



LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

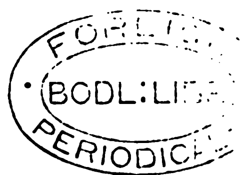
LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-TROISIÈME



PARIS
CHARLES DOUNIOL ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS
29, RUE DE TOURNON, 29
—
1875

LE

CORRESPONDANT

LES PARTIS

DANS L'ÉGLISE ANGLICANE

Tout le monde connaît l'émotion produite en Europe, durant ces derniers mois, par les écrits de l'honorable M. Gladstone sur « le Rituel de l'Église anglicane, » et sur « les Décrets du Concile du Vatican. »

Les derniers de ces écrits surtout, ceux qui ont pour objet *les décrets du Vatican* et le *Vaticanisme*, les derniers de ces écrits, disons-nous, ont ému l'univers entier[1]. Ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on a vu un grand homme d'État briser sa carrière politique, renoncer au rôle qui lui était infailliblement réservé dans un prochain avenir, rompre avec un passé aussi noble et aussi glorieux que l'avait été le sien, pour marcher sur les brisées d'un Bismark, ou, ce qui est plus triste encore, pour se faire l'adepte d'une secte ignoblement ridicule, comme celle des « Vieux Catholiques. » N'aurait-on aucune sympathie pour un homme d'État de la valeur de M. Gladstone, qu'on serait encore attristé par le spectacle d'une pareille chute. Mais, quand on aime ce talent de premier ordre, quand on admire ses quarante ans de vie publique, quand on sent dans son cœur la reconnaissance la plus sincère pour le bien que ce grand publiciste a voulu faire, et pour celui qu'il a fait, ce n'est pas

[1] Voir *le Correspondant* du 25 janvier 1875.

de la tristesse, c'est de la douleur, de l'amertume, une amertume et une douleur poignantes, qu'on ressent au plus profond de son âme. M. Gladstone a été froissé de se voir abandonné par les catholiques anglais dans une question où il croyait défendre leurs intérêts en défendant ceux de la justice. Mais les catholiques ne l'ont pas été moins, à leur tour, quand ils se sont vus attaqués par un politique dans lequel ils avaient placé, jusqu'alors, une bonne partie de leur confiance. Si, dans les réponses que M. Gladstone s'est attirées, la note juste a été quelquefois dépassée, loin de s'en plaindre, comme il le fait dans son *Vaticanism*, M. Gladstone devrait, ce semble, reconnaître dans ce langage moins les accents de l'indignation ou de la colère, que ceux d'un amour blessé sans doute, mais facile à reconquérir.

Il viendra un jour, nous l'espérons, où, le cœur se vidant de son amertume, l'esprit retrouvera sa vue claire et nette, et où M. Gladstone saura rendre hommage à la vérité si bien manifestée dans toutes les réponses que ses écrits contre le Vatican ont reçues. Nous aimons à en appeler de M. Gladstone abusé, aigri, entraîné, à M. Gladstone redevenu calme, serein, impartial, c'est-à-dire à M. Gladstone redevenu lui-même, car il ne l'est plus aujourd'hui.

En attendant que ce moment, désiré de tous, arrive, il est aisé de prévoir que l'émotion causée par les «*Vatican decres*» et le «*Vaticanism*» cessera prochainement, parce que tout aura été bientôt dit, d'une part comme de l'autre. Cette émotion aura été passagère en Angleterre plus encore que dans le reste du monde; car les accusations que M. Gladstone a intentées aux catholiques ne présentent rien de nouveau, et l'Angleterre, à force de les voir reproduire, est blasée là-dessus. Elle a fini par comprendre qu'il n'y a rien de vrai, et elle ne se soulève plus, comme elle le faisait autrefois, au seul nom de papisme.

Mais si l'émotion causée par les écrits de M. Gladstone décroît maintenant, d'heure en heure, il en est une autre qui, au lieu de diminuer, augmente, et qui semble appelée à faire vibrer longtemps encore la fibre religieuse, si vivace, si délicate, si sensible, de la nation anglaise. Tout le monde reconnaît déjà que nous voulons parler du ritualisme. C'est là, en effet, la grande question du jour en Angleterre.

Le ritualisme anglais recevait, hier, un échec grave, au moins en apparence[1]; en recevra-t-il un autre de plus sérieux demain? Le Parlement, qui s'est séparé, en août dernier, au cri de : *A bas le ritualisme!* se séparera-t-il, en août prochain, en poussant le même cri d'intolérance? Terminera-t-il la session de 1875 par l'a-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 septembre 1874.

doption de mesures plus oppressives encore que celles qui ont clos la session de 1874? Le *Public Worship Regulation Act* n'aura-t-il été enfin que la préface d'une législation antiritualiste? Voilà ce qu'on se demande avec inquiétude, car tout le monde comprend que nous n'avons fait qu'assister à une simple escarmouche; et, quoiqu'il y ait, depuis quelques jours, une certaine détente dans l'opinion publique, tout le monde pressent, tout le monde se dit que des événements plus graves se préparent.

Et ce n'est pas seulement en Angleterre qu'on se pose ces questions, c'est même sur le continent; car, malgré l'affaissement de l'idée religieuse, on se préoccupe, parmi nous, de l'évolution que subit, en ce moment, l'anglicanisme; et nous croyons que c'est avec raison? Nous avons beau regarder, en effet; nous n'apercevons, nulle part, en Europe et même dans le monde, d'événements plus intéressants que ceux dont la nation anglaise nous présente aujourd'hui le spectacle.

Ce qui se passe en Italie, en Allemagne, un peu partout, n'est qu'une répétition de ce que nous avons vu cent fois dans l'histoire de l'Église. Les spoliations de l'Italie, et les persécutions de la Prusse n'offrent rien de nouveau; mais ce qui se fait en Angleterre, et ce qui, par l'Angleterre, se continue en Amérique, est vraiment insolite, étonnant, merveilleux. Voici que les tendances catholiques, qui se cachent derrière le ritualisme, se réveillent au sein de l'Église anglicane qu'on croyait définitivement acquise au protestantisme; et ces tendances qu'on inquiétait hier, qu'on persécute aujourd'hui, s'accentuent tous les jours davantage, en dépit des tracasseries des légistes; elles avancent; elles s'appellent déjà légion, elles font trembler leurs ennemis, et elles s'apprêtent à les vaincre demain. Il faut avouer qu'il y a là quelque chose d'assez inattendu et d'assez extraordinaire pour attirer l'attention des catholiques de tous les pays. Aussi l'Angleterre est-elle, à l'heure présente, un des lieux vers lesquels se tournent, de préférence, les regards des hommes sincèrement religieux. Il s'y passe, en effet, des événements qui peuvent entraîner de graves conséquences et auxquels nos préoccupations politiques nous empêchent seules de prêter l'attention qu'ils méritent.

Le ritualisme persécuté aujourd'hui sera-t-il écrasé demain?

Tel est le gros point d'interrogation qu'on se pose, à propos de l'Angleterre. De graves symptômes annoncent, en effet, que tout n'est pas fini et présagent de plus sérieux orages pour un prochain avenir. Il y a huit mois que le *Public Worship Regulation Act* est passé et les discussions durent encore, presque aussi ardentes qu'au premier jour de la lutte. Les journaux, les revues, les tribunes, nous transmettent, tous les jours, un écho de ces préoccu-

6

de la tr
et une
âme. M
liques
rêts e
pas ét
politi
de le
rées.
com
sem
gna
ma

a
s
t

du Parleme

et des
des congr
qui occupent ce
religieuse

l'Église épiscopale
, sinon aux frais
C'est de l'Église épis
souvent, en France, quand

répandus dans tout l'univer
nombre, 17 millions sont Episcopa
Catholiques Romains. 10 millions Pres
Congrégationalistes, 1 million Unitariens.
diverses autres sectes (Calendar of

nomme la *Haute-Église* d'Angleterre. On verra que les Anglais n'entendent pas précisément ce mot tout à fait dans le même sens.

L'Église épiscopale établie a été toujours divisée en plusieurs partis : son principal dogme, en effet, celui, du moins, dont les anglicans, en général, sont très-fiers, c'est ce que les Anglais appellent, dans leur langue, du nom de *Comprehensiveness*.

L'anglicanisme est *compréhensif*, c'est-à-dire, assez indéterminé ou assez élastique pour abriter, sous son toit, les opinions les plus diverses, sinon les plus contradictoires. Nos voisins se félicitent souvent d'avoir une religion ainsi *compréhensive*, et une des principales objections qu'on a faites contre la législation dernière, c'est qu'elle tend à diminuer la *Comprehensiveness* de l'anglicanisme. Il faut que l'Église établie se montre également bonne mère pour ceux qui croient et pour ceux qui ne croient pas, pour ceux qui vivent en chrétiens, et pour ceux qui vivent en philosophes ou en infidèles. Et, en effet, telle a été, jusqu'à ce jour, le caractère de l'Église anglicane. Elle a été divisée en trois fractions principales, représentant, chacune, des opinions très-différentes: la *Haute-Église*, la *Basse-Église*, l'*Église large*. Beaucoup même d'écrivains prétendent que c'est là, pour l'Église d'Angleterre, une condition d'existence et un gage de vie. Le *Church Times*, l'organe le plus avancé du parti ritualiste, définissait dernièrement, de la façon suivante, le rôle de ces trois partis : « L'école de la *Haute-Église*, disait-il, doit conserver intact le côté objectif du christianisme, exposer l'idée du royaume de Jésus-Christ en ce monde, faire resplendir le côté corporel et domestique de l'Église, définir exactement les principes constitutionnels du royaume de Dieu sur la terre, que nous appelons des dogmes, et préserver ces lois et ces préceptes extérieurs que nous nommons discipline et rituel. Le devoir du partisan de la *Basse-Église* est de nous rappeler que la famille peut embrasser, mais non absorber l'individu, qu'il y a une responsabilité individuelle comme il y a une responsabilité de corps, que la vie spirituelle intérieure peut exister et qu'elle existe même quelquefois en dehors de l'unité externe basée sur une loi. Quant au rôle du partisan de l'Eglise large, — rôle beaucoup moins bien rempli de notre temps que les deux autres, — il doit insister sur le côté humain du christianisme, défendre les droits du corps de l'homme, enseigner aux chrétiens qu'ils ont à travailler pour ce monde aussi bien que pour le monde à venir, insister sur l'insuffisance de la foi orthodoxe, quand elle n'est pas jointe à la pureté des mœurs, revendiquer enfin le principe de la tolérance[1]. »

Il est assez difficile de définir ces trois partis de l'Église épisco-

[1] *Church Times* du 6 février 1874, page 68, col. 2e, au milieu.

pale et de déterminer le *Credo* de chacun d'eux, car, il ne faut pas s'imaginer, ainsi qu'on serait parfaitement tenté de le penser, que ces trois fractions de l'Église anglicane vivent à part l'une de l'autre. Il n'en est pas ainsi, en réalité : les partisans des trois Églises vivent confondus ensemble, et c'est pourquoi les Anglais, au lieu de les désigner par le mot de *parti*, se servent plus volontiers du mot de *Schools of thoughts* (*Écoles de pensée*). La dénomination de ces trois partis découle, en effet, du concept que les anglicans se font de l'Église.

Ceux qui tiennent en *haute* estime la constitution externe de l'Église forment l'*Église haute;* ceux, au contraire, qui en font *peu* ou *point* de cas, appartiennent à l'Église *basse* et à l'Église *large*. On le voit donc, ce sont moins trois *partis* que trois *Écoles de pensées*, suivant l'expression des Anglais.

Il est difficile, nous le répétons, de déterminer exactement le symbole de ces trois écoles, car, ce sont moins des croyances qui les caractérisent que des tendances; et, d'ailleurs, les divers formulaires de l'Église anglicane sont si vagues, si contradictoires, qu'on peut les admettre, sans être obligé de courber le front devant un symbole rigoureux et précis. Dus, comme ils le sont, à plusieurs auteurs, rédigés ou retouchés à des époques différentes, tantôt sous l'influence d'un parti, tantôt sous l'influence d'un autre, ces formulaires présentent des affirmations et des négations sur un seul et même point. Ce qui est enseigné dans le *Livre de la prière commune* est contredit dans les *XXXIX Articles* ou dans le *Livre des Homélies*. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut relever ces incohérences; les protestants l'ont fait avec amertume, et le P. Newman a donné, dans son *Apologia*, une liste assez longue de ces contradictions flagrantes. Rien de plus ondoyant que les formulaires de l'anglicanisme, et, par suite, grande difficulté de répondre à cette question : Que faut-il croire pour être un bon anglican? — Il n'est pas un parti, à l'heure qu'il est, qui ne prétende représenter, mieux que tout autre, le véritable esprit de l'Église établie.

Les *Broad-Churchmen*, ou partisans de l'Église large, se caractérisent par leurs tendances *rationalistes*. Ils sont, en général, ennemis de tout formulaire rigoureusement défini, ne veulent point d'exclusion et s'accommodent en tout d'un latitudinarisme doctrinal et ritualiste, qu'ils poussent quelquefois jusqu'aux plus extrêmes limites. Quelques-uns croient à peine en Dieu, ou, tout au moins, en la divinité de Jésus-Christ; ils vivent en bonne harmonie avec les dissidents et les non-conformistes[1]. Pour eux, les

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites (décembre 1874), l'Angleterre a été le théâtre de deux ou trois scandales qui ont eu beaucoup de retentissement. Plu-

dogmes ne sont rien, et l'Église elle-même n'est qu'une institution sociale, dépendant de l'État, et ne différant des sociétés industrielles que par sa direction plus morale. Leurs adversaires les traitent de *rationalistes*, et ils le sont, en effet. Quelques-uns vont jusqu'à parler et écrire contre les vérités les plus reçues dans le christianisme, et cela ne leur barre point le chemin des honneurs. Il est notoire, aujourd'hui, par exemple, que des évêques anglicans ont favorisé les « *Essays and Reviews* » et que plusieurs leur ont fourni des articles anti-religieux. Le représentant actuel le plus connu de ce parti est le doyen de Westminster, Stanley, homme d'une incontestable valeur intellectuelle et jouissant, en hauts lieux, d'une non moins incontestable influence morale. Plusieurs évêques appartiennent aussi à l'Église large, par exemple, l'évêque d'Exeter, le docteur Temple, qui collabora aux *Essays and Reviews* et qui n'a rétracté aucune de ses hérésies, le primat de Cantorbéry, le docteur Tait, l'évêque de Gloucester et de Bristol, le docteur Ellicott.

Ce n'est donc point parmi les *Broad-Churchmen* qu'on devrait, ce semble, rencontrer des fanatiques et des persécuteurs. Cependant, sous l'action de causes que nous ferons connaître, leur attitude répond assez à celle de nos libéraux ou *libérâtres*, qui parlent de liberté, tant qu'ils ne sont pas au pouvoir, et qui confisquent la liberté, dès qu'ils sont les maîtres de la situation.

Il est plus difficile de dire en quoi diffèrent l'*Église Haute* et l'*Église Basse*.

Ce sont encore ici des tendances, mais ces tendances creusent tous les jours un abîme plus profond, un abîme qui, nous le croyons, ne tardera pas à devenir infranchissable. Voici, comment un des organes du parti de la Basse-Église, définissait, au milieu des ardeurs, des fièvres et des colères de la dernière lutte, les *High-Churchmen* et les *Low-Churchmen*. On comprendra facilement que la couleur est chargée, et que le tableau demande à être vu de loin, pour paraître vrai ; il nous semble néanmoins assez exact et assez complet pour mériter d'être cité dans cette étude.

« La *Haute-Église*, disait dernièrement le *Rock*, la *Haute-Église* glorifie l'homme, le prêtre, le gouvernement ecclésiastique, la corporation, celle des clercs. La *Basse-Église* exalte le Christ, notre seul prêtre, et ne se soucie nullement de la hiérarchie ou du sacer-

sieurs membres de l'Église établie n'ont pas craint d'inviter un incrédule notoire, l'évêque de Natal, Colenso, à prêcher dans leurs églises, et un chapelain de l'archevêque de Cantorbéry a osé accepter l'offre qu'un ministre dissident lui avait faite de prêcher dans sa *chapel* et devant sa Congrégation.

dotalisme, elle considère la religion individuelle comme égale dans le ministre et dans le laïque.

« La Haute-Église croit à la succession apostolique, aux ordinations, aux consécrations, aux cérémonies, aux saisons, et, en général, à toutes les superstitions. La Basse-Église regarde, au contraire, tout cela comme des mythes trompeurs et n'en fait de cas que pour obtenir, ainsi que le demande la raison, *un ordre décent.* » (Decently and in oder). — « La Haute-Église exagère et multiplie les sacrements qu'elle appelle du nom de « mystères », et pour lesquels elle a un respect idolâtrique. Elle s'incline devant le pain et le vin, comme si la Divinité y était présente en chair et en os[1], créée par le prêtre. Par suite, elle les adore. La Basse-Église n'a que deux sacrements et point sept, elle les observe comme des rites prescrits et en use avec tout le respect convenable; mais elle croit plutôt à l'*absence réelle* qu'à la *présence réelle.* (*Il s'est levé, il n'est pas ici.* Luc XXIV, 6); pour elle, les éléments ne sont que des emblèmes.

« La Haute-Église abonde en offices chantés, qu'elle va répétant; elle grommelle toujours les mêmes formules de prières, avec la monotonie mécanique d'un Lama du Thibet. La Basse-Église est, par système, plus sobre de dévotions publiques et déterminées. Visant à la communion spirituelle et intime avec Dieu, elle n'aime pas, elle repousse même les formules de prières trop multipliées. La Haute-Église se livre volontiers aux comédies sacrées de toute sorte, comme processions, organisation de chœurs, usage de fleurs, d'encens, de bannières, de vêtements, d'attitudes.

« Tout est mis en musique pour produire l'effet le plus pittoresque et se rapprocher des usages romains autant que possible. La Basse-Église dénonce tout cela comme charnel et anti-spirituel; elle évite de se rapprocher de Rome, qu'elle considère comme l'Antéchrist et non comme une sœur errante; elle méprise comme détestables et puériles toutes les pratiques ritualistes et tous les coups de théâtre montés par les prêtres.

« La Haute-Église professe le mépris des laïques, en tournant continuellement le dos aux assemblées[2], elle pèse sur les consciences faibles, pour arracher aux gens affligés d'incessantes oblations et des confessions individuelles. La Basse-Église vise à l'amabilité et à la sympathie, présente la bourse aussi rarement

[1] Mot à mot : *en chair et en sang.*

[2] Allusion à un des points les plus controversés en ce moment, à savoir, *la position que doit occuper le ministre à la table du Seigneur.* Doit-il se tenir par côté, du côté de ce que nous appelons l'Évangile; ou au milieu, la face tournée vers l'est et le dos tourné vers le peuple? — C'est là un des deux points les plus débattus à cette heure entre les *évangélicaux* et les *ritualistes.*

qu'elle peut, proscrit le confessional et dirige son troupeau directement au trône de la grâce.

« La Haute-Église s'efforce, avec zèle, de faire de nous des prosélytes de Rome, par ceux qu'elle appelle des *prêtres* et au moyen de ce qu'elle nomme des *sacrifices*. En ce moment, elle est à la mode parmi les riches, et elle songe à peine qu'elle est abhorrée par les classes moyennes, par les classes ouvrières de l'Angleterre ; classes au cœur honnête, essentiellement protestantes et pas du tout catholiques. La Basse-Église éloigne les âmes de la Babylone papale, au moyen des pasteurs qui nous nourrissent par leur enseignement biblique. Aussi, partout où elle est servie avec zèle et convenance, elle montre qu'elle est réellement la forme populaire de la religion et qu'elle possède le pouvoir de Dieu pour sauver les âmes. En un mot, la Haute-Église est sacerdotale, patriotique, amie des formes extérieures, des cérémonies, des sacrements, des carêmes, des retraites, des jeûnes, des fêtes, de toutes les pratiques et de tous les actes apparents ; c'est pourquoi, elle accable les consciences, fait miroiter aux yeux des laïques sa propre justice, et corrompt le clergé par le faste et la présomption. La Basse-Église, au contraire, s'en tient à l'Écriture ; elle poursuit la spiritualité, la piété, l'humilité, la foi, la grâce, les dons spirituels, la sainteté en Christ, et elle pratique les cérémonies et les offices aussi peu que possible[1]. »

L'organe accrédité de la Basse-Église a la main un peu lourde et accuse, dans son dessin, les différences qui séparent les deux grands partis religieux de l'anglicanisme, d'une façon trop vigoureuse ; mais le tableau est exact ; et, pour nous qui voyons les choses de loin, cette peinture est plus apte qu'aucune autre à nous donner une idée des deux tendances. On saura faire facilement la part de l'exagération.

La Basse-Église représente l'esprit protestant ancien, l'esprit *puritain, anti-ecclésiastique et anti-sacramentel*. C'est dans son sein que couvent encore ces passions haineuses qui feraient couler le sang, comme aux plus mauvais jours du seizième siècle, si elles recouvraient le pouvoir qu'elles ont perdu. C'est là qu'on retrouve les anciens préjugés contre Rome et le catholicisme, avec tout leur cortége habituel de mensonges, de calomnies, de travestissements, d'imputations déshonorantes et mensongères ; c'est de là que partent tous les coups dirigés contre le catholicisme, et il faut parcourir les organes de ce parti : le *Rock*, le *Christian World*, le *Christian World pulpit*, le *Record*, etc., pour se faire une juste idée de

[1] Le *Rock* du 3 juillet 1874, page 449, col. 1.

ce que le protestantisme a accumulé, dans les cœurs, de haines séculaires. C'est surtout, depuis que le grand mouvement commencé à Oxford a remis en honneur les croyances et les pratiques catholiques, que l'opposition est devenue plus visible dans le parti *évangélique*, comme on appelle encore la Basse-Église, et aujourd'hui cette opposition est poussée jusqu'à la persécution. L'esprit puritain assoupi s'est réveillé et, à chaque nouvelle conquête accomplie par Rome ou par la Haute-Église, deux choses qui ne font qu'un aux yeux de beaucoup de protestants anglais, on a entendu pousser de nouveau le cri de : « Guerre à Rome ! » et de « mort aux catholiques ! » Rome et la papauté sont l'épouvantail du protestantisme, représenté surtout par la Basse-Église ; on aperçoit Rome partout, on reconnaît son action en tous lieux : il ne s'allume pas un cierge dans une église, il ne se dresse pas une croix sur un autel qu'on n'y découvre sa main. Rome est, à cette heure, la terreur du protestantisme et rien, mieux que cette terreur, ne prouve les progrès du catholicisme de l'autre côté du détroit.

Le protestantisme a-t-il d'ailleurs bien tort de voir Rome partout dans cet admirable essor de la pensée religieuse anglaise qui marque notre temps? — Évidemment non ; Rome est, pour ceux même qui ne veulent pas se l'avouer, la véritable cause de cette rénovation, ainsi que le disait récemment encore Newman, avec l'autorité de sa longue expérience et de son génie. C'est l'action de Rome, c'est la vue de sa force, le spectacle de sa vie dans le monde, qui a suscité les réformateurs d'Oxford, et le cri que poussent tous les partisans avancés de la Haute-Église, est bien le cri de *Romeward !* Le mouvement doit les conduire au catholicisme, s'ils sont logiques : ils ont fait trop de chemin ou ils n'en ont pas fait assez, pour avoir le droit de se dire conséquents. Il faut aller à Rome ou bien il faut revenir en arrière.

On comprend déjà que le mouvement appelé d'abord *Revival* et plus tard *Tractarianism*, *Puseism*, *Ritualism*, *Medievalism*, *Sacerdotalism*, a dû s'opérer dans la Haute-Église. Le parti *Évangélical* ou la Basse-Église avait tenté, au commencement de ce siècle, de secouer la torpeur religieuse et morale où était tombée l'Angleterre ; et même, il y avait réussi jusqu'à un certain point. Toutefois, il n'avait communiqué qu'une chaleur factice au schisme anglican, et ce n'est pas une pareille chaleur qui peut redonner la vie. Aussi les réformes anti-ecclésiastiques et anti-sacramentelles de Rowland Hill, de Wilberforce, de Buxton, de Gurnay, de Thorton, ne furent-elles point durables. Elles auraient fini même par éteindre complétement l'esprit chrétien, si Dieu, dans sa miséricorde, n'eût suscité le mouvement d'Oxford.

La Haute-Église, demeurée, jusqu'à nous, parti surtout conservateur, par conséquent plutôt politique que religieux, la Haute-Eglise, disons-nous, a pris enfin le dessus. C'est elle qui a opéré la réforme de l'anglicanisme, et c'est elle encore qui le conduira au port du catholicisme, si l'Église d'Angleterre y revient jamais. Elle forme la portion la plus nombreuse de l'Église épiscopale ou établie, mais elle est aussi elle-même scindée en plusieurs fractions correspondant à autant de nuances d'idées ou de pratiques. Il y a, d'abord, ceux que les Anglais appellent quelquefois *old and dry*, *vieux* et *secs* ou *purs*, quelquefois *Mere Anglicans*, purs anglicans, c'est-à-dire les partisans arriérés de la Haute-Église, qui en sont aujourd'hui encore, là où on en était en 1549, en 1662 ou en 1840. C'est parmi ces partisans de la *High-Church* qu'on trouve le *minimum* de doctrines et de pratiques conformes au catholicisme; et, par suite, c'est là aussi que les différences entre la *Haute* et la *Basse Église* sont le moins accentuées. Cette fraction devient tous les jours moins nombreuse. Ses partisans sont absorbés par les fractions plus avancées de la *Haute-Église*, ou bien, ils retombent dans la *Basse-Église* et dans l'*Église large*. Quant aux autres fractions de la Haute-Église, il est difficile de saisir les lignes de démarcation et de définir l'endroit où s'arrêtent les divers partis. On passe par des nuances très-délicates, très-variées, presque imperceptibles, des *Old and dry High-Churchmen* aux *High-Churchmen* du nouveau modèle, mais toutes ces fractions plus avancées acceptent volontiers divers noms communs. Le plus usité est celui d'*Anglo-catholiques*.

II

Ce nom, que les partisans avancés de la Haute-Église prennent habituellement dans leurs journaux et dans leurs publications, nous découvre un autre aspect que présente l'état religieux de l'Angleterre contemporaine, aspect extraordinaire, qui nous aide à comprendre pourquoi la lutte est si ardente en ce moment chez nos voisins, à propos d'une simple question de rituel. Voici les faits auquels nous faisons allusion : Les Anglo-catholiques, ainsi que l'indique leur nom, n'ont plus aujourd'hui d'autre prétention que de faire partie de l'Eglise universelle, et ils regardent comme une injure d'être traités d'*anglicans*, surtout de *protestants*. Le fait est assez curieux pour que nous devions en dire un mot.

A force d'étudier l'antiquité chrétienne et de contempler le reste du monde croyant, la Haute-Église d'Angleterre a compris que la

position n'était plus tenable pour elle, si elle restait dans son isolement; elle a vu surtout que le protestantisme avait fait fausse route, et que, pour sauver la religion chrétienne, il fallait avoir le courage de revirer de bord, de revenir en arrière et de relever les murs que ses pères avaient détruits. Elle a reconnu que la Réforme avait été violente, excessive, inconsidérée, inique ; elle a regretté amèrement les ruines accumulées partout sur le sol de l'Angleterre, et elle a poursuivi alors ces conquêtes doctrinales et ritualistes auxquelles nous avons déjà fait allusion. Elle n'a plus eu d'autre prétention que de faire partie de l'Église du Christ, divisée en trois communions différentes, séparées aujourd'hui par suite des malheurs des temps, mais à l'union desquelles toutes les âmes vraiment chrétiennes doivent travailler[1]. Quelques anglicans de ce parti veulent bien, sans doute, s'attribuer le privilége d'avoir seuls le dépôt intégral des vérités révélées par le Sauveur, mais ces individualités sont rares; d'autres avancent, au contraire, que l'Église romaine est aujourd'hui la véritable représentante du Christ; ils reconnaissent qu'il faut tâcher de renouer l'union avec elle, et, malgré cela, ils demeurent dans l'anglicanisme, défendant la position qu'ils adoptent de diverses façons. Presque tous cependant reconnaissent que si l'Église romaine eût été, au seizième siècle, ce qu'elle est aujourd'hui, la Réforme n'aurait pas eu de raison d'être.

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver, sous la plume de ces écrivains Anglo-catholiques, des paroles équitables, bienveillantes pour Rome et pour la papauté. Les vieux préjugés sont tombés ; les anciennes calomnies ont disparu, les déclamations contre la corruption romaine, les noms de Babylone, d'Antéchrist, etc., ne se rencontrent plus dans leur polémique contre les catholiques, et si quelques écrivains, comme le docteur Pusey, « jettent leur branche d'olivier avec des catapultes, » suivant la juste et saisissante image du P. Newman, d'autres font les avances les plus courtoises et les plus sincères au catholicisme. Il est même une chose plus étonnante encore que tout cela, c'est la formation d'une société pour procurer la réunion de toutes les diverses fractions de l'Église chrétienne, société qui opère encore et qui compte de très-nombreux adhérents.

Mais ce qu'il y a eu de plus remarquable dans ce mouvement Anglo-catholique, c'est le discrédit dans lequel sont tombés et la Réforme et les premiers réformateurs. Justice a été faite enfin de tous les mensonges accumulés autour de ses hommes. Aujourd'hui,

[1] Voir Jules Gandon, *De la réunion de l'Église d'Angleterre à l'Église catholique*

ce n'est plus aux catholiques qu'est réservé le soin de dévoiler les turpitudes et les crimes des Crammer, des Ridley et des Latimer ; les membres de la Haute-Église rétablissent enfin les faits sous leur véritable jour. « Je serais le dernier à contester qu'une certaine réforme fût nécessaire, disait un jour un *lecturer*, devant un auditoire tout protestant. Une Église, qui produisit dans les rangs les plus élevés de son clergé et de ses fidèles, une classe de *mécréants pareils aux principaux réformateurs anglais et écossais*, doit s'être trouvée dans un état de corruption profonde, tout autant que la France, quand elle traversa le jugement terrible de la Révolution. Toutefois, en admettant qu'on balaya, à cette dernière époque, certaines choses intolérables, et que bien des têtes méritaient de tomber sous la guillotine, nous ne saurions faire des héros et des martyrs de Robespierre, de Danton, de Marat, Saint-Just, Couthon et consorts; nous ne saurions les plaindre en voyant le couteau qu'ils avaient aiguisé contre leurs tyrans féodaux tomber sur eux à leur tour. Et pourtant, ces hommes méritent tout *autant le respect et l'admiration que Crammer, Ridley, Latimer, Hooper et les autres, qui eurent la mauvaise chance d'être vaincus*, dans une lutte où ils avaient l'intention de traiter leurs adversaires comme ils furent traités eux-mêmes... Deux hommes de parti, menteurs éhontés, l'infâme Fox[1] et Burnet, qui n'est guère plus respectable, ont tellement surchargé de faussetés l'histoire de la Réforme, qu'il était devenu à peu près impossible, pour un lecteur ordinaire, de connaître les faits ; le préjugé n'a que trop réussi dans son œuvre... Mais chaque jour éclaire mieux la vérité; des documents, cachés pendant des siècles aux yeux du public dans les archives de Londres, de Venise et de Simancas, sont livrés à l'impression, et les nouvelles découvertes établissent, avec une évidence toujours plus éclatante, la *scélératesse absolue des réformateurs*... Je n'ai point le loisir de redire en ce moment le degré de bassesse et d'infamie où le misérable (Crammer) était descendu pour servir d'instrument à la tyrannie de Henri VIII et de son favori Cromwell; je me borne à constater que chaque fait nouveau mis au jour le noircit davantage. Nul doute que, d'après les lois civiles, il ne méritât la mort comme un traître[2]; mais la faute qu'on fit, en le brûlant avec ses compères, Hooper, Ridley et Latimer, a fermé les yeux de bien des gens sur leurs crimes; on a oublié qu'ils n'étaient que des fanatiques et des

[1] Les *Acts and monuments* de cet auteur devraient être, d'après la loi, dans tous les temples, à la disposition du peuple.

[2] L'auteur de cette *Lecture* s'est offert, par un défi public, à prouver que, d'après les lois d'Angleterre, tous les réformateurs anglais méritaient la mort.

persécuteurs, quand ils disposaient eux-mêmes du pouvoir[1]. »

Voilà ce qu'on peut dire et écrire aujourd'hui impunément en Angleterre. Quand on songe qu'il y a trente ans un orateur qui eût osé proférer pareilles choses eût été infailliblement écharpé sur place, on ne peut s'empêcher de reconnaître le progrès accompli, et concevoir de grandes espérances pour l'avenir religieux de l'Église anglicane. Une fois que les torts de la Réforme et les crimes des réformateurs auront été avoués, le retour à l'Église catholique deviendra facile, et le pas qui restera à faire sera, nous l'espérons, rapidement accompli.

Qu'on nous permette de citer encore, parmi les nombreux documents que nous avons entre les mains, un discours prononcé devant une assemblée considérable d'Anglo-catholiques. Nous le donnons, non pas comme une singularité, mais comme un exemple de ce qui se dit et de ce qui s'écrit en ce moment en Angleterre.

C'était pendant la dernière agitation religieuse, provoquée par le « *Public Worship Regulation Bill.* » Le révérend Body haranguant l' « *English church Union,* » s'exprima en ces termes :

« Haïssant et détestant le bill, comme nous le faisons, nous ne souillerons jamais nos mains en nous en servant (*Applaudissements*). Au moins, c'est chez moi une résolution bien prise. Je ne ferai rien pour augmenter la persécution. Nous ne voulons pas restreindre les limites de l'Église de Dieu; mais nous voulons convertir nos adversaires en leur enseignant les vérités que nous professons, et nous avons la confiance que, s'ils nous accordent du temps, la vérité de Dieu, charitablement enseignée, fera son chemin. Nous ne voulons pas jeter les évangélicaux hors de l'Église; nous voulons les convertir et les faire plus *évangélicaux* qu'ils ne sont (*Applaudissements et rires*)... Pourquoi nos évêques ne nous consultent-ils pas? (*Applaudissements.*) Pourquoi font-ils chercher nos livres de dévotion par des espions? Que ne viennent-ils simplement à nous, nous demander ce que nous croyons et pourquoi nous le croyons? Au moins, nous n'avons pas honte de dire, aussi clairement que nous le pouvons, à nos évêques, quelle est notre foi, et nous préférerions qu'ils le sussent par nos discours que par les pages du *Rock.* (*Bruyants applaudissements.*)

« L'Église d'Angleterre est catholique (*Grand applaudissement*), et *aucun pouvoir sur cette terre ne pourra rendre l'Église d'Angleterre protestante.* (*Applaudissement enthousiaste.*) Quand vous lui

[1] *A lecture delivered in the assembly Rooms*, Liverpool, april 23, 1868, by R. F. Littledale. Cfr. Abbeloos : *La Crise du Protestantisme en Angleterre*, 51-52. Voir les attaques du *Rock* contre M. Littledale. (*Rock* du 26 février 1875.)

aurez donné un nouveau *Prayer-Book*, quand vous aurez effacé les titres de son sacerdoce, quand vous aurez brisé les liens qui la relient indissolublement à l'Église de la Pentecôte, quand vous lui aurez créé de nouveaux fondements sur les sables mouvants de la faveur populaire, alors et pas même alors, l'Église d'Angleterre pourra devenir une secte protestante[1]. » (*Grand applaudissement.*)

Ce ne sont pas quelques fragments, ce sont les discours entiers qu'il faudrait citer pour permettre d'apprécier ce qu'il y a de souffle, d'enthousiasme et d'avenir dans le mouvement religieux anglais contemporain. Il suffit de lire des discours comme celui que nous venons de citer pour deviner le sentiment de haine vigoureuse que le *Revival* a mis au cœur des *Anglo-catholiques* contre le protestantisme. Ils ne veulent pas qu'on les appelle protestants; ils prétendent que l'Église d'Angleterre n'a jamais été véritablement protestante, et ils combattent le protestantisme avec une ardeur de conviction, avec une verdeur de langage dont les catholiques romains eux-mêmes leur ont rarement donné l'exemple. On attaque ouvertement les XXXIX articles de religion, on écrit des pamphlets où il est dit que le protestantisme est contraire à la religion de Jésus-Christ, et on ne craint pas de proférer les aveux les plus écrasants pour l'Église d'Angleterre. A l'heure qu'il est, il y a, dans une portion de l'Église anglicane, un déchaînement contre le protestantisme dont rien en France ne nous donne une idée.

III

C'est là un curieux revirement d'opinion au sein du peuple anglais. Mais ce n'est pas tout ce que le *Revival* a produit de bon dans le clergé de la Haute-Eglise. En développant le côté spirituel et en renouvelant le véritable esprit *sacerdotal*, qui s'était affadi, il a montré aussi la source de toutes les faiblesses de l'anglicanisme, et révélé tous les dangers de la subordination de l'Église à l'État. Et c'est alors qu'est né, parmi les membres les plus zélés et les plus pieux du clergé, un désir ardent de secouer les liens de vasselage. Les inconvénients du système anglican se sont montrés partout, dans la nomination des évêques, dans la confection des lois ecclésiastiques, dans l'interprétation des lois elles-mêmes par des tribunaux quelquefois exclusivement composés de laïques, sinon d'incroyants. A l'heure actuelle, on ne peut ouvrir un journal ri-

[1] *Church Times* du 19 juin 1874. Discours de G. Body, p. 308-309.

tualiste qui ne contienne des plaintes sur quelqu'un de ces points. A mesure que le courant chrétien et sacerdotal s'est formé, l'esprit d'indépendance et la soif de liberté pour l'Église se sont développés dans les mêmes proportions. Un idéal nouveau est apparu aux plus belles âmes, aux cœurs les plus généreux que possède l'Angleterre contemporaine; on a compris tout ce qu'il y avait d'indécent à ce que des infidèles, des juifs ou des hérétiques, examinent, tranchent et résolvent, non pas seulement des questions d'ordre matériel, mais les plus hautes questions de dogme et de morale[1]. Le joug a paru lourd, insupportable, et, pour beaucoup de nobles âmes, ç'a été là un trait de lumière qui leur a ouvert les yeux et découvert les horizons du vrai royaume de Jésus-Christ. D'autres, en grand nombre, restent dans l'Église établie, tout en ressentant vivement ce que leur position a de difficile et de périlleux: mais elles travaillent à briser leurs chaînes, et aujourd'hui on commence à entrevoir le jour où la lutte entre l'Église et l'État finira par le *desétablissement* (*disestablishment*) de l'anglicanisme.

Ces rêves d'affranchissement religieux et cette poursuite d'un but élevé, ajoutés aux obstacles qui entravent partout le progrès moral ou le zèle ecclésiastique, ont amené bien vite un autre résultat : ils ont détaché le clergé inférieur de l'épiscopat, et créé une opposition sourde, mais profonde, entre les deux ordres de la hiérarchie. Nommés par le pouvoir, par un premier ministre qui peut être toute espèce de chose, mais qui est rarement un *churchman*, les évêques anglicans sont, en général, moins hommes d'Église qu'hommes du monde, moins dévoués à l'Évangile qu'à leur avancement, moins inquiets des intérêts de Dieu que de ceux de leur famille. Richement pourvus des biens de la terre[2], et peu soucieux de l'avenir moral de leurs ouailles, les évêques se montrent, en général, hostiles à tout changement; ils ont en horreur ce qui les empêche de jouir de la belle situation que l'État leur a faite. La plupart pourraient mieux savoir leur métier, et ce qui les inquiète le moins, c'est l'orthodoxie d'un symbole. Chose naturelle et étonnante tout ensemble, les ennemis les plus déterminés du *tractarianisme* et du *ritualisme* se sont trouvés parmi les évêques. Au lieu de diriger le

[1] Plusieurs membres du parlement ont prononcé des discours dans ce sens, pendant les vacances parlementaires.

[2] Des vingt-huit évêques ou archevêques anglicans un a 15 mille livres sterling de revenu (375,000 francs); deux en ont 10 mille; un, 8 mille; un, 7 mille; neuf en ont 5 mille; treize en ont de 4 à 5 mille; un seul évêque, l'évêque de *Sodor et Man*, n'en a que 2 mille. Il est vrai que son diocèse n'a que 53,640 âmes, ce qui fait à peu près 1,000 francs par mille âmes. — Les revenus de l'Église anglicane sont évalués à environ 250,000,000 de francs, ou 10,000,000 de livres sterling.

mouvement, ils ont assisté à ses progrès, quelquefois avec indifférence, plus souvent avec hostilité. Toutes les réformes se sont accomplies malgré eux, sinon contre eux; ils ont essayé de faire entendre des protestations, mais elles n'ont abouti qu'à leur faire perdre tout crédit dans l'Église et dans le public. Et, ce qui frappe le plus aujourd'hui, quand on ouvre les journaux religieux anglais, c'est le sans-gêne avec lequel on traite l'épiscopat.

Sur le continent et dans l'Église catholique, on tombe peut-être dans un excès contraire : l'évêque est une personne sacrée, à laquelle nul ne touche, que nul n'ose avertir, et sur laquelle on se garde bien d'écrire la moindre chose qui ait l'air d'un blâme ou d'une censure. On ne le ferait jamais impunément dans l'Église catholique, et le châtiment ne tarderait pas à suivre la faute. En Angleterre, tout s'écrit, tout s'imprime, et personne ne proteste. L'épiscopat est traîné tous les jours dans la boue des grands chemins, et cela, non point par des écrivains infidèles ou incrédules, mais par des hommes d'Église, quelquefois même par des hommes de talent et de vertu. C'est à peine si les évêques osent se plaindre; en tout cas, ils sont presque toujours désarmés. Les exemples abondent : il suffirait d'ouvrir le premier journal venu, pour y trouver quelque lettre qui confirmerait nos dires. « Les chefs de l'Église, écrivait dernièrement un correspondant du *Church Times*, les chefs de l'Église devraient être de véritables hommes d'Église, des hommes zélés pour l'Église du Christ. Toutefois, il est certain que les évêques, comme corps, sont le seul ordre de l'Église qui n'ait aucunement l'esprit ecclésiastique. Vous pouvez obtenir une démonstration courageuse du clergé ou des fidèles pour défendre la divine institution de l'Église, vous n'organiserez jamais un *meeting* d'évêques capable d'en faire autant. Ils babilleront sur l'établissement, et ils penseront que c'en serait fait de l'Eglise, si l'État cessait de la soutenir. Il y a quelques honorables exceptions; mais il n'y a pas le moindre doute que, si l'Église anglicane était soudainement *désétablie*, nos présents archevêques et beaucoup de nos évêques seconderaient le parti protestant dans ses tentatives contre l'Église, sauf à refaire ensuite, d'après leur propre idéal de l'établissement, une institution basée sur quelques-unes de ces opinions négatives ou contestées qu'ils appellent les *principes de la réforme*. S'il faut en juger d'après leurs actes, je me demande si les archevêques et beaucoup de nos évêques ont seulement l'ombre d'une idée qu'il existe une institution divine permanente appelée l'Église, laquelle institution a toujours existé depuis que le Christ est venu sur la terre, et dont le Saint-Esprit les a constitués les surveillants[1]. »

[1] Voir le *Church Times* du 3 juillet 1874, page 327, colonne 4e.

Ce langage est relativement modéré, comparé à ce qu'on lit dans une multitude de livres ou de publications. Et ce ne sont pas les membres avancés de la Haute-Église, les *ritualistes* ou les *sacerdotalistes* (comme on les appelle depuis quelques mois), ce ne sont pas les membres avancés de la Haute-Église qui sont les seuls à traiter ainsi les évêques : ce sont encore les *évangélicaux* et les protestants arriérés. Les *évangélicaux* applaudissent bien sans doute les évêques, quand ils persécutent le ritualisme; mais que l'un d'eux ait le malheur de fermer les yeux sur quelque croix qu'on érige, sur quelque autel qu'on dresse, sur quelque nouvelle cérémonie qu'on introduit, et aussitôt il est assailli par les organes de la Basse-Église, accablé d'injures, d'outrages et même de menaces. L'épiscopat anglican est une institution vermoulue, qui vit uniquement par l'appui de l'État. Que cet appui vienne à manquer à ce corps, et c'en sera fait de lui pour toujours. Il n'a aucun prestige, pas même celui de la fortune.

On comprend donc qu'il soit à la remorque du pouvoir, et qu'il se fasse l'instrument docile de ses rancunes ou de ses préjugés. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Angleterre est protestante, et que l'esprit protestant, quoique bien amoindri, y est encore vivace et énergique. A chaque nouveau pas du clergé de la Haute-Église vers les doctrines ou les pratiques catholiques, on a vu le fantôme de la persécution reparaître. Le fanatisme s'est réveillé; l'épiscopat, la Basse-Église, l'Eglise large, les pouvoirs publics, se sont coalisés pour détruire l'hydre romaine, qui, cent fois écrasée, cent fois a relevé la tête. C'est précisément à une coalition de ce genre qu'est dû le passage du fameux *Public Worship Regulation Act*.

IV

L'épiscopat anglican est donc impuissant et désarmé. Mais les autres institutions dont le jeu a concouru jusqu'ici au maintien de l'anglicanisme, où en sont-elles? Quelle est l'autorité de la *Convocation* et des cours de justice? Sont-elles respectées et obéies comme autrefois? Nullement. Il ne reste plus rien d'intact dans l'anglicanisme.

L'espèce de parlement ecclésiastique qu'on appelle la *Convocation* a toujours joué un rôle effacé depuis le commencement de la Réforme; mais aujourd'hui il est l'objet d'attaques incessantes et presque universelles. La Haute-Église et les ritualistes lui seraient favorables; quant aux évangélicaux, depuis que la *Convocation* s'est

montrée hostile au *Public Worship Regulation Bill*, ils n'ont pas laissé passer un seul jour sans l'accabler de leurs sarcasmes et sans la percer de leurs critiques.

On devine aisément le cas qu'on fait du *conseil privé de la reine*, qui joue le rôle de cour de cassation dans les procès ecclésiastiques. Les protestants de la Basse-Église et de l'Église large s'inclinent devant ses jugements toutes les fois qu'ils leur sont favorables; mais ils ne leur sont pas plutôt contraires qu'ils refusent de s'y soumettre, aussi bien que les ritualistes et les membres avancés de la Haute-Église. Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, que les décisions rendues par ce conseil privé ne sont guère propres à lui concilier l'estime et la considération publique. Qu'on nous permette encore une citation : elle en dira plus, à elle seule, que nous ne saurions le faire dans de longues pages :

« Je vais donner les raisons pour lesquelles je proteste contre les décisions du conseil privé, disait, en pleine *Convocation*, un membre influent du clergé d'Angleterre. Je les repousse pour quatre motifs. D'abord, si vous prenez pour loi les décisions du conseil privé, c'est l'hérésie que vous adoptez comme loi; si vous prenez les décisions du conseil privé comme loi, c'est la contradiction logique que vous adoptez comme loi; si vous prenez enfin successivement les mêmes décisions comme loi, ce sont des jugements inconciliables que vous adoptez comme loi. *Utrum horum mavis accipe*. Et ce qui est plus important encore, si vous prenez le comité judiciaire du conseil privé comme loi, vous adoptez comme lois des contradictions dans les faits matériels.

« Je sais parfaitement bien que je parle devant une grave assemblée, et que ma protestation sera portée, sur les ailes de la vapeur, à nos frères répandus dans le pays; c'est pourquoi je me garderais bien d'avancer de pareilles affirmations, si je ne me sentais prêt à les prouver. Aussi est-ce bien ce que je vais faire, avec la permission de cette chambre. Je tâcherai d'être court, et je prendrai garde de ne pas discuter la loi qui gît au fond du débat. Je dis donc que vous devez adopter l'hérésie comme loi, car le comité judiciaire du conseil privé a défendu une des hérésies d'Origène dans le procès de Wilson. J'ajoute que vous adoptez pour loi la contradiction logique dans les termes et dans les faits; car, tandis que cette cour, par l'organe d'un de ses membres, décidait que les évêques de Natal et de Capetown étaient créés par la loi anglaise et au moyen de lettres royales patentes, elle affirmait aussi, par l'organe du même personnage, et dans le même discours, que la couronne n'avait pas le droit de créer des évêques de Natal et de Capetown. Troisièmement, vous devez, dis-je, adopter des jugements con-

tradictoires comme lois; car cette cour, tout en admettant, dans un cas, que les ornements du temps d'Edouard VI étaient encore légaux aujourd'hui, a décidé qu'ils étaient illégaux, ce qui est une contradiction. Dans un autre cas, le conseil privé a déclaré que ces mots : *Standing be fore the table*, se rapportaient à toute la phrase dans la prière qui précède la consécration; et depuis, cependant, il a frappé un ecclésiastique, *parce qu'il se tenait devant la table*.

« Arrivons maintenant aux contradictions en matière de faits. Cette cour a décidé qu'il n'y avait point de formule de consécration dans le second livre d'Édouard VI. J'ai ce livre entre les mains : tous mes frères savent que cette formule s'y trouve, et je ne leur ferai point l'insulte de la lire. Je suis donc autorisé à dire que cette cour a commis une erreur manifeste en matière de fait. Mais voici qui est bien pis : j'ai une plainte beaucoup plus grave à faire contre cette cour. Il est parfaitement connu que les mots relatifs à la prière de la consécration, mentionnés par moi tout à l'heure, se trouvent dans le jugement officiel. Or la cour fut si confuse de cette erreur, que, dans les éditions parues depuis, ces mots ont été supprimés..(*Rires et applaudissements*[1].) J'ai encore une accusation à intenter à ce tribunal, et j'espère que mon raisonnement sera trouvé logique. Il a déclaré que ni l'Eglise orientale, ni l'Église occidentale, du moins autant que le comité pouvait le savoir, n'avaient l'habitude de mêler l'eau et le vin en dehors de l'office, ou avant l'office. Or c'est une affirmation catégorique de ce qui n'est pas vrai!... Et voilà ce qui va devenir la loi de l'Église d'Angleterre[2]! »

Qu'on se figure de pareils discours tombant des lèvres des personnes les plus autorisées, dans l'une de ces assemblées que nos voisins d'outre-Manche savent si bien organiser; qu'on songe aux mille articles de journaux et de revues, aux innombrables pamphlets que l'ardeur de la lutte et la gravité des intérêts en jeu a fait naître, et on aura quelque idée des passions religieuses qui agitent l'Angleterre. Quel enthousiasme des condamnations partiales et

[1] Ce qui rend l'observation de M. Joyce plus grave, c'est que l'édition des *Jugements du Conseil privé*, à laquelle il est fait allusion, a paru sous les auspices et avec l'autorisation, sinon par les soins de l'archevêque de Cantorbéry. C'est donc le primat d'Angleterre qui est responsable de cette *insigne falsification commise dans un document judiciaire de première importance*. — Que dirait-on du président de la Cour de cassation, s'il faisait publier les arrêts de la Cour en les tronquant et en les altérant?

[2] Discours de M. Joyce devant la *Convocation* de Cantorbéry, le 23 avril 1874. — Voir le *Guardian* du 6 mai 1874, page 555, col. 3ᵉ. — Le *Globe* faisait des réflexions analogues à celles de M. Joyce. Voir la *Church Review* du 18 avril 1874.

mal raisonnées, comme celles auxquelles nous venons de faire allusion, n'ont-elles pas dû faire naître, et quel triomphe n'a pas été quelquefois celui des victimes de l'intolérance puritaine!

V

Voilà quelle est la situation des partis religieux en Angleterre : d'un côté, la masse de la nation, encore imbue des préjugés et des haines du protestantisme contre le catholicisme, et, avec cette masse de la nation, tous les dissidents, tous les incrédules, tous les rationalistes, tous les protestants anciens, sans distinction de nuance, tous les fanatiques ennemis d'un culte extérieur et visible, tous ceux, enfin, qui croient qu'on ne peut adorer Dieu en esprit et en vérité, qu'à la condition de se passer de temple, d'autels, de prêtres, de rites et de cérémonies. Voilà quelle est la grande armée, l'armée de l'intolérance et de la persécution, l'armée qui, hier, passait le *Public Worship Regulation Act.*, et qui, demain, passera peut-être des lois plus oppressives encore; car, il ne faut pas que les Anglo-catholiques se le dissimulent, l'opinion publique, en Angleterre, est hostile à la papauté, et la seule vue du papisme suffit pour la jeter dans des transports de rage et de fureur.

Mais, de l'autre côté, il y a aussi une armée, une armée grande déjà par le nombre, plus grande par le courage. Cette armée marche hardiment vers le catholicisme, sans trop se douter, ni du lieu, ni du jour où il lui sera donné de le rencontrer. Ce qu'elle a fait peut cependant lui inspirer confiance, en lui montrant ce qu'elle peut faire encore. Elle a, en effet, presque renouvelé la face de l'Angleterre chrétienne, dans la doctrine et dans le culte.

L'édifice dogmatique, qui avait été démoli par le rationalisme protestant, ou qui était tombé faute de défenseurs attentifs à en surveiller le dépérissement, a été reconstruit presque en entier; et aujourd'hui, il est plus facile de dire en quoi certaines fractions de l'anglicanisme diffèrent de l'Église romaine, que ce en quoi elles lui ressemblent. L'ordre a été mis dans cette espèce de Capharnaüm, qu'on appelle les *Homélies*, les *XXXIX Articles* et le *Livre de la commune prière*. Les lambeaux épars et quelquefois contradictoires ont été rapprochés; la patristique jadis méprisée est rentrée en faveur; ce n'est plus à la Bible seule qu'on demande la réponse suprême à toutes les difficultés, c'est au passé, c'est à l'histoire, à l'archéologie sacrée, à la liturgie; c'est, en

particulier, aux premiers siècles, à ces temps plus rapprochés des origines du christianisme, où les flots de la tradition moins troublés reportent plus facilement l'esprit et le cœur vers la véritable conception de l'Eglise chrétienne. On a étudié les six premiers siècles de l'Église avec une fiévreuse ardeur, et, dès lors, on a vu reparaître un à un tous les dogmes que le protestantisme des Calvin, des Knox, des Cranmer, des Ridley, des Latimer, etc., avait cherché à faire disparaître. L'existence d'une Église visible, l'institution des sacrements, la succession apostolique, la nécessité d'un culte extérieur, la présence réelle, le purgatoire, la pénitence, la confession, l'absolution sacramentelle, la communion des saints, le culte des reliques, le culte même de la Vierge[1], etc., sont des vérités reconnues, on ne peut pas dire, par tous les anglicans, mais, au moins, par la plus belle, la plus noble, la plus honnête portion de l'Église établie. Chaque année, depuis quarante ans, a amené un progrès et réalisé une conquête de l'esprit catholique sur l'esprit protestant[2].

Et pendant que le mouvement doctrinal, connu sous le nom de *Tractarianisme*, de *Puséisme*, d'*Anglo-catholicisme*, etc., s'accomplissait dans le domaine de la pensée religieuse, il s'en opérait un autre dans le culte extérieur, je veux dire, dans ce corps visible, palpable, que revêt le dogme, quand il doit s'affirmer devant tout un peuple; dans les cérémonies liturgiques, dans la disposition et l'ornementation des temples, dans la célébration des offices, dans l'observation des jours de fête ou de jeûne, surtout dans la récitation solennelle de la prière publique. Le caractère de sacrifice, que la *Sainte Communion* avait perdu dans le protestantisme, a été retrouvé, affirmé, enseigné; tous les usages catholiques ont été adoptés de nouveau, au point de rendre quelquefois méconnaissables les différences qui peuvent exister entre un temple protestant et une église catholique romaine. Autrefois, la distinction était radicale : la nudité du temple protestant, la froideur de son style, l'absence de toute ornementation, surtout des peintures et des sculptures, parlaient aux yeux et indiquaient suffisamment aux moins initiés dans quel endroit ils se trouvaient. Aujourd'hui, cette distinction s'efface : les temples des ritualistes anglais ont déjà recouvré leurs nefs et leurs ogives; les murs se sont couverts ou se couvrent de peintures; le *ministre* s'est transformé de

[1] Tous les journaux religieux contiennent fréquemment des articles sur ces divers points.

[2] Souvent ils analysent des ouvrages écrits *ex professo* sur ces questions, et il n'est pas rare d'y découvrir, ici ou là, quelque bonne pensée, détachée, comme une fleur, de quelque livre plus important sur ces matières.

nouveau en *prêtre;* la *table* est redevenue un *autel* avec ses gradins, sa croix, ses chandeliers, ses parements, son tabernacle, ses crédences; la *Sainte Communion*[1] se célèbre avec un accompagnement d'enfants de chœur, d'acolytes, de thuriféraires, de chantres, d'encensoirs et d'encensements, de diacres et de sous-diacres, d'ornements et de cérémonies, qui feraient facilement illusion à beaucoup de catholiques pieux et éclairés. L'auteur de ces lignes a assisté, plusieurs fois, aux offices des plus célèbres églises ritualistes de Londres, par exemple, de Saint-Alban (*Holborn Brooke Street*), et il a remarqué à peine quelques différences entre l'*Holy Communion* des ritualistes et la Sainte-Messe des catholiques, sauf, toutefois, la langue liturgique, qui, d'une part, est l'anglais, tandis que, de l'autre, c'est le latin. Les chants du *Kyrie*, du *Credo*, du *Gloria* sont souvent empruntés à la mélodie grégorienne ou à l'ancienne liturgie de Paris; les ressemblances sont telles que le catholique se sent presque chez lui; si quelqu'un ne savait pas l'anglais et s'il ignorait l'endroit où il se trouve, il croirait facilement assister à une messe catholique.

Les ritualistes ne croient pas seulement à la présence réelle; ils croient encore offrir un vrai sacrifice; ils prennent leur office de prêtre au sérieux[2], et leur temple est redevenu un lieu sacré.

A Saint-Alban (Holborn), sept lampes brûlent devant le tabernacle, et, sur le gradin supérieur de l'autel, on lit, en belles lettres gothiques, cette inscription, qu'on ne s'attendrait guère à trouver dans un temple protestant : « *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* — Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. »

Pendant les cérémonies, les enfants de chœur portent les soutanelles rouges et la cotta; les chantres sont en soutane noire et en surplis à larges manches; le ministre a, de plus, la bar-

[1] C'est ainsi que le *Common Prayer Book* appelle l'office qui répond à la messe romaine. Les protestants anglais ont une horreur incroyable pour le mot *mass;* ils se figurent que leur *Holy communion* diffère complétement de la messe, et ils considéreraient comme une injure de l'entendre appeler de ce nom. Aussi dans la dernière controverse, le grand reproche qu'on a adressé aux ritualistes a été de transformer les temples en *mass-houses* (*maisons à messe*) et d'y célébrer, suivant l'expression de M. d'Israéli, la *messe en mascarade*, *mass in masquerade.*

[2] Il va sans dire que nous ne soutenons nullement la validité des *Ordres anglicans.* La question est tranchée par l'Église. Nous n'aurions même pas fait cette observation, si des personnes ne nous avaient prié, en Angleterre, de détromper là-dessus l'opinion publique en France et de tenir en garde les personnes zélées qui pourraient quelquefois se laisser surprendre.

rette, et les dignitaires sont quelquefois revêtus du camail de chanoine.

Et ce n'est pas seulement dans une seule église de Londres que l'on trouve rétablis la plupart, du moins, les plus importantes des cérémonies du culte catholique, c'est dans de nombreuses églises de la capitale, dans les plus fréquentées, dans les plus connues. Le mouvement ritualiste s'est étendu partout dans l'intérieur du Royaume-Uni, et aujourd'hui, les églises qui ont adopté ces pratiques liturgiques, se comptent par centaines, nous dirions presque par milliers.

Est-il besoin d'ajouter, après cela, qu'il s'est produit un mouvement semblable dans la partie de l'industrie qui doit fournir au culte les objets nécessaires? Ce serait évidemment chose superflue : les journaux religieux, plus nombreux, en Angleterre, qu'ils ne le sont, à coup sûr, dans tout le reste du monde, sont couverts d'annonces de tout genre, et il suffit de parcourir ces annonces pour voir le progrès vraiment étonnant que l'esprit catholique a fait sur l'esprit protestant[1]. On y trouve des librairies entières qu'on croirait sorties de plumes catholiques, des livres d'heures et de prières, des traités de théologie ou d'histoire, des pamphlets ou des dissertations scientifiques, des apologies ou des traités de polémique, catholiques de fond, de pensée, de style, de procédé. Et tout cela sort néanmoins de plumes protestantes; tout cela est dû à des auteurs qui ne songent pas à devenir catholiques romains! On est même allé plus loin : on a traduit les vies des saints canonisés par l'Eglise romaine; les ouvrages ascétiques réputés les meilleurs parmi les romains, comme ceux de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de saint Charles Borromée, etc., sont déjà entrés, par des traductions, dans le courant du mouvement religieux et figurent entre les mains des *clergymen* ou des fidèles, suivant qu'ils s'adressent à tous les croyants indistinctement ou bien seulement à certaines classes de personnes.

Il semble donc qu'il y ait beaucoup à espérer de l'Angleterre et qu'on ne soit pas éloigné de voir des conversions s'opérer en masses, dans ce pays si éminemment religieux, au sein de ce peuple si bien fait pour être apôtre. Et cependant, nous sommes loin de tout dire, nous sommes même loin de tracer les lignes générales du tableau qu'il y aurait à esquisser, si nous voulions donner une idée de la physionomie religieuse de l'Angleterre contemporaine. Quelle

[1] Un livre, dénoncé aujourd'hui dans les chaires comme fortement entaché de papisme, les « *Hymns ancient and modern* », s'est vendu à près de deux millions d'exemplaires.

fécondité en associations de tout genre! Quelle ardeur pour attaquer et pour défendre ce qu'on croit être la vérité! Que de temps, d'efforts, d'argent dépensés pour les causes exclusivement religieuses! Quelle vie enfin que celle des Anglo-catholiques! On sent qu'il y a là une fibre puissante capable de soulever encore toute une nation, et que la religion est pour le peuple anglais, plus que pour d'autres, la question d'où dépendent son avenir et sa prospérité. On l'a, du reste, bien vu, il y a quelques mois à peine, quand le *Bill sur la meilleure administration du culte public* passait à la Chambre des lords et des communes. D'un bout de l'Angleterre à l'autre, la nation anglaise s'est levée : journaux, revues, assemblées pieuses, réunions publiques et privées, salons, tout nous a porté un écho de cette lutte ardente, comme le royaume-uni n'en avait pas vu depuis plus de cent ans.

VII

Après avoir exposé l'état et les tendances des divers partis religieux qui se partagent l'Église anglicane, il est aisé de montrer que nous n'assistons aujourd'hui qu'à une des phases de cette lutte, qui, depuis trois siècles, existe un peu partout, mais avec des caractères excessivement remarquables en Angleterre, entre la raison individuelle d'une part et la foi chrétienne de l'autre. Qu'on appelle la foi du nom de catholicisme, de romanisme, de ritualisme, de sacerdotalisme ou même de puséisme et de tractarianisme, cela ne fait rien à la chose en elle-même, c'est la foi, la croyance au surnaturel, à l'Église comme société divine, à la révélation et aux sacrements que toutes ces appellations nous cachent ou nous révèlent sous divers aspects. Que, d'autre part, on appelle la raison, des noms de rationalisme, d'évangélicalisme, de protestantisme, de calvinisme, de puritanisme, ce n'en est pas moins encore une seule et même chose conçue et présentée sous diverses transformations. C'est la raison humaine ne voulant aucun intermédiaire entre elle et Dieu, ou n'acceptant même de Dieu qu'autant que cela lui plait.

La lutte à laquelle nous assistons n'est donc pas nouvelle dans le fond, mais elle est très-nouvelle dans la forme, nous voulons dire dans les circonstances où elle se produit. Jusqu'ici, le catholicisme n'avait jamais pu se montrer en Angleterre, même sous les dehors les plus inoffensifs, sans soulever des colères et des orages ; sa seule apparition avait fait couler des torrents de sang, et jamais

la paix ne s'était faite que par sa quasi extinction. En sera-t-il de même aujourd'hui? Aujourd'hui le catholicisme s'affirme, chez les Anglais, non-seulement dans sa véritable forme, dans le romanisme, mais encore au sein même de l'Église anglicane par un retour frappant aux doctrines et aux pratiques des peuples catholiques. Et voilà pourquoi l'Angleterre toute entière s'émeut, voilà pourquoi le cri de guerre retentit dans tous les rangs du protestantisme. Le catholicisme semblait mort et il renaît; l'heure des combats a sonné de nouveau, les armées prennent position; déjà la lutte est engagée. Hier encore le protestantisme remportait, au moins en apparence, un premier avantage, en remportera-t-il un autre demain? Hier ce n'était qu'un engagement d'avant-postes. Les partis s'organisaient, les combattants se comptaient pour les batailles qui se livreront demain. Qui des deux triomphera? A qui sera la victoire définitive? L'Angleterre dira-t-elle toujours qu'elle veut demeurer protestante, c'est-à-dire tomber dans l'incrédulité, ou bien reconnaîtra-t-elle enfin qu'elle a suivi une fausse route et reprendra-t-elle les chemins qui mènent à la vérité et à la vie?

Ces questions, tout le monde se les pose, entre les souvenirs de la veille et les prévisions du lendemain. Nous ne nous permettrons pas d'y répondre d'avance, parce que nous savons que la Providence déjoue souvent les prévisions humaines; mais nous croyons cependant que le catholicisme peut, cette fois, accepter la lutte avec quelque espoir de vaincre; nous ne sommes plus au temps d'Élisabeth ou de Charles I[er]: les conditions où vivent les peuples sont profondément changées; ce qui était une force hier est devenu une faiblesse aujourd'hui, et c'est pourquoi nous osons dire du ritualisme anglais ce qu'on a dit quelquefois de situations plus désespérées; il est des causes qui ne sont jamais plus près d'être victorieuses que lorsqu'elles viennent d'être vaincues.

L'abbé MARTIN,
Chapelain de Sainte-Geneviève.

CORNEILLE INCONNU

II[1]

CORNEILLE PRÉCURSEUR ET MAITRE DE MOLIÈRE

I

Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre
Lyse, c'est un accord bientôt fait que le nôtre :
Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
Sème l'intelligence avant que de se voir,
. . . . , ...
. . . .
On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment :
Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément ;
Et sans s'inquiéter d'aucunes peurs frivoles
La foi semble courir au-devant des paroles :
La langue en peu de mots en explique beaucoup ;
Les yeux, plus éloquents, font tout voir tout d'un coup ;
Et de quoi qu'à l'envi tous les deux nous instruisent,
Le cœur en entend plus que tous les deux n'en disent.

Ces vers que nous avons oubliés et que l'on savait encore par cœur au dix-huitième siècle, sont tirés de *La Suite du Menteur*. Sauf quelques lettrés curieux, qui connaît aujourd'hui cette comédie? J'ai voulu tout d'abord détacher ce morceau agréable, jadis célèbre, sur la sympathie, pour donner un échantillon du style dans lequel la pièce est écrite. Corneille le préférait à celui du *Menteur*. Il nous semble que le poëte ne se trompait pas.

On se demande à quelle suite *le Menteur* peut se prêter. L'action

[1] Voir *le Correspondant* du 10 février 1875. — Les grands écrivains de la France : *Œuvres de P. Corneille*. Nouv. édit., par M. Ch. Marty-Laveaux. (Hachette.)

paraît terminée par la conclusion du mariage de Dorante et de Lucrèce. Le rideau n'a plus qu'à tomber sur ce dénouement. A quel propos se relèverait-il ? Nous avons compté sans l'humeur aventureuse du jeune gentilhomme. La gravité du mariage a effrayé sa légèreté. Faiblement épris d'ailleurs, il a reculé au dernier moment. Soudain il a disparu. Depuis deux ans on n'a pas eu de ses nouvelles. Son père est mort après avoir épousé Lucrèce, pour réparer en homme d'honneur la singulière incartade de Dorante. La veuve ne ménage pas trop l'héritage paternel, et le fidèle Cliton, au désespoir, est à la recherche de son maître, quand il apprend, par hasard, que celui-ci se trouve dans les prisons de Lyon. Il court aussitôt l'y rejoindre.

Oh ! rassurez-vous. Dorante n'a commis aucun méfait. Vous verrez comme il est corrigé et assagi. S'il est prisonnier en ce moment, c'est que sa générosité naturelle lui a joué un très-mauvais tour. Rencontrant aux portes de Lyon, deux cavaliers en train de ferrailler avec acharnement, il s'approchait dans l'intention de les séparer. lorsque l'un d'eux tombe mortellement atteint. Dorante quitte son cheval pour prodiguer des secours au mourant. Pendant ce temps le duelliste survivant, s'empare de la monture abandonnée, pique des deux

. . . . et mettant à couvert le coupable,
Le laisse auprès du mort faire le charitable.

La fin de l'aventure se devine et Dorante n'a pas de peine à l'expliquer.

Ce fut en cet état, les doigts de sang souillés,
Qu'au bruit de ce duel trois sergents éveillés,
Tous gonflés de l'espoir d'une bonne lippée,
Me découvrirent seul et la main à l'épée.
Lors, suivant du métier le serment solennel,
Mon argent fut pour eux le premier criminel ;
Et s'en étant saisis aux premières approches,
Ces Messieurs pour prison lui donnèrent leurs poches,
Et moi, non sans couleur, encor qu'injustement,
Je fus conduis par eux en cet appartement.

Voilà, j'espère, un récit bien circonstancié, auquel rien ne manque. Tous les détails y sont. C'est précisément d'où naît l'incrédulité du valet, accoutumé aux fameuses narrations mensongères, qui ont fait de son maître la fable de la capitale et le héros d'une comédie. Aussi, avec cette franchise narquoise que l'ancien théâtre accordait aux serviteurs, sans doute afin de rendre plus piquant le contraste avec la réalité, Cliton ne se gêne nullement pour faire entendre à Dorante qu'il n'est point convaincu par son récit. Le ma-

licieux personnage se hâte de lui apprendre que dans tout Paris chacun s'entretient encore de ses hâbleries. On ne saurait avoir une renommée plus étendue ni plus fâcheuse. C'est ainsi que se trouve amenée une scène très-originale, où Corneille, rendant compte lui-même du *Menteur*, fait avec infiniment de bonne grâce, sans le moindre embarras, les honneurs de son œuvre et du succès qu'elle a obtenu.

. . . . dans Paris, en langage commun
Dorante et le Menteur à présent ce n'est qu'un,
Et vous y possédez ce haut degré de gloire
Qu'en une comédie on a mis votre histoire.

DORANTE.

En une comédie?

CLITON.

Et si naïvement,
Que j'ai cru, la voyant, voir un enchantement.
On y voit un Dorante avec votre visage;
On le prendrait pour vous, il a votre air, votre âge,
Vos yeux, votre action, votre maigre embonpoint,
Et paraît, comme vous, adroit au dernier point.
Comme à l'événement, j'ai part à la peinture,
Après votre portrait on produit ma figure.
Le héros de la farce, un certain Jodelet,
Fait marcher après vous votre digne valet;
Il a jusqu'à mon nez et jusqu'à ma parole,
Et nous avons tous deux appris en même école :
C'est l'original même, il vaut ce que je vaux ;
Si quelque autre s'en mêle, on peut s'inscrire en faux,
Et tout autre que lui dans cette comédie,
N'en fera jamais voir qu'une fausse copie.
Pour Clarice et Lucrèce, elles en ont quelque air ;
Philiste avec Alcippe y vient vous accorder;
Votre feu père même est joué sous le masque.

DORANTE.

Cette pièce doit être et plaisante et fantasque.
Mais son nom?

CLITON.

Votre nom de guerre, *le Menteur*.

DORANTE.

Les vers en sont-ils bons? Fait-on cas de l'auteur?

CLITON.

La pièce a réussi, quoique faible de style,
Et d'un nouveau proverbe elle enrichit la ville;
De sorte qu'aujourd'hui presque en tous les quartiers
On dit, quand quelqu'un ment, qu'il revient de Poitiers.
Et pour moi, c'est bien pis, je n'ose plus paraître.
Ce maraud de farceur m'a fait si bien connaître,
Que les petits enfants, sitôt qu'on m'aperçoit,
Me courent dans la rue et me montrent au doigt;
Et chacun rit de voir les courtauds de boutique,

Grossissant à l'envi leur chienne de musique,
Se rompre le gosier, dans cette belle humeur,
A crier après moi : « Le valet du Menteur ! »
Vous en riez vous-même !

DORANTE.

Il faut bien que j'en rie.

L'histoire dramatique compte peu de chapitres d'une exactitude plus grande, d'une plus heureuse délicatesse de tour, plus brillamment présentés et enlevés. La verve du poëte applaudi s'y donne carrière ; son amour propre satisfait ne dépasse pas les limites d'une allégresse aimable et de bon ton.

Dorante est désormais averti. Il a reçu assez gaiement du reste, la leçon que lui ont attirée ses mensonges. Mais encore une fois, ce n'est plus le même homme. S'il lui arrive parfois de mentir, il obéit à des motifs excellents, honorables, non à la force de l'habitude, comme on pourrait le croire. La prêuve ne se fait pas attendre : On ouvre la porte de la prison. Quel est ce cavalier qui entre ? C'est Cléandre, le vrai coupable. Il était le rival, l'ennemi du mort. Cette présomption a suffi pour qu'on l'arrêtât. Le prévôt l'amène à Dorante. Celui-ci va l'examiner et déclarer s'il le reconnait. Dès le premier coup d'œil le doute n'est point permis. Mais Dorante sait que le combat fut loyal ; il a été témoin de la bravoure déployée par Cléandre ; ce n'est pas lui — dût le sacrifice de sa vie en être la conséquence — qui trahira ce vaillant gentilhomme. Il s'empresse donc d'affirmer au prévôt qu'il n'a jamais vu ce cavalier, et, avec un ressouvenir de son ancienne imaginative, il lui donne du meurtrier un signalement tout à fait fantastique. Est-ce là un mensonge qu'on puisse blâmer ? Dorante ne le pense pas, et, lorsque Cliton s'écrie avec l'accent du reproche.

Ne m'aviez-vous pas dit que vous ne mentiez plus ?

Son maître lui répond, non sans quelque apparence de raison :

J'ai vu sur son visage un noble caractère,
Qui me parlant pour lui m'a forcé de me taire,
Et d'une voix connue entre les gens de cœur
M'a dit qu en le perdant je me perdrais d'honneur :
J'ai cru devoir mentir pour sauver un brave homme.

Le ton s'élève, comme on le voit. La dignité morale apparaît. Nous sommes loin de l'écolier espiègle, de l'étudiant audacieux qui revenait de Poitiers pour mystifier tout le monde. Notre menteur, dans sa justification, a déjà la fierté cornélienne.

Cléandre est devenu son ami. On le deviendrait à moins. C'est un

personnage bizarre que ce Cléandre. Il veut que sa sœur, Mélisse, s'intéresse autant que lui au prisonnier. Sur sa recommandation, mieux que cela, sur son ordre, elle envoie à celui-ci par une suivante, Lyse, avec une lettre galamment affectueuse, les secours dont il peut avoir besoin. Une sympathie mutuelle se déclare. La liaison marche vite, plus vite même que le frère ne l'aurait voulu. Après le portrait de Mélisse, que la soubrette s'est laissé exprès dérober, c'est l'original qui, dans cette prison très-commode, où l'on entre et d'où l'on sort comme on veut, ne craint point de visiter le captif en se faisant passer sous le voile pour la sœur de Lyse. « Cette scène, dit Voltaire, qui goûtait beaucoup *La Suite du Menteur*, où Mélisse voilée vient voir si on lui rendra son portrait, devait être d'autant plus agréable que les femmes alors étaient en usage de porter un masque de velours, ou d'abaisser leurs coiffes quand elles sortaient à pied. »

Elle est encore charmante aujourd'hui, rien qu'à la lecture, et je suis persuadé qu'au théâtre, convenablement jouée, elle produirait sur un public délicat la meilleure impression. Dorante a reçu le coup de foudre. Il achève de gagner le cœur de Mélisse en refusant à Lyse de restituer le portrait de la belle inconnue.

Écoute, il n'est pour toi chose que je ne fisse,
Si je te nuis ici c'est avec grand regret;
Mais on aura mon cœur avant que ce portrait.
Va dire de ma part à celle qui t'envoie
Qu'il fait tout mon bonheur, qu'il fait toute ma joie;
Que rien n'approcherait de mon ravissement,
Si je le possédais de son consentement;
Qu'il est l'unique bien où mon espoir se fonde,
Qu'il est le seul trésor qui me soit cher au monde...

Lyse insiste et devient pressante. Dorante, qui se défend avec courtoisie, pourrait finir par se trouver embarrassé ; mais Mélisse, toujours déguisée, vient à son secours et le réconforte :

Souvent tout cet effort à ravoir un portrait
N'est que pour voir l'amour par l'état qu'on en fait.
C'est peut-être après tout le dessein de Madame :
Ma sœur, non plus que moi, ne lit pas dans son âme.
En ces occasions il fait bon hasarder,
Et de force ou de gré je saurais le garder.
Si vous l'aimez, Monsieur, croyez qu'en son courage
Elle vous aime assez pour vous laisser ce gage :
Ce serait vous traiter avec trop de rigueur
Puisque avant ce portrait on aura votre cœur;
Et je la trouverais d'une humeur bien étrange,

Si je ne lui faisais accepter cet échange.
Je l'entreprends pour vous et vous répondrai bien
Qu'elle aimera ce gage autant comme le sien.

La conclusion se devine aisément ; Dorante demeure plus ferme que jamais dans sa résistance, et Mélisse, touchée d'une fidélité si chevaleresque, découvre son incognito, trahit son secret en lui disant :

Ce portrait est à vous, vous l'avez su défendre,
Et de plus sur mon cœur vous pouvez tout prétendre ;
Mais par quelque motif que vous l'eussiez rendu,
L'un et l'autre à jamais était pour vous perdu.
Je retirais le cœur en retirant ce gage,
Et vous n'eussiez de moi jamais vu que l'image.
Voilà le vrai sujet de mon déguisement.
Pour ne rien hasarder, j'ai pris ce vêtement,
Pour entrer sans soupçon, pour en sortir de même,
Et ne me point montrer qu'ayant vu si l'on m'aime.

Évidemment nous sommes dans un monde, sur un terrain où la fantaisie domine. J'ai déjà fait remarquer que cette prison, où chacun trouve un si facile accès, est placée sous le régime d'une indulgence bien exceptionnelle. On relèverait sans peine d'autres invraisemblances. L'auteur n'a guère songé à les éviter. Il s'est au contraire accordé certaines licences auxquelles il paraissait avoir renoncé depuis *Clitandre* et *l'Illusion*. Tel acte (le deuxième) est coupé en tableaux comme un mélodrame de nos jours. Le lieu de l'action change plusieurs fois. On passe de la prison à la place Bellecour, puis de là, chez Cléandre. Le poëte se joue en une intrigue capricieuse, romanesque, où la passion vraie perce plus d'une fois sous les affectations à la mode, où le badinage élégant d'une galanterie passée dans les mœurs intellectuelles, n'arrête pas l'expression d'un sentiment plus élevé. Il lui aurait été facile de pousser la pièce au comique. Cela se voit dans l'excellente scène qui nous montre Cliton finissant par devenir un menteur émérite à force de vivre près de Dorante. De même, si le courant dramatique l'eût emporté dans l'esprit de l'auteur, l'heureux dénouement pouvait être retardé ou assombri au moyen de quelques circonstances accessoires. Corneille ne l'a point voulu. Il a entrepris de cheminer entre ciel et terre, traversant la réalité sans s'y établir, célébrant l'idéal mondain de son temps, non sans une pointe de réserve et de raillerie. Cette nuance très-particulière est admirablement marquée dans une conversation épisodique qui arrive immédiatement, au quatrième acte, après le beau morceau sur la sympathie. Lyse vient de citer un personnage de *l'Astrée*.

MÉLISSE.

Quoi! tu lis les romans?

LYSE.

Je puis bien lire *Astrée;*
Je suis de son village, et j'ai de bons garants
Qu'elle et son Céladon étaient de nos parents.

MÉLISSE.

Quelle preuve en as-tu?

LYSE.

Ce vieux saule, Madame,
Où chacun d'eux cachait ses lettres et sa flamme,
Quand le jaloux Sémire en fit un faux témoin;
Du pré de mon grand'père il fait encor le coin,
Et l'on m'a dit que c'est un infaillible signe
Que d'un si rare hymen je viens en droite ligne.
Vous ne m'en croyez pas?

MÉLISSE.

De vrai, c'est un grand point.

LYSE.

Aurais-je tant d'esprit si cela n'était point?
D'où viendrait cette adresse à faire vos messages
A jouer avec vous de si bons personnages,
Ce trésor de lumière et de vivacité...

La soubrette s'en fait un peu accroire, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Notons seulement, en sa forme plaisante ce mélange du naturel et du factice. Il nous semble avoir été accompli à merveille dans ces quelques vers. Le vieux saule du grand-père de Lyse, invoqué comme souvenir de Céladon, symbolise assez bien l'esprit demi-positif, demi-fantastique qui donne une physionomie si étrange et si attrayante à *la Suite du Menteur.* Cette œuvre singulière n'est pas sans analogie avec quelques-unes des brillantes fantaisies de Shakspeare et l'on y retrouve les principales qualités de Lope de Vega, dont Corneille en plus d'un endroit de sa comédie a imité, en l'appropriant au goût français, la jolie pièce, *Aimer sans savoir qui. La Suite du Menteur* devait être du goût d'Anne d'Autriche, très-éprise de ce qui lui rappelait la littérature espagnole et grande admiratrice de Corneille. Peut-être la vit-elle représenter. Louis XIII était mort au mois de mai 1643, mais nous savons par madame de Motteville que la reine n'avait pas renoncé, même au commencement de son veuvage, aux plaisirs qu'elle croyait innocents. « Elle allait à la comédie, nous dit sa dévouée confidente, à demi-cachée par une de nous qu'elle faisait asseoir auprès d'elle, dans une tribune où elle se mettait, ne voulant pas pendant son deuil paraître publiquement à la place qu'elle devait occuper dans un autre temps. Ce divertissement ne lui était pas désagréable. Corneille, cet illustre poëte de notre siècle, avait enrichi le théâtre de belles pièces dont

la morale pouvait servir de leçon à corriger le dérèglement des passions humaines ; et parmi les occupations vaines et dangereuses de la cour, celle-là du moins pouvait n'être pas des pires. »

La Suite du Menteur donnée en 1643[1], au théâtre du Marais, fut d'abord très-peu goûtée du public. Le titre était sans doute pour quelque chose dans cet insuccès. On s'attendait à voir reprendre l'action du *Menteur*, et l'on s'apprêtait à rire des nouveaux mensonges de Dorante. Au lieu de cela, on se trouva en face d'une comédie d'intrigue où, sauf dans un passage du premier acte et dans la scène finale, retranchée plus tard, il était à peine question de l'ancien *Menteur*. Dorante, guéri et transformé, plut moins (ce qui malheureusement n'est pas rare) que lorsqu'il était un parfait mauvais sujet. On lui sut mauvais gré de son trop de perfections et de vertus. Quoi qu'il en soit, il fallut retirer la pièce au bout de trois représentations, mais quatre ans après, les comédiens du Marais, toujours fidèles à Corneille, la reprirent bravement et elle obtint alors un très-vif succès. Voltaire dans son *Commentaire* parle avec grand éloge de *la Suite du Menteur*. Selon lui, moyennant quelques changements, on en ferait un chef-d'œuvre qui produirait au théâtre plus d'effet que *le Menteur* même. « Aucune comédie peut-être, dit avec raison M. Marty-Laveaux, ne mériterait davantage de devenir l'objet, au moins passager, d'une de ces intéressantes reprises que, depuis quelque temps, le Théâtre-Français a si à propos multipliées. En effet, si le plan et l'ordonnance laissent quelque chose à désirer, *la Suite du Menteur* n'en offre pas moins des rôles excellents, des scènes charmantes et des situations fort gaies. » A défaut de la Comédie Française, n'y a-t-il pas là de quoi tenter l'intelligent organisateur des Matinées littéraires. *La Suite du Menteur* serait un beau sujet pour la verve et l'érudition de quelque conférencier goûté du public ?

« J'ai fait *le Menteur*, écrivait Corneille, pour contenter les souhaits de beaucoup de personnes qui, suivant l'humeur des Français, aiment le changement, et après tant de poëmes graves, dont nos meilleures plumes ont enrichi la scène, m'ont demandé quelque chose de plus enjoué, qui ne servît qu'à les divertir... d'ailleurs étant obligé au genre comique de ma première réputation, je ne pouvais l'abandonner tout à fait, sans quelque espèce d'ingratitude. »

Il est fâcheux que le poëte se soit cru dégagé de ses liens et de ses devoirs envers la comédie par l'insuccès de *la Suite du Men-*

[1] Ou 1644, *Grammatici certant*. Répétons-le une fois pour toutes : rien n'est moins fixé, plus flottant que la chronologie du théâtre de Corneille.

teur. Corneille s'arrêtait tout d'abord devant l'échec. Cette âme fière, très-résolue au fond, avait des timidités extrêmes, des susceptibilités excessives. L'encouragement et même une certaine faveur lui étaient nécessaires. Cette démission si promptement donnée, inflexiblement maintenue, fut un malheur pour la scène française. Celle-ci serait entrée vingt ans plus tôt en possession de la véritable comédie. En dépit du préjugé qui le porta de plus en plus à considérer le genre tragique comme le seul auquel son génie le destinât réellement, Corneille avait eu, avait marqué dès le début des aptitudes comiques très-prononcées.

François de Neufchâteau citant à faux le *Bolœana*, prétend qu'un jour, Molière, dans un accès d'expansion, aurait avoué à Despréaux combien il était redevable au *Menteur*. « Lorqu'il parut j'avais bien l'envie d'écrire, mais j'étais incertain de ce que j'écrirais; mes idées étaient confuses : cet ouvrage vint les fixer... enfin sans *le Menteur*, j'aurais sans doute fait quelque pièce d'intrigue, *l'Étourdi*, *le Dépit amoureux*, mais peut-être n'aurais-je jamais fait *le Misanthrope*. » L'anecdote si ingénieuse, si plausible qu'elle soit, nous avait toujours paru douteuse. Elle a été réfutée à fond dans ces derniers temps par des esprits exacts et scrupuleux[1]. Ce qui subsiste incontestablement et ce que personne n'a jamais songé à nier, c'est la salutaire influence que Corneille dut exercer sur le génie naissant et croissant de Molière. Le jeune Poquelin, très-curieux et très-informé de tout ce qui avait trait au théâtre, ne manqua certainement pas de lire les éditions successivement publiées par Corneille (1644-1648) et que son grand-père maternel, le bonhomme Cressé, s'était à coup sûr procurées. Les premières comédies n'échappèrent point à son attention; il est impossible qu'il n'ait pas été frappé de la vivacité des dialogues, de la tendance élevée et franche du style, du coloris sincère de quelques tableaux.

Je n'hésite pas à croire que lorsqu'il écrivit *le Misanthrope*, il ne pensait plus guère à *la Veuve* parcourue autrefois d'un œil distrait. Il avait cependant rencontré dans cette dernière comédie un fragment de conversation bien fait pour lui donner l'idée et mieux que l'idée du célèbre entretien entre Alceste et Philinte. Un personnage, nommé justement Philiste, rencontre un sien ami et lui demande

. . . Que fais-tu si triste au milieu d'une rue?
Quelque penser fâcheux te servait d'entretien?

[1] *Examen critique d'une anecdote littéraire sur* le Menteur *de Corneille*, Rouen, 1865, par M. F. Bouquet. La démonstration est péremptoire et ne permet de conserver aucune illusion.

ALCIDON.

Je rêvais que le monde en l'âme ne vaut rien,
Du moins pour la plupart; que le siècle où nous sommes
A bien dissimuler met la vertu des hommes;
Qu'à peine quatre mots se peuvent échapper
Sans quelque double sens afin de nous tromper;
Et que souvent de bouche un dessein se propose,
Cependant que l'esprit songe à toute autre chose.

PHILISTE.

Et cela t'affligeait? Laissons courir le temps,
Et, malgré ses abus, vivons toujours contents.
Le monde est un chaos, et son désordre excède
Tout ce qu'on y voudrait apporter de remède.
N'ayons l'œil, cher ami, que sur nos actions;
Aussi bien, s'offenser de ses corruptions,
A des gens comme nous ce n'est qu'une folie.

N'avons-nous pas là en germe et, si j'ose risquer le mot, en herbe, les deux personnages du *Misanthrope ?* même une vague ressemblance des noms s'y rencontre. Philiste prélude à Philinte comme Alcidon annonce Alceste. Gardons-nous de pousser le jeu plus loin, mais n'oublions pas que ceci s'écrivait en 1633 et rendons justice à la netteté, à la fermeté du langage.

On peut aussi se figurer, sans trop de complaisance, que Molière prit plaisir à quelques-unes des scènes de *la Suivante.* Il y en a une notamment, qui est fort jolie. Cette suivante, Amarante, est en rivalité avec sa maîtresse nommée Daphnis. Celle-ci l'aperçoit causant avec Florame, le cavalier dont elles se disputent l'attention, et naturellement elle n'a rien de plus pressé que d'interrompre l'entretien en faisant sentir à la pauvre fille que ses actions et ses moments ne lui appartiennent pas.

Amarante, allez voir si dans la galerie
Ils ont bientôt tendu cette tapisserie :
Ces gens-là ne font rien si l'on n'a l'œil sur eux.

Tandis qu'Amarante s'acquitte de cette commission, Daphnis plaisante et tourmente Florame sur l'amour que, selon elle, il éprouve pour la suivante. Le sigisbé proteste de son mieux, et, profitant de l'absence d'Amarante, il s'engage dans un discours assez ampoulé qui doit, on le devine, se terminer par une déclaration en l'honneur de Daphnis. Au moment où il va nommer le rare et haut sujet pour lequel il se permet de soupirer, la beauté incomparable qui le charme, Amarante revient brusquement annoncer que

. . . . Tout est presque tendu.

DAPHNIS.

Vous n'avez auprès d'eux guère de temps perdu.

AMARANTE.
J'ai vu qu'ils l'employaient et je suis revenue.
DAPHNIS.
J'ai peur de m'enrhumer au froid qui continue,
Allez au cabinet me quérir un mouchoir :
J'en ai laissé les clefs autour de mon miroir;
Vous les trouverez là.
(*Amarante rentre et Daphnis continue.*)
J'ai cru que cette belle
Ne pouvait à propos se nommer devant elle,
Qui recevant par là quelque espèce d'affront,
En aurait eu soudain la rougeur sur le front.

Florame esquive la difficulté de son mieux. Il s'explique, se déclare, devient chaleureux, éloquent. Il en est aux serments lorsque Amarante reparaît.

. . . . . . Vos clefs ne sauraient se trouver.
DAPHNIS.
Faute d'un plus exquis, et comme par bravade,
Ceci servira donc de mouchoir de parade.
Enfin, ce cavalier que nous vîmes au bal,
Vous trouvez comme moi qu'il ne danse pas mal?
FLORAME.
Je ne le vis jamais mieux sur sa bonne mine.
DAPHNIS.
Il s'était si bien mis pour l'amour de Clarine.
(*A Amarante.*)
A propos de Clarine il m'était échappé
Qu'elle en a deux à moi d'un nouveau point coupé :
Allez, et dites-lui qu'elle me les renvoie.
AMARANTE.
Il est hors d'apparence aujourd'hui qu'on la voie :
Dès une heure au plus tard elle devait sortir.
DAPHNIS.
Son cocher n'est jamais si tôt prêt à partir;
Et d'ailleurs son logis n'est pas au bout du monde;
Vous perdrez peu de pas. Quoi qu'elle vous réponde,
Dites-lui nettement que je les veux avoir.
AMARANTE.
A vous les rapporter je ferai mon pouvoir.

Il est aisé de prévoir que le retour d'Amarante ne se fera pas attendre. Aussi Daphnis et Florame se décident à quitter les circonlocutions et à parler sans ambages.

FLORAME.
C'est à vous maintenant d'ordonner mon supplice,
Sûre que sa rigueur n'aura point d'injustice.
DAPHNIS.
Vous voyez qu'Amarante a pour vous de l'amour,
Et ne manquera pas d'être tôt de retour.

Bien que je pusse encore user de ma puissance,
Il vaut mieux ménager le temps de son absence.
Donc, pour n'en perdre point en discours superflus,
Je crois que vous m'aimez ; n'attendez rien de plus :
Florame, je suis fille et je dépends d'un père.

FLORAME.

Mais de votre côté que faut-il que j'espère?

DAPHNIS.

Si ma jalouse encor vous rencontrait ici,
Ce qu'elle a de soupçons serait trop éclairci :
Laissez-moi seule, allez.....

Florame s'est à peine éloigné qu'on voit de nouveau accourir Amarante. Son dépit éclate malgré la réserve qu'elle essaie de s'imposer. Une lutte d'épigrammes, puis de reproches assez caustiques s'engage entre les deux femmes. Ce n'est pas encore, j'en conviens, l'admirable duel de Célimène et d'Arsinoé, mais c'est déjà quelque chose de très-fin, de très-vrai, de très-humain. Corneille, qu'on nous représente perpétuellement comme absorbé dans ses méditations et monté sur des échasses, était un observateur délié, attentif à ce qui se passait autour de lui. Il avait étudié ses contemporaines. Les scènes de *la Suivante* font foi qu'il s'entendait à démêler et à peindre les malices, parfois cruelles, du manége féminin. Il n'est pas jusqu'aux détails de toilette qui ne soient mentionnés avec précision. Nous retrouverons le même soin dans *la Galerie du Palais*.

La condition et, comme on dirait aujourd'hui, la situation sociale d'Amarante est vaguement indiquée, à peine définie. C'est une énigme. Nous ne sommes pas en présence d'un type, et cependant nous avons affaire à une personnalité accentuée, vivante, qui a son cachet et son originalité. Autant qu'il est permis de conjecturer à une pareille distance, cette Amarante doit être un portrait. Elle répond exactement à ce qu'on nomme depuis une cinquantaine d'années dame ou demoiselle de compagnie. Ce personnage avec lequel les romans anglais nous ont familiarisés, que le dix-huitième siècle, en veine de sensibilité, ne dédaignait pas et auquel *le Marquis de Villemer* a donné ses grandes lettres de naturalisation dans notre littérature, est presque invariablement écarté de la scène au dix-septième siècle. L'emploi était tenu dans la société, comme il est facile de s'en convaincre en lisant les mémoires et les correspondances de l'époque, par des parentes pauvres, qui s'acquittaient avec beaucoup de dignité et de tact des délicates fonctions que leur confiaient les branches puissantes et fortunées de leur famille. Leur vie effacée et modeste ne se prêtait guère au relief théâtral. D'ailleurs l'opinion n'eût aucunement encouragé une tentative en ce

genre. Amarante reste donc une exception, d'autant plus digne de curiosité qu'elle nous permet d'entrevoir quelques-unes des difficultés et des épreuves auxquelles pouvait être soumise une demoiselle de compagnie dans une bonne maison de haute bourgeoisie ou de moyenne noblesse vers la fin du règne de Louis XIII[1].

On comprend que Corneille hésitât en traçant cette physionomie nouvelle. L'introduction des suivantes sur la scène était toute récente et due expressément à son initiative. L'année précédente, dans *la Galerie du Palais*, il avait proscrit la nourrice traditionnelle des antiques farces pour la remplacer par la jeune et espiègle figure de la suivante. Dans *l'Examen* de cette pièce, il se glorifie à juste titre de cette innovation. « Le personnage de nourrice, qui est de la vieille comédie, et que le manque d'actrices sur nos théâtres y avait conservé jusqu'alors, afin qu'un homme le pût représenter sous le masque, se trouve ici métamorphosé en celui de suivante, qu'une femme représente sur son visage. » L'acteur Alison excellait dans ces rôles de nourrice. Il s'y était peut-être fait applaudir dans *Mélite* et dans *la Veuve*. A partir de ce moment il dut y renoncer et se contenter de jouer les vieilles femmes ridicules. Son nom resta longtemps inséparable de toute personnification féminine poussée au grotesque. La servante de la perruquière dans *le Lutrin* s'appelle encore Alison[2].

Qui veut peindre la femme au théâtre comme dans le roman n'est pas obligé seulement de connaître les côtés durables, profonds, mystérieux de la nature humaine, il faut aussi que l'accidentel, le passager et, pour tout dire, la mode, soit l'objet de son observation, de son étude. L'homme à la rigueur peut se concevoir et s'analyser comme un être abstrait, indépendamment des questions de costume et de milieu ; la femme, presque jamais. Je parle bien entendu du genre familier en littérature, car il est évident qu'une Cornélie, une Camille ou une Chimène échappe à cette remarque et s'élève au-dessus du niveau moyen. Le poëte comique attentif à l'exactitude tout en désirant ne pas déplaire à ses modèles, ne doit rien ignorer de leurs habitudes, de leur manière

[1] Amarante, parlant de Daphnis dans une stance qu'on lira plus loin, a soin de dire :

Non que sur moi sa race ait aucun avantage.

Elle n'est donc à demi subalterne que par un fâcheux concours de circonstances, probablement par pauvreté.

[2] Lyse, dans *la Suite du Menteur*, est déjà une soubrette ; elle ouvre la voie aux Dorine, aux Martine, à tout un escadron spirituellement déluré, une des gaietés de l'ancien répertoire. Se souvenait-on que ces franc-parleuses, au verbe un peu éclatant, eussent été introduites sur notre scène par le grave Corneille ?

d'être, des courants mondains ou intellectuels qu'ils traversent. Molière a surtout placé les femmes de ses comédies dans l'atmosphère morale du moment précis qu'il a l'intention de saisir et de reproduire. Cathos et Madelon, madame d'Escarbagnas, Bélise et Philaminte reflètent, manifestent les folies à la mode dans le monde de l'esprit. Elles sont destinées à les rendre visibles et risibles. L'auteur des *Femmes savantes* est un si admirable, un si puissant idéaliste qu'il a trouvé moyen de faire voir le réel au travers de l'idéal. Corneille dans ses œuvres de jeunesse ne s'est pas élevé si haut, mais comme il eut tout d'abord dans son art l'instinct et le sentiment de la vie, il ne laissa point passer inaperçus, sans les noter et les fixer d'un trait aussi ferme que spirituel, certains éléments du caractère féminin, secondaires, il est vrai et dont cependant l'absence nuirait à la ressemblance du portrait entrepris. Ses héroïnes sont bien de leur temps. Elles en sont par le goût des compliments précieux, des fadeurs élégantes, de la pompeuse galanterie, du beau langage appliqué jusqu'aux plus petites choses, enfin elles en sont par le goût de la toilette. C'est là un côté que Molière, pressé d'atteindre à de grands et immortels résultats, a pu dédaigner, mais qu'on doit savoir gré à Corneille d'avoir reconnu et mis en lumière. Ajoutons que son observation ne demeure pas purement extérieure et qu'il s'entend, comme on le verra, à railler agréablement les travers d'esprit. Seulement, plus galant que le rude adversaire des *Précieuses*, c'est aux hommes, qu'en ce dernier cas, il adresse ses leçons.

Cette érudition spéciale de Corneille éclate en tout son luxe dans *la Galerie du Palais*, aux scènes qui se passent chez la lingère. Cette lingère est, ainsi que ses voisins, le libraire et le mercier, un personnage historique. On voit les trois boutiques dans une gravure d'Abraham Bosse représentant la galerie du Palais. Au bas de cette planche, qui est au plus tôt de 1637[1], se lisent les vers suivants qui prouvent que Corneille, en cette circonstance du moins, s'est amusé à calquer sur le vif un de ses originaux.

Tout ce que l'art humain a jamais inventé
Pour mieux charmer les sens par la galanterie,
Et tout ce qu'ont d'appas la grâce et la beauté
Se découvre à nos yeux dans cette galerie.

Ici les cavaliers les plus aventureux,
En lisant les romans s'animent à combattre,
Et de leur passion les amants langoureux
Flattent les mouvements par des vers de théâtre.

[1] Marty-Laveaux, *Notice sur* la Galerie du palais. — *Œuvres de Corneille*, t. II, dans *Les grands écrivains de la France*.

Ici faisant semblant d'acheter devant tous
Des gants, des éventails, du ruban, des dentelles,
Les adroits courtisans se donnent rendez-vous,
Et pour se faire aimer galantisent les belles.

Ici quelque lingère, à faute de succès
A vendre abondamment, de colère se pique
Contre les chicaneurs, qui, parlant de procès,
Empêchent les chalands d'aborder sa boutique.

Ainsi la lingère avait assez mauvaise réputation. On lui reprochait surtout d'être trop irascible. L'auteur de *la Galerie* n'a eu garde d'omettre ce trait. Mais voyons d'abord la marchande faire montre de ses aptitudes et de ses talents : une jeune fille de qualité, Hippolyte, accompagnée de sa suivante Florice, s'arrête devant l'étalage de la lingère, tandis que tout à côté, Dorimant, un amoureux bien appris, examine avec son écuyer, Cléante, quelques ouvrages à la devanture du libraire.

HIPPOLYTE.
Madame, montrez-nous quelques collets d'ouvrage.
LA LINGÈRE.
Je vous en vais montrer de toutes les façons.
DORIMANT, *au libraire.*
Ce visage vaut mieux que toutes vos chansons.
LA LINGÈRE, *à Hippolyte.*
Voilà du point d'esprit, de Gênes et d'Espagne.
HIPPOLYTE.
Ceci n'est guère bon qu'à des gens de campagne.
LA LINGÈRE.
Voyez bien : s'il en est deux pareils dans Paris...
HIPPOLYTE.
Ne les vantez point tant et dites-nous le prix.
LA LINGÈRE.
Quand vous aurez choisi.
HIPPOLYTE.
Que t'en semble, Florice?
FLORICE.
Ceux-là sont assez beaux, mais de mauvais service,
En moins de trois savons on ne les connaît plus.
HIPPOLYTE.
Celui-ci, qu'en dis-tu?
FLORICE.
L'ouvrage en est confus,
Bien que l'invention de près soit assez belle.
Voici bien votre fait, n'était que la dentelle
Est fort mal assortie avec le passement,
Cet autre n'a de beau que le couronnement.
LA LINGÈRE.
Si vous pouviez avoir deux jours de patience,
Il m'en vient, mais qui sont dans la même excellence.

FLORICE.

Il vaudrait mieux attendre.

HIPPOLYTE.

Eh bien! nous attendrons,
Dites-nous au plus tard quel jour nous reviendrons.

LA LINGÈRE.

Mercredi j'en attends de certaines nouvelles.
Cependant vous faut-il quelques autres dentelles.

HIPPOLYTE.

J'en ai ce qu'il m'en faut pour ma provision.

Voilà deux clientes d'assurées, car certainement nos mondaines reviendront. Florice, surtout, qui, malgré ses airs dédaigneux, est fort alléchée et se doute bien qu'avec une marchande aussi avisée, il y aura en cas de vente quelque bénéfice pour elle. Cette lingère, avouons-le, fait merveilleusement l'article. Que serait-ce si tout à l'heure nos deux promeneuses l'avaient entendue vanter la toile de soie!

De vrai, bien que d'abord on en vendît fort peu,
A présent Dieu nous aime, on y court comme au feu;
Je n'en saurais fournir autant qu'on m'en demande :
Elle sied mieux aussi que celle de Hollande,
Découvre moins le fard dont un visage est peint
Et donne, ce me semble, un plus grand lustre au teint.

Sa fortune serait déjà faite si malheureusement sa boutique n'était trop étroite. Elle s'en plaint amèrement à son voisin le libraire :

A peine y puis-je avoir deux chalands à la fois;
Je veux changer de place avant qu'il soit un mois;
J'aime mieux en payer le double et davantage,
Et voir ma marchandise en un bel étalage.

C'est là sa grande préoccupation. Elle n'entend pas raison sur ce chapitre. Aussi est-elle au plus mal avec le mercier, son autre voisin, dont les boites, à ce qu'elle prétend, viennent toujours envahir sa boutique. Celui-ci fait tout son possible pour l'apaiser. « On finira, lui dit-il, si elle crie de la sorte par la mettre dans une comédie. » Enfin voyant qu'elle n'écoute rien et, las de disputer, il se décide à lui parler net.

. . . . Après tout ce langage,
Ne me repoussez pas mes boîtes davantage.
Votre caquet m'enlève à tous coups mes chalands;
Vous vendez dix rabats contre moi deux galands[1].
Pour conserver la paix, depuis six mois j'endure
Sans vous en dire mot, sans le moindre murmure;
Et vous me harcelez et sans cause et sans fin.

[1] Nœuds de rubans.

Qu'une femme hargneuse est un mauvais voisin!
Nous n'apaiserons point cette humeur qui vous pique
Que par un entre-deux mis à votre boutique;
Alors, n'ayant plus rien ensemble à démêler,
Vous n'aurez plus aussi sur quoi me quereller.

LA LINGÈRE.

Justement.

La rusée et hardie commère se montrerait probablement moins laconique dans sa réponse, si elle n'apercevait à l'instant même Florice qui revient sans doute de la part de sa maîtresse. Notre marchande reprend aussitôt, sans transition, par un simple effet de la volonté ou de l'habitude, l'air aimable, un ton câlin, et ce qu'on pourrait appeler le sourire professionnel.

LA LINGÈRE.

De tout loin je vous ai reconnue.

FLORICE.

Vous vous doutez donc bien pourquoi je suis venue!
Les avez-vous reçus, ces points coupés nouveaux?

LA LINGÈRE.

Ils viennent d'arriver.

FLORICE.

Voyons donc les plus beaux.

LA LINGÈRE.

Eh bien! qu'en dites-vous?

FLORICE.

J'en suis toute ravie;
Et n'ai rien encore vu de pareil en ma vie.
Vous aurez notre argent, si l'on croit mon rapport.
Que celui-ci me semble et délicat et fort!
Que cet autre me plaît! que j'en aime l'ouvrage!
Montrez-m'en cependant quelqu'un à mon usage.

LA LINGÈRE.

Voici de quoi vous faire un assez beau collet.

FLORICE.

Je pense, en vérité, qu'il ne serait pas laid;
Que me coûtera-t-il?

LA LINGÈRE.

Allez, faites-moi vendre
Et pour l'amour de vous je n'en voudrai rien prendre;
Mais avisez alors à me récompenser.

FLORICE.

L'offre n'est pas mauvaise et vaut bien y penser.
Vous me verrez demain avecque ma maîtresse.

Florice n'est pas seule. Elle est accompagnée d'un personnage nommé Aronte qui, dans la liste placée au devant de la pièce, est qualifié *écuyer*. Il en est un peu de ces écuyers comme des suivantes dans le théâtre comique de Corneille. Leur fonction est loin

d'être nettement définie. Ils sont moins, beaucoup moins que des confidents, sans tomber toutefois dans un rang entièrement inférieur. Cet Aronte, qui a ses motifs pour se maintenir en bons termes avec Florice, veut lui faire un petit présent avant de quitter la Galerie, et jette un coup d'œil sur la boutique du mercier. Par malheur, celle-ci ne lui offre rien qui le séduise et il passe dédaigneusement. La lingère, nous l'avons vu, ne brille pas précisément par une humeur charitable. La déconvenue de son voisin la réjouit fort. Elle en triomphe indiscrètement, et la querelle, un instant interrompue, recommence.

Ainsi, faute d'avoir de bonne marchandise,
Des hommes comme vous perdent leur chalandise.

LE MERCIER.

Vous ne la perdez pas, vous, mais Dieu sait comment,
Du moins, si je vends peu, je vends loyalement,
Et je n'attire point avec une promesse,
De suivante qui m'aide à tromper sa maîtresse.

LA LINGÈRE.

Quand il faut dire tout, on s'entre-connaît bien ;
Chacun sait son métier, et... mais je ne dis rien.

LE MERCIER.

Vous ferez un grand coup si vous pouvez vous taire.

LA LINGÈRE.

Je ne réplique point à des gens en colère.

Nous ne sommes pas encore sortis de la galerie du Palais et nous avons à faire connaissance avec le libraire ; mais avant d'aller plus loin, je voudrais m'expliquer sur la valeur que j'attache aux quelques scènes dont on vient de lire des extraits. Il ne s'agit pas seulement de satisfaire une pure curiosité d'amateur en remettant au jour des fragments d'une œuvre oubliée. Comme évocation de mœurs sinon disparues au moins notablement transformées, comme information et document, ces scènes ont un intérêt spécial. L'historien des modes et des usages y peut recueillir des détails rares ou piquants. Ce n'est là, toutefois, qu'un petit côté des choses, qui, à lui seul, ne mériterait point d'arrêter la critique littéraire. Les parties épisodiques de *la Galerie du Palais* nous ont paru intéressantes et dignes d'être rappelées parce qu'elles attestent chez Corneille des qualités auxquelles il n'a pas accordé plus tard tout leur développement, mais dont l'existence vaut qu'on la constate et ne saurait être niée. Le goût et la faculté de l'observation, le sentiment pénétrant de la réalité, l'art de l'interpréter, de la rendre sans trivialité, avec bonne humeur, une grâce badine et une souriante finesse ne sont point des mérites ordinaires, et ces mérites, le jeune auteur les possédait déjà, cinq ans à peine après ses

débuts. Il comprenait fort bien que si la connaissance des passions et des caractères est indispensable au poëte dramatique, l'étude du milieu où agissent ces caractères, où luttent ces passions s'impose aussi comme une nécessité impérieuse. Les contemporains ne s'y trompèrent pas et lui en surent gré. De toutes les pièces qu'il fit représenter avant *le Cid*, c'est *la Galerie du Palais* qui obtint le succès le plus considérable. « De six comédies qui me sont échappées, écrit l'auteur dans sa dédicace à madame de Liancour, si celle-ci n'est la meilleure, c'est la plus heureuse. » Il est probable que l'exhibition, comme nous dirions aujourd'hui, des marchands de la Galerie, fidèlement copiés dans leur caractère, leur langage, peut-être même leur costume, ne nuisit point à la réussite. Les scènes de la lingère et du mercier avaient une légère tournure aristophanesque qui ne devait pas déplaire à la malice de nos aïeux. Je ne sais si l'on tolèrerait de nos jours une liberté semblable. Le théâtre conservait de ses origines populaires une franchise satirique contre laquelle les mœurs ne s'élevaient point. Être mis dans la comédie ne semblait pas un châtiment excessif, un mauvais procédé duquel on dût s'offenser outre mesure. Dans le cas particulier qui nous occupe, il est très-permis de penser que les marchands de la Galerie ne furent nullement fâchés d'une publicité qui constituait pour eux, selon le jargon actuel, la meilleure des réclames. Si la pièce fut jouée en province, on y courut sans doute avec cet empressement qu'excitent toujours les spectacles où il est question de Paris. Les Rouennais surtout durent prendre un plaisir extrême à voir les Parisiens un peu drapés par un de leurs compatriotes, naguère encore si inconnu dans la capitale du royaume. Et justement, il n'y a pas jusqu'à ses étonnements de provincial, jusqu'à sa fraîcheur d'impression, servie par le solide bon sens du terroir, qui n'aient en cette circonstance favorisé le génie de Corneille. Placé près des choses, on ne les voit plus, à force de les avoir vues. Celui qui vient du dehors, au contraire, en est vivement frappé, et son émotion est presque toujours communicative. C'est ainsi qu'un Normand força les Parisiens à regarder ce que, dans leur distraction, ils n'apercevaient plus. Il ne le fit pas sans en prendre quelque avantage au nom de sa province et sans s'adresser quelques douceurs, très-voilées il est vrai. *Je te prends sur le livre*, est le premier mot de Lysandre à Dorimant lorsqu'il le rencontre à l'étalage du libraire.

DORIMANT.
Eh bien! qu'en veux-tu dire?
Tant d'excellents esprits qui se mêlent d'écrire,
Valent bien qu'on leur donne une heure de loisir.

LYSANDRE.

Y trouves-tu toujours une heure de plaisir ?
Beaucoup font bien des vers, et peu la comédie.

DORIMANT.

Ton goût, je m'en assure, est pour la Normandie.

Voilà la dette acquittée envers le patriotisme local. Quant à l'allusion personnelle, elle est tellement enveloppée qu'elle a échappé même à la perspicacité si rarement en défaut de M. Marty-Laveaux. Le libraire présente un livre ouvert à Dorimant en lui recommandant un passage qui fait grand bruit :

Considérez ce trait, on le trouve divin.

DORIMANT.

Il n'est pas mal traduit du cavalier Marin,
Sa veine[1], au demeurant, me semble assez hardie.

LE LIBRAIRE.

Ce fut son coup d'essai que cette comédie.

DORIMANT.

Cela n'est pas tant mal pour un commencement;
La plupart de ses vers coulent fort doucement :
Qu'il a de mignardise à décrire un visage!

Corneille, en écrivant ces vers, a pensé à *Mélite*, où ne manquent pas les imitations du cavalier Marin, et si, par un ou deux détails, il a cherché à dépayser le spectateur, le mouvement de la phrase indique bien que ces mots de *coup d'essai* et de *commencement* s'appliquent à sa première comédie.

Cette scène chez le libraire ne pouvait demeurer dans les termes de vérité prosaïque qui convenaient aux épisodes précédents. C'est l'art qui est ici en jeu et en cause. Comment le poëte ne se passionnerait-il pas? La conversation tombe entre Lysandre et Dorimant sur les fausses couleurs, les procédés factices employés par la poésie contemporaine pour exprimer et célébrer l'amour. Lysandre se montre d'une extrême sévérité.

... Je n'ai jamais vu de cervelles bien faites
Qui traitassent l'amour à la façon des poëtes.
C'est tout un autre jeu. Le style d'un sonnet
Est fort extravagant dedans un cabinet;
Il y faut bien louer la beauté qu'on adore
Sans mépriser Vénus, sans médire de Flore,
Sans que l'éclat des lis, des roses, d'un beau jour,
Ait rien à démêler avecque notre amour.
O pauvre comédie, objet de tant de veines,
Si tu n'es qu'un portrait des actions humaines,
On te tire souvent sur un original
A qui, pour dire vrai, tu ressembles fort mal.

[1] La veine de l'auteur.

Ces vers se récitaient sur une scène parisienne trente-deux ans avant la représentation du *Misanthrope*. On n'a pas fait remarquer assez — et nous y devons insister — combien, au point de vue du bon goût, de la justesse, de la sincérité dans l'expression, Corneille, auteur comique, a indiqué et préparé la voie où Molière devait s'avancer en maître. Il fut le premier à railler la préciosité, l'exagération, à recommander la simplicité, le naturel. On ne s'affranchit jamais complétement des travers de l'époque où l'on vit, et, selon le mot spirituel du moraliste, lorsqu'on n'est pas de son temps jusqu'au genou, on ne peut guère éviter d'en être au moins jusqu'au talon. Rester naturel à côté et en dépit de Scudéry, de Mairet, du grand Armand, c'était difficile, héroïque même. Si l'auteur de *la Galerie* n'y réussit pas toujours, ce fut son incessante préoccupation. Boileau n'était pas encore là pour vous morigéner de sa voix magistrale ou vous applaudir au moment décisif. Le public lettré, qui raffolait des littératures italienne et espagnole, adorait les *concetti*, les pointes, les traits équivoques ou bizarres. Le discours de Lysandre dans *la Galerie du Palais* est une protestation ingénieusement éloquente contre cette fâcheuse tendance. A sa manière, il devance Alceste, et l'on croirait entendre déjà les plaisanteries victorieuses qui battent en brèche le Sonnet d'Oronte.

> Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Nous nous défions des formules pompeuses dont on use trop volontiers aujourd'hui; pourtant nous croyons pouvoir dire, sans manquer à la vérité la plus rigoureuse, qu'en maint endroit de ses comédies de jeunesse Corneille a été le précurseur direct et immédiat de Molière. Cette haine vigoureuse du faux bel esprit, du langage amphigourique et entortillé, qui inspire l'auteur des *Précieuses ridicules* et des *Femmes savantes*, nous la voyons éclater dès *Mélite*, *la Veuve*, *la Galerie du Palais*. Dans l'ordre intellectuel et moral, Corneille et Molière sont de la même famille plus qu'on ne le pense. Leur production, si différente en apparence, a de secrètes et intimes conformités. On comprend que plus tard, lorsqu'ils se rencontrèrent, une amitié, demeurée solide et féconde, malgré quelques légers nuages, se soit établie entre eux et qu'elle ait abouti à une collaboration d'où sortit une œuvre ravissante, *Psyché*.

Cette réserve, cette sagesse de Corneille qui le maintient dans les limites du tact mondain et de la droite raison est d'autant plus méritoire qu'il sentait en lui une puissance de verve à laquelle tout autre, moins scrupuleux ou moins ferme, aurait eu la tentation de s'abandonner. C'eût été un jeu pour lui, s'il y avait pris plaisir, de

faire pâlir Cyrano de Bergerac. On en peut juger par l'étrange et souvent étincelante fantaisie de *l'Illusion*. La magie, employée comme moyen scénique, comme une ressource qui, supprimant les distances, permet de suivre une action accomplie au loin, devait beaucoup agir sur l'imagination des spectateurs, très-crédules encore et très-enfants sous ce rapport. Le mélodrame moderne ne s'est pas refusé cette facilité, et l'on se souvient de l'effet que produisait dans *les Frères Corses*, de Dumas, un phénomène de double vue rendu sensible sur le théâtre. L'auteur du dix-septième siècle songeait à faire rire et non à faire frissonner. Il a donc appuyé de préférence sur le côté comique et s'est attaché à développer le rôle de Matamore. L'entreprise est toujours délicate de toucher à un type avec lequel tout le monde est familier et dont les exemplaires sont partout répandus. On risque d'être incolore ou de tomber dans la charge. Au dire des contemporains, meilleurs juges que nous sur ce chapitre, puisqu'ils avaient les termes de comparaison sous les yeux, Corneille a tourné l'écueil avec beaucoup d'habileté. Son Matamore est charmant. Un malicieux sourire corrige l'excès des rodomontades et empêche l'esprit de se révolter. Comment ne serait-on pas désarmé lorsqu'on entend Matamore, menacé par son valet Clindor, devenu fanfaron à son école, s'écrier :

Cadédiou ! ce coquin a marché dans mon ombre ;
Il s'est fait tout vaillant d'avoir suivi mes pas :
S'il avait du respect, j'en voudrais faire cas.

Il devait aussi être difficile de garder le sérieux lorsque Matamore caché quatre jours dans un grenier, finissait, sous l'aiguillon de la faim, par quitter les fagots sous lesquels il s'était blotti. L'héroïne de la pièce et sa suivante, qui l'aperçoivent se glissant le long des murs, l'interrogent de manière à le confondre et à ne lui laisser aucun faux fuyant :

ISABELLE.
Vous avez demeuré là-dedans quatre jours ?
MATAMORE.
Quatre jours.
ISABELLE.
Et vécu ?
MATAMORE.
De nectar, d'ambroisie.
LYSE.
Je crois que cette viande aisément rassasie ?
MATAMORE.
Aucunement.
ISABELLE.
Enfin vous étiez descendu...

MATAMORE.
Pour faire qu'un amant en vos bras fût rendu,
Pour rompre sa prison, en fracasser les portes,
Et briser en morceaux ses chaînes les plus fortes.
LYSE.
Avouez franchement que pressé de la faim,
Vous veniez bien plutôt faire la guerre au pain.
MATAMORE
L'un et l'autre parbleu ! cette ambrosie est fade :
J'en eus au bout d'un jour l'estomac tout malade.
C'est un mets délicat et de peu de soutien
A moins que d'être un dieu l'on n'en vivrait pas bien.

L'humilité, cela va de soi, ne convient pas à Matamore. C'est dans l'invective et la menace, dans l'étalage surtout des terribles, des irrésistibles moyens d'action dont il dispose que sa langue se donne carrière. Rien ne l'arrête dans l'énumération de ce qu'il se sent capable d'accomplir. On en pourra juger par la tirade suivante. Géronte, père d'Isabelle, a défendu à Matamore, qui en est fort épris, de continuer ses démarches auprès de la demoiselle et de franchir le seuil de sa maison, sinon ses valets y mettront bon ordre. Quand l'incommode vieillard s'est retiré, Matamore laisse éclater sa fureur devant son laquais Clindor :

Ah ! visible démon, vieux spectre décharné,
Vrai suppôt de Satan, médaille de damné,
Tu m'oses donc bannir et même avec menaces
Moi de qui tous les rois briguent les bonnes grâces ?
CLINDOR.
Tandis qu'il est dehors, allez, dès aujourd'hui,
Causer de vos amours et vous moquer de lui.
MATAMORE.
Cadédiou ! ses valets feraient quelque insolence.
CLINDOR.
Ce fer a trop de quoi dompter leur violence.
MATAMORE.
Oui, mais les feux qu'il jette en sortant de prison
Auraient en un moment embrasé la maison,
Dévoré tout à l'heure ardoises et gouttières,
Faîtes, lattes, chevrons, montants, courbes, filières,
Entretoises, sommiers, colonnes, soliveaux,
Parnes, soles, appuis, jambages, traveteaux,
Portes, grilles, verrous, serrures, tuiles, pierre,
Plomb, fer, plâtre, ciment, peinture, marbre, verre,
Caves, puits, cours, perrons, salles, chambres, greniers,
Offices, cabinets, terrasses, escaliers,
Juge un peu quel désordre aux yeux de ma charmeuse !

Le tour de force ne consiste pas dans les prouesses imaginaires de Matamore, dans l'effroyable embrasement que doit produire le

simple reflet de son épée, il réside tout entier dans la merveilleuse précision du poëte qui s'abandonne à la verve la plus brillante sans cesser d'être parfaitement exact. C'est une gageure d'homme d'esprit, menée à bien et vaillamment gagnée par un homme de talent. *Ici le lion a ri*, disaient les Grecs en notant de souvenir certains passages de Démosthènes. Nous aussi nous pourrions dire : Ici le grand Corneille, au lendemain de *Médée*, la veille du *Cid*, s'est diverti une dernière fois dans un éclat de rire homérique dépassant de mille coudées les Cyrano et les Scarron, en cette tirade magistrale qui rappelle par l'exactitude des termes comme par la richesse du vocabulaire, les bouffonnes énumérations de Rabelais. *Le Menteur*, *la Suite du Menteur* sont d'une gaieté moins vibrante, mieux équilibrée. *L'Illusion* est une débauche de jeunesse, une orgie de comique et même de burlesque, mais c'est la passade d'un titan qui s'égaie avant de soulever les montagnes. Un souffle vivifiant, presque grandiose, circule dans cette pièce et l'empêche de se refroidir entièrement, malgré la distance qui nous en sépare. Remise au théâtre, il y a quelques années, elle a intéressé, captivé le public, grâce au jeu d'un comédien éminent[1]. Elle ne constitue cependant qu'une exception dans la manière comique de Corneille, et il eût été profondément regrettable de le voir se lancer dans cette direction, très en faveur alors, et pour laquelle son génie n'était assurément point fait. Quelle que soit la variété des aptitudes (et rien n'est plus légitime que de l'affirmer) une tendance dominante relie toujours entre elles et caractérise les diverses forces intellectuelles. Cette tendance, chez Corneille, n'était pas la veine comique. Il avait les qualités qui permettent de traiter la comédie avec talent, avec succès : le naturel du style, la gaieté de l'esprit, l'habitude de l'observation. Toutefois, il était né pour se mouvoir dans une sphère plus pure et plus haute. L'étude et la peinture du sentiment l'appelaient.

II

LES AMOURS DE CORNEILLE.

Depuis que l'impartiale et ferme administration de Henri IV avait rendu quelque sécurité aux existences, quelque repos et quelque liberté aux intelligences, depuis que la société avait pu se reconstituer et essayer de se sentir vivre, une littérature dont l'inspiration était la galanterie éthérée dans ce qu'elle a de plus chevaleresque et de plus raffiné, dont le chef-d'œuvre, *l'Astrée*, trouve encore de

[1] M. Got.

nos jours des admirateurs éclairés, régnait presque sans partage dans les châteaux, dans les hôtels de la noblesse, d'où elle allait se répandre dans le monde des parlementaires et jusqu'aux cercles de la petite bourgeoisie. Dans ces milieux cultivés on discutait avec délicatesse, on débattait parfois avec passion les thèmes éternels sur lesquels roulent les entretiens des jeunes hommes et des jeunes femmes : l'amour et le mariage.

L'écueil de ces conversations était la subtilité. Corneille les transportant au théâtre leur donna du premier coup le mouvement et la lumière. C'est là, je crois, ce qui fit le succès inouï de *Mélite*. On y parlait avec une convenance relative et qui devait s'accentuer plus tard, avec une ingénuité spirituelle de tout ce qui faisait l'objet des entretiens journaliers dans les salons d'alors. C'était plaisir pour tout le monde d'entendre l'amoureux Eraste plaider en l'honneur de Mélite la cause du mariage contre le sceptique et volage *Tircis* :

Malgré tes sentiments, il me faut accorder
Que le souverain bien n'est qu'à la posséder.
Le jour qu'elle naquit, Vénus, bien qu'immortelle,
Pensa mourir de honte en la voyant si belle;
Les Grâces, à l'envi, descendirent des cieux...
. . . .

TIRCIS.

Tu le prends d'un haut ton, et je crois qu'au besoin
Ce discours emphatique irait encor bien loin.
Pauvre amant, je te plains, qui ne sais pas encore
Que bien qu'une beauté mérite qu'on l'adore,
Pour en perdre le goût on n'a qu'à l'épouser.
Un bien qui nous est dû se fait si peu priser,
Qu'une femme fût-elle entre toutes choisie,
On en voit en six mois passer la fantaisie.
Tel au bout de ce temps n'en voit plus la beauté
Qu'avec un esprit sombre, inquiet, agité ;
Au premier qui lui parle ou jette l'œil sur elle,
Mille sottes frayeurs lui brouillent la cervelle...
. . . .

ÉRASTE.

Ces caprices honteux et ces chimères vaines,
Ne sauraient ébranler des cervelles bien saines,
Et quiconque a su prendre une fille d'honneur,
N'a point à redouter l'appât d'un suborneur.

TIRCIS.

Peut-être dis-tu vrai, mais ce choix difficile,
Assez et trop souvent trompe le plus habile,
Et l'hymen de soi-même est un si lourd fardeau,
Qu'il faut l'appréhender à l'égal du tombeau.
S'attacher pour jamais aux côtés d'une femme!
Perdre pour des enfants le repos de son âme!

Voir leur nombre importun remplir une maison !
Ah ! qu'on aime ce joug avec peu de raison !

Eraste ne se tient pas pour battu. Il porte la guerre sur les terres de son antagoniste et lui pousse un argument *ad hominem*.

. . . . Tôt ou tard on s'y brûle;
Pour libertin qu'on soit, on s'y trouve attrapé :
Toi-même qui fais tant le cheval échappé,
Nous te verrons un jour songer au mariage.

L'irrévérencieux Tircis n'en disconvient pas, mais il proteste contre les conséquences que songe à tirer son interlocuteur. S'il lui arrive de se marier, comme la chose est fort possible, ce ne sera point par amour, par entraînement pour la jeunesse ou la beauté, mais simplement par prudence sociale, et, tranchons le mot, si vilain qu'il soit, par intérêt. Écoutons ses raisons, car il n'en manque pas, et il les déduit avec autant d'habileté que d'aplomb.

Si Doris me voulait, toute laide qu'elle est,
Je l'estimerais plus qu'Aminte et qu'Hippolyte;
Son revenu chez moi tiendrait lieu de mérite :
C'est comme il faut aimer. L'abondance des biens
Pour l'amour conjugal a de puissants liens :
La beauté, les attraits, l'esprit, la bonne mine
Échauffent bien le cœur, mais non pas la cuisine;
Et l'hymen qui succède à ces folles amours,
Après quelques douceurs a bien de mauvais jours...
. . . .
L'argent dans le ménage a certaine splendeur
Qui donne un teint d'éclat à la même laideur;
Et tu ne peux trouver de si douces caresses
Dont le goût dure autant que celui des richesses.

Après de pareils vers, on peut dire que le langage de la comédie est trouvé. Il ne s'en faisait nulle part alors de semblables ni même d'approchants, et l'auteur n'avait pas atteint sa vingt-quatrième année. C'était une véritable révélation. Ainsi se comprend et se justifie la vogue de *Mélite*. Mais il y eut mieux que vogue. L'influence fut sérieuse, durable. On en suivrait aisément les traces jusque sous Louis XIV. Despréaux avait certainement lu la scène entre Eraste et Tircis, et il s'en est ressouvenu dans *la Satire des Femmes*. Le vers célèbre

L'or même à la laideur donne un teint de beauté,

n'est qu'une réminiscence des vers de *Mélite :*

L'argent dans le ménage a certaine splendeur,
Qui donne un teint d'éclat à la même laideur.

Le dissentiment entre l'argent et l'amour était aussi vif à cette époque qu'à la nôtre. On n'était, malgré l'étalage des grands sentiments chevaleresques, ni moins prudent ni moins calculateur qu'on ne l'est aujourd'hui. La question d'intérêt tient donc une place assez considérable dans le théâtre comique de Corneille.

> Considérez, mon fils, quel heur, quel avantage,
> L'affaire qui se traite apporte à votre sœur.
> Le bien est en ce siècle une grande douceur,
> Étant riche on est tout. . . . .

dit dans *la Veuve* un père de famille en train de sermonner son fils. Les stances qui terminent *la Suivante* ne sont pas moins significatives. Cette Amarante que nous avons vue lutter contre la riche Daphnis, et tenter de lui enlever le cœur de Florame, n'a pas réussi dans son entreprise. Malgré bien des ruses et des malices, elle a été vaincue, et le mariage des deux amants va s'accomplir en dépit de ses efforts. Avant de prendre congé du spectateur, elle exhale son mécontentement et se plaint de son infidèle avec une naïveté qui ne laisse pas d'être touchante :

> Daphnis me le ravit, non par son beau visage,
> Non par son bel esprit ou ses doux entretiens,
> Non que sur moi sa race ait aucun avantage,
> Mais par le seul éclat qui sort d'un peu de biens.
>
> Filles que la nature a si bien partagées,
> Vous devez présumer fort peu de vos attraits :
> Quelques charmants qu'ils soient, vous êtes négligées,
> A moins que la fortune en rehausse les traits.

L'aveu est franc. Il nous transporte en pleine réalité. Parmi les confidentes ou suivantes qui accompagnaient les grandes dames au théâtre, plus d'une a dû prendre secrètement sa part des regrets d'Amarante. Corneille, serrant de près cette fois la vérité morale, n'a pas cru pouvoir atténuer l'expression. Il a pensé que cette mélancolique protestation de la pauvreté froissée aurait plus de force dans sa sécheresse un peu crue. Tout entier d'ailleurs au soin de la sincérité dans le langage, pour laquelle il avait un véritable culte, le poëte ne cesse dans ses comédies de faire la guerre à ces phrases affectées que l'on puise dans les romans de boudoir ou de ruelles. Ennemi déclaré de ce que Montaigne appelait une suffisance pure livresque, il bannit du discours ces réminiscences de lecture. Son Tircis dans *Mélite* se moque de lui-même lorsqu'il soutient que pour plaire aux dames,

> Il faut feindre des maux, demander guérison,
> Donner sur le phébus, promettre des miracles,
> Jurer qu'on brisera toutes sortes d'obstacles..

La raillerie n'est pas moins forte lorsque dans *la Veuve*, Géron, pour excuser le langage emphatique et quelque peu ridicule de son ami Florange, ne trouve rien de mieux que de rejeter la faute sur ses lectures habituelles.

Madame, je vous jure, il pèche innocemment,
Et, s'il savait mieux dire, il dirait autrement.
C'est un homme tout neuf : que voulez-vous qu'il fasse ?
Il dit ce qu'il a lu. . . . .

Ce n'était point ainsi que Corneille voulait qu'on parlât, et joignant l'exemple au précepte, il créait au sentiment une langue qui allait étonner l'Europe dans *le Cid*, mais qui déjà est surprenante de flexibilité, de chaleur, de grâce, dans *la Galerie du Palais*. Que la célébrité est capricieuse ! Comment ces vers sur l'amour, qui n'ont pu passer inaperçus des contemporains, ne sont-ils pas devenus populaires ? Là, comme ailleurs, *habent sua fata*... Donnons-nous au moins le plaisir de les lire ensemble.

A la première vue, un objet qui nous plaît,
N'inspire qu'un désir de savoir quel il est.
On en veut aussitôt apprendre davantage,
Voir si son entretien répond à son visage,
S'il est civil ou rude, importun ou charmeur,
Éprouver son esprit, connaître son humeur :
De là cet examen se tourne en complaisance ;
On cherche si souvent le bien de sa présence
Qu'on en fait habitude, et qu'au point d'en sortir
Quelque regret commence à se faire sentir.
On revient tout rêveur, et notre âme blessée,
Sans prendre garde à rien, cajole sa pensée,
Ayant rêvé le jour, la nuit, à tout propos,
On sent je ne sais quoi qui trouble le repos ;
Un sommeil inquiet sur de confus nuages,
Élève incessamment de flatteuses images,
Et sur leur vain rapport fait naître des souhaits,
Que le réveil admire et ne dédit jamais.

Le poëte avait gardé de ces vers un bon souvenir, puisque près de quarante ans plus tard, il en reproduisit quelques-uns dans *Pulchérie* en les modifiant légèrement. C'est Justine, la fille de Martian, qui parle et qui confie à son père les sentiments qu'elle commence à éprouver.

Qu'on rêve avec plaisir, quand notre âme blessée,
Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée !
Vous le savez, Seigneur, et comme à tout propos,
Un doux je ne sais quoi trouble notre repos :
Un sommeil inquiet sur de confus nuages,

Élève incessamment de flatteuses images,
Et sur leur vain rapport fait naître des souhaits,
Que le réveil admire et ne dédit jamais.

Le rapprochement est assez curieux, mais il aurait peu d'importance s'il ne se rattachait à un ordre de faits très-particuliers et d'un vif intérêt pour nous. On est frappé de voir Corneille reprendre ces vers amoureux de sa jeunesse, et leur donner, par ce nouvel emploi une sorte d'autorité lorsqu'il a largement passé la soixantaine. Quelle flamme s'est donc rallumée en lui ? Avait-il traversé une de ces crises intérieures dont les âmes fortement trempées sortent victorieuses, non toutefois sans avoir fait une extrême dépense d'énergie, sans avoir ressenti des déchirements cruels que le temps ne guérit pas toujours ? Quelques-unes de ses dernières tragédies, notamment *Sertorius* et *Pulchérie* ont éveillé cette pensée chez plusieurs écrivains. Fontenelle lui-même a cru voir et a signalé dans Martian, ce vieillard si noblement passionné, quelques traits applicables au poëte sexagénaire. Nous croyons en effet que dans ces tragédies on peut saisir çà et là, dans certaines paroles, un écho éloigné et comme le grondement suprême d'un orage qui se ranime un instant avant de se dissiper. Le sentiment qu'il a su si admirablement peindre chez Rodrigue et Chimène a tenu dans la vie de Corneille plus de place qu'on ne croit. A chacune des principales époques de sa vie correspond une passion dans le sens le plus élevé de ce mot. Ce cœur resté fidèle à l'idéal, n'a pas été insensible, et ses premiers battements ont éveillé chez le poëte adolescent le don sacré qui sommeillait encore. Nous avons là-dessus son propre témoignage.

J'ai brûlé fort longtemps d'une amour assez grande,
Et que jusqu'au tombeau je dois bien estimer,
Puisque ce fut par là que j'appris à rimer.
Mon bonheur commença quand mon âme fut prise :
Je gagnai de la gloire en perdant ma franchise.
Charmé de deux beaux yeux, mon vers charma la cour,
Et ce que j'ai de nom je le dois à l'amour.
J'adorai donc Philis ; et la secrète estime,
Que ce divin esprit faisait de notre rime,
Me fit devenir poëte aussitôt qu'amoureux :
Elle eut mes premiers vers, elle eut mes derniers feux ;
Et bien que maintenant cette belle inhumaine,
Traite mon souvenir avec un peu de haine,
Je me trouve toujours en état de l'aimer ;
Je me sens tout ému quand je l'entends nommer,
Et par le doux effet d'une prompte tendresse,
Mon cœur sans mon aveu reconnaît sa maîtresse
Après beaucoup de vœux et de submissions,

Un malheur rompt le cours de nos affections;
Mais, toute mon amour en elle consommée,
Je ne vois rien d'aimable après l'avoir aimée :
Aussi n'aimai-je plus, et nul objet vainqueur
N'a possédé depuis ma veine ni mon cœur.
Vous le dirai-je, ami? tant qu'ont duré nos flammes,
Ma Muse également chatouillait nos deux âmes;
Elle avait sur la mienne un absolu pouvoir,
J'aimais à le décrire, elle à le recevoir.
Une voix ravissante ainsi que son visage,
La faisait appeler le phénix de notre âge...

Cette confession, qui clot d'une manière inattendue *l'Excuse à Ariste*, est assez complète sans qu'on puisse cependant l'accepter comme parfaitement exacte. Il faut d'abord ne pas oublier que les *derniers feux* dont il est ici question ne s'appliquent nullement à madame Corneille. Le poëte n'était point marié, et s'il avait déjà vu Marie de Lampérière, elle n'avait pas encore sur lui cet ascendant qu'elle devait prendre plus tard, et qui amena leur union à peu d'années de là. On pourrait croire au moins que, jusqu'en 1635 ou 1637, selon que l'on place *l'Excuse à Ariste* avant ou après *le Cid*, Corneille n'a pas eu d'autre inspiratrice, d'autre Muse que la dame mystérieuse célébrée en termes si magnifiques sous le nom de Philis. Il était naturel de penser (et l'on ne s'en est pas fait faute) que la composition de *Mélite* se rattachait à cette affection première, si ardente, si persévérante. Le récit de Fontenelle favorisait cette opinion, qui paraissait se trouver d'accord avec le vers où notre poëte en se glorifiant de son amour, qu'il veut *estimer jusqu'au tombeau*, rappelle que ce fut par là qu'il apprit à rimer. Aujourd'hui, grâce aux patientes et sagaces recherches de M. Gosselin[1], nous savons quelle était Philis, et nous avons grandement lieu de douter qu'elle ait été pour rien dans le petit imbroglio qui donna naissance à *Mélite*. Elle se nommait Marie Courant. Corneille s'était senti pour elle une sympathie très-vive, lorsqu'elle n'était qu'une petite fille, et que lui-même étudiait encore au collége des Jésuites. On ignore s'il la rechercha en mariage. Ce qui n'est pas douteux c'est qu'elle épousa M. Thomas du Pont, correcteur en la Chambre des comptes de Normandie. Il est assez probable que cette union qui les séparait pour toujours atteignit douloureusement Corneille et que pendant plusieurs années leurs relations furent languissantes et froides; mais un sentiment élevé, l'estime qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre les empêcha de rompre et permit à leur amitié de se renouer plus forte, plus solide que jamais. L'abbé Granet, qui pu-

[1] *Particularités de la vie judiciaire de Pierre Corneille.*

blia, en 1738, *les Œuvres diverses* de Corneille, a donné quelques détails intéressants sur madame du Pont.

« Elle était parfaitement belle, nous dit-il, et Pierre Corneille l'avait aimée très-passionnément. Il fit pour elle plusieurs petites pièces de galanterie qu'il n'a jamais voulu rendre publiques, quelques instances que lui aient faites ses amis ; il les brûla lui-même environ deux ans avant sa mort. Il lui communiquait la plupart de ses pièces avant de les mettre au jour, et comme elle avait beaucoup d'esprit, elle les critiquait fort judicieusement, en sorte que M. Corneille a souvent répété qu'il lui était redevable de plusieurs endroits de ses dernières pièces. » Dans cette liaison telle que nous la connaissons, dans cette affection d'enfance qui eut ses heures de tendresse, d'émotion et demeura profondément sérieuse, même lorsque sa vivacité se fut amortie, il n'y a pas de place pour une amourette de hasard comme celle sur laquelle repose *Mélite*. L'anecdote racontée par Fontenelle n'a donc aucunement trait à madame du Pont. Elle n'est pas toutefois sans exactitude. En dépit des assertions contenues dans *l'Excuse à Ariste*, Corneille, bien avant son mariage et peut-être pour se consoler des dédains de Marie Courant ou de sa famille, fit une cour assez assidue et qu'on n'a pas sujet de croire malheureuse, à une demoiselle Milet, pour laquelle il composa le sonnet, puis la pièce de *Mélite*. L'anagramme du reste est de toute évidence, Mélite n'étant que Milet retourné. La tradition rouennaise sur ce point ne s'est jamais démentie et a toujours été très-formelle. Je me souviens que lorsque j'étais enfant, on montrait encore dans la rue aux Juifs la maison où avait demeuré mademoiselle Milet. Ainsi tout se trouve expliqué. Les premiers vers de Corneille ont bien réellement été composés pour madame du Pont ou plutôt pour Marie Courant ; mais il y a eu dans sa fidélité poétique une notable parenthèse, et il s'exagère sa constance lorsqu'il s'écrie :

> Je ne vois rien d'aimable après l'avoir aimée ·
> Aussi n'aimai-je plus, et nul objet vainqueur
> N'a possédé depuis ma veine ni mon cœur

L'auteur de *Mélite* se montrait singulièrement oublieux, et mademoiselle Milet aurait été en droit de réclamer. Elle s'en garda bien, sachant que les poëtes, même les plus sincères, ont une manière à eux d'arranger les choses au point de vue d'une certaine unité de sentiment qui a sa convenance esthétique et morale. Il suffisait à Corneille que sa tendresse pour Marie Courant eût persisté dans le fond de son âme pour qu'il se crût autorisé à ne pas tenir compte d'une distraction, peut-être très-platonique.

Il ne considéra son cœur comme tout à fait libre du passé qu'après

son mariage avec Marie de Lampérière. Le peu que l'on sait des circonstances qui précédèrent cette union est dans toutes les mémoires. Quelques lignes de Fontenelle ont créé une légende à laquelle l'érudition moderne portera peut-être atteinte, mais qui jusqu'à présent, n'ayant pu être contrôlée, n'a pas été contredite. S'il faut confesser une impression qui m'est personnelle, je dois déclarer que plus j'ai examiné les rapports de Corneille avec Richelieu, plus j'ai conçu de doutes sur le rôle déterminant qu'on lui attribue dans le mariage du poëte. Si comme Fontenelle l'affirme, ce fut un mariage d'amour, il me semble qu'on aurait surpris çà et là dans les œuvres de l'écrivain quelques témoignages de reconnaissance qui font complétement défaut. Loin de là, nous verrons que Corneille, le moins haineux des hommes, n'a eu jusqu'en sa vieillesse qu'une haine implacable, et que l'objet de cette haine était Richelieu. La pensée qu'il devait Marie de Lampérière au tout puissant cardinal aurait dû désarmer sa rancune ; mais la lui devait-il effectivement, et, sur ce point comme sur tant d'autres, la prétentieuse légèreté de Fontenelle ne s'est-elle pas jouée de notre crédulité [1] ?

L'agréable tableau que Ducis a tracé des ménages de Pierre et de Thomas Corneille est fréquemment cité dans les cours de littérature. On aime à croire qu'en vertu d'une sympathique divination, cette jolie fantaisie poétique est l'expression de la réalité, et l'on se représente avec plaisir le bonheur familial, la vie modeste et patriarcale des deux frères. Nous ne saurions confirmer ni contester l'exactitude de cette peinture. La vérité est qu'on ne sait absolument rien sur la vie de Corneille dans son intérieur. Il n'a jamais parlé de sa femme ni en bien ni en mal. Les contemporains ont gardé le même silence, et si l'on ne savait, par des vers latins qui coururent vers 1640, que le poëte faillit mourir d'une péripneumonie la nuit de ses noces, on ne connaîtrait relativement à ce mariage aucune particularité digne de foi. Madame Corneille survécut dix ans à son mari et mourut dans la famille de son père aux Andelys. Sa sœur, Marguerite de Lampérière, avait épousé Thomas Corneille.

Si les ménages heureux sont, comme les peuples, ceux qui n'ont pas d'histoire, le mutisme de Corneille doit être interprété tout en faveur de sa félicité domestique. Le poëte qui écrivit le rôle de Pauline avait une haute idée de la foi conjugale. Il importe aussi de remarquer que dans son théâtre, où les termes se ressentent quelquefois de la vivacité gauloise, il ne touche jamais à ces sujets,

[1] Je parle exclusivement du biographe inexact de Corneille. Fontenelle, philosophe, savant et surtout historien des sciences, n'est pas un écrivain que l'on puisse juger en deux mots.

plus tristes que bouffons, qui reviennent trop souvent dans les *Contes* de la Fontaine et dans les comédies de Molière. Il passe à côté de Georges Dandin sans le regarder, et son pinceau, obstinément chaste, se refuse à immortaliser Sganarelle. Une seule fois, dans *l'Illusion*, Corneille, encore célibataire, a risqué une apologie, et encore très-détournée, de l'infidélité. Clindor, poussé à bout par les reproches de sa femme Isabelle, laisse voir, dans un accès d'humeur, le fond de sa pensée :

Les femmes, à vrai dire, ont d'étranges esprits !
Qu'un mari les adore, et qu'un amour extrême
A leur bizarre humeur le soumette lui-même,
Qu'il les comble d'honneurs et de bons traitements,
Qu'il ne refuse rien à leurs contentements :
S'il fait la moindre brèche à la foi conjugale,
Il n'est point à leur gré de crime qui l'égale ;
C'est vol, c'est perfidie, assassinat, poison,
C'est massacrer son père et brûler sa maison.
Et jadis des Titans l'effroyable supplice
Tomba sur Encelade avec moins de justice.

La boutade est spirituelle, mais elle n'a aucune portée et ne recèle point une intention fâcheuse. Clindor plaide tout au plus les circonstances atténuantes et n'élève pas plus haut ses prétentions d'indépendance. D'ailleurs, le ton exagéré qui règne dans *l'Illusion*, qui lui donne son unité et en fait le comique, enlève aux paroles du mari un instant révolté la signification qu'elles auraient en un autre endroit. Ce qui est certain, c'est que Corneille, dans ses comédies, n'a contribué en rien à dramatiser ou à égayer l'adultère. Il n'a point de reproches à s'adresser à cet égard. C'est un grand honneur pour lui. Selon toute probabilité, son union avec Marie de Lampérière ne fit que redoubler cette disposition grave et respectueuse.

En se plaçant à un autre point de vue, on s'est demandé si madame Corneille avait eu les qualités nécessaires à quelqu'un qui se trouve à la tête d'une nombreuse famille. Un des historiens du poëte, M. Gustave Levavasseur, a dirigé son analyse en ce sens, et s'est efforcé de ressaisir, de recomposer de son mieux cette physionomie si longtemps, si complétement effacée.

« Je ne sais si je me trompe, a-t-il écrit au chapitre X de son livre[1] ; mais je crois que l'on pourrait porter ce jugement sur la fille du lieutenant-général des Andelys, qu'épousa Corneille.

« D'une famille plus élevée que celle de Corneille, puisque le père la lui refusait ; fort jolie, puisqu'elle avait tourné la tête de

[1] *La Vie de Pierre Corneille*, 1847.

notre héros jusqu'à le distraire de ses travaux, elle devait avoir en partage toutes les qualités du cœur et de l'esprit; autrement, Corneille qui, malgré sa rudesse, était choyé des plus grandes dames de la cour, et qui, d'ailleurs, à l'hôtel de Rambouillet pouvait voir et entendre tout ce que l'esprit avait de plus raffiné et la galanterie de plus gracieux, aurait fait un fâcheux parallèle une fois arrivé dans son ménage. Par vertu et par amour du devoir, Corneille, malgré des défauts contraires aux qualités que nous venons de signaler, eût pu sans doute rester le meilleur des maris; mais, à coup sûr, lui qui fut toujours aussi un modèle d'amitié fraternelle, n'eût pas souffert que son frère Thomas préparât son malheur en épousant la sœur de madame Corneille. Mais, en revanche, elle devait manquer essentiellement des qualités de la femme de ménage. Autrement, Corneille, avec ce qu'il avait gagné, ses gratifications et ses pensions, pouvait, en y joignant son patrimoine, se faire une aisance dont il ne jouit jamais. Son patrimoine seul, qu'il ne partagea point, le faisait vivre, ainsi que son frère Thomas, pendant les dernières années de sa vie. Quelques pensions ajoutaient à ses revenus; mais nul capital amassé, nul économie des temps passés, n'améliorait la position du vieillard. »

M. Levavasseur rappelle ensuite, d'après une version qui laisse à désirer comme exactitude, l'anecdote, très-vraie au fond, de Pierre Corneille sortant avec des souliers troués, et obligé d'en faire raccommoder un rue de la Parcheminerie, dans l'échoppe d'un savetier en plein vent. L'historien tire de ce fait des conclusions sévères, et peut-être exagérées, contre madame Corneille. Il ne devait pas être facile, même à sa femme, de gouverner, de discipliner Corneille dans ces détails de toilette qui sans doute lui paraissaient infimes ou insupportables. Ses distractions mettaient souvent en défaut la vigilance de la ménagère, et plus d'une fois, probablement, il fut grondé, en rentrant au logis, pour avoir commis quelque énorme étourderie de nature à rejaillir sur la maîtresse de la maison. L'abdication dans les petites choses coûtait peu à cet esprit vaste, accoutumé à parcourir les hautes régions, à se tenir sur les sommets; ce qui lui faisait défaut, c'était l'attention. « Eh! morbleu, monsieur, parlez de ces affaires à ma femme, et ne m'empêchez pas de travailler! » aurait-il répondu à un jeune homme qui lui demandait la main d'une de ses filles. Rien ne vient appuyer cette tradition, que l'on est en droit de considérer comme controuvée; mais la légende, même lorsqu'elle s'égare quant au fait précis, a sa valeur comme indication générale. Il est évident que madame Corneille passait pour la forte tête et la directrice de la famille. Maintenant, comment s'est-elle acquittée de sa tâche? A une telle dis-

tance, et avec le peu d'informations que nous possédons, c'est un point sur lequel il est bien difficile de se prononcer. La pauvreté de Corneille est un fait trop constant et trop dominant, hélas! dans sa vie, pour qu'on n'en soit pas frappé. J'avoue que j'ai pendant longtemps partagé quelques-unes des impressions de M. Levavasseur; mais, en y regardant de près, je crois que la gêne croissante du grand poëte peut très-bien s'expliquer sans que l'on ait besoin d'accuser madame Corneille d'imprévoyance ou de mauvaise gestion. C'est, du reste, un sujet que nous avons déjà rencontré, et qu'on nous permettra d'ajourner encore.

Les affections de Corneille étaient essentiellement platoniques. Il exerçait sur sa volonté un empire assez grand, et ne se laissait jamais emporter au delà des limites qu'il croyait devoir se prescrire. Cela dit, nous ne chercherons pas à dissimuler qu'il était très-accessible aux séductions de l'esprit, et qu'une fois atteint, il demeurait intérieurement très-fidèle à la personne dont la grâce ou la distinction intellectuelle l'avait fasciné. Nous en avons vu un exemple au début de sa vie, dans sa persévérante affection pour madame du Pont. Le goût très-vif et très-prolongé qu'au seuil de la vieillesse il éprouva pour mademoiselle du Parc, en est une preuve non moins éclatante.

Les *Stances à une marquise.* sont très-connues, et méritent leur célébrité. Corneille s'y montre tel qu'il savait être dès qu'il consentait à déserter un instant le sublime, plein de bonne humeur, de verve mondaine et d'esprit. Un ton de douce plaisanterie vient à propos y tempérer ce que la fierté poétique pourrait avoir d'excessif. Dans ces vers, où le sourire du poëte met sa passion à l'abri des railleries d'autrui, pour ne laisser voir que ce qu'elle a d'intéressant, règne cet accent demi-attendri qui donnera plus tard tant de charme aux stances si célèbres de Voltaire:

> Si vous voulez que j'aime encore,
> Rendez-moi l'âge des amours.

Quelle était cette marquise qui réveillait ainsi, dans les conditions particulières dont nous allons parler, et qui rappelait aux Muses profanes une inspiration tournée depuis sept ou huit années déjà vers la poésie religieuse? Il s'est produit quelque incertitude à ce sujet. Un critique instruit et fin, qui se trompe rarement, M. Édouard Fournier, a cru, d'après une tradition dont j'ignore l'origine, que ce badinage avait été composé pour madame de Motteville, en réponse aux épigrammes ou aux dédains d'une jeune marquise; mais, ainsi que le fait remarquer très-justement M. Marty-Laveaux, il est impossible, lorsqu'on rapproche cette pièce de celles

qui furent écrites par Corneille pour mademoiselle du Parc, pendant son séjour à Rouen, de ne pas voir qu'elle se rattache étroitement à cet ensemble, et qu'elle en fait partie. A plus d'une reprise, en effet, Corneille s'est adressé à cette marquise, qui paraît lui avoir tenu rigueur, et les *Stances* ne répondent qu'à l'un des épisodes de ce long et sérieux attachement. Ce qui vaut mieux que toutes les inductions possibles, et ne permet pas le doute, c'est la mention suivante, que l'on peut lire au tome IX du recueil manuscrit de Conrart, en marge d'une pièce sur *le Départ d'Iris*, signée Corneille l'Aisné : « 1658. C'est une jeune comédienne fort belle, nommée la du Parc, autrement *la Marquise.* » Les copies qui circulèrent à l'époque même étaient moins discrètes, et substituaient au nom d'Iris celui de *mademoiselle la Marquise*, ou, plus simplement encore, de mademoiselle du Parc. D'où venait à cette aimable personne ce surnom de *marquise?* Tenait-il à la noblesse, à la distinction de son jeu? Il était d'autant plus naturel de le penser que, selon un chroniqueur du temps :

. . . Chacun était enchanté
Alors qu'avec un port de reine
Elle paraissait sur la scène.

Mais, grâce aux recherches faites par un avocat à la Cour d'appel de Lyon, M. Brouchoud, on a pu se convaincre que ce surnom était également une sorte de prénom. Il résulte de l'acte de mariage retrouvé par M. Brouchoud que M. René de Berthelot (celui qui devait être l'illustre Gros-René) et damoiselle de Gorla ont reçu la bénédiction nuptiale en l'église Sainte-Croix, le 23 février 1653. Cet acte est signé : marquise de Gorla et René Berthelot, dit du Parc. Dans l'acte de décès, la défunte est appelée Marquise, Thérèse de Gorle. Ce prénom était-il un souvenir, une indication ou une allusion à la naissance de la belle actrice? C'est ce que nous ne sommes pas à même de deviner. Bornons-nous à penser que si le marquisat de mademoiselle du Parc était un peu en l'air et très-aventuré, il n'était pas absolument fictif. Elle était mariée depuis cinq ans, et elle en avait à peu près vingt-cinq, lorsqu'elle vint à Rouen avec la troupe de Molière, dont elle faisait partie ainsi que son mari. Nous ne voyons point qu'elle ait joué dans *Andromède*, dont on a retrouvé la distribution manuscrite. Du Parc y représentait Jupiter, et Molière Persée. Les principaux rôles de femmes étaient tenus par madame de Brie et les deux demoiselles Béjart, Madeleine et Geneviève. Mais elle dut se signaler dans *Nicomède*, où le rôle de Laodice convenait parfaitement à son talent. D'autres pièces encore, empruntées au répertoire des deux Corneille, la mirent en relief et la

firent apprécier des connaisseurs. Les deux frères en furent très-épris. Il était, du reste, dans la destinée de mademoiselle du Parc d'exciter la passion des plus grands poëtes de son temps. Molière l'avait aimée; Racine, à quelques années de là, devait en tomber éperdument amoureux. C'est le cas de dire avec le Fabuliste, qui lui-même la courtisa un moment : *Tous étaient frappés*. Lorsqu'elle connut Racine, elle était veuve depuis 1664, et se regardait peut-être comme maîtresse de ses actions. Mais tant qu'elle fut mariée, il ne semble pas qu'on ait eu aucun reproche à lui adresser.

L'esprit de conjecture est mortel à l'histoire littéraire, et il ne lui faut faire de concessions qu'avec la plus grande réserve. Pourtant, il est difficile de ne pas admettre que la présence à Rouen d'une excellente troupe de comédiens pendant six mois, les conversations d'un homme tel que Molière, à l'aurore de son génie, enfin le charme incontesté de mademoiselle du Parc, n'aient exercé sur les résolutions de Corneille une influence décisive. Depuis six ans, c'est-à-dire depuis la chute de *Pertharite*, il avait pris officiellement congé du théâtre. Son parti semblait arrêté de se consacrer désormais à la poésie religieuse, non pas, comme l'a prétendu malicieusement Voltaire, qu'il eût songé à traduire l'*Imitation* seulement après un échec au théâtre. C'est au contraire après le succès populaire et persistant de *Nicomède* qu'il forma cette résolution. La mauvaise fortune de *Pertharite* ne pouvait évidemment que l'y confirmer. Marguillier de la paroisse Saint-Sauveur, absorbé dans les pensées graves, dans les pratiques religieuses, tout entier à sa vie d'intérieur, à ses habitudes de province, il semblait avoir rompu pour toujours avec le démon dramatique. Tout au plus s'occupait-il de préparer une édition définitive de ses œuvres, qu'il croyait complètes, et lisait-il Aristote pour y chercher les éléments des théories qu'il comptait formuler à ce propos sur l'art théâtral. Ce n'est pas qu'il se sentît diminué ni au-dessous de lui-même.

J'ai quelque art d'arracher les grands noms du tombeau,
De leur rendre un destin plus durable et plus beau,
De faire qu'après moi l'avenir s'en souvienne;
Le mien semble avoir droit à l'immortalité...

disait-il dans un sonnet placé en tête du livre de M. de Campion sur les *Hommes illustres*. Ce n'était toutefois qu'un réveil passager, et il s'accoutumait insensiblement à considérer sa carrière dramatique comme finie, lorsqu'on annonça, vers les fêtes de Pâques de 1658, que des comédiens venaient de s'installer à deux pas de la rue de la Pie, où demeurait le poëte, au jeu de paume des Deux-Maures, dans la rue des Charrettes, à peu près à l'endroit où s'élè-

vent aujourd'hui les bâtiments de la douane, et à celui des Braques, situé au bas de la rue du Vieux-Palais. Ces derniers étaient tout à fait voisins de la famille Corneille. Par une rencontre singulière, il y avait en ce moment à Rouen deux troupes de comédiens, celle de Molière et celle de Philibert Gassaud, sieur du Croisy.

« Comme Molière lui enlevait son public, nous apprend M. F. Bouquet[1], circonstance qui s'était déjà produite à Lyon en 1653, pour une autre troupe rivale, obligée dès lors de se dissoudre, ce directeur, délaissé des Rouennais, ne trouva rien de mieux que de prier Molière de se charger de sa troupe en la réunissant à la sienne. Molière accepta cette proposition, bien qu'il eût un personnel suffisant et la faveur du public, et, l'année suivante, du Croisy entra lui-même dans cette troupe, qu'il ne quitta plus.

« Par suite de cette adjonction imprévue, la troupe de Molière était fort considérable à Rouen; elle ne comptait pas moins de quarante acteurs ou actrices, dont voici les plus remarquables. Outre Molière, le personnel des acteurs se composait de MM. Beauval, Louis Béjart, dit l'Aiguisé, Brécourt, de Brie, du Croisy, Dufresne, du Parc, dit Gros-Réné, Hubert, Jodelet et l'Espy. En tête des actrices étaient Madeleine Béjart, qui avait avec elle sa sœur, Geneviève Béjart (madame Hervé), mesdames Beauval, de Brie, du Croisy, du Parc, et mesdemoiselles Marotte Beaupré et Armande Béjart, autre sœur de Madeleine, la future femme de Molière, qui n'avait guère que treize ans lorsqu'elle vint à Rouen. »

Avec une troupe si nombreuse, composée en grande partie de sujets d'élite, dirigée par un homme dont le zèle et l'habileté étaient incomparables, la campagne dramatique dut être brillante. Peut-être beaucoup de Rouennais ne connaissaient-ils pas encore les chefs-d'œuvre de leur célèbre compatriote. On voyageait peu alors, et l'on ne se serait pas déplacé uniquement pour aller voir une pièce de théâtre, fût-ce *le Cid* ou *Polyeucte*. Les troupes qui venaient donner des représentations n'avaient pas toujours un personnel suffisant, et leur répertoire devait forcément être très-borné. Grâce aux comédiens réunis de du Croisy et de Molière, un grand nombre d'habitants de Rouen purent donc, pendant six mois, se mettre complétement au courant des œuvres de Corneille. Il est probable que Thomas non plus ne fut point oublié. *Timocrate*, joué en 1656, était encore dans tout son éclat. Le succès de cette tragédie à Paris avait été tel, qu'au bout d'un certain nombre de représentations, les acteurs furent obligés de demander grâce au public. « Vous ne vous vous lassez point, messieurs, dit le régisseur aux spectateurs, de

[1] *Molière et sa troupe à Rouen.*

voir représenter *Timocrate*, mais nous nous fatiguons de le jouer. » Thomas Corneille, alors dans sa trente-troisième année, et ne songeant nullement, comme son frère, à déserter la carrière théâtrale, fut des plus assidus parmi ceux qui fréquentèrent la salle ou plutôt les coulisses du jeu de paume des Deux-Maures. Il fut émerveillé de mademoiselle du Parc, non pas qu'elle fût la meilleure actrice de la troupe, mais elle en était à coup sûr la plus séduisante[1]. Pierre Corneille résistait d'abord; il estimait davantage le talent de mademoiselle Marotte Beaupré, qui rendait tolérable, à force d'art et de chaleur, une très-faible tragédie de Quinault, *Amalazonte*. Il vit enfin la *Marquise*, et le charme opéra. Dès lors l'éloignement momentané qu'il avait témoigné pour le théâtre diminua notablement, et le désir de composer de nouveau se réveilla en lui. On aime à penser que les applaudissements de ses compatriotes et aussi les pressantes instances que ne manqua pas de faire près de lui Molière eurent autant de pouvoir sur le poëte que les attraits de la belle *Marquise*. La cause du théâtre ne pouvait rencontrer un avocat plus éloquent ni plus convaincu que le futur auteur du *Misanthrope*. « Vous ne sauriez, devait lui dire celui-ci, abandonner la scène française à des auteurs sans mérite, sans autorité. Allez-vous, parce que vous avez éprouvé quelques-unes de ces contrariétés, de ces disgrâces qu'il est impossible d'éviter lorsqu'on travaille pour le public, vous retirer de la lice et vous condamner au silence, dans la force de l'âge et la haute maturité du génie? Est-ce au commencement d'un règne qui s'annonce comme devant être glorieux que vous priverez votre pays de productions destinées à répandre en tous lieux le nom et la gloire de notre nation? Je comprends et j'honore vos scrupules religieux, mais n'avez-vous point rendu dans vos tragédies le plus bel hommage à l'esprit chrétien[2]? Rappelez-vous ce qu'était le théâtre lorsque vous avez donné vos premières comédies, qu'entre nous, vous avez tort de tant dédaigner aujourd'hui? La grossièreté, la basse bouffonnerie, la licence s'étalaient effrontément. Vous avez rétabli la pureté des mœurs, ramené le dialogue aux convenances, chassé le trivial et le burlesque. Dans la tragédie, la noblesse des sentiments, la magnificence du langage, la grandeur des situations étaient inconnues chez nous avant *le Cid* et *Horace*. Aucun talent digne de prétendre un jour à votre héritage ne s'est encore montré. Rotrou est mort. Laisserez-vous l'art dramatique aux mains de Quinault? Continuez à produire, à fournir des

[1] Elle était grande, bien faite et n'était pas bonne actrice, disait à Mathieu Marais (1703) Boileau, qui cependant l'avait vue au plus haut point de la réputation.

[2] « On a joué de notre temps des pièces saintes de M. de Corneille qui ont été l'admiration de toute la France. » (Préface de *Tartuffe*).

exemples qui puissent vous préparer des successeurs et même au besoin des rivaux. Vous taire plus longtemps serait manquer au devoir, à la France et au roi. »

Il y avait dans ces paroles de quoi ébranler l'homme le plus résolu, et Corneille commençait à l'être beaucoup moins. Si la *Marquise* n'était pas aussi éloquente que Molière, elle était peut-être plus persuasive. Amoureux malgré lui, le tragique avait ses moments d'humeur entreprenante et de quasi présomption comme lorsqu'il écrivait les *Stances*. D'autres fois, il se morigénait et se serait volontiers traité de vieux fou. Voici un couplet de chanson où il semble vouloir brûler ses vaisseaux :

Ce qui vous rend adorable
N'est propre qu'à m'alarmer,
Je vous trouve trop aimable
Et crains de vous trop aimer.
Mon cœur à prendre est facile,
Mes vœux sont des plus constants ;
Mais c'est un meuble inutile
Qu'un galant de cinquante ans.

A certaines heures, la résignation ne lui paraissait pas si aisée. Il souffrait de voir la comédienne, après lui avoir fait bon accueil, se montrer gracieuse envers d'autres soupirants, et quêter, par des prévenances, par des câlineries indispensables, cette faveur du public si capricieuse, si changeante, que jusqu'alors elle avait eu le secret de fixer :

D'un accueil si flatteur, et qui veut que j'espère,
Vous payez ma visite alors que je vous voi,
Que souvent à l'erreur j'abandonne ma foi,
Et crois seul avoir droit d'aspirer à vous plaire.

Mais si j'y trouve alors de quoi me satisfaire,
Ces charmes attirants, ces doux je ne sais quoi,
Sont des biens pour tout autre aussi bien que pour moi,
Et c'est dont un beau feu ne se contente guère.

D'une ardeur réciproque il veut d'autres témoins,
Un mutuel échange et de vœux et de soins,
Un transport de tendresse à nul autre semblable.

C'est là ce qui remplit un cœur fort amoureux :
Le mien le sent pour vous, le vôtre en est capable.
Hélas! si vous vouliez, que je serais heureux !

Le ton de ce sonnet sembla probablement trop vif à la dame. Il fallut en rabattre et revenir à *Tendre-sur-Estime*, comme disait mademoiselle de Scudéry[1]. Le poëte, désappointé, s'exécuta sans

[1] *Clélie* est de 1656.

trop de mauvaise grâce, et manœuvra même assez habilement pour tâcher de gagner du terrain tout en paraissant reculer :

Je vous estime, Iris, et crois pouvoir sans crime,
Permettre à mon respect un aveu si charmant :
Il est vrai qu'à chaque moment
Je songe que je vous estime.

Cette agréable idée où ma raison s'abîme,
Tyrannise mes sens jusqu'à l'accablement;
Mais pour vouloir fuir ce tourment,
La cause en est trop légitime.

Aussi quelque désordre où mon cœur soit plongé
Bien loin de faire effort à l'en voir dégagé,
Entretenir sa peine est toute mon étude.

J'en aime le chagrin, le trouble m'en est doux.
Hélas ! que ne m'estimez-vous
Avec la même inquiétude !

Quelquefois il songeait à secouer le joug, à se guérir de cette inclination qui n'était point partagée. Son humeur indépendante se cabrait, et, pour s'affranchir d'une domination qu'il craignait de voir devenir trop absolue, il méditait, sinon une absence, au moins une retraite. C'était une manière plus normande que glorieuse d'échapper au péril :

Ne vous y trompez pas : l'honneur de ma défaite
N'assure point d'esclave à la main qui l'a faite;
Je sais l'art d'échapper aux charmes les plus forts;

Et quand ils m'ont réduit à ne plus me défendre,
Savez-vous, belle Iris, ce que je fais alors?
Je m'enfuis de peur de me rendre.

Ce fut la *Marquise* qui partit, non qu'elle eût la moindre velléité ni la moindre crainte de se rendre, mais tout simplement parce que Molière quittait Rouen avec sa troupe pour aller s'établir à Paris. L'attitude de mademoiselle du Parc à l'égard de Corneille, au moment de s'éloigner, fut tellement froide, tellement indifférente, que le poëte, tout attristé qu'il était, se révolta. Nous devons à cette révolte quelques-uns de ses plus admirables vers. La pièce *Sur le départ de la Marquise* exprime à merveille ces multiples sentiments de tendresse, de désappointement, de colère et finalement de stoïcisme :

Ce cœur que la raison ne peut plus secourir,
Cherchait dans votre orgueil une aide à se guérir;
Mais vous lui refusez un moment de colère.
Vous m'enviez le bien d'avoir pu vous déplaire;
Vous dédaignez de voir quels sont mes attentats,

Et m'en punissez mieux ne m'en punissant pas,
Une heure de grimace ou froide ou sérieuse,
Un ton de voix trop rude ou trop impérieuse,
Un sourcil trop sévère, une ombre de fierté,
M'eût peut-être à vos yeux rendu ma liberté.

Tout à coup le ton s'élève, la muse tragique fait invasion dans l'épître, mademoiselle du Parc disparaît, il ne reste que le grand Corneille en possession de tout son génie et donnant un libre essor à ses fiertés intimes :

J'aime, mais en aimant je n'ai point la bassesse,
D'aimer jusqu'aux mépris de l'objet qui me blesse;
Ma flamme se dissipe à la moindre rigueur :
Non qu'enfin mon amour prétende cœur pour cœur;
Je vois mes cheveux gris, je sais que les années
Laissent peu de mérite aux âmes les mieux nées;
Que les plus beaux talents des plus rares esprits,
Quand les corps sont usés perdent bien de leur prix;
Que si dans mes beaux jours je parus supportable,
J'ai trop longtemps aimé pour être encore aimable,
Et que d'un front ridé les replis jaunissants[1]
Mêlent un triste charme aux plus dignes encens.
Je connais mes défauts, mais après tout, je pense
Être pour vous encore un captif d'importance;
Car vous aimez la gloire et vous savez qu'un roi
Ne vous en peut jamais assurer tant que moi.
Il est plus en ma main qu'en celle d'un monarque
De vous faire égaler l'amante de Pétrarque,
Et mieux que tous les rois je puis faire douter
De sa Laure ou de vous qui le doit emporter.

Nous n'en avons pas fini avec les singularités dont cette composition abonde. Après les lamentations de l'amoureux déçu, la protestation hautaine de la dignité blessée, voici que le détachement railleur et l'indifférence veulent avoir leur part. La pièce se termine par cette conclusion très-inattendue :

Ainsi parla Cléandre, et ses maux se passèrent,
Son feu s'évanouit, ses déplaisirs cessèrent;
Il vécut sans la dame et vécut sans ennui,
Comme la dame ailleurs se divertit sans lui...

Tout est bien qui se dénoue bien. Nous voudrions croire que Corneille recouvra aussi promptement qu'il l'affirme une pleine liberté d'esprit et de cœur, mais il nous est difficile de ne pas conserver quelques doutes à cet égard. Cette déclaration qui anticipe sur l'avenir et le préjuge, nous paraît relever un peu trop de ce

[1] Ce vers se retrouve dans *Sertorius*.

que le poëte, dans la même pièce, appelle *un calme étudié*. Assurément sa passion n'avait rien d'intolérant ni d'exclusif, puisque, parlant de ses rivaux et faisant allusion à son frère Thomas aussi bien qu'à Molière, il disait :

J'en ai, vous le savez, que je ne puis haïr.

Cependant Cléandre, pour nous conformer à la discrète désignation du poëte, ne paraît pas avoir pris si aisément son parti. Bien qu'il ne se fût ouvert à personne de ses projets, il est évident — et un simple rapprochement de dates va le prouver — que Corneille, lorsque Molière et sa troupe se mirent en route pour Paris, était déjà décidé à tenter de nouveau la fortune à la scène. Son théâtre favori, le Marais, traversait alors un moment de crise, et la disette de bons acteurs s'y faisait vivement sentir. La première pensée des deux Corneille, aussitôt après l'installation de Molière à Rouen, avait été de fortifier le Marais par l'adjonction de quelques-uns des meilleurs comédiens de la troupe errante. Une lettre de Thomas Corneille, écrite le 19 mai 1658, à l'abbé de Pure et très-finement interprétée par M. Bouquet, ne laisse aucune incertitude à ce sujet. L'idée, que les deux frères se gardèrent bien d'exprimer devant leur ami, le directeur, ne les quitta point pendant tout le séjour des comédiens. Aussi lorsque ceux-ci furent arrivés à Paris, on put s'apercevoir que d'actives influences n'avaient cessé d'agir sur eux, car au bout de peu de temps, plusieurs abandonnèrent la troupe du Petit-Bourbon, qui allait devenir celle du Palais-Royal, pour entrer au Marais. Parmi les déserteurs se trouvait mademoiselle du Parc. Thomas Corneille, malgré son goût très-vif pour la *Marquise*, à laquelle il avait, lui aussi, adressé une élégie où l'abondance des développements ne rachète pas la pauvreté de l'inspiration, aurait préféré que l'on engageât Madeleine Béjart. Pierre tint bon, et il avait ses raisons pour cela. En effet, dès que Molière et la *Marquise* lui ont fait leurs adieux et pendant qu'ils jouent *Nicomède* devant le roi, dans la salle des Cariatides au Louvre (24 octobre 1658), le poëte normand, très-normand ce jour-là, se hâte d'écrire à Pellisson et de se rappeler au souvenir du surintendant Fouquet. A la première proposition de rentrer au théâtre qui lui vient de ce côté, bien loin d'alléguer des scrupules, d'invoquer ses déclarations solennelles, de se faire prier, d'opposer de la résistance, il prend feu et répond sur le champ.

Je sens le même feu, je sens la même audace
Qui fit plaindre le Cid, qui fit combattre Horace;
Et je me trouve encore la main qui crayonna

L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.
Choisis-moi seulement quelque nom dans l'histoire,
Pour qui tu veuilles place au temple de la Gloire.

Ceci se passait dans la première quinzaine de novembre; Fouquet ainsi interpellé, indique trois sujets. Corneille adopte celui d'Œdipe, se met immédiatement au travail, et deux mois après la pièce était faite. Voltaire a vu dans cette précipitation une conséquence de la situation besoigneuse de l'auteur, et il s'est cru en droit de lui faire d'amers reproches. Nous croyons que le commentateur s'est trompé, et que son blâme, inacceptable d'ailleurs sous sa forme impertinente, porte à faux. Nous inclinerions bien plutôt à penser que, si le poëte se pressa tellement de terminer sa tragédie, c'est qu'il attachait une extrême importance à ce que le rôle de Jocaste fût interprété par mademoiselle du Parc. Il craignait que celle-ci ne se repentît bientôt de son escapade et ne revînt parmi ses anciens compagnons. C'est justement ce qui arriva. Après avoir joué, à la fin de 1658, dans *l'Étourdi* et dans *le Dépit amoureux*, nous voyons mademoiselle du Parc créer, en 1659, le rôle de Cathos dans *les Précieuses ridicules*, et en 1660, celui de Célie, fille de Gorgibus, dans *Sganarelle*. Son mari, du Parc, était chargé du rôle de Gros-René. La *Marquise* ne fit donc que passer sur le théâtre du Marais, et, malgré tout son empressement, Corneille cette fois encore manqua le coche. Il fut un instant embarrassé. Molière, auquel il avait enlevé mademoiselle du Parc, Brécourt, Jodelet, L'Espy, Hubert et mademoiselle Marotte Beaupré, devait être mécontent du procédé et peu disposé à représenter la nouvelle pièce. D'ailleurs, sa troupe, excellente dans la comédie, laissait dans la tragédie beaucoup à désirer. Quant au Marais, privé de l'étoile qui lui était destinée, il n'y fallait plus penser. Heureusement les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, avertis par une vague rumeur qui circulait dans le monde littéraire, mirent leur honneur à donner l'œuvre par laquelle Corneille inaugurait la seconde moitié de sa carrière. L'auteur n'eut pas à se plaindre, car le rôle de Jocaste fut admirablement tenu par mademoiselle de Beauchâteau.

Jules Levallois.

La suite prochainement.

VALÉRIE

ROMAN AMÉRICAIN[1]

XI

Cette semaine de solitude s'écoula pour Valérie fort paisiblement. Elle travaillait beaucoup, faisait par raison de longues promenades, et, le soir venu, s'asseyait, avec un plaisir sans mélange, dans un bon fauteuil, près d'un feu petillant. La veille du jour fixé pour le retour des voyageurs, elle reçut de Ford une lettre qui lui annonçait un délai inattendu. Elle s'étonna quelque peu de l'impatience que ce retard semblait causer à Ford. Pourquoi éprouvait-il tant de hâte de quitter une cité splendide, puisqu'il n'avait en ce moment aucun travail pressé? L'enveloppe contenait aussi une longue épître de mistress Sloman, si décousue, si incohérente, tellement chargée de recommandations contradictoires, tellement émaillée de parenthèses, que Valérie dut renoncer à débrouiller ce chaos, et s'abstint sagement de transmettre à Giovanni des ordres dont elle-même ne comprenait pas une syllabe.

Elle continua son existence tranquille, fort satisfaite de voir son tableau avancer rapidement sous ses doigts déjà exercés. Il était naturel que le souvenir de son aventure de Florence lui revînt à la mémoire, mais aucune idée d'amour ne troublait son repos; elle eût même été surprise et confuse, elle eût ri la première de sa folie, si elle s'était aperçue combien sa pensée se reportait souvent vers cet étranger. Mais elle n'y songeait pas. Toutefois, elle aimait à penser qu'ils se rencontreraient un jour. Il connaissait John Ford; il ne passerait sans doute pas à Rome sans le voir. S'il pouvait être alors donné à Valérie de lui venir en aide! Si elle était capable d'alléger le fardeau de tristesse sous lequel il luttait et se débat-

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 mars 1875.

tait, au lieu d'attendre avec une courageuse patience qu'il plût à Dieu de l'en décharger!

Deux jours s'écoulèrent encore. Elle était une après-midi devant son chevalet, travaillant avec d'autant plus de hâte que la clarté du soleil, déjà faiblissante, l'avertissait de songer bientôt à déposer sa palette, quand le vieux Giovanni entra, le visage bouleversé :

— *O signorina, signorina mia!* Quel épouvantable malheur! s'écria-t-il en se tordant les mains.

Valérie était trop habituée à la véhémence de ses démonstrations pour prendre l'alarme aussi vite. Essuyant donc tranquillement ses pinceaux, elle le laissa donner un libre cours à des doléances qui ne jetèrent aucune lumière sur l'objet de son émoi.

— Maintenant, Giovanni, dit-elle alors, apprenez-moi ce qui vous met si fort en peine. Nous verrons ensemble s'il y a moyen de remédier au mal.

— Ni vous ni moi n'y pouvons rien, répondit Giovanni, tremblant de tout son corps. La bonté de la signorina est inutile; les saints du paradis seraient seuls capables de nous venir en aide; mais ils ne se soucient pas de nous. Cela leur est bien égal.

— Ne calomniez pas les saints, reprit en riant Valérie. Dites-moi plutôt ce qui est arrivé.

— La signorina n'a donc pas compris? s'écria le vieux serviteur en étendant les bras avec un comique désespoir.

Puis, rapprochant tout à coup les mains, et les frappant l'une contre l'autre :

— *Maria mia!* la rivière, signorina, la rivière!

— Le Tibre déborde? demanda Valérie avec un commencement d'inquiétude.

— Il a commencé la nuit dernière... Il monte toujours, toujours! Personne ne peut dire où il s'arrêtera.

— Mais il ne dépasse jamais une certaine hauteur?

— Qui sait? Tout va de travers aujourd'hui. Le pape est enfermé dans le Vatican; les saints voudront peut-être le venger.

— Je vous croyais partisan de Victor-Emmanuel, dit Valérie, surprise.

La veille encore, elle avait entendu le vieux domestique, fort peu religieux, du reste, exalter le triomphe du peuple et l'unité italienne.

— Tout cela est bel et bon, quand les choses marchent bien. On peut alors se passer des saints et du pape. Il est vrai qu'on ne serait pas fâché de les avoir les jours de fête; mais dans la semaine on n'y pense guère. Quand le danger vient, on change de ton. Voyez-vous, signorina, on a peur de les avoir contre soi.

Pendant qu'il parlait, Valérie avait fermé sa boîte à couleurs, et elle se préparait à quitter la chambre.

— La signorina va sortir?

— Oui, je veux voir par moi-même s'il y a vraiment un danger à craindre.

— J'allais demander à la signorina si cela ne lui ferait rien... pour une fois seulement... de dîner un peu tard?

— Rien du tout. Pourquoi cela?

— C'est que ma sœur sera sans doute très-effrayée. C'est une stupide vieille... Dame! on ne choisit pas sa famille. La signorina la connaît-elle?

— Certainement. Elle est *portiera* de la maison où demeure miss Lane. Cela me fait songer... Mais oui, miss Lane est en Angleterre : si l'inondation gagnait son atelier, ses toiles seraient perdues. Il faut que j'aille les mettre en sûreté.

— Alors la signorina pourra voir Elisabetta?

— Je l'amènerai ici pour quelques jours, ne vous inquiétez pas, Giovanni.

— Dans ce cas-là, j'aime autant rester. Mes rhumatismes me font grand mal; je marcherais mieux avec des jambes de bois.

— Demeurez à la maison et tenez-vous chaudement, répondit la jeune fille.

Il n'était pas encore nuit. Des groupes animés stationnaient dans la rue, s'entretenant de la crue du fleuve. Le cocher auquel Valérie demanda des informations haussa les épaules :

— On dit que l'eau est déjà très-haute du côté du Ghetto; mais il n'y a que des juifs, et ils y sont habitués : ça leur arrive au moins une fois par an.

Elle se fit conduire par le Corso à la via della Fontanella, longue rue sinueuse qui, sous différents noms, continue de se diriger vers le Tibre. Valérie allait beaucoup plus loin, dans une ruelle où se trouvait une vieille maison presque en ruines. C'était là que miss Lane, avec un entêtement tout britannique, s'obstinait à demeurer, uniquement, sans doute, parce que chacun la pressait de s'établir dans un quartier plus praticable.

Quand Valérie atteignit cette chétive masure, elle reconnut, à des signes certains, que la crue du Tibre était considérable. Les maisons situées près du fleuve avaient de l'eau jusqu'à leurs portes. Mais aucun des habitants ne semblait inquiet : l'inondation ne montait jamais plus haut, et l'insouciante population italienne attendait avec une sécurité complète que la journée du lendemain fît reculer les flots envahisseurs.

Elisabetta, la sœur de Giovanni, n'était visible nulle part. Per-

sonne n'habitait le rez-de-chaussée, occupé entièrement par l'atelier de miss Lane. Une petite fille, que Valérie réussit à capturer dans la rue, lui apprit que la vieille femme était malade. Elle avait monté son lit dans une pièce du premier étage, et ce fut là que Valérie la trouva, brûlante de fièvre et poussant des gémissements étouffés. Après l'avoir réconfortée par de bonnes paroles, la jeune fille pénétra dans l'atelier, où elle aperçut plusieurs tableaux, des livres précieux, et divers objets d'assez grande valeur. Incapable de partager la philosophique indifférence des Italiens, elle résolut de transporter à l'étage supérieur tout ce qui pouvait être gâté par l'inondation; mais, nous l'avons dit, la maison était déserte. Valérie dut chercher au dehors l'assistance qui lui était nécessaire. Trouver quelqu'un n'était pas aisé; les hommes qu'elle rencontra aimaient mieux rester paresseusement à regarder monter les eaux, que de gagner quelque argent à faire une chose utile. Elle parvint pourtant à en louer deux; quand elle leur eut montré de quoi il s'agissait, on eût dit qu'elle leur demandait de transporter une montagne. Elle les décida pourtant à persévérer, et les toiles furent mises en lieu sûr. Elle se proposait de leur faire ensuite descendre la pauvre malade. La nuit était venue, il fallait songer à rentrer. Cette fois, ce fut en vain qu'elle chercha les deux hommes : craignant un surcroît de travail, ils avaient disparu. Elle se trouvait réduite à ses seules forces.

Elisabetta était trop abattue pour s'aider elle-même. Elle ne pouvait faire autre chose que gémir et appeler Valérie auprès d'elle, pour écouter les paroles qu'elle prononçait d'une voix à peine distincte :

— Dites à Giovanni que je lui pardonne... Il m'a pris le collier de ma mère, pour le donner à cette Carolina, une fille de rien... Mais je ne lui en veux pas! Mon Dieu, mon Dieu, il me faudrait un prêtre!... Je brûle!... j'ai froid!... Ah! signorina, c'est la mort!

Pendant une couple d'heures, la malade fut en proie à une fièvre si ardente, que Valérie n'eut le loisir de songer à rien autre chose. De temps à autre, un bruit inaccoutumé se faisait entendre dans la rue, elle n'y prêta aucune attention. Grâce à une potion que la jeune fille lui avait donnée, la vieille Elisabetta s'assoupit enfin. Valérie tira sa montre, il était neuf heures. Un profond silence régnait maintenant au dehors; tout à coup un son étrange, pareil aux mugissements lointains d'un grand vent, parvint à ses oreilles. Elle courut à la fenêtre et regarda. La rue voisine, transformée en torrent, roulait des eaux noires et rapides; pas une lumière ne brillait aux fenêtres des maisons, nulle part il n'était possible d'apercevoir un seul être humain. Valérie ne pouvait plus

songer à rentrer chez elle avant le jour; l'inondation aurait alors, sans doute, diminué, ou, du moins, elle trouverait quelqu'un pour aller lui chercher une voiture. Elle retourna auprès du lit. Elisabetta dormait encore.

Valérie alla chercher dans l'atelier un fauteuil, prit quelques livres, alluma la lampe et s'installa pour la nuit, après avoir administré à Elisabetta une nouvelle potion qui lui procura quelques heures d'un sommeil assez tranquille.

Le vieux roman français que parcourait la jeune fille était rempli de scènes lugubres, peu faites pour chasser les impressions pénibles. Elle le laissa tomber sur ses genoux et se mit à regarder les flammes vacillantes, écoutant la respiration de la malade endormie, jusqu'à ce qu'enfin elle sentit le sommeil la gagner elle-même. Elle arrangea le feu de manière à l'empêcher de s'éteindre, s'enveloppa d'un châle et ferma les yeux.

Il était plus de minuit quand elle fut éveillée par un grand bruit qui se faisait au dehors. Le monotone mugissement des eaux, qui l'avait aidée à s'assoupir, retentissait maintenant plus rapproché, plus distinct, pareil au grondement de la mer pendant la tempête. Elisabetta dormait; il ne fallait pas interrompre ce bienfaisant sommeil. Valérie courut dans la pièce voisine, ouvrit les persiennes et la fenêtre. De quelque côté qu'elle tournât les yeux, elle voyait s'amonceler les vagues écumeuses, l'irrésistible marée montait, montait toujours. La lune semblait s'être levée; on ne pouvait l'apercevoir, mais une lueur blanchâtre et indécise perçait la masse des nuages, et donnait un aspect plus sinistre encore à l'effrayante étendue des eaux du fleuve débordé.

L'idée ne vint pas en ce moment à Valérie de trembler pour elle-même; elle songeait aux habitants du Ghetto, dont les maisons, plus proches du Tibre, devaient être déjà la proie de l'inondation. Que de malheureux se trouvaient sans asile et peut-être ruinés! Le torrent grossissait. En se penchant à la fenêtre, Valérie s'aperçut que le rez-de-chaussée disparaissait presque tout entier sous les eaux fangeuses!

Le premier étage de la maison était très peu élevé au-dessus du sol, beaucoup moins que ne le sont d'ordinaire les constructions romaines. Encore deux ou trois heures, si le Tibre montait avec la même impétuosité, les flots atteindraient la place où se tenait Valérie; pour le moment, aucun péril n'était à craindre. En supposant que l'eau continuât de monter, il faudrait se réfugier à l'étage supérieur; jusque-là, Valérie se garderait de réveiller Elisabetta, car une semblable nouvelle ferait indubitablement perdre à la

vieille femme le peu de présence d'esprit que la maladie lui laissait encore.

Elle jeta du bois dans l'âtre et s'assit de nouveau, résolue à chasser les sombres pressentiments. Elle avait repris son livre, et s'obligeait elle-même à continuer sa lecture, quoique le grondement des eaux retentît maintenant tout près d'elle; de temps à autre, elle tournait instinctivement la tête, s'attendant à voir la chambre envahie par l'inondation. Mais elle ne bougea point et n'éveilla pas Elisabetta. Trois heures se passèrent de la sorte. Elle alla près de la fenêtre regarder si aucun changement n'était survenu. Il s'en était produit un, mais, hélas! d'une nature peu rassurante. Les eaux avaient monté encore; Valérie pouvait les voir rouler des débris de meubles et divers objets. Il n'était pas possible d'attendre davantage, les flots menaçants allaient gagner la chambre. Elle ne voulut pourtant pas avertir encore la vieille femme; il fallait d'abord monter à l'étage supérieur et préparer un lit. Elle prit la lampe et s'engagea dans le corridor, dont les dalles de pierre résonnaient sous ses pas d'une façon qui, au milieu de l'effrayante solitude, avait quelque chose de lugubre. Ce couloir, par une disposition dont on retrouve parfois l'exemple en Angleterre, conduisait à une porte qui ouvrait sur les premières marches de l'étage supérieur. Celle qui se dressait en ce moment devant la jeune fille était noire et massive, assez semblable à l'entrée d'une prison. Valérie la poussa de la main, s'attendant à la voir céder; les pauvres habitants de ce misérable quartier ne s'enfermaient sans doute pas avec beaucoup de soin. La porte ne s'ouvrit pas et nul bruit ne vint de l'intérieur. Valérie, fiévreuse, se mit à frapper à coups redoublés. Même silence. En cet instant, les vagues mugirent avec une violence nouvelle, et le vent, qui s'engouffra dans l'étroit couloir, rendit un son pareil à un gémissement. Pour la première fois, un frisson de terreur saisit la jeune fille; pourtant elle chassa de son esprit l'horrible crainte et frappa encore, meurtrissant ses mains dans cette tentative désespérée. Puis elle reprit sa lampe et descendit quelques marches. Un sinistre clapotage la fit tressaillir; au-dessous d'elle, l'inondation avait gagné le palier. Les rayons de la lumière qu'elle portait tombèrent sur une flaque d'eau écumante.

Elle détourna les yeux et rentra dans la chambre qu'elle venait de quitter, fermant la porte derrière elle, comme si cette faible barrière eût été capable d'arrêter le formidable élément. A travers les vitres de la fenêtre close, elle regarda au loin. Pareil à un abîme plein d'épouvante et d'horreur, le fleuve s'étendait main-

tenant jusqu'au Janicule, et ses vagues grossissantes avançaient toujours.

Il était cinq heures; le jour ne devait pas être loin, mais la mort était encore plus près. Les premiers rayons de l'aube éclaireraient le froid cercueil qui se serait refermé sur elle, Valérie le savait; encore quelques instants, tout en ce monde serait fini.

Un craquement formidable ébranla en ce moment la vieille maison. Il venait du côté de la fenêtre, Valérie regarda. L'eau pénétrait lentement, silencieusement, par la fente de la croisée; déjà elle couvrait à demi le plancher de la chambre. Le bruit que la jeune fille avait entendu était causé par le balcon de pierre qui, cédant à l'effort des flots, s'était écroulé avec fracas. Elisabetta jeta un cri.

— Sainte Vierge! Qu'est-ce que cela? Où suis-je?

— Du calme, Elisabetta, me voici près de vous.

— Mais d'où vient ce bruit, signorina?

— Du dehors. Tenez-vous tranquille, répondit Valérie qui ne voulait pas l'effrayer. L'agonie, hélas! serait encore assez longue.

— Elisabetta, reprit-elle, le logement du dessus est habité, n'est-ce pas?

— Plus maintenant; il y avait là un vieux juif à qui les combles servaient de magasin; il n'a pas payé son terme, et le propriétaire l'a mis dehors la semaine dernière. Mais qu'y a-t-il donc? Suis-je plus malade?

— Vous êtes mieux, au contraire. Tout ira bien à présent, dit Valérie, qui répondait beaucoup plus à ses propres pensées qu'aux questions de la vieille femme.

Elles étaient sauvées, car Elisabetta sans doute avait la garde de la maison tout entière.

— Vous avez les clés? demanda-t-elle, palpitante d'émotion.

— Seigneur non, je ne les ai pas. Le propriétaire les a emportées; il a dit qu'il ne voulait pas louer le logement avant le terme prochain.

Le dernier espoir s'était évanoui. Elles allaient mourir, c'était la volonté de Dieu. L'avenir pourtant était si beau, si rempli de promesses! Hélas, il était difficile de se résigner! Valérie était à genoux, luttant contre les révoltes de la jeunesse et de la vie. Quelques paroles, échappées à l'agonie de sa prière, furent entendues d'Elisabetta.

— Qu'y a-t-il donc? s'écria-t-elle. Pour l'amour de Dieu, qu'y a-t-il?

Valérie approcha. Ses pieds plongeaient dans l'eau jusqu'au-dessus de la cheville. Au même instant, la malade se souleva, et,

se penchant hors du lit, aperçut le sombre courant dont les flots s'avançaient vers elle.

— Le Tibre ! C'est le Tibre ! Nous allons être noyées !...

Les premiers rayons d'un jour terne et brumeux pénétraient à travers les fentes des persiennes. Il venait pour éclairer une scène de mort.

Elisabetta se serrait contre Valérie et l'embrassait convulsivement ; la pauvre femme poussait des cris aigus, mêlés de sanglots et de prières. L'eau se précipitait maintenant avec violence, elle écumait, bouillonnait, et déjà profonde, faisait flotter à sa surface de menus articles d'ameublement. Les ténèbres devinrent intolérables à Valérie ; elle se dégagea de l'étreinte de la malade, et alla ouvrir les pesantes persiennes. Une faible lueur se répandit dans la chambre ; Elisabetta se mit de nouveau à sangloter, appelant à son aide la Vierge et les saints ; puis elle se laissa retomber sur le lit et se cacha la tête dans les couvertures.

De la fenêtre, la rue, bordée de maisons, ressemblait à un étroit canal ; en face de l'atelier seulement, une échappée permettait au regard de plonger au loin dans l'espace envahi par l'inondation, et qui, mer furieuse et sans bornes, était semé çà et là de quelques édifices, pareils à de grands navires désemparés par la tempête. Un nouveau cri d'Elisabetta rappela Valérie auprès d'elle ; les eaux avaient entraîné la table et arraché à la malade une exclamation de terreur. La jeune fille traversa la mare vaseuse et alla s'asseoir sur le lit. Si Elisabetta pouvait seulement se taire, la laisser se recueillir à cette heure solennelle où toutes deux étaient si proches de l'éternité ! Elle adressa quelques mots de consolation à la vieille femme, lui rappela qu'au milieu même de la mort, comme dans la vie qui devait suivre, elles étaient entre les bras d'un Dieu de miséricorde. Elisabetta essaya de se calmer, mais l'horreur de la scène qui l'entourait reprenant le dessus, elle recommença ses plaintes et ses sanglots.

Une violente rafale vint ébranler la maison, les vagues la secouèrent avec fracas ; un objet noir, d'une dimension énorme, obscurcit la croisée.

— Voilà que tout s'écroule ! sanglota Elisabetta. Sainte Vierge ! c'est la fin !

Valérie regarda. L'exclamation d'angoisse, prête à lui échapper, se changea en un cri de joie ! Elle s'élança vers la fenêtre :

— Un bateau, un bateau ! Elisabetta, nous sommes sauvées !

Le canot s'avançait ; on l'avait vue. A son tour, Valérie, à la lumière croissante de l'aube, aperçut deux hommes. Le visage tourné vers elle, l'un d'eux la regardait avec une expression d'inquiète

sympathie. C'était Fairfax Carteret. L'approche de la mort l'avait trouvée forte, elle se sentit défaillir devant la joie de ce secours inespéré. Une vague nouvelle, en pénétrant dans la chambre, l'avait renversée à demi, ce fut Carteret qui la reçut dans ses bras.

— Dieu soit béni, j'arrive à temps ! s'écria-t-il.

Elle entendit ses paroles ; elle eut même, à travers l'obscurcissement de sa pensée, la force de lui demander de sauver d'abord Elisabetta ; puis, ses yeux se fermèrent et elle resta sans connaissance.

Quand elle revint à elle, les deux rameurs conduisaient avec précaution la barque à travers les sinuosités d'une sorte de canal. D'autres bateaux allaient porter assistance aux malheureux renfermés dans les maisons voisines. Tout en aidant le batelier à diriger le canot dans l'étroit et dangereux passage, Carteret se penchait vers elle :

— Nous vous avons cherchée bien longtemps, miss Stuart ; nous ne pouvions trouver la maison.

Il était arrivé à Rome quelques jours auparavant, et dans la soirée précédente, il était allé chez John Ford. Il avait trouvé Giovanni seul, fort alarmé de n'avoir pas vu revenir sa jeune maîtresse. Ayant appris de lui où elle était, Carteret avait compris le péril qui la menaçait; il avait couru lui porter secours.

Ainsi elle lui devait la vie, et elle sentait qu'il lui était doux de la recevoir d'une telle main.

L'aspect de Rome était le même jusqu'au Corso ; la ville semblait avoir été, dans l'espace d'une seule nuit, transformée en une autre Venise. Ce fut seulement près du petit square où Ford habitait, que l'on put descendre de la barque. Carteret fit signe à un cocher qui avait amené là quelque Anglais curieux et matinal, il aida Valérie et la vieille Italienne à monter dans le boueux véhicule, et quelques instants plus tard, tous trois arrivaient devant la maison.

Une autre voiture entrait avec eux dans la cour. Un visage inquiet se pencha hors de la portière ; c'était John Ford, et son premier regard tomba sur Valérie que Carteret aidait à descendre. Elle était pâle, chancelante ; ses vêtements, trempés encore, annonçaient assez quel péril elle avait couru. Ford s'élança vers elle. La jeune fille lui tendit les deux mains :

— Remerciez-le, mon ami ; remerciez-le ; c'est lui qui m'a sauvée !

Pendant ce temps, Jemima s'était emparée de Carteret, lui adressant une foule de questions et tombant, après chaque réponse, dans une exaltation qui touchait au délire. Quand ils furent entrés, ils trouvèrent Valérie étendue sur le sofa, tandis que Ford, plus pâle

qu'un spectre, mais fort tranquille en apparence, lui faisait respirer des sels.

Valérie reprit bientôt assez de force pour raconter à Ford les détails de cette terrible nuit. Lorsqu'elle eut achevé :

— Je vous en prie, monsieur Ford, dit-elle en se tournant vers Carteret, exprimez-lui ma reconnaissance ; je ne puis le remercier comme je le sens, je n'en suis pas capable !

— Le plus pressé, répondit-il avec calme, est d'aller chez vous prendre du repos. Jemima va vous accompagner.

Les deux hommes restèrent seuls. Dans le flot de pensées tumultueuses qui assiégeaient l'esprit de Ford, une seule se détachait clairement. Le vide, l'horrible vide se faisait autour de lui ; désormais il était aussi seul que si le monde entier eût été un désert.

— Dieu vous bénisse et vous récompense, Carteret, dit-il avec lenteur. Vous m'avez rendu mon enfant, je voudrais vous témoigner ma gratitude.

Son enfant, sa fille ! C'est ainsi qu'il devait maintenant la considérer. Il devait aussi apprendre à faire le plus douloureux de tous les sacrifices imposés aux parents, il devait renoncer à celle qui était la joie de ses yeux, sa vie, une partie de son âme.

XII

La douce lumière, voilée de brume, d'une tiède après-midi de janvier, pénétrait par deux fenêtres entre ouvertes dans le boudoir de l'antique palais d'Asti. Valérie et Hetty Flint, devenue duchesse d'Asti, étaient assises l'une près de l'autre. La nouvelle de l'inondation avait rappelé le duc à Rome ; Hetty l'avait accompagné, toujours gaie, vive, spirituelle ; se distinguant peut-être un peu par son originalité des nobles dames dont elle était maintenant l'égale, mais sachant si bien se faire aimer, que personne ne songeait à blâmer le duc d'avoir commis une mésalliance.

— Ainsi vous trouvez que j'ai bon air ? dit-elle à Valérie avec la coquetterie naïve et rieuse qui lui était habituelle.

— Je le crois bien ! Les fantômes des ducs d'Asti se garderont de vous adresser des reproches. Jamais ils n'ont eu, dans toute leur lignée, de dame aussi charmante !

— Ce qui est certain, c'est qu'aucun d'eux n'a été installé aussi confortablement. Les calorifères doivent pourtant leur causer autant d'horreur que ma présence. Je suis contente de ne pas faire trop mauvaise figure. Quel dommage de n'être pas plus grande !

Deux ou trois pouces de plus iraient si bien avec une robe à traîne !

— C'est la goutte d'absinthe dans votre coupe, ma belle duchesse. Réellement, j'ai une extrême sympathie pour votre infortune.

— Vous avez donc voulu vous noyer ? dit Hetty, laissant sa pensée, comme il lui arrivait souvent, s'échapper tout à coup par la tangente. A-t-on jamais entendu chose pareille ! Après avoir lu votre lettre, je n'ai pas laissé au duc un instant de repos jusqu'à ce que nous fussions partis.

Près de deux semaines s'étaient passées depuis l'inondation du Tibre, et chacun, dans la maison de John Ford, était retourné à ses paisibles occupations journalières. Mais la tempête ne s'était pas calmée dans le cœur de l'homme silencieux et fort qui portait son fardeau avec une inaltérable patience. Pour Valérie non plus, les heures n'avaient point repris leur monotonie paisible ; elle n'analysait pas le sentiment qui transformait à ses yeux le monde extérieur ; elle trouvait seulement à toutes choses un intérêt puissant et nouveau, et jamais le ciel de Rome ne lui avait paru si rayonnant de splendeur. Son tableau était fini, elle l'avait envoyé en Angleterre ; elle pouvait donc se permettre quelques moments de loisir, et Fairfax Carteret était maintenant l'un des visiteurs les plus assidus de la vieille maison. John Ford le recevait avec une amicale simplicité, mistress Sloman, avec les démonstrations les plus enthousiastes, car les sentiments calmes n'étaient pas dans sa nature. Valérie se montrait au contraire fort réservée ; Ford, cependant, qui l'observait sans cesse, non par l'impulsion d'une égoïste jalousie, mais avec la sollicitude d'un dévouement attentif et anxieux, Ford voyait bien que ces journées de longue causerie l'attiraient peu à peu dans un pays d'enchantement et de péril où elle laisserait pour jamais sa paix virginale. Devait-elle y trouver des ténèbres qui s'étendraient sur sa vie entière ? Était-ce l'aurore d'un bonheur durable et saint, le plus grand qu'il soit donné à une créature humaine de connaître ici-bas ?

Il savait que Fairfax était un homme d'honneur, incapable de se jouer du repos d'une femme ; mais il n'ignorait pas non plus que, né dans le Sud, d'une famille puissante et ancienne, aux principes austères, le jeune Virginien avait, au sujet du nom et de la naissance, les idées les plus arrêtées ; Ford redoutait donc pour Valérie le moment où il faudrait révéler son histoire. L'amour triompherait-il alors, ou la pauvre enfant verrait-elle retomber sur elle le poids d'une faute dont elle avait déjà tant souffert ? Telles étaient les questions que Ford se posait avec une inquiétude douloureuse.

Elles s'étaient déjà offertes également à l'esprit de Valérie, quand des demandes en mariage, renouvelées plusieurs fois de-

puis son séjour à Rome, l'avaient forcée d'envisager cette pénible perspective. Jusqu'alors, son cœur était demeuré muet; séparée des jeunes filles de son âge par le malheur de sa naissance, elle s'était dit que jamais aucun homme ne devait occuper sa pensée; elle s'était répété que le travail et l'art seraient son seul partage, et elle n'avait point senti son énergie faiblir. Maintenant, elle ne réfléchissait pas; les manières de Carteret vis-à-vis d'elle, toujours franches et ouvertes, ne pouvaient lui ouvrir les yeux; elle s'abandonnait sans défiance au sentiment plein de douceur qui pénétrait jusqu'au fond de son âme.

Pendant qu'elle était assise auprès d'Hetty dans l'élégant boudoir, un domestique entra, une carte à la main. La duchesse regarda, et se tournant vers Valérie :

— Monsieur Carteret, notre héros. Je l'ai beaucoup connu en France.

L'instant d'après, Carteret adressait à la nouvelle duchesse les félicitations d'usage. Tandis qu'elle lui répondait avec son aisance habituelle, Valérie eut le temps de reprendre le sang-froid que cette arrivée inattendue lui avait fait perdre. Souvent, elle était ainsi troublée lorsqu'il entrait tout à coup, et même lorsqu'elle entendait son nom. N'était-il pas tout simple que l'homme dont la pensée se liait au souvenir d'un danger si récent et si terrible lui fît éprouver quelque émotion?

— Je n'ai pas besoin de vous présenter à miss Stuart, dit gaiement la duchesse en le conduisant près de Valérie. J'espère toutefois que vous n'avez pas donné l'ordre de mettre le feu au palais pour avoir le plaisir de la tirer des flammes. Sur ma parole, monsieur Carteret, j'ai pour vous une véritable admiration; la vie que vous avez sauvée vaut, à mes yeux, celle d'une centaine, d'un millier d'êtres frivoles et inutiles comme nous le sommes, nous autres femmes.

— Elle ne pense pas un mot de tout cela, dit Valérie à Carteret en lui tendant la main.

Tandis qu'il s'inclinait devant la jeune fille, la prompte imagination d'Hetty avait déjà bâti un roman, mais elle n'en laissa rien voir.

— Veut-elle dire que je ne me crois pas un être sans valeur, ou bien que vous n'êtes pas un héros? demanda en riant la duchesse. Allons, me voilà forcée de l'avouer, je ne me range point parmi les femmes inutiles.

— Et moi, je décline l'honneur d'être un héros, répondit Carteret.

Alors s'engagea, sur ce terrain de l'héroïsme, une conversation qui dériva bientôt sur celui de l'amour, et amena sur les lèvres

de la duchesse une question qui frappa douloureusement les oreilles de Valérie :

— Un homme, dit la duchesse à Carteret, ne peut-il aimer une femme qui, par la fortune ou la naissance, soit au-dessous de lui?

— Sans doute, pourvu qu'elle ait un nom sans tache.

La duchesse comprit qu'elle avait fait tomber sur Valérie un coup aussi cruel qu'involontaire. Elle n'osait la regarder. Par bonheur, elle reçut fort à propos un coup de griffe du petit chat qu'elle tenait sur ses genoux, et le cri qu'elle poussa, la légère égratignure qu'elle avait reçue, attirèrent l'attention de Carteret.

— Voilà encore la pluie.

Ces mots sortaient de la bouche de Valérie, qui s'était approchée de la fenêtre. Hetty lui jeta un rapide regard, tandis que Carteret déposait à terre l'ingrat et coupable *Velours*. La jeune fille avait légèrement pâli, mais nul autre signe n'annonçait qu'elle eût entendu les paroles qui venaient d'être dites.

— Que l'on vante donc le ciel de Rome! s'écria la duchesse. Depuis huit jours, je n'ai pas vu un rayon de soleil.

Elle continua de causer avec son enjouement ordinaire, jusqu'à ce que la conversation fût à une lieue du sujet pénible qu'elle regrettait amèrement d'avoir amené. Un domestique vint dire que mistress Sloman était à la porte, dans sa voiture, et qu'elle attendait miss Stuart.

— Vous ne restez pas, Valérie? dit la duchesse.

— Oh non! Jemima doit avoir couru toute la journée les magasins; elle est fatiguée sans doute et a besoin de moi.

— Elle vous enverra prendre un peu plus tard.

— Non vraiment, *duchessa mia*, répondit en riant Valérie; nos équipages, à nous, se payent à l'heure, il ne faut pas les garder trop longtemps.

Carteret se leva pour la reconduire en bas des escaliers. Hetty sentait bien que la jeune fille redoutait, en ce moment, une telle compagnie, aussi, apercevant le duc qui entrait, ordonna-t-elle à Fairfax de rester :

— Le duc ne vous pardonnerait pas, lui dit-elle, si vous le priviez de ce plaisir. Je deviens terriblement jalouse de Valérie.

On se mit à rire de nouveau et la jeune fille se retira. Mais, tandis qu'elle descendait avec le duc l'escalier de marbre du palais, tandis que Jemima lui racontait ses aventures, lui vantait ses achats, les paroles de Carteret retentissaient aux oreilles de Valérie et la rendaient incapable d'écouter et même d'entendre autre chose.

« Pourvu qu'elle ait un nom sans tache, » avait-il dit. Comme la plupart des fiers descendants des cavaliers, il portait l'orgueil et le respect de son origine à un point qu'un prince de la maison de Bourbon n'aurait pu dépasser; le devoir de conserver intacts les droits et les traditions de sa famille dominait, à ses yeux, tous les autres; il n'était rien qu'il ne fût capable d'y sacrifier. Valérie l'avait lu dans ses yeux, dans le ton de sa voix, pendant qu'il faisait cette impitoyable réponse : « Un nom sans tache. » Et le sien? Cette amère question, qu'elle s'adressait à elle-même, la tira tout à coup du doux songe des semaines précédentes, et le réveil fut terrible.

La voiture arrivait dans la cour de la maison. Ford, qui rentrait aussi, ouvrit la portière.

— Vous êtes pâle, Valérie, dit-il, prompt à observer chez la jeune fille le moindre changement.

— J'ai un peu mal à la tête; ce n'est rien.

Et elle monta rapidement l'escalier, tandis que mistress Sloman, s'emparant du bras de Ford, recommençait le récit de ses achats, et ne lui laissait nulle possibilité de rejoindre Valérie.

Quand ils arrivèrent au salon, elle était déjà dans son appartement, où Ford ne pénétrait jamais sans y être invité. A côté de son atelier, un élégant boudoir prenait jour sur une terrasse vitrée toujours remplie de fleurs. Des oiseaux égayaient de leur chant cette douce retraite, où Valérie s'était plu à réunir les futilités gracieuses qui charment le goût délicat d'une femme. Jamais elle n'y était entrée le cœur chargé d'un tel poids de tristesse. Elle s'enferma chez elle, jeta sur un meuble son chapeau et son châle, ouvrit la porte qui communiquait de l'atelier au boudoir, et commença dans les deux pièces une lente promenade. Sur son chevalet se trouvait la toile qu'elle avait laissée quelques heures auparavant. Combien le dessin lui paraissait maintenant faible, les couleurs ternes et discordantes! Elle couvrit le tableau avec une soudaine impatience, et se mit à marcher plus vite. Un trouble profond, une agitation extrême remplissait son esprit. Mieux encore que le bruit de la ville, le silence de son appartement lui redisait les paroles de Carteret, toujours suivies de cette question pleine d'angoisse : « Qu'était son nom, à elle?... » Durant de longs jours, elle avait oublié la barrière qui séparait sa destinée de celle des autres femmes; la réalité se dressait aujourd'hui devant elle, plus terrible qu'elle ne lui avait jamais semblé. Jusque-là, elle en avait ressenti seulement une vague tristesse, surmontée bientôt par l'énergie de son caractère; la souffrance était maintenant âpre, aiguë, profonde. Pourquoi était-elle condamnée à vivre, à souffrir ainsi, à

subir cette expiation douloureuse d'une faute qu'elle n'avait pas commise?

Tous les amers souvenirs de son enfance et de sa jeunesse lui revinrent à la fois : l'insulte infligée par Marianne; les cruels demi-mots qui avaient si souvent frappé ses oreilles; les révélations et les menaces qui l'avaient obligée à fuir la maison de miss Dorothée. N'avait-elle pas bu le calice jusqu'à la lie? Jamais, cependant, elle ne s'était abandonnée à la révolte et au murmure; mais il n'y avait pour elle de merci ni au ciel ni sur la terre, et pourtant elle était innocente! Elle avait au bonheur les mêmes droits que tant d'autres femmes auxquelles il était accordé si libéralement, et cette injuste sentence lui ôtait jusqu'au droit de l'espérer. Quelle équité y avait-il dans le décret qui la brisait ainsi? Comment pouvait-elle se retourner avec foi et amour vers cette Providence qui l'accablait sous un sévère et inexplicable châtiment?

De profondes ténèbres enveloppaient son âme, la rébellion grondait en elle; mais la violence même de la crise en abrégea la durée; Le visage de son père, triste fantôme évoqué du tombeau, apparut à son esprit fatigué de lutte et de souffrance. Elle avait juré de ne jamais laisser échapper de son cœur un reproche qui pût troubler au delà de ce monde la paix de Philippe. Qu'avait-elle fait de sa promesse? Un cri de désespoir lui échappa. Elle se laissa tomber à genoux et s'efforça de murmurer une prière pour imposer silence aux pensées qui enfiévraient son esprit, inspirées sans doute par le Tentateur. Les larmes vinrent bientôt soulager son angoisse. Affaissée sur le sol, elle pleura, sanglota, pria, demandant à Dieu, non d'alléger son fardeau, mais de lui donner la force de le porter, de fortifier en elle cette foi qui jusqu'alors l'avait soutenue.

Elle se leva enfin. La blessure saignait toujours. Avait-elle atteint jusqu'aux sources de la vie? Valérie l'ignorait. Peut-être lui faudrait-il traîner une existence sans espoir et sans joie. Nulle paix recouvrée n'effacerait l'horrible agonie de cette heure, mais elle serait patiente et résignée; ses souffrances aideraient à payer la dette des âmes bien-aimées dont les fautes avaient été pesées par le juge suprême.

Les ombres du crépuscule avaient envahi la chambre; elle se souvint que ses amis devaient l'attendre, inquiets sans doute de son absence prolongée; sa douleur ne devait pas être assez égoïste pour attirer sur eux le trouble et le chagrin. Elle baigna ses yeux rougis par les larmes, arrangea ses vêtements et répara le désordre de sa coiffure pour se disposer à sortir.

L'épreuve ne faisait que de commencer. Si elle se laissait abattre par le premier effort de la tempête, comment supporterait-elle

le long combat qui se préparait? Il fallait s'armer de force et de courage. Les jours se succéderaient dans leur monotone tranquillité; nul ne saurait jamais la secrète souffrance de son âme. La vie s'ouvrait devant elle, morne et désolée; la mort pourtant avait été si proche, et n'avait pas voulu d'elle! Si son dernier regard avait pu se fixer sur ce visage dont l'expression d'ardente sympathie lui avait alors été si douce; si l'adieu prononcé par cette voix si chère avait été le dernier bruit humain qui eût retenti à ses oreilles! Combien sa mort eût été enviable, combien elle eût béni les flots qui, en se refermant sur elle, lui auraient épargné la torture de cette heure terrible!

Mais ce sentiment était encore de la révolte. Il fallait le chasser, il fallait le fuir. Sa propre pensée lui devenait redoutable, elle devait chercher auprès d'autrui une protection contre elle-même. Toute compagnie en ce moment lui était pénible; mieux valait pourtant commencer aussitôt la lutte. En s'occupant de ceux qui l'entouraient, en s'obligeant à songer aux humbles devoirs de l'heure présente, elle deviendrait plus forte contre les sombres réflexions dont elle était obsédée, elle retrouverait la paix et la lumière.

Un ami de Ford était invité à dîner. Tous étaient réunis dans la bibliothèque quand elle entra, pâle encore, mais assez maîtresse d'elle-même pour n'éveiller aucun soupçon, si ce n'est dans un esprit dont la tendre sollicitude ne pouvait être mise en défaut. Ford s'aperçut qu'une douleur soudaine avait bouleversé son âme, pourtant il garda le silence; incapable de panser la blessure, il devait feindre de ne pas la voir, et attendre l'heure où son secours serait utile.

Jemima était la moins clairvoyante des femmes; elle avait d'ailleurs l'esprit tout occupé d'une pensée unique, la crainte que le dîner ne donnât à leur hôte une médiocre idée de ses talents de maîtresse de maison; quant au convive, sculpteur déjà célèbre, il était trop plein de lui-même pour détourner son attention vers une silencieuse jeune fille. Il venait d'entamer la description d'une statue de nymphe qu'il se proposait d'envoyer à l'exposition de Londres, lorsque Jemima jeta tout à coup dans la conversation sa nouvelle robe verte, comme si elle avait dessein d'en couvrir la nymphe peu vêtue. Pendant quelques moments le quiproquo fut des plus risibles, l'artiste croyant qu'elle parlait de son œuvre, et elle, qu'il s'intéressait à son achat. La scène devint si plaisante que Valérie elle-même put trouver un sourire pour répondre au regard de Ford.

— La chevelure m'a donné beaucoup de peine, disait le sculpteur.

Les anciens représentaient toutes leurs figures les cheveux tordus en masses épaisses, ce que ne font pas les modernes ; je me flatte d'être rentré avec quelque bonheur dans le genre classique.

— Oui, reprenait Jemima, dont l'oreille était un peu dure, c'est parfaitement juste ; le vert n'est pas la couleur que j'aurais choisie ; mais une fois n'est pas coutume. Clorinde peut dire tout ce qu'elle voudra...

— Vous oubliez, madame, que je ne suis pas un peintre, interrompit-il ; je n'ai nullement à m'occuper de coloris. Ma nymphe, d'ailleurs, n'est ni une naïade ni une sirène.

— Quand je devrais ressembler à toutes les deux ensemble, cela m'est fort égal, reprit Jemima. Et qui plus est, ma chère Valérie, je ferai faire ma robe à queue. Je n'ai jamais porté de vert, mais que j'aie l'air de Mahomet ou bien d'une sirène, comme le prétend M. Graves...

— *Moi !* s'écria le sculpteur stupéfait.

— Ma chère Jemima, dit Ford en riant, M. Graves ne parlait pas de votre robe, il...

— Ah ! John, voilà qui est trop fort ! s'écria-t-elle. Je n'ai pas la prétention d'être jeune ; j'ai soixante et un ans, je le crierais du haut du dôme de Saint-Pierre, quand le pape et tous les cardinaux seraient là pour m'écouter, mais cela ne m'empêche pas d'avoir l'oreille plus fine que la vôtre ; ce qui est fort heureux, car si je n'étais pas là, vous laisseriez le feu prendre à la maison sans vous en apercevoir.

On finit pourtant par lui faire comprendre qu'il était question d'une nymphe ; ce sujet ne lui paraissant pas digne de son attention, elle haussa légèrement les épaules, sourit d'un air de compassion en regardant le sculpteur, et observa tout le reste de la soirée un silence absolu.

XIII

Plusieurs jours se passèrent ; on était en février ; la pluie presque incessante qui avait attristé Rome pendant le mois précédent, faisait place aux rayons d'un soleil radieux ; maint signe précurseur annonçait l'approche de ce renouveau lent et plein de charme qui, sous le ciel italien, laisse savourer la douceur des premiers sourires de la nature ; bien différent du printemps fugitif, de la rapide végétation des pays du Nord. Le gazon du Pincio était d'un vert d'émeraude, les arbres montraient leurs bourgeons gonflés, déjà

prêts à s'ouvrir; le grand palmier s'élevait majestueux dans l'air tiède et pur. La vieille promenade romaine était remplie d'élégants équipages, de piétons joyeux et parés. C'était un des plaisirs favoris de mistress Sloman de s'asseoir en cet endroit durant l'après-midi, et Valérie l'accompagnait souvent, car la bonne dame, d'humeur fort sociable, n'aimait pas à y venir seule.

Valérie recherchait en ce moment tout ce qui pouvait la tirer du silence de son atelier, l'obliger à quitter sa toile et ses pinceaux. Le travail ne lui était pas facile, son imagination était assombrie, sa main, inhabile et lente. Cette disposition passerait sans doute, elle se le répétait à elle-même; l'agitation douloureuse qui anéantissait toutes ses facultés, et, qui, durant de longues nuits, chassait de ses yeux le sommeil, cette agitation passerait aussi. Ainsi feraient le trouble, la souffrance, les amères et poignantes émotions, il ne fallait qu'avoir patience. Un voile de tristesse envelopperait désormais sa vie; la voie serait rude, le ciel terne et sombre; elle marcherait avec courage. Le coupable esprit de révolte était vaincu; les pensées qui lui avaient inspiré tant d'horreur ne venaient point rendre sa tâche plus difficile. Les nuages pouvaient s'amasser épais et menaçants, elle garderait intacte sa foi dans la Providence; peut-être jamais en ce monde elle ne comprendrait pourquoi une si dure épreuve lui était infligée, mais l'éternité dévoile tous les mystères. Oh! béni soit Dieu qui a donné à l'homme l'appui des saintes croyances! Cette force patiente et invincible, il n'est point de cœur chrétien qui ne puisse l'acquérir; il faut seulement accepter le calice avec docilité, il faut reconnaître que l'énergie puisée dans notre propre fonds n'est qu'un roseau fragile et vain, et chercher plus haut ce secours qui jamais ne manque au cœur humble et confiant!

Fairfax Carteret avait continué d'être chez Ford un visiteur assidu, et, bien que Valérie se reprochât sa faiblesse, elle ne pouvait s'empêcher d'en ressentir une joie profonde. En sa présence, elle oubliait le décret sévère qui pesait sur sa vie; elle s'enivrait de l'heure présente, et ne se disait point que c'était un songe sans rapport aucun avec la morne réalité. Durant la solitude des nuits, la réaction, il est vrai, n'en était que plus douloureuse; mais en dépit de ses résolutions, elle se trouvait de nouveau, le jour suivant, sans défense contre le charme qu'elle s'était promis de ne plus subir. Ce temps, il est vrai, passerait bien vite; le départ de Fairfax était proche; pourquoi ne jouirait-elle pas des rapides instants qui lui étaient laissés?

La conduite de Carteret envers elle était assez étrange; il s'occupait évidemment beaucoup d'elle, et l'intérêt qu'il prenait à ses moin-

dres paroles ne ressemblait nullement à l'attention polie que tout homme bien élevé accorde à une femme; mais souvent aussi, un mot dit au hasard, une circonstance insignifiante, paraissait tout à coup évoquer en lui un souvenir pénible; un nuage passait sur son front, et il se hâtait de se retirer, laissant Valérie inquiète et surprise. « Mieux vaut qu'il en soit ainsi, pensait-elle alors avec tristesse, oui, mieux vaut que son cœur se détourne de moi; je n'aurai pas à lui faire l'humiliante et douloureuse confession; je ne le verrai pas souffrir de mon malheur. »

Ce jour-là, elle décida mistress Sloman à sortir, et, comme de coutume, la vieille dame dirigea la promenade vers le Pincio. Il y avait concert, aussi la foule était-elle grande. Mistress Sloman choisit des chaises placées assez près de l'estrade pour ne rien perdre de la mélodie, mais d'où elle pouvait aussi voir les brillants équipages.

C'était une après-midi délicieuse; l'air était doux et embaumé; les vêtements d'hiver, que chacun gardait encore par prudence, paraissaient hors de saison sous les chauds rayons du soleil. Comme elles étaient toutes deux assises, et fort silencieuses, car mistress Sloman était dans une de ses périodes de mutisme, Carteret passa dans une allée voisine et les aperçut. Il vint à elles; aussitôt Jemima, sortant du chaos d'idées confuses qu'elle appelait « des réflexions » exprima une surprise profonde.

— Quelqu'un est parti de Rome ces jours derniers, s'écria-t-elle; je croyais que c'était vous! Ah! peut-être bien était-ce M. Mumford; je ne vous distingue jamais l'un de l'autre.

Ledit Mumford ayant au moins cinquante ans, les cheveux rouges, et de plus étant affreusement défiguré par la petite vérole, l'assertion avait lieu de surprendre.

Le bavardage de Jemima permit à Valérie de se reprocher, à elle-même, l'élan de joie que lui avaient causé les paroles de Carteret. Elle eut toutefois peu de loisir pour condamner sa faiblesse; le jeune homme s'était approché d'elle et lui demandait si elle ne consentirait pas à prendre son bras pour un tour de promenade.

— Oui, allez, Valérie, dit Jemima. J'aime mieux rester assise, *mais cela* fait du bien aux jeunes gens de marcher.

Et elle regarda Fairfax d'un air profond, comme si elle eût énoncé un axiome digne de Confucius.

— Vous ne vous ennuierez pas d'être seule? demanda Valérie.

— Pas du tout, je regarderai les voitures.

Ils la laissèrent donc, et s'engagèrent dans les sentiers sinueux qui mènent à la grande route du côté des jardins Borghèse. Carteret parlait avec animation, Valérie écoutait en silence. Au détour du

chemin, une voiture les croisa; mais ils ne s'en aperçurent point, et ne se doutèrent nullement que le regard d'Hetty les suivait.

— Il faut que je sache!... murmura la duchesse, pauvre Valérie!... si ce qu'on m'a dit est vrai, s'il en aime une autre... Nous verrons bien. Je n'ai jamais encore échoué dans aucune entreprise, et je veux le bonheur de cette enfant!

Pendant ce temps, Valérie et Fairfax avaient pris une avenue qui les rapprochait du concert.

— Le printemps n'est pas une saison de travail, on aime à rêver à loisir pendant ces belles journées, disait le jeune homme en réponse à l'aveu que venait de lui faire Valérie de l'abandon où elle laissait sa toile et ses pinceaux.

— C'est du moins ce que j'éprouve, reprit-elle. Puis se rappelant la véritable raison qui lui rendait insupportable la solitude de son atelier, elle s'arrêta court.

— Mais mon accès de paresse a duré assez longtemps, ajouta-t-elle, je veux me remettre à travailler.

— N'ayez pas maintenant une activité désespérante, répliqua Carteret en riant; prenez pitié de mes heures oisives; les excursions sont si charmantes dans la saison où nous sommes! Ne me permettrez-vous pas de venir vous chercher demain pour visiter le palais des Césars? Vous m'aviez promis d'aller aux ruines avec moi, je ne les ai pas vues depuis plusieurs années.

— Vous ne retournez donc pas en Amérique? demanda-t-elle.

— Pas encore; il faudra pourtant bien m'y décider; je n'ai pas le droit de perdre mon temps à des voyages inutiles.

— M. Ford disait que vous étiez attaché à l'ambassade d'Angleterre?

— J'ai donné ma démission, répondit-il d'une voix brève.

Et une ombre voila son regard.

Après un moment de silence, il ajouta :

— Oui, il faut que je parte bientôt.

Il y avait sous ces paroles un sens que Valérie ne pouvait comprendre; elle essaya néanmoins une diversion :

— Eh bien, dit-elle, nous irons demain à la découverte dans les ruines. On les visiterait, je crois, tous les jours, qu'on y trouverait sans cesse quelque chose de nouveau.

— Que vous êtes bonne, reprit Carteret, de vouloir bien, à cause de moi, perdre ainsi votre temps!

Elle se mit à sourire. Il la regarda, et son visage, un moment éclairci, redevint sombre et rêveur.

— Après tout, dit-il en détournant la tête, la vie n'est pas d'ordinaire faite d'autre chose que de regrets.

— Il n'en sera pas ainsi de la mienne, répliqua Valérie avec fermeté.

Elle aurait voulu lire au fond de la pensée de Fairfax; si elle avait pu être sûre qu'un amour déçu remplissait son cœur, elle aurait puisé dans cette certitude des armes pour combattre sa propre faiblesse.

— Je suis convaincue, continua-t-elle, que vous ne voulez pas non plus consumer votre existence d'une façon aussi stérile.

— Je ne suis ni un lâche, ni un fou, je l'espère. Si l'homme est quelquefois insensé, il doit au moins avoir du courage.

— Il ne me paraît pas possible que vous en manquiez.

— Mais vous n'oseriez pas vous porter garante de ma raison, répliqua-t-il avec un rire amer.

— Vous avez l'habitude de détourner la conversation par une plaisanterie, quand elle vient à tomber sur vous, reprit-elle gravement, c'est mal, d'en user de la sorte avec ses amis.

— Et je n'en ai certes point de meilleur. Véritablement, miss Stuart, je vous suis redevable de beaucoup de salutaires conseils.

— A moi? Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— C'est justement parce que vos avis étaient donnés sans le savoir qu'ils m'ont fait du bien. Votre persévérance, votre tranquille courage, et par-dessus tout, la simplicité de votre foi, n'ont pas été pour moi des exemples perdus.

Elle rougit en songeant combien son énergie avait été près de faillir. N'avait-elle point pensé que sa vie était stérile, désolée? Pourtant, si elle était utile aux autres, devait-elle se plaindre de la part que la Providence lui avait faite?

— Je vous remercie de m'avoir dit cela, s'écria-t-elle avec chaleur, oh! je vous remercie de toute mon âme! Pourtant, il ne faut pas me croire meilleure que je ne suis : souvent le murmure me monte aux lèvres; mais la religion est une grande force.

— Il ne dépend pas de nous d'avoir la foi.

— Vous vous trompez. Quiconque la cherche d'un cœur droit et sincère, finit par l'obtenir.

— Vous me l'enseignerez peut-être un jour, avec une foule d'autres choses que j'aimerais à tenir de vous.

Songeait-il à la signification que ses paroles pouvaient avoir? Une vive rougeur monta aux joues de Valérie. Ce trouble ne dura qu'un instant, et d'une voix calme, elle reprit :

— Il n'est, je crois, personne qui ne puisse nous apprendre quelque chose, si nous le voulons bien. Mais pressons un peu le pas, je vous prie, mistress Sloman est sans doute fatiguée de nous attendre.

Ils étaient revenus près du concert; les buissons des massif étalaient au soleil leurs tendres pousses vertes; les joyeux éclat de rire des enfants, le murmure de la fontaine, les notes encor un peu lointaines de la musique se confondaient dans une harmonie pleine de charme.

— Je ne m'étonne pas, dit-il, que vous aimiez ce délicieu endroit.

— J'ai été heureuse à Rome. Quoi qu'il arrive, je me le rappellerai avec gratitude.

— Le souvenir est quelquefois un chagrin de plus, répliqua t-il.

Il y eut un moment de pénible silence.

— Je viendrai vous chercher demain, n'est-ce pas? dit-il, au moment où ils arrivaient près de Jemima.

— Oui, je me tiendrai prête.

Mistress Sloman commençait à sentir le froid et elle avait hât de rentrer.

— J'ai véritablement le frisson, s'écria-t-elle en les apercevant cela me prend dans le dos, et descend jusqu'au bout des pieds. C'es toujours comme cela ici, on ne peut pas savoir si on a froid ou s on a chaud. Valérie avant de retourner à la maison, nous passeron chez Caroline, la faiseuse de... corsets.

Ce dernier mot, dit en manière de chuchotement, était prononc d'un ton en réalité plus haut et plus distinct que sa voix ordinaire mais Jemima n'en avait pas moins l'heureuse conviction de n'êtr pas entendue de Fairfax.

— Monsieur Carteret sera peut-être assez bon pour aller nou chercher une voiture, demanda Valérie.

Quelques instants après, il revint, et conduisit les deux femme à l'endroit où le cocher les attendait. Après leur départ, il rest immobile quelques instants, les regardant s'éloigner. Il fut tiré d sa rêverie par le bruit de roues qui s'arrêtaient brusquement à sc côtés; il leva la tête et vit à deux pas de lui le landau d'Hetty.

— Je ne pouvais pourtant pas vous renverser, monsieur Carteret dit-elle en lui tendant la main, mais il me semble que l'endroit es mal choisi pour regarder les nuages. Allons, montez près de moi je veux faire encore un tour de promenade.

La voiture descendit la colline et passa la porte Flaminienne Au moment où elle reprenait la route de la villa, Hetty, qui avai jusque-là paru fort animée, resta quelques minutes silencieuse puis, tout à coup :

— J'ai résolu d'être indiscrète, s'écria-t-elle, autant vaut ne pa attendre davantage.

Le plus tôt sera le mieux, répondit Carteret; il y a là-dessus quantité de proverbes, mais je vous les épargnerai.

— Eh bien, moi, je n'ai pas l'intention de vous ménager du tout; je vous réserve quelque chose de bien pire que les proverbes, même ceux de Salomon; allons, voilà une phrase que je n'aurais pas dû dire, j'ai promis à Valérie de ne jamais parler des Écritures avec cette légèreté-là.

— Valérie, comme vous l'appelez, duchesse, est la plus charmante prêcheuse qu'on puisse imaginer.

— Vous aurait-elle gratifié de quelque sermon?

— Pas du tout, mais elle est sans le savoir un vivant Évangile.

— Fort bien, ceci m'amène où je voulais en venir; je n'aime pas à battre une heure les buissons avant de voir partir le gibier.

— Parce que vous n'avez pas de patience.

— Ah mais! ce n'est pas à vous à me faire de la morale; je vous ai pris avec moi tout exprès pour me charger envers vous de ce soin.

— N'espérez pas m'infecter de libéralisme; on dit que vous penchez vers Victor-Emmanuel; je vous préviens que j'ai une sympathie très-vive pour le pape et même pour le cardinal Antonelli.

— Vous voulez me détourner de la question; vous savez très-bien qu'il ne s'agit pas de politique. Je vous ai averti que je serais indiscrète, impertinente même, seulement il faut me promettre de ne pas vous en fâcher.

— Je crois pouvoir en toute sûreté m'engager à cela, duchesse.

— Vous avez raison, car je veux votre bien. Je vous aime beaucoup, monsieur Carteret.

— Ceci est facile à comprendre, et doux à écouter.

— Ne dites donc pas de folies. Oui, je vous aime beaucoup, mais il y a quelqu'un que j'aime bien davantage.

— C'est trop juste. Vous êtes encore dans votre lune de miel.

— Vous êtes insupportable! Comme si je pensais à mon mari! Pauvre cher! Non, monsieur Carteret, c'est de Valérie que j'ai à vous entretenir. Nous voilà au cœur de la question, et j'espère que ceci n'amènera pas entre nous de querelle.

— Sur un tel sujet, nous devons assurément nous entendre, répondit-il.

Son visage était devenu sérieux, et son regard interrogeait la duchesse.

— Ce que j'ai à vous demander, reprit-elle, est tellement inusité, sort tellement des règles habituelles qu'il me semblerait impossible de vous en parler, si Valérie n'était pas mon amie la plus chère, si

mon affection pour elle ne faisait pas, pour ainsi dire, partie de mon âme et de ma vie. Songez à cela et pardonnez-moi.

— Où donc voulez-vous en venir? Ne craignez rien, duchesse, je l'admire et la respecte.

— L'admiration, le respect! C'est fort bien, s'écria Hetty avec impatience. Mais voyons : vous l'avez sauvée d'une mort terrible; votre première rencontre n'avait eu rien de banal; vous venez maintenant chez elle chaque jour. Valérie n'est certainement ni exaltée ni sentimentale; elle ne m'a d'ailleurs fait aucune confidence. Pourtant, moi, dont l'imagination travaille volontiers, je croyais que cela pourrait finir, disons le mot, comme un roman. Et j'apprends aujourd'hui que vous en aimez une autre!... Ma première pensée a été pour elle, pour Valérie, dont le bonheur m'est plus cher que le mien... Vous ne m'en voulez pas de mon intrusion, monsieur Carteret?

— Continuez, duchesse.

— Vous êtes l'homme le plus loyal qui soit au monde. Je ne vous confonds certes pas avec ces misérables coureurs d'aventures qui troublent la paix des familles; pourtant, qui sait? Si vos assiduités allaient ne pas la laisser indifférente! Quel malheur pour elle! Cette pensée me fait frémir!

Elle s'arrêta, trop émue pour en dire davantage. Carteret garda un moment le silence; puis, d'une voix lente et grave :

— J'apprécie les motifs qui ont dicté votre conduite; vous avez eu raison de parler. Je vous remercie d'avoir su me rendre justice, et je...

— Si je n'avais pas été sûre de vous, j'aurais raconté à Valérie ce que j'avais appris.

— Il vaut mieux que je le lui dise moi-même, répondit Carteret.

Hetty soupira. C'était donc vrai! Mais la révélation venait trop tard : Valérie l'aimait déjà, la duchesse l'avait deviné.

— La vie est un abominable guêpier! s'écria-t-elle avec dépit.

— Je ne vous contredirai pas, duchesse. Soyez satisfaite, pourtant, je ne causerai à votre amie aucun chagrin. Je me couperais un membre plutôt que d'amener dans sa vie un instant de peine.

— Allons, dit-elle, mon intervention n'aura du moins fait aucun mal.

Il y eut un long silence.

Quelle était donc celle qui, malgré son indifférence et son dédain, avait gravé si profondément son image dans le cœur de Carteret? Hetty s'indignait de penser qu'il avait pu, en présence de Valérie, garder le souvenir d'une autre femme.

— Je n'ajouterai rien de plus, reprit-elle; je n'en ai peut-être

déjà que trop dit. Voudriez-vous ordonner au cocher de nous ramener?

— On croirait que vous me gardez rancune, duchesse?

— Moi? non. Si, pourtant : à vous, ou bien à la destinée... Mais parlons d'autre chose. Comme tout le monde, vous suivrez votre voie en dépit des conseils. Peut-être vous apercevrez-vous trop tard que vous avez fait fausse route?

Carteret vit bien qu'elle ne lui pardonnait pas de mettre dans son cœur une femme au-dessus de Valérie. Toute explication cependant était inutile. C'était à la jeune fille elle-même qu'il confierait le passé.

La voiture s'arrêta en ce moment à la porte de l'hôtel où il demeurait. Il fit ses adieux à la duchesse et monta dans sa chambre, où il passa de longues heures à réfléchir. Il parlerait à Valérie dès le matin suivant; elle déciderait de leur vie à tous deux.

XIV

Carteret avait oublié que le lendemain était un jour de fête, et que visiter les ruines serait presque impossible. Il alla néanmoins chez Ford. Le soleil, radieux et chaud, semblait vouloir faire oublier à Rome ses caprices et son abandon momentanés. Carteret, en se rendant chez Valérie, traversait lentement les piazzas pittoresques, où les paysans étalaient avec nonchalance leur costume national aux brillantes couleurs, tandis que les prêtres aux longues robes noires, les moines en capuchon de bure, passaient, graves et recueillis, au milieu de la foule. Des colombes voletaient çà et là, et le son joyeux des cloches donnait à cette scène un charme d'une poésie pénétrante.

Valérie se trouvait seule; mistress Sloma était sortie, Ford venait de s'enfermer dans son atelier.

— J'ai pensé, dit Carteret en entrant, que vous ne m'obligeriez pas à renoncer au plaisir de la promenade. Vous ne pouvez travailler un jour de fête.

— Eh bien! nous irons, si vous voulez, sur la colline, près de Sainte-Marie-Majeure. Giovanni m'assure que tous les couvents du voisinage doivent y venir en procession : ce sera un coup d'œil magnifique.

Ils suivirent les rues montueuses qui mènent à la voie Sixtine. Arrivés là, ils aperçurent au loin la vaste basilique, dont l'imposant vaisseau domine tous les édifices environnants, comme pour offrir aux hommes un refuge contre les tempêtes de ce monde.

Carteret n'avait pas oublié sa résolution de la veille. Il ne cessait d'y songer, tout en causant avec Valérie ; mais il fallait, se disait-il, attendre, pour entamer un pareil sujet, qu'ils fussent arrivés au but de leur course. Ils prirent la rue des Quatre-Fontaines, large voie qui, sous un nom différent, commence à la piazza Trinita de Monti. Carteret engagea la jeune fille à s'asseoir avant de gravir l'avenue bordée d'arbres qui monte à Sainte-Marie-Majeure.

La procession sortait de l'église, et défilait en une longue colonne sur le flanc de la colline. Des religieuses, enveloppées de voiles épais, les unes vêtues de noir, les autres de blanc, marchaient à la suite des saintes bannières. Tout en chantant les psaumes et les cantiques de la majestueuse liturgie romaine, plusieurs jetaient un regard curieux sur les fidèles qui se tenaient immobiles et recueillis au bord du chemin. Sorties pour quelques heures de l'ombre des cloîtres, elles étaient pâles, et leur visage, malgré sa douceur et sa sérénité, trahissait l'austérité de leur vie.

— Sont-elles heureuses? demanda Carteret. Ce coup d'œil sur le monde qu'elles ont quitté ne leur fait-il point souhaiter d'y revenir?

— Je comprends que le bonheur puisse habiter le cloître, reprit Valérie, dès qu'on y rend son existence utile et qu'on a en soi-même la conscience du devoir accompli.

— Il est rare que, dans la jeunesse, une telle satisfaction puisse suffire, dit Carteret.

— L'expérience de ceux qui sont âgés nous apprend pourtant qu'il faut bien finir par nous contenter de cela.

— C'est possible ; mais ne trouvez-vous pas naturel de se révolter, quand, à l'entrée de la vie, on se voit exclu du bonheur qui semble le partage de toute créature humaine?

— Oui, le murmure nous vient, par malheur, trop facilement aux lèvres.

— Pourquoi Dieu a-t-il placé dans notre cœur de telles aspirations vers la félicité, si nous ne devons pas chercher à l'atteindre?

— Il est permis de souhaiter le bonheur, seulement il faut nous garder de l'impatience et de la rébellion... Mais il fait aujourd'hui trop beau pour perdre son temps à discuter : voulez-vous venir? Je ne suis plus fatiguée du tout.

Ils continuèrent leur route, et Valérie se mit à parler avec enthousiasme de la riche couleur des nuages, des effets de la lumière sur la colline dorée par le soleil. Rien n'échappait à son observation, et Carteret ne put s'empêcher d'admirer combien elle savait découvrir à ses yeux de choses gracieuses ou splendides que jamais, sans elle, il n'eût songé à regarder. Il avait pourtant l'amour du beau, et pouvait en parler avec autant de tact que de goût ; mais chez Va-

lérie, cette appréciation n'était pas le fruit de l'étude : il lui était aussi naturel de sentir et de comprendre la magnificence de la création que d'ouvrir ses yeux à la lumière. Cette impression débordait de son âme et rayonnait dans ses yeux en présence de la plus petite comme de la plus grandiose des œuvres divines.

Ils étaient arrivés près de l'église, mais ils n'y entrèrent point, et ils continuèrent à se promener sur la place, d'où la vue embrassait au loin les montagnes, chargées encore çà et là des neiges de l'hiver, si brillantes sous les rayons du soleil qu'on aurait pu prendre leurs sillons argentés pour les chemins qui doivent conduire les élus à la gloire éternelle. Sur le plan le plus proche se dressaient les ruines du temple de Minerve; un peu au delà, une plaine verdoyante s'étendait jusqu'au pied des collines. Tout à coup, au milieu du silence solennel, les cloches firent entendre leurs notes douces et graves.

Carteret vit que la jeune fille voulait jouir en silence du charme de cette scène, et il respecta son désir, quoique la paix sereine de ces lieux ne lui eût apporté, à lui, ni calme, ni soulagement.

La cloche d'une église voisine ne tarda pas à répondre à l'appel joyeux de celle de Sainte-Marie-Majeure. Cette mélodie majestueuse, qui semble la prière du vent et de l'espace, faisait sur Valérie une impression profonde : elle croyait entendre le concert des esprits bienheureux, dans les refrains sonores et cadencés de la cloche la plus voisine, tandis que le tintement lointain de la seconde était le chant plaintif des âmes encore exilées loin du céleste séjour. « Priez pour nous! priez pour nous! » répétait la voix mystérieuse.

— Entrons dans l'église, dit tout à coup Valérie, ces cloches me font mal.

Carteret la regarda d'un air de surprise. Le visage de la jeune fille était si altéré qu'il la crut malade. Pour calmer ses craintes, elle dut, en rougissant, lui avouer les pensées singulières qui l'avaient troublée à ce point.

— Vous vous moquez de moi et vous avez raison, ajouta-t-elle en le voyant sourire.

— Non, vraiment, et pour que vous ne m'accusiez pas d'une *telle injustice*, je vais à mon tour vous raconter à quoi je songeais. Je me disais, miss Stuart, qu'en votre présence je rougis de me trouver si vulgaire ; je ne suis, je le sens, qu'une brute stupide, il me faut toujours gravir pour arriver aux sommets sur lesquels s'égare parfois votre imagination d'artiste, et j'allais ajouter, votre âme de sainte.

Le compliment était flatteur, il n'était pas moins sincère; mais il vibra douloureusement aux oreilles de Valérie. En ce moment

surtout, il lui était pénible de se rappeler combien il y avait peu d sympathie réelle entre leurs caractères, combien étaient rares le points sur lesquels leurs pensées et leurs sentiments pouvaient s rencontrer.

Ils pénétrèrent dans l'église, une des plus belles et des plus inté ressantes de la ville de Rome. Tout était silencieux dans la vast nef bordée d'une double rangée de colonnes ioniques donnant accè à d'admirables chapelles; sur le large entablement que supporten les piliers, se déroulent de bizarres mozaïques dont la date remont bien au delà du moyen âge; enfin, au-dessus, de légers pilastre corinthiens s'élancent jusqu'à la voûte, encore brillante de l'or ap porté par les premiers galions qui vinrent du Nouveau-Monde. Le marbres de couleur, l'albâtre d'Orient décorent les tribunes ; un douce et mystérieuse lumière remplit l'espace immense; des ta bleaux reproduisent quelque pieuse légende, les statues des saint semblent idéalisées encore par la religieuse obscurité de l'édifice tout cela forme un ensemble qui ne peut manquer d'agir puissam ment sur l'esprit du plus indifférent spectateur.

Ils s'avançaient lentement, Valérie montrant à son compagno une foule de beautés qui ne pouvaient échapper à son délicat sen artistique; mais la voix plaintive de l'orgue arrêta leur entretien ils demeurèrent immobiles, captivés par la suave et religieuse mé lodie. Le visage de la jeune fille reflétait d'une manière si expan sive les émotions de son âme, que Carteret la regardait avec admi ration, surpris de la trouver si belle.

Il se tenait à quelques pas sans chercher à troubler son recueil lement. Après avoir longtemps contemplé un tableau de *l'Annon ciation*, où le peintre, avec l'inspiration que donne le génie, avai représenté la joie céleste, et pourtant mêlée de crainte, de la Vierg à la vue de l'ange, la jeune fille s'inclina et se mit à prier. Au mo ment où elle se relevait, une voix d'un timbre jeune et musica s'écria tout auprès d'elle :

— Tante Dor, regardez donc! Cette dame ne ressemble-t-ell pas...

Une autre voix qui, malgré les années écoulées, remua Valéri jusqu'au fond de l'âme, répondit aussitôt :

— Taisez-vous, Cécile! Vous êtes à moitié folle depuis que nou sommes ici; ne voyez-vous pas près de nous ces deux moines? C sont les suppôts de l'inquisition, et ils se tiennent aux écoutes.

— Toujours vos craintes, chère tante Dor, rassurez-vous; o n'est pas si méchant à Rome; mais vous n'avez pas regardé.

— Quoi donc?

Valérie avait fait quelques pas en avant; miss Dorothée l'aperçu

enfin comme elle s'approchait, les mains étendues vers elle et un sourire de joie aux lèvres.

Cécile Conway, oubliant la sainteté du lieu, poussa un cri et courut se jeter dans ses bras.

— C'est Valérie! Oh! tante Dor, j'en étais bien sûre. Que je suis contente de vous retrouver, ma chère Valérie!

Miss Dorothée les considéra quelques instants, immobile et muette de surprise; puis, à son tour, elle se précipita vers Valérie, et il y eut un bruit confus d'exclamations incohérentes mêlées de larmes et de rires.

Carteret s'était aussi approché. Il s'arrêta, comme s'il eût été frappé de la foudre, en voyant miss Conway et sa nièce.

Cécile avait été la première à l'apercevoir. Elle lui fit un salut cérémonieux, auquel il répondit quelques mots inintelligibles.

— Quoi, monsieur Carteret, c'est vous, s'écria miss Dorothée. Vous ici! Eh bien, on peut maintenant me dire tout ce qu'on voudra, je ne suis plus capable de m'étonner de rien.

Cécile s'était emparée de Valérie et lui exprimait à voix basse le plaisir que lui causait cette rencontre inattendue. Valérie l'écoutait en souriant, mais le changement de son visage à la vue de Carteret ne lui avait pas échappé, non plus que l'émotion du jeune homme.

— J'ignorais, miss Stuart, dit-il, que vous fussiez connue de ces dames; depuis longtemps, elles m'honorent de leur amitié.

— Je ne sais pas si nous pouvons compter sur la vôtre, reprit la vieille demoiselle, car vous êtes un ingrat.

On sortit de l'église. Valérie s'était hâtée de prendre le bras de miss Dorothée.

— Chère miss Dor! J'ai tout oublié en vous voyant; je n'aurais pas dû m'approcher de vous, me laisser reconnaître. Il me faut maintenant vous quitter au plus vite.

— Vous perdre de nouveau! Non, non, je ne le veux pas, s'écria miss Dorothée en lui mettant les deux mains sur les épaules, comme si elle eût craint de la voir s'enfuir encore une fois.

— Mais, Cécile, vous n'y songez donc pas? Saurait-elle...

— *Silence*, enfant. Elle ne sait et ne saura jamais rien.

— Si ses amis apprenaient que nous nous sommes rencontrées?

— Personne ne peut plus me la prendre. M. Denham vient de mourir.

— Je l'ai appris.

— La maladie amène les hommes à examiner leur conscience. Il a reconnu l'injustice de sa conduite, et remis entre mes mains le testament qu'il avait dicté à la malheureuse Marianne. Oublions ces

tristes souvenirs. Ma chère Val, mon enfant, je suis si heureuse de vous avoir retrouvée pour ne plus vous perdre !

Les mots manquaient à Valérie pour exprimer sa joie. Toutes deux se tinrent embrassées quelques instants et pleurèrent en silence. Enfin, miss Dorothée se dégagea de l'étreinte de la jeune fille.

— Il ne sert à rien de fondre en larmes comme deux sottes ; dites-moi tout ce que vous avez fait, mon enfant ; racontez-moi votre vie depuis que vous avez quitté l'Hermitage.

En parlant ainsi, miss Dorothée voulait cacher à Valérie que, malgré sa prière, elle s'était informée d'elle, et qu'un mot de John Ford était venu rassurer sa tendresse. Maintenant que la mort de M. Denham levait les barrières qui les avait séparées si longtemps, elle accourait à Rome tout exprès pour retrouver sa pupille ; mais elle avait tenu son intention secrète, craignant à la fois de blesser Valérie et d'éveiller la curiosité de sa sœur.

Le récit de la jeune fille fut interrompu par Cécile et Carteret, qui, pendant ce temps, avaient échangé quelques phrases de politesse banale.

— Nous allons nous enrhumer, tante Dor, si nous restons ainsi sous le porche de cette église. Emmenons Valérie ; je ne serais pas fâchée de l'avoir un peu à moi et de l'embrasser à mon tour, car vous l'avez gardée pour vous toute seule.

— Il y a place pour vous dans la voiture, monsieur Carteret, dit miss Dorothée.

Le jeune homme s'excusa ; il confierait miss Stuart aux soins de ces dames, il avait promis de se rendre chez un ami.

— En ce cas, vous viendrez nous voir demain, nous demeurons *Piazza di Spagna*, je ne sais pas le numéro — nous sommes arrivées seulement hier — mais c'est la maison la plus noire de la place.

Cécile tira de son carnet une carte sur laquelle l'adresse était écrite au crayon ; elle la tendit au jeune homme en disant d'un ton de politesse indifférente et hautaine :

— Ceci, peut-être, facilitera vos recherches, monsieur Carteret, si vous êtes assez bon pour vous informer de nous.

— Certainement, il viendra, s'écria miss Dorothée, il n'y a pas à cela l'ombre d'un doute. Et il nous expliquera pourquoi il est parti de Londres comme un coup de vent. La jeunesse d'aujourd'hui est bien singulière, sur ma parole ! Enfin, cela ne m'empêche pas de vous aimer, Carteret ; vous ressemblez tant à votre mère !

— Merci de ces bonnes paroles, miss Dorothée, puisque vous

voulez bien en exprimer le désir, j'irai *vous* voir, dit-il en appuyant sur le pronom.

— Nous marchons aujourd'hui de surprise en surprise, comme au théâtre, dit Cécile d'une voix trainante, avec cette impertinence railleuse qu'une femme seule peut se permettre.

Carteret fit semblant de ne pas entendre; miss Dorothée parut contrariée. Valérie jeta de dessous son voile un rapide regard sur le jeune homme. Il y eut un silence embarrassant.

— Décidément, vous ne montez pas? demanda miss Dorothée, au moment où la voiture avançait.

Carteret refusa de nouveau, cette fois avec une politesse glaciale.

— Je n'aurais peut-être pas dû..., commença Valérie.

Elle s'arrêta, voyant qu'il ne l'écoutait point.

— Tante Dor, vous savez bien que nous n'avons pas de temps à perdre, dit Cécile.

Et Valérie s'aperçut qu'il entendait fort bien sa voix.

— Adieu donc, dit miss Dorothée au jeune homme.

Il s'inclina respectueusement sur la main qu'elle lui avait tendue, salua Cécile en ôtant son chapeau et regarda Valérie. Il ouvrit la bouche comme pour lui parler; peut-être voulait-il, en lui témoignant une politesse plus empressée, plus affectueuse, punir Cécile de son impertinence; mais il s'arrêta, s'inclina de nouveau profondément, et attendit, sans ajouter un mot, que la voiture se fût mise en marche sur le pavé retentissant et inégal.

Pendant ce temps, Cécile accablait Valérie de questions sur la vie qu'elle avait menée en Europe depuis quatre ans. Elle ne lui demanda pourtant pas pourquoi elle avait si précipitamment quitté ses amis. Miss Dorothée l'avait prévenue que Valérie désirait ne pas aborder ce sujet, fort pénible pour elle, quoique les motifs de sa fuite fussent de nature à mériter l'estime et l'admiration de ceux qui en étaient instruits.

Un billet avait averti Ford et Jemima de l'heureuse rencontre, et les avait invités à dîner chez miss Conway, où Valérie devait les attendre. Les heures qui précédèrent leur arrivée passèrent si vite, chacune des deux jeunes filles avait tant de choses à raconter, que le nom de Carteret ne fut pas mentionné une seule fois.

La vie de Cécile avait pourtant été fort calme. Restée en Amérique avec sa tante, entourée de sollicitude et de tendresse, elle avait, dans la tranquille retraite de l'Hermitage, échappé aux séductions et aux flatteries que son immense fortune devait lui attirer. C'était seulement l'année précédente qu'elle avait persuadé à miss Conway de la conduire en Europe. Toutes deux avaient passé le printemps à

Londres, et, bien que Cécile n'en dît rien, ses réticences mêmes firent deviner à Valérie qu'elle avait souvent rencontré dans cette ville Fairfax Carteret. Les succès obtenus dans les réunions les plus brillantes lui avaient donné l'aisance du monde, sans lui rien enlever de la fraîcheur d'impressions qui est une des parures de la jeunesse. Elle était devenue délicieusement jolie, et sa beauté empruntait un charme de plus à la grâce mutine de ses manières. Elle était, avec ses dix-huit ans, une adorable enfant gâtée, capricieuse et quelquefois opiniâtre; mais si bonne, si remplie d'expansion, qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer.

Mistress Sloman arriva près d'une heure avant Ford. Jamais, dans sa vie entière, Cécile n'avait vu rien de si étrange que le chapeau mis par la bonne dame en l'honneur de cette visite. Chargé de rubans et de fleurs, et véritablement monumental, il était, en dépit de son volume, perché sur le haut de la tête de Jemima, qu'il avait l'air de vouloir quitter à tout moment pour s'élancer dans l'espace.

L'excentricité de sa coiffure n'était rien en comparaison du décousu de ses paroles; l'arrivée de miss Dorothée à Rome l'avait vivement émue, et sa conversation se ressentait du désarroi de ses pensées. Cécile, en revanche, goûta extrêmement John Ford, et le repas n'était pas encore terminé qu'elle avait, avec l'intuition féminine, découvert ce dont nul ne se doutait autour de lui, — ses véritables sentiments pour Valérie Stuart. Mais bientôt son attention fut attirée vers un autre point. Mistress Sloman, avec les circonlocutions les plus dramatiques, raconta comment la jeune fille avait été sauvée par Carteret. Les yeux de Cécile se portèrent aussitôt sur Valérie avec une ardente curiosité; le regard qui rencontra le sien resta parfaitement calme; Valérie parla sans aucun trouble, comme sans affectation d'indifférence, et Cécile rejeta la supposition qui s'était offerte à elle, avant même de l'avoir entièrement formulée dans son esprit.

XV

Dès le lendemain, miss Dorothée voulut aller avec Cécile voir Valérie. Elle regarda les uns après les autres tous ses tableaux et jusqu'à ses moindres croquis avec une attention mêlée d'attendrissement et d'orgueil. Cet examen lui donna la conviction que Valérie était la plus grande artiste dont le monde eût jamais admiré le génie; dans son maternel enthousiasme, elle eût souri de dédain

si quelqu'un se fût avisé de lui rappeler que Raphaël ou Véronèse avaient aussi produit des œuvres qui n'étaient pas sans valeur.

Ce n'était pas qu'elle exprimât sa pensée par de bruyantes paroles; mais, pour quiconque la connaissait, il suffisait de l'entendre dire à Valérie qu'avec du temps et de la patience, elle arriverait certainement à quelque chose, il suffisait de voir l'air d'importante gravité qu'elle prit pour enjoindre à Cécile de ne pas étourdir Valérie de ses enfantillages. A ces signes, il était facile de juger qu'elle était transportée au septième ciel de l'extase et de l'admiration.

Cécile était restée dans l'atelier de Ford ; mistress Sloman, absorbée par les soins domestiques, alla dans une pièce voisine escarmoucher avec Giovanni, plaisir qu'elle devait se procurer au moins cinq ou six fois par jour pour être satisfaite; miss Dorothée put donc demeurer seule avec Valérie dans le petit boudoir rempli de fleurs.

Tout à coup la porte s'ouvrit; une mignonne figure, tout enveloppée de velours et de dentelles, s'avança vers la jeune fille. C'était la duchesse qui, sans voir miss Dorothée, embrassa Valérie comme si elle ne l'avait pas vue depuis un siècle, et s'écria :

— Méchante enfant ! Je vous ai attendue hier toute la soirée ! Aussi, pour vous punir, je suis venue ce matin, et je n'ai pas voulu me faire annoncer par Giovanni, tout exprès afin de vous déranger le plus possible.

S'apercevant alors que Valérie n'était pas seule, elle ajouta en italien :

— Pardon de ma brusquerie, je ne me serais pas permis d'entrer de la sorte, si j'avais su que quelqu'un était avec vous.

— Regardez bien cette dame, lui dit tout bas Valérie.

Hetty reconnut aussitôt miss Dorothée, elle fit signe à la jeune fille de ne pas la trahir, et de sa voix la plus douce, accompagnée du sourire le plus charmant :

— Ma chère miss Conway, je suis ravie de vous voir! je ne me doutais pas que vous fussiez à Rome. Votre santé, je l'espère, est excellente.

— Je vous remercie, madame. Je vais aussi bien qu'il est possible dans un pays comme celui-ci, répondit miss Dorothée, avec une raideur digne de l'Anglaise la plus flegmatique.

— Miss Dorothée, je vous présente la duchesse d'Asti, ajouta Valérie de l'air le plus sérieux.

La vieille demoiselle salua, comme si elle reconnaissait Hetty; mais elle paraissait si stupéfaite que les deux amies eurent grand'-peine à s'empêcher de rire.

— Miss Conway a, depuis quelques mois, vu tant de monde qu'elle a peine à se souvenir de moi, continua Hetty.

— Je suis désolée d'être obligée d'en convenir, dit miss Dorothée, c'est un peu vrai ; les titres des grandes dames d'Europe s'embrouillent dans ma tête.

— Je croyais que vous auriez du plaisir à me revoir, reprit la duchesse.

Miss Dorothée, plus surprise que jamais, regarda Valérie.

— La chambre bleue est-elle toujours comme autrefois? demanda Hetty qui s'amusait fort de l'étonnement de la vieille demoiselle, et voulait achever de la dérouter.

— La chambre bleue, mais c'est à l'Hermitage.

— Certainement ! Que de fois vous m'y avez fait de la morale !

— Je me souviens d'avoir sermonné beaucoup de gens, s'écria miss Dorothée, mais je n'aurais jamais pris cette liberté avec vous :

— C'est pourtant comme je vous le dis. Je le supportais alors avec impatience, j'ai vu depuis, que vous aviez raison.

— Il faut donc que j'aie complétement perdu la mémoire, murmura la vieille demoiselle.

— Oh ! miss Dorothée, voyez-là donc, vous ne vous rappelez pas, dit Valérie, pendant que la duchesse jouait avec son flacon d'un air de nonchalance tout à fait aristocratique.

Un léger coup retentit à la porte et Carteret entra :

— Je viens de rencontrer mistress Sloman, elle m'assure que je puis me présenter. Ah ! miss Conway, je vous souhaite le bonjour, je ne croyais pas avoir l'avantage de vous trouver ici.

— Je ne sais vraiment si je dors ou si je veille, murmura miss Dorothée.

— Comment allez-vous ce matin, trompeur et perfide que vous êtes? s'écria Hetty.

— Mes compliments, duchesse. Je me dispenserai de répondre aux épithètes dont vous m'honorez.

Ils se mirent à rire et engagèrent une conversation pleine de saillies piquantes pendant laquelle miss Dorothée, qui n'entendait rien à cette avalanche d'épigrammes, sortit pour aller rejoindre Jemima.

— Comment se nomme la dame qui est chez Valérie? demanda-t-elle aussitôt qu'elle l'aperçut.

— La duchesse d'Asti.

— Tout le monde est fou dans cette maison, s'écria miss Dorothée, perdant patience.

— Pour l'amour de Dieu, ne dites pas de semblables choses, répondit Jemima, fort émue de l'apostrophe. Je me trouble facilement, c'est vrai. John et Valérie sont si bizarres, et Giovanni a

tout à l'heure cassé ma meilleure soupière. Avec cela, je suis sûre d'avoir entendu le canon ; Dieu sait ce qui adviendra de nous tous. Antonelli veut reprendre Rome à Victor Emmanuel ; vous ne l'*ignorez* pas? Je suis bien contente que vous soyez venue, Dorothée, sans cela je n'aurais pas connu Cécile. Je ne me la rappelais pas du tout, elle était si jeune ! Mais comme vous avez les cheveux noirs ! Est-ce que vous les teignez? Les miens sont tout blancs ; si vous me voyiez quand j'ôte mon bonnet, vous me prendriez pour ma grand'mère.

Miss Dorothée pouvait enfin être certaine qu'elle ne rêvait point. Jamais dans un cauchemar elle n'eût imaginé un verbiage aussi incohérent.

— Si vous le permettez, dit-elle, j'irai me reposer dans votre chambre, je suis fatiguée.

Pendant ce temps, Cécile avait rejoint Valérie dans le petit salon. La duchesse fut frappée de sa beauté, qui, ce matin-là, était encore rehaussée par l'éclat de son teint et l'animation de son regard ; mais, bien qu'elle ne laissât pas la conversation languir un moment, Hetty s'aperçut vite de la froideur et de l'embarras avec lesquels Carteret avait salué Cécile ; elle ne remarqua pas moins la précipitation qu'il mit à entamer le premier sujet d'entretien qui se présenta. Elle regarda Valérie, craignant de lire sur son visage quelque signe de souffrance. La jeune fille avait pâli légèrement ; mais, pour deviner ce qui se passait au fond de son cœur, il aurait fallu avoir, comme la duchesse d'Asti, la clairvoyance que donne une vive tendresse.

Hetty, à la vue de Cécile, sentit s'allumer en elle une sourde colère, un dépit violent contre cette beauté radieuse qui venait se jeter entre Valérie et le bonheur. « Oh ! ces Conway, pensa-t-elle, ne lui ont-ils pas déjà fait assez de mal ! Heureusement je suis là cette fois. Il faudra bien qu'il se détache de Cécile et...

— Je ne sais vraiment pas ce que devient miss Dorothée, dit Valérie ; j'ai peur qu'elle s'ennuie à périr dans la société de Jemima.

Elle n'ajoutait pas qu'elle avait besoin de quelques instants de liberté pour reprendre possession d'elle-même. Cette matinée avait été pour elle une difficile épreuve ; la nuit qui l'avait précédée s'était tout entière passée sans sommeil. Pendant de longues heures, un souvenir implacable lui avait représenté dans leurs moindres détails chacune de ses rencontres avec Carteret : la chaumière de Giuseppina, la prairie solitaire, le Tibre menaçant, puis les douces et familières causeries de chaque jour. Enfin elle avait revu, plus vivante encore, la scène, si éloquente sous son affectation d'impertinence, qui s'était passée entre lui et Cécile.

Elle s'arrêta dans l'obscure antichambre, pressa de ses deux mains son front brûlant, puis entra chez Jemima.

— Quoi! vous êtes ici, miss Dor? Pourquoi donc nous avez-vous laissés?

— Si vous ne voulez pas me rendre folle, dites-moi le nom de cette dame, de cette duchesse, qui me parle de l'Amérique et de ma chambre bleue. Comme si j'avais jamais reçu des duchesses à l'Hermitage.

— Ainsi, vraiment, vous ne la reconnaissez pas?

— Il y a dans sa figure quelque chose qui ne m'est pas étranger; mais où et quand je l'ai vue, comment elle s'appelle, je ne le sais pas plus que si elle était tombée de la lune.

— Vous n'avez pourtant pas oublié Hetty Flint?

— Bon Dieu! Hetty Flint...

— Est la duchesse d'Asti... Je vous raconterai plus tard son histoire. C'est le cœur le plus noble, l'âme la plus droite qui soit au monde... Mais j'entends sa voix; elle m'appelle.

— Ne la faites pas entrer ici; laissez-moi revenir un peu de ma surprise. Allez, mon enfant, allez!

Hetty n'avait trouvé, après le départ de son amie, aucun plaisir à rester avec Cécile et Carteret. Elle rencontra Valérie dans le corridor, l'attira dans une pièce voisine, l'embrassa, lui dit une foule de choses pleines de tendresse, mais sans la moindre allusion au sujet qui occupait si douloureusement l'esprit et le cœur de la pauvre jeune fille.

— Je ne veux pas vous retenir davantage, ajouta-t-elle. Un mot seulement : vous savez que j'ai différents objets à vous remettre?

— Des livres qui ont appartenu à ma mère.

— Oui, et d'autres objets encore. Je vous donnerai tout cela un de ces jours, très-prochainement.

Pierre du Quesnoy.

La fin au prochain numéro.

MARIE-ANTOINETTE

ET L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

III

LES PRÉLUDES DE LA GUERRE

XII

L'émigration seule restait en armes. Deux jours après Pillnitz, le 29 août, le comte d'Artois, dans une note remise à Léopold, avait demandé que l'empereur lui donnât 10,000 hommes, et le roi de Prusse autant. Avec ces troupes et les émigrés, on formerait un effectif de 30 à 32,000 hommes, à la tête desquels les princes entreraient en France, dès qu'une occasion favorable se présenterait. L'empereur refusa, s'en référant à la déclaration du 27[2]. Mais, si du

[1] Voir *le Correspondant* des 25 janvier et 10 mars 1875.

[2] Lorsque le comte d'Artois revint à Coblentz, le 4 septembre, on lui fit une réception triomphale, sans doute pour mieux masquer son échec de Pillnitz. *Monsieur*, le prince de Condé, l'électeur de Trèves, tous les gentilshommes français allèrent au devant de lui. « Les nouvelles ne sont pas aussi mauvaises que l'on avait craint d'abord, écrit la marquise de Lâge; il y a effectivement du retard et de l'incertitude sur le moment, parce qu'il faut faire aller de concert toutes ces maudites puissances... L'empereur n'est rien moins qu'un homme d'État... On dit que M. le comte d'Artois a parlé dans ces conférences avec une force et une éloquence qui viennent du cœur; il a peint les malheurs de la France, la position du roi et de la reine, celle de la noblesse et du clergé, celle même de l'Europe, avec une vérité qui a fait impression. » Mais, ajoute-t-elle, « le baron de Breteuil fait bien du mal. » *Souvenirs de la marquise de Lâge de Volude*, CIII-CVI.

côté de l'Autriche on n'obtenait rien, on espérait être plus heureux du côté de la Russie. A Pillnitz, le prince de Nassau avait assuré le comte d'Artois du grand intérêt que Catherine prenait aux affaires de France; il avait fait ressortir sa puissance, ses bonnes dispositions, son désintéressement. Il avait ajouté que, « n'ayant aucun intérêt particulier à affaiblir la France, elle pourrait se livrer sans inconvénient, et que son influence pourrait déterminer la coalition, tandis qu'elle pouvait y joindre des secours personnels pour les princes[1]. » Sur ces assurances, le comte d'Artois s'empressa d'envoyer à Saint-Pétersbourg le comte Esterhazy, porteur de ses instructions. Il lui recommandait d'avoir pleine confiance dans l'impératrice, de ne lui rien cacher, de la mettre au courant du plan des princes et de la nécessité où ils seraient d'agir avant l'empereur, dont les troupes ne seraient prêtes qu'au printemps; de solliciter, en conséquence, ses secours, et d'insister sur l'urgence qu'il y avait à reconnaître *Monsieur* comme régent et à n'admettre près d'elle aucun ministre qui ne serait pas accrédité par le régent, ou par le roi, remis en liberté[2]. Catherine fit le meilleur accueil à Esterhazy, lui prodigua, comme de coutume, les paroles gracieuses, déclara la cause des princes « la plus juste et la plus glorieuse de l'univers, » et les engagea à « imiter la fermeté inébranlable dont Henri IV avait donné un si grand exemple[3]. » Elle alla même jusqu'à reconnaître *Monsieur* comme régent[4] et à envoyer près de lui le comte de Romanzow, qui, le 20 septembre, présenta à Coblentz ses lettres de créance[5].

Les princes, exaltés par ces éloges, et impatients d'agir, lancèrent, dès le 10 septembre, et malgré Léopold, un manifeste où ils protestèrent à l'avance contre la constitution, et déclarèrent que l'acceptation du roi, ne pouvant être libre, et lui étant d'ailleurs « interdite par son devoir et par le serment » prêté lors de son avénement au trône, serait nulle et non avenue. Ils ajoutaient qu'aucun ordre du roi ne les empêcherait de suivre la ligne que leur traçait leur conscience, et « qu'ils obéissaient aux véritables comman-

[1] *Mémoires du comte Esterhazy*, fragments publiés par M. Feuillet de Conches. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV.

[2] Instructions du comte d'Artois au comte Esterhazy, 29 août 1791. — *Ibid.*, II, 265 et suiv.

[3] Catherine II au comte d'Artois, 15 septembre 1791. — *Ibid.*, 337. Il est curieux de remarquer combien, à cette époque, on ne voyait dans Henri IV que le roi conquérant de son royaume, sans envisager en même temps le roi négociateur, dont l'habile politique et les sages concessions firent plus, pour l'affermissement du trône et la pacification du pays, que les victoires d'Arques et d'Ivry.

[4] Catherine II aux princes, septembre 1791. — *Ibid.*, 355.

[5] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 23 septembre 1791.

dements de leur souverain, en résistant à ses défenses extorquées[1]. » Le 11 septembre, le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien adhéraient à la déclaration des frères du roi.

On conçoit que la sanction donnée par Louis XVI, le 14 septembre, ne changea pas la manière de voir des princes. En vain le roi fit-il écrire par les ministres de la guerre et de la marine aux officiers de terre et de mer d'avoir à rentrer en France[2]. En vain écrivit-il lui-même à ses frères la lettre la plus sage et la plus touchante; en vain leur montra-t-il tous les dangers et toute l'inutilité de leur conduite, les engageant à tenir compte des nécessités de la situation. Ce n'était pas seulement à Paris, faisait-il observer, c'était dans toutes les provinces, qu'il y avait des hommes qui avaient les mêmes torts que les chefs de la Révolution : ces hommes, menacés par les émigrés, ne manqueraient pas de se servir de leur influence pour soulever le peuple : « Voilà donc toute la France armée et le peuple poussé à toutes les violences contre ce qu'on appelle les aristocrates! Qui peut dire combien de malheurs en seront la suite? Toutes les familles de ceux qui auraient passé à Coblentz seront peut-être égorgées. S'ils triomphent, ils voudront se venger : combien de sang répandu! Et comment l'éviter, lorsqu'on a imbu le peuple de l'idée — que les propos en France et en Allemagne n'accréditent malheureusement que trop — que les émigrés ne voulaient que se venger... Je sais combien la noblesse et le clergé souffrent de la Révolution; tous les sacrifices qu'ils avaient si généreusement proposés, n'ont été payés que par la destruction de leur fortune et de leur existence. Sans doute, on ne peut être plus malheureux, et l'avoir moins mérité; mais pour des crimes commis, faut-il en commettre d'autres? Moi aussi, j'ai souffert; mais je me sens le courage de souffrir encore, plutôt que de faire partager mes malheurs à mon peuple... »

« Je sais, disait-il plus loin, qu'on se flatte, parmi mes sujets émigrés, d'un grand changement dans les esprits. J'ai cru longtemps qu'il se préparait; mais je suis détrompé aujourd'hui. La nation aime la Constitution, parce que ce mot ne rappelle à la classe inférieure du peuple que l'indépendance où il vit depuis deux ans, et à la classe au-dessus, l'égalité. Ils blâment volontiers tel ou tel décret en particulier; mais ce n'est pas là ce qu'ils appellent la Constitution. Le bas peuple voit que l'on compte avec lui; le bourgeois ne voit rien au-dessus. L'amour-propre est satisfait. Cette

[1] *Lettre de Monsieur et de M. le comte d'Artois au roi leur frère.* Brochure imprimée à Pillnitz, 1791.

[2] *Mémoires particuliers sur le règne de Louis XVI*, par Bertrand de Molleville, II, 219.

nouvelle jouissance a fait oublier toutes les autres... Le temps seul leur apprendra combien ils se sont trompés.

« Il faut donc attendre, et surtout se garder avec soin de tout ce qui pourrait faire croire au peuple qu'on veut détruire cette constitution qu'il regarde comme la charte de sa liberté; il faut — et cela ne saurait tarder — que l'usage lui en démontre à lui-même les inconvénients. Alors la noblesse recouvrera sa légitime influence.

« Le courage de cette noblesse, qui mérite un grand intérêt, serait sans doute mieux entendu, si elle rentrait en France pour augmenter la force des gens de bien, que de servir les factieux par sa réunion et ses menaces. Qu'elle se conduise de manière que la multitude, égarée dans l'ivresse de la nouveauté, cesse de croire que les aristocrates sont ses ennemis... Je suis persuadé qu'en peu de temps ils regagneront une partie de ce qu'ils ont perdu. »

Et le roi terminait par ces lignes, où il ne pouvait déguiser l'amertume de son âme :

« Je finissais cette lettre dans le moment où j'ai reçu celle que vous m'avez envoyée[1]. Je l'avais vue imprimée avant de la recevoir, et elle est répandue partout en même temps. Vous ne sauriez croire combien cette marche m'a peiné!... Je ne vous ferai aucun reproche; mon cœur ne peut se décider à vous en faire... Je vous ferai seulement remarquer qu'en agissant sans moi, il — le comte d'Artois — contrarie mes démarches, comme je déconcerte les siennes. Vous me dites que l'esprit public est revenu, et vous voulez en juger mieux que moi, qui en éprouve tous les malheurs. Je vous ai déjà dit que le peuple supportait toutes ses privations, parce qu'on l'avait toujours flatté qu'elles finiraient avec la constitution. Il n'y a que deux jours qu'elle est achevée, et vous voulez que son esprit soit changé! J'ai le courage de l'accepter, pour donner à la nation le temps de connaître ce bonheur dont on l'a flattée, et vous voulez que je renonce à cette utile expérience!... Vous vous flattez de donner le change, en déclarant que vous marchez malgré moi; mais comment le persuader, lorsque cette déclaration de l'Empereur et du roi de Prusse est motivée sur votre demande? Pourra-t-on jamais croire que mes frères n'exécutent pas mes ordres? Ainsi, vous allez me montrer à la nation acceptant d'une main, et suscitant les puissances étrangères de l'autre!... Je ne vous parle pas de ma position personnelle; on peut en être peu occupé hors de France; mais moi, je suis occupé de celle de mes frères... Je conçois qu'on ne

[1] La déclaration du 10 septembre.

compte plus ni mes peines ni mes embarras; mais vous devez m'éviter ceux qui vous touchent[1]. »

Et quelques jours plus tard, craignant que cette lettre ne parût à ses frères une lettre officielle et imposée, Louis XVI leur adressait un nouveau billet, autographe et confidentiel, où il confirmait sa première lettre, et les suppliait de conformer leur conduite à la sienne, et de ne pas le priver, par leurs incessants appels, de ses derniers défenseurs.

« J'oubliais de vous dire que vous rendriez un vrai service à des honnêtes gens qui désirent rester auprès de moi — et il m'est bien essentiel d'en avoir encore, — d'empêcher la manière dont on les attire hors de France, en les menaçant d'être déshonorés, s'ils y restent. »

Mais, hélas! tous ces appels du roi restaient sans effet. Plus que jamais les princes affectaient de regarder leur frère comme prisonnier. Les lettres même où il leur dévoilait si intimement, et avec tant de raison, sa pensée, étaient à leurs yeux de nouvelles preuves de la pression exercée sur lui par les révolutionnaires. Ils se refusaient à y voir l'expression sincère de sa volonté, et n'y répondaient qu'en signant et en répandant à profusion dans Paris et dans les départements une protestation contre l'acceptation de la Constitution, où ils renouvelaient les arguments et presque les termes de leur lettre au roi[2]. Un billet des princes à leur frère disait même ceci : « Si l'on nous parle de la part de ces gens-là, nous n'écouterons rien; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais nous irons droit notre chemin[3]. »

Connaissant mal la situation vraie des esprits en France, comme il arrive trop souvent aux exilés; convaincus qu'il se faisait de jour en jour un changement dans l'opinion; que le mécontentement perçait dans toutes les provinces, et n'attendait qu'un appui pour éclater davantage; que le commerce qui languissait, les colonies qui périssaient, le numéraire qui se cachait, les troupes fatiguées et indignées du nouvel ordre de choses, invoquaient la rentrée des émigrés comme la venue de libérateurs, et que les chefs du parti révolutionnaire commençaient déjà à trembler[4]; pleins d'illusions d'ailleurs sur leurs propres forces; exaltés par les éloges et « l'amitié »

[1] Louis XVI à ses frères, septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, II, 335, 336.

[2] *Mémoires du marquis de Ferrières*, III, 17.

[3] *Papiers trouvés dans le secrétaire du roi.*

[4] *Lettre de Monsieur et de M. le comte d'Artois au roi leur frère*, 9 et 10.

de l'impératrice de Russie; se souvenant, comme ils le lui écrivaient, « que le sang d'Henri IV coulait dans leurs veines, et que les yeux de Catherine II étaient fixés sur eux[1], » ils n'aspiraient qu'à entrer en campagne.

Leur petite armée, d'ailleurs, il faut le dire, augmentait chaque jour : le courant qui emportait la noblesse à Coblentz, malgré le roi et malgré la reine, devenait irrésistible. « Cette épidémie, disait une femme de sens, la comtesse d'Amblimont, est une folie qui fera verser des larmes bien longtemps[2]. » Mais, en dépit de ces sinistres pressentiments de quelques têtes plus froides et plus calmes, on cédait à l'entraînement général. De toutes les contrées de la France on partait; on vendait ses bijoux, on réalisait quelque argent[3]; puis on se mettait en marche pour l'Allemagne. Outre qu'on s'en faisait un point d'honneur, c'était, en quelque sorte, « un voyage de plaisir. » On était convaincu qu'on ne tarderait pas à rentrer. Comme le disait Mallet, « on ajournait la fin de la tempête au prochain trimestre[4]... Beaucoup d'émigrés, disait encore Mallet, étaient sans doute trop justifiés d'aller chercher ailleurs leur sûreté; mais cette mesure, que la gravité de l'anarchie prescrivait à des femmes, à des vieillards, à des hommes en évidence, et menacés de la rage populaire, l'imitation, une politique bornée, l'ont bientôt généralisée et convertie en expédient de mode. Les contrées étrangères ont vu arriver par flots des fugitifs éperdus qui, aussitôt la limite dépassée, ont repris toute leur confiance. Chaque réveil leur a apporté une contre-révolution prochaine; ils ont tout souffert, exil, privations, fatigues, ruine, par l'espérance qu'au premier jour les puissances étrangères viendraient leur reconquérir leurs foyers et leurs titres, ou que le peuple désabusé s'empresserait de les leur rendre[5]. »

Ces illusions des émigrés frappaient tous les hommes sages et modérés. La Marck écrivait de son côté :

[1] Les princes à Catherine II, 22 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 360.

[2] *Souvenirs d'émigration de la marquise de Lâge de Volude*. CXXVIII. — Malgré cette opinion de sa femme, le comte d'Amblimont lui-même alla rejoindre les princes.

[3] Ferrières assure même que beaucoup partaient sans argent : « Les nobles de France, dit-il, quittèrent en foule leurs châteaux, abandonnant leurs femmes, leurs enfants, leurs propriétés à la merci de leurs ennemis; n'emportant pas même leur argent, leurs bijoux, leurs armes; la plupart avec un seul habit et quelques chemises, croyant que cet exil volontaire, qui devait durer la vie de tous, n'était qu'un voyage de plaisir de cinq ou six semaines. » *Mémoires du marquis de Ferrières*, III, 18.

[4] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 274.

[5] *Ibid.*, p. 270.

« L'émigration continue à un degré prodigieux. Elle est provoquée par tous les secours qu'assurent les lettres des Français du dehors. Si les chefs de ce parti n'ont pas l'assurance de quelques puissants secours, ils sont bien coupables d'entraîner dans leur cause le grand nombre d'individus qui vendent ce qu'ils ont pour aller les joindre, et s'y trouver ensuite sans pain. Ont-ils espéré qu'il leur suffirait de grossir leur parti pour en imposer ici? Ils ont, en ce cas, bien mal calculé l'effervescence et l'animosité révolutionnaire. Ont-ils regardé ce moyen comme capable de déterminer les secours des puissances étrangères? Alors n'ont-ils pas interprété leurs réponses par leurs désirs personnels[1]? »

La marquise de Raigecourt constatait de même, dans une lettre du 16 octobre, l'affluence des émigrés : « L'émigration s'accroît tous les jours, et bientôt il y aura dans ce pays plus de Français que d'Allemands[2]. » Près de dix mille gentilhommes étaient répartis dans les divers centres de l'émigration. Les gardes-du-corps étaient accourus en foule : on en comptait mille déjà au mois d'octobre, douze cents au mois de décembre, qu'on avait organisés en corps particulier[3]. Les gendarmes, chevau-légers et mousquetaires de la maison du roi prenaient le titre de *Compagnies rouges*, aux ordres du comte de Montboissier; les anciens gardes de la porte formaient l'*Institution Saint-Louis*, sous le marquis de Vergennes; le comte d'Hector commandait trois ou quatre cents officiers de marine, sous le nom de *Marine royale*. A Nivelles se réunissaient les Normands; à Audenarde et à Mons, les Bretons[4]. Les gentilshommes-verriers de l'Argonne avaient émigré à l'appel du prince de Condé, et constituaient deux compagnies entières. Le vicomte de Mirabeau, frère du célèbre orateur, l'une des têtes les plus chaudes et l'un des esprits les plus vifs de l'émigration, avait rassemblé à Étenheim une légion de sept cents hommes à laquelle il avait donné son nom. Outre les régiments que nous avons cités plus haut, la plus grande partie des régiments de Barrois, de Vexin, des corps irlandais de Dillon et de Walsh et des hussards de Saxe étaient ve-

[1] Le comte de la Marck au comte de Mercy, 28 septembre 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III.

[2] La marquise de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 16 octobre 1791.

[3] L'État de la compagnie écossaise des gardes du corps donne, pour cette compagnie, 16 officiers supérieurs, 179 gardes, 37 surnuméraires, 170 agrégés. — *État de la compagnie écossaise de la compagnie des gardes du corps du roi à Coblentz en 1791 et 1792*, d'après un manuscrit du vicomte de Flavigny, sous-aide de ladite compagnie, publié par son petit-fils, le vicomte Alfred de Flavigny. Paris, 1874.

[4] *Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret, p. 30.

nus rejoindre les princes; on comptait sur une vingtaine d'autres dont les officiers répondaient.

L'argent manquait. Le prince de Nassau en avait procuré un peu; mais cela avait été bien insuffisant. L'impératrice de Russie, nous l'avons vu, avait envoyé deux millions par le baron de Bombelles; le roi de Prusse en avait promis autant[1]. Ce n'était qu'une goutte d'eau; mais on réussit à faire des emprunts, et, à partir du 1er novembre, on devait avoir une armée organisée, disciplinée et soldée. On donnait soixante-quinze francs par mois à la cavalerie, quarante-cinq francs à l'infanterie. Un bulletin envoyé par le marquis de Raigecourt à Madame Élisabeth dans le milieu de novembre 1791, nous montrera quelles étaient à ce moment les forces et les espérances des princes.

« Les compagnies de gentilhommes s'organisent tous les jours. On vient de publier des règlements parfaitement sages sur leur formation, leur police et leur service. Les princes, dont les moyens pécuniaires sont accrus par des emprunts qui ont très-bien réussi, viennent au secours de tous ceux que leur peu de fortune met hors d'état de se soutenir longtemps hors de France, et leur accordent un traitement. En même temps, on a passé différents contrats pour la levée de plusieurs corps et légions. Le comte de Wittgenstein donne un régiment de troupes réglé à une capitulation fort avantageuse: il doit être prêt à entrer en campagne le 1er février. Les gardes-du-corps seront au nombre de douze cents, montés et équipés pour le 15 décembre. La gendarmerie se rétablit, et fera encore une excellente troupe. Les officiers des gardes françaises, réunis au nombre de deux cents, ont obtenu l'agrément de lever à leurs frais quinze cents hommes, sous le nom de *Compagnies royales*. En total, les princes auront, au 1er février, quinze à dix-huit mille hommes. On compte sur une forte émigration du haut tiers, dont on doit former aussi des compagnies[2]. »

Tout cela, disait encore le marquis de Raigecourt, était suffisant pour faire une trouée, mais non pas pour opérer une contre-révolution. Il paraît, toutefois, qu'on eut un instant la pensée de la tenter seul sous l'empire de cette étrange illusion, que, passant le Rhin avec 10,000 hommes, on en aurait immédiatement 100,000[3]. « On tend

[1] Les princes à Catherine II, 14 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 326.

[2] *Bulletin envoyé par le marquis de Raigecourt à madame Elisabeth*, 14 novembre 1791.

[3] Les princes à Catherine II, 14 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 327.

écrivait le marquis de Raigecourt, à faire un coup de tête, sauf, lorsque nous nous serons jetés dans la masse, à faire comme les enfants et à crier au secours[1]. » Suivant Mercy, on songeait à opérer sur deux points à la fois, l'Alsace et les places frontières de la Flandre[2], et il semble certain qu'on avait établi des intelligences dans Strasbourg dont on devait s'emparer comme base d'opération; on faisait filer de ce côté les troupes réunies dans les Pays-Bas[3].

L'influence des hommes sages de l'émigration, du maréchal de Castries[4] et du maréchal de Broglie, entre autres, fit abandonner cette entreprise, qui n'eût pu être qu'une échauffourée et aboutir à une catastrophe[5]. Mais aussi le maréchal de Broglie avait beaucoup de dégoûts[6], et ne tardait pas à retourner à Trèves, comme le marquis de Raigecourt, tandis que le maréchal de Castries se retirait à Cologne[7].

XIII

Chose étrange! On était trop faible, on le sentait, et l'on se souciait peu d'aigrir ceux dont on avait besoin, d'éloigner les secours qui auraient pu venir, d'exaspérer les adversaires par d'insultants mépris ou de vaines menaces, de repousser les alliés par une morgue blessante ou une intolérance hautaine. « Toutes les prétentions de l'ancienne aristocratie, dit Malouet, toutes les menaces, tous les projets de vengeance et les goûts passionnés pour l'ancien régime étaient autant d'absurdités qui nous interdisaient tout espoir de retour[8]. » On ne parlait que de pendre, d'exterminer, de subjuguer[9]. » Le comte d'Antraygues lançait une brochure sous ce titre : *Point d'accommodement* [10], et, disait Mallet, — qu'il faut souvent

[1] Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 28 octobre 1791.
[2] Le comte de Mercy à la reine, 6 novembre 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II, etc.*, 221.
[3] Le prince de Nassau à Catherine II, 16 décembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 312.
[4] Le comte de Mercy à la reine, 26 octobre 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 217.
[5] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 3 novembre 1791. — Le marquis de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 9 novembre 1791.
[6] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 11 octobre 1791.
[7] Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 16 octobre 1791.
[8] *Mémoires de Malouet*, II, 293.
[9] *Mémoires et correspondances de Mallet du Pan*, I, 261.
[10] *Point d'accommodement*, par Audainel (anagramme de Delaunay), comte d'Antraygues, Paris, 1791.

citer dans toute étude sur la Révolution, car ses écrits sont des chefs-d'œuvre de lumineux bon sens et de merveilleuse perspicacité, — « on démontrait ainsi à une majorité, maîtresse de 200,000 soldats, de 50 places fortes et de toutes les ressources de l'empire, que, n'ayant à attendre aucune composition, son premier intérêt était de n'en accorder aucune[1]. » On était mécontent de tout et de tous. On se plaignait que le roi ne résistât pas à la pression des révolutionnaires, et sacrifiât les émigrés, sans s'apercevoir qu'on lui avait enlevé tous les moyens de résistance, et que, s'il était sans force, il le devait à « cette émigration systématique qui avait séparé le monarque de ses défenseurs, le royaume des royalistes, les propriétés des propriétaires, un parti de ses partisans, et qui, sans le savoir, obéissant aux vues secrètes des républicains, avait retranché tous les secours que la patience eût fécondés dans l'intérieur, sans leur en substituer aucun[2]. »

Du moment qu'on se posait en restaurateurs de la monarchie, il semblait que la sagesse la plus élémentaire commandait de ne pas faire bande à part, de ne pas paraître s'isoler du pays. Et, dans tous les manifestes, on ne parlait que de la noblesse, comme si l'on comptait pour rien le reste de la nation et qu'on voulût donner, suivant le mot de Pellenc, à la campagne qui se préparait, le caractère de « guerre féodale[3]. »

On appelait le haut Tiers à l'émigration; on espérait qu'il répondrait à cet appel. Allait-on au moins lui ouvrir largement ses rangs? Non pas; par un règlement en date du 19 août 1791, on le constituait en *compagnies bourgeoises*[4]. On promettait bien aux membres du Tiers qui viendraient rejoindre les princes que « Leurs Altesses Royales s'emploieraient à leur faire obtenir de Sa Majesté les grâces et les distinctions qu'ils mériteraient sans doute par leur zèle et par leur valeur[5]; » mais en même temps, s'il faut en croire un émigré, le comte d'Allonville, on décidait que les nobles porteraient une veste rouge, et les non nobles une veste jaune[6]. On se proclamait un parti, et on faisait tout ce qu'il fallait pour ne paraître qu'une coterie, et une coterie d'une intolérance farouche. Ceux qui avaient le plus ardemment défendu la cause de la royauté dans l'Assemblée constituante n'étaient pas regardés comme assez

1 *Point d'accommodement*, par Audainel (anagramme de Delaunay), comte d'Antraygues, Paris, 1791.
2 *Ibid.*, I, 369.
3 Pellenc au comte de la Marck, 28 octobre 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 279.
4 *Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret, I, 37.
5 Déclaration du 1er novembre 1791.
6 *Mémoires secrets du comte d'Allonville*, II, 292.

purs : Cazalès passait pour une mauvaise tête ; souper chez lui était une mauvaise note[1]. On refusait au marquis de Foucault une place de major dans l'artillerie, et l'on tenait en disgrâce l'éloquent Montlosier. Venu une première fois à Coblentz dans l'automne de 1791, il en repartait au bout de deux mois, découragé, et répétant tristement « qu'il n'avait rien à dire à qui n'avait rien à écouter. » Il ne revint plus qu'au mois de mai 1792[2]. Le prince de Saint-Mauris, fils de l'ancien ministre de la guerre, Montbarey, était menacé d'être précipité dans le Rhin[3], et forcé de s'éloigner. On rejetait les offres de services d'un officier du génie aussi distingué que le comte d'Arçon[4]. On repoussait avec le même dédain le futur conquérant de la Hollande, Pichegru, et le futur héros de la Vendée, Bonchamp, n'était point trouvé assez royaliste. Aussi un homme d'esprit disait-il : « Quand deux émigrés se rencontrent, ils s'épurent[5]. »

« On obligeait tous ceux qui se rendaient à Coblentz à prendre une attestation de quatre gentilhommes qui répondaient de leurs principes et de leur attachement à la bonne cause[6]. » Ces attestations même ne suffisaient pas toujours. Un ancien garde-du-corps, par exemple, le marquis de Meun, ne parvenait pas, malgré ses instances et celles de ses amis, membres distingués de l'émigration, à se faire admettre dans l'armée des princes. On lui reprochait de n'avoir pas été à Versailles les 5 et 6 octobre ; il avait beau démontrer que, s'il avait été absent, c'était en vertu d'un congé, et qu'au premier bruit de l'insurrection il avait fait tous ses efforts pour rejoindre ses camarades ; n'importe, il était refusé. « On croyait, sans doute, disait madame de Raigecourt indignée de cette intolérance, avoir besoin de faire une victime pour avoir l'air bien épuré[7]. »

M. de Bouillé lui-même, malgré les preuves de dévouement qu'il avait données à la famille royale, n'avait été reçu que froidement ;

[1] Lorsque Cazalès vint à Coblentz, il y fut très-mal accueilli ; on ne lui pardonnait pas d'être partisan des deux Chambres. « Plusieurs gentilshommes vinrent, l'un à la suite de l'autre, à l'auberge où l'on savait qu'il devait débarquer, prévenir l'hôtelier qu'il fallait absolument *deux chambres* à M. de Cazalès. » — *Le comte de Montlosier d'après des papiers inédits*, par A. Bardoux. *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1874.

[2] *Le comte de Montlosier, d'après des papiers inédits, etc.*

[3] On avait fait la même menace à Montlosier. « Si vous venez, lui écrivait un de ses amis de Coblentz, on vous jettera dans le Rhin. » — *Le comte de Montlosier, etc.* — Montlosier n'aurait pas dû cependant être suspect. Sa brochure sur la *Nécessité d'une contre-révolution en France*, publiée en 1791, ne permettait guère de le classer parmi les démocrates.

[4] *Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret, I, 30.

[5] *Mémoires secrets du comte d'Allonville*, II, 290.

[6] *Mémoires du marquis de Ferrières*, III, 35.

[7] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 29 juin 1792.

le prince de Condé avait eu, vis-à-vis de ce fidèle serviteur de la monarchie, une « conduite bien ridicule et bien injuste[1]. » Le maréchal de Broglie, nous le savons, n'était pas épargné; le maréchal de Castries était mal vu, il était regardé comme un trop zélé partisan des Tuileries; Fersen, qu'atteignait le même soupçon, n'était pas non plus à Coblentz, il l'écrit lui-même, *persona grata*. Ainsi que le disait spirituellement Mallet du Pan « on anathématisait tous ceux qui n'étaient pas sur la même ligne géométrique d'opinions[2]. »

Pour être admis dans le cénacle, il fallait faire preuve d'une pureté de principes que n'eût jamais ternie la moindre concession aux idées nouvelles, le moindre souffle de ce qu'on nommait le *monarchiénisme*. « Sous le titre de *monarchiens*, disait encore Mallet, ils désignent tous ceux qui, ayant horreur des horreurs de la Révolution, des injustices atroces qui l'ont suivie, et du délire de notre anarchie, veulent un Roi, une noblesse, un clergé, un gouvernement; mais ne veulent pas moins un peuple, une liberté, des droits publics, une autorité circonscrite pour la sûreté de celui qui en est investi, comme pour la sûreté de ceux qui doivent lui obéir[3]. »

Les monarchiens, c'étaient ces hommes sages et modérés, qui, se tenant à égale distance des exagérations, de quelque part qu'elles vinssent, étaient par cela même détestés de tous les extrêmes, qui, séduits par l'exemple de l'Angleterre, rêvaient pour leur pays un gouvernement libéral et ferme, où, par une habile pondération des pouvoirs, l'autorité s'affirme sans que la liberté soit opprimée, ce régime idéal qui, attaqué à la fois par les jacobins de gauche et les violents de droite, a sombré dans la tempête, et dont nous poursuivons la réalisation depuis quatre-vingts ans, au milieu des orages et des écueils, sans pouvoir jeter l'ancre au port. C'était Malouet, c'était Mounier, c'était Lally-Tolendal, c'était la Marck, c'était Saint-Priest, c'était Clermont-Tonnerre ; c'étaient même, à cette heure, les Feuillants, désabusés de leurs illusions, guéris de leurs ardeurs et qui, comme il arrive toujours en temps de révolution, devenus rapidement la droite après avoir été la gauche, effrayés par les

[1] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 22 juillet 1791. — Nous devons ajouter toutefois que plus tard le prince de Condé répara sa première froideur, et qu'il offrit au marquis de Bouillé un commandement que n'avaient pas voulu lui donner les frères du roi.

[2] Montlosier écrivait de même un peu plus tard : « Ce ne fut pas assez pour lui — le parti aristocratique — d'être pur, il fallut l'être à sa manière; il fallut même l'avoir été à une certaine époque, à une certaine heure. Il rejeta les nouveaux convertis, comme Chérin rejetait les nouveaux anoblis. » — *Des effets de la violence et de la modération dans les affaires de France*, par M. de Montlosier, ancien député aux états généraux. Londres, 1796.

[3] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 261.

excès de leurs disciples, cherchaient à revenir en arrière, et sentaient le besoin de se serrer autour du trône et de relever l'autorité royale. C'était encore cette masse honnête mais timide, véritable majorité du pays, qui tenait à la monarchie, mais qui la voulait pondérée. Il eût été sage, il eût été politique d'attirer à soi tous ces hommes, de leur ouvrir ses rangs, de réunir en un seul corps tous les défenseurs de la monarchie contre ceux qui n'aspiraient qu'à la détruire.

« Si les Français, rassemblés autour des frères du Roi, jugeaient bien la position, disait le sage Mounier, s'ils se formaient en *corps de royalistes* et non en *corps de noblesse*, s'ils professaient hautement tous les principes modérés, propres à rallier tous les honnêtes citoyens, si les princes invitaient tous les partisans de l'autorité royale à se réunir sous leurs étendards et leur offraient tous les secours nécessaires, ils auraient bientôt une armée assez considérable pour se dispenser de recourir à des forces étrangères[1]. »

Mais ces hommes modérés, on les détestait, s'il était possible, encore plus que les révolutionnaires. C'était à eux qu'on destinait « les premières potences, dès que le Parlement serait rétabli[2]. » « Dans la hiérarchie distributive qu'ont ordonnée quelques fugitifs ardents, et dont nous devons la publication à leurs écrivains, M. de la Fayette se trouve à côté de Jourdan. M. de Cazalès au niveau de Talleyrand, M. Malouet au-dessous de Robespierre. L'on a imprimé, répété et l'on a écrit plusieurs fois que j'étais plus nuisible que Gorsas, que Carra, que Brissot[3]. » On reconnaissait bien que Mounier avait des principes très-monarchiques, mais ce n'étaient pas ceux de la monarchie française, et l'on refusait de l'appeler près des princes parce que sa présence à Coblentz eût fait croire à des sentiments de conciliation dont on ne voulait à aucun prix[4]. »

Mallet ajoutait avec une douleur amère :

« On ne reprochera jamais assez vivement à quelques-uns des émigrés et aux coupables écrivains qui fomentent cette discorde sous leur dictée, d'avoir fécondé toutes les semences de schisme entre les adversaires des républicains, entre les amis sincères du roi et de la monarchie. Quels conseillers insensés ont donc persuadé aux royalistes fugitifs qu'il suffisait de leurs propres forces et de leurs opinions pour arracher la France à sa désorganisation totale? Lorsqu'on est le plus faible, lorsque tous vos moyens sont

[1] Mounier à l'empereur, 13 octobre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 194.

[2] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 262.

[3] *Ibid.*, I, 278.

[4] *Ibid.*, 356.

ou nuls ou incertains, lorsqu'on est impérieusement primé par une faction décidément prépondérante, est-il une école plus misérable que celle de l'intolérance de parti, de repousser, d'outrager, de menacer de ses vengeances ceux qui viennent à vous sans adopter toutes vos idées ; de déclarer une guerre impitoyable à quiconque ne se place pas sur tous les points de votre ligne et de réserver sa modération pour ses ennemis.

« Quoi ! sans distinction de caractères et de motifs, quiconque a pu errer dans le cours de la Révolution, quiconque est désabusé par l'expérience, en conservant néanmoins des opinions politiques qu'il croit conformes à la raison et à l'intérêt public, sera frappé de réprobation parce qu'il ne sacrifiera pas l'amour si noble d'une liberté modérée, au parti qu'il aiderait à sortir de ses ruines !

« S'il en est ainsi, il faut tirer le voile sur la France[1] ! »

Mallet exagérait-il et attribuait-il aux chefs de l'émigration ce qui n'était que le fait de quelques exaltés comme on en trouve dans tous les partis ? Il nous est malheureusement difficile de le croire, et il nous faut bien avouer que la prudence et l'esprit politique n'étaient pas à la hauteur du courage et du dévouement. Qu'on en juge :

« Le parti connu sous le nom de *monarchien*, écrivaient les princes, est le plus dangereux parce qu'il paraît plus modéré et laisse subsister un fantôme de roi[2]. »

Heureusement pour lui et pour la France, *Monsieur* changea plus tard d'opinion.

Et Gustave III, se plaçant au nom de l'intérêt des monarchies européennes, écrivait à Stedingk qu'il fallait avant tout se garder des *monarchiens*, « qui veulent bien le gouvernement du roi, mais prétendent établir une sorte de gouvernement métaphysique, impossible à soutenir en France et dont l'établissement, s'il venait à se consolider jamais, serait un exemple encore plus dangereux et servirait à bouleverser tous les trônes[3]. »

Le nom de *monarchien*, d'*homme des deux Chambres*, était devenu à Coblentz l'injure la plus grave, l'argument le plus décisif qu'on pût jeter à la face d'un adversaire ; c'est en les déclarant suspects de *monarchiénisme* qu'on détruisait toute l'influence du baron de Breteuil et du marquis de Bombelles. La clameur était si vive que M. de Bombelles, homme sage cependant et habituellement mo-

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 278.

[2] Les princes à Gustave III, 21 janvier 1792. — *Gustave III et la cour de France*, II, 466.

[3] Gustave III au comte de Stedingk. — *Gustave III et la cour de France*, II, 175.

déré, croyait devoir se laver de ce soupçon comme d'un mortel outrage, et ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, dépassant sans doute sa pensée et exagérant ses expressions, il se montrait plus violent lui-même que ses détracteurs contre le parti qui, seul peut-être, s'il avait été écouté, eût pu sauver la France.

« J'ai en horreur ces hommes qui, après avoir culbuté le royaume par leurs iniques absurdités, veulent aujourd'hui refaire un roi et un gouvernement à leur guise. Je méprise moins les scélérats, conséquents et fermes dans leur révolte; certainement ils sont moins dangereux que les autres, parce qu'on ne fera pas de la France une république, au lieu qu'on peut nous jeter dans d'interminables malheurs, si l'on veut former une constitution des débris de celle qui croule avant d'être achevée et de celle qui était seule convenable à la nation. C'est à cette ancienne constitution, telle qu'elle était, qu'il faut revenir sans y rien changer, si nous voulons trouver du repos et un vrai retour de prospérité... Dans moins de dix ans, le royaume, revenu à son ancienne forme, refleurira; il ne se relèvera, au contraire, jamais, du coup qui lui a été porté, si l'on veut faire une cote mal taillée et nous jeter surtout dans *les deux Chambres* et l'Angleterre[1]. »

Ainsi, M. de Bombelles était devenu royaliste infiniment plus exclusif que le roi et la reine. Ni Louis XVI, ni Marie-Antoinette, quels que fussent d'ailleurs leurs plans, ne rêvaient le retour pur et simple à l'ancien régime; tous deux sentaient la nécessité de réformes sérieuses et de larges concessions. Le marquis de Raigecourt, tout en partageant la répulsion de son ami contre les *monarchiens* et les deux chambres, était pourtant plus libéral que lui : s'il croyait à la nécessité d'une dictature, il ne la voulait que momentanée, et il entrevoyait dans l'avenir la possibilité et l'utilité de certains changements.

« Je crois comme vous, répondait-il, que, si l'on parvient jamais à retirer la France de l'anarchie où elle est plongée, on ne lui conservera la paix que par un gouvernement aussi ferme que sage, qui réunira toute la force et tous les moyens qu'on ne rencontre que dans la monarchie pure. C'est un gouvernement militaire, une dictature qu'il nous faudra dans les premières années, sauf, dans la suite au roi, lorsque les têtes seront parfaitement remises et l'ordre rétabli, à faire volontairement à la nation des sacrifices beaucoup

[1] Le marquis de Bombelles au marquis de Raigecourt, 28 octobre 1791. Le marquis de Bombelles était en désaccord avec sa femme qui, dans une lettre du 13 juillet citée plus haut, avait déclaré le retour à l'ancien régime impossible et même non désirable. Cette lettre du marquis détonne tellement avec son caractère habituel, qu'elle est tout à fait inexplicable.

moindres que ceux auxquels il était disposé et dont elle a eu la folie de ne pas vouloir profiter[1]. »

Il y avait pourtant parmi les émigrés, en dehors des individualités connues que nous avons nommées, un certain nombre d'hommes qui ne partageaient pas l'exaltation générale, et qui, au milieu des exagérations de sentiments et de l'intolérance de langage, conservaient leurs opinions modérées et leurs espérances libérales, l'esprit de 1789 et des assemblées de bailliages qui avaient précédé les états généraux. Ceux-là c'étaient ceux qui, vingt-cinq ans plus tard, devaient, comme M. de Serre, volontaire de l'armée de Condé, tenter la conciliation des antiques traditions de la France avec les aspirations modernes, le rajeunissement de la vieille dynastie dans des institutions nouvelles, et qui devaient alors succomber, comme Malouet et Mallet du Pan en 1791 et 1792, sous la coalition des irréconciliables de gauche et des intransigeants de droite, si l'on peut se servir dans un pareil sujet de ces mots nés d'hier. La présence de cet élément politique modéré, à l'état de groupe au milieu de l'émigration, est un fait peu connu, croyons-nous, et qui mérite d'être signalé. Nous en trouvons la preuve dans cette même lettre du marquis de Raigecourt :

« Ce qui me fait craindre, même dans les plus belles suppositions, continuait-il, c'est l'esprit pour ainsi dire *démocratique*, qui règne jusque parmi les aristocrates réunis ici pour la défense de leur religion, de leurs propriétés et le rétablissement du trône et de la monarchie. C'est à peu près le même esprit qu'en 1789 nous avions tous porté plus ou moins à nos assemblées de bailliages[2].» Heureux si cet esprit avait pu triompher! Mais ce noyau d'hommes était, en somme, peu nombreux; leur voix était perdue dans le bruit général, et ce n'étaient point eux qui donnaient le ton ni l'impulsion à Coblentz.

Moins que jamais l'accord se faisait entre les Tuileries et Schönburnlust. Breteuil était le bouc émissaire qu'on chargeait de toutes les fautes et de toutes les malédictions. Découragé un instant, après l'échec de Varennes, tenu à l'écart par *Monsieur*, qui lui avait signifié que ses pouvoirs étaient désormais annulés par ceux que le roi avait confiés à ses frères, le baron n'avait point cessé cependant d'être l'homme de confiance de la cour. Mais les princes refusaient de le recevoir et le dénonçaient à Catherine comme un ambitieux « qui aime mieux tout renverser que de voir réussir des projets

[1] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 16 novembre 1791.
[2] *Ibid.*

qu'il n'a pas conçus lui-même[1]. » Le maréchal de Broglie avait beau demander qu'on se départît de cette raideur, on ne l'écoutait pas. Un instant un voyage à Coblentz de la duchesse de Brancas, dont les relations avec Breteuil étaient bien connues[2], avait fait croire à un rapprochement; il n'en était rien : les dissentiments s'aggravaient chaque jour, et l'on continuait à imputer au baron tous les embarras qui survenaient et tous les torts qu'on supposait au roi et à la reine.

Madame Élisabeth se préoccupait et s'affligeait de cette situation. « On perdrait tout, écrivait-elle dans ce style énigmatique dont elle était convenue avec ses amies, si l'on pouvait avoir d'autres vues pour le Futur que celles de la confiance et de la soumission aux ordres du Père[3]. Toute vue, toute idée, tout sentiment doit céder à celui-là..... Vous me direz que cela est difficile, quoique cela soit dans le cœur; mais plus je le sens difficile, plus je le désire..... Le Père est presque guéri, ses affaires sont remontées; mais, comme sa tête est revenue, dans peu il voudra reprendre la gestion de ses biens, et c'est là le moment que je crains. Le Fils[4], qui voit des avantages à les laisser dans les mains où elles sont, y tiendra; la Belle-Mère[5] ne le souffrira pas, et c'est là ce qu'il faudrait éviter, en faisant sentir au jeune homme que, même pour son intérêt personnel, il ne doit pas prononcer son opinion sur cela... Il faudrait aussi qu'(on) persuadât au jeune homme de mettre un peu plus de grâce vis-à-vis de sa Belle-Mère, seulement de ce charme qu'un homme sait employer, quand il veut, et avec lequel il lui persuadera qu'il a le désir de la voir ce qu'elle a toujours été..... On te dira du mal de la Belle-Mère; je le crois exagéré[6]. »

Madame de Raigecourt, docile aux instructions de sa princesse et désireuse autant qu'elle d'un accord entre les princes et la cour, s'empressait de transmettre la commission à son mari, alors à Coblentz[7]. Mais, écho des bruits qui couraient à Trèves, elle avait bien de la peine à ne pas attribuer à la reine quelques-uns des torts qu'on lui imputait autour d'elle.

« On soupçonne encore dans ce pays-ci, écrivait-elle à madame de

[1] Les princes à Catherine II, 14 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette, etc.*, II, 326.
[2] En octobre 1791. — Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 11 octobre 1791.
[3] Le roi.
[4] Les princes et spécialement le comte d'Artois.
[5] La reine.
[6] Madame Elisabeth à la marquise de Raigecourt, 12 septembre 1791. — *Correspondance de madame Elisabeth*, 334.
[7] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 23 septembre 1791.

Bombelles, quelque cachoterie de la part des Tuileries. Il faudrait, une bonne fois pour toutes, s'expliquer. La reine craint-elle que M. le C. D.[1] ne s'arroge une autorité dans le royaume qui nuise à la sienne? Qu'elle en soit tranquille : elle sera toujours la femme du roi, et elle a plus de caractère que ce prince, et sera toujours dominante. Que craint-elle donc? Elle se plaint qu'on n'a pas assez d'égards pour elle. Mais vous connaissez le cœur et la droiture de notre prince ; il a été incapable de tenir les propos qu'on lui attribue et qu'on a rapportés à la reine, dans l'intention sûrement de les rendre irréconciliables[2]. »

Madame de Raigecourt faisait confusion : ce n'était pas des procédés du comte d'Artois que la reine se plaignait, mais de ceux de ses conseillers, et quant aux propos qu'on leur prêtait, peut-être ne les répétait-on que timidement devant madame de Raigecourt, dont on connaissait les relations avec la famille royale; mais, en dehors d'elle, on était moins réservé. Madame de Bombelles était mieux instruite : elle répondait à son amie le 3 novembre :

« Comment la reine se fierait-elle jamais à M. le C. D., elle qui sait les *propos infâmes* que tous ses entours ont tenus et tiennent encore sur elle et sur le roi? Je n'ai pas, grâce à Dieu, à me reprocher de lui avoir fait parvenir *tout ce que j'ai entendu moi-même;* mais j'en sais assez pour sentir que, si elle est aussi instruite que moi, elle ne risquera jamais de faire dépendre son sort de gens *qui lui doivent beaucoup et sont ses plus mortels ennemis*. J'excepte M. le comte d'Artois des traits dont je vous parle; son âme est droite, noble et franche, et je suis intimement convaincue de la pureté de ses intentions; mais faible comme la plupart des princes de son sang, il se laisse diriger aveuglément par sa société[3]. »

Les faits, d'ailleurs, répondaient d'eux-mêmes. Pouvait-on ignorer aux Tuileries les pamphlets qui, chaque jour, s'imprimaient et se colportaient parmi les émigrés, des pamphlets comme celui que le marquis de Raigecourt qualifiait de « bien chaleureux et bien peu raisonnable[4]? » Pouvait-on ignorer que Suleau, appelé à Coblentz, y avait publié, sous le nom de *Journal des Princes*, une feuille dont le premier numéro était si rempli d'injures contre l'empereur, et même contre la reine, qu'on avait été obligé de la supprimer, de renvoyer Suleau et de destituer le censeur, « un M. Christin, secrétaire de Ca-

[1] Le comte d'Artois.
[2] La marquise de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 16 octobre 1791.
[3] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 3 novembre 1791.
[4] Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 31 juillet 1791.

lonne[1]? » Ne savait-on pas que Marie-Antoinette était journellement traitée de « démocrate, » Louis XVI de « pauvre homme » et de « soliveau[2]? » Et le roi pouvait-il voir de bon œil cette indépendance absolue qu'on affectait vis-à-vis de lui, ce gouvernement qu'on élevait en face du sien, souvent contre le sien? Le roi de Suède ne venait-il pas d'accréditer près des princes le comte d'Oxenstierna, comme l'impératrice de Russie y avait accrédité le comte de Romanzow, et l'on annonçait l'arrivée prochaine des ministres d'Espagne, de Naples et de Danemark. N'avait-on pas été jusqu'à prétendre que « tous grades militaires et toutes croix de Saint-Louis donnés depuis le mois de juillet 1789, étaient nuls; » jusqu'à vouloir « défendre aux officiers d'en porter les décorations et habit de leur grade[3]? » Quel cas faisait-on donc de l'autorité du roi?

Enfin on élaborait à Coblentz, sous le nom d'*Union des provinces*, un projet de coalition qui devait, croyait-on, assurer la victoire et, après la victoire, la prédominance des émigrés. Nous trouvons les détails de ce projet dans les papiers du marquis de Raigecourt. Les gentilshommes se liguaient pour le rétablissement de la religion catholique, la défense des principes de la monarchie française et celle de leurs personnes et de leurs propriétés. Ils faisaient même appel aux non-nobles dans un article 5, ainsi conçu :

« La noblesse étant une propriété, les gentilshommes attendent des propriétaires non-nobles, restés fidèles au roi et à la monarchie, autant de dévouement à défendre la noblesse, que la noblesse en mettra à défendre les propriétés de tous les Français. »

Puis venaient les détails de l'organisation de l'*Union* et la résolution, pour faire face aux dépenses nécessaires, d'hypothéquer les propriétés de la noblesse jusqu'à concurrence de quarante millions.

Assurément, dans ce plan il y avait une idée qui pouvait devenir féconde, si, à l'exemple des barons d'Angleterre, les gentilshommes français, se mettant résolûment à la tête du mouvement pour le régler et le diriger, avaient ébauché une *Grande Charte* ou rédigé une *Déclaration des droits*. Mais on n'avait pas pour but de régula-

[1] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 16 novembre 1791. — Voir aussi *Mémoires secrets du comte d'Allonville*, II, 296.

[2] « Des propos très-fâcheux, dit aussi Montlosier, étaient tenus, non seulement contre les fauteurs de ce système (des deux chambres), mais encore *contre le roi lui-même*. Auprès de quelques étourdis, il ne s'agissait pas moins que de nommer un régent et de déclarer la couronne vacante. » — *Le comte de Montlosier, etc.*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1874.

[3] *Mémoires secrets d'Augeard*, 277. — *Mémoires secrets du comte d'Allonville*, II, 192. — *Mémoires du marquis de Ferrières*, III, 35.

riser le mouvement; on ne cherchait qu'à le combattre et à l'étouffer. Et là encore apparaissait l'exclusivisme inhabile, l'aveuglement fatal, la raideur impolitique qui perdit la cause des émigrés. Dans ce projet d'union, c'était la noblesse et ses intérêts qui, avant tout, étaient en jeu, c'était elle seule qui avait la parole. On rappelait bien, il est vrai, « la renonciation faite ou annoncée par la noblesse de France à ses priviléges pécuniaires; » on « témoignait le désir que les talents et le mérite ouvrissent aux citoyens de tous les ordres l'accès à tous les emplois ecclésiastiques, civils et militaires. » C'étaient là des concessions sérieuses, et il y aurait injustice à ne pas le reconnaître; mais on déclarait en même temps ne vouloir que le retour de l'ancien régime « avec sa base essentielle, la distinction des trois ordres[1]; » « le rétablissement entier des principes constitutifs de la monarchie, » sans jamais participer « à des capitulations particulières, dont le résultat ne serait que la prolongation funeste des systèmes actuels. » L'appel même adressé aux propriétaires *non nobles*, qu'on tenait dédaigneusement à distance, ne pouvait que froisser des hommes qui, depuis le 4 août 1789, se regardaient comme les égaux de la noblesse. On promettait de reconnaître le roi pour chef de l'*Union*, quand il serait délivré; mais on décrétait la formation, dans chaque localité, de compagnies de gentilshommes à pied ou à cheval, avec des chefs habitués au pays, pour le maintien de l'ordre public[2]. C'était créer toute une organisation militaire que le pouvoir central ne pouvait voir sans ombrage, parce qu'elle était indépendante de lui, et qu'en somme c'était une véritable ligue défensive et peut-être offensive, un État élevé dans l'État. Madame de Raigecourt convenait qu'au fond cela pouvait bien être la pensée vraie des initiateurs du projet.

« Le seul inconvénient, écrivait-elle, serait l'embarras du gouvernement si les coalisés conservaient une sorte d'influence. Eh bien! quel mal de nous garantir pour quelques siècles, par ce moyen, de l'arbitraire ministériel[3]? »

XVI

Et cependant, malgré ces méfiances persistantes et ces passions qui s'agitaient à la surface, il y avait, au fond de ces cœurs d'émigrés, un si vif amour pour la dynastie, un dévouement si vrai, un

[1] Discours du comte de Coigny.
[2] *Projet d'union des gentilshommes, proposé par la noblesse de Normandie.*
[3] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 11 décembre 1791.

royalisme si sincère, que le moindre bruit d'un événement heureux, arrivé à la famille royale, les faisait tous battre de joie. On oubliait les préventions et les rancunes du politique, pour n'écouter que l'honneur du gentilhomme et l'attachement du fidèle serviteur de la monarchie. Au milieu de tous ces tiraillements et de ces préparatifs, tout d'un coup, le 23 novembre, un bruit étrange se répand à Coblentz : « Le roi est échappé ! le roi est échappé ! Il est arrivé à Raismes, près de Valenciennes ; douze mille Autrichiens l'entourent, et les habitants de Condé lui ont déjà apporté les clefs de leur ville. La nouvelle est certaine : un courrier l'a apportée à l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas ; et, à Coblentz, c'est le ministre de France, M. de Vergennes, qui vient de l'apprendre par une lettre émanée du secrétaire de M. de Metternich. » En un instant, la ville entière est instruite du grand événement, et tous ces gentilshommes, qui ont quitté leurs foyers par un dévouement mal compris peut-être, mais ardent, à la cause monarchique, ceux-là même qui tout à l'heure songeaient à prendre des précautions contre le roi et se répandaient en plaintes contre la reine, tous abdiquent leurs rivalités d'amour-propre, les griefs qu'ils croient avoir ; tous quittent leur attitude frondeuse et ne pensent plus qu'à se réjouir de ce que le roi est sauvé et sera tout à l'heure au milieu d'eux. L'élan est spontané et universel. Mais laissons le marquis de Raigecourt nous tracer le tableau animé et pittoresque de cet enthousiasme, trop tôt suivi d'une déception :

« La nouvelle se communique dans toute la ville avec la rapidité de l'éclair ; des cris de *Vive le roi!* retentissent dans toutes les rues, dans toutes les places, et arrachent de leurs maisons ceux qui y étaient encore ; les nationaux même sont touchés de notre joie, et semblent devenus Français. On ne voit que des gens pleurer, sauter, s'embrasser, crier : *Vive le roi!* ou courir chez les princes. On les presse, on les embrasse, on se croit enfin délivré de tous ses maux. Notre roi aurait rendu justice à ses généreux frères ; ils étaient aussi bons Français, aussi heureux que nous. Ils ne perdaient pas un instant, et voulaient voler pour le rejoindre. Déjà leurs voitures sont chargées et tous les chevaux de poste retenus ; mais on espérait un courrier, et il fallait attendre ce courrier. La journée se passe, d'abord dans l'impatience ; peu à peu l'inquiétude prend la place. Tous les Français du dehors avaient reflué dans la ville, et remplissaient la place, la cour et les appartements des princes, et tous attendaient ce bienheureux courrier. Fût-il arrivé, il était embrassé, étouffé. Pour nous tranquilliser, on venait de temps en temps nous lire la lettre qui faisait notre espoir, notre bonheur, et chaque lecture était suivie de longs et bruyants applaudissements. La nuit

nous sépara, mais ne nous fit pas dormir : chacun avait l'oreille au guet pour entendre tirer les canons de la citadelle, que notre bon électeur avait fait préparer, et qui devaient jouer aussitôt après l'arrivée du courrier. La nuit s'est passée sans rien entendre, et la poste du matin nous a apporté une lettre du même personnage qui dément tout ce qu'il avait écrit la veille. Par notre joie, jugez de notre abattement : nous étions ravis au troisième ciel, et nous nous retrouvons retransplantés sur cette terre de malédiction. La foule n'a pas été moins nombreuse chez les princes, et, comme ils avaient partagé leur joie avec nous, ils sont venus de même partager leur douleur. En un mot, ils ont été parfaits, et je n'en excepte pas M. le prince de Condé, qui est ici avec ses enfants. »

M. de Raigecourt ajoutait, non sans une légère ironie : « Quelques malins ont cependant cru remarquer qu'au milieu de la joie commune, M. de Calonne n'avait pu, malgré tous ses efforts, empêcher son visage de s'allonger ; mais aussi fit-il, en revanche, illuminer sa maison[1]. »

Qui donc avait pu donner naissance à ce bruit erroné, et que la reine qualifiait de « si déplacé[2] ? » Rien, sans doute, que le désir qu'on supposait à la famille royale de sortir de Paris. Mais cette pensée, qui, en juin, l'avait conduite à Varennes, était depuis lors abandonnée, et la nouvelle d'un semblable départ ne pouvait être crue, disait Marie-Antoinette, « que par ceux qui ne connaissaient pas nos sentiments et nos véritables intentions[3]. » Le plan de la cour ne reposait plus sur une évasion dont l'échec de Varennes avait trop démontré les difficultés et les dangers, et qui, de jour en jour, devenait matériellement impossible, puisque, au rapport d'une des dames de la reine, un homme de garde couchait chaque nuit au travers de la porte des appartements royaux[4]. Il s'appuyait à la fois sur un double espoir, celui d'un retour de l'opinion à l'intérieur, celui d'une démonstration des puissances à l'extérieur. Ce plan, Marie-Antoinette l'avait développé longuement à son frère, dans un mémoire du 8 septembre, complété par celui que présen-

[1] Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 24 novembre 1791. — Ce bruit de l'heureuse évasion de la famille royale avait pénétré jusqu'en Suisse, où habitait madame de Bombelles. L'auteur de cette fausse nouvelle, secrétaire de M. de Metternich, s'appelait Kenzinger et était frère du secrétaire de M. le chevalier de Vergennes, ministre de France à Coblentz.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 6 décembre 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 229.

[3] *Ibid.*

[4] Madame Elisabeth à la marquise de Raigecourt, 16 novembre 1791. *Correspondance*, p. 366. — Le prince de Nassau à Catherine II, 16 décembre 1791. *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 321.

tait à Léopold, le 26 du même mois, le comte de Fersen, envoyé officiel du roi de Suède, envoyé officieux de la reine de France.

Avant tout, Louis XVI repoussait toute idée de guerre civile. Comme suite de ce principe, il s'opposait énergiquement, d'un côté, à ce que *Monsieur* fût déclaré régent, de l'autre, à ce que les émigrés rentrassent armés en France. La proclamation de la régence, en mettant sans cesse les princes en contradiction avec leur frère, en donnant à l'Assemblée le droit de s'abriter derrière le roi contre le régent, enfanterait la plus déplorable confusion et amènerait inévitablement une guerre civile qui, « une fois allumée, ne serait pas éteinte de longtemps. » Quant à l'entrée des princes en France à main armée, était-il besoin d'en exposer les conséquences?

« On ne peut se dissimuler qu'il se forme parmi les émigrants un esprit de parti dont ils ne se doutent pas eux-mêmes. Ils ont éprouvé tant d'injustices, qu'il est bien naturel qu'ils se livrent à leurs ressentiments. Les propos répandus de tous côtés annoncent leurs sentiments. Si c'est avec la soif d'une autre vengeance que celle des lois qu'ils doivent rentrer dans leur patrie, ils exciteront contre eux la même fureur qui les anime. Les haines sont toujours réciproques, et la guerre civile marchera sur les pas des troupes étrangères. Si les émigrants rentrent à main armée, ils n'ajouteront rien à la force des puissances unies, et la guerre civile qu'ils amèneront avec eux est le seul obstacle qui puisse empêcher le succès. »

Que d'intrigues d'ailleurs, que de compétitions, surgiraient du triomphe des princes! Ne serait-il pas à craindre que les vainqueurs ne voulussent conserver pour eux-mêmes le pouvoir qu'ils auraient rétabli?

« Ce n'est pas leur intention; mais les intérêts personnels, une fois mis en action, ne s'arrêteraient pas dans leurs projets. Le roi ne doit pas laisser compromettre sa puissance par la même entreprise qui doit la lui rendre. »

Mais alors, quel est le moyen de salut, et que demande la cour? Le voici:

« Il ne faut point de guerre civile.

« Il ne faut point, s'il est possible, de guerre étrangère. Il faut donc que ce soient les puissances unies dont les demandes amènent les changements utiles, et qui présentent des forces convenables au soutien de leurs demandes.

« ..... S'il survient une opposition des puissances, si leur langage est raisonnable, si leurs forces réunies sont imposantes, et s'il n'y a point de guerre civile, on ose assurer qu'il se fera dans toutes les villes une révolution générale, et que le retour de l'ordre n'éprouvera point de difficultés. »

Et ce « langage raisonnable, » la reine prend soin d'en indiquer les bases essentielles :

« Les puissances unies doivent déclarer qu'elles ne veulent point s'ingérer dans le gouvernement intérieur de la France, en ce qui ne concerne point les relations de la France avec elles... Ce ne doit pas être leur intention de se mêler de l'administration intérieure de la France : elles respecteront toutes les formes de gouvernement, par l'intérêt même et le droit que chaque puissance a de conserver la sienne; elles se borneront à demander qu'on rende au roi ce qui lui appartient, dans tous les pays, au centre et à l'exercice du pouvoir, les moyens sans lesquels il ne peut pas rassurer les puissances unies contre le retour des mêmes désordres. »

Ces moyens, ce sont la reconnaissance de l'hérédité monarchique, l'inviolabilité royale, la liberté du roi, et son rétablissement dans l'exercice inaliénable de ses fonctions; par conséquent, la cassation ou révocation de tous les décrets qui stipulent les cas de déchéance du trône ou l'abdication forcée; enfin le retour de l'armée française à son effectif normal, et, par suite, la suppression de cette force armée de quatre millions d'hommes qui est une menace incessante pour tous les pays.

Enfin les puissances doivent déclarer encore :

« Qu'elles ne veulent traiter qu'avec le roi libre, et ne feront aucun traité ni avec l'Assemblée nationale de France, ni avec les États généraux, ni avec les princes, frères du roi, ou du sang français, ni avec aucun Français. »

Quand le roi sera libre, il distinguera « les décrets qui pouvaient être de la compétence des États généraux, de ceux qui ont excédé tous leurs pouvoirs; les lois utiles, de celles qui n'ont opéré que des destructions, l'établissement enfin de l'impôt, qui peut être regardé comme indispensable de tous les autres objets. »

Mais ce ne peut pas être l'œuvre d'un jour; après les révolutions qui ont bouleversé la nation, détruit toutes ses habitudes, relâché tous ses liens, répandu partout la confusion et l'anarchie, « il faut la laisser respirer un moment de tant de troubles et d'agitations; faut lui laisser reprendre ses habitudes et ses mœurs, avant de juger ce que les circonstances peuvent exiger et souffrir[1]. »

Ainsi l'ordre sera rétabli sans effusion de sang, par la simple pression des puissances et par l'initiative du roi. « La révolution se fera dans l'intérieur de chaque ville; elle se fera par l'approche de la guerre, et non par la guerre même[2]. »

[1] Marie-Antoinette à Léopold II, 8 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., II, 289 et suiv.

[2] *Ibid.*, II, 309.

Ce n'était assurément pas un retour à l'ancien régime que demandait Marie-Antoinette dans ce mémoire. « Il est certain, dit Malouet, que Louis XVI, non plus que M. de Bouillé, n'a jamais eu la pensée de terminer la Révolution autrement que par une constitution raisonnable et libre[1]. » Le roi reconnaissait la nécessité de larges réformes; mais il n'y voulait procéder qu'avec une prudente lenteur. Dans les mille décrets rendus par l'Assemblée, et qui jusque-là n'avaient guère produit que l'anarchie, il prétendait distinguer le bon du mauvais, le légitime du violent. C'était une charte nouvelle, basée sur l'observation de l'opinion publique, qu'il comptait octroyer après la dissolution de la Constituante, en cherchant une forme d'assemblée moins turbulente, et les puissances devaient simplement exiger qu'aucune loi ou constitution ne fût établie qu'avec le concours libre et plein de la volonté royale. Il y avait là évidemment un progrès, insuffisant sans doute, mais réel, sur l'ancien ordre de choses; beaucoup d'esprits sages et libéraux, à cette époque, n'allaient pas plus loin dans l'expression de leurs désirs. En des temps moins troublés, ce plan eût réussi peut-être. Malheureusement, il reposait tout entier sur une chimère, sur cette supposition que la France serait intimidée par un manifeste des puissances. On avait vu si souvent une poignée de factieux terroriser une foule honnête, qu'on se figurait que la crainte serait un moyen efficace, qui pourrait tout rétablir, comme il avait pu tout détruire. On ne soupçonnait pas cette vivacité, cette susceptibilité du sentiment national, qui se soulevait contre toute apparence d'une intervention étrangère, et qui, à des menaces de pression, devait répondre par une prise d'armes. La reine et le roi étaient sincères dans leur désir d'éviter la guerre; mais, sans le vouloir, ils y allaient infailliblement.

Cette chimère d'ailleurs, l'honnête et sage Mounier la partageait aussi, tant il est vrai que l'éloignement de la patrie ôte quelque chose à la netteté de la vue des plus clairvoyants. Comme la reine, il demandait que les puissances exigeassent la mise en liberté du roi. Il pensait que pour cela « une médiation armée » suffisait. Si la guerre s'ensuivait, cette guerre, ayant pour unique objet la liberté du souverain, serait bientôt terminée. Mais, comme la reine, il voulait qu'on tînt à l'écart les émigrés :

« Il serait bien dangereux peut-être de laisser entrer un corps armé de noblesse française. Ce serait rallier tous ceux qui redouteraient une vengeance juste, mais impolitique. Ce serait forcer au moins à la neutralité tous ceux qui croient le retour de l'ancien

[1] *Mémoires de Malouet*, II, 122.

régime aussi funeste à tenter qu'impossible à maintenir. Ce serait donner aux démagogues des moyens pour exalter le fanatisme des dernières classes du peuple[1]. »

La Marck voyait plus juste, quand il écrivait à Mercy :

« Le roi et la reine n'ont plus d'espérance que dans les hasards de l'avenir et dans l'intervention étrangère, que laisse entrevoir le congrès annoncé, et ils pensent qu'en attendant, il suffit de quelques démarches privées de leur part pour assurer leur sûreté personnelle.

« En combinant cette conduite avec l'agitation démoniaque de vingt-quatre millions de fous, comment prévoir d'autre résultat que l'avenir le plus déplorable[2]? »

Ce que Marie-Antoinette demandait donc, et ce que Fersen, de son côté, expliquait dans un mémoire où il est facile de discerner les idées du roi de Suède et celles de la reine de France, c'était un *congrès armé*. Les ambassadeurs et ministres des puissances à Paris, mieux à portée que d'autres de connaître la position du roi et de l'Assemblée, devaient se réunir en congrès à Aix-la-Chapelle, et là, formuler les réclamations de leurs gouvernements respectifs. Pour appuyer les déclarations du congrès, on rassemblerait une force imposante, des têtes d'armées, par exemple, portées près de la frontière, et capables à la fois « d'en imposer au peuple et à la partie la plus enragée des factieux, » et de « donner aux plus raisonnables le moyen de faire le bien, » Il était nécessaire d'agir vite, pour profiter de la disposition des esprits, qui paraissaient « fort portés vers la peur et la désunion. » Il fallait surtout « ne jamais entrer dans aucun détail de gouvernement, afin de ne mécontenter personne, » et de « laisser de l'espoir à tous, même aux démocrates[3]. »

En résumé, il y avait deux points que la reine regardait comme essentiels, et sur lesquels elle revenait sans cesse dans sa correspondance : ne pas permettre aux émigrés de rentrer en France à main armée, et réunion à Aix-la-Chapelle ce qu'elle appelait *un congrès armé*[4]. Sur le premier point, Léopold était pleinement d'accord avec elle ; il ne cessait, dans ses lettres à Marie-Christine et à Mercy, de se plaindre de la « pétulance et des armements des

[1] Mounier à l'empereur, 13 octobre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 196.

[2] La Marck à Mercy, 10 octobre 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 249.

[3] Le comte de Fersen à Gustave III, 21 septembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 117 et suivantes.

[4] Voir encore la lettre du 2 novembre 1791. — *Ibid.*, V, 250.

émigrés[1], » et d'insister sur la nécessité de les contenir. Sur le second, il était également d'accord avec sa sœur, du moins en apparence; mais tandis que la reine voulait qu'on agît vite, lui ne songeait qu'à gagner du temps, afin de n'avoir point à agir.

XV

Cependant, en France, une seconde législature avait succédé à la première. Le 30 septembre l'Assemblée constituante avait terminé sa carrière, et le 1er octobre, l'Assemblée législative était entrée en fonctions.

Par une déplorable décision de ses devanciers, la nouvelle Assemblée était composée exclusivement d'hommes nouveaux, la plupart d'autant plus violents qu'ils avaient moins d'expérience.

« Ses intentions, c'est-à-dire celles de l'immense majorité, étaient pures, a dit un de ses membres, et ce fut en vérité de bonne foi qu'elle jura de maintenir la Constitution établie. Cependant nous verrons bientôt la Constitution détruite, le trône renversé[2] ! »

Comment cela se fit-il ? Le voici :

« Le côté droit se compose de cent cinquante constitutionnels, le côté gauche compte cent cinquante jacobins et le centre présente une masse de plus de quatre cents députés, qu'on appelle les *impartiaux* : phalange immobile pour le bien et qui ne se remue que par la peur ; c'est elle qui donnera la majorité, et elle la donnera, non au côté droit qu'elle estime, mais au côté gauche qu'elle craint[3]. » N'est-ce pas l'éternelle histoire de l'audace en face de la peur ?

La Constituante avait peu sévi contre les émigrés ; elle s'était contentée, par décrets des 9 juillet et 1er août 1791, d'imposer une triple contribution à ceux qui ne rentreraient pas dans le délai d'un mois et encore cette mesure agressive avait-elle été abolie le 14 septembre. La Législative se montra plus violente, et, dès le début, manifesta l'intention d'en venir aux actes de rigueur. Le roi, effrayé pour ses frères de ces dispositions de l'Assemblée, leur écrivit le 16 octobre pour les engager à rentrer en France[4]. Le 30

[1] Léopold II à Marie-Christine, 5 septembre 1791. *Ibid.*, V, 26.
[2] *Mémoires d'un avocat au Parlement de Paris, député à l'Assemblée législative* (Hua); Oudin et Palmé, 1872, p. 70.
[3] *Ibid.*, p. 74.
[4] Le 14, Louis XVI avait déjà fait une proclamation dans le même sens : « Le roi, disait-il, instruit qu'un grand nombre de Français quittent leur patrie et se retirent sur les terres étrangères, n'a pu voir, sans en être vivement affecté, une

les princes répondirent en publiant une profession de foi dans laquelle, affirmant leur dévouement au roi, ils déclaraient qu'ils voulaient le rétablissement de « l'antique et immuable constitution du royaume » et que, pour parvenir à ce but, ils étaient prêts à verser « la dernière goutte de leur sang[1]. » Quant à rentrer en France, ils n'y pouvaient songer.

L'Assemblée avait déjà mis ses menaces à exécution. Dès le 15 octobre, les premières motions avaient été faites contre les émigrés. Le 20, la discussion s'ouvrait. Brissot, dans un discours violent, distinguant les émigrés en trois classes : les chefs, tels que les frères du roi et les princes, les fonctionnaires et les simples citoyens, réclamait des peines sévères contre les deux premières catégories. Après lui, Ramond et Mathieu-Dumas prirent la parole et soutinrent que tout décret contre les émigrants était inconciliable avec les principes de la Constitution ; leur éloquence vigoureuse et honnête fit triompher un moment les idées modérées ; mais, le 25, le débat fut repris. Condorcet et Vergniaud développèrent de nouveau le système de Brissot, sans se douter que ces lois de proscription, qu'ils sollicitaient avec tant d'ardeur, les frapperaient eux-mêmes, deux ans plus tard[2]. Renvoyée à trois jours, la discussion aboutit le 30, à la proclamation suivante, votée sur la proposition de Girardin :

« Louis Stanislas Xavier, prince français, l'Assemblée nationale vous requiert, en vertu de la Constitution française, titre III, chapitre II, section III, nombre 2, de rentrer dans le royaume, dans le délai de deux mois, faute de quoi vous serez censé avoir abdiqué votre droit éventuel à la régence. »

A cette sommation impérieuse, *Monsieur* se contenta de répondre en persifflant :

« Gens de l'Assemblée française, se disant nationale, la saine raison vous requiert, en vertu du titre Ier, chapitre 1er, section 1re, des lois imprescriptibles du sens commun, de rentrer en vous-mêmes, dans le délai de deux mois à compter de ce jour, faute de quoi, vous serez censés avoir abdiqué votre droit et la qualité d'êtres rai-

émigration aussi considérable... Qu'ils sachent que le roi regardera comme ses vrais amis, ses seuls amis, ceux qui se réuniront à lui pour faire respecter les lois, pour rétablir l'ordre et la paix dans le royaume, etc... » — *Moniteur* du 16 octobre 1791.

[1] Le comte de Provence et le comte d'Artois à Louis XVI, 30 octobre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 226.

[2] C'est ce qu'a remarqué très-justement M. Vatel dans son ouvrage sur *Charlotte Corday et les Girondins*.

sonnables et ne serez plus considérés que comme des enragés, dignes des Petites-Maisons[1]. »

Jusque-là, il n'avait été question que des princes. Le 31, Isnard proposa d'étendre les mesures de rigueur à tous les émigrés, et, le 9 novembre, sur le rapport de Ducastel, un décret de l'Assemblée déclara suspects de conjuration contre leur patrie les Français armés aux portes du royaume, prononça la séquestration de leurs biens et décida que ceux qui ne seraient pas rentrés avant le 1[er] janvier 1792, seraient passibles de la peine de mort. Le 12, le roi opposa son *veto* à ce décret inique; mais en même temps, pour donner satisfaction à l'opinion ardemment soulevée, il écrivit à ses frères en leur enjoignant de revenir près de lui. Comme à la lettre du 16 octobre, les princes répondirent[2] en protestant de leur dévouement au roi, mais en refusant d'obéir à des ordres « évidemment arrachés par la violence. » Le prince de Condé fit une réponse analogue.

Cruelle situation que celle de Louis XVI ! Il voyait autour de lui l'effervescence populaire grandir; il sentait que rien n'excitait plus les passions en France que l'attitude des émigrés au dehors, et que, comme le disait judicieusement Pellenc, « si la haine des abus avait été le principe de la Révolution, presque aussitôt la haine des personnes avait pris la place de la haine des abus[3]. » Il savait que le peuple avait applaudi hautement au décret de l'Assemblée contre les émigrés et qu'en y apposant son *veto*, il donnait une arme toute puissante à ses ennemis. Et pendant ce temps là, à ses lettres intimes, comme à ses lettres officielles, ses frères refusaient d'obtempérer. Il avait beau faire, il se débattait dans le vide. Ni d'un côté, ni de l'autre, on ne croyait à sa sincérité. L'Assemblée le soupçonnait de connivence avec les émigrés; les princes l'accusaient de complicité avec les révolutionnaires. Isolé dans son royaume, sans parti, sans défense, il n'attendait quelque amélioration que de l'apaisement des esprits ; et les esprits s'aigrissaient chaque jour davantage. Les armements des émigrés provoquaient les décrets de l'Assemblée, comme les menaces de l'Assemblée provoquaient les attaques des émigrés et le roi restait entre les deux, spectateur affligé mais impuissant, d'un duel à mort, dont sa couronne et sa tête étaient le prix.

[1] *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 268. — Cette pièce se trouve au *Moniteur* du 13 décembre 1791.

[2] Monsieur, le 3 décembre; le comte d'Artois, le 5 décembre 1791. — *Louis XVI. Marie-Antoinette*, etc., IV, 260, 261.

[3] Mémoire de Pellenc remis par la Marck au roi. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 197.

Si les princes avaient obéi à la première lettre du roi, si, après l'acceptation de la Constitution, ils étaient rentrés en France, ramenant avec eux les gentilshommes qu'ils en avaient fait sortir ; si ces gentilshommes avaient fait ce que fit la noblesse vendéenne et bretonne ; s'ils étaient demeurés dans leur pays, usant de leur influence pour entretenir la tradition monarchique, pour créer et soutenir un vigoureux mouvement d'opinion en faveur du roi ; si, au lieu de s'ériger en coterie fermée, ils avaient largement ouvert leurs rangs à tous les hommes honnêtes que mécontentait le régime nouveau, à ceux qui portaient le deuil de leurs illusions généreuses, et même à ceux qui pleuraient leurs ambitions déçues ; si, suivant le conseil de Mounier, ils avaient parlé et agi au nom des royalistes, plutôt qu'au nom de la noblesse, ils auraient apporté au roi une grande force, de popularité d'abord — puisque c'eût été à sa sollicitation qu'ils eussent, par leur retour, fait disparaître ces craintes de guerre civile et de vengeances privées qui oppressaient et irritaient le peuple, comme la perspective d'un mauvais rêve — une grande force d'autorité et de résistance ensuite, en formant un grand parti monarchique, qui eût pu devenir un grand parti de gouvernement.

« Il fallait, a dit Bertrand de Molleville, employer tous les moyens possibles d'augmenter la popularité du roi. Le plus efficace et le plus utile de tous, dans ce moment, était de rappeler les émigrés. Leur retour, généralement désiré, aurait fait revivre en France le parti royaliste, que l'émigration avait entièrement désorganisé. Ce parti, fortifié par le discrédit de l'Assemblée et recruté par les nombreux déserteurs du parti constitutionnel et par tous les mécontents, serait bientôt devenu assez puissant pour rendre décisive en faveur du roi l'explosion plus ou moins prochaine à laquelle il fallait s'attendre[1]. »

Les princes ne sentirent pas cela ; l'exil, volontaire ou non, n'aide guère à comprendre les exigences et les besoins du pays loin duquel on vit. Leur aveuglement, bien excusable d'ailleurs — car n'a-t-on pas dit que, dans ces temps troublés, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître ? et ils se trouvèrent en face d'un mouvement formidable, inouï jusqu'alors, et dont les diplomates de la vieille Europe ne parvinrent pas, pour la plupart, à saisir la portée — leur aveuglement ne leur permettait pas de se rendre un compte exact de la situation des esprits en France ; ils se figuraient que « les rebelles » n'étaient menaçants que « par la

[1] *Histoire de la Révolution française*, par Bertrand de Molleville, VI, 42.

crainte d'être abandonnés de l'armée et même du peuple[1]. » Leur fierté se refusait aux moindres concessions. Dans les pressants appels de leur frère ils ne virent qu'une violence subie ou une duplicité misérable. Ainsi l'accord entre les Tuileries et Coblentz — cet accord auquel travaillait madame Elisabeth, — malgré des apparences de rapprochement momentanées, ne se faisait pas. Les deux courants, de la cour d'un côté, des princes de l'autre, continuaient à se creuser un lit séparé, se contrariant sans cesse, s'affaiblissant mutuellement et n'ayant de commun qu'une égale impuissance et un même échec final. Les princes, élevant de plus en plus autel contre autel, avaient leurs agents à eux près des principales cours: le baron des Cars à Stockholm, le baron de Roll à Berlin, le duc d'Havré à Madrid, le baron de Bombelles. puis le comte Esterhazy à Saint-Pétersbourg. Ils sollicitaient de tous côtés, faisant valoir bien haut leurs moyens, se targuant de promesses qu'on ne leur avait *pas faites*, prétendant même avoir l'approbation des Tuileries, ne réussissant qu'à s'attirer une sèche réponse de Léopold, qui leur garantissait une protection personnelle, mais rien de plus[2], et finissant par agacer même Catherine, qui sur leur mémoire inscrivait la note suivante:

« Si M. de Calonne continue de faire comme il fait, nous finirons par nous brouiller. — Primo, il se sert de mon nom, sans ma permission, pour emprunter. — Secondement, il parle à la cour d'Espagne du transport des troupes russes, ce que je n'ai jamais dit ni promis[3]. »

Le roi, de son côté, déclarait qu'il ne connaissait d'autre agent que Breteuil et persistait, comme la reine, à ne réclamer qu'une chose, le congrès armé. « Vous savez, écrivait-il à Breteuil, que mon système a toujours été de retenir les émigrants et de faire agir les puissances en avant.[4] » C'est dans ce sens qu'étaient conçues ses lettres du 3 décembre au roi de Prusse, du 10 décembre au roi de Suède. Avec ce dernier, qu'il avait raison de croire plus engagé dans la politique des princes, il était plus explicite :

« Je crois, lui disait-il, qu'un congrès des principales puissances de l'Europe, rassemblé dans un lieu tel qu'Aix-la-Chapelle, à portée

[1] Les princes à Catherine II, 16 novembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 249.

[2] Léopold II à Monsieur et au comte d'Artois, 3 décembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 283.

[3] Note de Catherine II sur un Mémoire des princes du 16 novembre 1791. — *Ibid.*, IV, 251.

[4] Louis XVI au baron de Breteuil, 14 décembre 1791. — *Ibid.*, IV, 300.

des frontières de France et dans le centre de l'Europe, et qui aurait près de lui une force imposante, serait ce qui pourrait être le plus utile à la situation actuelle du royaume.... Une raison qui me fait désirer encore bien vivement le rassemblement de ce congrès.... est la position où se trouvent mes frères et les autres Français émigrés. Je regarderais comme un grand malheur pour la France et pour tous les Français, s'ils faisaient une irruption armée. — Je ne mets pas en ligne de compte ce que je perdrais moi-même de confiance et de reste d'attachement dans le peuple.— Mais, ce qui me touche bien plus, ce serait le malheur assuré de la noblesse, du clergé et de tous les gens honnêtes. J'en ai écrit plusieurs fois à mes frères dans ce sens là ; mais leur position est bien embarrassante. Entourés de personnes aigries de leurs maux et qui croient pouvoir surmonter tout par leur courage, mes frères ne sont pas les maîtres de faire tout ce qu'ils veulent et même de pouvoir garder le secret de leurs projets. Le congrès, en faisant concevoir des espérances raisonnables aux émigrés, modérerait leur ardeur et ferait qu'on pourrait arriver, — ce que je regarde comme de la plus grande utilité, — sans leur entremise, à un meilleur ordre de chose [1]. »

Ce que Louis XVI écrivait au roi de Prusse et au roi de Suède, Marie-Antoinette, sur le conseil de Mercy, le mandait à l'impératrice de Russie, la suppliant de contenir les émigrés et donner son concours au congrès armé [2]. Si nous en croyons une note annexée à la lettre de la reine, ce plan fut peu goûté de Catherine, qui, désirant la guerre tout en comptant bien n'y pas prendre part, ne devait pas chercher à calmer la tête des émigrés.

Ainsi le roi et la reine ne trouvaient d'appui sérieux d'aucun côté, ni du côté de l'empereur qui se renfermait dans son égoïsme et dans son abstention, ni du côté du roi de Prusse, qui ne se souciait pas d'agir sans l'Autriche, ni du côté de la Russie et de la Suède, qui penchaient plutôt vers les princes, ni du côté des princes eux-mêmes, qui refusaient d'obéir aux ordres de leur frère. Louis XVI ne se décourageait pas pourtant dans ses instances. Aux lettres intimes ou officielles qui restaient sans effet, il faisait succéder les instructions transmises par des agents secrets. Ce n'était pas Breteuil, trop mal vu à Coblentz pour y avoir chance de succès; ç'avait été, à la fin de juillet, le chevalier de Coigny — celui-là, il est

[1] Louis XVI à Gustave III, 10 décembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 274.
[2] Marie-Antoinette à Catherine II, 3 décembre 1791. — *Ibid.*, 276.

vrai. soupçonné d'intelligence avec les Lameth[1]. C'était la comtesse d'Ossun; c'était le baron de Viomesnil; ce fut encore le baron de Goguelat, si dévoué dans tant de circonstances, et particulièrement dans la triste affaire de Varennes.

Goguelat quitta Paris, porteur d'une lettre du roi, et chargé des recommandations de la reine et de M. de la Porte. Le 22 décembre, il arriva à Coblentz, et le lendemain il présenta ses dépêches à *Monsieur*.

« Il m'accueillit d'abord très-gracieusement, raconte-t-il, parce qu'il supposait que j'allais me ranger sous la bannière de l'émigration. Il lut la lettre de son frère; quand il eut fini, il s'informa assez froidement de la santé de Leurs Majestés et de madame Elisabeth; puis, avec un singulier mouvement de la lèvre inférieure et de la narine gauche, il me dit : « Le roi ignore ce qui se passe; qu'il se « tranquillise; nous lui répondrons officiellement. Quant à vous, « monsieur, je me flatte qu'après mûr examen vous ne deman« derez pas mieux que d'être des nôtres. » — Monseigneur, répliquai-je, Votre Altesse me pardonnera; mais j'ai pris, envers Leurs Majestés, l'engagement de leur rapporter votre réponse. — « En ce « cas, reprit *Monsieur*, d'un ton glacial, avec sa grosse voix, je « *viens* de vous la faire, et rien ne s'oppose à votre départ. »

Goguelat résolut de rester deux jours encore à Coblentz, espérant dans les sentiments des princes quelque modification plus favorable au résultat de sa mission. Il n'obtint rien, qu'une réponse du marquis de La Queuille, dont nous voudrions pouvoir révoquer en doute l'exactitude. Goguelat se plaignait du ton peu respectueux pour le roi qui régnait parmi les émigrés, et dont on accusait les amis du comte de Provence de donner l'exemple. « *Monsieur*, répondit La Queuille, n'est pas fâché que l'on soit persuadé de la nullité de son frère; car c'est sur la croyance de cette nullité qu'il échafaude sa politique..., une politique qui sauvera en France la monarchie! »

Hélas! c'est cette politique-là qui l'a perdue!

Presqu'en même temps, on prévenait Goguelat que, ne voulant pas rester, il n'avait rien à faire au quartier général, et, une heure après, la police lui donnait l'ordre de repartir.

Et la reine venait de faire dire à Coblentz, par madame d'Ossun, que « quant aux princes, ses frères, l'on avait cherché à éveiller en

[1] Le comte de la Marck au comte de Mercy, 25 août 1791. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 184. — Voir le Mémoire que le chevalier de Coigny devait remettre au comte d'Artois. — *Ibid.*, III, 163.

elle les soupçons les plus odieux, mais qu'elle n'avait jamais cessé de rendre justice à la pureté de leurs sentiments[1]! »

« Le roi, quand je le vis, ajoute Goguelat, avait tout prévu, tout deviné. Sans proférer un seul mot, il joignit les mains en les levant au ciel. La reine baissa tristement les yeux, et madame Élisabeth répandit un torrent de larmes[2]. »

Si l'on veut savoir quelle était, à Paris, la situation de la famille royale, à l'époque où les chefs du mouvement de Coblentz prenaient si peu de souci d'elle, qu'on lise le tableau navrant qu'en traçait, à ce moment même, l'archevêque d'Aix au prince de Nassau :

« Quelque idée que l'on puisse se former des malheurs du roi et de la reine, l'imagination ne peut les atteindre. Il faut avoir eu le tourment d'en être témoin, pour en sentir toute l'horreur. Et ceux, que les Jacobins et les républicains leur préparent, les surpassent. Cependant il n'est que trop vraisemblable que leur dessein n'est de les terminer qu'avec leur vie[3]. »

Marie-Antoinette savait cela ; elle voyait partout le danger, et nulle part n'apercevait le secours. L'empereur, depuis l'acceptation de la Constitution, était devenu de plus en plus froid. Sa sœur avait beau insister, dans chacune de ses lettres, sur la nécessité d'un congrès ; sur ce terrain même, Léopold se dérobait, et Mercy, fidèle interprète des intentions de son maître, désolait la reine par ses théories. On tirait prétexte de tout pour rester en arrière. Le roi, en refusant de sanctionner le décret contre les émigrés, avait lancé une proclamation, où il déniait aux puissances étrangères le droit de se mêler des affaires de France. Mercy en prenait acte et disait : « Aucune cour n'aura ni intérêt, ni la volonté d'aller au delà de ce qu'exige sa propre sûreté[4]. »

« Notre position est tous les jours plus embarrassante, écrivait la reine, le 25 novembre. Avec cela, l'Assemblée est si mauvaise, tous les honnêtes gens si las de tous les troubles, qu'avec de la sagesse, je crois, l'on pourra s'en tirer; mais pour cela j'insiste toujours pour le congrès armé, comme j'en ai déjà parlé. Il n'y a que lui qui puisse arrêter les folies des princes ou des émigrés, et je vois de tous les côtés qu'il viendra peut-être avant peu un tel degré de

[1] Le prince de Nassau à Catherine II, 16 décembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 317.

[2] Fragments des *Mémoires de M. de Goguelat*, *Mémoires de tous*, III, 385. — Cité par M. de Viel-Castel, *Marie-Antoinette et la Révolution française*, etc., 245, 249.

[3] Le prince de Nassau à Catherine II, 16 décembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 317.

[4] Mercy à la reine, 18 novembre 1791. — *Marie-Antoinette*, *Joseph II*, etc., 223.

désordre ici, que, hors les républicains, tout le monde sera charmé de trouver une force supérieure pour arriver à une composition générale[1]. »

A ces instances, Mercy se contentait de répondre : « On a rendu compte des raisons qui s'opposaient à un congrès. — Bien d'autres raisons politiques rendaient ce congrès plus nuisible qu'utile à la France[2]. »

Tout manquait donc à Marie-Antoinette. Tout contribuait à la perdre, la froideur de l'empereur, comme les emportements des émigrés. Le congrès armé, sa dernière ressource, s'écroulait par la faute de son frère. « De tous ses maux, disait madame d'Ossun, les plus affreux peut-être sont ceux sur lesquels son devoir lui impose un silence pénible, et parmi ceux-là la conduite de l'empereur qu'elle ne peut concevoir[3]. »

Quelque effort qu'elle fît pour imposer le calme à son visage et la modération à sa plume, elle ne pouvait empêcher parfois son amertume de déborder dans ses lettres :

« Je ne récriminerai pas sur le passé, écrivait-elle le 16 décembre; je ne dirai pas que, si l'empereur avait exécuté ce que je lui avais demandé dès le mois de juillet et depuis, le congrès aurait eu lieu ou du moins serait annoncé, et nous serions dans une autre position... C'est dans ce moment où le congrès armé pourrait encore être de la plus grande utilité... Mais on ne peut plus différer. Voilà le moment de nous servir; si on le manque, tout est dit, et l'empereur n'aura que la honte et le reproche à se faire, aux yeux de l'univers entier, d'avoir laissé traîner dans l'avilissement, pouvant les en tirer, sa sœur, son neveu et son allié. Je vois peut-être bien vivement; mais le moyen qu'il en soit autrement, quand tous mes intérêts sont réunis[4] ! »

A la date de cette lettre, il y avait quinze jours déjà qu'un nouvel acteur était entré en scène et s'apprêtait à précipiter le dénoûment avec une brusquerie qui devait dérouter les calculs des hommes d'État et le vieux formalisme de la diplomatie européenne.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 25 novembre 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 226.

[2] Mercy à la reine, 30 novembre 1791.— *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 227.

[3] Le prince de Nassau à Catherine II, 16 décembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 317.

[4] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 16 décembre 1791. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 233 et suiv.

La suite prochainement.

LA DÉFÉNESTRATION DE PRAGUE

Fragment de l'*Histoire de la guerre de Trente ans*. — Gindely. *Histoire du soulèvement de la Bohême en* 1618. — Prague, 1869.

Les événements qui se passent aujourd'hui en Allemagne donnent un intérêt tout nouveau à l'histoire de ce premier acte des guerres religieuses du dix-septième siècle au delà du Rhin. Les faits que nous allons raconter fourniront matière à de piquants rapprochements. Ils permettront, en particulier, de comparer la conduite des Habsbourg en Bohême à celle des Hohenzollern en Prusse; constater que les Habsbourg avaient accordé la liberté de conscience à leurs sujets protestants au dix-septième siècle, à une époque où cette liberté n'était de règle nulle part, tandis que les Hohenzollern la refusent à leurs sujets catholiques, aujourd'hui, au dix-neuvième siècle, à une époque où la liberté de conscience est devenue la règle dans toute l'Europe. Et si quelqu'un objecte que les Habsbourg ont ensuite retiré la liberté de conscience aux Bohémiens, comme les Hohenzollern aux catholiques, on doit répondre qu'il est impossible d'assimiler la conduite des chefs protestants de la Bohême, au dix-septième siècle, à celle des chefs actuels des catholiques allemands; ces derniers ne sont pas coupables, comme l'ont été les premiers; les évêques ne se sont pas révoltés comme Thurn et Budoweç, et le grand chancelier n'a jamais été traité à Fulda comme jadis les lieutenants de l'empereur Mathias à Prague.

I

Au seizième et au commencement du dix-septième siècle, la liberté de conscience n'existait pas légalement en Allemagne ; tout sujet devait y suivre la religion de son souverain, et le principe *cujus regio ejus religio* y était appliqué par les protestants aussi bien que par les catholiques. C'était donc par une dérogation au droit public de cette époque que les empereurs Ferdinand I[er] et Maximi-

lien II avaient fait à leurs sujets des concessions en matière religieuse, et que Rodolphe II, vaincu par une insurrection, avait autorisé, en 1609, par la lettre de majesté et le concordat qui y était annexé, tous les habitants libres ou serfs de la Bohême à pratiquer le protestantisme, en leur assurant que nul ne serait contraint de professer la religion catholique. Le droit de construire des temples pour la célébration du culte ne devait toutefois appartenir qu'aux seigneurs, aux chevaliers et aux villes royales ; Rodolphe II l'avait en outre accordé, par exception, aux habitants libres ou serfs de ses domaines royaux de Bohême, c'est-à-dire à ses sujets directs. Les sujets des seigneurs qui exerçaient les droits souverains sous sa suzeraineté, étaient soumis à la règle générale : ils ne pouvaient se bâtir des temples qu'avec leur autorisation.

Mais la question s'éleva bientôt de savoir si les biens d'église devaient être compris dans les biens royaux, et si, par conséquent, les sujets des seigneurs ecclésiastiques avaient reçu de la lettre de majesté, comme ceux du roi, cette faculté exceptionnelle d'élever des temples sans une autorisation spéciale. Catholiques et protestants se trouvèrent en désaccord à cet égard, les premiers soutenant que ces biens n'étaient pas royaux et devaient suivre la règle générale; les seconds, qu'ils l'étaient et devaient profiter de l'exception dont jouissaient les biens royaux.

La première contestation sur ce point eut lieu sous le règne de Rodolphe II. Depuis longtemps, les habitants de Braunau, ville ecclésiastique, sujette d'un couvent de Bénédictins, vivaient en mauvaise intelligence avec l'abbé Wolfgang Selender. La lettre de majesté leur ayant permis de changer de religion, la plupart en profitèrent pour embrasser le protestantisme; et bientôt après, sans tenir compte de la défense de leur seigneur, ils firent venir un ministre protestant et l'installèrent dans l'église de Braunau. La lettre de majesté ne leur accordait pas le droit de s'emparer d'une église catholique; la chancellerie de Bohême se prononça contre eux, et les autorités protestantes elles-mêmes reconnurent la légalité de ce jugement.

Les bourgeois, contraints de céder, commencèrent à se bâtir un temple avec l'aide de subsides étrangers. L'abbé porta de nouveau plainte, et le roi, qui était alors l'empereur Mathias[1], successeur de Rodolphe, défendit de l'achever. Les protestants soutinrent que cette interdiction violait les lois religieuses de 1609. D'après eux, les biens d'église étaient des biens royaux dont le clergé n'avait que l'usufruit; et leurs habitants devraient jouir de la faculté de construire des églises sans autorisation. Ils citaient, à l'appui de leur

[1] Élu roi de Bohême en mars 1611, et empereur le 13 juin 1612.

thèse, des ventes de biens ecclésiastiques faites par les empereurs Ferdinand et Rodolphe.

A cela les catholiques répondaient qu'un droit aussi important, accordé à une partie de la population serve, était une exception qui aurait dû être exprimée clairement et ne pouvait pas se supposer; que Ferdinand avait reconnu, par un codicile ajouté à son testament en 1547, qu'il avait outrepassé ses droits; enfin, qu'en supposant même que le roi pût, dans certains cas, disposer des biens ecclésiastiques, le clergé avait, tant qu'il les possédait, les mêmes droits que les autres propriétaires. Si donc les sujets d'un domaine laïque ne pouvaient construire des églises sans la permission de leur seigneur, il s'ensuivait que les sujets d'un domaine ecclésiastique ne le pouvaient pas davantage.

Quoi qu'il en soit, les Défenseurs s'élevèrent immédiatement contre la décision impériale. Créé en 1609, par les protestants, pour soutenir leurs intérêts religieux et surveiller le bas-consistoire[1] et l'Université, le collége des Défenseurs se composait de trente membres, appartenant aux trois ordres de l'État[2]. Vu la gravité de l'affaire, les Défenseurs ne voulurent pas prendre de décision seuls et convoquèrent, ainsi que les lois de 1609 leur en donnaient le droit, une assemblée composée de tous les hauts fonctionnaires protestants et de six représentants par cercle, deux pour chaque ordre. Cette diète, qui se réunit à Prague le 11 novembre 1611 et compta cent membres, invita les bourgeois de Braunau à passer outre et informa Mathias de sa résolution. Dans le courant de l'année suivante, l'édifice fut achevé et un pasteur s'y établit. On ne pouvait pas offenser plus gravement l'autorité royale.

L'empereur consulta ses conseillers; mais, au lieu de suivre leur avis qui était de mettre en prison les principaux meneurs et d'obliger les bourgeois à démolir leur temple, il laissa passer, sans prendre aucune détermination, deux années, pendant lesquelles les protestants de Braunau célébrèrent en toute liberté leur culte. Ce ne fut qu'en 1615, que cette affaire revint sur le tapis avec une autre du même genre, celle de Klostergrab.

Les bourgeois de Klostergrab, avaient, aussitôt après l'octroi de la lettre de majesté, commencé la construction d'un temple, avec l'aide de subsides obtenus en Allemagne, spécialement de l'électeur de Saxe. Il est à peu près certain que Klostergrab était un bien ecclésiastique, dépendant de l'abbaye d'Ossegg; mais les habitants, peu satisfaits du gouvernement des moines, prétendaient que leur ville était une ville royale. Ils ne rencontrèrent pas, en tous cas, les

[1] Le consistoire protestant s'appelait bas-consistoire, par opposition au haut-consistoire catholique, présidé par l'archevêque.

[2] Chacun des trois ordres fournissait dix Défenseurs.

mêmes obstacles qu'à Braunau ; le temple fut achevé et un pasteur protestant installé, sans qu'on s'inquiétât du souverain. Tout changea de face, lorsque l'archevêque de Prague devint abbé d'Ossegg. Se prévalant aussitôt de ses droits, il s'empara de la nouvelle église, renvoya le pasteur et obligea même les bourgeois, contrairement à la lettre de majesté, à assister aux cérémonies du culte catholique (fin 1614).

Cependant la situation de l'empereur devenait de plus en plus critique. Les protestants de l'archiduché d'Autriche conspiraient avec les protestants de l'Allemagne et n'attendaient qu'une occasion pour se soustraire à son autorité. En Hongrie, il n'avait plus aucun pouvoir; le palatin, chargé d'administrer ce royaume, n'écoutait plus ses ordres, et les magnats, non-seulement ne lui fournissaient aucun secours contre les Turcs, mais étaient toujours disposés à soutenir le prince de Transylvanie, Bethlen Gabor, un de ses adversaires les plus décidés. En Moravie, le gouverneur, Charles de Zierotin, agissait comme s'il eût été lui-même souverain et contractait des alliances avec des princes étrangers. En Silésie, le margrave de Jœgerndorf complotait contre la maison de Habsbourg. La situation n'était pas meilleure en Bohême où Mathias ne pouvait obtenir aucun impôt sans faire des concessions aux protestants.

Pour vaincre ces résistances et rétablir son autorité, il fallait à l'empereur une armée. Comme il manquait d'argent pour la lever, il en demanda d'abord à Philippe III, roi d'Espagne, puis au pape Paul V. Ayant échoué à Madrid et à Rome, il convoqua une Diète impériale à Ratisbonne (1613), mais n'en obtint que peu de chose. Mathias s'adressa alors aux diètes provinciales de ses divers États. Le 20 janvier 1614, il ouvrit en personne à Budweis la Diète de Bohême et lui demanda les sommes nécessaires à la levée d'une armée. Mais, avant de rien accorder, elle réclamait : 1° une confédération de tous les États héréditaires de l'Autriche pour la garantie réciproque de leurs droits et de leurs libertés ; 2° une nouvelle organisation de l'armée féodale qui permettrait d'avoir des cadres toujours prêts et de réunir les troupes de ces divers pays pour mieux défendre ces mêmes droits et libertés; 3° le rétablissement en Bohême des diètes de cercles qui avaient été supprimées par Ferdinand Ier après la révolte de 1547 ; 4° enfin le renouvellement des anciennes alliances conclues par la Bohême avec les électeurs de Saxe et de Brandebourg, avec la Pologne et d'autres puissances et qu'on devrait modifier de telle sorte que les électeurs de l'Empire et autres princes devinssent garants de la constitution de Bohême et eussent ainsi une influence sérieuse sur les affaires intérieures du pays.

Faire de pareilles concessions, c'eût été transférer aux diètes et à des étrangers tout le pouvoir exécutif du souverain ; l'entente fut

donc impossible. L'empereur obtint seulement une augmentation des impôts ordinaires pour l'année courante ; encore n'y parvint-il qu'en promettant de convoquer une diète générale de tous ses États et de soumettre à son examen les quatre propositions.

Plusieurs conseillers de l'empereur s'opposaient à la convocation d'une pareille diète. Ils soutenaient qu'elle ne ferait que faciliter entre les provinces de la monarchie les conjurations et les alliances ; et l'ambassadeur espagnol, partisan comme Philippe III du pouvoir absolu, trouvait qu'en appelant sans cesse des diètes, l'empereur amoindrissait son autorité ; c'était au maître, disait-il, et non aux sujets à gouverner et à faire la guerre ou la paix. Mais d'autres espéraient qu'une réunion nombreuse, composée des représentants de pays différents et qui se connaîtraient peu, serait facile à diriger. Ils comptaient aussi sur les divisions et les jalousies qui ne manqueraient pas d'éclater entre des pays d'inégale puissance et dont plusieurs se trouvaient placés sous la domination des autres.

L'empereur, pressé par le besoin d'argent, se décida à convoquer cette diète générale. C'était pour la première fois qu'une assemblée de ce genre avait lieu. Elle se composa de commissions nommées par les diètes provinciales et compta soixante et dix membres environ. Mathias l'ouvrit à Linz, le 11 août 1614. Il avait auprès de lui les archiducs Maximilien et Ferdinand, Zuniga, ambassadeur d'Espagne, et Bucquoy, qui représentait l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Le comte Bucquoy avait fait ses premières armes contre les Hollandais dans les rangs des Espagnols et était désigné comme le général de la future armée.

On fit d'abord connaître à l'Assemblée la situation de l'Autriche du côté de la Turquie et de la Transylvanie où les hostilités ne cessaient pas. Les Hongrois, qui étaient voisins des Turcs et de Bethlen, et dont l'avis devait être pour cela d'un grand poids, ne soutinrent pas les demandes de subsides que faisait l'empereur. Ils conseillaient de négocier avec la Porte au lieu de lui faire la guerre, et voyaient en Bethlen plutôt un allié qu'un adversaire. Quant aux forteresses-frontières, ils prétendaient en avoir seuls la garde, ne voulaient chez eux ni soldats, ni généraux allemands, et ne demandaient à leur tour que des subsides. Les députés des autres pays qui ne se souciaient pas de leur en fournir, goûtèrent peu cet avis. On ne put donc s'entendre, et, au bout de quatorze jours, la diète fut close sans avoir rien décidé.

Mathias ne se laissa pas décourager par cet insuccès. L'année suivante, le 15 juin 1615, il ouvrit à Prague une seconde diète de tous ses États, et, grâce aux divisions qui s'y manifestèrent, put obtenir une partie de ce qu'il désirait.

Les députés des pays incorporés à la Bohême, c'est-à-dire de la Mora-

vie, de la Silésie et de la Lusace, renouvelèrent d'abord d'anciens griefs contre les Bohémiens. Ils prétendirent qu'ils n'étaient pas tenus d'assister à une diète réunie à Prague et firent signer par l'empereur un décret qui le reconnaissait. Ils s'opposèrent ensuite à l'établissement d'une nouvelle confédération entre les États de la maison Habsbourg. Les Moraves, ayant déjà une alliance avec les Hongrois, n'avaient pas de motif d'y renoncer pour en conclure d'autres, et les Silésiens, avant d'accepter celle qu'on leur proposait, demandaient que la Bohême reconnût leur complète indépendance et n'eût plus de commun avec eux que la personne du souverain. Les Bohémiens préférèrent renoncer à une confédération dont les résultats n'avaient rien de certain, plutôt que de perdre leurs prérogatives. Les négociations avec la Lusace n'aboutirent pas non plus. Quant aux députés de la Haute et de la Basse Autriche, après avoir assisté aux séances pendant plusieurs semaines, en simples spectateurs, ils se retirèrent. Les Hongrois n'étaient pas venus. La diète qui devait être générale ne compta bientôt plus que les députés de la couronne de Bohême. Les délibérations continuèrent néanmoins. La diète vota généreusement les sommes qui devaient faire face aux dépenses courantes et se chargea même d'une partie des dettes du roi qu'elle résolut de payer en peu d'années au moyen d'un accroissement momentané d'impôts.

La diète prit aussi des mesures importantes dans le dessein de garantir la nationalité tchèque. A cette époque, la Bohême, sur dix habitants, ne comptait qu'un allemand contre neuf slaves ; mais, entourée presque de tous côtés par des populations allemandes et gouvernée par une dynastie allemande, elle se sentait déjà menacée dans son autonomie. C'est pourquoi les États décidèrent qu'à l'avenir personne ne pourrait obtenir l'incolat, c'est-à-dire la qualité et les droits de citoyen, s'il ne parlait la langue tchèque, et que cette langue serait enseignée et employée dans toutes les églises et dans toutes les écoles existantes, sauf celles où elle avait cessé de l'être depuis plus de dix ans. Les États espéraient par là couper court également aux donations de domaines que l'empereur et roi faisait en Bohême aux personnages qu'il voulait récompenser, et empêcher que l'esprit de la diète provinciale, qui comptait rarement plus de cent membres, ne fût modifié par l'invasion d'étrangers.

Ces mesures avaient une importance particulière pour les villes à cause des privilèges que conférait le droit de bourgeoisie. C'était en effet exclusivement parmi les bourgeois que se recrutaient les conseils municipaux auxquels appartenait tout leur gouvernement. Le droit de bourgeoisie était le patrimoine de ce nombre toujours restreint de personnes qui, ayant un intérêt suffisant à une bonne administration, font seuls véritablement partie de la cité ;

mais la diète voulut en rendre l'acquisition plus difficile encore[1]. Cette défiance à l'égard des étrangers n'était pas, du reste, spéciale à la Bohême; les villes impériales d'Allemagne et les villes républicaines de la Suisse, qui consentaient à conférer à des étrangers le titre de bourgeois, le leur vendaient très-cher afin de n'accorder de l'influence sur le gouvernement qu'à ceux qui offraient des garanties sérieuses. Les idées de la diète de Bohême au sujet des droits de nationalité et de bourgeoisie sont tellement justes, et elles étaient alors si bien acceptées par l'opinion publique, que les moyens qu'elle prit pour sauvegarder ces droits ne soulevèrent d'opposition de la part de personne.

L'accord n'était malheureusement pas le même en matière religieuse. Avant la clôture, les députés protestants présentèrent une requête à l'empereur pour se plaindre des persécutions qu'enduraient leurs coreligionnaires de Braunau et de Klostergrab. Mais, après les votes favorables qu'il avait obtenus, le gouvernement était moins disposé que jamais à céder, et ce ne fut qu'à la fin du mois de mai de l'année 1616, que Mathias, alors à son château de Brandeis sur l'Elbe, se décida à y répondre. Ayant appelé auprès de lui une députation des Défenseurs, il leur déclara par l'organe de son chancelier qu'il ne pouvait pas permettre aux protestants, sujets de biens ecclésiastiques, d'élever des temples, et que, quant à ses domaines royaux, il ne voulait pas y avoir moins d'autorité que les simples nobles sur leurs terres. C'était leur dire assez clairement qu'il ne voulait plus que les sujets des domaines royaux pussent bâtir des églises sans son autorisation; mais c'était aussi revenir sur les concessions faites par Rodolphe dans la lettre de majesté.

Loin de vouloir étendre ces concessions, Mathias avait résolu de ramener au catholicisme tous ses États héréditaires en commençant par ses domaines de Bohême qui comprenaient environ la dixième partie de ce royaume, entre autres quarante-deux villes et cent trente-deux cures. Afin d'accomplir cette réforme plus facilement, et sans avoir trop à s'en préoccuper, il confia la haute surveillance religieuse de ses domaines à l'archevêque de Prague, Jean Lohelius et le chargea d'exercer tous ses droits à la collation des bénéfices, à la condition toutefois de respecter la lettre de majesté et le concordat. L'archevêque ne tarda pas à mettre partout des curés catholiques, et la réforme fit des progrès rapides. Dans les campagnes, les paysans vivaient trop isolés et avaient trop peu d'indépendance pour demeurer protestants quand les curés redevenaient catholiques. Plusieurs de ces derniers finirent par leur défendre de fréquenter les temples protestants du voisinage, et

[1] Il y avait dans chaque ville environ deux cent cinquante bourgeois, formant le dixième ou le vingtième de la population totale.

on ne tarda pas, en certains endroits à ne leur laisser d'autre alternative que d'embrasser la foi catholique ou d'émigrer. Dans les villes royales, la réforme offrait plus de difficultés. Le roi y exerçait une grande influence, parce que c'était lui qui nommait les membres des conseils municipaux, mais il ne pouvait les choisir que parmi les bourgeois, et comme toutes les villes royales de Bohême étaient, à l'exception de Budweis et de Pilsen, presque entièrement protestantes, elles refusaient d'accorder le droit de bourgeoisie aux catholiques, afin d'empêcher que le roi ne les introduisit dans les conseils et n'y enlevât la majorité aux protestants. Ce fut ce qui arriva cependant, entre autres à Prague, lorsque, pressées par leur suzerain, les villes cessèrent de les exclure. Les conséquences ne se firent pas attendre ; dès que les catholiques acquéraient la majorité, ils rétablissaient le culte et les cérémonies catholiques.

Le gouvernement ne s'en tint pas là. Afin d'accélérer encore la réforme, il essaya de modifier le régime municipal des villes, en commençant par Prague. Le 4 novembre 1617, un décret augmenta les attributions du juge royal. Chargé déjà de représenter le roi, d'en défendre les droits, de surveiller l'administration de la justice et d'exercer une sorte de police, il dut désormais présider toutes les assemblées et contrôler leurs décisions. Aucune réunion du conseil ne pouvait avoir lieu sans qu'il l'eût autorisée, et tous les comptes devaient lui être soumis. On se proposait d'introduire ce nouveau système successivement dans toutes les villes royales, s'il réussissait à Prague.

Le même décret ordonnait de dresser une liste de toutes les propriétés des églises de Prague, et de rechercher si leurs revenus étaient employés conformément aux actes de fondation. Ces propriétés, données presque toutes avant l'apparition des hussites, étaient tombées, depuis la Réforme, entre les mains des protestants, les ramener au but primitif de leur fondation devait aboutir à les leur enlever pour les restituer aux catholiques. Ce décret devait conduire à la violation du concordat qui avait pris l'année 1609, comme la date fixant la qualité des cures, fondations et usufruits. Les habitants de Prague protestèrent, mais inutilement, et le gouvernement ne fit qu'avancer encore plus dans la voie où il s'était engagé. Ainsi les lois de 1609 attribuaient aux Défenseurs la surveillance de l'impression des livres protestants; le 11 décembre 1617, une loi de presse statua qu'aucun manuscrit ne pourrait plus être imprimé sans la permission du chancelier.

II

Après avoir pris ces mesures, Mathias, pour se conformer à la consultation d'un astrologue de Mantoue, quitta Prague, où il avait résidé jusqu'alors, et se rendit à Vienne. Il laissait le gouvernement de la Bohême à dix lieutenants, dont sept catholiques et trois protestants. Quatre d'entre eux allaient jouer un rôle dans la scène de la défénestration : c'étaient Sternberg, Lobkowitz, Slawata et Martinitz.

A peu de distance de Prague, à Pardubitz, l'empereur rencontra une députation des bourgeois de Braunau, qu'il y avait fait venir. Il leur ordonna de livrer leur église à l'abbé, leur suzerain. Cinq bourgeois allèrent réclamer contre cet ordre auprès de la lieutenance, à Prague; ils furent enfermés à la Tour blanche, et la ville de Braunau fut sommée d'envoyer les clefs de son temple. Trois députés qui arrivèrent, sans les apporter, rejoignirent leurs compagnons à la Tour blanche. Ces rigueurs, auxquelles on n'était pas habitué, intimidèrent les bourgeois; et le bourgmestre, avec les conseillers municipaux, étaient sur le point de céder, lorsque la population s'ameuta et prit les armes. Mathias, informé de ce qui se passait, envoya une commission royale pour fermer l'église. Arrivée à Braunau, la commission réclama les clefs. Le conseil, tout en se montrant disposé à obéir, déclara qu'il ne pouvait rien faire sans l'assentiment de la bourgeoisie. On la réunit donc en assemblée générale, et les commissaires lui demandèrent une réponse définitive. Un silence de mort régnait dans la salle; la physionomie des bourgeois exprimait seule leurs craintes et leur colère. Au bout de dix minutes, l'un d'eux se leva pour demander un délai de quelques heures. On l'accorda; mais, le délai écoulé, les bourgeois déclarèrent ne pouvoir céder. Alors les commissaires ordonnèrent de fermer le temple; et comme le conseil allait obéir, les habitants, hommes, femmes, enfants, n'écoutant plus aucun avis, s'armèrent de pierres et de tout ce qui leur tomba sous la main, et vinrent se ranger devant la porte de leur sanctuaire.

Les commissaires, embarrassés, firent appeler le pasteur, et en lui laissant entrevoir les suites funestes que pouvait amener la résistance, l'engagèrent à user de son autorité pour décider le peuple à obéir. La promesse de quitter Braunau, après quelques semaines, fut tout ce qu'on put obtenir de lui. Une dernière demande, adressée au conseil, n'eut aucun résultat, et les commissaires quittèrent la ville, sans avoir rien obtenu. Il ne restait plus qu'à employer la force; mais la révolte de Bohême ayant éclaté peu de jours après (23 mai 1618), les habitants de Braunau gardèrent leur église.

Klostergrab avait été moins heureux. L'archevêque de Prague, non content de tenir fermé le temple protestant, punissait quiconque ne fréquentait pas l'église catholique, ou allait dans le voisinage écouter quelque prédicateur protestant, ou en recevoir la communion. Nul ne pouvait se marier, s'il ne faisait profession de catholicisme[1]. Peu à peu la résistance des habitants faiblit; cédant à la crainte plutôt qu'à la conviction, ils s'engagèrent à obéir fidèlement désormais à l'Église catholique, et laissèrent démolir leur temple (11-13 décembre 1617).

La destruction du temple de Klostergrab eut un immense retentissement en Bohême et en Europe. Jusqu'alors l'empereur avait plus menacé que puni, et n'avait sévi que contre des personnes isolées. Cette destruction qui frappait une ville entière, effraya tous les protestants.

L'avénement de Ferdinand au trône de Bohême (6 juin 1617) avait déjà augmenté leurs craintes. L'archiduc ayant rétabli le catholicisme dans ses États de l'Autriche centrale, on pouvait croire qu'il le rétablirait partout. Son influence ne tarda pas, d'ailleurs, à se faire sentir. Les protestants qui possédaient des charges de cour se les virent retirer. Menacés dans leur foi religieuse, amoindris dans leur situation, ils pouvaient redouter encore la perte de leurs biens, car une partie considérable de ceux qu'ils possédaient, avaient été enlevés au clergé; et si le catholicisme venait à triompher complétement, il n'était pas improbable que ces biens fussent, un jour, revendiqués. Les recherches faites sur les propriétés des églises de Prague pouvaient être considérées comme une première tentative en ce sens.

Les Défenseurs crurent le moment venu de se soulever. Leur principal chef était le comte Henri Mathias de Thurn. Sa famille n'appartenait pas à la race tchèque; elle prétendait remonter à Charlemagne, et descendait des Della Torre, qui jouèrent un rôle considérable à Milan, au treizième siècle. Son père, établi depuis peu de temps en Bohême, y avait reçu de grands biens, récompense de services rendus dans les guerres contre les Turcs. Orphelin de bonne heure, Thurn fut élevé en Carniole, auprès d'un de ses cousins, le comte Hans Ambrosius Thurn, zélé catholique, qui était gouverneur du pays, et jouissait de toute la confiance de la princesse Marie,

[1] Cette interdiction doit être blâmée; mais notre législation en contient une analogue. En effet : si l'un des époux, après le mariage civil, se refuse au mariage religieux, l'autre époux qui, d'après sa religion et sa conscience, n'est pas marié, ne peut se dégager du lien civil qui lui a été imposé, pour contracter un véritable mariage. La loi le lui interdit; il ne peut se marier, pourquoi? Parce qu'il est catholique; de même que le protestant ne pouvait pas se marier, pourquoi? Parce qu'il était protestant.

mère de l'archiduc Ferdinand. Protestant comme son père, il cessa jamais de l'être; il parlait surtout l'allemand, rarement tchèque. Thurn était loin d'être pauvre, ainsi qu'on le répète or-nairement; la majeure partie de ses biens se trouvaient en Car-thie. Il commanda un régiment contre les Turcs, en Hongrie; après la paix de Zsitwa-Torok (1606), il s'établit en Bohême, où possédait aussi quelques domaines. Comme son père, il se ma deux fois, et eut, de son premier mariage, un fils, Franz Berna qui prit part à la révolte de Bohême.

A la diète de 1609, Thurn figura dans les rangs extrêmes de l'op position, et prit le commandement des troupes parlementaires qu forcèrent Rodolphe à accorder la lettre de majesté. Nommé l'un des Défenseurs de la foi réformée, sa conduite lui donna une grande autorité parmi les protestants; il devint leur chef militaire, mais fut toujours un médiocre général. Dans la lutte entre Mathias et Rodolphe, il prit parti pour Mathias, et l'aida à s'emparer du trône de Bohême. Thurn n'était malheureusement pas désintéressé; à l'avénement du nouveau roi, il sut se faire donner entre autres la charge lucrative de burgrave de Karlstein. Il ne resta pas longtemps d'accord avec Mathias, et fut l'un des plus ardents à combattre sa restauration du catholicisme. En 1614, lors de la diète de Budweis, il essaya vainement d'obtenir du roi un changement de politique ; il n'eut plus alors qu'un but : soustraire la Bohême au joug de la maison d'Autriche. Peu de jours après la clôture de la diète de Budweis, il fit offrir la couronne de Bohême à l'électeur de Saxe. Ses avances furent repoussées; mais elles montrent ce qu'on pouvait attendre de lui.

A l'avénement de Ferdinand, Thurn fut l'un des premiers frappés. En sa qualité de burgrave de Karlstein, il avait la garde des joyaux de la couronne de Bohême, et recevait, pour cette place, enlevée à Slawata, 8,000 thalers par an. Ferdinand, outre qu'il désirait favoriser les catholiques en leur attribuant les fonctions les plus importantes, se défiait d'un gardien qui eût pu livrer les insignes royaux à un prétendant. Il y avait une difficulté : les charges de la noblesse étaient inamovibles, sauf à l'époque d'un changement de règne ou pour donner de l'avancement, et tant que Mathias vivait, il n'y avait pas changement de règne ; Ferdinand n'était que roi désigné. Mais, malheureusement pour Thurn, la charge de grand chambellan, supérieure en dignité à celle de burgrave de Karlstein, quoique moins importante et moins lucrative, devint vacante; on l'y nomma en lui enlevant le burgraviat de Karlstein pour le rendre à Slawata. Sa disgrâce ne s'arrêta pas là. La charge de grand juge des fiefs de cour étant aussi devenue vacante, il dut encore accepter cette place qui était hiérarchiquement supérieure à celle de grand chambellan,

mais ne rapportait par an que 400 thalers. Une semblable organisation qui permettait au souverain de disgrâcier un dignitaire en lui donnant de l'avancement mérite d'être remarquée ; elle avait sans doute été inventée pour soustraire le roi aux embarras que lui causait l'inamovibilité. Enfin, presque à la même époque, Khlesl, le principal ministre de Mathias, fit savoir à Thurn, qu'il ferait bien de se démettre de sa charge de Défenseur. C'était, après lui avoir enlevé sa position, lui demander de renoncer à son influence.

Ces mesures mirent le comble à son irritation et le décidèrent à hâter le soulèvement. Comme il avait besoin de l'appui de tous ses coreligionnaires, il persuada aux Défenseurs de convoquer cette Diète provinciale des protestants dont la lettre de majesté avait toléré l'établissement et qui se composait des hauts fonctionnaires non catholiques et de six députés par cercle. Elle se réunit à Prague, au Carolinum, palais de l'Université, le 6 mars 1618. Un petit nombre seulement de fonctionnaires vint se joindre aux députés. Thurn exposa devant la Diète la situation déplorable à laquelle étaient réduits les protestants ; il rappela ce qui s'était passé à Braunau, à Klostergrab, et consulta l'Assemblée sur ce qu'il y avait à faire. Mais les membres de la Diète craignaient de se compromettre, en prenant l'initiative de mesures qui devaient aboutir à une révolte. Les députés de la noblesse firent observer que c'était aux Défenseurs à faire des propositions ; et ceux des villes ajoutèrent qu'on ne pouvait rien décider en l'absence des représentants de la capitale. Prague, en effet, subissant l'influence des juges royaux, n'avait pas envoyé de députés.

Le lendemain, les discussions commencèrent. Dans l'intervalle, on avait fait des démarches auprès des hauts fonctionnaires qui n'avaient pas paru et auprès des bourgeois de Prague qui ne s'étaient pas fait représenter. Les fonctionnaires s'excusèrent en soutenant que les charges dont ils étaient revêtus ne leur permettaient pas de siéger à la Diète. Quant aux bourgeois des trois quartiers, ou plutôt des trois villes de Prague, le bourgmestre de l'Altstadt déclara qu'ils n'avaient pas de raisons de nommer des députés, et les bourgmestres de Neustadt et de Kleinseite s'en tirèrent en disant qu'ils devaient suivre l'exemple de l'Altstadt.

Contraints de se mettre en avant, les Défenseurs proposèrent de remettre un mémoire aux lieutenants, et, s'ils n'en obtenaient pas de réponse favorable, de l'adresser directement au roi. On devait y énumérer tous les griefs des protestants et prier les lieutenants de mettre en liberté les bourgeois de Braunau emprisonnés à la Tour blanche. La Diète adopta le mémoire, et André Schlick se rendit au château, à la tête d'une députation, pour la présenter aux lieutenants. Les lieutenants refusèrent d'y répondre. Ils ne devaient

pas, dirent-ils, s'engager dans une interprétation de la lettre de majesté; et quant à rendre la liberté aux bourgeois de Braunau, ils ne le pouvaient pas non plus, puisque c'était sur l'ordre de l'empereur qu'on les avait enfermés.

Repoussés par les lieutenants, les protestants résolurent d'adresser le mémoire au roi. Il restait à examiner comment on le lui ferait parvenir. On proposa d'abord d'envoyer une députation ; mais Thurn, craignant d'être mis à sa tête, ce qui aurait pu l'exposer, combattit cet avis et fit décider que les lieutenants eux-mêmes en seraient chargés. Le mémoire leur fut donc remis, et ils l'envoyèrent à Vienne. La Diète fut ensuite dissoute; mais elle devait se réunir de nouveau le 21 mai suivant.

Le 28 mars, les Défenseurs, appelés à la chancellerie, reçurent communication d'une lettre que l'empereur et roi avait envoyée le 21 en réponse à leur mémoire. Elle était conçue en termes menaçants : Mathias y déclarait que sa longanimité était à bout ; que ni la lettre de majesté, ni le concordat n'avaient été violés à Braunau et à Klostergrab ; il menaçait de mettre en jugement les meneurs et interdisait la prochaine réunion de la Diète. Cette réponse irrita au plus haut point les protestants. Croyant qu'elle avait été rédigée par trois des membres de la lieutenance, Martinitz, Slawata et Lobkowitz, ils les accablèrent de leurs malédictions. Ils se trompaient ; son véritable auteur était le ministre Khlesl qui avait conseillé cette fois d'agir avec vigueur.

Les Défenseurs répliquèrent à la lettre de Mathias, en soutenant que leur conduite avait été légale, que les lois de l'année 1609 autorisaient la réunion des assemblées protestantes et qu'il n'était pas en leur pouvoir de revenir sur une convocation faite par la Diète elle-même.

Pendant ce temps, le gouvernement s'efforçait d'affaiblir l'opposition des protestants en les divisant et en séparant surtout la bourgeoisie de la noblesse. Le secrétaire de la lieutenance, Michna, réussit à se faire remettre par le conseil de l'Altstadt, une adresse de fidélité dans laquelle les bourgeois déclaraient ne vouloir d'autre Défenseur que l'empereur. Les deux autres villes de Prague, Neustadt et Kleinseite firent de même. Quelques villes de Bohême suivirent leur exemple ; mais ce ne fut pas le plus grand nombre.

Satisfaite cependant des adresses qu'elle avait reçues, la lieutenance fit un pas en avant. Le protestantisme avait supprimé en 1609 les cérémonies du culte catholique que l'utraquisme avait conservées jusqu'alors. Comme le peuple les regrettait, Michna eut l'idée d'en profiter pour le ramener, d'abord à l'utraquisme, puis au catholicisme. Dans ce dessein, il réunit chez lui quelques ministres protestants, entr'autres plusieurs curés de Prague et obtint d'eux qu'ils

écriraient à l'empereur, pour lui demander de rétablir l'utraquisme avec ses anciennes cérémonies. Peu après, le jour du samedi-saint, le curé protestant de Saint-Nicolas, dans l'Altstadt, rétablissant un ancien usage, commun aux utraquistes et aux catholiques, fit, avec le Saint-Sacrement, une procession solennelle à laquelle assistèrent les conseillers municipaux. Le grand chancelier Lobkowitz se hâta de remercier ces conseillers et de les assurer de la faveur impériale.

Mais tout le terrain gagné allait être perdu, si la Diète s'assemblait le 21 mai, car elle ne manquerait pas de fortifier la résistance des protestants et d'entraver le mouvement de retour au catholicisme. Sur une seconde lettre venue de Vienne, les lieutenants invitèrent encore les Défenseurs à la contremander; mais ceux-ci répondirent comme ils l'avaient déjà fait, que la convocation était légale et qu'ils n'y pouvaient rien changer. Les principaux meneurs, Thurn à leur tête, étaient, au reste, décidés à se révolter et ne voulaient pas se priver de l'appui que devait leur procurer la Diète. Le 18 mai, ils rédigèrent une proclamation au peuple, pour justifier leur conduite; et le dimanche suivant, tous les curés de Prague la lurent en chaire et invitèrent les fidèles à prier pour la réussite des desseins des États. Il en résulta, parmi les habitants, une agitation extraordinaire.

Le lundi, 21 mai, malgré la défense de l'empereur, la Diète protestante se réunit au Carolinum. Elle ne fut pas moins nombreuse que celle du mois de mars. Peu de villes cependant, six sur quarante-deux, s'y étaient fait représenter; mais, parmi la noblesse, il y eut moins d'abstentions que la première fois. L'Assemblée n'était pas encore au complet, quand deux agents de la lieutenance vinrent annoncer qu'une troisième lettre de l'empereur interdisait la réunion, et prier les députés de venir en prendre connaissance. Ceux qui étaient présents promirent d'aller au château dès qu'on serait en nombre.

Lorsque l'assemblée se fut constituée, le curé de Saint-Nicolas de Kleinseite ouvrit la séance par la prière, et les députés récitèrent le 91e psaume; puis, après avoir promis leur protection à trois des Défenseurs qui n'avaient pas osé se joindre à eux à cause des menaces des bourgmestres, ils se rendirent au château. Le grand burgrave, Adam de Sternberg, leur fit donner lecture de la lettre de l'empereur. Cette troisième lettre conçue, comme la seconde, en termes modérés, assurait que le gouvernement ne songeait pas à attenter aux libertés des États et qu'il se bornait à demander que la Diète ne se réunît pas jusqu'à décision ultérieure. Les députés demandèrent et obtinrent copie de la lettre et promirent d'y répondre sans retard. Ils s'éloignèrent ensuite, et, après une délibération improvisée

dans la cour du château, décidèrent de tenir séance le lendemain.

Ils se réunirent effectivement le lendemain, 22 mai, vers huit heures du matin. A la demande de l'Assemblée, les Défenseurs se chargèrent de rédiger la réponse. Puis le comte de Thurn annonça aux députés que le bruit courait que les lieutenants méditaient quelque mauvais coup contre eux et il leur conseilla d'aviser. On envoya de suite le comte Schlick demander l'autorisation pour les députés de venir armés au château. Chose assez singulière et qui montre combien les soupçons étaient mal fondés, les lieutenants l'accordèrent sans difficulté.

Ce n'étaient pas la crainte et la prudence qui avaient inspiré cette démarche au comte de Thurn, mais le dessein bien arrêté d'assassiner plus facilement les lieutenants. L'irritation des protestants contre le gouvernement était extrême et Thurn avait résolu d'en profiter pour donner le signal du soulèvement et se mettre à sa tête. Il était, d'ailleurs, trop compromis pour espérer son pardon, et, dans son propre intérêt, il voulait provoquer une rupture telle qu'une réconciliation devînt impossible. Or, le moyen le plus sûr de rompre irrévocablement, c'était de mettre à mort les lieutenants. Après un aussi grand crime, la Bohême n'avait plus qu'un moyen d'échapper au châtiment : la révolte. Lorsqu'on délibéra au Carolinum sur la réponse à faire à la troisième lettre de l'empereur, Thurn déclara aux députés qui se trouvaient près de lui que la Diète n'obtiendrait rien sans une démonstration, et les gestes dont il accompagna ces paroles ne laissèrent aucun doute sur ce qu'il entendait par une démonstration. Ayant reçu dans sa demeure la visite de Fruewein, l'un des Défenseurs, il lui dit qu'il ne restait pas autre chose à faire qu'à jeter quelques personnes par les fenêtres.

Les premiers auteurs du complot furent Thurn, Wenzel de Ruppa et Colonna de Fels ; plusieurs autres, tels qu'Albert Smiricky, y entrèrent ensuite ou en eurent connaissance. Le soir du 22 mai, une dernière conférence entre les conjurés eut lieu dans une tour du palais d'Albert Smiricky, situé dans la Kleinseite, et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de maison du Lundi. On y décida que les lieutenants seraient jetés par les fenêtres, suivant l'usage national. C'est ainsi que treize conseillers de l'empereur Sigismond avaient été traités deux siècles auparavant.

III

Le lendemain, 23 mai 1618, les députés se réunirent de bon matin au Carolinum, et, vers neuf heures, se rendirent au château.

Pendant ce temps, Thurn mettait la dernière main aux préparatifs du meurtre. Tous les députés, environ cent, étaient armés, et la plupart se faisaient, en outre, accompagner d'un ou de plusieurs serviteurs également armés. Le commandant du château et capitaine de la garde, Denis Cernin de Chudenic, conformément à l'ordre des lieutenants, les laissa entrer ainsi. Réunis d'abord dans la salle de la Diète provinciale, ils se firent lire et approuvèrent la réponse que les Défenseurs avaient rédigée. C'était une protestation contre la défense que le gouvernement leur faisait de se réunir; elle se terminait par une sommation adressée aux lieutenants de déclarer quelle part ils avaient prise à la lettre de menaces du 21 mars, la première que l'empereur leur eût envoyée. Les députés se rendirent ensuite dans la salle de la lieutenance.

Cette salle faisait partie de l'ancien château et avait trois fenêtres : à l'est, au sud et à l'ouest. Quatre lieutenants seulement sur dix s'y trouvaient alors réunis : Sternberg, Martinitz, Slawata et Lobkowitz. Des six restants, Waldstein était retenu au lit par une attaque de goutte; les autres se trouvaient absents de Prague; peut-être avaient-ils ajouté foi à des avertissements qui leur étaient parvenus. Le secrétaire Michna, un de ceux que les protestants haïssaient le plus, s'était enfui la veille. Fabricius, un autre secrétaire subalterne, le remplaçait dans la salle.

Les quatre lieutenants étaient à peine réunis depuis quelques minutes quand les députés entrèrent. Comme la salle, trop petite, ne pouvait les contenir tous, un grand nombre restèrent dans l'escalier. A la tête de ceux qui entrèrent se trouvaient Thurn et les conjurés, entre autres, Paul de Riçan, Schlick et Fels. Après quelques paroles échangées au sujet des troubles qui agitaient la ville, Riçan donna lecture de la réponse de la Diète.

Les lieutenants l'écoutèrent sans mot dire, puis se concertèrent à voix basse, et l'un d'eux, le grand burgrave Sternberg, demanda qu'on lui remît la protestation, afin de pouvoir en examiner le contenu avec ses collègues. On refusa d'abord, et Thurn, brusquant les choses, somma les lieutenants de déclarer sur-le-champ s'ils avaient participé à la lettre impériale du 21 mars. Cependant, la demande ayant été renouvelée, Riçan remit la protestation entre les mains de Sternberg; et celui-ci, après avoir encore consulté ses collègues à voix basse, dans l'embrasure d'une fenêtre, déclara qu'il refusait de répondre à la question des États. Il était inouï, dit-il, qu'on fît pareille demande à des conseillers de l'empereur, obligés par serment à garder le secret des affaires. Si la Diète tenait à savoir qui avait rédigé la lettre, elle n'avait qu'à s'adresser à l'empereur lui-même. « Peu importe, s'écria Thurn, qu'on n'ait jamais fait pareille de-

mande aux conseillers de l'empereur ; nous ne sortirons d'ici que lorsque vous aurez répondu par un oui ou par un non. » Et les députés présents levaient les mains comme pour appuyer les menaces de Thurn.

Afin de gagner du temps, Sternberg demanda qu'on les laissât consulter ceux de leurs collègues qui se trouvaient absents. Les députés refusèrent, et Schlick, se tournant vers Martinitz et Slawata, leur cria d'une voix de tonnerre qu'ils étaient les auteurs de tout le mal et qu'ils avaient agi à l'instigation des jésuites. On regardait, en effet, ces deux lieutenants comme les seuls coupables et c'étaient eux seuls qu'on voulait tuer ; Sternberg et Lobkowitz passaient pour s'être laissés entraîner par eux.

Slawata, pris à partie, essaya de se défendre. Il soutint qu'il n'avait jamais violé la lettre de majesté, ni forcé les protestants des domaines de l'empereur à aller dans les églises catholiques; les États pouvaient, si bon leur semblait, lui intenter un procès sur ce point. Martinitz se défendit de la même manière.

A la suite de ces réponses, la dispute parut s'apaiser. Dès que Martinitz et Slawata invoquaient et discutaient la loi, les conjurés perdaient contenance. Ils étaient venus armés avec l'intention bien arrêtée de les mettre à mort ; mais la loi conserve son prestige jusque dans les époques les plus troublées et s'impose toujours, même à ceux qui ont résolu de la violer. Un moment interdits et battus sur ce terrain du droit où ils s'étaient imprudemment hasardés, les conjurés produisirent de nouvelles accusations. On rappela que, lors du couronnement de l'archiduc Ferdinand, Slawata s'était opposé à ce que la lettre de majesté fût mise formellement au nombre des privilèges que le roi devait confirmer. Slawata ne pouvait pas nier le fait, il chercha seulement à le justifier. Mais cette accusation avait irrité les députés à un tel point que Thurn et quelques conjurés ne crurent pas devoir cacher leur dessein plus longtemps ; ils déclarèrent que c'en était fait de la vie des deux lieutenants et que la mort allait leur faire expier tous leurs crimes.

Martinitz et Slawata essayèrent encore de tenir tête à l'orage ; ils en appelèrent à l'empereur, aux lois du pays, à l'ancienneté de leur noblesse. Leur voix fut étouffée par celle des conjurés qui criaient tous à la fois. L'un de ces derniers, Fels, parvenant à dominer le tumulte, demanda si c'était l'opinion des députés présents que les deux lieutenants fussent punis comme ennemis du bien public et violateurs de la lettre de majesté. Les conjurés voulaient ainsi compromettre la Diète et diminuer leur propre responsabilité en la faisant participer au crime. Mais à la question de Fels, qui n'était autre chose qu'une demande de condamnation à mort, ceux des députés

qui ignoraient le complot furent saisis d'horreur et ne répondirent que par le silence. Thurn et ses complices, pour faire oublier le mauvais effet produit par la question de Fels et pour exciter les députés, sommèrent encore une fois les lieutenants de déclarer quel était l'auteur de la lettre impériale. Poussé à bout, le grand burgrave Sternberg répondit que les lieutenants, cédant à la violence qui leur était faite, déclaraient n'avoir pris aucune part à cette lettre ; que, d'ailleurs, les députés l'interprétaient mal et qu'elle ne contenait aucune menace contre eux ni contre les Défenseurs.

Sternberg disait la vérité ; la lettre avait été rédigée par Khlesl ; mais on ne le crut pas ; et comme il était cependant impossible de condamner Slawata et Martinitz pour un fait qu'ils niaient et qu'on ne prouvait pas, Thurn, à bout d'expédients, rappela que les deux lieutenants avaient refusé de signer l'amnistie imposée à Rodolphe en 1609 ; et que le principal chef des protestants d'alors, Budowec, avait déclaré, en présence de la Diète provinciale, que si la lettre de majesté était un jour violée, on devrait attribuer cette violation à ceux qui avaient refusé de signer l'amnistie et les condamner à mort comme ennemis de l'ordre public. Paul de Riçan, pour entraîner les députés, s'écria aussitôt que les deux lieutenants se trouvaient par là même hors la loi.

Ces accusations n'étaient pas plus sérieuses que les précédentes ; on avait même falsifié à dessein les paroles de Budowec. Mais, en pareille circonstance, il arrive presque toujours un moment où les hommes modérés, las de résister, finissent par céder à la violence. N'oublions pas d'ailleurs que tous les députés présents, même ceux étrangers au complot, étaient des protestants qui détestaient les lieutenants. Ils prirent ou feignirent de prendre une protestation faite au sein des États de 1609 pour un jugement suffisant, et un cri unanime approuva cette fois la condamnation.

Quelques seigneurs, émus de compassion, essayèrent de sauver Martinitz et Slawata en demandant qu'on les enfermât à la Tour noire ; mais on criait déjà qu'il fallait les jeter par les fenêtres. En vain Sternberg, les larmes aux yeux, suppliait-il les députés de ne pas commettre un crime dont les suites retomberaient sur la Bohême ; en vain réclamait-il leur assistance au nom des liens du sang, car la plupart de ceux qui l'entouraient étaient ses parents ; on l'entraîna de vive force hors de la salle, ainsi que son collègue Lobkowitz, malgré les supplications de l'infortuné Martinitz qui voyait disparaître avec eux sa dernière chance de salut.

L'exécution ne se fit plus attendre. Un des conjurés, se glissant derrière Martinitz, lui saisit les mains et les lui retint derrière le dos, pendant que d'autres l'entraînaient vers une fenêtre. Martinitz

essayait de résister tout en implorant sa grâce et demandait un confesseur. « Recommande ton âme à Dieu, lui fut-il répondu ; nous n'introduirons pas ici tes fripons de jésuites. » Il était tête-nue, portait un manteau, avait l'épée au côté. On le souleva de terre, et pendant qu'il invoquait « le Sauveur et sa sainte Mère, » il fut précipité, la tête la première, dans les fossés du château.

Pendant ce temps, Thurn s'était emparé de Slawata et le tenait vers une autre fenêtre. « Nobles seigneurs, dit-il à ceux qui venaient de précipiter Martinitz, à l'autre maintenant. » Slawata avait, parmi les députés, un frère et six cousins ; il n'en reçut aucun secours. Ce fut en vain qu'il demanda, comme Martinitz, un confesseur. Il fit le signe de la croix et s'écria : « Jésus, ayez pitié de moi. » Son corps était déjà dans le vide. Il s'accrocha par les mains au châssis de la fenêtre ; un coup de pommeau d'épée lui fit lâcher prise et il tomba dans le fossé.

A la vue de ce qui se passait, le secrétaire Fabricius tremblait pour sa vie. Nul ne songeait à lui ; il se désigna lui-même en implorant la protection de Schlick. Les conjurés détestaient le secrétaire Michna ; ne le trouvant pas, ils se vengèrent sur Fabricius. Il allait être percé à coups d'épée ; quelques conjurés firent observer qu'il ne fallait pas souiller la salle de sang. On l'enleva et il fut à son tour jeté par une fenêtre.

Le fossé avait vingt-huit aunes de profondeur. Les trois victimes ne furent cependant pas tuées. Martinitz et Fabricius avaient peu de mal, mais Slawata s'était grièvement blessé en heurtant de la tête la corniche d'une fenêtre ; et, pendant que du bord du fossé où il était tombé il roulait jusqu'au fond, son manteau s'enroula autour de sa tête. Il s'évanouit ; le sang de la blessure coulait dans sa bouche et l'étouffait ; il commençait à râler. Martinitz s'approcha de lui, écarta le manteau, étancha le sang avec son mouchoir et lui fit reprendre connaissance. Mais le danger n'était pas passé ; tous deux attendaient en priant Dieu. Quant à Fabricius, le premier sentiment qu'il exprima fut l'étonnement d'avoir été expédié en si bonne compagnie, et traité, lui fonctionnaire subalterne, comme les deux lieutenants. Au moment où Martinitz l'appelait au secours de Slawata, des coups de feu retentirent. Les conjurés, surpris de voir leurs victimes encore en vie, avaient envoyé des serviteurs les achever. Slawata ni Fabricius ne furent atteints ; Martinitz reçut trois balles qui lui firent peu de mal.

Les serviteurs et quelques amis des lieutenants, profitant de la connaissance qu'ils avaient des issues du château, étaient accourus auprès d'eux, pendant que leurs assassins cherchaient inutilement l'entrée du fossé, tout en continuant à y tirer des coups d'arquebuse

par les fenêtres. Martinitz, voyant Slawata secouru, le quitta et, appuyé sur le bras d'un serviteur, se dirigea vers la maison du grand chancelier Lobkowitz. Il rencontra en chemin le chanoine Kotwa qui, averti et sans s'effrayer du danger, venait apporter aux infortunés les secours de la religion. La maison de Lobkowitz donnait sur le fossé, mais n'y avait pas de porte. On descendit une échelle à Martinitz et il entra par une fenêtre, en essuyant encore trois coups de feu. Son confesseur, le jésuite Santinus, était aussi accouru. Martinitz se confessa, se mit au lit, moins pour soigner ses blessures qui étaient légères, que pour apitoyer ses ennemis.

Slawata qui perdait tout son sang n'avait pas eu assez de forces pour gravir l'échelle. Ses serviteurs et ses amis le portèrent dans la maison du grand chancelier, en faisant un détour par la porte intérieure du château et heureusement sans rencontrer personne. On l'étendit sur un matelas ; il fut saigné et se confessa au chanoine Kotwa.

Les deux lieutenants se trouvaient dans la maison de Lobkowitz depuis quelques minutes, quand un bruit d'armes et de chevaux se fit entendre. C'était Thurn qui arrivait à la tête de sa bande. Il se rendit auprès de Polixène de Lobkowitz, femme du grand chancelier, pour lui demander où s'étaient réfugiés les lieutenants. Cette noble femme refusa courageusement de les livrer, et Thurn, n'osant insister, se retira. Martinitz et Slawata étaient sauvés.

Le soir, Martinitz, déguisé en homme du peuple, la barbe rasée, le visage noirci avec de la poudre, quitta sa retraite, alla prendre congé de sa femme, et, sans avoir eu le temps d'embrasser un seul de ses huit enfants, s'enfuit la nuit, dans la direction du Haut Palatinat. Il ne s'arrêtait que dans les couvents, de peur d'être trahi. Le lendemain du jour de sa fuite, la Diète le fit poursuivre, mais sans pouvoir l'atteindre. Il traversa le Haut Palatinat incognito, se faisant passer pour le domestique de son médecin Thomason qui l'avait accompagné avec un seul serviteur. Il gagna enfin sain et sauf Munich où la nouvelle de la défénestration l'avait devancé. Le duc Maximilien de Bavière l'accueillit de la façon la plus amicale et lui donna un logement dans la maison de Tilly. Sa femme ne tarda pas à le rejoindre avec ses enfants. et l'empereur Mathias le chargea d'une mission diplomatique auprès du duc.

Slawata, retenu au lit par sa blessure, n'avait pu s'échapper. Sa femme alla supplier la comtesse de Thurn d'intervenir en sa faveur auprès de son mari. La comtesse la reçut d'autant mieux qu'elle avait de tristes pressentiments pour l'avenir, et prévoyait déjà le temps où elle aurait elle-même à demander grâce pour le comte de Thurn. Le lendemain de la scène du château, la Diète s'étant réunie,

personne ne demanda plus la mort de Slawata ; quelques députés firent seulement observer, en plaisantant, qu'il avait été exécuté et qu'un voleur ne pouvait être pendu deux fois. Au bout de quelques semaines, lorsqu'il fut guéri, on lui défendit de s'éloigner. L'année suivante, on lui permit de résider à Tœplitz. Il profita du voisinage de la frontière pour passer en Saxe.

Quant au secrétaire Fabricius, il était parvenu à s'éclipser avant que la terrible nouvelle se fût encore répandue dans la ville. Il passa quelques jours dans la métairie d'un conseiller de l'Altstadt, et, lorsqu'il eut repris assez de forces, il partit pour Vienne où il arriva le 16 juin et raconta à l'empereur les événements dont il avait été le témoin et la victime. Plus tard il fut anobli et reçut le nom significatif de *Hohenfall* (grande chute). Les catholiques attribuèrent à un miracle[1] le salut des deux lieutenants et de leur secrétaire.

Telle fut la défénestration de Prague du 23 mai 1618 ; elle ouvre la guerre de Trente-Ans. L'injustice et l'odieux de cette exécution sauvage sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'y insister. L'empereur voulait rétablir le catholicisme dans ses États : il en avait le droit sauf à observer la lettre de majesté. Les électeurs de Saxe qui étaient les champions du luthérianisme, poursuivaient alors les calvinistes, et les électeurs palatins sévissaient tantôt contre les luthériens et tantôt contre les calvinistes, suivant qu'il leur plaisait d'être tantôt de l'une et tantôt de l'autre religion ; ils en avaient aussi le droit, en vertu du principe *cujus regio ejus religio*. Ce principe du reste n'a pas disparu autant qu'on pourrait le croire. Chaque État moderne a pour base de sa vie politique et morale un certain ensemble de préceptes dont il assure l'observation au besoin par la force. Au dix-septième siècle, ces préceptes étaient seulement plus nombreux, plus étroits qu'aujourd'hui. Il ne faut pas d'ailleurs trop parler de principes politiques et de libertés religieuses, lorsqu'il s'agit de la guerre de Trente-Ans. On s'y inquiétait déjà plus des intérêts que des doctrines, et ce qui le prouve, c'est la présence d'un grand nombre de soldats protestants dans les armées catholiques.

Quelques-uns des agents de l'empereur violèrent la lettre de majesté en employant la force pour convertir les protestants ; mais tout en les désapprouvant, il ne faut pas oublier qu'à cette époque la contrainte en matière religieuse était de droit commun ; que la lettre de majesté avait été arrachée à Rodolphe II par une insurrection et qu'il était singulier, comme Mathias le faisait remarquer à

[1] On a raconté que les lieutenants étaient tombés sur des balayures ou sur un buisson qui avaient amorti leur chute ; Slawata affirme qu'il n'y avait rien dans le fossé.

la députation de Défenseurs qui était venue le trouver à Brandeis, que l'empereur n'eût pas sur ses domaines autant de droits que les simples nobles sur les leurs. Mais Mathias eût-il violé lui-même ouvertement et partout la lettre de majesté, que ses sujets n'auraient pas eu le droit de se révolter, car ils ne se trouvaient certainement pas dans un de ces cas, si rares qu'on est presque obligé de les supposer pour en donner des exemples, où une insurrection peut être légitime. Lorsque de semblables conflits se présentent, il n'existe malheureusement pas de juges pour les régler; le plus sage et le plus sûr est alors de transiger. A cette époque, la faiblesse de l'empereur et la tolérance presque suspecte de son ministre Khlesl rendaient une transaction possible. Mais les chefs des protestants songeaient moins à établir la paix et la liberté de conscience, qu'à pousser toutes choses à l'extrême et à rendre inévitable une guerre par laquelle ils se flattaient, avec le secours de leurs coreligionnaires d'Allemagne et de souverains étrangers, de détruire le catholicisme et de renverser la maison de Habsbourg.

La défénestration de Prague n'eut pas le résultat qu'en attendaient Thurn et ses complices. Sans doute, il y eut rupture entre la Bohême et l'empereur, et la guerre éclata; mais les protestants furent vaincus, et, deux ans après, vingt-huit des chefs des rebelles périrent à Prague sur l'échafaud. Cependant la révolte eut un autre résultat plus déplorable encore : la Bohême perdit ses libertés politiques. Ce sage gouvernement, sous lequel les sujets votaient leurs impôts et s'administraient eux-mêmes sous la suzeraineté de l'empereur et roi, ce sage gouvernement disparut. C'est ainsi que la révolte conduit toujours au despotisme et à la perte des libertés véritables. Le droit, les constitutions, les sociétés se développent et s'améliorent lentement sous l'influence de la religion et de la justice; et, quand la violence intervient, tout s'arrête ou recule.

E. Charvériat.

MGR XAVIER DE MÉROI

Un ancien ministre de Pie IX mourait à Rome il y a qı
mois, et les catholiques, si tristement divisés, s'accordaieı
adresser d'unanimes hommages au serviteur dévoué qui as
papauté dans une crise terrible. En présence de cet accoı
rare, il me paraît utile d'apprécier, dans la pensée mê
l'inspirait en 1860, une tentative politique aussi sensée
fut courageuse. Si le succès ne l'a pas couronnée, les deux h
qui ont eu l'insigne honneur d'y concourir, ne demeureront
en dépit de la fortune, moins grands dans la défaite qu'ils r
raient été dans la victoire. Les noms de Lamoricière et de
seront toujours associés dans la reconnaissance de l'Église,
que ces deux nobles cœurs apportèrent dans l'accomplissem
même dessein ce parfait oubli de soi-même qui donne a
tien la révélation anticipée de sa grandeur.

Ce ne fut pas seulement un heureux hasard d'alliance et d
qui rapprocha du héros de Constantine le jeune prélat don
contempla si longtemps la dévorante activité. De singulières
gies de caractère se révélaient, en effet, entre ces deux persoı
bien avant qu'ils eussent l'un et l'autre la pleine conscienc
que le ciel attendait d'eux. A l'élévation de leur intelligence
à la brusque impétuosité de leur langage, ils paraissaient a
jetés dans le même moule et préparés pour une destinée com
le prêtre, ancien volontaire de notre armée, ayant accomp
sa personne l'union mystique du religieux et du soldat, et se
toujours, sous sa soutane, laisser deviner la présence de so

Rien n'était moins facile à saisir que le caractère de cet
sionomie si originale et si tourmentée. Mgr de Mérode ét
lement pétri de contrastes, il déroutait si souvent l'observate
les soubresauts de sa conversation et l'imprévu de son at
qu'un long commerce avec lui était indispensable pour pı

l'harmonieux accord de la grande âme, qui, vivant sous l'œil de Dieu, s'inquiétait peu du jugement des hommes. Aux mœurs d'un cénobite il unissait la fierté d'un chevalier; et quoique son cœur débordât de charité, il n'épargnait à ses adversaires ni la rudesse de ses boutades, ni le sel de ses épigrammes. Représentant toutes les gloires d'un long passé, il se passionnait pour toutes les innovations des temps modernes; et solidement assis sur le roc de l'Eglise inébranlable sous ses pieds, il se montrait, dans ses combinaisons ingénieuses et dans la nouveauté de ses procédés administratifs, hardi jusqu'à la témérité, au point de ne reculer devant aucune résistance pour accomplir une réforme ou pour opérer un progrès. Si étranges que de telles allures pussent paraître dans un monde dominé par des habitudes d'esprit toutes différentes, elles ne sauraient surprendre, si l'on veut bien se rendre compte des influences diverses sous l'action simultanée desquelles Xavier de Mérode entra dans la vie.

Pouvant suivre l'histoire de sa maison à la trace du sang de ses ancêtres depuis les champs de bataille de la Palestine jusqu'à celui de Berchem, où son oncle succombait en 1830, le jeune élève de l'École militaire de Bruxelles se trouvait être le fils de l'homme auquel la Belgique attribua très-justement, après les événements de septembre, la part principale dans l'œuvre de sa délivrance et dans la fondation de sa nationalité. Sa patrie n'a pas trompé les espérances du comte Félix : en un temps où tout s'écroule, ce pays sensé n'a point sombré sous la constitution la plus démocratique de l'Europe; et seule, après tant de déceptions, la Belgique, sous l'égide d'institutions respectées, rassure encore les amis de la liberté régulière. Dominé par les patriotiques impressions reçues dès son enfance sous le toit de ce noble citoyen, son fils ne pouvait répudier les sentiments sous l'abri desquels le plus catholique des peuples avait placé son avenir. A Rome, Mgr de Mérode est demeuré belge tout en aimant passionnément la France et l'Italie, et c'est à ce point de vue qu'il faut toujours se placer pour bien comprendre ses impressions et pour apprécier ses actes.

Sitôt qu'il entre dans le monde, on voit s'engager chez ce jeune homme ardent et sincère une sorte de lutte entre les diverses influences qui vont se disputer sa vie. Ne pouvant se résigner à suivre la carrière militaire en un pays astreint à la loi d'une neutralité perpétuelle, et voulant tout au moins apprendre le métier des armes sur une terre qui en était réputée la première école, il prit du service en Algérie, où notre armée était alors engagée dans l'œuvre laborieuse dont l'accomplissement semblait avoir placé la France au-dessus de toutes les mauvaises chances de la fortune.

Attaché à l'état-major du maréchal Bugeaud, M. de Mérode fut mis après un beau combat, à l'ordre du jour de l'armée, et reçut en 1844 la décoration de la Légion d'honneur. Un pareil début ouvrait devant lui dans sa patrie une route large et facile.

Mais une pensée plus élevée poursuivait le pieux jeune homme dans les sables du désert et les campements de la Kabylie. Au milieu des périls de la guerre, et plus encore durant les joyeuses distractions qui en sont les intermèdes, son âme remontait dans le silence et la solitude jusqu'à la source de tous les biens. Comblé des dons du monde, il demandait à Dieu le repos du cœur qui ne se rencontre qu'en lui. Mettant son épée au pied du crucifix, il prit avec lui-même la virile résolution de consacrer à l'Église sa jeunesse, sa fortune et son avenir. Quelques mois plus tard le brillant officier était perdu dans la foule des étudiants en théologie du Collége romain.

C'était à la veille du jour où tournant tous les bienfaits contre le pontife réformateur, l'Italie allait étonner l'univers par l'immensité de son ingratitude. Chassé de cette Rome qui l'avait acclamé avec délire, et qu'il avait cru capable de supporter la liberté, le chef de l'Église dut disputer aux factions sa couronne et sa vie et fuir sa capitale. On sait comment, sous la pression de l'opinion indignée, la République de 1848 se vit conduite à diriger sur Rome un corps d'armée, auquel les bandits cosmopolites qui avaient fait de cette ville leur refuge et leur place d'armes, opposèrent, à l'abri des vieilles murailles de Bélisaire, une résistance désespérée.

Durant le siége de Rome, l'officier d'Afrique retrouva ses anciens camarades du bivouac et se dévoua sans réserve au service des deux armées belligérantes. Relevant les blessés sur le champ de bataille, il les transportait dans les ambulances et veillait à leur chevet. A la rentrée de Pie IX dans ses États, l'abbé de Mérode reçut l'onction sacerdotale; et devenu l'un des aumôniers de l'armée française décimée bientôt après par le choléra, il s'établit à Viterbe dans le couvent des capucins, sans que personne y connût son nom. Il y organisa un service hospitalier dont l'intelligente direction ne tarda pas à porter les plus heureux fruits. Le Saint-Père voulut voir le jeune homme qui passait ainsi sa vie sur la route de Viterbe à Rome, allant chaque jour du grabat des pauvres au lit de souffrance des blessés. Il pénétra d'un premier regard jusqu'au fond de cette âme affamée de dévouement; puis, après avoir fait promettre à Xavier de Mérode de lui obéir en toute chose, le pape lui annonça qu'il le nommait son camérier participant.

L'homme qui avait cherché l'ombre dans un si grand oubli de lui-même dut donc faire un premier pas dans la voie des gran-

deurs humaines ; mais incapable de se résigner à un pur service de palais, il demanda au doux pontife, et en obtint sans peine, la faveur d'appliquer quelque expérience acquise en Belgique à l'organisation et à la réforme des établissements de charité, établissements fort nombreux à Rome, mais paralysés quelquefois par l'inertie des vieilles coutumes et l'ignorance des méthodes nouvelles. Fondation de maisons de patronage, assainissement des hôpitaux, réforme des prisons, établissement du système pénitentiaire par l'isolement absolu ou partiel des détenus, appel à Rome de congrégations charitables déjà éprouvées en France ou en Belgique, telles furent les œuvres importantes dans lesquelles Mgr de Mérode, toujours approuvé et souvent stimulé par Pie IX, déploya une activité que ne lassait aucune fatigue et que ne décourageait aucun obstacle. Suppléant assez souvent à l'aide de ses ressources propres ou de l'inépuisable charité personnelle du Pape, aux lenteurs administratives comme aux difficultés financières, le jeune camérier dressait des plans avec l'entente d'un architecte et achetait des terrains avec la sûreté de coup d'œil d'un spéculateur avisé. Il stimulait le zèle des autres par le sien, aplanissant les résistances qui, de toute part, se dressaient sur ses pas dans la cité où tout, jusqu'aux abus, aspire à participer un peu au caractère des vérités immuables dont le dépôt lui est remis.

Après les funestes suites qu'avait provoquées l'établissement de la consulte et de la garde civique à Rome, la question des réformes politiques ne pouvait manifestement être reprise au retour de Gaëte. Le Saint-Père, si cruellement déçu dans les premières espérances de son règne, n'en attachait que plus de prix à dégager de la rouille qui en gênait l'action les vieux rouages d'une administration timide et paternelle, à laquelle il aurait été beaucoup plus juste de reprocher l'excès de ses condescendances que l'excès de ses rigueurs. Mgr de Mérode entrait avec ardeur dans cette pensée du souverain pontife. Les heureuses innovations introduites par son initiative dans d'importants services publics, n'auraient pas manqué d'être bientôt appliquées dans toutes les provinces, si l'État pontifical n'avait vu se resserrer chaque jour davantage le blocus dans lequel l'enlaçait l'ambition piémontaise servie par l'inepte complicité du second Empire. Depuis qu'au congrès de Paris, le comte de Cavour, organe de la pensée de Napoléon III, avait formulé cette doctrine des nationalités de laquelle la logique des événements a fait sortir l'abaissement de la France, aucune illusion n'était possible sur le sort réservé au pouvoir temporel dans les projets de l'empereur. Dépouillé des Légations au moyen d'une insurrection soudoyée à Turin, menacé du côté de Naples par le

coup de main de Garibaldi, n'ayant plus rien à espérer de l'Autriche rejetée par nos armes hors de l'Italie, le gouvernement du Saint-Siége ne pouvait se maintenir que sous la protection d'un prince qui s'efforçait de concilier, à l'aide d'une politique dilatoire et ténébreuse, les engagements de sa jeunesse avec les intérêts dynastiques de son âge mûr.

Cette situation affligeante avait été supportée, durant quinze années, par Grégoire XVI qui n'avait pu conserver les Légations que sous la protection de l'Autriche; elle s'était singulièrement aggravée depuis que la cession de la Lombardie au Piémont n'avait laissé aucun doute sur le but définitif vers lequel se dirigeait le comte de Cavour. Après la guerre de 1859 et l'insurrection des Romagnes, Pie IX n'opposait plus au flot toujours montant qui menaçait d'engloutir la barque de Pierre que la majesté de son droit et l'irrésistible attrait de sa personne. Cette position fatale rendait, pour le Saint-Siége, ses protecteurs non moins redoutables que ses ennemis, et les conséquences d'un pareil abaissement étaient devenues pour Mgr de Mérode, vers la fin de 1859, la préoccupation douloureuse de ses jours et de ses nuits. N'était-il donc pas possible d'organiser une défense sérieuse à Rome en appliquant à la formation d'une armée les ressources de l'État pontifical, sauf à s'adresser, afin de compléter celle-ci, à la chrétienté tout entière menacée dans sa liberté religieuse par l'asservissement du siége apostolique? Donner un chef illustre à ces soldats du pape au milieu desquels, malgré leur renommée légendaire, les bons éléments ne manquaient point, tel était le premier problème à résoudre. L'ancien officier d'Afrique prononça tout d'abord le nom populaire de Lamoricière, alors proscrit, devant lequel les longues méditations de l'exil avaient ouvert de plus vastes horizons, et qui un jour avait répété devant l'ami le plus éprouvé du Saint-Siége, M. de Corcelle, la grande parole de Rossi mourant sous le fer des assassins. Ce mot, dit au hasard, décida de sa vie.

A l'heure où il lui fut fait appel, le guerrier reprit son épée, se dévouant à la cause du pape parce que, lui aussi, la crut *la cause de Dieu*. En octobre 1859, Mgr de Mérode vint porter au vainqueur d'Abd-el-Kader la requête de Pie IX; et malgré toutes les incertitudes qu'une pareille perspective ne pouvait manquer de susciter au point de vue du succès, le général l'acceptait comme un ordre. Trois mois plus tard, l'envoyé de Pie IX, dépistant la police impériale qui guettait les mouvements de l'exilé, comme ceux d'un fugitif en rupture de ban, l'enlevait secrètement, en lui faisant traverser l'Autriche. A l'ouverture de l'année 1860, Lamoricière, appelé au commandement en chef de toutes les forces ponti-

ficales, débarquait à Ancône, avec son ami, pour mettre une épée devenue inutile à sa patrie au service de l'Église, immortelle patrie de nos âmes.

On ne saurait condenser en quelques pages les prodiges d'intelligente activité dont l'accomplissement invraisemblable vint remplir les quatre mois suivants. Pour le général de Lamoricière, et plus encore peut-être pour Mgr de Mérode appelé au ministère des armes dans une situation sans exemple, le problème consistait à tout créer avec rien. L'un avait à susciter l'esprit militaire dans un pays qui, depuis le seizième siècle, en avait perdu jusqu'à la dernière étincelle ; l'autre se voyait contraint d'improviser des ressources d'hommes, de matériel et d'argent, en refoulant ses angoisses dans son cœur en présence d'un dénuement presque complet et d'une inertie à peu près générale. Le ministre de Pie IX avait à surveiller, sur tous les points du territoire, l'action simultanée de M. de Cavour et de Mazzini, marchant tous les deux au même but par des voies différentes, mais également redoutables ; il lui fallait surtout compter avec un ambassadeur, dont le souci principal était de pénétrer la pensée de son maître, afin de l'appliquer sans trop compromettre celui-ci ; il n'était pas moins difficile de s'entendre avec les chefs de notre armée, instruments passifs d'une politique à deux faces, celle-ci tournée vers les évêques, celle-là vers les francs-maçons.

Elle dut être bien amère la déception d'un général formé au métier des armes dans l'armée qu'on appelait la première du monde, en ne trouvant guère dans les arsenaux que des canons sans affûts, ou des fusils sans munitions. Mais ni Lamoricière, ni Mérode ne reculèrent devant les périls d'une situation qui aurait fait parfois sourire si elle n'avait été périlleuse. Ces deux grands cœurs résolus entreprirent cette transformation en s'appuyant l'un sur l'autre avec la foi qui renverse les montagnes ; et quelques mois plus tard, au prix d'efforts surhumains, l'œuvre était à moitié accomplie. La France avait envoyé à Rome ses plus nobles enfants, et les fils de l'Irlande, de la Belgique et de la Suisse se pressaient avec eux sous le drapeau du père commun. Une armée de 20,000 hommes était sortie de terre, et la confiance enfantant le crédit, les ressources pécuniaires ne manquaient plus. La volonté avait suppléé au temps, à ce point qu'un plan réputé chimérique commençait à passer, dans le monde des diplomates et des banquiers, au rang des combinaisons les plus sérieuses. Une telle perspective ne contrariait guère moins à Paris qu'à Turin, car à Paris l'on avait pris goût à la comédie du protectorat officiel ; à Turin, l'on redoutait de plus en plus les fureurs sacriléges de Garibaldi, et le

prix dont Lamoricière serait peut-être bientôt en mesure de les faire payer. On résolut donc, dans les secrètes conférences de Chambéry, de couper court à d'aussi contrariantes éventualités, et l'empereur, se croyant sûr du secret, contresigna l'ordre d'exécution sous la seule condition de *faire vite*. Cela dit, il se hâta de partir pour l'Algérie, comme si la terre de France lui avait, en ce moment-là, brûlé les pieds. Napoléon III détourna son complice d'une guerre en règle en lui conseillant un guet-à-pens : il fut servi à souhait.

L'armée, en voie de formation, avait à garder la longue ligne centrale qui traverse les États pontificaux, afin d'y faire face à la fois aux bandes garibaldiennes, du côté des Abruzzes, et dans les Légations aux bandes piémontaises, derrière lesquelles était venue se masser l'armée régulière sous l'étrange prétexte de surveiller celles-ci. Dès les premiers jours de septembre 1860, muni de la permission donnée à Chambéry, le général Cialdini, à la tête de 40,000 hommes, attaquait soudainement Pesaro à l'heure même où il adressait au gouvernement pontifical la sommation d'avoir à éloigner immédiatement « les mercenaires étrangers appelés en Italie pour y comprimer le sentiment national. »

En présence de forces quadruples de celles dont il disposait, le général Lamoricière, secondé par le brave général de Pimodan, n'avait qu'un parti à prendre : percer les lignes ennemies pour pénétrer de force dans Ancône, afin d'y attendre l'arrêt qu'en présence d'un pareil attentat prononcerait la conscience publique. Ce fut pour atteindre ce but que, dans une lutte désespérée, le corps des zouaves pontificaux recevait le baptême du sang, et commençait à Castelfidardo l'histoire close à Patay, en l'encadrant entre deux immolations héroïques.

Le cabinet de Turin tira de sa victoire moins de gloire que de profit. Le flot de l'invasion italienne couvrit l'Ombrie avec toutes les Marches, s'arrêtant aux limites de l'ancien patrimoine de Saint-Pierre sur un signe de Napoléon, qui jugea prudent de garder quelque mesure avec les catholiques, dont la longue confiance commençait enfin à fléchir. Dans la position délicate et périlleuse que faisaient au Saint-Siége l'audace et l'hypocrisie de deux gouvernements conjurés, la présence de Lamoricière, objet d'une suspicion constante à Turin et d'une haine implacable à Paris, aurait créé pour Pie IX d'inextricables difficultés. Il quitta donc Rome où le ministre des armes parvint à maintenir, par ses seuls efforts, à l'aide de ressources bien plus restreintes, une organisation poursuivie au prix de tant de labeurs. Mais cette organisation avait été tellement solide, qu'elle a suffi pour conserver, durant cinq années,

l'ordre le plus parfait dans l'État romain, malgré les constantes excitations du dehors, à ce point qu'après le départ du corps français d'occupation rappelé en 1870 au secours de la patrie menacée, il a fallu que l'armée italienne, profitant de nos désastres pour déchirer la convention du 15 septembre, pénétrât dans Rome à coups de canon.

Sans se faire illusion sur le succès définitif d'une tâche dans l'accomplissement de laquelle il rencontrait autour de lui à peu près autant d'obstacles à l'intérieur qu'au dehors, Mgr de Mérode y consacra sa vie, se montrant d'autant plus fier qu'il sentait le terrain s'effondrer sous ses pas. Voulant doter Rome des établissements militaires qui lui manquaient, il acquit de ses deniers le vaste *camp des Prétoriens*, afin d'y construire une magnifique caserne de cavalerie, demeurée, après l'invasion de 1870, avec les nombreux terrains achetés par lui aux abords du Quirinal, sa propriété personnelle, malgré les efforts tentés par le gouvernement italien afin de l'en déposséder. Ses plans étaient si bien conçus, que le pouvoir nouveau n'a rien trouvé de plus avantageux que de les suivre, dans une œuvre d'édilité fort bien entendue sans doute, mais qu'on voudrait voir empreinte d'un sentiment plus pittoresque et surtout plus chrétien. Toujours entouré de devis, de cartes et d'instruments de mathématiques, « il aurait pu, a dit fort justement un de ses compatriotes, passer pour un homme exclusivement occupé de choses temporelles, tandis qu'il pratiquait le complet détachement des choses du monde, avec la plus profonde humilité. Ministre des armes, il mangeait le pain des soldats ; plus tard, devenu aumônier du pape, il mangeait le pain des trappistes, et répondait à quelqu'un qui le louait de sa mortification : « Je ne me mortifie en rien, car je ne sais jamais ni ce que je mange, ni ce que je bois[1]. »

Mais si Mgr de Mérode avait, malgré l'austérité de sa vie, les plus heureuses qualités pour occuper le ministère des armes, il était, de tous les prélats de la cour pontificale, le moins propre à atténuer les tiraillements quotidiens qui se succédaient entre l'administration romaine et l'état-major du corps d'occupation. A ces embarras, auxquels son caractère ne le portait guère à vouloir échapper, il fallait joindre des conflits d'attributions entre la secrétairie d'État et le ministère des armes, conflits souvent aggravés par la diversité des humeurs et des habitudes. Atteint, durant l'été de 1865, par l'une de ces fièvres de Rome, fatal apanage de cette terre si belle dans sa tristesse, le ministre des armes se trouva un

[1] *Monseigneur de Mérode*, par le chanoine J. Lamy, professeur à l'Université de Louvain.

moment à bout, non de courage, mais de force. Pie IX crut l'occasion favorable pour donner satisfaction à des nécessités politiques auxquelles il avait longtemps résisté. Il écarta Mgr de Mérode du gouvernement, en rapprochant encore plus de sa personne le noble serviteur qui aurait à toute heure pour le servir, fait le sacrifice de sa vie, bien plus facilement qu'il ne faisait celui d'une contrariante révélation ou d'une consciencieuse résistance. Sacré archevêque de Mélytène, et nommé aumônier de Pie IX, il quitta le joli palais de la Pilota pour le solennel Vatican, où il dormait sur un modeste lit de camp, au-dessous des fresques divines de Raphaël. C'est là que la mort est venue le frapper à la porte du cardinalat, après dix ans d'une retraite aussi remplie d'œuvres utiles que l'avait été la partie militante de sa carrière.

L'aumônerie de Pie IX n'était point une sinécure. A ce grand poste religieux se rattachait la distribution journalière des aumônes pontificales, avec la surveillance des établissements de bienfaisance et d'instruction primaire dans la ville de Rome. Aux nombreuses maisons d'instruction et de charité fondées dans la capitale du monde chrétien, Mgr de Mérode, fort au courant de tous les progrès pédagogiques accomplis de nos jours dans sa patrie et dans la nôtre, ne tarda point à imprimer l'impulsion vigoureuse dont il possédait le secret. Il y avait, en effet, en cet homme si ondoyant et si divers dans l'unité constante de sa pensée, du Sixte-Quint et du Vincent de Paul, personne peut-être n'ayant associé au même degré l'énergie de la volonté et la tendresse du cœur. Aux établissements charitables, dont les fidèles de toute la chrétienté ont concouru, durant une longue suite de générations, à doter la cité papale, Mgr de Mérode joignit des salles de consultations médicales et des salles d'asile dirigées d'après les meilleures méthodes. Lorsqu'une maison menaçait ruine, il la reconstruisait à ses frais; lorsque l'espace manquait, il achetait des terrains, ne prévoyant aucunement que ces acquisitions auraient pour effet de le rendre, par suite du transfert de la capitale à Rome, l'un des plus grands propriétaires du sol dans cette ville, où l'air manquait comme l'espace, incomparable cité dont son cœur chrétien avait rêvé l'agrandissement sous des auspices bien différents.

Devenu originairement spéculateur par esprit de charité, Mgr de Mérode, après l'invasion de 1870, continua de seconder les améliorations matérielles dont il avait le premier conçu la pensée. Il abandonna gratuitement à la municipalité romaine le sol nécessaire à l'établissement de plusieurs rues, tout en résistant aux prétentions et aux envahissements du gouvernement italien, donnant à tous le fortifiant exemple de ne jamais désespérer de la loi, même lorsqu'elle peut être appliquée par un pouvoir malveillant.

Dans cette activité féconde tempérée par l'exercice des plus édifiantes vertus, s'écoulèrent des années qui pesèrent d'un poids bien lourd sur Mgr de Mérode, mais en développant de plus en plus son intelligence politique. Les idées dont la lutte troublait le monde, les périls qui menaçaient l'Eglise, les moyens les plus sûrs pour y faire face, ces redoutables problèmes divisaient les cœurs les plus chrétiens aussi bien que les plus grands esprits. Dans l'ordre des choses étrangères à la foi, des points de vue nullement incompatibles mais souvent divers, s'étaient produits à Rome où, malgré l'accord sur les doctrines, les uns se préoccupaient plus que les autres de faire concorder l'application des principes avec les faits accomplis, et s'inquiétaient davantage des dangereuses éventualités de l'avenir. Lorsqu'à l'appel de son chef suprême, l'Église y vint tenir ses grandes assises, l'archevêque de Mélytène, en accord avec la majorité de ses vénérables collègues sur le fond même de la question controversée, crut devoir s'en séparer en faisant usage d'une indépendance qui constatait avec éclat celle du concile tout entier. Il le fit, parce qu'en présence des dispositions déjà connues ou pressenties de certains gouvernements, il redoutait l'effet et les suites d'une définition pleinement acceptée d'ailleurs par sa foi. Je n'ai pas besoin d'ajouter, qu'au lendemain de la décision promulguée, il aurait versé tout son sang pour la défendre, et devancé l'exemple de ces Athanases de l'épiscopat allemand dévorés alors, comme il l'était lui-même, par les plus sinistres appréhensions, mais tous debout aujourd'hui en face de la tyrannie après avoir fait à Rome leurs preuves de liberté.

Une dernière joie était réservée à Mgr de Mérode, et la religion en fut la source, comme de toutes celles qu'il avait goûtées. Informé qu'à *Tor-Marancia*, entre Saint-Paul et Saint-Sébastien, on pouvait s'attendre à trouver des catacombes, il se rendit propriétaire de vastes terrains qu'il redoutait de voir tomber entre des mains profanatrices. Jamais il ne fut plus heureusement inspiré, car, dans ces champs déserts, la moisson sainte ne tarda pas à dépasser toutes les espérances.

Des fouilles pratiquées par l'illustre explorateur de la Rome souterraine, M. de Rossi, sur l'antique patrimoine de Flavia Domitilla, y ont fait retrouver les plus précieux souvenirs du premier siècle. Avec les sépultures des saints Nérée et Aquilée apparurent les ruines de la basilique de Sainte-Pétronille. Ce fut dans ces lieux, abandonnés depuis tant de siècles, que Mgr de Mérode eut l'heureuse pensée de réunir peu de mois avant sa mort, les deux cents pèlerins catholiques venus des États-Unis pour recevoir la bénédiction du chef de l'Église. Une noble agape, dans le reli-

gieux éclat de laquelle se révélait la main d'un grand seigneur et d'un pieux évêque, réunit les citoyens d'une lointaine république, accourus à Rome, à travers l'Océan, pour s'agenouiller sur les débris d'un trône écroulé. Chaque jour les fouilles de *Tor-Marancia* heureusement poursuivies par la commission pontificale d'archéologie, ménagent aux cœurs chrétiens de nouvelles surprises et de fortifiantes consolations. On peut attendre beaucoup encore de cette *mine* explorée pour un intérêt si nouveau, car elle est aujourd'hui la plus précieuse propriété d'un frère, si heureux d'y protéger la poussière des saints et les reliques des martyrs.

Admis par son auguste maître à l'honneur d'une intimité que des consciencieuses dissidences n'altérèrent jamais, l'aumônier de Pie IX partageait son temps entre les devoirs de sa charge et les innombrables obligations que lui avaient créées l'exercice de son inventive charité. Les contrastes, très-accusés, de son caractère, se révélaient également dans sa vie. L'un des hommes les plus affairés de Rome était au nombre de ses prêtres les plus pieux et de ses plus austères ascètes, et l'on ne savait comment expliquer tant de mouvement au milieu d'une si manifeste indifférence.

Mais il est une heure suprême où se révèle au sein des existences les plus agitées la secrète unité qui en fut la règle, et que vient mettre dans tout son jour l'aube blanchissante de l'éternité. Le 8 juillet 1874, Mgr de Mérode, atteint par une maladie soudaine, se vit, après trois jours de cruelles souffrances, aux prises avec la mort. Il l'accueillit d'un regard ferme et serein. Soutenu, durant la lutte suprême, par la présence de l'auguste pontife dont il avait été le plus fidèle serviteur, assisté par la sœur dévouée au double nom de laquelle se rattachaient ses plus glorieux comme ses plus chers souvenirs, il put entendre s'élever vers sa couche, durant les transes de l'agonie, avec les gémissements des pauvres et des orphelins, comme un sacré prélude des innombrables prières qui montèrent bientôt, du pied de tous les autels de l'Italie, vers le Dieu de miséricorde au sein duquel il était retourné[1]. Il expira à cinquante-quatre ans, dans la plénitude de sa force et de son expérience, laissant aux amis de l'Église le sentiment d'une irréparable perte, et recevant de tous les organes de l'opinion catholique des hommages dont l'accord lui eût été bien doux, car il l'aurait salué comme un premier gage d'apaisement.

Comte DE CARNÉ.

[1] On peut lire les détails les plus intéressants sur ce point dans une brochure italienne publiée sous le titre : *Omaggio alla memoria de Mons. Saverio de Mérode*. Turin, 1875.



REVUE SCIENTIFIQUE

I. *Études sur la terre végétale*, par M. T. Schlœsing, directeur de l'École d'application des manufactures de l'État, professeur de chimie agricole au Conservatoire des arts et métiers. — II. *La conservation de l'énergie*, par M. Balfour Stewart, de la Société royale de Londres, professeur de philosophie naturelle au Collége Owens à Manchester.

I

« Le fondement de l'agriculture est la connaissance des terres que nous voulons cultiver, » a dit Olivier de Serres. C'est pourquoi la partie la plus importante de l'agronomie est consacrée à l'étude des sols au point de vue de leur formation, de leur composition, des propriétés physiques ou chimiques de leurs éléments, et enfin des moyens de les amender, c'est-à-dire de corriger leurs défauts et de leur donner les qualités qui leur manquent. Les éléments principaux que l'on a l'habitude de distinguer dans une terre arable sont le sable, le calcaire, l'argile et le terreau. Les propriétés de ces divers éléments au point de vue de la culture ont été étudiées avec le plus grand soin par l'agronome allemand Schübler. Si donc l'on connait les proportions suivant lesquelles ces éléments existent dans une terre donnée, on pourra en conclure ses principales propriétés et sa valeur agricole. C'est dans ce but qu'a été imaginée la méthode d'analyse des sols décrite par de Gasparin, Boussingault, etc., et qui est fondée sur *la lévigation*, c'est-à-dire la séparation de leurs éléments par des lavages et des décantations successifs. Mais des travaux récents, dus à un savant chimiste, M. Th. Schlœsing, directeur de l'École d'application des manufactures de l'État et professeur de chimie agricole au Conservatoire des arts et métiers, ont montré, en élucidant nos connaissances sur les propriétés et la constitution des argiles, que le procédé d'analyse des terres par lévigation conduit à des résultats la plupart du temps erronés. L'importance de ces recherches, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique, nous engage à en rendre sommairement compte à nos lecteurs.

Ces travaux ont eu pour point de départ une observation curieuse faite par M. Schlœsing, il y a déjà quelques années : l'argile reste en suspension dans l'eau *distillée* pendant un temps très-prolongé (souvent plusieurs mois); elle est au contraire coagulée et précipitée en quelques minutes, quelques heures au plus, si on la met en présence d'une dissolution saline ou acide très-étendue[1]. C'est pourquoi les eaux de drainage, qui dissolvent un peu de chaux ou de magnésie en traversant le sol, conservent leur limpidité ; au contraire, les flaques d'eau de pluie qui séjournent sur les champs restent longtemps troubles. Pour la même raison les fleuves qui charrient des limons les déposent à leur embouchure même, sous l'action des sels de l'eau de mer ; les torrents qui sortent des glaciers restent troubles tant qu'ils n'ont pas trouvé, par leur mélange avec des eaux de source ou avec l'eau des lacs, des précipitants convenables. Cette observation permet aussi d'obtenir rapidement et à peu de frais la clarification des eaux limoneuses en y introduisant la faible quantité de 1 à 2 kilogrammes de sel calcaire par 100 mètres cubes. De même, les riverains des cours d'eau qui pratiquent le colmatage pourraient accélérer la formation des dépôts en mêlant à leurs eaux les éléments calcaire ou magnésien empruntés soit à des eaux de sources, soit à des résidus industriels à bas prix.

On saisit facilement l'importance de cette propriété des dissolutions salines relativement à l'analyse des terres. L'analyse par lévigation conduit en effet à considérer comme argile tout ce qui ne se dépose pas dans l'eau au bout de quelques minutes, c'est-à-dire en réalité tout ce qui est d'une extrême ténuité, que ce soit du sable, du calcaire pulvérulent ou de l'argile véritable ; or le sable et le calcaire les plus ténus sont dénués de cohésion et ne peuvent remplir dans un sol les fonctions de ciment dévolues à l'argile. Une méthode d'analyse qui confond ensemble des éléments aussi différents ne mérite donc aucune confiance.

Frappé des imperfections de cette méthode, imperfections signalées du reste il y a longtemps par de Gasparin lui-même, M. Schlœsing a proposé un nouveau mode de dosage de l'argile, fondé sur la propriété qu'elle possède de rester en suspension indéfinie dans l'eau pure après une préparation convenable[2]. Il ne change rien aux opérations connues qui fournissent la terre proprement dite, séparée des graviers et débris organiques. Il prend 10 grammes de cette terre, la débarrasse du calcaire au moyen d'un peu d'eau acidulée et la lave sur un filtre. La terre ainsi lavée

[1] De l'argile plastique grise, purifiée de corps étrangers par l'évigation, est précipitée immédiatement par $\frac{1}{1000}$ de sel caclaire pour 1 de liquide ; $\frac{2}{10000}$ la précipitent en quelques minutes, $\frac{1}{80000}$ en deux ou trois jours. — *Sur la précipitation des limons par des solutions salines très-étendues*, par M. Schlœsing. Comptes rendus de l'Académie des sciences. (Séance du 20 juin 1870.)

[2] *Détermination de l'argile dans la terre arable*, par M. Schlœsing. Comptes rendus de l'Académie des sciences. (Séance du 4 mars 1874.)

est versée dans un vase de 2 litres et mise en digestion pendant une heure avec un ou deux centimètres cubes d'ammoniaque liquide ; cet alcali s'empare des acides organiques contenus dans le terreau, lesquels gêneraient plus tard la coagulation de l'argile. Cela fait, on remplit le vase d'eau pure, on agite et on laisse reposer : l'argile entre en suspension et le sable se dépose. Au bout de vingt-quatre heures on décante le liquide argileux, au moyen d'un siphon. Le dépôt recueilli dans une capsule de porcelaine est séché et pesé ; son poids indique la proportion de sable fin contenue dans la terre analysée. Quant au liquide décanté, on y coagule l'argile qu'il tient en suspension, en y dissolvant quelques grammes de chlorhydrate d'ammoniaque. L'argile coagulée est filtrée, lavée, séchée et pesée. Toutes ces opérations, on le voit, sont extrêmement simples et ne comportent aucune incertitude. Nous avons tenu à les décrire avec quelques détails pour montrer à nos lecteurs qu'une analyse n'est pas toujours une opération très-compliquée : dans ce cas, avec un peu d'eau de pluie, quelques réactifs très-peu coûteux, et un matériel excessivement simple, un agriculteur intelligent peut se procurer lui-même des renseignements très-utiles sur la nature des terres qu'il cultive et, par suite, sur les traitements qu'il pourrait être avantageux de leur faire subir.

« Le dosage de l'argile dans un grand nombre de sols, m'a montré, dit M. Schlœsing, combien sont exagérés les nombres qui représentent ses proportions dans la plupart des analyses reproduites par les ouvrages d'agriculture ou de chimie agricole. Une terre est déjà forte quand elle renferme 16 à 20 p. 100 d'argile réelle ; la proportion maxima m'a été donnée par une terre de Vaujours, tellement forte qu'on se borne à la remuer avec la fourche ; elle contient 35 p. 100 d'argile : il y a loin de ce chiffre à ceux de 60, 70 et 80 cités dans les livres. »

Mais ce n'est pas tout : une nouvelle question se posait à M. Schlœsing. Cette argile, qu'on peut ainsi isoler et, à volonté, maintenir en suspension dans l'eau pure ou coaguler avec une trace d'acide, quelle est sa constitution ? Est-ce un corps homogène ou un mélange de corps ayant des propriétés différentes ? Une simple observation permet de répondre affirmativement à cette dernière question. « Lorsqu'on agite avec une baguette de verre une liqueur chargée d'argile, le tourbillonnement des veines liquides est, le plus souvent, très-nettement indiqué par une multitude de reflets de la lumière, indice certain de la présence de paillettes cristallines[1]. » Au bout d'un temps suffisant, l'argile miroitante se dépose ; mais la liqueur reste néanmoins trouble, ce qui prouve qu'elle contient encore quelque chose.

[1] *Sur la constitution des argiles*, par M. Schlœsing. Comptes rendus de l'Académie des sciences. Séance du 18 mai 1874.

Il y a donc deux sortes d'argile essentiellement différentes : l'une cristalline, se comporte au sein de l'eau comme toute poussière minérale et tend à se déposer; l'autre, amorphe, demeure en suspension dans l'eau alcalisée. « Les dépôts formés à la longue par les argiles cristallines ne prennent, en séchant, qu'un degré de cohésion comparable à celui que toute poudre minérale acquiert en pareil cas. Les argiles amorphes, au contraire, possèdent à un haut degré les caractères qui définissent l'argile; elles durcissent par la dessiccation, elles cimentent énergiquement les sables qu'elles enveloppent, elles sont éminemment plastiques. » La première variété n'est qu'une poudre d'une ténuité extrême; la seconde est un véritable *corps colloïdal*, semblable à ceux dont Graham a fait connaître les propriétés.

En soumettant à une lévigation très-délicate et très-prolongée la liqueur contenant l'argile en suspension, M. Schlœsing est arrivé à déterminer la constitution des matières argileuses d'espèces diverses qu'on rencontre dans la nature [1]. Les kaolins, qui passent pour l'argile la plus pure et la moins complexe, contiennent une ou deux variétés d'argile pulvérulente, et une très-petite quantité d'argile colloïdale (de 1 à 2 pour 100). C'est pourquoi on est obligé, à la manufacture de Sèvres, pour fabriquer les grands vases de porcelaine, d'ajouter au kaolin de l'argile plastique blanche de Dreux, qui contient une plus forte proportion de colloïde, tandis que le kaolin pur suffit, comme matière argileuse, pour la pâte des petites pièces.

Dans les sols et les dépôts argileux, les deux sortes d'argile sont ordinairement mêlées dans les proportions les plus diverses. L'argile de Vanves, par exemple, est presque uniquement composée d'argile colloïdale. Il en est d'autres où l'argile cristalline domine si bien, qu'après un long repos l'eau devient presque limpide. Pour que l'analyse d'une terre soit complète, il faut donc y déterminer les deux sortes d'argile, et surtout l'argile colloïdale, à cause de ses importantes fonctions dans les sols. Une terre quelconque peut être considérée comme un mélange de sables plus ou moins fins agglutinés par une très-petite quantité de matière collante formant ciment. C'est donc cette proportion de ciment, constituée par l'argile colloïdale, qu'il importe de déterminer dans une terre pour se rendre compte de sa plus ou moins grande ténacité.

Cependant il ne faut pas accorder à cet élément des terres une importance exclusive; il existe, en effet, dans les sols un autre élément qui joue le rôle de ciment : c'est le terreau. Les humates contenus dans le terreau sont aussi des corps colloïdaux et par conséquent agglutinants. C'est encore à M. Schlœsing que nous devons la découverte de ces pro

[1] *Sur la constitution des argiles*, deuxième note. Comptes rendus de l'Académie des sciences. (Séance du 10 août 1874.) — *Sur la constitution des argiles kaolins*, troisième note. Comptes rendus de l'Académie des sciences. (Séance du 17 août 1874.)

priétés de la matière organique contenue dans les sols[1]. Aussi les agriculteurs savent-ils maintenant pourquoi le terreau *graisse* les terres légères : il remplace le ciment minéral qui leur fait défaut. Mais pourquoi *dégraisse-t-il*, au contraire, les terres fortes? Cela tient à ce que, suivant une remarque faite par Graham, les colloïdes ont de la tendance à se combiner entre eux : le colloïde organique du terreau et le colloïde minéral d'une terre forte, en se combinant, perdent leur propriété de ciment, et le sol est ameubli.

On voit que nous n'avons pas exagéré l'importance du fait observé pour la première fois par M. Schlœsing, la suspension des matières argileuses dans l'eau pure et leur précipitation par les solutions salines très-étendues. En poursuivant l'étude de ce phénomène jusque dans ses dernières conséquences, avec une habileté et une perspicacité des plus remarquables, ce savant chimiste est arrivé à rectifier de nombreuses erreurs généralement professées sur la constitution de la terre arable et à éclaircir plusieurs faits importants dont les agronomes n'avaient pas encore donné d'explication satisfaisante.

II

La découverte des lois qui régissent les transformations réciproques de la chaleur et du travail mécanique a donné naissance à la belle théorie de l'unité et de la conservation des forces physiques. Cette conception si simple et en même temps si générale des propriétés et des modifications de la matière et du mouvement dans l'univers tout entier, a été exposée déjà, dans tous ses détails et avec un grand talent, par le R. P. Secchi, dans un ouvrage que *le Correspondant* a signalé et recommandé à ses lecteurs par la plume si autorisée du R. P. de Valroger[2].

« Tout lecteur attentif peut trouver plaisir et profit à lire et à méditer bien des pages dans ce gros volume ; mais il faut être physicien pour le comprendre en entier, » dit notre savant collaborateur. L'ouvrage que vient de publier la *Bibliothèque scientifique internationale*, sous le titre de : *La conservation de l'énergie*, par Balfour Stewart, a également pour objet l'exposition des idées modernes sur l'unité et la corrélation des forces de la nature[3]. Mais ce livre, écrit à un point de vue plus élémentaire, n'exige

[1] *Études sur la terre végétale*, par M. Th. Schlœsing. *Annales de chimie et de physique*, 5e série, t. II, décembre 1874.

[2] Voir dans *le Correspondant* du 10 octobre 1874 un article du R. P. de Valroger sur le livre du R. P. Secchi, qui est intitulé : *L'unité des forces physiques, essai de philosophie naturelle.*

[3] *La conservation de l'énergie*, par Balfour Stewart, de la Société royale de Londres, professeur de philosophie naturelle au Collége Owens à Manchester, suivie d'une *Étude sur la nature de la force*, par P. de Saint-Robert. — Paris, librairie Germer-Baillère, 1875.

pas, pour être lu avec fruit, une connaissance aussi approfondie des sciences physiques et mécaniques, et donne néanmoins une notion très-claire de l'ensemble de cette théorie.

M. Balfour Stewart a été longtemps directeur de l'Observatoire de l'Association britannique installé dans le Jardin royal de Kew. Il est aujourd'hui professeur au collége Owens, de Manchester, établissement d'enseignement supérieur, fondé en 1851, par un marchand de Manchester, John Owens, fort enrichi et agrandi depuis, et qui possède, comme professeurs, des savants éminents, tels que M. Roscoë, pour la chimie, M. W.-C. Williamson, pour la paléontologie, M. Stanley Jevons, pour la philosophie et l'économie politique, etc.[1]. M. Balfour Stewart y enseigne la physique ou plutôt, comme disent les Anglais, la philosophie naturelle; auteur de nombreux et importants mémoires relatifs aux différentes branches de la physique et principalement à la physique solaire, il a été nommé, il y a longtemps déjà, membre de la Société royale de Londres.

Comme un grand nombre d'autres savants Anglais, accoutumés à faire des *lectures* en présence d'un public qui aime la science sans en faire l'objet spécial de ses études, M. Balfour Stewart possède à un haut degré l'art de dépouiller l'exposé d'une théorie scientifique de ces formules sèches et ardues dans lesquelles les auteurs didactiques condensent souvent la vérité, sous une forme commode quelquefois pour les initiés, mais inintelligible pour la grande masse des lecteurs. Chez nous, les savants écrivent et parlent pour ainsi dire uniquement pour les savants comme eux ; ils laissent à d'autres le soin de vulgariser leurs œuvres; mais alors bien souvent, soit dit sans vouloir offenser mes confrères, le vulgarisateur altère le fond pour agrémenter la forme, et répand des idées fausses. En Angleterre, au contraire, la vulgarisation de la science est faite par les savants eux-mêmes, soit dans des lectures auxquelles le monde intelligent se rend en foule, soit dans des publications du genre de celle qui nous occupe aujourd'hui.

M. Balfour Stewart considère l'univers comme une immense machine physique dont on peut étudier, d'une part, la structure, et, de l'autre, le mode d'action. Tout ce qui est matériel est composé d'atomes dont la réunion en molécules groupées par la cohésion constitue les corps pondérables; les atomes sont séparés par l'éther, milieu impondérable, capable d'agir sur eux et de subir leur action : telle est la structure. Quant au mode d'action de ces éléments, il est régi par les lois de *l'énergie*.

Mais qu'est-ce que l'énergie? C'est ce que M. B. Stewart nous fait comprendre dans le premier chapitre de son ouvrage. Après avoir établi le principe de l'égalité de l'action de la réaction en analysant

[1] Voir, au sujet du Collége Owens, *la Revue scientifique de la France et de l'étranger* (numéro 39, du 27 mars 1875).

ce qui se passe dans un bocal où se meuvent des poissons rouges, ou ce qu'éprouve un chasseur qui tire un coup de fusil, il définit l'énergie *le pouvoir d'accomplir du travail* et montre que, dans le cas d'un corps en mouvement, par exemple, ce pouvoir est proportionnel à la masse du corps et au carré de sa vitesse. Ainsi, les artilleurs savent qu'en donnant à un boulet de canon une vitesse double, son pouvoir de pénétration devient quadruple : il traverse une planche quatre fois plus épaisse qu'un boulet animé d'une vitesse moitié moindre; en d'autres termes, son énergie varie comme le carré de sa vitesse.

Mais cette même énergie ou puissance d'accomplir du travail peut être possédée par un corps en repos. Ainsi, lançons un poids verticalement et supposons-le saisi au terme de son ascension et logé au sommet d'une maison; il y restera sans mouvement, mais non sans pouvoir produire du travail, c'est-à-dire non sans énergie. En effet, si nous le laissons retomber, il viendra frapper le sol avec autant de vitesse et, par suite, avec autant d'énergie qu'il en possédait lorsque nous l'avons lancé. De même, l'eau d'un étang situé à un niveau élevé, pouvant mettre un moulin en mouvement et écraser du blé ou scier des madriers, possède une énergie dont est privée l'eau de la mer, par exemple. De même encore un arc tendu, une montre récemment remontée possèdent de l'énergie. Cette énergie s'appelle *énergie de position*. Mais, ainsi que le fait remarquer M. B. Stewart, « le sort de toutes les variétés d'énergie de position est de finir par se convertir en énergie de mouvement. L'une peut se comparer à un capital déposé dans une banque, l'autre à une somme d'argent que nous sommes en train de dépenser. Quand nous avons de l'argent dans une banque, nous pouvons l'en retirer toutes les fois que nous en avons besoin; de même, nous pouvons faire usage, quand il nous plaît, de l'énergie de position. Pour être mieux compris, comparons un moulin mû par un étang et un autre mû par le vent. Dans le premier cas, nous avons la faculté d'ouvrir les écluses quand il nous conviendra; dans l'autre, nous serons obligés d'attendre que le vent vienne à souffler. L'un possède l'indépendance d'un riche, l'autre la dépendance d'un pauvre. Si nous poursuivons l'analogie un peu plus loin, nous dirons que le grand capitaliste, l'homme qui a acquis une position élevée, est respecté parce qu'il a à sa disposition une grande quantité d'énergie; souverain ou général en chef, il n'est puissant que parce qu'il possède quelque chose lui permettant de faire usage des services des autres. Lorsque l'homme opulent paie un ouvrier qui travaille pour lui, en réalité il convertit une portion de son énergie de position en énergie actuelle ou de mouvement, absolument comme le meunier fait écouler une portion de l'eau de son étang afin de l'obliger à accomplir un travail quelconque[1]. »

[1] *La conservation de l'énergie*, chap. II, p. 28.

Il est facile de constater que ces transformations d'énergie de position en énergie de mouvement, ou réciproquement, s'effectuent sans que jamais il y ait gain ou création d'énergie dans leur accomplissement. Autrement dit, le mouvement perpétuel est irréalisable, ce que l'on savait depuis longtemps ; mais, en revanche, il y a très-souvent perte au moins apparente d'énergie : ainsi une machine quelconque rend moins de travail qu'elle n'en reçoit. Cela tient à ce qu'il est absolument impossible d'éviter les frottements et les chocs. Toute disparition d'énergie mécanique est accompagnée d'un frottement ou d'un choc. Or, tout frottement ou tout choc est accompagné d'un dégagement de chaleur. Si donc on admet que la chaleur est un mouvement, qu'elle provient de vibrations plus ou moins rapides exécutées par les molécules des corps, l'explication de ces faits devient facile : l'énergie mécanique qui semble avoir disparu dans la machine s'est simplement transformée en énergie de mouvement moléculaire. En outre, chose remarquable et dont la découverte est due au savant physicien allemand J. R. Mayer, la disparition d'une même quantité d'énergie produit toujours la même quantité de chaleur. Ce rapport constant entre la quantité de travail détruit et la quantité de chaleur produite est ce qu'on nomme *l'équivalent mécanique de la chaleur*.

Mais l'énergie peut prendre d'autres formes, et pour les examiner toutes, M. B. Stewart recherche d'abord quelles sont les forces diverses de la nature. Il en compte quatre : 1° *la gravitation*, force très-faible, capable d'agir à distance, en suivant les lois découvertes par Newton ; 2° *les forces élastiques* provenant des déformations subies par les corps ; 3° *la cohésion*, ou force d'attraction moléculaire qui agit avec une puissance considérable à une certaine distance très-petite, mais qui s'évanouit entièrement dès que cette distance devient perceptible ; 4° *l'affinité chimique*, ou force d'attraction, non plus entre les molécules, mais entre les atomes qui composent les molécules des corps ; c'est une force plus puissante encore que la cohésion, mais disparaissant aussi plus rapidement quand on augmente la distance. L'affinité chimique a pour caractère de n'agir qu'entre des atomes de nature différente, c'est-à-dire entre des éléments hétérogènes. Elle manifeste son action, non-seulement par les combinaisons ou décompositions chimiques, mais aussi par les phénomènes d'électricité statique et dynamique.

Il y aurait bien des choses à dire sur cette classification des forces de la nature : par exemple, pourquoi on fait une distinction entre les forces élastiques et la force de cohésion, qui sont dues toutes deux à l'attraction qu'on suppose agir entre les molécules d'un même corps ? A laquelle de ces quatre espèces de force faut-il rattacher la cause des radiations lumineuses, calorifiques et chimiques ? Mais le développement de ces réflexions nous entraînerait trop loin dans le champ des hypothèses pour qu'une semblable discussion présente un intérêt sérieux.

Au moyen de cette classification des forces, M. B. Stewart dresse la liste des diverses sortes d'énergie qui se rencontrent dans la nature : 1° énergie de mouvement visible; 2° énergie visible de position; 3° mouvement calorifique ; 4° séparation moléculaire ; 5° séparation atomique ou chimique; 6° séparation électrique; 7° électricité en mouvement; 8° énergie rayonnante. Soit que l'on considère l'univers tout entier, ou seulement un système isolé, une sorte de microcosme ne recevant rien de l'extérieur et ne lui communiquant rien, le principe de la conservation de l'énergie affirme que le total de toutes les diverses énergies existant dans l'univers ou dans le système considéré, est une quantité constante.

Ce principe général ne peut se démontrer directement ni par l'expérience, ni par le calcul, à cause de la complication infinie du problème; mais il se vérifie dans toutes les conséquences qu'on peut en tirer relativement à des cas particuliers. En outre, ce qui est la preuve la plus convaincante de l'exactitude d'une théorie, il a permis de prévoir des faits nombreux et importants dont l'expérience a reconnu ultérieurement la *réalité*.

Toutes les transformations partielles des diverses formes d'énergie l'une dans l'autre s'accomplissent conformément à la loi de conservation. C'est ce que M. B. Stewart montre dans le chapitre suivant, où il examine successivement tous les changements que peut subir chacune des huit formes d'énergie dont il a constaté l'existence. Mais une remarque très-importante, due à M. Thomson, doit être faite relativement à ces transformations : « Le travail se transforme en chaleur avec la plus grande facilité; mais il n'est pas de méthode au pouvoir de l'homme permettant de retransformer *toute* la chaleur en travail. Le phénomène n'est pas réciproque, et il en résulte que l'énergie mécanique de l'univers se change chaque jour de plus en plus en chaleur universellement diffuse. L'univers finira donc par ne plus être une demeure habitable pour des êtres vivants[1]. »

On arrive, du reste, à la même conclusion par un autre raisonnement. On reconnaît facilement que les principales formes d'énergie que nous avons à notre disposition, à savoir : les combustibles, les aliments, l'eau à un niveau élevé, l'air et l'eau en mouvement, proviennent du soleil. Or le *soleil*, actuellement, dépense énormément d'énergie, et n'en reçoit que *fort peu du* dehors. « Il se trouve donc dans la situation d'un homme dont les dépenses dépassent le revenu. Il vit sur le capital, et doit forcément partager le sort de l'héritier prodigue. Il nous faut donc prévoir une période future où il sera plus pauvre en énergie qu'à présent, et une période, plus reculée encore, où il cessera absolument de briller... Nous sommes donc amenés à prévoir une époque où l'univers tout entier ne

[1] B. Stewart, *op. cit.*, p. 140.

sera plus qu'une masse inerte, également échauffée, et d'où auront c plètement disparu toute vie, tout mouvement et toute beauté[1]. »

L'univers matériel, considéré au point de vue de l'énergie utilis doit donc avoir une fin : il doit, par conséquent, avoir eu un comme ment; car on ne peut concevoir que quelque chose qui diminue exist toute éternité. La science de la nature ne peut pas nous apprendr qui a été avant ce commencement, ni ce qui sera après la fin; elle donc aucune objection à élever contre ce qui peut nous être enseig cet égard par une autre autorité.

Dans les chapitres dont nous venons de rendre compte, M. Balfour wart s'est presque entièrement borné à une discussion des lois de l'é gie, en tant qu'elles affectent la matière inanimée, et il n'a pris que ou point en considération ce qui concerne la vie. Dans le dernier ch tre, qui est peut-être celui de tout l'ouvrage qui contient les vues les nouvelles et les plus originales, il essaie de déterminer quelle e place de la vie dans l'univers. C'est là un problème des plus délicats qui est intimement lié à la grande question de l'existence de l'âme e son union avec le corps, question qui passionne aujourd'hui si viven les philosophes et les physiologistes. Les uns, avec Descartes et l'é spiritualiste moderne, admettent que l'homme est composé de deux s stances : le corps, substance matérielle, et l'âme, substance imm rielle, dont une des propriétés est d'être le principe de la vie, d'ani le corps. Les autres, au contraire, formant l'école franchement maté liste, fondée principalement par les physiologistes allemands Molesch Vogt, Büchner, soutiennent qu'il n'y a rien en dehors de la matière que la pensée n'est autre chose qu'une sécrétion du cerveau. Enfin, nouvelle doctrine, intermédiaire entre le spiritualisme et le matérialis s'est fait jour depuis quelques années. C'est la doctrine soutenue par philosophe anglais, M. A. Bain[2], d'après laquelle l'homme serait fo d'une substance unique ayant deux ordres de propriétés, les unes ph ques, les autres spirituelles, substance constituant une unité à deux ces, unité indivisible, mais douée de facultés distinctes. L'union de l prit et du corps serait, d'après M. Bain, semblable à l'union de la chal avec la lumière, du magnétisme avec l'oxyde de fer, de la pesanteur a la matière inerte. C'est là un matérialisme mitigé, perfectionné, qui n est peut-être que plus dangereux.

Examinons maintenant si la loi de la conservation de l'énergie s'acco avec ces différentes doctrines. D'après la doctrine spiritualiste le princ de la vie est distinct de l'organisme lui-même ; mais, d'après la loi

[1] B. Stewart, *op. cit.*, p. 156, 158.

[2] Voir l'exposition de cette doctrine dans le volume de la Bibliothèque scientifique ternationale, intitulé : *L'esprit et le corps*, par A. Bain, professeur de logique à l'I versité d'Aberdeen (Écosse).

conservation, ce principe, quel qu'il soit, doit mettre en jeu les énergies physiques du corps sans y ajouter un contingent quelconque d'énergie nouvelle; autrement la quantité d'énergie existant dans l'univers ne resterait pas constante. Il n'y a donc pas de *force vitale* dans le sens qu'on attribue généralement à ce mot. Mais alors comment expliquer l'action de l'âme sur le corps par laquelle la vie est entretenue ? Les uns se contentent de répondre que c'est un mystère que nous ne pourrons jamais pénétrer; les autres avouent simplement qu'il y a là un problème que la science n'a pas encore résolu mais dont elle trouvera peut-être un jour la clef.

Pour les matérialistes, l'application du principe de conservation de l'énergie va de soi, puisque pour eux il n'y a, dans le monde inorganique comme dans les êtres animés, que matière et mouvement. Cependant la génération de la vie et de la pensée par la matière seule, qui avait paru jusqu'à présent à cette école une chose si simple, commence à embarrasser sérieusement quelques-uns des apôtres de la doctrine. Témoin M. du Bois-Reymond, l'un de ces apôtres jadis les plus convaincus, qui vient, au grand scandale des philosophes allemands, de confesser que la pensée et la vie sont des *phénomènes incompréhensibles* [1].

Quant à M. Bain et à ses adeptes, leur conception d'une substance unique douée des propriétés de la matière et de l'esprit ne s'accorde pas plus facilement que la doctrine spiritualiste avec le principe de conservation de l'énergie; de plus elle ne répond pas à la question de savoir ce que devient la partie esprit de cette substance lorsque la partie matière cesse d'être organisée, comme cela a lieu après la mort.

Si nous avons un peu longuement exposé les doctrines actuellement régnantes sur la place assignée à la vie dans l'univers, c'est pour faire davantage ressortir les difficultés du problème étudié par M. B. Stewart. Le savant physicien de Manchester considère un animal comme une machine d'une extrême délicatesse de construction, dans laquelle peuvent se produire de brusques transformations d'énergie par suite d'un arrangement instable des forces mises en jeu. Il cite comme exemple d'une pareille machine un fusil armé muni d'une gachette très-sensible : la plus légère pression extérieure amène l'explosion de la poudre et la propulsion de la balle avec une très-grande vitesse. De même chez l'animal, une dépense excessivement faible d'énergie peut produire des effets mécaniques considérables. Mais d'où provient cette source première d'énergie si faible qu'elle doive être ; c'est ce que ne nous dit pas M. Balfour Stewart. Il est au nombre de ceux qui avouent leur ignorance à cet égard. « Nous ne prétendons pas, dit-il, avoir découvert la véritable nature de la vie elle-même, et la véritable nature du rapport qu'elle présente avec l'uni-

[1] *Les bornes de la philosophie naturelle*, discours prononcé au sein de l'association des naturalistes allemands, par M. Du Bois-Reymond, recteur de l'Université de Berlin. — *Revue scientifique de la France et de l'étranger*, numéro du 10 octobre 1874.

vers matériel. Tout ce que nous avons avancé dans notre assertion, c' que, autant que nous pouvons en juger, la vie est toujours associée à appareil mécanique d'un certain genre en vertu duquel une touche dir trice excessivement délicate finit par être assez augmentée pour deve une transformation d'énergie très-considérable. Nous avons peine à i giner que la liberté de mouvement impliquée dans la vie existe indép damment d'un appareil mécanique doué d'une très-grande délicatesse construction.

« Nous n'avons pas réussi à résoudre le problème relatif à la vérita nature de la vie; nous avons seulement amené la difficulté à une lin enveloppée d'une profonde obscurité que la lumière de la science a incapable de percer[1]. »

L'ouvrage de M. Balfour Stewart est suivi d'un mémoire de M. P. Saint-Robert *sur la nature de la force*. Cette étude a pour but de précis avec une rigueur tout à fait mathématique, le sens unique que l'on c attribuer au mot *force*, et de montrer l'abus qu'on fait tous les jours cette expression, lorsqu'on l'applique à représenter des choses de nat souvent très-différente. En quelques pages, M. P. de Saint-Robert mo dans une forme tout à fait scientifique les idées contenues dans la p mière partie du livre, et complète ainsi très-heureusement l'exposé savant physicien anglais.

P. Sainte-Claire Deville.

[1] B. Stewart, p. 168.

MÉLANGES

UNE ÉDITION CLASSIQUE DE LA BRUYÈRE [1]

L'étude de nos grands écrivains est, dans tous les temps, une occupation douce et fortifiante ; au lendemain des défaites et au milieu des angoisses patriotiques, elle est une source vive de consolations et même d'espérances. Se réfugier dans les œuvres d'un Bossuet ou d'un Racine, sans déserter pour cela le poste où la Providence nous a placés dans les combats d'aujourd'hui, se plonger dans l'enivrante contemplation de ces merveilles touchantes ou sublimes, ce n'est pas seulement aborder l'immuable et commune patrie de toutes les âmes éprises du beau, c'est encore retrouver la France, une France idéale et cependant réelle et vivante, dont aucune invasion n'entamera les frontières et ne menacera la durée. Cette France qui nous console, nous relève aussi et nous ranime. En nous parlant d'un passé où plus d'une résurrection glorieuse succéda à des troubles lamentables et à de honteux abaissements, elle nous préserve d'un découragement funeste ; elle rend à nos cœurs *le long espoir et les vastes pensées.*

Aussi est-ce avec reconnaissance, avec joie, que j'accueille les travaux qui mettent en lumière les grands écrivains du dix-septième siècle, qui nous apprennent à mieux connaître leur histoire, à mieux goûter leurs œuvres. La Bruyère n'a pas eu à se plaindre de nos contemporains : notre siècle, par ses recherches patientes, s'est efforcé d'arracher l'auteur des *Caractères* à ce demi-jour d'où l'éclatant et durable succès de son livre n'avait pu tirer sa vie. Le but de M. Frédéric Godefroy a été d'introduire dans les institutions où se forme la jeunesse française, un La Bruyère qu'elle pût aisément et parfaitement comprendre. De nombreuses notes

[1] *Les Caractères de La Bruyère*, édition classique publiée avec une étude sur La Bruyère, des notes philologiques et littéraires, et une table analytique détaillée par Frédéric Godefroy, lauréat de l'Institut. — Paris, Gaume, édit.

philologiques et littéraires, enrichissent son édition : « Sens des phras tournures et constructions, valeur exacte et étymologie des mots mo connus, règles grammaticales, différences entre la grammaire du d septième siècle et celle du dix-neuvième, enfin rapprochements et c paraisons, tous ces points, dit M. Godefroy, ont été traités d'une mani aussi approfondie qu'il nous a paru nécessaire pour inculquer d l'esprit des élèves des notions solides et durables, et les pousser aux i vestigations personnelles. »

A un autre point de vue, l'édition que donne M. Godefroy est précieuse. Destinée à des jeunes gens, elle ne devait rien contenir qui éveillât chez eux une curiosité dangereuse : tout ce qui présentait quelque péril a été retranché avec sévérité, je dirai même avec scrupule. On peut avouer le scrupule, quand il préserve l'adolescent de cette science hâtive qui brûle sans féconder.

Je souhaite vivement que les portes des colléges s'ouvrent toutes grandes devant le La Bruyère de M. Godefroy. La Bruyère est un si savant écrivain, un observateur si hardi, si pénétrant, quelquefois si profond! J'ajouterai qu'il est encore un apologiste aux vues ingénieuses et justes. On a contesté, sinon la sincérité, du moins la profondeur du christianisme de l'auteur des *Caractères*. « La Bruyère, religieux encore, mais sur bien des points pénétré de Montaigne, couronna, dit Sainte-Beuve, par un très-beau chapitre philosophique chrétien un livre qui s'était assez aisément passé du christianisme jusque-là. » Sans doute, dans les chapitres qui précèdent celui des *Esprits forts*, La Bruyère semble moins préoccupé de la vérité religieuse que ne l'ont été d'autres observateurs de l'âme humaine, d'autres grands moralistes, Pascal, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Malebranche, Massillon. Plus chrétien que Montaigne et que Vauvenargues, il l'est moins que les immortels contemporains dont je viens d'écrire les noms ; l'éternité n'est pas l'unique point de vue où il se place pour tout regarder et pour tout juger. La Bruyère vit dans le monde, et, en tout bien tout honneur, il est homme du monde. Mais, quoi qu'on ait insinué ou avancé, le chrétien subsiste en lui.

D'ailleurs, même en ne voyant avec Sainte-Beuve, dans les pensées sur la religion, que « des pensées ajustées après coup, » il resterait encore à méditer et à admirer ce chapitre final où brillent de puissantes lumières. Je ne prétends point égaler La Bruyère à Pascal considéré comme apologiste, ni même les comparer l'un à l'autre. La passion qui brûlait l'âme du solitaire, se bornait à échauffer l'âme plus paisible de l'auteur des *Caractères*. Si La Bruyère a levé les yeux vers le ciel visible, s'il a écrit sur les mondes qui le peuplent des pages ingénieuses et élégantes, il ne s'est pas écrié comme Pascal : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye ; » comme Pascal non plus, dans une nuit d'angoisse et d'allégresse, il n'a point poussé ce cri d'enthousiasme : « Certitude, certitude,

sentiment, joie, paix ! » En revanche, moins éloquent, moins profond, moins tendre aussi que Pascal, La Bruyère ne heurte pas contre les écueils sur lesquels l'ardent janséniste se précipite quelquefois. Son apologétique ne risque pas de nous égarer. Ce n'est pas seulement l'athéisme qui est attaqué et confondu dans le chapitre des *Esprits forts :* d'autres erreurs encore, celles qui s'en prennent à la révélation chrétienne, y ont reçu des blessures inguérissables. Nous pouvons répéter encore la fine et triomphante ironie qui termine le passage consacré à l'authenticité des Évangiles. Nous pouvons citer avec une assurance toujours victorieuse, cette page où l'immortel écrivain reproduit, en la rajeunissant, l'argumentation de Richard de Saint-Victor : « Si ma religion était fausse, je l'avoue, voilà le piége le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer ; il était impossible de ne pas donner tout au travers et de n'y être pas pris..... S'il faut périr, c'est par là que je veux périr ; il m'est plus doux de nier Dieu que de l'accorder avec une tromperie si spécieuse et si entière..... » La Bruyère a raison : nier le caractère divin du christianisme, expliquer par des causes purement humaines, par des hallucinations qui ont envahi les plus sages et subjugué les plus forts, la propagation, la durée, la puissance d'une œuvre où cependant paraissent tant de signes d'une intervention surhumaine, c'est déconcerter l'intelligence sérieuse, c'est ébranler en elle la foi à la Providence. Dieu eût-il pu se faire ainsi le complice d'une immense déception, l'instigateur d'une idolâtrie moins remédiable et partant plus dangereuse que toutes les autres ? Si le déiste n'est pas, comme dit Bonald, « un homme qui, dans sa courte existence, n'a pas eu le temps de devenir athée, » il est, à tout le moins, un homme que la légèreté ou la faiblesse retiennent à mi-côte de l'erreur absolue et de la vérité complète, victime de contradictions qu'il n'aperçoit pas ou auxquelles il ne veut point échapper.

La Bruyère excelle à présenter ces preuves morales que nous fournissent les vertus nouvelles dont le christianisme seul a enrichi l'humanité, et qu'on nomme si justement des *vertus réservées*. Il y aurait plaisir à rapprocher de l'admirable conférence du P. Lacordaire, *Sur l'apostolat*, ce piquant passage où l'auteur des *Caractères* remarque que les *Talapoins* n'ont jamais songé à venir en Europe pour nous prêcher leur religion. « Nous faisons cependant, ajoute-t-il, six mille lieues de mer pour la conversion des Indes, des royaumes de Siam, de la Chine et du Japon, c'est-à-dire pour faire très-sincèrement à tous ces peuples des propositions qui doivent leur paraître très-folles et très-ridicules. Ils supportent néanmoins nos religieux et nos prêtres ; ils les écoutent quelquefois, leur laissent bâtir leurs églises et faire leurs missions : qui fait cela en eux et en nous ? ne serait-ce point la force de la vérité ? » Les objections qu'on peut tirer de l'histoire du bouddhisme, n'infirment pas la valeur de cet argument. Sans doute, le bouddhisme, lui aussi a été animé d'un rare esprit

de prosélytisme ; à une certaine époque, il a rêvé la conquête du monde, et ses missionnaires ont porté à des peuples nombreux la doctrine du réformateur indien. Mais qu'on y prenne garde, pour les disciples du Bouddha, le monde, c'étaient l'Inde et les contrées voisines de l'Inde ; et de fait, quelle qu'ait été, quelle que soit encore l'étendue des régions où le bouddhisme a pénétré, elle n'a jamais dépassé certaines frontières ; le bouddhisme s'est renfermé dans les vastes limites de l'Asie orientale. En outre, l'ardeur du prosélytisme s'est singulièrement refroidie chez les disciples de Bouddha ; depuis des siècles, ils ne songent guère à conquérir. Le christianisme catholique, au contraire, s'adresse à toutes les races et veut les convertir toutes ; les bornes d'aucun empire ne l'ont jamais emprisonné. Le monde pour lui, c'est bien réellement toute la terre habitée ; sa juridiction expire là seulement où il ne rencontre plus d'âmes immortelles. L'ardeur de son prosélytisme ne s'éteint, ne s'amortit jamais ; ses apôtres, héritiers du zèle d'un Paul, d'un Boniface, d'un Xavier, poursuivent sans se lasser et recommencent, quand il le faut, les conquêtes entreprises par leurs glorieux devanciers.

La Bruyère nous a entraînés loin : plus loin certes qu'il ne l'eût prévu. Ferai-je encore remarquer, avant de laisser le chapitre des *Esprits forts*, que La Bruyère allègue, en faveur de la religion, la fameuse *règle des partis?* « La religion est vraie ou elle est fausse ; si elle n'est qu'une fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire ; ils ne courent pas un autre risque : mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux..... Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu. » L'argument tiré des chances, que Pascal avait formulé d'une manière si dramatique, mais violente, dirai-je, et paradoxale, La Bruyère s'en est servi lui aussi : de même, Massillon et Bourdaloue l'ont développé, celui-ci dans son sermon *Sur la paix chrétienne*, celui-là dans son sermon *Sur la vérité d'un avenir*. Les reproches de scepticisme qu'on a élevés contre Pascal, on se croira moins fondé peut-être à en charger La Bruyère, on osera moins encore les adresser à Bourdaloue et à Massillon. Évidemment, aucun de ces grands maîtres, ni Pascal lui-même, comme l'a ici prouvé M. Foisset[1], n'a voulu faire de l'argument tiré des chances un argument démonstratif. Un tel argument ne saurait engendrer la foi, même naturelle, car la foi est une adhésion de l'esprit qui exclut le doute, et croire sous bénéfice d'inventaire, c'est ne croire pas. Mais si cet argument ne donne pas et ne peut donner la foi, il peut du moins ébranler l'âme sérieuse, il peut secouer sa torpeur, produire en elle un trouble salutaire,

[1] *Correspondant*, juin 1843, *des Pensées de Pascal*, troisième et dernier article.

et, en la faisant douter de ses négations ou de ses doutes, la mettre sur le chemin de la vérité. Les preuves du christianisme, « l'Écriture et le reste, » comme dit Pascal, s'offriront alors aux regards de cette âme : ses libres et persévérants efforts, aidés par la grâce divine, la mèneront sûrement au but.

Je n'ai pas épuisé l'ample matière que fournit le chapitre des *Esprits forts*, je n'en ai même pas pris toute la fleur. Puissé-je du moins attirer sur ce chapitre décisif l'attention des jeunes lecteurs auxquels M. Frédéric Godefroy destine son La Bruyère ! A le méditer, à le goûter, ils trouveront deux avantages : l'estime de ces délicates et solides beautés dont La Bruyère est un parfait modèle, et, ce qui est d'un bien plus haut prix, l'amour de cette vérité souveraine à laquelle le dix-septième siècle a élevé de magnifiques monuments, qu'il a munie de remparts inexpugnables !

AUGUSTIN LARGENT,
Prêtre de l'Oratoire.

LA FONDATION D'UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE EN FRANCE

L'espoir, aujourd'hui presque certain, d'obtenir avant peu la liberté de l'enseignement supérieur, a fait naître dans beaucoup d'esprits plus d'espérances que le temps présent n'en peut réaliser, et a, par suite, inspiré des projets plus généreux que réfléchis. Tels sont, en particulier, les créations d'universités catholiques rêvées pour nos différentes provinces. Certes, nous aimerions, pour notre compte, à voir, comme au moyen âge, chacun de nos grands centres de population pourvu d'un complet ensemble d'écoles, fonctionnant sous l'inspiration et la direction suprême de l'Église. Mais ce serait s'abuser que de croire cette résurrection dès ce moment possible et s'exposer à de pénibles et funestes déceptions, que de vouloir la tenter.

C'est ce qu'un savant et vénérable prélat, Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, dans une lettre adressée à S. E. le cardinal-archevêque de Paris[1], cherche à persuader au clergé et aux catholiques français : « Ma conviction profonde est, dit-il, qu'une seule université catholique doit être destinée, en ce moment, à l'enseignement des sciences sacrées. Et j'entends par « science sacrée » non-seulement la théologie dogmatique et morale, l'Écriture sainte, le droit-canon, l'histoire ecclésiastique, etc., mais la philosophie catholique, qui est une préparation absolument nécessaire à l'étude de la théologie. Cette université doit être complète et comprendre l'enseignement des sciences profanes, qui seraient d'abord

[1] In-8. Paris, librairie Palmé.

réservées à d'autres universités libres, à l'exclusion des études ecclésiastiques. Ces dernières feraient concurrence aux universités de l'État, et offriraient aux fils des familles chrétiennes un enseignement qui affermirait dans leurs âmes les croyances de leurs premières années. »

Il n'y a pas, en effet, selon Mgr l'évêque de Tarentaise, de ressources suffisantes aujourd'hui, chez nous, pour plus d'un établissement conçu sur ce large plan, et si cet établissement n'avait pas ces proportions, il manquerait son but. Trop de choses font défaut à l'Église de France, non par sa faute assurément, mais par le fait des conditions où elle s'est trouvée depuis son rétablissement, pour l'accomplissement immédiat des grands desseins dont il s'agit ici. On pourra peut-être trouver le prélat exigeant sur plusieurs points, notamment sur celui de la science : il n'est que juste toutefois. Certes, la science commune, la science qui peut suffire dans les travaux du ministère pastoral, le clergé français la possède. Mais autre doit être, en ce temps-ci particulièrement, celle d'un professeur. Mgr l'évêque de Tarentaise en esquisse le programme, avec la supériorité d'un homme qui saurait aisément le remplir.

Une chose nous frappe dans ce programme, et nous n'y saurions trop applaudir : c'est l'invitation pressante de revenir à la méthode scholastique, à ce procédé si injustement méprisé de l'argumentation du moyen âge, héritage direct des Grecs, qui « seul forme les intelligences aux luttes de la pensée, seul leur donne la précision, la vigueur, et cette pénétration à laquelle aucune nuance n'échappe; seul enfin ferme à l'erreur toutes les issues et l'étreint dans les serres d'une logique inflexible. » Il faut que les professeurs qui doivent former les autres à cette gymnastique, y soient ramenés les premiers. Avant de placer des maîtres dans les chaires du haut enseignement, il est nécessaire de les préparer à y monter. Peu nombreux sont aujourd'hui les hommes prêts à s'y présenter avec sécurité.

Voilà pourquoi d'abord Mgr Turinaz recommande aux catholiques de France de ne pas trop embrasser. Des raisons d'un autre ordre, et en particulier les raisons financières, commandent la même réserve et la même prudence. Le sage évêque les développe en administrateur consommé, à qui les affaires ne sont pas plus étrangères que la science et les lettres. Cette connaissance approfondie, cette méditation sérieuse du sujet, il la montre dans la discussion de toutes les questions qui s'y rattachent et qu'il traite successivement, notamment celle des privilèges que le droit commun accorde aux ecclésiastiques gradués dans les universités, et qui ont été fidèlement observés en France jusqu'à la Révolution. Faut-il les rétablir, ces privilèges? Mgr l'évêque de Tarentaise ne le pense point; il ne les croit pas nécessaires pour stimuler le zèle des jeunes ecclésiastiques qui trouveront, dit-il, dans la considération que leur vaudra auprès de tous leur savoir et leur modestie, une récompense

is douce que ne pourrait l'être la jouissance des dignités et des fonctions
périeures. Le savant prélat ne se dissimule pas que ce serait là violer
anciennes lois de l'Église et susciter peut-être à l'œuvre une difficulté
plus. Mais la vue exacte de ces difficultés, loin de le refroidir, ne fait
e l'animer. Nul ne salue avec plus d'ardeur que lui le jour prochain de
liberté de l'enseignement supérieur. Il ne répètera pas — c'est lui qui
déclare — le mot connu du diplomate : « Pas de zèle ! » ce mot n'étant
s d'un chrétien ; mais il dira : Zèle prudent! zèle discret ! C'est sa de-
e, devise empruntée du reste à saint Paul. P. Douhaire.

HISTOIRE DE MARIE STUART

Par Jules Gauthier. Ouvrage couronné par l'Académie française. Deuxième édition. Paris, Ernest Thorin, 1875, 2 vol. in-8.

Dans une étude que nous avons consacrée aux derniers historiens de rie Stuart [1], nous avons parlé du livre de M. Jules Gauthier, si remarable, à divers points de vue, soit par la richesse des documents nouux découverts par l'auteur, soit par la sûreté et la profondeur de la tique, soit enfin par l'habileté de la mise en œuvre et de l'exposition. us ne reviendrons sur cet ouvrage de premier ordre, sur cette histoire iment définitive de Marie Stuart, que pour signaler aux lecteurs les ncipaux changements et les détails caractéristiques que contient la uvelle édition qui vient de paraître. Nous citerons d'abord une lettre latin adressée par Paul de Foix à Cecil, lettre qui ne laisse plus aucun ute sur la part que prit ce dernier dans les calomnies systématiques i furent répandues contre Marie Stuart aussitôt après le meurtre de ccio. M. Gauthier avait déjà dit, d'après un document italien, que ce t Cecil qui fit semer en tous lieux le bruit que Riccio avait été surîs avec la reine d'Écosse, mais ce témoignage pouvait être récusé. La ttre de Paul de Foix vient le confirmer d'une manière absolue et indist table. Dès que Cecil eut appris la nouvelle du meurtre, il se hâta d'enyer à Paul de Foix, à une heure avancée de la nuit, une lettre pour lui sinuer cette calomnie, en l'assaisonnant de tous les détails qu'avait pu i suggérer sa noire imagination. C'est ce que l'on apprend par la ré-nse même de l'envoyé français au ministre d'Élisabeth.

Autre point essentiel. M. Jules Gauthier a pu ajouter, d'après le tome II M. Hosack, récemment paru en Angleterre, de curieux détails sur

[1] *Correspondant* du 10 juin 1874.

l'exhibition à Westminster des trois premières lettres de la cassette. Jusqu'alors le procès-verbal de cette séance (7 décembre 1568) n'avait pas été retrouvé; on le croyait perdu; M. Hosack l'a découvert au *Record office*[1]. Précieuse découverte! car ce procès-verbal montre une fois de plus tout l'embarras de Moray au moment de produire ses preuves; il nous révèle de plus une nouvelle tentative de ce faussaire pour corrompre les commissaires anglais. M. Gauthier a mis aussi à profit le *Livre des articles*, produit contre Marie Stuart dans les conférences, autre manuscrit retrouvé par M. Hosack. Ce document montre également dans quel extrême embarras se trouvaient les accusateurs de la reine puisqu'ils se crurent obligés de recourir à des monstruosités telles que celles qui figurent dans ce libelle, dont la *Detection* de Buchanan n'est que la reproduction sous une forme plus littéraire.

M. Gauthier nous donne de plus quelques nouveaux détails sur le procès de Babington, qui viennent encore en aide aux premières conclusions de son livre.

Enfin l'auteur, dans une *Note rectificative*, ajoutée à la fin de son premier volume, revient sur une erreur mise en circulation par Paolo Sarpi et acceptée par la plupart des historiens, entre autres par Bossuet, à savoir qu'Élisabeth ayant notifié son avénement au pape Paul IV, le pontife repoussa ses avances et refusa de la reconnaître comme légitime héritière du trône d'Angleterre, parce que, aux yeux de l'Église, elle était née d'une union adultérine. M. Gauthier démontre, de manière à ne plus laisser l'ombre d'un doute, que c'est là une pure calomnie et que cette calomnie fut accréditée par Cecil et le conseil d'Angleterre pour ulcérer Élisabeth contre le pape au point de rendre impossible tout rapprochement entre lui et cette princesse. « Il n'y eut, dit M. Gauthier, ni notification de la part de l'ambassadeur anglais, Edward Carne, ni, par conséquent, réponse du pape à cet ambassadeur. C'est un fait que prouvent sans réplique les documents récemment découverts dans les archives d'Angleterre par Howard de Corby, reproduits par Tierney dans son édition de l'*Histoire de l'Église d'Angleterre* par Dodd, et analysés par l'abbé Destombes, dans son ouvrage intitulé : *La Persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Élisabeth*, pp. 9 et 10. »

CHANTELAUZE.

[1] Hosack, *Mary queen of Scots and her accusers*, t. II, pp. 437-441.

QUINZAINE POLITIQUE

9 avril 1875.

Il nous serait agréable de pouvoir dire : « Le silence et la paix règnent dans notre pays; l'Assemblée s'est tue; les conseils généraux vaquent aux affaires de nos départements, sans y mêler les intérêts et les disputes de la politique; les journaux n'ont aucune querelle grave, la tranquillité publique leur laisse le loisir d'être ennuyeux; la nation travaille et se repose; voici le soleil du printemps : notre vieille terre de France en jouit doucement, avec cette fécondité réparatrice et cette joie sereine du renouveau. »

Par malheur, le plaisir d'un tel langage nous est refusé. Nous avons beau constituer des gouvernements, définir, créer du définitif, déclarer solennellement que le provisoire a cessé et que nous recommençons une ère de félicité stable et perpétuelle. Bientôt les cris s'élèvent, la discorde a rallumé ses feux, les esprits s'agitent : autres débats, autres luttes, autres fureurs. Hier, on proclamait que la république était organisée. Aujourd'hui, on demande s'il ne faudrait pas déjà la réviser, la refaire, ou simplement la défaire. Hier, on croyait que les lois du 25 février avaient une clarté suffisante. Aujourd'hui, on subtilise, on doute, on conteste : les uns ont besoin de commentaires, et commentent; les autres cherchent pour leur foi des assurances nouvelles dans des discours ou des circulaires officielles. Et ainsi apparaissent des questions qu'on n'attendait pas encore; ainsi viennent remuer l'opinion publique des discussions, ou inopportunes ou dangereuses, qui troublent le repos momentané dont on avait promis le bienfait au pays.

C'est que la France, hélas! a en elle un mal qui la rend haletante comme si elle souffrait toujours, et qui lui ôte le sens de la sécurité; elle a ce double mal qui est propre aux nations vieillies, divisées et incertaines d'elles-mêmes : l'incessante inquiétude de l'imagination politique et l'amour des vains combats de mots. La

crainte de l'avenir lui dérobe la paix du présent. Contrainte à subir l'empire des faits, elle s'ingénie à en déguiser les apparences. Elle oublie les choses pour s'occuper des noms. A défaut de calamités, elle s'épuise dans les alarmes. Elle se précipite au spectacle de difficultés lointaines ou même chimériques. Elle se plaît à la pure logique et aux affirmations superbes. Elle se passionne pour des entités grammaticales. Quand elle pourrait se taire avec l'homme d'État ou le philosophe, elle préfère parler avec le rhéteur ou le sophiste. De là, jusque dans les jours où la Providence semble nous ménager un peu de calme, ce besoin et cette habitude de nous tourmenter et de discuter qui nous donnent aux yeux de l'Europe l'air d'un peuple continuellement agité. Et ce mal a parfois un triste effet : car, quand le gros de la nation, ne sentant dans la gêne qui l'opprime ni le poids d'une infortune réelle ni la menace d'un danger prochain, en vient à penser que le malaise est plutôt dans les esprits, quel parti prend-il par lassitude et par dégoût? l'histoire de ce siècle nous en avertit : il se met à haïr les raisonneurs et les parleurs, il confie à n'importe quel despotisme le soin de réduire au silence ses dialecticiens politiques et de chasser les mots bruyants qu'il s'est irrité d'entendre.

Comment se défendre de ces réflexions, quand, dans cet espace de quinze jours, on n'a pas vu se produire un seul événement grave à l'intérieur de la France, et qu'on aperçoit pourtant la tranquillité du pays dérangée par une sorte d'agitation aussi factice que tumultueuse, tout à coup soulevée autour des lois constitutionnelles?

Sur ces lois, la probité politique d'un bon citoyen ne saurait aujourd'hui douter du droit et du devoir. Elles sont cette volonté même de l'Assemblée à laquelle tant de promesses d'hommage et de résignation ont été prodiguées d'avance, en ce temps d'incertitude et d'espérance que la précaire fortune de la France et la contention de nos partis ont fait durer quatre années. Donc, que M. Dufaure invoque ou non pour elles l'autorité de la justice, et que M. Wallon les salue ou non en Sorbonne, elles commandent le respect. Elles ne peuvent, il est vrai, violenter la conscience : chacun garde, au fond de son âme, la liberté de croire la monarchie préférable à la république, et cette liberté, nous nous la réservons. Mais ce qui est incontestable, c'est qu'à ces lois devenues maîtresses de l'État, nous devons, depuis le 25 février, toutes les marques de l'obéissance civique et de la soumission extérieure. Depuis le 25 février, la république a un nom légal : qu'on aime son règne ou qu'on la déteste, qu'on ait foi dans son avenir ou qu'on se défie de ses promesses, on ne peut aujourd'hui se rebeller contre elle ni nier son pouvoir sans violer les lois. L'anarchie n'est plus licite. Ce sont là les plus

simples vérités, quelque désagréables qu'elles puissent être aux regrets des uns ou aux ambitions des autres. Le 12 mars, M. Buffet les énonçait devant l'Assemblée, en quelques mots ; le 30, M. Dufaure les a indiquées à la magistrature, pour qu'elle en assurât l'observance. Comment s'en étonner, à moins de considérer comme nul l'acte constitutionnel du 25 février? Et sert-il vraiment, après un acte ainsi inscrit dans l'histoire et marqué dans la réalité, de disputer à M. Dufaure le droit d'appeler l'état de choses actuel « un régime défini et légal ? »

Oui, le fait est manifeste : la république nous régit, et ce n'est pas sa légalité qui est douteuse ; ceux-là seulement s'amuseraient à le nier, qui ne seraient pas des politiques de ce monde. Il faut bien accorder aux républicains l'avantage de cet aveu. Mais, assurément, elle était un peu naïve, la joie qui a paru les transporter, après la publication de la circulaire, si fameuse d'avance, de M. Dufaure. Quoi ! il a fallu une glose de M. Dufaure pour vérifier et attester la constitution ! Quoi ! il faudrait tous les jours dire à la république qu'elle existe pour la faire croire elle-même à son existence ! Quoi ! elle ne pourrait vivre qu'à la condition d'être annoncée à la nation et célébrée devant l'univers par une sorte de proclamation perpétuelle ! Quoi ! elle aurait besoin, pour être visible, que l'écho criât sans cesse : « La France est en république ! » Prenez-y garde. Ces grands soupirs de satisfaction poussés par les républicains à la lecture de la circulaire de M. Dufaure, et les fanfares oratoires de certains de leurs amis dans plusieurs conseils généraux, ont laissé croire qu'ils n'avaient en la république ni si grande certitude ni si grande confiance : à la proclamer trop souvent, ils permettraient de supposer qu'elle n'est qu'un provisoire indéfini et que la permanence en est toujours contestable.

Le pire doute dont puisse être assaillie la république, c'est celui qui suspecte son aptitude gouvernementale à bien conduire les destinées de la France ; c'est surtout celui qui ferait juger légitime le pouvoir d'abréger sa durée à volonté. De ces deux doutes, le premier n'est qu'une prévision du raisonnement : l'avenir décidera par les coups de la fortune, ou plutôt disons que les républicains décideront par leurs actes. Quant au second, il est pour l'histoire implicitement contenu dans l'autre : car si la république se montre impropre à gouverner la France ou si elle la gouverne mal, si elle abaisse nos drapeaux malheureux plus bas encore qu'ils ne sont restés après avoir touché à la terre ensanglantée de Sedan, si elle trouble la paix de la société, sa durée ne sera pas longue. Mais la loi autorise-t-elle aujourd'hui à suspendre cette durée? Le droit de révision le permet-il ? Cette question était déjà débattue vivement par la presse,

au moment où parut la circulaire de M. Dufaure; elle l'est encore et le sera longtemps: les partis ont concentré là tant de haines, tant de craintes ou tant d'espérances!

On connaît ce texte de la Constitution, à l'article 8 : « Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles, *en tout ou en partie*, devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale. » On se rappelle que, par la bouche de M. Casimir Périer, le centre gauche disait, le 15 juin 1874, le jour où il réclamait la république : « En proposant, messieurs, d'inscrire dans la Constitution future la clause de révision, en conservant à cette clause le caractère et la portée que lui ont donnés et l'Assemblée constituante de 1848 et l'Assemblée législative de 1851, *en demandant que le droit de révision ne soit soumis à d'autres restrictions que celles des formes et des délais* qui, sans en diminuer l'étendue, empêchent qu'il ne se transforme en moyen d'agitation perpétuelle, nous croyons avoir concilié tout ce que veulent la sincérité et le respect d'autrui avec tout ce qu'exige la souveraineté nationale. » On n'ignore pas que, le 3 février 1875, un député ayant demandé si le droit de révision était « le droit éminemment révolutionnaire de changer à un moment donné la forme du gouvernement, » M. Paris répondit, au nom de la commission : « Nous entendons formellement que toutes les lois constitutionnelles, dans leur ensemble, pourront être modifiées, *que la forme même du gouvernement pourra être l'objet d'une révision;* il ne peut, il ne doit y avoir, à cet égard, aucune équivoque; » et l'on sait que cette interprétation de M. Paris fut deux fois sanctionnée, d'abord par le silence de M. Gambetta et de l'extrême gauche, ensuite par le vote de l'Assemblée. Ces témoignages sont péremptoires : on peut améliorer la république, on peut la changer en monarchie : tel est le droit de révision. Et certes, un tel droit rend fragile la république. Pour se maintenir, un État qui se fonde doit paraître immuable : il faut que, comme la république romaine, il mette à sa base, sur la terre où il s'élève, certains signes d'immortel respect, quelque chose de sacré et d'éternel. Ceux qui sont incomplets et dont on doit un jour ou l'autre couronner l'édifice, on les ébranle aisément, à l'heure où on essaie de les achever; ceux qu'on permet de reconstruire, on les renverse sans peine. La fortune et les fautes humaines donnent assez de facilités au temps pour détruire les États : ce n'est pas à la loi de les fournir elle-même. Or, c'est le vice de la république que de ne pas pouvoir être elle-même, si elle ne légitime, dans la souveraineté populaire qui est son principe et sa fin, tous les changements et tous les renoncements.

Mais faut-il le dire? Ce droit de révision veut des auxiliaires : le pouvoir, le concours de la nation, la faveur des circonstances. Évidemment, le jour où la France serait lasse et rassasiée de la République, le jour où l'idée de la transformation devenue nécessaire serait dans l'esprit de la majorité, il suffirait de montrer aux Assemblées cette monarchie que la France apercevrait, toute brillante des espérances de la patrie, derrière la République. Or, est-ce un mois après le 25 février, qu'un seul des partis hostiles à la République, pourrait déjà s'armer contre elle du droit de révision. En est-il un déjà qui, si longtemps avant 1880, ait pu s'assurer, pour exercer ce droit, l'assistance du maréchal de Mac-Mahon? Nous sommes aujourd'hui sous le joug des mêmes fatalités qu'il y a six semaines ; c'est la même entrave de l'impossible, c'est la même nécessité du possible ; c'est la même terreur d'un vide que l'Empire viendrait remplir de ses hontes. A ceux qui demanderaient demain la permission d'abolir la constitution du 25 février, la France demanderait à son tour quelle constitution ils pourraient y substituer. Il faut avoir au moins ce sentiment de prévoyance; sinon, on n'aurait détruit les lois présentes que pour se préparer un sort pire que celui dont on se plaint; et quel conservateur voudrait compromettre le droit de révision actuel par une pratique fâcheuse ou un emploi prématuré? Lequel voudrait, par un usage inutile de ce droit, qui en serait l'abus, courir le danger de le perdre ou le risque d'en voir profiter tel ennemi de l'ordre, tel ennemi de la liberté? D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'intérêt politique qui défend toute agitation vaine ou pernicieuse. La France est affamée de paix et de tranquillité : elle en sent un besoin qui a pour nous tous quelque chose de saint dans son exigence ; elle est prête à maudire le parti qui, le premier, lui dérobera un peu de ce repos où, ses armes inclinées, ses drapeaux repliés sur elle, ses blessures saignantes encore, elle répare sa fatigue, sa misère, sa douleur : malheur à celui-là !

Aujourd'hui les radicaux affectent et feignent d'être sages. Oui, devant la tombe d'Edgar Quinet, tombe où M. Victor Hugo est venu faire retentir quelques-uns de ces grands riens sonores qui lui paraissent dire quelque chose, M. Gambetta a fait profession de sagesse. En prêchant à ses frères et à ses amis la modération, n'est-il qu'habile? Ce genre de politique tempérée qu'il leur recommande, n'est-il pas uniquement un moyen factice et passager de gagner le pouvoir? On a le droit de le soupçonner. Car on se souvient bien qu'avant le 4 septembre M. Gambetta discourut un jour au Corps législatif de manière à désavouer son renom de fougue et de violence, de façon à étonner tout le monde, ses plus intimes confidents eux-mêmes, par ses simulacres de patience et de raison. L'é-

preuve du 4 septembre rendit, on s'en souvient aussi, M. Gambetta à lui-même. Dieu nous préserve d'avoir de nouveau à expérimenter, aux dépens de la France, la sagesse de M. Gambetta ! Maître du gouvernement, enflammé par sa victoire, stimulé par l'entraînement de la foule, il aurait bientôt déposé, malgré, bon gré, le masque d'homme d'État sous lequel il cache aujourd'hui le tribun et le dictateur d'autrefois : il lui faudrait bien, aussitôt saisie la domination, reprendre les traditions du radicalisme, c'est-à-dire en recommencer les folies. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que, depuis deux ans, M. Gambetta n'ait pratiqué, au profit de la République et de son parti, cette politique d'arrangement et de transaction qu'il préconisait l'autre jour, devant les restes d'Edgar Quinet, un mort sans doute un peu surpris que M. Gambetta se servît de son cercueil pour y répandre la doctrine nouvelle, celle du modérantisme radical.

Qu'on ne se scandalise pas pourtant. M. Gambetta sait toujours la part qu'il lui convient de faire aux fureurs du radicalisme. Il a pris soin de flatter la multitude par quelque chose : il en a caressé l'impiété. Qu'on lui abandonne, à lui, la République, il livre Dieu à la foule ! Il n'a pas, pour sa part, besoin de Dieu dans la République. Il confesse son matérialisme. Il clôt à la tombe la carrière des espérances humaines. Il sourit de la prière. Il ne veut pas même du mot de Dieu sur les lèvres des enfants, à l'école. M. Gambetta a la foi républicaine ; et c'est tout. On a quelquefois demandé comment vivrait une société gouvernée sans Dieu, combien de temps durerait un État où règnerait la licence de l'athéisme. On se demanderait mieux encore ce que pourrait être une république d'athées, une république où, tandis que les volontés des citoyens seraient souveraines, les âmes n'auraient la règle d'aucune croyance. Les radicaux, pour paraître républicains, s'obligent à être impies : on dirait qu'à leurs yeux l'irréligion est une des vertus de la république. Pourquoi ? Quels sont les liens qui rendent si connexes l'athéisme et le républicanisme ? Que les radicaux nous le disent. Pour nous, nous n'essaierons pas de convertir ces fiers républicains qui, plus indépendants de Dieu que les Jacobins eux-mêmes, ne croient même plus à l'Être-Suprême de Robespierre ou au sans-culotte Jésus d'Hébert. Mais, pour ne nous placer qu'au point de vue des choses politiques, n'est-il pas vrai que la sagesse républicaine de M. Gambetta commet une faute singulière en faisant de l'athéisme une des marques nécessaires de la république ?

La vérité religieuse a pour ennemis, non-seulement ceux qui la veulent supprimer, mais ceux qui la dénaturent en l'appropriant au service de leurs haines politiques ou de leurs jalousies person-

nelles. Contre les premiers de ces violents, la vérité, grâce à Dieu, a pour secours, outre ses propres forces, les éternels besoins du cœur humain et de la société; contre les autres, elle a pour auxiliaires le bon sens public et l'esprit chrétien. Plus d'une fois aussi elle a pu invoquer en sa faveur ces grands et sages démentis qui viennent de Rome à certains jours pour confondre l'orgueil de ce fanatisme et ses mensonges. Hier encore, l'*Osservatore romano* ne vengeait-il pas, par un témoignage d'affectueuse et pieuse admiration, cette belle et pure mémoire d'Augustin Cochin outragée jadis par certains de ces faux catholiques, mais à laquelle M. de Falloux, ici même, a élevé de sa main vaillante et puissante un tel monument d'honneur? « Quelques envieux, à bout de ressources, jalousant d'en-bas la gloire de cet homme intrépide, dit l'*Osservatore romano* célébrant avec M. de Falloux les nobles mérites de Cochin, imaginèrent, pour le ternir dans l'estime des bons, de lui jeter un surnom *équivoque* : ils l'appelèrent catholique libéral. Le surnom ne méritait pas l'honneur d'être repoussé... Pourtant, devant ce mot, quelques-uns de ces hommes qui font tant de bruit de leur saine orthodoxie s'associèrent aux insinuations malignes. Si le nom de catholique libéral est pris ou donné lorsqu'on entreprend de concilier Dieu à Satan, le service du Christ au service de Bélial, et par suite de ruiner la société humaine en la soumettant à deux puissances qui seront en perpétuel conflit, celle du bien, celle du mal; si tel est le sens du nom de catholique libéral, M. Cochin ne pouvait être ainsi appelé, puisque, appliqué à lui, ce nom n'aurait pu signifier qu'un très-fervent catholique et un très-ardent ami de sa patrie. Il prit donc en pitié ceux qui le calomniaient, et s'il s'indigna, ce fut un jour où la malveillance de ces vils agitateurs osa lancer la même injure contre les personnages les plus illustres et les plus vénérables de la France. Mais ce fut pour Cochin un insigne honneur, de voir son nom uni par ses détracteurs aux noms des hommes qui ont le mieux mérité de la religion et le mieux servi les progrès de leur pays. » Cet hommage de l'*Osservatore romano* est un acte de justice qui consacre celui de M. de Falloux; et cet acte aura d'autant plus mérité l'attention qu'on sait quels combats la Papauté soutient en ce moment du fond de Rome, son sanctuaire, et du Vatican, son asile.

Cette lutte, où l'Église est combattue par l'État, trouble aujourd'hui profondément les républiques de la Suisse et du Mexique; et de terrifiantes nouvelles nous apprenaient hier les odieux sévices que cette rage d'irréligion vient d'exercer dans celle de la Plata. Mais nulle part la guerre religieuse n'est plus menaçante pour le monde et n'a de théâtre plus grand qu'en Allemagne : de là par-

tent des exemples et des ordres qui vont exciter les nations voisines aux mêmes agressions, et qui finiront peut-être par les armer l'une contre l'autre : l'Europe en a une vague et secrète terreur; et c'est la main de M. de Bismark qui répand cette crainte tout autour de l'Allemagne, à l'ouest surtout et au midi.

On connaît les coups multipliés et pressants dont M. de Bismark, depuis 1873, a frappé le catholicisme en Allemagne. A sa demande, une loi nouvelle, qui annule les garanties établies par la bulle *de Salute animarum*, vient de supprimer les dotations que l'Église avait à recevoir de l'État. Cette loi que M. Reichensperger a qualifiée pour le jugement de l'histoire, en l'appelant « une loi de vengeance et d'iniquité, » M. de Bismark l'a obtenue du Reichstag avec une sorte de facilité triomphante. Il lui a suffi, paraît-il, de se présenter à la docilité passionnée du Reichstag, en serviteur du roi et même en serviteur de Dieu : « Devons-nous, dans les choses temporelles, a-t-il dit, obéir au Pape plutôt qu'au Roi? » voilà la question, telle que M. de Bismark l'a posée à sa manière. « Je crois servir mon Dieu en servant mon roi, pour protéger la société, dont il est le monarque par la grâce de Dieu. Affranchir son peuple d'une oppression morale étrangère, défendre son indépendance contre la pression de Rome, est le devoir que Dieu lui a imposé, et dans lequel je le sers en l'aidant : » voilà l'argument suprême de M. de Bismark. Or, on sait qui a provoqué cette guerre; on sait l'origine de ces lois ecclésiastiques, ou lois de mai, dont l'arbitraire opprime maintenant l'Église sous l'État en Allemagne; on sait où est la force, comment elle sévit, ce qu'elle a fait des libertés religieuses, et combien elle a mis de victimes sous ses pieds à Posen, à Paderborn, à Cologne, dans les seize diocèses où sa puissance s'exerce! Et si on sait tout cela, on sait ce que vaut l'art de M. de Bismark, posant ainsi la question et argumentant ainsi.

Jusqu'où devra-t-elle aller, de colère en colère, cette force lancée par M. de Bismark à la poursuite de l'invisible ennemi qu'il veut atteindre au fond des âmes, la foi? Les amendes, l'emprisonnement, la séquestration, l'exil, n'ont pas suffi; les rigueurs redoublent, les lois s'amoncellent, les peines s'aggravent. M. de Bismark ne se lasse pas; et pourtant il se trouve toujours impuissant : il lui faut de jour en jour des instruments plus durs, des moyens plus rapides, des armes plus meurtrières. Il n'a pas vaincu le catholicisme, après deux ans de persécutions; il ne le vaincra pas davantage en 1875. Et en attendant le triomphe à l'espoir duquel son énergie s'obstine, il permet déjà aux politiques qui l'observent de noter ces trois fautes : il a créé des difficultés et provoqué des périls à l'intérieur de

l'empire allemand; il a augmenté les obstacles auxquels se heurtait déjà, dans le sud de l'Allemagne, son travail d'unification, et en même temps il a diminué l'attraction qui pouvait rapprocher de lui les provinces allemandes de l'Autriche; il a de plus en plus ou mécontenté ou inquiété l'Europe.

Ce n'est plus assez pour M. de Bismark que d'avoir à Berlin ses lois de mai : il lui en faudrait à l'extérieur aussi; il en voudrait à Bruxelles et à Rome, pour le servir ou le venger, selon son gré. Et sa diplomatie l'a demandé; on ne l'ignore plus.

Nous n'avons pas encore sous les yeux la note par laquelle il a réclamé à Bruxelles des peines qui châtiassent la liberté des évêques et des journalistes belges. La discrétion de M. Visconti-Venosta et de M. de Kendell nous dissimule à Rome la forme des reproches et des exigences du grand-chancelier allemand. Mais on a entendu ses publicistes favoris. Or, on croirait entendre en eux M. de Bismark lui-même invoquant le principe de la force dans cette sentence qui vaut bien la maxime fameuse qu'on lui a naguère attribuée : « *L'Allemand, quelle que soit la cause, juste ou injuste, pour laquelle il combat, a le sentiment de poursuivre un bien idéal. Les coups qu'il frappe lui servent d'argument.* » C'est au nom de ce droit particulier que les publicistes de M. de Bismark jugent la neutralité de la Belgique « une formule creuse, » définissent la souveraineté spirituelle du Pape « un être imaginaire, » et regardent la loi des garanties comme « une chose vaporeuse. » Admirables mots de mépris! Sublimes raisons avec lesquelles l'idéalisme allemand peut, en effet, justifier toujours la force, son arrogance, son abus, tous ses coups! Facile dialectique pour quiconque, se trouvant capable d'appeler à soi un million de soldats, viendra donner à des peuples faibles l'ordre de réformer leurs constitutions et de changer leurs lois pour satisfaire à sa volonté, qu'il appelle son honneur!

La Belgique, dit-on, a déclaré qu'elle était une nation libre, que la responsabilité de ses citoyens dépendait seulement de ses tribunaux, et que son gouvernement n'avait pas le pouvoir de modifier sa constitution. Quant à sa neutralité, la Belgique, si l'Allemagne la menaçait, n'aurait évidemment d'autre droit à opposer à M. de Bismark que le droit européen; et quelque hardi que M. de Bismark puisse être dans sa grande fortune, nous ne doutons pas qu'il ne s'arrête prudemment devant cette barrière, si petite qu'elle ait un instant paru, le jour de Sedan, à M. de Moltke et à ses généraux. L'Italie, elle, a l'Autriche entre l'Allemagne et les Alpes. Elle a moins à craindre M. de Bismark. Elle aurait du déplaisir, sans doute, à irriter et à s'aliéner son allié de Sadowa. Mais pourrait-elle donc obéir à M. de Bismark, sommant Victor-Emmanuel de faire

taire le pape? Pourrait-elle violer cette loi des garanties qu'elle s'est imposée à elle-même? Le pourrait-elle, sans offenser la catholicité tout entière, sans soulever la colère de ses propres sujets; sans ôter pour jamais à l'Italie l'honneur d'abriter encore dans la ville éternelle la grandeur de la papauté?

Ces diverses raisons ont peut-être contribué à la politique qui nous offrait lundi, ce tableau extraordinaire de François II embrassant à Venise Victor-Emmanuel, devant les drapeaux de l'Autriche et de l'Italie fraternellement unis au fronton de Saint-Marc. Dans les oublis, les pardons, les promesses, les vœux, les traités peut-être, qui sont en ce moment le mystère de cette visite, il y a bien des choses qu'on voudrait savoir et que tous les journalistes d'Europe s'essaient à deviner. La réconciliation de l'Autriche et de l'Italie annonce d'elle-même que, dès ce jour, l'une et l'autre considèrent les Alpes comme une borne définitive dont aucune ne veut plus franchir la limite. Qu'y a-t-il, dans leur entente, au delà de cette résolution? Apparemment, le désir réciproque de compléter les sûretés dont elles ont besoin pour leur paix et pour leur travail intérieur. Peut-être aussi la volonté de s'affranchir toutes deux de la domination dont l'Allemagne leur fait sentir le poids, à elles et à l'Europe. Et le mécontentement que les journaux allemands et la cour de Prusse elle-même n'ont pu s'empêcher de manifester à la nouvelle de cette entrevue, donne quelque crédit à cette dernière supposition. Au demeurant, l'Autriche, désormais appuyée sur ses deux frontières d'orient et d'occident, à l'amitié de la Russie et de l'Italie, paraît plus forte et le devient; d'autre part, l'Italie ne saurait, par cette alliance, devenir plus belliqueuse, ni surtout y gagner l'envie de servir les desseins de l'Allemagne contre nous. Nous pouvons donc nous féliciter de l'entrevue de Venise : si elle assure un peu plus la trêve dont jouit l'Europe, elle a pour nous l'avantage de rendre plus sûre en même temps notre tranquillité nationale, c'est-à-dire le plus indispensable de tous les biens qui sont aujourd'hui nécessaires à la France.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LOUIS XIII ET RICHELIEU

I

Il n'est assurément pas de situation plus féconde en poignantes angoisses, plus propre à abattre le cœur le plus ferme, à décourager l'esprit le mieux trempé que celle où se placent d'une part le sentiment de ce que l'on vaut ; d'autre part, l'impuissance dans laquelle on se trouve de donner pleine carrière à son génie, parce que, n'étant pas le maître, on n'a pas le pouvoir de tirer parti à son gré des événements et de diriger les hommes vers le point que l'on veut atteindre. Ce point, on le voit, on se sent, capable d'y parvenir, non parce qu'on est sous l'empire d'une vanité sotte, mais parce que l'on a la conscience de ses forces, et ce légitime amour propre sans lequel on ne toucherait à aucun but, parce que l'on ne s'en proposerait aucun. On connaît les moyens qu'il sera opportun d'employer pour réussir. On embrasse d'un vaste coup d'œil le plan général que l'on sait bien être le seul bon, le seul efficace. Mais l'on découvre devant soi, non pas seulement les obstacles ordinaires à toute entreprise et qui font la gloire des vainqueurs en stimulant leur énergie, en multipliant leurs ressources, mais une volonté supérieure, impérieuse, contraire, que le hasard de la naissance a faite la volonté du maître.

Accomplir de grands desseins quand on a la faculté d'agir à son gré, quand tout aide à la mise en œuvre des dons reçus de Dieu, quand on a à lutter seulement contre ses adversaires ou contre la force des choses, c'est remplir librement la mission soit conquérante, soit civilisatrice, soit administrative, soit créatrice à laquelle la Providence vous a prédestiné. Mais avoir devant les yeux un but élevé, essentiel, sublime, auquel on sent qu'est directement intéressé le sort de sa patrie, être bien persuadé qu'il est le salut, et, entre ce but et soi, rencontrer dans son propre camp un adver-

saire qui, n'ayant pas la clairvoyance du génie, ne saurait en apprécier les hautes conceptions, rampe vulgairement à terre et vous y entraîne, quelle source incessante de mécomptes amers, de cruels découragements, d'abattements profonds, de perplexités sans issue! Combien d'hommes d'État, dans tous les pays, se sont heurtés à cet obstacle, ont vainement tenté de soulever ce poids accablant, et ont patriotiquement souffert de ce que, ayant le génie, ils n'eussent pas le pouvoir dans sa plénitude, ou de ce que le génie ne fût pas à celui qui avait la puissance!

Qui racontera ces luttes de l'homme supérieur par ses hautes vues, mais inférieur par la place subalterne qu'il occupe; d'un esprit assez grand pour assurer le succès, mais réduit à se faire pardonner son génie par un maître jaloux; contraint de défendre pied à pied ses idées, ses projets, ses conceptions non pas seulement contre ses ennemis mais contre son propre chef, et ayant à remporter sur celui-ci ses plus difficiles victoires? Qui décrira ces angoisses, ces souffrances nécessairement dissimulées et demeurant le plus souvent mystérieuses parce qu'il importe de ménager une ombrageuse vanité, et qu'en montrant à tous le bras qui veut agir, on l'aurait bien vite réduit à l'impuissance? Ce n'est pas la lutte ouverte, au grand jour, et dans laquelle on recueille les applaudissements des spectateurs comme un encouragement précieux. Ce sont de souterraines et incessantes manœuvres dont le mystère est la condition absolue de succès, et qui ne peuvent réussir qu'au cas où celui qui les dirige se dissimulera complétement. Se sachant d'autant plus menacé, s'il manque de prudence, qu'il approche davantage du but, et contraint de s'avouer qu'à mesure qu'il monte il accroît la gravité d'une chute toujours imminente; se demandant chaque jour si le moment du triomphe de ses projets ne sera pas celui de sa propre catastrophe, et, avec de telles perspectives, ne pouvant puiser des forces qu'en lui-même; redoutant comme le plus grand des périls la reconnaissance compromettante de ses contemporains, et ne pouvant même pas compter sur la justice très-incertaine de la postérité, il poursuit néanmoins son œuvre parce qu'elle lui paraît bonne. Sublimes et admirables ouvriers du devoir, dont beaucoup resteront toujours ignorés, souvent laissés par l'histoire dans le rôle en apparence secondaire auquel ils se sont volontairement condamnés, qu'ils reçoivent ici un sincère hommage qui s'adresse aux obscurs comme aux plus illustres, aux petits comme aux grands, à ceux que la postérité a injustement maintenus dans l'oubli, comme à ceux, plus heureux, qu'elle a remis à leur véritable place!

Richelieu doit-il être rangé parmi les hommes d'État qui ont eu

plus encore à lutter contre un maître ombrageux et désaffectionné que contre leurs adversaires? Pour le plus grand politique qu'ait eu la France, faut-il ajouter à la gloire de tant d'admirables choses accomplies le difficile mérite de les avoir arrachées une à une au consentement d'un roi jaloux, chagrin, défiant, presque hostile?

Beaucoup l'ont cru, et on l'affirme encore de nos jours. Que nous consultions les mémoires des contemporains, ou que nous ayons recours aux historiens de Richelieu les plus anciens comme les plus récents, nous trouvons l'expression d'une pensée à peu près semblable, nous découvrons une préoccupation presque unique. Partout, toujours, les écrivains, se répétant les uns les autres, ont fait de Louis XIII un souverain reconnaissant le génie de son ministre, mais l'enviant, le jalousant, ressentant pour lui moins l'admiration que la crainte, et, dans tous les cas, ne lui ayant jamais voué la moindre affection.

Madame de Motteville, dont le témoignage pourrait être suspecté à cause des liens étroits qui l'attachaient à Anne d'Autriche, si elle n'avait pas l'équité de rendre un éclatant hommage à Richelieu, est la première qui ait affirmé l'aversion qu'aurait ressentie Louis XIII envers le cardinal. « *Jaloux*, dit-elle, *de la grandeur de son ministre*, quoique ce ne fût que de la part qu'il lui donnait de la sienne, il *commença de le haïr* dès qu'il vit l'extrême autorité qu'il avait dans son royaume, et, ne pouvant vivre heureux sans lui, ni avec lui, il ne put jamais l'être... La puissance du cardinal augmentait toujours par la nécessité que le roi avait de ses conseils. Il se faisait adorer de toute la France et *obéir de son roi même*, *faisant de son maître son esclave*, et de cet illustre esclave un des plus grands monarques du monde [1]. »

La Rochefoucauld montre Louis XIII « voulant être gouverné et portant quelquefois impatiemment de l'être [2], » et plus loin il dit que « le roi, *qui haïssait Richelieu*, n'osait cesser de suivre ses volontés [3]. » Le marquis de Montglat montre, il est vrai, après la mort du cardinal, Louis XIII « envoyant visiter de sa part la duchesse d'Aiguillon et les maréchaux de Brézé et de la Meilleraye (tous les trois parents de Richelieu), leur mandant qu'il ne les abandonnerait jamais et qu'il se souviendrait des importants services que le défunt lui avait rendus. Mais, ajoute Montglat, *il en était fort aise, et fut ravi d'en être défait* [4]. » Brienne se sert à peu près des mêmes

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, t. Ier, p. 387 de la collection Petitot.
[2] *Mémoires de Larochefoucauld*, t. Ier, p. 337. Coll. Petitot.
[3] *Idem*, t. Ier, p. 365.
[4] *Mémoires de Montglat*, t. Ier, p. 400. Coll. Petitot.

termes. « Le cardinal, dit-il, ne fut regretté que de très-peu de personnes. *Le roi fut tout ravi d'en être défait*[1]. » Omer Talon va plus loin. A l'en croire, Louis XIII était « jaloux de l'autorité de Richelieu et plein de soupçons, à ce point que, dans l'événement, *le maître et le valet se sont fait mourir l'un l'autre* à force de s'inquiéter et de se donner de la peine[2]. » Le cardinal de Retz se contente de dire que « le roi *eut une joie incroyable* de la mort de Richelieu, bien qu'il ait voulu conserver les apparences[3]. » Mais Montrésor, rivalisant sur ce point d'invention passionnée avec Omer Talon, affirme « que toutes les marques d'indignation qui avaient été entretenues par les défiances que le maître et le valet avaient l'un de l'autre altérèrent tellement leur santé *qu'ils en ont tous deux perdu la vie* à sept mois l'un de l'autre[4]. » La Châtre emploie des expressions tout aussi énergiques. « Après la mort du cardinal, dit-il, toute la France s'attendait à voir un changement entier dans les affaires; car, *comme ce ministre ne subsistait auprès du roi que par la terreur*, on crut que, cette raison étant finie avec lui, la haine de Sa Majesté éclaterait sur tout ce qui restait de sa famille et de sa cabale[5]. » C'est Pontis le premier[6] qui a raconté que Louis XIII, apprenant la mort du cardinal, se contenta de cette froide oraison funèbre : « Il est mort un grand politique, » et, depuis, il n'est pas un historien qui n'ait, sur cette anecdote, établi la sécheresse de cœur de Louis XIII.

Si, après les auteurs de Mémoires, nous interrogeons les historiens, nous constatons la même uniformité dans les jugements. Ce ne sont pas plusieurs affirmations, c'est une seule successivement répétée par chacun d'eux, quelquefois dans les mêmes termes, et qui, par conséquent, ne saurait avoir que la valeur d'une unité.

Nous n'avons à nous occuper ici ni de Vittorio Siri, ni de Malingre, ni de Charles Bernard, ni d'Aubery, dont les histoires de Louis XIII ont été publiées la première en 1644, les deux suivantes en 1646, la quatrième en 1660, parce que l'époque à laquelle ils ont vécu et leurs relations ont absolument aliéné leur indépendance. Le Vassor, qui le premier a écrit dans un temps assez éloigné (1710) pour demeurer étranger aux influences subies par ses devanciers, s'exprime ainsi sur le point spécial qui nous occupe, sur les sentiments de Louis XIII à l'égard de Richelieu : « Richelieu

[1] *Mémoires de Brienne*, t. II, p. 77. *Idem.*
[2] *Mémoires d'Omer Talon*, t. I[er], p. 32. *Idem.*
[3] *Mémoires du cardinal de Retz*, t. I[er], p. 141. *Idem.*
[4] *Mémoires de Montrésor*, p. 395.
[5] *Mémoires de Lachâtre*, p. 176.
[6] *Mémoires de Pontis*, t. II, p. 355.

voyait tout révolté contre lui, et même l'esprit du roi. Il n'épargnait rien pour se maintenir dans la place dont il se sentait presque débusqué. Mais ses assiduités l'éloignaient encore davantage. Plus il s'efforçait de plaire au roi, *plus il se rendait odieux* et *plus il était cruellement rebuté*[1]... Richelieu se défiait encore de son maître lorsqu'ils étaient l'un et l'autre sur le point de mourir et *ne se croyait pas même en sûreté dans le Louvre*[2]. » Avant Levassor et dès 1699, Bayle, que nous citons seulement pour être complets, avait dit : « Louis XIII ne fut point fâché de la mort du cardinal de Richelieu, *car c'était un homme qu'il n'aimait point et qu'il craignait*[3]. »

Le P. Griffet, qui a certainement écrit la meilleure histoire de Louis XIII, même si on la compare à celle de M. Bazin, beaucoup plus connue, a étudié avec trop de soin le caractère du prince dont il raconte la vie pour avoir suivi Levassor dans ses imaginations étranges. Toutefois, comme ses devanciers, comme les historiens qui sont venus après lui, le P. Griffet a affirmé que Louis XIII n'aimait pas Richelieu. « Si l'autorité presque sans bornes, dit-il, *qu'il laissa usurper au cardinal de Richelieu* fit la gloire de son règne, elle obscurcit en même temps le mérite de sa personne. Cependant sa fermeté inébranlable à le soutenir, *contre sa propre inclination*, est une marque de sagesse, de discernement et peut-être de grandeur d'âme qui fait honneur à sa mémoire[4]. »

Voltaire a cédé au courant général. Selon lui, Louis XIII « *était lié à Richelieu par la crainte*, souvent mécontent de son ministre, offensé de sa hauteur et de son mérite même[5]. » Aux yeux de Montesquieu, « Richelieu illustra le règne, *mais avilit le roi*[6]. » Anquetil, le vénérable Anquetil, qu'il faut se garder de négliger, car sa réputation s'est perpétuée jusqu'à nos jours, ce qu'il mérite par « son grand sens et son discernement, » s'il faut en croire Augustin Thierry, Anquetil montre Richelieu « *attentif à se mettre en garde contre l'aversion du roi*, » et plus loin « Louis XIII voyant avec plaisir dans la mort de son ministre le terme d'une domination insupportable[7]. » Les consciencieux auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, si rigoureusement exacts pour tout ce qui concerne la chronologie, ont, eux aussi, admis de confiance la version universellement adoptée.

[1] Le Vassor, *Histoire de Louis XIII*, t. XIX, p. 347.
[2] *Idem*, t. XVIII, p. 2.
[3] Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. Article Louis XIII.
[4] Le P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 616.
[5] Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. CLXXVI.
[6] Montesquieu, *Pensées diverses*, t. III, p. 428. Édition Hachette.
[7] Anquetil, *Histoire de France*. Louis XIII. 1642.

« Le monarque, disent-ils, en abandonnant à Richelieu les rênes du gouvernement, *ne lui donna jamais son affection;* il sentit toujours *avec chagrin* la supériorité que son ministre prenait sur lui [1]. »

Nous entrons maintenant dans une période nouvelle, dans ce dix-neuvième siècle qui est à proprement parler le siècle de l'histoire, parce que c'est celui pour lequel une révolution philosophique a rendu la raison de l'historien plus ferme, une révolution politique l'a rendu plus libre et le progrès de plusieurs sciences lui a donné une connaissance plus complète des faits, des temps, des lieux, des hommes, des institutions; celui enfin où la possession de tant de documents originaux, en accroissant ses ressources, lui a permis de pénétrer plus avant dans tous les secrets de l'histoire et de porter en quelque sorte les jugements définitifs. En ce qui concerne le point spécial que nous étudions, allons-nous découvrir, à partir de ce moment, une voie nouvelle, un autre courant? La critique judicieuse et raisonnée des innombrables pièces manuscrites mises par la Révolution à la disposition de l'histoire a-t-elle, au sujet des sentiments de Louis XIII à l'égard de Richelieu, amené un résultat différent de celui que nous avons constaté avant cette époque de lumière? On va en juger.

Consultons la *Biographie universelle* de Michaud et Poujoulat dans sa dernière édition, celle qui par conséquent a pu recevoir des modifications de ses auteurs mieux informés. Qu'y lisons-nous? « Louis XIII, dit M. de Laporte, n'aimait pas le cardinal de Richelieu [2]. » Voilà qui est net, catégorique et aussi affirmatif qu'on peut le souhaiter. La *Biographie générale* de Didot, publiée à une époque très-rapprochée de nous, en 1859, a-t-elle, sur ce point, modifié le jugement de sa devancière? Nullement, et, comme M. de Laporte, M. Amédée Renée affirme que « Louis XIII détestait le joug que lui faisait supporter Richelieu [3]. » Bazin, dont l'histoire de Louis XIII n'a pas fait, tant s'en faut, oublier celle du P. Griffet, et qui, dans la préface de son ouvrage, « admire avec quelle facilité l'inexactitude et le mensonge s'introduisent dans l'histoire et s'y transmettent de livre à livre par l'habitude, invariable chez nous, de copier ses devanciers tout en les méprisant, » est d'excellent conseil, mais de médiocre exemple. Il déclare, en effet, sans la moindre hésitation et en copiant servilement tous ses devanciers, qu'il s'abstient, il est vrai, de citer, que « Louis XIII n'avait pour son ministre aucune inclination d'amitié [4]. » Une contradiction d'un

[1] *Art de vérifier les dates*, t. VI, p. 260. Edition de 1818.
[2] Biographie Michaud et Ponjoulat, t. XXV. Article Louis XIII.
[3] Biographie Didot, t. XXXI. Article Louis XIII.
[4] Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, préface et t. II, p. 456.

autre genre, mais non moins étrange, se remarque dans un historien chez lequel, d'ailleurs, l'esprit du protestant et du républicain de Genève se laisse trop souvent apercevoir aux rigueurs des jugements émis sur le catholicisme et sur la royauté. Sismondi, qui, avant de commencer le récit des événements du dix-septième siècle, s'élève avec une amertume singulière chez un historien contre l'abondance des mémoires à cette époque, et va jusqu'à dire « que l'on devrait rougir de confondre de tels souvenirs avec l'histoire de la nation française[1], » n'hésite pourtant pas, en maintes occasions, de se servir de ces témoignages du temps, qu'il méprise et condamne dans leur ensemble, mais qu'il emploie fort bien en détail. Il s'en est si complétement inspiré, notamment en ce qui concerne Richelieu, qu'il le montre « ne devant en rien compter sur l'affection de son maître et n'ayant d'appui que dans la paresse d'esprit et dans la timidité du roi[2]. »

Ni Lavallée dans son *Histoire des Français*, ni M. Henri Martin, ni M. Dareste dans leurs *Histoires de France*, n'ont résisté au courant universel. Aux yeux du premier, Richelieu « a eu à maintenir son pouvoir contre un roi *qui le haïssait*[3]. » Le second affirme que Louis XIII « *n'aimait ni sa mère, ni son ministre*, et que la supériorité de celui-ci, qui intervertissait les rôles entre le roi et le sujet, lui pesait et le froissait parfois comme une chaîne[4]. » Le troisième nous montre Richelieu « maître du roi, lequel *subissait* l'ascendant de son caractère et de son génie[5]. »

Dans cette nomenclature, qui comprend des écrivans peut-être imparfaitement informés sur certains points, mais graves, honnêtes, maîtres de leur plume et remplis de respect pour le lecteur comme pour eux-mêmes, nous devrions nous dispenser de faire figurer ce pseudo-historien qui, oublieux de la gloire pure recueillie par lui dans le récit des premiers temps de la monarchie française, s'est complu, à partir de l'époque des Valois, à substituer les procédés du pamphlet à ceux de l'histoire, a sali tout ce qu'il a touché, dont le cerveau maladif échafaudait des intrigues romanesques comme le plus fécond des dramaturges, et qui, amoureux de l'étrange, fantasque dans son style autant que dans ses imaginations, inventant à plaisir pour chaque prince Bourbon un père imaginaire, semant partout dans la famille royale l'adultère et

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXII, p. 8.
[2] *Idem*, t. XXIII, p. 83.
[3] Lavallée, *Histoire des Français*, édition Charpentier, t. III, p. 134.
[4] M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. XI, p. 344.
[5] M. Dareste, *Histoire de France*, t. V, p. 215.

bien d'autres crimes, prodiguant l'insulte sans preuve, sans prétexte, sachant qu'il dit le contraire du vrai, doit être rangé parmi les pires corrupteurs de la jeunesse. M. Michelet, pour lequel Louis XIII n'est pas plus le fils d'Henri IV que Louis XIV et le duc d'Orléans ne sont les fils de Louis XIII, M. Michelet qui, entre autres énormités plus qu'audacieuses, assure que « Louis XIII se fût consolé sans peine *de voir crever son Espagnole*, et que, pendant les douleurs de la naissance de Louis XIV, il se faisait lire dans l'histoire pour trouver un exemple d'un roi de France ayant épousé sa sujette[1], » M. Michelet dit, comme ses devanciers, que Louis XIII n'aimait pas son ministre, mais il se distingue d'eux en le disant à sa façon. Il représente Louis XIII « n'aimant pas ce visage pointu[2]. » Quant à Richelieu, voici comment s'exprime M. Michelet : « Quel était donc cet homme *qui violentait la conscience de son roi?* Grand problème qui m'a souvent absorbé... Richelieu avait ensorcelé le roi. Par talisman, philtre ou breuvage? Par l'anneau enchanté qui, dit-on, troubla Charlemagne? Non ; par la caisse des finances : Louis XIII n'avait jamais vu d'argent, et Richelieu lui en fit voir[3]. »

M. Guizot, que la loi des contrastes, autant que l'ordre chronologique des publications, nous oblige à citer après Michelet, et qui a su jusqu'à la fin d'une illustre carrière, se montrer digne de la grande magistrature de l'histoire, M. Guizot ne croit pas, lui non plus, à l'affection de Louis XIII pour Richelieu. Selon l'auteur de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, Louis XIII ressentait contre son ministre « une répugnance instinctive, » et il n'eut jamais « qu'une fidélité raisonnée pour un serviteur qu'il n'aimait pas[4]. »

En tête de la belle publication des lettres et papiers d'État de Richelieu, M. Avenel, qui, par cet ouvrage, a élevé à la gloire du grand ministre un monument tout à fait digne de lui, a placé une introduction magistrale qui est un magnifique résumé de la vie du cardinal. Dans cette introduction à une œuvre, récemment terminée, et dont on ne saurait trop louer la méthode parfaite et la rigoureuse

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 211. Avons-nous besoin de dire que tous les témoignages réfutent cette impudente affirmation. Voir Dumont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, supplément, t. IV, p. 176. — Lettre de Charigny à Richelieu du 6 septembre 1638. — Dépêche de Louis XIII à M. de Bellièvre, son ambassadeur en Angleterre, du 5 septembre 1638. — Manuscrits de la Bibliothèque nationale Fonds Saint-Germain. Harlay, 364[27], fol. 170.

[2] Michelet, *Histoire de France*, t. XI, p. 265.

[3] *Idem*, t. XI, p. 263.

[4] Guizot, *Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, t. IV, pp. 35 et 46.

exactitude, M. Avenel a eu à s'occuper, en ce qui concerne le sujet de cette étude, beaucoup plus des sentiments de Richelieu à l'égard de Louis XIII que de ceux du roi envers son ministre. Le savant éditeur qui a su, même en publiant sept énormes volumes, demeurer dans les limites qu'il s'était fixées, n'a jamais perdu de vue qu'il avait à s'occuper surtout et avant tout de Richelieu. Aussi décrit-il avec soin les moyens employés par celui-ci pour ne pas exciter la méfiance de son maître, et néglige-t-il un peu le roi. M. Avenel, que vingt années de recherches consciencieuses ont mis en pleine possession de tout ce qui a trait au grand ministre, et qui sait tout ce qu'il est possible de savoir sur les mœurs, les coutumes, les institutions de ce temps, devait nécessairement, en projetant sur son héros une vive lumière, laisser dans l'ombre le roi, qui disparaît en effet dans cet amas de rapports, de papiers d'État, de lettres, de documents de toutes espèces, innombrables témoignages d'activité légués par le cardinal à la postérité. Il est d'ailleurs utile de faire observer dès maintenant qu'il n'y a rien de surprenant à ce que Richelieu, même à mesure qu'il recevait du roi, dans les lettres que nous allons publier, des preuves non équivoques d'affection, ait continué à le ménager avec un soin extrême. Chacune de ces lettres imprégnées d'une amitié réelle, le ministre les recevait isolément ; il pouvait craindre de voir cesser brusquement une confiance que rien n'indiquait comme devant être éternelle. Il était donc tenu à poursuivre jusqu'au dernier jour l'emploi de ces « soumissions de langage, de ces apparentes concessions, de ces ruses d'humilité[1] » que décrit si bien M. Avenel. Nous, au contraire, nous jugerons ces lettres dans leur ensemble, et, embrassant la période entière, nous pourrons affirmer un sentiment d'affection dont Richelieu apercevait seulement les témoignages successifs et échelonnés.

Mais il s'est rencontré deux écrivains qui, sans connaître les lettres que nous publions aujourd'hui, et par une sorte d'intuition heureuse, ont résisté à l'entraînement général d'opinion. Sans aller jusqu'à présenter sur l'affection du roi pour Richelieu une affirmation en faveur de laquelle nous apportons des preuves décisives, ils ont entrevu un Louis XIII moins rapetissé, plus personnel, plus véritablement roi, et l'ont à peu près remis à sa place réelle. « On a peint Louis XIII, dit Capefigue, comme une tête affaiblie et sans volonté ; il n'en est rien. Le roi avait sa pensée à lui forte, énergique, et, s'il

[1] *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, publiés par M. Avenel. Collection des documents inédits sur l'histoire de France. Introduction, p. CI.

subissait l'influence du cardinal de Richelieu, c'est que celui-ci avait parfaitement deviné le caractère du maître et qu'il en exécutait les desseins avec plus de capacité. Richelieu, esprit supérieur, devait envisager avec une plus haute étendue la situation de la monarchie. L'intimité profonde qui existait entre le roi et son ministre résultait de la conviction puissante qu'ils se comprenaient. Il n'y avait là ni faveur, ni amitié : c'étaient deux intelligences également froides, également réfléchies qui se prêtaient secours dans les voies de l'unité royale, et l'une n'était soumise que parce qu'elle se sentait inférieure à l'autre... Louis XIII ne garda pas son ministre par faiblesse. Cet esprit-là lui convenait. Il se livra à lui corps et pensées[1]. »

Tel que l'a entrevu Capefigue, Louis XIII apparaît à Cousin. L'admiration que ressent celui-ci pour le cardinal ne le rend pas injuste envers le roi. « Richelieu, dit-il, laissa une mémoire abhorrée, et vivant il n'eut pour lui qu'un très-petit nombre de politiques, *à la tête desquels était Louis XIII*[2]. » — « Richelieu, dit-il ailleurs, connaissait Louis XIII et savait à quel point il était roi et Français, et dévoué à leur commun système[3]. »

Ce que la perspicacité de M. Capefigue et le génie clairvoyant de M. Cousin leur ont fait pressentir sur les hautes vues de Louis XIII, nous allons le prouver en montrant aussi à quel point ce prince non-seulement comprenait mais encore aimait son ministre. Aux affirmations, que nous venons de voir toutes semblables et reproduites les unes d'après les autres, des nombreux écrivains que nous avons énumérés, nous allons opposer des faits d'abord, puis des documents. Les faits nous permettront de corroborer le jugement porté par Capefigue et Cousin. Les documents nous autoriseront à aller plus loin qu'eux et à éclairer d'un jour tout nouveau les curieuses relations d'un roi, jusqu'à ce jour trop effacé, et d'un ministre qui est assez grand pour ne pas être amoindri par l'élévation de son maître.

[1] Capefigue, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*, t. II, pp. 49-137.
[2] Cousin, *Madame de Hautefort*, p. 19.
[3] Cousin, *Madame de Chevreuse*, p. 104.

II

Le 21 septembre 1601, Marie de Médicis étant enceinte depuis bientôt neuf mois, Henri IV mandait près de lui le sieur Jean Heroard, successivement attaché comme médecin ordinaire auprès de Charles IX, d'Henri III et de lui-même, et il lui disait, affirmant ainsi sa ferme croyance d'avoir bientôt un héritier pour sa couronne : « Je vous ai choisi pour vous mettre *près de mon fils le dauphin*; servez-le bien. » Six jours après naissait celui qui devait devenir si promptement Louis XIII, et, à partir des premières douleurs de l'enfantement, Heroard a tenu un « journal et registre particulier[1] » des moindres faits et gestes du prince, journal qu'il a poursuivi pendant vingt-sept années, et que seule a interrompu la mort de son auteur.

C'est grâce à ce témoin minutieux autant qu'exact, naïf mais fidèle, dont les observations quotidiennes sont parfois un peu puériles, mais toujours curieuses et sincères, que nous allons pouvoir donner un premier crayon du caractère de Louis XIII. C'est une bonne fortune d'avoir un tel guide qui suit jour par jour, heure par heure, le développement du caractère de son royal sujet d'étude, qui, ayant le culte, la superstition de la royauté ne juge rien indigne de son attention, et, sans se préoccuper des contemporains qui ignorent son entreprise, ni de la postérité à laquelle il ne s'adresse pas, observe tout, note tout avec autant de scrupule et de soin que si les destinées du monde devaient dépendre de sa méticuleuse exactitude.

Dans ce miroir fidèle, plusieurs traits caractéristiques apparaissent tout d'abord, lesquels, distinguant dès la plus tendre enfance le jeune prince, resteront ineffaçables jusqu'à sa mort. On a dit de lui que « son enfance fut longue[2]. » De toutes les erreurs qui se sont répandues et trop fidèlement conservées au sujet de Louis XIII,

[1] *Journal de Jean Herouard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII*. Manuscrits de la Bibliothèque nationale. Ce journal, connu, dès le dix-septième siècle, de Tallemant des Réaux et du Père Lelong, et employé de nos jours par MM. Cimber et Danjou, Paulin Paris, Armand Baschet et Michelet (celui-ci à sa façon), a été publié, en 1868, par M. Eud. Soulié et Ed. de Barthélemy, avec beaucoup d'intelligence et d'érudition.

[2] Amédée Renée. *Vie de Louis XIII*. Coll. Didot.

il n'en est pas de plus grossière. En réalité, il est peu d'enfants d'une précocité comparable à celle de ce prince qui, dès l'âge de six ans, fait aux personnes qui l'entourent des réponses d'une étonnante maturité. Rapportées dans leur naïveté charmante par son médecin, qui indique aussi scrupuleusement ce qui est défavorable au dauphin que ce qui est à son éloge, on ne saurait mettre en doute leur parfaite authenticité, et il serait à désirer qu'on pût avoir pour l'étude du caractère de tous les rois de France d'aussi précieux et d'aussi exacts éléments d'information. Quiconque a jugé Louis XIII sans étudier à fond le journal d'Heroard ne peut prétendre à imposer son jugement. Les traits recueillis par le fidèle témoin sont en effet innombrables, tous caractéristiques, tous saisissants ; ils ne montrent pas seulement un prince dont le rang donne de l'intérêt au moindre de ses actes, ils offrent aussi le spectacle toujours curieux d'un enfant parvenu promptement à la maturité sous l'influence des événements tragiques dont il a été le témoin, vieilli de bonne heure par la nécessité profondément ressentie d'une observation incessante, remarquant tout avec discernement, conservant toujours les impressions reçues, même les plus insignifiantes, et devenu bien vite homme par une suite d'efforts personnels, par une force de volonté et de réflexion qui intéresseraient même s'il ne s'agissait pas du souverain absolu d'un grand pays.

Un sentiment que la nature même semble avoir inspiré à ce prince, et qu'on croirait qu'il a sucé avec le lait de sa nourrice, est la haine de l'Espagnol. Avant même, en effet, qu'il eût pu apprendre de son gouverneur combien l'Espagne avait été fatale à la France, mise par elle à deux doigts de sa perte, il abhorrait instinctivement tout ce qui touchait de près ou de loin à cette ennemie nationale et traditionnelle. Cette répulsion est d'autant plus significative qu'allant à l'encontre d'un projet généralement accepté autour du dauphin, elle ne dut pas être encouragée par son entourage. Bien qu'on ait reproché plus tard, et à tort, à Marie de Médicis d'avoir eu la première la pensée d'unir son fils à Anne d'Autriche, il est certain que, dès 1605, non-seulement Henri IV, mais tous les seigneurs de la cour s'entretenaient du mariage espagnol. Nés à huit jours d'intervalle, l'infante et le dauphin avaient été en quelque sorte fiancés dès leur naissance dans l'opinion générale. Mais, tandis que, chez Anne d'Autriche, un goût très-vif pour la France et pour son jeune fiancé était d'accord avec les obligations de la politique ; tandis que, de bonne heure, elle indiquait sa prédilection en choisissant des vêtements de coupe française et en portant des pendants d'oreille ayant la forme de fleurs de lis ; tandis qu'elle manifestait ses senti-

ments de la façon la plus claire, soit dans des confidences intimes, soit dans des réceptions solennelles d'ambassadeurs, le dauphin était dans des dispositions toutes contraires.

Un jour, M. de Ventelet lui ayant demandé s'il aime les Espagnols, il répond avec énergie : « Non. — Pourquoi, monsieur? — Parce qu'ils sont les ennemis de papa. — Monsieur, aimez-vous bien l'infante? — Non. — Pourquoi, monsieur? — Pour l'amour qu'elle est Espagnole, je n'en veux point[1]. » Peu de jours auparavant, Henri IV ayant dit au dauphin, avec cette liberté de langage qui est un des caractères distinctifs de l'époque, et grâce à laquelle l'exact Heroard, qui la reproduit, égale souvent dans ses récits les fantaisies les plus gauloises de Rabelais : « Mon fils, je veux que vous fassiez un petit enfant à l'infante. — Oh ! oh ! non, papa, répond le prince. — Je veux que vous lui fassiez un petit dauphin comme vous. — Non pas, s'il vous plaît, papa, dit-il en mettant sa main au chapeau et en faisant la révérence. » Une autre fois, son aumônier lui faisant réciter les commandements de Dieu, quand il fut à dire : « Tu ne tueras point, » il s'écria : « Neu les Espagnols? Oh ! oh ! je tuerai les Espagnols qui sont ennemis de papa. Je les épuceterai bien. » Et comme l'aumônier lui fait remarquer qu'ils sont chrétiens, il répond : « Mais ils sont ennemis de papa[2] ! » Le 15 mai 1607, la princesse d'Orange lui disant : « Monsieur, qui aimez-vous mieux qui soit votre beau-frère, ou le prince d'Espagne, ou le prince de Galles? — Le prince de Galles. — Et vous, épouserez-vous l'infante? — J'en veux point. » Et Heroard lui ayant dit : « Mais elle vous fera roi d'Espagne. — Non non, répliqua l'enfant, je veux point être Espagnol. » Plus tard, un gentilhomme annonçant devant lui la mort d'un sieur d'Albigny : « Était-il Espagnol? demanda le dauphin. — Non, monsieur, lui fut-il répondu, mais il était avec M. de Savoie. — Il était donc Espagnol, dit quelqu'un, puisqu'il était en Savoie, car M. de Savoie est Espagnol. — Ah ! que j'en suis bien aise, puisqu'il était Espagnol ! dit le dauphin « avec exaltation, » ajoute Heroard, ah ! que je suis bien aise qu'il est mort, puisqu'il était Espagnol[3] ! »

Ce n'est pas sans motifs que nous avons commencé par indiquer ce premier trait de caractère que nous pourrions confirmer par bien d'autres anecdotes. Il est en effet essentiel ; il est un de ceux en effet qui nous aideront le mieux à expliquer bientôt les véritables sentiments de Louis XIII à l'égard de Richelieu. Objectera-t-on

[1] *Journal d'Heroard*. Journée du 4 avril 1605.
[2] *Idem*. Journée du 29 janvier 1607.
[3] *Idem*. Journée du 7 février 1608.

que ce sont là des boutades d'enfant auxquelles on ne saurait attacher aucune importance? Il n'en est rien. Nul n'a été de bonne heure plus réfléchi, plus sagace, plus judicieusement observateur que Louis XIII. Il parlait peu, riait moins encore, mais écoutait tout. Là où ses pages trouvaient souvent l'occasion d'une grande joie, lui demeurait sérieux et grave, se complaisant à rattacher les causes aux effets, gravant tout en traits profonds dans une mémoire fidèle, ne laissant rien échapper de ce que d'autres plus légers apercevaient à peine, et entassant ainsi dans son esprit des moyens de répondre, à plusieurs années d'intervalle, et toujours avec à propos, à des questions parfois fort embarrassantes. De ce discernement judicieux, de cette rare et précoce aptitude à voir juste, les preuves abondent et nous n'avons qu'à choisir.

A quatre ans, étant à table, et dit Heroard « ayant été quelque temps sans dire mot comme il était aucunes fois réservé et tout ainsi que s'il eût songé à de grandes affaires, » il s'écria tout à coup : « Mais c'est Thomas. » Voyant qu'il n'ajoutait mot, Heroard lui demande qui est-ce Thomas? — C'est un homme de pierre, répond-il, je l'ai vu à Poissy dans une chapelle, rangé à un petit coin. —Or, fait observer Heroard, il y avait environ quatorze mois qu'allant à Poissy, il vit et entendit désigner une statue du nom de Saint-Thomas[1]. » — « Bonjour, mon maître, dit un serviteur entrant dans la chambre du dauphin. — Qui est son maître ? demande l'enfant à son aumônier. — C'est le roi et vous. — Qui est le plus grand? — C'est le roi et vous après, réplique l'aumônier. — Non, c'est Dieu qui est le plus grand ! fait observer l'enfant « qui, de sa nature, n'aimait pas la flatterie » ajoute Héroard[2]. — Un jour que mademoiselle de Ventelet lui apprenait une chanson, et, s'extasiant sur la facilité avec laquelle le dauphin retenait tout, lui disait : « Monsieur, quel esprit vous avez ! — J'ai, répondit-il, mon esprit comme les joues de Robert, le singe de papa. Il fourre, il fourre tout dedans[3]. » — Une autre fois comme on lui annonce la prochaine arrivée du fils du duc de Wurtemberg, il demande : « Est-il plus que moi? — Oui, monsieur, lui répondit M. de Souvré son gouverneur, car il est plus âgé que vous. C'est un prince d'Allemagne. Madame de Monglat dit à son tour : — Monsieur il est prince comme vous. » Le dauphin, raconte Heroard, le dauphin ayant songé, dit : « Je suis plus que lui en France et il est plus que moi en Allemagne[4]. » Il n'avait pas encore sept ans. Voici une réponse d'un ca-

[1] *Journal d'Heroard.* Journée du 12 août 1605.
[2] *Idem.* Journée du 29 février 1605.
[3] *Idem.* Journée du 25 mars 1608.
[4] *Idem.* Journée du 18 juillet 1608.

ractère moins grave et d'une malice bien piquante. Un de ses gentilshommes servants, M. de Vilaines, lui demanda à table s'il désirait boire du vin ou de la tisane. — Duquel que vous aimerez le mieux, répondit le dauphin. — Et, comme M. de Vilaines lui servit de la tisane, l'enfant ayant bu lui dit : « J'ai bu de celui que vous aimez le moins [1]. »

Mais voici une réponse qui est peut-être la plus caractéristique de toutes celles que nous avons enregistrées, et qui annonce le mieux dans l'enfant à peine âgé de dix années le prince que nous démontrerons avoir été le plus ferme, le plus intelligent soutien de Richelieu. Sitôt après la disgrâce de Sully, qui suivit de près la mort d'Henri IV, Louis XIII demandait à M. de Souvré pourquoi on avait retiré les finances au vieux ministre. « Je n'en sais pas les raisons, répondit le gouverneur. Mais la reine ne l'a pas fait sans beaucoup de sujet comme elle fait toutes choses avec grande considération. En êtes-vous marri ? — Oui, répondit le jeune roi [2]. » Ce jour-là il s'en tient à ce mot. Plus tard, et devenu par l'âge capable de résister aux volontés de sa mère, il imposera Richelieu et le défendra non-seulement contre elle, mais aussi contre Anne d'Autriche, contre Gaston, contre la noblesse tout entière.

Ce jugement droit et sain que nous venons de voir se former de bonne heure et se révéler en maintes occasions, il faut d'autant plus en faire honneur à Louis XIII qu'il ne lui a pas été inspiré par des conseils, ni par des exemples. Ce prince le doit à lui seul, à ce goût de la solitude, à ce don de l'observation, à cette faculté de se concentrer et comme de s'isoler en lui-même qui l'ont toujours distingué. Loin de s'être façonné selon les tendances qui prévalaient autour de lui, il n'a cessé au contraire de réagir contre elles. Né avec le tempérament ardent et lascif de son père, il est parvenu d'abord à dompter puis à transformer ce tempérament. Excité à suivre la licence des mœurs qui rendait alors la cour de France une des plus grossières de l'Europe, il commença par blâmer silencieusement, puis par interdire ces excès. Il résista à l'influence de conversations souvent obscènes, d'exemples pernicieux, et le fils d'Henri IV a été, après Louis IX, le plus chaste, le plus continent des rois de France. Dans toute notre histoire, il n'est peut-être pas de caractère royal qui ait moins subi que celui de Louis XIII, l'action directe du milieu dans lequel il s'est développé. Ou plutôt il a subi cette action, mais en sens contraire, car on ne se dérobe jamais à l'empire des spectacles qui ont frappé l'enfance. Mais, tandis que les uns cèdent au

[1] *Journal d'Heroard*. Journée du 19 juin 1609.
[2] *Idem*. Journée du 29 janvier 1611.

courant qui entraîne tout autour d'eux, d'autres, beaucoup plus rares, sont doués d'une force assez puissante pour réagir. De ceux-ci la vie, qui n'est qu'un long contraste, apparaît comme une singularité presque choquante aux contemporains, comme un curieux sujet d'étude à l'observateur lointain et impartial.

La jeune imagination du dauphin fut de bonne heure frappée par les effets singuliers que produisait à la cour la conduite d'Henri IV. L'histoire qui se maintient volontiers sur les hauts sommets, et qui d'ailleurs est parfois aussi excessive dans ses engouements que dans ses réprobations, s'est laissé séduire par cette figure si attachante, si populaire, si véritablement française, d'un roi dans lequel s'est en quelque sorte identifié l'espoir de la nation et est venue se placer l'âme de la France, et qui, politique d'action plus que de pensée, a tour à tour cédé, résisté, transigé toujours à propos, et a eu l'honneur d'inaugurer à l'égard de l'Allemagne ce système national entrevu par François Ier et par Henri II et que devaient définitivement faire triompher Richelieu, Mazarin et Louis XIV. Mais, comme rien ne saurait nous faire dévier de la poursuite du but que nous nous sommes proposé, nous devons ne pas hésiter à présenter même les côtés défavorables d'Henri IV, si cet examen, qu'ont jusqu'ici négligé avec soin ses historiens, est indispensable pour bien montrer comment s'est formé intellectuellement et moralement son fils dont nous étudions le caractère.

On a beaucoup loué Louis XIV de l'esprit de règle, d'ordre et de discipline introduit par lui dans les habitudes et le langage de la cour, puis de la ville, de cette urbanité qu'il fit pénétrer dans les mœurs, de cette majesté incomparable rayonnant sur tout ce qui l'entourait, de cet air de véritable grandeur s'imposant bientôt comme un modèle à toutes les capitales de l'Europe qui l'imitèrent sans pouvoir l'égaler. Combien ces éloges seraient plus vifs encore si l'on connaissait mieux l'état tout à fait contraire de la cour d'Henri IV, et par conséquent si l'on savait ce qu'il a fallu d'efforts opiniâtres, de persévérance dans la volonté, d'omnipotence dans l'autorité royale pour conduire en quelques années la société française d'une grossièreté presque avilissante à la plus exquise politesse. Sans nous arrêter trop longtemps sur ce qui n'est qu'épisodique dans cette étude, nous ne pouvons néanmoins négliger de montrer les tristes tableaux qui se sont offerts de bonne heure à l'imagination prématurément excitée du fils aîné d'Henri IV.

Le goût ne saurait devancer les mœurs. Or, au commencement du dix-septième siècle, les mœurs, qui avaient conservé la rudesse gauloise, s'étaient en outre viciées par la corruption de l'Italie en décadence et par cette licence propre aux temps de violence et de

guerres civiles. La chevalerie avait disparu sans que se fussent encore établies les mœurs réglées des temps modernes. Le vice se déployait librement ne songeant ni à se déguiser, ni à se contraindre. La valeur n'avait pas diminué, mais rude et brutale elle n'était plus accompagnée, comme au moyen âge, de cette loyauté chevaleresque, de cette générosité magnanime qui formaient jadis sa parure. Les hommes braves étaient encore nombreux, les véritables gentilshommes, fort rares. La cour, sur laquelle se modelait la nation, étalait au grand jour les habitudes les plus grossières. Le roi vivait ouvertement avec ses maîtresses, comme sa première femme avait vécu avec ses amants. Henri IV qui avait aggravé ses propres écarts par son indifférence pour ceux de la reine, de telle sorte qu'on avait vu dans la bonne intelligence des deux époux une espèce de consentement mutuel à la violation de toute morale[1], Henri IV, qui poussa le scandale jusqu'à attenter à l'honneur des princes de sa famille, autorisait par son exemple tous les désordres et tolérait une dissolution qui n'a jamais atteint de telles limites. Ce n'est pas un Tallemant des Réaux, écrivain fort suspect, dont nous invoquons ici le témoignage. C'est un témoin désintéressé, sincère, naïf, dévoué à Louis XIII comme à Henri IV et qui ne s'adresse dans sa déposition ni à ses contemporains, ni à l'histoire.

Le langage du roi, celui des premiers officiers de la couronne, leur attitude envers le dauphin, les moyens d'éducation employés avec lui, cette promiscuité répugnante de deux reines légitimes[2] et de nombreuses maîtresses avouées[3], des jeux vulgaires et bas, des divertissements dépourvus de noblesse et de distinction, des conversations crûment obscènes, tout indique une profonde et générale dépravation. Bientôt, et sous Louis XIII même, on surprendra une action toute contraire exercée par le roi sur la cour et par le grand monde sur la nation. Bientôt se produira ce mouvement dû d'abord à l'exemple de Louis XIII, puis à l'influence de quelques personnes d'élite, grâce auxquelles on verra le goût se redresser, la langue se réformer avec les mœurs, les esprits devenus plus raffinés s'élever à la conception des jouissances délicates et à l'intelligence

[1] Voir Rœderer, *Mémoire sur les conséquences du système de cour établi sous François Ier*. Œuvres, t. II, p. 345. Édition Didot.

[2] Marguerite de Valois, première femme légitime d'Henri IV, et Marie de Médicis. La première, dont le mariage avait été dissous, continua à venir à la cour et à vivre dans une grande intimité avec le roi et les siens.

[3] Parmi les nombreuses maîtresses d'Henri IV, nous pouvons citer : madame de Sauve, mademoiselle Dayelle, la Rebours, mademoiselle de Fosseuse, madame de Guiche, madame de Beauvilliers, Gabrielle d'Estrées, la marquise de Verneuil, la comtesse d'Etange, la comtesse de Moret, madame des Essarts, la princesse de Condé.

du beau idéal. Bientôt enfin, en même temps que la règle et l'administration s'introduiront dans l'État, en même temps que le gouvernement approchera de son point de perfection, c'est-à-dire de la grandeur dans l'ordre, commencera à poindre cette fleur de politesse dont le parfum exquis va se répandre sur tout le grand siècle. Mais alors ni les sentiments n'étaient ennoblis, ni la langue disciplinée, ni le goût épuré, ni la cour policée. Point de décence dans le maintien, point d'ornements délicats dans le langage. Nulle part on ne saisissait les finesses du bien dire et les sentiments des convenances. C'était partout comme une émulation et une enchère de galanterie commune et presque cynique. La vulgarité et la corruption s'étaient peu à peu infiltrées jusque dans les couches les plus profondes de la société.

Tel était l'état de la cour, tel l'état de la société française modelée sur elle, quand le jeune dauphin commença à observer, à comparer, à juger. C'est sur les scènes les plus grossières, c'est sur les tableaux les plus licencieux que se reposèrent ses premiers regards. Mais, dépourvu de faiblesse, il résista à un contagieux entraînement. D'un goût naturellement pur et sain, d'un esprit juste et droit, il discerna bien vite et condamna la perversité de son entourage. Une de ses premières préoccupations fut, comme il le dit lui-même, de « fuir l'amour, » dont il apercevait, avec une invincible répugnance, autour de lui les tristes effets. « Serez-vous aussi ribaud que le roi? » lui demande sa nourrice. Non, répond-il après un moment de réflexion[1].

Cet éloignement pour les plaisirs illégitimes, qui caractérisera le prince « aux amours spirituelles et aux jouissances toujours vierges, » comme a dit un contemporain, le dauphin sut bien le manifester dès sa plus tendre enfance, et de la façon la plus claire, par une haine insurmontable contre ses frères bâtards. Ils étaient ses compagnons de jeu et de table, parce qu'on les lui imposait. Mais, par instinct, il les abhorrait, les frappant sans motif, les supportant avec peine auprès de lui et refusant absolument de les nommer ses frères. Henri IV l'ayant un jour battu de verges sans parvenir à vaincre une résistance opiniâtre, lui en demanda la cause. « Ils ne sont pas fils de maman[2], » répondit le dauphin. Le jour où la comtesse de Moret, une des nombreuses maîtresses du roi, accoucha d'Antoine de Bourbon, qui fut plus tard comte de Moret, comme on annonçait au dauphin qu'il avait un nouveau frère : « Qui est-il? demanda-t-il fort étonné. — Monsieur,

[1] *Journal d'Heroard*. Journées des 9 juin 1604 et 21 octobre 1608.
[2] *Idem*. Journée du 26 février 1605.

lui répondit-on, c'est madame la comtesse de Moret qui est accouchée d'un fils. — Oh ! oh ! il n'est pas à papa. — A qui est-il donc? — Il est à sa mère, rien qu'à sa mère; et, ajoute Heroard, voulut jamais dire autre chose, tout fâché et comme s'il allait pleurer[1]. » Lors de la naissance de Jeanne-Baptistisne de Bourbon, fille d'Henri IV et de Charlotte des Essars, on en avertit le dauphin en lui disant qu'il avait une sœur de plus : « Non, s'écria-t-il. — Pourquoi? — Elle n'a pas été dans le ventre à maman[2]! » Plus tard, écrivant à mademoiselle de Vendôme, une autre de ses sœurs naturelles, il aperçoit, en copiant la minute que lui avait faite son gouverneur, ces mots : « Ma sœur. — Ma sœur! dit-il. Elle n'est pas ma sœur; il faut écrire : ma sœur de Vendôme[3]. »

Si l'insistance que mit Henri IV, sans y réussir, à combattre cette antipathie profonde, amena parfois entre lui et son fils des scènes violentes, on aurait tort de croire que le dauphin n'aimât pas son père. Il avait pour lui l'affection la plus dévouée et le préférait de beaucoup à Marie de Médicis, qui, d'ailleurs, ne témoigna jamais une bien vive tendresse à son fils aîné. Cette différence se remarque de très-bonne heure. N'en trouve-t-on pas déjà le signe dans cette réponse faite à Heroard, qui lui demande d'où lui vient le petit canon avec lequel il joue. « Papa me l'a acheté et maman me l'a donné, dit-il[4]. » Un jour que le dauphin considérait un portrait d'Henri IV, sur lequel étaient énumérés ses noms et qualités, « Monsieur, lui dit quelqu'un, quand vous serez un jour le roi, comment mettrez-vous ? — Ne parlons point de cela, répond-il. — Mais, monsieur, vous le serez un jour s'il plaît à Dieu. — Ne parlons point de cela, répète-t-il. — Monsieur, c'est que vous voulez dire qu'il faut prier Dieu qu'il donne longue vie à papa. — Oui, c'est cela, dit avec joie le dauphin[5]. » Quand on lui apprit l'assassinat du roi, il se mit à sangloter; puis, lorsqu'on lui eût nommé Ravaillac, il s'écria : « Ha! si j'y eusse esté avec mon espée, je l'eusse tué[6]. »

Huit mois auparavant, Henri IV, célébrant, pour la dernière fois, hélas! l'anniversaire de la naissance de son fils, avait bu au dauphin, et ajouté : « Je prie Dieu que d'ici à vingt ans je vous puisse donner le fouet. » Ce à quoi l'enfant avait répondu en souriant : « Pas, s'il vous plaît[7]. » Trois jours après l'assassinat, sa nourrice,

[1] *Journal d'Heroard*. Journée du 9 mai 1607.
[2] *Idem*. Journée du 11 janvier 1608.
[3] *Idem*. Journée du 1er février 1609.
[4] *Idem*. Journée du 11 mai 1607.
[5] *Idem*. Journée du 5 janvier 1608.
[6] *Idem*. Journée du 14 mai 1610.
[7] *Idem*. Journée du 27 septembre 1609.

trouvant Louis XIII assis sur son lit et rêvant, l'interroge sur sa tristesse : « C'est que je songeais, » répond-il. Puis il demeure longtemps pensif. « Mais que rêvez-vous ? ajoute-t-elle. — Dondon, réplique-t-il, c'est que je voudrais bien que le roi, mon père, eût vécu encore vingt ans. Ha ! le méchant, qui l'a tué[1] ! » Louis se rappelait le désir exprimé huit mois auparavant par son père.

Voici un trait tout aussi attendrissant et caractéristique. Le 14 novembre 1611, il va visiter à Saint-Germain son frère malade. « Bonjour, mon frère, » lui dit-il ; et, comme Gaston lui répond : « Bonsoir, *mon petit papa*, » Louis XIII, à ces mots, se met à pleurer, s'en va, et, dit notre précieux témoin, « de tout le jour on ne le vit plus[2]. » Longtemps après la mort d'Henri IV, entendant au Louvre chanter une chanson du feu roi, il s'éloigna pour sangloter librement[3]. Toujours il demeura fidèle au souvenir d'un père qu'il aimait tendrement, d'un souverain dont il avait apprécié la gloire et dont il ne cessa de partager les ressentiments patriotiques.

Louis XIII était naturellement bon, humain et généreux. Cette sécheresse de cœur, que quelques historiens lui ont reprochée, rien ne l'indique, rien ne la prouve. Compatissant aux infortunes d'autrui, nullement égoïste, on le voit, à l'âge de neuf ans, distribuer aux pauvres le premier gain qu'il fait au jeu[4]. « Il aimait naturellement à donner, » dit de lui son médecin[5], et, ailleurs, après avoir cité bien des preuves à l'appui de cette affirmation : « Il était extrêmement charitable[6]. » Il ne témoigna jamais de joie en apprenant la mort de ceux qu'il détestait[7], et, dès sa plus tendre enfance, on le vit dévoué à ceux qu'il savait l'aimer sincèrement, méfiant envers ses ennemis, mais instinctivement disposé à obliger, enclin aux bons offices, et, avec cet air mélancolique et languissant qu'il conserva toujours, se montrant à tous bienveillant et indulgent.

Celui qui fut si bon fils envers Henri IV et qui demeura, à l'égard de sa mère, dans un sentiment de réserve, presque d'hostilité (et ce n'était pas sans de justes motifs), qu'a-t-il été comme époux ? Faut-il voir en lui un mari tendre, empressé, attiré vers Anne d'Autriche et retenu près d'elle par une de ces passions irrésistibles qui s'emparent une seule fois, et pour toujours, du cœur de l'homme ? Assurément non. Mais faut-il, d'autre part, ainsi que tant d'écri-

[1] *Journal d'Heroard*. Journée du 17 mai 1610.
[2] *Idem*. Journée du 14 novembre 1611.
[3] *Idem*. Journée du 9 juin 1611.
[4] *Idem*. Journée du 29 octobre 1610.
[5] *Idem*. Journée du 27 juillet 1611.
[6] *Idem*. Journée du 31 octobre 1613.
[7] *Idem*. Journées des 8 octobre 1616 et 5 juin 1621

vains l'ont affirmé, présenté Louis XIII comme un époux ayant constamment vécu éloigné de la reine dont, après une abstention de vingt-trois années, le rapprochent tout à coup une partie de chasse, un orage opportun, une hospitalité demandée et acceptée, cause miraculeuse de la naissance du futur Louis XIV? La vérité ne se trouve ni dans l'un ni dans l'autre de ces excès. Louis XIII conserva toujours l'antipathie que, dès sa plus tendre enfance, lui inspira la reine par son origine espagnole. Si, à Bordeaux, où il alla au-devant d'elle, il affecta à l'égard de l'infante un certain empressement et se montra curieux, presque heureux de la voir[1], il n'eut jamais les allures d'un chevalier galant ni les façons d'un amoureux fort épris.

Sous l'influence d'une cause lointaine remontant aux premières impressions reçues par le dauphin et contraires à l'Espagnole, sous l'influence aussi d'une cause plus immédiate pénétrée par le nonce Bentivoglio, Louis XIII demeura longtemps très-froid, un peu timide, presque gauche avec Anne d'Autriche, et la consommation de son mariage, encore vainement souhaitée quatre ans après l'union, désirée ardemment par la cour d'Espagne qui voyait dans l'abstention du roi une insulte, par le nonce du pape, par la cour de Toscane, qui avaient été agents actifs des mariages espagnols, devint en quelque sorte une question d'État. Tant d'efforts furent tentés pour vaincre la résistance du roi, et de si divers, qu'il en conserva toute sa vie un embarras dont il ne triompha jamais entièrement. Mais, quand le sentiment des devoirs imposés à l'époux l'eut emporté sur une antipathie naturelle accrue de certaines répugnances, Louis XIII se montra assez empressé. Le journal d'Heroard, aussi minutieusement exact sur ce point délicat que sur tous les autres, renferme à cet égard de très-nombreuses mentions des plus caractéristiques. Bien loin que la grossesse qui a précédé la naissance de Louis XIV ait été un événement inespéré, elle fut précédée de quatre autres grossesses que toutes interrompirent des accidents survenus à la reine à la suite de quelque imprudence.

Toutefois, il est parfaitement vrai qu'il n'aima jamais Anne d'Autriche, et pourtant elle était belle, et pourtant, malgré un penchant assez vif pour Buckingham, penchant qui ne l'avait entraînée à aucune faute[2], la conduite de la reine fut irréprochable, au moins

[1] Voir M. Baschet, *le Roi chez la Reine*. — Voir dépêche de l'ambassadeur du grand-duc de Toscane, Matteo Bartolini, du 4 décembre 1615, et *Journal d'Heroard* du 21 novembre 1615.

[2] Nous croyons l'avoir démontré dans le chapitre II de notre histoire de *l'Homme au masque de fer*.

du vivant du roi. Mais cette princesse, qui devait, à sa plus gran gloire, devenir véritablement française en s'emparant de la ı gence, car les hautes responsabilités engendrent les sacrifices dé sifs, cette princesse qui, illuminée tout à coup par une ju perception des intérêts de Louis XIV enfant, les servira avec p triotisme même contre ses anciens amis, resta, jusqu'à la mort Louis XIII, Espagnole d'affection comme elle était Espagnole par sang. Sa petite cour fut souvent un centre d'opposition sourde l'on accueillait avec joie les nouvelles favorables à l'étranger, l'on défiait Richelieu, où, sans trahir effectivement la France, souriait à ses ennemis. Louis XIV eut le droit, en bon França d'aimer sa mère la régente. Louis XIII était trop Français pour pc voir aimer sa mère se livrant à des étrangers cupides, son épou préférant longtemps sa famille, son pays d'origine à sa patrie d doption.

La mélancolie, cet état de l'âme qui se complaît dans la tristes et reste insensible aux plus puissantes diversions, a pour caus non pas, comme la douleur, un événement particulier qui accal ou désespère d'abord, et dont les effets passagers disparaissent p à peu avec le temps, mais une situation anormale prolongée do les conséquences durent toujours, et qui, sans cesse présente celui qui la subit, l'alanguit et tarit en lui à jamais la source (rire. Les pamphlétaires de notre temps, comme ceux du dix-se tième siècle, n'ont pas manqué d'attribuer la mélancolie (Louis XIII à des causes étranges, à des habitudes particulières, des goûts condamnables. Nous aimons mieux voir cette cause-là o elle réside réellement, c'est-à-dire dans ce que nous venons d'exp ser. Louis XIII était naturellement tendre et bon. Affamé d'affectio il ne put pas aimer les êtres qui d'ordinaire sont les plus chers l'homme. Il voulut aimer sa mère; mais, de bonne heure, du pour lui, elle ne cacha jamais la prédilection qu'elle éprouvait pou Gaston, son second fils[1]. On avait même imputé à la régente le pro jet de faire passer la couronne sur la tête de Gaston[2]. D'autre par le roi s'indignait, relégué dans un coin du Louvre, de voir la fa veur de sa mère livrer le gouvernement de la France à un étrang incapable. Il voulut aimer sa femme, mais elle lui fut antipathiqu avant même d'être connue de lui, et certains froissements d'amou propre, trop de réserve chez le roi, une dignité excessive chez reine, achevèrent d'élever entre les deux royaux époux une barriè

[1] Dépêche de Bentivoglio du 25 avril 1618.
[2] Dépêche de Bentivoglio du 19 décembre 1617.

insurmontable. Il se sentit tout d'abord attiré vers Gaston, qui le nommait, après la catastrophe de 1610, « son petit papa, » et dont il était volontiers le protecteur et l'ami. Mais Gaston ne tarda pas à se ranger parmi les ennemis de Louis XIII. Ceux avec qui celui-ci jouait et vivait, ceux parmi lesquels il aurait pu placer son affection, son honnêteté naturelle l'empêchait de les aimer, parce qu'ils étaient des bâtards. Il se jeta avec passion dans un vif amour pour son père; celui-là il pouvait le chérir, l'admirer, et en fils dévoué et en bon Français. Mais le poignard de Ravaillac vint brusquement ravir au dauphin celui qui fut longtemps pour lui le principal, le seul objet de son admiration et de sa tendresse.

Là est la seule cause de la mélancolie persévérante et invincible de Louis XIII. Ses sentiments les plus chers furent presque toujours contrariés. Tout enfant il ne put pas aimer ceux avec lesquels il vivait. Plus tard le sentiment du devoir l'empêchera de vivre avec mademoiselle de Lafayette et madame de Hautefort qu'il aimait. Les détracteurs de celui dont nous étudions le caractère veulent voir dans son tempérament la seule cause de l'état languissant de son âme. C'est là une profonde erreur. Louis XIII était doué d'une santé qui, d'abord assez vigoureuse, ne fut que beaucoup plus tard atteinte par le régime désastreux propre aux médecins du temps. En une seule année Bouvart, médecin de Louis XIII, le fit saigner quarante-sept fois, lui fit prendre deux cent douze médecines et deux cent quinze lavements[1]. Quel corps n'eût pas été affaibli par un tel traitement? On doit constater au contraire que Louis XIII a dû naître très-robuste et très-sain, pour avoir pu résister jusqu'à quarante-deux ans à l'intervention d'une science aussi meurtrière. Non, chez Louis XIII, l'épuisement physique n'a pas été la cause mais l'aggravation de la langueur morale, laquelle a précédé cet épuisement, et cette langueur morale, les causes, que nous venons de donner, suffisent amplement à l'expliquer.

La première personne à qui Louis XIII ait entièrement livré son esprit et donné toute sa confiance, est Luynes, et, comme beaucoup ont dénigré Luynes, ont nié ses grandes qualités et les éminents services qu'il a rendus, on a pu ainsi montrer dans Louis XIII un prince capricieux, faisant dépendre le sort de la France de la faveur dont jouit auprès de lui un oiseleur obscur et vulgaire. Luynes fut un favori. Mais Richelieu et Mazarin aussi furent des favoris, si l'on entend par favori celui qui tient le premier rang dans la faveur du

[1] *Archives curieuses de l'Histoire de France* de Cimber et Danjou, 2e série, t. V, p. 63.

souverain. C'est le propre du pouvoir absolu que le génie du plus grand politique soit dans la nécessité, pour pouvoir s'exercer, de plaire au maître. Que Luynes, dont on a dit que pour le haïr il fallait ne pas le voir, ait plu d'abord au jeune prince par une grâce charmante, par un esprit ouvert et prompt auxquels nul ne demeurait insensible, c'est, ce nous semble, assez naturel. Mais celui qui avait d'abord amusé l'adolescent pénétra bientôt dans la confiance la plus intime du roi par les grandes choses qu'il accomplit ou qu'il prépara. Il frappe, ou tout au moins il tient la main de celui qui frappe l'odieux, le funeste maréchal d'Ancre; il rappelle plusieurs ministres d'Henri IV; il reprend au dehors comme au dedans les glorieux desseins du grand roi; il contient l'Espagne, défend l'Italie, soutient le Piémont en mariant une des sœurs de Louis XIII, la princesse Christine avec Victor-Amédée; renouvelle l'alliance anglaise en unissant le prince de Galles avec une autre sœur de Louis XIII, la princesse Henriette; il repousse avec énergie les efforts de la noblesse et la désarme devant la royauté; enfin, attaquant de front les protestants, dont les prétentions excessives deviennent un péril pour la couronne, il leur impose l'égalité civile et religieuse[1]. Le temps lui manque pour accomplir jusqu'au bout cette politique dont il se contente d'indiquer les traits essentiels, et prématurément la mort l'enlève à l'affection, à l'admiration de Louis XIII, à la confiance entière, sans réserve que celui-ci lui a accordée.

Ainsi donc, car il est temps de nous résumer, car il est nécessaire de rendre plus sensible, en la faisant saillir davantage, cette première base de notre démonstration, Louis XIII nous apparaît doué des véritables instincts d'un grand roi, d'un sens droit et juste, ayant l'âme mélancolique et aimante, possédant au plus haut degré le sentiment des devoirs qui lui incombent, des responsabilités qui pèsent sur lui. Éloigné du vice par le spectacle même du vice s'étalant cyniquement sous ses yeux, entraîné vers les sentiments les plus légitimes et les plus sacrés parce qu'autour de lui on les foulait aux pieds, d'autant plus chaste et continent que son entourage était plus vicieux, nous l'apercevons, et c'est par là surtout qu'il nous séduit, formé en quelque sorte de lui-même grâce à cette faculté de se concentrer, à ce goût de l'isolement et de la méditation, à cette tendance à se replier en lui, à une force de volonté et de réflexion peu commune. Tandis qu'Henri IV s'était élevé dans la lutte et dans les épreuves, au milieu des tragiques événements

[1] Voir les très-intéressants articles publiés sur Luynes par Cousin dans le *Journal des Savants*, de mai 1861 à janvier 1863.

qui avaient marqué sa jeunesse, tandis qu'il avait formé son caractère par le frottement avec les hommes et par l'action, Louis XIII avait façonné le sien dans un isolement fécond, en se maintenant immobile, attentif et observateur[1]. Il vit de bonne heure les périls auxquels était exposée la cause de la royauté qui était alors la cause de la nationalité française, et il confondit le culte de cette royauté, que Louis XIV devait pousser jusqu'à la superstition, avec son amour du bien public. Il s'effaça beaucoup et parut accepter souvent le second rôle. On a dit que ce fut par faiblesse et par le juste sentiment de son infériorité. Que Louis XIII ait été inférieur à Richelieu, c'est incontestable. Qu'il l'ait reconnu, nous le croyons d'autant plus que nous tendons à prouver la vive affection, la profonde admiration du roi pour son grand ministre. Mais ne peut-on pas trouver une autre cause de cet effacement volontaire dans la nécessité où se trouvait Louis XIII de placer la royauté hors de toute atteinte? Les favoris qui se succédèrent au pouvoir furent tous abhorrés de leurs contemporains. Luynes comme Concini, Mazarin comme Richelieu, moururent exécrés, tandis qu'au-dessus de leur mémoire détestée s'élevait révérée et de plus en plus inattaquable l'autorité royale. Louis XIII suivit la politique nationale de ses ministres; mais, en retour, ceux-ci prirent pour eux seuls le lourd fardeau de la haine publique. Henri IV a été l'objet de plusieurs tentatives d'assassinat. La personne de Louis XIII a été toujours écartée des divers complots de son règne. Il a obtenu et mérité de ses contemporains le beau nom de Louis le Juste, et il a transmis à son successeur un trône si consolidé qu'il a pu traverser, sans s'écrouler, les troubles d'une nouvelle régence, et, même occupé par un enfant, résister aux entreprises suprêmes de la féodalité frappant ses derniers coups.

Mais il est temps de faire entrer dans notre tableau l'imposante figure du plus grand politique qu'ait eu notre pays. Etant donnés les besoins qu'avait alors la France, étant admis les sentiments du roi que nous venons de peindre, qui ne voit déjà que Richelieu devait obtenir et conserver jusqu'à sa mort la confiance complète, l'amitié inaltérable de Louis XIII? Quel est, dans tous les traits du

[1] « Que voulez-vous mander au pape? lui demande un jour madame de Montglat. Voulez-vous lui faire dire que vous lui baisez les pieds? — Non, répond le prince. — Et la mule? — Non, pas davantage. » Un autre jour, en 1614, on dit devant lui que le cardinal de Joyeuse est le doyen des cardinaux et que c'est une qualité de telle prééminence, que si Sa Majesté était à Rome, il la précéderait. « Le roi, après avoir un peu ruminé et branlant la tête, raconte Heroard, dit : Nous sommes en France. A Rome comme à Rome. »

caractère du roi que nous venons de mettre en lumière, celui qui ne rend pas tout à fait vraisemblables cette confiance, cette amitié? Louis XIII chérit et admire son père; il n'aime ni sa mère l'Italienne, ni sa femme l'Espagnole, ni son frère, ennemi de l'État. Ne croyant pas avoir leur cœur, il ne leur donne jamais le sien. Il répugne à tout ce qui est irrégulier et illégitime : il blâme la disgrâce de Sully; il soutient Luynes, qui rappelle les ministres d'Henri IV; il veut que la royauté soit crainte au dedans et redoutée au dehors. Brave et militaire instruit, il aime la guerre; il repousse la flatterie comme une insulte[1], et son caractère l'entraîne vers les natures froides et un peu austères. Comment dès lors n'aurait-il pas non-seulement soutenu constamment ce qui est admis de tous, mais encore aimé Richelieu? Si cette étude pouvait être complète étant privée du portrait de l'incomparable ministre, si surtout nous ne tenions pas à établir par des faits la constante, la parfaite conformité de vues et de sentiments entre le roi et son immortel conseiller, nous pourrions considérer notre démonstration comme achevée, notre tâche comme accomplie après l'analyse que nous venons de faire des sentiments de Louis XIII.

MARIUS TOPIN.

[1] *Journal d'Heroard*. Journées des 8 octobre et 3 décembre 1610.

La suite prochainement.

VALÉRIE

ROMAN AMÉRICAIN[1]

Rentrée chez elle, Hetty s'assit au coin du feu et demeura longtemps immobile, les yeux fixés sur la flamme avec une expression pensive dont ce piquant et gai visage n'eût jamais semblé susceptible

Enfin, elle se leva et se dirigea vers une grande malle qui était ce soir-là même arrivée de Florence. Elle y prit, au milieu de divers objets, quelques livres et une cassette curieusement incrustée qu'elle posa sur la table. Les volumes contenaient, pour la plupart, des poésies françaises ; le nom de Lucy Stuart était tracé sur les premières pages. Hetty les feuilleta d'une main rêveuse, puis elle regarda longtemps la cassette, comme si elle eût voulu en étudier le travail, assez rare, il est vrai, pour mériter l'attention. Cette cassette avait son histoire, et une seule personne au monde, Hetty, duchesse d'Asti, en connaissait le mystère. Philippe Conway l'avait donnée à la mère de Valérie, qui, de tous les présents offerts par cette main trompeuse, n'avait gardé que celui-là.

Parmi les bijoux épars sur la table, Hetty prit une chaîne, à laquelle pendait, entre autres babioles précieuses, une petite clef de bronze en forme de croix, puis elle retourna s'asseoir en se disant à elle-même : « Je l'ai toujours portée, comme Lucy me l'avait fait promettre. »

La clef tourna en criant dans la serrure de la cassette; Hetty leva le couvercle et se mit à en examiner le contenu, touchant les objets avec une pieuse émotion, comme s'ils eussent été de saintes reliques. Ils étaient, en effet, sacrés à ses yeux, car la jeune femme, ardente en ses amitiés, avait au plus haut point le culte du souve-

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 mars et 10 avril 1875.

nir. Quelques bijoux démodés et sans valeur, des feuilles flétries, des tiges desséchées, restes de fleurs brillantes, deux ou trois lettres jaunies, tels étaient les seuls débris qui racontaient aux yeux la vie de la pauvre Lucy Stuart.

Le couvercle offrait au dedans une plaque d'ivoire poli sur laquelle on voyait une délicate peinture dont les couleurs étaient déjà effacées par le temps. Hetty pressa légèrement un ressort; elle en avait appris le secret, il y avait bien des années, mais il n'était jamais sorti de sa mémoire. La plaque d'ivoire s'abaissa et découvrit quelques papiers; c'étaient des fragments du journal de Lucy. Hetty les souleva doucement; au fond était un parchemin; la jeune femme ne le prit pas, il lui suffisait de l'avoir vu; elle replaça ce qu'elle avait dérangé, referma le couvercle, et tenant la cassette sur ses genoux :

— Je ferai ce qui m'a été recommandé, murmura-t-elle, le sort décidera du reste... non, c'est parler en païenne, Dieu en décidera, veux-je dire. Si vous pouvez me voir, ma pauvre Lucy, vous savez que je veux le bien de votre enfant, mais je me conformerai à votre volonté dernière, je n'irai pas au delà.

XV

Le carnaval approchait, de nombreuses fêtes se succédaient dans les salons de Rome, quoique les étrangers fussent rares et la ville peu animée, à cause de l'incertitude de la situation politique.

L'apparition de Cécile dans ces bals fut un véritable triomphe, et plus d'une fois, à la prière de miss Dorothée, qui demandait à jouir enfin d'un peu de repos, Hetty se chargea de conduire dans le monde l'élégante et belle Américaine. Valérie aimait à les voir ensemble, mais elle refusa toujours de les accompagner, se tenant assidue au travail, sans laisser paraître aucun signe de trouble ou de tristesse. Cécile venait souvent; elle restait néanmoins fort peu, et chaque jour elle remettait au lendemain les séances promises pour l'exécution de son portrait. Les visites de Carteret n'étaient pas moins fréquentes : d'ordinaire, elles avaient lieu le soir, car il évitait Cécile autant qu'il le pouvait. Cette circonstance l'empêchait de jamais trouver Valérie seule; Ford et Jemima étant présents, il lui devenait impossible de mettre fin à ses doutes et à la torture que lui causait son incertitude au sujet des sentiments de la jeune fille.

Parmi les étrangers que la crainte de troubles nouveaux n'avait pas

empêchés de se rendre à Rome, se trouvait une personne dont la beauté, non moins que les allures légères et la coquetterie, avaient fait grand bruit dans les salons de Paris et de Londres. C'était la femme d'un diplomate allemand, M. le baron de Hatzfeldt, qui, d'humeur assez jalouse, et non pas sans motif, la laissait rarement voyager sans lui. Cette année-là, pourtant, les médecins ayant déclaré qu'un climat plus doux était indispensable à la santé de madame la baronne, le diplomate, retenu à Berlin, s'était décidé à lui permettre un séjour de quelques semaines en Italie.

Madame de Hatzfeldt, qui avait connu Hetty en France, éprouvait pour elle cette implacable haine qu'inspire à toute coquette la vue d'une rivale. Elle se hâta néanmoins, en arrivant à Rome, de se rendre chez la nouvelle duchesse, qu'elle accabla de témoignages d'amitié, sur la valeur desquels Hetty ne se fit aucune illusion. La présence du duc d'Asti, le profond amour et la déférence qu'il témoignait à sa femme, causèrent à madame de Hatzfeldt autant de surprise que de rage. Si elle pouvait attacher à son char ce mari exemplaire, quelle victoire pour elle et quelle humiliation pour Hetty! Malgré ses airs de Céladon, le duc n'avait épousé la piquante et riche veuve que pour sa fortune; cela était clair; il lui fallait des millions pour relever son titre. Il avait donc fait d'Hetty une duchesse, et la baronne de Hatzfeld eût donné tout au monde pour se venger de l'impertinente qui avait eu l'audace de monter plus haut qu'elle dans la hiérarchie sociale. Hetty devina bien vite son jeu; mais elle était de taille à lutter contre elle, et, sans paraître s'en apercevoir, elle s'arrangea de façon à seconder ses plans. Elle avait aussi les siens. Quelques mots échappés à Carteret lui avaient fait supposer que madame de Hatzfeldt n'était pas étrangère à la brouille survenue entre lui et Cécile; elle voulait éclaircir le fait, non pas, on peut le croire, pour rapprocher les deux jeunes gens, mais pour s'assurer qu'il n'y avait eu entre eux aucun engagement sérieux, et lever à cet égard les scrupules qu'elle devinait chez Valérie. Le hasard la servit plus tôt qu'elle ne l'espérait.

Un soir, qu'un gai souper avait réuni une société nombreuse dans le palais d'Asti, madame de Hatzfeldt, après le départ de Carteret, raconta, sous une forme plaisante, une aventure dont elle avait, dit-elle, été témoin en Angleterre quelques mois auparavant.

Un chevalier soupirait aux pieds d'une inhumaine; doux regards, propos discrets et tendres, rien ne fléchissait la rigueur de la dame de ses pensées; ce n'était pas qu'elle fût insensible, mais en demoiselle de haut lignage, elle croyait ne pouvoir faire mériter son amour par une trop longue épreuve. Les choses en fussent peut-être

restées là jusqu'au jugement dernier, si une intervention charitable n'eût brisé les chaînes que portait trop docilement le fidèle Galaor.

— Aurait-il trahi sa foi? demanda Hetty. Peut-être une fascination plus irrésistible...

— Allons donc! L'amour lui avait mis sur les yeux son bandeau; mais il n'en était que plus facile d'employer un ingénieux stratagème. On feignit de s'intéresser à sa cause, on se chargea de remettre pour lui une lettre à la trop cruelle beauté.

— Je ne vois pas, dit le duc, que ce fût un bon moyen de le détacher de son idole.

— Vous ne devinez pas, vous! un diplomate! Pour n'être pas compromettante, la lettre, bien entendu, ne devait porter ni nom, ni adresse; on s'assura qu'elle renfermait seulement ces expressions brûlantes, mais vagues, qui sont à l'usage de tous les amoureux : « Vos yeux m'ont percé l'âme de mille traits ; je meurs de tendresse et de désespoir! » Elle se terminait par la demande d'une entrevue dans laquelle Galaor pût enfin peindre à la belle l'ardeur de ses feux.

Munie de cette épître, l'officieuse amie, qui n'était elle-même ni laide ni vieille, et qui avait un mari fort jaloux, alla trouver la noble damoiselle.

— Il m'arrive, s'écria-t-elle en affectant un trouble extrême, l'aventure la plus étrange... Qui jamais eût pensé?... Galaor... personne ne peut-il nous entendre?

— Non, non, répondit la princesse, déjà prise à l'amorce qui lui était tendue.

L'amie la laissa en suspens un bon quart d'heure. Elle était si émue, disait-elle. Si son mari venait à savoir!... Et là-dessus, des terreurs, des larmes à ne pas finir. C'était la scène la plus amusante! Malgré sa jalousie, malgré son inquiétude, la fière Yolande rassurait, consolait sa rivale supposée; il fallait tout apprendre. L'amie tira enfin la lettre de son sein; mais, avant de la montrer, elle exigea le serment d'un silence absolu. La moindre indiscrétion pouvait amener un duel, et son mari était, à toutes les armes, d'une force terrible! Sûre ainsi que le secret serait gardé, elle avoua, en hésitant et baissant les yeux, que Galaor s'était épris d'elle, qu'il lui avait écrit... La lettre, dont elle fit lire à Yolande les déclarations enflammées, ne laissait aucun doute.

La baronne raconta ensuite en riant comment l'infortuné Galaor, durement congédié, avait été porter sur le continent ses regrets et son désespoir. Un moment on avait tremblé de le voir s'ensevelir dans un cloître; mais il était revenu à des idées moins sombres,

e autre belle le consolait, disait-on, des rigueurs de Yolande. Le ton de la voix, le jeu de la physionomie, la vivacité des gestes ›utaient au piquant du récit de madame de Hatzfeldt. Les audiırs se mirent à rire, sans songer que la moralité de ce drame coque laissait quelque peu à reprendre.
Ietty devina sans peine que Yolande et Galaor étaient Cécile et teret. Quant à l'obligeante amie, c'était, à n'en pas douter, la .e conteuse qui mettait si agréablement en relief ce rôle suspect. lamais les manières de la duchesse n'avaient été si tendres pour ıdame de Hatzfeldt qu'elles le furent ce soir-là. Elle l'embrassa : les deux joues, et la remercia de s'être montrée si charmante. même temps, elle disait en elle-même :
— Misérable petit Judas, je comprends tout maintenant, et je te ns!
De son côté, madame de Hatzfeldt pensait :
— Le cœur du duc commence à se prendre, elle s'en aperçoit et vient jalouse. Elle ne serait pas si démonstrative, si elle n'était ieuse.
Les jours suivants, la baronne continua son manége, et croyant ›ir enfin touché le duc, elle eut l'imprudence de lui écrire un let pour lui demander de se rendre chez elle le soir même, ajout qu'elle avait une nouvelle importante et secrète à lui commuuer. « Ne manquez pas de venir, disait-elle, si vous avez gardé némoire des sentiments que vous avez paru éprouver autrefois ır celle qui vous adresse aujourd'hui cette prière. »
Le duc avait, en effet, quelques années auparavant, vu en Anglere madame de Hatzfeld qui, n'étant pas mariée alors, avait fait on titre une chasse des plus ardentes; puis, tout à coup, sur la ıvelle qu'il était pauvre, avait renoncé à la poursuite.
Elle savait à quelles heures le duc se tenait dans son cabinet de vail; elle envoya le billet par un domestique, avec l'ordre de ›porter la réponse. Par malheur, ce jour-là, le duc avait été ındé au Quirinal, et, comme il attendait une lettre d'affaires fort ıportante, il avait chargé sa femme de la recevoir à sa place.
La duchesse était donc dans le cabinet, occupée à écrire, quand groom vint lui remettre le billet de madame de Hatzfeldt.
— Le messager attend, ajouta-t-il.
Hetty déplia le papier, pensant qu'en l'absence de son mari elle saurait que résoudre. Aux premières lignes, elle fit un mouvemnt de surprise, puis elle réfléchit un instant.
— Dites que le duc rendra lui-même la réponse, n'ajoutez pas ı mot de plus.
Il y avait bal ce soir-là au palais Ruspoli. Madame de Hatzfeldt

revêtit sa plus séduisante parure, et alla dans son boudoir pour attendre son visiteur. En entrant, elle jeta sur son miroir un regard de satisfaction. Jamais fille de la blonde Allemagne n'avait eu un air de plus délicieuse langueur; enveloppée de gazes vaporeuses elle semblait une ondine échappée au pays de la légende, et, comme ces malfaisants esprits, elle avait, dans les yeux et sur les lèvres un sourire de joie maligne et triomphante. Quel texte charmant cette soirée allait lui fournir pour un récit scandaleux! Comme elle se promettait d'écraser le duc sous le ridicule, et de colporter, de salon en salon, l'histoire des infortunes conjugales d'Hetty!

Elle s'assit, arrangea savamment les plis de sa robe, étudia le jeu de la lumière sur son visage et sur son bras d'albâtre; elle était difficile à satisfaire, mais enfin la pose fut parfaite, comme l'attestait le miroir placé en face d'elle.

Les moëlleux tapis amortissaient le bruit des pas; la portière se souleva doucement. Madame de Hatzfeldt n'avait rien entendu; le frôlement d'une robe de soie l'avertit qu'elle n'était pas seule. Elle tourna vivement la tête. Devant elle, en toilette de bal et couverte de tous les diamants de la maison d'Asti, se tenait Hetty en personne.

— Ne dérangez pas cette pose charmante, ma toute belle, dit la duchesse avec le plus aimable sourire. Restez donc assise, je vais me mettre auprès de vous. Là, nous serons tout à fait bien.

Elle s'installa dans un fauteuil, tandis que madame de Hatzfeld fixait sur elle des yeux pleins de terreur, comme si elle eût été fascinée par ce regard souriant.

— Vous m'avez effrayée, dit-elle enfin en s'efforçant de surmonter son trouble. Je ne vous avais pas entendue.

— Nous sommes si liées maintenant, j'ai pensé qu'il était inutile de me faire annoncer chez vous.

La baronne bégaya une réponse inintelligible; elle essaya mê de rire, mais elle n'y réussit point, et d'une main fébrile, arr gea les perles de son collier, comme s'il eût été trop étroit j son cou délicat.

— Vous êtes belle comme une fée, reprit Hetty; vous surpa ma chère, Circé l'enchanteresse.

Madame de Hatzfeldt reprenait peu à peu son sang froid: visite n'était peut-être qu'une malheureuse coïncidence: il sait d'empêcher la duchesse de se rencontrer avec son mari. ronne se leva, elle allait saisir le cordon de la sonnette pour à voix basse ses ordres à un domestique; Hetty la retint.

— Asseyez-vous donc, j'ai tant de plaisir à vous regarder avec un énigmatique et inquiétant sourire

– Une minute seulement, j'ai oublié... C'est si aimable de votre part d'être venue ; nous irons au bal ensemble.

Une fois encore, elle voulut s'approcher de la sonnette ; une fois encore elle s'arrêta, retenue bien moins par la petite main gantée qui s'était posée sur la sienne que par le sourire plein de menaces de la duchesse.

— Oui, nous irons au bal ensemble, répéta Hetty ; mais il n'est pas l'heure, nous avons encore un siècle devant nous. Ne sonnez donc pas, chère belle ; j'ai recommandé à vos domestiques de ne laisser entrer personne ; vous pouvez être tranquille, on ne viendra pas nous déranger : j'avais besoin d'être seule avec vous.

— Vous piquez ma curiosité, duchesse.

— Comme vous avez piqué la mienne, riposta Hetty.

— Moi ! je suis pourtant bien facile à pénétrer. Mon plus grand défaut est un excès de franchise ; on lit mes pensées sur mon visage comme dans un livre ouvert, répondit la baronne en agitant nerveusement son éventail, non pas seulement pour se donner une contenance ; l'air de la chambre lui semblait tout à coup devenu d'une chaleur suffocante.

— J'ai appris à vous déchiffrer assez bien, répondit la duchesse.

— Quels magnifiques diamants ! s'écria madame de Hatzfeldt, qui, malgré son effroi, s'efforça de détourner l'attaque en portant la guerre sur le terrain ennemi. On est heureuse d'être riche ; non-seulement on achète des couronnes ducales, mais encore des pierres précieuses pour les orner.

— J'ai fait bien d'autres acquisitions ; vous ne le devineriez jamais, baronne.

— Lesquelles ? répondit madame de Hatzfeldt, déconcertée par l'insuccès de son escarmouche.

— L'amour et le bonheur. C'est étrange, n'est-ce pas ?

— C'est poétique comme une idylle, mais charmant, néanmoins.

— Ce qui est encore plus invraisemblable, continua Hetty, c'est la confiance entière et sans bornes que j'ai obtenue. Vous pouvez cependant m'en croire, si impossible que cela paraisse.

— Je n'en doute nullement.

— Je suis venue tout exprès pour vous en donner la preuve, chère baronne.

— Je ne comprends pas.

— Attendez, je vais être, moi, plus intelligible encore qu'un livre ouvert, que l'on n'entend pas toujours.

En disant ces mots, elle arrangeait la dentelle de son corsage d'un air aussi calme que si elle n'avait eu autre chose dans l'esprit.

— J'avoue que je ne sais pas le moins du monde où vous voulez en venir, répondit la baronne.

— Le voici, reprit tranquillement Hetty. Il me faut la lettre que M. Carteret a écrite à Cécile.

— Il vous a dit?... s'écria madame de Hatzfeldt.

— Ne vous agitez pas, chère belle : entre des amies comme nous, il ne peut y avoir nul sujet d'inquiétude. Soyez aimable, et remettez-moi la lettre que vous avez si adroitement interceptée. L'aventure était admirable, et vous l'avez racontée avec un esprit !...

— Mais quel rapport y a-t-il?...

— Baronne, il est dix heures; je ne puis vous donner beaucoup de temps : j'ai promis d'aller, avant le bal, à une soirée.

— Quelle singulière façon d'agir! s'écria madame de Hatzfeldt, qui, rendue brave par sa terreur même, reprenait maintenant l'offensive, comme le cerf aux abois se retourne contre le chasseur... Vous ressemblez, duchesse, à un juge d'instruction interrogeant un criminel.

— Il y a des délits que la loi n'atteint pas. Rassurez-vous, baronne.

— Êtez-vous venue pour m'insulter?

— Pas le moins du monde : je veux seulement avoir la lettre de Fairfax Carteret.

— Il ne m'a jamais écrit qu'un insignifiant billet d'amour auquel je n'ai pas même fait attention.

— Pourtant vous nous avez tous amusés par la manière piquante dont vous avez raconté cette histoire... Il me semble y être encore, dit la duchesse en riant, comme si elle ne pouvait, à ce souvenir, garder son sang-froid.

Madame de Hatzfeldt resta un moment silencieuse. Mais, réfléchissant que mieux valait continuer de payer d'audace, elle reprit :

— Ce que j'ai dit à Cécile, je le répéterais aujourd'hui encore, je le répéterais à Carteret lui-même. N'espérez pas m'intimider, duchesse.

— Ce n'est pas mon intention. Comment pouvez-vous me juger aussi mal? répliqua Hetty d'un ton de reproche.

Tout en parlant, elle tirait de sa poche une lettre, qu'elle retourna dans ses doigts chargés de bagues, d'un air de distraction nonchalante, mais de façon, néanmoins, à en laisser voir parfaitement la suscription. La baronne reconnut le billet qu'elle avait écrit au duc.

Par un mouvement instinctif, elle étendit le bras pour saisir le papier; mais son regard rencontra l'implacable sourire d'Hetty.



Dix heures vingt minutes, dit la duchesse de sa plus douce
Je vous laisse jusqu'à la demie pour vous décider, baronne.
Croyez-vous que j'aie gardé cette lettre comme une relique?
N'essayez pas de me donner le change : vous l'avez, chère
. Je suis femme, moi aussi.
Vous! s'écria madame de Hatzfeldt, vous êtes un démon! Que
ai-je fait pour me torturer de la sorte?
Rien absolument... Il vous serait bien impossible de m'at-
ıre.
le regardait la pendule et jouait négligemment avec le billet,
es diamants de ses bagues semblaient faire flamboyer.
Quand même je n'aurais pas détruit la lettre de ce fou, je ne
as emportée avec moi, dit la baronne.
tty leva le doigt en signe d'avertissement et de menace. La pen-
sonna dix heures et demie.
Oh! je vous tuerais! s'écria madame de Hatzfeldt, en s'avan-
vers elle dans un délire de fureur. Je voudrais vous tenir sous
pieds et vous écraser comme un reptile!
tty se leva lentement, les yeux toujours fixés sur la pendule.
- Qu'allez-vous faire? demanda madame de Hatzfeldt.
duchesse la regarda d'un air distrait, comme une personne
cherche à rappeler ses souvenirs :
- Je ne sais plus combien une lettre met de temps pour arriver
lin : vous pouvez me le dire, vous qui écrivez si souvent à
mari.
- Vous n'allez pas lui envoyer ce billet! s'écria la baronne. Vous
ferez pas, je vous étoufferais plutôt de mes deux mains!
- La poste part à neuf heures, continua la duchesse. C'est de-
n jeudi; je crois que dimanche matin, au plus tard, ma lettre
verait à Berlin. Qu'en pensez-vous?
- Je ne sais pas. J'en deviendrai folle! Vous êtes la créature la
s méchante qui ait jamais existé! Vous n'avez pas de cœur!
— Les femmes du monde en ont-elles? Vous et moi, nous sommes
femmes du monde, ne l'oubliez pas, chère baronne. Adieu.
lle se dirigeait vers la porte. Madame de Hatzfeldt s'élança vers
et saisit sa robe; mais Hetty s'étant reculée d'un pas, l'étoffe
lante lui glissa des mains : elle tomba sur ses genoux.
- Vous ne vous êtes pas fait mal? demanda Hetty... Relevez-
s.
- Il me tuerait! dit en sanglotant la baronne. Plus encore : il
chasserait, il l'a juré! Il me laisserait pauvre, deshonorée, sans
s, sans asile! Ayez pitié, duchesse, ne me trahissez pas!
- Relevez-vous, répéta Hetty.

La baronne cacha sa figure dans ses mains, et, frémissante terreur, s'affaissa sur le sol. Si son billet parvenait à M. de Ha feldt, elle était perdue. Dans les premiers temps de son maria sa légèreté avait provoqué entre eux une explication qu'elle n'av jamais oubliée. Le baron avait bien jugé sa femme : elle était tı froidement coquette pour dépasser les limites que son intérêt défendrait de franchir. Il lui déclara donc nettement ce qu'elle av à craindre, si elle mettait en péril l'honneur de son nom. Elle vait aujourd'hui qu'il ne fallait attendre de lui ni indulgence pitié. Son seul espoir était de fléchir la duchesse.

— Je ne voulais pas vous offenser, dit-elle d'une voix suppliar Pardonnez-moi, ne me livrez pas !

L'âme énergique d'Hetty fut plus révoltée de la voir s'humil ainsi qu'elle ne l'avait été de ses précédentes bravades.

— C'est une scène véritablement trop pathétique, répondit-e avec mépris. Encore une fois, relevez-vous, baronne. Ces excu sont dues à Cécile, non à moi.

— Je me soucie bien de Cécile! Elle ne peut pas me nuire, el mais vous !

Ce cri de l'égoïsme effrayé fit hausser les épaules à Hetty.

— Donnez-moi la lettre de Fairfax Carteret, reprit-elle.

— Venez dans ma chambre, dit la baronne vaincue.

Elle était livide de fureur, et ses yeux exprimaient une hai sauvage. Hetty la suivit en silence. Une lampe brûlait sur la t lette; des bijoux, un pot de rouge, une boîte de poudre, étai épars devant l'élégant miroir de Venise. La baronne saisit un tro seau de petites clefs, prit dans sa commode un coffret de bois rose, l'ouvrit, bouleversa d'une main nerveuse tout ce qui s'y tr vait. Enfin elle tendit une lettre à Hetty :

— Tenez, la voilà.

La duchesse y jeta les yeux, puis elle la mit tranquillement da sa poche.

— Pour vous dédommager, vous pourrez déchirer ceci, dit-e en lui donnant le billet adressé au duc.

La baronne s'élança sur le papier, qu'elle coupa en morce avec les dents et les ongles. Son joli visage était presque hid en cet instant.

— Nous nous retrouverons au palais Ruspoli, ajouta la duches en ramenant autour d'elle sa sortie de bal.

— Que voulez-vous faire de la lettre? demanda la baronne.

— Je ne sais. Rien, sans doute.

— Mais qui donc vous avait appris?... Carteret ou Cécile?

— Croyez-vous qu'il soit nécessaire de me dire les choses?

ami ce que j'avais entendu en différentes occasions, et votre histoire de l'autre jour m'a donné la certitude qui me manquait encore.

— Folle que je suis! j'aurais pu ne pas vous livrer la lettre!

Hetty abaissa les yeux sur ses mains, et fit mine de froisser entre ses doigts un papier imaginaire.

— C'est vrai, répondit en frissonnant la baronne. Le duc vous avait remis le billet : que vous a-t-il dit?

— Le duc? répliqua Hetty en éclatant de rire. Le duc ne sait absolument rien, ma toute belle. Il attendait une autre lettre, et m'avait dit de l'ouvrir en son absence.

Madame de Hatzfeldt se tordit les mains en pleurant de rage. Elle oubliait le péril passé, pour ne songer qu'à la honte de sa défaite, et, comme un renard pris au piége, elle éprouvait une fureur aussi impuissante qu'inutile.

Une heure plus tard, la duchesse, après s'être montrée quelques instants dans la réunion où elle était attendue, arrivait au palais Ruspoli. La première personne qu'elle aperçut en entrant dans la salle de bal fut madame de Hatzfeldt, qui valsait au bras d'un officier, aussi souriante, aussi sereine que si nulle émotion n'avait jamais troublé sa quiétude. Hetty connaissait trop bien son sexe pour en être surprise.

XVI

Le samedi suivant, on était en plein carnaval. Une légère ondée tomba dans l'après-midi, de sorte que des parapluies de toutes dimensions et de toutes couleurs couvraient le Corso. Miss Dorothée s'était procuré un balcon pour elle et Cécile; mais ce jour-là, sur l'invitation de la duchesse, elles se rendirent au palais d'Asti, où l'on était admirablement placé pour voir les folies de la foule joyeuse. Carteret les avait précédées dans le grand salon aux larges fenêtres; il leur fit un salut plein de réserve, et ne tarda pas à se mêler aux autres invités. Hetty, qui l'observait, laissa échapper un mouvement de satisfaction:

— Allons, se dit-elle, il est temps de remettre à Valérie le dépôt que sa mère m'a confié.

Pourtant elle attendit encore. Deux fois elle fut sur le point d'envoyer la cassette, deux fois elle s'arrêta : si elle allait apporter dans la vie de la jeune fille un trouble nouveau? Et, dans sa sollicitude, Hetty, toujours si résolue, apprenait à connaître le doute et l'indécision.

Le lundi arriva. Trop fatiguée de sa longue insomnie pour se mettre, comme d'ordinaire, au travail, Valérie sortit dès le matin. La veille, elle avait fait avec Ford une longue promenade dans la ville, et, pendant son absence, Carteret s'était présenté pour la voir. Jemima, qui l'avait reçu, dit qu'il était silencieux, rêveur, et avait paru fort désappointé de ne pas la trouver. La bonne dame s'était livrée sur ce thème à d'interminables amplifications que John Ford avait écoutées sans prononcer une parole; puis il avait regardé Valérie. Qu'avait-il lu sur son visage? Il s'était levé presque aussitôt, et s'était tenu renfermé dans son atelier le reste du jour.

Donc, par cette magnifique journée de printemps, Valérie se dirigeait seule vers le Pincio qui, en ce moment presque désert, empruntait à la fraîcheur matinale et à la solitude un charme que ne connaissent point les promeneurs dont ses allées se remplissent dans l'après-midi. La jeune fille suivit les rues qui conduisent à la piazza di Spagna, monta l'escalier aux cent marches, où elle ne rencontra que des porteurs de journaux et quelques bouquetières; puis elle arriva sur la place où s'élèvent l'église et le couvent. Après avoir gravi la colline et laissé derrière elle les jardins princiers des Médicis, elle se trouva au milieu du Pincio, dans le plus délicieux endroit de l'élégante promenade.

Çà et là, quelques Italiens causaient des nouvelles du jour ou des mascarades de la veille; de jeunes Anglaises s'avançaient en babillant, suivies de leurs gouvernantes; deux ou trois prêtres, leur bréviaire à la main, parcouraient lentement les allées désertes. Rien ne troublait le repos de cette heure. Valérie monta sur la terrasse de pierre qui domine la piazza del Popolo, et se mit à regarder la ville. Une légère brume blanche enveloppait l'éternelle cité; bientôt le soleil dora ce voile transparent, puis l'écarta peu à peu, et fit resplendir les dômes, les tours, les palais sans nombre. Émergeant du sein de cet océan d'édifices, le Panthéon, la longue avenue du Corso, Saint-Pierre, le Vatican, se dessinèrent tour à tour sous les yeux rêveurs de la jeune fille; à gauche, la colonne Trajane, enfin le Colisée, le monde merveilleux des gigantesques ruines qui évoque devant la pensée les grandeurs de siècles disparus.

Comme elle était assise, contemplant ce panorama splendide, elle entendit résonner sur la place le galop de deux chevaux, et la brise lui apporta le son d'un éclat de rire frais et argentin. Elle avança la tête : Cécile et Carteret venaient de passer sans l'apercevoir. Elle les suivit du regard; un soupir souleva sa poitrine : « Ainsi, pensa-t-elle, ils doivent traverser ma vie et s'en aller bien loin; je les verrai disparaître sans pouvoir les retenir. »

Depuis longtemps elle avait cru s'instruire elle-même à la souf-

ınce; elle apprenait en ce moment combien il lui restait encore à lter contre elle-même. Elle n'éprouvait pas seulement une peine ›rale : une douleur physique aiguë et poignante lui déchirait le ›ur. L'esprit de révolte se réveillait; une plainte passionnée lui ›nta aux lèvres; elle sentit s'élever dans son âme une aspiration ›espérée vers le bonheur, en même temps qu'elle comparait avec ertume sa destinée à celle de tant d'autres. La radieuse lumière solcil lui devenait odieuse; le murmure du vent, l'écho des 'euses voix d'enfant qui, pareilles au gazouillement des oiseaux, entissaient dans le jardin, tout lui était insupportable. Elle s'en- t par la route qui donne accès à la villa Médicis. Il était trop tôt ur que les visiteurs fussent admis dans les jardins; mais le con- rge, qui connaissait Giovanni, la laissa passer sans objection.

Elle s'engagea dans les allées sombres et majestueuses; les ar- es frissonnaient au souffle du matin; leur bruissement, sembla- e à une plainte, convenait mieux à Valérie que la gaieté sereine ı Pincio; elle les parcourut d'un pas fébrile, combattant contre s propres pensées, priant, puis se révoltant de nouveau. Un mo- ent, le désir coupable, insensé, de voir finir une existence chargée une semblable malédiction assiégea son cerveau, fatigué de luttes de souffrances.

Il était près de midi, quand, pâle et faible comme une personne ı'une longue maladie a couchée sur un lit de douleur, elle se leva fin et se rappela qu'il était temps de retourner aux devoirs de sa ə quotidienne.

Jemima était sortie, sans doute pour aller au Corso voir les mas- rades. Valérie demeura seule le reste du jour. Le soir, elle allait ıitter son atelier, lorsque Giovanni vint lui remettre, de la part Hetty, un petit paquet, accompagné d'un billet ainsi conçu :

« J'ai promis à Lucy Stuart de donner à son enfant cette cassette, l survenait dans sa vie une crise d'où dépendît son avenir, et si connaissance de l'histoire de sa mère devait avoir en cette occa- on une importance décisive. Je ne puis vous venir autrement en de. Je ne sais pas si le secret vous sera découvert; faites vos ef- rts pour y réussir, et que Dieu vous protége. Si vous n'y parvenez s, il faudra croire, comme le disait Lucy, qu'une volonté plus ıute vous cache un mystère dont la révélation amènerait peut- re plus de mal que de bien. Se confiant à Celui qui dirige les des- ıées humaines, Lucy a voulu que la Providence décidât seule si ›us devez ou non connaître ce secret. Je n'en puis dire plus. Es- ›ir et courage.

« *P. S.* J'attendais aujourd'hui Cécile; je ne l'ai pas vue.

Serait-elle souffrante? A propos, il n'y a eu entre elle et Carter aucune rupture, par l'excellente raison qu'il n'y avait jamais eu d'engagement. »

Valérie relut cette lettre plusieurs fois. Elle regardait la cassette avec un vague sentiment de crainte, et serrait si étroitement la petite clef de bronze, que la croix laissa dans sa main une profonde empreinte. Elle sourit tristement à la vue de ce stigmate : n'était-ce pas le sceau mis sur sa vie entière? Elle ne se souvenait plus, en ce moment, qu'autour de ce symbole s'enlaceraient les roses de l'éternité, si elle savait les faire germer par la patience. Elle ouvrit enfin le coffret, vit les fleurs fanées, les bijoux, le portrait de Philippe les feuilles jaunies du journal du Lucy Stuart. La mémoire de sa mère était si sacrée pour Valérie, qu'elle tomba involontairement à genoux. Les larmes qu'elle n'avait pu répandre sur sa propre infortune s'échappèrent enfin de ses yeux; elle sentit se fondre le morne désespoir qui, semblable à une enveloppe de glace, lui étreignait le cœur.

Mais que signifiait le mystérieux avertissement d'Hetty? Elle parcourut les pages du journal; d'étranges allusions la faisaient parfois tressaillir; pas un mot ne révélait pourtant qu'un secret fût caché dans les lignes, remplies d'une tristesse profonde, qui racontaient la vie de la pauvre Lucy Stuart.

Elle prit de nouveau la cassette, regarda la miniature peinte sur l'ivoire : rien ne trahissait l'existence du ressort. Elle promena ses doigts sur la surface polie, pressentant que là devait être le mystère : la plaque ne céda point. La jeune fille enleva le contenu du coffret, pour en examiner le fond. Comme elle se relevait (car elle était restée agenouillée), un brusque mouvement lui fit heurter de l'épaule la petite table, qui chancela : la cassette tomba sur le parquet avec le bruit d'un objet qui se brise. Valérie poussa un cri : avoir, même par un involontaire accident, détruit ou gâté un objet appartenant à sa mère, lui semblait presque un sacrilége. Elle se baissa pour ramasser le coffret : le choc avait détaché du couvercle la plaque d'ivoire; des papiers s'éparpillèrent sur le sol. . . . .

. . . .

Quand le jour vint terminer sa longue veille, Valérie se leva, tira les épais rideaux de la fenêtre, et regarda au dehors l'aube blanchissante. La lutte était terminée, la force était entrée dans son âme, une force qui désormais ne faillirait pas, car elle naissait de l'esprit de sacrifice et de dévouement. Valérie comprenait maintenant le sens des paroles prononcées par son père à son lit de

mort; elle pouvait remplir la promesse faite à cette heure solennelle.

Elle était d'une extrême pâleur; ses yeux dilatés, agrandis par le cercle bleuâtre et profond qui les entourait, trahissaient la violence des émotions qu'elle avait subies; mais un ineffable sourire faisait rayonner son visage d'une beauté qui semblait n'avoir rien de terrestre.

XVII

Il y avait bal ce soir-là au palais d'Asti; la duchesse, assise dans sa chambre, préludait à l'importante affaire de sa toilette : elle avait dénoué sa chevelure quand on l'avertit que Valérie demandait à la voir.

— Faites entrer la signora, dit Hetty à la femme de chambre, et ne revenez pas avant que je vous sonne.

Après avoir introduit Valérie, la caméristе se retira. Hetty s'était élancée au-devant de son amie; mais ses bras étendus retombèrent; elle s'arrêta immobile à la vue du visage de la jeune fille.

— Vous avez trouvé le secret? Vous savez tout? dit-elle avec une sorte d'inquiétude.

Valérie l'embrassa, la conduisit à un fauteuil près du feu et s'assit en face d'elle.

— Dieu l'a voulu, répondit-elle. Le coffret s'est ouvert en tombant.

La duchesse la regarda.

— Eh bien! s'écria-t-elle avec impatience, comme Valérie demeurait silencieuse.

— Je suis heureuse, Hetty; je ne songerai plus à me plaindre.

— Que voulez-vous dire? Oh! je le lis sur votre visage, vous allez vous sacrifier encore. Vous ne le devez pas, cela ne sera pas!

— Je viens réclamer ma part de bonheur; je veux la félicité la plus grande qui soit en ce monde.

— Je ne comprends pas! s'écria Hetty impétueusement. Qu'entendez-vous par ces paroles étranges? Que signifie ce visage qui me fait peur?

— Chère tête folle que vous êtes! Ai-je donc une figure si terrible? demanda Valérie en lui prenant les deux mains, tandis qu'une lumière céleste rayonnait dans ses yeux.

— Vous avez l'air de ne plus appartenir à ce monde. Les martyrs devaient avoir ce regard lorsqu'on les menait au supplice.

— Connaissez-vous une bénédiction plus haute que de donner : vie pour Dieu?

— Ne parlez pas ainsi, ou je prendrai la vertu en haine! s'écr- Hetty en se tordant les mains. Vous ne ferez pas vous-même vo propre malheur, je vous aime trop pour le souffrir, ma Valéri ma chère enfant!

— Écoutez-moi, dit la jeune fille, s'agenouillant auprès d'elle l'enlaçant de ses bras. Vous ne voyez que par les yeux du cœur, l'affection vous rend aveugle. Si vous m'aimez, laissez-moi êtr heureuse à ma façon.

— En vous sacrifiant à Cécile, n'est-ce pas?

— Si je suivais vos conseils, qu'en arriverait-il, Hetty?

— Croyez-vous que je n'aie pas lu dans votre âme? Avouez-m la vérité tout entière.

— A quoi bon?

— Je sais bien que Carteret a fait la cour à Cécile avant de vou connaître; cela veut-il dire qu'il ne puisse plus aimer?

— Je viens justement vous entretenir de Cécile et de M. Carteret D'après votre lettre, je suppose que vous avez appris le sujet de leu brouille.

— Si je vous en ai parlé, c'était pour vous convaincre qu'il n'y avait eu entre eux l'échange d'aucune promesse, rien de sérieux, en un mot.

— Faites-moi connaître les détails; donnez-moi les preuves, puisque vous les avez.

— Pour les remettre à Carteret? Non, certes!

— Ainsi, pour l'amour de moi, Hetty, vous commettriez une mauvaise action?

— Appelez cela comme vous voudrez. Je ne céderai pas. Vous ne ne lui étiez pas indifférente, Valérie; et vous-même...

— Hetty, Hetty!

— Soit, je me tairai, j'imiterai votre réserve. Mais il oubliait Cécile auprès de vous, et si elle n'était pas revenue... Elle mérite bien, elle, d'être malheureuse. Elle avait trouvé le bonheur sur son chemin, elle l'a foulé aux pieds. Je vous le dis, elle ne l'aime pas, puisqu'elle a pu douter de sa parole.

— Laissons Cécile, ma chère Hetty, dit Valérie en caressant la noire chevelure qui tombait en ondes soyeuses sur les épaules de la duchesse.

— Oui, laissons-la, je ne demande pas mieux; je la déteste.

— Parlons de moi, si vous le préférez, ma chérie. Je n'épouserais pas M. Carteret, quand même il viendrait demander ma main.

— Il en a l'intention ; je le sais.

— J'espère que non. Auriez-vous plaisir à me voir humiliée, Hetty?

— Je ne vous entends pas.

— Suis-je femme à écouter sans honte une proposition faite simplement par devoir, dans la crainte qu'une vanité misérable m'ait aveuglée au point de prendre pour un autre sentiment ce qui n'était que simple amitié ?

— Cela n'est pas, vous dis-je. Il n'a éprouvé pour Cécile qu'un caprice, qu'une fantaisie passagère.

— Chère Hetty ! si résolue à voir les choses sous le jour qui lui convient !

— Et vous, votre ardeur de dévouement ne vous fait-elle rien oublier? Devez-vous permettre que le nom de Lucy Stuart reste flétri ?

— Elle est maintenant dans une demeure où les jugements des hommes n'importent guère. Ce n'est pas pour elle, c'est pour moi seule qu'elle a gardé ce témoignage de son innocence. N'en ai-je pas pour preuve son silence même pendant sa vie, et l'engagement qu'elle vous a fait prendre de ne me remettre ce dépôt que dans un cas extrême ?

— Elle craignait pour Philippe les suites d'une telle révélation ; vous n'avez plus rien à redouter aujourd'hui.

— Et j'irais, dans un intérêt égoïste, troubler le repos des morts ? Non, non, il me suffit de pouvoir chérir et vénérer à deux genoux la mémoire de ma mère. En agissant comme je le fais, j'accomplis sa volonté, j'en suis sûre, et je tiens le serment prêté sur le lit de mort de mon père.

Hetty, les lèvres contractées par l'émotion, se mit à regarder le feu sans répondre.

— Pourquoi, reprit la jeune fille, ne pas me croire quand je vous assure que je sais ce qui peut me rendre heureuse.

— Qu'est-ce donc?

— Je voudrais dissiper le nuage qui s'est élevé entre Cécile et Carteret. Sachez bien, Hetty, que chaque instant d'attente est pour moi une humiliation. Ne me causez pas le chagrin de mettre entre vous et moi cette barrière ; ne me laissez pas voir dans votre esprit une pensée qui nous diviserait.

— Assez, assez ! cria la duchesse en la serrant contre son sein avec une sorte d'effroi.

Elle se leva précipitamment et se dirigea vers la table, ouvrit un tiroir, y prit le billet ; puis le jetant à Valérie :

— Carteret avait écrit cette lettre ; la baronne, au lieu de la re-

mettre, comme elle l'avait promis, fit accroire à Cécile qu'elle lui était adressée à elle-même. Voilà tout.

Elle retourna s'asseoir devant sa toilette, et se mit à brosser sa longue chevelure, s'absorbant dans un silence qui eût semblé de la mauvaise humeur, si Valérie n'avait vu de grosses larmes couler sur ses joues.

— L'heure s'avance, il faut que je vous quitte, dit enfin la jeune fille.

— Je ne sais ce qui m'empêche de faire éteindre les bougies et fermer les portes, je suis dans un bel état pour donner un bal!

Valérie alla vers elle et lui prit la tête pour l'obliger à rencontrer ses yeux.

— Regardez-moi, ai-je l'air d'être malheureuse?

— Oh! Val, ma chère Val, votre vie aurait pu être si différente!

— Elle me plaît ainsi. Ma belle duchesse, je vous rappellerai votre phrase favorite : « A chacun sa destinée. » Je me sens gauche et déplacée dans vos grands salons.

— Alors il serait, je suppose, inutile de vous prier de rester?

— Dans ce costume?

— Nous enverrions chez vous prendre ce qu'il vous faut.

— Un autre soir, chère Hetty.

Elle allait sonner, la duchesse l'arrêta :

— Mettez-vous à genoux, que je puisse mieux vous voir.

La jeune fille obéit. Hetty la regarda longtemps, et des larmes remplirent ses yeux.

— Oh! Valérie, Valérie! votre récompense sera grande! Savez-vous quel bien vous faites, noble cœur, âme sainte! Nul ne vous approche sans se sentir meilleur.

Valérie, émue et souriante, appuya sa tête sur les genoux d'Hetty:

— Si cette exagération, inspirée par votre tendresse, est tant soit peu vraie, dit-elle, n'ai-je pas plus de raison qu'une foule d'autres de me trouver heureuse?

— Ainsi vous l'êtes? Bien sûr, bien sûr?

— Croyez-vous que les morts puissent nous voir? demanda Valérie au lieu de répondre.

— Oui; c'est-à-dire, je n'en sais rien. Mais pourquoi?

— Si j'assure le bonheur de Cécile, ce sera une expiation.

— Eh! pauvre enfant, qu'avez-vous à expier, vous, la fille de Lucy?

— Elle et moi, nous aimons Philippe Conway. Pour ne pas le perdre en ce monde, ma mère a enduré sans se plaindre les humiliations et le mépris; ne puis-je, pour apaiser le Juge suprême, souffrir aussi quelque chose?

Hetty l'embrassa de nouveau, puis se détourna pour essuyer une larme.

Valérie s'était levée.

— Adieu, chère Hetty, promettez-moi de vous amuser au bal.

— Non, pas du tout. Je voudrais croire que vous ne rentrez pas chez vous pour pleurer.

— Vraiment, je n'en ai ni l'envie ni le sujet. J'ai promis à M. Ford de lui faire la lecture ; on lui a prêté un livre fort intéressant, et nous passerons une soirée charmante.

Hetty la regarda. Pour la première fois, elle se demandait quels sentiments Ford devait éprouver pour la jeune fille, et la vérité lui apparaissait aussi clairement que si elle en eût reçu l'aveu.

— A quoi pensez-vous? demanda Valérie.

— A rien. Je ne serai jamais prête si je vous retiens toujours.

— Alors je me sauve.

Valérie l'embrassa et partit.

Quelques heures plus tard, la duchesse, tout en faisant avec grâce les honneurs de ses salons, observait Cécile et Carteret qui dansaient ensemble, emportés par les sons d'une musique entraînante. Leur promenade à cheval de la veille, comme toutes les circonstances qui maintenant les rapprochaient, n'avait été nullement concertée entre eux. Ils s'étaient rencontrés par un simple effet du hasard, et Carteret avait dû offrir à la jeune fille de l'accompagner.

Cécile ne tarda pas à se plaindre de la fatigue, il la reconduisit à sa place auprès de miss Dorothée. La vieille demoiselle, raide et ennuyée dans sa robe de velours noir, reçut les deux jeunes gens avec une extrême froideur ; elle en voulait à Cécile non moins qu'à Carteret; leur attitude vis-à-vis l'un de l'autre contrariait ses plans les plus chers, et, n'osant intervenir entre eux, elle exhalait sa mauvaise humeur en les reprenant au sujet des moindres bagatelles, d'un air bourru, mais en même temps si chagrin, qu'il n'y avait pas moyen de s'en plaindre.

Sur un signe de la duchesse, qui l'appelait auprès d'elle, Carteret allait s'éloigner.

— Vous autres jeunes gens, vous ne pouvez rester une seconde en repos, dit miss Dorothée. Vous réalisez le mouvement perpétuel.

Occupée à répondre à un nouveau danseur, Cécile feignit de ne pas entendre l'observation de sa tante.

— Vous n'aimez pas les bals, miss Dorothée, répondit Carteret.

— Quelle découverte! Vous devriez vous faire astronome.

— C'est une idée.

— Si vous étudiez les météores, plus d'une jeune fille de notre temps pourra vous servir d'échantillon.

Cécile garda le silence, elle interrogeait son carnet de bal d'un air attentif.

— Les météores sont de fort jolis sujets d'observation, répliqua le jeune homme.

— C'est avec ces flatteries que l'on gâte les femmes, grommela miss Dorothée.

— Entendez-vous, miss Cécile? dit Carteret.

— Plait-il? demanda-t-elle avec l'air indifférent et hautain qui toujours irritait sa tante.

— Allez danser, cela vaudra mieux, s'écria miss Dorothée. Peut-être serai-je de moins mauvaise humeur à votre retour.

Cécile partit avec son valseur, après avoir adressé à Carteret quelques paroles insignifiantes. Le jeune homme dit respectueusement adieu à miss Dorothée.

— Je suis une grondeuse, monsieur Carteret, cela ne m'empêche pas de vous aimer beaucoup.

— Alors j'accepte de grand cœur vos réprimandes.

— Vous êtes un bon garçon, un très-bon garçon, continua miss Dorothée. Elle eût ajouté une foule d'autres choses, mais les sauvages des mers du Sud ont seuls le privilége de pouvoir s'expliquer avec franchise; elle soupira et dit :

— Cette jolie duchesse vous demande. Allez la trouver.

Carteret s'approcha d'Hetty, elle lui prit le bras.

— Mon bal est délicieux, n'est-ce pas? Faites-moi vite un compliment, je n'ai à vous donner qu'une minute.

— Tout ce que vous entreprenez doit réussir, duchesse; vous n'échouez jamais, et ne vous trompez en rien.

— Pourrais-je vous renvoyer cette phrase tournée si galamment?

— Oh! moi, je ne suis qu'un homme, par conséquent sujet à errer.

— Vous faites bien d'en convenir. Tant pis pour vous, je ne puis vous remettre dans la bonne voie, même quand je le voudrais.

— Vous ne le voulez pas?

— Oh! le meilleur moyen d'engager les hommes à faire une sottise, c'est de chercher à les en empêcher. Mais vous en supporterez les conséquences.

— De quoi, duchesse?

— De vos bévues, naturellement. D'ailleurs, vous ne valez pas mieux que ce que vous obtiendrez.

— Merci du compliment, si mystérieux qu'il soit.

— J'avais besoin de vous chercher querelle; cela m'a fait du bien.

— J'en suis ravi. Peut-être, en échange, m'apprendrez-vous le motif de cette attaque?

— Non; devinez-le, si vous pouvez. Je vous ai tourmenté, c'est tout ce qu'il me fallait.

— Vous me laisserez me fourvoyer sans avoir la charité de m'avertir?

— Oui, bien certainement. Mais la princesse me fait des yeux terribles, parce qu'elle n'a pas encore eu son whist. Adieu. Comme vous avez l'air intrigué, inquiet! Allons, me voilà en belle humeur pour le reste de la soirée.

Elle s'éloigna en riant. Carteret demeura immobile à sa place, regardant Cécile danser, et se demandant ce que la duchesse avait voulu dire. Enfin il se rappela qu'il avait attendu déjà trop longtemps; dans la matinée suivante, il se rendrait chez Valérie.

XVIII

Assise dans son atelier, sa palette à la main, enveloppée par la blanche lumière, qui, soigneusement ménagée, se concentrait tout entière sur la toile, Valérie s'efforçait de s'absorber dans un labeur assidu, se répétant sans cesse le vieil axiome : « L'art est jaloux, il ne veut pas de rival. » Elle était, depuis plusieurs semaines, demeurée oisive; le travail, pourtant, elle le comprenait aujourd'hui, était le plus grand soulagement qu'elle pût attendre, et les préoccupations de l'esprit, les distractions de la main, devaient être écartées par un ferme vouloir. Il est aussi difficile de peindre un tableau que d'écrire un livre dans une disposition semblable; mais peu de choses sont véritablement impossibles quand on met toute son énergie à les accomplir, et Valérie ne l'ignorait pas.

Tout à coup retentit dans l'antichambre un pas qui la fit tressaillir; elle se leva précipitamment, puis se remit au travail. Un léger coup fut frappé à la porte; elle voulut répondre, la voix expira dans son gosier; elle surmonta enfin son émotion, le visiteur entra; elle ne détourna point la tête pour le regarder; quelques retouches à son tableau absorbaient toute son attention, et ceux qui sont quelquefois entrés dans un atelier savent qu'en ces moments-là, il faut attendre pour ne pas déranger l'artiste. Valérie posa enfin sa palette, recula sa chaise de façon à se placer dans l'ombre, et accueillit Carteret avec un tranquille sourire.

— Je vous ai dérangée? dit-il d'une voix qui, malgré lui, trahis-

sait son trouble ; j'espère cependant que vous ne refuserez pas de me recevoir.

— Vous savez bien que vos visites n'interrompent pas mon travail ; cela est convenu entre nous.

— Oui, mais ce matin je voudrais vous voir quitter votre peinture.

— Voilà qui est un peu tyrannique. J'y consentirai néanmoins, pourvu que vous ne me reteniez pas assez longtemps pour laisser à mes couleurs le temps de sécher.

Ces mots furent prononcés d'un ton parfaitement calme, bien qu'un froid intérieur l'eût saisie, car elle devinait le motif de la visite de Carteret.

— Vous êtes toujours bonne, répondit-il. Cet atelier me semble la plus tranquille, la plus douce retraite qu'il y ait dans Rome ; j'y ai passé du moins les plus heureux moments qui m'aient été donnés depuis plusieurs mois.

— Merci pour cette vieille chambre, et aussi pour celle qui l'habite, répliqua-t-elle gaiement. Regardez comme mes jacinthes sont devenues jolies, cette blanche surtout. Ne dirait-on pas une princesse entourée de sa garde d'honneur dans un jardin de verdure?

— Il n'est pas d'objet si simple que votre imagination ne poétise.

— Habitude d'artiste, nous divaguons toujours un peu.

Les yeux du jeune homme s'étaient dirigés vers le chevalet ; il regardait sans le voir le tableau commencé. Valérie avait une première fois réussi à détourner l'entretien, elle ne voulait pas qu'il s'expliquât ; il ne devait pas, quand il retournerait à Cécile, avoir à lui faire cette confession. Un tel aveu lui serait pénible, quoique le motif qui dictait sa conduite montrât toute la générosité de son caractère. Et Valérie, à ce souvenir, sentit la rougeur de la honte lui monter au visage.

— Vous n'avez jamais eu de toile aussi admirablement réussie, reprit-il.

— J'y ai mis tous mes soins, tous mes efforts, répondit-elle, songeant au tableau de sa propre vie qu'elle cherchait à rendre digne du regard de Dieu ; je ferai mieux encore, je l'espère.

Il y eut un moment de silence. Elle se leva et prit dans un carton quelques esquisses.

— Voici des études que j'ai commencées pour ma prochaine peinture, dit-elle en les mettant devant lui sur une table.

Les trois croquis représentaient, dans différentes positions, la tête charmante de Cécile.

— Pensez-vous que j'aie rendu l'expression, continua-t-elle. Je n'ai pu encore obtenir une seule séance. J'ai dessiné de mémoire.

Jn mouvement involontaire échappa au jeune homme, mais il se
ıtint, regarda un instant les esquisses, puis s'éloignant de la
ıle:
— Ces portraits sont d'une ressemblance frappante, dit-il. Vous
z un rare talent, miss Stuart.
— Elle est si jolie!
— Très-jolie.
— Et quelle âme sous ce beau visage! Ma chère Cécile! continua
érie en réunissant les esquisses et posant dessus sa main.
Elle puisait dans la vue de cette souriante image une force nou-
e: il lui semblait que Cécile était là, lui demandant de ne pas
ruire à jamais son bonheur. Carteret s'était détourné, il mar-
it avec agitation dans la chambre.
— Je ressemble au Juif-Errant, dit-il enfin avec un rire forcé.
donnez-moi cette promenade insolite,
— Vous n'avez pas besoin d'excuse.
— J'avais à vous parler, miss Stuart, mais je me trouve devant
ıs aussi gauche qu'un écolier.
— J'ai, moi aussi, à vous entretenir, vous voudrez bien m'écou-
d'abord, n'est-ce pas?
Il crut deviner ce qu'elle allait dire; quelques jours auparavan
: lui avait recommandé une pauvre famille qui désirait émigrer
Amérique.
— Ah! oui, vos Morensi, répondit-il, je les ai vus hier; nous
reparlerons plus tard. Le sujet qui m'amène est trop sérieux
ır y mêler des considérations étrangères. Je voudrais me faire
nprendre, miss Stuart, et j'ai à vous raconter une histoire pé-
ıle.
— Cela n'est pas nécessaire, monsieur Carteret. Je vous estime,
vous aime comme un de mes plus chers amis; je n'ai besoin de
n apprendre.
Il la regarda d'un air de surprise. Assurément, une femme qui
aurait plus été maîtresse de son propre cœur, n'aurait point
rlé avec cette calme franchise. S'était-il donc, comme un fat,
épris sur les sentiments qu'il avait inspirés? Qu'allait-il mainte-
nt lui dire, comment lui faire l'aveu qu'il avait sur les lèvres
ıs se couvrir de ridicule? Avant qu'il eût trouvé rien à répondre,
e continua:
— En ce qui concerne votre caractère, et aussi notre amitié, mon-
ur Carteret, toute explication serait superflue; j'en ai une ce-
ıdant à vous demander.
Il ne la comprenait plus; si elle connaissait le motif de sa visite,
e signifiaient ces paroles?

— J'avoue que mon intelligence se trouve tout à fait en dé[faut],
dit-il avec un sourire contraint.

— Depuis quelques mois, vous n'êtes pas heureux, monsieur Carteret.

— Je vous dois la paix que j'ai recouvrée, reprit-il, satisfait de pouvoir au moins, dans toute la sincérité de son âme, lui rendre ce témoignage.

— Je ne saurais vous exprimer, mon ami, combien ces paroles me sont douces à entendre, répondit-elle en tournant vers lui ses beaux yeux humides d'émotion.

— J'apporterai la même franchise dans les aveux que j'ai à vous faire : je...

Elle l'interrompit.

— Si je suis heureuse de vous avoir été quelquefois utile, c'est surtout parce que votre confiance me permet de vous montrer le chemin qui vous conduira vers un bonheur plus grand. Me laisserez-vous, monsieur Carteret, vous adresser une question ?

— Parlez.

— Vos rapports avec Cécile sont-ils aujourd'hui ce qu'ils étaient en Angleterre ?

Carteret sentit sa gorge se serrer, il répondit d'une voix brève :

— Si vous aviez voulu m'entendre, vous le sauriez déjà.

Elle souleva une des esquisses, et tourna vers lui la gracieuse figure.

— Avez-vous pu croire cette bouche capable de proférer un mensonge, ces yeux d'exprimer une sympathie trompeuse, de cacher un cœur froid, possédé entièrement par la coquetterie et l'ambition ?

— Que vous a-t-elle dit ? s'écria-t-il.

— Rien.

— Alors vous ne savez pas qu'en Angleterre elle a reçu les assiduités d'un certain comte ; on parlait même de leur mariage.

— Le comte va épouser sa cousine ; je le tiens de miss Dorothée.

Ses mains se crispèrent sur le bras du fauteuil, mais il garda le silence.

— N'ayez pas un orgueil si ombrageux, reprit-elle ; autrement je ne vous croirai pas digne des espérances nouvelles que je viens vous apporter.

— Vous ?

— Ne vous êtes-vous jamais demandé si Cécile, pour agir comme elle l'a fait, n'avait pas eu quelque motif ? Regardez.

Elle alla prendre le billet qu'Hetty avait arraché à madame de

Hatzfeldt et le lui mit entre les mains. Il le considéra les yeux fixes, comme un homme en proie au cauchemar.

— Cécile a lu cette lettre; on lui a fait croire qu'elle était adressée à la personne qui la lui montrait. Comprenez-vous?

Il se leva : un flot de questions se pressait sur ses lèvres ; mais il n'osait encore les formuler.

— Il est, reprit-elle, inutile de vous raconter comment ce billet, si méchamment intercepté, se trouve aujourd'hui en ma possession. Vous en remercierez la duchesse d'Asti.

Agité de mille sentiments confus, la surprise, la joie, le regret et la colère, le jeune homme demeura muet.

— Ce que dut éprouver Cécile, vous l'imaginez facilement, continua Valérie; mais tout cela est passé. O mon ami! l'avenir vous fera oublier cette épreuve. Allez trouver Cécile, allez! Je ne vous demande qu'une seule chose : rappelez-vous que de toutes les personnes qui vous aiment, il n'en est pas une dont la joie soit aussi vive que la mienne, pas une qui vous chérisse aussi tendrement tous les deux, pas une qui se réjouisse davantage de votre bonheur.

Elle lui tendit la main pour l'inviter à prendre congé d'elle. La surexcitation qui l'avait soutenue commençait à s'éteindre; elle se sentait froid comme si la mort eût envahi tout son être.

— Miss Stuart, Valérie! s'écria-t-il.

— Oui, appelez-moi ainsi. Pensez à moi comme à une sœur. Votre souvenir me rendra heureuse. Adieu, mon ami, adieu! Allez trouver Cécile.

Elle avait posé sa main sur le bras de Carteret; il la saisit, la pressa contre ses lèvres, et, d'une voix entrecoupée par l'émotion, voulut se répandre en remerciements passionnés ; mais elle se contenta de sourire, et le poussa doucement vers le seuil; elle le regarda un instant s'éloigner, puis elle ferma la porte, et se trouva seule avec son propre cœur.

Le bruit de la clef tournant dans la serrure sembla tirer Carteret d'un songe; il passa la main sur son front comme pour s'assurer qu'il n'était pas le jouet d'une illusion. Ce qu'il venait d'entendre était-il *bien* réel? La nuit, cette triste nuit qui avait duré tant de mois, était passée maintenant; l'aube de ce jour éclairait pour lui un monde nouveau, tout de bonheur et d'amour.

Il marchait d'un pas rapide le long des rues remplies de masques aux costumes grotesques, d'équipages ornés de brillantes couleurs ; le carnaval, près de finir, devenait plus bruyant encore que pendant les journées précédentes ; les bouquetières et les vendeurs de *confetti* offraient leur marchandise avec des cris assourdissants ; des propos

joyeux s'échangeaient ; chaque heure accroissait le tumulte. Carteret arriva enfin à la demeure de miss Dorothée; elle était allée conduire Cécile à une cérémonie religieuse qui devait avoir lieu dans l'église voisine ; les deux dames avaient dit en partant qu'elles reviendraient pour déjeuner avant de se rendre à leur balcon sur le Corso. Fairfax écrivit un billet de quelques lignes, y renferma la lettre détournée par madame de Hatzfeldt, lettre qui, sans contenir un aveu, respirait la passion dont son cœur était plein ; il confia le tout à la femme de chambre, en lui recommandant de le remettre à Cécile aussitôt qu'elle arriverait. Mais les domestiques de la maison avaient formé le projet de se déguiser tous et de se donner le plaisir de se montrer au Corso en équipage ; la femme de chambre laissa le billet à un serviteur nègre qui, par suite des préjugés de caste, était exclu de la fête. Par malheur, l'honnête Jules-César ne brillait ni par la mémoire, ni par la présence d'esprit ; son premier soin fut d'oublier le message dont il s'était chargé ; puis, honteux de sa négligence, il se mit à la recherche de sa jeune maîtresse. Carteret trouva donc la maison complétement déserte quand il revint quelques heures plus tard ; il courut au Corso ; Cécile n'avait point paru à son balcon. Désappointé, il se dirigea vers le palais d'Asti ; mais il lui fallait traverser le plus épais de la foule; une double rangée de voitures bordait la chaussée, les masques l'apostrophaient au passage, les *confetti* pleuvaient sur lui de tous les balcons; plus il cherchait à se hâter, plus il était assailli de quolibets : des hommes déguisés en femmes lui adressaient de tendres propos; des femmes déguisées en hommes menaçaient sa vie; bientôt il devint le point de mire de toutes les fenêtres, de toutes les voitures. En arrivant chez la duchesse, il dut passer un bon quart d'heure à se brosser pour se rendre quelque peu présentable ; il entra enfin, gagna le balcon rempli d'invités : Cécile n'y était pas.

Hetty se trouvait ce jour-là de l'humeur la plus capricieuse; s'apercevant qu'il paraissait inquiet, agité, elle prit plaisir à lasser sa patience.

— Vous avez l'air d'un mélodrame, lui dit-elle au moment où il se glissait furtivement vers la porte. Vous n'allez pas nous quitter, n'est-ce pas? Il faut rester pour voir votre belle compatriote.

— Miss Conway va venir?

— Ai-je parlé d'elle? Je suis aussi votre compatriote, monsieur l'impertinent.

Elle réussit de la sorte à le retenir, faisant mine d'attendre Cécile toutes les fois qu'il cherchait à se retirer.

— Croyez-vous qu'elle soit sortie en voiture? demanda-t-il en anglais à la duchesse.

Elle traduisit aussitôt sa question en italien; un éclat de rire général s'éleva, et chacun, lui montrant la plus bizarre figure qu'il put découvrir, l'assura que ce devait être la personne désignée par le mystérieux pronom : *Elle*.

Carteret quitta le balcon et se trouva de nouveau près de la duchesse.

— J'ai à vous remercier, reprit-il, toujours en anglais. Comment avez-vous pu reprendre le billet?

— Peu importe. Vous ne l'auriez pas eu, si la chose eût dépendu de moi. Fou que vous êtes, de vous être ainsi trompé!

— Fou! Je le veux bien, puisque vous le dites. Mais pourquoi?

— N'avez-vous pas cru que Valérie s'était éprise de vous, parce que vous avez eu l'heureuse fortune de lui sauver la vie?

— Oh! duchesse! Vous êtes sans pitié!

— Avec la fatuité de votre sexe, vous ne vous êtes pas aperçu que je plaisantais quand je vous parlais de l'état de son cœur. Valérie est mille fois trop bonne de s'être occupée de vous et de Cécile. Vous ne le méritez pas.

— En ce qui me concerne, je reconnais que vous avez pleinement raison.

— Vous n'allez pas, je suppose, comparer Valérie à votre Cécile.

— Oh! non; miss Stuart doit être révérée comme une Madone. Je lui rends justice, et l'admiration qu'elle m'inspire satisferait même votre jalouse amitié.

— Alors, je vous pardonne.

— C'est beaucoup de bonté, duchesse, mais...

— Mais vous ne savez pas quelle offense vous avez commise?

— Je l'avoue.

— Absolument aucune, ce qui rend mon pardon plus méritoire. Allons, je ne vous retiendrai pas plus longtemps; vous mourez d'envie de partir.

— Miss Conway ne doit-elle pas venir ici?

— Voilà votre folie qui vous reprend. Vous vous attendez à la voir partout. Je ne sais pas le moins du monde où elle peut être. Adieu, mon aimable pensionnaire de Bedlam[1], tâchez de la trouver.

— Où la chercherai-je? s'écria-t-il. Elle n'est ni chez elle, ni au Corso.

Il avait un air si désappointé, si malheureux, qu'Hetty se mit à rire.

[1] Maison d'aliénés.

— Elle a été enlevée par les jésuites, lui dit-elle d'un air de mystère. Miss Dorothée avait raison de les craindre ; sa fortune, dans des temps de trouble comme ceux-ci, était un appât dangereux.

— Alors je vais la délivrer, répondit-il, cherchant à entrer dans la plaisanterie. Mais il avait une mine si piteuse que le rire de la duchesse redoubla.

Il fit ses adieux à la hâte et se retira, poursuivi par les consolations moqueuses d'Hetty. Il aurait pu tout aussi bien rester où il était ; il avait à peine gagné la rue qu'il se trouva aux prises avec une troupe de gens masqués qui se mirent à danser en rond autour de lui, tandis qu'une sorte de démon noir et rouge, la tête en bas, les jambes en l'air, se livrait aux évolutions les plus frénétiques. La duchesse et ses amis excitaient du balcon cette bande de fous, et leurs éclats de rire se mêlaient aux chants burlesques dont le malheureux Fairfax était assourdi.

XIX

Pendant que Carteret luttait en vain contre la foule joyeuse, le nègre Jules-César parvenu, non sans peine, jusqu'à Cécile, lui remettait la lettre de Carteret.

Elle la prit, reconnut l'écriture de Carteret, et s'enfuit au salon, où personne n'était en ce moment. Miss Dorothée même, gagnée par la fièvre générale, s'était revêtue d'un masque, et jetait à pleines mains les confetti, avec l'ardeur d'une véritable Italienne. « Il ne faut pas faire les choses à moitié, se disait-elle en manière d'excuse, et le proverbe conseille de hurler avec les loups. Ah ! voici un homme qui n'est pas déguisé ; sus, mes amis ! sus ! »

Cependant Cécile, retirée dans le coin le plus obscur de la vaste pièce, lisait avidement la lettre qu'elle venait de recevoir. En ouvrant l'enveloppe, elle avait aperçu le billet confié à madame de Hatzfeldt ; surprise, elle parcourut à la hâte les lignes tracées le matin par Carteret ; deux fois, trois fois elle recommença, dévorant chaque phrase, chaque mot ; enfin, elle mit la lettre dans son sein, et des larmes brûlantes coulèrent le long de ses joues.

Un bruit de voix lui fit lever la tête ; on avait remarqué son absence ; ses amis l'appelaient au balcon. Elle alla les rejoindre, et, cachant son émotion du mieux qu'elle put, elle s'efforça de prendre sa part des bruyants plaisirs du jour. Bientôt, le tumulte cessa, la foule se dispersa comme par magie ; chacun, avec une impatience

fébrile, attendit la course qui termine les folles mascarades.

Il faisait presque nuit lorsque les chevaux sans cavaliers passèrent, rapides comme la flèche, devant la fenêtre où se tenait Cécile; bientôt après, un coup de canon annonça l'arrivée du gagnant sur la Piazza Venezia. Les curieux qui remplissaient les balcons se retirèrent, et Jules-César vint dire à miss Dorothée que sa voiture l'attendait. La vieille demoiselle avait promis de rester à dîner. Cécile, incapable de se maîtriser plus longtemps, lui persuada de la laisser retourner seule au logis. Elle allait le soir au bal, il lui fallait le temps de s'occuper de sa toilette; d'ailleurs, elle se sentait fatiguée, une ou deux heures de repos lui étaient indispensables.

Après l'avoir regardée d'un air d'étonnement, miss Dorothée consentit à son désir; mais, en arrivant à la Piazza di Spagna, Cécile changea d'idée. A quoi bon rentrer chez elle? Mieux valait se rendre chez Ford. Valérie avait trouvé le mot de l'inexplicable énigme, elle pourrait le lui apprendre. Cécile se rappelait avec une sorte de remords que, saisie d'une jalousie injuste et coupable, elle l'avait négligée, ou plutôt évitée depuis quelques jours; elle éprouvait le besoin de réparer sa faute, de s'assurer que ses soupçons étaient sans fondement, que Valérie ne souffrait pas de sa générosité.

Personne ne se trouvait chez Ford, excepté Giovanni, dont les réjouissances du carnaval semblaient avoir augmenté la mauvaise humeur. Il apprit à Cécile, d'un ton bourru, que Valérie était allée voir la vieille Élisabeth, qui était encore malade; car cette stupide créature s'arrangeait toujours de façon à ennuyer quelqu'un.

— Je ne sais quand la signorina sera de retour, continua-t-il.

Et il regardait la porte, comme pour inviter la visiteuse à se retirer. Mais Cécile voulut attendre. Elle entra dans le boudoir, prit sa lettre, la relut encore, puis l'embrassa, folie dont elle se mit à rougir, malgré sa solitude. Effrayée des battements de son propre cœur, elle se leva, regarda un tableau, puis s'assit pour écrire à Valérie. Les mots lui semblèrent trop froids pour exprimer sa reconnaissance. Elle avait sur elle un médaillon qui contenait sa miniature et celle de son père. La semaine précédente, Valérie avait paru souhaiter ce bijou; elle le lui avait refusé. Aujourd'hui, elle le laisserait en témoignage de son repentir.

Dans la chambre de Valérie était une armoire sculptée où la jeune fille mettait ce qu'elle avait de précieux. Cécile, à son arrivée dans Rome, était venue si souvent, qu'elle connaissait la place de chaque objet. Elle prit la clef, se réjouissant d'avance du plaisir qu'elle allait causer à son amie. Elle ouvrit le meuble; ses yeux tombèrent sur une cassette de bronze dont la vue lui était si familière qu'elle poussa un cri de surprise. Son père en avait laissé une

nom de sœur, est une joie que j'aurais achetée par
:s. Ma sœur! ma sœur!

ses caresses calmèrent l'agitation fiévreuse de Cé-
:n sanglots et cacha sa tête contre Valérie. Toutes
ainsi étroitement enlacées, jusqu'à ce que le pre-
le la douleur se fût épuisé par sa violence même.

m'aimez, vous m'appelez votre sœur? reprit enfin
rie, Valérie!

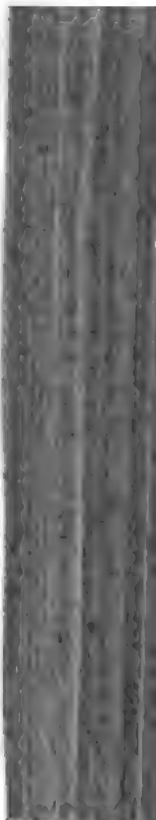
née, un moment comme celui-ci ferait oublier les
ie entière. Ma Cécile, ma sœur, regardez-moi. J'ai
ice heureuse et paisible; personne n'a besoin de
et; laissons-le dans les tombes où il est enseveli;
pour nous rappeler le lien qui nous unit l'une à
, ma chère petite sœur!

agea de ses bras. Une pâleur mortelle couvrait ses
erté des Conway brillait dans ses yeux.

lle, cela ne sera pas. Vous avez déjà trop souffert,
stement. Me croyez-vous assez lâche pour accepter
Non, non, dès ce soir on connaîtra la vérité!

:cile! s'écria Valérie, dont la voix prit, malgré sa
ergie singulière. Si vous faisiez une telle chose, je
s de ma vie. Je ne dis pas que je cesserais de vous
it impossible; mais si vous ternissiez la mémoire de
s ne nous rencontrerions plus jamais en ce monde.
e Conway, ma sœur, et j'en fais serment!

ie suis-je? s'écria Cécile, en se jetant à genoux sur



toute semblable, à laquelle il attachait un grand prix, et qu'elle avait toujours regardée comme unique au monde. Elle saisit le coffret pour l'examiner plus attentivement : le couvercle, dont la serrure s'était brisée lorsque Valérie l'avait fait tomber à terre, se détacha, et laissa voir à Cécile le portrait de son père auprès d'un paquet de lettres où elle reconnut l'écriture de Philippe. Elle repoussa la cassette d'un aussi brusque mouvement que si les serpents qui s'enlaçaient à chaque coin se fussent animés pour se jeter sur elle. Se reculant de quelques pas, elle pressa de ses deux mains sa tête, et demeura immobile, les yeux fixés sur le coffret, tandis qu'un flot de pensées tumultueuses bourdonnait dans son cerveau. La haine de sa mère pour Valérie, le mystère qui avait environné l'enfance de la jeune fille, sa présence auprès du lit de mort de Philippe, tous ces souvenirs se réveillaient à la fois, et se dressaient devant elle comme de vivantes images.

Demeurer dans ce doute n'était pas possible : elle irait chez ses amis chercher miss Dorothée; il lui fallait une explication; elle n'aurait pas un moment de repos jusqu'à ce qu'elle connût la vérité tout entière. Elle courut remettre à sa place la fatale cassette. Sa précipitation dérangea la plaque d'ivoire, des papiers s'échappèrent; elle y vit l'écriture d'une femme; le nom de son père, plusieurs fois répété, frappa ses regards. Comme on le pense, l'idée ne lui vint pas de lire ces pages, destinées à d'autres yeux que les siens; elle allait les replacer dans le coffret, quand, au milieu des feuilles éparses et en désordre, elle aperçut quelques lignes tracées en gros caractères par la main d'Hetty. C'était la date de la mort de Lucy Stuart, avec son âge et l'indication du lieu de sa sépulture. Une épingle attachait le papier à un parchemin; quelques mots imprimés attirèrent les regards de Cécile; toute réflexion cessa, tout scrupule disparut : elle lut d'un bout à l'autre, poussa un cri déchirant et s'appuya, défaillante, à la muraille.

Un cri répondit au sien. Valérie était sur le seuil. Elle s'élança vers la malheureuse jeune fille, qui, folle de désespoir, voulut la repousser.

— Cécile, ma chère Cécile!

— Laissez-moi! Ne me parlez pas! Je veux mourir!... Par pitié, laissez-moi!

— Ma Cécile, ma bien-aimée, ma sœur! s'écria Valérie en pleurant.

Elle s'assit à ses côtés sur le sofa, souleva sa tête, qu'elle pressa sur son cœur et couvrit de baisers.

— Ne vous désespérez pas ainsi; je vous aime de toute mon âme. Rappelez-vous que nous sommes sœurs!

— Sœurs! répéta-t elle. Que suis-je, moi? Comment pouvez-vous m'aimer? Vous devez me haïr. Mais vous reprendrez vos droits et votre nom; ne craignez rien, je n'hésiterai pas!... Oh! que je voudrais mourir!

Valérie la serra plus étroitement contre son sein, s'efforçant d'arrêter avec des baisers cette explosion de douleur.

— Je n'avais pas souffert jusqu'à ce jour; c'est vous qui me torturez, Cécile. Vous me tuerez, si vous vous affligez ainsi. Vous ne savez donc pas combien je vous aime? Vous presser dans mes bras, vous donner le nom de sœur, est une joie que j'aurais achetée par mille souffrances. Ma sœur! ma sœur!

Ses paroles et ses caresses calmèrent l'agitation fiévreuse de Cécile. Elle éclata en sanglots et cacha sa tête contre Valérie. Toutes deux restèrent ainsi étroitement enlacées, jusqu'à ce que le premier transport de la douleur se fût épuisé par sa violence même.

— Ainsi vous m'aimez, vous m'appelez votre sœur? reprit enfin Cécile. Oh! Valérie, Valérie!

— Ma bien-aimée, un moment comme celui-ci ferait oublier les chagrins d'une vie entière. Ma Cécile, ma sœur, regardez-moi. J'ai mené une existence heureuse et paisible; personne n'a besoin de savoir notre secret; laissons-le dans les tombes où il est enseveli; n'y pensons que pour nous rappeler le lien qui nous unit l'une à l'autre, ma sœur, ma chère petite sœur!

Cécile se dégagea de ses bras. Une pâleur mortelle couvrait ses joues, mais la fierté des Conway brillait dans ses yeux.

— Non, dit-elle, cela ne sera pas. Vous avez déjà trop souffert, et souffert injustement. Me croyez-vous assez lâche pour accepter votre sacrifice? Non, non, dès ce soir on connaîtra la vérité!

— Arrêtez, Cécile! s'écria Valérie, dont la voix prit, malgré sa douceur, une énergie singulière. Si vous faisiez une telle chose, je ne vous reverrais de ma vie. Je ne dis pas que je cesserais de vous aimer, cela serait impossible; mais si vous ternissiez la mémoire de notre père, nous ne nous rencontrerions plus jamais en ce monde. Je suis aussi une Conway, ma sœur, et j'en fais serment!

— Et moi, que suis-je? s'écria Cécile, en se jetant à genoux sur le sol et se tordant les bras de désespoir. Oh! mon Dieu! s'il y a au ciel de la miséricorde, accordez-moi de mourir!

— Pauvre enfant! Je ne sais la vérité que depuis quelques jours; mon fardeau, à moi, était réel, et je l'ai porté. Le vôtre n'existe que dans votre imagination : ne pourrez-vous le regarder en face, ma sœur?

— Que n'aviez-vous pas fait pour moi! Et maintenant il est trop

tard, reprit Cécile, en se rappelant avec une angoisse nouvelle ses espérances et sa joie de l'heure précédente.

En cet instant, un pas, que toutes deux reconnurent aussitôt, retentit dans la pièce voisine.

— Miss Stuart, il fait si sombre, que je ne puis savoir si vous êtes ici, disait Carteret de l'atelier.

Valérie obligea Cécile à s'asseoir, et s'avança seule. Elle se dirigea vers le foyer, attisa le feu, d'où jaillit une flamme brillante.

— Me voici, monsieur Carteret. Mais vous me pardonnerez, je l'espère, s'il m'est en ce moment impossible de vous retenir.

— Giovanni m'a dit que Cécile était avec vous.

— Vous la verrez demain. Elle ne peut aujourd'hui vous recevoir.

— Serait-elle malade?

— Non; mais il faut m'obéir. N'allez pas ce soir chez elle.

Il n'eut pas le temps de répondre. Cécile était entrée sans bruit, et, d'une voix dont le calme était effrayant :

— Restez! J'ai à vous parler.

Il poussa un cri de joie et s'élança vers elle. La flamme éclaira un moment le visage de la jeune fille : il recula, saisi d'épouvante :

— Grand Dieu ! Qu'y a-t-il? qu'avez-vous?

— Ce ne sera rien, se hâta de dire Valérie; mais elle souffre. Laissez-la, monsieur Carteret.

— Par pitié, apprenez-moi ce qui est arrivé!

— Ce n'est qu'une attaque de nerfs. Calmez-vous, reprit Valérie. Demain il n'y paraîtra plus.

Cécile se mit à rire, d'un rire rauque et strident.

— Il ne partira point avant de tout savoir.

— Cécile, rappelez-vous!... Monsieur Carteret, par pitié pour elle, pour vous-même!

Sans écouter Valérie, elle s'approcha du jeune homme :

— Monsieur Carteret, vous êtes fier, justement fier, de votre nom sans tache. Vous m'avez dit que vous m'aimiez. Quand vous aurez lu le papier que voici, vous serez content de ne m'avoir pas demandé encore d'être votre femme.

— Cécile, le plus cher espoir de ma vie est de mériter votre amour!

Elle secoua la tête.

— Si je ne m'étais pas trouvée sur votre chemin, c'est à Valérie que vous auriez voulu donner votre nom. Vous avez fait erreur entre nous; mais il n'est pas encore trop tard.

— Monsieur Carteret, s'écria Valérie, vous voyez bien que son imagination lui crée des chimères; désabusez-la.

— Qu'il lise, et qu'il en juge, reprit Cécile en lui tendant le parchemin.

Avant qu'elle pût s'en défendre, Valérie le lui arracha.

— Vous vous y prenez mal. Je parlerai moi-même. Deux cœurs, nes l'un de l'autre, s'étaient promis un mutuel amour. En un r d'épreuve ils furent séparés; mais Dieu, dans sa miséricorde, le nouveau briller à leurs yeux le bonheur, et maintenant, pour seconde fois, la jeune fille doute de celui qui l'aime. Elle croit un misérable morceau de papier, sans signification aucune ni ur lui ni pour elle, peut élever entre eux une barrière. L'obstacle pourtant bien facile à détruire.

Tout en parlant, elle s'était approchée du feu. Elle jeta le parchen dans les flammes, et l'y maintint jusqu'à ce qu'il fût entièreent noirci. Cécile s'était élancée pour le reprendre; ce n'était jà plus qu'une feuille carbonisée.

— Vous l'avez brûlé, Valérie, s'écria-t-elle, mais la vérité n'en ra pas moins connue. Monsieur Carteret, je n'ai ni nom ni famille. parchemin était l'acte de mariage de Lucy Stuart, sa mère, et de hilippe Conway, son père et le mien. Sa mère vécut encore plueurs années après ma naissance...

Une angoisse profonde se peignit sur le visage de Carteret, mais combat ne dura qu'un instant; Valérie seule s'aperçut du regard pide, et pour ainsi dire involontaire, qu'il avait jeté sur la mme qui consumait le parchemin. Cécile s'était affaissée sur le-même en détournant les yeux. Carteret se précipita vers elle et releva :

— Ma bien-aimée ! ma Cécile ! ne tremblez pas ainsi, mon épouse lorée !

Cécile poussa un long soupir, et sa tête retomba inerte et roide ır l'épaule de Carteret. Il crut qu'elle était morte, brisée par tant émotions.

Quand elle rouvrit les yeux, elle était étendue sur le sofa; arteret, agenouillé près d'elle, tenait une de ses mains.

Le sacrifice de Valérie était complet.

XX

Cécile était partie avec miss Dorothée pour Naples, où Carteret avait pas tardé à les suivre. Elle devait revenir à Rome dans la maine de Pâques, c'est-à-dire quelques jours à peine avant l'époie fixée par le mariage. Ce fut Valérie elle-même qui apprit à hn Ford cette nouvelle inattendue.

— O mon enfant ! s'écria-t-il, trop troublé par la crainte de la voir souffrir pour songer en ce moment à lui cacher qu'il avait deviné son secret. Ma pauvre enfant, qu'avez-vous dû penser ?

— Je suis contente, si contente que je ne saurais l'exprimer par des paroles.

— Dieu soit béni ! murmura-t-il avec ferveur.

Elle tressaillit et le regarda. L'émotion profonde, la joie, la reconnaissance qui brillaient dans ses yeux, dévoilèrent à Valérie le sentiment qu'il avait cru garder toujours enfoui au fond de son cœur.

Le carême s'écoula; le printemps s'épanouit dans toute sa splendeur, et ce fut au milieu de cette fête de la nature que se célébra le mariage de Cécile et de Carteret. Si radieuse pourtant que fût la fiancée, Valérie dans sa toilette blanche, avait une expression de sérénité céleste qui lui donnait un charme plus touchant et plus noble que l'éblouissante beauté de Cécile. On eût dit un ange de paix venu pour protéger par sa prière le bonheur des époux.

Les mariés partirent aussitôt pour New-York ; miss Dorothée voulut demeurer à Rome.

— J'ai rempli ma tâche auprès de Cécile, dit-elle à Valérie. Je puis maintenant demeurer avec vous, mon enfant. Ne me laissez pas voir que je vous suis inutile, ayez l'air d'avoir besoin de moi : je deviendrais insupportable si je ne me persuadais pas à moi-même que j'ai quelque chose à faire en ce monde.

— Je le crois bien, chère miss Dor ; vous m'êtes encore plus nécessaire aujourd'hui qu'autrefois, quand j'étais une pauvre petite enfant.

Miss Dorothée transporta donc ses pénates chez Valérie ; mais, au bout de quelques semaines, la jeune fille témoigna un vif désir d'employer à voyager une partie de la belle saison ; elle s'était prise de fantaisie pour le Tyrol, et miss Dorothée, qui la trouvait parfois un peu abattue, applaudit à ce projet.

Au retour de l'hiver, toutes deux s'établirent dans une maison voisine de celle de Ford, qui se trouva de là sorte réduit à la seule société de Jemima. Il est vrai qu'en guise de compensation, la bonne dame invitait souvent ses deux amies, Priscilla et Clorinde, qui développaient tout au long, pour le plus grand profit de Ford, leurs théories artistiques et sociales. Valérie pensait parfois que la présence de ces trois excentriques personnes était plus qu'il n'en pouvait supporter, mais il n'en témoignait rien, et sa bonté patiente ne se démentait pas.

Hetty continuait de montrer à son amie l'affection la plus vive, quoique sa vie fût fort occupée. Non-seulement elle allait, brillant

papillon, de fête en fête, et ne laissait échapper aucune occasion de plaisir; cette mondaine existence n'absorbait que la moindre partie de ses heures; sa charité, secondée par son immense fortune, lui permettait d'accomplir les plus généreux desseins; elle s'intéressait aux écoles, aux hôpitaux; cherchait à donner à de pauvres jeunes filles la direction éclairée qui éloigne la tentation et le péril, aidait le talent à lutter contre la misère, car Hetty avait gravé dans son cœur l'adage français : « Noblesse oblige, » et la duchesse d'Asti se souvenait trop bien d'avoir connu les privations et la souffrance pour ne pas compatir aux douleurs du pauvre.

Le printemps vint de nouveau égayer Rome ; les arbres du Pincio revêtirent leur verte parure; au retour d'une promenade, Valérie invita John Ford à entrer dans son atelier ; elle voulait lui montrer un tableau qu'elle avait fini le matin même. Bien qu'elle lui eût fait en riant cette proposition, et qu'elle se fût mise à le plaisanter — habitude qu'elle avait prise depuis peu — la contenance de la jeune fille trahissait un visible embarras. Une sorte de contrainte remplaçait aujourd'hui la familiarité fraternelle qui leur était autrefois si douce. Ford la suivit sans répondre et se mit à examiner le tableau qui représentait une jeune femme debout sur le rivage et regardant une mer agitée par la tempête ; les vagues se brisaient en écumant contre un groupe de sombres rochers couronnés de pins rabougris. Mais l'aube se levait sur cette scène désolée; on voyait au loin le soleil dorer les falaises et se réfléchir dans les eaux déjà plus calmes. Le contraste de cette lumière pleine d'espoir et de vie avec les ombres qui remplissaient le reste du tableau, produisait un effet saisissant.

Ford regardait toujours ; elle s'impatienta de son silence.

—Eh bien ! s'écria-t-elle.

— Quel titre donnez-vous à cette toile? demanda-t-il.

— *Le Lever du jour*. Mais vous ne me dites pas un mot; je n'ai donc pas réussi ?

— Vous avez dépassé votre maître, répondit-il gravement. C'est moi, Valérie, qui viendrai prendre vos leçons.

Ses yeux restaient fixés sur le tableau, quoique sa pensée parût être ailleurs. Une vive rougeur monta aux joues de Valérie; puis le flot brûlant se retira et la laissa fort pâle. Un sourire d'une singulière expression erra sur ses lèvres.

—Que voudriez-vous apprendre de moi? dit-elle à voix basse en se penchant vers lui.

Il se retourna vivement. Elle rougit encore davantage, mais ses yeux n'évitèrent point ceux de Ford. Il parut éprouver une surprise

profonde; toutefois, faisant effort sur lui-même, il refoula les paroles prêtes à lui échapper.

— C'est un véritable chef-d'œuvre, Valérie, reprit-il d'une voix calme.

— Eh, que m'importe la peinture! répondit-elle, riant à demi, quoiqu'elle rougît et pâlît tour à tour, et qu'il pût voir trembler ses membres.

Il ne trouva pas la force de répondre, il croyait être devenu fou.

— Mon pauvre vieux John! lui dit-elle à l'oreille.

— Valérie! Valérie! s'écria-t-il, et ce nom sembla sortir de son cœur plutôt que de ses lèvres.

Elle posa sa main blanche et fine sur le bras de Ford; ses doigts frémissaient, la force semblait près de l'abandonner.

— Dois-je la retirer, John? murmura-t-elle après un instant de silence.

Le cœur de Ford battait à rompre sa poitrine; ce n'était donc pas un rêve, une hallucination. La vie, jusque-là si morne, lui apparaissait tout à coup radieuse.

Une heure se passa, une de ces heures rapides qui valent un siècle de bonheur. Bien qu'ils eussent vécu l'un près de l'autre, ils avaient beaucoup à se dire; nulle ombre ne voilait plus maintenant leur pensée.

— Ainsi donc, c'est moi qui ai dû vous demander, John? J'en rougis quand j'y songe.

Il saisit ses deux mains, et l'enveloppa d'un regard de tendresse profonde qui fit venir des larmes dans les yeux souriants de la jeune fille.

PIERRE DU QUESNOY.

MARIE-ANTOINETTE

ET L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS[1]

IV

DE LA DÉCLARATION DE GUERRE AU 10 AOUT

XVI

« Que mon frère ne s'y trompe pas, disait encore la reine, il sera ou tard engagé dans nos affaires[2]. »

Quelles que fussent les tergiversations et les répugnances de Léo-ld, le moment approchait, en effet, où il lui faudrait prendre vertement parti. L'Assemblée législative allait mettre le feu aux udres. Dans les derniers jours de novembre, Ruhl, dénonçant les ssemblements armés qui se faisaient sur les bords du Rhin, s'é-it écrié, avec son habituelle violence :

« Il serait indigne de la majorité d'une grande nation de souffrir us longtemps ce feu d'opéra, qui nous incommode. Un simple rticulier pourrait mépriser ces effrontés baladins ; mais une ande nation doit punir les téméraires qui veulent porter atteinte ses lois[3]. »

Le 29, l'Assemblée, par un message, invitait le roi à requérir s princes de l'Empire de ne plus souffrir sur leur territoire les

[1] Voir *le Correspondant* des 25 janvier, 10 mars et 10 avril 1875.
[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 16 décembre 1791. — *Marie-Antoinette eph II, etc.*, 234.
[3] *Moniteur* du 28 novembre 1791.

attroupements de Français en armes. Le 14 décembre, un ultimatum fut adressé aux Électeurs de Trèves et de Mayence, pour les sommer d'avoir à dissoudre les rassemblements d'émigrés. Une armée de cent cinquante mille hommes, sous le commandement de Lafayette, Luckner et Rochambeau, devait appuyer la sommation. En même temps, le roi priait l'empereur d'user de son influence près des Électeurs.

« Le roi, écrivait madame Élisabeth à madame de Raigecourt, vient de l'Assemblée, où il a déclaré qu'il allait solliciter les bons offices de l'empereur pour faire sortir les Français des électorats, ou que sans cela la guerre serait déclarée d'ici à un mois[1]. »

Les Électeurs n'avaient point attendu cet ultimatum pour être effrayés. A de premières plaintes du cabinet des Tuileries, ils avaient d'abord répondu, l'un, l'Électeur de Mayence, par une protestation, l'autre, l'Électeur de Trèves, par un persifflage[2]. Mais, après ce premier accès de bravoure, la peur était venue. Tout en autorisant sous main les armements, ils cherchaient à leur enlever une publicité dangereuse. Ils avaient défendu tout exercice et tout ce qui pouvait avoir l'air militaire. L'Électeur de Trèves avait même exigé la dispersion des compagnies en formation, et particulière ment des gardes-du-corps.

Les populations des électorats s'agitaient, les idées révolutionnaires avaient fait des progrès dans ces pays si voisins de la France, et, à plus d'une reprise, les émigrés eurent à se plaindre que « l'esprit démocratique se répandit de plus en plus en Allemagne[3]. » La ville de Worms avait impérieusement demandé à l'électeur de Mayence qu'il expulsât les Français réunis dans ses environs sous le prince de Condé, et les États de Trèves prenaient un ton menaçant. « Ces enragés bourgeois, écrivait madame de Raigecourt, disent que l'Électeur n'est pas leur souverain; que les États doivent gouverner; que si l'Électeur ne leur fait pas raison de leur demande, ils s'adresseront à l'empereur, qu'ils savent devoir être pour eux[4]. »

Une émeute avait failli éclater : l'on avait tenté de mettre le feu aux auberges qu'habitaient les Français réfugiés. L'irritation des esprits était telle que le comte de Cobenzl assurait à M. de Simolin que, si les Français passaient le Rhin, « tous les villages, depuis Bonn jusqu'à Bâle, se déclareraient pour eux, et s'entendraient

[1] Madame Élisabeth à la marquise de Raigecourt, 14 décembre 1791. — *Correspondance*, 373.

[2] Louis XVI au baron de Breteuil, 14 décembre 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 299.

[3] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 25 janvier 1792.

[4] La marquise de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 5 janvier 1792.

égorger les princes, les comtes, les nobles qui leur tombe-
it sous la main[1]. » Clément Wenceslas avait eu un moment la
ée de charger les émigrés de le défendre; mais, effrayé de l'in-
tude de leurs moyens et de l'exaspération de ses sujets, il ju-
lus prudent de s'adresser à l'empereur, chef du corps germa-
e, et de réclamer son appui, en cas d'attaque.
s le 3 décembre, Léopold avait envoyé au gouvernement fran-
une note assez ferme sur les réclamations des princes posses-
iés. Le 21, il répondit à la communication du roi en déclarant
comme chef de l'empire, il ne souffrirait aucune violation du
toire impérial. Et, pour appuyer ses paroles, il commanda au
échal Bender, alors à Luxembourg, de protéger au besoin l'é-
rat de Trèves contre toute invasion. Mais en même temps, dé-
ix, avant tout, de séparer sa cause de celle des princes fran-
, il ordonnait la dissolution des corps d'émigrés réunis aux
-Bas, et faisait informer l'Électeur de n'avoir pas à souffrir sur
territoire de rassemblements armés : les secours de l'Autriche
eraient qu'à ce prix.
la note de l'empereur, Louis XVI répliqua que si, le 15 janvier,
lecteurs n'avaient pas obtempéré à son ultimatum, il emploie-
la force; et, le 1er janvier, l'Assemblée, toujours plus ardente,
ta la mise en accusation des frères du roi, du prince de Condé,
ilonne, du vicomte de Mirabeau et du marquis de la Queuille,
ne « prévenus d'attentats et de conspiration contre la sûreté
rale de l'Etat et la Constitution. » Clément Wenceslas céda : docile
injonctions impériales, intimidé d'ailleurs par l'attitude mena-
de la France, il s'engagea à éloigner de ses États les corps mili-
s français, et à n'y permettre d'autres recruteurs que ceux de
ereur. Il défendit de fournir aux émigrés des munitions, de
r entrer les chevaux qui leur étaient destinés, et adopta vis-à-
eux les règlements que Léopold avait, dès le 22 octobre, si-
és au marquis de la Queuille, chef des réfugiés de Belgique,
-à-dire dispersion de tout rassemblement, interdiction de tout
t d'armes et de munitions[2]. Ce fut un désarroi général; les
es du corps quittèrent Coblentz; les compagnies armées par-
t « au milieu des neiges et des routes dégradées. » Le port
les fut sévèrement prohibé, et il ne resta plus dans l'électorat
es deux neveux de l'Électeur et quelques Français en habit
geois[3]. »

molin à Catherine II, 17 mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc.,

éfense des émigrés, par Lally-Tolendal, I, 240.
id., I, 243.

Les autres princes allemands partageaient la frayeur de l'Électeur de Trèves, et n'osaient pas se montrer mieux disposés pour les émigrés. Le landgrave de Hesse-Cassel, auquel les comtes de Provence et d'Artois avaient demandé asile, leur adressait une réponse dilatoire qui équivalait à un refus. Le roi de Prusse ne leur faisait pas meilleur accueil dans ses margraviats d'Anspach et de Bayreuth[1]. « Il semble, écrivait madame de Bombelles, que chaque État tienne à honneur de ne vouloir accueillir aucun Français émigré, de quelque état qu'il soit, comme s'il suffisait, pour être coupable, d'être malheureux et persécuté[2]. » L'Électeur de Mayence avait engagé le prince de Condé à quitter ses domaines avec la noblesse qui l'entourait, et le prince, le 2 janvier, s'était retiré dans les possessions allemandes du cardinal de Rohan, à Ettenheim, avec sa famille et trois mille hommes environ. Le duc de Wurtemberg, comme s'il avait à craindre une invasion de cette petite troupe, formait aussitôt sur la frontière de ses États et de ceux du cardinal un corps d'observation[3]. Après de telles marques de condescendance pour les volontés ombrageuses de la France, l'Autriche et la Prusse semblaient autorisées à déclarer, le 5 janvier, dans une double note, que si, malgré leurs dispositions conciliantes et les concessions des princes de l'empire, le territoire germanique était violé, ce seul fait serait considéré comme une déclaration de guerre.

Les rapports se tendaient donc de plus en plus, et une rupture paraissait imminente. Cette rupture, presque tous les partis en France la désiraient. Les Girondins l'appelaient de tous leurs vœux et y poussaient de toute leur énergie, avec l'espoir secret que la guerre, attisant les passions populaires, et créant une force armée à leur dévotion, leur donnerait les moyens de renverser le trône ou tout au moins de s'emparer du pouvoir. Les Feuillants ne la voulaient pas moins, dans la pensée que cette campagne ranimerait leur popularité qui s'éteignait, et que, dirigée par Lafayette, organisée par Narbonne, elle assurerait leur autorité sur les troupes, et leur permettrait par là d'établir la monarchie telle qu'ils l'entendaient, à la fois contre les Jacobins du dedans et contre les réactionnaires du dehors. Enfin Louis XVI, sans souhaiter la guerre, en y répugnant même[4], voyait cependant dans cette attitude de

[1] Les princes à Catherine II, 12 janvier 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 86.

[2] La marquise de Bombelles à la marquise de Raigecourt, 26 janvier 1792.

[3] *Histoire de l'armée de Condé*, par Th. Muret, I, 56.

[4] Louis XVI avait une vive répugnance pour la guerre. Lorsque, plus tard, il dut la déclarer, il ne s'y décida que sur l'avis unanime de ses ministres, et il tint, pour mettre sa responsabilité à l'abri, à se faire remettre, par chacun

l'Assemblée, et dans cet échange de notes, une situation nouvelle qui pouvait relever l'idée, bien abandonnée, du congrès armé. Suivant lui, les puissances devaient prendre en main l'affaire, soutenir les Electeurs tout en dissipant les rassemblements d'émigrés, et tenir un langage à peu près ainsi conçu :

« Vous avez voulu attaquer le Corps germanique, dont nous sommes les protecteurs et les garants, sous prétexte de rassemblements de vos concitoyens, qui vous inquiétaient. Nous avons bien voulu faire cesser ce sujet d'inquiétudes ; nous nous chargeons de retenir les émigrants et de faire séparer les rassemblements armés ; mais c'est à condition que vous nous donniez satisfaction sur telle ou telle chose, et que vous ayez un gouvernement qui ait une force et une stabilité sur la foi desquelles on puisse compter. Sans cela, nous vous regarderons comme un repaire de brigands et l'écume de l'Europe. » Un tel langage, pensait le roi, « en imposerait sûrement ». Il semblait difficile d'ailleurs que la France se lançât dans une entreprise pour laquelle elle ne disposait pas de moyens sérieux. Une attaque de l'Assemblée mal préparée et probablement mal dirigée ne servirait sans doute qu'à augmenter la force du gouvernement[1].

La reine partageait ces espérances et, il faut le dire, ces illusions de son mari : « Ils sont insolents par excès de peur[2], écrivait-elle à Mercy, et parce qu'en même temps ils croient qu'on ne fera rien du dehors. Cela est clair : il n'y a qu'à les voir les moments où ils ont cru que réellement les puissances allaient prendre le ton qui leur convient, nommément à l'Office du 21 décembre de l'empereur : personne n'a osé parler ni remuer jusqu'à ce qu'ils fussent rassurés.

« Que l'empereur, donc, sente une fois ses propres injures ; qu'il se mette à la tête des autres puissances avec une force, mais une force imposante, et je vous assure que tout tremblera ici[3]. »

Mercy lui-même, ce diplomate si fin et ordinairement si clairvoyant, se berçait de chimères. Sans doute il ne pensait pas, comme

d'eux, un avis séparé et signé. — Consulter, à ce sujet, une lettre de Servan à Mallet du Pan, publiée dans la deuxième édition des *Mémoires de Malouet*, t. II, p. 429.

[1] Louis XVI au baron de Breteuil, 14 décembre 1791. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., IV, 296 et suiv.

[2] Nous devons ajouter que des esprits modérés et habituellement très-perspicaces avaient cette même idée de la peur des jacobins : « Les jacobins affectent une grande audace, mais, individuellement, ils sont épouvantés, » écrivait Malouet à Mallet du Pan, le 18 mai 1792. — *Mémoires de Malouet*, 2e édition, II, 335.

[3] Marie-Antoinette au comte de Mercy, février 1792. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 245.

le roi et la reine, qu'un simple congrès armé pût suffire à tout terminer. Ses vues allaient plus loin : il croyait à la guerre, mais il croyait aussi que de la guerre pouvait sortir une crise favorable à la monarchie :

« Il est moralement impossible qu'on finisse sans guerre civile ou étrangère ; il est même probable que l'une et l'autre auront lieu en même temps. Quelque critique que soit une pareille chance, elle peut relever le trône plus promptement, plus sûrement que toute autre ; et si on ne fait point de faute, si on s'attire et conserve l'opinion, on se verra en meilleur terrain qu'on n'a jamais été ci-devant[1]. »

Seulement, Mercy voulait que ce fût l'Assemblée qui déclarât la guerre : « Il faut, disait-il, laisser à l'Assemblée tout le tort et le blâme dont elle se couvrira en faisant une agression injuste ; faute qu'il est clair qu'elle commettra, et qui, en ce cas, lui attirera le ressentiment de toute l'Europe[2]. »

Il était donc essentiel que les princes se tinssent tranquilles, et qu'on ne semblât pas menacer la Constitution.

« Si cette dernière est ouvertement attaquée par le dehors, alors tous les partis se réuniront pour la défendre, et la nation toute entière, cédant au prestige de la prétendue liberté et égalité, croira devoir lui faire le sacrifice de ses discussions intérieures[3]. »

C'est pour cela que le premier article de la déclaration des puissances, tel que l'entendaient Mercy et Léopold, tel que le demandaient le roi et la reine, devait répudier hautement toute pensée d'ingérence dans les affaires intérieures de la France. Le roi voulait traiter seul ces questions-là avec ses sujets, revenus de leurs entraînements, délivrés de la terreur qui pesait sur eux, et ramenés par le calme et le désenchantement à des idées plus pratiques. Mais quelle eût été la solution ? L'histoire ne saurait le dire. Il est probable qu'à cet égard le roi et la reine n'avaient pas encore de plan bien arrêté, et peut-être leurs intentions n'étaient-elles pas les mêmes : Louis XVI se fût, mieux que Marie-Antoinette, accommodé de la Constitution votée par l'Assemblée, en la modifiant sur quelques points, et en fortifiant, comme les Feuillants eux-mêmes en reconnaissaient la nécessité, l'autorité royale. Il eût, croyons-nous, volontiers accepté ce que Léopold disait à Goguelat, qu'après tout, c'était encore un fort beau poste, que celui de roi consti-

[1] Mercy à la reine, 2 janvier 1792. — *Marie-Antoinette*, *Joseph II*, etc., 239.
[2] Mercy à la reine, 2 janvier 1792. — *Ibid.*, 239.
[3] Mercy à la reine, 16 février 1792. — *Ibid.*, 249.

tutionnel des Français. Mais ce qui est certain, ce qu'on ne saurait trop répéter, c'est que ni le roi ni la reine ne demandaient le rétablissement pur et simple de l'ancien régime; tous deux voulaient des concessions plus ou moins étendues, suivant les circonstances et la libre manifestation de l'opinion publique. Cela ressort de toutes leurs lettres et des instructions les plus sûres données à leurs agents[1].

Ce mouvement favorable de l'opinion, qu'ils souhaitaient ardemment, ils cherchaient à le faire naître; mais — et ce fut leur erreur — ils ne le croyaient plus possible qu'en le provoquant par un manifeste des puissances.

« La nation est divisée en différents partis; mais il n'y en a qu'un seul dominant tous les autres. Soit lâcheté, indolence ou division même intérieure dans les opinions, aucune n'ose se montrer. Il n'y a qu'une force extérieure, et quand ils seront sûrs d'être soutenus, qu'ils auront le courage de se prononcer pour leur vrai intérêt et celui du roi. »

La reine insistait donc toujours pour un congrès à Aix-la-Chapelle, et un congrès immédiat. Il n'y avait point de temps à perdre; car, disait-elle avec tristesse, « on n'en perd point ici contre nous[2]. »

Mais ce congrès, Mercy le déclarait impossible[3], et, au mois de mars comme au mois de novembre, les divergences subsistaient. Tous ces hommes qui, en apparence du moins[4], concouraient au même but, le rétablissement de la monarchie, ne pouvaient se mettre d'accord sur les moyens. Les émigrés cherchaient un coup d'éclat, qui rendît la lutte immédiate et engageât les puissances. L'empereur, tout en prévoyant la nécessité de la guerre, traînait en longueur pour l'éviter, et en tous cas, il tenait à ne pas la déclarer lui-même. Le roi et la reine préféraient à un conflit armé, dont personne ne voulait prendre l'initiative, la réunion d'un congrès dont personne ne voulait plus. Les notes, les lettres, les mémoires se croisaient en tous sens; les agents secrets parcouraient toutes les cours, se contrariant et se contredisant, et, de ce chaos d'idées, de principes, de prétentions, d'intérêts, de récriminations, ne pouvait sortir que la catastrophe.

[1] Simolin à Catherine II, 1er mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 311.

[2] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 2 mars 1792. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 255.

[3] Mercy à la reine, 16 février 1792. — *Ibid.*, 252.

[4] Nous disons : *en apparence;* car nous croyons avoir démontré par cette étude, que, si l'on voulait restaurer la monarchie, on ne s'entendait guère sur le genre de monarchie qu'on prétendait rétablir.

A Coblentz, les intrigues continuaient : intrigues ambitieuses, intrigues galantes [1]. « Votre Coblentz, écrivait la marquise de Raigecourt, est pavé d'intrigues ; c'est un enfer à habiter. On ne peut s'en tirer qu'en gardant un silence parfait et en jouant au trictrac [2]. » L'épreuve ne rendait pas les émigrés plus sages et plus tolérants. Malgré l'abandon des puissances et la nullité des moyens d'action, on maintenait intégralement les prétentions les plus absolues et les plus irritantes ; on n'acceptait nulle conciliation et on repoussait avec horreur un accommodement qui, en restaurant la monarchie, eût fait des concessions aux *monarchiens* et consacré l'établissement des deux chambres [3].

Les princes affectaient en public une confiance inébranlable. Mal vus en Allemagne, chassés de presque partout, ils se croyaient encore ou du moins ils se disaient « sur le point d'entrer à Strasbourg, » et de voir réussir leur « grand projet d'Alsace. » Mais il nous semble que le marquis de Raigecourt exprimait mieux la pensée vraie de la majorité des émigrés, quand, après avoir parlé de la marche des troupes autrichiennes qui s'ébranlaient en Bohême et aux Pays-Bas, et de la mise en mouvement des Hessois [4], qui devaient former un cordon le long du Rhin, de Rhinfels à Spire, il ajoutait mélancoliquement :

« Malgré ces belles apparences, nous sommes tristes et inquiets ; nous voyons clairement que nous ne serons de rien dans cette affaire, et que tout au plus on nous permettra de nous servir de

[1] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 29 janvier 1792.

[2] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 19 février 1792.

[3] Le marquis de Bombelles à la marquise de Bombelles, 4 février 1792.

[4] Parmi les émigrés, on comptait beaucoup sur les Hessois, peut-être à tort. Voici ce que nous lisons dans un document inédit qui nous a été récemment communiqué, le *Journal de mon émigration*, par un garde du corps de la compagnie de Luxembourg, M. de H*** :

« 26 juin 1792. — J'y trouvai (dans un petit village des bords du Rhin, où M. de H*** était allé faire les logements de sa compagnie) des troupes hessoises qui nous régalèrent, à notre arrivée, de l'air *Çà ira*. Nous en fûmes d'autant plus stupéfaits que depuis longtemps nous faisions fond sur la fidélité de ces troupes. J'en parlai à leur commandant qui me dit de ne point m'alarmer, qu'il était sûr de ses soldats, qu'il les laissait chanter, mais qu'il les mènerait, s'il le voulait, combattre contre leurs pères. »

Dans ce même Journal, dont nous avons eu connaissance trop tard pour pouvoir en faire usage dans nos premiers articles, nous trouvons la note suivante que nous croyons devoir citer encore parce qu'elle nous paraît bien exprimer le sentiment qui, après Varennes, détermina tant de royalistes à quitter leur pays :

« Aucun point de ralliement en France n'étant plus possible à ses dévoués serviteurs (du roi), nous pensâmes que celui que présentaient à Coblentz les princes frères du roi était *le seul que l'honneur et le devoir semblaient nous indiquer ; il nous en coûtait pourtant beaucoup de laisser le roi derrière nous.* »

nos mains pour applaudir aux exploits des Croates et des Pandours. Nous craignons que l'amour de l'empereur pour la paix et l'impossibilité de l'Assemblée nationale de soutenir une guerre sérieuse n'amène quelque fâcheux accommodement, et nous redoutons toujours les deux Chambres. Enfin, le triste lot de spectateurs nous est évidemment destiné, puisqu'on continue à poursuivre la dissolution de tous nos rassemblements[1]. »

Le comte de Provence et le comte d'Artois écrivaient à Catherine que « le rapprochement qu'ils désiraient tant avec les Tuileries était enfin opéré, » et que, par l'intermédiaire du maréchal de Castries, ils allaient entrer en relations avec Breteuil, ce qui, à leurs yeux, était une grande preuve d'abnégation et de déférence[2]. Et à ce moment même, la reine envoyait à Saint-Pétersbourg le marquis de Bombelles, porteur d'instructions toutes contraires, et chargeait M. de Simolin de dire à l'impératrice « qu'elle n'avait aucun doute sur les sentiments d'attachement et d'amitié de ses frères pour le roi, mais qu'ils paraissaient égarés et subjugués par M. de Calonne, qui, par leur moyen, espérait de jouer le premier rôle en France ; qu'elle désirait que les puissances qui s'intéressaient à la cause générale, employassent leur influence pour engager M. le comte d'Artois à aller en Espagne ou à Turin, et que, pour détourner des maux incalculables, il serait à souhaiter que l'influence des princes et des émigrés fût nulle et qu'il n'y eût que les puissances qui parussent[3]. »

On voit où en était cet accord que les princes affectaient de regarder comme opéré, et quelle était, au contraire, la confusion des idées et des projets. Il est souvent bien difficile à l'historien de se reconnaître au milieu de cette Babel diplomatique, où une seule chose apparaît clairement : la généralité de la défiance et la réciprocité des récriminations, et, pour tout dire en un mot, le désarroi universel. La reine, qui avait contre les émigrés l'irritation que nous savons, ne se plaignait pas moins amèrement de son frère, qui, disait-elle, avait conservé sur le trône d'Autriche les sentiments d'un petit duc de Toscane ; elle se méfiait même de Mercy, et recommandait à M. de Simolin, qui, retournant en Russie, passait par Bruxelles et Vienne, de ne s'ouvrir à lui qu' « avec quelque réserve. »

L'empereur, d'un autre côté, mécontent de Fersen, décidé à ne pas prêter la main aux émigrés, « qui, disait-il, ne voient que leurs

[1] Le marquis de Raigecourt à la marquise de Bombelles, 4 février 1792.
[2] Les princes à Catherine II, 12 janvier 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 87.
[3] Simolin à Catherine II, 11 février 1792. — *Ibid.*, V, 171.

affaires et ne voudraient qu'avoir de l'argent, de l'autorité, faire eux tout, et se soucient fort peu du roi[1], » l'empereur ne parlait qu'avec une certaine aigreur de sa sœur et de son beau-frère. « Le roi et la reine, écrivait-il, sont si mal conseillés et entourés, qu'on ne sait comment les aider[2]. » Lorsque Simolin vint, de leur part, les presser d'agir suivant leur plan, il « parut sensible à ce qu'on avait insinué à la reine qu'il ne voulait rien faire. » Il protesta « qu'on faisait tort à ses dispositions. » Mais Kaunitz, plus franc que son maître, répondit que toutes ces instances des Tuileries « n'étaient que des lieux communs, des doléances qu'il avait déjà entendues; qu'un concert entre les puissances était impossible, et qu'il n'y avait qu'une chose à faire : empêcher les idées françaises de passer la frontière, et laisser la France se dégrader de plus en plus[3]. »

XVII

Les choses en étaient là à Vienne, quand une catastrophe imprévue vint modifier le cours des événements. Le jour même où M. de Simolin rendait compte à sa maîtresse de son entrevue avec l'empereur, celui-ci mourait subitement, frappé d'apoplexie (1er mars). Son successeur était un jeune homme de vingt-quatre ans, faible et maladif; l'Empire demeurait momentanément sans chef, et par là, le principal lieu de la scène politique allait se trouver transporté de Vienne à Berlin[4]. Le parti de la guerre, contenu par le pacifique Léopold, n'allait-il pas prendre une influence prépondérante? Les vicaires de l'Empire auraient-ils assez de force, pendant l'interrègne, pour retenir les Électeurs ecclésiastiques et les émigrés? Le marquis de Noailles, ambassadeur de France en Autriche, se le demandait avec inquiétude. Ce qui était certain, en tout cas, c'est que les démarches allaient se multiplier auprès du nouveau souverain, chaque parti s'efforçant de l'attirer à soi. Dès le 23 mars, les princes lui écrivaient pour « exciter son amour-propre et la chaleur de sa jeunesse, en lui faisant un tableau affreux, mais vrai, des outrages auxquels sa tante était exposée. »

[1] L'empereur à Marie-Christine, 31 janvier 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 197.
[2] L'empereur à Marie-Christine, 31 janvier 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc,, V, 197.
[3] Simolin à Catherine II, 1er mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 259.
[4] Dépêche du marquis de Noailles en date du 6 mars 1792

« Le temps presse, disaient-ils; chaque instant de retard ajoute un nouveau danger à ceux qui nous effraient avec tant de raison. Montrez-vous, Sire ; nous en conjurons Votre Majesté... Commencer ainsi son règne, c'est assurer d'avance sa gloire[1]. »

Il semblait déjà que, depuis la mort de l'empereur, la fortune se reprît à sourire aux émigrés. L'électeur de Trèves se relâchait envers eux de la rigueur imposée par Léopold. Il laissait se réunir dans ses États les compagnies d'officiers et de gendarmes qui venaient du Brabant[2]. Le baron de Roll écrivait de Berlin que le roi de Prusse était décidé à placer les Français réfugiés en première ligne, afin qu'ils pussent « agir intermédiairement entre les armées autrichiennes et prussiennes. » En Espagne, le comte d'Aranda venait de remplacer au ministère Florida Blanca, et les princes voyaient dans « toutes les lettres, » dans « tous les papiers publics, » la preuve que le nouveau ministre serait favorable à leur cause[3]. La Suisse rappelait de France une partie de ses régiments. De Vienne, le duc de Laval, « qui n'avait jamais vu beau, » donnait « des espérances très-prochaines[4]. » Enfin, Catherine répondait aux communications que Simolin lui avait faites de la part de la reine, en recommandant à cette dernière d'avoir une confiance absolue dans les princes et dans les émigrés, « les vrais défenseurs du trône et de l'autel[5]. »

Mais à ce moment même le pistolet d'Ankarstroem privait la coalition de son chef le plus ardent, l'émigration de son appui le plus dévoué. « Voilà un coup, disait Gustave blessé au baron Des Cars, qui va réjouir vos jacobins de Paris; mais écrivez aux princes que, si j'en reviens, cela ne changera rien à mes sentiments et à mon zèle pour leur juste cause[6]. » Mais Gustave n'en revint pas. Un cri de triomphe accueillit à Paris la nouvelle de cette mort que, par une étrange divination, on y avait annoncée plusieurs jours à l'avance[7]. A Coblentz, ce fut un cri de stupeur. Les princes n'avaient plus rien à attendre que de Catherine, qui était bien loin, et qui s'était jusqu'ici bornée à des compliments peu efficaces, ou du roi

[1] Les princes au roi de Hongrie, 23 mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 341.

[2] Le comte d'Artois au comte Esterhazy, 23 mars 1792. — *Ibid.*, 343.

[3] C'était une erreur. Le comte d'Aranda était beaucoup moins bien disposé pour les princes, et moins porté à une intervention armée que son prédécesseur.

[4] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 8 avril 1792.

[5] Catherine II à Marie-Antoinette, mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., V, 365.

[6] *Gustave III et la cour de France*, II, 294.

[7] Le marquis de Raigecourt au marquis de Bombelles, 8 avril 1792

de Hongrie, dont la bonne volonté pouvait être entravée par q ques « renarderies » du vieux Kaunitz, toujours mal disposé, ı seulement.pour les émigrés, mais pour la France, et qui venai déclarer encore à Simolin « qu'on ne pouvait dire que des ch vagues et que, si l'on travaillait à un concert, il était impossibl savoir quand et comment ce concert se pourrait exécuter[1]. »

A Paris, la situation du roi et de la reine devenait de jour en plus critique. Le roi, se renfermant dans son rôle de monaı constitutionnel, suivait l'impulsion donnée par l'Assemblée, opposer de résistance. Il n'avait osé refuser sa sanction qu'à (décrets : celui du 9 novembre contre les émigrés et celui du 29 vembre contre les prêtres insermentés. A l'extérieur, c'était semblée qui poussait à la guerre, et le roi ne faisait qu'ob ses injonctions. La reine, gardée à vue, insultée, menacée ch jour, sachant qu'on agitait le projet de la renvoyer de France] priver le roi de son dernier appui[2], la reine avait brûlé ses paj et prévenu Fersen qu'il eût à ne plus lui écrire, et qu'elle s obligée de cesser presque complétement toute correspondance[3]. lettres deviennent rares, en effet, à cette époque, et c'est à pei elle peut, par quelques agents dévoués, faire connaître ses ir tions au dehors. Dès le 13 mars, elle envoyait à François II le fi Goguelat, sous le nom de Daumartin, et Breteuil chargeait ce serviteur de remettre au roi de Hongrie une lettre où, lui dépeign l'atroce situation de Marie-Antoinette, il le conjurait de venir à secours. Est-ce à cette démarche qu'il faut attribuer les résolut annoncées dans la lettre suivante que M. de Rosemberg écriv la sœur du marquis de Raigecourt :

« J'espère que mon nouveau maître restera fidèle à tous engagements contractés par feu son père, et qu'il sera le resta teur du trône et de l'autorité légitime en France. Il n'ira pas loin. Aucune vue d'ambition ni d'agrandissement n'entrera ja dans son plan. Voilà pourquoi vous pouvez hardiment compt vous pouvez hardiment donner le démenti à tous ces indi calomniateurs qui cherchent à répandre que le roi de Hoı emploiera les troupes qu'il envoie contre les rebelles à démem la France et à revendiquer les anciennes possessions de sa son[4]. »

[1] Simolin à Catherine II, 17 mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, V, 312.

[2] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 261.

[3] Le comte de Fersen à Gustave III, 24 mars 1792. — *Louis XVI, Marie-*‌*nette*, etc., V, 361.

[4] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 12 avril 1792

Le vrai, c'est qu'il y avait à Vienne, comme du temps de Léopold, deux courants contraires, et que si Kaunitz et Spielmann conseillaient l'abstention, le vice-chancelier de l'Empire, le prince de Colloredo, était partisan d'une action sérieuse et prompte. D'ailleurs, qu'elle le voulût ou non, la cour de Vienne allait être forcée d'entrer en campagne. Sur l'injonction de l'Assemblée, le 14 avril, Louis XVI adressait un ultimatum à son neveu, et, le 20, la guerre était déclarée à l'Autriche.

Qu'allaient devenir les émigrés? Leur permettrait-on de prendre part à la lutte, ou les reléguerait-on derrière les armées coalisées? Malgré l'hostilité peu dissimulée du Gouvernement autrichien, les princes se flattaient que le premier plan serait adopté. Dans cette pensée, ils avaient rapproché d'eux les gentilshommes dispersés depuis la frontière de Flandre jusqu'à celle du Brisgau, et repris avec plus de vivacité que jamais les négociations avec le landgrave de Hesse-Cassel, pour la cession de sa petite armée. Déjà on avait fait évacuer de Trèves les femmes et les prêtres; et, malgré les « intrigues plus fortes que jamais [1], » malgré une réponse « insolente » de l'Electeur de Cologne, malgré une dépêche peu favorable du cabinet de Vienne, qui n'autorisait les rassemblements que contre une invasion de l'Électorat, on se sentait plein d'espoir. Clément Wenceslas avait même envoyé deux mille fusils pour les Français de Trèves, en cas d'attaque. Or, cette attaque, on la souhaitait, et l'on était convaincu qu'elle ne pouvait tarder. On tenait conseils sur conseils; on discutait le langage à tenir, le titre à adopter, les mesures à prendre. Le prince de Condé écrivait à son fils, le 4 mai :

« Tout le monde, et moi aussi, a rejeté le titre à prendre pour le moment, mais bien en entrant : ce sera celui de lieutenant général du royaume, et l'on n'en parlera point dans la lettre à Curtius [2]. Cela était du plus grand danger, et aurait pu nous faire mettre en troisième ligne. Pour le manifeste, il en faudra bien un..... Le maréchal de Castries n'a pas été mal; mais tout ce côté se rabat toujours et exagère sur le défaut de moyens. Le duc de Laval, qui arrive de Vienne, dit qu'il est sûr que le premier courrier qui arrivera apportera non-seulement la permission, mais

[1] Le prince de Condé au duc de Bourbon. *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, par Crétineau-Joly, II, 18.

[2] Dans le langage énigmatique adopté par le prince de Condé pour sa correspondance, *Curtius* veut dire *l'empereur*. Nous verrons, plus loin, les autres pseudonymes.

l'autorisation d'armer les émigrés, et je le croirais assez, d'après les facilités que donne l'Électeur de Mayence[1]. »

Le maréchal de Castries, que Condé accusait presque de pusillanimité, n'avait pourtant pas tort d'insister sur l'insuffisance des moyens des princes. Ce qui manquait le plus en ce moment, c'était le nerf de la guerre, c'était l'argent. Presque à la même date, le comte de Provence et le comte d'Artois écrivaient à Catherine II : « La pénurie d'argent que nous éprouvons est extrême ; nous ne rougissons pas de l'avouer à Votre Majesté[2]. » Les quatre millions envoyés par la Russie, et ceux qu'avait donnés le roi de Prusse, avaient été vite dépensés : il avait fallu faire vivre quinze mille gentilshommes[3] pendant huit mois, subvenir aux frais de déplacement qui avaient été immenses. Le roi de Naples devait fournir douze cent soixante mille livres et n'en avait envoyé que sept cents ; le roi d'Espagne en avait promis quinze cent mille et n'avait rien donné du tout. On sollicitait donc de nouveaux secours pécuniaires ; mais Catherine commençait à se lasser. On devait avoir de l'argent des financiers de Paris ; mais quelle somme énorme il eût fallu pour suffire à tant de dépenses ! C'était toujours là la pierre d'achoppement des émigrés ; même dans les lettres du prince de Condé, qui, à cette époque, respirent la confiance, c'est le point noir :

« J'ai eu hier, écrivait-il le 13 mai, trois quarts d'heure de conversation avec Hortensius[4] et Balbot[5], et trois autres tête-à-tête avec Balbot, ce matin encore trois autres tête-à-tête avec la Belette[6]. Je suis plus content : on sent la nécessité d'aller avant les étrangers ; on s'y prépare, mais *point de double louis.* »

Le prince ajoutait :

« Depuis un mois, la reine est plus furieuse contre nous que jamais. Elle dit que notre politique l'a emporté sur la sienne auprès des puissances étrangères et des cabales de Paris, et que c'est nous qui avons fait faire la guerre — il y a bien quelque chose de vrai à cela ; — qu'elle ne nous pardonnera pas, et qu'il faudra que la reine ou Balbot sorte de France[7]. »

[1] Lettre du prince de Condé au duc de Bourbon, 4 mai 1792. — *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, II, 25.

[2] Les princes à Catherine II, 9 mai 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., VI, 41.

[3] C'est le chiffre que donnent les princes dans leur lettre à Catherine II

[4] Calonne.

[5] Le comte d'Artois.

[6] Le comte de Provence.

[7] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 13 mai 1792 *Histoire des trois derniers princes*, etc , II, 27

La politique de la reine, en effet, continuait à être hostile à celle e ses beaux-frères. Au point de vue général, disait le comte de obenzl à M. de Simolin, « les vues des princes et des émigrés dif-:raient totalement d'avec celles de la cour des Tuileries, *qui pa-rissait vouloir se contenter de modifications à la Constitutiou*, tan-is qu'à Coblentz on désirait le rétablissement de l'ancien ordre de ioses, qui ne saurait avoir lieu[1]. » Au point de vue plus particu-er de l'heure présente, la reine jugeait plus que jamais qu'il fal-it séparer la cause du roi de celle des princes. Sa pensée tout en-ère, sur la conduite à tenir par les puissances en cette occasion, st développée dans la lettre qu'elle adressait, le 30 avril, au comte e Mercy :

« La guerre est déclarée. La cour de Vienne doit tâcher d'éloi-gner sa cause le plus possible de celle des émigrés, l'annoncer dans son manifeste, en même temps que l'on pense qu'elle pourrait employer l'ascendant naturel qu'elle a sur les émigrés pour tem-pérer leurs prétentions, les amener à des idées raisonnables, et à se rallier enfin à tous ceux qui soutiendront la cause du roi. Il est facile d'imaginer les idées qui doivent former le fond du manifeste de Vienne; mais en appelant l'univers à témoin des intentions de cette puissance, de ses efforts pour conserver la paix, de ses dispo-sitions constantes encore à terminer à l'amiable, de son éloigne-ment de soutenir des prétentions particulières ou quelques indivi-dus contre la nation, on doit éviter de trop parler du roi, de trop faire sentir que c'est lui qu'on soutient et qu'on veut défendre. Ce langage l'embarrasserait, le compromettrait; et, pour ne pas pa-raître conniver avec son neveu, il serait forcé d'exagérer ses démar-ches, et, par là, de s'avilir ou de donner un mouvement faux à l'opinion publique. C'est de la nation dont il faut parler, pour dire que l'on n'a jamais eu le désir de lui faire la guerre. Une observa-ion également importante, c'est d'éviter de vouloir paraître d'abord e mêler des affaires intérieures, ou même de vouloir amener à ıne composition. On a déjà cherché à déjouer les bonnes intentions le Léopold, en faisant répandre qu'il voulait faire une transaction entre tous nos partis. *Il est à désirer sans doute que la marche que rendra la cour de Vienne y amène les Français;* mais ce dessein oit être très-caché, car ce serait le rendre impossible à exécuter ue de le manifester d'abord. Les Français repousseraient toujours oute intervention politique des étrangers dans leurs affaires, et orgueil national est tellement attaché à cette idée, qu'il est impos-

[1] Simolin à Catherine II, 17 mars 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc. , 311.

sible au roi de s'en écarter, s'il veut rétablir son royaume[1]. »

Est-ce à cette lettre pressante de la reine qu'il faut attribuer les mesures dont les princes se plaignaient amèrement à Catherine, mesures qui les reléguaient derrière le Rhin[2]? L'accord sur ce point ne semblait pas complet entre les deux puissances alliées. Tandis que l'empereur manifestait l'intention d'agir sans les émigrés, tandis qu'il leur suscitait obstacles sur obstacles et que, après avoir gêné leurs armements, il leur enlevait le nerf de la guerre en retirant subitement la caution qu'il leur avait donnée, et en faisant verser dans son trésor, à Bruxelles, quinze cent mille francs qui leur étaient primitivement destinés, ce qui lui avait valu du bouillant Condé la qualification de *Mandrin*[3], le roi de Prusse, au contraire, songeait à leur assigner un rôle considérable :

« Le roi de Prusse est charmant pour nous, écrivait le prince de Condé; il nous promet une place en première ligne, et il est bien expliqué dans la note officielle que ses troupes seront derrière nous pour nous appuyer. Il charge le duc de Brunswick de nous fournir d'artillerie ; il donne quatre cent mille francs par mois pour l'entretien des troupes françaises passées ou à passer, et qui seront toujours à nos ordres[4]. »

Les promesses, toutefois, n'étaient point aussi complétement satisfaisantes qu'elles le paraissaient : à ces bonnes paroles, il y avait une restriction, et cette médaille avait un revers :

« Toujours cette éternelle recommandation de nous tenir tranquilles et de ne point armer, à moins de réquisitions des princes allemands. Il est absurde de nous faire partir pour la guerre sans nous être exercés[5]. »

Quant à l'empereur, son langage et ses actes continuaient à être suspects au prince de Condé :

« Nous savons que Curtius[6] annoncera dans son manifeste qu'il ne prend point les armes pour faire une contre-révolution, — parce que, dit-il, ce nom est odieux au peuple, — mais seulement pour repousser son injure. Ce qui fera, comme vous le voyez, qu'il pourra, s'il le veut, démembrer, conquérir la France, sans avoir.

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 30 avril 1792. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 263, 264.

[2] Les princes à Catherine II, 19 mai 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., VI, 51.

[3] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 22 juin 1792. — *Histoire des trois derniers princes*, etc., II.

[4] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 2 juin 1792. — *Histoire des trois derniers princes*, etc., II, 35.

[5] *Ibid.*

[6] L'empereur.

selon lui, rien à se reprocher. Mais soyez tranquille, cela ne sera pas. Nous en avons la plus grande certitude de la part de la Prusse et de la Russie[1]. »

Quelques reproches qu'on ait pu adresser aux émigrés, il y a, du moins, un hommage qu'il faut rendre à leur patriotisme : jamais ils n'eussent consenti à un démembrement de la France. Cette lettre du prince de Condé en est une nouvelle preuve après mille autres.

Mais l'union ne régnait pas plus entre les émigrés qu'entre les puissances. Le maréchal de Broglie était hostile au marquis de Bouillé, qui, malgré ses talents connus, malgré la confiance que lui avait témoignée le roi de Suède, et que lui témoignait encore le roi de Prusse, ne pouvait obtenir un commandement dans l'armée des princes. Le prince de Condé, de son côté, jalousait le maréchal de Broglie; le comte d'Artois se méfiait du prince de Condé :

« On a fort animé Balbot[2] contre Bingen[3], écrivait ce dernier; on lui a dit qu'il y régnait un mauvais esprit; il parle de m'ôter des compagnies pour m'en donner d'autres. J'ai été avant-hier deux heures et demie avec Hortensius[4] et lui, et j'ai été ferme. L'intrigue redouble contre moi; mais il ne s'ensuit pas moins qu'il faut que ma division soit très-sage dans ses propos. Sans cela on me perdra, on me forcera à me perdre moi-même en quittant tout, plutôt que d'élever, dans un moment comme celui-ci, autel contre autel. J'ai prouvé qu'il n'y avait pas de corps plus soumis que le mien, qu'on s'exposait aux murmures en ne me consultant jamais sur les choses les plus essentielles, avant de les produire, que je connaissais mieux l'esprit de la noblesse que le maréchal. En tout, je n'ai cédé en rien ; Hortensius m'a appuyé. J'en suis là, et il n'y a pas encore de brouillerie..... Vous n'avez pas idée de la jalousie qui souffle ici. Si l'on pouvait m'envoyer en Suisse ou en Flandre, je serais l'homme le plus heureux du monde, pourvu que je fusse loin; car je prévois que l'on va tant me chicaner, me picoter, me vexer, que cela finira mal[5]. »

[1] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 4 juin 1792. — *Histoire des trois derniers princes*, etc., II.

[2] Le comte d'Artois.

[3] Petite ville sur la rive gauche du Rhin, où le prince de Condé avait transporté son quartier-général.

[4] Calonne.

[5] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 20 juin 1792. — *Histoire des trois derniers princes*, etc., II, 41.

XVIII

Le parti royaliste s'annulait, s'émiettait au milieu de ces divisions stériles et de ces mesquines jalousies. Dans ce chaos universel, le roi et la reine tentèrent un suprême effort pour amener les puissances et les princes à se conformer à leurs vues. Un de leurs plus fidèles serviteurs, un de leurs plus sages conseillers, Mallet du Pan, qui, depuis le commencement de la Révolution, défendait la cause monarchique dans le *Mercure de France*, avec un zèle, une habileté, une clairvoyance, une modération trop rares, s'apprêtait à quitter la France, chassé par les menaces et la persécution. Emigré de la dernière heure, il allait s'efforcer de faire prévaloir au dehors la politique de raison et de sage tempérament, qu'il n'avait cessé de défendre à l'intérieur, tant qu'il lui avait été permis d'y tenir une plume. Le but qu'il avait toujours poursuivi, et qui l'avait voué à la fois, comme Malouet et Mounier, aux fureurs des jacobins et aux imprécations des plus ardents émigrés, était d'« intéresser toutes les classes de l'État au maintien de la monarchie[1]. »

« Je le prononce hautement, écrivait-il le 7 avril, je n'entrevois une lueur de salut que dans la coalition des inimitiés qui se réunissent à invoquer la cessation de l'anarchie, la suppression de ses véritables causes, et la restauration de l'ordre général. Que tous ceux qui tendent à ce but ajournent leurs haines, leurs disputes politiques et leurs prétentions; qu'ils se pénètrent bien surtout de cette vérité, *c'est qu'on est indigne de rien défendre de louable, si l'on ne sait rien sacrifier; qu'à la vue du gouffre sur lequel on est jeté, le comble du délire est de s'opiniâtrer à la défense des questions qui nous divisent, au lieu de s'affirmer sur les points communs à tous*[2]. »

Cette largeur de vue, cette modération d'opinions et en même temps cette fermeté de principes, désignaient naturellement Mallet pour la mission délicate et grave que le roi voulait lui confier. On nous pardonnera de nous étendre sur cette mission, corollaire logique et développement normal de la lettre de la reine du 30 avril; c'est le dernier effort tenté par la royauté pour réunir autour d'elle tous ses appuis et livrer sa dernière bataille.

Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, I, 262.
Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, I, 279.

Mallet partit de Paris le 21 mai; il était porteur des instructions du roi, expression de ses plus secrets désirs et, on peut l'ajouter, de sa suprême volonté. Ces instructions, contenues dans un Mémoire longuement développé[1], embrassaient naturellement deux points principaux : la conduite des émigrés, l'attitude des puissances.

« Le roi, disait ce Mémoire, joint ses prières aux exhortations pour engager les princes et les Français émigrés à ne point faire perdre à la guerre actuelle, par un concours hostile et offensif de leur part, le caractère de guerre étrangère faite de puissance à puissance.

« Il leur recommande expressément de s'en remettre à lui et aux cours intervenantes de la discussion et de la sûreté de leurs intérêts lorsque le moment d'en traiter sera venu.

« Il désire qu'ils paraissent seulement parties et non arbitres dans le différend, cet arbitrage devant être réservé à Sa Majesté, lorsque la liberté ainsi que la puissance royale lui seront rendues.

« Toute autre conduite produirait une guerre civile dans l'intérieur, menacerait les jours du roi et de sa famille, pourrait renverser le trône, ferait égorger les royalistes, rallierait aux jacobins tous les révolutionnaires qui s'en sont détachés et qui s'en détachent chaque jour, ranimerait une exaltation qui tend à s'éteindre, et rendrait plus opiniâtre une résistance qui fléchira devant les premiers succès décisifs, lorsque le sort de la Révolution ne paraîtra pas remis à ceux contre qui elle a été dirigée et qui en ont été les victimes[2]. »

Quant aux puissances, elles devaient, suivant Mallet et suivant le roi, lancer un manifeste à la fois modéré et ferme, rédigé de ma-

[1] Ce mémoire, rédigé par Mallet, avait été revu et annoté par Louis XVI.

[2] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 285.

« Je persiste à penser, écrivait de même Montmorin, que la cause des puissances étrangères doit être entièrement distincte de celle des émigrés : elle ne doit rien avoir de commun avec eux. On ne saurait s'expliquer sur cet objet d'une manière trop positive; c'est l'intérêt du roi, de la reine, des puissances étrangères et des émigrés eux-mêmes. »

Le comte de Montmorin au comte de la Marck, 19 avril 1792. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 301.

Et deux mois après :

« Les nouvelles que nous avons de Coblentz sont que les émigrés seront employés. Si cela est, j'en serai très-fâché. On ne saurait, selon moi, les mettre trop à l'écart pour agir et les protéger avec trop de fermeté dans ce qui est raisonnable, lorsqu'il sera question de fixer un ordre de choses quelconque dans ce pays-ci. »

Le même au même, 19 juin 1792. — *Ibid.*, III, 313.

nière à « séparer les jacobins et les factieux de toutes les classes du reste de la nation, à rassurer tout ce qui est susceptible de revenir de son égarement, tous ceux qui, sans vouloir de la constitution actuelle, craignent le retour des grands abus ; tous ceux que le délire de l'esprit, la contagion de l'exemple et la première ivresse de la Révolution ont engagés dans cette cause criminelle, mais qui, n'ayant à se reprocher que des erreurs, de l'exaltation et de la faiblesse, se montreront désarmés et repentants, du moment où on leur présentera une issue sans ignominie et sans dangers personnels. »

Elles devaient encore « faire entrer dans le manifeste la vérité fondamentale qu'on n'entend point toucher à l'intégrité du royaume, et que la crainte d'un démembrement est un indigne artifice par lequel les usurpateurs cherchent à donner le change sur le véritable et unique but des puissances ; qu'on fait la guerre à une faction antisociale, et non pas à la nation française. »

Enfin il était essentiel de « n'imposer ni ne proposer aucun système de gouvernement ; mais déclarer qu'on s'arme pour le rétablissement de la monarchie et de l'autorité royale légitime, telle que Sa Majesté entend elle-même la circonscrire[1]. »

Ainsi écarter toute idée de vengeance personnelle, distinguer entre les égarés et les coupables, séparer par là les meneurs du reste de la nation, n'afficher aucune hostilité contre la France, mais contre les jacobins seuls, répudier même toute pensée de contre-révolution exclusive; tel devait être le but du manifeste. C'est pour cela qu'il était si urgent de tenir en arrière les émigrés, dont les menaces surexcitaient au dernier degré les haines populaires, et qui, rentrant les armes à la main pour reconquérir leurs droits et leurs priviléges, se posant en soutiens de l'ancien régime, exaspéraient ceux que l'intérêt, l'ambition, la vanité avaient ralliés au nouvel ordre de choses, et les groupant autour des jacobins, qui, comme les plus menacés, se mettaient à la tête de la résistance, semblaient transformer le parti révolutionnaire en parti national. Quant au roi, il se réservait dans ce plan le rôle de médiateur. On ne doutait guère à ce moment que la coalition ne triomphât : de premiers succès avaient déjà été obtenus par les Autrichiens en Flandre ; il était permis de croire que la suite des opérations répondrait aux débuts, surtout si, comme le demandait Mallet, on isolait les jacobins, et, en face des puissances victorieuses, le roi fût apparu comme un sauveur, d'autant plus acclamé qu'il eût été résolu à respecter les justes droits de tous, et qu'en rendant aux émigrés ce dont ils

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 285, 286.

avaient été violemment dépouillés, il eût en même temps confirmé les conquêtes légitimes de l'esprit nouveau.

Mallet du Pan devait se mettre en relations avec le maréchal de Castries, l'un des esprits les plus modérés de l'émigration, et qui, à plusieurs reprises déjà, avait servi d'intermédiaire entre la cour et les princes. A peine arrivé à Genève, Mallet s'empressa donc de lui écrire pour lui faire part des intentions du roi, qui, « ayant des agents dans tous les départements, recevant journellement les informations les plus sûres et les plus multipliées, connaissait avec certitude les dispositions publiques, ce qu'il fallait en craindre ou en espérer, suivant la nature des formes ou des moyens par lesquels on secondera la force extérieure. »

« Sa Majesté, disait-il, redoute avec justice que la guerre étrangère n'entraîne une guerre civile dans l'intérieur, ou plutôt une jacquerie. C'est là l'objet de sa plus pénible sollicitude. Elle désire ardemment qu'afin de prévenir des horreurs incalculables, dont on rejette peut-être trop légèrement la possibilité, les émigrés ne prennent aucune part active ou offensive dans les hostilités, qu'ils consultent l'intérêt du roi et de l'État, de leurs propriétés, de tous les royalistes restés dans le royaume, avant l'impulsion de l'honneur et de trop légitimes ressentiments[1]. »

Le 12 juin, Mallet se rendit à Francfort, où il espérait voir le roi de Hongrie ; mais n'y rencontrant ni ce prince, ni le roi de Prusse, qui n'y vinrent, en effet, que le mois suivant[2], il résolut de se rapprocher de Coblentz et alla trouver à Cologne le maréchal de Castries qui devait lui servir d'introducteur. En même temps il écrivait une lettre respectueuse aux princes en leur faisant passer le Mémoire dont le roi l'avait chargé pour eux :

« Sa Majesté, y était-il dit, n'a jamais mis en doute la résolution unanime de leur part de lui confier le soin des intérêts compromis, ni que les princes se considéreraient comme partie lésée dans un différend dont l'arbitrage sera exercé par Sa Majesté, lorsque le sort des armes aura fait rendre la liberté nécessaire à l'exercice de la puissance royale. Sans doute, de trop justes ressentiments appelleraient les princes et la noblesse à venger trois ans d'outrages et à attaquer eux-mêmes d'aussi cruels usurpateurs ; sans doute, il fut un moment où la guerre civile n'eût été, de la part des opprimés, que l'exercice du droit de repousser la force par la force : les calamités publiques et particulières auraient peut-être été moins longues, sans être plus affreuses ; mais la guerre extérieure, dont

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 291, 292.
[2] François II, élu empereur le 2 juillet, fut sacré à Francfort le 14.

la Providence inspira la déclaration aux factieux, est destinée à faire maintenant, avec moins de périls, de malheurs et d'incertitude, ce qu'on pourrait espérer de la guerre civile... Le cœur humain ne change point, on craint de ceux qu'on a cruellement offensés ; on n'espère pas de pardon de ceux envers qui on fut impitoyable. Le peuple est incapable de s'élever à l'espoir d'une générosité dont il n'a pas le sentiment.

« Les différentes factions qui ont bouleversé l'empire redoutent, en conséquence, de rencontrer dans les princes et les émigrés des ennemis dont ils ne doivent attendre aucun ménagement. Ils ne les entrevoient qu'entourés de chaînes, de bourreaux, de flétrissures, d'instruments d'oppression.

« Ce préjugé a été fomenté sans relâche par les libellistes de la Révolution, par les harangueurs à la tribune, par les efforts des assemblées et des clubs, et, il faut le dire, par la légèreté des discours de quelques têtes jeunes et ardentes ; la violence maladroite et toujours menaçante de quelques écrivains royalistes qui ne parlent que de potence, enfin le silence de longanimité que les princes ont cru devoir à leur dignité, au milieu des imputations renaissantes et des proscriptions de l'Assemblée, ont envenimé, enraciné cette prévention. Il est aisé d'en apercevoir les suites, dans le cas où les émigrés, réunis en corps, dirigeraient des opérations offensives contre les frontières du royaume.

« La fureur, la résistance, la soif du carnage se porteraient contre eux ; on laisserait les autres points à découvert, on abandonnerait la France aux étrangers, afin de la fermer aux émigrés ; si l'on n'égorgeait pas les prisonniers, il n'est aucun genre de violence dont ils ne devinssent les victimes. La première nouvelle d'une action entre les royalistes et les troupes de l'Assemblée nationale deviendrait le prétexte de nouveaux forfaits et le signal d'une boucherie dans tous les lieux où les clubs dominent les autorités administratives[1]. »

On devine les sentiments que devait éveiller un pareil Mémoire chez ceux dont il froissait si complétement les préjugés. Malgré les assurances du maréchal, qu'il serait bien reçu par les princes, Mallet ne pouvait ignorer que sa mission et sa personne étaient suspectes à Coblentz ; ses amis, Montlosier et le chevalier de Panat prenaient soin de l'en instruire. « Ils vous respectent, lui écrivait le premier, mais sans vous aimer beaucoup[2]. »

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 294, 295.

[2] Le chevalier de Panat écrivait, de son côté : « Les craintes de Montlosier sur les manœuvres de Calonne me paraissent bien fondées ; je ne doute pas

Une lettre du prince de Condé au duc de Bourbon, en date du 5 juillet, ne dissimule pas le mécontentement soulevé par les instructions de Mallet. Ce mécontentement rejaillissait sur le maréchal de Castries, « le Castries, » comme l'appelait dédaigneusement le prince de Condé; on cherchait à prévenir contre tous les ducs le duc de Brunswick, nommé généralissime des armées alliées. Cependant, par un dernier reste de déférence aux volontés royales, on engagea Mallet à venir à Coblentz, puis à Bingen où les princes avaient transporté, à la fin de juin, leur quartier général[1]; mais soit qu'il y eût eu malentendu, soit qu'on ne désirât pas bien franchement un entretien, les entrevues demandées n'eurent pas lieu et les voyages de Mallet furent inutiles.

Sa présence à Francfort avait eu un résultat plus sérieux. François II, élu empereur le 2 juillet, s'était fait couronner le 14 dans la vieille ville impériale, et, pendant les fêtes qui avaient accompagné le couronnement, Mallet avait eu, du 15 au 18, plusieurs conférences avec les ministres d'Autriche et de Prusse, les comtes de Cobenzl et de Haugwitz, et M. Heyman, jadis aide de camp de Bouillé, alors attaché à la personne de Frédéric-Guillaume. Il leur avait fait part des intentions de Louis XVI et avait réussi à obtenir d'eux des assurances satisfaisantes. Cobenzl, fort animé contre les émigrés, protestait ne savoir à quoi on pouvait les employer, et Haugwitz déclarait qu'on n'en saurait faire qu'une armée qu'on donnerait au roi, quand il serait rendu à la liberté. Les deux ministres, tous deux très-mécontents de Calonne, avaient peu de confiance dans les moyens et les vues des princes et Cobenzl même affirmait très-nettement que les puissances ne sentaient pas moins que le cabinet des Tuileries les graves inconvénients d'une action directe des émigrés.

« On me déclare positivement, écrit Mallet dans les notes qu'il a laissées sur ces conférences, qu'aucune vue d'ambition, d'intérêt personnel, de démembrement n'entre dans le but de la guerre. On m'en donne la certitude ainsi que, *loin d'imposer un gouvernement, on laissera le roi absolument maître de se concerter là-dessus avec son peuple*.

« Je sors au bout de trois heures. Heyman reste; on le charge de me témoigner toute satisfaction; qu'on me donne pleine et entière confiance; que je suis le seul qui ait parlé raison et qu'on m'invite à ne garder aucune réticence sur Coblentz...

qu'il ne déchire le voile qui couvre votre mission pour nuire aux vues dont vous êtes dépositaire. » *Mémoires de Malouet*, 2e édition, II, 346.

[1] Pour mieux conserver son incognito, Mallet devait prendre le nom de Fournier, marchand de toiles.

« Troisième conférence le 17, chez M. de Haugwitz; je livre mon résumé : approuvé en tout et jugé conforme aux vues des puissances.

« Questions sur la force de la noblesse, sur le nombre de celle qui est émigrée, de celle qui reste dans le royaume. On m'exprime l'inconvenance de la rétablir comme ordre politique et autrement que dans ses propriétés et ses titres, mais non dans ce qui tient à la féodalité... Nouvelle déclaration officielle et positive du désintéressement complet des cours alliées[1]. »

Mallet avait donc obtenu ce qu'il désirait; il semblait qu'une conformité de vues à peu près entière s'était établie entre le roi et les puissances alliées sur le plan à suivre et le langage à tenir. Le négociateur pouvait partir le 23 juillet, plein de confiance dans le résultat de sa mission.

Et cependant, comme si tout devait être contradictoire dans l'étrange politique des puissances, tandis que les ministres de Prusse et d'Autriche parlaient ainsi à l'envoyé du roi de France, le duc de Brunswick disait, le 3 juillet, aux princes :

« Je puis assurer Vos Altesses, de la part des deux souverains qui m'honorent de leur confiance, et, si j'ose le dire, d'après mon sentiment et mon attachement personnel, *qu'on n'a jamais conçu la plus petite idée* de ne pas leur faire jouer le rôle brillant qui leur est dû à tant de titres, et dont nous avons besoin pour notre propre intérêt[2]. »

Et, le lendemain, entendant lire un projet où l'on disait que les princes seraient placés en seconde ligne, il interrompait vivement le lecteur en s'écriant « qu'il donnait sa parole d'honneur, que jamais, jamais, les puissances n'en avaient seulement conçu l'idée[3]. »

Le 4 juillet, les princes, radieux, retournaient à Coblentz et présentaient leur état-major au duc de Brunswick.

« On a voulu imiter nos visites de corps, racontait ironiquement Condé; mais on avait tout laissé entrer à la fois dans le grand salon, quand on y a passé; au moyen de quoi tout était confondu. Les princes ont promené le duc dans ce salon, et quand ils rencontraient trois ou quatre officiers de même uniforme, ils disaient: « Voilà tel corps qui vient vous faire sa visite. » Cela n'aura pas

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 308.

[2] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 4 juillet 1792. — *Histoire des trois derniers princes*, etc., II, 48.

[3] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 4 juillet 1792. — *Histoire des trois derniers princes*, etc., II, 51.

donné une grande idée au duc de l'ordre qui règne dans l'armée des émigrés[1]. »

Il y avait loin de cette exhibition qui provoquait les plaisanteries du prince de Condé, véritable homme de guerre, s'il n'était qu'un médiocre politique, exhibition qui, il faut bien l'avouer, ressemblait quelque peu à un défilé de théâtre, il y avait loin de là au magnifique état dressé par Calonne, et qui faisait monter l'armée des princes à treize mille hommes d'effectif[2]. Mais les princes, en ce moment, étaient pleins d'espoir. L'avenir leur souriait. Catherine, en laquelle ils plaçaient leur confiance depuis la mort du roi de Suède, leur avait envoyé un million, en s'engageant à faire marcher quinze mille hommes; le ministre de Russie à Coblentz, Romantzow, était leur plus chaud partisan et avait fait tous ses efforts pour empêcher Mallet du Pan d'arriver jusqu'aux souverains coalisés. Le roi de Prusse avait promis un secours immédiat de deux millions, plus quatre cent mille francs par mois pour la solde des régiments qui avaient rejoint ou rejoindraient les émigrés; enfin, ils se croyaient sûrs de la bonne volonté du duc de Brunswick, qui était chargé de les fournir d'artillerie, et qui avait proposé lui-même que le plan de campagne fût arrêté dans une conférence entre le roi de Prusse et le comte d'Artois. Il n'y avait de nuages que du côté de Vienne; mais on pensait que la Russie et la Prusse viendraient à bout de la mauvaise volonté de l'Autriche, qui serait bien forcée de marcher comme les autres. On s'apprêtait donc à lancer un manifeste où *Monsieur* devait prendre officiellement le titre de régent[3]. On allait

[1] Le prince de Condé au duc de Bourbon, 4 juillet 1792.— *Histoire des trois derniers princes*, etc., II, 53. Des revues plus sérieuses furent passées plus tard par le roi de Prusse et même par l'empereur, par ces deux princes qui, disaient à ce moment leurs ministres, ne devaient pas employer dans leurs armées les corps d'émigrés. Nous lisons dans le *Journal de mon émigration*, par M. d'H*** :

« 19 juillet. — L'empereur François II, arrivant de Francfort-sur-Mein, où il venait d'être couronné, a passé, à Cassel, la compagnie de Luxembourg en revue; le même jour, le roi de Prusse a passé le corps des gardes du corps du roi en revue à Hocheim.

« 20 juillet. — Séjourné à Cassel. Ce même jour, faisant partie de la députation du corps, nous avons été présentés à l'empereur d'Autriche, au roi de Prusse, aux Électeurs de Mayence et de Cologne, à l'archiduc Charles, au prince royal de Prusse et au duc de Brunswick.

« 22 juillet. — Le roi de Prusse. descendant le Rhin de Mayence jusqu'à Coblentz, a vu les compagnies de Gramont et de Luxembourg, qui s'étaient rendues à pied à Elfeld. »

[2] État de l'armée des princes, dressé par M. de Calonne le 28 juillet 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., VI, 235.

[3] Les princes à Catherine II, 8 juin 1792. — *Louis XVI, Marie-Antoinette*, etc., VI, 82 et suiv.

entrer en campagne, et l'on ne mettait pas en doute un prompt succès.

La mission de Mallet du Pan avait causé quelques embarras momentanés; mais, au fond, on se souciait peu des volontés du roi, et l'on était disposé à passer outre, même aux intentions des puissances. Mallet avait proposé aux princes un projet de manifeste, dans lequel ils eussent déclaré « qu'ils ne se séparaient point de la partie nombreuse de la nation, aujourd'hui étrangère à l'égarement de l'anarchie; qu'ils se confédéraient avec tous les bons Français pour délivrer le roi et le peuple du despotisme d'une ligue d'usurpateurs; qu'ils redemandaient aux factieux le monarque et la monarchie, la liberté du chef de l'État et *des lois protectrices des droits de tous*; qu'ils ne verraient plus que des citoyens dans ceux que l'exemple du mal et le triomphe des erreurs avaient enchaînés trop longtemps aux succès de l'anarchie, et qu'ils venaient tendre la main à tous ceux qui abjureraient leurs haines et des opinions funestes[1]. » Mais un tel langage ne pouvait plaire aux chefs de l'émigration. « La restauration que l'on méditait dans les conseils de Coblentz, n'était point celle qu'annonçait le manifeste proposé au nom du roi[2]. » On rêvait une revanche plus éclatante, et l'on comptait bien que la victoire jetterait, pour les princes et leurs conseillers, les fondements d'une autorité que rien ne pourrait plus ébranler. « Ils veulent, disait Cobenzl, faire tout, créer un régent, agir indépendants[3]. » Et si les affirmations du ministre autrichien sur les projets et les ambitions de Coblentz paraissaient suspectes, nous avons un autre témoignage, irrécusable celui-là, et qui ne confirme malheureusement que trop ceux que nous avons déjà donnés, d'Augeard, de Goguelat et de la marquise de Bombelles; c'est celui du prince de Condé. Voici ce qu'il écrivait le 4 juillet à son fils, le duc de Bourbon :

« Je suis resté seul avec les princes pendant plus d'une heure. Je ne peux pas dire que je n'aie été parfaitement content d'eux pour les principes : ils tiendront à ceux de notre lettre d'il y a six mois, *malgré tout ce que les Tuileries peuvent ou pourront dire*, et, quel que soit le manifeste des puissances, ils sont bien décidés à dire dans le leur tout ce qu'ils ont dit dans cette lettre. *Et, sur ce que j'ai fait exprès l'objection : « Si le roi libre voulait autre chose? » Monsieur m'a fort bien répondu : « Il ne peut l'être qu'au bout de « quelque temps que nous serons en France, et alors notre parti*

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 313.
[2] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 315.
[3] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 307.

ra trop fort pour qu'il fût possible à nous de nous dédire, à lui ; nous contrarier[1]. »
.t le prince de Condé ajoute :
A un certain point de vue, *l'observation m'a paru fort juste.* »
.près de tels aveux, qui s'étonnera des amertumes de Louis XVI es méfiances de Marie-Antoinette contre les émigrés?

XIX

e jour même où *Monsieur* tenait à Coblentz cet étonnant lan- e, la malheureuse reine écrivait à Mercy sa dernière lettre. Les nements se précipitaient en France; la crise passait à l'état aigu. a'était plus seulement la couronne, c'était la vie même du roi était menacée. Au 20 juin, Louis XVI avait subi l'humiliation du net rouge, la reine avait été abreuvée des plus grossiers ou- ;es, et tous deux n'avaient dû leur salut qu'au dévouement de lques grenadiers, ou plutôt à « une de ces impressions popu- 'es que l'habileté des démagogues ne peut prévenir[2]. » — « Il n'y as de jour que je ne tremble pour la vie du roi et de la reine, ivait Montmorin au comte de la Marck, le 13 juillet, et, lorsque oir est arrivé, je remercie la Providence de ce qu'ils existent en- ;, et, à vrai dire, il n'y a qu'elle seule à remercier[3]. »
. Coblentz, on semblait ne pas se rendre un compte exact de énement; tout en déplorant le danger qu'avait couru la famille ale, on voyait là surtout un échec des « *monarchiens*, » et l'on ait pas fâché « qu'il fût prouvé que cette secte était pis à laisser ainer que celle des jacobins[4]. » Qui sait même si les meneurs ne avaient pas dans ce douloureux avilissement de la royauté une welle preuve de la nullité du monarque, et un nouveau gage de r propre grandeur future? Mais la reine, qui avait vu défiler le leux cortége des sans-culottes et des mégères ivres, la reine, qui

Le prince de Condé au duc de Bourbon, 4 juillet 1792. — *Histoire des trois iers princes*, etc., II, 53, 54.
Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, I, 312. — Dans ses mémoires ore inédits, que nous avons entre les mains, un des principaux agitateurs de s à cette époque, Sergent, prétend que c'est lui qui, au 20 juin, a fait éva- : les Tuileries par la populace, et ainsi aurait sauvé les jours du roi. Mais on s'attribue le même mérite, et au fond l'explication de Mallet pourrait ı être la vraie.
Le comte de Montmorin au comte de la Marck, 13 juillet 1792. — *Corres- dance de Mirabeau*, etc., III, 324.
La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 25 juin 1792.

avait entendu demander sa tête, jetait à Mercy un cri d'alarme suprême :

« Vous connaissez déjà les événements du 20 juin ; notre position devient toujours plus critique. Il n'y a que violence et rage d'un côté, faiblesse et inertie de l'autre. L'on ne peut compter sur la garde nationale ni sur l'armée ; on ne sait s'il faut rester à Paris ou se jeter ailleurs.

« Il est plus que temps que les puissances parlent fortement. Le 14 juillet et jours suivants peuvent être l'époque d'un deuil général pour la France et de regrets pour les puissances qui auront été trop lentes pour s'expliquer.

« Tout est perdu, si l'on n'arrête pas les factieux par la crainte d'une punition prochaine. Ils veulent à tout prix la république; pour y arriver, ils ont résolu d'assassiner le roi. Il serait nécessaire qu'un manifeste rendît l'Assemblée nationale et Paris responsables de ses jours et de ceux de sa famille.

« Malgré tous ces dangers, *nous ne changerons pas de résolution;* vous devez y compter, autant que je compte sur votre attachement. Je me plais à croire que je partage le sentiment qui vous attachait à ma mère. Voilà le moment de m'en donner une grande preuve, en sauvant moi et les miens, moi, s'il en est temps[1]. »

Ainsi, malgré le danger croissant, malgré le flot montant de l'anarchie, malgré les tortures quotidiennes d'une vie qui n'était qu' « une affreuse agonie, » rien n'était changé aux plans du roi et de la reine. Les vues modérées et sages, que Mallet avait été chargé d'expliquer aux puissances, n'étaient point abandonnées, et Mallet demeurait l'homme de confiance de la cour. On demandait seulement qu'on agît au plus vite. Le peuple, ou plutôt la populace, abusée par les mensonges de ses gazetiers, rassurée par la lenteur et le silence des puissances, par le peu d'activité et l'éloignement des opérations militaires, enivrée par la victoire facile qu'elle venait de remporter sur un monarque sans défense, grisée de sophisme, de vin, d'anarchie, ne songeait pas à l'imminence de la guerre. « Les appréhensions des plus timides, disait Mallet, ne vont pas au delà de l'idée qu'avant d'oser combattre, on leur proposera un accommodement, dont ils se moquent, ainsi que des dangers que courent leurs frontières[2]. »

Il était temps de les rappeler à la réalité de la situation, et de

[1] Marie-Antoinette au comte de Mercy, 4 juillet 1792. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 265.

[2] *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 311. — « On rit, quand on parle des puissances étrangères, » écrivait, le 7 juillet, Malouet à Mallet du Pan. — *Mémoires de Malouet*, 2e édition, II, 353.

ur montrer que les préparatifs des puissances n'étaient pas un
ain appareil, sans force et sans efficacité.

Le manifeste du duc de Brunswick fut la réponse des coalisés à
appel suprême de Marie-Antoinette; mais cette réponse n'était
oint celle que demandait la reine. Les instances des émigrés, les
ntrigues de Romanzow avaient fait abandonner au dernier moment
plan arrêté entre Mallet et les ministres de Prusse et d'Autriche,
our lui substituer un projet rédigé par un ami de Calonne, le mar-
uis de Limon. Le duc de Brunswick y avait bien inséré quelques
doucissements, mais tout à faits insuffisants; encore, après lui en
voir soumis le texte, avait-on ajouté une phrase, la plus irritante
e toutes, celle qui menaçait Paris d'une entière destruction. Le
ut de Mallet était ainsi absolument manqué. Le ton, à la fois
erme et mesuré, qu'il avait recommandé avait fait place à un lan-
age blessant et hautain. On devait balancer habilement l'énergie
ar la douceur, la crainte par la confiance, isoler les factieux du
este du peuple, réserver les intérêts politiques et les désirs légiti-
es du pays, ménager enfin l'amour-propre de la nation. On fit
out le contraire; on exaspéra au lieu d'intimider, et, par des me-
aces imprudentes, on resserra autour des jacobins ceux qu'il eût
llu en détacher avec soin[1].

Comme il était trop facile de s'y attendre, la déclaration du duc
e Brunswick n'eut qu'un résultat : elle aggrava le mal auquel elle
rétendait porter remède et donna de nouvelles forces au parti do-
inant, qu'elle se proposait de détruire.

« Ce manifeste, disait Mercy, ne rallia personne, parce qu'il ne
ésentait aucun point de ralliement; n'effraya personne, parce
'il annonçait des prétentions extravagantes; et enfin n'obtint
n, parce qu'il demandait l'impossible. Une partie de la France
ta muette à cet appel; l'autre y répondit par des cris de fureur
de vengeance[2]. »

La pensée de retomber sous la domination des émigrés exaspé-
it.

« Si on parvenait à mettre le roi entre les mains des émigrés,
rivait Montmorin, à peine les armées étrangères seraient-elles

[1] Il était impossible de mieux entrer dans le plan des jacobins. « Il me sem-
démontré, écrivait Malouet à Mallet du Pan, le 17 juillet, que la politique
jacobins est d'étouffer tous les partis intermédiaires et de se montrer
mme la seule puissance nationale, afin de capituler seuls avec les puissances
angères. » *Mémoires de Malouet*, 2ᵉ édition, II, 356.

[2] Dépêche de Mercy au cabinet de Vienne, 3 octobre 1792. — *Correspondance Mirabeau*, etc., III, 349.

sorties de France que le trouble recommencerait ; et même, dès à présent, soyez bien sûr que le rôle qu'ils joueront dans les armées sera le seul obstacle qu'on pourra rencontrer. Il en résulte ici de l'ombrage, de la crainte, parmi ceux qui redoutent les vengeances qu'ils ont annoncées avec tant d'imprudence et de violence[1]. »

L'effet produit était si déplorable, que Mercy voulait qu'on cherchât à l'atténuer par une nouvelle déclaration de la cour de Vienne[2] qui protestât hautement contre toute pensée « de vengeance et tout désir de conquête, » et séparât la « partie saine » de la nation des « usurpateurs et des tyrans populaires. »

Dans l'Assemblée et à Paris, il y avait chaque jour un redoublement de violence. Dès le 26 juillet, un député, Crestin, avait posé cette question : « Si le roi doit être censé avoir abdiqué la couronne? » Le 27, on décréta la confiscation des biens des émigrés, et leur vente au profit de la nation. Les jours qui suivent ne sont plus pour la malheureuse famille royale que les dernières convulsions de l'agonie.

Mercy écrivait le 9 juillet à la reine :

« En un mois, on sera sauvé[3]. »

Un mois après, la populace saccageait les Tuileries, que la royauté ne défendait pas, et le roi ne sortait de la tribune du *Logographe*, où il avait entendu prononcer sa déchéance, que pour être enfermé au Temple, où il allait attendre l'échafaud.

Le 1er août, les émigrés entraient enfin en campagne. D'après un plan proposé par Bouillé, et adopté par le roi de Prusse[4], ils avaient été divisés en trois corps. Le prince de Condé, détaché avec cinq mille hommes à l'armée du prince de Hohenlohe, investissait Kreutznacht et s'approchait de Landau, où il avait des intelligences; mais Custine se jetait dans la place, et Condé repassait le Rhin. Les ducs de Bourbon et d'Enghien, à la tête de cinq mille autres émigrés, allaient rallier à Liége l'armée du duc de Saxe-Teschen. Enfin les princes, frères du roi, avec le gros de leurs forces, avaient rejoint le duc de Brunswick, et marchaient sur Thionville. A la demande du roi de Prusse, et pour réunir en un seul le parti du roi

[1] Le comte de Montmorin au comte de la Marck, 13 juillet 1792. — *Correspondance de Mirabeau*, etc., III, 330.

[2] Le comte de Mercy. Projet de manifeste proposé au gouvernement impérial. — *Ibid.*, III, 331.

[3] Le comte de Mercy à la reine, 9 juillet 1792. — *Marie-Antoinette, Joseph II*, etc., 266.

[4] *Mémoires du marquis de Bouillé*, p. 336.

et le parti des princes, un conseil avait été formé, où étaient entrés le baron de Breteuil, M. de Saint-Priest, les maréchaux de Castries et de Broglie. Tout était donc à l'espérance, lorsque, le 14 août, les réjouissances du camp des patriotes, les coups de fusil tirés en l'air, les cris de : *Vive la nation!* apprirent au prince de Condé les événements du 10 et la chute de la monarchie.

Cependant cette effroyable catastrophe n'avait point abattu la confiance des émigrés. Ne comptant guère sur l'appui de l'intérieur, ils ne se sentaient pas atteints par cette révolution nouvelle ; et, d'un autre côté, les préparatifs formidables des puissances, sur lesquels seuls ils faisaient fond, semblaient leur garantir un triomphe infaillible et prochain Cent onze mille hommes avaient envahi la France, et s'avançaient sur Paris par la route des Ardennes et de Châlons. Comment les patriotes, désorganisés, eussent-ils pu résister? « Luckner se sera rendu d'avance à discrétion, » écrivait madame de Raigecourt à son mari [1]. Le duc de Brunswick lui-même partageait si bien les illusions de ceux qui l'entouraient, qu'il était étonné qu'on tirât sur ses soldats. Il s'imaginait qu'il arriverait à Paris sans coup férir, et que sa marche ne serait qu'une marche triomphale, au milieu de populations enthousiasmées. Le 23 août, Longwy avait capitulé ; le 2 septembre, Verdun s'était rendu : *Monsieur* avait pris possession de la ville au nom du roi et reçu les adresses de félicitations de quelques municipalités environnantes. Il semblait que les patriotes ne pussent tenir devant les troupes alliées. On racontait qu'un jour, quinze cents hussards autrichiens avaient rencontré dix mille volontaires, et les avaient fait fuir en désordre; un autre jour, des hussards prussiens avaient sabré deux régiments de dragons et un bataillon d'infanterie, et les avaient poursuivis jusqu'à leur camp, « sans qu'il en fût sorti un seul pour porter secours aux fugitifs [2]. » N'était-ce pas là un symptôme et un présage, et les troupes de Dumouriez n'allaient-elles pas se débander comme les volontaires? Nul n'en doutait à Coblentz et à Trèves. « Je te crois maintenant bien près de Paris, écrivait madame de Raigecourt à son mari, et si près, que voilà une lettre que je te remets pour notre princesse [3]. »

Cette lettre était datée du 24 septembre. Depuis quatre jours, Brunswick était battu, l'armée prussienne reculait, et Gœthe, parti de Weimar pour assister aux triomphes des Allemands, et

[1] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 1er octobre 1792.
[2] *Mémoires du prince de Nassau.* Fragments publiés par M. Feuillet de Conches. — *Louis XVI, Marie-Antoinette,* etc., VI, 340.
[3] La marquise de Raigecourt au marquis de Raigecourt, 24 septembre 1792.

qui n'assistait qu'à leurs échecs, s'arrêtait un moment dans sa marche en arrière pour tracer cette phrase :

« A partir de ce jour, commence une nouvelle époque dans l'histoire du monde[1]. »

XX

Comme Gœthe, nous nous arrêtons ici. La reine au Temple, les émigrés en retraite[2], notre tâche est achevée. Dans ce drame sombre et poignant, que nous avons essayé d'esquisser, la toile tombe d'un côté sur une prison, de l'autre sur une déroute. C'est là qu'ont abouti tant d'efforts, tant de négociations, toute cette diplomatie, tout ce courage. Des illusions fatales et de stériles dissensions ont tout perdu.

Le roi, abandonné par ses partisans, n'a su opposer à l'audace croissante de ses ennemis que ses vertus et sa résignation[3], pauvres armes dans une pareille crise. La reine, plus fière, la reine, « supérieure à ses infortunes[4] » a essayé de combattre et l'on a vu cet étonnant spectacle : « une femme luttant presque seule contre toute une nation et entravant pendant quatre années la marche d'une grande révolution, qui aurait pu s'accomplir en quatre mois[5]. » Qui a dit cela ? Est-ce un des admirateurs de Marie-Antoinette ? Non, c'est un de ses plus violents calomniateurs, dans un pamphlet qui n'est contre elle qu'une longue et ordurière injure.

Mais, comme le roi, la reine, mal préparée à la lutte par sa vie antérieure, ayant plus de courage que de savoir politique, plus de flamme que d'esprit de suite, la reine, sans appui, devait succomber. Elle s'épuisa en vains efforts, en plans souvent mal concertés, en espérances déçues, en élans d'indignation qui se changeaient en élans de désespoir. Elle vit le mal, elle n'aperçut pas toujours le remède, et quand elle l'aperçut, elle fut impuissante à l'appliquer. Mais, sentant sa faiblesse et en comprenant les motifs, on devine ses révoltes intérieures, et l'on s'explique ses plaintes souvent amères

[1] *Mémoires de Gœthe*. Traduction de la baronne de Carlowitz, p. 285.

[2] L'armée des princes fut licenciée le 23 novembre 1792. Le prince de Condé seul garda son petit corps d'armée.

[3] « Ce testament (de Louis XVI) me semble renfermer le secret de la Révolution : car ce n'est pas avec des vertus et une aussi profonde résignation qu'on en pouvait arrêter le cours. » Lettre du chevalier de Panat à Mallet du Pan. *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, I, 344.

[4] Burke, *Réflexions sur la Révolution française*, p. 155.

[5] Prud'homme, *les Crimes de Marie-Antoinette d'Autriche, dernière reine de France*, p. 438. Paris, l'an II.

contre les Français du dehors, dont les actes et le langage, tout en paralysant ses propres mouvements, fournissaient encore des armes mortelles à ses ennemis[1].

Les émigrés ont voulu agir seuls, sans le roi, quelquefois malgré le roi, sans vouloir déférer en rien aux avis de ceux qui, habitant la France et voyant les choses de près, connaissaient mieux la situation et l'état des esprits. N'écoutant que leur impétueuse bravoure, et se croyant d'autant plus forts qu'ils se montraient plus exclusifs, ils se sont refusés à toute concession. Ils se sont dit qu'après tout de l'excès du mal naîtrait le bien, et que le désordre préparerait et assurerait le retour de l'ordre. Les excès n'ont enfanté que d'autres excès; la Convention a succédé à la Législative, apportant à la famille royale l'échafaud, à la France la Terreur, aux émigrés la proscription, la misère, la mort.

Spectacle profondément émouvant et triste, mais spectacle en même temps éminemment utile. Car qui pourrait nier qu'il y ait entre ces temps troublés et les nôtres, d'étranges et parfois de douloureuses ressemblances? Assurément, nul ne songe aujourd'hui à rétablir l'ancien régime ou à restaurer les priviléges : le prétendre, comme cela s'est vu tant de fois au milieu de compétitions plus passionnées que loyales, c'est se jouer impudemment de la bonne foi et du bon sens publics. Mais, dans l'ardeur de nos luttes, à près d'un siècle de distance, si le but diffère essentiellement, les procédés ne sont-ils pas trop souvent les mêmes. Les trônes tombent, les hommes meurent; les passions, les préjugés, les illusions des hommes ne meurent pas. L'histoire ne serait qu'un vain jeu d'esprit et le plus futile des amusements, si elle n'était avant tout la plus grave et la plus instructive des leçons. Il ne faut pas que la rude expérience de nos pères soit perdue pour nous. Profitons de leurs erreurs, sachons les reconnaître, et, en les reconnaissant, apprenons à les éviter; car le retour des mêmes fautes n'aurait pas les mêmes excuses et amènerait infailliblement les mêmes désastres.

Nous serions heureux, si de notre travail pouvait se dégager un pareil enseignement; si, en voyant le mal qu'ont fait à la cause de l'ordre et de la monarchie les divisions intestines, les exagérations de langage, l'anathème lancé contre les esprits modérés, tous com-

[1] Consultez encore, sur Marie-Antoinette et sur les émigrés, la belle *Histoire de Louis XVI*, par M. de Falloux, et la remarquable étude de M. le vicomte de Meaux sur la *Révolution et l'Empire*. On y trouvera des appréciations d'une hauteur de vue et d'une justesse de coup d'œil qui avait devancé et comme deviné les nombreux documents publiés depuis.

prenaient enfin que, dans le chaos d'idées et l'émiettement de partis où nous ont jetés quatre-vingts ans de révolutions, l'oubli des dissentiments et l'amour de la conciliation ne sont pas seulement pour les honnêtes gens le premier des devoirs, mais aussi la plus habile des conduites; que contre les obstacles le courage ne suffit pas, quand ce courage est aveugle ; que, pour vaincre les préjugés d'un peuple et dominer ses passions, si la fermeté est nécessaire, la raideur et l'exclusivisme ne valent rien; que la politique n'est pas la science de l'absolu, mais la science du possible; et que repousser obstinément, à l'exemple des émigrés, ce qu'un grand orateur et un grand patriote a si bien nommé « la pratique des transitions et des transactions[1], » ce n'est pas seulement s'exposer, comme le disait encore M. Berryer, « à réduire ses forces à mesure qu'elles s'accroissent[2]; » c'est se condamner fatalement à l'impuissance.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

[1] *M. Berryer et la situation présente*, par Ch. de Lacombe, député. (*Correspondant* du 25 novembre 1874). On sait quel a été le succès de cet article, dû à la plume autorisée d'un des membres les plus jeunes, mais déjà les plus écoutés de l'Assemblée nationale.

[2] *Ibid.* — M. Berryer ajoutait : « C'est l'esprit de Coblentz. » Notre étude n'a été que le développement, et, croyons-nous, la démonstration de cette parole si juste de l'illustre chef du parti légitimiste.

LE JOURNAL DE M. CH. GREVILLE

Il a paru récemment en Angleterre un ouvrage dont le retentissement a été considérable. C'est le *Journal de M. Charles Greville*, secrétaire du conseil privé sous les règnes de Georges IV et de Guillaume IV. On a violemment censuré, dans la presse anglaise, la liberté qu'a prise l'auteur de faire entrer le public avec lui dans les coulisses du théâtre politique. On lui a reproché d'avoir abusé des confidences et des informations qu'il devait à ses liaisons et à son emploi, et d'avoir manqué à la fois aux convenances sociales et aux convenances professionnelles. Ceux qui se sont ainsi scandalisés de la publication du *Journal* de M. Greville ont montré qu'ils étaient peu familiers avec la lecture des mémoires. Pareil tort pourrait presque toujours être reproché à ces sortes d'ouvrages, et tout ce qu'on a droit de demander, c'est qu'ils respectent la vie privée et qu'ils ne soient point donnés au public dans un temps trop voisin de celui qu'ils racontent. M. Greville s'est scrupuleusement conformé à ces légitimes exigences. On trouve peu d'indiscrétions réelles dans son ouvrage, et la première partie — la seule qui ait encore paru — s'arrête à l'année 1837. Son éditeur a fait, il est vrai, quelques emprunts à la seconde partie, qui devra embrasser la période de 1837 à 1850 ; mais ce n'est que pour compléter des preuves, ou pour introduire des correctifs nécessaires. L'auteur est mort en 1865 ; presque tous ses contemporains l'avaient précédé, et à l'exception de lord Russell, demeuré comme témoin des temps qu'il raconte, tous les autres l'ont suivi. Il ne nous semble donc pas que la publication du Journal de M. Greville ait rien de prématuré. C'est ainsi qu'en a jugé son exécuteur testamentaire, laissé libre par lui du choix de l'heure, ainsi que la société anglaise, qui a fait à l'ouvrage un accueil très-favorable. Elle seule eût eu droit de se plaindre, si l'auteur fût tombé dans les torts que les revues lui ont imputés, et elle lui a donné, par l'intérêt de saine curiosité

qui s'est attaché dès les premiers jours à son œuvre, une entière approbation.

Le Journal de M. Greville a deux aspects, comme tout mémorial de ce genre. C'est un recueil d'anecdotes amusantes, et c'est aussi une porte de derrière ouverte au lecteur sur les affaires politiques de l'Europe à une époque particulièrement féconde en événements importants. Le secrétaire du conseil privé a tout vu, tout connu, et il a noté, faits, opinions, impressions, avec abandon et sincérité. Les critiques anglais s'étonnent de ses contradictions fréquentes; c'est qu'ils ne songent point qu'un *journal* est une photographie de la vie réelle, et que la vie réelle est un tissu d'illusions et de désillusions, de marches et de contremarches, d'erreurs et de palinodies. Rien n'eût été plus facile à l'auteur, devenu vieux et rentré dans la vie privée, que de reprendre ses notes en sous-œuvre et d'y faire régner un esprit d'unité. Il ne l'a point voulu, et il faut lui en savoir gré. Il n'a remanié son Journal, ainsi qu'il nous en avertit lui-même, que pour en effacer les traits blessants, et a laissé tout subsister, tel qu'il l'avait écrit au jour le jour, toutes les fois que son seul amour-propre pouvait se trouver en jeu. Cet abandon, cet oubli de l'effet, sont pleins de charme et du plus grand ton. Un pédant, ou seulement un écrivain de profession, s'en fût bien gardé; mais il n'en coûte rien à M. Greville de s'amender et de se déjuger d'une page à l'autre, parce qu'il n'a souci que de son indépendance et de sa sincérité. La simplicité, le naturel, qui sont, même au point de vue littéraire, le premier mérite d'un ouvrage de ce genre, font des trois volumes de M. Greville une longue causerie dont on ne se lasse pas.

Pour donner un exemple des contradictions reprochées — et, à nos yeux, méritoires — de l'auteur, nous citerons ses diverses appréciations sur lord Russell, son grand contemporain, formulées à des époques différentes. Quand celui-ci prenait, en 1835, la direction de son parti, M. Greville écrivait à la date du 3 avril :

« Si John Russell se met en avant, il est certain qu'il trouvera sur son chemin Peel et Stanley, contre lesquels il ne pourra soutenir la lutte pendant un mois. Il s'est montré déplorablement faible dans son premier discours, et quoiqu'il s'obstine à vouloir diriger l'opposition, qui n'a nul besoin d'être menée et qui n'entend le prendre que pour chef nominal, il en est aussi incapable que de conduire une armée sur le champ de bataille. »

Mais en 1837 :

« J'ai été mauvais prophète. Les amis de Stanley ont tous été se ranger derrière John Russell, qui s'est montré un grand chef. »

Et plus loin :

« Lord John Russell s'est immortalisé mardi dernier. Après un discours de Hume qui n'avait pas duré moins de trois heures, et dans lequel celui-ci avait produit les lettres de Kenyon, Winford, Londonderry et autres orangistes, John Russell s'est levé, et dans un discours où il s'est surpassé lui-même, discours calme et digne, il a fait une motion conciliatrice. Toute la Chambre a été surprise et émue. Stanley a donné son approbation et Peel s'est laissé arracher la sienne. Par cet acte de modération John Russell est sorti des rangs des orateurs pour entrer dans ceux des hommes d'État. Son discours, plein de force et de jugement, vaut cent harangues éloquentes, et il a rendu un service à son pays. »

Au sujet de lord Palmerston, pour qui il a peu de sympathie, M. Greville n'est pas moins disposé à corriger ses premières impressions. En 1834, il écrit :

« Madame de Lieven m'a dit que le corps diplomatique tout entier a pour Palmerston un dédain et une aversion inexprimables — surtout lui — a-t-elle ajouté en montrant Talleyrand qui était assis près d'elle. On a une très-mince opinion de sa valeur et on ne peut souffrir ses manières ; elle s'étonne que ses collègues le supportent ; lord Grey en est excédé. Son seul ami dans le cabinet est Graham, et Graham est un homme de peu de poids. Dans ses bureaux son impopularité est extrême. Il ne fait rien, de sorte qu'on ne lui rend pas en estime ce qu'on lui refuse en sympathie. » (Tome III, p. 56 et 57.) Et ailleurs :

« Palmerston a été battu dans les élections à Hants, et tout le monde s'en réjouit, car il est souverainement impopulaire. » (Tome III, p. 197.)

Mais à la page 210 et 211 :

« J'ai rencontré hier au soir des directeurs aux affaires étrangères qui abhorrent le nom de Palmerston ; mais j'ai eu l'étonnement de les entendre (Mellish en particulier qui est bon juge) louer hautement sa capacité. Il possède admirablement le français, disent-ils, suffisamment l'italien, assez bien l'allemand ; son activité est infatigable ; il lit et écrit beaucoup, et les chancelleries étrangères, tout en le détestant, lui rendent justice comme travailleur et comme homme d'affaires. Son grand défaut est le manque d'exactitude ; il ne prend nul souci d'un rendez-vous quand cela le gêne, et fait attendre les gens, sans scrupule, pendant des heures entières. Ce témoignage n'est pas suspect venant d'une telle

source, et, du reste, tous ses collègues du cabinet commencent à lui rendre justice sous le rapport de la capacité administrative. Il n'en est pas moins certain qu'il a fait jusqu'ici une triste figure dans le Parlement. »

Un an plus tard, M. Charles Greville insère hardiment cette palinodie :

« On ne saurait croire la façon dont parlent de Palmerston les gens qui le connaissent particulièrement, tels, par exemple, que les Granville. Lady Granville, qui est une femme de sens, le juge un homme de premier ordre. Elle dit que sa hauteur de vues, son mépris des petits moyens, sa vigueur de décision et surtout son indifférence à l'injure approchent de la vraie grandeur. Madame de Flahaut a reçu, m'a-t-elle assuré, une lettre de Talleyrand dans laquelle il parle assez mal, sous le rapport du talent, de tous nos ministres, Palmerston excepté. Il l'appelle notre seul homme d'Etat. Certainement, sa conversation est loin de révéler une telle supériorité ; mais quand il prend la plume, le génie des affaires, qui est son génie familier, l'inspire. »

En toute occasion, l'auteur se montre, ainsi, prompt à revenir sur les jugements hâtifs qu'il inscrit au jour le jour avec l'impartialité d'un sténographe. Souvent même, le contraste entre sa première et sa seconde impression se fait sentir dans la même page. Il faut lui rendre encore cette justice qu'il aime à louer toutes les fois qu'il le peut sans se mentir à lui-même. M. Greville a su conserver la vertu d'enthousiasme au milieu du monde et en face des petitesses des grands hommes. Admirer est sa grande jouissance, et, sous ce rapport, il est un parfait Anglais. Nous n'en voulons pour preuve que la manière dont il s'exprime au sujet de Macaulay :

« 6 février 1835. — Dîner hier chez lord Holland. Je suis arrivé tard et j'ai trouvé une place vide entre sir Georges Robinson et un petit homme noir assez commun. Quand je fus assis, je regardai mon voisin en me demandant qui il pouvait être. Comme il n'ouvrait la bouche que pour manger, j'en conclus que c'était un homme obscur, un écrivain ou un médecin de choléra. Bientôt la conversation s'engagea sur les avantages et les inconvénients de l'éducation précoce ou tardive. Lord Holland remarqua que les hommes qui se sont formés eux-mêmes sont, en général, présomptueux, et se croient supérieurs au reste des humains, parce qu'ils ignorent combien ceux qui ont reçu des notions toutes faites possèdent de connaissances accumulées. Mon voisin dit alors que le plus

remarquable exemple d'une éducation de ce genre était, selon lui, l'exemple d'Alfieri, qui, à trente ans, ne savait autre chose que monter à cheval, et dut apprendre les éléments de sa propre langue dans les ouvrages rudimentaires dont se servent les enfants. Lord Holland cita Jules-César et Scaliger, ajoutant que ce dernier ayant reçu une blessure grave, puis s'étant marié, avait embrassé la vie studieuse et commencé le grec le jour même de son mariage. Là-dessus mon voisin fit une observation assez niaise, qui fit sourire tout le monde ; puis, il se mit à parler de la blessure de Loyola avec si peu d'à-propos et tant de gaucherie que mon opinion sur lui fut faite. Je mangeais tranquillement et l'avais oublié quand j'entendis M. Auckland, qui assis en face de moi, lui dire : « Monsieur Macaulay, voulez-vous prendre un verre de vin avec moi? » Je fus foudroyé! Il me sembla que j'allais tomber de ma chaise! Quoi! c'était là Macaulay! cet homme que j'avais tant désiré voir et entendre! Ce génie puissant, il était là près de moi, il avait parlé et je l'avais pris pour un imbécile! Il me sembla qu'il avait dû lire dans ma pensée, et mon front se couvrit de sueur. Quand Macaulay se leva, je commençai pourtant à me réconcilier avec moi-même. Il était impossible, en effet, de paraître plus insignifiant et plus commun. Pas le moindre rayon d'intelligence ne brillait sur son front, et Dieu ne pouvait avoir soufflé sur une argile plus grossière. Il avait un gros rhume qui lui causait de continuelles contractions du thorax, parce qu'il cherchait à étouffer ses accès de toux. Ses manières n'avaient rien de remarquable ; il n'était ni à son aise ni embarrassé, ni poli ni impoli, ni amusant ni ennuyeux. Au bout d'un moment, cependant, je m'aperçus qu'il avait de la modestie, et en même temps qu'on ne pouvait aborder aucun sujet qu'il ne fût parfaitement instruit de tout ce qui s'y rapportait. Il savait tout et répondait à tout, sans empressement, sans pédanterie, avec beaucoup de naturel. Il avait les mains pleines de citations, d'exemples, d'anecdotes. Après le dîner, Talleyrand et madame de Dino arrivèrent. On le présenta à Talleyrand, qui lui dit : « Je me promets d'aller à la Chambre, parce qu'on m'a dit que vous parlerez. J'ai entendu tous les grands orateurs de mon temps. Maintenant, je veux entendre M. Macaulay. »

M. Greville professe également la plus franche et la plus chaleureuse admiration pour sir James Mackintosh, et raconte comment il le vit pour la première fois dans une fête à Middleton. Le 5 mars 1819, il écrit dans son Journal : « Mackintosh a fait hier au soir un discours magnifique sur notre loi criminelle. Rien de plus éloquent, de plus modéré, de plus justement applaudi. »

Et un peu plus tard, le 10 juin :

« Grand succès oratoire de James Makintosh. Canning lui a répondu, mais faiblement. Son discours mérite de faire époque dans l'histoire de la législation anglaise. »

Cette appréciation n'avait rien d'exagéré, et le temps a prouvé que l'auteur avait parfaitement jugé. On sait, en effet, que la loi criminelle en Angleterre remontait aux temps barbares, et que l'œuvre de réforme, dont la nécessité avait été signalée par Mackintosh, s'est depuis constamment poursuivie.

Seize ans après, M. Greville se livre à ces philosophiques réflexions :

« Nous avons été dîner aujourd'hui à la campagne, et nous avons lu, en voiture, la vie de Makintosh. Quelle carrière, si je la compare à la mienne ! Cela me fait prendre en dégoût mes misérables occupations ! (M. Greville fait allusion ici au sport et à la science hippique, dans laquelle il était un maître.) Il a vécu parmi les grands esprits ! Il n'a eu que de grandes pensées ! Il ne s'est soucié que de grands intérêts ! Je trouve beaucoup de traits de ressemblance entre Burke et Mackintosh : mêmes goûts, même forme d'esprit. Leurs caractères différaient, mais leur destinée a été la même. Ils étaient tous les deux supérieurs aux autres hommes, et tous les deux n'ont pas réussi dans le monde, au sens vulgaire du mot. Non, car ils n'ont obtenu que la gloire. Burke a été très-malheureux, et Mackintosh presque autant que lui. Cependant, la douceur et l'indolence de Mackintosh, le miel de la science et de la sagesse, qu'il possédait abondamment, ont adouci son sort, tandis que le tempérament orageux de Burke a rendu le sien plus amer. Allons, il faut quitter ces véritables hommes, et retourner aux folies et aux vanités qui remplissent mon inutile vie !...

« ... J'ai achevé avec délices la vie de Mackintosh. La manière dont il rendait compte de ses lectures me confond d'admiration. Il avait un don surnaturel pour s'assimiler des volumes. Il lisait en quelques heures des ouvrages entiers que d'autres n'eussent pu lire en plusieurs semaines, et il les possédait ensuite comme s'il les eût épelés depuis son enfance. On raconte que Southey lisait un livre debout dans la boutique du libraire ; c'est-à-dire que son regard embrassait une page d'un coup d'œil, tandis que son esprit en extrayait instantanément tout ce qu'il avait besoin de savoir. Ainsi font encore Georges Lewis et Macaulay ; mais ceux-là parcourent de cette façon des ouvrages de littérature, tandis que les lectures dont Mackintosh rend compte sont des traités de science, de métaphysi-

que et de législation. Or je ne puis deviner le procédé par lequel il parvenait à en saisir sur l'heure et à s'en approprier ainsi le contenu..... Et maintenant, que pensera l'avenir des théories de notre siècle sur l'accession des capacités, sur la puissance que le vrai mérite porte en soi de se faire sa place dans le monde, sur l'accord nécessaire des honneurs et du talent, quand il saura que lord Richmond était ministre, et Mackintosh simple employé dans un bureau? Mackintosh réduit au rôle d'un rouage administratif! Ah! que mieux eût valu pour lui être simplement professeur, savant libre, membre d'académies, et conserver sa pleine indépendance! On n'eût pas manqué alors de gémir sur son absence du Parlement. « Un tel homme, eût-on dit, était né pour gouverner son pays. » Il est entré au Parlement, et l'on n'a su faire autre chose que le placer dans un bureau! »

Pourquoi sir James Mackintosh n'a-t-il point eu une élévation digne de son savoir et de son génie? Voilà ce que M. Greville oublie de nous dire. Mais il dit quelque part, à propos de lord Brougham : « Ce n'est pas toujours la vitesse qui fait gagner le cheval de courses: il faut savoir courir, mais il faut savoir s'arrêter. » Mackintosh manquait-il d'énergie, de décision, ou bien de tact et de mesure? Nous croyons, nous, que « ce miel de la science et de la sagesse qu'il possédait abondamment » le rendait impropre à cette vie des grandeurs humaines, pour laquelle il faut toujours un peu d'ignorance, de vanité et de folie.

Tout le Journal de M. Greville est ainsi fait d'esquisses légères et vives qui nous montrent les hommes politiques par le côté intime et familier. Il fourmille d'anecdotes nouvelles que la sincérité de l'auteur porte à croire vraies. En voici une qui intéresse le poëte Southey, et qui est propre à donner au lecteur l'opinion la plus favorable de son caractère :

« J'ai lu l'autre jour une curieuse lettre de Southey à Brougham, que m'a montrée Taylor. Brougham lui avait écrit pour lui demander ce qu'il penserait de donner des encouragements officiels aux gens de lettres, comme, par exemple, des grades dans l'ordre de Guelfe. Southey a répondu dans une forme courtoise, mais ironique: « Vous êtes *maintenant*, mylord, du parti conservateur; permettez-« moi donc de vous suggérer un avis. Il est bon de donner des ré-« compenses aux gens de lettres, soit des distinctions, soit de l'ar-« gent; mais je crois qu'il faut les réserver pour ceux qui sont dan-« gereux, et non pas pour ceux qui n'ont que du mérite. Quant à « moi, si vous créez des guelfes, je veux être du côté des gibelins. »

Puis, reprenant un ton digne et sérieux : « Newton et Davy ont été « titrés, et cela a pu être d'un bon effet sur le continent; mais c'é« tait bien inutile à leur gloire. Savez-vous ce qu'il faut aux gens « de lettres, mylord? C'est le rappel de la loi sur la propriété litté« raire, afin qu'ils sachent, en mourant, que leurs familles vivront « du fruit de leurs travaux. Voilà le genre de protection auquel ils « ont droit, et je vous la demande avec instance en ce qui me con« cerne, parce que j'ai conscience d'avoir écrit pour la postérité. » Cette noble lettre se trouve tome XI, page 112.

Voici un portrait, dessiné en courant, de Wordsworth, qui nous montre encore une fois combien souvent, chez les poëtes, la figure réelle et la figure idéale sont en opposition :

« Je viens de me trouver avec Wordsworth, Mill, Elliot, Charles Villiers. Le premier a près de soixante ans. Ses traits sont durs; il est brun, ridé, a les dents en avant, de rares cheveux grisonnants, et avec tout cela il n'est pas désagréable. Beaucoup de gaieté, de vivacité, d'entrain dans la conversation : on ne devinerait, certes, pas en lui un poëte élégiaque. Il a parlé de tout : poésie, politique, peinture, métaphysique, avec éloquence et loquacité. Il est autrement vivant et amusant que Southey. Il nous a raconté qu'il ne compose jamais à son pupitre, mais toujours en se promenant, soit à pied, soit à cheval, ou la nuit, dans son lit, quand il ne peut dormir. Son affection pour Brougham est excessive; il ne tarit pas sur ses vertus domestiques et privées. »

M. Greville n'aime pas lord Brougham, et néglige peu d'occasions de le dire. Cependant, au milieu de mille traits piquants contre lui, on trouve ce parallèle flatteur avec Macaulay :

« Brougham est grand, mince, a le port noble, et rachète sa laideur par une physionomie très-expressive. Sa voix est forte, sonore, mélodieuse. C'est un orateur sorti tout fait des mains de la nature. Macaulay, petit, gros, sans grâce, avec sa figure ronde et commune, sa mauvaise prononciation, ne peut, malgré la beauté de ses discours, lutter avec lui dans la Chambre des communes. Il en est de même dans les salons. Macaulay verse, sans y songer, des torrents d'érudition sur ses interlocuteurs; mais il n'a point la grâce, le bon goût, la légèreté de Brougham. *Il n'a pas assez d'alliage dans son métal; c'est de l'or trop pur, et, par conséquent, trop peu flexible.* L'art plastique de la conversation demande du cuivre, sinon de l'argile. Brougham est étonnant : c'est la vie, c'est la couleur, c'est la flamme. Il passe du grave au doux, du plaisant au sévère. Ses transitions éblouissent, et l'intérêt, avec lui, ne se lasse jamais. Il

ait tout à tous, parle de tout, ne dédaigne rien. Les plus grands ›ts, les plus petites frivolités, l'attirent également, et il rend t agréable. »

ependant, seize ans après (en 1850), il revient sur cette appréion comparative :

Quantus mutatus! Rien de tout cela n'est plus vrai. Macaulay urpassé Brougham de toutes manières, même comme simple seur. Il n'a peut-être pas autant d'esprit; mais il y a en lui une ndeur qui charme tout le monde, et qui le laisse sans rival. » me III, pag. 338 et 39).

.vant d'aller plus loin dans les citations du Journal de M. Gree, nous allons esquisser la figure de l'auteur lui-même. Comme sympathies et ses antipathies personnelles sont pour une part .s ses jugements, il n'est pas inutile de se rendre compte de ses tifs et du point de vue d'où il regardait les choses. Ce n'est pas s son Journal qu'on apprendrait beaucoup de particularités sur même. Avec un art qui lui était naturel, il a su éviter le grand cil des Mémoires, « le *moi* haïssable » d'Origène. M. Greville ıve le moyen de raconter mille choses auxquelles il est mêlé, s se mettre trop en scène. Ce n'est pas là un des moindres traits cette éducation parfaite et de ce bon goût qui lui avaient créé s la société de Londres une petite royauté de l'esprit. Ce n'était , en effet, parce que Charles Cavendish Fulkė Greville avait de aissance et des alliances, parce qu'il était le petit-fils de lady rlotte Cavendish Bentinck, l'arrière petit-fils du troisième duc Portland et du cinquième duc de Warwick, qu'on lui accordait si grande place dans le monde; car aucune fortune ne soutet son rang : il vivait de ses emplois, comme font souvent chez voisins les branches cadettes des grandes familles, et ceux-ci lui donnaient que quatre mille livres sterling de rente, ce qui, ns le milieu où il était appelé à vivre, est une extrême médioité. Ce qui faisait de M. Greville un personnage, c'était, à ce qu'ont onté tous ceux qui l'ont connu, un tact, un goût, un jugement, e finesse d'esprit extraordinaires. Avec cela, un mélange de haur et de simplicité tout à fait d'un grand seigneur. C'est lui qui ivait, en parlant des pairs élus en 1830, à l'occasion du couronnent : « Une fournée de bas étage. » Cette « fournée » se comait du marquis de Headford, du comte de Meath, du comte de nmore, du comte Ludlow; puis des membres de la Chambre des nmunes : M. Pol Maule, l'amiral Cadogan, sir Georges Bampfylde, Paul Lowley, sir Edward Lloyd, le colonel Berkeley, M. Chiches-

ter et le colonel Hughes. Pour lui, c'étaient là de fort petites gens et il le disait comme il le pensait, sans arrogance et sans dédain. Il y a cinquante ans, la société anglaise était parquée en castes absolument distinctes, et M. Greville, ainsi qu'il le disait lui-même, paissait dans le même champ que les tories. Son frère, Algernon Greville, était secrétaire du duc de Wellington; lui-même avait rempli de semblables fonctions auprès de lord Bathurst. Il ne lui semblait pas qu'on pût être homme de bonne compagnie, si l'on n'appartenait au torysme. En ce qui le concerne, il justifiait cet esprit d'exclusivisme : on ne pouvait être plus parfait gentleman. Par son tact, son esprit d'observation, sa mesure exquise en toutes choses, il s'acquit une si haute réputation de jugement, qu'on le prenait pour arbitre dans toutes les affaires d'honneur ou autres. Quoiqu'on l'eût surnommé *Grunter* (le grognard), à cause de son ton habituel, on le tenait pour bon, obligeant, sincère et désintéressé, et on lui appliquait ce portrait de sir Gawain, fait en 1813 :

« Sur toutes choses sérieuses ou frivoles, son bon goût et sa prudence étaient la pierre de touche du juste et du sage. Un mot de sa bouche arrangeait tout. Ses décisions, brièvement formulées, étaient toujours acceptées. On était peiné de son silence ou de sa réserve, comme d'une marque de désapprobation. Quel magasin inépuisable que sa mémoire ! Elle gardait tout, et chacun y avait ses archives. Aimé de ses amis, objet de la confiance de son prince, courtisan sincère, confident discret, conseil de tous, il obligeait les autres et se servait lui-même, car il savait saisir l'occasion et l'à-propos de tout. »

Plus tard, un contemporain moins bienveillant a résumé ce caractère en vers épigrammatiques :

Je veux chanter Greville et ses caprices;
Greville qui se trompe toujours;
Se mêle de tout, sauf des vices;
Pottine et trotte tout le jour.
Une belle fait-elle un faux pas;
Un homme a-t-il une querelle;
Un mari prend-il ses ébats;
Un créancier se montre-t-il rebelle;
Faut-il rendre un message en secret,
Au Turc, au czar, aux rois ou aux valets;
A-t-on besoin d'avoir pour soi la ville,
Les courtisans, les juges ou les édiles;
Vite à cheval ! et qu'on courre chez Greville !

Cependant, bien que sa science d'homme du monde ait été pour M. Greville le meilleur instrument de sa fortune, le secrétaire du

iseil privé était capable d'obtenir d'autres succès encore que succès de salon. A bien dire, les qualités exquises qu'il déployait is le monde n'étaient, comme le sont ordinairement les qualités ce genre, que le feuillage d'un arbre aux fortes racines. M. Gree a montré ce qu'il pouvait faire dans un ouvrage dont on ne rait approuver l'esprit, mais qui est le meilleur exposé du sujet ait jamais fait un écrivain tory[1]. En matières politiques, ses juients pouvaient être entachés d'erreur; mais ils ne l'étaient pas iconséquence, et telle était sa fixité dans les principes du tome, que c'est dans la pleine adhésion ou dans l'opposition à ces icipes qu'il faut le plus souvent chercher la cause secrète de ses timents personnels à l'égard des hommes publics de son temps. e pardonnait pas surtout à ceux qui, tout en faisant profession re tories, faisaient des concessions ou des avances au libérate du siècle. Sir Robert Peel était l'objet de son antipathie, et il le avec un dédain habituel de ce fils de manufacturier. « Aucun ime, écrit-il en 1856, n'a jamais eu sur lui la moindre innce; il n'en accorde qu'aux femmes, et encore à la condition illes soient sottes. Quels sont les gens qu'on voit chez Peel? ham, un ancien marchand; Charles Ross; puis, des membres a Chambre des communes que personne ne connaît ni ne re- » Le soin qu'avait sir Robert Peel de s'entourer d'hommes de ide espérance, comme le duc de Newcastle, lord Herbert de Lea, Cardwell et M. Gladstone, ne lui semblait qu'un calcul de pét qui visait à tenir école; il ne pardonna jamais au duc de Welton son alliance avec lui, non plus qu'il ne put pardonner à ning d'avoir mêlé à son torysme de cœur, un vaste libéralisme iprit. Le Journal de M. Greville a commencé, comme sa carrière, ce grand mouvement de réforme électorale qui a produit, is un demi-siècle de luttes, la révolution pacifique de 1868. Or, nouvement, M. Greville en pressentait la portée et ne comprepas que des tories ne s'y opposassent point de tout leur pou-. Les tendances libérales et le *Reform Bill* étaient une lèpre à yeux. Quiconque adhérait au *Reform Bill* perdait aussitôt tout itige. Faut-il dire, avec la *Quarterly Review* de Londres, « qu'il , par position, ami des abus et qu'il se mettait naturellement parti des sinécures? » Ce jugement nous semble trop sévère. ireville n'était que conséquent avec lui-même; il sentait venir oin la grande tempête qui devait tout emporter et il demandait is les capitaines de serrer les voiles. Mais le génie du siècle

[1] De la politique passée et présente de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande. — in-8. 1845.

parlait plus haut que lui, et, successivement, tous les tories donnaient leur adhésion à la suppression des *bourgs pourris*, ce premier abandon du principe de la représentation territoriale sur lequel est fondée la constitution d'Angleterre.

Une connaissance, au moins légère de l'auteur est toujours nécessaire à l'intelligence d'un ouvrage. On comprend maintenant pourquoi M. Greville, qui a le défaut de ses qualités, accueille, en général, assez mal les nouveaux venus. Il faut qu'un homme ait fait ses preuves et conquis l'estime publique pour avoir droit à la sienne. Nous avons vu ses premiers jugements sur lord Russell et lord Palmerston. On en trouve de semblables dans son journal sur le comte de Derby, lord Melbourne, lord Auckland, sir James Graham, Léopold I[er], roi des Belges, etc.; mais aussi sa louange a du prix, et, comme nous l'avons remarqué à propos de Macaulay, elle s'élève parfois jusqu'à l'enthousiasme. Quand il sort des personnalités pour aborder des sujets d'intérêt public, il montre une grande justesse de vues, comme, par exemple, lorsqu'il parle de lord Londonnery (lord Castlereagh) au lendemain de nos défaites : « Il n'a point discerné les véritables intérêts de l'Angleterre. Il était vain et s'est laissé séduire par les flatteries des souverains du continent. Nous étions éblouis nous-mêmes par les succès de la guerre, et quand Castlereagh revint en Angleterre après la chute finale de Bonaparte, il fut accueilli comme une idole populaire. Le roi lui donna le ruban bleu et la Chambre des communes se leva à son entrée pour lui faire honneur. Mais ce faux éclat dura peu, et les faits seuls subsistèrent. Or, *nous nous étions unis aux membres de la Sainte-Alliance; nous nous étions rendus solidaires de leurs actes d'ambition et de despotisme, et nous avions attiré sur nous la haine des nations du continent.* »

Parmi les anecdotes qui se rapportent à cette époque, il en est une qui fut racontée à M. Greville par le duc de Wellington, un jour qu'ils étaient l'un et l'autre retenus par la pluie dans la maison de sir Philippe Brookes, et qui est pour nous comme la première page d'une histoire douloureuse et récente. Le duc lui dit que, pendant l'occupation de Paris, Blücher voulait absolument faire sauter le pont d'Iéna ; et qu'il avait inutilement engagé Müffling, gouverneur de Paris, à détourner le général prussien de son projet. Que celui-ci avait répondu que les Français avaient détruit à Rosbach le monument commémoratif de leur défaite, et qu'il fallait user avec eux de représailles; que, pour sa part, il y était parfaitement résolu, et que cela ne regardait pas les alliés. Là-dessus, le duc s'était entendu avec Müffling, et il avait été convenu qu'on placerait sur le pont des sentinelles anglaises avec la consi-

de faire feu sur tous ceux qui approcheraient, Prussiens ou au-. C'était pour gagner du temps, en obligeant Blücher à s'adresser duc pour faire ôter les sentinelles. Mais les Prussiens y avaient moins de procédés et plus de brutalité qu'on ne s'y attendait. étaient arrivés en nombre, avaient disposé la mine, et, sans r compte des sentinelles, y avaient mis le feu avec l'intention aire sauter le pont et les soldats anglais tout à la fois. L'opéra-ı ne réussit point, parce que la mine était mal faite, et le pont sauvé par hasard. Mais, comme Blücher entendait qu'on la re-amençât, Müffling vint trouver le duc et lui proposa, par voie de apromis, d'épargner le pont et de détruire la colonne Vendôme. « Je vis, dit le duc, que j'avais sauté de la poêle dans le feu. » ıreusement le roi de Prusse arriva à ce moment, et il donna l'or-que tous les monuments de Paris fussent épargnés.

)ans une autre occasion, Blücher annonça l'intention de lever la ville de Paris une contribution de cent millions. Le duc ob-a que cela ne devait se faire que de consentement commun, et trait dans les arrangements généraux. Blücher répondit : « Oh ! ıe prétends pas être seul à lever des contributions de guerre. ıs pouvez en lever aussi pour vous tant qu'il vous plaira. Et soyez que tout ce que vous exigerez sera payé comme ce que j'exige-moi-même, car la France est riche ; cela ira tout seul. »

e duc de Wellington raconta ce jour-là à M. Greville que les deux ısions avaient coûté à la France deux cents millions sterlings — x milliards et demi. — Les alliés avaient fait habiller douze t mille soldats à nos frais, à raison de 60 francs par homme. mée avait subsisté aux dépens du pays ; cette charge, jointe contributions de guerre, aux dégâts faits aux récoltes et à l'in-die des villages, faisait de cette somme une évaluation fort mo-e de nos pertes.

e duc parla encore de l'Espagne, et ce qu'il en dit serait aussi e aujourd'hui qu'il l'était à cette époque, c'est-à-dire en 1825 :

Il n'y a point de véritables hommes d'Etat en ce pays. Il n'y a des orateurs dans les Cortès, comme, par exemple, Torreno et uellès. Torreno est le plus capable ; mais il a fait tort à sa con-ration par son avarice. Le pouvoir, en Espagne, est le prix rvé au plus violent et au plus turbulent. L'état du Portugal beaucoup meilleur : ce pays est en progrès, mais l'Espagne ıque à la fois d'hommes de talent pour diriger ses conseils, ıe armée disciplinée et de véritables généraux. »

ertes, si M. Greville s'était borné à reproduire les opinions des ımes politiques sur les affaires générales, il n'aurait pas encouru

part d'un confident intime du duc d'York, elles ne touchent po au caractère de ce prince. M. Greville lui rend justice sous le ra port du courage militaire et des talents administratifs dont il preuve dans le commandement en chef de l'expédition de Portug Mais à l'égard de Georges IV, qui lui avait montré aussi beauco de bonté, il ne semble point garder une réserve suffisante, en qui touche à ses habitudes privées. Non-seulement il nous racon tout ce dont il fut témoin pendant le emps qu'il logeait dans pavillon royal et dînait à la table du roi, mais il se fait l'écho d propos de Batchelor, ce qui sied assez mal à un homme du mon aussi distingué que M. Greville. Ce Batchelor était un valet chambre du duc d'York, pénétré dès longtemps des sentiments q nourrissait son maître à l'égard du roi, et il les avait conservé même après que ce prince eut eu la bonté de le prendre à son se vice à la mort de son frère. Il le représente comme un vieilla égoïste, insensible, sans parole, sans mœurs et sans foi. Un illust romancier, Thackeray, nous a préparés, dans sa *Vie des quat Georges*, à accepter ce jugement. Cependant, si l'on consulte l'hi toire de ce règne, agité par les événements publics et par les év nements domestiques, on voit que Georges IV fut un prince pénét de ses devoirs envers la nation qu'il gouvernait. Il n'imposa jama sa volonté à ses ministres, excepté dans l'affaire du procès de reine, se soumettant, du reste, aux conditions du gouverneme parlementaire dans toutes les circonstances où cela coûtait le pl à ses sentiments personnels. C'est par ce côté qu'un homme hono de sa faveur eût mieux fait de nous le montrer. M. Greville nous montre, au contraire, par les côtés les plus défavorables. Il parle point de ses habitudes d'ivrognerie, parce qu'il est ra que les Anglais, à cette époque, en fissent un sujet de reproche; de ses emportements soldatesques et de ses jurements, parce q les princes de la maison d'Hanovre avaient mis ce ton à la mo mais il raconte vingt anecdotes dont le but est de prouver q Georges IV n'avait d'affection pour personne, pas même pour ce William Knighton, son médecin et le trésorier de sa cassette, qui été plus maître dans son palais que lui-même, ni pour lady Con gham, sa maîtresse, qui, au mépris des mœurs anglaises, tenai la cour la place de la reine. Au sujet de cette dame, les notes pri dans le Journal se sentent trop de leur origine. Ce n'est pas M. Gr ville, c'est Batchelor qui tient la plume. Il venait voir souvent l'a de son ancien maître et lui débitait des cancans qui étaient écout avec trop de complaisance :

« 13 mai 1829. — L'influence de Knighton e celle de lady C

ningham est plus grande que jamais. Rien ne se fait sans leur permission; ils s'entendent pour tout et se passent les cartes. Knighton s'oppose à toute dépense qui n'a pas la dame pour objet. Le bien qu'elle amasse est incalculable : tous les jours elle reçoit des présents d'un prix énorme, et elle vit, avec son mari, entièrement aux frais du roi. Tous leurs domestiques ont des sinécures dans sa maison, de façon à être payés par lui; même le valet de chambre de lord Coningham ne reçoit pas d'autres gages. Ils dînent tous les jours, avec maître Charles, leur fils, et lady Élisabeth, leur fille, au palais, et quand il leur arrive de donner à dîner, ils se font apporter leur menu des cuisines du roi, de sorte qu'on ne fait de feu chez eux que pour réchauffer les plats. »

Le ton, comme le fond de ce récit, sent évidemment son auteur. Rien ne paraît invraisemblable aux gens qui ne portent pas en eux-mêmes la juste mesure des choses, et voilà l'inconvénient de puiser à de pareilles sources.

Le pauvre Georges IV, devenu vieux, expiait les folies de sa jeunesse et souffrait cruellement de la goutte. Cela pourrait suffire à rendre compte, à cette époque, de l'irritabilité et de la versatilité de son caractère. « Je voudrais que quelqu'un assassinât Knighton, » disait-il un jour en colère. Mais un autre jour, comme il y avait chez lui une danse de Tyroliens, qui charmait tout le monde : « Je donnerais dix guinées pour voir entrer Knighton en ce moment ! » s'écria-t-il. Knighton était pour lui l'homme nécessaire, l'éditeur responsable de ses plaisirs et de ses peines. Ce fut lui qui, après la mort de lord Liverpool, en 1827, détermina le roi à prendre Canning pour ministre. Il y répugnait extrêmement, parce qu'il savait que Canning était favorable à l'émancipation des catholiques, ce qui, pour Georges IV, était ce qu'était pour M. Greville la *Reform Bill*. Le récit de la lutte soutenue contre le roi et dans le sein du pays pour l'émancipation des catholiques nous donne une idée de l'état des esprits en Angleterre il y a cinquante ans. Jamais entreprise n'offrit tant de difficultés. Aujourd'hui, que l'esprit de tolérance, ou plutôt d'indifférence, a simplifié ces questions, nous n'avons aucune idée, même par l'histoire des débats parlementaires, de ce que fut le conflit d'opinions, de préjugés, d'espérances et de craintes auquel donna lieu la réhabilitation politique des catholiques. On ne le voit bien que dans les mémoires; et les Mémoires de M. Greville sont à peu près les seuls qui se rapportent à l'époque où ce sujet passionna l'Angleterre. Les immenses progrès qu'a, depuis, faits le catholicisme dans la Grande-Bretagne prêtent à l'histoire de sa renaissance un double intérêt.

Le roi mourut l'année suivante, et son frère, le duc de Clarence lui succéda. Si Georges IV, le brillant cavalier, l'élégant et prodi gue homme du monde, n'avait pu se faire pardonner ses défaut par M. Greville, à plus forte raison, Guillaume IV, le rude *mid shipman*, ne parvint-il pas à lui plaire. Un prince, étranger à l'éti quette, étranger au *turf*, étranger à tous les raffinements de la vie ne réalisait pas son idéal de la royauté. Le vieux marin avait le sentiments d'un roi, mais il n'en avait pas les manières, et ne s mettait pas en peine de les avoir. Le secrétaire du conseil privé e était souvent choqué :

« Hier, nous sommes allés en pompe à la Chambre des lord pour la première fois. Cela semblait l'amuser. Il a prononcé so discours lui-même. Il ne portait pas la couronne sur sa tête, mai la faisait porter par lord Hastings. L'étiquette est une chose qu'il n peut comprendre. Ne voulait-il pas faire monter le roi de Wurtem berg dans son carrosse, à côté de lui ! On eut beaucoup de peine lui faire entendre qu'il était en fonctions solennelles. Après la céré monie, et en revenant de la Chambre des lords, il est monté en ca lèche découverte et s'est promené avec la reine et le roi de Wurtemberg dans toute la ville. Au retour, il l'a *déposé*, comme il dit, à l'hôtel Grillon. Voyez-vous, d'ici, le roi d'Angleterre qui va *déposer* un autre roi à la porte d'une auberge!!... Vendredi, grand dîner au château. Le roi invite tous les propriétaires du voisinage à dix lieues à la ronde. Quel changement de décoration! Au lieu du misanthrope Georges IV, nous avons sur le trône un hospitalier gentilhomme de campagne, simple et vulgaire, qui ouvre sa porte à tout le monde. »

La lutte pour la réforme électorale entra avec Guillaume IV dans sa période de progrès, et le *roi de la réforme*, comme on appela ce prince, ne pouvait être un souverain selon le cœur de M. Greville. Aussi, ne tarit-il pas en épigrammes sur lui et sur la reine Adélaïde. Il reproche à celle-ci jusqu'à sa modeste fortune, prétend que le château de Saxe-Meiningen, où elle était née était une bicoque, et que la chambre qu'elle y occupait n'eût pas semblé bonne pour une femme de chambre anglaise. Il n'y a point de plaisanterie qu'il ne se permette sur sa laideur, et il ne parle jamais de ses vertus ni de sa bonté. Le parti pris du vieux tory, blessé dans ses convictions politiques, se montre dans toute la partie des mémoires de M. Greville qui a trait au court règne de Guillaume IV. C'est parce que ce règne a été fécond pour la transformation de la politique intérieure de l'Angleterre, qu'il provoque sa mauvaise humeur. M. Greville était lié avec lord Adolphe Fitz-Clarence, fils naturel du roi, et

1s deux, l'un comme bâtard, l'autre comme tory, exhalaient ensmble leur mécontentement. Nous ne savons donc jusqu'à quel ›int il faut donner créance aux anecdotes du Journal qui se rapɔrtent à la période de 1830 à 1837. En voici une qui appartient à année 1836 et dont une revue bien informée, la *Quarterly Review*, e Londres, conteste l'exactitude. Nous mettrons en regard le récit e M. Greville et celui de la *Quarterly*. Le lieu de la scène est Vindsor :

« Lord Adolphe Fitz-Clarence m'a raconté qu'il est entré dimanche matin dans la chambre du roi et l'a trouvé dans un état d'agitation inexprimable. C'était le jour anniversaire de sa naissance, et bien que la fête dût être ce qu'on appelle une fête de famille, plus de cent personnes étaient invitées à dîner. Le soir venu, la duchesse de Kent s'assit à table à la droite du roi, une de ses sœurs à gauche, et la princesse Victoria en face de lui. Après le dîner, la reine proposa la santé du roi, tout le monde la but, puis un silence suivit et le roi, prenant la parole, répondit par une tirade foudroyante :

« Oui, j'espère que Dieu m'accordera quelques jours de vie !... Je lui demande neuf mois encore, afin que cette jeune princesse (montrant la princesse Victoria), héritière présomptive de la couronne, puisse prendre immédiatement après ma mort l'autorité royale, et qu'elle ne tombe point, dans l'intervalle d'une régence, entre les mains d'une personne qui est assise à mes côtés, parce que je considère cette personne comme entourée de mauvais conseillers, et comme incapable de l'exercer convenablement pour le bien du pays. Je n'hésite pas à le dire : j'ai été jusqu'ici outragé par elle, grossièrement outragé ; mais je ne le supporterai pas davantage. Entre autres griefs, j'ai à me plaindre de l'obstination avec laquelle elle a tenu cette enfant éloignée de ma personne et de ma cour ! Oui, on l'a tenue loin de mes salons, où elle eût dû paraître sans cesse, mais cela ne continuera pas ainsi ! Je veux qu'elle sache que je suis le roi, qu'on respecte ma volonté, et qu'à l'avenir elle vienne tous les jours à ma cour, comme c'est son devoir de le faire ! — Il dit encore beaucoup d'autres choses que j'ai oubliées, me dit lord Fitz-Clarence, le tout avec emportement et d'une voix haute et stridente. Cette terrible philippique avait glacé tout le monde. La reine était désolée ; la princesse Victoria fondait en larmes ; la duchesse de Kent était froide et ne disait pas un mot. Elle se leva, se retira, demanda ses chevaux, et annonça son départ pour le soir même. La reine brocha une demi-réconciliation et l'on obtint qu'elle resterait jusqu'au lendemain. »

Voici maintenant le récit donné par la *Quarterly Review*, sur : foi d'une personne de la cour, plus connue par son bon jugeme que ne l'était lord Fitz-Clarence :

« Le constant désir du roi était que la princesse héritière, po qui il avait la plus vive tendresse, vînt souvent le voir, afin d'a quérir par avance, un peu d'habitude de la cour et des affaires. Je suis un vieillard, disait-il, et j'approche rapidement de n tombe. Il faudrait que la duchesse m'amenât sa fille, au lieu l'éloigner de moi. — Il répétait cela sans cesse ; il le redit encore jour de sa fête en portant la santé de la princesse, et non pas moment où l'on venait de porter la sienne. Après avoir fait, d'u voix émue et brisée, l'éloge de sa nièce et parlé de la grande po tion à laquelle elle allait être prochainement appelée, il dit qu avait toujours souhaité l'instruire lui-même avant de mourir, d règles de conduite suivies, sur le trône d'Angleterre, par les princ de la maison d'Hanovre, et aussi lui apprendre le détail des fon tions royales, détail qui demande, comme toutes choses, un p d'habitude et de routine. — Une personne qui est présente, ajout t-il en regardant la duchesse de Kent en plein visage, a pris tâche de l'empêcher ; mais, avec l'aide de Dieu, elle n'y réussira pa Là-dessus, tout le monde resta pétrifié. Une dame (mais ce n'e pas la princesse) fondit en larmes. Le roi, qui était fort agité, s remit vite et dit de sa voix ferme ordinaire, de sa voix de mari commandant à son bord : — Que la musique joue ! — La musiq joua, et l'assistance respira plus à l'aise. »

Quoique les souverains anglais de la maison d'Hanovre aient ét jusqu'à l'avénement de la reine Victoria, connus pour avoir eu d manières militaires et brutales, cette scène, ainsi racontée, est pl naturelle et vraisemblable que sous la forme violente adoptée p M. Greville. En voici une autre dont il a été le témoin oculaire qui est faite pour nous laisser une impression plus agréable. N n'en a contesté la parfaite exactitude, et beaucoup de personnes ayant assisté existent encore. Ce récit, qui porte la date du 21 ju 1837, termine la partie du *Journal*, publiée jusqu'à ce jour, et q sera probablement la seule à paraître pendant le présent règne Nous y voyons, pour la première fois, paraître officiellement, jeune reine qui a transformé la cour d'Angleterre et en a rele l'éclat par un haut sentiment des convenances, en même temps q par ses vertus.

« Le roi est mort hier à deux heures vingt minutes du matin, e la jeune reine a assemblé le conseil à onze heures au palais de

Kensington. Jamais on ne vit effet pareil! L'impression qu'elle a produite a été extraordinaire et a beaucoup dépassé ce qu'on attendait... Les deux ducs royaux, les deux archevêques, lord Melbourne et le chancelier, accompagnaient le président du conseil et furent introduits tous ensemble en la présence de la jeune princesse, devenue la reine. Elle les reçut seule dans une pièce voisine de la salle des séances. Ensuite, ils rentrèrent dans la chambre du conseil, la proclamation du nouveau règne fut lue dans la forme ordinaire, et l'on donna ordre d'ouvrir les portes. La reine entra. Ses deux oncles marchèrent à sa rencontre et se placèrent à ses côtés. Elle salua les lords, s'assit, et lut son discours d'une voix claire et intelligible, sans crainte, sans embarras. Elle portait des vêtements de deuil très-simples... quand les deux vieillards, ses oncles, les ducs de Cumberland et de Sussex, plièrent le genou devant elle en baisant sa main et lui jurant fidélité, je la vis rougir jusqu'aux yeux, comme par un vif sentiment du contraste entre leurs relations naturelles et leurs relations politiques. C'est là le seul signe d'émotion qu'elle ait donné pendant toute la cérémonie. Ses manières avec eux furent extrêmement gracieuses et déférentes; elle les embrassa tous deux et se leva de son fauteuil pour s'approcher du duc de Sussex qui était le plus loin d'elle et avait de la peine à s'approcher lui-même, à cause de ses infirmités. De temps en temps elle jetait un regard interrogatif à Melbourne, quand elle avait du doute sur les formes de l'étiquette; mais cela arrivait rarement. Elle savait parfaitement ce qu'elle avait à faire : quand la cérémonie de la proclamation fut terminée, elle se retira seule, comme elle était entrée, et je vis que dans la pièce voisine il n'y avait personne, pas même sa mère. »

Il est certain que Peel déclara à cette époque qu'il avait été frappé du sentiment profond qu'avait montré de sa situation cette jeune princesse, de sa modestie et de sa fermeté. Le duc de Wellington dit que si elle avait été sa fille, il n'aurait pu être plus heureux qu'il ne le fut, en la voyant comprendre déjà si bien les devoirs qui lui étaient imposés. La seconde partie des Mémoires de M. Greville ne nous offrira plus désormais le triste tableau d'une cour pleine de scandales et d'une famille royale pleine de divisions. Mais nous pensons qu'elle sera féconde en révélations peu bienveillantes sur les ministres; car le temps était venu des changements intérieurs qu'avait prévus et redoutés M. Greville. Le *Journal*, commencé quand le torysme était à son apogée, finit à une époque où rien ne reste plus des anciennes maximes de gouvernement qui avaient donné à l'Angleterre une place à part dans le monde moderne.

Quelle ne doit pas être l'irritation de l'auteur contre des tories l'école de M. Disraëli! On croit généralement que la seconde pai des Mémoires ne paraîtra pas, ainsi que nous l'avons dit, avant fin du présent règne; ou bien il faudra que l'éditeur y fasse des c pures regrettables pour le public. Trop de contemporains y serai mis en scène que l'auteur ne ménagerait pas assez. Si M. Ree l'ami et l'exécuteur testamentaire de M. Greville, se décide à pas outre, il peut s'attendre à un grand succès de curiosité, et, parta à un grand succès de librairie. Malgré le prix de vente élevé trois volumes déjà parus, trois éditions nombreuses ont été ép sées en moins de quatre mois. On fait en ce moment une quatrièı édition du *Journal*, et on ne tardera pas à en faire une édition p pulaire. C'est alors, quand ce récit trop sincère ou trop exagéré scandales de la cour et des fautes des rois, quand cette longue d tribe, dirigée contre les conservateurs libéraux, sera dans tou les mains, c'est alors qu'on pourra moraliser sur l'aveuglem des hommes, et dire que le plus fervent des tories a plus fait pc nuire à sa cause que ses plus ardents adversaires; car le peu accueille aisément les jugements de cette nature et est promp s'en faire des armes.

VILLAMUS.

SSURANCE SUR LA VIE

ET LA PROPRIÉTÉ

ι pas plus pauvres gens que ceux qui héritent. » J'enten-
ır ce propos peu sentimental échapper à un homme qu'on
ır une succession récente. Pour l'excuse des deux inter-
je me hâte de dire qu'il s'agissait d'une succession col-
fus frappé de la forme brutale et paradoxale de la pro-
n y réfléchissant, je fus forcé d'en reconnaître la par-
se. Oui, cela est vrai : même dans les familles où il
large aisance, et là surtout où la fortune est territoriale,
ux ou trois ans au moins, « il n'y a pas plus pauvres
eux qui héritent. »
rendre pour exemple une fortune territoriale d'un mil-
que le titre de millionnaire ait singulièrement perdu de
tion et de son prestige, ce peut encore être réputé une
ce, et l'on n'en est pas arrivé — cela viendra — à s'api-
sort des millionnaires. Trois enfants (je veux bien n'en
er davantage) sont groupés autour du chef de famille, et
à cette aisance sous le toit du manoir paternel. Le re-
e dépasse pas 30,000 francs. Les frais d'éducation, les
les dots, s'il y a eu des établissements, n'ont pas été
uire déjà quelque gêne dans une situation qui comporte
s nombreuses et un rang à garder. Le père de famille
ırir, il faut partager et se disperser. Je n'examine pas ici
vue social; je ne songe pas à faire la critique de nos in-
iviles ni de nos mœurs : je m'en tiens strictement aux
miques, et je me rends compte de ce que va être l'aisance
des copartageants dispersés.
, devenue veuve, a, ou sa fortune personnelle, ou son

douaire, ou son usufruit, qu'on peut évaluer à la moitié de son revenu. Il reste 15,000 francs de revenu à diviser en trois parts. Chaque enfant du millionnaire aura juste 5,000 francs de rente, l'un pour succéder aux charges et au rang du châtelain, aidé sans doute par sa mère et par un mariage, les autres pour fonder au dehors des établissements indépendants. Et je n'ai supposé que trois enfants. Et cela pourra durer ainsi jusqu'à ce qu'ils aient dépassé la cinquantaine.

Ce n'est pas encore cela que je voulais mettre en relief. De cela, il n'y a guère d'autre enseignement à tirer que l'enseignement du travail pour les hommes, et pour tous, les enseignements généraux de l'ordre, de la sagesse des habitudes et de la modération des désirs. Ce que je me proposais de montrer, c'est la crise même de l'ouverture de la succession, — parce qu'au mal précis et caractérisé qui éclate alors (j'entends sous le rapport économique), j'apporte un remède d'une égale précision, et ce qu'on peut appeler le remède topique.

Il faut payer au fisc, et dans les six mois, les droits de mutation. Le taux le plus modéré, en ligne directe, est, avec les décimes, de 1 1/4 pour 100. S'il y a des avantages en usufruit recueillis par la veuve, le droit *en sus* est triple, et atteint 3 3/4 pour 100. Je consens à n'en pas tenir compte, la veuve pouvant avoir sa fortune personnelle, et à ne calculer que 1 1/4 sur le chiffre total de 1 million. C'est une dette de. . . . . 12,500 fr.

Il faut payer les médecins, les frais funéraires, les services religieux, les distributions aux pauvres, etc. On ne trouvera pas que c'est trop si, au décès d'un millionnaire, je demande pour cela. . 5,000

Il faut payer les notaires, les frais judiciaires, d'expertise et de partage. Ce n'est certes pas trop que de demander encore pour cela 5,000

Il faut payer les dernières volontés, exprimées ou présumées, les petits legs, les deuils, les gratifications aux domestiques, d'autant plus lourdes qu'il y aura peut-être des congédiements à faire, souvent des pensions viagères à de vieux serviteurs. Dans les mœurs d'une famille bienfaisante et patriarcale, je ne sais pas si c'est assez que de demander pour cela 10,000

Il faut enfin payer les dettes personnelles du défunt; et ici, je ne parle pas de dettes résultant d'em-

A reporter. . . . . 32,500 fr.

Report. . . . . . 32,500 fr.

prunts; non, je suppose de toutes les successions la plus liquide; mais je dis qu'il n'est pas de maison un peu considérable qui puisse n'avoir pas de dettes courantes envers des fournisseurs, des entrepreneurs de travaux commencés ou récemment achevés, envers le notaire, le carrossier, le tailleur, etc. Ces créanciers sont même d'autant moins exacts que le débiteur l'est davantage, et qu'il a plus de crédit. Je crois être extrêmement modéré, en demandant pour cela. 7,500

Voici un total minimum de . . . . . . 40,000 fr.

de passif exigible qui dépasse déjà sensiblement le revenu total d'une année. Et je n'ai demandé *rien* pour de véritables emprunts temporaires, ou soldes de prix, qui peuvent exister dans la fortune la mieux ordonnée, et arriver à échéance; *rien* pour des dispositions testamentaires; *rien* pour les soultes en argent qui compenseront les inégalités des lots dans les partages; *rien* pour les dépenses de déplacement et d'achat de mobilier de ceux des partageants qui auront à transporter ailleurs leurs domiciles, et j'ai supposé une fortune parfaitement liquide, régie par un père de famille sage et rangé.

Décidément, l'homme dont je citais le propos avait raison. Il n'y a pas plus pauvres gens que ceux qui héritent. Je viens d'exposer au vrai la situation des héritiers d'un millionnaire.

Où trouveront-ils la somme de 40,000 francs dont ils ont un impérieux besoin, et la somme au moins égale qui serait un bienfait considérable pour traverser la crise? Selon les mœurs actuelles, ils ne trouveront ni l'une ni l'autre dans les tiroirs du secrétaire. Autrefois, c'était assez l'habitude des pères de famille, lorsqu'ils n'étaient pas prodigues, de thésauriser. Cette habitude qui, chez les vieillards, dégénérait trop souvent en manie d'avarice, avait un principe très-respectable. L'infirmité de l'esprit humain tourne ainsi parfois en vice la vertu même. Le trésor avait peut-être commencé par la pensée véritablement prévoyante et paternelle de ne pas léguer d'embarras d'argent à ses enfants. Le trésor pourvoyait à toutes ces nécessités que j'ai tout à l'heure énumérées. Où sont aujourd'hui les trésors? On sait trop la valeur de l'intérêt et de la capitalisation pour amonceler des fonds improductifs. Je ne m'en plaindrai certes pas, surtout si, comme je vais le montrer, la science financière moderne, qui a presque détruit le vice de l'avarice sous cette forme grossière et absurde de la thésaurisation, offre aux pères

de famille un moyen, irréprochable en morale comme en économi politique, d'atteindre ce qu'il y avait de respectable dans le but, e de créer, au moment opportun, le trésor.

Eh bien, ce moyen existe, et il est de l'emploi le plus facile. C'es tout simplement l'assurance sur la vie.

Jusqu'à présent, les assurances sur la vie ont été recherchée presque exclusivement en France par les négociants, les indus triels, les hommes qui exercent une *profession lucrative*. C'est à ce hommes que je me suis attaché moi-même à faire appel, dans le nombreuses publications que j'ai déjà consacrées à l'institution, c'est bien à eux qu'elle s'impose plus particulièrement comme u devoir. La raison en est sensible. Pour les familles dont toute l'ai sance, présente et future, tient à l'exercice d'une profession, l mort prématurée du chef de famille n'est pas seulement l'occasio d'embarras d'argent pendant quelques années, elle est un désastr irrémédiable. La veuve et les enfants sont précipités de l'aisance parfois du luxe dans la gêne permanente sinon dans la détresse. I père prévoyant prévient ces extrémités douloureuses et apaise s sollicitude en s'imposant un sacrifice annuel sur les produits mê mes de son travail. Il n'y a pas d'inspiration plus pure ni plus sage il n'y a pas d'économie domestique mieux entendue ; aussi l'insti tution fait de rapides progrès dans tous les rangs de la bourgeoisi laborieuse. Elle n'attire pas l'attention des propriétaires qui saven à peine ce qu'elle est et ne s'en enquièrent pas. Volontiers ils con fondent les annonces des assurances sur la vie avec celles des re mèdes de charlatans qui promettent une longue vie aux acheteur naïfs. Si, par aventure, on leur explique que ce n'est pas tout à fa la même chose, s'ils ont la curiosité de lire et de s'informer, i comprennent bien que les assurances ne sont pas un élixir d longue vie, mais un élixir de prolongation d'aisance qui consolid les produits précaires du travail, qui crée le patrimoine là où patrimoine faisait défaut. Ils trouvent que c'est assez ingénieux n'y pensent plus. Cela ne nous regarde pas, sont-ils portés à se dir Nous autres, nous ne gagnons pas d'argent, notre patrimoine e tout créé, nous n'avons que le devoir de le transmettre comme no l'avons reçu, accru, s'il se peut, par une bonne administration notre fortune. Quand nous mourons jeunes, nos enfants hérite jeunes, et n'en sont que plus faciles à établir puisqu'ils entrent possession de leur patrimoine au lieu de n'avoir à offrir qu'une d et *des espérances*. — Cela dit, ils vont à leurs champs ou découple leurs chiens, et songent à s'arrondir d'un bois ou d'une ferme leur convenance, fallût-il rester débiteurs de la plus grande part du prix. C'est pour l'acquitter qu'ils feront leurs économies.

On a vu par ce qui précède si c'est là une sollicitude suffisamment raisonnée. Sans doute, les situations restent très-diverses. Entre les conséquences de la mort de l'industriel laborieux et celles de la mort du propriétaire, il y a toute la distance du désastre à la gêne temporaire. Aussi les sacrifices ne doivent pas être les mêmes, ils seront proportionnés au but. Je demande à l'industriel d'être assez dévoué pour restreindre son aisance en fondant *le patrimoine*. Je ne demande au propriétaire que d'être assez paternel pour amasser *le trésor* qui affranchira de tous embarras ses enfants lorsqu'ils recueilleront sa succession. Et, par exemple, pour l'industriel sans fortune qui gagnerait environ 30,000 francs par an, ce ne serait certainement pas trop que d'en distraire 5,000 francs par an, afin de fonder à l'instant même un patrimoine de 200,000 francs. Pour le millionnaire jouissant d'un pareil revenu net de 30,000 francs, il pourrait suffire d'une économie annuelle de 1,000 francs qui amasserait un trésor disponible de 40,000 francs.

L'assurance d'un capital de 40,000 francs coûte en effet, à l'âge de trente ans, au taux de 2 1/2 pour 100, juste une prime annuelle de 1,000 francs. A l'âge de trente-sept ans, au taux de 3 pour 100, elle coûte une prime annuelle de 1,200 francs. Or, de bonne foi, quel est le *pauvre millionnaire* qui, pour assurer à ses enfants un bienfait défini aussi sensible, ne pourra pas s'imposer une économie annuelle d'un millier de francs? Ne comprend-on pas, d'ailleurs, quelle satisfaction personnelle il éprouvera d'une précaution aussi sagement conçue, quelle liberté il se donnera pour de petites dispositions pieuses ou de bienfaisance qui n'entameront pas son patrimoine, quelle sécurité même pour ne plus craindre d'acheter, sans payer comptant, la ferme ou le bois à sa convenance? Le trésor de 40,000 francs, qui doit pourvoir à tout, est là, dans un tiroir du secrétaire, tout amoncelé dès la première épargne de 1,000 francs, plus en sûreté, plus à l'abri des voleurs, sous sa forme de léger parchemin, que les rouleaux de louis et les sacs d'écus de nos pères.

J'entends la seule objection possible. Si l'on atteint une vieillesse avancée, on se lassera de ce tribut inexorable à payer à une compagnie pendant un demi-siècle peut-être. L'objection ne serait pas sans gravité, si l'institution n'avait pris soin de la lever, et de deux manières. D'abord, on peut stipuler que la prime ne sera pas payable au delà d'un certain laps de temps déterminé, de trente ans par exemple. Naturellement cette combinaison entraîne une augmentation du taux de la prime. L'assuré de 30 ans qui stipulerait ainsi que le payement de la prime cesserait après 30 ans ou lorsqu'il aurait 60 ans aurait à payer annuellement au lieu de 1,000 francs une

prime de 1,092 francs. En outre, dans l'un et l'autre cas, la prime est *décroissante*, par l'effet de la participation aux bénéfices. Assez lente d'abord, la décroissance devient rapide et se précipite à partir de la dixième année environ, en sorte que, même en l'absence de la stipulation que je viens d'indiquer, il est probable qu'à l'âge de 60 ans il ne resterait plus à l'assuré que très-peu de sacrifices à faire. Il peut, au surplus, racheter les avantages de la participation au moyen d'une réduction de 10 pour 100 de la prime. S'il préfère des engagements réciproques nettement définis, il peut fonder le trésor de 40,000 francs moyennant une prime fixe de 983 francs qu'il ne paiera, au maximum, que pendant 30 ans.

Encore, quand je parle d'engagements réciproques, je me trompe. Il n'y a d'engagement que de la part de la Compagnie. L'assuré ne s'oblige à rien, il est toujours libre de cesser le payement des primes au gré de ses convenances, en résiliant son contrat, en sorte qu'il est vrai de dire que l'institution, perfectionnée par l'expérience, a levé toutes les objections.

Il est bien clair que, les calculs étant toujours proportionnels, on assurera 4,000 francs, 10,000 francs, ou 20,000 francs avec la même facilité que 40,000 francs, en calculant la prime au taux de 2 1/2 pour 100 à l'âge de 30 ans, de 5 pour 100 à l'âge de 57 ans, ou à tout autre taux correspondant à l'âge. Je me suis arrêté à l'exemple du millionnaire, pour rendre en quelque sorte plus sensible et plus frappaut l'état de gêne des héritiers à l'ouverture de sa succession. Tout est relatif, les mêmes besoins, les mêmes embarras se révèleront à l'ouverture de toute succession. Suivant moi, le *trésor* qu'un propriétaire prudent devrait amasser, au moyen d'une assurance sur sa vie, pour subvenir à ces besoins, serait d'environ deux fois son revenu annuel.

Ce que j'ai dit du propriétaire oisif, ou qui fait de l'agriculture en amateur, est bien plus vrai encore du propriétaire-cultivateur, éleveur, vigneron, etc., parce qu'ici se retrouve l'exercice de la profession lucrative, et que l'agriculture, sérieusement pratiquée, est une industrie. A la vérité, la profession peut être et est communément héréditaire, elle se transmet, à la différence de la plupart des autres professions, du mari à la femme ou du père aux enfants, mais elle se transmet, comme la terre elle-même, en se partageant. Aussi la mort prématurée du chef d'une exploitation agricole a-t-elle pour sa famille un caractère particulièrement dommageable, et c'est ici qu'il faut surtout répéter le paradoxe : il n'y a pas plus pauvres gens que ceux qui héritent. Partager les champs, c'est déjà

fâcheux et difficile ; mais partager les instruments aratoires, partager les chevaux, partager le troupeau, triste extrémité, et comment partager les bâtiments ? Il faudra donc vendre l'asile de toute la famille ! Et s'il y a des mineurs, que de frais et de difficultés ! Ici le droit d'aînesse, ou tout au moins la liberté testamentaire, apparaissent presque à l'économiste comme des institutions qu'il est regrettable de ne pas posséder. L'Angleterre use de la liberté testamentaire. En France, la coutume, s'inspirant de la nécessité, est souvent plus forte que la loi. Elle rétablit une sorte de droit d'aînesse ou de droit de la veuve, elle ajourne indéfiniment les partages, elle perpétue les indivisions, malgré leurs inconvénients si notoires. Quand je songe à tous les germes de discussions et de conflits que contiennent les indivisions, je suis émerveillé qu'elles puissent durer aussi longtemps dans les campagnes, parfois pendant plusieurs générations ; j'admire tant de sacrifices obscurs, souvent sublimes, faits à l'idée de l'unité du domaine et de la famille. C'est une des vertus des populations agricoles.

Il vient cependant un moment où la discorde éclate, ou quelqu'un se lasse, revendique son droit et appelle la justice. La justice, ce mot auguste, détourné de son acception pour représenter dans les campagnes le fléau destructeur de la famille. La justice, portée sur ses ailes de papier timbré, suivie de son cortége d'huissiers, d'experts et d'encanteurs, qui vont ravager le domaine et en disperser les habitants. C'est l'invasion des sauterelles. Hélas ! c'est la loi.

Que faudrait-il pour prévenir, dans la mesure du possible, ces dénoûments affligeants, dès la mort du chef de famille? Je l'ai dit : le trésor prudemment amassé, la somme en argent comptant qui facilitera les arrangements et les dispersions amiables, qui paiera les soultes, qui restreindra les indivisions, qui empêchera les ventes, qui fournira aux cadets et aux filles des dots, des moyens de s'établir en achetant des troupeaux et des charrues, au lieu de se disputer les charrues et les troupeaux du domaine. Le trésor sera évidemment un immense bienfait, et mieux que jamais on comprend que ce n'était pas toujours une manie d'avarice, chez les cultivateurs, que de cacher des sacs d'écus dans les armoires ou au fond des coffres à blé. Ce pouvait être, sous une forme ignorante et grossière, de la sollicitude paternelle et de l'économie sociale. Le trésor amassé était presque une institution. Que l'on garde la pensée, en changeant l'application. L'assurance sur la vie est, ainsi que je l'ai montré, la réalisation très-perfectionnée de l'idée du trésor.

La diffusion des rentes sur l'État, des emprunts publics et des obligations de chemins de fer a déjà produit des résultats analo-

gues. Un grand nombre de propriétaires-cultivateurs ont senti la convenance de mobiliser ainsi une partie des produits de la terre que leur travail féconde. Je suis loin de les en blâmer, cela est sage, à une condition toutefois, c'est qu'ils sachent se tenir en garde contre les séductions de l'agiotage et le charlatanisme des annonces financières. La pente est glissante. Si la Bourse est un terrain si dangereux à Paris même, pour les spéculateurs qui se croient bien informés, qu'est-ce donc pour des campagnards, réduits à écouter les conseils imprimés d'un agioteur du journalisme ou les conseils verbaux d'un agioteur de la petite ville voisine? Je tremble pour les cultivateurs que je vois lire le bulletin de bourse d'un journal. Je suis saisi d'un mouvement de colère, quand je rencontre, jusque dans des bourgades et sur les murs des hameaux, les placards des chevaliers d'industrie qui sollicitent des souscriptions d'actions et d'obligations.

Méfiez-vous, dirai-je toujours aux lecteurs. Méfiez-vous d'autant plus que les promesses seront plus brillantes. Souvenez-vous du vieux proverbe, surtout vrai en cette matière, que le bon vin n'a pas besoin d'enseigne. Règle à peu près générale. Tout ce qui s'offre au public, en fait de souscriptions industrielles, à grand renfort de réclames, de boniments et d'affiches, est mauvais. Les gens habiles savent garder pour eux les bonnes affaires, et se les répartir sans bruit. Il ne manque pas de capitalistes avisés à Paris pour souscrire les actions des sociétés sérieuses. Il ne manque pas de capitalistes, non plus, de banquiers et de sociétés de crédit pour prêter des fonds, à un intérêt modéré, aux sociétés solides. Dès qu'on fait tapage, dès qu'on bat la grosse caisse des journaux, dès qu'on promet de gros intérêts et de gros bénéfices, c'est qu'on désespère de réussir par d'autres moyens, c'est qu'on a échoué auprès des gens habiles, c'est qu'on a besoin des simples pour écouler sa marchandise. Les frais seuls de ces immenses publicités, joints aux commissions des placeurs, seraient pour l'affaire, si elle était sérieuse, un commencement de ruine. Cultivateurs économes, méfiez-vous des charlatans embusqués au coin d'un bulletin financier ou d'nn placard, comme la perdrix doit se méfier de l'appeau, l'alouette du miroir, la truite de l'hameçon et le moucheron de la toile d'araignée. Il y a un hameçon aussi sous l'appât des gros intérêts. Contentez-vous, pour le placement de vos économies, de l'intérêt plus modeste de la rente sur l'État ou des obligations des grands chemins de fer garanties par l'État, puis ne faites que les affaires que vous savez faire. Préoccupez-vous du cours des blés, du cours des chevaux et du cours des bestiaux, non du cours des valeurs de Bourse.

A la condition qu'on soit assez sage pour échapper à toute séduction d'agiotage, j'approuverai donc les placements ainsi circonscrits. Toutefois, pour atteindre le but spécial que j'ai défini, pour amasser *le trésor*, ils présentent deux inconvénients. L'un est le danger de la baisse des fonds publics, qui peut être très-considérable dans notre pays tourmenté. On l'a vue atteindre jusqu'à vingt-cinq pour cent et davantage sur les valeurs les plus sûres. Au moment où l'on aurait besoin *du trésor*, où il faudrait vendre les rentes successivement achetées, il se pourrait donc qu'on subît une perte énorme. Il faudrait vendre cependant. Ce n'est pas avec des rentes, mais avec de l'argent, qu'on paye des dettes, des frais, des soultes, et qu'on équilibre des lots. L'autre danger est que le chef de famille ait interrompu ses épargnes en présence d'autres convenances, ou que, mourant prématurément, il n'ait pas eu le temps d'amasser *le trésor*, en sorte qu'il laissera l'œuvre tout à fait incomplète. Il est clair que l'assurance sur la vie, dont j'ai décrit le fonctionnement, remédie admirablement à ces deux inconvénients, ou plutôt les supprime. Elle fonde immédiatement, dès la première prime, le *trésor* ; elle le fonde en argent comptant, disponible, à l'abri des fluctuations des fonds publics. Une fois l'opération contractée, le père de famille n'a plus à se troubler de rien : le cours de la Bourse lui est devenu chose tout à fait indifférente, et il ne sera pas tenté de lire les bulletins financiers. Il sera libre d'employer le surplus de ses économies à perfectionner son exploitation agricole, à s'enrichir de machines ou à s'arrondir des sillons qu'il convoite. Le but est atteint aussitôt que visé. Au moment prévu, *le trésor* sera disponible.

Mais, va-t-on me dire peut-être, que faites-vous, sinon ce que vous venez de reprocher à d'autres financiers en termes si sévères, recommander une affaire, par la voie de la publicité, aux gens simples de la campagne ? Vous nous avez crié de nous méfier des financiers de Paris, embusqués à l'affût de nos écus, derrière une annonce, comme une araignée derrière sa toile, comme un tireur d'alouettes sous son miroir. Qu'êtes-vous autre chose qu'un financier de Paris, qui essayez de nous éblouir aussi par un mirage ?

Je réponds : Non, je ne fais pas ce que j'ai reproché à d'autres, ce dont je vous ai adjurés de vous méfier. Non, je ne cherche pas à vous allécher par de gros intérêts ni de gros bénéfices. Non, je ne vous offre pas un placement avantageux, et si des agents d'assurances veulent vous persuader que l'assurance est un placement avantageux, je vous crie encore : ne les croyez pas. Je vous recommande une institution, non une affaire, un acte de dévouement paternel, non une spéculation. La spéculation serait mauvaise, l'opération de

la sollicitude personnelle est excellente. Et puis, rendez-moi cette justice, je ne vous ai nommé aucune Compagnie, je ne vous ai donné aucune adresse; je veux que vous ignoriez même celle que je pourrais vous recommander de préférence. Convenez que ce ne sont pas là les procédés habituels des prôneurs d'affaires. Il y a un certain nombre de Compagnies très-respectables et très-solides. Renseignez-vous, choisissez, consultez les notaires ou les banquiers les plus honorables de votre voisinage; informez-vous s'il est vrai qu'il y ait des Compagnies qui, pendant les crises financières les plus terribles, de 1848 et de 1870, ont toujours fidèlement, ponctuellement tenu tous leurs engagements, et qui jouissent d'un crédit égal à celui de l'État. Jugez aussi de l'honorabilité des Compagnies par celle des agents qui les représentent. Pour moi, encore une fois, je ne vous donnerai aucune adresse. Apôtre convaincu, à la suite de longues études et d'observations journalières, d'une institution, je m'efforce de la propager. Sachez d'ailleurs que j'ai prêché d'exemple. Père de famille comme vous, propriétaire comme vous, j'ai connu vos sollicitudes. J'ai vu autour de moi les gênes, les embarras, les détresses quelquefois, qui accompagnent l'ouverture des successions. J'ai voulu en affranchir mes enfants au moyen d'une assurance sur ma vie, contractée il y a plus de dix ans, je ne vous dirai pas auprès de quelle Compagnie. Cela ne me fera pas vivre un jour de plus ni un jour de moins; je n'ai pas la prétention d'avoir fait une brillante spéculation, et, si j'atteins une vieillesse avancée, je n'aurai même fait qu'une très-médiocre affaire. Mais ce que je vous dirai, pour l'avoir éprouvé, pour l'éprouver encore tous les jours, c'est que j'ai joui de la satisfaction permanente d'un devoir paternel accompli, d'une économie domestique bien ordonnée; c'est que dans les malaises de la santé, c'est que dans les circonstances surtout où je me suis vu sous le poids de quelques engagements qu'autrement j'aurais jugés imprudents et qui devenaient légers, j'ai ressenti un grand apaisement, me félicitant d'avoir amassé pour mes enfants, par une inspiration de dévouement à l'abri de tout reproche d'avarice, ce que je vous conseille d'amasser : le *trésor*.

ALFRED DE COURCY.

PARIS AU XVIIᴱ SIÈCLE

I. *Voyage de Lister à Paris en* 1698. — II. *Extraits du voyage d'Évelyn en France,* 1643-1652. — III. *Les choses les plus remarquables de Paris.* 1660. — IV. *Extraits de l'état de la France,* 1652, par Évelyn. *Paris*; pour la Société des Bibliophiles. 1873. In-8.

Les livres publiés par la *Société des Bibliophiles françois* sont ordinairement, comme on sait, tirés à fort petit nombre. Vingt-huit exemplaires en grand papier de Hollande, pour les vingt-huit sociétaires; puis assez souvent deux ou trois cents exemplaires en papier vergé, pour les amateurs curieux de bons livres bien exécutés. Ces volumes passent lentement mais sûrement dans les meilleures bibliothèques, sans avoir été recommandés ni même annoncés par la critique quotidienne ou périodique. Il est permis de regretter ce dédain de la publicité; car il en résulte que, pour nombre de gens de bien et de goût, les belles éditions dues à l'honorable Société sont comme si elles n'existaient pas; *Quo non nata jacent.* Le nom même de l'excellent libraire Aug. Aubry, chez lequel sont déposés les exemplaires accordés à la circulation, n'est pas indiqué sur le titre des volumes; si bien qu'il ne suffit pas de savoir que ces volumes existent, il faut encore découvrir dans quelle librairie on peut espérer de les trouver. Je sais bien que cette façon d'agir est une sorte de protestation contre l'abus des réclames et le charlatanisme des annonces; mais enfin j'espère que la *Société des Bibliophiles* ne me saura pas trop mauvais gré d'arrêter l'attention des lecteurs de notre *Revue* sur le dernier volume paru sous ses auspices.

Ce volume comprend quatre ouvrages distincts qui se rapportent tous les quatre à l'état de Paris au dix-septième siècle. Nous les étudierons dans l'ordre que les éditeurs leur ont assigné en raison de leur importance relative.

Martin Lister, docteur en médecine, naturaliste distingué, déjà connu par plusieurs grands ouvrages et nombre de Mémoires lus à la *Société royale* de Londres, avait près de soixante ans quand il suivit en France le comte de Portland, chargé des pouvoirs de sa souveraine, la reine Anne, pour la ratification des articles du traité de Riswick. Il passa six mois à Paris, et, dès le premier jour, il avait eu soin de prendre note, en judicieux touriste, de ce qui frappait son attention non seulement dans les façons de vivre de la société parisienne, mais encore dans les monuments, dans les Bibliothèques, dans les collections publiques et particulières. Son nom, alors bien connu des savants et des littérateurs français, lui assurait partout l'accueil le plus empressé : car il n'était pas seulement un grand médecin, un docte naturaliste ; il avait le goût de la curiosité, et tout ce qui touchait aux beaux-arts avait, quoiqu'il s'en défendît, le privilége de l'intéresser et d'exercer l'activité de son esprit. De retour à Londres, Martin Lister n'eut rien de plus pressé que de mettre en ordre son journal et de le publier sous le titre de : *Voyage à Paris en* 1698. Il en parut une seconde édition l'année suivante. La troisième ne fut donnée qu'en 1823, par le docteur Henning qui en supprima beaucoup de pages d'autant moins intéressantes pour les Anglais qu'elles l'étaient pour nous davantage. Henning y joignit des notes dont le mérite a été fort contesté : mais quoi qu'il en soit, il n'en existait pas de traduction française. Un littérateur distingué, M. de Sermizelles, vient de répondre au vœu de tous ceux qui connaissaient les deux premières éditions anglaises aujourd'hui fort rares, et c'est ainsi qu'il a payé son généreux tribut à la Société qui le compte au nombre de ses membres. La traduction est accompagnée des notes soit de l'auteur, soit de deux de ses collègues, M. le baron Jérôme Pichon et M. le comte Clément de Ris. Or personne de notre temps ne connaît mieux l'histoire du vieux Paris que M. Jérôme Pichon, et personne ne sait mieux que M. Clément de Ris parler et juger de tout ce qui tient aux Beaux-arts.

La profession du voyageur anglais fait déjà deviner qu'on trouvera dans le *Voyage à Paris* un assez grand nombre d'observations physiques et thérapeutiques. Elles y abondent en effet, et les progrès inséparables de l'application des sciences exactes, font nécessairement perdre à cette partie de l'ouvrage un intérêt de premier ordre. Nous en parlerons peu ici ; d'ailleurs Lister a réservé la plus grande place au récit de ses visites aux curieux et aux écrivains les plus connus. Il aimait à rapprocher tout ce que lui offrait Paris de ce qu'il avait laissé dans Londres ; mais il avait grand soin de laisser de côté les préoccupations de religion, de race et d'éducation. Tout dans son livre atteste une parfaite indépendance. Ce qu'il voit, il le

ssine tel qu'il le voit, et nous devons vraiment lui tenir compte e cette liberté d'esprit, nous autres Français, qui savons si rarement lâmer ou louer, dans une juste mesure, ce que nous remarquons n pays étranger.

Nous sommes ici tout d'abord avertis qu'il n'entend pas reprouire ce que chacun pouvait lire dans les *États de la France* alors ubliés, ou dans les *Descriptions de Paris* de Lemaire ou de Germain rice. « Ce sont, dit Lister, des lunettes dont j'ai bien voulu essayer, nais j'ai trouvé qu'elles n'allaient pas à ma vue, et j'ai résolu de m'en asser. » En effet, il n'a vu qu'avec ses propres lunettes, il n'a reroduit que ses impressions personnelles, laissant à d'autres le soin e raconter les cérémonies publiques, la politique et les choses du ouvernement. Il ne veût pas parler de l'ambassade à laquelle il était ourtant attaché, « plus que de la manœuvre du vaisseau qui l'avait mené. » Mais il se laisse prendre à l'émotion que Paris causait dès lors et n'a cessé de causer avant et après lui à tous les étrangers. « J'ai, dit-il, visité cette ville dans toutes ses parties ; et il faut bien convenir que c'est l'une des plus belles et des plus magnifiques qu'il y ait en Europe, et où un voyageur trouvera de quoi occuper tous les jours sa curiosité durant six mois. » Aujourd'hui, bien des gens seront surpris et pour ainsi dire scandalisés de ce pompeux éloge de l'ancien Paris. Paris, à les entendre, n'était-il pas une ville sans agrément, sans beauté, sans grandeur, avant notre siècle ; n'est-ce pas à nos contemporains qu'il doit tout ce qu'on y pourrait admirer ? Je ne suis pas entièrement de cet avis. Paris, sans doute, a beaucoup changé depuis cinquante ans : il a gagné en développements, en régularité, en aspect d'ensemble : bien des rues étroites ou tortueuses ont été sacrifiées au profit de nouvelles places et de larges chaussées ; quelques beaux jardins publics consolent de la suppression de tant de beaux jardins particuliers ; enfin les nouvelles constructions, soumises à une règle symétrique, reposent agréablement a vue et rendent la circulation plus facile. Mais ce que les rues ont gagné en largeur, les maisons particulières ne l'ont-elles pas perdu? Quand vous avez bien contemplé ces immenses chaussées si bien alignées, quand vous avez apprécié le bienfait de ces trottoirs aujourd'hui ménagés dans presque toutes les rues, n'avez-vous pas épuisé la source la plus abondante de vos admirations? Et que sont devenus tous ces grands hôtels disséminés autrefois dans chacune de nos rues, même dans les plus abandonnées aujourd'hui aux classes ouvrières? Où sont leurs vastes cours, leurs riants jardins ; et, dans les appartements, ces tapis, ces tentures, ces vases, ces tableaux qu'on trouvait rassemblés jusque dans les plus modestes demeures? Les beautés de Paris sont aujourd'hui presque exclusivement étalées en

dehors; elles étaient autrefois presqu'exclusivement intérieures, comme un autre voyageur, Évelyn, nous le dira bientôt. Autrefois, après avoir traversé Paris en tous sens, on ne connaissait pas la ville; aujourd'hui, on en prendrait une idée à peu près complète. Je crois donc qu'il faut écouter tous ceux qui, depuis le douzième siècle, ont parlé de cette ville, de beauté toujours nouvelle et toujours aussi ravissante. *Paris sans pair*, tel fut le surnom dont ils n'ont cessé de la baptiser.

« Ici, poursuit Lister, la richesse et la *propreté* (l'élégance), répondent à la magnificence extérieure des maisons. Partout on trouve de riches tapisseries relevées d'or et d'argent, des cabinets et des bureaux d'ivoire, incrustés d'écailles et des métaux les plus précieux; des bras, des lustres de cristal; mais par dessus tout, les tableaux les plus rares. Les dorures, les sculptures, les peintures des plafonds sont admirables. Vous ne pouvez entrer dans la maison d'un particulier de quelque aisance sans y voir déployée une sorte de magnificence. Quiconque peut ménager quelque chose veut un tableau ou quelque sculpture du meilleur artiste; il en est de même pour les ornements des jardins: aussi n'imagine-t-on pas quel plaisir cette quantité immense de jolies choses donne à l'étranger curieux. A Paris, dès qu'un homme a, par héritage ou autrement, acquis quelque fortune, il se hâte de l'employer ainsi que je viens de le dire (page 23).

« Le pavé des rues est tout en pierres de huit à dix pouces cubes. On a grand soin de les tenir propres en hiver. Aux dégels, une forte drague tirée par un cheval a bientôt fait de tout déblayer et de nettoyer les ruisseaux. En un jour de temps, toutes les parties de la ville sont propres à faire plaisir, et on y peut passer à pied sec. Mais, il faut le dire, les rues sont fort étroites, et les passants y sont mal protégés contre la presse et la rapidité des voitures. » Viennent ensuite d'intéressants détails sur les voitures. Il y en avait un grand nombre « fort ornées de dorures; » peu de grands chars à deux fonds, c'est-à-dire, je suppose, contenant quatre banquettes: les deux du fond et les deux de portière. Les autres avaient à peu près la dimension actuelle de nos carrosses; ils étaient « à col de cygne avec des roues de devant très-basses. Il est aisé d'y monter, et le siége du cocher étant plus bas, permet de voir, par la glace du devant... Tous, jusqu'aux fiacres, ont aux quatre coins de doubles ressorts qui dissimulent tous les cahos. Jamais je ne m'en suis mieux aperçu qu'un jour; après m'être servi durant quatre heures des voitures de Paris, il m'arriva de monter dans la meilleure voiture de mylord Portland. Une heure de cette voiture me fatigua plus que six de celles de Paris. »

Il y avait aussi des voitures de remise bien dorées, avec de bons evaux et des harnais élégants. On les louait au mois ou au jour; s chaises à porteur, les sales *vinaigrettes* tendaient à disparaître; et ur voyager, on trouvait des chaises de poste et des espèces de cabiolets que notre auteur nomme *rouillons*, à deux roues, avec ux chevaux attelés l'un dans les brancards, l'autre en avant: le stillon montait dans le *rouillon*.

Mais, pour revenir aux maisons, on ne voyait déjà plus dans ris ces anciens et superbes hôtels qu'y entretenaient les princes rangers et les grands vassaux de la couronne, hôtels dont le seul uvenir vient aujourd'hui des rues ouvertes sur leur emplacement: es d'Anjou, de Berry, de Bretagne, d'Angoulême, du Roi-de-Sie, etc. Il en a été des maisons comme des habits, la mode a prélé à leur continuel renouvellement: on n'a cessé d'abattre pour lever. L'Église seule est demeurée stationnaire; elle a toujours mis le style contemporain, mais elle a construit du nouveau, non détriment mais à côté de l'ancien. Elle a respecté l'œuvre antéeure, et voilà pourquoi on ne retrouve l'architecture antique que ans les monuments religieux. Pour cela, on est aujourd'hui tenté de garder le Moyen âge comme une sorte de grand couvent, où l'on e songeait qu'à la grande affaire du salut éternel. C'est là une iorme méprise. Le Moyen âge fut aussi *mondain*, aussi frivole que s âges qui l'ont suivi. Et pour expliquer la conservation de tant de iefs-d'œuvre d'architecture religieuse, quand il en reste si peu de rchitecture laïque, il suffit de reconnaître que la religion fut et 'a toujours de mode, et que la mode religieuse est éminemment nservatrice. La société laïque, au contraire, se complaît dans le angement; ce qui porte un cachet de vétusté lui répugne. Sous nri IV, Paris, disait-on, était devenu méconnaissable tant il avait belli. En 1643, John Evelyn nous dira que depuis quarante ans tait une tout autre ville; et Lister, à son tour, en 1698: « Une uvelle ville a depuis quarante ans remplacé l'ancienne. Depuis e le Roi est monté sur le trône, les améliorations ont été telles 'on y a presque tout changé. La plus grande partie en a été retie à neuf; la plupart des grands hôtels ont été construits ou bâtis. »

Et à propos de cette influence de l'Église sur la conservation des numents, croit-on que la ville de Rome aurait gardé les mille stes de l'antiquité romaine; son Colysée, sa colonne Trajane, ses élisques, etc., si la ville éternelle avait été livrée à la garde des issances laïques, comme Gênes, Venise, Benevent, Naples ou Flonce? Pour moi, je ne le crois pas.

Déjà depuis vingt-cinq ans, quand écrivait Lister, les rues étaient éclairées de réverbères. « Les lanternes, ici, sont suspendues au beau milieu des rues, à vingt pieds en l'air, et à vingt pas de distance en distance. Elles sont garnies de verre d'environ deux pieds en carré, et recouvertes d'une large plaque de tôle. La corde qui les soutient passe par un tube de fer fermant à clef, et noyé dans le mur de la maison la plus voisine... Ceux qui briseraient ces lanternes seraient passibles des galères. Trois jeunes gens de bonne maison qui, par plaisanterie, s'étaient amusés à en casser récemment, furent mis en prison, et ne furent relâchés, au bout de plusieurs mois, qu'à la sollicitation des bons amis qu'ils avaient à la cour. » Avis à MM. les romanciers qui font si souvent briser les réverbères par leurs aimables débauchés des deux derniers siècles. La vérité c'est que les lanternes ont été rarement brisées avant la glorieuse année 1789, et l'on sait comment elles furent trop souvent remplacées.

Lister avait pour Messieurs les bibliophiles un grand défaut. Tout en aimant les livres, il n'attachait pas à leur condition exceptionnelle un prix excessif. Il n'aurait pas fait de véritables sacrifices d'argent pour échanger une reliure ordinaire, de provenance inconnue, contre un Le Gascon, un Desseuil, un Derome, sorti des anciens cabinets De Thou, Hoym ou Longepierre. Il abordait les libraires avec une certaine défiance; en cela bien différent du Suédois Georges Wallin, auteur de la *Lutetia Parisiorum erudita*, publiée en 1722. M. de Sermizelles et M. J. Pichon ont traduit ici de curieuses pages, dont nous allons à notre tour, citer quelque chose, tout en avouant que la courtoisie des anciens libraires et leur confiance dans ceux qui les visitent s'est peut-être, non sans raison, légèrement modifiée de nos jours.

« A ceux, dit Wallin, qui veulent à la fois satisfaire leur goût et ménager leurs finances, j'indiquerai une méthode aisée; il faut pour cela s'introduire dans la familiarité de deux ou trois des principaux libraires. Vous y parviendrez sans peine; car, à l'exemple de tous leurs compatriotes, ils sont avec les étrangers d'un abord facile. Achetez-leur un ou deux ouvrages, tout leur magasin est bientôt à votre disposition. Vous pouvez dès lors le fréquenter aussi souvent qu'il vous plaira, et parcourir tous leurs livres; tous sont sous votre main, propres et bien reliés. Pour vous en servir, vous aurez une table bien éclairée à côté de vous; si c'est en hiver, un bon feu. Personne ne fera de bruit autour de vous; personne pour vous surveiller; vous serez seul dans le magasin qui vous sera livré, comme si les maîtres vous avaient connu dès l'enfance. Les livres qu'ils

n'auront pas, ils enverront, si vous le désirez, les chercher ailleurs; et quant aux leurs, si vous voulez les lire, ils vous les confieront. »

Voici un autre passage du livre de Wallin, qui touche aux bibliothécaires, et que je ne puis m'empêcher encore de citer : « Quoiqu'à leurs yeux, nous soyons hérétiques, les bibliothécaires nous rendent ici tous les bons offices qu'ils peuvent imaginer. Ils n'ont pas ce caractère morose dont j'ai vu infecter quelques bibliothécaires d'autres pays, dont les connaissances sont si légères qu'ils ne savent pas ce que c'est que Lambecius. Le bibliothécaire parisien, au contraire, est profondément versé dans ce qui touche à toutes les branches de l'histoire et de l'érudition; cela permet d'apprendre beaucoup de lui. Sa civilité est telle qu'il semble n'avoir été créé et mis au monde que pour vous; dès qu'il vous voit arriver, abandonnant toutes les occupations qui l'accablent, il vole vers vous, le sourire sur les lèvres. Tout ce qu'il a de curieux, de rare et de beau, il vous le montre sans en être prié; il vous le met en main, et vous engage à le feuilleter, à l'examiner. Vous entend-il témoigner le désir de voir un ouvrage, il semblerait qu'un prince ait parlé, tant il est prompt et empressé. Il parcourt le catalogue, note la place du livre, visite les rayons et les armoires, sans prendre le temps de respirer; traîne les échelles, les gravit, ne permet ni qu'on l'aide, ni qu'on porte les livres. On ne lui en a demandé qu'un, il apporte dix autres ouvrages traitant le même sujet, afin qu'on puisse les comparer et prendre au moins les titres. Il vous fournit de l'encre, des plumes, du papier, de la lumière même, si le jour baisse. Quand il vous voit bien au travail, il demande la permission de s'en aller, comme s'il ne le pouvait faire qu'avec votre agrément. Après une heure ou deux, il revient, vous demande si vous êtes satisfait, et si vous désirez d'autres livres. Et quand vous partez, il vous remercie d'avoir honoré la bibliothèque de votre présence, et vous prie de revenir souvent et de disposer de la bibliothèque, comme si elle était vôtre. Tel est le bibliothécaire parisien. Et si, par hasard, mon pauvre livre tombe un jour sous les yeux de l'un d'entre eux, qu'il sache que mon cœur n'est ni de fer ni de marbre, mais que je lui rends grâce, et qu'en cela je ne fais qu'acquitter une dette. Mon nom, ignoré, n'est pas, d'ailleurs, digne d'être gravé dans la mémoire de tant de gens éminents. »

Le baron J. Pichon a soin de remarquer qu'on ne pourrait exiger aujourd'hui d'un bibliothécaire les mêmes attentions délicates, en raison du grand nombre de ceux qui viennent sans cesse assiéger son bureau et réclamer le secours de sa bienveillante érudition. Mais il est permis de penser que si l'on exigeait des personnes

chargées de la communication de nos richesses littéraires une certaine spécialité de goût et de connaissances ; si l'on multipliait le nombre des bureaux, en raison de la distribution des matières; si les mathématiques, la physique, la médecine, les livres orientaux, la théologie, la philosophie, l'histoire, les belles-lettres et les beaux-arts étaient placés sous la surveillance et la responsabilité d'autant de conservateurs voués à chacune de ces branches de la connaissance humaine, on répondrait mieux au besoin de ceux qui étudient, et l'on verrait, je n'en doute pas, reparaître dans toutes les parties du service public cet accueil empressé que tous les hommes d'études aiment à faire à ceux qui cultivent des études analogues, dès qu'ils n'ont pas à craindre de provoquer les preuves de leur insuffisance. On a défini le vrai courage, le juste sentiment de ses forces : le bon accueil est le courage du bibliothécaire; et ce courage, il ne peut l'avoir s'il est constamment exposé à faire preuve de connaissances encyclopédiques. Voilà ce que je n'ai cessé de représenter dans ma longue carrière de bibliothécaire, et ce que je crains bien de ne voir jamais établir, ou plutôt *rétablir*. Qui sait cependant ?

Martin Lister, si peu favorable aux libraires, avait, comme Wallin, gardé le meilleur souvenir de ses rapports avec les gardiens de nos bibliothèques publiques, alors plus nombreuses qu'elles ne sont aujourd'hui. Par ce mot *publiques*, je n'entends pas dire qu'elles étaient ouvertes au premier venu, cherchant un refuge contre le froid en hiver, contre la chaleur ou le mauvais temps en été. Le public, c'était le monde lettré, ceux qui pouvaient, après un moment d'entretien avec les Gardes, faire comprendre l'intérêt qu'ils avaient à consulter un ou plusieurs livres. Pas n'était besoin d'arrêter les autres à la porte; ils ne s'y présentaient pas. Autres temps, autres mœurs.

La plupart des personnes alors chargées de la garde des livres portaient des noms demeurés fameux dans l'histoire littéraire. C'était, à la Bibliothèque du Roi, Michel Le Tellier, archevêque de Reims; son neveu, l'abbé de Louvois, dont les acolytes étaient les frères Boivin, tous deux académiciens; Melchisedech Thévenot, l'orientaliste; Vaillant, le numismate, Clément, rédacteur du catalogue imprimé des livres imprimés, qu'on commence à remplacer aujourd'hui. « On travaille assidûment, dit Lister, à ce catalogue, que l'on compte imprimer. J'en ai vu dix gros volumes in-folio mis au net. Il est disposé par ordre de matières. On compte en commencer l'impression cette année, et n'en employer qu'une seule pour l'achever. » *O vanas hominum mentes !...*

Au collége de Clermont, alors maison des jésuites et aujourd'hui

cée Louis le Grand, le père Hardouin faisait les honneurs de la bliothèque; Hardouin, si fameux pour ses travaux de critique et : numismatique, plus célèbre encore pour son incrédulité para-xale à l'égard des écrivains de l'antiquité.

Le P. Daniel, l'auteur de la moins défectueuse de nos Histoires de ance, (en y comprenant même les plus modernes), tenait la Biblio-èque des Grands-Jésuites, dont l'église est aujourd'hui la paroisse int-Paul. Mabillon était à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, *nto nomini nullum par elogium.* « Il me parut, dit Lister, homme i meilleur caractère et de la plus grande franchise; et il apprit ec plaisir que notre catalogue des manuscrits anglais marchait vite us les presses d'Oxford » (p. 114). Étienne Baluze avait conservé la rde des livres de Colbert, longtemps après la mort du grand mi-stre. « Nous lui dîmes que c'était lui autant que la bibliothèque que ous étions venus voir. — Le hasard avait voulu, nous répondit-il, i'il eût plus de réputation que de mérites. C'était un petit homme eux, mais de bonne humeur et l'esprit fort vif. » A l'Oratoire, Lister t reçu par le philosophe Malebranche. « C'est un homme fort and, fort maigre, d'une conversation agréable et spirituelle. » Il sse plus rapidement sur les autres bibliothèques publiques, qu'il 'ait cependant curieusement visitées : Saint-Victor, la Sorbonne, s Célestins, les Grands-Augustins, le collége Mazarin, le collége de avarre, etc., etc. Avant de visiter les bibliothèques, il avait fait nnaissance avec les plus fins connaisseurs et les principaux ama-urs de curiosités. A l'Arsenal, il était allé chez M. Duvivier, qui unissait porcelaines et tableaux dont l'attribution n'était pas tou-urs incontestable, si l'on s'en rapporte au jugement de M. Clément e Ris; — chez le sculpteur Girardon, dont la courtoisie était incom-arable; — chez le médecin voyageur Bourdelot; — chez Cassini, au ouvel Observatoire; — chez le fameux intendant des jardins du oi, Le Nostre, l'ordonnateur de l'ancien jardin des Tuileries, boule-ersé de vingt façons depuis 1830. « C'est, dit Lister, un vieux onsieur de beaucoup de talent; il a des collections de tableaux, de orcelaines, d'estampes, de médailles et d'antiquités de tout genre. e Roi a pour lui une affection particulière, et il n'est personne qui i parle avec plus de liberté. Si le Roi s'amuse à regarder ses mé-illes et qu'il en rencontre qui soit faite contre S. M. : *Ah! Sire!* dit M. Le Nostre, *en voilà une qui est bien contre nous!* comme s'il it été bien aise de la lui montrer. Il m'a beaucoup entretenu de égalité d'humeur de son maître; il m'a assuré qu'il ne l'avait ja-mais vu se laisser aller à l'impatience : il me citait mainte occasion ù il n'eût été personne qui ne se fût mis en fureur, et où le Roi 'avait pas laissé paraître la moindre émotion. » Ces éloges ne faisaient

aucune discordance avec ceux que les gens de la cour lui répétaient. « Ils ne tarissaient pas, dit-il, sur ses louanges. C'était le prince du monde le plus affable, d'une conversation gaie et ouverte, d'un accès facile, et qui n'avait jamais renvoyé personne mécontent. Il n'était de mérite d'aucune sorte qu'il ne récompensât avec promptitude et libéralité ; ayant toujours soin d'avancer les gens de vertu, tandis que d'un autre côté il n'épargnait jamais les rebelles et les indisciplinés. Sa grande sagesse n'avait jamais mieux paru qu'à la façon dont il avait toujours su conserver la dignité qui convient à la couronne, au milieu de ses troupes, des convertis, de sa cour, et de sa nombreuse famille... » (p. 191.)

Il va sans dire que Lister, grand médecin et savant naturaliste, a bien soin de visiter les plus curieux collecteurs de pierres, de plantes et de coquilles; mais cela ne lui fait pas négliger les gens de lettres : « Je connaissais, dit-il, madame Dacier pour la femme la plus savante de l'Europe; j'ai vu que sa profonde érudition n'avait pas fait tort à sa politesse, et ne paraissait pas le moins du monde dans sa conversation qui était aisée, modeste et sans recherche. » Il se montre bien moins favorable à la vieille mademoiselle de Scudery : « Parmi les personnes de distinction et de célébrité, j'ai désiré voir mademoiselle de Scudery, qui a présentement quatre-vingt-onze ans. Son esprit a encore de la vigueur, quoique son corps soit en ruines. Cette visite, je le confesse, fut quelque chose de tout à fait mortifiant. Ce triste délabrement de la nature chez une femme autrefois si fameuse; ces lèvres pendantes autour d'une bouche édentée, me rappelaient les sibylles quand elles prononçaient leurs oracles. Elle me fit voir les squelettes de deux caméléons qu'elle avait eus en vie pendant près de quatre années. Elle avait dans son cabinet un portrait original de madame de Maintenon, son ancienne amie ; elle me dit qu'il était fort ressemblant, et vraiment, à cette époque, cette dame devait être très-belle. » L'auteur de la *Clélie* et du *Grand Cyrus* mourut à trois ans de là, chargée de quatre-vingt-quatorze hivers; mais jusqu'à la fin elle conserva les grâces de l'esprit, les seules qu'on ne lui eût jamais refusées. MM. Bathery et Boutron viennent de publier un choix judicieux de ses lettres; la dernière, écrite six semaines avant sa mort, à Daniel Huet évêque d'Avranches, ne se ressent aucunement du poids des années.

M. de Gaignières fit à Lister les honneurs de l'hôtel de Guise, aujourd'hui les *Archives nationales*. On sait que nous devons à Gaignières la conservation d'une foule de manuscrits et de dessins précieux. « Ce gentilhomme, dit Lister, est la politesse en personne et l'un des curieux les plus habiles de Paris. Le nombre de ses mémoires, de ses manuscrits, de ses portraits, de ses estampes est infini, et se

thode pour les classer des plus heureuses. » La mode était, il y a
elques années, de médire de ceux qui consacrent leur fortune et
plus grande partie de leur vie à chercher, acquérir et conserver
s les genres de curiosités ; dessins, gravures, manuscrits, auto-
phes. On supposait assez volontiers qu'il n'était possible de réu-
tant d'objets intéressants qu'en prenant peu de souci de leur
venance légitime. Il est, en effet, malaisé de se rendre compte des
ultats d'une longue persévérance, mais on oublie trop ce que les
s, les lettres et l'histoire doivent à ces ardents collecteurs, qui,
rès avoir satisfait leur passion d'honnête curiosité, conservent à
postérité ce qui, sans eux, courait risque d'être à jamais perdu.
nneur plutôt et reconnaissance à ceux qui, comme autrefois Gai-
ères, et de nos jours les de Bruges, les Joursauvaux, les Villenave,
Sauvageot, les Dussommerard, ont mérité le très-honorable nom
collectionneurs. J'ai connu la plupart de ces amants de la curio-
é; et, pour ne citer que les morts, les Chaubry, les Termont, les
Estourmel : ils ont été souvent trompés, mais je n'ai jamais vu
'ils aient donné pour ce qui était à eux ce qui était à d'autres. Le
au plaisir, en effet, de montrer et de contempler comme siens
s objets dont on ne se croirait pas le véritable propriétaire!
Pour notre Académie des sciences, Lister n'en fut pas très-édifié. Elle
ait encore fort en arrière de la Société royale de Londres. « Je n'ai
s, dit-il, grand chose à dire des séances de ces messieurs; ils sont
u nombreux, douze ou seize. Un d'entre eux, le marquis de Lhospi-
, m'a dit qu'il ne leur avait pas été possible de continuer leur mé-
oires mensuels, parce que leur nombre était trop restreint et qu'ils
aient trop peu de correspondances. Je demandai pourquoi ils n'en
mettaient pas davantage dans leur corps, quand il y avait dans
ris nombre de sujets qui en auraient été dignes; comme le P. Plu-
ier que je citai. On convint qu'il ferait honneur à l'Académie;
ais ils évitaient de créer un précédent, par l'admission d'un régu-
er. » Aujourd'hui, l'Académie des sciences est la plus nombreuse
e l'Institut de France; elle compte soixante titulaires. Au temps de
ister, c'est parmi les ecclésiastiques réguliers ou séculiers qu'elle
urait trouvé les savants les plus consommés : « Les abbés affluent
i de tous les coins du royaume; ils y font une figure considérable,
est un clergé de condition et dans lequel on compte, le plus de
ns doctes. Au moins sont-ils tels depuis le temps du cardinal de
chelieu, qui conférait les bénéfices aux ecclésiastiques de science
de talent, et cela spontanément, sans les prévenir, et moins en-
re sans attendre leurs sollicitations. Cette conduite remplit le
yaume d'hommes savants, encouragea puissamment l'étude, et la
ance s'en ressent encore. » Gardons note du précieux témoignage

d'un écrivain protestant en faveur des ecclésiastiques français de son temps. Il convient de l'opposer à tout ce qu'on a pu reprocher avec assez de raison aux petits abbés du siècle suivant.

M. Granier de Cassagnac qui dans un beau livre, fruit de longues études, vient de découvrir que la langue française ne devait rien au grec ni au latin, et qu'elle en était plutôt la mère que la fille, n'est pas le premier auteur d'une aussi grande découverte. Dans une visite que notre voyageur fait au père Perron, « il est, dit-il, en train de nous donner l'*origine des nations ;* il prétend y prouver que le grec et le latin viennent du bas-breton ou celtique. Cè père est de Basse Bretagne. » Le lieu de naissance du P. Perron est une circonstance atténuante que M. Granier, je pense, ne pourrait alléguer.

A l'occasion du Louvre : « C'est dommage, dit Lister, que le Roi ait tant d'aversion pour ce palais. S'il était fini, (ce que l'on ferait aisément dans deux ou trois ans) ce serait le palais le plus magnifique qu'il y eût sur la surface de la terre ; jusques-là Paris n'atteindra pas l'apogée de sa beauté ! » Rappelons ici que cette aversion pour le Louvre n'a pas empêché Louis XIV de commander à Perrault la colonnade. Mais quelques justes critiques qu'on ait faites du récent achèvement de cet incomparable palais, nous sommes du sentiment de Lister, et tel qu'il est aujourd'hui c'est le plus superbe bâtiment du monde. La destruction sauvage des Tuileries semble même lui avoir donné une plus éclatante splendeur.

On se rend difficilement compte aujourd'hui de ce qu'était l'ancien cimetière des Innocents, quand il servait de sépulture publique et pour ainsi dire générale. Au temps de Lister il était déjà fort endommagé : « Le cimetière des Innocens, sépulture commune, durant l'espace de mille ans, quand il était tel que je l'ai vu autrefois, entouré de sa double galerie pleine de crânes et d'ossements, offrait un coup d'œil imposant et vénérable. A ce voyage-ci, je l'ai trouvé en ruines, la plus grande des galeries démolie, un rang de maisons bâties à sa place, les ossements transportés je ne sais où[1], et tout le reste du cimetière, dans l'état le plus sale et le plus négligé où j'aie jamais vu un lieu consacré. » Remarquons à ce propos que nos aïeux avaient toujours répugné à enfermer les cimetières au milieu des habitations. Celui du quartier des Innocents avait été originairement choisi dans

[1] Aux catacombes de Montsouris. On voit par ce passage que non-seulement on avait alors cessé d'inhumer dans cet ancien cimetière, mais qu'une partie considérable des corps avait été déjà transportée où furent transportés tous les autres de 1785 à 1790. C'est là ce que ne dit pas Dulaure, cet infidèle historien de Paris. Dulaure, dont le pieux dessein, en sa qualité d'ancien conventionnel devenu libéral, était de faire prendre en horreur non-seulement l'ancien Paris, mais toute l'ancienne France.

les Champeaux, ou champs en dehors des murs. Peu à peu, on avait construit au delà, et le respect des tombeaux avait empêché qu'on les transportât dans un autre emplacement. Il en avait été de même des autres cimetières, d'abord éloignés des murs, puis maintenus, pour les mêmes motifs, dans les enceintes postérieures.

Lister est encore bon à consulter pour tout ce qui touche aux façons de vivre et de se divertir. Nous voyons qu'on apportait alors à Paris, deux fois par semaine, le pain de Gonesse; on le trouvait bien préférable à celui des boulangers de la ville. Le sel gris était seul encore mis sur la table : on l'estimait plus sain que le blanc, qui, suivant notre auteur, « gâte tout ce qu'il touche, soit chair ou poisson. » (p. 136). Quant aux pommes de terre, on avait beaucoup de peine à les trouver sur les marchés, tandis qu'elles étaient déjà d'un grand usage en Angleterre. Il fallait attendre un siècle avant que cet excellent et précieux tubercule cessât d'être réduit à nourrir les bestiaux. « Pour ce qui est des huîtres, on a, dit-il, une manière de les apporter fraîches à Paris dont nous n'usons jamais en Angleterre. C'est de les tirer de l'écaille, d'en jeter l'eau et de les mettre dans les paniers de paille. Elles arrivent ainsi bonnes à être mises en étuvée et autres ragoûts. » Sur ce passage, M. J. Pichon explique ingénieusement l'ancienne expression d'*huîtres à l'écaille*, parce que celles qui l'avaient conservée « étaient apparemment bien supérieures à celles qu'on avait apportées écaillées. » Au reste, je ne pense pas qu'on use encore de cette ancienne façon de maintenir les huîtres en fraîcheur. Il est vrai qu'on ne les emploie plus guère dans les ragoûts.

« Les vins de Paris sont de fort petits vins, quoique bons dans leur genre. Ceux de Suresnes sont excellents pendant quelques années. » Par *petits vins* Lister entend ceux qu'on ne peut espérer de conserver longtemps. Ceux de la campagne de Paris ont été fort dépréciés par les buveurs de haut goût, fatigués de les entendre comparer aux crus de Champagne ou de Bourgogne. D'ailleurs, il semble qu'il en soit un peu du vin comme de la musique : on a cessé d'apprécier justement ce qu'on a longtemps goûté. Les vignobles renommés au moyen âge, Auxerre, Orléans, Saint-Pourcain, La Rochelle, sont aujourd'hui bien déchus, sans peut-être qu'ils aient perdu de leur ancienne qualité. Le vin d'Argenteuil a pourtant encore aujourd'hui des défenseurs convaincus.

Il était alors et nouvellement de mode d'apporter sur les tables à la fin du dessert des liqueurs de plusieurs espèces, comme le *vaté* de Provence, le fenouillet de l'île de Ré, le ratafia de noyaux d'abricots et de pêches; puis des vins forts de France, d'Italie, d'Espagne et des Canaries. Lister penche à croire que cet usage a produit le meilleur

effet : « Ce dont je suis sûr, dit-il, c'est que l'air et la constitution des Parisiens, hommes et femmes, sont étrangement modifiés. De minces et maigres, il sont devenus gras et corpulents, les femmes surtout, et on ne doit à mon avis l'attribuer à rien autre qu'à l'usage habituel des liqueurs fortes. » Voilà un témoignage en faveur des médecins de nos jours qui recommandent le régime de l'eau-de-vie, dans les maladies de poitrine.

Il n'y avait encore à Paris que deux grands théâtres, l'Opéra, dans le Palais royal ; le second théâtre, dit *français* par excellence, dans la rue des Fossés-Saint-Germain, en face du café Procope. Lister qui n'avait pas assez l'habitude de notre langue pour entendre les paroles chantées, ne vit qu'un opéra, l'Europe galante, dont la musique lui parut admirable, les danses accomplies, les costumes riches, convenables et d'une grande variété. Les danses à l'Opéra, étaient alors ce qu'elles sont demeurées dans le monde comme il faut. On ne sentait pas encore, pour les trouver charmantes, le besoin de les voir exécutées uniquement par des troupeaux de femmes nues ou, ce qui est plus indécent encore, simulant la nudité. Les plus agréables tours de force ne consistaient pas à soulever une femme à hauteur de la tête pour lui permettre de déployer tous les secrets de sa conformation, et l'on n'appelait pas encore cela des effets de la danse noble. Sous ce rapport, nous avons donc fait de grands progrès qui datent de la première république, et je doute qu'on puisse aller plus loin sous la troisième. Madame la comtesse d'Agout, (Daniel Stern) a parfaitement rappelé dans ses *Esquisses morales* ce qu'est devenu cet art : « *L'art de la danse!* dit on aujourd'hui par habitude : n'exigez pas que j'emploie une locution si impropre. La suave harmonie des mouvements humains, exprimant dans les rhythmes variés les passions fugitives de l'âme, qu'a-t-elle de commun avec cette pédante dislocation des membres, ces pirouettes ridicules, ces poses impossibles, tout ce système d'indécences dont se composent les jouissances chorégraphiques de nos amateurs de ballets ? »

Mais « ce que je dois dire, ajoute Lister, c'est que l'obscénité et l'immoralité sont bannies de la scène française autant que de la conversation des honnêtes gens. » Ces lignes vont encore bien surprendre la critique moderne, qui confond trop les mots crus, devenus de notre temps insolites, avec les situations risquées, les intentions immorales devenues le fond habituel de nos œuvres théâtrales. Dans l'ancienne comédie, la femme impudique est toujours ou ridicule ou rebutante ; la sainteté du mariage n'est pas sérieusement outragée : des vieillards, des tuteurs avares ou burlesques sont mis en cause, et non pas ces jeunes maris dont les désordres devien-

ent dans les œuvres modernes l'excuse des fautes que commettent leurs femmes. Ce n'est pas le nom qu'on donnait alors et qu'on ne donne plus aux maris trompés qui rendait une comédie obscène ; mais bien, aujourd'hui, les circonstances atténuantes qu'on étale pour justifier la violation de la foi conjugale. Il est vrai que les farces jouées longtemps à la suite des comédies étaient tout aussi chargées de bouffonneries saugrenues que celles de nos petits théâtres : mais le mot de « farce » avertissait les dames de ne pas y assister, et ces noms d'Arlequin, Mascarille, Léandre et Colombine, semblaient permettre une liberté de dialogues improvisés qui n'avaient pas d'application. Il a peut-être suffi de substituer à ces noms de bateleurs ceux que pouvaient porter les hommes et les femmes du monde, pour donner aux scènes les plus grivoises une portée qu'on ne leur avait pas même jusque-là soupçonnée. Ajoutons que, dans ces pièces de Molière, telles que *Tartufe* et *les Précieuses ridicules*, nous attachons à certaines expressions un double sens qui n'était pas assurément dans l'intention des auteurs. Lister a donc raison de justifier, comme il a fait, notre ancien théâtre.

Passons avec lui dans les jardins de Paris. Les souvenirs qu'il a gardés des grandes allées de Hyde-park ne l'empêchent pas de rendre hommage à l'agrément et à la belle disposition de ces jardins. Il admire le Luxembourg ; il ne quitte le jardin botanique, aujourd'hui *Muséum d'histoire naturelle*, qu'avec un vif regret : le célèbre Tournefort lui en faisait voir les détails. De la haute butte qui existe encore, il distinguait la maison de campagne du P. La Chaise, confesseur du roi. « Elle est, dit-il, dans une belle exposition au midi ; c'est une demeure fort convenable pour un esprit contemplatif. » Hélas ! c'est aujourd'hui la dernière demeure de bien d'autres !

Sic vos non vobis nidificatis, aves.

Après avoir raconté la charmante disposition et les somptueux treillages, les belles eaux des jardins des hôtels d'Aumont, de Pussort, de Beauvillers, Caumartin, Lorges, Lesdiguières, etc., etc, il arrive aux Tuileries : « D'ordinaire, au mois de juin, sur les huit ou neuf heures du soir, on sort du Cours-la-Reine et l'on se fait descendre à la porte du jardin des Tuileries. Il est actuellement dans toute sa beauté, en sorte que M. Le Nostre, qui l'a vu naître, car c'est lui qui l'a dessiné, peut jouir pleinement aujourd'hui du fruit de ses travaux. Le soir d'avant mon départ de Paris, une dame de qualité, madame de M..., me demanda, comme je prenais congé d'elle, ce qui m'avoit plu davantage à Paris. Je lui dis alors, dès qu'elle l'exigeoit, que je venois précisément de voir ce que j'en aimois le mieux, la

grande allée des Tuileries, et que je ne pensois pas qu'il y eut dans le monde rien au-dessus de cette allée par une belle soirée d'été. » (P. 165.)

Tant d'éloges des merveilles de Paris, des palais et maisons de Saint-Cloud, Meudon, Versailles et Marly ont cependant ici leur revers : « Ces merveilles n'ont pu se former que dans un pays de gouvernement absolu, et je serais, dit-il, bien fâché de les voir en Angleterre à pareil prix. Dans notre heureuse île, nous avons des palais et des jardins tels qu'il les faut pour le plaisir et la santé de l'homme, et ce qu'ils n'ont pas en magnificence, ils le gagnent en bonne tenue. On ne sait à Paris ni ce que c'est qu'une allée sablée, ni qu'un rouleau. Les Tuileries, quand il pleut, sont fermées, et on marche ensuite dans la boue pendant je ne sais combien de jours. Les gazons et les boulingrins, comme on les appelle à Paris, sont aussi mal tenus : on les fauche, puis on les bat avec des hies plates, comme on le fait pour les allées. » (P. 197.)

Lister finit son intéressante relation par des observations sur notre climat, dont il énumère les avantages sur celui de Londres. « L'hyver de 1698, dit-il, fut aussi rigoureux qu'on s'en souvint de mémoire d'homme : le vent du nord étoit perçant ; les gens, même du commun, ne sortoient dans les rues qu'en manchon, et beaucoup de personnes portaient à leur bras de petites chaufferettes de cuivre pleines de braise ; cependant à peine entendait-on tousser quelqu'un. » Si Lister revenait maintenant à Paris l'hiver, il entendrait, je crois, plus de gens tousser ; mais il ne rencontrerait aucun homme dans les rues portant manchon et chaufferette. Ce n'est pas que nous soyons devenus moins frileux, comme le témoignent mille précautions qu'on ne prenait pas autrefois, pour maintenir dans l'intérieur des appartements une température plus douce et plus égale. Pourquoi, cependant, les toux sont-elles devenues plus fréquentes ? Je laisse aux médecins le soin de le dire, et je passe aux récits d'un autre voyageur.

Avec John Evelyn nous allons remonter d'un demi-siècle. Nous revenons au Paris des premières années de Louis XIV, quand la ville n'avait pas encore été renouvelée et n'en était pas moins un objet d'admiration pour les étrangers. « Véritablement, dit John Evelyn (p. 227), Paris est, pour la façon et les matériaux dont les maisons sont construites et pour tant de nobles et magnifiques édifices, l'une des plus belles villes du monde. Toutefois, ajoute-t-il, il est fort sale en plusieurs endroits : l'odeur de la boue est à faire croire qu'on y auroit mêlé du soufre ; et pourtant les rues sont pavées d'une espèce de pierre de taille de près d'un pied en carré, beaucoup plus commode pour marcher que nos cailloux de Londres. »

Evelyn était un témoin non moins grave, non moins autorisé e le docteur Martin Lister. Né en 1620, d'une famille noble et he, il vécut dans les temps féconds en révolutions de Char- Ier, Cromwell, Charles II, Jacques II, Guillaume d'Orange et reine Anne. Fidèle à la cause de Charles Ier, il avait servi mme volontaire dans l'armée royale avant de visiter la France. st à l'année 1643 que commence sa relation, et l'imprimeur de Société des Bibliophiles a commis une méprise en rapportant, ns le titre du volume, le voyage aux années 1648 à 1661. Eve- n, après avoir passé de France en Italie, revint en France et y journa de 1645 à 1647. Puis il y revint encore de 1649 à 1652. en que dans la meilleure situation pour étudier la société fran- ise, puisqu'il vivait dans l'hôtel de l'ambassadeur, sir Richard own dont il avait épousé la fille à la fin de son deuxième yage, Evelyn entre dans fort peu de détails sur les habitudes et les œurs générales. Il ne faut pas chercher dans son livre l'intérêt que ous avait présenté celui de Lister. C'est une réunion de notes telles l'on en trouve dans les innombrables livres des touristes anglais ; ais ces notes reçoivent un assez vif relief des observations dues au ron Pichon et au comte Clément de Ris, pour justifier la revue que us en allons faire. Dans le trésor de Saint-Denis, Evelyn est scan- lisé de trouver un vase d'agate qui, « par les *bas-reliefs* dont il est uvert, passe pour le plus beau qui existe aujourd'hui. Le sujet t une bacchanale et un sacrifice à Priape, ce qui ne laisse pas d'en re un objet fort saint et bien digne d'orner une église. C'est un vé- able antique et le plus beau de leurs joyaux » (p. 233). On pou- it avertir John Evelyn que déposer dans le trésor d'une abbaye un avail antique, ce n'était pas en faire l'ornement d'une église. Il it mieux fait de louer les moines d'avoir considéré la beauté d'une uvre, non le sujet plus ou moins édifiant de cette œuvre.

Il nous avertit plus loin que « dans le faubourg Saint-Germain de- meurent les gens de qualité et le reste de la noblesse. » Ainsi, ès 1643, c'était le quartier que, malgré la vogue passagère du Ma- ais, préféraient les familles de haute naissance. Paris, sous ce rap- ort, a donc moins changé qu'on ne croirait.

Comme tous ses contemporains, notre Anglais réserve son admi- ation aux églises les plus modernes. Dans la Sainte-Chapelle il ne ouve à citer que la légèreté des piliers ; mais l'église des Jésuites, ujourd'hui Saint-Paul, « est, pour sa coupole, ses autels et, par- essus tout, son incomparable portail, l'un des morceaux d'archi- cture les plus accomplis de l'Europe, digne de soutenir la compa- aison avec ce que Rome possède de plus beau. » Il n'est guère oins avare d'éloges pour la Sorbonne, « que les travaux exécutés

par le cardinal de Richelieu placent au rang des plus beaux édifi modernes. » Dans la visite qu'il fait au quartier de l'Université était accompagné d'un cavalier irlandais nommé J. Wall, autre « moine en Espagne, grand ergoteur et si voué à la dispute, rien ne pouvoit se vanter de lui échapper. » Ils entrèrent dans l'é de théologie, où ils trouvèrent « un grand docteur entouré d' foule d'auditeurs qui tous écrivoient sous sa dictée. C'est ce qu appelle faire un cours. Notre cavalier, assez grossièrement, se m disputer avec le docteur; à la vue de son habit à l'espagnole, qu Paris est le plus grand épouvantail imaginable, écoliers et doct furent pris d'un accès de fou rire ; mais, le silence un peu réta mon homme se mit à parler latin d'un si bon style, que leur moq rie se changea en admiration ; puis, reprenant son argumentation battit si bien le professeur que toute l'assistance se leva avec appl dissements et le reconduisit jusqu'à notre voiture avec toutes so de marques de satisfaction. » Cette petite scène est curieuse, et r de ce qu'elle offre ne se renouvellerait assurément de nos jours.

Mais ne sommes-nous pas trop disposés à croire que jamais charité, d'autres diront la philanthropie, ne fut aussi ardente q de nos jours? Ce qu'il est au moins permis de souhaiter, c'est peu plus de soins tendres et pieux pour les pauvres malades de hôpitaux. Peut-être, aujourd'hui, s'en rapporte-t-on avec trop de s curité au zèle constamment mis à l'épreuve des hommes de l'art des employés des deux sexes. « Ce qu'il faut mettre au-dessus de tout dit Evelyn, c'est l'Hôtel-Dieu, auprès de Notre-Dame, pieuse et vra ment royale fondation. A l'hôpital de la Charité, j'ai eu grand plais à voir comment, et avec quels soins chrétiens, décents, et même r cherchés, les malades sont soignés. J'ai vu des gens de conditio des deux sexes les servir eux-mêmes. Cette maison a des jardin des promenades, des fontaines. » Assurément, aujourd'hui, il y a rait encore bien des gens de condition, surtout parmi les dames qui prodigueraient volontiers ces soins touchants, si l'entrée d nos hôpitaux ne leur était pas fermée. Elles les rendraient pou l'amour de Dieu, d'où découle le plus sûrement l'amour de l'hum nité.

Dans le Louvre, Evelyn parle d' « un jardin réservé, du côté de appartements de la reine, où il y a une espèce de cloître ou gal rie couverte, dont la terrasse est pavée de pierres fort larges. El donne sur la Seine, et a une jolie volière, une fontaine, des cy près, etc... Sous cette galerie logent des orfèvres, des peintres, de statuaires, des architectes, qui, étant tous dans leur art les plus h meux *dans toute la chrétienté*, sont pensionnés par le Roi. » Voil un bel hommage rendu par un Anglais, dès 1644, aux choix éclairé

du souverain et à la supériorité déjà reconnue de nos artistes.

Le Nôtre n'avait pas encore touché aux Tuileries ; ce qui n'empêchait pas le jardin d'être déjà « le mieux disposé du monde, avec ses bosquets et ses allées de grands arbres, plantées d'ormes ou de mûriers; avec son labyrinthe de cyprès, ses haies de grenadiers, ses fontaines, ses bassins empoissonnés, sa volière, et cet écho artificiel qui répète les mots si distinctement, et qui n'est jamais sans quelque belle nymphe qui lui fait redire ses chansons. Du bout du jardin où se trouve l'écho, nous passâmes dans un autre, tenu avec tout le soin imaginable. Son orangerie, ses arbustes gracieux et ses fruits rares en font un vrai paradis. D'une terrasse de ce jardin, nous vîmes une telle quantité de carrosses, qu'on eût cru difficilement que la ville en possédât un si grand nombre. Quoique la saison fût avancée (5 février 1644), ils allaient au Cours, planté de quatre rangées d'arbres, avec une place circulaire au centre. On y entre par un arc de triomphe orné de sculptures et de statues. Plus de cent voitures peuvent tourner commodément et cinq ou six carrosses marcher de front dans la principale allée. »

Il faut avouer, sans trop blesser la majesté du grand roi, que son aversion de tout ce qu'il appelait colifichet et grotesque a fait disparaître une foule de petits détails de fantaisie qui avaient, au moins dans le plaisir qu'ils causaient, leur raison d'être. Evelyn n'est pas moins riche que Lister dans les souvenirs qu'il a gardés de ces jeux de l'art surtout prodigués dans les jardins. Il faut lire ses descriptions de Saint-Cloud, Saint-Germain, Rueil ou Ruel. « Dans une des îles de Rueil destinées à recevoir des oiseaux d'eau douce qui y foisonnent, on leur a ménagé une retraite faite de gros rochers amoncelés à cinquante pieds de hauteur, couverts de mousse, de lierre, etc., et ombragés d'arbres. Ces oiseaux y nichent et y élèvent leurs petits. Nous vîmes ensuite une grande grotte tapissée de coquillages, avec des satyres et d'autres imaginations bizarres. Au milieu, une table de marbre sur laquelle une fontaine forme avec ses jets des figures de verres, de tasses, de croix, de couronnes, d'éventails, etc. Puis le fontainier nous donna le spectacle d'une pluie qui de la voûte venait à la rencontre de mille petits jets qui s'élançaient du pavé ; et comme nous sortions, deux figures de mousquetaires firent partir vers nous leurs fusils chargés d'eau, etc. »

Mais ce qu'Evelyn admire sincèrement, dans la belle construction des maisons et dans la charmante ordonnance des jardins, ne lui fait jamais oublier ses préventions insulaires. A Saint-Denis, il détourne avec dédain les yeux d'une peinture représentant « leur amazone d'Orléans. » Il voit dans sainte Geneviève « une autre de leurs *amazones* » qui a délivré la ville des Anglais, et est, « en *conséquence*,

leur sainte tutélaire. » Singulière distraction, comme le remarqu l'annotateur. S'il visite le château de Madrid, il dit que François l lui a donné ce nom « pour accomplir le serment qu'il avait fait (ne pas s'éloigner de Madrid d'Espagne, d'où il n'avait pas laissé (se sauver. » Oubliant ainsi que le grand roi François Ier ne s'ét pas sauvé de Madrid, et n'était revenu en France qu'en vertu d'u traité dont il laissait en otages ses deux fils. Mais, en revanche, raconte agréablement comment à Vanves, ayant frappé le gardi d'un grand jardin qu'ils voulaient visiter à toute force, ils eure bientôt à se défendre contre tous les habitants du village, irrités (l'insulte faite à un des leurs. Il y eut des horions donnés et reçu des épées tirées, du sang même versé : circonstance grave; car compagnie ainsi contrainte de soutenir un siége en règle n'était rie moins que toute l'ambassade anglaise, lady Browne, le comte (Chesterfield, les deux frères lord Ossory et lord Hatton, et not John Evelyn; lord Hatton fut fait prisonnier. Enfin arriva le baill de Saint-Germain qui parvint à faire mettre bas les armes, e priant les nobles étrangers d'excuser la vivacité de MM. les habitants de Vanves. Le lendemain, l'ambassadeur alla se plaindre au jeune roi et à la reine de l'injure reçue, sans avouer qu'ils en avaient été les provocateurs. Le propriétaire du jardin qu'ils n'avaient pu visiter reçut l'ordre d'aller demander pardon à l'ambassadeur et de renvoyer son intendant, auquel il ne put suffire d'avoir reçu les premiers coups « sur la caboche. Il vint faire des excuses, accompagné du président de Thou, fils du grand historien (ou plutôt petit-fils), et la chose en demeura là. Mais j'ai souvent entendu ce brave milord Ossory affirmer que, dans toutes les affaires où il s'était trouvé, et il en avait vu de terribles, jamais il n'avait couru si grand péril que quand cette populace les avait assiégés. Il appelait cela la bataille de Vanves. »

Voilà ce que nous avons trouvé, sinon de plus piquant au moins de plus neuf, dans les extraits d'Evelyn, ici réunis à la relation de Martin Lister. C'est une singularité, de voir comment ce touriste évite de parler des mouvements séditieux dont la France était alors le théâtre, depuis la mort de Louis XIII jusqu'aux derniers soulèvements de la Fronde. Paris est pour lui dans ses rues, ses maisons, ses jardins, ses monuments. Si l'on excepte le récit de la bataille de Vanves, il ne semble avoir rencontré en France que des curieux, des jardiniers, des concierges. A l'Opéra, nouvellement essayé dans le Palais-Royal par le cardinal Mazarin, il accompagne l'ambassadeur son beau-père, et n'y remarque que les décorations, les machines et les danseurs. Pas un mot des autres théâtres. Son livre a le mérite de nous faire reconnaître une foule de belles choses qu'on venait

voir alors dans Paris et qu'on n'y trouverait plus aujourd'hui. Le même genre de curiosité s'attache au petit opuscule, jusqu'alors inédit, qui termine cette importante publication. Il est intitulé : *les Choses les plus remarquables de Paris.* Les éditeurs ont marqué d'une astérisque les *choses* qui peuvent encore exister ; elles ne forment pas la dixième partie de celles qu'on signalait alors à l'attention des étrangers.

Mais si John Evelyn a si rarement parlé, dans ses notes de voyage, de la société française, c'est qu'il se réservait de nous en entretenir dans un autre ouvrage qu'il publia dès 1652, peu de temps après son dernier séjour en France. Il est intitulé : *État de la France.* D'abord, ce n'est qu'une traduction libre du livre français publié sous le même nom ; mais vient ensuite une étude sur notre gouvernement, notre caractère et nos mœurs, qui n'est pas exempte d'opinions hasardées. On y trouve cependant plusieurs aperçus piquants, et d'une grande exactitude. C'est là ce qui a décidé M. Jérôme Pichon à en joindre la traduction à celle des voyages de Lister et d'Evelyn. Qu'il nous soit permis, à notre tour, d'y glaner ce qui peut mériter l'attention d'un lecteur contemporain.

Et d'abord tout ce qu'avance l'auteur de la distinction des classes, est parfaitement erroné. Quoi qu'il en dise, il y avait autrefois en France deux degrés de noblesse, les gens de qualité et les simples gentilshommes. La roture ou la bourgeoisie formant une classe intermédiaire entre la noblesse et les gens de peine et de métier, occupait la plupart des fonctions judiciaires et cléricales, et tous les emplois de finances; elle se confondait dans les villes avec la gentilhommerie, qu'elle y dominait souvent par ses richesses. Mais passons à des observations plus sensées :

« Ici tout personnage de rang qui se bâtit une maison se croit obligé d'avoir son cabinet et sa bibliothèque » (bon usage, tombé presqu'entièrement en désuétude). « Il ne s'amusera pas au choix des auteurs ou des éditeurs... pourtant beaucoup de ces gentilshommes ne laissent pas d'avoir nombre de bons livres et d'être fort instruits ; mais, en général, ils n'étudient pas comme les gens de robe, et rien ne pourrait les décider à subvenir à leurs besoins par l'étude de la médecine ou du droit. »

En sa qualité de protestant, Évelyn espère que bientôt la France adoptera l'esprit de la réforme et la raison qu'il en donne est curieuse : « Quoique les protestants aient perdu beaucoup de crédit, leur exemple et leurs lumières ont assez influé sur des hommes éminents dans l'Église et dans l'État pour disposer ceux-ci à se déclarer

publiquement jansénistes et molinistes [1], c'est un acheminen la Réforme. » Oui, mais c'est un témoignage qui justifie la rési opposée au Jansénisme par l'Eglise et par le gouvernement du :

Voici d'autres jugements auxquels on ne s'attendrait pas ı le fond ni pour la forme : « Les enfants français sont la plu lettre que la nature puisse montrer dans tout l'alphabet hı Mais s'ils ressemblent à des anges au berceau, une fois en sel de diables qu'ils ont l'air. Dès qu'ils ont dépassé vingt a Français paraissent en avoir quarante ; les femmes surtout âge, sont extrêmement fanées, tandis que les nôtres sont ϵ sinon belles du moins supportables. Il faut bien qu'il y ai quelque raison, soit dans l'air, dans l'eau ou la nourriture, on voit les femmes de qualité être pour la plupart (dans le nesse) des beautés aussi exquises que l'univers en présente, sans faire tort à nos dames anglaises. » Évelyn est bien ici le (triote de celui qui après avoir vu en Artois une femme rousse déclaré que toutes les femmes de la province avaient les chev cette couleur. Au moins est-il aujourd'hui certain que les (anglais sont aussi beaux que les nôtres, et que le privilége de belles à quarante ans n'est pas un privilége de la rousse Angl

« En France, dit-il encore, on joue, mais on ne se laisse aucun vice au point d'y laisser son patrimoine, surtout pou et le tabac. Les classes inférieures et quelques contrées du n royaume se sont laissé infecter de ces deux défauts, mais personnes de qualité s'y adonnent. Ce qu'ils n'usent pas en l ils le dépensent en pain : ils en sont d'étranges consomm Quel que soit le repas, on y adore un bon potage, comme le tiens faisaient de l'oignon. »

Mais voici un nouveau portrait de Paris que je me plais à duire : « La ville de Paris semble un anneau dont le Louvı Palais-Royal serait le diamant. A voir la façon dont il est bâ ne pense pas qu'il y ait dans le monde entier une ville qui J'ai vu Naples, Rome, Florence, Gênes, Venise, ce sont de villes remplies d'édifices princiers ; mais si je considère Paris, j'y vois, dans l'intérieur de la ville et dans ses fauboun centaines d'hôtels de seigneurs qui valent, s'ils ne les surp les palais des villes que je viens de nommer. Et ce que j' hardiment, c'est que par ses rues, ses faubourgs, ses maison naires, Paris l'emporte infiniment sur toute autre ville d'Eu

[1] Évelyn appelle ici molinistes, non les partisans de Molina, mais ceu nistre Dumoulin. C'est une méprise.

Que pourraient dire de plus les plus grands admirateurs des nouvelles magnificences parisiennes? Il est vrai qu'Évelyn répète encore ici qu'« il manque à Paris de la propreté dans les rues et de l'ordre dans la multitude des voitures, des laquais, et des foules en tout genre. C'est un fléau que cette foule, tel que pour moi c'est un miracle que dans une ville qui n'a point de commerce en grand, tous ces gens qu'on voit dans une seule journée dans les rues et carrefours aient le dos vêtu et le ventre plein. »

Encore un trait cependant : après avoir penché pour donner à Paris sur Londres l'avantage de l'étendue et de la population : « Non-seulement des maisons se bâtissent journellement, mais des rues tout entières, si belles, si régulières que plutôt que de vous croire au milieu d'une ville réelle, vous vous imagineriez assister à quelque opéra italien, où la diversité des scènes et leurs changements à vue étonnent et charment le spectateur. Ce qu'il faut aussi remarquer dans les hôtels et les palais, c'est qu'ils promettent moins sur la rue qu'ils ne tiennent une fois que vous êtes dans la cour. Cela tient aux murs élevés et aux tourelles qui en interceptent la vue, par une modestie qui n'est pas habituelle aux François.»

D'après les citations que je viens de réunir et que j'aurais pu multiplier encore, on devra remercier la Société des Bibliophiles français, du nouveau présent qu'elle vient de faire aux amateurs de bon goût, heureux de pouvoir placer le *Voyage de Lister* dans leur bibliothèque. Ce n'est pas que nous ne puissions faire quelques petites chicanes aux éminents éditeurs. Le volume est assurément des mieux imprimés; le papier vergé des exemplaires ordinaires, les beaux caractères, propriété de la Société, la charmante gravure frontispice, représentant l'exposition des tableaux des peintres de l'Académie dans la grande galerie du Louvre, en 1699, tout cela concourt à placer le volume au rang des plus beaux livres. Je regrette cependant que dans une édition faite avec tant de soin un *Errata* ait été nécessaire, et que cet *Errata* ne comprenne pas encore tout ce qui a échappé à l'attention de l'imprimeur. J'ai déjà mentionné les dates inexactes du titre : 1648 à 1661 au lieu de 1643 à 1652. A la page 87 : « Les affluences magnétiques semblent craindre de quitter la pierre qui les a émises comme l'enfant qui ne sait pas encore marcher, *avant* de s'éloigner de sa mère. » Au lieu d'*avant* le manuscrit portait assurément : *craint*. Page 193 : « Quinze jours aussi lui suffisaient. » Lisez : *ainsi*. Enfin, p. 307 : « Le *madale* pour le *malade*. » Ces fautes ne seraient rien, si l'édition n'était faite sous les auspices des *Bibliophiles françois*, et si l'imprimeur n'était pas M. Lahure, assurément un des premiers imprimeurs de Paris.

P. Paris.

LA BASILIQUE DE SAINTE PÉTRONIL

AU SEIN DE LA CATACOMBE DE DOMITILLE, PRÈS DE ROME

Le vieux sol romain a enseveli dans ses entrailles tant de dépo du passé que le fonds de ses richesses est réellement inépuisabl fouilles tantôt fortuites et tantôt méthodiques s'y renouvellent c jour depuis plusieurs siècles, et rarement le succès leur fait défaut tiges d'édifices sacrés ou profanes, inscriptions, sculptures et pein objets caractéristiques des croyances et des mœurs, combien de n ments de l'antiquité chrétienne et de l'antiquité païenne ignorés d devancières notre génération n'a-t-elle pas retrouvés ? Dans le seul des vingt dernières années, les cryptes historiques de la catacom Callixte, les tombeaux de la voie Latine, la villa de Livie à Porta p la maison de Livie sur le Palatin, une partie considérable des du palais des Césars, de la ville d'Ostie, du Forum, une salle d'au sur l'Esquilin (pour ne rappeler que les découvertes capitales), o tour à tour rendus à l'admiration des curieux et à l'étude des sava voici qu'une basilique chrétienne du quatrième siècle, une ba complète, à trois nefs et à presbytérium, apparaît, exhumée par l mandeur J.-B. de Rossi dans le domaine de Tor Marancia, entre l d'Ostie et la voie Ardéatine, au sein de la catacombe à laquell lustre archéologue, corrigeant, avec la clairvoyance de son génie, et les écrivains postérieurs qui la prenaient pour le cimetière de C avait, depuis vingt ans et plus, restitué son véritable nom : cimeti Domitille.

L'importance de cette nécropole créée, vers la fin du premier si de la dynastie des Flaviens, sous les terres de Flavia Domitilla, n Domitien, avait frappé M. J.-B. de Rossi dès le début des travau commission d'archéologie sacrée dont il est l'âme. Là reste atta souvenir de diverses gloires du martyrologe, notamment celui d' Petronilla, la fille spirituelle de saint Pierre, et celui des compagn Domitille, les saints Nérée et Achillée; là devaient, en conséquenc

ter les traces de quelques sanctuaires ou cryptes historiques. Aussi les blais y furent-ils commencés avec activité, et, en 1854, ils procurèt accès, par les galeries du deuxième sous-sol, dans une aire complènent obstruée d'éboulis et de décombres au milieu desquels on apert deux sarcophages en marbre, d'ancien style romain, ornés de têtes de n, et quatre colonnes renversées, trois en marbre cipollin et une en rbre africain. Mais une contestation surgit alors entre le propriétaire terrain et la commission d'archéologie sacrée; celle-ci, obligée au me moment de consacrer tous ses efforts au dégagement des cryptes storiques du cimetière de Callixte, laissa suspendu le débat qui paraait ses opérations dans le cimetière de Domitille. Sarcophages et cones, tout fut de nouveau caché sous les gravois, et les choses étaient meurées en cet état jusqu'à la fin de 1873, lorsque Mgr de Mérode, ant rencontré l'occasion d'acquérir personnellement le domaine de r Marancia, s'empressa de la saisir pour rendre toute liberté à des reerches auxquelles il portait un vif intérêt. Grâce à la libéralité du ble prélat, on reprit les investigations au mois de novembre 1873; on taqua vivement la partie où on s'était arrêté en 1854, et bientôt la comission d'archéologie sacrée put constater qu'elle pénétrait dans l'enceinte non d'une crypte exceptionnellement vaste, non d'un grandiose hyogée, mais d'un édifice, ouvrage d'architecture proprement dite. Cet difice, c'est une basilique dont M. J.-B. de Rossi n'a pas tardé[1] à fixer, ec une merveilleuse précision, l'âge et le titre.

Le titre est celui de Sainte-Pétronille. Il y a eu, près de la voie Ardéane, au cimetière de Domitille, une basilique de Sainte-Pétronille où funt placés les corps des saints Nérée et Achillée; l'ancien et excellent lex des cimetières romains, les topographies du sixième, du septième du huitième siècles, le livre pontifical ne laissent aucun doute à cet rd. L'église signalée par ces documents est même nécessairement celle saint Grégoire le Grand a prononcé son homélie XXVIII, puisque, s'assant aux fidèles et parlant des saints Nérée et Achillée, le célèbre pape crie : « *Ces saints près du tombeau desquels nous sommes assemblés.* » Baronius et Bosio ont pensé que cette homélie avait été improvisée ns l'église actuelle des saints Nérée et Achillée, à l'intérieur de Rome, st qu'ils ne connaissaient pas les topographies, oubliées à leur époque, quelles il ressort que sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, et me longtemps après, la dépouille mortelle des saints Nérée et Achillée ait encore au cimetière de Domitille. Le sanctuaire suburbain dont textes affirment l'existence, avait disparu sans laisser ni restes effec-, ni souvenir traditionnel de son emplacement. Mais guidé par son uition infaillible, M. J.-B. de Rossi, à l'aspect du monument qu'il res-

[1] *Bulletino di archeologia cristiana*, nos d'avril et de juillet 1874.

suscitait, eut, de prime-abord, conscience de revoir la basilique de Sainte-Pétronille. Les fouilles rudimentaires de 1854 lui avaient procuré une inscription qui autorisait un tel sentiment. Cette inscription, gravée sur une pierre tombale, est ainsi conçue : « Le 7 des calendes de février, « moi, Aurelius Constantius, j'ai écrit pour Aurelius Biaturinus qu'il a « vendu cet emplacement à Aurelius Laurentius qui l'achète. » Il y a dans ce contrat de vente une singularité digne d'attention ; c'est qu'au lieu de se conclure entre un fossoyeur et un particulier, comme il arrivait fréquemment au quatrième et au cinquième siècles pour l'acquisition des sépultures, l'acte intervient entre trois personnes appartenant toutes à la famille *Aurelia*. Si l'on considère qu'Aurelia Petronilla était de cette famille, dont les membres ont dû conserver longtemps le désir et s'assurer amplement la faculté de mettre leur dernière demeure près de celle de leur glorieuse parente, les noms des intéressés à la transmission du sépulcre auquel servait de couvercle la pierre transformée en titre de propriété, donnent à présumer que ce sépulcre était construit dans le cimetière de Pétronille. Toutefois, en tirant profit de cet indice, M. J.-B. de Rossi ne pouvait s'en contenter ; pour asseoir sa conviction et pour motiver son jugement, il avait besoin de recueillir quelque témoignage matériel qui s'appliquât directement et sans conteste soit à la titulaire de la basilique, soit à Nérée et Achillée. La fortune a répondu à son attente.

Le pape Damase a composé, en l'honneur des saints Nérée et Achillée, un éloge en huit vers qui nous a été conservé par quatre recueils. L'un des quatre, à la vérité, le *Codex palatin d'Heidelberg*, le rapporte sans en désigner les héros et sans relater l'endroit où il fut inscrit ; mais le *Codex d'Einsiedlen*, comme l'a constaté Mabillon, le reproduit avec cette note : « Dans la sépulture de Nérée et d'Achillée, voie Appienne[1], » et sous cette rubrique : « Nérée et Achillée, martyrs. » Le manuscrit de Closterneubourg et celui de Gottwei s'accordent avec celui d'Einsiedlen. Or, parmi les fragments de toutes sortes que l'exploration de la basilique lui a procurés, M. J.-B. de Rossi a mis la main sur deux énormes morceaux d'une pierre précipitée de l'abside dans un creux béant sous le dallage, et il y a lu des lambeaux de vers qui appartiennent manifestement à l'éloge damasien des saints Nérée et Achillée. Les deux morceaux n'ont pas été retrouvés en une seule fois. On a relevé d'abord celui qui formait l'extrémité droite de la dalle et qui présentait la fin des vers, soit une lettre du premier vers, trois du second, cinq du troisième, huit du quatrième, une lettre et le dernier mot du cinquième, deux lettres et le dernier mot du sixième, une lettre et le dernier mot du septième, enfin les deux der-

[1] Il ne faut pas oublier que, dans la première période du moyen âge, la voie Ardéatine partait de la porte Appienne et, par suite, était souvent confondue avec la voie Appienne.

niers mots du huitième vers. Il n'en fallait pas davantage à M. J.-B. de Rossi pour rétablir immédiatement l'ensemble de l'inscription. Grande a été néanmoins sa joie quand, au bout de quelques semaines, le pic des ouvriers l'a mis en possession de l'angle inférieur de la dalle, à gauche, où apparaissent les deux premières lettres du cinquième vers, les trois premières du sixième, les cinq premières du septième et les six premières lettres du huitième vers. L'exactitude, déjà flagrante en elle-même, de la restitution épigraphique que venait de donner le savant docteur ès antiquités chrétiennes, recevait aussi une éclatante confirmation[1]. Et puisqu'il est acquis que la table commémorative sur laquelle avait été gravé l'éloge des saints Nérée et Achillée décorait leur sépulture, la présence des débris de cette table nous décèle, d'une manière réellement palpable, l'endroit où reposèrent les deux martyrs, c'est-à-dire la basilique de Sainte-Pétronille.

D'ailleurs quelle autre basilique souterraine pourrait-on retrouver près de la voie Ardéatine? Celle que le pape Damase érigea pour y être enseveli en compagnie de sa mère et de sa sœur, et celle des saints Marc et Marcellien qui en était voisine. Mais ici les fouilles ne fournissent rien qui puisse se rattacher à la basilique des saints Marc et Marcellien, et quant à la basilique du pape Damase, on sait qu'elle a été faite du vivant même du pontife, mort en 384. Or, la date de la construction de notre basilique se place entre 390 et 395.

Cette date, M. J.-B. de Rossi l'a circonscrite dans les limites de ses deux termes extrêmes au moyen d'une démonstration qui deviendra un exemple classique de la sûreté avec laquelle le concert de la topographie et de l'épigraphie permet de reconstituer la chronologie. L'édifice, situé dans la région la plus ancienne de la catacombe, en a modifié la partie préexistante qu'il absorbe. Ses fondations descendent dans le troisième sous-sol dont elles coupent et interceptent les galeries ainsi que celles du deuxième sous-sol, et son pavement, actuellement bouleversé, recouvrait les sépultures organisées dans ce dernier. Il s'ensuit qu'à partir de la construction de la basilique toute inhumation dans le troisième sous-sol, dont l'accès restait complétement fermé, est devenue matériellement im-

1 Cette restitution offre tant d'intérêt qu'il n'est pas superflu de la reproduire; les lettres capitales indiquent les parties recouvrées de l'inscription, les lettres italiques les parties suppléées :

*Militiæ nomen dederant sævum*Q. *gerebant*
*Officium pariter spectantes juss*A TY*ranni*
*Præceptis pulsante metu servi*RE PAR*ati*
*Mira fides rerum subito posue*RE FVRORE*m*
CO*nversi fugiunt ducis impia castr*A RELINQVVNT
PRO*iciunt clypeos faleras tel*AQ. CRUENTA
CONFE*ssi gaudent Christi portar*E TRIVMFOS
CREDIT*e per Damasum possit quid* GLORIA CHRISTI

possible, en même temps que l'espace disponible dans le deuxième sous-sol a été accordé aux inhumations effectuées à l'intérieur de l'église. Eh bien ! d'une part, un *loculus*, dans l'une des galeries du troisième sous-sol obstruées par les fondations de la nef gauche, porte, en graffite, sur les briques qui le closent, les restes d'une inscription où se retrouve la date consulaire de 390; d'autre part, sur un tombeau en maçonnerie qui occupe, sous le pavement de la basilique, près de l'abside, à proximité de l'autel, le vide d'une galerie du deuxième sous-sol, on lit l'épitaphe d'un Beatus, mort le samedi 12 mai, et d'une Vincentia, morte le lundi 21 mai, sous le consulat d'Anicius Olybrius et de Probinus, c'est-à-dire en 395. « En fait, dit M. J.-B. de Rossi, si, en 390, la nef gauche n'avait pas fermé « les galeries du troisième sous-sol du cimetière, et si, en 395, les ancien- « nes galeries se comblaient par des sépulcres construits sous le pave- « ment de l'église, il est clair que la date de la fondation de la basilique « est postérieure, pour le moins, au commencement de l'année 390 et « antérieure au mois de mai 395. »

Qui ne sera séduit, qui ne sera convaincu par l'élégance, la clarté, la rigueur de cette argumentation! Elle est tellement concluante qu'il semble superflu d'y rien ajouter. Cependant, on doit, à l'honneur de la paléographie, de déclarer que son témoignage ici vient corroborer celui de l'épigraphie et de la topographie combinées.

L'éloge des saints Nérée et Achillée est, sur la pierre dont on a ramassé les fragments, gravé en caractères damasiens. Ce ne sont pas toutefois les types parfaits que produisait Furius Dionisius Filocalus, le calligraphe attitré du pape Damase. Les lettres, bien qu'intaillées aussi régulièrement et aussi profondément que d'ordinaire, ont les extrémités moins ingénieuses, les contours moins ondulés, la queue de l'R moins détachée de la boucle. Ces nuances, trop légères pour autoriser à confondre l'inscription avec celles d'un âge postérieur refaites en vue de remplacer les originaux détruits par les Goths, trahissent les variantes et simplifications que le pape Sirice, successeur de Damase, et grand amateur des caractères damasiens, se plaisait, en les employant, à y apporter. Or, précisément, Sirice occupait le Saint-Siége de 390 à 395, puisque son exaltation remonte à 384 et sa mort date de 398.

Si le monument exhibe ainsi lui-même les preuves de son âge et de son titre, il est plus avare de renseignements relatifs à son histoire. Nulle des inscriptions qu'il a livrées ne semble jusqu'ici postérieure au cinquième siècle. On aurait tort, néanmoins, d'en inférer que l'église fut délaissée ou détruite au sixième siècle. Le livre pontifical atteste au contraire que le pape Jean Ier (523-526) la restaura. Vers la fin du sixième siècle, l'abbé Jean, envoyé par la reine Théodelinde, rapporta à Monza, où elle se conserve encore, une ampoule pleine d'huile prise aux lampes des tombeaux de Pétronille, Nérée et Achillée et des tombeaux des basili-

de Damase et de Marc et Marcellien, ainsi qu'il résulte de l'étiquette apyrus y annexée et de l'index autographe de l'envoyé. Dans le cours eptième siècle, au témoignage des itinéraires contemporains, qui ıcent les sépultures des martyrs à Rome, l'église de Sainte-Pétronille ·équentée par des pèlerins de tous pays, principalement de France, emagne et d'Angleterre. Enfin, suivant le livre pontifical, le pape oire III (731-741) y institua une station annuelle, à l'occasion de lale il fit don d'une couronne d'or, d'un calice et d'une patène en ar-, et de divers objets afférents à l'ornementation de l'église. Mais, en les Lombards, sous la conduite du roi Astolphe, assaillirent Rome et gèrent les cimetières suburbains et leurs basiliques si cruellement qu'au ır de la paix, Paul Ier (757-767) commença à transférer dans des endroits ıs menacés les reliques des saints les plus illustres. Une des pre-·es translations fut celle du corps de sainte Pétronille qui, de la voie ›atine, a été porté avec son sarcophage à son mausolée du Vatican. explique pourquoi, dans les ruines actuellement dégagées, il n'a reı aucun vestige de cette sépulture. Quant aux ossements des saints :e et Achillée, ils ne paraissent pas avoir été déplacés en cette occur-:e. On ne sait même pas à quelle époque ils furent enlevés ni par les étapes ils passèrent avant d'arriver en 1213 à l'église de saint en dans le Forum d'où Clément VIII, à la requête de Baronius, cardidu titre de Nérée et Achillée, devait les faire parvenir à l'église ure placée sous leur vocable. Cependant il est vraisemblable, sinon intable, que la basilique de Pétronille a été définitivement abandonnée les dernières années du huitième siècle ou dans les premières andu neuvième. On lit, en effet, dans le livre pontifical que Léon III ·816), à raison des dégradations causées à l'église des bienheureux yrs Nérée et Achillée par l'excès de la vétusté et l'invasion des eaux, fit construire, à côté mais plus haut, une nouvelle d'une grandeur et ne décoration remarquables. » Les anciens auteurs avaient appliqué : phrase à l'église urbaine qu'ils connaissaient seule. Mais on ne :oit pas comment le texte pourrait regarder celle-ci à proximité de ıelle on n'a nulle notion qu'il ait jamais existé d'église souterraine, lis qu'il rappelle exactement la situation de la basilique de Pétronille, ·lie au niveau du second sous-sol du cimetière, dont le vide attirait rellement les eaux de pluie infiltrée dans les terres de Tor Marancia. sait si quelque jour les vestiges de cette église supérieure de Léon III paraîtront pas à leur tour près de la voie Ardéatine? On n'ose guère érer, car la superficie du domaine de Tor Marancia a été explorée en , alors qu'on y a retrouvé ces admirables peintures de l'antiquité ıne, Pasiphaë, Phèdre, Scylla, Myrrha, Canace, actuellement déposées bibliothèque du Vatican, dans la salle des Noces Aldobrandines.

Mais, en matière de découvertes archéologiques, il faut réserver si large à l'imprévu !

Après l'érection de la nouvelle église, la basilique de Sainte-l fut retirée au culte et régulièrement fermée. Au préalable, on la de tout ce qui ne faisait pas partie intégrante et nécessaire de ture. La cathedra, les siéges du presbyterium, l'autel qui rec sépulture des saints Nérée et Achillée, les ambons, tout ce qui forcément immobilisé, tous les objets employés au service di emportés. Dans cette condition, le temple déserté était condam ber en ruines faute d'entretien, si même quelque main cupide, l'action des années, ne le démolissait pas pour en extraire des encore précieux. Cependant ni le délaissement ni la dévastation mes ne semblent responsables de sa destruction. Dans le derni effet, les colonnes de marbre qui séparaient les nefs auraient première ligne la rapacité et auraient été enlevées ; elles subsist le premier cas, la chute de la toiture aurait été graduelle et ant celle des autres parties de l'édifice, car le sol n'a subi aucun ta et les colonnes seraient restées debout, ou, si quelque choc le versées, elles seraient tombées, dans des directions variées, su gravois précédemment formé par l'affaissement de la toiture ; sont toutes couchées à cru sur le terrain et suivant une mêm tion. La basilique de Pétronille a donc péri par l'ébranlement de ses colonnes qui, oscillant sur leurs bases en un même sen abattues et ont entraîné d'un seul coup la partie supérieure qu' portaient ; et cet ébranlement ne peut avoir été causé que par un ment de terre. Telle est l'opinion du chevalier Michel-Étienne l'éminent géologue dont la collaboration, pour les questions de pétence spéciale, vient en aide à son frère le commandeur J.-B. M. Michel-Étienne de Rossi a constaté, d'ailleurs, que les colon dans la direction du S.-O. au N.-E., et l'expérience lui a démo les deux directions dominantes dans les tremblements de terre sont toujours les deux normales entre elles, de N.-O.-S.-E. et de S Sur ces données, pour peu que l'on se souvienne du tremblemen qui, en 897, causa tant de dommages à Rome et, en particulier silique de Saint-Jean-de-Latran, laquelle, au point de vue géol canique, est située sur une ligne identique à celle de la basiliq tronille, on incline à rapporter l'écroulement de cette dernière 897. C'est là, sans doute, une pure conjecture, mais une conjec gulièrement plausible.

Quoi qu'il en soit, la spoliation régulière de l'église avant sa l'influence pernicieuse des terres délayées d'eau qui avaient, à la comblé et dissimulé la cavité de l'édifice après son effondrem

empêché les fouilles de ramener à la lumière autre chose que des inscriptions, et, pour ce qui regarde les œuvres d'art, des sarcophages, des colonnes et des chapiteaux. Selon toute probabilité, la basilique était décorée de peintures murales. On ne rencontre, en effet, nulle parcelle caractéristique d'une incrustation de marbre ; les parois avaient donc pour revêtement un enduit. Comment supposer que cet enduit ait été laissé froid et nu, alors que le christianisme, passé à l'état de religion officielle, s'attachait à satisfaire la dévotion des fidèles par la magnificence de ses temples, alors qu'au moyen de la peinture, il continuait, libre et puissant, ce qu'il avait commencé obscur et proscrit, l'embellissement des sanctuaires cachés au fond des catacombes ? Contemporaines de la mosaïque absidale de Sainte-Pudentienne, ce chef-d'œuvre qui, malgré ses restaurations, accuse encore la remarquable habileté de pratique et la haute tradition du beau que l'école gréco-latine, pendant le quatrième siècle, mettait au service des conceptions abondantes et neuves dont les croyances chrétiennes fournissaient le thème aux artistes, les peintures de Sainte-Pétronille auraient pour nous un prix inestimable; mais il n'en existe plus même d'ombre. L'enduit sur lequel elles étaient appliquées s'est délité ou réduit en poussière, et l'appareil des murs en briques qui forment l'enceinte et parent le tuf au milieu duquel l'église a été creusée, se montre à vif.

Ces murs descendent, pour atteindre le niveau du pavement de la basilique, à 7 mèt. 20 cent. en contrebas du sol naturel. Mais leur hauteur verticale devait être beaucoup plus grande, car les fenêtres indispensables pour éclairer le vaisseau étaient nécessairement percées entre le plan du sol et la toiture. On ne distingue, au surplus, ni naissance de voûte, sauf à l'extrémité du presbyterium, ni, à plus forte raison, niches pour l'encastrement des poutres si la toiture reposait sur une charpente apparente. L'édifice était donc mi-partie au-dessous et mi-partie au-dessus du terrain environnant, comme la basilique constantinienne de Sainte-Agnès-hors-les-murs, dont la disposition analogue provient d'un motif identique. Ce motif, c'est la vénération des fidèles pour les martyrs illustres et le pieux devoir que l'on se faisait de les honorer par la transformation de la place même de leur sépulture en une église publiquement consacrée au culte du Dieu pour lequel ils avaient versé leur sang. Les exemples de cet usage ne manquent pas à partir du moment où l'édit de Milan eut consacré le triomphe du christianisme. Et les fouilles ont mis en évidence que, dès l'époque de Constantin, on avait ébauché, au cimetière de Domitille, le projet qui a été réalisé à la fin du quatrième siècle; on reconnait aisément, à l'extrémité de la nef droite de la basilique de Sainte-Pétronille, les restes plus anciens d'un grand oratoire que la basilique s'est incorporé, et l'obligation imposée à l'architecte d'adapter cette construction à son œuvre, explique peut-être jusqu'à un certain point l'irré-

gularité du monument définitif, plus long sur son côté droit que s1 côté gauche, moins large à son entrée qu'à la hauteur de l'autel.

L'église proprement dite était précédée d'un vestibule dans leq bouchait, sur le flanc gauche, l'escalier qui descendait du dehors. de dessein prémédité, à ce qu'il semble, lors de la fermeture de l'é à la fin du huitième siècle, cet escalier, large de 2m,65, suivait ex rement une direction qui n'a pu être encore déterminée, et ses m inférieures (j'en ai reconnu neuf; le plan donné par M. J.-B. de R indique onze) faisaient saillie sur le vestibule, dont le périmètre, en de trapèze, mesurait 16m,20 à sa base, 6 mètres sur son flanc g 5m,05 sur son flanc droit et 16m,85 à son sommet. Un mur qui, toute apparence, appartient aux restaurations du sixième siècle, cet espace en deux parties inégales : toute la partie droite devint un (probablement à usage de sacristie) ayant 3m,80 de base, 5m,50 d gauche, 5m,05 de côté droit et 4m,60 de sommet; toute la partie g réduite à 12 mètres de base, 6 mètres de côté gauche, 5m,50 de côt et 12 mèt. de sommet, continua à former le narthex.

L'église est divisée en trois nefs, à chacune desquelles correspon porte pratiquée dans le mur, épais de 0m,80, qui la sépare du vesti la porte de la nef gauche est large de 1m,63; celle de la grand de 3m,50, et toutes les deux ouvrent dans le narthex; la porte nef droite a 1m,76 de large et ouvre dans la salle ou sacristie retra du narthex. La porte de la grande nef était accostée de deux colon 0m,40 de diamètre; l'une, en marbre africain d'une rare beauté, été entrevue en 1854, et la seconde était sans doute pareille; ell disparu, clandestinement dérobées, suivant toute présomption, 1870 et 1873. Les deux autres portes ne montrent aucune trace de ration.

La basilique a, en largeur, 16m,85 à l'alignement de l'entr 19 mètres environ à l'origine du presbyterium ou abside; en lon 19m,45 sur le côté gauche, 23m,40 sur une ligne supposée de l'axe grande porte à l'extrémité du presbytérium, et 21m,15 sur le côté Ainsi, d'une part, les nefs mineures ont chacune un développem férent, et, d'autre part, la construction va en s'élargissant par la gence des murs latéraux, divergence que rend plus sensible une tion, en dehors, de la muraille du côté droit à partir de son quin mètre. L'évasement s'accomplit principalement au profit de la g nef, qui a 8m,12 de largeur à l'entrée et 10m,25 environ au-deva massif en maçonnerie dans lequel le presbytérium inscrit son ov l'entrée, la nef gauche est large de 3m,65 et la nef droite de 3 elles ont, l'une et l'autre, quelques centimètres de plus à leur extr

La séparation de la grande nef et des nefs mineures consiste, de c côté, en une ante ou pilier en maçonnerie saillant de 2 mètres sur l

trée pour une largeur de 0m,80, puis en une file de quatre colonnes, n en une ante saillante sur le massif où s'enfonce le presbyterium, ir, l'ante gauche de 2 mètres pour une largeur de 90 centimètres, et le droite de 2m,54 pour une largeur de 75 centimètres. Les soubasents des colonnes ne présentent ni des dimensions, ni un écartement olument identiques; les dimensions varient entre 65 centimètres et centimètres de côté, et l'écartement entre 2m,66 et 1m,70 de distance. reste, les colonnes, toutes unies, en marbre cipollin, à l'exception ne colonne cannelée en marbre blanc, bien que choisies aussi approxilivement pareilles que possible dans quelque édifice païen auquel on avait enlevées, ont entre elles certaines différences de hauteur et de nètre, et ne s'ajustent pas toujours parfaitement à leur soubassement. colonne la plus haute semble avoir eu 3m,54; le plus fort diamètre est 12 centimètres et le moindre de 40 centimètres, si l'on ne tient pas ıpte de la colonne cannelée qui, beaucoup plus faible que les autres ntroduite sans doute pour les besoins d'une restauration, a seulement 4 centimètres de diamètre. Enfin les chapiteaux, corinthiens pour la part, mais grossiers et inégaux de travail, sont de mesures disparaainsi, pour une même hauteur de 52 centimètres, l'un a 41 centires, un autre 56 centimètres de diamètre; un autre a 45 centimètres hauteur et 31 centimètres de diamètre. De toutes ces disproportions, ut conclure que les colonnes supportaient non un entablement, leeût manqué d'aplomb, mais un mur de briques découpé en arceaux servait d'appui aux voûtes ou à la charpente de la toiture. On ne ve, au surplus, aucun morceau d'entablement dans les décombres, is que toutes les colonnes de cipollin jonchent le terrain près de s bases, sauf une seule qui a été soustraite depuis 1870.

n panneau de maçonnerie, large de 2 mètres, sépare chacune des s qui terminent la grande nef, de l'ouverture du presbyterium. ale de celui-ci a donc 6m,25 de largeur environ et 4m,90 de profonır; il incline légèrement sa courbure vers la gauche, et cette inflexion épète dans l'enfoncement pratiqué pour le siége épiscopal. C'est que n a voulu respecter une galerie qui, de l'intérieur de la catacombe, enait au point où fut établi le presbyterium. Muré dans un temps posieur, probablement à l'époque de la suppression de la basilique, ce sage a sa voûte revêtue d'un enduit sur le fond blanc duquel se détaen rouge un réseau de simples et légères rosaces qui se touchent leur circonférence. La niche du siége épiscopal conserve également couche d'enduit blanc, mais dénué d'ornements; seulement, l'œil rcé de M. J.-B. de Rossi y a discerné, au milieu des craquelures accitelles, un graffite qui vise à représenter un prêtre vêtu d'une chasuen attitude de prédicateur, auprès d'une sorte d'ambon ou pupitre, .-B. de Rossi incline à prendre ce graffite pour un souvenir, gravé à

la pointe par un assistant, de la cérémonie que le pape Grégoire le Grai illustra en prononçant, de cette place même, sa célèbre XXVIIIe h mélie.

Le fond de la nef droite constitue une sorte d'enceinte particuliè car, à 7 mètres en avant de son extrémité, à peu près au point où paroi latérale de l'église se brise vers la droite, apparaissent les vesti d'un mur transversal qui barrait la nef. Cette enceinte à laquelle on cédait, de la grande nef, par l'espace libre entre la dernière colonne l'ante du presbyterium, et, de la catacombe, par une galerie frayée dir tement en arrière de l'ante du presbyterium, pour déboucher de flanc moyen d'une baie de 1m,45, cette enceinte occupe l'aire de la constructi constantinienne que la basilique de Sirice a englobé. Je serais d'ailleu tenté de croire que la construction constantinienne renfermait en outre partie de la grande nef où se trouvait l'autel, c'est-à-dire le tombeau d saints Nérée et Achillée, et une partie du presbyterium. Il faut tenir e effet pour indubitable que les corps des deux saints reposaient dans un chambre (*cubiculum*) desservie par un ambulacre ou corridor dont la galerie qui aboutit au sommet du presbyterium a suivi le tracé. Lorsqu'aprè la paix de l'Église on a songé à modifier l'état de la catacombe de Domitille, on n'a pas dû bâtir une salle relativement grandiose et mitoyenn de ce cubiculum sans le reprendre à neuf et l'amplifier. Dans cet ordre d'idées, la construction constantinienne se composait nécessairement de deux salles géminées, indépendantes, bien que mises en communication par un passage ménagé dans la cloison séparative. L'une, celle que l'on pourrait appeler le sanctuaire des saints Nérée et Achillée, s'est entièrement fondue dans la basilique; l'autre, soit vestibule de la précédente, soit sanctuaire spécial, a été maintenue, pour une cause ignorée, au fond de la nef droite.

L'érection de la basilique de Sainte-Pétronille a entraîné le remaniement du deuxième sous-sol de la catacombe de Domitille. Non-seulemen on a concédé à des sépultures les ambulacres ou galeries de circulation désormais inutiles, mais on a employé de la même manière les interstices qui pouvaient se trouver entre les anciennes tombes, en y maçonnant de fosses *a capanna*. Ces dernières fosses ont été creusées parallèlement a grand axe de l'édifice, à la différence des tombes primitives qui, parallèles aux galeries, coupaient le plus souvent cet axe en diagonale. Outre les sépulcres ordinaires, le sous-sol renfermait des sarcophages en marbre blanc dont les fouilles ont fait jusqu'ici recouvrer cinq, l'un d deuxième siècle, les quatre autres du troisième siècle. Le premier, en gagé sous le seuil de la grande porte qui le croisait à angle droit, est ar rondi des coins, strié de cannelures ondulées, et décoré sur sa face d deux masques de lion. Deux autres, également à cannelures ondulées mais à coins carrés, sont placés sous la grande nef, un peu à gauche, au

lieu. Le plus remarquable, disposé en travers de l'église, est enrichi · sa face, au centre, d'un médaillon qui contient un buste d'homme en ief, d'une bonne exécution, et qui surmonte deux cornes d'abondance isées; à chaque angle, d'une figure de femme en relief. Celle de l'angle it, la seule dégagée lorsque j'ai vu ce sarcophage, est debout, drapée ns son pallium, le bras droit replié sur sa poitrine, le bras gauche pen-nt, le corps de face et la tête de trois quarts. Celle de l'angle gauche t nécessairement faire opposition dans une attitude symétrique. Sur le cophage qui vient ensuite, et qui, parallèle à l'église, s'appuie contre précédent, on a réservé, au milieu de la face, un cartel carré qui se olonge à droite et à gauche, en bras de croix de Malte, et qui porte le m de la défunte, Zoticena, pour laquelle son mari Zoticus a fait exécu-· ce tombeau. Le quatrième sarcophage est brisé; mais il a pu être re-nstitué, sauf un morceau fruste de sa partie postérieure. Il est toujours cannelures ondulées, mais à coins arrondis; à chaque coin s'enlève, en ut relief, un groupe d'un lion dévorant une biche; au centre, dans le eur dessiné près du sommet par le renversement des ondulations, est ulptée en bas-relief la figurine d'une Orante. Enfin, du cinquième sar-phage il ne reste que les fragments du bas-relief qui couvrait toute la ce : à gauche, un pasteur assis surveille des brebis qui mangent et se ésaltèrent; à un plan maladroitement superposé, dans l'intention de ren-dre un effet de perspective, un bœuf, dont l'introduction en une pareille scène constitue une anomalie singulière, est couché parmi d'autres bre-bis; vient ensuite un pasteur debout, dans la position consacrée par l'u-sage; puis, en poursuivant vers la droite, un pasteur occupé à traire une brebis. Ce travail, d'un ciseau chrétien, dénote une main malhabile, et appartient aux dernières années du troisième siècle.

Quant aux nombreuses inscriptions relevées dans les décombres de la basilique de Pétronille, le moment d'en parler n'est pas encore arrivé. M. J.-B. de Rossi suspend lui-même leur classement et leur étude jusqu'au parachèvement des fouilles. Toutefois, il n'a pu résister au plaisir d'examiner sous tous ses aspects l'inscription funéraire de Beatus et de Vincentia, qui lui a permis de constater l'existence de la basilique en 395. Cette double épitaphe est exceptionnellement précieuse pour la chronologie générale, en ce qu'elle énonce année, mois, quantièmes et jours de semaine auxquels répondent ces quantièmes[1]. Elle fournit, grâce à cette rare accumulation de renseignements, la preuve que la série du cycle solaire et du comput des semaines n'a subi aucune interruption entre notre époque et le commencement de l'ère vulgaire. En effet, d'après le cycle solaire et la lettre dominicale G, qui tombe sur l'année 395, le

[1] On nous saura gré de donner le texte complet de cette inscription : *Beatus difunctus est. III. idus. maias dies saturnis. an. XXVIII anicio olybrio et probino vvcccons vincentia difuncta est XII. Kal. Junias dies. lunis. ann. XXVII in pace.*

21 mai 395 était un lundi. Or l'épitaphe dit que Vincentia est morte *XII kal. junias dies lunis* (*lunis* pour *lunæ*), c'est-à-dire le lundi 21 mai. Toutefois, cette épitaphe est en contradiction avec elle-même, par ce qu'elle assigne comme date à la mort de Beatus le III *idus maias dies saturnis* (*saturnis* pour *saturni*), c'est-à-dire le samedi 13 mai. Le 21 mai étant un lundi, le samedi qui précédait les ides de mai était nécessairement le 12, et non le 13. Il y a donc ici dans l'inscription soit touchant le jour, soit touchant le quantième, une erreur qui procéderait, pour ainsi dire, dans le premier cas, d'une faute de rédaction, dans le second cas, d'une faute d'impression. A choisir en cette alternative, comment ne pas présumer la faute d'impression? Aussi M. J.-B. de Rossi n'hésite pas à se prononcer dans ce sens, et fait ressortir avec quelle facilité l'erreur a été commise : pour écrire la date du 12 mai, le ciseau devait graver : *IIII idus maius;* il a omis une unité, et gravé III, par une négligence qu'un laps de quinze siècles ne parvient pas à dérober à la sagacité d'un incomparable érudit.

La découverte de la basilique de Sainte-Pétronille est un nouveau titre, après tant d'autres, acquis par M. J.-B. de Rossi à la reconnaissance du monde savant. Cette reconnaissance ne faillira pas non plus à la mémoire de Mgr de Mérode, sans l'intervention duquel l'exploration complète du cimetière de Domitille serait restée peut-être indéfiniment entravée. Non-seulement, Mgr de Mérode a eu la générosité d'acheter à prix onéreux le domaine de Tor-Marancia, pour le livrer à la pioche investigatrice de la commission d'archéologie sacrée, mais il a concouru fréquemment et largement à la dépense des travaux. Le succès des fouilles, digne récompense d'un tel désintéressement, le combla de joie, et l'attira sans cesse sur le terrain où il suivait pas à pas l'avancement des déblais. Sa pieuse sollicitude pour le monument dont il avait assuré l'exhumation devait lui être fatale. Même après le licenciement des ouvriers, congédiés à la fin du mois de mai, suivant l'usage, à raison des chaleurs insalubres de l'été, Mgr de Mérode n'a pas su se défendre de renouveler maintes visites à la basilique de Sainte-Pétronille. Ni sa propre expérience du climat de Rome, ni les avertissements réitérés de ses amis, ne l'ont détourné de cette imprudence, et c'est dans une station au milieu des ruines dont il ne pouvait se détacher, qu'il a contracté les germes du mal inexorable auquel il a si fatalement succombé en quelques jours.

Du fond de sa tombe, il protége encore sa chère basilique. Héritier de la pensée fraternelle, M. le comte Werner de Mérode continue les subsides indispensables à l'achèvement des recherches et à la conservation des résultats acquis. Un toit va couvrir tout l'édifice qui sera non pas reconstruit mais protégé et consolidé dans son état de ruine monumentale; seulement les colonnes seront relevées sur leurs bases, les chapitaux replacés sur leurs colonnes, les inscriptions et les sculptures distribuées

le pourtour de l'enceinte et fixées sur les parois. En même temps le
ȝement des galeries du cimetière voisines de l'église n'est pas inter-
ıu et déjà il a procuré une nouvelle et précieuse conquête à l'archéo
. « Une chose, répétait souvent M. J.-B. de Rossi à Mgr de Mérode,
nque à la perfection de notre découverte : un souvenir de sainte
ronille; il me semble que la place de son tombeau devait être
rière l'abside, là où un vide irrégulier donnait accès dans le cime-
re primitif. » Or, le 25 décembre dernier, après avoir fait enlever
lécombres d'une chambre située au point qu'il indiquait ainsi,
.-B. de Rossi a reconnu un arcosolium obstrué aux deux tiers par
maçonnerie confortative et précédé d'un tombeau; sur le fond de la
e est peinte une matrone voilée et vêtue d'une ample dalmatique,
ttitude d'Orante dans le céleste jardin; une inscription en lettres
es tracée au dessus de sa tête, indique que cette matrone, dont
ıge surmonte ainsi son tombeau, se nommait *Veneranda;* le bras
he de *Veneranda* s'étend sur la poitrine d'une jeune fille sans voile
semble accueillir la défunte et lui parler; aux pieds de cette jeune
est un écrin rond plein de volumes, près de sa tête, un livre ouvert
ne ceux qui figurent les évangiles dans les catacombes de Naples;
ı à droite et à gauche de son visage sont réparties les lettres d'une
ription : *Petronella mart(yr)*. Cette peinture semble des dernières
es du quatrième siècle ou de la première moitié du cinquième, et sa
position procède manifestement de la confiance que les premiers
es mettaient dans la protection des saints près de la tombe desquels
mbitionnaient de placer leur sépulture. Aux yeux de tous les hommes
pétents, elle atteste péremptoirement que la dépouille mortelle de
randa reposait dans le voisinage du corps de sainte Pétronille, et les
isions de M. J.-B. de Rossi sur l'emplacement approximatif du sar-
age de la sainte se trouvent, comme toujours, justifiées par le
ignage des faits.

LOUIS LEFORT.

RIMES PATERNELLES

A UN GRAVE ÉCOLIER

Monsieur l'écolier sérieux,
Vous m'aimez encor, je l'espère?
Levez un moment vos grands yeux :
Fermons ce gros livre ennuyeux,
Et souriez à votre père.

Il est beau d'être un raisonneur,
De tout lire et de tout entendre,
De remporter les prix d'honneur!...
C'est, je crois, un plus grand bonheur
D'être un enfant aimable et tendre.

Lorsqu'on a fait tout son devoir,
Que la main est lasse d'écrire,
Quand le père est rentré, le soir,
Avec les sœurs, il faut savoir
Jouer, causer... même un peu rire.

Vous verrez, chez les vieux auteurs
Expliqués au long dans vos classes,
Que la Muse, à ses sectateurs,
Ordonne, en quittant les hauteurs,
D'aller sacrifier aux Grâces.

Autres temps, autres conseillers !
Dans le savant siècle où nous sommes,
On voit, déjà, les écoliers,
Avec l'algèbre familiers,
Aussi maussades que les hommes.

Chez moi, qu'il n'en soit pas ainsi :
Contre les pédants je réclame.
Je suis poëte, Dieu merci!
Et j'ai pour principal souci,
Mes enfants, de vous faire une âme.

Avant de savoir l'allemand,
La physique et le latin même,
Aimez ! c'est le commencement.
Aimez sans honte et vaillamment,
Aimez tous ceux qu'il faut qu'on aime!

Mais il est trop peu généreux
D'aimer tout bas et bouche close.
A ceux que l'on veut rendre heureux,
Des souhaits que l'on fait pour eux
Il faut dire, au moins, quelque chose.

Les vrais bons cœurs sont transparents ;
On y voit toutes leurs tendresses.
Ah ! chers petits indifférents,
Gâtez un peu vos vieux parents ;
Leur bonheur est dans vos caresses !

C'est beaucoup d'avoir la bonté :
Montrez-la bien, qu'on en jouisse!
Il faut que, dès avant l'été,
En fleurs de grâce et de gaîté
Votre bon cœur s'épanouisse.

Voyez! dans le meilleur terrain,
Parmi les blés hauts et superbes,
C'est Dieu qui mêle, de sa main,
Le bluet d'azur au bon grain,
Le pavot rouge à l'or des gerbes.

Vous ainsi, savants, mais joyeux,
Charmez la maison paternelle.
Quand on a le sourire aux yeux,
A la lèvre un mot gracieux,
La vertu même en est plus belle.

EN PROVENCE

Sur les collines de Provence,
Décembre est un mois de printemps :
Voici le soir, l'heure s'avance,
Et les cieux restent éclatants.

De chaque plante que je foule,
De chaque arbuste où je m'assieds
Un torrent de parfums s'écoule,
Un oiseau s'envole à mes pieds.

L'air, à lui seul, est un remède :
Et je suis venu sur ces monts,
Dans ces flots de lumière tiède,
Humer la vie à pleins poumons.

Je vois briller de ma fenêtre
Des nuits plus belles que des jours.
On a cru que j'allais renaître...
Et pourtant, je souffre toujours!

La douce maison que j'habite,
Sous l'abri de ses murs épais
Me sourit, m'enchaîne et m'invite
A m'épanouir dans sa paix.

Aux propos de la cheminée
Esprit et cœur sont de moitié;
Elle est joyeuse, elle est ornée
Et chaude comme l'amitié.

A petits pas, nous allons prendre
Nos bains d'air pur et de soleil;
Et, de bonne heure, un adieu tendre
Souhaite à chacun le sommeil.

L'*Ave* du soir tinte et s'élance,
Volant des clochers aux sommets;
Puis, tout rentre dans le silence...
Et pourtant je ne dors jamais!

Si l'amitié, si la nature
Avaient un remède à m'offrir,
S'il est un baume à ma blessure....
C'est là que je devais guérir.

Mais puisque je vais, pâle et triste,
Au mal rongeur toujours soumis,
Puisque ma souffrance résiste
A ce soleil, à ces amis....

Chers enfants, il faut que j'achève
Ce voyage au pays des fleurs;
Car c'est trop de subir, sans trêve,
Et votre absence et mes douleurs.

Je pense à notre maison pleine
De tous ceux à qui j'appartiens....
Réchauffez-moi de votre haleine,
Ouvrez-moi vos cœurs!... je reviens.

LE PRINTEMPS D'UN PÈRE

En vain, de sa douce voix,
Dans nos bois
La brise de mai soupire;
Les chênes, mes vieux amis,
Endormis,
Ne savent plus rien me dire.

En vain, lorsque je m'assieds
A leurs pieds,
Sourit l'œil bleu des pervenches,
Et voltigent les chansons
Des pinsons
Sur les aubépines blanches.

Avec ses fraîches odeurs,
Ses splendeurs,
Ses concerts, sa vive haleine,
Le printemps, — qui m'enivrait, —
Reparaît....
Et moi je le sens à peine.

Car je souffre et je suis las;
J'entre, hélas!
Dans la vieillesse inféconde.

Par le temps et les soucis
Obscurcis,
Mes yeux se ferment au monde.

Mais si je regarde en moi,
J'y revois
Verdoyer la poésie,
Sans plus emprunter aux fleurs
Des couleurs,
Des tableaux de fantaisie.

J'y cueille, au fort des hivers,
Pour mes vers,
Mieux que les roses vermeilles.
Plus douces que les oiseaux
Et les eaux,
Des voix flattent mes oreilles.

J'ai dans mon cœur, riche encor,
Un trésor;
J'ai ma tendresse infinie.
Sous mon toit j'ai le printemps,
Et j'entends
Son éternelle harmonie.

Car j'ai vos fredons joyeux,
Vos grands yeux
Pleins de sourire et de flammes.
J'ai, surtout, — perles sans prix, —
Mes chéris!
Vos belles petites âmes.

DANS L'INSOMNIE

J'ai perdu, contre la souffrance
D'un long mal toujours en éveil,
J'ai perdu, sans plus d'espérance,
Ce doux refuge, le sommeil !
Jusqu'au matin, je reste en proie
A des supplices innommés.
O mes chers petits bien-aimés,
Pour connaître encore une joie,
Il faut, il faut que je vous voie...
J'ouvre la chambre où vous dormez.

Je m'avance et je tends l'oreille ;
J'écoute et me dis : les voilà !
Près du lit d'angoisse où je veille
Chers enfants, si vous n'étiez là,
Les tourments que la nuit m'impose
Briseraient des cœurs mieux armés...
Mais je vous vois, mes bien-aimés,
Calmes, souriants, le front rose,
Et votre sommeil me repose.
Dormez, dormez !

Lorsqu'effaré, fou d'insomnie,
J'entre ainsi, morne, à petits pas,
Vous, durant ma lâche agonie,
N'écoutez, ne regardez pas !
Je faisais montre de courage,
J'ai servi les droits opprimés...
Mais aujourd'hui, mes bien-aimés,

Pour me croire encore un vrai sage,
Il ne faut pas voir mon visage...
Dormez, dormez !

Quand je crains que Dieu m'abandonne,
Lorsque j'ai hâte de mourir,
Et qu'il n'est, près de moi, personne
Qui me parle et m'aide à souffrir,
C'est vous qui prenez ma défense
Et, malgré moi, me ranimez.
Votre aspect, ô mes bien-aimés,
Le calme heureux de votre enfance
Sont ma force et mon innocence...
Dormez, dormez !

Tandis qu'en vous, blanc comme neige,
Flotte un essaim de visions,
Je lutte avec le noir cortége,
Les vieux spectres des passions...
Pour que les remords fassent trève,
Dans leur tombe à jamais fermée,
Je pense, ô mes chers bien-aimés,
Jusqu'à l'heure où le jour se lève,
Au ciel que vous voyez en rêve...
Dormez, dormez !

VICTOR DE LAPRADE.

REVUE CRITIQUE

I. *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie*, par M. Maxime Du Camp. T. VI. — II. *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*, par M. Ambroise-Firmin Didot. 1 vol. — III. *Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, par M. Courrière. 1 vol. — IV. *Gladstone e gli effetti dei decreti Vaticani* di Alfonso Capecelatro. — V. *L'Église en présence des controverses et des besoins de notre siècle*. — VI. *Mon voyage au pays des chimères*, par M. Antonin Rondelet. 1 vol.

I

M. Maxime du Camp vient de mener à terme le grand travail sur Paris dont il s'occupe depuis dix ans[1]. Ce travail, dont nous avons rendu compte au fur et à mesure de sa publication est, comme nous l'avons dit, une application, à cette individualité collective qu'on appelle Paris, du procédé suivi par la science dans l'étude des corps organisés et qui prend le nom de physiologie. « La physiologie, dit M. Littré, est cette branche de la science qui traite des fonctions des organes dans les êtres vivants et décrit le mécanisme de leur vie. » Montrer et expliquer ce jeu des organes de la grande capitale, non plus comme on le fait à l'amphithéâtre sur un cadavre refroidi, mais sur le sujet animé et en action voilà ce que s'est proposé M. Maxime du Camp. Bien des gens, à cause d'un certain rapport de titre avec le célèbre livre de Mercier, ont pensé trouver ici un nouveau *Tableau de Paris*. Grande erreur : rien de moins ressemblant que ces deux ouvrages dont l'un est un croquis superficiel et l'autre une autopsie faite sur le vif. Mercier esquisse, — et de quel crayon ! — les phénomènes extérieurs de la vie de Paris ; M. Maxime du Camp nous en décrit le mouvement intérieur. L'un peint le dehors de la scène, l'autre en montre le mécanisme caché. Le premier conduisait ses lecteurs au parterre, le second mène les siens dans les coulisses. L'un et l'autre ont écrit dans le goût et le sentiment de leur temps ; les tableaux de Mercier convenaient au dix-huitième siècle, les investigations de

[1] *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle*, par Maxime du Camp, tome VI[e] et dernier. Paris, librairie Hachette.

Maxime du Camp répondent aux dispositions d'esprit du dix-neuvième.
es investigations, nous l'avons dit, sont faites avec autant d'impar-
té qu'en comporte aujourd'hui l'état fiévreux des opinions. Ce dernier
ume en offre plus d'une preuve. L'ordre naturel de son travail con-
uait l'auteur, après avoir examiné comment vit le Parisien, à étudier
quelle manière il meurt. Par un contraste assez inattendu, immédia-
ent avant ce chapitre funèbre qui devait être, ce semble, son chapitre
rême, M. Maxime du Camp a placé celui des mariages et des nais-
ces. Ce sujet l'a conduit à toucher à un point de législation très-
portant où la loi ecclésiastique a devancé et surpassé la loi civile et
naintient en dissidence avec elle : c'est celui des empêchements au
iage. A cet égard, l'Église est plus sévère que l'État, et M. Maxime
Camp le déclare avec franchise, l'approuve hautement. Il reconnaît
en cette matière, « elle a toujours été d'une perspicacité remar-
ble. » Sans doute, dit-il, « elle a été forcée de céder sur bien des
nts pour ne pas voir les époux échapper entièrement à son contrôle,
aujourd'hui elle ne fait que consacrer par ses prières l'acte que seul
it civil a pouvoir de rendre indissoluble ; elle accorde donc les dis-
ses qu'on lui demande, mais les formalités mêmes qu'elle exige sont
sorte de protestation qui semble mettre sa responsabilité à l'abri. »
certains cas et pour certains degrés de consanguinité, l'Église fait
s que protester, elle refuse nettement son concours. Et ici encore,
Maxime du Camp lui donne raison. Il constate que la science qu'on a
lu appeler à décider, à l'endroit des unions consanguines, entre la
rté civile et l'interdiction ecclésiastique, n'a rien su répondre encore,
n conclut que « tant que la science n'aura pas prononcé un verdict
tif, il sera bon d'écouter les prescriptions de l'Eglise, qui sont très-
es, très-prudentes, et que l'expérience générale semble confirmer. »
ependant il y a, quelques pages plus loin, au paragraphe suivant sur
naissances à Paris, une accusation à l'adresse du catholicisme, dont
justice, involontaire, croyons-nous, est trop grande pour n'être pas
nalée. Selon l'auteur, le vice moralement et socialement criminel qui
streint, de propos délibéré et par calcul, le nombre des naissances,
rait spécial aux races latines et, ajoute-t-il, aux nations catholiques. En
jetant cette calomnie, moins fondée en fait qu'il l'affirme, témoin
bondance des enfants dans les provinces de foi et de mœurs catho-
ues, telles que la Bretagne et l'Irlande, M. Maxime du Camp oublie de
e que tout l'enseignement catholique anathématise ce vice odieux et
faire remarquer que c'est un économiste protestant et de race germa-
que qui l'a élevé à l'état de théorie sociale, et que ce protestant et que
Saxon inorthodoxe n'a nulle part été combattu plus tôt et plus vive-
nt que dans les livres et les chaires catholiques.
Encore une fois, nous n'accusons pas l'intention de l'auteur de *Paris*

et ses organes ; il ne nous taxera pas de susceptibilité, mais il nous sera bien permis, en face de telles accusations, de nous demander s'il a toujours été bien informé et s'il a toujours saisi les vraies causes des faits qu'il signale? Est-il sûr, par exemple, qu'il n'y ait qu'un respect irraisonné pour la tradition ou une étroite interprétation d'un texte de saint Paul dans l'opposition que fait l'Église à l'incinération des morts? En préférant la fosse au bûcher, l'Église se fait l'organe d'un sentiment en harmonie intime avec notre nature. Qui ne comprend, en effet, que, ne pouvant conserver la dépouille des êtres que nous avons chéris, il est moins cruel pour nous de laisser la terre opérer dans l'ombre leur inévitable dissolution que de nous en charger nous-même et de l'exécuter de nos mains à la face du soleil? L'usage romain que l'on préconise et que M. Maxime du Camp est assez disposé à recommander était un peu plus sanitaire peut-être, mais infiniment plus brutal.

Comme pour tous les autres « fonctionnements » du grand organisme parisien, l'auteur, avant de décrire la manière dont se font aujourd'hui les funérailles dans Paris, raconte, avec des détails très-curieux et assez peu connus, de quelle façon elles se faisaient autrefois, et, à l'occasion des inhumations qui avaient lieu dans les églises dont les caveaux recèlent encore bien des ossements, il rappelle les bruits stupides qui se répandent dans la foule chaque fois que quelque travail de restauration les met en lumière et les exhibitions qu'en plusieurs endroits les communards firent de ces restes humains pour exciter la colère de la populace contre les prêtres, dont ces débris humains dénonçaient manifestement les crimes, disaient-ils.

« Lorsqu'on répare une ancienne chapelle sépulcrale, on y découvre naturellement des restes humains. Invariablement le même fait se reproduit et donne une assez piteuse idée de la crédulité parisienne; c'est toujours la même légende : le squelette trouvé, et qui a au moins cent cinquante ans de date, devient une jeune fille morte récemment, hier, ce matin peut-être ; un peu plus tôt, on aurait pu la sauver. Où l'a-t-on découverte? Dans une cellule secrète dont les prêtres seuls connaissent l'entrée. « C'est l'innocente victime d'un délire hypocrite, fanatisé par le « feu des passions comprimées. » Les journaux en parlent; on publie des lithographies représentant l'horrible mystère; des nigauds s'en mêlent qui somment l'autorité d'avoir à faire son devoir... Sous la Commune, on en voulut tirer parti et l'on fit quelques frais de mise en scène. On tira des caveaux tous ces pauvres ossements, et, sur le parvis même des églises, on les exposa aux yeux du peuple. On en fit une grande exhibition sur les marches de Notre-Dame-des-Victoires et on l'annonça solennellement dans les journaux. J'eus la curiosité d'aller la voir. C'était misérable. Derrière les grilles fermées, on avait disposé avec un certain ordre tous les crânes, tous les tibias, tous les fémurs que l'on avait pu ramas-

lans les cryptes; çà ressemblait au déménagement d'un musée d'os-
ogie mal entretenu. Deux fédérés montaient la garde en fumant gra-
ent leur pipe à côté de ces « cadavres qui dénonçaient les crimes des
ites. »

. du Camp ajoute que cette parade lugubre fit peu d'effet et que le
le passait en disant : « Sont-ils bêtes ! » Nous en doutons un peu; le
le, dans tous les pays, le peuple de Paris surtout, est badaud, et les
idités les plus grossières sont celles auxquelles, dans les jours d'é-
ion, il croit plus passionnément.

e livre de M. Maxime du Camp aurait dû, semble-t-il, se clore sur ce
ier acte de la vie du Parisien, il n'en est point ainsi, et, surprise
z grande, aux renseignements sur la manière dont on est enterré à
s succèdent des détails sur la façon dont on s'y amuse; des cime-
s et des catacombes on y passe aux théâtres, aux journaux, aux
evards, aux squares, etc. L'auteur appelle ces choses-ci *les organes
ssoires de Paris.*

t-ce aussi à titre d' « organe accessoire » que *la religion* vient se pla-
à cet endroit? Assurément le chapitre qui lui est consacré se trouve
ns un singulier voisinage; mais c'est sans intention assurément,
ns doute parce que l'ouvrage a été composé un peu comme a été bâti
dont il nous offre le tableau, successivement et sans plan bien
miné. Au surplus et sauf une anecdote ou deux qui courent les *anas*
portent point d'ailleurs sur notre temps, il n'y a rien dans ces
s dont l'Église n'ait à se louer. L'auteur y prend même, avec une
té qui fait autant d'honneur à son esprit qu'à son caractère, la
se des institutions catholiques les moins sympathiques au libé-
me de notre temps. « *On s'est fort irrité, dans plus d'un parti*
ique, dit-il à propos des ordres religieux établis à Paris, de cette
issance de la vie conventuelle, et, comme aux mauvais jours de la
lution, on a demandé la suppression de toute congrégation religieuse.
stence des couvents ne crée aucun danger public, et en réclamer la
uction, c'est porter atteinte à ce qu'il y a de plus sacré dans la
été humaine, à la liberté individuelle. Il y a des âmes que le monde
ouche et qui subissent l'impérieux besoin de s'absorber en Dieu, de
oumettre à une discipline étroite et de prier pour le salut de tous.
ur ou vérité, peu importe; le libre arbitre a le droit de s'exercer
les croyances qui l'ont pénétré. »

s paroles ont d'autant plus d'autorité que la plume qui les a tracées
pas d'un « clérical. » M. Maxime du Camp a sur la religion des
qui le classent en dehors de toute communion, et il croit, pour un
s relativement prochain, à la réalisation d'un individualisme reli-
qui n'irait à rien moins qu'à la ruine de toutes les Églises.
cette prophétie, d'ailleurs passablement brumeuse, et qu'on voudra

bien nous permettre de laisser pour compte à l'auteur, M. Maxime du Camp en ajoute sur Paris et sur le sort qui attend cette grande ville, une autre plus probable, que lui révèlent les détestables éléments de sa population.

Le premier de ces éléments gangrenés est celui que, dans son langage affreux mais énergique, la police appelle *la gouape*. « La gouape se compose, dit M. Maxime du Camp, de vagabonds, de voleurs, de repris de justice, de surveillés en rupture de ban, de souteneurs de filles de bas étage ; je la connais. Lorsque j'ai eu à étudier la mendicité, l'indigence menteuse qui vit aux dépens de l'assistance publique, la cour d'assises, les détenus, les malfaiteurs, les prostituées, j'ai plongé jusque par dessous les bas-fonds ; j'en suis remonté, non pas désespéré de l'avenir, mais singulièrement ému. Il y a là, en effet, dans les substructions souterraines de l'édifice social, une armée prête à tout. On peut l'évaluer : elle compte environ 45,000 hommes. Nulle idée politique, nulle recherche d'amélioration ne les guide ; ils sont au mal et à la violence. La plupart sont des malades, il faut le reconnaître : intelligence embryonnaire, ignorance inqualifiable, corps ravagé, prédominance des instincts brutaux, paresse invincible, indifférence morbide ; ils représentent assez bien une sorte de choléra social qui éclate parfois sous l'empire de certaines occurrences exceptionnelles, mais qui fermentent toujours à l'état latent. Ceux-là sont constamment disposés à toute action, pourvu qu'elle soit mauvaise. Lorsqu'ils se jettent dans un combat, ils deviennent immédiatement cruels et sans merci. Ils sont des bras redoutables lorsqu'une tête envieuse et méchante les dirige. On s'en aperçut pendant la Commune. Ces hommes ont entrevu là, à travers la lueur des incendies, une sorte d'Eden grossier où les flots d'absinthe et de vin coulaient à vannes ouvertes, où la ruine universelle allait les faire les égaux des plus riches ; où tout fuyait devant leur force, qui n'était que l'horreur inspirée par la férocité de leurs actes. Ce sont eux qui ont versé l'huile de pétrole et qui ont assassiné les otages. Ils n'ont point oublié ces jours de bombance ensanglantée, ils y pensent, ils y rêvent, et, si l'on n'y veille, ils essayeront de reconquérir ce paradis perdu qui restera, dans leur souvenir, une légende à jamais regrettée. »

Ces misérables ne sont, du reste, que des instruments dans la main d'une classe d'êtres plus mauvais encore et plus dangereux parce que leur perversité est dans l'esprit et le cœur, et, partant, sans remède.

« D'une âpre convoitise vers les jouissances matérielles est née, chez ces hommes, l'idée de se substituer, n'importe par quel moyen, à ce que la haine de ces hommes appelle « les classes dirigeantes et privilégiées. » Leur principale préoccupation est de fonder, d'organiser, dans la tribu ouvrière dont ils font partie, une association, une caisse, une société quelconque dont ils obtiennent la direction rémunérée, ce qui

r permet de quitter leur outil qui leur fait horreur et les humilie.
« Triste monde que celui-là, emphatique, exagéré, discoureur, hypote néanmoins et dissimulant de son mieux le fiel qui toujours lui rente aux lèvres, le moyen âge l'aurait volontiers cru animé du souffle bolique et l'eût exorcisé. Il ne serait pas dangereux cependant, s'il tait la proie des déclassés de la petite bourgeoisie, qui souffrent autant : lui de leur propre médiocrité et qui mettent tout en œuvre pour l'exiter au profit de leurs ambitions personnelles. C'est sur ces malheux qu'agissent les candidats évincés, les journalistes sans journaux, les cats sans cause, les hommes d'argent sans crédit, les médecins sans entèle, et la nuée de ces novateurs qui bouleverseraient le monde ur amener l'essai de leur système. »

Donc, nouvelle Babylone, Paris mourra de mort violente et de ses pros mains. La seule consolation que l'auteur laisse à cette grande suiée, c'est la pensée de l'immortel renom qui restera d'elle :

« Quel que soit le sort qui attende Paris lorsque les âges lointains et stérieux auront clos ses destinées, qu'il soit, comme la Thèbes aux it portes, couché le long de son fleuve, jonchant la terre de ses imenses ossements; qu'il soit, comme Ninive, comme Babylone, une igme archéologique proposée à la sagacité des savants futurs; qu'il it, comme Athènes, un fantôme d'une grâce incomparablement touante; qu'il ait, comme Rome, des fortunes successives et adverses; e, comme Constantinople, il voie dormir un peuple de barbares ignonts; qu'il meure demain, qu'il meure dans vingt siècles; qu'il s'égne dans sa propre indolence; qu'il continue sa vie de crimes, de uts faits, de vices et de vertus, qu'importe ! son âme est immortelle; le ne peut périr, car elle appartient à l'humanité. »

Nous ne savons trop ce que signifient ces grands mots, car enfin tout partient à l'humanité, Néron comme saint Louis, Sardanapale comme crate. L'important est d'y appartenir par le bien qu'on y a fait. En -il ainsi de notre grande capitale ? C'est ce qu'il appartiendrait à Maxime du Camp de rechercher en nous racontant maintenant istoire de Paris. La gravité de son esprit, ses études et son talent le signent naturellement pour cette tâche, complément indispensable de lle qu'il vient d'accomplir, sinon avec une indépendance de jugement contestable, du moins avec un incontestable talent.

II

Quand, au milieu du quinzième siècle, les Turcs mirent décidément à l'empire d'Orient par la prise de Constantinople, il y eut comme un

reflux du monde grec sur le monde latin — reflux non de population, mais d'idées. — Le retour déjà commencé des lettres vers l'esprit ancien s'en accéléra et y perdit à demi le caractère qu'il avait eu d'abord; la Grèce, sur ce terrain, vainquit Rome encore une fois.

Cette invasion dans le domaine de l'esprit a été appelée du nom d'*hellénisme*. Deux pays en ressentirent plus particulièrement l'effet, l'Italie et la France. Chez nous, l'action de ce courant ne fut ni très-profonde, ni très-générale, ni très-longue; le ridicule en limita promptement l'excès; l'hellénisme mourut du baiser de Philaminte à Vadius :

> . . . . . Ah! permettez, de grâce,
> Que pour l'amour du grec, monsieur, l'on vous embrasse.

Ce qui avait été un culte, en Italie, resta chez nous une affaire de pédagogie; en s'en faisant les hiérophantes, les grands prêtres de cette religion devinrent des cuistres. Ramené par le bon sens à sa juste valeur, l'hellénisme rentra au collége où son empire ne dura même pas deux siècles et où l'on fait aujourd'hui de vains efforts pour le restaurer.

L'histoire de ce règne du grec en France a été faite par un écrivain de nos jours aussi distingué par l'étendue de ses connaissances que par la finesse et la sûreté de sa critique, M. Egger, membre de l'Institut. L'Italie, où l'empire du grec a été cependant bien plus long et bien plus grand, n'a encore rien de semblable; un appel récemment fait à ce sujet par une académie aux savants de la Péninsule est demeuré sans résultat.

En attendant que l'Italie comble elle-même la lacune qu'offre, sur ce point, son histoire littéraire, un Français vient de lui fournir pour ce travail, d'abondants et riches matériaux. Si, en effet, le savant livre que publie en ce moment M. Ambroise-Firmin Didot, sous ce titre : *Alde Manuce et l'hellénisme à Venise*[1], n'est pas le tableau complet et vivant de l'influence renaissante du vieux génie grec sur l'Italie nouvelle, c'en est au moins une esquisse solide et très-avancée par endroits. L'histoire des travaux du grand imprimeur vénitien, Alde Manuce, l'homme qui contribua le plus, en Europe, au mouvement de la Renaissance, a été l'occasion de cette étude.

Certes, si quelque chose manquait à l'auteur pour une telle entreprise, ce n'était pas la compétence; M. Ambroise-Firmin Didot sait le grec comme les hellénistes du seizième siècle ; il n'a, comme eux, qu'un tort, celui de le trop aimer, de ne pas toujours garder une exacte mesure dans l'admiration qu'il lui porte et de prendre fait et cause pour lui, en toute occasion avec une vivacité d'amoureux. De là les gros mots de « fanatiques, d'intolérants, de prosélytes étroits et farouches » lancés à la face des Pères

[1] Un vol. in-8, avec quatre portraits et un fac-simile. — Typographie Firmin Didot, rue Jacob, 56.

l'Église, des papes, des empereurs qui, trouvant dans la lecture des res grecs, un obstacle aux progrès du christianisme chez les païens et danger pour la foi et les mœurs des populations nouvellement conver-s, leur enlevèrent des mains ces productions séduisantes et belles, is relativement funestes. Le grand empereur Théodose, dont M. de Bro-e (*l'Église et l'Empire au quatrième siècle*) a si bien justifié la conduite et endroit, n'obtient pas lui-même grâce auprès de M. Didot et se voit si rudoyé pour la destruction du Sérapéum, qui n'avait cependant rien grec, ce semble, que pour la mutilation des temples purement hellé-ques. Le zèle des moines, notamment des Bénédictins, pour la conser-ion et multiplication des manuscrits, dont la transcription fut, dès rigine de leur institution, l'occupation principale, n'adoucit point les ssentiments du docte érudit contre l'Église des premiers siècles, et ce est pas sans aigreur qu'il reconnaît le fait des services qu'ils ont rendus ses études favorites. « Heureusement, dit-il en parlant de l'exclusion, onnée aux auteurs païens dans les écoles fondées par l'Église dès le xième siècle — exclusion moins absolue, soit dit en passant, qu'il ne le it entendre — heureusement une autre partie du clergé atténuait sans s'en outer, cet absurde ostracisme. Les moines bénédictins, conformément à prescription de leur fondateur, employaient leurs loisirs à copier les anuscrits; et, comme saint Benoît vivant au sixième siècle, époque où culture littéraire était encore en faveur, ne s'était pas prononcé sur son clusion, ses disciples reproduisirent indifféremment les auteurs profa-s et les auteurs sacrés. Il se forma ainsi dans les couvents des collec-ns précieuses d'auteurs grecs et latins, grâce auxquelles il y aura s instruments de travail lorsque sonnera l'heure du réveil. »

La reconnaissance est maigre! Ces pauvres Bénédictins sont considérés r M. Didot comme des pénitents qui auraient accompli durant mille s une tâche de l'importance de laquelle, pas plus que leur chef d'ail-urs, ils n'auraient eu conscience, et où ils n'auraient vu tous qu'un oyen de tuer le temps, ou, si l'on veut, une tâche expiatoire. Nous nous aginions, nous, que saint Benoît et ses successeurs avaient eu des in-ntions d'une autre sorte en prescrivant ce genre de travail de préférence out autre, et il nous semblait que si ce grand ordre, cet ordre si nom-eux et si considéré dans l'Église, mettait tant de zèle à conserver, à re-oduire et à répandre les écrits de l'antiquité païenne, c'est que l'Église n était pas l'ennemie étroite et absolue, qu'elle n'entendait pas donner littérature ecclésiastique pour « seule nourriture intellectuelle au re humain, » et que le monde ne marcha pas pendant mille ans, lans les ténèbres, n'ayant pour guide que la foi aveugle. »

C'est là, du reste, tout ce que dit M. Firmin Didot de l'histoire du grec moyen âge en dehors de l'Italie. Sur les destinées de cette langue dans péninsule classique jusqu'au quinzième siècle, il a des renseignements

plus nombreux, intéressants et nouveaux pour la plupart, mais pe donnés. Ce qu'il raconte du rôle des moines basiliens établis en Calal même dans le reste de l'Italie, où ils avaient conservé l'usage de la la grecque, est, en particulier, très-curieux mais trop sommaire. On regretter ce qu'il y a là de confus et d'incomplet; néanmoins co après tout ce n'est qu'une introduction au véritable travail de l'auteı ne saurait se montrer exigeant. Le vrai sujet que s'est proposé M. I c'est le mouvement des études grecques à Venise, sous l'influence d Manuce.

Grand est le nom de cet imprimeur dans l'histoire de la Renaiss Alde Manuce contribua plus que personne à l'éclosion du paganism téraire qui envahit l'Europe au seizième siècle et en faussa le dévelc ment intellectuel. Et pourtant cet homme resta sincèrement chrétieı plus fort de ses études classiques il avait formé le projet d'entrer daı ordres sacrés. Cette ferveur passa, mais sa foi catholique se maintiı tière et vive jusqu'à son dernier jour.

Ce qui a fait jusqu'ici la renommée d'Alde Manuce, ce sont les édi qu'il a données des auteurs anciens. Ces éditions sont aujourd'hui d sées sous le rapport de la critique; nous en avons des auteurs qu'il a é de plus savantes, plus fidèles et plus complètes. Cependant celles de M ont conservé, sous certains rapports, une grande valeur, car elles placent pour nous des manuscrits aujourd'hui perdus. Avant M. Didc imprimeur, également savant et illustre, M. Renouard, avait fait l'his de ces éditions. Toutefois il y avait place encore sur ce sujet pour un travail. D'abord c'était de l'imprimeur que s'était occupé M. Renoı plus que du savant et de l'éditeur plutôt que de l'homme. M. Didc pas fait cette séparation. Son travail est biographique et bibliographi la fois; l'histoire de l'éditeur s'y unit partout à celle de son œuvre. Manuce y est replacé dans le milieu où il a vécu, entre les hommes a protégés et ceux qui l'ont protégé lui-même; mêlé aux lettrés q encouragés, soutenus, et aux princes qui lui ont rendu les services rendait à d'autres. Ainsi, nous le voyons aidant Érasme et aidé lui-n par Lucrèce Borgia, qui figure parmi ses exécuteurs testamen et qui pourrait bien, au sentiment de M. Didot, comme à celui de coup d'autres savants et graves écrivains, avoir à son dossier histo moins de crimes qu'on ne dit.

Comme M. Renouard, M. Didot fait l'histoire et la description de to livres édités par Alde Manuce, livres qui ne furent pas exclusivemeı classiques grecs et latins; mais il ne se borne pas là. Ces livres sont p dés, pour la plupart, de préfaces, dédicaces et introductions souvent développées et qui sont du plus grand intérêt pour l'histoire litté voire par endroits, pour l'histoire politique de l'époque. « Je les ai trac tantôt en entier, tantôt par extraits, et quelquefois, je me suis bo

une analyse sommaire, dit M. Didot. On m'en saura gré, ajoute-t-il (et il ne se trompe pas), on m'en saura d'autant plus de gré que certaines de ces publications sont devenues presque introuvables. » Grâce à l'intercallation de ces introductions et aux notes qui les accompagnent, le catalogue de l'œuvre typographique d'Alde Manuce perd son aridité, s'anime et devient une page d'histoire. Quelques pièces rares, notamment quatre portraits authentiques enrichissent ce savant et beau volume qui aurait pu si aisément ne pas se donner les divers torts que nous avons dû lui reprocher au commencement.

III

La littérature russe est une des plus nouvelles venues parmi nous, mais non celle qui a reçu le moins d'accueil. Il n'a pas été besoin pour nous la faire agréer des laborieux et emphatiques efforts à l'aide desquels on nous a ingurgité la littérature allemande. La littérature russe s'est présentée d'elle-même, par quelques simples traductions, et elle nous a été immédiatement sympathique. C'est sans doute qu'il y a plus d'affinité morale entre la race slave et la race celto-latine, qu'il n'en existe entre celle-ci et la race tudesque. Et de combien plus de renommée encore jouiraient chez nous les écrivains russes s'ils avaient toujours trouvé des interprètes suffisants. Ce qu'on nous a fait connaître de leurs ouvrages n'en représente qu'une faible partie et ne donne pas toujours une complète idée de leur valeur. La littérature russe, quoiqu'elle n'ait exploité encore qu'un champ assez étroit, est en effet plus riche qu'on ne pense généralement en France. On s'en convaincra en lisant le tableau que vient d'en tracer un écrivain qui paraît la bien connaître, et qui n'a eu qu'un tort, celui de chercher à la faire croire plus âgée qu'elle ne l'est en réalité et de lui supposer de vieux titres. La qualification de contemporaine[1], qu'il donne à la période que son volume expose, semblerait indiquer qu'il y en a une antérieure. Il n'en est rien. La littérature entendue dans son vrai sens et vraiment indigène a commencé en Russie avec ce siècle. Nous ne donnerons pas en effet le nom de littérature aux livres presque tous ecclésiastiques, pour le fond ou pour la forme, écrits en Russie avant le règne de Pierre le Grand, ni celui de littérature nationale aux ouvrages tant en vers qu'en prose qui furent publiés sous les successeurs de Pierre Ier jusqu'à Catherine II. Ce ne furent guère en effet que des imitations classiques, des calques plus ou moins bien réussies, mais sans originalité véritable. L'art, le talent, l'inspira-

[1] *Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, par L. Courrière, 1 vol. in-12. Librairie Charpentier, 28, quai du Louvre.

tion n'y firent pas défaut parfois; mais il y manqua toujours le double sceau de la personnalité et de la nationalité.

C'est dans le premier quart de ce siècle, après la guerre de 1812, la défaite de Napoléon et la campagne de France, qu'avec Pouchkine, Lermontoff et Gogol, commence bien décidément la littérature russe, littérature européenne par le sentiment et les idées, indigène par la couleur. M. Courrière raconte avec intérêt la vie de ces trois porte-étendards, dont les deux premiers périrent jeunes, avant d'avoir donné tout ce qu'ils promettaient et furent peu suivis d'ailleurs, et dont le dernier, se survivant à lui-même, put voir, dans sa vieillesse chagrine et hantée de visions maladives, la foule se ruer dans la voie qu'il avait ouverte, et substituer à sa fine peinture des mœurs nationales le grossier badigeonnage de la vie réelle. La source ouverte sur les hauteurs se tarit presque tout de suite. Ni Lermontoff, ni Pouchkine n'ont eu de successeurs en effet; la poésie russe est morte avec eux, tandis que le soi-disant roman de mœurs, a pullulé sur la trace de Gogol. C'est à peu près le genre où s'absorbe aujourd'hui toute l'activité littéraire de la Russie. L'*école naturelle*, comme s'appelle le groupe énorme des écrivains qui s'y livrent, compte des hommes d'un vrai talent, au premier rang desquels brille M. Tourguenieff, que d'habiles traductions ont presque popularisé parmi nous, mais à qui bien d'autres auraient disputé la place qu'il occupe dans notre estime, s'ils avaient eu le bonheur de pouvoir se faire lire dans notre langue.

Au-dessous de l'école naturelle, qui, elle-même, était tombée au-dessous de Gogol, son fondateur inconscient, il s'en est formé, en littérature comme en politique, une troisième qui est l'effroi de la Russie, celle des *Nihilistes*, matérialistes sans principes mais non sans talent dont M. Courrière trace le portrait peu connu.

En dehors de la poésie et du roman, la Russie a tenté plusieurs autres genres, l'histoire, la critique, le théâtre. L'histoire lui a été longtemps fermée par défaut de liberté et la tentative de Karamzine est demeurée à peu près stérile. Le théâtre, pour la même raison, ne lui offrait qu'un champ restreint. Cependant, aujourd'hui que, sur ces deux points, elle a moins d'entraves, il ne paraît pas qu'elle ait réalisé ce qu'on pouvait attendre d'elle. Sauf quelques drames historiques, la scène russe n'offre rien de caractéristique. Chose étrange chez un peuple si spirituel, la comédie y a complétement échoué. Où, selon nous, les Russes, dans cette période, se sont le plus distingués, c'est dans la critique. Leur finesse d'intelligence, leur facilité d'élocution, le tour volontiers moqueur de leur esprit les y rendaient particulièrement aptes. Aussi le journalisme fleurit-il chez eux. A en croire le livre de M. Courrière, c'est, comme chez nous, le centre d'attraction vers lequel tout converge et où, dans un temps donné, s'engloutira toute l'activité intellectuelle de la nation.

ıe chose frappera dans l'inventaire si exact fait par M. Courrière des uits de la littérature russe : c'est l'absence complète des œuvres du e oratoire. Point d'éloquence d'aucune sorte. C'est que sous le règne zars, tout était muet, à commencer par le prêtre. La création récente parlements et des tribunaux peut faire espérer à la Russie des r-Collard, des Daguesseau et des Berryer; mais tant qu'elle restera bée, en religion, sous le joug « orthodoxe, » elle n'aura ni des Laaire, ni des Bossuet.

IV

ı discussion soulevée par M. Gladstone et dont *le Correspondant* a déjà d'une fois entretenu ses lecteurs, est loin de n'intéresser que l'Angle-:. C'est au fond et en définitive, une attaque contre l'Église tout entière, ıue affligeante et qu'on n'attendait pas de cet homme d'État, mais ate heureuse à certains égards, puisque la lumière qui jaillit des déqu'elle a suscités se répand partout et que, contre son attente, l'adıire des décrets du Vatican contribue à dissiper les nuages qui les rent encore aux yeux de certains esprits, et à les mettre sous leur vèıle jour. Les écrits du P. Newman et de Mgr Maning n'ont rien laissé 'e sur ce point. Cependant ces grands et habiles apologistes ne sont les seuls qui soient entrés, à cette occasion, dans la lutte, et, à côté ıéremptoires défenses qu'ils ont publiées, il en a paru d'autres, à l'é-ger, qu'il y a aussi intérêt à connaître, tant à cause du talent qu'y déployé leurs auteurs, qu'à cause de l'unanimité de vues, de docs et de sentiments dont leurs plaidoyers attestent l'existence sur tous oints où le catholicisme existe. Telle est, entre autres, la brochure iée en Italie par l'éloquent et savant directeur de *la Carità*, le P. Calatro, sous ce titre : *M. Gladstone et les décrets du Vatican* [1].

réputation dont l'auteur jouit en France où plusieurs de ses écrits honorablement connus [2], appelle sur ce nouvel écrit l'attention de ceux qui, à un titre quelconque, prennent part aux combats où engagée l'Église catholique. La brochure du P. Capecelatro nous ble égaler en valeur théologique celle du P. Neuman, et la surpasmême par cette aisance et cette sûreté qui résultent de la pleine ıaissance du sujet, de cette lucidité enfin qui, plus encore que ıeauté, mérite d'être nommée *la splendeur du vrai*. Le plaisir que ı a causé ce travail nous fait désirer qu'une bonne traduction la rêle promptement chez nous. Il justifie complètement l'éloge qu'en fai-

[1] *'ladstone e gli effetti dei decreti Vaticani, considerazioni di Alfonso Capecelatro*, , librairie Douniol.

[2] 'armi les ouvrages du P. Capecelatro qui ont été traduits en français, nous signalela *Vie de sainte Catherine de Sienne*, la *Vie de saint Pierre Damien*, et la *Vie de Jésus-Christ*, travail considérable et digne de ce sublime sujet.

sait en l'annonçant l'autre jour l'excellent journal napolitain *la Discussion* (nº du 5 avril), en disant « qu'on ne peut apporter, dans la discussion, plus d'éloquence et d'art et, dans le raisonnement, plus d'exactitude et de puissance. »

Les assertions de M. Gladstone y sont en effet réfutées une à une et sans réplique possible. Une page que nous allons citer montrera de quelle manière le P. Capecelatro résume, débrouille et réfute l'amas confus des affirmations dont se compose le réquisitoire de l'ancien premier ministre d'Angleterre :

« M. Gladstone a voulu démontrer que l'Église a changé de programme, et il en apporte comme preuve un fait entièrement faux. — Il dit qu'elle répudie l'histoire, et il invoque à l'appui de son assertion le témoignage absolument nul, sur ce point, de l'opinion publique en Angleterre. — Elle a usé de violence, affirme-t-il, et il n'en peut montrer aucune trace — L'Église, ajoute-t-il, se sert aujourd'hui d'armes rouillées et il croit le prouver en citant dix-huit propositions du *Syllabus*, mais (sans dessein, nous voulons le croire) il en altère le sens en les traduisant. Il confond le droit civil avec le droit religieux. — Il ajoute que le Pape s'est arrogé un droit illimité d'interprétation, et cela est faux. — Il croit trouver dans une proposition du *Syllabus* la justification de faits historiques qu'il réprouve, et cette proposition n'est pas dans le *Syllabus*. — Il confond le droit public du moyen âge avec le droit public des temps modernes. — Il excite des appréhensions vaines et de plus vaines terreurs. — Non content de tout cela, après avoir rappelé les promesses faites par les catholiques anglais en 1827, il affirme que les récents décrets les obligent à violer ces engagements, tandis que, par le fait, tout en restant catholiques, ils ne les violent point et sont bien décidés à ne point les violer. — M. Gladstone se scandalise de la formule trop papale, selon lui, adoptée dans les décrets du concile du Vatican, la dénonçant comme une nouveauté : et cela n'est pas ! Lorsqu'il en vient au décret de l'infaillibilité et qu'il entreprend de l'interpréter, il confond la doctrine avec les faits d'abord, puis la doctrine et les faits avec la conscience individuelle. Il cite enfin le décret concernant la puissance du gouvernement ecclésiastique, et, contre toute saine raison, il y trouve une atteinte aux droits de l'État... »

Après nous avoir démontré de cette façon irréfragable la fausseté des prémisses de M. Gladstone, le P. Capecelatro aborde ses conclusions et en fait également bonne justice. Nous l'avons dit, la question qu'a soulevée l'attaque inattendue de M. Gladstone n'a pas seulement de l'importance pour l'Angleterre : l'émotion générale qu'elle a causée le prouve suffisamment. Il y a dans l'écrit de l'homme d'État anglais, un arsenal où plus d'un autre homme d'État viendra chercher des armes contre l'Église catholique. Rien n'est donc plus nécessaire que de se prémunir contre l'agression qui peut venir de ce côté et de s'apprêter à la repousser. C'es

qui nous fait recommander la réfutation du P. Capecelatro, qu'une aduction française viendra bientôt, nous l'espérons, mettre, chez nous, la portée de tous les lecteurs.

V

Voici une autre brochure de source étrangère, comme la précédente, que nous ne recommandons pas moins vivement à l'attention des per›nnes qui s'occupent des grandes controverses de notre temps. Celle-ci été publiée à Rome en anglais et sans nom d'auteur; mais, si nous ›mmes bien informé, elle émanerait de la plume d'un pieux et savant cclésiastique américain. Une traduction française très-exacte et faite ar un écrivain fort au courant des questions qui y sont traitées, vient le la mettre à la portée de ceux qui ne sauraient la lire dans l'origiıal[1]. La nationalité de l'auteur s'y trahit peut-être un peu trop, notamnent dans le rôle qu'il assigne à la race saxonne et anglo-saxonne dans es événements à venir; mais la justesse de ses appréciations du passé et les besoins du présent est incontestable et saisissante de justesse. N'estl pas frappant d'évidence, en effet, lorsque, considérant dans leur ensemble les grands et longs combats qu'a soutenus l'Église, il en dégage ette loi fondamentale : « Toute négation d'une vérité divinement révélée ppelle indubitablement sa définition dogmatique. Le fait s'est constamıent reproduit, du premier concile de Jérusalem au concile du Vatican. »

Appliquant cette loi aux luttes des trois derniers siècles, l'auteur en ait vivement ressortir les résultats. « Le concile de Trente, dit-il, réfuta t condamna les erreurs du protestantisme à leur naissance, et définit es vérités contre lesquelles les efforts de la nouvelle hérésie avaient été irigés; mais il s'abstint, alors, pour de sages raisons, de parler du oint qui était nécessairement l'objectif de ces attaques, c'est-à-dire, autorité divine de l'Église. Évidemment, protester contre l'Église, c'était a nier. Car, admettre qu'une autorité est divine et ne point s'y soumettre, 'est le comble de l'absurdité, et, alors comme aujourd'hui, tous savaient ›ien que la clef de voûte de l'Église, c'est son chef, et que détruire la apauté, c'est détruire l'Église. Aussi ce pouvoir fut-il, pendant de lonues années, le centre autour duquel se livra, entre les adversaires et s champions de l'Église, une bataille acharnée. La négation de l'auto.té du pape produisit naturellement dans l'Église le développement de ette autorité..... Chaque négation amena une affirmation plus accenıée..... L'occupation de l'Église, depuis trois siècles, a donc été le main-

[1] *L'Église en présence des controverses actuelles et des besoins de notre siècle*, in-8. idier et Douniol, éditeurs.

tien de l'autorité conférée par le Christ à saint Pierre et à ses successeurs, contre les efforts du protestantisme pour le renverser. La lutte a abouti à son dernier terme dans la définition du dogme de l'infaillibilité du pape, décrétée par l'Église assemblée au concile du Vatican. »

Cette définition pressentie depuis longtemps a amené le déchaînement d'un orage tel que jamais l'Église n'en a subi. L'auteur de la brochure le reconnaît; il avoue que la guerre cruelle déclarée de toute part en ce moment au christianisme fait souffrir à un grand nombre d'âmes « les tourments de l'agonie. » Mais c'est précisément ce qui l'a décidé à élever la voix. « Ce serait, s'écrie-t-il, un silence coupable et lâche que celui qui scellerait les lèvres d'un chrétien quand Dieu, la religion, l'Église, sont partout ouvertement attaqués ou violemment persécutés. Dans de semblables jours, la crainte devient une trahison. »

C'est donc avec calme, éclairé par les lumières de l'histoire et de la foi, que l'auteur examine la situation présente de l'Église, recherchant les causes du déplorable état où se trouve le catholicisme, et les moyens qu'il convient de prendre pour l'en tirer à son honneur et au profit des âmes, le plus promptement possible.

Les causes de cet état, tant celles qui datent de loin que celles d'une origine récente et contemporaine, sont signalées avec autant de sagacité que de courage et d'indépendance : l'espace nous manque pour les énumérer. Quant aux moyens à prendre pour sortir de la crise que nous traversons, l'auteur, négligeant les secondaires, va droit aux essentiels, à ceux qui ont leur source dans le christianisme lui-même. Car, d'en chercher ailleurs serait, dit-il avec une noble fierté, indigne d'un catholique; au surplus un échec, une déception lamentable et certaine serait la punition de cette erreur ou de cette défiance de Dieu. Donc, avant tout, il faut s'assimiler l'esprit de Dieu, l'Esprit-Saint qui dirige l'Église. Discerner clairement son action et y coopérer d'une manière effective, voilà ce qui importe d'abord. « Le remède radical et suffisant seul à tous les maux de ce siècle, c'est un accroissement d'attention à l'action intérieure de l'Esprit-Saint dans l'âme et un accroissement de fidélité à s'y conformer. »

C'est pour n'avoir pas assez compris cette vérité, que les catholiques ont fait quelquefois fausse route et se sont épuisés en de vains efforts. — Aujourd'hui, grâce à Dieu, on voit mieux ce que la défense et l'extension de l'Église demande. « On peut reconnaître à plus d'un signe, dit l'auteur, que les membres de l'Église sont non-seulement entrés dans une voie qui les conduit à cette vue plus profonde et plus spirituelle, mais qu'ils ont trouvé aussi, pour leur activité intellectuelle, la source d'un développement tout nouveau. » Une nouvelle génération d'hommes surgit, de nouvelles races entrent en scène, une autre phase de vie commence pour le monde. En face de la persécution saxonne dont l'Alle-

gne est le théâtre principal et la Prusse le principal instrument, se duit le retour à l'Église de la race anglo-saxonne, retour qui s'acaplit sur une plus vaste scène et par des hommes aussi énergiques les Saxons de sang pur, mieux doués qu'eux et devant qui s'ouvrent un s large champ et un plus long avenir. Au rôle des Celtes-Latins, rôle rieux et qui n'est pas fini, comme certaines vanités de fraiche date irment, va se joindre celui des Saxons mixtes. De grandes choses iront de ce concours. Telle est la pensée de cette brochure, pensée mettent plus en évidence encore les pages pleines d'espoir qui la ninent et par lesquelles nous voulons finir nous-mêmes :

Pendant les trois siècles qui viennent de s'écouler, l'Église, en on de la tâche qu'elle avait à accomplir, a dû principalement faire er son influence de manière à refréner l'activité humaine. Aujourui déjà, et plus encore sans doute, dans l'avenir, grâce au comment donné à son organisation extérieure, elle exercera cette innce pour en stimuler, au contraire, le mouvement et l'action. La mière de ces deux influences était nécessairement répressive et impoaire. La seconde sera expansive et populaire; l'une excitait l'antagone, l'autre attirera la sympathie et le concours joyeux. La répression cédente n'était point cependant exercée contre l'activité humaine en -même, mais seulement contre l'exagération de cette activité. A enir elle sera, au contraire, stimulée dans le sens élevé d'une divine ansion qni la rendra féconde et glorieuse.

Les races différentes qui peuplent l'Europe et les États-Unis, et qui stituent l'ensemble des nations les plus civilisées du globe, ayant fois recouvré la compréhension du caractère divin de l'Église, et se rant de leurs capacités diverses, et des moyens immenses dont elles posent, seront l'instrument providentiel par lequel les lumières de foi se répandront sur le monde entier et reconstitueront une société rétienne.

« C'est ainsi que se réaliseront les prédictions des prophètes, les prosses et les prières du Christ, et l'aspiration profonde de toutes les bles âmes.

« Voilà, s'il veut bien le comprendre, ce que ce siècle appelle, attend, cherche dans ses théories innombrables et dans ses vastes projets de orme. »

VI

l y a deux manières de combattre l'erreur : le raisonnement et la moerie, en la discutant ou en la ridiculisant, par une démonstration logie de la fausseté des principes d'où elle part, ou par l'exposition des nséquences insensées auxquelles elle conduit. Cette dernière s'appelait,

dans l'École, *démonstration par l'absurde*. C'est la seule qui ait action sur certains esprits, et qu'on puisse employer efficacement à certains jours d'aveuglement public, quand l'intelligence des foules est pervertie et la raison générale énervée. N'en sommes-nous pas là? Hélas! on n'en saurait douter. Les cerveaux, grisés d'utopies malsaines, sont hors d'état de saisir la vérité en elle-même; il la leur faut montrer dans des réalités fictives, pour la leur faire comprendre et accepter.

C'est ce dont est, comme nous, convaincu un écrivain, aussi ingénieux que profond, particulièrement connu de nos lecteurs, M. Antonin Rondelet. Il y a vingt ans bientôt, il vulgarisait, en les rectifiant, dans un roman plein d'intérêt (*les Mémoires d'Antoine*), que l'Académie française s'empressa de couronner, ces notions d'économie politique et de morale sociale à l'aide desquelles on essayait déjà de fausser l'esprit du peuple. Aujourd'hui, toujours préoccupé du même intérêt, il essaye, par un moyen analogue, de réparer le mal qui a été fait là, en cherchant à éclairer le peuple sur la nature et les conséquences inévitables des théories révolutionnaires avec lesquelles on déprave ses instincts honnêtes et ses légitimes aspirations. C'est le but d'un volume, plein d'agrément et de raison, qu'il publie en ce moment sous ce titre : *Mon voyage au pays des chimères*[1]. Cette Odyssée d'un naïf engagé, sur la foi des réformateurs, dans la voie du nouvel idéal humanitaire, nous fait passer en revue toutes les sottises qui se débitent dans les journaux et les clubs sur la reconstitution des sociétés, et montre, en particulier, qu'au lieu de la liberté promise partout comme résultat des systèmes préconisés, c'est à l'asservissement le plus absolu et le plus honteux que tous finalement et fatalement aboutissent. Un grand succès, qui ne sera pas de lecture seulement, attend nous osons le promettre, ce nouvel ouvrage de l'auteur des *Mémoires d'Antoine*.

P. Douhaire.

Après être demeurées de longues années dans le demi-jour du cloître, où elles ont fait l'édification de plusieurs générations de religieuses, les Œuvres diverses *de sainte Jeanne Françoise Frémyot de Chantal*, recueillies et publiées par les Dames de la Visitation d'Annecy, gardiennes du tombeau de la bienheureuse, et ses héritières directes, paraissent aujourd'hui à la librairie E. Plon et Cᵉ. Ce volume ne regarde pas si spécialement les Religieuses qu'il ne puisse exercer une salutaire influence sur les personnes du monde, répondant également au désir du saint fondateur de l'Ordre, François de Sales, qui voulait, disait-il, « que tout le bien qui est en la Visitation fût connu et su d'un chacun. » Grâce aux actives recherches des Dames religieuses d'Annecy, leur édition est enrichie de plus de vingt Exhortations ou Instructions aux novices, de cinquante Entretiens ou fragments d'Entretiens inédits. Le volume est, en outre, orné d'un portrait de la Sainte d'après un tableau du temps.

[1] 1 vol. in-12, Didier, éditeur.

MÉLANGES

PAUL ODELIN

utenant de mobiles, tué à la manifestation de la place Vendôme. — *Vie et Lettres*. Paris, Albanel, 1875.

Voilà un nom inconnu; mais, il faut le dire, voilà une grande âme. Voilà la fois, dans un homme qui n'a pas passé vingt-trois ans, un chrétien, un itoyen, et un soldat, tandis qu'au même moment et dans les mêmes cironstances nous en avons tant vus qui n'ont été ni citoyens ni soldats arce qu'ils n'étaient pas chrétiens.

En 1869, — il n'a que vingt-et-un ans; il n'est, comme de juste, ni avoat ni fonctionnaire public; mais il ne craint pas de se montrer dans es clubs que l'aveuglement du pouvoir avait si fatalement rouverts, et, u milieu de ces auditoires si révolutionnaires, il ose tenir tête aux oraeurs de la révolution, même à la citoyenne Paul Mink; il les confond par fermeté et le bonheur de sa parole; il se fait applaudir de ce public-là, ême en défendant les jésuites.

Puis la guerre éclate. — Il était déjà lieutenant de mobiles, de cette ilice annoncée avec tant de fracas, puis si incroyablement négligée; il ait lieutenant de mobiles et des mobiles de Belleville. Il faut qu'il conise à Châlons ces enfants parisiens, braves peut-être, mais nullement ldats; il faut que lui-même, inexpérimenté aux choses militaires, il prenne le métier de la guerre; il l'apprend admirablement. Il me seme, écrit-il, que je n'aie jamais fait autre chose.

Puis, — la triste fortune de nos armes le rejette dans Paris, et il a à bir toutes les péripéties du siége, au Bourget, à Pierrefitte, à Saintnis. On se demande quel lien pouvait exister entre ces enfants de Bellele et un élève des jésuites, et pourtant il est aimé d'eux; à un certain oment, il est prêt à renoncer à son grade; ses soldats lui adressent une étition pour le prier de rester.

Il les mène au feu où ils ne le suivent pas toujours. « Je voulus, écrit-

il, porter mes hommes en avant; mais eux n'osant avancer, je dus partir seul... Je suis allé trois fois, sous une pluie de balles, chercher mes hommes sans pouvoir en ramener que quinze à la barricade attaquée. » Ils ne le suivent pas toujours, mais ils l'admirent; et, lorsqu'un jour il reçoit de sa mère un paquet de médailles de la Sainte Vierge : « Mes amis, leur dit-il, ma mère a pensé qu'elle était un peu la vôtre. Nous nous sommes déjà battus, nous pouvons nous battre encore. Elle envoie à chacun de nous une petite médaille; je remettrai ce souvenir à ceux d'entre vous qui le désireront. » Et deux cents de ces Bellevillois reçoivent la médaille des mains de leur bon lieutenant.

Mais vient de ces tristes jours le plus lamentable. — L'insurrection du 18 mars a été le fruit de la victoire prussienne, cueilli avec joie par ceux qui, sciemment ou non, ont le mieux aidé à cette victoire. A tort ou à raison, les hommes d'ordre tentent cette manifestation pacifique du 22 mars en faveur de l'ordre et en faveur de la France, qui fut naturellement mal accueillie par les ennemis de l'ordre et de la France. Paul Odelin, à peine rentré dans sa famille après les fatigues du siége, est appelé à en faire partie : il prend son uniforme, mais pas une arme. « Je ne veux pas, dit-il, qu'on puisse m'accuser d'être venu avec une intention hostile. » Il marche au premier rang à côté du drapeau, rassurant ceux que la vue des baïonnettes communardes fait pâlir, interpellant les communards eux-mêmes, protégeant un d'eux que l'on veut désarmer par force. « Vous voyez, lui dit-il, en ouvrant son vêtement, que nous sommes désarmés. » Cependant le feu commence. Trouvant sous ses pieds un cadavre : « Lâches, crie-t-il aux communards, voilà votre œuvre; vous n'êtes pas dignes de porter le nom de Français. » Et montrant encore sa poitrine : « Moi non plus je n'ai pas d'armes, dit-il, oserez-vous tirer sur moi? » Une balle lui répondit.

C'est ainsi que finit ce chrétien. Je n'ai fait qu'énoncer les deux ou trois phases principales de cette courte vie. Ce que je ne puis pas dire, mais ce qui se peint dans ce livre et dans ces lettres, c'est l'ardeur de dévouement qui animait cette âme; ce besoin de se donner; cet amour de la mort pour peu que sa mort fût utile à ses frères, à son pays et à Dieu; c'est aussi cet esprit de famille, plein de tendresse, de charme et de gaieté, qui avant le temps de ses épreuves, lui inspirait ce mot d'enfant si naïf et si gracieux : « O ma bonne mère, comme je vous remercie d'être au monde! » C'est cette foi si vive qui, dans les rares moments de liberté que lui laissait le siége, le menait en hâte à l'église, au confessionnal et à la table de communion; c'est cette foi qui, le jour de la Toussaint 1870, après quelques heures de congé passées avec sa mère, son frère et son Dieu, après l'office des morts entendu à Saint-Sulpice et qu'il appelait en riant « un office de circonstance, » lui faisait dire : « Quelle bonne journée! »

Du reste, la foi et le courage n'étaient qu'un pour lui. « Si je ne croyais

s avoir une âme, disait-il souvent, ou, si, en croyant en avoir une, je lui assurais pas l'éternité, je ne serais ni assez sot ni assez fou pour e faire tuer; je ne serais qu'un lâche. »

Après tout, est-il un plus beau témoignage en faveur de ce martyr de paix publique que le témoignage d'un homme qui était à la veille de venir le martyr et de la patrie et de la foi. Le P. Olivaint connaissait ul Odelin, il l'avait élevé; et voilà ce qu'il écrivait le 25 mars, partant our aller assister au service funèbre de son élève : « Encore un dont le ng noble et pur va peser dans la balance de Dieu du côté de la miséri- orde! » Deux mois après, le sang du P. Olivaint pesait, lui aussi, dans ette même balance.

Voilà ce que c'est que la jeunesse chrétienne, cette jeunesse élevée par des gnorantins, par des cagots, et, pour tout dire, par des jésuites. En vérité, conçois que M. de Bismark en veuille aux jésuites; car ils ont su faire de ien bons Français. Il n'aura pas à faire les mêmes reproches aux promo- eurs de l'enseignement gratuit, obligatoire, et franc-maçon. Ceux-là n'ont pas eu la simplicité de prendre le fusil en face des Prussiens; mais ils l'ont pris le 4 septembre en face d'un pouvoir désarmé, et ils ont si bien fait qu'au moment où les calamités pleuvaient sur la France, les places lucratives pleuvaient sur eux, pour les dispenser de marcher à l'ennemi (lisez l'édifiante correspondance entre le gouvernement d'alors et ses har- pies que les journaux publient en ce moment). Ceux-là ne se sont pas soucié d'aller ni à Chalons ni au Bourget; mais ils sont allés sur la place de l'Hôtel-de-Ville ou à Montmartre pour faire ou au moins pour tenter de nouvelles révolutions, à leur profit et au profit des Prussiens. Ceux-là ne se sont pas fait tuer sur la place Vendôme; mais ils ont tué sur la place Vendôme et ailleurs, braves contre les Français désarmés, timides contre les Prussiens en armes, mais néanmoins criant la guerre à outrance dès le moment où ils eurent rendu toute guerre impossible.

Voilà la jeunesse chrétienne et voilà l'autre. Peut-être un jour, la France saura-t-elle reconnaître que, sauf des exceptions (et il y en a, j'ai hâte de e dire), si elle a trouvé des athées pour la trahir, elle a trouvé des chré- iens pour la défendre.

F. de Champagny.

MÉDITATIONS SUR LES SAINTS ORDRES

IVIES D'INSTRUCTIONS POUR LA PREMIÈRE COMMUNION ET DE MÉDITATIONS SUR QUELQUES VERSETS DE SAINT JEAN [1]

Par M. l'abbé Henri Perreyve. — Ch. Douniol, édit., rue de Tournon, 29.

C'est à la main pieuse qui a donné au public les lettres de l'abbé Per- eyve qu'est dû ce volume nouveau sorti de la même plume ou plutôt du

même cœur. Composé de méditations et d'instructions écrites pour d
fins différentes et à des époques diverses, ce volume n'en a pas moins s
unité, l'unité même de la vie de l'écrivain. Si la première partie se ra
porte à sa préparation au sacerdoce, la seconde à l'enseignement religie
de jeunes enfants, la troisième à l'étude forte et lumineuse de quelqu
textes de l'Évangile, c'est toujours le don de lui-même selon sa vocati
de prêtre, don et consécration de sa vie renouvelés et accrus à chaque deg
des saints ordres, don et diffusion de son esprit dans le service de s
Maître. Ce que ces pages jusqu'ici inédites nous apportent de particuli
et de précieux c'est une ouverture plus large et plus directe sur la vie in
térieure d'Henri Perreyve, c'est une connaissance plus intime de cette ar
dente et généreuse nature. Si, comme il le conseille quelque part, « nous
savons être un peu artiste à l'égard des âmes, » nous trouverons un vra
bonheur, une jouissance sérieuse à considérer dans cette âme le reflet de
Dieu qu'elle nous renvoie avec éclat et pureté. Étudions-la donc dans l'œu
vre posthume qui nous livre ses plus intimes confidences.

A le prendre par le dehors, Henri Perreyve ne semblait pas destiné au joug et aux fatigues de la vie sacerdotale. La liberté de son éducation première, l'indépendance de son caractère, l'attachement de son esprit aux choses présentes, et surtout la délicatesse de sa santé gravement atteinte de bonne heure, aurait dû le retenir dans la famille et le fixer dans le monde; mais au dedans, il y avait la vocation, cette impulsion secrète et supérieure qui décuple les forces de la volonté, qui la met en mesure de vaincre les obstacles et même de s'en faire d'utiles secours.

La vocation avait touché son cœur dès l'âge de douze ans. Si elle avait paru sommeiller chez l'adolescent, elle n'en avait pas moins subsisté, le gardant des périls, nourrissant sa piété, dirigeant le choix de ses amitiés; puis un jour, à Rome, au seuil du tombeau des Apôtres, elle s'était réveillée plus vive que jamais. Son énergique volonté tendra désormais vers un seul but, être prêtre ! et pour cela elle gagnera le consentement paternel, elle gagnera sur elle-même de renoncer au monde et saura s'enfermer dans un cercle d'études austères, bien plus, dans une vie de silence et de discipline.

Il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, qui se formait alors sous la direction du P. Petétot et du P. Gratry. Ceux-ci voyaient bien dans sa nature plusieurs parties qui allaient mal à la vie religieuse, mais ils lui reconnaissaient en même temps une grâce de foi très-forte et un sentiment admirable de toutes les beautés de la vie chrétienne. Henri Perreyve appréciait d'ailleurs les exemples et le dévouement de ces saints prêtres et se sentait soutenu par les amitiés pieuses qui se groupaient avec lui dans cette humble communauté : « Il fallait toutes ces choses, dit-il, pour que mon âme impatiente du joug et accoutumée à toute indépendance apprît à se soumettre : il fallait toute cette vie du cœur et toute cette dilatation pour

que mon cœur si attaché au monde et aux affections du monde pût l'oublier un peu. »

Henry Perreyve se présenta à l'ordination du 10 juin 1854 pour recevoir la tonsure, saluant avec amour cette nef de Notre-Dame pleine des meilleurs souvenirs de sa vie, de l'éloquence du P. Lacordaire, de l'enthousiasme qu'elle excitait en lui, de ses promesses intérieures d'appartenir à Dieu ; bien aimées promesses qu'il redit avec joie tandis que ses cheveux tombent sous les ciseaux, tandis qu'il reçoit l'habit des clercs. Une autre pensée se présente aussi, celle de la mort, mais, loin de le détourner cette fois de la voie qui s'ouvre devant lui, elle l'y pousse avec force : « Seigneur, dit-il, si je dois mourir au milieu de ma jeunesse, que j'aie au moins connu la joie des noces sacerdotales, que je meure consacré. »

Quelques mois après il put croire que ce vœu ne serait pas exaucé ! Une congestion violente envahissait subitement ses poumons et mettait sa vie en danger. Il se soumet, s'abandonne à la volonté de Dieu et attend la mort ; le sacrifice n'est pas accepté sous cette forme, il doit vivre mais d'une vie probablement impuissante, inutile, d'une vie toute de repos et de soins minutieux. Cette idée l'obsède et le dévore ; cependant la vocation l'apaise en lui montrant au lieu des œuvres éloignées du sacerdoce l'œuvre immédiate de la souffrance « acceptée avec courage, avec obéissance, avec le contentement profond de l'ordre observé, de la volonté divine accomplie. »

Toutefois parce qu'il ne sait pas de science certaine s'il doit en être ainsi, il se dispose à recevoir les ordres mineurs, puis il accomplira une séparation douloureuse, il quittera ses parents, ses amis de l'Oratoire, sa patrie même pour chercher un soleil plus doux, un air plus salubre. Comme viatique de ce long exil, voici le don nouveau qu'il demande à Dieu : « Mettez en moi, Seigneur, un sentiment que je crois essentiel, nécessaire dans le cœur du prêtre, le *sentiment de votre absolue suffisance :* Faites que partout où vous m'enverrez je sois riche en vous possédant ; qu'il n'y ait pas terre si étrangère, si vide d'amis, position si pauvre, vie si solitaire et si pénible où je ne sache me dire : J'ai mon Dieu !... il me suffit. »

L'épreuve a porté ses fruits, le jeune homme ardent, impatient, a appris à se soumettre, il a senti combien le chemin de la vérité s'abrégeait en passant par la souffrance, et il ne refuse plus d'y être conduit ; la nature, la faiblesse humaine en auront toujours horreur, mais la vocation le lui montre comme la voie royale qui le mènera jusqu'au but suprême. Il avait songé d'abord que cet hiver passé sous le climat de Rome, puis une saison aux Pyrénées étaient nécessaires pour raffermir sa poitrine et qu'il pourrait seulement alors rester à Paris et recevoir le sous-diaconat vers Noël ; mais si le ciel d'Italie a pour le corps ses influences bienfaisantes, Rome a pour l'âme ses enseignements, les tombes des martyrs leurs inspirations,

la croix du Colisée sa folie divine. Henri Perreyve ayant recouvré un peu de force, tout juste de quoi supporter une retraite, il n'eut plus qu'un désir, consommer son sacrifice au plus tôt et prononcer à Rome les engagements qui le liaient pour toujours. Ses supérieurs l'approuvèrent, des difficultés qui semblaient considérables s'aplanirent d'elles-mêmes, et il entra le 11 mai 1856 au couvent de Saint-Eusèbe. Il y vécut huit jours dans une retraite profonde, repassant sa jeunesse à la clarté des enseignements divins, pesant ses intentions et ses désirs au poids du sanctuaire.

Enfin le jour désiré se lève! ce jour objet, raison, sens de sa vie; ce jour pour lequel il est né, il a grandi, pour lequel sa mère l'a soigné et Dieu l'a fait instruire, pour lequel il a combattu, souffert, pleuré, quitté *tout et* pourtant demandé à vivre ; ce jour est venu, il le salue avec un joyeux enthousiasme. Couché sur les dalles de Saint-Jean de Latran, la mère des églises, il promet à Dieu une fidélité immortelle, et l'onction de l'évêque le consacre sous-diacre: « Était-il possible, Seigneur, que ce jour fût plus beau ? — Non, car il a été plein de vous. »

L'année d'après, Henry Perreyve revient au couvent de Saint-Eusèbe méditer pendant quelques jours les devoirs du sacerdoce vers lequel il s'avance. Il est plus fort, il se peut que la volonté divine le destine à vivre; il recevra donc prochainement le diaconat, dernier degré qui le sépare de l'autel où il monte en esprit.

Le sacerdoce est grand, il est saint, il doit être chaste, et le jeune lévite plonge d'un regard lumineux et ferme dans ces trois ordres de considérations; il voit et il prévoit, il comprend et il accepte, il se défie de lui-même et il se confie en l'auteur de toute force et de toute pureté. Puis entrant plus avant dans ses destinées futures, il envisage la mort, non pas comme jadis avec angoisse, ou bien en la parant d'une auréole de grandeur, mais avec calme, l'acceptant avec ses conditions ordinaires de langueur et d'obscurité, l'acceptant surtout en prêtre, comme une des fonctions du sacerdoce, comme une dernière messe.

Ce fut à l'Oratoire qu'Henri Perreyve passa les jours de retraite qui précédèrent celui de sa consécration sacerdotale. Quelle douceur pour son âme filiale et tendre de revenir au berceau de sa vocation naissante près du saint prêtre qui avait dirigé ses premiers pas, dont la vie et les mœurs étaient un enseignement vivant ; quelles émotions profondes et tremblantes à la veille de ce jour appelé de tant de vœux, entrevu comme un port désiré. Et alors, se déroulent des entretiens familiers, des colloques humbles et sublimes, expression d'une foi non plus seulement de croyant mais de voyant pour qui les mystères de l'autel sont des réalités sensibles. Le monde donne-t-il jamais des joies semblables, même aux plus favorisés, et tout le bonheur dont il dispose ne pâlit-il pas auprès des ravissements célestes dont cette âme a consigné les impressions pour elle seule. Car, ne

vous y trompez pas, lecteur, ce n'était point pour vous, ce n'était point pour le public que ces pages furent écrites, et si nous y touchons aujourd'hui, c'est que la mort a délié les secrets et livré l'héritage.

Nous assistons à sa veillée des armes : « Je n'ai pu dormir un quart d'heure ; une extrême ardeur de pensées, de sentiments m'empêchait de sommeiller. C'était comme le tremblement continuel d'une lampe qui veille. Alors, je me suis levé, et quelle nuit j'ai passée avec vous, Jésus, vous le savez ! Je souffrais cependant de la poitrine et j'étais brisé; mais, quelles joies dans l'âme ! quelles lumières ! quelles profondeurs de bonheur et d'amour inconnues à moi-même ! La nuit était splendide. J'ai parlé à Jésus comme s'il eût été visiblement et sensiblement présent à mes yeux, avec quelle confiance, quel amour, quel abandon ! oui, j'ose croire que ces prières ont plu à votre cœur, ô Maître bien aimé ! »

A Saint-Sulpice, il remarque que sa place est celle même qu'il occupait le jour de sa première communion lorsqu'il entendait le premier appel de Dieu, et prosterné sur le pavé de la nef il demande d'être un prêtre humble, de ne pas commettre un seul péché mortel jusqu'à sa mort, et de donner son sang pour l'amour de son Maître. Ceux qui l'ont connu, qui ont pu suivre sa vie sacerdotale savent comment ces demandes furent exaucées, comment il donna sa vie, comment il prodigua ses forces pour le service de ce Maître dont la présence sensible le pénétrait d'un aiguillon d'amour, tandis qu'un grand nombre de prêtres passaient devant lui et imposaient leurs mains sur sa tête.

Nous l'avons vu monter à l'autel le lendemain de ce grand jour, nous avons admiré la dignité de son maintien, la gravité émue et recueillie de ses traits, nous avons été frappés de l'affluence d'amis qui se pressaient dans la chapelle de l'Oratoire, attirés par l'affection, par la sympathie qu'inspiraient ses talents et son caractère ; mais que nous étions loin de le connaître alors comme aujourd'hui ! et combien ce que nous pouvions imaginer était au-dessous de cette plénitude de renoncement, de ce total abandon, de ce dépouillement d'un cœur où ne reste plus « un atome de désir qui regarde la terre. »

Henri Perreyve avait toujours estimé et même désiré le modeste enseignement des catéchismes ; sa foi jouissait de ce simple exposé des grands principes de la religion et de ces libres communications avec de jeunes âmes où ni erreurs, ni préjugés n'arrêtent l'épanchement de la doctrine. Il fut convié durant l'hiver qui précéda son ordination, à instruire l'enfant d'une grande famille qui passait comme lui l'hiver à Hyères. Henri Perreyve rédigea cette suite de conférences religieuses où tout est sobre, élémentaire, comme il convient à l'intelligence d'un jeune auditeur; mais cet enfant, par sa naissance et sa fortune avait des devoirs déterminés à remplir, et sa jeunesse devait rencontrer des écueils redoutables. Aussi le catéchiste, dans ses dernières instructions : « La vraie dévotion » et le « Choix

d'une vie, » entre-t-il dans les détails d'une science morale sûre et élevée. Ici, se trouve l'application la plus heureuse de cette connaissance de la vie du monde, de cette justesse d'un esprit sagement libéral qui comprend le temps où il vit, qui, tout en ayant choisi pour lui la meilleure part, apprécie cette autre part qui est le lot commun de presque tous les hommes. Quand on sait que celui qu'il instruisait ainsi devait être ce jeune duc de Luynes, mort à Patay pour la défense nationale, au mois de décembre 1870, on bénit ce noble langage qui jetait dans le cœur d'un enfant le germe des grands dévouements à la patrie.

Les pages qui suivent sont la plus pure morale de l'Évangile ; elles ont été pensées au pied du crucifix par ce cœur ardent et pieux qui savait le sens de l'effigie divine et l'exprimait ainsi : « Voilà bien l'adorable Jésus, avec sa force, sa sagesse et sa douceur éternelle ! Voici ses mains qui ont guéri toutes les douleurs des hommes : voilà ses pieds sur lesquels nul ne pleura jamais sans se relever fort et consolé ; voilà son cœur, source de toute grande inspiration, de toute généreuse pensée, de tout dévouement, de tout sacrifice ; règle et force, modèle et soutien, asile et refuge, et le seul point de l'univers où il est doux, à certaines heures, de reposer sa tête. »

La méditation quotidienne de l'Évangile, qui la pratique aujourd'hui, même parmi les fidèles faisant profession de piété ? Les uns ne savent pas, les autres redoutent l'application d'esprit ou bien négligent par langueur et légèreté. Que tous ceux-là étudient ces pages, qu'ils y apprennent à distinguer les trois sens de la Sainte Écriture « correspondant aux trois mondes des corps, des âmes et de Dieu : le sens littéral, le sens moral, et le sens mystique. » Qu'ils y apprennent aussi la douceur de l'entretien intime et solitaire où, sans méthode, mais dans une liberté filiale, l'âme monte vers Dieu, comme ici : « Il faut que lui grandisse et que je décroisse. » « Grande parole de Jean... c'est le vrai cri de l'adoration. Lui ! Lui seul ! Lui pour grandir, s'accroître, régner ; moi, son serviteur indigne pour disparaître de plus en plus et m'effacer devant l'adorable maître des âmes. » Et ailleurs : « Je viens de lire, Seigneur Jésus et de méditer à vos pieds la suite de votre Évangile, j'y trouve le secret... de cette seconde naissance qui couvre la terre d'une humanité meilleure... J'y rencontre l'explication de tout l'ouvrage chrétien qui est toute entière dans ce grand mot : « C'est ainsi que Dieu a aimé le monde... » Ames pieuses qui aimez à méditer la charité du Dieu que vous servez, et à nourrir vos âmes des mystères de son amour, je n'ai plus rien à vous dire pour éclairer votre foi et pour satisfaire vos désirs quand j'ai répété cette parole : « C'est ainsi « que Dieu a aimé. » Quoi de plus libre que l'amour et quoi de plus hardi qu'un amour tout puissant ? C'est une force qui porte en soi-même l'explication de ses prodiges. Il a sauvé le monde parce qu'il l'a aimé ! Malheur au cœur qui ne le comprendrait pas ! »

Maint passage de ces méditations a nourri les prédications d'Henri Perreyve, celles entre autres qu'il adressa pendant trois carêmes à ses chers Barbistes. Prédication d'un orateur qui aimait et respectait « cette vive et étincelante jeunesse, » parole sérieuse et chatiée, en même temps que chaude et animée, librement produite au dehors, sans l'artifice périlleux du travail de la mémoire. Henri Perreyve suivait la bonne, la grande méthode; méditant son sujet, il arrivait à le posséder bien par le seul effort de l'intelligence; puis, grâce au talent dont il était doué, l'émotion survenait et arrivait et centuplait les facultés de son esprit. Sans perdre un mot de ce qu'il se proposait de dire, sans précipiter sa diction ni son geste, il se livrait alors en toute sûreté aux élans et au vol hardi de la parole.

Elle est muette depuis dix ans cette voix éloquente, mais le souvenir n'en est pas effacé parmi ceux qui l'ont entendue. Quelque chose de plus puissant que le souvenir nous demeure encore, ce sont ses pensées, ses sentiments revivant dans ses œuvres devenues le bien commun, le patrimoine précieux, non-seulement de ceux qui l'ont connu et ne peuvent se consoler de ne l'avoir plus au milieu d'eux, mais de toute âme chrétienne qui cherche en Dieu son mouvement et sa vie.

L'action d'une âme se limiterait-elle aux courts moments de la vie terrestre? et la mort en changeant le mode de cette action la détruirait-elle? Henri Perreyve croyait et espérait mieux que cela : sur son lit de mort, il disait à un ami : « Nous ne cesserons point, n'est-ce pas, de travailler ensemble à la cause de Dieu et de son Église, » et lui-même, cherchant le sens de la mort à propos d'une perte cruelle, il avait dit longtemps auparavant : « Êtes-vous certains que ces frères de la vie heureuse... ne puissent plus rien pour les grandes causes qu'ils ont aimées? N'est-il pas vrai, au contraire, que *vivant et se mouvant en Dieu* qui est le lieu éternel des âmes, ils peuvent agir invisiblement sur la terre et y inspirer des vertus et des progrès admirables? Ne serait-il pas vrai, comme on l'a dit : « Que les morts sont plus vivants que nous? »

Oui, nous le croyons, nous l'avons profondément senti en lisant ce volume où éclate une vie spirituelle si intense, d'où s'exhale un accent si sincère et si pénétrant, et comme un écho du cri de saint Paul:

« O mort où est ta victoire! où est ton aiguillon! »

E. D. E.

NOUVEAUX SAMEDIS

Par M. Armand de Pontmartin. — Michel Lévy, éditeur.

Nous avons reçu de la librairie Michel Lévy le volume annuel de critiques littéraires de M. de Pontmartin. Il n'est ni moins piquant, ni moins

varié que ses prédécesseurs, et peut se promettre un égal succès. C'est toujours la causerie — cet art perdu que M. de Pontmartin a retrouvé — la causerie par excellence, familière, intarissable, coulant de source, avec son fin murmure, ses indiscrétions pleines de charme et son éloquence sans fracas. Rien que par ses rares qualités de *causeur*, comme il aime à s'intituler lui-même, l'auteur des *Nouveaux Samedis* a obtenu depuis longtemps un fauteuil de choix dans le petit cénacle des gens d'esprit et des vrais écrivains de notre temps.

Ce qui nous frappe, ce qu'on ne remarque pas assez dans ce volume comme dans la plupart de ceux du même genre, c'est l'absence, non pas préméditée mais naturelle, de toute polémique purement littéraire. Des considérations morales, philosophiques, historiques ; des jugements où domine parfois la passion politique ; des analyses finement et quelquefois trop finement personnelles, il y en a à foison dans les *Nouveaux Samedis*. On peut même dire que le livre en est fait. Mais de programmes novateurs, de querelles d'écoles, de tout ce qui alimentait naguère l'œuvre de la critique, de tout ce que demandait la curiosité surexcitée du lecteur, rien, pas une trace, pas un mot. Que nous sommes loin de ce temps où chaque feuilleton était une escarmouche, chaque préface un coup de canon, chaque soirée théâtrale une bataille!

Comment la paix s'est-elle rétablie tout d'un coup et sur tous les points, dans cette république des lettres déchirée comme tout gouvernement libre par tant de contradictions, d'ambitions et de systèmes? Comment l'accord s'est-il conclu entre les étroits adorateurs du passé et les sots fanatiques du présent? Le plus simplement du monde. De guerre lasse on a mis bas les armes ; les partis ont abdiqué devant l'opinion publique suffisamment avertie et capable désormais de faire son choix par elle-même. Après tout, c'est à elle de juger, s'est-on dit, puisque c'est à son suffrage que chacun s'adresse.

Eh bien ! qu'a fait le public? Il a fait comme le berger des bucoliques, il a partagé entre tous les rivaux, le prix qu'on lui demandait de décerner à un seul. Il s'est bien gardé de délaisser Racine ni même Boileau, mais il a consenti à écouter et applaudir Dante, Schakspeare, Gœthe, Schiller, et tous les grands noms, anciens et modernes de l'école nouvelle. C'est ainsi que les partis, ou du moins les luttes de partis ont si complètement disparu de l'arène littéraire, qu'on se souvient à peine de leurs noms et qu'on écrit tout un volume des plus ingénieux et des mieux informés, sans même leur accorder la faveur d'un souvenir.

Cet heureux apaisement ne gagnera-t-il pas enfin la politique? Là comme ailleurs, les partis ne se sont-ils pas assez longtemps et assez furieusement mêlés pour laisser au public avec la démonstration de leur impuissance absolue, la conviction qu'il faut prendre à chacun d'eux ce qu'il contient de vrai, de national et d'applicable ?

Je pose, non sans crainte de le voir mal accueilli, ce *desideratum* du ›on sens et du patriotisme ; et je remarque, non sans regrets, que le ›pirituel conteur des *Nouveaux Samedis*, ne semble pas décidé à nous ıider pour sa réalisation. Par ses longs travaux si distingués et si divers, I. de Pontmartin a pris dans la littérature contemporaine un rôle émiıent, et qui dépasse de beaucoup celui d'un simple écrivain de parti. lous déplorerions que, soit par l'entraînement des circonstances, soit par influence du milieu où sa pensée se produit, il se laissât ramener dans ɜ cercle étroit des préventions et des ressentiments que son talent comme a renommée ont depuis longtemps franchi.

Parmi les jugements des *Nouveaux Samedis*, que nous ne saurions ccepter, il en est un qui nous a surpris et affligé. M. de Pontmartin ne 'est montré ni juste ni aussi courtois qu'il l'est d'habitude, pour la derìère œuvre de madame Craven. Rappeler le *Mot de l'énigme* aux lecteurs u *Correspondant*, c'est leur rappeler un succès qu'ils ont fait et que le ublic a, depuis, largement confirmé. Comment arrive-t-il qu'un critique ui s'est honoré entre tous par la justesse et le mordant de ses traits ›ntre les « réalistes, » contre les romanciers du sensualisme et de la hotographie, puisse trouver mauvais que l'auteur d'*Anne Séverin*, de *leurange* et du *Mot de l'énigme* aille chercher plus haut, pour ses per›nnages, le mobile de leurs actes? M. de Pontmartin ne va-t-il même pas ısqu'à reprocher à l'auteur de tant de beaux livres de « faire plus beau ıe nature? » Dans ce conflit sans fin des passions humaines qui est tout roman et au fond toute l'histoire, ce premier des romans, madame aven a introduit une passion de plus : la foi, l'ardent besoin de croire d'être fidèle à sa croyance. C'est par là que ses livres ont réussi et u'ils vivront. La vie chrétienne, qu'il ne faut pas toujours confondre avec ı vie dévote, circule librement, et sans les assombrir, à travers ces pages gères et charmantes. Avec quel souffle, quel art naturel de composition, uel don merveilleux d'observer et d'inventer, le public le sait; et M. de ontmartin est trop bon juge pour essayer de le contester. Aussi n'en pelons-nous de lui qu'à lui-même pour le ramener à une appréciation lus équitable de l'un des talents les plus élevés et les plus bienfaints d'une époque qui a tant besoin qu'on l'élève et qu'on lui fasse du en!

L. G.

QUINZAINE POLITIQUE

24 avril 1875.

La tranquillité règne sur toute la surface de notre pays : il n'y a point d'optimisme à le constater. Ce n'est pas que les radicaux ne se remuent davantage et ne fassent un peu plus de bruit : à vrai dire, il serait opportun que M. Gambetta, leur professeur de sagesse politique et sociale, vînt leur donner, du haut de son doctorat, quelque nouvelle leçon de modérantisme. Mais si nous ne pouvons nous étonner ni de leurs discours déclamatoires ni de leurs grands gestes, encore moins voulons-nous nous en effrayer jusqu'à nous croire dans un de ces temps de crise si fréquents naguère et si douloureux.

Que les radicaux, dans le conseil général de l'Yonne, décernent à la république les honneurs allégoriques d'un buste, et qu'en décapitant de son bonnet phrygien une statue vieillie de leur déité, leurs artistes réussissent à lui composer la coiffure d'une honnête femme ; qu'à Saint-Étienne, à Marseille, à Avignon, leurs conseillers généraux, convertissant leur nombre en tyrannie et pratiquant le genre de proscription dont M. Mistral Bernard fut trois fois victime dans les Bouches-du-Rhône, annulent par un ostracisme systématique les choix des conservateurs ; que leurs élections complètent dans le conseil général de la Seine la représentation du radicalisme ; que M. de Mahy, leur questionneur attitré, interrogeant, réclamant, dénonçant, bourdonne autour de M. Buffet comme jadis autour de M. de Broglie ; que leurs journaux prêchent contre l'honorable ministre de l'intérieur la suspicion et la haine, il n'en est pas moins sûr que le pays ne ressent, à l'heure présente, le trouble d'aucune inquiétude grave. La France se repose un peu des longues agitations constitutionnelles qui l'ont émue. Elle travaille ; elle se réjouit d'apprendre que le chiffre des marchandises qu'elle exporte s'accroît de plus en plus et que ses impôts commencent à être fructueux. Elle a le loisir d'écouter mieux les bruits du dehors, et elle

›it se détourner peu à peu de ses frontières les menaces qui avaient a instant paru y planer. Momentanés ou non, ce calme et cette nélioration sont réels. Il nous est donc légitime de répéter ces aroles prononcées par le ministre de l'agriculture et du commerce, . de Meaux, devant la chambre commerciale de Saint-Étienne : Quand je me reporte à quatre années en arrière et que je compare ›que nous étions alors à ce que nous sommes aujourd'hui, il me ›mble que, malgré bien des mécomptes, bien des souffrances et ›ut-être bien des alarmes, nous avons quelques droits de vous ire : Ayez confiance. »

M. de Meaux a eu raison : il est bon de ranimer dans nos cœurs cette ›ande force de la confiance, qui fut tant de fois jusqu'à l'excès une ›rtu française, et dont notre patrie a tant besoin après ses lamenta-les calamités. Mais M. de Meaux a fait plus : il a virilement rappelé ıx conservateurs qu'aujourd'hui comme hier, au lendemain du 5 février comme la veille, aucun d'eux ne saurait se désintéresser ı sort de la France malheureuse. Sans doute, ce sont leurs regrets ı'il exprimait, mais c'est aussi leur devoir qu'il a indiqué et ce ›nt leurs droits qu'il a précisés dans cette partie de son allocution ı il a décrit ainsi les conditions politiques où nous vivons maintenant : « Au régime républicain établi en fait à la chute de l'empire, l'Assemblée nationale a substitué un régime républicain plus ›ttement défini et muni d'organes plus réguliers. Je ne me suis pas socié par mon vote à cette dernière résolution ; mes plus prondes, mes plus chères convictions ne me le permettaient pas. ais une fois rendue, la loi s'impose au respect de tous : d'abord rce qu'elle est la loi, ensuite parce que cette loi a pris soin ellesême de respecter toutes les convictions honnêtes, ne fermant la orte de l'avenir (c'est mon honorable collègue M. Wallon qui l'a it et il avait plus que personne qualité pour l'attester), ne fermant a porte qu'aux coups d'État et aux révolutions. » Nous aimons cette loquente sincérité. Personne ne niera, assurément, que M. de leaux n'ait parlé en honnête homme ; mais personne ne niera non lus, à moins de démentir l'Assemblée et les ministres à la fois, à ›oins d'effacer l'histoire ou de prétendre commander à nos destiies, que, sur le régime qui nous gouverne comme sur les changeents auxquels la fortune et la loi rendent la république sujette, de Meaux n'ait bien énoncé les vérités constitutionnelles.

Cette république légalisée par l'acte constitutionnel du 25 féier, M. de Cissey, comme M. de Meaux, lui reconnaît le droit être respectée : l'obéissance du soldat, aussi bien que celle du ciyen lui est due ; le ministre de la guerre l'a dit aux généraux, ns une circulaire dont l'*imperatoria brevitas*, peut-être à cause

du ton de commandement militaire qui y sonnait un peu à leurs oreilles, a été fort admirée des républicains. Les républicains, paraît-il, comptent jalousement les ministres qui déclarent la république légalement digne de révérence. Plus on la proclame, plus elle leur paraît revêtir de titres et s'assurer l'éternité. Ils ont célébré à l'envi tous les présidents de conseils généraux qui ont salué d'un hommage, même en passant, les lois constitutionnelles. Mais ils vont se plaignant que M. Buffet, dans sa déclaration du 12 mars, n'ait pas suffisamment honoré de sa foi la république : ils voudraient qu'il la présentât officiellement aux préfets ; il leur plairait même qu'il la leur fît voir, non pas seulement majestueuse comme l'une de ces Lois que Socrate faisait apparaître sur le seuil de sa prison, mais un peu altière, farouche même, et l'œil brillant de certaines menaces. Par malheur, M. Buffet croit inutile cette parade. Il estime que sa déclaration en a dit assez. Il n'a point pour la république le goût de l'ostentation. De là les soupçons et le mécontentement dont le poursuivent maintenant les journalistes du parti républicain.

Ce courroux, évidemment, enflammait M. de Mahy dans la commission de permanence, quand il a lu ce verset d'une litanie, qu'a reproduite un journal de Vaucluse, mais que déjà l'Assemblée avait presque entendue mot pour mot à la tribune : « O République, fille de l'anarchie et mère de la Commune ! » Cri de l'histoire ou voix moqueuse d'un satirique, cette ironique invocation semble à M. de Mahy une calomnie inconstitutionnelle. Demandera-t-il qu'on en punisse l'auteur ? Il n'ose. Non, certes, que connaissant les litanies proférées contre la monarchie par certains chantres de la république, il se dise que la liberté de la presse a ses compensations dans les représailles des partis : M. de Mahy ne fait pas cet effort d'impartialité. C'est seulement une certaine pudeur de son libéralisme qui le retient : il a peur d'être regardé comme un persécuteur ou comme un apostat. Il lui faut pourtant un coupable qui expie sous ses yeux ces infernales litanies. Eh bien ! on les a imprimées dans un journal qu'il appelle « le journal du préfet » et qui ne se publie pas même à Avignon. Voilà la victime désignée ! Ce préfet, c'est un homme dont l'énergie a réduit à une sorte de paix les turbulents démagogues de Vaucluse ; c'est un administrateur qui, sur cette terre bénie de M. Naquet, a le mérite difficile de faire régner l'ordre, et qui a réveillé le courage des conservateurs au point qu'ils ont réappris à battre leurs adversaires, jusqu'alors maîtres du département ; c'est un magistrat qui, de Carpentras à Avignon, a contraint les radicaux à l'observance des lois, nous ne dirons pas constitutionnelles, mais civiles ; c'est M. Doncieux, qu'un chœur de ré-

ıblicains furieux s'exerce à maudire plus fort tous les jours. On ait comment M. Buffet a répondu à cette maladroite objurgation. ouvait-il, devait-il répondre autrement? Et M. Dufaure ou même I. Thiers eussent-ils mieux exaucé M. de Mahy?

De leur côté, M. Rameau et M. Lucet ont instamment demandé ue le gouvernement ordonnât toutes les élections partielles. as de délai! se sont-ils écriés avec une ardeur aussi vive qu'au emps où ils prétendaient pouvoir, avec quelques voix de plus, roclamer la république dans l'Assemblée. Nous trompons-nous? ette demande leur est moins dictée par des raisons de prinipes que par des ambitions de parti. On pense avoir le courant des sprits derrière soi; on veut pousser plus loin ses avantages. Et uis, instinctivement, presque sans le vouloir, on cède à ce besoin raditionnel du parti républicain, l'envie de porter son drapeau et de agiter parmi les masses, le goût des scrutins et des votes, la prétenion de faire sans cesse parler la volonté de la nation, le désir violent 'arracher des oracles à sa souveraineté. On ne comprend pas que et amour d'élections permanentes, cet incessant usage ou plutôt et abus du suffrage universel, c'est précisément l'un des vices dont faudrait qu'un soin prudent défendît la république. On aura 'ailleurs, le jour où se discutera la loi Courcelle, à nous dire si Assemblée n'est pas assez nombreuse pour le mandat qui lui reste, la majorité n'est pas suffisante, et s'il n'est pas contradictoire de lter en même temps de ses vœux les élections partielles et la dislution de l'Assemblée. Aujourd'hui peu importent au ministère s arguments de M. Rameau ou de M. Lucet, et ceux de leurs conadicteurs eux-mêmes. La question a été réservée, l'Assemblée ayant journé le débat. M. Buffet ne pouvait usurper le droit de décider, u seul nom du gouvernement, si les élections partielles doivent effectuer ou non, s'accomplir ensemble ou séparément, être décrétées au terme du délai légal ou bien à une date libre : il devait ce spect à l'autorité de l'Assemblée; sinon, il eût mérité le reproche e violer le droit parlementaire, et qui sait si, à côté de M. Lucet et e M. Rameau, quelqu'un ne se fût pas levé pour revendiquer ontre le gouvernement les libertés de l'Assemblée!

Dans un banquet où l'on a fêté la république, à Montpellier, . Jules Simon a bien voulu délivrer aux ministres — à M. Buffet onc comme à M. Dufaure — un certificat de probité politique : Aucun des ministres actuels n'est capable, a-t-il dit, de méconaître la portée du vote du 25 février. » Peut-être y a-t-il dans ce ompliment un peu de cet art des vagues caresses où excelle l'insinuante sophistique de M. Jules Simon. Mais si la louange est sinre, ne doit-elle pas, en vérité, rassurer les républicains? M. Jules

Simon, dans le même festin, a conjuré ses amis d'accepter le no de « conservateurs, » qui jusqu'à ce moment leur répugnait, ce sem ble. Qu'on entende M. Jules Simon lui-même : « Acceptons résol ment, avec toutes ses conséquences, le titre de conservateurs qu' nous dénie, et auquel seuls nous avons des droits, puisque seu nous sommes ennemis de toute révolution contre le gouverneme actuel. » Non, nous ne disputerons pas de cette définition, si com modément qu'elle puisse convenir à quiconque veut conserver chose ou l'homme qui règne, tyrannie de Sylla ou de César, dict ture de Robespierre ou de M. Gambetta. Soit, on est conservate en tant qu'on est républicain sous la république. Par bonheu M. Jules Simon a invoqué d'autres raisons ; il a dit : « La modér tion et, au besoin, le désintéressement nous sont faciles, car ce so des vertus républicaines. » Nous ne contesterons pas la maxime Soit, M. Marcou, M. Esquiros, M. Naquet et autres radicaux sont de modérés, puisqu'ils sont aussi des républicains et que dès lors ces mérites leur sont innés et nécessaires. Enfin M. Jules Simon a affirmé qu'il était dans les traditions républicaines d'aimer et de conserver « la propriété, la famille, la liberté de la conscience humaine. » Nous serons heureux de l'en croire. Que les républicains, politique-ment, philosophiquement, moralement, soient des conservateurs; qu'ils rivalisent avec nous et même qu'ils triomphent de nous par l'éclat et par le nombre de leurs vertus : nous sommes prêts à nous incliner ; nous accepterions même en échange le nom de radicaux, si par ce genre de supériorité les républicains nous ravissaient, en se l'appropriant sérieusement, le titre de conservateurs. Puissent seulement les amis de M. Jules Simon justifier ces paroles de leur apôtre ! La république du 25 février ne sera que paix et félicité...

C'est plutôt à l'extérieur que s'est portée l'attention de notre pays pendant ces quinze jours. Si la France a pu s'inquiéter des menaces qui ont un instant grondé à sa frontière, l'Europe s'est elle-même un instant émue de celles qu'on a cru entendre à Bruxelles.

Eussions-nous vis-à-vis de M. de Bismark la liberté d'un publiciste anglais, nous ne pourrions guère répondre à la *Post*, à la *National Zeitung*, au *Militar-Wochenblatt*, à tous ses journaux, à lui-même, si de sa propre voix il nous accusait de vouloir et de préparer au pied des Vosges une guerre prochaine, nous ne pourrions guère répondre que par un démenti que notre histoire d'hier et la réalité d'aujourd'hui suffisent vraiment à leur donner. Cette France meurtrie, blessée, mutilée, appauvrie, humiliée, réduite à l'impuissance, instruite par une expérience si cruelle, désabusée de tant d'illusions, ballottée quatre ans dans le flux et le reflux de tant d'incertitudes politiques, avertie, par la lenteur et la difficulté

de ses efforts, du temps qu'il faut à un peuple pour relever sa grandeur brisée, la supposer impatiente de courir au Rhin, prête à y perdre son sang, jalouse d'y plonger ses drapeaux; la prétendre disposée à se ruer demain sur les canons de Metz et de Strasbourg; feindre de s'alarmer pour l'Allemagne du nombre de nos bataillons, c'est une comédie! Et si quelqu'un pouvait s'y tromper en Europe, à part ceux qui simulent cette terreur par on sait quel jeu de provocation, ce serait assez, pour le détromper, que de l'amener devant la France et de lui dire : Regardez-la.

Il ne convient ni à la tristesse ni à la fierté de notre patriotisme de tracer le portrait de cette France, hélas! si bien dépouillée de sa force qu'il suffit de la regarder pour la juger incapable d'aucune agression. Mais, on le sait, l'Allemagne a par surcroît le pouvoir de la menace. Car, tandis que la France voit toutes ses choses militaires dans un travail pénible et confus de réorganisation, où sa faiblesse la paralyse et où son dénûment la retarde, quelle n'est pas la puissance de l'Allemagne! L'Allemagne est restée, depuis 1871, sur le qui-vive, l'arme au bras. Elle a sous ses drapeaux 1,261,000 hommes, dont 710,000 combattants qu'en dix jours M. de Moltke peut conduire sur les routes de Varsovie, de Vienne ou de Paris, à son gré. Elle a même préparé, par une loi qui, tout à coup, lui a paru aussi nécessaire que dans ses alarmes de 1813, la mobilisation de son landsturm. Elle a multiplié ses moyens de défense; elle a fortifié Cologne, Coblentz, Radstadt, Mayence, le cours inférieur de l'Elbe et du Weser; elle a fait de Metz et de Strasbourg des places inexpugnables. Elle a achevé avec une avance d'un an la fabrication de son nouveau fusil : le Mauser est aux mains de tous ses soldats. Elle a transformé son matériel d'artillerie : ses canons lancent des obus plus gros et plus rapides, qui cheminent sur un plus grand espace dans la « zone dangereuse. » Elle a perfectionné tous ses services. Sur notre rançon elle a pris et mis en réserve, pour les premiers besoins d'une guerre, un trésor d'un milliard que M. de Bismark manie librement. Sa prévoyance n'a rien négligé; elle attend si bien l'alerte, que, depuis le 1er avril, étapes des corps d'armée, logements des troupes, casernes des réserves, tout est indiqué ou disposé. Veut-elle reparcourir en France ces chemins d'invasion où elle s'est précipitée naguère? Elle est maintenant maîtresse des passages : elle descend des Vosges à son heure, elle s'avance comme elle veut par l'Argonne, le plateau de Langres, la vallée de la Marne. Toutes ces ressources, toutes ces facilités, tous ces préparatifs, l'Europe entière les connaît, comme elle connaît aussi la faiblesse actuelle de nos armes, l'insuffisance de nos moyens, l'imperfection de nos essais, nos profonds besoins de paix et de

repos. Et dans ces conditions, qui donc, de l'Allemagne ou de la France, peut lever l'épée? Laquelle des deux peut spéculer sur la victoire? Où est l'orgueil? Où est la menace? De quel côté le danger peut-il fondre sur l'Europe?

Qu'un article de la *Post* ou de la *National Zeitung* puisse causer tant d'alarmes en France et en Europe, c'est un des signes de ce temps. Rien ne dit mieux qu'au cœur du continent il y a une force et dominatrice et redoutée, qui doit le secret de cette puissance non-seulement à l'appareil formidable de son armée, mais à sa certitude d'être prête et seule prête. Mais si l'Europe, en s'effrayant, pouvait encore accorder à ces articles le crédit d'une foi naïve et crédule, si elle pouvait croire à ces ingénieux et perfides mensonges, oh! c'est alors qu'il faudrait désespérer; car elle aurait dès lors perdu le sentiment du juste et l'intelligence du vrai. et l'on pourrait redire deux fois ce mot prononcé par M. de Beust au lendemain de Sedan: « Il n'y a plus d'Europe! » Mais on a pu le voir: Berlin n'a pas remporté sur l'Europe cette victoire. Il y a eu comme un cri général pour dénier à l'Allemagne le droit de ces fausses plaintes: l'Europe a protesté en faveur de la France calomnieusement accusée. Nous avons recueilli là le bénéfice d'un avantage moral: notre faiblesse ne saurait le dédaigner. Quant à l'Europe, en refusant de se ranger aux arguments de Berlin comme elle le fit si complaisamment en 1866 et en 1870, elle a commencé à reprendre possession d'elle-même: cet acte de résistance l'a honorée, et M. de Bismark n'a pas méprisé l'avertissement. La *Post*, en effet, a cessé sa menace; on l'a même un peu désavouée. On n'entend plus aux Vosges le bruit de l'orage qui approchait.

Mais, vers la même heure, on alarmait Bruxelles. Etait-ce par une coïncidence fortuite? Est-ce qu'à ces hasards apparents présiderait un art secret, certain art de semer autour de soi l'inquiétude et de sonder le terrain pour éclairer son ambition? Quelles que soient les complications machinées ainsi, deux notes sont venues de Berlin à Bruxelles, l'une surtout comminatoire et comme aggravée par les commentaires des journalistes allemands qui contestaient, en ce moment, le respect promis par l'Europe à la neutralité de la Belgique. Les griefs évoqués par M. de Bismark, il les trouve, à Bruxelles comme à Rome, dans les ressentiments de sa guerre religieuse. Si les évêques belges encouragent à la souffrance les évêques persécutés de la Prusse; si des catholiques de Bruxelles consolent dans sa prison l'évêque de Paderborn; si le chaudronnier Duchesne, après boire et pour rire, offre d'assassiner M. de Bismark: le grand-chancelier de l'empire, qui sent là comme ailleurs cette indomptable inimitié des âmes dont tous ses

coups n'ont pu triompher en Prusse, ne se contente pas de se plaindre; il s'irrite, il veut des châtiments exemplaires, il réclame des peines nouvelles; il demande à la Belgique des rigueurs dont elle ignore encore l'usage; et sans daigner remarquer que la jurisprudence belge est, dans le droit international, plus sévère et plus complète que la jurisprudence allemande, il invite la Belgique à se faire des lois dont il puisse prêter la vengeance à sa politique courroucée.

La Belgique s'est justifiée des faits, mais brièvement; elle a élevé le débat à sa vraie hauteur, à celle des principes. Elle a eu cette fierté d'opposer à la toute-puissance de l'étranger l'honneur viril de ses libertés, à la force le droit. Elle a proclamé l'excellence de sa monarchie constitutionnelle; et l'adroit et juste éloge de ce gouvernement auquel son peuple doit sa paix et sa dignité, voilà la vraie réponse de la Belgique. « Ce sont ces institutions, a dit son ministre des affaires étrangères, M. d'Aspremont-Lynden, ce sont ces institutions qui, au dedans, lui ont permis de résoudre toutes les difficultés que suscite le gouvernement d'un peuple libre et ont assis la monarchie sur une base inébranlable. Leur influence n'a pas été moins bienfaisante au dehors. Le soussigné doit laisser à d'autres le soin de rechercher jusqu'à quel point la Belgique a aidé à l'affermissement du principe monarchique, au développement du système parlementaire aujourd'hui universellement accepté, à la solution enfin du problème fondamental de tout gouvernement moderne : la conciliation de l'ordre et de la liberté; mais il exprimera la ferme conviction que, malgré des écarts individuels et des abus toujours et partout possibles, la nation belge ne pouvait prendre de meilleure voie pour arriver à occuper dignement et utilement la place qui lui est assignée dans l'ordre européen. Les libertés garanties par sa Constitution, loin d'être une cause de faiblesse pour le gouvernement, sont pour lui un élément de force et lui donnent sur un peuple habitué dès les temps les plus reculés à faire lui-même ses affaires, une action persuasive mille fois plus écoutée et plus efficace que ne le serait celle de lois restrictives. C'est à ce système que la Belgique doit d'avoir gardé, à des moments de commotion révolutionnaire, une attitude dont l'Europe a semblé lui savoir gré; c'est grâce à lui que, dans un autre ordre d'intérêts et en paralysant les desseins de l'Internationale, dont les doctrines produites au grand jour ont succombé devant le bon sens des populations, elle a contribué pour sa part à conjurer les périls qui menacent les fondements mêmes de la société; et c'est encore à l'aide de ce système qu'elle a pu ré-

sister, chez elle, à tous les entraînements, à toutes les exagérations. »

Ce noble langage appartient à l'histoire ; mais s'il est orgueilleux, comme il sied à un peuple qui met toute sa force dans l'appui de ses « libres institutions, » il est habile aussi : car M. de Bismark ne peut que difficilement nier ces principes, et s'il les nie, il paraît aussitôt exagérer sa demande, il lève la main contre une constitution. Aussi, M. de Bismark, dans sa réplique, s'est-il contenté, dit-on, de démontrer à la Belgique la nécessité d'un congrès européen qui élaborerait une loi internationale de la presse.

Peut-on faire une loi internationale sur la presse? Nous ne le pensons pas. Pour qu'elle fût possible, il faudrait, en effet, ou former un tribunal international, c'est-à-dire réaliser un dessein jusqu'aujourd'hui réputé chimérique, ou bien astreindre la jurisprudence de tous les États à certaines règles uniformes. On devrait donc modifier sur divers points la constitution des peuples, changer leurs traditions, entreprendre sur leur autonomie législative, et, pour quelques-uns mêmes, altérer le régime parlementaire qui les gouverne. Et dans la suite de leurs luttes politiques, dans les vicissitudes de leurs révolutions, comment pourraient-ils supporter et combien de temps garderaient-ils cette loi? Mais cette loi internationale, il n'est pas seulement malaisé de l'édicter; elle serait variable, elle serait dangereuse. En réalité, elle dépendrait toujours du plus fort; ou du moins l'union de deux ou trois puissances suffirait pour qu'elle devînt le tyrannique instrument de quelques-uns. Le vainqueur qui dominerait l'Europe, au lendemain d'un Sedan, n'en disposerait-il pas souverainement? N'y sentirait-on pas tour à tour les divers changements que subiraient la fortune militaire et la grandeur des principales nations du continent? D'ailleurs, en armant de droits nouveaux les gouvernements, cette loi, loin de diminuer le nombre ou la gravité des différends, ne pourrait que multiplier l'un et accroître l'autre. On aurait, il est vrai, précisé des cas et fixé des peines. Mais ce que, dans une certaine ignorance et dans une certaine impuissance, on s'abstient maintenant de demander, on le réclamerait avec des prétextes de légitimité qui rendraient la réclamation plus pressante et plus exigeante. On aurait peur de paraître faible ou de sembler insouciant de son honneur, en n'usant pas de la loi ; et cet usage augmenterait bien vite les affaires de la diplomatie : ce serait une ample matière où l'esprit de chicane, la susceptibilité et l'ambition trouveraient presque tous les jours un *casus belli*. Enfin, si cette loi doit formuler des peines qui vengent l'État contre l'Église, comme M. de Bismark les souhaite, quelles

t les puissances catholiques qui voudront annuler leurs concor-
s au profit de ce code international? Quelles sont celles qui vou-
nt sacrifier à ce vœu de M. de Bismark la paix religieuse dont
s jouissent? Voudront-elles imiter M. de Bismark abolissant trois
icles de la constitution prussienne pour assurer quelques faci-
s de plus à la vindicte de ses lois ecclésiastiques?
'Europe, ne fût-ce que par un effort de politesse diplomatique, ueillera-t-elle cette idée d'un congrès, et consentira-t-elle à ten- l'œuvre impossible d'une pareille loi? M. de Bismark infligera- au gouvernement belge une troisième note? Quoi qu'il arrive is l'un où dans l'autre cas, nous avons le ferme espoir auquel Disraëli et lord Derby, interrogés dans le Parlement, se complai- it et paraissent se fier. Oui, nous l'espérons, la liberté de la Bel- ue et sa neutralité sauvegarderont suffisamment son indépen- ice; M. d'Aspremont-Lynden n'aura pas à dire ces mots morables qu'en 1821, au congrès de Laybach, notre ministre affaires étrangères, le baron Pasquier, écrivait à nos plénipo- tiaires : « La France, hélas! a subi le joug de la force, mais elle n a jamais reconnu le droit. » Toutefois ces événements auront pour l'Europe comme une nouvelle leçon. Elle sait bien mainte- it qui l'agite et d'où vient le trouble; elle mesure avec inquié- le la force et les prétentions du victorieux dont la menace règne ce moment sur elle; elle peut sentir combien manque à son équi- re ce contrepoids de la France qu'elle a laissé briser au lende- in de Sedan. On a vu à Bruxelles et à Londres ce qu'un certain ige d'illusions empêchait de voir naguère. A Londres surtout, on û réfléchir; et c'est un spectacle instructif que nous a donné le ux lord John Russell, cet ennemi obstiné de la France qui battit s mains au triomphe de la Prusse en 1870, et qui n'avait pas erçu dans les calculs de sa haine cette hardiesse future de la pré- tence prussienne, maintenant obligé de demander si une note de de Bismark ne met pas en péril la Belgique et l'Europe. M. Dis- ëli, à travers son badinage, parmi des rires et des applaudisse- ents dont le mélange a étonné bien des gens, a dit sérieuse- ent que « s'il arrivait que la Belgique fût réellement menacée, le uvernement de la reine serait prêt à remplir ses devoirs. » Fort n. Mais le meilleur moyen de remplir ces devoirs, c'est d'en de- icer l'obligation, c'est d'en prévenir la nécessité par une politi- e plus prévoyante, plus active et plus fière que celle à laquelle Gladstone a trop habitué l'Angleterre. Il est temps pour l'Angle- re de prouver qu'en dépit du dédaigneux jugement dont M. de mark la frappait en 1870, elle est encore une nation européenne, qu'elle ne veut pas périr d'inertie dans son île.

pour regarder à l'horizon et pour y chercher la route d'une
meilleure, sa politique sera courte et se bornera elle-mê
1871, il lui a fallu se survivre; en 1875, il faut vivre. C'est
ment plus tard, sa virilité une fois ranimée, qu'elle pourra
à l'action, former des desseins, surveiller les événements, c
ses amis et ses ennemis. En ce moment, elle n'a d'allianc
offrir ni à solliciter : elle aura d'abord à s'en montrer digne
pable. Certes, elle expie durement les erreurs et les fautes
génie, sa brillante témérité, sa confiance généreuse, sa folle i
dence d'autrefois : la voilà forcée de contenir son courage,
surer ses pas et de travailler pour un terme indéfini. Mais
tience, elle aussi, est une voie qui ramène à la gloire, et c'
seule qui reste maintenant ouverte à l'espérance de notre pat

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

LETTRE A UN DÉPUTÉ

Voilà, mon cher ami, vos vacances finies, et vous m'écrivez que la situation ne vous semble ni meilleure ni plus éclaircie qu'au jour de votre départ. Cela dépend entièrement du point où l'on se met pour la regarder. Si, quoique en province, vous n'avez pas cessé d'être à Versailles ; si vous êtes resté à votre banquette de député, dans ce milieu des mêmes amis, des mêmes journaux, des mêmes préventions où vous vivez depuis quatre ans ; si, en un mot, vous n'avez pas tenté, par brèche ou par escalade, de regarder au delà de ce mur de l'esprit de parti qui empêche de voir l'horizon, sans doute rien ne vous paraîtra changé. Autour du prisonnier, le monde pourrait se transformer, sans qu'il eût chance de s'en apercevoir.

Vous ajoutez que la constitution Wallon ne paraît pas, jusqu'ici, s'être emparée plus définitivement de l'esprit public que la constitution Rivet-Vitet sous M. Thiers, ou la loi du septennat sous M. de Broglie. Je ne saurais ni m'en étonner ni m'en plaindre. Ces diverses combinaisons, toutes trois si ingénieuses et si honnêtement inspirées, n'ont rien de ce qu'il faut pour susciter l'enthousiasme populaire, et les différences qu'on peut relever entre elles ne sont pas de celles qui sautent aux yeux. Mais il y a un point cependant qui leur est commun, et qui a valu à chacune d'elles l'adhésion momentanée de presque tout le monde. C'est l'intention manifestée, c'est la nécessité reconnue et plus ou moins satisfaite, de défendre et de consolider l'abri provisoire sous lequel la France s'est réfugiée après ses malheurs. Qu'un palais valût mille fois mieux, ce n'est pas moi qui serai tenté de vous contredire ! Mais le palais est brûlé, et quatre mortelles années n'ont pas suffi à la majorité monarchique pour se mettre d'accord sur un plan de reconstruction ni même sur la couleur de la girouette qui doit le sur-

monter. Fallait-il, en attendant, laisser la patrie sans ressources, sans protection, sans nom? Fallait-il que l'immortelle blessée restât gisante sur le sol, livrée aux injures de l'air et des passants? Non. Voyant notre triste impuissance, elle a étendu au-dessus d'elle sa tente, sa pauvre tente des champs de bataille, demandant qu'on respecte son repos, d'abord jusqu'à la fin de l'Assemblée actuelle, puis pendant sept ans, puis enfin pour tout le temps où elle le jugera nécessaire. Quant à ceux qui, par dépit ou par la plus honorable conviction, tenteraient de crever la toile ou d'ébranler les piquets de la tente, ils se classeraient d'eux-mêmes parmi les ennemis publics.

C'est ce besoin de tranquillité, ce sont ces dispositions impérieuses du pays que les conservateurs n'ont pas voulu voir, et dont le parti républicain a su tirer un merveilleux profit. Notre situation était illogique et sotte depuis Bordeaux. Nous étions en république, nous servions la république, nous maintenions la république, et cependant nous luttions à fond contre la république. Nous ne cessions, et à bon droit, de vanter l'excellence et la nécessité de la royauté, et nous ne savions pas rétablir le roi. Nous visions ouvertement à jeter bas le gouvernement existant, et ce gouvernement était dans les mains de nos amis, et à sa place, nous n'avions à montrer que le désastreux spectacle de nos divisions. C'est bien la peine vraiment de se dire conservateurs !

Et voyez, en même temps, comme nous entendions habilement les intérêts de la monarchie! Tout ce qui arrivait d'heureux, tout ce qui était dû aux efforts réunis des monarchistes — comme la défaite de la Commune, la réussite des emprunts, la libération du territoire, la suppression de la garde nationale, la reprise des affaires — tout cela était inscrit par nos adversaires à l'actif de la république. En revanche, tout ce qui pouvait se produire de funeste ou de menaçant nous était imputé à crime. « C'est parce que vous refusez d'organiser la république, nous disait-on, c'est parce que vous conspirez le rétablissement de la royauté ! » Et les élections venaient trop ordinairement donner le poids du nombre à cet audacieux raisonnement. Comment, en effet, le suffrage universel s'y serait-il pris pour résister? Nous étions parvenus à mettre contre nous, non-seulement la passion révolutionnaire, mais encore cet instinct irréfléchi des masses conservatrices, qui ne demandent qu'un prétexte pour capituler, au lieu de combattre, et à qui on fournissait le plus sérieux des prétextes, le maintien de l'ordre de choses établi. « C'est nous qui sommes les conservateurs ! » s'écriait en pleine Chambre un député de l'extrême gauche. Et l'on s'obstinait à ne pas comprendre!

Ainsi notre terrain, nos traditions, notre force, notre langage, notre clientèle ordinaire, et jusqu'à notre nom, tout avait été habilement tourné contre nous ; et quoique maîtres des affaires nous avions perdu tout pouvoir sur l'opinion. Cependant la nécessité d'établir un gouvernement éclatait chaque jour plus impérieuse et plus prochaine. Dire que la république est impossible en France, c'est très-bien, et la France n'a pas à contredire; mais à condition que la monarchie soit immédiatement possible, et non-seulement possible, mais réalisée. Le vieil axiome *Primo vivere, deinde philosophari* ne s'impose pas moins brutalement aux peuples qu'aux individus. Fallait-il laisser le soin de philosopher au suffrage universel ? Fallait-il que les élections générales devinssent un plébiscite insensé entre la république et la monarchie, c'est-à-dire — car vous savez bien que nous en sommes encore là — entre la révolution et l'ancien régime ? Était-il loyal et juste de laisser le Maréchal armé seulement de la loi du 20 novembre en face d'une nouvelle assemblée unique et investie du pouvoir constituant ? L'Assemblée nationale arrivée au jour de sa dissolution eût-elle été bien venue à dire au pays : Me voilà ! Après quatre ans de tiraillements, j'ai dû renoncer à vous donner un gouvernement. Tranchez vous-mêmes le litige que je n'ai pas su trancher : soyez plus sage, plus éclairé, plus patriote que je n'ai su l'être; choisissez entre la monarchie que je n'ai pas pu et la république que je n'ai pas voulu faire ! *Alea jacta est !* Le mot vous a déjà été dit en 1848. Alors vous en avez tiré l'empire. Voyez ce que vous en pourrez tirer aujourd'hui !

J'entends quelquefois regretter qu'on parle sans cesse de notre échec monarchique sans chercher à qui en revient la responsabilité ? A quoi bon en ce moment ? Nous sommes certainement d'accord sur un point, c'est que personne n'a songé à la rejeter sur le parti républicain. Il est donc avéré qu'un jour au moins nous avons eu en mains la partie gagnée et que nous n'avons pas su la jouer. Or, en politique comme en morale, ou si vous l'aimez mieux, comme au jeu, les fautes se paient. Les républicains ont expié, le 8 février 1871, le tort antinational d'avoir fait du 4 septembre un *triomphe de* parti. Le suffrage universel leur a signifié ce jour-là *le plus dur* congé que jamais parti ait eu à subir. Seulement les vainqueurs n'ayant pas occupé sur-le-champ les positions conquises, et la République ayant été reconnue comme gouvernement *de fait*, il devenait certain que plus le fait durerait et plus il aurait chance de se transformer en droit.

Les élections prochaines s'annonçaient donc comme logiquement condamnées à donner raison à la république. Quel moyen restait-il de rendre cette victoire aussi peu dommageable que possible au

pays et à l'ordre social lui-même ? Un seul : c'était de prendre pour soi par avance le prix de la lutte, et de déclarer que le scrutin allait s'ouvrir, non plus entre la république et la monarchie, mais dans le champ clos de la République légale, entre l'ordre et le désordre, entre les conservateurs et les démolisseurs, entre les défenseurs du régime actuel et les entrepreneurs de restauration impériale. Le triomphe est-il certain pour nous? Dieu me garde, hélas ! d'oser en répondre! Mais, du moins, la déroute n'est-elle pas écrite d'avance dans les conditions mêmes du combat.

En outre, puisqu'il s'agit décidément de république et que la réunion de ces quatre syllabes fatidiques est loin de présenter le même sens à tout le monde, il n'est pas inopportun de se demander quelle république on a prétendu faire le 25 février dernier. J'ose affirmer que son savant promoteur, qui est certainement un des hommes de ce temps qui ont le plus étudié le passé de tous les peuples, n'en a trouvé l'équivalent dans aucune histoire. Voilà d'abord un gouvernement qui s'appelle la république par la raison très-peu doctrinale qu'il porte ce nom depuis quatre ans, et qu'on ne saurait comment l'appeler autrement; une république avec deux Chambres, c'est-à-dire en révolte ouverte contre la tradition jacobine de 1793 et de 1848; une république avec un sénat qui, d'accord avec le Président, a droit de dissoudre la Chambre des députés, et qui, par le choix exceptionnel de ses électeurs, semble créé en dérision de la loi démocratique par excellence, la loi du nombre; une république avec un président indéfiniment rééligible, ce qui, en pays d'habitudes monarchiques, ressemble terriblement à un roi viager; une république toujours révisable, transformable, supprimable... à une voix de majorité ; une république remise aux mains du parti conservateur, afin qu'elle cesse de répandre partout l'effroi qu'on dit contenu dans son seul nom ; une république enfin qui est absolument le contraire de cette république de droit divin que nous avons combattue jusqu'ici et qui reste celle des républicains.

Et quel régime a-t-elle mis de côté, cette république si peu faite pour les républicains? S'est-elle violemment substituée à la royauté? Ou bien aurait-elle pris par trahison la place que la royauté était à la veille d'occuper? Vous savez bien qu'elle n'a remplacé que le provisoire et qu'elle n'a gagné de vitesse que l'Empire. Vous savez bien qu'elle s'imposait avec un tel caractère de nécessité, que ceux-là même qui, comme vous, n'ont pas cru pouvoir la sanctionner de leur vote, se croiraient aujourd'hui encore moins autorisés à la renverser. Vous savez bien qu'elle est là, parce qu'il faut qu'il y ait quelqu'un, et que personne n'y pourrait être à sa place.

En définitive, la solution *sui generis* qui est sortie du scrutin par-

lementaire du 25 février ne fait l'affaire de personne, et paraît indispensable à tout le monde. Elle ne fait pas l'affaire des monarchistes, puisqu'elle n'est pas la monarchie. Elle ne fait pas l'affaire des impérialistes, puisqu'elle ajourne considérablement, si même elle ne supprime pas Napoléon IV. Elle ne fait pas l'affaire des républicains, puisqu'ayant de la monarchie tous les organes, elle n'a pris de la république que le nom. Aucun parti ne peut la réclamer comme sa victoire, ni l'exploiter comme son bien. Pour s'établir et durer, elle a besoin, au contraire, de gagner la confiance de ceux qui ont voté contre elle et de perdre l'appui de bon nombre de ceux qui l'ont voulue.

Eh bien! voilà sa chance! Elle n'est ni ne peut être le gouvernement d'un parti; elle peut donc devenir un gouvernement d'opinion publique.

II

En ce siècle, que la presse et la tribune ont habitué à se laisser gouverner par les mots, il n'est pas de mot, sans contredit, dont on ait plus abusé que de celui-ci : l'opinion publique. Chaque parti, soit tour à tour, soit en même temps, l'invoque, la réclame, la fait sienne, et n'entreprend rien qu'en son nom, et pour lui obéir. C'est la pythonisse d'un temps qui ne croit plus qu'à ses propres oracles, et qui les livre, obscurs et fatidiques, aux interprétations les plus contraires. Comme elle a eu longtemps ses fanatiques, elle a aujourd'hui ses incroyants. Comme elle ne s'est refusée jusqu'ici à rien de ce qui a réussi, on affecte de conclure qu'on peut se passer d'elle pour réussir. C'est une grave et dangereuse erreur. Tous les gouvernements que nous avons vus tomber étaient depuis longtemps en ruines devant l'opinion : tous ceux que nous avons vus surgir étaient déjà conçus et décrétés par elle. Pour ne citer que l'exemple le plus récent, que restait-il de l'Empire après nos premiers désastres d'août 1870? Et qui ne voyait que le parti républicain était seul préparé à le remplacer?

Dans l'ordre des idées, je le reconnais, l'opinion publique ne domine ni ne décide rien. Encore moins serait-elle habile à créer ou à détruire la moindre parcelle de la plus petite vérité. Mais dans l'ordre des faits elle commande, elle s'impose, elle est souveraine. Rien à faire sans elle, et moins que rien contre elle. Tout l'art de la politique consiste à mettre de son côté cette alliée, qui entraîne avec elle, non pas toujours le droit, mais la victoire.

Qu'on parvienne, par impossible, à connaître une fois pour toutes ce que veut l'opinion publique, et le problème de notre époque serait résolu, et nos destinées ne flotteraient plus incertaines au roulis de la vague révolutionnaire. Vous m'objecterez que la recherche n'est pas des plus aisées; est-ce une raison pour ne pas la tenter? S'il est quelquefois permis d'ignorer où est l'opinion publique, on sait à coup sûr où elle n'est pas, et c'est toujours une indication à enregistrer. L'opinion publique a été souvent la dupe des partis, elle n'a jamais été la complice d'aucun d'eux. Ce qui lui est surtout antipathique, ce qu'elle a toujours repoussé et flétri avec toute l'énergie du droit de défense naturelle, c'est l'esprit de division c'est la guerre entre les enfants du même pays, c'est le langage et la politique des partis. Non pas qu'elle ait d'insurmontables objections contre telle ou telle formule de gouvernement, c'est-à-dire contre le premier article du *Credo* de chaque école politique; mais elle résiste invinciblement à réciter ce *Credo* jusqu'à l'*Amen* final et à croire que tout est perdu si elle en omet une syllabe. Or, cette exigence est le signe certain de l'esprit de parti substitué à l'esprit patriotique. Plus on la met en saillie, plus on est d'accord avec les partis; plus on la restreint, plus on est d'accord avec l'opinion publique. Autre chose est la religion, autre chose est la politique. L'opinion publique, après tout, c'est le pays, le pays qui se sent vivre de sa vie propre et qui n'admet pas qu'on fasse dépendre son existence d'incidents et de combinaisons auxquels il n'aurait le droit ni de se refuser, ni même de consentir. Pour lui un seul principe existe, permanent et supérieur, c'est l'intérêt public. Tous les autres lui semblent subordonnés et transitoires. L'expérience ne lui a-t-elle pas montré d'ailleurs que les gouvernements ont péri bien plutôt par l'infatuation que par l'oubli de ce qu'ils appelaient leur principe.

Ainsi, n'est-ce pas l'infatuation du principe de l'omnipotence primordiale du roi qui a dicté les ordonnances de Juillet et précipité la Restauration? N'est-ce pas l'infatuation du principe de l'omnipotence parlementaire qui a fait croire à la monarchie de Juillet que, la majorité une fois acquise dans les deux chambres, plus rien n'était à craindre pour le gouvernement et pour le pays? N'est-ce pas l'infatuation des principes du socialisme qu'on se vantait alors de ne pouvoir séparer de la république, qui nous a valu les journées de Juin et qui a condamné à mort la République de 1848? N'est-ce pas enfin l'infatuation du principe de l'appel au peuple qui nous a conduits de plébiscite en plébiscite, et du 2 décembre 1851 au 8 mai 1870, jusqu'au gouffre de Sedan?

En résumé, il faut prendre la France telle que l'ont faite quatre-vingts ans d'instabilité gouvernementale, et ne pas lui demander

d'être plus monarchique ou plus parlementaire, ou plus césarienne ou plus républicaine qu'elle ne l'est et n'entend l'être. Qu'à sa surface et dans ses classes éclairées elle nous apparaisse partagée entre trois ou quatre groupes politiques, rien n'est, hélas! plus démontré et plus irréparable. Mais que ces divisions de doctrines et d'intérêts aient marqué de leur empreinte jusqu'à ces masses profondes qui sont la nation elle-même, et qui n'apportent dans la politique d'autre doctrine que l'autorité et d'autre intérêt que le besoin d'être gouvernées, c'est ce que j'ai toujours nié pour ma part. Il nous a plu d'adapter les lignes principales et les classifications de l'ancien monde à cette terre inconnue du suffrage universel où nous a jetés l'orage de 1848. C'est une erreur de routine, et nous suivons en cela l'exemple des géographes du seizième siècle qui ne voulant voir dans l'Amérique que le prolongement de l'Asie, commencèrent par appeler *Indes occidentales* la terre découverte par Christophe Colomb.

C'est bien cependant aux rives d'un nouveau monde qu'ont abordé, sans trop s'en douter, les navigateurs sans boussole de 1848. Administration, finances, relations internationales, institutions économiques, militaires, judiciaires, tout a été ou sera remanié sous l'influence de ce fait sans précédent et sans remède : le suffrage universel. Il lui a manqué jusqu'à présent de produire un homme pénétré de son seul esprit, pouvant parler en son nom, et capable de se dégager des liens et des combinaisons de l'ancienne politique. Lorsque M. Thiers, par exemple, dès les premières séances de Bordeaux, au lendemain des élections presqu'unanimes du 8 février, vint nous rappeler que nous étions divisés et conjurer par leurs noms les royalistes et les républicains de ne pas se méfier de lui, il parlait en vieux parlementaire, en homme d'Etat qui a l'habitude d'avoir devant lui et sous sa main une France légale de deux à trois cent mille électeurs, une Chambre des députés coupée en trois tronçons — droite, gauche et centre — coupés eux-mêmes en une quantité de petits tronçons. Une pièce de moins sur l'échiquier, et l'illustre *partner* déclarait qu'il ne pouvait se charger de la partie.

Eh bien! supposez un homme de grands services et de grande éloquence, s'emparant de la thèse contraire, nous parlant d'union et de confiance, comme on nous parlait de divisions et de rancunes, et dites-nous s'il n'aurait pas pu demander et obtenir plus que cette stérile et menteuse trêve des partis qu'on a appelée le pacte de Bordeaux. Ce qu'aurait valu, ce qu'aurait duré cette paix de salut public, la Providence en eût décidé. Mais l'exemple eût été donné, l'esprit de parti eût été atteint dans son germe, et le moment, le

moment unique, où toutes les concessions sont faciles, eût été mis à profit.

Quoi qu'il en soit, jamais l'indifférence de l'opinion publique pour les querelles qui nous passionnent n'avait apparu plus persistante et plus profonde que depuis le scrutin du 8 février. Que le plus grand nombre des élections partielles se soient prononcées en faveur de la république, même radicale, cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'il y avait mieux à faire à Bordeaux et à Versailles que le rien, rien, rien, dont vous vous êtes contentés. A chacune de vos sessions, et même plus d'une fois par session, l'éternel débat de la république et de la monarchie a été posé ; les journaux ont donné avec vigueur, la tribune a fait tout le bruit qu'elle a pu, le public seul n'a rien dit, rien fait, rien laissé voir, et l'opinion est restée plus froide que si vous aviez traité la question des sucres. Qu'est-ce que cela veut dire? Quel est ce signe étrange et nouveau? Vous rappelez-vous ce mot de M. Laboulaye, au début de la discussion qui devait se terminer par le vote du 25 février? « Nous sommes des législateurs agités devant un pays tranquille!... » Il y a là plus qu'un trait d'esprit, il y a un trait de lumière.

Au fond, si chaque parti voulait sincèrement savoir ce que pense, ce que craint, ou ce qu'attend de lui l'opinion publique, il ne tarderait pas à se trouver suffisamment renseigné. Aucun du reste ne se retirerait ni complétement satisfait ni complétement découragé. Personne ne conteste, par exemple, que le parti légitimiste ne porte en lui le principe par excellence de la stabilité sociale et de l'ordre, l'hérédité du pouvoir. On l'a détruit dans la branche aînée de la maison de Bourbon, mais pour le rétablir dans la branche cadette; on l'a détruit dans la branche cadette, mais pour le rétablir dans la famille Bonaparte. Oserais-je le dire ? La constitution qui nous régit depuis le 25 février a l'air de ne laisser qu'un regret à ses auteurs, c'est de ne pas pouvoir adapter le principe héréditaire à la forme républicaine. Au moins fait-elle ce qu'elle peut en déclarant le président indéfiniment rééligible. Notre principe légitimiste, est donc en lui-même excellent et a paru jusqu'à présent nécessaire. Voilà ce que l'opinion conservatrice n'hésite plus à reconnaître. Seulement elle pense, à tort ou à raison, qu'une fois cette concession publiquement faite, une fois l'union noblement rétablie dans la Maison royale, une fois la monarchie réintégrée dans son principe essentiel, le parti légitimiste n'a plus qu'à rentrer dans le sein de la nation. Sa cause est gagnée et toutes ses ambitions satisfaites. Mais si, après l'hérédité royale reconnue, on met en avant d'autres prétentions ; si l'on entreprend de tracer d'autorité la ligne de démarcation entre les droits du roi et les droits du pays ; si l'on reprend ainsi la ques-

n juste au point où l'avait laissée en 1830 le roi Charles X; rs tout est compromis, les bonnes volontés se découragent, les eilles préventions se réveillent, et il n'y a plus rien à espérer.

Remarquez, mon cher ami, que l'opinion publique se trouve ici en ein accord avec l'histoire. Les restaurations ne se sont jamais levées chez nous de haute lutte et comme le triomphe d'un parti. ur vrai caractère a toujours été d'arriver, après négociations, et mme un traité de paix. Les restaurations se font par les *Politiues* comme sous Henri IV, ou par les Talleyrand et les Fouché mme de nos jours. Les hommes de parti qui, plus tard, s'attriient sincèrement le rôle principal dans ces événements, ne sont, réalité, que des comparses. Faire au roi la part, la large part du incipe, et faire à la Ligue la part non moins nécessaire des garans, ce fut toute l'œuvre des *Politiques*, et c'est ainsi qu'ils mirent aux guerres de religion et donnèrent à la France le grand règne Henri IV.

Mais les bonapartistes interviennent bruyamment et se présentent mme donnant pleine satisfaction à la fois aux instincts monariques et aux instincts révolutionnaires du pays. Avec eux, rien à indre pour l'ordre, puisqu'ils sont la force dans l'autorité, et n à craindre pour la démocratie puisque cette autorité est puisée la source même du droit nouveau, dans le suffrage universel. s doute, il faut compter plus encore sur la sottise que sur la veraineté du peuple pour aller jusqu'au bout de ce raisonnent; mais, à cause de cela, j'ai toujours été de ceux qui le jugent plus dangereux. A une époque où le nom de Bonaparte était ni dans la presse et ne pouvait pas se prononcer à la tribune, prévenu ici-même nos amis que leurs divisions refesaient à plailes chances de l'empire et que toutes les pentes de la situation s ramenaient à ce gouffre. L'avis ne fut pris que comme un sine mais scandaleux paradoxe; et nous avons continué à fatiguer ays du bruit irritant de nos récriminations et de nos discordes. jourd'hui, la confiance de l'opinion s'est écartée de nous, les apartistes sont parvenus à se faire écouter comme les défenseurs sibles des intérêts conservateurs; et si le gouvernement insti- par le vote du 25 février dernier, si la République plus que dérée, pour l'appeler par son nom, ne leur barre pas le chemin, ne vois vraiment pas comment on empêchera le suffrage unisel de se passer la fantaisie d'un nouveau plébiscite impérial.

C'est un des signes humiliants et funestes de l'avénement des sses dans la politique, d'une part, que cette impuissance à se r dans aucune solution libérale et modérée — qu'elle s'appelle arte de 1814, Charte de 1830 ou Constitution-Wallon — et de

l'autre cette hâte insensée à se ruer dans la République forcenée et de là dans le césarisme. *Imperium sine fine dedit!* Si cette désolante alternative devait continuer à s'imposer, ce serait l'Empire à perpétuité et la ruine de cette grande société française qui mérite mieux cependant que de finir par un suicide.

Ce qui me laisse, quant à moi, le vif espoir que nous échapperons à cette suprême catastrophe, c'est de voir les dispositions sensées, régulières, apaisées de l'esprit public depuis les crimes et les folies de la Commune. La chance de l'Empire fut toujours d'être l'antagoniste naturel et le dompteur historique de la République. Or, si la République ou plutôt les républicains cessaient, par miracle, de se poser en épouvantail, on se demande où serait le prétexte des 18 brumaire et des 2 décembre. Remarquons, en outre, que la propagande impériale a singulièrement changé et baissé de ton. Nous avons connu, vous et moi, la grande tradition napoléonienne, tradition de gloire et de malheurs, qui va de Marengo et d'Austerlitz à Waterloo et à Sainte-Hélène, et qui, pendant 40 ans, a sonné à nos oreilles la fanfare étourdissante de la revanche. Eh bien! cette légende a péri. Allez la redemander aux Français de Metz et de Strasbourg, qui voient, chaque jour, s'exhausser le mur de prison qui les sépare de la patrie! Une autre légende l'a remplacée, et celle-là n'a rien d'héroïque. C'est la légende de la sécurité et des bonnes affaires, la légende du prix des veaux et de la cote de la bourse. Gardez-vous bien de la dédaigner! Seulement, sachez assurer l'ordre, la paix sociale, le travail, la prospérité; sachez mériter de la Providence des récoltes comme celle qu'elle nous a donnée l'an dernier, et de ce côté aussi, vous n'aurez plus à redouter la propagande bonapartiste.

Quant à la conduite à tenir vis-à-vis de ce parti qu'on a eu le tort de croire à jamais perdu, parce qu'il venait de perdre la France, elle est des plus simples et des plus loyales. Au lieu de dénoncer des bonapartistes partout, comme font les journaux radicaux, il faut, au contraire, en restreindre publiquement le nombre à quelques meneurs et réserver pour eux seuls la surveillance de l'administration et les sévérités de la loi. Le 8 mai 1870, il y eut 8 millions de voix pour la dynastie napoléonienne. Combien en aurait-elle eu, quatre mois plus tard, en septembre? Je le demande aux plus ardents. Pas dix mille! Cela veut-il dire que la France compte aujourd'hui huit millions de bonapartistes ou qu'elle n'en compte pas dix mille? L'erreur ne serait pas moins absurde d'un côté que de l'autre. Seulement, si vous savez gouverner, si vous savez vous défendre, si vous savez, sans vous blesser vous-mêmes, manier l'arme dangereuse que le vote du 25 février a fourbie pour vous, vous aurez bien vite isolé

l'état-major du gros de l'armée, et tout ce tapage injurieux prendra fin.

Ce n'est pas la première fois que le parti bonapartiste a conduit la France aux abîmes, et qu'un pouvoir réparateur est obligé de mettre l'opinion en garde contre ses menées. Deux mois après Waterloo, le 19 août 1815, Châteaubriand envoyé par le roi Louis XVIII pour présider le collége électoral d'Orléans, où on avait parlé de candidatures impérialistes, s'exprimait ainsi au nom du gouvernement de la Restauration : « Il faut éteindre les divisions, nous interdire tout reproche, toute récrimination, toute vengeance, mais non laisser tomber indifféremment son choix sur celui qui a produit l'orage et celui qui l'a conjuré... Laisser à l'écart les artisans de nos troubles, c'est justice. La justice n'est point une réaction; l'oubli n'est point une vengeance. *Il ne faut pas qu'un homme se croie puni parce qu'il n'est pas récompensé du mal qu'il a fait.* Ceux qui ont amené dans vos murs ces étrangers que le bras de vos aïeux arrêta jadis à vos portes, mériteraient-ils d'obtenir vos suffrages [1]?... »

Voilà la note, la vraie note politique d'alors et d'aujourd'hui. Elle fut dépassée par la majorité royaliste de 1815 comme elle le serait demain par la majorité radicale; mais elle doit rester la note du gouvernement, et nous n'hésitons pas, quant à nous, à conseiller à nos ministres et à nos préfets d'oser parler en 1875, comme parlait Chateaubriand en 1815.

Ce qui nous perd en France, c'est le tout ou rien qui est la devise obligée des factions. Ce qui nous manque, c'est de savoir tirer le meilleur ou le moins mauvais parti possible d'une situation qu'on n'a pas faite ou même qui a été faite contre nous. Quand je dis que cet art qui nous paraît si digne d'admiration chez les Anglais, nous fait défaut en France, je ne parle, hélas! que des conservateurs. La gauche tout entière a fini par comprendre que les règles de bon sens qui sont indispensables à la direction des affaires privées, ne sont pas absolument déplacées en politique. Elle affecte même d'y mettre une ostentation de sagesse qui nous paraît plaisante et qui devrait nous instruire. Tout événement, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, est aussitôt interprété et confisqué à son profit. Voyez le septennat voté par vous et contre elle, et dont elle avait fait, au bout de trois mois, sa chose... et votre épouvantail. Voyez la Constitution du 25 février, contre laquelle tous les républicains d'hier, d'aujourd'hui et de demain ont droit de se dire en insurrection, et qu'ils ont votée cependant, et qui est devenue pour eux

[1] Chateaubriand, *Œuvres politiques*, édition Pourrot

l'arche sainte... parce qu'ils croient que vous la menacez! D'un côté, un parti qui se proclame toujours vainqueur ; de l'autre, un parti qui prend un amer plaisir à se donner pour vaincu ; comment voulez-vous que le choix du public hésite? Le *væ victis* n'est pas seulement gaulois, il est humain. Si réellement nous avons toujours le dessous, si nous sommes toujours battus, toujours malheureux, toujours trahis, vous feriez plus habilement de ne pas tant le dire! Qui croyez-vous intéresser à notre déveine? Dans tous les cas, on n'est jamais remonté au pouvoir en accusant tout le monde de son malheur, excepté soi-même.

S'isoler dans une opposition ou dans une abstention de plus en plus impuissante et réduite en nombre, et se réserver de dire plus tard au gouvernement de son pays : Vous l'avez bien voulu!... Les catastrophes qui nous écrasent, je les avais prévues !... Un tel rôle, un tel langage ne seraient dignes, vous le sentez comme moi, ni de votre patriotisme ni de votre raison. La pire condamnation pour une politique serait d'être obligée de chercher sa justification dans les malheurs publics et de se donner comme étrangère aux événements dont elle aurait été en grande partie l'occasion, sinon la cause. Puisque nous cheminons à train rapide vers les élections générales, il convient, non pas de s'enfermer dans des combinaisons de parti qui toutes échoueront, ni de se risquer dans des alliances que l'honneur interdit, mais de faire franchement et avec le gouvernement, de la politique d'opinion publique.

J'appelle tous les Français au secours de la France, s'écriait en 1813 Napoléon quand il vit notre sol foulé à son tour par les armées de l'Europe. Ce cri d'alarme est encore en situation. La France nous a trouvés tous unis, il y a quatre ans, devant l'ennemi. N'y sommes-nous donc plus? Écoutez ce qui se dit, allez voir ce qui se prépare de l'autre côté de nos frontières de l'Est, hélas! si rapprochées, et laissez à votre cœur le soin de répondre. Pour moi, cet intérêt est le seul dont il me soit possible de tolérer la vue depuis nos malheurs. Là aussi, là surtout se sent le grand courant de l'opinion publique, le courant national, le courant patriotique qui doit tout, absolument tout, purifier et entraîner. Si nous ne sommes pas capables de garder un gouvernement pendant le temps nécessaire à notre rétablissement au moins matériel, si nous sommes plus préoccupés d'échanger entre nous de folles provocations que d'écouter celles de l'étranger, ah ! mon cher ami, nous pourrons bien refaire je ne sais quelle monarchie, quel empire, ou quelle république; mais il y a une chose que nous ne referons pas et qui est la première de toutes, nous ne referons pas la France!

LÉOPOLD DE GAILLARD.

CLIMATS ET ENDÉMIES

ESSAI DE CLIMATOLOGIE COMPARÉE, *par M. Ch. Pauly, médecin principal de première classe, médecin en chef de l'hôpital militaire d'Oran et de la division d'Oran*, etc., 1 vol. in-8° de XVI-744 pages, 1874, Paris, G. Masson éditeur.

---

algré la chute de nos premiers parents et ses conséquences dé-
reuses, il y a de vastes régions naturellement fertiles et saines,
lemeurent inexploitées des richesses incalculables. Si les hom-
voulaient user sagement des immenses ressources que la Pro-
nce avait préparées pour eux, et qu'elle n'a pas détruites, les
litions générales de la vie humaine sur la terre seraient incom-
ıblement plus douces qu'elles ne sont. Mais l'homme déchu, qui
time que les biens terrestres, ne sait pas se procurer les plus im-
ants et les plus faciles à conquérir ; ses passions affolées l'em-
ıent communément d'arriver à la jouissance paisible de ces
ıs, objet de ses désirs continuels.
e docteur Pauly ne s'est pas proposé de mettre ces vérités en
ière. Mais j'en trouve la démonstration implicite d'un bout à
tre de son volume ; et cette démonstration mérite d'autant plus
re signalée qu'elle n'a pas été cherchée, et n'est même formulée
le part dans le livre du savant médecin, qui reste toujours au
ıt de vue spécial de ses études professionnelles.
ixé depuis longtemps en Algérie, le docteur Pauly a été privé de
lques moyens d'information qu'il eût pu trouver dans les biblio-
ues de Paris. Mais, unissant aux observations de sa pratique
licale l'attrait le plus vif pour les lectures de voyages, il a re-
lli dans les livres des voyageurs américains, anglais et alle-
ıds, des renseignements nombreux, qu'on trouverait malaisé-
ıt dans nos bibliothèques parisiennes. Il reconnaît toutefois avec
lestie le caractère *imparfait et provisoire* de ses études. Mais

toutes les *esquisses de climatologie comparée* ne sont-elles pas aujourd'hui nécessairement imparfaites et provisoires ?

Le docteur Pauly a concentré ses études sur trois sortes d'endémies, les fièvres de malaria, la fièvre jaune et le choléra. Il a cherché à se rendre compte des rapports obscurs de ces endémies avec les climats de l'Amérique centrale, de la côte brésilienne, du bassin de la Plata, de l'Algérie, de l'Espagne, de l'Inde et de l'Océanie.

Je n'essayerai pas de résumer tous les enseignements utiles qu'on peut tirer des faits exposés dans son volume. Le plus grand nombre de ces enseignements est destiné surtout aux médecins ; beaucoup aussi s'adressent aux naturalistes, aux commerçants, aux hommes politiques, aux administrateurs chargés de soin de l'hygiène publique. Je voudrais seulement recueillir les enseignements moraux et religieux contenus dans les trois livres relatifs aux climats américains. Le *Voyage* de M. Agassiz *au Brésil*[1] me servira à compléter, sur quelques points, l'ouvrage du docteur Pauly.

I

L'AMÉRIQUE CENTRALE

Les côtes de l'Amérique centrale, sur l'Atlantique, ont une telle renommée d'insalubrité que les Européens n'y abordent pas sans inquiétude ; et, dès le jour même de leur arrivée, ils tâchent de fuir les dangers qui les menacent. Ils n'ont besoin pour cela que de gagner les plateaux salubres de l'intérieur du pays. Souvent, en quelques heures, on peut atteindre des régions entièrement préservées des endémies du littoral. Des changements dans la brise, qui devient fraîche et vivifiante, indiquent que l'on a passé les limites de la fièvre jaune, bien qu'on soit encore entouré de la flore tropicale.

Les grandes endémies de ces zones ne s'étendent point, comme un manteau, sur de vastes régions ; leur répartition a lieu par bandes étroites, laissant entre elles des surfaces indemnes quelquefois très-étendues.

Même dans les pays les plus malsains, le réseau des endémies a de nombreuses lacunes ; et, sur un fond livré en proie à la malaria, on trouve des points privilégiés, comme des îles de refuge, où l'immunité est souvent absolue.

[1] M. Vogeli en a publié une traduction française, éditée par M. Hachette.

Depuis la Vera-Cruz et la province de Tabasco au Mexique jusqu'à l'isthme de Panama, la côte très-plate et surplombée par la Cordillère, est aussi malsaine que fertile. Mais la largeur de cette longue bande est rarement de plus d'une dizaine de lieues, et souvent elle est beaucoup moindre. Tout d'un coup surgissent, d'une manière abrupte, les flancs de la Cordillère, dont les hautes cimes séparent les *terres chaudes* des régions heureuses doucement inclinées vers le Pacifique. Le Centre-Amérique est donc partagé en deux versants principaux. Le versant *atlantique* est formé par une bande étroite de plaines basses, où sévissent les endémies les plus redoutables, et que le docteur Pauly appelle *l'enfer des terres chaudes*. Le versant *pacifique* comprend le reste du pays, c'est-à-dire les plateaux intérieurs et les pentes graduées qui, par une succession de terrasses, viennent aboutir à la mer du Sud. Ces plateaux et ces pentes ménagées sont un *paradis terrestre*, en comparaison des rivages de l'Atlantique.

Le Nicaragua, en particulier, jouit d'une salubrité parfaite, grâce sans doute au passage constant de l'alizé, qui rafraîchit[1] et purifie son atmosphère embaumée par la flore la plus pittoresque. Malheureusement ce beau pays est désolé par des révolutions presque continuelles ; des classes métisses y emploient en intrigues politiques, inspirées par l'égoïsme, des facultés susceptibles du meilleur emploi. La fréquence des guerres civiles y ruine souvent les entreprises agricoles, surtout celles (comme le cacao et le café) où l'on est forcé d'attendre, durant quelques années, la croissance des arbres. Dans l'exploitation de l'indigo, on est obligé d'opérer à des époques précises la récolte, la mise en cuve et la fermentation. A ces époques, si l'on ne trouve pas de suite la main d'œuvre nécessaire, la récolte est perdue ; or cette main d'œuvre fait souvent défaut, parce que le gouvernement est obligé d'organiser les cultivateurs en milices, pour réprimer les séditieux qui le menacent. Maintes fois, au Nicaragua, la production de l'indigo et celle du coton sont ainsi tombées au dixième du chiffre de leur ancienne production. La culture de la cochenille a subi une déchéance égale au Guatemala.

L'anarchie politique et l'anarchie sociale peuvent avoir des conséquences imprévues sur la salubrité d'un pays, par l'abandon progressif de la culture, d'où résulte la disparition rapide des récoltes herbacées de plantes annuelles, dont le rôle hygiénique paraît non moins important que le rôle économique. Trop souvent on trouve au Nicaragua des plantations de cacao ou d'indigo abandonnées ; et la

[1] On peut toujours, à l'ombre, y trouver facilement une fraîcheur plus difficile obtenir, pendant les grandes chaleurs, à Paris et à New-York.

salubrité du pays a besoin d'être aussi heureusement g
qu'elle l'est par des courants atmosphériques constants, po
cet état précaire de l'agriculture n'ait point de résultats mo

A l'arrivée des Espagnols, toute l'Amérique tropicale av
population très-dense; des rivages aujourd'hui très-insalub
à peu près inhabités, étaient couverts de villes, de village
cultures extrêmement soignées. Le spectacle qu'offraien
exemple, en 1518, des côtes, où s'étendent maintenant de
marécageuses et des rivages en proie au vomito, démontre
travail des sociétés humaines a, dans les climats chauds, le
les plus importants pour l'hygiène publique.

« Le pouvoir modificateur de l'homme sur le domaine qu
été donné est immense; il n'agit pas seulement sur le sol qu'
tive, mais sur l'atmosphère qu'il respire. »

« Une relation intime unit, surtout dans les pays chauds,
et l'air. Le travail de l'homme, en déchirant le sol par la c
en l'aérant par la périodicité des labours, en y semant des p
herbacées annuelles, en régularisant le régime des cours
crée une atmosphère spéciale et salubre. »

Mais l'action de l'homme sur le milieu habité ne s'exer
toujours d'une manière bienfaisante; l'homme n'est pas to
cultivateur paisible; trop souvent il détruit les paisibles tribu
coles qu'il trouve sur son passage; la terre, que la répétitio
quente des labours n'aère plus, se durcit et cesse de produi
plantes utiles : des broussailles aux feuilles rigides remplace
feuilles tendres du maïs et des légumineuses alimentaires; les
d'eau s'obstruent; chaque saison pluvieuse amène de nouvea
bordements dans les forêts marécageuses qui forment sur c
rive un massif impénétrable; les petites rivières se barrent à
embouchures; les lagunes s'étendent à perte de vue derriè
barres, et la malaria arrive comme la résultante de ces per
tions de la culture du sol. — C'est là, en peu de mots, l'histo
l'Amérique centrale.

Quand les Espagnols arrivèrent à Saint-Domingue, en 149
contenait plus d'un million d'habitants. En 1507, il n'en
plus que la vingtième partie. Pour combler les vides et faire
ter les mines d'or, on dépeupla les Lucayes; on en exporta 4
habitants, qui disparurent bientôt dans l'affreux esclavage q
conquérants infligeaient aux Indiens. Cette fureur de destr
signalait presque partout l'arrivée des Espagnols. Las Casas d
çait inutilement à Charles-Quint les horribles massacres q
saient journellement périr des milliers d'Indiens au Guate
D'après les lettres de ce saint évêque, plus de deux cent mille

vidus avaient été égorgés dans la seule province de Honduras, et le Nicaragua avait perdu un demi-million d'indigènes enlevés comme esclaves[1].

Toute la côte de la Nouvelle-Andalousie était fort peuplée ; on n'y trouve plus que des forêts et des déserts, là où s'étendaient à perte de vue des campagnes cultivées. Les navigateurs espagnols qui parcoururent les côtes du Yucatan et de Tabasco, en 1517 et 1518, eurent sous les yeux un pays parfaitement cultivé et très-peuplé, là où s'étendent aujourd'hui des forêts et des plages insalubres et presque désertes. Un grand nombre de points du littoral de Costa-Rica, qui sont devenus très-malsains, avaient aussi jadis des populations très-florissantes.

Les foyers de malaria se sont développés dans l'Amérique centrale, de la même manière qu'au déclin de l'empire romain ils s'étaient développés dans la Sicile, dans le Péloponèse, dans l'Asie Mineure, en Syrie, etc., par la cessation des travaux agricoles.

Une cause de ruine, et par suite d'insalubrité peu remarquée dans l'histoire de ces régions, fut le brigandage des *gueux de mer* hollandais, qui pillèrent continuellement, au dix-septième siècle, les riches possessions espagnoles de la Nouvelle Espagne. Plus tard, des flibustiers munis de *Lettres de marque* délivrées par l'Angleterre, et ravitaillés dans les ports anglais de la Jamaïque, continuèrent de piller les malheureux habitants du littoral atlantique de l'Amérique centrale. Dans ces incursions perpétuelles sur les côtes, les richesses et les récoltes étaient enlevées ou détruites, les bâtiments incendiés, les Espagnols massacrés, les Indiens enlevés et vendus comme esclaves à la Jamaïque. De 1698 à 1787, les archives de Cartago, de Costa-Rica mentionnent vingt et une expéditions, avec pillage général de la côte, par des corsaires anglais.

Les Mosquitos contribuèrent avec ardeur à ces pillages. Issus d'un mélange hybride d'Indiens, de nègres, de négriers et de pirates anglais ou français, ils avaient leurs repaires le long de la côte qui s'étend du cap Gracias-á-Dios à Panama. Remontant toutes les rivières, ils faisaient des razzias d'Indiens qu'ils vendaient sur les marchés de la Jamaïque. Quand la guerre de la succession d'Espagne éclata, en 1701, les bâtiments de guerre anglais s'unirent à ceux des flibustiers de toute nation et aux Mosquitos, pour ruiner les colonies espagnoles et faire tomber l'Amérique centrale sous le joug

[1] Le docteur Pauly constate que les Indiens eurent, dans le clergé, des défenseurs intrépides, qui ne reculèrent pas devant le sacrifice de leur vie pour défendre leur troupeau. C'est ainsi qu'au Nicaragua le troisième évêque fut tué presque au pied de l'autel par Hernando de Contreras, pour l'opposition qu'il faisait à des mesures oppressives contre les Indiens.

de l'Angleterre. Cette œuvre de destruction fut continuée durant tout le dix-huitième siècle; et ce qu'on appelle *l'affranchissement* des colonies espagnoles, c'est-à-dire leur séparation de la mère patrie, l'a consommée, en développant une anarchie dont la fin ne saurait être prévue.

En résumé, si l'on excepte quelques parties des golfes du Mexique et de Honduras, dont l'insalubrité provient de causes naturelles, la désolation de la côte atlantique de l'Amérique centrale est l'œuvre de brigands nés au sein des peuples modernes les plus civilisés. Cette côte était jadis très-peuplée, même sur des points aujourd'hui pestilentiels. Les Européens, en la dévastant depuis trois siècles, y ont développé *la malaria* qui la rend aujourd'hui presque inhabitable.

II

LE BRÉSIL

La baie de Rio-Janeiro offre un spectacle d'une beauté incomparable; mais la ville de Rio, qui compte maintenant plus de 300,000 habitants, voit souvent sa population décimée par des endémies et des épidémies meurtrières. L'humidité du sol, le voisinage de nombreux marais, la chaleur extrême de l'été, un cercle de montagnes qui empêche le mouvement de l'air, sont les causes naturelles de ces maladies. Pour les atténuer, des soins hygiéniques seraient nécessaires; ils sont négligés : la disposition des maisons y rend la ventilation très-difficile; les rues sont étroites et la malpropreté est poussée à un excès presque incroyable, même dans les quartiers les plus fréquentés.

Heureusement, il suffit de monter sur les hauteurs, pour respirer un air assaini par des brises rafraîchissantes. Les églises et les autres édifices bâtis sur les collines qui surgissent au-dessus du niveau des quartiers bas, jouissent d'un air pur et frais, apporté par les vents du large.

En se rapprochant de l'équateur, les montagnes voisines de la côte reculent et s'abaissent; le pays, plus ouvert, est plus largement ventilé par les courants aériens de la haute mer. Les campagnes voisines de Pernambuco ont de larges prairies, couvertes d'une herbe fraîche; la physionomie des habitants y respire la santé et la vigueur; on s'y croirait, dit Agassiz, dans un comté d'Angleterre, si les palmiers n'avertissaient pas qu'on est presque à l'équateur.

Malgré l'insalubrité de sa position, Rio s'est accrue d'une manière insensée. En 1806, sa population n'était que de 50,000 âmes;

aujourd'hui elle oscille entre 300,000 et 365,000 âmes. Même sous les climats salubres de Paris et de Londres, une si grande ville pourrait malaisément conserver un air pur. Pour lui enlever sans délai ses détritus et ses déjections, pour renouveler suffisamment son atmosphère, pour lui apporter chaque jour des aliments sains, pour lui fournir de l'eau pure et fraiche, il faudrait des organes vitaux compliqués et dispendieux, des soins constants, une administration clairvoyante, active, énergique, capable de vaincre toujours les résistances de la paresse. Tout cela est à la fois plus nécessaire et plus difficile sous des climats chauds que sous les climats froids. *Il y a, dit* justement le docteur Pauly, un danger qui s'aggrave d'année en année, non-seulement à Rio, mais dans la Méditerranée, où nous voyons grandir des métropoles commerciales ou industrielles déjà trop grandes : Marseille, Alexandrie, Barcelone. Ces agglomérations populeuses sont loin d'avoir, d'une manière suffisante et assurée, deux conditions indispensables de salubrité : l'eau pure et l'air pur, un air non souillé par la malaria urbaine, par le méphitisme humain, ou par le méphitisme industriel.

Les besoins fictifs, créés par la mode, exercent une influence malsaine, à Rio, comme dans toutes ces villes rapidement développées; une grande partie des ressources qui devraient servir à l'acquisition des choses vraiment nécessaires, est employée à l'assouvissement de besoins illusoires. Aussi, depuis une trentaine d'années, la phthisie fait, au Brésil, des progrès effrayants, tandis qu'elle est inconnue, ou du moins très-rare, chez les nomades des plateaux africains et asiatiques, qui vivent de la chair et du lait de leurs troupeaux. La fièvre jaune, après avoir régné, de 1850 à 1858, dans la capitale du Brésil, puis reparu épidémiquement en 1861 et 1868, doit y compter désormais parmi les endémies locales. Depuis 1855, le choléra a fait aussi, à Rio, plusieurs apparitions épidémiques, et semble y avoir pris droit de cité.

Cela devait être. Déjà, dans l'ancienne ville, les rues, trop étroites et dépourvues des pentes nécessaires à l'écoulement des eaux, étaient souvent des cloaques étouffants. Mais la malpropreté des anciens quartiers n'est rien en comparaison des dépôts d'immondices et des foyers pestilentiels, développés aux abords des quartiers nouveaux, en dépit des ordonnances municipales.

Il y a là des dangers plus redoutables que le fantôme de la tyrannie pontificale, qui paraît absorber l'attention des *esprits forts* brésiliens. Ces *esprits forts*, dont l'influence administrative et gouvernementale se manifeste surtout par des mesures vexatoires contre le clergé, devraient employer plutôt leur énergie à pourvoir leur capitale d'égouts suffisants, d'eaux potables et courantes, et

d'un air assaini par l'exportation des immondices et par l
chement des marais voisins. Les montagnes voisines four
abondamment des eaux salubres, qu'il serait facile d'amen
la ville; mais les anciens conduits ne sont pas même ent

Les villes anciennes avaient presque toujours deux riches s
de canaux intérieurs : un, pour amener l'eau pure ; l'autr
enlever les immondices. Rio, qui s'agrandit très-vite, cons
organes vitaux d'*amener* et de *départ* très-insuffisants. L'
monumental, dont l'ancienne monarchie portugaise avait d
ville, est dans un état de dégradation déplorable ; il laisse
énorme quantité de l'eau qui le parcourt[1] !

Bahia est bien plus saine que Rio, quoiqu'elle soit à 12 de
près de l'équateur. Elle est divisée en deux parties : l'une
au bord de la mer; l'autre, sur un plateau élevé d'une
taine de mètres. Les rues de la première servent d'égout a
pleines d'immondices qui descendent de la ville haute; e
le siége d'émanations méphitiques, et de hautes maisons
chent la circulation de l'air. Les négocians y descendent po
affaires et remontent, chaque soir, dans la ville haute, où

[1] Rio possède au moins deux belles œuvres de charité décrites en
louées dignement par madame Agassiz, dans le journal de son *Voyage*
La première est le bel hôpital nommé *la Misericordia;* je reproduirai
quelques traits du tableau que madame Agassiz en a tracé : « Noirs et
dit-elle, y sont couchés côte à côte, et la proportion des nègres des de
est considérable. La charité de la *Misericordia* est la plus large. Non-s
on y soigne les maladies susceptibles de guérison, mais on y admet les
et les infirmes, qui n'en sortent que pour aller à leur dernière demeur
aussi un asile pour les enfants dont les parents meurent à l'hôpital et
plus de protecteurs; ils restent dans la maison, et y reçoivent l'instru
mentaire : la lecture, l'écriture et le calcul ; on ne les renvoie que lorsq
en âge d'être mariés, ou d'entrer en condition... Toutes les institutio
point marché (au Brésil) d'un pas aussi rapide que les établissements d
sance ; mais la charité, au même titre que l'hospitalité, peut être app
vertu essentiellement brésilienne. Les Brésiliens considèrent l'aumône
un devoir... » (*Voyage au Brésil*, p. 456-459). « La *Misericordia* doit e
son caractère actuel à J.-C. Pereira, l'un des hommes d'État les plus d
du Brésil, qui, durant la dernière moitié de sa vie, s'occupa principal
fonder des institutions charitables, et se consacra personnellement aux
Son nom ne se rattache pas seulement à l'hôpital de la *Misericordia*, ma
à un magnifique asile d'aliénés... Cet hôpital, comme celui de la *Mis*
est administré par les Sœurs de Charité. C'est un modèle d'ordre et de
La supérieure me frappa par une expression remarquable de sérénité
ceur et d'intelligence... Nous sortîmes de cet établissement vivement
de sa supériorité. Un pays qui sait donner une organisation aussi p
ses institutions de bienfaisance, ne peut manquer d'élever, tôt ou tard,
niveau, ses institutions pour l'instruction publique et toutes celles
général. » (*Ibid.*, p. 460-463.)

plus larges et des jardins nombreux reçoivent un air pur, rafraîchi par la brise. En somme, le climat est moins débilitant qu'à Rio, parce que la baie de Bahia est très-ouverte aux alizés. Autrefois, quand on vivait sur les produits du pays, et qu'on faisait dix fois moins d'affaires, on ne recevait pas les visites de la fièvre jaune, qui, depuis 1849, s'est montrée à diverses reprises. A Bahia, comme à Rio, l'accroissement du commerce et de l'industrie a développé la *malaria* urbaine; mais les vents, qui purifient l'atmosphère, y ont rendu les épidémies moins redoutables.

La province de Pernambouc (Pernambuco) jouit d'un air si vivifiant que les blancs y peuvent, sans danger, travailler à la terre. Il en est de même dans la province de Minas-Géraès. Ce privilége est dû au libre essor des alizés du sud-est. *La ville de Pernambuco est l'endroit le moins sain de la province dont elle est devenue capitale.* Située à l'embouchure de deux rivières, elle subit l'influence d'un estuaire vaseux; ses quartiers bas, malpropres comme ceux de Bahia, sont devenus un foyer de *malaria*. Aussi la fièvre jaune y a sévi en 1849. *L'ancien chef-lieu de la province, la ville d'Olinda, reléguée au second rang par le développement commercial de Pernambuco, possède, en revanche, une salubrité parfaite, grâce au vent du large, qui lui apporte un air toujours pur et frais, sur les coteaux pittoresques où elle est assise.*

Derrière Pernambuco, une série de plateaux librement ventilés, offre un séjour extrêmement salubre. Ces plaines ondulées sont souvent couvertes de la plus riche verdure; leurs habitants, occupés aux travaux de la vie pastorale et respirant un air toujours renouvelé, ont une vigueur qui contraste avec la débilité des habitants de Rio. Gais, francs, robustes et bienveillants, ils doivent à leur vie active un air de hardiesse et de force, qu'on ne voit ordinairement que chez les peuples des zones tempérées.

La vallée de l'Amazone jouit pareillement d'un climat délicieux, qu'on aurait cru, *a priori*, impossible sous la ligne. C'est, en réalité, une immense plaine, où, pendant plus de 800 lieues, le sol s'élève d'une manière presque insensible, laissant l'accès le plus facile aux vents alizés, qui balayent, purifient et rafraîchissent continuellement l'atmosphère.

« Les fausses notions universellement reçues, même au Brésil, sur le climat de l'Amazone auraient été, depuis longtemps, détruites, si les fonctionnaires publics des deux provinces septentrionales de l'empire, n'eussent eu intérêt à entretenir l'erreur à cet égard. Les provinces amazoniennes sont, dans l'administration, des étapes sur la route des emplois supérieurs; les jeunes candidats qui acceptent ces postes demandent la récompense du dévouement qu'ils ont

montré en bravant la *malaria*, et invoquent la prétendue fatalité (climat pour obtenir leur changement après quelques mois de s jour. Les provinces du Nord du Brésil ont besoin d'être admin trées par des hommes moins désireux d'une mutation, plus app qués à une étude patiente des intérêts locaux et prenant un inté plus sérieux à leur développement. Il n'est pas possible qu'un pré dent, qui, au bout de six mois de résidence, aspire uniquemen se retrouver au sein de la société et des plaisirs des grandes vill puisse entreprendre et encore moins compléter des amélioratio quelconques[1].

La Providence a donné aux Brésiliens de vastes contrées, merve leusement belles, fertiles, salubres et faciles à exploiter. La chale y est, en général, beaucoup plus tempérée et le travail moins j nible qu'on ne le suppose. Mais, jusqu'ici, les richesses naturel de ces magnifiques régions ont été presque inutiles[2]. Une popu

[1] M. Agassiz, *Voyage au Brésil*, p. 503-504.

[2] Agassiz a constaté que les richesses naturelles du Brésil sont incalculabl et que la paresse des habitants entretient la misère au milieu de ces richesse « Au point de vue industriel, dit-il, l'importance du bassin de l'Amazone peut pas être exagérée. Ses bois seuls constituent une richesse inestimal *Nulle part au monde il n'y a de plus admirables essences, soit pour la constructi soit pour l'ébénisterie de luxe; cependant à peine s'en sert-on dans les constructi locales*, et l'exportation en est nulle... Les rivières qui coulent dans ces for magnifiques semblent avoir été tracées exprès pour servir, d'abord, de forc motrices aux scieries qu'on établirait sur leurs rives, et ensuite de moyen transport ponr les produits... Que dirais-je des fruits, des résines, des huil des matières colorantes, des fibres textiles. qu'on y peut facilement récolte Quand je m'arrêtai à Para, on venait d'ouvrir une exposition des produits l'Amazone... Malgré tout ce que j'avais admiré déjà, je fus stupéfait, quand vis ces produits du sol ainsi réunis. Je remarquai entre autres, *une collection cent dix-sept espèces différentes de bois précieux, coupée sur une superficie moins de* 75 *hectares;* parmi ces échantillons il y en avait un grand nombre couleur foncée aux riches veinures, très-susceptibles d'un beau poli, aussi rem quable que le bois de rose, ou d'ébène. Il y avait une grande variété d'huiles gétales, notables toutes par leur limpidité et leur pureté, quantité d'objets briqués avec les fibres du palmier, et une infinie variété de fruits. *Un em pourrait se dire riche, s'il possédait une seule des sources d'industrie qui abon dans cette vallée! Et cependant, la plus grande partie de ces richesses merveille pourrit sur le sol, va former un peu de limon, ou teint les eaux sur le bord quelles ces produits sans nombre se perdent et se décomposent!*... Une grande pa de la région se prête parfaitement à l'élevage du bétail... Avec cela. les habit d'une région aussi fertile souffrent de la faim; l'insuffisance des denrées mentaires est évidente; mais elle provient uniquement de l'incapacité des g du pays à profiter des productions naturelles du sol. Comme exemple, je cit ce fait que, *vivant sur les rives d'un fleuve qui abonde en poissons délicats, ils grand usage de morue salée importée de l'étranger*... Loin de progresser, toutes villes, fondées depuis un siècle, le long des rives du grand fleuve et de ses butaires, sont en décadence et tombent en ruines. (*Voyage au Brésil*, p. 499-5

clair-semée y a végété misérablement, dans une enfance
ıe et trop souvent dépravée, négligeant de mettre à profit,
ignorant les incalculables ressources qu'elle avait autour
qui auraient suffi, d'une manière surabondante, à tous
ıs, à tous les désirs raisonnables d'une population très-
ais laborieuse.
ı Dieu, les Brésiliens paraissent entrer dans une ère nou-
l'on peut, maintenant, espérer, pour eux un avenir plein
et de prospérité. La Providence leur a tout prodigué, les
une nature incomparable et les trésors surnaturels de la
ique. Qu'ils travaillent généreusement à se montrer dignes
vins priviléges, en les mettant à profit! Placés au cœur
ique du Sud, qu'ils servent de modèle à ses sociétés nou-
Puissent-ils les entraîner et les diriger dans les voies
ɜs et peu fréquentées du progrès véritable!...

III.

LA PLATA.

rant d'émigration, dont la puissance grandit d'année en
traîne des populations européennes vers le bassin de la
temps même du farouche Rosas, des centaines de Génois
ques arrivaient chaque année, dans l'estuaire de ce grand
puis la mort de Rosas, des Irlandais, des Gallois, des Na-
des Américains du Nord, ont été attirés par le charme du
ıi fait braver la guerre civile déchaînée presque sans relâ-
enos-Ayres à Asuncion. En 1872, les contrées de la Plata
lus de colons que le Canada et l'Australie : 37,000 indivi-
barqué soit à Buenos-Ayres, soit à Montevideo; et l'on at-
nombre double pour l'année suivante. Notre pays basque
le au profit de ces régions attrayantes, et l'Italie leur en-
unes gens par dizaines de mille. Buenos-Ayres n'a pas
178,000 habitants, et son port est devenu l'un des plus
ınts du monde. Le mouvement des affaires n'y exclut pas
vité intellectuelle. En 1872, Buenos-Ayres avait quarante-
ırnaux ou revues; et parmi les journaux, dix-sept sont
ı!...
reusement, l'anarchie et la guerre civile désolent ce beau
États riverains de la Plata se sont déchirés mutuellement
lu grand empire brésilien. La république du Paraguay,

qui comptait, en 1857, plus de 1,300,000 âmes, a été réduite à 231,000 habitants environ, par les combats qu'elle a soutenus contre la triple alliance du Brésil, de la République Argentine et de l'Uruguay, puis par le choléra qui s'est développé sous l'influence de cette lutte fratricide.

Si les colons qui affluent dans le bassin de la Plata, y apportent un peu de sagesse politique et d'énergie morale, s'ils parviennent à dominer l'esprit de faction et d'intrigue ; s'ils réussissent à établir un gouvernement solide et respecté, une administration honnête et sensée, on peut espérer pour ces régions un avenir magnifique. La Providence du moins les a richement dotées de toutes les conditions matérielles du bonheur possible en ce monde.

La vieillesse s'y prolonge quelquefois bien au delà des limites ordinaires. Une négresse, dont l'histoire était connue, y est morte à l'âge de 180 ans. Les exemples de longévité sont surtout nombreux chez les Indiens et les nègres. Dobrizhoffer cite des Abipones plus que centenaires qui montaient agilement des chevaux fougueux. « Quand un homme meurt à quatre-vingts ans, dit-il, on le pleure comme s'il eût été enlevé à la fleur de l'âge. Les femmes n'étant pas tuées en guerre, vivent encore plus longtemps que les hommes. » Il attribue la longévité robuste et agile de ces belles races en partie au climat, et surtout aux mœurs chastes de la jeunesse. Longtemps après Dobrizhoffer, Azara, « observateur éclairé, » admirait, parmi ces Indiens, des vieillards plus que centenaires, qui conservaient une vigueur athlétique, une dentition intacte et une chevelure épaisse. En 1794, un de leurs caciques, haut de six pieds, pouvait, à l'âge de cent vingt ans pour le moins, monter à cheval, manier la lance, aller en guerre, ou à la chasse avec les jeunes gens.

La vie des blancs et des métis est généralement abrégée par les commotions politiques et les guerres civiles. Ni les ambitieux qui préparent sans cesse de nouvelles révolutions, ni les bandes armées qui, périodiquement, enlèvent les commerçants et les cultivateurs à leurs familles, pour le service forcé des partis rivaux ; ni les tyrans, en un mot, ni leurs victimes, n'ont le repos d'esprit, les habitudes régulières et tranquilles, qui rendent la longévité possible. Mais les hommes et les femmes qui peuvent échapper aux agitations politiques, vivent souvent jusqu'à cent cinq, cent dix, ou même cent trente ans, et plus encore. Pendant les années de paix, le nombre des naissances surpasse celui des morts dans la proportion d'un tiers, ou même d'une moitié.

Les mouvements de l'atmosphère se déployant avec liberté sur toute l'étendue de cet immense bassin, y maintiennent la pureté et

-aicheur de l'air, même durant les chaleurs de l'été. Les prairies *pampas* de ces régions se distinguent aussi des prairies du Mis-ri, du Kansas, etc., par une douceur plus grande des hivers : la ge y est inconnue, tandis que dans l'Amérique du Nord, les iries sont couvertes de neiges par les froids intenses de l'hiver, arrêtent complétement la végétation.

e bassin des Pampas reçoit assez d'eau pour constituer un pays pâturages constants : le bétail s'y développe dans des établisse-nts sédentaires ; tandis que, dans les steppes du vieux continent, pâturage, sur un point donné, ne peut plus être utilisé après elques jours, et les pasteurs sont obligés de se déplacer conti-ellement avec leurs troupeaux. L'exploitation du bétail offre tant ressources, dans les riches prairies de la Plata et de l'Uruguay, e, chaque année, on y égorge un million neuf cent mille bœufs ur les *usines à chair*. Et, dans la seule province de Buenos-Ayres ne comptait pas moins de soixante-cinq millions de moutons, en 71. La production de la viande pourrait faire dans ces régions progrès presque indéfinis; mais le vaste bassin de la Plata pro-ra aussi bien vite, en quantités croissantes, le coton, le sucre, le é, etc.

Le commandant Page, envoyé par le gouvernement des États-is pour étudier le bassin de la Plata (1853-1856), admira pen-nt près de 1,200 kilomètres, de Buenos-Ayres à Corrientes, le me spectacle grandiose : un fleuve immense, bordé de plaines s limites, où tous les produits des tropiques et ceux de l'Europe ridionale peuvent être obtenus facilement; — les rives de ce ive sillonnées partout d'affluents navigables; les provinces voisi-; pourvues ainsi naturellement de moyens commodes pour faire commerce maritime direct avec les pays les plus lointains, sans e obligées de créer d'abord des routes et des canaux; et partout, Corrientes à la mer, les mêmes facilités de culture féconde pour céréales, les légumes, les fruits, les bois et les fleurs de pres-e toutes les zones; partout des bœufs, des chevaux, des moutons s-beaux se multipliant malgré les désastres des guerres civiles ; rtout un climat sain, même dans les lieux bas et marécageux. ne peut guère imaginer une vision du Paradis terrestre plus ra-sante que les îles du Parana, dont les eaux unies à celles de l'U-guay forment le grand estuaire de la Plata. — Toutefois, les ar-es qui couvrent en partie les rives de l'Uruguay, sont encore plus aux et plus grands que ceux du Parana. Quelques-unes des mis-ns établies par les jésuites dans la vallée de l'Uruguay, étaient uées aux endroits les plus riches en beautés naturelles. — Mais vallée du Paraguay est peut-être la plus séduisante de toutes les

grandes vallées fluviales de la Plata. Elle ouvre à l'activité humaine des perspectives magnifiques comme les spectacles qu'elle offre aux voyageurs.

Le Paraguay vient du plateau des Parécis. En suivant ce long plateau, on peut passer dans le bassin de l'Amazone sans cesser d'être dans la plaine. On peut ensuite arriver dans la plaine de l'Orénoque par le Rio-Negro et le Cassiquiare. Ce n'est pas seulement aux sources du Paraguay qu'on peut facilement passer dans le bassin de l'Amazone. Une facilité plus grande encore se retrouve entre le Jauru, affluent du Paraguay, et le Guaporé, affluent de la Madeira, qui conduit à l'Amazone. Quand des populations civilisées auront pris possession des vastes solitudes de Matto-Grosso, un bateau à vapeur entré dans l'Orénoque pourra sortir dans l'Océan Atlantique par les bouches de la Plata, après avoir parcouru plus de trois mille lieues dans l'intérieur du Brésil. Des commerçants, partis de Bordeaux ou du Havre sur leur bateau à vapeur, visiteront aisément des parties encore inaccessibles du Brésil, de la Bolivie, du Pérou, de l'Équateur, de la Nouvelle-Grenade et des Guyanes, grâce aux communications du Paraguay, du Guaporé, de la Madeira, de l'Amazone et de l'Orénoque.

Les richesses naturelles que la Providence a disposées dans cet immense réseau fluvial sont incalculables. Nulle part on ne trouve autant de bois précieux pour l'ébénisterie, la marqueterie, la teinture et les constructions. Une trentaine d'espèces y produisent le caoutchouc. D'autres espèces, en nombre prodigieux, y fournissent des matières filamenteuses, des huiles excellentes, toutes les variétés de coton, le cacao, le café, le riz, le sucre, l'indigo, le tapioca, les épices, et des trésors de matière médicale. Des myriades de poissons inconnus ailleurs y fourmillent partout dans les eaux, comme les oiseaux les plus brillants fourmillent dans les forêts.

La plus grande partie de ces régions si fertiles jouit d'une salubrité parfaite. Les vents alizés, qui pénètrent profondément dans le bassin de l'Amazone, et règnent toute l'année jusqu'au Rio-Negro, entretiennent la pureté de l'air avec la fraîcheur naturelle à l'Océan. Dans le bassin de la Plata, les vents peuvent aussi facilement circuler partout, et la circulation perpétuelle de l'atmosphère produit les effets hygiéniques les plus heureux. L'impunité de l'exposition au grand air est générale; la nuit et le jour, les gauchos et les voyageurs se couchent sur la terre sans en être incommodés. Les fièvres intermittentes sont extrêmement rares dans toute la portion de l'Amérique du Sud située en dehors des tropiques, même sur un grand nombre de points où les eaux stagnantes, les lagunes et les marais sont largement répandus, et dans des localités dont les

températures estivales dépassent de beaucoup celles du midi de l'Europe et d'Alger. A. d'Orbigny et le botaniste Bonpland, mort à la Plata en 1858, presque nonagénaire, ont attesté la rare salubrité des régions arrosées par l'Uruguay, le Parana et le Paraguay. Les médecins de notre marine qui les ont étudiées ont constaté avec surprise qu'elles sont préservées des fièvres paludéennes. L'Européen n'est attaqué d'aucune des maladies qui rendent si dangereux le premier temps de séjour dans les contrées tropicales. Les travaux de défrichement n'y produisent non plus aucune des fièvres si graves qui accompagnent ailleurs les premiers essais d'agriculture. « Le ciel, dit le docteur Martin de Moussy, a favorisé ce pays de tous ses dons : presque désert aujourd'hui, eu égard à son étendue, il nourrira un jour peut-être la population la plus dense du globe. »

Pendant la guerre de la Triple alliance (1865-1868), le choléra et des fièvres malignes se sont développés transitoirement au Paraguay; mais toutes les lois de l'hygiène, comme les lois morales, étaient violées avec persistance[1], et l'influence d'aucun climat ne procure aux passions humaines un privilége d'impunité.

En 1857, la fièvre jaune, éclatant à Montevideo, y enleva douze cents personnes en quatre mois; une épidémie de fièvre jaune, excessivement grave, a ravagé aussi Buenos-Ayres en 1871. Le docteur Pauly énumère les causes qui ont préparé ces épidémies : il montre que les lois les plus indispensables de l'hygiène ont été violées dans le rapide développement de ces deux grandes villes; mais en 1871, il a suffi aux habitants de Buenos-Ayres, pour éviter la fièvre jaune, de quitter momentanément l'atmosphère urbaine, viciée par leurs imprudences, et plus de cent mille personnes ont pu le faire sans propager le fléau.

« L'action de l'homme s'est exercée à la Plata dans un sens diamétralement opposé au véritable bien-être et à l'hygiène; » toutes les lois morales y ont été violées d'une manière plus générale et plus désastreuse encore. Les premiers Européens qui s'établirent dans ces belles contrées y trouvèrent des populations disposées à recevoir une direction paternelle; mais les prétentions des gouverneurs civils et militaires et la cupidité des possesseurs d'*encomiendas*[2] annulèrent ou restreignirent dans le rayon le plus exigu l'activité des jésuites, qui travaillaient à convertir et à civiliser les tribus guaranies répandues sur cet immense territoire. Les missions du Haut-Parana furent livrées sans défense aux incursions des forbans organisés à *Saô Paulo* pour la traite des Indiens. Ces forbans,

[1] Voyez l'ouvrage du docteur Pauly, p. 271.
[2] *Commanderies* d'Indiens placés eu servage.

connus sous le nom de *Paulistes*, vendaient aux planteurs de la côte les prisonniers qu'ils faisaient dans les tribus guaranies. Aidés par l'indifférence coupable et les passions jalouses des autorités espagnoles, ils saccagèrent impunément toutes les missions du Haut-Parana, et enlevèrent à l'Espagne d'immenses territoires qu'elle a perdus sans retour, Les communications, autrefois fréquentes, entre le Pérou et le Paraguay, cessèrent peu à peu; la civilisation européenne, prête à se répandre sur toute l'Amérique du Sud, s'arrêta dans son essor.

Des actes de violence presque comparables à ceux des Paulistes, et non moins douloureux dans leurs conséquences, s'accomplirent en 1768, quand les jésuites furent expulsés sous la pression du marquis de Pombal, « qui eut une influence si grande et si malheureuse sur son pays et sur toute l'Europe latine[1]. » Pendant que les ordres concernant les jésuites étaient exécutés avec une impitoyable cruauté, on fermait leur université à Cordova; leur riche bibliothèque fut dispersée; un puissant foyer de lumières fut éteint pour longtemps. Les missions de l'Uruguay et du Paraguay ne tardèrent pas non plus à disparaître avec leurs belles cultures.

De nos jours, la guerre civile a été, pour ainsi dire, permanente dans la Plata. Il en est résulté une extrême faiblesse des pouvoirs constitués et leur impuissance à faire prévaloir une réglementation quelconque des choses qui importent le plus à l'hygiène privée et publique. L'industrie de la viande et des cuirs s'est installée où elle a voulu, comme elle a voulu, et a pratiqué l'abatage des animaux sur la plus grande échelle, sans le moindre souci des populations agglomérées dans les villes voisines. Ces villes grandissent rapidement à travers tous les obstacles inhérents à l'anarchie, grâce à la richesse du pays en matières d'une grande valeur commerciale; mais elles ne sont nullement douées des organes nécessaires à la vie des grandes villes : les égouts et les aqueducs.

Heureusement le bassin de la Plata est très-vaste, et l'action fâcheuse de l'homme sur le climat de ce beau pays est limitée à des points exigus. Il y a donc apparence que la terre y gardera sa végétation exubérante, et qu'en dehors des grandes villes exposées à [illegible] fièvre jaune, comme à la fièvre des passions anarchiques, l'air [illegible] conservera ses qualités vivifiantes.

Mais l'homme profitera-t-il, comme il le devrait, de ces dons providentiels? C'est le secret de l'avenir.

Grâce à l'intelligence des premiers colons espagnols, le Paraguay, comme le Nicaragua, jouissait, il y a près de deux siècles, d'une prospérité qui ne dura guère. Des villes importantes s'étaient déve-

[1] Docteur Pauly, p. 278.

sur les bords aujourd'hui déserts du Parana supérieur. u sauvage, le Guarini chasse maintenant, avec ses flèches, poissons du Parana. « Là même où jadis étaient assises ılations laborieuses et pacifiques, là où s'alignaient des régulièrement cultivés, il n'y a plus que d'épaisses forêts e jour d'un silence solennel et la nuit des cris rauques des et des singes hurleurs[1]. »

ept livres que renferme l'ouvrage du docteur Pauly, j'ai nt analysé les trois premiers, à un point de vue qui n'est pas e l'auteur. Je sortirais démesurément des limites d'un rendu, si je continuais dans ces proportions une étude ainsi cée. Je finis donc brusquement cet article déjà trop long. que j'ai résumés montrent suffisamment que le volume du Pauly, destiné surtout aux médecins, mérite d'être étudié ıommes étrangers aux sciences médicales.

is de l'hygiène et les lois morales, inséparables des lois re-, sont unies par des liens étroits et indissolubles. Malheu-nt, ces liens sont méconnus d'ordinaire par l'insouciance et l'aveuglement passionné de la multitude. Le devoir des instruits est de les montrer et de les rappeler sans cesse à qui les ignore, ou les oublie. Les médecins en particulier t tous contribuer, comme le docteur Pauly, à cette œuvre e, dont le spectacle des douleurs humaines leur prouve à ınstant l'absolue nécessité.

H. DE VALROGER,
Prêtre de l'Oratoire.

ır Pauly, p. 252. Agassiz a constaté loyalement qu'on « aurait dû con-ystème organisé de travail établi par les Jésuites... *Tous les restes des missions jésuites attestent qu'elles étaient des centres de travail*, dit-il. ux finissaient par faire pénétrer dans l'âme de l'Indien vagabond un de leur esprit infatigable d'invincible ténacité. Des fermes étaient à toutes les missions indiennes ; et, sous la direction des Pères, le ıprenait un peu d'agriculture. Les Jésuites s'étaient vite aperçus que ricoles devaient être, dans une contrée si fertile, la grande influence e. Ils introduisirent dans le pays une grande variété de plantes comes-de graines ; ils eurent des troupeaux de bœufs là où le bétail est ıi presque inconnu. Humboldt, parlant de la destruction des missions, ıos des Indiens Atures de l'Orénoque : « Contraints au travail par les ls ne manquaient point d'aliments. Les Pères cultivaient le maïs, les e France et d'autres plantes européennes. Ils avaient même planté des t des tamariniers autour des villages, et ils possédaient trente mille eufs ou de chevaux dans les savanes d'Atures et de Charicana... Depuis 95, le bétail des Jésuites a entièrement disparu. Comme monument ıne prospérité agricole de ces campagnes et de l'active industrie des missionnaires, il ne reste plus que quelques pieds d'orangers et de rs entourés par les arbres sauvages. » (*Voyage au Brésil*, p. 382-383.)

LOUIS XIII ET RICHELIEU

III[1]

La liberté sert plus encore les victimes que les auteurs de la calomnie. Tandis, en effet, que, dans les temps de libres controverses, les coups qui frappent les hommes les atteignent de leur vivant, ce qui leur permet de se défendre, tandis que les historiens futurs de notre siècle pourront ainsi trouver, dans les innombrables écrits de notre époque, la réfutation à côté de l'attaque et le remède issu de l'abus du mal, l'ancien régime de compression obligeait l'erreur comme la vérité à s'enfouir dans des mémoires, dans des récits, dans des lettres dont la plupart étaient publiées soit à l'étranger, d'où elles pénétraient malaisément en France, soit en France, mais très-longtemps après qu'avaient disparu les accusateurs et les accusés. Combien d'idées fausses, combien de jugements erronés ne seraient pas parvenus jusqu'à nous, avec leurs funestes effets, s'ils avaient été immédiatement soumis à l'épreuve souveraine de la contradiction! Aujourd'hui la parole est à la défense au moment même où se produit l'accusation; les apologies accompagnent presque toujours les diatribes, et le droit de tout attaquer est corrigé par le droit de tout défendre. Autrefois, l'opinion publique comprimée était ce qui ne se disait pas, mais ce qui s'écrivait dans de longs, dans d'amers réquisitoires, que l'histoire accueille trop souvent avec une confiance imméritée.

Louis XIII a été une des victimes les plus maltraitées dans ces souvenirs, qui sont le plus fréquemment une revanche du silence imposé dans le cours de la vie, revanche prise par l'écrivain qui fait la postérité confidente de ses injustes plaintes. Louis XIII n'avait pas le caractère ouvert, le visage sympathique, le sourire attachant de

[1] Voir *le Correspondant* du 25 avril 1875.

son père; il n'eut pas non plus ce cortége de grands hommes qui devait célébrer la gloire de son fils. Son aspect était austère et grave, sa personne un peu sévère, et il n'eut auprès de lui qu'un seul véritablement grand homme, Richelieu, mais qui fut aussi le plus impopulaire; car, même le despotisme nécessaire, même le despotisme que justifient de grands résultats à obtenir, n'est sainement apprécié et compris qu'à une certaine distance. La postérité néglige les moyens passagers, pour voir seulement l'œuvre durable. Les contemporains, au contraire, ne jugent d'ordinaire le despotisme que par les coups rigoureux qu'il porte, et, se refusant à admirer la grandeur du but poursuivi, considèrent uniquement la voie choisie pour l'atteindre.

Louis XIII n'a donc pu rendre très-populaire ni sa personne, naturellement froide et réservée, ni son règne, vide de grands génies, à l'exception d'un premier ministre exécré par ses contemporains. L'amour, qui avait fait les délices de la cour de François Ier et l'animation grossière autant que bruyante de celle d'Henri IV; l'amour, qui devait embellir, quoique d'un ton plus majestueux, la cour de Louis XIV, s'éclipsa, effarouché, durant le règne de celui qui sut rester fidèle à ses devoirs d'époux, bien qu'aimant assez peu la reine. Sauf dans l'entourage intime de celle-ci, où l'on devisait encore des choses de la galanterie, mais en secret et en se garantissant contre les indiscrets, l'aspect général de la cour était glacial, dépourvu de vie, de lumière, de grâce. Pour faire disparaître la licence du règne précédent, on était allé jusqu'à la sécheresse. On se maintenait dans l'exécution méthodique d'un cérémonial rigoureux, dans l'observation ponctuelle de la règle. Comme il arrive presque toujours, on était tombé d'un excès dans un autre, et du cynisme dans l'austérité. Les chansons obscènes que fredonnait joyeusement Henri IV étaient prohibées, les conversations scandaleuses interdites; les fous de cour, les faiseurs d'horoscopes, les soi-disant poëtes aux vers grivois, tous impitoyablement chassés. Le roi ne riant jamais, la gaieté était bannie. Le roi dansant fort peu, la danse était à peu près proscrite. Comment le ton général n'eût-il pas été des plus graves, étant donné par un prince mélancolique, par une reine souvent en disgrâce, par le cardinal, qu'absorbaient uniquement les affaires de l'État? Le règne de Louis XIII est, pour la formation de l'étiquette de cour, pour le caractère imposant qui fut imprimé à toutes choses, la naturelle préparation, le digne vestibule de celui de Louis XIV, mais un vestibule bien froid et d'où se sont envolés les ris, les grâces et les amours.

Que cette froideur un peu rigide de Louis XIII ait paru à quelques-uns de la hauteur dédaigneuse, c'est déjà vraisemblable. Que

les ambitieux sacrifiés par lui au grand cardinal aient cons
fond du cœur autant de dépit contre l'auteur d'une faveu
prolongée, que contre celui qui en était l'objet, voilà qui ach
pliquer les réflexions souvent amères et injustes qui abonden
Louis XIII dans les mémoires du temps. La vanité déconcert
ressources inépuisables pour tromper autrui sur les caus
blessures, jusqu'au moment prochain où elle finit par se
elle-même. Certains ennemis de Richelieu auraient volontie
à croire à l'évidence de maléfices, pour expliquer l'empir
par le cardinal sur le roi. On ne trouve pas chez les conten
l'emploi du mot lui-même, mais tous les effets que produi
naire la chose : Louis XIII véritablement esclave de Richel
lui-ci imposant ses volontés, et devenu dominateur impu
point de se faire exécrer par le roi, qui pourtant contin
obéir; ces deux hommes rivés l'un à l'autre, et se haïssant
dément de telle sorte que, lorsque la mort rompt le lien, l
vant se sent comme débarrassé d'une lourde chaîne. N'y ava
dans cette explication un agréable dédommagement pour l
propre déçu, et, de tout temps, les ambitieux, comme les
évincés, n'ont-ils pas été enclins à assigner au succès de l
vaux des causes surnaturelles? Anne d'Autriche, Marie de
Gaston d'Orléans, les Vendôme, Montmorency, Bassompie
Marillac, Chateauneuf, et tant d'autres, se croyaient appelés
cer le pouvoir, et devant chacun d'eux, par intervalle, Richeli
dressé comme un obstacle, et toujours comme un obstacl
montable. Les vaincus se sont consolés en plaçant Louis
leur compagnie, en le présentant comme une des premièr
mes du despote, de celui que l'on nommait l'*homme rouge*,
trant la volonté royale comme domptée, maîtrisée, enchaî
le regard fascinateur du cardinal.

Voilà pourquoi nous ne donnons aucun crédit à des témo
inspirés aux auteurs de mémoires par les victimes mêmes
placable ministre, et d'après lesquels, se répétant d'ailleurs
les autres, les historiens ont, depuis, affirmé la prétendu
éprouvée par Louis XIII envers le cardinal.

Mais, si la vanité blessée de plusieurs contemporains, et
illustres, de ceux, par conséquent, qui ont laissé des mém
qui en ont inspirés, a pu, a dû, étant données les faibl
cœur de l'homme, produire des appréciations erronées sur
ports personnels de Louis XIII et de son ministre, il n'a pas
aisé de dénaturer les faits. Or que résulte-t-il de ces faits,
nous les trouvons relatés dans des documens incontestables
vent même dans les témoignages de ces contemporains,

preuve du constant appui librement donné par le roi au cardinal, d'une touchante sollicitude à l'égard de son ministre, d'efforts incessants pour le maintenir au pouvoir par reconnaissance et par affection autant que par devoir?

Considérons d'abord le premier événement important du règne de Louis XIII, celui par lequel il est devenu réellement le roi, la chute du maréchal d'Ancre. Ce véritable coup d'État du 24 avril 1617, qui devait entraîner tant d'heureux résultats, en débarrassant la France d'un favori étranger, incapable, cupide, en faisant cesser la guerre civile que son insolence envers les princes avait allumée, en donnant au roi l'autorité nécessaire, et en élevant au pouvoir, avec Luynes, un homme d'État capable de vastes projets, fut, s'il faut en croire Pontchartrain, préparé plus de trois mois avant l'assassinat de Concini. Le complot, par une sorte de miracle, puisque ceux qui en faisaient partie étaient de petite condition, demeura un secret. Montpouillan, Tronçon, secrétaire du roi, Deageant, Marsillac, un jardinier des Tuileries, étaient les conspirateurs qui, avec Luynes, préparèrent cet événement, si considérable par ses conséquences. On s'étonnera moins de la condition infime des conjurés, si l'on considère que Luynes, qui n'était alors que capitaine du Louvre, n'occupait aucun rang à la cour; qu'il comptait un peu seulement par l'amitié que lui avait vouée Louis XIII, et que la régente et son entourage voyaient en celui-ci un enfant. « Dieu permit, dit Richelieu, qu'ainsi que l'expérience fait connaître que souvent le secret et la fidélité que les larrons se gardent surpassent celle que les gens de bien ont aux meilleurs desseins, celle qui fut gardée en cette occasion fut si entière que, bien que beaucoup de personnes sceussent ce dessein, il fut conservé secret plus de trois semaines, en attendant une heure propre pour son exécution[1]. »

Quelles furent, après la catastrophe que nous n'avons pas à raconter, car nous n'écrivons pas une histoire de Louis XIII, quelles furent les impressions de l'évêque de Luçon, quels étaient à ce moment les sentiments de Louis XIII à son égard?

On aurait grand tort de croire que Richelieu ait vu avec peine la chute du premier ministère dont il ait fait partie. Non-seulement, en effet, il n'y avait pas la direction, qui appartenait tout entière à Concini, mais encore il apercevait depuis longtemps la gravité du péril que faisait courir à l'autorité royale l'incapacité du maréchal d'Ancre. Deux lettres écrites par Richelieu à celui-ci, les 8 mars et 1er avril 1617, prouvent avec quelle fermeté il savait parfois s'opposer aux sottes prétentions du favori de Marie de Médicis. Aux prises

[1] *Mémoires de Richelieu*, livre VIII, t. I, p. 415. Collection Petitot.

avec des difficultés de toutes sortes, obligé de lutter contre un favori dont il tenait le pouvoir, n'ayant de point d'appui nulle part, comprenant l'urgence des grandes choses à accomplir, et se voyant dans l'impossibilité de résister aux caprices despotiques d'un parvenu affolé d'orgueil, Richelieu, s'il n'est pas allé jusqu'à souhaiter la catastrophe[1], ne l'a certainement pas vue avec déplaisir. Concini devait lui être odieux comme étranger, comme favori, comme incapable.

Dès que Richelieu connaît le sanglant dénoûment, il se rend au Louvre, où il trouve « le roi élevé sur un jeu de billard, pour être mieux vu de tout le monde. Le roi l'appelle et lui dit qu'il sait bien qu'il n'a pas été des mauvais conseils du maréchal d'Ancre, qu'il l'a toujours aimé (lui le roi), qu'il a été pour lui dans les occasions qui se sont présentées, en considération de quoi il veut le bien traiter[2]. » Quoi qu'en aient dit les ennemis de Richelieu, ce récit est exact. Déageant, un des instruments de Luynes, par conséquent peu suspect de partialité envers Richelieu, affirme que « le roi déclara son intention estre que l'evesque de Luçon continuât l'exercice de sa charge[3]. » Le père Griffet, dont les documents, publiés par M. Avenel, confirment les affirmations, ne s'y est pas trompé, et réfute très-nettement les hypothèses contraires de Pontchartrain et de Brienne. Comment d'ailleurs Richelieu aurait-il pu, dans une lettre écrite au roi en juin 1617[4], le remercier du bon accueil reçu de lui après la mort du maréchal d'Ancre, si le roi l'avait chassé à ce moment? Enfin Barbin et Mangot, qui faisaient partie du même conseil, furent arrêtés. La différence entre le traitement qui leur fut infligé et les égards témoignés à Richelieu, achève de prouver que si, à ce moment, il n'inspirait pas au roi une vive affection, il avait du moins réussi à se dégager dans son esprit de la mauvaise impression que pouvaient produire d'anciens rapports avec le maréchal d'Ancre. Que Richelieu, généreux par nécessité, se flatte, en exagérant dans ses *Mémoires* le mérite qu'il eut à suivre alors Marie de Médicis dans son exil, c'est incontestable. Nous ne prétendons pas présenter le grand ministre comme un héros de fidélité au malheur. Nous avons tenu seulement à bien montrer que ce premier rôle, fort secondaire d'ailleurs, joué par l'évêque de Luçon dans l'administration des choses de l'État, ne laissa aucun souvenir antipathique dans l'esprit du roi.

[1] On l'a même accusé d'y avoir participé, mais à tort. Voir *Papiers de Richelieu*, t. I, p. 533.

[2] *Mémoires de Richelieu*, livre VIII, t. I, p. 418.

[3] *Mémoires de Déageant*, p. 70, édition de 1668.

[4] *Papiers d'État de Richelieu*, publiés par M. Avenel, t. I, p. 541.

Après avoir habilement ménagé les convenances, Richelieu suit Marie de Médicis à Blois, mais c'est du consentement du roi. Là, il est nommé par elle chef de son conseil, mais c'est encore du consentement du roi. Se sentant bientôt suspect, parce qu'il devine bien vite les regrets éprouvés par l'ancienne régente, il la quitte en juin 1617, et se retire ensuite dans le prieuré de Coussay. Là, il apprend qu'une querelle s'est élevée entre le P. Arnoux, confesseur du roi, et plusieurs ministres protestants. Il prend aussitôt la défense du P. Arnoux dans un écrit qu'il dédie à Louis XIII, et lorsque, en février 1619, la reine mère, s'évadant du château de Blois et s'appuyant sur une partie de la noblesse, entre en révolte contre Luynes, c'est Richelieu qui est rappelé subitement à la cour, c'est Richelieu qui est chargé de servir de médiateur officieux entre le roi et sa mère, c'est Richelieu qui les réconcilie, et prépare à lui seul la paix signée le 10 août 1620.

Tels ont été les rapports de l'évêque de Luçon avec Louis XIII, avant qu'il entrât de nouveau dans ses conseils, et cette fois pour ne plus les quitter jusqu'à sa mort. Est-ce là la situation d'un ennemi, tout au moins d'un homme suspect, et pour lequel Louis XIII dût montrer peu d'inclination? Avoir servi Marie de Médicis ne pouvait pas être une cause de suspicion, puisque tous les ministres d'alors avaient administré les affaires publiques sous la régente. D'ailleurs, grâce à sa pénétrante sagacité et à une rare souplesse, l'habile évêque s'était dégagé à temps, et il avait aisément persuadé le roi qu'il le servait en obéissant à Concini, qu'il le servait encore auprès de sa mère, et que l'intérêt supérieur de la couronne avait été jusque-là son unique mobile.

Comment revint-il au pouvoir?

On a dit que Marie de Médicis força la main à Louis XIII et lui imposa Richelieu. Cette allégation est sinon inexacte, du moins fort exagérée. Le récit de Brienne, avec beaucoup plus de vraisemblance, fait directement intervenir le roi dans une affaire d'aussi grande importance. « La Vieuville (alors premier ministre), dit Brienne, proposa à la reine mère, qu'il voulait mettre dans ses intérêts, et au roi, d'appeler dans son conseil le cardinal de Richelieu, comme il avait fait, depuis la mort du cardinal de Retz, à l'égard du cardinal de la Rochefoucauld, créé peu auparavant grand aumônier de France. L'intention de la Vieuville n'était pas, selon que le roi voulut bien nous le dire, de donner au cardinal de Richelieu le secret des affaires, mais de juger des affaires avec lui comme ils faisaient avec le cardinal de la Rochefoucauld et le connétable, qui n'avaient pas leur entière confiance. Mais le roi répondit à la Vieuville qu'il ne fallait pas faire entrer le cardinal dans le conseil si l'on ne vou-

lait point se fier à lui entièrement, parce qu'il était trop habile homme pour prendre le change. Au contraire, le roi témoigna dès lors qu'il était dans la résolution de lui donner sa confiance, se tenant déjà comme assuré qu'il la méritait et qu'il en serait bien servi[1]. » Une considération qui nous semble décisive prouve l'exactitude de ce récit. Dès le mois de février 1624, La Vieuville, qui se défiait de l'ambition de Richelieu, et qui avait vainement essayé de se débarrasser de lui en l'envoyant comme ambassadeur en Espagne, ce que Richelieu s'était empressé de refuser, imagina de créer un comité dit des dépêches, placé à côté du grand conseil, mais qui, au contraire de celui-ci, n'approcherait jamais du roi, et il offrit au cardinal de diriger ce comité. Or, comme à l'offre de l'ambassade d'Espagne, Richelieu opposa à cette proposition un refus formel[2]. N'est-on pas autorisé à conclure : du projet de la Vieuville, que celui-ci redoutait la confiance affectueuse inspirée dès lors par Richelieu à Louis XIII, et du refus de Richelieu, que celui-ci savait déjà à quoi s'en tenir sur l'avenir que lui réservait le roi? Rentrer à tout prix aux affaires, tel était le but de l'ambitieux prélat depuis le jour où il les avait quittées. S'il a refusé l'offre secondaire de la Vieuville, c'est qu'il comptait sur un prochain et fort avantageux dédommagement. Que Marie de Médicis n'ait pas vu avec déplaisir l'avénement de son conseiller, alors dévoué, c'est assurément incontestable. Mais ce qu'il était essentiel de bien établir, c'est la volonté nettement exprimée, nullement violentée, de Louis XIII, que devaient d'ailleurs attirer vers Richelieu le cas qu'en avait fait Luynes, plusieurs témoignages de dévouement donnés par l'évêque de Luçon, et enfin son bonheur, son adresse, son habileté, démontrés déjà dans les rencontres les plus délicates et au milieu de difficultés extraordinaires.

Mais, quelque opinion que l'on ait sur les circonstances qui ont marqué l'avénement définitif du cardinal au pouvoir, comment pourrait-on douter de l'admiration inspirée par Richelieu à un prince héritier des projets d'Henri IV, et que nous avons montré dès sa plus tendre enfance, pénétré de la nécessité de relever aussi haut que possible l'autorité royale, quand nous voyons le grand ministre lui adresser, dès le début de son administration, ces magnifiques paroles qu'on ne saurait trop souvent répéter : « Lorsque Votre Majesté, lisons-nous dans le *testament politique* du cardinal, lorsque Votre Majesté se résolut de me donner en même temps et

[1] *Mémoires de Brienne*, t. I, p. 381, collection Petitot.
[2] *Lettres et papiers d'État de Richelieu*, t. I, p. 783. *Lettre de Richelieu à la Vieuville*, de février 1624.

l'entrée de ses conseils et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires... *je lui promis* d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plairait me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, réduire tous ses sujets en leur devoir et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. Mais je lui représentai que pour parvenir à une si heureuse fin, sa confiance m'était tout à fait nécessaire[1]. » Qui osera nier que ce langage qui devait sitôt être suivi d'exécution, que ces promesses dont chacune sera tenue, n'aient formé, dès ce jour, entre Louis XIII et son ministre un lien engageant le cœur autant que l'esprit, et que maintiendront indissoluble non-seulement la haute raison du souverain, mais encore l'affection reconnaissante de l'homme ?

Et d'ailleurs les faits abondent qui prouvent cette affection, cette sollicitude du roi pour son ministre, et ces faits nous les trouvons exposés par ceux mêmes qui ont nié cette affection.

En 1626 Richelieu, dont les ennemis devenaient plus audacieux à mesure que s'accroissait la confiance qu'il inspirait au roi, cède ou semble céder à une défaillance sincère ou simulée, et il annonce l'intention de se retirer. La cour était alors divisée au sujet du projet de mariage formé par Henri IV entre Gaston d'Orléans et mademoiselle de Montpensier. Louis XIII et Richelieu souhaitaient cette union, que les mécontents combattaient en persuadant Gaston de l'avantage qu'il aurait à s'assurer l'appui de l'étranger par un mariage contracté hors de France. Richelieu, las de ces agitations ou comprenant la nécessité d'empêcher à tout prix un mariage étranger et par conséquent de frapper un grand coup, donne sa démission. Aussitôt Louis XIII lui écrit, le 9 juin 1626, la lettre la plus pressante, la plus affectueuse[2], lui promettant de le protéger contre qui que ce soit et de ne l'abandonner jamais, lui disant qu'il l'aura pour second contre toutes les attaques dont il pourrait être l'objet. Trois jours après, et de sa propre initiative, il fait arrêter ses deux frères naturels César de Vendôme et le grand prieur de France, que les mécontents avaient voulu placer à leur tête. Le [illegible] septembre de la même année, il décide spontanément, et sans y être sollicité par personne, que Richelieu aura une garde composée de cent hommes à cheval, et, comme celui-ci le remercie de cette preuve d'intérêt, « Je sais, lui dit-il devant Marie de Médicis et Gaston, je sais que vous vous êtes fait un grand nombre d'en-

[1] *Succincte narration des grandes actions du roi.* Testament politique de Richelieu. — Collection Petitot, 2e série, t. XI, p. 273-275.

[2] On trouvera plus loin cette lettre.

nemis en me servant bien, aussi je veux vous mettre à couvert de leurs entreprises[1]. »

Chaque fois que le roi se séparait de son ministre pour un court voyage, il ressentait une peine sincère, et ne dissimulait pas le chagrin qu'il éprouvait. En février 1628, sa santé le contraint de quitter momentanément le siége de la Rochelle. Il laisse au cardinal les pouvoirs les plus étendus, le nomme lieutenant général de ses armées dans le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois et l'Aunis, lui donne la haute direction du siége, et le duc d'Angoulême, les maréchaux de Bassompierre et de Schomberg sont invités à obéir au prélat. Mais à ces preuves de la confiance illimitée du souverain viennent s'ajouter des témoignages incontestables d'affection profonde. Aubery raconte (et non-seulement Richelieu mais aussi Le Vassor[2], son ennemi, confirment ce récit) que Louis se sépara de son ministre les larmes aux yeux. « J'ai le cœur si serré que je ne puis parler, dit-il au sieur de Guron. Je quitte M. le cardinal avec un extrême regret, et je crains qu'il ne lui arrive quelque accident. La plus grande marque d'affection qu'il puisse me donner, c'est de ne s'exposer pas si librement au danger. Je le prie de considérer que mes affaires seraient en fort mauvais état, si je venais à le perdre. » Ces paroles sont tellement exactes que, le 11 février 1628, Richelieu écrit à Louis XIII et le remercie avec effusion de ce que le roi a chargé M. de Guron de lui répéter[3]. Dans cette lettre se trouvent ces mots significatifs : « Les témoignages qu'il vous plut ainsi me rendre tant par vous-même que par M. de Guron, et de votre bonté, et de votre tendresse à mon endroit. » Ici ce n'est plus une exagération possible de l'auteur des Mémoires ; c'est une affirmation contenue dans une lettre écrite à Louis XIII lui-même. Or, remercier un souverain de sa tendresse s'il n'en avait pas montré, eût été une épigramme presque offensante que Richelieu ne se serait certainement pas permise.

Tel Louis XIII se montrait en 1628, tel nous le retrouvons deux ans après à l'approche de cette fameuse journée des dupes où, quoi qu'on en ait dit, le crédit du cardinal n'a couru aucun danger, parce qu'il était solidement fondé sur l'estime et l'amitié de Louis XIII.

La guerre de la succession de Mantoue, allumée en 1629, avait été reprise en 1630. Richelieu, qui avait commencé seul cette campagne, avait été rejoint par le roi en mai 1630. Celui-ci le suit

[1] Le Vassor, que la passion huguenote a exalté jusqu'à la folie contre Richelieu, donne pourtant lui-même ces paroles, t. V, 1re partie, p. 463.
[2] Le Vassor, 2e partie, t. V, p. 715. *Mémoires de Richelieu*, livre XIX, t. IV, p. 42.
[3] *Papiers d'État de Richelieu*, t. III, p. 31. Lettre au roi, du 11 février 1628.

en Savoie, mais la peste l'en éloigne au mois d'août. Échappé à la contagion, il est tout à coup atteint à Lyon, où il s'est retiré, d'une fièvre qui, commencée le 22 septembre, se complique le 29 d'une dyssenterie qui l'épuise[1]. L'invasion de ce dernier mal, produite par une de ces médecines dont on était alors très-prodigue, est si violente et ses effets si prompts, qu'à minuit les médecins désespéraient de sauver le moribond. Ce fut là le véritable danger que courut Richelieu en 1630. Il faillit perdre son puissant, son unique protecteur. Louis XIII mort, c'en était fait de l'exécution des vastes projets du grand ministre. Anne d'Autriche, régente, a pu, en 1642, trouver dans l'amour maternel la vue exacte des véritables intérêts de son jeune fils. Mais, en 1630, elle n'était pas mère, et la couronne tombait sur la tête du léger, de l'inconsistant Gaston, du pire adversaire de Richelieu. Par bonheur, au moment même où l'on va donner au royal malade l'extrême-onction, au moment où l'on est sur le point de saigner, et pour la septième fois en une semaine, ce corps épuisé, la vraie cause du mal se manifeste. Un abcès crève, se vide ; le ventre, anormalement gonflé, s'affaisse[2]. Alors que l'intervention des médecins allait être tout à fait meurtrière, la nature a sauvé le malade.

Quelle a été, durant cette crise terrible, la principale préoccupation de Louis XIII? Richelieu. Ses ennemis, et à leur tête Marie de Médicis, qui se plaignait depuis longtemps de son ingratitude, ne craignirent pas d'abuser de la situation du roi pour le séparer définitivement de Richelieu. Louis XIII répondit ce qu'il devait répondre dans une telle circonstance. Il ne voulait à aucun prix accorder ce que lui demandait sa mère, mais il lui répugnait également de la laisser mal satisfaite et de se brouiller avec elle au moment où il se croyait si près de la mort. Il lui dit donc qu'il n'était « ni en lieu ni en estat de pouvoir prendre résolution sur une chose si importante, et qu'il lui falloit attendre d'être de retour à Paris, où on verroit ce qu'il faudroit faire pour le mieux[3]. » Mais il entrait si peu dans la pensée de Louis XIII de se séparer de Richelieu, que, le jour où la crise fut la plus aiguë, il fit appeler le duc de Montmorency et lui dit : « Je demande deux choses à vous : l'une que vous ayez toujours la même affection que vous avez témoignée avoir

[1] Lettre de Richelieu au maréchal de Schonberg, du 25 septembre 1630. Lettre du P. Suffren, confesseur de Louis XIII, au P. Jacquinot, supérieur de la maison professe de Paris, du 1er octobre 1630.

[2] Lettre de Richelieu à Schonberg, du 30 septembre 1630. — Lettre du même à D'Effiat, du 1er octobre 1630. — *Mémoires de Richelieu*, livre XXI, t. VI, p. 296. — Voir aussi la *Revue rétrospective*, t. II, p. 417.

[3] *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, t. II, p. 171, collection Petitot.

jusqu'à présent pour le bien de l'État, et l'autre que, pour l'amour de moi, vous aimiez le cardinal de Richelieu. » Puis il le charge de dire à Monsieur, qui se trouvait alors en Champagne, « qu'il lui recommandait son État et son peuple, la reine sa femme *et la personne de M. le cardinal, dont il lui conseillait de se servir.* » Or, qui nous fournit ce témoignage précieux? Simon-Ducros, un des officiers de ce Montmorency dont, deux ans après, Richelieu fera trancher la tête [1]. Est-il une affirmation plus précise, et en même temps moins suspecte, se trouvant sous une telle plume?

Cependant, la guérison de Louis XIII ayant été aussi prompte que la maladie qui l'avait mis aux portes du tombeau, la cour s'éloigne de Lyon, le 19 octobre 1630, pour revenir à Paris. Que Marie de Médicis ait interprété dans un sens favorable à ses rancunes la réponse de son fils, et conçu à ce moment de vives espérances, on peut l'admettre, car l'ambition, prête à livrer sa dernière bataille, est sujette plus que jamais aux illusions. Mais celui qui aurait pu alors embrasser d'un seul coup d'œil tous les faits que nous venons de remettre en lumière n'aurait pas douté du maintien de Richelieu. L'éditeur consciencieux et exact des papiers d'État du grand ministre dit, sur la situation même qui nous occupe en ce moment : « Si la faiblesse de Louis XIII nous inquiète, son bon sens nous rassure [2]. » Nous, au contraire, peut-être parce que nous nous sommes moins laissé envahir par les craintes naturelles de Richelieu, craintes ressenties et exprimées au jour le jour par un homme dont la Rochefoucauld a dit « qu'il avait l'esprit hardi et le cœur timide [3], » nous affirmons sans hésiter qu'il y a lieu d'être rassuré autant par la fermeté que par le bon sens de Louis XIII. Est-ce avec faiblesse que jusqu'à ce jour celui-ci a défendu son ministre? Avoir choisi, gardé, défendu le cardinal contre la jalousie de tous, contre la haine de ceux qu'il avait atteints dans sa marche impitoyable, est-ce de la faiblesse? Ne doit-on pas admirer sans restriction ce prince assez maître de lui pour placer les intérêts de son royaume au-dessus des sentiments de ses proches, qui, se croyant sur le point de mourir, se préoccupe avant tout d'imposer Richelieu comme premier ministre à Gaston, et qui se résigne à rompre avec sa mère, sa femme, son frère, les principaux seigneurs de la cour, pour demeurer fidèle à celui dans lequel s'incarne la politique nationale d'Henri IV. Oui, nous sommes sans inquiétudes sur le résultat final, et s'il va y avoir des dupes, ce seront uniquement des dupes de leurs sottes illusions.

[1] Simon-Ducros, *Histoire du duc de Montmorency*, t. I, chap. XXII.
[2] *Papiers d'État de Richelieu*, t. III, p. 969.
[3] *Mémoires de Larochefoucauld*, p. 374, collection Petitot.

IV

Tous les historiens sans exception, s'inspirant d'ailleurs les uns les autres, ont affirmé que Louis XIII, revenu à Paris en octobre 1630, « sentait avec effroi le moment venu de choisir par un acte éclatant entre sa mère et son ministre, n'aimant ni l'un ni l'autre[1]. » L'étude à laquelle nous nous sommes livrés sur le caractère du fils d'Henri IV, et tous les faits que nous venons d'exposer suffiraient déjà à détruire ce Louis XIII de convention que, depuis deux siècles, on nous impose, et qu'on nous représente comme rivé au cardinal par une lourde chaîne. Mais dégageons-nous des antécédents précédemment rappelés, dérobons-nous à l'influence qu'ils ont pu exercer sur notre jugement pour étudier la *journée des dupes* en elle-même, en tenant compte de la façon dont l'ont racontée les contemporains les plus hostiles à Richelieu.

Fontenay-Mareuil nous apprend qu'aussitôt après l'arrivée de la cour à Paris, en octobre 1630, c'est Louis XIII lui-même qui instruit Richelieu des sentimens malveillants qu'éprouve à son égard Marie de Médicis. Il demande au cardinal en quels termes il pense être avec la reine mère, et, comme celui-ci lui répond que, durant tout le voyage de Lyon à Paris, elle lui a fait bon visage, Louis XIII lui dit : « Détrompez-vous, il n'y a rien de changé[2]. » Est-ce là la conduite d'un souverain qui est à la veille de se séparer de son premier ministre ?

Il est très-vrai que Marie de Médicis nourrissait de profondes illusions. Montglat raconte que, lorsque la nouvelle de la levée du siége de Cazal parvint à Paris, Marie de Médicis fit tirer des fusées dans la cour de son palais, moins pour fêter la délivrance du duc de Mantoue qu'elle n'aimait pas, que pour se réjouir de la ruine du cardinal, parce que, disait-elle, l'affaire d'Italie étant terminée, le roi, n'en ayant plus besoin, le chassera[3]. Mais le même Montglat ajoute que le succès de l'affaire de Mantoue eut un effet tout contraire à celui qu'en attendait Marie de Médicis, en *affermissant* le roi dans le dessein de garder son ministre et de se servir de lui ; « qu'il fit connaître à sa mère sa résolution en lui refusant de l'éloigner, lui demandant pardon pour lui et l'assurant qu'il ne

[1] M. Henri Martin, *Histoire de France*, t. XI, p. 344.
[2] *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, t. II, p. 174.
[3] *Mémoires de Montglat*, t. I, p. 58.

lui donnerait jamais sujet de se plaindre de sa conduite, ma
aurait toujours pour elle le respect qu'il devait à sa maître
sa bienfaitrice[1]. » Madame de Motteville qui n'est pas suspe
elle appartenait, on le sait, à l'entourage le plus intime
d'Autriche, avoue « que la reine mère fut étonnée de la ré
qu'elle rencontra chez le roi. Non-seulement il demanda du
mais encore il la pria instamment de pardonner au cardina
chelieu[2]. » Ainsi donc les contemporains sont unanimes à i
l'éloignement qu'avait Louis XIII à céder à la volonté opiniât
mère.

Mais celle-ci, aussi tenace dans son désir que l'était Lo
dans sa résistance, tente de frapper un grand coup. Le 10 i
bre, le roi vient au Luxembourg. Marie s'enferme avec l
trouvant dans sa haine les accents les plus émus, faisant
tour appel aux sentiments du fils et aux devoirs du souvera
adresse les supplications les plus pressantes et met Louis X
la nécessité de choisir entre le cardinal et elle. Tout à coup
lieu pénètre dans le cabinet où a lieu l'entretien. A sa vue, l
de Marie de Médicis redouble. Elle s'abandonne aux reproc
plus violents, se livre aux récriminations les plus amères. (
plus l'ancienne régente, auteur de la fortune scandaleuse d
cini qui parle; c'est la femme humiliée dans ses sentime
plus intimes, froissée dans les espérances qu'elle avait fond
Richelieu ; c'est la femme outragée de l'abandon de celui
aimée, et qui peut-être est parvenu jadis au pouvoir pa
comme plus tard Mazarin s'y maintiendra en s'emparant d
d'Anne d'Autriche. Tout ce que l'âme de la reine mère renfe
ressentiments profonds, de fiel accumulé, d'amertumes lon
contenues, déborde sans mesure. Elle dut être en ce momen
mente et hautaine dans son indignation, vraiment émue
quente par l'amour méconnu. L'ambition déçue, de longs e
les calculs déjoués, le souvenir d'un empire absolu exerc
sans conteste, la mémoire de tant de bienfaits prodigués à
lieu et payés par lui d'une telle ingratitude, la vue de celu
elle avait fait son conseiller le plus cher et le confident de t
secrets, tant de vains efforts tentés auprès du roi, la pers
désormais certaine d'une vieillesse abandonnée succédant à
grandeurs, tout dut contribuer à rendre impétueuses les p
de la reine mère.

On peut, sans qu'elle ait été racontée dans ses détails, se

[1] *Idem*, t. I, p. 59.
[2] *Mémoires de madame de Motteville*, t. I, p. 372.

senter cette scène entre trois personnages animés de passions si diverses, et la reconstruire selon toute vraisemblance : Marie de Médicis exhalant les sentiments d'aversion que depuis plusieurs années elle dissimule, et, par l'expression libre de la vérité, se dédommageant enfin de tous les faux témoignages d'affection que par astuce elle a jusqu'à ce jour accordés à Richelieu ; celui-ci demeurant froid, silencieux, calme en apparence, gardant un maintien également éloigné de la soumission trop humble qui adhère aux reproches reçus et d'une hauteur insolente qui aurait mécontenté Louis XIII ; le roi, enfin, laissant cette véhémente colère se soulager en débordant, et bien résolu dans son dessein irrévocable de conserver le cardinal sans toutefois rompre avec sa mère, si c'est possible. Ce dessein était parfaitement arrêté. N'en eût-il pas été ainsi que l'excès même de la violence de l'accusatrice aurait servi l'accusé. Marie de Médicis alla, en effet, jusqu'à reprocher à Richelieu de vouloir enlever le pouvoir royal à Louis XIII pour le donner au comte de Soissons. C'était l'égarement de la passion, qui jamais ne fut plus mauvaise conseillère. L'Italienne jetait enfin le masque de duplicité, et abandonnait un instant l'emploi des moyens tortueux propres à sa race. La vue de son ennemi osant interrompre un entretien entre la mère et le fils avait vaincu sa nature. Quand même elle aurait pu triompher, ce qui était impossible, l'échec devenait inévitable après un tel débordement. Un réquisitoire aussi passionné valait pour Richelieu le plaidoyer le plus persuasif.

Richelieu gardait le silence. Qu'aurait-il, en effet, pu dire qui lui fut plus favorable que le langage de son accusatrice ? Chacun des griefs exprimés par elle était, aux yeux du roi, un mérite de plus. Richelieu avait dû bien le servir et tout à fait tromper les espérances de l'ancienne régente pour être ainsi exécré. Marie de Médicis acheva ce jour-là de rendre inébranlable et indestructible l'autorité du cardinal.

La grande scène, ou plutôt ce long monologue, car Marie fut presque seule à parler, se termina quand la lassitude eut triomphé de la passion. Louis XIII se retira, et, pour fuir un nouvel orage, se prépara à partir pour Versailles.

L'auteur des *Mémoires du duc d'Orléans* dit : « Le roi sortit aussitôt et se retira à Versailles où le cardinal se rendit à l'instant[1]. » Montglat raconte « qu'avant de partir pour Versailles le roi fit dire au cardinal de se retirer pour quelques jours à Pontoise, parce que, en son absence, la reine serait plus aisée à apaiser[2]. » L'explication

[1] *Mémoires du duc d'Orléans*, p. 92.
[2] *Mémoires de Montglat*, t. I, p. 59.

donnée à cet ordre lui enlève, on le voit, tous les caractè disgrâce. Mais, hâtons-nous de dire que Montglat est seul ler. Bassompierre raconte, il est vrai, dans ses Mémoires, allé voir ce jour-là le cardinal, on ne le reçut pas et o « qu'il partait pour Pontoise[1]. » Mais Bassompierre n'ajou ce qui eût été pourtant d'une importance majeure, que (avait lieu par l'ordre du roi. Ni Fontenay-Mareuil, ni Br l'auteur des *Mémoires du duc d'Orléans* ne relatent un f essentiel. Nous allons voir la raison de ce silence. Le fait et jamais Louis XIII n'a eu la pensée d'envoyer Richelieu à après la grande scène du Luxembourg.

Cette scène, on ne saurait le contester, laissa Richelieu assez grand découragement. Après Marie de Médicis, nul vait mieux que lui comprendre ce qu'il y avait de fondé et rel dans la colère de la reine mère. Il avait été tout à ell par elle d'abord qu'il s'était élevé au pouvoir. Des trois per de la grande scène du 10 novembre, Marie de Médicis étai time de l'ingratitude, Richelieu l'ambitieux ingrat, Louis X au profit de qui la première avait été abandonnée. Seul, L devait être et était complétement satisfait. D'autre part, nou dit, Richelieu avait l'âme haute, l'esprit hardi, mais le mide. Plus il avait rencontré de difficultés pour atteindre culminant du pouvoir, plus il était tenté de s'exagérer les qui, chaque jour, menaçaient de l'en précipiter. Loin d'êtr par l'éclat de son autorité, il était de ceux qui, plus haut i tent, plus ils mesurent sans cesse la gravité de la chute p Richelieu avait un regard vers le but, un autre constammen vers l'abîme ouvert à ses pieds. Qu'il ait été un moment sous le poids des lourds reproches de Marie de Médicis, n mettons. Qu'il ait songé à se rendre soit à Pontoise, soit a dont il avait le gouvernement, on peut le croire. Qu'il ait eu après une entrevue aussi pénible, des encouragements fortif cardinal de la Valette, il n'y a rien là que de très-vraisem Ce n'est pas le seul moment de défaillance que l'on remarq la vie du cardinal.

Mais ce qu'il importe de connaître, et ce que nous avons pour but de mettre en lumière, ce sont les sentiments du dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Europe*, d'Avrigny raconte «que le roi, avant de partir pour Versaill ordonné à Saint-Simon d'envoyer dire au cardinal de se près de lui. Cet ordre fut porté au cardinal par un gentil

[1] *Mémoires de Bassompierre*, t. III, p. 275.

que Saint-Simon lui envoya, et dès lors ce ministre comprit que le roi était résolu de le maintenir malgré la reine mère, et il se rendit à Versailles où le roi lui déclara qu'il le soutiendrait contre tous ses ennemis[1]. » Le père Griffet confirme ce fait important en donnant quelques détails plus explicites. Il déclare tenir de la bouche même de Saint-Simon, auteur des *Mémoires* et fils du favori de Louis XIII, « qu'en partant pour Versailles le roi chargea son favori de faire dire au cardinal de s'y rendre aussitôt. Le premier écuyer ne perdit pas de temps. Il envoya incontinent un de ses gentilshommes porter à Richelieu cette agréable nouvelle. Le gentilhomme étant arrivé chez le cardinal, on lui dit que Son Éminence ne voulait voir personne. Comme il connaissait l'importance de la commission, il ne se rebuta point. Il dit qu'il venait de la part de M. de Saint-Simon et qu'il fallait absolument qu'on le fît entrer. On avertit Richelieu qui s'entretenait alors avec le cardinal de la Valette. Le gentilhomme fut introduit dans le cabinet où il n'eut pas plutôt exposé sa commission qu'il aperçut un changement extraordinaire sur le visage du cardinal de Richelieu. Ce ministre passa tout à coup d'une extrême tristesse à tous les transports de la joie la plus vive. L'envoyé de M. de Saint-Simon fut comblé de politesses et de remercîments, et le cardinal ne différa pas un moment de prendre la route de Versailles[2]. »

Mais il est d'autres témoignages aussi décisifs qui, tous, établissent que Louis XIII a eu la volonté immuable de conserver son conseiller de génie. Madame de Motteville raconte que Richelieu, ayant lors offert à Louis XIII sa démission, celui-ci lui répondit : « Non, monsieur le cardinal, je vois que tout se fait par cabale et que vous m'avez bien servi. Je ne serais pas juste si je vous abandonnais[3]. » Richelieu écrit le 12 novembre à Louis XIII, et cette lettre est une effusion de joie et de reconnaissance. « Il m'est impossible, s'écrie-t-il[4], de ne témoigner pas à Votre Majesté l'entière satisfaction que je reçus hier de sa vue. Ses sentiments sont pleins de générosité.

[1] *Mémoires du P. d'Avrigny*, p. 79, t. II, édition de 1753.
[2] Le P. Griffet, t. II, p. 65.
[3] *Mémoires de madame de Motteville*, t. I, p. 426.
[4] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 11. — Nous n'avons pas voulu, comme argument, nous servir du récit, fort court d'ailleurs, que fait Richelieu dans ses *Mémoires*, parce qu'il aurait pu paraître suspect. Le voici, et tout à fait conforme à la version du P. d'Avrigny et du P. Griffet : « Sa Majesté, dit-il, voyant qu'à quelque prix que ce fût, sa mère voulait le priver d'un serviteur qu'il avait trouvé si utile, se résolut à le défendre contre la malice de ceux qui la portaient à ce mauvais dessein, prend congé d'elle, va à Versailles, commande au cardinal de le suivre, quelque instance qu'il lui fît de lui permettre de se retirer pour ne point déplaire à la reine sa mère. » (*Mémoires de Richelieu*, t. VI, p. 428.)

Les singuliers témoignages qu'il vous plut hier me rendre de votre bienveillance m'ont percé le cœur. Je me sens si extraordinairement obligé que je ne saurais l'exprimer. » Objectera-t-on que, s'adressant au roi, une telle lettre peut être taxée d'exagération intéressée? Nous répondrons que, le même jour, Richelieu exprimait des sentiments analogues à la marquise de Brézé, sa sœur, et au commandeur de la Porte, son oncle[1]. Plusieurs années après l'événement que nous racontons[2], le 23 octobre 1635, Richelieu adresse un Mémoire au roi sur la détention du comte de Cramail, et nous y trouvons cette phrase significative par le nom de celui qui devait le premier la lire : « Ce fut lui qui donna les conseils les plus violents à la journée des Dupes, et, entre autres, Votre Majesté ayant *mené à Versailles le cardinal avec elle*, il conseilla plusieurs fois à la reine d'y aller pour y faire un vacarme, et, armé de l'autorité de mère, tâcher de l'en tirer par violence[3]. »

En appelant Richelieu à Versailles, Louis XIII avait donné une nouvelle preuve de l'énergie de son caractère et de la constance de son affection. Il venait de rompre une fois de plus avec ceux qui voulaient ramener la France à la politique de Concini; il venait de se maintenir avec éclat dans la glorieuse voie de son père, dans celle que suivront après lui Mazarin et Louis XIV.

Mais Marie de Médicis ne se tint pas encore pour vaincue. Cette princesse qui, à force de persistance dans ses désirs et d'habileté insidieuse pour les faire triompher, avait fini par entraîner la volonté hésitante d'Henri IV et par le déterminer à la cérémonie du sacre qu'il refusa d'abord, cette princesse qui avait régné d'une façon absolue pendant la minorité de Louis XIII et espéré conserver le pouvoir tant qu'elle vivrait, recourut, pour le ressaisir, après la journée des Dupes, à ses moyens ordinaires. La violence ayant échoué, elle revint à l'intrigue. La femme délaissée et profondément irritée, avait un moment dominé en elle l'Italienne cauteleuse. Celle-ci prit bientôt sa revanche.

Le roi avait réconcilié son frère et Richelieu, entre lesquels il avait ménagé une entrevue qui fut de part et d'autre des plus cordiales[4]. Mais on sait le fond que l'on pouvait faire sur Gaston d'Orléans. Plein d'esprit comme son père, dissimulé comme sa mère,

[1] *Papiers d'État et lettres de Richelieu*, t. IV, p. 13 et 14.

[2] Nous avons tenu d'autant plus à remettre cet événement en lumière que Bazin, le plus récent historien de Louis XIII et le plus connu, consacre à cet épisode seulement une trentaine de lignes et n'aborde aucun des points essentiels qui en dépendent. Voir *Histoire de Louis XIII*, t. III, p. 100.

[3] *Papiers d'État et lettres de Richelieu*, t. V, p. 331.

[4] *Mémoires de Bassompierre*, t. III, p. 276.

ais n'ayant ni la finesse de celle-ci, ni la bravoure d'Henri IV; ible et irrésolu; aussi disposé à s'humilier devant ses ennemis u'à être infidèle à ses amis qu'il a toujours abandonnés au moment du danger, entrant dans toutes les conspirations parce qu'il tait incapable de résister à ceux qui l'y entraînaient, et en sortant oujours avec honte, parce qu'il n'avait pas la force de s'y maintenir; placé, par le hasard de la naissance, à portée d'une couronne qu'il ne sut ni défendre, ni saisir, ce prince, à qui il a été donné de ecevoir de sa fille, la grande Mademoiselle, des leçons de courage, t de tous des leçons de dignité, n'a jamais eu le gouvernement de ui-même. Tour à tour sa mère, ses favoris, Richelieu, Louis XIII, nne d'Autriche, le cardinal de Retz, l'ont dirigé à leur guise, car telles natures s'offrent elles-mêmes au joug et ne manquent jamais de maîtres.

C'est de son côté, qu'en décembre 1630, se retourna Marie de Médicis vaincue. Elle parvint aisément, avec ses amis, à le circonvenir et à le décider à rompre bruyamment avec Richelieu. Le 30 anvier 1631, Gaston se rend, en effet, chez le cardinal et lui annonce avec hauteur qu'il vient rétracter la parole qu'il lui a donée d'être son ami, car il ne saurait aimer un homme qui jette insi la désunion dans la famille royale[1]. Richelieu, qui avait beaucoup de courage devant l'ennemi et d'inépuisables ressources d'esprit dans le conseil, mais qui manquait parfois de résolution dans s actes ordinaires de la vie, fut interdit et se laissa même envahir ar la crainte en entendant proférer contre lui certaines menaces. ne fut un peu rassuré que lorsque Monsieur et ses gens sortirent son logis. Ces appréhensions seraient d'ailleurs assez naturelles, il est vrai, comme il l'assure dans ses *Mémoires*, que l'on ait alors nseillé à Gaston d'ajouter l'action aux paroles et d'user de vionce sur la personne même de Richelieu[2].

En apprenant cet éclat, que fait Louis XIII? Aussitôt qu'il en a çu avis, il quitte Versailles, où il se trouvait alors, accourt sur heure auprès du cardinal, lui prodigue les témoignages de l'affecon la plus vive, affirme qu'il sera son second contre tous, même ontre son propre frère, parce qu'il sait que la seule origine de tte haine est le dévouement de Richelieu au bien de l'État. Cette trevue touchante, ce n'est pas seulement le cardinal qui la rante dans ses *Mémoires*. Nous en trouvons le récit dans les *Mémoires* mêmes de Gaston[3]. Louis XIII manifeste un tel mécontentement

[1] *Mémoires du duc d'Orléans*, pages 97-98.
[2] *Mémoires de Richelieu*, livre XXI, t. VI, pages 443-444.
[3] *Mémoires du duc d'Orléans*, p. 97.

que son frère se fait excuser auprès de lui, puis s'enfuit à Orléans, tandis que la reine mère, plus avisée et moins lâche, envoie dire au roi qu'elle ignorait la démarche faite par Gaston, et qu'elle l'avait apprise avec le plus vif étonnement.

Bientôt rassurée, Marie de Médicis reprend ses intrigues souterraines, et, avec cette habileté perfide dont elle a le secret, elle ne tarde pas à rendre la situation de Richelieu insoutenable. Louis XIII, lassé, assemble le conseil. Le cardinal y expose avec clarté l'état de la cour, les divisions qu'y entretient la reine-mère, et il indique cinq moyens de sortir d'embarras : « Il faut, dit-il, ou s'accommoder avec l'étranger et signer la paix, ou se réconcilier avec Monsieur, ou avec la reine mère, ou m'éloigner, ou enfin se résoudre à la disgrâce de la reine mère, éloigner d'elle tous ceux qui l'excitent à intriguer, et la prier de se tenir durant quelque temps éloignée de la cour[1]. » Louis XIII n'hésita pas : il prit la parole à son tour, et dit que puisque, à son grand regret, sa mère était restée sourde « aux remontrances et supplications » qu'il lui avait faites, il choisissait le cinquième moyen, qui était de se séparer d'elle, « afin que son esprit eût le loisir de se désabuser[2]. » On voulut éviter que Paris fût témoin de l'éclat de la rupture : la cour se transporta à Compiègne, d'où, le 23 février, Louis XIII s'éloigna subitement, en y laissant sa mère, à laquelle le maréchal d'Estrées était chargé de donner l'ordre de se rendre à Moulins. Mais Marie de Médicis se refuse à exécuter cet ordre, demeure à Compiègne, y intrigue, s'y agite, prie, menace, tour à tour semble se soumettre, puis s'abandonne à de véhéments éclats de colère, mais toujours en vain. Enfin, convaincue de l'impuissance dans laquelle elle se trouve de fléchir son fils, elle s'adresse à l'Espagne, part de Compiègne le 19 juillet 1631, et se réfugie en Flandre[3]. Louis XIII n'essaya rien pour la retenir, et il n'éprouva aucun regret. Bien au contraire, il donna, le 20 juillet, ordre au duc de Chaulnes de faire avancer des troupes vers la frontière du Nord, pour la protéger contre les tentatives qu'à ce propos, et sous ce prétexte, pourraient faire les Espagnols du côté des Flandres[4].

Les espérances exagérées conçues par Marie de Médicis, et qu'elle avait aisément fait partager à son entourage, ont conduit les contemporains, dans leurs mémoires, et, à leur suite, la plupart des historiens dans leurs récits, à placer en l'année 1631 le point culminant de la fortune de Richelieu, réduisant à néant ces espérances

[1] *Mémoires de Richelieu*, livre XXI, t. VI, p. 456.
[2] *Idem*, p. 464.
[3] *Mercure Français*, t. XVII, p. 342.
[4] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 182.

Les projets de ses ennemis. Il n'en est rien. La période que nous nons de raconter est celle où les adversaires du cardinal ont cru faire courir les plus grands dangers et ont poussé l'illusion à dernières limites; mais elle ne marque pas le moment où ais XIII a le plus soutenu son ministre, car, en réalité, il n'a pas sé de l'aimer et d'avoir en lui une confiance entière. Aux faits nificatifs que nous avons exposés, nous pourrions en joindre bien utres; nous pourrions montrer que, dans l'adversité aussi bien e dans la prospérité, le roi s'est toujours appuyé sur Richelieu, rce qu'ils avaient une politique semblable, tendant à un but ique, et que, ce but admis par le roi, Richelieu, le poursuiat avec génie, n'avait plus rien à redouter de son maître. Nous urrions rappeler, par exemple, la campagne de 1636, qui fut abord si malheureuse, et durant laquelle on vit le prince de Condé houer en Franche-Comté, Piccolomini pénétrer en Picardie, franir la Somme, prendre Corbie et menacer Paris. Si l'ascendant ercé par Richelieu avait été dû seulement à ses succès, nul doute i'il eût été alors fort compromis. La France murmurait sous le ids des impôts nouveaux qui l'accablaient; le parlement refusait enregistrer les édits bursaux; les mécontents relevaient la tête, aris était dans la consternation, et des cris de fureur s'y élevaient ntre le cardinal. Vit-on à ce moment Louis l'abandonner et se dérober à ce prétendu joug que lui aurait imposé précédemment le nheur de Richelieu? Jamais, au contraire, il ne se montra plus afctueux, plus confiant, plus résolu à le défendre. On aurait dit que mauvaise fortune achevait de resserrer les liens qui unissaient s deux esprits inégaux, mais pareillement dévoués au bien du ys et à l'agrandissement de l'autorité royale.

V

En défendant Richelieu contre ceux qui voulaient le renverser, uis XIII protégeait l'œuvre qu'ils avaient entreprise en commun. rs la fin de son règne, le roi donna une nouvelle preuve, et ce ne : pas la moins significative, de son dévouement à Richelieu et à chose publique, qu'il identifiait dans son esprit.

Cinq-Mars, dont le père, le maréchal d'Effiat, avait rendu de ands services, sinon comme financier (il fut à cet égard très-méocre), du moins comme militaire, avait été placé par Richelieu i-même près du roi. Celui-ci l'aima d'abord, en souvenir de son re, puis pour sa grâce, pour son esprit orné, pour ses saillies

heureuses. Ce fut en 1639 que, durant un voyage en Picard cour s'aperçut de la faveur croissante du jeune d'Effiat, q capitaine de mousquetaires, s'était rapidement élevé à la situ de maître de la garde-robe, puis à la dignité de grand écuyer. Il les réparties promptes, un caractère ouvert, un esprit enjou peu railleur, et il employait dans la conversation des tours plai qui divertissaient la nature mélancolique de Louis XIII. Il p ses journées auprès du roi, et, le soir venu, il quittait Sain main, où était la cour, pour venir à Paris se dédommager da société de la jeunesse galante, et oublier le rigorisme et la ro de langage de son maître. Celui-ci, toujours sévère dans ses mo blâmait Cinq-Mars de sa conduite, et ce fut là le premier suj querelles dans lesquelles intervenait quelquefois Richelieu pou apaiser.

Peu à peu l'ambition se développa dans l'esprit du jeune fiat, qu'étourdirent les témoignages d'affection que lui prodi le roi. Il voulut épouser Marie de Gonzague, qui devint plus reine de Pologne. Le cardinal s'étant opposé à cette union d'un çon un peu blessante pour ce jeune présomptueux, et en essa de le ramener à une plus modeste appréciation de sa valeur, c ci persista dans son projet, et, comptant sur la faveur du ro essaya de supplanter Richelieu. Comme il avait dans sa pers et dans son esprit beaucoup des agréments de Luynes, dont i possédait d'ailleurs ni la haute intelligence ni les talents de gou nant, il ne tarda pas à croire qu'il pourrait marcher sur ses tra et par les mêmes moyens atteindre le même but. Jamais la va ne produisit un tel vertige. Pour devenir duc et pair, connéta premier ministre comme Luynes, il ne songea à rien moins qu' débarrasser de Richelieu, comme Luynes s'était débarrassé de C cini.

Richelieu, qui avait tourné le dos à Marie de Médicis, pa quelle il avait atteint le pouvoir, ne pardonnait pas l'ingratit quand on s'en rendait coupable à son détriment. Déjà, mais s soupçonner encore la vérité tout entière, il s'était aperçu de taines prétentions du grand écuyer, et les avait réprimées avec l teur. A deux reprises, Cinq-Mars avait voulu demeurer dans la s où allait se tenir le conseil. Le cardinal, « le gourmandant com un valet[1], » s'était refusé à accéder à ce désir, inspiré par sotte vanité, et le roi s'était rangé à l'avis de son ministre.

Jusque-là, Cinq-Mars n'avait en rien fait connaître qu'il vo nuire à Richelieu. Le jour même où il commence à l'attaquer

[1] *Mémoires de Montglat*, t. I, p. 172.

rès du roi, il est perdu. Toutefois, Louis XIII l'écoute encore ; mais, ainsi qu'il l'expliquera plus tard dans sa « Déclaration aux provinces et aux ambassadeurs, sur la détention de Cinq-Mars et du duc de Bouillon[1], » c'est pour tâcher de surprendre ses projets et d'en mesurer la gravité. Il est incontestable que Cinq-Mars fut irrémédiablement condamné dans l'esprit de son maître, dès le moment où il osa menacer Richelieu. « Je ne veux à aucun prix me défaire du cardinal, lui dit un jour le roi. S'il faut que l'un de vous deux sorte, vous pouvez vous préparer à vous retirer. Ne vous flattez point là-dessus[2]. » Un jour que le maréchal Fabert causait avec le roi des opérations du siége de Perpignan, Cinq-Mars, présent à l'entretien, se permit quelques observations. « Vous avez sans doute passé la nuit à visiter les ouvrages, lui dit le roi, puisque vous en parlez si savamment? Allez, vous m'êtes insupportable. Vous voulez que l'on croie que vous employez une partie de la nuit à régler avec moi les affaires de mon royaume, et vous la passez dans ma garde-robe à lire des romans avec mes valets de chambre. Allez, orgueilleux : il y a six mois que je vous vomis[3] ! » Or Louis ignorait encore la trahison de Cinq-Mars et le traité qu'il avait signé avec l'Espagne. Il ne pouvait donc qu'être excédé de l'insistance que mettait le grand écuyer à attaquer le cardinal.

Cinq-Mars, de plus en plus égaré par la vanité, ne renonce pas à son projet. Il s'adresse d'abord au chef naturel de toutes les conspirations du règne, à Gaston d'Orléans. Mais, depuis son infâme conduite à l'égard de Montmorency, Gaston ne pouvait plus espérer de recruter une armée en France. D'autre part, le duc de Bouillon, depuis longtemps complice de Cinq-Mars, ne voulait exposer sa place de Sedan que si les conjurés lui procuraient une armée pour la défendre. C'est alors qu'ils s'adressèrent aux Espagnols. En attendant le retour de Fontrailles, envoyé en Espagne, Cinq-Mars, qui était auprès de Louis assiégeant Perpignan, feignait de posséder encore sa faveur. « Durant quinze jours, dit Montglat, il se tint dans un endroit apparent de l'antichambre du roi, pour dissimuler sa disgrâce ; mais la porte lui était interdite[4].

Bien que Louis XIII et Richelieu fussent encore dans une ignorance absolue des propositions portées en Espagne, les intrigues de Cinq-Mars avaient transpiré, et à l'étranger, beaucoup croyaient à la chute prochaine du cardinal. En réalité, celui-ci était si peu menacé, et le roi considérait si bien son maintien au pouvoir comme

[1] *Papiers d'État et lettres de Richelieu*, t. VII, p. 71.
[2] *Mémoires de Montglat*, t. I, p. 381.
[3] Le P. Barre, *Vie de Fabert*, t. I, p. 398.
[4] *Mémoires de Montglat*, t. I, p. 382.

connût l'arrestation de Cinq-Mars : « M. le Prince parla, il y a
jours, hautement, à la fin du conseil, des bruits que monsei
le cardinal n'était plus aussi bien auprès du roi, dit qu'il n'y
rien au monde de si faux. Et l'on dit que M. le chancelier
que ce serait une seconde Journée des Dupes, plus signalée
première[1]. » C'est ce qu'il était important d'établir. Même av
trahison révélée, l'ambitieux et inconsidéré favori de Loui
s'était perdu dans l'esprit du roi, parce qu'il s'était heurté à l
rité inébranlable du cardinal.

On sait le reste. Richelieu apprend qu'un traité a été sign
le grand écuyer et le duc de Bouillon avec l'Espagne, et acqui
preuve de ce pacte criminel. Aussitôt il adresse par Chavig
rapport circonstancié au roi qui, malade, avait quitté Perpign
se trouvait alors à Narbonne. Louis, qui aurait pu favoriser l
sion de son ancien favori, ordonne qu'on ferme les portes
ville, le fait rechercher et arrêter dans un grenier où il se
caché, l'envoie prisonnier dans la citadelle de Montpellier et l
à la justice du cardinal. Cinq-Mars était encore plus affolé d'o
que vraiment perverti. Sa jeunesse aurait peut-être dû atti
pitié, et les services du père être récompensés par une certain
mence envers le fils. Louis XIII et Richelieu furent impitoyabl
était dans la destinée du premier de toujours sacrifier soit à
gnité, soit à l'autorité royales tous ceux qu'il voulut aimer. D
le berceau, où il se refusa de chérir ses compagnons de jeu
qu'ils étaient bâtards, jusqu'en 1642, il n'a cessé d'immol
préférences. La raison d'Etat lui interdit d'aimer sa mère, son
souvent la reine, ses favoris et les deux seules femmes sur le
les se soit porté son regard avec tendresse. Le couvent et la dis

dame de Hautefort. Il chérit Henri IV, mais Ravaillac l'enleva à son amour. Il aima Luynes, et celui-ci succomba prématurément au siége de Monheur. Ceux qu'il distingua ensuite se laissèrent égarer par l'ambition et crurent pouvoir abattre Richelieu. Mais, dès ce moment, l'affection de Louis se changeait en haine, et il frappait. Dès qu'on visait le grand ministre, le roi renonçait à sa prérogative la plus précieuse, le droit de grâce.

Quel a donc été le secret de Richelieu pour conserver jusqu'à la fin, et à un tel point, la confiance de son maître? Ce secret est à la portée de tous les premiers ministres qui voudraient faire échouer *les menées* de leurs adversaires : agir sans cesse en vue du bien de l'État, et ne rien laisser ignorer au roi de leurs moindres, de leurs plus insignifiantes actions. Quel ambitieux, même le plus habile dans l'intrigue, aurait pu lutter avec succès contre Richelieu dans l'esprit d'un roi qui connaissait chacun de ses actes, qui était initié par lui aux projets même d'intérêt secondaire, qui pouvait le suivre pas à pas, minute par minute, dans sa marche ascendante vers le but glorieux que d'un commun accord ils s'étaient proposé? Richelieu consultait Louis XIII sur les petites comme sur les grandes affaires. Même quand il était séparé de lui par de longues distances, et que lui avait été déléguée une autorité sans bornes, il ne cessait de tenir le roi au courant de tout ce qui était de nature à intéresser la chose publique. Constamment des secrétaires partaient et revenaient porteurs de dépêches nombreuses, de rapports volumineux et circonstanciés, dans lesquels étaient exposés avec méthode et clarté l'état de chaque question, les difficultés qu'elle soulevait, les diverses solutions propres à les résoudre. Rien de ce qui avait été fait pour préparer le succès, rien de ce qui avait été prévu pour écarter un obstacle n'était omis. Seul le roi prenait les résolutions décisives. Mais le ministre de génie était le grand préparateur de la plupart de ces résolutions. On a été beaucoup trop loin quand on a dit que Richelieu les a toujours dictées. Plusieurs des rapports envoyés au roi par le cardinal avec l'avis de celui-ci, sont émargés d'annotations dans lesquelles Louis XIII motive et formule brièvement une décision contraire. Il serait aussi injuste qu'inexact de croire que Louis XIII n'ait rendu à la France d'autres services que de maintenir Richelieu au pouvoir. La lecture des volumineux papiers d'État du cardinal suffirait seule à établir que rien n'a été fait sous Louis XIII sans sa participation directe, sans son concours intelligent et éclairé, sans qu'il se soit parfaitement rendu compte lui-même des avantages et des inconvénients des divers partis à prendre. Quand le roi n'était pas à l'armée, il assistait à tous les conseils, écoutait attentivement l'avis de chacun, puis

exprimait en quelques mots, et toujours avec lucidité, sa volonté souveraine. Richelieu, en se chargeant de l'exécution de cette volonté, lui donnait sa propre et forte empreinte, et apparaissait ainsi presque seul aux intendants, aux gouverneurs, aux généraux, aux ambassadeurs auxquels il transmettait, en la développant, l'opinion royale. Sans doute les grands traits de la politique du règne lui appartiennent, et son génie a su, presque toujours, discerner les moyens conduisant le mieux au succès. Mais, pour la persistance à demeurer dans la voie choisie, pour la fermeté et l'énergie nécessaires au maintien du système d'ensemble, nous n'hésitons pas à placer Louis XIII à côté du cardinal.

Si la personnalité de Louis XIV se dégage bien plus en relief que celle de son père, c'est que l'un a été entouré de très-grands ministres entre lesquels s'est partagée l'admiration de la postérité, et l'autre a eu sans cesse auprès de lui le même illustre ministre, qui sur lui seul a attiré tous les regards. C'est aussi que les lettres et les arts ont célébré, chanté, peint, mis sur la scène, exalté la gloire de l'incomparable monarque, tandis qu'ont entièrement manqué à Louis XIII ces intermédiaires éclatants, ces auxiliaires immortels, ces répondants de génie que l'on nomme Racine, la Fontaine, Boileau, Lebrun, le Poussin, Molière, madame de Sévigné, Saint-Simon. L'histoire aime à concentrer sur un seul homme, qu'elle grandit souvent outre mesure, l'éclat d'un règne. Ne pouvant choisir dans le cortége de Louis XIV ni entre Mazarin, de Lionne, Colbert et Louvois, ni entre Pascal, Bossuet, Corneille et Racine, ni entre Condé, Turenne et Vauban, elle a jugé plus logique et plus facile de distinguer le monarque dont le nom brille dans toutes les œuvres du grand siècle, qui a été moins profond politique que Mazarin et Lionne, administrateur moins éclairé que Colbert, moins habile capitaine que Turenne et Condé, mais qui a eu la bonne fortune d'avoir au service de ses projets tous ces admirables instruments. Sous Louis XIII, le siècle dans son printemps n'en était encore qu'aux bourgeons de la gloire. Louis XIV devait en recueillir les fleurs épanouies et les fruits. Mais n'oublions pas que si, dans les choses de l'esprit, l'influence du règne de Louis XIII prépara la moisson prochaine, en rétablissant la règle, en redressant le goût, en épurant les mœurs, son action politique fut plus efficace encore, car Louis XIII et Richelieu consolidèrent et rendirent inébranlable l'autorité royale, telle que la reçut Louis XIV enfant. Placés entre deux règnes glorieux, ils ont servi d'intermédiaires entre Henri IV qu'ils ont continué, et Louis XIV qu'ils ont commencé. Placés entre deux régences, ils ont réparé les calamités de la première et atténué à l'avance les périls de la seconde, en laissant à la régente et

l'enfant couronné un trône assez affermi pour pouvoir résister à tempête.

Mettre la royauté hors de l'atteinte des grands et la rendre capae de triompher des résistances du clergé dans les affaires de Église, des résistances du parti huguenot dans les affaires politi-es, des résistances des gouverneurs de province dans l'adminis-ation, des résistances des généraux dans la conduite de la guerre, s résistances des parlements dans les affaires civiles, telle fut la emière moitié de la tâche que se proposèrent de concert Louis XIII Richelieu. Concentrer le plus possible un pouvoir qu'avaient sin-ulièrement énervé les dix années d'anarchie qui avaient suivi la ort d'Henri IV, tel fut, avant tous les autres, le but principal oursuivi. Relever au dehors le prestige de la France, la maintenir ans le concert des grandes puissances, préparer les bases de équilibre européen, étendre les frontières nationales si rappro-iées de Paris dans le nord et ouvertes dans l'est depuis la Cham-gne jusqu'au Dauphiné, ce fut la seconde partie de cette grande glorieuse tâche. Nul, plus que Louis XIII, héritier direct, admi-teur sans réserve d'Henri IV, n'était capable de se donner tout tier à ces vastes projets. Nul, autant que Richelieu, n'avait le nie nécessaire pour concevoir les moyens les plus propres à at-ndre le but, pour tout coordonner, tout régler, tout préparer de qui devait rendre le succès certain, pour embrasser d'un vaste p d'œil le plan d'ensemble et aussi pour pénétrer dans les plus nbles détails de l'exécution.

e grand politique s'était formé dans l'Église qui, en dévelop-t les qualités particulières de l'homme, y ajoutait alors oppor-ment la force et l'éclat du rang. Par la grandeur des vues, par ressources infinies d'un esprit supérieur, par la fécondité dans conceptions et une sûreté incomparable dans le choix des ens, il fut à la hauteur de la mission extraordinaire qui lui a départie. Ce ministre, dont la confidente d'Anne d'Autriche a eu oblesse de dire : « Ce fut le premier homme de son temps, et siècles passés n'ont rien pour le surpasser[1], » cet esprit « à qui u n'avait pas donné de bornes[2], » ce génie « qui, dit la Bruyère, a tout le fond et tout le mystère du gouvernement, et s'est mon-formidable aux ennemis de l'État, inexorable aux factieux[3], » , ainsi que l'a dit un historien moderne, les intentions de toutes choses qu'il fit[4].

[1] *Mémoires de madame de Motteville*, t. I, p. 357.
[2] Lettre de Balzac.
[3] Labruyère, discours de réception à l'Académie Française.
[4] M. Mignet. *Introduction à la guerre de la succession d'Espagne*, t. I, p. 43.

Mais, si sa conduite fut toujours le résultat de ses plans, ce qui n'arrive pas à tous les grands hommes, s'il eut le mérite de tracer dès le début la voie dans laquelle il devait marcher durant dix-huit années sans jamais en dévier, il fut plus d'une fois sujet à des accès de découragement qui l'auraient interrompu dans sa marche sans l'intervention toujours efficace de Louis XIII. Mazarin, qui était inférieur à Richelieu en plusieurs points, eut de plus que lui la faculté de ne jamais se laisser abattre, du moins tant qu'il fut au pouvoir. Aussi y est-il toujours remonté, même quand il semblait en être tombé d'une façon définitive ; deux fois chassé, deux fois fugitif, il passa de l'exil à la plus haute prospérité et à l'extrême grandeur. Soit par timidité de cœur, soit sous l'influence d'une santé délabrée de bonne heure, Richelieu s'est souvent abandonné lui-même. Mazarin avait l'habitude de « laisser dire pourvu qu'on le laissât faire. » Ayant bien plus d'ambition que de dignité, il redoutait les actes de ses adversaires, mais nullement leurs injures, et il les aurait volontiers souhaités plus insolents encore pourvu qu'ils fussent moins habiles. Du reste insensible, indifférent, sceptique, Mazarin put traverser les luttes les plus acharnées sans user sa santé qui resta toujours florissante. Richelieu, au contraire, se laissait miner par l'inquiétude et irriter par la contradiction. Il s'était mis tout entier avec son corps, avec son âme, dans l'œuvre entreprise, et son sang s'y brûlait, consumé par une fièvre incessante. Il ne put jamais demeurer insensible, même aux piqûres les plus légères de ses ennemis, et les blessures de l'amour-propre furent parfois non moins douloureuses à l'homme que les plus graves mécomptes au politique. Aussi eut-il à subir les défaillances de la lassitude et connut-il l'accablement et l'amertume du désespoir. Ses offres fréquentes de démission ont été quelquefois sincères, et son amour du pouvoir, si grand qu'il fût, aurait été vaincu dans certaines périodes d'affaissement, si Louis XIII n'avait pas aussitôt relevé cet esprit prompt à s'abattre.

Par là ils se complétèrent l'un l'autre, le premier apportant dans l'association son génie inépuisable, le second son autorité souveraine, sa ténacité et son énergie, tous les deux tendant au même but ; tous les deux, par conséquent, devant être unis dans la reconnaissance publique, car un lien aussi étroit, et que seule rompra la mort, n'a pu se former qu'entre deux esprits qui se ressemblaient. La parenté de leurs esprits et le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre n'ont pas été leurs seuls points d'attache. Tous les deux avaient un véritable culte pour l'honneur et la gloire du pays. La vérité est tellement évidente qu'elle a arraché sur Louis XIII, à un des pires pamphlétaires de notre temps, cet aveu précieux à const[ater]

: « sa gloire de roi, l'honneur de la couronne et l'honneur de ?rance se confondaient dans son esprit[1]. » Quant à Richelieu, il fit de lire ses mémoires et ses lettres pour trouver à chaque pas preuves du patriotisme le plus pur. Les succès de la France « le issent; » ses revers « le tuent, » et nul, depuis deux siècles, n'a le démentir pour ces paroles prononcées à son lit de mort : : n'ai point eu d'autres ennemis que ceux de l'État. »

. vrai dire, les preuves que nous exposons pour établir l'union iite et naturelle de ces deux hommes, sont tellement irréfuta- ;, que nous nous serions vingt fois arrêtés dans une démonstra- ı superflue, si nous ne nous rappelions que nos devanciers été à peu près unanimes[2] dans l'expression de l'opinion con- re.

st-il besoin, pour achever de déraciner cette erreur si singu- ement répandue, est-il besoin, pour achever de montrer que is XIII a non-seulement soutenu mais aimé le cardinal, de résu- ' leur œuvre commune? Faut-il rappeler les finances organisées, intendants créés et placés en face des gouverneurs pour res- ndre leur pouvoir; les protestants désarmés comme parti poli- ıe et réduits à n'être plus qu'une secte religieuse; les plus hau- têtes fléchissant devant la Majesté Royale, et, quand elles s'y ısent, mises sous la hache du bourreau et tombant; l'armée, comptait dix mille hommes sous Henri IV, portée au chiffre ;ent quatre vingt mille hommes; une marine créée et forte de ;t galères et de quatre vingts vaisseaux? Faut-il rappeler les ınces habilement nouées au dehors et les subsides donnés si à pos à des puissances qui avaient des troupes, mais point d'ar- t; nos frontières, désarmées précédemment, pourvues de forte- ;es formidables : Brisach et Pignerol à l'est, Arras au nord, Per- nan au sud devenant nos boulevards? Faut-il rappeler enfin que en 1648, le traité de Westphalie abaissa l'Autriche; que si, en ;9, le traité des Pyrénées réduisit l'Espagne; que si la France uit par là l'Artois, la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté et le ussillon, ces magnifiques résultats, obtenus par Mazarin, avaient préparés par Richelieu?

levant une œuvre aussi prodigieuse, comment s'étonner que is XIII ait chéri celui qui la lui a proposée et a si puissamment tribué à son accomplissement? Le jour même où Richelieu de- ; premier ministre, Sully, du fond de sa retraite, s'écria : « Le vient d'être comme inspiré de Dieu[3]. » Le grand serviteur

Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 31.
Voir le chapitre I de cette étude, numéro du 25 avril du *Correspondant*.
Œuvres de Sully, t. II, p. 292.

d'Henri IV avait eu le pressentiment de ce que pourraient accomplir ces deux forces unies pour le bien commun de la nation. Il serait étrangement surpris s'il pouvait lire dans les historiens d'aujourd'hui que Louis XIII a supporté Richelieu comme un lourd fardeau et une chaîne embarrassante.

Ce pays, qui est celui où la vérité, quand elle éclate à tous les yeux, trouve pour triompher le plus de forces, est également celui où la paresse des esprits étant complice, l'erreur demeure le plus longtemps. Aussi les abus y sont indéracinables et les révolutions irrésistibles. D'autre part, le peuple Français ne se pique tant d'être sceptique que parce qu'il se sait le plus crédule de l'univers. C'est lui qui adopte le mieux les opinions toutes faites, et, comme il est excessif en tout, dans ses engouements comme dans ses répulsions, il a d'autant plus rabaissé Louis XIII qu'il admirait davantage Richelieu. Tandis qu'on a donné à celui-ci tout le mérite des grandes choses accomplies de 1624 à 1642, on a fait de Louis XIII une espèce de roi fainéant engourdi dans sa mollesse, incapable de gouverner parce qu'il a eu un ministre de génie, incapable d'aimer parce qu'il n'a pas eu de maîtresses. Comme Richelieu n'a rien négligé pour sa gloire et que ses Mémoires, dictés par lui à ses secrétaires, et ses innombrables papiers d'État ont témoigné pour lui devant la postérité, celle-ci n'a rien ignoré de ses actes. Louis XIII, moins soucieux de sa renommée et plus enclin à s'effacer, a surtout agi dans le conseil. Son action est presque insensible après deux siècles écoulés; elle échappe à l'examen superficiel. Seul, Richelieu, revenant à la vie, pourrait lui rendre une justice complète. Il montrerait Louis XIII sacrifiant tour à tour sa mère, son frère, la reine, madame de Hautefort, mademoiselle de la Fayette, Cinq-Mars, non pas à lui le cardinal, mais au bien de l'État. Il montrerait le roi n'hésitant pas, parce que le succès de l'œuvre commune y est intéressé, à laisser aller Marie de Médicis en exil, dans un couvent la femme qu'il aime, à envoyer sur l'échafaud le favori qu'il a distingué. Il le montrerait enfin plein de sollicitude pour la précieuse vie de son ministre, accourant à Ruel chaque fois qu'elle est en danger, lui octroyant des gardes, lui recommandant la prudence, lui désignant ses ennemis et lui donnant à son lit de mort les marques de la plus sincère, de la plus vive douleur[1].

Richelieu disparu, le roi tient toutes les promesses qu'il lui a faites; il poursuit par lui-même la politique du cardinal[2], et, de même

[1] *Mémoires de Montrésor*, favori de Gaston d'Orléans, p. 400-401.
[2] Voir une lettre écrite par Louis XIII, deux jours après la mort de Richelieu,

lu'en 1630, moribond à Lyon, il avait voulu imposer à Gaston son ıéritier présomptif, Richelieu comme premier ministre, de même, ırès de mourir à Paris, il imposera à Anne d'Autriche Mazarin, le continuateur désigné par Richelieu. Cette union a donc été indissoluble; elle a produit ses effets au delà même du tombeau. C'est lu'elle était fondée sur une inclination mutuelle autant que sur la aison. Richelieu aimait Louis XIII par gratitude et il en était aimé arce qu'il immolait sa santé et sa vie au bien de l'État. Ils se sont ivrés l'un et l'autre sans réserves. L'œuvre à accomplir valait bien ette abnégation. Ils ont choisi et atteint le but de concert. Voilà ourquoi, ayant été unis dans l'entreprise, nous avons tenu à ne as les séparer après le succès, et, sans amoindrir le grand ministre, à remettre à sa véritable place son royal, son indispensable uxiliaire, son constant, son fidèle ami.

VI

Dans les chapitres qui précèdent, nous nous sommes efforcé de rouver l'affection de Louis XIII pour Richelieu d'abord par l'étude u caractère de ce roi, puis par l'examen des faits principaux qui ıt marqué ses relations avec le grand ministre. La première partie : notre démonstration nous a permis de présenter en Louis XIII ı prince nécessairement conduit, par les impressions qu'il a reıes et par ses méditations fécondes, à soutenir de son amitié le rdinal. Dans la seconde partie de cette étude, nous avons vu, par s faits, que ces dispositions premières ont eu leur effet naturel, que, dans les circonstances les plus décisives, Louis XIII a été uxiliaire le plus sûr, l'ami le plus dévoué de Richelieu.

Enfin, nous allons publier une série de lettres inédites, toutes rites par Louis XIII à Richelieu, lesquelles achèvent de prouver squ'à l'évidence les liens d'amitié étroite qui n'ont cessé d'unir le uverain et son immortel conseiller.

Les lettres figurent au premier rang parmi les instruments de istoire. Leur importance tient à deux conditions : la situation de lui qui les a écrites, leur authenticité certaine.

De ces deux conditions indispensables, la première est remplie, isqu'il s'agit d'un roi de France, ayant régné dans une des périodes les plus importantes de notre histoire nationale.

6 décembre 1642, au marquis de Fontenay-Mareuil, son ambassadeur à Rome. us publierons ultérieurement cette lettre importante.

Quant à l'authenticité, on va voir qu'elle est incontestable. Ces lettres sont au nombre de deux cent quarante-six. Sur ce nombre, deux cent quarante-deux ont été transcrites par nous dans les archives du ministère des affaires étrangères. Toutes sont adressées au cardinal de Richelieu; toutes, écrites entièrement de la main de Louis XIII, portent au dos cette suscription de la même écriture: « A mon cousin le cardinal de Richelieu. »

Au contraire des lettres, signées de Louis XIII, adressées à divers personnages et que l'on peut croire avoir été pour la plupart inspirées, ou même dictées par le cardinal, les lettres que nous allons publier ne sauraient, précisément parce qu'elles sont adressées à Richelieu, être que l'œuvre personnelle du roi. Au surplus, pour qui les a eues entre les mains, le doute n'est pas possible. Elles ont été évidemment écrites par la même personne qui les a signées. Dans toutes, c'est la même écriture allongée, à grands traits, tenant une large place, irrégulière dans sa marche, tantôt s'élevant, tantôt s'abaissant, faisant en somme peu d'honneur aux professeurs du fils d'Henri IV. L'orthographe y est peu respectée, ce qui est propre, d'ailleurs, à presque toutes les lettres de cette époque. Dans le nombre se trouvent des billets écrits parfois sur de petits morceaux de papier qu'avec beaucoup de soin et de goût on a rendus capables de résister au temps en les plaçant sur de solides feuilles ayant souvent l'épaisseur du carton. Quatre de ces billets ont été écrits au crayon. Pour toutes les autres lettres ou billets, le roi s'est servi d'une encre qui est restée assez noire.

Aux deux cent quarante-deux lettres transcrites par nous aux archives du ministère des affaires étrangères, nous en avons ajouté quatre, également inédites, et que nous avons découvertes parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, plus onze lettres déjà connues, mais nécessaires à l'intelligence de l'ensemble. Sur les deux cent quarante-deux lettres des affaires étrangères, quinze ont été mises en œuvre, en tout ou en partie, par M. Avenel dans les notes de sa publication des papiers de Richelieu.

Ces lettres se rapportent à une période de vingt années, s'étendant de 1622 à 1642. On remarquera qu'elles sont beaucoup plus nombreuses dans la seconde partie de cette période, et que Louis XIII y prend une plus grande part aux choses de la guerre et aux relations extérieures de la France, en même temps qu'il se préoccupe beaucoup des intrigues de la cour, surtout quand Richelieu paraît en être menacé.

En résumé, nous publions pour la première fois et nous mettons à la disposition de la science historique deux cent trente et un

;res entièrement inédites, plus quinze inédites dans certaines de .rs parties, toutes émanant d'un roi de France, toutes d'une au-;nticité irrécusable, toutes adressées au plus grand homme du aps. Il est superflu d'insister sur l'importance d'une telle publi-ion.

Ajoutons, en terminant, qu'afin de rendre la lecture de ces lettres .s compréhensible à ceux qui n'ont pas fait du règne de Louis XIII ; étude approfondie, nous avons fait suivre beaucoup d'entre ;s de notes explicatives où sont résumés les événements auxquels ; lettres se rapportent. Pour chacune d'elles, nous indiquons le u précis où elles se trouvent, afin que les érudits puissent s'y porter et contrôler notre copie, que nous avons faite d'ailleurs ;c tout le soin possible.

I

Bibliothèque nationale. Fonds français, t. 3722, fol. 21, n° 39. — (Copie).

A monsieur l'évesque de Lusson.

Aspremont (16) avril (1622)[1].

Monsieur l'évesque de Lusson, j'estime que les soings que vous avez de ; faire savoir la disposition de la reyne ma mère, ce sont nouvelles que ne puis apprendre (sans) grand desplaisir, qui seroit plus grand, ;stoit que vous m'asseurez qu'ils ne peult arriver aucun accident cheux, ce qui me sera à consolation, attendant que j'en scache la gué-on entière. Je souhaite que ce soit au retour du marquis de T, que nvoie pour la visiter de ma part, et luy dire des nouvelles qui la ré-iiront, comme aussy tous ceux qui ayment la prospérité de mes affai-s, dont vous tenant du nombre, je seray bien ayse que vous en scachiez subject, ainsy que j'ay dict audict marquis de T, auquel me remet-nt, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa garde.

[1] Ce document, qui n'est pas daté dans la copie que nous avons trouvée à la ibliothèque nationale ne porte, comme nous l'avons indiqué, que la mention : spremont, ce avril. Une lettre de Richelieu à M. de Puysieux, conseiller d'État i 1622, datée du 14 avril (*Papiers de Richelieu*, t. I. p. 709), et une indication i journal d'Héroard nous font placer la lettre que nous donnons ici à la date du avril 1622. En effet, Richelieu apprend à M. de Puysieux le 14 avril que l'in-sposition de la reine mère, l'empêche d'accompagner le roi, comme elle le sirerait, et Héroard nous rapporte qu'après la bataille qu'il livra aux protestants, 16 avril, Louis XIII alla le soir coucher à Aspremont. Cette petite ville du partement de la Vendée formait à cette époque un marquisat possédé par une anche de la famille de Rochechouart. C'est de là que Louis XIII, en même temps 'il écrivait à Richelieu, envoyait à sa mère un gentilhomme chargé de lui ap-endre les événements heureux de la journée.

Après la mort du connétable de Luynes, ses projets semblaient abandonnés. Marie de Médicis, qui voulait profiter de cet événement pour tenter de reprendre son autorité sur son fils, essayait de le détourner de recommencer la guerre contre les huguenots, espérant de le dominer plus facilement à Paris qne dans les camps. Mais Luynes avait entouré Louis de ses créatures; Condé, Schomberg, le cardinal de Retz et surtout Bassompierre, désiraient, de leur côté, ramener le roi sur les champs de bataille, bien moins par zèle pour la religion que pour tenir Louis XIII éloigné de Paris et de sa mère, craignant que, s'il restait là, ils perdissent de leur autorité; les catholiques du Midi suppliaient le roi de continuer les hostilités, et le clergé lui offrait un million pour qu'il entreprît le siége de la Rochelle. Cette question fut enfin résolue, en faveur de la guerre, au printemps de 1622. Le roi quitta sa capitale, le 20 mars, pour se rendre en Languedoc par Orléans, le Berry et Lyon; mais, arrivé à Orléans, il changea d'itinéraire, en apprenant l'entreprise de M. de Soubise dans le bas Poitou, et se dirigea sur Nantes, en passant par Blois, Tours et Ancenis. Arrivé à Nantes, il en partit, le 12, pour aller attaquer les révoltés, qui s'étaient cantonnés dans l'île de Rié, îlot entouré par l'Océan et deux petites rivières. La bataille eut lieu le 16. Louis, levé dès minuit, prit toutes ses dispositions pour le combat. Le prince de Condé, le comte de Soissons et le duc de Vendôme, commandaient chacun un corps d'armée. Les protestants se défendirent à peine. Le roi qui traversa, à la pointe du jour, avec ses gardes, un gué fort large, qui sépare l'île de Rié de celle de Périé, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ne trouva aucun ennemi sur l'autre bord pour lui disputer le passage. Dès qu'il fut en présence des révoltés, ils abandonnèrent le terrain et s'enfuirent en désordre. Cette facile victoire ne coûta aucun omme à l'armée royale et fort peu de blessés. Les protestants, au contraire, y perdirent, selon Héroard, plus de trois mille hommes, leurs canons, leurs drapeaux et tous leurs bagages. Cette affaire fut décisive, et Louis XIII put reprendre sans danger le cours de son voyage en Languedoc, en passant par la Guyenne.

II

Bibliothèque nationale. Fonds français, t. 3722, fol. 22, n° 40. — (Copie.)

A M. l'évesque de Lusson.

(Fin d'avril 1622).

Monsieur l'évesque de Lusson, m'aiant asseuré par vos lettres que la reyne ma mère estoit en bonne disposition, j'avois receu une très-grande

joie du recouvrement de sa santé, qui m'a esté de peu de durée, aprenant par vos secondes le changement survenu. Je vous prie d'accompagner mon affection de vos soings près d'elle pour luy faire rendre tous le secours qu'il sera possible, vous asseurant que ne scauriez me rendre service plus agréable. J'ay bien du regret de n'avoir a présent près de moi que mon premier médecin, ne me pouvant quitter. Je luy envoie celuy de X et me promets que vous ne manquerez poinct de rendre tous les devoirs que vous jugerez nécessaires ; partant je prie Dieu qu'il vous tienne en sa saincte garde.

Nous datons cette lettre de la fin d'avril, car nous supposons que la mention que nous avons trouvée indiquée au bas de ce document a été exactement reproduite par le copiste. Richelieu, dans ses Mémoires, après avoir raconté la défaite de Soubise, ajoute : « La reine, après avoir fait rendre grâces à Dieu de ce bon succès, ne perdit pas de temps pour faire connaître ce qui en pouvait arriver, et pour prévenir semblables inconvénients à l'avenir, elle voulut en diligence joindre le roi pour ne plus l'abandonner, mais elle tomba malade à Nantes. Son mal fut si long et si fâcheux qu'il lui fut impossible, à son grand regret, de penser à autre voyage qu'à celui de Pougues, que le genre de son indisposition requérait par l'avis des médecins. » (*Mémoires de Richelieu*, liv. XIII, t. II, p. 210-211, collection Petitot.) Nous avons vu dans la lettre précédente Louis XIII remercier Richelieu de l'avoir instruit de la maladie de sa mère, et donner en même temps à celle-ci des nouvelles du combat qu'il venait de livrer aux protestants. Il est donc évident que Marie de Médicis était malade avant ce combat, et que Richelieu ayant probablement oublié cette première indisposition, n'a voulu parler dans ses Mémoires que d'une rechute plus grave qui retint la reine mère à Pougues-les-Eaux jusqu'au mois d'août. Il est impossible que les choses se soient passées autrement, puisque Héroard nous apprend que Louis XIII ne resta pas à Aspremont. Si cela est, Richelieu n'aurait gardé aucun souvenir de la lettre qu'il écrivit le 14 avril à M. de Puysieux, et de celle qu'il dut écrire au roi pour lui apprendre la rechute de sa mère, et à laquelle Louis XIII répond ici, ou peut-être a-t-il voulu éviter de surcharger ses Mémoires d'un fait aussi insignifiant.

III

Bibliothèque nationale. Fonds français, t. 3722, fol. 20, n° 36. — (Copie.)

Au cardinal de Richelieu.

Paris, le 30 mai 1626.

Mon cousin, aiant escript il y a trois ou quatre jours à mon cousin le

prince de Condé, sur ce qu'il m'a fait dire avoir un désir très-grand de vous voir, que j'aurais fort agréable vostre entrevue, je vous faicts la présente pour vous disposer à le recevoir et affin que vous aiez plus de liberté de causer avec luy; je vous commande d'ouïr et entendre tout ce qu'il voudra dire hors et excepté pour ce qui concerne son retour du Gué, s'il vous parle vous lui direz n'avoir aucune liberté de luy respondre sur ce subject, que tous discours en seroient inutiles puisque l'ordre qu'il peut recevoir pour ce regard despend de moy seul et de l'estat de mes affaires. Il scayt la croïance que j'ay en vous, me servant comme vous faictes. Je la tesmoigne avec satisfaction et prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ayt en sa garde et vous donne une parfaicte santé.

Henri de Bourbon, prince de Condé, qui se souvenait que Marie de Médicis l'avait fait enfermer à la Bastille, s'efforça, à la mort de Luynes dont il était devenu l'allié politique, d'enlever à la reine mère la suprématie dans le conseil. Celle-ci, assistée de Richelieu, désirait que la guerre contre les huguenots ne fût pas continuée; Condé, au contraire, voulait que l'on achevât ce que Luynes avait commencé. Le conseil fut de cet avis et une seconde campagne eut lieu. Le roi, partout vainqueur, vint enfin mettre le siége devant Montpellier, où dès qu'il vit les calvinistes réduits à la dernière extrémité, il résolut de signer une paix qu'il pouvait faire en toute sûreté. Condé seul s'y opposa; il désirait que l'on achevât de ruiner le parti protestant et espérait s'en faire honneur. Il ne voulut pas prendre part au traité et partit en pèlerinage. Dès ce moment, il fut compté parmi les mécontents et resta en disgrâce. En 1626, las enfin d'être éloigné de la cour et voyant que le pouvoir de Richelieu s'affermissait chaque jour davantage, il chercha à rentrer en grâce comme l'indique la lettre que nous donnons ici. Le cardinal essaye dans ses *Mémoires* de se donner le mérite d'avoir ramené le prince de Condé dans le parti du roi. « Entre plusieurs avis que le cardinal donna au roi pour anéantir cette épouvantable faction, dit-il à propos de la conspiration de Chalais, un des principaux fut qu'il fallait diviser ceux qui étaient liés ensemble... en les mettant tous en soupçon les uns des autres... il conseilla au roi de lui permettre une entrevue avec mondit sieur le Prince, qui la demandait... Sa Majesté l'eut agréable... M. le prince vint à Limours[1]. »

La vérité est ici un peu travestie. En réalité, Condé ambitieux et avide de richesses, désirait ménager sa rentrée au conseil, et profitait de l'arrestation du maréchal d'Ornano, gouverneur de Monsieur, mis à la Bastille le 4 mai précédent, et qu'il n'aimait pas, pour négocier son propre retour à la cour. En venant ainsi trouver

[1] *Mémoires de Richelieu*, t. III, p. 75 et 76. Collection Petitot.

Richelieu, le prince se mit en quelque sorte à sa dévotion, et celui-ci lui dicta ses actes et même ses paroles, ainsi qu'il résulte d'une pièce publiée par M. Avenel. D'après ce document, Condé s'engage « à dire partout qu'il est asseuré de la bonne volonté du roy et de la reyne sa mère... qu'il n'a point parlé de son retour, qu'il le remet à la volonté du roy, lequel sçaura bien l'employer aux occasions selon qu'il luy plaira, cognoissant mieux ce qu'il luy fault que luy mesme... Il dira encore que le cardinal l'a asseuré de son amitié, ayant en commandement du roy de ce faire, selon qu'il luy a dict ingénuement...[1] » Il subit tout cela en silence et dès ce moment, comprenant que sa fortune était entièrement entre les mains du cardinal, il lui apporta son concours et s'abandonna de plus en plus à lui, à ce point que s'il faut en croire mademoiselle de Montpensier, Richelieu fut obligé de défendre contre lui-même sa dignité de prince du sang. Elle raconte en effet que, plus tard, lorsqu'il demanda à Richelieu la main de sa nièce, mademoiselle de Brézé, pour le duc d'Enghien, il lui offrit en même temps de marier mademoiselle de Bourbon au jeune marquis de Brézé. A cette demande, le cardinal répondit « qu'il voulait bien donner des demoiselles à des princes, et non pas des gentilhommes à des princesses[2]. » Ce triste prince n'eut d'ailleurs, comme l'a fait remarquer Voltaire, qu'une gloire : celle d'être le père du grand Condé[3].

IV

Imprimée. — Griffet, *Histoire de Louis XIII*, t. I, p. 500.

Le roi au cardinal de Richelieu.

Blois, le 9 juin 1626.

Mon cousin, j'ai vu toutes les raisons qui vous font désirer votre repos, que je désire avec votre santé plus que vous, pourvu que vous la trouviez dans le soin et la conduite principale de mes affaires. Tout, grâce à Dieu, y a bien succédé depuis que vous y êtes ; j'ai toute confiance en vous, et il est vrai que je n'ai jamais trouvé personne qui me servît à mon gré comme vous. C'est ce qui me fait désirer et vous prier de ne point vous retirer, car mes affaires iraient mal. Je veux bien vous soulager en tout ce qui se pourra, et vous décharger de toutes visites, et je vous permets d'aller prendre du relâche de fois à autre, vous aimant autant absent que

[1] *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 582.
[2] *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. I, p. 407. Collection Petitot.
[3] *Siècle de Louis XIV*.

présent. Je sais bien que vous ne laissez pas de songer à mes affaires. Je vous prie de n'appréhender point les calomnies, l'on ne s'en saurait garantir à ma cour. Je connais bien les esprits, et je vous ai toujours averti de ceux qui vous portaient envie, et je ne connaîtrai jamais qu'aucun ait quelque pensée contre vous que je ne vous le die. Je vois bien que vous méprisez tout pour mon service.

Monsieur et beaucoup de grands vous en veulent à mon occasion; mais assurez-vous que je vous protégerai contre qui que ce soit, et que je ne vous abandonnerai jamais. La reine ma mère vous en promet autant. Il y a longtemps que je vous ai dit qu'il fallait fortifier mon conseil; c'est vous qui avez toujours reculé de peur des changements, mais il n'est plus temps de s'amuser à tout ce qu'on en dira; c'est assez que c'est moi qui le veut. Au reste si ceux que j'y mettrai n'ont habitude avec vous, ils ne suivront pas vos avis, principalement vous étant quelquefois absent, à cause de vos indispositions.

Ne vous amusez poinct à tout ce qu'on en dira; je dissiperai toutes les calomnies que l'on saurait dire contre vous, faisant connaître que c'est moi qui veux que ceux qui sont dans mon conseil, ayent habitude avec vous. Asseurez-vous que je ne changerai jamais et que quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second.

Tous les grands n'étaient pas de la trempe du prince de Condé, tous n'étaient pas décidés à plier sous le joug impérieux de Richelieu sans essayer de lutter contre cette nouvelle puissance. Mais, pour s'élever contre le premier ministre, il leur fallait une occasion et un chef. Ils crurent avoir trouvé l'un et l'autre en 1626, lorsque Louis XIII se voyant sans enfants, voulut en même temps assurer l'avenir de la monarchie et se conformer au vœu de Henri IV en mariant son frère Gaston, alors duc d'Anjou, qui venait d'atteindre sa dix-septième année, avec mademoiselle de Montpensier, la plus riche héritière du royaume. L'entourage du jeune prince saisit ce prétexte pour l'éloigner du roi et de sa mère, en le dissuadant d'accomplir leur désir et en lui faisant entendre qu'il serait plus puissant s'il épousait une princesse étrangère. Les mécontents profitèrent de ces désaccords de la famille royale. Ils tentèrent d'agiter plusieurs provinces. Mais Richelieu veillait ; il fit arrêter le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, et envoya en même temps que lui, à la Bastille, ses deux frères et plusieurs de ceux qu'on savait lui être dévoués. Le duc de Vendôme, frère naturel du roi, effrayé de ce premier coup de force, essaya de se fortifier dans son gouvernement de Bretagne ; mais dès qu'il vit Louis XIII se mettre en route pour prévenir sa révolte, il résolut d'aller, accompagné de son frère, le grand prieur, au-devant du roi pour faire sa soumission. C'est à cette époque que se rattache la lettre que nous donnons ici; le cardinal voyant qu'il lui fallait s'attaquer aux propres frères du

»i, craignit peut être une défaillance de la part de celui-ci; ce sen-
ment ne nous étonnerait pas; nous verrons Richelieu le ressentir lus d'une fois encore. Cette fois, il écrivit deux lettres au roi pour li demander la permission de se retirer. Mais la réponse du roi dut rassurer en partie; ses actes, comme nous allons le voir, le ras-
urèrent complétement, et il n'hésita plus dès lors à frapper tous les omplices de ce premier complot.

V

Bibliothèque nationale. Fonds français, t. 3722, fol. 22, n° 42. — (Copie.)
Sur la détention de MM. de Vendosme.

Au cardinal de Richelieu.

Blois, le 13 juin 1626.

Mon cousin aiant trouvé bon de faire arrester mes frères naturels, les ucs de Vendosme et grand Prieur, pour bonnes et grandes considéra-
ions importantes à mon estat et repos de mes subjects, j'ay bien voulu ous en donner advis et vous prier de vous rendre près de moy le plus ost que votre santé le pourra permettre. Je vous attends en ce lieu et rie Dieu vous avoir toujours, mon cousin en sa saincte protection.

Les ennemis de Richelieu ont affirmé qu'il avait préparé l'arresta-
tion du duc de Vendôme et de son frère. Cette lettre dégage com-
plétement sa responsabilité d'un fait dans lequel on s'était plu à voir de la duplicité. Dans ses Mémoires, il ne nous montre pas d'ailleurs avoir su que les deux princes seraient arrêtés à leur arrivée à Blois. Lui-même était loin du roi, et en ce moment il prenait les eaux à Limours. Louis XIII, dans cette affaire, agit donc seul et sans la par-
ticipation de son ministre. Si cette lettre ne suffisait pas pour l'éta-
blir, nous en trouverions une nouvelle preuve dans une autre adres-
sée au roi par Richelieu, le 13 juin 1626, dans laquelle il lui dit: « Vostre Majesté, est si prudente et si sage qu'elle ne sauroit faillir en ses conseils. Je suis extrêmement fâché que MM. de Vendôme et le grand prieur luy ayent donné suject de les réduire au poinct qu'ils sont; mais Vostre Majesté doit tant à son estat qu'elle ne peut estre que louée des résolutions qu'elle prend pour empescher l'effet des mauvaises volontés que l'on auroit au préjudice de son repos. Je me rendray demain à deux lieues de Vostre Majesté pour estre Lundy auprès d'elle, pour obéir à ses commandements...[1] » Cette lettre,

[1] *Papiers de Richelieu*, t. II, p. 214.

comme on le voit, est une réponse à celle du roi. Toutes deux démontrent que Louis XIII eut seul l'initiative des arrestations et qu'il voulût donner à son ministre, par un acte personnel une preuve de la protection dont il le couvrait ; elles indiquent de plus que Richelieu s'est trompé dans ses Mémoires en affirmant que les princes furent « arrêtés le 12 et que le cardinal... arriva le jour même de leur prise.[1] » Nous trouvons un second témoignage de l'erreur dans laquelle Richelieu est tombé en rédigeant ses Mémoires, dans le Journal d'Héroard, qui raconte à la date du 13 juin que le roi commanda à trois heures du matin à M. du Hallier, capitaine des gardes et au marquis de Mony, capitaine des grandes gardes, d'aller de sa part arrêter ses deux frères. Le médecin de Louis XIII ajoute qu'on les mena le même jour par eau à Amboise[2]. L'heure matinale de l'arrestation a pu tromper beaucoup de contemporains sur le jour exact de ce coup de force.

VI

Archives des affaires étrangères. —France, t. V, fol. 4. — (Original.)

A mon cousin le cardinal de Richelieu[3].

8 novembre 1627.

Mon cousin, étant arrivé au Plomb[4], des matelots me sont venus dire qu'ils voioient vingt barques au port de Notre-Dame, près Sainte-Marie[5], nous sommes allés au Moulin, de là où nous avons veu ce que les mate-

[1] *Mémoires de Richelieu*, livre XVII, t. III. p. 87. Collection Petitot.
[2] *Journal d'Héroard*, juin 1626.
[3] Cette lettre est écrite au *verso* de la note inédite suivante, envoyée le 7 novembre par Richelieu à Louis XIII :
« Cahusac est revenu aujourd'huy du Plomb. qui dit qu'il y a peu de barques prêtes, peu de matelots et peu de vivres. Partant, il est besoing que Sa Majesté envoie, demain matin, s'il luy plaict, un homme du Plomb pour faire toutes les diligences nécessaires, pour faire charger les vivres et les faires passer promptement, J'ai envoié deux fois à Marans et deux fois à Olonne pour faire passer ce secours. »
« J ai des nouvelles assurées de Bordeaux que les vaisseaux de Maçonne seront prêts à partir le 15 décembre ; Votre Majesté donnera, s'il luy plaict, l'ordre qu'elle jugera nécessaire pour les faires venir, sur quoy, je recevray l'honneur de ses commandements. »
« Le secrétaire de M. de Schomberg m'a dit que son maître luy a mandé qu'il se mettoit ce matin à la mer pour se laisser porter a la [illegible] en Ré. »
[4] Le Plomb est un petit port à six kilomètres au nord de la Rochelle.
[5] Dans l'île de Ré entre la citadelle de Saint-Martin et le fort de la Prée.

s nous avoent dict et encore davantage, nous croions que c'est Monsieur Schomberg parce qu'il n'y avoit aucune barque hier au soir; je fais ıbarquer tout le reste pour passer cette nuict. En finissant cette lettre ıus voions une grande fumée à Saint-Martin, nous ne savons si c'est au ırg ou dans le port.

Du bord de la mer du Plomb, ce huict novembre 1627 à midy. Louis.

Le 22 juillet 1627, une armée anglaise, forte de dix mille hom-es, débarquait dans l'île de Ré, et l'occupait entièrement, sauf la tadelle de Saint-Martin et le fort de la Prée, dans lesquels Toiras, ıuverneur d'Aunis, s'était jeté avec le reste de ses troupes, après oir essayé, dans un combat malheureux, d'empêcher le débar-ıement. Rien n'était prêt pour repousser les étrangers; l'armée yale, assez nombreuse pour s'opposer à une descente sur le con-ıent, n'était pas assez forte, et de plus manquait des vaisseaux cessaires pour prendre l'offensive. Ses chefs d'ailleurs, les ducs Orléans et d'Angoulême, avaient besoin, pour agir, d'être dirigés x-mêmes. Richelieu était à Paris, le roi était malade. Les Roche-s, qui craignaient de trouver dans les Anglais de nouveaux mat-s, hésitèrent quelque temps à s'unir à eux. Cela permit au cardi-l de réunir des troupes, de les organiser, de trouver de l'argent, ıcheter des armes, des vaisseaux, et de les envoyer sur les lieux. n infatigable énergie suffit à tout, et lorsque le roi et lui quittè-nt Paris, le 24 septembre, pour aller se mettre à la tête de l'ar-ée, il avait la certitude que ses efforts seraient couronnés de suc-s, et que les Anglais seraient obligés d'abandonner les idées de nquête qui les avaient guidés dans leur expédition.

Louis XIII et son ministre, arrivés au camp, devant la Rochelle, 12 octobre, se préparèrent aux opérations qui devaient amener le épart des envahisseurs. On ne peut qu'admirer le génie que dé-loya Richelieu à cette époque : il voyait tout, il surveillait tout, il réparait tout. En même temps qu'il réunissait dans les ports de la ôte des barques destinées à conduire des troupes en Ré, qu'il en-oyait dans plusieurs directions des soldats qui devaient s'embar-uer, qu'il s'occupait de tous les détails d'armement et d'équipe-ıent, qu'il renseignait même les généraux sur les conditions favo-ables des vents et des marées qui devaient leur permettre de sortir es ports pour aller attaquer les Anglais, il réunissait une flotte ssez puissante pour empêcher de leur part un retour offensif, et réparait déjà les éléments de la digue destinée à fermer le port de ı Rochelle, et qui pourtant ne pouvait être établie que lorsque l'on aurait plus à compter avec la présence de l'étranger.

Cependant il était urgent d'agir. Toiras avait mandé, le 25 octo-

bre, qu'il n'avait plus de vivres que jusqu'au 15 novembre. Aussi, dans ces derniers jours, le cardinal multiplie les ordres pour réunir les vivres qui devaient être transportés à Saint-Martin, à l'aide d'un coup de main, pour le cas où l'on ne réussirait pas à dégager complétement l'île. Dès le 2 novembre, toutes les troupes étaient embarquées; mais les vents étaient contraires, et les barques furent contraintes de relâcher pendant trois jours à Marans et à Olonne. Le 6 novembre seulement, la Meilleraye put entrer à Saint-Martin avec trois cents hommes. Ce jour-là, les Anglais attaquèrent la citadelle, mais sans succès : ils perdirent six cents hommes dans ce combat. Le lendemain, Schomberg, qui avait le commandement du corps de débarquement, put enfin aborder dans l'île avec le reste de ses troupes. Le combat n'eut lieu que le 8. Au premier choc, les ennemis lâchèrent pied, et abandonnèrent l'île de Ré pour se retirer dans l'île de l'Oie, avec laquelle ils avaient établi une chaussée de communication. Schomberg les suivit en les chargeant. Ce fut pour eux une véritable déroute, car ils s'embarquèrent à grand'peine, en laissant aux mains des Français trois canons et plusieurs prisonniers de marque. Le sol de l'île était jonché de leurs corps. Seize cent soixante-cinq hommes, dit *le Mercure français*, furent comptés morts sur la place. Buckingham, qui commandait l'expédition, blessé lui-même, se hâta de rentrer en Angleterre avec les débris d'une armée dont il avait promis tant de merveilles aux Rochelois.

Le roi eut une grande part dans la préparation de cet heureux résultat. « Il donnait, dit Richelieu, les journées aux soins de conduire son entreprise jusqu'à la fin, et les nuits, il avait tant d'inquiétudes, que ses serviteurs demeuraient dans la peine que cela n'altérât sa santé. » Et plus loin, il ajoute : « Le passage des troupes du roi en Ré a été fait par sa résolution, conduit par son jugement, et exécuté par son bonheur. » Après ce premier succès, Richelieu put sans crainte commencer la digue qui devait lui permettre de tenter le siége de la Rochelle avec la certitude qu'il réussirait dans cette entreprise[1].

MARIUS TOPIN.

La suite prochainement.

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XVIII, t. III, p. 400 et suivantes; *Mercure françois*, t. XIII, p. 882 et suivantes; t. XIV, 1re partie; *Papiers de Richelieu*, publiés par M. Avenel, t. II, *passim*.

LES CHEMINS DE FER

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

s moyens employés pour constituer le réseau des chemins de fer français, par M. Aucoc, président de section au conseil d'État. — *Du régime des travaux publics en Angleterre*, par M. Charles de Franqueville, maître des requêtes au conseil d'État, secrétaire de la Commission centrale des chemins de fer. — *Enquête parlementaire sur les chemins de fer français;* rapport de M. Cézanne, etc. — Enquête sur les chemins de fer, faite en 1872, par le Parlement anglais.

Depuis plusieurs années, il est peu de questions, dans l'ordre onomique, qui aient autant préoccupé l'opinion que les questions chemins de fer. L'Assemblée nationale a dû nommer une ande commission, chargée spécialement d'étudier les nombreux ojets de lois relatifs aux voies ferrées : devant cette commission, mme à la tribune de l'Assemblée et dans les colonnes d'une rtie de la presse, les attaques les plus vives ont été formulées et nt reproduites tous les jours contre nos grandes compagnies de emins de fer. On s'élève contre les conventions que l'État a ssées avec ces compagnies, contre le monopole qu'il leur a asré, contre les subventions et les garanties d'intérêt qu'il leur urnit, et on oppose au régime français celui qui a été adopté en gleterre. Le gouvernement anglais, répète-t-on sans cesse, ne st soumis à aucune charge onéreuse pour ses finances, n'a pris cun engagement vis-à-vis des diverses compagnies de chemins fer; il les a laissées libres de construire, à leurs risques et périls, les voies ferrées qu'elles jugeaient utiles ou avantageuses, et a torisé, entre ces compagnies, une concurrence dont on peut apécier les heureux résultats. C'est à cette concurrence, ajoute-t-on, e sont dues l'extrême rapidité des transports ainsi que toutes les

améliorations incessamment introduites dans l'administration des chemins anglais, et négligées par nos compagnies qu'un long monopole a fait tomber dans la routine. Et, comme conclusion à toutes ces attaques, on demande la révision des conventions passées entre l'État et les compagnies françaises et la concession à d'autres compagnies, de nouvelles lignes qui feraient concurrence à plusieurs des lignes actuelles[1].

Il appartenait aux hommes compétents et impartiaux tout à la fois, d'examiner la valeur de ces attaques incessantes contre nos compagnies de chemins de fer. Plusieurs d'entre eux viennent de remplir cette tâche; on n'a pas oublié notamment le remarquable rapport, fait à la commission parlementaire des chemins de fer, par l'honorable M. Cézanne, à propos de la demande d'établissement d'une ligne directe entre Calais et Marseille. Parmi les autres publications plus récentes, il en est deux surtout qui méritent d'attirer l'attention : l'une, due à M. Aucoc, président de la section des travaux publics au conseil d'État, est une étude sur les conventions entre l'Etat et les compagnies de chemins de fer, relativement à la garantie d'intérêt et au partage des bénéfices : — l'autre a pour objet le *régime des travaux publics et particulièrement des chemins de fer en Angleterre*, et pour auteur, M. Charles de Franqueville, maître des requêtes au conseil d'État et secrétaire de la Commission centrale des chemins de fer.

Il est inutile, assurément, d'insister sur l'importance et surtout sur l'opportunité de ces deux publications. Le nom de M. Aucoc jouit d'une légitime autorité auprès des administrateurs et des jurisconsultes : la position éminente que son rare mérite lui a assurée au conseil d'État, lui a permis de consulter les documents même les moins connus du public et de traiter avec une compétence exceptionnelle toutes les questions relatives aux rapports de l'Etat et des compagnies. — Quant à l'exposé du régime des chemins de fer en Angleterre, c'était un travail pour lequel M. Charles de Franqueville semblait désigné à l'avance : possédant à fond,

[1] Sur ce dernier point, certains adversaires des Compagnies procèdent avec une remarquable habileté; ils commencent par demander la concession de petits tronçons prétendus d'intérêt local, puis ils s'efforcent peu à peu de les relier les uns aux autres et de former ainsi de grandes lignes qui, malgré les conventions de l'État et des compagnies, feraient concurrence aux lignes actuelles. Le conseil d'État s'applique à empêcher ces résultats qui constitueraient une violation de tous les droits des compagnies. Lorsqu'on lui demande aujourd'hui la concession de quelques tronçons, il examine avec le plus grand soin si les lignes présentées comme lignes d'intérêt local, ne sont pas en réalité des lignes d'intérêt général, ou si elles ne sont pas destinées à le devenir, après leur raccordement avec d'autres tronçons.

mme un héritage paternel, la science des questions de chemins fer, familiarisé, par ses études comme par ses fréquents séjours Angleterre, avec toutes les institutions de ce pays qu'il a dé-:tes dans un livre excellent, il pouvait, mieux que personne, us dire quelle législation régissait les chemins de fer, dans le yaume-Uni, et quels étaient les avantages ou les inconvénients s principes consacrés par cette législation. La grande enquête glaise de 1872 lui a fourni, à ce sujet, de nombreux renseigne-ents dont il a su tirer le meilleur parti.

Nous examinerons d'abord, en nous appuyant sur ces deux ou-ages, quels ont été, en France, les résultats du monopole et, en ıgleterre, ceux de la concurrence entre les compagnies; nous rons amené ensuite à rechercher, avec M. Charles de Franque-lle, quelles réformes pourraient être empruntées à l'Angleterre introduites dans l'administration de nos chemins de fer.

I

Lorsque la France, qui s'était déjà laissé devancer par des na-ns voisines, se décida à établir ses premières lignes de chemins fer, une question importante se posa aussitôt : la construction voies ferrées devait-elle être réservée à l'État, comme en Belgi-e, ou abandonnée à l'initiative privée, aux associations formées ıs ce but, comme en Angleterre? Après de longs débats et de gues incertitudes, diverses concessions furent faites, en 1838, es compagnies pour un certain nombre d'années seulement; ons, entre autres, celles des lignes de Strasbourg à Bâle, de Paris)rléans, de Paris à la mer, etc, etc. Bientôt après, une panique mpara des actionnaires, effrayés des charges que pourraient traîner ces concessions. La construction des chemins de fer eût è pour longtemps compromise, si l'État ne fût intervenu. Il faut e, dans l'ouvrage de M. Aucoc, le détail de tous les efforts que ırent faire de 1840 à 1853, les gouvernements qui se succédè-nt, pour rassurer le public, et pour intéresser les capitaux français l'établissement des voies ferrées[1]. Dès 1840, l'État était obligé de oroger de soixante-dix à quatre-vingt-dix-neuf ans la concession te à la Compagnie d'Orléans, et de garantir l'intérêt à 4 p. 100 s capitaux engagés dans l'entreprise. Cette combinaison fut optée, après quelques remaniements, dans la loi de 1842. Plu-urs grandes lignes furent construites, ou au moins commencées

[1] Voir notamment pages 6 à 16.

à la suite de cette loi : mais bientôt la crise commerciale de 1847 et la crise politique de 1848 vinrent arrêter le développement des travaux. A la fin de 1851, la France n'avait que 3,546 kilomètres de chemins exploités, sur lesquels 383 étaient exploités par l'État. C'était là un résultat très-insuffisant en face des besoins du pays; à la même époque, la Grande-Bretagne comptait déjà 11,089 kilomètres de voies ferrées, et l'Allemagne 5,840.

Le gouvernement de 1852 sentit la nécessité de consolider la situation des compagnies, pour obtenir d'elles un plus grand développement des travaux de chemins de fer. Neuf compagnies avaient déjà des concessions de quatre-vingt-dix-neuf ans ; en portant au même délai la durée des concessions faites aux autres compagnies, il releva rapidement leur crédit et leur permit de trouver les ressources nécessaires non-seulement pour achever les lignes commencées, mais pour accepter une notable augmentation de leur réseau, tout en déchargeant l'État des obligations qu'il avait lui-même contractées. Aussi, la construction des voies ferrées fit-elle aussitôt les plus rapides progrès. — En même temps, le gouvernement favorisait les fusions entre les compagnies existantes. Quel était l'avantage de ces fusions? Une fois les principales lignes construites entre les grandes villes, beaucoup d'autres lignes étaient nécessaires pour compléter le réseau ferré ; mais ces lignes étant moins productives que les précédentes, les compagnies nouvelles ne consentaient à s'en charger que moyennant la concession de quelques autres voies qui, sur une portion de leur parcours, auraient fait concurrence aux chemins existants et affaibli les anciennes compagnies, qu'on avait eu tant de peine à relever. Il parut donc plus sage d'assurer aux compagnies reconnues les plus solides les lignes que suivaient les grands courants commerciaux, afin de pouvoir, sans compromettre leur avenir, exiger d'elles la construction de lignes secondaires, souvent plus onéreuses que productives. — Tel a été le grand, le principal avantage de cette mesure : elle a permis à l'État d'imposer aux grandes compagnies la construction de voies que l'initiative privée n'eût pas voulu entreprendre, à cause de l'insuffisance présumée de leur trafic; elle a, en un mot, hâté de la façon la plus notable l'achèvement de notre réseau ferré. Ajoutons, selon la juste remarque de M. Aucoc, que les fusions ont permis d'établir une certaine unité dans le service, d'éviter les transbordements de voyageurs et de marchandises, de diminuer les frais généraux d'administration, enfin et surtout de soumettre les compagnies à un cahier des charges uniforme et à un même maximum de tarifs[1].

[1] Voir M. Aucoc, ouvrage cité, p. 14.

Par suite des fusions opérées, le nombre des compagnies de che-
ins de fer qui s'était élevé à 33 en 1846, et était tombé à 24 en
355, fut réduit à 11 en 1857 ; un peu plus tard, on ne comptait
lus guère que six grandes compagnies : Nord, Est, Ouest, Paris-
ron-Méditerranée, Orléans et Midi.

Mais bientôt une nouvelle crise se produisit : le public fut effrayé
s charges qu'entraînerait pour les compagnies la construction
s lignes secondaires, et prétendit que ces charges absorberaient la
talité des bénéfices réalisés par les lignes principales. Les actions
chemins de fer baissèrent sensiblement, et les obligations ne pou-
ient plus être placées qu'à des taux onéreux. Une seconde fois, la
nstruction de notre réseau allait être compromise, si l'État ne fût
nu de nouveau au secours des compagnies. Le principe des con-
ntions qu'il leur fit adopter, consista dans une distinction entre
s lignes anciennes et les nouvelles. « On pouvait admettre, dit
. Aucoc, que, lors de la concession des nouvelles lignes, la pensée
mmune de l'État et des compagnies avait été que les situations
quises, les bénéfices *normaux* des anciennes lignes ne seraient
s atteints, et que les nouvelles lignes, soit par leurs revenus pro-
res, soit par l'accroissement de trafic qu'elles apporteraient aux
gnes principales, couvriraient l'intérêt et l'amortissement de leur
pital. » Aux lignes *anciennes* un revenu normal fut *réservé;* pour
s lignes *nouvelles*, c'est-à-dire concédées depuis 1857, l'intérêt
ı capital qui y était consacré fut *garanti* dans une certaine me-
ıre.

Voici, en résumé, la situation faite aux compagnies par la loi du
juin 1859 : les garanties d'intérêt accordées à certaines lignes de
ncien réseau ont été supprimées (sauf pour la compagnie du
di). — Au contraire, pour le nouveau reseau, l'État a garanti,
ndant cinquante ans, l'intérêt à 4 p. 100, et l'amortissement au
ême taux du capital engagé dans ces lignes. Mais les compagnies
nt obligées de pourvoir, avant l'État, à l'insuffisance des produits
u second réseau au moyen des revenus de l'ancien réseau, quand ils
épassent le chiffre déterminé qu'on appelle *revenu réservé.* En
utre, elles doivent rembourser à l'État les avances qui leur seront
ites, avec les intérêts à 4 p. 100, dès que les produits nets du
ouveau réseau, accrus de l'excédant des produits nets de l'ancien
seau, auront dépassé l'intérêt garanti par l'État. Enfin, l'Etat a
oit à entrer en partage des bénéfices, quand ils arrivent à dé-
sser un chiffre déterminé.

Il faut lire dans M. Aucoc la justification de ces différentes clau-
s, qu'il serait trop long de reproduire, même en la résumant.
isons seulement que les nouvelles conventions entre l'État et les

compagnies ont eu pour effet de rendre la confiance au public, de ramener vers les travaux de chemins de fer les capitaux naguère effrayés, et de donner à ces travaux un rapide développement; chaque année, plus de 700 kilomètres de voies nouvelles furent ouverts à l'exploitation. — Toutes les fois qu'il eut l'occasion de remanier, dans quelques-uns de leurs détails, les conventions faites avec les compagnies, l'Etat en profita pour obtenir de ces compagnies la construction de nouvelles lignes. A la fin de l'année 1870, la longueur totale des concessions d'intérêt général s'élevait à 23,401 kilomètres, dont 17,464 étaient livrés à l'exploitation. Ces chiffres se sont encore accrus depuis cette époque : au 31 octobre 1874, le développement total des chemins de fer d'intérêt général concédés définitivement était porté à 23,735 kilomètres (dont 20,697 étaient concédés aux six grandes compagnies); le nombre de kilomètres exploités n'était pas moindre de 19,035.

Rien de plus instructif, selon nous, que cet exposé historique de la formation de notre réseau ferré : les faits cités par M. Aucoc sont la meilleure réponse aux critiques dirigées contre les compagnies et contre les garanties que l'État leur a données. On voit, en effet, que si, à plusieurs reprises, l'État est venu au secours des compagnies, c'était afin de rassurer l'opinion et d'éviter des désastres financiers qui eussent retardé indéfiniment la constitution du réseau. Pour inquiéter le public et faire douter de l'avenir des compagnies, il suffisait que ces compagnies entreprissent la construction de lignes nouvelles réputées moins productives que les anciennes. Si les capitalistes se montraient si peu rassurés à l'égard de compagnies déjà anciennes et solides, quelle n'eût pas été leur défiance vis-à-vis de petites sociétés sans notoriété, et qui n'auraient pas eu, comme compensation de leurs pertes sur de nouvelles lignes, la certitude de recettes abondantes sur l'ancien réseau?

On ne saurait trop le répéter : les bénéfices réalisés sur les grandes lignes permettent seuls aux Compagnies actuelles de supporter la perte résultant de l'exploitation des autres voies. Il y a aujourd'hui, on vient de le dire, plus de 19,000 kilomètres de chemins de fer exploités. Veut-on savoir combien de kilomètres produisent un excédant de recettes? A peine 5,000, c'est-à-dire le quart de la longueur totale du réseau. Ces cinq mille kilomètres appartiennent à sept lignes seulement qui sont : les deux lignes de Paris à la frontière de Belgique (Nord), — celle de Paris à Avricourt (Est), — de Paris à Rouen et au Havre et de Paris à Rennes (Ouest), — de Paris à Bordeaux (Orléans), — de Paris à Marseille (Paris-Lyon-Méditerranée), — et de Bordeaux à Cette (Midi). Toutes les autres lignes

nent un déficit, et un certain nombre d'entre elles ne produisent ne pas la somme nécessaire pour payer les frais d'exploitation. t facile de deviner que ces lignes n'eussent pu être construites les n'avaient pas été concédées à des Compagnies qui se trount en mesure, grâce aux bénéfices fournis par les grandes es, de pourvoir au déficit des trois quarts du réseau. Comme rès-bien dit M. Cézanne, à propos du réseau de la Compagnie aris-Lyon-Méditerranée, « si l'on s'en était tenu au régime du sez *faire* qu'on réclame aujourd'hui, on aurait peut-être, il est , trois lignes se partageant le trafic de Paris à Marseille; mais donc aurait construit ces 2,800 kilomètres de lignes improducs sur lesquelles la ligne actuelle de Paris à Marseille déverse uellement un tribut de 50 millions[1] ? »

a conclusion de tout ce qu'on vient de dire, c'est qu'il ne faut cher qu'avec les plus grands ménagements à l'organisation géale du réseau. Le plus grand préjudice serait causé aux Compaes et par conséquent au Trésor qui les garantit si l'on autorisait réation de lignes nouvelles qui feraient concurrence aux seules tes productives du réseau et qui viendraient partager leurs béices, sans être grevées de leurs charges.

Iais les avantages du monopole des grandes Compagnies et des anties d'intérêt, avantages qu'on vient de faire ressortir, sontcompensés par de nombreux inconvénients? Les garanties d'in-t, notamment, entraînent-elles pour l'État des charges intolérass? Les adversaires des Compagnies le soutiennent. On va voir si rs allégations sont fondées.

II

In mot d'abord sur les critiques soulevées à propos de la vérifion des comptes des Compagnies.

'État étant appelé à garantir, en cas d'insuffisance de recettes, térêt des obligations émises par les Compagnies, a naturellent intérêt à savoir quelles sont les recettes des Compagnies; aussi oblige-t-il à fournir dans les quatre premiers mois de l'exercice, comptes de recettes et dépenses de l'exercice précédent. Ces ptes qui établissent séparément les recettes et dépenses de l'an-, puis du nouveau réseau, sont adressés au ministère des tra-

[1] Rapport sur les pétitions relatives à la création d'une ligne directe de Calais rseille.

vaux publics et examinés par une commission. — La vérification de ces comptes annuels demandant un assez long délai, les règlements disposent que si les produits nets de l'exercice affectés au payement de l'intérêt et de l'amortissement garantis par l'État paraissent insuffisants, le ministre des travaux publics peut, immédiatement après la fin de chaque année, arrêter provisoirement, sur la demande de la Compagnie, le montant de l'avance à faire par le Trésor. Dans le cas où le règlement définitif des comptes ferait reconnaître que l'avance a été trop considérable, la Compagnie serait tenue de rembourser immédiatement l'excédant au Trésor, avec les intérêts à 4 pour 100. — On a prétendu, notamment lors de la discussion de la convention passée avec la Compagnie de l'Est, en 1873, que ce mode de règlement provisoire des avances, sans vérification, pouvait être très-préjudiciable au Trésor. En fait, nous voyons dans l'étude de M. Aucoc, que dans les premières années de l'application des conventions, époque où les comptes n'avaient pu encore être vérifiés, il n'y a eu qu'un écart peu sensible entre le montant des avances faites à titre de provision et la somme réellement due par l'État, après règlement des comptes. Depuis 1868, les provisions sont *toujours inférieures* au montant des avances réglées définitivement [1].

D'autres critiques contre la vérification des comptes des Compagnies ont été formulées, en 1873, à la tribune de l'Assemblée nationale. Il est impossible, a-t-on dit, d'avoir les comptes exacts des profits et des pertes de l'ancien et du nouveau réseau. Les marchandises vont ou sur l'ancien ou sur le nouveau réseau, sans autre raison que l'intérêt de la Compagnie. Ainsi s'obtiennent les profits et les pertes du réseau! — Rien de moins fondé que cette assertion. M. Aucoc, avec son expérience et son autorité toutes spéciales, nous montre qu'après des études approfondies, on est arrivé à des solutions conformes à l'intention commune des parties contractantes et satisfaisantes au point de vue des intérêts du Trésor [2].

Ainsi, la sincérité des comptes présentés par les Compagnies est indiscutable, et la vérification de ces comptes par l'État est aussi sérieuse, aussi complète que possible. — Reste une question importante à examiner. Quel a été et quel sera dans l'avenir, pour le Trésor public, l'effet des conventions passées avec les Compagnies? Ces conventions ont-elles entraîné jusqu'ici, où entraîneront-elles de lourdes charges pour nos finances?

Jusqu'ici deux Compagnies, celle du Nord et celle de Paris-Lyon-

[1] Voir M. Aucoc, p. 61-62, et la note.
[2] Voir M. Aucoc, p. 65.

Méditerranée, ont pu se passer de la garantie d'intérêt de l'État. Les quatre autres Compagnies, au contraire, ont dû y faire appel. En 1865, M. de Franqueville, examinant l'étendue des charges qui pèseraient probablement de ce chef sur le Trésor, estimait qu'après avoir débuté par 33 millions, en 1865, la garantie de l'État atteindrait, en 1872, le maximum de 48 à 50 millions, puis diminuerait successivement jusqu'en 1884, et qu'enfin, à partir de 1885, commencerait la période du remboursement à l'État.

Ces prévisions se sont sensiblement rapprochées des faits jusqu'en 1870. Les désastres de 1870 ont naturellement entraîné, pendant cette année, une aggravation des charges du Trésor; en 1871 et 1872, les annuités dues par l'État ont été inférieures aux chiffres prévus par M. de Franqueville; mais, en 1872 et en 1873, sont intervenues des concessions nouvelles qui augmenteront un peu le poids des garanties de l'État. Dans une note remise récemment à la Commission du budget, M. de Franqueville indique qu'il sera prudent d'ajouter une somme de 66 millions au total des payements prévus dans le tableau dressé en 1866, et qu'en outre, la durée des avances à faire par le Trésor se prolongera jusqu'en 1890. Ses prévisions se sont trop bien réalisées jusqu'ici pour qu'on refuse d'avoir confiance dans ses nouvelles évaluations.

Telles sont les charges qui résultent pour l'État, de ses conventions avec les Compagnies. Loin de nous la pensée d'en dissimuler l'importance. Cependant, si l'on se souvient que c'est grâce aux engagements de l'État que notre réseau ferré a pu être promptement exécuté, et que les provinces peu riches ont pu, comme les autres, obtenir les lignes dont elles semblaient devoir rester pendant longtemps privées; si l'on tient compte de tous les désastres financiers que cette intervention de l'État nous a épargnés; si l'on réfléchit que, selon toute probabilité, les déboursés du Trésor cesseront dans une quinzaine d'années, et, qu'à partir de cette date, l'Etat aura droit d'abord au remboursement de ses avances, puis au partage des bénéfices[1]; si l'on calcule enfin, qu'en compensation de ses charges, l'État a pu exiger des Compagnies les transports gratuits, ou à un prix réduit, pour les diverses administrations financières, notamment l'administration des postes, pour l'administration de la guerre et pour celle des télégraphes et des prisons, et qu'il réalise ainsi un bénéfice de plus de 56 millions par an; si on tient compte de tous ces faits, on est obligé de reconnaître que les sommes dé-

[1] Le droit au partage des bénéfices commencera probablement plus tôt pour les deux compagnies du Nord et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, qui ne font pas appel à la garantie de l'État.

boursées chaque année par l'État constituent une dépense utile au premier chef, compensée par d'immenses avantages, et qu'à dater d'une certaine époque, les avances qui auront été faites antérieurement aux Compagnies deviendront probablement un bon placement.

Mais il reste aux adversaires des grandes compagnies un dernier argument. Le monopole, concentré aux mains de quelques compagnies, disent-ils, prive le public des bienfaits de la concurrence tels qu'abaissement du prix des transports, amélioration dans les détails du service, etc., etc., etc. Et, à l'appui de leur critique, ils invoquent l'exemple de l'Angleterre.

Cette assertion est-elle fondée? Une concurrence sérieuse et durable est-elle possible entre compagnies de chemins de fer? C'est dans l'ouvrage de M. Charles de Franqueville que nous allons trouver la réponse à ces questions.

III

L'histoire de la construction des chemins de fer anglais, que M. de Franqueville expose au début de son livre, est fort intéressante, et nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de la résumer. Plus d'un lecteur serait surpris de l'hostilité de la plupart des Anglais contre l'établissement des premiers chemins de fer. En France, vers 1835, on combattait les premiers projets de voies ferrées, en disant que ces voies seraient trop longues à construire[1] et que « les voyageurs, en passant sous les tunnels, prendraient des refroidissements et des fluxions de poitrine[2]. » En Angleterre, quelques années auparavant, la malveillance du public avait rendu fort difficiles les études des plans et des tracés à suivre. En 1825, lorsque les ingénieurs chargés de tracer un projet de voie ferrée entre Liverpool et Manchester arrivaient sur les terrains, les femmes leur jetaient des pierres, les paysans leur donnaient des coups de fourche, et il fallut une série de ruses pour lever, au clair de la lune, le plan des terrains du duc de Bridgewater ! — Mais bientôt, après quelques années d'essais et de tâtonnements, le succès des premiers chemins de fer fit tomber tous ces préjugés : à la malveillance succéda l'engouement, la manie des chemins des fer, selon l'expression de M. de Franqueville, et, avant tout autre pays, l'Angleterre eut un réseau complet de voies ferrées.

[1] Discours de M. Thiers à la Chambre des députés.

[2] Discours de M. Arago.

e que nous devons noter, dans l'histoire des chemins de fer lais, c'est tout ce qui a trait à la concurrence.

ès 1836, le Parlement avait concédé plus de 1,500 kilomètres de es ferrées. A cette époque, il ne s'était pas encore préoccupé de uestion de concurrence, au point de vue général, et n'avait nulent songé à créer une législation sur la matière. Chaque fois ne demande de concession lui était adressée par une compagnie velle, il examinait l'affaire, et, s'il y avait lieu, constituait en *oration* ou personne civile les promoteurs de l'entreprise, leur ettant d'acquérir et de posséder, d'exproprier, au besoin, de nir des fonds, de percevoir des taxes dans les limites d'un imum fixe[1]. Un grand nombre de compagnies furent ainsi es et ouvrirent des voies ferrées sur tous les points où elles rent que l'exploitation des lignes pourrait être lucrative. Plurs fois il arriva que le Parlement autorisa des lignes parallèles e deux villes du Royaume-Uni. On voyait avec plaisir cette conrence qui, dans l'opinion générale, devait tourner à l'avantage public. — Toutefois, il est à remarquer que les hommes les plus rvoyants et les plus compétents en ces matières cessèrent bientôt se montrer favorables à la concurrence. Dès 1844, un comité rgé d'examiner l'ensemble du régime des chemins de fer et pré- é par M. Gladstone, émettait l'avis que « la concurrence serait s nuisible aux compagnies qu'avantageuse au public, que le illeur système serait celui d'une sage réglementation des chemins fer, et qu'il convenait, en conséquence, d'employer la menace concéder des lignes parallèles, comme un moyen de faire acter aux compagnies existantes les règlements que le gouvernent voudrait leur imposer. »

lais l'opinion publique et la plupart des hommes d'affaires étaient ore favorables à la concurrence: le gouvernement anglais conti- a donc à ne pas intervenir dans la construction des chemins de : tandis qu'en France l'État allait parfois jusqu'à se faire entreneur, traçait des réseaux et constituait, de propos délibéré, un nopole, en Angleterre, il se borna à tolérer les entrepreneurs parliers, à laisser faire uniquement les lignes qu'il plaisait aux npagnies de construire, et il ne négligea rien pour établir et intenir une concurrence sérieuse.

a concurrence exista, en effet, pendant quelques années : entre lignes parallèles et rivales, la lutte fut des plus vives et se trasit par des abaissements énormes de tarifs. Lorsqu'il n'existait une ligne de Londres à Manchester, le prix des places était de

[1] Voir l'ouvrage de M. Charles de Franqueville, t. I, p. 9.

44 francs : plus tard, un nouveau chemin fut construit, et le
pagnies rivales abaissèrent le prix jusqu'à 6 fr. 25. — Les
gnies du *London and North-Western* et du *Great-Western* lu
également sur le parcours de Shrewsbury à Wellington : de
tion en réduction, le tarif était descendu au prix dérisoire
centimes : aussi tout le monde voyageait-il, nous dit M. d
queville, et les enfants des écoles, eux-mêmes, s'amusaien
moment à circuler sur la ligne. — La même lutte, les mêmes a
ments de tarifs se produisaient pour le transport des marcha

A coup sûr, le public anglais pouvait alors applaudir à la
rence et se féliciter des résultats qu'il en obtenait. Mais un
état de choses ne devait pas se prolonger. Chaque compagnie
çut bien vite qu'elle se ruinait, en même temps que sa ri
qu'il valait mieux s'entendre avec elle que de prolonger une
meurtrière. On tomba d'accord sur ce point, dans une réun
présidents, administrateurs et directeurs de chemins de fe
nion qui eut lieu, à Londres, le 9 septembre 1858. Citons
autres, les deux propositions suivantes, qui furent votées à la
unanimité des membres présents : « 1° Lorsque deux ou pl
compagnies, desservant les mêmes points, ne peuvent s'en
pour établir des tarifs uniformes, elles doivent avoir recour
arbitrage, pour fixer les points en litige. 2° Lorsqu'il existe d
plusieurs routes pour aller d'un endroit à un autre, les tari
vent être égaux pour toutes ces routes. »

Ce congrès porta un coup terrible à la concurrence; sur
tous les points du territoire, elle fut bientôt détruite, soit
fusions, soit par des conventions de diverses sortes entre le
pagnies rivales. Inutile d'ajouter que cet accord fut suiv
relèvement immédiat des tarifs abaissés auparavant; le
furent d'autant plus élevés que la lutte entre les compagni
été plus longue et plus ruineuse : ce fut ainsi le public q
tous les frais de la guerre. — Plusieurs fois, le gouvern
tenta de s'opposer à ces fusions ou conventions entre les
gnies; il n'y put réussir, et cela se comprend : car l'entente
lignes rivales, est dans la nature des choses et doit presque
ment se produire. Une concurrence sérieuse et durable ne
exister que là où il peut y avoir sur le marché un nombre
currents assez grand pour empêcher toute coalition. On con
la concurrence entre entrepreneurs de transports sur une
route, entre propriétaires de bateaux sur un fleuve ou
canal, parce que de nouveaux rivaux peuvent sans cesse su
disputer le trafic aux anciens concurrents. En est-il de mê
matière de voies ferrées? Non évidemment : la création

s lignes est aussi difficile que coûteuse. Si deux ou trois lignes lèles existent et qu'il soit reconnu qu'une nouvelle voie ne rait donner une rémunération suffisante, nul ne s'avisera de blir : les directeurs n'ayant plus à craindre de nouvelle concur-:, s'entendront bien vite pour percevoir les tarifs les plus élevés n mot, comme le disait un témoin devant la commission royale, 366, « entre les compagnies de chemins de fer, il ne peut y ' concurrence réelle, mais seulement *partage de monopole.* — chemins de fer, ajoutait-il, seront toujours par eux-mêmes ionopole, quel que soit le fractionnement de leur trafic. »

en de plus évident que ces assertions : elles expliquent très-pourquoi la concurrence entre compagnies des chemins de fer u, bien que tout semblât en favoriser le maintien en Angleterre ster après quelques années d'une ruineuse expérience.

el est donc le régime actuel des chemins de fer anglais?

ant 1858, ainsi qu'on vient de le voir, un nombre infini de ıagnies diverses se partageaient le réseau des chemins de fer iis. Depuis cette époque, il s'est opéré un si grand nombre de ns qu'aujourd'hui, *près de 14,000 kilomètres*, c'est-à-dire les *re cinquièmes du réseau anglais*, sont possédés par *dix compa-*:; tout fait prévoir que leur nombre sera encore diminué par ouvelles fusions. Il n'est pas inutile de donner ici le tableau :ilomètres possédés par chacune des compagnies : on verra que ques-unes d'entre elles ont un réseau aussi étendu que certaines pagnies françaises :

London and North-Western. . .	2,566 kil.
Great-Western.	2,418 »
North-Eastern.	2,155 »
Midland.	1,700 »
Great-Eastern.	1,345 »
London and South-Western. . .	1,043 »
Great-Northern	940 »
Lancashire and Yorshire . . .	697 »
London Brighton and South-Coast.	555 »
South-Eastern.	528 »

, à ces chiffres, on ajoute 167 kilomètres qui appartiennent indivis à certaines de ces compagnies, on obtient un total de 14 kilomètres.

ı multiplicité des petites compagnies qui possédaient quelques çons de chemins de fer, semblait devoir rendre plus long et plus :ile l'accomplissement des fusions ; néanmoins tous les obstacles

ont été promptement vaincus : la Compagnie du North-Eastern, à elle seule, a englobé dans son réseau 37 petites lignes autrefois séparées et parfois rivales. Les petites compagnies qui ont conservé encore un cinquième environ du réseau anglais, seront amenées peu à peu par la force des choses, à céder leurs lignes aux grandes compagnies, et il est probable, comme le disait un témoin, dans la grande enquête de 1872, que le mouvement des fusions ne s'arrêtera que le jour où il subsistera seulement huit ou peut-être six compagnies.

On n'en est pas encore arrivé là, et sur plusieurs points, des lignes parallèles sont aux mains de compagnies différentes. Qu'on ne croie pas pour cela à l'existence d'une concurrence sérieuse, au moins au point de vue des tarifs, entre les propriétaires de ces lignes. Un seul exemple montrera combien leur entente est étroite. — Au mois de juillet 1873, un comité présidé par le duc de Norfolk, s'occupait d'organiser un pèlerinage des catholiques anglais à Paray-le-Monial. Des réductions de prix furent demandées à la Compagnie du South-Eastern, dont le directeur répondit qu'avant d'accorder le rabais sollicité, il devait obtenir le consentement de la Compagnie du London-Chatam-Dover : « Nous n'avons le droit, ajoutait-il, *ni de modifier un tarif, ni de changer les heures de départ et d'arrivée des trains ou quoi que ce soit au service, ni d'accorder un dégrèvement de dix centimes, sans nous être concertés préalablement avec cette compagnie.* » Quelques jours après, le directeur du *South-Eastern* informait le comité du pèlerinage qu'à son grand regret, la Compagnie du London-Chatam lui avait refusé le droit d'accorder aux pèlerins une réduction quelconque sur le prix des places[1].

Les associations intervenues entre compagnies autrefois rivales, — associations qui, pour la plupart, équivalent presque à des fusions, — prennent quatre formes différentes : M. de Franqueville les a décrites avec le plus grand soin. — La première forme consiste dans un arrangement aux termes duquel « les tarifs sont égaux et la vitesse semblable, partout où les mêmes points sont desservis par deux compagnies. » Cet arrangement, dit un déposant dans l'enquête de 1872, paraît être aujourd'hui universel et peut se faire sans l'autorisation du Parlement, sans même que le public soit préalablement averti. — La deuxième forme d'association est celle aux termes de laquelle les deux compagnies conviennent de transporter voyageurs et marchandises par leurs lignes réciproques, chacune d'elles conservant tout le produit du trafic de son réseau. — La troisième est celle par laquelle deux compa-

[1] Voir M. de Franqueville, t. II, p. 55.

ies s'engagent à laisser circuler leurs trains sur leurs deux réaux, et à partager les produits dans une proportion déterminée. t arrangement, comme le précédent, peut se faire sans le contement du législateur. — La quatrième est la *bourse commune*, st-à-dire le partage des recettes de tout le trafic dans une pro-tion convenue, quelle que soit la compagnie qui ait effectué llement le transport.

l n'est pas une compagnie qui n'ait fait plusieurs traités, de ne ou l'autre espèce, avec les compagnies voisines.

On dira peut-être que, malgré ces conventions, chacune des comgnies rivales conserve un certain intérêt à attirer sur ses lignes voyageurs et les marchandises, ne fût-ce que pour avoir le oit de prétendre, lors du renouvellement du traité, à une plus te part des bénéfices : et on ajoutera qu'afin d'attirer à elle le afic, elle cherchera, au grand avantage du public, à perfectionr son service, par exemple à fournir de meilleurs wagons que utre compagnie, ou à prendre plus de précautions contre les cidents. — Cela est possible; mais ces améliorations du service, nt nous sommes loin, d'ailleurs, de contester l'importance, n'auient-elles pas été obtenues depuis longtemps, en l'absence du gime de la concurrence, si les compagnies avaient consacré au rfectionnement de leur organisation, une partie des sommes normes qu'elles ont dépensées à lutter contre leurs rivales? Dans nquête de 1872, les hommes les plus compétents l'ont affirmé[1]. n tout cas, ce qui est regardé comme le principal avantage d'un gime de concurrence, c'est-à-dire l'abaissement du prix des ansports, n'a pas été réalisé en Angleterre : au point de vue des rifs soit de voyageurs, soit de marchandises, il est rigoureusement ai de dire qu'il n'y a plus de concurrence entre les compagnies chemins de fer[2].

En résumé, l'Angleterre fournit, au point de vue qui nous occupe, e leçon bien utile à méditer. Les dispositions du public, celles du uvernement, l'esprit d'initiative et d'entreprise, si développé chez s Anglais, et favorisé par l'abondance et le bon marché des capiux, toutes ces causes semblaient conspirer à établir et à maintenir e concurrence sérieuse en matière de chemins de fer. Et cepennt, qu'est-il arrivé? Après des luttes ruineuses pour les compaies, après le gaspillage de centaines de millions dépensés pour aintenir la concurrence, les Anglais ont vu les sociétés, jadis riles, s'allier ou se fusionner, la concurrence disparaître peu à peu, et

[1] Voir M. Charles de Franqueville, t. II, p. 75.
[2] *Ibid*, p. 73-74.

aujourd'hui, l'immense réseau des voies ferrées est concentré entre les mains de dix compagnies dont le nombre se réduira encore. On est parti d'un point de vue absolument opposé au nôtre, et on est arrivé au même résultat que nous, à un véritable monopole au profit de quelques compagnies puissantes. N'est-ce pas un argument sans réplique à l'adresse de ceux qui voudraient introduire aujourd'hui chez nous le système de la concurrence?

IV

On vient de dire qu'en Angleterre, comme en France, il existait aujourd'hui un véritable monopole au profit des compagnies de chemins de fer. Gardons-nous toutefois d'assimiler complétement, à ce point de vue, la situation des deux pays. Le monopole, établi, en France, de parti pris et après réflexion, a été entouré de toutes les garanties, subordonné à toutes les conditions qui pouvaient en empêcher les excès ou en compenser les inconvénients. En Angleterre, au contraire, le monopole qui s'est établi après coup, par la force des choses, et malgré la résistance du gouvernement et du public, est, selon une expression du *Times*, « un monopole sans frein ni contrôle. » Les conséquences de ce fait sont fort importantes; il convient de les bien mettre en relief.

En France, l'État a pu surveiller et même indiquer le tracé des lignes à construire par les compagnies. Son intervention, dans ce cas, a eu un double avantage : d'abord, dans les tracés adoptés, il a tenu compte des intérêts stratégiques et administratifs, en même temps que des intérêts commerciaux du pays, et on a vu, dans le remarquable ouvrage de M. Jacqmin[1], quels services les chemins de fer avaient rendus, ou auraient pu rendre, pendant la dernière guerre. En outre, l'État a pu imposer aux compagnies l'obligation d'ouvrir des voies ferrées à travers les départements pauvres comme à travers les départements riches, entre les petites villes aussi bien qu'entre les grands centres. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, les charges qu'entraînait l'exploitation de certaines lignes se trouvaient compensées par les bénéfices des grandes lignes, dont le monopole était garanti aux compagnies. C'est ainsi qu'a été obtenu le tracé remarquable du réseau français. — Rien de pareil chez nos voisins. Le gouvernement, on le sait, a laissé les associations privées libres

[1] *Les Chemins de fer pendant la guerre*, par A. Jacqmin, directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Paris, 1873.

onstruire tels chemins dont elles jugeraient l'exploitation avan-
use. Ce système paraissait avoir peu d'inconvénients en Angle-
: les villes importantes, au lieu de se trouver agglomérées dans
ou telle région, étant éparpillées sur tous les points du royaume,
mblait que les voies ferrées dussent être répandues presque éga-
nt dans tous les comtés. Eh bien, quel a été le résultat obtenu?
Anglais ont sans doute un fort beau réseau, néanmoins, l'en-
le est loin d'être satisfaisant à tous égards. Un publiciste anglais
ait récemment dans la *Quarterly Review* que plusieurs mouches
pées d'encre, et courant sur la carte d'Angleterre, auraient des-
un ensemble de lignes mieux entendu que celui qui a été consti-
Il y a de l'exagération dans ce langage; mais il est certain que
ntrepreneurs de voies ferrées se sont portés avec ardeur vers les
ons qui paraissaient promettre le plus abondant trafic, ont con-
sur ces points un nombre excessif de lignes, et ont un peu né-
les chemins dont ils attendaient de moindres bénéfices. Quant
questions stratégiques, ils n'y ont pas même songé. En un mot,
lignes utiles n'ont pas été faites, beaucoup de lignes inutiles
té construites, des tracés défectueux adoptés, des sommes con-
ables dépensées sans nécessité, et la réduction des tarifs est
ue beaucoup plus difficile, en raison précisément de l'énormité
pital à rémunérer.

n'est pas tout. On sait qu'en France le gouvernement a pu,
ne compensation des priviléges qu'il accordait aux compagnies,
éserver certains avantages, tels que le transport gratuit, ou à
réduits, pour les administrations des postes, de la guerre, de
rine, des finances, des prisons, etc., etc. Le Trésor réalise de
ef une économie de près de 60 millions par an! — En Angle-
, l'État n'a pu stipuler aucun avantage de ce genre : loin de
s compagnies se montrent fort peu accommodantes à son
d. Il faut lire dans l'ouvrage de M. de Franqueville[1] le récit des
ultés de tout genre que le gouvernement a eues, à ce sujet, avec
ompagnies. Celles-ci refusent presque toujours les réductions
rix ou les trains spéciaux pour le transport des troupes. En
, par exemple, la revue annuelle des volontaires à Brighton
u avoir lieu, parce que la compagnie a non-seulement exigé
ix du plein tarif, mais encore refusé d'organiser, pour cette
nstance, des trains de plaisir ou d'excursion, faveur que l'on
de presque toujours aux écoles, aux sociétés particulières, etc.
ansport des voyageurs de troisième classe se fait aujourd'hui
de meilleures conditions de prix que celui des soldats, et le

ir t. I, p. 205 et suivantes.

tarif de la première classe est parfois au-dessous de celui des places d'officiers[1]. En un mot, l'État est moins favorisé par les compagnies que les sociétés privées et les simples particuliers : tout déplacement de troupes entraîne pour lui une charge fort lourde; il est obligé d'éviter les transports par terre, et d'utiliser autant que possible les vaisseaux. Dernièrement encore, on a conduit un régiment de Londres à Dublin, ce qui a économisé plus de quarante mille francs !

Les inconvénients de cette omnipotence des compagnies, qui tiennent ainsi l'État dans leur dépendance, sont tellement grands, que beaucoup d'Anglais proposent déjà le rachat des voies ferrées par l'État. Cette solution est encore combattue par la majorité de la nation; mais le jour où l'on voudra secouer le joug des grandes compagnies, il n'y aura pas d'autre parti à prendre, puisque chaque compagnie est propriétaire, *à perpétuité*, de son réseau. Et ici apparaît le principal avantage de notre organisation sur celle des Anglais. Quand le rachat des voies ferrées s'imposera comme une nécessité chez nos voisins, il faudra, pour l'effectuer, dépenser *plus de 13 milliards, ce qui doublera, et au delà, le capital de la dette du Royaume-Uni*. En France, au contraire, la propriété des chemins de fer reviendra *gratuitement* à l'État au bout de quatre-vingt-dix-neuf ans, et pourra alors représenter la *somme nécessaire à l'amortissement presque complet de notre dette publique*[2].

En résumé, la concurrence pour la construction et l'exploitation des voies ferrées n'a eu qu'un avantage en Angleterre : elle a stimulé, au début, l'esprit d'innovation, et provoqué l'adoption de réformes heureuses; mais les hommes les plus compétents ont affirmé, notamment dans l'enquête de 1872, que ces résultats se fussent également produits si les compagnies, au lieu d'être absorbées par leurs luttes contre leurs rivales, avaient pu consacrer paisiblement au perfectionnement de leur organisation tous les millions qu'elles ont gaspillés en instances devant le Parlement, et en dépenses stériles de toutes sortes. A tous autres égards, il est incontestable que la concurrence a eu des conséquences fâcheuses : elle

[1] Voir t. I, p. 215 à 217.

[2] A l'étranger tout le monde est d'accord pour signaler la prospérité et la puissance qui seront assurées à notre pays, le jour où les chemins de fer feront retour au domaine public. Dans un remarquable discours, M. Malou, ministre des finances de Belgique, rendait récemment hommage à la supériorité du système adopté par la France, et il ajoutait : « Quand un jour le réseau (français) sagement exploité, s'augmentant sans cesse et accroissant la richesse publique, fera retour au domaine public, calculez, si vous le pouvez, quelle fortune la France aura conquise; voyez quelle sera sa situation financière et calculez aussi quelle sera la situation politique, quelle sera la force de ce pays ! »

ıffire au trafic; un double capital a été dépensé; un double
e doit être servi aux actionnaires, et, pour l'obtenir, il faut
r à un taux excessif le prix de tous les transports. Voilà
le transport d'une tonne de marchandises coûte, en An-
environ 0,07 cent. par kilomètre, tandis qu'en France,
ɔutes les causes qui ont amené, surtout 1870, des éléva-
:arifs, le même transport ne coûte pas, en moyenne, plus
par kilomètre.

t là des faits dont M. Charles de Franqueville a établi la
se exactitude, et que personne, à moins de nier l'autorité
nents officiels, ne pourra contester. Qu'on ne vante donc
ɔienfaits de la concurrence en Angleterre[1] !

à dire que tout soit à critiquer dans les chemins de fer
et que, sur ce point, nos voisins ne puissent nous fournir
xemple à suivre? Telle n'est pas notre pensée, telle n'est
plus celle de M. Charles de Franqueville. Examinons très-
ent, d'après lui, les principaux points sur lesquels le ré-
chemins de fer anglais diffère des nôtres; on verra que
s d'un cas il constate notre infériorité et convie nos com-
ı imiter les Anglais.

l'enquête faite en 1872, il est bien peu de personnes qui se soient
avorables à la concurrence. On ne peut guère citer que sir E. Watkin,
chel Chevalier a pieusement recueilli le témoignage dans un article
ɔonopole des grandes compagnies. (*Revue des Deux-Mondes* 1er août 1874,
r veut-on savoir, à quel point, dans la pratique, sir Watkin s'écarte
ɔes qui semblent lui être si chers? L'honorable déposant est président
ɔagnie du *South-Eastern* laquelle a fait avec la Compagnie du *London-*
Dover, un traité d'alliance tellement étroit qu'elle n'a pu (comme on l'a

V

Ce qui doit tout d'abord appeler notre attention, ce sont les formalités qui précèdent la concession d'une ligne de chemin de fer. Un des traits les plus originaux du système anglais est certainement l'action que le Parlement exerce en ces matières, comme dans toutes les questions de travaux publics ; cette action du Parlement, personne ne l'a décrite avec autant de soin et de précision que M. Charles de Franqueville.

Aucune expropriation pour un travail quelconque de chemins de fer, route, endiguement, etc., etc., ne peut avoir lieu sans l'autorisation du Parlement. Il en est ainsi, même lorsqu'il n'y a pas expropriation : ainsi, l'établissement de tramways dans les rues de Londres, en 1861, a été considéré comme illégal, parce que le Parlement ne l'avait pas autorisé. — Ce sont là des matières sur lesquelles le Parlement statue par *bills privés* ; ces bills sont appelés ainsi, parce qu'à la différence des *bills publics*, ils sont rendus sur la demande de parties intéressées. — Toute cette série d'affaires donne lieu à une procédure spéciale : pour ces questions d'administration publique, où les intérêts des particuliers sont engagés, où des enquêtes sont nécessaires, il est indispensable qu'une étude approfondie soit faite par une commission. — La procédure pour l'étude et l'adoption de ces *bills privés* est généralement peu connue: M. de Franqueville en explique très-bien tous les détails. Il nous donne le texte des *standing orders*, c'est-à-dire des règlements permanents de la Chambre des lords et de la Chambre des communes qui organisent la marche de ces affaires et stipulent les clauses à établir dans les bills privés. Il nous énumère les publications légales requises avant que le Parlement soit saisi — les avis individuels à donner aux parties intéressées — les plans et devis à déposer — l'examen préliminaire fait par un fonctionnaire spécial, au point de vue de la régularité — la présentation du bill au Parlement — les deux premières lectures, qui ne sont qu'une formalité, puis l'étude dans les comités spéciaux.

Un comité de choix, composé de membres désignés par la Chambre, nomme les membres d'un comité général des bills des chemins de fer, et ceux-ci désignent à leur tour les comités spéciaux, dont ils prennent le président parmi eux, pour maintenir une certaine unité dans la jurisprudence. — Quand il n'y a pas d'opposition à un projet de concession, le comité, saisi de l'examen de ce

ct, se borne à rechercher si toutes les formalités ont été rem-
s, si toutes les clauses prescrites ont été insérées dans les actes. nd il y a opposition, les commissions, assistées de *referees* ou tres, vérifient la régularité des oppositions, puis entendent les cats et les témoins. — Lorsqu'une pétition est rejetée par les nmissions, la Chambre n'en est pas saisie; lorsqu'elles l'admet-, le Parlement approuve généralement leur décision.

l. de Franqueville nous décrit, avec beaucoup d'*humour*, une ience de ces commissions, qu'il a fréquemment vues fonctionner.

Pénétrons, dit-il, dans le palais de Westminster, et après avoir nchi l'immense et magnifique *Hall*, traversons la salle octogone sépare la Chambre des lords de celle des communes... Voici le al où siége la commission dont nous voulons suivre les travaux. fond, autour d'une table en fer-à-cheval, sont les membres de commission. Le président a la tête couverte de son chapeau noir semble fort gai; il plaisante agréablement avec les avocats. Près lui, un noble lord mange une quantité de sandwiches qu'il extrait ne petite boîte en argent, et verse de temps à autre, dans un go-et de même métal, un peu de sherry que contient un élégant on. Le repas pris, il revisse avec soin flacon, gobelet et boîte rgent. Près de lui, un autre membre appelle l'huissier et se fait vir un verre de soda-water et de brandy. L'explosion du bouchon la bruyante sortie du liquide, qui arrose l'épaule du voisin, onnent personne. A droite, un membre des Communes prend tasse de thé avec des tartines rôties et beurrées [1]. Le cinquième mbre se chauffe les pieds au foyer; le sixième a le chapeau sur ez et semble dormir profondément.

Vis-à-vis des membres se trouvent les avocats, en robe et en ruque; derrière eux, à droite, une petite tribune sur laquelle témoins se placent pour prêter serment et répondre aux ques-ns qui leur sont adressées. Les murs sont tapissés d'immenses tes indiquant très-clairement et à une grande échelle les lignes posées.

« Il y a dans l'ensemble de la scène un mélange de solennité de sans façon, de sérieux et de comique qui étonne et saisit l'é-nger conduit pour la première fois dans cette enceinte [2]. »

Après un examen très-approfondi du fonctionnement de ces com-ssions, l'auteur compare le système anglais au système français, echerche quels sont les avantages ou les inconvénients de cha-

Ces repas en public s'expliquent par le motif que les commissions siégent de i à quatre heures, moment où la Chambre entre en séance.
Tome I, p. 97.

cun d'eux ; il est intéressant de le suivre quelques instants sur ce terrain.

On sait que chez nous, lorsqu'une demande en concession d'une ligne est formée par une compagnie, le conseil d'État est chargé de la plupart des études préparatoires confiées en Angleterre à une commission parlementaire. En droit et en raison, il semble que le législateur ait seul qualité pour statuer sur un sujet aussi grave qui touche à la fortune publique et affecte tous les intérêts économiques du pays. Mais, en fait, une commission parlementaire de cinq membres offre-t-elle plus de garanties qu'une assemblée telle que le conseil d'État ? Évidemment non. Une demande en concession, instruite comme elle l'est en France, accompagnée des avis des ingénieurs et du conseil des ponts et chaussées, est mieux jugée par le conseil d'État qu'un bill privé ne saurait l'être par une commission parlementaire dont les membres peuvent être et sont, le plus souvent, assez incompétents en cette matière[1].

Un autre inconvénient du système anglais consiste dans l'énormité des frais parlementaires. Il faut, en effet, payer des droits pour les fonctionnaires du Parlement, indemniser les témoins et donner de très-forts honoraires aux agents parlementaires, avocats, sollicitors, sténographes, etc., etc... Les chiffres que nous cite, à ce propos, M. de Franqueville méritent d'être reproduits. De 1848 à 1870, en l'espace de douze ans, huit compagnies ont dépensé, en frais parlementaires, 127,885,939 francs. Pour la ligne de London à Brighton, quatre compagnies rivales qui se présentaient, ont dépensé, en un an, 2,525,000 francs. Elles étaient représentées par vingt avocats, six sergents, vingt sollicitors, et une brigade d'agents parlementaires, ingénieurs et experts. Le chemin de Stone à Derby a été refusé par décision du Parlement à la Compagnie du *Trent-Valley* qui avait dépensé 3,685,500 francs. En somme, on a calculé que les dépenses parlementaires faites par les compagnies, tant pour obtenir leurs concessions que pour combattre les projets de leurs rivales, représentent aujourd'hui une somme de plus de 94,000 francs par kilomètre de chemin de fer exploité. — Il y a là un abus qui est toléré en Angleterre, mais qui serait, et avec raison, vivement critiqué en France : que de réformes et d'améliorations utiles, aujourd'hui réalisées chez nous, seraient encore à l'état de projet, si nos compagnies avaient dû consacrer la moitié seulement de cette somme colossale à des frais parlementaires !

Mais si, à cet égard, la procédure française présente des avantages sur celle de nos voisins, en est-il de même au point de vue de

[1] Voir M. de Franqueville, t. II, p. 394.

:otection des intérêts privés? C'est une question qu'il importe aminer.
;s commissions parlementaires d'Angleterre poussent à l'ex- ıe cette protection des intérêts privés. M. Charles de Franque- ; nous en fournit un exemple assez piquant.
Il s'agit d'un bill ayant pour objet la construction d'un chemin er de Bala à Festiniog. La commission a consacré, du 10 au nars 1873, six séances à cette affaire qui soulevait diverses ositions. Le propriétaire du domaine de Rhiwlas, M. Price, com- ait le projet de la Compagnie, en faisant valoir que le bruit du min de fer effrayerait les chevaux, ce qui le priverait, ainsi que lame Price, du plaisir de conduire ses voitures, et il ajoutait la vue dont on jouissait de la terrasse de sa maison serait ;e par les travaux du chemin de fer. — Une partie de l'enquête consacrée à la question de savoir si le principal amusement de lame Price était de conduire à quatre chevaux, et si l'établisse- ıt du chemin de fer ne la forcerait pas à renoncer à cet exer- où elle déploie beaucoup de grâce. Plusieurs témoins furent rrogés à ce sujet et examinés en sens contraire par les avocats parties. — Après avoir entendu témoins et avocats, la com- ;ion décida qu'elle adoptait le principe du bill, à la condition la compagnie accepterait les clauses suivantes, qui, on l'espé- donneraient satisfaction à M. et à madame Price :
1° Le chemin de fer ne se rapprochera pas du domaine de Rhi- ; plus près que ne l'indique une ligne tracée sur le plan. — 2° Le ment de la station de Bala sera pittoresque, et les plans en nt préalablement soumis à l'architecte de M. Price. — 3° Des 'es seront plantés sur une certaine longueur entre la rivière ; chemin de fer, depuis la tranchée jusqu'à la station de Bala. 4° M. Price et ses successeurs pourront exiger que les trains rêtent à la station de Bala. — 5° Il n'y aura pas à Bala de voie garage pour les trains de marchandises. — 6° La compagnie era 25,250 francs à M. Price pour améliorer les accès de son lteau.
« Le bill est adopté dans ces termes par la Chambre des commu- , mais la lutte recommence devant la commission de la Chambre lords ; les avocats de M. Price s'efforcent d'obtenir de nouvelles ;urs pour leur client ; les avocats de la compagnie disputent le 'ain pied à pied. La compagnie demande à n'être pas obligée de e arrêter les express selon la volonté de M. Price. Longue dis- ;ion. Enfin, la commission tranche la question en faveur de Price. — Tout n'est pas fini. L'avocat de M. Price demande que ne puisse conduire du bétail à la station de Bala, et il propose

une clause très-restrictive. Le président fait remarquer que, dans ces termes, le chef de gare n'aurait pas le droit d'avoir une poule. M. Price veut bien concéder la poule au chef de gare. C'est entendu. — M. Price demande ensuite qu'il n'y ait pas de buffet à la station. La compagnie proteste. La commission consent à interdire la vente de la bière et des liqueurs, mais pas celle des sandwiches. — La commission repousse enfin l'attribution de 25,250 francs que les Communes allouaient à M. Price. Le jury tranchera la question d'indemnité. » En somme, M. Price dut être satisfait ; il est vrai que pour soutenir son opposition, il avait eu à dépenser au moins 1,200 francs par jour, ce qui lui avait fait acheter assez cher les garanties accordées par le *bill* en question[1].

On voit à quel point les commissions parlementaires s'efforcent de respecter non pas seulement les droits, mais les simples convenances des particuliers. Nous reconnaissons volontiers que leur sollicitude pour les intérêts privés va jusqu'à l'exagération : mais, en France, ne tombons-nous pas dans l'excès contraire ? — « Je vois bien, dit M. de Franqueville, comment sont protégés les intérêts généraux du pays, ceux de sa défense, de son industrie, de ses finances ; mais ceux des localités et des particuliers, quand et comment ont-ils le moyen de se faire entendre ? » Nos enquêtes préliminaires ne sont-elles pas souvent une affaire de forme ? Nul ne saurait mettre en doute l'honnêteté et les lumières des ingénieurs qui étudient les projets de construction des voies ferrées ; mais ils sont naturellement les défenseurs ardents de ces projets qu'ils ont préparés : pourront-ils jamais tenir compte des intérêts lésés, autant que les avocats des compagnies anglaises qui, pour éviter les réclamations des opposants, font toutes les concessions nécessaires ? En France, en un mot, l'enquête présente deux défauts : elle est faite sans que les intéressés soient toujours suffisamment avertis, et puis, elle n'est pas conduite par l'autorité qui statue définitivement. Ces deux défauts ne se rencontrent pas dans les enquêtes anglaises.

Il est vrai que, dans les deux pays, on part d'un principe tout différent : chez nous, la construction d'un chemin de fer est considérée comme œuvre d'intérêt public, et l'on regarde comme un obstacle à vaincre toute réclamation émanant d'une commune ou d'un particulier. En Angleterre, on voit deux intérêts en présence : intérêt de la compagnie, qui veut exécuter un travail en vue d'obtenir un bénéfice, intérêts des particuliers qui se trouvent diversement affectés. On pense que l'État doit tenir la balance égale entre ces deux intérêts, autoriser le travail, s'il n'est pas nuisible, mais veil-

[1] Voir M. Ch. de Franqueville, t. III, p. 104 et suiv.

ler en même temps à ce que les droits des tiers ne soient froissés que le moins possible[1].

Le principe des Anglais et le nôtre demandent à être conciliés dans la pratique, au lieu d'être appliqués à l'exclusion l'un de l'autre. Aussi, sans recommander d'une manière trop absolue le système anglais, convient-il de signaler et de regretter la tendance que nous avons de n'envisager que les intérêts généraux et de leur sacrifier trop facilement ceux des particuliers, protégés avec quelque excès par nos voisins.

La rapidité avec laquelle sont expédiées les affaires, de l'autre côté du détroit, semble également digne d'attention. Chez nous, les longues formalités prescrites par nos lois et règlements exigent des mois, souvent des années : il en est autrement en Angleterre ; en règle générale, il ne s'écoule guère plus d'un mois ou six semaines, entre le moment où commence l'examen de l'affaire, et celui où le bill reçoit l'assentiment royal et se transforme en loi ; tous les bills privés déposés au Parlement le 25 décembre, sont examinés pendant la session, c'est-à-dire qu'aucune question ne reste en suspens pendant plus de six mois.

VI

Examinons maintenant, dans ses traits les plus saillants, l'organisation financière des sociétés de chemins de fer, en France et en Angleterre : attachons-nous spécialement à la question des emprunts, aux règles établies pour donner des garanties aux porteurs d'obligations.

Les compagnies anglaises ont émis trois sortes de titres : 1° Les actions ordinaires qui donnent droit à une part proportionnelle des bénéfices d'exploitation, mais qui ne sont pas amorties, puisque les concessions sont perpétuelles en Angleterre ; 2° les actions *garanties* et les actions *privilégiées*, titres émis après coup, pour faire face à des besoins nouveaux. Les actions *garanties* donnent droit à un dividende *fixe* garanti seulement par les bénéfices nets, avec un recours sur les bénéfices des années suivantes, dans le cas où une année ne donnerait pas de produits suffisants pour payer les intérêts promis. Ces sortes de titres ne sont plus autorisés par le Parlement. Les actions *privilégiées* ont droit à un dividende fixe, garanti seulement par les profits nets de l'année, sans aucun recours ultérieur ; — 3° les obligations consolidées (*debenture stocks*) *non rembour-*

[1] Voir M. Ch. de Franqueville, t. II, p. 396-397.

sables, et les obligations simples (*loan debentures*) remboursables à une époque fixe, mais qui, paraît-il, sont généralement remplacées à leur échéance par des obligations consolidées.

Ainsi qu'on le voit, les actions garanties ou privilégiés ressemblent, à certains égards, aux actions et, à certains autres, aux obligations. Si on les assimile aux actions, on trouve que le capital-actions des compagnies de chemins de fer est de 73 pour 100 et le capital-obligations de 27 pour 100 seulement. Si au contraire, on les range dans le capital-obligations, on arrive aux proportions suivantes ; capital-actions, 42 pour 100 ; capital-obligations, 58 pour 100.

En France, la proportion du capital-obligations est sensiblement plus élevée : elle est de près de 80 pour 100 contre 20 pour 100 seulement du capital-actions. Pour les grandes compagnies de chemins de fer, une telle situation n'est pas de nature à inquiéter les porteurs d'obligations ; la garantie de l'État leur fournit une sécurité contre l'insuffisance du capital-actions. Mais il n'en est pas de même quand il s'agit d'autres compagnies. Diverses sociétés, abusant de la faveur dont jouissent près du public les obligations de nos grandes lignes, ont émis des titres qui portent le même nom sans présenter les mêmes avantages : non-seulement la garantie de l'État fait défaut à ces valeurs, mais le capital-actions, loin de correspondre à l'importance des emprunts contractés, est presque nul ; les actionnaires, en effet, ont multiplié autant que possible les obligations et limité le nombre des actions, de façon à se réserver exclusivement les bénéfices qui pourraient, dans l'avenir, dépasser l'intérêt du capital engagé. Dans ce cas, les obligations, dépourvues de toute garantie, courent les mêmes risques que les actions, sans avoir même droit aux bénéfices éventuels de l'exploitation.

Il importe que le public soit mis en garde contre ces manœuvres et ne soit pas trompé sur la valeur des titres qu'on lui offre sous le nom d'*obligations*. Plusieurs gouvernements ont compris cette nécessité : la législation anglaise défend aujourd'hui aux compagnies d'emprunter une somme supérieure au tiers de leur capital ; il est vrai que cette défense a été souvent éludée [1] ; néanmoins, elle empêche chaque jour bien des abus. Le gouvernement belge, effrayé à son tour des manœuvres coupables dont il était témoin, a proposé et fait adopter par les Chambres belges, le 18 mai 1873, une loi dont l'article 68 est ainsi conçu : « Le montant des obligations émises par une société anonyme ne peut, en aucun cas, être supérieur au capital VERSÉ. » — L'Espagne a également sur cette matière

[1] Voir M. de Franqueville, t. I, p. 241 et suivantes.

une législation complète et uniforme pour toutes les compagnies de travaux publics. D'après la loi du 10 juillet 1856, remaniée par le *Real orden* du 11 juillet 1860, les émissions d'obligations ne peuvent dépasser la valeur du capital réalisé en actions et des subventions versées par le gouvernement, les provinces ou les municipalités. Enfin, la loi du 29 janvier 1862 a fait varier la limite, suivant le taux d'intérêt des obligations à émettre, de manière que le capital nominal, réalisable par voie d'emprunt, augmente à mesure que le taux s'abaisse. Égale au montant du capital évalué ainsi qu'il vient d'être dit pour un intérêt de 6 pour 100 considéré comme taux normal, la limite s'élève progressivement au double, lorsque le taux de l'intérêt descend à 3 pour 100.

Le législateur français n'a pris aucune précaution semblable à celles dont on vient de parler. Tant que les sociétés anonymes étaient placées sous la tutelle administrative, il a laissé au gouvernement le soin de mesurer à chacune d'elles, d'après l'état de son crédit, la faculté de contracter des emprunts. Ce système a même survécu, spécialement pour les compagnies de chemins de fer, à l'introduction du régime de liberté des sociétés par actions, qu'a inauguré la loi du 24 juillet 1867.

En plus d'un cas, la religion du gouvernement a été surprise, et il en est résulté des abus dont il serait facile de citer des exemples. Le conseil d'État s'en est avec raison préoccupé, et, se fondant sur le droit que donne au gouvernement la loi du 12 juillet 1865 (article 2) d'autoriser l'exécution des travaux projetés par les sociétés, il a imposé, par les décrets d'utilité publique, des conditions financières. D'après la jurisprudence adoptée, *il ne peut, en aucun cas, être émis d'obligations pour une somme supérieure au montant du capital-actions*. Aucune émission d'obligations ne peut, d'ailleurs, être autorisée, avant que les *quatre cinquièmes* du capital-actions aient été versés et employés en achat de terrains, travaux, approvisionnements sur place ou en dépôt de cautionnement. — Ajoutons toutefois que, pour certaines compagnies d'intérêt local, qui paraissaient présenter plus de solidité, le conseil d'État a autorisé l'émission d'obligations après versement des *trois cinquièmes* seulement du prix des actions. — L'Assemblée nationale s'est montrée moins rigoureuse que le conseil d'État, dans les conditions imposées par elle aux nouvelles compagnies de chemins de fer d'intérêt général ; une loi du 23 juillet 1874, prescrivant la mise en adjudication de la ligne de Besançon à Morteau, a permis l'émission d'obligations après versement et emploi de la *moitié* seulement du capital-actions. Il résulte de là que, si la compagnie émet la totalité de ses obligations sans appeler la moitié non versée de son capital, elle aura pu

mettre en circulation deux fois plus d'obligations que d'actions, moitié des obligations n'ayant d'autre gage qu'une créance cont les porteurs d'actions non libérées[1].

En résumé, les prescriptions imposées par la jurisprudence conseil d'État aux compagnies de chemins de fer d'intérêt local so légitimes et salutaires. Il serait à désirer que le législateur les éte dît uniformément, par une loi générale, à toutes les sociét de travaux publics, au lieu de laisser au gouvernement le so d'apprécier la solidité des compagnies et de déterminer, après c examen, dans quelles mesures elles pourront contracter des en prunts : il importe, en effet, de décharger l'administration d'u mission si délicate et d'une responsabilité d'autant plus lourde qu pour braver les récriminations intéressées, elle ne se sent pas tou jours appuyée par l'opinion publique. Une loi semblerait peut-êt étroite à l'égard de certaines entreprises d'une solidité de cré exceptionnelle; mais, après tout, y a-t-il grand inconvénie obliger les actionnaires d'une société très-prospère à chercher associés là où ils préféreraient de simples créanciers[2]?

VII

Il nous reste à parler rapidement de l'exploitation des chem de fer en Angleterre et en France.

Une des choses qui étonnent le plus l'étranger, à son arrivé Londres, c'est l'aspect que présentent les gares de cette ville. gares anglaises, dit M. de Franqueville, servent à mille usages tres que le départ et l'arrivée des trains. Les façades des gares Londres sont occupées par de vastes hôtels, appartenant aux co pagnies : le voyageur peut passer, à couvert, du quai de débarq ment dans un logis confortable et repartir, après avoir terminé affaires, sans avoir à transporter ses bagages hors de la gare. L quais de départ et d'arrivée présentent l'effet d'un immense bazar on y trouve des buffets et buvettes, des magasins de librairie, d parfumerie, de thés, etc., etc., jusqu'à des balances pour se pese Les murs sont couverts d'affiches, dont le produit met de fort sommes dans les caisses des compagnies. Le public circule, comm bon lui semble, sur les quais ; pas de salles d'attente, ou, s'il y e

[1] Voir à ce sujet, dans le *Bulletin de la Société de législation comparée* (n° juin 1874) un travail fort intéressant de M. Demongeot.
[2] M. Demongeot, *ibid.*, p. 311.

lles sont toujours vides; les voyageurs avec leurs bagages arri-
t jusqu'à la dernière minute; leurs parents et amis peuvent leur
rer la main jusqu'au départ du train. — Même facilité à l'arrivée:
:ontrôle a été fait et les billets ont été pris à la dernière station ;
débarque sur un quai qui est au niveau même du wagon, et où
ıcun circule; le bagage se trouve immédiatement sous la main
voyageur, qui n'a qu'un pas à faire pour entrer dans les voitures
tionnant à l'intérieur même de la gare.

ll y a là, selon M. de Franqueville, plus d'un emprunt à faire à
ngleterre. Qu'on n'objecte pas les difficultés résultant du grand
mbre de voyageurs qui stationnent dans nos gares. Toutes les
res de Londres délivrent, chaque jour, plus de billets que les
res les plus fréquentées de Paris; les départs et les arrivées des
ins s'y succèdent incessamment, et pourtant la liberté laissée
x voyageurs n'engendre pas d'inconvénients sérieux.

En revanche, il serait difficile de nier les inconvénients de la
ınde rapidité des trains de voyageurs en Angleterre. Sur toutes
lignes, ces trains sont nombreux, et leur vitesse, surtout celle
s express, est extrême. En veut-on quelques exemples? Entre
ndres et Edimbourg, il y a, chaque jour, 23 trains de voyageurs,
nt 11 de Londres à Édimbourg et 12 d'Edimbourg à Londres. La
esse maximum est de 69k,25 à l'heure, *arrêts compris*, et la vi-
se minimum de 48 kilomètres. Entre Londres et Birmingham, la
esse des express atteint 70 kilomètres à l'heure. En France, les
ins les plus rapides de la ligne du Nord ne font guère plus de
kilomètres à l'heure, *arrêts compris*, et ceux de la ligne de Paris-
n-Méditerranée, 53 à 54 kilomètres. La rapidité excessive des
ins anglais serait peu goûtée du voyageur français; car le nom-
des accidents qu'elle occasionne est vraiment effrayant. D'après
statistiques officielles qui sont loin, paraît-il, de relater tous les
idents, le nombre des voyageurs tués, pendant les dix dernières
ıées (de 1864 à 1873), a été de 674, soit, en moyenne, 67 par an:
ıombre des voyageurs blessés a atteint le chiffre de 9,776, soit
7 par an. Il y a eu, dans la même période, 2,397 agents tués et
63 blessés. Depuis quelques années surtout, les accidents se sont
ement multipliés que les Anglais eux-mêmes se sont émus et que
journaux ont réclamé une enquête à ce sujet. En France, il est
tain que le public aimera toujours mieux des trains à la fois
ins rapides et moins dangereux.

Il n'en est plus de même, quand il s'agit du transport des mar-
andises : un grand nombre de personnes, surtout parmi les in-
striels et les commerçants, se plaignent de la lenteur excessive

des trains de marchandises, et demandent aux compagnies de chemins de fer d'imiter, sur ce point, l'exemple de l'Angleterre. Les adversaires des grandes compagnies se sont naturellement associés à leurs plaintes, et, naturellement aussi, ont attribué au défaut de concurrence la longueur des délais réclamés pour tous les transports. « Sous plusieurs rapports, écrivait naguère un économiste bien connu, le service des marchandises sur les chemins de fer français est grossier, en comparaison de celui qui est à la disposition permanente des Anglais. Dans le mode français, on fait abstraction de la vitesse; on la traite comme une superfluité, comme si le temps n'était pas de l'argent, et comme s'il n'était pas de l'essence même des chemins de fer de doter les opérations commerciales de l'avantage de la vitesse[1]. »

Au premier abord, on serait tenté d'admettre sans réserve ces accusations contre les grandes compagnies. Quand on voit les compagnies anglaises transporter et remettre à domicile, en douze heures, des marchandises qui, en France et à distance égale, ne parviendraient pas au destinataire avant cinq ou six jours, comment ne pas admirer et envier la supériorité du service anglais?

Toutefois, avant de prendre parti à ce sujet contre les compagnies françaises, il importe d'étudier de près les règles toutes différentes d'après lesquelles est régi, dans les deux pays, le transport des marchandises. Les gares françaises servent d'entrepôt : lorsqu'un industriel, par exemple, fait amener des marchandises dans une gare, le chef de gare ne peut les refuser, sous prétexte d'encombrement ; il est *tenu de les recevoir* et de les transporter à destination, dans un délai *légal*, à partir du jour de la réception : si ce délai est dépassé, une indemnité peut être demandée à la compagnie. — Le chef de gare anglais n'a pas d'entrepôt pour y placer les colis, en attendant leur expédition ; il n'est pas tenu de recevoir ou plutôt de faire prendre à domicile les marchandises qu'on veut expédier : aussi longtemps qu'il le juge convenable, et sans donner aucun motif à l'appui de son refus, il peut laisser la marchandise chez l'expéditeur[2]; mais dès qu'il consent à la faire prendre, il la

[1] *Le nouveau système financier*, par M. Michel Chevalier, *Revue des Deux-Mondes* du 1er août 1874.

[2] Des plaintes ont été déposées par certains expéditeurs dont les compagnies refusaient de recevoir les marchandises. Devant la *Cour des plaids communs* et la *Cour du banc de la Reine*, l'avocat de la compagnie s'est borné, dans plusieurs cas, à lire, pour toute défense, une affirmation sous serment du directeur, portant que les marchandises avaient été refusées, *parce qu'il aurait été contraire aux intérêts de la Compagnie de les transporter*. La Cour a admis cet argument, et a rejeté la plainte des demandeurs. (Voir M. de Franqueville, t. I, p. 190).

transporte *presque toujours* avec une grande rapidité. Nous disons *presque toujours*, car il y a des exceptions à cette rapidité des transports, et, dans ce cas, il est rare que les plaintes de l'expéditeur ou du destinataire soient écoutées. Les compagnies leur répondent : « Nous devons transporter les marchandises acceptées par nous, dans un délai *raisonnable;* ce délai, nous ne l'avons pas dépassé. »

Ainsi, les systèmes adoptés dans les deux pays sont absolument différents, et il ne faut pas les comparer. Chez nous, obligation de recevoir, en tous temps, les marchandises et de les transporter dans un délai assez long sans doute, mais rigoureusement déterminé par les règlements ; en Angleterre, faculté de refuser les marchandises, mais transport très-rapide de celles qui ont été acceptées. — Ces différences une fois établies, on ne saurait méconnaître les bons côtés du système anglais : le refus de recevoir les marchandises est, en somme, une assez rare exception, les compagnies ayant presque toujours intérêt à les accepter. Or, ces marchandises, dès qu'elles sont acceptées, parviennent au destinataire aussi promptement, aussi exactement qu'une lettre. Un ballot de coton apporté à la gare de Manchester arrivera le lendemain matin à Londres, c'est-à-dire à une distance de 304 kilomètres et sera remis, avant midi, au destinataire. Celui qui demande aujourd'hui, par le télégraphe, une marchandise à Londres, sait qu'il la recevra le lendemain à telle heure; il en résulte que les habitants ou les commerçants des petites villes sont dispensés de faire des approvisionnements à l'avance; ils peuvent faire venir chaque jour, des grands centres, les objets qu'ils veulent revendre ou consommer. Les directeurs des compagnies anglaises vantent, non sans raison, les heureux résultats de ce système.

Mais, comme compensation de ces avantages, il convient de rappeler que les tarifs de transports sont, en général, plus élevés en France qu'en Angleterre. Ce point, malgré des affirmations contraires, paraît incontestable, en présence des chiffres cités par M. de Franqueville, et on a montré plus haut combien la concurrence entre les compagnies avait contribué à cette élévation du prix des transports. — Ce qui est plus gênant encore, pour le commerce anglais, que l'élévation des tarifs, c'est leur inégalité. Les compagnies ne doivent pas dépasser un *maximum légal*, mais elles peuvent se mouvoir librement dans les limites de ce maximum. Les tarifs varient, selon les localités, selon les conventions intervenues entre les compagnies et tel individu, industriel, propriétaire de houilles, etc. En un mot, le public ignore absolument les prix exacts

que peuvent exiger les compagnies. Une loi du 21 juillet 1873 a bien décidé que toute compagnie de chemin de fer devait avoir, à chacune de ses stations, des registres indiquant les tarifs en vigueur pour tous les points desservis et la longueur des parcours. Mais cette réforme paraît être restée à l'état de lettre-morte. M. de Franqueville a pu s'en rendre compte; c'est avec les plus grandes peines et seulement après autorisation écrite des directeurs de compagnies, qu'il a pu ouvrir ces précieux registres : les tarifs qu'il y a lus sont ou l'indication du maximum autorisé, ou les prix perçus pour telle expédition isolée; le public anglais a pris si peu au sérieux la *grande réforme* de 1873, qu'au bout d'un an, presque aucun expéditeur n'avait encore demandé à consulter les registres prescrits par la nouvelle loi.

Inutile d'insister longuement sur les inconvénients de l'inégalité et des brusques modifications de tarifs. Un négociant se fait expédier de Londres des marchandises qu'il a achetées à tel prix, en calculant qu'après payement des frais de transport, évalués à 500 francs, par exemple, il pourrait encore les revendre avec un bénéfice suffisant. Une élévation subite de tarifs que les compagnies n'avaient pas fait connaître, a porté tout d'un coup de 500 à 600 ou 700 francs le prix du transport : le bénéfice du négociant se trouvera absorbé, et au delà, par cette augmentation du tarif. On pourrait citer de nombreux faits de ce genre; aussi des plaintes fréquentes s'élèvent-elles, à ce sujet, dans le public et dans la presse.

En France, le contrôle de l'administration sur les tarifs et sur les frais accessoires empêche la plupart des inconvénients qu'on vient de signaler en Angleterre. Toutefois, chez nous aussi, il y aurait sur ce point des réformes utiles à introduire. Les tarifs des compagnies sont publiés sans doute, mais ils sont extrêmement compliqués. Des prix *maxima* sont déterminés aux compagnies; mais les compagnies restent plus ou moins en deçà des *maxima* : chacune d'elles a ses classifications spéciales de marchandises, ses prix spéciaux; tout cela constitue un registre de tarifs tellement détaillé, tellement volumineux, que nul, à moins d'une expérience exceptionnelle, ne peut se retrouver dans cette masse de chiffres et de subdivisions. Il y aurait tout avantage à dresser une liste de marchandises divisées en catégories, au point de vue du prix des transports, et à décider que les classifications d'objets et les prix seraient les mêmes pour toutes les compagnies. Il est à noter que les tarifs pour les transports par canaux sont aussi simples que ceux des compagnies de chemins de fer sont longs et compliqués.

Les marchandises sont divisées en plusieurs classes, transportées à raison, par exemple, de 0,001^{m} par kil. pour la première classe, de 0,001/2^{m} pour la deuxième classe, de 0,002/10 pour la troisième classe. N'y aurait-il pas là un exemple à imiter?

VIII

Parmi les mesures adoptées par toutes les compagnies de chemins de fer en Angleterre, nous n'aurons garde d'oublier celles qui ont trait à l'observation du dimanche. On sait à quel point les Anglais respectent le repos du dimanche : les compagnies ont fait leurs efforts pour que cette excellente tradition fût maintenue autant que possible au profit de leur personnel. Le service ne pouvait être absolument interrompu ce jour-là; mais il a été singulièrement simplifié. Toutes les gares de marchandises sont fermées le dimanche; le nombre des trains de voyageurs est réduit de la moitié au moins, souvent des trois quarts, sur les grandes lignes, du tiers ou de la moitié sur les lignes de banlieue. — En France, il serait évidemment impossible de réduire le nombre des trains de banlieue, le dimanche; mais ne pourrait-on diminuer le nombre des autres trains de voyageurs, et surtout celui des trains de marchandises? Des objections seront faites contre cette réforme : on alléguera notamment que la suppression de certains trains de marchandises augmentera l'encombrement qui se produit, à certains moments, dans les gares, et rendra plus difficile le transport des objets dans le délai légal. Sans doute, la réforme dont nous parlons pourrait soulever dans le principe quelques difficultés; mais ces difficultés de détail ne sont-elles pas inférieures à la plupart de celles que les compagnies ont réussi à surmonter? Il est impossible qu'avec de sérieux efforts on n'arrive pas à les résoudre. Et comment reculer devant ces efforts, quand il s'agit de mieux observer une pratique dont les heureux résultats, non-seulement au point de vue moral et religieux, mais même au point de vue économique, ne sont plus contestés par personne?

Nous ne saurions terminer ce qui a trait à l'exploitation des chemins de fer anglais, sans dire un mot d'une innovation inaugurée récemment par la Compagnie du *Midland*, et imitée, depuis lors, par plusieurs autres compagnies : nous voulons parler de l'introduction des voitures de troisième classe dans les trains *express*. Quel a été, pour la Compagnie du *Midland*, le résultat de cette réforme? On peut s'en rendre compte, en comparant les recettes de

la compagnie en 1871 et en 1873, c'est-à-dire avant et après l'adoption de cette mesure.

Les recettes provenant des voyageurs furent :

	1871	1873
Pour les voyageurs de 1re classe.	5,238,804 fr.	5,327,295 fr.
— 2e classe.	9,241,878	4,773,259
— 3e classe.	15,830,386	24,829,739
Total. . . .	30,312,118 fr.	34,930,293 fr.

On voit que la diminution qui s'est produite dans les recettes de la deuxième classe a été compensée, et bien au delà, par l'augmentation des recettes de la troisième classe.

Cette innovation, si elle était proposée chez nous, serait sans doute combattue avec une certaine vivacité par nos compagnies, qui redoutent les trains considérables, et qui, selon l'observation de M. de Franqueville, regardent comme une affaire énorme d'ajouter une voiture à un convoi.

Si cette faveur, accordée par la Compagnie du *Midland*, et quelques autres compagnies anglaises, aux personnes peu aisées, leur est refusée en France, il faut dire qu'à tous autres points de vue, le voyageur de troisième classe est mieux traité chez nous que chez nos voisins. Ainsi, en Angleterre, les voyageurs de troisième classe ne jouissent pas, en général, des réductions de prix pour les billets d'aller et retour. Ces réductions, accordées par nos compagnies à toutes les classes, sont réservées, en Angleterre, aux voyageurs des deux premières classes seulement. De même, en Angleterre, la franchise dont jouit le voyageur de troisième classe n'est que de 25 kilogrammes de bagages, tandis qu'elle est de 45 kilogrammes pour la deuxième classe, et de 54 kilogrammes pour la première. Aucune distinction de ce genre n'est faite par nos compagnies. Ajoutons qu'au delà de la Manche, le tarif maximum est presque toujours exigé des voyageurs de troisième classe, tandis que ce maximum est rarement atteint pour le prix des places des deux premières classes[1]. Et pourtant, en Angleterre comme en France, les voyageurs de troisième classe sont de beaucoup les plus nombreux. En 1873, sur 455 millions de voyageurs dans le Royaume-Uni, 346 millions, c'est-à-dire plus des trois quarts, ont circulé en troisième classe, et ont fourni 58 pour 100 des recettes des voyageurs

[1] Voir M. de Franqueville, t. I, p. 288 et suivantes.

IX

On a vu plus haut à quel point les compagnies anglaises sont indépendantes de l'État. Malgré cette indépendance, l'État a naturellement à exercer un certain contrôle sur les compagnies; mais ce contrôle nécessite, dans le Royaume-Uni, quatre inspecteurs seulement, tandis qu'en France, pour un réseau bien moins considérable, le même service occupe 6 inspecteurs généraux, 7 ingénieurs en chef, 78 ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées et des mines, 145 conducteurs des ponts et chaussées et gardes-mines, enfin 393 inspecteurs généraux, principaux ou particuliers, et commissaires de surveillance administrative, soit, en totalité, plus de 600 fonctionnaires ! Sans doute, l'État français, nu propriétaire des chemins de fer, et ayant de très-graves intérêts engagés, a des raisons spéciales pour contrôler la gestion financière des compagnies; mais cette fonction est remplie par des commissions mixtes nommées par les ministres des finances et des travaux publics. Quant au contrôle permanent, commercial et technique, il est permis de se demander s'il ne pourrait être aussi bien fait par une armée moins nombreuse d'employés[1].

Il nous faut dire un dernier mot d'une innovation, introduite dans le régime des chemins de fer anglais, par une loi du 21 juillet 1873. Jusqu'à cette date, les difficultés soulevées soit par les compagnies entre elles, soit entre compagnies et particuliers, étaient jugées par les tribunaux ordinaires (les tribunaux de commerce n'existent pas dans le Royaume-Uni). Les procès étaient longs et dispendieux et les juges n'avaient pas toujours les connaissances techniques nécessaires pour bien apprécier les questions de chemins de fer. La loi de 1873 a créé, pour statuer sur les litiges de ce genre, une *commission des chemins de fer*, composée de trois membres, nommés par la reine, et dont l'un doit être « un homme versé dans la connaissance des lois » et un autre « un homme ayant l'expérience des affaires de chemins de fer. » Il peut y avoir deux membres adjoints chargés, sous les ordres des commissaires, de procéder à des enquêtes, rapports et arbitrages. Cette commission est de création trop récente pour qu'on puisse se prononcer sur son utilité : jusqu'ici cependant, malgré les garanties résultant de sa composition, elle n'a pas reçu un très-bon accueil du public et des compagnies anglaises. Une institution semblable dont M. de Franqueville paraît souhaiter l'adoption, aurait-elle plus de succès chez nous? On peut en douter d'autant plus qu'en France, les vices auxquels

[1] Voir M. Ch. de Franqueville, t. II, p. 403.

la création de cette commission prétend remédier, n'existent pas a même degré qu'en Angleterre. Les procès sont moins longs et moi coûteux que chez nos voisins : devant les tribunaux de commer notamment, la procédure est sommaire. Ajoutons que si, dans qu ques affaires délicates, les juges peuvent manquer de certain connaissances pratiques, il leur est toujours facile, avant de statu de s'éclairer auprès des hommes compétents.

Telles sont, au point de vue du régime des chemins de fer, principales différences entre la France et l'Angleterre. Comme l'a déjà reconnu, il est plus d'un emprunt que nous pouvons fai aux Anglais : mais, si nous adoptons quelques-unes de leurs idée sachons aussi profiter de leur expérience. On a vu que la concu rence avait cessé d'exister, en Angleterre, par cette raison bi simple que toute concurrence durable entre compagnies est impo sible : tous les efforts faits autrefois pour la créer et la mainten n'ont eu d'autres résultats que d'entraîner un énorme gaspillag de capitaux et de rendre impossibles ou difficiles les diminution de tarifs réclamées par le commerce et l'industrie ; enfin, de fusions innombrables se sont opérées, et les compagnies survi vantes se sont trouvées en possession d'un monopole autrement redoutable que celui des compagnies de chemins de fer fran çais. Que cette histoire nous serve d'enseignement et gardons-nous de tomber dans des fautes que les Anglais — l'enquête de 187 en fait foi, — déplorent inutilement aujourd'hui. Des lignes assez nombreuses restent à construire, pour compléter notre réseau : il faut travailler à cette œuvre, mais y travailler avec mesure, avec prudence, et surtout sans souffrir qu'une concurrence soit faite aux compagnies par des spéculateurs avides, dont le principal but, en ouvrant des lignes parallèles aux lignes actuelles, serait peut-être de les faire racheter plus tard, à un prix élevé, par ces compagnies. Pareil abus, ou, pour employer le mot vrai, pareil « chantage » s'est produit autrefois, et sur une grande échelle, en Angleterre. Tâchons qu'il ne se voie pas chez nous ! Créer actuellement une concurrence aux grandes compagnies, ce ne serait pas seulement violer des contrats faits avec elles, ce serait compromettre très-gravement leur fortune, et, en même temps, celle de l'État qui leur a donné sa garantie. Que le gouvernement n'oublie jamais cette vérité ! L'intérêt du pays ne lui commande-t-il pas impérieusement de conserver et d'accroître la valeur de notre magnifique réseau ferré, afin que, le jour où il fera retour au domaine national, il représente la somme nécessaire pour amortir notre dette publique dont le service pèse d'un poids si lourd sur nos budgets !

ANATOLE LANGLOIS.

POÉSIE

SOUVENIR DE LAMARTINE

Un matin, au réveil de mai,
Il se taisait, cygne infidèle,
Et sa plume au vol d'hirondelle
Sur sa table noire dormait.

Il ne versait plus sa rosée
Dans le calice blanc des vers;
Des feuillets de prose couverts
Gisait la moisson entassée.

Il se reposait, un peu las,
De son labeur expiatoire,
Il délaissait la vieille histoire
Pour le jeune amour des lilas.

Les oiseaux, les enfants en fête,
Tout chantait sous ce ciel d'élus;
Le poëte ne chantait plus,
L'aigle ne volait plus au faîte.

Du printemps le frais infini
Entrait par la fenêtre ouverte,
Les oiseaux à la découverte
Cherchaient du duvet pour leur nid.

Il vit, comme il allait écrire,
De la plume en petits morceaux :
« Donnons ce duvet aux oiseaux, »
Dit-il, d'un suave sourire.

Puis il souffla de son balcon
Le don léger, et par volées
Les oiseaux sortant des feuillées,
Prirent au vol chaque flocon.

Dans l'air il n'en resta pas trace.
Mais j'en gardai le souvenir,
Et sur son front je vis venir
Comme une auréole de grâce.

Que les grands sont bons aux petits!
Que le génie a de tendresse!
Tout s'aime, le fleuve caresse
L'étoile du myosotis.

Ce n'est rien... ô fiers que nous sommes!
Le nid est un petit berceau,
Un brin de duvet à l'oiseau,
Un verre d'eau sauve les hommes!

LE CYGNE

Vers le calme étang aux eaux vertes,
Il sort de son nid de roseaux;
Il glisse, les ailes ouvertes,
Sous les saules amis des eaux.

Près des feuilles mortes du saule
Flottent les rêves de son cœur ;
La tête haute, il se console,
Ce vaincu s'avance en vainqueur.

Le grand oiseau de noble race
Passe avec un calme mépris,
Plein de tristesse et plein de grâce ;
Il rêve à sa gloire en débris.

De sa chute il a vu le signe ;
Il a dédaigné de lutter,
L'homme n'écoute plus le cygne,
Le cygne ne veut plus chanter.

Il s'en va du monde insensible
En silence, ce fier proscrit,
Poussé par sa rame invisible
Et par un invisible esprit.

Il méprise les luttes viles.
Son génie est seul, sans regrets ;
Il a fui les égouts des villes,
Il vit sur les lacs des forêts.

Il cache dans les solitudes,
Au lac pur, sa blanche beauté ;
Il glisse sans inquiétudes,
Sûr de son immortalité.

A son silence il se résigne,
Ce réprouvé loin des élus ;
Le poëte est frère du cygne,
Et le cygne ne chante plus.

LE NID DU CYGNE

SAINT-POINT

Pauvre vieux cabinet austère
Qui versait, comme un firmament,
Sur ton poëte le mystère
Et l'azur du recueillement.

Toi que sa gloire idéalise,
Où, par l'escalier de bois blanc,
Le pèlerin, d'un pas tremblant,
Entrait comme dans une église.

Grotte où le père a tant gémi,
Dont la voûte au granit sonore,
Écho des douleurs qu'elle ignore,
Résonnait comme un cœur d'ami.

O berceau mort comme la tombe!
Foyer où Jocelyn venait
Se chauffer sur son vieux chenet;
Il t'abandonne... ainsi tout tombe.

Le poëte est comme la mer
Qui change sans cesse de grèves;
Son nid vieilli lui semble amer,
Il faut un nid jeune à ses rêves.

Il est si beau, le nouveau nid,
Avec sa cheminée à fresques,
Son balcon aux trèfles moresques
D'où l'on contemple l'infini!

C'est un alhambra de poëte
Aux tentures de cuir doré,

Que l'épouse, artiste muette,
Pour le surprendre, a décoré.

Elle a peint dans ses insomnies,
Sous le nimbe d'or des autels,
Les fronts des grands morts immortels;
Une auréole de génies.

Là, chez leur frère hospitalier,
Grands proscrits battus par la lame,
Réchauffés par la double flamme
D'un cœur de femme et d'un foyer !

Tout fier de sa fraiche couronne,
Voilà ton vainqueur, qu'il est beau !
Mais ne crains pas qu'il te détrône,
Son horizon est le tombeau !

Il est beau ! mais on te regrette,
Et la splendeur de sa beauté
N'éblouit pas ta nudité,
La sainte nuit de ta retraite.

Son or ne vaut pas ton chant, non.
S'il est beau, ta gloire est sacrée.
Le proverbe dit : « Bon renom
Vaut mieux que ceinture dorée. »

Consoles-toi, tu vis partout,
Vieux sanctuaire du génie,
Qui prolonges son harmonie
Comme la cloche après le coup.

Quoique le poëte t'oublie,
Tu seras, caveau solennel,
Comme l'antre du mont Carmel,
Plein de la grande ombre d'Élie !

Tu seras, vieux caveau désert,
Comme ces vibrants coquillages
Abandonnés par l'eau des plages
Où l'on entend toujours la mer !

PAYSAGE D'AUTOMNE

Sur un cap de taillis, vers une anse bretonne,
Trois femmes près d'un homme, un quatuor d'amis,
Dans un nid de bruyère et d'ajoncs s'étaient mis;
Il regardait la mer sous le soleil d'automne.

La flamme du soleil, la brise de la mer
Baignaient de leur fraîcheur, de leur chaleur mêlées,
Les fermes, les manoirs, les herbes, les feuillées;
Le jour, doux comme Dieu, pour nul n'était amer.

Le paysage en paix charmait le corps et l'âme.
Le golfe à l'azur gris, le ciel à l'azur clair
Souriaient, et la mer calme, haute, sans lame,
Frissonnait de plaisir sous les baisers de l'air.

Les phares endormis éteignaient leur étoile.
Des bateaux blancs, séduits par ce plaisir viril,
Sur ce lac de la mer, louvoyant sans péril,
Au vent calme tendaient leur grande aile de toile.

De noirs bateaux pêcheurs, las des labeurs marins,
Se reposaient à l'ancre, au bord de leur village,
Comme leurs matelots étendus sur la plage,
Dans la paix du dimanche et des loisirs sereins.

A l'horizon montait la flèche des églises
Sur l'ombreux cimetière ombrageant le cercueil,
Sur la mer blanchissait l'aiguille des balises ;
L'une montrait le ciel, l'autre montrait l'écueil.

Dans les replis boisés de cette douce grève,
Les manoirs aux murs gris, les fermes aux murs blancs
Laissaient flotter au ciel, avec les goëlands,
Le foyer sa fumée et la femme son rêve.

Des bois clairs à leur cime, ombreux sous leurs arceaux,
Se penchaient vers la mer, heureuse sous leurs ombres,
Et des marins couchés goûtaient sous les bois sombres
Cette fraîche amitié des arbres et des eaux.

Ce n'était plus l'amour, plus ses chaudes délices.
L'automne avait calmé les ardeurs de l'été,
Les parfums s'éteignaient dans les pâles calices ;
On pressentait la fin de la félicité.

Déjà se glissait l'air de la mélancolie,
La campagne exhalait la douceur d'un adieu,
La feuille allait au vent, et l'homme allait à Dieu,
Les courlieus gémissaient sur la mer recueillie.

Avec cette douceur de ce qui doit finir,
L'arbre donnait ses fruits, son ombre à la chaumière,
Le ciel donnait sa paix, le soleil sa lumière,
L'oiseau donnait son chant, l'homme son souvenir.

Qui donc donnait son cœur au golfe plein de grâce ?
Les femmes y planaient de leur âme d'oiseau,
L'homme l'embrassait seul comme un fils de sa race,
L'enfant venait de loin sourire à son berceau.

Il revenait au nid vide de sa famille,
Ses parents morts étaient tombés depuis longtemps,
Ceux-ci dans leur hiver, ceux-là dans leur printemps ;
Leur mémoire flottait seule sous la charmille.

Pendant que leur enfant triste les regrettait,
Les femmes s'inclinant sous les fraîches pensées,

Voyaient pencher leurs sœurs, les fleurs, sous les rosées;
Comme la mer, le flot de l'extase montait.

Une femme pria l'homme plein de silence,
Assoupi dans le rêve et le vague regret;
Il réveilla soudain sa rêveuse indolence,
Il prit un livre, et lut d'abord d'un cœur distrait.

Il lut ce frais poëme, où, suave ignorance,
Revenant vers son lac et vers son jeune ami,
Dans le vague réveil de l'amour endormi,
Jocelyn bienheureux ignore encor Laurence.

Il lut, sans la sentir, l'époque du bonheur,
Ce lac que ride à peine une brise inquiète,
La mer couvrait sa voix, le sapin le poëte,
La cloche vibrait mal à l'appel du sonneur.

Il traversa le lac enchanté d'un coup d'aile,
Il gravit d'un seul bond l'époque de douleur
Où Jocelyn revient seul vers son chien fidèle,
Seul dans son nid de neige au foyer sans chaleur.

Dans un bourg de la grève, à travers la lecture,
Sur l'eau calme et sonore une cloche vibra,
Au coup de la douleur la voix aussi pleura,
La voix couvrit la mer, le livre la nature.

Tristes comme les pins, les vers en deuil vibraient,
L'homme, hélas ! chante mieux la douleur que la fête!
Vers le soir on revint, on descendit le faîte;
L'homme ne lisait plus, et les femmes pleuraient!

CH. ALEXANDRE.

MARIE STUART

SON PROCÈS ET SON EXÉCUTION

D'APRÈS

JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, SON MÉDECIN; LA CORRESPONDANCE D'AMYAS PAULET, SON GEÔLIER, ET AUTRES DOCUMENTS NOUVEAUX

!tres, instructions et mémoires de Marie Stuart, reine d'Écosse, publiés sur originaux et les manuscrits du *State Paper Office* de Londres, etc., par prince Alexandre Labanoff, Londres, 1852, sept volumes in-8. — II. *Let-s de Marie Stuart*, publiées par A. Teulet, 1 vol. in-8, Paris, 1859. — *Marie Stuart et Catherine de Médicis, Étude historique sur les relations de France et de l'Écosse dans la seconde moitié du seizième siècle*, par A. Ché-el. Un vol. in-8, Paris, 1858. — IV. *Relations politiques de la France et de spagne avec l'Écosse au seizième siècle*, d'après les papiers d'État et docu-nts inédits, conservés aux Archives de France, par Alexandre Teulet. ol. grand in-8, Paris, 1862. — V. *Lives of the queens of Scotland*, etc., by nes Strickland, 7 vol. in-8, Edinburgh and London, 1858, t. VII. — VI. *No-e sur la collection des portraits de Marie Stuart appartenant au prince Laba-f*, 2e édition, un vol. in-8, Saint-Petersbourg, 1860. — VII. *Causeries d'un ieux*, etc., par F. Feuillet de Conches (*Portraits de Marie Stuart*, t. IV), ris, 1868. — VIII. *History of England*, etc., *Reign of Elisabeth*, by James thony Froude, 12 vol. in-8, London, 1870, t. XII. — IX. *Mary queen of ts and her accusers*, etc., by John Hosack, barrister-at-law, 2 vol. in-8, 0-1874, t. II. — X. *Mary queen of Scots and her latest english historian*, etc., h some remarks on M. Froude's *History of England*, by James F. Meline. vol. in-8, London, 1872. — XI. *The history of Scotland*, etc., by John Hill ton, Seconde édition, 8 vol. in-8, Edinburgh and London, 1873, t. V. — · *Histoire de Marie Stuart*, par Jules Gauthier, 2e édition, 2 vol. in-8, Paris, 75. — XIII. The Letter-Boocks of Sir Amias Poulet, Keeper of Mary Queen of ts, edited by John Morris, priest of the Society of Jesus. Un vol. in-8, Lon-n, Burns and Oates, 1874.

A L'HISTORIEN DÉFINITIF DE MARIE STUART

A MONSIEUR JULES GAUTHIER, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HOMMAGE D'UNE HAUTE ET AFFECTUEUSE ESTIME

I

Grâce à une précieuse découverte, le Journal inédit du médecin de Marie Stuart, qui contient un récit fidèle et détaillé des sept derniers mois de la captivité de la reine, de son procès et de sa exécution, il nous a été donné d'ajouter quelques pages pleines d'intérêt à cette histoire, intéressante entre toutes, quelques scènes dramatiques à ce drame, le plus terrible et le plus émouvant qui fut jamais.

Par une heureuse coïncidence, le R. P. John Morris, de la Compagnie de Jésus, vient de publier tout récemment à Londres un recueil de pièces très-importantes, et qui n'a pas encore été traduit en français : c'est la correspondance d'Amyas Paulet, le geôlier de la reine d'Écosse[1], laquelle embrasse la même période que le Journal de Bourgoing.

A l'aide de ces deux documents, qui marchent, pour ainsi dire, côte à côte, et qui se contrôlent et se corroborent l'un par l'autre, nous pourrons suivre pas à pas la royale victime d'Élisabeth depuis son arrestation à Chartley jusqu'au pied de l'échafaud. Mais avant d'aborder la partie inédite de notre sujet, il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur les événements et les causes qui préparèrent la fin tragique de la plus belle et de la plus malheureuse des reines.

En cherchant un refuge en Angleterre, en se livrant aveuglément à sa plus cruelle ennemie, Marie commit la plus irréparable des fautes. Elle était loin de se douter, la trop crédule princesse, quel serait le prix de son aveugle confiance, et que, devenue la proie de l'implacable Élisabeth, elle ne pourrait jamais s'arracher à son étreinte. Élisabeth, au lieu de se montrer généreuse et grande, de

[1] *The Letter-Books of sir Amias Poulet, Keeper of Mary queen of Scots*, edited by John Morris, priest of the Society of Jesus; London, 1874, un vol. in-4. Ce recueil, fait avec soin et plein de savantes remarques critiques, contient un assez grand nombre de lettres inédites de Paulet.

gagner sans retour le noble cœur de Marie, en lui rendant la liberté et sa couronne, Élisabeth n'écouta que ses craintes, ses ressentiments, et ce qu'elle pensa être la raison d'État. La fille adultérine de Henri VIII, la reine des protestants, ne pouvait se croire en sûreté tant que serait libre sa légitime héritière, la reine des catholiques anglais. Elle eut peur que si Marie remontait sur le trône, elle n'entrât dans une ligue avec Rome et les princes catholiques, pour abolir le protestantisme en Écosse; peur qu'elle n'y proclamât de nouveau ses droits à la couronne de Henri VIII; peur que, gardant toute liberté en Angleterre, elle n'y devînt un foyer d'intrigues et de révoltes; peur enfin que, si elle abordait en France, elle n'y préparât, de concert avec ses oncles, les princes lorrains, une expédition pour rentrer en Écosse et y détruire le parti de Moray, le fidèle allié de l'Angleterre. Telles furent les principales raisons qui prévalurent dans l'esprit ombrageux d'Élisabeth pour priver de la liberté la reine d'Écosse. Si l'erreur capitale de Marie fut de croire trop aveuglément à la générosité de sa rivale, on peut dire que la plus grande faute d'Élisabeth fut de garder dix-huit ans prisonnière l'infortunée princesse qui s'était jetée avec tant de confiance dans ses bras pour lui demander un asile. Que de dangers, que de menaces, que de conspirations, que d'inquiétudes et de tourments Élisabeth se fût épargnés, si elle eût cédé à la voix de la justice! Mais elle ne put résister à la tentation d'assouvir sa haine. Le prétexte était tout trouvé, le moment était propice pour accomplir cette abominable violation du droit des gens.

Marie, accusée du meurtre de Darnley par trois des assassins de ce prince, par Moray, qui avait connu et approuvé le projet du crime; par Morton, qui l'avait discuté avec Bothwell; par Lethington, qui s'y était associé, l'imprudente Marie avait offert de s'expliquer devant Élisabeth, et celle-ci, avec une perfide habileté, avait transformé cette offre en une reconnaissance formelle de sa juridiction. On sait que ce fut en l'absence de Marie que furent examinées, aux conférences d'York et de Westminster, les prétendues lettres de la cassette. Aucune sentence ne fut prononcée par les commissaires. Ils se bornèrent à déclarer que l'honneur de Moray et de ses amis était sauf; mais que toutefois ils n'avaient pas « suffisamment prouvé leurs accusations contre leur souveraine, de manière à ce que la reine d'Angleterre pût concevoir en quoi que ce fût une mauvaise opinion de sa bonne sœur. » Malgré cette déclaration nette et formelle, Élisabeth n'en persista pas moins à faire peser sur la tête de sa victime l'accusation de meurtre : il lui suffisait que Marie fût diffamée pour avoir un prétexte de la retenir prisonnière. Marie s'était livrée pieds et poings liés à son ennemie. Au-

cun secours à espérer du dehors. Charles IX et Philippe II étaient condamnés à garder la neutralité, le premier, par la crainte qu'Élisabeth ne tendît la main aux calvinistes de France; le second, qu'elle ne vînt au secours des révoltés des Pays-Bas.

Désormais Marie rentrait dans le droit de légitime défense. Cruellement diffamée et détenue prisonnière contre toutes les lois divines et humaines, tout lui était permis pour rompre ses fers; mais, enlacée de plus en plus dans les mille replis de la politique inexorable de sa rivale, l'échafaud devait être le seul terme de sa longue captivité. Dans sa détresse, elle tenta de tout remuer du fond de sa prison. Elle souleva de nouveau en sa faveur ses amis d'Écosse; mais Moray les écrasa encore une fois. Elle adressa à la France un appel désespéré, elle excita l'Espagne à une invasion de l'Angleterre; mais ni la France ni l'Espagne n'étaient résolues à la secourir.

Elle entra alors dans la voie des complots. Au sein de la noblesse anglaise s'était secrètement formé un parti, composé de protestants et de catholiques, qui, pour éviter une guerre dynastique et pour protéger les deux communions, trouvèrent aussi utile qu'ingénieux d'unir la catholique Marie, la plus proche héritière de la couronne, avec le protestant Norfolk, l'un des plus grands seigneurs de l'Angleterre. Les Pembroke, les Westmoreland, les Northumberland, Leicester lui-même, donnèrent leur adhésion au projet. Plusieurs catholiques, membres du conseil privé, en vinrent à solliciter de Philippe II une invasion en Angleterre, et Pie V instruisait déjà le procès d'Élisabeth, pour la déposer comme hérétique. En même temps, Norfolk et Arundel ne négligeaient rien pour ruiner le crédit de Cecil. Forte de tels appuis, Marie menaça Elisabeth, si la liberté ne lui était enfin rendue, de faire appel aux princes de l'Europe. Élisabeth, fort effrayée, entra sur-le-champ en pourparlers avec les agents de Marie sur les articles suivants : reconnaissance du droit de la reine d'Écosse et de ses héritiers légitimes à la couronne d'Angleterre, à *défaut* des enfants légitimes qui pourraient naître d'Elisabeth; — ratification par Marie du traité d'Édimbourg; — projet de traité d'alliance entre l'Angleterre et l'Écosse, auquel serviraient de garants les rois de France et d'Espagne; — amnistie accordée aux rebelles écossais par la reine d'Écosse; — châtiment immédiat des meurtriers de Darnley; — engagement par Marie de ne jamais recevoir Bothwell, et de demander son divorce avec lui; — réintégration de la reine d'Écosse dans tous ses droits; — maintien de la religion protestante en Ecosse; — ligue perpétuelle offensive et défensive entre l'Angleterre et l'Écosse. — Marie consentit à toutes ces conditions, sauf au dernier article. En même

dans l'espoir d'obtenir plus peut-être que sa liberté et sa
ation, elle poursuivait secrètement son projet de mariage
rfolk.
tats d'Écosse ayant été convoqués à Perth (26 juillet 1569),
s propositions suivantes leur furent soumises de la part
eth : Rendre à la reine d'Écosse toute son autorité; — ou
er avec son fils au pouvoir royal; — ou la traiter en Écosse
une personne privée, en lui assignant un revenu. Les états,
nfluence secrète de Moray et d'Élisabeth, rejetèrent les deux
res propositions, gardèrent le silence sur la troisième, et,
ver à tout jamais Marie à une chaîne infamante, repoussè
projet de divorce. Lorsqu'elle eut perdu tout espoir du côté
sse, Marie pressa de plus en plus son mariage avec Norfolk.
isabeth avait tout découvert par la trahison de Leicester.
fureur, elle défendit à Norfolk, sous peine de félonie, de
utre. Il était engagé trop avant pour obéir. Pour se mettre
té, il quitta brusquement la cour, suivi de Northumberland
estmoreland. Élisabeth, dans sa frayeur, qui la poussa tou-
ix mesures extrêmes, arracha Marie à la garde de Shrews-
our la mettre sous les ordres du comte de Huntingdon, son
rtel ennemi, son compétiteur au trône d'Angleterre. C'était
me dangereux; Marie eut peur d'être empoisonnée par lui.
ssa Norfolk de prendre les armes pour la délivrer. Le duc
iprudence de se montrer à Londres : Élisabeth le fit jeter à
. Cet acte de vigueur précipita la révolte de Northumberland
estmoreland dans les comtés du Nord. Délivrer Marie, faire
ître ses droits à la couronne d'Angleterre, rétablir dans le
e la religion catholique, tels étaient les trois desseins qu'ils
saient. En face du danger, Élisabeth agit avec autant d'é-
ue de sang-froid. Elle fit arrêter plusieurs des principaux
es de Norfolk, transférer Marie de Tutbury à Coventry, avec
e la mettre à mort, si l'insurrection gagnait du terrain, par-
croisière du côté des Pays-Bas pour empêcher une descente
d'Albe, attaquer les troupes de Northumberland et de West-
d par Sussex, qui les dispersa, et périr dans les supplices
d nombre de révoltés.
oment où Moray offrait à Élisabeth de voler à son secours.

ger sous la bannière des Hamilton. Bientôt la forteresse d'Édimbourg tombe au pouvoir des lords de la reine, et son autorité est proclamée de nouveau.

Élisabeth, loin de céder aux vœux de l'immense majorité des seigneurs écossais, qui demandaient le rétablissement de Marie Stuart, fit, d'après les conseils de Cecil, cause commune avec les presbytériens, à la tête desquels se trouvaient Marr et Morton. Elle envoya en Écosse l'agitateur Randolph pour y souffler de nouveau la discorde, et Lennox, à la tête de quelques troupes anglaises, pour y contrebalancer le parti de Marie. Cette occupation dura peu : sur la menace d'une intervention de Charles IX, Élisabeth rappela ses troupes et tenta d'abuser encore sa captive. Cecil et Midlmay vinrent la trouver à Chatsworth, où elle avait été transférée. Toujours aveugle et bercée de l'espoir de sa délivrance, Marie finit par souscrire au traité d'Édimbourg; elle renonça à tous ses droits à la couronne d'Angleterre durant la vie d'Élisabeth ou de ses descendants légitimes, s'il venait à lui en naître; elle consentit à la ligue offensive et défensive entre l'Écosse et l'Angleterre, qu'elle avait refusé de signer; elle s'engagea à n'entretenir aucune intelligence avec des sujets d'Élisabeth sans l'autorisation de cette dernière, à lui livrer son fils en ôtage, pour qu'il fût élevé en Angleterre jusqu'à l'âge de quinze ans; enfin à faire ratifier le traité par le parlement écossais, consentant, si elle en violait les clauses, à être dépossédée de tous ses droits aux couronnes d'Angleterre et d'Écosse. Ces négociations illusoires se prolongèrent plus de quatre mois, pendant lesquels Élisabeth, bien résolue à ne jamais lâcher sa proie, souleva difficultés sur difficultés. Enfin tout fut rompu au moment où fut entamée une autre négociation non moins dérisoire : celle du projet de mariage de cette princesse avec le duc d'Anjou. Alors Marie n'eut plus d'espoir qu'en Philippe II. Elle le pressa d'envoyer en Angleterre une expédition au moment où éclaterait un soulèvement. Du fond de sa prison, elle avait pu nouer jusqu'au fond de la Tour de secrètes intelligentes avec Norfolk, et le duc avait consenti à entrer dans le complot. Un agent italien, Ridolfi, se prétendant autorisé par Marie, se rendit en Espagne. Il demanda, en son nom, à Philippe II une armée de dix mille hommes pour opérer une descente en Irlande, promettant qu'une armée, dont il élevait le chiffre à vingt mille hommes, délivrerait Marie de sa prison, la placerait sur le trône d'Angleterre, et que la religion catholique serait rétablie dans ce royaume. Sur ce dernier point, la reine d'Écosse faisait la même promesse; elle offrait même d'envoyer son fils auprès de Philippe II, pour qu'il fût élevé dans la foi catholique; enfin elle demandait au pape la rupture d'un mariage que Bothwell n'avait

obtenu d'elle que par violence. En plein conseil d'Espagne, on discuta non-seulement les moyens d'envahir l'Angleterre, mais encore le projet du meurtre d'Élisabeth, qui, suivant Ridolfi, devait être frappée par un nommé Graffs. Comme toujours, Philippe II ne montra qu'incertitude et indécision : pour éviter de se prononcer, il confia le soin d'examiner cette affaire au duc d'Albe, qui ne la jugea pas praticable.

Cependant Elisabeth faisait édicter par son parlement les lois les plus terribles contre quiconque nierait ses droits à la couronne d'Angleterre, ou, de son vivant, y élèverait des prétentions. Ces deux articles étaient formulés soit contre la bulle du pape, soit contre Marie Stuart. Pendant que Norfolk hésitait à se mettre à la tête du complot avant le débarquement de l'armée espagnole, et Philippe II à opérer une descente avant le soulèvement des conjurés, Burghley parvint à surprendre les fils de la conspiration par des lettres saisies sur des agents de Norfolk. L'évêque de Ross fut arrêté. Menacé de la torture, il fit des aveux complets, et l'on s'empara des lettres de Marie adressées au duc de Norfolk. Tout fut révélé à Elisabeth, et la sentence d'excommunication du pape préparée contre elle, et le projet de mariage de Marie avec le duc, et le projet d'invasion. Dans sa colère, elle fit sortir d'Angleterre l'ambassadeur d'Espagne. Quant à Norfolk, il fut condamné et mis à mort. Marie était alors enfermée à Sheffield : on redoubla de rigueurs contre elle, on la mit au secret dans une chambre étroite du château. La mort de Norfolk ruina pour jamais le parti qui, en Angleterre, s'était formé en sa faveur. Le protestantisme avait gagné sa dernière bataille.

Par le traité de Blois, signé le 29 avril 1572, entre Élisabeth et Charles IX, il fut stipulé que l'Angleterre, dans le cas d'une invasion par Philippe II, obtiendrait des secours de la France. Quant à Marie, elle était passée sous silence, implicitement abandonnée aux mains de sa plus cruelle ennemie. En Écosse, son parti était toujours menaçant. Le régent Lennox avait été assassiné par Huntly, en représailles du meurtre de l'archevêque de Saint-André, et le comte de Marr avait été appelé à lui succéder. Les lords du roi et ceux de la reine étaient à la veille d'en venir aux mains, mais Élisabeth eut l'art de ménager entre eux une trêve (30 juillet 1572).

A la nouvelle de la Saint-Barthélemy, le gouvernement anglais, feignant de croire à un projet de massacre général contre les protestants, redoubla de rigueurs envers les catholiques, et l'on agita même au sein du conseil la question de mettre à mort la reine d'Écosse. Les casuistes de la Réforme et les jurisconsultes soutinrent d'un commun accord que rien ne serait plus juste et plus légal,

et les deux chambres menacèrent de la frapper tout au moins d'un bill de proscription, ou de voter une loi pour l'exclure de la succession à la couronne. Mais Élisabeth, jouant la magnanimité, s'y opposa; toutefois, elle essaya d'effrayer Marie par un simulacre de procès. Tandis qu'elle faisait répandre à profusion la *Detection* de Buchanan, elle envoyait à Sheffield sir Ralph Sadler, Thomas Bromley et lord Delaware pour l'y interroger comme une criminelle. Treize chefs d'accusation furent articulés contre elle. Marie soutint que, lors de son projet de mariage avec le duc, elle n'était entrée dans aucun complot contre Élisabeth, et que, dans ses négociations avec le pape et le roi d'Espagne, elle n'avait eu en vue que l'affranchissement de son propre royaume. On parut se contenter de ses réponses, Élisabeth n'osant pas traduire devant ses sujets une reine son égale; mais on reprit secrètement le projet de la mettre à mort. Il fut convenu entre Élisabeth, Burghley et Leicester que, pour s'exonérer de toute responsabilité, ce n'était point en Angleterre que Marie devait être exécutée, mais en Écosse, par la main même des Écossais. Dans ce sinistre dessein, un agent anglais, aussi habile que peu scrupuleux, et qui, c'est tout dire, était beau-frère de Burghley, sir Henri Killegrew, fut envoyé en Écosse pour y concerter avec Marr, le régent, et avec Morton le meurtre de la prisonnière. Ses instructions, écrites de la propre main de Burghley, portaient que les comtes de Marr et de Morton devaient réclamer Marie, au nom de leur gouvernement, sans qu'ils parussent y avoir été poussés par Élisabeth, et qu'ils devaient la faire massacrer sur-le-champ. Après quelques pourparlers, les deux comtes finirent par consentir *à expédier la matière* (*the great matter*), c'est-à-dire la reine d'Écosse, quatre heures après que remise aurait été faite de sa personne entre leurs mains. Ils exigeaient en retour que la reine d'Angleterre prendrait Jacques VI sous sa protection, qu'une alliance offensive serait signée entre les deux royaumes, que deux ou trois mille soldats anglais, ayant à leur tête les comtes de Huntingdon, d'Essex et de Bedford, assisteraient à l'exécution, et qu'enfin Élisabeth payerait l'arriéré de solde des troupes écossaises. On ne put s'entendre. Élisabeth désirait ardemment que sa rivale fût mise à mort, mais elle voulait que ce fût sans bourse délier et sans qu'il parût qu'elle fût complice du meurtre. La mort du comte de Marr mit fin à cette sanguinaire négociation, et Burghley, fort mécontent de la voir échouer, écrivit à Leicester qu'il ne fallait point hésiter à se défaire de la reine d'Écosse, même en Angleterre. Mais Élisabeth n'eût pas l'audace de suivre cet affreux conseil.

Cependant Morton, que l'on soupçonnait fort de s'être défait de Marr par le poison, lui avait succédé en qualité de régent (24 no-

ıaises. Étrange destinée! Lethington et de Grange périrent tra-
ement pour défendre la cause de cette princesse dont ils
ient montrés jusque-là les plus dangereux ennemis. Étroite-
t gardée pendant cinq mois dans une prison humide, qui lui
a pour toute sa vie un rhumatisme au bras fort douloureux, et
ggrava une maladie de foie dont elle était depuis longtemps
nte, Marie n'obtint quelque adoucissement aux rigueurs de sa
vité qu'après la ruine de ses partisans. Lorsqu'elle apprit
ı ce moment elle ne pouvait fonder aucun espoir sur Philippe II
r Charles IX, brisée, vaincue, désarmée, elle essaya de fléchir
beth pour qu'elle la rendît enfin à la liberté. Elle lui écrivit
ettres suppliantes, et ses lettres restèrent sans réponse. Tout
ı'on lui permit, ce fut de se promener dans le parc de Shef-
, et d'aller de temps en temps, dans le voisinage, prendre les
de Buxton.

rsque Henri III monta sur le trône, Marie vit luire encore un
n d'espoir. C'était celui de ses beaux-frères qui lui avait mon-
e plus d'affection. Elle lui écrivit pour le supplier de ne pas
nnaître son fils, de former avec elle une ligue secrète pour
er à reconquérir sa couronne, et de ne pas renouveler le traité
lu entre Charles IX et Élisabeth en 1572. Mais ce faible prince,
rès les conseils de sa mère, signa bientôt ce même traité d'al-
e, et Marie, abandonnée par lui, se tourna de nouveau vers
ppe II. De son côté, le page Grégoire XIII sollicita ce prince de
r une expédition en Angleterre pour y rétablir le catholicisme,
rer la reine d'Écosse et la marier à don Juan d'Autriche, l'il-
re vainqueur de Lépante. Ce projet ne fut pas mieux accueilli
Philippe que l'offre que lui fit Marie de remettre son fils entre

qui était catholique, avait été envoyé auprès du jeune roi par le duc de Guise, et c'était probablement d'après ses conseils qu'il avait mené à bonne fin cette révolution de palais. Jusque-là Marie avait refusé à son fils le titre de roi. Dans l'espoir de ruiner l'alliance de l'Angleterre avec l'Écosse et de recouvrer une partie de son autorité, elle consentit à régner conjointement avec Jacques, mais à la condition qu'il ne devrait son titre de roi qu'à elle-même. Marie avait confié au duc de Guise le soin de cette négociation.

En même temps s'ourdissait dans l'ombre une conjuration nouvelle dont M. Mignet a très-habilement démêlé tous les fils. Rétablir le catholicisme en Ecosse et Marie Stuart sur son trône, tel était le double but que se proposaient les princes lorrains et les jésuites, de concert avec le pape et le favori de Jacques, Esmé Stuart, récemment créé comte de Lennox.

Pour entretenir, en Angleterre, une propagande aussi active que secrète en faveur du catholicisme, deux séminaires de prêtres anglais avaient été établis, l'un en France, à Reims, par le docteur Allen, l'autre, à Rome, par le pape Grégoire XIII. De ces deux centres partaient des essaims de missionnaires, qui, au péril de leur vie, se répandaient mystérieusement en Angleterre pour y prêcher l'ancien dogme. Nombre d'entre eux y cueillirent la palme du martyre, entre autres le jésuite Edmond Campian. Un autre jésuite, Robert Parsons, plus heureux que ses compagnons, avait pu visiter l'Angleterre et l'Écosse, y étudier à fond l'état religieux des deux pays et, sans être surpris, revenir en Flandre pour y rendre compte de sa mission.

Au commencement de 1581, deux jésuites, l'un Écossais, Creigton, l'autre Anglais, Holt, furent envoyés, par le général de leur ordre, auprès d'Esmé Stuart pour concerter avec lui les moyens de rétablir le catholicisme et de rendre la liberté à Marie Stuart. Après avoir visité, à Paris, l'agent de cette princesse, l'archevêque de Glasgow, et, à Londres, l'ambassadeur de Philippe II, don Bernardino de Mendoza, ils obtinrent facilement l'adhésion d'Esmé Stuart, et celui-ci leur promit d'aller en France pour y lever des troupes. Holt et Creigton se rendirent sur-le-champ à Paris, munis de leurs instructions, et chez Tassis, l'ambassadeur d'Espagne, où s'étaient réunis le duc de Guise, l'archevêque de Glasgow et le docteur Allen, on arrêta le plan de l'expédition. Il fut convenu qu'elle aurait lieu au nom du pape seul, et non directement par Philippe II, afin qu'elle ne fût point traversée par Henri III; que le roi d'Espagne fournirait des subsides pour lever des troupes, et que le duc de Guise en serait le chef. Lennox promettait son concours pour lever, de son côté, 15,000 hommes à l'étranger, dans le dessein

: rétablir le catholicisme soit en Écosse, soit en Angleterre, et de ire monter Marie sur le trône d'Élisabeth. Lennox s'ouvrit à Marie e ce projet par une lettre qu'elle communiqua à Mendoza, en lui :commandant que l'affaire fût conduite avec une prudence ex-ême, car, disait-elle, « il y va de ma vie et de l'État entier de on fils. » L'ambassadeur, fondant peu d'espoir sur le plan de :nnox et sur une invasion, se contenta de conseiller un soulève-ıent simultané en Écosse et en Angleterre, et il écrivit à Phi-ppe II une dépêche dans ce sens, qui vint augmenter encore les ésitations naturelles de ce prince.

Pendant ce temps-là, quelle était la conduite d'Élisabeth? Après le upplice de Morton, son vieil allié, dont elle avait en vain sollicité la ;râce, inquiète du changement qui s'était opéré en Écosse et qui était .i contraire à sa politique, elle eut encore la pensée de faire mettre ı mort sa prisonnière, après un simulacre de jugement. Elle s'ou-rrit de cet affreux projet à son conseil, mais elle n'osa passer outre. 'our faire face aux dangers dont elle se croyait menacée, elle souffla le plus en plus la discorde entre la France et l'Espagne; elle envoya loward et Leicester, avec quelques troupes, dans les Pays-Bas, our alimenter l'insurrection; elle encouragea le prétendant, don ıntonio de Crato, à reconquérir le Portugal, dont il avait été expulsé ar Philippe II; elle tenta de semer la division entre les deux favo-is de Jacques VI. En même temps, elle envoyait auprès de sa cap-ive le secrétaire de son conseil, Beale, auquel elle donna pour mis-ion de pénétrer les secrets desseins de Marie et de la leurrer par e nouvelles promesses de liberté, afin qu'elle renonçât à toute ıégociation avec les princes catholiques. Marie donna encore dans e piége. Elle commit la grave imprudence de s'ouvrir à Beale de on projet d'association avec son fils, sans lui laisser deviner pour-ant la ligue secrète qui existait entre le pape, le roi d'Espagne, ennox et le duc de Guise. Mais déjà, par quelques lettres saisies, lisabeth était sur la voie de cette vaste conjuration. Maîtresse du ecret de Marie, elle fit divulguer aux presbytériens d'Écosse, par lobert Bowes, le projet d'association à la couronne de cette princesse ıvec son fils. Aussitôt il se forme une ligue pour maintenir le pro-estantisme, rejeter l'association de Marie et renverser Lennox. e jeune roi est enlevé à la chasse, séparé de ses deux favoris, con-luit et enfermé à Stirling, Arran fait prisonnier. Quant à Lennox, l s'enfuit en France, où il trouva bientôt la mort. Jacques était re-ombé sous le joug d'Élisabeth. A cette nouvelle, Marie perdit tout spoir d'être rendue à la liberté. Jacques VI, prince d'un caractère xtrêmement faible et sans la moindre volonté, servit, tour à tour, l'instrument docile soit aux catholiques, soit aux presbytériens,

soit aux Guise, soit à Marie, soit à Élisabeth, suivant qu'il tombait sous leur influence. Comme il n'aimait pas sa mère, dans le mépris de laquelle il avait été élevé, il ne tenta jamais rien de sérieux pour sa délivrance.

Pendant ce temps-là, le grand projet d'invasion, débattu entre Philippe II, le pape et le duc de Guise, suivait son cours. L'exécution en fut ajournée à 1584. Le duc de Guise avait été nommé chef de l'entreprise et demandait cent mille écus d'or pour l'exécuter. Sur ces entrefaites, Jacques, ayant pu se soustraire au joug de la faction anglaise, avait repris à la fois et son favori, le comte d'Arran, et son projet d'association avec sa mère. En apprenant cette nouvelle, le duc de Guise écrivit au pape que, si Jacques n'était secouru à temps, il retomberait sous la main d'Élisabeth, et qu'il était utile de se hâter. Il le pressait de lui envoyer les subsides nécessaires, et lui annonçait que la flotte espagnole, portant 4,000 hommes, devait aborder en Écosse, tandis que l'armée destinée à envahir l'Angleterre par les côtes du nord, où devaient se réunir à elle 20,000 catholiques en armes, partirait de Flandre, d'où on pourrait la secourir. Enfin, il priait Grégoire XIII de lancer, à l'exemple de Pie V, une bulle contre Élisabeth, pour la frapper de déchéance, bulle dont il l'engageait à lui confier l'exécution, ainsi qu'au roi d'Espagne, tandis que le docteur Allen, nommé à l'évêché de Durham, suivrait l'expédition en qualité de nonce.

Vers la fin d'août 1583, Charles Paget, zélé partisan de la reine d'Ecosse, chargé par elle, avec Thomas Morgan, de l'administration de son douaire en France, fut envoyé secrètement en Angleterre par le duc de Guise. Il avait pour mission de prévenir les catholiques anglais qu'une expédition se préparait pour rétablir dans leur pays l'ancien culte et pour renverser l'usurpatrice au profit de Marie, légitime héritière du trône.

Après quelques hésitations, Philippe II avait fini par promettre au pape qu'au premier signal du soulèvement des catholiques anglais, 4,000 hommes partiraient de Flandre pour s'unir à eux. En attendant, il faisait tenir des subsides aux conjurés. Élisabeth, pour conjurer le danger dont elle se croyait menacée, sans en avoir la preuve, soutenait, d'une main, les insurgés des Pays-Bas, et sapait, de l'autre, en Écosse, l'influence du comte d'Arran. Son infatigable ministre, Walsingham, qu'elle avait mis à la tête de la police, exerçait une rigoureuse surveillance sur les menées des catholiques, et, corrompant à prix d'or Chérelles, le secrétaire de Castelnau de Mauvissière, ambassadeur de France, et Archibald Douglas, l'envoyé de Jacques auprès d'Élisabeth, il avait pu mettre la main sur la correspondance secrète de Marie Stuart. A la fin de l'année 1583,

vait découvert un complot contre la vie de sa maîtresse, ourdi deux gentilshommes, Arden et Sommerville, et par un prêtre, ımé Hall : tous trois furent condamnés à périr sur l'échafaud.
ınfin, vers la même époque, lui fut révélée par ses espions istence du vaste complot ayant pour but l'invasion de l'Anglee. Il apprit que Charles Paget, sous un faux nom, avait gagné complot sir Francis Trockmorton, fils du grand juge de Chester. e fit arrêter, appliquer à la torture et, par ses aveux, il connut s les noms des principaux conjurés, depuis Philippe II, Mena et le duc de Guise, jusqu'à ceux des catholiques anglais qui aient faciliter l'invasion. Trockmorton fut condamné à mort et cuté. Élisabeth, transportée de colère, chassa Mendoza en l'acant d'avoir pris part au complot, et le fier Castillan se retira la nace à la bouche. Philippe II l'ayant envoyé à Paris, à la place Tassis, Mendoza y devint l'âme de toutes les conjurations contre tière princesse, le plus ardent allié des Guises, l'inspirateur de ıigue.
I s'agissait pour Élisabeth de rompre le concert qui existait en-Marie Stuart, Jacques VI et le roi d'Espagne. Elle essaya d'abord, prêtant les mains à un soulèvement des bannis, de détruire en sse le parti de sa captive, à la tête duquel se trouvait le comte rran, favori du jeune roi. Mais Jacques et Arran, à la tête de 000 hommes, battirent les insurgés ; leur chef Gowrie fut pris et apité, et le comte d'Arran devint plus puissant que jamais. Chanınt aussitôt de politique, l'astucieuse princesse, qui redoutait tout une invasion espagnole, rendue plus facile par les succès venait d'obtenir Philippe II dans les Pays-Bas, résolut de détar Marie et le comte d'Arran de ce prince, en négociant avec eux. trop ardent désir de la liberté dominait la pauvre captive pour elle ne tombât pas facilement encore dans ce nouveau piége, et le ri de Jacques était trop désireux de consolider son pouvoir pour ousser la puissante main qui lui offrait son appui. Ce fut le maître Gray, l'un des favoris de Jacques, qui fut choisi par le comte rran pour traiter avec Élisabeth d'une réconciliation avec son ître et de la délivrance de Marie Stuart. Bien que jeune encore, y était à la hauteur des hommes les plus pervers et les plus fourbes son pays. Catholique, il avait passé en France sa première jeuse; les Guise et l'archevêque de Glasgow l'avaient initié à tous projets les plus secrets de Marie Stuart, tant il leur avait montré dévouement passionné pour la cause de cette princesse. De son é, Marie avait envoyé Nau, son secrétaire, auprès d'Élisabeth ır traiter des conditions de la délivrance. Elle était résignée à ıs les sacrifices. L'âme accablée par tant de douleurs morales et

de souffrances physiques pendant cette longue captivité de dix-sept ans, la santé ruinée, à bout de patience, d'illusions et d'ambition, elle n'aspirait plus qu'à finir ses derniers jours en liberté, au sein d'une paisible retraite, entourée de ses amis et de ses serviteurs dévoués, au milieu des consolations suprêmes de la religion de ses aïeux. Aux anciennes conditions qui lui avaient été autrefois imposées pour qu'elle obtînt d'être libre, vinrent se joindre de nouvelles exigences. Elle devait désavouer formellement la bulle du pape qui lui adjugeait la couronne d'Angleterre au détriment d'Élisabeth ; s'engager à ne plus soutenir les Anglais coupables de rébellion, à n'avoir plus aucunes relations politiques ou religieuses avec des sujets de la reine, à ne plus troubler l'Angleterre par des pratiques secrètes avec les princes étrangers ; à signer une ligue offensive et défensive avec Élisabeth ; à maintenir en Écosse la religion réformée tout en conservant le libre exercice de la sienne ; à pardonner à tous ses ennemis, et à ne marier le jeune roi qu'avec l'agrément de la reine d'Angleterre.

Pendant qu'Élisabeth se faisait un jeu cruel de tromper encore une fois sa victime, le jésuite Creighton et un prêtre écossais nommé Abdy, qui, depuis quelque temps, conspiraient en faveur de Marie, tombèrent entre les mains de Walsingham. Ils firent des révélations complètes sur la grande conjuration ourdie sur le continent. Une terreur panique s'empara des protestants, et aussitôt fut dressé parmi eux, colporté et signé par toute l'Angleterre un *acte d'association* par lequel « *chaque membre s'engageait à poursuivre jusqu'à la mort toute personne qui attenterait à la vie d'Élisabeth, et même celle en faveur de qui serait commis ou projeté l'attentat.* » En même temps le Parlement, convoqué dans le même dessein, vota deux bills contre Marie et les catholiques. Par le premier de ces bills, Marie, en cas de mort violente d'Élisabeth, était déchue, elle et ses descendants, de tout droit à la succession de la couronne, et les membres de l'Association étaient autorisés à poursuivre jusqu'à la mort toute personne déclarée complice du meurtre par une cour de vingt-quatre commissaires. Par le second bill était déclaré coupable de haute trahison tout prêtre catholique anglais qui, après quarante jours, serait resté dans le royaume ; convaincu de félonie, quiconque lui donnerait asile ou assistance ; traîtres, tous les étudiants dans les séminaires étrangers qui ne seraient pas de retour en Angleterre dans les six mois qui suivraient la proclamation du bill ; inhabiles à la succession des biens de leurs parents, tous les jeunes gens qui iraient y suivre leurs études sans permission et frappés d'une amende de 100 livres les parents qui y laisseraient aller leurs enfants.

Épouvantée, Marie lut dans ces actes et dans ces bills son arrêt e mort. Elle offrit d'apposer son nom au bas de l'acte d'Association, et son offre fut repoussée. Alors elle prit le parti de signer eule un acte semblable. Bientôt elle apprit avec une profonde dou- ɜur qu'elle était trahie par le maître de Gray, que ses intérêts taient délaissés, qu'elle était abandonnée même par son fils, que outes les conférences étaient rompues, et que la reine d'Angleterre vait ordonné qu'elle fût transférée de Wingfield dans le vieux et umide château de Tutbury. Pour couper court aux conférences, le ouvernement anglais avait pris pour prétexte la découverte d'une ouvelle conspiration contre la vie d'Élisabeth. Fut-elle ourdie nystérieusement par Walsingham pour effrayer Élisabeth et l'entraîner à des mesures extrêmes? C'est ce que permettraient de supposer les anciennes relations de Walsingham avec le chef du complot, William Parry, qui avait été un de ses agents secrets et qui l'était peut-être encore. Quoi qu'il en soit, ce Parry, se trouvant à l'étranger pour espionner les réfugiés anglais, provoqua Nevil, un autre agent de Walsingham, au meurtre d'Élisabeth. On ignore si Parry voulait obtenir une récompense en dénonçant Nevil, ou bien se servir de lui comme d'un instrument pour frapper Élisabeth. Ce qui est certain c'est qu'il supposa avoir été poussé à commettre l'attentat par Grégoire XIII, par le nonce Raggazoni et le cardinal Como, secrétaire d'État, avec lesquels il disait que son compatriote du pays de Galles, Morgan, l'avait mis en relation. Ce fut en vain que Parry fit valoir les services occultes qu'il avait rendus à Walsingham. Le misérable, condamné à la peine des régicides, fut éventré vivant. Élisabeth, saisie d'une profonde terreur, demanda l'extradition de Morgan, qu'Henri se contenta de faire enfermer à la Bastille.

Tandis que la Ligue se formait en France pour exclure du trône le roi de Navarre et que Philippe II se montrait de plus en plus le défenseur du catholicisme, Élisabeth secondait de tous ses efforts le protestantisme en Europe. Elle s'alliait avec les Pays-Bas, elle donnait la main à Henri de Navarre et renversait en Écosse le gouvernement d'Arran par la ligue des comtes de Marr, d'Angus et d'Abroath, pour y rétablir le culte presbytérien. Cette révolution amena un traité d'alliance offensive et défensive entre Jacques VI et Élisabeth afin de repousser toute invasion de l'Angleterre et de l'Écosse.

Pendant ce temps-là, Marie Stuart avait été soumise à une surveil- ınce de plus en plus rigoureuse. Hommes nouveaux, compromis ıns retour, Burghley et Walsingham en vinrent à considérer l'exi- ence de la reine des catholiques comme incompatible avec celle de reine des protestants, comme une menace incessante pour leur

gouvernement, pour leurs personnes et pour la Réforme. « On délibéra, dit Melvil, de faire mourir la reine d'Écosse. Tantôt on songeait à lui donner quelque poison à l'italienne, tantôt à l'égorger à la chasse dans un parc ; on se décida à recourir à une assise pour la convaincre. » Dans ce dessein, Walsingham s'attacha à l'impliquer avec une infernale astuce dans une nouvelle conspiration, afin de créer un prétexte plausible pour la mettre à mort.

II

CONSPIRATION DE BABINGTON

Afin de préparer l'opinion publique en Angleterre, à la mort de la reine d'Écosse, on répandit un discours pour démontrer que cette action était conforme aux lois. La proposition en fut même faite par le Parlement et appuyée par les ministres auprès d'Élisabeth[1]. Cependant, Marie était prisonnière à Tutbury. C'était un château délabré, exposé à toutes les injures du ciel, construit en bois et en plâtre, si humide que l'on ne pouvait y mettre aucun meuble sans que, dans trois jours, il ne fût tout couvert de moisissure. « Je n'ai pour ma personne, écrivait la pauvre captive, que deux méchantes chambrettes, si extrêmement froides, spécialement la nuit, que sans les remparts de courtines et de tapisseries que j'y ai fait faire, il ne serait en ma puissance d'y demeurer un seul jour. « De ceux qui m'ont veillée de nuit durant ma maladie, un seul s'est quasi réchappé sans maladie, fluxion et catarrhe... Mon médecin même, qui en a eu sa part, a pleinement, et à diverses fois, déclaré qu'il ne se voulait aucunement charger de ma santé, durant cet hiver prochain, si je demeurais dans cette *maison*[2]. »

Ces plaintes touchantes furent transmises à Élisabeth par

[1] Chalmers et Jules Gauthier, *Histoire de Marie Stuart*, 2e édition. On peut consulter avec fruit, sur la conspiration de Babington, le curieux mémoire de Tytler intitulé : *Historical Remarks on the queen of Scots supposed accession to Babington's conspiracy*, t. VIII; *Proofs and illustrations*, n° XIV, pp. 590 et suiv.; et, outre les documents connus jusqu'à ce jour, *The Letter-Books of Amias Poulet, Keeper of Mary queen of Scots*, précieux recueil de lettres, accompagnées de savantes critiques, que vient de publier tout récemment un prêtre de la Compagnie de Jésus, M. John Morris. Disons notamment que l'auteur y relève une quantité innombrable d'erreurs de M. Froude, dont quelques-unes sont loin d'être involontaires.

[2] *Marie à MM. de Mauvissière et de Châteauneuf*, envoyés de France, Labanoff, t. VI, pp. 214 à 226.

rrivée à Tutbury, il s'était vanté « que jamais sa pri-
chapperait vivante de ses mains et que si on l'attaquait
;, par la grâce de Dieu elle mourrait avant lui[1]. » Il
endre plus étroite sa captivité; il poussa la barbarie
défendre de distribuer des aumônes aux pauvres du
Condamnée au secret le plus rigoureux, « elle était
t-elle, de toutes nouvelles de la chrétienté. »
ıt ce geôlier, inflexible pour tout ce qui touchait aux
;voirs de sa charge, n'était pas sans quelques ménage-
ıs quelques égards sur tout ce qui intéressait la santé
:e de sa captive. Il avait été stipulé entre Élisabeth et
que celle-ci allouerait annuellement 5,000 livres ster-
entretien de Marie et de ses serviteurs. Dans une lettre
m, du 22 mars 1585, Paulet se plaint amèrement de
lisabeth qui, au lieu de 5,000 livres, ne lui en fait
s 4,000, et il exprime le désir que le roi d'Écosse
garanties à l'égard de la reine d'Angleterre[3], « Il ne
s'écrie-t-il, d'un ton mécontent, des dépenses d'une
naire, mais d'une affaire d'État. » Plus loin, il s'in-
façon mesquine dont il est traité, ainsi que tous les
; la reine d'Écosse. L'avarice d'Élisabeth est telle, que
es plus nécessaires doivent lui être arrachées[4]. Dans
lettre, il demande qu'on lui envoie un bon marchand
és pour que la reine soit pourvue de tout ce dont elle
ır la saison, les marchands de Stafford n'ayant que des
ıières. Puis, comme s'il se repentait de se montrer

doit distribuer ses aumônes et sur l'argent qu'elle doi
crer. Il lui conseille d'enlever à l'aumônier de Marie le
nécessiteux, pour le confier aux officiers du canton. Un
sabeth, dans sa basse parcimonie, envoie à Chartley une
de serviettes, faites de vieux draps de lit usés et rapiécés
et ses gens s'indignent, refusent le linge, et Paulet,
leur indignation, réclame avec vivacité du linge neuf.

Mais si l'administrateur se montre parfois attentif à
aux besoins de sa captive, le fanatique ne perd jamais
de laisser éclater sa mauvaise humeur contre ce qu'il a
superstitions et abominations papistes. « Chérelles, écrit
singham, le 10 avril, a envoyé à cette reine une boîte
choses abominables, des chapelets de toutes sortes, des i
soie, des *Agnus Dei*, etc. Comme j'aurais désiré les brû
que les remettre ! Je suis voisin des choses les plus l
et j'espère vivre assez longtemps pour les voir arrach
racine[1]. »

Sir Amyas Paulet constatait dans sa correspondance,
rable état de santé de Marie Stuart. « La reine est tr
pour le présent, écrivait-il, le 30 janvier 1585, dormai
mangeant moins encore. L'humeur va d'une place à
quelquefois s'étend sur plusieurs points tout d'un coup
2 février : « La reine a gardé le lit depuis six ou sept j
affligée de douleurs dans tous les membres, de sorte
peut quitter le lit sans beaucoup d'aide, et quand on
elle souffre beaucoup. Il annonçait qu'elle était fort mal
et réclamait pour elle avec instance un lit de plumes[3]. L
vrier, il disait : « Cette reine reste confinée dans son lit
ce mois et plus, elle a été sujette à des fluxions doul
Depuis deux jours, elle souffre extrêmement dans le côté,
qu'on a envoyé chercher tous ses meilleurs serviteurs
hâte[4]. »

Le 22 mars, il annonçait un mieux : « Cette reine aya
la chambre neuf ou dix semaines, est maintenant délivré
douleurs, mais elle ne peut encore ni marcher, ni se teni
ce qui la tourmente beaucoup[5]. » Plus tard, le 25 avril,
d'une rechute : « La reine n'a pas quitté la chambre ce

[1] *Paulet à Walsingham, The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc.,
[2] *Ibidem*, p. 137.
[3] *Ibidem*, p. 137.
[4] *Ibidem*, p. 139.
[5] *Ibidem*, p. 164.

elle est toujours tourmentée par des enflures de divers côtés[1]. » Paulet ajoutait qu'il entendait « toutes les nuits remuer les gens de la reine » pour lui donner des soins. Le 3 juin, il écrivait à Walsingham[2] : « Cette reine a repris un peu de forces, elle sort quelquefois en coche, et quelquefois se fait porter dans sa chaise à l'un des étangs, près de cette maison, pour voir la chasse aux canards, mais elle ne va que peu et non sans aide de chaque côté. » Enfin, le 17 juin : « Cette reine désirant guérir de son infirmité désespérée, a pris dernièrement beaucoup de médecines; c'est pourquoi elle est très-faible; et cependant j'ai appris qu'elle tenterait plusieurs remèdes qu'elle a reçus de M. le docteur Baylye quand il était avec elle; je pense donc qu'elle ne sortira pas de sa chambre avant longtemps[3]. »

Ce fut par son gardien que Marie apprit la dernière révolution qui venait de s'accomplir en Écosse, et qui faisait retomber son fils sous le joug d'Élisabeth. Cette nouvelle mit le comble à ses afflictions. Elle s'apitoyait de la manière la plus touchante sur le sort de son fils. « Je ne puis que, comme mère très-affectionnée que je lui ai été et serai jusqu'à la mort, je ne ressente jusqu'au fond de mon cœur sa profonde misère et ne fasse tous efforts que je pourrai, fût-ce au hasard de ma vie propre, pour garantir la sienne des éminents dangers où je le vois être... Ce qui me grève le plus est de me voir empêchée entièrement d'apporter aucun remède à cette infortune, étant tenue mains et pieds liés, et ne me restant quasi plus que la voix, encore bien faible, pour gémir vers mon Dieu, d'un si cruel et inhumain traitement[4]. »

La nouvelle que son fils avait signé une ligue avec Elisabeth la plongea dans un sombre désespoir. Menacée de mort par l'acte d'Association et les actes du Parlement, elle n'avait plus d'autre sort à attendre que l'échafaud ou une prison perpétuelle. Tous les moyens d'évasion étaient devenus de plus en plus difficiles sous l'étroite surveillance de Paulet. Charles Paget lui conseillait de fuir déguisée en homme et de gagner un vaisseau en station le long des côtes pour retourner en France ou en Écosse[5].

Un de ces pères jésuites qui parcouraient l'Europe pour recruter

[1] *Paulet à Walsingham, ibidem*, p. 198. « Il est vrai, disait-il dans la même lettre, que cette reine a un cautère à chaque jambe, ce qui est son dernier remède. »
[2] *Ibidem*, p. 201.
[3] *Ibidem*, p. 209.
[4] *Marie à M. de Châteauneuf*, ambassadeur de Henri III, 8 décembre 1585, Labanoff, t. VI, p. 237.
[5] *Charles Paget à Marie Stuart*, 14 janvier 1585, Murdin; J. Gauthier, t. II, p. 391.

des adhérents à la Sainte Ligue, que jusque-là Marie avait refusé de signer, le père de la Rue, qu'elle connaissait depuis longtemps, la pressa d'en faire partie. « C'était, lui écrivait-il, l'unique moyen pour elle d'obtenir l'assistance des princes catholiques. » Marie, sous la main de son nouveau geôlier, sir Amyas Paulet, qu'elle savait être une créature de Leicester, passait les nuits et les jours dans de mortelles anxiétés ; n'ayant d'autre perspective qu'une captivité qui ne pouvait finir que par une mort violente, comment eût-elle pu rejeter un projet de fuite même dangereux [1] ? Elle avait fait savoir au prince de Parme qu'elle approuvait complétement le plan de l'invasion [2]. Les deux hommes qui l'engageaient le plus à entrer dans la nouvelle conspiration étaient Charles Paget et le Gallois Thomas Morgan. Ce dernier, comme on l'a vu, pour avoir été accusé d'avoir fait partie du prétendu complot de Parry, avait été jeté à la Bastille par ordre de Henri III, et ce prince, tout en refusant de le livrer à Élisabeth, avait fait remettre fort imprudemment ses papiers à l'ambassadeur anglais. Prisonnier de par la reine Élisabeth, Morgan lui jura une haine mortelle. Du fond de la Bastille, secondé par Charles Paget, il s'ingénia à trouver quelques moyens de correspondre soit avec Marie, soit avec ses partisans. Des complices se présentèrent : c'étaient des agents de Walsingham. Un mot sur cet étrange personnage.

Après Burghley, l'homme qui rendit à Élisabeth les plus grands, les plus incontestables services, ce fut Walsingham. A la différence de Cecil qui, en matière religieuse, était absolument sceptique, et qui, par les plus scandaleuses rapines, avait amassé une énorme fortune, Walsingham, puritain par conviction, était, sur les questions, d'argent d'une intégrité à toute épreuve. Mais ce piétiste qui n'eut pas détourné un denier des fonds qui lui étaient confiés pour diriger la haute police du royaume et qui mourut pauvre, ne se faisait pas plus de scrupule que Burghley de répandre le sang humain, quand le lui conseillait la raison d'État ou son fanatisme [3].

On a dit de lui qu'il « ne se piquait de loyauté qu'envers Dieu et sa loyale maîtresse et qu'il gardait au milieu des plus insidieuses

[1] Hosack, *Mary queen of Scots and her accusers*, t. II, p. 331.

[2] *Ibidem.*

[3] Voici le portrait qu'a tracé de lui Camden : « Vir eximie prudens et industrius, amplissimis functus Legationibus, purioris Religionis assertor acerrimus, rerum occultarum indagator solertissimus, qui animos hominum sibi conciliare et ad usus suos adjungere apprime calluit.... dum latentes in Religionem, patriam et principem machinationes solers indagaret; tantis quidem impensis, ut rem privatam extenuaret, et œre publico oppressus tenebris sine funebri celebritate ad S. Pauli Londini inhumaretur. » (*Camdeni Annales*, etc., 1615, p. 570.)

pratiques une conscience tranquille[1]. » Il avait poussé l'art de l'espionnage et des machinations de police à un degré de perfection inouï jusque-là. Nul n'était plus habile que lui à tendre des piége et à les éviter, à déjouer ou à provoquer des conspirations. La lettre qu'il écrivit à Paulet pour l'engager, au nom de la religion réformée, du salut de l'État et de la reine, à massacrer secrètement Marie Stuart, est un tissu monstrueux d'hypocrisie et de noire scélératesse. Voici un curieux portrait peu connu[2] qu'a tracé de lui la plume d'un contemporain et qui donne la mesure de l'opinion qu'avaient de son génie machiavélique les Anglais de son temps :

« Merveilleuse était sa sagacité à examiner les personnes suspectes, soit pour leur faire avouer la vérité, soit, en la déguisant lui-même, pour les confondre et les désarmer ; ses mains habiles pouvaient pénétrer dans les derniers recoins d'un conclave et ses subtiles oreilles entendre à Londres ce qui se murmurait à Rome. Innombrables étaient les yeux de cet Argus et les espions qu'il avait semés dans le monde. Les jésuites, qu'il avait battus avec leurs propres armes, se plaignaient de ce qu'il eût renchéri encore sur leurs équivoques, en usant de restrictions mentales plus profondes et poussées plus loin que les leurs. Cet homme pensait que l'intelligence est la seule marchandise que l'on ne saurait payer trop cher[3]. »

Formés à son école, les agents de sa police occulte, dont quelques-uns appartenaient à la haute aristocratie anglaise, s'insinuaient dans les principales cours de l'Europe et y surprenaient la plupart des choses les plus secrètes. En vain Sixte-Quint et ses cardinaux, en vain Philippe II et ses diplomates cherchaient à se rendre impénétrables. De quelques précautions que fussent entourés leurs desseins, leurs intrigues, leurs complots, l'œil exercé de Walsingham ne tardait pas à en découvrir la trame. C'était vainement aussi que, dans l'espoir de ramener l'Angleterre à l'ancien culte, les prêtres catholiques anglais, réfugiés, et à leur tête, le docteur Allen, homme d'une haute intelligence et d'une inflexible volonté, avaient organisé contre la Réforme anglicane les séminaires de Douai, de Reims[4] et de Rome, où se formaient sans cesse de nouveaux essaims de mis-

[1] *Élisabeth et Henri IV*, par Prévost-Paradol.

[2] A l'Exposition universelle de Londres figurait un portrait de Walsingham que l'on reconnaissait à sa figure, fine, longue, toute méphistophélique.

[3] Anonyme, cité par miss Aikin dans ses *Memoirs of the court of the queen Elisabeth*, vol. II, p. 226.

[4] Ces séminaires n'avaient point été fondés par des jésuites, comme l'ont répété à tort un grand nombre d'historiens, mais par le clergé séculier anglais (John Morris, p. 143.)

sionnaires, toujours Walsingham sut rendre leurs efforts inutiles. Dressés dès leur jeunesse à cet infâme métier, quelques-uns de ses espions se glissaient dans les colléges fondés par Allen, y entraient dans les ordres, s'emparaient de la confiance et des secrets de leurs maîtres, et, rentrés en Angleterre, y surprenaient, même par la confession, toutes les menées des catholiques[1].

Comment la reine d'Écosse eût-elle pu échapper à cet espionnage redoutable?

Parmi les suppôts vendus corps et âme à Walsingham étaient deux hommes de basse condition, Maude et Poley, et deux jeunes prêtres sortis du séminaire de Reims, Greatly et Gilbert Gifford[2]. Ce dernier était fils d'un gentilhomme du comté de Stafford, alors prisonnier à Londres pour ses opinions catholiques. Rien dans Gilbert Gifford ne pouvait laisser soupçonner l'âme d'un traître, ni sa jeunesse, ni sa naissance, ni son éducation, ni le dévouement sans bornes qu'il simulait pour l'Église romaine et pour la cause de Marie Stuart. Avec tant de qualités apparentes, il ne lui fut pas difficile de s'insinuer fort avant dans la confiance de Morgan, de Charles Paget, de l'archevêque de Glasgow, des plus intimes amis de la reine. Chartley se trouvant à peu de distance de la maison du père de Gifford, celui-ci leur offrit de s'y installer et d'organiser de nouveau, de la manière la plus sûre et la plus secrète, le service de la correspondance entre Marie et ses confidents, service depuis longtemps interrompu par la surveillance de plus en plus étroite de Paulet. Pour n'éveiller aucun soupçon, il fut convenu que les lettres seraient adressées à Gifford sous les noms supposés de Pietro, de Barnaby, de Nicolas Cornelius[3].

Walsingham avait aussi sous sa direction un nommé Thomas Phelipps, chargé du déchiffrement des papiers d'État les plus secrets. Cet homme n'avait pas son pareil pour deviner les chiffres les plus compliqués, pour contrefaire les écritures, pour fabriquer des lettres supposées[4]. Walsingham lui avait confié une partie de la

[1] *Mémoire de Châteauneuf*, dans Labanoff, t. VI, p. 280.

[2] G. Gifford fut ordonné diacre et professa la philosophie dans le séminaire de Reims. Ce séminaire avait été fondé par le clergé séculier anglais; ce n'est donc pas par les jésuites que Gifford fut élevé, comme l'ont prétendu nombre d'historiens. (Voir John Morris, *The letter-Books of Amias Paulet*, etc., Londres, 1874, p. 143.)

[3] Labanoff, t. VI, p. 282, et *State papers office*, Mss. de la reine d'Écosse, cités par Tytler, t. VIII; J. Gauthier, t. II; Hosack, t. II, p. 334.

[4] Il existe une lettre de G. Gifford à Phelipps, datée de cette même époque, dans laquelle il lui conseille, pour tromper les amis de Marie à Paris, de forger une lettre de Barnes, leur complice, « à la vue de laquelle, dit-il, ils sauteront de joie. » Plus loin il l'engage à fabriquer une lettre supposée d'Edward Windsor

correspondance de Marie et trente-deux clefs de chiffres à son usage dont il s'était rendu maître, soit en corrompant Chérelles, le secrétaire de l'ambassade française à Londres, soit en obtenant de Henri III la remise des papiers de Morgan, serviteur de la reine d'Écosse[1]. A ce faussaire émérite il avait adjoint un nommé Gregory qui excellait à prendre l'empreinte du sceau d'une lettre, à la décacheter et à la sceller de nouveau avec un tel art que l'œil le plus exercé ne pouvait découvrir la fraude[2].

« Le but de cette savante organisation, dit M. Jules Gauthier, était d'entraîner Marie dans quelque entreprise contre Élisabeth, afin d'en prendre prétexte pour l'exécuter, ce que cherchaient depuis quinze ans Burghley et Walsingham. Le complot pour faire mourir Marie Stuart est un fait avéré ; celui qu'on va voir s'ourdir contre la vie d'Élisabeth n'est pas moins certain. La seule question difficile à résoudre, c'est si le second complot ne fut pas inventé pour mas-

(un des complices de Babington) adressée à Charles Paget dans le but d'attirer ce dernier en Angleterre et de l'arrêter. Gilbert ne parle pas d'un faux, comme si c'était pour eux une chose sans précédent, il le traite comme un acte qui leur est très-familier. Comment s'étonner après cela que Phelipps ait falsifié la lettre de Babington à Marie et la réponse de cette princesse à Babington, c'est-à-dire les deux pièces capitales du procès et qui ne furent produites qu'en copie? (Hosack, t. II, pp. 376 à 378.)

Plusieurs années après, Phelipps avoua, dans une lettre de sa main adressée au comte de Salisbury, qui se trouve au *State papers Office*, que, pour tromper le gouvernement espagnol, il fabriqua toute une correspondance fausse. (Tytler's *History of England*, vol. VIII; *Proofs and illustrations*, etc., n° XIV; *Historical Remarks on the queen of Scots' supposed accession to Babington's conspiracy*, p. 390. Lorsque Jacques VI monta sur le trône, ce misérable fut appelé à rendre compte de sa conduite lors du procès de la reine d'Écosse. Il déclara faussement que la seule part qu'il y eût pris fut de déchiffrer, pour le compte du gouvernement, les lettres concernant la conspiration de Babington. (Dom. James Ier, vol. I, n° 119.) Sous la date de 1604, se trouve un paquet de lettres fabriquées par Phelipps, avec cette mention sur le dossier : Lettres écrites par Phelipps, etc. (Dom. James I, vol. VI, n° 37.) Il existe une autre collection très-curieuse de lettres et de traités forgés par ce même personnage ou par ses instruments, Thomas Bornes et autres, et adressés à Charles Paget et autres catholiques qui étaient loin de se douter du nom de leur véritable correspondant. (Notes de John Morris, p. 116 de sa publication : *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc.) Phelipps était prisonnier à la Tour en 1607, pour quelque méfait de ce genre. (*Lettre de Waad au comte de Salisbury*, 26 déc. 1607, mss. cités par Mr John Morris.)

[1] Lorsque Phelipps eut offert ses services pour perdre la reine d'Écosse et soumis ses plans à Walsingham, celui-ci s'empressa de le faire récompenser par anticipation : « Sa Majesté, lui écrivait-il, à la date du 3 mai, a signé l'ordre pour une pension de cent marcs et vous ne sauriez croire de quel cœur elle accepte vos services, etc. » (*The Letter-Books of sir Amias Poulet, Keeper of Mary queen of Scots*, etc., edited by John Morris, London, 1874, p. 189.)

[2] Tytler, t. VIII; Hosack, t. II, p. 338.

quer le premier et le faire réussir ; si, en un mot, la conspiration contre la reine d'Angleterre ne fut pas provoquée par Walsingham pour la faire servir à l'accomplissement de ses projets sanguinaires contre la reine d'Écosse. Les faits qui vont être racontés ne semblent laisser aucun doute[1]. »

Paulet avait exercé une telle surveillance depuis que Marie était confiée à sa garde qu'elle n'avait pu faire tenir de lettre à qui que ce fût, pas même à l'ambassadeur de France qui, de son côté, n'ayant pu lui faire parvenir nombre de dépêches, à elle adressées, les avait gardées en dépôt dans son hôtel[2]. Mais à peine les agents de Walsingham eurent-ils pénétré dans les confidences de Morgan et de Paget, que de nouveaux moyens furent offerts à Marie pour renouer sa correspondance interrompue depuis deux ans. Dès le mois de juin et de juillet 1585, Poley et Gifford lui firent parvenir des lettres de Paget et de Morgan qui la mettaient au courant de leurs menées, et lui signalaient ceux de ses partisans dont le dévouement était sûr, et les personnes suspectes[3].

C'était la veille de Noël que Marie était arrivée au château de Chartley, et presque aussitôt, par ordre de Walsingham, Phelipps s'y était rendu afin d'y organiser une surveillance telle qu'aucune lettre, entrant ou sortant, ne pût lui échapper[4]. Vers ce même temps, Gifford fit un voyage en Angleterre. Il était porteur de lettres de recommandation de l'archevêque de Glasgow, de Paget, de Morgan et d'autres amis de la reine pour l'ambassadeur de France à Londres. On le lui présentait comme un homme entièrement sûr et dévoué à la reine d'Ecosse. Gifford lui exposa qu'il s'était rendu en Angleterre dans le dessein de concourir à la délivrance de la reine et de lui faire parvenir les lettres de ses amis. Il pouvait, disait-il, s'acquitter mieux que tout autre de cette dernière mission, la maison de son père étant située près de Chartley[5]. Malgré le haut

[1] Jules Gauthier, t. II, p. 394. « Il restera toujours douteux, dit M. Hosack, t. II, p. 334, de savoir si cette conspiration fut l'œuvre de quelques jeunes gens impétueux pour délivrer la reine d'Écosse et rétablir l'antique foi, ou s'ils furent engagés par les artifices de Walsingham et de ses agents. » « Il est clair, dit plus loin le savant critique, qu'aussitôt que le plan de Phelipps pour s'emparer de la correspondance de Marie fut organisé, la vie de cette princesse fut au pouvoir de Walsingham, ou, pour mieux dire, du déchiffreur Phelipps. Si elle ne disait rien dans sa correspondance qui pût la trahir, rien n'était plus facile que d'y mêler une lettre chiffrée contenant certaines choses suffisantes pour lui attirer les rigueurs du dernier Statut. » (Hosack, t. II, p. 338.)

[2] *Mémoire de Châteauneuf*, Labanoff, t. VI, p. 278.

[3] J. Gauthier, t. II, p. 394.

[4] Labanoff, t. VI, pp. 252, 262, 263; Jules Gauthier, t. II, p. 395; Hosack, t. II, pp. 334-335.

[5] Hosack, t. II, p. 335.

patronage de l'archevêque de Glascow, l'ambassadeur se tint dans la plus grande réserve[1]; lui conseillant pourtant la prudence si, comme il le disait, il était un partisan de la reine. Gifford essaya de dissiper ses doutes; mais à peine fut-il sorti de l'hôtel de l'ambassade qu'il se réfugia dans la maison de Phelipps avec lequel il demeurait. C'est de là qu'il fit remettre à Marie la lettre de recommandation qu'il tenait de Morgan pour cette princesse, lettre dans laquelle celui-ci conseillait à la reine, sa maîtresse, d'user des services de Gifford et de ses parents en toute confiance et sécurité[2]. Marie, sous le coup de l'acte d'Association et des bills édictés contre elle par le Parlement, engagea Morgan à n'agir qu'avec une extrême prudence, à ne se mêler de rien qui pût le compromettre et accroître les soupçons que l'on avait conçus contre lui. « Je vous remercie sincèrement pour ce messager, lui écrivait-elle. Bien qu'il me semble fort disposé à tenir la promesse qu'il vous a faite, pour des raisons que je ne puis vous faire connaître présentement, je crains qu'il soit découvert[3]. » Gifford séjourna à Londres pendant tout le mois de janvier. Il parvint à se glisser parmi les catholiques dévoués à Marie, et comme il leur témoigna la plus vive sympathie pour sa personne et pour sa cause, il fut bientôt maître de tous leurs secrets[4]. De temps à autre, il se rendait à l'hôtel de l'ambassade française pour y demander s'il ne lui serait pas venu de France quelques lettres sous son faux nom de *Cornelius*[5]. Ayant annoncé un jour à Châteauneuf qu'il était sur le point d'aller à Chartley, celui-ci, toujours défiant, voulut mettre sa fidélité à l'épreuve : il lui confia pour la reine d'Écosse une lettre chiffrée insignifiante. Après l'avoir reçue, Gifford se mit en route pour le comté de Stafford, et logea chez un de ses oncles, à quelques milles de Chartley. Là, ayant appris qu'un brasseur de Burton fournissait de la bière à la

[1] « Quand il fut introduit auprès de M. de Châteauneuf, qui avait succédé à Castelnau, Gifford répéta son histoire avec les expressions du plus profond attachement à la cause de la religion catholique et à celle de la reine d'Écosse. Mais soit qu'il dépassât le but, soit que Châteauneuf fût trop défiant pour se confier à un étranger. que dès l'abord il soupçonna d'être un des espions de Walsingham, Châteauneuf refusa de lui confier un paquet de lettres adressé à la reine d'Écosse, qui était resté à l'ambassade, jusqu'à ce qu'il eût de nouveaux renseignements sur son véritable caractère et sur ses projets. » (Labanoff, t. VI, p. 282; Mém. de Châteauneuf; Hosack, t. II, p. 335)

[2] *The Letter-Books of sir Amias Poulet, Keeper of Mary queen of Scots*, edited by John Morris, priest of the Society of Jesus, London, 1874. *Lettre de Morgan à Marie*, 15 octobre 1585, pp. 113 et 114.

[3] *Marie à Morgan*, 17 janvier 1586, Labanoff, t. VI, pp. 253 et 254.

[4] Hosack, t. II, p. 236.

[5] *Ibidem.*

maison de la reine, après s'être concerté avec Paulet, il proposa à cet homme de servir d'intermédiaire entre Marie et ses prétendus amis. Le brasseur, dans l'espoir d'une forte récompense, se prêta facilement à tout ce que lui demanda Gifford. Ce dernier dans toutes ses lettres le désigna sous le nom dérisoire de : *l'honnête homme*. Le brasseur, d'après les instructions de Gifford, introduisit dans un double fond du baril de bière, qu'il fournissait à Chartley une fois par semaine, une petite boîte contenant les lettres adressées à la reine. Ces lettres avaient été préalablement lues et copiées par Gifford. Le sommelier fut averti de retirer cette boîte pour la remettre à l'un des secrétaires de Marie. La semaine suivante, lorsque *l'honnête homme* revint, la boîte contenant la réponse de la reine fut replacée dans le tonneau vide, et peu après livrée à Gifford. Marie n'avait pu résister à la tentation. Comme toute sa correspondance était en chiffres, les lettres étaient d'abord envoyées à Londres pour être déchiffrées. Des copies en étaient faites, puis les lettres originales chiffrées étaient ou retenues ou envoyées à leur adresse. Lorsque Gifford retourna à Londres (1er mars 1586), Marie eut l'imprudence de lui confier un nouveau chiffre et un paquet de lettres pour son ambassadeur, l'archevêque de Glasgow. En même temps elle conseillait à ce dernier d'avoir pleine confiance dans son messager et recours à lui pour distribuer ses lettres soit en Angleterre, soit en France[1]. Les lettres de Marie, suivant ce qu'en dit Gifford à Châteauneuf, étaient remises à Londres par deux gentilshommes dévoués à la reine, dont l'un, résidant près de Chartley, allait les prendre chez le brasseur pour les faire parvenir à l'autre qui les envoyait à Châteauneuf par un de ses gens, « vêtu tantôt en serrurier, tantôt en charretier, et ainsi de diverses sortes. » Vingt-quatre heures après, le même valet retournait à l'ambassade pour y prendre les dépêches et les paquets venus de France ou d'autres

[1] *Mémoire de Châteauneuf*, dans Labanoff, t. VI, p. 283; Jules Gauthier, t. II, p. 396. Gifford sachant, quoique bien jeune, que les services gratuits sont souvent suspects, écrit à Marie en lui disant qu'il était très-honoré de lui être utile, mais il lui rappelait qu'il y risquait sa vie et marchandait une pension. (J. Morris, *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 147.) « Je pense, écrivait Paulet à Walsingham, que l'envoyé de votre ami recevra sa récompense des mains de cette reine, car si on ne lui demandait rien, elle aurait juste cause d'en penser du mal. » (*Ibidem*, 147.) M. John Morris, dit dans sa publication de la correspondance de Paulet, que le brasseur recevait de l'argent de toutes mains, de Marie Stuart et de Walsingham. Quant à Gifford, il extorquait de l'argent à Morgan prétendant que c'était pour le remettre au brasseur. (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., pp. 190–191.) « Je vous ai déjà prévenu, écrivait Paulet à Walsingham, que l'*honnête homme fraude tout le monde, etc.* » (*Ibidem*, p. 191.)

lieux[1]. Abusé enfin par Gifford, comme l'avaient été Paget, Morgan et Marie Stuart, Châteauneuf consentit non-seulement à lui faire remettre toutes les lettres à l'adresse de Marie Stuart et à faire parvenir ses réponses, mais il lui livra tous les paquets des correspondances adressées à cette princesse[2], que lui avait remis son prédécesseur, Castelnau de Mauvissière. Ainsi toute la correspondance de Marie tomba d'un seul coup au pouvoir de Walsingham. « Ses lettres, dit M. Gauthier, étaient remises ainsi tantôt au secrétaire, tantôt à Paulet[3]; elles étaient ensuite déchiffrées par Phelipps, copiées, puis recachetées par Grégory. Quand elles avaient subi ces opérations, l'original ou la copie, et quelquefois une copie falsifiée, étaient envoyés au destinataire[4]. Il est évident qu'un système aussi savamment combiné d'espionnage et de falsification, mettait Marie Stuart à la discrétion de Walsingham et, qui plus est, de Phelipps, et qu'ils pouvaient, comme dit Tytler, la faire à leur gré paraître coupable, fut-elle la plus innocente du monde[5]. »

Après avoir organisé ainsi ce plan diabolique, et confié le soin de le suivre en son absence à un de ses amis, Thomas Barnes, Gifford retourna en France pour instruire les partisans de Marie qu'il avait trouvé un moyen sûr de correspondre avec elle. Plusieurs conciliabules furent tenus, et diverses opinions exprimées sur les moyens de délivrer la reine d'Écosse. Gifford déclara qu'il pourrait être dangereux d'employer la force de peur qu'à la première alarme Paulet ne fît mettre à mort sa captive. Il insinua, d'un autre côté, que si l'on se débarrassait de la reine Élisabeth, la reine d'Écosse serait immédiatement reconnue par la plus hante noblesse comme l'héritière légitime de la couronne. Mendoza, qui nourrissait contre Elisabeth une haine mortelle, approuva vivement le plan de l'assas-

[1] *Mémoire de Châteauneuf;* Tytler, miss Strickland, J. Gauthier, t. II, pp. 396-397.

[2] Hosack, t. II, p. 337.

[3] On savait déjà quel rôle ignoble joua Paulet dans cette affaire, pour faire tomber dans le piége la reine d'Écosse. Sa correspondance complète que vient de publier M. John Morris offre de nouveaux détails très-circonstanciés sur les honteux services qu'il rendit à Phelipps et à Walsingham, en leur livrant toutes les lettres de la reine d'Écosse. (*The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., passim.)

[4] *Correspondance de Paulet avec Walsingham, State papers office; Mém. de Châteauneuf*, Labanoff, t. VI, pp. 284-286.

[5] Jules Gauthier, t. II, p. 397. Il est à remarquer qu'aucune des lettres de Paulet révélant ses communications secrètes avec Phelipps ou Walsingham, à propos du rôle ignoble qu'il joua dans cette affaire, ne se trouve dans son Recueil de lettres manuscrit intitulé : *The Letter-Books of sir Amias Paulet*, etc. M. John Morris, de la Compagnie de Jésus, a eu soin de les ajouter à la publication de ce registre de correspondance.

sinat, et promit de contribuer à son exécution jusqu'aux dernières limites de son pouvoir[1].

De retour à Londres, Gifford, en se glissant dans les familles catholiques, y rencontra un jeune gentilhomme, fort riche, d'une ancienne famille du comté de Derby, nommé Antony Babington[2]. Ancien page du comte de Shrewsbury, pendant les derniers temps où Marie avait été placée sous ses ordres, Babington avait connu la reine captive, pris ses malheurs en grande pitié, et pendant deux ans il avait été à son service pour distribuer sa correspondance secrète. C'était une nature enthousiaste, ardente et simple. Gifford avait trouvé son homme. Il s'ouvrit à lui du projet de meurtre d'Élisabeth, de la réalisation duquel, disait-il, dépendait la délivrance de Marie Stuart[3] « Le principal, dit Châteauneuf, était de persuader audit Babington, catholique, et aux autres, qu'ils pouvaient tuer la reine d'Angleterre sans faire tort à leur conscience[4]. »

Après avoir ainsi semé dans l'âme hésitante de Babington les premières germes du complot, Gifford retourna à Paris pour lui préparer des complices. Il s'adressa tout naturellement aux réfugiés catholiques anglais. Parmi eux se trouvait un nommé John Savage, qui avait servi en Flandre sous le prince de Parme, comme officier de fortune et qui avait été déjà poussé à commettre le meurtre d'Élisabeth, par le docteur Gifford, professeur au séminaire anglais de Reims et oncle de Gilbert Gifford. Habitué aux scènes de carnage qui ensanglantaient les Pays-Bas, d'un fanatisme farouche, Savage avait embrassé avec enthousiasme la pensée du crime, comme un acte utile à sa religion et méritoire aux yeux de Dieu. Il jura de frapper Élisabeth, soit dans la galerie de son palais, soit dans les

[1] Hosack, t. II, p. 340. — Labanoff, t. VI, p. 287.

[2] « Il était fort jeune, sans barbe et assez simple. » (*Châteauneuf*, dans Labanoff, t. VI, p. 298.

[3] Gifford avait offert, afin de délivrer la reine d'Écosse, de recruter « quelques gentilshommes qui pussent mettre cent ou six vingts chevaux ensemble pour l'enlever. Mais il fallait, pour réussir, en avoir d'autres qui, en même temps, tueraient la reine d'Angleterre, et d'autres qui se saisiraient de la Tour.... Voilà, dit Châteauneuf, les desseins de Gifford projetés à Paris par gens mal pratiqués, qui se laissèrent aller aux propositions dudit Gifford, suscité par le conseil d'Angleterre, lequel ne demandait autre chose que de faire tomber la reine d'Écosse en une conjuration contre la vie de la reine d'Angleterre, laquelle étant découverte, ils pussent inciter ladite reine d'Angleterre à la faire mourir, chose qu'ils n'avaient su obtenir encore. » (*Mémoire de Châteauneuf*, Labanoff, t. VI, pp. 286 et 287.)

[4] La confession de Savage confirme pleinement ce que dit Châteauneuf, que le véritable organisateur du complot fut Gifford. Mais on eut soin de supprimer toutes les révélations qui compromettaient Gifford, parce que Waslingham en eût ressenti le contre-coup. (J. Gauthier, t. II, p. 398, note.)

ırdins, soit lorsqu'elle était à la chapelle, ou seule à la campagne vec ses dames[1].

Sur le point de partir pour l'Angleterre, il fut mis en rapport vec un nommé Ballard, ancien séminariste de Reims, agent dévoué es catholiques anglais et d'un fanatisme égal au sien. Ce Ballard, ous un costume militaire et sous le faux nom de capitaine Fortesue, avait longtemps voyagé en Angleterre et en Écosse pour en explorer les côtes, pour y sonder l'état des esprits, « pour se procurer ous les renseignements propres à faciliter une invasion. » Un agent rovocateur de Walsingham, Maude, s'était insinué si avant dans sa onfiance qu'il avait pu lui servir de compagnon dans tous ses oyages. Au retour de ses explorations, Ballard revint à Paris, fut résenté à Bernardino de Mendoza, le nouvel ambassadeur d'Espagne; il le sonda sur les dispositions de Philippe II, dans le cas d'un oulèvement des catholiques anglais. L'ambassadeur, sans vouloir outefois engager son maître, lui déclara qu'il ne doutait nullement ue le roi d'Espagne, à l'occasion, ne favorisât une si juste cause. nnemi mortel d'Élisabeth, il ne cessait d'exciter les catholiques nglais et de leur promettre une armée de débarquement[2].

D'après l'avis de Charles Paget, le seul moyen de provoquer une ıvasion c'était le meurtre d'Élisabeth, et Ballard était entré aussi vant que Savage dans ce criminel projet.

Il y avait donc deux complots ourdis simultanément. De l'exécuon de l'un dépendait le succès de l'autre. Walsingham en tenait us les fils. Parmi les conjurés, les uns, c'était le petit nombre, taient dans le secret des deux complots; les autres n'étaient iniés qu'à un seul. Mendoza, l'ambassadeur d'Espagne, était du ombre des premiers : dès le 12 mai, il informait don Juan de Idiaez que « quatre hommes de marque, ayant accès dans le palais, vaient formé le projet d'assassiner Élisabeth ; le secret, ajouta-t-, n'en avait été confié qu'à lui seul[3]. » Marie Stuart ne connut que seul projet d'invasion : elle ne l'apprit même qu'assez tard, à ause des difficultés qu'il y avait à lui faire parvenir sa correspondance. Elle savait qu'aux termes de l'acte d'Association, qu'elle fût u non complice d'une révolution en Angleterre, ou d'une invasion u roi d'Espagne, elle n'en serait pas moins responsable et en porrait la peine. Elle préféra donc courir la chance de braver tous s dangers pour reconquérir la liberté, et prêta encore l'oreille aux angereuses propositions de ses amis[4].

1 Howell's *State-Trials*, t. I; J. Gauthier, t. II; Hosack, t. II.
2 J. Gauthier, t. II, p. 399.
3 Bibliothèque nationale. Papiers de Simancas; J. Gauthier, t. II, p. 400.
4 *Mémoire de Nau*, 10 septembre 1586, dans Labanoff. t. VII, pp. 207 et 208.

Depuis peu, elle avait choisi quelques nouveaux agents pour défendre sa cause dans divers pays : En Écosse, lord Claude Hamilton et Courcelles ; en Flandre, Liggons ; en Espagne, lord Paget et Englefield ; à Rome, le docteur Lewis[1]. Elle leur conseilla à tous de se mettre en relation avec Mendoza. Elle engagea l'archevêque de Glasgow, son agent à Paris, à découvrir le fond de la pensée de Philippe II, et s'il était disposé à envahir l'Angleterre, question préalable à laquelle était subordonnée, disait-elle, une prise d'armes de ses amis catholiques[2]. Elle ordonna à Charles Paget de presser Mendoza, de provoquer cette invasion en lui promettant le concours des catholiques écossais et l'envoi en Espagne du jeune roi d'Écosse en otage[3]. En même temps, elle écrivait à Mendoza que si son fils persévérait dans l'hérésie, son intention était de céder par testament au roi d'Espagne les droits qu'elle avait à la couronne d'Angleterre, à condition qu'il « la prendrait dorénavant en son entière protection. » De leur côté, les lords catholiques écossais se tournaient vers le roi d'Espagne et le priaient de leur envoyer des troupes pour délivrer le jeune roi du joug de la faction anglaise et rétablir l'ancien culte. Ils promettaient en retour de passer au service de Philippe II pour l'aider à envahir l'Angleterre, et à y éteindre le foyer de l'hérésie[4]. Leurs demandes furent vivement appuyées auprès de Philippe II par le duc de Guise et par Mendoza[5]. La promesse que faisait Marie de céder ses droits à la couronne d'Angleterre au prince qui rêvait la monarchie universelle, flatta singulièrement l'orgueil et l'ambition de Philippe II. Il promit d'être le protecteur de Marie, lui fit tenir de l'argent, soutint ses partisans, et leur envoya des secours et des pensions, soit en Angleterre, soit en France[6]. Le conseil de Castille fut d'avis de l'expédition, émit le vœu que le duc de Parme, neveu de Philippe II, en fût le chef et que, pour prix de la victoire, il obtînt la main de la reine d'Écosse. Le duc était un trop grand capitaine pour se dissimuler les difficultés de l'entreprise. Elle ne lui paraissait praticable qu'à ces deux conditions, que la flotte espagnole se rendrait maîtresse de la Manche et qu'on lui donnerait 30,000 hommes de troupes d'élite pour le débarquement. La reine

[1] Labanoff, t. VI, p. 274. J. Gauthier, t. II,

[2] Labanoff, t. VI, p. 295 et 297.

[3] Labanoff, t. VI, p. 313 et 321. — *Marie à Charles Paget*, 20 mai 1586. — Hosack, *Mary queen of scots and her accusers*, London, 1874, t. II, p. 333.

[4] *Lettres adressées à Philippe II, par divers lords Écossais*, Huntly, Claude Hamilton, Morton, durant le mois de mai 1586, etc. Papiers de Simancas; Bibliothèque nationale, Teulet, t. V. J. Gauthier, t. II.

[5] *Mendoza à Philippe II*, 23 juillet 1586, Teulet, t. V.

[6] *Philippe II à Mendoza*, 18 juillet 1586, papiers de Simancas, Teulet, t. V.

Élisabeth n'ayant pas d'armée solide à lui opposer, il pensait pouvoir facilement arriver à Londres, et une fois la capitale prise, il ne croyait pas à une sérieuse résistance[1]. Mendoza non plus ne doutait pas du succès; il assurait à Philippe II que nombre de seigneurs anglais, dont il lui citait les noms, étaient prêts à un soulèvement, et que cette fois l'invasion de l'Angleterre avait plus de chance à réussir que les autres projets de ce genre, puisqu'elle devait être précédée et facilitée par le meurtre d'Élisabeth[2]. Malgré l'avis favorable de ces deux éminents conseillers, Philippe II, bien qu'il désirât ardemment l'exécution de cette vaste entreprise, n'en restait pas moins livré à ses irrésolutions habituelles.

Cependant Ballard, à l'instigation de Gifford, était parti de Paris pour Londres aux premiers jours de juin, afin d'y réaliser le criminel projet qu'il méditait avec Savage. A peine débarqué, il fut mis en relation avec Babington, que Gifford avait encore catéchisé pour tremper dans le meurtre[3]. Lorsque le projet d'invasion lui fut révélé, Babington fit observer qu'un tel projet, du vivant d'Élisabeth, ne pouvait que mettre en danger la vie de la reine d'Écosse. Alors Savage l'initia au projet de meurtre, et Babington envia la gloire qu'allait acquérir Savage en délivrant le monde d'une reine hérétique. Comme il hésitait encore, Ballard finit par l'entraîner en lui persuadant que l'acte était justifié suffisamment par l'excommunication du pape. Babington fit observer que l'entreprise était trop hasardeuse pour être exécutée par un seul homme, et il proposa d'élever à six le nombre des assassins. Poley, l'espion de Walsingham, présent à l'entrevue, appuya cet avis, et conseilla de choisir cent hommes de main pour s'emparer de Chartley par surprise, afin d'enlever la reine prisonnière avant que Paulet eût eu le temps de se défendre[4]. Babington se fit fort de recruter des auxiliaires parmi ses compagnons de plaisir. Cinq d'entre eux se laissèrent d'abord gagner: Chidiock Tichbourne, représentant d'une ancienne famille du Hampshire; Charles Tilney, un des pensionnaires de la reine Élisabeth; Edward Abingdon, fils de l'ancien trésorier de la reine; John Charnock, gentilhomme du Lancashire, et un Irlandais nommé Barnwell, cadet d'une noble maison d'Irlande. Plusieurs autres amis de Babington consentirent à s'unir à la conspiration pour rendre la

[1] *Le duc de Parme à Philippe II*, 20 avril 1586; Motley, *Histoire des provinces unies*, etc., t. I, p. 29 et suiv. Hosack, *Mary queen of scots and her accusers*, London, 1874, t. II, p. 331.
[2] *Mendoza à Philippe II*, 13 août 1586; *Papiers de Simancas*, Bibliothèque nationale. Teulet, J. Gauthier, t. II, p. 402-403.
[3] Labanoff, t. VI, p. 313.
[4] Camden, miss Strickland, t. VII, J. Gauthier, t. II; Hosack, t. II.

liberté à la reine d'Écosse dès qu'on se serait défait de la reine Élisabeth. Parmi eux était Edward Windsor, un des frères de lord Windsor; Thomas Salisbury, Robert Gage de Surrey, et John Travers[1]. Telle était la folle témérité de Babington, qu'il se fit peindre au milieu de ses cinq principaux complices, avec une légende indiquant qu'ils s'étaient ligués pour une entreprise pleine de périls[2].

Marie, nous l'avons dit, ne se doutait nullement du projet de meurtre. Morgan avait expressément défendu à Ballard d'entamer avec elle aucune correspondance, de peur de la compromettre. Il avait en même temps averti cette princesse, si toutefois sa lettre n'a pas été falsifiée par Phelipps, que Ballard poursuivait en Angleterre des affaires d'importance, mais dont l'issue était encore incertaine, et il l'engageait à n'avoir avec lui et ses amis aucune intelligence quelconque, de peur, s'ils étaient arrêtés, de révélations de leur part[3]. Dans une lettre qui nous semble fort suspecte, il écrivait le même jour à Curle, l'un des secrétaires de Marie pour les traductions en anglais : « Je ne suis pas oisif, quoique en prison; je songe à l'état de Sa Majesté et de ceux qui souffrent avec elle. Il y a sur le métier plusieurs projets pour écarter la bête qui trouble le monde[4]. » Dès le 9 mai 1586, Morgan avait écrit à la reine, sa maîtresse, pour lui recommander Babington, « qui se plaignait, disait-il, de n'être plus employé par elle comme autrefois. » Il la priait de lui accorder trois ou quatre lignes de sa main, « pour lui dire la bonne opinion qu'elle avait de lui... Babington pouvait, ajoutait-il, lui être utile, soit par lui-même, soit par son beau-père, qui résidait dans le voisinage de Chartley, ce qui pouvait rendre plus facile la correspondance avec l'Écosse[5]. » A sa let-

[1] Hosack, t. II, p. 342.

[2] J. Gauthier. t. II. Camden donne ainsi cette légende : « Hi mihi sunt comites, quos ipsa pericula ducunt. » Hosack, t. II. p. 343.

[3] *Morgan à Marie*, 4 juillet, *State papers office*, J. Gauthier, t. II, p. 404. Sur ce point essentiel, M. Froude (*Hist. of England*, t. XII, p. 231), fait cette observation très-juste : « S'il y avait une personne à qui l'on dût cacher la conspiration, c'était certainement Marie Stuart. Elle ne pouvait y coopérer en rien, et lui faire connaître d'avance un projet si criminel c'était l'exposer à un danger gratuit, lui demander une sanction qu'elle ne pouvait honorablement donner. » (Hosack, t. II.)

[4] *Morgan à Curle*, 4 juillet, *State papers office*; J. Gauthier, t. II, p. 404. Il est utile de remarquer que ce post-scriptum n'existe que de la main de Phelipps et qu'il peut être falsifié. (John Morris, *The letter-books of sir Amias Poulet*). Il paraît peu probable que Morgan eût commis l'imprudence d'écrire une telle phrase. C'est aussi l'opinion de M. Hosack, t. II, que le post-scriptum a été fabriqué par Phelipps.

[5] *Morgan à Marie*, J. Gauthier, t. II, p. 405.

tre il avait joint le modèle de celle qu'il désirait que la reine écrivît à Babington. A la date du 9 mai, il était impossible, d'après l'observation très-ingénieuse de M. Jules Gauthier, que Morgan pût savoir si Babington était ou non engagé dans un complot contre la vie d'Élisabeth, puisque le complot n'était pas encore organisé. « Et d'ailleurs n'eût-il pas été absurde de défendre des intelligences avec Ballard, pour les conseiller avec Babington[1]? » Marie, qui avait reçu la lettre de Morgan au mois de juin, écrivit à Babington suivant le modèle qui lui avait été soumis, et sans y changer un seul mot[2] : « Mon grand ami, lui disait-elle, encore qu'il y a longtemps que, contre mon gré, vous n'ayez eu de mes nouvelles, ni moi des vôtres, pourtant je serais bien marrie que pensassiez que je n'eusse souvenance de l'affection essentielle que vous avez montrée en tout ce qui m'appartient. J'ai entendu que depuis la surséance de l'intelligence entre nous, l'on vous a adressé des paquets pour me les faire tenir tant de France que d'Écosse. Je vous prie, si aucuns sont tombés entre vos mains, et s'ils y sont encore, de les délivrer à ce porteur, lequel me les fera tenir assurément[3]. » Quel était ce porteur? Gifford, désigné sous le nom de Barnaby. Sans qu'elle s'en doutât, Marie faisait un premier pas vers l'échafaud. Suivant ce qui avait été convenu, Gifford ayant livré la lettre de Marie à Paulet, celui-ci la fit parvenir à Walsingham le 29 juin. « Elle est bien mince, lui écrivait le geôlier, pour contenir quelque chose d'important ; je le regrette[4]. » Rien, en effet, dans cette lettre, n'était de nature à compromettre la captive. Walsingham en éprouva autant de contrariété que Paulet. Afin de forcer la reine à sortir de cette prudente réserve, Phelipps proposa une autre com-

[1] J. Gauthier, t. II, p. 405. M. Hosack (t. II, p. 345), considère la lettre de Morgan à Marie, comme très-suspecte, à cause de la différence de langage qu'il tient à propos de Ballard et de Babington. Ce qui ne lui paraît pas moins suspect, c'est que Morgan, prisonnier à la Bastille, ait cru devoir envoyer à Marie Stuart, si habile à tenir la plume, le modèle d'une petite lettre pour Babington. « Mais que la lettre fût de Morgan ou de Phelipps, ajoute t-il, elle produisit le résultat désiré par les ennemis de Marie. » (Hosack, t. II, p. 345).

[2] *Mémoire de Nau*, Labanoff, t. VII, p, 208.

[3] Labanoff, t. VI, p. 445-446. « Ce qui augmente nos soupçons sur l'authenticité de cette lettre, dit M. Hosack, t. II, p. 346, c'est la demande que les lettres et paquets en possession de Babington soient remis au porteur. »

[4] *Paulet à Walsingham*, 29 juin 1586, *State papers office;* J. Gauthier, t. II, p. 406. « Tout va bien, maintenant, grâce à Dieu, disait Paulet dans cette lettre, et je me trouverais fort malheureux si par ma faute des affaires si bien menées se trouvaient renversées. » (*The letter-books of Amias Poulet*, etc., edited by John Morris.) Toutes les lettres de Paulet, relatives au rôle qu'il joua pour intercepter et livrer les lettres de Marie à Phelipps et à Walsingham, montrent ce personnage sous le jour le plus odieux.

binaison qui fut aussitôt acceptée : ce fut d'envoyer à Char paquet mystérieux » que « l'honnête homme » devait faire reine. Mais au dernier moment, dans la crainte que Marie du piége, et que tout vînt à échouer, Paulet intercepta l« « L'affaire, Dieu merci ! est trop bien commencée, écrivait rait bien malheureux d'en compromettre le succès en éve soupçons ; d'autant plus qu'on s'attend à ce que, le 3 du chain, la grande affaire viendra de ces gens eux-mêmes[1].

Pendant ce temps-là, Babington s'occupait à Londres complices, et sous la surveillance de Poley qui ne les perda de vue, des détails de la conjuration et de la distribution d lorsqu'un « jeune garçon inconnu » lui remit le billet Stuart. Il est plus que probable que l'idée lui avait été sug consulter sur ses projets la reine d'Écosse, afin qu'il fût po l'impliquer dans le complot, et ce fut le billet qu'il reçut le détermina à prendre ce parti. Il lui adressa une longu qui le jour même fut remise à Walsingham par Gifford, le laquelle, s'il fallait ajouter la moindre confiance à la seule temps qui en reste et qui fut produite par Walsingham, il Marie sa chère dame et reine, en s'excusant de ne pas lui av à cause de l'impossibilité de lui faire parvenir ses lettre qu'elle était sous la garde de Paulet. Il s'ouvrait à elle d d'invasion et du complot qu'il organisait avec Ballard et pour la délivrer, après avoir expédié la reine Élisabeth. Il l ce qui paraît de toute invraisemblance, de se mettre à la l'entreprise, l'engageant même à lui désigner des personnes de la seconder. Pendant ce temps-là, lui, Babington, avec di hommes et cent hommes de main, devaient l'enlever de s tandis que six autres des conjurés délivreraient l'Angleterre d patrice. « Nous n'attendons plus, ajoutait-il, que votre app pour prêter sur l'hostie le serment de mener à bonne fin n treprise ou de mourir. » Enfin, il la conjurait de les aut agir en son nom, de leur dicter ses instructions, et d'ass récompenses aux conjurés, ou à leurs enfants, s'ils venaien comber[3].

« Les deux passages de cette lettre dans lesquels Babingt circonlocution, sans préparation, parle « d'expédier l'usurp comme d'un sujet familier à la reine d'Écosse, les contra

[1] *Paulet à Walsingham*, 29 juin 1586, *State papers office*, J. Gauthier,
[2] 6 juillet (v. s.) ; 16 (n. s.).
[3] Hardwick's papers, t. I, pp. 228–229 ; *State Trials*, t. I, p. 1174 ; J.
t. II. p. 407.

'on y relève, la font ressembler bien plus à l'œuvre d'un agent pro-cateur qu'à celle d'un conspirateur. Sortit-elle jamais des mains :s Babington telle qu'elle fut décrite par les ministres d'Élisabeth? est ce qu'il est impossible de décider. Marie nia qu'elle eût jamais :çu une semblable lettre; on ne la produisit point en original au :océs, et il n'en reste aujourd'hui qu'une copie de la main d'un :ribe. Elle fut expédiée le 6 juillet, et remise le même jour à Wal-ngham par ses espions[1]. » Insistons sur ce point capital. « Il est dmis, dit de son côté M. Hosack, que la copie qui fut produite au rocès et qui est encore conservée, provint du cabinet de Walsin-ham. L'original ayant été intercepté par Gifford, ouvert par Gre-ory et déchiffré par Phelipps, qui peut affirmer qu'il sortit de urs mains tel qu'il y était entré? Gifford, nous le savons, connais-it le complot contre Élisabeth, c'est à peine si nous pouvons dou-r qu'il en fût l'instigateur. Phelipps connaissait également la con-ration et rien n'était plus aisé que de faire entrer dans une lettre Marie quelques phrases à ce sujet. Les deux passages soulignés r nous[2] sont les seuls dans lesquels il est fait allusion au meurtre Élisabeth, et l'on doit observer qu'ils sont amenés de la manière la us brusque et la plus extraordinaire, qu'ils n'ont aucun rapport ec le reste de la lettre. « Moi-même, est-il dit dans un de ces pas-ges, avec dix gentilshommes et une centaine de partisans, j'en-:prendrai la délivrance de Votre Majesté, *et nous expédierons l'u-rpatrice envers laquelle les excommunications nous ont délié du ment de fidélité. Six gentilshommes de mes amis privés exécute-nt cette tragédie, poussés par leur zèle pour la cause de la religion tholique et par leur dévouement au service de Votre Majesté.* »

J. Gauthier, t. II. p. 407. « Nous devons, dit M. Hosack, appeler l'attention lecteur sur certains passages de cette lettre. On a admis que les conspira-urs avaient les plus fortes raisons pour cacher à Marie le complot formé contre vie d'Élisabeth, et cependant, non-seulement cette lettre l'en informe, mais :st dans les termes les plus nets, sans préambule ni explication d'aucune rte. C'était la première fois que Marie entendait parler du complot, et pourtant bington parle d'expédier l'usurpatrice, comme d'une chose déjà connue elle. Même à cette époque de sang, on ne trouve aucun exemple d'un projet de eurtre dévoilé d'une manière aussi explicite, aussi peu déguisée. Si le passage t authentique, il est impossible d'expliquer ce qui l'amène ; si c'est une addi-n, le motif est clair. C'est tout simplement pour extorquer à Marie, en lui rulguant le complot, une sorte de consentement ou d'approbation qui l'eût posée aux peines édictées par le récent statut. » (Hosack, t. II, p. 350.) Hosack relève encore dans cette lettre d'autres contradictions, qui ne sont s moins énormes, et qui ne permettent pas de douter qu'elle ait été falsifiée : Phelipps. Non-seulement elle n'est pas véritable, mais elle n'est même pas isemblable dans certaines de ses parties.

[2] Hosack, t. II, pp. 349-351.

« Comment cela pouvait-il se faire, ajoute M. Hosack, qui s'expliquer que le double rôle proposé par Babington ou pl le faussaire puisse être exécuté simultanément. Babington il pas l'un des six gentilshommes qui devaient expédier Él N'était-il pas leur chef reconnu? Comment pouvait-il e temps être occupé à Londres et à Chartley? Cent trente mil les deux. Ces contradictions sont impossibles à explique sens de la lettre telle qu'elle existe; mais si l'on efface passages relatifs au meurtre d'Élisabeth, elle devient aus telligible et logique[1]. »

Babington manifestait dans sa lettre le projet d'aller à L petite ville dans le voisinage de Chartley, afin d'y attend ponse de la reine d'Écosse. Pour que Marie n'eut aucun sou suite des retards causés par l'envoi des lettres à Londres et retour, Walsingham envoya, le 7 juillet, Phelipps et Greg staller à Chartley. Comme s'il était certain d'avance que sa tomberait dans le piége, Phelipps, avant de quitter Lond Walsingham de signer un billet qui assurait une récompen ford et de préparer un warant pour l'arrestation de Ballar lipps arriva à Chartley le 9 juillet, apportant avec lui san doute la lettre de Babington à la reine d'Ecosse. Le même jo singham écrivit une lettre confidentielle au comte de Leicest laquelle il faisait allusion, en termes très-mystérieux, à un de grande importance qui allait arriver, affaire qu'il ne pouv fier au papier, mais qui lui serait communiquée par le port lettre. « J'ai, dit-il, révélé le secret à ce gentilhomme, afin qu' s'en ouvrir lui-même à Votre Seigneurie. Je n'ose le faire con aucun des serviteurs qui sont près de moi. Ma seule crainte Sa Majesté ne traite pas cette affaire avec tout le secret indisp bien qu'elle l'exige plus que toute chose arrivée depuis son av au trône. Et certainement, si l'affaire est bien conduite, elle le cou à tout complot durant le règne de Sa Majesté. *Je pri Seigneurie de traiter cette lettre en hérétique après qu'elle l'a* Quand l'affaire sera mûre à point, j'ai l'intention d'envoyer de vous une personne de confiance pour vous mettre tout à courant[3]. » On ne saurait douter que Walsingham ne fût au complot de Babington et le ton avec lequel il se vante q *l'affaire est bien conduite, elle casseru le cou à tous les comp rant le règne d'Élisabeth* » est d'une haute signification. Au

[1] Hosack, t. II, p. 352.
[2] J. Gauthier, t. II; Hosack, t. II, p. 354.
[3] Hosack, t. II, p. 354.

ı il s'exprimait ainsi, il n'avait encore aucune preuve contre Ma-
e, et pourtant il ne doutait pas d'en obtenir une capitale. Lors-
ıe l'affaire « *serait tout à fait mûre*, » il en dirait plus long à Lei-
ster. Walsingham savait que Phelipps avait emporté avec lui à
ıartley la lettre de Babington, et que de la réponse de Marie Stuart,
urvu que la chose fut bien conduite, dépendait tout le succès[1].
fallait à tout prix que cette réponse fût criminelle, qu'elle contînt
ıe adhésion formelle au projet de meurtre d'Élisabeth. Avec des
ımmes tels que Gregory et Phelipps, Walsingham était certain d'a-
ınce de réussir[2].

Ce ne fut que le 12 juillet que la lettre de Babington parvint à
aric par la voie du brasseur. Le 13, Nau, secrétaire de la reine
ur le français, annonçait à Babington que sa lettre, reçue seule-
ent la veille, n'était point encore déchiffrée, mais que, dans trois

[1] Hosack, t. II, p. 355.

[2] Le 11 juillet, Walsingham, reçut une lettre digne de fixer l'attention du
teur. Gifford, qui était alors à Londres, informa le secrétaire qu'il avait eu
ıe entrevue avec Ballard dont l'opinion était qu'il fallait, avant d'aller plus
in, obtenir par écrit la sanction de la reine d'Écosse. « Je lui demandai, dit
fford, ce que nous devions faire de notre côté. Lui répliqua qu'on devait obte-
r de (signe particulier pour désigner la reine d'Écosse), par écrit et signée de
n nom, la permission d'entreprendre tout ce qui était résolu en sa faveur,
ns quoi, ajoutaitt-il, nous travaillons en vain, car ces hommes ne voudront
s nous obéir. Je répondis que c'était une chose fort importante et que nous de-
ions l'obtenir par Morgan et Paget. Il me répliqua que cela traînerait trop long-
mps en longueur, et qu'il était en grand danger. — Bien, lui dis-je, laissez-moi
penser et demain je vous répondrai. Il quitta la ville et me laissa son homme,
mme preuve du désir qu'il a d'avoir ma réponse. Je lui répondrai ce que Votre
nneur jugera bon. Je désire savoir de quelle manière je dois le rejoindre et lui
ir compagnie. » (Hosack, t. II, appendice F, p. 602.) On peut douter que cette
nversation ait vraiment eu lieu telle que Gifford la rapporte. Ballard était un
ux conspirateur, et il est tout à fait invraisemblable qu'il ait suggéré le dan-
reux expédient d'obtenir de la reine d'Écosse son adhésion écrite au projet de
urtre. Mais il est fort probable que Gifford, qui savait bien quelle sorte de
euves désirait obtenir Walsingham contre la reine, ait inventé l'histoire de
n entrevue avec Ballard. Ce qui est clair, en tout cas, c'est que Gifford s'adresse
Walsingham pour obtenir de lui des avis et des instructions. Il attend ses
dres pour savoir s'il faut ou non essayer d'obtenir de la reine d'Écosse une
iction écrite pour le meurtre de sa cousine. Pourquoi s'adresse-t-il à
lsingham pour lui demander son avis sur ce point? En quoi pouvait-il les
er à obtenir l'écrit si désiré? A ces questions la seule réponse possible
st que Walsingham et ses agents, Giffort et Phelipps, étaient de connivence
ır entraîner Marie à l'échafaud; qu'on ne faisait pas un pas sans le consulter
qu'il connaissait fort bien les pratiques frauduleuses auxquelles ils avaient
ours pour atteindre leur but. On ne sait quelle fut la réponse de Walsingham
ifford, mais cinq jours après la lettre de Gifford, les ennemis de Marie
rmaient qu'ils avaient en main la preuve écrite de son adhésion au complot.
sack, t. II.)

jours, au retour du messager, sa maîtresse tiendrait sa r
prête[1]. Tous ces détails étaient transmis, dès le lendema
Amyas Paulet à Walsingham[2], et, de son côté, Phelipps, en
voyant copie de toutes les lettres interceptées par lui, comm
aussi était assuré d'avance du succès, s'écriait, dans sa jo
nique : « A la prochaine, nous la toucherons droit au cœur
il ajoutait : « Elle commence à recouvrer la force et la sant
elle s'est promenée, dans son coche, aux alentours du châte
pris, en la rencontraut, un visage souriant, mais je me so
venu du vers du poëte : *Cum tibi dicit ave, sicut ab hoste a*
le premier courrier, j'espère envoyer à Votre Honneur quelqu
de mieux[3]. » La vue de ce louche personnage avait causé q
inquiétude à Marie Stuart : « Tâchez, s'il vous plait, écrivai
Châteauneuf, le 17 juillet, à découvrir la vraie occasion pa
d'un gentilhomme nommé M. Phelipps, qui a séjourné ici
environ un mois, avec démontrance de beaucoup de crédi
respect. » Elle traçait, de lui, ce portrait à Morgan : « Il est
tite stature, grêle, il a des cheveux d'un jaune foncé, la bar
jaune clair, le visage criblé par la petite vérole, la vue ba
regard en dessous. Il paraît avoir trente ans[4]. » Le même jo
juillet, Curle écrivait à Gifford ou à Barnes, autre espion d
singham, entre les mains desquels passaient les lettres d
pour être rendues à leur adresse, après avoir été lues pa
singham : « Veuillez remettre d'une manière sûre la lettre ci-
entre les mains d'Antony Babington, s'il est encore dans l

[1] *Nau à Babington*, 13 juillet, *State papers office*, J. Gauthier, t. II, Hosack, t. II, p. 257.

[2] *Paulet à Walsingham*, 14 juillet 1586, *State papers office*, J. Gauthi Paulet espérait toutes les semaines que chaque paquet de Marie « con assez de choses pour la faire pendre. » (*The letter-books of Sir Amias Po* p. 193.) Voici ce que disait Paulet à Walsingham dans sa lettre du 14 « Monsieur, vos lettres du 11 courant me sont arrivées hier à onze heu midi. Je n'ai rien à vous dire que de vous envoyer le paquet intercept chemin par M. Phelipps, et aussi que le paquet envoyé par M. Phelipps (c la lettre de Babington) a été reçu de grand cœur avec telle réponse de écrit, comme le peu de temps le permettait et avec promesse d'écrire l guement au retour de l'*honnête homme*, ce qui sera dans trois jours. » I effet, ne s'y trompait pas ; la réponse de Marie à Babington devait port du 17 juillet. (*The Letter-Books of Amias Poulet, keeper of Mary Scots*, etc., p. 224.)

[3] *Phelipps à Walsingham*, 14 juillet 1586, *State papers office*, J. Gauth p. 408 ; Hosack, t. II, p. 357. Phelipps, pour faire une sinistre allusion qui attendait la reine d'Écosse, dessina sur cette lettre des fourches pati J. Morris, p. 223.

[4] *Marie à Morgan*, 17 juillet, dans Labanoff, t. VI, pp. 423-425 ; t. II, p. 357.

rons, sinon gardez-la jusqu'à son arrivée[1]. C'était la réponse annoncée par Nau, et qui avait inspiré à Phelipps, sans qu'il la connût, ces paroles sinistres : « A la prochaine, nous la toucherons droit au cœur. » Il attendit le 19, pour prévenir le secrétaire Walsingham qu'elle était tombée entre ses mains : « Qu'il plaise à Votre Honneur, nous avons maintenant la réponse de cette reine à Babington ; c'est hier soir que je l'ai reçue. S'il est encore à la campagne, *l'original* lui sera remis, et probablement il y fera réponse. J'attends une prompte décision de Votre Honneur pour son arrestation.,... ; je pense, sauf avis contraire, que vous en avez assez de lui, à moins que vous ne vouliez découvrir quelque chose de plus sur les conjurés, ce qui peut être fait même après son emprisonnement. Si Votre Honneur a l'intention de l'arrêter, il faut choisir des personnes qui fouilleront la maison. Il est probable que la lettre ne sera pas détruite de sitôt, malgré les ordres de cette reine[2]! Je le désire, pour qu'il y ait des preuves contre elle, s'il plaît à Dieu d'inspirer à Sa Majesté le courage nécessaire pour venger la cause de Dieu, sa propre sécurité et celle de l'État. J'espère, au moins, qu'elle fera pendre Nau et Curle, qui qualifient sir Amyas Paulet du surnom qu'elle lui donne de « geôlier de criminels, » ce qui, je vous assure, n'est pas pour lui une petite offense; mais il se réconforte par ces découvertes... Je suis fâché d'apprendre, de Londres, que Ballard n'est pas encore arrêté, et que les recherches n'aient pas abouti, parce qu'il a été prévenu... » Il ajoutait, dans un *post-scriptum :* « Votre Honneur pourrait s'informer par Berden ou par mon serviteur si Babington est à Londres ou non. Ceci une fois su, nous prendrions une résolution à mon retour[1]. » « Dieu, enfin, a béni mes efforts et récom-

[1] *Statepapers office*, J. Gauthier, t. II, p. 409.

[2] « Ne faillez brûler la présente quant et quant, » avait écrit Marie à Babington. (Labanoff, t. VI, p. 394.)

[3] Si la lettre originale contenait les passages qui servirent de base à la condamnation de Marie, est-il croyable que Phelipps s'en soit dessaisi pour l'envoyer à Babington? Il s'exposait ainsi à perdre la pièce capitale du procès.

En attendant que Phelipps pût mettre l'original sous les yeux de Walsingham, il lui en envoya une copie sur la couverture de laquelle il avait dessiné des fourches patibulaires. Cette copie était-elle vraie et exempte de fraude? M. John Morris (*The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 226) croit que la copie déchiffrée, envoyée par Phelipps à Walsingham, ne contenait encore aucune des interpolations signalées par le prince Labanoff. Une telle lettre indiquant la manière d'organiser une insurrection contre la reine d'Angleterre, eût été pour un simple sujet un crime de haute trahison, mais Marie était une souveraine indépendante, et Walsingham dut sentir qu'il fallait quelque chose de plus pour décider Elisabeth à sévir contre elle. Il fallait à tout prix qu'elle fût compromise dans le complot du meurtre, et c'est pourquoi des interpolations furent glissées dans la lettre de Marie à Babington, du 17 juillet. (John Morris *p* 227.)

pensé mes fidèles services, » s'écriait, de son côté, le puritain Paulet[1].

Walsingham n'était pas sans inquiétude sur l'issue de cette affaire. « A votre retour, écrivait-il à Phelipps, le 22 juillet[2], vous apprendrez de Sa Majesté elle-même à quel point elle agrée vos services. J'espère qu'on suivra un bon chemin dans cette cause, autrement, *nous, qui avons été les instruments de la découverte, nous recevrions peu de confort pour nos peines*..... Beaucoup sont jaloux de ce que vous arrivez, et les fourches dessinées sur le paquet ont beaucoup augmenté leurs soupçons..... J'espère que Ballard sera pris avant votre retour. On ne s'occupera de Babington que lorsque vous serez arrivé. Il est encore ici. *L'original de la lettre à lui adressée vous l'apporterez avec vous.* »

Phelipps partit de Chartley, le 24 juillet, emportant avec lui la réponse de Marie à Babington, toutes les lettres qu'elle avait écrites, le même jour, à Mendoza, à Châteauneuf et à ses autres agents. Arrivé à Londres le 26, Phelipps ne fit remettre la réponse de Marie à Babington que le 29[3].

Ce fut « un simple domestique, en habit bleu, » qui la lui remit, enfermée dans un petit paquet, accompagné d'une note d'une écriture contrefaite, dans laquelle il était dit que le paquet venait de la reine d'Écosse, et qu'à la dépêche prochaine on se ferait connaître[4]. Malgré l'étrangeté du procédé, Babington ne conçut aucun soupçon. La dépêche qu'il avait reçue était restée du 18 au 29, c'est-à-dire onze jours, aux mains de Phelipps et de Walsingham.

S'il fallait ajouter la moindre foi aux seules copies qui restent de cette lettre, — car l'original a disparu, de même que celui de la lettre de Babington, — Marie aurait connu et approuvé non-seulement le projet d'insurrection des catholiques à l'aide d'une invasion espagnole, mais encore le complot contre la vie d'Élisabeth. Elle entrait dans de longs détails sur les moyens à prendre pour assurer le succès de l'entreprise. Elle engageait ses amis à étudier avec soin quel nombre de gens de pied et de cheval ils pourraient lever, quels capitaines il convenait de placer à leur tête dans chaque comté;

[1] Paulet à Walsingham, 20 juillet, *State papers office;* J. Gauthier, t. II, p. 409.

[2] *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 245.

[3] *Babington à Marie*, 8 août 1586; J. Gauthier, t. II. Paulet écrivait à Walsingham, le 26 juillet, que Phelipps allait le retrouver; et, le 29 juillet, qu'il était déjà à douze ou quatorze milles de Londres. Ce qui prouverait qu'il partit plus tard de Chartley qu'on ne le suppose. (*The Letter-Books of Amias Poulet*, p. 246.)

[4] J. Gauthier, t. II; Hosack, t. II.

les villes et les ports où ils pourraient recevoir sûrement les secours étrangers; le lieu du rendez-vous général; le nombre des troupes étrangères; leurs ressources en argent et en armes; enfin [*comment les six gentilshommes avaient délibéré de procéder*] [1]. Elle priait ses amis de communiquer à Mendoza leur projet, dès qu'ils l'auraient mûri, et de n'agir que sur l'espoir motivé d'un secours. Puis elle ajoutait ou était censée ajouter : « Toutes ces choses étant ainsi préparées, et les forces, tant dedans que dehors le royaume, toutes prêtes, il faudra [*alors mettre les six gentilshommes en besogne et*] donner ordre que, [*leur dessein étant effectué*], je puisse quant et quant être tirée hors d'ici, et que toutes vos forces soient en un même temps en campagne pour me recevoir pendant qu'on attendra le secours étranger, qu'il faudra alors hâter en toute diligence. [*Or, d'autant qu'on ne peut constituer un jour préfix pour l'accomplissement de ce que lesdits gentilshommes ont entrepris, je voudrais qu'ils eussent toujours auprès d'eux, ou pour le moins en cour, quatre vaillants hommes, bien montés, pour donner avis en toute diligence du succès dudit dessein, aussitôt qu'il sera effectué, à ceux qui auront charge de me tirer hors d'ici, afin de s'y pouvoir transporter avant que mon gardien soit averti de ladite exécution, ou, à tout le moins, avant qu'il ait le loisir de se fortifier dedans la maison ou de me transporter ailleurs. Il serait nécessaire qu'on envoyât deux ou trois de cesdits avertisseurs par divers chemins, afin que, l'un venant à faillir, l'autre puisse passer outre; et il faudrait, en un même instant, essayer d'empêcher les passages ordinaires aux postes et courriers* [2]. »]

[1] Les passages entre deux crochets sont ceux que le prince Labanoff a jugés, non sans raison, avoir été interpolés dans la copie de la lettre originale de Marie. « Ces passages n'ont aucune liaison avec ce qui précède et ce qui suit, et de leur présence résultent des contradictions dont les faussaires ne paraissent pas s'être inquiétés. » (J. Gauthier.) « Nous avons d'abondantes preuves, dit M. Hosack (t. II, p. 380), et tirées de diverses sources, que Phelipps était très-versé dans l'art de falsifier les écritures (à cette époque le faux était considéré comme un art). Il existe dans *Cotton library* une confession de Thomas Harrisson, s'intitulant secrétaire de Walsingham, qui déclare que Phelipps pouvait imiter exactement presque toutes les écritures (Caligula, c. IX, 458), et Phelipps confirme lui-même cette déclaration. Il n'était alors qu'un jeune homme, mais, vingt ans plus tard, en 1606, nous le trouvons confessant au comte de Salisbury que, sous le règne précédent, il avait forgé une correspondance dans un but honteux. Il écrivait des lettres au nom d'une personne imaginaire à une personne véritable, à l'étranger, afin d'obtenir d'elle des renseignements qu'il désirait. N'est-on pas autorisé à croire que dans une affaire d'une aussi haute importance que celle de Babington, il n'ait mis en œuvre toute son habileté pour perdre la reine d'Ecosse? »

[2] Labanoff, t. VI, pp. 389-390.

Ainsi, d'après ce dernier paragraphe qui, selon toute vraisemblance, doit être interpolé, Marie veut que ses partisans ne tentent de la délivrer que lorsque les six gentilshommes auront mis à mort Elisabeth. Puis elle ajoute : « De me tirer hors d'ici, sans être premièrement bien assurés de me pouvoir mettre au milieu d'une bonne armée ou en quelque lieu de sûreté, jusques à ce que nos forces fussent assemblées et les étrangers arrivés, ne serait que donner assez d'occasion à cette Reine là, si elle me prenait de rechef, de m'enclore en quelque fosse d'où je ne pourrais jamais sortir, si pour le moins j'en pouvais échapper à ce prix-là, et de persécuter avec toute extrémité ceux qui m'auraient assistée, dont j'aurais plus de regret que d'adversité quelconque qui me pourrait échoir à moi-même. » « Mais, dit M. Jules Gauthier, qui signale cette contradiction énorme entre les deux passages précédents, si Marie a écrit il n'y a qu'un instant, *que le dessein des six gentilshommes doit être exécuté avant que ses amis ne tentent sa délivrance, comment peut-elle craindre de tomber derechef entre les mains d'Élisabeth*[1]*?* » Le savant historien fait ressortir encore d'autres contradictions telles qu'il n'est pas permis de douter que certains fragments de cette lettre ne soient l'œuvre d'un faussaire. Ainsi Marie indique trois expédients pour la tirer de prison, « *les seuls*, dit-elle, *dont on se puisse servir :* ou de l'enlever de force pendant qu'elle ira à la promenade, ou de venir à minuit mettre le feu aux granges et aux étables, et de profiter du trouble pour surprendre la maison, ou enfin d'obstruer avec des charrettes les portes du château, et de s'en emparer avant que les gardes logés au dehors aient pu y pénétrer[2]. » Or, Marie a indiqué ou est censée avoir indiqué plus haut un autre moyen qui diffère entièrement de ceux-là, dont elle dit pourtant que ce sont « *les seuls dont on se puisse servir.* » « Qu'on retranche, dit en concluant M. Gauthier, les passages mis entre parenthèses, les idées s'enchaînent, et toute contradiction disparaît[3]. »

[1] Le prince Labanoff a relevé de son côté ces contradictions, ainsi que M. John Morris dans sa publication : *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc. M. John Morris, à cette occasion, a signalé que M. Froude a supprimé entièrement le passage de la lettre de Marie dans lequel elle demande qu'il soit fait en sorte que la tentative pour sa délivrance ne puisse exciter Elisabeth à de nouvelles persécutions contre elle ou contre ses amis. Dans la version de cette lettre, résumée par M. Froude, le sens est tout à fait obscurci, de telle sorte que tout semble se rapporter bien plus au projet d'assassinat d'Elisabeth qu'à l'évasion de Marie et à l'invasion de l'Angleterre. (John Morris, *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc.)

[2] Voir J. Gauthier, t. II, et note P de l'Appendice.

[3] Le prince Labanoff, dans le texte qu'il a donné de cette lettre, a mis entre crochets les passages qui lui ont paru interpolés. Mais il nous semble qu'il a

D'après les confessions de ses secrétaires, Marie leur donna plusieurs instructions pour rédiger la lettre incriminée, soit de vive voix, soit par écrit. La minute en fut écrite en français par Nau, puis traduite en anglais par Curle et par lui mise en chiffres[1]. La reine, suivant son habitude, avait lu et approuvé le texte français de la rédaction de Nau et la version anglaise de Curle[2]. La responsabilité devait donc remonter jusqu'à elle, à moins que son secrétaire Curle, en chiffrant la lettre, n'eût fait des additions au texte, ce qui était tout à fait invraisemblable, eu égard au caractère faible et timide du personnage. La lettre, approuvée par la reine, ne passa pas seulement par les mains de Curle; elle resta onze jours au pouvoir de Phelipps et de Walsingham[3]. Pendant ce temps-là, ils pu-

négligé d'en signaler ainsi plusieurs, entre autres celui-ci : « Je voudrais aussi qu'on tâchât à faire quelque émeute en Irlande, laquelle devrait commencer un peu auparavant qu'on fît rien par deçà, [afin que l'alarme fût donnée en un endroit tout contraire à celui où l'on prétend *faire le coup.*] Peut-être aussi le mot *coup* peut-il signifier le coup de main sur Chartley pour délivrer Marie.

[1] On sait que les seules copies du temps qui restent de cette lettre sont en français.

[2] *Confession de Nau*, 5 et 6 septembre, *State papers office, Hardwick's papers*, J. Gauthier, t. II.

[3] « L'original, dit M. Froude, qui s'en rapporte à la parole de Phelipps, l'original ne fut jamais retrouvé. » Ce qui est certain, c'est que l'original, ou la copie de la main de Phelipps, était en la possession des ministres d'Elisabeth, car lord Burghley avait écrit ces mots en marges : « *Petit complot pour la suite du procès de la reine d'Ecosse; notez que le chiffre soit porté avec nous.* » Ces derniers mots désignent, comme il semble, l'original. Plus tard, on ne produisit pourtant que le déchiffrement de Phelipps, mais il est à remarquer que ce ne fut pas celui qu'il envoya de Chartley à Walsingham et sur la couverture duquel il avait dessiné un gibet. (J. Morris, *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc.)

M. Froude prétend que Phelipps envoya sur-le-champ l'original chiffré à Babington et que la raison pour laquelle il y eut un retard de onze jours, c'est que Barnes ne put pas le trouver. Ceci, ajoute M. Froude, est pour répondre à l'argument du prince Labanoff, qui soutient que Phelipps garda longtemps la lettre originale afin de l'*arranger.* » A cette assertion gratuite et sans fondement, M. John Morris oppose un argument irréfutable. Lors même, dit-il, que la date du jour où la lettre fut reçue par Phelipps et celle du jour où il la renvoya seraient les mêmes que celles que suppose le prince Labanoff, la question présente ne serait nullement changée, car l'original ne paraîtra jamais; on n'aura affaire qu'à la copie ou traduction en français, et quant à celle-là Phelipps eut tout le temps de la manipuler à loisir.

M. Froude ajoute que la lettre de Marie du 17-27 juillet fut envoyée à sa destination le lendemain même du jour où elle fut remise à Phelipps, « comme le reste des lettres. » On sait déjà que toutes les lettres de Marie restaient plusieurs jours entre les mains du déchiffreur et qu'elles n'étaient remises au brasseur qu'une fois par semaine. La lettre de Phelipps, du 19 juillet, adressée à Walsingham, ne prouve aucunement que l'original soit sorti de ses mains. Walsingham savait bien à quoi s'en tenir sur ce point, car, en lui écrivant pour

rent à loisir la refaire en entier. Phelipps était un faussaire de profession, coutumier du fait, et ce n'était certes pas un faux qui eût arrêté Walsingham, homme capable de tous les crimes au nom de la raison d'État. Tout permet de les suspecter, et les provocations de Walsingham et de ses agents pour faire naître la conspiration, et la suppression des pièces fondamentales du procès. On possède encore aujourd'hui en originaux toutes les lettres que Marie écrivit le 17 juillet, à Charles Paget, à sir Francis Englefield, à l'archevêque de Glasgow, à Thomas Morgan, à Châteauneuf, à Mendoza; on a les lettres de Nau, de Curle, de Gifford; deux seules lettres ont disparu dès l'origine : celle de Babington à Marie et la réponse de la Reine, c'est-à-dire les deux seules pièces capitales d'après lesquelles elle pouvait être ou condamnée ou déclarée innocente. Ces deux lettres originales ne furent pas produites au procès; on ne plaça sous les yeux des commissaires que les traductions du chiffre, des copies. Pourquoi ne se servit-on pas des originaux, surtout de celui de la lettre de la reine, s'il contenait en réalité les passages incriminés? Pourquoi l'envoyer à Babington, comme Phelipps prétendit l'avoir fait, s'il était de nature à perdre Marie Stuart? De quel prix pouvait être pour Élisabeth la tête de Babington en comparaison de celle de Marie Stuart? Pourquoi dès lors se priver de l'original qui eut servi de base indispensable à l'accusation? Pour nous il ne nous paraît pas douteux, et nous espérons faire partager au lecteur notre opinion, que si l'original ne fut pas produit à Fotheringay, c'est qu'il ne contenait pas les passages interpolés de la copie qui fut présentée aux commissaires anglais. Il serait incompréhensible que des hommes tels que Phelipps et Walsingham eussent pu se dessaisir de cette lettre si elle eut renfermé les passages criminels de la copie.

Camden, au seizième siècle, fut sur la trace de la vérité : il sut, peut-être par Burghley lui-même, que dans le cabinet de Walsingham, on avait ajouté à la lettre de Marie « *un post-scriptum du même chiffre, où l'on demandait à Babington les noms des six gentilshommes*; si toutefois, ajoute-t-il, on ne fit pas d'autres altéra-

le rappeler, il lui ordonne *d'apporter l'original avec lui.* Phelipps l'emporta le 26 juillet (V. S.), Babington ne reçut la lettre que le 29, et il dut croire facilement que le retard n'avait été causé que par son absence de Lichfield. (J. Morris, *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc.) Nous pensons que Babington dut recevoir une copie chiffrée de la lettre de Marie, sans les interpolations introduites par Phelipps. Les lettres chiffrées de la reine n'étant point signées par elle, et l'écriture de ses secrétaires pouvant n'être pas connue de Babington, celui-ci put recevoir sans défiance la copie de Phelipps; le chiffre était suffisant pour lui garantir l'authenticité de la lettre.

ons[1]. » Ce post-scriptum, dont on ne jugea pas à propos de se servir à Fotheringay et que M. Tytler a retrouvé au *Record office*, chiffré de la main même de Phelipps, fournit la preuve qu'il y eut une première tentative de faux sous cette forme et que l'on n'y renonça que parce qu'il parut sans doute plus habile d'intercaler dans le texte de la lettre ce qui était contenu en substance dans le post-scriptum.

Lorsque Walsingham eut entre les mains la lettre de Marie, son premier soin fut de faire arrêter Ballard qui, de tous les conjurés, lui paraissait le plus habile et le plus dangereux. Ce fut Gifford qui le lui livra le 4 août[2]. Babington dont l'audace jusque-là ne s'était pas démentie avait fini par soupçonner, même avant l'arres-

[1] ... *Quibus* (litteris) *subdole additum eodem charactere post-scriptum ut nomina sex nobilium ederet, sinon et alia.* » Voici le texte de ce post-scriptum : « Je serais heureuse de savoir les noms et les qualités des six gentilshommes qui doivent exécuter le dessein, car il se pourrait que connaissant les personnes, je vous donnasse un meilleur avis à suivre en cette occasion. Dites-moi aussi, de temps en temps où vous en êtes, et aussitôt que vous pourrez, pour le même motif, quels sont ceux qui sont engagés et la part que doit y prendre chacun d'eux. » A quelques mots biffés, on peut s'apercevoir que le post-scriptum avait été remanié lui-même par Phelipps. Si ce post-scriptum était authentique, dit M. Hosack, pourquoi ne fut-il pas produit à Fotheringay lorsque la reine comparut devant les commissaires anglais? S'il était fabriqué, pourquoi fut-il gardé? La seule chose claire, c'est que le document est original; ce n'est pas une copie. Le changement dont nous parlons n'est pas l'erreur d'un copiste; c'est la substitution délibérée d'un passage à un autre que l'auteur du document peut seule avoir faite... On sait que Phelipps envoya le 19 juillet à Walsingham une copie ou une prétendue copie de la lettre de Marie. Si en la déchiffrant il n'y trouva rien qui pût l'impliquer dans le complot contre Élisabeth, ne pouvait-il pas y ajouter ce post-scriptum et ne devons-nous pas ainsi expliquer son existence parmi les papiers de Walsingham? Il est vrai qu'il ne fut pas produit contre la reine d'Ecosse; mais le faussaire, après mûre réflexion, au lieu de se servir d'un simple post-scriptum, ne jugea-t-il pas plus utile d'insérer dans le corps de la lettre les passages criminels afin de mieux prouver que Marie connaissait et approuvait le complot?... La lettre de Marie à Babington resta onze jours entre les mains de Phelipps et de Walsingham, ce qui leur donna assez de temps pour la corriger et l'augmenter. Or, il est à remarquer que dans les différents passages soulignés par le prince Labanoff, le crime de Marie est tracé sous des couleurs bien plus fortes et plus distinctes qu'il ne paraît dans le post-scriptum abandonné. (Hosack, t. II, p. 370.) M. John Morris, de son côté, produit de nombreux arguments pour prouver que ce post-scriptum est un faux de Phelipps. (*The Letter Books of Amias Poulet*, etc., pp. 236 et suiv.

[2] *Mylles à Walsingham*, 4 août 1586, lettre citée par J. Gauthier. Ballard, sous le nom de capitaine Fortescue, se promenait toujours en public sous un costume militaire (Hosack, t. II. p. 381.) Le 4 août, quoique Ballard fût prêtre catholique, « il vint vêtu d'un manteau gris garni de dentelle d'or, d'un haut de chausses de velours avec un justaucorps de satin et un chapeau de feutre à la dernière mode, le ruban orné de boutons d'argent. » (*Speech of the sollicitor general Egerton*). Howell, *State trials*, t. I, p. 1150).

tation de Ballard, que lui et ses complices étaient trahis; il ne savait sur qui porter ses soupçons et vivait dans une continuelle anxiété. Il prévint Marie, le 3 août, qu'ils étaient probablement victimes d'une trahison, mais il l'engagea toutefois à ne pas se laisser abattre, car sa cause, disait-il, était celle de Dieu, et les conjurés avaient juré de vaincre ou de mourir[1]. Cependant, Babington et ses complices avaient jugé prudent de se dérober aux recherches de la police anglaise et Walsingham avait perdu leurs traces lorsque, le 4 août, Babington revint à Londres et y apprit l'arrestation de Ballard qu'il attribua sans hésiter à Poley. L'esprit assailli par les terribles images des tortures et des supplices qui l'attendaient, lui et ses complices, il ne vit de salut possible que dans un excès d'audace. Dans l'espoir de tromper Walsingham, il courut s'offrir à lui comme espion[2]. Le secrétaire lui fit très-bon accueil, accepta ses services, lui promit une forte récompense et lui proposa de rester dans son hôtel. Mais Babington, s'étant bientôt aperçu qu'il était suivi sans cesse par les agents de Walsingham, fut assez adroit pour se dérober à leur surveillance[3] et s'enfuit à Saint John's Wood près de la Cité. Là il fut rejoint par quatre de ses compagnons, Charnock, Gage, Doune et Barnwell. Pendant quelques jours, ils menèrent la vie inquiète et fiévreuse des proscrits, sans pain, sans abri, et craignant à chaque instant d'être découverts.

Jusqu'alors Walsingham avait organisé dans le plus grand mystère la conspiration contre la vie d'Élisabeth, afin de pouvoir y impliquer Marie Stuart. Ce but atteint, il révéla le double complot à Élisabeth. Elle fut saisie d'une terreur panique et ordonna que tous les conjurés fussent arrêtés sur-le-champ. On publia leurs noms à son de trompe, on fouilla tous les vaisseaux dans le port, toutes les maisons suspectes. Aussitôt par toute l'Angleterre se répand la nouvelle qu'une horrible conspiration vient d'être découverte, qu'elle a pour but d'assassiner la reine, de mettre le feu à Londres; que les

[1] *Babington à Marie*, 3 août 1586, *Statepapers office*, J. Gauthier, t. II, p. 414.

[2] Il lui proposa même de passer en France, dans le dessein, prétendait-il, de surveiller les partisans de la reine d'Écosse. (Hosack, t. II, p. 382.)

[3] Babington se trouvant dans une taverne avec un espion de Walsingham et s'étant aperçu du rôle qu'il jouait, lui donna le change, et courut au logement de son ami Gage près de Westminster. Ils furent rejoints par Barnwell, Charnock et Doune, et, après s'être consultés en toute hâte, il se déguisèrent de leur mieux. Grâce aux ténèbres de la nuit, ils se réfugièrent dans Saint John's Wood, qui était alors, comme le nom l'indique une partie de forêt publique. Là ils purent subsister pendant plusieurs jours; mais des ordres ayant été donnés pour leur arrestation, ils furent tous pris dans le voisinage de Harrow, et l'on découvrit qu'un fermier, nommé Bellamy, leur avait donné la nourriture et le logement. Celui-ci paya son humanité de sa tête.

papistes se sont soulevés dans les provinces et que 10,000 Français sont sur le point de débarquer en Angleterre. A cette nouvelle la populace se livre aux derniers excès ; les maisons des Français sont pillées et saccagées ; l'ambassade de France est entourée d'espions, et le gouvernement anglais pousse l'audace jusqu'à faire arrêter deux des gens de Châteauneuf[1].

Cependant Babington et ses cinq compagnons, pressés par la faim, avaient quitté Saint John's Wood, et avaient cherché un refuge à Harrow en proie à toutes les angoisses de la terreur. La police de Walsingham ne tarda pas à les découvrir sous des hangars où ils se tenaient cachés. On les arrêta, et ils furent conduits à la Tour au milieu des vociférations et des cris de mort de la populace. Dans toutes les rues de Londres on alluma des feux de joie et pendant vingt-quatre heures toute l'Angleterre retentit de la sonnerie des cloches. Tous les autres conjurés, Abington, Travers, Tichbourne, Salisbury, Tilney, furent arrêtés, à l'exception d'Edward Windsor qui parvint à s'échapper en France. Gifford et les autres espions y avaient déjà cherché un refuge ; seul Poley fut jeté en prison pour couvrir la complicité de Walsingham[2].

III

LE JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, MÉDECIN DE MARIE STUART

Nous touchons à la partie la plus émouvante de l'histoire de Marie Stuart, à celle qui s'ouvre par sa translation à Tixall lorsqu'elle fut impliquée dans le procès de Babington, qui se prolonge pendant les derniers mois de sa vie, au milieu des péripéties les plus dramatiques, et qui finit à l'échafaud de Fotheringay.

Par une singulière bonne fortune nous avons découvert, sur cette époque même de l'existence de Marie, un document inédit du plus haut intérêt. C'est le Journal manuscrit de Bourgoing, son médecin, qui commence par la partie de chasse au cerf, simulée par Paulet, pour attirer la reine hors du château afin de s'emparer de ses papiers, et qui se termine par le récit de ses derniers moments. C'est une Relation, jour par jour, de tout ce qui s'est passé dans la prison de Marie pendant les sept derniers mois de sa captivité. Le Journal contient un récit étendu de tout le procès de la reine avec

[1] *Mendoza à Philippe II*, 16 septembre, *Papiers de Simancas; Mémoire d'Esneval*, dans Teulet, t. IV; J. Gauthier, t. II, p. 415. Hosack, t. II, p. 382.
[2] *Camden*; J. Gauthier, t. II, p. 415. Hosack, t. II, p. 282.

ses interrogatoires et ses réponses, des détails nouveaux sur l'attitude de la royale accusée, devant ses juges, nombre d'épisodes inédits, des entretiens fort curieux entre la reine et son geôlier, plusieurs scènes enfin inconnues jusqu'à ce jour et qui sont vraiment dignes de figurer dans ce grand drame.

Après avoir reçu, pour la première fois, par lord Buckurst, notification de son arrêt de mort, Marie Stuart écrivait au pape Sixte-Quint les lignes suivantes : «... Vous aurez le vrai Récit de la façon de ma dernière prise (l'arrestation de Marie à Chartley et sa translation à Tixall) et toutes les procédures contre moi et par moi, afin qu'entendant la vérité, les calomnies que les ennemis de l'Église me voudront imposer, puissent être par vous réfutées et la vérité connue; et à cet effet, ai-je vers vous envoyé ce porteur, requérant pour la fin votre sainte bénédiction[1]. »

La Relation dont parle Marie Stuart, et qui fut rédigée par son ordre et sous ses yeux mêmes, n'a pu être découverte au Vatican par le prince Labanoff. Nous avons tout lieu de croire que le Journal manuscrit de Bourgoing, n'est autre que cette Relation même. Il commence précisément en effet, au moment indiqué par Marie, c'est-à-dire au jour de sa translation à Tixall, et contient, comme elle le dit aussi, toutes les pièces de la procédure contre elle et pour sa défense.

Ce manuscrit, petit in-folio de 126 pages, d'une écriture cursive du temps, très-serrée[2], nous a été cédé par un propriétaire de la ville de Cluny. Bien qu'il ne porte aucun timbre, il est présumable qu'il a fait partie autrefois de la riche bibliothèque des bénédictins de l'abbaye de Cluny, dont les livres et les manuscrits ont été plus d'une fois dispersés depuis 1793. J'ai soumis ce manuscrit à l'examen de l'un des plus habiles paléographes de notre temps, au savant M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale, et voici quelle a été sa réponse :

« J'ai l'honneur de vous rendre le manuscrit intitulé : *Journal de Marie, reine d'Écosse*, que vous m'avez communiqué. Je n'hésite pas plus que vous à le considérer comme un exemplaire écrit à la fin du seizième siècle ou dans les premières années du dix-septième. Je vous félicite d'avoir découvert et acquis un document aussi précieux, et j'espère que vous ne tarderez pas à mettre en lumière les informations nouvelles qu'il contient et dont vous avez bien voulu me laisser entrevoir l'importance[3]. »

[1] Fotheringay, 23 novembre 1586; Labanoff, t. VI, pp. 447 à 454.
[2] Le manuscrit que nous possédons n'est pas une minute mais une copie du temps.
[3] Lettre du 21 octobre 1872

L'ancienneté du manuscrit ainsi constatée par un juge, dont les arrêts en pareille matière sont sans appel, il s'agit de résoudre un autre problème, de découvrir le nom de l'auteur, car le Journal ne porte ni signature ni aucune désignation de nom. Celui qui le rédige, jour par jour, garde l'anonyme avec d'autant plus de soin, que sa plume attaque sans ménagement les ennemis de sa maîtresse. Si son Journal était saisi, il n'ignore pas qu'il serait sur-le-champ conduit à la Tour. Aussi évite-t-il avec le plus grand soin de se trahir. Eh bien, malgré les précautions infinies dont il s'entoure, il n'est pas impossible de découvrir son nom; et si Walsingham eût mis la main sur le Journal, il aurait su bien vite à quoi s'en tenir. Bien que l'auteur anonyme parle le plus souvent à la troisième personne, il lui échappe parfois de s'exprimer à la première, et c'est par là qu'il se dévoile.

Ainsi, par exemple, en lisant le passage suivant, comment ne pas soupçonner que c'est le médecin qui parle? « Et *moi*, incontinent après, par importunité que *je fis*, *allai* au cabinet de Sa Majesté pour prendre quelque chose précieux pour sa santé, espérant retourner par devers elle » à Tixall. Nous ferons remarquer aussi que le seul des serviteurs de Marie auquel il fut permis de pénétrer, avec deux femmes de la reine, dans cette dernière prison, ce fut Bourgoing.

On n'a plus de doute sur l'identité du médecin lorsque, çà et là, on voit le même personnage, toujours parlant à la première personne, donner des soins à la reine, parler de ses fluxions, de ses douleurs au bras, aller cueillir des simples dans un jardin pour lui administrer quelque remède.

D'autres preuves, pour ainsi dire mathématiques, permettent aussi de fixer le nom du personnage. Il est dit, dans le Journal, que sir Amyas Paulet fit appeler Melvil et Bourgoing, pour leur remettre deux sacs de papiers destinés à la reine. Paulet, dit l'auteur anonyme, déclara « qu'il ne savait ce que c'était, mais qu'il le donnait ainsi qu'il l'avait reçu, *nous* baillant à part une lettre de M. Curle. » Il résulte de cette phrase que l'auteur du Journal, parlant à la première personne, ne peut être que Melvil ou Bourgoing. Or ce ne peut être Melvil, qui était écossais et qui eût écrit sa Relation en anglais. D'ailleurs il fut séparé de la reine peu de jours après, tandis que Bourgoing, qui resta toujours auprès d'elle jusqu'à la fin, ne cesse de poursuivre jour par jour sa Relation, comme témoin oculaire, de ce qu'il raconte. S'il restait le moindre doute, voici un passage encore plus caractéristique et dans lequel l'auteur se met tout à fait à découvert :

Du Préau, l'aumônier de Marie Stuart, est averti par Melvil et

Préau] habillé qu'il fut, emprunta un manteau, et tous troi
au sieur Amyas, [icelui] *dressa sa parole audit Bourgoin*
avait fait venir spécialement pour ce qu'il avait quelque
lui dire au sujet des sieurs Melvil et du Préau, de quoi il
que *je fisse* le rapport à Sa Majesté, en ce qu'il avait fait,
vant lui-même y aller, etc. » Il est évident que le person
parle à Paulet n'est autre que Bourgoing.

Nous avons soumis nos observations et notre opinion à l'
historien de Marie Stuart, M. Jules Gauthier, et voici la
qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser :

« J'ai lu avec une très-grande attention et le plus vif i
manuscrit de Bourgoing que vous avez bien voulu me prête
le manuscrit de Bourgoing, parce qu'il est bien de lui ; on
rait en douter après les preuves nombreuses et on ne peu
déduites que vous en donnez. Il ne peut avoir été écrit qu
témoin oculaire, et ce témoin oculaire ne peut être que Bo

« La lecture en sera très-intéressante pour tous ; mais
lièrement pour ceux qui, comme vous et moi, ont étudié c
time si sympathique de la politique anglaise. Il y a dans vo
cieux manuscrit maintes conversations, maints détails q
neufs, mais qui ne font que confirmer ce qu'on savait de
force d'âme, de la vigueur d'intelligence et de la résigna
Marie Stuart[1]. »

Il résulte de certains passages de la Relation intitulée :
de la royne d'Écosse, que l'auteur de ce touchant Récit de l
seizième siècle, connut notre manuscrit, qu'il lui emprunt
quelques phrases — ce qui en confirme l'authenticité — et
nonça qu'il serait bientôt publié, ce qui n'eut pas lieu, o

d'Écosse, c'est par erreur que les historiens, qui se sont copiés les uns les autres, ont supposé que c'était Bourgoing lui-même. L'auteur de la Relation dit bien, il est vrai, qu'il est un des anciens serviteurs de Marie Stuart, mais il ajoute qu'il n'assista pas à ses derniers moments et que c'est par les autres serviteurs de la reine, et surtout par Bourgoing, qu'il s'est procuré les détails si dramatiques qu'il nous a transmis.

A part quelques fragments fort peu nombreux de la fin de son Journal, que Bourgoing a communiqués à l'auteur anonyme de *la Mort de la royne d'Écosse*, et à Blackwood, l'auteur de la Relation intitulée : *le Martyre de Marie Stuart, royne d'Ecosse*, son Journal est entièrement inédit pour toute la partie du procès, pour tous les événements qui s'accomplissent depuis la translation de Marie à Tixall jusqu'aux jours qui précèdent son exécution. M. le directeur du British Museum a bien voulu nous confirmer dans cette opinion ; elle est partagée aussi par M. Jules Gauthier, l'homme, sans contredit, qui a consulté le plus de documents manuscrits et imprimés sur Marie Stuart[1].

C'est principalement à l'aide de cet important document et de la *Correspondance* de Paulet, récemment publiée à Londres, que nous pourrons suivre pas à pas Marie Stuart, pendant les sept derniers mois de sa vie, sur la voie douloureuse qui la conduisit à l'échafaud.

CHANTELAUZE.

sa dernière restriction (l'arrestation de la reine) jusques au jour de la commission de sa mort, *lequel vous sera présenté en peu de temps*, où on pourra voir comme vertueusement et avec une grande prudence et expérience des affaires, elle s'est comportée toute seule, sans avoir aide d'aucun qui eût connaissance de l'état ou des choses passées. » Et, page 621 de Jebb, t. II : « Sa Majesté ayant répondu en peu de propos une partie *de ce qui est plus à plein en l'autre Discours*, leur demanda quand elle devait mourir, etc. » « Son maître d'hôtel ayant été séparé d'avec elle, comme est écrit *en l'autre Discours*, etc. » (Jebb, t. II, p. 625.) Nous ne doutons pas que toutes ces phrases ne fassent allusion au Journal de Bourgoing.

[1] Outre le Journal de Bourgoing, notre manuscrit contient deux lettres de Marie Stuart, l'une, entièrement inédite, de deux pages in-folio adressée par elle à Elisabeth après la notification de la sentence de mort par lord Buckurst; l'autre à Henri III, la veille de l'exécution; le texte de cette dernière est bien connu, mais celui de notre manuscrit offre quelques variantes intéressantes. On sait que ce fut Bourgoing qui fut chargé de porter cette lettre au roi de France; rien d'étonnant dès lors qu'elle figure en tête du Journal de Bourgoing.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMI

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Coup d'œil lointain sur la dernière réception académique. La réunion des gués des Sociétés savantes. — La salle Silvestre et l'hôtel Drouot. Les et les autographes de M. Guizot. La bibliothèqne de M. Taschereau. La b manie. Ventes artistiques. — Les ébauches et l'atelier de Fortuny. Prome sommaire à travers le Salon. — Ressouvenirs de la semaine sainte. Les certs de musique sacrée. Trois oratorios, de MM. Saint-Saëns, Gounot et senet. Verdi commandeur de la Légion d'honneur. Une soirée au profi écoles du XXe arrondissement.— Théâtres : la locomotive de l'*Affaire Cou* l'incident de *Cromwell;* Johann Strauss. Le *Comte Kostia* et *Un Drame Philippe II.* La troupe russe. Une représentation unique d'une pièce anon — La revue funèbre du printemps : Mélingue, Couderc, madame Vanden vel-Duprez, madame Ancelot et son salon; Amédée Achard, Alphonse R Léo Lespès. Les morts du *Zénith* et le capitaine Boyton. La vie, l'œuvre funérailles d'Edgar Quinet.

I

Pour rattacher cette chronique à la précédente, sans laisser elles aucune solution de continuité, nous devrions l'ouvrir p réception de M. Caro à l'Académie française : c'est le 11 mar effet, que l'auteur de l'*Idée de Dieu* et des *Jours d'épreuve* f son entrée dans l'illustre Compagnie, où M. Camille Rousset, torien de Louvois, était chargé de lui souhaiter la bienvenue. ainsi placée à l'extrême frontière de notre domaine et entre causeries, venue trop tard pour l'une, trop tôt pour l'autre, solennité académique s'est dérobée pour ainsi dire de toutes pa une chronique nécessairement envahie par le flot pressant de tualité. Sans faire place à cette actualité fragile, fugitive et su terne, dont les bulles de savon crèvent aussitôt qu'elles sont mées, à cette poussière inpalpable de l'histoire qui tourbillonn

moindre souffle sous les pieds du passant, à ces myriades d'éphémérides, ou plutôt d'éphémères, véritables infusoires s'agitant dans une goutte d'eau, dont s'alimentent les tablettes du journal quotidien, elle a néanmoins ses nécessités et ses lois auxquelles il lui est impossible de se dérober. Dans une ville comme Paris et dans une période aussi remplie que celle dont nous avons à écrire aujourd'hui les annales, un événement vieux de deux mois, sur lequel se sont exercés tous les porte-plumes et tous les porte-voix de la presse, est cent fois plus lointain, plus banal et plus usé que le siége de Troie. Et si, au début de cet article, nous nous attardions à exposer longuement que M. Caro a fait l'éloge de M. Vitet en un discours d'un style sobre, juste et fin, d'un goût pur et sévère, parfaitement approprié au caractère et digne du talent de son illustre prédécesseur ; que M. Camille Rousset, sans essayer de suivre l'honorable récipiendaire dans les hauteurs parfois un peu abstraites de sa critique, s'est contenté de lui répondre par une causerie dont la simplicité, l'aimable bonhomie et la verve piquante ont mis l'auditoire en belle humeur : « Eh ! quoi, dirait le lecteur étonné, ce chroniqueur sort-il de la caverne d'Epiménide, et son courrier voyage-t-il encore comme au temps des pataches et des messagers boiteux ! »

Contentons-nous donc de cette prétérition un peu longue, et passons à des faits plus récents. De l'Institut à la Sorbonne et d'une séance académique à la réunion des délégués des Sociétés savantes il n'y a pas bien loin. C'est dans les trois premiers jours d'avril qu'a eu lieu, pour la treizième fois, leur réunion annuelle. Le public, il faut bien le dire, ne s'occupe pas de ce congrès où abondent surtout, grâce aux vacances de Pâques, les professeurs de l'Université, et la presse s'en occupe assez peu ; la presse a tort : elle pourrait, dans les nombreuses lectures qui se font pendant ces trois jours, récolter bien des particularités curieuses, mentionner bien des travaux et des découvertes dignes du plus sérieux intérêt. Tel a été particulièrement le récit fait par M. Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon, des circonstances qui ont mis entre ses mains de nombreuses lettres manuscrites de madame de Sévigné. Les lettres trouvées par M. Capmas dans un lot de vieux papiers forment six gros volumes ; plusieurs sont complétement inédites, d'autres offrent des variantes ou comblent des lacunes. A peine l'édition monumentale de la collection des grands écrivains de la France, qui a déjà nécessité tant d'appendices et de suppléments, est-elle achevée que la voilà à refaire : ni M. Adolphe Regnier, ni son éditeur, ne reculeront assurément devant cette nécessité.

On parle d'une autre découverte peut-être plus précieuse encore :

des manuscrits inédits de Bossuet, comprenant une correspondance entièrement inconnue de l'illustre évêque de Meaux avec mademoiselle de la Vallière et des œuvres oratoires dont on n'avait jusqu'aujourd'hui que des fragments. Ces manuscrits, conservés au couvent des Carmélites de Nancy, où ils avaient été apportés jadis par une religieuse de la famille de Bassompierre, seraient actuellement entre les mains de M. le colonel du génie Ferrel. Il ne lui reste plus qu'à trouver un éditeur, dit le journal auquel nous empruntons ces détails. Bien que Bossuet ait le double tort de n'être ni *amusant*, ni *actuel*, espérons pourtant qu'il finira par conquérir cet éditeur qui n'a jamais manqué à Timothée Trimm.

II

Nous venons de traverser la saison des ventes, et nous entrons dans celle des expositions : il n'est pas de ville où, sous la mobilité de la mode et la fièvre de l'imprévu, on reste plus qu'à Paris fidèle aux routines et aux conventions. Chaque période a ses spécialités, ses occupations, ses divertissements, plus strictement réglés par l'usage que s'ils l'étaient par le code. L'année parisienne pourrait se décomposer en cinq ou six grandes *époques* classées sous des étiquettes invariables.

Donc c'est la saison des ventes qui se termine en ce moment. La salle Silvestre et l'hôtel Drouot prolongent les derniers échos de leurs folles enchères. Livres, estampes et tableaux ont à l'envi sollicité les bourses intelligentes. Les grands bibliophiles, ceux qui n'achètent les livres que comme des meubles, des raretés ou des objets d'art, ne s'étaient point donné rendez-vous aux vacations où s'est dispersée la bibliothèque de M. Guizot. Pour l'historien de la civilisation en France, les livres étaient des instruments de travail, et il s'était appliqué pendant sa vie à réunir les plus utiles et les meilleurs, de préférence aux plus curieux. Bien différent de l'amateur dont il est question dans une épigramme connue, à la bonne édition, celle qui a des fautes, il eût préféré la *mauvaise*, celle qui n'en a pas. Un exemplaire de la collection complète du *Journal des Débats*, depuis sa fondation en 1789, donné à M. Guizot par M. Bertin aîné, et qu'il serait à peu près impossible de reconstituer aujourd'hui, a été adjugé au prix de 2,020 francs. M. Guizot avait formé aussi un riche musée d'autographes, d'un caractère spécialement historique comme sa bibliothèque. Un billet de Bonaparte, *officier d'artillerie*, à Pozzo di Borgho, colonel de la garde natio-

male, s'est vendu 620 francs, et une lettre de Richelieu au duc de Luynes est montée jusqu'à 1,000. Tels sont les prix courants de la curiosité.

La bibliothèque de M. Taschereau, d'une nature bien différente et d'un caractère tout particulier, formée par un bibliophile émérite avec une patience et une sagacité infatigables, se composait exclusivement d'ouvrages écrits par des écrivains tourangeaux, relatifs à la Touraine ou publiés dans cette province, et comprenait des raretés presque introuvables, depuis le *Breviarium Lochiense*, imprimé à Tours en 1536, jusqu'à ces opuscules, ces plaquettes, ces feuilles volantes qui disparaissent au lendemain de leur publication et qu'il faut saisir au passage pour les fixer dans son catalogue, comme les insectes que pique un entomologiste sur ses cartes. Bornons-nous à citer, parmi les plus curieux numéros, la réunion complète des œuvres du trop fécond abbé de Marolles, celui dont Ménage disait méchamment : « Tout ce que j'estime des ouvrages de M. de Villeloin, c'est que ses livres sont reliés avec une grande propreté et dorés sur tranches ; cela satisfait beaucoup la vue, » et trente-deux éditions de Rabelais, parmi lesquelles ces éditions primitives que les amateurs payent au poids de l'or, et qui ont une importance extrême dans la bibliographie si confuse et si embrouillée de celui qu'on a surnommé l'Homère bouffon.

La bibliothéque de M. Taschereau était, à coup sûr, l'une des plus précieuses qu'on eût vues parmi ces collections spéciales créées à grands frais et à grande patience par l'amour ou la manie du livre, et que le marteau du commissaire-priseur disperse à tous les vents dès qu'elles sont achevées, parfois même auparavant, détruisant ainsi sans cesse en un jour l'édifice qu'on avait pris tant de peine à former de toutes pièces, et que d'autres vont laborieusement recommencer pour qu'on le démolisse encore après eux. Les fantaisies des bibliophiles laissent bien loin derrière elles les caprices de la femme, et ils sont rares ceux qui ont la sagesse de se former une riche bibliothèque en se laissant guider par le seul goût de l'utile ou du beau. Toute passion longtemps cultivée finit par dégénérer en monomanie, et cette monomanie, féconde en jouissances, prend parfois les formes les plus bizarres, comme dans ces maladies qui se caractérisent par la dépravation du goût. Pareil à César, presque tout bibliophile aime mieux être le premier dans un village que le second à Rome : il en arrive, par le besoin de concentrer ses efforts, à se cantonner dans un petit domaine, en dehors duquel il n'existe plus rien pour lui. Tel ne recherche que les incunables, les livres à miniatures, les livres sur vélin ; tel n'admet sur ses rayons que des ouvrages imprimés sur un

papier qu'il fait fabriquer exclusivement pour lui. Le docteur P
avait consacré sa vie entière à compléter les éditions de Monta
dans toutes les langues et les écrits relatifs à l'auteur des *Ess*
celui-ci se voue exclusivement à la Fontaine, cet autre à Hora
à ses traducteurs. Il y a là, du moins, un but digne des ef
d'un homme intelligent et qui peut avoir son utilité. Mais que
ser de ceux qui écartent de leur bibliothèque Molière, Ra
Corneille et Bossuet, pour en laisser toute la place à Rétif
Bretonne, à Gaultier Garguille, à Tabarin et à la littérature t
rinique, aux chansons de la Samaritaine et du Cheval de bro
Rien n'est moins rare que cette variété de bibliomanes, ca
curiosité n'a point changé depuis la Bruyère : elle est touj
un goût non « pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais p
ce qu'on a et ce que les autres n'ont point. » J'ai connu un a
teur qui, parmi tous les produits de l'art de Gutenberg, a
choisi les almanachs français pour l'unique objet de son cul
pendant vingt ans, il passa des journées fiévreuses à les décou
à les cataloguer, à les classer. Il les avait tous, depuis le *Comp*
et Kalendrier des bergers, du 18 avril 1493, qui se vendait vi
sols et qui doit valoir environ mille francs aujourd'hui, les alı
nachs de Larivey, de Jean Petit et de maître Eustache Noël, jusq
l'almanach de Matthieu de la Drôme. Il n'avait jamais ouvert
martine, Châteaubriand, Lacordaire, jamais acheté un volume
Montalembert, de Guizot, de Victor Hugo, pas même d'Alexan
Dumas ; mais je le vis inconsolable un jour parce qu'il avait déc
vert une interversion de pages dans l'*Almanach comique* de 18
et il fit une grave maladie dont il faillit mourir le jour où je
démontrai, Brunet à la main, qu'il lui manquait l'une des deux
tions du *Grant Kalendrier* de 1510, celle qui a été imprimée à Ly
J'en ai connu un autre qui n'ouvrait sa bibliothèque qu'aux
lumes ornés d'épîtres dédicatoires : pour lui, le premier auteur
monde était le bonhomme Rangouze, qui avait perfectionné l'
lucratif de la dédicace jusqu'à varier celle de chacun de ses liv
suivant le personnage à qui il en offrait un exemplaire. Mais
folies de la passion n'ont point de bornes, et si nous nous laissi
entraîner, il nous faudrait citer des exemples autrement bizar

Parmi les innombrables ventes artistiques où l'on a vu dé
toutes les écoles anciennes ou modernes, nous nous bornerons
mentionner d'abord, plutôt pour le nom du peintre que pour la
leur des esquisses et des études qu'elle comprenait, la vente de
mon ; et nous ne nous arrêterons qu'à la plus importante de tou
à celle qui a mis en mouvement les riches habitués de l'hôtel Dro
donné la fièvre aux collectionneurs, attiré aux expositions part

lières et publiques une cohue de visiteurs comme jamais sans doute aucune autre n'en avait amené de pareille. On devine sans peine qu'il s'agit de la vente Fortuny. L'occasion s'offrait enfin de connaître par ses œuvres ce peintre dont la gloire éclatante et rapide avait gardé quelque chose de mystérieux et qui, en dehors d'assez rares privilégiés, n'était guère connu jusqu'à présent que par son nom. On allait savoir ce qu'était au juste ce Fortuny, dont le succès inouï avait fait explosion tout à coup, en 1869, par l'exposition du *Mariage espagnol* dans la galerie Goupil. On allait pénétrer dans l'intérieur de cet atelier merveilleux dont les récits de quelques voyageurs avaient décrit les magnificences, car ce n'étaient pas seulement les œuvres posthumes de Fortuny qu'on livrait aux enchères, c'étaient aussi tous les objets d'art et de curiosité, armes, étoffes et broderies anciennes, coffrets d'ivoire, bronzes orientaux, faïences hispano-moresques, toute cette décoration qui faisait rêver à l'atelier de quelque maître de la Renaissance, d'un Titien et d'un Benvenuto Cellini associés !

Quoique Fortuny, né en Espagne et mort à Rome, n'eût guères fait que passer chez nous, c'est à Paris qu'on venait vendre sa collection, car Paris est aujourd'hui encore la ville cosmopolite par excellence, la seule où l'on se donne rendez-vous comme en un centre et où une vente comme celle-là ait chance de rallier tous les grands amateurs des deux mondes.

Il avait fallu réunir en une seule les deux plus vastes pièces de l'Hôtel Drouot, pour loger la collection de Fortuny. Le jour même de l'exposition particulière, bien qu'on eût eu le soin d'admettre le matin et la veille un public plus trié encore, les privilégiés munis de cartes ne parvenaient que difficilement à pénétrer dans la salle, à mesure qu'il se produisait quelque vide. Une fois là, impossible d'abord de se reconnaître et de bouger. Une longue et large queue faisait laborieusement le tour de la cimaise : on y prenait place et petit à petit, pas à pas, en une heure ou deux, pressé, foulé, porté, criblé de coups de coude, couvert de sueur, abreuvé de poussière, on allait de toile en toile, en se défendant de son mieux contre les empiétements des voisins et tâchant de voir, entre deux épaules, un coin de chaque tableau. Personne ne lâchait prise, et les femmes les plus élégantes, les plus délicates, se soumettaient résolûment au martyre pour satisfaire leur curiosité.

Le catalogue annonçait 124 tableaux originaux, une dizaine de copies, d'après Goya et Velasquez, ayant surtout le mérite de dénoncer les maîtres préférés du jeune peintre, plus de cinquante aquarelles et dessins au crayon ou à la plume. Mais, tout d'abord, on éprouvait un certain désappointement en s'apercevant que

l'exposition presque entière ne se composait que d'études et d'ébauches, dont beaucoup étaient à peine dégrossies : tous les tableaux de Fortuny étaient vendus avant même d'être faits, et disparaissaient de son atelier sans que les fanatiques qui se les arrachaient laissassent aux couleurs le temps de sécher. On nous promet pour le mois prochain, une exposition où nous pourrons le juger cette fois, non plus d'après les esquisses et les pochades d'atelier, mais d'après des œuvres entièrement terminées.

En attendant, sauf en quelques ébauches vraiment trop sommaires, confuses, presque incompréhensibles, qui font songer à Manet plus qu'à Velasquez et qu'il eût mieux valu peut-être garder dans les portefeuilles de la famille, quoiqu'elles aient bénéficié de l'engouement public, on devine, on sent partout, si on ne le voit pas toujours nettement, surtout dans ces étonnantes aquarelles qui ont la vigueur et la virilité de la peinture à l'huile, celui dont Henri Regnault écrivait à M. Arthur Duparc, en mars 1869 : « J'ai passé avant-hier la journée chez Fortuny, et cela m'a cassé bras et jambes... Ah ! Fortuny, tu m'empêches de dormir ! » Les défauts n'y manquent pas : elles sont excessives, tapageuses, pleines d'artifices dans leur extrême liberté d'allure. Mais partout éclate une personnalité artistique des plus caractérisées. L'adresse, la tournure, l'agilité de la main, le sens pittoresque, le talent de l'arrangement, le dessin juste, spirituel et large, même quand il se borne à des indications approximatives, la science innée de la couleur, si je puis ainsi dire, saisissent tous les yeux. Il va demander la plupart de ses sujets aux pays du soleil, l'Italie, l'Espagne, le Maroc et l'Orient. Il inonde ses tableaux de lumière, mais ce coloriste étourdissant joint presque toujours à une intensité prodigieuse une finesse et une harmonie charmantes. Il est certain que Regnault a subi l'influence de Fortuny, mais peut-être a-t-il influé sur lui à son tour, car il n'était pas homme à tout recevoir sans rien rendre, et il faudrait bien se garder, en le prenant au mot, de traiter en élève un artiste d'une si incontestable originalité. Quoi qu'il en soit, il y a entre eux une véritable analogie de goûts et de tempéraments, et sous les différences qui les séparent, il est impossible de ne pas reconnaître des qualités semblables de verve, de fougue et de force, la même façon de voir les choses, le même amour de l'accessoire éclatant, des riches draperies, des étoffes chatoyantes, la même haine du gris et la même ivresse de couleur.

Dans la courte biographie placée en tête du catalogue, nous avons trouvé les dates et les grandes lignes de la vie de l'artiste. Fortuny était né à Reus, en Catalogne, le 11 juin 1838, dans une condition très-humble. Son père était menuisier; son aïeul montrait des figures

e cire. Il est donc le fils de ses œuvres. Tout ce qu'il importe de etenir des détails réunis par son biographe, c'est qu'il a beaucoup tudié, beaucoup travaillé avant d'arriver à cette facilité prestiieuse qui pourrait aisément faire illusion, qu'il n'était nullement espèce de bohème opulent qu'on pourrait se figurer, mais un bon ère de famille, de caractère sérieux, de mœurs sages et correctes, vie réglée, d'un commerce sûr, d'une modestie que n'avaient pas tée des succès bien capables pourtant de griser les têtes les plus lides. On a pu se faire une idée de l'espèce de fureur avec laquelle s moindres productions du pinceau de Fortuny étaient adoptées ar la mode, en assistant à cette vente où une ébauche comme la *rtie de la procession* a atteint 20,000 francs, où le *Cours de l'Alrca* est monté à 27,000 ; les *Enfants jouant dans un salon japozis*, à 37,500 ; la *Plage de Portici*, à 50,000 ; où de simples copies après des portraits de Goya se sont payées 10,000 francs ; des quisses ne comprenant qu'une seule figure, comme le *Rémouleur rabe* et le *Gitano appuyé sur son âne*, 8,550 et 13,400, où enfin s figurines microscopiques, indiquées avec une justesse et une nesse étonnantes, mais en quelques coups de brosse, ont varié de à 9,000. Le produit total des toiles, dessins et aquarelles n'est as resté au-dessous de 660,000 francs. Suivant la phrase consarée, ces chiffres sont assez éloquents pour se passer de commenires.

L'étude que nous avons consacrée à Millet dans notre dernière hronique nous dispense de nous arrêter à l'exposition de ses desins, qui va être très-prochainement suivie de celle des tableaux de orot. Pour compléter toutes ces fêtes artistiques, le Salon annuel ent de s'ouvrir au palais des Champs-Élysées. Sans vouloir eméter sur les attributions du juge compétent qui fera comparaie nos peintres et nos sculpteurs à son tribunal, bornons-nous jeter un coup d'œil, en chroniqueur plutôt qu'en critique, par la rte entre-bâillée, et à montrer du doigt au lecteur, qui n'aime pas attendre, quelques-unes des attractions principales du Salon. ous n'avons pour ainsi dire qu'à suivre le monde et à nous joindre cilement aux groupes qui se forment devant les tableaux à sucs. Dans ce flot de médiocrités dont la marée toujours montante ie les œuvres dignes d'intérêt, submerge l'attention et la curioé, fait du mot *Salon* une sorte d'étiquette ironique collée en guise antiphrase au front d'une halle, d'un bazar, d'un caravansérail tistique ; parmi ces 3,862 objets, sur lesquels on compte 2,019 bleaux, c'est-à-dire 167 de plus que l'exposition de 1874, qui en ait elle-même 361 de plus que l'exposition de 1873, une centaine euvres surnagent et finissent par rallier tous les regards. C'est,

pour la grande peinture, historique et religieuse : la *Madone*, de M. Bouguereau, qui a voulu se surpasser et y a réussi ; la vaste toile de M. Georges Becker : ***Respha protégeant les corps de ses fils contre les oiseaux de proie***, de laquelle il convient de rapprocher ***la Mort de Sénèque*** par M. Sylvestre, et une *Conspiration à Rome* par M. Léon Glaize, qui paraissent après lui les plus énergiques aspirants au prix du Salon ; le *Sacrifice à la Patrie*, de M. Olivier Merson, que nous avions déjà vu à l'École des beaux-arts ; l'effort immense de M. Gustave Doré pour suivre le Dante au septième cercle de l'Enfer et égaler sa peinture à la sombre poésie de son inspirateur ; les grandes toiles de MM. Puvis de Chavannes, Lehoux, Lerolle, Wauters, deux compositions sobres et saisissantes de M. Jean-Paul Laurens : l'*Excommunication* et l'*Interdit*. Dans la peinture militaire, le *Villersexel* de M. de Neuville, qui nous rend, sinon l'émotion poignante, du moins le mouvement et le drame de ses *Dernières cartouches* ; l'allégorie toute pleine d'intentions excellentes que M. Yvon intitule *César*, les petites compositions anecdotiques de MM. Gustave Boulanger, Motte, Lecomte-Dunouy, Alma-Tadema, les *déshabillés* de M. Jules Lefebvre, qui rabaisse son talent à des exhibitions scabreuses ; les idylles de M. Émile Lévy, les tableaux de genre de M. Falguière, un sculpteur qui manie la brosse comme l'ébauchoir, et dont les vigoureux *Lutteurs* sont l'une des plus agréables surprises de l'exposition, de M. Munkaczy, de M. Jacquet, de M. Vibert, de M. Marchal et de toute une légion d'aimables et spirituels compagnons qui se servent du pinceau comme les Rivarols de la petite presse se servent de la plume ; les portraits de MM. Carolus Duran, Cabanel, Giacomotti, Bastien-Lepage, de M. Ribot qu'on n'accusera pas d'avoir flatté son modèle et de viser à la clientèle féminine, de M. Boutet de Monvel qui a peint le tragique Mounet-Sully tout en noir, et de M. Bonnat qui nous montre madame Pasca tout en blanc ; les paysannes de Jules Breton, les paysages de M. Corot et de cette fourmillante école qui marchait sous son étendard ou sous les bannières de Dupré, de Daubigny, de Théodore Rousseau ; enfin, car il faut se borner, les curiosités excentriques de M. Lambron, ce clown de la peinture, qui vient d'exécuter sa rentrée en faisant quelques cabrioles sur les mains, et de M. Manet, qui devrait bien exécuter définitivement sa sortie, car il tourne au rapin de vingtième année, ce qui n'a plus rien d'intéressant pour personne, et ses bouffonneries involontaires lassent à la fin, par leur triste et laborieuse monotonie, les caractères les plus heureusement doués.

III

Nous permettra-t-on de nous arrêter un moment, dans ce courrier qui s'efforce de n'être jamais frivole, mais qui, de sa nature, est essentiellement profane, aux souvenirs déjà lointains de la semaine sainte? Il serait un peu tard pour passer en revue les prédicateurs du Carême, mais il est temps encore sans doute de rappeler, dans les limites de nos attributions et sans vouloir forcer le ton de cette chronique, le grand mouvement religieux qui, secondé et prolongé d'ailleurs par le jubilé de 1875, s'est manifesté à Paris avec une force et une profondeur si frappantes. Jamais on n'avait vu pareille foule se presser dans les églises, autour de la chaire et de l'autel; jamais les hommes ne s'étaient mêlés en plus grand nombre à l'affluence des fidèles. Près de dix mille personnes s'entassaient chaque soir sous les voûtes de Notre-Dame, qui semblaient tressaillir aux accents du Père Monsabré, et parmi les auditeurs les plus assidus de la retraite prêchée par l'éloquent dominicain, comme parmi ces longues théories de chrétiens résolus qu'on voit, la tête courbée, mais le front haut pourtant, donner aux indifférents et aux incrédules l'admirable spectacle de la communion générale des hommes, on a reconnu des princes, des ministres et les plus hauts fonctionnaires du gouvernement. « A quoi sert donc notre campagne contre le catholicisme? disait un libre-penseur en sortant de la métropole où il avait voulu aller juger par lui-même de la décadence des superstitions chrétiennes.

A quoi elle sert? Mais précisément à accroître le nombre et la ferveur des catholiques. S'il a pris fantaisie au tout-puissant chancelier de l'empire d'Allemagne de parcourir *incognito* pendant la semaine sainte les églises de Berlin, je suis sûr qu'il a dû se poser la même question et qu'il a entendu, sans vouloir l'écouter, une voix qui lui faisait tout bas la même réponse. Comme le sang des martyrs de la Commune, comme les lois des persécuteurs, l'encre empoisonnée d'une presse dont l'impiété dépasse toute pudeur, peut devenir à son tour une semence de chrétiens, et si l'on ne pensait aux âmes faibles qui ne savent point se défendre contre l'invasion de ce virus, il faudrait presque souhaiter qu'elle multipliât des attaques suivies de résultats aussi significatifs.

Grâce à une éclaircie momentanée à travers les brumes de notre printemps, on a remarqué, le jour du vendredi saint, comme une vague tentative de ressusciter la promenade de Longchamp. Les *reporters*, dont le coup d'œil d'aigle compterait au besoin les

grains de sable de la plage de Trouville et les étoiles visibles de la plate-forme de l'Observatoire, ont évalué à 150,000 le nombre des piétons qui se sont échelonnés ce jour-là entre la place de la Concorde et l'Arc-de-Triomphe, pour assister pendant trois heures au défilé des équipages aristocratiques semés de fiacres plébéiens, et ils ont décrit, avec une compétence capable d'éblouir les couturières, le luxe des toilettes printanières étalées par les belles promeneuses.

Mais nous ne croyons pas à la résurrection de Longchamp, malgré les bruits que des chroniqueurs intéressés font courir, et nous n'y tenons pas plus que nous n'y croyons. C'est assez des concerts de musique sacrée qu'on a l'habitude d'accumuler dans les derniers jours de la semaine sainte, pour combler tant bien que mal le vide jeté au milieu des habitudes parisiennes par la fermeture des principaux spectacles. A côté du *Messie* de Haëndel, qui semble définitivement entré, grâce au zèle intelligent de M. Charles Lamoureux, dans le répertoire des grands concerts parisiens, nous avons eu cette année, pendant les derniers jours du carême, trois oratorios inédits, qui se sont produits avec des succès divers devant une foule également empressée : le *Samson* de M. Saint-Saëns, savant musicien, organiste très-habile, compositeur laborieux, confus et nébuleux, qui a fait payer cher à ses auditeurs quelques beaux passages ménagés à la fin de son interminable drame biblique ; — *Jésus sur le lac de Tibériade*, symphonie de M. Gounod, œuvre d'un musicien qui est peintre et poëte, qui ne s'est pas borné seulement à décrire les effets et les contrastes matériels, le calme de la nature et des flots suivi du déchaînement de la tempête, mais qui a voulu et su exprimer aussi l'élan de la prière, les plaintes, le trouble et les angoisses des disciples, la parole souveraine du Christ leur reprochant leur peu de foi et domptant les vagues soulevées ; — enfin, l'Ève de M. Massenet, un des jeunes compositeurs dont le talent a déjà donné le plus de gages d'avenir. M. Louis Gallet lui a fourni un poëme dont le vers harmonieux chante si bien qu'il pourrait se passer de musique. Mais son Ève est une Ève moderne et romantique, une espèce de Marguerite retournée, qui séduit Faust, au lieu d'être séduite elle-même. Cette conception peu biblique a influé sans doute sur l'inspiration du compositeur. Malgré son titre de *mystère*, le charmant oratorio de M. Massenet ne présente aucun caractère religieux. Vous y trouverez de la grâce, de la douceur, de la tendresse, de la rêverie, de la vigueur dans l'épilogue, parfois de l'émotion, une musique colorée et poétique, bien que d'une physionomie un peu indécise, mais d'une élégance toute mondaine, sans rien de profond, d'élevé ni d'austère.

L'Opéra-Comique a donné, avec le même succès qu'autrefois, une ouvelle série d'auditions de la Messe maintenant célèbre de Verdi. ous n'en parlerions pas, malgré le remplacement des premiers sostes hommes, qui avaient paru inférieurs à mesdames Stoltz et 'aldmann, par deux autres chanteurs également amenés d'Italie, auxquels, cette fois, n'a pas fait défaut le suffrage du public, nous n'avions voulu rappeler que, pour achever le triomphe du aître, on lui a remis sur la scène, dans l'entr'acte d'une de es dernières auditions, la croix de commandeur de la Légion 'honneur. La France continue ses grandes traditions d'hospitalité énéreuse envers les artistes du monde entier : dans sa chute, c'est lle encore qui distribue les palmes ; c'est sa décision qui fait les ainqueurs. Elle adopte, elle consacre, elle couronne Verdi, comme elle avait fait jadis pour Gluck, pour Piccini, pour Spontini, Cherubini, Donizetti, Rossini et Meyerbeer.

Nous n'aurons garde de nous arrêter aux innombrables concerts de musique de chambre qui ont rempli ces deux derniers mois. Non pas que nous partagions l'opinion aussi impertinente que paradoxale professée par Théophile Gautier, dans une boutade fameuse qui lui échappa sans doute après une longue série d'épreuves. Mais si la musique est fort agréable à entendre, quoi qu'en dise cette boutade dont on a autant abusé que des vieilles plaisanteries banales contre e piano et les pianistes, elle est bien désagréable et encore plus difficile à décrire. Qu'on nous permette toutefois une brève exception pour la soirée musicale et dramatique donnée au Grand-Hôtel, le 29 avril, en faveur de la caisse des écoles du XXe arrondissement, l'un des plus pauvres et, il faut bien le dire, des plus tristement famés de Paris. Il comprend les parties de la grande ville qui ont hérité de l'antique renommée révolutionnaire du faubourg Saint-Antoine, devenu aujourd'hui paisible et rangé, et qui furent la dernière forteresse de la Commune après avoir été son quartier-général. Les noms de Belleville, de Charonne, de Saint-Fargeau, du Père-Lachaise diront tout à ceux qui connaissent l'histoire et la physionomie de Paris. Il y a là vingt mille enfants, dont près de huit mille ne mettent jamais les pieds à l'école. Ces milliers de vagabonds, qui grandissent les pieds dans le ruisseau, c'est la future armée du désordre et de l'émeute ; ce sont eux que vous trouverez plus tard, grossis par chaque contingent annuel, dressés au crime par la fainéantise et le vice, incendiant les maisons et égorgeant les otages.

Ces bras d'enfants, au seuil de nos splendides fêtes,
Ces bras, vers nous tendus en vain,
Pourraient bien, tôt ou tard, au milieu des tempêtes,
Reparaître, la torche en main !...

Oui, la France le veut, l'avenir le réclame,
Et l'Évangile le prescrit :
Avec le pain du corps donnez le pain de l'âme,
Ouvrez les cœurs, formez l'esprit!

Faites des citoyens, des soldats, des apôtres,
De vrais Français, avec amour,
Car, dans les mêmes rangs, ces enfants et les vôtres
Défendront le pays un jour.

Ainsi parle, dans une pièce distribuée à la soirée du Grand-Hôtel et qui révèle l'inspiration chrétienne de l'œuvre, le secrétaire de la mairie du vingtième arrondissement, rendu poëte non par *l'indignation*, comme Juvénal, mais par le patriotisme et la charité. Et ne semblerait-il pas, en lisant ses dernières strophes, que sa pensée soit allée au delà, et qu'il ait voulu désigner cette admirable création des Pupilles de l'armée, dont l'infatigable initiative d'un religieux, dévoré par le zèle de Dieu et de la patrie, le P. Dulong de Rosnay, vient de doter notre pays, et qui peut devenir, sous une direction habile et vigilante, un élément de transformation d'une fécondité merveilleuse, en conquérant au bien, par les côtés de leur nature qui donnent prise sur eux, ces enfants du mal, et en réalisant pour ainsi dire le mot fameux de Caussidière : « Je fais de l'ordre avec du désordre. » — Est-il besoin d'ajouter qu'un public d'élite avait répondu à l'appel qui lui était adressé et aux séductions d'un programme tellement riche, grâce à la proverbiale générosité des artistes, qu'il en a fallu, à minuit sonnant, sacrifier près de la moitié.

IV

Les théâtres, cette fois, ne nous retiendront pas longtemps. Si, dans ces derniers temps, les petites scènes ont fait preuve d'une activité d'ailleurs fort stérile, les grandes se sont, pour la plupart, reposées sur leurs lauriers. Mentionnons, toutefois, trois événements qui méritent d'être enregistrés à leur date dans les éphémérides du théâtre. Le 20 avril, l'Ambigu a donné l'*Affaire Coverley* (lisez *Tichborne*), où le personnage le plus intéressant, celui dont le rôle passionne le plus la salle, est une locomotive, qui broie si bien le traître, souffle si bien, crache si bien la vapeur en haletant, qu'elle a valu un rappel enthousiaste au mécanicien et au chauffeur, passés du coup au rang des plus grands artistes dramatiques de l'époque. La collaboration d'une locomotive au dénoûment d'un

me est un progrès qui équivaut, en son genre, à ce que fut jadis troduction d'une pièce d'artillerie dans l'orchestre de Musard. 24, au Châtelet, dans un drame posthume de M. Victor Séjour, tulé *Cromwell*, l'acteur Taillade, chargé du rôle du Protecteur, voquait une manifestation tumultueuse en se laissant entraîner tablir quelques mots malheureux, supprimés justement, — le ıltat l'a prouvé, — par la prévoyance de la censure. Nous vou- s croire qu'il n'y a eu là que l'étourderie d'un acteur emporté le feu de l'action, et non le calcul maladroit d'un courtisan de ularité malsaine, que les lauriers de feu Bocage empêchaient de mir, et qui désirait poser sa candidature radicale pour les élections chaines; mais, comme il faut une sanction aux arrêtés de la sure, sous peine de les livrer aux caprices dérisoires des comé- ıs, et comme on ne peut tolérer la métamorphose de la scène en une politique et du théâtre en forum, le gouverneur de Paris a dû tre la pièce en interdit pendant une dizaine de jours. Enfin, le Johann Strauss, le derviche-tourneur de la musique, le chef ıel de cette dynastie qui a fourni de valses et de polkas tous bals des deux mondes, et dont l'archet héréditaire a eu l'hon- r de faire danser les principales cours de l'Europe, se présentait Parisiens, sur la scène de la Renaissance, avec une aimable et opérette, baptisée d'un titre bizarre, et les applaudissements ı public idolâtre, chaudement appuyés par ceux d'une princesse ɔurue de Vienne exprès pour cette grande circonstance, le pro- naient digne de prendre place, entre Lecoq et Hervé, dans la stellation bouffe qui gravite autour du soleil Offenbach. Ce n ne peut pas écrire on le chante, disait Figaro. Le jour où les urs de la Renaissance, épuisés par les fatigues de deux cents re- entations, ne pourront plus chanter l'opérette de M. Strauss, ı danseront.

Gymnase et l'Odéon sont les seuls théâtres où nous ayons vu ıître des œuvres nouvelles dont notre chronique ait à s'occuper quelque détail.

ous nos lecteurs connaissent, au moins de réputation, *le Comte ʼia*, le premier roman de M. Victor Cherbuliez, une œuvre re- quable, puissante même, en dépit de ses bizarreries, de ses in- semblances, de ce qu'elle a d'artificiel et d'entortillé. Ce livre blait écrit spécialement pour la scène et conçu au point de de l'effet théâtral. L'action, fortement *machinée*, s'y déroule nilieu d'une nature à demi sauvage, avec des types saisissants, en plein cœur de cette société slave, mélange des éléments tique et européen, qui trempe encore par ses racines dans ieille barbarie, alors même qu'elle s'épanouit dans les élé-

gances de la civilisation la plus raffinée. On y trouve le tyran farouche, le bouffon, le traître, la jeune fille innocente et persécutée, le libérateur chevaleresque, — en un mot, tous les personnages et tous les incidents essentiels dont se compose le drame classique. Il était permis de croire qu'il y avait là, pour un *faiseur* expert, la charpente d'une grande pièce à succès. Mais ces éléments superficiels et purement extérieurs ne sont plus qu'un corps sans âme, séparés la peinture et de l'analyse des caractères, dont toutes les nuances, finement étudiées dans le récit, devaient disparaître à la lumière crue de la rampe. Faute d'une préparation suffisante, les péripéties de l'action paraissent brusques et invraisemblables; faute des explications ingénieuses et parfois subtiles du livre, les personnages demeurent énigmatiques et n'intéressent pas le spectateur. Comment transporter sur la scène les gradations délicates à l'aide desquelles M. Cherbuliez nous fait suivre pas à pas la métamorphose physique et morale d'un jeune garçon hautain, violent, indompté, en une jeune fille douce, soumise et affectueuse? Dans le drame, Stéphane n'est plus le produit phénoménal, mais logique, d'une éducation toute de haine et de barbarie, transformé peu à peu par l'influence d'une affection pénétrante; c'est un *travesti* assez vulgaire, un de ces rôles de fillettes masculines sur lesquelles, bien avant les opérettes des Bouffes, les ouvrages de Georges Sand nous avaient déjà blasés. Pour n'avoir pas suffisamment réfléchi aux différentes conditions du théâtre et du livre, M. Raymond Deslandes nous a montré une fois de plus comment on peut tirer un drame médiocre d'un roman original et plein d'intérêt.

La bienveillance extrême avec laquelle a été accueillie la pièce donnée par M. de Porto-Riche à l'Odéon, *un Drame sous Philippe II*, se justifie jusqu'à un certain point par des qualités littéraires et dramatiques incontestables, mais s'explique peut-être mieux encore par la jeunesse de l'auteur, le talent des interprètes, l'éclat de la mise en scène et l'étalage de cette vieille défroque romantique qu'appellent invinciblement, surtout depuis Schiller, les noms de Philippe II, de don Carlos, du duc d'Albe, et qui ne manque guère plus son effet [illegible] que les tirades sur l'Inquisition. Il est fâcheux que de maladroits [illegible] amis aient essayé d'enfler ce succès jusqu'à un enthousiasme tout [illegible] fait ridicule, à force d'être excessif et disproportionné. Le bruit qui s'est fait autour de l'œuvre de M. de Porto-Riche nous engage à l'examiner plus au long, et, pour motiver notre jugement, [illegible] sommes forcé d'en présenter d'abord une analyse succincte.

Philippe II aime Carmen, la jeune femme du vieux duc d'Alc[illegible], et, voulant se débarrasser du mari, par un stratagème renouvelé [illegible] roi David envers l'époux de Bethsabée, il lui confie pour le Brabant

une mission périlleuse d'où il espère bien qu'il ne reviendra pas. De son côté, Carmen aime don Miguel de la Cruz, dont elle est aimée aussi; mais en partant le duc d'Alcala imagine de confier l'honneur de sa femme en garde à la loyauté de don Miguel, ce qui est la situation déjà mise en scène dans les *Frères d'armes* de M. Mendès et dans plusieurs autres pièces. Dès lors Miguel se juge enchaîné par son serment; il résiste à tous les assauts que lui livre l'amour furieux de cette autre madame Putiphar; si bien que, pour se venger, Carmen se jette aux bras du roi, qu'elle n'aime pas. Jugez dès lors de l'intérêt que peut exciter cette femme, dont l'auteur, du reste, ne semble nullement soupçonner la perversion monstrueuse, pas plus qu'il n'a, dirait-on, le sentiment des infamies commises par ses principaux personnages et de la répulsion qu'elles inspirent. Que pensez-vous d'un roi qui charge un grand de sa cour d'aller remplir auprès des Brabançons le rôle d'agent provocateur, de les pousser à la révolte en feignant de partager leurs griefs, afin de lui fournir le prétexte dont il a besoin pour les égorger, et du seigneur qui accepte, comme une preuve de confiance royale dont il s'honore, cette mission honteuse? Afin de se mettre, sans doute, à leur hauteur, le chevaleresque Miguel de la Cruz se jette à corps perdu dans un complot contre son bienfaiteur et son maître. Cette conspiration est un pur hors-d'œuvre qui vient là on ne sait comment; Miguel y entre on ne sait trop pourquoi, et n'a rien de plus pressé que de se compromettre par un billet absurde, qui équivaut à une traite sur l'échafaud. Après avoir fait preuve envers le duc d'Alcala d'une loyauté rigide, il se conduit envers Philippe II avec une déloyauté telle qu'il se laisse nommer par lui commandant de la garde royale afin de mieux le trahir, et qu'il s'engage à poignarder dans une partie de chasse celui qu'il a la charge de protéger. Ces contradictions enlèvent aux caractères toute consistance et toute valeur.

La conspiration est découverte; on trouve l'écrit signé du nom de Miguel : il va périr de la main du bourreau. Sa grâce est arrachée au roi par les supplications de Carmen; mais, après avoir juré sur l'Évangile, il n'a plus d'autre désir que de trouver un moyen pour éluder son serment. Le hasard le lui fournit aussitôt. Le duc d'Alcala revient de la Flandre, où on le croyait mort. Il sollicite lui-même la grâce de son jeune ami, dont il a appris la condamnation; mais Philippe, avec un art infernal et une perfidie odieuse, allume sa jalousie en lui apprenant l'intérêt que Carmen porte aussi au condamné et les prières qu'elle lui a déjà adressées en sa faveur. Au moment où celle-ci traverse la scène avec le pli du roi qui contient la grâce, elle est arrêtée au passage par son mari. En vain elle essaye de le fléchir en lui jurant que Miguel est inno-

cent, il demeure inflexible. Les sons du glas funèbre et le chant du *Miserere* se mêlent à cette scène dramatique. La hache du bourreau s'abat sur don Miguel, et alors Carmen, désespérée, se frappe d'un coup de poignard. « J'ai tué votre amant, » lui dit le duc en se penchant sur elle pendant qu'elle expire. Mais Carmen, se redressant pour déchirer une dernière fois le cœur de son époux, lui montre le roi qui revient de l'exécution : « Mon amant, le voilà ! »

Le principal malheur de ces situations, tendues jusqu'à la violence, est de laisser le spectateur parfaitement froid. On ne saurait croire jusqu'à quel point l'œuvre de M. de Porto-Riche est confuse et manque de clarté. Elle n'a vraiment qu'un acte, le dernier, très-long, très-rempli, souvent dramatique. D'où vient pourtant que cet acte, avec ses fortes scènes, son dénoûment pathétique et hardi, n'émeut lui-même qu'à demi ? C'est, entre autres raisons, que rien de tout ce qui éclate alors en une série d'explosions sonores n'a été amené avec art ni suffisamment préparé. Pour préparer ou pour expliquer une situation, il ne suffit pas d'un hémistiche jeté en passant, et qui souvent se perd dans le tumulte de la salle avant d'arriver à l'oreille du spectateur : si toutes les circonstances essentielles n'ont pas été mises en relief de manière à s'imposer à l'attention, le public se trouve dérouté devant les plus belles scènes, comme devant un meuble dont il n'a pas la clef.

Joignez à ce premier défaut les licences prises par l'auteur envers la vérité historique ou morale, dans la peinture des caractères comme dans le récit des événements. Pourquoi Carmen, restée jusqu'alors, malgré son amour, fidèle à l'honneur conjugal, tombe-t-elle tout à coup d'une chute si profonde ? Comment Miguel peut-il être à la fois un type de loyauté courageuse et de vile trahison ? Par quel mystère le noble duc d'Alcala accepte-t-il sans sourciller le métier de pourvoyeur du bourreau, et au retour de cette ignoble mission, vient-il larmoyer sur les comtes d'Egmont et de Horn, qu'il a lui-même jetés lâchement à la hache, et faire devant le roi, qui ne songe pas à lui fermer la bouche, des phrases absurdes sur la mort de la liberté flamande ? A quel propos l'auteur a-t-il mêlé l'Inquisition au supplice des conspirateurs, où elle n'avait rien à voir ? Je crains vraiment que M. de Porto-Riche n'ait même pas étudié l'histoire, comme on le lui a dit, dans un manuel de baccalauréat.

C'est surtout à l'égard de Philippe II que sa fantaisie a dépassé toutes les bornes. Certes, il est permis de ne pas aimer le sombre fils de Charles-Quint, et pour notre part c'est un droit dont nous usons largement. Une réhabilitation de Philippe II serait téméraire ; mais il n'est pas moins maladroit qu'indigne de le dé-

rader comme l'a fait l'auteur. Rien de plus facile aujourd'hui ue de bien connaître Philippe II, notamment depuis les travaux e M. Gachard et la publication des archives de Simancas. M. de 'orto-Riche n'était pas tenu à les lire ; il était tenu du moins à n'en as ignorer le résultat. On ne saurait demander à un poëte d'être n érudit ; on peut, on doit lui demander d'être juste et vrai. aites donc de Philippe II un monarque triste et mélancolique, gide, jaloux, défiant, soupçonneux, inexorable; faites-lui aimer armen en souvenir de la princesse d'Éboli, c'est votre droit; mais 'en faites ni un galantin parlant le jargon et débitant les maximes e l'amour facile, ni un homme qui joue avec son serment, qui ousse l'infamie jusqu'à tendre des piéges à ses sujets afin de les ıassacrer à son aise, et jusqu'à accuser un innocent de la trahion qu'il a commise lui-même. Ne lui faites pas avilir à plaisir la oyauté, dont il avait une idée si haute. Ne le changez point tantôt n une espèce d'Almaviva, parlant de courir Madrid la nuit pour ller donner des sérénades sous les balcons (Philippe II donnant des érénades !), tantôt en un Tartufe odieusement bouffon, qui, omme il le dit lui-même, châtie, brûle et décapite pour se mortiier ; tantôt, enfin, en un Hamlet dévoré par le doute, et qui reırend pour son compte le fameux monologue du héros shakespeaien, car de toutes ces inventions incohérentes, qui trahissent les nnombrables réminiscences de l'auteur, il n'en est pas une qui ne ure avec la physionomie historique du personnage.

Voilà bien des défauts, et ce n'est pas tout encore : nous n'avons ·ien dit du style, parfois brillant et vigoureux, mais inégal, porté ı l'emphase, abusant de la tirade, et où l'imitation de Victor Hugo se trahit avec une sorte de naïveté. Il n'en est pas moins vrai que l'œuvre de M. de Porto-Riche témoigne d'une certaine puissance et l'un véritable instinct dramatique. Très-défectueuse dans son ensemble, elle a de belles parties qui la sauvent ; sans vérité et sans logique, elle n'est pas sans éclat. Si l'auteur le veut sérieusement, s'il sait plier son talent au travail et à la discipline, son esprit à l'étude et à la vérité, il peut devenir un auteur dramatique dont le nom comptera.

Ne quittons pas le théâtre sans mentionner l'étrange tentative hasardée par la troupe russe, dans les premiers jours d'avril, à la salle Ventadour. Nos pièces et nos acteurs sont si bien reçus en Russie, qu'il était presque naturel à des comédiens russes d'espérer pour eux le même accueil à Paris. Saint-Pétersbourg est la terre promise qu'entrevoit, dans ses rêves dorés, la moindre étoile de vaudeville ou d'opérette. Il y pleut des roubles; on y jette des bijoux sur la scène; les bagues, les boucles d'oreilles,

les bracelets et les couronnes, le tout enrichi de topazes et d'émeraudes, y sont la menue monnaie de l'admiration courante. Capoul y remporte des ovations à donner le vertige ; Judic y récolte des rubis par boisseaux ; Thérésa y passerait au rang des déesses. Le nom de *diva* n'a rien de métaphorique là-bas. Public, abonnés, princes et czar, se disputent le privilége d'étouffer nos comédiennes et nos cantatrices non-seulement sous les fleurs, mais, ce qui est plus doux encore, sous les diamants, et la Néva réalise pour elles la fable de l'antique Pactole.

Si la troupe de Moscou, qui s'en est venue jouer à Paris la pièce de M. Soukhonine : *Une noce russe au seizième siècle*, avait rêvé quelque triomphe semblable, elle n'a pas tardé à reconnaître sa méprise. Les Russes savent le français, les Français ne savent pas le russe. Cette raison peut nous dispenser d'en chercher d'autres. Malgré quelques pièces de Pouchkine, d'Ostrowski, du comte A. Tolstoï, d'Averkief, etc., la Russie n'a pas de littérature dramatique, et nous en avons trop. La comédie de M. Soukhonine n'est qu'un naïf tableau de mœurs, une curiosité archéologique, sans intrigue, presque sans action et sans art, où le dialogue sert simplement de prétexte ; une espèce de pantomime parlée, si je puis ainsi dire, où les usages originaux, les défilés pittoresques, les cérémonies bizarres, les costumes éclatants, les danses et les chants pleins de couleur locale, tiennent la plus large place. Avec ces éléments, Théophile Gautier eût fait un merveilleux feuilleton descriptif, mais le caissier n'a fait que des recettes presque dérisoires.

Quelques jours après, le 5 avril, dans la même salle Ventadour, la Société protectrice des Alsaciens-Lorrains offrait au public qui veut bien l'aider dans son œuvre patriotique, un spectacle de nature à piquer la curiosité. On savait d'avance qu'il s'agissait d'une représentation unique et d'une pièce anonyme, mais attribuée à un ancien diplomate qui a cultivé avec un égal succès l'histoire et le roman. Dès que le rideau se leva, ceux des lecteurs du *Correspondant* qui faisaient partie des spectateurs se trouvèrent en pays de connaissance : *Louise Darolles* leur remettait sous les yeux *la Veuve de l'hetman*, transformée avec un art qui eût pu servir de modèle à M. Deslandes pour *le Comte Kostia*. Loin d'avoir perdu, dans ce passage du livre à la scène, l'œuvre, chose rare ! avait plutôt gagné : l'action marchait plus nette et plus rapide ; le rôle excentrique de la jeune veuve, réduit à des proportions moins envahissantes, laissait mieux en vue celui des autres personnages. Il n'y avait pas jusqu'au séducteur qui ne se fût épuré dans ce travail de transformation. La pièce finissait de la façon la plus dramatique, sans qu'une goutte de sang fût versée, par un triple effort d'héroïsme

moral. Les applaudissements qui avaient accueilli l'ouvrage redoublèrent un instant après, quand le public apprit que *Louise Darolles* avait fait entrer huit mille francs dans la caisse de l'association.

V

Le théâtre a sa part dans la longue liste funèbre de ces deux derniers mois. Il a perdu Mélingue, le comédien populaire, le héros des drames de cape et d'épée, tour à tour Buridan, d'Artagnan, Dantès, Benvenuto Cellini, Lagardère, Ruy-Blas ou don César de Bazan, et, en même temps, statuaire habile, qu'on vit, en 1852, pendant cent représentations de suite, improviser chaque soir sur la scène, en dix minutes, une élégante et fine maquette de terre glaise, représentant Hébé; — le chanteur Couderc, dont le nom se rattache si étroitement à la plus belle époque de l'Opéra-Comique, le meilleur *Martin* peut-être que ce théâtre ait eu depuis la retraite de cet acteur célèbre, et qui a créé tant de rôles avec une intelligence, une verve et une vérité bien rares dans les théâtres de musique ; — madame Vandenheuvel-Duprez, que la faiblesse de sa constitution éloigna souvent de la scène, et à laquelle il ne manqua rien que de la voix pour monter au premier rang des cantatrices, mais qui savait suppléer à l'insuffisance de son organe par la méthode, l'étude et le goût, et qui, comme on l'a dit d'Andrieux, se faisait entendre à force de se faire écouter.

Depuis bien des années, le printemps, cette saison qui mériterait de disputer à l'automne sa renommée funèbre, n'avait été si meurtrier. Les brusques variations de température que nous avons traversées ont laissé derrière elles une trace fatale : après l'inoffensif coryza et la grippe maussade, acharnés à leur proie comme les Harpies, la fluxion de poitrine s'est abattue sur Paris, qu'elle a dévasté comme une trombe. En moins de trois mois, la Société des gens de lettres a perdu vingt-quatre de ses membres : ce seul détail donnera une idée des ravages du printemps.

Au moment où paraissait notre dernière chronique, Raymond Brucker venait d'ouvrir la marche. C'était un ancien ouvrier éventailliste, qui, en collaboration avec un lapidaire nommé Michel Masson, avait jadis écrit des romans d'une verve mordante et d'une originalité vigoureuse, mais qui, depuis trente ans, touché par la grâce, portait, dans la pauvreté et la solitude, le deuil de ses œuvres de jeunesse. Raymond Brucker a passé la dernière partie de son existence à méditer et à commenter le catéchisme dans une man-

sarde, et quand un des rares visiteurs devant qui s'ouvrait la porte de sa cellule, se hasardait à lui parler des livres qui avaient fait sa renommée d'autrefois, du *Maçon*, d'*Un secret*, etc., il répondait avec cette éloquence fougueuse, énergique et familièrement saisissante, dont tous ceux qui l'ont entendu ont gardé le souvenir, qu'il eût voulu les réunir tous en un bloc pour y mettre le feu et se couvrir la tête de leurs cendres.

Quelques jours après, madame Ancelot partait à son tour. Née en 1792, veuve, depuis 1854, de l'auteur de *Louis IX*, sa carrière active était remplie depuis longtemps, mais son nom restait connu, bien que ses œuvres fussent oubliées. Son esprit, sa bienveillance, les relations nombreuses qu'elle avait gardées, et aussi la notoriété bruyante de son gendre, maître Lachaud, — dont elle disait avec finesse : « J'ai un gendre dont tout le monde parle, et une fille dont personne n'a jamais parlé, » — avaient prolongé sa réputation sans faire relire ses livres. Vaudeville, comédie, drame, roman, récits biographiques et anecdotiques, madame Virginie Ancelot avait abordé bien des genres avec d'incontestables qualités de grâce, de facilité, d'élégance et de délicatesse, à défaut de beaucoup de force, de relief et de variété. Elle avait remporté des succès éclatants : le seul, à peu près, dont on se souvienne est celui de *Marie ou les Trois époques*, comédie qui fournit successivement à mademoiselle Mars et à Rose Chéri l'une de leurs meilleures créations, et qui fut traduite dans les principales langues de l'Europe.

Mais madame Ancelot était surtout connue par son salon, très-fréquenté par les célébrités artistiques ou littéraires, en même temps que très-hospitalier aux débutants, dont il escomptait avec complaisance la gloire future. On le considérait comme l'un des deux ou trois vestibules de l'Académie. Elle en a écrit l'histoire dans son dernier livre, publié en 1866 (*Un Salon de Paris*), en le groupant autour de quatre ou cinq tableaux qui en représentent les principaux habitués, depuis la Restauration jusqu'au règne de Napoléon III. Le premier tableau, c'est une lecture de Parseval-Grandmaison devant une assemblée brillante, où le nom de M. Victor Hugo est le seul que la mort n'ait pas encore rayé. Victor Hugo écoutant *Philippe-Auguste*, cette œuvre du disciple d'un imitateur de Virgile, ce poëme en vingt-quatre mille vers, dont Michaud disait : « Il faudra vingt-quatre mille hommes pour le lire, » quel sujet pour un pinceau satirique ! Mais sur la toile de madame Ancelot, Victor Hugo écoute avec une componction parfaite. Autour de lui, nous reconnaissons l'enthousiaste Soumet, Guiraud, qui soignait ses succès aussi bien que ses vers et se vantait de faire tant de visites chaque soir qu'il arrivait dans le premier salon avant

que la maîtresse de la maison eût fini de s'habiller, et qu'il entrait dans le dernier quand elle se déshabillait déjà ; de Feletz, le type de l'ex-abbé de cour, sexagénaire pétulant jusqu'à l'étourderie, dont la fine et malicieuse urbanité charma, pendant vingt-cinq ans, les lecteurs du *Journal des Débats* ; Lemontey, dont la parcimonie n'était pas moins célèbre que le talent et qui, suivant la légende, mourut par économie, comme Chapelain, pour avoir reculé devant la dépense d'une voiture, un jour qu'il était en sueur : Lemontey, qu'on accusait de faire un long détour, en allant à l'Académie, afin d'économiser le sou du Pont-des-Arts, mais qui n'était avare que pour lui et se vengeait de ces médisances en donnant dix mille francs à un ami dans l'embarras ; Auger, le plus intrépide annotateur que la terre eût jamais porté, dont on pouvait dire, avec une variante au vers du *Pauvre Diable* : « Il commentait, commentait, commentait ; » Baour-Lormian, qui, interrogé par un confrère de l'Académie sur ses occupations présentes, lui avait répondu naïvement : « Maintenant que j'ai fini ma traduction de la *Jérusalem délivrée*, je vais m'amuser à apprendre l'italien ; » Lacretelle, enfin, dont madame Ancelot trace cette jolie esquisse : « Aucun des gouvernements qui se succédèrent en France, de son vivant, n'a pu se plaindre de sa négligence. Persuadé, sans doute, que la justice est du côté de la force, il s'est toujours placé près du vainqueur, et si vite qu'on ne savait comment il était là ; pourtant il avait encore eu le temps de passer à l'imprimerie pour quelques variantes qui, suivant l'événement du jour, mettaient, dans le récit du passé, les torts du côté du peuple ou les crimes du côté des rois. Les différentes modifications que le pouvoir a subies de notre temps se trouveraient, faute d'autres preuves, dans les variantes des éditions successives de Lacretelle sur l'histoire du passé. Mais cela ne lui coûtait ni effort, ni calcul : c'était instinctif. Il s'approchait du pouvoir, comme on s'approche machinalement du feu, quand on a froid..... Ses ouvrages, qu'on ne lit guère, ne sont cependant pas sans mérite ; ils ont, d'abord, celui de l'avoir rendu fier et heureux. »

Les tableaux suivants, c'est Rachel déclamant le rôle d'Hermione devant Chateaubriand, Martinez de la Rosa, Iturbide, le prince Czartorisky, Considérant, M. Cantagrel, Lourdoueix, Briffault, Jouy, Jouffroy, de Tocqueville, — car le salon de madame Ancelot, on le voit, était des plus éclectiques ; c'est Jasmin disant ses poésies devant une assemblée où l'on reconnaît Mérimée, Eugène Delacroix, Boulay-Paty, le comte de Viel-Castel, Amédée Thierry, Mazères, M. Patin, M. du Clésieux ; c'est Nadaud disant l'une de ses chansons — et un autre dont je ne parlerai point, parce que, à chaque période

cruelles, réservées à toute maîtresse de salon, et qui vient à
du fameux dicton : *Petites causes, grands effets*, s'il est vrai, (
le dit l'auteur, que cet incident n'ait pas été étranger à
santhropie brutale dont Soulié a fait preuve dans l'ensem
ses ouvrages. L'un des hôtes les plus assidus de madame A
vers la fin de la Restauration, était le comte de Rochefort, n
madame de Genlis, homme du monde, s'intéressant à to
choses de l'esprit, passionné surtout pour la poésie. Mais
obèse et fort lourd, il était sujet à un inconvénient terrible
salons littéraires : il s'endormait dès que l'on commençait
des vers, « et son sommeil n'était pas silencieux ». Or F
Soulié, qui débutait alors dans la carrière poétique, devait
soir chez madame Ancelot l'une de ses premières pièces. L
de Rochefort se montra des plus empressés, suivant son
« Mais, hélas ! le second acte n'était pas achevé, que la voix
sourde et monotone de Frédéric Soulié était accompagné
basse continue qui me troublait beaucoup par la crainte qu
teur ne s'en aperçût. J'espérais pourtant que le bruit de sa
voix et l'émotion de sa lecture lui dissimuleraient ce léger
intempestif, et la fin du troisième acte ayant amené une interr
je vis avec joie M. Ancelot s'avancer vers le comte de Roc
placé loin de moi, et causer avec lui pour le réveiller. J'ét
cupée à faire compliment à Frédéric Soulié sur son ouvrag
que la bonne de ma fille, profitant de l'interruption pour se
derrière moi, m'avertit tout bas que l'enfant criait et ne voul
s'endormir.

— Ah ! votre fille ne dort pas, dit Frédéric Soulié en se pe
vers moi au moment où je me levais pour aller la trouver

Bientôt tout le monde entend ce sommeil trop sonore, dont les accents alternent avec ceux de Soulié. On se regarde, on se sent mal à l'aise; on souffre de la souffrance visible du lecteur, « jeune, timide, inquiet, comme un poëte lisant ses vers en public pour la première fois. On voyait la sueur de son front, on entendait l'altération de sa voix, et ce fut au milieu d'une pénible distraction de tous que s'acheva cette malheureuse lecture, devenue pour moi un véritable supplice. Frédéric Soulié se retira peu après, et je ne le revis jamais chez moi. »

M. Amédée Achard est mort en pleine activité, en plein succès. Un nouveau roman de lui venait de paraître; un autre était sous presse et a suivi ses funérailles de quelques semaines. Sans être arrivé au premier rang, l'auteur de *Belle-Rose*, de la *Robe de Nessus*, de *Maurice de Treuil*, de l'*Histoire d'un homme*, avait conquis une très-belle place par l'honnêteté générale comme par la valeur littéraire de ses récits. A vrai dire pourtant, le fond du talent de M. Achard a je ne sais quoi d'un peu gris. Sauf en ses meilleures œuvres de jeunesse, il lui manque cette verve lumineuse, ce don du relief, de l'éclat, de la vie qui entraîne le lecteur. C'est toujours bien, rarement mieux. Le caractère de M. Achard, la part active et périlleuse qu'il avait prise autrefois à la défense de l'ordre et qu'il a racontée dans ses *Souvenirs personnels d'émeutes et de révolutions*, sa collaboration brillante, en ces années troublées, à la presse la plus courageusement conservatrice, tout, jusqu'à son duel en 1850 avec un corsaire de la littérature, duel où il représentait l'honneur et la probité professionnels, où il était le provoqué, et où, suivant la logique assez ordinaire de ces combats singuliers, qui font du bon droit une question d'escrime, et du maître d'armes le juge en dernier ressort et l'arbitre souverain de la morale publique, il fut blessé grièvement, lui avaient mérité les sympathies des honnêtes gens et ont valu à ses obsèques un long cortége d'oraisons funèbres auxquelles nous nous associons pleinement.

Il n'est pas possible d'oublier, dans cette revue funèbre, les victimes de l'ascension du *Zénith*. Le 15 avril, date qui restera marquée de noir dans les annales de la navigation aérienne, le *Zénith* enlevait trois hardis explorateurs qui s'en allaient étudier les phénomènes atmosphériques jusqu'aux hauteurs où l'air fait défaut à la poitrine. Malgré toutes les précautions prises, malgré la provision d'oxygène qu'ils avaient eu soin d'emporter, quelques heures après le ballon redescendait deux cadavres. La science paye cher chacune de ses conquêtes, et la nature se défend contre ceux qui veulent en pénétrer les mystères. Les noms de Sivel et de Crocé-Spinelli resteront inscrits dans le martyrologe déjà si chargé de

l'aérostation, à côté, mais au-dessus de Pilâtre, de Romain, de madame Blanchard, car ils n'ont pas eu moins d'audace et ils se proposaient d'enrichir d'une nouvelle découverte le trésor des connaissances humaines, non d'exécuter simplement un dangereux tour de force.

Quelques jours à peine auparavant, une expérience également périlleuse et d'une utilité plus directe avait mieux réussi au capitaine Boyton, et la mer s'était montrée plus clémente pour lui que le grand abîme de l'air à M. Tissandier et à ses deux compagnons. Dépassant l'exploit de Léandre de toute la différence qu'il y a entre la largeur de l'Hellespont et celle de la Manche, le capitaine, grâce à une invention qui métamorphose le corps humain en une espèce de barque insubmersible, avec mât, voile et avirons, a fait à pied sec la traversée de Douvres à Boulogne en lisant son journal, fumant d'excellents cigares et tirant des fusées. S'il a consenti, après quinze heures de cet exercice, à achever la dernière étape en bateau, c'est uniquement pour ne pas désobliger le pilote. Nous verrons prochainement, dit-on, le capitaine à Paris, et peut-être y aura-t-il lieu de reparler alors plus longuement d'une découverte qui n'est pas, d'ailleurs, de ma compétence et ne m'appartient que par ses côtés pittoresques. Mais il est à craindre que l'invention de cet Américain résolu et tenace ne soit inséparable de l'inventeur, et que, pour en profiter, il ne faille commencer par être taillé, au moral et au physique, comme le capitaine Boyton.

Fermons cette parenthèse et revenons à notre liste nécrologique en l'abrégeant beaucoup. La littérature a perdu encore MM. Alph. Royer et Léo Lespès. Alph. Royer, directeur, sous l'Empire, de l'Odéon et de l'Opéra, puis inspecteur général des beaux-arts, avait honorablement marqué dans les lettres, d'abord par des romans qui firent quelque bruit pendant la période romantique, puis par ses libretti d'opéra, d'un style très-supérieur à ceux de Scribe, enfin par ses traductions de l'espagnol ou de l'italien et ses recherches sur l'histoire du théâtre. Léo Lespès, sous le nom de Timothée Trimm, avait peut-être été, pendant sept à huit ans, l'écrivain le plus populaire de France. On le lisait jusqu'au fond des moindres hameaux. Cette popularité prodigieuse, due à des qualités réelles, sinon bien hautes, de clarté, d'aisance et de mouvement; à une fécondité inépuisable qui coulait comme par un robinet toujours ouvert, versant à pleines coupes à son million de lecteurs une boisson fade, mais agréable et salubre; à une souplesse d'imagination qui semblait se faire tout à tous, eût pu devenir une grande force entre les mains d'un écrivain doué de conviction et de dignité. Elle ne fut pour lui qu'un instrument de fortune dont il abusa sans merci. Léo Lespès n'a pas

de repos qu'il n'eût tué sa poule aux œufs d'or. Il s'est appli- à gaspiller son talent comme sa vie. Quand les abonnés du *it Journal* s'arrachaient sa chronique quotidienne, découpée à ıque virgule en un nouvel alinéa, comme ces viandes qu'on he en menus morceaux pour les faire manger aux enfants; ınd le nom de Timothée Trimm était plus connu que celui lexandre Dumas; quand il gagnait cent mille francs par an, on se retournait sur le boulevard pour le voir passer dans sa npe, triomphant, superbe, trônant sur les coussins de sa ca- he avec la naïve gloriole d'un marchand d'orviétan gâté par succès de place publique, et que les garçons de café le mon- ient aux bourgeois ébahis comme la grande curiosité parisienne, i lui eût dit qu'il mourrait à si peu d'années de distance, oublié, aissé, dans un lit banal de la maison Dubois, qu'il devait à la ırité de ses confrères? Quel contraste, quelle leçon, — et quel et de chronique il y aurait eu là pour ce pauvre Trimm lui- me!

'ai gardé pour la fin le mort le plus illustre : M. Edgar Quinet, édé à l'âge de soixante-douze ans, enterré civilement le 1er avril, milieu d'un immense concours de citoyens. Edgar Quinet, fils ıe mère protestante et grande admiratrice de Rousseau, élevé ›ord par un vieux prêtre que la Révolution avait chassé de la ppe et dont madame Quinet corrigeait l'enseignement trop ca- ique, puis confié à un prêtre marié, dans la fréquentation du- l sa mère espérait lui voir prendre à la fois des idées de religion le philosophie tolérante, eut toute son enfance ainsi ballottée e des influences diverses et contradictoires qui expliquent jus- à un certain point les tendances incohérentes de son œuvre fu- e. Il fit sa première communion avec une foi ardente; mais, l'un de ses biographes, la religion romaine ne devait pas tarder évanouir en son âme au souffle puissant de la « religion de la ure. »

e qu'il importe de remarquer encore dans l'étude des origines dgar Quinet, c'est que son éducation intellectuelle fut toute mande. A l'âge de trois ans, il était déjà allé rejoindre son père, ché à l'armée du Rhin, sur la rive droite du fleuve. Plus tard, il nt faire ses hautes études à Heidelberg, où il se lia avec Schlegel, k, Niebuhr, Goerres et Kreutzer. Son premier mariage fut éga- ent germanique, comme son second devait être moldave : il y toujours de *l'international* dans la vie et dans les œuvres de net. Ce fut à Heidelberg, dans la maison où il logeait, qu'il con- et aima la jeune fille destinée à devenir sa femme. Il ne l'é- sa toutefois que sept ans après, pendant un nouveau voyage en

Allemagne, alors qu'il avait déjà publié *Ahasvérus* et fait sa troué parmi les écrivains du temps. Quoique madame Quinet ne fût pl de la première jeunesse, c'était une femme charmante, dont grâce aimable égalait la distinction d'esprit. Elle a laissé les mei leurs souvenirs à tous ceux qui l'ont connue. Par elle, Quinet connaissance avec la duchesse d'Orléans, qui aimait cette comp triote, et dont la protection s'étendit sur l'écrivain. Déjà la prii cesse Marie s'était inspirée de son grand poëme en prose pour u groupe d'*Ahasvérus et Rachel au jugement dernier*, et pour deu bas-reliefs dont les anciens visiteurs de Quinet, dans sa petite mai son de cette solitaire rue Montparnasse, où habitaient l'un à côté de l'autre Sainte-Beuve, Henri Martin, la princesse Belgiojoso, se rappellent avoir vu les moulages aux murs de son antichambre. On vante la beauté de ces œuvres peu connues, et cependant est-il rien au monde de moins sculptural que le poëme de Quinet? Grâce à ces relations, le jeune écrivain, alors professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon, fut nommé en 1841, en dehors de toutes les conditions ordinaires, à une chaire de littérature méridionale au Collége de France, créée tout exprès pour lui par M. Villemain. Il y eut donc plus tard, dans son attitude envers la monarchie de Juillet, lorsqu'il passa brusquement de l'indépendance à l'hostilité, un acte d'ingratitude véritable, car il avait été l'ami et le protégé de la famille d'Orléans.

Le cours de Quinet au Collége de France fit d'abord très-peu de bruit, et nul ne semblait moins propre à devenir un tribun, un agitateur de la jeunesse, que cet homme à la figure pensive et mystique, à la tête penchée, aux yeux rêveurs, à la voix faible, à l'action peu entraînante. Chaque fois qu'il a paru dans une assemblée politique, en 1848 et en 1871, il s'est tenu à l'écart et résigné à un rôle muet. Parmi les raisons qui contribuèrent à le pousser dans une voie si peu faite pour lui, et particulièrement dans sa bruyante campagne contre les jésuites, il faut citer sans doute l'influence de son ami Michelet, l'instinct et le désir de la popularité, l'exaspération produite en son esprit par des attaques virulentes contre l'Université, spécialement par la brochure d'un chanoine belge qui ne l'épargnait pas lui-même; mais il faut compter aussi l'ennui et le dégoût que lui causait la stérilité de ses propres efforts. Son cours, qu'il préparait laborieusement, était si peu suivi, qu'il songeait à se faire suppléer. Dès qu'il partit en guerre contre les jésuites, la foule accourut et la salle où il parlait devint une arène agitée par les passions les plus tumultueuses, quelquefois par les plus grossières violences. Le malheureux suait sang et eau pour déchaîner ces tempêtes : incapable d'improviser

une phrase, il était condamné à écrire chacun de ses discours en entier, puis à l'apprendre par cœur. Lorsque son cours fut fermé en 1846, il était à bout, tous ceux qui le voyaient alors de près s'en souviennent, et le gouvernement lui rendit un service signalé en le condamnant à un silence dont il avait besoin.

En 1848, après avoir, l'un des premiers, pénétré le fusil à la main aux Tuileries, dont il savait bien le chemin pour y être entré souvent autrefois sans fusil, il reparut un moment en triomphe dans sa chaire, en même temps que Michelet remontait dans la sienne. Ces deux noms resteront toujours associés. Quinet était la seconde personne de cette Trinité démocratique, où Mickiewicz, qu'on avait pris pour la compléter, jouait un rôle si étrange et si mal défini. Michelet avait choisi l'auteur du *Livre des pèlerins*, d'abord parce que c'était un Polonais, titre tout-puissant à la popularité, puis parce que c'était un poëte et un naïf. L'excellent homme, à la fois catholique, démocrate, napoléonien et, pour tout dire, un peu fou, ne comprenait rien à la campagne de ses amis : il s'alarmait, faisait des objections, posait des questions inquiètes auxquelles on répondait victorieusement ; et, rassuré à demi, finalement se laissait entraîner. C'était le fétiche de l'association. — Après cette rentrée où le prophète, comme on appelait l'auteur d'*Ahasvérus*, était remonté un moment sur son trépied pour jeter au vent ses nouvelles vaticinations révolutionnaires, Quinet fit un plongeon dans la politique. Exilé à la suite du coup d'État, il ne revint en France qu'après la chute de l'empire.

Les œuvres de Quinet ont été publiées, il y a quinze à vingt ans, chez l'éditeur Pagnerre, en dix volumes, sous la surveillance d'un comité international, composé de vingt-deux oracles de la démocratie. Elles se divisent en quatre sections : la Philosophie religieuse et sociale, qui s'ouvre par le *Génie des religions* et où figurent les ouvrages sur les *Jésuites*, *l'Ultramontanisme*, le *Christianisme et la Révolution française* ; l'Histoire des nationalités, qui comprennent les *Révolutions d'Italie*, *Marnix de Sainte-Aldegonde*, des études sur la Grèce, l'Allemagne, les Roumains ; les Poëmes, dont nous parlerons tout à l'heure, enfin les Œuvres diverses, parmi lesquelles les pages vivantes et colorées du Voyage en Espagne. Depuis, son bagage s'était grossi de *Merlin l'enchanteur*, de la *Révolution*, de l'*Esprit nouveau*, etc. La lecture de l'œuvre d'Edgar Quinet, confuse, sans méthode, sans esprit critique, sans solidité, nous fait assister, en quelque sorte, au perpétuel avortement d'un rare esprit qui avait tout ce qu'il faut pour devenir un grand historien, un grand poëte, un grand écrivain, qui l'a été par échappées, mais dont l'intelligence, agitée par des influen-

plupart de ses livres sont des hymnes.

C'est encore dans ses œuvres littéraires qu'il a mis le ı de son esprit. A dix-huit ans, j'avais lu *Ahasvérus* avec bercé par la musique des mots, ébloui par la couleur ori les proportions gigantesques de ses métaphores. Les dialo poisson Macar et de l'oiseau Vinatcyna, les conversations phrate avec la Fleur du désert de la Syrie, de l'Océan ave trapes, les lions avec des griffons, les ibis, les licornes, et l (ce qu'il y a particulièrement de griffons et de licornes dar *vérus*, est tout à fait prodigieux) me grisaient de visions d de syllabes sonores. Il semble que Musset ait écrit dans *D Durand* la critique réjouissante, mais à peine exagérée, dı de Quinet :

> « La lune et le soleil se battaient dans mes vers :
> Vénus avec le Christ y dansaient aux enfers.
> Vois combien ma pensée était philosophique :
> De tout ce qu'on a fait faire un chef-d'œuvre unique,
> Tel fut mon but. Bramah, Jupiter, Mahomet,
> Platon, Job, Marmontel, Néron et Bossuet,
> Tout s'y trouvait ; mon œuvre est l'immensité même.
> Mais le point capital de ce divin poëme,
> C'est un chœur de lézards chantant au bord de l'eau. »

Les chœurs des sphinx et des étoiles valent bien les ch lézards, et tout est dans le poëme de Quinet comme dans Durand. C'est un brillant chaos, mais c'est un chaos. Il pas le relire à trente ans, encore moins à quarante. Sans on y trouve un sentiment poétique d'une exubérance et d'ı digalité parfois éblouissantes ; on en pourrait détacher mai

portionnées, semblent souvent venir sous sa plume au hasard, et rapetissent plus d'une fois, par de véritables enfantillages d'invention, ce qu'elles veulent grandir outre mesure. On se lasse de ce cliquetis de phrases sans clarté, de ce défilé de scènes incompréhensibles, séparées par des intermèdes non moins obscurs. Quelle est la pensée d'*Ahasvérus?* J'interroge ses interprètes et ses commentateurs. L'un me répond que le maudit du Golgotha personnifie l'humanité entière, et que le livre est l'épopée du progrès; l'autre, que M. Quinet a voulu y « déchiffrer les grands caractères que le doigt de l'Éternel a imprimés sur toutes choses, traduire en vibrations poétiques la secrète musique du monde, » ou encore « faire l'épopée de nos trente dernières années, de notre christianisme à demi transfiguré, comme, au quatorzième siècle, Dante a fait l'épopée du christianisme encore intact. » Il y a, dirait M. Jourdain, trop de tintamarre là-dedans, trop de brouillamini. — J'interroge l'auteur : « C'est, me répond-il, l'histoire du monde, de Dieu dans le monde, et enfin du doute dans le monde. » Voilà qui n'est pas beaucoup plus clair. J'interroge le poëme; cette fois, la réponse est bien autrement embrouillée encore. Il faut renoncer à poursuivre l'idée d'*Ahasvérus*, et se contenter d'y chercher le produit original, exubérant, fantastique, d'une imagination brillante et désordonnée.

Quelques critiques reprochèrent à Quinet d'avoir écrit son poëme en prose : « Il a gravé sur bois, disait Charles Magnin, ce qui devait être ciselé profondément dans l'airain. » Sensible à ce reproche, il fit son poëme de *Napoléon* en vers. On y sent la gêne d'un instrument nouveau, qu'il n'avait pas encore manié, mais qui peu à peu s'assouplit sous sa main. La distance est grande entre la gaucherie des premières pages, où l'expression reste toujours au-dessous de la pensée, et l'allure des dernières, où le poëte marche d'un pas plus affermi. Mais *Napoléon* n'est une belle œuvre à aucun point de vue. Littérairement, cette série de fragments sans lien manque de toute composition; moralement, c'est une erreur que son repentir trop tardif ne saurait faire oublier. Dans cet acte d'idolâtrie, Quinet suivait la tradition de l'étrange libéralisme d'alors; il a contribué, pour sa part, avec Béranger, M. Thiers, M. Victor Hugo, à créer cette légende impériale dont nous avons été les victimes, et ceux qui l'avaient créée aussi, — plus impardonnable qu'eux, toutefois, d'abord parce qu'il avait la prétention d'être un philosophe affranchi de préjugés, puis, parce qu'il n'avait pas sucé avec le lait maternel l'amour de Bonaparte, parce qu'il n'avait pas été élevé dans l'idolâtrie de cet homme, que son

père, nous dit-il lui-même, « haïssait d'une haine qui peut-être n'a jamais été égalée. »

Comme forme, *Prométhée* est en grand progrès sur *Napoléon*. S'il y reste encore çà et là quelque embarras et quelque lourdeur, comme un arrière-accent de prose (de belle prose, il est vrai), il contient de nombreux passages qui sont d'un vrai et même d'un grand poëte. En lisant *Prométhée*, mais surtout *les Esclaves*, où Quinet possède enfin dans toute sa plénitude la langue du vers, et où, par surcroît, il atteint la clarté; en voyant comme il manie le mètre lyrique, quelle largeur, quel *nombre* et quel accent, malgré des passages froids et longs, il met dans ses alexandrins, je m'étonne que les historiens de la poésie contemporaine, au lieu d'oublier Quinet, comme ils continuent de le faire, ne lui aient pas donné la belle place qu'il mérite au second rang, immédiatement au-dessous des maîtres.

De tous ses ouvrages, celui qui honore le plus sa mémoire est sans doute la *Révolution*, publiée en 1865, où l'on vit pour la première fois depuis bien longtemps un coryphée de la démocratie la plus radicale, s'élevant au-dessus des servitudes de parti, avoir le courage et l'honnêteté de réagir contre la tradition jacobine, de regarder en face les féroces *manitous* de la Terreur, et de les juger, au lieu de se prosterner devant eux. Il est vrai que l'attitude de M. Quinet à la Chambre, où il s'enferma dans son républicanisme ascétique et farouche, ne répondit pas à l'attente qu'avait pu faire concevoir cette œuvre éminente; il se contenta d'avoir eu du bon sens en histoire, sans vouloir nous en donner l'agréable surprise jusque sur le terrain pratique : c'était, je l'ai dit, une nature flottante, pleine de contradictions sous son apparente rigidité. Le brouillard germanique qui a obscurci l'esprit d'Edgar Quinet allait d'ailleurs le ressaisir; il n'y échappait jamais que par soubresauts. La *Révolution* fut un point lumineux entre le nuage opaque de *Merlin l'enchanteur* et les ténèbres de *l'Esprit nouveau*. Au moment de sa mort, les journaux ont publié son dernier écrit : une préface aux *Sentiers de France*, par madame Quinet. C'est le style et le panthéisme d'*Ahasvérus*, mais, si j'ose le dire, retombés en enfance. Il est mort dans le galimatias final.

Sur les vingt mille hommes qui ont suivi son cercueil, combien y en avait-il qui eussent lu ses œuvres, qui fussent capables de les comprendre, qui en connussent même les titres? De ces livres, en dehors de ceux qui lui furent dictés par la passion anticatholique, les uns, comme *Ahasvérus* et *Prométhée*, sont absolument inaccessibles à l'intelligence de la foule; les autres, comme la *Révolution*,

nt fait lapider par les neuf dixièmes de ceux qui l'escortaient
es immortelles rouges à leurs boutonnières. Sa veuve avait
le suivre jusqu'à sa dernière demeure. Je la plains. Elle a dû
ment souffrir dans son deuil, elle qui s'attendait sans doute
le peuple s'associer à ses larmes et la consoler par le recueil-
de sa propre douleur, en entendant la tempête de cris qui
ient sur son passage, et dont aucun ne s'adressait à l'illustre
Hélas! dans la lugubre comédie de l'enterrement civil, démo-
ie et social, variante de la classique promenade du cadavre,
t n'est plus qu'un accessoire, un prétexte, un comparse, le
nage muet destiné à introduire et à faire valoir les premiers
le cercueil n'est qu'un piédestal aux ambitieux de popularité;
oe, un tréteau pour les impitoyables histrions de la démagogie.
rcherait sur la veuve, au besoin, comme ces auditeurs qui
ssaient sous leurs pieds brutaux les humbles monuments voi-
our se hisser aux premières places et ne rien perdre du
le. Elle n'était point là, cette foule, pour conduire Quinet
ombe; elle était accourue pour faire du corbillard un char
hal aux vivants, et, drapant ses idoles dans les tentures fu-
changées en oripeaux démocratiques, porter Gambetta au
e et Victor Hugo au Panthéon.

VICTOR FOURNEL.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Résultats des expériences entreprises pour étudier les moyens de combattre le [Phyl]loxera. — II. *De la réfraction du son par l'atmosphère*, par le professeur Os[borne] Reynolds. — *Sur la réversibilité du son*, par le professeur J. Tyndall.

I

Le terrible fléau qui s'est abattu, dans ces dernières années, su[r les] vignobles du midi de la France poursuit sa marche envahissante[. Les] délégués envoyés par l'Académie des sciences pour étudier les ra[vages] causés par le Phylloxera et les moyens de les combattre constatent [tous] les jours l'apparition de l'insecte malfaisant dans de nouvelles ré[gions] épargnées jusqu'alors. C'est ainsi que, dans une communicatio[n ré]cente[1], l'un de ces délégués, en faisant connaître les progrès de l['inva]sion vers le Nord, signalait sa présence dans plusieurs vignobl[es du] Beaujolais, situés à 20 lieues en moyenne de toute région infesté[e. On] n'avait pas encore, dans l'histoire du phylloxera, constaté des [bonds] aussi considérables.

D'ailleurs, contrairement aux espérances que l'on avait pu d'[abord] concevoir, les jeunes plantations comme les anciennes, celles abon[dam]ment fournies d'engrais comme celles portées par un sol épuisé, [sont] indistinctement attaquées par la maladie. Il n'y a donc plus à se [faire] d'illusion : toutes nos vignes seront, tôt ou tard, atteintes par [cette] armée dévastatrice, dont les soldats se multiplient à mesure qu'ils [avan]cent. L'étendue des pertes qui menacent notre pays serait donc i[ncal]culable si l'on n'avait, dès maintenant, l'espoir très-fondé de comb[attre] victorieusement cet ennemi redoutable.

Telle est, en effet, la conclusion de deux communications faite[s à] l'Académie des sciences, dans sa séance du 26 avril dernier, la p[...]

[1] *Pays vignobles atteints par le Phylloxera en* 1874. Note de M. Duclaux. (*Comp[tes] rendus de l'Académie des sciences*, séance du 26 avril 1875.)

mière, par M. Marès, correspondant de l'Institut et membre de la commission de la maladie de la vigne du département de l'Hérault[1]; et la seconde, par M. Dumas, président de la commission instituée par l'Académie dans son propre sein pour étudier le phylloxera[2].

La commission de l'Hérault ne prétend pas encore avoir trouvé les moyens d'exterminer le phylloxera et d'empêcher sa propagation. C'est là, il est vrai, le problème le plus important : il est encore à l'étude, et l'on ne désespère pas d'arriver à une solution aussi radicale. Aujourd'hui, la commission se borne à indiquer les moyens de vivre avec ce nouvel ennemi de la vigne, comme on vit maintenant avec l'oïdium. C'est déjà un résultat très-important qui, en attendant mieux, assure au moins la conservation de notre viticulture. Ce fait résulte des expériences exécutées dans l'Hérault, sous la direction de la commission : des vignes malades, dont la végétation et la fructification étaient fort affaiblies et qui auraient péri si on les eût abandonnées à elles-mêmes, ont pu se reconstituer sous l'influence de traitements renouvelés pendant deux ou trois années successives et malgré la présence du phylloxera, qui n'avait pas disparu. Le remède, dont ces expériences ont prouvé l'efficacité, consiste dans l'emploi simultané d'un engrais approprié et de matières diverses choisies de telle façon que le mélange puisse dégager, pendant la période de végétation de la vigne, du carbonate ou du sulfhydrate d'ammoniaque. M. Marès cite comme satisfaisant à ces conditions le mélange de fumier de ferme, de cendres végétales et de sel ammoniac; le même mélange, dans lequel la chaux remplace le sel ammoniac; la suie, qui renferme toujours des cendres riches en carbonate de potasse et des sels ammoniacaux; le sulfure de potasse mélangé aux urines ou au purin de fumier, etc., etc. L'application de ces procédés ne détruit pas le phylloxera, il faut bien le remarquer; par leur action continue, ils rendent seulement à la plante la vigueur que la maladie lui avait fait perdre.

Le résultat des expériences entreprises dans les Charentes confirme entièrement les observations de la commission de l'Hérault : les faits constatés sont même plus nets et plus précis. Ils ont mis en complète évidence l'efficacité des sulfocarbonates alcalins pour combattre le phylloxera.

Ces sels, dont l'emploi a été proposé pour la première fois par M. Dumas, il y a plus de deux ans, sont les produits de la combinaison du sulfure de carbone ou acide sulfocarbonique avec les sulfures alcalins

1 *Sur les résultats des expériences faites par la Commission de la maladie de la vigne du département de l'Hérault, en 1874. Traitement des vignes malades*, par M. Marès (Comptes rendus, tome LXXX, page 1044).

2 *Note sur l'emploi des sulfocarbonates alcalins contre le Phylloxera*, par M. Dumas. (Ibid., page 1048.)

(sulfures de potassium ou de sodium). Ils sont très-instables, et les acides les moins énergiques, l'acide carbonique contenu dans l'air ou dans les sols, par exemple, les décomposent en donnant naissance à un dégagement d'acide sulfhydrique et de sulfure de carbone. Or, ces deux derniers composés sont des poisons extrêmement violents auxquels le phylloxera lui-même ne peut pas résister : c'est là un point qui a été constaté avec le plus grand soin par les délégués de l'Académie à la station viticole de Cognac, MM. Mouillefert et Max. Cornu. Des expériences nombreuses, effectuées soit au laboratoire, soit sur des ceps pris au milieu des vignes de grande culture, ont démontré clairement que tout insecte placé dans le voisinage du sulfocarbonate solide ou dissous ne tarde point à périr. En outre, chose importante et reconnue également par les délégués de l'Académie, non-seulement la dissolution de ces sels n'est pas nuisible à la plante, mais, au contraire, les produits fixes de leur décomposition constituent un excellent engrais qui active sa végétation.

Enfin, quoique la fabrication des sulfocarbonates ne soit pas encore entrée dans la pratique industrielle, ce qui, évidemment, ne tardera pas, l'emploi de ces sels n'entraîne que de faibles dépenses, eu égard surtout aux résultats qu'on en peut attendre. En raison de leur extrême énergie, il en faut si peu pour agir efficacement, qu'on doit, dès à présent, considérer leur application comme ayant un caractère véritablement pratique.

Les chiffres qu'indique M. Dumas sont, en effet, entièrement probants : « S'il s'agit, dit-il, de circonscrire et d'arrêter les progrès du phylloxera dans un pays où il vient de faire sa première apparition, il suffira de traiter quelques centaines de ceps, constituant la première tache et ses alentours. Il est certain que, pour des circonstances de cette nature, et en s'y prenant à temps, la dépense ne peut pas dépasser 100 francs pour le sulfocarbonate, et que la main-d'œuvre nécessaire pour en faire l'application reste absolument insignifiante.

« S'il s'agit de renouveler une plantation de vignes dans une contrée en proie au phylloxera, il sera absolument nécessaire de faire au moins deux applications de sulfocarbonate par an, l'une au printemps, l'autre à l'automne; mais la faible extension des racines, pendant les trois premières années, rend si faible la quantité de sulfocarbonate nécessaire pour les atteindre toutes, que la dépense s'élèverait à peine à 50 ou 60 francs par hectare pour la première année, tout au plus au double pour la deuxième, et au triple pour la troisième, donnant une moyenne de 100 à 120 francs par hectare et par an, jusqu'au moment où la vigne commence à produire.

« A l'égard des vignes âgées, généralement atteintes et placées dans un pays infesté, il n'y a pas lieu de leur faire subir un traitement aussi

énergique pour tuer tous les phylloxeras; ce serait une dépense inutile, puisque les vignes voisines rendraient bientôt leur mal aux ceps momentanément guéris. Il faut donc se contenter de faire vivre la vigne en présence de son ennemi, jusqu'à ce que, par une action d'ensemble croissant chaque année, on ait purgé toute la contrée. La marche à suivre, absolument conforme d'ailleurs à celle que conseille le Comice de l'Hérault, consiste à marier l'emploi des fumures à celui du poison. Dans ces conditions, on peut considérer comme nécessaire et suffisante une dépense en sulfocarbonate qui atteindra au plus de 100 à 150 francs par hectare. Quant à la main-d'œuvre, elle sera presque nulle, puisqu'il y aura tout avantage à appliquer le sulfocarbonate en même temps que le fumier, c'est-à-dire à verser le sulfocarbonate au fond du trou, autour du cep, et le fumier par dessus, dès que l'absorption du sulfocarbonate par le sol sera complète. Si, au lieu d'exagérer la dose de fumier ou d'engrais, comme on est forcé de le faire quand on compte sur lui seul pour faire équilibre à l'action des phylloxeras, on détruit une grande partie de ces derniers par le sulfocarbonate, on arrivera à une véritable économie, la quantité de fumier ou d'engrais à employer pouvant être singulièrement réduite. »

Pour produire un effet, il faut donc employer simultanément de l'engrais en quantité suffisante et un insecticide sûr. C'est la même formule, on le voit, que celle donnée par M. Marès. L'insecticide doit être à la fois fortement toxique pour le phylloxera et sans action nuisible sur la vigne : parmi tous ceux qui ont été proposés jusqu'à présent, ce sont les sulfocarbonates qui remplissent le mieux ces deux conditions. Quant à l'engrais, il a pour but de faire disparaître l'état maladif que la présence du phylloxera détermine dans la vigne et dont les analyses de M. Dumas et de M. Boutin ont donné la mesure.

En résumé, les faits suivants peuvent être considérés comme parfaitement établis par les expériences et les observations effectuées dans plusieurs stations viticoles : les sulfocarbonates alcalins constituent un poison sûr contre le phylloxera; ils n'exercent aucune mauvaise influence sur la végétation de la vigne; leur application n'est pas assez coûteuse pour que le vigneron ne puisse y avoir recours, même dans les cas presque désespérés; enfin ils peuvent agir avec une entière efficacité, et moyennant une faible dépense, lorsqu'on opère au début de la maladie ou pour la préservation des jeunes plants.

Nous sommes donc en possession d'un remède dont l'efficacité est démontrée par plus de deux années d'expériences. Pour que son emploi entre largement dans la pratique, il faut d'abord pouvoir se procurer en grand les sulfocarbonates alcalins qui, jusqu'à présent, ne sont pas un produit commercial. C'est là l'affaire des fabricants de produits chimiques : les usines du midi de la France se trouveraient particulièrement bien situées, au point de vue de l'approvisionnement en matières premiè-

Quoi qu'il en soit de ces prévisions, qui sont peut-être emprein timisme, il est certainement permis d'entrevoir aujourd'hui u meilleur. Si l'extermination complète et immédiate du phyllo être considérée comme une utopie, le moyen semble trouvé de l ser et de le rendre inoffensif. Ce n'est pas à un heureux hasard (découverte est due, c'est à une investigation réfléchie, appuyée parfaite connaissance des propriétés chimiques des corps. En proposant, pour combattre le fléau, l'emploi des sulfocarbona lins, substances pour ainsi dire inconnues et certainement in jusque-là, auxquelles n'auraient jamais songé les chercheurs i mentés, M. Dumas, l'illustre président de la commission du ph pouvait à l'avance expliquer les précieuses propriétés de ces se restait plus qu'à les mettre entre les mains des savants délégués par l'Académie sur les lieux infestés, pour vérifier expérimen ces prévisions, étudier les meilleures conditions pratiques du tr de la maladie et faire éclater aux yeux des plus incrédules les de son efficacité.

II

Il est démontré depuis longtemps que le son résulte des vibra corps transmises à notre oreille par l'intermédiaire d'un milieu é qui est ordinairement l'air atmosphérique. On admet généralem que la lumière est l'effet des vibrations moléculaires des corps l transmises à la rétine par l'intermédiaire d'un milieu élastique dans tout l'espace et auquel on a donné le nom d'*éther*. Il y a d grande analogie d'origine entre le son et la lumière : aussi les p de ces deux variétés de mouvement vibratoire sont-elles tout à f

sonores analogues aux ombres formées par les corps qui arrêtent la lumière. Mais il faut pour cela que les obstacles interposés entre le son et l'oreille soient formés de substances non élastiques ou présentent des masses très-considérables, comme des édifices, des rochers, etc. Un corps est *transparent* ou *opaque* pour le son, suivant qu'il transmet ou arrête les vibrations des corps sonores, c'est-à-dire suivant qu'il est plus ou moins élastique. Enfin, de même que la lumière est déviée de sa direction quand elle passe d'un milieu dans un autre de densité différente, de même le son peut être *réfracté* quand il traverse successivement deux milieux dans lesquels il possède des vitesses de propagation inégales. Le fait a pu être vérifié expérimentalement par différents physiciens qui ont construit des prismes et des lentilles *acoustiques* jouissant, à l'égard du son, de propriétés analogues à celles des substances réfringentes employées en optique.

Mais, jusqu'à ces derniers temps, on n'avait pas songé à profiter de ces analogies pour expliquer certains phénomènes acoustiques qui étaient toujours comme entourés d'une certaine obscurité. Par exemple, quelle est la cause des effets produits par le vent sur la propagation du son? C'est là une question qui paraît simple au premier abord, mais qui n'a pourtant reçu une solution rationnelle qu'il y a une vingtaine d'années à peine, par les travaux d'un physicien anglais, le professeur Stokes. Et encore a-t-il fallu attendre jusqu'à l'année dernière pour avoir une confirmation expérimentale de l'explication donnée par M. Stokes, confirmation résultant de travaux d'un autre savant anglais, le professeur Osberne Reynolds[1].

On a remarqué souvent que le bruit d'un canon tiré dans une direction opposée à un vent violent ne peut être entendu à une distance de 500 mètres, tandis que, par un temps calme, le bruit du même canon parvient jusqu'à sept ou huit lieues. Or, on sait que le son est transmis par l'air : si l'air lui-même se meut en sens contraire du son, il doit l'entraîner avec lui, et par conséquent retarder son mouvement, absolument comme le courant d'une rivière retarde le mouvement des navires qui la remontent. Comme la vitesse du son est d'environ 340 mètres par seconde, et que la vitesse des vents les plus violents n'atteint pas 40 mètres, le retard du son et la diminution de son intensité par cette cause seraient peu sensibles, et, en tous cas, hors de proportion avec les faits observés. Il faut donc chercher une autre explication.

MM. Stokes et Reynolds montrent que la cause du phénomène réside, non pas dans la présence du vent, mais dans le fait que l'air est entraîné avec une vitesse d'autant moindre qu'il est plus rapproché du sol, à cause des frottements et résistances qu'il éprouve contre sa surface. On conclut de ce fait, facile d'ailleurs à constater expérimentalement, que

[1] *De la réfraction du son par l'atmosphère*, par le professeur Osberne Reynolds (*Les Mondes* de l'abbé Moigno, n° du 10 décembre 1874).

les ondes sonores qui marchent contre le vent tendent toujours à monter à mesure qu'elles avancent; l'effet du vent n'est donc pas de détruire le son, mais d'élever à une hauteur telle qu'elles passent au-dessus de nos têtes les ondes sonores qui, dans un air calme, suivraient le sol.

Cette théorie a été vérifiée expérimentalement par M. Osberne Reynolds. Il a reconnu d'abord que la vitesse du vent augmente à mesure qu'on s'éloigne du sol : dans une prairie, à 1 pied au-dessus du sol, la vitesse est en moyenne moindre de moitié de ce qu'elle est à 8 pieds de hauteur. Sur la neige, qui offre moins de résistance au vent, la différence n'est pas aussi grande. Quant à la déviation vers le haut du son marchant contre le vent, il l'a constatée de la manière suivante: le corps sonore consistait en un timbre électrique monté sur une boîte contenant une pile; l'observateur mesurait la distance extrême à laquelle le son cessait d'être entendu. On observa d'une manière très-nette que, le timbre étant à 1 pied au-dessus du sol, par un vent fort, le son s'éteignait à 18 mètres du centre sonore, lorsqu'on mettait la tête contre le sol; en se tenant debout, on l'entendait jusqu'à 36 mètres, c'est-à-dire deux fois plus loin; et enfin, à 8 mètres de hauteur au-dessus du sol, le son était perceptible jusqu'à une distance de 82 mètres. Un grand nombre d'autres expériences faites dans ces circonstances variées conduisirent à la même conclusion : tant que la vitesse est plus grande en haut qu'en bas, le son s'élève contre le vent et n'est pas détruit.

D'après M. Osberne Reynolds, la réfraction du son dans son passage à travers d'un air calme produit un effet du même genre. En effet, la température de l'air va constamment en décroissant avec la hauteur au-dessus du sol. D'après les observations faites par M. Glaisher dans ses nombreuses ascensions aérostatiques, l'abaissement de température de l'air est en moyenne de 1° par 30 mètres d'élévation, lorsque le ciel est pur; s'il est chargé de nuages, la diminution est moindre. Or, la vitesse du son dans l'air diminue lorsque la température s'abaisse. Nous aurons donc le même effet produit par cette cause que par l'augmentation de vitesse du vent avec l'altitude; c'est-à-dire que dans un air calme, mais plus froid en haut qu'en bas, le son doit s'élever à mesure qu'il avance; sa portée doit donc diminuer d'autant plus que l'échauffement des parties inférieures de l'atmosphère est plus considérable. Ces raisonnements expliquent aussi pourquoi les sons ont beaucoup plus d'intensité la nuit que le jour : la nuit l'atmosphère est, en effet, plus homogène et d'une température plus uniforme que pendant le jour.

Enfin, M. Osberne Reynolds base sur cette théorie une explication du fait suivant, constaté par M. Tyndall dans le cours de ses belles expériences sur l'emploi des signaux acoustiques pour remplacer les phares en temps de brume. La portée minimum des signaux acoustiques fut observée par une belle journée de juillet, à un moment où l'atmosphère était parfaitement calme et où le soleil dardait sur la mer ses rayons les

us chauds : à deux milles ni les cornets, ni les sifflets, ni les canons ne se firent entendre. Vers trois heures de l'après-midi, la formation de quelques nuages diminua l'échauffement de l'atmosphère : la portée du son s'éleva à 3 milles 3/4; enfin, à la tombée du jour, l'air étant devenu très-homogène, les sons furent entendus jusqu'à près de 12 milles de distance.

D'après M. Reynolds, l'état atmosphérique qui a donné la portée minimum du son était précisément celui dont l'effet est d'amener la plus grande élévation des ondes : la variation de température des couches successives d'air étant considérable, la réfraction devait faire monter le son avec rapidité.

M. Tyndall donne une autre explication du phénomène. D'après ce savant physicien, les rayons du soleil, en tombant sur la mer, devaient produire une forte évaporation, et il n'était pas probable que cette vapeur pût s'élever dans l'air en formant un tout bien homogène. L'air devait être partagé en bandes ou raies discontinues, et saturé dans des proportions bien différentes. Les surfaces limites de ces bandes, quoique invisibles, devaient être la source d'échos, et par conséquent disperser le son. En d'autres termes, l'atmosphère était chargée de véritables nuages optiquement transparents, mais acoustiquement opaques.

L'hypothèse de ces *nuages acoustiques* ayant pour effet d'affaiblir et souvent d'éteindre le son, a été mise encore en avant tout récemment par M. Tyndall, à propos d'expériences instituées par lui pour étudier certaines circonstances curieuses de la propagation du son[1].

Tout le monde connaît les célèbres expériences exécutées en 1822, par le Bureau des longitudes, pour déterminer la vitesse du son. On tirait un coup de canon successivement à Villejuif et à Montlhéry, et les observateurs, situés à chacune de ces stations, notaient le temps écoulé entre la vue de la lumière et l'arrivée du son. A cette mémorable occasion, une observation fut faite, qui jusqu'ici était restée une énigme scientifique. On constaté que, tandis que chaque coup de canon tiré à Montlhéry était très-distinctement entendu à Villejuif, la plus grande partie des décharges de Villejuif n'arrivaient pas jusqu'à Montlhéry. S'il y avait eu du vent, s'il eût soufflé dans la direction de Montlhéry à Villejuif, on aurait expliqué par cette circonstance cette différence d'effets. Mais l'air était très-calme à ce moment, et le très-léger courant d'air qui régnait alors soufflait précisément dans la direction de Villejuif à Montlhéry, c'est-à-dire en sens contraire de la direction suivant laquelle le son se faisait le mieux entendre. Avec la prudence qui le caractérisait en toute occasion, Arago, « ne pouvant offrir que des conjectures dénuées de preuves, » n'essaya pas d'expliquer cette anomalie.

M. Tyndall a cherché à résoudre la question en reproduisant expéri-

[1] *Sur la réversibilité du son*, par J. Tyndall (*Les Mondes*, n° du 22 avril 1875).

mentalement le phénomène. Pour étudier la propagation du son dall se sert depuis longtemps d'un brûleur à gaz dont la flamn vement agitée toutes les fois que des ondes sonores la traver base. Cette « flamme sensitive » remplace avantageusement l'ore une foule de circonstances.

Voici maintenant en quoi consiste l'expérience destinée à re en petit le phénomène en question. Une anche vibrante et un sensitive sont placées vis-à-vis l'une de l'autre, à six pieds de Lorsque l'anche vibre, la flamme est vivement agitée. Si l'on écran de carton fin entre l'anche et la flamme, mais tout con dernière, l'agitation persiste : les ondulations tournent autour d pour venir atteindre la flamme. Si, au contraire, on place l'écran entre la flamme et l'anche, mais tout contre l'anche, la flamn calme, les vibrations sonores sont dispersées avant de pouvoir l'at

Pour M. Tyndall, l'écran constitue un nuage acoustique très-d il explique alors les faits constatés par les savants français, en su que, au moment des expériences, Montlhéry a dû être entouré d mosphère acoustiquement très-transparente, tandis que l'atmosph vironnant Villejuif devait être acoustiquement opaque. « Pouvon continue le savant physicien anglais, arriver à expliquer la ca cette opacité? Je le crois. Villejuif est tout près de Paris, et, grâce ger courant de vent constaté, l'air de Paris venait doucement pas dessus de cette localité. Des milliers de cheminées venaient donc d ger leurs courants d'air chaud au-dessus du vent de Villejuif; d que cette station a dû se trouver enveloppée d'une atmosphère dép de toute espèce d'homogénéité. L'équilibre de température doit duire dans l'atmosphère à une hauteur qui n'est pas considérable non homogène environnant Villejuif est expérimentalement repr par notre écran, avec la source de son tout près de lui, le bord sup de l'écran représentant la place où l'équilibre de température s'éta bli dans l'atmosphère au-dessus de la station. En vertu de sa pro de l'écran, les échos provenant de notre anche en vibration viendr dans le cas en question, se confondre avec le son direct de manière pouvoir s'en distinguer pratiquement. C'est ainsi que les échos, à juif, suivaient si immédiatement le son direct, et s'évanouissaient qu'ils échappaient à l'observation. Et comme notre flamme sensit une certaine distance, n'était pas impressionnée par le corps en vib sonore placé derrière l'écran de carton, ainsi, je pense, les observ de Montlhéry ne pouvaient arriver à entendre les sons du canon de juif. »

On voit, par les travaux que nous venons d'analyser bien rapides combien peut être féconde en découvertes intéressantes la recherche analogies que le son et la lumière doivent à leur nature commun mouvements vibratoires.

P. Sainte-Claire Deville.

MÉLANGES

LES DÉBRIS DE QUIBERON

Souvenirs des désastres de 1795, par Eugène DE LA GOURNERIE. — Nantes, 1875.

« Quiberon! Qui donc vient nous parler de Quiberon? A quoi bon remuer ces sinistres souvenirs, ces souvenirs d'un temps qui ne reviendra plus? Il y a eu, il est vrai, à cette époque, de fâcheux malentendus; d'un côté, des entêtés insatiables de priviléges et les réclamant le pistolet au poing; de l'autre côté, le peuple, toujours admirablement bon, mais qui, irrité d'une telle résistance, se passionnait, s'égarait, devenait parfois un peu plus violent qu'il n'eût fallu, et faisait couler quelques gouttes « d'un sang qui n'était pas bien pur. » Mais pourquoi renouveler ces lugubres souvenirs? Pourquoi marquer d'une pierre la place de Quiberon? Est-ce qu'à Paris on a marqué la place où se sont accomplis les massacres de Septembre? Est-ce qu'au contraire une administration, éminemment progressive et *embellissexse*, n'a pas trouvé, sur l'axe de la rue qu'elle traçait, la chapelle où reposaient les victimes des Carmes et n'a pas fait déménager leurs os? Est-ce qu'on a consenti à laisser sur la place Louis XV un souvenir quelconque de Louis XVI? Même pour des souvenirs plus récents, est-ce que la Roquette et la rue Haxo ont vu s'élever des monuments funèbres? Non, n'éternisons pas les haines du passé. Sous prétexte d'honorer les victimes, n'allons pas jusqu'à chagriner les bourreaux. Ces braves sans-culottes de 1793, ces pauvres communards de 1871, ces bons assassins, ils sont si bons! Pourquoi chercher encore à leur faire de la peine? » — « Je demande qu'on s'embrasse et que cela finisse, » disait un personnage de comédie de mon temps, dont le type n'est pas perdu aujourd'hui.

Voilà ce que l'on dit. Mais ce n'est pas ce que dit notre ami, M. de la Gournerie. Lui ne craint pas de réveiller ces lugubres, mais je dirais volontiers, salutaires souvenirs; il va à la recherche de ces tombes en partie ignorées; il inscrit sur la pierre le nom des victimes; il rectifie, il complète ces listes de condamnés dressées par leurs bourreaux et ces listes de martyrs dressées par les honnêtes gens, listes toujours incomplètes, tant les sentences de mort ont été nombreuses et tant l'exécution a été hâtive! Il y a parmi ces morts des noms qui lui sont chers; il y a et par

centaines des noms portés par des familles amies. Il ne se croit pas obligé d'imposer silence à son deuil, et de taire le nom de Sombreuil pour ne pas offenser les mânes de Tallien.

Nous lui en savons gré. C'est une chose funeste que cette perversion du sens moral qui met volontiers la victime et le meurtrier sur la même ligne, et accorde au crime l'amnistie et l'oubli lorsqu'elle ne lui accorde pas l'apothéose. Se figure-t-on, au début de notre révolution, en 1790, à cette époque de béate sentimentalité révolutionnaire (quoique, du reste, on ne se fît déjà pas faute de massacrer), se figure-t-on un collége, un collége d'Oratoriens, mettant sur la scène et faisant jouer par ses écoliers, non-seulement la prise de la Bastille, ce bien pauvre exploit militaire, mais encore ce hideux attentat, le meurtre de Bertier et de Foulon[1]? C'est ce qui s'est fait pourtant, et cette niaiserie homicide de 1790 a enfanté les abominables tueries de 1793.

Il ne faut pas, du reste, chercher dans le livre de M. de la Gournerie un récit complet du massacre, ou plutôt des massacres de Quiberon. Son but est d'en rappeler certaines circonstances moins connues, de rectifier des détails inexacts, de compléter et de corriger cette longue liste des victimes, écrite en partie sur la pierre des monuments, en partie sur le papier des greffes révolutionnaires; cette liste, hélas! où il y aura toujours des lacunes. L'histoire de Quiberon a été souvent racontée; j'aurais aimé cependant qu'un récit sommaire, placé en tête du livre, nous la rappelât, et d'avance nous mît à même de classer et de mieux comprendre les anecdotes souvent bien touchantes que nous raconte M. de la Gournerie. Il a trop compté sur notre mémoire. En ce siècle-ci où on lit si vite et si mal, il ne faut jamais beaucoup compter sur la mémoire du lecteur.

Quoi qu'il en soit, ce livre renferme de douloureux mais aussi de touchants souvenirs. Ce massacre, ordonné malgré une capitulation (et la capitulation était si réelle que l'on recourait aux bons offices des vaincus pour faire cesser le feu de l'escadre anglaise); ces hommes, parfois ces enfants, égorgés par centaines; en sorte que (c'est un historien nullement contre-révolutionnaire qui le raconte) « le sol était couvert d'une si énorme quantité de sang que les chiens » (oui, les chiens!) « ne pouvaient l'épuiser, malgré qu'ils vinssent tous les jours s'en gorger au milieu des cadavres qui restaient là pendant plusieurs heures. » Et cette *justice* tellement hâtive que, pour ne pas perdre de temps, on lisait aux condamnés leur jugement pendant qu'ils étaient en marche vers l'échafaud! Et, en d'autres occasions, ces hommes qu'on fusillait sur un tas de fumier!

[1] V. *L'Histoire de Troyes pendant la Révolution*, par M. Albert Babeau, un des excellents livres d'histoire locale au moyen desquels seuls pourra se faire une histoire véridique de la Révolution.

Mais, à côté de ces horreurs, il y a des choses qui touchent et qui consolent. D'abord, c'est la généreuse répugnance du soldat français à prendre part à ces massacres. La loyauté militaire se révoltait à l'idée de cette capitulation violée, de ces hommes reçus comme prisonniers de guerre et puis envoyés au supplice. Les soldats de la République sont les premiers à avertir les vaincus de Quiberon de ne pas se fier à la parole des révolutionnaires. Quand ils les conduisent, prisonniers sur parole (car on était allé jusque-là, jusqu'à demander une parole d'honneur à des gens qu'on allait livrer au bourreau), quand ils les conduisent le soir dans le casernement qui leur est destiné, ils leur conseillent de fuir, ils leur ouvrent le passage. C'est le plus sûr, disent-ils. Les prisonniers refusent cette offre généreuse de leurs gardiens; ils ne peuvent croire à tant de déloyauté, et, en tout cas, ils préfèrent leur honneur à la vie. Quand des commissions militaires sont nommées pour juger ces prétendus coupables, elles n'osent refuser cette tâche sanguinaire; mais, partagées entre l'obéissance du soldat et la loyauté de l'homme de cœur, elles s'efforcent d'accueillir toutes les excuses, elles tâchent d'admettre toutes les *histoires* (c'est le mot) qu'on leur raconte; elles ne demandent, quelques-unes d'entre elles du moins, qu'à être trompées. Un beau jour, selon le récit d'un prisonnier, lui et ses compagnons de geôle voient tomber au milieu d'eux, un officier républicain, jeune, beau, au ton libre et dégagé; « Je suis, dit-il, messieurs, votre camarade de prison; tout à l'heure j'étais votre juge. J'étais de la commission militaire, résolu à sauver d'entre les accusés le plus que je pourrais... J'ai si bien fait que j'ai obtenu de mes collègues qu'à la moindre explication, au moindre prétexte que fournirait un accusé, nous le renverrions absous... Mais cela encore n'en sauvait que bien peu... J'ai fait mieux; j'ai déterminé mes camarades à trouver alternativement un coupable sur deux. Nous votions ainsi : un condamné, un libéré... Malheureusement le général Lemoine a trouvé nos acquittements bien nombreux; il s'est fait apporter les dossiers, a cassé la commission et m'a fait arrêter... Je ne sais ce qu'il veut faire de moi, cela m'est bien égal; mais ce qui me fait rire, c'est qu'on prétend que je suis chouan, royaliste, que sais-je? Moi, je ne suis rien qu'un bon enfant qui ne demande pas mieux que de se battre; mais je trouve horrible d'envoyer au supplice de braves gens parce qu'ils ne pensent pas comme nous. » Et il arrose cette amicale déclaration de quelques douzaines d'huîtres et de quelques bouteilles de vin de Grave pour payer sa bienvenue. — Cette singulière justice sauva sans doute quelques têtes; mais en définitive la République n'eut pas trop à se plaindre. La liste dressée par M. de la Gournerie, qui met autant de scrupule à effacer les noms apocryphes qu'à ajouter les noms authentiques, n'en contient pas moins de 942.

Une consolation bien plus grande encore, ce sont les sentiments de foi qui animaient ces nobles âmes, ces sentiments qu'elles n'ont pu, le plus

souvent, ni articuler, ni écrire, mais dont il nous reste cependant des preuves touchantes. Voici quelques traits pris au hasard : — Quatre prisonniers attendent l'heure du supplice ; déjà le geôlier, homme prévoyant, les a dépouillés de leur argent et de leurs montres, bagage inutile pour des suppliciés. Déjà il leur a lié les mains derrière le dos. Mais la femme de l'un d'eux a pu pénétrer dans la prison. Elle parvient à détacher les mains de son mari ; il s'en sert, non pour s'échapper, mais pour sortir un livre de sa poche, et, dès les premières lueurs du jour qui doit les voir mourir, il lit pour ses compagnons et pour lui la prière des agonisants. — Ces prières des agonisants se disaient souvent dans les prisons ; le comte de Soulanges, blessé, est, comme ses compagnons, couché sur des fagots. On leur offre de la paille, ce grand luxe : « Non, disent-ils, donnez-nous plutôt de la lumière pour prier. » — Ceux qui peuvent écrire à leur famille, lui parlent de Dieu : « Soyez bons chrétiens, disent-ils à leurs enfants, c'est un père qui vous le crie du fond de son tombeau. » — Ils pardonnent à leurs bourreaux. Celui-là même qui est allé à la nage faire cesser le feu de la flotte anglaise, et qui, pour ne pas manquer à sa parole, malgré les supplications des Anglais, a regagné le continent à la nage, celui-là, lâchement envoyé à la mort, écrit ceci : « Je pardonne ma mort à ceux qui vont me la donner... Ils sont trompés et malheureux de l'être. Si, un jour, il en tombe entre tes mains, dit-il à son fils, pardonne-leur comme je leur pardonne, et tâche d'inspirer ces mêmes sentiments à nos braves compagnons d'armes. »

Ce qui est touchant et consolant aussi, c'est la charité courageuse que rencontraient ces malheureux prisonniers. Hommes et femmes, femmes surtout, femmes de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, étaient là, aux portes de ces hôtels transformés en prison, épiant le moment d'y pénétrer, portant à ces malheureux qui manquaient de tout, du pain, des vêtements et les consolations de la charité chrétienne. M. de la Gournerie nomme bien une centaine de ces visiteuses des captifs. Le plus qu'elles pouvaient, elles leur amenaient des prêtres ; souvent elles leur indiquaient la maison et la fenêtre où, sur le chemin qui devait les mener à la mort, un prêtre ne manquerait pas de se trouver pour leur donner une silencieuse absolution. Au risque de leur propre vie, elles s'efforçaient de les faire évader. Elles y réussirent quelquefois.

Une de ces évasions s'accomplit dans des circonstances singulières. M. Jacquier de Noyelle, qui, lui aussi, finit par être sauvé et qui a [illegible] un récit plein d'intérêt, était à Vannes, captif ; et, ce jour-là il jouissait de l'air et de la vue du ciel, se promenant sur la terrasse de la prison. [illegible] loin de là était une église, devant cette église d'autres prisonniers qu'on y amenait, et sous le porche M. de Noyelle aperçoit un captif qui lui [illegible] des signes et lui fait comprendre qu'il meurt de faim. Il reconnaît [illegible] compagnon d'armes, le chevalier du Houssay. A la première visite que lui font ses bienfaitrices, les visiteuses habituelles de sa prison, il [illegible]

parle de ce camarade, il les engage à le visiter. Elles vont en effet voir le chevalier, elles lui portent du pain; bien mieux que cela, elles lui portent un vêtement de femme que le chevalier revêt comme s'il n'eût fait autre chose de sa vie, et grâce auquel il parvient à se sauver. Vingt-cinq ans plus tard, M. de Noyelle, montant en diligence, se rencontre avec une femme âgée qu'accompagnent de jeunes enfants. Elle l'aborde : — N'êtes-vous pas monsieur de Noyelle? lui dit-elle. — Oui, répond-il. Et alors elle se jette à son cou. Je suis, dit-elle, votre camarade, celui que vous avez sauvé, le chevalier du Houssay, et je voyage avec les enfants de mes enfants. Ce chevalier du Houssay était une femme qui avait pris l'habit d'homme, le sac, le mousquet et le courage du soldat pour ne pas se séparer de son mari. Son mari tué, elle était restée fidèle au régiment, respectée comme femme, admirée comme soldat.

Une dernière remarque : on veut toujours voir dans les hommes qui combattaient la Révolution et que la Révolution fit périr, des privilégiés, acharnés à la conservation ou à la reprise de leurs priviléges; de hauts barons, des tyrans du peuple sur lesquels le peuple se dédommageait de toute une vie de souffrances et de servitude. C'est ce que disent les faiseurs de bulletins révolutionnaires et les harangueurs de clubs et de cimetières (puisque du cimetière on a fait un club et le pire des clubs); c'est ce que disent ceux qui saisissent l'histoire au vol et ne la lisent pas : mais les hommes qui lisent, qui étudient, les hommes qui prennent la peine d'y regarder, ne disent pas cela. Ils ont compulsé les listes, si nombreuses, hélas! des suppliciés de la Révolution. Ils y ont vu tout autant d'ouvriers, de paysans, de domestiques que de gentilshommes. Au fond, la Révolution ne se faisait pas contre la féodalité depuis longtemps éteinte dans ce qu'elle avait eu de sérieux, ni contre les priviléges auxquels les privilégiés eux-mêmes avaient renoncé avec tant d'enthousiasme (un enthousiasme bien niais) dans la folle nuit du 4 août 1789 ; la Révolution se faisait par-dessus tout contre le bien, contre l'honneur, contre la vertu, contre la religion, contre Dieu. Robespierre, Marat, Saint-Just, Danton, n'étaient au fond ni des aristocrates ni des démocrates ; c'étaient purement et simplement des coquins. L'honnête homme et surtout le chrétien en haillons était leur ennemi aussi bien que l'honnête homme ou le chrétien en habit de velours et en bas de soie. Aussi voyons-nous de pauvres paysans quitter leur village uniquement parce que la messe ne s'y dit plus; ils passent à l'étranger; ils entrent dans l'armée des princes et ils vont périr à Quiberon. Un seul village de l'arrondissement de Douai fournit trois de ces victimes; un seul village de la Seine-Inférieure en fournit deux, et l'un de ces hommes porte encore sur ses bras la trace des coups de sabre qui lui ont été donnés parce qu'il s'obstinait à vouloir entendre la messe. — Plus loin, c'est le fils d'un boulanger, simple sergent, qui, plus sagace que son général, dit à Sombreuil, prêt à signer la capitulation : « Mon général, vous ne connaissez pas comme moi les ennemis que je combats

depuis trois ans ; ils nous promettent la vie sauve et ils nous vouent à une mort certaine. J'aime mieux, sans savoir nager, me fier à la mer. » Et en effet il s'en va de rocher en rocher jusqu'à une chaloupe qui le recueille. — C'est le domestique du comte de Senneville qui exhorte les prisonniers à bien mourir, et parvient à toucher les plus rebelles. — C'est un simple valet de chambre qui écrit à ses parents pour expliquer son émigration: « Il ne s'agissait pas seulement de mettre ma vie en sûreté; mais je voulais vivre et mourir dans le sein de notre mère commune, la sainte Église. » — Non; la Révolution a eu son peuple et un peuple digne d'elle; mais le vrai peuple ne lui a pas appartenu.

Encore une fois, quand donc les partis politiques auront-ils assez de pudeur et de respect envers eux-mêmes pour ne plus vouloir donner la main aux malfaiteurs? Quand y aura-t-il une révolution assez honnête pour ne plus vouloir s'associer ni un Marat, ni un Danton, ni un Orsini, ni un Louvel, ni un Raoul Rigaut? Quand la démocratie, quelque jugement d'ailleurs qu'on porte sur elle, cessera-t-elle de se croire obligée envers de tels assassins, à des ménagements pleins de courtoisie, ou tout au moins à un prudent silence? La révolution de 1688 en Angleterre ne s'est crue obligée à réhabiliter ni Ireton, ni Cromwell; elle a laissé debout la statue de Charles Ier en face du lieu où il fut assassiné. Aussi la révolution de 1688, quelle que soit la manière dont on la juge, a-t-elle fondé un ordre de chose durable, puissant, glorieux. Quel ordre de choses a fondé ou que fonderont jamais nos révolutions?

F. DE CHAMPAGNY.

La librairie Plon vient de publier deux ouvrages importants pour l'histoire contemporaine en France et à l'étranger. L'un (*Les Anglais et l'Inde*, par M. de Valbezen, 2 vol. in-8) est le récit de cette formidable révolte des Cipayes qui mit, il y a dix-huit ans, l'Angleterre plus près de sa perte qu'elle ne le fut jamais, — sans que nous nous en soyons doutés en Europe. L'autre (*La guerre de France en* 1870 *et* 1871, par M. de Mazade, 2 vol. in-8) est le tableau complet de notre dernière campagne militaire, plus humiliante encore pour la république du 4 septembre qui la reprit à son compte sans l'aveu du pays, qu'elle n'est honteuse pour l'Empire qui s'y était engagé au moins avec l'apparence du consentement public.

Ces deux ouvrages, d'un caractère très-différent, mais d'un intérêt puissant l'un et l'autre, sont pleins de révélations curieuses, le dernier notamment. Le public ne sait pas encore tous les quiproquos géographiques de M. Gambetta. M. de Mazade lui en réserve d'amusants. Ce qu'on ignore davantage, ce ne sont pas seulement toutes les bonnes affaires qui se firent dans l'œuvre patriotique de la défense nationale, ce sont les jalousies misérables et funestes à la défense, dont étaient animés les uns contre les autres, les pouvoirs de toute sorte qui s'étaient imposés au pays. L'auteur de *La guerre de France* nous édifiera pleinement à ces divers égards. Nous reviendrons bientôt sur ces deux publications.

QUINZAINE POLITIQUE

9 mai 1875

Est-ce parce que le moment approche où l'Assemblée va reprendre la parole? Est-ce parce qu'en France les partis ne peuvent se taire longtemps? Est-ce pour céder à ce besoin de « manifester » qui est familier à notre race et naturel d'ailleurs au régime de la république? Les discours et les lettres politiques se sont multipliés pendant ces derniers jours de loisirs parlementaires. M. Gambetta, à propos de tout et du Sénat, a fait une harangue aux démocrates de Belleville, ses premiers frères et ses derniers amis. Les députés radicaux de la Gironde ont cru, par un sentiment de pudeur républicaine, qu'ils devaient s'excuser devant leurs électeurs d'avoir voté les lois constitutionnelles et cette loi du Sénat « qui n'est pas leur œuvre, » ont-ils dit avec componction. M. Cazot s'est justifié, dans le Gard, de ces deux mêmes votes : il a consolé ses électeurs attristés de voir la République « émerger de l'urne, non pas radieuse, comme ils l'avaient désirée, mais emmaillottée de langes; » car M. Cazot s'en console lui-même « en pensant qu'Hercule, lui aussi, a été un enfant au berceau ; » il a préconisé la nouvelle méthode des républicains, celle « de l'expérience et de la pratique, » la « méthode légale et constitutionnelle; » enfin, il a poussé, dans sa péroraison, ce cri solennel, où il y a un avertissement : « Attendant du temps et de la libre discussion la réalisation de plus en plus complète de nos idées, je jure que, sans perdre de vue l'idéal, nous avons sauvé la république. » M. de Marcère, dans le Nord, a félicité la France d'avoir installé « son vrai gouvernement; » mais il s'est plaint de « l'état stationnaire dans lequel on maintient la direction de la politique intérieure. » M. Bamberger, dans Meurthe-et-Moselle, a prêché le respect de la constitution, en constatant que « la clause de révision, dans la suite, pourra tout aussi bien tourner au profit » de « l'idée démocratique » que « des réactionnaires. » MM. Rouvier, Lockroy et Amat, à Marseille... Mais à quoi

bon répéter ces allocutions qui se répètent elles-mêmes? C
plus ou moins harmonieux d'éloquence a commencé apr
note que l'on sait a eu retenti à Belleville; et certes il n'a
pris à ceux dont l'oreille était pleine déjà de la déclan
M. Gambetta.

C'est en politique, paraît-il, un vrai bénéfice pour la r
d'un homme que d'avoir mérité un jour une grande répu
folie ou de fureur : sa bouche n'écume-t-elle plus, son g
plus mesuré, sa parole est-elle moins déréglée, on s'étonne
que bientôt on le célèbre pour s'être assagi un peu ; on lou
un miracle l'intermittente guérison de son esprit; la pla
que est pleine de sa louange et lui donne de nouveaux n
n'est plus Cléon pour nos Athéniens; c'est, en vérité, Péricl
avoir parlé du Sénat devant deux mille radicaux dans un l
demi raisonnable, M. Gambetta a eu l'heur d'être admiré
comme un sage. Or, M. Gambetta est-il un fou qui peut mêl
tel jour à sa folie une certaine dose de sagesse, mais qui, la
des liens qui le retiennent aujourd'hui, cesserait demain d
séder? Est-ce plutôt un sage qui mêle à sa sagesse un grain
pour faire agréer des fous, dont il est entouré, les salutaires
de sa raison? Le doute est permis, bien que M. Marcou com
suspecter M. Gambetta d'être en réalité un habile homme
ferait plus que tromper les radicaux par des airs de folie
pour cacher de honteuses velléités de sagesse.

Vraiment, il ne nous déplairait pas de voir M. Gambett
rir de son insanité, celle du radicalisme; et nous n'avon
dépit des efforts qu'il tente, à Belleville ou ailleurs, pour t
la folie de ses amis, pour refréner leurs extravagances, po
duire dans leurs cerveaux bouillants autant qu'étroits
idées conservatrices, comme, par exemple, celle du Sén
pourrions-nous avoir la naïveté de nous confier à la modé
M. Gambetta? Il y a longtemps, et cela sous l'Empire mê
nous a donné le spectacle des deux hommes qui lutten
l'un sagace et rusé, l'autre aveugle et violent, l'un poli
l'autre démagogue, l'un raisonnable et l'autre insensé. D
discours de Belleville même, cette duplicité de son perso
marquait comme par des traits naturels dans son éloque
tôt simple, agréable, spirituelle, tantôt boursouflée, inco
grossière. De ces deux hommes, nous avons connu, en 1
tribun, le despote, le révolutionnaire. Lequel dominerait
ou plutôt n'est-ce pas le même qui reparaîtrait dans une
ictature ou qui fuirait devant une nouvelle Commune?
viendrait, dans une nouvelle tourmente de la multitude,

de flatter et de conduire que M. Gambetta exerce aujourd'hui dans un Belleville pacifié et tranquille? Serait-il longtemps maître de lui et des autres, dans un nouveau déchaînement de la fortune populaire? Notre histoire d'hier nous défend de le croire; et la versatilité de M. Gambetta, prêchant le respect du Sénat après avoir vingt fois déclaré qu'un Sénat ne pouvait s'instituer dans une démocratie, cette versatilité ne nous rassure aucunement : nous en savons le secret. A travers tous les détours, en rampant sous les obstacles qu'on ne peut surmonter, par la bassesse à défaut de la force, on veut ainsi mener le radicalisme au pouvoir : la dextérité de M. Gambetta supplée à la rage d'autrefois. Sa feinte sagesse ne nous dupera donc point. Et d'ailleurs M. Gambetta l'a dit : entre lui et les radicaux « le contrat tient toujours. » Contrat indissoluble qu'il ne saurait plus rompre, sans se briser lui-même en l'essayant.

Le jour même où M. Gambetta haranguait les farouches démocrates de Belleville, Marseille érigeait, en face de son Palais de Justice, la statue d'un grand homme qui fut l'éloquence même et le patriotisme, Berryer. Cette gloire, l'une des plus nobles qui honorent la France, M. de Larcy, qui fut le fidèle compagnon de Berryer et le digne confident de son cœur, l'a célébrée dans un éloge magnifique pour lequel Berryer a, dans son immortalité, l'heureuse fortune qu'il eut souvent dans sa vie, celle de « réunir autour de son nom les âmes généreuses de tous les partis. » Assurément, une telle statue n'est pas de celles qui servent seulement à la décoration d'une place publique : le passant se découvrira devant elle en songeant à ces devoirs qui firent de Berryer un citoyen dévoué à la patrie et à la liberté comme il était soumis à Dieu. Car cette statue, M. de Larcy l'a dit justement, c'est « un symbole de concorde nationale, » c'est « l'emblème vivant du droit, du courage et de l'honneur. » Oui, si le regard, qui dans ce bronze éteint n'étincelle plus, avait encore son rayon de feu et voyait, Berryer contemplerait sans doute avec la joie d'une fière reconnaissance cette vaste cité où il a reçu un tel hommage; mais cet œil se voilerait aussi d'une ombre de tristesse, au souvenir de la guerre civile qui hurlait là, dans ces mêmes rues, tandis que la guerre étrangère emportait dans ses bras sanglants l'Alsace et la Lorraine arrachées à la France. Oui, si son bras, enchaîné dans le métal de cette fixe image, était capable d'un geste encore, il nous montrerait la frontière, comme pour nous conjurer de nous aimer mieux et de serrer toutes nos forces derrière cette barrière qui ne protége plus notre pays. Oui, si cette bouche, glacée sur

cet immobile airain, pouvait s'entr'ouvrir encore, elle prononcerait plus fortement que jamais ces mots de la patrie et de la loi, de l'ordre et de l'union, jadis si retentissants sur ses lèvres; elle nous dirait que, quelle que soit la forme nouvelle de l'État, nous devons toujours à la société le secours de tous nos efforts, « pour détourner les plus grands maux; » elle remplirait nos consciences à tous de l'écho de ces belles paroles : « Devant Dieu et devant mon pays, je mets et mettrai toujours au-dessus de tout ce qui importe à l'honneur, à la liberté et à la prospérité de la France. »

Ces discours ont été, pendant cette quinzaine, l'objet principal de l'attention publique. Constatons pourtant qu'on reparle d'une loi sur la presse. Depuis 1789, on a essayé tous les règlements : tout dire, ne rien dire, ou presque rien, voilà le sort qu'a tour à tour eu le journalisme en France. Il a fallu, à chaque régime, et même plusieurs fois sous chaque gouvernement, remanier le frein. De cette incessante épreuve, quel enseignement nous reste-t-il? La certitude que, s'il est bien difficile de trouver la règle de la liberté entre tant de licence et tant de despotisme, au moins toute loi vaut-elle mieux, même la plus dure, que l'arbitraire et obscur pouvoir de l'état de siége. A nos yeux, comme pour bien d'autres, le journalisme n'a pas de délits vraiment spéciaux : le publiciste ne commet pas de délits qu'un auteur quelconque, un orateur, un simple causeur même, ne puisse commettre avec une culpabilité identique en soi. Mais le délit, fût-il le même au point de vue de la justice absolue, ne l'est pas au point de vue du fait, parce qu'il a, dans le journalisme, un autre mode et d'autres effets. Le journalisme use d'un instrument de propagande sans égal; il constitue dans la société actuelle une puissance particulière : le droit commun ne saurait donc lui suffire; il lui faut, en raison de sa forme, de son action et de sa force, une juridiction spéciale. Dans la pénalité qui lui convient, on abolira, nous l'espérons, la punition corporelle: on y substituera avec avantage la peine que l'exemple de l'Angleterre nous recommande le plus, l'amende, l'amende très-sévèrement graduée. Mais à quel juge déférer les délits de presse? Sera-ce au jury? Sera-ce au tribunal correctionnel? Récusera-t-on l'un parce qu'il est trop enclin à absoudre, et l'autre, parce qu'il est trop enclin à condamner? Créera-t-on un jury spécial? Sous l'Empire, M. de Falloux le proposait dans une des meilleures études que nous ait gardées à Nancy l'excellent recueil des *Varia*. L'an passé, M. Bérenger a présenté, pour la formation d'un tribunal de cette sorte, un projet de loi dont l'idée semble accueillie du public avec une certaine faveur. Il y a quelques jours même, M. Léouzon-le-Duc

décrivait à la commission de la presse l'institution du jury spécial qui fonctionne en Suède. La difficulté sera de composer ce jury avec des éléments où la magistrature et la société aient leur juste part. Si, cette part, on indique à l'Assemblée un moyen de la faire dans des proportions convenables, on peut présumer qu'elle acceptera pour la presse ce nouveau genre de juridiction, le plus raisonnable, ce semble, de tous ceux qu'il est encore possible d'expérimenter dans notre pays.

Les journalistes, entendus par le garde des sceaux, n'ont guère pu lui parler que des vérités générales ou pratiques d'une loi meilleure, M. Dufaure n'ayant soumis à leur critique aucun texte. Quelle matière immense! Que ne pouvait-on pas dire ou redire des trente-sept lois qui, depuis un siècle, ont touché à cette chose changeante, pleine de plis et de replis, subtile, presque impénétrable, la pensée de publiciste! Pour nous, si nous avions eu l'honneur d'apporter à M. Dufaure notre humble avis, nous aurions voulu lui signaler un seul point, mais un point difficile, où, dans nos maux de 1870, l'attention publique pût se fixer douloureusement : les rapports de la presse et de l'armée. Quels doivent être les droits de la presse, pendant une guerre et une invasion du territoire? Ceux qui se rappellent notre histoire d'il y a quatre ans, ceux qui croient viril et sage de prévoir les cas de l'avenir, savent l'utilité de cette question. On n'a pas oublié quels renseignements M. de Moltke trouva dans nos journaux, à l'heure où la marche de ses troupes voguait entre Nancy, Châlons et Sedan; on se souvient des informations dont M. de Bismark s'empara de même sous les murs de Paris assiégé; on n'ignore point les abus que, dans l'enceinte de Paris, les démagogues, comme les indiscrets, firent alors du journalisme. On ne permettra donc point que le souvenir d'une telle expérience ne nous ait servi de rien. On se demandera s'il ne convient pas qu'une législation spéciale règle la presse, durant la guerre; s'il n'y a pas, pour les éventualités d'une telle époque à refaire la loi de l'état de siége avec une précision particulière; si, devant l'ennemi et dans une place forte, l'autorité militaire aura ou n'aura pas des pouvoirs exceptionnels pour régir la presse. Il nous semble qu'il importe à notre défense nationale elle-même qu'une telle jurisprudence soit fixée avant les moments de confusion et de trouble, où la guerre, avec ses mille difficultés, nous en ferait de nouveau sentir le besoin. Pour nous, nous ne croyons pas qu'on puisse, au même degré, être libéral en temps de guerre et en temps de paix; sur les droits de la presse, nous concéderons toujours plus au général qui se bat qu'au ministre qui gouverne; nous accepterions d'avance

toutes les rigueurs que la discipline et le salut du pays peuvent rendre nécessaires au journalisme dans une telle crise de la patrie.

Tandis que nous fatiguons de nos disputes, constitutionnelles et autres, tous les échos de la France et un peu ceux de l'Europe, une admirable activité rassemble, ranime, augmente et multiplie toutes nos ressources matérielles. Dans ce pays, en effet, que la guerre semblait épuiser, chez ce peuple dont la politique a quatre ans prolongé et aggravé l'infortune, mais à qui Dieu a donné un doux soleil, une terre fertile, des courages laborieux et la vertu de l'épargne, que de signes de prospérité encore! Quels auspices heureux pour l'année! Comparez le travail et la production de la France, dans les trois premiers mois de 1874 et de 1875. L'or et l'argent entrent, en 1875, avec plus d'abondance. Nous vendons à l'étranger des marchandises pour 120 millions en plus ; nous levons sur lui un tribut plus considérable qu'aux plus beaux temps de notre industrie et de nos arts, un tribut de 976 millions. Nos importations valent une somme de 851 millions, mais c'est 74 millions de moins qu'en 1874. Les droits de douane ont un rapport supérieur de 8 millions. De même, la perception des impôts est plus fructueuse : elle ne fournit pas seulement au Trésor 8 millions de plus, elle dépasse de 12 millions les évaluations du budget. Sur les chemins de fer, le trafic s'accroît et, de semaine en semaine, donne une plus-value continuelle. La France, donc, après s'être heurtée à tant de ruines, après avoir tant vacillé sur son sol ensanglanté et tremblant, a recommencé à reprendre possession de ses richesses. Noble spectacle pour le monde et surtout pour les nations malheureuses, que celui de cette énergie patiente et réparatrice! Merveilleux sujet d'étonnement pour l'étranger qui regardait avec pitié, il y a quatre ans, nos pertes, nos sacrifices et nos embarras! Puissante raison aussi de réveiller dans nos cœurs toutes les espérances assoupies de notre patriotisme! Mais surtout puissante raison pour nos partis de se réconcilier, de s'unir, d'être sages et de se résigner, en tenant les yeux fixés sur ces améliorations de la France, qui se sont peu à peu réalisées parmi tant de misères et d'incertitudes que leurs déchirements lui ont rendues plus pénibles encore et dont leur concorde eût abrégé la souffrance.

L'Assemblée va reprendre ses travaux. Ils sont nombreux et importants. Avec quelque impatience qu'on veuille la précipiter à sa dissolution, l'Assemblée, nous en avons l'espoir, ne laissera pas inachevée, outre l'œuvre constitutionnelle ou militaire qu'elle doit compléter, l'œuvre de tant de lois également nécessaires dont elle a commencé l'étude ou préparé le débat : c'est pour elle une affaire

ionneur; c'est un service que le pays attend d'elle. Comprendrait-, par exemple, qu'elle refusât, selon le gré de la gauche, d'en-ıdre la troisième lecture de la loi sur l'enseignement supérieur? gauche, en écartant cette loi de la tribune où l'éloquent évêque)rléans et M. Laboulaye l'ont soutenue contre les assauts de Challemel-Lacour et de M. Pascal Duprat, veut moins encore réger la session qu'ajourner une liberté qui lui déplaît et dont e remettrait la destinée aux mains d'une autre assemblée moins ıérale en même temps que moins conservatrice. De tels calculs t quelque chose d'indigne : l'Assemblée ne saurait s'y montrer mplaisante sans diminuer elle-même le respect et la reconnais-ıce qui lui sont dus. Sans doute, il ne lui sied pas de prolonger léfiniment la durée de son mandat en se composant, par d'ingé-ıux artifices, une besogne toujours haletante, toujours impérieuse: us ne le lui demandons pas; les conservateurs ont aujourd'hui ıins peur de la dissolution de l'Assemblée que les radicaux ne naginent. Mais si sa dignité lui défend de forger des lois à plai-, pour le seul honneur de continuer à légiférer, l'intérêt de la ınce lui interdit aussi le métier fiévreux de « barbouilleurs de s, » si cher à nos révolutionnaires d'autrefois. Qu'elle emploie ıc utilement son temps, sans hâte ni lenteur excessives, aux lois ıt elle a déjà le plan sous les yeux : c'est le vœu que nous for-ıns pour son retour, heureux si nous voyons une majorité à la s énergique et conciliante appuyer le ministère auquel M. Buffet éside avec tant de prudence et de fermeté.

De l'étranger, depuis les nouvelles qui ont dernièrement excité ıt de crainte à Bruxelles et à Paris, aucune révélation grave st venue ni troubler les cœurs ni même instruire les esprits. ; pièces qu'on a produites dans le parlement belge sont telles e nous les avait fait connaître l'indiscrétion privilégiée (par i et pourquoi?) de certains journalistes anglais et allemands. rès ces notes de M. de Bismark et de M. d'Aspremont-Lyn-ı, il semble qu'on ne doive voir s'élever aucune querelle ca-ıle de mettre en péril la paix des deux pays. La question n'a ; pris fin, évidemment : c'est une des habitudes de la diplo-tie prussienne que de ne pas terminer certaines affaires; elle les pend, mais elle se ménage le droit de les ressaisir à l'heure op-tune, fût-ce après de longues années; les griefs qu'elle néglige moment, elle ne les abandonne pas; M. de Bismark ferme par-les yeux, mais il n'oublie rien. Toutefois, c'est un avantage et bienfait que la trêve où repose depuis quelques jours la poli-ıe de M. de Bismark; et, bien qu'il faille attendre longtemps peut-

être le règlement définitif de ce différend, au moins l'Europe a-t-elle, outre des espérances meilleures, quelques moyens de plus d'assurer sa tranquillité : les délais lui serviront, et ces délais, nous croyons que les entrevues impériales dont on parle à Saint-Pétersbourg, à Vienne et à Berlin, ne pourront que les prolonger, à la satisfaction de l'Europe entière et surtout de la France.

Bien que la menace qui, à certains jours, opprime si lourdement l'Europe, n'ait pas cessé de planer sur elle, nous aimons à nous fier aux témoignages pacifiques qu'avec une ostentation qui ne peut que nous être agréable, on a voulu nous donner à Berlin : la parole de l'empereur d'Allemagne ne sera pas démentie par M. de Bismark, nous n'en doutons point ; elle ne sera pas démentie non plus par la France. Gouvernement et nation, partis et simples citoyens, journalistes et députés, soldats et diplomates, tout le monde s'accorde dans notre pays pour vouloir la paix, pour en comprendre la nécessité, pour en goûter la jouissance, pour en souhaiter la durée indéfinie, pour la maintenir patriotiquement par tous les efforts et même par tous les sacrifices. L'Europe ne l'ignore pas ; et nous ne devons rien épargner pour la confirmer dans cette persuasion.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH. 1.

SAINT GRÉGOIRE VII

MOINE ET PAPE[1]

I

ÉTAT DE L'ÉGLISE AU MILIEU DU ONZIÈME SIÈCLE

Il semble entrer dans les desseins de Dieu que son immortelle Église, comme pour rendre encore plus visible le miracle de sa durée et de son triomphe, soit sans cesse ici-bas exposée à un double danger : telle est, en effet, la délicatesse extrême et permanente de sa position, qu'elle n'a pas moins à craindre, parfois, de ses amis que de ses ennemis. Trop souvent les fils de ses plus dévoués protecteurs lui ont fait payer avec usure la rançon des bienfaits de leurs pères.

[1] Parmi les nombreux travaux laissés par M. de Montalembert et qui n'ont pas encore vu le jour, se trouve toute une série d'études sur les Papes sortis du cloître aux onzième et douzième siècle pour gouverner l'Église et la réformer. Ces études, augmentées de plusieurs nouveaux chapitres de l'*Histoire des moines d'Occident* et qui devaient achever et couronner l'œuvre capitale de l'illustre écrivain, paraîtront en deux volumes à la fin de l'année.

En attendant, la famille de M. de Montalembert et les amis chargés par lui de la publication de ses papiers, ont bien voulu permettre au *Correspondant* de puiser dans ce riche trésor et d'en faire profiter ses lecteurs.

Nous commençons aujourd'hui par le chapitre consacré à Grégoire VII, qui remet en scène toute l'histoire si dramatique, et souvent si mal racontée, de la querelle entre les Papes et les empereurs d'Allemagne au moyen âge. Ces pages, écrites depuis vingt ans par M. de Montalembert, et qu'il n'est pas inopportun de donner au public en ce moment, compteront parmi les plus éloquentes de ce grand défenseur de l'Église et de la vérité historique.

(*Note de la Rédaction.*)

C'est une leçon que les empereurs franconiens et les Plantagenets d'Angleterre n'ont pas été les seuls à lui donner.

Malheureusement il y avait, au onzième siècle, pire que cet asservissement de l'Église mère et maîtresse. Toutes les Églises courbaient la tête sous un joug encore plus honteux, celui d'une corruption effrénée et qui semblait irrémédiable. La foi vivait intacte dans le cœur des peuples catholiques, que nulle hérésie n'avait encore infectés mais, hors des monastères, les vertus sacerdotales avaient disparu au sein du clergé qui devait guider et maintenir les peuples fidèles dans la voie de la vérité. Si un pareil état s'était prolongé, nul ne peut calculer les conséquences qui en seraient résultées pour l'avenir de l'humanité, car l'Église et la société civile vivaient alors dans une trop étroite alliance pour que l'une pût souffrir sans l'autre.

Ces maux se résumaient sous trois chefs : la simonie, ce honteux commerce des choses saintes, où les chefs du clergé étaient trop souvent les complices actifs des laïques; l'habitude du mariage ou du concubinage chez les clercs qui, après avoir acheté leurs bénéfices à des laïques, descendaient au niveau de ceux-ci par l'incontinence; enfin l'envahissement du pouvoir séculier et l'anéantissement de la liberté et de la pureté des élections ecclésiastiques de tout ordre, par suite de l'abus des investitures et des conséquences que l'autorité royale prétendait tirer de cette formalité.

Il est difficile, pour ceux qui ne connaissent l'Église que telle qu'elle est sortie de la fournaise, épurée et sauvée par les héroïques efforts de près d'un siècle de luttes, depuis saint Léon jusqu'à Calixte II; il est difficile, disons-nous, de se figurer qu'elle a pu tomber un jour si bas que les rois y disposaient, de fait et sans contrôle, de toutes les charges et de toutes les dignités ecclésiastiques; que tout y était vénal, jusqu'au moindre bénéfice rural, et que le clergé tout entier, à la seule exception des moines et de quelques évêques et clercs cités comme des merveilles, vivait dans un concubinage permanent et systématique. Et, cependant, il en a été ainsi, et tous les auteurs sont unanimes pour le démontrer par d'irrécusables témoignages. Il faut donc le savoir, et il faut le dire, afin de connaître à la fois et la terrible portée des dangers qui peuvent menacer l'Église ici-bas, et l'immensité des services que lui ont rendus les papes sortis de l'ordre monastique!

Les prêtres chez qui l'ambition tenait lieu de conscience s'habituaient donc à regarder le pouvoir laïque comme l'unique source des dignités ecclésiastiques; ils savaient que ce pouvoir avait toujours besoin d'argent, et que leurs offres pécuniaires séduiraient presque toujours les princes même les mieux intentionnés, dont la

simonie était le revenu le plus assuré. Ce monstrueux abus était devenu de bonne heure si invétéré, que les souverains les plus pieux, et quelquefois les religieux les plus austères, se permettaient d'en plaisanter comme d'une infirmité banale. On voit, en effet, que quand Othon le Grand se fut décidé à conférer l'évêché de Ratisbonne à un saint moine de Saint-Emmeran, nommé Gunther, il lui demanda ce qu'il voulait lui donner pour prix de la dignité épiscopale, à quoi le bon religieux répondit en riant : « Rien que mes souliers. » Qui ne conçoit ce qu'une pareille disposition devait amener d'abus là où, de part et d'autre, on pouvait s'attendre à moins de désintéressement et de simplicité?

Aussi l'histoire nous montre-t-elle sans cesse la cour des empereurs inondée de clercs avides, de mœurs déréglées, d'origine obscure, à l'affût des prélatures vacantes, les disputant à l'enchère, et toujours prêts à se maintenir, par de serviles complaisances, dans les dignités qu'ils devaient à la plus scandaleuse prévarication.

Il faut rendre cette justice à l'empereur Henri III, qu'il fit de généreux efforts pour abattre l'hydre de la simonie que son père, Conrad II, avait au contraire fomentée. Dans une réunion générale des prélats de l'Empire, qu'il avait convoquée, il leur adressa d'énergiques remontrances au sujet de leur avarice et de leur cupidité. Il fit adopter un édit par lequel il était interdit de payer ou de recevoir de l'argent pour aucun grade ou ministère ecclésiastique, sous peine d'anathème; il jura de donner lui-même l'exemple : « Dieu, disait-il, Dieu m'a livré pour rien et par pure miséricorde la couronne de l'Empire : j'en ferai de même pour tout ce qui tient à l'Eglise. »

Mais ce n'était pas à la main d'un laïque que Dieu réservait l'honneur de purifier l'Eglise : on ne pouvait la purifier qu'en l'affranchissant; et c'est à quoi ne songeait nullement Henri III. Aussi ses bonnes intentions furent-elles complétement inefficaces, et lorsqu'à sa mort, en 1056, la couronne d'Allemagne échut à son fils Henri IV encore enfant, la simonie et le concubinage désolaient à l'envi l'Église germanique. Depuis lors, ces deux fléaux ne firent que gagner et s'enraciner. Ils arrivèrent à leur apogée lorsque le jeune roi eut commencé à gouverner par lui-même. Ce prince vendait ouvertement les évêchés, les abbayes, les doyennés, au plus offrant; d'autres fois, il les livrait aux clercs impudiques qui avaient été les complices de ses propres débauches, ou à ceux dont il savait que la basse complaisance n'opposerait jamais de résistance à sa volonté. Souvent même il pourvoyait du même évêché deux concurrents successifs, en se réservant, pour ajouter la dérision à sa cupidité sacrilége, de faire déposer le pre-

métropolitain de Cologne un homme de rien, nommé H
si détesté et si méprisé que, lorsqu'il paraissait dans les
peuple lui jetait des pierres et le poursuivait de brocar
chansons injurieuses. Mais il faisait partie du chapitre de
résidence habituelle du prince; et les chanoines de cette co
hommes dégradés par tous les vices d'une cour dans laquel
bauche régnait sans frein, formaient la pépinière d'où ller
les évêques des grands siéges d'Allemagne et d'Italie. Aus
facile de concevoir le mépris et l'horreur que devaient insp
fidèles des pasteurs de cette sorte.

On comprend, du reste, par quel lien fatal et puissant c
fléaux de l'incontinence, de la simonie et des investitures se
entre eux. Les misérables prêtres qui avaient commencé p
fort cher au prince ou à l'évêque leur sacerdoce et leur bén
voyaient en outre une femme et des enfants à entretenir. L
mier désir devait être, soit de s'indemniser de leurs sacrif
cuniaires, soit d'assurer le sort de leur famille ; et, pour
transformaient, autant que possible, leur bénéfice en une p
héréditaire, en la faisant passer à un de leurs enfants ou
proches; ils ne pouvaient y parvenir que par le moyen de l'
temporelle. De là l'empressement d'un clergé énervé par s
honneur même. à aller au-devant de l'investiture impéri
chercher la véritable source et la garantie unique de son
spirituelle. Mais de là aussi l'anéantissement complet de la
et de la dignité de l'Eglise.

Selon l'énergique langage d'un docteur du douzième siè
rois, avant la réforme de Grégoire VII, imposaient à l'Égli
pas les élus de Dieu, mais les leurs, pour mieux les humili

il devenait prêtre, non du Seigneur, mais de Mammon et de ce prince du monde qui a dit : *Je te donnerai tout, si tu te prosternes et si tu m'adores*. Les clients des princes exploitaient, dans ce but, l'orgueil et l'avarice de leurs maîtres, et leur témoignaient d'autant plus de servilité qu'ils étaient sûrs d'arriver ainsi au faîte des dignités ecclésiastiques. Cette lèpre, descendant d'une tête souillée, qui était l'empereur, et, passant par des pontifes déjà corrompus, se répandait sur tout le corps du clergé. Quand un évêque avait acheté son évêché plusieurs centaines de marcs, il n'avait rien de plus pressé, pour remplir sa bourse vide, que de vendre les abbayes, les prévôtés, les archiprêtrés, les archidiaconés et les paroisses aux prêtres, le sacerdoce aux clercs; et ceux qui en étaient déclarés les acquéreurs, vendaient, à leur tour, tous les services de l'Église, et jusqu'aux lieux de sépulture, pour se rembourser de leurs avances.

Il en était ainsi en Italie, ainsi en Allemagne, ainsi même en France. L'Église tout entière était souillée.

Tous les témoignages sont d'accord pour constater que, depuis les évêques jusqu'aux derniers des curés, tout l'ordre ecclésiastique était atteint de cette contagion dont le douloureux souvenir s'est prolongé, à travers les siècles catholiques, et qui ne fit que croître en intensité jusqu'au jour où Hildebrand se dressa comme un mur contre le fléau, rétablit le droit ancien, sauva la pureté de l'Église en même temps que sa liberté, et refoula le torrent de la corruption dans son ignoble lit.

Mais, on peut l'affirmer, tout le génie de Hildebrand eût été impuissant pour arrêter le mal et pour le guérir, s'il n'avait pu disposer, dans cette lutte terrible, des ressources que présentait à l'Église l'ordre monastique.

On a vu, par tout ce qui précède, que cet ordre avait constamment et glorieusement lutté contre la corruption humaine, non-seulement dans le monde, mais encore et surtout au sein même de l'Église. A l'époque où nous sommes arrivés, l'Église, comme nous l'avons montré, gémissait sous le triple joug de la simonie, de l'incontinence sacerdotale et de la suprématie temporelle. Or l'ordre monastique se développait, au sein de l'Église, depuis six siècles, en ayant pour base trois principes diamétralement opposés à ce triple joug, et que l'on a formulés par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Nous avons dit que les moines n'échappèrent pas toujours à la contagion; nous avons montré quels scandales et quels maux avaient pénétré jusqu'au sein des monastères ; mais nous avons aussi reconnu que les scandales y étaient moins éclatants, les maux moins incurables, et nous y avons vu

tion des évêchés et autre bénéfices séculiers. En France, p
ple, à partir de l'avénement des Capétiens, les rois renc
pendant deux ou trois siècles, à la nomination des abbés,
monie ne put s'exercer que dans les relations des abbés
évêques ou des moines entre eux; et jamais elle ne se j
d'une façon si profonde et si délétère, même en Allema
pour les promotions du clergé séculier, puisque, à côté
qui achetait sa dignité, il y avait toujours les moines qu
dans le cloître en se dépouillant de tout, devaient nécessai
réagir, tôt ou tard, contre un chef simoniaque.

En ce qui touche au célibat ecclésiastique, la contine
été, depuis l'origine, la loi universelle et nécessaire des
loi sans cesse confirmée, en Orient comme en Occident,
conciles et les papes. Quels qu'eussent été les usages s
doctrines professées, les abus tolérés, à diverses époques
divers pays, sur le mariage des prêtres, partout et toujours
nes étaient restés purs de tout soupçon à cet égard : jama
lien d'affection exclusive et domestique n'était venu encha
dévouement à Dieu et au prochain. Les chutes individuelles
pu porter atteinte à ce principe fondamental de leur instit
d'ailleurs, au sein même des plus grandes irrégularités, d
du moins on les avait presque toujours trouvés sans repro

Enfin, en ce qui touchait à la subordination du spirituel
porel, il n'était point à craindre que des hommes, obligés
vœu solennel et enchaînés par l'habitude de toute leur
liens de la plus stricte obéissance envers leur supérieur s
pussent hésiter à préférer l'autorité de l'Église et de son ch
autre pouvoir. Les papes, qui avaient travaillé avec une

pour défendre le sanctuaire et reconquérir la liberté de l'épiscopat lui-même ; et nous verrons que, malgré les donations et les exemptions sans nombre que les princes s'étaient plu à conférer aux enfants de saint Benoît, la reconnaissance n'alla presque jamais jusqu'à leur faire trahir la cause de l'unité, ni cette sainte liberté de l'Église, sans laquelle leur existence n'eût été qu'une contradiction et une folie.

Aussi, l'instinct des souverains ne les trompa point sous ce rapport : à mesure que se développait, dans leur esprit et dans leurs actes, le système qui tendait à soumettre l'Église à l'autorité royale, par le moyen des investitures, les évêques que Charlemagne et ses successeurs prenaient en majorité au sein des monastères, cessèrent d'être choisis parmi les moines ; ce fut la chapelle impériale qui devint le séminaire des évêques. Un moine évêque ne fut plus qu'une exception qui excitait la surprise et le mécontentement des familiers de la cour. Divers traits nous montrent combien les courtisans laïques et ecclésiastiques sentaient instinctivement cette répulsion nécessaire entre leurs tendances et celles des moines. Dès la fin du dixième siècle, quand l'empereur Othon II conféra l'évêché de Ratisbonne à saint Wolfgang, moine de Notre-Dame des Ermites en Suisse, la haute naissance du saint religieux ne suffit pas pour mettre ce choix à l'abri de la critique, et un chevalier, le voyant un jour dire la messe, revêtu du froc monastique en gros drap, sous ses ornements pontificaux, dit tout haut : « L'empereur a été bien « sot le jour où il a pris cet homme, mal tourné et mal vêtu, pour « en faire un évêque, plutôt que tant de nobles seigneurs qui abon- « dent dans ses États. » Les évêques d'Allemagne étaient pris plus rarement encore au sein des monastères. Lorsqu'en 1032, Conrad II appela au siége métropolitain de Mayence un pieux moine de Fulda, nommé Bardon, les gens de la cour impériale blâmèrent tout haut la nomination d'un paysan de cette espèce, comme ils disaient, à un siége si éminent : « Ce n'est qu'un moine, ajoutaient-ils ; il « peut valoir quelque chose dans son petit monastère ; mais il n'est « pas fait pour un trône archiépiscopal ; » et ils se moquaient de lui en criant *Mo, mo*, première syllabe de ce nom de moine, qui leur était justement odieux. Ce paysan était pourtant de très-vaillante race et proche parent de l'impératrice ; mais sa qualité de moine effaçait toutes les autres à leurs yeux.

Ainsi le remède existait à côté du mal, et les auteurs du mal le pressentaient. Les moines avaient déjà converti la moitié de l'Europe ; ils avaient rempli l'Église du parfum de leur vertu et de l'éclat de leur sainteté ; il leur restait à la sauver du plus grand danger qu'elle eût encore couru.

treprenant cette œuvre, Hildebrand, le plus grand des enfa
saint Benoît, Hildebrand, que l'ordre monastique semble avoir
à l'Église et à la chrétienté comme un glorieux équivalent d
les bienfaits dont l'une et l'autre l'avaient comblé.

Fils d'un charpentier toscan, mais d'origine germanique, c
son nom l'indique, Hildebrand avait été moine à Rome, dès s
fance, au monastère de Sainte-Marie, au Mont-Aventin, do
oncle était abbé. Il avait reçu les leçons d'un très-savant arch
bénédictin, Laurent d'Amalfi, tendrement lié avec saint Odi
Cluny. Il s'était attaché, de bonne heure, au vertueux pap
goire VI et l'avait vu, avec indignation et douleur, confond
deux indignes compétiteurs et déposé en même temps qu'e
l'influence arbitraire de l'empereur, à Sutri. Il avait suivi le
exilé en France, et, après sa mort, il était allé se ranger pa
moines de l'abbaye de Cluny, qu'il avait déjà habitée auparav
où, selon plusieurs écrivains, il fut revêtu des fonctions de

Toutefois, pendant une partie de sa jeunesse, il séjourna à
impériale d'Allemagne, et il y produisit une grande impressi
l'empereur Henri III et sur les évêques les plus recommandal
pays, par l'éloquence de ses prédications. L'empereur disai
n'avait jamais entendu personne prêcher la parole de Die
plus de courage. On eût dit le jeune Moïse chez Pharaon.

Il fut donc donné à l'élève de Laurent d'Amalfi d'habiter et
dier successivement les deux camps d'où devaient sortir le
dévoués soldats et les plus acharnés adversaires de la cause qu
bientôt se personnifier en lui. Dieu préparait ainsi, tantôt sou
tère discipline du cloître, tantôt au sein des agitations du mo
génie de celui qui devait vaincre le monde avec l'aide des mo

.é moine; son cousin, l'empereur Henri III, l'avait fait élire, de sa leine autorité, à Worms, le 1[er] décembre 1048, sous le nom de éon IX. Hildebrand, le voyant déjà revêtu de la pourpre pontifiale, lui reprocha d'avoir accepté le gouvernement de l'Église d'une iain laïque, et il lui conseilla de garantir la liberté ecclésiastique en ; faisant élire, de nouveau et canoniquement, à Rome. Brunon se ndit à cette salutaire remontrance : il déposa la pourpre et les nements pontificaux, pour prendre l'habit de pèlerin, et se fit ac- ompagner par Hildebrand dans la ville éternelle, où son élection it solennellement renouvelée par le clergé et le peuple romain. 'était déjà un premier coup porté à l'autorité usurpée de l'empe- eur.

A partir de ce moment, Hildebrand fut enlevé par le pape à Cluny, malgré la vive résistance de l'abbé, saint Hugues. Créé cardinal sous-diacre de l'Église romaine et abbé de Saint-Paul-hors-des-Murs, il put tendre sans relâche au but qu'il se proposait.

Guidé par ses conseils, Léon IX, après être allé se retremper au Mont-Cassin, lança des décrets de condamnation formelle et vigoureuse contre la vente des bénéfices et le mariage des prêtres, dans une série de conciles tenus en deçà et au delà des Alpes, à Rome, à Verceil, à Mayence, à Reims.

L'ennemi, tranquille jusque-là, au sein de sa domination usurpée, se sentit frappé au vif. Cependant les évêques prévaricateurs, complices ou auteurs de tous les maux que le pape voulait guérir, dissimulèrent, autant qu'ils le purent, la nature et la portée de ces décrets. Ils espéraient sans doute que le temps serait pour eux : ils furent bientôt désabusés.

Entre les nombreuses assemblées convoquées et présidées par le pape Léon IX, le concile de Reims, tenu en 1049, fut surtout important. Dominé et par les suggestions de certains seigneurs, qui savaient que leurs attentats à la foi conjugale y seraient flétris aux yeux de la chrétienté, et par celles de certains prélats également compromis, le roi de France, Henri I[er], s'opposa de toutes ses forces à la tenue de ce concile, et la plupart des évêques français, parvenus à leur dignité par la simonie, se firent de l'opposition du roi un prétexte pour fuir l'assemblée où ils craignaient de voir leurs méfaits mis en lumière. Le pape tint bon : il n'avait pu réunir autour de lui que vingt évêques; mais, en revanche, il y comptait cinquante abbés bénédictins. Grâce à leur appui, des canons formels et énergiques furent publiés contre les deux grands scandales du temps, et divers prélats coupables furent déposés. On alla plus loin, car un canon, rendu dans ce même concile, revendiqua, pour la première fois, la liberté des élections ecclé-

sous les yeux de l'empereur Henri III, celui que ce prince
le plus digne de la papauté parmi les prélats de l'empire.

Les choses étaient bien changées, en peu de temps, grâc
cendant d'un moine. Le même empereur, qui avait pu fai
ser trois papes et en nommer trois autres, subissait, m
huit ans après le concile de Sutri, l'initiative de l'Église r
en attendant le moment très-prochain où celle-ci resterait
tresse exclusive de ses choix.

Hildebrand désigna Gebhard, évêque d'Eichstatt, et, malg
pereur qui désirait garder auprès de lui ce prélat investi
sa confiance, malgré Gebhard lui-même, il le ramena à R
le clergé procéda à son élection selon l'antique usage. Sous
de Victor II, et au péril de sa vie, le nouveau pape se confor
conseils de Hildebrand et continua la guerre faite par so
cesseur aux évêques simoniaques et aux prêtres mariés.

L'empereur Henri III mourut sur ces entrefaites, à la
l'âge, en laissant le royaume d'Allemagne à son fils unique
de six ans, mais déjà élu et couronné du vivant de son pè
la régence de sa mère, l'impératrice Agnès.

Cette circonstance ne pouvait qu'être favorable à l'affra
ment de l'Église. Aussi, quand Victor II eut suivi de près l'e
dans la tombe, le clergé romain put procéder, pour la premi
à une élection sans aucune intervention impériale. Son cho
nime, en l'absence de Hildebrand, se fixa sur l'ancien chan
légat de Léon IX à Constantinople, Frédéric, abbé du Mont-C
était moine, et l'on a vu par quels liens intimes et solides
monastique était uni à la cause de la liberté de l'Église; il
outre frère de Godefroy, duc de Lorraine, mari de la comtesse

e Constantinople. Ce fut lui qui créa Hildebrand archidiacre de Église romaine, et qui, d'après les conseils de celui-ci, éleva à la ignité de cardinal-évêque d'Ostie, Pierre Damien, le moine le lus austère et le plus éloquent de son temps.

Sous le pontificat de Nicolas II, l'autorité d'Hildebrand ne fit que accroître. Il en profita pour faire consacrer solennellement les ré-ultats déjà obtenus, et cela par une mesure dont sept siècles ont onfirmé la sagesse. Un concile de cent treize évêques, tenu à Rome, enouvela avec énergie les condamnations antérieures contre les si-noniaques et les prêtres mariés; et, pour mettre à l'abri de ce mal ongeur l'Église mère et maîtresse, il ordonna qu'à l'avenir l'élec-ion du pontife romain serait exclusivement confiée aux cardinaux, auf le repect dû au futur empereur Henri et à ceux de ses succes-eurs qui auraient obtenu personnellement du Saint-Siége le droit l'y intervenir. Ce *respect* était bien différent de la soumission abso-ue que l'empire exigeait naguère; et on ne devait pas en rester là!

Le décret porte, parmi les signatures, celle de *Hildebrand, moine t sous-diacre*, et ce n'est pas trop s'avancer que de lui en attribuer ı responsabilité. Un autre décret, du même concile, non moins nportant, dispose que, dans le cas où quelqu'un serait placé sur siége de Rome, sans élection canonique des cardinaux et du ergé, mais pour de l'argent, ou par faveur humaine, ou par vio-nce populaire et militaire, il doit être tenu non pour apostolique, ais pour apostat, et qu'il sera loisible aux clercs et aux laïques lèles d'expulser l'intrus, par l'anathème et par tout autre moyen, ris de le remplacer, même hors de Rome, par celui qu'ils jugeront plus digne, lequel serait investi de la pleine autorité apostolique ur gouverner l'Église, même avant d'être intronisé. Il n'était plus estion de la sanction impériale dans ce second décret où le pape les pères du concile semblaient avoir voulu, dans un instinct ophétique, porter d'avance remède aux efforts que faisait le clergé moniaque, concubinaire et impérialiste, pour se donner des papes sa convenance.

Le parti impérial, très-fort surtout parmi les évêques simonia-ues, ne pouvait qu'être profondément irrité par le décret qui réser-ait exclusivement aux cardinaux l'élection du pape; ils qualifiè-ent donc d'innovation cette loi regardée par leurs adversaires et par 'ordre monastique tout entier comme un retour nécessaire et heu-eux aux conditions régulières du gouvernement de l'Église.

Cependant l'Allemagne devenait de plus en plus le foyer des en-ahissements de la puissance temporelle dans le gouvernement de Église. Les libertés et la régularité des monastères, aussi bien que s droits et les priviléges des laïques, avaient été scandaleusement

la royauté eut pour origine, ou au moins pour occasion, tion étendue par le saint-siége sur les droits d'une fen cente et persécutée.

Cependant on n'arrêtait pas alors impunément le cri de opprimée. Alexandre II l'entendit : il se sentit assez l'exaucer : il excommunia les conseillers perfides qui de la jeunesse du prince, et cita Henri lui-même à co devant lui. Mais Dieu retira le Pontife avant que la gu engagée ne devînt flagrante. Il put mourir sans crainte d générer l'œuvre si noblement commencée. Ses obsèques pas encore terminées, que déjà le cri unanime du cle peuple romain avait appelé au trône le pape Grégoire V couronner l'œuvre du moine Hildebrand.

Hildebrand avait déjà plusieurs fois refusé la papauté. vivement laisser à d'autres ce périlleux honneur, tout e tant à porter, au second rang, le poids de la responsabilit lutte. Mais Dieu et le peuple romain en jugèrent autrem dant qu'il présidait aux funérailles solennelles d'Alexan mouvement unanime et irrésistible se manifesta parmi le les fidèles, qui, d'une commune voix, proclamèrent qu'ils Hildebrand pour pape. Surpris et effrayé par ces clame laires, il essaya de monter en chaire pour calmer le t détourner l'assemblée de sa résolution ; mais il y fut de un cardinal, qui parla ainsi : « Vous savez, mes frères, q « le temps du pape Léon, c'est Hildebrand qui a exalté « Église romaine et qui a affranchi cette cité. Or, comme

tait. Le jeune roi d'Allemagne, Henri IV, futur empereur, n'avait été, en aucune façon, consulté pour cette élection; les évêques corrompus de son royaume l'excitaient, de toutes leurs forces, à la déclarer nulle, en lui représentant les dangers dont le menaçait un homme du caractère d'Hildebrand. Non-seulement le pape voulut différer sa consécration jusqu'à ce que le consentement du roi et des seigneurs allemands eût été donné à son élection; mais, de plus, il écrivit à Henri pour le supplier de refuser ce consentement, et pour lui annoncer qu'une fois pape il ne laisserait pas impunis les excès auxquels le jeune roi s'abandonnait. Néanmoins, Henri se contenta de cette soumission apparente et donna son approbation à l'élection de celui qui devait anéantir à jamais cette prérogative usurpée.

Il était cependant à même de connaître, avec toute la chrétienté, le grand homme qu'il allait avoir pour adversaire. Depuis longtemps les yeux du monde étaient fixés sur Hildebrand : amis et ennemis s'accordaient à reconnaître en lui le représentant le plus énergique de l'autorité du saint-siége et de la majesté romaine.

Lorsque la nouvelle de l'avénement de Hildebrand à la dignité suprême eut traversé les monts, un moine lui écrivit, du fond de la Lorraine, en ces termes : « C'est pour servir d'exemple à son peuple que Dieu t'a fait asseoir sur le trône d'où découlent sur le monde toutes les lumières et toutes les vertus, et où toutes choses viennent converger, comme les rayons du cercle à leur centre. Sache bien, du reste, que, plus tu es agréable à tous les gens de bien, plus tu es odieux aux méchants; et ce n'est pas le moindre signe de la vertu que d'être en haine aux fils de l'iniquité. Maintenant donc, ô le plus puissant des hommes, arme-toi de ce glaive auquel le Seigneur a promis la victoire. Tu vois comment les Amalécites, les Madianites, et tant d'autres fléaux, conspirent contre le camp d'Israël. Pour vaincre ou exterminer de si monstrueux ennemis, combien ne te faudra-t-il pas de sollicitude, de prudence et de zèle! Mais qu'aucune crainte, aucune menace ne te fasse retarder ce saint combat. Te voilà placé à la suprême hauteur; tous les yeux sont tournés vers toi; tous espèrent, tous concluent de ton passé les grandes choses que va t'inspirer cette dignité souveraine, à toi qui, dans un poste inférieur, n'as pas combattu sans gloire. » On sait comment Grégoire répondit à cette attente. On sait aussi comment, pour parler comme le plus ancien de ses biographes, « il endura les perfidies et les tentations, les périls, les injures, la captivité et l'exil, pour l'amour de Dieu, et comment, avec la grâce de ce même Dieu et le suffrage des apôtres, les rois, les tyrans, les ducs, les princes, tous les geôliers des âmes humaines, tous les loups ravisseurs, à savoir les ministres de l'Antechrist, les archevê-

cion. Un siècle s'est à peine écoulé que, dans cette Fran
écrivons, des évêques de cour rivalisaient de zèle ave
tes, avec les gens du roi, les uns pour *ensevelir* ses entre
un éternel oubli[1], les autres pour mutiler son culte et
jusque sur les autels où l'Église l'avait placé. De leur côt
illustres philosophes renchérissaient sur ces jugem
goire VII n'était pour Voltaire qu'un fou, et pour Condo
maraud[2].

Ces temps sont passés, et quoi qu'on fasse, ils ne r
plus. Après cette longue nuit, le jour de la justice s'e
dehors même de l'Église, des voix généreuses et savan
disputé l'honneur de rendre hommage à la vertu et de
mémoire des insultes de vingt générations d'aveugles. C
si pure, si complète et l'un des plus précieux apanages
catholique, a été partiellement réhabilité parmi nous;
est loin encore d'avoir atteint l'éclat que lui réserve la
l'avenir.

III

COMMENT ET POURQUOI SAINT GRÉGOIRE VII DÉPOSA HENR

La résistance triomphante de Grégoire VII devait non-
sauver l'Église, mais encore la liberté politique de la chr

[1] Mandement de Mgr Bossuet, évêque de Troyes en 1729.

[2] « L'Église l'a mis au nombre des saints et les sages au nombr
(Voltaire, *Essai sur les mœurs*.) — Quant à Condorcet, dans une le

réprimant et en châtiant, par un coup d'autorité jusqu'alors sans exemple, la détestable tyrannie qui menaçait à la fois l'Église et la société.

Mais ici aussi, il importe de le constater, en réprimant le despotisme de Henri IV, en déployant contre lui la suprématie alors universellement reconnue de la papauté sur toutes les couronnes et sur toutes les puissances, en faisant usage du droit de déposition, Grégoire VII s'appuyait à la fois sur les traditions de l'Église, sur le droit public de l'Europe et sur le consentement unanime des nations du moyen âge.

Dans cette grande question sociale, pas plus que dans les questions relatives à la discipline intérieure de l'Église, le grand pape n'inventa aucune doctrine nouvelle, ne proclama aucune loi créée par lui, aucune découverte qui lui fût propre; il ne fit qu'appliquer, avec une stricte équité, avec une extrême longanimité et un indomptable courage, le droit que les contemporains puisaient dans la foi, dans la raison et dans les traditions.

S'il est un fait qui ressort avec évidence de l'étude des institutions du moyen âge, c'est la nature essentiellement limitée et conditionnelle du pouvoir, pendant les siècles catholiques. Toutes les royautés héréditaires de ce temps-là étaient tempérées par l'intervention, plus ou moins fréquente et directe, du principe électif, dans toutes les questions de successions contestées et de minorités. En général, le successeur naturel d'un roi décédé n'était que le premier candidat au trône, et son autorité n'était reconnue qu'après avoir été approuvée et ratifiée par les chefs de l'ordre ecclésiastique et de l'ordre militaire, dans la cérémonie du sacre.

L'idée moderne d'un pouvoir absolu, inconditionnel et inamissible, était absolument inconnue à la société chrétienne du moyen âge. Nul ne devenait empereur ou roi qu'après avoir prêté serment, à l'Église et au peuple, de remplir certaines conditions et de défendre certains droits. C'est ainsi que fut solennellement élu Philippe Ier, roi des Français, contemporain de Grégoire VII. Lors de son sacre à Reims, en 1059, du vivant de son père Henri, il commença par prêter serment, devant Dieu et devant ses saints, de conserver aux Églises leurs priviléges canoniques, de leur rendre bonne justice, de les défendre de son mieux avec l'aide de Dieu, de gouverner, selon les lois et selon l'équité, le peuple confié à ses soins, après quoi l'archevêque de Reims le proclama roi. Les légats du pape l'élurent ensuite, mais uniquement pour l'honneur, et sans que le consentement du pape fût reconnu nécessaire. Après cela furent appelés à voter les vingt-quatre évêques, les vingt-neuf abbés présents à la cérémonie, le duc d'Aquitaine,

De ce que le pouvoir royal était ainsi limité et con
résultait, naturellement, qu'un roi pouvait et devait
contenu, réprimé dans l'exercice de son autorité, même
dépouillé du pouvoir dont il abusait. Sur ce point en
monde était d'accord au moyen âge. Dès le septième sièc
lation des Visigoths consacrait formellement, *et comm
trine déjà ancienne*, le principe de la responsabilité de
l'amissibilité du pouvoir, dans ce fameux code dressé p
des conciles de Tolède, et qui nous offre un des plus no
ments du génie des conquérants de race germaine, é
prété par la sagesse de l'Église.

Soixante-deux évêques, réunis au quatrième concile
en 633, moins de trente ans après la mort de saint
Grand, proclamèrent en ces termes le droit politique de
chrétienne : « Le roi est appelé ainsi (*rex*), de ce qu'
« bien (*recte*) ; s'il agit selon le droit (*recte*), il posséd
« ment le nom de roi, sinon il le perd misérablement.
« disaient donc, avec raison : *Tu seras roi, si tu agis*
« *si tu agis mal, tu ne le seras plus.* »

Au milieu des dispositions les plus propres à garan
time autorité des rois et l'inviolabilité de leur personn
concile inscrivait la menace suivante : « En ce qui tou
actuel, comme aux rois futurs, nous promulguons, avec
de Dieu, la sentence que voici : « Si quelqu'un d'entre e
« pris des canons et des lois, et entraîné au crime par l
« le faste de la royauté, ou par l'aiguillon de la cupidi
« exercer son pouvoir avec cruauté, contre les peuples,
« frappé par le Seigneur Christ de l'anathème, qu'il sul

du grand principe posé par les pères de Tolède : « Le roi est ainsi « nommé à cause de la rectitude de sa conduite. S'il gouverne avec « piété, justice et miséricorde, il est digne d'être appelé roi : *s'il « manque de ces qualités, ce n'est plus un roi, mais un tyran.* » Plus loin, les pères de Paris répètent la même sentence, en la citant d'après saint Isidore, métropolitain de Séville, qui avait présidé le quatrième concile de Tolède ; puis, ils ajoutent cette magnifique définition du *droit divin* de la royauté, si étrangement confondu, par des théologiens et des publicistes modernes, avec le principe d'hérédité : « Que nul d'entre les rois ne se figure « que son royaume lui vient de ses ancêtres ; mais qu'il croie hum- « blement et sincèrement qu'il le tient de Dieu, de ce Dieu qui a « dit, par son prophète Jérémie, aux enfants d'Israël : *Vous direz « à vos seigneurs : j'ai fait la terre, et l'homme, et tous les ani- « maux qui sont sur la terre, dans la grandeur de ma force, et « par mon bras étendu, et je l'ai donné à celui qui m'a plu.* Ceux « qui croient que la royauté leur vient de leurs ancêtres plutôt que « de Dieu, sont de ceux que le Seigneur réprimande par la bouche « de son prophète, en disant : *Ils ont régné, mais non par moi; ils « ont été princes, mais je ne les ai pas connus.* Or, être ignoré de « Dieu, c'est être réprouvé. C'est pourquoi quiconque commande « temporellement aux autres hommes, doit croire que l'empire lui « est confié par Dieu, et non par les hommes. Les uns règnent par la « grâce de Dieu, les autres par sa permission. Ceux qui règnent avec « piété, justice et miséricorde, règnent sans aucun doute par la « grâce de Dieu ; les autres règnent, non par sa grâce, mais seu- « lement par sa permission ; et c'est d'eux que le Seigneur a dit « par le prophète Osée : Je te donnerai un roi dans ma fureur. « C'est d'eux que Job a parlé, là où il dit : *C'est Dieu qui fait régner « l'hypocrite à cause des péchés du peuple.* »

A l'instar du concile de Paris, le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 836, après le rétablissement de Louis le Débonnaire sur le trône impérial, et le concile de Mayence, tenu en 888, au moment de la séparation définitive des royautés française et allemande, et de l'avénement d'Arnoul, le premier roi d'Allemagne, proclamèrent tous deux, en tête de leurs actes, la doctrine de saint Isidore et des Pères de Tolède et de Paris, relativement au changement de la royauté en tyrannie. A la même époque, le grand pape saint Nicolas Ier acceptait tout à fait ces principes : il écrivait à l'évêque Adventitius, de Metz : « Ce que vous me dites sur votre soumission aux rois et aux « princes, selon la parole de l'Apôtre : *Sive Regi tanquam præcel- « lenti,* nous plait beaucoup ; cependant, voyez si ces rois et ces « princes, auxquels vous dites que vous êtes soumis, sont vraiment

« rois et princes. Voyez si d'abord ils se gouvernent bien eux-mêm
« si ensuite ils gouvernent bien leur peuple. Voyez s'ils comm
« dent en vertu du droit, car autrement il faudra les tenir p
« tyrans plutôt que pour princes; et votre devoir sera de leur ré
« ter et de vous élever contre eux plutôt que de leur obéir[1]. »

Par une coïncidence piquante, un illustre contemporain du p Nicolas, l'archevêque de Reims, Hincmar, qui fut quelquefois contradiction avec le Saint-Siége, et que nombre d'écrivains, à t de rôle, nous donnent pour le premier auteur des prétendues lib tés gallicanes, écrivait en ces termes au roi Louis III : « Ce n' pas vous qui m'avez élu pour être à la tête de l'Église; mais c' moi et mes collègues qui vous avons élu pour gouverner le royaum à la condition de garder les lois auxquelles vous êtes ten d'obéir. »

En Angleterre, même doctrine : les fameuses lois *dites de sai Édouard*, promulguées de nouveau par Guillaume le Conquérant, déclaraient que « le roi, vicaire du roi suprême, est constitué à cette fin de respecter, par-dessus tout, la sainte Église de Dieu, de gouverner le royaume terrestre et le peuple du Seigneur, de le protéger contre les méchants, d'extirper et d'anéantir les méchants : s'il ne le fait pas, il perdra jusqu'au titre même de roi. »

Enfin, il faut rappeler l'axiome qui résumait avec une grande énergie canonique toute cette doctrine : *Tu seras roi, si tu te conduis bien; et si tu te conduis mal, tu ne le seras plus!*

Cet axiome, que les Pères du concile de Tolède citaient comme ancien, dès le septième siècle, conservait toute sa force au onzième, et il était invoqué de nouveau dans les écrits des catholiques contre les impérialistes.

Au surplus, les preuves écrites sont superflues : les faits parlent plus haut que les lois. En ce temps-là, comme l'a dit le comte de Maistre, « grâce à l'Église romaine, la grande charte européenne était proclamée, non sur du vil papier, non par la voix des crieurs publics, mais dans tous les cœurs européens, alors tous catholiques. »

La nécessité et la légitimité de cette répression des abus du pouvoir souverain une fois admises, il s'agissait de savoir par qui ce pouvoir répressif serait exercé, et à quelles mains serait confiée la redoutable mission de juger et de punir les rois. Les hommes de ce temps, les seigneurs et les évêques, à la fois feudataires de la

[1] L'abbé Gosselin fait remarquer que le jurisconsulte Houard a audacieusement supprimé la dernière phrase de ce texte.

royauté et représentants du corps de la nation, n'entendaient pas se dessaisir d'une telle mission ; ils se croyaient évidemment le droit de prendre au besoin l'initiative et d'exercer sans réserve ce pouvoir extrême, comme le firent bien voir les prélats et les seigneurs français, en renversant deux fois la dynastie qui les gouvernait, et les princes allemands, en déposant Henri IV et en élisant Rodolphe de Souabe *sans l'aveu du pape*. Mais un juste et salutaire instinct des exigences du principe de l'autorité, en ce monde, semble leur avoir révélé, de bonne heure, que ce pouvoir répressif, pour être efficace et respecté, devait être exercé avec autant de prudence et de charité que d'énergie et de courage, et que nulle part ces conditions ne pouvaient se trouver réunies au même degré que dans le chef de l'Église universelle. Les rois étaient plus intéressés que personne à ce que cette opinion prévalût : elle transportait leur cause devant le tribunal le plus auguste et le plus impartial qui pût exister dans ce monde ; elle remettait leurs intérêts entre les mains d'hommes qui surent toujours le mieux concilier l'équité avec l'indulgence, et la liberté chrétienne avec le respect des grandeurs humaines. Les papes acceptèrent la mission, mais ils ne la recherchèrent pas. Elle leur revenait en vertu des besoins de la société, comme en vertu de l'incomparable majesté du pouvoir qu'ils tenaient de Dieu même. Elle leur avait été dévolue *par un sentiment unanime de la chrétienté*, qui se transforma peu à peu, du huitième au onzième siècle, en droit public de l'Europe, ce qu'expriment admirablement ces paroles adressées à un pape par un moine français, un demi-siècle avant l'avénement de Grégoire VII : « Nous savons, Révérend Père, que tu es constitué, en ce monde, vicaire de l'Église universelle, à la place du bienheureux Pierre, afin de relever ceux qui sont injustement opprimés, et de dompter, par l'autorité de saint Pierre, ceux qui dressent la tête plus haut qu'ils ne doivent. »

Il était donc reconnu par tout le monde que la souveraineté temporelle était justiciable de l'Église ; et il fut admis que le vicaire du Dieu auquel les rois auraient à rendre compte dans l'autre monde, devait être, dès celui-ci, leur juge suprême. Il n'en résultait pas, comme l'ont affirmé des juges prévenus et superficiels, que la chrétienté méconnût alors le grand principe *de la distinction et de l'indépendance relative des deux puissances* spirituelle et temporelle. Ce principe, dont on a si souvent essayé de faire une arme contre l'Église, mais qu'elle a toujours su retourner à temps contre ses adversaires, ce principe était alors admis et reconnu par les docteurs et les pontifes les plus dévoués à la liberté de l'Eglise. Saint Grégoire VII l'avait lui-même proclamé dans cette lettre, déjà citée, où il déclare que

« *vrai roi et vrai prêtre;* mais, depuis qu'il est monté au (
« cun roi n'a osé usurper la puissance pontificale, ni aucun
« la puissance royale. En lui subsistaient à la fois, par le f
« glorieuse naissance, la royauté et le sacerdoce; mais
« souvenu de la fragilité humaine; il a pourvu, avec un
« reuse sollicitude, au salut des siens; c'est pourquoi, m
« l'ordre qui existait avant son incarnation, chez les païens
« mêmes hommes étaient empereurs et souverains pontif
« tempéré et distingué les dignités et les fonctions des deu
« sances, afin que les rois chrétiens ne puissent se pas
« pontifes pour gagner la vie éternelle; que, d'un autre c
« pontifes aient à user des lois royales dans le cours des
« temporelles; que l'action spirituelle soit ainsi préservée
« vahissements de la chair; que celui qui combat pour Dieu
« point soustrait aux embarras séculiers, et, en même tem
« celui qui subit ces embarras ne paraisse pas présider aux
« de Dieu. »

Toutefois, nul ne prétendait alors que tous les pouvoirs rels dussent tenir leur juridiction de l'Église, ni que celle intervenir *directement* dans les affaires séculières. Mais cet tinction, incontestable et incontestée, ne pouvait avoir, a d'une société exclusivement chrétienne et catholique, ni la portée ni la même urgence qu'aujourd'hui.

Quoique les deux puissances fussent distinctes, et, sou sieurs rapports, indépendantes l'une de l'autre, il n'en ré pour aucun chrétien, qu'elles fussent égales entre elles. ' monde, au contraire, proclamait la supériorité de la puissan rituelle, en dignité, en plénitude, en étendue. Les mêmes é

« et la responsabilité des pontifes est d'autant plus lourde, qu'ils « doivent rendre compte des rois comme des autres hommes au « jugement de Dieu. »

Ces expressions, déjà consacrées par les évêques de France au concile de Paris, en 829, et par les évêques d'Allemagne, au concile d'Aix-la-Chapelle en 830, étaient à peu près les termes dont s'était servi, dès le cinquième siècle, le pape saint Gélase, en écrivant à l'empereur Anastase. En l'année 833, le pape Grégoire IV, dans une lettre de réprimande adressée aux évêques français, et rédigée par le saint abbé Wala, cousin de Charlemagne, s'exprimait ainsi : « Vous ne devriez pas ignorer que le gouvernement des « âmes, qui appartient aux pontifes, est au-dessus de celui des cho- « ses temporelles, qui appartient aux empereurs. » Et le pape cite alors saint Grégoire de Naziance qui, prêchant devant les empereurs de Constantinople, leur disait : « Si vous avez reçu *la liberté du* « *Verbe*, vous devez admettre sans difficulté que la loi du Christ « vous a soumis à notre puissance sacerdotale et à nos tribunaux, « et qu'il nous a donné une puissance et une souveraineté bien plus « parfaite que la vôtre, à moins toutefois que vous ne préfériez « croire que l'esprit est subordonné à la chair, le ciel à la terre, « et Dieu aux hommes. »

Grégoire VII ne disait donc rien qui dût paraître étrange ou nouveau, lorsque, dans sa fameuse lettre à l'évêque de Metz, après avoir rappelé que, selon les propres paroles de saint Ambroise, l'or n'est pas plus supérieur au plomb que le sacerdoce ne l'est à la royauté, il ajoutait : « Votre Fraternité doit se rappeler qu'il a été accordé au simple exorciste une plus grande puissance qu'à n'importe quel laïque investi d'une domination séculière, puisque cet exorciste est constitué empereur spirituel, pour opérer l'expulsion des démons. »

Au surplus, il faut le reconnaître, aux yeux des hommes de ces siècles, les deux puissances, distinctes par leur objet, par leurs limites, et surtout par leur exercice, avaient une même origine et une même sanction, l'institution divine. L'Église et la société ne formait qu'un seul et même corps, gouverné par deux forces différentes, dont l'une était, par sa nature même, inférieure à l'autre. La subordination de tous les chrétiens, même de ceux qui portaient la couronne, à l'autorité pontificale, motivait donc et entraînait, dans certains cas extrêmes, la subordination de la couronne elle-même. Nul ne pouvant contester à l'Église le droit de diriger les consciences, dans les choses temporelles, de déterminer la nature du péché, de définir les limites du bien et du mal, en un mot de rendre compte des âmes, on en concluait qu'il

devait lui appartenir de trancher les questions de consci
se mêlaient au gouvernement des sociétés.

Provoquer l'Église, comme le firent successivement pre
les peuples chrétiens, à exercer la fonction d'arbitre entre
et les rois, et à appliquer aux crimes ou aux abus de la
neté une pénalité qui était au fond de toutes les constit
moyen âge, c'était sans doute étendre l'autorité de cette
delà des bornes indispensables à son existence, mais ce n
franchir un abîme : on trouvait tout simple que l'autorité
à qui il était donné, selon l'Apôtre, de juger les anges, de
délier dans le ciel, eût aussi le droit de juger, en dernie
les causes terrestres, et nul ne s'étonnait que l'Église, qui a
de Dieu la pleine puissance de procurer le salut des âmes,
celle de sauver la société et de réprimer les excès de ceux qu
blaient. Il se peut que cette croyance, propre au temps d
parlons, soit assez difficile à concilier avec le principe vi
distinction des deux puissances; mais la logique n'est pas
infaillible ni toujours bienfaisante, et si c'était là une
quence politique ou théologique, on peut affirmer qu'il n
jamais de plus *heureuse* et de plus *légitime*. Jamais on n'a
tré un système plus justement et plus naturellement appl
une société où l'ascendant de la religion était universel e
testé, et jamais, assurément, on n'a rien imaginé de mi
culé pour maintenir et contenir à la fois l'autorité souverai

En fait, le droit de déposer et de remplacer les rois in
ou criminels, après leur avoir fait subir la pénitence publi
exercé par les évêques aussi bien que par les papes, et mên
de l'être par ceux-ci. On en a un exemple mémorable dan
sonne de Wamba, roi des Visigoths d'Espagne, obligé
évêques espagnols de rester sous l'habit monastique, qu
revêtu pendant une maladie grave : après sa déposition, l
du douzième concile de Tolède, en 681, délièrent ses su
serment de fidélité.

Ce furent également les évêques, ayant l'archevêque de
à leur tête, qui, *malgré le pape*, sanctionnèrent et procl
la déposition de l'empereur Louis le Débonnaire, au co
Compiègne, en 833. Et quoique cette sentence injuste ait ét
tôt après, annulée, et qu'elle ait excité une indignation g
dans la chrétienté, on ne voit, dans aucun monument co
rain, que le droit en vertu duquel les évêques avaient agi, l
été contesté. En ce qui touche à l'exercice d'un pouvoir a
par les papes, Fleury lui-même avoue que, deux cents an
Grégoire VII, les souverains pontifes avaient commencé à ré

droits des couronnes. On ne sait pourquoi l'historien se renferme dans cette période de deux siècles, car, dès 752, nul ne l'ignore, le pape Zacharie avait été appelé par les Francs à se prononcer sur l'expulsion de la race mérovingienne. Quant à la dignité impériale, qui était alors la plus haute expression de l'autorité temporelle, elle constituait *une sorte de fief spécial du Saint-Siége*; elle ne pouvait être conférée que par le pape, à quelque prince ayant fait le serment solennel de se dévouer à la défense de l'Église.

En acceptant la couronne impériale des mains de Léon III, Charlemagne avait ratifié, aux yeux de tout l'Occident, la suprématie universelle du pontife romain. Louis le Débonnaire et Lothaire reconnurent, comme le grand empereur, que la dignité impériale ne provenait que de la consécration du pape, et Louis II, en écrivant à l'empereur d'Orient, Basile le Macédonien, pour justifier ses aïeux d'avoir pris le titre impérial, fonde exclusivement leur droit sur la collation du pouvoir impérial par le jugement de l'Église et l'onction du souverain pontife.

Au surplus, le propre père d'Henri IV, l'empereur Henri III, longtemps réputé le souverain maître des destinées de la papauté, avait invoqué l'autorité pontificale contre le roi de Castille qui s'arrogeait la dignité impériale, et il choisit, pour arbitre et juge de la controverse avec ce prince, Hildebrand, alors légat du pape Victor II, au concile de Tours (1055). D'après cela, comment s'étonner que les peuples attribuassent à l'autorité qui conférait ainsi la dignité suprême, dans l'ordre temporel, le droit d'en dépouiller, en certains cas, les titulaires?

Mais le droit de déposition dérivait d'une source plus certaine encore, c'est-à-dire de l'excommunication exercée, de toute antiquité, par l'Église, et qui entraînait, pour celui qui en était frappé, la prohibition de toutes relations avec les fidèles, et, à plus forte raison, la privation de toute autorité sur eux, à moins qu'ils ne se fissent absoudre dans l'année qui suivait la promulgation de la sentence. C'était là le droit public universel et incontesté du moyen âge, droit public reconnu, établi par tous les pouvoirs temporels, comme par la puissance spirituelle, et adopté par le consentement unanime des peuples, surtout du peuple allemand.

Il n'y avait aucune exception pour les rois : on peut dire, tout au contraire, que c'était à eux que les lois et les usages appliquaient formellement les pénalités pour résistance obstinée aux jugements de l'Église. Comment, en effet, au sein d'une société entièrement pénétrée par le catholicisme, concevoir le maintien de l'autorité suprême entre les mains d'un homme exclu volontairement des sacrements de l'Église? Comment admettre qu'un prince excom-

Français, par Grégoire V. Mais, en dehors de ces faits, d'excommunication et de déposition éventuelle était con les célèbres diplômes de saint Grégoire le Grand qui, en a certains privilèges à l'hospice d'Autun et au monastère d Médard de Soissons, déclarait déchus de leur dignité tous les même les rois, qui oseraient violer ces privilèges. Grégoire d'invoquer et de citer, plus d'une fois, la redoutable autori plus illustre prédécesseur.

La légitimité de ce droit, tel que l'exerça Grégoire V Henri IV, fut reconnue *par l'unanimité* des princes et p l'empire assemblés à Tribur, en octobre 1076 : ils le ratif la façon la plus solennelle, en déclarant, conformément de l'Empire germanique, le roi suspendu de sa dignité, condamnant à en être irrévocablement dépouillé, s'il ne absoudre au bout de l'année écoulée depuis la sentence munication.

Les plus dévoués partisans d'Henri IV, les évêques m avaient pris part à la sentence de déposition prononcée, a l'empereur, contre Grégoire, au conciliabule de Worms, fir prendre au monarque qu'ils ne pourraient lui garder leu n'obtenait l'absolution. Henri accepta la condition, et ce quement pour obéir à ces conseils et, en même temps, spirations d'une politique raffinée, qu'il traversa secrète Alpes, au cœur de l'hiver, et qu'il vint, à la grande su Grégoire, s'humilier devant son juge à Canosse, et sollic solution, en l'absence de ses accusateurs et avant l'expi l'année fatale. Grâce à l'extrême indulgence de Grégoi manœuvre réussit. A l'aide de quelques témoignages exté

tion de Canosse, loin d'être, comme on l'a tant de fois prétendu, une humiliation imposée par le pontife, fut une grâce ardemment désirée, adroitement recherchée et passionnément sollicitée par l'empereur. Henri IV, contenu par la présence de sa mère, parut d'abord accepter, avec reconnaissance et docilité, du moins en public, les conditions prescrites par Grégoire. Il comprenait bien qu'il désarmait ainsi ses plus redoutables ennemis. C'était un coup terrible porté aux princes allemands, qui comptaient bien que le roi ne pourrait pas se justifier, en leur présence, des graves accusations qu'ils auraient à porter contre lui. Se voyant ainsi trompés dans leur attente, ils élirent roi Rodolphe, à la Diète de Forchheim (15 mars 1077). Mais, tandis que les princes allemands auraient voulu, à tout prix, empêcher Grégoire d'accorder l'absolution, les évêques italiens reprochaient amèrement à Henri de l'avoir sollicitée. Ce dernier ne tarda point à se laisser aller à leurs conseils et à leurs promesses. Exaspéré par la nouvelle de l'élection de Rodolphe, il protesta contre la juridiction pontificale. Mais il cédait, en cela, à la déplorable influence des évêques et des seigneurs lombards, qui menaçaient de déposer l'empereur et de le remplacer par son fils, parce que, disaient-ils, Henri avait courbé son orgueil devant le pape. La théorie moderne de l'inamissibilité du pouvoir royal était donc, on le voit, peu connue et surtout peu pratiquée, à cette époque, même par les ennemis les plus acharnés du Saint-Siége!

Il est vrai que, vers le même temps, quelques prélats et clercs, servilement dévoués au prince débauché qui favorisait leur incontinence, inventèrent, pour le besoin de leur cause, une doctrine qui tendait à affranchir de toute responsabilité et de toute répression les rois, quelque patents que pussent être leurs crimes, quelque honteux que fussent leurs vices. Mais cette doctrine, qu'un contemporain déclare *inouïe* et incompatible avec le droit public, fut accueillie, avec un mélange de mépris et d'horreur, par les catholiques, et, du dixième au quatorzième siècle, l'on ne peut citer un seul docteur renommé et estimé dans l'Église qui l'ait admise, tandis que la doctrine contraire, celle de la nature conditionnelle et limitée du pouvoir royal et de la responsabilité des souverains devant le tribunal du vicaire de Jésus-Christ, a été professée et défendue par les docteurs les plus éminents de l'Église, et admise par les chefs des diverses nations jusqu'au dix-septième siècle.

On a beaucoup loué Guillaume le Conquérant d'avoir refusé le serment de fidélité que lui demandait Grégoire, et celui-ci a été qualifié par Bossuet de *demandeur sans vergogne* (*inverecundum*

petitorem), pour s'être permis de réclamer du nouveau roi d'Angleterre un hommage que tous les empereurs d'Occident étaient astreints à rendre au Saint-Siége. Mais nul ne peut contester que Guillaume, avant d'entreprendre la conquête de l'Angleterre, n'eût cru devoir consulter le Saint-Siége sur le droit qu'il prétendait avoir à la couronne de ce pays, et qu'il obtint la reconnaissance de ce droit par le pape Alexandre II, à la recommandation d'Hildebrand alors cardinal archidiacre. Une chronique normande ajoute que le prince promit alors, s'il réussissait, de tenir le royaume d'Angleterre de Dieu et du Saint-Père, son vicaire, mais de nul autre.

Grégoire était donc bien autorisé à réclamer l'exécution de la promesse faite et à exercer une suprématie spéciale sur le prince qui avait, de son propre mouvement, invoqué l'autorité du Saint-Siége pour sanctionner son droit. Guillaume ne contesta pas la légitimité de cette suprématie en général : il nia seulement avoir rien promis. Grégoire n'insista pas; mais il refusa, à son tour, le tribut arriéré que Guillaume, en compensation de son refus lui avait offert; car, disait-il à son légat, avec une juste et chrétienne fierté, « je ne veux pas l'argent sans l'honneur. »

Il y avait d'autres États sur lesquels la papauté pouvait et devait exercer non-seulement le droit de répression, en vertu de sa suprématie spirituelle, mais encore une suzeraineté spéciale et directe, en vertu d'anciennes traditions, d'après des donations expresses et le vœu formel des intéressés. C'étaient, des pays faibles et isolés, des royaumes à peine délivrés du joug païen, ou nouvellement entrés, à d'autres titres, dans la grande famille chrétienne. Citons, pour exemple et en première ligne, le nouvel État formé par les preux Normands dans les deux Siciles, et dont le glorieux fondateur, Robert Guiscard, proclamait l'origine et les conditions d'existence, en répondant aux ambassadeurs de Henri IV, qui lui proposaient de relever de l'empire et lui offraient, à ce prix, la dignité royale : « J'ai tiré cette terre de la puissance « des Grecs avec grande effusion de sang, grande nécessité, pauvreté et misère. Pour réprimer la superbe des Sarrasins, j'ai « enduré, au delà des mers, la faim et mainte tribulation, et, afin « d'obtenir l'aide de Dieu, afin que mon supérieur, saint Pierre, « et mon seigneur saint Paul, à qui tous les royaumes du monde « sont soumis, priassent Dieu pour moi, j'ai voulu me soumettre à « leur vicaire, le pape, avec toute la terre que j'ai conquise, et j'ai « tenu à la recevoir de la main du pontife, afin que, par la puissance « de Dieu, je pusse me garder de la malice des Sarrasins et vaincre « la superbe d'étrangers dominateurs et oppresseurs en Pouille et « en Calabre... où régnait l'erreur des Sarrasins. Or, comme le Sei-

« gneur tout-puissant m'a fait plus grand que nul de mon peu-
« ple, *il me convient* d'être assujetti à Dieu, qui m'a spécialement
« protégé et dont la grâce m'a rendu victorieux, et c'est de lui
« que je reconnais tenir le territoire que vous dites vouloir me
« donner. »

Citons encore la Corse, la Sardaigne, la Dalmatie, l'Espagne, la Provence, la Hongrie, la Servie, la Russie et la Pologne, sur lesquelles Grégoire VII réclama et exerça une suprématie temporelle et directe; mais, on peut l'affirmer sans crainte, la suprématie du pape dans tous ces cas spéciaux, fut un bienfait et un secours pour les contrées désignées. Bien loin de porter atteinte à leur dignité ou à leur indépendance, c'est au contraire pour protéger ou pour revendiquer l'une et l'autre, que Grégoire VII étendit sur ces divers États le bras de son autorité : c'est, le plus souvent, pour garantir leur liberté, qu'il intervint, à l'encontre de voisins plus puissants, et notamment contre les empereurs allemands, lesquels prétendaient à une suprématie générale sur les couronnes. Il est vrai que, pour punir Boleslas le Cruel d'avoir fait couper en morceaux saint Stanislas, évêque de Cracovie, Grégoire détrôna Boleslas et ôta à la Pologne le titre de royaume; mais cette sentence, que nul ne contesta, et qui débarrassa les Polonais d'un affreux tyran, n'était-elle pas fondée sur les conditions mêmes de la dignité royale dans des pays, dont les souverains avaient naguère sollicité du Saint-Siége le titre de rois? En revanche, Grégoire VII protégea la souveraineté naissante de la Russie, alors encore catholique, contre les envahissements des Polonais, et accorda au fils de Démétrius, roi des Russes, d'après le désir exprès de celui-ci, la grâce de tenir ce royaume du Saint-Siége, comme un don de saint Pierre. Ayant conféré à un autre Démétrius, duc des Slaves de Croatie et de Dalmatie, le titre de roi, le pape veilla sur cette nouvelle nationalité avec un soin jaloux. Il écrivait en ces termes à un seigneur qui, après avoir juré fidélité à saint Pierre, avait néanmoins pris les armes contre le nouveau roi : « Nous avertissons Votre Noblesse, et nous vous ordonnons, de la part du Bienheureux Pierre, de ne plus oser faire la guerre à ce prince; car tenez pour certain que tout ce que vous oserez contre lui, vous l'aurez osé contre le siége apostolique. Si vous avez quelque plainte à faire contre Démétrius, c'est à nous que vous devez demander jugement; c'est de nous que vous devez attendre justice, plutôt que de vous armer contre lui, au mépris du Saint-Siége. Que si vous ne vous repentez de votre témérité, que si vous tentez de contrevenir à notre ordre, *sachez*, et n'en doutez pas, que nous tirerons contre votre audace le glaive du Bienheureux Pierre et que nous vous châtierons, à moins que vous n'en fassiez pénitence, vous et tous vos adhérents. »

Si Grégoire intervint aussi dans la succession au trône de l
ce fut pour empêcher que ce royaume, dont le fondatei
Étienne, avait reçu de Rome la couronne et le titre d'*Apo*
ne devînt, par la faute d'un des prétendants, un fief du
d'Allemagne. « Vous savez, écrivait le Pape au souverain h
vous savez que le royaume de Hongrie, comme plusieurs
doit exister dans un état de liberté, et n'être soumis à
autre souveraineté qu'à la sainte et universelle Église r
sa mère, dont les sujets sont traités, *non comme des ser*
comme des fils. » Et ailleurs : « Il faut que ce très-noble r
« fleurisse en paix, par sa propre souveraineté, et que so
« dégénère pas en roitelet. Or, en méprisant le noble patro
« saint Pierre, dont vous savez que relève ce royaume, le r
« mon a dû se soumettre au roi allemand, et il n'a plus ét
« roitelet. »

Ainsi, la fière et jalouse indépendance du peuple hongrois
borieusement conservée à travers tant de siècles, a eu pour p
défenseur contre l'Allemagne le pape saint Grégoire VII !

Concluons de tout ce qui précède que, dans la direction po
de la société chrétienne, pas plus que dans le gouvernem
l'Église, Grégoire VII n'innova jamais ; qu'il n'ajouta rien à l
trine de ses prédécesseurs, mais qu'il fut seulement le pre
faire la rigoureuse application d'une doctrine alors profond
enracinée dans les convictions de tous les peuples chréti
n'est pas tout : la bonne foi oblige de reconnaître qu'en prat
cette doctrine, l'illustre pontife croyait fermement remplir
périeux devoir imposé par les lois divines et humaines, ain
l'écrivait aux fidèles d'Allemagne.

Remarquons-le, du reste, le droit dont on fait un crime
goire VII d'avoir usé, ne fut jamais contesté, au moyen âg
d'autres que par ceux qui s'en trouvaient atteints. Or depuis
a-t-on accepté comme juges compétents de la légitimité d'une
les coupables qu'elle est destinée à châtier ? Au moyen âge,
contestait pas le droit, mais on regimbait contre *l'application*
peine. Dans les temps modernes, au contraire, on a reconnu q
peine pouvait être méritée, et c'est le droit de l'appliquer qu'
considéré comme excessif. Le droit et le fait se trouvent donc a
et approuvés par des juges différents, il est vrai, mais dont les
frages réunis et favorables sur le point où ils peuvent être le m
suspects de partialité, forment un arrêt sans appel.

Il est un autre point de vue qui mérite au plus haut point l
tention et la sympathie des amis de la vérité. En dehors de la q
tion du droit divin et de la tradition catholique, il importe
reconnaître que les principes et la conduite de saint Grégoire

ent le plus signalé service à la constitution politique de l'Eu-
hrétienne et au maintien des libertés qui garantissaient alors
été contre le despotisme. La chrétienté du moyen âge avait,
titre, horreur de cette monstrueuse absorption de toutes
es sociales de l'humanité en un seul pouvoir sans limite et
ntrôle; ses croyances, ses traditions, ses mœurs étaient d'ac-
ur l'armer d'une invincible répulsion contre la monarchie
e et inconditionnelle, telle que l'a subie Rome païenne sous
ereurs, telle qu'elle existait encore, au onzième siècle, dans
honte, chez les Grecs de Constantinople. Grâce au point d'ap-
leur fournit la papauté, la chrétienté resta longtemps libre
ug. Grégoire, en commençant la lutte féconde et glorieuse,
désigne sous le nom de *guerre des investitures* ou de *guerre
rdoce contre l'empire*, Grégoire eut l'honneur de retarder, de
rs siècles, et l'avénement du pouvoir absolu en Europe, et la
des traditions païennes, lesquelles, depuis lors, ont fait des
européens une collection d'administrés et d'employés au
de la loi, des interprètes de cette loi les instruments de la
, de la cour des rois une antichambre, de la royauté une
t de l'Église une servante.

crivains superficiels ont cru voir, dans les efforts de Gré-
une réaction contre le système féodal : c'est montrer une
ande ignorance à la fois de la nature de ce système et de
du pontife. Le pouvoir monarchique tendait alors, comme
s, à s'accroître indéfiniment : le principe de la constitution
du moyen âge était de tempérer l'autorité royale par celle
gneurs et des prélats. Ces derniers formaient souvent la
é dans les assemblées politiques de l'empire et des autres
es chrétiens; l'hérédité des grands fiefs garantissait l'in-
nce des feudataires laïques; mais les prélats n'eussent plus
l'instrument des tendances monarchiques, si, par la simo-
investiture, les rois avaient pu devenir les maîtres absolus
ités ecclésiastiques, et choisir à leur gré, parmi les clercs
et obscurs qui remplissaient leurs cours, des créatures
pour les placer, comme évêques et abbés, au premier
ns le gouvernement des États et dans les assemblées sou-
. L'équilibre social aurait été rompu, et il ne pouvait être
u que par la pureté des élections ecclésiastiques, laquelle
le garantie, elle aussi, que l'énergique résistance et l'indé-
e complète du pontificat romain. C'était donc, en définitive,
papauté que reposait le maintien de la constitution sociale
en âge : et c'est ce qui explique pourquoi, dans leur lutte
empereurs, les papes purent, presque toujours, compter
ui de tous ceux d'entre les grands vassaux laïques qui ne te-

naient pas à la maison régnante par le sang ou par l'origine i
diate de leur fortune.

Cet appui ne manqua point à Grégoire VII : et lui, de son
ne manqua pas aux hommes de cœur qui comptaient sur lu
trouver dans la plus haute autorité du monde chrétien un s
efficace contre les envahissements du pouvoir impérial. Ce
le secret de l'alliance qui *attacha à sa cause*, non-seulement l
part des princes ou seigneurs de l'empire, non-seulement to
princes de la Saxe ou de la Basse-Allemagne, mais encore ce
Midi, tels que Rodolphe, duc de Souabe, Welf, duc de Bavi
puissante maison de Zahringen, les comtes de Stoffeln, de
lingen, de Toggenburg, et beaucoup d'autres.

Tous ces laïques combattirent, avec énergie et persévérance,
le drapeau de l'Église, contre Henri IV, tandis que la grande
jorité des évêques d'Allemagne, promus aux siéges qu'ils
paient par la simonie, agissaient pour l'empereur et le s
naient de toutes leurs forces. Les princes et la noblesse allem
indépendamment de l'indignation qu'ils devaient ressentir, co
chrétiens, à la vue du triomphe de la simonie et des affreux
dales de la vie privée de leur roi, avaient encore à lui repr
les atteintes les plus graves aux droits et aux libertés que la
stitution de l'empire garantissait à la dignité et à l'indépend
de chacun des membres du grand corps germanique. Entou
ses prélats simoniaques et de gens de bas étage, qu'il avait é
au comble des honneurs, Henri méditait l'anéantissement
noblesse qui composait alors, avec le clergé, la force réelle e
gale de la nation. La destitution, sans jugement, des titulaire
plus grands fiefs de l'empire, les impositions levées au gré d
caprice, les emprisonnements arbitraires, les pillages, les op
sions, les violences de tout genre furent les moyens employés p
prince. Son but avoué était de constituer une monarchie abso
ou, selon une ancienne chronique, « de ne pas laisser vivre d'
« tre seigneur, dans son royaume, que lui-même, afin d'être
« nique seigneur de tout le monde. » Dans ce but, il fit
struire des forteresses, ainsi que les princes le déclarèrent
Diète de Tribur, en 1076, non pas pour protéger l'empire co
les païens, mais pour enlever toute sécurité à la patrie, et p
faire passer la tête des hommes libres sous le joug de la
dure servitude. « Le sang d'une foule d'innocents a coulé, par
ordres, disait saint Gebhard, archevêque de Sallzbourg, s
autre motif que de rendre serfs ceux qui étaient fils d'hom
libres. »

CHARLES DE MONTALEMBERT.

La suite au prochain numéro.

ICTIONNAIRES ET BOYARDS[1]

I

LES SECTAIRES

q lettres, tracées en caractères latins, s'étalaient à la fenêtre nsarde, sur une large pancarte collée contre la vitre inté-

rs, crépis à la chaux, étaient gris et crevassés; les chaises , défoncées, branlantes sur leurs pieds, et aux dossiers isqueux, avaient des ouvertures filandreuses qui étaient Jetées négligemment sur deux lits de fer placés aux deux la chambre, des couvertures en laine jaune, bordées de sque transparentes d'usure, étaient trop courtes pour dis- les oreillers qui formaient boule, et les draps souillés de :hes brunes.

an de *Fonctionnaires et Boyards* nous a montré, dans sa première partie, sse sous le règne du tsar Nicolas, quand l'autocratie étendait son niveau toutes les têtes et que la police était le grand ressort du gouverne- eux monde slave en était à sa dernière période. Une révolution pro- accomplie depuis lors en Russie; le successeur de Nicolas a changé ı gré la constitution de son pays et a imposé lui-même des limites à : de tsar il s'est fait empereur. La Russie n'a plus aujourd'hui d'es- ıme les autres nations civilisées, elle a une magistrature et elle est par des mandataires aux conseils du souverain. Mais de tels chan- se sont pas opérés, on le conçoit, sans ébranler fortement les es- surexciter vivement les imaginations et les ambitions, sans ouvrir le ; utopies de toutes sortes, sans éveiller les appétits révolutionnaires, là comme ailleurs et sans mettre en jeu les sociétés secrètes. C'est au es agitations, de ces intrigues ténébreuses, de ces manœuvres socia- ıus retrouvons quelques-unes de nos connaissances, que nous trans- onde partie du roman du prince Lubomirski. Nous ne croyons pas er en assurant qu'elle n'offrira pas moins d'intérêt que la première.

(*Note de la Rédaction.*)

Une table de travail en bois blanc, adossée à la fenêtre, était encombrée de papiers ; le plancher, raboteux et noir, témoignait d'une misère profonde et d'une incurie révoltante.

Sur une commode, un fouillis sans nom : des assiettes ébréchées, une bouteille, un verre, une paire de bas, une chandelle de suif, un pot de pommade, un soulier, un couteau-eustache, une demi-livre de pain sec, une bouteille d'encre et une brosse à dents. Le portrait de Proudhon sans cadre se balançait au-dessus d'un des lits, à côté d'une petite glace ovale, qui laissait par endroits apercevoir l'absence de tain. Il y avait, nous l'avons dit, deux lits dans la mansarde, et par conséquent deux êtres paraissaient l'habiter. Un homme, un adolescent, était assis à la table de travail. Ses longs cheveux blonds et plats tombaient sur un col rabattu, d'une nuance douteuse. Ses traits haves et amaigris présentaient une certaine régularité de forme, et ses yeux brillants ne manquaient pas d'expression; un duvet léger et inculte, couvrant le bas de sa figure, rendait plus répulsif encore le délabrement de sa tenue; un sourire triste errait sur ses lèvres décolorées. il tenait une plume à la main, et il regardait fixement la vitre où la pluie, qui tombait au dehors, traçait des sillons réguliers en formant une mare jaunâtre sur le rebord de la croisée. La vue s'arrêtait sur la cour intérieure d'une grande maison, dont les derrières formaient des encoignures qui ressemblaient à des armoires; les fenêtres, donnant sur des ruelles, rayées par la pluie, avaient un aspect mélancolique.

Le jeune homme examina longtemps la cour, et ses lèvres se crispaient en un sourire amer. Tout à coup il sembla fatigué de suivre le mouvement monotone de l'eau sur le toit et sur la vitre, et son regard glissa sur la fenêtre. Son sourire devint plus triste encore.

« *Nihil*, rien ! se dit-il; il n'y a rien en ce monde, ni avant, ni maintenant, ni après ! C'est une consolation, m'a-t-on dit, pour nous autres malheureux, de voir les heureux de la terre se démener, ici-bas, pour rien... Une loi immuable dirige cependant les forces de la nature, réunit les atomes de notre corps et de notre âme et les disperse ensuite selon son bon plaisir. La terre produit le blé que nous mangeons, et nous, après notre mort, nous devenons poussière et procréons le blé. Le moi se disperse, mais les diverses parties de notre être sont éternelles. Ainsi, je peux avoir dans mon corps une parcelle de celui d'un chien, et dans mon âme un atome de celle d'un tzar, d'Yvan le Terrible, par exemple! Mais tout cela tourne, tourne, s'amalgame, se disjoint, se disperse, s'assemble pour rien... ou plutôt pour se disperser et s'assembler de nouveau dans les siècles des siècles. C'est de cette éternité de la matière que proviennent chez nous les sensations matérielles, les tendances, les

mbitions, l'amour! J'ai dû avoir, dans une vie passée, une parcelle e l'être de cette jeune fille qui demeure là, dans cet hôtel, et je 'aime..... c'est raisonné... c'est ainsi... Les atomes conservent le souvenir, que l'âme, composée d'éléments hétérogènes, a perdu : le là les sympathies inexplicables, l'attraction, la bassesse et l'élévation des goûts!... Mais alors, pourquoi cette jeune fille ne répond-elle pas à mon sentiment? C'est que son moi ignore le mien, ou peut-être n'est-ce pas un atome de son être que je possède, moi, et est-elle formée d'éléments étrangers à ma préexistence? Oui, c'est cela!

Il passa la main sur son front. Ces suppositions, nées d'une doctrine absurde et malsaine, fatiguaient son cerveau : il cherchait le mystère de la vie, et ne pouvait naturellement le trouver.

— Combien est plus consolant le raisonnement de ma mère : revivre là-haut... dans une félicité éternelle... La conjonction des âmes! Elle doit être bonne, cette belle jeune fille!... Alors, après la mort, vite... quelques années à peine ou quelques mois... nous revivrons là-haut éternellement..... et égaux..... si je mérite ce bonheur, pensa-t-il. Il s'agit de le mériter.

Il abaissa la tête sur sa poitrine.

— Oui, mais on ne discute pas la religion, il faut avoir la foi; écarter de sa pensée le raisonnement... C'est difficile. La doctrine matérialiste a pour base le hasard; de là ses déductions. La croyance de ma mère, si elle n'est pas infaillible, vaut autant que celle...

Il frissonna tout à coup.

— Si Poléno se doutait de ce qui se passe dans mon esprit, il me chasserait, et il est le seul soutien qui me reste, il me fait vivre... Il est initié, je ne puis l'abandonner, et cependant il exige, lui aussi, la foi, et parle de martyre.

Il se leva et se promena à grands pas dans la chambre.

— Il tarde bien... Nihil! Ces douleurs physiques et morales existent cependant. Oh! que je souffre!... J'aime et j'ai faim.

Il avisa le morceau de pain sur la commode.

— Du pain!... Tiens, je ne savais pas...

Mais il laissa tomber sur le plancher le pain, qui rebondit comme une pierre, et porta la main à la bouche avec un léger cri de douleur.

— Il est devenu dur comme la pierre; voilà un mois qu'il est sur cette commode...

Il se baissa, ramassa le morceau, ouvrit la fenêtre et le jeta dans la cour.

— Tu ne me tromperas pas une quatrième fois, maudit, cria-t-il.

Il continua sa promenade.

— Poléno ne reviendra donc pas! Cependant il doit nou ter à manger, son absence dure depuis trois heures. Le nous a promis des secours, il a ajouté : c'est le devoir de s'aider mutuellement, pendant la captivité de Babylone. – grandes phrases vides!... comme mon estomac.

Tout à coup le jeune homme prêta l'oreille, un pas p tentissait dans l'escalier : le loquet de la porte remua.

— Le voilà! Enfin!

Effectivement la porte s'ouvrit, et un homme entra dans sarde. C'était presque un vieillard : des cheveux blancs to en désordre sur son front ridé; une longue barbe d'un g finissant en pointe, était tordue avec violence; la peau d noirâtre, aux tons livides, avait des tiraillements convul yeux gris, profonds, mobiles, rendaient effrayante cette fi charnée. Malgré son âge, cet homme s'avança vivement, j un lit le paquet qu'il tenait à la main et dit au jeune homn

— Voilà des provisions, il s'agit de les gagner; mang André.

Le jeune homme ne se fit pas répéter l'invitation. Il défit tement le paquet et y trouva du pain frais, du jambon, du f et une bouteille d'eau-de-vie de grain. A peine les vivres ils frappé ses regards, que la faim, combattue probablen puis de longues heures, donna à sa physionomie une ex d'avidité presque féroce... Il cassa le pain en deux et se dévorer. Le vieillard eut un sourire ironique, alla lentem commode, prit le couteau-eustache, un verre, et revint plu ment près du lit, coupa une tranche de jambon, versa verre un peu d'eau-de-vie, étendit le jambon sur le pain, e de porter le tout à sa bouche :

— Quelle faiblesse! dit-il.

— Poléno, murmura le jeune homme d'une voix plaintive, grondez pas, je n'ai pas mangé depuis hier matin!

— Moi non plus, et j'ai faim; mais pour vous prouver q ne doit pas être l'esclave de ses besoins matériels...

Il reposa sur la commode le pain et le jambon.

— Nous avons à faire ensemble une course qui durera de res. Je ne mangerai pas jusqu'au retour.

Poléno magnétisait le jeune homme qui, après avoir e précipitamment un énorme morceau de pain, jeta au vieill coup d'œil timide et suppliant. Poléno dit :

— Je ne saurais exiger d'un enfant une action pénible, pour un homme comme moi; car ma résolution m'est pé

Un maître qui ne prêche pas d'exemple est indigne du nom de maître. J'ai voulu vous prouver que je suis capable d'accomplir ce que j'enseigne.

L'attitude de Poléno chassa l'appétit de l'adolescent; une larme roula sur sa joue.

— J'avais bien faim! murmura-t-il.

— Qui vous empêche de manger? Allons, faites vite, nous sommes pressés... Voyons, André, mangez; mais mangez donc! cria Poléno en frappant du pied le plancher.

— Je ne saurais, répondit le jeune homme, sans vous... Je n'ai plus d'appétit.

— Encore des sentiments stupides! Si je ne vous étais pas supérieur, auriez-vous du respect pour moi, écouteriez-vous mes leçons?

Et comme l'adolescent hésitait :

— Pour rien au monde je ne reviendrai sur une résolution. Je ne toucherai pas à ces provisions avant notre retour; mais si vous ne mangez pas de suite... je ne prendrai pas une bouchée jusqu'à demain matin. Puisqu'il faut vous prendre par les sentiments idiots de l'amour du prochain, je vous ordonne de manger, sous peine de me voir souffrir.

André savait probablement Poléno capable d'exécuter ses menaces, car il s'approcha du lit, coupa une tranche de jambon et continua son repas. D'abord il mangeait lentement et tristement, mais peu à peu la nature reprit ses droits et les morceaux commencèrent à disparaître avec une vitesse vertigineuse. Poléno était silencieux; il avait enfoui sa tête entre ses mains et semblait rêver. Quand il eut assouvi sa faim, André demanda timidement :

— Où voulez-vous me conduire?

— Vous avez fini? répondit l'autre.

— Oui!

— Venez, alors!

— Où cela?

— Que vous importe? Vous me suivrez.

André étouffa un soupir et se coiffa de son feutre; c'était sa réponse muette à la brutale injonction du vieillard. Poléno ouvrit la porte. Ils se trouvèrent bientôt dans la rue, et firent quelques pas en silence.

— Il nous faudra, ce soir, subir une opération qui m'est personnellement désagréable. Il s'agit de se raser et de se faire couper les cheveux, dit Poléno.

— Cela m'est égal, répondit André.

— A moi, non, c'est une servitude, et je ne les aime pas... Mais il faut manger...

— Le comité a exigé de nous ce sacrifice ?

— Le comité... non pas... l'Indien.

— Quel Indien ?

— Ah ! au fait, vous ne savez pas ! l'Indien qui nous a donné de l'argent...

— Le comité a donc refusé de nous secourir ?

— Les élus doivent trouver leur subsistance. Je suis une intelligence parmi nos frères ; s'il fallait aider les forts, que resterait-il aux faibles... Le comité a refusé, et il a eu raison !

— Ah !... Comment vous êtes-vous procuré?...

— J'ai cherché et j'ai trouvé. Le nabab Dowgall donne une fête : il a besoin de domestiques ; je suis allé me proposer.

André devint blême.

— Vous ! demanda-t-il... domestique?... vous allez servir!...

— Oui ! Ce nabab paye bien ! dix roubles... Vous et moi cela fait vingt roubles. Depuis longtemps nous n'avons pas eu pareille somme à notre disposition.

— Si je vous comprends bien...

— Vous porterez les plateaux, servirez les rafraîchissements!...

André s'arrêta court au milieu de la rue.

— Et vous avez cru que je consentirais à subir cette humiliation ?

Poléno haussa les épaules.

— Je n'ai même pas songé à vous demander votre consentement. Mais venez, le temps presse !

André répondit :

— Je ne ferai pas un pas de plus. Domestique ! moi ? Jamais !

Poléno lui saisit le bras.

— Voulez-vous me forcer à courir comme un fou pour ne pas être en retard? Je n'ai pas envie de perdre vingt roubles. Vous feriez bien de vous souvenir que je n'ai pas mangé. Ne m'obligez pas à vous faire un cours de philosophie dans la rue.

— Oh ! votre éternel *nihil*... Honneur : *nihil*... sentiments : il n'y a rien, n'est-ce pas ?

— Non ! répondit Poléno avec conviction, il n'y a rien !

— La faim, les roubles, la souffrance ; est-ce rien tout cela?

— On dompte la faim par la volonté, qui ne peut, il est vaincre la mort ; mais la mort n'est rien elle-même, puisque la est engendrée par la pourriture, qui est la mort. Comprenez-vous?

— Non, mais peu importe. Vos grandes phrases ne me convaincront pas.

— A votre aise. J'irai tout seul servir chez cet Indien, et demain, et après-demain, et tous les jours, je vous reprocherai le pain que vous mangerez, fruit de l'humiliation que j'aurai subie et que vous aurez refusé de partager avec moi... Vous verrez mon regard implacable suivre la nourriture que vous porterez à la bouche, et que je vous aurai conquis en servant comme domestique! Si l'humiliation dont je vous menace vous sourit plus que l'idée de gagner votre subsistance en travaillant, à votre aise ! Retournez à la maison, et comme vous aurez faim la nuit, je vous autorise à manger les provisions que je me suis réservées. Je ne rentrerai pas à la maison de ce soir. J'aurais trop peur d'avoir l'air de vous supplier.

Le jeune homme tressaillit à ces paroles de son maître; il était pâle; une sueur abondante coulait de son front; la lutte était terrible entre son amour-propre et les sentiments contradictoires qu'excitait en lui la philosophie de Poléno. Tout à coup, il dit :

— C'est bien, vous avez raison ! je vous obéirai.

— A la bonne heure !

— Poléno ! murmura André en regardant son maître entre les yeux, vos doctrines font descendre bien bas ! En ne croyant à rien, on est au-dessus des autres, dites-vous? on plane au-dessus des préjugés de l'humanité, mais l'on devient laquais.

— Et l'on endosse une livrée... interrompit ironiquement Poléno.

— Une livrée !

— Oui, jaune, rouge et bleu ! très-jolie ! avec des aiguillettes d'or !!!

André s'arrêta de nouveau.

— Ecoutez, dit Poléno majestueusement. Le sacrifice n'est beau que lorsqu'il est complet : à la moindre hésitation, je vous abandonne. Je n'ai pas le loisir de vous expliquer le mystère de mes doctrines. Je vous promets demain de vous démontrer combien est fausse votre honte; aujourd'hui, je vous propose, une dernière fois, de contribuer à gagner notre existence à tous les deux. Vous hésitez!... Soit !... C'est le devoir du maître de nourrir son élève! Je m'y résignerai! Le fort protége le faible!

— C'est bien ! dit André d'une voix étranglée. Marchez! je vous suis !

Poléno n'eut même pas un geste de satisfaction. Ils se remirent en marche et arrivèrent bientôt sur le quai Anglais, en face d'un palais magnifique.

— C'est ici, entrons, dit Poléno; surtout, n'ayez plus de défaillance !

— Qu'est-ce que cet Indien? demanda André.

— C'est un Indien qui paye ceux qui le servent! Que vous importe le reste!

André soupira et suivit son terrible guide.

II

LE NABAB INDIEN

Saint-Pétersbourg est, comme Paris, une ville blasée que l'on réussit difficilement à étonner; et cependant le luxe du nabab Dowgall-Sahib était le sujet de toutes les conversations. C'est que le nabab était prodigieusement, fabuleusement riche.

Deux choses cependant étonnaient les Pétersbourgeois, c'était d'abord que le nabab eût choisi un climat froid pour résidence (Dowgall habitait Pétersbourg depuis près d'un an), c'était ensuite la vie retirée qu'il menait. L'Indien ne sortait jamais qu'en voiture fermée, la figure cachée sous un épais voile blanc, toujours accompagné par un individu magnifiquement vêtu à l'indienne.

Les passants avaient plusieurs fois rencontré, sur la Perspective, la voiture, mais n'avaient jamais vu le visage de l'étranger. Les journaux insinuèrent que le nabab était nègre, et il fut fort difficile d'expliquer aux Pétersbourgeois que les Indiens ne sont pas nègres, et que les nègres n'ont pas honte de la couleur de leur peau. Alors on prétendit qu'il était horriblement mutilé, qu'il n'avait pas de nez, et que sa tête ressemblait à celle d'un squelette. Ce dernier bruit prit tant de consistance qu'on vendit le portrait de l'Indien avec une tête de mort, et qu'on ne l'appela plus que le Nabab à la tête de mort.

Cependant quelques hauts personnages, admis dans son intérieur, racontaient au club Anglais que le nabab était un personnage d'une cinquantaine d'années, d'un extérieur imposant, au teint blanc, quoique légèrement hâlé; c'était, disaient-ils, un très-bel homme; ses cheveux étaient noirs, grisonnants, crépus, ses traits réguliers. Tout le monde s'accordait à constater la profonde connaissance des usages du monde, que l'Indien apportait dans ses relations; mais ces rectifications de l'opinion publique ne dépassèrent jamais le seuil du palais d'Hiver, du club Anglais et de quelques cercles aristocratiques : la majorité des habitants de Saint-Pétersbourg continua à appeler Dowgall Sahib le nabab à la tête de mort.

Or, le 12 novembre 1865, il n'était bruit que d'un bal offert à la société par le riche Indien. La curiosité générale devint de la

s fonctionnaires les plus influents, les plus jolies Péters-
es ne rougirent pas de solliciter des invitations, et il
pas de bouche, depuis le monastère de Saint-Alexandre-
isqu'aux Iles, qui ne parlât de l'événement du soir. Les
itations lancées étaient insuffisantes; beaucoup de jolies
pincèrent de dépit.

si impatiemment attendu arriva enfin. A dix heures déjà,
à pied et à cheval, s'occupait activement de faire ranger
es qui arrivaient à la file devant le péristyle de l'hôtel. Une
iense stationnait sur le quai et sur la Néva nouvellement

ire honneur à ses invités, le nabab avait déposé le cos-
l portait habituellement, et revêtu un élégant habit noir,
ı dernière mode.

de hâle sur son visage, ses yeux brillants et quelques
ıants qui scintillaient à ses doigts rappelaient seuls son
siatique; il paraissait à l'aise au milieu de la civilisation,
tenance un peu hautaine donnait encore plus de charme
ıe courtoisie avec laquelle il serrait la main à tout visi-

a haute société de Saint-Pétersbourg passa ainsi devant

ıe qui accompagnait partout Dowgall Sahib s'occupait de
tion de la fête et faisait les honneurs de la maison; quant
il n'avait pas bougé de sa place, à la porte du salon d'en-
politesse un peu froide était égale pour tout le monde. Il
t preuve d'aucun empressement à l'annonce des noms de
tie russe et européenne qui se pressait dans ses salons; ce-
peu à peu, et à mesure que la foule des visiteurs aug-
ın aurait pu voir à une légère contraction de son visage
représentation commençait à le fatiguer. Son sourire,
froidement poli, était devenu contraint, et une légère
des muscles ridait son visage. Au lieu de quelques
olies qu'il avait adressées à ses premiers invités, il se
maintenant de serrer la main de tout homme et de sa-
ndément toute femme. Le nabab s'ennuyait.

coup, l'huissier annonça :

Excellence le lieutenant-général comte Lanine, madame
oiselle Louise Lanine.

b tressaillit de tout son corps, avança de quelques pas et
voix gutturale :

ıis heureux, monsieur le comte, que Votre Excellence ait
ı accepter mon invitation. Le bruit des exploits de Votre

Excellence dans l'Asie centrale et au Caucase est parvenu jusqu'à moi, et j'ai entendu parler de vous dans l'Inde.

Wladimir leva les yeux, regarda le nabab, sourit et répondit :

— Les paroles flatteuses de Votre Altesse me causent le plus sensible plaisir.

Dowgall s'était approché de Tatiana, qui l'examinait avec un étonnement qui ressemblait à de la stupéfaction.

— Le nom de Votre Excellence a traversé l'Himalaya. Les bardes de mon pays ont, dans mon palais, composé des chants en l'honneur de la belle vice-reine du Torbeden... Votre beauté est populaire au Pundjab. Que Votre Excellence daigne me permettre de lui présenter mes hommages en la remerciant de l'honneur qu'elle me fait.

Tatiana était revenue de son étonnement, elle répondit au nabab :

— J'ai voulu que ma fille fît son entrée dans le monde par la porte la plus brillante. La fête de Votre Altesse est un événement dont s'entretient tout Saint-Pétersbourg. Les merveilles des *Mille et une Nuits* y vont être, m'a-t-on dit, surpassées.

— Certes, dit le nabab, du jour que les pieds de Votre Excellence ont touché le seuil de mon habitation, ma modeste demeure surpasse les palais dépeints par le conteur arabe, car elle recèle la plus belle création de Dieu.

Ce compliment amphigourique et du plus pur style oriental fit légèrement sourire Tatiana :

— Votre Altesse, en satisfaisant aujourd'hui la curiosité de mes compatriotes, après deux ans d'attente, veut nous prouver, le même jour, que la flatterie n'est pas non plus inconnue dans l'Inde.

— Je ne flatte pas, répondit sérieusement Dowgall, je connais de longue date Votre Excellence.

Tatiana tressaillit et examina de nouveau le visage de l'Indien; Dowgall disait :

— Vous êtes noble autant que belle ; votre vie est sublime; j'ai connu à ma cour...

— Muller! dit Tatiana à voix basse, en lui tendant la main d'un geste brusque.

— J'ai vu celui que vous appelez ainsi, mais il était, chez nous, connu sous un autre nom, répondit le nabab sans prendre la main tendue vers lui.

Wladimir avait depuis longtemps disparu dans l'intérieur des appartements. Quant à la fille de Tatiana, elle écoutait la conver-

sation de sa mère et de l'Indien, en lançant des coups d'œil impatients et significatifs vers la salle de bal.

— On dit même, continua le nabab, que nous nous ressemblons d'une façon étrange. Que Dieu ait pris plaisir à faire naître, à deux points opposés du globe, deux hommes pareils l'un à l'autre, je n'en crois rien ! J'ai vu celui que vous appelez Muller. Il était vêtu comme je le suis aujourd'hui... Moi j'étais sur mon trône, dans tout l'éclat de ma puissance : il me parut plus vieux que je ne l'étais, son regard était moins brillant que le mien, son geste moins assuré, son teint pâle, son sourire sardonique... Je me suis regardé dans une glace qu'une esclave de mon harem m'a présentée à genoux, et j'ai exilé de ma cour ceux qui disaient que nous nous ressemblions comme deux frères jumeaux.

Tatiana ne put s'empêcher de sourire à ce naïf orgueil de l'Oriental, auquel le vernis de la civilisation n'avait pu faire oublier les flatteries des esclaves de son harem. Dowgall, sans paraître remarquer ce sourire, continua :

— Muller n'était pas coupable ! Et là, dans mon royaume, j'avais le droit de supposer que Dieu avait voulu lui être favorable en le faisant ressembler à un rajah ! C'était un homme, je dois l'avouer, d'un caractère ferme et d'un esprit cultivé.

— N'est-ce pas que c'était un homme supérieur ? demanda Tatiana.

Dowgall se recueillit pour répondre.

— Non ! c'était un fou... Il rêvait la liberté, la justice universelle. Je fus obligé, après deux ans de séjour, de le prier de quitter mes États. Je ne le revis plus, mais il m'a parlé de Votre Excellence avec admiration ! Sa vie a côtoyé la vôtre...

Pendant que Dowgall parlait, Tatiana l'étudiait et forçait sa mémoire à se rappeler les moindres particularités des traits de Muller. Il lui sembla effectivement que les yeux du nabab avaient une expression de hauteur satisfaite, tandis que ceux du Courlandais brillaient d'un feu ardent ; que le sourire de Dowgall était protecteur et celui de Muller ironique. Puis, en détaillant davantage la physionomie de l'Indien, elle y trouva ce cachet de grandeur placide que Dieu met sur la figure des puissants de ce monde, et elle se souvint que, même du temps de sa toute-puissance de rebelle, Muller avait l'aspect d'un ange révolté. Cette nuance, que l'œil d'une femme seul peut saisir, lui ôta ses soupçons.

— Ce n'est pas lui, pensa-t-elle, et cependant il lui ressemble bien.

— Votre Excellence daignera-t-elle me permettre d'aller lui présenter mes hommages respectueux dans sa demeure ? dit Dowgall.

Muller m'a souvent parlé de la comtesse Lanine, de son (
de son dévouement...

Mais alors l'huissier annonça :

— Leurs Altesses impériales les grands-ducs...

Dowgall, forcé par l'étiquette de recevoir les grands-(
l'escalier, s'achemina vers le seuil.

Tatiana eut à peine le temps de lui dire :

— Prince, je serai heureuse de votre visite.

— Oh ! maman, dit la fille de Tatiana, entrons au bal, je
que tu ne finirais jamais de causer avec cet Indien.

Et elle ajouta en riant :

— Il est bien beau !

— N'est-ce pas ?

Les grands-ducs, accompagnés du nabab, entrèrent au
Dowgall fut obligé de faire les honneurs de son habitation
gustes visiteurs.

Tatiana, suivie de sa fille, se trouva bientôt au milieu d'un
d'admirateurs qui n'attendaient que la fin de sa conversatio
l'Indien pour lui faire leur cour.

Mademoiselle Alexandra Lanine allait avoir seize ans et e
semblait beaucoup à sa mère : même galbe pur, même teir
mêmes cheveux noirs, même démarche ; il y avait peut-être
moins de hauteur dans son attitude; peut-être la beauté ré
de mademoiselle Lanine aurait-elle paru à un bon obse
moins distinguée que celle de sa mère ; on eût dit sa sœur c
Cette ressemblance extraordinaire lui nuisait, il est vrai, u
car elle avait l'air d'être l'ombre de la belle comtesse.

Après avoir traversé une haie de têtes inclinées, Tatian
fille se dirigèrent vers une salle formant boudoir, destin
dames qui ne dansaient pas.

En ce moment, Tatiana se croisa avec son mari qui causa
un général de la suite de l'empereur :

— Avez-vous remarqué la figure du nabab ? demanda-t-elle
voix à Wladimir :

— Non ! Pourquoi cette question ?

Tatiana répondit avec un peu d'impatience :

— Je vous conseille de bien le regarder et de venir me fair
de vos impressions.

Malgré l'assurance du nabab, un soupçon avait mordu T
au cœur : elle se souvenait de la lettre où Muller accusait un
immodéré de revoir l'Europe...

— Évidemment, se dit-elle, s'il est revenu en Europe, la
dence lui ordonne de changer de nom. Il se cache, rien de

naturel; mais à moi, il me doit la vérité, car il ne peut craindre d'indiscrétion de ma part; ce serait m'offenser.

Elle cherchait une place inoccupée où elle pût attendre le retour de son mari, quand tout à coup sa fille dit :

— Ah! voilà Louise et Vadime ! asseyons-nous auprès d'eux.

Tatiana accéda à la prière de sa fille et se dirigea vers un canapé, sur lequel une jeune fille, assise à côté d'un jeune homme portant l'uniforme de l'infanterie de la garde, envoyait force saluts et force signes d'amitié à mademoiselle Lanine. Le visage de cette jeune fille formait un contraste frappant avec celui d'Alexandra. Il y avait sur sa figure ovale, encadrée de cheveux blonds cendrés, un air de mélancolie profonde, de vague et presque douloureux ennui.

En voyant Alexandra Lanine s'approcher du canapé où elle était assise, elle se leva vivement et l'embrassa. La fille de Tatiana, brune et nerveuse, semblait la protectrice de cette frêle enfant. Un sourire énigmatique plissa les lèvres de Tatiana, qui s'assit en disant :

— Bonsoir, Louise !... et que je vous gronde ! On ne vous a pas vue de deux jours.

— Oh ! madame la comtesse, dit la jeune fille en rougissant, papa a eu une crise. Ce soir seulement nous avons vu cesser nos inquiétudes. Je suis venue au bal, dit-elle sous forme d'excuse, car il l'avait exigé absolument.

— Oui, lui dit Alexandra à l'oreille, et pour rencontrer Vadime.

Louise rougit.

— Je vous assure...

— Chut... Si maman se doutait de votre amour, elle serait mécontente. Depuis que la situation de mon cousin a subi une révolution favorable, elle a des projets... Mariez-vous... Vous vous aimez depuis longtemps...

— Chère Alexandra... comment vous remercier?...

— Il n'y a pas de quoi, répondit la jeune fille en riant, je ne l'aime pas... moi...

— Et lui?... Je n'ai pas osé...

— Maman, interrompit Alexandra de sa petite voix décidée, si nous allions à la salle de bal. J'ai soif; passons au buffet, il paraît qu'il est magnifique.

— Comme vous voudrez, mon enfant, répondit Tatiana toujours pensive.

— Louise, viens avec nous, nous allons recueillir des hommages

sur notre route ! Quand nous sommes ensemble, c'est ravissant, tout le monde le dit. Demande à Vadime.

— Alexandra, ce n'est pas convenable ce que vous dites, remarqua Tatiana.

— Vous m'en voulez, parce que je trouve Louise jolie ? Quant à moi, je sais que je suis belle ; je vous ressemble, et votre réputation...

— Taisez-vous ! flatteuse, dit Tatiana, qui ne put s'empêcher de sourire à ce compliment.

Comme elles parlaient, Wladimir parut ; derrière le comte venait le nabab Dowgall Sahib. Wladimir ne voyant pas l'Indien, dit :

— J'ai examiné le visage de votre homme, et, excepté une vague ressemblance avec quelqu'un dont j'ai oublié le nom, je n'y ai rien vu de bien extraordinaire : beaux yeux, teint noir, air distingué, bel homme.

Tatiana lança à son mari un coup d'œil qui l'arrêta court. Wladimir se retourna et aperçut l'Indien.

— Ah ! dit Tatiana en enveloppant Lanine d'un regard qui s'arrêta sur la figure impassible de l'Indien, vous n'avez pas la mémoire du cœur.

Elle sembla prendre un parti extrême, écarta son mari de la main.

— Votre Excellence me permettra-t-elle de lui présenter une amie de ma fille ? dit-elle au nabab.

Elle l'attira vers le canapé et lui dit :

— Mademoiselle Louise de Schelmberg...

Pas un muscle de la figure du nabab ne bougea. Il s'inclina profondément et répondit :

— Vénus et Lackmi !...

Tatiana fut presque fâchée ; mais, résolue à éclaircir le soupçon qui entrait de plus en plus dans son âme, elle prit le bras du nabab :

— Votre Altesse voudra-t-elle me conduire jusqu'au buffet ? Ces demoiselles désirent contempler vos magnificences.

Il arrondit le bras d'un geste tout européen.

— C'est un honneur pour moi de servir de cavalier à Votre Excellence.

Mais la tentative de Tatiana avait eu un contre-coup favorable à sa curiosité ; la mémoire rebelle de Wladimir se réveilla. A ce nom de Schelmberg prononcé devant lui, la Sibérie, les persécutions du chef de la chancellerie, toute l'histoire de sa jeunesse qu'il avait eu le temps d'oublier pendant seize ans de prospérité, se pré-

sentèrent soudain à lui. Il regarda le nabab, eut un éblouissement, courut à sa femme et lui dit à l'oreille :

— Oh !... Muller !...

Tatiana, sans répondre, mit son bras sous celui du nabab ; Lanine, de son côté, intéressé au plus haut degré, entraîna sa fille sur leurs traces. Louise et Vodime se dirigèrent du même côté.

Tatiana tremblait légèrement, et le nabab, qui s'aperçut de ce tressaillement, eut un léger sourire.

— Ce nom de Schelmberg, dit tout à coup Tatiana, n'a donc jamais été prononcé par Muller devant vous?

Le nabab répondit avec hauteur :

— Peut-être... mais ma mémoire ne conserve que les noms dignes d'elle. Qu'est-ce que cet individu?

— Ce fut dans le temps le plus cruel ennemi de mon mari et de Muller, un de nos persécuteurs les plus acharnés.

— Ah !... Et cette demoiselle?...

Tatiana le regarda fixement.

— Est sa fille ! dit-elle.

Malgré sa puissance sur lui-même, les yeux du nabab laissèrent échapper un éclair sombre.

— Sa fille ! dit-il, ah !...

Tatiana fut effrayée de l'expression terrible que prirent les traits du nabab ; mais cela ne dura qu'une seconde, et Dowgall reprit son air calme et hautain.

— Dans votre pays froid, dit-il, vous ne savez ni aimer, ni haïr ; la fille de votre ennemi est maintenant l'amie de votre enfant ! Dans l'Inde, nous ne comprenons guère ces faiblesses-là.

— Notre religion nous ordonne la clémence.

— Soit ; mais de la clémence à l'amitié...

— Oh ! répondit Tatiana, vous ne vous doutez pas quelle sensation délicieuse une chrétienne peut éprouver à combler d'amitiés et de caresses l'enfant de son ennemi !... J'aime Louise, parce que c'est la fille de Schelm, qu'el e est innocente de ses forfaits...

Dowgall la regarda avec stupéfaction.

— De qui parle Votre Excellence ? demanda-t-il.

Tatiana ne comprit pas ; Dowgall continua :

— Je ne saisis pas bien ; que Votre Excellence excuse mon ignorance de la langue française, Votre Excellence disait donc...

— Lorsque j'ai su que la fille de Schelm se trouvait dans la même pension qu'Alexandra...

— Schelm ! répéta Dowgall, qu'est-ce que Schelm? vous m'avez présenté cette demoiselle sous un autre nom. Excusez-moi, madame.

D'abord Tatiana fut interdite. Un sourire se dessina sur les de l'Indien. La comtesse ajouta :

— Schelm et Schelmberg est la même personne. M. Sche épousant la mère de Louise, fut fait baron de Schelmberg.

Le nabab s'inclina.

— Vous comprenez, madame, que je me retrouve diffici au milieu de ces noms qui ressemblent bien peu à ceux qu habitué à prononcer au Pundjab !...

Ils traversaient la grande salle. Tatiana, piquée par ses successifs, voulait questionner encore l'Indien : mais c'ét venu impossible, à tout moment quelqu'un s'approchait.

— Vous viendrez me voir, dit Tatiana à voix basse à Dowg faut absolument qne je vous parle; je vous attends chez moi, réclame votre visite.

Dowgall répondit à haute voix :

— Je suis aux ordres de Votre Excellence.

A ce moment, ils se trouvaient sur le seuil du salon affect buffet.

Cette vaste pièce avait été ornée avec un luxe extraordinai quelque peu excentrique. L'Indien avait probablement voulu t porter à Saint-Pétersbourg quelques coutumes de sa cour. En ce buffet n'était pas organisé selon les règles invariables en us tous les bals. La pièce était partagée en deux par une draperi brocard rouge qui montait jusqu'au plafond; les plis de la ten retenus par des courroies à glands d'or, formaient une large tière et donnaient accès à une table dressée dans le fond, qui sous le fardeau de la vaisselle plate, des bouteilles de champ et des verres : c'était le buffet réservé aux hommes.

L'autre moitié de la salle, destinée aux dames, était une s immense; les fleurs les plus rares, les plantes tropicales, les bustes des climats tempérés masquaient les murailles. Des tou de roses et de camélias se détachaient sur la verdure sombre palmiers et des aloès qui formaient plusieurs charmilles. Au cen de chacune de ces charmilles il y avait une petite table avec rafraîchissements, et une pancarte dans un cadre d'or où était menu du souper.

Une armée de domestiques, ruisselants d'or sous leur livrée satin rouge, bleu et jaune, étaient rangés en haie, des deux c de la draperie, sous l'œil vigilant de deux maîtres d'hôtel. Qu une des tables était occupée, un maître d'hôtel faisait un signe, aussitôt un domestique, sortant des rangs, s'avançait pour rece ses ordres. C'était le luxe indien, qui consiste à avoir beaucoup serviteurs. Malgré la gêne que pouvait causer à ceux qui n'y étai

pas habitués la présence au milieu du bal de cette armée de valets, le coup d'œil ne manquait pas d'une réelle grandeur.

Le nabab entra dans le salon du buffet ayant Tatiana à son bras et se dirigea vers une des charmilles. Alors, le compagnon mystérieux du nabab apparut.

En pénétrant dans cette salle scintillante de lumières qui donnait des reflets argentés à la verdure des feuilles et des chatoiements de diamant aux vases d'argent; à l'aspect de cette armée de valets revêtus de livrées de satin aux couleurs voyantes et de cette draperie qui ressemblait à une tente, Tatiana ne put s'empêcher de pousser une exclamation de surprise.

— C'est réellement féerique! dit-elle.

L'Indien sourit modestement, et, sans répondre au compliment, entraîna la comtesse vers une des charmilles. Tatiana s'assit, Louise et Alexandra l'imitèrent. Wladimir et Védrine restèrent debout.

— Votre Excellence daignera-t-elle accepter quelque chose? demanda l'Indien.

— Je prendrai une tasse de thé, dit la comtesse; quant à ces demoiselles...

— Nous prendrons du thé aussi, dit Alexandra, n'est-ce pas, Louise?

— Oui!

Le compagnon du nabab, attentif aux désirs exprimés par les personnes accompagnées par son maître, s'éloigna. Quelques secondes après, un domestique se détacha de la draperie, et, après avoir reçu du maître d hôtel un lourd plateau, se dirigea vers la charmille occupée par le nabab et les dames. Pour pouvoir placer le plateau, il leva les yeux : le plateau s'échappa de ses mains.

— Grand Dieu! Elle!... s'écria le laquais. Oh!...

Et il tomba évanoui sur le tapis.

De son côté, Louise de Schelmberg était devenue pâle comme un linge et s'était levée. Alexandra, étonnée du mouvement de son amie, lui disait en riant :

— Mon Dieu! Louise, es-tu folle de t'effrayer ainsi d'un vulgaire accident.

Le compagnon du nabab, le maître d'hôtel et les autres domestiques se précipitèrent pour ramasser les tasses et essuyer les robes des dames. Le nabab dit froidement :

— Excusez, mesdames, la maladresse de cet homme.

Alors seulement il remarqua la pâleur de mademoiselle de Schelmberg :

— Mademoiselle, qu'avez-vous? demanda-t-il.

Louise ne répondit pas, son regard était fixé sur le laqua
noui. Tatiana dit :

— Je l'ai reconnu aussi. C'est André Popoff!... Voilà où ı
les idées révolutionnaires! Louise... mon enfant... remettez-
Vous êtes trop sensible.

Occupée de la jeune fille, Tatiana ne vit pas le sourire qui
les lèvres du nabab. Elle ajouta :

— Il a eu honte de nous voir. Voyons, Louise, rassure
Prince, dit-elle faites apporter de l'eau.

L'Indien parlait bas à son compagnon mystérieux, dans un
étranger, et lui désignait du doigt le valet toujours étendu. L
tesse Lanine crut saisir dans l'œil du nabab une telle express
cruauté qu'elle frissonna.

— Cet incident, provoqué par la maladresse d'un domc
d'Europe, a troublé Votre Excellence, dit le nabab. Je le regre
j'espère que mon intendant n'engagera plus, à l'avenir, de
qui s'évanouissent en servant.

III

APRÈS LE BAL.

A quatre heures du matin, le palais était redevenu silenci
les fenêtres ne brillaient plus de l'éclat des lumières, la foule
quitté les abords de la magnifique demeure, et on entendait à
dans la nuit le pas cadencé de l'escouade des policiers qui rentr
dans leurs quartiers.

La pièce la plus reculée de l'hôtel était seule éclairée par qu
lampes placées sur un immense bureau. C'était la plus grande p
du palais, et elle formait un contraste réel avec le reste des app
ments, où l'or, la soie, les fleurs rares, les bronzes, les mervei
de l'industrie étaient accumulés avec profusion. La chambre
nous parlons, tendue en entier d'une étoffe sombre, avait des
teuils en cuir et des chaises de cannes. Il est vrai que le cuir étai
Cordoue, et le bois de l'ébène massif. Des cartes géographi
étaient pendues aux murs. Dans d'immenses armoires en bois
il y avait plus de dix mille volumes reliés en cuir de Russie
avec la lettre D, surmontée d'une couronne fermée en argent,
les plats. La table placée au centre de la pièce avait des dimens
monumentales. Le désordre y régnait : à côté de livres ouverts,
avait des liasses de papier, des lettres décachetées, des plume

toute sorte, jetées au hasard ou fichées dans l'encrier, maculant le tapis vert de taches noirâtres. Un journal couvrait une invitation sur papier vélin où un bonhomme avait été dessiné par une main inhabile. Évidemment, le maître de l'hôtel rangeait ses lettres comme peut le faire un homme puissamment riche et habitué au service d'un monde de domestiques.

D'un côté de la table, une chaise de repos, large, haute; une sorte de fauteuil-sopha. On pouvait écrire, s'étendre, dormir ou se coucher à demi sur ce meuble d'un usage rare en Europe et inventé par la paresse asiatique. De l'autre côté, un simple fauteuil en cuir à dossier d'ébène.

Un quart d'heure après le départ du dernier invité, le nabab, étendu sur la chaise de repos, enveloppé d'une robe de chambre de cachemire, paraissait attendre quelqu'un.

Si, à ce moment, Tatiana eût pu le voir, elle aurait constaté une notable différence entre le gentleman froidement poli qu'elle venait de quitter et l'homme ramassé sur lui-même, qui se tenait là avec un regard anxieux. Dowgall Sahib ne se ressemblait plus à lui-même. Ses gestes saccadés témoignaient d'une impatience peu en harmonie avec la majestueuse placidité du potentat indien.

Le regard brillant, la bouche crispée, un sourire cruel aux lèvres, il interrogeait à tout moment la porte qui séparait son cabinet des appartements de gala, et, à chaque seconde écoulée, la colère rendait plus sombre ses traits crispés et gonflait les veines de son front.

Tout à coup il se redressa, boutonna sa robe de chambre, s'accouda, et parvint à donner à sa physionomie l'expression de la plus complète indifférence. La porte venait de s'ouvrir. Un laquais en grande livrée apparut sur le seuil, chercha des yeux le nabab, l'aperçut, s'avança lentement, s'empara, sur son passage, d'une des chaises, l'approcha de la table, dévisagea froidement le prince indien et s'assit sur la chaise en croisant ses jambes l'une sur l'autre,

— Que me voulez-vous? demanda-t-il au nabab.

L'Indien n'avait pu s'empêcher de froncer le sourcil à la façon familière dont ce domestique s'introduisait auprès de lui. Son front se plissa; il suivit d'un regard mécontent tous les mouvements du laquais, et, quand il le vit assis bien à son aise et qu'il eut entendu la question, il s'écria en russe :

— Ah! ah!... le fait est curieux. Vous êtes Russe?

— Je ne suis rien, répondit le laquais.

— Comment! rien!

— Rien; je ne suis pas plus Russe qu'homme, pas plus homme que chien, pas plus chien qu'archange! Et vous, qui êtes-vous...

et que me voulez-vous?... Je vous ai servi... vous m'avez
Que peut-il y avoir de commun entre nous?

Le nabab eut un geste d'impatience : ce laquais, portant sa
se présentant chez lui comme chez un égal, s'asseyant, se c
les pieds avec désinvolture, lui agaçait les nerfs. Dans les Ir
rareté du fait lui en aurait peut-être fait excuser l'inconve
mais en Europe, ce n'était pas de la hardiesse, c'était de
lence. Depuis l'abolition du servage, le nabab assimilait la
au reste de l'Europe.

Il aurait peut-être récompensé l'esclave téméraire. Il tois
tête aux pieds le mercenaire insolent et dit :

— Si je vous ai fait appeler, c'est que probablement j'av
soin de vous voir ! Attendez mes questions et comportez-vous
doit le faire un serviteur en présence d'un maître, un laq
présence d'un prince ! Levez-vous, allez au seuil et attendez
ordres.

Ceci fut dit d'un ton sec et froid. Le laquais fut légèreme
terdit ; ses façons n'avaient provoqué ni un trop grand étonn
ni aucune colère ; mais son trouble ne dura pas. Il se renfonç
sa chaise, éleva son soulier à boucle d'argent, aux armes du n
jusqu'à la hauteur des genoux de ce dernier, et répondit :

— Je ne suis pas votre laquais et ne me crois pas inféri
vous. Nous sommes égaux.

— Non, répondit froidement le nabab ; je vous paye et vo
servez.

— Si, répéta le laquais ; vous m'avez payé, et je ne vous
plus.

L'Indien comprit qu'une discussion n'aboutirait à rien ; il
résolûment son parti.

— Soit ! Mais vous auriez aussi bien fait, dans ce cas, d'ôter
livrée avant d'entrer ici.

Le laquais sourit ironiquement :

— Pourquoi faire, puisque je ne m'y trouve pas gêné? Au
dit-il, profitant de son avantage, si vous m'avez fait appeler,
que, comme vous le dites très-bien, vous avez besoin de moi
suis étonné en constatant cela, mais cela n'en existe pas mo
Je ne vous connais pas, moi, et l'idée ne me serait jamais ve
de vous demander une audience !

— Dites-moi, mon ami, demanda le nabab en souriant, y
beaucoup d'hommes comme vous en Russie?

Le laquais eut un mouvement d'orgueil.

— Non, dit-il, pas encore, mais cela viendra avec la prochaine

nération... Il faut laisser écouler le temps sur les légendes de l'esclavage, qui seront vite oubliées.

— A quelle secte appartenez-vous ? demanda soudain le nabab.

Le laquais, jusque-là si maître de lui, ne parvint pas à dissimuler son étonnement à cette question brusque, faite du ton le plus froid. Il décroisa ses jambes, s'assit d'aplomb sur sa chaise et répondit avec une dignité comique :

— Je n'appartiens à aucune secte. Je ne veux pas resserrer mon intelligence dans les limites d'une doctrine.

— Charmant ! charmant ! dit le nabab d'un ton railleur.

Ce sarcasme toucha le laquais au défaut de la cuirasse ; il perdit toute son indifférence d'emprunt et répondit, rouge de colère :

— Je constate que pour un prince indien, vous possédez fort bien la Russie ; vous semblez même connaître nos sectes.

— C'est bien ! Je ne vous ai pas fait appeler pour discuter avec vous. Convenable ou insolent, peu m'importe ! Mon intention n'est pas de continuer nos relations...

— Ni la mienne non plus... repartit le laquais.

Les yeux noirs du nabab eurent un éclair farouche ; il se dressa sur ses pieds, et sa main, se crispant, fit grincer le cuir du sopha. Le laquais sourit avec orgueil : dans cette lutte de paroles il semblait vainqueur. Mais la colère de l'Indien, si terrible qu'elle parût, ne fut pas de longue durée. Il se contint, et ce fut de sa voix la plus calme qu'il demanda :

— Vous vous appelez Poléno, n'est-ce pas ?

— Je ne m'appelle pas, puisque je ne suis rien ! On m'appelle ainsi !

— Vous connaissez mon intendant ?

— Oui.

— Où l'avez-vous rencontré ?

— Demandez-le-lui ! Je n'ai pas à vous répondre à ce sujet.

Le nabab sourit :

— Vous êtes tous les deux membres de l'association des Amis de la Liberté, et votre *vente* s'appelle « le Purgatoire. »

— Puisque vous le savez, pourquoi m'interroger ?

Si quelque grand seigneur ou quelque puissant fonctionnaire de l'empire, ami de Dowgall, avait pénétré à ce moment dans le cabinet du nabab, il aurait été stupéfait à l'aspect du hautain potentat causant familièrement avec un laquais à sa livrée, assis auprès de lui. Cette idée traversa fortement l'esprit de Poléno, qui se renversa sur sa chaise, et son regard devint provoquant. Le nabab ne remarquait rien.

— Mon intendant, dit-il, vous a proposé de gagner dix ro en endossant ma livrée pendant le bal? Je suis étonné que ayez accepté.

— Il faut bien manger?

— Puisqu'il n'y a rien, dit l'Indien, la faim n'existe pas.

Et comme Poléno voulait répondre, il ajouta d'un ton bie lant :

— Il est vrai que vous n'êtes pas seul... Vous avez un pagnon.

— Ah! vous savez cela aussi?

— Je sais tout!

Poléno eut un sourire de dédain.

— Enfin, dit-il, que me voulez-vous?

— Ce jeune homme que vous avez recommandé à mon int dant, est votre fils, votre frère ou votre ami?

— Que vous importe?

Le nabab, qui avait pris son parti des boutades du laquais, pondit avec le plus grand calme :

— Il m'importe beaucoup. Je désire savoir quels sont vos dr sur lui, car je vous prie de me les céder.

— Ah! ah! dit l'autre, inutile! je ne vous les céderai pas.

— Cela dépend des conditions.

— Je ne le céderai pas!

— Je vous offre une fortune! cent mille roubles, par exempl

— Je n'ai pas besoin d'argent.

— Si! puisque vous endossez une livrée pour en gagner.

Poléno haussa les épaules avec mépris.

— Je vis avec dix roubles pendant un mois. Je gagnerai ce toujours. Je ne me suis jamais vendu.

— Aimez-vous cet enfant?

Poléno ne répondit pas.

— Si je vous disais que je veux faire son bonheur...

— Je ne vous croirais pas, car c'est impossible; le bonheur e dans la doctrine que j'enseigne. Or vous ne la connaissez pas.

— Enfin, dit le nabab, j'ai besoin de cet enfant.

— Vous vous en passerez.

— Non! je n'ai jamais connu d'obstacles à mes volontés. Je vo propose d'acheter vos droits; mais je puis les prendre.

Poléno secoua la tête.

— J'en doute.

— Ce n'est ni votre fils, ni votre frère?

— Non!

— Raison de plus... Je puis vous ordonner!...

— M'ordonner!...

— Oui! dit le nabab.

Il se leva tout à coup et étendit la main.

— Poléno Astaroth... n° 114... Es-tu donc libre de tout engagement?

D'abord stupéfait, Poléno se leva à son tour.

— Ah! ah! dit-il, vous êtes des nôtres! C'est bien... Je pourrais vous dire que je ne suis lié par aucun serment, que j'ai gardé ma liberté d'action, que je ne dois obéir qu'au chef suprême, parce que j'ai pris un numéro pour combattre et non pour obéir.

— On ne peut combattre sans obéir.

— Soit; mais André m'est confié. C'est moi qui suis son maître; il est à moi, vous le savez. Vous n'avez pas le droit de me l'enlever.

— A moins qu'il n'y consente lui-même.

Poléno sourit:

— Il n'y consentira jamais.

— C'est ce que nous verrons.

Dowgall étendit la main vers la sonnette:

— Tu me rendras justice. J'ai agi en frère; j'ai essayé de t'enrichir.

— Tu as voulu me traiter comme ton laquais.

— Étais-je obligé de me découvrir? Pouvais-je ensuite, une fois connu de toi, formuler la proposition que j'ai daigné te faire? Nos statuts ne s'y opposent-ils pas?

— Qui es-tu?

— Rien! Comment peux-tu me faire cette question?

— Ton numéro, ton nom parmi nous? Je ne t'ai jamais vu à la vente...

— Aucun de vous ne m'y verra jamais.

— Tu nous diriges alors! tu appartiens au *Mystère!* tu es un chef?

— Nihil! répondit le nabab.

A ce moment, la porte s'ouvrit et André parut. Le nabab demanda à Poléno à voix basse:

— Est-il initié?

— Non!

— Élève?

— Oui!

André s'approcha. A l'aspect de Poléno, il ne put retenir un geste de colère, qui se transforma aussitôt en un sourire de mépris.

En effet, Poléno était changé à son désavantage: ses cheveux et sa longue barbe, donnaient à ses traits anguleux un cachet d'â-

preté sauvage. Rasé de frais, vêtu d'une livrée aux couleurs éclatantes, ses cheveux plats poudrés, l'austère doctrinaire ressemblait à un valet de comédie vulgaire et mal stylé. Sa peau parcheminée paraissait plus jaune encore, en relief sur le satin rouge de son justaucorps ; il avait toujours l'air sale, mais il n'était plus terrible, ni grandiose. La barbe est la beauté de l'homme, disent les Arabes. Poléno était malpropre, et de cette saleté évidente, orgueilleuse, dont quelques natures trop indépendantes font parade. Dans son taudis, orné de sa barbe inculte, cette saleté frappait, mais ne révoltait pas : c'était une protestation brutale, une sorte d'ostentation de pauvreté qui pouvait provoquer une larme aussi bien qu'un sourire. Ses yeux brillaient de l'éclat de l'intelligence et avaient des éclairs lumineux, qui, en glissant sur les rides crasseuses, les purifiaient : la mansarde sordide était un décor s'adaptant très-bien à l'être qui l'habitait. L'intelligence planait au-dessus de la réalité misérable. Une pitié raisonnée pouvait naître de l'étonnement, et l'admiration succède parfois à la pitié. De l'admiration à l'obéissance il n'y a qu'un pas. André avait éprouvé tous ces sentiments, lentement, progressivement, et il était arrivé, comme nous l'avons vu, au dévouement aveugle et stupide. Mais Poléno était transformé. Rasé, vêtu de satin, sa face avait les mêmes rides noirâtres, son teint était toujours blême, et sa chevelure coupée n'en était que plus platement huileuse. La poudre, en s'y collant, avait formé sur ce gazon inculte des plaques grises qui étaient hideuses à voir. La barbe qui auparavant encadrait ce visage pointu d'une auréole d'argent avait disparu. Poléno, debout au milieu d'une chambre luxueusement meublée, revêtu d'une livrée d'or et de soie, était ignoblement laid et profondément ridicule.

André, bouleversé par sa rencontre avec mademoiselle de Schelberg, déjà disposé à accuser son maître en nihilisme de son humiliation, fut, à l'aspect de Poléno, saisi d'un sentiment de dégoût qui fut saisi au vol par le nabab.

André n'était pas en livrée; il avait repris ses vêtements usés, qui s'alliaient parfaitement avec son extérieur souffreteux. Seulement, le rasoir et les ciseaux, qui avaient enlevé à Poléno les avantages que donne la barbe à la vieillesse, avaient, au contraire, transformé André. Le jeune homme, presque un enfant, paraissait plus propre sans ce duvet blondasse disséminé sur sa figure; ses cheveux, coupés jusqu'au ras de la tête, dégageaient son front élevé, et donnaient de l'élégance à la cambrure de son cou. Le nabab devait être un profond observateur, car aucun de ces détails ne lui échappa. Il eut un demi-sourire de triomphe, se détourna et frappa dans ses mains; son mystérieux compagnon apparut sur le

seuil. Il lui dit quelques mots dans un idiome particulier ; le serviteur s'inclina et disparut. Poléno et André se mesuraient du regard ; ils étaient si occupés l'un de l'autre, qu'ils ne s'étaient presque pas aperçus de l'entrée et de la sortie du mystérieux personnage.

Le nabab dit à André :

— Approchez, mon enfant, et répondez franchement à mes questions.

André salua avec déférence et avança de quelques pas. La contenance respectueuse du jeune homme présentait un contraste frappant avec l'insolence dont Poléno avait naguère fait preuve. Le doctrinaire en fut choqué, et lança à son élève un coup d'œil furieux. André détourna les yeux.

— Je viens de demander à M. Poléno, continua l'Indien, s'il avait le droit de disposer de votre volonté. Il n'a pas consenti à me répondre. Force m'est donc de m'adresser à vous-même. Reconnaissez-vous son autorité ?

André répondit d'une voix douce, mais ferme :

— Non !

Poléno voulut protester. Le nabab ne lui en laissa pas le temps.

— Je désire vous attacher à ma personne... Consentez-vous à quitter monsieur, avec lequel vous vivez, je crois, et à venir demeurer dans cet hôtel ?

André ne répondit rien. Poléno ne put se contenir davantage ; il s'avança, menaçant, et élevant la voix, cria :

— Consentirais-tu, malheureux, à abandonner ton maître, à reprendre une chaîne d'esclave, à vivre en parasite chez un grand seigneur, qui te fera, comme l'ont déjà fait ces Lanine, expier par mille humiliations ses soi-disant bienfaits ?

Poléno ne fut pas habile en cette circonstance. Peut-être André hésitait-il encore ; mais à ces mots, il se redressa tout à coup :

— Ah ! dit-il, c'est vous qui parlez d'humiliations ! En est-il une plus grande que celle que j'ai endurée aujourd'hui, quand je me suis vu en face de mes anciens amis sous une livrée de laquais ?... Ah ! vous osez me parler de vos doctrines ! Je les connais, à cette heure. Je ne sais que mépriser le plus, de leur monstrueuse dépravation ou de leur stupide impossibilité ! Je souffre, je pleure, je vous méprise... Et vous venez me dire avec vos grandes phrases qui n'en finissent plus, qu'il n'y a rien... Combien je m'en veux de vous avoir cru et admiré pendant près d'un an !...

— Tu as toujours eu, interrompit Poléno, des dispositions pour le métier de laquais...

— Laquais ! C'est vous qui m'avez forcé à l'être ! mais je ne le serai plus jamais ! Ah ! combien maintenant je regrette ce que j'ai

fait, monsieur ! dit-il au nabab. Pardon, ajouta-t-il en regardant Poléno en face, c'est monseigneur qu'il faut dire ! J'ai rencontré cet homme à l'Université. J'étais heureux, alors ! La comtesse Lanine, voulait faire de moi un homme instruit et utile à la société. Je vivais chez elle ; j'étais de la famille ; mais j'avais seize ans, et quand les grands personnages de l'Empire étaient invités à la table de ma bienfaitrice, on me servait chez moi. Et cela m'humiliait. Imbécile ! j'oubliais que j'étais un enfant, et que ma place n'était pas encore au milieu des hommes graves. Cet homme, ce vieillard qui se disait étudiant, pour corrompre les enfants, sans doute se prétendit mon ami ; il exalta mes rancunes stupides, ouvrit un horizon qui enthousiasma mon âme inexpérimentée, l'horizon de l'égalité : le mot est idiot. Pour l'expliquer, il fallait toute une doctrine... Il n'y a rien, me répétait-il. Pour le prouver, il se torturait, ne mangeait pas, insultait les personnes que je respectais le plus, et ces insultes restèrent impunies. Il m'enseignait la dispersion et la réunion des atomes, et je crus à ces absurdités, et je m'enfuis de la maison. Il est vrai que je fus poussé par une autre influence... ; mais, sans lui... Enfin, je maudis le moment où je l'ai rencontré, car ma mère est peut-être morte de désespoir, et moi je suis tombé dans la misère. Écoutez, monseigneur ! cria-t-il en se jetant à genoux, j'ignore quel intérêt pousse un prince comme vous à causer avec deux misérables de notre espèce : je ne serai pas votre laquais, mais s'il y a une parcelle de pitié dans votre cœur, sauvez-moi de cet homme ; prenez-moi, faites de moi ce qu'il vous plaira. Envoyez-moi dans l'Inde... je serai soldat !...

Le nabab demanda froidement :

— Eh bien ! monsieur Poléno, que dites-vous de cela ?

Poléno était devenu livide de colère et d'étonnement ; la proie qu'il croyait tenir lui échappait. L'intervention du nabab, un des chefs de l'association dont il faisait partie, le rendait perplexe. Il ne savait que répondre. A ce moment, une porte latérale du cabinet s'ouvrit, et quatre laquais apparurent sur le seuil. Le nabab leur fit un signe. André et Poléno tournaient le dos à la porte et ne s'aperçurent de rien, car les laquais avaient pénétré dans le cabinet sur la pointe du pied.

Le nabab dit :

— Cet enfant est malheureux ; en le torturant vous commettez un crime contre la religion et la société ! Dieu m'a donné la puissance, j'en use pour le glorifier ! Je prends ce jeune homme sous ma protection. Vos doctrines coupables...

— Comment ! interrompit Poléno hors de lui, quand vous-même !...

Vous êtes donc un traître?... André! notre doctrine est sublime!... Cet homme est...

Il ne put achever; les laquais s'étaient précipités sur lui, l'avaient bâillonné et entraîné. André tremblait de frayeur et d'étonnement. Quant au nabab, sans rien perdre de sa tranquillité dédaigneuse il désigna du doigt un siége au jeune homme, et dit avec bienveillance :

— Maintenant, causons, mon enfant!

IV

DOWGALL-SAHIB

Le bal donné à la société de Saint-Pétersbourg par le nabab ne devait pas assouvir la curiosité générale, et il était dans la destinée du riche Indien de servir, directement ou indirectement, de sujet aux cancans de la ville, car trois jours après les événements que nous avons retracés, on se racontait sur la Perspective de Newsky l'histoire suivante :

Il s'était passé un scandale effroyable au régiment de X... de l'infanterie de la garde. Le prince Vadime Gromoff avait souffleté un de ses camarades, en présence de tout le corps d'officiers, au dîner annuel du régiment.

Il existe un usage immémorial en Russie, strictement observé dans cette partie privilégiée de l'armée que l'on nomme la garde. Le règlement fixe un jour dans l'année, qui est le jour férié du régiment. Après un exercice matinal, auquel l'empereur assiste ordinairement en personne, et où le souverain distribue aux officiers des décorations et des faveurs, les soldats libres ce jour-là de tout service, assistent à un repas somptueux dont l'État fait les frais.

Dans les régiments privilégiés tels que les gardes à cheval, les chevaliers-gardes ou le régiment de Préobrajensky, l'empereur déjeune chez les officiers, dans la caserne, et les reçoit à son tour à dîner au palais d'Hiver. Le souverain ne fait cet honneur qu'aux régiments dont il est le chef; quant aux autres, après les avoir fait défiler devant lui, en parade, le matin, il les renvoie à leur caserne, en leur enjoignant de faire bombance et de mener bonne et joyeuse vie.

Ces fêtes traditionnelles ne dégénèrent jamais en orgies : la camaraderie, l'esprit de corps, le respect du drapeau, l'honneur du régiment, qui ne sont pas encore, Dieu merci, de vains mots en

Russie, président à ces réunions. Tel officier, réputé « bonyan (bourreau des crânes), devient conciliant ce jour-là, et l'ivrogne plus fieffé attend minuit pour s'achever sur un terrain neutre. L soldats savent ce qui se passe chez les officiers : les généraux ch de division et de brigade assistent à ces agapes, où tous les of ciers sont solidaires les uns des autres. Il ne faut pas que le régime *« se jette le visage dans la boue, »* selon le proverbe russe.

Tous les badauds de Pétersbourg s'entretenaient donc avec for commentaires du scandale du régiment de X..., et les officiers étaient indignés.

Le prince Gromoff, descendant d'une des familles les plus illı tres de Russie, mais pauvre d'écus, avait été forcé de servir da l'infanterie. (Les riches gentilshommes servent de préférence d la cavalerie où la promotion est plus rapide.) La mort d'un ses oncles l'ayant rendu riche du jour au lendemain, tout monde s'attendait à le voir, sinon donner sa démission, du mo se faire attacher à un des régiments privilégiés.

Si les corps d'officiers dans les régiments de cavalerie de la ga sont exclusivement composés de fils de familles riches, il n'en pas de même dans l'infanterie. Hormis le colonel, et quelques c ciers supérieurs, la plupart des jeunes gens sont presque sans f tune et n'appartiennent qu'à la petite noblesse ou à la bourgeoi Pour cette raison, la camaraderie disparaît avec le grade de c de bataillon exclusivement; mais ce n'est pas le grade qui tr cette ligne de démarcation, c'est la position sociale. En recevant héritage innattendu, le prince Vadime Gromoff passait sans tra tion dans le clan ennemi ; la chose était inévitable.

Depuis son entrée au régiment, la naissance et les relations prince, qui appartenait au plus grand monde russe, avaient excité jalousie. Un des principaux ennemis du prince était le capita Bello, ancien officier du Caucase, transféré dans la garde en réc pense d'une action d'éclat. Le capitaine haïssait son camarade p une raison inconnue, qu'il n'avait jamais voulu expliquer, et dissimulait nullement ses sentiments en disant à qui voulait l tendre qu'il détestait cordialement le prince. Gromoff, d'ab étonné de cette déclaration, que Bello avait faite le lendemain de incorporation au régiment, tenta d'obtenir une explication. Il ne j jamais y parvenir.

— Vous m'êtes antipathique, avait dit Bello à Gromoff un j que le prince insistait pour connaître la raison de son mauv vouloir.

Depuis deux ans qu'ils se rencontraient tous les jours au servi la haine de Bello n'avait fait qu'augmenter. Son œil s'emplissait

ɜtait à tout instant des regards jaunes à son camarade; ɩait forcé de lui adresser la parole il le faisait avec une colère, mais, il faut le dire, jamais il n'avait essayé de ıi ne l'avait insulté franchement.
u Gromoff s'habitua à cette haine irraisonnée et inoffen- après l'avoir inquiété vaguement dans les commence- t par l'amuser. Depuis trois mois surtout, il riait à gorge toutes les boutades de Bello, qui enrageait de la man- son ennemi, et transformait sa brusquerie en brutalité. ue, Vadime riait de plus belle, et son rire avait le don ' le taciturne officier.
ɘs en étaient là, lorsque le régiment entier apprit le subit nent de Vadime. Or, au dîner du régiment, Vadime se ɔé à table auprès de son ennemi. Tout alla bien jusqu'au llo causait avec son autre voisin, sans paraître faire la tention au prince, quand un des colonels, voyant sa bou- ıampagne vide, et avisant une bouteille pleine entre dime, dit à ce dernier :
z-vous, Gromoff, me passer ce champagne dont vous sem- vous soucier.
plaisir, mon colonel !
ndre la bouteille, Gromoff fut obligé de toucher le bras ui se retourna vivement et lui lança un regard furibond. ata de rire, Bello devint livide.
ne voulez-vous, cria-t-il ?
ʂire prendre cette bouteille, répondit Gromoff avec la plus urtoisie, veuillez me permettre...
je veux boire.
bien, répondit Vadime en riant... Vous entendez, mon

c'est pour le colonel, dit vivement Bello, pardon ! la

dit la bouteille en la prenant par le goulot.
de Bello pour Vadime était connue de tous les officiers ıt; le colonel, en prenant la bouteille, ne put s'empêcher Quant à Gromoff, il poussa un éclat de rire tellement t que le capitaine sauta sur sa chaise.
[uoi riez-vous ? cria-t-il d'une voix furieuse.
que vous m'amusez.
contint. Il savait combien une agression serait contre les our-là, et grogna entre ses dents :
us amuse... Je vous amuse... J'espère que vous me déli-

— C'est que je voudrais tant être débarrassé de vous.

Vadime était lancé. Ses yeux pétillaient de malice.

— Pas moi, répondit-il. Vous me distrayez beaucoup! ment... savez-vous quel sentiment m'anime à votre éga d'hui surtout que j'ai le cœur gai et l'estomac plein ! Je tionne beaucoup. Vous me plaisez.

— Monsieur! gronda Bello.

— Oui! poursuivit Vadime entraîné par l'hilarité qu tude excita parmi les convives. Je serai heureux de vou à tous les événements de ma vie. Tenez, je vous demand mon témoin si jamais je me marie.

Une explosion de rire fit brusquement tressaillir Bell regard prit un éclat livide et dont les lèvres se crispèr sivement.

— J'accepterai, dit-il d'une voix profonde, surtout si votre cousine Lanine, car j'assisterai à un événement rompre la monotonie insolente de votre bonheur.

de Lanine, prononcé brusquement, la gaie et ce fut d'un ton très-sec qu'il demanda

avez-vous prononcé?

gron de votre cousine, à la main de laquelle

— M tenant.

ne doit p

Il repos vous mes relations de famille,

— Nous

res. Je ne penchant à

s'était levé, il était blême.

sieur ! ces paroles...

je ne fais que répéter les bruits du monde, je n'ai rien e ne suis pas de ceux que l'on invite chez les Nababs ; mais jue votre cousine ou son amie provoquent l'évanouisse- laquais, car je ne sais pas au juste si c'est mademoi- ne ou l'autre... comment l'appelez-vous... Louise de g, je crois... qui a provoqué ce scandale. Ah ! on est ns votre monde ! monsieur le prince Gromoff !

oup il se fit un silence général et le bruit d'un soufflet re- mofl venait de frapper Bello à la joue.

du duel, matériellement inévitable entre militaires après offense, et le lendemain de cette scène, Vadime vint chez y passer la soirée. Tatiana avait beaucoup grondé Va- on emportement, mais Wladimir lui avait donné raison. Lanine était la proche parente du prince, et il était tout 'il prît sa défense. Bien plus, Wladimir avait proposé à de lui servir de témoin, proposition acceptée par le jeune ec enthousiasme. Cependant quand Vadime eut prononcé son adversaire, le comte Lanine avait tressailli :

'est pas vous que cet homme poursuit de sa haine, dit-il.

! demanda Vadime stupéfait.

.. vous lui étiez antipathique car il savait que vous étiez nt.

pourquoi vous en veut-il ? avait demandé Vadime.

o avait été Médiateur[1] dans une des provinces occiden- empire, et par conséquent chargé de procéder au partage le entre les serfs nouvellement émancipés et l'ancien pro- Or ce Bello est un socialiste farouche. Il avait brigué on dans une des provinces occidentales, où la politique nement voulait éloigner les propriétaires de nationalité Là il pouvait donner pleine carrière à ses instincts révo- es. Il favorisait les paysans avec un parti pris tellement e cela en devint scandaleux. La sœur de votre père, celle sé le comte polonais K..., avait précisément des proprié- e district dont cet homme était médiateur. Bello, ne sa-

[1] de *Médiateur* a été donné lors de l'affranchissement des serfs, dans s années du règne d'Alexandre II, aux arbitres chargés de présider des terres entre les paysans et les seigneurs. La plupart, il faut le à leur honneur, se sont acquittés avec autant de modération que des [illegible] fonctions. Que quelques-uns aient montré une partialité d [illegible] il n'y a rien là qui doive étonner.

chant pas que la comtesse fût Russe, commença par favoı paysans d'une façon tellement évidente que sa mauvaise rendit bientôt entre ma cousine et lui les relations compl hostiles. J'inspectais, en ce temps-là — c'était en 1864 — lerie dans ces pays, et je vins visiter ma parente. J'étais av tante dans le cabinet ; le comte causait affaire avec le mé dans le salon. Tout à coup j'entends des éclats de voix et d'une lutte, nous nous précipitons, et voyons Bello à moitié par le comte et hurlant comme un possédé. On les sépara, m jura de se venger. Ma qualité d'aide de camp de l'emper donne, vous le savez, droit d'intervenir dans toutes les affa toute l'étendue de l'empire. A ce moment un procès avec le teur pouvait avoir des conséquences terribles pour un Polo provinces occidentales. Aussi, voulant sauver le mari de m sine, je pris cette affaire en main, et après un sérieux exa découvris que Bello avait été si injuste, si partial pour les p qu'il ne me fut pas difficile de le faire destituer et renvoye régiment. Quand il apprit la décision qui le frappait, Bello un regard de haine et dit : « Votre Excellence protége les Polo Je fus révolté. « Je protége ceux qui sont injustement spoliés nais ou non ; mais pour votre gouverne, apprenez que la con née princesse Gromoff est Russe. » J'eus tort de donner cette cation, car cet homme crut que j'avais peur. Quelques jours comme je passais seul au milieu d'une forêt, je manquai assassiné par des paysans embusqués. Puis le ministre de la m'avertit qu'il avait reçu une dénonciation contre moi. L' passée, une lettre anonyme me parvint ; j'y lus : « Le méd Bello n'oublie pas ; les temps viendront. » J'avais fait peu d' tion à tout cela, et je ne me doutais même pas que cet o fût votre camarade : il se venge sur vous.

— Ah ! dit Vadime, il y avait donc une raison à sa haine. suis enchanté. J'étais presque aux regrets de ce scandale ; ce me répugnait. Je ne détestais pas cet homme ; je le pr pour un maniaque.

Louise de Schelmberg, en visite chez les Lanine, lança mots, à Vadime, un regard rapide, et l'expression de ses trait vint presque menaçante. Ni Tatiana, ni Alexandra, ni Vadim remarquèrent rien.

Dans l'antichambre, Vadime rencontra Louise, qui avait att le moment où le prince Gromoff prendrait congé pour sortir même : les deux jeunes gens se trouvèrent seuls sous le péry Vadime ôtait timidement son képi pour saluer la jeune f quand celle-ci lui dit :

;'est moi que vous aimez, n'est-ce pas, Vadime? C'est pour
ıe vous vous battez?
pondit d'une voix étranglée :
)ui!
lui tendit sa main gantée; il la baisa avec passion.
'ous n'avez pas douté de moi?
ouvez-vous le demander?. . Et quoique je sois riche, je puis
ìre à votre main... Votre père consentira.
se redressa :
e vous aime depuis longtemps! Votre vie a toujours été pé-
.
'étais pauvre... Je n'osais pas...
'ous êtes riche! Qui vous empêche!...
'otre père!
eut un sourire orgueilleux.
Ion père, dit-elle, ne songe pas à s'opposer à ma volonté...

endemin Tatiana, sa fille et notre ancienne connaissance
ne Iwanowa Popoff étaient réunies au salon après déjeuner.
endait le retour du comte Wladimir, qui, comme nous
ıns, avait accompagné son neveu sur le terrain.
xiété était peinte sur la figure de Tatiana, qui interrogeait à
ıoment la porte; Louise était livide. Quant à Alexandra La-
ılle causait assez tranquillement avec Akouline Ivanowa.
t à coup Louise dit :
,'évanouissement de ce jeune homme est un accident bien
ureux, avoue-le; il peut coûter la vie à un galant homme.
uline Ivanowa tressaillit et regarda Louise. Ses yeux avaient
pression farouche.
'ous parlez de mon fils, mademoiselle? demanda-t-elle.
'ertainement, madame, dit Louise; votre fils, dans sa coupa-
ie, après avoir quitté la maison de ses bienfaiteurs, est tombé
a misère et a été réduit à se faire laquais; ce n'est pas une
pour compromettre ses anciens maîtres.
uline Ivanowa était devenue livide.
'omment avez-vous dit, mademoiselle Schelm... ses maîtres?
)ui, répondit Louise en regardant la vieille femme en face; la
ite de votre fils est blâmable, vous le savez vous-même. Ce
ıus ne savez par exemple pas, c'est toute l'étendue de la faute
é... Oubliant sa position subalterne, il a osé...
ana s'interposa et dit sévèrement :
'ous avez tort, Louise; Akouline Ivanowa est mon amie et

non ma servante ; son fils n'a jamais été traité ici en suba s'il voulait revenir...

— Laissez ! laissez ! madame, interrompit madame] s'avançant menaçante ; vous êtes vraiment trop bonne votre servante, mais vous n'avez pas laissé achever selle de Schelmberg ; je suis curieuse de savoir ce qu' raconter. Mon fils a osé ?... disiez-vous.

Il y avait évidemment mésintelligence entre Louise et dame. Mademoiselle de Schelmberg se leva à son tour remarquer les gestes suppliants d'Alexandra, elle dit :

— Il a osé me déclarer son amour... lui... ce laquais.

— Il vous l'a dit? interrompit Akouline Ivanowa d'une letante.

— Il n'aurait plus manqué que cela... Non ! Mais il m' des soupirs, des prévenances obséquieuses. Il m'obséda mot. D'ailleurs, je l'ai traité de la bonne façon, comme qu'il était.

— Louise ! dit Tatiana sévèrement, vous...

— Ah ! cria Akouline Ivanowa, vous êtes bien l'enfant père ! jeune fille, vous qui savez quand on vous aime, mên on ne vous le dit pas ! Ah ! çà, mais qui croyez-vous être ?

— Akouline Ivanowa, grâce... murmura Tatiana ; Lou tort, mais...

— Eh ! madame, répondit Akouline Ivanowa, laissez-m pondre une bonne fois. Je vous avais bien dit que vous ré un serpent dans votre sein.

— Votre insolence passe vraiment les bornes, reprit Lo dédain, et je m'étonne que la comtesse vous autorise à élev et ne vous renvoie pas à l'antichambre.

Tatiana fut révoltée.

— C'est vous, Louise, qui avez provoqué cette alterca vous en prenez qu'à vous-même, dit-elle. Je prierai cependa line Ivanowa...

Mais la vieille dame était exaspérée.

— La fille de ce Schelm que vous avez sauvé se croit su à mon fils. S'il était vrai que ce malheureux enfant ain créature, ce serait horrible. Ah ! voici la raison réelle de s Et je le maudissais ! Mais savez-vous ce que c'était que vol qu'il a fait mourir mon mari ? que le comte Wladimir...

— Assez ! cria Tatiana en se levant majestueuse ; vous toutes les deux que vous êtes en ma présence. Akouline ! par égard pour votre âge, je ne vous fais pas le reproche q mériteriez ; quant à vous, Louise, votre orgueil est déplacé..

n ce moment, la porte s'ouvrit et Wladimir apparut; il était si
; et si sombre que Tatiana devina un malheur, et que Louise
›récipita, en criant :
— Eh bien! ce duel?
— Hélas! répondit Wladimir, il est blessé mortellement.
‹ouise se retourna ; ses yeux étaient secs, mais ils brillaient d'un
ıt menaçant. Elle regarda fixement Akouline Ivanowa et dit :
— Voilà l'ouvrage de votre fils.
ıkouline Ivanowa refoula la colère qui grondait dans son cœur,
ne voulant pas rompre le silence douloureux de ses maîtres,
tit et se contenta de répondre d'une voix grave :
— Que Dieu vous pardonne!
'uis elle s'achemina lentement vers la porte, en essuyant ses
ıx pleins de larmes.
— Louise, murmura Alexandra, tu as fait de la peine à la pauvre
ille.
— Eh! que m'importe cette insolente! répondit Louise. Tu ne
s pas, Alexandra, combien je souffre.
ouise était, en effet, horriblement pâle. Elle embrassa son amie,
ıclina devant le général et sortit du salon.
Cependant Tatiana interrogeait son mari :
— Comment cela s'est-il passé?
— Mais, comme tous les duels au pistolet, répondit Lanine;
lo a tiré et atteint Vadime au défaut de l'épaule. Cet homme me
it... Il a dit à un de ses témoins : « Le général aide de camp est
pour empêcher les poursuites ; c'est prudent. J'aimerais autant
mesurer avec lui, et je pardonne à cet écervelé. » On m'a répété
paroles après le duel, sans cela...
— Wladimir! murmura Tatiana.
— Oui, que voulez-vous! tous ces hommes nouveaux éclos de-
s dix ans me portent furieusement sur les nerfs. Je me souviens
vieux temps, moi. Enfin, ce pauvre Vadime est fort griève-
nt blessé ; j'ai ordonné qu'on le transportât ici ; vous m'y auto-
z, n'est-ce pas, Tatiana? Il sera mieux soigné.
— Pouvez-vous le demander!
— Heureusement que les socialistes sont gens de précaution :
suite des lois qui proscrivent le duel, il nous aurait été difficile
mettre un médecin dans la confidence; moi surtout, je ne le pou-
s pas. Aide de camp de l'empereur, je commettais un acte illégal.
Bello a su lever la difficulté. Un de ses témoins était méde-
; il a soigné Vadime, et très-bien, ma foi. Je lui ai proposé de
ablir ici avec le blessé; il a paru accepter ma proposition.

J'espère encore que Gromoff n'en mourra pas. Hélas! ma pau
Alexandra, dit-il à sa fille, voici ton mariage bien aventuré.

Mais Alexandra ne semblait nullement désespérée. La tristess
pandue sur ses traits était calme. Sa figure avait l'expressio
reine de toute âme compatissante ; rien de plus, rien de m
Mademoiselle Lanine répondit :

— J'espère que Vadime se rétablira.

La porte s'ouvrit et un homme parut. Cet homme était adm
blement beau : une chevelure fauve, ondoyante, soyeuse, ret
bait négligemment en boucles sur ses tempes; ses yeux ble
profonds, avaient une expression de langueur féminine. Le n
droit, régulier, aux narines frémissantes, était légèrement arqu
une moustache blonde et fine venait rejoindre la barbe, qui en
cadrait un visage au teint pâle; les dents étaient belles, le
mains blanches et effilées. Cependant, cette beauté réelle, indis
cutable, n'était pas attractive. On se retournait pour admirer ce
spécimen de la perfection masculine, mais on n'avait nulle envie
d'aller serrer la main à cet Adonis. Il paraissait bête dans sa
beauté, et si on l'examinait avec attention, on découvrait dans son
regard, si noyé qu'il en était lascif, une expression de fausseté et
d'astuce qui répugnait.

Cet homme connaissait sa beauté extraordinaire, et il avait dû
remarquer qu'on se retournait sur son passage, car toute son atti
tude dénotait une habituelle préoccupation de ses avantages phy
siques. Il était mis avec une certaine recherche, mais sans élégance.
Ses habits étaient coupés par un bon tailleur, mais le linge n'était
pas frais et les bottines mal cirées.

Et cependant il était si beau qu'Alexandra Lanine, qui avait gardé
seule au milieu de la douleur générale un peu de sang-froid, ne
put retenir un geste d'admiration. Le regard de cet homme glissa
négligemment sur Tatiana et s'arrêta sur la jeune fille. Alexandra
rougit et baissa les yeux. L'homme eut un sourire de triomphe.

— Docteur! dit vivement Wladimir. Comment va le blessé?

— Nous avons réussi à le transporter sans lui faire éprouver trop
de souffrance. J'ai sondé la blessure, qui est grave ; cependant je
n'ai pas perdu tout espoir.

Le timbre de la voix de cet homme était aigre ; il était visible
que ce n'était pas sa voix ordinaire, et qu'il la modifiait à dessein.
Tatiana leva la tête et examina le nouveau venu ; son œil clair et
investigateur sembla gêner le médecin. Alors elle se détourna en
souriant froidement. Sa conviction était faite : l'homme lui avait
profondément déplu.

— Docteur, dit Wladimir, nous sommes très-heureux de vous

ir eu pour témoin de la partie adverse. Je ne sais comment vous rimer la reconnaissance à laquelle vous avez droit de la part de s ceux qui s'intéressent à Vadime. Sans vous, ce malheureux ent serait peut-être mort maintenant.

.e médecin fit un salut qu'il essaya de rendre modeste, mais qui tait que suffisant.

— Monsieur, dit Tatiana, je crois que la vie et la mort des homs est entre les mains de Dieu, et que la science est impuisıte...

.e médecin eut un sourire ironique qui n'échappa pas à la comse et qui augmenta encore le sentiment de répulsion qu'elle ouvait pour cet homme.

— Mais, continua Tatiana, à défaut de la certitude, vous pouvez océder par probabilités. Je vous demande donc si vous espérez ıver mon cousin.

— Après avoir sondé la blessure et étudié l'état du blessé, répondit le docteur d'un ton sec et tranchant, je puis vous répondre de guérison, si l'on me laisse libre de mes mouvements et si l'on it scrupuleusement à mes prescriptions.

'atiana n'était pas habituée au ton qu'affectait le médecin, et en fut froissée. Ce fut très-froidement qu'elle répondit :

— Ne croiriez-vous pas utile de soumettre vos jeunes lumières à périence de quelque vieux praticien? Le docteur A... est notre ; ne trouveriez-vous pas opportun de vous consulter avec lui?

. ces mots, le médecin devint pourpre de colère.

— Je vous ai dit, madame, que je désire être libre dans mes ıvements. Le docteur A... considère la science à un point de vue nétralement opposé au mien...

'atiana l'interrompit.

— Comment vous appelez-vous? demanda-t-elle.

:royant avoir produit de l'effet, le médecin se rengorgea.

— Aristide Petrowich Dakouss, répondit-il.

'atiana eut un geste d'étonnement.

— Votre nom m'est inconnu. C'est étrange... Je croyais, à votre on de parler du docteur A..., parler à une célébrité médicale.

.e beau médecin fut impatienté.

— Madame, dit-il, je suis d'une école qui méprise la routine. non nom vous est inconnu, cela ne me prouve rien, sinon que .s suivez les errements des allopathes et des homœopathes.

'atiana répondit en souriant.

— Vous oubliez qu'en médecine je ne puis suivre les errements personne. Cela n'empêche pas que j'ai grande confiance dans périence du docteur A... Excusez-moi donc si j'insiste.

Le médecin interrompit la comtesse et répondit presque b lement :

— Je crois qu'il est inutile que vous insistiez ; je soigne seu malades et ne consentirai jamais à une consultation avec un praticien. Si vous avez une telle confiance en A..., choisissez lui et moi.

— Mon choix est fait, monsieur, dit Tatiana révoltée ; Vadim mon neveu, je suis la cause innocente de sa blessure, je dési sauver ; le docteur A... possède toute ma confiance, et je n'a l'honneur de vous connaître.

— C'est bien, madame, répondit Dakouss en se mordant le vres. Je me retire. Je ne vous dirai pas ce que je pense de vos faç d'agir, surtout après le service que j'ai rendu à votre neveu ; m elles ne m'étonnent point de la part d'une grande dame.

— Si vous voulez parler de vos honoraires, monsieur, dit T tiana, envoyez votre note ; quelle qu'elle soit, je la payerai.

Les yeux de Dakouss lancèrent un éclair de mauvais augure ; il ouvrait déjà la bouche pour formuler quelque sarcasme quand Wladimir s'interposa.

— Êtes-vous folle, Tatiana, dit-il, et oubliez-vous que les duels sont strictement interdits en Russie ? Nous ne sommes déjà que trop nombreux dans la confidence de cette malheureuse affaire. Si le ministre de la guerre ou l'empereur apprenait notre rencontre de ce matin, nous serions tous sévèrement châtiés : moi, pour avoir prêté la main à ce combat, Vadime, les témoins, le docteur, et surtout le capitaine Bello. Or, si Bello est inquiété grâce à une indiscrétion partie de cette maison, je ne m'en consolerai jamais, et vous devez en comprendre la raison. Non, il ne faut pas appeler un médecin du dehors. M. Dakouss a commencé le pansement avec une grande dextérité, je vous l'assure. Laissez-le achever sa tâche ; je vous réponds qu'il s'en tirera bien.

— Wladimir, dit Tatiana, je me rends à vos observations ; mais vous comprendrez que le salut de Vadime...

— Le docteur le sauvera, je vous l'assure. Excusez ma femme, docteur. Vous êtes jeune, vous comprendrez aisément qu'à première vue vous ne pouvez inspirer une confiance illimitée surtout à quelqu'un qui ne vous a pas vu à l'œuvre.

Le médecin hésitait ; son amour-propre froissé lui conseillait de refuser. Il lança un regard du côté d'Alexandra. A ce moment Wladimir disait :

— Vous nous restez, n'est-ce pas, docteur ? Je vous ferai donner un appartement à l'hôtel. Vous m'avez promis, en chemin, de ne pas abandonner le blessé jusqu'à parfaite guérison. Des visites fr

ientes, m'avez-vous dit, seraient un danger; je suis de votre avis. ous ferez votre paix avec ma femme. Voyons! acceptez-vous?

Il sembla alors au beau médecin que l'œil noir et décidé d'Alexan-a lui enjoignait d'obéir. Un sourire faux se dessina sur ses lèvres, ie lueur méchante brilla dans ses yeux; il composa son visage et pondit:

— C'est bien, général. J'accepte, et je vous promets, à moins de mplications imprévues, de remettre votre neveu sur pied avant n mois. La confiance ne s'inspire pas. J'ai des principes dont je e me départs jamais : je soigne seul, ou je me retire. Quand il s'a-it de sauver un malade, j'oublie les froissements d'amour-propre, ne discute jamais les honoraires : c'est encore un de mes princi-es. Je suis donc à vos ordres. Mais voici un quart d'heure que j'ai uitté le blessé; voulez-vous me permettre de retourner auprès de i?

Il s'inclina avec un sourire de triomphe. Wladimir lui rendit son lut avec indifférence, Tatiana avec hauteur. Il se dirigea vers la rte. Sur le seuil, il se retourna : Alexandra Lanine le suivait n œil curieux. Il lui lança un long regard; elle rougit.

Comme Dakouss sortait, un domestique entra :

— Son Excellence le nabab Dowgall-Sahib demande à présenter hommages à madame la comtesse.

Alexandra, rouge de confusion, et sans se rendre compte de la use de sa rougeur, s'acheminait vers la porte. Il y avait quelque arroi dans l'aristocratique demeure. Il était difficile de ne pas evoir un personnage comme le nabab; cependant, le moment sa visite était mal choisi. Le domestique attendait la réponse. adimir évitait le regard de sa femme, ne voulant pas prendre résolution. Tatiana haussa les épaules et répondit:

— Faites entrer!... Puisque vous désirez garder le secret de ce l ! ajouta-t-elle avec un indéfinissable sourire, en mettant sa main sur l'épaule de son mari.

— Vous êtes la sagesse incarnée. En effet, il ne convient pas de nger en rien les habitudes de l'hôtel : vous recevez tous les rs à cette heure...

L'entrée du nabab l'interrompit. Dowgall avait repris son costume ien. A Saint-Pétersbourg, les militaires ne peuvent se montrer s les rues en habit civil, et les uniformes de la garde sont écla-ts et riches. Les Circassiens, les Kirghises, les Lesghiens, les comans, et autres peuplades tributaires du tzar, envoient leurs nces et leurs nobles servir dans la suite du souverain. Quoique orporés dans l'armée russe, ces vassaux de l'empereur ne quit-t jamais leur costume national. L'accoutrement de l'Indien n'éton-

nait donc personne à Saint-Pétersbourg : on était habitué à voir tous les jours, sur la Perspective, les costumes les plus étranges et les plus singuliers. N'eussent été sa richesse et ses allures excentriques, Dowgall aurait passé inaperçu dans les rues de la capitale russe; mais dans un salon, la magnificence de ses habits frappait les regards. Pour rendre visite à la comtesse Lanine, le riche Indien avait fait des frais, et il était plus éblouissant encore que d'habitude. Sa large veste de cachemire violet était retenue à la ceinture par une chaîne d'or au bout de laquelle pendait un sabre recourbé, à fourreau également en or, à poignée enrichie de diamants, de saphirs et d'émeraudes. La robe, ouverte sur la poitrine, découvrait une fine chemise de batiste. Un collier à triple rang de perles, agrafé par un solitaire énorme, entourait son cou. Deux rangées de boutons formés chacun d'un gros diamant, brillaient sur sa poitrine. Sur sa toque en velours violet scintillait une opale d'une grosseur réellement extraordinaire. Ses bottines étaient recouvertes de turquoises qui formaient des arabesques artistement dessinées par des sillons de perles fines. Le nabab était éblouissant.

Il serra la main de Wladimir, et, après s'être incliné gravement, à l'orientale, devant Tatiana, il dit :

— Le but de ma visite n'est pas uniquement de remercier Vos Excellences d'avoir bien voulu assister à mon bal. J'ai appris ce matin le douloureux résultat du duel.

Wladimir ne put retenir une exclamation d'étonnement. Tatiana elle-même, si maîtresse cependant de ses impressions, tressaillit de surprise.

— Comment pouvez-vous savoir?...

— N'en ai-je pas les moyens? répondit froidement le nabab. Je dispose en Europe de la même puissance que dans mon royaume... Mais ce n'est pas la question. Ce soir même, vous recevrez l'ordre de partir pour Riazan, afin d'y présider une enquête contre une société secrète. L'empereur vous charge de cette mission, se souvenant combien votre séjour en Sibérie et votre participation au complot du Roi des galériens vous rend apte à débrouiller ces sortes d'affaires. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que cela vous arrive, n'est-ce pas?

— Mais enfin, prince, s'écria Wladimir, stupéfait au delà de toute expression, comment pouvez-vous, vous, un étranger, connaître les secrets du palais d'Hiver?

— Et, ajouta Tatiana, en admettant même que votre richesse incalculable vous donne la prescience, comment expliquer l'intérêt extraordinaire dont vous nous honorez, nous qui vous sommes presque inconnus?... Cet intérêt, ajouta-t-elle avec une douce

raillerie, nous a tellement stupéfiés, que nous avons oublié de vous faire les honneurs de notre salon. Votre Altesse est debout.

Le nabab regarda Tatiana avec admiration; mais il ne se troubla en aucune façon et s'assit dans un fauteuil.

— Madame,... commença-t-il.

— Je désire que vous répondiez à ma question, poursuivit Tatiana avec fermeté... Quel est le mobile de l'intérêt que vous semblez nous porter? Nous sommes d'assez grands seigneurs pour ne pas accepter des services...

— Vous aurais-je laissé entendre, interrompit le nabab, que je venais vous proposer un service?

— Peu importe. Sans aucun préambule, vous avez commencé à nous parler de nos affaires... Ce n'est pas un reproche, prince, croyez-le bien, dit-elle en adoucissant l'expression de sa voix. Le comte et la comtesse Lanine consentiront facilement à vous admettre au nombre de leurs amis; mais ils désireraient savoir...

Il parut prodigieusement étonné.

— ...Qui je suis, dit-il en l'interrompant? Mais, vous le savez bien : je suis Dowgall, nabab de Cadnpour.

Wladimir écoutait. Du moment que sa femme avait pris le rôle actif, il avait l'habitude, depuis vingt ans, de la laisser agir.

— Soit, répondit Tatiana. Pourquoi le nabab Dowgall-Sahib nous témoigne-t-il cette amitié flatteuse, mais inexplicable?

— Je vous ai déjà expliqué cela. Mon Dieu! ajouta-t-il en souriant, je comprends votre curiosité, Müller m'a averti... Écoutez-moi, madame. Nous sommes, dans le Pundjab et au Bengale, beaucoup de rois presque indépendants, riches, puissants et respectés, à condition de nous courber devant le pavillon britannique. Nombre d'aventuriers européens viennent à nos cours pour y gagner de l'argent et des honneurs. Ces Européens exaltent leur patrie respective, et nous donnent envie de la voir. Des rois, mes voisins, ont visité la France et l'Angleterre, car ils avaient eu à leur cour des Français et des Anglais. Moi, j'ai accueilli un Russe, il n'est pas surprenant que j'aie éprouvé le désir de connaître la Russie. Müller m'avait cependant dit à plusieurs reprises : « Que Votre Altesse prenne garde! Je ne suis pas en odeur de sainteté dans mon pays, et Votre Altesse me ressemble. » Je n'y ai pas fait attention. D'ailleurs, je vous ai déjà dit, madame, que la prétention de Müller me déplaisait souverainement, et que j'avais, pour cela, exilé de ma cour plusieurs de mes sujets. Cette ressemblance est réelle, je le vois à cette heure : vous croyez que je suis Müller, n'est-ce pas?

— Eh bien, oui! Je crois que vous êtes cet ami des mauvais jours dont le souvenir ne s'est jamais effacé de notre cœur. Je ne vous

conteste ni votre titre ni votre royaume; Müller était un homme brave et intelligent, capable de se tailler un royaume sous le ciel. Vous pouvez être nabab de Cadnpour, mais vous êtes Müller.

Il secoua la tête.

— Quelles preuves voulez-vous que je vous donne du contraire?

Elle l'interrompit:

— Müller avait toujours l'intention de revenir en Europe. Il s'ennuyait en Asie, où il était devenu l'égal des empereurs et des rois. En Russie, il est exilé et poursuivi.... sous le coup de la loi. Je comprends qu'il ait voulu se rendre inviolable en venant ici, et que, ne voulant pas être suspecté, il ait changé de nom. Mais nous, ses amis, Wladimir et moi, n'avons-nous pas droit à sa confiance? Nous l'aimons et l'admirons. S'il vient nous avertir d'un danger, c'est que ce danger existe, et qu'il est terrible. S'il se découvre à nous, nous le croirons... C'est donc, dit Tatiana avec noblesse, dans notre intérêt, que je vous demande une dernière fois : Prince, qui êtes-vous?

Pendant que Tatiana parlait, l'impassible visage du nabab n'éprouva pas le moindre tressaillement. La comtesse, qui l'observait, eut un mouvement de dépit. Wladimir s'était levé :

— J'espère que Müller ne suppose pas que le général comte Lanine est un dénonciateur?

Le nabab répondit d'un ton froid, et avec quelque hauteur:

— Müller avait l'âme altière; il ne serait jamais revenu en Russie que sous son nom. Il me l'a dit plusieurs fois... Quant à moi, je suis Dowgall-Sahib, et mes ancêtres ont régné en Cadnpour pendant des siècles. Si Votre Excellence veut s'en enquérir à l'ambassade d'Angleterre, je la laisse libre. Bien plus, je l'y engage.

Il changea subitement de ton; sa voix devint presque sévère.

— Mais la curiosité nous fait oublier le blessé et la légitime douleur que vous devez éprouver...

— Prince, dit Tatiana froissée, vos paroles...

Mais le nabab avait vaincu; il sembla vouloir abuser de sa victoire.

— Laissez, madame, et écoutez-moi!... Après, vous pourrez me chasser de votre présence... Le temps presse... je vous le répète. Ce soir, vous recevrez une mission de Sa Majesté. Ce même soir, vous aurez la visite de deux personnages qui vous sommeront de refuser...

Wladimir interrompit le nabab avec indignation :

— Vous plaisantez, prince! Croyez-vous que l'on m'intimide?... Je me battrai.

— Vous ne pouvez vous battre avec cent adversaires.

— Je commencerai, si toutefois je reçois la visite que vous m'an-ıcez, par chasser les insolents.

— Cela vous sera impossible.

— Prince!

— Vous verrez!... Vous êtes sous le coup d'un danger terri-!...

l tira de sa poche une lettre. Son regard était si expressif que la ntesse eut un éblouissement. Le nabab continua:

— Seule, cette lettre peut vous sauver. Vous la remettrez à ceux i viendront vous menacer, elle vous protégera. Prenez!

Wladimir éclata de rire. Cet étranger venant proposer sa protec-n, à lui, aide de camp de l'empereur, lui parut le comble de l'ab-rde.

— Merci, prince, dit-il; je saurai me défendre moi-même... Je is maintenant que vous n'êtes pas Müller, car Müller était Russe, il n'ignorait pas combien il est difficile de s'attaquer aux aides de mp de Sa Majesté.

Soudain Wladimir recula stupéfait. Tatiana venait de passer en-lui et le prince, et elle avait pris la lettre.

'Indien murmura tout bas:

— A vous, mais à vous seule, j'ai encore quelque chose à dire.

llle tressaillit, et, subitement, se retournant vers son mari:

— Nous sommes bien peu courtois envers Son Altesse.

t, avec la sagacité des femmes, elle lança à son mari un coup il qui voulait dire:

— Ce pauvre prince! Pourquoi lui refuser cela?

Vladimir haussa les épaules.

— Au fait, murmura-t-il, si cela l'amuse!

e nabab s'inclinait gravement pour prendre congé. Sur le seuil, e retourna:

— Que Votre Excellence n'oublie pas de prendre des renseigne-nts à l'ambassade de Sa Majesté la reine Victoria, dit-il. Je tiens ucoup à voir cesser vos incertitudes.

Prince JOSEPH LUBOMIRSKY.

La suite au prochain numéro.

CORNEILLE INCONNU

III[1]

Il est bien probable qu'à la même époque où Corneille prenait la résolution d'affronter de nouveau au théâtre le jugement du public, il formait aussi le projet de transporter définitivement son domicile à Paris. Membre de l'Académie française depuis 1646, il aurait dû, d'après les prescriptions formelles du règlement de cette compagnie, résider dans la capitale. On s'était contenté d'une promesse, et des quelques rares apparitions qu'il faisait lorsque le soin de surveiller les répétitions et la mise en scène d'une de ses créations l'amenait à Paris. MM. Edouard Fournier et Marty-Laveaux croient que durant ces séjours, qui ne devaient jamais se prolonger beaucoup, il logeait à l'hôtel de Guise, rue du Chaume, où se trouve aujourd'hui le dépôt des Archives nationales; Tallemant des Réaux nous apprend que le poëte y occupait une chambre, et nous savons par d'Aubignac qu'en 1663, c'est-à-dire peu de temps après son installation à Paris, il y avait le couvert et la table. Selon toute vraisemblance, il hérita du logis laissé vacant en 1655, à l'hôtel de Guise, par la mort du poëte Tristan l'Hermite, un des commensaux habituels de cette maison princière. C'était bien le quartier qui convenait à l'auteur dont on représentait les œuvres au théâtre du Marais, vers la rue de la Perle ou à l'Hôtel de Bourgogne situé rue Française, entre le quartier Saint-Denis et les Halles. Ce ne fut pourtant point dans cette résidence si commode, dans cette partie de Paris qui devait lui agréer à tant de titres que Corneille se fixa lorsqu'il fut décidé à rompre avec la vie de province. Il prit un logement dans le quartier du Palais-Royal, rue de Cléry. Cela le

[1] Voir *le Correspondant* du 10 février et du 10 avril 1875. — Les grands écrivains de la France : *Œuvres de P. Corneille*. Nouv. édit., par M. Ch. Marty-Laveaux. (Hachette.)

›chait du théâtre de Molière, et lui assurait, à n'en pas dou- voisinage de mademoiselle du Parc. Il n'avait pas attendu ›-là pour la revoir, et, avant ce déménagement, qui prit toute ınée 1662, il avait fait un voyage à Paris, dans l'été de 1660. ıoiselle Du Parc remplissait alors, avec beaucoup de succès, au ·Royal, dans les *Amours de Diane et d'Endymion* de Gilbert, de la Nuit. Celui de la Lune était tenu par Madeleine Béjart. lle retrouva au plus beau de son triomphe la rigoureuse *Mar-* ›t fut de nouveau subjugué. A peine sorti du théâtre, le poëte a de composer et de lui envoyer ce madrigal où la passion ntre encore assez pour qu'on puisse voir dans le témoignage à la belle actrice, quelque peu de partialité.

Si la Lune et la Nuit sont bien représentées,
Endymion n'était qu'un sot;
Il devait dès le premier mot
Renvoyer à leur ciel les cornes argentées.
Ténébreuse déesse, un œil bien éclairé
Dans tes obscurités eût cherché sa fortune,
Et je n'en connais point qui n'eût tôt préféré
Les ombres de la Nuit aux clartés de la Lune.

ιérie des pièces adressées publiquement et en quelque sorte llement par Corneille à mademoiselle du Parc, des pièces s et authentiques s'arrête ici. On a cru pouvoir conclure de ›nce que le poëte avait rompu, à partir de cette époque, ses ›ns avec la célèbre comédienne. Peut-être s'est-on trop pressé. ›llente édition de M. Marty-Laveaux dans *les Grands Écrivains* *France*, contient au tome X, à l'appendice des *Poésies diverses*, ièce à Iris, insérée en 1677 dans *le Mercure*, par Donneau de avec des commentaires qui méritent qu'on y fasse attention. plainte amoureuse est anonyme, mais la manière dont de a présente au public rend l'anonymat fort transparent. « Il re, écrit le journaliste dans les quelques lignes à une dame ›te élégie se trouve encadrée, de pouvoir conserver dans un âge avancé que celui que l'auteur se donne le feu d'esprit qu'il araître encore dans ses vers; et le vieux Martian, que vous tant admiré dans l'admirable *Pulchérie* du grand Corneille, ait pas parlé plus galamment, s'il avait voulu s'éloigner du ıx. »

' un scrupule que nous comprenons, le savant éditeur n'a pas ranger la pièce à Iris parmi les compositions dont l'authen- est tout à fait incontestable. Cependant à n'écouter que son nent personnel, il regarde cette composition comme apparte- au grand poëte. Notre impression est la même. Ces vers ont le

tour cornélien. Par le fond des idées, par le retour involontaire de certaines formes de langage, ils se rattachent de très-près aux autres pièces dont mademoiselle du Parc est l'objet. Dès le début on sent la main d'un maître. L'accent résonne grave et fier, avec une vibration intense.

Je suis vieux, bel Iris, c'est un mal incurable;
De jour en jour il croît, d'heure en heure il accable :
La mort seule en guérit. . . . .
. . . .
Je tire enfin ce fruit de ma décrépitude,
Que je vous vois sans trouble et sans inquiétude,
Sans battement de cœur, et que ma liberté
Près de tous vos attraits est toute en sûreté.
Tel est l'heureux secours que reçoit des années
Une âme dont vos lois réglaient les destinées.
Non que je sois encore bien désaccoutumé
Des douceurs que prodigue un cœur vraiment charmé:
A ce tribut flatteur la bienséance oblige :
Le mérite l'impose et la beauté l'exige;
Nul âge n'en dispense. . . . .
. . . .
Mais ne me rangez point alors que j'en soupire,
Parmi les soupirants dont il vous plaît de rire.
Écoutez mes soupirs sans les compter à rien,
Je suis de ces mourants qui se portent fort bien.
Je vis auprès de vous dans une paix profonde,
Et doute, quand j'en sors, si vous êtes au monde.
Pardonnez-moi ce mot qui sent le révolté;
Avec le cœur peut-être il est mal concerté.

La signature de la pièce est là. A mes yeux le moindre doute n'est pas possible. Voilà bien Corneille à l'égard de la *Marquise* tel que nous l'avons vu à Rouen; plus épris qu'il ne veut l'avouer, portant dans cet amour une susceptibilité ombrageuse et manifestant à tout propos, le plus souvent sans que rien l'y oblige, une tranquillité d'âme dont il est permis de douter à l'insistance du ton, à la vivacité de ce qui suit ou de ce qui précède. Chateaubriand parlant de son ami, le moraliste Joubert, a dit quelque part : « Sa grande prétention était au calme et il était toujours troublé. » Ce mot résume parfaitement la constante attitude de Corneille dans ses rapports avec mademoiselle du Parc. Cet homme qui met son ambition à faire croire qu'il est absolument tranquille, ce soupirant qui joue l'indifférence, est au fond incessamment inquiet, attristé de cette rigueur qui ne se relâche point et très accessible à la jalousie. Les derniers vers de la pièce à Iris vont nous le montrer se démentant lui-même, malgré son affectation d'insouciante bonhomie.

Vos regards ont pour moi toujours le même charme,
M'offrent mêmes périls, me donnent même alarme,
Et je n'espérerais aucune guérison,
Si l'âge était chez vous mon seul contre-poison.
Mais grâces au bonheur de ma triste aventure,
A peine ai-je loisir d'y sentir sa blessure;
Grâces à vingt amants dont chez vous on se rit,
Dès que votre œil m'y blesse un autre œil m'y guérit.
Souffrez que je m'en flatte et qu'à mon tour je cède
Au chagrinant rival qui comme eux vous obsède,
Qui leur fait presque à tous déserter votre cour,
Et n'ose vous parler ni d'hymen ni d'amour.
Vous le dites du moins, et voulez qu'on le croie,
Et mon reste d'amour vous en croit avec joie :
Je fais plus, je le vois sans en être jaloux.
A votre tour, m'en croyez-vous?

que l'on s'abstînt de parler d'hymen à la du Parc, et qu'elle un mérite auprès de son opiniâtre soupirant, il fallait qu'elle re de sa main depuis quelque temps déjà. Cela nous fournit imativement la date de la pièce à Iris. René de Berthelot, u Parc, étant mort en 1664, et sa veuve ayant quitté définint le théâtre de Molière pour débuter à l'hôtel de Bourgola rentrée de Pâques, en 1667, les vers de Corneille doivent té écrits au plus tard en 1666. Le *chagrinant rival* dont il y stion n'est autre que Racine, qui avait confié à la comédienne d'Axiane, dans sa tragédie d'*Alexandre le Grand*, représentée ais-Royal, le 4 décembre 1665. D'après une tradition que un témoignage sérieux confirme, *Alexandre* fut joué d'une re si insuffisante, que l'auteur, piqué dans son amour-proès-sensible, comme on le sait, très-chatouilleux même, fit dre secrètement sa tragédie par les acteurs de l'hôtel de Bourqui la donnèrent au public, avec beaucoup de succès, le embre, à la grande surprise de Molière, et, disons-le, à son mécontement. Il ne pardonna jamais cette équipée à Racine. lieu de la déroute générale, mademoiselle du Parc avait déà ce qu'il paraît, un remarquable talent qui soutint *Alexan*ndant quelques représentations. Racine en fut sans doute ; peut-être aussi commençait-il à ressentir une passion qui être plus violente et plus favorisée que celle de Corneille? ırs est-il qu'à partir de ce moment, il ne cessa de presser l'ace quitter un théâtre où elle n'était pas à sa place, se faisant obtenir son admission à l'hôtel de Bourgogne, et lui prometn rôle dans la tragédie à laquelle il travaillait alors, *Andro*. Qu'il ne lui parlât point d'hymen, cela est plus que probauant au chapitre de l'amour, mademoiselle du Parc n'était

pas forcée de prendre Corneille pour confident, et les événements qui suivirent à bref délai, la rupture de la comédienne avec Molière, son début éclatant dans *Andromaque*, sa relation déclarée avec Racine, sa mort dans des circonstances douloureuses, presque tragiques, le 11 décembre 1668[1], fournirent à l'apparente indifférence du poëte normand plus d'occasions de s'exercer qu'il ne l'aurait voulu. Sans doute il s'éloigna pour toujours de la *marquise*, lorsqu'il se fut convaincu que rien ne pouvait lutter auprès d'elle contre l'ascendant de Racine. Sa fierté, profondément et justement froissée, l'empêcha de rendre publique la dernière pièce qu'il avait adressée à l'ingrate et séduisante actrice. Neuf ans après, les mêmes motifs ne subsistaient plus, et l'on comprend très-bien que Corneille ait cédé aux instances de de Visé. *Le Mercure* était un peu, à cette date, le *Moniteur* de la famille Corneille, comme nous dirions aujourd'hui; Thomas y avait la haute main, et cette feuille recevait souvent de l'un ou l'autre frère des communications officieuses. C'est ce qui explique cette tardive publication de la pièce à Iris, surtout avec la précaution de l'anonymat.

Il nous aurait été facile de pousser au romanesque ce curieux et intéressant épisode, que l'historien de la vie morale chez Corneille n'avait point le droit de négliger; mais nous avons préféré ne pas nous écarter de la plus rigoureuse exactitude. La vérité seule, dégagée des vaines conjectures et des rapprochements forcés, contient plus d'un enseignement. La rentrée de Corneille au théâtre après six ans d'absence et une renonciation formelle, est un fait qui vaut la peine d'être expliqué, et qui ne l'a été réellement que depuis les derniers travaux publiés sur le séjour de Molière et de sa troupe à Rouen. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'influence de mademoiselle du Parc en cette circonstance ne fut pas unique, mais elle fut certainement très-considérable. Corneille n'éprouva point pour elle un goût médiocre ni un attachement passager. Cette passion, dont le platonisme, plus ou moins volontaire de sa part, ne saurait être mis en doute, eut un double effet : elle arracha le poëte à sa retraite, à son existence de province, pour le lancer sans esprit de retour dans la lutte dramatique; elle communiqua, de plus, à sa veine tragique un accent nouveau, particulier, qui prouve quelles traces profondes cet amour avait laissé dans son âme. Les vieillards amoureux, dans les dernières tragédies de Corneille, s'expriment avec une éloquente tristesse, avec une énergie étrange. Leur langage laisse transparaître la flamme intérieure qui les consume. Fontenelle en a fait la re-

[1] Voir dans *les Grands Écrivains de la France*, la *Notice biographique* de M. Paul Mesnard sur Racine, p. 73 et suiv.

arque. M. Marty-Laveaux incline vers la même opinion. Qu'on re-e *Sertorius*, *Pulchérie*, et l'on n'hésitera plus à se prononcer en sens.

J'aime et peut-être plus qu'on n'a jamais aimé,
Malgré mon âge et moi, mon cœur s'est enflammé.
J'ai cru pouvoir me vaincre, et toute mon adresse
Dans mes plus grands efforts m'a fait voir ma faiblesse.
Ceux de la politique et ceux de l'amitié
M'ont mis dans un état à me faire pitié.
Le souvenir m'en tue. . . . . . .

Ne reconnaissez-vous pas, sous le vêtement du général romain, poëte malheureux qui exhale l'amertume de ses regrets? N'est-ce lui encore qui s'écrie avec une sincérité touchante :

J'ai cru honteux d'aimer quand on n'est plus aimable :
J'ai voulu m'en défendre à voir mes cheveux gris.

Le même sentiment se manifeste avec plus de force encore, avec candeur pénétrante, une ingénuité noble qui atteint à la vraie uté, dans ces admirables vers de Martian :

J'aimais quand j'étais jeune et ne déplaisais guère :
Quelquefois de soi-même on cherchait à me plaire ;
Je pouvais aspirer au cœur le mieux placé,
Mais, hélas ! j'étais jeune et ce temps est passé ;
Le souvenir en tue et l'on ne l'envisage
Qu'avec, s'il le faut dire, une espèce de rage ;
On le repousse, on fait cent projets superflus :
Le trait qu'on porte au cœur s'enfonce d'autant plus,
Et ce feu, que de honte on s'obstine à contraindre,
Redouble par l'effort qu'on se fait pour l'éteindre.

Mademoiselle du Parc était morte depuis quatre ans, lorsque neille faisait représenter *Pulchérie* ; mais le cœur du vieillard encore ému et grondant comme à l'époque où une douleur quo-enne le venait aiguillonner. Dix ans après *Sertorius*, nous re-ivons les mêmes mots navrés et poignants : *Le souvenir en tue.* ui est surtout digne de remarque, et ce qu'on n'a pas daigné , ce sont les vers de Martian qui suivent cette première tirade, ui offrent la peinture frappante de ce qu'éprouvait Corneille mademoiselle du Parc, en présence et au milieu de ses jeunes ux. Substituez *marquise* à *princesse*, et vous croirez lire une e des mémoires poétiques de Corneille :

Je m'attachais sans crainte à servir la princesse,
Fier de mes cheveux blancs, et fort de ma faiblesse ;
Et quand je ne pensais qu'à remplir mon devoir,
Je devenais amant sans m'en apercevoir.
Mon âme de ce feu nonchalamment saisie,

Ne l'a point reconnu que par ma jalousie :
Tout ce qui l'approchait voulait me l'enlever,
Tout ce qui lui parlait cherchait à m'en priver ;
Je tremblais qu'à leurs yeux elle ne fût trop belle ;
Je les haïssais tous comme plus dignes d'elle,
Et ne pouvais souffrir qu'on s'enrichît d'un bien
Que j'enviais à tous sans y prétendre rien.
Quel supplice d'aimer un objet adorable,
Et de tant de rivaux se voir le moins aimable !
D'aimer plus qu'eux ensemble, et n'oser de ses feux,
Quelques ardents qu'ils soient se promettre autant qu'eux !

On cite à juste titre, comme des modèles de noblesse dans la passion, les tirades de *Psyché*. La déclaration de Psyché à l'Amour, les vers où celui-ci peint en termes d'une délicatesse exquise sa constante inquiétude, sa subtile jalousie, ont été depuis longtemps signalés par la critique avec les éloges qu'ils méritent. Tout ce rôle de Martian dans *Pulchérie*, écrit moins d'un an après *Psyché*, puisque madame de Sévigné en parle dès le mois de janvier 1672, est peut-être encore plus surprenant. On l'a cependant moins remarqué que les quelques belles scènes, écrites en une quinzaine de jours pour compléter l'œuvre de Molière. Ce sujet de Psyché était un de ceux sur lequel les deux poëtes pouvaient le plus aisément s'entendre, s'il est exact, comme le pense M. Soleirol[1] que pendant son séjour à Rouen (1658) la troupe de Molière ait joué une *Psyché* en prose. Molière, pressé par Louis XIV, se serait servi de son ancien canevas, ce qui lui arrivait souvent ; et Corneille, déjà au courant de la comédie qu'il avait vu jouer, aurait travaillé avec plus de facilité et de promptitude. Le service qu'il rendit à Molière en cette circonstance est très-réel, et les beaux morceaux si brillamment improvisés par le tragique, un instant redevenu élégiaque, contribuèrent certainement au succès de la pièce. Ce n'est pas sans doute la seule obligation que Molière ait à Corneille. Nous avons dit que très-probablement le directeur de la troupe ambulante, le futur auteur de tant de chefs-d'œuvre comiques, n'épargna rien pour déterminer Corneille à rompre un silence qui était un péril et un deuil pour la scène française. De son côté, l'auteur du *Cid* et du *Menteur*, esprit très-réfléchi, très-méditatif, aimant à raisonner sur son art et qui précisément alors préparait ses Discours sur la poésie dramatique, dut être en bien des points, pour cet ami plus jeune, un excellent guide, un précieux initiateur. C'est ce qu'a fort bien senti et vivement exprimé, M. Eugène Noël, dans les *Causeries* qu'il a consacrées à l'histoire de Rouen[2].

[1] Cité par M. Bouquet, *ut suprà*.
[2] *Rouen*, 1872.

ue de conseils demandés et reçus ! Quelle bonne fortune pour re au moment de s'établir à Paris, d'avoir en quelque sorte ces ois de tête-à-tête avec le plus grand et le plus expérimenté des es ! Molière, à Rouen, acheva d'organiser sa troupe et de la à un degré de perfection qui jamais n'avait été égalé, et qui être ne l'a pas été depuis...
e qu'il importe de constater, c'est que Molière ne prit vrai- son grand vol, ne commença lui-même la série de ses chefs- re, qu'après le séjour à Rouen, c'est-à-dire après les six mois s en compagnie de Corneille. »
ne sont pas à coup sûr les conseils de Corneille qui poussèrent e à composer *Don Garcie de Navarre*, mais on ne vit point lément avec des tragiques sans être pris du désir de courir la voie qu'eux. Cette déplorable pièce, que la beauté de made- lle du Parc, chargée du rôle de Donc Elvire, ne put sauver, est ue tentative de Molière dans ce genre de composition. Ses essais le premier rôle de tragédie furent plus fréquents, mais le , qui ne voulait voir en lui que le comique éminent, ne uragea guère. Son faible était justement de jouer dans le ré- re de Corneille. Persée, Nicomède, César, Héraclius étaient ses favoris. « Il réussit si mal, nous apprend un commentateur Bruyère, la première fois qu'il parut à la tragédie *d'Héraclius*, il faisait le principal personnage, qu'on lui jeta des pommes qui se vendaient à la porte, et il fut obligé de quitter. » Il t pas beaucoup meilleur dans Pompée, si l'on en croit ce pas- e *l'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, composé, il est vrai, par un s ennemis[1].

LE MARQUIS.
Cet homme est admirable
Et dans tout ce qu'il fait il est inimitable.
ALCIDON.
Il est vrai qu'il récite avecque beaucoup d'art
Témoin dedans *Pompée* alors qu'il fait César.
Madame, avez-vous vu dans ces tapisseries
Ces héros de romans ?
LA MARQUISE.
Oui.
LE MARQUIS.
Belles railleries.
ALCIDON.
Il est fait tout de même, il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèses et l épaule en avant,
Sa perruque qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de lauriers qu'un jambon de Mayence,

ntfleury.

Les mains sur les côtés d'un air peu négligé,
La tête sur le dos comme un mulet chargé,
Les yeux fort égarés, puis débitant ses rôles
D'un hoquet éternel sépare ses paroles...

Comme directeur de troupe, Molière rendit à Corneille des services sérieux. Le théâtre du Palais-Royal, resta, comme nous l'avons vu, toujours ouvert au poëte tragique et malgré les caprices des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, les défaillances de la troupe du Marais, lui assura un asile contre le délaissement et l'oubli. Parfois de petits orages s'élevaient. On se rappelle que *Tite et Bérénice*, insuffisamment joué au Palais-Royal, donna lieu à quelques récriminations de Corneille, mais la bouderie ne dut pas être bien vive, puisque l'année suivante les deux poëtes collaboraient à *Psyché*. D'Aubignac et Tallemant des Réaux, qui ne sont jamais à court de mauvais propos contre Corneille, prétendent que les succès de Molière désolaient celui-ci, et que le bon accueil fait à *l'École des Femmes* lui fut particulièrement désagréable parce qu'il croyait découvrir dans quelques vers de cette pièce une allusion blessante contre son frère Thomas. Cette assertion nous paraît erronée, car nous n'avons rencontré chez Corneille aucune trace de mauvaise humeur à ce sujet. Il ne semble pas non plus s'être formalisé, malgré sa susceptibilité bien connue, de deux ou trois plaisanteries assez innocentes de Molière. Personne n'ignore que le vers de *Tartuffe*.

Ah! pour être dévot on n'en est pas moins homme.

est la parodie d'un vers de *Sertorius*. Ce qu'on sait moins c'est que la fameuse expression *prudence endormie*, qui fait pousser tant d'exclamations dans *les Femmes savantes*, se trouve dans *Nicomède*, à la seconde scène du troisième acte.

Ma prudence n'est pas tout à fait endormie,

dit Laodice[1]. Il est possible que cette malice ait échappé à l'attention de Corneille[2]. Peut-être se contenta-t-il de sourire? Le noble

[1] Molière a lui-même une *rigueur endormie* à se reprocher, mais c'est dans les *Amants magnifiques*.

[2] A *prudence endormie* il faut rendre les armes! n'atteignait Corneille que par ricochet, puisque ces deux mots figurent bien réellement dans le premier vers d'un sonnet de Cotin, mais ce qui était ridicule chez Cotin ne pouvait passer pour bon chez Corneille. Molière qui savait *Nicomède* par cœur et qui songeait à tout n'a point commis d'étourderie. Il a pensé avec raison que le vrai Trissotin servirait de paravent à son épigramme, et que l'auteur de tant de beaux vers ne s'aviserait pas du blâme indirect qui tombait sur l'un de ses moins heureux.

poëte savait que Molière, emporté par la gaieté de son esprit, pouvait se permettre une plaisanterie un peu vive, mais qu'il était incapable à son égard d'un mauvais sentiment et surtout d'une méchanceté préméditée.

I

LA TENDRESSE ET L'HÉROÏSME CHEZ CORNEILLE. — CRITIQUES DE VOLTAIRE ET OBJECTIONS DE PASCAL.

Au moment où Corneille, dans l'*Excusatio*, semblait prendre l'engagement de ne point franchir les limites du genre comique, la tragédie était à la veille de le hanter et de le tenter. En effet, l'achevé d'imprimer de l'*Excusatio* est du mois d'août 1634. Or, à cette époque, Corneille commençait sans doute, sinon à écrire les vers, du moins à préparer le plan de *Médée*, qui dut être jouée dans les premiers jours de 1635. Balzac, écrivant à Boisrobert le 3 avril de cette année, parle de la pièce nouvelle, et rend justice au talent que déployait Mondory dans le rôle, très-ingrat d'ailleurs de Jason. Ce nom de Mondory nous dit assez que *Médée* se produisit sur la scène du Marais. Il y eut des applaudissements; mais le public se montra très-hésitant, très-perplexe. Si quelques spectateurs d'élite pouvaient déjà pressentir *le Cid*, la plupart s'obstinaient vainement à retrouver l'auteur de *la Suivante* ou de *la Place royale*. Le poëte se cherchait lui-même.

Il crut s'être trompé, et, en 1636, revint à la comédie par *l'Illusion*. Mais le cadre étroit d'une bizarre intrigue, le ton léger de la plaisanterie, ne convenaient plus aux exigences d'un génie impatient d'éclater. A chaque instant, dans cette pièce, le burlesque se transforme, et semble près de s'élever à l'héroïsme.

« Les exagérations du capitan, a finement remarqué M. Marty-Laveaux, ne manquent, sous la plume de Corneille, ni de noblesse ni de dignité. Il le fait, en plus d'une circonstance, plus réellement majestueux qu'il n'aurait fallu. Sa grande âme tournait, malgré lui, au sublime; elle y était entraînée invinciblement, et Matamore parle déjà parfois le langage de Rodrigue... »

Les beaux vers sur l'importance et la grandeur du théâtre contemporain, placés dans la bouche du magicien Alcandre, et qui terminent la pièce, ne sont guère en rapport avec l'agréable folie à laquelle ils fournissent une conclusion trop solennelle. On y sent un homme déjà fier du prochain avenir qu'il va si puissamment contribuer à créer. Certains de ses personnages ont des susceptibi-

lités toutes castillanes. Il faut voir la révolte de Clindor, fils de bons bourgeois, déguisé en valet de Matamore, lorsque son rival Adraste se permet de le menacer :

Si le ciel en naissant ne m'a fait grand seigneur,
Il m'a fait le cœur ferme et sensible à l'honneur,
Et je pourrais bien rendre un jour ce qu'on me prête.

Ce Clindor ne serait pas indigne de se mêler à la suite de don Diègue.

Quant à la sombre *Médée*, des juges autorisés ont vu en elle la devancière, bien imparfaite encore, mais énergique, parfois éloquente, de Chimène, d'Emilie, et de la Cléopâtre de *Rodogune*.

Accoutumé à peindre le sentiment dans ce qu'il a d'ingénieux, par le côté où il touche à une délicate galanterie, Corneille abordait un monde nouveau en faisant parler la passion. *Médée* lui révéla ce qui lui manquait, et la leçon fut profitable, puisqu'il en résulta *le Cid*. Les trois premiers actes de *Médée* sont pleins de situations saisissantes. Les expressions naturellement poétiques, jaillissant avec spontanéité d'une veine opulente, y abondent :

Je ne me repens point d'avoir par mon adresse
Sauvé le sang des Dieux et la fleur de la Grèce :
Zéthès, et Calaïs, et Pollux, et Castor,
Et le charmant Orphée, et le sage Nestor,

dit la magicienne, revendiquant l'honneur d'avoir dérobé les Argonautes à une mort presque inévitable. Cette brillante énumération a dû ravir André Chénier, si, comme je n'en doute pas, il a lu l'œuvre oubliée du vieux maître[1]. Il devait goûter aussi les vers tout émus, tout joyeux, que laisse échapper Créuse lorsque Jason lui apporte la robe de Médée, ce fatal présent, si ardemment souhaité, qui avant peu lui donnera une prompte mort :

Qu'elle a fait un beau choix ! jamais éclat pareil
Ne sema dans la nuit les clartés du soleil ;
Les perles avec l'or confusément mêlées,
Mille pierres de prix sur ses bords étalées
D'un mélange divin éblouissent les yeux.

On ne saurait mieux peindre sans s'arrêter à décrire minutieusement, ni rehausser davantage la valeur d'un objet en traduisant la vivacité de l'impression qu'il cause. Quelques mots artistement disposés y ont suffi. Avis à nos réalistes modernes, qui consacrent à la

[1] Cette supposition est d'autant moins gratuite que ce sujet eut toujours le privilége de captiver Chénier. Il y songeait dès le collége en lisant Virgile, et plus tard il traduisait en vers le début de la *Médée* d'Euripide.

description d'une toilette cent lignes dont on ne se souvient plus dès qu'on a tourné le feuillet.

Le monologue de Médée au premier acte, grandiose invocation, supérieurement imitée de Sénèque, arrache ce cri d'admiration à Voltaire, ordinairement si rétif : « Ces vers sont dignes de la vraie tragédie, et Corneille n'en a guère fait de plus beaux. » M. Guizot en a été aussi extrêmement frappé. Personne, du reste, n'a compris au même degré que cet éminent critique, n'a marqué avec autant de décision et de franchise, l'importance relative de cette première œuvre tragique du grand poëte :

« Il semble, en arrivant là, écrit le sobre et judicieux commentateur, qu'après avoir erré sans but, sans boussole et sans espoir, on débarque enfin sur une plage ferme d'où l'on aperçoit, dans le lointain, des terres fécondes. L'imagination et la réflexion apparaissent, appliquées enfin à des objets dignes d'elles; des sentiments importants prennent la place des jeux puérils de l'esprit, et déjà Corneille montre comment il saura les exprimer. Déjà l'on voit dans le *moi* de Médée, supérieur au *Medea superest* de Sénèque, cette concision énergique à laquelle il saura réduire l'expression des sentiments les plus fiers et les plus sublimes. Dans ces vers, qu'il ne doit pas au tragique latin :

> Me peut-il bien quitter après tant de bienfaits ?
> M'ose-t-il bien quitter après tant de forfaits ?

on pressent combien de force et de profondeur il saura renfermer dans les tours les plus simples. Enfin, dans la scène où Médée discute avec Créon les raisons qu'il peut avoir pour la chasser de ses États, on reconnaît cette raison puissante et grave, si étrangère à la poésie de ce temps, et qui mérita à Corneille cet éloge du poëte anglais Waller : « Les autres font bien des vers ; mais Corneille est le seul qui sache penser. » C'est déjà cette dialectique pressante et serrée, que le souvenir des études de son premier état, autant peut-être que l'esprit de son temps, fit trop souvent dégénérer en subtilités, mais qui, lorsqu'elle frappe à plein, porte des coups irrésistibles. »

Le souvenir de Phèdre a été un peu légèrement évoqué par Voltaire à propos de Médée. S'il existe entre ces deux personnages quelques ressemblances purement extérieures, la différence morale est profonde, immense. Elle éclate dans un rapprochement aisé à faire. Toutes deux descendantes du Soleil, toutes deux livrées à une passion terrible, qui les emporte et les dévore, elles élèvent volontiers leur pensée vers l'illustre auteur de leur race ; mais chez Phèdre, c'est avec la conscience d'une irrémédiable fai-

blesse, d'une culpabilité écrasante; c'est pour s'humilier, se maudire. Souvenez-vous de cet harmonieux et douloureux gémissement :

Misérable ! et je vis ! et je soutiens la vue
De ce sacré Soleil dont je suis descendue !
J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux ;
Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux.
Où me cacher ?.....

Voici, au contraire, le langage que tient Médée :

Auteur de ma naissance aussi bien que du jour,
Qu'à regret tu dépars à ce fatal séjour,
Soleil, qui vois l'affront qu'on va faire à ta race,
Donne-moi tes chevaux à conduire en ta place ;
Accorde cette grâce à mon désir bouillant :
Je veux choir sur Corinthe avec ton char brûlant ;
Mais ne crains pas de chute à l'univers funeste :
Corinthe consumé garantira le reste.

Despréaux avait raison, lorsque, voulant désarmer la sévérité d'Arnauld et de Nicole, il insistait à dessein sur la douleur vertueuse

De Phèdre, malgré soi, perfide, incestueuse.

Médée, qui n'a reculé devant rien pour satisfaire sa passion, est prête à commettre de nouveaux crimes pour assurer sa domination exclusive sur le cœur de Jason. Ce qui se manifeste surtout chez elle, ce qui enlève presque à l'amour ce caractère fatal que les anciens se plaisaient à lui donner, c'est la volonté de fer qu'elle déploie, et dont elle se glorifie à plusieurs reprises :

L'âme doit se raidir plus elle est menacée,
Et contre la fortune aller tête baissée,
La choquer hardiment et sans craindre la mort,
Se présenter de front à son plus rude effort.
Cette lâche ennemie a peur des grands courages,
Et sur ceux qu'elle abat redouble ses outrages.

Telle est l'attitude dont elle ne se départ point pendant toute la pièce. Aux menaces, aux exhortations, aux conseils de prudence, elle oppose un redoublement d'exaltation et de fierté. Ainsi, lorsque Jason, tâchant de l'adoucir et de la calmer, lui dit :

Lassés de tant de maux, cédons à la fortune.

Il faut entendre de quel accent indigné elle lui répond :

Ce corps n'enferme pas une âme si commune ;
Je n'ai jamais souffert qu'elle me fît la loi,
Et toujours ma fortune a dépendu de moi.

Médée se vante. Il y a quelque chose qui échappe à sa puissance redoutable, à ses effroyables sortiléges, quelque chose qui lui est refusé, qui se dérobe à son action : c'est justement la tendresse de l'homme qu'elle aime. Elle est obligée d'en convenir dans ces vers, qui nous semblent de toute beauté, et qui éclairent d'une lueur perçante les profondeurs de cette âme sinistre :

Misérable ! je puis adoucir des taureaux;
La flamme m'obéit et je commande aux eaux;
L'enfer tremble, et les cieux, sitôt que je les nomme :
Et je ne puis toucher les volontés d'un homme !

Misérable! s'est écriée, elle aussi, la magicienne, dans sa fureur de voir son joug brisé, ses philtres sans efficacité, sans force; mais combien ce *Misérable!* est loin de l'exclamation poussée par Phèdre, et comme il en diffère! Chez Médée, c'est le dernier mot de l'impuissance et de la rage; chez Phèdre, c'est l'indice des révoltes de la conscience, et, qui sait, la possibilité d'une rénovation intérieure.

La passion rencontre devant elle deux sortes d'obstacles : les uns viennent du dehors, ce sont les circonstances; les autres du dedans, ce sont les avis de la conscience et de la raison. Il en résulte deux genres de lutte qu'il importe de distinguer avec soin. La dignité morale n'y est pas également intéressée. Triompher des circonstances, cela peut tenir soit à des conditions favorables, soit à l'habileté de la conduite, soit enfin à la persistance de la volonté; se vaincre soi-même est l'effet direct et glorieux de la vertu. Ces deux ordres d'efforts moraux trouvent nécessairement dans l'art des expressions correspondantes. Un certain art excelle à peindre les combats de la passion contre les difficultés extérieures. Il y en a un autre qui s'attache surtout à saisir le drame intime, à le reproduire, à dégager la leçon qu'il contient : c'est l'art spiritualiste et chrétien, que nous plaçons infiniment au-dessus de l'art matérialiste, pour lequel le libre arbitre, et ses conséquences si fécondes, n'existent pas. Cet art du christianisme stoïcien, Corneille l'a fondé chez nous. Il n'apercevait pas clairement le but lorsqu'il écrivit *Médée*, où la passion n'est traversée et arrêtée que par la répugnance des hommes et les sévérités du destin. Voilà pourquoi, malgré de très-grandes et très-incontestables qualités poétiques, *Médée* n'a pas pris rang dans la famille des véritables tragédies cornéliennes. Corneille n'atteignit son idéal qu'à partir du *Cid*, et depuis, il ne s'en écarta plus.

Cet idéal, Voltaire n'y a rien compris. C'est ce qui rend si souvent insupportable la lecture de son *Commentaire*. Les boutades de

mauvaise humeur, les pointilleries d'amour-propre, les injustices de parti pris suffiraient déjà pour enlever à ce travail beaucoup d'autorité ; mais ce qui le sape par la base, ce qui le ruine de fond en comble, c'est l'inintelligence où demeure le critique, dès qu'il s'agit d'apprécier l'esprit de l'œuvre qu'il analyse et qu'il discute. Le dix-huitième siècle (que je n'ai pas la prétention de juger en deux lignes) était, en bien comme en mal, essentiellement une époque de théories. On y procédait par systèmes, c'est-à-dire par des ensembles de vues qui faisaient volontiers table rase des conceptions antérieures lorsque celles-ci les contrariaient sur quelque point capital. La théorie très en faveur alors au théâtre, celle qui inspirait *Zulime* et *Tancrède*, qui affadissait La Chaussée, qui boursouflait Diderot et qui finit par se noyer dans les larmes de *la Mère coupable*, était la glorification du sentiment, juste le contraire de ce que Corneille avait poursuivi, et, autant que possible, réalisé dans son œuvre. De là, les colères, les dédains, quelquefois bouffons, presque toujours sincères et portant constamment à faux de Voltaire commentateur. L'amour, tel qu'il est peint dans Corneille, lui paraît absolument ridicule ; il n'y voit qu'une affectation déplacée de grandeur d'âme, une tendance déclamatoire, un oubli complet ou un mépris inexcusable de la nature impartialement observée. Ce désaccord, entre le poëte et son commentateur, est fait pour blesser les esprits délicats, équitables ; mais aussi, comme les mauvaises choses ont parfois un bon côté, il est très-propre, en les offensant, à leur rendre la pleine liberté de leur appréciation.

« Je ne comprends pas, a écrit un littérateur distingué[1], que dans les éditions de Corneille, on condamne le vieux poëte à traîner à son pied, pour ainsi dire, *le Commentaire* de Voltaire tout entier. Ces génies originaux, qui donnent tour à tour le mouvement aux esprits en divers sens ne sont pas faits pour s'interpréter mutuellement. Quand on est de cet ordre, on a beau s'appeler commentateur, on ne l'est pas et on ne saurait l'être ; on n'écrit pas pour son auteur, mais pour soi ; on ne commente véritablement que son propre esprit aux dépens de tous les autres, et d'abord de celui qui sert de prétexte au commentaire. Si on entrait profondément dans le génie de Corneille, comment serait-on Voltaire ? »

Un chrétien seul pouvait reconnaître et signaler ce qu'il y a de séduisant, de captieux même dans la conception cornélienne de l'amour, précisément parce qu'elle est très-candide et très-loyale dans son élévation. Aussi les vraies objections ont-elles été posées avec autant de bonne foi que de force par Pascal dans une page des

[1] M. Ernest Havet.

nsées. Comment aurait-il encadré cet admirable fragment? de els développements l'aurait-il accompagné? Nous sommes là-ssus réduit aux conjectures. Ce qui est hors de doute, c'est qu'il nsait, en l'écrivant, aux héroïnes et aux amants du théâtre de rneille [1]:

« Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie rétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une repré-ntation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour, prin-palement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête; car, us il paraît innocent aux âmes innocentes, plus elles sont capa-s d'en être touchées. Sa violence plaît à notre amour-propre, qui me aussitôt un désir de causer les mêmes effets que l'on voit si n représentés; et l'on se fait en même temps une conscience fon- sur l'honnêteté des sentiments qu'on y voit, qui éteint la inte des âmes pures, lesquelles s'imaginent que ce n'est pas sser la pureté, d'aimer d'un amour qui leur semble si sage. si, l'on s'en va de la comédie le cœur si rempli de toutes les utés et de toutes les douceurs de l'amour, l'âme et l'esprit si suadés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses mières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion de les faire tre dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la co-die. »

On ose à peine élever la voix après cette grande parole. L'objec-n est péremptoire. Elle serait sans réplique si tous les hommes ient des Pascals et si l'humanité pouvait renoncer au plaisir que donne cette peinture de nos affections qui constitue la plus vi-nte partie de l'art. Il suffit d'énoncer ces deux conditions pour faire sentir l'impossibilité. En nous tenant dans le milieu qui nvient à notre imperfection, nous n'avons donc qu'à choisir entre doctrine qui prétend que le sentiment est exclusivement sacré et le qui soutient que le devoir lui est supérieur. Si le stoïcisme Corneille contient pour quelques âmes d'élite des séductions ca bes, nous craignons moins pour le plus grand nombre un tel pé- que *ces lieux communs de morale lubrique*, comme disait Boi u avec sa verte franchise, dont Quinault régalait ses contempo ines et que Voltaire a le front de préférer aux mâles émotions du gage de Corneille.

Car, il faut bien le dire, malgré l'habileté qu'il met à se couvri

1. *Pensées*, t. II, éd. Havet, art. XXIV, p. 64.

s'apercevoir qu'il fallait un autre style que celui dont les pièces de Corneille sont écrites. Celui de Quinault était pl et moins obscur. Enfin ses pièces eurent un prodigieux su qu'à ce que *l'Andromaque* de Racine les éclipsât toute commença à rendre *l'Astrate* ridicule en se moquant de royal, qui, en effet, est une invention puérile; mais il fa nir qu'il y a de très-belles scènes entre Sichée et Astrate.

Il y revient encore à la fin des remarques sur *Othon :*

« On joua la même année *l'Astrate* de Quinault, célèl ridicule que Despréaux lui a donné, mais plus célèbre al prodigieux succès qu'elle eut. Ce qui fit ce succès, ce fu qui parut régner dans la pièce. Le public était las de tra raisonnements et de héros dissertateurs. Les cœurs se toucher par *l'Astrate*, sans examiner si la pièce était vrais bien conduite, bien écrite. Les passions y parlaient, et c sez. Les acteurs s'animèrent, ils portèrent dans l'âme d teur un attendrissement auquel il n'était pas accoutumé. lents ouvrages de l'inimitable Racine n'avaient point enc Les véritables routes du cœur étaient ignorées; celles qu tait *l'Astrate* furent suivies avec transport. Rien ne prou qu'il faut intéresser, puisque l'intérêt le plus mal amené tout le public que des intrigues froides de politique glaçai plusieurs années. »

On ne sera pas peu surpris d'apprendre que *les véritable cœur* étaient encore ignorées après *le Cid*, après *Polyeuct* a fallu les tragédies de Quinault pour les révéler aux Peut-être aussi serait-on en droit de demander à Voltaire tre d'accord avec lui-même et d'expliquer comment *l'A*

ssent, car le perfide commentateur se serait bien gardé d'engager bataille à fond. Il cherche seulement à établir une vague solida-é entre Quinault et Racine. Vaine tentative que tout déjoue. Si ltaire, au lieu de s'arrêter à des différences de surface et de dic-n, avait cherché à pénétrer le véritable esprit du théâtre de Ra-ne, il aurait vu que cet esprit n'est nullement en opposition avec nspiration de Corneille. Le procédé varie; la haute conception rale persiste et se transmet. Cette persistance a fondé chez nous héâtre classique. Racine, dont on a toujours voulu faire l'adver-re de Corneille, n'est, sous une forme très-personnelle, que le s parfait de ses continuateurs. Quant à la confusion que Voltaire drait établir entre Racine et Quinault, elle ne résiste pas au plus er examen. En veut-on une preuve? Despréaux, qui soutenait tement la moralité du théâtre de Racine, n'avait pas assez de casmes contre

> Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands,

brés par Quinault et qui portaient le trouble dans plus d'un ır féminin. Il se demande, dans sa *Satire des Femmes*, ce que ouse d'Alcippe deviendra après les avoir entendus, lorsqu'elle

> Saura d'eux qu'à l'amour, comme au seul dieu suprême,
> On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même;
> Qu'on ne saurait trop tôt se laisser enflammer;
> Qu'on n'a reçu du ciel un cœur que pour aimer.

'honnête et vigoureux satirique aurait été profondément stupéfait 'on était venu lui dire qu'il se trouverait un jour un grand écri-n français assez mal inspiré pour établir une sorte d'assimila-ı entre le pâle versificateur d'*Armide* et l'auteur de *Britannicus*. ı indignation aurait certes été plus grande encore que son éton-nent. Le manque de tact moral, chez Voltaire, n'est pas moins sible dans la préférence qu'il accorde à Quinault sur Corneille. commentateur n'entre nullement dans la pensée du poëte lors-il voit, dans ses invectives contre les *doucereux* qui se plaisent *fféminer les héros*, une simple boutade suggérée par les impa-nces de la rivalité littéraire. Corneille avait le cœur mieux placé e cela. Ses idées, très-arrêtées sur l'influence et le but de l'art matique, lui faisaient supporter avec peine tout ce qui pouvait nbler de nature à rabaisser, à ravaler le théâtre. Une autre sol-itude plus délicate, plus noble, agissait aussi sur lui. Il s'inquié-t de la direction qu'allait prendre ce jeune roi, maître de sa des-ée et de celle des autres, dans l'âge des passions, au milieu d'une ur brillante où le plaisir était en honneur. Corneille a, de ce

côté, des affinités très-positives avec Despréaux. L'un et l'autre, à des époques différentes, mais avec une égale sincérité, une égale préoccupation du bien public, ont aimé Louis XIV sans arrière pensée de courtisanerie, et sont partis de cette affection même, si pure, si élevée, pour le conseiller dans l'intérêt de sa gloire, le prémunir contre les défaillances possibles, lui indiquer un idéal.

Dans la seconde partie de sa carrière dramatique, Corneille songe surtout à préserver le roi des amours indignes, à lui enseigner — fût-ce au prix de quelque exagération — le respect de soi-même, l'horreur des entraînements vulgaires. Il lui fait envisager la royauté comme une fonction sacrée, comme un sommet d'où l'on domine la condition humaine, pourvu que l'on sache d'abord dominer ses propres faiblesses. N'oublions pas que ce moment, qui met un intervalle entre la fin de la Fronde et le véritable avénement de Louis XIV, marque dans la vie du roi par plus d'un orage du cœur. C'est l'heure troublante d'Olympe et de Marie de Mancini, à laquelle succédera une crise moins apparente mais plus profonde : l'inclination de Louis pour madame Henriette, victorieusement combattue mais longtemps persistante. Le poëte touchait au vif des situations et connaissait parfaitement la valeur de ses conseils, lorsqu'en sa tragédie d'*Œdipe* il plaçait dans la bouche de la princesse Dircé, s'adressant à Thésée, ces vers très-significatifs :

Il faut qu'en vos pareils les belles passions
Ne soient que l'ornement des grandes actions.
Ces hauts emportements qu'un beau feu leur inspire
Doivent les élever, et non pas les détruire;
. . . .
Leur vertu seule a droit de faire agir leurs bras.
Ces bras, que craint le crime à l'égal du tonnerre,
Sont des dons que le ciel fait à toute la terre,
Et l'univers en eux perd un trop grand secours
Pour souffrir que l'amour soit maître de leurs jours.

Il est impossible de n'être pas frappé de ces paroles lorsqu'on se reporte à ce qui se passait à la cour en cette même année 1659.

« La nièce du cardinal Mazarin (Marie de Mancini), enivrée de sa passion et persuadée de l'excès de ses charmes, écrit madame de Motteville, eut assez de présomption pour s'imaginer que le roi l'aimait assez pour faire toutes choses pour elle : de sorte qu'elle fit connaître à son oncle qu'en l'état où elle était avec ce prince, il ne lui serait pas impossible de devenir reine, pourvu qu'il y voulût contribuer. Il ne voulut pas se refuser à lui-même le plaisir d'éprouver une si belle aventure, et en parla un jour à la reine, en se moquant de la folie de sa nièce, mais d'une manière ambiguë

arrassée, qui lui fit entrevoir assez clairement ce qu'il avait âme pour l'animer subitement à lui répondre ces mêmes ; : « Je ne crois pas, monsieur le cardinal, que le roi soit ca- e de cette lâcheté ; mais s'il était possible qu'il en eût la pen- je vous avertis que toute la France se révolterait contre et contre lui, que moi-même je me mettrais à la tête des ltés, et que j'y engagerais mon second fils. »

; avons dit plus haut que Louis XIV, accompagné d'un grand e de personnes de qualité, vint à l'hôtel de Bourgogne voir enter *Œdipe*, auquel le public témoignait une faveur très- ée. Marie de Mancini faisait sans doute partie de cette bril- ıssistance, et elle dut éprouver un vif dépit en entendant la sse Dircé donner à Thésée une leçon qui passait par-dessus de théâtre pour atteindre le vrai souverain. En revanche, d'Autriche, lorsque la pièce fut imprimée et qu'on lui en lecture, reconnut assurément l'intention droite de son poëte dilection, et applaudit de cœur à sa courageuse sincérité. ıardiesse de Corneille, cette résolution nettement exprimée et nant en toute occasion, d'exercer auprès du roi, dans la me- e son art, ce qu'on pourrait presque appeler une tutelle mo- e contribua pas à lui concilier les bonnes grâces de la jeune Quinault, évidemment, plaisait davantage à certains sei- ;, parmi lesquels Molière allait bientôt choisir le modèle de ın Juan, et l'auteur d'*Astrate* avait plus de chances d'être que celui d'*Œdipe*. La ténacité du poëte rouennais ne se dé- point, malgré l'inégalité de cette lutte. En vain l'étoile de lière ne pâlissait que pour faire place à l'astre superbe de ne de Montespan, Corneille, sans se lasser, continuait sa croi- ontre les séductions et les amollissements de l'amour. On ıua, en 1663, dans *Sophonisbe*, le discours de Lélius à Mas- dans lequel ce romain, ami de Scipion, exprime au monar- ricain sa surprise profonde de l'entendre toujours invoquer e excuse de ses actes l'irrésistible passion dont il est animé.

Vous parlez tant d'amour qu'il faut que je confesse
Que j'ai honte pour vous de voir tant de faiblesse.
N'alléguez point les Dieux : si l'on voit quelquefois
Leur flamme s'emporter en faveur de leur choix,
Ce n'est qu'à leurs pareils à suivre leurs exemples...
Et vous ferez comme eux quand *vous* aurez des temples,
Du reste je sais bien que souvent il arrive
Qu'un vainqueur s'adoucit auprès de sa captive.
Les droits de la victoire ont quelque liberté
Qui ne saurait déplaire à notre âge indompté ;
Mais quand à cette ardeur un monarque défère,

Il s'en fait un plaisir et non pas une affaire,
Il repousse l'amour comme un lâche attentat,
Dès qu'il veut prévaloir sur la raison d'État,
Et son cœur, au-dessus de ces basses amorces,
Laisse à cette raison toujours toutes ses forces.

La dernière tentative de Corneille dans cet ordre de hautes considérations morales et d'efforts généreux peut se placer en 1666. Agésilas, dans la tragédie de ce nom, est le roi modèle, le souverain idéal, qui met son étude constante et son légitime orgueil à connaître son devoir, à le suivre, à se maîtriser. L'exemple était destiné à captiver l'attention de Louis XIV, à toucher son cœur. La leçon était toute préparée, et pour peu que sa volonté s'y prêtât, le jeune monarque, alors à la veille d'engager et de compromettre sa dignité pour de longues et regrettables années, pouvait répéter les nobles paroles qu'Agésilas adresse à Lysander.

Il faut vaincre un amour qui m'était aussi doux
Que votre gloire l'est pour vous,
Un amour dont l'espoir ne voyait plus d'obstacle.
Mais enfin il est beau de triompher de soi,
Et de s'accorder ce miracle,
Quand on peut hautement donner à tous la loi,
Et que le juste soin de combler notre gloire
Demande notre cœur pour dernière victoire.
Un roi né pour l'éclat des grandes actions
Dompte jusqu'à ses passions,
Et ne se croit point roi s'il ne fait sur lui-même
Le plus illustre essai de son pouvoir suprême.

Le conseil est donné en termes excellents, avec convenance et non sans adresse. Malheureusement, dans cet interrègne des passions, il arrivait à la fois trop tard et trop tôt. Les vers libres, s'il est permis de jouer sur le mot, s'accordaient mal avec des prescriptions qui pouvaient paraître rigides aux personnes intéressées. Ces personnes devaient mieux se plaire, deux ans plus tard, au rhythme enjoué de cet *Amphitryon*, où l'ironie de Molière humilié se dissimule sous une fantaisie étincelante.

Agésilas fut représenté au mois d'avril 1666. Anne d'Autriche venait de mourir en janvier. Entre la reine et le poëte il existait plus d'une affinité. Nous l'avons déjà remarqué et nous aurons à le constater encore. Tous deux, sans avoir peut-être jamais échangé une parole, s'entendaient à merveille dans un commun éloignement à l'égard des favorites, et dans une hostilité profonde contre l'action des premiers ministres sur la royauté. Le théâtre de Corneille, fidèle reflet de sa vie morale, manifeste cette disposition avec autant de persistance que d'énergie. L'auteur d'*Othon* est un royaliste de

le roche, n'admettant que le roi et souffrant impatiemment ermédiaires, si habiles ou si grands qu'ils soient, qu'on les Richelieu ou Mazarin. Cette antipathie violente se mani-ans une curieuse et belle page d'*Attila*, écrite en 1667. Hono-ur de Valentinien, vient d'apprendre que le principal minis-son frère, le célèbre Aétius, a cessé de vivre. Écoutez le cri qui lui échappe. Il y a dans ces vers l'accent indéniable de ion contemporaine. Nous ne sommes pas chez les Huns, mais ice, au moment où l'on ose dire enfin sa pensée sur un il-ministre disparu depuis quelques années de la scène du

Aétius est mort! je n'ai plus de tyran;
Je reverrai mon frère en Valentinian,
Et mille vrais héros qu'opprimait ce faux maître
Pour me faire justice à l'envi vont paraître.
Ils défendront l'empire, et soutiendront mes droits
En faveur des vertus dont j'aurai fait le choix.
Les grands cœurs n'osent rien sous de si grands ministres;
Leur plus haute valeur n'a d'effets que sinistres;
Leur gloire fait ombrage à ces puissants jaloux,
Qui s'estiment perdus s'ils ne les perdent tous.
Mais après leur trépas tous ces grands cœurs revivent,
Et pour ne plus souffrir des fers qui les captivent,
Chacun reprend sa place et remplit son devoir.

allusions sont tellement évidentes qu'on ne peut s'y mé-e. La colère, longtemps étouffée, du poëte prend à peine le e se contenir, et gronde en une altière sourdine. Ce petit ois de Rouen a l'âme fière plus encore pour ceux qu'il aime l respecte que pour son propre compte. Il a connu, comme s contemporains, l'offensante attitude de Richelieu envers 'Autriche. Il soupçonne — ce que nous savons par madame eville — que Mazarin n'a point pardonné à la reine le natu-portement auquel elle s'abandonna lorsqu'il lui fit entrevoir pective d'avoir pour bru Marie de Mancini. C'en est assez pour er Corneille à sa circonspection habituelle, pour l'entraîner s tranquilles sphères où se meut sa parfaite et modeste pla-Il ne s'agit pas d'une œuvre d'art plus ou moins réussie, tirade plus ou moins éloquente : c'est l'ombre d'Anne d'Au-qui, parlant sous le masque transparent d'Honoria, flagelle noire de ses deux ennemis, de ses deux tyrans.

-il voir là un pur accident, une démonstration passagère et onnelle? Nullement. La production de Corneille à cette époque te conçue dans le même esprit. Elle se résume aisément en ces es mots : un roi, un vrai roi, et plus de premier ministre.

du préfet du prétoire, Lacus, paroles naïvement cyniq
vraisemblables au point de vue de l'optique théâtrale.
tait au poëte que la critique trouvât à blâmer l'opport
langage : il parlait pour Louis XIV, et voulait que celu
dans le secret de leur conscience, ses ministres à s'écri
Lacus :

Sous un tel souverain nous sommes peu de chose;
Son soin jamais sur nous tout à fait ne repose :
Sa main seule départ ses libéralités;
Son choix seul distribue États et dignités.
Du timon qu'il embrasse il se fait le seul guide,
Consulte et résout seul, écoute et seul décide,
Et quoi que nos emplois puissent faire de bruit,
Sitôt qu'il veut nous perdre un coup-d'œil nous détruit.

Dans cette campagne contre l'influence excessive et pré
des ministres, Corneille eut le double mérite de servir le
il devait l'être, et de deviner sa secrète tendance. Aussi
t-il point de ce côté les déceptions qu'il avait rencontr
croisade contre les favorites. Louis XIV enfant avait pa
souffert et beaucoup observé. Devenu homme, devenu roi
vint. Entouré de conseillers éminents, il ne se laissa gou
aucun. Au besoin, il eut, selon l'expression de Lacus, le
qui détruit les superbes : Louvois foudroyé en est un
exemple. Humilié par Mazarin, Louis avait entendu sa
de Richelieu, et il n'était pas d'humeur à recommencer L
Les paroles du poëte ne tombaient donc point dans une
traite, et ses ressentiments trouvaient de l'écho dans l
monarque qui n'oubliait ni le bien ni le mal.

[1] « Monsieur le cardinal fait tout ce qu'il veut, disait-il un jour,

II

ORNEILLE ROYALISTE ; SES RAPPORTS AVEC RICHELIEU. — TUTELLE MORALE DU POÈTE. — COMMENT IL COMPRENAIT LA MONARCHIE.

On nous arrêtera sur ce mot de ressentiment. La tradition répète vec complaisance que si Pierre Corneille eut d'abord à se plaindre u cardinal de Richelieu, il eut, par la suite, beaucoup plus encore s'en louer ; que tout fut oublié entre eux, et qu'il ne subsista rien e la futile querelle du *Cid*. Nous sommes loin de partager cette pinion. La guerre littéraire qui naquit et se prolongea autour du *'id*, guerre dont Richelieu avait été le principal, sinon l'unique in- tigateur, est connue dans ses moindres détails, et par conséquent ıe rentre pas dans notre sujet. Les biographes de Corneille ne lais- eraient rien à désirer à ce propos, s'ils avaient insisté suffisam- nent sur la gravité des blessures reçues de part et d'autre dans ce ombat. Les contestations légèrement passionnées qui vont des son- ets de Job et d'Uranie au parallèle des Anciens et des Modernes, ›nt fréquentes dans l'histoire de notre littérature au dix-septième ècle. Elles prêtent plus ou moins à la plaisanterie, à l'épigramme trospective. La querelle du *Cid* est d'un rang plus relevé. Le choc deux personnalités hors ligne, de deux génies, lui donne une im- rtance incontestable, presque de la solennité. Cela est si vrai, e l'histoire proprement dite, la grande histoire, s'est inquiétée de épisode, et l'a traité comme un fait considérable. Deux esprits n différents se sont rencontrés en un même jugement à ce sujet. helet et Guizot ont senti, ont marqué tous deux avec beaucoup justesse et de force, combien le cardinal fut profondément at- it par l'immense succès de ce drame, qui, devant une reine Es- nole de naissance, glorifiait le génie castillan contre lequel mme d'État illustre luttait avec une inflexible énergie. Ce n'est tout : *le Cid* innocentait le duel, si sévèrement défendu par le nistre, le rendait touchant, quasi légitime. La vanité littéraire issée se mêlait à des douleurs plus nobles, et ses piqûres ne lais- ent pas que d'être cuisantes. Richelieu était frappé à une ef- yante profondeur, et la blessure devait rester incurable.

« *Le Cid*, écrit Michelet dans son *Histoire de France*, présenté mme une imitation de l'espagnol, allait droit à la reine. Il fut re- ésenté chez elle, au Louvre. Richelieu fut surpris. Cet incident si ave échappa à sa surveillance.

« Le coup parti, tout fut fini; impossible d'y revenir. Dès la première représentation, les applaudissements, les trépignements, le cris, les pleurs, un frénétique enthousiasme. Joué au Louvre, jo à Paris, joué chez le cardinal même, qui le subit sur son théâtr supposant très-probablement que sa désapprobation souverain toujours si redoutée, tuerait la pièce, ou tout au moins verser aux acteurs, aux spectateurs, une averse de glace; que les uns n'i sant bien jouer, ni les autres applaudir, *le Cid* périrait morfondu

« Phénomène terrible! Chez le cardinal même, et devant lui, l succès fut complet. Acteurs et spectateurs avaient pris l'âme d *Cid*. Personne n'avait plus peur de rien. Le ministre resta le vainc de la pièce, aussi bien que don Sanche, l'amant dédaigné de Chimène. »

M. Guizot n'est ni moins explicite ni moins affirmatif. Voici comme il s'exprime, non pas, remarquez-le bien, dans son *Étude sur Corneille*, mais dans sa belle et impartiale *Histoire de France racontée à mes petits-enfants :*

« On a beaucoup cherché à pénétrer les causes de l'animosité du cardinal contre *le Cid*. La pièce était espagnole, et représentait sous un beau jour les ennemis traditionnels de la France et de Richelieu; elle était toute à l'honneur du duel, que le cardinal avait poursuivi avec une si rigoureuse justice; elle peignait un roi simple, patriarcal, bonhomme dans l'exercice de son pouvoir, contraire à toutes les vues que nourrissait le ministre sur la majesté royale. Toutes ces raisons purent contribuer à sa colère; mais la rancune était plus personnelle et plus mesquine. Par un dédain tacite pour le travail qui lui était confié, Corneille avait abandonné les pièces de Richelieu; il s'était retiré à Rouen; éloigné de la cour, il n'avait que des succès à opposer aux insinuations perfides de ses rivaux. Le triomphe du *Cid* parut comme une insulte au ressentiment d'un protecteur négligé et irrité. Une certaine nuance de jalousie d'auteur s'y mêla. Richelieu vit dans la gloire de Corneille le succès d'un rebelle. Poussé par de basses et malignes influences, il entreprit de l'écraser, comme la maison d'Autriche et les huguenots. »

L'irritation de Richelieu s'augmentait de sa surprise. Depuis deux ou trois ans à peine il connaissait Corneille, et leurs rapports avaient commencé, de la part de celui-ci, par des témoignages d'une extrême déférence, où l'humilité semblait s'allier à l'enthousiasme. M. Marty-Laveaux a donné dans son édition un sonnet adressé au cardinal, dont il n'a pu établir exactement la date, mais qui doit remonter au voyage de Richelieu en Normandie, en 1634. Ce sonnet, dans lequel il est fait mention d'un des archevêques restés le plus populaires à Rouen, Georges d'Amboise, émet

ıplement, et comme la chose la plus naturelle du monde, ɟue l'illustre cardinal atteigne au sommet des pouvoirs ec- ıques, qu'il devienne souverain pontife.

Puisqu'un d'Amboise et vous d'un succès admirable
Rendez également nos peuples réjouis,
Souffrez que je compare à vos faits inouïs
Ceux de ce grand prélat, sans vous incomparable.

Il porta comme vous la pourpre vénérable
De qui le saint éclat rend nos yeux éblouis;
Il veilla comme vous d'un soin infatigable;
Il fut ainsi que vous le cœur d'un roi Louis.

Il passa comme vous les monts à main armée,
Et sut ainsi que vous convertir en fumée
L'orgueil des ennemis, et rabattre leurs coups :

Un seul point de vous deux forme la différence :
C'est qu'il fut autrefois légat du pape en France
Et la France en voudrait un envoyé de vous.

même époque, dans l'*Excusatio*, à laquelle nous avons déjà si curieux emprunts, il s'exprimait en termes magnifiques :ompte du premier ministre :
:helieu, sous un tel prince, dénoue les plus grandes difficul- est pour sa bonne part dans de si belles choses, et n'hésite :onsacrer à la gloire de Louis sa précieuse existence, à la- il préfère le bien de la patrie. Prêt à s'élancer sur un ennemi ant, il cherche l'occasion favorable, s'élance enfin, et le : souvent par le seul prestige de son nom. Richelieu eût pu rter sur Nestor; le roi, sur Achille[1]. »
omprend que le cardinal se soit senti bien disposé en faveur omme de lettres qui le louait avec tant de pompe, et qu'il ait voir se l'attacher comme l'un de ses principaux collabora- A la vérité, la collaboration fut plus orageuse que féconde, que le poëte, assez durement admonesté pour avoir apporté ıes modifications au troisième acte de la comédie des *Tuile-* u'il était chargé de mettre en vers, partit brusquement pour , s'excusant sur ses affaires de famille de l'honneur qu'on lui

Richelius tanto ingentes sub principe curas
Explicat, et tantis pars bona rebus adest;
Nec pretiosam animam Lodoïci impendere palmis,
Aut patriæ dubitet postposuisse bonis
Tempora rimatur, pavidum ruiturus in hostem,
Et ruit, et solo nomine sæpe domat.
Nestora Richelius, Rex vincere possit Achillem.

faisait, l'Éminence put s'apercevoir qu'elle était en face d'une personnalité décidée, dont elle ne viendrait pas aussi aisément à bout que d'un l'Estoile ou d'un Boisrobert. Toutefois le symptôme ne parut pas très-grave. On ne soupçonnait point quelle double force de résistance et d'élan résidait en ce gauche et taciturne provincial. Le demi-succès de *Médée*, la tentative excentrique de *l'Illusion*, pouvaient exciter l'attention des littérateurs clairvoyants mais n'étaient pas encore de nature à éveiller la jalousie ou à provoquer la crainte. L'éclat extraordinaire du *Cid*, l'air de défi indirect qui se dégageait de cette pièce, les graves et multiples conséquences qu'elle entraînait, la vogue prodigieuse qu'elle obtint du premier coup, et qu'elle garda, prirent donc Richelieu absolument à l'improviste. Il fut un instant désarçonné. Sa rancune n'en devait être que plus tenace.

Il ne tarda pas à comprendre que les clabaudages de Claveret, les fanfaronnades du Scudéry, les aigres railleries de Mairet, n'auraient aucune action sur le public, qui ne verrait, avec raison, dans ces chétifs insulteurs que des rivaux dépités et furieux. Pour être écrasant, il fallait que le coup tombât de haut. Une sentence bien nette, bien péremptoire, bien dogmatique, pouvait seule produire ce résultat. On sait que le ministre n'épargna rien pour y arriver, et l'on n'a pas oublié que l'Académie trompa les espérances qu'il avait fondées sur son arrêt, en le motivant d'un bout à l'autre d'une manière honorable et courtoise. Corneille ne se fit pas illusion sur le danger qu'il avait couru, non plus que sur les intentions mortellement hostiles de son redoutable patron. Il en garda mémoire au plus profond de son cœur, et, tout en renonçant à la lutte ostensible, tout en prodiguant les marques de respect, de soumission, les dédicaces flatteuses, élogieuses, il réserva son acquiescement intérieur, et il en vint à se détacher complétement, trop complétement peut-être, du glorieux prélat qu'il avait tant admiré quelques années auparavant. Laissons de côté l'anecdote du mariage, qui n'a d'autre garant que Fontenelle, et sur laquelle nous ne possédons aucune donnée positive. Depuis *le Cid*, les relations entre Corneille et Richelieu furent en quelque sorte des rapports de puissance à puissance. Le ministre tolérait le poëte protégé, imposé par le public; le poëte supportait impatiemment le joug du ministre omnipotent, sous les politesses duquel il sentait le dépit du rival vaincu et la mauvaise humeur de l'autocrate contrarié dans ses desseins.

Cette impatience s'accentuait avec les années. Elle finit par atteindre à l'aversion la plus implacable. Si l'on veut se rendre compte du sentiment de délivrance, d'allégement, que la mort de

ɔu fit éprouver à Corneille, il faut suivre attentivement les ; manifestations de sa pensée à partir de ce moment, en ·tant aussi de ce que son silence peut avoir parfois de très-atif. On va tout de suite en avoir la preuve. Richelieu meurt ·embre 1642. Huit jours après, un correspondant de Cor-Claude Sarrau, conseiller au parlement de Paris, qui avait études de droit à Rouen, écrit à son ami (peut-être son an-ndisciple), pour l'engager à ne pas rester muet sur un évé-aussi considérable.

aut surtout solliciter vos muses de composer quelque poëme e vous et d'elles sur la mort du grand Pan. Regrettable pour ıutres, il ne l'est pour personne plus que pour vous, Cor-Bon gré, malgré, s'il eût vécu plus longtemps, il aurait cou-otre tête du laurier d'Apollon. Vous perdez tout au moins ıtre approbateur de vos œuvres... J'ai donc peine à croire ıs vous taisiez sur un si grand sujet. Toutefois, à vous de que vous devez faire; on ne monte pas au Parnasse contre [1]. »

ponse de Pierre Corneille à Claude Sarrau n'est point parve-squ'à nous; elle se trouve implicitement contenue dans ıet écrit probablement sous le coup de l'émotion que le poëte ı en apprenant la mort de Louis XIII (14 mai 1643), mais ın que rédigé sous la forme d'épitaphe, n'était évidemment tiné à la publicité. Ce sonnet frappa, et cela se conçoit sans la mémoire des quelques contemporains auxquels l'auteur ı. Fort heureusement conservé ainsi par la tradition, il ar-squ'à Voltaire, qui l'a cité dans les notes sur l'Épître dédica-*Horace*. On en a retrouvé depuis plusieurs versions où quel-ots diffèrent, sans que l'esprit du sonnet soit altéré. Cela ı de surprenant, puisque cette pièce, n'ayant pas été impri-vivant de Corneille, n'est connue que par des copies plus ns fidèles. On ne saurait toutefois révoquer en doute l'au-.té du fond, et nous nous rangeons à l'avis de M. Marty-La-qui place ce sonnet parmi les œuvres reconnues incontesta-

ıertim excitandæ sunt illæ tuæ divæ, ut aliquod carmen te seque dignum super magni Panis obitu :

> *Multis ille* quidem *flebilis occidit*;
> *Nulli flebilior quam tibi*, Corneli,

men volens nolens Apollinari laurea caput tuum redimivisset, si peren-ıntius. Operum Saltem tuorum insignem laudatorem amisisti... In tanto gumento silere te posse vix credam. Istud tamen omne fuerit tui arbitrii : ın *si va in Parnasso.*

bles de Corneille, en reproduisant, non le texte donné par Voltaire, mais une transcription de la main de Gaignières, qu'on peut regarder comme la plus ancienne :

Sous ce marbre repose un monarque sans vice,
Dont la seule bonté déplut aux bons François,
Et qui pour tout péché ne fit qu'un mauvais choix,
Dont il fut trop longtemps innocemment complice.

L'ambition, l'orgueil, l'audace, l'avarice,
Saisis de son pouvoir nous donnèrent des lois
Et bien qu'il fût en soi le plus juste des rois,
Son règne fut pourtant celui de l'injustice.

Vainqueur de toutes parts, esclave dans sa cour,
Son tyran et le nôtre à peine perd le jour,
Que jusque dans la tombe il le force à le suivre.

Jamais de tels malheurs furent-ils entendus?
Après trente-trois ans sur le trône perdus,
Commençant à régner, il a cessé de vivre.

« Le sonnet a des beautés, s'empresse de dire Voltaire, tout heureux d'avoir une apparence de raison contre Corneille; mais avouons que ce n'était pas à un pensionnaire du cardinal à le faire, et qu'il ne fallait ni lui prodiguer tant de louanges pendant sa vie, ni l'outrager après sa mort. »

Pour enlever à cette objection ce qu'elle semble avoir de grave, il suffit de faire observer que Corneille n'a jamais permis qu'on imprimât ce sonnet, qu'aucune des copies manuscrites ne paraît émaner de lui ni des siens, et que cette boutade, vigoureuse jusqu'à l'amertume, ne devait assurément pas dans l'intention de son auteur dépasser les bornes de la plus étroite intimité.

Ce mouvement de secrète revanche, d'involontaire épanouissement se marque de la façon la plus positive et la plus curieuse en cette année 1643, par la dédicace de *Polyeucte* et certaines tirades de *Pompée*. Redoublons ici d'attention à l'ordre chronologique et ne le perdons pas de vue un seul instant. *Polyeucte* et *Pompée* ne furent pas joués, comme on l'a cru pendant très-longtemps, en 1640 et 1641, mais bien en 1643. *Polyeucte* ouvrit l'année, *Pompée* la ferma. Représentée vers janvier ou février, la première de ces deux tragédies devait d'abord être dédiée à Louis XIII, qui, si l'on en croit les médisances de Tallemant, ne se serait pas montré très-disposé à recevoir cette dédicace. La mort du roi en dégageant Corneille de ce qui n'était qu'un acte de déférence presque obligatoire, lui fournit une occasion sans pareille d'exprimer les sentiments dont son

ɪr était rempli en dédiant sa pièce à la reine-régente, au moment la publication, vers la fin d'octobre. Je sais ce qu'on doit penser général, de cette déplorable littérature des dédicaces. Il n'y en a de moins conforme à la vérité, de plus propre à égarer l'histo-, s'il avait la faiblesse d'y accorder le moindre crédit. Pourtant omme partout, il y a des exceptions, et c'est affaire au critique e consulter, à ses risques et périls, que son tact personnel et son ition. Or, il est impossible de méconnaître dans la dédicace de *eucte* l'accent de la sincérité, du zèle le plus profond et, sans la mesure soit passée, d'une tendresse ardemment respec-se. Cette page prend un intérêt particulier et s'éclaire d'un jour nouveau, lorsqu'on la replace à sa vraie date et que l'on tient pte des circonstances où elle fut écrite.

es malheurs d'Anne d'Autriche avaient toujours excité au plus t point la compassion de Corneille. Sans doute, dans le mystère a conscience, il avait plus d'une fois fait des vœux pour que le la délivrât des tyrannies qui pesaient sur elle, et voilà que tout oup ces vœux sont exaucés. Si longtemps reine nominale, ne naissant de la grandeur que les inquiétudes et les déboires, elle enait soudainement l'arbitre des destinées de la France, et la oire, comme pour donner une sanction à la domination nou-e, accourait sous nos drapeaux avec un éclat incomparable. N'y it-il pas là de quoi exciter l'enthousiasme d'un poëte romanes- et patriote? Aussi renonce-t-il à contenir l'expression de sa , de son admiration. Après s'être excusé de porter si tardive-ent son hommage aux pieds de la reine, en déclarant qu'il at-lait que sa plume eût tracé une œuvre digne d'une si parfaite tu et d'une si haute piété, il continue avec une émotion qui, nous ns le voir, s'élèvera jusqu'au lyrisme:

: C'est à cette extraordinaire et admirable piété, Madame, que la nce est redevable des bénédictions qu'elle voit tomber sur les mières armes de son roi; les heureux succès qu'elles ont ob-us en sont les rétributions éclatantes, et des coups du ciel, qui and abondamment sur tout le royaume les récompenses et les ces que Votre Majesté a méritées. Notre perte semblait infailli-après celle de notre grand monarque; toute l'Europe avait déjà é de nous, et s'imaginait que nous nous allions précipiter s un extrême désordre, parce qu'elle nous voyait dans une ême désolation : cependant la prudence et les soins de Votre esté, les bons conseils qu'elle a pris, les grands courages qu'elle hoisis pour les exécuter, ont agi si puissamment dans tous les oins de l'État, que cette première année de sa régence a non-lement égalé les plus glorieuses de l'autre règne, mais à même

effacé, par la prise de Thionville, le souvenir du malheur qui, devant ses murs, avait interrompu une si longue suite de victoires. Permettez que je me laisse aller au ravissement que me donne cette pensée, et que je m'écrie dans ce transport :

> Que vos soins, grande Reine, enfantent de miracles !
> Bruxelles et Madrid en sont tout interdits ;
> Et si notre Apollon me les avait prédits,
> J'aurais moi-même osé douter de ses oracles.
>
> Sous vos commandements on force tous obstacles,
> On porte l'épouvante aux cœurs les plus hardis,
> Et par des coups d'essai vos États agrandis
> Des drapeaux ennemis font d'illustres spectacles.
>
> La victoire elle-même accourant à mon roi,
> Et mettant à ses pieds Thionville et Rocroi,
> Fait retentir ces vers sur les bords de la Seine :
>
> « France attends tout d'un règne ouvert en triomphant,
> Puisque tu vois déjà les ordres de ta reine
> Faire un foudre en tes mains des armes d'un enfant. »

« Il ne faut point douter que des commencements si merveilleux ne soient soutenus par des progrès encore plus étonnants. Dieu ne laisse point ses ouvrages imparfaits : il les achèvera, MADAME, et rendra non-seulement la régence de VOTRE MAJESTÉ, mais encore toute sa vie, un enchaînement continuel de prospérités. Ce sont les vœux de toute la France... »

Après la louange, le conseil. C'est une habitude presque invariable chez Corneille. Il aime, il admire, mais en même temps il a une pensée très-arrêtée, une pensée d'honnêteté patriotique, de bien public, et il serait très-heureux de la voir adopter par ceux auxquels il a voué son amour et son admiration. Il se hâte donc de mettre la reine en garde contre les influences qui pourraient troubler la rectitude de son esprit ou paralyser les élans de son cœur. Voilà pourquoi les ministres Photin, Achillas sont si rudement maltraités dans *Pompée*. Les paroles qui les accablent sont justement placées dans la bouche de la sœur du roi d'Égypte, la fameuse Cléopâtre. A sa suivante Charmion, qui s'étonne qu'elle prenne parti pour Ptolémée malgré la passion qu'elle ressent pour César, Cléopâtre répond :

> Les princes ont cela de leur haute naissance :
> Leur âme dans leur rang prend des impressions
> Qui dessous leurs vertus rangent leurs passions.
> Leur générosité soumet tout à leur gloire :
> Tout est illustre en eux quand ils daignent se croire ;
> Et si le peuple y voit quelques dérèglements,
> C'est quand l'avis d'autrui corrompt leurs sentiments.

Ce malheur de Pompée achève la ruine
Le roi l'eût secouru mais Photin l'assassine;
Il croit cette âme basse et se montre sans foi;
Mais s'il croyait la sienne, il agirait en roi.

lle revient, elle appuie sur cette idée au quatrième acte, en exuant à son frère les sentiments de César et en insistant sur la passion dédaigneuse du conquérant qui s'étonne de voir un roi subjugué par ses ministres :

Il vous plaint d'écouter ces lâches politiques
Qui n'inspirent aux rois que des mœurs tyranniques :
Ainsi que la naissance ils ont les esprits bas.
En vain on les élève à régir des États :
Un cœur né pour servir sait mal comme on commande;
Sa puissance l'accable alors qu'elle est trop grande;
Et sa main, que le crime en vain fait redouter
Laisse choir le fardeau qu'elle ne peut porter.

n'est plus Richelieu dont il est ici question, mais la colère oëte le poursuit encore dans ses créatures : les Chavigny, les Noyers. Il faut que ces *lâches politiques* disparaissent. Ceux ne prompte disgrâce a déjà frappés doivent se considérer comme it jamais éloignés du pouvoir ; quant à ceux qui s'y crampon- désespérément, c'est faire acte de bon Français que de tracer à précipiter leur chute. Si l'on n'agit délibérément, cette naie du cardinal continuera ses pratiques et reprendra ses tra- ons. C'est à cela qu'il importe de s'opposer. Le fantôme du grand istre trouble et irrite le grand poëte. Non-seulement, comme l'a stement dit M. Guizot, Richelieu mourut sans que Corneille lui lonnât, mais son ombre même ne trouva pas grâce devant l'au- du *Cid* et l'ami d'Anne d'Autriche qui, vingt-cinq ans après, ançait dans *Attila* une dernière imprécation.

est difficile, mais non pas impossible, à ce qu'il nous semble, ire en tout ceci la part des sentiments personnels de Corneille, lle aussi de ce qu'on nous permettra d'appeler ses sentiments raux et patriotiques. Nous sommes ainsi faits, en notre imper- on humaine, que dans nos jugements les plus désintéressés il à notre insu quelque ressouvenir, quelque appréhension ou que espérance. L'aiguillon individuel communique presque tou- s à nos appréciations plus de vivacité, plus de mordant qu'elles devraientavoir. « Il est bon, a dit un humoriste, d'avoir souffert tyrannie, on apprend à la haïr. » Sans doute il serait plus beau cette haine fût indépendante de la souffrance éprouvée, mais, de bien rares exceptions, notre pauvre nature n'est guère capa- l'une telle abnégation, d'un tel effort. Les meilleurs, ceux qui

savent se montrer vigilants contre leurs entraînements et leurs faiblesses, s'appliquent à restreindre le plus possible, à combattre dès le principe, les suggestions de la personnalité, sans parvenir à les réprimer complétement.

Venons maintenant à Corneille. Qu'il ait supporté avec impatience les caprices du cardinal, qu'il ait ressenti avec une sourde et profonde indignation les procédés arbitraires employés par celui-ci à son égard, cela n'est mis en doute par personne ; que, d'autre part — l'anecdote du mariage étant admise — le poëte ait contracté envers le ministre certaines obligations, il n'y a pas lieu à le contester. Les plateaux de la balance étaient donc égaux, puisque les bienfaits pouvaient entrer en compensation avec les mauvais traitements. Dira-t-on que si les services rendus à l'écrivain avaient été plus considérables, plus fréquents ou plus gracieusement offerts, son attitude aurait été absolument modifiée et qu'au lieu de reprocher leurs vices aux conseillers des rois, il leur aurait attribué des vertus ? ce serait faire au caractère et à la mémoire de Corneille une mortelle offense, que rien ne motiverait, ne justifierait. Nul assurément ne s'aviserait d'un pareil blasphème. Pourquoi donc apparait-on à l'excès en sens inverse et ne verrait-on dans la sévérité de Corneille contre les ministres qu'une rancune d'auteur blessé dans son amour-propre, un ressentiment exclusivement personnel ? On objectera que la manière de voir du poëte en ce qui concerne Richelieu a singulièrement varié, et qu'entre le sonnet de 1634, où il lui souhaite le souverain pontificat, et le sonnet de 1642, qui est une malédiction non déguisée, la différence ou plutôt l'opposition est grande. Le rapprochement matériel est exact et assez piquant, j'en conviens. Toutefois n'est-ce pas trop demander à un esprit libre, actif, capable et même altéré d'éducation et de progrès, que d'exiger de lui une parfaite immobilité de jugement sur les hommes publics de son époque ? Si la différence entre les deux sonnets est grande, elle ne l'est pas moins entre le Corneille de 1634 et celui de 1642. Ce dernier a vécu ; il a vu de près le ministre ; il l'a pratiqué ; son opinion s'est formée sur les actes dont il a été témoin, et s'il se décide à rendre une sentence, elle est formulée en connaissance de cause. L'auteur du premier sonnet au contraire est un provincial de vingt-huit ans, qui ne connaît que sa ville natale et ne sait rien de son siècle, un rêveur perdu dans ses méditations poétiques, emporté par le feu de ses compositions, tout entier aux labeurs et aux ambitions de son art. Comment possèderait-il par devers lui les éléments nécessaires pour contrôler, pour apprécier la conduite d'un homme d'État auquel tout obéit, et dont les décisions sont acceptées des plus habiles comme infaillibles et sans appel !

l extraordinaire que le jeune poëte ait partagé l'éblouissement ral, qu'il se soit incliné comme les autres devant celui que l'on lamait le véritable maître et le sauveur de la France, qu'il ait ; sa voix au concert de louanges qui s'échappaient de toutes les s ? On l'aurait fort scandalisé si on lui avait dit que, par cet juvénile, il enchaînait à tout jamais sa liberté de jugement et lui serait désormais interdit d'avoir une autre opinion sur le inal de Richelieu.

sa dernière impression était tellement défavorable, pourquoi tant mmages, et si emphatiques, au ministre tout-puissant? Pour-, lorsque les blessures laissées par la querelle du *Cid* étaient en-saignantes, cette humble, cette obséquieuse dédicace d'*Horace?* ignité de Corneille, à défaut d'une lutte impossible à soutenir, i commandait-elle pas le silence? — Il est aisé de parler ainsi à stance où nous sommes de cette époque, et de répéter une ob-on que Voltaire regardait comme triomphante, sans se douter n jour il aurait, lui aussi, sur un semblable chapitre, besoin n invoquât en sa faveur l'indulgence de la postérité. Le grand ment des avocats de Voltaire — et ils sont nombreux — le disculper de ses compliments et de ses madrigaux à ma-e de Pompadour, c'est que le talent de l'écrivain eût été lé dans son essor sans les habiles sacrifices du courtisan. S'il t montré moins aimable, moins empressé, déclarent ses admi-irs, sa parole demeurait étouffée. — Et sa dignité ne lui com-dait-elle pas ce silence qu'il prescrit si impérieusement à Cor-e, silence que sa fortune lui permettait de garder? Laissons ces oches pour ce qu'ils valent, et rendons-nous un compte exact que pouvait faire Corneille, de sa situation morale et sociale. rès la guerre littéraire du *Cid*, couronnée par une éclatante ire, quelle attitude devait prendre Corneille? Fallait-il abuser n triomphe et continuer la lutte? Mais contre qui? Toute oppo-ı avait cessé. Paris, comme l'a si bien dit Boileau, avait pour ène les yeux de Rodrigue. Le cardinal, vaincu et grondant de e, n'osait remonter le courant de l'opinion publique. On ne voit e que Corneille aurait pu désirer de plus : attaquer Richelieu ne ministre eût paru l'acte incompréhensible d'un factieux. Les nes de lettres ne s'étaient pas encore avisés de régir les nations, nenter l'humiliation personnelle du cardinal eût été, non-seu-nt le fait d'une âme basse et vindicative, mais une terrible im-ence, qui aurait coûté fort cher à l'orgueilleux assez insensé la commettre. Au point de vue patriotique, surtout au point e d'un royalisme rigide, Corneille avait le droit, dont il usait ment dans son for intérieur, de blâmer, sinon la politique, du

moins les agissements du premier ministre. Peut-être, ce que no ignorons, avait-il essuyé de celui-ci quelques paroles dures, qu ques marques de mécontentement. Tout cela ne l'autorisait ni à poser en rebelle, ce que personne n'eût compris et ce qui eût se blé parfaitement ridicule, ni à s'afficher comme ennemi person du cardinal, ce que probablement il n'était pas. Cette situatio étant donnée, le parti le plus prudent et le plus adroit à la fois éta de faire la paix avec un si redoutable adversaire, et de lui tendr généreusement la main, tandis que devant le public on était le plu fort. On émoussait ainsi ce que son ressentiment avait d'aigu, d douloureux et l'on se mettait en garde contre un retour offensif. De là, cette dédicace d'*Horace* dont je ne discuterai pas les termes, mais dont je viens de définir et, je l'espère, de justifier l'esprit. Est-il besoin d'ajouter que pour les contemporains ces dédicaces étaient loin d'avoir l'importance que nous leur attribuons aujour d'hui? Juger d'après une dédicace équivaut à se faire une opinion de quelqu'un d'après les formules qui terminent une lettre. À voir la quantité de *profonde considération*, de *dévouement absolu*, de *parfait attachement*, de *très-humble et très-obéissant serviteur* qui se dépense en un jour, on pourrait croire que la plus grande partie des Français sont les uns envers les autres d'une obséquiosité servile. Nous savons qu'il n'en est rien. Le saura-t-on dans deux siècles? On voit comme l'interprétation de ces détails se perd vite, puisque nous en sommes réduit à discuter sur le caractère de Corneille à propos des formules banales d'une littérature de convention.

Doit-on considérer les jugements sévères que Corneille a portés, en termes généraux, contre les ministres dans une série de tragédies postérieures à la mort du cardinal, comme une dérogation à la promesse solennelle qu'il s'était faite de ne s'exprimer ni en bien ni en mal sur le compte de son ancien adversaire? Nous ne le pensons pas. Sauf le sonnet de 1642, qui d'ailleurs ne fut point rendu public, tous les passages qui condamnent l'influence excessive d'un ministre auprès d'un monarque trop indolent ou trop débonnaire, et qui sont évidemment inspirés par le souvenir de l'administration de Richelieu, ne contiennent aucune personnalité. La fusion entre les sentiments individuels et les sentiments patriotiques y est complète, ou plutôt l'individualité, avec ses âpretés et ses rancunes, disparaît pour faire place à une véritable théorie. Corneille a la religion de la royauté, au point de ne pouvoir admettre sans indignation que le mérite du serviteur, si incontestable qu'il soit, relègue au second plan ou rejette dans l'ombre la personne du souverain. Il n'est pas, du reste, le seul écrivain sincèrement royaliste qui ait jugé durement le cardinal. Montesquieu se piquait, on le sait, d

point l'esprit désapprobateur; il a cependant écrit sans hé-
(Les plus méchants citoyens de France furent Richelieu et
. » Il avait écrit auparavant dans le même sentiment que
le, mais avec plus de mesure et d'équité : « Richelieu fit
son monarque le second rang dans la monarchie et le pre-
ıns l'Europe; il avilit le roi, mais illustra le règne. » C'est
issement du roi que le poëte ne pardonnait pas à l'homme
Une telle manière de voir et de sentir est devenue rare en
; elle ne l'était pas avant 1789. Sans parler de Retz et de Mi-
qui se sont élevés avec violence contre la politique du cardi-
se plaçant au point de vue d'une vieille constitution fran-
ıssez difficile à déterminer, on peut affirmer que le courant
ittérature royaliste sous l'antique monarchie ne fut jamais
le au grand ministre. Nous ne voudrions pas appuyer sur le
te de façon à côtoyer le paradoxe; cependant, nous ne pou-
ous défendre de faire observer que la justice rendue à l'œuvre
helieu, justice qui atteint parfois à l'admiration enthou-
a concordé en mainte rencontre avec les défaillances ou les
udes du sentiment royaliste. On est allé assez loin sur cette
our que les historiens démocrates aient pu, si l'on veut me
cette expression, prendre Richelieu à leur compte. Sans
es bons esprits, Augustin Thierry, Guizot, M. le comte de
e sont tenus dans les limites d'une appréciation équitable,
ı philosophie de l'école révolutionnaire, qui n'a rien de
ın avec les principes de l'école libérale, a souvent glorifié
eu en des termes qui sembleraient presque justifier l'in-
sévérité de Corneille à son égard.
rait commettre une grande erreur d'appréciation que d'iso-
e hostilité de Corneille à l'égard des ministres de son culte
inébranlable, presque superstitieux envers la royauté. Son
ne ardent est la source vive, la cause unique de son indé-
ce. On se trompe donc du tout au tout lorsque, sur la foi de
es passages éloquents, imités ou traduits des historiens de
on se représente l'auteur d'*Horace* comme un républicain[1].

avait l'âme républicaine, » écrit M. Edmond Douay dans un opuscule,
'ailleurs de bonnes intentions, et qu'il intitule : *Pierre Corneille patriote.*
e que cela signifie et où irons-nous, si nous nous mettons ainsi à établir
gories d'âmes, selon les opinions politique? On est d'autant plus étonné
er une telle assertion en tête de cette brochure, que M. Douay, homme
et consciencieux, est obligé d'avouer, quelques pages plus loin, qu'en
au dix-septième siècle, le patriotisme se confondait avec le royalisme.
ëte, trop peu connu et très-digne de l'être, M. Charles Woinez, a puisé
te singulière croyance au républicanisme de Corneille l'inspiration d'un
ı sonnet. Toutes réserves étant faites, nous le donnons ici, dans la per-

Une lecture attentive de ses œuvres contredit formellement une étrange opinion. Je ne crois pas que Louis XIV lui-même, dans plénitude de sa foi monarchique, ait rien dit de plus fort que ce tains personnages d'*Œdipe*. Lorsque le meurtrier involontaire et successeur de Laïus cherche à se disculper des reproches que l adresse Dircé, l'héritière légitime du trône de Thèbes, en lui disan

> Vous voulez ignorer cette juste maxime,
> Que le dernier besoin peut faire un roi sans crime,
> Qu'un peuple sans défense et réduit aux abois...

La princesse lui ferme la bouche par cette réponse énergique :

> Le peuple est trop heureux quand il meurt pour ses rois.

Un même sentiment dicte les paroles de Thésée, quand la rei Jocaste lui explique, d'après le récit de Phorbas, les particularités qui ont accompagné le meurtre de Laïus. La seule excuse que le coupable pourrait invoquer, c'est qu'il était seul à se défendre contre trois inconnus. Thésée comprend bien cela ? mais comment ce combattant téméraire n'a-t-il pas su deviner qu'il avait affaire à un roi ? C'est là sa vraie, son inexpiable faute. :

> Le crime n'est pas grand s'il fut seul contre trois ;
> Mais jamais sans forfait on ne se prend aux rois ;
> Et fussent-ils cachés sous un habit champêtre,
> Leur propre majesté les doit faire connaître.
> L'assassin de Laïus est digne du trépas,
> Bien que seul contre trois, il ne le connût pas.

Dans *Sophonisbe*, la princesse Éryxe a bien soin d'expliquer à sa confidente Barcée, que si — quoique reine indépendante elle-même

suasion que l'on rencontrerait difficilement exprimé avec autant d'élévation avec une fierté plus noble, plus cornélienne, le sentiment que nous combattons

> Je t'aime, vieux poëte, autant que tes héros.
> D'un métal généreux leur grande âme trempée,
> Coupait toujours l'obstacle au tranchant de l'épée,
> Ce langage allait mieux, certes, que de vains mots.
>
> Et tu leur ressemblais. Sans trève ni repos
> Tu fis ta vie obscure et de vers occupée.
> Ta tête était l'enclume où Rome fut frappée,
> Médaille d'empereurs, de rois, de généraux.
>
> Ce n'est pas toi, poëte à la rude cervelle,
> Dont le dédain royal eût troublé la prunelle.
> Tu grandis, tu vécus, tu mourus en romain.
>
> Gloire à toi, fier génie, astre républicain,
> Qui, sur le ciel normand où la gloire étincelle
> Luis comme un diadème au front d'un souverain.

: a tenu à ce que Massinissa avant de l'épouser eût reconquis
ats héréditaires, elle n'a montré cette exigence que par crainte
gements inconsidérés du peuple :

Des actions des rois ce téméraire arbitre
Dédaigne insolemment ceux qui n'ont que le titre.
Jamais d'un roi sans trône il n'eût souffert la loi,
Et ce mépris peut-être eût passé jusqu'à moi.

Il fallait qu'il lui vît sa couronne à la tête,
Et que ma main devînt sa dernière conquête,
Si nous voulions régner avec l'autorité
Que le juste respect doit à la dignité.

ous serait aisé, dans cet ordre d'idées, de multiplier les cita-
Ce qu'on vient de lire suffit, à ce qu'il nous semble, pour dé-
r aux esprits impartiaux que Corneille n'était nullement ré-
in ni démocrate. On a prétendu que la Fronde avait été pour
époque d'excitation morale et d'émancipation. Les personnes
inventé ces belles choses et qui les débitent avec tant d'as-
e n'ont qu'un tort, mais il est capital, c'est de n'avoir pas ré-
un instant sur la succession chronologique des œuvres du
En quelques minutes d'examen, elles auraient pu se con-
que les pièces où, en donnant une entorse à l'exactitude
e, on arrive, par une interprétation forcée, à trouver des ap-
es de républicanisme, sont antérieures à la Fronde, et que
Corneille n'a fait preuve d'un royalisme plus décidé, plus
que dans *Nicomède* et *Pertharite*, qui suivent presque im-
ement cette guerre civile.

e rejette sur *Don Sanche d'Aragon*. Cette tragi-comédie, re-
lumière et célébrée par les romantiques, est invoquée au-
ui par la critique paradoxale comme une preuve des témé-
tellectuelles et politiques de Corneille pendant la Fronde. La
ît-elle fondée, elle ne démontrerait qu'une vérité qui nous
nue depuis longtemps, c'est que, durant les crises révo-
aires, les plus calmes esprits, déconcertés, troublés, se
ent souvent eux-mêmes sans parvenir à se ressaisir.
prouve toutefois que dans cette pièce bizarre, qui renferme
les beautés scéniques, des vers admirables dans les deux
s actes, et dont les trois derniers sont aussi embrouillés
guissants, Corneille se soit mis en contradiction avec ses
nts et ses principes. Don Sanche aime une reine et il en est
ien qu'il passe pour le fils d'un pêcheur; mais à la fin le
se découvre, et il se trouve fils de roi, comme on devait s'y
e. Tout ce qu'on peut admettre, si l'on tient absolument à

verser dans la conjecture, c'est que Corneille qui, comm l'avons vu, ne haïssait pas de tracer aux grands de ce mo idéal de conduite, aura esquissé pour quelque invincible Condé, par exemple, un rôle de protecteur et de sauveur dans un sens purement, strictement royaliste, tout à fait op l'inspiration frondeuse. On sait par le témoignage du poë *Don Sanche d'Aragon* échoua faute d'un illustre suffrage était ce suffrage récalcitrant? La tradition veut que ce soit ce prince de Condé, mais M. Taschereau a fort bien établi qu'il à cela une impossibilité matérielle. Condé était en prison lor représenta cette comédie-héroïque, et ne put y assister. La probation vint plutôt de la reine-mère, qui dut trouver cett que son Corneille faisait une infidélité aux rois en faveur des glorieux, et qui craignit peut-être que les éloges donnés à don che ne rejaillissent en partie sur Cromwell, dont l'usurpation alors pour toutes les têtes couronnées un sujet de consternati de scandale.

Ce ne sont là, répétons-le, que des conjectures. Ce qui est be coup plus positif, c'est que, dès les premiers troubles, Corne embrassa assez ouvertement le parti de la cour pour être nom par le roi, le 19 février 1650, procureur-syndic des États de N mandie, à la place du sieur Baudry, partisan exalté du duc de Lo gueville, gouverneur de la province, l'un des grands seigneurs l plus activement engagés dans la révolte. Corneille conserva cett charge jusqu'au 15 mars 1651, époque à laquelle le duc de Lon gueville ayant fait sa soumission, obtint la réintégration de Baud dans les fonctions dont il avait été dépossédé. Cette Fronde n mande, qu'un charmant badinage de Saint-Évremond nous f connaître sous son vrai jour et couvre d'un ridicule mérité[1], n' pas de nature à entraîner, à enthousiasmer un esprit loyal, c voyant et sérieux. Si, à distance et avec l'impartialité histori qui est la prétention constante et quelquefois l'honneur de ce cle, nous distinguons dans ce mouvement plusieurs courants lesquels il est permis de faire un choix, et qui ne tombent pas lement sous le blâme, les contemporains judicieux furent s frappés de ce qu'il offrait d'incohérent et de puérilement c Les scènes sinistrement burlesques de cette guerre civile pr rent, en vertu d'un contraste, qui n'est pas rare, l'imposante nance et la gravité majestueuse du règne de Louis XIV.

Corneille fut un des premiers à manifester cette tendance, l précipiter dans ce sens. *Nicomède* est un chant d'encouragement

[1] *Retraite de M. le duc de Longueville en son gouvernement de Normandie.*

royauté renaissante. Il est aussi un appel, indirect sans doute, ιis très-clair et très-péremptoire, à l'énergie du souverain. Bien cueillie à Paris, cette tragédie courut les provinces. Elle y renntra une faveur marquée, qu'elle devait conserver longtemps, et ιi ne tenait pas uniquement à ses remarquables qualités littérais. Les spectateurs se trouvaient en parfaite communion d'idées et sentiments avec le poëte; ils s'associaient étroitement à ses eux. La France, épuisée par la guerre extérieure et par les dissions intestines, aspirait ardemment à la tranquillité sous un ug humain et paternel. L'administration de Richelieu n'avait été un repos ni une trêve. Entre le ministre et ses adversaires de utes sortes, au dedans comme au dehors, la lutte avait été incesιnte. Un soupir de satisfaction, un tressaillement de délivrance, cueillit la régence d'Anne d'Autriche. Selon une parole demeurée lèbre, il n'y avait plus dans la langue française que ces quelques ιots : *La reine est si bonne!* Cette bonté, malheureusement, ne put npêcher ni la guerre de continuer, ni la Fronde, d'abord parleιentaire, puis aristocratique, d'éclater. Les personnes qui ne conaissent la Fronde que par les badinages de Voltaire ou par les roιans d'Alexandre Dumas sont bien loin de se douter des maux sans ombre qui fondirent à ce moment sur la nation, et qui font de tte époque une des périodes les plus calamiteuses de notre hisire. Moins exposée que d'autres provinces aux déprédations des mées étrangères, la Normandie eut cruellement à souffrir de dirses insurrections partielles des paysans, des ravages causés tant par les partisans de la Fronde, tantôt par les troupes royales qui combattaient, enfin de la peste, qui sévit pendant plusieurs anes avec une véritable fureur. Dès 1647, le fléau avait enlevé à uen dix-sept mille personnes. Après la mauvaise récolte de 1648, pillage et la destruction des blés en 1649, le mal redoubla d'insité. La ville, pendant quelque temps, cessa d'être habitable.

« L'hôpital *la Santé* ne fut plus qu'un sépulcre, et celui que l'on nmait *l'Évent* un lieu de contagion et de mortalité. Les pauvres i étaient frappés du mal dans leur logis aimaient mieux y périr ement que d'être portés en un lieu où ils se trouvaient huit ou dans un même lit, et quelquefois un seul vivant au milieu de t ou huit corps morts, mélange plus horrible que la peste même. nnée 1650 fut la plus funeste; les plus aisés se retirèrent de la le, à la réserve des magistrats, qui, par l'obligation de leurs arges, ne purent les abandonner[1]. »

[1] *Récit de ce qui s'est passé en l'établissement des hôpitaux de Saint-Louis et de nt-Roch*, de la ville de Rouen, pour les malades et convalescents de la peste. Ce

Cet état intolérable se prolongea jusque vers 1653. L'année d'au ravant, si nous en croyons Guy-Patin, qui devait être bien infor comme doyen de la Faculté de médecine de Paris, la peste avait porté à Rouen quatre mille personnes en quinze jours. Margui de la paroisse Saint-Sauveur, dont il géra la fabrique précisé de 1651 à 1652, dans une des années les plus périlleuses, co on vient de le voir, Corneille avait assisté de près au spectacl vrant de toutes ces infortunes que la charité privée était im sante à soulager. Aussi ferme et plus heureux que son confrè ami Rotrou, mort victime de son dévouement, le poëte rouen n'en eut pas moins ses heures d'accablement et de fatigue. Sa v fut un instant comme stérilisée. « J'espérais, écrivait-il à M Zuylichem au commencement de 1649, que cet hiver me mett en état d'accompagner mes remerciments de quelque pièce de th tre qui du moins eût été considérable pour sa nouveauté. Les d ordres de notre France ne me l'ont pas permis, et ont resserré da mon cabinet ce que je me préparais à lui donner. » Dans toute France il semblait que la vie s'arrêtât, et qu'on ne dût plus rien a tendre que d'un miracle. On comprend avec quel profond sentime de joie, avec quelle immense allégresse, on salua de toutes part l'aurore d'un règne nouveau qui apportait avec lui le plus précieu des biens, la paix à l'extérieur, l'ordre à l'intérieur, la sécurité so ciale. Nous parlons ici, bien entendu, non pas de l'avénement no minal de Louis XIV, en 1643, mais des années qui s'écoulèrent de 1659 à 1667, et qui virent se réaliser de jour en jour ce qu'on peut appeler son avénement effectif, réel. Cette impression générale, na tionale, a été admirablement traduite par Corneille dans le prologue de *la Toison d'or*.

Au début de cette féerie, représentée en 1660, et destinée à célé brer, en même temps que le mariage du roi, l'heureuse conclusion de la paix des Pyrénées, on voit sur le théâtre — et nous citons ici les termes mêmes du livret, qui reçoivent de la circonstance une importance particulière — « un pays ruiné par les guerres, et ter miné, dans son enfoncement, par une ville qui n'en est pas mieux traitée; ce qui marque le pitoyable état où la France était ré duite avant cette faveur du ciel, qu'elle a si longtemps souhaitée, et dont la bonté de son généreux monarque la fait jouir à pré sent. »

Le prologue s'ouvre par une scène, fort élevée dans son origina lité, entre la Victoire et la France. C'est cette dernière qui tout d'a bord prend la parole :

document est cité par Alphonse Feillet dans son livre si complet et si substan tiel sur *la Misère au temps de la Fronde*.

Doux charme des héros, immortelle victoire,
Ame de leur vaillance, et source de leur gloire,
Vous qu'on fait si volage, et qu'on voit toutefois
Si constante à me suivre, et si ferme en ce choix,
Ne vous offensez pas si j'arrose de larmes
Cette illustre union qu'ont avec vous mes armes,

. . . .
. . . .

Vous faites qu'on m'estime aux deux bouts de la terre,
Vous faites qu'on m'y craint, mais il vous faut la guerre,
Et quand je vois quel prix me coûtent vos lauriers,
J'en vois avec chagrin couronner mes guerriers.

LA VICTOIRE.

Je ne me repens point, incomparable France,
De vous avoir suivie avec tant de constance :
Je vous prépare encor mêmes attachements;
Mais j'attendais de vous d'autres remercîments.
Vous lassez-vous de moi qui vous comble de gloire,
De moi qui de vos fils assure la mémoire,
Qui fais marcher partout l'effroi devant leurs pas?

LA FRANCE.

Ah! Victoire, pour fils n'ai-je que des soldats?
La gloire qui les couvre à moi-même funeste,
Sous mes plus beaux succès fait trembler tout le reste;
Ils ne vont aux combats que pour me protéger,
Et n'en sortent vainqueurs que pour me ravager.
S'ils renversent des murs, s'ils gagnent des batailles,
Ils prennent droit par là de ronger mes entrailles;
Leur retour me punit de mon trop de bonheur,
Et mes bras triomphants me déchirent le cœur.
A vaincre tant de fois mes forces s'affaiblissent:
L'État est florissant mais les peuples gémissent;
Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits
Et la gloire du trône accable les sujets.
Voyez autour de moi que de tristes spectacles!
Voilà ce qu'en mon sein enfantent vos miracles.
Quelque encens que je doive à cette fermeté
Qui vous fait en tous lieux marcher à mon côté,
Je me lasse de voir mes villes désolées,
Mes habitants pillés, mes campagnes brûlées...

:es, jamais poëte ne fut, avec autant de sincérité dans la pen- vec autant de noblesse dans l'expression, plus fidèle inter- d'une nation entière. Nous ne nous sentons pas en présence ersonnage de théâtre, c'est bien la France qui s'exprime en ux vers. Il y avait un conseil enveloppé dans cette plainte, une dans ces souhaits; mais nul ne songeait à s'en étonner, à ffenser, tant le courant était irrésistible, tant il y avait d'una- dans ce désir de la tranquillité, du repos. Corneille se hâ- ailleurs de présenter aux esprits ardents et jeunes des pers-

pectives nouvelles, de larges horizons. Si la France bannissait momentanément le dieu Mars, elle n'entendait pas pour cela se brouiller avec la Victoire; et lorsque celle-ci, voyant le calme rétabli, tout le monde d'accord, s'écriait, non sans amertume :

> Cependant la Victoire est inutile ici :
> Puisque la paix y règne il faut qu'elle s'exile.

La Paix s'empressait de répondre :

> Non, Victoire, avec moi tu n'es pas inutile.
> Si la France en repos n'a plus où t'employer,
> Du moins à ses amis elle peut t'envoyer.
> D'ailleurs mon plus grand calme aime l'inquiétude
> Des combats de prudence et des combats d'étude ;
> Il ouvre un champ plus large à ces guerres d'esprits ;
> Tous les peuples sans cesse en disputent le prix;
> Et comme il fait monter à la plus haute gloire,
> Il est bon que la France ait toujours la Victoire.
> Fais-lui donc cette grâce, et prends part comme nous
> A ce qu'auront d'heureux des spectacles si doux.

On se ferait une idée extrêmement fausse du sentiment qui animait les contemporains du jeune roi pendant ces glorieuses années où s'inaugura son règne effectif, si l'on se représentait les esprits comme étant en proie à des inclinations serviles. Les renaissances sociales en France ont presque toujours correspondu à un vif réveil de la foi royaliste; mais ce royalisme s'est caractérisé très-nettement par l'indépendance et la fermeté dans les jugements, dans les appréciations, par une liberté respectueuse, bien que fière d'allure, dans le langage. Si la royauté en France a eu ses moments d'omnipotence asiatique, ç'a été au déclin des grands règnes ou durant les longues périodes de transition comme le dix-huitième siècle. Louis XIV, lorsqu'il prit le pouvoir en sa main, était certainement accompagné des vœux et des sympathies de tous; il l'eût été également de leurs conseils, si cette manifestation eût été facile. C'est un des caractères dominants de l'ancienne France royaliste — peut-être ne l'a-t-on pas assez remarqué — que de se former un idéal du roi, et de mettre une ardeur quelquefois passionnée à voir cet idéal se réaliser. Cette tendance a souvent trouvé son expression dans la littérature : Malherbe et Despréaux en sont d'illustres exemples. Ce dernier, malgré l'honorabilité incontestable de ses intentions, a été fréquemment conduit à exagérer la louange; et lorsqu'il avait son franc-parler avec le roi, c'était dans la prose de sa conversation plutôt que dans les vers de ses épîtres. Corneille, tant qu'il put tenir une plume, ne dérogea pas à sa franchise habituelle

jours chez lui l'avertissement se retrouve sous l'éloge. En fé-
it le roi d'être ce qu'il est, il lui indique, avec plus de naïveté
'adresse, ce qu'il doit continuer d'être. Ce procédé est très-
le dans le *Remercîment* daté de 1663. Après avoir rendu grâ-
souverain pour la pension de deux mille livres dont il lui
levable, après avoir énuméré les œuvres où il a déjà eu l'oc-
de le louer, il ajoute :

Jusque-là toutefois tout n'était pas à toi,
Et quelques doux effets qu'eût produits ta victoire,
Les conseils du grand Jule avaient part à ta gloire.
Maintenant qu'on te voit en digne potentat
Réunir en ta main les rênes de l'État,
Que tu gouvernes seul, et que par ta prudence
Tu rappelles des rois l'auguste indépendance,
Il est temps que d'un air encor plus élevé
Je peigne en ta personne un monarque achevé;
Que j'en laisse un modèle aux rois qu'on verra naître,
Et qu'en toi pour régner je leur présente un maître.
C'est là que je saurai fortement exprimer
L'art de te faire craindre et de te faire aimer;
Cet accès libre à tous, cet accueil favorable,
Qu'ainsi qu'au plus heureux tu fais au misérable.
Je te peindrai vaillant, juste, bon, libéral,
Invincible en la guerre, en la paix sans égal :
Je peindrai cette ardeur constante et magnanime
De retrancher le luxe et d'extirper le crime;
Ce soin toujours actif pour les nobles projets,
Toujours infatigable au bien de tes sujets;
Ce choix de serviteurs fidèles, intrépides,
Qui soulagent tes soins, mais sur qui tu présides...

int-il d'importuner le roi par ses leçons indirectes, il s'avise
l'un autre détour, et lui déclare qu'ayant à peindre des rois
scène, il ne peut faire autrement que de reproduire en leur
ne quelques-uns des traits de Louis. Comment pourrait-on
r des conseils qui viendraient à se glisser sous un si pom-
hommage. Les souverains, dans Corneille, à partir d'un cer-
moment, ne sont plus, selon lui, que des miroirs destinés à
r une seule figure ; mais y a-t-il rien de plus instructif qu'un
intelligent ?

Sur mon théâtre ainsi tes vertus ébauchées
Sèment ton grand portrait par pièces détachées ;
Les plus sages des rois, comme les plus vaillants,
Y reçoivent de toi leurs plus dignes brillants.
J'emprunte pour en faire une pompeuse image,

Un peu de ta conduite, un peu de ton courage,
Et j'étudie en toi ce grand art de régner
Qu'à la postérité je leur fais enseigner.

Dans les dernières tragédies, en effet, les allusions sont continuelles. Le cardinal Mazarin, à son lit de mort, avait dit au jeune monarque : « Faites vos affaires vous-même, Sire, et n'élevez plus de premier ministre où vos bontés m'ont placé. J'ai connu, par les choses que j'aurais pu faire contre votre service, combien il est dangereux à un roi de mettre ses serviteurs en pareil état. » *Othon*, représenté trois ans plus tard, n'est que l'application et le développement de ces paroles. Dans *Attila*, le portrait du roi des Francs, Mérovée, n'est autre que celui de Louis XIV. Le roi devait être flatté de se voir ainsi idéalisé dans cette large et chaude peinture, une des belles pages de Corneille :

Je l'ai vu dans la paix, je l'ai vu dans la guerre,
Porter partout un front de maître de la terre.
J'ai vu plus d'une fois de fières nations
Désarmer son courroux par leurs soumissions.
J'ai vu tous les plaisirs de son âme héroïque
N'avoir rien que d'auguste et que de magnifique ;
Et ses illustres soins ouvrir à ses sujets
L'école de la guerre au milieu de la paix.
Par ces délassements sa noble inquiétude
De ses justes desseins faisait l'heureux prélude ;
. . . .
. . . .
Je l'ai vu, tout couvert de poudre et de fumée,
Donner le grand exemple à toute son armée
Semer par ses périls l'effroi de toutes parts,
Bouleverser les murs d'un seul de ses regards,
Et sur l'orgueil brisé des plus superbes têtes
De sa course rapide entasser les conquêtes.
Ne me commandez point de peindre un si grand roi :
Ce que j'en ai vu passe un homme tel que moi.

Il ne restait plus, après cela, qu'à faire parler Louis XIV lui-même. C'est ce que, sous le plus transparent des voiles, Corneille osa tenter dans *Tite et Bérénice*. Ajoutons qu'il sortit tout à fait à son honneur de ce pas difficile, et qu'on a rarement prêté à la majesté royale un style plus digne d'elle. Le poëte ne voyait dans le monarque, comme dans la monarchie, que ce qu'il y a de réellement grand, et cette grandeur semblait exprimée à merveille, presque égalée par la beauté de la forme, lorsque Titus, s'adressant à son confident Flavian, lui disait :

Mon nom par la victoire est si bien affermi,
Qu'on me croit dans la paix un lion endormi :
Mon réveil incertain du monde fait l'étude ;
Mon repos en tous lieux jette l'inquiétude ;
Et tandis qu'en ma cour les aimables loisirs
Ménagent l'heureux choix des jeux et des plaisirs,
Pour envoyer l'effroi sous l'un et l'autre pôle,
Je n'ai qu'à faire un pas et hausser la parole.
Que de félicité si mes vœux imprudents
N'étaient de mon pouvoir les seuls indépendants !
Maître de l'univers sans l'être de moi-même,
Je suis le seul rebelle à ce pouvoir suprême.

faut en prendre son parti : Louis XIV, non-seulement a été ỳ, mais il a été aimé par les hommes de lettres de son siècle, tout par ceux qui furent les témoins, et, si l'on consent à nous ser cette expression, les collaborateurs des premières années de vrai règne. Si la légende — ce dont il est permis de douter — a on, s'il est exact que la désapprobation du roi ait avancé la fin jours de Racine, ce n'est pas à un vil sentiment de frayeur qu'il attribuer la maladie et la mort du poëte. L'auteur d'*Athalie* ressait un attachement profond pour le souverain qui avait applaudi chefs-d'œuvre. Il est possible que son cœur se soit brisé sous une râce soudaine et imméritée, mais la douleur de voir sa pensée comprise, un acte de dévouement interprété comme un trait lésobéissance provoqua seule la crise irrémédiable ; la terreur fut pour rien. Lorsque Despréaux ne craignait pas de déclarer à is XIV, lui parlant des recherches dirigées contre Arnauld, qu'il it trop de bonheur pour parvenir jamais à découvrir cet homme pien, il tenait le langage, non d'un courtisan, mais d'un sujet aime son roi au point de lui résister avec tact et de lui dire la té en face. Ce sentiment de haute affection ne s'est à aucun mont, nous l'avons vu, démenti chez Corneille. Ce qui touchait au l'enthousiasmait, lui était sacré. Cette persistante disposition prit et de cœur donne un caractère particulièrement touchant derniers vers que Corneille ait écrits. Ils furent composés en 0, quatre ans avant sa mort, pour célébrer le mariage du dau-1. Le poëte avait alors soixante-quatorze ans. Il s'excusait auprès jeune prince, avec une attendrissante modestie, d'être assez di pour élever encore la voix en son honneur. N'était-ce pas une nière preuve de fidélité envers ce Louis qu'il avait célébré si vent :

Ne t'offense donc point si je t'offre aujourd'hui
Un génie épuisé, mais épuisé pour lui :

Tu dois y prendre part; son trône, sa couronne,
Cet amas de lauriers qui partout l'environne,
Tant de peuples réduits à rentrer sous sa loi,
Sont autant de dépôts qu'il conserve pour toi;
Et mes vers à ses pas enchaînant la victoire,
Préparaient pour ta tête un rayon de sa gloire.

La fin de cette épître respire une émotion d'autant plus pénétrante, qu'elle est très-naturelle et très-sincère. Le poëte serait heureux s'il pouvait décrire les pompeuses cérémonies, les joyeuses fêtes qui signalent en Allemagne comme en France le passage de la dauphine :

Mais pour s'y hasarder il faut de la jeunesse :
De quel front oserais-je avec mes cheveux gris,
Ranger autour de toi les Amours et les Ris?
Ce sont de petits dieux, enjoués, mais timides,
Qui s'épouvanteraient dès qu'ils verraient mes rides;
Et ne me point mêler à leur galant aspect,
C'est te marquer mon zèle avec plus de respect.

Ce dévouement inaltérable n'était nullement incompatible avec l'indépendance de l'humeur ou avec l'expression de certaines sympathies qui pouvaient effaroucher l'autorité. Veut-on s'en convaincre? Il suffit de lire le *Placet au Roi* écrit vers 1676, et qui se termine par une très-vive boutade :

Plaise au Roi ne plus oublier
Qu'il m'a depuis quatre ans promis un bénéfice,
Et qu'il avait chargé le feu père Ferrier
De choisir un moment propice
Qui pût me donner lieu de l'en remercier.
Le Père est mort, mais j'ose croire
Que si toujours Sa Majesté
Avait pour moi même bonté,
Le père de la Chaise aurait plus de mémoire,
Et le ferait mieux souvenir
Qu'un grand roi ne promet que ce qu'il veut tenir.

Il y avait, on en conviendra, de quoi causer à Louis XIV un mouvement d'humeur, d'autant plus que le placet ne demeura pas, comme on pourrait le croire, aussi mystérieusement caché que le sonnet sur la mort de Louis XIII. Il parut l'année suivante dans *le Mercure*, et cette publicité, quelque peu inopportune, n'attira aucun désagrément à l'auteur. Son fils Thomas, au nom duquel il postulait, ne perdit pas pour avoir attendu, car, le 20 avril 1680, le roi lui conféra l'abbaye d'Aiguevive, en Touraine, bénéfice de trois mille livres.

qui nous paraît plus scabreux, c'est la traduction d'une pièce rs latins adressée à Pellisson. Nous ignorons de qui est cette . Il y avait du courage, peut-être même de l'imprudence à s'en le traducteur. Corneille surtout eût pu s'en abstenir. On se sou- que la tragédie d'*Œdipe* avait été composée sur l'invitation du tendant Fouquet, et que le poëte l'en avait publiquement re- ié avec effusion. Les ennemis de Corneille ne manquèrent pas, la chute de Fouquet, d'exploiter contre l'auteur d'*Œdipe* particularité. Le plus acharné d'entre eux, d'Aubignac, alla l'à soutenir que les encouragements reçus par l'écrivain dra- jue constituaient une véritable complicité de dilapidation; il nda, en conséquence, que les sommes touchées fussent rap- es au trésor. Cette ridicule accusation n'eut aucune suite et :cueillie par le dédain universel. Toutefois le souvenir de Fou- était de ceux qu'il est sage de laisser sommeiller. Corneille ne pas ainsi, puisqu'il traduisit l'épître à Pellisson. Il est vrai que épître félicitait Pellisson des bontés du roi, et insistait sur portantes fonctions que celui-ci venait de lui confier. Toute- il était impossible de glorifier l'ancien serviteur et ami de Fou- sans louer, comme elle méritait de l'être, sa fidélité inébran- L'auteur de la pièce latine n'avait pas cherché à décliner cette ation. Corneille ne s'y déroba point davantage :

En vain pour ébranler ta fidèle constance,
On vit fondre sur toi la force et la puissance;
En vain dans la Bastille on t'accabla de fers;
En vain on te flatta sur mille appas divers
Ton grand cœur, inflexible aux rigueurs, aux caresses,
Triompha de la force et se rit des promesses;
Et comme un grand rocher par l'orage insulté
Des flots audacieux méprise la fierté,
Et sans craindre le bruit qui gronde sur sa tête,
Voit briser à ses pieds l'effort de la tempête,
C'est ainsi, Pellisson, que dans l'adversité
Ton intrépide cœur garda sa fermeté,
Et que ton amitié constante et généreuse,
Du milieu des dangers sortit victorieuse.
Mais c'est par ce revers que le plus grand des rois
Semblait te préparer aux plus nobles exploits,
Et qu'admirant dans toi l'esprit et le courage,
De la Bastille au Louvre il te fit un passage.

dépit de quelques accès d'humeur, de quelques boutades sur elles on aurait tort de le juger, Corneille n'était rien moins 1 homme d'impulsion spontanée, d'entraînement irréfléchi. Il

avait des principes très-arrêtés. Les enseignements de ses premiers maîtres s'étaient complétés dans son esprit par le spectacle de la vie, par l'étude et la méditation. On sait que dans la lutte entre les jansénistes et les jésuites, ces derniers avaient pris en main la cause du libre arbitre menacé par une interprétation erronée des doctrines de la grâce. Élevé chez les jésuites de Rouen, Corneille accepta très-volontiers une solution qui était parfaitement conforme à ses plus vivaces, à ses plus indéracinables tendances. Tout son théâtre est un hommage éclatant au libre arbitre, une protestation contre la fatalité. Aussi, lorsque dans le cours de son œuvre, le poëte rencontra ce sujet d'*Œdipe*, où la fatalité s'exerce et domine d'un bout à l'autre, il ne put s'empêcher de laisser éclater son indignation contre une doctrine qui enlève à l'effort intérieur, cet effort tant préconisé par lui, son mérite et son efficacité. A l'heure où la polémique entre les deux écoles était plus vive que jamais, il mit dans la bouche de Thésée cette magnifique tirade qui fut alors un événement qu'on citait encore avec honneur au dix-huitième siècle et que nous ne devrions pas avoir oubliée :

Quoi ! la nécessité des vertus et des vices
D'un astre impérieux doit suivre les caprices,
Et Delphes, malgré nous, conduit nos actions
Au plus bizarre effet de ses prédictions ?
L'âme est donc toute esclave : une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne,
Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté qui n'a rien à choisir.
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite, et vicieux sans crime.
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux et non pas des mortels.
De toute la vertu sur la terre épandue,
Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due ;
Ils agissent en nous quand nous pensons agir ;
Alors qu'on délibère on ne fait qu'obéir,
Et notre volonté n'aime, hait, cherche, évite
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite.
D'un tel aveuglement daignez me dispenser,
Le ciel, juste à punir, juste à récompenser,
Pour rendre aux actions leur peine ou leur salaire,
Doit nous offrir son aide, et puis nous laisser faire.
N'enfonçons toutefois ni votre œil ni le mien
Dans ce profond abîme où nous ne voyons rien.

Ce langage est celui d'un penseur, et, en effet, au meilleur sens du mot, Corneille est un philosophe. Il ne s'arrête point aux sur-

d'un sujet, il l'approfondit et le soumet au contrôle d'un exa-
attentif. Cette consciencieuse pratique de son art, à laquelle
is il ne dérogea, était chez lui le fruit, la conséquence d'une
ie qui s'était peu à peu formulée dans son esprit. Le poëte ne
ıit pas ses méditations à la découverte, à l'application de ces
ts du métier qu'il était loin de dédaigner, mais qui ont pris
›s jours une importance démesurée. La moralité de son art,
pports du théâtre avec la société, avec les bonnes mœurs, avec
igion, le préoccupaient constamment. Sa piété, même, très-
nue et très-fervente, était marquée au cachet de la réflexion
ute pénétrée de lumière. Pour chacune des parties de son exis-
, pour chaque branche de son activité, pour les divers ordres
avaux et de pensées, Corneille s'était proposé un but, s'était
é un idéal. Ces différentes conceptions s'unissaient, se fon-
ıt dans un idéal plus élevé qui mérite bien qu'on essaye de le
r et de l'interpréter avec précision. C'est en étudiant dans Cor-
 le critique, le moraliste, l'homme de bien, le poëte religieux,
rétien éclairé, sincère, que nous achèverons de dégager son
 des obscurités qui le voilent encore. On pourra ainsi se ren-
ompte que, par la noblesse des aspirations, par la hauteur
ues, il n'a cessé à aucune époque de sa vie de porter dignement
m de Grand Corneille.

JULES LEVALLOIS.

La suite prochainement.

VIENNE, SALZBOURG ET LE TYROL

I

De Paris à Vesoul, le voyage au travers des plaines crayeuses de la Champagne n'offre rien de particulièrement intéressant. A Vesoul, les indigènes hissent dans les wagons des paniers semblables à ceux qui servent au transport de la nourriture des prisonniers. Certes, ce n'est pas un repas de Lucullus, mais en revanche on peut manger tranquillement, ce qui est préférable aux dîners à la vapeur des buffets de stations. Nous voici en vue de Belfort, dernier poste avancé des lignes françaises. La forteresse qui a si noblement bravé les attaques réitérées des troupes prussiennes se dresse, comme une sentinelle vigilante, au sommet du rocher abrupte qui domine la cité héroïque. A sa base va s'accroupir, dans l'attitude du repos attentif, le lion colossal destiné à perpétuer le souvenir de la belle défense de la ville. Le soleil allonge déjà les grandes ombres qui assombrissent les flancs accidentés des Vosges, formant autour de Belfort comme une muraille naturelle. Les cimes les plus hautes se colorent des tons empourprés du couchant. Tout ce tableau est sévère et grandiose.

A la frontière apparaissent les uniformes allemands. Chaque employé a son chassepot près de lui par mesure de sûreté, et les chefs de la station regardent les voyageurs français avec un mélange de haine et d'impertinence. Ce n'est pas sans un violent serrement de cœur qu'on retrouve à toutes les gares suivantes ces automates coiffés de la casquette plate, la barbe d'un blond uniforme, ricanant derrière leurs lunettes d'or en fumant leur éternelle pipe de porcelaine, par petites bouffées égales, comme une cheminée de machine à vapeur. Ces gens-là se sentent chez eux dans ces malheureuses provinces vides de leurs habitants émigrés, et remplacés par une avalanche de Prussiens tout réjouis de vivre loin des bre-

. des marécages, au milieu d'une contrée fertile, dorée par l radieux.
comme presque toutes les villes suisses, s'embellit chaque on bâtit des maisons neuves, on plante les boulevards, on des promenades, on multiplie les squares, et les pelouses retenues avec un soin jaloux. Le lendemain de notre arrivée dimanche. Après avoir traversé le beau pont jeté sur le ıpide du Rhin, nous entrons dans l'église catholique, déjà par la foule recueillie des fidèles. Hommes et femmes riva-ɜ ferveur et de piété. Le silence n'est troublé que par la voix ıes filles qui chantent des cantiques. Il est à remarquer que oliques les plus zélés appartiennent le plus souvent aux pays nts, et que les luttes religieuses, loin d'affaiblir la foi des ϶s, l'alimentent et la vivifient. En ce moment, l'évêque de ꜱtime de son dévouement aux intérêts du Saint-Siége, est re-ıin de son troupeau bien-aimé, en vertu des principes de li-de justice, si chers aux dictateurs républicains. Tandis que ndiaires et les égorgeurs de la Commune trouvent à Genève protection, Mgr Mermillod se voit refuser l'entrée de la cité nt besoin de son dévouement et de ses prédications.
ıjet de Bâle à Zurich et Rorschach dure six heures. Le train à tout instant, car les chemins de fer sont complaisants et ls dans ce pacifique pays de Suisse. Puis, tandis que le convoi son petit bonhomme de train, le voyageur a encore le ɜ se promener dans ces wagons disposés spécialement pour nettre d'aller et venir à sa guise. Les gares regorgent de nards qui profitent du dimanche pour visiter les environs ; villages. Cette foule mange, boit, rit, babille, fume, chante, ut cela discrètement, sans bruit, sans tumulte, comme il t à des citoyens paisibles et vertueux. Il y a loin de cette é aux joies bruyantes des kermesses flamandes, ou aux folies ses des fêtes du Midi. Aussi, en récompense de leur sagesse, ses circulent librement dans les gares, entrent, sortent des 'attente à leur gré, choisissent dans les wagons les places : plaisent; en un mot, ils sont aussi parfaitement indépen-ue nous sommes esclaves dans le doux pays de France, où ıgeurs sont parqués dans des salles bouillantes en été, glacées r, comme un vil bétail. Nous avons fait bien des révolutions ›us débarrasser d'abus moins criants que ceux-là.
traversons la vallée de la Birse, dominée par les versants lu Jura; puis nous franchissons des défilés pittoresques per-ꞌiantes échappées sur les Alpes bernoises, dont les cimes ar-se profilent en lignes hardies sur l'azur sans nuages. D'Olten

à Zurich, la voie suit les rives fertiles de l'Aare, et bientôt nous apercevons la jolie ville de Zurich, environnée de ses campagnes verdoyantes. Prenant alors le chemin des écoliers, nous descendons de Zurich à Sargans, longeant les lacs de Zurich et de Wallenstadt. Le premier emprunte tout son charme à la gaieté de ses bords enchanteurs, couverts de prairies, de champs de blé, de vignobles, et animés par les bourgs et les villas qui s'échelonnent sur les pentes de ses collines aux molles ondulations. Dans le fond du décor, la chaine sévère des Alpes découpe hardiment ses crêtes neigeuses. Le second, au contraire, est aussi sauvage que celui de Lucerne. Les montagnes qui l'encadrent se dressent nues et stériles comme les remparts d'une citadelle gigantesque. Les pointes acérées des Sept-Kurfirsten semblent figurer les tours des donjons de la forteresse. À des hauteurs inaccessibles, on distingue des églises et des villages perchés comme des nids d'aigles. Les toits de briques font de larges taches rouges sur le front grisâtre de ces colosses farouches. Pas une barque ne raye la surface du lac silencieux. Plus loin, une cascade étranglée entre deux rochers ruisselle le long des parois humides, en secouant au vent sa longue chevelure d'argent.

Nous remontons la vallée du Rhin jusqu'à Rorschach, où nous attend le bateau en partance pour Lindau. Les rives du lac de Constance sont basses et peu accidentées. Conformément à notre itinéraire, nous gagnons Vienne par Linz, sans nous arrêter à Munich, où nous redoutions trois choses : les Bavarois, le choléra et les peintures incompréhensibles de l'école philosophique. Munich est peut-être la ville où l'on étudie avec le plus de soin les causes et les effets du choléra ; mais on n'a pas encore appris grand'chose, et le professeur qui prétendait être le plus ferré de toute l'Europe sur cette matière délicate, a été emporté l'an dernier par le fléau, peu reconnaissant de tant de persistance à découvrir ses secrets.

Nous arrivons au lever du jour dans les environs de Vienne, parsemés de villas, de chalets, d'habitations en style moresque, comme ces maisons-joujoux où les bourgeois de Paris s'imaginent goûter les charmes de la campagne entre quatre murs. Les paysans travaillent aux champs, et les femmes ne paraissent pas être les moins ardentes à la besogne. Nous approchons de Vienne ; nous voici en face de Schœnbrunn et de ses palais émergeant de la verdure ; nous traversons les faubourgs, nous sommes dans la capitale de l'Autriche. Nous entrons en ville par le faubourg de Mariahilf, où règne déjà une animation extraordinaire : les omnibus américains regorgeant de voyageurs, les fiacres élégants, les véhicules de toute forme et de toute couleur, les petites charrettes traînées par des chiens comme en Belgique, les victorias somptueuses, les longs

iots rustiques attelés de chevaux hongrois ou bohêmes aux har-
ıements incrustés de cuivre, les cavaliers, les piétons se croisent
ı un pêle-mêle pittoresque. Les maisons, de tout style, décorées
ant le goût de chacun, offrent un coup d'œil autrement agréa-
que ces files de bâtiments parisiens alignés comme des grena-
s et portant le même uniforme. Peut-être un critique chagrin
arquerait-il que ces magnifiques constructions pèchent par ex-
d'ornements, et que les habitations des simples particuliers ont
faux air de palais oriental. Les casernes elles-mêmes s'efforcent
'essembler aux châteaux gothiques.

Ine promenade de quelques heures, dans un de ces fiacres con-
ables qui paraissent des voitures de gala, comparés aux véhicu-
parisiens de la même famille, initie promptement l'étranger au
n de Vienne. Le canal du Danube partage la ville en deux par-
principales. La rive droite comprend d'abord la vieille cité aux
s étroites, refuge des saines traditions et des mœurs du passé :
t là que réside l'aristocratie dans des hôtels fastueux, aux portes
quels trônent les suisses, chamarrés d'or et d'argent sur toutes
coutures, et coiffés d'un superbe chapeau à cornes; dans les
rtiers voisins sont rassemblés les ministères, les palais, les édi-
s publics, les musées, la cathédrale de Saint-Étienne et les jar-
ı publics. Le point le plus animé est le Graben, avec ses cafés où
déguste des glaces exquises : le mouvement des voitures et des
ipages rappelle celui de Paris. De nouveaux boulevards, ou
gs, deux fois larges comme celui des Italiens, remplacent les
iens remparts : ils promettent d'être magnifiques quand les ar-
s auront grandi. Des passages très-fréquentés, où se tiennent des
des de commissionnaires adonnés aux douceurs du *far niente*,
ent entre elles les rues de la rive droite. Chacun y circule à
ri des voitures, qui, du reste, ne volent pas avec autant de ra-
ité vertigineuse qu'on le raconte généralement. Sur les places,
-nombreuses, se dressent des statues et des fontaines, en majo-
très-médiocres. Les statues équestres de l'archiduc Charles et
prince Eugène de Savoie, sur le Burgthor, entre le palais impé-
et le Volksgarten, font exception. Le château impérial, ou Hof-
g, n'a aucun caractère. Heureusement, pour compenser cette
nce de monuments remarquables, on construit en ce moment la
nbre des seigneurs et des députés, l'Hôtel de Ville, l Université
Musée national, célébrés d'avance comme des merveilles. Les
s ne sont guère intéressants. Quant aux théâtres, le meilleur
sans contredit, le Grand-Opéra : l'édifice est simple, et les deux
aines qui s'élèvent de chaque côté, au milieu de deux parterres
leurs, complètent harmonieusement l'ensemble de la décora-

tion. Ajoutons que la salle est très-belle, et la ventilation savamment ménagée.

Sur la rive gauche, à l'extrémité du faubourg de Leopoldstadt, s'étend le Prater, délices des Viennois, avec ses cinq allées en ce moment désertes, et remplies en hiver par la foule des équipages et des promeneurs. Ce parc, auquel nous préférons le bois de Boulogne, n'est du reste pas achevé : on va le doter de nouvelles allées et d'un lac artificiel. Mais la perle de Vienne, c'est la cathédrale de Saint-Étienne, qu'on répare depuis de longues années, et dont les hautes tours gothiques dominent toute la ville. Quoi de plus imposant que cette façade farouche, piquée de bas-reliefs étranges encastrés dans la murailles! En pénétrant à l'intérieur, le visiteur éprouve un saisissement profond à l'aspect de ces voûtes noircies, de ces lourds piliers supportant les arceaux rongés par le temps, de cet antique édifice, témoin de tant d'événements, et dont rien n'a altéré le caractère majestueux. Les étroites fenêtres, aux vitraux demi-effacés, ne versent qu'une lumière sombre qui augmente encore le mystère des chapelles éclairées par les cierges. Les stalles en bois du chœur datent du quinzième siècle. La crypte contient trente caveaux, dont l'un est réservé à la famille impériale. Quand un prince ou une princesse meurt, ses entrailles sont enterrées à Saint-Étienne, son cœur dans l'église des Augustins, et son corps sous les voûtes de l'église des Capucins. La tour du Sud est célèbre dans les fastes de l'histoire autrichienne. Elle servit longtemps d'observatoire aux sentinelles chargées de guetter l'approche des Turcs. La maîtresse cloche a été fondue en 1711, avec cent quatre-vingts canons enlevés aux Ottomans. Des fenêtres supérieures, la vue s'étend sur les champs de bataille de Lobau, de Wagram, d'Aspern, d'Essling, dont les noms nous rappellent ces temps lointains où la victoire promenait les aigles françaises au travers des capitales de l'Europe, subjuguée par le génie de Napoléon. Hélas, que ces souvenirs sont amers aujourd'hui, que nous avons désappris le chemin des triomphes! L'église des Augustins renferme le tombeau de l'archiduchesse Marie-Christine, par Canova. A gauche monte la Vertu voilée, tenant une urne funéraire : deux jeunes filles la précèdent et l'éclairent de leurs torches; derrière s'avance la Bonté, soutenant un vieillard accablé par l'âge et par le chagrin; un enfant en proie à la plus vive douleur ferme la marche. A droite est assis, près d'un lion attristé, un génie ailé dans l'attitude de la désolation la plus amère. Tous ces personnages portent sur leur visage le deuil de la princesse défunte, et la face du lion s'anime d'une expression presque humaine. Nous regrettons cependant de ne pas voir au milieu de ces allégories, empruntées à la mythologie païenne,

ıoindre symbole qui rappelle les sublimes croyance de la reli-
ı catholique.

'arcourons, si vous le voulez, les rues de Vienne, et examinons à sir les différents types. Voici venir l'élégant fashionable, tenant laisse un énorme chien des montagnes de Bohême, ce qui est ce moment le comble du genre. La vieille paysanne hongroise, igne en passant devant les madones placées dans les niches au-ıus des portes, et évite soigneusement de frôler le juif à longue)e, cheminant dans sa houppelande déguenillée, le nez effilé, l clignotant. L'officier pimpant, à taille de guêpe, le cigare aux ɛs, le lorgnon à l'œil, salue les dames aux toilettes imitées des es de Paris. Le chasseur tyrolien, dont l'énorme bouquet de ıes frémit au vent, échange quelques mots avec les blondes ıntes aux bras nus, comme les Hollandaises. Une nourrice te s'arrête devant une boutique de joaillier : elle porte une ı ise à manches bouffantes, une robe rouge, un fichu bariolé s sandales ornées de perles; un collier et des boucles de corail ressortir la blancheur de sa peau; ses deux longues nattes des tressées, comme celles de la Marguerite de *Faust*, tombent u'à la ceinture. Des bandes de pigeons, aussi familiers que ceux enise, picorent le pain qu'un enfant leur égrène du haut d'un on.

ı des traits particuliers aux Viennois, c'est le goût des *restau-ons*. La ville fourmille de brasseries et de chalets où l'on sert excellente bière accompagnée de l'éternel veau aux pommes terre, qui n'a rien de commun avec le veau révolutionnaire, si aux démagogues français. Le public fume et digère en écoutant hefs-d'œuvre des maîtres classiques, égayés par des morceaux lis dans le répertoire d'Offenbach, fort estimé de la vertueuse ınagne. Le goût de la musique est aussi général qu'en Italie. Viennois, malgré leur amour du plaisir, se couchent néanmoins ıssi bonne heure que les bourgeois de Molinchard, illustrés par ınpfleury, et tous les magasins se ferment avant onze heures. position de l'an dernier ne changea rien à ces mœurs patriar-s. Au point de vue intellectuel, nous pensons que le Viennois se proche du Parisien : il est sceptique et gouailleur comme lui. Tou-is, il aime moins les révolutions, et s'il fait des niches aux mi-res, il respecte la dynastie des Hapsbourg, à laquelle il est très-ıché.

'our compléter la liste des qualités de ce peuple, nous ajou-ons que la galanterie y fleurit comme chez nous sous l'ancien ime : on y baise encore la main des dames avec le sérieux que helieu ou Lauzun apportaient à cette aimable cérémonie. Cepen-

dant toute médaille a son revers, et les défauts des Viennois sont aussi nombreux que ceux des autres nations. Les méchantes langues les disent joueurs et adonnés au luxe le plus exagéré. La haute société, autrefois très-religieuse, délaisse les anciennes traditions, et l'indifférence a remplacé la foi dans bien des familles. Depuis une vingtaine d'années surtout, la corruption s'est singulièrement étendue. La liberté illimitée dont jouit la presse viennoise a beaucoup contribué à ces tristes résultats. Le *Kikeriki*, journal satirique le plus lu, s'acharne spécialement à discréditer le clergé par ses odieuses caricatures. Les ennemis de l'Église reconnaissent cependant que le clergé mérite en grande partie l'estime publique; mais ses membres ne sont pas assez instruits, et les classes supérieures, qui formaient jadis un important contingent, se tiennent aujourd'hui éloignées du sacerdoce. Les indications qui précèdent nous ont été fournies par plusieurs personnes appartenant à la haute société viennoise. Nous avons donc tout lieu de les croire exactes.

Les deux meilleures galeries de Vienne sont assurément le Belvédère et la collection Liechtenstein. Un suisse en habit de gala vous accueille majestueusement à l'entrée seigneuriale du Belvédère. On traverse des salles entretenues avec un luxe de propreté inconnu de nos musées, et on pénètre dans le sanctuaire. Voici d'abord une série de toiles de l'école vénitienne, où les maîtres sont dignement représentés : Véronèse, par des tableaux religieux qui servent, comme toujours, de prétexte pour étaler des costumes fastueux, des armes étincelantes, des meubles fouillés avec un art incomparable, des torsades de cheveux d'un blond fauve enroulés de perles, des étoffes chatoyantes, des chairs aux tons éblouissants, qu'inonde une lumière chaude et dorée comme les rayons du soleil d'Italie ; Titien et Tintoret, par des portraits pleins de fougue et d'éclat, tels que ceux de *l'amiral Venier*, du *doge Nicolo da Ponte*, d'*André Vésale*, de la *princesse d'Este*, dont les costumes pompeux rehaussent encore la fière tournure. La *Sainte Justine* du Moretto, la palme en main, la licorne à ses pieds, invoquée par le commettant, charme par la correction du dessin et la limpidité argentée du coloris. La *Jeune fille au miroir* de Bellini fut peinte, dit-on, par son auteur à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. C'est un curieux exemple de longévité laborieuse. Parmi les toiles de l'école romaine, nous avons noté la *Vierge au rosaire* de Caravage, exécutée avec un talent merveilleux, mais dont les personnages pèchent par la vulgarité. Raphaël n'a qu'un tableau, la *Madona del Verde*, peinte dans sa première manière, et qui ne vaut pas la *Vierge glorieuse* du Pérugin, ni la *Présentation au Temple* de Fra Bartolomeo, deux chefs-

'œuvre. Les Guido Reni sont presque tous d'un ton verdâtre peu ėduisant. Citons le tableau de la *Famille de Velasquez*, par lui-ıême, ·ntéressante et splendide peinture.

Vandyck, Rembrandt et Rubens ont chacun leur salle particu-ère. Les portraits de Vandyck brillent, comme d'ordinaire, par élégance des attitudes, la distinction des physionomies et la beauté ;vère des costumes. La *Vision du bienheureux Herman Joseph, re-vant une bague que la Sainte Vierge lui apporte*, passe pour une es merveilles du Belvédère. Quant aux Portraits de Rembrandt, on retrouve ces admirables effets de clair-obscur et cette vigueur de ›uche habituels à l'illustre auteur de la *Ronde de nuit* et de la *eçon d'anatomie*. Presque tous les tableaux de Rubens sont de remier ordre. Nommons le *saint Ambroise refusant à l'empereur 'héodose l'entrée de l'église de Milan*, l'*Apparition de la Vierge à aint Ildefonse*, *Saint Ignace de Loyola guérissant un possédé*. Ru-ens a traité ces sujets, dont tous les personnages, souvent très-ombreux, sont de grandeur naturelle, avec cette ampleur de style, ette puissance de coloris, cette hardiesse d'imagination et de sen-iment qui lui assignent un rang si élevé parmi les artistes de son poque.

La salle des paysages renferme, entre autres, une *Vue du port Amsterdam* de Backhuysen, et *Une Cascade dans les bois* de Ruys-el, très-appréciés des connaisseurs. Les *Marchés aux poissons* de daëns réalisent la perfection dans l'imitation de la nature, tra-te jusque dans ses plus minimes détails, sans cependant rappe-en rien les crudités des toiles de l'école réaliste moderne. Les *es de chasse* de Snyders ne sont pas d'un effet moins saisissant. :ole flamande compte au Belvédère des centaines de tableaux si-s de ses meilleurs maîtres. Wouwermans a des cavaliers, des ıes de voleurs, d'une composition ingénieuse et d'un coloris dé-ieux; Miéris, des scènes d'intérieur d'une finesse de touche ini-table, Terburg et Adrien Vanderwerff, des portraits d'un relief agistral, en dépit de l'exigu té des proportions; Berghem, des uchers de soleil dans la campagne d'un ton chaud comme les iles des peintres italiens. *Le Médecin d'urines* de Gérard Dow mé-ite d'être comparé à la fameuse *Femme hydropique* du Louvre. Des uveurs qui se querellent et se battent, des kermesses de paysans ui dansent et font ripaille, des intérieurs rustiques, forment le lot e Téniers. Arrêtons-nous un instant devant ce vieux buveur de ière en train de lutiner sa maritorne fraîche et joufflue, tandis que ı jalouse compagne le guette par la lucarne. Le joyeux maître, si ;daigné de Louis XIV, et si en vogue aujourd'hui, se montre, ›mme toujours, rusé et profond sous sa bonhomie apparente. C'est

d'argent et va se perdre à l'horizon. De tous côtés s'allongent les croupes verdoyantes des montagnes couvertes de sapins, et dominées par la chaîne neigeuse des Alpes d'Autriche. Voici le Gaisberg, puis le Tannenberg, le Pass-Lueg, le Hohe Gœl, réunis comme de vieux guerriers, les uns nus et chauves, les autres coiffés de casques d'argent : quelques-uns semblent reposer majestueusement étendus; d'autres, plus sombres, élèvent leurs dentelures vers le ciel comme des bras menaçants. Le plus farouche de la bande, c'est l'Untersberg, où, selon la tradition, sommeille au fond d'une caverne le grand empereur Barberousse, à la large épée. L'âpreté de ces crêtes sauvages forme un saisissant contraste avec la fertilité de ces campagnes fleuries.

Du haut du Mœnchsberg le voyageur contemple l'ensemble de la ville de Salzbourg. On redescend par le Klausenthor, rocher escarpé près duquel les maisons des pauvres habitants du faubourg se suspendent, comme des nids d'hirondelles, aux parois accidentés de la *Nagelfluh*. Un éboulement terrible écrasa, en 1669, une église, un couvent, treize maisons et près de trois cents personnes. Maintenant on veille à préserver la population, et tous les ans les ingénieurs inspectent la montagne et en étudient la solidité. Pour atteindre le Capuzinerberg, qui se dresse en face du Mœnchsberg, il faut gravir un escalier de deux cent cinquante marches, le long duquel s'échelonnent de curieuses chapelles dont les groupes en bois composent un chemin de croix de grandeur naturelle. Ce sont de pauvres œuvres d'art, mais les fleurs qui ornent les grilles témoignent de la piété des habitants, et, chemin faisant, nous rencontrons des fidèles agenouillés aux pieds de Celui qui console. Bientôt nous pénétrons dans un bois de sapins, en suivant les détours d'un sentier qui s'enroule sur les flancs de la montagne. De temps à autre, nous apercevons, sous la feuillée, un couple se tenant silencieusement la main en contemplant le paysage. On croirait ces indigènes en bois sculpté, tant ils sont immobiles. Nous voici au sommet du Capuzinerberg. Nous nous attablons sous une tonnelle, devant un repas essentiellement allemand : côtelettes aux compotes, omelette au genièvre et pain indigeste, tel est le menu arrosé par la blonde bière servie dans de grands verres au couvercle de porcelaine enjolivé de peintures représentant des chasseurs de chamois. Les Alpes se découpent sur le ciel bleu, et la neige tombée pendant la nuit a singulièrement enrichi le manteau qui couvre leurs blanches épaules.

Les monuments de Salzbourg offrent peu d'intérêt, sauf la chapelle gothique du cimetière de Saint-Pierre, datant du quinzième siècle, toute dallée de tombeaux de chevaliers et de dames du temps

ı. De belles colonnes torses, d'un marbre rouge veiné de blanc, uvert récemment près d'Ischl, soutiennent les tribunes. Les elles du cimetière, ornées des portraits des défunts, ont été sées dans le rocher, au pied de la montagne où saint Maximin t taillé son ermitage d'ascète. N'oublions pas de mentionner ept tombes des sept femmes d'un architecte de Salzbourg, qui it mourir en les forçant à rire par d'horribles chatouillements! ; l'église de Saint-Pierre, le gardien montre une grosse pierre e à l'entrée de la nef. Selon la légende, c'est ce qui reste du qu'une ménagère avait pétri le jour de la fête de saint Fidèle, gré les conseils de ses amies : le saint, pour la punir, changea pain en pierre. La cathédrale, en style italien, d'un goût dou-, a éprouvé bien des vicissitudes. Cette église possédait au-is, nous dit un habitant, des orgues curieuses. Or l'évêque, vant qu'elles encombraient les bas côtés, les vendit, malgré osition des autorités compétentes. Grand émoi parmi les pa-iens. Quelque temps après, le feu prend à la toiture de la ca-rale et détériore des fresques superbes qu'on venait à peine de iner. La ville refuse maintenant de les réparer à nouveau. Nul amais pu connaître les causes de l'incendie, ajouta notre nar-ır avec un sourire narquois qui nous en laissa penser très-sur l'esprit vindicatif des bourgeois de Salzbourg.

ville mérite d'être visitée en détail. Ses arcades, ses terrasses, rues étroites, ses hautes maisons peintes en jaune, rose, bleu, ponts de bois jetés sur le torrent tapageur, ses places égayées ombreuses fontaines, impriment à cette cité pittoresque un ca-particulier. Elle participe à la fois du caractère allemand et enre italien. Quand la nuit vient, il est doux d'errer sous les rages du parc de Mirabel, antique résidence des évêques du du-Les vieux arbres aux troncs moussus, entrelacés de lierre, hent mélancoliquement leur front dépouillé sur la terrasse aire. Au fond, des bosquets de buis et de cyprès, taillés à la e de Lenôtre, se cachent les statues des dieux et des déesses que mps a dégradées. Le théâtre agreste où l'on jouait en plein air lant l'été, est désert, et le triton qui souffle dans sa conque ne e plus le jet d'eau retombant dans le bassin de marbre où les mar-es poudrées miraient leur gracieux visage. L'esprit s'abandonne rêverie et évoque les splendeurs d'un passé évanoui. L'ombre de ırt, dont les airs langoureux vous reviennent en mémoire, ble planer sur cette vallée poétique qui fut le berceau du chan-ıarmonieux de *Don Juan*.

aristocratie allemande habite la plupart des villas des environs alzbourg, à Aigen, à Hellbrunn ou à Leopoldskronn. Ces petites

villes se relient coquettement entre elles par des routes ombragées de chênes et de marroniers séculaires. La campagne s'anime le dimanche du chant des montagnards, des danses et des rires des paysans descendus des hauteurs. Nous rencontrons leurs bandes joyeuses en allant à Helbrunn. Les hommes portent le chapeau orné de fleurs ou de plumes, la veste grise bordée de vert, couleurs du Tyrol, et la ceinture de cuir blanc traditionnelle où est gravé le nom du propriétaire; de leur poche sort le manche du couteau-poignard qui sert aussi souvent à couper le pain qu'à transpercer le rival. Les vieux étalent d'immenses gilets garnis de pièces de monnaie ancienne, en guise de boutons. Le chapeau des femmes est d'ordinaire en feutre noir, de forme plate, enrichi de glands d'or, et le fond en paille peinte de diverses nuances; un collier de six rangs de perles, fermé par une agrafe, constitue leur principal ornement. Le reste du costume n'a rien de curieux. Le château d'Hellbrunn, bâti en un mois, ne vaut pas la peine d'être visité : ses jardins, son théâtre creusé dans le rocher, ses cascades, ses jets d'eau, ses grottes en rocaille, ses fontaines, ses pièces mécaniques, excitent chez les gens du pays un sentiment d'admiration béate que nous nous permettrons de ne pas partager. Nous avons cependant été fort intrigués par une statue en pierre très-bizarre. Figurez-vous une tête d'homme surmontée d'une crête de coq, une queue et une crinière de lion, des pattes et des griffes de sphinx. Une inscription, en lettres gothiques à demi effacées, prétend que c'est la reproduction exacte d'un monstre trouvé dans les jardins d'Hellbrunn en 1535.

Pour se rendre à Berchtesgaden et au lac Kœnigsee, on sort de Salzbourg par la porte Cayetan et on côtoie la base de l'Untersberg. Le premier village que nous traversons a nom Grœdig. La bière y est très-bonne et les habitants très-mauvais. Des rixes éclatent à chaque instant entre les paysans et la garnison. Ces naturels, d'un caractère violent, détestent les étrangers, et à plusieurs reprises ils ont incendié les usines établies aux environs. En quittant ce bourg inhospitalier, nous longeons les rives de l'Almbach, et le guide nous montre à droite une colonne érigée, il y a quelques années, sur le bord du torrent. Il nous raconte qu'en 1849, une grande dame du pays, irritée par les procédés tyranniques de son mari, se jeta dans la rivière qui coule au pied de son castel. Elle fut sauvée par une paysanne charitable. Les époux se réconcilièrent après cet événement tragique. Puis, pour perpétuer le souvenir de cette noyade manquée que tout autre eût désiré oublier, Philémon et Baucis élevèrent, sur le lieu même de la catastrophe, un monument commémoratif dont l'inscription élégiaque initie le passant aux affaires

; de ce ménage singulier. Il n'y a que les Allemands pour es idées aussi étonnantes!

. entrons sur le territoire bavarois, et la route suit le cours eux de l'Achen. Tantôt elle traverse des vallées fertiles où lent en pente douce des collines semées de chalets, tantôt nfonce dans les forêts de sapins qui escaladent la montagne. ue pas, nous rencontrons des calvaires, des chapelles, ou leaux naïfs représentant la mort d'un paysan tué par acci-oit en tombant sous les roues de sa charrette, soit en descen-s montagnes, en roulant dans un précipice, ou en se noyant lac. Au bas de chacune de ces peintures, d'un style pri-l'auteur réclame une prière pour l'âme du défunt. Avant er à Berchetesgaden, nous laissons à gauche les salines, es, mais aussi fatigantes à parcourir, et nous pénétrons dans llée riante terminée par une guirlande de montagnes que nbent les glaciers de Watzmann.

entier ombragé conduit au lac Kœnigsee, dont les abords ıjours occupés par une collection de véhicules de tout genre, foule des visiteurs est grande. Paniers, victorias, calèches, tout y est, même l'antique berline jaune accompagnée illon botté, à la veste bleue, le cor en sautoir, le chef cou-ın chapeau de cuir orné d'une énorme plaque aux armes che. Des batelières en costume national, comme dans les es des romances de la Restauration, vous invitent à navi-ur les eaux vertes du lac roi. Pour être sincères, nous ons que si quelques-unes de ces Tyroliennes ne sont pas lai-ıtes, du moins, exhibent des bras et des jambes dignes des s de nos foires. Nous nous confions donc à la solidité de leurs s et nous prenons place sous la tente de leurs barques. Les nes qui encadrent le lac Kœnigsee sont si escarpées à droite bûcherons et les chamois peuvent seuls gravir leurs flancs s. A gauche, elles semblent plus abordables, et le roi de Ba-chasse plusieurs fois pendant l'hiver. Ce prince veille avec jaloux à ce que rien n'altère le caractère sauvage de son l a refusé à une compagnie anglaise la permission d'y établir ice de bateaux à vapeur. Aussi l'illusion est-elle complète on a perdu de vue les rives habitées et qu'on vogue paisible-ır les eaux transparentes, entre deux rangs de hautes monta-ii entretiennent une perpétuelle fraîcheur. La batelière vous : les drames dont le lac a été le théâtre. Ici se noyèrent, il y a rs siècles, tous les pèlerins venus prier à la chapelle de Saint-emy; plus loin, des inscriptions dans les rochers relatent s catastrophes. Voici les crêtes du Watzmann, où le comte

d'Arco découvrit un nid d'aigles perché sur un pic inaccessible. Il offrit aux plus hardis chasseurs d'y monter pour le dénicher. Nul n'osa tenter l'entreprise. Alors l'intrépide seigneur résolut d'accomplir seul son exploit : après avoir failli se rompre dix fois le cou et avoir tué la mère dans un combat acharné, il redescendit triomphalement au bout de quinze heures, apportant les aiglons et le nid, conservés au musée d'Innsbrück. Regardez maintenant ces chamois qui se montrent un instant et disparaissent dans la profondeur des bois. Mais quel est ce bruit formidable, semblable aux éclats du tonnerre que les échos des montagnes répètent de leur voix retentissante? C'est un simple coup de pistolet tiré en sourdine par le vieux batelier qui sourit dans sa moustache grise, tandis que des bandes de canards sauvages effarés s'enfuient en rasant le miroir des eaux de leurs ailes d'un bleu azuré.

III

Le Tyrol commence à Kufstein. Cette petite ville, située sur les bords de l'Inn, se groupe autour de sa forteresse debout sur un rocher escarpé. Tout autour s'élèvent, comme des murailles inaccessibles, les montagnes du Tyrol. Un long système de fortifications, reliées par des casemates, couronne les hauteurs qui ferment l'entrée de la contrée. Les canons sont braqués, les sentinelles veillent aux bastions. Après avoir franchi des défilés nombreux et longé le cours rapide de l'Achen, nous entrons dans le Zillerthal, une des plus célèbres vallées de cette pittoresque région. A droite s'ouvre l'Achental. Les truites du lac d'Achensee jouissent d'une grande réputation. On se rend sur ses bords par la vallée d'Eben, et on le traverse d'ordinaire à Buchau pour gagner Pertisau et revenir par Scholastica. Nous nous arrêtons à Jenbach pour visiter ensuite le Zillerthal. Les chalets, bâtis à mi-côte, s'éparpillent sur le dos de la montagne sans souci de l'alignement si cher aux Parisiens. Un torrent babillard, descendant des cimes des Alpes, alimente les moulins échelonnés sur les flancs boisés et se brise en cascades jaillissantes aux nappes argentées. Chaque maison de Jenbach a sa physionomie et sa couleur propre. Les unes sont basses, les autres hautes ; ici une terrasse, là un toit pointu ; presque partout des tourelles et des balcons vitrés à l'espagnole. Des troupeaux de vaches et de chèvres reviennent des paturages en secouant leurs clochettes au gai carillon. Elles grimpent lentement la rue principale semée de cailloux pointus, tandis que le pâtre interrompt sa chanson pour

re à la fontaine creusée dans un sapin et ornée d'une statue de nt grossièrement sculptée. L'église de Jenbach est comme presque ıtes celles du Tyrol, d'une richesse extraordinaire; autour s'étend cimetière bien entretenu et planté de belles croix noir et or, s desquelles est placée une coquille contenant de l'eau bénite. En e, se déroule la vallée entourée de montagnes verdoyantes, ıyée par les chalets des bergers, et arrosée par les méandres caıcieux de l'Inn qui serpente au milieu des prairies. Les rayons soleil couchant empourprent la chaîne bleue des glaciers de ubay, et de grandes ombres s'allongent sur les pentes des Alpes Innsbrück, dont les crêtes supérieures se colorent d'une lumière rée.

Depuis longtemps nous avions le désir d'entendre chanter la tyronne et jouer de la cithare par les indigènes du Zillerthal. Les loits du célèbre père Léo nous étaient connus, et nous attendions c impatience le moment favorable pour assister à un concert tique dans le village de Fügen. Au jour fixé, nous nous hissons s un véhicule démodé qui avait dû ressembler jadis à une calè-, et nous prenons au petit trot le chemin de la vallée. Le cocher e le paysage d'un air de cor assez faux, mais dont il semble -satisfait; nous n'avons garde de le désillusionner sur ses tas d'artiste. Nous traversons les prairies où coule la Ziller et ncadrent des hauteurs couvertes de sapins : çà et là un chalet ci s'accroche aux flancs de la montagne. A gauche se dresse, à trée de la vallée de Kufstein, sur son rocher nu, le vieux bourg Kropfsberg, dont les ruines gardent encore un caractère farou-. Nous rencontrons plusieurs villages tyroliens d'une antique plicité. La vigne vierge s'enroule autour des balcons de sapin, et toits sont surchargés de grosses pierres destinées à les garantir tre la violence des ouragans. Les habitants les plus aisés peiıt sur leurs façades des sujets religieux.

notre arrivée à Fügen, nous apprenons que, depuis deux ans, ère Léo dort dans le cimetière, à l'ombre de la vieille église. ıs donnons alors des signes du plus vif découragement, et le Léo, un superbe Tyrolien, image vivante de son père, ému par de désolation, nous offre d'organiser de son mieux un concert oral. Nous acceptons avec enthousiasme. On nous introduit s la grande salle de l'auberge, dont les murs sont tapissés de traits historiques représentant les trois frères Léo en costume ıonal. Une jeune fille, trois jeunes gens et le fils Léo prennent ce en face de nous : on apporte la cithare et la guitare. La fête ımence par des chants accompagnés sur la guitare, suivis irs de cithare et complétés par l'audition du plus singulier

instrument qu'on ait jamais inventé. Figurez-vous une demi-douzaine de planchettes de bois d'inégale longueur posées sur de la paille et séparées entre elles par des rainures de quelques centimètres de profondeur. L'artiste frappe alternativement ces touches d'un nouveau genre avec deux petits marteaux de bois, dont les extrémités sont garnies de cuir. C'est merveille de voir avec quelle dextérité, quelle légèreté, quelle sûreté de main, ce montagnard promène ses marteaux sur ce clavecin primitif, dont il tire des mélodies ravissantes. Comment exprimer le charme étrange que le voyageur éprouve en écoutant ce groupe naïf chanter et jouer, sans savoir la musique, de façon à rendre jaloux les favoris de nos théâtres publics. Nous étions attendris et enflammés tour à tour par ces chansons d'amour modulées avec une douce mélancolie, et par ces apostrophes guerrières vibrantes comme la voix du clairon des batailles! Le concert fini, nous bûmes en commun du vin rouge du Tyrol, et nous quittâmes, non sans regret, le village de Fügen, après avoir serré cordialement la main de ces braves montagnards. Ils souriaient, ils étaient heureux. Ils ne nous portaient pas envie, car ces âmes loyales ignorent les mauvais sentiments et sont contentes du sort que Dieu leur a fait. Cette bonhomie et cette simplicité de mœurs constituent les traits principaux du caractère tyrolien. L'amour de Dieu et la fidélité au souverain complètent l'ensemble des qualités propres à cette race sympathique.

La route de Fügen à Zell suit la vallée du Zillerthal. Zell est situé dans une position pittoresque, au pied des glaciers d'Ingend, qui ferment l'horizon. C'est là que se célèbrent les mariages des environs. Les cithariştes et les chanteurs tyroliens que l'on rencontre dans toutes les villes de l'Europe, coiffés du chapeau pointu et ornés des bretelles vertes, sortent généralement de Zell, et cette petite ville s'enorgueillit d'avoir vu naître le père Léo. L'église compte six autels tous richement décorés. La coiffure des femmes varie à l'infini : chacune d'elles semble avoir commandé un chapeau fabriqué suivant son caprice. Les uns sont plats, les autres bombés, ronds, pointus, ou très-allongés : il en est dont les bords se rétrécissent brusquement; ceux-ci se rabattent sur le front comme une cloche; ceux-là s'étendent démesurément comme des ailes de corbeau. L'ensemble du costume n'a rien de gracieux, et les corsages remontant dans le dos jusqu'à la naissance du cou font un effet déplorable. Hélas, les Tyroliennes ne sont donc jolies que dans les romances de madame Loïsa Puget!

De Jenbach à Innsbruck, toute la contrée a été le théâtre des luttes livrées par les Tyroliens contre les armées franco-bavaroises, lors de l'insurrection de 1809. C'est à Hall que reposaient

l'église paroissiale, les restes de Joseph Speckbacher, com-
on d'armes d'Andréas Hofer, le chef des Tyroliens. On les a
portés depuis à Innsbruck. La capitale du Tyrol se divise en
villes, l'ancienne et la nouvelle. La première, la plus inté-
nte, a conservé ses rues aux maisons peintes de mille cou-
, ses porches, ses arcades, ses boutiques pleines des souve-
lu Tyrol, ses maisons roses, bleues, jaunes, vertes ornées de
lles saillantes, de grilles de fer ouvragées, ses auberges dé-
s de gigantesques enseignes, comme on en voit dans les des-
du *Rabelais* de Gustave Doré. La vente des objets sculptés,
ornes de chamois, des plumes d'aigle ou de faisan, des vues
ays constitue la principale industrie des marchands d'Inns-
:. On y vend aussi des cargaisons de pipes de faïence, dont
ijets représentent soit des scènes de chasse, des combats, des
z-vous amoureux, ou le portrait de l'empereur accompagné
lréas Hofer. Tout ce peuple a l'air joyeux, et les chasseurs
ens au chapeau ombragé de plumes d'un bleu foncé ne sont
s moins alertes et les moins pimpants. Innsbruck est admi-
nent situé au centre d'une fertile vallée de trente lieues de
arrosée par l'Inn et environnée de hautes montagnes.
Museum Ferdinandeum d'Innsbruck est tout entier consacré
rol, à son histoire et à ses produits. Dans la première salle,
exposés, sous verre : l'épée, la carabine, et même les augustes
les d'*Andréas Hofer*, d'une ampleur monumentale; le cha-
la tabatière et le bréviaire d'*Haspinger;* le sabre et les pis-
de *Speckbacher*. On remarque dans les galeries suivantes des
ures sur bois, des collections géologique, minéralogique, sur-
ornithologique très-bien classées. Les tableaux, au nombre de
cents, garnissent une suite de pièces. Quelques-uns méritent
: examinés. Nous avons particulièrement admiré les suivants :
rtrait d'un bourgmestre d'*Amsterdam*, par *Terburg;* deux
d'*Holbein*, une femme de *Van Dyck*, des *Van Ostade*, des
s, des *Teniers*, des *Dow*, des *Brauwer*, vrais bijoux de l'école
nde : *Samson et Dalila*, de Rubens, d'un coloris éblouissant;
eillard de Rembrandt en plein clair-obscur, et surtout *une
lle hollandaise* assise autour d'une table après un repas, par
ler Helst, qui est, sans contredit, une des meilleures toiles de
lustre maître. Ces bourgeois et ces bourgeoises, au costume
e et à l'expression sérieuse qui personnifient si bien le génie
hi du peuple hollandais, vous regardent avec leurs grands
méditatifs. Certes, les types ne sont rien moins qu'aristocra-
s, et cependant ces figures vous en imposent par cet air de
et de calme qui remplacent la distinction absente. Voilà de

la peinture vraie, et cependant aussi peu réaliste que possible. Nos beaux esprits d'aujourd'hui devraient bien étudier les anciens, pour apprendre à peindre des portraits ressemblants sans trivialité.

Deux tableaux relatifs aux événements de 1809 se détachent sur le fond de ces batailles et de ces épisodes sanglants qui tapissent les murs de la galerie moderne. L'un représente le vieil *Haspinger* bénissant, à la gare de Vienne, les étudiants tyroliens qui partent pour la guerre d'Italie. L'autre nous montre *Speckbacher* assis dans un cabaret *du Brenner* avec quelques amis et tout ému en voyant revenir à la tête des combattants son jeune fils de quatorze ans qui a pris les armes à son insu.

L'église des Franciscains, si pauvre d'architecture, contient le fameux tombeau de l'empereur Maximilien, orné de vingt-quatre bas-reliefs en marbre de Carrare, fouillés comme de l'ivoire et retraçant la vie de ce souverain célèbre. De chaque côté du tombeau, comme des sentinelles vigilantes chargées de veiller sur les restes du prince, se dressent vingt-huit statues de bronze colossales. Ces princes et ces princesses ressemblent à une procession de fantômes silencieux. Quand on entre dans l'église, vers le soir, on est saisi d'effroi à l'aspect de ces géants aux armures énormes et aux longues robes sombres, auprès desquels nous paraissons si petits. Beaucoup de paysans croient qu'ils ont devant eux des saints, et récitent dévotement leur chapelet aux pieds de ces illustres personnages, dont plus d'un cependant ne mérita jamais les honneurs de la canonisation. Auprès de ces sculptures monumentales, le tombeau d'*Andréas Hofer*, surmonté de la statue du héros tyrolien, paraît singulièrement mesquin. Le *Toit d'Or* (*das Golden-Dachl*) fut construit par Frédérick, désireux de prouver à ses ennemis qu'il n'était pas aussi pauvre et aussi « *bourse vide* » qu'ils le prétendaient.

Mais la célébrité la plus connue à Innsbruck, c'est la belle *Philippine de Weser*, dont le Musée de Vienne possède un joli portrait. Rien n'égalait le charme de ses yeux bleus, et sa peau était si fine, dit-on, « qu'on voyait à travers la gorge diaphane couler le vin rouge du pays qu'affectionnait la princesse. » Une route pittoresque mène du *mont Isel*, où les Tyroliens ont érigé un monument à la mémoire de leurs compatriotes morts au service de l'Autriche depuis 1809, jusqu'au château d'*Ambras*, résidence favorite de *Philippine de Weser*. Le vieux manoir renferme une collection d'armes, des appartements meublés somptueusement, et de grands poêles en faïence savamment travaillés. Le gardien vous exhibe ensuite une série de curiosités : voici d'abord les chevaux très-nains

aillés de *Philippine*, qui ont l'air aussi pensifs que les classi-
s coursiers d'*Hippolyte*. Examinez maintenant la baignoire où
rincesse se tua, selon la légende (l'histoire prouve, au con-
re, qu'elle vécut heureuse et eut beaucoup d'enfants, comme
s les contes de fées). Voici les portraits de la famille (des an-
es comme ceux qu'on achète trente francs chez les revendeurs).
seules toiles curieuses sont celles qui représentent des nains,
géants du seizième siècle, dignes de figurer dans nos foires,
i que trois monstres barbus, comme l'*homme-chien*, de hi-
se mémoire. Nous revenons à Innsbruck en longeant la base du
tinswand (muraille de Saint-Martin), où l'empereur Maximilien,
é à la chasse, fut sauvé par un ange. Dans toute cette contrée
environs d'Innsbruck, les légendes fantastiques ont poussé
me ces fleurs sauvages dont on aime à respirer les âpres par-
s. Les Tyroliens croient encore aux farfadets, aux lutins, aux
follets, et à tous ces génies, malfaisants ou généreux, dont
rles Nodier nous a raconté, dans ses *Nouvelles*, les merveilleuses
ntures.

ous avons dit tout le bien que nous pensions des Tyroliens.
s ne cacherons cependant pas les côtés défectueux qu'on nous
gnalés. Ainsi, nous confessons que tous les indigènes n'ont pas
re dépouillé leurs habitudes sauvages d'autrefois : souvent, les
s du dimanche sont ensanglantées par des meurtres, et le cou-
effilé, que tout montagnard porte avec lui, fait d'horribles
sures. Tout récemment, un paysan a arraché l'œil de son adver-
e avec la pointe de son poignard, ce qui est une des manières
ituelles de dénouer les affaires d'honneur. Ajoutons cependant
ces scènes deviennent rares, grâce à l'énergie de la répression.
st désormais interdit de porter ces grosses bagues armées de
tes dont on se servait jadis comme d'une arme terrible.

es fidèles admirateurs d'*Andréas Hofer* ne manquent pas de
er l'auberge de *Schonberg*, où le chef tyrolien se retrancha
la fin de l'insurrection. Cette promenade offre un autre at-
, car elle domine la ligne du Brenner, d'Innsbruck à Botzen,
des plus magnifiques du Tyrol, et elle aboutit aux glaciers de
ay, les plus imposants des Alpes méridionales. La route gra-
'abord les flancs de la montagne pendant une demi-heure, et
écouvre alors toute la vallée d'Innsbruck, traversée par l'Inn,
ses châteaux, ses églises, ses dômes, ses maisons peintes,
elant au soleil, ses villas, dont la blancheur tranche sur la
ure du paysage. Puis, au-dessus, l'immense chaîne des Alpes
aires, dont les cimes, couvertes de neige, forment un si étonnant
raste avec la gaieté des plaines de l'Unterinthal. Jusqu'à Schon-

berg, nous avons continuellement le chemin de fer à nos pieds, et nous pouvons étudier à l'aise les prodigieux travaux que la compagnie a dû exécuter pour tracer la ligne du Brenner. Quelques maisons, de chétive apparence, dispersées sur une éminence, composent le village de *Schonberg*. Nous arrivions sur les plateaux au moment où midi sonnait à l'église : tous les faucheurs, tête nue, priaient à genoux dans la prairie. Ils rendaient ainsi, avec la simplicité des âmes naïves, hommage au Créateur des merveilles étalées devant leurs yeux. Les glaciers blancs de *Stubay* scintillaient sous les feux du soleil, au fond des gorges escarpées, se détachant en masses blanches sur les sapins au feuillage sombre. A droite, la chaîne du *Mittelgebirge* se profilait en lignes hardies sur le ciel bleu. L'église de *Schonberg* renferme des orgues en style Louis XV et une chaire de marbre rouge que plus d'une ville lui envierait. Dans des chapelles vitrées, nous avons remarqué deux statues de cire représentant : l'une *le Bon Pasteur* portant une chemise de batiste et une aumônière de velours, l'autre *la Sainte Vierge* en grande toilette, le front ceint d'une chevelure blonde coupée sur une tête de jeune fille, et vêtue d'une superbe robe de soie à ramages.

Nous avions lu quelque part que l'aubergiste de *Schonberg* exhibait aux touristes le lit d'*Andréas Hofer*, vous faisait asseoir à la table du héros, et vous autorisait, par une suprême faveur, à boire dans son verre. Hélas! les nouveaux aubergistes que nous avons interrogés n'avaient pas plus l'air de connaître *Andréas Hofer* que le Grand-Turc, et nous n'avons pas pu nous faire montrer la moindre relique du soldat patriote. « *Sic transit gloria mundi!* »

C'est pourtant une sympathique figure que celle de cet Andréas Hofer, dont le cœur viril battait si noblement sous l'enveloppe un peu rude de l'aubergiste tyrolien. Héritier des anciens paladins, ce héros aux grands yeux de feu, à la barbe épaisse, à la carrure athlétique, ne connut jamais le découragement, et lorsqu'il succomba, il prédit à ses amis la résurrection de sa patrie bien-aimée! Il débute par chasser les ennemis d'Innsbruck, le 11 avril 1809, secondé par le capucin *Haspinger* et le terrible *Speckbacher*, dont le sabre ne faisait pas de quartier. Les Bavarois et les Français, revenus de leur première frayeur, envahissent de nouveau la vallée de l'Inn, et la lutte recommence avec acharnement. Les Tyroliens triomphent encore une fois des alliés ,qu'ils repoussent jusqu'à *Kufstein*. Abandonné par l'Autriche, et réduit à ses propres forces, *Andréas Hofer* achève la défaite de ses aggresseurs en écrasant, dans les gorges de *Sterzing*, quatre mille Saxons ensevelis sous des avalanches de rochers et de sapins déracinés.

ergiste de *Passeyer* est nommé dictateur, et gouverne pen- quelques mois avec sagesse et modération. Mais Napoléon olu d'en finir, et les Tyroliens sont vaincus après une résis- héroïque. *Andréas Hofer* s'enfuit dans la montagne. On met e à prix, et un traître le livre lâchement aux gendarmes ita- . Conduit à Mantoue, il est condamné à mort, et fusillé le 20 fé- 1810. Il expire en poussant un dernier cri de : « Vive l'empe- ! vive la patrie! » Des mains pieuses recueillirent, en 1824, les s du grand patriote, qui repose maintenant dans l'église des ciscains d'Innsbruck.

chemin de fer du Brenner met sept heures à parcourir la nce qui sépare Innsbruck de Botzen, trente lieues environ. tant de cette sage lenteur, le touriste examine en détail les ages qui se succèdent le long de cette route si variée et si pit- ique. Il se demande ce qu'il doit le plus admirer de cette ma- que nature ou du génie patient de l'homme, dont la persévé- e est parvenue à dompter si complétement la matière rebelle. nonte dès en sortant d'Innsbrück. La voie ferrée s'élance à aut de ces masses formidables qui semblent défier son audace. contourne les rochers, tandis qu'à ses pieds mugit le cours fu- du torrent, et qu'en face, la route des voitures s'enroule sur lancs boisés des Alpes : on dirait trois serpents gigantesques igeant au soleil leurs anneaux cyclopéens. Les tunnels se sui- de près, comme autant de cavernes ténébreuses, où le train gouffre un instant pour reparaître bientôt plus loin, pareil à monstres marins qui plongent soudain au fond des mers et rgent de nouveau au-dessus des vagues en délire. Les rochers r'ouvrent pour donner passage aux cascades qui se précipitent hautes cimes et se jettent dans le courant rapide de la Zill, issant entre des blocs énormes avec un fracas terrible. Irrité e entravé dans sa course vertigineuse, le torrent gémit, re- le d'efforts, s'acharne contre les obstacles, et se brise en es écumantes au-dessus desquelles flottent des vapeurs argen- Les pointes des clochers percent çà et là au milieu des bois apins abritant, sous leurs ombrages, les chalets des monta- ds. Les troupeaux se suspendent au-dessus des abîmes et ta- nt de marques brunes le tapis verdoyant des pâturages. Nous gnons le village de Brenner, qui est le point culminant de la ; mais déjà le train descend rapidement, en suivant le cours de ick, dont les débordements causent tant de ravages au printemps. aux peureux! ils se sentiraient mal à l'aise pendant cette se à fond de train au-dessus des précipices et des torrents. En ochant de *Sterzing*, on jouit d'une vue splendide sur les gla-

ciers de *Stubay*, d'une blancheur immaculée, qui prennent, sous les rayons du soleil, des tons de velours. *Sterzing*, point stratégique important, commande les routes de l'*Adige*, de l'*Inn* et du *Pustherthal*. En 1799, les troupes du général Joubert ne parvinrent pas à franchir ces redoutables défilés, défendus par les Tyroliens, et, dix ans plus tard, les armées franco-bavaroises échouèrent également dans leur nouvelle tentative. Utilisant les obstacles naturels de cette position formidable, les Autrichiens ont construit, près de *Sterzing*, le *fort François*, citadelle de premier ordre. C'est à cette station de *Franzenfeste* qu'on prend la route de *Pustherthal*, quand on désire aller à Vienne par la *Carinthie*, la *Styrie* et le *Semmering*.

Voici la pieuse ville de *Brixen*, avec ses châteaux en ruines, ses coteaux accidentés, ses roches dolomitiques, qu'on nomme les Spectres, ses forêts de sapins et de mélèzes, aux pieds desquels coule l'*Eisack*. Entre *Brixen* et *Klausen*, s'étend le Val-Maudit, où errent, pendant les nuits sombres, les âmes des habitants de *Racking* et de *Stainheering*, villages détruits par le ciel, irrité des crimes de ce peuple impie. Le train descend toujours : nous passons devant Klausen, où est conservé le trésor légué aux capucins par la reine d'Espagne, Marie-Anne, femme de Charles II. Viennent ensuite *Waldbruck*, d'où l'on visite la vallée de *Groeden* et *Saint-Ulrich*, patrie des sculpteurs sur bois, puis *Atzwang* et les gorges de *Pinsterbach*, célèbres par leurs pyramides de porphyre.

Nous entrons dans la vallée de *Botzen*, véritable jardin du Tyrol. Les vignes, les figuiers, les orangers, les grenadiers, les citronniers, les amandiers croissent à l'envi dans ses prairies fécondes arrosées par le *Talfer* et la *Passer*. C'est la porte de l'Italie. Nous disons adieu aux sapins et aux mélèzes, remplacés par les oliviers et les noyers. Botzen est coquettement situé dans ces plaines fertiles, au pied des hautes montagnes de porphyre, égayées par les villas où les habitants aisés demeurent pendant les chaleurs de l'été, et qu'ils appellent *sommerfrischen*. A trois heures de *Botzen* s'étend la vallée de *Méran*, réputée pour la douceur de son climat, très favorable aux maladies de poitrine. On quitte Botzen par le faubourg de *Grœdig*, et on pénètre dans la vallée en longeant l'*Adige*, parsemé d'îles et bordé de plages couvertes de roseaux. Les vignes, réunies en treilles, forment une suite de berceaux verdoyants qui donnent à ces campagnes un aspect joyeux. Les montagnes s'étagent en ondulations successives, et sur les plus hauts sommets se dressent des castels délabrés dont le soleil dore les ruines pittoresques drapées dans un épais manteau de lierre, comme un hidalgo dans sa *manta* castillane. Presque tous ces manoirs antiques sont

ıjet de légendes fantastiques, où le diable joue le principal Nous traversons le village de *Terlan*. La toiture de l'église, aux les coloriées, miroite comme le dos d'un monstre antédiluvien. aconte que son clocher, penché comme la *tour de Pise*, fut bâti ın maçon amoureux qui obtint la main.de sa bien-aimée en npense de son adresse.

ıus arrivons à *Méran*. Sous les arcades pleines d'ombre se pro- ənt, en groupes, les montagnards descendus des hauteurs pour ter à une procession solennelle. Les femmes vont tête nue, les eux nattés et ornés d'un long peigne d'argent, le fichu de cou- croisé sur la poitrine, les manches garnies de broderies, chan- et riant à belles dents. Certes, ce sont les moins disgracieuses ɪre les Tyroliennes que nous ayons eu l'avantage de contempler. ıommes portent la veste grise, le pantalon court, les bas blancs, retelles vertes et le chapeau pointu. Ils fument gravement une e pipe au tuyau de roseau, dont le fourneau affecte la forme e lanterne. Tous laissent voir à leur ceinture l'étui qui con- le couteau, la fourchette et la cuiller. Du clocher de l'église *'éran*, la plus élevée du Tyrol, on domine toute la vallée, les ons aux toits rouges, les chapelles, les ponts jetés sur les tor- ;, les coteaux tapissés de vignes, les villas perdues dans la ver- , les châteaux en ruines découpant leur silhouette grise sur le ɔleu. Le soleil réchauffe le paysage de ses rayons bienfaisants, lore de teintes nacrées les glaciers de *Haasenorh*. Nous repre- ; le chemin de *Botzen* à six heures du soir. Bientôt les monta- de *Méran* s'enfoncent derrière nous dans un horizon assombri l'approche du crépuscule. Devant nous, le soleil se couche et ɜse de ses nuances roses les cimes les plus élevées des pics ptes de Botzen. Les bois qui couronnent les collines du premier prennent des tons d'un vert foncé, et l'ombre étend au loin les rochers ses voiles grisâtres. Quelques nuages blancs, fins me une dentelle vénitienne, se détachent sur l'azur. Les hiron- ɜs s'entre-croisent dans leur vol rapide, tantôt rasant les épis s, tantôt s'élevant dans les airs en poussant leurs petits cris ux. Puis le soleil disparaît, allumant au-dessus des montagnes me un immense incendie qui flamboie, pâlit et s'éteint.

est préférable de visiter les gorges du *Sarnthal* le matin, quand leil est encore bas et qu'on peut cheminer à l'ombre dans ce age défilé, le long des galeries creusées dans le rocher. La route ʒage dans un étroit passage ouvert entre deux rangs de monta- abruptes qui se resserrent à mesure qu'on avance. Le *Talfer* fait à nos pieds, entraînant dans son cours furieux des troncs de n et des débris de toute sorte. Les eaux du torrent polissent les

blocs de porphyre rouge qui reluisent comme les croupes des cavales du désert. Sur les sommets les plus inaccessibles se dressent les ruines des châteaux forts jadis défendus par des seigneurs redoutés de toute la contrée, et dont on ne sait plus même les noms! Les chevaliers bardés de fer et les gentes damoiselles au doux ramage dorment du grand sommeil sous les dalles usées par les siècles. Les donjons sont déserts, et le lierre s'enroule en anneaux verdâtres autour des murailles écroulées. Les oiseaux de proie planant dans les airs déploient au-dessus des abîmes « leur grand éventail noir. » Les gorges deviennent de plus en plus désolées: aucune trace de végétation; rien que d'immenses rochers, minés par les avalanches qui menacent de se détacher et de nous écraser dans leur chute effroyable. Nous rencontrons quelques rares paysans, conduisant leurs mulets chargés de bois, qui s'aventur[illegible] sans paraître inquiets, sur des ponts de sapin gémissant sous [illegible] poids des passants. Une tristesse morne règne sur ce paysage [illegible]tre, dont le silence n'est troublé que par la voix du torrent qui [illegible] plaint entre les rochers avec des hurlements de damné. Nous [illegible] vons enfin au pied du mont Saint-Jean. C'est là que le Talfer est [illegible] plus beau dans son horreur, le plus sublime dans sa colère. Ses [illegible] déchaînés flagellent de tous côtés les blocs énormes qui obstr[illegible] son lit avec un redoublement de fureur, et les clameurs frénéti[illegible] qui s'élèvent de l'abîme évoquent en nous le souvenir des sc[illegible] fantastiques des légendes allemandes. Satan n'a qu'à paraître s[illegible] de sa troupe infernale pour célébrer son sabbat, le *Saruthal* l'[illegible]tend!

San Michels marque la limite du Tyrol allemand et du Tyrol i[illegible]lien. Le changement s'opère brusquement, sans transition: [illegible] femmes sont plus agitées, plus bavardes, et les mouches plus tu[illegible]bulentes. Sur les portes des maisons vermoulues, ouvertes à to[illegible] les vents, qui ont remplacé les chalets propres, quoique pau[illegible] des régions du Nord, sont assises des donzelles aux cheveux [illegible] et aux yeux de feu, qui s'éventent à tour de bras; des fourmili[illegible] d'enfants déguenillés se roulent dans la poussière, pendant que [illegible] pères fument d'exécrables cigares et boivent le mauvais petit vin [illegible] pays, en maniant des cartes crasseuses. Les rues ne sont pa[illegible]vées, et les débris de toute sorte qu'on y jette exhalent des [illegible] qui n'ont rien de commun avec les parfums de lauriers-roses. [illegible] ces gens-là se moquent de la propreté. Ils se consolent de leur [illegible]sère en écoutant leurs acteurs favoris dans ces théâtres primitifs [illegible] la moindre petite ville d'Italie possède au moins un exemplaire.

Les hôtels de *Trente* sont d'une médiocrité lamentable. On [illegible] case dans des salons immenses, bariolés de fresques; mais, en [illegible]

anche, le voyageur court risque de mourir de faim au milieu de es splendeurs artistiques ; le moindre grain de mil serait mieux on affaire. Pendant que la victime se morfond devant son assiette nal essuyée, les garçons, assis au dehors, savourent voluptueusement leurs glaces à la vanille, sans se soucier de ses appels désespérés. Peut-être le lecteur nous trouvera-t-il bien chatouilleux sur le chapitre du confortable. Nous lui répondrons très-humblement qu'entre le menu du radeau de *la Méduse* et les repas de Gamache qu'on sert dans les magnifiques hôtels de Suisse, il y a un honnête milieu dont nous savons nous contenter. Abandonnant donc notre gîte peu récréatif, nous errons à l'aventure dans les rues de Trente, à la recherche de ses curiosités. *Trente* a bien un cachet italien, avec ses tours crénelées, ses clochers, ses palais, ses arcades, ses rues ombragées, ses maisons garnies de stores flottants, et ses femmes qui portent le voile de dentelle noire. Les soldats autrichiens ont l'air tout dépaysés, et regrettent le jambon et la bière servis par leurs *Gretchen* blondes. Nous visitons d'abord *Santa Maria Maggiore*, où se tint le concile de Trente, de 1545 à 1563. Les habitants racontent sur les orgues de cette église la légende connue de l'artiste auquel l'on crève les yeux, et qui, de rage, brise son instrument. La cathédrale est un beau modèle de style roman. On montre à l'église de *San Pietro* la momie jaune d'un enfant égorgé par les juifs, le 12 avril 1475, ainsi que les instruments de son supplice. D'horribles représailles suivirent ce meurtre, et quarante juifs, accusés d'avoir bu le sang du martyr, furent pendus.

La route de *Trente* à *Riva*, par le *Val de la Sarca*, peu connue des voyageurs, nous dédommagea amplement de l'insignifiance de *Trente*. Dès qu'on a gravi la rampe de Castello, on domine toute la vallée de Trente. Du sein d'un océan de verdure émergent les toits rouges des villas ; dans le fond, les montagnes sortent lentement des brumes du matin, comme les pièces successives d'un décor gigantesque. Le soleil commence à monter au-dessus des hautes cimes, qu'il baigne d'une lumière caressante. Bientôt nous entrons dans les défilés de la Vella, qui rivalisent de pittoresque avec les gorges du *Finsternthal*. Des bornes de porphyre nous séparent du torrent, qui, moins paisible que le Talfer, chuchote entre les débris de rochers et s'épanche en nappes joyeuses. Les cascades déroulent leur panache argenté sur les flancs grisâtres des montagnes, dépouillées de végétation. En une heure nous atteignons un étroit passage ouvert, dit-on, miraculeusement, par *saint Virgilius*, et aboutissant à un défilé mesurant à peine vingt mètres de large. C'est là que les Autrichiens ont établi des fortifications formidables qui semblent faire corps avec le rocher. Les soldats confinés dans ce désert regardent

passer les voyageurs d'un œil mélancolique, et songent aux c
de la liberté. Nous descendons dans la vallée de la Sarca. l
est encombrée de chariots traînés par des bœufs, que condui
paysans paresseusement étendus auprès des paysannes bru
nées de colliers de corail rouge. Le paysage change à chaqu
d'aspect, tour à tour fertile ou dénudé, verdoyant ou sauva
le village de *Cerlago*, assis au pied d'une chaîne de hautes
gnes d'un blanc crayeux, et mirant coquettement ses maiso
ches dans les eaux vertes. Debout sur la pointe d'une p
rocheuse, le vieux castel de *Doblino* élève au-dessus des tig
des roseaux sa masse pittoresque, dont la noire silhouette as
la transparence du lac. Une porte jadis crénelée donne accès
cour d'honneur, où croissent quelques maigres arbustes gr
le soleil. On entre dans le manoir, converti en auberge. La s
vous conduit, par un antique escalier de pierre, aux gale
premier étage, construit dans le style italien du seizième siè
bandes d'hirondelles ont suspendu leurs nids aux poutres v
lues, et animent de leurs cris la solitude morne du palais,
de son ancienne splendeur. Sur le balcon, qui se soutient d
vide par un prodige d'équilibre, de grands lézards verts se c
fent au soleil avec délices. Moyennant un florin, nous dégusto
petit vin blanc du cru, décoré du nom pompeux de *vino sant*
admirant le paysage. Tout autour de nous s'étendent les
du lac de Doblino. Les montagnes qui l'encadrent ont chacune
physionomie particulière. Les unes s'étagent sur le premier
comme de simples coteaux, dont la verdure épaisse atteste la
tilité. Au-dessus se dressent des hauteurs plus sauvages, mais
servant encore quelques traces de végétation. Plus loin, de
cimes, dont le soleil dore les saillies brillantes comme des pla
de métal poli, découpent leurs aiguilles dentelées sur le ciel
nuages. Sur les pointes rouges des crêtes les plus accidentées s
tachent des bouquets d'arbustes sauvages. Le soir, lorsque la l
blanchit les pics abruptes et mire son front d'argent dans les o
tranquilles du lac, le château délabré semble quelque dem
maudite hantée par des génies funèbres.

En quittant *Doblino*, le voyageur pénètre dans la vallée de la
Pas d'arbres, pas de végétation, pas d'ombre : on se croirait
les plaines désolées qui entourent l'Escurial. Une mer de pier
de rochers d'un gris pâle ondule à l'horizon. Çà et là quelque
nes couronnent un entassement de débris écroulés des monta
Le cri étourdissant des cigales et les murmures sourds du t
entremêlent leur chanson monotone. Des aigles tournoient a
sus des cimes qui estompent sur l'azur leur silhouette chauve

irons d'Arcola la vie reparaît : la campagne se peuple de châ-
gniers, d'oliviers, de mûriers, de vignes, et mille petits ruis-
ux babillards courent dans les prairies.
Riva s'étage en amphithéâtre, avec ses tours, ses clochers, ses
vents, sa forteresse, qui lui donnent de loin un air de capitale.
chambres de l'hôtel, dont les terrasses, garnies de lauriers-
es et d'orangers, descendent jusqu'au bord de l'eau, nous décou-
ns l'entrée du lac de Garde, resserré entre deux rangs de hautes
ntagnes. On peut, en quelques heures, aller visiter les cascades
Ponale dans de jolies barques, peintes de mille couleurs, sur
quelles flotte le pavillon autrichien. *Riva* est une ville italienne.
matelots portent le bonnet rouge des Napolitains, et les femmes
gardé le voile de dentelle noire. Les éventails de paille jouent
ssi leur rôle, et nous avons souvent recours à leurs bons offices
ur combattre la chaleur qui nous accable. Après quelques jours de
os, nous traversons le lac pour gagner *Dezenzano*. Tantôt les vil-
es apparaissent au sommet des montagnes, tantôt ils grimpent
les pentes verdoyantes; de nombreuses terrasses tapissées de
ains égayent les maisons, bâties à mi-côte au milieu des mûriers
es oliviers. La vigne s'enroule en festons capricieux autour des
nnes de pierre, et la voûte que forment les branches entrela-
protége contre les ardeurs du soleil les citronniers et les
ngers aux fruits d'or.
ous atteignons Dezenzano. Puis nous parcourons les plaines fer-
de la *Lombardie*, arrosées du sang de nos soldats, aux temps
victoires; nous visitons *Milan*, sa cathédrale de marbre blanc
es musées; enfin, après avoir séjourné quelque temps sur les
ls enchantés du *lac Majeur*, en faces des *îles Borromées*, nous
ons en Suisse, en franchissant le magnifique passage du *Sim-*
, taillé dans le roc, ayant au-dessus de nos têtes les glaciers
s, à nos pieds les cascades et les torrents.

ANDRÉ JOUBERT.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Étude sur la Franc-Maçonnerie, par Mgr l'évêque d'Orléans.
1 vol. in-8. Paris. Douniol.

« Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire. »

C'est ce que la critique est tentée de dire, chaque fois qu'apparaît dans la presse le nom de l'évêque d'Orléans. Cet infatigable soldat de l'Église lasse, par sa constance, non pas ses lecteurs et ses admirateurs, mais ses adversaires et ses critiques. Y a-t-il un ennemi de la foi, y a-t-il une plaie sociale qu'il n'ait combattue? Les usurpateurs de l'Italie et les corrupteurs de la France ; M. Duruy, M. de Cavour, M. Minghetti ; l'enseignement obligatoire et la traite des nègres ; les insultantes insinuations de M. Gambetta à ce qu'il appelait le bas clergé ; les haineuses déclamations de M. Challemel-Lacour contre la liberté d'enseignement, tout y a passé, tous les ennemis de la patrie et de l'Église ont rencontré, en lui, une vedette fidèle, toujours en armes, criant : *Qui vive!* et faisant feu. Si nous devons périr, quel que soit le mal dont nous périrons, nous le trouverons prévu, signalé, combattu d'avance par Mgr Dupanloup. Il a jeté le cri d'alarme, notre faute sera de ne l'avoir point écouté.

Aujourd'hui, il s'attaque, je ne dirai pas à la source première, mais à la forme la plus précise et la plus saisissable du mal social : il nous désigne l'*atelier* (c'est bien ici le mot), il ébranle la porte du sanctuaire de la Révolution. Il nous montre cette institution hypocrite qui, à ce qu'il paraît, a des séductions pour les honnêtes gens, mais en même temps des promesses, des excitations, des satisfactions pour les autres ; qui fait la cour aux gouvernements et aux princes, et, en même temps, enfante, allaite, choie les révolutions ; qui faisait à Paris une manifestation communarde, et à

les la désavouait timidement; qui, en Angleterre, met à sa prince de Galles, et, en Italie, fait l'apothéose de Mazzini. La naçonnerie est la plaie que nous découvre aujourd'hui cet able médecin de l'ordre moral; il a sondé, examiné, révélé, ttu tous les maux de la société; il arrive au foyer principal 'e maladie, il l'a découvert, et il nous le montre.
t d'autant plus pressé de le faire, qu'il voit que le mal aug- Quelles que soient la prudence et la discrétion des francs-s, ils ne savent pas taire leur progrès. Ils signalent, eux-ı, « le rapide envahissement du monde par la doctrine nique » (*Le Monde maçonnique*, mai 1870). Nos calamités été profitables; et j'ai peine à croire que ces deux hommes stes à la France, M. de Cavour et M. de Bismark aient jamais ennemis de la Maçonnerie.
, maintenant, qu'est-ce que la franc-maçonnerie?
quelque chose de très-simple et de fort honnête, nous dit-on. bons amis; on se réunit en loge; on fait ensemble d'agréa-pas; on se rend service les uns aux autres; on fait même e bien à des indigents, à des frères malheureux. Quel mal y tout cela?
à ce qu'on dit; et, par cette apparente innocuité, beaucoup de gens se laissent séduire, croyant ne faire autre chose que ier à une camaraderie amicale et bienfaisante, et disant eux Quel mal y a-t-il à tout cela?
, puisqu'il n'y a pas de mal, pourquoi se cache-t-on? Pour-les secrets? Pourquoi ces signes mystérieux de reconnais-' Pourquoi ces épreuves qui font frissonner si elles sont ses, qui doivent faire rire, si elles ne le sont pas? Pourquoi *hambre de la réflexion*, « lieu obscur, éclairé par une lampe rale, dont les murs, peints en noir, sont chargés d'emblèmes es, où le récipiendaire a en face de lui un squelette gisant ın cercueil ouvert; et cette inscription : « Si ton âme a senti , ne va pas plus loin? » (*Rituel de l'Apprenti.*) Pourquoi cette où l'on fait boire le récipiendaire en ajoutant : « Si vous pas sincère, la douceur de ce breuvage va se changer en un subtil? » Pourquoi cet avertissement adressé au néophyte es yeux bandés et que conduit le *Frère Terrible* : « Si vous nous tromper, n'espérez pas y parvenir; vous êtes libre en-La certitude que nous aurions de votre perfidie vous serait et il vous faudrait renoncer à revoir jamais la lumière du » Pourquoi, enfin, ce serment prêté en face des épées nues : ure de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attou-nts, les paroles, les doctrines ou les usages des franc-

maçons... Dans le cas où je manquerais à ma parole, qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on m'abatte la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me coupe la gorge, que mon cadavre soit pendu dans la loge... pour être la flétrissure de mon infidélité et l'effroi des autres; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres au vent. » (Extrait d'un écrit allemand intitulé: *Les trois grades de saint Jean, de la grande loge-mère de Berlin aux trois collines du monde*, Leipzig, 1818. Comprenne qui pourra.) Quelle triste et lugubre comédie, si c'est une comédie! Quelle tragédie sanglante, si c'est le prologue d'une tragédie! Et tout cela, nous dit-on, pour rien autre chose que vivre entre camarades et faire chaque année trois ou quatre bons repas!

Dira-t-on que c'est la persécution qui a imposé le secret; comme autrefois elle imposa anx premiers chrétiens, non pas, certes, une abominable fantasmagorie et d'abominables imprécations comme celles-là, mais des signes symboliques, des *litteræ formatæ*, comme on disait, la retraite dans les Catacombes, le silence sur certains points de la doctrine? Mais quand donc y a-t-il eu persécution contre la franc-maçonnerie? Il y a bien eu, en certains pays et dans l'autre siècle, des mesures de police provoquées par le secret même dont cette secte s'enveloppait et qui donnait une juste défiance. Mais je ne sache pas que jamais personne ait été mis en croix, tenaillé, torturé, comme franc-maçon, ainsi que l'ont été les chrétiens.

Peu importe, du reste. Tandis que le christianisme, avant d'être persécuté, vivait au grand jour, la franc-maçonnerie, de tout temps et avant aucune rigueur de la police, a vécu dans les ténèbres; tandis que le christianisme, une fois la persécution terminée, a eu hâte de vivre au grand jour, la franc-maçonnerie, quels que soient la liberté des citoyens et l'esprit de tolérance des gouvernements, a continué de vivre dans les ténèbres. Qu'a-t-elle à craindre? La liberté des paroles et des doctrines n'est-elle pas bien grande aujourd'hui, en France, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis et ailleurs. La franc-maçonnerie doit savoir que la persécution violente, la prison, l'exil, la confiscation, la fusillade sont choses réservées le plus souvent aux évêques et aux prêtres catholiques, gens qui, eux, vivent néanmoins au grand jour, et que la persécution despotique ou révolutionnaire n'a pas encore décidés à accepter la loi du secret. Pourquoi donc ce silence, cette discrétion assurée par des imprécations aussi lugubres, cette persistance à se cacher même sous les gouvernements les plus tolérants, si l'on n'a rien que d'innocent, d'honnête, de bienfaisant? Si l'on ne veut que vivre entre amis et donner du pain à des pauvres, pourquoi tant de

mystères? on ne se cacherait pas davantage pour leur donner du poison. Si l'on a une doctrine et une doctrine salutaire pour l'humanité, pourquoi jeter sur cette doctrine un voile si sombre et si épais, dans un siècle et en face de pouvoirs qui admettent si facilement toutes les doctrines? Et ne voit-on pas que l'on donne par là aux ignorants et aux profanes, comme moi, le droit de conclure que cette doctrine doit être bien révoltante pour nos cœurs ou bien menaçante pour nos intérêts, puisqu'on se croit obligé de la voiler, au prix de tels serments et de telles épreuves, dans un siècle et dans des pays où des doctrines bien hasardées affrontent impunément le grand jour? On aura beau dire et beau faire, cette persistance dans un secret que n'explique aucun danger vraisemblable, restera toujours contre la franc-maçonnerie un sujet de défiance dans l'esprit des peuples et dans l'esprit des gouvernements, toutes les fois que les gouvernements auront du bon sens.

Cependant il n'est pas de voile si épais que le jour ne perce quelquefois, pas de serments si terribles qui ne soient quelquefois violés, pas d'arcane si profond que l'œil de l'homme ne pénètre quelquefois, ou du moins ne prétende pénétrer. On a donc cru deviner le secret de la franc-maçonnerie; on l'a soupçonné et peut-être avec d'autant plus de vraisemblance qu'il était plus en désaccord avec ses manifestations extérieures. Dans les œuvres de cette nature, si le masque officiel est blanc, on est porté à supposer que la figure est noire, et réciproquement.

Ainsi — le langage public ou semi-public de la franc-maçonnerie voulait bien faire une place à Dieu ; il l'appelait « le grand Architecte de l'univers. » Mais les audacieux ou les indiscrets de la maçonnerie ne tiennent guère compte de cette formule. Ce mot-là, disent-ils, « est une dénomination générique que tout le monde peut accepter, même ceux qui ne croient pas en Dieu... (*Le Monde maçonnique*, t. IV.) Et un autre : « La majorité qui a inscrit Dieu sur notre sanctuaire a été intolérante » (le F. Guépin.) « Nous sommes nos propres prêtres et nos propres dieux (F. Frantz Faide, à Gand). » « Le nom de Dieu est un mot vide de sens. » (Loge de Liége, 1865.) Et quand le pauvre F. Henri Martin s'avise de dire dans *le Siècle* que la maçonnerie est une « Société théiste, dont les associés sont les ouvriers de Dieu, » et, « qu'effacer du programme le *grand Architecte de l'univers*, c'est effacer la franc-maçonnerie elle-même » (octobre 1866), ses paroles soulèvent une tempête ; son collègue de l'Assemblée nationale, le F. Brisson l'appelle « sectaire intolérant, ennemi de toute liberté de conscience et d'opinion. » Bien que l'assemblée générale du grand Orient maintienne la vieille formule, il est à peu près convenu qu'elle est vide de sens.

Ainsi encore — à la mort du roi Léopold de Belgique qui, lui aussi avait eu le malheur d'être franc-maçon, mais qui avait apostasié puisqu'il était mort assisté d'un ministre protestant, la franc-maçonnerie de Bruxelles, fêtant sa mémoire et oubliant son apostasie écrivait officiellement sur le *jubé* de son *temple* : « L'âme, émanée de Dieu, est immortelle; » voilà le langage traditionnel et extérieur de la franc-maçonnerie. Mais aussi on réclame : « L'âme humaine, dit-on, se crée elle-même... Tous les imbéciles et les ignorants rêvent de Dieu et de l'immortalité.... » Et on finit par expliquer que, de même que le *grand Architecte de l'univers* est une formule que tous peuvent accepter, jusqu'aux athées, de même aussi « *l'immortalité de l'âme* n'est que la perpétuité de l'être, sinon individuel, du moins collectif » (*Monde maçonnique*, 1866), c'est-à-dire de l'espèce humaine, et peut, par conséquent, être acceptée, même des matérialistes.

Autre contradiction : — les textes officiels de la Maçonnerie proclament la liberté de la conscience religieuse : « Respecter toutes les religions, n'en attaquer aucune, ce seront là toujours les règles inviolables de la franc-maçonnerie. » On s'engage même à ne jamais traiter dans les loges aucune question de controverse religieuse. Mais comment ce respect se pratique-t-il? Est-ce le catholicisme que l'on respecte? Non, le catholicisme est « une formule usée, répudiée par tout homme qui pense sainement, une religion bâtarde et menteuse. » Est-ce le christianisme ou un christianisme quelconque? Non, dit un Frère bien vénérable, le F. Félix Pyat, « la maçonnerie, si elle le veut, peut remplacer l'Église chrétienne. » Est-ce enfin une religion quelconque que l'on respecte ou du moins que l'on se dispense d'injurier? Non. « La maçonnerie est supérieure à tous les dogmes.... Les religions révélées sont un boulet que l'humanité traîne au pied.... Lorsque la maçonnerie accorde l'entrée de ses temples à un juif, à un mahométan, à un catholique, à un protestant, c'est à condition que celui-ci deviendra un homme nouveau, qu'il abjurera ses erreurs passées, qu'il déposera les superstitions dont on a bercé sa jeunesse. Sans cela que vient-il faire dans nos assemblées? » (F. Goffin, *Histoire populaire de la franc-maçonnerie.*)

On ne se contente même pas de l'injure; contre les institutions religieuses, on fait appel à la force. Un *Vénérable*, parlant de « l'hydre monacale » : « Il faudra bien, dit-il, que le pays finisse par en faire justice, dût-il même employer la force pour se guérir de cette lèpre. » (F. Bourlard au G. O. de Belgique. 1854. Réjouissez-vous, F. Bourlard, Bismark vous a entendu!) Voilà comment tous les cultes sont admis et respectés dans la maçonnerie. N'est-il pas

clair qu'il en est là comme dans bien d'autres lieux où la liberté religieuse, proclamée à haute voix, n'est en fait que la liberté de l'irréligion ; la liberté des cultes, la liberté du non-culte.

Nouvelles contradictions. — Les textes officiels font aussi de la franc-maçonnerie une œuvre de bienfaisance ; l'article 1er de la constitution maçonnique française, votée en 1865, déclare la maçonnerie une institution « essentiellement philanthropique. » Mais il y a, même parmi les francs-maçons, des hommes assez francs pour avouer que cette enseigne philanthropique se réduit à rien ou à presque rien. « La bienfaisance, disent-ils, n'est pas le but, mais seulement un des caractères, et des moins essentiels, de la maçonnerie.... » « La franc-maçonnerie, disent-ils encore, d'après l'article 1er de sa constitution, a pour objet la bienfaisance. Cependant, (à l'exception de notre maison de secours, dont les ressources sont si exiguës que je m'étonne qu'elle soit mentionnée dans une fête solsticiale), je ne vois rien qui atteste la manière dont la franc-maçonnerie exerce la bienfaisance. » (F. Accary au G. O. de France, dans le *Globe. Revue maçonnique.*)

Et enfin — une des grandes prétentions officielles de la Société maçonnique, c'est son innocence en fait de politique. « La franc-maçonnerie ne s'occupe pas, nous dit-on, de la constitution des États ; dans la sphère élevée où elle se place, elle respecte les sympathies politiques de chacun de ses membres ; dans ses réunions, toute discussion à ce sujet est formellement interdite. » (*Constitution française.*) « Les loges ne peuvent, en aucun cas, s'occuper de matières politiques. » (*Règlement du Grand Orient de Bruxelles.*) Mais cela est bon pour les braves bourgeois qu'on veut attirer dans la loge et qui en ont assez de la politique de leur journal ou de la politique de leur cabaret. On ne cause peut-être pas politique dans les loges, qui ne sont, comme le dit un F., que « l'antichambre mal éclairée de la maçonnerie » ; mais il y a dans la maçonnerie au moins une chambre quelconque où l'on fait de la politique, peut-être pas beaucoup en paroles, mais en action, et cela depuis longtemps. Deux *Frères*, puisqu'on les appelle ainsi, MM. Henri Martin et Louis Blanc, racontant l'histoire de la Révolution, ne peuvent nier le rôle que la maçonnerie a joué dans ce lugubre drame. L'un d'eux appelle la maçonnerie « le laboratoire de la Révolution, » l'autre dit, en parlant de la franc-maçonnerie : « la mine que creusaient sous les trônes et sous les autels des révolutionnaires bien autrement profonds et agissants que les encyclopédistes. » Et un autre *Frère*, M. Félix Pyat, appelle la maçonnerie « l'Église de la Révolution. » « Elle était intimement mêlée, dit un autre, à tous les actes civiques dans les premiers beaux (?) jours de la Révolu-

tion. » (F. Babaud-Laribière. G. O. de Paris, 1869.) Il paraît bi
que dans ce temps-là la maçonnerie se mêlait de politique.

Elle s'en mêlait encore en 1848, et, comme disait un au *Frère*, le F. Brénioud (*Monde maçonnique*, 1867), elle « pre une part active au mouvement du siècle, » quand elle « deman l'application du suffrage universel dans le monde *profan* (F. Babaud-Laribière, *Ibid.*) — Elle s'en mêlait en avril 1871, lors s'avançait, sous les murs de Paris, cette procession de dix m francs-maçons, avec soixante-deux bannières, marchant aux de : Vive la maçonnerie! vive la Commune! allant faire ce qu appelaient une tentative de paix, après laquelle, disaient-ils, elle échoue, tous ensemble nous nous joindrons aux compag de guerre. » Ce jour-là encore, l'article sus-énoncé de la consti tion maçonnique était quelque peu mis de côté.

Il est mis de côté encore aujourd'hui, à tel point qu'on n cite un règlement, relatif aux élections politiques « national provinciales ou municipales, » d'après lequel « un candidat maç doit être proposé par la loge, adopté par le Grand-Orient et *impo* par lui aux frères de l'obédience.... Chaque maçon jure d'e ployer toute son influence pour faire réussir la candidature ado tée;... le candidat est astreint à faire en loge une profession d foi, » et, de plus, « invité à recourir aux lumières de la loge et du Grand-Orient dans les occurrences graves qui peuvent se pré senter pendant la durée de son mandat,... » et « l'inexécution de cet engagement l'expose à des peines sévères, même à l'exclusion de l'ordre. » (Document màçonnique cité par M. Neut.) Encore une fois, ce pauvre article, qui interdisait la politique, qu'en a-t-on fait?

Il est à peine besoin de rappeler ici qu'au delà de la politique, il y a le socialisme, c'est-à-dire que la guerre contre le pouvoir a amené la guerre contre la propriété, et que, la politique des ambitieux serait-elle satisfaite, ce qui ne se verra jamais, on aurait à satisfaire encore la politique des pillards. La franc-maçonnerie, à qui « appartient, en première ligne, tout ce qui a trait à l'organisation, à l'existence et à la vie d'un État, » (elle ne fait pas de politique!) « pour le disséquer et le faire passer par le creuset de la raison et de l'intelligence, » (F. Bourlard au Grand-Orient de Belgique, 1854); la franc-maçonnerie n'a pas manqué de s'occuper de ce qu'on appelle, un peu pédantesquement, la question sociale. Le F. Joly l'invite à « l'étude immédiate de la grande question sociale. » (*Monde maçonnique*, avril 1871.) Un autre, en 18[illegible]: « Travaillons, étudions les grandes questions sociales, et le triomphe de notre cause est assuré. » Et il posait en première ligne

ı'question palpitante : l'organisation du travail. » Pouvait-il en
: autrement, puisque « la maçonnerie est la vigie attentive qui
ıle à la marche du vaisseau politique...? Elle est le centre, le
nt d'appui de la résistance contre les gouvernements dans les
ıes politiques.... » C'est « un corps robuste, colosse à mille
:s, à cent mille bras, grand instrument de réformes sociales,
oratoire de l'idée nouvelle, précurseur, disait-on en 1854, de
prit démocratique qui s'avance. Ses cadres s'étendent chaque
r, ses bras se multiplient, et bientôt elle pourra étreindre tout
pays. » (*Ibid.*) Sommes-nous assez loin de cette pure société de
nfaisance, de ces honnêtes philanthropes dont on nous par-
? Ou, comme on se représente parfois les loges de francs-
çons, sommes-nous assez loin de ces petits comités de gour-
ls, qui, ennuyés de leur ménage et de leur ménagère, ne sont
fâchés de s'accorder, trois ou quatre fois par an, aux fêtes
ticiales ou à d'autres, quelque repas plus soigné, quelque inno-
le petite orgie, « qui satisfait le cœur et les sens » (F. Faider),
ait oublier tous nos tracas, domestiques, politiques et autres?
à-dessus, Mgr l'évêque d'Orléans se demande si un catholique,
chrétien, un homme sérieux, un homme de sens peut se laisser
lier aux loges maçonniques. Pour moi, ce qui m'étonne, c'est
cela ait eu lieu, ne serait-ce qu'une fois. Un catholique aura
ıc consenti à s'unir à une société qui peut déguiser bien des
ıses, mais qui ne déguise pas son nom, et qui, sous ce nom, a
, depuis près de cent quarante ans, frappée par les anathèmes
l'Église! C'est à cette époque que le pape Clément XII (avril
i8) « réfléchissant, dit-il, sur les grands maux que ces sociétés
ıdestines nous donnent lieu de craindre, soit pour la tranquil-
des États, » (ce pape jugeait bien l'avenir), « soit pour le
ıt des âmes,... défendait à tous les fidèles chrétiens de pro-
er, de favoriser la société des francs-maçons,... de s'y agré-
et d'assister à ses réunions, sous peine d'excommunication à
ourir par le seul fait et sans nouvelle déclaration. » Ce décret
té confirmé, s'il en était besoin, par Benoit XIV, en 1751;
VII, en 1821; Léon XII, en 1825; Pie IX, en 1865. Il n'y a donc
de doute : on ne peut être à la fois franc-maçon et catholique.
francs-maçons eux-mêmes en conviennent. Après avoir cité
paroles de Mgr l'évêque d'Autun : « Si l'on veut rester fran-
ment chrétien, on ne saurait être en même temps franc-
on, » leur journal ajoute : « Le prélat a raison de parler
i, c'est son droit, c'est son devoir. » (*Monde maçonnique*,
1866.)
t l'homme de bon sens, l'homme sérieux, comment peut-il être

franc-maçon? Comment, monsieur, vous êtes citoyen, électe magistrat, officier, général, maréchal, feld-maréchal, prince. empereur, que sais-je? et à une époque qui n'est pas encore gnée, où vous n'étiez déjà plus ni un enfant, ni même un j homme, vous vous êtes présenté au *Vénérable*. Deux frères vou pris à bras le corps et vous ont jeté sur un cadre de papier, tel celui que percent les écuyères du cirque; le papier s'est crevé votre poids et vous êtes retombé dans les bras de deux autres fr Là, sous la conduite du *Frère Terrible*, on vous a fait faire le *voyage;* tantôt assis sur un siége hérissé de pointes; tantôt del les yeux bandés, sur une planche qui basculait sous vous; t hissé sur le haut d'une échelle, d'où on vous a dit de vous pré ter dans l'abîme, et vous êtes tombé... d'une hauteur de trois pi puis on vous a fait passer par les flammes purificatoires, c'e dire qu'à trois reprises on vous a entouré de feux, inoffensifs, i vrai. Puis, pour attester que vous étiez prêt à « verser pou franc-maçonnerie la dernière goutte de votre sang, » on vous piqué à la saignée, et, que le sang ait coulé ou non, on vous a le bras en écharpe. Puis on a imprimé sur votre peau le sceau çonnique qui y laisse « une marque ineffaçable, » à moins cepen dant que le *Vénérable* n'ait consenti à vous dispenser de la marque. Alors, enfin, le *Vénérable* vous a donné le tablier de maçon et une paire de gants de femme destinée à celle « que vous estimiez le plus. » A partir de ce moment, vous avez été Frère; vous avez par ticipé aux travaux de la maçonnerie, et spécialement aux *travaux de table;* vous avez *mastiqué* (mangé) avec vos *frères;* vous avez commandement du *Vénérable*, *porté armes* avec le *glaive* et la *tuile* (le couteau et l'assiette); au même commandement, vous avez *chargé votre canon* (rempli votre verre), et au commandement: *feu!* vous avez bu en trois temps la santé qu'il vous était ordonné de boire. Car, avant tout, vous avez dû apprendre l'idiome du pays dire : *un morceau d'architecture* pour « un discours, » dire : *mettre en sommeil* pour « lever la séance, » etc., etc. Le vocabulaire maçonnique ne laisse pas que d'être long.

Et, si vous avez eu l'honneur d'arriver aux grades supérieurs, si seulement de *compagnon* vous êtes devenu *maître*, vous en avez bien d'autres : La *chambre du milieu*, tendue de noir, avec des têtes de mort, des squelettes et des os en sautoir; la lanterne placée dans une tête de mort; le cercueil ouvert contenant (en réalité ou en figure) le corps du dernier *maître* reçu ; l'interrogatoire qu'on vous a fait subir. — Quel âge avez-vous? — Sept ans (on a toujours sept ans). — Quelle heure est-il? — Midi (il est toujours midi)! Et votre toilette : les pieds nus, le bras gauche et le sein

ıche nus! Et votre mort momentanée, tandis que vous jouïez le e du cadavre d'Adoniram tombé, disait-on, en pourriture. « J'en sse et des meilleures, » que Mgr d'Orléans, et avant lui Mgr de gur, nous donnent d'après le *Rituel de l'apprenti*, du F. Ragon.

Et en prenant part à ce funèbre carnaval, en jouant un rôle dans te mascarade qui ne vaut certes pas celles de la foire, vous n'avez s éprouvé d'embarras! vous n'avez pas regardé avec quelque ıfusion le ruban de la Légion d'honneur ou des ordres étrangers, i se confondait sur votre poitrine avec les *insignes* et les *bijoux* la maçonnerie, tels que le *tablier*, la *truelle*, le *compas*, l'*équerre* le *soleil d'or* dont vous veniez d'être affublé? Et vous passez pour homme sérieux! Vous n'êtes pas gai, j'en conviens, vous êtes ìme lugubre. Mais, homme sérieux, homme grave, homme digne commander aux hommes, de les gouverner ou de les instruire, bonne conscience, croyez-vous l'être?

Mais, parmi ces puérilités ou ces *sénilités*, comme les appelle i-même le F. Félix Pyat, il y a autre chose. Vous êtes honnête ımme, et au milieu de ces épreuves puériles, on vous a fait prononcer un serment. Un serment, c'est toujours quelque chose de rieux. J'ai rapporté les termes de celui-ci, et sous quelle sanction doutable, en face des épées nues que tiennent les assistants, le :ipiendaire promet le secret sur des faits ou des doctrines qui vont être révélés. Et vous ne vous êtes pas dit : « Quels sont donc ces s ou ces doctrines que l'on tient tant à cacher dans les ténèbres, lesquels le silence m'est imposé sous la garantie de telles imcations? La révélation de ces secrets serait donc bien funeste à x qui m'imposent un tel serment! Elle les exposerait à des vennces bien terribles, ou à une réprobation bien générale, ou à justice bien sévère! Et il s'agit, me dit-on, tout simplement, donner du pain à de pauvres confrères, et, en outre, de célébrer s l'année trois ou quatre fêtes maçonniques où l'on *chargera les ons* avec du vin de Champagne, comme on peut le faire sans on, sans initiation, sans serment, sans imprécation, plus simnent et même plus joyeusement, dans toutes les salles à manger monde. Non! et il y a autre chose. Celui qui fait le bien aime our. « Celui qui fait le mal hait la lumière. » (S. Jean, III, 20.) uis honnête homme et je ne prête pas un tel serment. »

ncontestablement, néanmoins, beaucoup d'honnêtes gens ont té ce serment. Par quelle aberration d'esprit? C'est ce que je ne s comprendre. Et aujourd'hui, après dix ans, vingt ans, trente s d'expérience, qu'en pensent-ils au fond du cœur? Quel bien -ils fait au monde? Quel bien se sont-ils fait à eux-mêmes?

Du reste, ce qui se passe ici s'est passé dans toutes les socié-

tés secrètes depuis qu'il y en a au monde. Un savant du demi-siècle, traitant des mystères de l'antiquité, se demande quelle pouvait être la doctrine cachée sous ces voiles, et il répond : « Tantôt l'une, tantôt l'autre. Il n'y avait pas d'enseignement, il y avait un mot d'ordre, et ce mot d'ordre était donné par quelques hommes nous ne savons pas qui, et ces hommes subissaient l'influence du siècle, les vicissitudes de l'inconstance humaine; ils endoctrinaient toujours, mais ils endoctrinaient diversement. La société qu'ils dirigeaient vivait, grâce à eux, sous une idée fixe ; mais, comme on l'a dit spirituellement, elle changeait souvent d'idée fixe. »

Et encore il ne semble pas que dans ces associations secrètes de l'antiquité, la politique, la vie active ait joué un rôle. Dans les sociétés des temps modernes, où les doctrines s'appliquent bien plus vite aux faits, il en est autrement : elles côtoient forcément la politique, de façon à s'y heurter sans cesse; elles sont trop près de la vie active pour ne pas s'y mêler. La société secrète, qu'on le sache bien, ce n'est pas une idée, ce n'est pas une école; c'est un instrument.

Voilà quelques centaines, quelques milliers d'hommes que vous initiez à certains secrets plus ou moins importants; mais au delà de cette initiation que vous leur donnez, il y en a une autre plus secrète et plus importante que vous réservez à un plus petit nombre, et au delà de cette autre une troisième, et ainsi de suite. Le grand secret confié aux premiers, c'est d'obéir aux seconds, et le grand secret des seconds, c'est d'obéir aux troisièmes. Les grades se multiplient à l'infini, pour mettre plus d'espace entre le vulgaire des initiés qui doivent obéir et la suprématie anonyme qui doit les gouverner. Il y a successivement, étagés les uns au-dessus des autres, des *chevaliers Kadosch*, des *chevaliers du Soleil*, que sais-je? A la suite des *loges* viennent « les *arrière-loges*, sanctuaires ténébreux dont la porte ne s'ouvre qu'après une longue suite d'épreuves. » (Louis Blanc. *Histoire de dix ans*); et au fond de ce labyrinthe se cache quelque chose de plus secret encore, le pouvoir anonyme qui gouverne tout et que nul ne connaît. Dans le Carbonarisme, la *Vente* inférieure connaît celle qui lui est immédiatement superposée; mais celle qui est plus haut encore, elle ne la connaît pas ; en d'autres termes, c'est une armée où le soldat connaît son caporal, mais pas son capitaine; encore moins son colonel, encore moins son roi. Et il le faut bien : si le peuple des initiés savait quel est son roi et ce que son roi veut faire, il aurait peut-être bien la tentation de faire une révolution et de détrôner son roi. Qu'on songe maintenant à ce que peut être ce pouvoir anonyme, par conséquent irresponsable; disposant de plusieurs milliers de volontés d'autant plus dociles qu'

; peuvent pas le questionner; envoyant partout, s'il le veut, gents qui, sans se nommer, sans dire ce qu'ils viennent faire ème qui les envoie, seront, grâce à un certain signe de reconnance, accueillis, assistés, aidés par des milliers de *frères* qui ;s connaissent pas et peuvent n'avoir aucune sympathie pour , projets; pouvant ainsi faire concourir beaucoup d'honnêtes , de bons citoyens, de conservateurs aux machinations les plus ersives et les plus révolutionnaires qui soient au monde!

. franc-maçonnerie a bien su y faire concourir jusqu'à des ces et à des rois. Elle a dans chaque pays, sous le nom de ıd-maître, un personnage officiel, ami, s'il n'est pas membre, ı dynastie régnante, qui, en cette qualité de grand-maître, tousur la caisse maçonnique un beau traitement pour ne rien faire, ; qui sert de passe-port contre les défiances gouvernementales au pouvoir maçonnique, que personne, pas même lui, grand-maîne connaît. Elle fait ainsi la cour aux puissances, et en même ›s elle se met en garde contre elles. « Il a même plu à des souve-, et entre autres au grand Frédéric (j'emprunte ici les paroles de ouis Blanc) de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourmon? L'existence des hauts grades de la maçonnerie leur étant ıeusement dérobée, ils savaient seulement de la franc-maçon-ɜ ce qu'on pouvait leur en montrer sans péril. Ils n'avaient pas n occuper, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs où ils oyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets ux, que des principes quittés et repris au seuil des loges, que formules sans application à la vie ordinaire; en un mot, qu'une édie de l'égalité. Mais, en ces matières, la comédie touche au ıe, et les princes et les nobles furent amenés à couvrir de leurs s et à servir aveuglément de leur influence les entreprises la-;s dirigées contre eux-mêmes. »

ıis il faut une sanction à ce pouvoir, il faut une clause pénale ; serments; il faut un châtiment pour les parjures. Le récilaire, soit dans la franc-maçonnerie, soit dans toute autre so-; secrète, prononce contre lui-même, pour le cas où il viendrait ahir son serment, la menace des plus redoutables tortures; ; cette menace, qui la mettra à exécution? Quand les frères, és en cercle autour du récipiendaire, dirigent contre lui leurs s nues et que le *Vénérable* lui dit : « Ces glaives ne sont mena-s que pour les parjures... Si vous êtes fidèle à la maçonnerie, me nous avons sujet de l'espérer, ces glaives seront toujours s à vous défendre. Mais si vous veniez à la trahir, aucun lieu ı terre ne vous offrirait un abri contre ces armes vengeresses. » signifient ces paroles? Sont-elles une moquerie ou une me-

nace sérieuse? La menace est bien formellement articulée dans les sociétés secrètes italiennes, où un règlement, rédigé par Mazzini, prescrit « de poursuivre partout le coupable, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ; » où un culte dégradant pour l'humanité est rendu à la mémoire de ce Mazzini, d'Orsini, de Milano, et de tant d'autres assassins. Elle l'est chez le F. allemand Fichte, qui proclame que « contre les princes, les bigots et la noblesse, on a tous les droits et tous les devoirs... Oui, dit-il, tout est permis pour les anéantir; la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard; la fin sanctifie le moyen. » (*De la maçonnerie allemande et universelle. Avertissement supplémentaire.*) Que voulez-vous? au fond de toute société secrète qui se mêle de politique, il y a une légitimation de l'assassinat. C'est un gouvernement comme un autre; il lui faut sa justice, ses soldats, son glaive; sa justice, c'est la sainte wehme; ses soldats, ce sont les meurtriers; son glaive, c'est le poignard.

Citons encore ici M. Louis Blanc : « L'ombre, le mystère, un serment terrible à prononcer, un secret à apprendre par mainte épreuve courageusement subie, un secret à garder sous peine d'être voué à l'exécration ou à la mort, des signes particuliers auxquels les frères se reconnaissaient aux deux bouts de la terre, des cérémonies qui se rapportaient à une histoire de meurtre, et semblaient couvrir des idées de vengeance, quoi de plus propre à former des conspirateurs? »

Je ne fais que copier, et depuis le commencement de cet article je ne fais pas autre chose. C'est qu'en effet, à l'écrit de Mgr d'Orléans, aux citations si nombreuses et si curieuses qu'il renferme, il n'y a rien à ajouter. Je n'ai voulu ici qu'en donner un extrait pour mieux en faire comprendre tout le prix au lecteur. Avec cet écrit, avec celui de Mgr de Ségur, celui-ci connu depuis longtemps, l'autre qui sera bientôt connu de tous, nul certes, ne pourra désormais prétendre cause d'ignorance, nul ne tombera dans le piége sans avoir été averti. Et, quand à cet avertissement si éloquent et si grave, vient se joindre la confirmation éclatante que lui donne un bref du Saint-Siége adressé à Mgr d'Orléans, en vérité, que peut-on dire de plus? Écoutez, dirai-je à tout catholique, écoutez la voix de l'Église et tenez-vous pour averti. Lisez cette brochure, dirai-je à tout homme de bon sens, et tenez-vous pour averti.

Mais je ne puis m'empêcher d'admirer, à ce sujet, ou la folie ou l'impuissance des gouvernements. En France, ils se sont donné, par l'article 291 du Code pénal, contre les associations quelles qu'elles soient, un pouvoir arbitraire des mieux constitués qui se soient jamais vus. D'après cet article, encore élargi par la jurisprudence,

ngt et une personnes, hommes, femmes ou enfants, réunies dans même salon, ne serait-ce que pour dîner, pour jouer aux cartes t pour faire de la musique, sont des criminels d'État; le commisire de police peut se faire ouvrir les portes, dresser procès-verbal, envoyer en prison convives, joueurs ou musiciens. Et cependant, est sous des gouvernements armés de tels pouvoirs qu'ont grandi, n-seulement la Franc-Maçonnerie, mais le Carbonarisme, mais nternationale, mais d'autres encore. Faut-il dire que les sociétés crètes ont en elles une vitalité qui défie toutes les lois? Ou bien ut-il dire que la loi, à force d'être arbitraire, devient impuisnte; que, faite comme elle l'est, elle rencontre en face d'elle tant délinquants, que parfois, ne pouvant les poursuivre tous, on n'en ursuit aucun? Ou bien enfin faut-il dire que les gouvernements nt aveugles, et, parmi leurs ennemis vrais ou supposés, persécut le plus souvent les plus inoffensifs, choient et protégent les plus outables? Le moucheron innocent, ils l'écrasent; le serpent i se glisse dans leur sein, ils ne le voient pas, ou ils le caressent. d'autres termes, la censure ministérielle n'est pas autre que la nsure de l'ancienne Rome, qui « sévissait contre les colombes et argnait les corbeaux. » (*Dat veniam corvis, vexat censura columbas.*)

Comment ne pas se le dire, quand on songe jusqu'à quel point, ns ces dernières années, le Carbonarisme était bien en cour, nternationale était protégée, la Franc-Maçonnerie recevait une probation solennelle du pouvoir? On se rappelle comment, par e de ces mesures qui sont « de la chute des rois un funeste avantureur, » la Franc-Maçonnerie était opposé à la Société de Saintncent-de-Paul, pour louer, bénir, honorer celle-là, honnir, déprier, mutiler celle-ci. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, cepennt, ne s'était jamais cachée; elle n'avait pas, elle, de serment. d'épreuves; j'atteste, moi qui lui appartiens depuis longues nées, que je n'y ai jamais vu ni têtes de mort, ni lampes funéres, et que je n'y ai point appris à faire, comme les francsçons, *trois pas dans un carré long.* On y parle français, plus ou ins bien; on n'y a pas d'argot spécial : quand on fait des disrs, ce qui est rare, ces discours ne prétendent pas être des *morux d'architecture*, et les aliments que l'on donne aux pauvres, st pour les manger tout simplement avec le couteau et l'assiette, s en ont, non pour les *mastiquer avec le glaive et la tuile;* un ésident s'appelle un président, et non un *Vénérable.* Il n'y a, en mot, pas de vocabulaire à apprendre. Et, surtout, il n'y a pas de cret à garder. Rapports, comptes financiers, bulletin, écrits desnés aux pauvres, tout se dit à haute voix, tout s'imprime et se

distribue ouvertement, avec une publicité modeste, sans ostentation et sans tapage, mais sans mystère et sans cachoterie, et je n'ai pas besoin, ici, de rappeler les pages dans lesquelles, avec tant d'esprit et d'originalité gauloise, M. Auguste Nisard a parlé de la Société de Saint-Vincent-de-Paul aux lecteurs du *Correspondant*. Son but, tout le monde le sait, c'est de secourir les pauvres, et, en les secourant, de les gagner par la charité et par la douceur, non par la contrainte et la menace, à la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine. Secourir les pauvres! La bienfaisance qui, selon les francs-maçons eux-mêmes, est *un des caractères les moins essentiels* de leur œuvre, est ici, au contraire, le caractère essentiel et dominant. A-t-on jamais découvert un indice, révélé un fait qui dût faire supposer avec tant soit peu de probabilité, une intention autre que celle-là? Une intention politique, par hasard? quel indice quelque peu sérieux en a-t-on jamais fourni contre une société qui compte dans son sein des hommes de tous les partis, légitimistes, orléanistes, impérialistes, républicains (excepté, sans doute, le parti ou les partis anti-chrétiens); contre une Société qui, au temps des luttes au sujet du pouvoir temporel du pape, quelque chère que fût cette cause au cœur de ses membres, s'abstenait d'en parler, parce que, par un côté du moins, c'était là de la politique? La Société de Saint-Vincent-de-Paul ne témoigne pas la prétention de soulever le monde; ce n'est pas elle qui « a demandé, ainsi que la franc-maçonnerie s'en vante, » l'application du suffrage universel, « ni proclamé » son besoin de prendre part au mouvement social et de devancer la société politique. (F. Babaud-Laribière, *Monde maçonnique*, juillet 1869.) Ce n'est pas elle qui, en 1848, s'est présentée, à l'Hôtel de Ville, cordons bigarrés sur la poitrine, discours emphatiques sur les lèvres, devant les citoyens membres du gouvernement provisoire d'alors, parmi lesquels les citoyens Crémieux et Garnier-Pagès étaient, eux aussi, ornés de leurs cordons. Ce n'est pas elle qui, en 1871, est venue sur cette même place de l'Hôtel-de-Ville, avec soixante-deux bannières, haranguer les citoyens membres de la Commune et se faire haranguer par eux, pour aller ensuite sur les remparts, y planter ses bannières et s'aboucher (de loin) avec l'armée française. En un mot, la Franc-Maçonnerie et la Société de Saint-Vincent-de-Paul protestent toutes deux qu'elles croient à Dieu; mais nous venons de voir comment cette protestation officielle d'autrefois est démentie par la Franc-Maçonnerie d'aujourd'hui. Toutes deux s'annoncent comme sociétés de bienfaisance; mais la maçonnerie elle-même est forcée de le dire que sa bienfaisance est fort restreinte et que c'est un article de son programme dont elle tient peu de compte. Toutes deux, enfin, protestent qu'elles ne font pas de poli-

tique; mais nous avons dit combien cette protestation officielle est démentie par les franc-maçons de nos jours, et à combien de révolutions politiques ils s'honorent d'avoir pris part. Sur tous ces points, au contraire, la Société de Saint-Vincent tient parole, et nul n'a pu lui reprocher d'y avoir manqué; elle n'est pas plus politique qu'elle n'est athée.

Chose singulière! ajoutons-le, puisque nous avons été amené à rappeler l'étrange rapprochement qu'établissait, en 1861, une circulaire ministérielle entre deux sociétés si différentes l'une de l'autre! La société maçonnique aime l'ostentation et le bruit; elle a des grades, des décorations, des insignes, et, comme elle dit, des temples. Elle parle volontiers aux gouvernements, elle leur fait la cour; elle met sur son siége de grand-maître des fils de roi ou des favoris du prince. Mais, derrière cet appareil, il y a un secret impénétrable. C'est comme un palais dont les magnifiques antichambres aboutissent à une chambre close et ténébreuse dans laquelle on ne sait ce qui se passe. — Pour nous, société de Saint-Vincent-de-Paul, nous sommes de petits bourgeois, ne demandant aux gouvernements que notre liberté, n'ayant ni chambre secrète, ni paroles mystérieuses; ne criant pas, mais disant tout à haute voix; ne faisant bruit de rien, mais ne cachant rien.

Certes, à voir les choses même au seul point de vue politique, on devrait, ce semble, s'inquiéter de la première de ces deux sociétés et laisser la seconde tranquille. Il en a été tout le contraire, et nous nous rappelons comment, dans cette circulaire, le ministre d'un pouvoir depuis longtemps dévoyé traitait avec admiration, tendresse, respect, la société qu'un révolutionnaire italien appelle « l'antichambre des sociétés secrètes » (Mgr Dupanloup, p. 53), et gardait toute sa sévérité pour l'association qui, tout simplement, donnait des bons de pain aux pauvres et les engageait à prier Dieu.

Mais les gouvernements, au moins en notre siècle, sont ainsi faits. Ils ne connaissent ni leurs véritables amis ni leurs véritables ennemis. Il y a dans l'Écriture-Sainte un mot qui s'applique merveilleusement à eux : « *Illuc trepidaverunt timore, ubi non erat timor.* (Ps. 13) : Ils ont tremblé de peur là où il n'y avait pas sujet d'avoir peur, » et, par suite, là où il y avait un véritable péril, ils ont fermé les yeux. On a fait peur à Louis-Philippe des envahissements du clergé, et c'est le parti le plus ennemi du clergé qui l'a jeté à bas. On faisait craindre à l'Empire le pape, les jésuites, Saint-Vincent-de-Paul, et le reste; et ce n'est ni par les jésuites, ni par Saint-Vincent-de-Paul, mais bien plutôt contre eux en même temps que contre l'Empire, que s'est faite cette révolution du

4 Septembre, la plus criminelle peut-être de toutes nos révolutions, puisqu'elle se faisait en présence de l'ennemi.

Or, de cette aberration d'esprit des gouvernements, les Livres saints nous donnent aussi la cause : « *Dominum non invocaverunt* (Ps. 13) : Ils n'ont pas invoqué le Seigneur. » Celui qui invoque le Seigneur sait du moins quels sont les ennemis du Seigneur; il sait, par conséquent, quels sont ses propres ennemis, et quel est son péril. Il peut être vaincu sans doute, il peut périr; au moins n'aura-t-il pas à se reprocher d'avoir nourri le serpent qui devait lui donner la mort; car tous les serpents lui sont odieux. Au contraire, celui qui n'invoque pas le Seigneur croit souvent avoir besoin des hommes de désordre. Sans avoir confiance en eux, il recherche leur amitié, il les encourage, il les grandit plus qu'il ne le veut et plus qu'il ne le croit; il prétend y mettre du machiavélisme; mais, il faut qu'on se le dise, le machiavélisme est souvent maladroit, et le pouvoir qui agit ainsi finit le plus souvent par tomber sous les coups de ses propres amis.

Je devrais finir. Il me vient cependant à la pensée un mot que je ne puis taire. Le travail principal de la maçonnerie sur notre société s'exerce aujourd'hui par les écoles. Ils ont inventé cet enseignement obligatoire qui est la négation de la paternité. Que sera le père pour son enfant, s'il ne dispose même pas de son éducation première, et si, dès que l'enfant a six ans, un maître d'école en dispose sans lui et malgré lui? C'est M. Ledru-Rollin qui le dit: « Y a-t-il une souffrance plus grande pour l'individu, que la déportation de son fils dans des écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition; que cette conscription de l'enfance traînée violemment dans un camp ennemi, et pour servir l'ennemi? » Car c'est *de force* (le mot y est), que le Grand-Orient de Belgique, dans un projet qu'il a rédigé, veut « obliger le père et la mère à conduire leurs enfants à l'école. » (*Journal de Bruxelles*, 1864.)

Ils ont encore inventé, dans le même but, ce qu'ils appellent l'enseignement laïque, c'est-à-dire l'enseignement sans prêtre et sans Dieu. Le même projet du G. O. de Belgique porte : « Suppression de toute instruction religieuse... C'est sur cette question, disent-ils, que doivent se concentrer tous les efforts de la franc-maçonnerie. » (*Monde maçonnique*, 1865.) Je dis : Sans prêtre et sans Dieu. On sait bien, en effet, que l'enseignement laïque n'est pas simplement un enseignement donné par un laïque. Si ce laïque fait le signe de la croix, s'il fait faire la prière aux enfants, s'il leur enseigne le catéchisme, si seulement il leur parle de Dieu et de la Providence, il ne vaut pas mieux qu'un congréganiste et un jésuite. Il s'agit de

e les enfants au virus de l'éducation religieuse. » (*La*
ιion, journal maçonnique de Londres.)
.ts, garçons et filles! Ce sont même les filles, à ce qu'il
ɜ la ligue maçonnique a le plus en vue. Les femmes, dit-
lus arriérées. Il faut qu'elles « secouent le joug clérical
rassent des superstitions... Pour n'en donner qu'une
ıute-t-on, quelle est la femme anglaise, allemande ou
qui, aux deux questions que peuvent lui adresser ses
Qui a créé le monde? Existe-t-on après la mort? » osc-
re qu'elle n'en sait rien, et que personne n'en sait rien?
te audace, la femme française instruite l'aurait. » (*Monde*
?, 1867.) Il paraîtrait, pour notre malheur, que ces mes-
assez contents de notre France. Mais ici, du moins, ils se
ı : Française, Anglaise, Américaine ou autre, la femme
nt instruite aurait *l'audace* de faire une tout autre ré-
:elle qui lui est dictée ici.
ment j'en ai assez, et le lecteur doit en avoir assez, de
ɪerversités et de toutes ces hontes. Est-il nécessaire de
secret que les Maçons nous cachent (je puis bien sup-
ıot *franc*)? L'athéisme et la révolution, voilà ce secret.
au profit de qui, sous la direction de qui? Quels sont
ıconnus aux maçons eux-mêmes, des hommes qui tien-
in le sceptre de cette royauté occulte, et au gré de qui
.rlent, se remuent les centaines de mille hommes qu'on
maçons français. Peu nous importe! *Mens agitat mo-*
un esprit, venant on ne sait d'où, qui coule dans toutes
Ce grand corps obéit à une pensée que lui-même ne dé-
en, mais qui, elle, sait bien ce qu'elle veut. C'est aux
:'est aux honnêtes gens à prendre garde.
ıdresse pas aux gouvernements. J'ai dit comment en
r pouvoir, à force d'être illimité, est impuissant. Une
.rerait la liberté à quiconque veut agir au grand jour,
ırale et selon les lois, et garderait sa sévérité pour tout
:culte, par cela seul que c'est occulte, pour quiconque
déclaré, par cela seul qu'il ne s'est pas déclaré, une
désirable, est-elle possible? Le serait-elle surtout au-
Mais la sauvegarde n'est pas là. La sauvegarde est dans
du père de famille, dans la franchise et la résolution de
: bien, dans la prière et l'active charité du chrétien.

F. DE CHAMPAGNY.

LE SALON DE 1875

S'il me fallait, dès le début de cet article, donner une appréciation générale du Salon, je dirais volontiers que, sans être supérieur aux précédents, il est autre. En dehors de cette série de tableaux exposés chaque année par des artistes de talent qui sont comme les habitués, les abonnés invariables de toute exposition, et dont les œuvres sont devinées avant d'être connues, nous découvrons un certain nombre de toiles qui dénotent des efforts plus sérieux, des visées plus hautes et comme un retour vers les traditions du grand art, traditions malheureusement trop délaissées depuis quelques années.

Ce changement, il faut le reconnaître, est dû, en grande partie, à la création du prix du Salon et aux légitimes ambitions qu'il a éveillées. A ce point de vue du moins, cette innovation aura eu un résultat auquel nous devons applaudir, tout en faisant nos réserves sur l'utilité qu'il convient de lui attribuer en principe. Il ne me paraît pas inutile d'en dire ici quelques mots.

Faisons un retour en arrière : nous voyons, dès son origine, ce prix suspect à tel point aux membres du jury qu'appelés à faire un choix, ils refusèrent de voter, jetant ainsi, par leur abstention, un blâme manifeste sur cette nouvelle récompense. Il était inadmissible que ces artistes n'eussent pas, pour agir ainsi, des motifs graves à alléguer. Plusieurs d'entre eux, au reste, ont pris soin de les exposer dans une lettre rendue publique, il y a quelques mois. J'emprunterai à cet écrit les passages les plus saillants, ceux qui expliquent en partie l'hostilité si formelle du jury.

« Quel était, dit la lettre, ce projet dont le jury se trouvait saisi en pleine possession, sans aucun avis préalable? A quels besoins si pressants répondait-il? Quels en étaient le but, la portée, les avantages, les inconvénients? Cette attribution, sans précédents, le jury avait-il bien le droit de l'ajouter au mandat très-défini qu'il

reçu, comme à l'ordinaire, de ses électeurs et de l'adminis-
n?
'oilà ce que nous ne pûmes nous empêcher d'examiner, mal-
ute la réserve à laquelle est tenue une commission comme la
vis-à-vis d'un arrêté ministériel.
In seul point était hors de doute : le grand intérêt qui s'attache
re École française dans son expression la plus haute, et le
le désir de l'administration de ne lui point épargner les encou-
ients. En ceci, nous étions tous d'accord ; et si M. le directeur
eaux-Arts, aussi bien inspiré dans le choix des moyens, nous
soumis un projet, non pas plus généreux, mais autrement.
, surtout autrement présenté, il n'aurait pas trouvé, pour ser-
s idées, d'auxiliaires plus empressés que nous. Malheureuse-
au lieu d'atteindre le but que l'on se proposait, on allait droit
effets contraires.... »
ès avoir signalé la rivalité qui allait s'établir entre le prix de
et le prix du Salon, qui « loin de susciter une émulation
ible à tous, risquerait de créer une sorte d'antagonisme des
lcheux, » la lettre continuait ainsi :
upprimer, en faveur des concurrents du Salon, toutes les
ties, quand à l'École on sent les besoins de les maintenir
, c'était, selon nous, ouvrir la porte à bien des abus ; et nous
s craindre qu'à l'avenir, ayant le choix entre deux concours,
dont on connaît toutes les rigueurs, l'autre, dont il est aisé
rcevoir toutes les facilités, les candidats au prix de Rome ne
lassent finalement le concours de l'École, pour courir les
es attrayantes du prix du Salon.
r, était-ce bien au moment où l'administration constatait la
sse relative de notre école d'histoire, qu'il convenait d'affai-
icore le peu qui nous reste d'un enseignement régulier?... »
passages les plus importants de la lettre des membres du jury
uent clairement les motifs qui décidèrent leur vote de résis-
En effet, le principal défaut du prix du Salon est de ne pas
r les garanties nécessaires de loyauté ; et je suis d'autant plus
i aise pour expliquer ma pensée que, l'année dernière, la
on de ce prix n'étant pas prévue, nul n'avait pu se mettre
airement dans un des cas dont je vais parler.
elier d'un peintre ne peut être fermé aux amis, aux artistes,
encore aux maîtres dans l'art. Dès qu'un tableau prend
, on les invite à venir le juger, et ils y affluent. Dans l'inti-
chacun fait ses remarques, et formule, devant l'auteur, ses
ies comme ses éloges. Les unes et les autres font impression

sur lui, même à son insu, et provoquent ses réflexions. Il se rend compte de certains défauts, de certaines faiblesses qui lui avaient échappé jusque-là, il s'aperçoit de lacunes dont il n'avait pas eu conscience ; il comprend pourquoi sa pensée n'a pas été toujours saisie, pourquoi son but n'est pas complétement atteint. Abandonné à sa propre appréciation, il ne se fût rendu compte ni de ce résultat, ni des motifs qui le produisent ; mais la justesse et l'à-propos des observations qui lui sont adressées, les conseils éclairés des artistes de talent et d'expérience lui font aisément reconnaître et ce qui manque à son œuvre, et ce qui peut en assurer l'effet. Quoique souvent, il se refuse tout d'abord à accepter ces critiques, quoiqu'il défende sa manière d'interpréter et de rendre le sujet, et qu'il semble décidé à ne tenir aucun compte de ce qu'il entend, il en fait, malgré lui, son profit. Peu à peu, l'impression contre laquelle il lutte germe et porte fruit, la lumière se produit et d'importantes corrections en sont bientôt la conséquence : tel vide disparaît, telle expression est modifiée, l'effet se concentre, l'harmonie des tons s'accentue. Et, vienne surtout un de ces artistes émérites dont le jugement est aussi sûr que rapide, un morceau de craie est promptement saisi, et le maître, d'un trait léger, a bientôt indiqué sur la toile un changement de mouvement, une correction de dessin qui ne semble presque rien peut-être et qui transforme l'œuvre. Tout cela se fait sans que l'auteur y songe, et en signant sa composition, il la croît très-sincèrement de lui seul. Qu'il est loin cependant de son point de départ, et quelle influence ont eue sur lui les appréciations étrangères qu'il a entendues! Son tableau, en réalité, est devenue une œuvre collective, une œuvre de collaboration anonyme, achevée et perfectionnée sous des souffles multiples.

Et notez que je ne veux pas même supposer le cas où, par une coupable complaisance, une main étrangère aurait aidé à la beauté de l'œuvre.

Pour en revenir au prix du Salon, remarquons avec les membres du jury, qu'il ne saurait faire vivre en Italie des artistes qui n'y trouvent pas, comme nos pensionnaires de la villa Médicis, un toit prêt à les recevoir, un atelier bien exposé et les mille avantages de la vie en commun.

Pour persévérér dans leurs études d'histoire, « ils n'ont ni cohésion, ni esprit d'école, ni discipline, ni direction : est-on bien assuré que la seule initiative individuelle supplée à tout ce qui leur manque, les aide à découvrir ce qu'ils ignorent et qu'ils reviennent plus forts qu'ils n'étaient partis? »

L'âge même auquel on peut obtenir ce prix n'en fait-il pas, en quelque sorte, le prix de Rome des retardataires, et comme un prix de consolation pour les fruits secs de l'École?

Opposé en principe à cette récompense nouvelle, je suis forcé, cependant, de reconnaître que plusieurs œuvres jeunes, vigoureuses et quelque peu supérieures aux tendances artistiques de l'heure présente sont dues, en grande partie, à l'espoir de la conquérir.

Quant aux graves modifications apportées cette année par le règlement au mode d'élection du jury, nous ne pouvons que les regretter.

Depuis 1872, les artistes exempts seuls sont admis à voter, et cette restriction, à laquelle nous avons alors applaudi, semblait garantir des choix sérieux et sages. Aujourd'hui, tout en maintenant le droit du vote aux seuls exempts, le règlement veut que quarante-cinq membres soient élus par les peintres, vingt-sept par les sculpteurs, dix-huit par les architectes, et vingt-quatre par les graveurs. Le sort seul indiquera ensuite, parmi ces nombreux élus, ceux qui feront définitivement partie du jury.

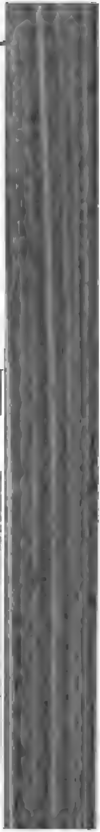
Il en résulte que les artistes ne sont plus représentés par ceux d'entre eux qui ont la confiance du plus grand nombre, mais par ceux que le hasard désigne. Et dès la première année, on a pu voir, exclus du jury de peinture et de sculpture, ceux-là mêmes sur lesquels s'étaient portés les suffrages presque unanimes des votants, tandis que le sort y faisait entrer des artistes qui ne représentaient qu'un nombre infime de voix.

D'un côté donc, on ne reconnaît qu'aux exempts le droit au vote; de l'autre, on les regarde comme incompétents à faire les choix ; il y a là une contradiction grave.

Le nouveau mode d'élection a d'autres inconvénients sérieux, car le hasard peut appeler à faire partie du jury dix paysagistes, de même qu'il peut n'en appeler aucun; il peut exclure les peintres d'histoire, et confier la haute main à des peintres de genre ; enfin, amener mille combinaisons redoutables, si l'on songe aux divisions des artistes, et surtout à la mission confiée au jury, nommé par le sort, de décerner les médailles.

Il ne nous appartient pas de rechercher ici quelles raisons ont pu motiver cette réforme. Nous en avons fait ressortir les inconvénients et nous avouons n'en pas apercevoir les avantages.

Mais laissons de côté ces questions qui préoccupent et émeuvent si fort les artistes, tout en laissant le public plus froid, et parcourons maintenant les salles de l'Exposition : allons droit aux œuvres qui provoquent la pensée et lui fournissent un aliment, œuvres intelligentes, émues, où l'on reconnaît, tout au moins, de



Respha protège le corps de ses fils contre les oiseaux de
tel est le drame biblique que M. Becker a audacieusement
Sur un ciel chargé d'orage et éclairé de sinistres lueurs, se
le fatal gibet auquel se balancent les corps de sept des en
Saül, immolés pour apaiser le Seigneur. Nus et déjà livi
sont suspendus par les bras; de riches trophées d'armes
avec habileté la ligne horizontale du gibet et rappellent l'or
lustre et royale des victimes. Au premier plan, et sous un
la lune passant à travers les nuages, une femme affolée
leur, les yeux hors de tête, la bouche grande ouverte, le br
armé d'un bâton, s'efforce de protéger les cadavres de ses fil
un vautour aux ailes immenses. L'oiseau de deuil, interdi
rête dans son vol et se replie sur lui-même.

Sans aucun doute, il y a là matière à un drame émouvan
ment se fait-il que le tableau de M. Becker nous étonne sa
impressionner? Est-ce le talent qui fait défaut, la vigu
manque, l'effet qui reste absent? Non, assurément; le de
savant presque partout, la couleur puissante; la lumière
bien sur la figure principale et y attire l'intérêt, laissant da
ombre relative, les autres parties du tableau. Et pourtant n
sont surpris, mais notre cœur n'est pas touché, et nous ne
pas, entre l'âme de l'artiste et la nôtre, s'établir cette comn
tion intime et sympathique qui produit l'émotion vraie. La toi
grande pour être saisie dans son ensemble, se partage en
dans le haut, les crucifiés; au bas, une femme éperdue, exa
luttant contre un vautour. On cherche, sans arriver à la sai
d'abord, la liaison entre ces deux groupes. C'est encore un

; fils que Respha défend? Cette femme presque géante, si je la
:nparc aux cadavres des crucifiés, n'a rien de ce type unique
saisissant auquel on devine une mère, surtout dans ses an-
isses. Elle est trop grande, elle a trop conscience de sa force, qui
mble lui promettre la victoire ; l'arme même qu'elle tient dans
main puissante a quelque chose de trivial. Ah ! que le drame
t été plus poignant, si l'artiste lui eût donné une nature plus fémi-
ie, s'il l'eût montrée luttant épuisée et sans espoir contre les
;eaux de proie, oubliant sa faiblesse et n'ayant d'autres armes
ie sa douleur et sa rage maternelle !

L'émotion ne résulte pas, comme on semble le croire trop sou-
nt, des situations forcées. Elle naît de la vérité et non de l'exa-
ration, de l'expression du geste et non de sa violence, de la
stesse du cri et non de sa force. Et c'est parce que M. Becker
ous montre Respha dramatique avec excès, que son tableau pro-
it en nous un sentiment plutôt pénible qu'ému. Le sujet d'ailleurs,
peu connu et si étrange, a quelque chose de terrible qui arrête la
npathie.

En résumé, nos critiques se sont adressées uniquement à la com-
;ition du tableau, à sa taille, au manque d'intérêt et d'attraction
l'épisode qu'il veut rendre; il est juste maintenant de parler des
n des qualités qu'il renferme au point de vue de l'exécution. Les
:ifiés, laissés dans la demi-teinte, sont d'un caractère original,
i dessin savant et souple; et l'artiste n'a pas exagéré la note fu-
i-e en donnant à tous ces cadavres un aspect trop repoussant.
'est dans cette partie du tableau que M. Becker se montre le
s lui-même, et qu'on retrouve davantage l'enseignement de son
t re, M. Gérôme. Dans la figure de Respha et dans les rochers du
s age, l'artiste dépasse la mesure et poursuit la vigueur au point
nettre en désacord les deux parties de son tableau. On s'étonne
le même pinceau ait pu être aussi différent dans une même
position.

armi les œuvres qui auraient droit de prétendre au prix du Sa-
voilà certes la plus importante par la dimension, et une des
s dignes par le talent.

ous ne quittons pas les sujets violents et tragiques, en nous
sportant devant la *Conjuration aux premiers temps de Rome*,
M. Glaize. Cet artiste, qui emprunte ses inspirations à Plutarque,
rend comme l'eût pu faire David.

u milieu de la toile et devant un autel surmonté de plusieurs
nités, est étendu un cadavre sanglant, De jeunes Romains, grou-
autour de lui, font un serment redoutable. L'un d'eux, celui
tourne le dos au spectateur, élève en l'air sa coupe ; tout le

drame est là, car cette coupe, qui va passer sur toutes les lèvres, est remplie de sang humain, qui doit sceller le pacte des conjurés. On a, malheureusement, ici encore, besoin du livret pour comprendre ce détail horrible, qui ne s'explique pas de lui-même. Près de la tête du cadavre, un des jeunes gens, les bras crispés par l'effroi, les yeux hagards et fixes, semble épouvanté de l'acte qu'il accomplit ; d'autres étendent leur main au-dessus du mort pour prêter serment. Les conjurés, en se réunissant dans cette maison, se sont cru seuls et à l'abri de tout danger ; on distingue pourtant une forme humaine dans la pénombre d'une pièce voisine : c'est un esclave qui épie leur secret et s'apprête à le trahir.

M. Glaize, quoique jeune encore, est déjà un vétéran du Salon, et voilà dix ans qu'il y remporta la première de ses médailles ; cependant son tableau est ce qu'on peut appeler une œuvre d'école, conçue et exécutée d'une manière tout académique et classique. Nous eussions préféré voir la personnalité de l'auteur se dégager davantage. Mais si son tableau n'intéresse pas par le sujet, il mérite de vifs éloges au point de vue de l'exécution. La forme est serrée, la couleur, quoique poussée au noir, a une vigueur incontestable et qui indique chez l'artiste un progrès sensible. En somme, cette conjuration est une œuvre de valeur, qu'on admire mais qui fatigue.

Au reste, n'est-ce pas là, à l'heure présente, le sort de ces sujets antiques rendus avec une solennité calculée et dont on a tant abusé au commencement de ce siècle ? M. Sylvestre, que l'on me dit être un tout jeune homme, s'y est essayé aussi en retraçant la *Mort de Sénèque*. Le philosophe, au milieu de ses disciples, vient de s'ouvrir les veines, et le sang qui coule de toute part sur son corps nu, empourpre le linge sur lequel il est assis. Ce corps de vieillard, ridé et sanglant, n'a rien d'attrayant, et cette mort volontaire et calme ne produit pas en moi d'émotion. J'ai besoin de toute ma volonté pour m'arrêter à cette toile et y reconnaître les germes d'un grand talent. M. Sylvestre sait dessiner, cela est évident, parfois même il sait peindre, j'en ai comme témoignage le corps de Sénèque, savamment étudié et une tête superbe, vivante et expressive, qui se détache au second plan du tableau. Voilà certes de bonne et franche peinture, mais la couleur est criarde et violente, les draperies sont communes, les attitudes forcées et triviales. Le disciple qui chancelle sous le coup de la douleur, a l'air d'un homme aviné ; celui qui écrit les dernières paroles du mourant est court et ramassé sur lui-même. En un mot, ce tableau, qui a de grandes prétentions au style, n'y atteint pas suffisamment.

J'ai cru devoir, en commençant, étudier d'une manière spéciale et en les isolant de tous les autres grands tableaux, les trois œuvres

i me paraissent plus particulièrement destinées au concours, et
i, pour ce motif, devaient trouver place à la suite des observa-
ns que m'a suggérées le prix du Salon. Qu'ajouterai-je mainte-
nt de mon impression personnelle, et que ferais-je si je me trou-
is appelé à le décerner? La question est complexe et difficile à
soudre.

Et tout d'abord, quel est le but de ce prix? Est-ce d'encourager
s artistes déjà arrivés et hors de concours? Le choix de l'an der-
er semblerait faire pencher la balance dans le sens affirmatif.
est-il pas cependant plus conforme aux vues qu'on se propose de
oisir, parmi les jeunes talents, ceux que leur tempérament porte
rs la grande peinture, qui promettent beaucoup, mais qui ont en-
re beaucoup à apprendre; qui, assez instruits pour comprendre
s maîtres et profiter de leur enseignement, n'ont eu encore ni
temps ni l'occasion de se faire une manière; qui, plus peut-être
e les peintres dont la renommée est déjà faite, ont la conscience
ce qui leur manque et le désir de ne négliger aucun moyen d'ar-
er; et qui par là même tireraient un immense profit de l'étude
profondie des grands maîtres? En admettant cette appréciation,
Sylvestre me semblerait digne, malgré les défauts que j'ai signa-
d'attirer sérieusement l'attention du jury.

e ne saurais terminer l'étude de ces trois tableaux sans dire un
t du regret très-vif que m'inspire la nature des sujets choisis
leurs auteurs, comme par un grand nombre d'exposants. Il
ble que le beau manque d'attrait, qu'il n'ait plus d'admirateurs,
ue les artistes se soient fatalement condamnés pour réussir à
rcher leurs inspirations dans des effets violents, dans des épi-
es qui provoquent le dégoût ou l'horreur, et, disons-le, qui en-
nent l'art dans un sens réaliste extrêmement fâcheux. *Respha*,
onjuration, le *Suicide de Sénèque*, qu'y a-t-il là qui parle à
e, qui l'élève vers les régions sereines et vivifiantes du vrai
u, qui idéalise la nature et poétise la pensée? En quoi peut être
et fortifiant l'art qui s'éprend de ces sujets sanglants et qui
plique à les rendre? Quelles tendances esthétiques poussent les
stes à se lancer de préférence dans ces voies brutales et contre
ure? Espérons que bientôt il se fera une réaction salutaire, et
nous aurons la joie de voir apparaître de grandes œuvres,
nt le double mérite de la pensée et de l'exécution.

a peinture religieuse est cette année représentée à l'Exposi-
n plus largement que de coutume. Nous ne pouvons citer une
vre tout à fait hors ligne, mais plusieurs sont fort honorables:
e des plus méditées, au point de vue de l'expression religieuse,
pour sujet le *Baiser de Judas* et est signée Emile Lafon. M. La-

fon, resté étranger à nos procédés nouveaux, ne cherche pas à faire de la peinture au goût du jour. Mais il se distingue de la plupart des peintres qui traitent des sujets pieux en s'attachant, avant tout, au sentiment, à l'expression vraie. Son Christ n'est pas un vulgaire modèle, c'est une figure cherchée et voulue telle, et l'artiste s'est efforcé de rendre la tristesse sublime, la douceur résignée avec laquelle le Christ accueillit le traître : c'est le moment où répondant au baiser infâme, il dit simplement : « *Amice, ad quid venisti.* »

Le Christ est éclairé, d'un côté, par la lune, de l'autre, par la lueur des torches que portent les soldats. Il y a, dans la lutte entre ces deux lumières, un effet très-poétique, mais qui offrait de grandes difficultés. C'est sur cette figure, pâle et lumineuse à la fois du Christ, que se détache en vigueur la face hideuse de Judas souillant de son baiser celui qui le nomme encore son ami. Sa main saisit le bras du Sauveur comme pour le retenir s'il tentait de s'échapper. Derrière ce groupe principal on devine, plutôt qu'on ne les voit, les soldats amenés par le traître.

Le tableau de M. Lafon est, si je ne me trompe, le meilleur tableau religieux du Salon, parce qu'il vise moins à étonner par la hardiesse de la peinture qu'à impressionner, à faire réfléchir, à émouvoir par la pensée qui s'en dégage. L'exécution est sans doute un peu molle, et surtout trop également soignée, dans les draperies en particulier. L'artiste, tourmenté de la pensée qu'il voulait exprimer et de l'effet qu'il cherchait à rendre, ne s'est pas senti assez à l'aise devant la nature. Signalons néanmoins des morceaux excellents : le crâne à moitié dénudé de Judas, son profil aplati, sont largement traités. La main aussi est superbe de vigueur.

Je reviens un moment sur un danger de la peinture religieuse que je signalais plus haut. Le peintre qui a médité son sujet, qui l'a vu idéalisé dans son imagination, peut être entraîné par la recherche de l'expression à ne pas rester dans la nature et à ne pas demander au modèle tout ce qu'exigerait une étude sérieuse et absolument correcte.

C'est, du reste, un écueil auquel nos artistes se dérobent trop facilement en se montrant, avant tout, soucieux de la forme et de l'exécution. Que critiquer, en effet, dans cette charmante Vierge de M. Bouguereau, si correcte de dessin, si irréprochablement enveloppée dans ses draperies, si fraîche de coloris? Comment ne pas admirer cette peinture brillante, cette merveilleuse adresse, ce soin minutieux qui veille également à tous les détails? Il est, je crois, impossible de pousser plus loin la science et la conscience.

.e manque-t-il donc à cette œuvre pour nous émouvoir, pour .er à notre cœur et nous porter à la prière? Il y manque ce caclère éminemment poétique et presque divin, cette expression comparable de pureté et de maternité qui n'appartient qu'à la erge et que les artistes dont M. Bouguereau s'est souvenu dans composition, demandaient à leur foi, à leur cœur, plus encore t'à leur talent.

Malgré ces réserves, il faut s'arrêter devant *la Vierge* de M. Bouiereau, œuvre d'un dessinateur qui possède tous les secrets de n art. Il est impossible de faire de plus jolis enfants, et de moeler d'un pinceau plus suave des chairs fraiches et roses.

Quant à M. Humbert, il ne vise pas au même but, il ne cherche is à étonner par le fini de son travail, mais il a, moins encore ie M. Bouguereau, souci de l'expression. A sa *Vierge* du Salon : 1874, il donne pour pendant un *Christ à la colonne*. Même sposition dans les deux œuvres, même souvenir des peintres imitifs de Venise et de Milan. M. Humbert a bien su leur emunter leurs colonnes se détachant sur des montagnes d'azur, ais la naïveté de l'expression, la recherche du modelé, qu'en al fait? Si son pinceau a copié d'une touche large et habile un odèle vulgaire, l'étude manque, la peinture est dure, saccadée, .la couleur plutôt sale que forte. Non, ce n'est pas là le plus :au des enfants des hommes à l'heure solennelle où commence la ission.

Une toute petite toile, représentant le Sauveur crucifié, me plait finiment davantage. Peu de personnes remarqueront ce tableau, : proportions microscopiques, et signé Giacomotti; il mérite cepennt d'être cherché et se trouve tout près du grand paysage de Français.

M. James Bertrand, de son côté, n'a vu, dans *la Madeleine*, ı'un prétexte à une étude de femme nue. Cette manière d'interéter les sujets des Livres saints me paraît en contradiction flaante avec ce que les peintres y devraient chercher. La figure de adeleine, entre toutes celles de l'Évangile, devrait émouvoir nos eurs, nous être sympathique comme une espérance, puisqu'elle t le symbole du repentir et du pardon. Qu'elle pleure ses désores aux pieds du Christ, qu'elle les rachète par sa douleur en sistant à la grande scène du Calvaire, ou qu'elle en fasse au dért une austère pénitence, elle nous apparaît également grande et uchante. Mais pourquoi cette nudité choquante? Rien ne l'autose ni ne l'explique dans les mœurs du temps, tout la contredit ans le caractère et la vie d'expiation de Madeleine. Si un artiste eut à faire du nu, la mythologie ne manque pas de sujets qui s'y

prêtent, mais c'est une grave erreur, dans laquelle on est tombé trop souvent, de croire qu'il suffit de peindre une Vénus et de lui mettre une croix dans la main pour avoir rendu la sublime figure de Madeleine. Il y a plus que de l'invraisemblance dans cette interprétation, il y a manque de respect et d'intelligence du sujet, et la nudité révolte d'autant plus qu'on essaye de lui donner un caractère religieux.

La même remarque s'adresserait, à un moindre degré, à M. Lerolle. Mais cet artiste a pris au moins la peine d'expliquer sa pensée. La peau de bête dont Madeleine a voulu se couvrir n'est guère qu'un semblant de vêtement, mais la pose est plus chaste; cette femme, agenouillée près d'une croix plantée dans le roc, se fait reconnaître sans hésitation. Trois anges aux grandes ailes complètent la composition et lui donnent un caractère très-religieux. Après les larmes, la prière et le pardon, l'heure est venue, pour la pécheresse, des consolations célestes que Dieu lui envoie dans sa solitude. Ce tableau, malgré certaines imperfections, est compris et rendu avec intelligence; la couleur, quoique lourde et poussée au sombre, ne manque pas de force, et je ne crois pas me tromper en reconnaissant chez M. Lerolle des qualités incomplètes encore mais destinées à se développer bientôt.

Dans les tableaux de religion, je citerai encore un *Saint Jean-Baptiste*, par M. Priou. Le saint, les bras levés au ciel, offre sa vie à Dieu, tandis qu'un soldat s'apprête à lui trancher la tête. Dans le lointain, sur l'escalier qui conduit à la prison, Hérodiade surveille l'exécution des ordres funèbres qu'elle a donnés. C'est une œuvre de mérite, mais inférieure à la *Famille de satyres* exposée, il y a un an, par M. Priou.

M. Thirion nous montre *Saint Sébastien* au moment où les saintes femmes viennent le secourir et arrachent les flèches dont son corps est criblé. Le corps du saint se replie sur lui-même, anéanti, avec une souplesse qui n'a rien de forcé, rien de maniéré; le dessin est correct et les figures des femmes, heureusement groupées, complètent bien la scène. Le paysage est calme, et la couleur, riche sans violence, donne au tableau un parfum mystique très-rare au Salon. L'artiste est en grand progrès, jamais il n'a rien signé d'aussi réussi.

La *Mort de saint Joseph*, de M. François Grellet, et un *Christ bénissant les petits enfants*, de M. Henri Michel, sont deux œuvres conçues dans un sentiment élevé et classique. Dans le tableau de M. Janmot, on retrouve les tendances mystiques, la composition symétrique et double des primitifs italiens. Notons encore le *Saint Étienne* de M. François Lafon. Sa tête expressive, et rayonnante

de bonheur, est entourée d'une auréole lumineuse qui éclaire la figure et les mains du saint d'un jour surnaturel. L'effet est très-heureux, mais je ferai quelques restrictions sur l'éclat exagéré de la chasuble rouge dont l'artiste a revêtu son personnage. Cette tache énorme fait du tort à l'œuvre. Sachons gré à M. Lafon, peignant un martyre, d'avoir su faire comprendre le genre de mort infligé à saint Étienne sans nous condamner à voir des flots de sang, selon la mode actuelle.

S'il est un artiste pour lequel le public se soit toujours montré sympathique, c'est assurément M. Cabanel. Comment admettre qu'en pleine notoriété, il se soit laissé troubler par le souvenir de la *Salomé*, assez pour changer de manière et se faire imitateur, accordant aux draperies une importance exagérée et poursuivant un brio d'exécution tout à fait en dehors de ses aptitudes?

Thamar s'est réfugiée près d'Absalon et vient de lui découvrir l'outrage qu'Ammon lui a fait subir. Elle cache sa tête dans les genoux de son frère. Mais son mouvement, gracieux et cherché par le peintre pour faire valoir les jolies lignes d'un torse dans sa nudité coquette, ne nous inspire aucune pitié. Ce n'est pas là cette femme que nous peint la Bible, écrasée sous le poids de la honte, déchirant ses vêtements et se couvrant de cendres; ce n'est pas non plus la juste et légitime colère d'Absalon : rien ne la révèle dans son geste tranquille. Ce qui frappe avant tout ici, c'est la profusion des tapis, des coussins, des étoffes éclatantes et lamées d'or dont l'artiste a surchargé sa toile. Il s'est efforcé ainsi d'emprunter aux peintres de la génération nouvelle quelques-uns de leurs procédés : il eût mieux fait de rester lui-même.

Nous aurons maintenant à nous occuper d'un artiste qui ne sacrifie en rien à la mode, mais dont le talent et les nobles ambitions se révèlent chaque jour davantage. Élevé à la bonne école, amoureux de la forme et ennemi de la banalité, M. Merson a peint un *Saint Michel* qui clora la série des tableaux religieux dont nous faisons mention. Debout, la tête tournée vers les cieux, l'archange triomphant vient de terrasser le démon et semble offrir sa victoire à Celui qui la lui a accordée. Le geste est noble et fier, la tête belle, le dessin nerveux et élégant à la fois. Reprochera-t-on quelque recherche au costume semi-guerrier dont saint Michel est revêtu? Trouvera-t-on trop voyante la note rouge de l'étendard qui décrit une courbe autour de la figure? Je l'accorde; mais cette recherche me plaît, et j'aime à voir un jeune homme s'élancer ainsi courageusement en dehors des sentiers battus. Cette toile, du reste, a été composée au point de vue décoratif, et pour ne pas être fade dans

la traduction en tapisserie qu'on va en faire, elle avait besoin d'être relevée par que'ques tons vigoureux.

Ceux mêmes auxquels cette œuvre ne plairait pas ne sauraient méconnaître le talent supérieur dont l'artiste fait preuve, talent qui leur apparaîtra plus clairement encore dans le *Sacrifice à la Patrie*, exposé par le même peintre. M. Victor Fournel, dans une de ses intéressantes causeries, a eu déjà l'occasion de parler de cette belle œuvre aux lecteurs du *Correspondant*. Depuis lors, l'artiste a repris son tableau et a terminé ce qui lui semblait encore incomplet quand il figura parmi les Envois de Rome.

Telle qu'il nous la montre aujourd'hui, cette composition nous émeut par le sujet éternellement vrai qu'elle représente. Un jeune guerrier, est étendu sur l'autel de la Patrie pour laquelle il a sacrifié sa vie; sa mère, vêtue de deuil, est agenouillée près de lui éperdue de douleur. La Religion, calme et sereine même en face d'un pareil désespoir, élève vers le ciel le calice d'amertume et indique à cette mère la source des seules consolations possibles pour elle sur cette terre. Derrière la victime, la Renommée embouche la trompette glorieuse et célèbre le courage et la mort héroïque du guerrier. Au premier plan du tableau, un admirable petit génie, tenant en main un écusson sur lequel sont gravés ces mots : « *Bella matribus detestata* » donne, selon l'usage des maîtres anciens, l'explication du tableau. Dans le fond, s'élève un temple sans doute consacré aux héros morts pour la patrie. Nulle exagération dans les mouvements ni dans la couleur. Cette toile qui, au premier abord étonne, qui captive ensuite par sa grandeur mâle et pleine d'émotion, me paraît être, sans contredit, la plus belle et de tous points la seule grande œuvre du présent Salon.

Est-ce à dire qu'elle soit sans défauts? Non; je ne m'explique guère, par exemple, pourquoi, à côté du calme et de la tranquillité qui règnent dans toutes les autres parties du tableau, M. Merson a cru devoir tourmenter avec prétention les draperies de sa Renommée. Il y a là un souvenir malheureux des peintres de l'école italienne lors de sa décadence. Je reprocherai aussi à M. Merson l'abus qu'il fait de l'or dans ce tableau. Ces parties brillantes distraient inutilement l'œil et détournent l'attention.

Mais, ces réserves faites, quelle sincérité dans le geste désespéré de la mère, quelle science du nu dans la jeune enfant, quelle ampleur dans le dessin! Depuis plusieurs années, M. Merson se distingue entre tous les jeunes artistes par sa fermeté inébranlable à poursuivre le style, par l'élévation des sujets qu'il choisit. Chaque année, il a marqué sa trace par un progrès constant. Cette fois, il

marché à pas de géant, et nous faisons des vœux pour qu'il lui ›it tenu compte de son courage. Il n'a pas désespéré de nous, il ous a cru moins frivoles que nous ne pensions l'être, et il trouvera s cœurs élevés prêts à le comprendre et à le soutenir.

Il est des artistes que le succès encourage, stimule, d'autres qu'il rase. Applaudis une fois, ils ne savent pas se maintenir à la hauur de leur début et ils tombent bientôt dans l'oubli. Faudra-t-il asser parmi eux M. Lehoux, qui remporta, en 1874, le prix du ılon? J'aime mieux croire qu'après cette récompense, il s'est cru bligé de faire trop tôt une œuvre de colossale dimension. Les rces lui ont manqué, et il ne s'est pas aperçu que, visant au sulime, il n'arrivait qu'à l'emphase. Son *Samson* n'est pas le libéıteur d'Israël, c'est un Hercule forain.

En regardant le tableau de M. Lehoux, la pensée se porte vers ne autre peinture du Salon qui, du moins, ne cherche pas dans les ıjets bibliques une noble origine : je veux parler des *Lutteurs*, de . Falguière, toile curieuse à des points de vue divers.

Dans une enceinte resserrée, formée de planches couvertes de aperies rouges, deux lutteurs en caleçon s'étreignent vigoureument. Des spectateurs, échelonnés sur les gradins, le chapeau ou sur la tête, la pipe à la bouche, suivent les péripéties de ce lgaire pugilat.

Le principal succès de cette toile est un succès de curiosité, car e est signée d'un nom déjà célèbre, mais jusqu'ici étranger à la ınture. Intéressante à ce titre, elle étonne douloureusement and on songe aux œuvres anciennes et justement admirées de Falguière. Qu'il y ait du mouvement dans ce groupe, de l'inten- dans la couleur, que la structure anatomique des personnages t exacte, j'en conviens, et les études de M. Falguière comme ılpteur lui ont permis de se montrer savant dessinateur le jour il lui a plu de se servir d'une brosse; mais comment attribuer laideurs, ces combats de barrière à l'artiste éminent qui a si- le *Martyr chrétien*, l'*Ophélie*, le *Corneille* et tant d'autres œus du goût le plus élevé, le plus raffiné? Comment le même mme peut-il être à la fois disciple fidèle des sculpteurs grecs et nal imitateur de M. Courbet? Que nous sommes loin de l'arène ›ù s'élançait le vainqueur au combat de coqs!

Une fois le côté trivial d'une œuvre accepté, on n'est plus en oit d'être exigeant que sous le rapport de l'exécution. Il en est ıtrement lorsqu'un artiste met en scène les héros de la Grèce et s divinités de l'Olympe. Il faut alors qu'il sache conserver à chaın de ses personnages son caractère propre, qu'il les fasse beaux fiers. C'est ce que M. Mazerolles a complétement négligé dans

ses deux grandes vignettes décoratives ; il n'a mis aucun style dans ces mesquines compositions où s'agitent des héros et des déesses qui paraissent microscopiques. J'en dirai autant de M. Maillart, bien qu'il ait donné à ses héros des proportions colossales. Lorsqu'on s'attaque à un sujet aussi rebattu que *Thétis armant Achille*, il ne faudrait pas rester inférieur à ce point aux artistes qui l'ont traité les premiers. L'imagination s'est-elle jamais représenté Achille sous des traits aussi vulgaires, aussi éloignés de la beauté grecque et classique?

Dans le *Pyrame et Thisbé* de M. Delobbe, je retrouve visible le souvenir de Prud'hon ; mais tout en remarquant le côté pastiche de cette peinture, j'en dois reconnaître le charme poétique : Thisbé, penchée sur le corps de Pyrame qu'elle vient de retrouver, lui parle et s'efforce de le rappeler à la vie. La lune éclaire de sa blanche lueur les corps des deux amants. Il y a beaucoup de grâce et d'élégance dans ce joli groupe, d'un dessin très-soigné. En composant son tableau de *Diane et Endymion*, M. Gervex s'est inspiré aussi de Prud'hon ; mais, tandis que M. Delobbe cherche à lui ravir quelques-uns des secrets de sa couleur, c'est par la suavité des lignes, par l'arrangement des draperies que M. Gervex le rappelle : sa figure de Diane est toute d'emprunt; mais M. Gervex reste plus personnel dans sa manière de peindre, et les tons de sa palette ont de précieuses qualités qui nous font beaucoup espérer de l'avenir de ce jeune artiste.

Sans quitter la mythologie, citons l'*Enlèvement de Ganymède*, par M. Ferrier, œuvre élégante mais d'une exécution bien indécise : et enfin, pour ne pas être exclusif envers les Vénus et autres études nues, notons *la Chloé*, de M. Lefebvre, bien sèchement peinte ; *la Baigneuse*, de M. Perrault ; *la Source*, de M. Parrot ; et *la Baigneuse*, de M. Bouguereau, d'un modelé savant, mais qui ne suffit pas à racheter la nullité de la composition. Mentionnons enfin deux tableaux de premier ordre : *la Peinture*, par M. Alma-Tadéma, et *la Folie de Hugues Vander Goes*, par M. Wauters.

Si nous n'avons rien dit de la grande scène d'*Enfer*, peinte par M. G. Doré, c'est par respect pour un artiste doué admirablement, travaillant avec conviction, mais qui force son talent et dépasse le but. La vignette de cette toile eût sans doute été émouvante, le tableau est vide et sans intérêt. Merveilleux improvisateur, M. Gustave Doré ne sait pas compléter sa pensée, et l'insuffisance de son dessin comme la faiblesse de sa peinture trahissent son effort. Grand lorsqu'il traite de petits sujets, il s'amoindrit dès qu'il tente de faire grand, et tout en restant le premier de nos illustrateurs, il ne sera, je le crois, jamais peintre d'histoire.

Nous avons, à regret, trouvé peu de compositions à louer dans les tableaux d'histoire; nous serons plus satisfait en nous occupant des portraits. Ce n'est pas que nos peintres cherchent à faire des œuvres de haute portée et d'élégante allure. La plupart voient, dans un portrait, plutôt un bon morceau de peinture à exécuter, qu'une expression intime à rendre, et ils négligent trop souvent l'occasion de placer leur modèle dans un milieu qui réponde à sa personnalité et aide à sa ressemblance.

Ce défaut apparaîtra tout d'abord dans le portrait de Madame Pasca, par M. Bonnat. Loin de moi la pensée de nier les qualités qui font de ce portrait une des œuvres les plus remarquables du Salon. Comme puissance de l'effet, aucune autre toile ne peut lui être comparée; mais il n'est pas sans intérêt d'étudier comment est obtenu cet effet merveilleux.

Madame Pasca est représentée debout, vêtue d'une longue tunique de satin blanc serrée à la taille par une ceinture d'or et bordée d'une large fourrure noire. La tête, pleine d'énergie et tournée vers le public, regarde fixement devant elle, le bras droit se dessine nu et pend le long du corps, tandis que la main gauche est posée sur le dos d'une chaise dorée. L'œil du spectateur est tout d'abord ébloui par l'éclat et l'importance exagérée de cette tunique blanche. La tête, quoique fort belle et très-solidement peinte, ne s'aperçoit qu'après le costume; elle ne domine pas l'œuvre, et c'est là une faute que n'auraient pas commise les grands portraitistes, comme Titien et Véronèse, Rembrandt ou Rubens, et plus près de nous Rigaud ou Largillière.

Lorsque l'étonnement causé par cette lumineuse draperie cesse, lorsqu'on a admiré la fermeté des chairs, la fierté de l'attitude, je ne sais quel instinct pousse à rechercher dans ce portrait quelle part il faut attribuer aux procédés employés par le peintre, car on se sent sous l'empire d'une séduction qui ne vient pas tout entière de la seule puissance du talent. Pourquoi ce fond sombre et sans lumière? Où donc a posé ce modèle? Il y a quelque chose d'insolite, j'allais dire de sépulcral dans cette pièce sombre, démeublée, inhabitée, où seule une élégante chaise Louis XVI rappelle que le modèle n'a pas quitté son appartement. D'où vient cette lumière qui ne frappe que sur la robe, et pourquoi est-elle absente partout ailleurs?

Là est ce que l'on peut appeler *la ficelle* de l'artiste. Déjà, l'an passé, M. Bonnat avait employé le même procédé, et il exposait un *Christ* dont le corps lumineux et rayonnant se détachait sur un ciel foncé. Nulle part on ne retrouvait trace de la lumière qui éclairait le divin modèle.

Ce résultat plaît aux yeux, il attire et captive, mais il ne soutient pas l'analyse, et malgré toute l'estime, toute l'admiration qu'inspire le talent de M. Bonnat, il faut oser dire : c'est superbe, c'est d'un relief étourdissant, mais c'est faux, c'est contre nature. En donnant à son œuvre un fond plus intéressant, plus en harmonie avec la richesse des vêtements, M. Bonnat se fût créé une difficulté, mais il était de force à la vaincre.

Conçu dans de moindres dimensions, le portrait de madame de M., par M. Blanchard, a droit à de vifs éloges. La pose fière et quelque peu hautaine qu'il a donnée à son modèle a de l'allure ; le visage est vivant, les étoffes sont traitées de main de maître. C'est un des meilleurs portraits de l'Exposition : élégant avec simplicité, distingué sans prétention et peint à merveille. La *Cortigiana*, du même artiste, est une ravissante étude, chaude de ton, profonde d'expression, modelée à ravir. M. Blanchard s'est souvenu des maîtres italiens, mais le pastiche est si réussi qu'on ne saurait reprocher à l'artiste de l'avoir tenté.

Si le succès de M. Carolus Duran vient à décroître, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même et au sans-façon avec lequel il traite ses aristocratiques modèles. Le portrait de madame X... est de tous points manqué, et je le dis d'autant plus franchement que, depuis plusieurs années, je n'ai pas ménagé les éloges à son auteur. Le premier défaut de ce tableau est de rappeler presque textuellement le portrait exposé l'an dernier par M. Carolus Duran : c'est le même grand fauteuil, la même pose, le même effet. Mais quelle différence dans l'exécution, quelle brutale façon de modeler un visage! Le bras se dessine trop court sous une mantille qui en amaigrit la forme; les mains, si fines et distinguées naguère, se dissimulent sous les lourds dessins d'une dentelle noire; les reflets fauves du fauteuil le font venir en avant. C'est l'œuvre d'un artiste trop sûr de lui, et qui ne se donne plus la peine de chercher la grâce ni le dessin.

Dans le portrait de sa plus jeune fille, M. Carolus Duran, disons-le bien vite, rachète amplement les défauts que nous venons de signaler. Tout en restant le virtuose incomparable que nous avons si souvent admiré, il s'est donné du moins la peine d'interpréter la nature. Le costume de l'enfant est d'une harmonie et d'une délicatesse de tons vraiment merveilleuses. Derrière l'enfant se détache, sur le rideau rouge, un grand lévrier noir et blanc que la fillette tient par le collier, et qui est peint en pleine lumière avec une extrême et heureuse audace.

Je ne saurais ranger ailleurs que dans les portraits la grande figure de M. J. Goupil. Malgré sa taille ce n'est pas un tableau d'histoire, et à cause de ses dimensions, il ne trouve pas sa place parmi

les tableaux de genre auxquels il se rattache par son sujet. Je ne m'arrêterai pas à faire ressortir combien ce costume de mode, *An* 1795, perd de son intérêt à être traité de grandeur nature. Il n'y avait là motif qu'à une petite toile de genre. Ce que je veux remarquer, au milieu de tous ces satins chatoyants et largement traités, de cette abondance insolite de plumes légères et soyeuses, c'est le modelé délicat de la tête, si triste, si pâle et si fine sous ses longs cheveux ondulés. Là est le tableau tout entier, c'est tout ce que j'en veux voir; là se révèlent la main et la pensée d'un artiste; le reste est l'œuvre d'un praticien consommé. Ai-je besoin de dire que les observations adressées, il y a un moment, à M. Bonnat, au sujet de la nullité volontaire de son fond, retrouvent ici leur application?

Si joli, si distingué et expressif que soit le portrait de Madame Galli-Marié (pourquoi ne pas la nommer?), je lui préfère, au point de vue artistique, le portrait de madame T..., exposé aussi par M. Delaunay. Le modèle ne prêtait pas aux élégances modernes, mais l'artiste, par la puissance du modelé et de l'expression, par la recherche du dessin, a fait une œuvre forte et belle entre toutes celles qu'il a signées. La couleur sobre et harmonieuse laisse bien à ces carnations un peu masculines toute leur importance.

Signalons en passant les portraits de M. Henner, dont le pinceau est toujours souple et gras, mais qui n'est pas assez exigeant pour lui-même, de M. Machard, qui fera mieux lorsqu'il le voudra, de M. Harlamoff, dont la facture rugueuse et heurtée et la couleur bistrée ne me paraissent pas justifier le bruit qui se fait autour d'eux, de M. Cot, qui n'est pas en progrès, de M. Fantin qui, au contraire, a fait un pas considérable en avant; et enfin, pour ne pas prolonger sans raison cette nomenclature, terminons-la en nous arrêtant devant les portraits de M. Bastien-Lepage.

Son portrait d'homme se recommande par l'exactitude du modelé, par la finesse de l'expression, la souplesse de la pose. Les mains surtout sont d'un dessin étonnant, d'une exécution ferme et adoucie tout à la fois qui surprend. Je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a pas, dans tout le Salon, un aussi excellent morceau de peinture. Tout le monde sera d'accord, du reste, à reconnaître les qualités de ce portrait; mais ne surprendrai-je pas bien des lecteurs en attirant leur attention sur un petit portrait de première communiante qui se trouve dans la même salle, et en avouant que je le préfère encore au portrait d'homme dont je viens de parler?

Dussé-je être accusé de tendances réalistes, je n'en dirai pas moins que cette petite figure me semble délicieuse sous son costume blanc aux harmonies si vraies et si bien comprises. Avec quel

art consommé sont variées ces nuances qui passent des blancheurs transparentes, vaporeuses et à peine indiquées du voile et de la robe, aux blancheurs mates des gants! et ces petites mains ne sont-elles pas mignonnes à ravir sous leurs gants dont la peau craque! Si je regarde la tête, j'en trouve le modelé d'une finesse incomparable, et l'expression de ces yeux noirs, profonds et pénétrants, me tient sous le charme. Que l'ensemble ne soit pas gracieux au possible, que les cheveux, plaqués en bandeaux lisses, soient d'un effet regrettable, j'y consens, mais l'artiste n'est pas en cause; il a fait ce qu'il a vu, et il a vu en maître.

III

La fibre patriotique est chez moi, ce me semble, aussi vibrante que chez le commun des mortels, et pourtant je dois avouer que je commence à demeurer froid devant ces multitudes de tableaux représentant les épisodes de la dernière guerre.

Lorsque MM. de Neuville et Detaille les ont, les premiers, montés sur la toile, ils nous ont trouvés tout frémissants de rage et sous cette impression amère où l'on éprouve une âpre jouissance à sentir le fer se retourner dans la blessure. Ces artistes, du reste, avaient été assez intelligents pour montrer nos soldats non pas vaincus, mais héroïques : ainsi dans *les Dernières cartouches*, ainsi dans *la Retraite* et dans *les Cuirassiers de Reichshoffen*. Il était bon alors de répondre ainsi aux injures stupides que l'on déversait sur notre armée. Mais aujourd'hui ces sujets n'ont plus le même intérêt, on en est fatigué et on éprouve comme une sorte d'irritation de s'entendre répéter à satiété qu'on a été toujours et partout malheureux. La valeur déployée, on la connaît et on ne l'oublie pas ; les défaites, on voudrait en chasser, au moins par moments, le cruel souvenir de sa pensée. Ajoutons que les artistes dont nous venons de parler avaient, outre le mérite d'arriver les premiers, celui de parler une langue élevée, correcte et bien vivante.

Mais leur succès a fait naître la concurrence, et cette année le Salon est rempli de tableaux militaires, mal composés, mal peints, vers lesquels, de loin, on se sent attiré, et dont on s'éloigne dès qu'on a vu combien peu ils méritent l'attention. C'est à eux qu'est due la fatigue qu'inspirent les tableaux de bataille, fatigue qui arriverait promptement à la satiété. Les peintres qui ont cette année cherché le succès dans les petits épisodes guerriers sont venus trop tard. Ils n'ont plus rien de neuf à nous apprendre, et comme ils ne

racontent pas ces choses mieux que leurs aînés, ils ne nous trouvent plus disposés à les écouter.

Une exception pourtant en faveur de M. de Neuville, que la sévérité de ces réflexions ne saurait atteindre. Ses soldats sont de vrais soldats, ne posant pas, préoccupés de leur besogne et l'accomplissant avec courage. La tâche est périlleuse, ils le savent et s'y dévouent bravement. De cette maison qu'ils doivent incendier partent les coups de feu qui font des victimes nombreuses et auxquels ils ne peuvent répondre, et ils se hâtent et baissent la tête tout en travaillant. Les voyez-vous ici accroupis auprès du feu qu'ils attisent? Ne devine-t-on pas qu'aussitôt la flamme allumée ils vont se retirer? Pas de bravades inutiles : le vrai courage n'évite pas le danger, mais il en a conscience. Et là encore, quelle vérité d'attitude dans le soldat qui se colle, pour ainsi dire, contre la muraille pour éviter un coup de feu parti de la fenêtre entr'ouverte.

Le pinceau de M. de Neuville est fait pour ces sortes de sujets. Il ne vise pas à étonner par la recherche de l'exécution, par la correction impeccable du dessin, mais il possède d'autres qualités plus précieuses : l'intuition du geste vrai, le sentiment du drame, le tact, et enfin la justesse de la couleur. Jamais ses personnages ne posent, aussi émeuvent-ils toujours. Il s'est fait de ces épisodes guerriers un domaine que d'autres voudraient partager avec lui ; il en restera le maître incontesté. Ajouterai-je que cette toile de *Villersexel* est de beaucoup supérieure, comme art, à toutes celles que M. de Neuville a exposées jusqu'ici?

M. Detaille, tout en restant fidèle à ses soldats, renonce aux scènes sanglantes et nous montre un régiment défilant, tambour-major en tête, sur le boulevard, et accompagné de cette foule de badauds et de gamins qui est le cortége nécessaire de tout régiment en marche. Un public de choix, groupé sur le trottoir, le regarde passer : à droite, voici M. Meissonier, admirable de ressemblance, depuis la tête jusqu'au pantalon collant sur les bottes; derrière lui, M. Detaille, en paletot jaune; puis MM. Clairin, Jourdain, qui a peint de si beaux tapis dans son *Bazar au Caire* ; Courant, dont les blanches marines sont si appréciées ; Duez, Pierson, tous peintres ! A gauche, sur la terrasse, j'aperçois M. de Neuville.

M. Detaille s'était créé une difficulté presque insurmontable en présentant de front cette large file de soldats tous équipés de même et marchant d'un même pas. Malgré les détails heureux à l'aide desquels il a rompu cette ligne droite, il n'a pu éviter complétement la monotonie. Comme précision du dessin, comme justesse dans les mouvements, il se montre inattaquable, mais la couleur laisse encore à désirer, la peinture est dure, le pinceau sans sou-

plesse. Ce tableau, étude parisienne prise sur le vif, aura un grand succès de curiosité, mais cela ne doit pas suffire à un artiste de la valeur de M. Detaille.

Laissons maintenant aux personnes qui s'intéressent encore à ces sortes de tableaux le soin de les découvrir ; aucun d'eux ne nous parait mériter une étude spéciale.

Passons de même, malgré le talent de leurs auteurs, devant cette foule d'œuvres invariables, faites uniquement pour le plaisir des yeux, que l'on retrouve signées des mêmes noms à chaque Exposition, et qui méritent de plaire au public par le brio de l'exécution et par l'esprit du sujet. En en parlant, nous tomberions fatalement dans la redite, comme les peintres qui les ont signées, et dont nous avons à diverses reprises apprécié le talent. Les noms de MM. Chaplin, Leloir, Pille, Munckacsy, Berne-Bellecour, Protais, Vibert, sont synonymes de succès, et chacun de ces peintres se présente cette année avec ses qualités habituelles, mais sans qu'il y ait un effort à signaler, sans donner lieu, par conséquent, à un éloge ou à une critique.

Moins habitués au succès, mais déjà rivaux par le talent, vienne MM. Denneulin, dont les pauvres musiciens, s'époumonant s la place d'un petit village par un affreux temps de neige, touch vraiment le cœur et font pitié. Leur aspect malheureux et résig devant toutes ces fenêtres d'où ils attendent une chétive aumône, qui restent impitoyablement fermées, a été heureusement saisi p l'artiste. Nous voilà loin de ces élégantes jeunes femmes pour qui froid, en congelant les rivières, n'est qu'une occasion, attendue av impatience, de revêtir la jupe courte, de chausser le patin et s'aventurer sur la glace au milieu des traîneaux qui fuient rapid et légers. Ainsi la même cause produit les cruelles souffrances d uns et sert de prétexte aux folles joies des autres.

M. Kœmmerer qui, l'an dernier, exposait une plage de Schev ningue toute brûlante des ardeurs du soleil, a su rendre, avec u égale vérité, l'aspect gris et triste d'une journée d'hiver. Ses vê ments sont traités avec un goût irréprochable, il est impossible de faire des étoffes plus souples et plus grassement peintes. M. Firmi Girard, dont les mères contemplent avec intérêt les tableaux, pourrait apprendre de M. Kœmmerer comment on peut mettre beaucoup d'art dans l'étude d'un costume.

Toujours parmi les nouveaux, citons MM. Charnay, dont les petites plages, toutes couvertes de baigneuses aux couleurs éclatantes, méritent un éloge, bien que le dessin des personnages soit insuffisant ; de Nittis, très-Parisien dans sa vue de *la Place de la Concorde*; Goubie, qui pour atteler un *mail* n'a pas de rivaux, et nous aurons

; ces œuvres légères que l'on aime à retrouver pour se re-
s yeux et pour se distraire un moment des sujets plus gra-
quels nous allons revenir.
les dimensions des tableaux de genre, j'aperçois en effet
s œuvres plus sérieuses et de qualité rare. C'est d'abord
nse folle de paysannes joyeuses autour d'un feu de *la Saint-*
: tableau est d'un grand artiste qui a vu cette scène avec les
in poëte. En voulez-vous la preuve, lisez ces vers, dans les-
Jules Breton a décrit lui-même son tableau :

Tandis que dorment les faucilles
Aux hangars, vers la fin du jour,
Autour des feux les jeunes filles
Dansent en rond au carrefour.

Dans le crépuscule que dore
Un dernier rayon incertain,
Sur l'horizon où vibre encore
La brume chaude du lointain.

On voit leurs silhouettes sombres
Que baigne un reflet azuré,
Dans le mystère exquis des ombres
Décrire leur pas mesuré.

Et le mouchoir qui se soulève
Au vent du joyeux tourbillon,
Sur leur épaule bat sans trêve
Comme une aile de papillon.

Et la ronde passe et repasse,
Mêlant ses voix à l'unisson.
. . . .
. . . .

it encore les deux tableaux de MM. Lhermitte et Legros. Tous
èves du même maître, ils traitent, cette année, des sujets
identiques ; ici, des paysannes, agenouillées devant la
u Pilier, lui apportent leurs prières ; là, accompagnées
noine qui touche l'orgue et guidées par un chantre couvert
ongue chape, des jeunes filles, la tête enserrée dans leur
coiffe, chantent des cantiques à la Vierge. M. Lhermitte a
de variété dans les poses des personnages, il a donné plus
à l'architecture de l'église, sa peinture est plus moderne et
ntée de ton. Le tableau de M. Legros attire moins les re-
nais si j'étudie ces têtes de jeunes filles dont les fins pro-
essinent les uns derrière les autres, j'y trouve une naïveté
nte, un dessin irréprochable, et je reste sous le charme

de ces visages si purs d'expression et qui semblent avoir été caressés par le pinceau d'Holbein. Comment l'artiste capable de s'élever à cette hauteur, s'abaisse-t-il à peindre un chaudronnier aussi repoussant que celui que je vois sous son nom dans la même salle?

Je m'arrêterai, en terminant, aux deux tableaux de M. J. Laurens. Le plus important représente l'*Excommunication du roi Robert le Pieux*. Le roi, ayant à ses côtés sa cousine, devenue sa femme malgré la défense de l'Église, vient d'entendre prononcer la terrible condamnation ; il courbe la tête, consterné. Assise auprès de lui, sa femme se suspend à son bras dans un geste où se peignent tout ensemble la tendresse et l'épouvante. Dans le fond de l'immense salle, on aperçoit les prélats qui viennent de prononcer l'effroyable sentence; ils rentrent à la chapelle sans retourner la tête. Au milieu du tableau s'éteint un cierge renversé, symbole de la vie spirituelle. La scène est belle et grandement conçue; chose étrange! dans cette toile si simplement traitée, le vide qui, d'ordinaire, est pour les peintres un écueil et un des dangers les plus à redouter, devient une des causes de l'émotion. On comprend que la solitude va se faire autour du couple royal, abandonné des hommes et maudit par l'Eglise.

Cette même impression est produite d'une manière dramatique et lugubre dans la seconde toile, exposée par M. Laurens, et intitulée: *l'Interdit*. Devant nous la porte d'une église, fermée par un monceau de pierres et de branchages morts; nul n'y peut pénétrer. Ainsi le veut la bulle rouge que nous voyons clouée au mur de l'église déserte, et qu'un rayon de soleil lumineux et éclatant vient frapper. De longs voiles noirs flottent autour des croix. Dans la cour qui précède l'église, deux cadavres recouverts de suaires noirs n'ont pu recevoir dans la maison de Dieu les dernières prières; il ont été abandonnés sans sépulture et condamnés à devenir la proie des oiseaux.

Le cœur est étreint par l'angoisse devant cette malédiction qui frappe tout un peuple, et l'artiste a su exciter l'émotion par la sobriété même des moyens employés. Le drame est terrifiant, sans emphase, et l'artiste a trouvé pour le rendre un pinceau d'une puissance extraordinaire. Ce tableau est l'œuvre d'un homme intelligent et d'un grand artiste, dans l'expression élevée du mot.

Si l'on me demandait maintenant pourquoi je n'ai rien dit du tableau que M. Carolus Duran intitule : *Fin d'été*, je répondrais simplement : c'est par respect pour le lecteur.

IV

rant de nous occuper des paysagistes vivants, il me semble juste :ter un regard en arrière et d'envoyer un adieu à ceux que la t a frappés. Pendant ces derniers mois, deux artistes, grands deux, et ayant chacun une originalité bien particulière, bien ncte, ont été enlevés à l'art, qu'ils honoraient autant par leur it que par leur caractère. Tous deux eurent à lutter pendant ongues années avant de conquérir les sympathies et l'admiration ublic; mais, pour tous deux, le jour du triomphe glorieux iit levé, et ils eurent chacun, avant de mourir, la joie de voir s persévérants efforts récompensés.

e Millet, il n'y a rien au Salon, et c'est presque au jour où l'Expo- n ouvrait ses portes que se fermait cette salle où l'on avait pu lier une dernière fois les pastels, les dessins superbes de cet ste, si longtemps et si amèrement critiqué, et qui n'avait de acteurs que faute d'être suffisamment connu.

n'y avait pas de tableaux dans cette tente dressée pour quel- s jours, mais de fiers dessins tous imprégnés de senteurs cham- es et de réalités grandioses et sévères. C'est là que je veux aller lier Millet, car c'est là qu'il s'est montré le plus grand, le plus inal, et comme artiste et comme penseur.

ans sa manière de comprendre le paysan, Millet a été féroce. r lui, l'homme des champs ne pense pas, il n'aime pas, tout temps est pris par le travail, et sa femme l'aide dans son rude :ur; il ne connaît ni la joie, ni le repos du dimanche. L'œil at- ié à la terre, il accomplit une tâche ingrate, et s'il s'arrête ne pour prier, comme dans l'*Angelus*, ses yeux ne quittent pas erre. Profond et presque philosophe, Millet a écrit dans son vre un poëme admirable de l'esclavage de la glèbe aux temps lernes. A cet égard, son œuvre est un peu monotone, et la note st forcée et trop ardue. Grâce à Dieu, nos braves paysans, ceux- nêmes qui ne possèdent rien et vivent de leur salaire, ne sont attelés à une tâche aussi épuisante. Loin de s'isoler comme et les représente, ou de rester sombres et silencieux quand ils t réunis, nous les voyons, entre les heures de travail, se grou- , causer et boire gaiement, et les dimanches se rendre à l'église bandes nombreuses et achever leur journée dans les rires et les ses.

Mais prenons le peintre tel qu'il est; ce qu'il a peint, il l'a
il a su l'exprimer comme personne ne l'avait fait avant lui.

Millet, comme peintre, a produit des chefs-d'œuvre comme
gelus, comme le *Parc aux moutons*, mais souvent aussi il est l
sa manière est monotone.

Dans l'exposition qui nous occupe, il est sans erreur. Le c
de couleur à la main, il obtient de surprenants effets; c'est
mirable dessinateur, non pas par la pureté du trait, par la
sion du contour, par l'élégance, pour ainsi dire calligraphiq
son œuvre, mais par la silhouette magistrale qu'il sait don
la figure humaine; il est grand à force de simplicité, et parce
sait choisir toujours, avec un tact et un sentiment admirabl
geste le plus habituel, le plus vrai. Chez lui, pas de trait suiv
rêté; mais une succession, une juxtaposition de lignes t
horizontales et tantôt rayonnantes qui enveloppent ses person
comme d'une sorte d'atmosphère vibrante.

Nous avons ressenti à cette exposition une impression e
ordinaire; nous nous sommes trouvé devant un maître, et
avons découvert un Millet nouveau, infiniment supérieur à
qui nous était déjà connu. Hélas! le public est resté froid de
ces chefs-d'œuvre, ou plutôt il n'est pas venu; il a gardé les
jugés qui s'attachaient au nom de Millet et il a négligé d'aller
ces superbes dessins. C'est regrettable, et pour lui qui ne conn
pas un véritable et grand paysagiste, et pour la famille de M
à laquelle cette exposition eût dû procurer le bien-être.

Après les mâles vigueurs de ce peintre, nous passons aux su
tendresses de Corot, qui figure au Salon avec trois tableaux. Ses
belles œuvres viennent d'être réunies à l'École des Beaux-Arts
c'est là que nous aurons l'occasion d'admirer la variété d'un arti
que l'on a tant accusé de n'avoir fait qu'un seul paysage.

Après cet adieu légitime donné à deux maîtres de l'École c
temporaine, hâtons-nous de revenir à leurs rivaux et à leurs élèv
Les vides dans le paysage deviennent de plus en plus nombre
au Salon, non-seulement parce que la mort les fait, mais parce q
l'abstention des artistes les augmente. Depuis longtemps déjà
leur semble de bon goût de ne plus figurer aux expositions, d
qu'ils ont acquis un certain renom. MM. Dupré, Diaz, mademoi
selle Rosa Bonheur, tiennent rigueur au public. Leur fâcheux exem
ple est suivi, cette année, par MM. Daubigny, Jacque, Cabat, [illegible]
Fromentin. Nous ne pouvons que regretter des absences qui amoin
drissent la valeur du Salon et faussent l'appréciation qu'on doi
porter sur notre école moderne.

Parmi les habitués du succès, restent sur la brèche MM. [illegible]

gnies, dont la *Vallée de l'Aumance*, magistralement traitée et tout inondée de soleil, me paraît être le plus beau paysage du Salon; Ségé qui intitule son tableau : *Les cha umes*, et rend fidèlement l'aspect des plaines arides, aux horizons infinis, qui entourent la ville de Chartres et laissent la cathédrale détacher ses tours élancées sur un ciel brûlant. Un joli village dont on aperçoit les premières maisons, et un troupeau de moutons paissent dans ces vastes plaines et animent ce tableau, rempli d'air et de chaude lumière. Les premiers plans sont très-étudiés et la perspective, bien comprise, entraine l'œil au loin. M. Ségé a signé là sa meilleure toile.

Comme chaque année, M. Émile Breton se confine dans deux effets qu'il possède à merveille, l'un de *Neige*, l'autre de *Soleil couchant*. Le premier a été traité avec une habileté consommée, mais il a été cherché par un nombre si considérable de peintres au présent Salon, que bientôt sans doute toutes ces neiges deviendront fastidieuses : *Neige* par M. Karl Daubigny, *Neige*, par M. Mesdag, par MM. Delpy, Geyerfeldt, Luigi, Michel, *Neige* avec figures par MM. Bombled, Vibert, Denneulin, Guignard, Detaille, Kœmmerer.

M. Émile Breton ne nous a montré la nature qu'en automne et en hiver; il n'en a pas encore traduit les verdures printanières, les eaux transparentes et bleues, les prairies épaisses et plantureuses, les feuillages sous lesquels le soleil se joue. Son beau talent a une mine nouvelle et bien riche à exploiter.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons la mort de M. Fleury Chenu qui s'était fait un domaine à lui des effets de neige, et n'avait pas en ce genre de rivaux à redouter, soit qu'il laissât deviner la glace noire du ruisseau sous la couche de neige, soit qu'il conduisît l'œil à travers un ciel chargé de givre ou qu'il suspendît les blancs flocons aux balcons d'une maison. M. Fleury Chenu était le peintre d'un seul effet, mais il le rendait avec une vérité incomparable. Il a été enlevé dans toute la vigueur da son talent, et sa mort sera, pour les arts, une perte douloureuse.

Parmi ceux que le printemps avec ses arbres en fleur et ses tendres verdures a séduits, je citerai M. Hanoteau qui, pour que tout fût vert dans son tableau, a couvert d'une légion de grenouilles les cailloux de sa mare. A peine entre les arbres a-t-il accordé au ciel une petite éclaircie, qui permet d'entrevoir les chauds rayons du soleil. Beaucoup de talent, un dessin des plus étudiés, une couleur très-vraie; telles sont les qualités de cette toile.

Le *Verger* qu'expose M. Defaux est plus vert encore, ou du moins d'un vert plus tendre, plus jeune. Au milieu de la toile, un pommier étend ses branches noueuses et chargées de fleurs, effet diffi-

cile à rendre, si l'on veut éviter la monotonie et la crudité de la couleur. M. Defaux, sous ce double rapport, est demeuré vainqueur; mais sa manière de peindre toujours par frottis donne de la mollesse à ses tableaux.

M. Pelouze a renoncé à ses études grandeur nature : il expose un paysage qui, traité d'une façon un peu rude, un peu cahoteuse, est cependant d'un effet hardi. Au bas d'une colline, des arbres vieux, et déjà à demi dépouillés de leurs feuilles, se tordent sous les rafales de l'orage qui s'avance. Un rayon de soleil déchire la nue, frappe crûment le sable jaune et éclaire les troncs blanchis. A gauche, la plaine sombre s'étend à perte de vue, tandis que de gros nuages, chargés de tempêtes, s'avancent lourdement, chassant devant eux des troupes d'oiseaux effrayés. Il y a dans cette œuvre une interprétation sincère de la nature et une fougue d'exécution qui mérite d'être louée. Le *Chemin de Moutié*, par M. Delpy, se rapproche par certains côtés du paysage que nous venons d'étudier. Il y a dans cette toile un tel progrès sur celles que M. Delpy avait précédemment exposées, que nous aimons à applaudir aux efforts persévérants de cet artiste.

Quelques rapides indications, avant de terminer cette revue des paysagistes. M. Daubigny fils a largement compris et vigoureusement traduit un bel effet de lumière éclairant la *Vallée de Portrille*. Au-dessus des *Champs* qu'il a peints, M. Damoye a fait courir des nuages légers et pleins de mouvement. C'est le ciel surtout qui mérite d'être remarqué dans ce tableau. MM. Lansyer, Bernier, de Cock et Michel soutiennent brillamment leur réputation. Parmi les nouveaux venus, citons MM. Rapin, Beauverie et Yon, dont les paysages sont pleins de fraîches colorations.

Les plus belles *Marines* sont signées des noms déjà célèbres de MM. Clays, un maître en ce genre; Mesdag, plus simple encore et plus franc que de coutume; Lapostolet, dont la *Vue de Rouen* est charmante sous la brume, Lansyer et Vernier. A ces noms, j'ajouterai ceux de MM. Vallée et Olive.

Le premier a peint le *Retour de la pêche*. Cette toile a pour seul défaut d'être trop grande; mais de ce défaut même ressortent mieux les qualités puissantes du peintre. Le ciel est sombre, la terre noire; seule, la mer est éclairée, et apparaît verte et lumineuse, bien que ses flots agités soient chargés de sable. Un effet aussi intense, et qui n'a pu être observé qu'un instant, risquait de s'affaiblir sur une grande toile. M. Vallée a réussi cependant, et son œuvre, un peu lourde parfois, rachète ce défaut par l'imprévu de l'effet.

M. Olive a peint avec une vérité surprenante et une habileté consommée les transparences si variées et diverses de la mer, lors-

ı'elle bouillonne autour des rochers. Je crois difficile d'être plus ncère comme coloriste et plus hardi comme peintre.

Nous n'avons plus à faire l'éloge de M. Vollon, dont les *natures ortes* sont si puissantes et le rendu si étourdissant. Remarquons ulement l'effort qu'a fait ce peintre en introduisant la figure huaine dans le tableau qu'il appelle *les Armures*. Le *Fromage blanc* : M. Rousseau est tout à fait appétissant, et d'une vérité de ton ns pareille. C'est d'un art plus sage, plus correct que M. Vollon, ais aussi moins brillant, moins personnel.

Les *Fleurs* de M. Kreijder luttent de solidité avec celles de M. Leaire, et j'avoue que ces mots n'impliquent pas un compliment. :s artistes, auxquels je joindrais volontiers M. Claude, feraient en de regarder avec quelle légèreté, quelle aisance, M. Petit a su :indre ses *Pivoines*, d'un coloris si frais et d'un dessin si souple. : *Bouquet du jardinier* est un tableau excellent.

Dans les interminables travées où sont exposés les dessins, les juarelles et les gravures, notre moisson sera pauvre. Quelques cceptions cependant en faveur des pastels de M. Rousseau, admiable de vérité dans ses *natures-mortes*, et de madame Carolus Duan, qui expose un portrait de femme plein de vie et traité avec une iâle énergie; quelques autres en faveur des aquarelles signées Max laude et Pierre Gavarni, qui sont les peintres des élégantes cavalides; Harpignies, Lessore, Louis Gassies, pour les paysages; enfin tons le *Jérôme Savonarole* de M. Bida, aquarelle fort remarquable ı l'on retrouve les qualités de dessin et de composition auxquelles us a depuis longtemps habitués cet artiste.

Les graveurs sont plus faibles encore que d'habitude, et je ne s pas une planche qui me séduise. La gravure, du *Gloria victis* M. Mercié par M. Jules Jacquet, est très-soignée; mais je n'y uve pas l'élan qui fait le mérite du modèle. Ces tailles moones et toujours grises demanderaient quelques touches énergis, plus en rapport avec le dessin nerveux du célèbre groupe.

e citerai encore *l'Abondance*, gravée par M. Flameng, d'après ›ens.

es aquafortistes sont nombreux, et beaucoup sont fort habiles. portraits gravés par M. Walthner, d'après Ravesteyn, sont fins pression, profonds dans les noirs, et donnent une idée exacte originaux. Je leur préfère pourtant la grande eau-forte, d'après ımey, exposée par le même graveur. Il y a dans cette planche liberté de facture bien en rapport avec la peinture claire et rante qu'elle s'applique à rendre.

N'oublions pas les jolies gravures de M. Gaucherel, qui a un talt véritable pour faire clapoter les eaux autour des bateaux;

M. Ziem ne saurait trouver un meilleur interprète. MM. Chauvet, Rajon, Brunet-Debaisnes et Veyrassat savent aussi mettre dans leurs reproductions quelque chose de plus que l'exactitude : l'esprit du peintre. Arrêtons-nous enfin devant les gravures fort habiles, quoique un peu brutales, de M. Lançon. Lui, du moins, n'emprunte pas aux autres le sujet de ses planches, et nos éloges s'adressent autant au compositeur qu'au graveur.

V

Il y a un an, le *Gloria victis* de M. Mercié remportait un succès à la fois artistique et patriotique. Ce beau groupe, en bronze cette fois, domine l'Exposition et chante l'hymne de la défaite glorieuse. Derrière lui, et comme pour lui donner une explication, s'élève un autre monument plus intime et qui réveille aussi nos souvenirs douloureux. Le premier groupe adoucit pour la nation entière la pensée de ses défaites imméritées, le second célèbre la gloire et chante le courage d'un de ses morts les plus illustres.

Au moment où la guerre prit fin, le monde des artistes et Paris tout entier s'émut en apprenant la mort d'Henri Regnault, tué à Buzenval, et une souscription s'ouvrit pour lui élever un monument à l'École des Beaux-Arts. Il y a de cela plus de quatre années, et le monument n'est pas encore en place. Nous savons parfaitement que ce retard ne doit pas être imputé aux sculpteurs, qui eussent été prêts depuis longtemps, si l'architecte chargé de dessiner le plan du monument avait apporté moins d'entraves à l'exécution. C'est par un excessif désir de bien faire que, depuis quatre ans, il cherche, corrige, refait et modifie sans cesse son projet. Quoi qu'il en soit, j'avoue que, dans une question de cœur, de patriotique reconnaissance, le temps a bien sa valeur; j'eusse aimé qu'on songeât un peu plus au mort, un peu moins à l'irréprochable ordonnance d'un chapiteau ou d'une colonne. Heureux, au reste, l'artiste qui, mort si jeune, ne se trouve pas, cinq années après sa mort, comme écrasé sous l'honneur qu'on lui fait! Bien des gloires modernes ne sauraien supporter de pareils atermoiments.

M. Chapu, qui a sculpté la figure de *la Jeunesse* dont nous allons parler, est un artiste consciencieux et savant, dont les œuvres se recommandent non-seulement par l'exécution châtiée, irréprochable, mais encore par la pensée, par la poésie même dont il sait animer son marbre.

: monument qu'il nous offre est incomplet : outre l'ensemble itectural qui l'accompagnera, un buste d'Henri Regnault, exé- par M. Degeorge, son camarade à la villa Médicis, sera placé :aîte du piédestal. C'est donc vers ce buste que cette *Jeu-e* charmante tend les palmes d'or. Sa tête est rejetée en arrière vée vers celui qu'elle veut célébrer ; elle se hausse sur la pointe pied pour atteindre jusqu'à lui et s'appuie au socle dans un ivement plein de grâce et de vérité.

es épaules sont nues ainsi que les bras, et les modelés les plus indiquent une carnation ferme et jeune. Les cheveux, noués rière la tête, dégagent le cou et laissent toute leur importance chairs. Le reste du corps est couvert d'une étoffe légère qui se deviner les formes sans les alourdir. Il n'y a rien à reprendre ette figure ravissante.

e buste est prêt aussi : il nous est donc permis d'espérer que hitecte, dont la tâche était la moins lourde, voudra bien livrer n ses dessins, et ne mettra pas plus longtemps obstacle à l'achè- ent du monument.

n grand nombre d'œuvres de mérite reparaissent, les unes marbre, comme *le Secret d'en haut*, de M. Moulin; *l'Andro-e*, de M. Ch. Gauthier; *le Charmeur*, de M. Thabar; *le Jacques-er*, de M. Préault; les autres, en bronze : telles sont *le Chien de targis*, de M. Debrie; *la Chimère*, de M. Granet; *la Syrène*, de Aubé; *l'Age de pierre*, de M. Frémiet.

ous n'en reparlerons pas, ayant eu précédemment occasion udier ces œuvres. Si nous avions une exception à faire, elle serait aveur de *l'Éducation maternelle* de M. Delaplanche. Cette œuvre, des plus intéressantes de l'Exposition, peut être considérée ıme nouvelle, tant par l'importance que l'artiste lui a donnée par les modifications heureuses apportées au modèle.

i nous passons maintenant à l'examen des statues nouvelles, le ıpe immense exposé par M. Perraud nous appellera tout d'a- l. Cette œuvre d'un artiste tant de fois heureux était attendue c une grande curiosité. Seule elle manquait encore à la décora- ı de l'avenue de l'Observatoire. Peut-être en plein air, et vue à ance, produira-t-elle un meilleur effet; peut-être le voisinage statues de moindres dimensions et de bustes nombreux lui -il tort? je ne sais, mais ce qui est certain, c'est que le but ne ait pas atteint et qu'il est impossible en en parlant d'éviter une aine sévérité.

e talent de M. Perraud est incontestable ; par deux fois la mé- lle d'honneur l'a récompensé et mis hors de doute. Mais, en lpture surtout, il existe une différence capitale entre l'exécution

les bustes anciens, me porterait à croire qu'on s'exagère le peu de goût des amateurs pour la sculpture, et qu'on peut apporter un remède à l'état de choses actuel. Que les artistes suivent l'exemple de leurs devanciers, et une ère nouvelle s'ouvrira pour eux. Quelle est, en effet, l'ambition de celui qui achète une œuvre d'art? Il aspire souvent par-dessus tout à s'approprier un objet que nul autre que lui ne puisse acquérir, dont on lui envie la possession, et qui lui procure, sinon la satisfaction artistique à laquelle il est peut-être étranger, du moins celle de la vanité flattée. Or, en sculpture, la réduction en marbre d'une statue n'a ni l'attrait d'une nouveauté, ni la valeur d'un original. Il arrive fréquemment qu'elle passe de l'atelier du praticien à l'étalage du marchand sans avoir même été vue par l'artiste dont elle porte le nom sur son socle. A peine est-elle vendue qu'une autre, toute semblable, vient la remplacer, et il en est de même tant que le sujet reste en vogue. Quelle est la valeur, au point de vue de la rareté si recherchée par les collectionneurs, d'un objet d'art qu'on peut se procurer aussi facilement, qui a été et qui sera si souvent répété? Des artistes tels que MM. Falguière, Mercié, Dubois, Degeorge, feraient mieux, ce me semble, de renoncer à la répétition d'une même œuvre qu'ils déprécient en la laissant juger sur une reproduction imparfaite, et de s'exercer, comme distraction à leurs grands travaux, à des œuvres de taille moyenne, étudiées, savantes, gracieuses, soit en marbre, soit en bronze, mais toujours uniques, originales. Les riches collectionneurs ne tarderaient pas sans doute à se disputer ces précieuses raretés et à les rémunérer sans compter.

A ce point de vue, je citerai comme très-intéressantes les deux statuettes de M. Léonard, *Avant le combat*. Elles dénotent un goût original et amusent par une certaine crânerie d'exécution. M. Moreau Vauthier a fait aussi une petite statuette en ivoire d'une facture très-soignée, et qui tire sa valeur, moins de la richesse des matériaux employés que du fini avec lequel elle est traitée.

Fermons cette parenthèse, et, avant de passer à l'innombrable série des bustes, arrêtons-nous encore devant deux œuvres très-remarquables.

Le *Saint Sébastien*, de M. Lenoir, indique un progrès considérable dans le talent du jeune artiste. Le corps du saint, attaché à un tronc d'arbre est debout, les yeux sont presque fermés par la douleur, et la vie est près de quitter ce corps, si j'en crois cet ange qui apporte la palme du martyre. L'histoire trouverait peut-être ici quelque inexactitude, car le saint, malgré ses blessures, fut sauvé cette fois par les saintes femmes, et ne périt que plus tard, lapidé. Un souvenir des maîtres italiens a passé dans cette œuvre, et l'a im-

prégnée d'un sentiment religieux qui me plaît tout particulièrement. La tête, couverte d'une chevelure épaisse, est ensevelie dans une demi-teinte mystérieuse, le visage amaigri exprime la souffrance, et le mouvement du corps laisse pressentir la défaillance qui précède la mort. Pour ne pas dissimuler les défauts, je dirai que les pieds sont vulgaires et lourds, tandis que la main gauche est vide et plate. Quoi qu'il en soit, c'est là une œuvre élevée qui fait honneur à M. Lenoir et qui nous sort un peu de la banalité des études nues.

On rapporte qu'Aristote, lorsqu'il étudiait, tenait dans sa main une boule au-dessus d'un vase d'airain. Le sommeil venait-il à s'emparer du jeune écolier, il en était aussitôt tiré par le bruit que faisait la boule en frappant les parois du vase. C'est là le sujet que M. Degeorge a choisi.

Aristote, la tête appuyée sur la main gauche, est assis sur une chaise de forme grecque. La fatigue s'est emparée de lui et son jeune corps s'affaisse; les yeux sont encore entr'ouverts, mais déjà la pensée est absente; une seconde encore et les paupières vont se fermer. La main droite qui pend nonchalemment, retient à peine la boule.

A force de talent, de soin dans l'exécution, de distinction dans le choix des formes, M. Degeorge a su donner de l'intérêt à une figure qui serait facilement restée insignifiante. Rien de plus délicat, de plus souple, de plus vraiment jeune, que ce joli torse, que ces bras et ces mains si élégants de dessin. Toutes ces parties nues sont étudiées avec amour et rendues avec un art parfait; depuis longtemps nous n'avions eu sous les yeux un marbre aussi artistement traité. L'habileté du ciseau ne tue pas l'étude, et la finesse des modelés ne nuit pas à l'ensemble.

Les draperies, je crois, sont moins heureuses que les nus; les plis y sont trop nombreux, et les accessoires accumulés font du tort à la composition. Je ne doute pas que la première œuvre qu'exposera M. Degeorge ne soit parfaite. Il n'aura pas besoin de montrer plus de talent, mais de choisir un sujet plus sculptural et plus nouveau.

Je ne puis m'arrêter devant tous les bustes qui le mériteraient; la liste serait trop longue, et je devrai me borner à un choix très-restreint. M. de Saint-Marceaux expose une *Tête de forgeron florentin* d'une étrange physionomie et d'un travail précieux. Le modelé des traits est bien compris, bien indiqué et c'est plaisir de voir quelle vie sort de ces petits yeux percés en vrille. Malgré la laideur de cette tête aux pommettes saillantes, au nez aplati, aux lèvres

épaisses, on ne peut passer indifférent et on pourrait presque dire : c'est très-laid, mais c'est très-beau.

M. Paul Dubois n'expose cette année que des bustes, mais ils sont fort remarquables. Celui du docteur Parrot est de tous points admirable. J'y trouve les qualités de vie, de nature, qui ont fait le succès des bustes de M. Carpeaux, avec plus de science et sans les exagérations de cet artiste. Très-ressemblant aussi est le buste de M. Henner, avec son sourire pour ainsi dire figé.

Il faudrait nommer encore pour leurs bustes d'hommes, MM. Iselin, de Vasselot, Hiolle, Lafrance, Blanchard, Granet, Gautherin.

MM. Barrias, Franceschi, Aizelin et Lenoir se font remarquer par la grâce qu'ils ont su mettre dans leurs bustes de femmes.

Après l'examen sérieux et sans parti pris des œuvres les plus remarquables du Salon, recueillons nos impressions. Si, malgré les efforts plus grands de quelques artistes, le Salon ne s'élève pas au-dessus du niveau ordinaire, cela tient à ce qu'il ne suffit pas uniquement de vouloir, pour réussir. Sans doute la volonté est un élément nécessaire au succès; mais il faut une autre condition pour vaincre : le temps et la persévérance. On n'improvise pas les grandes œuvres; elles demandent un apprentissage long, pénible, et semé de bien des déboires.

Mais l'effort de cette année ne sera perdu pour personne, même pour ceux dont l'attente serait trompée. Après avoir longtemps travaillé une œuvre, après l'avoir cherchée, faite, détruite et refaite à diverses reprises (c'est le sort de presque toutes les grandes toiles), l'artiste est devenu plus fort, même à son insu. S'il ne se laisse pas décourager par les ennuis inévitables, par l'insouciance du public, par les déceptions qui lui sont infligées, s'il remet courageusement une nouvelle œuvre sur le chantier, il sentira soudain bien des difficultés aplanies, bien des tâtonnements évités, et le progrès se montrera dès le début.

Que ceux qui ont approché le plus près du but, comme MM. Merson, Thirion, Sylvestre, Glaize, poursuivent la route où ils ont trouvé de légitimes succès, et leur exemple encouragera leurs jeunes émules à marcher sur leurs traces. L'art y trouvera son profit, et l'École française conservera le rang glorieux que lui ont conquis, dans la peinture d'histoire, le génie des Ingres, des Flandrin, des Delacroix, et d'où ne la laisseront pas descendre, nous l'espérons, ces artistes sérieux et élevés qui s'appellent Baudry, Delaunay, Lenepveu, Henri Lévy, suivis et bientôt secondés par la jeune génération qui se lève aujourd'hui.

ARTHUR DUPARC.

MÉLANGES

L'HOMME DEVANT LA SCIENCE ET LA FOI

Conférences, par le R. P. Didon. — Un volume in-12, librairie Didier.

Nous venons de lire les Conférences du R. P. Didon que d'autres, plus heureux, ont pu entendre de sa bouche. Ces pages vivantes révèlent un talent en plein développement, mais qui grandira certainement encore. Nous sommes devant un esprit richement doué, dont les facultés natives ont mûri dans une longue habitude de la méditation, du recueillement, de la prière et de la foi. La profondeur et l'ordonnance des idées en témoignent.

Dans un avant-propos, le P. Didon se révèle tout entier. C'est évidemment un militant, un de ces vaillants, qui, comme saint Paul, se sentent assez bénis de Dieu pour ne pas désespérer de conquérir le monde entier à leur foi. L'accent vibre souvent comme le clairon qui réveille l'armée au matin du combat; mais cet accent part d'une âme si bien gardée dans sa lumière et dans sa force, si maîtresse de son principe, si calme et si mesurée en ses plus grands élans, qu'on éprouve, tout ému qu'on soit, une pleine sécurité. Certains s'étonneront peut-être et se demanderont si la langue qu'il parle est bien celle de l'Église et s'il n'y a pas pour la religion une langue traditionnelle comme il y a une vérité toujours une à travers les générations et les siècles. A ceux-là, nous dirons d'aller jusqu'au bout de ces Conférences, si magistrales de doctrine, si brillantes et si riches de forme; nous leur demanderons aussi de se souvenir des meilleures gloires de l'Église. Est-ce que l'âme de chacun des apôtres et des docteurs n'a pas passé tout entière dans leur parole? Est-ce que saint Paul a parlé comme saint Jean? Est-ce que Tertullien, saint Irénée, saint Jean Chrysostôme, saint Augustin, saint Jérôme, saint Anselme, saint Thomas-d'Aquin, Bossuet ont cru devoir prendre le même langage pour proclamer ou défendre la même vérité?

Il a toujours fallu aux apôtres, avec la science et l'amour du Christ, la science et l'amour de leur temps. La première loi de l'apôtre est sans

doute l'étude passionnée du Christ; mais la seconde, non moins impérieuse, est la connaissance de la situation des esprits auxquels il veut aller porter le Verbe de Dieu. Le jour où l'Esprit-Saint députait les apôtres à l'enseignement universel, il leur donnait de parler toutes les langues. C'est toujours la loi : celui qui se présente aux foules au nom du Christ doit parler la langue de chacun : la langue des sciences aux savants; la langue imagée, éblouissante aux poëtes; la langue calme, lumineuse aux penseurs; la langue du cœur aux foules; à tous la langue de la foi. Le P. Didon connaît cette double loi, et porte en son âme cette double passion. Sa pensée se meut en liberté dans les questions les plus graves de la théologie. Les systèmes où se débat la philosophie de notre temps lui sont connus, et sa façon de parler de la science montre qu'il n'en possède pas seulement les données générales, les solutions vulgarisées pour tous, mais qu'il a dû l'étudier longuement et à fond.

Le sujet du P. Didon est heureusement choisi et fortement conçu: *L'Homme devant la science et la foi.* C'est là pour nous une question capitale. A l'heure actuelle, ce terrain est devenu comme le champ de bataille où les esprits viennent se rencontrer. La science, la philosophie, la foi, s'y livrent des combats acharnés. Parfois la mêlée est bien confuse, et pendant que les chants de victoire éclatent dans les camps opposés, des esprits inquiets qui n'ont pas le bonheur d'être illuminés par la grâce du Christ, se demandent avec angoisse si la désespérance n'est pas le dernier mot de ces luttes terribles où l'on voit mieux ce qui tombe que ce qui s'édifie. Le livre du R. P. Didon rendra le courage et l'espérance à ces âmes anxieuses. Dominant la lutte, des sommets où le garde sa science du Christ, il nous dit loyalement les coups portés, et son livre a ce singulier privilége que, tout en désarmant la science et la philosophie au profit de la foi, il nous laisse un respect et une confiance profonde pour ces deux initiatrices de l'esprit humain. On sort de cette lecture avec un besoin de connaître agrandi jusqu'à la passion; et si l'on ressent encore du désespoir, il vient, non de ce que les solutions fuient toujours, mais de ce que les solutions trouvées, et les clartés déjà conquises ouvrent comme un champ d'études illimité devant nous.

Le P. Didon se demande ce qu'est l'homme, et, pour en avoir une vue complète, il interroge d'abord l'expérience, c'est-à-dire ce que les faits nous racontent de nous; puis, élargissant le problème posé, il recherche quelle est l'origine de l'homme, et quelle est sa fin, sa destinée totale, recueillant ainsi au profit de sa thèse la lumière que la notion de cause, de cause originelle ou de cause finale, projette sur tout être dont on veut savoir le secret. De là une série de six conférences. La première nous donne *la vraie définition de l'homme* et la seconde *son origine divine*, la troisième pose le problème de la destinée, montre *l'incompétence de la science*, et *l'insuffisance de la philosophie à en formuler la solution* et la

quatrième offre la *solution catholique*. La cinquième poursuivant la route si vaillamment ouverte, nous met en face du grand et douloureux mystère de *la Chute originelle*. La sixième nous montre *l'Homme régénéré*.

Nous avons ainsi, on le voit, une étude complète, où tous les éléments de la question sont exposés, discutés; où la philosophie, l'histoire et la foi s'unissent comme en un faisceau pour nous éclairer et nous donner la vraie science, la science totale de l'homme.

Chacune de ces thèses est nettement et simplement formulée; on en suit le développement sans effort. Comme les esprits qui ont longuement médité, le P. Didon a une méthode, une manière à lui. Il n'est pas le simple écho d'un maître : son esprit est de ceux qui ont besoin de se rendre compte, de prendre conscience des choses par eux-mêmes, sous une vision intérieure, personnelle. Le mouvement de ces esprits est essentiellement en synthèse. C'est là seulement qu'ils se reposent. On sait comme ce mouvement simplifie les questions, et combien, en ramenant chaque thèse à l'unité du principe qui doit la gouverner, il rend facile à tous les notions les plus difficiles en elles-mêmes.

Cette méthode a de plus l'avantage de donner à la parole de l'orateur un accent extraordinaire de conviction et une rare puissance d'entraînement.

Cet accent des convaincus, le P. Didon le possède éminemment; son style plein et ferme, large et contenu, substantiel toujours, le révèle jusqu'en ses défauts, nous voulons dire dans ces mots un peu trop heurtés, dans ces expressions où la force tourne à la violence, et qui ont le tort peut-être de trop désintéresser en nous l'oreille en faveur de la raison et du cœur. Mais ces défauts disparaîtront chez l'orateur avec la maturité croissante du talent. Le R. P. Didon, comme toutes les âmes sincères avec elles-mêmes, sentira ce qui lui manque, et comprendra que la force, pour être achevée, a besoin de se tremper de douceur. Ce jour-là, sa parole restera vibrante comme aujourd'hui, mais elle aura un peu plus de ces nuances délicates, de cette douceur engageante, de ce je ne sais quoi d'idéal et d'achevé, qui s'unissaient à la splendeur et à la force dans la pensée et la langue du P. Lacordaire, et lui livraient ses auditeurs à merci.

DELENTHES.

M. Rambosson, qui s'est fait un nom distingué parmi les vulgarisateurs de la science, et dont nos lecteurs ont lu ici-même, dans cet ordre d'études, des pages très-remarquables, aborde aujourd'hui un sujet d'un ordre plus élevé. Il demande à la science, non plus seulement la révélation de ses lois propres, mais la raison du devoir pour l'homme et l'explication de ses destinées. Tel est l'objet d'un nouvel ouvrage qu'il publie sous ce titre : *La loi absolue du devoir et la destinée humaine au point de vue de la science* (1 vol. in-8, librairie Didot). Nous verrons, quand nous reviendrons sur ce livre, si la science a répondu à ses questions et même si elle a pu y répondre;

QUINZAINE POLITIQUE

24 mai 1875.

L'Assemblée a repris ses travaux à une heure où un peu d'inquiétude attirait la pensée de la France au delà de ses frontières, mais où déjà le gouvernement se sentait rassuré. Pour elle, l'Assemblée rapportait du pays un sentiment véritable d'apaisement, et l'on peut dire que jusqu'à ce jour ce sentiment a régné dans ses travaux : ce n'a pas été ce goût des hostilités, ces chocs immédiats et ces scènes violentes qu'on avait vus, à la même époque, pendant les années 1873 et 1874, alors que l'Assemblée revenait comme chargée de craintes et de haines, d'alarmes et de provocations. Toutefois, il faut bien dire que cet esprit de pacification n'est pas si efficace qu'il puisse concilier, unir et grouper ensemble les partis qui, après le vote du 25 février, ont formé de nouveaux fractionnements dans l'Assemblée. Sans doute, bon nombre des conservateurs qui n'avaient pas donné leur suffrage à la constitution du 25 février, ont jugé honnête, politique et patriotique, d'accorder, dès leur retour, au ministère de M. Buffet, un appui qu'ils accordent visiblement à l'ordre même, à la société, à la France. A côté d'eux, il en est qui songent uniquement à renverser ministère et constitution, et qui, dans ce dessein dangereux et malhabile, portent le poids de leurs votes çà et là, partout où il peut rompre l'équilibre. Mais il faut reconnaître qu'il y a dans l'Assemblée entière, à gauche comme à droite, une certaine confusion, des tiraillements et du désordre : la majorité se déplace et change; ni ses éléments ne restent les mêmes, ni ses vues ne sont certaines : on en a eu la preuve presque dans chaque débat, depuis le vote qui a supprimé les élections partielles jusqu'à celui qui a fait abdiquer la commission des Trente.

Il y a une idée qui semble assaillir l'Assemblée de toutes parts et que la gauche lui présente à toute heure : c'est celle de la dissolution. La gauche veut précipiter la dissolution par tous les moyens

Elle y met une hâte fiévreuse : il semblerait, à l'entendre, que l'Assemblée ait à sauver la France en se séparant. Si on l'en croyait, on négligerait, on omettrait, on ajournerait toutes les lois qui sont à l'ordre du jour; on se dépêcherait de bâcler jusqu'au reste de la constitution elle-même; on voterait, dans le mutisme, les lois organiques; on expédierait toute la besogne en quelques semaines, et on convoquerait les électeurs. Pourquoi cette impatience? Pour deux raisons. D'une part, la gauche a peur que cette république du 25 février 1875, faite avec une Assemblée qui était monarchique au 8 février 1871, ne subisse, à l'occasion, des modifications qui la rendraient de moins en moins républicaine : la gauche n'est pas sûre d'une majorité si hétérogène et si mobile. Ensuite elle se fie, pour l'avenir, aux faveurs de la popularité : elle espère que les prochaines élections générales lui donneront la force, le nombre, le pouvoir.

La gauche est avide de ces élections, parce qu'elle calcule que la république régnera souverainement dans une nouvelle assemblée. Peu lui importe qu'en attendant, les lois soient plus ou moins bonnes; elle se réserve le libre usage du droit de révision, ses journaux l'avouent. En cela, la gauche ne se laisse-t-elle pas leurrer par des espérances trompeuses? Nous ne savons si une assemblée plus républicaine est précisément celle qui affermirait le mieux les destinées de la république et s'il n'eût mieux valu au régime qui nous gouverne de faire patiemment son épreuve constitutionnelle sous les auspices d'une assemblée aussi conservatrice. Mais ce qui n'est pas douteux pour nous, c'est que compter sur le droit de révision en façonnant aujourd'hui des lois provisoires et républicainement perfectibles, c'est un danger : la révision, même opérée par des mains républicaines, sera toujours un moyen de compromettre la république; car la révision porte en soi le vice et le mal de l'instabilité; et la France ne se lassera-t-elle pas de la république, si elle s'aperçoit que la république n'est qu'un changement continu des lois, une variation incessante des conditions les plus vitales d'une grande société politique?

C'est aux républicains à voir s'il n'est pas téméraire de hâter la dissolution, en sacrifiant à ce désir immodéré, non-seulement la dignité de l'Assemblée, qui ne peut tous les jours laisser mettre en doute l'utilité de ses travaux, mais l'intérêt public qui ne peut s'accommoder de lois faites à l'aventure. A vrai dire, nous sommes déjà trop sûr qu'aucune raison de prudence ne retiendra ni ne tempérera cette volonté des républicains : ils ont fini par considérer la dissolution comme une mesure de salut public! un délai de quelques mois les épouvante, comme si c'était à quelques mois qu'ils mesu-

raient la vie de la république et le destin de la France! Mais, sans vouloir prolonger indéfiniment son œuvre, sans accumuler des retards artificiels, l'Assemblée, quelque pressée qu'elle soit aujourd'hui par M. Calmon ou demain par M. Girard, n'a pas de motif pour accélérer le moment de sa dissolution. La dissolution a été longtemps à ses yeux une sorte de gouffre qui l'effrayait, et où la France craignait qu'elle ne fût jetée par un coup de violence : il ne faut pas qu'aujourd'hui ce gouffre, parce qu'il est plus proche, attire l'Assemblée au point qu'elle y coure en abandonnant tout pour y arriver plus vite. Fixer la date de la dissolution quand tant de lois sollicitent encore l'attention de l'assemblée, c'est l'exposer à achever son œuvre, non-seulement avec une précipitation malheureuse, mais avec moins d'autorité qu'il ne faut; c'est ouvrir immédiatement la carrière aux luttes électorales; c'est commencer trop tôt l'agitation profonde que le pays ressentira, quand partout les ambitions des partis le remueront; c'est s'interdire peut-être de faire face, dans un cas soudain et lors de ses derniers jours, à des difficultés soulevées à l'intérieur ou qui surgiraient à l'extérieur du pays. Nous sommes donc d'avis avec M. Clapier et M. Giraud qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer dès ce moment la date de la dissolution : on la déterminerait plus utilement et d'une manière plus opportune, dans quelques mois, c'est-à-dire alors qu'on pourra apprécier la besogne accomplie. « La date morale, » dont M. Clapier a ingénieusement parlé, suffit en attendant.

Cette dissolution, qu'il n'appartient pas au gouvernement de déterminer, mais qu'il sied à l'Assemblée de marquer elle-même, l'Assemblée en a accepté l'idée en votant la suppression des élections partielles. L'Assemblée est en nombre, assurément, et elle a de chaque département une représentation assez ample : une dizaine de députés de plus, assis çà et là sur ses divers bancs, n'auraient pas changé la force proportionnelle des partis. L'Assemblée a conduit à leur fin les plus grandes questions : après la constitution du 25 février, elle n'a que des lois complémentaires à élaborer, et ces lois ne peuvent changer les traits de cette constitution. L'Assemblée n'est pas tout entière persuadée que des élections partielles, sous le régime électoral d'aujourd'hui, soient vraiment légitimes, ou du moins raisonnables : on a plus d'une fois démontré tout ce qu'il y a d'anormal dans « le scrutin de liste sans liste. » L'Assemblée, enfin, voit plus ou moins prochaine l'heure de sa séparation définitive; elle devait donc épargner au suffrage universel d'inutiles fatigues, au pays de stériles agitations. Voilà les principales raisons qui ont décidé l'Assemblée à supprimer les élections partielles. La loi Courcelles a donc été adoptée, en dépit de ceux qui se servaient

de ce vote comme d'une machine pour renverser le ministère ; elle l'a été, en dépit aussi des solennelles déclamations qui ont célébré la majestueuse souveraineté et l'inviolable intégrité du suffrage universel, cette tyrannie populaire sous laquelle s'inclinent avec une docilité si dérisoire et si intéressée les bonapartistes et les radicaux. Le Lot et le Cher, dont le droit électoral devait bien céder au droit supérieur du pays, sont compris dans l'interdiction. Les athlètes à qui, dans ces départements, M. Rouher et M. Gambetta dispensent l'huile et prêtent le ceste, en seront quittes, en attendant la lutte, pour continuer dans la palestre électorale leurs exercices préparatoires !

Par une expérience involontaire, l'Assemblée a elle-même pu comprendre combien il est difficile de préjuger l'avenir, à l'égard de ses travaux. Voilà une loi sur la caisse d'épargne qu'elle a mis trois jours à repousser ; et cette loi valait la peine d'un tel examen, car il s'agissait d'une amélioration sociale où les intérêts de l'État pouvaient être fortement engagés : on peut regretter que l'Assemblée ait été un peu timide en craignant d'élever, selon l'exemple de l'Angleterre et de l'Autriche, le maximum des dépôts ; on ne regrettera pas la lumière qu'elle a jetée sur la question. Voici une autre loi que, par une fébrile impatience de dissoudre l'Assemblée, quelques-uns ne voulaient pas même laisser porter à la tribune : c'est la loi qui réforme le régime des prisons départementales, loi étudiée pendant trois ans avec un soin consciencieux et préparée, notamment, par un excellent rapport de M. O. d'Haussonville, qu'il a résumé, pendant la discussion, dans un discours élégant, clair, plein de pensées élevées et justes. Cette discussion a occupé un peu plus d'une séance. L'Assemblée, malgré les adjurations de M. Bertauld, un juriste parfois trop plaisant, a eu raison de ne pas perdre le profit de tant de travail. Elle a ainsi voté une loi morale et chrétienne. Pourquoi regretterait-elle le temps qu'elle y a consacré ? A voir enfin la vivacité avec laquelle M. Clapier, le parleur qu'on a le plus entendu dans le Parlement depuis huit jours, a plaidé contre M. Cézanne cette loi de chemin de fer qui a mis en haleine toutes nos grandes et petites compagnies, pourrait-on croire que l'Assemblée ait mal employé sa peine, et que le pays pense à le lui reprocher ?

Il faut d'ailleurs noter que la gauche, peut-être plus désireuse de la dissolution en apparence qu'en réalité, sait bien, selon le cas, sacrifier à ses sentiments politiques le temps dont elle affecte d'être si avare. Quand M. Dufaure, à qui pourtant elle offre de loin tant d'encens, lui a demandé de déférer à l'examen des Trente les lois organiques qu'il présente, la gauche a-t-elle économisé le temps, en agréant cette demande? Non. La haine qui n'a cessé de l'animer

contre la commission des Trente, haine dont M. Luro a été l'interprète inattendu, l'a emporté et sur le respect que la gauche prétend avoir voué à M. Dufaure et sur l'avantage de trouver une commission toute prête à l'étude de ces lois. M. Laboulaye, à qui M. Batbie a si malicieusement fait voir par des preuves solides l'inconstance de sa légère mémoire, a persisté à se dire membre de la commission des Trente, quand cette commission donnait sa démission collective; M. Laboulaye a persisté encore, quand les Trente ont eu donné leur démission individuelle. Cette héroïque obstination a pu paraître admirable à la gauche, aussi bien que sera mémorable pour la postérité parlementaire ce fameux mot d'excuse de M. Laboulaye : « Quand je suis monté hier à la tribune, je ne me rappelais pas ce que j'avais pu dire le 18 mars! » Il n'en est pas moins vrai que cet entêtement de M. Laboulaye comme ce vote de la gauche auront forcé l'Assemblée à élire en séance publique une nouvelle commission des Trente, c'est-à-dire à perdre une de ces journées qu'elle compte si jalousement; et la conduite tenue par la gauche en cette circonstance autorise bien à croire qu'elle s'engage au delà des promesses qu'elle peut accomplir, au delà de tout ce que les événements permettent d'augurer, quand elle veut abréger le temps pour hâter la dissolution, en écartant des lois, en diminuant les discours et en réduisant à la dernière simplicité la procédure parlementaire en usage.

Le vote par lequel la gauche, gratifiée du magnanime appui d'une portion de l'extrême droite, a repoussé la demande de M. Dufaure, avait peu d'importance en soi. Mais ce qui importe, c'est que sous le prétexte de gagner du temps, la gauche ne puisse pas, par des votes précipités ou certaine conspiration de silence, soustraire les lois organiques à la discussion dont ces lois ont besoin. Quand, au mois de février, on débattit les lois constitutionnelles, il y avait trois ans qu'elles étaient pour l'opinion publique un objet de controverse : on était las d'argumenter pour ou contre elles; on ne trouva pas étrange la célérité qui activa le débat. En est-il de même pour les lois organiques? Non, évidemment. Si celle qui détermine les rapports des pouvoirs publics emprunte la plupart de ses traits à la constitution d'une monarchie parlementaire, et si, par conséquent, elle est familière par plus d'un point à la plupart des députés et des publicistes, celle qui réglera l'élection du sénat est, au contraire, presque entièrement neuve : elle propose des procédés qui n'ont été expérimentés ni dans notre pays ni même en aucun lieu du monde; elle consacre des pratiques dont l'adoption peut impliquer celle de principes fort graves et peut-être fort dangereux. Comment donc ne pas soumettre cette loi à une étude

sérieuse et à une critique attentive? Comment oser demander qu'elle soit votée comme en passant, c'est-à-dire avec moins de soin et de temps qu'une loi sur le chemin de fer de Marseille à Barcelone?

Qu'on examine, par exemple, dans la loi relative à l'élection du Sénat, cet article 15 : « Les délégués ayant pris part à tous les scrutins reçoivent sur les fonds du département une indemnité de déplacement. » Voilà une nouveauté. On avait plus d'une fois douté qu'il fallût rémunérer le représentant; désormais on rémunérerait l'électeur. De tous nos faiseurs de constitutions, aucun n'avait eu pour l'électeur cette bienfaisante prévoyance. Eh bien! faut-il indemniser pour son déplacement l'électeur sénatorial? La question méritera l'attention de l'Assemblée. Sans doute, au premier coup d'œil, on peut juger très-simple et même équitable cette compensation pécuniaire. Mais, à regarder de plus près, on verra combien cette pratique peut avoir de conséquences regrettables.

Nous sommes de ceux qui croient que, plus la foule a de droits politiques, plus il faut élever pour elle la notion du devoir; et cette croyance nous paraît surtout nécessaire à ce moment de notre histoire où la France, pour se régénérer, a besoin d'un tel surcroît de vertus. Or le vote du citoyen est pour lui un devoir : en votant, il fait les affaires du pays, et les siennes y sont comprises; en veillant à la fortune de la patrie, il veille à sa propre fortune : son suffrage n'est entre ses mains l'instrument ni d'un métier ni d'une fonction; il n'a à solliciter pour son vote ni honneur ni payement. Ce vote lui est-il difficile et même coûteux, le citoyen n'en accomplit que plus noblement et plus généreusement son devoir. Habituez-le à penser, au contraire, que ce sacrifice vaut une rétribution, et vous ôtez du vote l'idée du désintéressement, de l'abnégation et du dévouement, c'est-à-dire une idée essentielle à toute nation qui a la virile prétention de se gouverner elle-même, une idée nécessaire à toute démocratie qui ne veut pas se ravaler à la manière de celles que les démagogues ont jadis salariées ou que les Césars ont nourries. Et quelles seront les bornes de cette nouvelle habitude? Qui empêchera que l'indemnité, réclamée pour une élection, ne le soit plus tard pour une autre? Comment pourra-t-on restreindre l'application du principe? Qui calmera la plainte de l'électeur pauvre, comparant sa perte de temps et d'argent dans une élection quelconque à la perte que fera dans celle-ci l'électeur riche indemnisé malgré sa richesse? Pourquoi ne pas attribuer au choix qui confère au délégué son droit d'élire le Sénat un prix plus haut et plus pur, le seul prix de l'honneur civique dont il est revêtu? N'a-t-on pas à craindre que l'État rémunérant l'électeur ne

paraisse le salarier, et que, sans le vouloir, l'État ne commence ainsi à réaliser certains vœux du socialisme? N'a-t-on pas à craindre de favoriser par ce premier exemple la doctrine de ces radicaux qui veulent que, dans une démocratie vraiment maternelle, l'État donne gratuitement tous ses biens et paye tous les loisirs qu'on lui consacre? Est-ce que cet exemple ne les enhardira pas, en les autorisant à réclamer bientôt des salaires pour tous les services, électoraux et municipaux aussi bien que politiques, qu'ils rendront ou croiront rendre soit à l'État soit à la cité?

Il faut se défier davantage d'une nouveauté de ce genre. Que l'argent tombe des mains de l'État entre celles du votant pour une rémunération, ou que par séduction le candidat le glisse entre celles de l'électeur, c'est toujours l'argent, l'argent qu'il ne faut mêler par aucun moyen à cette chose délicate et ombrageuse, l'électorat, c'est-à-dire au droit et au devoir de participer à la vie de sa patrie et d'en régler les grandes destinées. Car elles ont eu une fin misérable, toutes les démocraties qui ont salarié le droit et le devoir politiques : demandez-le surtout à la Grèce, aux comédies d'Aristophane, aux dialogues de Platon, aux discours de Démosthène, aux histoires de Thucydide. Quand Athènes consentit à payer le citoyen pour qu'il voulût bien se rendre à l'assemblée; quand elle eut donné à la paresse et à la vénalité de la populace la prime du triobole, elle énerva l'activité, elle amollit le patriotisme, elle dégrada la dignité, elle altéra toutes les vertus qui l'avaient jadis rendue si vaillante, si fière et si forte; elle livra sa liberté à l'art corrupteur de ses démagogues; et le poëte indigné put faire dire à Cléon sur la scène, avec ce singulier accent de moquerie et de tristesse : « Les oracles prédisent que Peuple, s'il est patient, doit un jour siéger comme juge en Arcadie, avec cinq oboles pour salaire. En attendant, je veux le nourrir, le bien soigner, et à tout prix je lui assurerai ses trois oboles. » Oui, ces souvenirs, si lointains qu'ils puissent paraître de la réalité présente, si étrangers qu'on les puisse croire aux sentiments de notre France, sont ceux d'une république dont l'expérience est particulièrement instructive pour nous, peuple qui ressemble d'un air si fraternel à celui de la brillante et changeante Athènes. Il faut avoir peur d'inaugurer des usages qui peuvent devenir de tels abus. Il faut avoir peur de fournir à nos démagogues des appâts comme ceux du salariat électoral. Il faut avoir peur qu'excité par l'encouragement de cette loi, l'un ou l'autre d'entre eux ne songe un jour à rendre obligatoire et universelle la rémunération de l'électeur.

Nous n'examinons ainsi qu'un des articles de cette loi. Combien d'autres, comme celui qui concerne la suppléance de délégué, ou

qui prescrit un délai d'un mois entre sa nomination et l'élection du Sénat, combien d'autres devront être scrupuleusement étudiés par la commission nouvelle des Trente? Et dès lors, comment supposer qu'une loi d'une telle importance, une loi à laquelle on peut faire tant de corrections, puisse être votée à la légère, en aussi peu de temps qu'il en faudrait à la gauche pour crier : « Vive la République? »

Après ces lois, le budget, avec les innombrables questions qu'il comprend et les propositions d'impôts qu'il annonce, sera soumis à l'Assemblée. Certes, si c'est à l'amélioration de nos budgets qu'on peut mesurer le progrès de notre réparation nationale, on a le droit d'être satisfait de celui qui vient d'être mis sous les yeux de l'Assemblée pour l'exercice de 1876. Ce budget n'est pas normal encore, nous le savons bien ; il reste, en effet, à réformer ceux des nouveaux impôts qui pèsent trop lourdement sur la fortune du pays et qui en embarrassent l'entier relèvement; il reste aussi à pourvoir à un amortissement efficace et régulier. Néanmoins, après des calamités inouïes comme celles de 1870-71, c'est un véritable encouragement pour la France que de constater au budget de 1876 un excédant de plus de 4 millions, une augmentation de plus de 26 millions pour les dépenses de ses services publics, et une diminution de plus de 42 millions dans le chiffre de sa dette et de ses dotations. Espérons que ces heureux présages du ministre des finances ne recevront des événements aucun démenti. Déjà les recettes de l'année sont plus abondantes qu'on ne l'avait prévu dans le budget antérieur. C'est un bon signe pour les évaluations présentées par M. Léon Say. Et ce signe est d'autant plus favorable, que des comptes financiers relevés pour le mois d'avril, il ressort que les revenus et les impôts recueillis pendant les quatre premiers mois de cette année n'ont cessé de s'accroître : aux derniers jours d'avril, le Trésor avait déjà reçu 50 millions de plus que dans la même période, en 1874. Cette féconde prospérité de la France, les alarmes qui récemment ont grondé sur nos frontières, l'auront-elles diminuée au mois de mai? Nous l'ignorons ; mais nous présumons avec quelque confiance que, le train des affaires étant en si bonne voie, cette diminution n'aura pas été très-sensible.

La fortune de la France, hélas ! sera dans un péril qui s'aperçoit d'avance, au temps des élections générales : ce sera un temps de grande lutte, nuisible à tous les intérêts dans notre France turbulente et troublée, d'autant plus nuisible qu'il l'est naturellement chez tous les peuples républicains, qui mettent le gouvernement tout entier dans les Assemblées et qui tiennent à la merci des électeurs le principe même de leur gouvernement ; ce sera un temps de

vives hostilités, où l'esprit d'utopie et les convoitises révolutionnaires souffleront partout ; ce sera un temps où les partis déchireront à l'envi la France. Plus d'un indice en montre déjà le péril. L'élection de M. Floquet, si impolitique aux yeux de l'étranger, nous donne, à la présidence du conseil municipal de Paris, la mesure de ce que peuvent gagner, dans les caprices de la faveur populaire, les incapables et bruyants tribuns qui ont caressé la multitude. Le discours de M. Raoul Duval, un Gambetta bonapartiste qui tonitrue à Ménilmontant comme l'autre à Belleville, ne nous permet pas seulement d'apercevoir les césariens et les radicaux se bravant déjà de colline à colline, et dédaignant de regarder au-dessous d'eux s'il y a d'autres partis plus dignes de présider aux destinées de la France : ce discours, approuvé par le dauphin de M. Rouher, annonce combien les espérances du bonapartisme seront affichées haut dans les comices que désirent tant convoquer déjà les dissolutionnistes. La harangue de M. Jules Ferry laisse également entendre les cris, aujourd'hui comprimés par une certaine prudence, que la gauche fera éclater dans ces élections contre les conservateurs et le ministère actuel. Rien ne prouve mieux que ces manifestations combien une dissolution prématurée pourrait être regrettable, et combien l'ère électorale, pour le bien du pays, devra être courte. Puissent tous ceux qui, selon l'éloquente parole de M. Léopold de Gaillard, jugent qu'au-dessus des monarchies, des empires et des républiques, la première chose à refaire en France, c'est la France, puissent ceux-là avoir assez d'énergie et d'habileté, à l'heure critique, pour empêcher que la dissolution de l'Assemblée ne commence la dissolution de notre patrie !

Combien le sort de la France est précaire encore, quelles menaces elle a toujours à conjurer sur ses tremblantes frontières, un article du *Times*, à la fois invraisemblable et vrai, a malheureusement permis d'en juger. Le *Times* nous a dépeint un parti militaire tout-puissant à Berlin, qui se plaint que la France ait trop facilement payé sa rançon, qui s'irrite de la voir reconstituer son armée et assurer sa défense, et qui voudrait garantir la quiétude de l'Allemagne en réduisant la France à une sorte de néant, en limitant le nombre de nos soldats et en nous imposant un tribut de dix milliards pour une durée de vingt ans. Ces rêves d'une force haineuse et cruelle, le *Times* a feint de croire qu'ils agitaient moins l'imagination des généraux allemands qu'ils n'épouvantaient celle de certains politiciens français. Mais bien des contradictions, aisément remarquées dans cet article du *Times*, ont fait justement douter qu'un politicien français, quel qu'il fût, l'ait jamais pu écrire : comment, par exemple, un patriote effrayé de périls

désastreux, eût-il, en même temps qu'il dénonçait à l'Europe ses alarmes, pris plaisir à montrer la France jalouse de reprendre bien vite ses provinces perdues? Le *Times*, il est vrai, a corrigé cet article par un second où il essayait de prouver que de pareils plans ne pouvaient avoir été tracés par l'empereur Guillaume et M. de Bismark. On avait le droit aussi de ne pas donner aux nouvelles du *Times* plus de crédit que n'en mérite cet inconstant et hardi spéculateur de la curiosité européenne. Pourquoi cependant a-t-il éveillé tant de craintes? C'est qu'à l'avance certaines gazettes allemandes avaient préparé dans les esprits le soupçon et la peur. Libre et capricieux en Angleterre, discipliné en Allemagne, le journalisme, on le voit, a été durant cette période un industrieux agent de paix et de guerre : il a tour à tour assemblé les nuages, fait gronder la tempête et rasséréné l'horizon. C'est un avertissement significatif, qui indique à la presse française ses impérieux et graves devoirs.

Plus d'une raison a milité pour la paix en Allemagne. Ç'a été l'honneur. Se ruer sur un peuple qui ne veut pas se battre et qui même n'a pas d'armes, qui ne provoque pas et qui se déclare incapable de se défendre, qui observe les traités et qui n'a aucun dessein de les violer, c'est une entreprise qu'aucun honnête homme, ni à Berlin ni ailleurs, ne saurait juger digne de l'Allemagne : elle aurait contre elle la sévérité, tôt ou tard vengeresse, de l'Europe, de Dieu et de l'histoire. La prudence et l'intérêt ont parlé aussi. Seul, en Allemagne, le parti militaire désire la guerre, et peut-être sa tactique est-elle moins encore de commencer les hostilités que de nous induire à la folie d'une provocation. Mais la nation, ne fût-elle que repenser aux maux qui se sont mêlés à sa gloire en 1870-71, se rappelle mieux et médite davantage ces paroles de Frédéric le Grand : « La guerre est si féconde en malheurs, l'issue en est si peu certaine, et les suites en sont si ruineuses pour le vainqueur comme pour le vaincu, que les princes ne sauraient assez réfléchir avant que de s'y engager. » Ce n'est pas à nous de dire à M. de Moltke et à M. de Bismark si une telle guerre serait aussi facile que quelques-uns l'affirment à Berlin ; ce n'est pas à nous de dire quelle force la menace d'être détruite pourrait prêter à la résistance de notre patrie. On ne philosophe pas avec des hommes comme M. de Bismark et M. de Moltke : ils savent pourtant que la fortune et la victoire sont changeantes ; et l'expérience des nations prouve assez qu'une telle vérité n'est pas si banale qu'il faille la dédaigner. Mais supposons que l'Allemagne ait mathématiquement assuré le bonheur de ses drapeaux, et que, sourde à toute sagesse, un irrésistible mouvement de haine et de convoitise l'entraîne contre nous. Admettons que l'Allemagne se précipite tout à coup sur la France et

l'écrase : l'Allemagne, isolée dans son triomphe et affaiblie par cet effort, verrait aussitôt se dresser autour d'elle et contre elle les craintes désespérées des peuples que notre infortune ferait trembler pour eux : l'Europe vengerait la France; elle y serait forcée par le sentiment de sa sécurité; elle renouvellerait contre l'Allemagne ses alliances du temps de Louis XIV et de Napoléon I[er]. N'est-ce pas le *Times*, oui, le *Times* lui-même, qui le prédisait l'autre jour?

Il est certain que l'entrevue de Berlin, entrevue où l'Allemagne a mis tant d'ostentation à se montrer l'amie et l'alliée de la Russie, a été, dans ces circonstances, un événement européen; il y avait dans cette démarche autre chose qu'une de ces visites courtoises et affectueuses, dont l'empereur Alexandre a pris l'habitude à la cour de Berlin : moins d'une heure après son arrivée, il conférait avec M. de Bismark; le lendemain, des nouvelles rassurantes, parties de la main du prince de Gortschakoff, volaient vers la France. On sait, maintenant, l'objet de cette visite, on en sait l'effet : la France s'en souviendra avec reconnaissance. Pacifique par un goût généreux de son âme comme pour l'intérêt de l'immense nation qu'il gouverne, l'empereur Alexandre n'a porté à Berlin que des conseils de paix, et c'étaient seulement les siens qui pouvaient s'y faire écouter. Ce n'est pas la France qui l'eût supposé capable de s'associer à un acte dont la brutalité aurait, selon le mot du *Times*, « outragé le sens moral de l'Europe ; » et l'estime de la France, l'empereur Alexandre l'a justifiée : l'histoire de notre pays, comme du sien, l'en honore déjà.

La Russie a été l'arbitre de la paix ou de la guerre. Or elle en avait le droit devant l'Allemagne, comme elle en avait le devoir devant l'Europe. Car l'accord conclu en 1872 entre les trois empereurs, en garantissant à l'Allemagne ses conquêtes et son traité de Francfort, a garanti aussi la paix : il a obligé l'Allemagne à n'entreprendre aucune guerre sans l'approbation préalable de la Russie et de l'Autriche : la garantie, par laquelle la Prusse assurait ses possessions, ne lui a servi de rien, grâce à Dieu ; l'autre, au contraire, a servi à l'Europe et particulièrement à la France. Le droit de la Russie lui permettait donc d'intervenir; son intérêt le lui conseillait. Outre que les flammes sinistres, qui ont lui à Sadowa et à Sedan, ont éclairé le monde, l'empereur Alexandre voit mieux l'avenir que ne le voyait à Biarritz ce regard de Napoléon III voilé par tant de rêves obscurs. La Russie a déchiré le traité de 1856 : elle peut aujourd'hui être patiente aux bords du Danube et de la mer Noire ; il faut veiller plus haut, sur cette frontière même à laquelle touche cette excessive puissance de l'Allemagne qui, partout ailleurs, au nord, au sud, à l'ouest, a rompu les barrières qu'elle pressait. L'Allemagne dirait maintenant à la Russie : « Prenez l'O-

nt; » la Russie aurait à repousser ce dangereux présent : car à
oi bon s'être avancée un peu plus vite et plus loin sur la route
Constantinople ou sur les chemins de l'Inde, si la Russie laissait
aux portes de Varsovie, grossir démesurément une force qui
ırrait menacer, sur le littoral de la Baltique, le centre même de
vitalité. Qui l'assurerait, en effet, que, la France une fois con-
nnée pour un siècle au dénûment et à l'inaction, l'Allemagne,
tée la dominatrice du continent, ne se jetterait pas bientôt sur la
ogne et sur ces trois provinces que la science allemande reven-
ue déjà comme des biens nationaux? Est-il si improbable qu'un
ıitaine ou un homme d'État allemand, voulant déployer de ce
é l'ambition et la fortune de sa Germanie toujours triomphante,
ıçût alors le dessein de réduire la Russie à n'être plus qu'une
nde nation asiatique? Et le jour où cette lutte gigantesque
nmencerait, qui ne regretterait à Saint-Pétersbourg d'avoir laissé
ner la France? Disons plus : est-ce que la sagacité bien connue
prince Gortschakoff ne s'aperçoit pas déjà combien la France
nque à l'équilibre de l'Europe?

'Autriche le sent aussi et l'Angleterre le sait maintenant. Aussi
-elles assisté la Russie dans le soin qu'elle a pris d'imposer la
x ; et nous pourrions, si modestes que nous devions être, nous
er de cette assistance. En 1870, la France a vu l'Europe défiante
sa politique et jalouse de sa force ; en 1875, elle l'a vue sympa-
ue à sa faiblesse et lui prêtant cette aide morale qui a fait dé-
alors à notre patrie jusque dans ses plus effroyables calamités.
sentiment de l'Europe nous est, évidemment, un avantage que
re sagesse peut et doit accroître.

'Angleterre, à laquelle le discours du comte de Munster, préco-
nt a Londres la guerre de l'État et de l'Église, a déplu peut-être
s que M. Disraéli n'a pu le dire dans sa spirituelle réponse,
gleterre a eu la satisfaction de donner, le 9 mai, cette bonne
velle à son Parlement et à la France : « Il n'existe plus mainte-
t de cause d'appréhension au sujet du maintien de la paix euro-
nne. » Presque en même temps que M. Bourke parlait ainsi à
dres, M. d'Aspremont rassurait à Bruxelles ceux qu'avaient alar-
s les deux notes adressées par M. de Bismark à la Belgique; et
ouvernement belge en était félicité, à la Chambre des députés,
un ordre du jour où tous les partis, unis dans une patriotique
nimité, approuvaient sa conduite. A Berlin même, les « reptiles »
M. Œgidi tient entre ses mains et qui lui obéissent comme au
rmeur, se sont doucement repliés sur eux-mêmes; puis ils ont
de siffler. Il ne tiendrait, d'ailleurs, qu'à nous de croire que
's sifflements n'ont jamais retenti à nos oreilles. La *Gazette de*

l'Allemagne du Nord, qui naguère..... la *Gazette de l'Allemagne du Nord* elle-même ne nous a-t-elle pas dit, le 12 mai, d'une voix qui nous a été fort agréable : « Nous pouvons affirmer, et nous y sommes autorisés, que les rapports officiels avec le gouvernement français depuis 1870, n'ont jamais été plus amicaux et plus pacifiques que dans les semaines et les jours qui viennent de s'écouler. »

Reprenons donc en paix nos travaux, plus que jamais résolus à consolider, à force de bon sens et de prévoyance, la chancelante fortune de notre patrie. On n'a trouvé à exploiter contre la France que des craintes vagues et lointaines, dont aucune ne pouvait devenir l'arme d'un droit. Qu'eût-ce été, si la prudence du gouvernement français et, disons-le par justice, la prudence de la nation tout entière, n'avait dérobé à M. de Bismark tous les prétextes capables de couvrir ses desseins? Qu'eût-ce été, s'il avait eu à son service une raison quelconque de demander plus ou moins légitimement à Paris, comme à Rome et à Bruxelles, certaines réformes de nos lois civiles et religieuses? Sachons-le bien, sachons-le plus que jamais : notre sagesse est aujourd'hui la meilleure garantie de notre salut. Cette sagesse, nous la devons non-seulement à nous-mêmes, mais aux amis qui nous soutiennent en Europe. Gardons-la fermement, dussions-nous l'avoir jusqu'au point d'en étonner l'Allemagne; et puissent tous nos partis rivaliser dans ce sentiment!

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants, CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

SAINT GRÉGOIRE VII

MOINE ET PAPE[1]

IV

GRÉGOIRE VII JUGÉ D'APRÈS SA CORRESPONDANCE ; SA SAINTETÉ ET SA VICTOIRE.

l'étude consciencieuse des faits pouvait encore laisser quelque
e sur le mérite respectif des deux causes qui étaient en lutte
nzième siècle, il devrait suffire de comparer les caractères des
: hommes en qui se personnifiait d'un côté l'empire et de l'autre
ise. Il serait injuste de contester à Henri IV plusieurs des qua-
qui font les grands rois : il était doué d'une merveilleuse acti-
d'une persévérance et d'une intrépidité dignes de la meilleure
causes, d'une prudence et d'une sagacité rares. Mais enfin ces
ités s'alliaient à tous les vices et à tous les excès qui caractéri-
les tyrans. On sait quels actes de cruauté et de monstrueuse
uche reprochaient à Henri les catholiques d'Allemagne. Au dire
Saxons, ils avaient pris les armes contre lui, moins pour venger
s propres injures et pour secouer le joug de son despotisme, que
· punir les incestes et les sacriléges dont il avait souillé leur
, et qui, aux yeux de la chrétienté indignée, lui faisaient assi-
la première place parmi les plus cruels tyrans. Elle voyait avec
cur renaître, sous la loi de l'Évangile, les infamies qui étaient
·opre des dieux de la mythologie et des monstres qui avaient
écuté l'Église. Les excès imputés à Henri ont-ils été exagérés?

[1] oir *le Correspondant* du 25 mai 1875.

Il est difficile de le croire, car tous les écrivains orthodoxes les constatent, et aucun de ses partisans ne les nie.

Toutefois, plusieurs traits de la vie du prince attestent que ses passions n'avaient point éteint en lui le fond de foi et d'attachement à la religion, qui formait alors la base morale de l'existence. Sous ce rapport, il ne faudrait pas confondre Henri IV avec des persécuteurs plus modernes, complétement étrangers, par la foi et la pratique, au culte qu'ils prétendent régenter au gré de leurs intérêts. Le refus de l'empereur d'accepter la communion que lui offrait Grégoire à Canosse, soit comme une suite naturelle de l'absolution qu'il venait de recevoir, soit comme un gage d'innocence au sujet des accusations portées contre lui, démontre son respect pour l'auguste sacrement de l'autel, quoique un tel refus doive être naturellement interprété comme l'aveu des crimes commis et de l'équité de la condamnation prononcée. On a rarement montré le même scrupule à l'encontre de parjures et de sacriléges avérés. Malheureusement, ce fut le seul moment de la vie du prince où il fit preuve de sincérité, car le trait dominant de son caractère était une mauvaise foi insigne. On s'étonne de voir la ruse, la dissimulation et la perfidie pratiquées avec tant de suite par un homme si jeune et si passionné. Cependant, ses passions, toutes vives qu'elles fussent, ne l'emportaient jamais au point de lui faire manquer une occasion de feindre ou de tromper. Cette duplicité incorrigible et tant de fois réprouvée fut la grande objection que les princes opposaient toujours à tous les projets de réconciliation avec lui. Chez Grégoire, au contraire, rien ne sent l'habileté ni une politique raffinée et peu scrupuleuse : la franchise, le courage, une persévérance inébranlable sont ses seules armes. Depuis le premier jour de son règne jusqu'au dernier, nul changement dans son système ni dans son attitude. C'est toujours la simplicité de la foi luttant victorieusement contre toutes les forces du monde, contre tous les artifices de l'erreur. Écoutons, à ce sujet, le témoignage non suspect d'un des adversaires les plus déclarés du pape, d'un fauteur acharné du schisme, de Thierry, évêque de Verdun, lequel lui écrivait en ces termes : « Voici ce que nous savons de vous par vous-même ou par l'attestation de gens dignes « de toute croyance : signalé, dès l'enfance, par les présages certains d'une future illustration, enrôlé, dès l'adolescence, dans la « milice chrétienne, parmi les contempteurs du monde, laborieusement dévoué au service de la sainte Église, vous avez, comme « archidiacre, conquis l'amour du monde et atteint le faîte de la « renommée chrétienne. Souvent élu, à la mort des papes, à la « dignité suprême, à laquelle vous vous dérobiez par la fuite, vous « avez fini par vous courber sous le joug; puis, cédant aux néces-

« sités de votre devoir pastoral, vous avez lutté de toutes vos forces « pour redresser les cœurs pervers, pour révéler la vérité à tous, « sans acception de personnes, et, après avoir ainsi encouru la haine « et l'exécration mortelle des réprouvés, vous poursuivez inébran- « lablement la cause royale où vous êtes entré, en frappant à droite « et à gauche, avec les armes de la justice et de la prière[1]. »

Pour apprécier la véritable nature du caractère de Grégoire, nous n'en sommes réduits heureusement ni au témoignage involontaire de ses adversaires, ni aux conjectures ou aux recherches laborieuses de l'érudition. Dans les neuf livres de correspondance, qui nous ont été conservés, le pontife a dressé lui-même un monument immortel de sa bonne foi, de sa modération, de sa droiture, de sa patience, de la tendresse naturelle de son cœur, enfin de tous les genres de grandeur qui se concentraient dans son âme. Aussi ses plus récents adversaires ont si bien senti le poids de ce témoignage, qu'ils ont cherché à en nier l'authenticité[2]; invention bien digne des écrivains d'un pays où l'Évangile même est considéré comme un texte altéré, et d'un système qui prête à l'inventeur inconnu des lettres, un génie aussi pur et aussi haut que celui de Grégoire.

Quoi qu'il en soit, c'est dans les épîtres de Grégoire qu'on apprend vraiment à connaître et à aimer le saint pape. Un homme n'écrit pas près de quatre cents lettres, souvent de sa propre main, à la hâte, sans apprêt, dans les circonstances les plus graves, sans trahir, ici ou là, le fond de son âme; or, nous défions qu'on cite un seul passage de la correspondance où se révèlent l'égoïsme, l'ambition temporelle, la colère, en un mot, aucune des passions inférieures de l'humanité.

C'est donc à cette source non suspecte qu'il faut renvoyer les amis de la vérité catholique, pour compléter les preuves de tout ce qui a été dit sur la grandeur et la sainteté de Grégoire. Ils y verront comment le pontife envisageait le redoutable ministère qui le constituait débiteur de la vérité et de la justice, envers tous les hommes, qui l'obligeait à ne pas compromettre leur salut par son silence, qui l'accablait chaque jour des angoisses de la responsabilité et l'investissait d'une autorité devant laquelle tous les efforts des rois et des empereurs, toutes les forces humaines lui semblaient ne peser guère plus « qu'un peu de cendre et quelques brins de paille. » A cette

[1] Nous avons dû nous abstenir de publier, dans cette revue, les textes si nombreux, cités par M. de Montalembert. On les lira dans les volumes annoncés, où pas une ligne n'en sera omise.

[2] C'est dans un opuscule publié à Darmstadt, en 1842, que cette belle découverte a été annoncée.

autorité, du reste, il associait l'épiscopat dont la puissance et la dignité lui semblaient bien au-dessus de la majesté royale; car, nous le répétons, on aurait grand tort de regarder Grégoire comme un adversaire jaloux du pouvoir épiscopal. Il s'est plaint sans doute, avec énergie, des fautes de nombre d'évêques de son temps; il reconnaissait que tous les maux de la chrétienté provenaient de la prévarication de certains prélats, parmi lesquels il se rangeait humblement lui-même; il se félicitait de ce que des laïcs et même des femmes se dévouaient à la liberté de l'Église, lorsque tant d'évêques la désertaient. Mais sa correspondance atteste que l'inviolable autorité de l'épiscopat trouvait toujours en lui un défenseur zélé; il déclare, en effet, qu'il faut obéir aux sentences des évêques, même quand elles sont injustes, en toute matière où la sûreté de l'Église n'est pas compromise; il refuse les présents du comte d'Anjou excommunié par son évêque; il respecte scrupuleusement la juridiction épiscopale au sujet de la consécration; il invoque en sa faveur les décrets des papes martyrs contre les mauvais clercs; enfin, comme on l'a déjà vu dans les contestations des évêques avec les moines, il savait donner tort à ceux-ci, et même à l'abbaye de Cluny dont il était sorti, quand la justice le voulait.

Mais les évêques, en leur qualité de princes de l'Église, étaient, à ses yeux, les chefs de cette armée du Seigneur, qu'il excitait sans cesse, par l'exemple de la chevalerie séculière, au sacrifice, au dévouement, à la persévérance dans les combats du Seigneur. « On vous dira, écrivait-il à l'archevêque de Mayence, en 1075, qu'il faut différer la stricte exécution de nos décrets ; répondez ceci : Quand des chevaliers ont été avertis de se tenir prêts à la guerre, que doivent-ils faire, alors que les ennemis portent le fer et le feu dans le palais du roi? doivent-ils saisir à l'instant leurs armes, pour chasser et pour écraser l'assaillant, ou bien rester tranquillement à regarder ce que tentera l'ennemi? Or, que font les esprits mauvais, si ce n'est de dévaster sans cesse l'Église du Christ par le feu des vices? et que doivent faire les chevaliers de ce grand roi, c'est-à-dire les prêtres sacrés, si ce n'est de s'élancer au combat armés du bouclier de la charité et du glaive de la parole divine?... Ah! combien ne devons-nous pas rougir! Des chevaliers séculiers entrent tous les jours en lice pour leur prince temporel; tous les jours ils bravent le péril pour lui; et nous, qu'on appelle les prêtres du Seigneur, nous ne combattrions pas pour notre roi, pour ce roi qui a tout fait de rien, qui n'a pas craint de subir le dernier supplice pour nous, et qui nous promet une récompense éternelle! »

Aussi, quand Grégoire voyait la milice du Seigneur infidèle à sa

mission, rien n'égalait la sainte énergie de ses reproches. Citons, par exemple, ceux dont il accablait les évêques de France, au sujet des scandales et des crimes de leur roi Philippe Ier :

« C'est vous, mes frères, qui êtes les coupables, vous qui, en ne résistant pas avec la vigueur sacerdotale à ses scélératesses, êtes devenus les complices évidents de ses iniquités. Nous le disons à regret et en gémissant, nous craignons fort que vous receviez la récompense non des pasteurs, mais des mercenaires, puisque en voyant le loup déchirer, sous vos yeux, le troupeau du Seigneur, vous prenez la fuite et allez vous cacher dans le silence, comme des chiens qui ne savent pas aboyer.... Si vous croyez que de réprimer les fautes du souverain soit contraire au droit et au respect de la fidélité que vous lui avez promise, vous êtes dans une profonde erreur ; car, nous pouvons facilement vous prouver que celui qui retire un homme, même malgré lui, du naufrage, lui est bien plus fidèle que celui qui le laisse périr. Quant à la crainte qu'un roi vous inspire, n'en parlons pas ; car, si vous vous unissiez pour défendre la justice, vous auriez une telle force que vous pourriez sans danger le détourner de ses habitudes coupables, et, en même temps, affranchir vos propres âmes de toute responsabilité. Au surplus, quand même vous auriez tout à craindre, même la mort, vous n'en devriez pas moins maintenir la liberté de votre devoir sacerdotal. Nous vous en supplions donc, et nous vous l'enjoignons, en vertu de l'autorité apostolique, pensez à votre patrie, à votre renommée, à votre salut ; allez, d'un commun accord, trouver le roi, avertissez-le du danger et de la honte qui menacent son pays et son âme ; montrez-lui en face quels sont ses crimes, cherchez à le fléchir ; obtenez de lui qu'il fasse réparation de ses rapines, qu'il corrige ses mœurs dépravées, et que, par la pratique de la justice, il relève la gloire et la majesté dégradées de son royaume. »

Dans le cas où le roi s'obstinerait dans le mal, le pape ordonnait d'interdire tout le royaume, annonçant sans détour qu'alors lui-même ferait tous ses efforts pour détrôner le roi, et que, s'il trouvait les évêques tièdes dans l'exécution de leurs devoirs, il les déposerait eux-mêmes. « Souvenez-vous de la parole divine, ajoutait Grégoire en terminant : *Celui qui craint l'homme ne tardera pas à tomber, mais celui qui espère dans le Seigneur sera exalté;* agissez donc de manière à montrer que vous avez l'âme aussi libre que la parole ; évitez la ruine que vous vaudra votre frayeur d'un homme faible comme vous : et, forts dans le Seigneur et dans la puissance de la vertu, montez, comme de preux chevaliers du Christ, à l'assaut de la gloire dans ce monde et dans l'autre. »

Écoutons-le maintenant résumer, dans la dernière lettre qu'il ait

écrite, et dont nous avons déjà cité quelques passages, les devoirs et les épreuves que lui imposait sa mission de chef de l'Église : « La seule raison qui ait rassemblé et armé contre nous les princes des peuples et les princes des prêtres, la voici : c'est que nous n'avons pas voulu garder le silence sur la danger que courait la sainte Église, et devenir le complice de ceux qui ne rougissent pas de réduire en servitude l'épouse de Dieu. Dans tous les pays du monde, il est permis à la dernière des pauvresses de choisir un époux légitime, d'après sa volonté et d'après la loi de sa patrie ; mais, selon le vœu des impies et comme l'enseignent des coutumes détestables, il est interdit à la sainte Église, épouse de Dieu et notre mère, de rester légalement fidèle à son époux, en se conformant à sa propre volonté et à la loi divine. Or, nous ne devons pas permettre que les fils de la sainte Église soient condamnés, comme s'ils étaient issus d'un infâme adultère, à n'avoir pour pères que des hérétiques et des usurpateurs. De là tous les maux, les dangers, les crimes que vous connaissez et dont vous gémissez.... Il est des milliers d'hommes du siècle qui affrontent tous les jours la mort, pour obéir à leurs seigneurs ; mais, pour le grand Dieu du ciel, pour celui qui les a rachetés, ils reculent non-seulement devant la mort, mais même devant l'inimitié de certaines gens ! Et s'il y en a, comme Dieu merci il s'en rencontre, quoique en petit nombre, qui résistent en face et jusqu'à la mort aux impies, pour l'amour de la loi chrétienne, non-seulement ils ne sont pas soutenus par leurs frères, mais on les tient pour imprudents, indiscrets, insensés !... Nous vous en conjurons donc au nom du Seigneur Jésus, efforcez-vous de comprendre quelles sont les tribulations et les angoisses que nous souffrons de la part des ennemis de la religion chrétienne, et comprenez pourquoi et comment nous les souffrons. Depuis que l'Église m'a placé, malgré moi, sur le trône apostolique, j'ai fait tous mes efforts pour que la sainte Église, épouse de Dieu, notre mère et notre dame, rentrât dans son ancienne gloire, et redevînt libre, chaste et catholique. Mais, parce que rien ne saurait déplaire davantage à l'antique ennemi, il a pris les armes. Or, comme c'est à moi, quoique indigne et pécheur, qu'il a été dit par le prophète : *Criez et ne cessez pas*. Bon gré, mal gré, sans honte, sans crainte, sans aucun amour terrestre, je crie, je crie, et toujours je crierai pour vous annoncer que la religion chrétienne et la vraie foi, que le Fils de Dieu descendu du ciel nous a enseignées par nos pères, se transforment en mauvaises coutumes séculières, s'anéantissent et deviennent l'objet de la dérision non-seulement du diable, mais des Juifs, des Sarrasins et des païens eux-mêmes. Car ceux-ci observent au moins les lois auxquelles ils croient ; mais nous, enivrés

par l'amour du siècle, par une ambition misérable, sacrifiant la religion et l'honneur à l'orgueil et à la cupidité, nous vivons sans loi, sans raison, sans foi, sans espérance. Le très-petit nombre de ceux qui craignent encore Dieu combattent surtout pour eux-mêmes, et non pour le salut commun de leurs frères. Combien y en a-t-il qui versent leurs sueurs ou leur sang pour Dieu, comme le font, pour leurs seigneurs ou même pour leurs amis et sujets, tant de chevaliers séculiers?

« Or, si, comme tous les chrétiens, vous tenez et croyez que saint Pierre est le prince et le père de tous les fidèles, le premier pasteur après le Christ, et que la sainte Église romaine est la mère et maîtresse de toutes les Églises, je vous supplie et vous ordonne, moi, votre frère et votre maître indigne, de venir au secours de ce père et de cette mère, et de mériter ainsi l'absolution de leur péché, la bénédiction et la grâce divine dans ce monde et dans l'autre. »

A côté de ces explosions d'un zèle aussi pur qu'intrépide, la correspondance de saint Grégoire nous apprend encore à connaître l'immense sollicitude, apanage précieux d'un petit nombre de génies supérieurs, qui, chez lui, embrassait à la fois tous les intérêts, grands et petits, d'un monde plus vaste, disait-il lui-même, que le vaste empire si longtemps soumis aux lois de Rome, et où la domination du Christ avait remplacé celle d'Auguste. Promenant partout un regard paternel et attentif, de la Norwége à la Mauritanie, de l'Arménie à la Galice; ne se laissant absorber ni par les circonstances les plus critiques ni par les dangers les plus proches, quand il s'agissait de revendiquer dans quelque contrée lointaine le droit méconnu de quelque victime obscure, Grégoire intervient partout au profit de la faiblesse et de la justice, tantôt pour les naufragés assujettis au droit sauvage de bris, tantôt pour de pauvres femmes cruellement traitées comme sorcières par les Danois; ici, pour obtenir la restitution d'une succession injustement retenue, là, le retour d'un exilé, ailleurs et sans cesse le respect dû aux libertés et aux possessions des maisons religieuses; puis, s'élevant aux intérêts généraux des peuples et des Églises, il défendait l'unité liturgique contre les prétentions trop exclusivement nationales et locales des races slaves et des peuples de la Péninsule Ibérique; il protégeait la Russie et le Danemarck contre leurs ennemis extérieurs et intérieurs, la Dalmatie contre divers genres d'ennemis et de dangers; la paix publique en Bretagne, en Aragon, en Bohême, contre les discordes intestines des princes ou des évêques; la liberté des commerçants et des pèlerins, pendant leurs voyages, contre les extorsions du roi de France, enfin la sainteté du mariage et la faiblesse des femmes contre la barbarie des Écossais. Et, après avoir ainsi exercé partout son

autorité, pour établir la discipline, calmer les dissensions et réparer les injustices, au sein de la chrétienté, étendant au loin sa sollicitude, il recommandait avec une noble confiance les Églises de Carthage et d'Hippone, purifiées par ses soins, aux princes musulmans qui les avoisinaient ; devançant l'avenir par un trait de lumière digne à la fois de son génie et de son grand cœur, il prêchait la croisade au monde chrétien, s'offrait lui-même pour chef de l'entreprise et y comprenait non-seulement la délivrance du saint Sépulcre, mais la défense de l'Église de Constantinople, toute schismatique qu'elle fût! « Les chrétiens d'outre-mer, écrivait-il, en 1704, au roi Henri, sur lequel il croyait pouvoir compter, ces chrétiens que les païens égorgent chaque jour comme des troupeaux, m'ont conjuré de venir à leur secours. Quant à moi, pénétré de douleur et de désir, j'aimerais mieux donner ma vie pour eux, que commander à l'univers en les oubliant ; j'ai donc exhorté, j'ai provoqué tous les chrétiens à sacrifier leur vie pour leurs frères en défendant la loi du Christ, et à faire ainsi resplendir la véritable noblesse des fils de Dieu. En deçà et au delà des monts, on a écouté ma voix, et plus de cinquante mille hommes se préparent, s'ils peuvent m'avoir pour chef et pour pontife de leur expédition, à marcher en armes contre les ennemis et à pénétrer, sous la conduite du Seigneur, jusqu'à son saint Sépulcre. Ce qui m'excite surtout à cette entreprise, c'est que l'Église de Constantinople, qui diffère de nous au sujet du Saint-Esprit, attend du Saint-Siége la concorde... Nos pères et prédécesseurs, dont nous voulons, quoique indignes, suivre les traces, ont porté souvent leurs pas dans ces contrées, pour y consolider la foi catholique, et nous aussi, ainsi par les prières de tous les fidèles, si le Christ daigne nous en ouvrir le chemin, nous voulons y passer à notre tour pour la même foi et pour la défense des chrétiens. »

Les excès et la perfidie du souverain de l'Allemagne empêchèrent alors cette grande idée de se réaliser ; mais le germe déposé dans l'esprit des peuples chrétiens ne devait pas y périr, et, vingt ans après, la pensée de Grégoire s'accomplissait sous l'impulsion unanime de l'Europe, et le cri de guerre : *Dieu le veut!* retenait, pendant deux siècles, sous la bannière de la croix, l'élite des héros de la chrétienté!

C'est encore dans les lettres de saint Grégoire qu'il faut étudier la véritable nature de ses relations soit avec les princes, soit avec les peuples, et le genre d'autorité qu'il s'attribuait sur eux. On y voit que ce qu'il recherchait uniquement, en s'efforçant de maintenir sa suprématie, c'était le crédit moral d'un ami, l'influence bienfaisante et féconde d'un père. Quant aux enseignements qu'il donnait aux

divers pouvoirs de la terre, il les a proclamés sans déguisement et sans détour. Aux peuples, il témoigne son affection; il se réjouit avec eux de leur antique liberté et leur garantit l'affectueuse sollicitude de leur mère l'Église romaine A la noblesse, alors toute puissante, il rappelle qu'il est nécessaire de conserver l'hérédité de la vertu, en même temps que celle d'une illustre lignée : « Toi, écrit-il à un certain comte, toi qui, par la permission de Dieu, commandes à beaucoup d'hommes, il est juste que tu lui accordes, en retour, au moins un homme, c'est-à-dire toi-même, en gardant la pureté de ton cœur et de ton âme; et les devoirs que tu ne veux pas que tes vassaux négligent envers toi, sache les remplir toi-même avec amour envers Celui qui t'a créé à son image et t'a racheté de son sang. »

Aux rois et aux souverains, soit qu'ils fussent aux portes de Rome, tout prêts à lui faire expier sa franchise, comme les princes d'Italie, soit qu'ils habitassent aux extrémités du monde, comme les rois scandinaves, il s'appliquait à fournir les armes de l'humilité nécessaire pour apaiser dans leur cœur les tempêtes de l'orgueil.

Écoutons-le parler au roi d'Allemagne : « Vous ne serez vraiment roi, que lorsque vous inclinerez devant le Christ, roi des rois, l'orgueil de votre domination et que vous l'aiderez à restaurer et à défendre son Église... Car, autrement, nous ne pourrions espérer rendre à notre Créateur et Rédempteur, l'honneur que nous exigeons de ceux qui sont nos frères et nos compagnons de servitude ici-bas. »

Au duc de Pologne, il disait : « Ayez toujours devant les yeux ce dernier jour de votre vie, qui viendra vous ne savez quand, et la terreur du dernier jugement, afin de gérer avec un soin scrupuleux la puissance qui vous est commise par Dieu; car, sachez qu'il n'y a rien, dans tout ce qui vous a été confié, dont le Juge suprême ne doive vous demander compte, et que vous aurez à subir un jugement d'autant plus sévère que les droits et l'autorité dont vous êtes investis sont plus étendus. »

Au roi de Danemarck il écrivait : « Nous vous supplions, avec un sincère amour, de vous étudier à exercer, selon Dieu, la royauté qui vous a été confiée, à mettre d'accord vos vertus avec ce grand nom de roi que vous portez, à faire toujours régner, dans votre propre cœur, cette justice qui vous donne le droit de commander à vos sujets... Vous savez que les rois, égaux en cela aux pauvres, finissent par devenir, eux aussi, de la cendre et de la poussière; que, tous, nous comparaîtrons à ce jugement dernier, d'autant plus redoutable pour nous, prêtres et rois, qu'il nous faudra rendre raison non-seulement de nous-même, mais encore de tout ce qui nous aura obéi.

rances d'ici-bas sont trompeuses. Bon gré mal gré, il
jours courir vers notre fin, et rester toujours exposé
certain, sans pouvoir connaître quand la mort nous

« Pensez donc à cette fin, pensez à l'amertume
vous sortirez de ce monde, pour pourrir sous terre,
rible jugement qui sera porté sur vos actions, et a
vance contre ces périls. Vos armes, vos richesses, vo
consacrez-les, non pas uniquement à la pompe sécul
core à l'honneur et au service du roi éternel : gouve
trez de manière à faire de votre droiture un sacri
agréable au Tout-Puissant, de manière à pouvoir es
qui seul donne le salut aux rois, qui peut vous arra
et transformer les caduques grandeurs dont vous êt
bas, en cette béatitude souveraine et en cette gloire q
vales, ni mélanges, ni fin. »

Et au roi de Hongrie : « Nous recommandons à v
de marcher sans détour et sans arrêt dans la voie de
défendre, avec une piété paternelle, les veuves, les
étrangers, et non-seulement de ne pas nuire aux Ég
les préserver de la violence et de l'orgueil des envahis

Au roi de Castille : « Votre humilité et votre obéiss
mérité la possession de la vérité divine et de la
comme les cœurs dévots aiment à être exhortés, et
ont toujours besoin d'être exercées, nous exhortons V
élever son âme de la périssable dignité de ce monde
est éternelle; à user de l'une, comme d'une chose
tout à coup; à rechercher avidement l'autre, qui do
la plénitude et l'éternité de la gloire... Pour mieux grav
dans votre cœur, nous vous envoyons une petite clef

qu'elle a toujours moins estimé la noblesse de race ou d'origine, que celle de l'âme et du corps. »

Au roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant : « Pour toi, mon très-cher fils, que j'embrasse toujours avec tendresse dans le Christ, tu es déjà la perle des princes de notre temps, et je te veux tel que tu puisses, par ta justice et ton obéissance à l'Église, servir de règle et de modèle à tous les souverains de l'avenir. Si, éclairés par ton exemple, ils ne veulent pas se sauver, ta gloire et ta récompense n'en seront pas amoindris, et, dans ce monde même, le ciel t'accordera, à toi et à ta lignée, la victoire, l'honneur et la puissance. Si tu avais élevé quelque misérable serf à la majesté royale, tu voudrais, certes, être honoré par lui : ainsi donc, toi que Dieu a pris comme un pauvre misérable serf du péché, (car nous naissons tous ainsi), pour faire de toi gratuitement un roi très-puissant, songe toujours et travaille sans cesse à l'honneur du tout puissant Jésus à qui tu dois tout ce que tu es ; que la tourbe des mauvais princes ne t'arrête pas. Le mal a toujours la multitude pour lui : le bien n'a qu'une élite. Dans une bataille, plus le nombre des fuyards est grand, plus belle est la gloire du preux chevalier qui résiste. Oui, plus les grands du siècle, aveuglés par l'orgueil, courent se plonger dans l'abîme, plus il te convient, à toi que Dieu a chéri plus qu'eux, de te grandir par l'humilité et l'obéissance. Daigne ce Dieu et ce père tellement imprimer ces vertus dans ton âme, qu'après les triomphes et les conquêtes de ton règne mortel, tu puisses aller siéger à jamais dans le royaume céleste parmi les saints rois. »

A la reine d'Angleterre, qui lui offrait d'avance tous les présents qu'il voudrait lui demander, il répondait : « En guise d'or, de pierreries et de toutes les choses précieuses de ce monde, voici les présents que vous pouvez me donner et que je vous demande : menez une vie chaste, partagez vos biens avec les pauvres âmes de Dieu et avec votre prochain. Estimez et chérissez ce qui est simple et honnête. »

A une autre reine : « Écrivez dans votre cœur que la souveraine du ciel, cette reine qui est exaltée au-dessus de tous les chœurs des anges, qui est l'honneur et la gloire de toutes les femmes, qui est la source du salut et de la noblesse de tous les élus, n'a pas dédaigné, sur la terre, de vivre dans la pauvreté et la sainte humilité. Dieu ne reconnaîtra pour reine que la femme qui aura gouverné sa vie par la crainte et l'amour de Jésus ; c'est pourquoi tant de saintes femmes, qui n'ont été que des pauvresses ici-bas, sont glorifiées dans le ciel et sur la terre, tandis que tant de reines, et même d'impératrices, sont déshonorées devant Dieu et les hommes. Nous vous supplions donc et nous vous enjoignons de vous efforcer

d'attirer vers Dieu l'âme de votre cher fils, votre seigneur et votre roi, de servir l'Église selon vos forces, et de défendre les pauvres et toutes les victimes de l'oppression et de l'injustice. »

Enfin au roi de Norwége : « C'est de vous qu'il est parlé dans l'Évangile : « Il en viendra de l'Orient et de l'Occident pour se reposer avec Abraham et Isaac et Jacob dans le royaume des cieux. »

« Hâtez-vous donc d'accourir. Vous êtes à l'extrémité du monde ; mais, si vous pressez le pas, vous serez associé à la royauté de vos premiers pères. Courez au but que la foi, l'amour et le désir vous montrent. Traversez la vie en méditant sur le néant de la gloire humaine. Usez de votre pouvoir pour protéger les veuves et les orphelins, et non-seulement pour aimer la justice, mais encore pour la servir de toute votre énergie. »

Mais ce qui se manifeste surtout dans la correspondance de Grégoire, ce sont les dispositions intérieures de son âme. Là se trahit sa passion dominante et la seule crainte qu'il ait jamais connue : la passion de la justice, la crainte de perdre son âme. « Je dis avec le prophète, écrit-il aux comtesses Béatrice et Mathilde, que la justice soit votre sacrifice, et alors vous pourrez espérer dans le Seigneur. Je mets la défense des misérables et des opprimés autant au-dessus des prières, des vigiles et des jeûnes, et de toutes les bonnes œuvres, que je préfère, avec l'Apôtre, la charité à toutes les autres vertus. » Et ailleurs : « Nous sommes placés au-dessus des autres hommes confiés à nos soins, bien moins pour leur faire sentir notre puissance que notre justice... Certes, il nous est bien plus sûr de résister jusqu'au sang pour la défense de la vérité, que de périr éternellement par complaisance pour l'iniquité ; il nous est plus sûr de mourir pour avoir bravé la puissance des impies, que de trahir ces pauvres chrétiens qui aiment leur Dieu, obéissent à sa loi et préfèrent la justice à la vie. »

Grégoire termine la lettre qu'on vient de lire par cette belle parole : « L'abandon de la justice, c'est le naufrage de l'âme. » — « Ma plus grande crainte, écrit-il aux Allemands, c'est d'être accusé devant le Juge suprême de négligence dans l'administration de ma charge... » Puis, s'adressant au duc de Bohême : « C'est, Dieu, dit-il, qui me pousse et me menace, par son prophète Ézéchiel, quand il dit : « Si tu ne dénonces pas au criminel son crime, il y mourra, et c'est à toi que je redemanderai son sang » : je suis prêt à tous les tempéraments propres à modérer la rigueur de la doctrine des saints Pères, sauf l'honneur du roi Éternel et le danger de nos âmes. Je ferai pour le roi Henri tout ce que la justice ou la miséricorde me permettront de faire sans danger pour mon âme et pour la sienne. »

ra que cette réserve ne diffère en rien de celle que
ejà faite à Robert Guiscard le seul appui du Saint-
tait si essentiel de ménager !
du cœur de saint Grégoire éclate surtout dans ses
avec Béatrix et Mathilde, nobles et courageuses
nommait, à juste titre, les filles de saint Pierre, ses
dont il faisait mémoire, chaque jour, dans ses
lui rappelaient les saintes femmes de l'Evangile au
eigneur, quand elles venaient, comme elles, cher-
ieux amour, l'Église captive et comme ensevelie,
e de ses afflictions, pour travailler à la résurrec-
té. Le Pape écrivait à ses deux amies dans tout l'a-
aternité spirituelle et avec cette vive et confiante
rvit de prétexte à la calomnie : « Nous aurons à vous
le nos actions, et nous vous donnons ainsi la marque
de la force du sentiment qui nous attache à vous...
ien aimées dans le Christ, sachez que nous vous te-
e notre cœur comme enchaînées à notre amour. »
e correspondance se trahit le secret des nobles dou-
ûts de la vie, des angoisses passagères d'une grande
us le poids d'épreuves et de déceptions qui la je-
attement mais qui finissaient toujours par se trans-
s passionnés vers le ciel : « Je suis guéri, écrivait-il
esses, je suis revenu d'une grave maladie, contre
j'en ai regret; car mon âme soupirait de toutes ses
tte céleste patrie où Celui qui contemple mes tris-
abeurs, propose à ma fatigue le repos et le rafraî-
voici donc rendu aux ennuis accoutumés, aux sol-
in, condamné à souffrir, chaque heure du jour,
re en travail, sans pouvoir sauver l'Église de son

le Cluny il adressait ces paroles : « Que de fois
mandé à Jésus ou de m'enlever de cette vie, ou
tile à notre mère commune! et cependant, il ne m'a
ché à mes tribulations, et ma vie n'a encore servi
nère dont il a voulu que les liens fussent aussi des
oi. Une immense douleur m'assiége de toutes parts;
le a déserté la foi catholique, et le démon la punit
ir obéi, en faisant égorger ses enfants par la main
omme pour empêcher leur repentir. Si je regarde
Nord, au Midi, c'est à peine si j'y trouve des évê-
par leurs avénements ou par leurs mœurs; parmi
es séculiers, je n'en connais pas qui préfèrent la

gloire de Dieu à la leur, et la justice au lucre. Les Romains, les Lombards, les Normands, au milieu desquels je vis, sont en quelque sorte pires que les juifs et les païens, comme je le leur dis souvent... Entre une douleur chaque jour renouvelée et une espérance hélas! trop souvent déçue, battu de mille tempêtes, je ne vis plus que comme un moribond. J'attends Celui qui m'a enchaîné de ses liens, qui m'a ramené, malgré moi, dans cette Rome où je suis depuis vingt ans contre mon gré; je lui crie souvent : Hâte-toi, ne tarde plus de venir! Affranchis-moi pour l'amour de la bienheureuse Marie et de saint Pierre... Si tu avais imposé un poids pareil à Moïse ou à Pierre, je crois qu'il les aurait accablés. Que sera-ce donc de moi qui ne suis rien auprès d'eux? Il faut donc, ô Jésus, ou que tu gouvernes toi-même ton pontificat avec ton Pierre, ou que tu me vois succomber et le pontificat supprimé, écrasé avec moi. »

Heureusement cette grande âme connaissait le remède de ses douleurs : tous les remèdes de la vie spirituelle lui étaient offerts, et elle ne cessait de recourir à la prière, et alors elle pouvait s'écrier : « Quand Jésus, ce pieux consolateur (vrai Dieu et vrai homme), tend la main à ma misère, il me rend la joie; en moi-même je me meurs toujours, en lui quelquefois je revis. »

Convaincu que les défaites de la bonne cause ne provenaient que des péchés de ses défenseurs, Grégoire VII regardait comme ses meilleurs auxiliaires les prières des âmes pures; il invoquait, à cette fin, celles des moines de Cluny, celles de la communauté du Bec, et de l'abbé Anselme qui devait bientôt marcher si glorieusement sur ses traces. Avec quelle effusion ne rappelle-t-il pas les paroles encourageantes des saints Pères, en recommandant à Mathilde la fréquente communion! «Celui qui est blessé désire le remède, or, notre blessure c'est le péché, notre remède c'est le divin sacrement. Comme la femme est poussée par la nature à nourrir de la fécondité de son lait l'enfant qu'elle a mis au monde, ainsi le Christ nourrit sans cesse de son sang ceux qu'il a régénérés.»

Avec quelle humble et tendre confiance n'invoquait-il pas, même dans la redoutable sentence qu'il dut prononcer deux fois contre le souverain de l'Allemagne, et dans les épanchements de sa correspondance confidentielle, le secours de la Reine des cieux, à qui il confiait le salut de Mathilde et qu'il invoquait comme « la plus haute, la plus sainte, la meilleure des mères, la plus douce envers les pécheurs, plus prompte que nulle mère mortelle à nous relever de nos chutes, à nous récompenser de notre amour. »

Cette tendre dévotion envers Notre-Dame, lui valut, pendant ses maladies, plusieurs visions où la mère de Dieu lui révélait, par

utaires avertissements, les voies de la perfection. Ce fut là les caractères et l'un des privilèges de sainteté que l'Église it de reconnaître en lui.
; guérisons surnaturelles opérées par l'intercession du pontife utres miracles attestèrent, dès sa jeunesse et pendant toute sa ette sainteté à ses contemporains. On raconte, entre autres que, comme il célébrait la messe au Mont-Cassin, où il avait onduit par Robert Guiscard, vers la fin de sa carrière, deux ns se présentèrent pour l'examiner de près. Ils suivaient avec rdente curiosité tous les mouvements du pape, quand l'un tomba en extase, et vit une colombe blanche, au col d'or, ndre du ciel, se poser sur l'épaule droite de Grégoire, étendre les sur sa tête et plonger le bec dans le calice qu'il venait de crer. L'apparition trois fois renouvelée de saint Pierre au même n obligea ce dernier de faire part de sa vision au pape lui-même e l'exciter à persévérer dans son œuvre, avec le concours de it-Saint. Grégoire, au milieu de l'accablement des affaires ères qui lui arrivaient de tous les coins du monde, avait aussi tases qui le délivraient pour un temps de son fardeau et le ortaient, par la contemplation, au sein des béatitudes du s; et, lorsqu'il lui était donné de goûter quelques heures de le, des visions célestes venaient aussitôt retremper et rafraî- n âme. Ces grâces surnaturelles n'altérèrent en rien l'humi- i faisait comme le fond de sa vie intérieure, et n'affaiblirent s ses efforts pour mériter le ciel. Sa fervente dévotion recher- avec ardeur ce don des larmes, mêlées à la prière, si cher à la lu moyen âge. Ajoutons à l'éternel honneur de l'humilité et de itence chrétienne, et pour montrer comment se forment, au c l'Église le génie et le véritable courage, ajoutons que Gré- moine et pape, ne reculait devant aucune des mortifications ieuses de la vie du cloître; que, jusque sur le trône ponti- il réprimait sa chair par les jeûnes, les vigiles et l'usage de la line, comme le dernier des religieux, et que ce grand homme, nt des batailles de la foi, ce vainqueur, ce conquérant, dont n a rempli le monde, avait appris à dompter sa volonté et 'aux plus innocents penchants de sa chair, au point de se pri- e certains légumes, tels que les poireaux et les ognons, parce avait trouvé trop de plaisir à s'en nourrir. Aussi ne faut-il s l'oublier, ce n'est pas seulement un grand homme, mais and saint que les catholiques vénèrent dans Grégoire VII : il us suffit pas de l'admirer et de bénir sa mémoire, nous avons it et le devoir de l'implorer et de réclamer son intercession s de Dieu. Car son nom, après avoir resplendi d'un éclat sans

pareil dans les annales de l'histoire, a été inscrit par l'Église dans le livre le plus glorieux qu'il ait été donné aux hommes de publier dans le Martyrologe.

A qui étudie le cours des siècles, sous le point de vue catholique, il importe bien moins de constater les succès matériels de l'Église, que la présence constante de la force surnaturelle de la foi, le triomphe du sentiment chrétien, le maintien de la dignité et de la pureté de l'âme, dans les grands événements et les grands caractères de son histoire. Or, nulle part, cette joie du cœur fidèle ne se rencontre plus complète qu'au spectacle de la vie de Grégoire VII. Il représente, en effet, au plus haut point, la divine indépendance de l'âme rachetée par le sang d'un Dieu, à l'encontre des forces du monde et du démon. Et, ne craignons pas de le dire, c'est là tout ce qu'il faut voir dans cette fameuse entrevue de Canosse, où le jeune et magnifique représentant de la puissance impériale et de la première souveraineté laïque de l'Europe, dut se prosterner, dans les humiliations de la pénitence chrétienne, devant le petit vieillard de basse naissance qui gouvernait l'Église de Dieu. Il est des apologistes récents de la papauté, qui ont voulu y voir le triomphe de la race méridionale sur celle du Nord, si longtemps oppresseur de la civilisation sur le monde barbare, de l'intelligence sur la force matérielle. Ah ! n'amoindrissons pas, par une fausse et profane grandeur, la véritable majesté de cette scène. Osons dire que ce fut là une victoire indépendante de toutes les questions de race, de temps ou de rivalités terrestres, une victoire telle que l'Église en a remporté mille fois, quoique avec un éclat moins resplendissant et, par conséquent, moins détesté, mais telle que le dernier des curés, ou le plus ignoré des moines peut en remporter chaque jour encore, la victoire de l'humilité sur l'orgueil, d'une conscience énergique et droite sur la violence un instant désarmée, de l'âme soumise à Dieu sur la chair révoltée, du devoir chrétien sur la passion humaine, en un mot, de toutes les forces surnaturelles qui constituent à jamais la divine indépendance de l'Eglise à l'encontre de toutes les ruses et de toute la violence de ses ennemis.

De son vivant, Grégoire ne connut que ce genre de succès tout spirituel qu'il dut acheter au prix des épreuves les plus dures et des mécomptes les plus amers, et qui se prolongèrent jusqu'à son dernier jour. Il l'avait prévu, et il avait accepté d'avance les conséquences de sa résolution : « Si j'avais voulu, disait-il souvent, laisser « régner les princes et les grands de la terre, au gré de leurs « passions ; si je m'étais tu en les voyant fouler aux pieds la jus« tice de Dieu ; si, à leur péril et au mien, j'avais dissimulé leurs « crimes ; si l'amour de cette justice et l'honneur de la sainte église

« ne m'avaient tenu au cœur, ah ! j'aurais pu compter sur plus de « soumission, plus de richesses, de repos et d'hommages qu'aucun « de mes prédécesseurs. Mais, sachant qu'un évêque n'est jamais « plus évêque que lorsqu'il est persécuté pour la justice, j'ai résolu « d'encourir la haine des méchants, en obéissant à Dieu, plutôt que « de provoquer sa colère par une coupable complaisance pour eux. « Quant à leurs menaces et à leur cruauté, je n'en tiens compte, « et je serai toujours prêt à mourir, plutôt que de consentir à leur « iniquité, plutôt que de trahir la justice. »

Grégoire tint parole jusqu'au bout, ainsi que le témoignent les derniers mots qui sortirent de ses lèvres, sur son lit de mort, à Salerne, le 25 mai 1085, jour de saint Urbain, pape et martyr : « Mes bien-aimés frères, dit-il aux cardinaux et aux évêques qui l'entouraient, je ne tiens aucun compte de toutes mes épreuves ; je n'ai confiance qu'en une seule chose : c'est que j'ai toujours aimé la justice et détesté l'iniquité ; et c'est pourquoi je meurs dans l'exil. » A quoi un évêque répondit : « Seigneur, vous ne sauriez mourir en exil, car Dieu vous a donné en héritage tous les peuples, et les limites de la terre pour bornes de votre pouvoir. »

Cet évêque avait raison : ce n'était point là un exil. C'était la mort qui convenait à un tel champion, c'était le sceau d'une victoire que la postérité seule pouvait apprécier, car, il le faut dire, Grégoire ne se serait pas trompé dans son choix, quand même il n'aurait envisagé que le triomphe terrestre de sa cause. Eût-il été vaincu, n'eût-il recueilli d'autre fruit de son courage que la défaite et l'exil, sa gloire n'en aurait pas été moins belle. Mais il a réussi, et tellement réussi que l'histoire des grandes luttes humaines n'a pas conservé le souvenir d'un succès plus complet et plus durable que le sien. Il avait trouvé l'Église souillée au dedans et asservie au dehors ; il sut, à la fois, la purifier et l'affranchir. Grâce à lui, l'incontinence du clergé, au moment de devenir une loi générale, a disparu ; ce côté si vulnérable chez tout homme chargé d'enseigner la vérité n'a plus été sérieusement attaqué depuis lui, et il a fait du célibat l'impérissable apanage du sacerdoce catholique. Grâce à lui, la simonie a été solennellement proscrite, et, quoique se déguisant, sans cesse, sous mille formes perfides, elle a fini par être complétement extirpée du sein de l'Église. Grâce à Hildebrand, mais seulement après cinquante ans d'une guerre commencée par ses décrets et dirigée par son esprit, l'institution des évêques, cette base du gouvernement ecclésiastique, a cessé d'être confondue avec l'investiture laïque ; grâce à lui, surtout, l'indépendance des élections pontificales, annulée depuis deux siècles, par l'usurpation impériale, a été garantie pour toujours.

A partir de son pontificat, le consentement des empereurs ne fut

plus ni demandé, ni même offert, et il a légué à ses successeurs un trône où ils ont tous pu monter sans qu'aucun pouvoir humain vînt énerver et discréditer leur autorité, en prétendant la comprimer. Il leur a légué plus encore, le plus magnifique exemple de cette force mystérieuse et immortelle, toujours ignorée des persécuteurs, parce qu'elle est voilée sous la sainte faiblesse de l'Église, mais qui leur survit à tous, qu'ils ne provoquent jamais impunément, et qui éclate toujours, au moment le plus imprévu, pour confondre leurs ruses et lasser leurs violences.

Oui, dans tout cela, Grégoire VII a triomphé, et son triomphe a duré jusqu'à nous. Le seul point où son œuvre n'ait pas duré, bien que continuée avec autant de courage que de constance par ses successeurs, pendant trois siècles; le seul point où l'avenir ne lui ait pas donné complétement raison, ça été dans l'établissement de ce pouvoir d'arbitrage suprême, entre les couronnes et les peuples, que les plus grands esprits ont toujours désiré et admiré, et qu'il croyait déduire naturellement de l'exemple de ses prédécesseurs, de l'assentiment unanime des nations chrétiennes et de la constitution politique et religieuse de la société d'alors. Il n'avait, du reste, jamais prétendu lier la conscience des chrétiens par aucun décret solennel, au sujet de ce pouvoir qui devait être un bienfait pour la société temporelle, mais qui n'était nécessaire ni à l'autorité, ni à la liberté de l'Église. Après l'avoir, à l'envi, reconnue et invoquée, les rois, d'abord, les peuples, ensuite, ont trouvé bon de repousser cette juridiction maternelle, que depuis longtemps l'Église n'a ni exercée, ni même réclamée; les rois ont secoué le joug des idées et des croyances qui les rendaient justiciables de l'Église; mais, comme il faut un frein à toute souveraineté, ici-bas, et que, grâce au ciel, ce frein ne manquera jamais, d'autres se sont érigés en tribunal pour juger les princes; chacun sait combien leurs arrêts ont été plus respectueux et plus doux, et combien tous les trônes en ont été consolidés. Quant aux peuples, ils se sont unis, d'accord avec leurs maîtres, pour renverser la barrière que l'Eglise avait élevée entre les faibles et les forts, et il est convenu que ça été un bonheur et un progrès pour la société tout entière, que le silence de cette voix qui parlait de si haut aux rois et aux peuples. Au besoin, le supplice de Louis XVI, le partage de la Pologne et la Révolution française sont là pour prouver ce que les uns et les autres y ont gagné.

V

LES PRÉDÉCESSEURS DE CALIXTE II : VICTOR III, URBAIN II, PASCHAL II ET GÉLASE II[1].

Grégoire mourut donc à Palerme le jour de Saint-Urbain, pape et martyr (25 mai 1085). On l'enterra auprès des reliques de l'apôtre et évangéliste saint Mathieu, qu'il avait toujours spécialement vénéré. Il fut pleuré par les pauvres, les moines, les Normands et tous ceux qui avaient été ses alliés devant Dieu et devant les hommes. Robert Guiscard, qui l'avait aimé comme un père, d'un constant et pieux amour, descendit dans la tombe presque aussitôt après lui, à la fin d'une campagne victorieuse contre les schismatiques grecs. On l'inhuma, comme il convenait à un preux de son temps et de sa race, dans une abbaye bénédictine, fondée par lui à Venouse. Ce grand coup n'ébranla en rien la cause de l'Église : Grégoire ne laissait pas, en mourant, un empire à partager entre ses lieutenants; il avait fondé, au sein de la chrétienté, un esprit désormais impérissable; il avait appris à tous les catholiques à cœurs généreux et purs à se liguer contre les traîtres et les oppresseurs ; il avait fait de cette élite une armée qui, maintes fois encore, devait être vaincue, mais plus jamais anéantie. Aussi la mort du grand homme n'amena-t-elle aucun triomphe pour ses adversaires, aucune défection parmi les soldats de l'Église.

Cependant, les dangers restaient les mêmes, et les moyens humains qu'on pouvait leur opposer étaient insignifiants. La mort de Robert Guiscard sémblait devoir exposer la naissante souveraineté des Normands aux périls d'une succession partagée, car Rome était aux mains des impérialistes; en Allemagne, le parti catholique n'avait, dans son roi élu, Herman de Lunembourg, qu'un chef insuffisant. Le premier besoin de l'Église était de trouver un digne successeur à Grégoire. Celui-ci, à son lit de mort, avait désigné quatre candidats parmi ceux dont il avait pu apprécier le zèle et le

[1] Après avoir extrait des précieux manuscrits de M. le comte de Montalembert la vie de saint Grégoire VII, nous voulions publier, dans ce numéro, la biographie de Calixte II, le pontife de race royale, qui termina la lutte nécessaire, si glorieusement commencée par Hildebrand. Mais il nous a paru qu'au préalable, quelques pages inédites, empruntées à l'illustre auteur des *Moines d'Occident*, devaient mettre le lecteur au courant des principaux actes des quatre papes, Victor III, Urbain II, Paschal II et Gélase II, qui précédèrent Calixte ur le trône pontifical et préparèrent en quelque sorte son grand rôle.

courage : Didier, abbé du Mont-Cassin, en première ligne; puis, Hugues, abbé de Cluny; Odon, moine du même monastère, cardinal-évêque d'Ostie, et Anselme, également moine de l'obédience de Cluny et évêque de Lucques.

Pour la première fois, depuis plusieurs siècles, les évêques et les cardinaux allaient donc pourvoir à l'élection du pontife suprême, en dehors de toute préoccupation de la puissance impériale, et sceller ainsi définitivement la grande conquête de Grégoire. Dociles à sa voix et à ses dernières volontés, les prélats portèrent leur choix d'abord sur l'abbé du Mont-Cassin, et, malgré son refus absolu, ils entreprirent, d'accord avec les princes normands, de le contraindre à accepter. Cette résolution dut être fortifiée par la mort du plus saint des autres candidats à la papauté, Anselme de Lucques, à qui Grégoire mourant avait transmis sa mitre, comme un présage pour l'avenir. Anselme, ministre et confesseur de la grande comtesse, avait été, après Hildebrand, le principal appui des orthodoxes en Italie. Sa bénédiction guidait les soldats de Mathilde à la victoire; sa sainteté les retenait dans le devoir, en domptant dans leurs cœurs les passions séculières; son zèle pour la régularité ecclésiastique le poussait à professer qu'il vaudrait mieux, pour l'Église, n'avoir ni clercs ni moines, que d'en avoir d'irréguliers. L'exemple et l'affection de Grégoire avaient seuls pu consoler Anselme d'avoir abandonné sa retraite monastique pour affronter les orages du monde. Privé de ce guide, la source de vie semblait tarie en lui, et il suivit de près son ami dans le ciel. Il mourut à Mantoue, le 18 mars, en exhortant les cardinaux, les évêques, les chevaliers, rangés autour de son lit funèbre, à rester toujours fidèles à la doctrine du bienheureux Grégoire dont il se complut à rappeler les dernières paroles : « Après tout, j'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité; et voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

Les moines et les évêques se disputèrent le corps de celui qui avait également honoré l'épiscopat et le cloître : les schismatiques triomphèrent de sa mort. Mais l'Église ne resta point tout à fait veuve de ses vertus et de son courage, car les miracles qui se firent sur sa tombe inspirèrent à l'Italie catholique une nouvelle énergie contre la tyrannie impériale.

Les vœux des fidèles se réunirent unanimement sur la tête de Didier, qui offrait, par les antécédents de sa vie, toutes les garanties désirables. Issu du sang des anciens princes lombards de Bénévent, proche parent de ceux de Salerne, il avait, de bonne heure, triomphé de toutes les séductions du monde. A vingt ans, renonçant au brillant mariage que ses parents lui avaient préparé, comme à l'unique rejeton de leur race, il avait, un jour, laissé ses

serviteurs, ses chevaux, son épée au portail d'une église, et, se sauvant par une issue dérobée, il était allé se cacher dans un ermitage. Arraché à cette retraite, il avait résisté aux larmes de sa mère, aux violences de sa famille, et le prince de Salerne l'avait conduit, entouré de tous ses proches et de la ville entière, émue d'un tel sacrifice, jusqu'au monastère de Sainte-Sophie où il voulait s'ensevelir. Transféré, plus tard, au Mont-Cassin, Didier, y avait succédé, comme abbé, au pape Étienne X, et, pendant vingt-huit ans, il avait gouverné cette première abbaye du monde avec une sagesse exemplaire.

Les vastes travaux du saint moine pour la restauration et l'embellissement du célèbre monastère avaient excité l'admiration générale. Quoique son père eût péri sous le glaive des Normands, Didier avait su vivre en bonne intelligence avec Richard et Robert Guiscard, les principaux chefs des nouveaux conquérants, et il exerçait sur eux la plus salutaire influence. Ses relations avec Henri IV avaient été marquées au double coin de la modération et du courage. L'empereur, à l'exemple de ses prédécesseurs, croyait avoir des droits spéciaux à l'adhésion de l'abbaye impériale du Mont-Cassin, et il avait sommé l'abbé de venir lui prêter foi et hommage. Didier se rendit à la sommation, pour ne pas attirer de plus grands maux sur le Mont-Cassin; mais il déclara qu'il ne prêterait serment ni pour conserver son abbaye, ni même pour conquérir les plus grands honneurs de ce monde. Il fit remarquer, du reste, que Henri n'avait pas encore reçu la couronne impériale, et que, lorsqu'il en serait pourvu, lui, Didier, se réservait encore la liberté de choisir entre une démission ou le serment exigé.

Le pieux abbé promit seulement d'aider Henri à devenir un empereur légitime; et, comme on lui objectait un prétendu diplôme de Nicolas II, par lequel il était stipulé qu'aucun pape ne serait élu sans le consentement impérial, il répondit que « l'Église romaine « était maîtresse et non servante; qu'elle était supérieure à tous, « qu'il n'appartenait à personne de la vendre comme une esclave, et « que, s'il était possible que le pape Nicolas eût accompli l'acte « dont on parlait, ce serait une injustice et un acte des plus cou- « pables de compromettre la dignité de l'Église, ce qui, sans le bon « plaisir de Dieu, n'est pas plus possible que de voir désormais « UN ROI ALLEMAND VENIR INSTITUER UN PAPE A ROME. »

A ces mots, un évêque impérialiste ayant répondu qu'un tel langage, s'il était entendu de l'autre côté des Alpes, soulèverait tout le monde contre Didier, celui-ci déclara que « quand même l'univers entier se liguerait contre lui, rien ne le pourrait faire changer d'avis. Sans doute, l'empereur, avec la permission de Dieu, pouvait

l'emporter pour un temps, et faire violence à la justice ecclésiastique, mais amener les catholiques à sanctionner le fait, jamais! »

L'homme qui avait ainsi confessé les principes proclamés et maintenus par Hildebrand, devait être choisi pour le remplacer dans la chaire de Saint-Pierre. Après une année d'interrègne, mandé à Rome pour y pourvoir aux besoins de l'Église, à la Pentecôte de l'an 1086, Didier y fut l'objet des sollicitations les plus véhémentes et même des violences des cardinaux, du clergé et des catholiques Romains. En vain se prosternèrent-ils devant lui en pleurant, pour qu'il n'abandonnât pas l'Église dans son naufrage : le saint homme répondit que, voué à la vie solitaire, il voulait finir ainsi son pèlerinage ; et il désigna aux suffrages, son collègue le moine Odon, cardinal-évêque d'Ostie. Mais, comme l'abbé du Mont-Cassin était seul acclamé par les électeurs, ceux-ci, poussés à bout, le traînèrent jusqu'à l'église de Sainte-Lucie, où, l'ayant proclamé pape, sous le nom de Victor III, ils réussirent à le revêtir de la chape rouge, qui était alors un des insignes de la papauté. Mais, quatre jours après, le nouvel élu se sauvait de Rome, déposait, en passant à Terracine, toutes les marques de la dignité pontificale, et se réfugiait dans son abbaye, comme il l'avait juré d'avance à ceux qui lui faisaient violence. Il y resta toute une année, résistant à outrance aux supplications des fidèles, jusqu'à ce qu'enfin, il dut se rendre, vaincu par les instances des princes normands, Jordan et Roger, du préfet Cenceur et d'une partie de la noblesse romaine, prosternés à ses pieds, au concile de Capoue.

Le dimanche des Rameaux 1087, les Normands ramenèrent donc le pontife à Rome, et chassèrent les partisans de l'anti-pape Guibert de l'église de Saint-Pierre, où le pape orthodoxe fut sacré et installé. Huit jours après son sacre, l'ami de Grégoire VII, déjà consumé par la maladie qui devait bientôt l'enlever, retournait à son monastère; mais il fut rappelé presque aussitôt à Rome par la comtesse Mathilde qui venait saluer le successeur du grand pape, qu'elle avait si noblement défendu. Cette célèbre princesse, fille du marquis Boniface de Toscane, et veuve du duc Godefroy de Lorraine, gouvernait seule, depuis dix ans, de vastes domaines en Toscane, en Lombardie, en Ligurie, dont sa mère, Béatrice, lui avait laissé en mourant l'administration. Pendant plus d'un demi siècle, ces deux illustres femmes avaient mis au service de l'Église, non-seulement leur puissance et leurs soldats, mais encore une énergie toute virile, tempérée par une humilité profonde. Béatrice, qui avait demandé que l'on inscrivît sur sa tombe, avant tous ses titres, celui de pécheresse, Béatrice était digne d'être la mère de Mathilde, dont les actes publics commençaient ainsi :

« Mathilde, par la grâce de Dieu, ce que je suis, si je suis quelque chose. » Belle, instruite, savante même, pour son temps, surtout dans les langues, plus pieuse même que les prêtres ou les évêques, la comtesse commandait le respect et l'admiration de son siècle. Presque tout le nord de l'Italie reconnaissait ses lois. Son austère justice imposait un frein salutaire aux petits tyrans qui abritaient leurs violences sous le drapeau impérialiste. Auprès d'elle, comme dans un port tranquille, venaient se réfugier les évêques, les moines, les catholiques de tout rang et de tous pays, exilés ou dépouillés par l'oppression allemande ; elle les nourrissait et les habillait souvent de ses propres mains ; elle conduisait elle-même, avec un courage chevaleresque, ses soldats au combat contre les ennemis de l'Église, car elle haïssait ceux-ci de cette haine achevée, dont parle le Psalmiste. Seule, en Italie, jusqu'au jour où fut conclue l'alliance définitive des Normands avec l'Église, seule, elle avait résisté à Henri IV, déjoué ses artifices et triomphé de ses entreprises militaires.

C'était dans sa résidence de Canosse, et en sa présence, que la force injuste, personnifiée dans Henri IV, s'était, pour un moment, prosternée devant la justice et la majesté de l'Église. Associée à la gloire et aux mérites de Grégoire, elle l'avait été aussi aux calomnies inventées par d'ignobles adversaires contre le saint pontife, à cause de l'affection qui les unissait l'un à l'autre. Le temps avait fait justice de ces ignominies, et Mathilde conservait à l'Église, veuve de son grand pasteur, le même dévouement et le même amour qu'elle avait témoignés à Grégoire VII. En cette circonstance, elle venait appuyer de son autorité et de son respect le nouvel élu, comme il convenait à celle qui, à peine maîtresse de ses États et de sa personne, avait constitué l'Église romaine son héritière universelle.

Grâce à l'armée de la princesse, les partisans du pape légitime purent arracher aux schismatiques toute la partie de Rome, à droite du Tibre, y compris le château Saint-Ange, l'église Saint-Pierre, et, de plus, l'île du Tibre, qui occupe le milieu de la cité, où Victor établit sa résidence, et où il reçut les hommages de presque toute la noblesse romaine. Mais une nouvelle révolte éclata la veille de la solennité de Saint-Pierre, au sein de la nombreuse population qui restait attachée à la cause impériale et à l'antipape Guibert. Elle empêcha Victor de célébrer la fête du saint Apôtre et le détermina à regagner le Mont-Cassin, dont il voulut garder la crosse abbatiale jusqu'à sa mort. Cette sainte maison, après avoir été le berceau de l'ordre monastique, devait encore servir, pour un temps, d'asile et de siége à la papauté, trop exposée au milieu des mouvements tu-

ples catholiques dont il pouvait disposer. Il fit rassembler
italienne, composée surtout de Pisans et de Génois, leur
bannière de Saint-Pierre et les dirigea sur l'Afrique, dans
réprimer la puissance sarrazine, et sans doute aussi
une diversion favorable du côté de la Sicile dont les
sous le fils de Robert Guiscard, poursuivaient alors la
L'expédition fut heureuse; la flotte des deux républiq
chargée de dépouilles, qui furent consacrées par le va
l'embellissement des églises.

Cependant l'antipape continuait à désoler les province
listes soumises à ses lois, et il remplaçait partout les
les abbés catholiques par des simoniaques et par des gen
et ignorants. Averti par l'indignation des fidèles, Victor
de confirmer l'excommunication et la déposition de l'
convoqua les évêques de l'Italie méridionale au concil
vent, et là furent renouvelés les anathèmes lancés pa
contre l'antipape, contre ceux qui recevraient des évêc
abbayes de la main des laïcs, enfin contre tout empereu
ou autre séculier qui disposerait des dignités ecclésiastiq

Le souverain pontife dut aussi retrancher de la comm
fidèles deux hommes qui, jusqu'alors, avaient noblement
pour la bonne cause, Hugues, archevêque de Lyon et Rich
de Marseille, lesquels contestaient la validité de son électi
avait assez longtemps résisté aux suffrages unanimes des
pour avoir le droit de sévir, dans l'intérêt de la paix et
de l'Église contre ceux qui ébranlaient l'autorité dont i
tant de répugnance à se revêtir. Mais bientôt, se sentant m
pape convoqua au Mont-Cassin les évêques et les cardinau

abbés, au nombre de quarante, après s'être préparés par un jeûne de trois jours, déclarèrent que leur choix unanime se portait sur Odon. On lui arrache aussitôt son froc de laine, pour le revêtir de la pourpre, et il fut proclamé pape sous le nom d'Urbain II. C'était donc encore un moine qui, après Grégoire VII et Victor III, allait être chargé de présider au gouvernement de l'Église dans les circonstances les plus critiques. Urbain était Français et fils d'un seigneur champenois. Après avoir reçu les leçons de saint Bruno, à Reims, il s'était fait religieux à Cluny, sous l'abbé saint Hugues, qui l'avait envoyé comme son remplaçant auprès de Grégoire VII, dès l'avénement de celui-ci. Nommé successivement cardinal et évêque d'Ostie, puis légat en Allemagne, Urbain avait été le prisonsonnier de Henri IV, et c'est à cette forte école qu'il s'était formé un caractère qui le rendait digne de continuer la lutte commencée par Hildebrand, et de diriger, en prêchant la première croisade, le plus grand mouvement de la chrétienté.

Le lendemain de son élection, le nouveau pape annonçait, par une encyclique au monde catholique, quelle lourde charge venait de lui être imposée, et faisait connaître aux évêques et aux fidèles de quel esprit il était animé : « Ceux qui m'ont nommé, disait-il, affirment qu'ils y ont été déterminés par l'autorité et le commandement de mes prédécesseurs, de sainte mémoire, Grégoire et Victor. Dieu sait jusqu'à quel point ils ont dû contraindre mes désirs et ma volonté. Mais puisque, sans aucune ambition ni présomption de ma part, l'on m'a forcé d'accepter un tel fardeau, dans un temps si plein de dangers, il ne me reste qu'à vous conjurer de rester fidèles à l'Église, de la défendre et de combattre comme de vaillants guerriers au jour des batailles du Seigneur. Quant à moi, ayez confiance et soyez persuadés que, avide de suivre de tout point les traces de notre bienheureux père le pape Grégoire, je repousserai tout ce qu'il a repoussé, je condamnerai tout ce qu'il a condamné, j'embrasserai tout ce qu'il a aimé, j'approuverai et confirmerai tout ce qu'il a trouvé bon et catholique. »

Après cela, Urbain, profitant des ressources que lui offraient ses relations monastiques, fit appel au concours de son ancien supérieur, l'abbé Hugues de Cluny : « Je vous en conjure, lui écrivait-il, si vous avez quelque pitié dans le cœur, s'il vous reste quelque souvenir de votre fils et de votre élève, venez combler mes ardents désirs par votre présence, ou si cela ne se peut, envoyez-moi du moins tels de vos enfants, mes anciens confrères, que je puisse considérer et recevoir comme vous-même, qui vous remplacent auprès de moi, qui me fassent entendre, au milieu de mon trouble, votre parole consolante, goûter la douceur de votre amour et con-

naître ce qui se rapporte à vous et à toute la congrégation de nos frères. Surtout, je vous en supplie, faites en sorte qu'ils prient tous le Seigneur, afin qu'il daigne restaurer sa sainte Église aujourd'hui si cruellement exposée ; et sachez que c'est là une obligation spéciale que je vous impose. »

Les actes du pontife répondirent à cette effusion de son âme. Il chercha à s'entourer surtout de collaborateurs monastiques. Il éleva son homonyme, Odon, moine de Cluny comme lui, à la dignité de cardinal-évêque d'Ostie, qu'il avait occupée avant son élection. Il prit, parmi les moines du Mont-Cassin, pour en faire ses secrétaires, deux diacres ; l'un, Léon, distingué par le savoir et par l'éloquence, l'autre, Jean, qu'il fit peu après cardinal et chancelier de l'Église et qui devait un jour occuper le trône pontifical sous le nom de Gélase II. Le pape se rendit au Mont-Cassin, palais et citadelle des souverains pontifes, il y reçut la visite de Roger et de Boëmond, fils de Robert Guiscard, et s'empressa de consacrer leurs pieuses largesses expiatrices envers l'abbaye de Bantino, dans l'Apulie, en allant faire lui-même la dédicace de l'église et en proclamant l'immunité complète de ce monastère, naguère spolié par des bandes normandes, et en outre appauvri par la sacrilége usurpation des évêques simoniaques.

Les fils de Guiscard, à cette époque, se disputaient, les armes à la main, la succession de leur père, mais, comme ils s'accordaient à reconnaître l'autorité d'Urbain, ce dernier put se faire le médiateur de leurs différends et les amener à une réconciliation et à un partage équitable. Malgré leurs dissensions intestines, ces vaillants princes, en Italie aussi bien qu'en Normandie, n'avaient point cessé de persévérer dans leur dévouement aux papes orthodoxes, et leur concours énergique ne fit jamais défaut à Urbain II.

Le roi Philippe de France, de son côté, s'empressa de reconnaître le nouveau pape, et l'Espagne chrétienne rendit bientôt un double hommage à son autorité et à sa sollicitude. Le jour même où saint Grégoire VII rendait le dernier soupir à Salerne, Tolède, l'antique métropole de l'Espagne, était prise d'assaut sur les Arabes, par Alphonse VI, roi de Castille et de Léon. Le vainqueur convoquait aussitôt une assemblée de nobles et de prélats, où un moine français de Cluny, nommé Bernard, était, à l'unanimité, choisi pour archevêque de l'illustre siége reconquis. Alphonse, qui portait à l'antique abbaye la plus tendre dévotion, qui contribuait même, plus que personne à la construction de l'immense église abbatiale et qui passait pour avoir voulu s'y faire religieux lui-même, avait obtenu Bernard de l'abbé Hugues, afin de le placer à la tête du célèbre monastère de Saint-Just et Saint-Facond. Le nouvel arche-

vêque alla recevoir le pallium en Italie, des mains d'un pape qui, comme lui, sortait des rangs de Cluny. Urbain n'hésita point à rétablir l'ancienne primatie de toute l'Espagne en faveur du siége métropolitain de Tolède, glorieusement récupéré, après trois cent soixante et dix ans d'interruption, par les efforts héroïques du peuple chrétien.

Bernard et les autres moines de Cluny établis en Espagne, et qui y jouissaient d'un ascendant considérable, contribuèrent de tous leurs efforts à la substitution de la liturgie gallo-romaine au rit mozarabe. Un autre moine français, Adelme, abbé de la Chaise-Dieu, avait assisté, avec l'armée du roi de Castille, au passage du Tage. Monté sur son âne, il s'était élancé dans le fleuve débordé, en chantant le verset du Psalmiste : *Hi in curribus et hi in equis : nos autem in nomine Domini!* L'exemple du bon moine fit honte aux soldats effrayés; ils suivirent l'étranger à la nage, et le fleuve fut ainsi franchi par toute l'armée chrétienne.

Adelme s'en alla pieds nus jusqu'à Rome d'où il revint se cacher à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Le bruit de ses vertus et de ses miracles franchit les Pyrénées. La reine Constance, femme d'Alphonse VI, conjura son mari de faire venir le saint moine en ses États, dans l'espoir que son exemple sanctifierait leurs peuples. On lui donna, aux portes de Burgos, une chapelle et un hôpital qui devint une abbaye célèbre sous le nom de Saint-Jean de la Vouga, et où il acheva sa vie au milieu des exploits de la charité et de la pénitence. Les Français semblent avoir été appelés, à cette époque, à prendre une part glorieuse et considérable à la restauration catholique de l'Espagne. D'un côté, de saints moines, de l'autre, de nombreux chevaliers, étaient accourus de toutes les provinces de la France à l'appel d'Alphonse, lorsque l'invasion des Almoravides vint donner une nouvelle force à la domination sarrasine dans la Péninsule. Parmi ces Français se distinguait surtout le Normand Guillaume. La présence ou l'influence des Normands indique presque toujours la prépondérance d'un sentiment profond de dévouement à l'Église romaine; et, en effet, tel avait été le résultat de l'alliance, en Espagne, des Normands et des Catalans, par le mariage de Raymond Bérenger III, comte de Barcelone, avec Mathilde, fille de Robert Guiscard.

Le comte Raymond voulut, en 1090, faire cession de tout son comté à l'Église romaine, et se déclara tributaire et vassal du successeur de saint Pierre, tant par amour de Dieu et des apôtres que pour mieux garantir son indépendance à l'égard de toute autre puissance. Il y ajouta le don spécial de la ville de Saragosse, où le pape Urbain s'empressa de rétablir l'ancienne métropole, sup-

primée depuis près de quatre siècles, par suite de la conquête musulmane. « Le Seigneur est juste, disait le pape dans le diplôme relatif à cette reconstitution; il est juste et saint dans tout ce qu'il fait, et, bien que ses jugements soient souvent incompréhensibles, c'est lui qui règle les révolutions des royaumes et des siècles. Il nous a donc paru bon d'exalter dernièrement la gloire de Saragosse, tout en châtiant les péchés de ses habitants. Il y avait trois cent quatre-vingt-dix ans que les Sarrasins avaient fait de cette cité presque une solitude, et voilà que le Seigneur a mis au cœur des princes chrétiens la pensée de la restaurer. Voilà que le comte Bérenger, pour le salut de son âme, et d'accord avec ses seigneurs, l'a donnée, avec tout son territoire, au Bienheureux Pierre. Nous la prenons donc sous la garde spéciale du Saint-Siége; nous confirmons la liberté et les immunités que lui a conférés le comte. »

Mais la joie du rétablissement presque simultané de deux célèbres métropoles ne fit pas perdre de vue au souverain pontife la protection qu'il devait aux autres siéges dans cette même Espagne. Le roi Alphonse ayant, en effet, entrepris de déposer et d'emprisonner l'évêque de Compostelle, le pape fulmina contre lui une réprimande où respire tout entière l'âme de Grégoire VII : « Le monde est régi par deux puissances, la sacerdotale et la royale. Mais l'une est tellement au-dessus de l'autre, qu'il nous faudra rendre compte des rois eux-mêmes au Roi de l'univers. La charge pastorale nous oblige de pourvoir, selon nos forces, au salut non-seulement des petits, mais des grands, afin de rendre in actes au vrai pasteur les brebis qu'il nous a confiées. Nous devons surtout veiller à ton salut, ô roi! que le Christ a érigé en champion de la foi et de l'Église... Nous te prions donc, glorieux prince, au nom de Dieu et des apôtres, de faire rétablir cet évêque dans sa dignité par l'archevêque de Tolède, et de nous l'envoyer avec tes ambassadeurs, pour être jugé par nous. Autrement, tu nous obligerais à faire contre toi ce que nous ne voudrions pas. »

Pendant qu'Urbain II corrigeait ainsi les excès des rois orthodoxes d'Espagne, et qu'il voyait les catholiques victorieux se déclarer ses vassaux, il vivait, lui, presque prisonnier dans l'île du Tibre, forcé de se défendre contre les embûches des schismatiques qui occupaient la moitié de Rome, et tellement pauvre qu'il ne subsistait que des aumônes des dames romaines et même de celles des femmes du peuple!

Cependant, Henri IV venait de reporter en Italie le théâtre principal de la guerre. Le parti catholique y avait été affaibli, en [illegible], par la mort de ses plus vaillants défenseurs : saint Pierre Igné,

ıl-évêque d'Albano, et Bonizon, d'abord évêque de Sutri puis
sance, martyrisé par les schismatiques de sa ville épiscopale,
i crevèrent les yeux et lui coupèrent tous les membres l'un
l'autre. Urbain convòqua, au mois de septembre de cette
un concile de soixante-dix évêques et de douze abbés à Melfe,
ublia une série de canons destinés à confirmer les sentences
ncées contre les investitures, la simonie. le mariage des
, la présence des clercs à la cour des princes, et par les-
l était interdit aux personnes ecclésiastiques d'être, sous
titre, les vassaux des laïques. Dans la même assemblée, le
çut l'hommage-lige et le serment de fidélité de Roger, fils
ert Guiscard, auquel il confirma la possession du duché d'A-
n lui remettant la bannière ducale.
lus en plus assuré du concours des Normands, Urbain conçut
ı pour coordonner et combiner heureusement les forces dont
ient les partisans de l'Église en Italie et en Allemagne. Il
ina la comtesse Mathilde à épouser le jeune Welf, fils du
Bavière, l'un des principaux chefs des catholiques alle-
Ce mariage était disproportionné, car Mathilde avait qua-
ois ans tandis que Welf n'en comptait que dix-huit : il se fit
le gré de la comtesse qui se sacrifia pour le bien de l'Église.
onie entre les deux époux ne devait pas durer longtemps;
ans les commencements, il n'y eut point de dissentiment. Welf
tra comme son père, un vigoureux champion de la cause pon-
, ce qui causa de vives inquiétudes à l'empereur, et le déter-
ı retourner lui-même en Italie où il commença par saisir
les possessions de Mathilde en deçà des monts au nord des
l descendit ensuite en Lombardie, (1090), investit Mantoue,
; villes principales des États de la comtesse, et s'en rendit
après onze mois de siége.
ıomains du parti impérial ouvrirent de nouveau leurs portes
pape Guibert et, pour la troisième fois depuis la mort de
'égoire, ils s'emparèrent du château Saint-Ange.
atholiques en furent réduits à offrir la paix à l'empereur : le
lf s'engagea à se réconcilier avec lui, s'il voulait seulement
r à Guibert et restituer les domaines confisqués. Pour la troi-
ois, Henri refusa. Son triomphe l'enivrait; la prise de Mantoue
blait devoir bientôt amener la soumission de tous les États de
e au nord du Pô. Ferrare fut pris par les troupes de l'empereur
ısporta la guerre au midi du fleuve et se mit à ravager les Etats
ıe Welf, pour le punir de son mariage avec Mathilde et de son
avec le Saint-Siége. Henri IV s'empara ensuite de plusieurs

forteresses de la comtesse Mathilde, dans le Modenais, et assiég Montevio, l'une des plus importantes.

Ces succès effrayèrent la plupart des vassaux de la comtesse q l'obligèrent à tenter la voie des négociations. Henri lui promit l paix à la seule condition qu'elle reconnaîtrait l'antipape Guibert proposition qu'elle repoussa avec indignation et qui prouve évidem ment que l'indépendance de l'Église faisait le fond de la lutte.

Il y eut une conférence engagée à Carpineto : beaucoup d'évêques et de religieux y furent convoqués, pour examiner les bases d'un traité : l'évêque Heribert, de Reggio, insista sur la nécessité de cé der aux armes victorieuses de l'empereur. Mais un moine nommé Jean protesta contre cette conclusion : « A Dieu ne plaise, dit-il, er s'adressant à la comtesse, qu'une telle paix se fasse, car elle serait contraire à l'honneur du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Voulez vous donc perdre le fruit de tant de sueurs, de tant de labeurs endu rés pour le Christ? Ne cessez point de combattre : la victoire est là qui vous attend; les prières de saint Pierre sauront bien l'obtenir du Seigneur. »

L'assemblée fut entraînée par ces paroles : et tous s'écrièren qu'il valait mieux mourir que traiter avec Henri. Mathilde, dont tou les vœux étaient d'accord avec ce résultat, fut bientôt récompensé de sa constance, car la prophétie de Jean s'accomplit. Le fils nature de l'empereur fut tué en attaquant Montevio, et l'empereur dût leve le siége. Il essaya de compenser cet échec en surprenant Canosse et en vengeant ainsi l'humiliation qu'il croyait y avoir subie au pieds de Grégoire VII : mais les habitants se défendirent à ou trance, exaltés par les prières et les chants de l'abbé Jean et de se moines.

Henri se vit forcé de battre en retraite, après avoir perdu sa bar nière qu'on suspendit, par ordre de Mathilde, dans l'église de Ca nosse; glorieux monument de la défaite du parjure, qui, de gaiet de cœur, avait oublié toutes ses promesses de repentir, et s'éta ôté, par là, tous les moyens de redevenir le souverain légitime d l'empire.

Mathilde recouvra, avant l'hiver de 1092, tout ce qu'elle ava perdu au midi du Pô. Henri dut se réfugier en Lombardie, où l duc Welf le tint enfermé, empêchant ainsi sa réunion avec le ro de Hongrie dont il attendait des secours.

Cependant Urbain, éloigné de Rome par les succès de l'antipape était obligé de vivre errant, dans la Campanie et dans l'ancie pays des Samnites, sous la garde des Normands. Sans demeure fixe subsistant d'aumônes, mais plus grand peut-être au milieu de

hasards et des agitations de cette vie vagabonde, qu'au sein des splendeurs de la cour romaine, le pape apportait une vigilance et une activité merveilleuse dans l'exercice de son devoir pontifical. Il ne se contentait pas, dans un nouveau concile tenu à Bénévent, de renouveler les anathèmes de ses prédécesseurs contre l'empereur et l'antipape : il intervenait tous les jours dans le gouvernement général de la chrétienté par ses diplômes, par ses légations, par les audiences accordées aux nombreux pèlerins qui suivaient ses traces dans l'exil, ou par la dédicace des nombreuses églises élevées dans la contrée qui lui servait de refuge; heureuse et magnifique contrée qui s'étend du golfe de Salerne à celui de Tarente, et qui renferme, avec Salerne, Amalfi, le Mont-Cassin, la Cava, et tant d'autres lieux à jamais associés à la gloire de la république romaine! Révélée tardivement à l'Europe du nord par les exploits des Normands, cette terre fut, en quelque sorte, consacrée aux yeux de tous les chrétiens, par l'exil et la mort de Grégoire VII, et aussi parce qu'elle avait servi de palais et de sanctuaire à la série de grands papes qui succédèrent à Hildebrand.

Que nul voyageur catholique ne parcoure donc ces lieux embellis par toute la magie de la nature et de l'histoire, sans songer que là vinrent se retremper, dans les épreuves de l'exil, ces pontifes fugitifs mais indomptables, qui ont vaincu le monde et sauvé l'Église dans la crise peut-être la plus terrible de son histoire. Salerne devait surtout attirer Urbain II dans ses murs; car, disait-il, à l'archevêque placé sur ce siége, dans un diplôme solennel : « Vous aviez déjà le corps de l'apôtre saint Mathieu et celui des saints martyrs Fortunat et ses compagnons ; mais voilà que de nos jours, Dieu a daigné vous conférer une nouvelle gloire par l'exil et la sépulture de ce Grégoire, d'apostolique mémoire, dont la justice, la doctrine et la merveilleuse constance sont proclamées par l'Église romaine, confessées par l'Occident entier et attestées par la chute des tyrans foudroyés. »

Avec l'année 1093 sembla s'ouvrir une phase plus favorable à la cause catholique. L'empereur, à peine remis de la défaite de Canosse, éprouva une disgrâce plus cruelle encore par suite de la défection de son fils aîné, Conrad, qu'il avait déjà fait couronner roi des Romains. Ce jeune prince, dont tous les contemporains vantent les dispositions pieuses et pacifiques, fut révolté par le spectacle des crimes paternels ; il eut surtout horreur des odieux attentats commis par le tyran sur la personne de sa seconde femme, Adélaïde de Russie. Le père et l'époux dénaturé avait voulu avoir pour complice Conrad, le beau-fils de la victime. Entraîné par la plus légitime indignation, le jeune prince s'enfuit et alla rejoindre

horribles mystères de sa vie privée. On conçoit le viole
l'empereur : il fut si grand qu'on le crut au moment
y eut aussitôt contre lui une réaction violente au s
cette Lombardie qui, depuis quelques années, était le
opérations. Les grandes villes du pays se soulevèrent, an
la redoutable ligue municipale qui devait être, un siè
la sauvegarde de l'Église et de la liberté de l'Italie con
velle race d'empereurs. Milan, Lodi, Crémone, Plais
de rester alliées pendant vingt ans et conclurent c
reur une alliance offensive dont la durée devait être a
années. Leurs soldats, unis à ceux du duc Welf et de
cupèrent les passages des Alpes pour empêcher l'arri
liaires allemands de Henri.

En Allemagne, il y eut un mouvement analogue d
qui jusque-là avaient fourni à l'empereur ses plus zél
les bourgeois d'Augsbourg, de Metz, de Toul, de Verdu
les évêques intrus que le schisme avait voulu leur
grandes nouvelles allèrent trouver Urbain au fond de l'
avait tenu à Troja son concile annuel; elles le ramenè
où il put célébrer la fête de Noël (1093).

Guibert était auprès de l'empereur en Lombardie ;
bertins occupaient encore la plus grande partie de la
tout le château Saint-Ange, le Latran et les passages
pape, réduit à un dénuement presque complet, accab
avait dû se cacher dans la maison fortifiée de Jean Frangi
de sa détresse parvint aux oreilles d'un jeune seigneur
froy Angevin, qui, n'étant encore que novice, venait d'é

, puis en remit le prix, avec tout ce qu'il possédait, au pontife, qui parvint ainsi à satisfaire Terruccio. Les por-
ıtran furent depuis ouvertes à Urbain II, et Geoffroy eut
mpense le bonheur de baiser le premier les pieds du pape
r le trône où aucun pontife orthodoxe n'avait siégé depuis
aint Grégoire VII.
se rendit ensuite en Toscane, où l'appelait Mathilde qui
it le cours de ses succès contre les impérialistes. Elle con-
ant le Père commun des fid les l'infortunée impératrice,
ternée devant lui, raconta les crimes honteux dont elle
victime.
ne assemblée de princes et de prélats allemands, tenue à
par le légat Gebhard, cette princesse avait déjà dénoncé
es que lui avait fait subir son époux. Elle renouvela ces
ıccusations devant le tribunal le plus solennel de la terre,
: général que le pape convoqua, en mars 1095, à Plai-
milieu même de la contrée naguère la plus infectée par
э impérialiste.
solennelle assemblée, on vit accourir les évêques d'Italie,
:, de Bourgogne, d'Allemagne, au nombre de deux cents,
ıatre mille clercs et moines, et trente mille laïcs. Comme
ɟlise ne pouvait renfermer une telle foule, il fallut tenir
en plein air, hors de la ville. Adélaïde y comparut, y fit
ion publique des horribles excès auxquels son mari l'avait
:e, et obtint l'absolution pour la part involontaire qu'elle y
e, tandis qu'une nouvelle excommunication était fulmi-
e son infâme époux.
Philippe de France, qui avait été excommunié l'année pré-
lans un concile tenu à Autun, pour cause de bigamie, avait
:vant celui de Plaisance; mais il demanda un délai que le
ıccorda. Les ambassadeurs de l'empereur d'Orient, Alexis
y vinrent aussi pour demander humblement au pape et
s d'Occident quelques secours contre les infidèles qui me-
léjà Constantinople. Urbain, sans s'arrêter au schisme
ait déjà l'Église bysantine, exhorta les catholiques à ac-
secours, et plusieurs s'engagèrent par serment dans cette
:.
:ile régla ensuite une foule de points de discipline, et re-
es condamnations antérieures contre l'hérésie de Béren-
:e les simoniaques et les prêtres incontinents. — Le pape
ensuite à Crémone où le jeune roi Conrad vint le trouver,
d'écuyer lors de son entrée dans la ville et lui prêta ser-
fidélité. Urbain reçut le prince comme un fils de l'Église

En 1092, le roi Philippe de France s'était laissé sé
beauté et les artifices de Bertrade de Montfort, femme
le Réchin, comte d'Anjou, au point de répudier son épo
Berthe, dont il avait eu déjà quatre enfants, et d'enle
à son mari, pour l'épouser lui-même. L'évêque de Se
la criminelle faiblesse de bénir cette union adultère, d
autres prélats invités à ces noces scandaleuses sembla
à se faire les complices, lorsque Yves de Chartres prote
lement par son absence, mais par de vives remontranc
au roi et aux évêques. Le roi ayant répondu que tout é
cidé par le jugement de l'archevêque de Reims et de ses
Yves écrivit à ce métropolitain pour déclarer que, en c
cernait, il aimerait mieux perdre le nom et la dignité d
de scandaliser, par ses prévarications, le troupeau d
Le roi de France, très-irrité, ordonna de ravager les d
l'évêque qui fut emprisonné par Hugues de Puiset,
Chartres.

Le pape, informé de l'affaire, écrivit aux évêques de
pour les inviter à ramener le roi dans le devoir : « Qu
repousse, disait le pontife, il nous faudra bien, vo
venger la loi divine outragée. »

Le pape enjoignit en outre aux prélats d'exiger la mis
de l'évêque de Chartres, sous peine d'excommunicatio
effet, recouvra sa liberté, mais le roi garda sa maîtresse

de Plaisance; mais il réussit à obtenir du saint-père un nouveau sursis jusqu'à la Toussaint de l'année 1095.

Sur ces entrefaites, le pape avait passé les monts. Après être allé consacrer l'église de la Chaise-Dieu, grande abbaye d'Auvergne, Urbain se rendit à son propre monastère de Cluny, où le grand abbé Hugues, qui vivait encore après quarante-six ans de prélature, eut le bonheur de recevoir son ancien disciple, devenu le chef suprême de l'Église. De là, le pape retourna en Auvergne pour y tenir le célèbre concile de Clermont, auquel assistèrent treize archevêques, deux cent vingt-cinq évêques et quatre-vingt-dix abbés. On y prit un grand nombre de mesures importantes, et, comme le délai accordé à Philippe, roi de France, était expiré sans qu'il eût renvoyé Bertrade, Urbain prononça l'excommunication contre ce prince en plein concile. Ainsi, durant cette même année 1098, les deux plus puissants souverains de la chrétienté, l'Empereur et le roi de France, étaient excommuniés pour avoir violé la loi du mariage! De siècle en siècle on verra se reproduire les mêmes exemples, et, un jour, un pape aimera mieux perdre l'Angleterre que de vendre à un tyran luxurieux le droit de divorcer!

Mais n'oublions pas que ce qui fait, aux yeux de la postérité, la principale gloire du concile de Clermont, c'est la prédication de la croisade[1] dont le pape Urbain fut plutôt l'auteur que Pierre l'Hermite.

Le double intérêt de la croisade et des institutions monastiques ne cessa d'occuper le pape pendant le séjour qu'il fit en France. Il parcourut le Limousin, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, prêchant partout la croisade, distribuant lui-même la croix à tous ceux qu'il gagnait à la sainte entreprise. En même temps, il visitait les principaux monastères, dédiant les églises cathédrales, abbatiales et autres, qui s'élevaient de tous côtés, consacrant les autels, réformant les abus, réconciliant les excommuniés pénitents, déposant les évêques prévaricateurs, contraignant au repentir et à l'expiation de leurs fautes les seigneurs les plus puissants, tels que le sire de Bourbon, le comte d'Anjou, le duc d'Aquitaine; enfin exerçant dans toutes les assemblées les fonctions de juge suprême de l'Église et de la société.

Après bien d'autres travaux encore, Urbain II alla rendre compte à Celui dont il était le vicaire sur la terre, quinze jours après l'accomplissement de l'œuvre qu'il avait prêchée à Clermont. Il mourut, non plus dans l'exil, comme Grégoire VII, mais au sein

[1] On ne lira pas sans admiration, dans le nouvel ouvrage de M. de Montalembert, les pages qu'il a consacrées à la Croisade. Il n'a rien écrit de plus éloquent.

d'une double victoire. Le pape était rentré dans Rome et la croix venait de rentrer dans Jérusalem. La double révolte de l'orgueil et de la chair, si longtemps victorieuse, l'islamisme et le despotisme impérial, reculaient toutes deux devant l'ascendant des papes et l'épée des catholiques. Ce n'était pas là un succès durable (l'Église n'en doit pas connaître de pareils ici-bas) : mais c'était un de ces moments glorieux et sublimes qui sont la récompense de siècles de luttes et qui illuminent l'avenir.

Lorsque le corps d'Urbain II eut été descendu dans les caveaux de la basilique vaticane, pour y être placé à côté des reliques du premier des papes, il avait conquis sa couronne, par onze années de laborieuse et patiente résistance aux ennemis de Dieu; il devait compter sur la protection de la Mère de Dieu, dont il avait propagé et consolidé le culte. Ses contemporains purent dire de lui que c'était un pape d'or, qui n'avait jamais laissé s'amoindrir entre ses mains la liberté de l'Église et qui n'avait tremblé devant personne.

Ce fut encore un moine de Cluny qu'on choisit pour pape. Le Toscan Reynier, religieux à Cluny sous la crosse de saint Hugues, en avait été tiré par Grégoire VII pour être fait cardinal. En apprenant son élection à la papauté, il prit la fuite et alla se cacher; mais on le découvrit, et, de force, on lui imposa la pourpre, la tiare et la ceinture où pendaient les sept clefs symbole des sept dons du Saint-Esprit. Il prit le nom de Paschal II.

Peu après l'avénement du nouveau pontife mourut l'antipape Guibert qui, sous le nom de Clément III, s'était fait gloire de tenir tête, depuis vingt ans, aux papes légitimes. Son patron Henri IV menaçait encore l'Italie ; d'un autre côté, le roi Philippe de France était retombé dans ce genre de désordre qui mène presque toujours à la révolte contre l'Église. Ce n'est pas tout : depuis la mort de Guillaume le Conquérant, la royauté normande, en Angleterre, foulait impunément aux pieds les droits du clergé et des fidèles. Pendant l'exil d'Anselme de Canterbury, le roi Philippe de France n'hésita point à témoigner une vive sympathie au pontife persécuté, sympathie probablement dictée par la jalousie que devait naturellement inspirer au monarque français la position d'un prince qui était à la fois un rival comme roi d'Angleterre, et, comme duc de Normandie, un vassal beaucoup plus puissant que son suzerain. Mais, avant d'offrir un asile à la victime du monarque anglais, le roi de France avait dû courber la tête sous la verge maternelle de l'Église.

On se rappelle comment, par suite de sa passion pour la comtesse d'Anjou, et après avoir été excommunié au concile de Clermont, puis absous, en renonçant à sa maîtresse, le roi était retombé dans

l'adultère public pendant les derniers temps de la vie d'Urbain II. On n'a pas oublié non plus comment Yves de Chartres avait dénoncé ce scandale. Dès son avénement, Paschal II chargea deux cardinaux et légats, Jean et Benoît, d'aller juger de nouveau cette grande cause. Les légats convoquèrent un concile à Poitiers, afin d'être hors des contrées directement soumises au roi, et où n'auraient pu être recueillies sans scandale les révélations des témoins. Ce concile se tint, à l'octave de la Saint-Martin de l'an 1100, en présence d'un grand nombre d'évêques et d'abbés. Après avoir déposé l'évêque d'Autun pour cause de simonie, on en vint à l'affaire du roi de France. Ce prince avait conjuré le duc Guillaume d'Aquitaine d'empêcher, à tout prix, qu'on se permît de prononcer l'anathème contre lui, dans une ville qui relevait de son royaume. Guillaume se sentait d'autant plus enclin à se rendre au vœu du roi, que le désordre de ses mœurs était encore plus scandaleux que tout ce qu'on reprochait à Philippe de France. Le légat Jean comprenait le danger d'une telle intention, et, tous les soirs, il allait veiller et prier dans l'église du grand saint Hilaire de Poitiers, qui avait si noblement tenu tête à l'Empereur.

La veille du grand jour, Jean conjura avec larmes le grand évêque de le secourir dans la lutte du lendemain et de le faire triompher des ennemis de la foi.

Après l'ouverture du concile, et comme on était à lire les actes du procès, le comte entra tout à coup dans l'enceinte, plein de fureur, poussant de grands cris et entouré d'une bande de soldats. Interrompant la lecture, Guillaume dit aux Pères du concile : « Le roi, mon seigneur, m'a mandé que vous vouliez l'excommunier, à sa honte et à la mienne, dans cette ville que je tiens de lui. Il m'a ordonné, au nom de la féauté que je lui dois, de ne pas le souffrir. Je vous défends donc d'oser rien de pareil, vous déclarant que je ferai main-basse sur tous ceux qui désobéiraient. »

A ces mots, plusieurs évêques se mirent de son côté. L'épouvante fut telle, que les évêques et les abbés du domaine royal s'échappèrent de l'assemblée, suivis par beaucoup d'autres clercs. Mais deux religieux, Bernard, récemment élu abbé de Saint-Cyprien de Poitiers, et Robert d'Arbrissel, qui était à la veille de fonder Fontevrault, restèrent impassibles au milieu du danger. Le légat du saint-siége, qui avait été moine à Pavie, Jean, plus intrépide que personne, arrêta les Pères en s'écriant : « Si ce seigneur comte est tellement fidèle aux ordres de son roi temporel, combien plus ne devons-nous pas obéir aux ordres du Roi du ciel, dont nous sommes les vicaires ! Que les mercenaires s'effrayent et s'enfuient devant le loup soit; mais que les vrais pasteurs restent ici avec nous et sachent endu-

rer la persécution pour la justice. » Puis, se tournant vers le
le légat lui dit à haute voix : « Le bienheureux Jean-Bapti
la tête coupée par Hérode, pour la même cause ; et moi aus
demande pas mieux que d'avoir la mienne coupée par toi,
veux ! Frappe donc, si tu l'oses, car je suis tout prêt à mou
défendre la vérité ! »

Le duc Guillaume était d'un temps où le courage d
était compris, et où « la lumière venait du cœur. » Il se
vaincu, et sortit à la hâte de l'enceinte, pour ne pas assist
communication de son suzerain. Le légat, animé de l'esprit
Grégoire, reprit alors la parole : « Ne craignez pas, dit-il a
les menaces de ce prince, car son cœur est entre les mains
qui ne lui permettra pas de sévir contre vous, qui êtes ici
blés en son nom. D'ailleurs, sachez que nous avons pou
gnon dans cette lutte le Bienheureux Hilaire, patron de
Il m'est apparu cette nuit, me promettant qu'il combatt
nous aujourd'hui et que nous vaincrions. »

Ces paroles ramenèrent la confiance. On apporta des c
lumés, pour les éteindre au moment où la sentence d'exc
cation serait rendue. Elle fut, en effet, promulguée contr
contre Bertrade.

Cependant la démarche du duc avait excité les esprits
concile. La foule s'était amassée, le tumulte augmentait
et, au milieu des acclamations qui terminaient le con
homme du peuple, placé aux galeries supérieures de l'égli
une pierre contre les cardinaux-légats. Elle ne les atte
mais alla casser la tête à un clerc de leur suite.

La vue du sang versé dans l'église ajouta aux clameurs
gitation. Les deux légats ôtèrent alors leurs mitres et rest
nue, pour prouver qu'ils ne craignaient pas les pierres q
lançait, ni la mort sous quelque forme qu'elle leur vint
calme et de courage finirent par désarmer les fureurs de
et l'on vit bientôt le duc lui-même venir confesser sa faute
ternant devant les cardinaux, il leur demanda pardon, e
ne plus enfreindre à l'avenir la liberté de l'Église.

L'année suivante, le duc Guillaume partit pour la crois
rendait aussi le duc de Bourgogne, cet Eudes dont
Anselme avait dompté la violence, et qui
contre la loi de Dieu, a
vers l'expiation de la
tife catholique.

Quant au roi
tumé : son

Étant venu à Sens, peu de temps après, avec Bertrade, toutes les églises se fermèrent pendant les quinze jours qu'ils y passèrent. Bertrade, irritée, envoya briser les portes d'une de ces églises, où la messe fut dite par un chapelain assez lâche pour la servir. Philippe fit publier qu'il irait à Rome, et qu'il saurait bien obtenir du pape, comme il l'avait déjà fait sous Urbain II, l'absolution de la sentence prononcée contre lui.

Yves de Chartres se hâta d'avertir le pape : « Soit que Philippe vienne ou qu'il envoie, écrivait-il à Paschal II, ayez soin, dans le double intérêt du saint-siége et de la France, qu'il soit étroitement enserré par les chaînes et par les clefs de saint Pierre; et si, absous de nouveau, il retournait à son vomissement, comme cela lui est arrivé déjà, qu'il soit encore enfermé sous les mêmes clefs, et qu'il en soit donné connaissance à toutes les Eglises par des lettres de vous ! »

Philippe de France ne mit pas son projet à exécution. Après deux conciles tenus à Troyes et à Beaugency (2 avril et 30 juillet 1104), le roi fut définitivement absous, à Paris, le 2 décembre de la même année, selon les règles prescrites par le souverain pontife. En présence d'Yves de Chartres et de neuf autres évêques, il vint, pieds nus, avec tout l'extérieur de l'humilité et de la dévotion, jurer sur l'Evangile de renoncer à ses relations illicites avec Bertrade, et de ne plus la voir qu'en présence de témoins non suspects. Bertrade fit le même serment, et tous deux furent alors réconciliés avec l'Église, leur mère.

Cette lutte des deux pouvoirs, au sein de la chrétienté, semble avoir été, à toutes les époques, la condition inséparable de la vitalité de la foi catholique. Elle n'a jamais été suspendue qu'aux rares moments où le pouvoir temporel se trouvait déposé entre des mains tout à la fois puissantes et irréprochables, ou bien pendant cesé poques malheureusement plus prolongées où l'affaissement de la foi et du zèle prépare et consomme leur asservissement.

Cependant, pour ranimer le zèle et la ferveur catholique, un concile auquel l'empereur Henri IV avait promis de se rendre, pour y faire juger sa cause canoniquement, se tenait à Rome, à la fin du carême 1102. Au milieu de tous les évêques de l'Italie, et en présence des envoyés de la plupart des évêques absents, le pape Paschal renouvela l'anathème prononcé déjà par ses prédécesseurs, Grégoire VII et Urbain II, contre un prince qui avait déchiré et souillé l'Église par ses rapines, ses parjures et ses homicides. Le souverain pontife prononça la sentence, de sa propre bouche, le Jeudi-Saint, dans l'église de Latran, devant une foule immense de diverses nations, afin que la nouvelle en fût portée de l'autre côté des Alpes.

Quatre ans plus tard, alors qu'une bataille semblait inévitable entre l'empereur d'Allemagne et son fils Henri, Érunbold, chambellan du prince et Burkard, évêque de Munster, qu'Henri V retenait prisonnier, apportèrent au jeune roi la couronne et l'épée de son père, qu'une mort imprévue venait d'enlever à Liége le 7 août 1106. La joie des catholiques fut immense. La justice divine avait enfin prononcé. L'Église était vengée du Nabuchodonosor qui l'avait opprimée depuis plus d'un demi-siècle. Le Galiléen avait encore une fois vaincu.

Dans un concile général, tenu à Guastalla, sur les bords du Pô, 12 octobre 1107, Paschal II reçut les ambassadeurs d'Henri V, qui venaient lui demander de confirmer l'élection du jeune prince et lui promettre qu'il serait le féal du Saint-Siége. Les Allemands s'attendaient à voir, après le concile, le pape franchir les Alpes pour répondre à leurs pressantes invitations; mais Paschal II préféra se diriger vers la Bourgogne et aller passer les fêtes de Noël sous le toit toujours hospitalier de ses anciens frères de Cluny. C'était en France, sous la crosse de saint Hugues, que le pontife voulait chercher des alliés pour le seconder dans la solution définitive de la question des investitures.

Depuis la réconciliation de Philippe I[er] avec le Saint-Siége, en 1104, la royauté française était rentrée dans ses voies naturelles; elle reprenait, aux yeux des peuples, ce caractère de tendre et ardente dévotion envers l'Église et envers l'ordre monastique, qui distinguait les princes capétiens, quand leurs passions amoureuses ne les égaraient pas.

Cependant, l'Église était à la veille de passer par une épreuve inconnue pour elle durant les mille ans de son histoire antérieure. Elle allait expier cruellement le malheur d'avoir accepté, contre un père odieux, le concours d'un fils dénaturé. Celui-ci devait retourner contre sa mère le glaive qu'elle avait béni. A peine vit-il son autorité reconnue universellement, que, changeant tout d'un coup de conduite et de langage, il voulut investir les évêques dont la plupart s'y prêtèrent. S'avançant jusqu'aux frontières de la France et de la Lorraine, il envoya des ambassadeurs sommer le pape de lui concéder les investitures. L'archevêque de Trèves, qui parlait très-bien français, réclama formellement, pour son souverain, conformément, disait-il, à l'ancien droit de l'empire, non-seulement la faculté d'approuver ou de rejeter tous les candidats élus à l'épiscopat, mais encore l'investiture et l'hommage, comme condition inséparable de la possession des régales.

A cela, Paschal II fit répondre, par l'évêque de Plaisance, ce qui suit : « L'Église, rachetée par le sang de Jésus-Christ et constituée

libre, ne saurait redevenir esclave. Si cette Église ne peut plus élire un prélat sans le consentement de l'empereur, elle n'est plus que sa servante, et la mort du Christ est mise à néant. »

Les ambassadeurs allemands, furieux, et pouvant à peine se contenir, même sur le sol français, s'écrièrent que « c'était à Rome, et à coups d'épée, que devait se vider la querelle. »

Le pape alla tenir à Troyes un concile où il assigna à Henri V un délai d'un an pour venir discuter la grande cause en litige. Le prince allemand, vers la fin de l'année 1109, envoya de nouveaux ambassadeurs à Rome pour traiter d'un accommodement qui devait nécessairement précéder la collation de la dignité impériale.

Paschal II répondit, sans démentir en rien son langage antérieur, qu'il recevrait le prince avec l'affection d'un père, s'il se présentait à Rome en roi catholique, en fils et en défenseur de l'Église, en ami de la justice. A peu de temps de là, dans une diète tenue à Ratisbonne, Henri annonçait son intention de passer en Italie pour s'y faire couronner empereur, et, en même temps, pour y arranger, avec le souverain pontife, « tout ce qu'exigeait la défense de l'Église. » Devant ces déclarations précises, les princes allemands furent ravis, et ils assurèrent par serment leur concours au jeune roi.

Pendant ce temps, Paschal attendait tranquillement à Rome l'arrivée du roi, trompé sans doute par les protestations de dévouement au siége apostolique prodiguées à Ratisbonne. Au mois d'août, Henri V passa les Alpes à la tête d'une armée immense, où l'on comptait une élite de trente mille cavaliers. Les violences exercées par ces troupes en Italie, surtout contre les églises, indiquaient clairement l'esprit de l'entreprise. D'Arezzo, qu'il avait assiégée et incendiée, le prince envoya au pape une ambassade, et une négociation s'entama avec les plénipotentiaires pontificaux. Les discussions avaient lieu dans les parvis de Saint-Pierre. Le pape, d'un côté, refusait de couronner comme empereur le fils d'Henri IV, s'il ne garantissait pas la paix de l'Église en renonçant aux investitures; le roi, d'un autre côté, soutenait qu'il ne pouvait amoindrir sa couronne en abandonnant un droit exercé depuis trois cents ans, et plus, avec le consentement de soixante-trois papes.

Alors Paschal II proposa une solution qui donnait la preuve la plus éclatante de la bonne foi et du désintéressement du Saint-Siége : il offrit de renoncer, au nom de l'Église, à toutes les possessions et régales qu'elle tenait des anciens empereurs. L'Église d'Allemagne, en vertu de l'arrangement proposé par le pape, devait se rapprocher beaucoup de la situation des Églises de France et d'Angleterre. Le nouvel empereur, par ce traité, obtenait mille fois plus qu'il

n'avait pu espérer. En retour, il devait renoncer par écrit et publiquement, le jour de son couronnement, à tout ce qu'il avait usurpé sur l'Église, déclarer les églises libres avec leurs dîmes et celles de leurs possessions qui n'appartenaient pas manifestement à l'empire; restituer et garantir le patrimoine de saint Pierre et la sécurité personnelle du pape contre tout attentat, violence ou emprisonnement.

L'arrangement proposé par le pape ne souleva pas d'objections et il fut accepté, quoique les négociateurs allemands sussent fort bien, comme leur maître le proclama plus tard, que le traité était inexécutable. Le 11 février 1111, à Sutri, Henri V ratifia ce qui avait été conclu, sous la réserve formelle de la confirmation authentique et solennelle des princes, ecclésiastiques et séculiers; il jura, en outre, d'observer toutes les clauses du traité et de protéger la vie et la liberté du pape contre tout attentat et emprisonnement.

Le lendemain, ainsi qu'il avait été convenu, Henri V entra dans la ville où il fut reçu avec la pompe la plus triomphale. Le pape l'attendait sur les marches de Saint-Pierre. Henri se prosterna devant Paschal, lui baisa les pieds et lui servit d'écuyer pour descendre de sa monture. Ils s'avancèrent ensuite vers la porte d'argent. Là, Henri renouvela son serment de protéger l'Église romaine, et le souverain pontife, en l'embrassant, lui donna le titre d'empereur. Alors le pape et l'empereur, étant entrés dans la basilique, suivis de leur double cortége, allèrent prendre séance à l'endroit appelé la roue du Porphyre. Le pape alors réclama l'exécution des renonciations stipulées dans la convention. Mais Henri se retira à l'écart, pour délibérer avec ses évêques et ses courtisans, comme si c'était le lieu et le moment de délibérer sur un traité accepté par l'empereur, depuis trois jours, et garanti par les princes les plus considérables de l'empire.

On ne sait pas les détails précis de cette étrange conférence; mais, quand les Allemands en sortirent, pressés par le pape d'en finir, un tumulte effroyable éclata; des évêques et des abbés reprochèrent amèrement au souverain pontife d'avoir rendu un décret hérétique, qui les spoliait de leurs biens et déclarèrent ouvertement qu'ils n'obéiraient pas. Les princes laïcs, de leur côté, firent entendre des protestations véhémentes, car, en dépouillant les évêques, on les dépouillait aussi des nombreux domaines qu'ils tenaient en arrière-fiefs des évêchés. Pour leur expliquer les motifs de sa conduite, Paschal voulut lire la bulle ou charte qu'il avait adressée à Henri V, et qui contenait toutes les stipulations du traité; mais le prince l'interrompit, en jurant, devant Dieu et devant saint Pierre, qu'il refu-

serait toujours de retirer aux évêques et abbés les concessions faites par ses prédécesseurs. Après quoi il lut et signa le nouveau serment qui renversait la base même de la convention et somma le pape d'accomplir cette même convention en ce qui concernait le couronnement. En ce moment, l'un de ceux qui accompagnaient Henri se leva et s'écria : « A quoi bon tant de discours? Sachez que notre seigneur l'empereur entend recevoir la couronne impériale comme l'ont reçue, avant lui, Charles, Louis et Pépin. »

Le pape ayant déclaré qu'il ne donnerait pas ainsi la couronne, Henri d'Apule fit avancer des soldats et, au mépris de ses serments solennels, il leur livra la personne du pontife. Comme le soir approchait, les cardinaux donnèrent à Paschal le conseil de couronner Henri, ce jour-là, et de remettre au lendemain la discussion des points en litige. C'était le dimanche de la Quinquagésime, et lecture avait été faite de l'évangile du jour, où Jésus-Christ annonce à ses disciples qu'il sera livré, moqué, conspué, flagellé, crucifié, mais qu'il ressuscitera le troisième jour.

Après la messe, on arracha le pape de son trône et on le contraignit de s'asseoir devant la Confession de Saint-Pierre, où il resta jusqu'à la nuit sous la garde des soldats. Il y eut deux Allemands qui protestèrent contre la conduite de leur roi et de leurs compatriotes. L'un, Conrad, archevêque de Salzbourg, improuva hautement ce qui venait de se passer, et ses paroles irritèrent tellement l'un des favoris de l'Empereur, le burgrave de Messinie, qu'il mit l'épée à la main et menaça de tuer l'archevêque. Conrad, heureux de mourir pour la justice, tendit le cou au meurtrier. Le burgrave ne fit point usage de son arme; mais l'archevêque expia son courage par neuf ans d'exil et de persécutions. Dieu choisit cette circonstance pour toucher le cœur d'un autre catholique qui devait compter un jour parmi les plus illustres serviteurs de l'Eglise. Norbert, alors chapelain de l'Empereur, et depuis, fondateur de l'ordre de Prémontré, se prosterna devant l'auguste captif, et, ayant obtenu l'absolution de ses péchés, il alla se cacher au fond d'une solitude.

Cependant, la nuit étant venue, Paschal II avait été emmené hors de l'église et conduit dans une maison, avec les cardinaux, un clergé nombreux et un grand nombre de laïcs prisonniers comme lui. Henri V lança ses soldats sur la foule d'hommes, de femmes et d'enfants venus pour assister à son entrée avec des fleurs et des rameaux. Plusieurs furent égorgés, d'autres dépouillés, battus, enchaînés. Les Allemands mirent au pillage les ornements et les vases qui avaient servi pour la procession.

A la nouvelle de ces indignités et de la captivité du souverain pontife, le peuple de Rome s'arma et fit main-basse sur tous les Al-

lemands disséminés dans la ville. Le lendemain, les habitants, de plus en plus enflammés, allèrent attaquer le camp impérial au parvis de Saint-Pierre. L'Empereur fut renversé de cheval et courut le plus grand danger. Le comte Othon de Milan fut mis en pièces. On combattit toute la journée. Les Romains, d'abord vainqueurs, puis repoussés, finirent par forcer les Allemands à rentrer dans leurs retranchements. Le cardinal Jean, évêque d'Ostie, qui avait réussi à échapper aux geôliers du pape sous un déguisement d'homme du peuple, adressa les plus vives exhortations au peuple romain, pour défendre la vie, la liberté du pape et l'honneur du saint-siége.

Effrayé de ces préparatifs, Henri jugea prudent d'évacuer tout de suite le parvis de Saint-Pierre, mais il eut soin d'emmener le pape avec lui. Dépouillé de ses vêtements sacrés, Paschal, chargé de liens, fut conduit par les Allemands au delà du Tibre et de l'Anio, jusque dans la Sabine. Les cardinaux suivaient le pape, attachés, comme lui, par des cordes. Enfin on enferma le pontife, avec six cardinaux, dans le château de Trabico, où il était servi et gardé par des seigneurs allemands. L'Empereur fit ravager cruellement les environs de Rome, dans l'espoir d'intimider les Romains, qu'il cherchait à gagner, d'un autre côté, par des offres d'argent. Mais, comme les Romains ne voulaient traiter qu'à la condition de la mise en liberté du pape et des cardinaux, Henri V fit ramener Paschal II dans son camp et jura devant lui que si ses conditions n'étaient pas acceptées, il ferait égorger la moitié des prisonniers qui suivaient le pape, et mutiler le reste. Le saint-père persista dans son refus, « aimant mieux, disait-il, livrer sa vie que les droits de l'Église. » Mais, pour faire céder le vénérable pontife, d'autres moyens furent employés : Henri lui-même se prosterna aux pieds de son prisonnier, le supplia de lui pardonner, et jura de lui obéir, pourvu qu'il consentît seulement à lui concéder la jouissance du droit impérial, tel que l'exerçaient ses prédécesseurs. Paschal ayant répondu que Dieu lui défendait de sacrer un prince souillé de tant de crimes, couvert du sang de tant d'innocents égorgés par ses ordres, Henri, poussé à bout, donna l'ordre de faire exécuter les prisonniers en présence du pape. Paschal fut désarmé par les pleurs et les supplications de ces malheureux : « Me voici forcé, s'écria-t-il en fondant en larmes, de faire ce que j'aurais voulu éviter au prix de tout mon sang! »

Un traité fut signé à Ponte-Mummolo, sur les bords de l'Anio, le mardi 11 avril 1111, et l'empereur promit de mettre en liberté, le lendemain ou le surlendemain, le pape, les cardinaux et tous les autres captifs, de restituer tout ce qu'il avait pris du patrimoine de l'Église romaine et d'obéir à Paschal, sauf l'honneur du royaume

npire, comme les empereurs catholiques avaient coutume
aux papes catholiques. Le souverain pontife, à son tour,
ne jamais inquiéter l'empereur ni l'empire, au sujet des
res d'évêchés ou d'abbayes, de ne rendre aucun mal pour
que lui et les siens avaient subie, de ne jamais prononcer
me contre Henri V, de le couronner sans délai et de l'ai-
onne foi, à maintenir son empire. Cette promesse fut jurée
e cardinaux ; mais elle ne parut pas suffisante. Avant de
le pape, on exigea qu'il signât une bulle qui reconnaissait
des investitures et proclamait que nul évêque, élu sans le
ment de l'empereur, ne pouvait être consacré avant d'avoir
i investi.

issance temporelle de l'empire avait donc vaincu ! Dans le
e de ce pape fait prisonnier devant la Confession de saint
traîné, les mains liées, dans une forteresse puis dans le
npérial pour y signer un traité dicté par l'empereur, il y
e compensation aux humiliations de Canosse. La grande
avait elle-même pactisé avec l'empereur. Le successeur de
égoire VII n'avait su ni vaincre, ni mourir, ni même se
était, dans sa ville de Rome, sans alliés, sans ressources et
ire. Or, c'est de cet excès d'abaissement que l'Église va
us forte, plus libre, et que l'esprit d'Hildebrand va se mon-
s vivace et plus fécond que jamais.

t du Mont-Cassin et de la bouche de Bruno, son abbé, que
première protestation contre le traité passé entre le pape
ereur. En France, Pons, le nouvel abbé de Cluny, avec une
autres prélats, déclarèrent que les concessions faites à l'em-
étaient nulles de plein droit, et que mieux eût valu mourir
is que de livrer le droit et les décrets des Pères à un pou-
ulier. Un éminent pontife, Guy de Bourgogne, archevêque
ne, à qui Dieu réservait la glorieuse conclusion de cette
lutte, écrivit au pape pour connaître la vérité tout entière
qui s'était passé et sur les futures dispositions du chef de
Geoffroi de Vendôme écrivit aussi : « L'Église, mandait-il
al II, vit par la foi, la charité et la liberté : la foi est son
nt, la charité sa parure, la liberté son bouclier. » En Alle-
l'exaspération des moines était grande : un grand nombre
ient contre le triomphe impérial sanctionné par l'épis-

xtrémité du monde catholique, Cunon, comte d'Urach, car-
chevêque de Palestine, et légat du Saint-Siége en Terre-
fit entendre aussi sa voix. Au bruit des attentats commis
e Saint-Siége et contre la liberté de l'Église, il convoqua un

concile et y fulmina, le premier, une sentence d'excommunication contre l'empereur.

L'empereur byzantin, Alexis Comnène, envoya lui-même une ambassade à Rome, pour témoigner de la douleur qu'il avait éprouvée en apprenant l'injure faite au pape et sa captivité. Au milieu du soulèvement général des âmes catholiques contre le triomphe sacrilége de l'empereur, Paschal II resta quelque temps flottant et indécis. Il accepta avec patience et résignation les blâmes énergiques des évêques français. Mais, devant le flot débordant du mécontentement catholique, il écrivit aux évêques les plus influents de France, à Yves de Chartres, à Guy de Bourgogne. Il avait, disait-il, cédé à la violence; mais, revenu à lui-même, il cassait, il annulait, il condamnait à jamais les concessions qu'on lui avait arrachées dans le camp impérial. Sa résolution inébranlable « était de maintenir toutes les décisions prononcées par les canons apostoliques, par les conciles et surtout par ses prédécesseurs d'heureuse mémoire, Grégoire et Urbain. » Après quoi, pénétré de douleur, il se retira dans une solitude en déclarant qu'il voulait reprendre son froc de moine et passer le reste de ses jours dans l'île déserte de Ponza. En attendant, il dut convoquer un concile général qui s'assembla au Latran, à la mi-mars de l'année 1112, et où siégeait, avec tous les chefs de la résistance catholique, le légat Cunon, revenu de Palestine. Le pape raconta ses malheurs et les serments qu'on lui avait arrachés. Henri et les siens n'avaient point tenu leurs serments; mais lui, Paschal II, il tiendrait les siens. « Je n'anathématiserai, je n'inquiéterai jamais l'empereur au sujet des investitures, ajouta le pontife, mais Dieu le jugera. Quant à l'édit que m'a dicté la contrainte et qui n'a été ni conseillé, ni approuvé par mes frères, je reconnais qu'il est mal fait, je désire qu'il soit corrigé, et, sur ce point, je m'en rapporte au jugement de mes frères ici rassemblés. » Cela dit, le pape voulut renoncer au pontificat dont il se déclarait indigne; mais le concile, après lecture des pièces de l'affaire, força Paschal à reprendre sa mître et sa chape qu'il avait déposées.

Comme les Pères étaient embarrassés de trouver un moyen d'excommunier l'empereur sans violer le serment du pape, l'évêque Girard d'Angoulême les tira de peine, en proposant de condamner, non pas la personne de l'empereur, mais « le privilége » qu'il avait extorqué au pape. « La proposition fut adoptée comme une inspiration du Saint-Esprit, et Paschal, faisant sa profession de foi, déclara qu'il maintenait tous les décrets des pontifes romains, et tout particulièrement ceux des papes Grégoire VII et Urbain II. » Après cela, l'évêque d'Angoulême donna lecture de la sentence délibérée et arrêtée par le concile : « Quant « au privilége », qui n'est pas un privilége, mais

un sacrilége, lequel a été extorqué au pape pour la délivrance des captifs et de l'Église, par la violence du roi Henri, nous tous, assemblés avec le même seigneur pape en ce saint concile, nous le condamnons, le déclarons de nulle valeur, le défendons absolument et défendons sous peine d'excommunication qu'il ait aucune force et autorité. »

Le concile tout entier confirma la sentence en criant : *Amen! Amen!* Ainsi soit-il!

L'évêque Gérard d'Angoulême fut chargé par le concile d'aller communiquer ses décrets à l'empereur et à l'inviter à renoncer aux investitures. Le prélat français mit un zèle si courageux dans cette mission, que les gens de l'empereur entrèrent en une grande fureur; mais Henri V, plus généreux, combla le prélat de présents.

Cependant, d'après les instructions du pape, Guy de Bourgogne, l'archevêque-légat de Vienne, avait convoqué en concile à Vienne, le 15 septembre 1112, les prélats de la Bourgogne, du royaume d'Arles et de plusieurs autres provinces, et là, selon l'expression de l'abbé Suger, « ils lièrent le tyran du nœud de l'anathème et le percèrent du glaive de saint Pierre. »

Un mois plus tard, Paschal II confirmait solennellement les actes du concile de Vienne, en rendant grâces à Dieu, mais sans faire aucune mention de l'empereur d'Allemagne. Celui-ci laissait de plus en plus tomber le masque de religion et d'humilité qu'il avait pris pour tourner à son profit l'insurrection des Allemands contre le despotisme schismatique d'Henri IV. Jeune, actif, persévérant et surtout rusé comme son père, Henri V pouvait espérer réussir là où son prédécesseur avait échoué. Quiconque avait osé lui résister expiait ce tort par l'exil ou par l'emprisonnement. Muni du droit d'investiture, il disposait à son gré des diocèses et des abbayes; la puissance séculière et ecclésiastique de l'Empire était à ses pieds. Mais ce moment de splendeur suprême fut l'aurore de son déclin et de sa chute.

Tout ce qui relevait de l'Empire était menacé de subir la domination d'un César de l'ancienne Rome; un despotisme païen remplaçait l'autorité tempérée et chrétienne. Mais le triomphe de plus en plus insolent d'Henri V identifia de nouveau la cause de l'Église avec celle de la Constitution germanique, avec celle de l'indépendance des seigneurs, et cette union, qui leur garantissait une victoire prochaine, dura jusqu'à la fin de la lutte.

Cependant, le légat Cunon avait convoqué dans la ville de Cologne un concile qui se tint dans l'église de Saint-Géréon, et où, pour la quatrième fois depuis le concile de Reims, mais pour la première sur le sol même de l'Allemagne, une sentence d'excommunication

fut fulminée contre Henri V. Cette sentence, publiquement constatée dans les États de l'empereur, devait naturellement donner une nouvelle impulsion à la guerre.

Au milieu de ces luttes acharnées, Dieu mit un terme au laborieux pontificat de Paschal II. Avant de mourir (le 21 janvier 1118), il fit assembler les cardinaux et leur enjoignit de persévérer dans la foi, dans la charité mutuelle et dans l'exécration du schisme et des violences germaniques. Les cardinaux résolurent de lui donner sur-le-champ pour successeur Jean de Gaëte, diacre et chancelier de l'Église romaine, qui se trouvait alors au Mont-Cassin, dont il était moine depuis son enfance. On l'y envoya chercher et, dans une église de Bénédictins, près du Capitole, il fut élu à l'unanimité, malgré sa résistance, et prit le nom de Gélase II. C'était le cinquième moine, depuis Grégoire VII, qui montait sur le trône apostolique. Sorti du Mont-Cassin d'où Urbain II l'avait tiré pour le faire cardinal, il avait été choisi pour chancelier par Paschal II, en considération de sa rare éloquence.

L'opposition que Gélase avait faite au cardinal Cunon et à l'évêque Bruno de Segny, dans le dernier concile de Latran, pouvait rendre le pontife suspect aux partisans zélés de la liberté de l'Église. Mais celui qui sut, par un coup de sa grâce, faire du plus acharné persécuteur de la naissante Église « l'Apôtre des nations, » transforma sur-le-champ le ministre timide et vacillant d'un pontife malheureux en généreux confesseur de la liberté apostolique. Son âme s'éleva au niveau de sa fortune : le chancelier fit place au moine intrépide qu'Urbain II avait appelé à prendre part aux grandes batailles de l'Église. Le captif de Sutri n'aspira plus qu'à donner sa vie pour la liberté de l'Église. Les impérialistes ne s'y trompèrent pas : Cencio Frangipani, l'un de leurs chefs, courut, l'épée à la main, à l'église où l'élection venait de se faire, enfonça la porte, et, saisissant le pape à la gorge, il l'accabla de coups jusqu'à le mettre en sang, puis le traina par les cheveux jusqu'à son palais où il le fit enchaîner. A cette nouvelle, quelques seigneurs s'armèrent avec leurs gens et, suivis par les Transtéverins, ils marchèrent pour délivrer Gélase qui fut relâché par les Frangipani effrayés. Le pape, couronné à Saint-Jean-de-Latran, eut à subir aussitôt toutes sortes d'épreuves. Un soir, on vint lui dire que l'empereur se trouvait, avec des troupes, au parvis de Saint-Pierre, se disposant à marcher contre lui : il se leva à la hâte, fut jeté sur un cheval, puis embarqué dans une galère qui le conduisit à Porto. Les Allemands poursuivirent les fugitifs, le long du rivage, en lançant contre eux des flèches empoisonnées. Le cardinal Hugues prit le pape sur ses épaules, et, à la faveur de la nuit, l'emporta au château de Saint-Paul-

l'Ardée, d'où, à moitié mort, il put se rendre à Terracine et ensuite à Gaëte.

Tel était le prix dont le vénérable Gélase payait la dignité suprême qu'on lui avait imposée, malgré lui; telles étaient les fêtes qui séparaient son couronnement de son sacre !

Pendant ce temps, Henri V faisait proclamer pape, par le peuple, l'archevêque Bourdon, qui prenait le nom de Grégoire VIII. Plus tard, informé que l'empereur avait quitté Rome, Gélase y rentra plutôt en pèlerin qu'en pontife, et il se cacha dans une petite église, près du palais des Normands Étienne et Pandulphe, tous les deux dévoués à sa cause. Il y conférait souvent avec le clergé orthodoxe sur les moyens de réduire l'intrus ; mais, ayant eu l'imprudence d'aller officier, le jour de la fête de la Sainte-Brigitte, dans l'église de cette sainte, il fut encore assailli par les Frangipani. Il y eut un combat sanglant entre le Normand Étienne, assisté par Crescencio, son neveu, et les Frangipani; les uns et les autres s'arrachèrent le souverain pontife. qui réussit à s'enfuir, faisant compassion aux femmes qui le voyaient, à demi-vêtu de ses ornements sacrés, courir, seul, par les champs, aussi vite que son cheval pouvait aller.

Quelque temps après, Gélase, à l'exemple d'Urbain II, dirigeait sa marche vers cette France qui était alors le port où la barque agitée de saint Pierre trouvait toujours un asile assuré. Le pape y fut reçu par les prélats, par la noblesse, par le peuple, avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive et du respect le plus profond. Chacun se disputait le bonheur de soulager sa noble misère et ses souffrances.

Aux moines surtout revenait l'honneur de subvenir aux besoins du chef de l'Église, moine comme eux. Le pape fut d'abord logé et hébergé à l'abbaye de Saint-Gilles avec la plus libérale hospitalité. Ce fut par Cluny que le vénérable pontife termina ses pérégrinations. Cunon avait couru y rejoindre son ancien rival, mais ils n'eurent guère le temps de jouir de leur réunion et de mettre en commun leur zèle pour la défense de l'Église. Le pape, accablé par l'âge, les infirmités et les fatigues d'un long voyage, fut bientôt atteint d'une maladie mortelle. Au sein de ce grand monastère de Cluny, qui lui servait d'asile et où tout lui rappelait qu'il était moine, il voulut mourir à la façon de ses frères, étendu par terre et sur la cendre. Ce fut autour de ce lit funèbre qu'il convoqua les cardinaux et qu'il leur désigna le légat Cunon pour son successeur. Mais Cunon fit voir alors tout ce qu'il y avait dans son cœur de désintéressement et d'humilité; il interrompit le pape mourant, en lui disant : « A Dieu ne plaise que ce poids immense retombe sur moi indigne et misérable... L'Église romaine a besoin d'être défen-

due contre la persécution par la puissance et la richesse temporelles. Si donc vous voulez suivre mes conseils, nous élirons l'archevêque de Vienne, homme aussi religieux que prudent, et, en outre, très-puissant et très-noble dans le siècle. Avec le secours de Dieu et par les mérites de saint Pierre, il délivrera l'Église romaine depuis si longtemps opprimée! »

Le pape et les cardinaux y consentirent. Sur-le-champ on envoya chercher l'archevêque dans son diocèse; mais, avant qu'il pût arriver, Gélase avait rendu le dernier soupir. Les moines de Cluny enterrèrent le pape dans leur nouvelle et immense église, à côté des saints moines qui avaient fondé la puissance et la ferveur du grand monastère, et parmi lesquels le pape-confesseur de la foi était si digne de prendre place. Rien ne manquait plus à la gloire de Cluny devenu la sépulture d'un pape et le lieu d'élection de son successeur.

L'archevêque de Vienne, Guy de Bourgogne, apprit en chemin la mort de Gélase; il continua sa route pour venir célébrer les funérailles pontificales. Dès le lendemain de son arrivée, et malgré la plus vive résistance, il fut élu par les cardinaux. Guy de Bourgogne prit le nom de Calixte II; mais il refusa de porter la chape rouge avant la confirmation de son élection par les cardinaux restés à Rome.

CHARLES DE MONTALEMBERT.

La suite au prochain numéro.

LOUIS XIII ET RICHELIEU[1]

Les princes de Vendôme, arrêtés en 1626 et enfermés à Vin-
nnes, y étaient encore en 1629, et Louis XIII ne semblait nulle-
ent disposé à mettre en liberté ses frères naturels. Dès 1627 il
ur avait accordé des lettres d'abolition, mais sous divers prétextes
en retardait l'entérinement. Cependant la santé du grand-prieur,
ns doute plus délicate que celle du duc de Vendôme, s'était altérée
ndant sa détention. Sa maladie prit un caractère si grave, que
r la demande que fit son frère au roi, celui-ci lui accorda, au
mmencement de 1628, la permission de se promener dans les
rdins de la forteresse. Cela ne devait pas le sauver. Son mal s'ag-
ava de jour en jour, et le 8 février 1629, il mourut sans avoir pu
chir l'inflexible sévérité de Louis XIII. A ce moment, celui-ci,
ut fier encore du succès qu'il venait d'obtenir à la Rochelle[2],
ait en route pour l'Italie, où il allait commencer une nouvelle
mpagne, à propos de la succession de Mantoue. Le nouveau duc
Mantoue étant prince français, déplaisait en effet aux Espagnols,
i ne voulaient en aucune façon de l'influence française en Italie,
au duc de Savoie, qui, convoitant le Montferrat, ne voyait pas
un bon œil que son voisin pût s'appuyer sur l'alliance de la
ance. Mais, d'autre part, le pape, le duc de Parme et le duc de
dène étaient fatigués de la domination des Espagnols en Italie, et
siraient qu'une intervention de Louis XIII pût les contenir.

Le roi partit de Paris le 15 janvier, et Richelieu le suivit à quelques
urs d'intervalle, pour cette campagne qui devait être si rapide et se
miner d'une façon si glorieuse par le traité de Suse, conclu avec
duc de Savoie le 11 mars suivant, et l'évacuation du Montferrat,
'abandonnèrent les Espagnols, effrayés de la promptitude des

[1] Voir les numéros du *Correspondant* des 25 avril et 10 mai.
[2] On sait que La Rochelle fut prise le 29 octobre 1628.

opérations de l'armée française. C'est en route que Louis XIII apprit la mort du grand-prieur de France. Il était alors tout près de Grenoble, où il arriva le lendemain, 14 février. Aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de la mort de son frère naturel, il écrivit à Richelieu, qui se trouvait à Chiran, à quelques lieues de là, la lettre suivante :

VII

Bibliothèque nationale. — Fonds Dupuy, t. 94, fol. 15. — (Copie). — Idem, Sorbonne, t. 1135, fol. 234. — (Copie). — Imprimée. — *Recueil d'Aubéry*, t. I, p. 305.

Au cardinal de Richelieu.

La Tour du Pin, le 13me février 1629.

Mon cousin ayant apris par une lettre de la Reyne, madame ma mère, que le grand prieur étoit mort, je vous ay voulu escrire ce mot pour vous dire que je vous donne les deux meilleures abbayes que possédoit ledict grand prieur. Pour aux deux aultres je les donne à mon cousin, le cardinal de Berulle. Celle-cy n'estant a aultre fin, je prieroy le bon Dieu qu'il vous conserve et garde aussy longtemps que je le désire. — Louis —

Le cardinal refusa, dans une lettre écrite le même jour, le présent que lui faisait le roi, sous prétexte « qu'ayant été dans les conseils lorsque les intérêts de l'État contraignirent le roi de faire arrêter le grand-prieur, il lui semblait qu'il contreviendrait au cœur qu'il a plu à Dieu de lui donner si il profitait de son malheur et prenait part à sa dépouille[1]. » Il proposa en même temps, s'il faut en croire ses *Mémoires*, de donner ces deux abbayes que le roi lui offrait au cardinal de Bérulle. Pourtant nous devons remarquer que sa lettre de remerciement ne fait aucune mention de ce conseil, et que le roi avait spontanément songé à donner les deux autres abbayes à ce cardinal.

VIII

Archives des aff. étrang. — France, t. V, fol. 5. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je ne manqueroy de me rendre à Fontenebleau vendredy à midy[2], auquel jour et heure, j'espère vous y trouver. Asseurez-vous

[1] *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 231.
[2] Le 16 octobre était un mardi, le rendez-vous donné était donc pour le vendredi 19.

toujours de mon affection, qui durera jusques au dernier soupir de ma vie[1]. — Louis. A Malesherbe, ce 16 octobre 1629.

Monsegneur[2] c'est mis un chicot dans le piés, j'ay envoyé cherche mon maréchal pour le luy oster.

IX

Imprimée. — *Recueil d'Aubéry*, t. II, p. 848.

Le roi au cardinal de Richelieu, après la prise de Pignerol[3].

Mon cousin, la première que vous aurez de moi est que je me plains de vous, de ce que vous vous excusez de me donner conseil par vos lettres. Cependant, pour respondre à tous les articles de vos dépesches, je vous diroy que j'ay veu et examiné avec mon conseil, tous les poincts des propositions qu'on vous a foictes sur le subject de la paix..

Sa Sainteté ne doibt poinct faire de difficulté à mon advis, de s'obliger a estre contre ceux qui manqueront à un traicté, puisque c'est une action de Père commun et que tous les princes contre qui elle peult être en ce cas l'en prient. Cependant si elle en faict et que les princes d'Italie entrent pour caution, on s'en peult contenter.

Quand au poinct de la garnison de Cazal vous sçavez bien que mon intention n'est poinct d'y tenir longtemps des François, hors un cas de nécessité. Si monsieur de Mantoue en a besoin, mon dessein est bien de l'en secourir; mais de promettre par un traicté qu'il n'y en doive poinct avoir cela ne se peult en façon du monde.

Quand à l'article du traicté de Monçon[4], la foy qu'on doibt avoir au

[1] Richelieu était alors à Fontainebleau; le rendez-vous était sans doute pour la réunion d'un conseil, dans lequel devaient être discutées les questions pendantes. Les secrétaires d'État se réunissaient tantôt où était le roi, tantôt à la résidence du cardinal, surtout lorsque celui-ci était indisposé.

[2] Ce nom désignait, sans doute, un des chevaux favoris du roi. On sait que Louis XIII, grand chasseur, aimait beaucoup et prenait grand soin de ses chiens et de ses chevaux.

[3] Cette indication que nous trouvons en tête de la lettre dans le *Recueil d'Aubéry*, nous semble une erreur; les conditions de la paix changèrent complétement après la prise de la citadelle de Pignerol, qui eut lieu le 29 mars 1630. et les propositions au sujet desquelles le roi écrit au cardinal furent faites seulement, comme on va le voir, vers le milieu de février. Les négociations entamées à propos prirent fin dans les premiers jours de mars, époque à laquelle Richelieu informa Louis XIII de toute cette affaire, et lui demanda son avis. A ce moment, le roi était à Paris, et le cardinal se trouvait sur la frontière d'Italie, aussi nous pensons pouvoir placer la réponse de Louis, à la date du 10 mars.

[4] Le traité de Monçon avait été conclu avec les Espagnols, le 5 mars 1626, pour mettre fin aux troubles de la Valteline. Ce traité conservait aux Valtelins le droit d'élire leurs magistrats sous la condition expresse de payer aux Grisons une redevance annuelle de 25,000 écus ; les forteresses de cette contrée devaient être

marquis Spinola fait que je me contenteroy qu'on mette dans le traicté général que les contraventions audict traicté seront touttes réparées, et que les Grisons demeureront dans tous leurs États, et sur tous leurs subjects comme ils étoient auparavant l'année 1617, sans que les Valtelins puissent prétendre aultre exception de leur juridiction, que celle de la justice civile et criminelle accordée par le traicté, moyennant vingt-cinq mille écus tous les ans; ce qu'ils doibvent paier, pourveu que le marquis Spinola promète particulièrement faire réparer de bonne foi les contraventions qu'on désire.

Pour ce qui est du déloissement des passages, il n'y peult y avoir de dificulté de la part des Impériaux, estant novateurs comme ils sont, puisque pour moi je n'en fais aucune d'exécuter le traicté de Suse. Il fault faire entrer les Suisses en union avec les Grisons pour leur conservation. Le sieur Bouthillier vous escrira plus au long me contentant de vous mander mon intention sur les points où il y a contestation. Cependant, je prie Dieu, mon cousin qu'il vous ayt en sa saincte garde.

Escript à Paris le (10me) jour de (mars) 1630.

La paix, après le traité de Suse, n'avait été réellement qu'une suspension d'armes. Les Espagnols et les impériaux n'avaient fait taire leurs prétentions que parce que leurs armées d'Italie n'étaient pas alors en mesure de soutenir la campagne. Les négociations pour une paix définitive avec eux continuèrent. Pendant ce temps ils levaient des troupes, les organisaient, poussaient le duc de Savoie à violer le traité que les succès si rapides des Français lui avaient imposé, et s'apprêtaient à reprendre l'offensive. Mais Richelieu aussi continuait à se préparer à une nouvelle campagne car il savait, dit-il, « que les Espagnols ne faisaient rien que par la force, et que leurs négociations étaient frauduleuses[1]. »

Au mois d'octobre 1629, Colalte, général de l'empereur, envahit le Mantouan avec 30,000 hommes, tandis que le marquis Spinola en faisait autant avec 15,000 Espagnols. Richelieu, dès lors, se résolut à reprendre les hostilités. Louis XIII voulut encore aller commander son armée en personne; mais le cardinal lui représenta que la peste sévissant dans les contrées qu'il fallait traverser pour aller en Italie, on ne pouvait lui conseiller de quitter Paris, et que d'ailleurs les intrigues de Monsieur et de ses partisans devaient l'engager à rester près de sa capitale pour les surveiller et déjouer leurs projets. Louis se rendit à ces avis, et le 24 décembre il nomma son ministre lieutenant général représentant la personne du roi, ayant le droit de recevoir et d'écouter les ambassadeurs et les députés

démolies, et de plus on s'était engagé à n'y tolérer que l'exercice de la religion catholique.

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XXI, t. V, p. 337.

des villes, et de traiter avec eux comme si le roi eût été présent. Il avait de plus sous ses ordres les maréchaux Schomberg, la Force et Créqui. Ce fut à cette occasion que, pour indiquer l'autorité qu'il avait sur eux, il prit le titre de *généralissime*.

Parti de Paris le 29 décembre, le cardinal arriva à Grenoble le 1er février. Voyant la lutte imminente, le pape, qui désirait la paix, s'entremit alors pour l'obtenir. Il envoya le cardinal Barberini dans le Piémont en qualité de légat pour entamer les négociations. Celui-ci dépêcha le nonce Pensirole à Embrun, où à ce moment se trouvait Richelieu. L'entrevue eut lieu le 19 février, et les propositions du nonce étant inacceptables, le cardinal lui donna le texte des conditions auxquelles il consentait à traiter. Ce document commence ainsi : « Sa Sainteté, comme père commun des chrétiens, ayant fait des instances très-pressantes, tant à l'empereur qu'aux deux couronnes de terminer à l'amiable les différens mus et arrivés en Italie pour raison de la succession des duchés de Mantoue et Montferrat, Sa Majesté Impériale et les dites deux couronnes, pour témoigner le respect quelles doivent à Sa Sainteté, et le désir qu'elles ont du repos de l'Italie, ont convenu et arrêté entre elles ce qui s'en suit. » Suivent divers articles concernant les prétentions du roi d'Espagne, de l'empereur, des ducs de Savoie et de Guastalla. Richelieu proposait de faire cesser avec des subventions les réclamations des deux derniers ; puis il ajoutait « que le traité de Monçon serait actuellement exécuté, et que bien que par icelui, la disposition des passages, l'imposition des daces et gabelles, l'institution des lois et statuts, les traités de paix, d'alliance et de guerre, le droit de battre monnaie, et généralement tous autres droits de souveraineté en la Valteline, comté de Bormio et de Chiavennes appartinssent aux Grisons et non aux habitants desdits lieux, les présents articles en serviraient toutefois de déclaration plus expresse, pour obliger plus étroitement les partis à l'exécution du traité. Que l'empereur et les deux rois promettaient de bonne foi d'empêcher qu'à l'avenir les Grisons soient troublés en la jouissance des dits droits, et de faire que les Valtelins payent annuellement les 25,000 écus de cens aux dits Grisons, au lieu de l'utilité publique et particulière de la justice et magistrature des dits Valtelins et comtes de Bormio et Chiavennes, etc.[1] » Le nonce emporta ce projet de traité et le rapporta, le 2 mars, avec les annotations jugées nécessaires par les alliés. C'est alors que Richelieu ne voulant rien conclure sans l'assentiment du roi, quoique celui-ci

[1] *Mémoires de Richelieu*. liv. XXI, t. V, p. 407 et suivantes. — *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 553.

lui en eût donné le pouvoir, lui envoya ce travail pour avoir son avis sur les nouvelles concessions demandées par les négociateurs. En comparant la réponse de Louis XIII au projet de traité rédigé par Richelieu et annoté par les généraux ennemis, on se convaincra que le roi indiquait dans cette réponse sa propre pensée au sujet des prétentions nouvelles élevées par les belligérants. Mais on ne put s'arranger; ni Colalte, ni le marquis Spinola, ni les princes italiens ne voulurent céder sur aucun point. Quelques jours après, la prise de Pignerol changeant complétement la face des affaires, on continua les hostilités avec moins d'espérances que jamais d'arrive à conclure une paix durable.

X

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 7. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu

(3 juillet 1630)[1].

Mon cousin, sitôt que j'ay veu la lettre que vous avez escripte M. Bouthillier[2], je me suis résolu d'aler demain loger à la Chambre[3] et après demain à Saint-Jean, si je n'ay de vos nouvelles qui me facent changer de dessein. Je me portois bien ce matin mais ceste après dinér, s les deux heures mon mal de têtes m'a repris, tout ne m'empêchera p mon dessein, je ne manqueroy de faire suivre la personne que vous m mandés[4]. Asseurez vous de mon affection qui sera toujours telle que vo la pouvez désirer. — Louis. Juillet, 1630.

[1] Nous donnons à cette lettre la date du 3 juillet, parce qu'elle accuse récep tion d'une autre lettre de Bouthillier du même jour, et que, d'ailleurs, le r n'eut pas écrit à Richelieu le 2 juillet, puisque ce jour là ils étaient ensemble Aiguebelle, et que, le 4, ils étaient, de nouveau, réunis à Saint-Jean-de-Mau rienne.

[2] Claude Bouthillier, ancien conseiller au Parlement, alors conseiller d'État fut nommé surintendant des finances avec Claude Bullion, en 1632. Louis XIII le nomma, dans son testament, conseiller de la Régente, mais Anne d'Autrich repoussa ses services, et il fut obligé de se retirer de la Cour.

[3] La Chambre est une petite ville de Savoie, située entre Aiguebelle-sous-Cha bonnière et Saint-Jean-de-Maurienne. Le roi et le cardinal arrivés tous deux 1er juillet à Aiguebelle, en étaient partis le lendemain, Richelieu pour pousse jusqu'à la Chambre, et de là jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne, Louis XIII pour s'arrêter à Argentine, entre Aiguebelle et La Chambre. C'est d'Argentine qu' écrivit la lettre que nous donnons.

[4] C'est de Mazarin que Louis XIII parle ici. Dans la lettre de Richelieu à Bouthillier, dont il est question plus haut, le cardinal dit entre autres choses. « Il sera bon taudis que Mazarin sera près du roi, de lui donner sans faire semblant de rien quelque personne affidée qui empesche que quelque malin ne lui parle à l'oreille... » *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 726.

Après la prise de Pignerol, Richelieu espérait que ce succès en imposerait à l'Espagne et à l'empereur, et qu'ils accepteraient plus facilement les conditions de paix qu'il proposait. Il n'en fut rien. Tous deux devinrent plus exigeants encore, et le duc de Savoie, avec lequel le cardinal venait de rompre en lui enlevant Pignerol, se rejeta définitivement dans l'alliance espagnole et autrichienne, et refusa de laisser traverser ses États par l'armée française. Richelieu se résolut à envahir la Savoie, et comme ses premiers succès lui en faisaient espérer d'autres, et qu'il ne redoutait plus d'aventurer le prestige royal dans une défaite, il pressa le roi de venir lui-même à la tête de l'armée. Louis XIII était alors à Troyes, où il recevait la soumission de son frère Gaston, à qui il donna, en signe de pardon, le commandement de l'armée de Champagne et le gouvernement de Paris. Il partit pour Lyon, où il arriva le 2 mai. Richelieu, qui craignait toujours que les intrigues de ses ennemis ne lui enlevassent la faveur du roi, vint au-devant de lui pour combattre les objections que ses adversaires faisaient à ses projets. Il eut facilement raison d'intrigues auxquelles il accordait autant d'importance que leurs auteurs eux-mêmes, mais auxquelles Louis XIII était peu disposé à céder. On entra dans la Savoie, qui fut rapidement conquise. Les Espagnols et le duc de Savoie, effrayés de nouveau, entamèrent de nouvelles négociation. Mazarin vint, en leur nom, trouver Louis XIII à Annecy, d'où il repartit le 28 mai, après avoir obtenu l'offre de la restitution de Pignerol. En partant, il promit de revenir le 15 juin, mais les nouvelles exigences des Espagnols et des impériaux reculèrent son retour. Il ne revint au camp français que le 5 juillet, pour déclarer qu'il ne rapportait aucune réponse. Richelieu espérait mieux, mais il dut se contenter d'une relation que lui laissa Mazarin de ce qui s'était passé entre lui, le comte de Colalte. le marquis Spinola et le duc de Savoie depuis sa première entrevue avec le roi à Annecy[1]. Louis XIII, parti d'Argentine le jour même où il écrivait la lettre que nous donnons plus haut, revit le négociateur italien le 4 juillet, à Saint-Jean-de-Maurienne, et lui déclara qu'il désirait toujours la paix, et qu'il était prêt à l'accepter quand elle lui semblerait raisonnable et sûre. Mazarin partit le 6 juillet sans rien conclure, et les hostilités continuèrent.

[1] *Archives des aff. étrang* — *Turin*, t. XII, fol. 390.

Mon cousin, j'ay receu hier vostre lettre par ce porteur à
soir. Dès aussitôt je donnoi ordre à ce que vous me mandés. S
aujourd'huy, Crouzil demain et Bligny aussy. A mesure que
arriveront je les enverroy. Asseurez-vous toujours de mon a
je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne e
garde. — Louis. A Baraut[1], ce 1er août 1630.

Les intrigues de la reine-mère et de ses partisans seml
encouragées par les succès des armées françaises e
cherchaient à faire revenir le roi en France et à le por
ner la guerre à quelque prix que ce fût. La haine de M
dicis pour le duc de Mantoue faisait grandir rapide
qu'elle commençait à ressentir contre Richelieu. Celu
quelque temps ; mais la peste ayant fait de grands prog
Savoie, et la santé de Louis XIII s'affaiblissant chaque jo
dinal n'osa plus s'opposer aux désirs de la reine-mère, e
de céder à ses instances. Le roi lui-même commençait
à s'effrayer sérieusement des dangers que lui faisait cou
tagion. Il partit de Saint-Jean-de-Maurienne le 25 juillet,
à Lyon ; il arriva à Barrault le 27 au soir. Nous n'avons
et M. Avenel n'a pas publié la lettre à laquelle le roi r
voit qu'il s'agissait d'un nouvel envoi de soldats en Italie
pes étaient destinées à secourir Casal, qui était assiég
époque et serrée de très-près. Parlant, le 4 août, dans
velle lettre au roi, de cet envoi de soldats, Richelieu dit q
affaire est de telle importance, que si, aux dépends de

XII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 10. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Lyon le 19 août 1630[1].

Mon cousin, vous ayant mandé par ma dernière[2] que vous partissiez le plus tost que vous pourries pour me venir trouver, ne pouvant souffrir que vous fussies plus longtemps dans le danger de la peste, je vous adjouteroy ce mot pour vous dire que vous ne vous arrestiez en aucun lieu aiant grande impatiance de vous voir près de moi, ce quattendant, je prieroy le bon Dieu qu'il vous tienne en sa saincte garde[3]. — Louis. A Lion ce 19 août 1630.

XIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 11. — (Original)[4].

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, j'ay pensé cette nuict à mes affaires, je désire tandis que vous estes à Paris que vous facies ouïr en bonne forme la dame Le Bœuf, Senelle et Duval. Celà me touche de telle sorte que j'ay occasion d'y bien penser, vous tenant plus à moy que à vous mesme. je m'asseure que vous n'y manquerés pas et que vous me rapporterés ce que je désire; je finiroy celle-cy en vous asseurant de mon amitié qui sera toujours telle que vous la pouvés désirer. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye, 18 juin 1631.

La maladie qui avait atteint Louis XIII à Lyon, en 1630, avait fait naître de grandes espérances au cœur des ennemis de Richelieu. A cette époque, l'astrologie judiciaire était en grand honneur, et comme l'on avait prédit que le roi devait mourir avant la fin de

[1] Le roi était arrivé à Lyon le 7 août.

[2] Nous n'avons pu trouver cette lettre.

[3] Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les *Mémoires de Richelieu* : « La peste était devenue si grande à Saint-Jean-de-Maurienne qu'elle avait attaqué la maison du cardinal, ce dont le roi ayant avis, il lui commanda de le venir trouver à Lyon. Il partit de Saint-Jean-de-Maurienne le 17 août ; passant à Grenoble, il changea d'habits et de toutes choses, et voulut faire quelques jours de quarantaine en quelque village, près de Lyon, pour montrer exemple aux autres ; mais Sa Majesté, qui avait une extrême impatience de le voir, le contraignit de venir en ville dès le 22. » *Mémoires*, liv. XXI, t. VI, p. 261. Richelieu n'arriva, en réalité, que le 23, selon que l'indique une lettre du cardinal à Schomberg, du 24 août. *Papiers de Richelieu*, t. III, p. 875.

[4] Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel, t. VII, p. 667.

l'année, personne ne doutait que cette maladie serait le prélude de sa mort. Aussi les intrigues ne s'arrêtèrent pas, chacun se poussant, se bousculant pour arriver premier et prendre part à la curée qui se préparait. La guérison du roi ne détruisit aucune des croyances qui s'étaient répandues dans la nation, et elle ne parut à beaucoup de gens qu'un ajournement très-court de l'accomplissement des prédictions ; les astrologues continuèrent à exploiter la crédulité publique.

Cependant Louis XIII et son ministre s'émurent de cette situation. Une chambre extraordinaire avait été formée à l'Arsenal, en dehors du parlement, pour connaître des crimes d'État ; on lui confia aussi les affaires de fausse monnaie et de magie, et Richelieu fit bientôt de cette chambre un épouvantail contre les intrigants qui complotaient sa perte en persistant à prédire la mort prochaine du roi. Un médecin du roi, Duval, avait été arrêté pour avoir fait, dit le Journal de Richelieu, « des jugements, pronostics et nativités sur la vie du roi[1]. » On affecta de joindre sa cause à celle de Senelle, autre médecin du roi, arrêté en rapportant de Lorraine des lettres de madame du Fargis, dame d'atours d'Anne d'Autriche, et que l'on avait exilée à cause de ses intrigues. Ces lettres, adressées à la reine et à diverses personnes de la cour, contenaient des injures contre Richelieu et s'occupaient de l'éventualité de la mort du roi. Senelle fut livré à la chambre de l'Arsenal pour être jugé, conjointement avec Duval, sur l'accusation du crime de lèse-majesté. Ils furent condamnés, le 17 octobre suivant, aux galères à perpétuité, et leurs biens furent confisqués, « pour avoir fait, dit la *Gazette de France*, des jugements téméraires et sinistres de la santé du roi, démentis par le succès, qui a fait voir que la vie du monarque était trop chère au ciel pour la soumettre au caprice des hommes[2]. » La dame Le Bœuf devait être impliquée dans la même affaire ; mais nous n'avons aucun renseignement qui puisse nous indiquer qui elle était, et dans quelle mesure elle était compromise. La dame du Fargis, quoique absente, fut condamnée à être décapitée, et elle fut exécutée en effigie. Nous ne savons ce que devint Duval ; mais Senelle dut vivre assez longtemps pour profiter de l'amnistie conditionnelle qui fut accordée en 1640. Sa peine dut être transformée en celle de l'exil, et ce doit être lui dont le Poussin annonce la mort dans sa lettre du 5 octobre 1643 à M. de Chanteloup, secrétaire de des Noyers : « Le pauvre M. Snelles, dit-il, croyant s'en retourner jouir de la douceur de sa patrie (car il n'en

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XXII, t. VI, p. 515.
[2] *Gazette de France*, du 24 octobre 1631.

avait qu'une seule « douceur » dont il avait été longtemps privé), n'a pas eu le bonheur de la toucher de ses piés, et, l'ayant seulement veue, a rendu l'esprit et perdu la vie à Nice, en Provence, n'ayant été malade que trois jours [1]. »

XIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 12. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je commenceroy par vous asseurer que je me porte très bien. J'ay pris deux cerfs aujourd'huy. Je vous envoie le mareschal de Vitry auquel j'ay dict que vous luy feriez scavoir mes intentions sur un emploie que je luy voulois doner ; son voiage sera très utile en Provence ; comme vous me l'avés proposé j'accorde à Monségneur ce qu'il me demande ; asseurés vous que je vous tiendray ce que je vous ay promis, jusqu'au dernier soupir de ma vie [2]. — Louis. A Monceau 26 juillet 1631.

En 1630, on avait essayé de transformer la Provence en pays d'élection ; mais le parlement d'Aix, qui tenait à ses privilèges, tenta de résister, et fomenta la sédition dans la province. Le prince de Condé fut envoyé sur les lieux avec cinq mille hommes et soixante chevaux. Il entra à Aix le 20 mai 1631. Il y convoqua les états de Provence, pour obtenir leur concours dans la question des élus ; mais son projet n'eut aucun succès. Après la clôture des états, il partit, laissant le marquis de Saint-Chamond en qualité de lieutenant général. Le duc de Guise, gouverneur de la province, ne s'était pas opposé à la résistance, et soutenait même secrètement les révoltés en haine de Richelieu, dont il était devenu l'ennemi depuis que la charge de grand-maître de la navigation, donnée au cardinal avait rendu illusoire son propre titre d'amiral du Levant. Il sentit fort bien les périls que lui faisait courir sa conduite, aussi demanda-t-il au roi la permission (qu'il obtint) d'aller voyager en Italie. Devant la situation que sa complicité avait laissé empirer, on jugea nécessaire d'envoyer un homme énergique occuper le gouvernement de Provence. Le roi songea au maréchal de Vitry, et son voyage fut résolu [3]. Pourtant son départ fut retardé assez longtemps, puisqu'il était encore à Paris le 5 septembre, et qu'il assistait ce jour-là à la

[1] *Correspondance de Poussin*, publiée par M. Quatremère de Quincy.

[2] Cette dernière phrase est significative, écrite quelques jours après la fuite de Marie de Médicis, en Flandre.

[3] « Le maréchal de Vitry va en Provence, » dit la *Gazette de France* du 7 août 1631.

réception de Richelieu comme duc et pair. Il dut partir quelques jours après. Sa mission eut un complet et rapide succès. « Toute la Provence a obéi, dit la *Gazette* du 18 novembre : partie des séditieux ayant quitté le royaume, et les autres crié merci au roi. Le maréchal s'est fait reconnaitre à Aix, et est retourné à Marseille avec les sieurs de la Poterie et d'Aubray, maitres des requêtes. »

XV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 15. — (Original).

Au Roy[1].

Château-Thierry, premiers jours de décembre 1631[2].

Pour tesmoigner à Vostre Majesté le desplaisir que monsieur le garde des sceaux à de l'ombrage que Vostre Majesté luy a tesmoigné avoir, et comme il désire vous complaire en toutes choses, ainsi que seront tousjours vos créatures, il vouloit envoier l'homme que vous scavez à Paris pour 15 jours ou 3 sesmaines, afin qu'en revenant il prist une nouvelle conduite vers les 2 personnes que scayt Vostre Majesté. Je l'en ay empesché, luy disant qu'il me sembloit que c'estoit assez que dès ceste heure il prist une bonne conduitte.

Vostre Majesté peult s'asseurer que ses serviteurs la contenteront en toutes choses.

(*De la main du roi*). Il eust mieux valu laiser faire le voiage à Paris puis on verra sil se corrigera.

La note précédente pourrait être placée à une époque quelconque de la vie de Richelieu, si deux faits significatifs qu'elle contient, et qui tout d'abord peuvent passer inaperçus, n'indiquaient d'une façon certaine l'époque spéciale à laquelle elle peut être rapportée incontestablement. Nous voulons parler du mécontentement qu'elle montre comme étant ressenti par le roi à l'égard du garde des sceaux, et de l'affectation que Richelieu met à défendre celui-ci. Cette situation ne se trouve réalisée pendant le cours du ministère du cardinal que deux fois, et toujours le garde des sceaux mis en cause se trouve être Châteauneuf. Le premier mécontentement du

[1] Quoique cette note soit de la main de Richelieu et adressée au roi, nous la donnons parce qu'elle est complétement inédite et qu'elle est accompagnée d'une annotation, très-significative, de la main de Louis XIII.

[2] Cette note ne porte aucune date, celui qui a classé les feuilles manuscrites du volume, dans lequel nous l'avons trouvée, a écrit en haut de celle-ci la date de 1632; nous croyons que c'est là une erreur, et nous allons donner les raisons qui nous ont portés à dater ce document des premiers jours de décembre 1631.

roi à son égard se remarque à la date de 1631, à propos des indiscrétions commises au sujet du siége de Moyenvic; le second doit être placé à la fin de 1632, et fut causé par l'abandon dans lequel Châteauneuf laissa Richelieu à Bordeaux, pendant la maladie qui faillit l'emporter vers ce temps. Nous avons étudié avec soin cette dernière époque, et nous croyons pouvoir affirmer que la lettre qui nous occupe ne s'y rapporte pas. Il n'en est pas de même de la première époque. Dans un mémoire adressé au roi par le cardinal en février 1633, après l'arrestation de Châteauneuf, nous trouvons ces premières phrases indicatrices: « Estant à Chasteau-Thierry, le roy fist le dessein de surprendre Moyenvic, sur un advis qui ne fut cognu qu'au roy, au cardinal, au garde des sceaux, au mareschal de Schomberg et au sieur Bouthillier. Ce dessein ne fust pas plus tost fait, que ledict garde des sceaux ne le mandast à 9 [1], personne intéressée en ceste affaire; et, en effet, ce dessein se faillit, celuy qui estait dans ceste place en aiant eu assez de vent pour s'y fortifier de gens, ce qui fist qu'on trouva toute aultre garde au pont qu'il n'y avait six mois auparavant [2]. » C'est à cause de cette indiscrétion de Châteauneuf que Louis XIII lui gardait rancune; mais nous n'aurions osé rapporter à cette époque la note qui nous occupe, si un autre document important ne nous avait convaincu qu'elle appartenait bien à la fin de 1631. Nous voulons parler du mémoire sur la manière d'interroger Châteauneuf, adressé par Richelieu, en avril 1633, au sieur Lamon, chargé de cet interrogatoire. D'après ce document, que sa longueur nous empêche de reproduire, et que l'on trouvera dans le recueil de M. Avenel [3], l'homme dont parle Richelieu dans notre note inédite serait le chevalier de Jars, ami et confident du garde des sceaux, et les deux personnes inconnues envers lesquelles il doit changer de conduite seraient la reine et madame de Chevreuse, qui auraient reçu de lui la confidence de l'entreprise sur Moyenvic avant qu'elle ne fût commencée. « Le roy, dit Richelieu dans le mémoire que nous venons de citer, eust un extrême mécontentement dudict Châteauneuf, qui, à la vérité, avait fait une grande faulte de communiquer une telle affaire à un tel homme. Le roy, dès lors, eust de grands dégoûsts de Châteauneuf, sur quoy le cardinal conseilla à Châteauneuf d'envoïer le chevalier de Jars à Paris, comme il fit, pour l'oster de devant les yeux du roy, et luy donner lieu d'oublier ceste affaire. » On remarquera la contradiction qui existe entre les deux documents. Tandis que dans sa

[1] Ce chiffre indique Madame de Chevreuse.
[2] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 431.
[3] *Id.*, t. IV, p. 456.

lettre à Louis XIII, Richelieu présente le garde des sceaux comme lui ayant exprimé l'intention d'envoyer le chevalier de Jars à Paris pour apaiser la colère du roi par cet acte de soumission, il déclare dans son mémoire à Lamon, écrit un an et demi après, avoir conseillé lui-même ce voyage. Le cardinal, en cette occasion, joua un double jeu dont nous allons donner l'explication.

Dès que Châteauneuf eut reçu les sceaux, Richelieu s'aperçut qu'il avait en lui un ennemi qui luttait sourdement contre son autorité, et cherchait par tous les moyens à le supplanter; aussi résolut-il de s'en débarrasser aussitôt qu'il aurait réuni assez de preuves de son infidélité. Mais il avait affaire à un homme très-fin, qui savait agir sans se compromettre ouvertement. Cependant, par des rapports secrets auxquels il paraissait étranger, le cardinal réussit à aigrir le roi contre le garde des sceaux, qu'il continua pourtant à défendre ostensiblement. Dans le même temps où il accumulait les accusations qui devaient lui servir à perdre son ennemi, il feignait auprès de Louis XIII d'avoir une confiance entière dans la fidélité de Châteauneuf. Aussi, après l'arrestation de celui-ci, arrestation qu'il avait amenée par ses intrigues, mais dont Louis eut seul l'initiative, put-il écrire, sans paraître mentir, dans un rapport au roi, cette phrase, que l'on ne sait comment qualifier, quand on sait quelles étaient ses pensées réelles : « Le cardinal avoue que la prévoiance et deffiance du roy étaient avec raison préférables à la simplicité dudict cardinal[1]. » Du reste, quelle qu'ait été sa duplicité, il ne réussit pas à faire condamner le garde des sceaux. Celui-ci, très-prudent, et connaissant tr p bien Richelieu pour se compromettre réellement, avait réussi à intriguer sans fournir au cardinal aucune arme contre lui. Son acte d'accusation, qui fut dressé par Richelieu lui-même, n'est, en effet, qu'une accumulation d'appréciations sur sa conduite politique, et ne contient aucune affirmation absolue. C'était donc, comme nous venons de le montrer, pour exciter contre son ennemi la colère du roi, que le cardinal, dans la note que nous publions, essayait de défendre et d'excuser Châteauneuf. Il savait fort bien qu'en paraissant s'attendrir sur le sort d'un homme que Louis XIII croyait coupable, il excitait au plus haut point la haine que faisait naître en lui tout ce qui avait l'apparence d'une désobéissance ou d'une atteinte à son autorité royale. Il n'y avait pas à craindre d'ailleurs que le roi découvrît sa fraude. Châteauneuf, qui reconnaissait trop tard qu'il s'était compromis, en divulguant à son ami un secret que Louis XIII voulait laisser ignorer à tout le monde, souhaitait que le silence se fît sur cette af-

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 444, rapport du 6 mars 1633.

faire, et n'était sans doute pas tenté d'agir lui-même auprès du roi pour obtenir son pardon. Dans toute cette affaire, Richelieu montra une dissimulation très-grande.

XVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 13. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, j'ai été extrêmement ayse d'aprendre par vostre lettre que vous vous portiez bien, je m'en vois aujourd'hui à Laon où je séjourneroy demain pour vous attendre[1], estant en grande impatiance de vous revoir; je me trouvoi hier soir un peu mal, mais à ceste heure, je me porte très bien, Dieu mercy; asseurez vous de mon affection qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer, je finiroy celle-cy en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainctc garde. — Louis. A la Fère 7 juin 1632.

XVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol, 14. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, Lépine[2] passant icy, j'ay ouvert son paquet et leu toutes les lettres excepté les vostres, je vois demain disner à Fontenebleau[3], où je vous attendroy avec impatiance. — Louis. A Fleury, 13 août 1632.

[1] Voici comment la *Gazette de France* raconte cette maladie du cardinal : « Le roi partant d'Amiens le 2 du courant, s'en alla coucher à Corbie, où le cardinal duc de Richelieu fut attaqué d'un accès de fièvre, qui l'obligea d'y séjourner deux jours, mais avec un si heureux succès, que dans ce temps-là deux saignées l'ont remis en santé....... Le 4, le roi et la reine vinrent coucher à la Fère....... Le 7, le roi et la reine en partirent et vinrent coucher en cette ville de Laon. Le 8, le cardinal-duc y vint aussi de la Fère rencontrer Sa Majesté, qui en est parti ce jourd'huy pour Rheims par Notre-Dame-de-Liesse. » *Gazette de France*, 1632, p. 228, sous la rubrique : *De Laon le 8 juin*. Mais avant de rejoindre Louis XIII, Richelieu lui écrivit pour le remercier de la lettre qu'il avait reçue de lui. « Je me sens si confus de l'honneur qu'il vous plaist me faire que je ne voudrais pas n'avoir esté malade pour avoir lieu de recevoir tant de grâces nouvelles que celles qu'il vous a pleu me faire; lesquelles je recognoistrai toute ma vie..... » *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 302. Et c'est malgré toutes ces preuves continuelles d'affection que le cardinal recevait de son maître, qu'il doutait encore de la faveur dont il jouissait, et que ses ennemis, fondant leur opinion sur sa défiance et sur leur propre haine, ont accusé Louis XIII de ne l'avoir pas aimé.

[2] L'Épine était huissier du cabinet du roi.

[3] A la date du 12, la *Gazette* dit que le roi alla de Paris « dîner à Villejuif et coucher à Juvisy, pour se rendre à Fontainebleau. » *Gazette de France*, 1632, p. 316.

Monsieur, entré en France, par le Bassigny, le 8 juin précédent, avec dix-huit cents hommes, presque tous étrangers, après avoir traversé la Bourgogne, le Bourbonnais et l'Auvergne[1], était entré en Languedoc, où il avait trouvé un allié puissant dans le duc de Montmorency, gouverneur de cette province. Mais les maréchaux de la Force et Schomberg étaient aussi entrés à sa suite en Languedoc, chacun avec un corps d'armée. Dans les premiers jours d'août, on attendait impatiemment à Paris des nouvelles du Midi. Louis XIII, comme on vient de le voir, était même assez inquiet. Malgré un premier avantage remporté le 9 août, près de Montpellier, par la Force sur un parti des troupes de Monsieur, commandé par le sieur d'Elbène, combat dans lequel celui-ci eut soixante cavaliers tués et cent quarante faits prisonniers, la guerre menaçait de traîner en longueur. Aussi le roi résolut-il d'aller en personne dans le Midi pour hâter le rétablissement de l'ordre. Le 12 août, il fit enregistrer, par le Parlement, une déclaration portant que tous les partisans de son frère seraient considérés comme criminels de lèse-majesté et perturbateurs du repos public. C'est pour entretenir Richelieu de ces événements qu'il le mande à Fontainebleau dans la lettre que nous venons de donner. Peu de jours après, Louis XIII partait pour le Languedoc en passant par Lyon; mais sa santé l'ayant forcé de séjourner dans cette ville, et les événements s'étant précipités, il y était encore lorsqu'il apprit que tout était terminé et que le 1er septembre les troupes de son frère avaient été battues à Castelnaudary, et le duc de Montmorency fait prisonnier dans la même journée.

XVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 18. — (Original). — *Idem*, t. 55, fol. 525. — (Copie)[1].

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Puisque vous me mandés que vous serés à Rochefort[2] le 3 ou 4 du mois prochain, je veux prendre le terme le plus court et vous asure que je seroy lundy devant trois heures après midi à Rochefort où je vous atendroy avec impatiance, je ne doute poinct que le désir de me revoir ne vous empêche de resentir les incommodités du mauvais temps. Assurés vous de mon affection qui sera toujours telle que vous la pouvez désirer. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye, ce dernier décembre 1632.

[1] Cette note a déjà été citée dans les *Papiers de Richelieu*, publiés par M. Avenel, t. IV, p. 417.

[2] Rochefort, château situé à dix lieues de Paris, et appartenant au duc de Montbazon.

Après la pacification du Languedoc, Louis XIII et son ministre s'étaient séparés, le premier pour retourner à Paris directement, Richelieu pour aller visiter les côtes de l'Océan. Retenu à Bordeaux par une maladie qui faillit l'emporter et qui l'obligea de rester dans cette ville jusqu'à la fin de novembre 1632, il n'en partit pour rejoindre le roi que lorsqu'il eut reçu la nouvelle de la mort de Gustave-Adolphe, tué à la bataille de Lutzen le 16 novembre. Le cardinal nous raconte lui-même que lorsque Louis XIII le vint voir à Rochefort, deux jours avant son arrivée à Paris, le roi était tellement ému, « par le regret de sa maladie passée, mêlé avec le contentement de le revoir en santé, qu'il le tint longtemps embrassé sans lui parler, que de soupirs et de larmes de douleur et de joie, reconnaissant la grâce évidente de Dieu, en ce qu'il n'était tombé malade qu'après la fin du mouvement du Languedoc, et que la bonté divine lui avait rendu la santé au temps qu'il était nécessaire de consulter le remède qu'il fallait apporter aux affaires d'Allemagne, desquelles dépendait la paix générale de la chrétienté[1]. »

XIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V. fol. 23. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je fais estat daler à Versailles demain si il faict beau, et après m'en revenir à Saint-Germain quand il faudra pour mes afaires[2], voilà tout ce que je vous puis mander; asseurés vous toujours de mon affection, je finiray en priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde.—Louis. A Saint-Germain-en-Laye, ce 3me Feuvrier 1633.

XX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 24. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je ne manqueroy de me rendre demain, à une heure après midy au port de Neuly chés Moroy et de la je fois estat daler coucher à Ecouan[3], je n'ay pas pris médecine deux petits remèdes aiant servi au

[1] *Mémoires de Richelieu*, liv. XXIII, t. VII, p. 368.

[2] Nous lisons dans la *Gazette de France*, sous la rubrique : *Le 11 février de Saint-Germain-en-Laye* : « Le roi alla vendredi dernier (4 février) d'ici coucher à Versailles où Sa Majesté passa les jours gras, et en revint le mercredi des Cendres en ce lieu (9 février) : auquel jour y arriva aussi, de Ruel, le cardinal-duc de Richelieu et le Conseil qui y est encore à présent. »

[3] « Le roi alla coucher vendredi dernier de Versailles à Saint-Germain, d'où

lieu, et vous puis asseurer que je me porte bien et me porteroy encore mieux quand je vous auroy veu en la santé que je désire pour laquelle je prieroy le bon Dieu incessamment[1] et qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A St-Germain-en-Laye, ce septième mars 1633.

St-Simon vous envoye un cartier de marcassin.

XXI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 25. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, dès aussitost vostre lettre resue, j'ay envoié un gentil-homme voir la Reyne, qui vous verra devant, que de revenir icy pour me rapporter de vos nouvelles, attendant quoy je vous asseureroy tou-jours de mon affection et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly[2] ce treizième mars 1633.

XXII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 26. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, je me resjouis extresmement de ce que Dumont[3] m'a dict que vous vous portiés bien, je ne manqueroy de me randre samedy à

Sa Majesté partit le mardi ensuivant, septième du courant et vint tenir le Con-seil au port de Neuilly, où se rendit de Paris le cardinal-duc de Richelieu et le Conseil : et où Sa Majesté reçut du comte de Brassac, ministre d'État, le serment de gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, ville et citadelle d'Angoulême. De là Sa Majesté vint le même jour coucher en ce lieu. » *Gazette de France*, 1633, p. 104, d'Écouen le 11 mars 1633.

[1] Dans un rapport du 6 mars, Richelieu, en terminant, annonçait au roi qu'il se portait mieux. Louis XIII, en annotant ce document, répondit en marge de ce paragraphe : « La dernière nouvelle du mémoire est celle qui me plaist le plus, que vous vous portez mieux. » *Papiers de Richelieu*. t. IV, p. 445.

[2] Il est à remarquer que nous voyons le roi en ce lieu pour la première fois. Chantilly, on le sait, avait été confisqué l'année précédente, comme faisant par-tie des biens de la maison de Montmorency. Le prince de Condé qui avait agi pour obtenir cette confiscation, dans l'espérance d'en profiter, à cause de son union avec Charlotte de Montmorency, ne réussit dans ses calculs qu'après la mort de Louis XIII. Anne d'Autriche, pour obtenir son concours, lui fit don alors des domaines de Saint-Maur, de Chantilly, d'Écouen et quelques autres qui fai-saient partie des possessions de la famille de Montmorency.

[3] C'est peut-être le nain dont il s'amusait dans son enfance, dont Héroard parle plusieurs fois, et qui s'appelait Dumont.

deux heures après midy au port de Neuly, auquel lieu je vous atandroy[1], je me porte très bien Dieu mercy et suis très gailart, je vous aseureroy par celle cy de mon affection qui sera tousjours telle que que je vous lay promise et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly ce seizième mars 1633.

XXIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 27. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu.

Mon cousin, aiant envoié ce matin au bois et n'aiant rien trouvé pour chaser je me suis résolu d'aler à Livry de quoy je vous ay voulu doner advis[2], je suis en impatiance de scavoir de vos nouvelles, j'espère que ce porteur m'en raportera de bônes, je me porte bien, Dieu mercy, je vous asureroy toujours de mon affection qui durera jusques à la mort, et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. Louis. A Chantilly, ce 27 avril 1633.

Une des figures les plus étranges, et en même temps une des plus séduisantes de l'époque que nous étudions, est sans contredit cette duchesse de Chevreuse qui, a dit Cousin, « trop grande dame pour daigner connaître la retenue et n'ayant d'autre frein que l'honneur, livrée à la galanterie et comptant pour rien le reste, méprisa pour ceux qu'elle aima, le péril, l'opinion, la fortune[3]. » Femme du duc de Luynes, elle avait appris auprès de ce grand politique, qu'elle aima comme elle seule savait aimer, à manier les affaires publiques. Adorée de son époux, aimée de la reine, dont elle avait la surintendance de la maison, il lui fut facile d'obtenir aussi les bonnes grâces de Louis XIII. Ce temps fut vraiment une période heureuse pour la cour de France. La jeunesse et la beauté y régnèrent sans partage, et Luynes sut allier la plus haute raison à ses avantages frivoles. Mais ces temps heureux finirent bientôt. Luynes mourut et ses vastes projets semblèrent disparaître avec lui. Dans la vie des peuples, les hommes ne sont que les instruments fragiles et les ouvriers souvent inconscients de l'œuvre nationale. Jamais cette vérité ne fut démontrée avec plus d'évidence qu'à cette époque. Pendant le temps qui sépara la mort de Luynes du second ministère de

[1] « Samedi dernier, le roi vient d'Écouen tenir le Conseil au port de Neuilly, où le cardinal-duc de Richelieu l'attendait. » *Gazette de France*, 1633, p. 220, de Paris le 26 mars.

[2] Le cardinal était à Paris depuis la veille.

[3] Cousin, *Madame de Chevreuse*, p. 10.

Richelieu, tout se transforma, hormis le but et les moyens employés pour l'atteindre. Tous ceux qui avaient partagé les vues de Luynes pendant sa vie, oublièrent ses intentions après sa mort. Tous ceux, au contraire, qui s'étaient opposés à ses desseins, quand il était puissant, les épousèrent quand il eut disparu. On vit Louis XIII élever à la puissance suprême l'homme que Luynes avait le plus redouté, celui qu'il avait d'abord essayé de s'attacher, soit par la protection dont il le couvrit en 1617, soit par d'autres faveurs aussi réelles, mais contre l'ambition duquel il avait essayé de réagir en s'opposant à son élévation au cardinalat, celui dans lequel il avait toujours vue incarnée une politique opposée à la sienne, la politique espagnole de Marie de Médicis opposée à la politique si française de Henri IV que le connétable avait reprise et poursuivie avec l'appui de Louis XIII. On vit le roi donner le ministère au cardinal de Richelieu, et l'on s'aperçut qu'avec lui, contrairement à toutes les prévisions, la politique française l'emportait sur la politique espagnole et que Luynes allait avoir un digne successeur.

L'évolution du nouveau ministre fut imitée par tous ceux qu'un lien quelconque rattachait à la mémoire du connétable; mais avec cette différence, que lui sentit fort bien, qu'il changeait la direction de sa conduite, puisqu'il essaye de s'en excuser dans ses *Mémoires*, tandis que ses adversaires crurent ne pas changer parce qu'ils restèrent ses ennemis. La haine qu'il avait inspirée aux partisans de Luynes, pendant la vie de celui-ci, s'augmenta encore lorsqu'on vit le cardinal posséder la toute-puissance, et ses adversaires ne reculèrent devant aucun obstacle pour le renverser; mais ils prirent, pour arriver à ce but, le moyen le plus propre à les empêcher de l'atteindre. Voyant Louis XIII et son ministre continuellement malades, et sentant que si le roi mourait le premier le cardinal était perdu, que si, au contraire, celui-ci précédait son maître dans la tombe, ils étaient assez forts dans l'État pour entraîner ce dernier, affaibli par les soucis, les fatigues et la maladie, à ne penser et à n'agir que par eux; considérant, d'ailleurs, que Louis XIII était sans enfant, ils crurent ne pouvoir mieux faire, pour ruiner Richelieu dans le présent et dans l'avenir, que de prendre le contre-pied de sa conduite et de s'allier à la reine-mère, qu'il abandonnait, et au duc d'Orléans, qu'il dédaignait. Voilà comment on peut expliquer pourquoi la reine Anne, la duchesse de Chevreuse et tant d'autres, qui avaient soutenu la politique nationale de Luynes contre Marie de Médicis et Richelieu, abandonnèrent cette même politique dès que celui-ci fut au pouvoir, pour défendre contre lui celle qu'ils avaient combattue jusqu'alors.

Cette conduite, inspirée par la passion, fit bouillonner la colère

dans le cœur de Louis XIII. Ce prince, si imbu de l'orgueil de race et qui avait si bien le sentiment des droits et des devoirs que lui donnait sa situation, ne pouvait souffrir que qui que ce soit parût aussi puissant que lui, et son frère lui semblait n'être que le premier de ses sujets. Aussi les adversaires de Richelieu, en s'appuyant sur Gaston, se faisaient-ils du roi un ennemi irréconciliable et l'auraient amené à défendre le cardinal contre eux, même si une politique commune et une vive affection ne l'eussent déjà lié d'une façon indissoluble à son ministre.

L'illustre historien de madame de Chevreuse n'a peut-être pas assez tenu compte des considérations que nous venons de développer; il n'a pas cru devoir expliquer le changement de conduite de son héroïne par la haine que son amour pour Luynes avait fait naître en elle à l'endroit de Richelieu, et il a pensé qu'aimant profondément Anne d'Autriche, seul « l'intérêt bien ou mal entendu de la reine, la jeta dans une toute autre voie que celle qu'elle avait jusqu'alors suivie[1]. » Nous pensons qu'il n'est pas allé assez loin et que c'est réellement contre tous les anciens amis de Luynes, qui, malgré le changement de politique de Richelieu, restèrent ses ennemis quand même, que le cardinal eut à lutter. C'est ce qui, plus que toute autre raison, explique le dénigrement systématique que l'on remarque, dans ses *Mémoires*, à l'égard du connétable.

En 1632, madame de Chevreuse essayait, avec l'aide de l'ambitieux garde des sceaux, Châteauneuf, sur lequel elle avait, on le sait, beaucoup d'influence, et que le second rang désespérait parce qu'il se croyait capable du premier, de recommencer la lutte dans laquelle elle avait déjà échoué une première fois avec Chalais. Mais, comme nous l'avons vu précédemment, Richelieu s'était promptement aperçu de l'opposition sourde mais incessante que lui faisait le garde des sceaux. Connaissant les liens qui l'unissaient à la duchesse de Chevreuse, il résolut de les mettre à profit pour se débarrasser de l'un et de l'autre. Ainsi l'alliance sur laquelle Châteauneuf croyait pouvoir le plus compter, fut précisément celle qui le perdit. Richelieu, utilisant habilement ces relations, put faire retomber jusque sur le garde des sceaux l'animosité que Louis XIII ressentait envers madame de Chevreuse. Enserré dans toutes les intrigues du cardinal, Châteauneuf fut arrêté sur un ordre direct du roi, sans que Richelieu eût paru se mêler de cette affaire. On ne put réunir contre lui aucune preuve décisive; aussi on se contenta de l'enfermer à Angoulême, et Richelieu, profitant de cette occasion unique, abandonna la conduite tortueuse qu'il suivait à l'égard de

[1] *Madame de Chevreuse*, p. 39.

madame de Chevreuse, conduite que celle-ci imitait d'ailleurs avec une grande habileté, et il conseilla au roi d'exiler la remuante duchesse. Mais au lieu de l'envoyer à l'étranger, où elle eût sans doute réussi, comme elle l'avait déjà fait, à trouver des alliés, le roi lui ordonna de se rendre en Touraine, et d'y habiter une de ses terres qui avait appartenu à Luynes.

C'est au moment de son départ que fut écrite la lettre suivante:

XXIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 28. — (Original).

A mon cousin le cardinal de Richelieu [1].

Mon cousin, je trouve bon que le s^r de Bullion [2] done de bonnes assignations au trésorier de la Reyne de largent que je luy ay accordé pour le payment de ses debtes, mais je désire qu'il soit employé à laqui les plus justes [3] quant à ce que vous me demandés si vous verrés madame de Chevreuse qui vous veult dire adieu, vous scavés bien quel plaisir me failt la Reyne en désirant la voir, je sais que sa visite ne vous peult estre utile vous scavés bien qu'elle ne me sera pas agréable, aprés cela faite ce que vous voudrés, et vous asseurés que je vous seroy tousjours le meilleur maistre qui ait jamais esté au monde. A Versailles, ce 9 juin 1633.

Je ne vous escript de ma main parce que je viens d'estre saigné [4]. Louis.

La résolution qu'avait prise Louis XIII fut cachée à tous jusqu'au dernier moment, car nous lisons dans l'instruction qui fut donnée au sieur Des Roches, que le roi envoyait à Gand, visiter de sa part Marie de Médicis, instruction en date du 2 juin, ces mots significatifs : « Si elle lui demande (la reine-mère) si madame de Chevreuse est hors de la cour, il dira qu'il ne l'a point ouï dire, qu'elle n'est pas si assidue auprès de la reine qu'elle avait accoutumé, qu'elle va et qu'elle vient. Qu'il est vrai qu'on dit qu'elle s'est trouvée en-

[1] Désormais, nous nous abstiendrons de reproduire cette mention qui se répète à chacune des lettres de notre manuscrit.

[2] Claude de Bullion, sieur de Bonelles, d'abord maître des requêtes, puis surintendant des finances avec Claude Bouthillier, en 1632. Il avait fait partie du ministère de la Vieuville, en 1624.

[3] Nous ignorons s'il s'agit ici de Marie de Médicis ou d'Anne d'Autriche, nous n'avons rien trouvé qui pût expliquer plus clairement ce passage de la lettre de Louis XIII. Nous savons seulement que la reine-mère, malade à cette époque, correspondait fréquemment avec son fils.

[4] Ces mots sont, en effet, les seuls écrits de la main du roi.

brouillée dans l'affaire de M. de Châteauneuf, mais qu'il ne sait pas ce que c'est; que depuis il n'a pas laissé de la voir venir plusieurs fois chez M. le cardinal [1]. » Cette dernière assertion est un peu hasardée, comme on vient de le voir par la lettre que nous donnons ci-dessus, mais le commencement de cette citation indique clairement quelle fut la conduite de Louis XIII et de son ministre pendant le temps qui précéda l'ordre d'exil donné à la duchesse. Un passage des *Mémoires* du cardinal indique d'ailleurs avec quelle lenteur et quelle dissimulation de la part du roi toute cette affaire fut conduite. « En la conférence particulière que Sa Majesté eut avec le cardinal, à Rochefort, à son retour de Brouage, dit Richelieu, elle lui fit beaucoup de remarques qu'elle avait faites, pendant son absence, de l'infidélité du dit sieur de Châteauneuf, et lui fit connaître la résolution qu'elle avait prise de le chasser [2]. » Or, cette conférence eut lieu, comme nous l'avons vu, dans les premiers jours de janvier 1633, Châteauneuf ne fut arrêté qu'à la fin de février, et au mois de juin seulement la duchesse de Chevreuse, que l'on avait d'abord confinée à Dampierre, était exilée en Touraine. Ajoutons, en terminant, qu'elle ne quitta cette province qu'en 1637, pour se réfugier en Espagne et de là en Angleterre, après la malheureuse affaire du Val-de-Grâce, et qu'elle ne revint en France que rappelée par Anne d'Autriche, après la mort de Louis XIII, en 1643.

XXV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 29. — (Original).

Mon cousin, je vous renvoie les lettres de MM. de Charnacé [3] et Beaugy [4], je suis très ayse de voir par icelles que il y a grande aparance que la trève ne se fera pas, pour lautre afaire je ne men mesleray en fason du monde je me porte très bien asseures vous de mon affection qui sera toujours telle que je vous l'ay promise. — Louis. A Versailles, ce dixième juin 1633.

La politique nationale de Louis XIII et de son ministre était entrée, avec l'année 1633, dans une phase toute nouvelle. Jusqu'à ce moment la France, retenue chez elle par ses luttes intérieures,

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 465.
[2] *Mémoires de Richelieu*, t. VII, p. 325.
[3] Hercule Girard, baron de Charnacé, alors ambassadeur en Hollande.
[4] Le sieur de Bar, seigneur de Baugy, était, à cette époque, ambassadeur en Hollande, conjointement avec Charnacé.

n'avait eu qu'une influence indirecte sur les affaires de l'Europe. Mais à cette époque les partis étaient complétement abattus, et la France, en devenant de plus en plus compacte, se préparait chaque jour davantage à une intervention plus efficace. Les guerres d'Italie n'avaient eu que peu d'importance réelle, car Richelieu ne voulait pas se heurter de front contre l'Espagne et l'Empire, sans avoir de nombreux et puissants alliés qui pussent lui permettre de lutter, au moins à force égale, contre la maison d'Autriche. Aussi les campagnes entreprises contre la Savoie et en même temps contre la Lorraine ne furent, en quelque sorte, que de grandes escarmouches d'avant-garde dans lesquelles la France essayait ses forces et tentait d'en acquérir de nouvelles avant d'attaquer directement son ennemi principal. En Italie, Richelieu voulait, à l'aide de quelques succès, essayer de rallier autour de lui les petits souverains italiens, mécontents de la domination espagnole, et former entre eux une ligue capable de tenir en échec la puissance de la maison d'Autriche dans la péninsule. En Lorraine, il cherchait à rattacher à la France, soit par une alliance, soit par une réunion à la couronne, un fief considérable, très-riche, et pourvu d'une armée, peu nombreuse, sans doute, mais solide et qui eût augmenté singulièrement le prestige de la puissance française. Pendant les dernières années, le cardinal avait eu en Gustave-Adolphe un auxiliaire qui l'avait puissamment secondé dans ses vues. L'Allemagne, trop occupée chez elle à lutter contre le conquérant suédois, avait laissé la France agir sur ses frontières, sans s'opposer beaucoup à ses empiétements. Mais le roi de Suède venait de mourir au commencement de l'hiver, et le faisceau d'alliances qu'il avait formé autour de lui semblait prêt à se rompre. La jalousie allait séparer les alliés que la supériorité de Gustave-Adolphe avait réunis, et l'Allemagne, libre de ses mouvements, allait retomber de tout son poids sur chacun de ses ennemis séparément.

Richelieu sentit le péril, et il représenta au roi « qu'il devait tâcher à faire par argent, quoi qu'il en pût coûter, continuer la guerre en Allemagne et en Hollande, sans qu'il fût obligé de se mettre ouvertement de la partie, à condition que ceux qui recevaient de l'argent du roi ne pourraient faire la paix ni la trêve sans l'y comprendre[1]... » Louis XIII, comme son ministre, comprit fort bien le danger qu'allait courir la France; aussi il n'hésita pas à envoyer des agents en Allemagne et en Hollande, pour essayer de maintenir les choses dans le même état, et pousser tous les protestants à continuer la lutte contre la maison d'Autriche. La France

[1] *Mémoires*, t. VII, p. 271.

trouva en Allemagne, pour ses desseins, un allié habile dans le chancelier Oxenstiern, ami et confident de Gustave-Adolphe, et que le Sénat suédois avait chargé de la direction des affaires d'Allemagne, après la mort du roi de Suède. Les efforts du chancelier, joints à ceux des ambassadeurs français, Feuquières, Miré et Saint-Étienne, furent couronnés de succès. Les quatre cercles du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, de Franconie et de Souabe, conclurent, dans la diète d'Heilbronn, le 13 avril 1633, une confédération pour continuer la guerre. En même temps, Feuquières et Oxenstiern signaient un traité d'alliance par lequel la France s'engageait à payer une contribution annuelle d'un million, pour l'entretien de l'armée suédoise.

Mais si les projets de Richelieu réussissaient en Allemagne, il n'en était pas de même en Hollande, et la France ne paraissait pas pouvoir y trouver un allié pour sa lutte avec l'Espagne. Dès le milieu de janvier, Charnacé avait été envoyé à la Haye pour essayer d'empêcher la conclusion de la trêve qui s'y négociait déjà entre l'Espagne et la Hollande, « et au cas qu'elle se fasse, faire que le roi y soit compris, en sorte que la maison d'Autriche et les Espagnols ne puissent rompre avec lui sans que les Hollandais soient obligés de rompre avec eux[1]. » Pour réussir, le négociateur français devait offrir la continuation du secours d'un million que la France donnait déjà à la Hollande; il pouvait même pousser ses offres jusqu'à 1,500,000 livres, et proposer d'y ajouter 4,000 hommes de pied et 600 chevaux français, sans drapeaux, ou 6,000 hommes et 1,000 chevaux, avec les drapeaux, « pourvu que le prince d'Orange les emploie avec ses armées en une conquête où le roi ait part[2]. » La France ne pouvait faire davantage à ce moment, car elle était sans argent. « Nous avons très grand sujet, M. Bouthillier et moi, écrivait Bullion au cardinal, le 26 avril, de tenir la bourse du roi fermée, l'épargne étant quasi toute épuisée... tellement que la plupart des dépenses et toutes celles de l'argent comptant des six premiers mois de l'année n'est fondé que sur des traités[3]. » Mais les Hollandais ne paraissaient pas disposés à continuer la guerre, et ils poursuivaient les négociations qu'ils avaient entamées avec l'Espagne. Ils apportaient, il est vrai, dans ces négociations une opiniâtreté égale à celle des Espagnols, chacun des deux gouvernements ne voulant abandonner aucune de ses prétentions. Aussi la mission de Charnacé lui imposait-elle une lutte de chaque jour, lutte dans laquelle il était sans cesse aussi près d'un échec que d'un

[1] Instruction donnée à Charnacé, *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 421.
[2] Idem.
[3] *Arch. des aff. étrang.*, *France*, t. 58, fol. 219.

succès, mais où sa prudence consommée, aidée des subventions qu Louis XIII ne cessait de fournir aux hommes politiques de la Ho lande, devait lui assurer une victoire définitive.

XXVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 30. — (Original).

Mon cousin, depuis mon aultre lettre escripte [1] du mont est arivé q ma aporté la responce pour la Reyne ma mère [2] laquelle je ne feroy pa que je naye responce de la lettre que je vous escript la première. — Lou A Forge [3] ce 16 juin a X heures du soir 1633.

XXVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 31. — (Original).

Mon cousin, jai recu vostre lettre et la depeche de Charnacé par l quelle je voy quil ny a encore rien de certain pour la trève ou pour l guerre, ses longueur sont bien fascheuse [4], si la nouvelle de la Grange ormes est vray cela les doibt bien eschaufer pour la guerre car il na

[1] Nous n'avons pu trouver cette lettre.

[2] Marie de Médicis était malade, à cette époque, et Louis XIII avait envoyé à mère, le 3 juin, le sieur Des Roches, pour prendre de ses nouvelles. La re mère avait, sans doute, écrit à son fils, pour le remercier de cette visite. Se le cardinal, elle ne voulut rien répondre au messager, sur toutes les questio qu'il avait été chargé de lui faire, par Richelieu. (*Mémoires*, liv. XXIV, t. V p. 451). La réserve de Louis XIII semblerait indiquer, que sa mère ayant dan lettre qu'elle lui avait écrite, attaqué le cardinal, la réponse que celui-ci a préparée, ne paraissait pas, au roi, montrer suffisamment quels étaient ses se timents affectueux à l'égard de son ministre.

[3] Le roi était parti le 14 de Saint-Germain, pour aller prendre les eaux à Fo ges. Ces eaux étaient alors très-estimées, comme nous le montre ce passage la *Gazette*, du 2 juillet 1631 : « La sécheresse de la saison a fort augmenté vertu des eaux minérales; entre lesquelles celles de Forges sont ici à prés grandement en usage. Il y a trente ans que monsieur Martin, grand médec leur donna la vogue. Depuis le bruit du vulgaire les approuva. Aujourd'hui m sieur Bonnard premier médecin du roi les a mises au plus haut point de la ré tation, que sa grande fidélité, capacité et expérience peut donner à ce qu mérite, vers Sa Majesté qui en boit ici par précaution et presque toute la Cou son exemple. » On voit, par cette petite citation, que la science des annonces des réclames, était déjà en honneur dans le dix-septième siècle.

[4] Charnacé dut envoyer de suite une autre dépêche, puisque Richelieu l écrit le 23 juin, pour lui témoigner le contentement du roi de la rupture de trève et l'engager encore à traiter promptemeut. *Papiers de Richelieu*, t. V p. 1001.

ront jamais si beau[1] ny nous ausy contre la Croce[2] car Valestain mort[3] je tiens les affaires 16 17 22 13 24 26 28 17 31 28 26 17 28 16 31 17 29 17 24[4] Inportune[5] par conséquent Bourelier[6] ne 26 17 31 30 13 31 25 21 28 29 17 15 25 31 28 29 16 17 15 17 15 25 29 30 17 22 13[7] je ne parle de ceci que en cas que 22 13 30 28 17 24 17 29 17 18 13 15 17 26 13 29[8] je me porte bien Dieu mercy et vous atans avec impatiance. —Louis. A Forge, ce dix-septième juin 1633.

On voit, par la lettre qui précède, combien Louis XIII sentait profondément la nécessité de l'alliance avec la Hollande. Il savait trop bien, lui qui était soldat, que notre frontière du nord, complétement dépourvue de défenses, serait à la merci des Espagnols, si ceux-ci n'étaient occupés à guerroyer contre les Hollandais, et que, dans ce cas, les bons résultats de la politique française en Allemagne n'auraient aucun effet, la France, trop occupée au nord, ne pouvant attaquer la Lorraine, comme elle le désirait, pour porter de là ses armées dans le cœur des possessions de l'Empire.

XVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 32. — (Original).

Mon cousin, je viens de resevoir une lettre de la Reyne ma mère par Brasceure laquelle je vous envoie il ne ma rien dit que des compliments sur ma bonne santé je lui ay respondu de mesme sur celle de la reysne ma mère, celle-cy nestant a aultre fin je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly, ce quatorzième juillet 1633.

La reine-mère cherchait toujours à se rapprocher de son fils. Elle saisissait avec empressement toutes les occasions qui se pré-

[1] La Grange aux Ormes était alors en Allemagne, accrédité auprès des divers électeurs et des villes libres. On voit que la pensée de pousser les Hollandais à la guerre, dominait toujours la politique française.

[2] La Lorraine.

[3] La nouvelle de la Grange aux Ormes ne devait pas être celle de la mort de Valstein. Du reste, il s'était peut-être trompé lui-même en annonçant précipitamment la mort du duc de Friedland. C'était le neveu de celui-ci qui était mort; la similitude des deux noms avait pu tromper l'agent français.

[4] De lampereur perdues en.

[5] Allemagne. Ce chiffre pour désigner l'Allemagne est caractéristique, et nous montre quelles préoccupations elle imposait déjà aux gouvernants français.

[6] Monsieur de Lorraine. (Charles IV).

[7] Ne peut avoir secours de ce costé là.

[8] La trêve ne se face pas. Ici les deux dernières lettres du mot trêve, ne sont pas chiffrées, mais nous avons formé la phrase ainsi, dans l'impossibilité de la former autrement.

sentaient de lui écrire, tout en évitant soigneusement de s'adresser au cardinal ou de s'occuper de lui, autrement que pour le faire attaquer. Mais Louis XIII ne répondait nullement aux vues de Marie de Médicis, puisqu'il ne lui écrivait aucune lettre qui ne fût tout d'abord approuvée ou même souvent rédigée par Richelieu. De plus, chacune de ces réponses ne contenait que peu de lignes, et le roi se contentait toujours d'y adresser quelques compliments à sa mère, sans jamais lui parler d'aucune affaire sérieuse. Qu'on en juge par celle qu'il lui écrivit le lendemain même qu'il adressait la lettre ci-dessus au cardinal[1]. « Madame, dit-il, je suis extresmement ayse davoir apris le recouvrement de votre santé, duquel javois desjà eu advis par diverses voyes. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous la confirme, et vous done aussy longue vie que vous la pouvés souhaitter. » De pareils sentiments sont certainement d'un bon fils, mais la sécheresse avec laquelle ils étaient exprimés aurait dû indiquer à Marie de Médicis que les efforts de sa haine étaient superflus, et qu'elle ne parviendrait jamais à détacher Louis XIII d'un ministre auquel il se liait chaque jour davantage.

XXIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 33. — (Original).

15 juillet 1633.

Mon cousin, je trouve très bon que vous aliés a Paris aujourdhuy je vous conjure dans ce lieu là de prendre bien garde à vous. — Louis.

Je vous prie s'il est venu des nouvelles de Hollande ou Lorraine je les scache promptement.

Nous n'avons rien à ajouter à cette lettre. Les termes employés par Louis XIII sont assez significatifs et indiquent suffisamment de quelle affectueuse sollicitude il entourait son ministre. Dans les lettres qui vont suivre nous retrouverons cette sollicitude se manifestant d'une façon aussi caractéristique.

XXX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 34. — (Original).

Mon cousin, je ne scaurois estre en repos si je nay souvent de vos nouvelles cest pourquoy jenvoye ce porteur pour men raporter que je prie le bon Dieu de tout mon cœur estre telles que je les désire. — Louis. A Chalons, ce troisième octobre 1633.

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 473.

Au mois d'août, Louis XIII, poursuivant l'exécution du plan tracé u commencement de l'année, et profitant des embarras que la potique de son ministre avait suscités à l'Autriche, attaquait la Lorine, qui ne pouvait être secourue par l'empereur. Les forces de harles IV, retenues ailleurs par les Suédois, ne purent empêcher le i d'arriver rapidement jusqu'au cœur du duché. Le duc de Lorine, effrayé, demanda à négocier, et le 20 septembre 1633, il gna à Charmes un traité par lequel il s'engageait à livrer sa capile à Louis XIII pour quatre ans, et à ne plus porter les armes cone lui. Le roi entra en grande pompe à Nancy le 26 septembre. tte ville était alors une des places les plus fortes de l'Europe, et sa ssession devait être d'une grande utilité à la France. On augenta ses fortifications, ses habitants furent désarmés et on y mit ne garnison française.

Richelieu, parti de Nancy le 1er octobre, fut obligé de s'arrêter à int-Dizier, où il arriva assez malade le 4. On voit, par la lettre écédente, combien Louis XIII craignait de perdre un serviteur ssi précieux que l'était le cardinal. Saint-Simon, qui avait montanément quitté le roi, écrivait à Bouthillier, de Commercy, le ctobre : « Le roy rescent une extresme peine du mal de monseiur le cardinal... Je soushaiterois qu'il fust à Châlons et nous s auprès de luy.Donnez des nouvelles souvent, le roy le désire et m'a commandé de vous mander comme aussy si monseigneur ardinal veult quil le reviendra trouver[1]. » Le 6, le cardinal nt un peu mieux, le roi écrit à Bouthillier : « Monsieur Bouti- les nouvelles que je recoy a toutes heures de mon cousin le inal de Richelieu, me consolent extresmement, c'est pourquoy manqués de continuer a men faire scavoir le plus souvant que s pourés. » Et, en post-scriptum, il ajoute : « Le juif (c'était le urgien qui avait déjà guéri Richelieu à Bordeaux en 1632) a par icy ier au matin sans que j'en seuse rien si jen euse été erti je luy euse bailé des chevaux qui leuse-mené plus diligemt que la poste[2]. » Sans doute, cette fois encore, ce juif était dé auprès du cardinal; cela expliquerait le regret exprimé ici Louis XIII de ne lui avoir pas donné des chevaux meilleurs que x de la poste. Richelieu quitta Saint-Dizier, étant en pleine conescence le 20 octobre.

Arch. des aff. étrang., France, t. 66, fol, 97.
Arch. des aff. étrang., France, t. V, fol. 35.

XXXI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 36. — (Original).

23 octobre 1633[1].

Mon cousin, la nouvelle que jai receu de vostre nouveau mal ma mis extresmemènt en peine mais monsieur Bonnard[2] masure que se ne sera rien je vous prie de séjourner où vous vous trouverés bien jusques a tant que le chemin ne vous puisse plus faire de mal. M. Boutilier vous fera response sur le mémoire que vous mavés envoyé cest pourquoy je ne vous en parleroy pas davantage asseurés vous de mon afection qui durera jusqu'au dernier soupir de ma vie. — Louis. Au Plesis des Bois[3] ce 23, 1633.

XXXII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 37. — (Original)

Mon cousin, ne pouvant estre en repos si je nay souvent de vos nouvelles jenvoye Montorgeuil pour men aporter[4] je prie le bon Dieu de tout mon cœur qu'elles soient telles que les dezire la persône du monde qui vous ayme le plus et qui naura poinct de joye qui ne vous revoye en parfaicte santé[5]. — Louis. A Gouriville[6], ce ving-sixième octobre 1633.

[1] Quoique l'indication du mois où cette lettre fut écrite ne soit pas de la main du roi, nous croyons qu'elle a été, en effet, écrite au mois d'octobre, à cause de la maladie du cardinal, qu'elle indique comme n'étant pas terminée, et du mémoire dont elle fait mention, et qui ne peut être que celui fait au sujet des affaires d'Allemagne, daté du 22 octobre, (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 490) et duquel dans une lettre au cardinal, du 30 octobre, Bouthillier, qui était alors auprès du roi, disait : « Le roy a fort approuvé le mémoire sur l'Allemagne. » (*Aff. étrang.*, *France*. t. 59, fol. 172).

[2] Bonnard avait succédé à Héroard, comme premier médecin de Louis XIII.

[3] Le roi logeait alors chez le président de Flesselles, il en partit le 26. (Voir, *Gazette de France*, 1633, p. 436).

[4] Richelieu était encore à Sézannes, en Brie, le 28 octobre, il y était arrivé le 22.

[5] Le cardinal écrivait le 25 au cardinal de Lorraine, que son mal n'était plus rien, le chirurgien que le roi lui avait envoyé, l'ayant guéri par un coup de lancette. (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 781).

[6] Le roi était en route pour Saint-Germain, car la *Gazette* nous apprend qu'il partit le 26 du Plessis-des-Bois, et vint coucher à Saint-Germain-en-Laye, le 28 octobre. (*Gazette de France*, 1633, p. 436).

XXXIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 38. — (Original.)

3 novembre 1633.

Mon cousin, je ne saurois demeurer plns longtemps sans envoyer scavoir de vos nouvelles ces pourquoy jenvoye ce porteur pour men raporter que je prie le bon Dieu estre telles que je les desire, pour moi je me porte parfaictement bien et ne me reste pour avoir contentement entier que de vous revoir en lestat que je le souhaite pour lequel je prieroy le bon Dieu incessamment. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye, ce 3 novembre, jour Saint-Hubert[1].

XXXIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 39. - (Original).

Mon cousin, je suis extresmement en peine de vostre nouveau mal mais ce qui me consolle est que vous masurés que ce ne sera rien jay parlé a Villiers suivant vostre mémoire, je diroy à M. Boutilier à la première vue tout ce qu'il ma dict pour vous le raporter[2] je vous asureroy tousjours de mon afection et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa sainctc bonne garde. — Louis. A Versaile[3] ce 10 novembre 1633.

Bontemps[4] sera à vostre logis a vostre arrivée.

[1] C'est, sans doute, à cette lettre que répondait Richelieu, le 5 novembre, lorsque, écrivant au roi, il lui disait : « Sire, l'honneur qu'il vous plaist me faire me sert beaucoup plus que tous les médecins du monde. Je pars aujourd'huy pour me mettre en chemin de vous aller trouver.... quand je ne seray plus qu'à une journée de Vostre Majesté il me semble que je seray tout a fait guéry..... » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 195.) M. Avenel, qui ne connaissait pas la lettre que nous donnons ici, a supposé que ces remerciements de Richelieu, s'adressaient seulement à la sympathie que le roi ne cessait de témoigner pour son ministre, et dont celui-ci était instruit, chaque jour, par les lettres de Saint-Simon, de Bouthillier et d'autres de ses créatures. Le document inédit que nous publions, prouve que cette gratitude répondait à des témoignages encore plus directs.

[2] Cette lettre répond à un mémoire et à une lettre de Richelieu, dans lesquels le cardinal indiquait au roi la réponse qu'il devait faire à Villiers Saint-Genest, envoyé à Louis XIII par la reine-mère. La lettre que nous donnons ici, vient confirmer une supposition de M. Avenel, à savoir : que le roi n'a donné à l'envoyé de sa mère aucune réponse écrite, mais seulement une réponse verbale. Le mémoire de Richelieu est donné par M. Avenel (t. IV, p. 497), et sa lettre existe aux archives des affaires étrangères (France, 1633, t. 59. fol. 227).

[3] Cette lettre est du 10 au matin, puisque le roi coucha le soir à Saint-Germain. (*Gaz. de France*, 1633, p. 460).

[4] Bontemps était valet de chambre du roi.

XXXV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 40. — (Original).

Mon cousin, côme le jeune[1] est arivé jalois vous escrire pour vous tesmoigner encore la joye que je recuier en vous voyant et le contentement qui men est demeuré lequel ma redôné la santé parfoicte je vous puis asurer que le feu de Versaile est plus enflamé que celuy de Ruel[2] et qui durera a jamois. — Louis. A Versaile ce 28 janvier 1634.

XXXVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 41. — (Original).

Mon cousin, Saint-Simon[3] sen alant a paris je lay chargé de vous aseurer de mon afection il vous dira lestat de ma santé et a quoy je passe le tems celle cy nestant a aultre fin je vous aseureroy que je continuroy mes prières envers le bon Dieu afin qu'il vous tienne en parfaicte santé ainsi que le souhaite la persône du monde qui vous ayme le plus. — Louis. A Chantilly ce 14 feuvrier 1634.

Les deux lettres qui précèdent, si pleines des sentiments d'affection qui animaient le roi à l'égard du cardinal, le cèdent encore, sur ce point, aux trois lettres qui vont suivre. Ici, Louis XIII semble chercher les termes les plus passionnés pour exprimer l'amitié que lui inspirait son ministre. Il sait que Richelieu se laisse facilement abattre, et c'est avec des protestations pleines de tendresse qu'il essaye de relever son courage et de faire renaître la confiance dans le cœur du cardinal.

[1] C'était le nom donné dans la familiarité à Léon Bouthillier, fils du surintendant des finances. Léon Bouthillier, conseiller d'État, puis secrétaire d'État, devint, plus tard, comte de Chavigny et de Busançoy. Il fut mêlé à toutes les négociations entreprises par Richelieu à partir de 1631. Louis XIII le désigna pour faire partie du Conseil de régence du jeune Louis XIV, mais Chavigny, après la disgrâce qu'Anne d'Autriche infligea à son père, Claude Bouthillier, prit sa retraite, et ne conserva que le titre de ministre d'État. Il mourut en 1652.

[2] Richelieu habitait Ruel à ce moment.

[3] Claude de Rouvrol, sire de Saint-Simon, page et favori de Louis XIII. Il était alors grand louvetier, premier gentilhomme de la Chambre, grand écuyer et gouverneur de Blaye. Il ne devint duc et pair, qu'en 1635, et mourut en 1693 à Paris. On sait qu'il fut le père de l'immortel auteur des *Mémoires*.

XXXVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 42. — (Original). —*Idem.* — France, 1634, six premiers mois, fol. 136. — (Copie).

Mon cousin, je ne changeroy poinct mon discours ordinaire qui a toujours esté de vous aseurer de mon afection je continuroy toute ma vie dans ceste volonté et si il estoit nésesaire de vous en doner des témoignages faicte moy cognoistre en quoy et vous verrés que je my porteroy avec plus de chaleur que je noy jamais faict en atendant quoy je prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly ce XI mars 1634.

XXXVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 43. — (Original).

Mon cousin, ce mot nest que pour vous asurer de la continuation de mon afection qui durera jusques a la mort, je suis en bone santé grâces au bon Dieu je le prie que la vostre soit telle que vous la souhaite la persône du monde qui vous ayme le plus[1]. — Louis. A Chantilly ce 19 mars 1634.

XXXIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 44. — (Original).

Mon cousin, jenvoye ce gentillome vers vous pour me raporter des nouvelles de vostre santé sans lesquelles je ne puis estre en repos je vous recommande davoir tousjours soing de vostre persône principalement à Paris[2] il est passé icy deux ouvriers qui viennent dalemagne qui sont alé trouver M. Boutilier je vous prie me mander les nouvelles qu'ils ont aportées en estant en impatiance je finiroy cette lettre en vous aseurant de mon afection qui sera tousjours telle que vous la pouvés désirer. — Louis. A Chantilly a midy ce 23 mars 1634.

[1] Ce billet semble une réponse à une lettre du cardinal, s'informant de la santé du roi. Une lettre de Richelieu, adressée, le 18 mars, à Léon Bouthillier, paraît donner raison à cette supposition : « Je vous envoie, lui dit-il, un billet d'une nouvelle forme pour le plus obligeant maistre du monde. Vous me manderez comme il l'aura reçeu.... » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 543). Cette phrase dans un billet qui ne devait pas être lu du roi, indique combien Richelieu était touché des procédés du maître à son égard, et nous montre que quelques bonnes paroles de Louis XIII suffisaient à relever le courage de son ministre.

[2] Richelieu était à Paris à ce moment : il ne partit pour Ruel que le lendemain. On remarquera l'insistance que met Louis XIII à indiquer au cardinal les dangers qu'il peut courir à Paris.

XL

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 45. — (Original).

Mon cousin, je comenceroy cette lettre par vous dire que Renbure[1] m'a fait voir le règlement que vous avés faict pour vos gardes qui est très bien[2], je vous atendroy mercredy avec impatience et finiroy cette lettre en vous aseurant de mon afection qui sera tousjours telle que vous la pouvés désirer priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. — Louis. Fait à Fontenebleau ce 29 avril 1634.

XLI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 46. — (Original).

Mon cousin je ne sorois vous tesmoigner la joye que jay daprandre quil nia rien a craindre pour vostre vieux mal[3] je prie que le bon Dieu vous dônera la santé parfaicte, la mienne va tousjours de mieux en mieux je vas aujourdhuy a la chasse pour esaier si je pouroy endurer le cheval (je vous conjure davoir plus de soings que jamais de vostre persône et croire que la mesme afection que jay eue pour vous et plus grande s'il se pouvoit jusques a ce moment durera éternellement)[4] priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Fontenebleau ce 12 juin 1634.

La joie que Louis XIII exprime dans cette lettre était réelle et profondément ressentie. Ce n'est pas seulement à Richelieu qu'il témoignait son contentement de le savoir bien portant, et le désir qu'il avait de le voir toujours en bonne santé. Partout, à tout instant et à tout le monde, il exprimait les mêmes sentiments. Le

[1] Jean de Ranbures, chevalier des ordres et capitaine de chevau-légers. Il fut tué au siége de la Capelle, le 4 octobre 1637.

[2] M. Avenel n'a pas trouvé la moindre trace du règlement dont parle Louis XIII ici ; nous n'avons, d'ailleurs, pas été plus heureux que lui.

[3] Le roi veut parler des rhumatismes du cardinal, dont celui-ci avait craint un accès quelques jours auparavant. Cette lettre est une réponse à une autre lettre de Richelieu, écrite à Paris, le même jour, et adressée à Léon Bouthillier. Dans cette lettre, le cardinal demande des nouvelles de la santé du roi, lui envoie des siennes et l'assure de la passion qu'il ressent pour son service et du contentement que lui procure la bienveillance dont Louis XIII, le comble. (*Papiers de Richelieu*, t. IV. p. 566.) Nous pensons que la lettre du roi a été écrite le 12 au soir.

[4] La phrase placée entre parenthèse, a déjà été citée par M. Avenel (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 573).

même jour, 12 juin, Léon Bouthillier, dans une lettre à Richelieu, disait : « Le roy est en parfaite santé, grâces à Dieu ; il tesmoigne tous les jours désirer plustost la vostre que la sienne propre, avec des tesmoignages d'une passion qui ne se peut exprimer[1]. » Et c'était un des confidents intimes du cardinal qui écrivait cela ; un homme que Richelieu plaçait auprès du roi, pour être informé par lui de toutes variations d'humeur du maître, et qui ne négligeait jamais, quand l'occasion se présentait, d'informer le cardinal des sujets de mécontentement qui auraient pu être donnés à Louis XIII par son ministre. Le 15 juin Léon Bouthillier écrivait de nouveau à Richelieu : « Je me réjouis infiniment que vostre mal n'ait pas esté de telle conséquence que nous le craignions ; le roy en tesmoigne une extrême joye. Hier au soir M. le premier donna la collation à la reyne et aux filles, où le roi vinst ; il y fust beu bien authentiquement à vostre santé[2]. » C'est là un témoignage précieux. Voulant surtout servir Richelieu, Léon Bouthillier devait être rempli de défiance à l'égard de Louis XIII. Comme le cardinal, le jeune secrétaire savait combien le roi était parfois dissimulé ; mais il vivait sans cesse avec lui, connaissait toutes ses actions, ne perdait aucune de ses paroles, épiait en quelque sorte ses pensées, et si Louis XIII n'eût pas été pénétré des sentiments affectueux qu'il exprimait à tout propos à l'égard de son ministre, Bouthillier l'eût deviné et en eût informé Richelieu.

XLII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 47. — (Original).

Mon cousin, je pars demain matin pour aler coucher à Juvicy et après demain estre à Ruel à 4 heures du soir. (Je ne vous feroy response sur ce que avés escript à M. Boutilier parceque estant parti ce matin je nay osé ouvrir son paquet)[3] seulement vous aseureroije que jauroy tousjours la

[1] Arch. des aff. étrang., France, 1634, six premiers mois, fol. 297.
[2] *Idem*, fol. 307.
[3] Ce passage, entre parenthèses, a déjà été cité par M. Avenel (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 573.) Le savant éditeur, des papiers du cardinal, fait suivre cette citation de quelques réflexions où, malgré lui, car il n'a pas cru à l'affection de Louis XIII pour Richelieu, il affirme cette affection : « Nous ne saurions, dit-il, trop mettre le lecteur dans la confidence de ces particularités intimes que les historiens ont peu connues, ou auxquelles ils ont dédaigné d'accorder leur attention, et qui nous paraissent, néanmoins, très-propres à rectifier des idées peu exactes sur les relations de Louis XIII et d'un ministre *vers lequel il ne se sentait attiré par aucun penchant sans doute*, mais dont il prisait avec un rare discernement les services, *et auquel il avait fini par se sentir instinctivement atta*

mesme afection pour vous que je vous ay promise et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Fontenebleau ce 18 juin 1634.

XLIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 48. — (Original).

Mon cousin, je viens de recevoir vostre billet si ce nestoit que jay cômancé aujourdhuy a prendre mes eaux et que je nose aler au chant je vous euse porté ma response moy mesme. Je vous diroy donc que vous pouvés mander le conseil demain à 3 heures après midy en ce lieu ou à Ruel si vostre santé ne vous permet de venir icy laquelle il vous fault préférer a toutes choses priant le bon Dieu quil vous la conserve telle que je la desire. — Louis. A Saint-Germain-en-Laye ce 27 juin 1634.

XLIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V. fol. 49. — (Original).

Mon cousin, jay respondu à vostre mémoire a la marge [1] je vous aseureroy par celle cy de ma bône disposition je prie le bon Dieu que la vostre soit de mesme atendant que je vous voye je vous aseureroy de mon afection qui sera tousjours telle que vous le pouvés désirer et prieroy le bon Dieu qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Chantilly ce 15 juillet 1634.

XLIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 51. — (Original).

Mon cousin, vous mavés fait grand plesir de m'envoyer la depesche je vousavoue que jeuse esté toute ceste nuict en peine sans cela [2] jè garderoy

ché, comme on l'est à tout ce qui nous fait vivre. » (*Idem*). Une pareille contradiction chez un écrivain qui, à force de vivre avec le cardinal, avait fini par épouser toutes ses pensées, toutes ses espérances et toutes ses craintes, serait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, de la vérité de l'opinion que nous défendons.

[1] M. Avenel donne, en effet, (t. IV, p. 576), à la date du 15 juillet, un mémoire de Richelieu, avec des notes marginales de la main du roi.

[2] Quelle est cette dépêche que le roi attendait avec une si grande impatience, et quelle nouvelle devait-elle apporter? Le 5 juillet précédent, Richelieu écrivait au maréchal de La Force : « Par votre lettre du dernier juin vous prenez terme jusqu'au 15 aoust pour la reddition de La Mothe..... Pour moi je l'accourcis de quinze jours et dès le commencement du siége, j'ai dit qu'il irait jusqu'à la fin de juillet..... » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 785). Et le 27 du même mois, il écrivait à Léon Bouthillier : « Le roi a été bien aise de voir ce qui se passe à La Mothe et que M. le maréchal de La Force en assure la reddition dans la fin du

[uet jusques a demain que le jeune vienne icy ou si il ne vient a midy ıs le renvoyeroy, je vous doneroy le bon jour par celle cy parceque y quelle ne vous sera randue que demain matin et prieroy le bon [u'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. Escript a onze heures ir ce premier aoust 1634.

XLV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 53. — (Original).

12 août 1684.

ı cousin, le porteur de ceste lettre apellé Sifredy est celuy a qui jay la compagnie que j'avais reservée dans le régiment de Char-, il a esté cinq ans dans mes mousquetaires ou il a très bien servy et ıs a 2 mil escus contant devant luy que son père luy a envoyé pour ıne bonne compagnie[2] je viens de prendre médecine pour ne pas ; la journée de demain esperant aler à la chasse asures vous tous-de mon afection qui sera a jamais telle que je vous la promise le bon Dieu quil vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Mon-ce 12 au soir 1634.

XLVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 54. — (Original).

16 août 1634.

ı cousin, je faisois estat de vous aler voir aujourdui[3] mais la goute ıt pris ceste nuit men empeschera a mon grand regret je esoyeroy : soir a voler un perdreau dans mon parc nosant aler plus loin de lestre surpris par la douleur et avoir trop longue retraitte jay force ɜs choses a vous dire que je vous diroy demain moymesme sil plaist

... » (*Idem*, p. 582.) Dans son numéro extraordinaire, du 31 juillet, la *de France*, raconte la prise de cette ville de Lorraine, qu'assiégeait en ce at le duc de La Force, et qui avait eu lieu le 28 précédent. Nous pensons ɜst cette nouvelle importante qu'attendait Louis XIII avec tant d'impa-. et cela nous fait supposer que la *Gazette* antidatait ses numéros. Le roi et linal n'écrivirent, d'ailleurs, au maréchal, pour le féliciter du succès de érations, que le 4 août suivant. (*Mémoires de La Force*, t. III, p. 407 et 408, *s de Richelieu*, t. IV. p. 786).

r le traité conclu entre la France et la Hollande, le 15 avril 1634, Louis XIII engagé à lever et à entretenir un régiment et une compagnie de cavalerie. ıcé avait été nommé colonel du régiment et capitaine des cavaliers.

fredy reçut sa commission le 14 septembre, comme nous l'apprend un ·t de Richelieu au roi, daté du 13 du même mois. (*Papiers de Richelieu*, p. 603).

ichelieu habitait alors Royaumont.

au bon Dieu[1] je ne vous asureroy pas seulement de mon affection mais de la grande pasion que jay pour vous qui durera tant que jauroy une minute de vie. — Louis. A Chantilly ce 16.

XLVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 55. — (Original).

Mon cousin, jenvoye des Chapelles au jeune[2] afin quil lexpédie prontement et quil sen aile a Cirg[3] je lay chargé de ce mot pour vous asurer de la continuation de la grande affection que jay pour vous je me porte bien a ceste heure et me porteroy encor mieux quand je sauroy que vostre santé sera telle que la désire la persône du monde qui vous ayme le plus est moy qui priant le bon Dieu de tout mon cœur quil vous conserve aussi longtemps que je le désire. — Louis. Nanteuil ce 30 aoust 1634.

XLVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 60. — (Original).

Mon cousin, jay veu le marquis de la Force[4] et ses instructions il me semble qui luy faudroit un petit équipage ou pour le moins quelque

[1] « Le roi a eu une attaque de goutte... qui n'a duré que deux jours pendant lesquelles le cardinal-duc n'a pas manqué de le visiter soigneusement. » (*Gazette de France* du 19 août 1634, p. 344.) La goutte, en effet, reprit le roi la nuit suivante, et il n'alla pas voir le cardinal, comme il se le proposait, ce fut Richelieu qui vint à Chantilly, le 17, il y revint aussi le 18, comme il nous l'apprend dans une lettre à Bouthillier, du 18 août (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 593).

[2] A Léon Bouthillier. Le même jour, Louis XIII écrivait à celui-ci : « Monsieur Bouthillier Deschapelle vous va trouver pour avoir les expéditions de Cirg afin qu'il sen puise aler au plus tost. Faist à Nanteuil ce 30 aoust 1634. Louis. (*Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 57.)

[3] Circk, dont Deschapelle fut nommé gouverneur, était un château situé sur la Moselle, près de la frontière de Luxembourg. (Peut-être Sierck, car les dictionnaires de géographie ne donnent plus ce nom.) Dans une note placée en appendice, à la fin (p. 819) du quatrième volume de sa publication, M. Avenel affirme que Deschapelles fut nommé gouverneur de Circk, au mois d'octobre. La lettre que nous donnons rétablit les faits, et celle de Louis XIII à Bouthillier, jusqu'alors inédite, nous montre qu'il reçut sa commission, au plus tard, dans les premiers jours de septembre. Ce qui a pu tromper M. Avenel, c'est que le 18 octobre, Deschapelle écrivait à Richelieu pour lui dire que la défense serait impossible si la place qu'il tenait venait à être attaquée (*Arch. des aff. étrang., Lorraine*, t. 25, fol. 285). C'est, sans doute, cette conviction qui l'amena à se rendre aussi facilement, lorsqu'il fut assiégé. Sa conduite manqua tellement de courage, que Richelieu la qualifie de « lâcheté », dans une lettre à Charnacé, du 10 mai 1635 (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 758). Cette reddition le fit condamner à mort, par un conseil de guerre. Il fut exécuté à Mézières, le 9 mai 1635.

[4] Armand de Caumont, marquis de La Force, maréchal de camp dans l'armée

munitions dartillerie de guerre suivant le mémoire que jenay dresse lequel je vous envoye car si il trouve le moindre obstacle du monde savoir barricades ou traverses dans des chemins sans petites pièces il les forcera malaisement. Toutefois je remets le tout a ce que vous en jugerés à propos[1], je me porte bien graces au bon Dieu et suis en grande impatiance de vous voir pour vous aseurer de la continuation de mon amitié qui durera jusques a la mort. — Louis. A Monceaux ce 4 septembre 1634.

XLIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 61. — (Original).

Mon cousin, jay escrit les billet pour les surintendans lesquels je vous envoye[2], jay apostillé vostre mémoire lequel je vous renvoye dans ce paquet je finiroy ce billet en vous aseurant que lafection que jay pour vous augmente de jour en jour et durera éternellement. — Louis.

Jay escrit le tout dans mon lit qui est cause que que (*sic*) mon escriture est un peu plus difficile à lire[3]. — A Monceaux ce 12 septembre 1634.

Richelieu avait adressé au roi, ce même jour, 12 septembre 1634, un mémoire dans lequel, après divers compliments et protestations de tendresse et de dévouement, il demandait l'avis de Louis XIII sur la formation d'une nouvelle cavalerie. Il lui disait, à ce sujet, qu'il pensait que les étrangers étaient préférables aux Français pour former cette cavalerie. En général, nous ne reproduisons pas ici les réponses que faisait Louis XIII en marge des rapports de son ministre, mais nous n'hésitons pas à donner celle qu'il rédigea à propos de ce mémoire de Richelieu, parce qu'elle montre

de son père, le maréchal de La Force. Il devint maréchal de France, après la mort de celui-ci, en 1652, et mourut en 1666.

[1] La guerre n'était pas déclarée à l'Espagne, et, cependant, sur toute l'étendue des frontières les deux armées française et espagnole se combattaient, l'une sous prétexte de seconder les Hollandais ou les Suédois, l'autre pour venir en aide aux impériaux. Ainsi le marquis de La Force n'avait qu'une mission bien précaire; il allait, selon un mémoire de Richelieu au roi, daté du 3 septembre « avec six mil hommes de pied et douze cents chevaux vers Donchery pour sauver les Liegeois. » (*Papiers da Richelieu*, t. IV, p. 598.) A la fin du mois, sa mission étant terminée, sans doute, il recevait l'ordre « de s'en aller droit à Saverne pour se joindre ou ne se joindre pas aux troupes commandées par son père, selon qu'il le jugera plus à propos. » (Mémoire à Servien. *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 619).

[2] Nous ne savons quel est le document dont Louis XIII parle ici.

[3] Ceci nous serait une preuve, si elle était nécessaire, de l'authenticité de l'écriture des lettres que nous publions.

bien que les questions d'administration n'étaient ni inconnues ni indifférentes à ce roi, qu'on a trop voulu représenter comme un roi fainéant. Le cardinal lui propose de lever de la cavalerie étrangère. « Il est très-à-propos, répond-il, et croy qu'il faut qu'ils soient tous carabins, comme ceux de Miche, tant parce que la cavalerie estrangère n'est pas meileure, que ausi la nostre dès qu'elle a fait un voyage elle jette toutes les hautes et basses armes et ne luy reste plus que la cuirace, qui est l'arme du carabin, et, pour M. de Bulion elle ne couste pas tant et me semble qu'il faut lever en Alemagne et Liège, parce qu'on tirera le tout de l'armée d'Espagne qui, par conséquent, s'affoiblira[1]. » C'est là, il nous semble, parler en capitaine et en administrateur, et le cardinal prisait avec raison un maître qui examinait et contrôlait ses avis d'une façon semblable. La postérité, nous le savons, a été plus injuste que le grand ministre, mais nous ne désespérons pas de la voir réformer un arrêt rendu par la passion et répété par l'ignorance. En consultant les papiers de Richelieu, on pourra d'ailleurs se rendre compte que tous ses rapports sont annotés pareillement, ce qui démontre bien que si l'illustre cardinal peut retenir à son acquit la conception et la préparation des grandes choses qui ont illustré le règne, il n'a pas eu, comme on l'a dit, un maître indifférent à ces vastes projets, et qui ait subi leur auteur avec une impatience chagrine. On a vu, au contraire, et on verra de plus en plus que Louis XIII participait à tout, aux grandes comme aux petites affaires, et qu'aux unes et aux autres il prenait le plus vif intérêt.

L

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 62. — (Original).

Mon cousin, je vous prie que de la fère dont il est question persone n'en scache rien que vous le jeune et le mareschal de Bresé lequel desire de faire un regiment a quoy je consens très volontiers[2]. Louis. A Monceaux ce 12 septembre 1634.

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 600.

[2] Cette lettre est du même jour que la précédente, aussi nous pensons que l'affaire. dont parle le roi et qui doit rester secrète, est la formation de la nouvelle cavalerie.

LI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 65. — (Original).
Arch. des aff. étrang. — France, 1634. six derniers mois, fol. 146. — (Copie[1]).

Mon cousin jay veu la lettre Dargencourt[2] je trouve très apropos de mettre garnison à Charleville, vous choisirés le regiment[3] il me semble aussi bon de faire des magasins de foin et avoine dans les villes et faire comandement atoute la campagne daporter leurs grains dans les villes, jentens pour la Picardie et Champagne qui sont les lieux par ou lennemy peut entrer, je trouve bien estrange que nous nayons nules nouvelles Dalemagne et Holande, je vous prie que des quil y en aura que je les scache promtement[4] je me porte bien de ma médecine. — Escrit à Monceaux ce 14 septembre 1634. Louis.

LII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 67. — (Original).

Pour mon cousin le cardinal de Richelieu, du 18 *septembre* 1634.

La dernière recrue des *x* homes de la cavalerie qui est venue en picardie et tardenois na reseu aucun argent ny montre ny surtaut[5] ces capitaines me sont venus pour men avertir et me dire quils ne les peuvent plus tenir sans argent vous parlers aux surintendans pour leur en faire dôner vous aurés la sédition armée a Rouan a laquelle je crois quil faut

[1] M. Avenel donne cette lettre à la fin d'un rapport de Richelieu, daté du 13 septembre (t. IV, p. 603). L'original que nous avons eu entre les mains est indépendant, mais tous les termes de cette lettre se rapportent bien au rapport en question.

[2] D'Argencourt était un ingénieur distingué. Protestant, il défendit Montpellier contre Louis XIII, en 1622, ce qui ne l'empêcha pas de diriger en 1625, pour le compte du roi, la construction des fortifications de l'île de Ré, et, en 1630, celles de l'île d'Oléron. Richelieu en faisait un très-grand cas.

[3] Dans le rapport cité plus haut, Richelieu disait au roi qu'il lui envoyait en même temps une lettre de d'Argencourt. C'est certainement dans cette lettre qu'était faite la proposition de mettre garnison à Charleville, car le rapport du cardinal était muet à ce sujet.

[4] Richelieu annonçait, en effet, dans son rapport, qu'aucune nouvelle n'était arrivée de Hollande et d'Allemagne. On voit que, chaque jour, la France se préparait de plus en plus à entrer d'une façon directe en lutte avec l'Espagne. On peut voir dans toutes les notes mises par Louis XIII, en marge des rapports de Richelieu, que le roi s'occupait avec autant de passion que son ministre, des préparatifs que celui-ci organisait.

[5] Supplément de paie.

remédier et ne pas soufrir telles choses je crois quil seroit bon de leur faire peur de restablir le fort Sainte Catherine et de faire avancer quelques regiments de ce costé.

Jay comandé a la Ville aux Clers[1] les provisions pour M. de Sully et la Meilerais[2] et feroy tousjours de bon cœur tout ce je cognoistroy que vous désirerés.

Moncaut me presse pour un regiment et ma dit que vous me laviés renvoyié je remets a vous a en faire ce que vous jugerés a propos je croy quil sera content que on le mette sur le roole de ceux qui en demandent pour lavenir.

Cette lettre n'est pas, comme d'autres, une réponse à un mémoire de Richelieu; ici le roi a l'initiative, il informe son ministre de faits qui sont inconnus à celui-ci, lui donne des ordres et lui fait part des résolutions qu'il a prises. Aussi le cardinal, dans un rapport du 20 septembre[3], lui montre-t-il comment il a exécuté ses ordres, reconnait la valeur de ses avis et le remercie de ses nouveaux bienfaits. Ainsi, sur le premier point de la lettre de Louis XIII, Richelieu répond : « J'ay fait voir à MM. les surintendants la lettre de Vostre Majesté sur le sujet des dix hommes de la dernière recreue de la cavalerie qui n'a point été payée. Ils alèguent beaucoup de raisons qui ne me semblent pas bonnes, puisqu'il est vray qu'elles n'ont pas esté précédées du paiement nécessaire. » En marge, le roi insiste sur les craintes qu'il avait manifestées dans sa lettre : « Si on ne les paye, dit-il, je crains qui se débandent. »

Quant à Moncaut, le cardinal répond seulement : « J'ay dit à Moncaut qu'il serait sur le roole de ceux qui seraient destinés pour lever à lavenir, mais que cestoit tout ce qu'il pouvait attendre. » Il répond d'une toute autre manière au paragraphe concernant La Meilleraie : « Je rends un million de grâces à Sa Majesté, dit-il, pour le commandement qu'il lui a pleu de faire des expéditions de M. de

[1] Henri-Auguste de Loménie, seigneur de la Ville-aux-Clers, comte de Brienne depuis 1623. Il était alors secrétaire d'État. Caractère indépendant, il se contenta d'être fidèle au roi, sans jamais rechercher la faveur du cardinal, ce qui ne l'empêcha pas de garder les places que sa sagesse dans le conseil et sa fidélité lui avaient acquises. Il obtint le département des affaires étrangères en 1643, et le garda jusqu'en 1663. C'est l'auteur des Mémoires si connus sous le nom de *Mémoires de Brienne*. Il mourut en 1666.

[2] Charles de la Porte, marquis de la Meilleraye, cousin-germain de Richelieu, alors lieutenant-général de Bretagne. Il allait être nommé grand-maître de l'artillerie. Maréchal de camp, l'année suivante, puis mestre de camp, lieutenant-général des armées du roi, en 1636, il fut nommé maréchal de France, en 1639, à la prise d'Hesdin Après avoir été surintendant des finances de 1648 à 1649, il fut nommé duc et pair en 1663, et mourut, à Paris, en 1664.

[3] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 608.

Sully et de mon cousin de La Meilleraie; j'en reçois tous les jours tant en toutes occasions, qu'il m'est impossible d'en rendre à Vostre Majesté des remerciements assez dignes. » Ce à quoi Louis XIII réplique : « Mon cousin, je vous prie d'estre aseuré qu'il ne se présentera jamais d'occasion de vous tesmoigner laff^{on}, la grande affection que j'ay pour vous que je ne le face de très-bon cœur. Louis. » Cette affaire tenait d'ailleurs au cœur de Richelieu depuis longtemps, puisque déjà, au mois de juin 1633, dans une lettre à Bouthillier[1], il montrait son désir de faire succéder son cousin La Meilleraie à MM. de Sully et de Rosny, dans les charges qu'ils occupaient. M. de Rosny mourut le 1er septembre 1634; on voit qu'il ne tarda pas à avoir un successeur dans la grande maîtrise de l'artillerie. La Meilleraie prêta serment pour sa nouvelle charge entre les mains du roi, au Plessis-lès-Bois, le 27 septembre suivant[2]. Cette rapidité dans l'exécution d'un désir du cardinal ne nous étonne pas. Louis XIII, loin de subir les volontés de son ministre, allait au-devant de ses souhaits. Richelieu savait d'ailleurs reconnaître la tendresse de son maître à son égard. Le 18 juin précédent, écrivant à Léon Bouthillier, et parlant du roi il lui disait: « La saulce m'oblige encore bien plus que le potiron, c'est-à-dire que sa façon de faire ses grâces est encore beaucoup meilleure que quelque bien qu'il puisse faire[3]. » Il nous semble que Richelieu était meilleur juge que tout autre des sentiments que Louis XIII ressentait pour lui. Si quelquefois il sembla douter de l'affection qu'il inspirait à son maître, on peut expliquer ce doute par la défiance qui le caractérisait et par sa promptitude à s'abattre.

LXIII

Arch. des aff. étrang. — France. t. V, fol. 71. — (Original), — *Idem*, 1634, fol. 177. — (Copie).

Mon cousin je repons en marge à ce mémoire[4] que sil est néssesaire que je maproche plus tard de paris mandés le moy car au lieu daler à Chantilly je me rendroy à Saint Germain au temps que vous me manderés je me porte de mieux en mieux et prie le bon Dieu de tout mon cœur que vostre santé soit telle que je la desire moyennant quoy rien ne sauroyt mal aler. — Au Plesis du bois[5] ce 26 septembre 1634.

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 469.
[2] *Gazette de France*, du 30 septembre 1634, p. 420.
[3] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 573.
[4] M. Avenel donne ceci comme écrit au bas d'un mémoire du cardinal, daté du 26 septembre.
[5] Entre Meaux et Dammartin. Le roi y était depuis la veille et y resta jusqu'à la fin de septembre.

LIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 72. — (Original).

Mon cousin jay receu les billets que vous mavés envoyé je les doneroy a ceux quil faut jespère que le bon Dieu me preservera de tous ses mauvois dessains et vous ausy auquel je recommande davoir plus de soin de vous que jamais [1], je me rendroy vendredy a Sainte Geneviève des bois pour estre plus proche de vous [2] vous me mandez par les billets quil faut voyier eux aux passages et autres lieux pour faire arester ces 2 hômes je ne say si il faut que je le mande ou si vous lavez deja fait si je nay de vos nouvelles demain la dessus sera signe que vous laurés fait [3] asurés vous de mon affection qui durera pour vous jusques a la mort. — Louis. A Saint Germain en laye ce 4 octobre 1634.

Le 11 novembre 1632, dix jours après l'exécution de Montmorency, Monsieur avait quitté la France et s'était réfugié en Flandre, en déclarant qu'il considérait sa vie comme n'étant pas en sûreté, après la mort violente du maréchal. Le duc d'Orléans n'avait pourtant pas insisté beaucoup pour obtenir la grâce de Montmorency, qui, cependant, n'avait oublié ses devoirs que dans l'intérêt de Gaston. Louis XIII voyait de nouveau son frère compromettre, par sa fuite, tous les grands projets dont le patriotisme du roi, sa volonté tenace et le génie de son ministre préparaient l'exécution. En effet, la présence de Monsieur en Flandre était une arme puissante entre

[1] Le 1er octobre 1634, le duc d'Orléans avait signé un traité par lequel il promettait à son frère de rentrer en France le plus tôt qu'il le pourrait. Les billets dont parle le roi étaient, sans doute, l'ordre donné au duc de Chaulnes d'aller au-devant de lui et les lettres écrites aux gouverneurs des diverses places de Picardie, pour les prévenir du retour de Gaston, en France. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que le roi écrivait ceci le mercredi 4, et que Monsieur quitta Bruxelles le dimanche suivant 8 octobre.

[2] Le cardinal était à Chilly, près de Lonjumeau. Louis XIII alla coucher le 5 à Chevreuse, et de là, à Sainte-Geneviève-des-Bois.

[3] Parmi les lettres du cardinal, il y en avait, sans doute, une confidentielle et que le roi ne devait pas contresigner, puisque Louis XIII parle des avis que lui a donnés Richelieu, au sujet de deux hommes inconnus. Dans un rapport du 17 octobre (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 629) le cardinal parle d'un « misérable » arrêté à Marchenoir (entre Orléans et Vendôme), que l'on doit confronter à un autre « misérable » qui est entre les mains du chevalier du Guet. Est-ce de ces deux hommes dont le roi veut parler? Nous l'ignorons, mais, en tout cas, leur capture ne paraît pas une affaire importante, car nous n'avons trouvé nulle autre trace de tout cela. L'un des deux hommes devait être prêtre, d'après une des lettres qui vont suivre, datée du 16 octobre.

les mains des Espagnols et un sujet de trouble pour l'opinion publique française, qui, ne connaissant pas les mobiles du roi et de Richelieu, s'étonnait de voir la famille royale se diviser aussi profondément, le frère du souverain imiter sa mère et chercher un refuge à l'étranger contre ce qu'il appelait le despotisme du cardinal. On accusait le roi d'oublier la voix de la nature pour obéir à la haine implacable de Richelieu. Aussi, devant la conduite de Gaston, le premier sentiment de Louis XIII fut la colère, et une colère très-vive qui se manifesta presque aussitôt par des actes. Le 12 janvier 1633, Richelieu lui dit, dans un rapport, que « madame de Praslin est venu lui tesmoigner que son gendre lui a fait savoir que Monsieur et sa suite sont bien las de l'estat où ils sont. » Aussitôt, par quelques mots éloquents écrits en marge, le roi manifeste ses sentiments : « Je suis bien las aussi, dit-il, des maux qu'ils m'ont faits, et à la France[1]. » On voit que Louis XIII ne séparait pas la cause de la royauté de celle du pays. Quelques jours après, le 18 janvier, dans un lit de justice, il déclarait qu'il n'accordait à Monsieur, et à ceux de ses partisans qui s'étaient exilés avec lui, qu'un délai de trois mois pour rentrer en France. Mais il mit, dès ce moment, au retour de Gaston, une condition que celui-ci ne pouvait accepter. Une lettre que longtemps après, le 14 octobre 1633, Monsieur écrivit au duc de Lorraine, son beau-frère, nous apprend à la fois quelle fut cette condition et avec quelle ténacité Louis XIII persista à l'imposer : « Je suis étonné, écrit le duc d'Orléans, de la proposition que le roi mon seigneur vous a prié de me faire, de mettre Madame entre ses mains... La personne de Madame et la mienne sont tellement inséparables, et les deffiances qui, depuis quelques années, me tiennent éloigné de la personne du roy, mon seigneur, subsistant, je ne puy prendre le party de mettre aux lieux où il aura puissance, une personne dont la conservation m'est plus chère que la mienne[2]... » Cependant Gaston, après être sorti de France d'une façon inconsidérée, désirait ardemment y rentrer, car, à la même époque, le chevalier d'Elbène, un de ses confidents, écrivait à l'abbé d'Elbène, son frère, resté à Paris : « Monsieur m'a commandé que vous disiés qu'il conjure M. le cardinal de mettre fin à ses malheurs, qu'il a en main son bonheur, son repos, ses biens, son honneur, et peut-estre plus que cela encore ; que de l'oster de là est la mesme chose que de luy rendre tout cela ; qu'il luy aura des obligations qu'il n'oubliera jamais ; que s'il voyait son cœur, infailliblement il achèverait de l'obliger, et acquérir une

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 420.
[2] *Arch. des aff. étrang.*, 1633. de septembre à décembre, fol. 132.

personne qui luy en sçaura plus de gray que tous ceus qu'il a obligés jusques à ceste heure[1]. » Malgré toutes ces protestations et le désir réel qu'avaient le roi et le cardinal de voir Gaston rentrer en France, rien ne se fit encore tant Louis XIII restait inflexible dans sa volonté de faire casser le mariage de Monsieur avec la princesse de Lorraine. Le duc d'Orléans ne voulait alors ni ne pouvait accepter cette condition ; mais au lieu d'exposer à son frère les considérations qui déterminaient son refus et de s'efforcer de ramener le roi plus irrité que convaincu, il eut recours aux moyens extrêmes. Par légèreté inexcusable, plus encore que par trahison criminelle, il signa avec les Espagnols, le 12 mai 1634, un traité par lequel il s'obligeait à ne rien conclure avec son frère sans leur participation, pendant un délai de trois mois. Le roi d'Espagne s'engageait, de son côté, à fournir à Monsieur les troupes nécessaires pour entrer en France.

Malgré l'indigne conduite du duc d'Orléans, Louis XIII et son ministre continuèrent à négocier avec lui. C'est que la présence de Gaston dans les Pays-Bas exposait à de grands périls la politique française. Louis XIII éprouvait une profonde irritation. Le 30 août 1634, il écrit à Richelieu au bas d'un rapport : « Le chevalier de Guet me vient de dire qu'il vient d'avoir nouvelles que mon frère est arrivé à Gand avec 1500 chevaux et l'écharpe rouge au col sans cordon bleu[2] ! » On le voit, Louis XIII ne peint pas son indignation par de longues phrases ; mais comme ces mots montrent la douleur que fait ressentir au roi de France le scandale public qu'offre l'héritier présomptif de la couronne, dédaignant les couleurs françaises et leur préférant l'écharpe espagnole ! Et pourtant, dominant le dégoût qu'il éprouve, Louis n'oublie pas qu'il doit enlever, aux ennemis qu'il veut combattre, l'alliance d'un fils de France, pour pouvoir mieux réunir contre eux toutes les forces vives du pays, et il continue à négocier avec son frère.

Toutefois, si Louis XIII cherche à ramener Monsieur en France, il ne lui cède sur aucun point. Il a condamné l'union contractée par le duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, et sur ce point il demeure inexorable. Le 5 septembre 1634, il fait annuler par le Parlement le contrat signé à cette occasion, et il attaque la validité de ce mariage devant les tribunaux ecclésiastiques. Mais, en même temps, il prend la véritable voie pour arriver au but qu'il veut atteindre, en faisant adresser des propositions d'accommodement aux favoris de son indigne frère. Celui-ci, d'ailleurs, d'un ca-

[1] *Arch. des aff. étrang.*, *France*, 1633, de septembre à décembre, fol. 205.

[2] *Arch. des aff étrang.*, *France*, t. V. fol. 56, (original) et *Idem*, *France*, six derniers mois, fol. 106 (copie).

ractère mobile et inconsistant, souffrait de son exil et commençait à regretter de s'être trop engagé avec les Espagnols. « Riolant[1] escrit dans cette ville que les levées de Monsieur s'en vont en fumée, que les Espagnols se deffient grandement de luy, qu'il est en une profonde mélancolie et en danger de tomber en une grande maladie. » Voilà ce qu'écrivait Richelieu au roi, dans un rapport du 17 septembre[2]. De telles dispositions devaient amener Gaston à céder. D'autre part, ses favoris, qui voyaient leur propre ambition satisfaite et leurs convoitises particulières assouvies par Louis XIII, poussaient Monsieur à rompre avec les Espagnols. Après avoir tout refusé, celui-ci accorda tout, car il avait perdu le gouvernement de lui-même et il était aussi incapable de résister aux conseils de soumission que de repousser ceux qui inclinaient vers la résistance. Il consentit à tout ce que voulaient le roi et Richelieu, et, le 1er octobre, un traité fut signé par lequel Gaston acceptait à l'avance la décision que les tribunaux d'Église rendraient sur la validité de son mariage ; il obtenait, en échange de sa soumission, l'oubli du passé pour lui et la plupart de ses partisans, et de nombreuses faveurs pour quelques-uns de ses favoris.

Ce résultat, qui avait été si difficile à obtenir, ne tranchait pas complétement la question pendante. Un obstacle restait encore à surmonter : le duc d'Orléans étant en quelque sorte prisonnier des Espagnols, à Bruxelles, il fallait qu'il trouvât promptement un moyen de tromper leur surveillance pour quitter les Pays-Bas et rentrer en France. Le traité était resté secret, mais d'un jour à l'autre son existence pouvait être révélée aux Espagnols ; il était donc nécessaire d'agir rapidement. Aussi Louis XIII et Richelieu attendaient-ils à tout instant, et avec une fiévreuse impatience, le courrier qui devait leur annoncer l'arrivée de Gaston en France.

Celui-ci s'échappa de Bruxelles le 8 octobre, et c'est le 10 seulement que le roi et le cardinal apprenaient cette nouvelle, et encore, comme le démontre la lettre suivante, ils étaient si peu certains de la vérité, de leurs renseignements qu'ils attendaient que la rumeur publique les confirmât pour y croire entièrement.

LV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 75. — (Original).

Mon cousin je vous renvoye vostre lettre laquelle javois tenue secrette mais revenant de la chasse jay trouvé que un gentillôme qui venait de

[1] C'était à la fois le médecin de la reine-mère, et un espion de Richelieu, en Flandre.

[2] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 608.

Chilly[1] appelé la forest qui est borgne disoit à tout le monde que mon frère sestoit sauvé de Bruxelles et sestoit retiré luy 4e[2] à la Capelle[3]. je vous mande cecy afin que vous sachiés que tout ce que vous me mandés je n'en parle à persône sans savoir devant qui de vous si il le faut ou non, je demeureroy encore icy demain pour estre plus proche de vous sur cette nouvelle je finiroy celle cy en vous asseurant que je vous tiendroy ce que je vous ay si souvent promis jusques à la mort et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur quil vous tienne en sa saincte garde. LOUIS. Je vous prie que si il vient daultre nouvelles que je les saches au plus tost. A Sainte Geneviève des Bois le 10 octobre 1634.

Louis XIII qui ne dédaignait pas d'écrire quelquefois pour la *Gazette de France*, a raconté dans ce recueil le retour de Monsieur en France. Mais l'article inséré dans la *Gazette*, diffère un peu de celui qu'avait écrit primitivement le royal collaborateur de Renaudot. Les termes sont quelquefois transformés, des portions de phrases sont supprimées et l'on y remarque quelques interpolations. Le manuscrit original existe à la Bibliothèque nationale[4], nous en avons copié le texte, ce qui nous permettra de faire parler Louis XIII en notre lieu et place, et d'offrir à nos lecteurs, cette fois tel qu'il a été écrit par lui, l'article du roi-journaliste :

[1] Village à quatre lieues de Paris, près de Lonjumeau. A ce moment, Richelieu en habitait le château.

[2] Le récit de Louis XIII, que nous donnons plus loin, dit le 6me; la *Gazette*, de son côté, dit le 7me.

[3] Petite ville du département de l'Aisne, qui était fortifiée à cette époque.

[4] Ce manuscrit fait partie d'un recueil composé d'articles semblables, tous écrits par Louis XIII lui-même, et dans lesquels il raconte les différents événements militaires de son règne, depuis son entrée à Nancy, en 1633, jusqu'à sa campagne de Roussillon, en 1642. Ses récits s'arrêtent au 14 juin de cette dernière année. Ce précieux volume provient de la bibliothèque de Philippe de Béthune, frère de Sully, et fut donné au roi, par son fils Hippolyte, en 1663. Son premier possesseur a intitulé ce volume : « *Relations particulières fort curieuses escrittes de la main du roy Louis XIII qu'il faisoit de temps à autre et qui mont été données par monsieur Lucas secrétaire de son cabinet, avec beaucoup d'autres lettres et papiers bien curieux* (ces deux derniers mots sont écrits en interligne) *après la mort dudit roy, qui estoient dans la cassette que Sa Majesté faisoit tousiours porter avec elle.* » M. Schmit, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, a publié sur ce manuscrit, en 1868, une petite mais très-intéressante brochure de huit pages, qui est plutôt une description qu'une étude. Il s'est contenté de reproduire trois articles seulement : Le premier que contienne le manuscrit, et deux autres écrits pendant la campagne de Lorraine en 1635. M. Avenel n'a fait qu'indiquer l'existence du volume, dont nous nous servons en ce moment. Nul, jusqu'alors, ne l'a mis en œuvre, et l'on peut dire que les fragments que nous allons publier sont inédits, puisque la *Gazette* ne les a jamais donnés textuellement.

Bibliothèque nationale. — Fonds Français, t. 3,840, fol. 13 et 15[1].

De Paris ce 13 octobre 1634.

Monsegneur frère du roy ayant fait savoir a Sa Majesté quil désiroit revenir en son royaume et se remettre en bonnes grases, Sa Majesté receut cette nouvelle avec grande joye et pour cet efect luy envoya les ordres pour tous les gouverneurs des places de picardie afin quils eusent a le recevoir toutefois ne sachant pas luy mesme a laquelle il pouroit se retirer la première[2] : en gardant tousjours leur sureté ce que mondit seigneur trouva très juste dont monsegneur ayant reseu les ordres du roy prit resolution de partir à l'inseu des espagnols parce quils avoient bien fait cognoistre par leurs actions quil ne désiroient pas quil sacomodast avec le roy et mesme croyoit on quils le voulussent arester, 2 jours devant le présidant Rose chef du conseil d'Espagne a labsance du marquis Daytonne[3] vint trouver monsegneur et luy dit quil trouvoit bien estrange que il neust point fait de feu de joye du gain de la bataille de Norlinghen[4] veu que la reyne sa mère en avoit fait et que toute la ville estoit en joye, et que il le venoit avertir que il y avoit rumeur dans la ville de cela et quil le prioit que ses gens ce tinssent clos et couverts durant 3 ou 4 jours de peur quil ne leur arriva accident[5] tout cela fit juger à mondit segneur la mauvaise volonté quil y avoit contre luy et les siens ce qui le conforta encor dans bonne resolution qu'il avoit prise des auparavant. Donc voyant locasion propre et que le marquis Daytone estoit alé a Treveure il prit son temps le 8e du mois[6] faisant semblant daler chaser le renard a un bois distant de 2 lieues de Bruxelles ou estant arivé il prit le chemin de la Capelle la plus proche place frontière[7] de Picardie éloignée de Bruxelles de 25 lieues a la quelle il fut tout dune traite son cheval mourust soubs luy a la 17e lieue mais en ayant fait mener 6 en main pour rafraichir ceux qui ne pouvoient plus aler il en prist un qui le porta jusques a la Capelle ou il ariva sur les 10 heures du soir par un beau clerc de lune qui luy servit de beaucoup pour se faire recognoistre aprochant donc de la place les sentinelles prirent la larme, toute la garnison prit les armes et alerent chacun en leur poste. le gouverneur qui est le Baron du Bec fils de feu M. de Vardes ala promptement[8] sur le bastion du Roy pour voir ce que cestoit il entendit une voye qui dit come les sentinelles demandoit qui va la cest mr frère du roy. le voilà bien surpris ne sachant rien de la faire il done tous ses ordres pour se bien defendre[9] croyant

[1] Cet article a été publié, dans les conditions que nous avons indiquées plus haut, dans la *Gazette* du 14 octobre 1634.

[2] Les quatorze derniers mots sont écrits en interligne.

[3] Gouverneur des Pays-Bas, pour les Espagnols.

[4] La bataille de Nordlingue gagnée par les Impériaux sur les Suédois et les troupes du duc de Saxe-Weimar, le 6 septembre précédent.

[5] Les sept derniers mots sont en interligne.

[6] Quatre mots en interligne.

[7] Frontière, en interligne.

[8] Promptement, en interligne.

[9] Quatre derniers mots en interligne.

que fut une entreprise sur sa place a leure mesme monsegneur parla et luy dit Baron du Bec empeschés que l'on ne tire sur nous je viens icy avec les bones graces du roy et sa permission ledit Baron cognoissant sa parole[1] com̃anda aussitost que lon ne tirast point Monsegneur luy dit jay des ordres du roy pour vous, faites sortir quelquun a qui je les puise doner il fit donc sortir le Baron de Longchamp son neveu lequel est capitaine au Regiment de Piemont qui lestoit venu voir le soir auparavant auquel mondit segneur bailla les ordres du roi lesquels il porta dans la place au gouverneur, qui le receut mondit segneur[2] luy 6e en gardant toujours sa seureté suivant les ordres du roy. dequoy mondit segneur luy seut très bon gré ceux qui estoit armés et qui entrèrent[3] avec luy estoit le sieur de Puilorans, du fargis, Delbène, Briancon, du condray et Senante estant donc entrés il dit au gouverneur, donés nous a souper[4] il y a 18 heures que nous n'avons ny beu ny mangé le gouverneur luy fit aprester diligemment à manger ou il fut beu à la santé du roy et en suite du cardinal duc côme il faut[5] et le logea très bien dans sa chambre aussitost après le jour depescha ledit Longchamp son neveu vers le roy pour luy doner avis de larivée de Monsegneur et luy dire côme tout cestoit passé Monseigneur y dépêcha aussi le sieur Delbène pour tesmoigner a Sa Majesté la joy quil avait destre remis en ses bonnes grasses, il a demeuré a la Capelle le 9e le X il en est parti pour aler a Nostre Dame de Liesse remercier Dieu de lavoir tiré de ou il estoit et de la il est alé à Soisons attendre les ordres du roy le sieur de Longchamp arriva a Sainte Geneviève des bois le xe a huit heures du soir côme le roy soupoit qui luy aporta ceste bonne nouvelle et ce qui cestoit passé à sa reseption[6] de quoy le roy tesmoigna une joye extrordinaire et audit Longchamp le contentement quil avait de son oncle de la fason quil sy estoit gouverné, le roy lenvoya ausi tost au Cardinal Duc pour luy faire part de ceste bonne nouvelle lequel la receu

(Ici il y a un certain espace resté en blanc, dans la feuille manuscrite, plus bas le roi continue).

Sa Majesté luy a envoyé à Soissons le Sr[7]..... pour lasurer de son afection et luy tesmoigner l'extresme joye quil a de le revoir dans son royaume[8] ou il resevra toute sorte de bons traitements.

Ce curieux article est signé d'un monogramme plus curieux en-

[1] Trois mots en interligne.
[2] Mondit segneur, en interligne.
[3] Quatre mots en interligne.
[4] Le roi avait d'abord écrit : à manger, il a rayé ces deux mots et écrit audessus, en interligne : à souper.
[5] Les dix-huit derniers mots sont en interligne; il est à remarquer que les trois derniers : côme il faut, n'ont pas été reproduits par la *Gazette*.
[6] Les huit derniers mots en interligne.
[7] Le nom manque dans le manuscrit. C'est Léon Bouthillier que Louis XIII avait envoyé à son frère.
[8] Ces trois mots, en interligne.

core. Deux M entrelacés sont supportés par deux L dont les têtes s'élancent à droite et à gauche, à la partie supérieure du monogramme, tandis que leurs pieds viennent s'enlacer au milieu même du chiffre et à sa partie inférieure. Le tout est surmonté d'une couronne semblable à un tortil de baron.

LVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 74. — (Original).

Mon cousin vous me mandez trois nouvelles a la fois qui sont très bonnes graces au bon Dieu j'espère avec son aide et le soin que vous prenés de tout que nos affaires iront bien je demeureroy encor demain icy et finiroy celle-cy en vous asurant de mon amitié priant le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous tienne en sa saincte garde. — Louis. A Versailles ce 15 octobre 1634.

LVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 77. — (Original). — *Idem*, six derniers mois, fol. 250. — (Copie [1]).

Je viens daprandre que le marquis de Vardes est venu trouver mon frère à la Fère il nest compris dans le traité estant de ceux qui sont sortis avec la R. ma mère c'est pourquoy il me semble que il faudroit mander au jeune quil dit a mon frère que en sa considération je ne lay voulu faire arester mais quil le renvoye en Flandre ou quil le chasse dauprès de luy [2] il me semble ausi que le séjour de la Fère n'est point propre pour mon frère et quil seroit ausi bien aileur je vous prie que je sache au plus tost ce que a aporté Kenut [3] et ausi si cest le prestre qui est aresté [4]. A Versailles ce 16 octobre 1634. Louis.

Le roi, dans l'article du 13 octobre que nous avons reproduit, avait donné une nouvelle prématurée, en annonçant que Léon Bouthillier était allé au devant du duc d'Orléans. Ce jeune homme ne partit que le 15, ainsi qu'il ressort d'un rapport de Richelieu, du

[1] M. Avenel cite cette lettre dans son quatrième volume, p. 632.

[2] Le marquis de Vardes avait, en effet, secondé la reine-mère dans sa fuite en juillet 1631. On voit que les rancunes du roi étaient durables lorsqu'elles avaient pour point de départ une désobéissance ou une attaque à son autorité. Le lendemain Richelieu répondait au roi à ce sujet : « Vardes ne doit pas estre compris entre ceux qui sont sortis du royaume pour l'amour de Monsieur Je dépesche à M. le Jeune, ainsy qu'il plaist au roy me commander sur ce sujet. » (*Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 629).

[3] Dans son rapport du lendemain, Richelieu répond que, s'il eût pu mander au roi, quelque chose de certain sur le voyage de Kenut, il l'eut fait la veille, mais qu'il ne l'a pas fait, parce qu'on ne voit encore nullement, quelles sont les intentions de l'ambassadeur. Kenut, dont le nom s'écrivait réellement Knuyt, était ambassadeur de Hollande en France.

[4] Nous ne savons si le roi revient ici sur l'un des deux misérables dont nous l'avons vu s'occuper dans l'une de ses lettres précédentes.

14 octobre[1], et d'une lettre que le cardinal adressait, le même jour à Monsieur pour lui annoncer l'arrivée du jeune secrétaire d'État[2]. Le messager royal ne trouva pas Gaston à Soissons, comme le roi l'écrivait le 13 précédent, mais bien à La Fère où le duc de Chaulnes avait amené et retint Monsieur jusqu'au 16 octobre, ainsi que nous l'apprend Louis XIII dans un autre article de notre manuscrit[3]. « Monsieur de Chaulnes ayant trouvé monsegneur parti de Marles apris qu'il estoit alé à nôtre dame de Liesse dîner et qu'il viendroit coucher à Laon, luy coupa le chemin entre Liesse et ledit Laon ou il latandit jusques sur les trois heures après midy, donc monsegneur venant le duc de Chaulnes le pria et conjura de vouloir venir coucher a la Fère ou son souper latandait monsegneur après quelques resistances luy disant quil avoit mandé au roy quil doit atendre ses comandemens à Soisons anfin se laisa aler et se mit dans le carosse du D de Chaulnes et ala coucher a la Fère où il a esté defrayé par ledit duc luy et les siens six jours durant y ayant pour cest efect esté tenu 8 tables de trente couverts chacune lundy dernier[4] il en est parti dans le carosse que le roy luy a envoyié et est venu coucher à Soisons ou ceux de la ville lont defrayé il y a sejourné mardy auquel jour le duc de Chaulnes luy a encore donné a souper (*Ce qui suit est écrit au crayon.*)et mercredy il est venu coucher a Nanteuil[5] ou il a tant des nouvelles du roy. »

Le duc d'Orléans quitta Nanteuil pour Écouen ou Bouthillier le quitta le 19 octobre. L'entrevue de Gaston et du roi eut lieu à Saint-Germain le 21 « Il fut très-bien reçu, dit la *Gazette*[6] avec embrassements qui tirèrent des larmes de joie à toute l'assistance. » Richelieu donna à cette occasion une grande fête dans sa résidence de Ruel. Monsieur quitta presque aussitôt la cour pour aller habiter Orléans et Blois qui faisaient partie de son apanage. Il semblait avoir définitivement adopté le parti de la soumission, et la réconciliation ontre les deux frères paraissait complète. On verra bientôt que rien n'était moins vrai.

MARIUS TOPIN.

[1] *Papiers de Richelieu*, t. IV, p. 626.
[2] *Idem*, t. IV. p. 788.
[3] Bibliothèque natiotionale, Fonds Français, t. 3,840, fol. 140. Cet article fut publié avec certains changements et une longue addition dans la *Gazette* du 21 octobre.
[4] Lundi 16 octobre.
[5] Château du département de l'Oise, appartenant au duc d'Halluin, fils de Schomberg.
[6] *Gazette de France* du 26 octobre 1634.

La suite prochainement.

FONCTIONNAIRES ET BOYARDS[1]

IV

LE PROCUREUR IMPÉRIAL.

Ce soir-là, il y avait cinq personnes à la table des Lanine : le comte, la comtesse et leur fille, Akouline Ivanowna Popoff, et le docteur Dakouss, nouvellement installé à l'hôtel et que Tatiana avait invité à dîner.

Le repas fut court et terne. Wladimir et Tatiana étaient préoccupés; Akouline Ivanowna, encore émue de sa discussion avec la fille de Schelm et peut-être un peu honteuse de s'être laissée emporter, ne pensait qu'au malheur dont son fils était la première cause; le docteur Dakouss, froissé dans son amour-propre, gardait un silence affecté. Il en était tout autrement d'Alexandra Lanine : ses yeux brillants, ses joues légèrement teintées, témoignaient d'une excitation fébrile.

Dakouss était à table, à côté d'elle. Le beau médecin ne desserra les dents que pour donner deux ou trois indications brèves et rassurantes sur l'état du blessé. Cependant de temps en temps, quand il supposait que Tatiana ne le regardait pas, il lançait à sa jolie voisine un coup d'œil discret et voilé.

La fille de Tatiana, nous l'avons dit, ressemblait à sa mère. Élevée au milieu du luxe et entourée d'adulations, elle était volontaire et despote comme l'avait été sa mère jeune fille, et, comme jadis Tatiana, elle prenait avec tout le monde de piquantes, mais étranges libertés.

Les regards de Dakouss, son silence étudié, sa contenance réservée l'avaient impatientée. A la fin du repas, elle lui dit tout à coup :

[1] Voir *le Correspondant* du 25 mai 1875.

— Vous n'êtes guère aimable, docteur, ; depuis le commencement du dîner vous ne m'avez pas adressé la parole.

Le médecin crut à une avance banale et se rengorgea.

— Je vous suis trop inconnu... répondit-il.

— Pour me parler, interrompit-elle en éclatant de rire. Eh! si l'on ne causait qu'avec des amis de vingt ans, on aurait bien peu de chose à dire. Seriez-vous timide?

— Ma timidité vous étonnerait?

— Franchement! oui!

— Pourquoi cela? demanda-t-il bêtement.... Parce que je suis beau?

Cette épouvantable balourdise fit tressaillir Alexandra. L'aristocratique jeune fille crut lire dans cette phrase stupide une douleur muette, la douleur de l'ange déchu. Si Tatiana avait entendu, elle aurait bondi et aurait relevé vertement l'homme assez mal élevé pour parler de sa beauté à une jeune fille; mais sa fille était sans expérience et n'avait jamais vécu qu'avec des gens de son monde. L'excentricité lui plaisait instinctivement. Elle rougit et se tut. Dakouss lui lança un regard vainqueur que, heureusement pour lui, elle ne comprit pas. Alexandra n'osait plus lui adresser la parole; mais enfin le silence lui devenait pénible. Dans l'intention probablement de relever la conversation, elle dit au docteur :

— Voulez-vous bien, monsieur, me passer ces petits fours?

Le beau médecin était décidément un malotru. Il prit dans ses mains une poignée de gâteaux, et les posa sur l'assiette de la jeune fille. Alexandra fut d'abord stupéfaite, cependant, elle prit un des gâteaux, et, en souriant, se mit à le manger. Dakouss ne comprit pas son sourire, se leva, et, sans regarder Alexandra, dit à Tatiana :

— Madame la comtesse m'excusera, mais, depuis une heure que je n'ai pas vu le blessé...

— Faites, docteur, répondit Tatiana froidement.

A peine fut-il dehors que Tatiana dit à sa fille :

— Comment pouvez-vous manger des gâteaux que ce mal appris a tenu entre ses mains, ma fille?

Alexandra devint pâle.

— Maman! balbutia-t-elle, je n'ai pas remarqué....

— Cet homme, continua la comtesse, est bien mal élevé. Je suis désespérée d'être obligée de le recevoir à ma table; il me déplaît souverainement, et je crois, d'ailleurs, que c'est un méchant homme.

— Oh! maman!

Tatiana fronça le sourcil.

— Pourquoi le défendez-vous, ma fille, le connaissez-vous?

L'accent de Tatiana était sévère; heureusement l'entrée d'un va-

let délivra Alexandra de la nécessité de répondre. Le valet un plateau à la main, s'approcha de Wladimir.

— Un pli cacheté pour Votre Excellence.

A ces mots Wladimir, se souvenant des paroles du nabab, saisit brusquement la lettre, brisa l'enveloppe et s'écria :

— Ah! c'est trop fort, ce prince indien avait raison, Sa Majesté m'envoie en mission à Riasan. Des sectaires dangereux ont formé une société secrète, récemment découverte, et l'on me charge de l'enquête. C'est un courrier du Palais qui a apporté cette lettre, n'est-ce pas?

— Oui, Excellence!

— Qu'on lui donne à dîner. C'est bien, allez!

Mais le domestique ne bougea pas.

— Qu'y a-t-il encore? demanda Wladimir avec quelque impatience.

— Le médiateur Arsenieff et le procureur impérial Darine sont au salon, ils désirent parler à Votre Excellence[1].

Tatiana devint pâle, Wladimir eut un geste de mauvaise humeur.

— Vous ne leur avez donc pas dit que je ne m'occupe pas d'affaires le soir.

— Je demande pardon à Votre Excellence, mais ils ont insisté : ils ont dit qu'il y avait urgence.

— C'est bien! dit Wladimir; faites entrer dans mon cabinet; je les recevrai de suite.

Le domestique s'éloigna.

— Wladimir, dit Tatiana, le nabab avait raison, c'est la seconde partie de sa prédiction qui se réalise.

Wladimir éclata de rire.

— Vraiment, Tatiana, je ne vous reconnais plus, vous êtes devenue une trembleuse. Ces deux messieurs sont des fonctionnaires de l'État, comment voulez-vous qu'ils viennent chez un aide de camp de l'empereur, en messagers d'une vente révolutionnaire. Non! c'est quelque affaire litigieuse; vous savez que nous en avons beaucoup, quelque partage de terre, ou plutôt ils ont un renseignement à me demander sur quelque affaire criminelle.

[1] *Procureur* et *médiateur* étaient des fonctionnaires institués lors de l'établissement des réformes de l'empereur Alexandre II. Les fonctions de procureur répondaient à celles des fonctionnaires qui portent le même nom chez nous; elles subsistent. Celles de médiateurs n'existent plus, croyons-nous Le médiateur était un intermédiaire, entre les paysans et les seigneurs, chargé, lors du partage des terres, de concilier leurs prétentions respectives. Quelques-uns montrèrent de l'équité, mais le plus grand nombre fut d'une partialité manifeste pour les serfs affranchis.

Tatiana secoua la tête.

— J'ai un pressentiment !

— C'est de la folie, dit Wladimir. Je vous le répète, ce sont des fonctionnaires de l'État.

Il reposa sur la table sa tasse de café et se leva.

— Allons ! à tout à l'heure. Je les expédierai très-vite et je reviendrai ici ; nous irons ensuite tous ensemble rendre visite à notre blessé.

— Wladimir, dit Tatiana avec mélancolie, vous avez bien vite oublié les mauvais jours !

— Bah ! ils sont passés et ne reviendront plus.

Il sortit ; alors Tatiana alla à sa fille et l'embrassa.

— Maman ! qu'avez-vous ?

Tatiana passa la main sur son front.

— J'aurai à causer sérieusement avec vous, ma fille, dit-elle, plus tard ; maintenant, laissez-moi. Montez chez vous.

Et comme Alexandra voulait insister.

— Allez ! dit la comtesse d'une voix presque sévère, j'ai besoin d'être seule.

La jeune fille obéit. Alors Tatiana plongea sa tête dans ses mains et réfléchit longuement.

— Il y a dans l'air quelque chose qui se trame contre nous...

Elle se leva résolue.

— J'ai jadis protégé mon mari et je l'ai sauvé, ajouta-t-elle avec un légitime orgueil ; je ne déserterai pas la lutte. Quoi qu'il en dise, la démarche de ces fonctionnaires m'effraye.

Elle ouvrit lentement la porte et se dirigea vers le cabinet de son mari.

Quand Wladimir entra dans son cabinet, il se trouva en présence de deux hommes, qui se soulevèrent négligemment à son aspect, le saluant d'une légère inclination de tête, et se rassirent presque immédiatement. Wladimir, nous le savons, était devenu général aide de camp de l'empereur, dignité qui lui donnait une situation fort élevée. Il n'était pas habitué à ce sans-gêne qui frisait l'impertinence, et, fronçant le sourcil :

— Messieurs, vous avez demandé à me parler, dit-il d'un ton glacial. Je dois vous dire que l'heure est mal choisie. N'importe ! vous voyez que je me suis empressé de me rendre auprès de vous. Quelle affaire vous amène?

Le procureur Darine alla à la porte laissée entr'ouverte par Wladimir, la ferma avec précaution. Arsenieff, le médiateur, se leva à son tour. Wladimir, étonné, les examinait avec curiosité.

— Monsieur, dit le médiateur, nous avons à vous entretenir de choses graves.

Wladimir eut un haut-le-corps. La coutume russe exige qu'on appelle Excellence tout général. Le mot monsieur est presque inconvenant en Russie. Darine, qui revenait du côté de la porte, sourit avec ironie.

— Cela vous est désagréable d'être appelé simplement monsieur, hein! dit-il.

Wladimir rougit d'indignation.

— Êtes-vous venu ici pour m'insulter, cria-t-il, ou êtes-vous fou?

Le procureur, après avoir refermé la porte, était revenu auprès du canapé. Il se chargea de répondre.

— Ce n'est pas pour vous insulter que nous sommes venus ici, mais pour vous signifier nos volontés!

— Vos volontés?

— Ou plutôt les ordres de nos chefs.

Wladimir était abasourdi. Le ton rogue et insolent de ses visiteurs le confondait et l'épouvantait. Les paroles du nabab lui revinrent à l'esprit.

— Et cependant!... non... c'est impossible, pensa-t-il, des serviteurs de Sa Majesté ne peuvent être les mandataires d'une bande de brigands. De quels chefs veulent-ils donc parler?

— Monsieur, dit le procureur d'une voix ferme, vous avez reçu ou vous recevrez ce soir l'ordre de vous rendre immédiatement à Riazan, afin d'y poursuivre une société secrète. Nous sommes chargés de vous défendre d'accepter cette mission.

A ces mots, Wladimir fut obligé de se rendre à l'évidence et de reconnaître que les prédictions du nabab se réalisaient de point en point. Cependant il ne put contenir son indignation.

— Vous avez osé, dit-il, vous, des fonctionnaires, accepter une pareille mission! Ah! on m'avait prévenu...

— On vous a prévenu? demanda Arsenieff.

Mais Darine qui paraissait plus maître de lui, répliqua :

— Il ne s'agit pas de cela. La vente de Riazan est protégée par le Centre...,

Wladimir l'interrompit; une colère sourde grondait dans son cœur, l'impudence de Darine le jeta hors des gonds.

— Vous êtes donc devenus insensés pour oser venir chez moi, moi le comte Lanine, chargé de poursuivre les sociétés secrètes qui infestent la Russie. Vous êtes en démence, et je vous pardonne; j'aurais pu sonner, vous faire arrêter, mais je suis chez moi, et le

comte Lanine a pitié de votre folie! Sortez, quittez la Russie. Demain, mon devoir m'ordonnera de vous faire arrêter.

Pendant tout le discours de Wladimir, les deux messagers l'examinaient avec un sourire ironique; puis Darine dit :

— C'est vous, monsieur, qui êtes en démence. Vous imaginez-vous donc que nous nous sommes risqués chez un aide de camp du tzar sans être sûrs qu'il ne nous arrivera rien, sans avoir pris nos précautions!

— Ah! c'en est trop! cria Wladimir, sortez à l'instant, ou sinon...

— Monsieur le comte Lanine, dit le procureur, nous avons reçu une plainte contre vous. Il se trouve dans votre maison un homme blessé ce matin en duel, le prince Vadime Gromoff. Vous avez été son témoin.

— La puissance passagère dont on vous a revêtu vous a troublé l'esprit! cria Wladimir exaspéré; vous croyez avoir affaire à quelque pauvre diable de propriétaire! Me menacer, moi? Que votre arrestation retombe sur votre tête.

Il se dirigea vers le cordon de la sonnette. Arsenieff pâlit; mais Darine, aussi calme que Wladimir était exalté, se plaça entre lui et le mur.

— Réfléchissez, monsieur, dit-il, nous sommes ici dans l'exercice de nos fonctions. Une plainte a été déposée ce matin et on vous accuse d'avoir voulu faire tuer votre neveu.

— Misérable! cria Wladimir.

— Laissez-moi achever, monsieur. Si le prince Gromoff, devenu récemment riche, mourait sans enfants, c'est vous qui hériteriez de lui. Après avoir servi de témoin à ce duel, après avoir provoqué la querelle, bien plus, après en avoir été la première cause, vous faites soigner le blessé chez vous, et vous avez payé un médecin pour l'empoisonner.

— Ah! ah! ah! cria Wladimir avec un rire nerveux, c'est plus que de la démence, c'est de la rage...

Et écartant Darine avec violence, il s'élança vers le cordon de sonnette qu'il agita violemment. Arsenieff était devenu livide, et jetait à son compagnon des regards effrayés; mais Darine ne s'émut en aucune façon de l'emportement du comte :

— C'est bien, monsieur! Vous l'aurez voulu, dit-il.

Un valet de chambre ouvrit la porte.

— Tout le monde ici! cria Wladimir, qu'on s'empare de ces deux hommes!

Darine sourit méchamment.

— Vous l'aurez voulu, monsieur, répéta-t-il, il est temps encore !...

— Silence, cria Wladimir.

Les domestiques envahirent la pièce. Alors Darine se redressa, et, sans permettre à Wladimir de placer un mot :

— Je suis le procureur impérial, mes amis, dit-il; on m'a averti qu'un crime se commettait dans cette maison. J'ai voulu éviter un scandale à un aide de camp de Sa Majesté ; mais ces messieurs sont trop orgueilleux, ils croient vivre toujours dans le passé. Aujourd'hui l'empereur est juste pour tout le monde, et sa justice est égale pour tous, petits et grands.

Le comte voulut parler, mais Arsenieff, revenu de sa frayeur et fort de l'attitude de Darine, lui coupa la parole.

— Nous vous requérons d'aller chercher le commissaire de police et le juge d'instruction, au nom de la loi. Je suis le médiateur Arsenieff.

C'était le moment de la grande réforme, de l'émancipation des serfs et de l'institution des tribunaux réguliers. Les Médiateurs et les Procureurs impériaux étaient inviolables. Le peuple de Saint-Pétersbourg, qui les regardait comme les défenseurs de ses libertés naissantes, les respectait et les craignait. Il était de notoriété publique qu'ils donnaient toujours raison à un paysan contre un noble, à un domestique contre son maître. Aussi ces fonctionnaires jouissaient-ils de la plus grande popularité. Les domestiques de l'hôtel, les entendant invoquer la loi, hésitèrent.

Wladimir devint livide de colère.

— Arrêtez ces hommes, ce sont les mandataires d'une société secrète.

— Oh! interrompit Darine, c'est une affaire entendue : les médiateurs et les juges sont tous des socialistes.

Il se redressa imposant.

— Il y a un homme blessé dans cette maison ; cet homme est déjà, peut-être, un cadavre... Un crime a été commis. Quiconque entravera la marche de la justice sera compris dans l'accusation. Messieurs, dit-il aux domestiques, pour la deuxième fois, je vous requiers d'obéir à la loi.

— Emparez-vous de cet homme! cria Wladimir. Je vous l'ordonne.

Et, voyant qu'on ne lui obéissait pas et que les valets, indécis et tremblants, hésitaient entre leur maître et les deux magistrats, il s'élança pour sortir :

— C'est bien, dit-il! Je vais aller demander justice à l'empereur.

Darine se plaça devant lui.

— Vous ne pouvez sortir d'ici, le commissaire de police décidera de votre sort. Vos immunités d'aide de camp de l'empereur ne vont pas jusqu'au crime de droit commun.

A ce moment, le docteur Dakouss apparut sur le seuil.

— Ah! dit Darine, voici un témoin! Approchez, docteur, et dites-nous...

— Passage! cria Lanine, en écartant Dakouss avec violence.

Mais il s'arrêta tout à coup stupéfait; les domestiques formaient un groupe compact entre la porte et lui.

— Qu'est-ce que cela veut dire! êtes-vous fous, misérables?

— Au nom de la loi, glapit Arsenieff, ne laissez sortir personne, cet homme est notre prisonnier.

— C'est ce que nous verrons, dit Wladimir.

Il n'eut pas besoin d'user de violence; les valets s'écartèrent pour livrer passage à la comtesse Lanine.

— Pourquoi tout ce bruit? dit Tatiana avec calme; ces messieurs se trompent, ajouta-t-elle en allant à Darine et lui tendant une lettre. Du moins, je l'espère. Veuillez prendre connaissance de ce papier. J'étais dans le cabinet voisin, et j'ai tout entendu. Wladimir, un peu de patience! Si ces messieurs ne reconnaissent pas leur erreur, nous aviserons plus tard.

Darine avait pris négligemment la lettre que lui tendait la comtesse; il changea subitement de contenance après l'avoir lue.

— Ah! dit-il en s'inclinant devant Wladimir, c'est différent.

Il froissa la lettre avec un mécontentement visible :

— Nous avons été abusés, en effet, dit-il. Excusez, monsieur. Nous avons peut-être outre-passé nos droits, mais dans ces temps de transition, notre devoir est de veiller à tout.

Il se tourna vers les domestiques :

— Éloignez-vous! mes amis...

Mais Wladimir était exaspéré. Ce changement d'attitude et de langage, cette courtoisie subite l'étonnaient sans diminuer son ressentiment.

— Ah! ah! dit-il, vous croyez, après avoir provoqué un scandale inouï dans la maison d'un homme tel que moi, en être quittes avec des excuses... C'est moi qui requiert maintenant l'intervention du commissaire de police!

Une telle expression d'étonnement éclata à ce moment sur la figure du procureur, que Tatiana s'en aperçut.

— A quoi bon? mon ami, dit-elle à son mari; ces messieurs reconnaissent leur erreur.

— Je n'y comprends plus rien, balbutia Wladimir, qui recula stupéfait.

— Je vous expliquerai tout ! mon ami, dit doucement Tatiana.

Elle fit un geste majestueux. Tout le monde dans la maison avait un respect sans bornes pour la noble femme. Les domestiques s'éloignèrent, Dakouss les suivit. Alors Darine s'inclina et se dirigea vers la porte, suivi de son acolyte. Sur le seuil, il se retourna, et dit avec ironie :

— Je ne pouvais supposer, monsieur, à la façon dont vous avez traité les fonctionnaires affiliés aux sociétés secrètes, que vous étiez si bien protégé par elles ! Mes compliments, général ! ! ! Ah ! l'empereur choisit bien ses mandataires. Les socialistes de Riazan n'ont qu'à bien se tenir.

Wladimir voulut répondre, mais Tatiana lui enjoignit le silence par une énergique pression de main. Les magistrats s'éloignèrent.

— M'expliquerez-vous enfin ! Tatiana ?

— Que puis-je vous expliquer, mon ami. Vous êtes sous le coup d'un grand danger, le nabab vous a averti.

— Cet Indien m'épouvante, murmura Lanine.

— Tout autre sentiment m'anime à son égard, répondit la comtesse. Je lui suis profondément reconnaissante, car il veille sur nous.

— Mais enfin, avouez, Tatiana, que c'est inouï. Des misérables de cette espèce ont osé venir chez moi, un aide de camp général de l'empereur, dans ma propre maison ! ! ! Vous ne savez pas... ce duel ! ! Ils ont osé m'accuser....

— J'ai tout entendu.

Elle le regarda en face :

— Connaissez-vous ce médecin que vous avez introduit ici ? Savez-vous ce qu'il aurait répondu ?

Wladimir éclata de rire.

— Oh ! vous soupçonnez toujours des infamies. Pourquoi m'en voudrait-il ? Je ne me connais pas d'ennemi acharné. Et puis, cette accusation serait trop absurde.

— Wladimir, vous avez la mémoire courte. La conspiration de l'As-de-Cœur était tout aussi absurde ! Cela vous a-t-il empêché de passer deux ans en Sibérie... Quel ennemi ai-je ? demandez-vous ? Connaissiez-vous la haine de Schelm ?

Et comme il courbait la tête, en pâlissant à ces souvenirs, elle ajouta :

— Les temps sont changés et ceux qui veulent vous perdre procèdent d'une autre façon qu'il y a vingt ans, voilà tout. Veillons sur nous.

VIII

LE PARALYTIQUE.

La maison que contemplait André Popoff, de la fenêtre de la mansarde où il habitait avec Poleno, était une demeure vaste et luxueuse, un hôtel entre cour et jardin. La façade de l'édifice principal apparaissait derrière un square anglais, entre deux ailes qui aboutissaient à une grille donnant sur la rue des Italiens. Tout cet ensemble avait une apparence seigneuriale : le jardin était bien entretenu, les allées sablées, la grille étincelante de propreté. Cependant l'hôtel paraissait inhabité. Les fenêtres restaient toujours fermées. Dans ces allées au sable uni, on ne voyait jamais la trace du pied humain. Seule, au dire des habitants du quartier, l'aile gauche s'animait par instants. Le baron de Schelmberg, propriétaire de l'hôtel, vieillard paralytique et impotent, recevait parfois de nombreuses visites, qui avaient lieu à des temps déterminés, et on avait remarqué que, le 5 de chaque mois, c'était une procession qui défilait par la petite porte de l'hôtel. L'appartement du baron était ces jours-là brillamment éclairé. Il donnait des soirées, semblait-il, à ses anciens amis, car le baron, avant sa maladie, avait été un haut fonctionnaire. La grille principale ne s'ouvrait jamais que pour un homme d'un âge mûr, qui venait voir le baron deux ou trois fois par semaine. Quant à la baronne, elle ne sortait jamais, retenue qu'elle était auprès de son mari. Le domestique était peu nombreux et peu communicatif.

La baronne, disait-on, était une sainte qui soignait son malheureux mari avec une abnégation exemplaire; et le baron un noble vieillard devenu impotent, en Sibérie, pendant un voyage entrepris par ordre de Sa Majesté l'empereur Nicolas. L'État, reconnaissant, lui servait une pension. Personne, depuis quinze ans, n'avait vu la baronne. Seule, la jeune demoiselle avait été aperçue à travers les glaces de sa voiture. Elle était très-jolie.

Pour nous, notre privilége de romancier nous permet de dire tout de suite que le propriétaire de cette maison n'était autre que notre ancienne connaissance, M. Schelm. L'ex-chef de la chancellerie impériale était terriblement changé, et nul n'aurait pu reconnaître dans ce vieillard inerte, à la lèvre pendante, au visage blême, l'homme actif et intelligent qui avait tenu jadis entre ses mains toute la police secrète de l'Empire. Schelm était devenu

complétement blanc; ses cheveux, rares, hérissés, encadraient un visage livide. Son œil gauche, rouge, tuméfié, sortait de son orbite; une contraction affreuse des lèvres lui mettait à la bouche un sourire hideux et perpétuel. Le côté gauche de la figure était d'un jaune de cire, tandis que l'autre moitié avait la couleur terreuse et blanchâtre d'un cadavre.

Schelm avait toujours été laid, maintenant il était difforme, de cette difformité repoussante qui éloigne la pitié. Quand on le voyait assis dans son fauteuil, raide comme un automate, malpropre et gémissant, un sentiment de répulsion involontaire faisait frissonner. Schelm ne pouvait plus bouger; il avait les jambes et le côté droit du visage complétement paralysé.

Ceux de nos lecteurs qui nous ont fait l'honneur de lire la première partie de ce récit se souviennent, sans doute, que Schelm, de retour de son enquête, rencontré par Müller à la station de poste de l'Angora, avait été précipité dans le fleuve par le vindicatif Courlandais. Le roi des galériens, après avoir vu le corps de l'inspecteur disparaître dans les flots, persuadé qu'il ne pouvait plus être sauvé, et voyant de nombreuses barques sillonner l'Angora, avait pris le parti de fuir. Or, au moment même où Müller, suivi d'Ivan, disparaissaient derrière un monticule, le croc d'un des postillons-pêcheurs de la station, ramenait le corps de Schelm au-dessus de l'eau. L'ex-inspecteur fut étendu dans la barque, et les postillons, renonçant à poursuivre les brigands, retournèrent à la station. Schelm paraissait mort; sa face était bleue, gonflée, ses yeux remplis de sang. Il n'y avait pas de médecin au milieu de ce désert, et les postillons, après avoir essayé de le faire revenir à la vie, voyant l'inutilité de leurs tentatives, délibérèrent entre eux sur ce qu'ils en feraient. Les uns voulaient prévenir les autorités; d'autres, plus craintifs, frémissant à l'idée de l'intervention de la police, étaient d'avis de l'enterrer sans bruit. Pendant la discussion, Schelm était étendu sur une table, dans la chambre réservée aux voyageurs.

Tout à coup le son des clochettes retentit sur la grande route. Trois voitures apparurent; un courrier les précédait; après avoir averti le chef de la station de l'approche du comte Wladimir Lanine, retournant à Saint-Pétersbourg, par ordre de l'empereur, le courrier réclama au nom du voyageur, tous les chevaux dont le chef de station pouvait disposer. Le Smotritel appela tout le personnel pour atteler.

Abandonnant alors le corps de Schelm, les postillons coururent à l'écurie. Pendant ce temps, les voitures s'étaient arrêtées devant

la station. La comtesse Lanine, suivie par Wladimir, se dirigea vers la chambre des voyageurs.

— C'est ici que nous avons assisté à la bataille! Je désire revoir cette petite chambre... où je tremblais pour vous, Wladimir! dit-elle. Venez...

Le chef de la station ignorait que le corps de Schelm était étendu précisément dans cette pièce, il ne fit aucune objection. Un postillon alors lui dit quelques mots à l'oreille, et le smotritel se précipita. Il était trop tard, Tatiana avait ouvert la porte.

— Voilà, disait-elle, la fenêtre donnant sur l'Angora! C'est ici que ce pauvre docteur Haas mourut pour moi... Il y avait bien du sang répandu... bien des cadavres.

Son regard tomba sur la table; elle aperçut le corps du noyé, recula et saisit le bras de Wladimir.

En ce moment, le chef de station arriva.

— Que madame la comtesse daigne quitter cet endroit... Ma propre chambre est à sa disposition.

— Qu'est-ce que cet homme? demanda Tatiana en lui désignant le corps étendu.

On avait jeté sur Schelm une couverture de cheval, et la lumière blafarde de la lune ne permettait pas de distinguer ses traits.

— Madame, dit l'inspecteur, en balbutiant, c'est un voyageur assassiné par les brigands de la bande du Roi des galériens.

Wladimir s'était approché. Tout à coup, il recula en s'écriant:

— Schelm!

La lampe se balançait au même instant sur le front livide de l'ex-chef de la chancellerie, et il parut à Wladimir que le cadavre remuait.

— Mais il n'est pas mort, cria-t-il.

Alors Tatiana s'avança avec résolution.

— S'il n'est pas mort, nous devons le sauver.

— Il est bien mort, madame, dit le chef de la station, mes hommes ont déjà essayé de le ranimer.

— Il a remué de nouveau, il n'est pas mort, je vous assure! dit Wladimir.

Le chef de station secoua la tête avec incrédulité.

— S'il y a encore une étincelle de vie dans ce corps, notre devoir est tracé, dit Tatiana. Je ne quitterai pas cette chambre avant d'avoir une certitude à cet égard. Votre salut, Wladimir, a coûté assez cher et cet homme a été suffisamment puni; Dieu a été miséricordieux pour nous, serons-nous implacables?

— Vous avez raison, Tatiana. Monsieur, dit Wladimir au chef de

la station, cet homme est un des hauts fonctionnaires de l'État, il est de votre intérêt de nous seconder; vous ne pourrez échapper à une enquête s'il meurt ici.

— Mes postillons ont essayé, murmura le chef de station intimidé, mais...

— N'importe! qu'ils essayent encore; appelez-les tous ici! Qu'ils n'attellent pas : nous attendrons.

Tatiana avait fait pendant ces deux années, un rude apprentissage de la vie d'aventures. Elle guida de ses conseils les postillons qui, stimulés par la promesse d'un bon salaire, s'empressèrent d'exécuter ses ordres. On frictionna Schelm avec des brosses et de l'alcool, et bientôt les efforts furent couronnés de succès. Schelm ouvrit un œil, poussa un soupir et put être dressé sur son séant. Alors le sentiment et la connaissance lui revinrent.

— Grâce! dit-il, j'ai de l'argent.

Puis apercevant Wladimir, son visage prit l'expression d'une indicible épouvante.

— L'autre! Oh! c'est l'enfer, s'écria-t-il; ils se sont tous ligués contre moi!

Et son regard devenant fixe, il se mit à sangloter comme un enfant.

Tatiana et Wladimir restèrent vingt-quatre heures à la station, prodiguant des soins à leur ennemi. Schelm était revenu à la vie, mais n'avait recouvré ni le mouvement ni la raison. Ses membres étaient perclus; il sanglotait constamment en répétant d'une voix plaintive :

— J'ai de l'argent, je suis riche, Müller! Je suis ton camarade, et je t'aime.

Le lendemain son état ne s'était pas modifié. Tatiana dit alors à son mari :

— Il se présente pour nous une occasion de remercier la Providence de ses bontés envers nous; cet homme est atteint dans sa raison. Ne serait-ce pas de notre devoir de le transporter en Russie!

— Vous êtes une sainte, Tatiana ! dit Wladimir ému.

Le corps de Schelm fut placé dans un des fourgons qui suivaient la voiture des Lanine. A la première ville on consulta un médecin. Celui-ci constata la paralysie des jambes et d'un côté de la figure.

— Une émotion terrible a bouleversé tout l'être, dit-il. Cependant cet homme peut vivre longtemps. Un ébranlement du cerveau l'a rendu inconscient à cette heure; mais j'espère que la raison reprendra sa lucidité. Quant à son corps, il est paralysé pour toujours.

— Que faire? demanda Wladimir.

— Le transporter à Saint-Pétersbourg et le rendre à sa famille, dit Tatiana, n'est-ce pas votre avis, Wladimir?

Pour toute réponse, Lanine embrassa tendrement sa femme.

Voilà comment Schelm fut ramené de la Sibérie dans les équipages de ceux qu'il y avait envoyés, et comment nous le retrouvons dans son cabinet, seize années après les événements que nous avons racontés dans la première partie de cet ouvrage.

La prédiction du médecin s'était réalisée. Si le côté droit du visage de Schelm présentait un aspect cadavérique, si la façon dont il était assis dans son fauteuil témoignait de l'absolue impossibilité de se mouvoir, son œil gauche était brillant et semblait avoir condensé dans son rayon toute la vitalité de ce corps débile. Ses cheveux blancs hérissés, sa main gauche aux doigts crochus qui remuait convulsivement la pile de papiers accumulée devant lui, son œil droit paralysé et rouge, sa face livide, faisait ressembler Schelm à quelque gnome malfaisant, à un scribe de l'enfer. Il avait voulu que le cabinet de son hôtel particulier, où il se voyait obligé de végéter dans une inactivité forcée, ressemblât en tout point à la chancellerie du ministère de l'intérieur, où il avait été, pendant de longues années, l'épouvantail de toutes les Russies. La pièce était vaste, haute de plafond, tendue de vert, et les portraits des czars Alexandre Ier et Nicolas, copies exactes de ceux du ministère, se trouvaient en face de son bureau.

Le fauteuil auquel Schelm était cloué par la paralysie était un meuble très-compliqué; il s'élevait et s'exhaussait à volonté, grâce à un ressort pratiqué dans le bois du dossier. Le malade pouvait de plus le faire mouvoir à sa fantaisie au moyen d'une vis adaptée au bras gauche et correspondant avec les molettes.

Comme d'une station de télégraphe, tout un système de cordons aboutissaient au dossier du fauteuil. Trois de ces cordons disparaissaient dans les boiseries des trois portes qui donnaient dans le cabinet; un quatrième correspondait avec un fil électrique qui rayait le plafond; les autres, enchevêtrés, isolés, aboutissaient on ne savait où.

Schelm lisait un livre placé sur un petit pupitre à hauteur de ses yeux, quand on frappa un coup à l'une des portes du cabinet. Le paralytique tressaillit et écouta. Un deuxième coup retentit presque aussitôt à la même porte.

— C'est Darine, dit Schelm.

Et étendant la main vers un guéridon attenant au fauteuil il saisit une espèce de pelotte composée de six boules en caoutchouc, recouvertes de taffetas vert, et choisit l'une de ces boules. A ce moment, un troisième coup retentit, Schelm tira à lui la boule; il se

fit un bruit de verroux et de gonds : une des portes s'ouvrit. Le procureur apparut sur le seuil, Schelm lâcha la boule. La porte se referma d'elle-même.

— Eh bien, demanda Schelm, est-ce fait?

— Non! répondit Darine.

— Comment! demanda Schelm, mais il est sept heures...

— Il m'a été impossible d'exécuter vos ordres.

Alors on eût pu croire que Schelm était redevenu valide et que son irascibilité lui donnait des forces surnaturelles, tant fut brusque le mouvement qu'il imprima au fauteuil. Il tourna à moitié sa face livide, et, regardant le procureur de son œil brillant d'une colère insensée, il s'écria :

— Vous n'avez pas pu exécuter! Ah! ça, êtes-vous fou? Qui est-ce qui vous a empêché?

— Un ordre supérieur aux vôtres.

Schelm eut un gloussement de rage; le cri de colère qui s'était échappé de sa poitrine se transforma en un râle de damné.

— Supérieur! répéta-t-il. J'ai donc un supérieur! Vous m'avez trompé, parce que je suis impotent. Ah! prenez garde!

— Monsieur le baron!...

— Suis-je votre chef suprême et omnipotent? Ai-je toutes les ventes de la Russie sous ma direction? Le comité m'envoie-t-il tous les mois des délégués pour connaître mes volontés? La dernière réunion du Centre m'a-t-elle proclamé?... Si vous m'avez menti, vous pouvez le dire encore.

— Je ne vous ai pas menti. L'ordre du Centre a été, en effet, de vous obéir : à la réunion mensuelle, le comité a décidé...

— Eh bien, alors, pourquoi n'avez-vous pas obéi?

— Parce que j'ai reçu contre-ordre.

— De qui?... Le Centre ne s'est pas réuni? que je sache.

— Il paraît que si. Voici la lettre.

— La lettre, montrez-la! Mais vous ne voyez donc pas que je ne puis bouger, hurla Schelm en proie à la plus affreuse colère! Montrez-la moi... là... dit-il en désignant le pupitre, je veux lire. C'est bien cela, ajouta-t-il un instant après. Je reconnais le cachet et les signatures. Oh! oh! mais on me cache donc quelque chose!... Il y a une organisation que j'ignore.

Et regardant Darine entre les yeux.

— Seriez-vous un traître?

Mais tout à coup :

— Non! vous n'êtes qu'un imbécile. Le mois prochain, devrais-je en mourir, je me ferai porter au Centre et je saurai tout. Maintenant allez-vous-en.

— Vous ne voulez pas que je vous raconte...

— Quoi ! ne le sais-je pas aussi bien que vous ! On vous a remis cette lettre, la comtesse probablement... C'était devant tout le monde, car Wladimir ne se laisse pas intimider. Vous n'avez même pas osé interroger Dakouss. Le coup est manqué. Ils seront sur leurs gardes. Allez-vous-en !

— Les ordres de monsieur le baron pour les sociétaires de Riazan, menacés.

— Quels ordres voulez-vous que je donne, je ne suis plus rien! Avertissez-les... c'est à eux de se défendre.

— Mais ils seront découverts.

— Eh bien, après, que m'importe ?

Et comme Darine le regardait avec des yeux ébahis.

— Apprenez, dit-il, que je ne me reconnais pas de chef. Puisque ma volonté a été discutée, j'abandonne la direction. Vous pouvez vous abstenir de venir ici jusqu'au jour de la réunion du Centre. Ce jour-là, par exemple, je vous le répète, je m'y ferai porter... Allez maintenant! Vous ne voyez donc pas que vous me fatiguez?

Darine voulut parler.

— Allez... sortez! cria Schelm en lui lançant un terrible regard.

Et d'un brusque mouvement il saisit une des boules; la porte s'ouvrit. Schelm l'indiqua du geste au procureur, qui s'inclina et fit volte-face. Schelm le rappela d'une voix brève :

— Et ce prince Gromoff, demanda-t-il, espère-t-on le sauver?

— Je n'ai pas eu le temps de questionner Dakouss, mais il m'a fait un signe convenu. J'en ai auguré que le malade était hors de danger.

— Est-ce un bon médecin, ce Dakouss?

— Pas plus mauvais que les autres... Il est bête et suffisant, mais il nous obéira, car il a peur de nous.

— Souvenez-vous de mes paroles, dit Schelm. Adieu.

Le procureur obéit; cet homme, si arrogant chez Lanine, paraissait trembler au simple froncement des sourcils de ce vieillard impotent. La porte se referma. Alors Schelm, se sentant seul, poussa un profond soupir, sa tranquillité d'emprunt l'abandonna et son œil gris et profond refléta le sentiment d'une vive anxiété.

— Mes ordres contremandés! murmura-t-il. Par qui? Qui est au-dessus de moi dans le comité?... C'est donc une trahison? La police peut-être! Et je me laisserais trahir, moi, un ex-chef de la police! Allons donc !... Ah! dit-il en lançant un regard terrible au portrait du czar Nicolas. Je te servais... Je pouvais avoir des haines et des vengeances personnelles, mais, haines et vengeances, je les subordonnais à ton intérêt! Comment m'en as-tu payé? En me livrant à

mes ennemis, qui ont fait de moi le cadavre ambulant que voici! Et alors, toi, tu as dit : « Cet homme n'est plus bon à rien, qu'on lui donne une pension, et qu'on ne m'en parle plus. » Et encore as-tu hésité. Tu ne me croyais pas suffisamment châtié! Ainsi, tu as fait de moi, Schelm, qui ai fait trembler la Russie entière, un barbon à 2,000 roubles de pension, un rat de bureau en retraite. Et tu as cru que je consentirais. Tu es mort, mais tu as un fils qui me mépriserait encore plus que toi, s'il me connaissait. Heureusement il ne me connaîtra que lorsqu'il sera trop tard... Ah! la retraite à moi! C'est que, voyez-vous, dit-il avec son rire infernal, il faut que j'apprenne à Vos Majestés une chose que vous ignorez dans votre toute-puissance : mécontenter les gens qui ont eu entre les mains tous les rouages de la police, tous les secrets de la domination, c'est dangereux. Il faut les faire disparaître ou les combler d'honneurs. Moi, on m'a oublié, méprisé. On croyait que j'achèverais ma vie en jouant aux dominos avec quelques vieux camarades d'administration. Oui, je jouerai aux dominos, mais avec des têtes, imbéciles!... Ah! la police veut contrecarrer mes projets! Eh bien, après? Elle découvrira la société de Riazan, les petites ventes, le Centre même...; mais le chef, le Protée! Jamais!

Il laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

— C'est que c'est ma seule distraction, l'unique objectif de ma vie : cela et ma fille.

Il saisit de nouveau le paquet de boules. Une lucarne grande comme une fenêtre, habilement dissimulée dans le mur du cabinet, s'ouvrit. Il y avait, à chaque mouvement provoqué par la pelote tout un monde de ressorts qui grinçait, et cette lucarne s'ouvrait de la même façon que la porte par laquelle avait pénétré Darine; la figure d'un domestique apparut derrière une grille, et une voix se fit entendre :

— Que désire monsieur le baron?

— Mademoiselle.

— Oui, monsieur le baron.

— Priez-la de se rendre auprès de moi.

La lucarne se referma. Évidemment, Schelm s'était entouré, dans sa propre maison, d'un luxe de précautions inouïes. Il fermait, ouvrait les portes et les fenêtres, et personne ne pouvait pénétrer près de lui qu'après échange de signes convenus et après examen préalable.

Quelques minutes s'écoulèrent : de sa main valide, Schelm froissait des papiers sur son bureau en grommelant :

— Je suis le maître, et ne supporterai personne au-dessus de moi. J'avais des chefs quand j'étais au service de la vieille société, je n'en veux plus admettre quand je lutte contre elle... C'est la police,

j'en suis sûr... De mon temps, j'aurais peut-être inventé cela.. Comment ont-ils su cependant?... Le procureur serait-il traître?... Oh! c'est impossible, nous le tenons, lui... Un homme au-dessus de moi! Il lui faudrait trop d'intelligence. Je n'en connais aucun de capable!...

Trois coups faibles et timides furent frappés à la porte opposée à celle par laquelle Darine était entré. Schelm ressaisit sa pelote: une porte s'ouvrit et laissa passer mademoiselle Louise de Schelmberg.

— Mon père! cria Louise, Vadime est-il mort?

— Non! il est sauvé!

— Oh! merci, papa! s'écria la jeune fille en couvrant de baisers les cheveux blancs de Schelm.

Mais le hideux paralytique se dégagea avec un geste d'impatience.

— Que signifie cette joie, Louise? Cet homme vous est-il tellement nécessaire? Il vit, tant mieux! mais croyez-vous, s'il fût mort, que je ne vous eusse pas su trouver un aussi bon parti?

— C'est que j'aime Vadime!

Schelm tressaillit.

— Vous l'aimez! demanda-t-il!...

Elle fit un signe de tête.

— Malheureuse! cria-t-il.

Il y eut une telle crispation de colère sur les traits livides de Schelm que sa fille en fut épouvantée.

— L'amour! Savez-vous où cela mène? A ce fauteuil. J'ai aimé une fois dans ma vie autre chose que mon intérêt : voyez ce que je suis devenu... Ah! vous aimez cet homme! eh bien, cet homme mourra!...

— Mon père!

— Silence! cria-t-il. Vous avez donc oublié mes leçons, mes ordres? Je crois, en vérité, que vous avez de l'affection pour Wladimir et Tatiana.

— Non, mon père, ils me sont indifférents, parce qu'ils me méprisent.

— Ils vous méprisent, dit-il froidement, parce que vous êtes ma fille.

Louise secoua la tête. Cette jeune fille suave semblait aimer médiocrement son père.

— Ce serait une raison, car il paraît que vous leur avez fait du mal.

— Du mal! cria-t-il. Ah! ça! croyez-vous qu'ils m'ont fait du bien, eux? Savez-vous que c'est à eux que je dois mon horrible maladie?

— Vous leur devez aussi votre pension et...

— Ma pension ! hurla Schelm. Êtes-vous devenue folle ? Qu'ai-je besoin de leur pension ?

— Enfin, dit Louise froidement, vous avez été leur ennemi et ils vous ont pardonné.

— Pardonné ! vociféra Schelm ; il n'est pas difficile de pardonner à un homme devenu impuissant; car ils me croient inoffensif. Que Wladimir devienne impotent, qu'on le mette à la retraite, que l'œil de Tatiana sorte de son orbite comme le mien, qu'un forçat déshonore leur fille, qu'ils versent tous les jours des larmes de colère et de rage, et je leur pardonnerai, moi aussi; mais quand je songe à leur bonheur insolent... Ah ! ça, mais je ne vous reconnais plus... vous prenez leur parti.

— Non, car partout j'ai l'air d'être la suivante d'Alexandra. Je ne suis ni moins riche ni moins jolie qu'elle, cependant.

— Et pourtant, dit Schelm, tu prends leur défense ! Tu as oublié mes avertissements?

— Non ! mon père, répondit Louise avec résolution; seulement nous envisageons, vous et moi, la situation à deux points de vue opposés. Vous haïssez les Lanine pour le bien qu'ils vous ont fait; moi, ils me sont indifférents. Je ne les défendrais pas contre vous, mais je ne ressens aucune haine contre eux. Certes, si je ne me rencontrais jamais avec eux, leur richesse me serait bien égale !... mais partout... la première place est à Alexandra... On me présente : « Mademoiselle de Schelmberg, l'amie de mademoiselle Lanine. » on ne dit jamais : « Mademoiselle Lanine, l'amie de mademoiselle de Schelmberg. » Sans ces froissements incessants je les aurais presque aimés.

Schelm souriait.

— Oui, tu es bien ma fille ! Tu ne m'aimes pas non plus, n'est-ce pas? dit-il.

— Mon père, pourquoi cette question?

— Va, dit-il en souriant, tu as raison ! Je n'ai jamais exigé que l'on m'aime; je me suis résigné à l'indifférence au moins, le jour où j'ai vu que j'étais laid et senti que je n'aimais pas moi-même; mais tu m'obéiras : j'ai toujours exigé l'obéissance.

Louise se détourna :

— Je vous aime ! mon père.

— C'est inutile : ceux qui m'obéissent m'aiment. Le dévouement moutonnier de ta mère m'obsède et je regrette qu'elle ne soit pas ma servante, car alors j'aurais pu la renvoyer.

— Je vous répète, mon père, j'ai de l'affection pour vous. Je ne suis pas une fille dénaturée.

— Et moi, je te répète que je n'exige que de l'obéissance... M'obéiras-tu?

— Cela dépend, répondit Louise.

Tout le corps de Schelm frissonna, il leva son œil rouge sur sa fille.

— Des restrictions! bégaya-t-il.

— Oui... je ne veux pas que vous touchiez à Vadime.

— Mais tu n'es pas ma fille! Ta misérable mère m'a trompé! Tu oses aimer un homme!

Les yeux de Louise étincelèrent.

— C'est infâme ce que vous dites là, mon père; je ne suis pas bonne, mais j'aime Vadime, et s'il me demande la grâce des Lanine...

— Tu l'accorderais?

— Oui!

— Ah! cria Schelm. Mais alors, tu es capable de me trahir!

— Pour lui, oui.

Schelm eut à peine le temps de saisir le cordon qui communiquait au fil du plafond: une écume sanguinolente apparut à ses lèvres, son œil devint d'un rouge écarlate, sa figure se contracta affreusement et tout son corps se tordit dans une convulsion atroce.

— Muller! grâce! cria-t-il, j'ai de l'argent! Lui! cet autre! l'enfer... c'est l'enfer!

Un tocsin épouvantable retentit dans la maison; toutes les portes du cabinet s'ouvrirent; une vieille femme, suivie de deux domestiques, pénétra dans la pièce.

— Une nouvelle crise, mon Dieu! cria-t-elle.

— Ce ne sera rien, maman, dit Louise, toujours calme et dédaigneuse. Papa a eu un accès de mauvaise humeur, voilà tout.

Schelm se débattait dans son fauteuil, en proie à une épouvantable attaque de nerfs. Louise se retira.

— Faites atteler la voiture, dit-elle à un domestique, je sors.

VI

LE PHALANSTÈRE DE L'ASIATIQUE.

A l'angle d'une des rues qui aboutissent à la perspective de l'Assomption (*Vozniécenskij prospekt*) une grande maison, d'une architecture étrange, nouvellement construite, s'étalait orgueilleusement entre les vieilles masures qui l'environnaient. Une large fenêtre,

pareille à l'œil-de-bœuf d'un atelier, occupait tout le centre de l'édifice à partir du deuxième étage. Les murs à l'extérieur étaient blancs et propres, mais l'intérieur présentait un aspect délabré qui faisait peine à voir. A travers les vitres, on pouvait apercevoir des haillons sordides, rouges ou bleus, séchant sur des cordes tendues au plafond des appartements. Devant la porte cochère s'était formée une mare de boue noire et visqueuse. Des dessins ignobles, des inscriptions burlesques au charbon, maculaient tous les murs, les six boutiques du rez-de-chaussée présentaient un aspect de malpropreté révoltante.

Un riche étranger, récemment installé à Saint-Pétersbourg, l'avait fait bâtir. C'était une maison de rapport. Les deux premiers étages étaient des appartements meublés, le troisième et le quatrième, avaient été convertis en salles que le propriétaire louait pour des bals, concerts et conférences. Enfin le rez-de-chaussée était affecté au commerce ; il y avait, comme nous l'avons dit, six boutiques : une librairie avec cabinet de lecture, une buanderie, une mercerie, une petite imprimerie, un atelier de couture, et enfin un restaurant.

« La maison est d'un bon rapport, disaient les habitants des alentours, mais elle est bien mal tenue, et Dieu sait quelles gens l'habitent. » Elle était occupée en effet de la cave au grenier, et la salle se louait souvent, tantôt pour des concerts, tantôt pour des conférences de sociétés savantes, tantôt pour des réunions dont le but était inconnu.

Cette habitation étrange avait, disait-on, attiré l'attention de la police. Mais peu à peu la surveillance dont elle était l'objet s'était relâchée, un fonctionnaire envoyé de la préfecture ayant dit au commissaire de police (*tchastnyï pristaff*) de l'arrondissement : Ce sont ces songe-creux !... laissons-les tranquilles... Ils seraient trop fiers si l'on s'occupait d'eux.

Depuis vingt ans déjà, les maisons sont numérotées à Saint-Pétersbourg ; mais l'ancien usage de les désigner du nom des propriétaires s'est encore conservé dans les quartiers excentriques, et le bâtiment dont nous parlons était connu dans le quartier sous la dénomination de : « la maison de l'Asiatique. » En effet, une indiscrétion commise par le concierge avait appris aux curieux que le propriétaire était Indien, Persan, Kirghize ou Circassien, mais en tout cas de provenance asiatique.

Or, trois semaines après les événements que nous avons racontés, un homme entra dans un débit de cigares et de liqueurs qui se trouvait précisément en face de la maison de l'Asiatique. Cet homme

était si extraordinairement beau, que sa beauté féminine étonna le cabaretier, qui s'inclina involontairement.

— Monsieur, dit l'homme, il y a un phalanstère dans la rue; pouvez-vous me l'indiquer?

— Un phalanstère? demanda le boutiquier en ouvrant de grands yeux.

— Oui, une maison où l'on vit en commun. Vous devez connaître cela dans le quartier.

— Ah! vous appelez cela un phal...! Enfin, ce doit être là en face : la maison de l'Asiatique.

— Merci, dit le visiteur.

— Phalanstère! répéta le débitant de liqueurs. Singulier nom!... Eudoxie, cria-t-il à sa femme, la maison s'appelle phalanstère; j'ai retenu le nom, tout difficile qu'il est. Va le dire à l'épicier...

— J'y cours. C'est ce beau jeune homme qui t'a appris cela?

— Tu l'as regardé? Hein!

— N'est-ce pas qu'il est beau?

— Si beau que je l'ai salué; mais ne t'avise pas...

— C'est bon.

Cependant le jeune homme traversait résolûment la rue.

« On m'a ordonné, se disait-il, de venir prendre une chambre dans le phalanstère de l'Asiatique, quand je serai renvoyé de l'hôtel. Cela aura lieu, sans doute, immédiatement après la guérison complète de mon blessé. La petite est capable de pleurer, mais la mère s'empressera de me donner congé. E après cela, ces grands seigneurs veulent qu'on les aime!... On me mettra quelques roubles dans la main, et on me défendra de jamais me représenter à l'hôtel. J'ai lu cela dans les yeux de la comtesse. Elle croit que l'on se débarrasse ainsi du beau Dakouss!... C'est que je n'ai plus de domicile!

Il frappa à la porte de la maison de l'Asiatique.

Elle répondait parfaitement à l'idée qu'on s'en faisait dès l'entrée. Un escalier étroit et humide conduisait au premier étage; le palier manquait totalement de jour. Une corde graisseuse se balançait tristement à côté de l'unique porte pratiquée dans le mur. Une plaque en cuivre portait cette inscription : *Appartements et chambres garnis*. La porte ouvrait sur un long corridor complétement sombre, des deux côtés duquel il y avait des chambres meublées, pareilles à des cellules, le corridor aboutissait à un vaste salon.

Un Sibérien fabuleusement riche s'était fait affilier en 1862 à la secte des nihilistes. A une réunion publique, après avoir tenu un long discours et exprimé des théories du communisme le plus

lté, il avait ajouté qu'il ne suffisait pas de professer des prin-
es, mais qu'il fallait encore prêcher d'exemple. Or lui, Ivan Ko-
, possédant vingt millions de roubles, était prêt à y aller de son
;ent.

Depuis longtemps déjà les nihilistes et les socialistes russes
ient eu l'idée de vivre en communauté dans des établissements
la bourse et le travail étaient communs. Malheureusement ces
blissements n'avaient jamais pu prospérer, par suite du manque
gent (la plupart des communistes russes sont pauvres et pa-
eux) et à l'incompatibilité de caractère de leurs habitants. Les
veaux tribunaux réguliers avaient été saisis maintes fois de
ès pour coups et blessures, diffamations, injures entre les
bres de la communauté. Cependant les Russes, récemment
rés d'une servitude terrible, poussaient alors le goût de la li-
e à un tel point, qu'à côté d'un phalanstère mort il s'en ou-
aussitôt un nouveau.

plus souvent les phalanstères mouraient faute d'argent. La
se commune ne suffisant pas à payer le loyer, fort élevé d'or-
ire, le propriétaire faisait vider les lieux au moment du terme.
is même les communistes n'attendaient pas ce moment, et ils
taient tout à coup l'association. Si quatre personnes, par
ple, s'engageaient à former un phalanstère, il suffisait que
gagnât ou volât une certaine somme d'argent, que l'autre ob-
la promesse d'un emploi grassement rétribué, ou que la troi-
fît la rencontre d'une jolie femme peu scrupuleuse, pour que
rnière restât absolument seule. Tant que les associés n'avaient
'argent, ils mettaient tout en commun; dès qu'un événement
able leur procurait des ressources individuelles, ils s'empres-
t d'abandonner la communauté. Mais quand ces ressources
t épuisées, et cela arrivait ordinairement fort vite, l'idée du
lisme revenait à l'esprit des transfuges et ils regrettaient le
anstère, où la misère partagée leur paraissait moins dure à sup-
er. Seulement, un sentiment de honte les empêchant de retour-
auprès des camarades abandonnés : ils allaient à la recherche
tres coreligionnaires dans les mêmes dispositions d'esprit, les
avaient facilement et fondaient une nouvelle commune. Voilà le
ret des nombreux phalanstères qui s'ouvraient et se fermaient à
s moments dans Saint-Pétersbourg.

Or, voici la proposition qu'Ivan Kolok, le riche marchand sibé-
n, avait faite aux frères de la *vente* des Amis de la Liberté : il
ngageait à construire une maison, dont il abandonnait le pre-
er et le deuxième étage, distribués en cellules, pour servir d'ha-
ation à tout sociétaire qui désirerait y demeurer sans payer de

loyer. Le rez-de-chaussée serait destiné à des magasins, tenus par des hommes de paille du propriétaire, obligés de procurer du travail aux habitants de la commune. De cette façon, ceux qui voudraient habiter le phalanstère pourraient se procurer la subsistance dans la maison même. Ivan Kolok se réservait seulement le dernier étage, dont il proposait de faire un lieu de réunion pour tous les nihilistes et socialistes de l'empire.

« Il est temps, avait dit le Sibérien, de nous masser. Nous avons mille réunions partielles, et pas de centre. Je vous propose de vous bâtir un centre. »

La proposition fut acceptée avec enthousiasme. L'idée d'être logés gratis souriait à tous ces déclassés. La pensée que cette utopie appelée le droit au travail pouvait être réalisée ainsi, eut de nombreux partisans dont les acclamations firent taire ceux qui grondaient déjà et prétendaient qu'Ivan n'était pas un véritable socialiste, puisqu'il ne donnait pas gratis le boire et le manger.

— Il faut s'entr'aider, avait dit Poléno d'un ton doctoral; Ivan nous donne un bon exemple; nous le suivrons dans cette voie.

Malgré son impossibilité apparente, l'idée d'Ivan se réalisa, et le phalanstère asiatique fut ouvert dès 1864. Quoique les nihilistes, dont la doctrine subversive est arrivée à l'absurde, soient, en raison de cette absurdité même, laissés libres d'exercer leurs momeries, Ivan craignit, non sans raison, d'attirer l'attention de la police. Les employés de la sûreté générale, après avoir vu les nihilistes à l'œuvre en étaient arrivés à les traiter de maniaques inoffensifs. Les nihilistes, effectivement, disséminés dans la ville, pauvres et méprisés, n'étaient pas dangereux. Les phalanstères, aussitôt fermés qu'ouverts, étaient ridicules. Une persécution pouvait exalter l'opinion publique; le gouvernement avait résolu de les dédaigner. Toutefois ces sectaires, réunis dans un phalanstère fonctionnant régulièrement, dirigés par une main habile, possédant une organisation, de l'argent, la sécurité matérielle, pouvaient devenir inquiétants pour le gouvernement. Il fallait donc un pavillon pour couvrir la marchandise.

Les deux premiers étages de la maison, affectés au logement des membres de la commune, furent décorés du nom d'hôtel meublé. Hormis quelques affiliés, les habitants du phalanstère ne connaissaient pas le propriétaire et ne savaient pas qu'ils étaient logés pour rien. La veille du terme, un homme venait et leur apportait l'argent, dû, disait-il, à la munificence d'un comité dirigeant, désireux de répandre la doctrine.

Ceux des affiliés qui, les premiers, avaient été admis au phalanstère, et qui connaissaient Ivan, étaient tous des membres de

a *vente* des Amis de la Liberté. Ils étaient chargés de tenir les nagasins du rez-de-chaussée et de procurer du travail aux au-.res communistes, qui les croyaient des pauvres négociants, et ne soupçonnaient même pas leurs accointances avec le propriétaire. Ils avaient leurs cellules dans le phalanstère, et cela n'étonnait personne, car leurs boutiques, comme nous l'avons vu, avaient un aspect des plus misérables.

Les deux derniers étages de la maison formaient une salle immense que le propriétaire louait, comme nous l'avons déjà dit, et qui était réservée, une fois par mois pour des conciliabules secrets.

Ces conciliabules avaient, au commencement, attiré l'attention du gouvernement, qui avait chargé le général comte Lanine de faire un rapport. Lanine y fit envoyer un des agents de police les plus subtils, lequel retourna chez le comte en se tenant les côtes de rire. Il avait été à une séance du plus haut comique, raconta-t-il. Il avait vu des hommes, misérablement vêtus, à l'aspect malpropre, et des femmes aux cheveux coupés, à la toilette excentrique. Une sorte de vieillard inspiré debout à la tribune, pérorait en ces termes :

« Pourquoi, disait-il, appelez-vous l'*air :* air, et non pas : puce, par exemple ? Vous savez, du moins les savants prétendent savoir de quoi est composé une puce et l'air... Mais aucun savant ne peut faire ni de l'air ni une puce. J'ai pris cet exemple, car on prétend que l'on peut faire de l'air et des puces... Fadaises. Peut-être pouvons-nous faire un peu d'air et quelques puces, mais vous n'aurez jamais la possibilité de remplir cette salle d'air ou de puces. Or pourquoi appelez-vous cela ainsi, et ceci comme cela? Parce que d'autres hommes avant vous ont donné à ces objets ces dénominations... Or ces hommes étaient moins perfectionnés que vous. Donc, il n'y a pas de raisons pour les suivre dans leurs errements... Si vous pouviez faire l'un ou l'autre, vous seriez en droit de les appeler logiquement d'un nom quelconque. La parole, les mots, ne sont donc rien. *Nihil*... Dans la séance dernière, je vous ai démontré que les sentiments, les pensées, la souffrance, n'existent pas. Ma thèse d'aujourd'hui sera de vous expliquer comment la parole, dont nous sommes si fiers, n'existe pas non plus. Le petit exemple que je vous ai donné n'est que le préambule de ma conférence. »

A ces mots, raconta l'agent, je ne pus retenir un retentissant éclat de rire, qui scandalisa le président, l'orateur et l'assemblée entière ; craignant d'être découvert, je me crus obligé d'expliquer mon rire, et j'essayai de me faire passer pour un néophyte désireux de s'instruire.

— Messieurs, commençai-je.

— On ne dit pas messieurs ici, interrompit un homme assis

au-dessus de l'orateur et qui semblait présider la séance, on dit frères.

— Soit! frères... Je ris, car vous prétendez avoir prouvé à la dernière séance, à laquelle je n'ai pas assisté, je l'avoue, que les souffrances n'existaient pas... Précisément, j'ai un mal de dents épouvantable.

L'orateur répondit majestueusement et sans se déconcerter:

— La souffrance paraît exister dans cette société, assise sur des bases fausses. Si notre doctrine prévaut, elle n'existera plus.

— Vous avez donc un remède contre le mal de dents? demandai-je.

— Infaillible! répondit-il, contre tous les maux, douleurs, chagrins.

— C'est?... Oh! dites-vite?

— L'acide prussique!

Je reculai, ce vieillard blême avait dit cela sérieusement. Il m'épouvantait.

— Oui, cria-t-il en frappant de toutes ses forces contre le bois de sa tribune, l'acide prussique, qui procure une mort instantanée. Dans ce siècle d'aberration où l'on croit à une vie éternelle, se tuer est un crime, bien plus, une frayeur. Mais quand on sera persuadé qu'il n'y a rien, quand le néant deviendra légalement la base de la vie sociale, rien ne paraîtra plus simple! Vous êtes malade, vous souffrez, vous allez chez le pharmacien, il vous donne de l'acide prussique (et j'indique ce poison, car la science est dans les limbes, mais on trouvera un mode de destruction encore plus fort...) Oui... il vous donne... il ne vous vend pas! Vous lui ordonnez de vous soulager. C'est l'Etat qui paye de ses deniers le fonctionnement d'une immense usine destinée à faire de l'acide prussique! Vos souffrances n'existent plus, vous êtes redevenu néant. Une dent vous fait mal, au lieu de souffrir quelques jours ou quelques secondes, au lieu de la faire arracher, vous vous faites arracher la vie, et vous ne souffrez plus.

Il aurait pu parler longtemps, continua l'agent de police, j'avais fui. Si j'étais resté une seconde de plus, je me serais roulé par terre à force de rire, et j'aurais pu être découvert. Que Votre Excellence laisse donc ces gens tranquilles, ce serait leur faire trop d'honneur que de s'en préoccuper. Ce sont des fous nullement dangereux. Parmi ceux même qui les écoutent, il y en a qui ne peuvent dissimuler des sourires. Fermez les yeux pendant quelques années. Il sera temps d'y songer quand leurs doctrines deviendront moins absurdes.

L'avis de l'agent avait prévalu, et le phalanstère asiatique d'Ivan Kolok prospérait depuis un an sous l'œil indulgent de la police, au moment où commencèrent les péripéties de cette histoire.

Voici quel était le règlement intérieur de la commune. Pour sauver les apparences, l'appartement meublé était tenu par un seul homme, élu au moment de l'installation du phalanstère. Il cumulait les fonctions de locataire principal avec celles de trésorier-payeur. Le médiateur Arsenieff était revêtu de ces hautes fonctions.

La commune comptait soixante-dix habitants : cinquante et un hommes et dix-neuf femmes, partagés en six sections, trois à chaque étage. Chaque section avait à sa disposition un corridor, avec cinq cellules de chaque côté et un salon commun,

La section se gouvernait d'après ses propres lois. Il n'y avait pas de domestique dans la commune. Seul, le portier (*dwornik*) du propriétaire, honnête paysan, qui ne comprenait rien au nihilisme, ni à ses pompes ni à ses œuvres, constituait le personnel de la maison. Ce portier habitait une petite niche dans la cour, et ne venait dans les appartements que pour y apporter de l'eau et du bois. Le brave homme s'étonnait de ce qu'il y voyait et en parlait à ses voisins. Un jour même qu'il monta plus tard que de coutume, il vit un tel désordre et entendit de telles paroles, que cela lui parut louche. Effrayé, il alla faire sa déclaration à la police.

— Nous savons cela, mon brave, lui fut-il répondu, ce sont des imbéciles peu dangereux.

Dans les commencements, chacune des sections avait essayé de louer des domestiques, mais les nihilistes comprirent bientôt l'inutilité de leur tentative. Le serviteur restait trois, quatre jours, et s'en allait sans même demander son compte.

— Pourquoi vous en allez-vous, mon ami? lui demandait-on.

— Comment cela! Parce que...

— Mais enfin, vous êtes un homme comme nous, nous vous avons traité comme tel ?

— Il m'est impossible de servir dix maîtres; je n'ai pas dix mains, et puis ce n'est pas chrétien, ce que vous faites.

Enfin, un jour, un des habitants du phalanstère entendit le domestique récemment renvoyé faire des confidences au portier.

— C'est une maison de fous, disait-il.

— C'est l'exacte vérité, répondait le concierge, c'est-il Dieu possible qu'il y ait sur cette terre des imbéciles de cette force.

Dès ce jour, il fut convenu qu'on n'introduirait plus d'étrangers dans le cénacle, et tous les habitants de la commune résolurent de se partager les servitudes communes.

C'est dans ce salon que nous prions le lecteur de nous suivre.

Bello, Poleno, trois étudiants, deux femmes, l'imprimeur et son premier commis faisaient partie d'une nombreuse société alors réunie dans cette pièce aux murs complétement nus, et aux fe-

nêtres sans rideaux. Quelques chaises de paille étaient disséminées sans ordre. Dans les coins il y avait de tout : un peu de vaisselle, des cartes, des gravures lithographiques, une pile de brochures, des paletots, des cannes, des feutres mous. Au milieu une grande table, recouverte d'une nappe horriblement malpropre. Sur la table, un énorme samowar (bouilloire à thé) en cuivre vert-de-grisé, des verres sans soucoupes, pleins de thé, un citron coupé en deux, flasque, avec des traces noires sur l'écorce qui témoignaient que des mains sales l'avaient déjà pressuré pour en extraire le jus. Le thé était rougeâtre et boueux. Dans un saladier, du sucre, puis des bouts de cigarettes posés contre une assiette à dessert.

Il y avait une vingtaine de personnes autour de la table : des habitants du phalanstère et des Nihilistes invités.

Dans la section où nous pénétrons, Bello était trésorier-payeur, un étudiant était chargé de faire les emplettes, un autre de nettoyer les chambres, et un troisième de cirer les bottes; l'imprimeur allumait les lampes, son commis jetait les ordures; une des femmes raccommodait le linge, la seconde préparait le samowar et faisait le thé. Le ménage marchait à la diable. Les souliers n'étaient jamais cirés à temps, la poussière couvrait les meubles; il y avait du bois et de l'eau quand le portier voulait bien en apporter. L'absence du feu ennuyait quelques sybarites qui n'aimaient pas à grelotter. Quant à se laver, c'était du luxe, et le manque d'eau ne contrariait personne.

Les communistes prenaient donc le thé.

— Oui, je le maintiens, disait une des femmes, petite brune au nez retroussé. Je ne crois pas que Bello ait eu le droit de débarrasser la Verestoff de son manteau.

— Pourquoi prononcer ce mot « droit? » dit un des étudiants. Ici on fait ce que l'on veut.

— A condition de se conformer aux principes de notre doctrine. Or, la femme, oui ou non, est-elle égale à l'homme?

— C'est évident!

— Alors, pourquoi ces manières? Pourquoi, par exemple, m'avez-vous baisé hier la main? Est-ce que je vous la baise, moi? Pourquoi nous cédez-vous le pas, hein! Toutes ces prévenances, inventées par vous pour déguiser l'infériorité morale à laquelle vous nous avez assujetties, ne sont plus de mode maintenant : égalité, camaraderie.

— Elle a raison, observa un des invités.

— Parbleu! si elle a raison! dit Bello. Mais nous sommes si bêtes : nous parlons et n'agissons pas!

— Vous voudriez que nous agissions? s'écria le premier étudiant. C'est impossible de mettre en pratique nos doctrines.

— Pourquoi impossible? demanda Bello.

— Oui, pourquoi? ajouta Poléno.

— Mais tout simplement parce qu'on nous enverrait en Sibérie.

— Vous avez peur de la Sibérie? demanda Bello.

— Certes!

— Ah! ah! gronda Poléno. Mais un voyage en Sibérie, c'est une promenade! La souffrance n'existe pas.

— Ce jeune homme a peur de la Sibérie? cria Bello. Que vient-il faire ici, alors?

— Oui! oui! crièrent plusieurs voix, que vient-il faire ici?

— Hé! hé! peur, quel vieux mot!

— La Sibérie, hé! hé!

Un coup de sonnette retentit à la porte principale de la section. Un silence général se fit. Tous les nihilistes se regardèrent avec une hésitation qui ressemblait à de l'effroi.

— Qui peut sonner si fort? demanda Bello avec un léger tremblement dans la voix.

— Qui? La police, peut-être, murmura l'étudiant.

— La police! murmura Poléno.

La sonnette retentit une seconde fois. Les nihilistes devinrent pâles.

— Allez ouvrir! dit Bello à l'étudiant.

— Pourquoi cela? Ce n'est pas mon affaire... Je suis chargé de nettoyer les chambres, et non d'ouvrir les portes.

— Eh bien, allez-y, vous! dit Bello à Poléno.

— Moi!... Ce n'est pas pour moi, la visite. Allez-y vous-même!

— Je suis trésorier; j'ai mes fonctions.

La sonnette retentit derechef.

— Voyons! que quelqu'un ouvre!

— Si c'était la police?

— Non. On aurait déjà brisé la porte.

— C'est une visite pour vous.

— Non, pour vous. J'ai la mienne.

— Allons, à la fin, cria Bello : je vous ordonne d'ouvrir!

— Ordonne!!!

— Ha! ha! ha!

— Nous sommes tous égaux!

La petite femme au nez retroussé se leva :

— Bah! dit-elle, on ne me fera rien, je suis une femme. Je vais

On admira son courage. La porte s'ouvrit : Dakouss parut sur le seuil.

— C'est Dakouss! dit Bello avec un soupir de satisfaction... Bonjour, Dakouss.

— Eh! que diable! dit le beau docteur, il est difficile d'être admis auprès de vous. J'allais m'en aller.

— Ce n'est pas un espion, n'est-ce pas? demanda Poléno à voix basse à Bello.

— Non, je le connais : il est de la *vente* des Amis de la liberté.

— Que veut-il?

— Je ne sais pas.

Dakouss alla droit à Bello :

— On m'a ordonné, dit-il à voix basse, de venir demeurer dans ce phalanstère.

— Qui cela?

— Darine.

— C'est bien. Il y a une place.

— Vous me présenterez?

— C'est inutile.

On entourait Dakouss avec curiosité. Le médecin, accoutumé à l'admiration que provoquait sa beauté, ne s'en émut nullement, et s'assit auprès de Bello. Évidemment, il était habitué aux façons de messieurs les nihilistes.

— Le frère Dakouss, dit Bello, est un nouvel habitant de la commune.

— Ah! ah!

— Oui. Expliquez votre cas à vos camarades et collègues.

— Quel cas? demanda Dakouss.

— Il est d'usage ici d'apporter à la maison commune de l'argent et du travail. Que faites-vous?

— Vous le savez bien.

— Soit. Je vais parler pour vous.

— Faites.

Bello se leva :

— Frères et amis, dit-il, le frère Dakouss, ici présent, médecin distingué, désire faire partie de cette commune. Il vous apporte...

Bello demanda à voix basse :

— Qu'apportez-vous?

— Je ne comprends pas.

— Avez-vous de l'argent?

— Oui.

— Combien?

— Cent roubles.

— Donnez!

— Mais...

— Donnez donc!...

— Je ne donnerai que cinquante roubles.

— Donnez, mais vite!

Dakouss fouilla dans sa poche et tira un billet de cinquante roubles.

— Il apporte, dit Bello, vingt-cinq roubles d'appoint de capital social, demande à être admis parmi nous, et promet de partager le produit de son travail journalier.

— Ah! ah!

— Nous n'avons pas de médecin.

— Tant mieux.

— Bien! bien! cria Poléno. Accepté!

— Vous êtes accepté, dit Bello... Vous serez tenu d'ouvrir les portes.

— Comment?

— On vous expliquera cela plus tard...

— Permettez!... On m'a dit...

— Plus tard, murmura Bello. Pour le moment, on vous apprend vos droits et vos devoirs.

— Mais les vingt-cinq roubles?

— Tout cela plus tard. Ici, tout le monde a des servitudes, des devoirs communs.

A ce moment, un faible coup de sonnette retentit à la porte d'entrée.

— Allez ouvrir! dit Bello.

— Oui, oui, c'est le docteur qui ouvrira désormais.

— Mais...

— Allez donc, dit Bello; c'est l'ordre du comité.

Dakouss alla ouvrir. Darine apparut sur le seuil.

A l'aspect de Darine, il y eut un léger frémissement parmi les habitants de la commune. Tous se levèrent.

— J'apporte, dit le procureur, l'argent du loyer que je remettais à Bello. Mais vous semblez oublier, mes amis, que c'est aujourd'hui jour de réunion. Tout est-il prêt là-haut?

— J'allais m'y rendre, dit Poléno.

— Faites vite. La séance commencera à neuf heures, et il en est près de sept.

Puis prenant un ton d'autorité:

— Allons, mesdames, desservez le thé, et tout le monde à la besogne!

On lui obéit. Alors il se tourna vers Dakouss :

— Ah ! c'est très-bien, vous êtes venu. Vous a-t-on mis au service de la porte ?

— Pas encore, mais cela viendra.

— Tâchez de vous maintenir trois jours. On aura besoin de vous; assistez ce soir à la réunion, et demain venez nous demander nos ordres.

— C'est bien, j'irai.

Darine le regarda en face :

— Vous vous souvenez, dit-il, que vous nous avez promis une aveugle obéissance. Ce que l'on vous commandera, fût-ce un crime épouvantable, vous l'exécuterez.

Dakouss pâlit :

— Un crime ! bégaya-t-il.

— Eh bien, quoi ! dit l'autre, n'en avez-vous pas l'habitude ?

Et comme la pâleur du docteur se changeait en lividité :

— Allons, remettez-vous, dit-il, et obéissez !

— J'obéirai.

— Elle vous aime, n'est-ce pas ?

Un sourire d'une fatuité ridicule et sinistre se dessina sur les lèvres du médecin :

— Parbleu ! dit-il.

Prince Joseph Lubomirski.

La suite au prochain numéro.

M. LE GÉNÉRAL CHANZY

GOUVERNEUR GÉNÉRAL CIVIL DE L'ALGÉRIE

Au milieu de nos déplorables dissensions, les discours prononcés l'année dernière et cette année par M. le général Chanzy, à l'ouverture du Conseil supérieur de l'Algérie, n'ont nullement attiré l'attention de la Métropole.

Et pourtant jamais gouverneur général n'a prononcé de paroles plus fermes, exposé des vues plus justes et plus nettes sur la question algérienne ; jamais il n'a été constaté de progrès plus rapides et signalé des résultats atteints plus considérables ; jamais les actes et le langage d'un administrateur n'ont mérité une approbation presqu'aussi complète.

Qu'on nous permette donc de passer en revue ces deux discours. — Le premier était un exposé de principes renfermant des déclarations importantes. — Le second nous indique le chemin qui a été fait dans la voie tracée, l'action imprimée à tous les services publics et à tous les grands travaux, grâce à une énergique volonté et à une patriotique impulsion.

En les analysant, nous poursuivons une œuvre de divulgation essentiellement utile aux intérêts du pays et nous accomplissons un acte de justice en honorant le zèle et les efforts d'un homme qui se voue à une difficile mais glorieuse tâche.

Certains organes de la presse coloniale s'étaient émus, l'an dernier, d'entendre l'éloge de l'armée précéder l'exposé du programme administratif. C'était un étonnement singulier, et rien n'était plus naturel dans la bouche d'un soldat qui a passé vingt-quatre années de sa carrière militaire à guerroyer contre les Arabes ! Un gouverneur civil aurait rendu le même hommage à tant de souvenirs glorieux, à tant de services rendus, et on serait vraiment ingrat si on oubliait tout ce que l'armée a fait de grand et d'utile sur la

terre d'Afrique. La fin même de cet éloge était du reste à signaler, et le caractère professionnel de l'orateur lui donnait une signification particulière et une portée incontestable : « Après la conquête, disait le général, l'armée a pacifié le pays et lui a donné sa première organisation, celle que les circonstances imposaient. Aujourd'hui, si sa mission est en cela terminée, il lui reste celle de veiller à la sécurité et d'aider par ses moyens puissants au progrès que les institutions nouvelles, et dès maintenant *possibles*, doivent imprimer à l'Algérie, pour l'amener à l'assimilation avec la mère patrie qui est le but que nous cherchons tous à atteindre. »

Ainsi, dès le premier jour, M. le général Chanzy a entendu remplir dans toute son intégrité la haute mission qui lui a été confiée, et lorsque à son arrivée à Alger, il faisait rétablir le mot : *civil* qu'un zèle intempestif supprimait à la suite de son titre de gouverneur général, il indiquait clairement qu'il acceptait sans arrière pensée les fonctions créées par un ordre de choses nouveau.

Les considérations qui suivaient, s'étendaient sur les difficultés qui empêchent l'application immédiate du droit commun à toutes les parties de la colonie, mais en même temps le gouverneur général exprimait la formelle intention d'en poursuivre l'introduction sans relâche et progressivement, en s'appuyant avec autant d'utilité que d'à-propos, sur l'autorité du maréchal de Mac-Mahon, qui a dit, étant gouverneur général : « Il faut à ceux qui viennent en Algérie, deux choses : de la terre et de la liberté. »

Ces principes généraux émis, le discours du général étudiait successivement l'organisation administrative, la colonisation, les grands travaux d'utilité publique, les entreprises industrielles, la constitution de la propriété, les forêts et la régularisation des opérations de sequestre, ce qui constituait un travail complet sur la situation du pays, ses besoins et les divers projets préparés par le gouverneur général.

Dans tout ce discours, on retrouve l'ardeur résolue d'un homme qui saisit toute l'importance de l'œuvre de la colonisation, et on y rencontre des vues très-sages et très-pratiques.

Ainsi, après avoir examiné les moyens de se procurer de grandes surfaces colonisables, et avoir reconnu que le manque de terre et les formalités inutiles ont été les principaux obstacles à l'émigration, M. le gouverneur indiquait les conditions nécessaires pour les nouveaux centres, et c'est avec raison qu'il les voulait situés sur des routes existantes, se soutenant les uns les autres, bien approvisionnés d'eau, et surtout dans des positions salubres. Il faisait encore observer que, si un établissement prospère est un résultat sérieux qui encourage la colonisation, par contre « un village qui

ouffre, végète et se dépeuple, est un insuccès qui la compromet. »

Les grands travaux publics sollicitaient non moins vivement l'attention du nouveau gouverneur général, et avec non moins de raion, car si on peut offrir des terres aux émigrants, il faut les y onduire par des routes qui permettent ensuite l'écoulement facile t fructueux des produits du sol.

Ouvrir des routes, les relier entre elles, terminer des barrages ommencés et restés improductifs, en établir de nouveaux pour déupler la valeur de régions entières, sous un climat où l'eau, au serice de l'industrie humaine, crée des merveilles, rendre abordables es principaux ports, attirer et encourager les grandes Sociétés, oter les trois provinces de voies ferrées, telles sont les différentes ntreprises capables d'assurer et de développer la prospérité de la olonie.

Au surplus, M. le gouverneur général, en prononçant cette paole : « Qu'on ne réalisait pas le progrès en le décrétant, et qu'on e l'obtenait que par des mesures sages et efficaces, » montrait u'il comptait mettre ses actes en conformité avec ses paroles.

Une enquête était en effet ordonnée pour découvrir les causes des ncendies qui, l'été précédent, avaient ravagé les provinces d'Alger t de Constantine, et des commissions étaient nommées pour évalu r 'étendue des sinistres et arriver ainsi par l'application de mesures nergiques, à empêcher le retour de ces menées coupables qui ompromettent la richesse et l'avenir du pays.

Une autre commission, plus importante encore, présidée par le remier président de la cour d'Alger et composée des hommes les lus compétents de la colonie, était aussi nommée pour procéder l'application de la loi du 26 juillet 1873, votée par l'Assemblée ationale, et relative à la constitution de la propriété individuelle armi les indigènes.

D'autres commissions étaient encore formées et chargées de réulariser les opérations du sequestre qui avait frappé les tribus yant pris part à l'insurrection de 1871, d'effectuer ensuite la prise le possession des terres acquises à la colonisation, et d'y installer es indigènes sur les terres qui leur sont laissées. Châtiment nécesaire si l'on veut prévenir de nouvelles révoltes, et qui laisse néannoins aux indigènes des ressources plus que suffisantes.

La réorganisation de l'administration et de la justice en Kabylie, n vue de faire pénétrer nos lois dans ces montagnes si longtemps ndomptées, la reconstitution du service topographique, supprimé par le prédécesseur de M. le général Chanzy, et pourtant indispenable dans un pays de grande colonisation, et divers projets de

chemins de fer à l'etude, occupaient le reste de ce remarquable discours.

Le deuxième discours, celui qui a été il y a peu de temps prononcé devant le conseil supérieur de l'Algérie, nous fait passer de la théorie à l'exécution. C'est un rapport d'affaires fait à la façon des messages américains, présentant l'exposition complète de la situation du pays et des résultats obtenus, et qui se subdivise en huit parties : l'administration — la justice — la colonisation — les grands travaux d'utilité publique — la constitution de la propriété — la régularisation des opérations du sequestre — l'impôt — suites données aux diverses questions traitées par le conseil supérieur.

En parcourant, même rapidement, ce nouveau discours, nous y voyons le commencement de l'application du programme largement esquissé l'année précédente par M. le général Chanzy.

Toutes les questions d'administration, de colonisation, de travaux publics, de finances, nous annonce M. le gouverneur général, sont aujourd'hui exclusivement traitées par la direction générale des affaires civiles, « quel que soit le territoire auquel elles se rapportent, tandis que l'état-major général seul élabore celles relatives au commandement, à l'organisation politique, à la surveillance et à la sécurité dans les territoires restés transitoirement soumis au régime d'exception. »

En même temps, le principe de la décentralisation administrative est sérieusement mis en pratique, les attributions des sous-préfets ont été étendues, et on étudie le projet d'érection de trois nouvelles sous-préfectures dans les villes de Médéah, de Sidi-bel-Abbès et de Bougie. L'extension du territoire civil a déjà déterminé, dans le courant de l'année, l'établissement de deux sous-préfectures à Mascara et à Tlemcen, et celle de Guelma a été transportée à Sétif. Celle provisoirement installée à Dellys doit être aussi transférée à Tizi-Ouzou, au centre même des intérêts qu'elle a à gérer. La direction centrale des contributions directes a été supprimée, et deux directions nouvelles sont créées à Constantine et à Oran. Des modifications dans le service des forêts sont sur le point d'être appliquées, et de nouvelles améliorations ont été apportées dans le fonctionnement de la direction générale des affaires civiles et financières.

« En territoire de commandement, les communes subdivisionnaires sont divisées en cercles ou communes indigènes, ayant leur vie propre, leur administration et l'emploi de leurs ressources. Cette décentralisation, mûrement étudiée par le conseil du gouver-

nement, est la plus considérable de toutes. L'organisation nouvelle fonctionne depuis le premier jour de cette année. »

« En territoire civil, l'institution des communes mixtes, qui agrége les intérêts européens et les intérêts indigènes, partout où les premiers tendent à se développer, va permettre aux préfets et aux sous-préfets d'abandonner aux administrateurs-maires, aidés des commissions municipales, le soin de statuer directement sur une foule de questions qui ne pouvaient se régler jusqu'ici qu'au chef-lieu de la sous-préfecture ou même de la préfecture. »

Il est en outre question d'établir dans les territoires civils une force publique suffisante pour assurer l'ordre et la sécurité, et d'atteindre rapidement et légalement, par des peines en rapport avec leur gravité, toutes les infractions que nos lois ne prévoient pas. Dans la Kabylie, au chef-lieu de chaque circonscription cantonale, un officier investi des fonctions d'officier de police judiciaire commande une force publique tirée des corps de troupes. Des mesures analogues ont été prises dans les districts d'El-Arrouch et de Relizane, en attendant l'organisation de la gendarmerie dans tous les territoires de droit commun. De nouvelles brigades ont été établies à El-Aria, Mokta, Doeez, etc., et le nombre s'en augmentera encore dans le courant de cette année.

En continuant notre examen de l'*Exposé de la situation de l'Algérie*, nous trouvons un tableau qui est une preuve manifeste du progrès accompli.

Il nous apprend que le total des remises de territoires faites à l'administration civile pendant l'année 1874 s'élève au chiffre de 1,177,324 hectares, ce qui porte l'étendue du territoire civil à 4,012,695 hectares. Au 31 décembre 1870, la superficie de ce territoire n'était encore que de 1,353,414 hectares.

Telle est la situation au 1er janvier 1875, et il y a lieu d'en être satisfait. M. le général Chanzy dit à son sujet : « J'aurais désiré aller plus loin, mais il ne faut vouloir que le possible. Il faut, avant de remettre de nouveaux territoires, que l'organisation de ceux passés depuis un an du régime du commandement sous le régime civil soit complète et définitive. »

Pour réaliser les réformes dont il a pris l'initiative et répondre à un des vœux émis par le conseil supérieur, M. le gouverneur général annonce qu'un arrêté du 13 novembre dernier a prononcé : la suppression des communes subdivisionnaires — l'érection des cercles ou annexes en communes indigènes — l'application de règles uniformes à l'administration et à la comptabilité de ces nouvelles communes.

« Cette nouvelle organisation, ajoute-t-il, qui crée dans chaque

commune une commission municipale et qui admet l'institution d'un adjoint civil auprès du chef militaire qui est l'administrateur, se rapproche ainsi le plus possible de la transformation qui aboutira à la commune ordinaire de plein exercice, quand le moment sera venu. De plus, l'arrêté précité répond à une autre de vos préoccupations en organisant le service des prestations et l'institution d'un service de voirie communale. Ici encore l'armée a été déchargée d'un service qu'elle avait assuré jusque-là : les sous-intendants militaires, ordonnateurs des dépenses des anciennes communes subdivisionnaires, cessent d'intervenir dans l'administration des communes indigènes, dont la comptabilité est rentrée dans la règle générale. »

L'organisation de la justice est d'une incontestable utilité. Il s'agit de faire pénétrer dans l'esprit des populations indigènes les notions du droit, de la morale et du respect de la loi ; il s'agit encore de leur faire comprendre que nous ne voulons que leur bien et qu'ils peuvent compter sur notre justice et notre impartialité. Aussi M. le gouverneur général exalte-t-il avec raison la haute mission réservée à la magistrature algérienne, et il expose qu'il a cru devoir appeler l'attention de M. le garde des sceaux sur l'opportunité d'exonérer les officiers de l'armée des attributions de juges de paix dans les postes avancés, où il n'existe pas d'autorité civile, et de confier exclusivement à des magistrats de l'ordre judiciaire le service de la justice civile en Algérie. L'extension des justices de paix existantes et la création de nouveaux tribunaux et de nouvelles justices de paix doivent être la conséquence de l'application de cet ordre d'idées, et seront successivement établis en 1875 et 1876 à Tebessa, Bouçâada, Geryville, etc. Déjà, en 1874, il a été installé deux tribunaux nouveaux à Bougie et à Tizi-Ouzou, et 25 justices de paix ont été créées.

Le chapitre de la colonisation et celui des grands travaux publics sont des plus importants et méritent une attention particulière.

Pour répondre à une demande depuis longtemps formulée, il a été décidé que dorénavant le programme des créations à entreprendre, dans le courant de l'année, serait dressé à l'avance et porté à la connaisance des intéressés. De la sorte, les immigrants sauront les formalités et les démarches qu'ils ont à faire et pourront choisir la résidence qu'il leur convient le mieux. Ces documents et une carte annexée devront être envoyés dans toutes les préfectures de France qui deviendront des agences de colonisation. Ajoutons ici que les journaux de la colonie nous annoncent que le conseil supérieur vient d'approuver le projet de créer, dans les ports d'Oran, d'Alger et de Philippeville, des bureaux de renseignements à l'usage des

immigrants et des nouveaux débarqués. Cette mesure est aussi indispensable que celles indiquées plus haut, et, si elles sont toutes exécutées, elles seront une des causes les plus déterminantes du rapide peuplement de l'Algérie.

Les terres destinées à la colonisation sont partagées, d'après de récentes prescriptions, en deux tiers accordés aux Alsaciens-Lorrains et aux immigrants ordinaires et en un tiers concédé aux colons actuels et à leurs enfants. On sait avec quelle parcimonie certains villages anciens ont été dotés, et il y a déjà bien des familles qui ont des lots de terre tout à fait insuffisants. Il y a donc tout intérêt à fixer en Algérie les fils de ces colons et à en faire l'élément le plus solide des nouveaux centres.

Ceux-ci se multiplient rapidement, et depuis la dernière session du conseil supérieur il en a été formé 28 qui sont ou terminés ou qui s'achèvent et sont en voie de peuplement. Il faut y joindre les deux villages fondés par la Société protectrice des Alsaciens-Lorrains, et un certain nombre de lots réservés pour des fermes isolées.

Si nous puisons des informations à un document non moins intéressant[1], nous apprenons que les territoires allotés en fermes isolées représentent une superficie de 30,000 hectares environ divisés en 507 lots, dont 18 seulement ont été attribués à des immigrants, 60 Alsaciens-Lorrains et 42 cultivateurs provenant des divers points de la France. Cette faible proportion s'explique par les difficultés que présente la création d'une propriété isolée et l'absence des ressources nécessaires pour une telle création.

Nous apprenons encore que, depuis 1871, il a été fondé 82 villages, sans compter les 2 de la Société d'Haussonville, et qu'en outre 16 centres de population déjà existants ont été agrandis, grâce aux opérations du sequestre qui ont permis d'étendre leurs périmètres de colonisation, ce qui constitue un ensemble de 98 villages que l'administration a eu à répartir à l'immigration.

Il est également du plus grand intérêt de connaître, d'une façon générale, la situation de ces nouveaux établissements ouverts à l'activité des colons européens :

« La dernière insurrection avait démontré la nécessité d'occuper fortement la Kabylie. Cette contrée forme un quadrilatère à cheval sur la limite des provinces d'Alger et de Constantine, et dont la grande base est le littoral de la Méditerranée, depuis Dellys jusqu'à Collo.

« Des 29 villages créés ou agrandis dans la province d'Alger, 24

[1] *État actuel de l'émigration alsacienne-lorraine en Algérie.*

sont situés sur deux lignes partant de la partie est de la Mitidja : l'une traversant la vaste et riche plaine des Issers et pénétrant dans la Kabylie occidentale par Dellys et Tizi-Ouzou ; l'autre décrivant une ligne courbe qui suit à peu près les limites ouest et sud-ouest de la Kabylie, c'est-à-dire la direction de la route d'Alger à Constantine, laquelle dessert les villages nouvellement fondés.

« Dans la province de Constantine, trois lignes principales ont été formées : la première partant de Constantine, se dirige vers Milah, point situé à l'est de la Kabylie, dans la direction de Djidjelli, et de là s'avance en flèche jusqu'au pied de Zouagha, l'un des principaux foyers d'insurrection et le théâtre des coups les plus décisifs qui aient été portés, en 1871, aux révoltés par la colonne du général de Lacroix.

« La seconde ligne suit le tracé de la route d'Alger à Constantine et contourne par suite la Kabylie au Sud.

« Enfin, la troisième ligne, partant de Bougie, point situé au milieu des côtes du massif Kabyle, s'enfonce directement dans ce massif, en suivant la vallée de l'Oued-Sahel, et va rejoindre, à Beni-Mansour, la route d'Alger à Constantine.

« Dans la province d'Oran, 20 des villages créés ont été disséminés autour des villes florissantes qui occupent le haut du Tell, ou répartis entre ces villes et le littoral.

« Un rameau, formé de quatre centres achevés et d'un cinquième en création, se prolonge dans le Dahra, pays Kabyle jusqu'à ce jour inoccupé, bien que sa fertilité et son climat aient depuis longtemps désigné cette région à l'attention de l'administration[1]. »

En revenant à l'*Exposé de la situation de l'Algérie*, nous voyons que 20 de ces derniers villages ont été pourvus d'ouvrages défensifs, et que des travaux pareils entoureront chacune des nouvelles créations.

Le programme préparé pour cette année déterminera l'établissement de 20 centres nouveaux : 6 dans la province d'Alger, 5 dans celle d'Oran et 9 dans celle de Constantine, ce qui, avec les lots ménagés pour les fermes isolées et ceux encore disponibles dans les anciens villages, permettra d'établir 1,100 familles sans compter celles qui seront installées par la Société de protection des Alsaciens-Lorrains.

D'après les chiffres que nous trouvons, soit dans l'*Exposé de la situation de l'Algérie*, soit dans l'*État actuel de l'immigration Alsacienne*, les 98 villages créés ou agrandis comportent en lots de culture et en communaux une superficie de 174,000 hectares, et ils

[1] *État actuel de l'émigration alsacienne-lorraine en Algérie* (*Journal officiel*).

présentent un total de 4,495 feux, dont 1/29e environ réservés à des industriels ou commerçants et en partie disponibles.

La population agricole de ces nouvelles colonies s'élève donc à 4,271 familles environ dans lesquelles figurent 1,049 familles Alsaciennes-Lorraines et 457 familles d'autres immigrants de la Métropole. Ces deux contingents réunis forment un chiffre de 7,120 personnes. Et comme la population française s'est accrue, depuis le recensement de 1872, de 15,003 personnes, il faut en conclure qu'il y a une augmentation de 7,883 âmes due à un excédant de naissances sur les décès parmi les anciens colons français. En 1872, les Français étaient, en Algérie, au nombre de 129,601 ; ils atteignent aujourd'hui le chiffre de 144,604. Il y a également accroissement dans la population indigène et une tendance à réparer les pertes subies à la suite de la famine, du typhus et de la dernière insurrection. Les diverses nationalités européennes sont stationnaires et figurent pour le chiffre de 113,000 personnes. Les israélites naturalisés en bloc, par un décret de M. Crémieux, sont au nombre de 33,102, et les indigènes musulmans naturalisés ne sont que 252. Le total de la population algérienne est actuellement de 2,455,292 âmes.

Les routes nationales et départementales à l'état d'entretien ont une longueur de 2,995 kilomètres ; celles en voie de construction présentent une longueur de 1,067 kilomètres. Quelques-unes sont très-coûteuses à établir et exigent des travaux d'art considérables. Ainsi, sur la route de Dellys, le grand pont en fer du Sebaou, qui sera terminé à la fin de 1875, nécessitera à lui seul une dépense de 550,000 francs.

Signalons la prospérité produite dans la province d'Oran par les irrigations du Sig, de l'Habra, de la Mina et de la Mekerra, dont les étrangers eux-mêmes sont frappés. M. le gouverneur général annonce qu'il apportera tous ses soins pour le prompt achèvement des barrages de Hamiz, du Chéliff et de la Djidouïa.

De ce côté, comme du côté des desséchements, il reste énormément à faire, et, pour ne signaler qu'un point de la colonie, il existe aux environs de Bône le lac Fetzara, d'une superficie de 14,000 hectares, et divers lacs ou marais moins étendus, mais qui occupent encore 250 hectares environ, qui pourraient être assainis et livrés à la culture, au plus grand profit de la santé publique. C'est ce que démontrait dernièrement, dans le journal *la Seybouse*, un écrivain autorisé, M. le docteur Sistach.

Les travaux relatifs aux ports de mer, qui sont en voie de construction ou en projet, sont d'une exécution indispensable. Durant de nombreuses années, on travaillera encore aux débarcadères et

aux jetées de Tenez, de Philippeville, de la Calle, d'Arzew, de Mostaganem, etc. Du moins les ports d'Alger, d'Oran et de Bône sont à peu près terminés.

Depuis l'année dernière, trois chemins de fer ont été concédés. Ce sont ceux de Bône à Guelma, d'Arzew à Saïda, et de Sainte-Barbe à Sidi-bel-Abbès. Les deux premiers sont même déjà commencés. Quatre autres lignes sont l'objet de propositions ou d'études sérieuses. Elles iraient de Constantine à Batna par Sétif; d'Afreville à Bogari; de Sidi-bel-Abbès à Ras-el-Ma, et de Rachgoun à Tlemcen.

Toutes ces entreprises, et bien d'autres encore, sont certainement désirables. Pourtant il ne faudrait pas autoriser celles qui, n'ayant pas un objectif sérieux, tel qu'une exploitation considérable à desservir ou de vastes champs de colonisation à parcourir, à peupler, naîtraient plutôt d'un enthousiasme irréfléchi et prématuré que d'un besoin réel à satisfaire.

D'après les indications contenues dans la *Situation de l'industrie minière* en Algérie dressée par M. Ville, ingénieur en chef, M. le général Chanzy nous donne un inventaire sommaire des gisements explorés ou exploités dans les trois provinces, et qui constituent pour le présent, et surtout pour l'avenir, une des principales richesses de la colonie.

Le nombre des ouvriers qui vivent de l'industrie minière dépasse actuellement 3,500, et croît chaque jour. Le chiffre de leur salaire annuel peut s'élever à 4 millions de francs. Le personnel seul d'Aïn-Mokra est de 1,868 ouvriers, et la production journalière a été portée jusqu'à 200 tonnes. La production totale de cette mine atteint 409,538 tonnes pour l'année.

L'exportation totale des minerais de fer, qui s'effectue jusqu'en Amérique, a été en 1873 de 420,662 tonnes, et dépassera en 1875, d'après les chiffres connus des trois premiers trimestres, 590,000 tonnes. En 1866, cette exportation atteignait à peine 121,000 tonnes. Ce n'est donc là qu'un début, et, sous peu, des chiffres bien autrement considérables seront atteints. Plusieurs sociétés françaises et étrangères s'organisent en ce moment pour la mise en valeur de quelques-uns de ces gisements, dont la liste est trop longue et trop variée pour que nous puissions la transcrire ici. En outre, l'Algérie est admirablement située pour le facile écoulement des produits de ce genre, et on peut affirmer que l'industrie minière deviendra pour ce pays une cause puissante de prospérité.

L'exploitation de l'alfa a pris depuis quelques années de grandes proportions, et cette plante sauvage, presque inconnue il y a quelques années, parait appelée à de telles destinées, qu'un chemin de fer est en construction pour en permettre le transport économi-

uc, des hauts plateaux où elle pousse en abondance, au littoral ù elle est embarquée pour l'Angleterre, la France, etc. D'autres emandes de concessions de voies ferrées sont adressées, dans e même but, au gouvernement de l'Algérie. Ne sont-elles pas trop ombreuses pour être toutes lucratives? Quoi qu'il en soit, l'exportation augmente chaque année. Elle n'était en 1869 que de ,000 tonnes; elle s'élève en 1870 à 32,000 tonnes, atteint en 1873 e chiffre de 45,000 tonnes, et arrivera à 60,000 tonnes pendant 'année 1874. Le prix moyen de la tonne à Oran est de 140 francs, t la valeur de l'exportation peut être estimée à 8 millions pour 'année qui vient de s'écouler.

Aux 300,000 hectares concédés à la Compagnie franco-algérienne n vue de l'exploitation de l'alfa, on peut joindre environ 4,000 hectares aussi riches, qui se trouvent dans les provinces d'Oran et l'Alger, sans parler des surfaces analogues qui existent en grandes uantités dans la province de Constantine.

En s'occupant de la constitution de la propriété, M. le gouverneur général croit devoir répondre à quelques accusations peu fonlées dont la loi du 26 juillet 1873 a été l'objet.

M. le général Chanzy a raison de dire que cette loi, due à la sagesse et au patriotisme de l'Assemblée nationale, est la plus importante de celles qui concernent l'Algérie. « Elle répond, dit-il, au esoin le plus impérieux du pays, où rien de durable ne pouvait tre entrepris ou réalisé; mais elle ne produira le résultat qu'on loit en attendre qu'à la double condition d'être comprise et exécutée.

« Pour cela, ajoute-t-il, il faut d'abord dégager le but à atteindre les interprétations erronées, et parfois regrettables, auxquelles ette loi a donné lieu dans certaine partie de la presse et jusqu'à la ribune de l'Assemblée qui en a doté l'Algérie. Il faut que les indigènes sachent bien que cette mesure, si grande, si libérale, est oute dans leur intérêt, puisqu'elle sanctionne et garantit leurs lroits, tels qu'ils existent, en donnant aux transactions auxquelles ls voudront se livrer la facilité et la sécurité qui seules peuvent les endre possibles et avantageuses. Non, la loi dont il s'agit ne recèle i une pensée de spoliation, ni une idée de refoulement, ni un noyen de livrer les indigènes à des spéculations auxquelles ils ne ourront se soustraire.

« La propriété constituée est, pour eux, un bienfait qu'ils savent econnaître et apprécier... Oui, cette loi est bien le principe essentiel de la véritable fusion des intérêts qui doit préparer celle des aces sur cette terre. désormais française... Jamais, je tiens à le onstater ici, l'administration n'a été saisie d'aucune plainte de na-

ture à justifier la prétendue inquiétude que l'acte législatif de 1873, aurait causée chez les indigènes. Je puis également affirmer que, de toutes parts, il ne s'est manifesté chez eux qu'un désir, celui de voir promptement et complètement exécuter cette loi. »

L'application de la loi dans le courant de l'année 1874, n'est définitive que sur 65,767 hectares.

Le travail des commissions est en voie d'exécution sur 132,430 hectares et se poursuivra encore sur 153,844 hectares, dès que les formalités des publications seront remplies, ce qui formera prochainement un total de 352,041 hectares constitués.

Pour achever cette œuvre utile, il faudra multiplier progressivement le nombre des commissions d'enquête qui, déjà au nombre de vingt-cinq, peuvent opérer annuellement sur 250,000 hectares.

Cette question de la constitution de la propriété est intimement liée à celle de l'établissement du cadastre. Elles ont nécessité et activé la réorganisation du service topographique qui est, aujourd'hui, constitué et composé de 150 agents. Leurs opérations faites en vue de la colonisation et de la propriété, ont porté sur 23,045 parcelles d'une superficie de 162,711 hectares. D'après le programme établi pour 1875, les territoires cadastrés s'augmenteront cette année d'environ 200,000 hectares.

Les commissions nommés pour la régularisation des opérations du séquestre ont, de leur côté, rempli leur mandat. Le total des terres provenant de l'insurrection est de 574,588 hectares, sur lesquels 324,583 hectares ont été prélevés pour la colonisation, et 250,000 hectares reviennent au domaine. La contribution de guerre de 36,000,000 francs, qui a frappé les tribus rebelles des provinces d'Alger et de Constantine, est payée en très-grande partie. Sur les 31,499,161 francs déjà rentrés, 20,183,823 ont été alloués aux victimes de l'insurrection, en vertu de la loi du 25 décembre dernier.

« Les forêts qui couvrent environ 2,357,272 hectares du sol algérien, dit l'*exposé de la situation*, sont une des grandes richesses du pays. Il fallait, enfin, arriver à les préserver, par des moyens suffisants contre les incendies qui, se renouvelant presque chaque année, les menaçaient d'une destruction complète.

« L'étude des causes du mal et des moyens d'y remédier, confiée, après les désastres de l'été 1873, à une grande commission réunie à Bône, sous la présidence d'un des magistrats les plus compétents de la cour d'Alger, a abouti à la loi du 17 juillet 1874, dont l'exécution, stricte et prompte, a déjà produit les meilleurs résultats. »

Pendant l'été dernier, il n'a été constaté que 54 incendies ou commencement d'incendie qui ont porté sur environ 1,750 hectares

ɔois ou broussailles, et dont quelques-uns ont pris naissance en isie et ont gagné notre territoire. La malveillance paraît y être ngère.

a réorganisation du service forestier est en train de s'effectuer e personnel de la surveillance a été augmenté.

ne mesure excellente est celle qui consiste à créer autour des tres nouveaux des massifs boisés, qui en augmenteront la salu- é, en leur constituant de précieuses ressources. Des instructions été données et diverses sommes accordées à cet effet.

infin, toutes les difficultés pendantes, est-il affirmé, entre l'État les grandes Compagnies d'exploitation des forêts de chênes- e vont être promptement terminées, en exécution du décret du évrier 1870.

I. le gouverneur général examine ensuite la question de l'impôt. te question est fort délicate, et nécessiterait de trop longues exions. Du reste, elle est soumise à l'Assemblée nationale, et is n'avons qu'à attendre les discussions qui s'y produiront et les olutions qui seront prises.

lous ne nous étendrons pas davantage sur le chapitre intitulé : *tes données aux diverses questions traitées par le conseil supé- ur.* Le lecteur n'y verrait que des affaires secondaires et sans nd intérêt pour lui. Signalons, cependant, la promesse de la ochaine distribution des cartes de colonisation qui, bien que lamées, n'ont pu être préparées qu'après la réorganisation du vice topographique.

L'approbation qui résulte de l'examen que nous venons de faire saurait être sans quelques restrictions, et nous aurions bien taines réserves à faire sur divers points secondaires. Mais est-il ɔortun de prolonger cette étude par des critiques de détail et de rdre ainsi de vue l'ensemble des paroles et des actes du nouveau ıverneur?

En considérant, d'une façon générale, l'*Exposé de la situation de lgérie*, nous ne pouvons qu'applaudir à l'esprit qui l'anime et à tendance qui s'y manifeste. En constatant les résultats déjà uis, nous ne pouvons qu'être heureux d'avoir, pour l'avenir, à egistrer les engagements pris et les promesses faites. Ce qu'il faut tout louer, c'est la résolution, mise en pratique, de rompre avec routine, d'abandonner le système des essais mal étudiés, et né- sairement infructueux, pour entrer et persévérer dans la voie du ɔgrès et des réformes que la raison et l'exemple des grands peu- s colonisateurs imposent à une administration éclairée. Il faut, n moins, louer le zèle, l'activité et l'ardeur déployées dans l'ac- mplissement du devoir qui s'attache à de hautes fonctions.

Nous avons, à ce sujet, rencontré dans le discours de M. le général Chanzy, un passage qui a droit à une mention toute spéciale.

Après avoir dit qu'il a tenu à se rendre compte par lui-même de la situation de presque tous les villages récemment créés et qu'il a invité les généraux et les préfets à parcourir fréquemment tous les centres relevant de leur autorité et à examiner tous les points sur lesquels on projette d'en établir de nouveaux, M. le gouverneur général ajoute : « On ne règle bien les questions que sur les lieux mêmes ; on ne juge des besoins qu'en les constatant directement, et les appréciations les plus sérieuses sont celles qui résultent de ce que l'on voit de ses yeux. Cet exemple amènera d'ailleurs tous les agents de l'administration, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils soient, à se pénétrer de ce principe essentiel : C'est que dans un pays où tout est à transformer ou à créer, il faut tout voir par soi-même, et s'assurer directement de l'exécution stricte et prompte des ordres que l'on donne ou des mesures dont on est chargé. »

Si nous rapprochons ces paroles de celles que nous écrivions il y a deux ans[1] sur l'obligation incombant aux préfets algériens de faire de fréquentes tournées dans leurs immenses départements, et d'étudier sur place les besoins à satisfaire, nous devons nous réjouir de voir M. le général Chanzy devenir, pour tous les administrateurs sous ses ordres, le modèle à suivre.

Au moment où nous écrivons, M. le général Chanzy fait une longue et consciencieuse excursion dans l'est de la colonie. Il vient d'inaugurer la grande route d'Alger à Constantine, d'inspecter le tracé de l'importante ligne de Constantine à Sétif et Batna, d'encourager les progrès de la colonisation dans la fertile région de la Medjana, hier le foyer d'une redoutable insurrection, aujourd'hui domptée à la fois par nos armes victorieuses et le pacifique travail de nos hardis pionniers, et il se rend ensuite à Philippeville, Jemmapes, Bône, Guelma, Tebessa, pour examiner et activer partout sur son passage les travaux en cours d'exécution et les nouveaux essaims laborieux qui se sont fixés sur la terre algérienne. De Bône à Guelma il a parcouru, en grande partie à cheval, la vallée de la Seybouse, que doit suivre le chemin de fer, et, émerveillé de la beauté du pays et de sa richesse, il a décidé l'érection immédiate d'un premier village. Trois autres centres ne tarderont pas à y être établis et la locomotive pourra traverser des contrées qui commenceront à être animées par le travail et l'industrie de nos compatriotes.

[1] Voir *La France en Algérie*, deuxième partie.

Avant ce voyage, et depuis que la session du Conseil supérieur est close, d'utiles mesures ont été prises.

L'avant-projet de la première section de la ligne d'Affreville à Boghari et Boughjoul a été soumis aux enquêtes règlementaires, en vue d'accorder la concession de cette ligne à M. Delessert qui la sollicite au nom d'une Compagnie franco-anglaise. Cette Compagnie veut exploiter les alfas des hauts plateaux qui s'étendent au sud de la subdivision de Médéah. Un tel engouement ne doit s'expliquer que par les multiples emplois auxquels peut se prêter l'alfa. Une brochure récemment publiée par M. Perez, laisse entrevoir à ce produit si abondant de l'Algérie un prodigieux avenir. Il est de fait que les Japonais tirent du papier le plus merveilleux parti, et le façonnent de mille manières pour le faire servir à tous les emplois matériels[1]. S'il est vrai, comme on l'affirme, qu'ils font de temps immémorial des roues de voiture en pâtes à papier, et que les Américains ont aussi fabriqué avec la même substance, des roues de wagon qui durent plus longtemps et s'usent moins que celles en fer, on pourrait en effet prédire à l'alfa les plus étonnantes destinées. Les voies ferrées qui seront établies dans le but de cette exploitation rendront toujours l'immense service de traverser de vastes contrées, d'y installer et d'y faire progresser la colonisation.

Ensuite, un arrêté a approuvé les statuts d'une Société formée pour encourager le reboisement de l'Algérie pour la conservation et la propagation des essences forestières. L'action de cette société, dont le siége est à Alger, s'étendra sur les trois provinces.

Un autre arrêté a fait appel aux géomètres libres, afin d'obvier promptement à l'insuffisance numérique du personnel topographique et d'accélérer les opérations du cadastre et l'application de la loi constitutive de la propriété indigène. « L'appel de l'administration, dit un journal algérien, sera certainement entendu, et bientôt arriveront de tous les points de la Métropole et de l'Algérie des géomètres en assez grand nombre pour permettre une application rapide de la loi. »

Des bureaux de renseignements viennent d'être institués à Alger, Oran, Bône et Philippeville, sous la direction des préfets, et il en sera créé un à Marseille. Les immigrants y trouveront toutes les informations dont ils ont besoin pour le choix de leurs terres et leur installation dans la colonie. C'est la mise en pratique du

[1] La matière première des papiers du Japon est l'écorce de deux variétés de mûrier, et les Japonais fabriquent avec de la pâte à papier des étoffes imperméables, des parasols, des chaussures, des meubles, des panneaux de portes, les vases, des cordes, etc.

projet que signalait M. le gouverneur général, dans son dernier discours, et que nous réclamions depuis des années dans cette Revue.

Il est en outre établi à Alger, un bureau central de la plus grande utilité qui sera pourvu de cartes, plans, documents statistiques de toutes sortes, tarifs, observations scientifiques, de tous les matériaux enfin de nature à éclairer sur les ressources du pays, et qui fournira ainsi aux industriels et aux capitalistes toutes les indications nécessaires à la fondation de grandes entreprises. C'est M. Ach. Fillias, sous-chef de bureau à la direction générale des affaires civiles et financières, et auteur de nombreux et importants travaux sur l'Algérie, qui est mis à la tête de ce bureau-annexe de la direction générale.

Tout semble donc promettre que M. le général Chanzy, prenant très au sérieux son rôle de gouverneur général civil, veut être un administrateur dont le passage aux affaires assurera à la colonisation de cette belle et fertile région de sérieux progrès. Sans doute, après avoir vu les efforts impuissants de sa valeureuse épée dans une lutte qui devait laisser fatalement la France amoindrie et humiliée, il a compris que l'Algérie, dont le commerce va bientôt atteindre le chiffre de 500 millions, pouvait, dans un avenir prochain, en unissant indissolublement ses destinées à celles de la France, contribuer à nous faire reprendre notre grande place dans le monde[1].

Pour promptement arriver à ce résultat, les Français de l'Algérie auront à ne point oublier les dernières paroles des deux discours qui nous occupent. M. le gouverneur général leur disait l'an passé, avec infiniment de raison et de sagesse : « Sur le terrain des affaires algériennes, rien ne peut nous diviser. La politique, cette passion qui surexcite, n'a rien à faire dans cette enceinte. » — La

[1] Un document d'une date toute récente et d'une source étrangère prouve que la valeur et l'importance de l'Algérie sont mieux appréciées par nos rivaux que par nous-mêmes.

M. Playfail, consul général d'Angleterre à Alger, auteur d'un rapport détaillé sur la situation financière de notre colonie, faisant observer que l'on a beaucoup exagéré les dépenses que l'Algérie a coûtées à la France, dit, qu'à la fin de 1873, ces dépenses arrivaient au chiffre de 2 milliards 500 millions en majeure partie consacrés à l'armée.

La France ayant trouvé la Régence dans un état absolu de désordre et de pauvreté, y ayant construit des villes, des fortifications, des ports, des monuments, des routes, des voies ferrées, creusé des mines, etc., et les exportations et les importations ayant déjà atteint le chiffre de 6 milliards 243,779,271 fr., l'auteur estime que les 2 milliards 500 millions dépensés ont été très-bien placés, même au point de vue commercial.

péroraison de cette année-ci reproduit la même pensée : « Nous allons procéder à nos travaux sans parti pris, sans nous laisser distraire du but à atteindre par des préoccupations ou des aspirations qui doivent rester étrangères à la mission que nous remplissons ici. »

C'est ce que, depuis 1866, nous ne cessons de demander et de désirer ardemment. La question algérienne ne doit être que française. Il s'agit pour nous de nous établir solidement sur l'autre rive de la Méditerranée, et tous les partis doivent tendre vers ce but d'un commun effort, et avec une même pensée.

Aussi convient-il de souhaiter, pour l'administration de notre grande possession africaine des hommes spéciaux et compétents. Si l'Algérie peut et doit devenir une terre neutre, d'où il faut s'efforcer de bannir la politique, il importe de ne point lui envoyer des fonctionnaires toujours nouveaux, condamnés à ne pouvoir étudier ses besoins et ses ressources, et forcément obligés d'être des hommes politiques plutôt que des administrateurs.

Qu'à l'avenir donc on conserve ou on fasse choix pour la colonie de préfets et d'employés connaissant le pays, ses conditions climatériques, ses habitants, leurs mœurs et leurs usages, y ayant, autant que possible, déjà passé de nombreuses années de leur carrière administrative ; que de plus on leur donne des instructions précises pour qu'ils y soient avant tout des hommes d'affaires, donnant une vigoureuse impulsion aux services publics, aux entreprises d'intérêt général et imprimant ainsi une marche vive et assurée à l'œuvre de la colonisation.

Et puisque la concorde de tous les partis sur la question algérienne est chose si désirable, et que les colons doivent, pour la faciliter, ne plus compromettre leur cause par des actes inconsidérés ou un langage irréfléchi ; puisqu'encore la continuité du travail et le calme dans une tâche poursuivie sont un élément de force et un gage de succès, qu'il nous soit permis d'émettre le vœu de voir M. le général Chanzy se tenir de plus en plus à l'écart des luttes politiques, continuer à se consacrer tout entier à son rôle de gouverneur général, convaincre et entraîner, par cet exemple, autant que par sa fermeté, les plus récalcitrants de la colonie, procurer enfin à l'Algérie les bienfaits d'une administration longue, efficace, prospère, en servant la France sur un terrain aussi glorieux qu'un champ de bataille.

Henri Verne.

LA LIBERTÉ

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

AVANT LA SECONDE DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Vingt ans de services dans l'enseignement supérieur, une préoccupation constante des questions qui s'y rattachent, et quelque connaissance des méthodes suivies dans les universités étrangères, me donnent peut-être le droit d'apporter, dans le grave débat qui va s'ouvrir pour la seconde fois devant l'Assemblée nationale, les résultats d'une expérience déjà longue, et de réflexions absolument dégagées de tout esprit de parti. Il sera difficile à nos députés de s'affranchir, dans cette discussion, de toute préoccupation politique; et c'est précisément ce qui complique leur tâche et compromet le succès de leur œuvre. Une bonne loi sur l'enseignement supérieur voudrait, pour être définitive, être élaborée dans des temps plus calmes. Mais on attendrait, hélas! longtemps dans notre pauvre France, si l'on renvoyait la liberté de l'enseignement supérieur à l'âge d'or des passions apaisées et des gouvernements incontestés. Pour être condamnés à fonder sur un sable mouvant, nous ne sommes point dispensés de bâtir. Discutons donc le problème qui s'impose à nous, et que les hommes spéciaux tempèrent en quelque sorte l'ardeur du débat, en substituant aux arguments passionnés les observations recueillies au contact de cette jeunesse au milieu de laquelle se passe leur vie.

I

Je préviens tout d'abord que je m'adresse aux seuls amis de la liberté de l'enseignement supérieur. Je n'ai absolument rien à dire

aux partisans d'un monopole exclusif qui revendiquent, au nom de l'État, la direction de toutes les hautes études. Combattre leurs prétentions serait peine perdue, parce qu'on ne saurait triompher d'un parti pris. De plus, ce serait une besogne inutile, puisque le temps lui-même et les circonstances que nous traversons ont fait justice de cette revendication surannée. Quelque opinion que l'on ait professée sur ces graves matières, on se trouve en présence d'un fait. L'Assemblée nationale a, dans sa première délibération, reconnu le principe de la liberté de l'enseignement supérieur. Il en résulte que le problème qui va bientôt être agité à l'Assemblée nationale est une question d'organisation et non une question de doctrine. La difficulté n'en est pas amoindrie. C'est au sortir de cette discussion théorique qui a défini le droit, c'est au moment où l'on abordera, pendant la seconde lecture, les questions de détail, que commenceront les embarras les plus sérieux. Mais le seul moyen d'arriver à une solution pratique, digne de la France, digne des immenses intérêts moraux, sociaux, religieux, que ce grand problème met en jeu, est de se placer loyalement sur le terrain de la liberté. C'est la seule façon de donner à la liberté une organisation sage et durable et de prévenir ses écarts.

La liberté de l'enseignement supérieur, bien comprise et équitablement réglée, ne compromet ni l'ordre public, ni cette unité de l'esprit français, dont les premiers fruits doivent être le sentiment national et l'amour de la patrie. C'est en vain que, dans un discours habile, mais fort pauvre de raisons sérieuses, M. Challemel-Lacour a plaidé la thèse de la séparation de la jeunesse en deux nations rivales : l'une formée, dans les universités de l'État, au culte de toutes les grandes idées de la civilisation moderne; l'autre dressée, dans les universités ecclésiastiques, aux regrets du passé et à l'adoration chimérique d'un vieil ordre de choses impossible à rétablir. Cette opposition est une pure illusion, et le tableau, passablement chargé, de ces dissensions futures ajoutées par l'enseignement supérieur libre à toutes celles que nous avons subies sans qu'on pût le mettre en cause, n'avait qu'un seul but : l'ajournement indéfini de la loi. La liberté de l'enseignement supérieur existera dans un avenir prochain. Avec quelle législation de détail, avec quels tempéraments? Je l'ignore; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'il n'y aura pas entre les universités de l'État et les universités libres cet antagonisme auquel M. Challemel-Lacour se reportait sans cesse. Les universités catholiques libres enseigneront, comme cela se pratique aujourd'hui à Louvain, au nom de la foi que professe l'Église. Les universités de l'État conserveront entre les divers

cultes leur neutralité officielle; elles ne pourront inscrire dans leurs règlements ce qu'on lit dans celui de l'université de Louvain : « Les étudiants doivent appartenir à la religion catholique et en remplir les devoirs. » Mais l'enseignement officiel, en dépit de quelques disparates, n'en demeurera pas moins ce qu'il est aujourd'hui, l'expression des idées et des sentiments d'une grande nation catholique. Ceux de ses membres qui ont le bonheur de croire n'y seront pas moins à leur place qu'ils ne le sont aujourd'hui; libres d'affirmer leur foi, forts des sympathies de leurs collègues, et gardés, en quelque sorte, par ce respect des idées religieuses qui s'impose à tout homme qui pense, et à tout professeur qui voit dans ses fonctions autre chose qu'un métier. On n'a qu'à comparer, sur ce point, notre enseignement officiel à celui des universités allemandes pour lui rendre, malgré ses lacunes, une justice qui lui est trop souvent déniée.

Sans doute il peut arriver, et il arrivera même probablement, qu'une université libre prenne pour programme ce qu'on appelle aujourd'hui, de noms très-mensongers, la morale et la science *indépendantes*. Une telle attitude pourra grouper autour d'elle un certain nombre d'élèves; elle lui vaudra l'appui moral et les souscriptions des loges maçoniques et de la démocratie avancée. Je ne crois pas cependant, qu'après une expérience suffisamment prolongée, il puisse exister en France plus d'un centre où se déploie ostensiblement un tel drapeau. Les habiles se garderont d'afficher trop une telle tendance, et plus d'un fanfaron d'athéisme, quand il s'agit de lui-même, y regardera à deux fois avant de confier à une direction ouvertement antireligieuse l'intelligence et l'avenir de son fils. Quoi qu'il en soit, de telles écoles ne sauront prétendre à être la pépinière privilégiée des vrais et des bons citoyens. La cruelle et récente expérience de la guerre de 1870 a montré que la foi chrétienne était la meilleure école de l'esprit de sacrifice, et qu'on servait d'autant mieux son pays qu'on croyait davantage à la religion, qui a fait la grandeur de la France, et qui demeure, en dépit de tous les sophismes, la condition du rétablissement de son influence dans le monde. Dans cette résistance sans espoir à la plus formidable des invasions, les apôtres de la libre-pensée ont beaucoup prêché de paroles et fort peu d'exemple; les chrétiens ont su s'offrir au danger et mourir pour leur pays, même sous une bannière qui, pour beaucoup d'entre eux, ajoutait un sacrifice de plus à celui qu'ils accomplissaient pour payer leur dette à leur patrie. L'étoile de la France a pâli parce qu'une influence corruptrice a altéré chez elle la virilité du caractère et le sentiment du devoir.

Il n'est pas difficile de dire qui développe le plus ces vertus chez l'homme, de la doctrine de la croix, ou de celle qui laisse la jeunesse sans défense contre les passions.

Laissons donc à quelques esprits aveuglés par la haine du christianisme cette accusation presque ridicule, tant elle est dénuée de fondement. Surtout ne permettons point qu'on divise arbitrairement ceux qui soutiennent dans ce débat des systèmes divers en défenseurs du monopole ou en partisans de la liberté, suivant qu'ils servent dans les rangs de l'enseignement officiel ou dans ceux de l'enseignement libre. Il est peu de corps investis d'un privilége par un monopole quelconque, qui ait pris aussi facilement son parti de la libre concurrence, que l'Université de France après la loi de 1850. Cette libre concurrence n'existe pas encore, il est vrai, pour l'enseignement supérieur; mais on peut dire sans hésitation que, dans cette région plus élevée le corps professoral est encore mieux disposé à l'accepter. Les Facultés de droit et de médecine tiennent jusqu'ici à l'Université proprement dite par un lien trop flexible pour en ressentir avec une très-grande ardeur les passions ou les préjugés; et il n'est pas hors de propos de remarquer que ces passions et ces préjugés sont infiniment plus le produit de la polémique de quelques journaux, ou le fait de quelques individus, que le sentiment général du corps tout entier. Les facultés des sciences et des lettres comptent dans leurs rangs un certain nombre de membres qui n'ont pas passé par l'enseignement secondaire, et leurs relations avec les chefs et les élèves des établissements les plus divers, à propos des examens, sont pour la plupart de leurs membres, une école d'impartialité. Si l'expérience leur apprend à se défier des résultats trop complaisamment étalés en quelques réclames intéressées, elle leur révèle aussi tout ce qu'un grand nombre d'établissements libres obtiennent de résultats sérieux. Il y a donc, dans cette partie du corps professoral, au moins autant de sympathies que d'antipathies pour la création d'universités libres. Seulement il y règne, et à fort bon droit, une certaine défiance de l'inconnu. On y sent plus vivement qu'ailleurs ce que comporte de difficultés la fondation d'universités libres, et quelle responsabilité assument ceux qui se lancent à la légère en une question d'où dépend l'avenir intellectuel de la France. Avant de créer des universités libres, s'est-on bien, dans les camps qui réclament la liberté, demandé ce que c'est qu'une université; ce qu'elle doit être pour rendre au pays des services réels? C'est ce qu'il nous faut examiner.

II

Je tiens d'abord à écarter absolument du débat les facultés de théologie, parce qu'elles n'ont point jusqu'ici en France d'existence réelle. Nous avons dans leur sein de savants professeurs dont quelques-uns sont des hommes éminents ; mais ni leur science ni leur talent ne peut vivifier une organisation que notre législation a frappée de mort. Tant que l'institution canonique manquera à nos facultés de théologie, leurs grades n'auront pour le clergé aucune valeur, et leurs cours dénués de tout but pratique, seront réduits à être, à l'usage des gens du monde ou des oisifs, une sorte de succursale des conférences destinées à l'apologétique chrétienne. Un tel rôle n'est point inutile, mais ne suffit point à créer de véritables facultés.

Les universités catholiques libres porteront aux facultés officielles de théologie le dernier coup. L'investiture canonique sera évidemment donnée à ces institutions nouvelles dans lesquelles la Faculté de théologie aura une place prépondérante. L'État ne peut conserver de faculté de théologie dans ses universités qu'en leur donnant une existence à part et en cédant complétement à l'Église la surveillance des cours et la nomination des professeurs.

Il y a des gloires nationales dont l'État ne peut abandonner la tradition. L'existence de la Sorbonne est, par exemple, un legs de l'ancienne société française que l'État ne peut, sans démériter, laisser périr ou même déchoir. Mais il ne s'agit là, si l'on veut être pratique, que d'une subvention, et non d'une direction. Le gouvernement donne, par des considérations d'utilité publique et de justice stricte, un traitement aux évêques et aux prêtres. Il peut en certains cas, et doit, quand il s'agit d'une institution séculaire telle que la Sorbonne, assurer la perpétuité d'un grand enseignement théologique, de même qu'il a intérêt à assurer la perpétuité du culte. Mais son ingérence directe ne peut être que l'occasion de conflits incessants ou la cause d'une stérilité irrémédiable. Les facultés de théologie des universités catholiques libres jouiront, sous l'autorité de l'Église, d'une autonomie complète. Si l'État veut conserver dans ses cadres officiels une ou plusieurs facultés de théologie, il faut qu'il leur accorde les mêmes priviléges; sans cela il fera mieux de supprimer un rouage inutile. Et je réclame la même autonomie pour la Faculté de théologie protestante de Montauban. C'est surtout en matière de dogme et de culte qu'il faut appliquer la fameuse maxime constitutionnelle:

« Le roi règne et ne gouverne pas. » En revanche, les facultés officielles de théologie n'auraient aucun lien avec le reste du corps universitaire. C'est le seul cas où je conçoive l'existence de facultés isolées. Il est d'ailleurs plus que probable qu'en dehors de la Sorbonne, à laquelle on devrait faire reprendre son rang de grande institution nationale en multipliant le nombre de ses chaires et en assurant leur dotation, il n'y aura, au bout de très-peu de temps, plus d'autres facultés de théologie catholique que celles des universités libres. Il serait donc d'autant plus facile d'arriver, pour cette unique institution, à un accord qui lui permette de reprendre sa vieille splendeur; qui rende au titre de docteur en Sorbonne tout son éclat, et aux décisions de la Sorbonne leur ancien prestige.

III

Si l'on ne s'occupe point des facultés de théologie, il reste à considérer, dans le cadre actuel de notre enseignement supérieur, les quatre facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. C'est cet ensemble dont il s'agit d'augmenter la force et la vie. Je suis parfaitement de l'avis de ceux qui prétendent qu'il faut se garder, sous prétexte de donner la liberté, d'affaiblir notre enseignement supérieur. Je ne me sépare que de ceux qui ajournent après cette réorganisation l'exercice de la liberté. On ferait attendre indéfiniment les réformes pour renvoyer la liberté aux calendes grecques. Je compte, au contraire, sur l'émulation qui résultera de la concurrence pour opérer dans notre enseignement supérieur des réformes indispensables. Il ne faut pas se dissimuler les immenses lacunes de son état actuel. La considération de tout ce qui lui manque doit inspirer à nos législateurs une extrême prudence, mais ne doit point les détourner de provoquer par la libre concurrence une crise qu'on peut rendre salutaire et féconde.

Nos facultés de droit sont ce qu'il y a de plus vivant dans notre organisation actuelle; ce qui offre le mieux l'image de cette vie universitaire que nous sommes forcés d'aller contempler à l'étranger. Le but pratique de connaître une science, dont il faut s'assimiler et les principes et les détails, groupe autour des chaires des élèves désireux de recevoir un enseignement sérieux. Le cours peut, sans doute, être ausi brillant que solide; mais rien n'y est sacrifié à un vain apparat : tout auditeur qui viendrait y chercher autre chose que la science du droit serait déplacé dans la salle, et se retirerait

de lui-même. Il y a là, en réalité, des maitres, des élèves, en un mot, une école.

Il en est de même de nos facultés de médecine; mais leur petit nombre a jusqu'ici causé, à la Faculté de Paris, un encombrement d'étudiants aussi fatal pour la discipline que pour les fortes études, tandis que les facultés et les écoles de province demeuraient languissantes. Le temps n'est plus où la médecine se faisait uniquement dans les livres ou par l'enseignement oral. Les cliniques et les amphithéâtres de dissection sont les véritables bases de l'enseignement médical moderne, et toute faculté veut un centre de population assez considérable pour que de vastes hôpitaux offrent aux maîtres et aux élèves de nombreux sujets d'étude. C'était donc une organisation anormale que celle qui n'accordait à aucune grande ville, sauf Paris, la possibilité d'avoir des études médicales complètes; et qui, avant la création toute récente des facultés de Nancy, Lyon et Bordeaux[1], ne donnait à la Faculté de Paris d'autre succursale que celle de Montpellier, où les hôpitaux n'offrent qu'un nombre de malades absolument insuffisant. Nous avons jusqu'ici, en France, trop d'écoles secondaires et pas assez de facultés; et, d'autre part, il ne faut pas en créer un trop grand nombre, si l'on ne veut se heurter aux mêmes obstacles qui paralysent les études à Montpellier. Pour la médecine, comme pour tout le reste, ainsi que nous le verrons bientôt, le véritable intérêt de la science réclame une dizaine de centres universitaires, et n'en demande pas davantage.

Quinze facultés des sciences et des lettres sont chargées du haut enseignement scientifique et littéraire. Mais ce haut enseignement a-t-il une existence bien réelle? On en connaît les maîtres, on en cherche trop souvent les disciples.

Nos facultés des sciences et des lettres ont beaucoup trop perdu leur caractère d'établissements scolaires pour prendre celui de simples athénées où des hommes, habitués à la parole, réunissent deux fois par semaine, dans une salle ouverte à tout venant, un auditoire de provenance fort diverse, et l'instruisent ou le récréent pendant une heure par une causerie scientifique et littéraire. C'est un auditoire mobile, anonyme, où tous les âges se rencontrent, où toutes les conditions se coudoient, où l'homme qui vient chercher les notions sérieuses d'une science s'assied à côté de l'oisif qui dit, comme Perrin Dandin,

Bon, cela fait toujours passer une heure ou deux.

Que faire, avec des éléments aussi disparates? A qui s'adresser?

[1] Les Facultés de Lyon et de Bordeaux, créées cette année même, n'ont pu encore ouvrir leurs cours, et n'existent qu'à l'état d'écoles de plein exercice.

On ne peut être vraiment sérieux sans s'exposer à faire fuir la plus grande moitié de l'auditoire, et il est impossible, dans le public, de se figurer la dépense de force, de travail, qui s'impose au professeur qui veut tout concilier, allier les recherches qui plaisent aux auditeurs laborieux et les anecdotes plus ou moins intéressantes qui retiendront la population flottante de son cours. Et tous ces efforts, souvent consacrés à faire pénétrer quelques notions scientifiques chez des auditeurs qui possèdent à peine les notions de l'enseignement primaire, sont perdus pour l'avancement réel de la science dont les facultés ont pour mission principale de hâter les progrès. Nos facultés font des cours de simple vulgarisation. La partie technique, vraiment scientifique de l'enseignement, ce qu'on peut, en un mot, appeler à bon droit, l'enseignement supérieur, ne vient qu'en seconde ligne dans leurs travaux.

Un tel état de choses a contribué puissamment à égarer l'opinion en matière de liberté d'enseignement supérieur, et à lui cacher les véritables difficultés de la question. On confond perpétuellement, en France, la liberté de l'enseignement supérieur avec le droit de faire *de omni re scibili* des cours et conférences qui, neuf fois sur dix, ne laissent pas plus de trace dans l'esprit de l'auditeur que la barque qui fend l'eau n'en laisse sur le fleuve ou sur la mer. On oublie qu'il ne suffit pas, pour fonder une faculté, d'avoir une salle ou deux et d'y récréer ou d'y ennuyer un certain nombre de fois par semaine une foule plus ou moins nombreuse d'amateurs et d'oisifs. Une faculté n'existe que quand l'intérêt de la science et l'amour de l'étude groupent des maîtres et des élèves; que lorsqu'il y a, en un mot, un enseignement, non pas semé au hasard dans les rangs d'un public banal, mais réparti en connaissance de cause à ceux qui sont capables de le recevoir et de le comprendre, à des élèves connus du maître, et aux besoins desquels il plie, année par année, le programme de ses leçons.

Telle est l'organisation d'une faculté dans les universités allemandes, et là est le secret de cette diffusion des connaissances de tout ordre au sein de la population éclairée de ce pays. Là est aussi le secret de la prodigieuse érudition des maîtres. Rien n'est plus funeste aux progrès du professeur que ce monologue perpétuel devant un auditoire inconnu. C'est la question, c'est l'objection de l'élève; c'est cette nécessité constante de mettre l'enseignement en rapports avec les besoins de chaque groupe qui vient, année par année, s'initier à telle ou telle science; c'est ce contact perpétuel, en un mot, du maître et de l'élève, qui préserve le professeur allemand de cette tentation si naturelle de se livrer au repos quand on a ses idées faites et le cadre de son enseignement passablement

arrêté. Le cours public, qui est la loi générale en France, est là-bas l'exception. La plus grande partie de l'enseignement est donné dans ces conférences restreintes qu'on désigne sous les noms de *privatim* et *privatissime*. Et les Allemands ont mille fois raison. La première condition, pour aboutir à un résultat sérieux, est de savoir pour qui l'on parle. Les cours publics, les cours de vulgarisation scientifique et littéraire, cet ensemble de récréations intellectuelles offertes aux hommes du monde, tout cela a sa raison d'être, et l'on aurait grand tort de le supprimer. Mais tout cela doit être la besogne de surérogation d'une faculté, et trois élèves qui suivent *privatim* un cours d'où ils sortiront armés de toutes les notions d'une science constituent bien mieux l'un des éléments d'une faculté que mille auditeurs venant une ou deux fois par semaine s'y distraire.

Il est question, comme moyen de contrôle, d'imposer aux facultés libres la publicité absolue de leurs leçons. Il serait infiniment plus sensé de distinguer nettement les conférences d'enseignement des conférences de vulgarisation ou d'apparat, et d'interdire, dans l'intérêt de la science, la publicité des premières. Le rapport de M. Laboulaye parle, dans son préambule, comme d'une nouveauté à établir, du droit concédé à tous, et même aux femmes, de traiter publiquement des matières d'enseignement supérieur. Il n'y a certes pas besoin d'une loi pour consacrer un usage qui n'est presque que trop dans nos mœurs, et dont on a déjà singulièrement abusé. Le ministère de M. Duruy a valu à la France un vrai déluge de conférences publiques, et je cherche encore ce que l'esprit public et la science y ont pu gagner. Un certain nombre de gens ont dû à la propagation de ce mode d'enseignement la facilité de se rendre intéressants, ennuyeux ou ridicules; les deux dernières facilités ont été, bien entendu, infiniment plus mises à profit que la première.

Ce n'est pas une pareille inondation de paroles qui opérera, en France, la rénovation de notre enseignement supérieur dans l'ordre des sciences et des lettres ; rénovation nécessaire ; il ne faut pas se le dissimuler; rénovation déjà trop tardive, puisque la France est en train de perdre cette suprématie intellectuelle qu'elle exerçait jadis sur les pays étrangers ; puisque les universités allemandes fourmillent d'élèves de tout pays, qui autrefois venaient en France, et vont aujourd'hui chercher en Allemagne un enseignement mieux approprié aux besoins des sociétés modernes. N'oublions pas, de plus, que ces Américains, ces Grecs, ces Orientaux, ces Slaves de toute nation, rapportent, de leur séjour en Allemagne, outre les connaissances qu'ils y ont acquises, le dédain de la foi chrétienne et la haine de la

France. Ainsi ces universités allemandes, qui nous font une si rude concurrence dans le présent, nous créent, en même temps, un péril dans l'avenir. Les jeunes gens qu'elles forment en si grand nombre appartiennent à l'élite des nations étrangères. Nous les retrouverons, dans quelques années, à la tête de leurs divers gouvernements, et nous les retrouverons imbus de toutes les idées contraires à celles sur lesquelles repose la légitime et glorieuse influence de la France; nous les retrouverons pleins de préjugés hostiles, si ce n'est de haines mal dissimulées. On mêle, hélas! trop souvent l'enseignement à la politique, et l'on ne s'aperçoit pas de l'immense portée politique de la bonne ou mauvaise organisation de l'enseignement. C'est dans ses universités que l'Allemagne a préparé son unité et sa grandeur actuelles. C'est là qu'elle est en train de fonder son influence dans le monde.

Relevons donc notre enseignement supérieur; il en est temps, et que l'État donne l'exemple, en réformant les facultés officielles. La première mesure à prendre est de supprimer les facultés isolées et de créer, dans sept ou huit villes au plus, et dans les plus importantes, de grands centres d'enseignement supérieur. C'est le moyen de donner à chaque faculté le nombre de chaires qui lui est indispensable pour suffire à tous les besoins si variés du haut enseignement. C'est l'unique condition, par la concentration d'une population scolaire assez nombreuse, d'éveiller, de faire éclore les vocations scientifiques et littéraires, qui donneront leur véritable vie aux cours des facultés. Car, il ne faut pas l'oublier, toute assistance imposée ne sera jamais qu'une simple mesure fiscale, d'où résulteront des embarras pour les professeurs, et qui demeurera sans profit pour la science. Que fait, à un étudiant en droit, un cours fragmentaire sur tel point de philosophie ou d'histoire, dont il n'a nul souci? Qu'importe, à un étudiant en médecine, telle recherche scientifique sans intérêt pour lui? Ce qu'il faut, c'est que l'étudiant, qui a le goût de la philosophie, de l'histoire, de la zoologie, de la botanique, puisse s'entendre avec le professeur, se grouper avec ses pareils, et que de cette réunion féconde résulte non point un cours d'apparat, mais une petite école. Or, la tradition d'un tel enseignement se forme petit à petit, par des efforts successifs, par des relations d'élève à élève, par des considérations dans lesquelles la personnalité du professeur et son dévouement à la jeunesse jouent un grand rôle. Une faculté ne s'improvise pas; qu'on le sache bien dans ce temps où il semble qu'on va en faire surgir par douzaines. L'expérience que nous venons de faire à Lyon suffit pour le prouver.

J'ai l'honneur d'appartenir à une faculté qui touche, enfin, à l'organisation qui devrait être l'idéal de toute faculté française. Les

cours publics, sans être négligés et tout en attirant un auditoire aussi nombreux que jamais, ne sont plus que le couronnement de notre édifice; la base en est formée par des conférences réservées à des étudiants inscrits, connus de leurs maîtres; nous comptons, cette année, 89 inscriptions, prises par 61 personnes[1]; un fait analogue se produit dans notre faculté des sciences; et nous pouvons affirmer qu'un étranger, visitant nos facultés lyonnaises, y trouverait cette vie universitaire dont jadis il se bornait à constater dédaigneusement l'absence. Mais de tels résultats ne s'obtiennent pas en un jour. Il a fallu l'intelligente direction donnée à la faculté des lettres par ses deux précédents doyens, MM. Bouillier et Dareste; il a fallu plus de dix ans d'efforts et d'essais, parfois infructueux, pour créer, dans la jeunesse lyonnaise, cette tradition, qui commence seulement à être en vigueur, et qui amène à nos leçons, pour compléter et fortifier leurs études, les élèves les plus distingués de la petite école de droit établie à Lyon. Ce mélange de jeunes élèves poursuivant un but complétement désintéressé avec le groupe des élèves de l'école ecclésiastique des hautes études et les jeunes maîtres soit de l'enseignement officiel, soit de l'enseignement libre, qui aspirent à la licence, a produit les meilleurs résultats et créé autour de nos chaires ce qui devrait exister partout, et ce qui est, à proprement parler, une faculté, c'est-à-dire une sérieuse école de hautes études. Mais ce succès n'a été possible que grâce à l'étendue de la ville, aux ressources qu'elle offre par le nombre de jeunes gens qui s'y rassemble. Il ne sera durable qu'en des universités complètes, ayant une popu-

[1] Voici le relevé de ces diverses inscriptions :

Conférences préparatoires à la licence ès-lettres	45
Conférence spéciale de philologie latine	11
Conférence d'histoire	7
Conférence de philosophie	12
Conférence de grammaire comparée	14
Total	89

Voici le nombre des conférences faites chaque semaine :

Licence ès-lettres	3
Philologie latine	1
Histoire	1
Philosophie	1
Grammaire comparée	2
Total	8

Le total de l'année scolaire 1871-1874 a été de 72 inscriptions, prises par 54 personnes.

lation scolaire suffisamment nombreuse. L'organisation d'un semblable enseignement veut un personnel plus considérable que nos facultés microscopiques de cinq ou six professeurs. Qu'on voie ce que les Allemands ont fait à Strasbourg. Ils ont remplacé nos dix professeurs des facultés des sciences et des lettres par quatorze professeurs ordinaires de lettres, six professeurs extraordinaires et un *privatdocent* et, dans l'ordre des sciences, par onze professeurs ordinaires, cinq extraordinaires et un *privatdocent*, substituant ainsi trente-huit cours aux dix enseignements des anciennes facultés françaises[1].

De tels centres peuvent seuls devenir de véritables foyers d'études. Nous disions tout à l'heure, à propos des facultés de médecine, qu'on ne pouvait concevoir leur existence en dehors des plus grandes villes; je développerai la proposition en ajoutant que toute ville, qui n'est pas assez importante pour avoir une faculté de médecine, ne l'est pas assez non plus pour être le siége d'une université. En vain on objectera l'exemple de l'Allemagne; il fortifie, au contraire, notre assertion : les petites villes savantes sont en train de s'effacer de plus en plus devant les universités des centres plus considérables. Un certain nombre d'entre elles ne vivent qu'à cause des souvenirs qui se rattachent à leur glorieux passé. On peut encore aujourd'hui maintenir Gœttingue ou Iéna; on ne les créerait plus si c'était à faire. D'autres universités ont une importance relative comme unique centre d'études d'un petit État; mais l'unification de l'Allemagne les diminue chaque jour. En France, où ces traditions n'existent point, on ne pourra faire de décentralisation sérieuse qu'en opposant à Paris des villes ayant par elles-mêmes une grande importance, étant déjà, comme Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, le centre naturel de toute une vaste région.

Donc, pas de facultés isolées et un nombre restreint d'universités complètes; la réforme et le progrès sont à ce prix. C'est ici que se révèle le péril qui résulte, non de la liberté de l'enseignement supérieur, mais de la façon dont elle peut être entendue et appliquée. L'émiettement, l'éparpillement, l'isolement, telles sont les plaies de notre enseignement supérieur; craignons d'en consacrer le principe, d'en augmenter les effets par une loi qui, mal entendue, peut devenir l'organisation de l'impuissance, de la décadence, et le chemin de l'abaissement final.

[1] Ces chiffres se rapportent au programme officiel de l'année 1874. Quand je dis que ces 38 professeurs ont remplacé les dix professeurs français, je commets une inexactitude. L'un des professeurs de la Faculté des lettres, le professeur de littérature étrangère et doyen, M. Bergmann, a cru pouvoir rester à l'Université prussienne et accepter la tâche de se dévouer à la germanisation de l'Alsace.

Allons au fond des choses et disons sans ambages ce qui est dans la pensée de tous. Le grand intérêt engagé dans la question de l'enseignement supérieur est un intérêt religieux; le seul corps vraiment appelé à fonder dans cet ordre de choses des institutions sérieuses et durables, c'est le clergé. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à faire le dénombrement des ennemis de la liberté de l'enseignement supérieur; on les trouvera neuf fois sur dix dans le camp des démocrates avancés et des libres-penseurs.

Il y a donc là une autre querelle du Sacerdoce et de l'Empire. Eh bien! cette querelle, comme tout débat qui finit bien, devrait aboutir à un concordat.

Est-il permis à un maître qui lutte depuis vingt ans contre les défauts de notre organisation actuelle d'exposer en quelques mots l'idéal de ses rêves; ce qui, dans sa pensée, ferait les affaires de tous, et surtout celles de la science?

S'il y avait, en France, six ou sept grandes universités de l'État, deux ou trois grandes universités catholiques, une ou deux universités laïques indépendantes (je doute qu'il y en ait plus d'une), enfin, au besoin, une université protestante libre à Montauban, qui serait lésé et qui aurait encore droit de se plaindre?

L'État ne peut, avec les ressources du budget de l'instruction publique, et avec la parcimonie nécessaire que nos désastres imposent à nos Assemblées, transformer en grands centres universitaires nos quinze facultés actuelles.

Le personnel de nos facultés ayant besoin d'être au moins doublé, cela donne presque fatalement ce chiffre de six ou sept que *nous* indiquions tout à l'heure.

Vaut-il mieux maintenant avoir six ou sept universités florissantes que quinze tronçons d'universités qui végètent? Le simple bon sens répond à la question.

Le clergé a évidemment tout intérêt à concentrer ses forces et ses ressources; à ériger et à soutenir deux ou trois grandes fondations plutôt qu'à éparpiller ses efforts et les dons qu'il recevra dans un nombre considérable de créations dont quelques-unes avorteront nécessairement, tandis qu'il est assuré du succès en bornant ses efforts à deux ou trois centres.

La libre-pensée n'a pas, en général, le goût du sacrifice très-développé. Ce qu'elle préfère, c'est de s'emparer à son profit des places rétribuées par le budget. Une université pourra suffire à son zèle; et en admettant, ce que je m'empresse de constater, qu'il y ait place pour une corporation qui, sans parti-pris d'irréligion, représente simplement la recherche scientifique affranchie de l'atta-

che officielle, j'arrive au chiffre maximum de deux universités laïques.

Enfin, les efforts réunis de tous les consistoires de France, à supposer qu'il s'établisse entre eux une entente que les circonstances actuelles ne font guère présager, peuvent, malgré l'exiguité de la ville, construire sur la base de la Faculté de théologie de Montauban une université à laquelle ses tendances spéciales assureraient une dose suffisante d'activité et de vie.

Dans une organisation semblable, tous les intérêts sont représentés et satisfaits. Nous arrivons ainsi au chiffre maximum d'une douzaine d'universités. Si on le dépasse, l'enseignement supérieur subira une crise terrible dont les générations d'étudiants payeront les frais au détriment de leur instruction et de leur valeur intellectuelle, et chose encore plus fâcheuse, l'abus d'une concurrence qui fera pousser de toutes parts, comme des champignons, des universités microscopiques impuissantes amènera une réaction dans laquelle peut sombrer le principe même de la liberté de l'enseignement supérieur.

Le moyen pratique de limiter la création des universités tout en respectant la liberté de l'enseignement supérieur est fort simple.

Il consiste à reconnaître comme personnes civiles, aussi bien dans l'enseignement officiel que dans l'enseignement libre, les universités complètes, et à refuser aux facultés isolées le droit de conférer des grades, d'acquérir des biens, de recevoir des legs. Immédiatement les efforts se concentreront sur quelques créations importantes, et si l'État donne lui-même l'exemple de ces formations de vrais centres intellectuels, tout serait assuré du même coup, la réforme et la liberté.

Cela n'empêcherait point à quelques écoles de hautes études de s'établir et de prospérer, mais à la charge pour elles de s'appuyer sur une université légalement reconnue, où elles feraient prendre les inscriptions à leurs élèves, et devant lesquelles elles les enverraient subir leurs examens.

Cela suppose, il est vrai, la parité complète des universités de l'État et des universités libres, dans la possession des divers privilèges des corps enseignants. Là se pose la plus grave question du moment, celle de la collation des grades.

IV

La collation des grades est en effet le plus délicat et le plus difficile des problèmes que soulève la liberté de l'enseignement supé-

rieur. Il y a là comme une pierre d'achoppement qui sera le plus grand obstacle à la constitution d'un ordre de choses régulier et durable. Cette question écartée, il serait infiniment plus facile de s'entendre.

Mais cette question est de celles qui s'imposent. Il s'agit en effet d'une branche fort importante des revenus de l'enseignement supérieur, et de tout un ensemble de privilèges qui ont leur effet dans la société civile, qui sont la porte indispensable d'un grand nombre de carrières.

Dans les pays étrangers, où existent d'antiques fondations souvent séculaires, la question ne saurait pas même être posée. Une université comprend toujours, sauf de très-rares exceptions, tout l'ensemble de l'enseignement supérieur. Les fondations nouvelles, qui ne sont d'ailleurs pas très-fréquentes, comprennent aussi la réunion des facultés de chaque ordre. Donc on ne comprend guère qu'une université ne confère pas tous les grades qui sont la constatation des études et la récompense du travail de ses élèves. S'il règne dans quelques universités une tradition d'indulgence qui donne à leurs grades une moindre valeur, l'opinion publique a eu le temps d'en être avertie, et généralement une réforme ne tarde pas à se produire.

Dans un certain nombre de pays de l'Europe, et précisément dans ceux où la vie universitaire est la plus complète et la plus développée, l'État n'est point désarmé contre cette possibilité d'une indulgence qui passerait les bornes. En Allemagne, en Autriche, et généralement dans les contrées du Nord, les grades ne suffisent pas pour ouvrir l'accès des carrières libérales; ils ne sont qu'une sorte d'épreuve préparatoire et une condition d'admissibilité à d'autres examens plus officiels. Un licencié ou un docteur en droit n'est pas plus autorisé, en vertu de son titre, à devenir avocat ou magistrat, qu'un docteur en médecine n'a, au nom de son seul diplôme, la permission de soigner des malades. Après le doctorat conféré par une université quelconque vient l'examen professionnel spécial, dit *examen d'Etat*, et qui seul ouvre l'accès de la carrière. On trouve donc, non pas à l'université même, mais au delà, ce contrôle officiel de l'État contre lequel s'élèvent en France presque tous les partisans de la liberté de l'enseignement supérieur.

En France, au contraire, le simple diplôme a été considéré comme une garantie suffisante. Il est vrai que l'État, ayant sous sa dépendance immédiate les juges qui conféraient les grades, pouvait logiquement, dans l'espèce, tenir pour définitive une épreuve subie devant des juges nommés par lui. La question change dès qu'il s'agit de l'enseignement supérieur libre. Si l'on admet des universités in

dépendantes, il en résulte logiquement que l'État perd toute espèce d'influence sur le recrutement de leurs professeurs. Accordera-t-on à des universités naissantes, qui n'auront fait leurs preuves ni comme enseignement, ni comme organisation, ni comme possession de ressources, le droit de conférer des grades qui auront un effet immédiat dans la vie civile, et ouvriront les carrières administratives ou les professions libérales au même titre que les anciens diplômes? La question est grave, et soulève à elle seule plusieurs problèmes difficiles.

Exigera-t-on des professeurs qui constitueront les universités nouvelles la possession des grades universitaires actuels, et fera-t-on de cette possession même, comme cela semble assez naturel, la condition de la transmission des grades à conférer?

Réservera-t-on à l'État la collation des grades en réduisant ainsi les universités libres à n'être que de grandes écoles préparatoires aux examens dont les universités officielles conserveraient le monopole?

Enfin, établira-t-on, à l'exemple de l'Allemagne, ces *examens d'État* qui sont, en dehors du doctorat et au-dessus de lui, la porte unique et indispensable des carrières libérales?

Examinons successivement ces trois hypothèses.

V

Tous ces systèmes ont leurs avantages et leurs inconvénients; mais ils sont uniformément condamnés à soulever dans le public intéressé un grand nombre de réclamations passionnées.

L'exigence de la possession du doctorat pour les professeurs des nouvelles universités libres est une mesure d'ordre public excellente pour préserver l'enseignement supérieur d'une véritable invasion de la médiocrité et de l'ignorance. Il est si commode de faire fi des grades que l'on n'a pu obtenir, et de s'installer professeur au nom du mérite qu'on se reconnaît à soi-même! Toutefois, il faut reconnaître que de graves objections s'élèveront dans les rangs du clergé qui compte, dans ses établissement libres, d'anciens maîtres fort capables, et qu'une sorte d'insouciance, ou les préjugés qui résultent de la rivalité de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre, ont toujours détourné de prendre des grades. On criera à l'injustice si la loi les écarte absolument de l'enseignement supérieur.

Une première difficulté est déjà levée si on laisse, comme nous le

demandons, les facultés de théologie hors de cause. Et remarquons que, dans ce domaine, l'Église fera probablement de la possession du grade de docteur canoniquement conféré, la condition *sine qua non* de l'admissibilité aux chaires de théologie.

La solution pratique me semble consister dans une équivalence légalement établie et valable seulement pour un laps de temps déterminé, entre un certain nombre d'années de service dans l'enseignement libre et la possession des grades universitaires. L'État s'est toujours réservé le droit de conférer d'office, en dehors des examens, certains grades en des circonstances exceptionnelles. Il y aurait, à propos de la législation nouvelle sur l'enseignement supérieur, une promotion exceptionnelle de licenciés et de docteurs. Les évêques pourraient proposer, sous leur responsabilité, au conseil supérieur les noms des maîtres qui jouiraient du bénéfice de cette collation, et une commission du conseil, examen fait des titres, prononcerait sur chacun d'eux. Le clergé est plus intéressé que personne à une semblable mesure. Il aura nécessairement à faire appel pour une large part à l'élément laïque. Pour la médecine et le droit, cela va sans dire; pour les sciences, il y sera obligé presque toujours; ce n'est que pour l'enseignement de la philosophie et des lettres qu'il peut se déclarer prêt. Il faut qu'il se préserve lui-même des médiocrités qui seront on ne peut plus empressées à lui offrir leur concours. L'exigence des grades est une sauvegarde pour lui comme pour la société tout entière.

Mais les universités une fois formées de docteurs pourvus d'un titre régulier, conféreront-elles des grades?

Évidemment l'attribution exclusive de la collation des grades aux universités de l'État ne peut être votée que comme une mesure essentiellement transitoire. Elle ne peut être établie, avec quelque justice, qu'en déterminant immédiatement dans la loi les conditions auxquelles les universités libres pourront acquérir le droit de conférer les grades, et les délais après lesquels elles pourront le réclamer.

Il n'y a pas, en effet, de vie universitaire sérieuse, si elle n'a son couronnement dans la collation des grades, et ce serait retirer d'une main ce qu'on accorde de l'autre et accorder une liberté d'enseignement supérieur illusoire que de réduire les universités indépendantes à ce simple rôle d'écoles préparatoires.

Ce serait, de plus, les forcer à modeler forcément leurs leçons d'après les méthodes et les programmes des professeurs devant lesquels leurs élèves devraient subir les examens.

Enfin ce serait, au lieu de conclure une paix durable, perpétuer indéfiniment la lutte sans même en changer beaucoup les condi-

tions. Les universités libres, une fois constituées, lutteront perpétuellement pour revendiquer ce droit de collation; la question sera à peine déplacée et les récriminations n'en seront que plus ardentes.

L'intérêt des études est engagée dans la question de deux manières :

D'une part, il est inadmissible que des universités à peine constituées jouissent immédiatement de tous les priviléges des anciennes facultés officielles. On ne peut faire *in anima vili* des expériences sur notre jeunesse et à ses dépens. Je crois qu'il est juste que l'État admette les universités libres au partage de son droit exclusif; mais il est non moins juste que l'État lui-même et la société française qu'il représente, sachent bien au profit de qui on aliène ce privilége. Il faut, si je puis m'exprimer ainsi, un temps de noviciat pour les universités libres; seulement la loi doit en déterminer équitablement la durée. A ce premier point de vue, l'intérêt des études recommande d'imposer un délai pour leur accorder le droit de conférer des grades.

Mais, d'autre part, ce même intérêt des études s'oppose à ce qu'un tel système devienne la règle définitive. Dans la question qui divise aujourd'hui tant d'esprits, il y a un côté politique et social qu'il ne faut pas perdre de vue, et qui modifie profondément le côté scolaire, et voici comment :

Le principe de la liberté de l'enseignement supérieur étant admis à l'origine du débat, et même consacré par une première délibération de l'Assemblée nationale, il faudra, si l'on veut réserver d'une manière absolue à l'État la collation des grades, qu'une transaction quelconque fasse cependant sa part à la liberté.

Or, cette transaction ne peut porter que sur un point, sur les conditions scolaires, qu'on appelle aujourd'hui les inscriptions, et qui sont la garantie du temps jugé moralement nécessaire pour la bonne et sérieuse préparation des examens.

En d'autres termes, on sera à peu près forcément contraint à admettre que les facultés de l'État, demeurant seules juges de la capacité du candidat, n'auront à se préoccuper, ou à s'informer en rien de la façon dont l'examen a été préparé, ni du lieu où la préparation s'est faite, ni du laps de temps qui y aura été consacré.

La conséquence d'un pareil système sera la multiplication immédiate et presqu'illimitée des écoles préparatoires ou facultés libres, qui seront des officines de préparation aux grades supérieurs, absolument comparables aux officines de baccalauréat, qui sont la plaie de l'enseignement secondaire. L'examen sera tout, la science ne sera

plus qu'un accessoire ; on apprendra des réponses par cœur et on laissera de côté l'étude. Premier fléau, dont la conséquence évidente est l'affaiblissement général des hautes études.

En second lieu, ces écoles, nécessairement nombreuses, échapperont, et par leur nombre et souvent par leur peu d'importance, au contrôle sérieux de l'opinion publique et de l'État. Jugées simplement par le nombre de bons ou de mauvais numéros qu'elles tireront à la loterie des examens, elles n'offriront aucune garantie, ni pour la réunion des conditions matérielles d'un sérieux enseignement, ni surtout pour la possession des qualités morales, d'où résulte la bonne direction donnée à la jeunesse.

Chaque ville voudra posséder ou tentera de fonder son école préparatoire. L'esprit mercantile viendra au-devant de ce désir, en lui-même fort légitime ; il amorcera, par des promesses mensongères, la confiance des familles, fera valoir avec un charlatanisme habile quelques maigres résultats et prolongera peut-être, aux dépens des études, cette déplorable expérience jusqu'au moment de la réaction inévitable qui frappera ces facultés parasites. Nous tomberions ainsi en plein dans ce défaut de l'émiettement, du morcellement, que nous avons signalé comme l'un des plus grands dangers de l'enseignement supérieur.

Mais nous touchons encore à un autre péril. Qui répond que plus d'une de ces facultés isolées, organisée peut-être par une administration municipale aux tendances radicales, ou patronnée par les associations secrètes de la région voisine, ne soit pas, sous ce titre de faculté de droit, une école de socialisme, ou, sous le nom de faculté de médecine, un foyer de matérialisme et d'athéisme ? Les partisans de la liberté absolue de l'enseignement supérieur, recrutés généralement dans les rangs des catholiques et du clergé, oublient trop souvent que les idées qui leur sont chères ne sont pas seules appelées à recueillir le bénéfice de cette émancipation. L'esprit révolutionnaire s'élancera immédiatement dans la voie que la loi va lui ouvrir. Impuissant à multiplier, en France, de véritables grands corps, il aura beaucoup plus de prise sur ces unités isolées, fractionnaires, des facultés libres ou écoles préparatoires. C'est là qu'il tâchera de s'emparer de la jeunesse et de la pénétrer de ses doctrines. C'est ainsi que l'émiettement indéfini sera la multiplication même de tous les périls intellectuels et moraux auxquels notre jeunesse est exposée.

Cela est d'autant plus grave que les allocations ou subventions attribuées en ce cas à ces établissements d'instruction supérieure, devront être prises évidemment sur le budget municipal, il en résul-

tera souvent que l'argent des contribuables catholiques et conservateurs sera consacré à l'entretien d'institutions aux tendances subversives.

Ce danger est d'autant plus sérieux que ces fondations ayant pour prétexte l'intérêt de la cité, il est très-facile d'en dissimuler prudemment au début le véritable esprit, et d'attirer même dans ce piége certains conservateurs peu éclairés. L'établissement des facultés isolées ou des universités incomplètes, dites municipales, est l'un des plus redoutables inconvénients de la liberté de l'enseignement supérieur. L'expérience de 1870, et la manière dont un bon nombre des administrations municipales issues du suffrage universel entendent les progrès de l'instruction publique, donnent, sur ce point, fort à réfléchir.

Craignons de tomber, à propos d'enseignement supérieur, dans la dangereuse chimère qui est la plaie de l'instruction populaire. Éclairez, éclairez, disent certaines gens ; multipliez les écoles. Tout savoir est un progrès, toute lecture un gain pour l'intelligence.

A merveille! mais à condition de savoir quelle lumière on répand ; si c'est la chaleur bienfaisante qui propage la vie, ou le feu qui sème l'incendie et la dévastation.

Multipliez la vie dans l'enseignement supérieur ; il en a grand besoin ; mais ne mnltipliez ni les avortons qui végèteront sans honneur pour eux-mêmes, et sans profit pour autrui, ni les plantes vénéneuses qui empoisonneront notre jeunesse, et tariront dans sa source notre véritable, notre unique vie nationale, notre vie de grand peuple chrétien.

Donc, pas de facultés isolées, mais de grands corps, égaux en priviléges aux universités officielles. Mais comment les universités libres parviendront-elles au droit de collation des grades? C'est ici que les systèmes les plus divers sont en présence.

VI

J'écarte, tout d'abord, la troisième hypothèse, indiquée plus haut, c'est-à-dire le système qui consisterait à établir, en France, des *examens d'État* analogues à ceux de l'Allemagne.

Au delà du Rhin, les esprits sont dressés, par une discipline séculaire, à accepter, en toutes choses, le contrôle de l'autorité. On se plie à l'obligation de l'*examen d'État*, sans qu'elle soulève de grandes objections. En France, l'*examen d'État* aurait contre lui les

mêmes adversaires qui réclament aujourd'hui contre la collation des grades par les universités officielles.

Où seraient pris, d'ailleurs, ces *examinateurs d'État*, et par qui seraient-ils nommés ?

Leur nomination doit évidemment appartenir à l'État, qui retrouverait ainsi, d'une manière indirecte, toute l'influence prépondérante qu'on veut précisément lui enlever.

Si le pouvoir les désigne, comme cela n'est pas rare en Allemagne, parmi les professeurs des universités officielles, on criera bien haut qu'on revient ainsi, par une voie détournée, au monopole de la collation des grades.

Si l'on prend simplement, en dehors des divers corps enseignants, des magistrats, des avocats, des médecins, pour juger de la capacité de ceux qui sont appelés à être un jour leurs pairs, on se heurte à une triple difficulté.

D'abord, c'est un fait d'expérience qu'on n'improvise point un corps d'examinateurs. Tel homme peut être consommé dans une science et se trouver fort inexpérimenté et fort inhabile, quand il s'agit de constater, chez autrui, la présence des connaissances qu'il possède lui-même. C'est un *métier* qu'il faut apprendre que celui de faire passer des examens ; et une commission composée d'éléments fort hétérogènes, même choisie dans un milieu d'hommes distingués, pourra, soit aboutir à des décisions très-aléatoires et très-contestables, soit réduire l'examen au niveau d'une simple formalité, qui, au bout d'un certain temps, ne sera plus prise au sérieux par personne. Nous avons, dans cet ordre d'idées, fait, tout récemment, une expérience analogue. Les commissions désignées pour apprécier, en dehors de la possession des grades, la capacité intellectuelle des candidats au volontariat d'un an, n'ont pas su, malgré l'excellente composition des jurys, fonctionner d'une manière efficace, et se sont déjà attirés cette réputation peu sérieuse, qui suffit, en France, à tuer une institution.

En second lieu, la désignation de ces *examinateurs d'État* sera toute personnelle, sujette, par conséquent, à l'arbitraire et aux fluctuations politiques les plus contradictoires. Si quelque chose réclame des institutions incontestées et inébranlables, c'est, à coup sûr, ce pouvoir, délégué par l'État à quelques individus, d'ouvrir ou de fermer à leur gré l'accès des carrières libérales. Il faut, dans ce cas, que l'État ne soit que la personnification de la société elle-même, assise sur des bases solides ou par une dynastie séculaire ou par des institutions républicaines absolument acceptées de tous. En est-il ainsi, dans notre pays, et peut-on se bercer de la chimère que des commissions, nommées par les divers pouvoirs qui ont

chance de se succéder parmi nous, oublieront toute préoccupation politique ou toute rancune de partis? Peut-on compter assez sur l'impartialité d'un gouvernement sans cesse menacé? Doit-on croire qu'il assurera, par le choix de ses examinateurs d'État, la représentation des opinions les plus opposées? La politique entrera donc ainsi, et par la plus mauvaise porte, dans toutes les questions scolaires et professionnelles.

C'est en vain qu'on a prétendu tourner cette difficulté par la création d'un corps spécial d'examinateurs, que le privilége de l'inamovibilité mettrait au-dessus des fluctuations de la politique et les agitations des partis. Nous n'avons, hélas! en France, qu'un trop grand nombre de fonctionnaires; pourquoi en créer encore une catégorie nouvelle? Pour donner à ces examinateurs une position indépendante et analogue à l'importance de leurs fonctions, il faudrait ou grever le budget d'une somme considérable, ou frapper ces examens eux-mêmes de droits fort onéreux pour ceux qui auront à les subir. Cette troisième difficulté n'est pas la moins insoluble.

Enfin, il faut respecter partout, et surtout dans notre pays, qui pèche par l'excès contraire, la tradition et les mœurs là où elles ont consacré quelque chose. On est habitué, en France, à voir dans le diplôme, conféré par une faculté, le droit d'exercer une profession libérale. Il serait long et difficile de changer sur ce point la direction des esprits.

Il serait encore plus impossible de rêver, pour les carrières libérales, cette licence américaine, contraire à toutes les traditions de notre Europe, et qui supprime toute espèce de garantie, ne laissant, pour tout châtiment, au charlatanisme et à l'ignorance, que la retraite et l'abandon des clients trompés. Même en Amérique, un tel système n'a été que le résultat de la nécessité en une société toute neuve et dépourvue, à l'origine, de ressources intellectuelles. Aujourd'hui, quiconque possède, aux États-Unis, des grades pris en Europe est on ne peut plus heureux de s'abriter sous leur réputation proverbiale. Les bons effets d'un tel état de choses sont à reléguer dans cette Amérique idéale et passablement chimérique, dont un livre trop spirituel de M. Laboulaye a d'autant mieux propagé le culte, que la largeur de l'Atlantique rend les vérifications plus difficiles. D'ailleurs, en France, où, malgré notre esprit remuant, nous sommes grands partisans de la réglementation officielle, un tel système n'a aucune chance de succès.

La combinaison des *jurys mixtes*, pris par parties égales dans les universités officielles et dans les universités libres, n'est pas beaucoup plus heureuse que celle des *examens d'État*. L'essai en a

été fait en Belgique, et l'on s'accorde aujourd'hui assez généralement à reconnaître qu'il a suscité au sein des commissions des tiraillements sans nombre, et, en définitive, qu'il n'a pas profité aux études. Et encore l'expérience se faisait en Belgique dans des conditions relativement favorables. Le pays, de médiocre étendue, sillonné en tous sens de voies ferrées, se prêtait facilement à la réunion et au fonctionnement des commissions mixtes. Le hasard avait établi une pondération parfaite entre le nombre des universités officielles et des universités libres : deux de chaque côté[1]. Il n'en est pas de même en France où la composition des jurys mixtes exigerait, au moins au début, une géographie administrative et des précautions fort compliquées. Comment déterminer, dès l'abord, la part qu'y pourraient prendre des universités naissantes en voie de formation?

Toutes nos études nous ramènent donc à la même conclusion: liberté complète, égalité complète pour un petit nombre de grandes universités indépendantes, partageant les priviléges d'un petit nombre de grandes universités de l'État. Hors de là, pas de salut pour les études, pas d'équité pour les examens. Mais revenons sur les questions des voies et moyens.

VII

La première des solutions pratiques consiste à déterminer tout d'abord certaines conditions indispensables, résultant de la comparaison de l'enseignement officiel et de l'enseignement libre.

On ne peut accorder le titre de faculté qu'à un établissement possédant au *minimum* un nombre de chaires égal à celui des moindres facultés officielles du même ordre.

Cette condition n'est pas d'ailleurs fort difficile à remplir, quand on songe que les facultés de province, dans l'ordre des lettres et des sciences, ne comptent généralement pas plus de *cinq chaires;* chiffre absolument insuffisant, presque dérisoire, et qu'il est urgent d'élever, si l'on veut fonder des universités sérieuses.

Il est non moins indispensable de restreindre la collation des grades aux universités complètes, comptant les quatre facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres. Il est presque su-

[1] On sait que le haut enseignement est donné en Belgique par quatre université : deux de l'État, Gand et Liége, et deux indépendantes : l'université catholique libre de Louvain et l'université de Bruxelles qui représente la tendance de la libre-pensée.

perflu, d'après tout ce qui précède, d'insister sur les deux excellents effets d'une telle disposition législative. Premièrement, elle maintiendrait la collation des grades dans les seuls établissements offrant des chances de véritable durée. En second lieu, si elle était appliquée, au nom du droit commun, aux universités de l'État, aussi bien qu'aux universités libres, elle forcerait le gouvernement à opérer, dans l'enseignement officiel, la réforme indispensable qui consiste à supprimer les facultés isolées pour concentrer le haut enseignement en quelques universités complètes.

Reste maintenant la grande difficulté : l'établissement d'une sorte de niveau commun entre des épreuves qui, bien que subies devant les facultés de provenance diverse, conféreront des droits civils égaux à tous ceux qui auront mérité les mêmes grades.

En admettant même, ce que nous avons jugé indispensable, qu'une université nouvelle, au moment de se constituer, ne doive compter, parmi les titulaires des chaires, que les docteurs pourvus d'un titre régulier, ces docteurs, une fois réunis en corporation, pourront conférer les grades dont ils sont eux-mêmes investis. Parmi ces grades figurera le doctorat, qui pourra presque immédiatement donner accès dans l'enseignement supérieur. Il en résulte que la possession du grade de docteur, pour les premiers titulaires, ne donne absolument qu'une garantie d'origine, et n'offre pas une sécurité complète en ce qui concerne la vie ultérieure des universités libres. Elles pourront toujours être tentées, à un moment quelconque de leur existence, de faire de leurs grades métier et marchandise, et de battre monnaie avec leur indulgence. Il faut donc qu'un contrôle quelconque s'exerce sur leurs actes. Ce contrôle, très-facile à établir théoriquement dans la loi, rencontre dans la pratique les plus grandes difficultés, et semble destiné à devenir en fort peu de temps presqu'illusoire.

Armera-t-on les inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur du droit d'examiner les universités libres? Leur présence au sein de ces corporations qui se proclament indépendantes sera toujours l'objet de contestations sans nombre.

La seule mesure pratique est d'exiger, sous l'autorité de règlements édictés par le conseil supérieur de l'instruction publique, l'uniformité des épreuves pour tous les grades, aussi bien dans les universités de l'État que dans les universités libres, et le dépôt légal des compositions écrites des élèves. On pourrait, en ce sens, sans blesser la liberté, réserver à l'État la délivrance du diplôme, en laissant aux universités de tout ordre la simple délivrance du certificat d'aptitude; et le dépôt des copies ou des thèses serait un moyen de se renseigner sur la force relative des examens de chaque

faculté. Mais la sanction finale d'une telle mesure est pleine de difficultés. Il faut, en effet, pouvoir en venir à casser des examens entachés de trop d'indulgence; grosse affaire qui exigera pour le moins un procès devant le conseil supérieur, et suscitera un autre procès bien plus retentissant dans la presse et devant l'opinion publique; c'est-à-dire, dans ce second cas, devant les juges les plus passionnés et les plus mal renseignés. La sentence du conseil supérieur sera toujours taxée d'injustice, et une semblable juridiction n'est qu'un vain épouvantail, à moins de devenir une cause de guerre et une source interminable de querelles. La solution vraiment pratique est donc à chercher ailleurs.

VIII

Elle consisterait, à notre avis, dans une disposition législative commune aux universités de tout ordre et destinée à élever le niveau du professorat dans les universités officielles aussi bien que dans les universités libres.

En matière d'enseignement, il est toujours infiniment plus pratique d'exiger des garanties des hommes eux-mêmes en s'assurant de leur valeur personnelle, que de contrôler minutieusement tels ou tels de leurs actes dont l'appréciation jette aussitôt le législateur dans un dédale inextricable de petits faits.

Qu'il y ait donc une agrégation des facultés uniformément imposée aux professeurs des universités de tout ordre, et l'on trouvera ainsi du même coup la plus sûre, la plus durable, la plus honorable de toutes les garanties.

Examinons d'abord les effets d'une telle mesure dans les universités de l'État.

L'administration du second Empire a supprimé de fait, dans les facultés des sciences et des lettres, ces concours d'agrégation qui étaient la pépinière naturelle où se recrutaient les professeurs du haut enseignement. On ne les a conservés que pour les facultés de droit et de médecine. Ailleurs, le simple doctorat est resté la seule porte de l'enseignement supérieur.

C'est une immense et déplorable lacune. L'examen du doctorat porte sur des thèses consacrées à des sujets spéciaux pour lesquels toute latitude de préparation est laissée au candidat. Ou les thèses sont absolument insuffisantes, ou le candidat doit être, sur des questions qui ont été souvent pendant deux ou trois ans l'objet de ses méditations et de ses recherches, plus fort à lui seul que toute

la faculté qui l'examine. Une fois que les thèses ont été approuvées en manuscrit, l'examen oral est une discussion plus ou moins brillante; mais il ne peut y avoir de doute sur l'issue du débat. Que prouve donc un examen de doctorat? Beaucoup de choses sans doute : la compétence du candidat sur les sujets choisis par lui; le talent d'écrire qu'il a pu mettre dans les travaux soumis à la faculté ; le talent de parole dans la discussion de la soutenance orale. Mais il ne justifie pas le moins du monde de la possession de ces connaissances étendues, complètes sur toute une branche de sciences, connaissances indispensables pour faire un vrai professeur de faculté. Aussi est-il arrivé que certains docteurs, même après des thèses remarquables, ont été des professeurs de faculté médiocres ou insuffisants. D'autres n'ont pu être utilisés que d'une manière fort imparfaite aux différents services que réclamait leur situation. Les examens exigent notamment une certaine universalité de connaissances en dehors de laquelle un professeur, même remarquable en certains points, peut être pour ses collègues d'un médiocre secours, ou devenir même parfois un embarras.

Il n'en serait pas ainsi, si un concours d'agrégation, dont le doctorat ne serait que le préliminaire, était exigé, sauf cas tout à fait exceptionnel de dispense, tel que, par exemple, le titre de membre de l'Institut, comme la condition indispensable de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Une telle épreuve offre sans doute, comme toute espèce d'examens, certaines chances aléatoires; l'injustice et l'erreur peuvent se glisser partout où des hommes sont appelés à émettre un jugement. Il n'en résulte pas moins que ce régime du concours, toutes les fois qu'il a été appliqué, a donné à l'enseignement supérieur les maîtres les plus éminents. De grandes universités comporteraient, bien mieux que nos microscopiques facultés de province, des situations de professeurs agrégés, d'où l'on passerait ensuite, par la présentation du corps professoral, aux places de titulaires.

C'est sur ce terrain de l' agrégation que peut, à mon sens, s'établir entre les universités de l'État et les universités libres une paix définitive et durable qui comporterait, pour les universités indépendantes, le droit de conférer tous les grades, et assurerait en même temps à la société civile toutes les garanties qu'elle est justement fondée à réclamer.

Au lieu d'inspections générales qu'on sait d'avance devoir être subies et non acceptées, au lieu de procédures en cassation de grades qui donneraient lieu à des contestations sans nombre, qu'on soumette, sans exception, tous les professeurs du haut enseignement, soit officiel soit libre, à une épreuve commune, et l'on

pourra, sans aucun inconvénient, accorder aux universités la parfaite et complète équivalence de leurs grades, à la seule condition de n'admettre parmi leurs titulaires que des agrégés de faculté.

Pour un examen d'un aussi haut degré, rien n'est plus facile que de faire désigner par le conseil supérieur, où siégent des évêques, des conseillers d'État, des magistrats, des représentants de l'enseignement libre, un jury pour chaque ordre de facultés, réunissant toutes les conditions de dignité, d'impartialité, d'autorité scientifique. Devant un tel tribunal, dont l'Institut est évidemment appelé à fournir la plupart des membres, tout procès de tendances serait absolument impossible, et les docteurs de l'enseignement libre comme ceux de l'enseignement officiel lutteraient dans une arène loyalement ouverte à tous, et d'où les vainqueurs sortiraient avec le brevet d'une science incontestée. Pour plus de sécurité, la loi pourrait établir que ces jurys seraient renouvelés tous les trois ans par le conseil supérieur.

Une telle solution serait la meilleure sauvegarde de la dignité des divers corps enseignants; la meilleure barrière élevée contre ces assemblées de médiocrités incapables qui, dans une législation imparfaite, pourraient arriver pourtant à prendre légalement le nom d'université.

Cette solution atteindrait du premier coup le meilleur résultat qu'on puisse attendre de la liberté de l'enseignement supérieur: l'émulation par la concurrence dans le domaine de la science. Au lieu de rivalités mesquines, qui auraient pour expression un système de dénigrement réciproque, les résultats d'un concours unique en France, proclameront, par le seul nom des maîtres, la valeur des diverses corporations. La position même des professeurs en sera matériellement mieux assurée. Les lauréats de semblables concours seront recherchés, et l'on verra, comme on le voit à l'étranger, une université ou une ville faire quelques sacrifices pour s'assurer l'aide et le renom d'un maître éminent. La lice serait ouverte entre des maîtres ayant tous fait leurs preuves, forcés par la possession des mêmes grades à se considérer réciproquement comme des égaux, habitués par le souvenir même de ces concours subis en commun à s'estimer comme de dignes rivaux.

En dehors d'une solution semblable, il n'y a que des luttes sans fin et des tiraillements misérables, au milieu desquels tout s'abaissera, et l'autorité de l'État, et la dignité des corps enseignants, et surtout la force des études

IX

Il ne resterait, pour assurer l'équitable mise en vigueur d'un tel stème, qu'à adopter certaines dispositions transitoires.

Premièrement, l'agrégation des facultés étant interrompue, de-.is longtemps, dans l'ordre des sciences et des lettres, et restreinte, ns l'ordre du droit et de la médecine, au personnel actuel des uni-rsités officielles, il en résulterait évidemment la nécessité d'une riode de transition, dans laquelle le doctorat serait considéré mme un titre suffisant pour devenir professeur titulaire.

En second lieu, cette période de transition pourrait être assimilée ι laps de temps d'exercice imposé aux facultés pour arriver à la llation des grades. Trois années de stage me semblent être un mps d'épreuve suffisant pour un corps enseignant. Au bout de ces ɔis années, les premiers titulaires restant, bien entendu, en pos-ssion légitime de leurs chaires, une université libre, après enquête ite sur son enseignement, et d'après l'avis conforme du conseil État et du conseil supérieur, serait mise en possession du droit de ınférer tous les grades, et recevrait, en un mot, ce qu'on appelle l'étranger l'*équivalence* des titres quelconques délivrés par elle.

Est-il nécessaire d'établir, pour cette période de transition, un ıry spécial devant lequel pourraient se présenter ceux qui redou-raient la juridiction des facultés de l'État? C'est, il me semble, ıe question assez secondaire. Je m'étonne même de l'importance ı'on y attache, Quoi qu'on fasse, ceux qui recevront leurs grades ›vant le jury spécial seront considérés comme possédant des titres : moindre valeur que ceux que les facultés officielles décernent. Il aurait tout avantage, pour les universités libres en voie de for-.ation, à prouver, par le succès même de leurs élèves devant les cultés ordinaires, qu'elles sont dignes de jouir des mêmes privi-ges.

Résumons toute cette longue discussion.

Partisan convaincu de la liberté de l'enseignement supérieur, au ɔm du droit des chrétiens d'opposer à certaines tendances de la :ience moderne un enseignement rigoureusement conforme à leur ›i, et au nom des progrès mêmes de la science, intéressée à ce

qu'en dehors des cadres officiels de nouvelles méthodes puissent être essayées et appliquées, je repousse, là comme partout, cette liberté absolue, qui dégénère aussitôt en licence, qui peut, à chaque instant, faire appel aux plus mauvaises passions, qui peut faire de l'enseignement une arme de destruction, mise aux mains des ennemis de l'ordre social.

Toute liberté illimitée est un non-sens, aussi bien en matière d'enseignement que dans l'ordre politique.

Héritier du patrimoine séculaire des anciennes universités, l'État a le devoir d'acquitter une dette sacrée envers les générations modernes, en leur offrant, dans de grands établissements, fondés par lui, entretenus par le budget, tout ce vaste ensemble de ressources intellectuelles que la générosité de nos pères avait concentré dans les vieilles universités.

Les universités de l'État n'en doivent pas moins devenir des personnes civiles, et jouir, comme corps, du droit de recevoir des legs, d'acquérir, de posséder. Elles pourront ainsi graduellement, compléter leurs ressources sans grever indéfiniment le budget. Leur autonomie s'augmentera dans la proportion même du développement de leurs richesses. Le rôle de l'État à leur égard doit être celui d'un tuteur intelligent qui prépare l'émancipation de ses pupilles. Elles pourront ainsi arriver, avec le temps, à cette indépendance relative des universités étrangères, qui sans être séparées du gouvernement, sont distinctes de lui, et jouissent, sous sa protection, d'une véritable liberté.

Ce droit de personnes civiles ne doit pas être moins nécessairement reconnu aux universités libres. Il fera des universités catholiques de grands centres qui pourront devenir de véritables foyers scientifiques et littéraires. Plus que toutes les autres, les universités catholiques ont besoin de ce privilége, et il serait inique de le leur refuser.

L'égalité de tous les cultes et même de l'absence de culte devant la loi, réclame impérieusement qu'il n'y ait, à ce même point de vue, aucune différence entre les universités du clergé et les universités laïques indépendantes.

C'est, je le répète, une conséquence à laquelle les partisans catholiques de la liberté de l'enseignement supérieur ne semblent pas toujours réfléchir, mais qui résulte nécessairement des prémisses qu'ils ont eux-mêmes posées, et qui sera dans l'Assemblée nationale, la revanche des hommes de la gauche contre cette loi qui leur est imposée par les membres de la droite.

En des temps plus calmes que les nôtres, je serais partisan d'une

liberté de l'enseignement supérieur résultant d'un concordat entre les deux grandes forces sociales, l'Église et l'État, et assurant équitablement, pour le plus grand bien de la société, bien plus encore l'union que le partage de leurs deux influences.

En notre siècle agité, la liberté est condamnée à côtoyer la licence, et de là les restrictions nécessaires qui ne sont que la sauvegarde de la société en péril.

L'émiettement de l'enseignement supérieur en facultés isolées, est un péril d'abaissement pour la force des études.

Ce même émiettement est un principe de dissolution morale, en favorisant l'établissement d'écoles où les idées antireligieuses et antisociales seront le fond de la doctrine.

Ce point de vue tout politique ne se recommande pas moins que le point de vue scolaire de la force des études, la concentration des forces de l'enseignement libre en un petit nombre d'universités indépendantes.

Je ne suis pas de ceux qu'un amour mal entendu de la liberté pousse jusqu'au respect de la licence. Surtout en matière d'enseignement, et quand il s'agit des intérêts sacrés de la jeunesse, il y a des degrés de tolérance non moins absurdes que coupables.

Je regarde la création d'une université libre-penseuse comme un fléau social. Mais si elle doit exister, il vaut mieux qu'elle vive en un lieu bien déterminé, qu'elle ne puisse cacher ses tendances, que les pères de famille qui lui confieront leurs fils le fassent en connaissanee de cause; que la proximité, la multiplicité de tels enseignements ne soient pas pour un grand nombre de familles un piége difficile à éviter. On sait ce qu'on fait en Belgique quand on envoie son fils à l'Université de Bruxelles. On le saurait moins si une foule de petites écoles répandues sur la surface du pays, moins en vue, propageaient les mêmes doctrines avec un succès d'autant plus sûr qu'il y aurait moins de retentissement et de contrôle.

On peut espérer la réforme d'une telle université sous la pression de l'opinion publique; on ne peut attendre la réforme d'une multitude insaisissable d'écoles libres.

Les catholiques ont parfaitement raison de se refuser à égaler les droits du mal à ceux du bien. Ils ne s'aperçoivent pas qu'en réclamant, comme le font certains d'entre eux, une liberté absolue, ils démentent leur propre thèse. Le lendemain de leur complète victoire pourrait être, pour eux, un jour d'amère déception.

Donc, liberté sous l'autorité de la loi, liberté avec garanties; égalité dans la possession des priviléges, mais égalité non suspecte, égalité qui commande le respect, impose la déférence mutuelle,

établisse la paix et l'ordre dans l'émulation, et non l'état de fièvre d'une concurrence sans frein et sans limites.

La condition pratique de cette liberté, de cette égalité, c'est la possession de titres incontestés; c'est la confiance accordée aux hommes, au lieu de la défiance jalouse à l'égard des corporations. Quelle condition répond mieux à ces exigences, que cette agrégation commune, obligatoire pour tous, dans les rangs de l'enseignement officiel, comme dans ceux de l'enseignement libre, qui mettra en rapport des hommes qui se seront connus dans le feu de l'épreuve, au milieu des luttes des concours, et fera cesser cet antagonisme de corps rivaux, qui se calomnient surtout faute de se bien connaître?

Créons, en un mot, par cette agrégation des facultés, la véritable noblesse de l'enseignement; puis laissons faire et agir les hommes, et les hommes feront bien, car noblesse oblige.

Ainsi se terminerait la période des luttes stériles, des récriminations sans fin, des accusations mensongères. Ainsi l'enseignement supérieur, vivifié, prendrait le seul rôle qui lui convienne aujourd'hui : il épouserait la noble mission de travailler à la régénération, au relèvement de notre pauvre patrie.

G. A. Heinrich,
Doyen de la Faculté des lettres de Lyon.

LA NOUVELLE ÉDITION DE FROISSART

Chroniques de Froissart, publiées pour la Société de l'histoire de France, par Siméon Luce. Cinq vol. in-8 parus. Paris, chez madame veuve Renouard, 6, rue de Tournon.

Le quatorzième siècle est un point culminant dans nos annales; c'est une époque de transition et d'enfantement où finit le moyen âge et où commencent véritablement les temps modernes. La féodalité décline, la monarchie, faible encore, pose les premiers fondements de sa future grandeur. Les anciennes institutions sont menacées de toutes parts; un nouveau groupe social fait tout à coup irruption sur la scène politique, au lendemain de la funeste bataille de Poitiers, et s'empare un instant de la puissance souveraine, inaugurant ainsi cette série de luttes ardentes, sourdes ou ouvertes, qui se terminent par la catastrophe révolutionnaire. Les *Chroniques* de Froissart sont un miroir fidèle et naïf de son temps, de ce quatorzième siècle, période féconde et tourmentée, pleine d'événements dramatiques, offrant un singulier mélange de courtoisie chevaleresque et de rudesse féodale, et laissant percer tous les germes dont le développement constituera bientôt la France.

On comprend dès lors l'importance des *Chroniques*. On l'appréciera mieux encore si l'on songe qu'elles n'intéressent pas seulement la France, mais encore l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne, le monde chrétien tout entier d'alors; qu'elles sont un précieux trésor où les plus anciennes familles de l'Europe retrouvent leur histoire; qu'au point de vue philologique elles forment un des plus importants monuments de la langue de Rabelais, de la Fontaine, de Pascal et de Molière; qu'au point de vue littéraire elles renferment des passages qualifiés de chefs-d'œuvre par les meilleurs critiques. Tels sont : l'histoire du dévouement des bourgeois de Calais, le récit de la bataille de Crécy et du voyage du chroniqueur dans le midi de la France, etc., et beaucoup d'autres morceaux devenus classiques. « Il n'est pas, dit M. de Barante, un historien qui ait plus de charme et de vérité; son livre est un témoi-

gnage vivant du temps où il a vécu. — Une variété infinie, ajoute M. Villemain, naît de sa naïve exactitude. Son âme vive et mobile est un miroir fidèle où se reflète tout le moyen âge. »

Si les *Chroniques* peignent fidèlement le quatorzième siècle sous des couleurs tour à tour gracieuses, éloquentes, sombres ou gaies, on peut dire aussi qu'elles expriment avec une vérité touchante l'âme de leur immortel auteur, facile aux plaisirs, amoureuse des splendeurs et des fêtes, passionnée pour les récits des brillants faits d'armes, sans acception de nationalité. La véritable histoire ne souffre pas autant d'individualité; elle a plus de sévérité, plus de grandeur, mais moins de variété, moins de mouvement, moins de charme. C'est le mot qui revient toujours sous la plume quand on veut apprécier Froissart.

Quelques indications biographiques sont ici nécessaires pour nous initier à la composition des *Chroniques*.

Froissart naquit au pays Wallon, à Valenciennes, vers 1333, et fut destiné à l'Église. Mais ses goûts n'étaient pas tournés vers les austérités de la vie religieuse : le jouvenceau aimait les danses, les ménestrels, les joyeux déduits :

Et alors devisait à part lui
Quand adviendroit le temps pour lui
Que d'amour il poroit aimer.

L'amour et la poésie entraînèrent Froissart bien loin des ordres. Il était, en outre, possédé de la passion d'entendre et d'écrire les récits de guerre. Il avait à peine vingt ans que Robert de Namur l'encourageait à commencer ses *Chroniques*. Il passa en Angleterre et devint, à la cour d'Édouard III, le protégé favori de la reine Philippe de Hainaut. Plus tard, il visita l'Écosse, suivit en Aquitaine, à Bordeaux, le Prince Noir et l'accompagna en Espagne, dans son expédition contre Henri de Transtamare. Il retourna ensuite en Angleterre; il en partit avec le duc de Clarence pour l'Italie, vit et dirigea les fêtes qu'Amédée VI de Savoie, connu sous le nom de Comte Vert, donna au noble duc. Sa protectrice, la bonne reine Philippe étant morte, il abandonna, ce semble, pour un long temps, ses relations avec la cour de Londres. On le trouve alors dans son pays natal pourvu de la cure des Estinnes. Puis, il devient clerc de Venceslas, duc de Brabant. Enfin, il s'attache à la personne de Guy, comte de Blois, qui l'engage à continuer son œuvre historique. C'est alors qu'il visite le Midi, séjourne à la cour de Gaston Phœbus, comte de Foix, puis en Auvergne, où il suit la comtesse de Boulogne, nièce de Gaston, qui épousa le duc de Berri. Le comte Guy créa Froissart trésorier et chanoine de Chimay. En 1395, le chroniqueur éprouve le besoin de revoir les lieux où s'était écoulée son heureuse jeunesse; nous le voyons à la cour de Richard II, fils du Prince Noir. Peu après, survient la catastrophe qui précipite Richard du trône et lui enlève la vie. Cette fin tragique abreuva d'amertume les derniers jours de Froissart, et

›us constaterons plus loin que son œuvre a conservé des traces de sa ›uleur.

Si l'on veut savoir comment il composa ses *Chroniques*, il nous l'ap-'endra lui-même. Dans les cours où il séjourna, dans les contrées qu'il ırcourut en se livrant à une enquête persévérante, « grands seigneurs, ıcs, comtes, barons et chevaliers, dit-il, de quelque nation qu'ils ssent, m'aimaient et me voyaient volontiers. Ainsi... j'ai recherché plus grande partie de la chrétienté. Partout où je venais, je fai-is enquête aux anciens chevaliers et écuyers, qui avaient été dans les its d'armes et qui proprement en savaient parler; et aussi aux an-ens hérauts d'armes, pour vérifier et justifier les matières. Ainsi ai-je ssemblé la noble et haute histoire, et tant que je vivrai par la grâce : Dieu, je la continuerai. Car plus j'y suis et plus y labeure, plus me aît. »

Froissart n'a plus besoin d'être recommandé au public; il est en pos-ssion d'une légitime renommée, et si la justice de la postérité a com-encé tard pour lui, tout porte à croire que la gloire du chroniqueur en ra dédommagée par la solidité de l'estime générale et la durée de ıdmiration. Il y a environ un demi-siècle, M. de Barante écrivait : « On longtemps négligé Froissart; son ouvrage était un objet d'érudition ›ur quelques membres de l'Académie des inscriptions. Le dix-huitième ècle reniait dédaigneusement la vieille France; aujourd'hui Froissart t devenu à la mode; on le lit, et beaucoup surtout prétendent l'a-ıir lu. »

Jusqu'en ces derniers temps, ceux qui ont lu les *Chroniques* étaient ›ligés de s'adresser soit aux manuscrits, accessibles seulement à un ès-petit nombre, soit à l'édition de Buchon, reconnue très-défectueuse. Kervyn de Lettenhove, avec le concours de l'Académie royale de ılgique, a entrepris et mené à bonne fin une vaste publication des ıatre livres des *Chroniques*. On y trouve des dissertations étendues et sa-ntes, des notes nombreuses qui intéressent la chronologie, la topogra-ıie, la philologie, l'histoire. Cette édition a pris un grand développe-ent par suite de la méthode adoptée : comme on a reconnu une singu-ıre diversité dans les diverses rédactions, également authentiques, des *ıroniques*, on a pris le parti de diviser les livres par chapitres, et d'in-rer dans chaque chapitre, l'une après l'autre, toutes les rédactions qui ıt paru avoir quelque titre à être conservées. L'avantage de ce plan est : ne rien laisser échapper à l'étude de l'historien, du philologue, de ırudit; son inconvénient, capital, selon nous, est de rendre extrême-ent difficile la lecture de Froissart. L'édition de M. Kervyn de Lettenhove en est pas moins une œuvre considérable et très-digne d'estime.

La *Société de l'Histoire de France* a confié à M. Siméon Luce, archiviste ıx Archives nationales, auteur de l'excellente *Histoire de la Jacquerie*, soin de préparer une édition des *Chroniques*. L'exécution en est, à cette

heure, assez avancée (le cinquième volume a paru et le texte du premier livre nous a été presque entièrement donné) pour qu'on puisse parler de l'entreprise, de son plan, de sa valeur, avec quelque assurance. Nous n'hésitons pas à le déclarer, cette belle publication, où la critique la plus large et la plus érudite, soutenue par un labeur aussi persévérant qu'immense, s'allie heureusement aux appréciations historiques et aux recherches de documents inédits, cette publication fait le plus grand honneur à la *Société de l'Histoire de France*, et à M. Siméon Luce, après lequel il faut nommer M. Léopold Delisle et M. J. Desnoyers, l'un, commissaire responsable, l'autre, secrétaire de la Société, tous deux prêtant à l'éditeur le concours de leurs lumières et de leur haute expérience.

La première difficulté qui devait arrêter M. Siméon Luce était le choix d'un texte. Pour ne pas compliquer outre mesure nos explications sur ce point, nous prévenons le lecteur que les remarques suivantes s'appliquent au premier livre des *Chroniques*, à lui seul.

Il y avait à se décider entre plus de vingt rédactions, renfermées dans des manuscrits tous authentiques, les unes plus courtes, les autres plus longues, quelques-unes contradictoires. Ce problème, dont la solution devait conduire à un classement scientifique des cinquante manuscrits environ des *Chroniques* et nous révéler la raison secrète de ces divergences, ce problème ardu n'avait pas même été abordé par M. Kervyn de Lettenhove : l'éditeur belge s'était contenté de juxtaposer les versions, sans chercher à les hiérarchiser, à les coordonner. Ce problème a été résolu par M. Luce avec un rare bonheur, et l'Académie des inscriptions n'a pas voulu en savoir davantage pour juger la nouvelle édition de Froissart digne du premier prix Gobert. Ce prix a été décerné à M. Luce en 1870, alors qu'il n'avait encore publié que son premier volume ; mais on trouve dans ce volume le classement des manuscrits, les raisons sur lesquelles il se fonde et l'indication des résultats historiques et littéraires qu'on doit en tirer.

Il ressort de cette étude, aussi neuve que convaincante, qu'il faut distinguer dans la rédaction de l'auteur des *Chroniques* quatre phases. A la première phase correspond ce que M. Luce appelle la *première rédaction* (nous rappelons qu'il ne s'agit ici que du premier livre des *Chroniques*). Cette rédaction n'a pas été produite d'un seul coup ; elle s'est formée peu à peu par additions successives ; les sutures sont encore visibles. On trouve le texte de cette rédaction dans quarante manuscrits désignés par la lettre A et répartis en quatre groupes, selon qu'ils donnent le texte complet, le texte plus ou moins abrégé, ou seulement des fragments du texte. A la seconde phase correspond *la première rédaction révisée*, dont les caractères, sur lesquels nous ne saurions insister, ont été déterminés avec beaucoup de sagacité. Les manuscrits B, qui renferment ce texte, sont au nombre de six. A la troisième phase se rattache une seconde rédaction, représentée par deux manuscrits, ceux de Valenciennes et d'Amiens.

Ce dernier contient le premier livre entier des *Chroniques* (1325 à 1377); le manuscrit de Valenciennes ne comprend que les faits des années 1325 à 1340. Le caractère général de ce texte consiste en ceci qu'on y voit s'effacer de plus en plus les nombreux emprunts faits par Froissart à Jean le Bel. La troisième rédaction et la quatrième phase sont représentées par un manuscrit unique, celui du Vatican, d'origine évidemment wallonne; le texte contient sur le caractère du peuple anglais des appréciations sévères qui semblent indiquer que l'auteur l'a composé après la chute de Richard II. Le premier livre n'est pas donné intégralement par le manuscrit du Vatican; les événements n'y vont pas au delà de 1350, et pourtant trois feuillets seulement manquent au volume; d'où l'on conclut que la mort pourrait bien avoir surpris l'auteur pendant qu'il travaillait à cette rédaction. M. Kervyn de Lettenhove, mal servi par ses copistes, a donné un texte défectueux de ce manuscrit. Disons à ce propos que M. Siméon Luce, ne voulant pas courir les dangers des erreurs que créent les intermédiaires, a tenu à étudier lui-même les manuscrits, et ne s'est remis à personne du soin de les collationner.

Le classement, fait avec cette précision minutieuse, fournissait de solides raisons pour arrêter le choix du texte sur l'une des rédactions. *La première rédaction révisée* fut choisie comme étant la plus connue, parce qu'on trouvait aux autres plus d'inconvénients qu'à elle, et parce qu'on ne voulait à aucun prix fabriquer un texte artificiel et composite. La troisième rédaction eût été préférée, si le manuscrit du Vatican nous l'avait donnée complète; la seconde rédaction elle-même eût obtenu cet honneur, si Froissart lui-même ne l'avait pas jugée insuffisante. Pour la première rédaction révisée, M. Luce a suivi le texte d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (non sans le compléter ou le corriger à l'occasion par de meilleures leçons), qui possède une saveur de terroir wallon un peu prononcée peut-être; mais si c'est là un léger inconvénient pour les lecteurs français, c'est aussi une marque d'authenticité.

On a supprimé la division par chapitres, qui est arbitraire, et on a conservé, en les numérotant, les divisions ou paragraphes du manuscrit. Le texte a été complété par des variantes nombreuses, réparties par paragraphes. Il fallait se limiter dans l'admission des variantes; M. Luce a bien fait de ne relever que celles qui ajoutaient quelque chose au texte au point de vue historique. Que les philologues se rassurent : ils n'y perdront rien. Les mots et les tournures les plus remarquables sont réservés pour le Glossaire qui doit embrasser tous les manuscrits sans exception.

M. Luce eût pu borner là son travail; mais à côté du texte des *Chroniques*, complété par les variantes et le Glossaire, il a eu l'heureuse idée de nous donner la matière historique elle-même des *Chroniques*, matière éparpillée dans une innombrable multitude de détails. D'ailleurs, notre vieil écrivain n'est pas à l'abri de l'erreur; les dates, les lieux, les noms sont parfois mal indiqués par lui; malgré ses scrupuleux efforts, il lui est par-

fois arrivé de n'obtenir que des informations erronées; ses appréciations, généralement saines et équitables, ont pu dans quelques circonstances s'égarer sur des données incomplètes. Toutes ces considérations ont suggéré à l'éditeur de Froissart la pensée de condenser les *Chroniques* dans une narration unique rétablissant les dates, les noms, les faits, sous la forme d'un sommaire développé. Ces sommaires, dit M. J. Desnoyers, dans son rapport de 1875, forment une véritable histoire, fondée sur les récits de Froissart élucidés. Les notes qui accompagnent cette partie de l'ouvrage supposent d'immenses investigations; sur certains points elles ont tranché des questions très-controversées et fait luire la lumière dans les ténèbres du passé.

On prendrait toutefois une idée incomplète et inexacte du talent de l'éditeur de Froissart, si, d'après les indications précédentes, on le considérait simplement comme un habile critique, entendu à classer, déchiffrer et comparer les manuscrits et les textes, comme un archiviste chercheur, occupé à inventorier les liasses poudreuses de nos dépôts et assez heureux pour en faire sortir des documents intéressants. M. Luce est tout cela et mieux encore ; c'est un esprit vigoureux et sain, capable d'écrire l'histoire, non seulement parce qu'il connaît les sources, mais encore parce qu'il sait grouper les faits, et apprécier les hommes et les choses, parce qu'enfin il a le sentiment de la beauté littéraire, et qu'il possède ce don précieux de l'émotion contenue qui sait marcher d'accord avec la modération et la vérité.

Pour appuyer notre jugement il nous suffira, croyons-nous, de citer cette belle page, qui concerne la dernière rédaction (la troisième) des *Chroniques*, et nous explique certaines variations et certaines sévérités de Froissart dans ses jugements :

« Tout était bien changé lorsque, trente ans plus tard, notre chroniqueur, devenu chanoine de Chimay, entreprit d'écrire la troisième rédaction de son premier livre. L'infortuné Richard II, dépouillé de sa couronne, venait de périr misérablement, après avoir subi les plus indignes traitements ; et Froissart avait dû éprouver une douleur profonde en voyant disparaître dans la personne de ce prince, qui l'avait si bien accueilli lors de son dernier voyage en Angleterre, le petit-fils de Philippe de Hainaut, le fils du Prince Noir, le rejeton d'une dynastie qu'il aimait. D'ailleurs, comme ces tempêtes qui soulèvent jusqu'à la surface les monstres endormis au sein des mers, les troubles précurseurs de la déposition, de la mort de Richard avaient mis à nu et pour ainsi dire déchaîné ce fond d'égoïsme effréné, indomptable, barbare au besoin, que recouvre d'ordinaire le flegme de la race anglo-saxonne. A partir de ce moment, il est visible que l'Angleterre cesse d'apparaître à notre chroniqueur comme la terre chevaleresque par excellence. Froissart se dégoûte du pays des Lancastre et de leurs sicaires, sous l'empire du même sentiment qui le remplissait naguère d'admiration pour la patrie des Chandos ; et s'il con-

tinue de rendre justice, dans sa troisième rédaction, aux fortes qualités de la nation anglaise, on s'aperçoit aisément qu'il ne lui accorde plus comme autrefois sa sympathie.

« Il est une nation au sujet de laquelle les sentiments de Froissart n'ont jamais varié ; c'est la nation allemande, pour laquelle il laisse percer partout l'aversion la plus profonde. Il importe d'autant plus de constater ici ce fait qu'on y trouve l'occasion de signaler un trait saillant du caractère de notre chroniqueur qui n'est pas une des moindres garanties de sa sincérité, je veux dire le désintéressement. Il n'y eut jamais d'âme plus française que celle de Froissart, parce qu'il n'y eut jamais d'âme plus chevaleresque et plus désintéressée... Comme les génies vraiment français, il sait joindre à l'activité féconde, à l'inspiration créatrice, au labeur tenace, l'esprit de désintéressement et l'absence de préoccupation personnelle, tandis que dans d'autres pays, l'égoïsme plus ou moins âpre des artistes hors ligne est presque toujours le principal ressort de leur force. Il ne faut donc pas s'étonner si l'auteur des *Chroniques* juge sévèrement les Allemands et s'il saisit toutes les occasions d'exprimer cette sévérité. Ce qu'il leur reproche avec insistance, c'est d'être dévorés d'une convoitise insatiable, c'est de présenter dans leur caractère un mélange inouï d'insolence et de platitude, c'est de faire prendre en dégoût les qualités mêmes qui les distinguent, en les mettant toujours au plus offrant et dernier enchérisseur. Du reste, le mépris pour la bassesse et la vénalité tudesques n'est pas moins marqué dans la Chronique de Jean le Bel. Cet esprit désintéressé, chevaleresque, constituait évidemment, dès le quatorzième siècle, une sorte de courant moral qui creusera toujours, qu'on ne l'oublie pas, un fleuve cent fois plus large et plus profond que le Rhin entre l'Allemagne et la France de l'Escaut ou de la Meuse.

« Toutefois Jean le Bel et Froissart ont peut-être conclu un peu vite du particulier au général ; ils se seraient montrés plus justes en admettant des circonstances atténuantes : l'âpreté au gain est le défaut des races laborieuses et intelligentes, mais pauvres. Quant à la servilité obséquieuse, elle est la dépravation du penchant le plus profond, le plus caractéristique des natures germaniques qui les porte à l'enthousiasme en présence de toutes les manifestations de la force. L'Allemagne est essentiellement naturaliste ; elle n'a pas seulement le génie, elle a le culte de la force. La France, au contraire, est humaine par excellence ; sans doute elle est loin de manquer de ce génie de la force, sans lequel il n'y a point de grande race, mais elle y joint une adoration de la faiblesse, du malheur qui va parfois jusqu'à je ne sais quelle sublime folie. Aussi, je le dis avec une conviction moins ardente que raisonnée, le jour où notre généreuse nation disparaîtrait de la scène du monde, c'est le cœur même de l'humanité qui aurait cessé de battre. (*Introd.*, p. 116 et suiv.). »

FERDINAND DELAUNAY.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. La séance publique annuelle de la Société de secours des Amis des sciences. — II. Les larmes bataviques et le verre trempé. — III. *La lumière*, par J. Tyndall.

I

La seizième séance publique de la *Société de secours des Amis des sciences* s'est tenue le 8 mai dernier, à la Sorbonne, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres. Chaque année, cette solennité scientifique réunit, comme à une véritable fête de famille, les hommes de science et les gens du monde à la générosité desquels l'illustre Thénard ne s'est pas adressé en vain. Le compte rendu de l'emploi des ressources consacrées aux secours, l'éloge d'un savant illustre ou d'un bienfaiteur éminent de la Société et enfin une conférence sur l'une des récentes découvertes de la science, tel est le programme habituel de ces séances auxquelles se presse toujours un auditoire nombreux et distingué.

Cette année, l'assemblée était présidée par M. Dumas, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Après quelques vives et sympathiques paroles de regret, adressées à la mémoire des deux membres du conseil, M. Élie de Beaumont et M. Husson, morts depuis la dernière assemblée, M. Félix Boudet, de l'Académie de médecine, secrétaire de la Société, a rendu compte de la gestion du conseil d'administration pendant l'exercice 1874. La Société, qui possède aujourd'hui un capital inaliénable de 450,000 francs, partagera cette année une somme de 35,000 francs entre plus de trente veuves ou enfants de savants morts sans laisser à leurs familles des ressources suffisantes[1]. A ses anciens protégés, se joindront la famille Gréhant, dont le

[1] Depuis sa fondation en 1857, la Société a distribué 303,000 fr. de secours. Pour en faire partie, il suffit de payer une cotisation annuelle de 10 fr. Moyennant un versement de 200 fr. une fois payés, on devient *souscripteur perpétuel*. Le siége de la Société est rue de Seine, 54.

chef, physiologiste des plus distingués, vient d'être tout à coup arrêté dans sa brillante carrière par une cruelle maladie, et les familles des deux malheureux aéronautes, Sivel et Crocé-Spinelli, à la mémoire desquels le président de la Société, M. Dumas, a voulu rendre lui-même un touchant et solennel hommage. Quelle infortune, en effet, pouvait avoir des titres plus puissants à l'assistance de la Société que celle de ces malheureuses victimes d'un amour intrépide de la science?

M. Élie de Beaumont était vice-président de la *Société des Amis des sciences;* il avait rempli pendant dix-sept ans, avec un zèle et une exactitude qui ne se sont jamais démentis, les fonctions de membre de la commission de secours, dans le sein de laquelle il appuyait toujours les motions les plus généreuses et les plus conformes à la dignité de la science. Un hommage spécial, sous forme d'éloge public en assemblée générale, était donc bien dû à la mémoire de ce puissant patron de la Société. C'est pour répondre à ce sentiment de reconnaissance que le conseil avait confié à un jeune et savant ingénieur des mines, M. Potier, la mission de tracer un rapide tableau des principaux travaux de l'illustre géologue. Nous n'insisterons pas sur cette partie de la séance, ayant nous-même déjà consacré, dans *le Correspondant*[1], quelques pages à la vie et aux travaux d'Élie de Beaumont.

La séance s'est terminée par une brillante conférence de M. Victor de Luynes sur le verre trempé, ses propriétés et ses applications. Nous profiterons de cette occasion pour donner à nos lecteurs quelques détails sur cette importante découverte que nous ne leur avons pas encore signalée.

II

On a remarqué depuis longtemps les effets singuliers que la trempe produit sur le verre. Ces effets ont été surtout observés sur les *larmes bataviques*[1] qui se forment lorsqu'on coule dans de l'eau froide des gouttes de verre fondu; on obtient ainsi des petites poires terminées par une queue effilée, dont les propriétés singulières ont vivement excité la curiosité des physiciens. Ainsi on peut frapper sur la partie renflée avec un marteau sans la briser, tandis que si l'on casse la pointe effilée, la larme toute entière éclate et se réduit en poussière : cette petite explosion est souvent accompagnée d'une lueur visible dans l'obscurité. Lorsqu'on

[1] Livraison du 25 octobre 1874.

[1] Ce nom leur vient de ce qu'elles ont été découvertes en Hollande. De Monconys raconte que M. de Mommor, chez lequel logeait M. Gassendi, lui procura, par une faveur toute extraordinaire, l'honneur d'entrer dans l'Académie pour assister à la rupture d'une larme batavique que M. de la Chambre avait eue de l'ambassadeur de Suède, M. Chanut.

fait éclater une larme batavique plongée dans un liquide, le choc peut être assez énergique pour briser le vase.

L'étude de ces phénomènes, dont on n'avait donné jusque-là que des explications très-insuffisantes, a été reprise dans ces dernières années par M. Victor de Luynes, qui, au moyen d'expériences ingénieuses, est arrivé à éclaircir complétement cette question délicate[1]. Au lieu de briser brusquement la queue de la larme, ce qui produit dans le verre trempé des vibrations dont il est impossible d'apprécier l'effet, M. de Luynes emploie un agent chimique, l'acide fluorhydrique, qui dissout le verre comme l'eau dissout le sel, et qui permet, par suite, de détruire à volonté et sans secousse la partie de la larme qu'on veut attaquer. Lorsqu'on détruit ainsi peu à peu la queue à partir de la pointe, la larme se brise au moment où le col est attaqué ; si, au contraire, on plonge dans l'acide la partie renflée en laissant intacte la queue tout entière, la larme se dissout complétement sans qu'il se produise d'explosion. En outre M. de Luynes a montré qu'on peut faire éclater une larme quand on la coupe par le gros bout, soit en l'usant sur le plateau d'un tour, soit en la sciant avec un fil de fer et de l'émeri.

Tous ces phénomènes s'expliquent facilement par l'action que la trempe exerce sur le verre : on sait, en effet, que le verre trempé a une densité un peu moindre que celle du verre ordinaire ; le refroidissement brusque qu'il a subi l'a donc maintenu dans un état de dilatation forcée. Or, à cause de la mauvaise conductibilité du verre pour la chaleur, une larme batavique peut être considérée comme formée par la superposition de couches inégalement trempées et par suite inégalement dilatées. D'après la forme même de la larme, toutes ces couches inégalement tendues viennent se réunir à l'origine du col où elles sont reliées ensemble comme par une ligature, de sorte que si on détruit le col, elles sont rendues libres de céder à la tension qui les sollicite et la rupture de la larme se produit.

Les larmes bataviques sont un exemple des effets que produit sur le verre une trempe exagérée. Leur structure présente un défaut considérable d'homogénéité, dû à la forte dilatation des couches extérieures. Mais il n'est pas nécessaire que ces effets soient aussi intenses pour qu'on puisse les constater. Pour peu que soit troublée l'homogénéité d'un corps transparent, ce trouble se manifeste par des phénomènes lumineux très-remarquables, observés pour la première fois par David Brewster : le corps devient bi-réfringent, et acquiert la propriété de donner à la lumière polarisée les couleurs de l'arc-en-ciel. Une plaque de verre un peu épaisse, chauffée au rouge et refroidie par une simple agitation dans

[1] *Mémoire sur la trempe du verre, et en particulier sur les larmes bataviques*, par M. Victor de Luynes, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers. (*Annales de chimie et de physique*, 4e série, tome XXX, novembre 1873.)

l'air, manifeste ces colorations; si la plaque est mince, la trempe modifie de la même manière les deux faces, et son action sur la lumière polarisée est annulée; mais les colorations reparaissent, si on fait passer la lumière au travers de la tranche. Si l'échantillon de verre trempé n'est pas à faces parallèles, il suffit, pour faire l'observation, de le plonger dans une couche d'acide phénique convenablement étendu, qui a le même indice de réfraction que le verre.

Jusqu'à ces derniers temps, toutes ces observations avaient été faites seulement à titre de curiosité ou d'expérience théorique. On croyait, en effet, que la trempe était nuisible à la solidité du verre. Aussi les verriers ont-ils toujours eu soin de faire recuire les objets fabriqués en verre, dans le but de diminuer leur fragilité. Un savant amateur du département de l'Ain, M. A. de la Bastie, vient, après de longues expériences, de prouver que c'est exactement le contraire qui est vrai. Le verre trempé est, en effet, beaucoup moins fragile que le verre recuit; mais il a fallu, avant d'arriver à ce résultat, de nombreux tâtonnements, afin de déterminer les conditions les plus favorables au succès de l'opération. Jusqu'à quel point faut-il chauffer les objets? à quelle température doit être maintenu le bain dans lequel se fait la trempe? quelles sont les matières les plus convenables pour la composition de ce bain? Les verres de compositions différentes se trempent-ils tous de la même manière, dans les mêmes circonstances? Il y avait là une foule de questions à résoudre avant d'aborder le terrain de la pratique : toutes ces questions, M. de la Bastie les a résolues de la façon la plus heureuse, à en juger par les résultats que M. de Luynes a exposés à la séance publique de la Société des Amis des sciences.

Pour que la trempe réussisse, le verre doit toujours être porté jusqu'à la température où il se ramollit : trempé moins chaud, il perd de la solidité. Quant au bain, il doit être aussi à une température assez élevée : les huiles, les graisses fondues, ont donné les meilleurs résultats.

La propriété la plus importante du verre trempé, celle dont, je crois, toutes les autres découlent, c'est son élasticité. Une plaque de verre, courbée en forme d'arche de pont, est posée à terre sur ses deux extrémités : un homme monté dessus la fait fléchir et s'appuyer contre le sol par toute sa surface, sans qu'elle se brise.

C'est probablement grâce à cette élasticité, que le verre trempé résiste si bien aux chocs et à la rupture. M. de Luynes a répété à la Sorbonne, au grand étonnement de ses auditeurs, plusieurs expériences tout à fait démonstratives. Deux cadres en bois contenant, l'un un verre ordinaire, et l'autre un verre trempé, de la même épaisseur, sont placés l'un à côté de l'autre : on laisse tomber sur chacun d'eux un même poids de 200 grammes de hauteurs croissantes : le verre ordinaire se brise sous une chute de 50 centimètres, tandis que le verre trempé n'est même pas

ébréché sous une chute de 5 mètres de hauteur. Des plaques, des bobèches, des verres de montres, sont lancés par terre avec violence, et résistent à cette épreuve, tandis que le verre ordinaire se brise avec éclat.

Le verre trempé est encore remarquable par la manière dont il résiste aux changements brusques de température. Tout le monde sait qu'un ballon de verre ordinaire dans lequel on fait bouillir de l'eau, et qu'on oublie sur le feu, casse généralement quand les dernières gouttes ont été évaporées. Avec le verre trempé il n'en est pas de même : on peut chauffer fortement et refroidir brusquement plusieurs fois de suite une plaque de verre trempé, sans qu'elle se brise ni même se fende. Un verre de lampe préalablement trempé résiste parfaitement aux courants d'air, aux mouillures accidentelles qui font infailliblement éclater un verre ordinaire.

Il ne faut pas croire cependant que la trempe donne au verre toutes les vertus, et qu'elle ne lui communique aucun défaut. Si difficile à casser qu'il soit, le verre trempé ne résiste pourtant pas à un choc d'une violence suffisante. Mais alors, au lieu de se partager en morceaux de grandeur variable, comme le verre ordinaire, il se réduit en une infinité de petits fragments d'apparence cristalline, semblables à ceux que produit l'explosion d'une larme batavique. Cette espèce de poussière est inutilisable, tandis que souvent, avec les morceaux d'une grande vitre brisée, on peut en faire plusieurs petites. Néanmoins, cette propriété de se pulvériser par la rupture peut être avantageuse dans certains cas. Ainsi, les éclats d'une toiture en verre trempé qui se briserait sous le choc de très-lourds grêlons, ne risqueront pas de blesser les personnes qu'elle abritait, tandis que, dans les mêmes circonstances, la chute des morceaux de vitres ordinaires serait très-dangereuse.

Un autre inconvénient du verre trempé consiste en ce qu'il ne se taille pas au diamant : le diamant le raye, à la vérité, mais le sillon ainsi produit ne facilite en rien la rupture du verre. On serait donc obligé de tremper dans les verreries mêmes les vitres taillées de dimensions, et Dieu sait combien il en faudrait de modèles : car la fantaisie seule des menuisiers a, jusqu'ici, réglé les dimensions de nos carreaux de fenêtres. On n'aurait même pas la ressource d'employer la scie, car lorsqu'on essaie de scier une plaque de verre trempé, elle se brise en mille pièces dès que le trait de scie a atteint une certaine profondeur.

Enfin, le verre trempé conserve-t-il indéfiniment ses propriétés? c'est ce qu'il est encore impossible d'affirmer avec certitude. Le fait du déplacement du zéro des thermomètres, bien connu des physiciens, tient en effet à ce que, à la longue et surtout sous l'influence de variations faibles de température, le réservoir qui a été toujours plus ou moins trempé lorsqu'on l'a soudé à la tige, n'est pas dans un état d'équilibre stable et tend à reprendre sa capacité primitive.

Juoi qu'il en soit, ces quelques inconvénients réels ou hypothétiques la trempe ne sont pas assez sérieux, comparativement à ses avantages onnus, pour que la découverte de M. de la Bastie n'occasionne pas : véritable révolution dans l'industrie de la verrerie. Telle était au ins l'opinion des nombreux *amis des sciences* que M. V. de Luynes nitiés aux secrets de cette découverte. Vivement intéressés par les ériences habilement présentées et toujours réussies du savant profes- r du Conservatoire, séduits par sa parole élégante et spirituelle, ils nptent sûrement aujourd'hui parmi les apôtres convaincus du *verre assable.*

III

'endant l'hiver de 1872-1873, M. J. Tyndall, le célèbre professeur de ilosophie naturelle de l'Institution royale de la Grande-Bretagne, ré- idant aux appels pressants et réitérés d'un grand nombre de savants éricains, traversa l'Atlantique et parcourut les principales villes des its-Unis, ne s'arrêtant dans chacune d'elles que le temps d'y faire une :ie de leçons ou conférences scientifiques.

Partout le savant professeur fut accueilli avec cet enthousiasme cha- ireux et juvénil dont les *Yankees* seuls semblent avoir aujourd'hui le cret. Des auditeurs de toutes les classes, hommes de science, hommes affaires, industriels, de nombreuses dames même se pressaient au- ur de sa chaire. Cependant le sujet choisi par M. Tyndall semblait peu de iture à intéresser des hommes aussi essentiellement pratiques que les néricains du Nord. Il aurait pu traiter devant eux de la chaleur et de s applications nombreuses aux machines et à l'industrie, ou encore de électricité et des importants appareils tels que paratonnerres, télégra- ies, phares, etc., qui en découlent.

M. Tyndall a préféré aborder une question absolument théorique, ne prêtant qu'à de très-rares et peu importantes applications indus- ielles, et d'ailleurs hérissée de difficultés sans nombre qu'il n'a pas 'aint d'attaquer de front. Cette question est celle de la constitution de i lumière. Pour augmenter l'attrait de ses leçons, le savant physicien nglais avait apporté de Londres un lourd et volumineux bagage com- osé de tous les instruments nécessaires pour reproduire en grand et iire admirer à tout un auditoire, par l'emploi de la méthode des pro- ections, les expériences si brillantes et si variées auxquelles donne lieu étude des propriétés de la lumière.

Le succès de ces leçons fut immense. A la demande tant de ceux qui

les avaient entendues que de ceux qui n'avaient pu y assister, elles furent rédigées et publiées par leur auteur avant même son départ des États-Unis. A son retour en Angleterre, il en donna une nouvelle édition débarrassée des quelques imperfections que l'édition américaine devait à sa publication précipitée. C'est la traduction de l'édition anglaise que nous donne aujourd'hui le traducteur habituel des œuvres de Tyndall, le savant abbé Moigno[1].

« *La Lumière* de M. Tyndall, dit M. l'abbé Moigno dans sa préface, ne ressemble à aucun des Traités qu'il m'a été donné d'étudier et d'analyser, en si grand nombre, dans mon *Répertoire d'Optique moderne* et plus tard.

« Ce n'est pas un Traité élémentaire, car il comprend les phénomènes les plus délicats, ceux même que nos programmes du baccalauréat écartent de l'enseignement classique; et ce n'est pas non plus un Traité d'optique supérieure, puisqu'il est la rédaction de leçons faites devant un auditoire d'hommes et de femmes du monde.

« Ce n'est pas un Traité d'optique physique, car il donne la raison mécanique de chaque phénomène, et ce n'est pas un Traité d'optique mathématique, car le calcul n'y joue aucun rôle.

« Ce n'est pas un Traité d'optique expérimentale, car le raisonnement domine tout, car l'analyse et la synthèse y prennent une part considérable, et ce n'est pas un Traité d'optique rationnelle, car il se résume tout entier dans la production des phénomènes sur la plus large échelle qu'on puisse imaginer, en les rendant visibles à un immense auditoire.

« Qu'est-il donc et comment le caractériserons-nous? En disant qu'il est tout à la fois, dans son unité merveilleuse, élémentaire et supérieur, physique et mathématique, expérimental et rationnel; qu'il constitue un mode d'enseignement *sui generis*, analytique et synthétique, à la fois, vraiment nouveau et admirable en soi. »

Ces quelques lignes donnent une très-juste idée de l'esprit dans lequel a été conçu cet ouvrage. *La Lumière* est une nouvelle partie de l'œuvre que M. Tyndall poursuit depuis bientôt quinze ans; il a entrepris « de développer et de rendre plus profonde la sympathie entre la science et le monde en dehors d'elle. » Il pense « qu'il n'est bon pour aucun de ces deux mondes d'être isolés l'un de l'autre, ou antipathiques l'un à l'autre, » et pour diminuer cet isolement, au moins dans une des branches de la science, il n'a pas hésité à faire trêve aux recherches originales qui avaient été

[1] *La Lumière*, par John Tyndall, LL. D., F. R. S., professeur de philosophie naturelle à l'Institution royale de la Grande-Bretagne. Ouvrage traduit de l'anglais par M. l'abbé Moigno. — Un beau volume in-8, avec portrait de l'auteur et nombreuses figures dans le texte. — Gauthier-Villars, éditeur. Paris, 1875.

alors la poursuite et le plaisir de sa vie. C'est ainsi qu'après *les* *rs des Alpes*[1] il a publié successivement *la Chaleur*[2] et *le Son*[3]. La r avec laquelle chacun de ces ouvrages a été accueilli prouve que but était atteint. Mais pour réussir dans une pareille tentative, il t en même temps la science profonde et le brillant talent d'exposi- qui, réunis chez M. Tyndall, ont rendu son nom véritablement popu- , sinon encore chez nous, du moins en Angleterre et en Amérique.

z Lumière est partagée en six leçons qui embrassent les principaux nomènes auxquels ce mystérieux agent peut donner naissance. Dans une de ces leçons les expériences et les faits sont successivement pré- tés et expliqués de manière à mettre de plus en plus en évidence le canisme qui les produit. En même temps, l'historique des découvertes cessives par lesquelles notre connaissance de la nature de la lumière s'est à peu développée, nous fait assister à l'évolution d'une des branches les s importantes de la physique. Ainsi, dans la première leçon, nous ons l'antiquité réduite, à cet égard, à la seule connaissance de la pro- gation rectiligne de la lumière et des lois de la réflexion. Cet état norance relative se maintient pendant tout le moyen âge, et c'est seu- ent après les recherches des Arabes, de Bacon, de Kepler, que les s de la réfraction sont définitivement établies par Willebrod Snell, vers née 1621, et que leurs principales conséquences, la réflexion totale, phénomène de l'arc-en-ciel, etc., sont ensuite expliqués par Descartes. 1676, Rœmer démontre que la lumière ne se propage pas instantané- nt à travers l'espace, comme le croyait Descartes; il mesure même sa esse de propagation. Cette découverte est confirmée par celle de l'aber- ion due au célèbre astronome anglais Bradley. Enfin arrive Newton, i démontre, par des expériences analytiques et synthétiques, que la nière blanche n'est pas simple, mais qu'elle résulte de la superposition s sept couleurs du spectre.

Mais qu'est-ce que c'est que cet agent dont les propriétés sont plus ou ins faciles à constater, mais dont l'expérience seule ne peut pas dé- ler la constitution intime. C'est ici que M. Tyndall nous montre l'ima- ation de l'homme entrant en scène : quand on affirme autre chose 'un fait palpable, on formule une théorie, et la conception d'une théorie ysique implique nécessairement l'exercice de l'imagination. Aussi, dans sciences physiques, les expériences restent, mais les théories passent. st ainsi que la constitution de la lumière a été, dans le cours d'à peine ux siècles, envisagée de plusieurs manières différentes.

[1] *Les Glaciers et les transformations de l'eau*, par J. Tyndall. — Un volume de la *liothèque scientifique internationale.*
[2] *La Chaleur, mode de mouvement*, traduction de l'abbé Moigno.
[3] *Le Son*, traduction de l'abbé Moigno.

Dans sa deuxième leçon, M. Tyndall passe en revue ces différentes conceptions : théorie des chocs de Descartes, théorie de l'émission de Newton, théorie ondulatoire de Thomas Young et de Fresnel. Lorsqu'une théorie est en contradiction avec un fait bien établi, on doit la rejeter; c'est ainsi que la découverte de Rœmer sur la vitesse de la lumière a renversé la théorie de Descartes. La théorie de l'émission, impuissante à expliquer l'origine des couleurs qui brillent à la surface d'une simple bulle de savon, cède la place à la théorie des ondulations. Cette dernière, au contraire, donnant facilement la clef de tous les phénomènes observés jusqu'ici et n'ayant encore été prise en défaut sur aucun point, est universellement admise aujourd'hui dans la science.

Avec un art véritablement merveilleux, et grâce surtout à l'emploi d'images et de comparaisons judicieusement choisies, M. Tyndall expose les principes et les conséquences les plus importantes de la théorie ondulatoire telle que l'ont édifiée Young et Fresnel. Les phénomènes d'interférences, les couleurs des lames minces, les anneaux de Newton, les bandes de diffraction sont expliqués avec une lucidité et une simplicité d'expressions incomparables.

Les deux leçons suivantes, consacrées à l'exposition et à l'explication des propriétés de la lumière polarisée, sont peut-être la partie la plus remarquable de l'ouvrage. Aucun traité élémentaire n'avait abordé jusqu'ici ces matières réputées trop ardues, et de fait les ouvrages où elles sont exposées sont hérissés de calculs et de formules si compliqués qu'un mathématicien seul peut s'aventurer dans ce département de la science. Sans équations, sans figures de géométrie, avec les seules ressources de l'expérience habilement présentée et d'une parole claire et ingénieuse, M. Tyndall vous fait pénétrer jusqu'au cœur des phénomènes les plus compliqués, et vous en fait saisir le mécanisme, si enchevêtré qu'il soit.

Reprenant, dans la cinquième leçon, l'étude du spectre solaire, M. Tyndall montre qu'il n'est pas borné aux sept rayons séparés par le prisme; au delà du violet existe une large effluve de rayons invisibles, mais capables d'impressionner les substances photographiques, et en-deçà du rouge une troisième bande également invisible, mais douée d'un pouvoir calorifique intense. Dans certaines conditions, les rayons ultra-violets ou rayons chimiques peuvent être rendus visibles : c'est là le phénomène de la *fluorescence* dont le professeur Stokes, de l'Université de Cambridge, a le premier donné l'explication. De la même manière, les radiations calorifiques peuvent être rendues visibles : M. Tyndall, qui a découvert ce phénomène, lui a donné le nom de *calorescence*. Enfin, par des expériences nombreuses, il fait voir *l'identité substantielle* de la lumière et de la chaleur rayonnante : les rayons calorifiques peuvent être réfléchis, ré-

fractés, doublement réfractés, polarisés, dépolarisés, exactement dans les mêmes circonstances que les radiations lumineuses.

La sixième leçon est consacrée à l'analyse spectrale ; elle contient l'historique de cette belle découverte, historique dans lequel, ainsi que le fait remarquer son traducteur, M. Tyndall fait peut-être la part un peu trop belle à M. Kirchhoff, et elle se termine par l'exposé des applications de la spectroscopie à ce qu'on pourrait appeler *la chimie astronomique*, c'est-à-dire l'analyse élémentaire des astres de quelque nature et à quelque distance qu'ils soient.

Comme on a pu le voir par ce rapide résumé, *la Lumière* de M. Tyndall n'est pas, tant s'en faut, un traité d'optique complet : ainsi l'on n'y trouvera pas l'explication de la formation des images dans la lorgnette de spectacle, ni le moyen d'apprécier la valeur du sucre par l'emploi du saccharimètre : toutes les questions d'application sont laissées de côté; mais, en revanche, toute expérience capable d'élucider les lois des vibrations lumineuses y est décrite et interprétée.

Il semble que M. Tyndall, ayant à parler devant un auditoire américain, se soit étudié à quitter le moins possible les sphères élevées de la science, en un mot à être le moins possible un homme pratique. C'est, en effet, par un magnifique éloge de la science pure, amené sur ses lèvres par l'exemple de Fresnel, qu'il termine et résume ses leçons. « Elle doit être cultivée pour elle-même, dit-il, pour le pur amour de la vérité, plutôt que pour les applaudissements et les profits qu'elle rapporte. » Les plus grands pionniers de la science n'ont jamais eu dans leurs recherches un but pratique : ils ne se sont jamais proposé l'argent comme fin et la science comme moyen de l'acquérir. Quant à nous, ajoute-t-il, « nous aimons les beaux vêtements, nous aimons le luxe, nous aimons les élégants équipages, nous aimons l'argent, et tout homme qui vise à ces choses comme au terme de ses efforts est fier des résultats devant le monde entier. En Amérique et en Angleterre, plus spécialement, c'est un *homme pratique;* mais, j'en appelle avec confiance à toute cette assemblée, de semblables choses épuisent-elles les désirs de la nature humaine? La seule présence, pendant ces six longues soirées d'hiver rigoureux, de ce vaste auditoire, qui témoigne de tant de force mentale et d'élévation d'esprit au sein de cette grande cité, est une réponse éloquente à ma question. Je n'ai pas besoin d'apprendre à une assemblée comme celle-ci qu'il est des joies de l'intelligence comme il est des joies du corps, et que les plaisirs de l'esprit constituent la récompense de nos grands chercheurs. »

D'ailleurs, c'est la science pure qui est la source de toutes les applications utiles : elle pétrit la matière que les inventeurs mettent ensuite en œuvre. Si les chercheurs spéculatifs et désintéressés venaient à dis-

paraître, le progrès du bien-être matériel s'arrêterait bientôt. Aussi, une grande nation comme l'Amérique, qui, jusqu'ici, s'est contentée de puiser chez les autres les trésors de la science, sans se donner la peine de les créer, doit-elle encourager la culture de la science pure et protéger ceux qui s'y adonnent. C'est le conseil que M. Tyndall adresse à ses gouvernants en prenant congé de ses auditeurs.

« Vous avez parmi vous des génies scientifiques, leur dit-il, non pas à la pelle, croyez-moi, il en de même partout, mais rares et dispersés çà et là. Écartez de leur voie les empêchements qui ne sont pas inévitables. Regardez d'un œil sympathique les générateurs des connaissances nouvelles. Donnez-leur la liberté nécessaire pour leurs recherches, ne les surchargez pas des devoirs de la surveillance et de l'administration; ne leur demandez pas de prétendus résultats pratiques ; évitez par-dessus tout cette question que l'ignorance adresse si souvent au génie : « A quoi « votre travail est-il utile? » Laissez-le faire de la vérité son but, quelque inutilisable que puisse être cette vérité au moment actuel. Si vous répandez ainsi votre semence sur les eaux, soyez sûr qu'elle vous reviendra un jour centuplée peut-être mais, hélas! après de longs jours. »

Quant à nous autres Français, profitons aussi de ces bons conseils. La science pure a toujours fleuri parmi nous : ne cessons pas de l'honorer et de la protéger; gardons-nous d'imiter les Américains au moment même où ils se lancent sur nos traces.

P. Sainte-Claire Deville.

MÉLANGES

Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France (1505-1558), par E. Dupré-Lasale, conseiller à la Cour de cassation. — Paris, 1875, Thorin. 1 volume in-8.

Nous avons le plaisir de présenter aux lecteurs du *Correspondant* une véritable rareté littéraire : c'est un livre qui a coûté vingt années de travail. Il a pour auteur un magistrat, M. Dupré-Lasale, conseiller à la Cour de Cassation. Déjà connu dans le monde des lettres par ses discours de rentrée, par une vive réfutation du livre de M. Louis Blanc sur l'*Organisation du travail*, et surtout par son éloge de Gerson qui remporta le prix d'éloquence à l'Académie française, il a consacré les meilleures années de sa vie à réunir les matériaux d'une histoire authentique et complète du chancelier Michel de l'Hospital. Il en avait déjà publié dans *le Droit*, d'intéressants fragments où plusieurs de nos contemporains les plus renommés dans le monde des lettres ne s'étaient pas fait faute de glaner. Il nous donne aujourd'hui un ouvrage complet, où se trouve racontée la vie de Michel de l'Hospital depuis sa naissance jusqu'à son élévation au poste de chancelier de France.

Peut-être s'étonnera-t-on que cette première partie de l'existence de l'Hospital ait pu fournir la matière d'un volume. Ses débuts, en effet, sont généralement peu connus. On se figure volontiers que sa carrière politique a commencé le jour où Catherine de Médicis le nomma chancelier et que jusque-là sa vie s'était paisiblement écoulée au sein d'une compagnie judiciaire, entre le monotone labeur de l'audience et la patiente discussion des textes juridiques. L'excellent livre de M. Dupré-Lasale nous apprend qu'il en fut tout autrement. Comme la plupart de ses contemporains, le chancelier de l'Hospital a grandi au milieu des orages. Les travaux les plus variés, les occupations les plus diverses ont rempli sa jeunesse et son âge mûr, et c'est grâce à cette activité même de son esprit, grâce à cette multiplicité d'études sans cesse ramenées aux règles éternelles de la conscience et de la raison, qu'il a pu arriver au pou-

voir si bien préparé pour le conseil comme pour l'action, si expert dans l'art de gouverner, si habile dans le maniement des hommes, si apte à discerner le point où la rigueur des principes peut et doit se concilier avec les nécessités des temps et les exigences d'une situation difficile.

Les leçons de l'adversité ne lui avaient pas manqué dès son plus jeune âge. Sa vie, qu'il devait finir dans la disgrâce, avait commencé dans la prison et l'exil. Né en 1505, à Aigueperse en Auvergne, il commençait ses études à l'Université de Toulouse, lorsque son père, médecin du connétable de Bourbon, fut enveloppé dans la ruine de son dangereux client. Jean de l'Hospital avait-il été initié aux complots de Charles de Bourbon et à ses détestables machinations avec l'étranger? N'avait-il, au contraire, refusé de s'en séparer que par reconnaissance et par respect pour ce qu'il considérait comme un devoir professionnel? L'histoire n'a pu éclaircir ce point, faute de documents suffisants. Toujours est-il que, demeuré presque seul auprès du connétable après la découverte de sa trahison, et alors que les courtisans les plus intimes de Charles de Bourbon se hâtaient de l'abandonner, il fut jugé coupable au premier chef, condamné à mort par contumace et forcé d'aller chercher un asile en Espagne, où il ne parvint qu'à grand'peine, après avoir couru sur la route les plus grands dangers. Son fils aîné, Michel de l'Hospital, déjà en âge de prendre part aux intrigues politiques, fut « enlevé par soupçon et enfermé dans les prisons publiques jusques à ce qu'on l'eust relâché par mandement exprès du roy, pour ce qu'on ne l'avoit en rien trouvé coupable: » ainsi, selon la piquante remarque de son nouveau biographe, « ce futur chef de la magistrature débutait par le rôle d'accusé; il commençait dans une prison l'apprentissage des lois. »

Son père avait, pendant ce temps, réussi à passer en Italie, et, grâce à la protection du connétable, il avait obtenu la charge de trésorier général du Milanais. Il ne tarda pas à appeler auprès de lui son fils aîné, qui acheva ses études à l'Université de Padoue, sous la direction de Lampride et de Lazare Bonamici. Il y fut élevé dans le respect de la philosophie aristotélique et dans le culte des doctrines de Bartole, alors préférées par l'école de Padoue aux poétiques théories de Platon et au système semi-littéraire, semi-juridique d'Alciat. Il s'y lia d'amitié avec plusieurs de ses condisciples français, Émile Perrot, Barthélemy Faye, Arnould du Ferrier, Jacques du Faur qui devaient plus tard siéger au parlement de Paris, et avec quelques jeunes Italiens réservés à un brillant avenir, tels que le poëte Vacca et le futur maréchal de France, Pierre Strozzi. Michel de l'Hospital ne perdit jamais le souvenir de ces amitiés formées au milieu des plus sérieuses études et cimentées, malgré les tendances matérialistes de l'école de Padoue, par la communauté d'une même foi religieuse. Au déclin de sa vie, alors qu'il contemplait, du fond de la retraite et du sein de la disgrâce, son pays déchiré par la guerre civile, il retrouvait des accents

virilement éloquents pour répéter les enseignements moraux de sa jeunesse à l'un de ceux qui les avaient reçus en même temps que lui : « Vacca, lui disait-il dans cette langue du vers latin qu'il mania si habilement, Vacca, puisqu'il nous est accordé de nous retrouver après un si long intervalle, nous nous devons le compte de nos mutuelles expériences. Tous deux, nous avons traversé des emplois importants ; nous avons connu la faveur des souverains ; la fortune nous a beaucoup accordé et beaucoup ôté. Ne nous étonnons pas si tant d'illusions perdues nous ont laissé seulement la conscience du bien que nous avons fait ; nous savions depuis longtemps qu'il n'y a de vrai et de désirable que Dieu et la vertu. »

L'Hospital était loin de prévoir, lorsqu'il étudiait à Padoue, qu'il dût un jour en être réduit à tenir ce langage si fier, mais si tristement résigné. Tout semblait lui sourire, tout lui présageait les hautes dignités auxquelles il devait parvenir. Il n'avait pas achevé sa cinquième année d'études, qu'il était chargé, comme professeur suppléant, d'un cours complémentaire de droit civil ; peu de temps auparavant, le suffrage de ses condisciples l'avait, par deux fois, associé, comme *consiliarius* de sa « nation », à la direction intérieure de l'Université. Un autre honneur l'attendait à Rome, où la cour pontificale l'appelait, sur le seul bruit de ses succès, à prendre place, en qualité d'auditeur, au tribunal de la Rote. A cette offre séduisante, Michel de l'Hospital préféra le retour en France, dès que l'amnistie accordée par le traité de Cambrai aux adhérents du connétable de Bourbon eut relevé son père de la condamnation prononcée contre lui, et que la faveur du cardinal de Grammont lui eut facilité l'accès de la cour. La mort inopinée de son protecteur retarda, il est vrai, la réalisation de ses espérances ; mais elle ne put l'empêcher de déployer son talent au barreau et de s'ouvrir ainsi les portes du Parlement de Paris, moins de trois ans après son retour d'Italie. Avant d'avoir accompli sa trente-deuxième année, il était nommé conseiller clerc, et, bien qu'il fût à la veille de se marier, circonstance qui aurait dû rigoureusement l'empêcher de remplir un poste réservé aux ecclésiastiques, il fut admis, le 8 août 1537, « sans tirer à conséquence, et à cause de la grande expectation qu'on avait de ses talents. »

« L'attente du Parlement ne fut pas trompée. Le futur chancelier ne pouvait débuter en magistrat médiocre. » Pendant les dix-huit années qu'il passa au Parlement de Paris, les causes les plus difficiles lui furent soumises, les missions les plus délicates lui furent confiées, et il ne cessa de les remplir, à la satisfaction de l'illustre compagnie. Sur son siège avant le jour, et ne se retirant qu'à la nuit tombante, il était, pour ainsi dire, en permanence au Palais, et, à la différence de la plupart de ses collègues, il prêtait l'attention la plus patiente aux inter-

minables doléances des plaideurs, sans leur faire payer trop cher sa rare complaisance.

Ce zèle exceptionnel et constant était d'autant plus méritoire qu'il n'était pas inspiré à l'Hospital par l'amour de ses fonctions. Il en était, au contraire, plus fatigué qu'intéressé. Les ruses de la chicane le dégoûtaient, la faconde déjà excessive des avocats l'importunait, et il attendait chaque année avec impatience le moment où les vacances le rendaient à ses études chéries, à l'affection de ses amis et au calme des champs, qu'il préféra toujours aux agitations de la ville.

C'est alors qu'il revenait à la littérature antique, objet de ses constantes prédilections, et qu'il composait, pour ses amis, ces petits poëmes latins, dans lesquels il a retracé, en vers corrects, souvent élégants et toujours sincères d'accent comme de pensée, l'histoire de sa vie et les impressions de son âme. Il comptait, en effet, parmi ses meilleurs amis quelques hommes d'élite, à la fois magistrats et poëtes, qui « ronsardisaient » en latin ou en grec, correspondaient en distiques, racontaient leur vie en dactyles et en spondées, et qui, en proie à la fièvre d'imitation classique d'où sortit la Renaissance, s'imaginaient ressusciter Cicéron, parce qu'ils joignaient au maniement des affaires publiques celui du vers latin. Du Bellay, Pasquier, le président Vauquelin, de Thou, donnaient l'exemple; et, parmi les amis intimes de l'Hospital, Jacques du Faur, président aux enquêtes, Grassin, du Drac, le jurisconsulte Tiraqueau, Aimard de Ranconet et Pierre de Mondoré, membres du grand-conseil, Jean de Morel, seigneur de Grigny, étaient les principaux astres de cette pléiade, au milieu de laquelle le futur chancelier brillait lui-même d'un vif éclat.

Il n'était pas moins apprécié dans un autre cénacle littéraire, d'un caractère bien différent, que présidait une sœur du roi, la duchesse de Berry, « l'une des trois Marguerites, » si différente de sa tante, la trop fameuse et trop folâtre reine de Navarre. Sous le titre de chancelier du Berry, l'Hospital remplissait, auprès de la jeune princesse, suivant l'heureuse expression de M. Dupré-Lasale, le rôle de « ministre de la littérature française. » Véritable ministère, en effet, qui lui donnait action sur l'une des principales puissances de son temps, et dont il n'usa jamais que pour relever, autant qu'il était en son pouvoir, le niveau intellectuel et moral de la petite cour dont Marguerite de Berry était le centre. Ce n'était pas auprès de lui que les familiers de la reine de Navarre, les Marot et les Desperriers, auraient trouvé accès et créance; ce n'est pas une princesse dont il était le chancelier et un peu le tuteur littéraire, qui eût reçu les lettres de Calvin et de Rabelais ou traduit en vers français les plus scabreuses fictions de Boccace. Sans être, plus que ses contemporains, ennemi des libres « joyeusetés, » l'Hospital préférait de beaucoup au badinage spiri-

tuel, mais si souvent équivoque, de Marot et de ses imitateurs, les inspirations plus élevées et le style plus noble de l'école lyrique dont Ronsard fut le chef et le modèle. Il s'en déclara l'un des plus zélés partisans, et lui assura le puissant patronage de la duchesse Marguerite, contribuant ainsi dans une large mesure à l'une des révolutions les plus importantes de notre histoire littéraire. Son zèle pour les lettres classiques ne se bornait pas là : les savants, les érudits, si nombreux, qui exploraient alors les trésors inconnus de l'antiquité, étaient assurés de trouver auprès de lui et de la duchesse de Berry, non-seulement des protecteurs, mais, ce qui est plus rare et plus précieux encore, des juges éclairés et presque des confrères. « Marguerite donnait, en effet, à ses favoris le plus fécond des encouragements : elle s'occupait de leurs travaux. Elle lisait Plutarque avec Amyot, et invitait le grand traducteur à refaire les vies perdues de Scipion et d'Épaminondas. Elle s'entretenait d'Aristote avec Barthélemy d'Elbène, et suggérait à ce gentilhomme de résumer en vers la morale du philosophe grec. Excitant ainsi l'émulation des érudits, leur proposant de nobles sujets d'études, les éloignant de ces vaines disputes où la passion étouffe la vérité, il ne tint pas à elle de rendre dès lors aux lettres françaises toute la dignité du génie chrétien. »

Protecteur déclaré de Ronsard et promoteur de la nouvelle école poétique, l'Hospital patronnait avec non moins d'ardeur la réforme de l'enseignement du droit. Bien qu'il eût été, à Bologne, l'élève de professeurs bartolistes, il ne s'en était pas moins converti très-promptement aux doctrines d'Alciat. Il ne lui avait fallu ni grande étude ni grand effort pour reconnaître le vice de la méthode suivie par les anciens juristes. En prenant pour base de leur enseignement l'explication judaïque et presque littérale des Institutes ou du Digeste, en s'attachant exclusivement à en tirer, par l'abus de la dialectique, et par l'emploi constant du syllogisme scolastique, des arguments pour toutes les causes, ils lui paraissaient rabaisser et presque avilir la noble science du droit. Avec Budée, avec Cujas, avec tous les jurisconsultes éclairés par les révélations littéraires et historiques de la Renaissance, il eût voulu faire sortir la jurisprudence de cette voie étroite et fausse, en lui donnant les principes du droit naturel pour fondement, et l'étude de l'histoire romaine pour guide; il eût voulu qu'au lieu de se traîner servilement sur les traces des anciens, on se préoccupât davantage d'approprier la législation qu'ils nous avaient léguée aux besoins de nos sociétés modernes et chrétiennes. Il allait plus loin, et, prévoyant le moment où le droit romain, complété par le droit canon, ne pourrait plus suffire à la France du seizième siècle, il se préoccupait des moyens de puiser dans les édits royaux et dans les coutumes les éléments d'un nouveau Code et d'une législation nationale. S'il faut en croire le témoignage d'Hotman,

rapporté par M. Dupré-Lasale, il se proposait d'entreprendre, deux siècles et demi avant le Consulat, l'œuvre de réforme législative accomplie par les rédacteurs du Code civil. : « Assembler un nombre de jurisconsultes, ensemble quelques hommes d'État, et autant des plus notables advocats et praticiens, et à iceux donner charge de rapporter ce qu'ils auroient extrait tant des livres de Justinien que des livres de la philosophie. et finalement de l'expérience qu'ils auroient acquise au maniement des affaires, et, après une telle conférence, dresser un ou deux beaux volumes en langage vulgaire et intelligible, tant du droit public que de toutes les parties du droit des particuliers, accommodant le tout à l'état et forme de la république françoise : » tel était le plan magnifique qu'il avait conçu bien avant son élévation au poste de chancelier de France, et que les guerres civiles l'empêchèrent seules de réaliser. Il chercha, du moins, à en préparer le succès définitif par la rédaction de l'ordonnance de Moulins, et surtout par les encouragements qu'il prodigua, comme chancelier de la duchesse Marguerite de Berri, aux disciples de la nouvelle école qui professaient à l'université de Bourges, et qui avaient à soutenir un véritable combat contre les partisans du bartolisme. Non-seulement il y seconda les efforts de Baron et de Baudouin, il y réintégra encore Duaren, qui avait été forcé de se retirer devant l'intolérance juridique de son auditoire, et il y appela, il y installa presque de vive force Cujas, l'un des plus grands jurisconsultes du seizième siècle et le plus brillant adepte des nouvelles doctrines.

Les nombreux travaux de l'Hospital, son talent incontesté, plus encore peut-être ses fonctions auprès de la duchesse Marguerite lui avaient ouvert l'accès de la cour. Il y était hautement apprécié, et, grâce à l'appui des Guises, qui devaient devenir plus tard ses ennemis acharnés, mais qui se déclaraient alors ses dévoués protecteurs, il était chargé des plus importantes et des plus honorables missions. En 1547, il partait comme ambassadeur du roi pour Bologne, où le pape Paul III essaya vainement de transférer le concile de Trente. Au retour de cette ambassade, aussitôt finie que commencée, il assistait, à Ferrare, aux fiançailles de la fille du duc de Ferrare, Anne d'Este, avec François de Guise, alors duc d'Aumale ; il remplit même, au moment de la signature du contrat, le rôle de curateur de la jeune princesse, et fut chargé de la conduire en France à son fiancé. L'année suivante, il était appelé, avec plusieurs autres magistrats, à faire partie de la commission qui jugea Jacques de Coucy, sire de Vervins, accusé d'avoir livré par trahison la ville de Boulogne au roi d'Angleterre. Une condamnation capitale fut, sur son rapport, prononcée et exécutée. Enfin, en 1553, il résignait ses fonctions de conseiller au Parlement pour entrer, comme maître des requêtes, au conseil du roi, et, le 6 février 1555, des lettres patentes lui conféraient l'office nouvellement

créé de premier président semestriel de la chambre des comptes. Dans ce poste considérable, qu'il partageait avec le président Nicolaï, et auquel ses nouveaux collègues ne l'avaient pas vu arriver sans déplaisir, Michel de l'Hospital chercha à se faire pardonner son origine par l'ardeur qu'il mit à défendre les prérogatives de la compagnie contre les prétentions rivales du Parlement. Il apporta dans cette lutte déjà ancienne, et destinée à durer longtemps encore, beaucoup plus que du zèle et presque de l'acharnement. Des biographes malveillants se sont même demandé si le souvenir des difficultés que lui avaient suscitées ses anciens collègues, à propos de sa démission et de son entrée au conseil du roi, n'avait pas été pour quelque chose dans les dispositions hostiles dont Michel de l'Hospital ne cessa, depuis lors, de se montrer animé envers le Parlement de Paris. Sans aller aussi loin, M. Dupré-Lasale ne peut s'empêcher de lui reprocher une excessive raideur et une défiance non moins exagérée envers la première cour souveraine du royaume. Non-seulement l'Hospital semble avoir contribué, comme maître des requêtes, à l'adoption du système des semestres, si mal vu du Parlement; mais encore il réussit à lui enlever la juridiction criminelle en matière de malversations et lui fit interdire, par lettres patentes, de s'arroger aucune autorité sur la chambre des comptes. En fidèle successeur des vieux parlementaires, M. Dupré-Lasale blâme l'animosité dont l'Hospital paraît avoir fait preuve dans ces diverses circonstances, sans peut-être tenir assez de compte de la vivacité que les adversaires de l'Hospital déployaient sans doute à un égal degré, ni de la justesse des règles de compétence que la chambre des comptes défendait, en cette occasion, contre les empiétements du Parlement. M. Dupré-Lasale est mieux inspiré lorsqu'il regrette que, dans la suite de sa carrière, et surtout dans l'exercice de ses fonctions de chancelier de France, Michel de l'Hospital ait conservé les mêmes préventions contre les pouvoirs parlementaires. Il est certain qu'il aurait dû associer cette grande compagnie à l'œuvre de conciliation dont il voulut être le seul promoteur, et qu'en la tenant systématiquement éloignée des affaires publiques, il priva d'un puissant appui la cause de la tolérance et la sienne propre. On se tromperait gravement, en effet, si l'on supposait que le Parlement de Paris ait penché, dès la naissance du protestantisme, vers l'adoption des mesures de rigueur contre les hérétiques. Tant qu'il a eu quelque autorité, il a voulu, au contraire, en maintenant la prépondérance du catholicisme dans la nation comme sur le trône, user de tolérance envers les hérétiques et assurer à ceux-ci une situation analogue à celle dont l'édit de Nantes les fit jouir quelques années plus tard. Pour l'engager dans des voies contraires, il ne fallut rien moins que les violences des Guises et la pression prolongée de la royauté. C'est lorsqu'il fut annulé comme assemblée po-

litique, sous Louis XIV, que le Parlement devint intolérant en matière religieuse; c'est surtout lorsqu'il commença à être infecté de scepticisme et de matérialisme sous Louis XV qu'il se signala par son zèle persécuteur, prouvant ainsi, une fois de plus, combien l'hypocrisie s'allie facilement à l'incrédulité et le mépris de l'indépendance d'autrui à l'oubli de sa propre dignité.

On lira avec un réel intérêt les pages écrites, sur cette question, par M. Dupré-Lasale, dans cet esprit libéral et chrétien dont son livre est constamment animé. On sera heureux de sentir encore l'influence de cette double inspiration dans les passages remarquables qu'il a consacrés soit à l'appréciation des deux écoles littéraires de Marot et de Ronsard, soit à la réfutation de l'opinion qui attribue à l'influence de la Réforme les améliorations introduites, au seizième siècle, dans l'enseignement du droit et dans la législation. Peut-être regrettera-t-on de ne pas retrouver partout la même vie, la même précision, la même netteté; peut-être pensera-t-on que la figure de l'Hospital aurait pu être dessinée d'une main plus ferme et mieux isolée des personnages accessoires qui nous le cachent parfois. Le livre de M. Dupré-Lasale n'en est pas moins une œuvre sérieuse et durable, préparée avec une conscience de magistrat, composée avec un soin minutieux, écrite d'un style pur et flexible. Nous sommes assurés que personne ne lira, sans intérêt et sans profit, ce chapitre nouveau et curieux de notre histoire littéraire et judiciaire au seizième siècle.

René Lavollée.

LES ÉTUDES PRÉHISTORIQUES ET LA LIBRE PENSÉE

DEVANT LA SCIENCE

Réponse à M. de Mortillet, par F. Chabas, correspondant de l'Institut de France, etc., etc. In-8 de 55 pages. — Paris, Maisonneuve, 15, quai Voltaire. — Prix : 1 fr.

En 1872, un habile continuateur des découvertes de Champollion, M. F. Chabas, publia les résultats de ses études comparées sur les monuments historiques de l'ancienne Égypte et sur les monuments réputés préhistoriques. La première édition de son livre fut épuisée en quelques mois, et les derniers exemplaires de ce volume ne furent pas vendus moins de soixante francs! Une seconde édition perfectionnée fut mise en vente, un an après la première. Le rapide succès obtenu par cet ouvrage contraria et embarrassa des *libres-penseurs* embusqués dans les ténèbres de l'archéologie préhistorique, pour attaquer à l'aise l'enseignement de

la Bible et de l'Église touchant l'histoire primitive. Ils firent annoncer, dans une revue fondée par M. G. de Mortillet (*Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*), cette nouvelle à sensation : « M. de Chabas a dû comprendre sa faute ; car il a retiré son livre du commerce avec le plus grand soin... Notre revue n'ajoute rien à cette condamnation prononcée par l'auteur lui-même. » C'était une risible imitation de cette formule employée par l'*Index romain :* « Auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit ! »

Averti de cette annonce, M. Chabas envoya au directeur des *Matériaux* une protestation énergique, et obtint seulement une courte rétractation, imprimée sur une couverture de cahier destinée à disparaître au moment de la réunion des livraisons en volume. Les *Matériaux* pour l'année 1874, une fois brochés ou reliés, constateront simplement la condamnation des *Études sur l'antiquité* par l'auteur lui-même !

Ce n'est pas tout. M. de Mortillet a publié, cette année, une petite brochure où M. Chabas est dénoncé aux *libres-penseurs* comme *orthodoxe*, et par suite comme indigne de confiance, nécessairement incompétent, ennemi de la science, coupable d'erreurs nombreuses, etc. (*Les Études préhistoriques devant l'orthodoxie*, in-8°, Paris. É. Leroux, éditeur, 1875. Prix, 50 cent.). — La réponse de M. de Chabas vient de paraître : l'éminent égyptologue y inflige à ses détracteurs le châtiment qu'ils méritent. Après avoir constaté leurs manœuvres, il met dans une lumière vengeresse la puérilité de leurs chicanes, et termine par une protestation noblement énergique contre le matérialisme athée, propagé sous le drapeau de la science.

Les *libres-penseurs* qui repoussent avec dédain tout écrit suspect d'orthodoxie ne liront pas cette *Réponse;* M. Chabas restera à l'*index* de leurs revues et M. de Mortillet continuera d'enseigner ses révélations préhistoriques aux *esprits forts* disposés à le croire sans preuves. Mais les hommes capables de discerner la vraie science continueront de suivre, avec une sérieuse attention, les recherches pénétrantes du laborieux et vigoureux archéologue de Châlon-sur-Saône. On le pillera peut-être sans le citer ; on lui dérobera ainsi une partie de l'honneur qui lui appartient ; c'est un tort assez fréquent. Mais ce qu'il a mis en lumière y restera, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse.

H. de Valroger,
De l'Oratoire.

QUINZAINE POLITIQUE

9 juin 1875.

Nous ne sommes plus, assurément, dans une de ces périodes de doute fiévreux et d'inquiétude haletante où la France put dix fois, durant ces quatre années, se demander le matin quel serait l'homme ou le régime qui la gouvernerait le soir. Ces crises aiguës, la Constitution du 25 février, quelle qu'elle soit, les a fait cesser; et elle doit, si elle a vraiment quelque force, nous en préserver désormais. Mais si ce n'est plus le nom de la république qui est en dispute, et si sa présidence a maintenant des pouvoirs définis, il est toutefois facile de sentir que ses destinées sont fort incertaines : elle est à l'épreuve. D'une part, les leçons de notre histoire, une telle suite de commotions et de catastrophes, les luttes perpétuelles de nos partis et leurs tenaces ambitions, nous ont habitués à croire tout instable en France, tout variable ou tout fragile; de l'autre, l'idée de changement qui s'est associée dans l'esprit de la nation à celle de la république, les craintes que certaines sectes républicaines inspirent, leurs traditions, les fautes qu'on voit, leur impatience ou leur convoitise prête à commettre, rendent précaire le sort de la république : nous goûtons moins la tranquillité de la paix que le repos d'une trêve; et la confiance est d'autant moins sûre que la dissolution de l'Assemblée est plus prochaine, c'est-à-dire qu'approche davantage une heure d'inconnu et de hasards où nul ne sait d'avance les souffles impétueux qui peuvent animer soudain les mobiles et libres volontés de la France.

Voilà pourquoi les sourdes rumeurs qui ont couru à Versailles ont tant de gravité. S'il est vrai qu'il n'y ait déjà plus de majorité ministérielle; s'il est vrai que, dans le débat de la loi électorale, le ministère puisse succomber sous une coalition, il est juste qu'on s'alarme; car c'est sur un terrain qui tremble, et non pas sur un sol raffermi, que ce ministère est debout : sa chute y pourrait tout ébranler, et bien imprévoyants seraient les républicains eux-

mêmes, s'ils croyaient que la république pût, légèrement et sans dommage, supporter aujourd'hui cette chute!

Si nous sommes bien informé, la sagesse génoise de M. Gambetta avait jugé prudent de n'attaquer M. Buffet ni trop souvent ni trop fort. Mais la sagesse de M. Gambetta est-elle si indépendante de son parti? Il a fallu que, pour ménager sa propre popularité, M. Gambetta laissât gronder certaines clameurs et frapper certains coups. A peine la loyale déclaration de M. Buffet avait-elle retenti à la tribune, que l'extrême gauche commençait à lancer contre lui ses diatribes. La gauche ne modérait pas mieux ses soupçons et son mécontentement : elle se plaignait que M. Buffet n'eût pas le génie républicain et ne comprît pas la beauté de la république; il lui paraissait trop conservateur; elle lui reprochait de ne pas incliner de son côté, à elle, la balance du gouvernement; elle l'accusait d'être équitable pour la droite, au lieu de la traiter avec l'esprit de proscription que les républicains, outre mesure enflés de la doctrine parlementaire, croyaient dû à la minorité. Le centre gauche lui-même se complaisait bientôt à ces injustices : il affectait de comparer et d'opposer M. Dufaure à M. Buffet; il racontait d'imaginaires querelles des deux ministres, en réservant à M. Buffet l'odieux et le ridicule; il s'étonnait que M. Buffet n'eût pas immédiatement destitué tous les fonctionnaires, pour les remplacer par des favoris du centre gauche; il ne craignait pas de peindre M. Buffet comme un protecteur du bonapartisme. Tel est le chœur de regrets, d'invectives même et de malédictions, dont la gauche entière, depuis plus de deux mois, accompagne M. Buffet dans ses moindres actes. Elle l'a célébré huit jours ; et depuis elle n'a cessé de médire de ses plus hautes vertus politiques. Singulière façon de rendre facile et profitable la tâche de ce ministère qu'en secret on disait nécessaire et qu'on avait salué avec tant de pompe joyeuse comme le premier ministère de la république!

Ç'a été la première faute de la gauche. Elle faisait douter que la majorité constitutionnelle du 25 février restât rangée autour du ministère; elle encourageait les ministres à se diviser; elle provoquait à la lutte le ferme et vaillant cœur de M. Buffet. La gauche a commis une seconde faute dans l'élection des Trente.

Son adroite et patiente politique d'autrefois, elle l'oubliait en envahissant, dans cette élection, plus des deux tiers des places. C'était montrer bien vite sa vieille intolérance, cette intolérance que, depuis deux ans, elle s'efforçait de dissimuler si modestement. C'était lâcher trop tôt la bride à son avidité du pouvoir : car, à ce spectacle, une partie de la nation redevenait attentive et réveillait ses craintes à peine endormies. La gauche avait, d'ailleurs, un autre tort que celui de s'adjuger cette part léonine et dispro-

portionnée. Ici, au centre droit, elle écartait d'elle une portion de la majorité qui a fait ou laissé faire les lois du 25 février. Là, au centre gauche, elle permettait aux gens perspicaces de s'alarmer entre eux de ce hâtif essai de prépondérance et de ce trop prompt effort. De plus, il y avait une hardiesse quelque peu ivre d'elle-même à poser ces candidatures de M. Gambetta, de M. Brisson, de M. Cazot et de M. de Mahy : les présenter, eux à qui le radicalisme seul peut confier ses espérances, comme des législateurs dignes de préparer nos lois constitutionnelles; faire de M. Gambetta l'un des Lycurgue de la république conservatrice, et de M. Brisson l'un de ses Minos : c'était une témérité. Enfin, la victoire de la gauche a été trop triomphante, comme ses prétentions trop ambitieuses. Sans doute, on a daigné tempérer un peu la peur du pays, déjà prêt à une réaction : on a admis parmi les Trente, aux derniers rangs, quatre ou cinq membres de la droite modérée et du centre droit; on a décerné la présidence à M. de Lavergne, qui a cru devoir, en l'acceptant, rappeler l'humble origine de la République et inviter les républicains à rassurer les conservateurs. Mais quand l'orgueil arrache ce cri à la *République française* : « Il incombe désormais au parti républicain la responsabilité glorieuse de prendre en main les affaires de la France et de les diriger; » à ce mot, ceux-là dressent l'oreille qui ont médité la devise de M. Thiers : « La république sans les républicains. » Voilà un premier avertissement : que les conservateurs entendent!

Ainsi formée, la nouvelle commission des Trente s'est empressée, non sans ostentation, à commencer rapidement son étude et ses débats. Les conseillers les plus avisés de la gauche auraient voulu que ses représentants y restassent silencieux sur la loi des pouvoirs publics : cette conspiration de mutisme leur semblait un ingénieux moyen de hâter la besogne, de gagner du temps et d'anticiper la dissolution. Mais un serment de ce genre sera toujours mal tenu par des gens qui se disent souverains, qui se croient maîtres, qui s'assemblent et qui sont Français. M. Ernest Picard, qui est loquace, et M. Jules Simon, qui est éloquent, ont parlé, oui beaucoup parlé, de l'article 2, en professant le dogme démocratique de la permanence des Assemblées.

Notre régime, c'est une république. A tort ou à raison, les monarchies qui nous entourent en Europe, suspectent la république de n'être pas un gouvernement assez fort pour pouvoir maîtriser la foule et la dominer, assez durable pour avoir des desseins continus et des volontés constantes : à leurs yeux, il manque au gouvernement de la république, surtout à celui d'une république française, ce quelque chose d'indépendant et de vigoureux qui impose l'ordre

à l'intérieur et qui assure les alliances au dehors. Eh bien! ce gouvernement ainsi suspecté de l'étranger, M. Ernest Picard et M. Jules Simon ont peur qu'il soit trop puissant encore : ils le veulent placé sous la tutelle d'Assemblées, à la fois supérieures à lui et jalouses de lui, qui limitent jusqu'à son initiative quotidienne et dont la surveillance ne lui laisse aucun repos! Nous vivons dans une république. Or l'histoire nous avertit qu'en France, la république a, dans ses deux essais, deux fois rendu le gouvernement incompatible avec les Assemblées : elle l'absorba dans la Convention; elle l'annula dans le Directoire; puis, en 1848, par une défiance calculée et outrée, elle amoindrit tellement le pouvoir exécutif et le sépara si bien du pouvoir législatif, qu'ils devinrent inconciliables. Eh bien! cette expérience n'est pas suffisamment instructive pour M. Ernest Picard et M. Jules Simon : ils renouvelleraient volontiers la même faute! Nous sommes enfin un État parlementaire; et l'on sait, dans notre pays plus qu'ailleurs, que le vice des Assemblées, c'est de retarder ou d'énerver l'action dans le gouvernement; on n'ignore pas que ce reproche, aigri habilement par certaines ambitions césariennes ou démagogiques, a plus d'une fois coûté à notre nation ses libertés; on se souvient que la France, qui pousse souvent jusqu'à la violence le besoin d'être gouvernée, a toujours applaudi aux gouvernants qui s'affranchissaient des Assemblées tyranniques ou paraissant l'être. Eh bien! ces leçons de notre passé et cette connaissance de notre tempérament national, M. Jules Simon et M. Ernest Picard n'en profitent pas : ils sont prêts, en vérité, à favoriser les mêmes abus en fournissant les mêmes prétextes...

La gauche a donc revendiqué le principe de la permanence des Assemblées. C'est un principe qu'on ne trouverait dans l'origine d'aucun Parlement, nous voulons dire dans les commencements de la liberté moderne. C'est un principe qu'aujourd'hui même ne pratique aucune des grandes nations libres. Et pourquoi? Parce qu'elles savent sauvegarder leurs droits par la responsabilité des pouvoirs, et parce qu'elles ont compris qu'avec la permanence les Assemblées ou bien se discréditent et deviennent impopulaires, ou bien usurpent et deviennent despotiques. Ce principe, on pouvait aussi bien l'appeler celui de la menace incessante, de l'agitation sans trêve, de la crise perpétuelle. M. Buffet et M. Dufaure en convaincront sans peine l'Assemblée, pour peu qu'ils lui présentent fermement les mêmes observations qu'aux Trente. L'Assemblée, nous l'espérons, n'admettra pas le principe de la permanence, même atténué par l'amendement Ricard. Car vouloir, comme M. Ricard et ses amis, que le tiers des députés et des sénateurs puisse convoquer extraordinairement les Chambres, c'est faire de ce droit de convocation le privilége de la minorité et lui donner dans

ce privilége le plus puissant instrument qu
jamais plaisir à manier. Au surplus, qu
même nombre qui, pendant la session du
pouvoir de créer une loi, ce tiers aurait, h
de réunir le Parlement, en dépit même du
majorité ! Est-il donc un libéral de bonne
droit parlementaire un pareil attribut ? Est
qui puisse reconnaître là son suprême prin
nombre ?

M. Ernest Picard et M. Jules Simon, qu'o
prompts à se guinder sur le pavois popul
usurpèrent, ce jour-là, le gouvernement de
trop que leur dictature ne consentit à convo
Nous voulons bien leur faire grâce de ce so
devine aisément que les précautions de la
paraissent pas suffisantes. Soit encore. O
qu'ils se soucient peu d'interroger les anna
besoin, ils y apprendraient que, dans les p
mérique du Sud, la permanence des Assem
coup d'État, et qu'en France nos plus gran
opérés pendant que les Assemblées siégeai
teurs de la liberté ne semblent préoccupés
vernements les facilités d'un coup d'État. N
lontiers, nous qui sommes aussi parlemen
davantage. Mais nous ne voulons pas pou
prudence, asservir les gouvernements aux
blées nous semblent assez puissantes dans l
qu'on n'accroisse pas cette puissance, au
ciles, à elles, ces mêmes coups d'État r
MM. Ernest Picard et Jules Simon du côté de
ne se récrient point : du 10 août 1792 au
compte plus d'un coup d'État fait par les A
Simon, dogmatisant avec l'histoire comme
parmi les Trente, déclare que les coups d'
pas dans les républiques, nous omettrons
18 Brumaire et du 2 Décembre ; nous lui
deux coups d'Etat bien républicains, ceux q
par l'un, celui du 18 fructidor 1797, il exp
jorité royaliste que les élections venaien
quarante-deux journaux, et défendit de ren
sés ; par l'autre, en 1798, le Directoire exc
celle des Jacobins, et choisit lui-même le
leur succéder dans les Conseils. On le
M. Jules Simon et de M. Ernest Picard ont c

ges mêmes de la république; il sera bon que, pour l'honneur de leur dialectique et le bénéfice de leur cause, ils apportent à la tribune des assertions plus justes et des preuves plus solides.

La loi des pouvoirs publics se tait sur le droit de paix et de guerre; elle se contente de dire : « Le président de la République négocie et ratifie les traités. » M. Buffet et M. Dufaure, en effet, n'ont pas cru nécessaire de définir ce droit. Est-ce parce qu'ils voudraient le disputer à l'Assemblée? Est-ce qu'ils prétendraient donner au chef de l'État cette puissance absolue d'un maître qui porte à son gré, ici où là, les drapeaux de la nation? Nullement. Aussi bien que M. Jules Simon ou M. Jules Ferry, ils savent que les peuples modernes n'aliènent pas ainsi la liberté de leur sang et de leur argent. Mais ils se sont rappelé que le gouvernement, organisé au 25 février, est constitutionnel et parlementaire : donc le président de la République ne peut déclarer la guerre, sans avoir d'abord obtenu de l'Assemblée les crédits indispensables, c'est-à-dire le consentement préalable de la nation. Cette condition est nécessaire : ne suffit-elle pas? A cet égard, le silence de la loi né supprime pas la liberté parlementaire; et spécifier le droit de l'Assemblée, en le distinguant de celui du gouvernement, ne sert à rien, puisqu'ils se confondent dans la pratique. Mais il est si facile de déclamer sur le droit de paix et de guerre! Il est si aisé de s'écrier avec Barnave, un jour qu'il voulut être applaudi du populaire: « La détermination de faire la guerre, qui n'est autre chose que la volonté générale, doit être dévolue aux représentants du peuple! » Cette déclamation de Barnave, la gauche l'a répétée : nous l'avons entendue sur les lèvres de gens qui, en 1871, niaient à la nation son droit de faire la paix; comme s'il n'était pas plus qu'étrange que des dictateurs, assez hardis pour refuser à la France épuisée la convocation d'une Assemblée qui mît fin à la guerre, osassent maintenant pérorer sur le droit parlementaire de la déclarer! M. Jules Ferry, amendant la loi, veut que le président de la République ne puisse pas déclarer la guerre sans l'assentiment des deux Chambres; d'autres voudraient seulement l'assentiment du Sénat. A quoi bon? Le pouvoir de l'Assemblée et l'opinion de la nation ont assez de force pour qu'on n'ait pas besoin de recourir à ces liens aussi faibles qu'inutiles. Souvenons-nous que la guerre de 1870 fut vraiment déclarée dans le Corps législatif; et, d'autre part, demandons-nous si, voyant la France dans la situation où elle est aujourd'hui vis-à-vis de l'étranger, Mirabeau lui-même accepterait un tel débat; demandons-nous si, au lieu des puissantes raisons qu'il déploya contre Barnave, il n'aimerait pas mieux en ce moment le silence de la tribune et celui de la loi.

En dépit des plaintes et des reproches que les publicistes de la

gauche, mécontents par préjugé ou par profession, se plaisent à diriger contre l'Assemblée, le travail de l'Assemblée est actif et fécond. Que s'il est trop lent au gré des gens qui voudraient voir l'Assemblée déjà dissoute, cette lenteur a une cause qui concorde avec les besoins mêmes de l'intérêt public : elle provient, en effet, du nombre et de la gravité des affaires. Nous voulons bien considérer comme une journée perdue celle qu'on dépense à la réélection du bureau, réélection trop fréquente dans sa périodicité. La gauche cependant est-elle de cet avis ? Combien, au contraire, n'aime-t-elle pas, à l'égal d'un principe républicain et démocratique, cette répétition des votes qui lui paraît être l'exercice obligatoire et le jeu nécessaire de sa volonté souveraine? Mais qu'il s'agisse de chemins de fer désirés par tant de populations, et qu'il faille régler un système de concessions si vivement disputées par les grandes et les petites compagnies; qu'on ait à réformer le régime de nos prisons départementales et à décider des moyens de prévenir les récidives du mal, en empêchant la promiscuité des coupables et ses corruptions ; qu'on fournisse au Trésor de nouvelles ressources, en réprimant plus sévèrement les fraudes et en répartissant mieux les centimes additionnels ; qu'on ramène à la lumière et qu'on rapporte à la tribune, selon le juste vœu de l'éloquent évêque d'Orléans, cette loi sur l'enseignement supérieur préparée par tant d'études, mûre pour notre temps, et trop vivement agitée déjà dans les débats de l'Assemblée pour qu'elle pût disparaître dans l'oubli : voilà des œuvres auxquelles l'Assemblée, par respect du pays et d'elle-même, ne pouvait porter une main négligente et fiévreuse.

Assurément, ces œuvres coûtent à la gauche beaucoup des heures dont elle est si avare, depuis que, dans ses calculs électoraux, elle compte et voudrait abréger les soleils qui doivent encore luire sur cette Assemblée, dont elle souhaite la mort et convoite l'héritage. Mais, de grâce, est-ce que la gauche elle-même résiste au plaisir de discuter? Se dérobe-t-elle si aisément à son devoir législatif? Retient-elle, elle-même, la verve de ses orateurs? A-t-elle donc pu refréner l'éloquence de M. Marcou et la faconde de M. Bouchet, tous deux couvrant de leurs larmes la cellule où le criminel vivra silencieux et isolé? A-t-elle arrêté la rhétorique de M. Jules Favre, qui, sur ce sujet comme sur tant d'autres, « battoyt à froid, songeoyt creux, faisoyt le succré ? » A-t-elle fait taire M. Pascal Duprat et M. Tolain, plaidant contre les grandes compagnies? Et, dans cet assaut de discours, n'a-t-elle pas provoqué et rendu légitimes les répliques de MM. Desjardins, Voisin, d'Haussonville, Bérenger, ou celles de MM. Caillaux et Cézanne?

Pour notre part, nous ne regrettons pas ces examens approfondis

des lois; il ne nous a jamais paru bon que l'Assemblée, pour hâter son dernier jour, traitât les affaires publiques avec une légèreté si expéditive. Elle ne consacrera pas moins de soin, nous en avons l'espoir, aux lois capitales et malheureusement tardives qu'attendent l'état-major et l'intendance. Et si on suppute ces délais que la gauche elle-même, ou par conscience ou par goût oratoire, est obligée de multiplier et de prolonger; si on veut bien remarquer que la session devrait, dans six ou sept semaines, avoir son terme ordinaire; si on se rappelle que la présente commission des Trente, malgré le mot d'ordre qui lui commande d'accélérer les choses, aura employé dix jours à disserter sur la loi des pouvoirs publics et à déposer son rapport; si on conjecture que, selon toute vraisemblance, cette loi et les deux autres seront dans l'Assemblée longuement et fortement controversées; si, en un mot, on considère toute cette suite de travaux, le reste et l'imprévu, on conviendra que la date de la dissolution a déjà bien reculé; car, dès ce moment, il est douteux que l'Assemblée puisse achever, même pour la fin d'août, la tâche qu'elle s'est assignée.

Après un rapport verbal de M. Laboulaye, l'Assemblée a commencé à discuter la loi de l'enseignement supérieur, et elle en a même adopté les deux premiers articles. Cette discussion a été inaugurée par de nobles et douces paroles de l'évêque d'Orléans, bien propres à répandre dans tous les cœurs l'esprit de paix et de justice, et, par là, bien dignes des votes favorables qui ont marqué la séance de lundi. Ce débat sera long, croit-on dans l'Assemblée. Quant à son importance, la France lettrée, libérale et chrétienne, la connaît assez. Quelles lois examinera-t-on ensuite? Sont-ce les lois organiques? Laquelle? Reprendra-t-on aussitôt la loi électorale? La question a sa gravité. La loi électorale, en effet, c'est le sujet certain de la bataille qu'on prévoit et qu'on redoute; c'est la lutte immédiate. Des raisons d'intérêts et des raisons de principes, celles-là toutefois plus que celles-ci, ont rangé l'Assemblée en deux camps, dont on ne peut pas encore apprécier exactement la vraie force. Les conservateurs, sauf l'extrême droite et les bonapartistes, ont déclaré leur préférence pour le scrutin d'arrondissement; et c'est aussi le sentiment du ministère. Les gauches veulent garder le scrutin de liste, tel qu'il était en 1848 et en 1871, c'est-à-dire avec la multiplicité confuse et désordonnée des trop nombreux noms qu'il associe dans les élections générales, et avec les abusifs inconvénients qu'il a eus dans les élections partielles. Y a-t-il un troisième mode de scrutin qui, participant des autres, puisse être, dans cette division dangereuse de l'Assemblée, un moyen de transition et de transaction? Ce troisième mode, est-ce l'amendement de M. Francisque Rive et de M. André, d'après lesquels l'élection se-

rait, selon le recensement électoral de l'a
nale ou collective? Est-ce, au contraire, le
tions restreintes, circonscriptions qui pou
groupement des arrondissements, forme
trois députés? A qui voudrait le prédire
ne fournit pas d'indices assez significatif
toute médiation est impossible, si rien n
que le combat s'engage à outrance, com
puissent les conservateurs, par un devoir
et sociale, se trouver tous du même côté,
nistre qui peut-être tient en ses mains le

« Si l'empire revenait! » Tel est le vœu
thèse, M. Dugué de la Fauconnerie émet
buée par milliers. Si l'empire revenait!
nous annonce, et l'auteur nous donne u
nous rapporterait toutes les félicités : l'
commettrait aucune des fautes ni aucun d
la honte et le malheur d'être tombé dans
nes de la France! Quel argument! L'empir
la France s'en effraie : il serait tout autre
son passé; il ne commencerait plus par un
loi, il ne périrait plus par une guerre qui
sous les auspices du jeune Napoléon IV,
les mains de Napoléon Ier et de Napoléon
pleines de gloire ou pleines de force! C'es
peu propre à exciter les espérances, que
pour recommander un gouvernement, est
la mémoire, parce que l'histoire lui refus
demanderait. Et ne donner à l'empire q
racines que des promesses, que les vague
fortune, c'est un faible fondement! Mais,
la Fauconnerie obéit à la fatale logique d
souvenirs de la France condamnent l'emp
pauvrie, démembrée; il faut donc bien qu
venirs, avant de rappeler de Chislehurst

Louons de cette précaution M. Dugué
certes, raison de vouloir d'abord écarter
d'elles-mêmes, se lèvent à ce seul mot d'
de la nuit du 2 décembre, les autres surg
taille de Sedan et des prisons de l'Alle
fasse, les peuples ne se déshabituent pas,
un avénement, de regarder dans le pass
il semble que leur imagination les abuse,
qui, bien ou mal consultée, règle leur fo

revenait! Cette expérience prédit ce qu'il serait. Ah! ne chantez pas tous ces hymnes composés par vos faux prophètes pour entraîner la crédulité publique : l'histoire parle avec sa voix d'airain. Elle nomme vos ministres; c'étaient M. Rouher, M. Olivier, M. le maréchal Lebœuf, M. de Gramont : ceux qui ont justifié par des mensonges la folle expédition du Mexique, ceux qui ont laissé abattre l'Autriche à Sadowa comme ils avaient laissé écraser le Danemark à Düppel, ceux dont la politique a créé l'Italie et mérité son ingratitude, ceux dont le chimérique esprit a inquiété la Belgique et s'est aliéné l'Angleterre, ceux dont l'orgueilleuse imprévoyance a irrité les États-Unis et la Russie, ceux qui ont conduit nos drapeaux à ces gouffres de 1870 d'où l'effort d'un siècle ne suffira peut-être pas à les tirer, ceux-là, nous les voyons déjà rangés autour du trône de Napoléon IV : quels conseillers! L'histoire cite aussi vos actes, vos coups de force et d'autorité, vos principes de gouvernement, vos traditions et vos constitutions : c'est le despotisme régnant au nom de l'ordre, c'est le pouvoir personnel s'assujettissant toutes les libertés, c'est un incohérent mélange de république et de monarchie, c'est le plébiscite qui lie et qui délie. Or il faudrait rétablir ces doctrines, ressaisir ces moyens, reforger ces chaînes; il faudrait même s'armer de duretés plus rigoureuses et de contraintes plus oppressives; car, couronné de tous ces souvenirs de 1870, l'empire serait plus faible, et puis, il serait pressé par des ennemis plus nombreux et plus implacables. L'hébétement de la peur vous rendrait sans doute la nation docile pour un temps; elle réclamerait bientôt ses droits, et votre règne finirait dans on ne sait quelle révolution, sans que le peuple se crût retenu par ses votes ni vos serviteurs eux-mêmes par leur fidélité, ainsi qu'il arriva au 4 septembre. L'histoire enfin nous enseigne vos besoins, vos goûts et vos procédés militaires. Il n'est pas vrai seulement qu'autour des tribunes muettes vous voulez le bruit des épées, au-dessus des libertés captives ou mortes les fanfares de batailles lointaines. Il y a plus : l'armée qu'il faut à la France pour la garder, il la faut à votre dynastie pour la maintenir; l'armée que nous aimons nationale, vous l'aimez prétorienne. Or, elle ne peut en même temps être l'une et l'autre : vos caresses affaiblissent sa discipline, vos faveurs diminuent sa virilité; vous la désirez forte, et, fatalement, vous altérez son énergie; elle est toujours vaillante dans le danger, parce qu'elle est française; mais vous la conduisez au péril, sans savoir l'y préparer. Vous aurez soif pourtant de gloire et de bonheur, et pour vous et pour elle. Eh bien! où la mènerez-vous, au devant de la quatrième invasion que vous aurez provoquée? Napoléon Ier a eu Waterloo, Napoléon III Sedan; Napoléon IV,

où jettera-t-il la patrie à terre, et combien de provinces aura-t-il fait perdre à la France?

Si l'empire revenait! Ce vœu de M. Dugué de la Fauconnerie sourit à M. de Bismark : témoin la lettre fameuse qui fut écrite à M. d'Arnim par le grand-chancelier allemand. Et ce souhait de M. de Bismark est fort naturel : la politique de l'empire a tant profité à l'Allemagne! M. de Bismark a si bien éprouvé, dans les fautes qui nous ont perdus, la capacité des hommes d'État de l'empire! Mais cette préférence intéressée de M. de Bismark est, précisément, l'un des avertissements qui forcent le plus la France à se défier du bonapartisme et à le craindre : elle sait par expérience comment l'empire pourrait achever l'infortune de notre patrie; elle ne sait pas comment il pourrait la réparer.

Nous connaissons, par les révélations de lord Derby, quelles menaces ont récemment plané sur nos frontières : c'est le cruel effet de ces fautes mêmes par lesquelles l'empire, en 1870, a précipité la France dans ses malheurs. Lord Derby l'a dit : la pensée de ramener l'armée allemande sur notre territoire, pour y ruiner les ressources renaissantes de notre pays, a été manifestée « ouvertement à Berlin par des personnes de la plus haute autorité et dans la plus haute situation. » L'amicale intervention de l'Angleterre et de la Russie a seule détourné de nous une si funeste hostilité. Nous saluons donc de nos hommages la Russie et l'Angleterre : le czar s'est honoré par cet arbitrage; l'Angleterre a repris en Europe la tradition de sa vieille et fière politique. La France leur en est reconnaissante; l'Europe, elle-même, a le devoir de les féliciter de cet acte, qu'au-delà du détroit on a appelé de ce mot significatif : « La revendication de la paix européenne. » Mais ce salut que nous envoyons à l'Angleterre et à la Russie, nous ne l'accompagnons d'aucun rêve; nous n'avons pas d'illusions. Nous n'ignorons pas combien nous avons besoin de Dieu et de notre sagesse dans cette douloureuse situation. L'alliance en laquelle la France peut se reposer aujourd'hui, ce n'est plus celle du bonapartisme, ce n'est pas encore celle de l'étranger. La prudence et la patience, voilà les secours les plus efficaces qui restent en ce moment à la virilité de la France. C'est, maintenant, le seul mot d'ordre qui convienne à notre foi nationale; et c'est seulement en s'y montrant fidèle, que la France pourra garder la salutaire assistance de l'Angleterre et de la Russie.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

SAINT GRÉGOIRE VII

MOINE ET PAPE[1]

VII

CALIXTE II.

Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, quoique élu dans le rand monastère d'où Grégoire VII, Urbain II et Paschal II étaient ortis, n'appartenait point à l'ordre monastique. C'était le premier ape qui ne fût pas moine depuis l'avénement d'Hildebrand; nais ses habitudes, ses dispositions étaient celles du religieux le lus zélé. Ami dévoué des moines, il passait tout le temps que ui laissaient ses devoirs épiscopaux, dans le nouveau monastère de onneveau, qu'il avait fondé et d'où il fallait l'arracher. Dieu ui réservait d'ailleurs l'introduction solennelle, dans l'Église, d'un ouvel ordre religieux, destiné à éclipser, par sa rapide splendeur, out ce que le génie monastique avait enfanté jusqu'alors.

Loin de considérer Calixte comme un pontife ayant dégénéré de a magnanimité et de la ferveur de ses prédécesseurs, l'Église, en e plaçant sur le trône pontifical, récompensait en lui l'ardent ourage qui l'avait porté à fulminer, le premier en Europe, l'anahème contre l'empereur Henri IV, son proche parent. Depuis, l'arhevêque de Vienne avait toujours lutté au premier rang, à côté de onea; grâce à lui, la France, et les deux Bourgognes particulièrenent, étaient demeurées inaccessibles à l'esprit qui avait triomphé le la papauté dans Rome. La haute naissance du prélat et ses grandes lliances devaient naturellement contribuer, comme l'avait pres-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 mai et du 10 juin 1875.

senti Conon, à fortifier son ascendant. Il
surnommé le Grand, ou Tête-Hardie, com
gne, l'un des princes les plus remarquab
qui avait porté au plus haut point l'éclat c
sant à ses domaines les comtés de Vien.
Bourgogne avait quatre frères dont trois él
tant pour le Christ, en Orient; le quatrième,
Urraca, la fille et l'héritière du roi de Casti
gne une dynastie de croisés, d'où devaient s
dinand et Isabelle la Catholique. L'une d
épousé le duc Eudes de Bourgogne; une au
une troisième le comte de Savoie; enfin l
Bar et de Montbéliard. Le roi de France
nouveau pape qui, en outre, était cousin
gne et du roi d'Angleterre. Calixte II tenai
princes les plus puissants de l'Europe. Se
daient la Franche-Comté, la Bourgogne, l
l'un d'eux était archevêque de Besançon.

Pendant les trente-six ans qu'il avait pa
piscopal de la vieille capitale du royaume d
non-seulement détaché sa propre famille
mais encore organisé la résistance catholiq
rives du Rhône.

Dès son avénement, Calixte s'empressa d'
cre Roscemann, moine du Mont-Cassin, à
son élection qui fut confirmée à l'unanimi
par les cardinaux des trois ordres, par tout
romain, et même par beaucoup de partisan
connaissaient le doigt de Dieu dans une é
l'ambition n'avaient eu aucune part. S'éta
l'évêque d'Ostie dans son ancienne métro
chargea Conon d'aller faire part de son élév
son neveu, et il en écrivit aussi lui-même a
lique d'Allemagne, Adalbert de Mayence
La nouvelle y fut saluée avec bonheur.
l'archevêque Raoul de Cantorbéry reconn
culté le nouveau chef de l'Église, bien qu'
d'Anglais fussent du parti de l'antipape. L
côté, envoya tout de suite le cardinal Cono
autres prélats, pour féliciter Calixte qui re
Auvergne d'où il se rendit, avec l'infatigabl
se réunirent en concile les prélats de l'Aq
d'une partie de l'Espagne et de la Bretagne.

canons destinés à maintenir la pureté et la liberté de l'Eglise, et à livrer au bras séculier les hérétiques manichéens, dont le foyer se conservait toujours dans ces régions. Le pape ensuite se dirigea vers le Nord, en traversant le Quercy, le Périgord, le Poitou, l'Anjou et la Touraine, signalant partout son passage, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, Urbain II et Paschal II, redressant les griefs, terminant d'anciennes contestations, dédiant de nouvelles églises cathédrales et abbatiales, visitant les principaux monastères, tels que Fontevrault, Saint-Maur, Marmoutier, et confirmant leurs priviléges et exemptions. Pendant son séjour en Anjou, le saint-père étendit la protection de l'Église romaine sur les nouvelles tiges monastiques de Fontevrault et de Savigny, qui avaient déjà porté des fruits très-précieux.

Après avoir fait ainsi presque le tour de la France, et avoir édifié tous les fidèles par son humilité, son énergie et l'excellence de son gouvernement ecclésiastique, Calixte fut reçu, dans la nouvelle abbaye de Marcigny, dont il allait dédier l'église, par le roi Louis de France et par les gens de sa cour, qui conduisirent le pontife à Paris. De là, vers la mi-octobre, le pape se rendit à Reims, où devait s'assembler le concile déjà convoqué par Gélase, et dont le cardinal Conon avait dirigé tous les préparatifs.

Cependant l'empereur, malgré son retour inopiné en Allemagne, et malgré les nouveaux combats qu'il y avait livrés, n'avait pu contrebalancer l'effet produit par l'élection du nouveau pape qui avait été reconnu avec empressement par tous les évêques de l'empire. Les forces du parti catholique prenaient un tel accroissement, que l'empereur dut accéder au vœu unanime des princes et des prélats restés fidèles à sa cause, et consentir à la tenue d'une diète générale à Tribur, près de Mayence. Là, les deux partis devaient se réunir, puis l'empereur rendre compte de sa conduite aux princes assemblés, en promettant de se conformer à leurs décisions. Henri ouvrit, après cela, des négociations, à Strasbourg, avec les envoyés du pape. L'un de ceux-ci, Pons, abbé de Cluny, avait été longtemps l'ami de l'empereur, et même son délégué auprès de Paschal; l'autre, Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons et fondateur de la célèbre école monastique de Saint-Victor, était alors réputé le plus zélé et le plus savant des évêques de France, et ce fut lui qui reçut mission de porter la parole à Henri V : « Si vous voulez, dit-il, seigneur roi, une paix véritable, il faut renoncer absolument à l'investiture des évêchés et des abbayes. Pour vous convaincre que votre puissance n'en sera point amoindrie, sachez que moi-même, élu évêque en France, je n'ai reçu ni avant, ni après mon sacre, aucune sorte d'investiture de la main du roi; et cependant, en ce

qui concerne les impôts, la milice, les péages; en un mot, tout ce qui anciennement appartenait à la chose publique, avant que les rois chrétiens n'en eussent fait don à l'Église de Dieu, je m'acquitte de mon service tout aussi fidèlement qu'aucun des évêques de votre royaume, ayant reçu cette investiture qui vous a valu toutes ces discordes, et même l'excommunication. » Sur cela, Henri leva les bras au ciel et s'écria : « Eh bien, qu'il en soit ainsi! Je n'en demande pas davantage! »

L'évêque de Châlons reprit : « Si vous voulez abandonner les investitures, restituer les biens de l'Église et de tous ceux qui ont travaillé pour elle, en leur garantissant une vraie paix, nous ferons de notre mieux, avec l'aide du Seigneur, pour mettre fin à cette cruelle lutte. »

L'empereur, après s'être concerté avec les siens, promit formellement d'accomplir les conditions proposées, s'il trouvait foi et justice chez le pape, et si l'on s'engageait à lui rendre, à lui et aux siens, toutes les possessions qu'ils avaient perdues dans la guerre. Et, pour mieux garantir sa parole, il donna sa main à l'évêque et à l'abbé, et jura, par sa foi de chrétien, qu'il observerait lesdites conditions sans aucune fraude. L'évêque de Lausanne, le comte Palatin et les autres clercs et laïcs de la suite de l'empereur jurèrent avec lui. Guillaume et Pons partirent aussitôt de Strasbourg pour Paris, afin de faire part au pape du résultat de leur entrevue. Calixte les écouta avec joie et dit seulement : « Plût au ciel que ce fût déjà fait, si faire se peut sans fraude! » Le souvenir de la mauvaise foi dont Paschal II avait été si odieusement victime ne pouvait sortir de la mémoire du pape, pas plus que de celle de tous les catholiques. Le souverain pontife chargea ses deux plénipotentiaires, et aussi deux de ses cardinaux, l'évêque d'Ostie et Grégoire diacre de Saint-Ange, d'aller retrouver l'empereur, et de lui promettre l'absolution s'il tenait parole. Ils devaient demander, en même temps, qu'on mît par écrit les stipulations réciproques, et qu'on fixât le jour où elles seraient ratifiées, de part et d'autre, avant la fin du prochain concile.

L'empereur, après ces heureux préliminaires, put se rendre avec confiance à l'assemblée des princes, à Tribur, où l'élection de Calixte fut solennellement reconnue et où tous les évêques d'Allemagne lui promirent obéissance. Les princes établissaient ainsi une sorte de point d'appui pour leur conscience, en même temps que pour leur résistance contre Henri. Personne ne s'occupa de l'antipape Burdin. Ce malheureux, après avoir trahi l'Église pour devenir l'instrument de l'empereur, se vit, à son tour, trahi et abandonné par la puissance même à laquelle il avait tout sacrifié.

Dans la diète, on arrêta en principe la cessation des hostilités, la restitution réciproque de tout ce qui avait été enlevé à l'empereur et aux princes, et on approuva d'avance la réunion du concile de Reims, où l'empereur promit de se rendre afin d'opérer une réconciliation générale dans l'Église. Henri se mit ensuite en route, avec une armée de trente mille hommes, pour aller au devant du pape. Entre Metz et Verdun il rencontra les quatre ambassadeurs de Calixte II et renouvela entre leurs mains, par écrit et sous la foi du serment, les stipulations déjà arrêtées à Strasbourg, promettant de les exécuter, en présence du pape, à Mouzon, le vendredi 23 octobre suivant. Le duc de Bavière, le comte Palatin, et les autres princes, jurèrent après l'empereur dont l'engagement écrit était ainsi conçu: « Moi, Henri, par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains, pour l'amour de Dieu, du Bienheureux Pierre et du seigneur pape Calixte, je renonce à l'investiture de toutes les Églises, j'accorde une vraie paix à tous ceux qui, depuis l'origine de cette discorde, ont été en guerre contre l'Église : je restituerai, de plus, aux Églises et à tous ceux qui ont travaillé pour leur cause, celles de leurs possessions que je détiens, et je les aiderai fidèlement à récupérer celles que je ne détiens point. »

L'écrit du pape, garanti par le serment de ses plénipotentiaires, renfermait ce qui suit : « Moi, Calixte second, par la grâce de Dieu, évêque catholique de l'Église romaine, j'accorde une vraie paix à Henri, l'empereur auguste des Romains, et à tous ceux qui ont été avec lui contre l'Église; je restituerai ou ferai restituer les possessions de ceux qui les ont perdues à cause de cette guerre. »

Les deux engagements se terminaient par cette formule : « Toute contestation qui surgira, sera jugée par un jugement canonique, si elle est ecclésiastique, et par un jugement séculier, si elle est séculière. »

Le concile s'ouvrit à Reims, le lundi 20 octobre 1119. A l'appel du pape étaient accourus, pour l'amour du Seigneur, et pleins d'obéissance pour le Saint-Siége, les prélats non-seulement de la France et de l'Allemagne, mais encore de la Bretagne, de la Bourgogne, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Espagne et des îles de l'Océan. Le roi d'Angleterre avait permis à ses prélats normands et anglais de s'y rendre, mais en leur enjoignant de ne rapporter dans son royaume aucune nouveauté superflue. Adalbert, archevêque de Mayence, qui voyait approcher le triomphe de la cause qu'il avait si bien servie, arriva avec sept évêques allemands et sous l'escorte de cinq cents chevaliers. Le pape, ravi de la venue de ce grand champion de l'Église en Allemagne, envoya au-devant de lui le comte de Champagne, avec une nombreuse chevalerie. Il y avait présents seize archevêques, plus

de deux cents évêques et un nombre égal d'abbés; on comptait quatre cent vingt-sept crosses. Le roi de France, Louis le Gros, quoique gravement indisposé, siégea, avec ses principaux barons, pendant les deux premiers jours, et il se déclara prêt à obéir aux décrets de l'Église, comme il convenait à un roi catholique et très-chrétien. La foule de moines, de clercs, de laïcs, qui assistaient au concile, était si grande, qu'elle semblait une image de celle du jugement dernier. La session se tenait dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, devant le crucifix.

Après avoir chanté la messe, le pape se plaça sur son trône, ayant cinq cardinaux à ses pieds, et, debout auprès de lui un cardinal diacre, Chrysogini, bibliothécaire de l'Église romaine, qui tenait le livre des canons, pour faire connaître, en cas de besoin, les décisions des anciens.

Calixte II fit en latin un sermon sur le passage de l'Évangile où il est dit que Jésus ordonna à ses disciples de s'embarquer et de le devancer sur la mer orageuse. Il montra la barque de l'Église, agitée par les flots des tentations et des tribulations; et le souffle de l'impiété subitement abaissé par la venue du Sauveur qui fit alors marcher Pierre sur les eaux. Puis, le cardinal Conon se leva et harangua les prélats, avec la plus grande éloquence, sur leur devoir pastoral. Le pape fit ensuite connaître au concile quelle avait été sa principale intention en appelant ses Pères et ses frères de si loin et en si grand nombre; c'était d'extirper, avec leur concours, l'hérésie simoniaque, qui devait toute sa force aux investitures. Après quoi, le souverain pontife ordonna à l'évêque d'Ostie d'exposer en latin la suite des négociations avec l'empereur, et à l'évêque de Châlons de répéter ce récit en français, pour l'instruction des clercs et des laïcs.

Le roi de France, la comtesse de Poitiers et diverses autres parties plaignantes exposèrent, à leur tour, les divers griefs dont elles demandaient justice au concile; mais le Pape en remit la décision et aussi celles de toutes les autres affaires pendantes, jusqu'à la fin du concile.

Après avoir pris le conseil des évêques sur la question de savoir s'il lui convenait de se rendre à l'entrevue stipulée avec l'empereur, et s'il pouvait se fier à la bonne foi d'un tel homme, Calixte annonça sa résolution de partir pour Mouzon. Il fit défense à tous les prélats de s'éloigner, pendant son absence, désirant les retrouver tous, afin de confirmer la paix, si Dieu la donnait, et d'annoncer tout de suite la nouvelle au monde entier, ou bien, si Henri agissait en ennemi et avec ruse, de trouver une assistance pour brandir, par le jugement du Saint-Esprit et celui des prélats, le glaive de saint Pierre

contre le coupable. Le pape enjoignit, en outre, aux Pères de consacrer tout le temps de son absence, et surtout le jour de la conférence, à offrir à Dieu des oraisons et des sacrifices, leur recommandant de se rendre pieds nus, en procession, de la Métropole à Saint-Remi. Ces recommandations faites, Calixte partit, le 23 octobre, pour Mouzon où il arriva le jeudi 24, extrêmement fatigué. Là, il appela dans sa chambre les évêques, abbés et docteurs, qu'il avait amenés en assez grand nombre avec lui, et il leur fit lire les deux écrits rédigés au nom de l'empereur et au sien. Ces pièces furent examinées en détail, et les évêques dirent qu'il importait d'abord de bien déterminer la clause où l'empereur renonçait à toutes les investitures, afin qu'il ne pût pas revendiquer les anciennes possessions de l'Église, et en investir de nouveau des évêques. En second lieu, il ne parut pas moins essentiel aux prélats d'examiner, dans l'engagement du pape, la clause par laquelle il promettait une vraie paix à tous ceux qui avaient pris part à la guerre, de peur qu'on n'en déduisît la reconnaissance des évêques intrus ou canoniquement déposés.

Cependant, les compagnons de voyage du chef de l'Église apprirent, non sans frayeur, que l'Empereur était venu au lieu indiqué pour la conférence, entre Mouzon et Yvoy, avec une armée de trente mille hommes. Ils se crurent à la veille d'une répétition de l'attentat commis contre Paschal II et jugèrent que Calixte ne devait point sortir du château de Mouzon. Au lieu du pape, ce furent les anciens plénipotentiaires, Guillaume de Champeaux, Pons de Cluny et, avec eux, le cardinal Jean de Crema, qui allèrent trouver l'empereur dans son camp. Ils lui montrèrent les décrets et en déterminèrent les clauses comme on était convenu. L'empereur nia, tout d'abord, qu'il eût promis rien de tout cela. Alors, l'évêque de Châlons, enflammé d'un zèle chrétien, répondit : « Seigneur roi, si vous contestez l'écrit que nous avons en main et l'explication que vous venez d'entendre, je suis prêt à jurer, sur les saintes reliques et sur l'Évangile, que vous avez garanti toutes ces conditions entre mes mains et que je les ai acceptées dans ce sens. » Henri, vaincu par le témoignage de tous ceux qui se trouvaient là, n'osa plus nier ; mais il leur reprocha vivement de lui avoir fait promettre ce qu'il ne pouvait tenir sans porter atteinte à son autorité royale. Guillaume répéta les explications qu'il avait déjà données à Strasbourg ; il affirma que le pape ne voulait en rien diminuer la puissance de l'empereur ou l'éclat de sa couronne, et qu'il prescrivait au contraire à tous de servir Henri V, à la guerre et ailleurs, comme autrefois ; que, d'ailleurs, la puissance impériale ne pouvait que s'accroître par l'abandon de prétentions tout à fait contraires à la loi de Dieu. L'empereur se radoucit alors ; mais il demanda un

délai jusqu'au lendemain, pour en confére
les princes; il témoigna, surtout, le désir
voyés du pape cherchèrent à entretenir Henr
les fois qu'ils l'essayaient, ils étaient aussi
de gens de cour, qui brandissaient des sabr
intimider et ne leur rappelaient que trop
Rome, huit ans auparavant. Aussi, eurent-
éloigné du lieu de la conférence, pour l'en
de Paschal II.

Les officiers impériaux élevèrent ensuite
de l'absolution que leur seigneur devait rec
intolérable de voir l'empereur se présente
autres. Les prélats promirent de faire de
pape reçût Henri V chaussé et sans témoin

Toute la journée du vendredi 24 octobre
les prélats revinrent auprès de Calixte, qui
voulait retourner immédiatement à Reims
comte de Troyes et d'autres seigneurs, il a
main, samedi 25, à midi.

Dès le point du jour, les prélats allèrent
l'empereur. L'évêque de Châlons lui dit q
auraient eu le droit de se retirer, puisque l
cuter, ce jour-là, les stipulations arrêtées ; 1
voulu, à cause du retard d'une seule nuit, r
qui pouvait encore se faire; il ajouta qu
tenir sa promesse, le pape était prêt à acc
Henri V déclara avec colère qu'il consenta
évêques et des abbés, mais qu'avant de ren
biens ecclésiastiques, il était indispensable q
générale des princes, pour obtenir leur co
de Tribur venait tout récemment d'autorise
près les préliminaires arrêtés à Strasbourg
posaient sur l'abandon des investitures.
convaincu de la mauvaise foi d'Henri V, lu
mandes de délais attestent que vous refusez
qu'il n'y ait plus rien de commun entre v
sus, le prélat se retira, sans prendre d'aut
le pape qui partit aussitôt de Mouzon, p
hâte dans un autre château du voisinage, a
Champagne. L'empereur, en apprenant ce
stamment le comte de retenir le pape per
manche, assurant qu'il accomplirait sans
avait tant de fois promis et refusé. Mais (

fait ce qu'aucun de mes prédécesseurs, que je sache, n'a fait : j'ai quitté un concile général assemblé, pour venir, avec mainte fatigue, rejoindre cet homme en qui je ne trouve aucune disposition à la paix; je ne veux donc plus l'attendre : je retourne le plus vite possible auprès de mes Frères; mais, soit pendant le concile, soit après, si Dieu nous donne une vraie paix, je serai toujours prêt à recevoir l'empereur à bras ouverts. » Comme les prélats redoutaient qu'Henri V ne voulût poursuivre le pape, avec toute son armée, le Saint-Père se mit en chemin dès le dimanche 26 octobre, avant le jour, et il courut si vite qu'il arriva à Reims, après un trajet de vingt lieues, assez tôt pour célébrer la messe et sacrer le même jour, comme évêque de Liége, le candidat repoussé par l'empereur.

Après deux jours de repos, pendant lesquels le cardinal Jean de Crema fit au concile la relation du mauvais succès de leur voyage, le pape reprit les sessions, et, le mercredi 29 octobre, il fit lire les cinq canons ou décrets que le concile devait rendre et qui relataient et confirmaient les conquêtes faites en faveur de la liberté et de la discipline de l'Église depuis Grégoire VII.

Le premier canon interdisait la simonie sous toutes ses formes; le second les investitures; le troisième maintenait l'inviolabilité des donations et oblations faites à l'Église; le quatrième défendait de léguer les bénéfices comme par droit héréditaire et de rien exiger pour les baptêmes, les autres sacrements et la sépulture; le dernier imposait de nouveau la continence à tous les clercs.

Chacun des canons prononçait l'anathème contre tous ceux qui les violeraient. Lorsqu'on lut le décret qui interdisait aux laïcs l'investiture de toutes les Églises et de tous les biens ecclésiastiques, il s'éleva un immense murmure de la part de quelques prêtres et de beaucoup de laïcs qui croyaient que, par là, le pape voulait leur ôter les dîmes et d'autres bénéfices ou biens d'Église, dont ils jouissaient depuis longtemps. Il en résulta une discussion qui dura jusqu'au soir. Le pape renvoya la décision au lendemain, 30 octobre, dernier jour du concile. Ce jour-là, le Saint-Père ouvrit la séance en entonnant l'hymne du Saint-Esprit, qui fut achevé avec une tendre ferveur par toute l'assemblée. Puis, enflammé, inspiré tout à coup par une éloquence surnaturelle, qui ne lui était pas ordinaire, il parla, en traits de feu et au milieu de l'admiration de tous, de cet Esprit-Saint, source de toute sagesse et de toute discipline, lien d'unité, de charité et de concorde : « Nous savons, très-chers frères, dit le pontife, en finissant, nous savons que le zèle qui vous a amenés de si loin, pour travailler avec nous à la liberté universelle de notre sainte mère l'Église, a plu à Dieu et à l'Esprit-Saint qui nous unit; mais il a déplu à l'esprit du mal, qui

a su trouver des instruments de malice pour troubler notre fraternelle concorde. Or, que dirait-on si, après être venus au concile avec tant de peine et de frais, vous vous en retourniez dans vos divers pays, sans y rien rapporter, parce que vous n'auriez pas voulu nous écouter?... Quand, hier, nous avons fait nos propositions pour rétablir la liberté de l'Église, certaines personnes se sont scandalisées. Aujourd'hui nous disons, avec l'Apôtre : « S'il y a « ici un infidèle, qu'il sorte et qu'il laisse aux fidèles à traiter ce « qui touche à l'Église et ce qui est nécessaire à sa liberté! Et à « vous qui tenez dans l'Église de Dieu la place des Apôtres, nous « dirons comme le Seigneur aux douze : — Et vous aussi, voulez- « vous donc m'abandonner? »

L'assemblée fut entraînée, et personne n'ouvrit la bouche pour réclamer, d'autant plus que le canon ayant trait aux investitures et dont lecture venait d'être faite par ordre du pape, avait reçu une modification importante et ne devait plus s'appliquer qu'aux évêchés et aux abbayes. Dans cette forme nouvelle, le canon fut approuvé et décrété à l'unanimité, ainsi que les quatre autres. Après avoir ainsi déterminé le droit catholique, il fallait l'appliquer au fait. Alors Odelgaine, moine catalan, maigre, chétif, mais aussi érudit qu'éloquent, Odelgaine que Paschal II avait nommé, malgré lui, évêque de Barcelone, fit un sermon très-goûté sur la puissance royale et sacerdotale. Puis, l'on apporta quatre cent vingt-sept cierges que l'on alluma, et dont on donna un à chacun des quatre cent vingt-sept évêques et abbés portant crosse. Ils se levèrent tous, le cierge à la main, et alors le pape, d'une voix émue, prononça la sentence d'excommunication solennelle contre l'empereur Henri, l'antipape Burdin, leurs principaux partisans et d'autres criminels endurcis, jusqu'à satisfaction complète. Au même instant, tous les cierges furent jetés à terre et éteints. Le pape ajouta qu'en vertu de son autorité apostolique, il relevait du serment de fidélité tous ceux qui l'avaient prêté à Henri V, jusqu'à ce que celui-ci fît pénitence et satisfît à l'Église de Dieu. Calixte donna ensuite l'absolution et la bénédiction à tous, et ce fut la clôture du concile. Jamais, depuis l'établissement de l'Église, une aussi redoutable sentence n'avait été prononcée par une assemblée si nombreuse et dans une forme si solennelle.

La lutte du pape contre l'empereur et la doctrine des investitures ne furent pas, du reste, les seuls objets des délibérations du concile. Avant de partir pour Mouzon, Calixte avait longuement déploré les misères et les dévastations qui résultaient des guerres privées; or, dans le but de protéger les membres du Christ, c'est-à-dire le

peuple chrétien racheté par le sang du Fils de Dieu, qui a été incarné pour établir la paix parmi les hommes, le pape décréta de nouveau la Trève de Dieu, celle qu'Urbain II avait établie au concile de Clermont, en y ajoutant des mesures propres à en rendre l'observation plus rigoureuse. Il fut ordonné, sous peine de parjure et de déposition, aux chapelains de tous les châteaux forts et aux moines habitant les Celles (cellæ) que les seigneurs avaient coutume de construire dans le voisinage des châteaux, de cesser le service divin, dès qu'ils y verraient amener du butin ou des prisonniers, et de maintenir l'interruption jusqu'à ce que les objets enlevés fussent restitués ou que justice fût faite d'une autre façon. Tous les mercredis, au soleil couchant, les cloches de toutes les paroisses devaient sonner la paix jusqu'au soleil couchant du lundi suivant. Les hostilités furent, en outre, interdites pendant l'Avent, le Carême, le temps pascal, les Vigiles et Jeûnes, et pendant toutes les fêtes de la sainte Vierge. Les moines, les femmes et leur escorte, les marchands, les chasseurs, les voyageurs devaient avoir toujours la paix. Les institutions monastiques furent noblement représentées, dans ces grandes assises de la chrétienté, par les crosses de plus de deux cents abbés. Vital, chef de la nouvelle congrégation de Savigny y prêcha avec tant de force que le pape Calixte déclara publiquement que personne en deçà des monts jusque-là ne lui avait si bien fait connaître ses obligations et ses défauts. Norbert, qui avait défendu Paschal II captif et rendu hommage à Gélase II exilé, Norbert y vint saluer Calixte vainqueur à Reims; il arriva nu-pieds, selon son usage, et il excita l'admiration des prélats assemblés par les rigueurs de sa pénitence et l'éloquence de ses discours. Le pape lui confirma le droit de prêcher partout et le recommanda spécialement à l'évêque Barthélemy de Laon dans le diocèse duquel Norbert devait fonder, l'année suivante, le chef-lieu de l'ordre de Prémontré. L'ordre de Cluny, en la personne de son chef, l'abbé Pons, était intervenu d'une façon trop marquante dans les plus graves affaires de l'Église, pour que ses droits ne fussent pas scrupuleusement maintenus par le pape et par le concile. Aussi, quand l'archevêque de Lyon et ses suffragants, au nom de l'évêque de Mâcon, portèrent plainte contre les immunités et les usurpations de Cluny, une vive émotion s'empara de l'assemblée : l'abbé Pons, entouré d'une foule de moines, se leva, et, après avoir repoussé avec beaucoup de calme les accusations portées contre sa maison, il dit en terminant : « L'Église de Cluny n'est soumise qu'à la seule Église romaine, c'est un décret du pape qui l'a décidé. Or, parce que nous défendons vigoureusement ce que les fidèles nous ont donné pour l'amour de Dieu, on nous appelle envahisseurs, et nous subissons injustement toutes

sortes d'opprobres. Je n'ai point à m'en occuper beaucoup : C'est l'affaire du seigneur pape ; qu'il défende donc son Église, si cela lui convient. »

Après un jour d'examen, le cardinal Jean de Crema prononça, au nom du pape, le jugement qui rappelait la fondation de Cluny, faite par Gérard de Roussillon, à la condition expresse qu'il ne relèverait jamais que de Rome, et qui ordonnait, par l'autorité de Dieu à tous les fils de l'Église, de maintenir en paix la grande abbaye dans son antique liberté et dans toutes ses exemptions et possessions. Beaucoup d'autres plaintes et contestations furent portées devant le concile et jugées par lui, sur le rapport de quatre évêques français, Gérard d'Angoulême, Halton de Viviers, Geoffroy de Chartres et Guillaume de Châlons, qui passaient pour les princes de la parole. La vénérable assemblée fut surtout attentive et intéressée, lorsque Hildegarde, duchesse d'Aquitaine et comtesse de Poitiers, s'avançant du milieu de l'enceinte, accompagnée de ses suivantes, y éleva la voix pour se plaindre avec éloquence de l'infidélité de son mari, le duc Guillaume, qui l'avait abandonnée pour entretenir Malberge, vicomtesse de Châtellerault. C'était ce même duc d'Aquitaine qu'on a vu s'abandonner à tant de violence contre les prélats du concile de Poitiers, en 1100, et chercher ensuite à expier ses torts à la croisade. Ce saint pèlerinage n'avait point réformé ses mœurs. Il aimait avec tant de passion la vicomtesse de Châtellerault qu'il portait sur son écu le portrait de cette dame, pour l'avoir toujours présente dans les combats ; et, comme le légat, Gérard d'Angoulême, l'avait excommunié à cause de cet adultère public, il s'en moquait, et disait à cet évêque qui était chauve : « Vous ramènerez vos cheveux sur le front avant que je ne quitte la vicomtesse ! »

Après avoir écouté la plainte de la duchesse, le pape demanda si, conformément à son mandement, Guillaume était venu au concile. Plusieurs prélats d'Aquitaine se levèrent et répondirent que leur duc était resté malade en chemin. Il lui fut accordé un délai pour se présenter à la cour du pape, sous peine d'anathème.

Un plaignant, d'un rang plus élevé encore que le seigneur d'Aquitaine, s'était présenté au concile, dès le premier jour de sa tenue. Le roi Louis de France, accompagné de ses barons, montant sur l'estrade où s'élevait le trône du pape, y avait porté plainte contre le roi Henri d'Angleterre. Il l'accusait principalement d'avoir injustement dépouillé du duché de Normandie, qui relevait du royaume de France, son frère aîné, Robert, qu'il tenait en prison, et le fils de celui-ci, Guillaume, qui accompagnait le roi. Ce dernier imputait, en outre, au monarque anglais la captivité de Robert de Bellême

et surtout celle du comte Guillaume de Nevers, bon et légitime baron, que le comte Thibault de Blois, neveu du roi d'Angleterre, mais vassal de la couronne de France, avait arrêté et emprisonné au retour de l'expédition ordonnée par le concile de Beauvais, en 1114, contre Thomas de Marle.

Tous les Français, qui assistaient au concile, confirmèrent la vérité des accusations portées par leur roi; mais l'archevêque de Rouen, appuyé par les évêques et abbés normands, prit la parole pour réfuter ces accusations, au milieu d'un grand tumulte. Le pape y mit fin, en promettant d'aller, aussitôt après le concile, trouver le roi des Anglais, qui était son filleul et son parent, pour l'engager, ainsi que le comte de Blois, à prendre le parti de la justice et de la paix, sous peine du plus terrible anathème. Calixte avait, en effet, le plus grand intérêt à rétablir la bonne intelligence entre les deux rois auxquels il tenait par les liens du sang, et dont l'alliance était si utile à la cause de l'Église. Il avait d'ailleurs plusieurs querelles ecclésiastiques à vider avec le roi d'Angleterre, qui était retombé dans plusieurs de ses anciens errements, et qui ne voulait ni consentir à recevoir les légats du Saint-Siége en Angleterre, ni permettre au pape de sacrer l'archevêque Turstan d'York, au préjudice, disait-il, de l'Église primatiale de Cantorbéry. Cependant Calixte, n'en ayant pas moins accompli cette cérémonie à Reims, la veille de l'ouverture du concile, se rendit de Reims, par Laon, à Gisors où il eut avec le roi d'Angleterre l'entrevue désirée. Henri le reçut avec les plus grands honneurs et se prosterna devant lui. Calixte le releva, lui donna sa bénédiction et le baiser de paix; puis, il l'invita, au nom du concile, à rendre à son frère la liberté et à lui restituer le duché de Normandie. Mais le roi sut si bien exposer l'état de désordre et de misère où les Églises et le peuple de la Normandie avaient été réduits pendant l'administration de Robert, et l'incapacité totale de celui-ci pour gouverner le pays, que le pape se rendit à ses raisons et ajourna la question. Mais il n'en mit que plus de zèle à amener une réconciliation entre les deux rois : il y réussit, et la paix fut conclue, sous la médiation du souverain pontife, moyennant la restitution réciproque des prisonniers et des châteaux enlevés, et au milieu de la joie générale des peuples. Calixte fut moins heureux en ce qui touchait aux intérêts spéciaux de l'Église: il dut concéder au roi anglais la confirmation des coutumes que le Conquérant avait établies, et renoncer au droit d'envoyer en Angleterre d'autres légats que ceux qu'aurait spécialement demandés le roi. Quoique les princes réussissent souvent à gagner les légats pontificaux, on voit que ces derniers n'en étaient pas moins redoutés. Henri tint bon aussi, au sujet du rétablissement de

l'archevêque Turstan; mais il se vit forcé de céder lorsque Calixte eut établi, par une bulle solennelle, l'indépendance de l'Église d'York, et menacé d'excommunier le roi et de déposer le primat, si, dans le délai d'un mois, Turstan n'était pas rétabli dans sa métropole.

Après avoir ainsi frappé l'empereur à Reims, rétabli la paix entre les deux rois, pacifié la France et la Normandie, consolidé, par ce bienfait, son autorité en France et en Angleterre, le pape se dirigea vers Rome qu'il n'avait pas visitée depuis son élection, et où trônait encore un fantôme d'antipape. Des deux côtés des Alpes, la marche du chef de l'Église fut un véritable triomphe; de toutes parts une innombrable affluence de fidèles se pressait sur ses pas pour vénérer avec amour le vicaire de Jésus-Christ. Le roi de France le reconduisit jusqu'à Melun. En passant à Saulieu, Calixte confirma solennellement, sous le nom de CHARTE DE CHARITÉ, la constitution du nouvel ordre de Cîteaux, qui devait, avec celui de Prémontré, dont les fondements avaient été jetés à Reims, occuper le premier rang parmi les institutions monastiques. Le pape célébra, par des processions équestres, les fêtes de Noël à Autun, puis celles de la Circoncision et de l'Épiphanie (1120) à Cluny, au milieu de la nombreuse noblesse bourguignonne et avec toute la pompe réunie de la cour romaine et de la reine des abbayes. Après avoir écouté publiquement les témoins, encore vivants, de la sainteté du grand abbé Hugues, le souverain pontife le canonisa, en ordonnant de célébrer sa fête tous les ans. Calixte décida, de plus, que l'abbé de Cluny aurait partout le rang de cardinal, afin que son absolue et perpétuelle exemption fût parfaitement constatée. Deux archevêques, l'un Allemand, l'autre Anglais, accompagnaient le pape pendant ces voyages, et ils obtinrent l'un et l'autre la justice qu'ils demandaient.

Pendant son séjour à Cluny, Calixte II rendit un diplôme pour rétablir l'archevêque Brunon de Trèves dans l'indépendance que lui contestait l'archevêque Adalbert de Mayence, comme primat et légat. Le pape sacrifiait ainsi à la justice la nécessité de ménager le chef du parti catholique en Allemagne.

A Gap, le pape affranchit à jamais, par une bulle analogue, l'archevêque d'York de la juridiction du primat de Cantorbéry. Et cependant, il venait d'ériger en primatie son siége de Vienne, en lui attribuant la juridiction sur les sept provinces ecclésiastiques qui s'étendent des Alpes aux Pyrénées.

En Italie, le Saint-Père fut reçu avec non moins d'enthousiasme qu'en France et qu'en Bourgogne : les villes populeuses de la Lombardie et de la Toscane, Milan, Lucques, Pise surtout, rivalisèrent de zèle pour lui témoigner leur attachement et leur admiration. Au

bruit de son approche, l'antipape Burdin, désespéré de se voir abandonné par l'empereur, alla se réfugier dans la forteresse de Sutri, et Rome ouvrit ses portes avec transport au pape légitime. Il y fut reçu avec une pompe et un élan populaire qui n'avaient jamais été déployés pour nul autre pape. Aussi, témoin de la marche triomphale du pape jusqu'au Latran, au milieu de chants latins, grecs et même hébraïques, entouré de petits enfants qui portaient des rameaux, comme à l'entrée du Sauveur à Jérusalem, et de la chevalerie romaine qui s'était portée à trois journées de distance au-devant de Calixte, un abbé allemand, faisant partie du cortége, écrivait-il à ses compatriotes que César eût été indigné, et que Cicéron serait peut-être devenu chrétien s'ils avaient pu voir la bannière de la croix l'emporter ainsi sur tous les trophées des consuls et des empereurs! La veille de cette entrée, Calixte accorda à un chevalier dauphinois, tige de l'illustre maison de Clermont-Tonnerre, qui l'avait escorté des bords du Rhône jusqu'à Rome, la faveur de porter pour armes les clefs et la tiare, avec la fière devise : *Et si omnes, ego non.*

Après avoir édifié Rome par sa douceur, par l'austérité de sa vie, par un absolu désintéressement; après avoir vengé les injures de Gélase et la dignité du pontificat outragé, en faisant raser les tours fortifiées des Cencio Frangipani, le pape alla, suivant l'habitude de ses prédécesseurs, se reposer et se retremper au Mont-Cassin pendant deux mois. A Benevent, tous les princes normands vinrent prêter foi et hommage à Calixte, et, à Traja, leur chef, le duc Guillaume d'Apulie, servit d'écuyer au souverain pontife, en conduisant son cheval par la bride pendant l'entrée triomphale. Au printemps de l'année suivante (1123), les mêmes hommes de guerre accordèrent au pape leur concours pour mettre un terme aux excursions des schismatiques qui, conservant un foyer à Sutri, ravageaient cruellement les environs de Rome, tuaient, mutilaient tous ceux qui se rendaient auprès du pape légitime, ou bien les forçaient de venir se prosterner devant l'antipape. Le siége de Sutri fut entrepris par une armée moitié normande, moitié romaine, sous la conduite du pape. Les habitants livrèrent Burdin aux assiégeants. Ce grand coupable eut à essuyer toutes les malédictions et toutes les injures de la soldatesque : « C'est toi, lui criait-on de toutes parts, qui as osé déchirer la tunique du Christ, l'unité catholique! Sois donc maudit, mille fois maudit, pour avoir donné un tel scandale au monde! » Puis, on le mit à rebours sur le chameau qui portait la batterie de cuisine du pape légitime, en lui faisant tenir la queue au lieu de bride, et avec une peau de chèvre sanglante sur le dos, en guise de la chape rouge dont les papes étaient revêtus. C'est

dans cet attirail que l'on fit entrer Burdin dans Rome, afin de venger l'Église des ignominies passées et d'intimider ceux qui voudraient, à l'avenir, imiter le crime de l'antipape. Calixte l'arracha avec peine à ses bourreaux, pour le faire enfermer dans un monastère où il finit ses jours. Le pape annonça l'événement aux évêques de France, en les invitant à remercier Dieu avec lui de ce qu'il avait pu briser l'idole du roi des Allemands et détruire son nid diabolique. Il s'appliqua ensuite à rétablir dans Rome et dans les environs, l'ordre, la sécurité et l'inviolabilité des offrandes; il vengea la dignité du pontificat en détruisant, comme il a été dit, les tours fortifiées des Cencio Frangipani qui avaient si indignement outragé son prédécesseur Gélase.

Pendant qu'il domptait ainsi le schisme, dont les suites avaient été si funestes en Italie, le souverain pontife maintenait, étendait son autorité dans les autres royaumes chrétiens, par des légats zélés et dont l'expérience était grande dans les luttes de l'Église. Le cardinal Pierre de Léon, moine de Cluny, remplit ces fonctions dans une partie de la France et dans les Iles Britanniques, y compris les Orcades. L'évêque Gérard d'Angoulême dut exercer la même mission dans les cinq provinces de l'Aquitaine et de la Bretagne; et Conon de Palestrine, depuis si longtemps le bras droit de la papauté légitime, continua d'exercer les mêmes attributions dans les provinces de la France proprement dite. Dans ces courses apostoliques, Conon se faisait accompagner par Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, qu'on surnommait la *Colonne des docteurs*, et qui avait été véritablement, dans les conférences avec l'empereur, la colonne de l'Église. Ils tinrent ensemble un concile provincial à Beauvais où fut canonisé, sur l'attestation d'innombrables miracles, le moine saint Arnoul de Soissons, si longtemps légat et auxiliaire de Grégoire VII en Flandre. Guillaume de Champeaux mourut peu de temps après; mais cette mort n'empêcha pas le légat Conon de tenir, au printemps de 1121, un nouveau concile à Soissons où fut frappé d'une première sentence ce Pierre Abailard, le célèbre et ingrat élève de Guillaume, dont l'apparition et les doctrines signalaient dès lors à l'Église un nouveau genre d'ennemis à combattre et à vaincre.

VIII

La France et l'Angleterre, comme l'Italie entière, ne reconnaissaient donc plus qu'un pape, celui qui avait présidé, à Reims, aux

grandes assises de la chrétienté. Le schisme avait perdu dans Burdin sa raison d'être. Il ne restait plus à réduire que l'empereur demeuré presque solitaire à Yvoy (1119), après l'avortement de la conférence de Mouzon, sous le coup de la sentence d'excommunication de Reims, la plus solennelle qui eût encore été prononcée contre un roi. Henri V alla passer tristement et solitairement les fêtes de Noël à Worms, ville très-dévouée à sa cause. Les princes abandonnaient presque tous la cour impériale : le nombre déjà très-restreint d'évêques restés près de l'empereur diminuait de jour en jour.

L'évêque Burcard de Munster, la créature la plus zélée d'Henri V, qui avait conseillé l'emprisonnement de Paschal, était mort en ambassade à Constantinople où il était allé négocier en faveur de l'empereur, auprès de la cour de Byzance. L'archevêque de Trèves, resté neutre jusque-là, était allé rejoindre Calixte et l'évêque de Strasbourg, vice-chancelier de l'empire, s'était soumis au pape dès qu'il avait connu les décrets de Reims. L'empereur ne fut pas plus heureux avec les évêques pénitents de Welpire et de Worms, chassés de leurs siéges, et avec l'évêque de Liége, traité de même. L'évêché de Liége était l'un des plus vastes de l'empire, celui qui possédait les écoles les plus florissantes et passait pour le plus puissant par le nombre et la noblesse de ses feudataires. Il avait servi de refuge à Henri IV et avait toujours été le principal foyer du schisme. Étant devenu vacant par la mort d'Olbert, l'un des plus ardents partisans de la cause impériale, ce siége avait été donné par l'empereur à l'archidiacre Alexandre de Juliers, qui lui avait apporté la crosse et l'anneau du défunt. Mais le chapitre, encouragé par le métropolitain Frédéric, de Cologne, ne reconnut pas le choix, et élut son prévôt Frédéric, frère du comte de Namur, que le pape Calixte sacra au concile de Reims. Il en résulta une guerre sanglante où se reproduisit la grande lutte qui déchirait tout l'empire. Le vaste diocèse de Liége, qui s'étendait en Brabant et en Lorraine, fut cruellement ravagé. Le duc de Brabant, les comtes de Düren et de Montaigu, et la plus grande partie des vassaux immédiats de l'évêché combattaient pour le candidat de l'empereur. Mais les comtes de Namur, de Lunbourg et de Fauquement, presque toute la ville même de Liége, l'immense majorité du clergé et toutes les abbayes prirent parti pour l'élu qui représentait la cause de la liberté ecclésiastique. L'abbé Rodolphe de Saint-Frond se distingua surtout par son zèle et sa constance contre les partisans d'Alexandre et de l'empereur ; douze ans auparavant il avait noblement lutté et enduré l'exil et toutes sortes de périls pour défendre le droit électoral, la liberté des élections dans son propre monastère, contre le candidat excommunié que l'empereur voulait leur imposer : cette fois, il brava de nouveau la per-

sécution pour défendre la même cause, dans son diocèse. Plutôt que de communiquer avec les impérialistes, il préféra abandonner son monastère et se réfugier à Cologne. Frédéric, l'élu de l'Église, grâce à l'épée de son frère, le comte de Namur, triompha enfin et reçut à résipiscence publique son compétiteur; mais il périt peu après empoisonné par les schismatiques et honoré comme un martyr par les catholiques.

Ces luttes partielles se reproduisaient dans la plus grande partie de l'Allemagne, avec des succès divers et au milieu d'hésitations, de tâtonnements qui prirent un moment l'apparence d'un rapprochement entre les princes saxons, fatigués de la guerre, et l'empereur. Mais le grand archevêque Adalbert, investi par Calixte des fonctions de légat, sut organiser la résistance, entraîner, par son énergie et son éloquence, les évêques et les princes et imprimer à toute l'Allemagne du Nord un nouvel élan dans un mouvement unanime contre l'empereur. D'accord avec le duc Lothaire et les autres princes saxons, il s'occupa de faire élire canoniquement aux divers siéges vacants, et notamment à Magdebourg et à Munster, des hommes hostiles aux impérialistes et dévoués à la liberté de l'Église, qu'il sacrait lui-même.

Dans cette occurrence, Henri résolut de tenter un dernier effort, et, réunissant toutes ses ressources, il entreprit le siége de Mayence, afin d'étouffer, dans la résidence métropolitaine d'Adalbert, le foyer de la résistance. Mais l'archevêque redoubla d'efforts, et ayant réussi à intéresser toute l'Allemagne orthodoxe à la défense de la vieille métropole germanique, il accourut de la Saxe, à la tête de forces très-considérables. Les deux armées se trouvèrent en présence sur les bords du Mein, à la mi-juin 1121. Henri V dut reconnaître alors l'impossibilité de prolonger la lutte. Le temps était fécond en avertissements pour son orgueil. Son rival détesté, l'objet spécial de sa haine, Adalbert, était là avec la moitié de l'Allemagne rangée en bataille contre lui. Burdin était ignominieusement tombé du trône pontifical où Henri l'avait fait asseoir. Le beau-frère de l'empereur, Guillaume, fils unique du roi d'Angleterre, qui manifestait déjà les dispositions les plus oppressives contre ses futurs sujets, avait péri, avec sa sœur et trois cents compagnons, sur un vaisseau qui se brisa contre un écueil de la côte de Normandie, au milieu de la mer la plus tranquille : Catastrophe effrayante dans laquelle on avait vu une éclatante leçon de la justice divine : « Il rêvait, écrivait un moine contemporain, il rêvait de son futur royaume; mais Dieu lui a répondu : Non impie, non, tu ne régneras pas; et, au lieu d'avoir ceint la couronne d'or, sa tête a été broyée contre les rochers de la mer. »

D'un autre côté, dans toutes les églises d'Allemagne, on jeûnait, on priait avec ferveur, on faisait des processions solennelles pour le salut de Mayence et pour la paix. Des envoyés du pape parurent sur ces entrefaites : Calixte, loin d'être enivré, loin d'abuser de son triomphe à Rome, se montrait, comme avant l'excommunication de Reims, toujours prêt à traiter; il manifestait les dispositions les plus conciliantes et le plus vif désir de donner, sous son pontificat, la paix à l'univers chrétien. Deux de ses cardinaux, Lambert d'Ostie et Grégoire, qui l'un et l'autre devaient monter, après Calixte, sur le trône pontifical, et qui déjà avaient traité avec Henri V, reçurent mission, aussitôt après la prise de Burdin, de retourner en Allemagne et de ne rien négliger pour arriver au résultat que poursuivait la noble ambition du pape. Leur influence dut certainement contribuer beaucoup aux dispositions pacifiques qui se manifestèrent parmi les plus grands seigneurs des deux armées et qui les portèrent, au lieu d'en venir aux mains, à se rapprocher et à chercher les conditions d'un accommodement.

L'empereur dut céder à ce mouvement des esprits et consentir à ce que la solution des graves questions en litige, entre l'Église et l'empire, fût confiée à vingt-quatre princes choisis parmi les plus pieux, dont douze de son parti et douze du parti de l'Eglise. Une diète générale fut convoquée à Wurtzbourg pour la Saint-Michel (1121), afin d'y conclure la paix tant désirée.

Quand les deux armées se retrouvèrent en présence, sur les bords de la Wernitz, campées à un jour de distance l'une de l'autre, il y eut bien quelques velléités de renouveler les hostilités ; mais l'empereur resta, cette fois, fidèle à son serment, et il consentit à ce que toutes les questions fussent vidées d'après la décision des princes. Ces princes, parmi lesquels les évêques occupaient la première place, ces seigneurs, tant laïcs qu'ecclésiastiques, se montrèrent dignes de leur haute mission ; ils déployèrent un esprit de justice, de modération, de sagesse politique, qui montra de quelle trempe étaient leur cœurs et leurs intelligences, à quel point ils étaient dignes de fixer les destinées de leur patrie et d'intervenir, en guise de médiateurs, entre l'Église et la royauté qu'ils avaient l'une et l'autre vaillamment servies. Fidèles à l'esprit des conventions arrêtées entre l'empereur et les plénipotentiaires du pape à Strasbourg, ils commencèrent par décréter, sous peine de la vie, l'établissement d'une paix générale et complète, la restitution réciproque de tous les domaines et héritages enlevés au fisc royal, à l'Église ou aux héritiers légitimes ; le rétablissement des justices et priviléges de chaque ordre et la poursuite rigoureuse des pillards. C'était pourvoir, avec sagesse et équité, aux intérêts temporels de

exercé et qu'il s'était tant de fois promis de n'abandonner qu'avec la vie. Le 23 septembre 1122, le traité célèbre, connu dans l'histoire sous le nom de *Concordat de Worms*, fut conclu par l'échange des deux engagements solennels, rendus au nom du pape et de l'empereur, au nom de la sainte et indivisible Trinité.

Voici l'engagement signé par l'empereur : « Je, Henri, par la grâce de Dieu, empereur auguste des Romains, pour l'amour de Dieu, de la sainte Église romaine et du pape Calixte, et pour le remède de mon âme, j'abandonne à Dieu et à ses saints apôtres Pierre et Paul et à la sainte Eglise catholique, toute investiture par la crosse et par l'anneau ; je consens à ce que dans toutes les églises de mon empire, les élections soient canoniques et les consécrations libres. Je restitue à la sainte Eglise romaine toutes ses possessions et régales qui, depuis l'origine de cette discorde, du temps de mon père, ou du mien, lui ont été enlevés et dont je suis détenteur; et je lui ferai fidèlement restituer celles que je ne possède pas, d'après le conseil et la justice des princes. Je ferai de même pour toutes les possessions des autres églises des princes, des autres clercs et laïcs qui ont été saisies dans cette guerre. Je donne une vraie paix au pape Calixte, à la sainte Église romaine, et à tous ceux qui sont ou ont été de son côté; je lui prêterai secours fidèlement quand elle me le demandera, et quand elle me portera plainte ; je lui rendrai la justice qui lui est due. » Cet acte portait, immédiatement après, la signature de l'empereur, celle de son plus redoutable adversaire, Adalbert, archevêque de Mayence; et il fut visé puis revêtu du grand sceau d'or, par celui qui avait toujours si énergiquement lutté contre Henri, par Frédéric, archevêque de Cologne, en sa qualité de chancelier du royaume d'Italie.

L'écrit dressé au nom du pape, était ainsi conçu : « Je, Calixte, serviteur des serviteurs de Dieu, t'accorde, mon cher fils Henri, par la grâce de Dieu empereur auguste des Romains, que les élections des évêques et abbés qui font partie du royaume germanique, soient faites en ta présence, sans simonie, ni violence aucune, en sorte que s'il arrive quelque différend entre les compétiteurs, tu donnes ton consentement et ta protection à la plus saine partie, de l'avis du métropolitain et des évêques comprovinciaux. Que l'élu reçoive de toi les régales, par le sceptre (excepté celles que l'on sait appartenir à l'Église romaine), et qu'il t'en rende les devoirs qui t'appartiennent de droit; que celui qui aura été consacré dans les autres parties de l'empire, reçoive de toi les régales par le sceptre, dans le délai de six mois. Tu me porteras plainte, et je te prêterai secours, selon le devoir de ma charge. Je te donne une vraie paix, à toi et à tous ceux qui sont ou ont été de ton côté. »

Ce grand acte fut consommé avec la publicité que comportaient alors tous les événements de la vie politique, et avec le concours de tous les hommes libres qui constituaient la nation germanique. Le monde a vu rarement un spectacle plus noble et plus touchant que celui dont les bords du Rhin furent témoins, lorsque princes, comtes, évêques, chevaliers, moines, prêtres, soldats et bourgeois, se réunirent dans la vaste plaine où coule, non loin de Worms, le plus beau fleuve de l'Europe. Au milieu de cette innombrable multitude, l'empereur Henri V se présenta, et, s'humiliant devant tous, pour l'amour du Christ, il remit au vice-gérant du pape, et, par cet intermédiaire, au seigneur Jésus lui-même, l'acte par lequel il abandonnait pour toujours à l'Église son ancien droit; puis il reçut, en échange, la concession du pape. Les deux documents furent lus à la foule assemblée, et, aussitôt, cette multitude, animée d'un même sentiment et toute l'armée catholique tombèrent à genoux, dans un transport de joie infinie, pour louer Dieu de la consommation de la paix, tandis que le cardinal Lambert d'Ostie donnait à l'empereur et à tous les siens l'absolution, puis le baiser de paix et la sainte communion.

Après que l'empereur eut juré entre les mains du légat d'observer toutes les conditions des traités, le souverain reçut de nouveau le serment de fidélité des princes, serment dont ils avaient été dégagés par décret du concile de Reims, et il leur jura, à son tour, de respecter leurs personnes, leurs possessions et leurs justices spéciales. L'assemblée se sépara au milieu d'une satisfaction universelle, et l'empereur alla à Bamberg recueillir les suffrages de ceux d'entre les seigneurs qui n'avaient pu se trouver à Worms. Ils furent unanimes, et, avec leur consentement, Henri donna, pour la première fois, l'investiture des régales par le sceptre, conformément au privilége apostolique, au nouvel abbé de Fulda, régulièrement et librement élu par les princes. De là, Henri V envoya une ambassade solennelle, avec de riches présents, à Calixte, comme à son cher cousin. Le prince ne paraît pas avoir songé à Burdin, et nulle réclamation ne fut élevée en faveur de ce malheureux qui avait consenti à servir d'instrument à l'asservissement de l'Eglise et au rétablissement de tous les abus qu'avait détruits Grégoire VII. Selon la pratique ordinaire ici-bas, Burdin fut trahi et sacrifié par ceux-là même pour lesquels il avait trahi et sacrifié l'Église.

La joie de Calixte ne fut pas moins vive que celle qui transportait l'Allemagne. A l'active et indomptable énergie qu'il avait déployée contre les usurpations impériales, avant comme après son exaltation au trône papal, l'éminent pontife avait su substituer à propos un esprit de conciliation et de miséricorde, dont la victoire la plus

complète devait être la suite et la récompense. Il répondit à Henri dans les termes les plus affectueux, en le félicitant d'être rentré, après une si longue résistance, dans le sein de l'Église, et d'avoir obéi humblement à ses décrets salutaires : « Nous t'ouvrons, lui disait-il, comme à un fils de saint Pierre, les bras de notre paternelle affection, et nous voulons d'autant plus chérir ta personne et honorer ta couronne, que tu as obéi plus dévotement que tes anciens prédécesseurs à l'Église romaine, et que tu nous es plus étroitement uni par les liens du sang. Fais donc en sorte, très-cher fils, que nous puissions jouir l'un de l'autre dans le Seigneur, et comprendre combien cette longue discorde de l'Église et de l'empire a nui aux fidèles de toute l'Europe, et combien notre univers sera fécond en biens, avec le secours de Dieu... Nos frères les évêques, les cardinaux et tout le clergé romain se joignent à nous pour te saluer, toi, tes princes et tes barons. »

Ensuite, voulant imprimer à la paix le sceau de la confirmation la plus solennelle, Calixte convoqua au Latran un concile œcuménique, le premier qui ait été tenu à Rome avec ce caractère. Le concile s'ouvrit pendant le carême de 1123 (le 18 mars), et on y compta presque tous les prélats de la chrétienté, trente-deux cardinaux, plus de trois cents évêques et plus de six cents abbés venus de toutes les contrées du monde chrétien. Dans cette auguste et immense assemblée, le pape fit lire le concordat de Worms, qui fut ratifié et approuvé par l'unanimité des mille prélats qui y siégeaient. Le pape, de l'avis du concile, prononça ensuite l'absolution de la sentence d'excommunication dont l'empereur avait été frappé par les quatre cent vingt-sept prélats du concile de Reims ; puis, il canonisa le saint moine Gebhard, évêque de Constance, qui avait été si longtemps l'indomptable champion de la liberté de l'Église en Allemagne contre Henri IV et Henri V. Enfin, il décréta vingt-deux canons destinés, comme ceux de Reims, à consolider les conquêtes nouvelles de la discipline et de l'indépendance de l'Eglise, à garantir ses propriétés, à maintenir la liberté et la pureté de ses ministres. Par le vingt et unième de ces canons, le mariage des prêtres, de tout temps prohibé dans l'Eglise latine, mais que Grégoire VII, le premier, avait presque déraciné, reçut un dernier coup : l'engagement dans les ordres sacrés fut déclaré empêchement dirimant du mariage.

Le plus nouveau de ces décrets assimilait, par une pensée digne d'une telle époque et d'une telle assemblée, les expéditions faites en Espagne aux pèlerinages en Terre-Sainte, destinés à défendre le peuple chrétien et à détruire la tyrannie des infidèles. Chose remarquable, au milieu des grandes luttes intérieures où se décidait le

problème du gouvernement de la chrétienté, celle-ci était défendue au dehors par des armées, sans cesse renouvelées, de preux catholiques qui, en Palestine, sous les deux Baudouin, en Castille et en Aragon, sous les deux Alphonse, étendaient le domaine de l'Église et glorifiaient le drapeau du crucifié, tantôt par d'éclatantes victoires, tantôt par des morts héroïques.

Ainsi se termina, par une paix loyale et glorieuse, une guerre commencée, cinquante ans auparavant, par saint Grégoire VII Cette paix ne fut qu'une trêve, parce que l'Église, il faut le répéter, n'en peut connaître d'autres ici-bas; mais elle constatait, dans la constitution sociale et religieuse de la chrétienté, des conquêtes aussi précieuses que durables. Dans l'ordre temporel, et en ce qui concernait la grande nation allemande, qui avait reçu la mission d'édifier, sur les souvenirs et les traditions de Rome païenne, le grand édifice chrétien qu'on a nommé le *Saint Empire romain*, la paix amenée par la volonté et la puissance des seigneurs coalisés donna une importance souveraine aux princes ecclésiastiques et séculiers; elle fut la véritable sanction de la constitution germanique et du maintien de cette indépendance féconde des races provinciales et des dynasties locales, qui a toujours formé le caractère spécial de la nationalité allemande. Elle assura définitivement le concours indispensable des États, c'est-à-dire de tous les membres du corps politique, avec l'autorité royale, dans toutes les grandes affaires politiques et judiciaires du pays. Elle régularisa, elle restaura le caractère électif et responsable de la royauté, telle que les peuples catholiques l'avaient partout comprise et pratiquée. Tandis qu'elle consolidait la durée des principautés ecclésiastiques où, jusqu'à leur dernier jour, l'autorité fut si bienfaisante et le peuple si heureux, elle donnait pour frein à l'autorité des empereurs et pour auxiliaire à l'antique et légitime liberté des laïcs, la liberté et la puissance des évêques et des principaux abbés. Elle rendait ainsi à jamais impossible le retour de cette souveraineté, absolue à la fois au spirituel et au temporel, qu'avaient exercée les Othons et surtout Henri III, à laquelle Henri IV et Henri V avaient toujours aspiré, et qui, si elle avait malheureusement triomphé, aurait fini par ne se distinguer plus en rien du despotisme monstrueux des Césars.

L'organisation sociale de l'Allemagne se consolida sur ces bases, conformes à la fois à la nature d'une société affranchie par le christianisme et au vieil esprit des anciens Germains, tel que Tacite nous l'a dépeint. Le système moderne de la tutelle exercée par l'État sur tous les faits et tous les droits de l'homme, n'avait pas encore été imaginée, au préjudice des droits les plus inaliénables de chacun et du libre développement des âmes. La liberté générale et l'auto-

rité reposaient à la fois sur le pouvoir individuel et sur la féconde activité de chaque membre du corps politique dans sa sphère légitime.

En ce qui touchait l'Église, les conquêtes que la paix de Worms reconnaissait formellement ou consacrait par son silence, étaient des résultats encore plus précieux, plus durables, de la victoire remportée. L'indépendance totale de la papauté affranchie pour toujours de toutes les prétentions que les empereurs byzantins, et, depuis eux, les Carlovingiens, les Othon et les deux Henri avaient fait prévaloir, soit comme empereurs, soit comme patrices romains; l'élection des souverains pontifes, exclusivement confiée aux cardinaux et dérobée, depuis celle de Grégoire VII, à toute ratification, à toute influence directe ou indirecte de l'autorité impériale; la liberté générale des élections épiscopales et monastiques, dans tout l'empire, garantie par la concession publique du chef de cet empire, et mise à l'abri des nominations faites à prix d'argent ou par le caprice des rois : tels furent les immenses résultats obtenus. Si, en fait, l'obligation de faire les élections en présence de l'empereur (ou de ses commissaires) lui assurait une grande influence sur les choix, en droit, son intervention arbitraire était annulée, et l'origine divine de l'autorité ecclésiastique solennellement reconnue. En un mot, à la suprématie incontestée de l'empire disposant du pouvoir ecclésiastique, à cette suprématie telle que Henri III l'avait exercée, se trouvait substituée l'indépendance incontestée de l'Église, telle que Grégoire VII l'avait proclamée. On a essayé d'affaiblir la portée de ces résultats en présentant le concordat de Worms comme une transaction, et en opposant à la renonciation des investitures, consentie par l'empereur, l'abandon supposé du droit que les papes se seraient arrogé de disposer souverainement des territoires et des droits réguliers attachés aux dignités ecclésiastiques. Mais cette hypothèse est purement gratuite et repose sur une base tout à fait fausse. Jamais les papes n'avaient, en effet, élevé de prétentions sur la souveraineté des domaines ecclésiastiques ou des régales dans l'empire. Paschal II, au nom de l'Église, se montra disposé, dans le traité de Sutri, à renoncer complétement à la possession même de cet apanage qu'on voulait transformer en chaîne; mais ni lui, ni aucun autre pontife, ne songea jamais à s'en constituer les arbitres absolus, à les enlever au lien politique de l'empire; et on peut défier le critique le plus érudit de trouver, dans la volumineuse collection de lettres et décrets de Grégoire VII ou de ses successeurs, un mot qui implique le projet ou l'idée d'une semblable usurpation.

On confond à dessein une distinction avec une transaction. Le

concordat de Worms ne sanctionna aucune transaction, mais il établit une distinction essentielle, et trop longtemps méconnue, entre l'évêque comme pontife et l'évêque-prince ou vassal de l'empire, entre son devoir temporel et son autorité spirituelle. Et cette distinction fut marquée par l'introduction d'un nouveau symbole, du sceptre comme instrument de l'investiture donnée par l'empereur; tandis que les symboles anciens et universellement reconnus, ceux de l'élection et de la consécration, la crosse et l'anneau, furent à jamais réservés à la souveraine indépendance de l'Église, dans l'ordre spirituel. Le mariage spirituel du pontife avec son Église, le devoir pastoral du pontife envers son troupeau, furent ainsi, et pour toujours, enlevés à la juridiction humaine. L'Église n'avait jamais prétendu à autre chose. Elle avait déjà admis cette distinction quinze ans auparavant, lors de l'accommodement de saint Anselme et du roi d'Angleterre qui resta en possession de l'hommage des prélats. De même, cinquante ans plutôt, au commencement de la lutte, le parti catholique victorieux et dans la première ferveur de son zèle, ne demandait rien de plus; car Rodolphe de Souabe, élu roi à Forchheim par les légats et les princes ligués, après la déposition de l'empereur Henri, avait précisément reconnu et mis en pratique cette même distinction, à l'égard d'un évêque librement élu, et cela par obéissance pour les décrets rendus par Grégoire VII dans le concile de Rome. De plus, le droit d'investir de biens ecclésiastiques, par un signe spécial, les évêques déjà consacrés et investis par la crosse et l'anneau, avait été formellement admis par l'abbé Geoffroy de Vendôme, l'un des champions les plus zélés de l'Eglise, pendant toute la lutte, et qui soutenait que l'investiture en général était une hérésie. Le signe adopté fut, d'après le concordat de Worms, le sceptre, symbole de l'autorité temporelle des rois, de la protection qu'ils devaient à l'Église, et qu'on leur remettait, avec la couronne, lors de leur sacre aux pieds des autels. Le triomphe fut donc immense, l'impression unanime des contemporains en fait foi, et l'effet moral qui en résulta réagit sur toute la suite du moyen âge.

Il en eût été autrement si l'Église vaincue dans la lutte avait reçu la loi du vainqueur. Alors, l'on aurait vu se réaliser immédiatement l'état de choses que Geoffroy de Vendôme a caractérisé en ces termes dans la lettre qu'il écrivait au pape Calixte II, avant sa glorieuse victoire : « Quand l'Église est soumise à la puissance séculière, de reine qu'elle était, elle devient esclave; elle perd cette charte de liberté que le Seigneur Christ a dictée, du haut de sa croix, et signée de son sang. » Mais cette charte divine, qui ne sera jamais anéantie, fut alors sauvée par la papauté telle que saint Gré-

goire VII l'avait léguée à des successeurs imbus de son génie. Des hommes d'une intelligence admirable et du plus grand caractère, comme Anselme de Cantorbéry, Bernard de Tolède, Yves de Chartres, Geoffroy de Vendôme, Guillaume de Hirschau, Adalbert de Mayence, Frédéric de Cologne, Conon de Palestrine, Guillaume de Champeaux, surgirent de toute part pour fortifier l'Eglise de leur concours. Appuyée par l'épée de ses auxiliaires normands et saxons, par un épiscopat que son influence avait régénéré et surtout par les légions innombrables, inépuisables de ses moines, la papauté livra bataille au génie du mal, et, après un demi-siècle de dangers, d'épreuves et de maux inouïs, elle le mit en déroute.

Quiconque a lu l'histoire ne saurait donc méconnaître dans Rome chrétienne le sanctuaire de la liberté spirituelle, le boulevard de la dignité humaine, l'inextinguible foyer de la vérité. Aussi, la chrétienté rassurée et sauvée, s'associa-t-elle avec transport aux sentiments enthousiastes qu'un grand évêque de France, Hildebert du Mans, faisait exprimer par la Rome du moyen-âge, célébrant ses triomphes sur la Rome du paganisme : «Alors que j'adorais les idoles des faux dieux, j'ai été grande par la guerre, grande par mon peuple et par mes remparts. Mais un jour vint où, renversant ces idoles et leurs autels, je n'ai plus servi qu'un Dieu unique. Alors, mes citadelles ont été brisées, mes palais détruits; alors, mes guerriers se sont enfuis, et mon peuple est devenu esclave. A peine ai-je conservé la mémoire de ce que j'ai été ; à peine si Rome se souvient de Rome et de sa ruine. Mais cette ruine m'est plus chère que tous les triomphes. Pauvre, je vaux plus qu'autrefois riche ; je suis plus grande à terre que debout ; mes conquêtes, je les dois bien plus à la bannière de la croix qu'à mes aigles invincibles, plus à Pierre qu'à César, plus à une troupe désarmée qu'à mes anciens héros. Naguère, quand j'étais puissante, j'ai dompté la terre; aujourd'hui, dans ma défaite, je dompte les enfers : debout, je régnais sur les corps; renversée, je gouverne les âmes... Dieu, pour m'empêcher de croire que je devais l'empire aux Césars ou à la gloire des armes, a fait évanouir la force de mes armées victorieuses ; la gloire du Sénat a disparu ; mes temples et mes théâtres gisent ruinés ; ma tribune est silencieuse, mes édits sont oubliés, mon peuple n'a plus de lois, mes campagnes plus de laboureurs, et mes fiers plébéiens portent le joug. Toutes ces choses sont arrivées, afin que le Romain ne soit plus tenté de placer son espoir dans ce qui n'est plus et d'oublier la croix. La croix lui réserve d'autres palais et d'autres honneurs : elle ouvre à ses soldats les royaumes infinis. Les rois aussi servent la croix, mais ils demeurent libres sous sa loi ; ils ont la crainte de Dieu, mais ils ont aussi son amour. A qui dois-je ce nouvel

empire? A l'épée de quel César? Au génie de quel consul? A l'éloquence de quel orateur? Autrefois je leur ai dû la conquête de la terre; mais la croix seule m'a conquis le ciel. »

IX

Cet éclatant triomphe, ces immenses résultats, auraient été impossibles si l'Église n'avait pu disposer alors de l'énergie, de la discipline, de l'inépuisable fécondité de l'ordre monastique. Chaque page des récits qui précèdent a dû montrer combien l'intervention des moines dans la lutte avait été permanente et salutaire. Jamais cette intervention ne fut plus fréquente, plus souveraine, que pendant la crise où se décidèrent, pour plusieurs siècles, les destinées de l'Église et des peuples catholiques. Depuis Grégoire VII jusqu'à Calixte II, tous les papes, on l'a vu, sortirent de l'ordre monastique, et, dans ces grands conciles où se tranchèrent les questions en litige, le nombre des crosses abbatiales égalait, dépassait même le nombre des crosses épiscopales : on en compta, en effet, plus de deux cents au concile général de Reims, où la puissance impériale subit un dernier échec avant de capituler, et plus de six cents au concile œcuménique de Latran où la paix et la victoire de l'Église furent sanctionnées.

Mais ce n'est pas seulement dans les grandes assemblées et au milieu des affaires publiques de leur temps, qu'il faut étudier les moines et les admirer : c'est encore, c'est surtout dans leur vie privée, dans l'intérieur de leurs monastères, car c'est là que, par la fidélité aux saintes traditions de leur existence antérieure et aux principes qui avaient présidé à six siècles de leur histoire, ils conquirent le droit d'être appelés et comptés au premier rang des docteurs et des champions de l'Église. Si un relâchement graduel et des désordres, inséparables de la faiblesse humaine, vinrent souvent, pendant cette époque, comme avant et comme depuis, ternir l'éclat des abbayes les plus célèbres, il ne manqua jamais, comme nous l'avons vu, d'âmes énergiques et saintes pour rétablir l'ordre et la pureté primitive, soit au sein des anciennes maisons, soit par des fondations nouvelles.

Partout où régnait l'exacte discipline et la pratique fervente des vertus ascétiques, on voyait fleurir, en même temps, la culture des lettres, le progrès des sciences, le soin des études. Dans ces siècles de prétendue ignorance, il n'y avait pas une ville, pas une bour-

gade qui n'eût son école publique[1]. Les écoles monastiques rivalisaient avec les grandes écoles épiscopales, où, comme à Laon, sous l'écolâtre Anselme, à Liége, sous l'écolâtre Alger, à Reims, à Orléans, à Poitiers, à Angers, à Chartres, à Paris surtout, se pressait librement une foule de maîtres et d'étudiants venus de tous les pays et réunis en une seule nation, par le double lien de la foi et de la science. Des études brillantes se faisaient à Marmoutier qui maintenait sa splendeur et la ferveur qu'elle devait à son glorieux fondateur, saint Martin de Tours; à Vezelay où Pierre-le-Vénérable fut professeur avant d'être abbé de Cluny; à Saint-Germain-des-Prés, à Moûtier-la-Celle, à Saint-Benoît-sur-Loire, à Saint-Nicaise, à Saint-Remi de Reims, enfin à Saint-Denis où fut élevé le roi de France, Louis le Gros, de façon à pouvoir être compté parmi les bons théologiens. Tous ces monastères étaient autant de grands centres d'éducation et de littérature. Il en était de même des abbayes des Pays-Bas, et principalement de Liessies, Lobbes, Saint-Bertin, Saint-Frond, Afflighem, Gembloux. A Saint-Laurent de Liége, les noms des moines auteurs formaient un catalogue trop long à citer. Mais les abbayes de Normandie semblent avoir brillé, entre toutes, pendant cette période, par l'union d'une exacte discipline avec la culture des lettres. Là l'on admirait à l'envi Guillaume abbé de Cormeilles; l'abbé Richard de Préaux, dont Yves de Chartres vantait la science et la piété; l'abbé Guillaume de Troarn, ami intime de saint Anselme. l'abbaye de Fécamp, sous son excellent abbé Guillaume de Ros, excitait la sympathie et l'admiration des voyageurs; et l'abbaye non moins florissante que régulière du Bec, restée digne de la noble renommée que lui avaient value Lanfranc et Anselme, servait toujours de pépinière d'évêques et d'abbés pour l'Angleterre comme pour la Normandie. On y cultivait, avec tant d'ardeur, les sciences, au dire d'un habitant du pays, d'un contemporain, que tous les moines de la communauté semblaient autant de philosophes, et que les plus rustiques d'entre eux auraient pu en remontrer aux grammairiens les plus pointilleux.

Si la règle des nouveaux religieux de la Chartreuse s'opposait à ce qu'ils eussent des écoles, ils en dédommagaient la science par l'ardeur qu'ils déployaient à copier et à répandre les manuscrits. La bibliothèque qu'ils formèrent passa bientôt pour une

[1] Après avoir, dans une note, renvoyé le lecteur à un passage de Guibert de Nogent (*Hist. de France*, t. I, pp. 357, 368; éd. d'Achery), M. de Montalembert ajoute plus loin : « Il faut voir le tableau que trace Jean de Salisbury (dans le *Metalogicus*, 1, 2, 3), de ses études à Paris : il est de nature à étonner ceux qui ignorent l'activité merveilleuse et la liberté féconde de l'intelligence à cette époque. »

des plus riches de l'ordre monastique, où l'on en comptait pourtant un si grand nombre. Les abbayes de filles elles-mêmes entretenaient des écoles et des bibliothèques, et elles ne donnaient le voile qu'à celles qui savaient le latin. Les chanoines réguliers, de plus en plus assimilés, à cette époque, aux enfants de saint Benoît, ne le cédaient en rien aux moines, et aucune école ne fut plus célèbre ni plus fréquentée que celle qui se forma autour de l'illustre Guillaume de Champeaux, lorsqu'après avoir longtemps professé la dialectique et la rhétorique à l''école de la cathédrale de Paris, il se retira du monde pour fonder l'abbaye de Saint-Victor d'où on le tira pour le placer sur le siége de Châlons et pour l'employer comme plénipotentiaire de l'Église dans la lutte de la papauté contre Henri V. On sait que l'éclat jeté par l'enseignement de l'illustre professeur de rhétorique et de dialectique de l'école de Paris y avait attiré une telle multitude d'élèves, qu'il devint impossible de les souffrir dans le cloître où régnait d'ailleurs une ferveur exemplaire. Ni la diversité des langues et des nations, ni les difficultés de voyages lointains et dangereux, ni les guerres générales et privées, ni les préoccupations de tant d'événements contemporains, si graves pour l'Eglise et la société, n'altéraient l'activité, l'intensité des études au sein de ces écoles diverses. On en voit une preuve frappante dans le curieux récit que nous a laissé, de son voyage, en 1118, Rupert, alors moine de Saint-Laurent de Liége et depuis abbé de Deutz, près Cologne. C'était un des auteurs les plus féconds et les plus controversés de son temps : ayant appris que sa doctrine, sur l'origine du mal, était attaquée par Anselme de Laon et par Guillaume de Champeaux, les deux grands hommes des écoles françaises, il part sur-le-champ, et, monté sur un pauvre âne, avec un seul compagnon, il n'hésite pas à venir réfuter ses redoutables adversaires au pied de leurs propres chaires; puis, la lutte terminée, « il rentre, pour emprunter son langage, par la porte de l'obéissance, dans sa solitude monastique. »

En Angleterre, quatre moines normands, transplantés de Saint-Évroul à Croyland, avec l'éloquent et savant abbé Joffride auparavant professeur à Orléans, se mirent à enseigner publiquement dans un grenier qu'ils louèrent à la porte de la ville de Cambridge. Mais comme ni ce grenier, ni aucun autre édifice ne purent bientôt contenir la foule de leurs auditeurs, les moines de Croyland imaginèrent de se partager cette masse d'étudiants en assimilant, pour ainsi dire, leur enseignement aux exercices monastiques de la communauté. Frère Odon, par exemple, expliquait, au point du jour, la grammaire d'après Priscien et Remy; frère Terric, à prime, la logique d'Aristote, avec les commentaires de Porphyre et d'Aver-

roces; frère Guillaume, à tierce, la rhétorique de Cicéron et de Quintilien, tandis que leur Principal, frère Gislebert, expliquait, chaque férie, les saintes Écritures aux prêtres et aux lettrés, et, de plus, prêchait tous les dimanches au peuple, malgré son peu d'habitude de la langue anglaise. Tel fut le commencement de l'université de Cambridge, qui presque aussitôt, au dire d'un autre moine français, « devint un fleuve qui féconda toute l'Angleterre! »

Ce n'était pas seulement, comme on le voit, la théologie qu'enseignaient et étudiaient les moines. Ils embrassaient l'ensemble de ce qu'on nommait alors les sept arts libéraux, c'est-à-dire, la grammaire, la rhétorique et la dialectique, d'une part, la musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie, de l'autre. Ils y ajoutaient l'étude du droit et de la médecine, et l'on vit se former, au sein des cloîtres, des jurisconsultes habiles et des médecins renommés, qui exercèrent leur art, au dehors comme parmi leurs frères, jusqu'à ce que l'exercice extérieur de ces deux professions fût interdit aux moines par le concile de Reims, en 1131. Plus d'un de ces codes locaux, connus sous le nom de coutumes, eurent des moines pour auteurs. C'est ainsi que la coutume de Saint-Sever fut rédigée par Suave, abbé de cette ville; celle de Lavedan par Pierre, abbé de Saint-Savin; celle de Bigorre par Grégoire d'Aster, abbé de Saint-Pé; et, plus tard, celle de Poperinghe, en Flandre, par Léon, abbé de Saint-Bertin. Ailleurs, les moines intervenaient comme la personnification vivante de la loi et de la justice, et c'est ainsi que Jhieuffroy, abbé d'Echternach, fut appelé des bords de la Moselle pour pacifier les troubles de la Zélande dont les habitants croyaient revoir en lui leur premier apôtre, saint Willebrod, qui avait fondé Echternach. Enfin, les moines de cette époque cultivaient presque exclusivement, comme leurs devanciers, la science de l'histoire, et nous ne connaissons guère les événements des onzième et douzième siècles que grâce à leurs labeurs. Les chroniques écrites à saint Hubert par des religieux dont on ignore les noms, à Auersperg par le moine Jean, à Bèze par Clarius, à Saint-Pierre-le-Vif par Léon le Marsique, par Pierre Diacre au Mont-Cassin, par l'abbé Robert à Saint-Remy de Reims, par l'abbé Rodolphe à Saint-Frond, maintiennent sans interruption la chaîne des annales catholiques; et nous pouvons joindre à cette liste Hugues de Sainte-Marie et Sigebert de Gemblours, dont il faut reconnaître le mérite historique, malgré l'opposition flagrante de leurs opinions, sur le droit social et la politique catholiques, avec la théorie et la pratique suivies par tous les pontifes et docteurs approuvés de leur temps. Il faut surtout ne pas oublier Guibert, abbé de Nogent, qui ne fut pas seulement le digne successeur de saint Godefroi sur le siége abbatial de Nogent, mais qui, de plus,

nous a laissé le récit le plus animé de la première croisade, et, dans ses propres mémoires, un tableau inappréciable de la vie domestique et religieuse de ce siècle.

Mais de toutes les sciences, celle qui s'enseignait et se pratiquait le mieux dans les écoles des monastères, c'était celle du salut. Voilà pourquoi on allait y chercher tant d'évêques exemplaires, comme Richard de Narbonne à Saint-Victor de Marseille, le grand et intrépide Conon de Palestrine à Arrouaise, Raoul de Cantorbéry à Saint-Martin de Sécz, Serlon de Séez à Saint-Évroul; voilà pourquoi tant d'autres, et des plus illustres, tels que Marbode, évêque de Rennes et Guillaume de Champeaux tenaient à finir leur vie sous le froc monastique; voilà enfin ce qui toujours exerçait un invincible attrait sur tant d'âmes d'élite au sein de cette généreuse noblesse qui ne se contentait pas de courir en masse à la délivrance du Saint-Sépulcre, ou de combattre pour l'Église sur les champs de bataille, mais qui fournissait en outre aux monastères un si grand nombre de religieux, qu'on désignerait difficilement une seule des grandes familles féodales qui ne comptât un ou plusieurs de ses rejetons dans le cloître.

Pendant toute la durée de la guerre des investitures, les conversions furent aussi fréquentes et aussi exemplaires que dans les siècles précédents. Ici les noms se pressent en foule sous la plume. Cluny, comme d'habitude, offre la plus forte moisson. Godefroy, comte de Mortagne et du Perche, à la fin d'une vie illustrée par tous les devoirs de son état, meurt sous l'habit de Cluny; Harpin, comte de Bourges, au retour de la croisade et d'une longue captivité, s'y fait moine par le conseil de Paschal II. En revenant de la Terre-Sainte, où il avait été longtemps prisonnier chez les infidèles, Geoffroy, seigneur de Semur, frères du grand et saint abbé Hugues, se donne à Cluny avec un de ses fils et trois de ses filles. Celles-ci sont placées à Marcigny, dont Geoffroy devient prieur. Après sa mort, Geoffroy apparut en songe à une religieuse et la chargea d'ordonner à son successeur de supprimer le droit onéreux dont il avait grevé, de son vivant, les toiles que les Semurois avaient coutume d'aller laver dans les fossés du château, et qu'on venait, de toutes parts, faire blanchir dans cette ville.

Guillaume, comte de Mâcon, déclare à tous ceux qui aiment la paix et la vérité, qu'il confirme à Cluny les donations faites par quatre générations de ses aïeux, par son oncle et par sa mère, religieuse à Marcigny. Le successeur de saint Hugues, Pons, dont l'administration fut tellement édifiante et à qui on a vu remplir un rôle si important dans les négociations entre l'empereur et l'Eglise, était fils du comte de Meigueil, neveu du comte d'Auvergne, filleul

du pape et cousin de l'empereur. Un autre preux chevalier, revenu comme le comte de Bourges, de la première croisade, Guillaume Malet, sire de Graville, donna au Bec sa terre de Couteville, et y prit lui-même l'habit religieux, tandis que le comte Robert de Meulan, principal ministre du roi d'Angleterre et fils d'un père mort aussi sous l'habit monastique, installait les moines du Bec dans son comté de Meulan, dont il n'avait hérité que grâce au sacrifice analogue du dernier mâle de la maison des anciens comtes.

En Aquitaine, un noble Périgourdin, Gérard de Salis, s'étant fait moine et ayant entraîné son père et ses frères à suivre son exemple, consacra son patrimoine et sa vie à fonder les cinq monastères de Grandselve, Cadouin, le Bournel, Dalen et les Chasteliers, où il mourut en 1120, laissant ce quintuple héritage à l'ordre de Cîteaux et à saint Bernard.

En Allemagne, le comte Louis de Thuringe, surnommé le *Sauteur*, quatrième aïeul du mari de sainte Élisabeth, meurt après une longue pénitence dans l'abbaye de Reinhartsbrunn, qu'il avait fondée pour expier ses crimes; le jeune Bernard de Donmesleve, seul héritier d'une longue lignée de preux et d'une vaste étendue de territoire, fait don de cet héritage à Saint-Maurice et à Saint-Nicolas, et se fait moine. Un autre jeune seigneur de la Souabe, Adalberon, aussi noble que riche et instruit, après avoir longtemps goûté de la vie des cours et du monde, vient à Saint-Hubert, et là, se prosternant devant les moines assemblés en chapitre, au milieu des larmes de tous ceux qui voyaient cet héritier de tant de richesses, renoncer au monde, il se dépouille de ses riches vêtements, il jette à terre l'anneau d'or qu'il avait au doigt, pour endosser le froc bénédictin. L'évêque Barthélemy, de Laon, distingue ce religieux qu'il enlève à son couvent, pour faire de lui l'abbé et le restaurateur de l'antique monastère de Saint-Vincent de Laon.

En Suisse, dans une gorge glacée et sauvage de l'Unterwald, le noble Conrad de Sellenburen, fonde une grande abbaye, et veut qu'elle ne relève que du Saint-Siége; le pape Calixte y consent, et il donne à la nouvelle fondation le nom de Mont-des-Anges, qu'elle conserve encore. Conrad renonce au métier des armes et à la fortune, pour y professer lui-même l'obéissance monastique, et périt, peu après, assassiné par des brigands, en gardant, par humilité, les troupeaux de l'abbaye, comme un pauvre berger, sur ce sol dont il était naguère le seigneur et maître.

Ailleurs, Garnier de Montmorillon, l'un des plus renommés chevaliers du Poitou, fait don à un pauvre de gants richement brodés, qui lui venaient de la femme qu'il aimait, et il prélude, par ce

sacrifice, à une profession de quarante années passées sous le froc dans la plus austère régularité, à la Chaise-Dieu.

A Saint-Martin de Tournay, l'abbé réformateur Odon, attire dans son monastère réformé les plus puissants seigneurs du Hainaut, et, parmi eux, le noble Gauthier qui s'employait sans rougir à porter de l'eau à la cuisine, à bluter la farine et à nettoyer les étables ; le comte Louis de Thurin, puis Raoul d'Osmond, qui, marié à Mainsende (une fille de maison chevaleresque) et désolé de voir son salut toujours exposé dans le monde par des rechutes continuelles dans le péché, fut excité, par le frère même de sa femme, moine de Saint-Amand, à demander à celle-ci la faculté de mettre son âme à l'abri dans un monastère. Comme il pleurait assis sur son lit, au retour de cette exhortation, Mainsende lui demanda la cause de son chagrin, et l'ayant apprise, elle lui dit d'essuyer ses larmes, parce qu'elle voulait, de la même façon que lui, pourvoir au salut de son âme. Ils offrirent donc à Dieu leurs personnes, tous leurs biens, et jusqu'à leurs trois enfants dont le dernier, encore au berceau, fut déposé par sa mère sur l'autel. Depuis, ayant grandi dans le cloître, cet enfant écrivit le récit du sacrifice de ses parents, lequel produisit de nombreux imitateurs. Cet abandon de la vie conjugale fait à Dieu, par consentement mutuel, se reproduisait ailleurs, sous des formes diverses. Ainsi, en Anjou, Gautier de Nidoiseau, ayant fondé, sur les bords de l'Oudon, un monastère auquel il donna son nom, y prit lui-même l'habit monastique avec sa femme, et, après y avoir saintement vécu tous deux, ils y moururent le même jour.

Les veuves suivaient plus naturellement la même voie; c'est ainsi que les deux illustres belles-sœurs, Ida d'Avesnes, dame d'Orsy, et Agnès de Ribemont, comtesse d'Avesnes, se donnèrent, l'une à Saint-Martin de Tournay, et l'autre à Liessies, que le frère d'Ida avait fait restaurer et où le mari d'Agnès s'était fait enterrer. Le repentir et l'innocence cherchaient le même asile. La belle Bertrade, la veuve adultère de Foulques d'Anjou et l'ancienne maîtresse du roi Philippe de France, convertie par un sermon de Robert d'Arbrissac, ayant horreur des dérèglements de sa vie, entrait, à la fleur de l'âge et de la beauté, dans l'ordre de Fontevrault et y menait une vie si austère qu'elle succombait bientôt à ses macérations.

Élisabeth, qu'on croit fille du comte de Crépy et sœur de saint Simon de Valois, abandonnait l'abbaye de Chelles pour chercher une retraite plus austère, et, ayant trouvé un lieu désert et marécageux, appelé Rosoy, près Courtenay, elle y demeura longtemps dans un arbre creusé par le temps, exposée d'abord à la risée des paysans,

puis vénérée et entourée au point de pouvoir fonder sur le sol du vieil arbre un grand monastère doté par les sires de Courtenay. Julienne, fille naturelle de Henri Ier d'Angleterre, l'une des plus méchantes femmes de ce siècle, et Mathilde d'Anjou, mariée à douze ans au fils aîné de ce même roi qui périt, six mois après, dans le naufrage de *la Blanche-Nef*, se firent toutes deux religieuses à Fontevrault, l'une pour y pleurer ses péchés, l'autre pour y trouver un époux immortel. Ermengarde, duchesse de Bretagne, rendue libre par la vocation monastique de son mari, les y attendait déjà. Beaucoup d'autres veuves célèbres se réfugièrent à Fontevrault, sous Robert d'Arbrissel : Philippine, femme de Guillaume VII, duc d'Aquitaine, Hersonde de Champagne, veuve du sire de Montsoreau, Pétronille de Craon, veuve du sire de Chemillé. Adèle, comtesse de Chartres, fille de Guillaume le Conquérant, nièce du roi Etienne d'Angleterre et du comte Thibaut de Champagne, amie de saint Anselme, alla grossir le nombre des religieuses de grande naissance qui peuplaient Marcilly, cette fille illustre de Cluny. La fille du Conquérant avait déjà donné à Cluny un de ses fils, afin, disait-elle, qu'on ne pût lui reprocher de n'avoir mis au monde des enfants que pour le siècle, et ce fils, depuis abbé et évêque, fut toujours un moine exemplaire. Les races souveraines se croyaient obligés de fournir au cloître leur contingent, tout comme la noblesse ordinaire et le peuple. Le mari d'Ermengarde, Alain Fergent, duc de Bretagne, qui avait conduit la fleur de la chevalerie bretonne à la croisade, qui s'était signalé par ses soins pour l'administration de la justice dans son duché, avait été longtemps hostile à l'abbaye de Redon et s'était attiré les anathèmes de l'abbé Hervé ; en 1112, *touché de repentir*, il voulut se faire moine à Redon même, et il y vécut pendant sept années dans l'humilité.

Le gendre d'Alain, Baudouin VII, comte de Flandre et neveu du pape Calixte II, dans tout l'orgueil de la jeunesse et de la puissance, s'était brouillé avec le roi Henri d'Angleterre, duc de Normandie. Celui-ci lui fit dire de prendre garde à lui, parce qu'il irait le poursuivre jusqu'à Bruges. A quoi le comte répondit que le roi eût à s'épargner cette peine, parce qu'il irait d'abord le chercher à Rouen. Et sur-le-champ, en effet, il partit avec cinq cents chevaux, et alla enfoncer sa lance dans la porte fermée de Rouen, provoquant ainsi au combat le roi qui se tenait renfermé dans la ville. Henri ayant refusé la bataille, le comte s'en retourna en ravageant le pays, par mépris du monarque. Mais à peine revenu, il reçut dans un tournoi une blessure dont il sentit qu'il ne guérirait pas. Alors il se fit moine à Saint-Bertin où il devait bientôt mourir dans la pénitence, en donnant aux moines un diplôme où il disait : « Je sens que Dieu m'a

justement flagellé et paternellement châtié à cause de mes péchés, et parce que surtout je n'ai pas rendu aux églises des saints l'honneur et la protection que je leur devais, quoique je fusse constitué par Dieu leur défenseur. Usant donc des conseils des hommes pieux que la bonté divine a portés à me visiter, je suis venu me réfugier dans cet asile de contrition et de pénitence, et je veux qu'à l'avenir toutes les églises du Seigneur aient dans mes terres la liberté et la paix, afin qu'il y soit prié avec amour pour moi. » Dix mois après, le comte mourait, et son oncle le pape Calixte II, alors au concile de Reims, y demandait des prières pour le repos de l'âme du noble pénitent.

L'exemple de Baudouin entraîna dans la même voie, huit ans plus tard, son beau-frère, Guillaume Cliton, héritier de Normandie et prétendant au comté de Flandre, lequel, blessé mortellement sous les murs d'Alost, voulut, lui aussi, aller mourir en moine à Saint-Bertin. Ces chevaliers, aux passions si vives, espéraient expier leurs fautes et purifier leurs passions sous le froc. Leur confiance ne saurait être blâmée par ceux qui croient, avec l'Église, à l'efficacité de la prière et à la toute-puissance du repentir. A ces vocations, si nombreuses dans tous les rangs de la chrétienté, il fallait nécessairement ouvrir de nouveaux asiles, et maintenir, en les réformant, les anciennes fondations où, par une loi aussi merveilleuse qu'invariable dans l'histoire des ordres monastiques, le nombre des néophytes a toujours été d'autant plus élevé que la ferveur primitive s'y était mieux conservée. Or, c'est ce qui eut lieu pendant toute la période qu'on vient de parcourir. On a vu, dans le cours du récit, l'heureuse influence de l'esprit réformateur de Cluny sur les grands abbayes des Pays-Bas, et la fécondité des fondations nouvelles dues, en France, à Robert d'Arbrissel, à Bernard de Tiron, à Vital de Savigny, à Géraud de Salis, et encore avons-nous dû renvoyer à plus tard l'histoire de l'origine et de la propagation croissante de l'ordre de Cîteaux.

En Allemagne, la guerre entre l'Église et l'empire ne ralentit en rien le mouvement permanent qui portait la noblesse allemande à sanctifier sans cesse ses domaines par de nouvelles fondations religieuses, à enrichir sans cesse ses possessions de nouveaux monastères. La fille même de l'empereur schismatique Henri IV, Agnès, d'abord mariée au duc de Souabe, puis au margrave d'Autriche, fonda, d'accord avec son premier époux, Lorch, en Souabe; puis, avec le second, cette grande abbaye de Klosterneuburg, qui a échappé jusqu'à présent à la sécularisation et forme encore l'un des plus nobles monuments des rives du Danube. Agnès se remaria dans la suite avec le margrave Léopold d'Autriche, qui a été depuis

canonisé et auquel elle donna dix-huit enfants. Comme, un jour, ces deux époux, devisant ensemble sur l'opportunité de fonder une maison en l'honneur de Marie et pour le salut des âmes, demandaient à Dieu de les éclairer sur le choix du site, un vent léger vint enlever le voile de la princesse et le porta au loin. Or, neuf ans plus tard, le margrave ayant, un jour à la chasse, retrouvé le voile de sa femme accroché à un arbre, crut, comme elle, y voir un indice de la volonté divine, et les deux époux fondèrent cette puissante abbaye de Klosterneuburg, qui, située aux portes de Vienne, compte encore cent paroisses sous son obéissance.

Le comte Palatin Sigefroy, avant de tomber sous les coups de Henri V, et la comtesse Hedwige d'Altenahr, installèrent une colonie à Laach dont l'église à six tours, au bord d'un lac solitaire et pittoresque, forme encore un des monuments les plus précieux de l'architecture romane dans les contrées du Rhin.

Les comtes d'Andechs et de Spanheim fondaient l'un et l'autre, à la porte de leurs châteaux, des monastères qui ont perpétué leur nom jusqu'à nos jours. Le comte Wiprecht de Groitsch, l'un des plus redoutables adversaires de l'empereur, dota, en Saxe, Pegau et Reinersdorf, avec le concours et les conseils d'Otton, évêque de Bamberg. Ce saint prélat, un des hommes les plus vénérés de cette époque, et que se disputaient à l'envi les deux partis ennemis, portait à l'ordre monastique l'affection la plus dévouée et la plus active. Il voulut lui-même devenir moine à l'abbaye de Saint-Michel, dans sa ville épiscopale; mais, après y avoir fait vœu d'obéissance, il fut contraint par l'abbé, en vertu de cette obéissance même, de reprendre ses fonctions épiscopales. Il s'en dédommagea en fondant ou en restaurant quinze abbayes et six prieurés, tant dans son propre diocèse que dans les contrées voisines; et à ceux qui lui reprochaient de consacrer à cet usage tous ses revenus, et de n'en rien réserver pour le service de l'empereur, il répondait : « Ce sont des hôtelleries, dont nous n'avons que trop besoin dans cet exil du monde, où nous voyageons loin de Dieu. Le monde n'est vraiment qu'un exil, et la vie qu'un voyage où ceux qui sont encore éloignés de Dieu ne sauraient rencontrer trop d'hôtelleries. »

Othon avait confié la principale de ses fondations, Prüfening, à un moine de Hirschau, Ermenold, non moins charitable que zélé. Or, dans une grande disette, le saint homme ayant vidé les caves et celliers de sa maison, pour nourrir les pauvres des environs, eut à souffrir lui-même, avec ses frères, d'une cruelle famine, jusqu'à ce qu'un seigneur du voisinage fût venu les secourir. Pourtant ces portes de couvent, toujours ouvertes aux pauvres du Christ, l'abbé savait les fermer à la majesté impériale. Lorsque Henri V

vint visiter Prüfening, Ermenold, ne voulant pas communiquer avec un excommunié, refusa, malgré les prières de l'évêque Othon lui-même et malgré les menaces des chevaliers du cortége impérial, de recevoir le monarque. L'empereur eut le mérite de respecter ce noble courage qui valut plus tard au vénérable religieux la mort du martyre.

En Angleterre, le roi Henri I[er] fonda plusieurs monastères, entre autres celui de Reading, qu'il soumit à Cluny, et où il choisit sa sépulture. Cette abbaye, située au point de jonction des principales routes du royaume et munie d'un hôpital et d'une léproserie, devint réellement la plus grande hôtellerie de l'Angleterre et compta toujours, grâce à son infatigable hospitalité, plus d'hôtes que d'habitants. Croyland, qui avait été, du temps des Saxons, le plus vénéré des monastères anglais, sortit de ses ruines par les soins de son savant abbé Godefroy d'Orléans, que l'on a déjà vu présider à la fondation de l'Université de Cambridge. La pose de la première pierre de la nouvelle église, en 1114, se fit avec une solennité et au milieu d'une affluence qui prouve la sympathie publique des hommes du onzième siècle pour ces fondations : pendant que quatre cents moines étrangers mangeaient au réfectoire régulier, les comtes, les seigneurs et les chevaliers du voisinage dînaient dans la salle de l'abbé : dans le cloître étaient attablés six longues files d'hommes avec leurs femmes, et plus de cinq mille chrétiens du peuple étaient servis en plein air par les moines eux-mêmes. Deux princes qui avaient étudié à Orléans, sous l'abbé Geoffroy, Thibaut le Grand, comte de Champagne et son frère Étienne de Blois, monté depuis sur le trône d'Angleterre, l'un et l'autre neveux du roi Henri, mirent le sceau à cette solennité en venant embrasser leur ancien maître, et lui apporter, de la part de leur oncle, la confirmation royale des immunités de l'abbaye. Godefroy eut le bonheur d'achever son œuvre en recourant à un moyen alors très-souvent employé : il envoya des moines porteurs de reliques et d'indulgences accordées par les évêques anglais, les offrir à tous ceux qui contribueraient à la pieuse entreprise. Ces quêteurs parcoururent non-seulement l'Angleterre, mais encore l'Écosse, l'Irlande, la Flandre, la France, et ils revinrent avec beaucoup d'argent et en outre avec un certain nombre de religieux étrangers, tant était sincère et profonde, en ce temps-là, la fraternité qui unissait toutes les nations chrétiennes, dont l'ordre monastique était le principal ciment.

Tandis qu'un moine normand, Raoul, siégeait, à la place de saint Anselme, sur le siége primatial d'Angleterre, les Écossais voulurent avoir un moine anglais pour archevêque de Saint-André et pour primat d'Écosse Eadmer, l'ami et l'historien de saint An-

selme. Ce religieux, que le roi Alexandre d'É
l'Église de Cantorbéry, pour cette haute ch
sans essuyer de grandes traverses. En effet
désiré, ressemblait à la plupart des rois de to
être tout dans son royaume et n'y rien tolérer
vement de son autorité. Or, Eadmer qui préte
monastère, se faire sacrer par son archev
demeurer subordonné, déclara nettement
toute l'Écosse, il ne renoncerait pas à sa q
torbéry. A la fin, voyant qu'il ne pouvait v
roi, il déposa sa crosse archiépiscopale sur l'
sans recevoir l'investiture ni prêter l'hom
à son abbaye, montrant ainsi, ce sont ses
avait été formé à l'école de saint Anselme.

Le frère et le futur successeur de ce roi
Lothian, fils de sainte Marguerite et depu
mère, montrait dès lors aux moines le plu
enthousiasmé par le récit des vertus du
quitta sa patrie pour venir en France rendre
Mais ce dernier était mort dans l'intervalle.
put que vénérer le tombeau de celui dont il
nédiction. Toutefois le duc de Lothian ne fi
il ramena avec lui en Écosse douze disciple
installa plus tard à Kelso.

Les relations des têtes couronnées avec l
fréquentes alors que salutaires. Henri Ier d'
luttes avec Anselme et Calixte, conservait au
tueux respect pour les habitants des mon
abbés, Joffrid de Croyland et Gislebert de
ambassadeurs, lorsqu'il voulut, en 1118
Gros, roi de France. En 1113, on vit Henri
pour y célébrer la fête de la Purification :
temps dans le cloître de l'abbaye, y exami
vie, les habitudes des moines, et manifesta s
bation sans réserve. Le lendemain, le prin
demanda humblement d'être affilié à l'ab
cordé : en retour, Henri concéda au monas
rantie qu'il signa avec tous les seigneurs.

En 1124, comme le vieil abbé Guillaume,
selme à l'abbaye du Bec, touchait à ses d
trente ans d'abbatiat, Henri alla le voir et l
successeur. Guillaume répondit que les ca
pas de faire lui-même ce choix ; mais il s

élire un moine d'un âge mûr et d'une vie pure. A ces mots, Henri prit la main de l'abbé, et, l'ayant baisée, il la passa sur ses yeux comme s'il voulait en être béni; puis, quand Guillaume eut rendu le dernier soupir et qu'il fut exposé dans l'église, le roi alla le contempler et dit : « Plût à Dieu que mon âme fût un jour appelée là où se trouve la sienne ! »

Cette émotion ne fut pas sans profit pour l'âme du prince et pour la liberté du Bec. En effet, les moines de l'abbaye ayant élu pour abbé le prieur Boson, parce qu'il avait été disciple de leur grand abbé saint Anselme, le roi très-irrité repoussa d'abord ce choix, précisément à cause du zèle que le même Boson avait montré pendant les luttes d'Anselme avec lui. Sur la prière réitérée des moines, Henri finit par consentir. Mais Boson ne voulut pas accepter et résista aux supplications de ses frères prosternés devant lui, comme aux exhortations de l'archevêque de Rouen, parce qu'il craignait que le roi ne lui demandât l'hommage et qu'il ne voulait pas s'y soumettre, ayant promis au pape Urbain II, mort depuis vingt-cinq ans, qu'il ne ferait jamais cet hommage à aucun laïc. Les évêques anglais furent indignés d'un pareil motif de refus : « Comment, disaient ceux d'Évreux et de Lisieux, nous qui sommes évêques, nous rendons bien hommage au roi, et voilà ce moine qui dit qu'il ne fera point ce que tout le monde fait ! »

Mais ils eurent beau exciter le roi contre Boson, pendant qu'ils chevauchaient à ses côtés, depuis Brienne jusqu'à Rouen, Henri dispensa le nouvel élu de l'hommage et en même temps de la profession solennelle d'obéissance à l'archevêque de Rouen.

Après l'installation de l'abbé, le roi l'exhorta à rester fidèle aux traditions d'hospitalité et d'austérité qui faisaient la gloire du Bec, et il lui promit, à cette condition, de protéger le monastère, en disant : « Tu seras l'abbé du dedans et moi l'abbé du dehors. »

Vers l'époque où le roi d'Angleterre entretenait ces relations familières avec la grande abbaye du duché de Normandie, le roi de France, son rival, venait faire acte de fidèle et de vassal à Saint-Denis, la grande abbaye du royaume très-chrétien, dont il reconnaissait tenir en fief le comté du Vexin. Le mobile auquel obéissait le souverain français était des plus graves : l'empereur Henri V nourrissait, depuis cinq ans, un profond ressentiment contre Louis le Gros, à cause du concours que celui-ci avait prêté au pape pendant le concile de Reims. Henri en voulait surtout à cette ville, théâtre de sa honte, et, de concert avec son beau-père le roi d'Angleterre, il se disposait à l'assiéger et à la détruire, à la tête d'une très-puissante armée. — Au bruit de cette aggression injuste, le roi convoqua sa noblesse, puis, se souvenant que le glorieux martyr

saint Denys, apôtre de la France, devait être le protecteur spécial du royaume qu'il avait converti, il alla l'invoquer avec ferveur à l'abbaye où reposaient ses reliques, fit exposer ses restes sacrés sur le grand autel, comme c'était l'usage dans les grands dangers publics, et, prenant sur ce même autel, comme entre les mains de son seigneur, l'oriflamme, qui était la bannière du comté de Vexin, il courut à la défense de Reims. — Toute la France le suivit avec une unanimité dont l'histoire n'offre guère d'exemple : les vassaux les plus puissants et les plus éloignés, tels que les ducs de Bretagne et d'Aquitaine, et les habitants des villes de Champagne, de Picardie et de l'Ile-de-France formèrent bientôt autour de Reims une armée formidable, résolue à venger les injures de celle qu'ils appelaient déjà la reine des nations.

Un moine de basse naissance, nommé Suger, nouvellement élu abbé, malgré le roi, conduisit à la bataille les vassaux de Saint-Denis, et ce fut parmi eux que se plaça Louis VI, en disant : « C'est ici que je combattrai le mieux, sous la protection des saints qui sont mes seigneurs et avec les compatriotes au milieu desquels j'ai été élevé. » L'empereur, intimidé par l'attitude des Français, se retira sans combattre. Et, alors, le roi revint rendre des actions de grâces solennelles à ses seigneurs les martyrs de Saint-Denis, et il voulut reporter lui-même dans leur sanctuaire les reliques devant lesquelles les moines de Saint-Denis avaient prié jour et nuit pour le succès de l'armée.

Cependant il y avait pour le roi de France une abbaye encore plus illustre que Saint-Denis, celle de Cluny qu'il appelait lui-même le membre le plus noble de son royaume, dont l'abbé disputait à celui du Mont-Cassin le titre d'*abbé des abbés* et dont la grandeur projetait sur tous les pays chrétiens un éclat sans rival. En 1123, Pons, abbé démissionnaire de Cluny, portait la sainte lance à la tête de l'armée chrétienne, qui, forte de 3,000 combattants seulement, mit en déroute, à Ybelin, 60,000 Sarrasins et sauva la Palestine. L'année suivante, le successeur de Pons, Pierre le Vénérable, rendait la paix à l'Espagne catholique, qui pouvait déployer toutes ses forces contre les Sarrasins, grâce à la médiation de l'abbé de Cluny auprès des rois de Castille et d'Aragon amenés à conclure un traité dans l'abbaye cluniste de Najara.

C'est ainsi qu'aux deux extrémités de la chrétienté, deux abbés de Cluny se plaçaient au premier rang de la guerre et de la paix.

Tant de splendeurs, entremêlées de certaines taches inséparables de l'humaine faiblesse, puis une intervention si constante dans les plus grandes affaires de l'Église et du monde, devaient naturellement exciter contre les moines de vives inimitiés et une jalousie re-

doutable. Et cela se rencontrait non-seulement chez les membres des communautés rivales, mais encore parmi les laïcs dévoués à la puissance temporelle, tels que ces officiers de l'empereur qui, indignés de voir fermer à leur maître excommunié les portes de l'abbaye de Prüfening, lui criaient, en montrant les moines qui travaillaient à leur jardin : « Voyez donc ces frocards, comme ils traitent notre seigneur ! Ils ne daignent pas seulement respecter la dignité impériale. Il faut les châtier de cet excès d'impudence, et leur apprendre à ne pas insulter impunément le diadème des Césars. »

Les clercs se laissaient aussi emporter par ces rancunes, et on en eut la preuve lorsque, pour la première fois depuis la conversion de l'Angleterre, un archevêque de Cantorbéry fut élu en dehors des rangs monastiques.

Nous avons rappelé plus haut les réclamations des évêques de la province de Lyon contre Cluny au concile de Reims et leur peu de succès. Au concile œcuménique de Latran, dont un des canons interdisait aux abbés diverses fonctions épiscopales et pastorales, des évêques s'élevèrent contre les envahissements du Mont-Cassin et probablement des moines en général.

« Il ne reste plus, disaient-ils, qu'à nous ôter la crosse et l'anneau et à nous mettre aux ordres des moines. A eux les églises, les villes, les châteaux, les dîmes, les oblations des vivants et des morts. Les chanoines et les clercs sont tombés en discrédit depuis que les moines, qui passent pour avoir abandonné ce monde et toutes ses concupiscences, poursuivent avec une insatiable avidité les choses du monde et, dédaignant le repos que leur offre saint Benoît, ne s'occupent nuit et jour qu'à dérober aux évêques leurs droits.» Un moine du Mont-Cassin répondit, en s'adressant au pape : « Nous prions nuit et jour pour le salut du monde entier, et la conduite de nos abbés, envers le siége apostolique, n'a pas été telle assurément que nous ayons mérité de perdre, sous votre pontificat, ce que tant d'empereurs, de rois, de ducs et de papes ont offert à saint Benoît. » Alors, un évêque du nord de l'Italie prit la défense des moines, exposa les raisons qui avaient porté les anciens évêques à les doter, la coexistence perpétuelle de l'ordre monastique avec le clergé actif et séculier, et dit, en finissant, qu'il était du devoir des évêques d'aimer les moines et non de les poursuivre. Le pape Calixte II mit fin à la discussion en déclarant que l'Église du Mont-Cassin avait été fondée par l'ordre de Jésus-Christ lui-même, qui avait inspiré à Benoît d'en faire un sanctuaire vénérable pour le monde entier et comme le chef-lieu de l'ordre monastique ; qu'elle avait été, en outre, un refuge assuré pour l'Église romaine dans

ses adversités. « C'est pourquoi, ajouta le
nos saints prédécesseurs, nous décrétons
nastère restera libre à jamais de tout jou
tutelle de l'Église romaine. Quant aux
ordonnons de les maintenir tels qu'ils ont

Les temps n'étaient pas encore venus où
dres religieux pouvait espérer d'en triomph
splendeur devenait chaque jour plus int
lixte II venait de reconnaître une nouvell
en confirmant l'ordre de Saint-Jean de
une forme nouvelle, à porter au milieu d
jusqu'au sein de la société moderne l'im
ciation chrétienne. En traversant la Franc
de Reims, le souverain pontife avait déjà
l'ordre de Cîteaux, qui, grandissant à l'or
était destiné, dans un moindre espace de
condité et en splendeur, par l'ensemble d
merveilles passées de l'histoire monasti
grand pape à qui l'Église devait la paix, C
cet ordre naissant et se lever à l'horizon,
val, ce Bernard qui devait, pendant trent
fier l'Église de son souffle, l'éclairer par s
par son éloquence, parler aux papes en
phète, aux peuples en maître, venir en
veau menacée, dissiper le schisme, co
raison insurgée, mériter le surnom de v
siastique, et conduire l'héritier d'Henri
aux pieds d'un empereur armé de toute

CHARLE

LA DÉMOCRATIE

ET LES ÉTUDES CLASSIQUES

La Réforme de l'enseignement secondaire, par J. Simon. Librairie Hachette. 1874. — *La famille et l'éducation en France*, par Henri Baudrillart, membre de l'Institut. Librairie Didier, 1874. — *Essais sur l'instruction publique*, par Charles Lenormant, de l'Institut, publiés par son fils. Librairie Didier, 1873. — *Lettres à un père sur l'éducation de son fils*, par M. Laurentie, ancien inspecteur général des études. Laguy frères, éditeurs, 1856. — *L'Instruction publique aux États-Unie*, par C. Hippeau, professeur honoraire de faculté. Librairie Didier, 1872. — *En Angleterre*, par le même, 1872. — *En Italie*, par le même, 1873. Même librairie. — *Essais de philosophie et de morale*, par Ernest Bersot. Librairie Didier.

I

On pourrait dire de l'enseignement secondaire qu'il est toute l'instruction publique, au moins en France où l'enseignement supérieur, celui des Facultés des lettres, n'a point d'élèves mais des auditeurs de hasard. Les écoles spéciales ne continuent pas l'éducation de l'homme; elles commencent celle de l'ingénieur, de l'artilleur, du mineur, du manufacturier, de l'avocat, du médecin ; elles suppriment chez la plupart de leurs disciples les études littéraires, les *humanités;* et, en les supprimant, elles mettent fin à la culture libérale de la jeunesse. C'est pendant la durée de l'enseignement secondaire, pendant la préparation au baccalauréat; c'est au collége, en un mot, que se forment l'intelligence et la moralité du jeune homme, qu'il entre en possession d'une méthode, qu'il choisit ou qu'il subit une direction, qu'il reçoit une empreinte presque indélébile et qui reparaîtra toujours sous les diverses couches dont

les études professionnelles l'auront recouvert. L'enseignement secondaire prend son élève à huit ou dix ans et le conduit à dix-huit ou vingt, c'est-à-dire du terme de l'enfance à la première aube de l'âge viril. Tout le monde a senti l'importance décisive de cette période de l'éducation et des études qui lui correspondent. C'est sur l'enseignement secondaire qu'ont roulé les grands débats dont l'instruction publique est l'objet depuis tant d'années.

Tout le monde est d'accord sur le but que l'on doit poursuivre à travers les études classiques pendant cette période de la jeunesse. Nous parlons ici du monde des honnêtes gens et non point de ceux pour qui l'homme n'est qu'un animal perfectionné ou une machine intelligente. Aux yeux de tous, le but de l'éducation, celui des études libérales est d'édifier l'âme humaine toute entière avant de dresser l'homme pour une fonction spéciale. Catholiques et philosophes sont d'accord sur ce point et M. Jules Simon ne raisonne pas autrement que Mgr l'évêque d'Orléans ; nous en avons pour preuve la belle épigraphe de Montaigne qu'il a placée en tête de son livre: « *Pour moi, j'aime mieux forger mon âme que de la meubler.* »

La dissidence commence sur les moyens de *forger* cette âme qui est le but suprême, l'unique but de l'éducation libérale, sur le choix des études, sur le temps qu'il faut leur consacrer, sur les méthodes, sur le régime physique et moral qui convient le mieux à l'enfance. En toutes ces questions les divergences sont si grandes qu'on a peine à se figurer que les intentions finales soient les mêmes. Et, cependant les intentions sont bonnes de part et d'autre. Comment se fait-il qu'après tant de travaux éminents et d'une égale bonne foi, on ne soit pas encore parvenu à s'entendre sur l'enseignement secondaire et sur les réformes dont il pourrait être l'objet? Il semble au contraire que tout conspire, autour de ceux qui débattent ces grands sujets, pour la ruine de la saine éducation et des fortes études. Dans la société, dans le gouvernement, dans la famille, une multitude de faits nouveaux se produisent qui rendent ces réformes plus nécessaires et plus difficiles.

Le but suprême de l'éducation qui est d'exercer, de fortifier *d'élever* la personne humaine, *de forger son âme* suivant la pittoresque expression de Montaigne, n'est pas méconnue par les maîtres : i est rendu impossible à atteindre par les programmes d'examen et les règlements scolaires, par les préjugés des parents, par toutes les idées fausses qui ont cours dans la société contemporaine et par les diverses nécessités qu'ont créé nos révolutions. Au lieu de *forger* une âme on ne peut plus songer qu'à forger un outil ; toutes les tendances vont de ce côté. La ferveur pour l'étude exclusive des sciences, pour les écoles professionnelles, pour la culture des spécia-

lités dès la première jeunesse, les déclamations contre le latin et le grec, contre la philosophie, en un mot contre la science morale, constatent ce besoin de faire de l'homme, par-dessus tout, un instrument de travail matériel, un outil, un producteur et un consommateur de richesse. Son âme deviendra ce qu'elle pourra; l'esprit humain lui-même, qui ne vit et ne s'accroît que de la grandeur des âmes, tombera demain s'il le faut dans les ténèbres, pourvu que les jouissances de l'heure présente soient assurées.

Il semble donc qu'une inéluctable fatalité s'oppose à toute réforme de l'enseignement secondaire qui serait une amélioration véritable, un progrès dans l'éducation libérale. Tout seconde, au contraire, ceux des novateurs pour qui la réforme de l'instruction publique est dans la destruction des études littéraires et par conséquent de l'élément moral dans la *nourriture* de la jeunesse.

Ce qu'il y a de plus cruel, c'est que le mal ne cesse de s'accroître dans la pratique à mesure que les théories semblent se perfectionner. Car il faut reconnaître que depuis trente ans, la pédagogie théorique a fait en France de notables progrès et qu'il a paru une foule d'excellents livres sur le but, les méthodes et les matières de l'instruction secondaire.

La lutte soutenue par les catholiques, sous la monarchie constitutionnelle, pour la liberté d'enseignement, a été fort stérile au point de vue de l'enseignement lui-même et n'a pas produit de livres utiles sur l'éducation et les bonnes études. Mais elle a eu un grand résultat; elle a amené une victoire presque complète en faveur de la liberté; victoire consacrée par la loi dont l'honneur revient à M. de Falloux. Il en est récompensé chaque jour par les injures du parti qui lui doit cet immense succès. La polémique contre l'Université s'est un peu calmée depuis lors. Un intérêt supérieur à celui de savoir qui dispenserait l'enseignement est venu réunir l'Université et le clergé pour la défense de l'enseignement lui-même et des saines traditions classiques. Cette union devant l'ennemi commun a déjà porté d'excellents fruits; il en est sorti le grand nombre d'ouvrages sur l'éducation que j'ai signalés plus haut et qui manquaient à notre littérature française. Ces questions n'avaient pas été sérieusement traitées depuis Rollin.

II

Cette étude plus approfondie des méthodes d'enseignement fut un heureux résultat des mesures prises par le second empire contre

les études libérales, mesures auxquelles restent attachés le mot burlesque de bifurcation, et le nom de M. Fortoul, de déplorable mémoire. L'empire n'était pas le seul coupable ; il avait profité, sur ce terrain-là comme sur d'autres, du travail fait avant lui par les gouvernements ou par les préjugés, par les passions et par les intérêts de parti. Il avait vu là, comme dans les questions ouvrières, une ouverture à satisfaire ses tendances démocratiques et despotiques ; et le césarisme s'était précipité contre les lettres avec la même violence et la même hypocrisie qu'il a montrées depuis contre l'Église et contre tout ce qu'il y avait d'honnête et d'élevé dans la société française.

Les bonnes lettres et les bonnes études classiques étaient battues en brèche depuis longtemps par deux partis contraires, et que nous avons vu plus d'une fois se réunir pour combattre le sens commun au nom de leurs chimères et le possible au profit de leurs utopies. Nous voulons parler des visionnaires de l'extrême droite et des hallucinés de l'extrême gauche. Les savants matérialistes, les théologiens mystiques, les démocrates niveleurs et la tourbe des utilitaires, M. l'abbé Gaume, M. Arago, M. Proudhon, enfin la plupart de ces songe-creux qui s'intitulent *économistes*, militaient ensemble contre l'enseignement des langues et de la littérature ancienne. Ils voyaient dans ces études libérales, aristocratiques, spiritualistes, les uns, le *ver rongeur* des sociétés modernes, les autres, l'ennemi naturel de la démocratie égalitaire, une cause de ruine chez les nations industrielles et commerciales, un obstacle aux prétentions, à la morgue et à l'orgueil scientifiques. Depuis combien d'années la bourgeoisie ne déclamait-elle pas contre ce malheureux latin *que l'on met dix ans à apprendre*, sans être plus apte après cela à tenir une caisse, à diriger une fonderie, un atelier de tissage, de corroyage ou de teinture ! Mais ce n'était pas du latin seul, ni même du grec,

« Ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal. »

qu'il fallait faire justice. La philosophie spiritualiste qui s'enseignait alors, était aussi coupable que le latin aux yeux de la gauche, infiniment plus coupable, seule coupable aux yeux de la droite. Napoléon III sacrifia donc la philosophie à M. Gaume, comme il sacrifiait le latin et le grec à M. Proudhon et à M. Prud'homme. Cette classe maudite s'appellera désormais classe de *logique*. La logique, étant l'art de raisonner, se trouve, aux yeux de M. Prud'homme, très-différente de la philosophie, qui comporte un dangereux usage de la raison. C'est la raison qu'il s'agit de bannir, et l'on s'adresse

pour le faire à la logique, sans doute en vertu de ces paroles de Chrysale :

Et le raisonnement en bannit la raison.

La religion, la famille et la propriété, déjà sauvées, comme on sait, par le 2 décembre, parurent cette fois restaurées pour jamais par la proscription du mot de philosophie, remplacé par celui de logique. Qu'on nous permette d'appeler les choses par leur nom : ce fait, de la part de ses auteurs et approbateurs, fut certainement l'acte le plus bête de notre histoire.

Nous confessons qu'après plus de vingt ans, il nous est impossible de nous rappeler sans colère ce grotesque épisode de la bifurcation, et ces attentats consommés contre l'esprit humain par Napoléon III, sous la signature de M. Fortoul. L'Empire fut l'avénement des *fruits-secs* de tous les précédents régimes. M. Fortoul, fruit-sec de la littérature, avait gardé pourtant quelques instincts littéraires, et, comme le plus grand nombre des agents impériaux, il ne croyait pas le premier mot de ses paroles et de ses actes. C'était pour sauver les études classiques des attentats autrement graves que méditaient deux savants sénateurs, qu'il avait accepté, à leur détriment, le ministère de l'instruction publique, et accompli de sa main de lettré ce crime contre les lettres! Le malheureux osait donner cette excuse!

« Mais, va-t-on nous dire, que vient faire ici la vieille histoire de la bifurcation, et pourquoi ces fureurs rétrospectives? » Et d'abord, nous ne voyons aucune raison, en ce moment où le bonapartisme redouble d'impudence et d'audace, pour voiler les fautes, les sottises, les crimes du second empire. Puis, l'histoire de la bifurcation appartient pleinement à notre sujet, à l'étude des incompatibilités de la démocratie radicale avec le bon enseignement littéraire. Le césarisme de Napoléon III a été pendant vingt ans la tête et le bras du radicalisme, d'un radicalisme très-hypocrite, j'en conviens, mais qui a fait infiniment plus de ruines que le 24 février et le 4 septembre. Oui, certains conservateurs ont besoin d'être longuement ramenés aux souvenirs de l'empire. J'en connais qui jettent les hauts cris devant la circulaire de M. J. Simon, et qui ont applaudi des deux mains à la suppression de la philosophie et des études latines par M. Fortoul. C'est pour ceux-là que je parle. Je m'appuie d'ailleurs sur les hautes et inflexibles autorités qui en tout temps, sous l'empire comme sous la république, contre le césarisme et contre la démagogie, ont défendu la philosophie et les lettres au nom de la religion elle-même.

Nous revenons donc avec insistance sur cette histoire de la bifur-

cation, prélude des entreprises d'un esprit plus chimérique et plus sincère que M. Fortoul. Nous parlons de M. Duruy, le grand, le vrai ministre de l'instruction publique de Napoléon III. Quand parurent les décrets Fortoul, la presse officieuse et révolutionnaire les salua, cela va sans dire, de ses plus chaudes acclamations. Les bons esprits furent consternés; il y eut une certaine hésitation dans les journaux extrêmes du parti catholique. Abattre l'Université, la philosophie, la littérature païenne, c'était bien; mais le latin reste la langue de l'Église, et quoiqu'il ait produit d'aussi mauvais esprits que Cicéron et Tacite, on ne saurait entièrement l'abandonner. La secte du *Ver rongeur* ne fut donc qu'à demi satisfaite. La bourgeoisie industrielle trouva les mesures très-bonnes, mais pas assez radicales; quant aux savants (c'est ainsi qu'on appelle les chimistes et les géomètres), ils exultaient, et voyaient poindre un âge d'or pour la science dans cet abaissement des lettres.

Le ministre de l'instruction publique, en pleine distribution des prix du grand concours, avait proclamé, à la face du monde, que *si les lettres faisaient des bacheliers, les sciences seules faisaient des hommes*. On avait toujours pensé le contraire jusqu'à M. Fortoul. La bouche mêms de Napoléon Ier l'avait répété : « Les sciences sont une belle application de l'esprit humain ; mais les lettres, c'est l'esprit humain lui-même. » Le propos est-il authentique? Nous en doutons : le premier empereur ayant appartenu, comme on sait, à la *section de mécanique* de l'Institut; mais enfin ces paroles ont pris place dans la légende, et elles le méritent. Le second empire avait changé tout cela, et faisait passer le cœur à droite, par la vertu de son sceptre et par tendresse pour une démocratie très-amie des sciences qui nourrissent les corps, et très-dédaigneuse des lettres, car elles ne s'adressent qu'à l'âme.

Les bienfaits de la bifurcation, dès la première année de son existence, furent constatés et célébrés dans tous les rapports officiels : malheur au proviseur, malheur au professeur, malheur au recteur qui n'aurait pas annoncé qu'elle portait d'excellents fruits! On ne rencontrait pas sur le trottoir un seul universitaire gradé, qu'il ne gémit avec vous sur la perte des études, et, peu de jours après, le ministre signalait dans *le Moniteur* un éloquent rapport sur les prodigieux résultats de la nouvelle institution. Toute la presse officieuse retentissait de ces merveilles. De prodige en prodige, il arriva ceci, qu'après quatre ou cinq années d'épreuves il fallut bien reconnaitre qu'on avait fait fausse route. Les professeurs de mathématiques eux-mêmes confessèrent que la bifurcation ne leur amenait que des cancres, et que tous les sujets les plus distingués dans l'étude des sciences étaient ceux qui avaient réguliè-

rement suivi les classes de lettres. La bifurcation ne battit plus que d'une aile sous M. Rouland; enfin elle précéda ou suivit dans la tombe l'empire arabe, l'empire du Mexique, la Société du Prince impérial, et les autres inventions chimériques de ce pauvre Napoléon III.

III

Il est cependant resté de fort bonnes choses de la bifurcation : ce sont les livres des esprits élevés et courageux qui osèrent la combattre. Le danger que venaient de courir les lettres, c'est-à-dire l'esprit humain lui-même, comme on le fait dire à Napoléon Ier, avait suscité une foule de défenseurs, et la polémique sur la liberté de l'enseignement étant à peu près close, on se mit, de part et d'autre, à la recherche des meilleures méthodes d'enseigner. C'est à partir de ce moment que se sont multipliés en France les bons ouvrages de pédagogie. Comme il faut être juste vis-à-vis de tous, nous nous empressons de dire que le ministère de M. Duruy, discutable sur tant de points, seconda cet heureux mouvement. L'activité célèbre de ce dernier grand-maître ne fut pas toujours stérile, et nous devons un éloge à sa sincérité dans le bien comme dans le mal.

A peine la France est-elle sortie, sanglante et mutilée, des horribles catastrophes où l'a précipitée l'empire, qu'au milieu des questions les plus pressantes, la question de l'enseignement s'est réveillée, et qu'on a mis à l'ordre du jour une réforme des études. Il a été publié depuis lors une foule d'écrits sur l'instruction publique qui méritent d'être pris en sérieuse considération. Un des plus importants est, sans contredit, le livre de M. J. Simon sur *la Réforme de l'enseignement secondaire*. Il y a sans doute des lacunes, mais des lacunes volontaires : l'écrivain a su circonscrire son sujet. Dans toutes les questions qu'il traite, là même où l'on peut le combattre, il est très-intéressant et très-instructif. Cet ouvrage a suivi de près la fameuse circulaire qu'avait suivie de plus près encore la chute politique de l'auteur. La circulaire n'a pas été appliquée; elle n'a pas subi, comme la bifurcation, l'épreuve de la pratique. A notre avis, elle ne vaut pas le livre, et nous dirons pourquoi; mais nous avouons n'avoir pas compris les terreurs et les colères que cet acte a suscitées. J'accorde qu'il fallait renverser M. Jules Simon et M. Thiers; mais aujourd'hui qu'il nous est donné de juger théoriquement le livre et la circulaire, le livre, à peu de choses près,

nous paraît sage, et la circulaire nous semble moins coupable qu'on ne l'a d'abord proclamé.

Le livre est fait avec plus de liberté, et, partant, plus de sincérité que la circulaire. Nous n'apprendrons rien aux ennemis même de M. J. Simon, en leur disant qu'il est un esprit très-fin, un écrivain très-distingué. En faisant ce volume, il a obéi surtout à son tempérament littéraire, à son expérience de professeur, à son jugement de philosophe spiritualiste; mais il est aussi, comme nous tous, homme de parti. Pour son malheur, il est du parti où l'on perd le plus complétement sa liberté, du parti démocratique. Il était ministre pour le compte de ce parti; sa circulaire s'en ressent, comme de juste; mais son livre, en vérité, n'en porte que peu de traces : il y reconquiert son indépendance, et, s'il faut dire toute ma pensée, je m'étonne et j'admire que sa circulaire elle-même soit si libérale et si affirmative en faveur du latin et du grec, tout en portant de graves atteintes aux bonnes traditions. Je suis convaincu de ceci : pendant que M. J. Simon subissait les anathèmes de la droite, comme un destructeur de l'enseignement littéraire, et que nous versions ici des larmes à l'enterrement des études classiques, il était condamné, par la plupart de ses amis de la gauche, comme un rétrograde, un faux-frère, presque un jésuite. enfin comme un partisan sournois de ce latin et de ce grec qui ne font pas des citoyens, mais des aristocrates. Il y a, certes, du mérite à un candidat de la démocratie d'avoir encouru ces soupçons, et j'en sais gré, pour ma part, à l'auteur de *la Réforme de l'enseignement secondaire*. Voilà ce que gagne un lettré, un artiste, un penseur, à se fourvoyer dans une république tant soit peu démocratique. Les partis se gouvernent presque toujours despotiquement: les autres, du moins, sont régis par leur tête, celui-là est tyrannisé par sa queue. On serait en vain membre des cinq académies; pour peu que l'on aspire aux élections et aux pouvoirs démocratiques, il faut prendre le mot d'ordre dans la rue, au club ou au cabaret.

Le livre de M. Jules Simon, sa circulaire même doivent donc passer pour des actes de courage aux yeux de ceux qui connaissent les tendances de la démocratie française en matière d'enseignement. Il ne faut pas se faire d'illusions en jugeant sur les discours et sur les livres des messieurs de la république conservatrice, les citoyens de la vraie république. Un vrai démocrate n'admet qu'une nation d'ouvriers gouvernée par des ouvriers. Je sais qu'il est question, dans ce mécanisme, *des ouvriers de la pensée*. On y désigne, sans doute, sous ce nom, les géomètres, les chimistes, les ingénieurs;

mais les lettrés, les ouvriers *de la pensée morale*, n'y sauraient trouver place : ils ne donnent pas de produits qui se voient, qui se touchent, qui se pèsent, qui se mangent.

IV

Les sciences exactes et les sciences naturelles n'ont pas cessé, depuis la Révolution, d'être l'objet préféré de la démocratie ; tous les gouvernements révolutionnaires ont favorisé les écoles spéciales, scientifiques, professionnelles. Je ne les en blâme pas, quand ils ont pu le faire sans préjudice pour les études libérales, pour les humanités, pour l'éducation de l'âme. Mais un ministre démocrate ou bonapartiste — c'est tout un — n'a jamais passé à l'instruction publique sans porter quelques coups aux bonnes lettres. M. Duruy, un démocrate sincère et convaincu comme son souverain, a vu expirer la bifurcation sans essayer de la ressusciter, cela est vrai ; mais il a tout fait pour substituer l'instruction professionnelle à la culture libérale et pousser l'Université elle-même dans cette voie. Il introduisait en même temps dans les études classiques ce fléau de l'histoire contemporaine dont le moindre inconvénient est de rogner encore la pauvre place laissée à la philosophie et aux lettres anciennes pendant la dernière année de collége. Il s'agissait, il est vrai, d'enseigner à la jeunesse les bienfaits de la Révolution et le culte du césarisme ; la République n'a pas touché, que je sache, à cette institution de l'Empire.

On a conservé le *statu quo ante bellum* dans l'attente d'une loi sur l'enseignement qui sera aussi difficile à faire que la loi sur le suffrage universel. On n'osera jamais trancher dans le vif aucune des questions pendantes, et les ennemis de la circulaire de M. Jules Simon ne feront guère autrement que lui : les études littéraires seront de plus en plus réduites au profit des sciences dites exactes. On s'occupera de plus en plus à meubler et à outiller l'âme humaine, et de moins en moins *à la forger*. L'esprit démocratique ne peut manquer de prévaloir en cette circonstance, même chez les conservateurs. Il ne faut pas se le dissimuler, la bourgeoisie française aussi bien que le peuple, les patrons comme les ouvriers sont hostiles à l'étude des langues anciennes, et à la culture traditionnelle ; ils n'apprécient que les connaissances scientifiques.

Il y a bien des causes à cette préférence. Les études scientifiques sont plus promptement applicables aux professions industrielles ; et dans une société pressée de travailler et de jouir, où, de plus, au-

cune fortune ne se conserve longuement, où la position des familles n'a plus aucune stabilité, il faut que le jeune homme soit mis bien vite en mesure d'exercer un état lucratif. Mais ce motif, et quelques autres également respectables, ne suffisent pas à expliquer les déclamations qui retentissent depuis cinquante ans contre l'étude des langues et des lettres anciennes. Les vraies causes des opinions et des passions politiques doivent être cherchées dans l'état moral d'une nation encore plus que dans les faits économiques. La passion de l'égalité a été le grand, on pourrait dire le seul mobile de la Révolution française. Après quatre-vingts ans d'expérience, l'histoire est là-dessus suffisamment édifiée. Il y eut, sans doute en 89 et pendant les années qui suivirent, une éclatante explosion de nobles sentiments, d'illusions généreuses, de désirs et d'espérances légitimes, au milieu des plus horribles forfaits... Mais quand la grande Révolution eut pleinement détruit l'ancienne société française et achevé ses principales conquêtes, celles que personne ne prétend lui contester, les révolutions secondaires dont nous avons été témoins, celle de Juillet 1830, celle de Février 1848, celle de Décembre 1851, celle de Septembre 1870 ont mis dans tout leur jour la nature de l'esprit et du tempérament révolutionnaire. Le grand mobile de la démocratie française, sa *faculté maîtresse*, comme dirait M. Taine. On a vu clairement quel est, en morale, la véritable essence de cet amour de l'égalité, notre seul ressort politique. Puisqu'il faut l'appeler par son nom, il s'appelle l'Envie, le plus meurtrier et le plus vil des sept péchés capitaux.

L'Envie ne peut rien produire, rien que des ruines. Là réside le secret des innombrables avortements de la Révolution française et des honteux spectacles qu'elle a donnés. Voilà pourquoi les tueurs de nobles et de rois de la Convention sont devenus comtes et chambellans de l'Empire; pourquoi, en 1830, la maison Lafitte, comme disait M. de Talleyrand, a chassé la maison de Bourbon; pourquoi, en 1848, cette maison elle-même a été renversée par ses ouvriers et ses commis ; pourquoi ces mêmes ouvriers applaudissaient, le 2 décembre 1851, en voyant conduire à Mazas les bourgeois de l'Assemblée nationale ; pourquoi la voyoucratie s'est emparée, au 4 septembre, de tous les hôtels de ville de France, et a brûlé celui de Paris et tant d'autres monuments en 1871 ; pourquoi la discipline et la hiérarchie, qui n'existent plus dans la société française, ne peuvent pas être rétablies dans l'armée; enfin voilà pourquoi nous périssons.

Voilà aussi pourquoi périssent les études classiques : c'est qu'elles faisaient des aristocrates. La littérature, l'antiquité grecque et latine communiquent à leurs disciples une distinction d'esprit que

les sciences ne sauraient donner. Or, nous ne voulons plus de distinction d'aucune espèce.

Singulier résultat de la Révolution. Elle fut faite, surtout, pour abolir les priviléges de la naissance au profit du véritable droit divin, celui de la capacité; et après quatre-vingts ans d'essais infructueux pour constituer une nation, elle arrive, par le suffrage universel, à fonder le droit au gouvernement sur l'incapacité et l'ignorance. Est-ce que la haine des capacités n'est pas la marque de toutes les élections démocratiques? Vous avez vu Paris lui-même préférer à M. de Rémusat, de l'Académie française, un ancien maître d'école, le citoyen Barodet; vous en verrez bien d'autres!

V

Une chose nous a frappé dans le livre de M. Jules Simon, une chose dont l'auteur ne se doute certainement pas. C'est qu'il démontre, d'une manière presque irréfutable, l'impossibilité des bonnes études classiques dans la société telle que la Révolution l'a faite. M. Jules Simon est un sincère ami des bonnes lettres et du bon enseignement; si cela n'était pas, notre susceptibilité à cet endroit nous l'aurait fait sentir, et notre rude franchise nous le ferait dire rudement. M. Jules Simon a le plus vif, le plus noble désir de concilier la saine culture de l'esprit avec les exigences de l'état démocratique; et, à chaque instant, de ses réflexions les plus justes et les plus pratiques ressort l'incompatibilité de la haute éducation littéraire et de la société révolutionnaire. Ce que nous disons là n'est pas une chicane, un tour de polémiste qui veut mettre un adversaire en contradiction avec lui-même. Sur ce terrain de l'éducation M. Jules Simon n'est pas notre adversaire; il est un chercheur sincère comme nous; son livre est peut-être l'œuvre la plus instructive, ajoutons et la plus agréable, qu'ait inspiré depuis bien des années la question de l'enseignement; mais ses contradictions sont forcées. L'auteur est attaché comme nous à des choses que la révolution doit faire périr, et il est de plus attaché à la révolution à laquelle nous ne tenons pas le moins du monde. *Ceci tuera cela*; c'est fatal.

Dans ses premiers chapitres, *l'Éducation, la Préparation aux examens, les Programmes d'admission*, M. Jules Simon voit les choses comme nous les voyons nous-mêmes et il en parle beaucoup mieux que nous ne saurions le faire; il juge l'empressement des parents pour les étude précoces, leur oubli de la bonne éducation en faveur

de l'instruction hâtive, l'exagération c
la triste nécessité de les maintenir, il
cité d'un lettré de premier ordre et la

Quelques citations en feront foi et no
d'en faire plusieurs : la plupart de no
livre de M. J. Simon, et plus d'un, p
sans l'entendre.

« Parmi tous les auteurs qui ont écr
qu'il y en ait un seul qui ait omis d'av
vent songer avant tout à l'avancement i
enfants et ne se préoccuper que d'une f
avancement dans le monde. Les pères
nanimité à cette propagande vertueu
stoïciens. Malheureusement, tout s'évap
se fait grand honneur en répétant ces
personne ne s'en nourrit et alimente...
l'Ecole polytechnique ; et l'autre, tu se
qui veut dire : sois d'abord bachelier.
une réponse toute prête pour toutes les
on dit la même chose à celui-là, si le
exigé comme condition de l'examen. S'i
gramme, on lui dit : laisse là ton latin,
matiques. On leur fait à l'un et à l'autr
cessité de s'assurer une carrière. On l
leur dit : il gagne *tant* ; les Américains
ils disent : IL VAUT TANT.

« ..... La plus vulgaire sagesse exige
diplôme. Un père qui n'a pas de fortune
de faire de son fils un bachelier, le co
professeur, ni avocat, ni magistrat, ni
ni employé au ministère des cultes ou
ni médecin, ni élève de l'école de Saint-
que. Ce père-là est un mauvais père..
auquel un enfant se soumet pour arri
le prépare à cette école, et *ne le prépa*
tion, qui ne mérite pas d'être ainsi
qu'une préparation, un bourrage *cram*
à faire un élève de Saint-Cyr ou de l'Éc
tant bien que mal un diplôme de bach
qui sacrifie tout à cet objet, non-seulem
l'élève qui réussit, *mais elle perd celu*
sur le pavé plein de vanité, *incapable et*
ne lui a pas même servi à passer un

semaines de sa mémoire, et elle ne vaut pas la peine d'être pleurée. Ce n'est pas impunément qu'on se rend passif pendant dix ans de sa vie, et qu'on éreinte son corps par l'immobilité et son jugement par l'inertie. »

Nous n'avons jamais si bien dit que M. J. Simon contre l'éducation contemporaine et contre notre fameuse Ecole polytechnique, une des causes de l'abaissement des esprits. Dans un livre qu'il nous fait l'honneur de citer plusieurs fois, avec bienveillance[1], nous avions adressé quelques reproches aux pères et surtout aux mères qui soumettent leurs fils dès la première enfance, avec tant d'acharnement, à cette préparation aussi délétère pour l'esprit que pour le corps. M. J. Simon les excuse au nom de l'inexorable nécessité de vivre ; il a raison, peut-être, étant donnée la société telle que la révolution nous l'a faite ; mais il ne s'aperçoit pas que la conclusion de ce chapitre est terrible contre la Révolution, contre le nivellement, le déclassement, les prétentions et l'orgueil universels qu'elle a produits. Voici cette conclusion :

« Autrefois un membre des six corps engendrait un avocat, qui engendrait un membre du Parlement, qui engendrait un intendant des finances ou un conseilller d'État. L'ambition allait nécessairement par échelons, il ne fallait pas moins de trois ou quatre générations pour se décrasser. Aujourd'hui *qu'il n'y a plus de castes*, toutes les imaginations sont au large. On se met de tout côté en route pour arriver aux professions libérales ; les abords de toutes les carrières sont encombrées. La société se défend en rendant les programmes d'examen de plus en plus formidables. Elle arrive à son but par ce moyen, si son but n'est que d'éliminer ; mais si son but est de fortifier les études, d'avoir de meilleurs sujets dans les carrières libérales et de ne pas encombrer de fruits-secs les autres carrières, j'ose dire qu'elle se méprend de la façon la plus déplorable. »

Je ne connais rien de plus instructif que ces lignes sortant d'une plume républicaine. Et comme elles peignent bien l'embarras d'un bon esprit qui voudrait rester fidèle à la fois au sens commun et à l'égalitarisme démocratique ! Voilà qu'après nous avoir montré le descendant d'un petit bourgeois descendant lui-même d'un ouvrier, arrivant après trois ou quatre générations aux plus hautes dignités de l'État, M. J. Simon appelle ce régime, *le régime des castes*, en nous disant qu'il est aujourd'hui aboli ! Il semble vraiment, que nous étions dans l'Inde ou dans l'Égypte avant 89 ! Voilà comme on écrit l'histoire depuis M. Michelet et M. Thiers ! hélas oui nous

[1] *L'Éducation libérale*, par V. de Laprade. Un volume in-12. Librairie Didier.

ne sommes plus sous un régime ou *l'*
par échelons. Aujourd'hui le savetier
un président de la république ; son f
écrire et compter, veut devenir mil
mériter et quelquefois à obtenir les g
la société est forcée de se défendre u
de choses. Elle n'a trouvé d'autres m
les concours. Que M. J. Simon lui en i
qui soient aussi conformes à l'égalita
grammes, M. J. Simon le reconnaît,
nous donnent pas de meilleurs sujets
encombrent les autres de fruits-secs
gence en général et détruisent les bo
mes et les concours, plus ou moins e
du régime démocratique, donc le régi
telligence et détruit les bonnes étud
tout son talent, de rompre ce syllogis

VI

Le fait-il dans son excellent chapit
mission dans les écoles de l'État? Cest
voudrions pouvoir citer ce morceau d
montre, sans que l'auteur se doute du
modernes, l'absurdité des limites d'âge
d'examen, si bénins qu'ils soient, en
au double point de vue du choix des n
cement général des esprits. Nous n'av
a dix ans, dans notre pamphlet sur l'
nous ayons l'habitude d'appeler crûm
Or, comment conclut l'auteur de ces
rigoureuses démonstrations. Le voici :
subir le concours avec tous ses incon
à *l'arbitraire*. »

Le voilà lâché le grand mot avec le
tant de choses naturelles et nécessaires
néant. L'*arbitraire !* oui, nous détesto
le bon plaisir, l'arbitraire d'un despot
d'abord, si l'arbitraire du club, du co
gne les candidats au gouvernement ré
mandat impératif, est de sa nature plu

capricieux que l'arbitraire du supérieur qui choisit son subordonné, du maître qui juge et couronne son disciple? L'arbitraire! c'est pour y mettre fin pour le remplacer par la justice, par l'exacte appréciation des mérites de chacun, par le règne de la capacité, de l'honnêteté qu'on a détruit chez nous toutes les institutions qui font vivre encore et prospérer les nations voisines. On a vraiment bien réussi à intrôniser sur les ruines des priviléges, la capacité et l'honnêté! Nos derniers désastres en font foi. Le livre de M. J. Simon tout entier prouve qu'en matière d'instruction publique et pour le bien des études, la frayeur démocratique de l'arbitraire n'a pas porté jusqu'à ce jour des fruits meilleurs. On ne peut se passer des concours sévères, de la limite d'âge, des programmes détaillés, du tirage au sort des questions, si l'on veut fermer d'une manière absolue toute porte à l'arbitraire des juges. Or, plus l'on rend toutes ces conditions rigides, inflexibles, plus les sujets deviennent faibles, plus les études s'abaissent, plus l'esprit humain décroît; c'est M. Simon qui nous le démontre. Que faut-il donc faire? La conclusion de l'auteur n'est pas nouvelle et n'est pas féconde: laisser subsister ce qui est en y touchant à peine. Certes il y a de la sagesse dans cet esprit de conservation, et nous ne sommes pas de ceux qui voudraient tout changer d'un seul coup dans l'Université ou dans l'Etat. Cependant nous croyons qu'il y aurait à prendre quelques mesures plus radicales — qu'on ne s'effraye pas de ce mot sous notre plume — et nous les dénombrerons en leur lieu.

Disons, en attendant, que cette peur de l'arbitraire, c'est-à-dire, en réalité, de l'initiative, de la responsabilité individuelle est un des plus grands fléaux, non pas seulement de l'instruction publique, mais de toute la société française telle que la révolution l'a faite. Elle nous ramène à tous les inconvénients du despotisme que l'on a voulu fuir; elle engendre de plus ce *machinisme*, ce *mandarinisme*, ce régime à la chinoise que la France d'autrefois n'a jamais subis; c'est de là qu'est issue cette manie de réglementation à l'infini, ces programmes d'examen et d'autres choses, cette contrainte perpétuelle imposée à tout fonctionnaire obligé de se mouvoir dans les circuits les plus compliqués et les plus inflexibles. Nos lois semblent supposer toujours l'incapacité, l'improbité des agents de nos diverses administrations; et en supposant cette incapacité elles la font naître. L'homme-machine qu'elles dirigent n'a plus besoin de son intelligence et perd toute initiative. Sa probité, si bien surveillée, cesse d'être un effet de l'honneur pour devenir une nécessité mécanique. La volonté, la responsabilité n'étant plus en action, il est à craindre qu'elles ne se trompent de route dès que la contrainte aura disparu :

M. J. Simon se plaint avec raison de c
et dans la famille et dans les établisse
pas, comme on le fait chez nos voisins,
la formation de la volonté et l'initiative
comme nous, que par dessus toute chose
vigueur et de l'indépendance à l'esprit,
penser par eux-mêmes, à user en tous se
berté, en un seul mot, A VOULOIR. La scien
moire est chez eux et non pas à eux, ils

Mais que voulez-vous qu'ils fassent de
la fortifier et la conserver par l'exercic
nôtre, où chacun est par quelque côté u
et où l'État, dans la peur de l'arbitrair
tous ceux qu'il emploie? Il n'existe en Fr
qu'une seule initiative, celle de César
dans les autres cas, celle de ce personna
ble qui s'appelle *le gouvernement* ou bien
tique. Une des plus fortes moqueries do
léon III, qui s'est si souvent moqué de no
exhalé dans je ne sais plus quel discour
tiative individuelle en France. Dans la
d'un révolutionnaire, ceci est de la plus i
ment nous avons manqué d'initiative indiv
A quoi nous aurait-elle conduit? Pour les f
vés d'avancement ou destitués; pour les
les bras et les jambes dans l'engrenage ad

L'État lui seul possède le droit d'init
science comme l'omnipotence; il est infa
lui, tout remonte à lui, dans l'instruction p
L'État connaît seul le latin et le grec; il
aux plus savants professeurs délégués pa
chaque année les milliers, les cent milli
candidats aux divers grades, et il se réserv
suprême ressort les corrections des exa
que l'État en pareille circonstance, comm
quelque obscur bureaucrate, fruit sec des
gneux, jaloux de tous ceux qui produiser
pour faire croire à l'utilité de ses foncti
tous les deux ou trois ans, la joie de décou
faculté des lettres n'a pas relevé sur la co
le dieu auquel sont sacrifiées toutes les i
vous voulez supprimer le *machinisme* dans
d'abord dans le gouvernement. La démoc

main d'un empereur, ne l'abolira jamais de la main de ses tribuns ; elle tient trop à se garder de l'*arbitraire* des honnêtes gens. Les vœux platoniques formés par M. Simon pour la modification et l'adoucissement des concours, des programmes d'examen, des limites d'âge, ne seront pas exaucés, même par une Assemblée conservatrice. La France doit vaincre auparavant bien d'autres fatalités.

Si qua fata aspera rumpas!

Les écoles spéciales, les examens, les programmes, les limites d'âge restant, à très-peu de chose près, ce qu'ils sont aujourd'hui, serat-il possible de songer sérieusement à l'éducation physique des élèves, et de donner sur ce point satisfaction à d'impérieuses nécessités? Cela paraît douteux à M. J. Simon, aussi bien qu'à nous.

VII

L'éminent écrivain a traité d'une façon magistrale cette question de l'éducation physique, et nous sommes avec lui, sur ce chapitre, en parfaite conformité d'opinions. Sur la nourriture, l'habitation, le vêtement, les exercices gymnastiques, il faudrait tout citer et tout apprendre par cœur. Je recommande particulièrement aux instituteurs, aux parents et aux futurs ministres de l'instruction publique, les excellentes et charmantes pages sur la *réforme des promenades*. Elles s'appliquent à la fois à l'éducation physique, à l'instruction et à la moralité des élèves. Instruire les enfants en leur faisant du plaisir, en leur donnant des forces, voilà le but à poursuivre, et il n'est pas si difficile de l'atteindre que la routine et la paresse des maîtres et des parents veulent bien nous le faire croire. « Les sciences de faits, nous dit très-bien M. J. Simon, l'histoire, l'histoire naturelle, la géographie s'apprennent par les yeux. » En attendant les voyages, accordons à la santé, à la curiosité, à l'esprit de nos élèves ces longues promenades topographiques qui leur enseigneront plus de choses que plusieurs heures de classe.

J'ai vu dans une foule de journaux, et des mieux pensants, tourner en ridicule cette sage et utile innovation de M. J. Simon ; et je n'ai jamais mieux compris les petitesses de l'eprit de parti et l'outrecuidance des journalistes de profession, qui possèdent, comme les avocats, le triple talent de parler toujours avec aplomb des choses qu'ils ignorent, de ne jamais les apprendre, et d'injurier agréablement ceux qui les savent.

On a plaisanté aussi quelque peu des exercices militaires imposés aux écoliers et des envois de chassepots aux colléges. Mais, outre que le maniement du fusil et particulièrement l'escrime à la baïonnette, sont d'excellents exercices gymnastiques, il est certain qu'ils sont de toute opportunité pour nos enfants, appelés tous à passer sous les drapeaux. Or, s'il est indispensable aujourd'hui à la France de se transformer plus ou moins en une immense caserne, la faute n'en est pas à M. J. Simon, pas plus qu'à nous.

La question la plus difficile s'agite à propos de la culture physique des élèves, dont personne aujourd'hui ne conteste en principe la nécessité, c'est celle de la réduction des heures de travail. L'ancien réglement, qui est toujours en vigueur, comporte quatre heures de classe, quelquefois cinq avec les leçons de langues vivantes, et sept heures d'études; onze à douze heures d'immobilité! C'est tout simplement monstrueux. Les deux heures de récréations, prises presque partout dans des locaux insuffisants, ne sont, la plupart du temps, que de languissantes flâneries. M. J. Simon réduit très-sagement à huit ou huit et demi les heures de contention intellectuelle et de paralysie physique. C'est trois heures de gagnées pour la santé du corps, et partant pour celle de l'esprit, si on les emploie sagement. J'avais demandé davantage et je le demande encore; mais je reconnais que cela est difficile à concéder à nos apprentis bacheliers. Les trois heures que réclame M. Simon ne peuvent même pas lui être accordées dans l'état présent des études : sa circulaire elle-même s'y opposerait.

Le point sur lequel je reste en désaccord avec lui, c'est sur *la* multiplicité de ces études. J'accepterais pour le moment, *non sans* regret, les huit heures de travail pour les cinq heures de récréations, mais M. J. Simon ne s'aperçoit pas que dans tout le cours de son livre et dans sa circulaire il ajoute à chaque page aux connaissances exigées d'un écolier de dix-huit ans, et par conséquent à ces déporables programmes qui sont, à ses yeux comme aux miens, une grande cause de mal physique et intellectuel. Son zèle pour l'instruction l'emporte, et je lui signalerai, chemin faisant, quelques excès. Il n'y a pas d'amélioration possible dans l'éducation physique et morale, si l'on veut qu'un candidat au baccalauréat, eût-il vingt ans, ait parcouru, même superficiellement, le cercle entier des connaissances humaines. Je ne vois d'autre moyen de réduire la durée abrutissante du travail des écoliers que de réduire le nombre des choses qu'on prétend leur enseigner. C'est là que je trouve M. J. Simon plus que timide et en désaccord avec ses excellents principes sur l'hygiène. Pour mon compte, je ferais un large

abattus dans les études scolaires. Il est vrai que je prétends prolonger au delà du collége la jeunesse, la vie intellectuelle et la *nourriture* classique.

Mais ce principe reste acquis à la pédagogie — et vraiment, ni l'Université, ni les autres institutions ne semblaient l'avoir soupçonné avant les dix dernières années — qu'il faut avoir souci du corps de l'enfant aussi bien que de son intelligence. La meilleure action de notre plume, et de toute notre vie, c'est d'avoir violemment réveillé cette question par ce mot d'*Éducation homicide* jeté aux parents et aux maîtres, et dont nous ne regrettons pas la brutalité. Beaucoup de gens poussèrent les hauts cris et nous répondirent par cette écrasante appellation : POÈTE ! Mais on s'occupa de nos reproches et de nos idées jusque dans la sphère officielle; nos contradicteurs eux-mêmes reconnurent qu'*il y avait quelque chose à faire*, ce à quoi ils n'avaient jamais pensé.

Il n'existe aucun moyen pour les pères les plus soucieux du bon et sain développement de leurs fils, d'assurer aux garçons une bonne culture physique en leur faisant suivre les classes d'un collége, universitaire ou autre. Je vois de mes yeux ceci : Un écolier externe a le bonheur d'habiter chez ses parents, à deux kilomètres environ du lycée; c'est donc pour lui l'heureuse nécessité de faire huit kilomètres par jour, et presque au pas gymnastique. Mais en dehors de ces six ou sept quarts d'heure donnés au mouvement, tout le reste de la journée, fort avant dans le soir et de bon matin se passe à un travail acharné, car l'écolier a du zèle; c'est à peine si le jeudi il y a place pour une heure d'escrime. Voilà tout ce que nous accorde le régime actuel des études pour maintenir à peu près en équilibre la vie nerveuse et musculaire de ces pauvres petits êtres.

Qu'on nous permette encore un retour bien triste sur notre hygiène ou sur notre tempérament lui-même. Nous sommes de ceux qui pensent que plus on aime ardemment son pays, plus franchement, plus rudement on doit lui dire la vérité; nous irions pour cela jusqu'à vanter, dans les limites du vrai, des voisins, des ennemis que nous exécrons. Quand on séjourne un peu à l'étranger, particulièrement dans quelque lieu où se trouvent en grand nombre et en famille les hommes de cette race qui nous a fait une guerre si triomphante et si féroce, on est frappé de l'aspect vigoureux, de la forte musculature de tous ces corps mâles ou femelles. Les têtes aussi respirent l'énergie vitale. Je ne dis pas que sur ces physionomies il n'y ait quelque chose de faux et de féroce à la fois qui sent son barbare frotté de pédantisme : mais enfin on y reconnaît la santé et la force. Lorsqu'on rentre de là dans quelqu'une de nos grandes villes, on s'imagine que l'on traverse un hôpital, tant on

aperçoit de figures minces et chétive
se portent mieux que nous. Mais il e
à la santé que nous avons eue, par l
le bon emploi de notre intelligence
corps. Il y a dans notre sang un prin
craindre de la comparaison avec le s
il est temps de nous relever par l'éc
plus gaspiller la vitalité de nos jeu
avons besoin de réformer entièremen
daire. L'excellente, la vraie gymnast
Simon, et qui n'est point la gymnast
possible pour nos élèves que si on
heures de plus par jour et des gran
livrer aux exercices que demande leu

VIII

Après sa thèse si saisissante en fave
que, M. J. Simon en soutient une aut
aussi de toute nos forces : la supériori
la suppression et le remplacement d
vons, sous une forme plus complète,
fondie, tous les vœux que nous avons
rale, avec de précieux renseignements
Dans l'Université, presque tous les b
suppression des internats selon la m
grands internats, ils sont absolument
petits sera longtemps encore une néc
gieux, dont les maisons situées à la ca
convénients des lycées, et qui s'occ
laïques des recréations de leurs élèves
régime des grands pensionnats; mais
se convaincre que l'instruction religie
ril par l'abolition des grands casernem
les Pères jésuites ont fondé des extern
il est à croire que d'autres instituteurs

Puisqu'il est impossible de supprime
que c'est un mal nécessaire, il faut q
tenir pension pour son compte. Les rel
diriger et de surveiller des pensionnair
dans le chapitre de M. J. Simon, consa

traitant avec une grande sagesse et dans un esprit très-libéral de la condition des maîtres dans l'enseignement, il touche à cette terrible question des maîtres d'études qui, depuis la fondation de l'Université, a été retournée dans tous les sens et n'a jamais pu être résolue, même à moitié. Il faut savoir reconnaître cette vérité : le maître d'études laïque est impossible : vous n'aurez jamais pour ce poste que des déclassés et des fruits secs. Malgré toutes les ingénieuses combinaisons qu'imagine M. J. Simon pour les rendre respectés et respectables, ils seront toujours plus ou moins victimes ou tyrans des élèves. L'impossibilité du maître d'étude serait une raison suffisante pour que l'Université renonçât aux internats, et il y en a mille autres.

IX

Il est une autre question qui tomberait par la suppression des pensionnats universitaires, ou du moins dont l'importance serait fort réduite dans ce cas; c'est celle de la collation des bourses. Nous sommes, sur ce point, d'un avis entièrement opposé à celui de M. J. Simon, qui veut que toutes les bourses soient mises au concours. Les idées que je vais exprimer sur ce point me feraient certainement traiter de rétrograde et d'ami de *l'arbitraire* par un contradicteur de moins d'esprit mais du même parti que l'éminent écrivain. La démocratie veut faire des bourses un moyen de déclassement, et moi je voudrais m'en servir comme d'un moyen de *reclassement*, si l'on me pardonne ce barbarisme.

M. J. Simon demande que toutes les bourses soient données au concours. Le concours ! Il y a encore de bonnes gens qui se figurent que c'est un procédé sûr, infaillible, mathématique pour découvrir et récompenser le plus digne! Je ne dis pas que le concours doive et puisse être aboli pour l'obtention d'une foule de grades et de places, à la condition que le concours tiendra compte des titres acquis et des preuves faites en dehors de ces joutes où triomphent à coup sûr la suffisance, la mémoire, tout ce que j'appellerai encore d'un mot barbare mais juste, le *perroquetisme*. Les juges des concours étant tous déclarés moins suspects d'arbitraire que les autorités hiérarchiques, conservons les concours entre les hommes faits ou les jeunes gens déjà munis de diplômes; mais le concours pour obtenir une bourse dans un lycée, pour devenir, aux frais de l'État, élève de huitième et de neuvième, le concours entre des enfants de sept à neuf ans, de huit à dix, si vous voulez! M. J. Simon n'a pas réfléchi à tout ce que cette idée renferme d'impossible, j'oserai dire d'absurde. Il nous cite en exemple, et avec de justes

éloges, ce qui se fait dans quelques un
glaises — dans quelques-unes seulemen
de bourses est donné au concours; ma
entre de grands jeunes gens et pour des
serait une lutte entre bacheliers, pour
cultés de droit, de médecine ou à l'Éco
la gratuité de l'enseignement seconda
élèves des écoles primaires, entre des en
idée sans doute fort démocratique, mai
tique, injuste et destructeur de presque
provenance.

Il s'agit, nous dit-on, de faire des bo
tion, de discipline, une espérance de n
les carrières libérales. » Tout cela, sans
car, une fois l'élève pourvu d'une bour
prétendez l'assujettir au concours chaqu
vous qu'une famille pauvre fasse des pla
aussi aléatoire? Donc, c'est entre élè
qu'aura lieu le concours pour la gratuité
les juges seront chargés de découvrir qu
pour cause de futur génie, mériteront d'
professions manuelles de leurs parents p
études classiques. C'est, je suppose, sur u
graphe, en géographie, en arithmétique
que se basera le jugement; c'est là-dess
découvriront les futurs grands professeur
médecins, grands ingénieurs qui deman
moi qui crois connaître les enfants, les
pour avoir passé ma vie au milieu d'en
humaine pour avoir beaucoup réfléchi lo
tiques, je vous assure qu'en toute cons
décerner la bourse en question, parmi c
ans, au meilleur joueur de billes, ou de
de cheval-fondu qu'au premier dans les
dire. J'aurais autant de chances d'assu
médecin, un bon avocat ou un bon pro

Le concours, en pareille matière et en
dérables, est une loterie plus aveugle et to
choix par les supérieurs. J'ajoute qu'au p
cial, ce mode de déclassement est injuste c
gnez avec raison du nombre des *fruits-se*
subversifs que laissent après elles les ét
allez à plaisir chercher ces fruits-secs pa

sement et leur incapacité doit rendre le plus dangereux ! Ainsi, le concours peut ôter une bourse au fils d'un membre de l'Institut ou d'un maréchal de France mort sans fortune, et le priver, par conséquent, des études classiques, pour assurer tous ces avantages au fils du savetier qui sera peut-être un imbécile à dix-huit ans, et certainement un communard à vingt-cinq ! Et vous trouvez cela raisonnable ? C'est très-démocratique et voilà tout. Cela se conçoit sous l'Empire ou sous la Commune, mais pas dans un ordre de choses honnête, qu'il soit république ou monarchie.

La loterie du concours ne transportât-elle que d'excellents sujets de l'école primaire au lycée, quelle vie à faire aux élèves et quelle situation aux parents en maintenant ces concours pendant la durée des études pour des obtentions, des accroissements, et par conséquent aussi pour des pertes ou diminutions de bourses ? C'est ce que propose M. J. Simon. « Les enfants, dit-il, apprendraient ainsi de bonne heure à combattre de leur propre main ; ils seraient, dès leur premier âge, les artisans de leur fortune. » Pauvres enfants, pour lesquels nous avons tant plaidé ! les pousser tous, dès huit ans, à être les artisans de leur propre fortune ! En voilà, s'il en fut, de *l'éducation homicide!* Oui, je veux comme vous que l'adolescent prenne de bonne heure le sentiment de son initiative et de sa responsabilité ; mais, pour cela, ne l'écrasons pas trop tôt sous ce fardeau redoutable, laissons-le respirer, s'épanouir et vivre. Un grand poëte l'a dit :

Qui prévient le moment l'empêche d'arriver.

Prévenir le moment et l'empêcher d'arriver, c'est l'éternelle histoire de la démocratie française ; aussi ce qu'il faut le moins lui demander ce sont des plans d'éducation. Nous ne saurions admettre a collation des bourses, au moins pour l'enseignement secondaire et avant le baccalauréat, par la voie des concours. L'initiative doit être laissée à l'autorité universitaire, ou à certains corps, suivant les circonstances.

L'autorité doit se servir des bourses, non pour favoriser mais pour prévenir le déclassement ; il se fait assez tout seul et sans secours : il faut que la grande majorité des bourses soit réservée aux familles pauvres des classes cultivées pour les aider à ne pas déchoir.

X

Mais la grande question n'est pas de savoir à qui et par qui sera donné l'enseignement secondaire. Que sera cet enseignement lui-même ? A quelle éducation physique et morale devra-t-il être asso-

cié? Quelles années de la jeunesse
seront constatés ses résultats? Voilà l
Le titre du livre de M. J. Simon,
secondaire, correspond à d'urgentes n
quiète un peu. Il est de nature à faire
pas que l'auteur veut toucher aux
prendre sur ce point la défense du spi
bonnes lettres, du latin, du grec, de l
nous soient fortement enseignées com
nées de collége. Mais ne surcharge-t
tant d'autres études, qu'il en restrein
la durée? Enfin, par cette masse de
bachelier, lui, si chaud partisan de l
ne la rend-il pas absolument impossib
autres ministres depuis tant d'années
déclarer que les programmes d'étude
y ajoutaient tous des charges nouvell
même ce fait piquant à propos de so
qui l'ont suivie. « On se souvient peut-
nistration, j'avais proposé quelques
chements, on a conservé les addition
ments. C'était la pire des solutions : l
surchargés sont *écrasés maintenant*; d
fatiguent outre mesure, et que, de l'a
apprendre, ils n'apprennent rien. »
Voilà le trop véridique jugement po
secondaire par un ancien ministre de l
sophe et homme d'État. Un poëte n'au
Les additions proposées par M. J. Si
utiles en elles-mêmes, comme une foul
imaginer. Si les élèves pouvaient tout
vraient tout enseigner; mais, ailleurs
renoncer à tout étudier, si l'on veut sa
M. J. Simon demande qu'on ajoute a
leçons d'hygiène, une classe spéciale
classe d'histoire, deux heures de plus
gues vivantes, enfin des exercices de la
çaises. Tout cela est excellent si le mi
m'accorder les cinq heures par jour que
tions de l'esprit et pour le développem
Cependant ces exercices de langue
dans toutes les classes, ce que M. J. Si
blir l'étude de la langue maternelle, ce
miné. En rapprochant cette idée de plus

on arrive à une méthode d'enseignement des langues classiques tout à fait différente de l'ancienne méthode universisaire et dont le mérite nous paraît très-discutable. Je vais citer quelques-unes de ces phrases qui inquiètent ma vieille orthodoxie gréco-latine.

« En sixième et en cinquième, point de grec ; en huitième et en septième point de grec ni de latin. Pour ma part, je voudrais qu'on enseignât, dès ces premières années à lire et à parler couramment l'anglais ou l'allemand... Je demande si le latin est aussi difficile à apprendre que l'allemand? Il est évident que non. Peut-on, en quatre ans apprendre à parler et à lire l'allemand avec facilité ? Donnez-moi un bon maître et un enfant ayant quelques dispositions : il saura l'allemand avant la fin de la troisième année ; et je soutiens qu'en deux ans on lui apprendra assez de latin pour qu'il puisse lire un auteur facile... Les défenseurs de la méthode lente assurent que le latin n'est qu'un accessoire ou un prétexte, un moyen tout au plus, et qu'il s'agit en apprenant le latin d'apprendre la philosophie, la littérature, l'histoire ; de se familiariser avec les grands esprits de l'antiquité... Je ne veux pas rappeler que les Grecs n'ont eu besoin d'étudier ni langues mortes, ni langues vivantes ; et qu'en apprenant le grec c'était une langue vivante qu'apprenaient les Romains... Tout le secret d'enseigner est dans ce mot : arriver vite à les faire comprendre *in medias res*... notre admiration un peu béate pour la langue latine... l'éternel lieu commun que les versions suffisent pour apprendre le français, ne saurait être sérieusement soutenu ! Elles n'enseignent pas toute la langue... elles ne font pas vivre l'esprit d'une vie propre ; elles n'éveillent l'imagination, la sensibilité, la raison, tout ce qui fait l'être humain que d'une manière détournée, on le voit bien aux lettres de nos écoliers si inférieures à celles des petites filles... Quelques dictées en huitième et en septième, des narrations timides en seconde et des discours français en rhétorique, voilà jusqu'ici tout ce que nous donnions à la langue nationale. En sortant du collége les enfants ne connaissent ni les origines de la langue, ni son histoire, ni les chefs-d'œuvre du seizième siècle. »

Ces passages qui ne portent en apparence que sur des questions de méthode, or les méthodes sont toujours discutables et toujours perfectibles, vont plus loin qu'ils n'en ont l'air, et sentent quelque peu les hérésies anti-classiques dont nous avons défendu M. J. Simon ; le fond même de notre enseignement universitaire nous y semble attaqué ; les principes y sont battus en brèche et l'auteur n'y fait pas preuve à notre avis de tout le sens pratique et pédagogique que l'on est en droit d'attendre d'un réformateur de l'enseignement secondaire.

Et d'abord je m'afflige de voir qualifier ***d'un peu béate*** notre ad-

miration pour la langue latine. Le latin n'a pas à être défendu et nous croyons qu'il n'a jamais été assez loué. Notre culte passionné pour toutes les choses helléniques, le vieux fanatisme de collége qui nous faisait toujours prendre parti pour les Grecs contre les Romains et que nos études de l'âge mûr ont éclairé sans l'ébranler, nous laissent pourtant fort enclins à reconnaître à la langue latine sur la langue grecque, et sur toutes les langues du monde — après la langue maternelle — une grande supériorité *pédagogique*.

Nous ne sommes pas de taille à faire un parallèle approfondi entre ces deux magnifiques idiômes. Nous admirons de toutes nos forces la richesse, la poésie, le pittoresque, la musique et toutes les ingénieuses et profondes ressources de la langue grecque. Mais il y a ce nous semble dans le latin une concision, une vigueur, une rectitude, une gravité et, si l'on peut s'exprimer ainsi, une moralité qui le rend éminemment propre à être la langue enseignante et enseignée aux jeunes gens. Ce n'est pas par hasard qu'il a été la langue du droit, de cette législation qui a survécu à l'empire romain et qui a fait le tour du monde, enfin la langue de la religion universelle. Il avait pour cela des vertus intrinsèques. On ne saurait donc l'admirer avec excès ; il durera comme langue classique autant que la civilisation.

Peut-il et doit-il être enseigné à la façon d'une langue vivante, et une langue vivante elle-même peut-elle être apprise de manière à ce qu'un enfant la lise et la parle couramment pendant les années qui vont de la huitième à la cinquième ? M. J. Simon le pense, mais nous ne saurions l'admettre. Un écolier au sortir de la cinquième possédât-il l'allemand ou l'anglais aussi bien que notre *auteur* le désire, il faudrait encore, pour ne l'avoir pas oublié au moment du baccalauréat, que le jeune homme lui consacrât presque autant de temps dans les quatre dernières que dans ces quatre premières classes. Du reste, nous nous expliquerons plus loin sur l'enseignement des langues vivantes.

Le latin est-il moins difficile à apprendre que l'allemand ? Nous n'en jurerions pas ; dans tous les cas il doit être enseigné d'une autre façon ou tout au moins dans un autre but, au dire de M. J. Simon lui-même, qui ne tient pas à ce qu'on sache l'écrire, pourvu qu'on le comprenne. Appris en quatre années de dix à quatorze ou de douze à seize ans le latin demeurera-t-il plus solidement que l'anglais ou l'allemand dans la tête de l'élève une fois ses études finies ? Nous affirmons qu'il s'évanouira presque aussi vite, quoiqu'il offre plus de prise à la mémoire que les langues vivantes.

Appris selon l'ancienne méthode universitaire, *la méthode lente*, comme l'appelle M. Jules Simon, le latin occupait avec beaucoup d'autres études et occupe encore toutes les années de l'adolescence,

de huit ou dix, à seize ou dix-huit ans. Il est, sans doute, cruel dans la société moderne de n'avoir pas en la personne de ses fils de petits outils tout aiguisés pour l'industrie dès l'âge de dix-huit ans. Mais enfin, est-il vrai qu'après avoir passé huit ou dix ans au collége à apprendre le latin par *la méthode lente*, on ne savait pas même le latin? C'est ce que je nie énergiquement. Depuis le gonflement outre mesure des programmes, l'invasion des langues vivantes, des sciences à haute dose, de l'histoire contemporaine et d'une foule d'accessoires, j'ignore ce qui se passe à l'égard du latin dans le cerveau des jeunes générations. Mais j'affirme que tous nos camarades instruits par *la méthode lente* savaient le latin, à part les cancres les plus déterminés, et que tous nos contemporains le savent encore de façon à trouver du plaisir dans la lecture de leurs vieux auteurs. Vous n'obtiendrez jamais ce résultat par la méthode *rapide;* d'autant plus qu'on ne la veut rapide que pour délaisser plus vite, pour *brûler* plus rapidement le latin, le grec, et toutes les études classiques.

XI

Je suis charmé d'avoir rencontré ce mot de *méthode lente* parce qu'il trahit la grande hérésie contemporaine en matière d'éducation et d'études. On demande, aujourd'hui, des éducations en train express, demain on exigera la voie télégraphique. Ce n'est pas ainsi que procède la nature si souvent invoquée et si complétement méconnue par nos matérialistes; elle met vingt ans, vingt-quatre ans à faire l'homme physique; elle est pour *la méthode lente*, et je suis d'avis qu'il la faut imiter et respecter en toutes choses.

Quand les défenseurs de la méthode lente assurent « qu'il s'agit en apprenant le latin d'apprendre la philosophie, la littérature, l'histoire, de se familiariser avec les grands esprits de l'antiquité, » se trompent-ils donc si fort, et n'est-ce pas ce qui avait lieu dans l'ancienne Université, je veux dire avant les programmes? Ce n'est pas à M. J. Simon que nous apprendrons que l'étude d'une langue parachevée, immuable, d'une langue morte, d'une belle langue comme le latin et le grec est un des meilleurs cours de logique qui se puissent faire; que l'histoire, la philosophie, la littérature, renfermées dans ces langues sont les plus belles histoires, les plus belles philosophies, les plus belles littératures qui existent et qui existeront jamais! — je le prophétise hardiment, lors même qu'il y aurait à l'horizon plusieurs milliers de républiques américaines. Enfin, ne voyons-nous pas ceci dans l'éducation du premier âge

et le premier apprentissage de la langue
prendre une langue, c'est apprendre une
premier développement moral de l'enfant
sion de la parole; son éducation doit se c
langues, et surtout des langues fixées, im
langues mortes. Jamais la géométrie et
contre cette vérité.

La remarque de M. J. Simon qu'en appr
langue vivante qu'apprenaient les Romains
besoin d'étudier ni langues mortes, ni la
trouble pas beaucoup dans notre société, d
des sociétés grecque et latine. Quand les
prendre le grec, la Grèce avait terminé dep
chefs-d'œuvre de sa littérature et de son
avaient acquis une pleine et entière conséc
à une langue vivante, mais à un monde é
de Louis XIV est évanoui pour nous fils de
La littérature grecque avait donc aux yeux
l'immutabilité, la sainteté d'une vieille tra

Les Grecs n'ont eu besoin d'étudier ni lan
mortes : cela est certain, quoique tous le
aient cru avoir besoin d'aller étudier en É
gues et des doctrines étrangères, non pas p
vantes, mais parce qu'elles étaient ancienn
blait un gage de beauté, de sagesse et presq

Cette question nous mènerait, sur le géni
sur les sociétés primitives, sur nos origine
hors de propos et hors de proportions dans
gogique. Il faut toujours remonter à une n
n'a pas étudié de langue étrangère pour for
de la Genèse ou l'homme singe du positivi
rière eux de langue morte. Mais nous savo
Adam, plus intéressant pour nous que le g
toute son éducation s'est faite par le don d'u
lui, l'acte de nommer les objets comportait
nature et de leur usage. Il est possible que
du gorille originel ait été toute scientifique
histoire; mais l'instruction première de no
toute morale, et par conséquent toute littér
s'il eût appris le latin et le grec.

VIC

La fin au prochain numéro.

FONCTIONNAIRES ET BOYARDS[1]

VIII

LE CENTRE

Nous et les gredins. Tel était le thème que le juge Arsenieff avait choisi pour le discours d'ouverture de la grande réunion mensuelle des nihilistes. Plus de cinq cents auditeurs l'écoutaient bouche béante. Tous les déclassés de Saint-Pétersbourg étaient là. Ils entendirent une fois de plus que les fonctionnaires, les propriétaires, les prêtres et les paysans laborieux étaient des gredins, et que seuls, les fainéants, les rêveurs et les envieux avaient droit à la dénomination d'honnêtes gens. Ils s'écoulèrent, satisfaits, après avoir voté l'abolition de l'uniforme, stygmate de l'esclavage, et celle du traitement des fonctionnaires, levier du despotisme : votes émis, bien entendu, en prévision de leur arrivée prochaine au pouvoir.

Mais ce n'était que le prélude; il allait évidemment se passer quelque autre chose dans la grande salle du phalanstère de l'Asiatique.

Depuis le moment fixé pour l'ouverture du conciliabule, Darine s'était placé dans l'antichambre, derrière un bureau installé à cet effet, et là, il examinait avec attention les cartes que tout entrant était tenu d'exhiber. Or, il y avait des cartes jaunes et des cartes rouges. Darine laissait passer les porteurs de cartes jaunes, mais il arrêtait, en leur disant quelques mots à l'oreille tous ceux, fort peu nombreux d'ailleurs, qui avaient des cartes rouges.

Quand la séance fut finie et que les assistants se furent disper-

[1] Voir *le Correspondant* du 25 mai et du 25 juin 1875.

sés, une trentaine d'individus formèrent un groupe derrière le fauteuil de Darine. Le procureur se leva, entra dans la salle, en visita tous les coins, retourna à la porte, l'ouvrit, explora l'escalier d'un œil investigateur, et après s'être convaincu que tout le monde était parti, il demanda :

— Vous êtes au complet?

— Oui!

— Venez!

Suivi des porteurs de cartes rouges, Darine pénétra dans la salle et s'approcha de la chaire destinée aux conférenciers. Une large draperie formait une sorte de dais au-dessus de cette chaire, et les plis de l'étoffe, masquant le mur, faisaient ressembler cette partie de la salle au maître-autel d'une église le jour d'un enterrement de première classe.

D'une main résolue, Darine écarta la draperie, se baissa, et après avoir minutieusement interrogé le mur du regard, il introduisit une petite clé dans un trou habilement dissimulé sous une poutre servant à soutenir les solives du plancher.

Les quarante nihilistes étaient autour de lui. La grande pièce, vide, éclairée par la bougie que Darine tenait à la main, avait des ombres fantastiques. Une porte tourna sur ses gonds. Un flot de lumière inonda la salle sombre; Darine et les nihilistes reculèrent, saisis d'épouvante.

— Trahison! cria le procureur.

La porte s'ouvrait sur une pièce carrée, construite de telle façon qu'on n'en pouvait soupçonner l'existence de la rue. En effet, cette chambre, donnant sur la cour, avait été pratiquée dans le mur principal avec tant de précaution que ni l'économie de la salle, ni la régularité de la bâtisse n'en souffraient. C'était un réduit long de dix mètres et large de six.

Sur une table recouverte de drap rouge, et placée sur une estrade élevée, six candélabres éclairaient la pièce sans fenêtres d'une lumière éclatante. Six hommes masqués, enveloppés dans des capuchons noirs de pénitents du moyen âge, étaient assis devant la table.

Les sectaires ne s'attendaient probablement pas à ce qu'ils voyaient, car tous, d'un même mouvement, reculèrent jusqu'à la cloison.

— Nous sommes perdus! Trahison! répéta Darine.

Chacun explora de l'œil les profondeurs de la grande salle, cherchant une issue et craignant de voir apparaître une escouade de policiers. Alors un des hommes assis à la table rouge, celui qui

semblait présider cette séance mystérieuse, étendit la main, et une voix impérieuse retentit :

— Pourquoi cette terreur et que craignez-vous, mes frères? dit la voix. Vous nous voyez ici parce que nous sommes vos chefs, et que le moment est venu de nous découvrir à vous.

— C'est un piége, murmura Bello à l'oreille de Poleno, fuyons !

Darine, d'abord stupéfait de la brusque apparition de ces hommes, qu'évidemment il ne s'attendait pas à rencontrer là, avait reconquis son sang-froid.

— Vous êtes, dites-vous, nos chefs! répondit-il. Nous n'avons pas de chefs. Amis, dit-il à ses quarante compagnons, ils ne sont que six. A mort!!

Les nihilistes n'étaient pas rassurés cependant. Ils ne pouvaient supposer que six hommes eussent osé surprendre un secret de mort sans être bien accompagnés. Ils croyaient voir surgir à tout instant quelque cohorte invisible d'ennemis, et reculèrent de nouveau. Darine eut un sourire de mépris.

— Le gouvernement du tzar est encore fort, dit-il; il n'a pas besoin d'user de subterfuge; s'il l'avait voulu, vous seriez déjà arrêtés. Ce sont des ennemis obscurs et téméraires, et ils n'ont pas la loi de leur côté. Le chef suprême nous a avertis de leurs intrigues, car ce sont eux qui nous ont volé nos secrets et nous ont empêchés de sauver nos frères de Riasan!

Les nihilistes reculaient toujours; les six pénitents s'étaient levés; debout, impassibles, ils semblaient des statues de pierre. Darine, enhardi par leur silence, passa le seuil de la pièce secrète.

— Moi, dit-il, Ivan Kolok, et le chef suprême avons le secret de cette porte, dont nous seuls possédons la clef. Ce sont des traîtres, et des traîtres impuissants, car s'ils avaient la force nous serions déjà arrêtés ou tués! Auriez-vous peur?

Par un revirement subit, les nihilistes se précipitèrent en avant, Darine en tête. Tout à coup ils s'arrêtèrent terrifiés. Chacun des pénitents avait tiré un révolver de sa robe.

— Quiconque fera un pas de plus est mort! dit la même voix calme.

Darine, Poleno et ceux des sectaires qui avaient passé le seuil, reculèrent jusqu'à la porte, auprès de laquelle les autres socialistes s'étaient massés. Celui des pénitents qui paraissait être le chef des autres dit alors :

— Nous avons à causer, et il est dangereux de discuter les portes ouvertes. La police n'aurait qu'à mettre le nez dans nos affaires. Avancez!

Et comme les assistants, épouvantés, n'obéissaient pas assez vite.

— Sous peine de mort, ordonna-t-il, que tout le monde vienne se ranger en face de cette table!

Voyant la gueule des pistolets braqués sur eux, les nihilistes s'avancèrent un à un. Quand tous furent dans la pièce, un homme dissimulé derrière le battant ouvert par Darine, apparut tout à coup et poussa la porte secrète, qui se referma avec un bruit sec.

Poleno cria, en désignant du doigt cet homme :

— André!

— Silence! ordonna le chef des pénitents. Rangez-vous là et écoutez-moi.

Les nihilistes, domptés, s'aplatirent contre le mur avec un frisson d'épouvante.

— Ne tremblez pas, dit le pénitent. Vous voulez lutter contre la société et vous êtes pusillanimes comme des lièvres! Il ne vous arrivera rien. Nous sommes des vôtres! Seulement, je vous le répète, nous sommes vos chefs. Croyez-vous donc, ajouta-t-il avec une ironie sanglante, que c'est pour les imbéciles qui viennent de se disperser, ou pour les lâches que vous êtes, que des hommes risquent leur vie et leur fortune?... Vous avez habité deux ans cette maison, hébergés, nourris, logés; on vous flattait, on vous amusait, on encourageait vos instincts pervers, et vous avez cru que c'était pour le plaisir de vous être agréable! Cette comédie a assez duré : à votre tour de rendre vos comptes. Darine, approchez!

Le procureur n'était pas facile à intimider; il n'avait pas cédé à la panique de ses compagnons. Il secoua la tête et se croisa les bras.

— De quel droit, dit-il, me donnez-vous des ordres, et qui êtes-vous?

— Je vous l'ai dit, je suis votre chef.

— Je ne me connais pas de chefs!

— Vous êtes donc un rebelle! Vous niez le pouvoir du grand Centre, du Mystère!

— Je suis un des membres du Centre! Quant au Mystère, le triumvirat qui nous régit a confiance en moi. Le président élu pour cette année m'a délégué ses pouvoirs. Vous n'êtes pas ce président.

— Je suis au-dessus de lui, répondit le pénitent de sa voix imposante, comme il est au-dessus de vous. Les élèves ne connaissent pas l'existence du Mystère et croient que vous les dirigez. Ils vous appellent le grand Centre! Vous, les initiés, vous croyez que le triumvirat est la clef de voûte de l'Association. Cela n'est pas:

au-dessus du Centre il y a le Mystère, et nous sommes au-dessus du Mystère. Vous ne le saviez pas jusqu'aujourd'hui, comme ceux qui viennent de se disperser ignorent l'existence des Trois.

— Qui me prouvera la vérité de vos paroles? demanda Darine légèrement ébranlé.

Le président répondit à sa question par une autre demande.

— Quels sont les noms des Trois? vous pouvez le dire! Le Mystère va être découvert par mon ordre. Vous n'avez donc rien à céler. Qui sont-ils?

Mais Darine riposta :

— Si vous le savez, pourquoi me le demander? Si vous êtes au-dessus du Mystère vous devez connaître vos subordonnés? Pourquoi ne nous montrez-vous pas votre visage. Je ne vous crois pas. Vous êtes le plus fort, et ceux-là ont peur de vous... Moi! je vous dédaigne.

Le pénitent dit :

— Soit! Ivan Kolok! levez votre capuchon.

Un des pénitents obéit à l'injonction. Les nihilistes reconnurent le propriétaire de la maison qu'ils habitaient. Darine tressaillit.

— Les Trois sont, dit le pénitent, Ivan Kolok, que voici, le vieux croyant Noreff, parti pour Riasan, et un vieillard impotent dont vous êtes le délégué. Ce vieillard a été élu président pour cette année; son nom m'est sorti de la mémoire. Vous voyez que j'ai le droit de vous questionner. Je suis loin de blâmer votre courage! Vous avez bien agi, mais la défiance serait désormais une infraction aux statuts. Comment s'appelle le président?

Darine reprit dédaigneusement.

— Puisque vous êtes si puissant, vous devez le savoir. Ce vieillard n'a pas de nom.

Le pénitent eut un mouvement nerveux aussitôt réprimé; sa main gauche s'agita sous sa robe, et le pistolet vacilla dans sa main droite. Darine ne s'aperçut de rien.

— Peu importe, dit le pénitent, ce n'est pas de cela qu'il s'agit; vous devez être persuadé de notre droit sur vous! La présence d'Ivan Kolok....

— Ne prouve rien, répondit Darine, sinon qu'Ivan Kolok a pu devenir un traître.

Depuis quelques instants la patience du pénitent avait dû être probablement soumise à une rude épreuve, car à ces mots sa colère contenue éclata soudain.

— Un traître! cria-t-il. Ah! mais vous êtes donc aussi stupide que les autres. Vous avez pu croire que cet homme a construit cette maison, vous a couvert de sa protection, a dépensé une fortune de

roi, uniquement pour vous tendre un piége. Beau gibier! en vérité. A qui diable aurait-il pu vous vendre? Le tzar n'aurait pas voulu de vous pour ses bouffons, et la société ne châtie pas les maniaques. On vous a fait vivre, parce qu'on avait besoin de vous. Or le moment est venu de payer votre dette. Nous avons sous la main six révolvers; c'est assez pour vous exterminer tous. Vos cadavres auront le temps de tomber en poussière avant que l'on s'inquiète de vous, car vous n'avez ni amis, ni parents, et votre disparition n'étonnera personne.

C'était vrai, et un frisson d'inquiétude parcourut les rangs des nihilistes. Darine lui-même abaissa le regard.

— Approchez donc et répondez, dit le pénitent. C'est à vous que je parle, Darine, à vous, le plus déterminé de tous, et la cheville ouvrière de ces réunions. Vous allez avoir à vous justifier d'une accusation qui pèse sur le président du Mystère et sur vous, qui êtes son mandataire. On vous a confié un pouvoir dont vous avez abusé. Vous avez fait servir les ressources dont dispose l'association à des projets d'ambition et de vengeance personnelles.

Pas un muscle du visage du procureur ne bougea.

— Je n'ai pas à vous répondre là-dessus, répondit-il! Interrogez le président, si vous le pouvez.

Le pénitent saisit le pistolet qu'il avait posé sur la table et cria, en proie à une violente colère :

— Assez! votre opiniâtre rébellion me fatigue! Mes frères, dit-il aux autres pénitents, si dans deux minutes cet homme ne se déclare pas prêt à obéir à mes ordres, feu sur cette tourbe de gredins. Vos collègues payeront pour vous. Réfléchissez-y, Darine. Vous avez deux minutes pour vous décider.

Les pénitents ressaisirent leurs pistolets, les braquèrent contre les nihilistes acculés au mur, et firent claquer les gachettes. Ivan Kolok, le propriétaire de la maison, un des principaux chefs des nihilistes, avait rabattu son capuchon sur sa figure et imité ses cinq compagnons. Les gestes automatiques et précis des pénitents témoignaient d'une obéissance résolue et passive.

Les nihilistes eurent peur.

— Darine, répondez. Soumettez-vous!

— Grâce, dirent les autres, nous ne sommes pas solidaires de Darine.

Et tout à coup, lui saisissant les bras :

— Obéissez, vous allez nous faire tuer, crièrent-ils.

Darine comprit qu'une plus longue résistance serait inutile; il enveloppa les nihilistes d'un regard de mépris.

— C'est bien, dit-il au chef des pénitents; j'obéis, non par crainte de la mort, mais pour sauver ces hommes. Si vous êtes un traître, notre sang retombera sur votre tête.

Il se croisa les bras, fit quelques pas, s'arrêta devant la table rouge et dit :

— Questionnez ! j'attends.

Malgré sa colère le pénitent ne put s'empêcher d'admirer la contenance du procureur. Il y eut une seconde de silence. Les pénitents replacèrent leurs pistolets sur la table; des rangs des nihilistes partit un long soupir de soulagement. Le pénitent demanda :

— Qui vous a donné l'ordre de vous rendre chez le comte Lanine, pour lui commander de refuser la mission relative à la *vente* de Riasan ?

— Le président du Mystère.

— Quel est-il ?

— J'ignore son nom, comme j'ignore le vôtre. Si vous êtes mon chef, je vous le répète, vous devez le savoir. Moi, je n'ai jamais osé le demander.

— Soit ! pourquoi vous a-t-il donné cet ordre?

— La *vente* de Riasan était menacée. Les Molokanys, dont la doctrine se rapproche de la nôtre, sont un puissant instrument de propagande dans le sud de l'empire. Le Mystère avait intérêt à les protéger.

— Vous croyez le comte Lanine dangereux?

— Oui.

— Sur votre âme et conscience!

— Oui! — quoique je n'aie ni âme ni conscience.

— Je regrette, dit le pénitent avec ironie, d'être obligé de reconnaître votre incapacité. C'est moins excusable que la lâcheté dont ont fait preuve vos camarades.

Les nihilistes étaient domptés ; ils ne soufflèrent mot et s'entre-regardaient en pâlissant : l'œil de Darine eut un éclair de colère que le pénitent saisit au passage.

— Oh! pas de révolte ! dit-il. Le comte Lanine dangereux ! Allons donc! Vous ne connaissez donc pas cet aide de camp de l'empereur; c'est le plus doux, le plus débonnaire, le plus tranquille des hommes. S'il pouvait être chargé de poursuivre toutes les *ventes* de l'empire, nous serions assurés de l'impunité. C'est grâce à nos efforts que cette mission lui avait été confiée: vous êtes venus vous mettre en travers de notre route. Ivan, qui avait reçu nos ordres, s'est opposé à la décision du Mystère; vous n'avez pas voulu l'écouter. Noreff, par intimidation, au moyen de sa voix, vous a donné force de

majorité. Savez-vous que vous alliez donner l'éveil au gouvernement? Vous auriez réussi à déshonorer Lanine, à le tuer peut-être; mais l'empereur aurait nommé quelque autre, jeune, ardent et audacieux, sur lequel vous n'auriez pu exercer aucune pression. Si vous n'avez pas été guidé par un sentiment de haine personnelle contre le comte Lanine, crime prévu par nos statuts, vous avez fait preuve d'une incapacité incroyable. Heureusement nous avons réparé votre folie.

— C'est donc vous?

— Oui!

— Mais... les cachets..., les signatures....

— Les cachets sont déposés ici, Ivan en est le gardien. Nous avons ordonné à Noreff de signer et nous avons pu nous passer de votre président. Tout nous appartient, vous, vos secrets et vos existences. Vous croyez donc que nous ne vous surveillons pas! Nous assistons à toutes les réunions du Centre et du Mystère. Si je daigne vous expliquer cela, c'est pour vous dispenser de nouvelles questions.

Darine balbutia :

— Jamais, ni Kolok, ni le président ne m'ont averti...

— En avaient-ils le droit? Pouviez-vous parler du Mystère aux élèves! Vous oubliez que vous êtes un agent subalterne.

Darine courba la tête. Le pénitent étendit la main :

— Je vous connais tous! Vous, dit-il, en désignant au milieu du groupe des nihilistes, deux vieillards à barbes blanches, les vétérans de la conspiration, qui avez bravé le knout sous Paul Ier, la Sibérie sous Alexandre Ier, les mines sous Nicolas, et qui tremblez aujourd'hui, que vous ne bravez plus rien du tout. Les temps ont changé, n'est-ce pas, depuis la conspiration de l'As de cœur! Vous étiez alors déjà parmi les pusillanimes, et vous aviez raison!...

— Mais, qui êtes-vous donc? demanda un des deux vieillards interpellés.

— Votre maître, reprit durement le pénitent.

Ces mots, qui faisaient bondir d'ordinaire les âmes indépendantes des nihilistes, n'ébranlèrent pas leur soumission; ils saluèrent même avec déférence.

— Vous étiez alors douze conspirateurs, vous vous cachiez et vous vous enfermiez sous triples verrous pour lire des livres défendus venus de France. Aujourd'hui, vous êtes cent mille, vous conspirez à front découvert, sous l'œil de la police, vous insultez les agents de l'autorité, vous professez des maximes subversives, et l'on ne vous dit rien. Et néanmoins vous avez peur! De quoi avez-vous donc peur?

De la mort qui approche, vieillards, et du compte que vous aurez à rendre de votre vie inutile et perdue en rêveries impossibles ! Cependant, vous prétendez ne croire à rien. Vous avez été tour à tour voltairiens, athées, nihilistes, et vous craignez ce Dieu que vous insultez ! Allez ! je vous méprise !!! Je te connais, toi aussi, Poléno. Retourne-toi, regarde ce jeune homme. Il est resté parmi nous, il est devenu ton supérieur, et, cependant, tu as manqué, par ta brutalité, le détacher de l'œuvre. Tu ne sais pas instruire, ni reconnaître les intelligences. Tu étais devenu maître, et comme tes pareils, la férule que tu détestes quand elle s'abat sur tes reins, tu la brandis avec fureur pour en cingler les épaules des autres! Orgueilleux et borné!...

— Le nabab, s'écria Poleno, vous êtes le nabab!

— Silence, je ne t'ai pas donné le droit de m'interrompre. Je ne te connais pas, toi, continua-t-il en désignant Dakouss, et je suis étonné de te voir au milieu de nous. Tu es trop beau, docteur, ta place n'est pas parmi ceux qui aiment l'égalité. Un secret d'infamie doit te lier à quelqu'un de nos agents zélés et subalternes.

Dakouss, consterné, se colla contre le mur.

— Et toi aussi, médiateur Bello, spadassin émérite. Tu es brave, mais la lâcheté, comme la bravoure, est contagieuse. Tu es allé au feu, en Transcaucasie, avec ta compagnie, une compagnie de héros. Tu as peur avec ces hommes qui sont lâches. Tu n'es ni brave, ni lâche, et je te méprise, ainsi que cet autre, Poleno, qui a eu peur aussi.

Par un brusque mouvement, Bello et Poleno, se détachèrent du groupe et s'avançant :

— Eh bien ! non, nous n'avons pas peur. Nous sacrifions nos vies, dit Poleno après avoir consulté Bello du regard. Nous avons courbé la tête pour sauver la vie de nos camarades, pour ne pas compromettre le succès de notre œuvre...

Le pénitent éclata de rire.

— Votre œuvre! dit-il. Savez-vous seulement ce que vous voulez? Vous conspirez secrètement, dites-vous, sous le couvert des nihilistes. Le ridicule de leur doctrine couvre de leur pavillon vos projets? Quels sont-ils?

Darine voulut parler.

— Inutile ! Je sais... Vous espériez forcer le pouvoir à régulariser le nouvel ordre des choses, transformer une société assise sur les bases de l'arbitraire : l'abolition des castes, la liberté pour tous, voilà votre rêve. Mais le gouvernement est votre complice ! Il est vrai qu'une sage lenteur vous déplaît, car vous avez hâte de jouir. Ce n'est pas pour vos enfants que vous travaillez, c'est pour vous-mêmes.

D'ailleurs, vous n'êtes pas des moins
vous, ministres et généraux; Vous,
après avoir soumis la loi à la force b
Vous peuple, vous désirez transfor
conspirer, cela? De qui avez-vous d
complotez dans l'ombre, ce que les
Et vous craignez des représailles,
songe pas à vous. On méprise les nil
on vous dédaigne, car vous n'êtes p
entravez la marche des réformes au
vous fera rien; conspirez en repos,
mais l'on vous arrête, vous n'avez qu'
et on vous donnera la liberté — à c
ce sera toujours la liberté.

Ils étaient là tous, frémissants, éto
dément décontenancés. Mais Darine s

— Quels sont vos projets, à vous,

— Nous sommes, dit le pénitent, v
vous appartient pas de nous interro
vite, nous sommes là pour vous arrêt
pas en arrière, nous serons là pour l'
d'hui, c'est vous qui êtes en faute, de
vernement.

Darine essaya de protester.

— Silence! vous vous êtes rendu c
vernement ne se laisse pas diriger.
e pour que vous sachiez que
répression immédiate, terrible, suivi
nos ordres. Nous ne nous reverrons
souvenir reste dans vos cœurs. Le com
Le président, votre chef suprême, c

Le pénitent fit un signe, la porte se

— Allez, maintenant, et travaillez
mun : la régénération sociale de la R
le compromettez donc plus... La
craindre.

Et, comme Darine ouvrait la bouch

— Allez!... et si dans la rue vou
police, saluez-les avec courtoisie; ils
ils savent d'où vous venez.

Les nihilistes hésitèrent.

— Faudra-t-il donc, cria le pénit

Nos pistolets vous ont forcé d'entrer, ils sauront bien vous faire sortir! Allons, dehors!

Les pénitents ressaisirent leurs pistolets. Les nihilistes se précipitèrent par la porte ouverte. Bello, Poleno et Darine sortirent les derniers. Sur le seuil, Darine se retourna :

— Je ne suis ni traître, ni lâche, dit-il, je vais, de ce pas, instruire le président du Mystère de ce qui nous est arrivé.

Le chef des pénitents répondit :

— Faites! c'est votre devoir, il est votre chef et il reste tel. Vous lui devez obéissance. Si un acte quelconque nous paraît préjudiciable aux intérêts communs, nous saurons en empêcher l'exécution. Sortez! et n'oubliez pas que nous vous surveillons! Vous vous êtes cru des chefs, souvenez-vous que vous n'êtes que des soldats.

De son doigt étendu, il leur désigna la salle des conférences. Ils passèrent le seuil. Derrière eux la porte se referma.

— Ah! dit Darine à Poleno, si le président n'avait pas eu sa crise, il serait venu et il nous aurait défendus... A moins qu'il ne sache tout, ce qui est encore possible. Dakouss! venez avec moi. Adieu, messieurs, séparons-nous.

Il ajouta avec un rire amer :

— Je me suis cru un des chefs, c'est vrai, car je l'ai été... Ah! c'est trop fort : même dans nos rangs, il n'y a pas d'égalité. Dakouss, cria-t-il avec colère, venez donc, je vous attends. Et vous savez que je n'aime pas attendre.

Il se tourna vers les autres.

— Sortons! tous ensemble; il paraît que nous sommes protégés par la police, les précautions ne servent donc plus à rien!

Il éclata d'un rire nerveux.

— Nihil! dit-il, nous ne sommes rien nous-mêmes! Il n'y a rien du tout : nous apprenons cela aux imbéciles qui nous croient. Nous les sages, nous disons que tout existe, seulement il n'y a rien de réel. Ce qui est vertu chez les uns est vice chez les autres; ce qui a été respecté dans l'antiquité est méprisable aujourd'hui. Jévohah, Jupiter ont disparu pour faire place à d'autres idoles. La gloire chez les uns consiste à voler, chez d'autres à être martyr! Se venger ou pardonner l'injure... Rien! Rien! Eh bien! ajouta-t-il, avec un rire de démon, je crois que la meilleure doctrine est encore celle des imbéciles. Nous sommes des instruments infimes. Le président n'est rien : au-dessus de lui il y a ces hommes, et peut-être ceux-là encore obéissent-ils à quelqu'un... Allons! sortons, dit-il, et saluons la police.

Cet homme avait été terriblement atteint dans son orgueil. Il ne

pouvait songer sans colère, lui, pro
rien lui-même.

Quand le dernier initié fut sorti
pénitents dit au jeune homme qui a

— Allez dans la salle, André, et
qu'après avoir entendu frapper trois

André Popoff obéit. Les six péniter
vèrent leurs capuchons et se repl
Quatre des pénitents étaient des
Kolok, était âgé de cinquante ans en
parlé, c'était bien le nabab Dowgall

Un de ces hommes dit :

— Nous avons consenti à vous ob
crois inutile, sinon dangereux, ce q
révélé nos existences à ces gens, qui
poltronnerie et d'une stupidité incro

— Ah ! vous aussi, répondit le nab
tagieuse? Que craignez-vous? vous qu
pas votre secret qui a été divulgué,
fiance que la Russie inspire enco
oubliée, moi, habitant l'Asie où le no
depuis l'océan Glacial jusqu'à la mer
on vous envoie à moi. Les associati
vent le même but que moi ont choi
pour les représenter en Russie. C'es
pour le chef d'une tribu de barbares
impossible.

Le pénitent voulut protester.

— Laissez-moi achever : vous m'av
moi de me justifier. Non, vous n'ête
donnerai la preuve. Vous, Meridal, on
révolutionnaires y lèvent la tête, car
sape chaque jour l'empire qui s'écrou
ce mouvement sont en correspondan
à peine leurs noms et vous ne les a
envoyé par un comité central, dont v
moins influents. Est-ce vrai?

Le Français répondit, légèrement ét

— C'est l'exacte vérité.

— Il est inutile que je vous appren
de l'Internationale! Vous ne devez pa
santes qui la dirigent en Allemagne. A

Celui que le nabab appelait prit une lettre portant le timbre de Berlin.

— Approchez, Wilson, et vous, Feritiani ! Voici des lettres pour vous aussi.

Les deux derniers pénitents obéirent.

— Ivan Kolok vous dira qu'il est prêt à m'obéir, continua le président. Ces lettres de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre prouvent que j'ai pleins pouvoirs pour agir avec vous. Je suis votre supérieur, car je traite d'égal à égal avec vos chefs. Ce que j'ai fait est donc bien fait. J'aurais pu me dispenser de donner des explications ; mais je n'exige pas la foi aveugle. Reprenez vos places et écoutez-moi donc.

Les pénitents se rassirent, et le nabab parla en ces termes :

— Vous avez tous, dans vos pays respectifs, des sociétés secrètes organisées, des comités qui les dirigent, des fonds et des journaux qui les appuient. Vous êtes une armée, un peuple, et vous savez ce que vous voulez, du moins je l'espère. En Russie, il n'en est pas ainsi. Le socialisme est incarné dans un seul homme; hors de cet homme, il n'y a rien. Cet homme, c'est moi. Je puis donc agir comme il me plaît. Je n'ai ni chefs, ni amis, ni frères, ni compagnons.

— Cependant... voulut dire Meridal.

— C'est ainsi. Je vous ai fait assister à dessein au conciliabule. Vous avez écouté et jugé ; vous avez vu comment on comprend ici les nouvelles théories. L'absurdité des croyances des nihilistes est leur salut. J'ai compris cela. J'ai vu que le gouvernement ne se préoccuperait jamais de ces songe-creux et alors j'ai eu l'idée de créer à l'ombre de cette maison de fous une association colossale sérieuse, et de mettre, moi tout seul, la Russie au niveau des autres contrées qui comprennent les droits de l'homme. Pour cela, il fallait une pénombre. La police, messieurs, n'est pas bête, il ne faut pas croire cela. Tous les conspirateurs qui se sont perdus avaient le mépris de la police. On les laissait agir, s'avancer, s'embourber, et ils croyaient, les niais ! qu'on ne les connaissait pas. J'ai donc réussi à me ménager une pénombre : c'est l'association des Amis de la Liberté, le grand Centre, le Mystère, ces êtres que vous avez vus collés contre ce mur, tremblant d'épouvante. Ceux-là sont encore des rêveurs ; mais ils ne sont plus absurdes. Ils rêvent la régénération sociale de la Russie, l'égalité devant les lois, le nivellement des castes. Depuis vingt ans, le gouvernement lui-même est dans cette voie, et ils sont les complices du gouvernement. Mais ceux qui nous régissent n'aiment pas la complicité ; ils exigent l'obéissance aveugle. Depuis les réformes commencées en Russie,

l'émancipation, les tribunaux réguliers, etc.
une caste de fonctionnaires. Médiateurs, Ju
hommes d'opinions relativement avancées. Q
leurs instructions; ils ont voulu aller trop
qui est chez nous, ne vous en déplaise, fort
a compris que ces hommes obéissaient à un
cherché un an, et il a trouvé. Derrière c
surdes et ridicules qui végètent en Russie,
du mépris général, un groupe d'individu
J'avais, je vous le répète, inventé cela. L
ont été découverts, tous, ceux qui sorte
qui conspirent à Riasan, à Moscou, dar
Bien qu'il les ait découverts, le gouvernem
nombre, relativement restreint, et leurs
naires, n'étaient pas encore dangereux. La
sur leur tête, mais elle ne l'abaisse pas enc
les ménage, ou se croient-ils inconnus,
sûreté? La crainte de la police, jadis si inv
tout Russe, est disparue, et l'on n'a peur
darmes que quand on est réuni. Cependant
laisser à leur propre inspiration, et j'ai
faire croire à une société secrète, puissante
relèvent, qui les conduit et les tient sous sa

Les cinq pénitents écoutaient en silence
moment; puis il étendit la main. Sa voix
commandement et son attitude devint haut

— A l'ombre des nihilistes absurdes il y
rimentés et fanatiques; mais derrière ce
une intelligence, une puissance. C'est moi.

Il jeta un regard d'aigle autour de lui.

— La police ne me connaît, ni ne m
viens jamais aux réunions; mais je dirige t
mande. Quand je suis venu à Pétersbourg, i
fous qui se promenaient sur la Perspectiv
voix des vers de Hertzen et d'Ogareff. Ils se
ciplinés, et ils sont devenus dangereux,
leur ombre. Or ce que je désire, moi, ce
ferai, vous étonnera, vous, les représentan
Et je le ferai tout seul; car je ne veux pas
ai pas, n'en aurai jamais. Si je vous ai
parce que je connais les hommes. Un indi
qu'il soit, leur impose rarement. J'aurais p
retirer ma main de dessus leur tête, et dem

blants, ils se seraient dispersés pour demander l'aumône à tous les coins de la ville et le droit d'espionner dans tous les couloirs de la préfecture. Cela ne me suffisait pas : il fallait les faire obéir, les subjuguer, les effrayer, et non les chasser. Pour cela, il fallait une représentation théâtrale, des acteurs en costume du moyen âge, un tapis rouge, des candélabres. Les hommes ont été e seront toujours faciles à tromper.

Wilson, le grave Anglais, demanda tout à coup :

— Qui êtes-vous donc?

Le nabab lui répondit :

— La société a subi un ébranlement, elle n'existe plus. Le monde est entre un cercueil et un berceau. Il y a des hommes qui regrettent l'ancien état des choses, et d'autres qui veulent bâtir un édifice nouveau. Nul n'est content de ce qui est : les trônes chancellent, les privilèges disparaissent, les nations croulent. Rien ne se forme encore ; mais beaucoup d'intelligences aspirent à former quelque chose. La société est partout dans un état d'enfantement ou d'agonie, en Asie, en Europe et en Amérique, partout. La Russie, messieurs, c'est la sœur de l'Asie, en attendant qu'elle en devienne la maîtresse. Il y a beaucoup d'hommes sur ce vieux continent, encore soumis à un régime depuis longtemps disparu de l'Europe, qui rêvent une réorganisation sociale. Je suis le chef de ces hommes-là, et, de la Léna au Gange, je compte 50 millions de sujets.

L'Anglais, interdit, hocha la tête :

— Monsieur... dit-il.

Mais le nabab l'interrompit d'un geste souverain :

— Nous n'avons pas le temps. Prolonger la séance serait imprudent... Si le gouvernement se doutait de notre présence ici, s'il croyait que, derrière le comité, il y a quelqu'un encore, il ne serait pas indulgent. Auriez-vous du goût pour la Sibérie?

A ces mots, les quatre pénitents frémirent. Le mot Sibérie sonne lugubrement aux oreilles de tout Européen. Seul, Ivan Kolok eut un sourire muet. Le nabab continua :

— Si je suis venu ici, pour la première et la dernière fois, c'est pour empêcher les instruments infimes dont je suis obligé de me servir, de compromettre mes combinaisons. Une imprudence serait impardonnable. Avant de lever la séance, j'ai à vous rendre réponse à vous tous. Steinberg, voilà une traite de 600,000 thalers, collecte des ouvriers russes pour l'Internationale ; Meridal, voici 400,000 francs pour la fondation du journal dont vous avez besoin. C'est à cela, n'est-ce pas, que nous sommes cotés en France?

— Comment, dit le Français, vous savez... avant que je vous aie dit !...

— Vous êtes venus ici, car vous avez
ai été avisé. Feritiani, vos journaux parl
ce que vous désirez! Quant à vous, Wil
moi l'oreille.

Il lui dit quelques mots à voix basse.

— Êtes-vous satisfait?

— Oh! dit le grave Anglais, vous êtes

Le nabab eut un rire silencieux;

— Allez maintenant, et quittez la Ru
rons plus.

— Si vous avez besoin de nous?

— Si j'ai besoin de vous, je sais à qui
allez donc! La séance se prolonge; je vo
venir dangereux. Ivan restera avec moi po

Il alla à la porte et frappa trois coups.

Les quatre pénitents s'éloignèrent, stu
expression. Le chef appela André.

— Approchez, mon enfant, dit-il. Auj
dans la vie, vous avez été utile, et vous
pensez-vous de vos anciens maîtres?

André, sans répondre, sourit avec mép

— Ce qu'ils enseignent, cependant, a
ment, il s'agit de distinguer la vérité du
lutte perpétuelle de la volonté et du raiso
est inadmissible, ce que nous avons est
supérieur doit, pour lui et pour les autr
ration de la société. Leur croyance est ab
vous êtes né devient caduque. Il n'y a ri
exister, et cependant tout existe. Il faut c
yeux lucides.

Il lui frappa sur l'épaule:

— La lucidité vous viendra avec le bo
vous rendre heureux. Vous épouserez cell
riche. Allez à l'hôtel, mon enfant, et si
chose d'insolite sur votre chemin, retour
sez-moi. Nous vous suivons.

André s'inclina avec le plus profond res

— Vous serez obéi, monseigneur, dit-il.

Quand le nabab fut seul avec le marcha
mie sévère se détendit, et il dit d'un acc
tion profonde:

— Il y a sur le chemin de tout homme, q
qu'il paraisse, une pierre qui peut l'arrê

commettre une imprudence, Ivan. Mais je ne veux pas peser davantage sur la vie de cet homme qui déjà a tant souffert pour moi. J'ai pillé, tué, brûlé : je n'ai qu'un remords, mais il est horrible, implacable. Je souris quand je songe aux cruautés que j'ai pu commettre, mais je me méprise et je pleure au souvenir de la seule lâcheté dont j'aie souillé ma vie. Cet homme est mon remords vivant. La fatalité le rejette sur mes pas. Je ne veux pas lui nuire; je les ai presque trahis pour lui ! Il est vrai qu'il n'y a rien de commun entre eux et moi. Pour le faire respecter, je l'ai fait paraître inoffensif. Il peut devenir dangereux cependant, et il faudra aviser.

Il se dirigea vers le vestibule.

— Ivan, il faut que nous sachions le nom du président du Mystère. C'est un homme, je le vois, plus intelligent que les autres. Pourquoi se cache-t-il de nous? Ce Darine est un instrument inappréciable, il ne serait pas inutile de se l'attacher. Venez maintenant, notre conférence n'a que trop duré.

— Oui, répondit Ivan. Ce Poleno vous a reconnu.

— Bah ! dit le nabab, que sait-il en réalité ? Personne ne me connaît plus. Tu oublies toujours, Ivan, que tu parles à un roi ! Je suis inviolable.

Ivan eut un sourire énigmatique.

— Prosterne-toi, poursuivit Dowgall. Lors même que nous serions découverts, je ne risque rien !

Et, répétant les paroles de Schelm :

— On ne me connaîtra que quand il sera trop tard pour me résister.

Ils descendaient l'escalier du phalanstère. Du premier étage arrivaient des bruits discordants. Dans les Communes, les nihilistes discutaient autour de l'inévitable table à thé. Dowgall et Ivan descendirent dans la rue, qui était calme et déserte. Le nabab interrogea l'obscurité d'un œil investigateur : il ne vit rien.

— Allons, dit-il, tout va bien.

— Mais vous ne recommencerez plus, n'est-ce pas? Vous risquez de compromettre le but de votre existence.

Le nabab ne répondit rien. Ils firent quelques pas dans la rue. Tout à coup il s'arrêta :

— Cette femme est bien belle encore, n'est-ce pas, Ivan ? Tu l'as vue à mon bal ?

— Oui, dit Ivan, elle est belle, Mais que vous importe ?

— Je crois, dit le nabab, que si j'avais rencontré une compagne semblable au début de ma vie, je serais devenu le maître du monde.

Ils tournèrent l'angle de la Perspective de Voznesensk. Là une

ombre se détacha de derrière une maison,
sur leurs traces. Quelques passants attardés
tive. Dowgall et son compagnon, qui se r
reprises, ne s'aperçurent pas qu'ils étaient

VIII

L'AMBITION DU PROCUREU

Presque au même moment où le nabab, a
se rendait à son hôtel, Darine frappait à
Schelm.

L'ex-chef de la chancellerie avait subi u
Pendant deux semaines il avait été entre la
forte nature avait repris le dessus. Depuis
gence, qui semblait l'avoir complétement
venue aussi subtile que jamais, et avec l'i
d'activité qui ne l'abandonnait pas. Par c
atteint son bras gauche. Lorsqu'il avait sen
faire usage de ce membre, Schelm avait c
toujours.

« De plus en plus cadavre! dit-il; je n'ai]
œil. Encore une crise et je n'aurai plus de
lysie arrive à la tête, c'est la mort. Mais j
m'être vengé.

Il y avait déjà plus d'une demi-heure q
Schelm et leur conversation paraissait cep
animée. L'ex-chef de la chancellerie, après a
vite, et Darine l'écoutait avec une attention
à une objection du procureur, Schelm éleva
d'un éclair de colère.

— Eh! dit-il, je ne leur en veux pas! Ce :
je pense lutter. Ils ont raison, ces gens-là,
qu'il y a un comité mystérieux qui nous
but plus élevé que les rêves de nos nihiliste
aussi. Je suis heureux de me rencontrer av
niser avec des intelligences. Je sais ce que j'
Il faut que je devienne leur égal. Cela est p
suis pas effrayé de ce que vous venez de
presque satisfait. Je vois notre association p
la croyais. Il s'agit de monter en grade. Il

commander. J'ai réfléchi... C'est vous qui m'impatientez! Darine.

— Moi! mais je ne fais que vous transmettre les volontés de ce chef dont vous acceptez l'autorité.

— Je me soumets à son autorité tant qu'il s'agit des intérêts de l'association : quand il s'agit des miens, non! Or, vous me dites que Lanine est protégé par eux. Eh! je le connais mieux que ces hommes, j'ai eu avec lui des rapports plus intimes qu'ils n'en auront jamais. Oui, il est débonnaire, mais il accomplira sa mission avec intelligence et courage. Il n'est ni plus ni moins dangereux que tout autre aide de camp de l'empereur. Bref, vengeance personnelle ou zèle, j'ai besoin de perdre Lanine et je vous adjure, Darine, de m'aider.

— Mais, monsieur.....

— Vous êtes nihiliste, car vous croyez à l'avenir du nihilisme. De procureur vous songez à devenir président, sénateur, qui sait? ministre peut-être. Les petits veulent vivre, vous voulez briller? Ces hommes, ces pénitents mystérieux, vous ont méprisé; moi je vous estime, car je vous connais. Voulez-vous vous attacher à ma fortune? Je vous promets de l'argent et de la considération, car c'est à cela que vous visez. Le mouvement général de la société vous importe peu. Il vous suffit de changer de situation, n'est-ce pas? J'estime trop votre intelligence pour croire que vous êtes un nihiliste convaincu.

— Vous avez raison, répondit Darine, mais vous me demandez de ne pas exécuter les ordres de ces hommes, de mépriser l'égide dont ils ont couvert le comte Lanine. Eh bien! je n'ose pas... j'hésite. Je ne suis pas un traître... Si vous voulez agir contre l'association...

— Imbécile, dit Schelm, que ferais-je sans elle. Quelle autre association voudrait de moi pour chef, avec mon œil qui pend et mon bras qui vacille. L'autorité, le pouvoir, c'est ma vie. Donc, je ne trahirai jamais les nihilistes. Au contraire, dit-il, en s'animant, je les aime; je n'avais qu'un but dans la vie, maintenant j'en aurai deux. Je veux être le chef suprême. Ce sera ma dernière victoire, un de mes triomphes. Je prends tout sur moi, Darine. Je suis le président du Mystère, je vous excuserai devant ceux qui sont au-dessus de moi. Je vous donnerai un ordre écrit. Je ferai votre fortune, mais ne m'abandonnez pas. Voulez-vous que je vous supplie, après vous avoir toujours commandé?

Le procureur semblait réfléchir.

— En effet, dit-il, vous pouvez m'être utile... Si vous voulez me promettre de me faire élire, après vous, président du Mystère, je consens à vous obéir.

A ces mots, courut sur les lèvres c
ironique que le procureur se troubla
Schelm croyait probablement que
gent ou sa protection pour quelque
jeune et fort, ambitionnant cette au
nait à ce paralytique ténébreux, ma
base légale, et qui, en Russie, ne doi
lui parut un être inférieur, et son irc

— Soit, dit-il.

— Une promesse verbale ne me su

— Il vous faut un écrit?

— Oui!

— Vous êtes bien heureux, dit Sc
soit pas encore paralysée. Que voul
Vous voyez que j'ai confiance en vous

— Je vous ai donné assez de preu
votre confiance ne m'étonne, ni me
connais votre existence, je ne l'ai rév
président sous un nom supposé, j'ai
geant au Mystère en votre nom, m'an
d'hui même j'ai bravé la mort pou
pas dit : « Si vous prononcez jamais

— Oui, oui, murmura Schelm, vc
aussi je suis étonné que vous briguie
d'un cadavre.

— Que vous importe?

— Dictez, dit Schelm qui prit un
blante, il faut en finir ; je ne veux pa

Darine dicta :

« — Moi, baron de Schelmberg, p
prême des nihilistes de Saint-Pétersb
toute mon influence, l'année prochai
le procureur, André Darine, que je r
l'association le plus capable de gouv
Est-ce fait?

— Oui ! dit Schelm qui faisait tous
de rire.

— Donnez, alors.

— Je ne comprends pas, dit Scheln
que vous voulez faire de ce chiffon de
l'utilité.

Darine eut un tressaillement d'impa

— Vous défiez-vous de moi?

— Non, mon Dieu non! ce papier, d'ailleurs, est si ridicule qu'il en est sans importance. Tenez! prenez-le.

Darine, en s'en emparant, ne put retenir un soupir de satisfaction; son œil lança un fugitif éclair. Schelm vit cet éclair et éprouva une légère inquiétude.

— Vous voulez faire votre chemin dans le nihilisme?

— Oui.

— Vous êtes cependant jeune et intelligent. Que moi, je me fasse une distraction, dans mes douleurs, de cette autorité absurde, que j'y cherche la vengeance et la destruction, c'est compréhensible; mais vous qui connaissez tous les secrets, toutes les...

— Enfin, s'écria Darine en éclatant de rire, n'allez-vous pas, maintenant que l'affaire est faite, travailler à la défaire?

Schelm s'était vite rassuré. Le procureur le connaissait depuis longtemps et n'avait jamais révélé son existence. Le titre de procureur était pour Schelm une garantie. Il n'y a pas d'exemple qu'un procureur impérial ait jamais figuré parmi les gens affiliés à la police.

— Ainsi, dit-il, vous êtes prêt à m'obéir? Agissez alors tout de suite. Il faut en finir. J'ai besoin de la lucidité de mon esprit. Tant que je n'aurai pas perdu ces gens-là, je me sens incapable de rien faire. Et pour garder ma puissance, pour devenir un chef, il me faudra travailler sans trêve ni relâche. Courez chez ce médecin. Plus d'hésitation.

— J'étais tellement persuadé que nous nous entendrions que je l'ai amené avec moi. Il m'attend dans l'antichambre.

Schelm bondit.

— Ah! ça! êtes-vous fou? Mais il connaît mon nom alors... Mais...

— Nullement! interrompit Darine, il ne sait pas chez qui il est; il est abruti par la peur.

— C'est une trahison, cria Schelm. Darine. Révéler mon existence à cet homme!

— Je n'ai rien révélé du tout, et sût-il quelque chose, qu'il ne serait pas dangereux. Il est lié à moi, par un lien autrement puissant que celui qui rattache entre eux les nihilistes. Il est mon esclave, ma chose, mon chien : il a commis un crime, et j'en ai la preuve entre les mains.

— Un crime!

— Oui, il a aidé une femme à tuer son enfant, et a empoisonné la femme.

— Ah! alors... Mais n'importe, Darine, ne lui dites pas qui je suis.

depuis ce matin ; on ne sait pas où je suis.
votre domestique.

— Suivez-moi, lui avait dit sèchement D

IX

L'ARRESTATION.

Dakouss, debout dans la chambre de l'hô
celle où était couché Vadime Gromoff, rem
une cuiller ; il mettait à cette opération
Une légère draperie recouvrait la porte de l
Dakouss dirigeait souvent de ce côté un re
on ne peut avoir l'œil partout, et précisé
docteur étudiait un changement de nuance
dans le liquide contenu dans la tasse qu'il
perie s'écarta et Alexandra Lanine apparut
du pied.

A l'aspect du docteur, elle eut un sourire

— Eh bien, docteur! dit-elle, êtes-vou
blessé? Il dort profondément...

Dakouss se retourna avec une promptit
l'épouvante, et sa main laissa tomber sur l
de la potion. Alexandra s'aperçut de son
devint bienveillant. Cependant la pâleur de l
il regarda Alexandra avec des yeux hagard
main et la reposa sur une console.

— Je vous parle, docteur, poursuivit Al
répondez pas ; décidément vous devenez de
viens de traverser la chambre de Vadime
Nous lui trouvons un visage excellent. Loui
voir le blessé. Lui permettez-vous de rec
réveil ; Louise insiste beaucoup ; elle est ic

Dakouss essuyait avec son mouchoir la
venait de remuer le breuvage et ne répondai
livide et tremblant, il s'appuyait contre la

— Mais vous ne répondez pas, docteur !
tion vous a effrayé, comme si je vous avais
crime. Voyons, remettez-vous, ajouta-t-elle
pas bien terrible.

Dakouss avait eu un tressaillement dont Alexandra ne s'aperçut pas, au moment où la jeune fille avait parlé de crime, mais ce tressaillement rétablit l'équilibre dans son système nerveux, et le beau docteur reconquit tout à coup sa présence d'esprit.

— Mademoiselle, dit-il, votre présence est un bonheur si grand que...

— Je sais..., je sais..., interrompit Alexandra, vous êtes nerveux comme une jolie femme.

— Ce n'est pas que je sois nerveux...

Elle fronça les sourcils.

— Vous êtes nerveux, docteur, dit-elle sèchement.

Il lui lança un mauvais regard.

— L'orgueil de cette jeune fille, murmura-t-il entre ses dents, est plus fort que son amour. Attends! attends!

— Que murmurez-vous là, demanda-t-elle.

Puis elle ajouta :

— Vous ne me répondez toujours pas; Louise insiste pour voir Vadime. Autorisez-vous votre blessé à recevoir Mademoiselle de Schelmberg : vous nous avez dit hier, à dîner, qu'il était complétement sauvé, que dans trois jours il serait sur pied. Louise se plaint de ne pas l'avoir vu de toute la semaine, elle prétend, qu'après avoir accordé une certaine liberté à Vadime, vous le tyrannisez. Elle a l'air sinistre, Louise; c'est une si drôle de fille. Je parie que si elle vous avait vu remuer ce breuvage, elle aurait cru que c'était du poison.

Dakouss avait recouvré maintenant tout son sang-froid; il répondit d'une voix calme:

— Quand le prince Gromoff sera éveillé, tout le monde pourra le voir. J'avais cru découvrir, ces jours derniers, quelques symptômes alarmants de fièvre. Cette fièvre s'est, en effet, déclarée peu après; mais aujourd'hui la fièvre est presque vaincue. Il faut cependant que le malade suive encore régulièrement mon traitement et boive la potion que je préparais au moment où vous êtes entrée. Je ne réponds de lui qu'à condition qu'il la prendra toutes les trois heures; il faudra même que je le réveille dans un quart d'heure, car la régularité du traitement est indispensable à sa guérison. Je ne suis resté chez vous que pour lui administrer moi-même cette potion dont je possède le secret. J'ambitionne la gloire d'avoir, tout seul, sauvé cet homme.

— Ainsi, interrompit Alexandra, Louise peut venir.

— Dans un quart d'heure, car il ne faut pas troubler inutilement son sommeil.

— M'autorisez-vous à sonner?

— Oui! la sonnette correspond à l'
tendra rien.

Alexandra ordonna au domestique
moiselle de Schelmberg qu'elle pouv
blessé un quart d'heure après. Ensui
perie et voulut l'écarter de la main
était couché Vadime et où Akoulina
dit alors :

— Mademoiselle, vous êtes cruelle.

Elle se retourna, comme piquée pa

— Vous avez dit?... demanda-t-elle

Mais Dakouss, qui avait conscience
et était doué d'une rare impudence, r

— Je vais, dit-il d'une voix plainti
trois jours, et je ne vous reverrai plu
mère ne m'aime pas, et ne me perme
leurs, ajouta-t-il amèrement, je ne p
reçu dans le salon de la comtesse La

— Eh bien ! monsieur? demanda Al

— N'aurez-vous pas un mot bienvei
resté plus d'un mois sous votre toit, qu
sans bornes? Votre orgueil de grande
vous me tendiez la main?

Elle abandonna brusquement la dra
levée, s'approcha de lui la main éte
presque émue :

— Voici ma main, docteur; mais
avant votre départ. Vous ne dînez dor
d'hui, ni demain?

Sans le savoir, Dakouss avait encore
Cette infériorité de condition qu'il con
tive avait touché Alexandra. Dakouss
ment l'animait, et il osa, avec un sour
main à ses lèvres. Alexandra la retira
toutefois, et dit, semblant prendre trè
ration immédiate et éternelle.

— Avez-vous une position?

— Hélas ! non, mademoiselle !

Elle lui demanda machinalement :

— Quels sont vos projets d'avenir?

Et machinalement aussi, après lui a
ton banal, elle s'assit sur un fauteuil p

— Mes projets, répéta-t-il avec un

quitté cet hôtel princier, j'irai demeurer à l'autre bout de Saint-Pétersbourg, à la perspective de Vosnesensky, dans une Commune, le phalanstère de l'Asiatique.

Elle fut étonnée par ce mot, qu'elle entendait peut-être pour la première fois, et demanda :

— Un phalanstère, qu'est-ce que cela?...

— C'est un endroit où quelques misérables vivent ensemble, où la bourse et le travail sont en commun, où chacun porte sa servitude. Je balaierai les chambres et ouvrirai les portes le matin, et le soir je me promènerai à la recherche des malades. Quand j'aurai quelques sous, j'en verserai la moitié à la caisse pour avoir le droit de manger à la table commune. Voilà ma vie à venir. C'est la condition des pauvres.

— Mais vous ne serez pas pauvre! interrompit-elle vivement; Vadime est riche, mon père aussi... Vous avez sauvé la vie de mon cousin, c'est bien le moins qu'il fasse votre fortune. En sortant de cet hôtel votre existence sera assurée à jamais, et vous n'aurez pas besoin de vivre au phalanstère.

— Je ne demande rien.

— Vous n'avez pas à demander; c'est une dette sacrée que nous saurons payer. Écoutez, ajouta-t-elle en levant sur lui ses beaux yeux et en l'enveloppant d'un regard lumineux, vous pouvez prétendre à un avenir magnifique. Vous êtes beau et cela ne gâte jamais rien; vous êtes bon médecin. Laissez de côté les doctrines socialistes dont mon père prétend que vous êtes imbu; vous pourrez entrer au service, et alors... qui sait... Vous pourrez faire votre chemin, les castes n'existent plus...

Dakouss se précipita à genoux et saisit la main d'Alexandra en s'écriant :

— Ah ! je savais bien que vous m'aimiez !...

Il serait impossible de rendre l'expression de stupéfaction qui éclata sur la figure d'Alexandra ; son étonnement fut tel qu'au premier moment elle ne retira pas sa main que Dakouss couvrait de baisers.

Le beau médecin murmurait :

— Oh ! je vous aime, car vous êtes belle vous aussi. Je savais bien que votre froideur était simulée... Quand, le premier jour, mon regard s'est croisé avec le vôtre, j'ai vu que vous m'aimiez !

Soudain Alexandra se dégagea, repoussa la chaise, regarda Dakouss prosterné et éclata de rire.

— Je vous aime, dit-elle, moi?... Oh ! c'est trop fort ! Ha ! ha ! ha ! Le premier jour mon regard s'est rencontré avec le vôtre, et

puis encore, j'ai mangé des brioches
n'est-ce pas? Et je vous aime! Ha ! ha
Dakouss ne comprenait pas et la
yeux étonnés.
— Ah! c'est une déclaration que
Dakouss alors commença à com
Alexandra vit ce mouvement et rit de
— Mais restez donc à genoux; vo
tion!
Dakouss, pourpre de colère, trou
avait perdu toute contenance et rest
En ce moment, la porte s'ouvrit,
à mademoiselle de Schelmberg, entra
Il était trop tard; Wladimir avait vu
à Alexandra, cette nouvelle complic
gaieté folle.
— Qu'y a-t-il? demanda le comte L
— C'est monsieur, dit Alexandra e
me faisait une déclaration... Non! qu
que je suis amoureuse de lui.
Mais la figure de Wladimir se reml
mauvaise humeur, et, comme toute
l'emportement facile. Il lança au mé
s'approcha d'Alexandra, qui continuai
de la colère.
— A quel propos cette hilarité in
t-il. Cela vous amuse donc que cet
respect?
Alexandra, étonnée de la répriman
et voulut répondre:
— Mon père, ne vous fâchez pas...
— Silence! vous ai-je dit, ma fille.
dez-vous! dit-il d'un ton menaçant.
Alexandra, qui n'avait jamais vu son
ressentit presque de l'effroi; elle pâlit
comte. Mais Wladimir s'était exalté; i
— Je vous ai ordonné de vous tai
enfermer dans votre chambre, cria W
ribles dans la voix. Quant à vous, mon
Demain vos honoraires vous seront en
A mesure que Wladimir s'exaltait
matique se dessinait sur les lèvres d
visage une telle expression de honte

fille en eut presque pitié, et regretta peut-être un instant son hilarité si douloureuse pour l'amour-propre du beau docteur; cette expression fut saisie au passage par Dakouss qui se redressa.

— Monsieur le comte, dit-il, je l'avoue, j'ai été coupable; mais après avoir été coupable, je ne veux pas être criminel, ajouta Dakouss avec dignité; la vie de ce blessé, que vous oubliez, monsieur le comte, dépend de moi; si vous me chassez...

— Eh! cria Wladimir, crois-tu être seul médecin!

— Je suis médecin avant d'être homme; sans cela, je vous aurais déjà demandé compte de vos paroles; mais je comprime mon ressentiment pour vous dire : monsieur le comte, vous me chassez, et cependant la vie d'un homme dépend de ma présence dans votre maison. J'ai composé un breuvage...

— Silence, charlatan! cria Lanine en proie à la plus terrible colère. Il ne manque pas de chimistes pour analyser ton breuvage et de médecins qui sauront me donner la recette. Sors d'ici!

Un éclair de satisfaction brilla dans l'œil de Dakouss qui, au lieu de sortir, s'avança de quelques pas :

— Je sors, dit-il. Si le prince Gromoff meurt, que sa mort retombe sur votre tête. Voici, sur cette console, la potion que j'ai préparée. Encore une fois, monsieur le comte, je vous somme de...

— C'en est trop, cria Wladimir, qui s'élança et le saisit par les épaules.

Dakouss, en se retournant, jeta à Lanine un regard vindicatif et menaçant.

— Qu'avez-vous fait? mon père, murmura Alexandra, vous avez traité ce pauvre fou avec une dureté...

— Je vous prie de vous taire, ma fille, et de ne pas me forcer à vous dire devant mademoiselle de Schelmberg ce que je pense de votre inqualifiable conduite.

Uu sourire satisfait erra sur la figure pâle de Louise. Alexandra, rouge de honte, voulut protester. Tout à coup Akouline Iwanowa apparut sur le seuil de la chambre du blessé et dit :

— Il s'est réveillé au bruit que vous avez fait, il demande à boire; ses pommettes sont rouges et il semble avoir la fièvre.

— Vous allez tous le tuer, cria Louise en écartant la draperie et en se précipitant dans la chambre de Gromoff.

Machinalement Wladimir et Alexandra la suivirent; le blessé venait de se réveiller, et ses yeux brillaient; il avait un peu de fièvre, résultat probablement d'un brusque réveil.

— Bonjour ! Louise, dit-il, je ne vous ai pas vue depuis longtemps.

Elle s'approcha de lui.

— Vous sentez-vous mieux, Vadin
tremblante.

— J'ai grand'soif. Le médecin n'es
potion qui me calme et me fait un l
boire. J'ai tellement hâte de me leve
rais sortir sous trois jours. Je me se

Il se leva sur son séant, mais ses
moment, et il s'appuya contre ses or

— Encore un étourdissement! di
mois que je gis ici.

Louise mit son bras sous l'oreiller

— Ils se disputaient là, ils vous on

— En effet, qui donc s'est disputé?

Wladimir et Alexandra s'étaient ap

— Comte! dit Louise d'une voix
donc la potion, Vadime a soif...

La colère de Wladimir n'était jam
calmé, et, après avoir réfléchi, il a
tement; ce sentiment l'empêcha de
périeux de Louise; il se dirigea vers

— La potion est sur la console, di

Wladimir sortit. Louise soutenait
voix tremblait un peu en disant :

— Mon pauvre Vadime, je suis bi
ma faute...

— Bah! dit-il, n'êtes-vous pas, v
mes camarades d'enfance. Quand
m'a-t-elle pas aidé de tout son pou
recommencer pour vous être utile, c'
Louise, vous savez...

— Mais comme votre père est lon
interrompit Louise avec impatience.

— Il cherche la tasse.

— Pourquoi avoir chassé le médeci
agressif.

Alexandra détourna la tête, Akou
moiselle de Schelmberg avec un ét
rentrait à ce moment une tasse à la m

— Ce médecin avait placé sa potion
long à la chercher. Pardon, Vadime. .
moment. Il faut que je verse quelques
la faire analyser. Ce Dakouss, que j
changement de médicaments peut av

faire analyser sa préparation. Akouline Iwanowa! donnez-moi un verre.

Sur le guéridon, auprès du lit du malade, il y avait tout un assortiment de fioles et de vases. Madame Popoff prit un verre et le tendit au comte qui y versa avec précaution quelques gouttes de la potion. Louise fut tout à fait impatientée.

— Donnez donc! cria-t-elle, vous êtes long...

Wladimir, sans s'apercevoir de l'exaltation de la jeune fille, lui tendit la tasse. Louise approcha la potion des lèvres de Vadime, qui, après lui avoir lancé un regard de reconnaissance et lui avoir doucement serré la main, l'avala d'un trait. Tout à coup son œil devint hagard, une pâleur livide couvrit ses traits, il repoussa la tasse d'une main crispée et cria :

— C'est du feu que vous m'avez donné.

Il eut un spasme, s'affaissa sur les oreillers en se roulant dans des convulsions. Puis il poussa un cri épouvantable :

— Oh! que je souffre!

— Vadime! qu'avez-vous? demanda Louise éperdue.

— Je suis mort! balbutia-t-il en se tordant dans des souffrances atroces.

Effrayé, Wladimir avait laissé tomber la tasse où il avait versé quelques gouttes de la potion, et qui se brisa. Alors Louise étendit la main en criant :

— Comte Lanine, c'est vous qui l'avez empoisonné!

Alexandra était pétrifiée par l'épouvante. Wladimir ne se rendait pas encore compte de ce qui s'était passé; il voulut s'approcher du lit du blessé. En avançant, il écrasa avec son pied un fragment du verre, qui craqua. Louise le repoussa avec violence.

— Ah! cria-t-elle, vous voulez anéantir les preuves de votre crime! Je vous le répète, comte Lanine, vous avez empoisonné Vadime!

Akouline Iwanowa se dressa soudain derrière le comte et saisit Louise par l'épaule :

— Vous mentez, fille de Schelm! cria-t-elle. S'il y a un crime, c'est vous qui l'avez commis!

— Moi! répondit Louise, moi!... Mais je l'aime!

Et revenant tout à coup au lit, elle saisit la tête de Vadine entre ses mains, et, se redressant menaçante :

— Personne n'y touchera! cria-t-elle, magnifique dans son désespoir.

— Louise!... êtes-vous folle? dit Alexandra.

Mais la jeune fille avait soulevé la tête inanimée de Vadime :

— Dans votre terreur, cria-t-elle, vous qu'il meurt, cependant; pour vo

Elle examina le visage du blessé. S de ses traits la frappèrent. D'un moı la main sur son front et recula : le comme du marbre.

— Il est mort ! cria-t-elle d'une voi

— Mort ! cria Alexandra.

— Mort ! répéta machinalement Wl de nouveau.

Mais Louise lâcha la tête de Vadimo oreillers, et s'élançant en avant, dési quelques gouttes de la potion achevaie

— Voici la preuve de votre crime ! un pas de plus, ou j'appelle au secours de lui donner le breuvage. C'est vrai l'échafaud, mais vous y monterez avec

Dans son exaltation, la jeune fille oı faud en Russie. Son exaltation était co peine de mort suit presque toujours mir et Alexandra, trop émus pour ri daient avec stupeur; mais Akouline I autres témoins de cette scène lugubre,

— Ah ! vous venez de vous trahir ! V vous parlez de monter à l'échafaud. (qui vous attendent.

Ce raisonnement froid en ce momen un peu de sa lucidité; quant à Wladim capable d'agir ou de parler. Pâle et tre il ne parvenait pas, dans son épouvan

— Louise, balbutia-t-il, revenez à v Vadime n'est pas mort peut-être.

— Il est mort, vous le savez bien, c j'ai été avertie du danger qu'il courait jusqu'au pied du trône ! Quant à cette

Akouline Iwanowa se dirigea alors en disant :

— Vous ne ferez jamais accroire à p a tué son cousin. Votre prétendu amou votre âme.

Elle tira le cordon de la sonnette en

— Tout va s'expliquer. Malheureus sente. Jadis, nous avons toutes les

qui était un scélérat. Je crois que je suffirai seule à vous démasquer, vous !

— Rassurez-vous, monsieur le comte, dit-elle à Wladimir : Regardez cette vipère, elle a peur déjà !...

Mais Akouline Iwanowa, qui élevait son doigt à la hauteur du front de Louise, l'abaissa avec terreur : la jeune fille s'était placée à côté de l'endroit où le tapis gardait la trace du liquide renversé, et, droite, menaçante, elle bravait la vieille femme du regard.

— Vous avez raison, madame, dit-elle. Tout va s'expliquer.

La porte s'ouvrit, des domestiques entrèrent; derrière les domestiques, un médecin à l'aspect sévère, et derrière lui, Darine et un commissaire de police. A l'aspect de Darine et du commissaire, Wladimir ne put s'empêcher d'éprouver un tremblement involontaire qui n'échappa pas à Louise. Elle le dévorait du regard.

—Ah! comte..., dit-elle. Vous tremblez.

— Malheureuse! murmura Alexandra avec indignation, quelles terribles pensées vous viennent donc à l'esprit.

—Je l'ai empoisonné, cria Louise tout à coup en s'avançant vers le commissaire, mais c'est cet homme qui m'a donné le poison et je ne le savais pas!... Je vous jure que je ne le savais pas... J'aurais bu la mort moi-même plutôt.

Darine s'avança suivi d'un médecin.

— J'ai été averti qu'un crime se commettait ici.....

A ces mots, Wladimir bondit, s'élança vers le procureur et lui étreignant le bras :

— Vous avez été averti, dites-vous, d'un crime?

— Oui! Les temps sont passés ou vos demeures mystérieuses cachaient des secrets d'iniquité! Aujourd'hui tout est livré au grand jour, et le palais d'un aide de camp de l'empereur est ouvert à la justice comme la cabane du paysan. Comte Wladimir Lanine, aide de camp de l'empereur, vous êtes accusé du crime d'empoisonnement sur la personne de votre cousin.

— Je soutiens l'accusation, cria Louise qui se redressa. Sur le tapis, à mes pieds, vous trouverez la preuve.

— Louise! cria Alexandra, avez-vous perdu la raison?

— Silence, dit Darine! Docteur, faites votre devoir.

Le médecin au lieu de courir au lit, prodiguer ses soins au blessé, crut de son premier devoir de se précipiter à genoux et de couper avec son bistouri un fragment du tapis encore imbibé de liquide, qu'il enveloppa précieusement dans du papier. Cette action étrange passa inaperçue pour Wladimir et Alexandra, mais Akouline Iwanowa plus calme, la remarqua et dit avec indignation.

— Savez-vous seulement si on n
homme?

— C'est ce que nous allons voir
decin.

— Vous êtes tous des misérables !
pérée.

— C'est une insulte à la justice, ol
répondre, ajouta-t-il, et votre exaspé
plicité.

— Ma complicité ! Infâme !

Des gendarmes passèrent le seuil a

— Que l'on s'empare de cette vie
peut être utile à l'enquête.

Le brigadier mit sa large main su
qui pâlit en criant :

— M'arrêter? moi ! mais c'est cet

— Vous vous expliquerez devant le

Les domestiques de l'hôtel, assis
Cependant le médecin qui s'était app
le corps de Vadime, se redressa solen

— Cet homme est mort ! dit-il.

— Mort, cria Louise. Ah ! il sera v
était riche, et sa richesse a excité le
qui lui a apporté le breuvage.

Darine l'interrompit.

— Qui êtes-vous, mademoiselle ?

— Louise de Schelmberg, fille du se
amie d'enfance du prince Vadime G
l'épouser.

— Louise, cria Alexandra...

— Ah ! l'heure n'est pas aux réticen
l'aurait dit. L'aimiez-vous seulemen
n'est-ce pas, et cependant on voulait
opulence récente avait tenté la cupidit
chir davantage, votre père n'a pas re
ment.

Wladimir avait laissé arrêter Akoul
et examiner le cadavre sans aucune
Louise le réveillèrent de sa torpeur.

— Assez, cria-t-il, assez sur cet
m'accuse-t-on ? Je suis prêt à répondr

Et se tournant vers Darine :

— Je suis aide de camp de l'empereur et ne relève que de Sa Majesté!...

— Vous vous trompez, interrompit Darine ironiquement, ce n'est plus le cas. Tout crime de droit commun, fût-il commis par un membre de la famille impériale, relève des tribunaux réguliers; je suis magistrat et vous relevez de moi.

Wladimir se croisa les bras.

— Vous ne m'avez pas laissé achever, dit-il avec hauteur! J'abandonne mes prérogatives, et, je vous le répète, je suis prêt à vous répondre. Interrogez.

Darine s'assit dans un fauteuil.

— Votre nom? demanda-t-il.

Akouline Iwanowa ne put se contenir:

— Vous le savez bien, puisque vous êtes le mandataire de ses ennemis.

— Faites taire cette folle, ordonna Darine aux gendarmes. Si elle ne veut pas obéir, bâillonnez-la!

— Misérable? tu oses...

Une main brutale s'abattit sur la bouche de la vieille femme. C'était la première fois peut-être que la justice civile pénétrait dans la maison d'un aide de camp de l'empereur. Akouline Iwanowa voulut crier, on la bâillonna. Alexandra comprit alors que l'affaire était plus sérieuse qu'elle ne l'avait cru d'abord.

— Louise, dit-elle d'un accent de reproche à son amie, qu'avez-vous fait?

— J'ai vengé celui que j'aimais, répondit la jeune fille avec un sanglot déchirant.

Darine continua l'interrogatoire.

— Votre nom?

— Wladimir, comte Lanine, général en chef, aide de camp de Sa Majesté.

— Wladimir Lanine, vous êtes accusé par la voix publique d'empoisonnement...

— Cette absurde accusation, s'écria Wladimir avec indignation, vous vous en êtes déjà fait l'écho, une fois. J'ai dédaigné alors de vous répondre; aujourd'hui, en présence de ce cadavre...

Darine l'interrompit avec sévérité.

— Reconnaissez-vous que cet homme est mort subitement?

— Oui! c'est un malheur horrible...

— Cet homme est mort, après avoir bu d'une potion que vous lui avez donnée?

— Non! cria Louise, c'est moi qui la lui ai fait boire; arrêtez-moi aussi! mais c'est le comte Lanine qui me l'a apportée, après

être resté assez longtemps dans la ‹
lager Vadime, et je lui ai fait prend
vantable. Il n'y aurait pas de justic‹
sous prétexte qu'il est aide de ca
impuni.

— Aucun crime ne reste impuni,
répondit Darine.

La jeune fille qui n'avait jamais v
car nous savons que Darine pénétra
extérieure, crut à une intervention sp

— Oh ! dit-elle, vengez-le et punis
de châtiment.

Alexandra, les yeux démesuréme
dont l'exaspération était effrayante.

— Mon Dieu, dit--elle, elle est fo

— Reconnaissez-vous, demanda D
des paroles de cette jeune fille?

— J'avoue que je lui ai donné une
qui soignait le blessé, le docteur Dak

— Oui, interrompit Darine, que
Nous savons cela, vos gens nous l'on
sommes entrés. C'est une charge de j

— Monsieur, j'ai chassé ce misérał

Mais à ce moment, le comte Lanin
domestiques de l'hôtel se fixer sur lui

— Monsieur, bégaya-t-il, cet int‹
nible...

Il avait vu Alexandra rouge de c‹
entre ses mains.

— Ma fille, mes gens sont ici... si

— Soit! dit Darine, je consens à ‹
et je vous propose deux alternatives..
arrêter avant d'en référer à Sa Maje
cher de vous enfuir, et vous mettre so
Vous savez que Sa Majesté, dans sa
votre arrestation. Voulez-vous attendr
vre immédiatement? Choisissez. Je j
toire, et si les faits articulés contre ‹
rendrai la liberté.

— Je vous suivrai, monsieur.

Wladimir avait vu le sourire ironi‹
interrogatoire dans son propre hôtel
restation serait maintenue) lui était i

— Je vous suis, répéta-t-il, mais vous aurez à rendre compte de votre inqualifiable conduite.

— Je réponds de mes actes!

— Soit! venez donc, monsieur, cette scène se prolonge trop.

Il alla à sa fille :

— Quand votre mère reviendra, dit-il, priez-la de ne pas avoir d'inquiétude; je serai de retour ce soir. Allons, adieu! ma fille, ou plutôt au revoir!

— Vous partez, mon père?

— Il le faut.

— Mais cette accusation est absurde! mais...

— Nous devons les premiers montrer de l'empressement à obéir aux volontés de l'empereur. Mais ne craignez rien, il ne peut y avoir de danger pour moi.

Darine eut un sourire sarcastique, dont personne ne s'aperçut, excepté Akouline Iwanowa, qui, par un brusque mouvement, réussit à arracher le bâillon qui fermait sa bouche et cria :

— Prenez garde, comte! cet homme, ce procureur est votre ennemi.

Sur un signe de Darine, le bâillon fut remis à la bouche de la vieille femme.

Wladimir alla lentement au lit du mort, s'agenouilla et fit le signe de la croix.

— Pauvre Vadime! dit-il, que Dieu ait ton âme!

Il se releva et dit au procureur :

— Je suis à vos ordres.

— Emmenez cette femme, dit Darine en désignant du doigt Akouline Iwanowa; je l'interrogerai aussi. Quant à vous, mademoiselle de Schelmberg, veuillez vous rendre au domicile de M. votre père. Un gendarme vous accompagnera; ne quittez pas votre maison, et tenez-vous, à toute heure, à toute minute, à la disposition de la justice.

— Je suis prête à lui répondre sans crainte et sans faiblesse, dit Louise.

Darine fit un signe, les gendarmes entraînèrent madame Popoff. Wladimir suivit le procureur qui se dirigeait vers la porte. Le commissaire de police se plaça derrière Lanine. Dans la rue, il y avait d'autres gendarmes. Le déploiement de force était extraordinaire. Wladimir et Darine, suivis du commissaire de police et d'un agent, montèrent en voiture.

Alexandra resta seule dans la chambre mortuaire, en face du cadavre de Vadime; les domestiques s'étaient dispersés et causaient dans l'antichambre, avec cette satisfaction maligne que montrent

les serviteurs de notre temps quand un malheur s'abat sur la maison de leur maître.

La jeune fille, atterrée par ces événements qui étaient venus coup sur coup troubler la sérénité de sa vie, contemplait fixement le corps de son cousin, sans avoir même la force de penser. Mademoiselle Lanine, jusque-là heureuse, élevée dans le luxe, habituée à voir tout plier autour d'elle, avait été tellement bouleversée par la mort subite de Vadime et l'accusation portée contre son père, qu'elle en avait perdu toutes ses facultés. Pendant la scène terrible à laquelle elle avait assisté, elle avait senti une angoisse inexprimable étreindre son cœur, et la parole s'était arrêtée sur ses lèvres. Elle ne comprenait pas très-bien ce qui se passait, et sa pensée inexpérimentée errait à travers des suppositions sans nombre. Elle n'avait pas osé parler, car l'attitude de Louise l'avait stupéfaite, et l'intervention de la justice l'avait glacée d'épouvante. Elle ne savait rien de la vie, elle n'était pas prête pour la lutte.

Mais quand elle se vit seule dans cette pièce lugubre, les souvenirs lui revinrent en foule; elle récapitula les événements de la soirée et bondit soudain vers la porte.

— C'est le docteur, cria-t-elle, qui a composé la potion! Je l'ai vu!

Elle ouvrit la porte et cria :

— Ma mère! Où est ma mère?

Dans ce moment de suprême angoisse, la jeune fille avait recours à l'affection maternelle, cette affection qui avait veillé sur ses premières années. Mais Tatiana était absente; elle était allée tout prosaïquement, tranquillisée sur l'état de Vadime, faire quelques visites.

Alexandra traversa le salon où naguère elle avait causé avec Dakouss, et entra dans l'antichambre. Les laquais, en la voyant apparaître, se soulevèrent à peine et échangèrent des regards railleurs. La nonchalance avec laquelle ils se rangèrent en haie sur son passage n'échappa point à la jeune fille; elle avait déjà constaté chez les domestiques une malveillance naturelle. Elle se redressa, et, réussissant à se donner une contenance indifférente, traversa l'antichambre et entra dans le salon de sa mère. Là, elle se laissa tomber sur un canapé, et se sentant seule, éclata en sanglots. Elle venait de comprendre que les circonstances étaient graves. Frissonnante de peur, pleine d'anxiété, elle attendit sa mère. Les événements s'étaient précipités avec tant de vitesse, qu'elle n'avait pas pu rassembler ses idées; dans la chambre mortuaire, le cadavre de Vadime, en l'épouvantant, lui enlevait sa lucidité d'esprit. Plus calme alors, elle se mit à réfléchir; elle se souvint du

regard de Dakouss, hardi et presque provoquant, de la scène du dîner, des reproches de sa mère : elle fut étonnée de l'impression que ce regard, qu'elle analysait maintenant froidement, avait faite sur elle pendant quelques heures. Elle éprouva de la honte, et ce sentiment n'entrait pas pour la première fois dans son âme ; elle s'était déjà reproché d'avoir mangé des petits fours que Dakouss lui avait donnés dans le creux de sa main. Cette petite scène revenait avec persistance à son esprit. Elle se souvint alors de la cuiller avec laquelle Dakouss remuait le breuvage, de la pâleur du beau médecin, de son agitation, qu'elle avait attribuée à l'émotion de sa présence; car la jeune fille, habituée comme l'était jadis sa mère aux adulations de la foule, était facilement disposée à voir dans chaque homme un adorateur.

Elle était plongée dans ses réflexions quand Tatiana rentra.

— Ma mère! cria Alexandra en se levant, sauvez-nous! Nous sommes perdus... mon père est arrêté!

— Je le sais, répondit Tatiana. Croyez-vous que nos gens m'aient laissé traverser l'antichambre sans me montrer leur satisfaction?

Tatiana était pâle, mais elle ne semblait nullement étonnée; elle s'assit auprès de sa fille, essaya de la calmer.

— Comment cela s'est-il passé, dit-elle? Racontez-le-moi, Alexandra.

Et comme les yeux de la jeune fille semblaient lui demander compte de ce calme étrange, la comtesse ajouta en souriant tristement :

— Je suis habituée aux souffrances... D'ailleurs, cet événement ne me surprend pas, je m'y attendais presque. Rassemblez vos souvenirs, Alexandra, et racontez-moi tout, avec les plus grands détails; il ne s'agit point de pleurer, mais d'agir.

Elle l'attira à elle.

— Du courage, ma fille! J'ai réussi jadis à sauver votre père, parce que je ne me suis jamais laissé abattre.

Alexandra sanglottait. Tatiana la pressa sur son cœur et réussit à la calmer. Alors la jeune fille lui raconta la scène que nous avons décrite dans le chapitre précédent.

Tatiana l'écouta avec une religieuse attention. Deux ou trois fois seulement, elle fronça imperceptiblement les sourcils. Alexandra, toute à son récit, ne s'en aperçut pas.

Quand la jeune fille eut achevé, la comtesse dit :

— C'est un coup monté. La justice a été prévenue à l'avance; l'entrée du procureur, précisément au moment de la mort de Vadime, en est une preuve. Les procureurs impériaux n'attendent pas au seuil des maisons que les crimes se commettent pour constater

le flagrant délit. La trame est mal c
très grand, n'est cependant pas aussi
est facile de nous défendre.

Le courage de Tatiana ranima un j

— Vous espérez, alors?

— J'espère que votre père nous sc
sible de bâtir un échafaudage d'accu
solides.

Elle embrassa Alexandra.

— Ce n'est pas l'arrestation de mo
autre chose. Je ne vois pas la cause d
cette main invisible? C'est évidemm
que mon mari poursuit, depuis di
s'acharne-t-elle contre lui? Après l
pas intelligent, la raison de ce guet-a

Tout à coup une pensée traversa s

— C'est peut-être lui... mais non.
potent. Je l'ai vu, le mois passé, il l
t-elle, Louise a prétendu aimer Vadi

— Oh ! elle l'a dit à haute voix, av
péfiée.

Tatiana eut un sourire incrédule.

— Et cela lui est venu tout à coup.

— Oh ! non, mère, ils s'aiment de

— Comment !

— Oui, dit Alexandra en mettant s
je le savais... mais je ne vous en pa
nous étions enfants, que vous avez
en souvenez-vous, Louise avait douze
dix-sept.....

— Oui ! après?

— Eh bien ! ils se juraient déjà ur
dime m'a prié, en ce temps, de ne pa
trop pauvre pour prétendre à la mai
berg, disait-il. De son côté, Louise
le secret. Mon père, disait-elle, n'est
veut me marier à un homme riche.
et cela m'amusait. Je me croyais l'
son amour, j'étais aux anges.

— Mais tout cela ne prouve rien, d

— Pardon, mère, il sont revenus i
à la maison et se rencontrait avec Lo
qu'ils venaient presque tous les deux a

souvent ensemble. Puis, quand Vadime hérita, Louise devint folle de joie. Leur mariage était décidé dans leurs esprits et dans le mien. Je croyais que vous songiez à me faire épouser mon cousin, et j'attendais un moment propice pour vous prier de ne pas donner suite à vos espérances. Cette catastrophe épouvantable est tombée au milieu de nos projets.

— Il est regrettable, dit Tatiana, que je n'aie rien su de tout cela, vous avez manqué de confiance.

— Non, mère, mais je croyais que vous teniez à ce mariage, et je reculais le moment de vous faire de la peine.

— Chère enfant, je n'ai jamais songé à influencer votre choix.

— Oui, je le sais, vous êtes bonne, mais vous sembliez, mon père et vous, mon père surtout, à tenir beaucoup à cette union.

— Oui... et c'était un mariage convenable sous tous les rapports.

— Ma mère, dit soudain Alexandra, nous causons et nous oublions mon père, en ce moment...

Et elle ajouta, injuste dans son anxiété :

— Je croyais que vous alliez courir auprès de lui.

— Ma fille, répondit Tatiana, vous ne savez pas encore en quoi consiste le devoir de la femme. J'espère, je crois, je suis persuadée que Wladimir se justifiera pleinement de cette absurde accusation, et que nous le reverrons, ce soir, libre. En tous cas, il peut encore se défendre lui-même ; montrer de l'effroi, serait une faute. Le rôle protecteur de la femme ne commence que lorsque les circonstances empêchent complétement l'homme de se protéger lui-même. Votre père, en me voyant arriver, aurait raison de me reprocher une immixtion prématurée dans ses affaires. Calmez-vous, Alexandra, attendons tranquillement ; les nouvelles ne peuvent tarder...

— Je suis presque folle, mère ! cette scène !...

— Alexandra, dit Tatiana, essayant de changer de conversation, la prudence me défend d'aller auprès du corps de Vadime, mais...

— Vous voyez, maman, vous n'êtes pas rassurée, interrompit la jeune fille.

— Il faut tout prévoir, mais calmez-vous, je vous en prie, vous m'ôtez mon courage, et je vous jure que j'en ai besoin. Voyez, mes yeux sont secs, et cependant un malheur épouvantable vient de s'abattre sur cette maison. Ce médecin, peut-être, est coupable.

Elle parut réfléchir.

— La conscience humaine a des replis insondables. Qui sait si ce médecin ignorait que vous étiez destinée à Vadime?

Elle s'arrêta, indécise. Elle avait pensé haut, et sa pensée secrète lui parut peu convenable à formuler devant sa fille.

Alexandra n'avait pas compris ; elle avait encore de la bienveil-

lance pour Dakouss, cet homme q
dédain et qui l'aimait peut-être! Il
âme, un vague regret de lui avoir fa

— La même pensée m'était venue
sant, je ne crois pas le médecin coı
faire sa déclaration ridicule, et sa
père a été très-digne ; il a insisté po

— Louise n'est pas restée seule dɛ
laissé le breuvage?

— Non! elle soutenait de son bra
est entré...

— C'est incroyable; qui a pu ver
maison?

Elle se leva tout à coup.

— Vous avez raison, il faut agir, ı
pable. Je vais me rendre chez le proı

Elle sonna.

— Faites atteler la voiture, dit-ell
l'appel.

Le domestique sortit pour exécute

— Je me perds dans les suppositi
main habile a évidemment préparé cı
passer la crainte dans mon cœur. Lou

Elle regarda sa fille en face.

— Vous ne l'aimiez pas, vous, n'es

— Non! maman, il était trop lé
d'une camarade d'enfance, mais je n'a
ser. Je l'ai étudié...

— Ah! dit Tatiana étonnée.

— Oui, maman, dit Alexandra,
vous ai entendu dire, devant moi, u
fant. Quand vous étiez jeune fille, vou
vous aviez beaucoup de prétendants.
après l'avoir longtemps étudié, et vou
tion ressemble à la vôtre. Je vous ai
de suivre votre exemple, de me chois

— Ah! répéta Tatiana... et vous a
docteur Dakouss.

Alexandra devint pourpre de confu

— Je sais, dit Tatiana, que la beaut
prédispose les femmes en faveur de c
est plus facile de plaire, car la premi
rable. J'avais compris que ce Dakouss

voulais déjà vous gronder; mais ensuite j'ai vu que vous étiez devenue très-réservée avec lui, et je n'ai rien dit. J'aurais eu honte de croire que ma fille fût devenue amoureuse d'un homme à première vue, sous prétexte qu'il a une jolie figure.

— Maman, dit Alexandra, vous avez lu dans mon cœur; j'ai voulu l'étudier et... j'ai vu...

— Oui... oui... mais, quand le danger qui plane sur la tête de votre père sera écarté, il faudra que je songe à vous. Vous avez un caractère trop décidé; il faut vous marier au plus vite.

— Oh! cela ne presse pas, maman, je chercherai...

Alexandra fut interrompue par l'entrée du domestique auquel Tatiana avait ordonné de faire atteler. Le laquais, en entrant, ne parvint pas à dissimuler une joie maligne.

— Madame la comtesse, dit-il, l'hôtel est cerné par les gendarmes; nul ne peut en sortir. Tel est l'ordre du procureur impérial.

— Comment! dit-elle, la consigne me concerne?

— Oui, madame. J'ai demandé à l'officier de gendarmerie. Il n'y a d'exception pour personne, m'a-t-il répondu.

— C'est bien! dit Tatiana.

— Oh! maman! balbutia Alexandra, nous sommes perdues.

— L'heure est grave, ma fille, répondit Tatiana. Priez Dieu et attendez avec calme. Je vous le répète, cette erreur ne peut durer longtemps.

Mais elle se détourna pour cacher la pâleur qui venait d'envahir ses traits, car la courageuse femme ne voulait pas montrer à sa fille qu'elle commençait à avoir peur.

— Mère, je tremble, murmura mademoiselle Lanine.

— Rassurez-vous, ma fille; je vous le répète, votre père n'a rien à craindre de la justice des hommes, et, contre leur haine, il peut opposer l'égide de la toute puissante protection de l'empereur, dont il est l'aide de camp.

X

L'IMPUNITÉ.

Il était onze heures du soir, et le docteur était seul dans le salon commun de la première section du phalanstère de l'Asiatique. À peine expulsé de l'hôtel Lanine, Dakouss s'était rendu dans la Commune, où, quelques jours auparavant, il avait été admis en qualité d'ouvreur de portes.

Ce soir-là, la Commune était déserte; l'imprimeur et son com-

mis, la petite femme au nez retroussé et les deux étudiants, après avoir absorbé plusieurs verres de thé, étaient allés dormir dans leur chambres respectives. Dakouss, depuis trois heures qu'il était entré, n'avait pas prononcé un mot. Il avait bu, coup sur coup, trois tasses de thé que la petite brune lui avait versé, et, sans dire un mot, il avait assisté à l'arrivée et à la retraite de ses camarades de chambre. La taciturnité n'était pas défendue par les règlements en vigueur dans la Commune; il est vrai que personne non plus ne lui avait demandé la cause de son chagrin.

Les habitants de la Commune rentrés chez eux, Dakouss resta seul. Plongé dans ses réflexions, il ne remarqua pas la disparition successive des convives qu'il avait trouvés attablés, lors de son apparition. Tout à coup son attention fut attirée par le bruit que fit la porte en tournant sur ses gonds. Il leva la tête et vit Darine, suivi de Bello et de Poleno.

— Eh bien! cria Dakouss en courant à la rencontre du procureur, est-ce fait?

Sa voix tremblait, et il était en proie à une formidable émotion.

— Oui! répondit Darine.

— Ah! je me suis donc vengé de cette femme, qui me traitait comme un laquais, de cet homme, qui m'a chassé, de cette jeune fille enfin! de toutes ces tortures, humiliations, déceptions, que je subis depuis un mois. Ils sont arrêtés, n'est-ce pas?

— Oui!

— Vous les poursuivrez, vous demanderez pour lui et pour elle un châtiment terrible, la Sibérie, les mines... Ce sont des crimes de droit commun... L'empoisonnement! c'est l'acte le plus lâche...

Darine répondit froidement :

— Je le sais.

— Vous, magistrat, vous connaissez votre devoir...

— Oui!

Darine répondait par monosyllabes; et sa contenance sembla déplaire à Dakouss, qui lui demanda tout à coup :

— Mais, vous ne me remerciez pas, Darine, ou plutôt vous avez oublié de me dire que vous étiez content de moi, que j'ai bien mené cette affaire. Je n'espérais pas moi-même que cela arriverait ainsi. J'avais peur d'être obligé d'administrer moi-même la potion; la présence de cette jeune fille m'a prodigieusement servi, car le blessé est mort, n'est-ce pas?

— Oui!

— C'est elle qui lui a donné le poison?

— Qui! elle?

— Alexandra.

— Non, c'est mademoiselle de Schelmberg.

— Ah! mais alors...

— Oui... mais le comte est arrêté.

Les réponses laconiques du procureur troublaient de plus en plus le médecin qui demanda d'une voix un peu tremblante :

— Darine, vos façons sont étranges, vous semblez répondre à regret à mes questions, et cependant, quand je vous ai rencontré dans la rue, et que je vous ai appris mon expulsion, vous ne m'avez pas caché votre satisfaction. J'ai obéi à vos ordres, le poison était prêt....

Darine se taisait toujours, Dakouss se leva et demanda avec une curiosité anxieuse.

— Auriez-vous échoué! Quelques complications inattendues entravent-elles déjà vos projets?

— Non! répondit Darine, mais rien n'est encore achevé, et votre rôle commence à peine.

— Ah! balbutia Dakouss, qu'exigez-vous encore de moi? je vous ai obéi... Je me suis vengé.

— J'ai encore besoin de vous.

Dakouss tressaillit.

— Pourquoi faire? demanda-t-il.

Darine alla à la lampe qui brûlait sur la table commune, alluma une lanterne qu'il tenait à la main.

— Venez avec moi, dit-il, je vous le dirai.

— Où me conduisez-vous?

— Dans la chambre secrète.

— Darine! balbutia Dakouss, quels sont vos desseins, expliquez-vous. Je suis déjà épouvantablement compromis; cette jeune fille m'a vu apprêter la potion.

— Qu'importe! suivez-moi, il faut que nous agissions vite.

— Mais...

— Ah! cria Darine, oubliez-vous que vous devez m'obéir; voulez-vous que je vous rafraîchisse la mémoire...

— Non, non! dit Dakouss effrayé, je vous suis.

Darine, accompagné de Bello et de Poleno et suivi de Dakouss, monta l'escalier du phalanstère, entra dans la grande salle, ouvrit le réduit, sans fenêtres, où nous avons déjà introduit le lecteur, alluma un des candélabres, s'assit à la place occupée la veille par le nabab indien, et fit un signe; Bello, Poleno et Dakouss prirent chacun un siége.

— Le comte Lanine est arrêté, dit-il, sous l'inculpation de tentative d'empoisonnement; mais il nous sera difficile de prouver qu'un général, aide de camp de l'empereur, riche de 200,000 roubles de

rente, a voulu commettre un crime pour s'er
Lanine, dans un premier interrogatoire, a
riche pour que cette accusation puisse être s
Je lui ai dit que l'avidité fait commettre des
dans notre siècle d'argent; mais il ne s'est
moi-même qu'il nous sera impossible d'assec
base d'accusation semblable. Or, moi aussi,
envoyé au palais d'Hiver, demander à Sa M
faire un procès criminel à un de ses aides
qui donne l'exemple du respect de la loi, ac
c'est indubitable. Il faut donc, pour le bien
frapper un coup que personne n'a encore o
condamner un aide de camp de l'empereur,
taines. Je me les procurerai et c'est sur v
compté.

Dakouss pâlit légèrement.

— Sur moi?

— Oui!

— Mais... que puis-je?...

— Tout. Le médecin du quartier, qui a
bibé dans le tapis, y a découvert une dose
C'est avec de la strichnine que vous avez prép

— Oui, répondit Dakouss d'une voix sour

— Cela ne prouve rien encore; le crime pr
mais il a pu avoir un autre mobile que l'arg
domestiques, vengeance de mademoiselle
dence enfin. Si Wladimir sait se défendre, si
il peut être acquitté et le procès nous devien
constances cependant nous ont aidé. Votre d
dont je ne comprends pas l'utilité, car vo
avoir prévu les événements, votre expulsio
gieusement. Cela ne suffit pas cependant. Il
Wladimir Lanine, une preuve virtuelle, ind
vous pouvez nous la donner, Dakouss.

— Moi!

— Oui!... Il s'agit de vous mettre à cette
vous avez préparé le poison par ordre du co
offert pour cela une forte somme d'argent
sa fille en mariage, qu'il vous a naturellen
de la mort, votre conscience vous fait un
claration au procureur impérial.

Dakouss, livide, s'était levé.

— A l'article de la mort? bégaya-t-il.

— Oui, répondit Darine, vous allez me signer cela.

Le médecin, d'abord pétrifié par l'épouvante que le ton et les paroles de Darine lui firent éprouver, se leva soudain et repoussa sa chaise.

— Ce n'est pas sérieux, Darine, ce que vous dites là.

— On ne peut plus sérieux.

Bello et Poleno souriaient méchamment.

— Vous voulez que je signe cela, comme si j'étais retranché du nombre des vivants.

— Oui! il faut que cela soit ainsi.

— Comment avez-vous pu croire, dit Dakouss avec un éclat de rire nerveux, que je consentirais jamais?

— Oh! vous consentirez. Cette déclaration ne change pas votre situation; vous semblez oublier toujours que je puis vous faire arrêter : le cadavre de Marie, laissé dans la maison des Sables que vous habitiez...

Dakouss chancela.

— Oh! dit-il; mais c'est me perdre, et puis ce mot, à l'article de la mort... c'est effroyable.

— Pure formalité; vous comprenez que vous devez disparaître, changer de nom; tenez-vous beaucoup au vôtre?

— Non! mais...

— Eh bien! qu'y a-t-il alors de si effrayant dans ma proposition. Le docteur Dakouss est mort. Vous irez vivre à l'étranger. Nous avons les moyens de prouver votre mort.

Dakouss demanda en tremblant :

— Vous ne songez pas à me tuer, n'est-ce pas, Darine?

— Vous croyez toujours parler à vos pareils. Je suis la loi. Je ne tue pas, je condamne. Choisissez donc : être immédiatement arrêté par mon ordre, pour répondre de la mort de cette malheureuse et de son enfant, ou écrire ce que je vous demande. Dans ce dernier cas, je vous assure l'impunité.

— Vous m'assurez, dites-vous, l'impunité pour les deux crimes?

— Oui. Bello et Poleno vous répondront de ma sincérité.

— Certainement, répondirent les deux nihilistes.

Dakouss était blême, il cherchait des yeux une issue; la grande pièce fermée, mystérieuse, ressemblait à une tombe; les bruits du dehors n'y arrivaient pas. Le médecin eut cependant une dernière velléité de résistance.

— Me déclarer coupable, mais c'est la Sibérie,... les mines...

— Vous ne sortirez d'ici, dit Darine, que pour quitter Pétersbourg, libre et riche, si vous acceptez ma proposition, ou pour aller en

prison, accusé d'assassinat. J'ai prévenu la police, et j'ai lancé un mandat d'arrêt contre vous.

Dakouss se leva, livide d'épouvante et de colère.

— Vous avez averti la police, dites-vous! Vous avez lancé un mandat d'amener; mais je suis perdu alors! soit, mais je vous tuerai avant, misérable! Lâche! après m'avoir trompé, vous me livrez. Si je suis arrêté; moi aussi, je trahirai tout; je livrerai les secrets de l'association, puisque les serments ne servent qu'à trahir mieux. Ah! Darine! misérable!

Et, à mesure qu'il parlait et voyait le sourire ironique qui ne quittait pas le visage de Darine, il s'exaltait. Tout à coup, saisi de cette colère subite qui ressemble à un accès de rage, il se jeta les poings fermés, en grinçant des dents, sur le procureur.

— Je te déchirerai avec mes dents! infâme! hurla-t-il.

Mais Bello et Poleno le saisirent chacun par une main et le maintinrent écumant. Quant à Darine, il n'avait pas bougé.

— Cet homme m'a trahi, cria Dakouss, laissez-moi le châtier. Je suis des vôtres, il m'a perdu.

— Là! là! là! dit enfin Darine qui, un sourire ironique aux lèvres, suivait d'un œil tranquille, tous les mouvements du beau docteur. Calmez-vous, je n'ai rien trahi du tout! Vous ai-je jamais promis que moi, procureur impérial, je ne poursuivrais pas votre crime quand il arriverait à ma connaissance.

— Procureur impérial! criait Dakouss en se débattant : Judas Iscariote, Mazeppa, voleur, traître et misérable.

— Assez! dit Darine avec autorité. Si vous ne me laissez pas parler, il est évident que nous ne nous entendrons jamais. Soyez plus calme. Maintenez-le, mes amis, et s'il veut crier, forcez-le, en le bâillonnant, à m'écouter.

La contenance calme et dédaigneuse de Darine, impressionna involontairement le médecin, qui cessa ses invectives, s'assit sur une chaise, abattu, pâle, se rongeant les poings de colère, mais attentif aux paroles du procureur.

Darine tira de sa poche une fiole qu'il tendit à Poleno avec un indéfinissable sourire. Le nihiliste doctrinaire saisit cette fiole avec une sorte de ricanement joyeux, se plaça à côté du médecin; Bello continua à tenir la main de Dakouss qui ne se débattait plus.

— Ah! dit Darine, en constatant l'affaissement subit du docteur, vous m'écoutez maintenant, n'est-ce pas. J'ai lançé un mandat d'arrêt contre vous et j'ai trahi votre retraite... le phalanstère est cerné.

— Misérable! vociféra encore Dakouss.

— Silence donc! Oui, j'ai fait cela, mais qu'est-ce que cela

prouve ? En êtes-vous perdu pour autant, et ne puis-je vous sauver encore. Rien de plus facile. Il me suffira de vous prendre avec moi, sous le bras, vous, enveloppé dans un manteau, moi le visage découvert, et de passer la tête haute au milieu de ceux qui vous attendent. Comme c'est moi qui vous fais arrêter, vous comprenez qu'ils ne supposeront jamais...

— C'est vrai, cria Dakouss, qui vit une chance de salut.

— Oui, mais il faut que je consente à vous sauver.

— Mais c'est votre devoir, j'ai empoisonné le prince Gromoff à cette condition.

— Il ne suffit pas d'avoir composé le poison, il faut vous déclarer coupable.

— Jamais !!!

— C'est bien ! Je vous le répète, c'est vous qui l'aurez voulu ; venez mes amis, et laissez cet homme ! Adieu ! Dakouss ! Vous serez arrêté cette nuit.

Darine fit mine de se lever ; alors le médecin, dompté par la peur, le saisit par le pan de sa redingote et lui demanda en balbutiant :

— Mais enfin, que voulez-vous de moi ?

— Je vous l'ai dit, la preuve réelle, irrécusable de la culpabilité de Lanine. Je n'ai pas le temps de discuter avec vous. Si vous désirez que je vous sauve, déclarez par écrit que vous avez composé un breuvage destiné à empoisonner le prince Gromoff et que vous avez commis ce crime à l'instigation et suivant les ordres du comte Lanine. Vous pouvez broder là-dessus, parler de votre amour pour la jeune fille. Je vous permets de faire tout un roman. Ce mot de mort qui vous afflige tant, est cependant de circonstance : vous disparaîtrez, vous mourrez civilement, vous irez en France, en Angleterre...

— Qui me prouve votre sincérité ?

— Ah ! cria Darine, assez, venez Poleno, cet homme est fou. La justice saura bien lui prouver tous ses crimes.

Il se dirigea vers le seuil.

— Souvenez-vous que j'ai essayé de vous sauver.

Il mit la main sur la clé de la porte. En ce moment la frayeur du médecin arriva à son comble. Il courut au procureur et demanda avec des larmes dans la voix :

— Si je vous obéis, m'assurez-vous l'impunité.

— Combien de fois vous faut-il le dire ? Oui !

— Me le jurez-vous ?

— Vous croyez donc aux serments. Je vous le jure ! Bello et Poleno se portent garants pour moi.

Les deux nihilistes ajoutèrent :

— Nous nous portons garants. Si vous faites ce que l'on vous ordonne, votre dévouement à notre cause sera récompensé par l'impunité de vos crimes.

Dakouss poussa un formidable soupir, et saisit fébrilement une feuille de papier et une plume ; avant d'écrire il leva encore les yeux sur le procureur.

— Serez-vous loyal, cette fois-ci au moins ? dit-il.

— Il n'est personne comme les criminels pour exiger des garanties de loyauté. Que craignez-vous. Vous savez que je puis vous arrêter immédiatement. Vous oubliez toujours que je représente la justice.

Dakouss regarda avec stupéfaction cet homme qui, dans ce moment, osait invoquer la justice. Son regard était si expressif qu'il fit de l'effet sur Darine. Le procureur désirait probablement finir cette scène, car il dit :

— Si vous n'êtes pas décidé à exécuter mes ordres, nous nous retirerons. D'autres viendront ici à notre place.

Avec un tremblement nerveux, Dakouss commença à écrire. La rédaction de sa lettre dura dix minutes ; à tout moment il épongeait de sa main la sueur qui découlait de son front, et interrogeait le visage impassible du procureur, pour essayer de deviner dans son regard ses intentions véritables. Enfin il acheva sa lettre, la relut, se leva, hésita encore, se replaça sur sa chaise. Poleno voulait parler, mais Darine lui ordonna d'un signe de se contenir. Le silence était le meilleur moyen d'avoir raison des hésitations du misérable docteur. La tactique du procureur réussit. Dakouss lui tendit le papier, en lui disant d'une voix humble et tremblante :

— Voici... mais vous me sauverez, n'est-ce pas ?

Darine ne répondit rien, prit le papier, le parcourut des yeux, le plia avec soin, le mit dans son portefeuille et alors seulement, regarda le médecin de son œil glacial et dit :

— C'est bien ! Je vous ai promis l'impunité, à mon tour de tenir ma promesse. Bello ! Poleno ! à l'œuvre. Il est temps !

Bello et Poleno se précipitèrent sur le docteur, le saisirent et l'étendirent sur la table. Leur mouvement avait été si brusque, que Dakouss n'eut le temps ni de se débattre, ni de jeter un cri. Il se trouva sur le tapis rouge, maintenu par quatre mains vigoureuses avant qu'il se fût rendu compte de ce qu'on lui voulait et pourquoi on l'étendait sur la table.

Mais quand il vit en face de lui la tête grimaçante de Bello et le visage glabre de Poleno, se contracter joyeusement dans un muet

sourire, il eut peur. Il comprit qu'il allait lui arriver quelque chose d'horrible, et poussa un cri épouvantable, un appel désespéré.

Bello ouvrit la fiole que Darine lui avait donnée.

— Traîtres! criait Dakouss, infâmes! vous m'avez trompé!

Et, arrivé au dernier paroxyme de la terreur :

— Au secours, messieurs de la police! hurla-t-il, ces infâmes sectaires veulent m'assassiner.

Darine n'avait encore ni parlé, ni bougé, il avait suivi d'un œil calme tous les mouvements de Dakouss et de ceux qui s'étaient emparés de lui. Il s'avança alors.

— Pour jouir de l'impunité, il vous faut disparaître.

— Vous voulez m'assassiner, cria Dakouss; au secours!!!

— Silence, donc! braillard! répondit Darine, vous savez bien que personne ne vous entendra.

Dakouss continua ses cris.

— Comme c'est bête! dit Darine impatienté, de crier ainsi. Vous ne voulez pas entendre mes explications, soit! finissez-en, mes amis!!!

Alors Bello mit sa large main sur le visage de Dakouss, et Poleno le maintenant toujours sur la table de la main gauche, ouvrit la fiole et en versa quelques gouttes sur le visage du médecin. Dakouss sentit, au contact du liquide, une cuisson affreuse; poussa un cri épouvantable, et d'un mouvement désespéré, parvint à dégager sa tête et demanda d'une voix plaintive et tremblante :

— Quelle est cette torture? Que voulez-vous me faire?

La terreur avait complétement dompté le médecin; il semblait avoir compris que ses cris étaient inutiles. Alors un nouveau sentiment s'empara de son cœur, il essaya d'apitoyer ses bourreaux.

— Vous me faites mal! Je ne sais pas ce que vous voulez de moi. C'est horrible!... Dites-moi au moins...

Bello avait saisi Dakouss par la barbe et l'avait forcé à remettre sa tête sur la table. Dakouss poussa un cri nouveau et plus terrible de douleur. Poleno tenait toujours le flacon suspendu au-dessus de sa tête. Darine fit signe qu'il voulait parler.

— Vous n'avez pas voulu, Dakouss, que je vous expliquasse ce que j'entends faire pour vous, et vous m'avez forcé d'agir brutalement. Je ne veux pas votre mort, mais il faut que vous disparaissiez. Mon pouvoir de procureur impérial ne va pas jusqu'à l'absurde. Je ne puis sauver un criminel qui avoue son crime, et cependant je veux vous sauver. Vous êtes connu pour votre beauté; ce n'est pas votre science qui vous a fait une certaine réputation, c'est votre belle figure. Vous disparaissez si vous êtes défiguré.

Dakouss comprit tout à ces mots; ses yeux se dilatèrent d'épou-

vante. Sa beauté allait lui être rav
mort.

— C'est du vitriol que vous m'ave
qui m'a dévoré...

Darine ne répondit rien; Poleno é
un mouvement irrésistible de révolt
avait bâti tous ses rêves d'avenir, lui
la vie. Dans un moment de lucidité
sa vie future d'une seule pensée : ell
la même sensation que doit éprouve
esclave.

Il se redressa sur la table, et cria
rien d'humain :

— Jamais!... Je vous forcerai bien

— Tu défends ta beauté, dit Dari
Regarde-toi!

Dakouss se souvint alors de la do
contact de la liqueur versée sur son v
avait un moment oubliée dans son
sur la table pleurant comme un enfa

— Oh! bourreaux! maudits! Que

— Continuez, Bello! dit Darine.
sable!

Dakouss, râlant, était étendu sur l
sistance. Sa poitrine se soulevait en
blait privé de sentiment. Poleno le
maintint la tête. Bello versa de nou
Par un mouvement instinctif, Dakouss
pour ne pas être aveuglé. Il semblait é
sacrifice. Ceci dura cinq minutes; pu
Dakouss, et Poleno dit à Darine :

— Que faut-il faire?

— Vous avez l'autre fiole; il faut
suffisant. Il est hideux, il ne faut pas

Poleno versa sur la figure de Dakou
bla ranimer le malheureux médecin
autour de lui d'un air hébété, porta

— Oh! que je souffre!

— Vous êtes sauvé maintenant, d
ferai juger et condamner aux mine
Lanine; mais vous pourrez venir v
Saint-Pétersbourg, personne ne vous
ne veuilliez vous livrer vous-même, v

tier comme auparavant, et si vous avez besoin d'argent, le comité vous en donnera.

Mais Dakouss se leva soudain et sauta à terre. Il était hideux; sa figure n'était qu'une plaie, et ses beaux favoris fauves étaient calcinés et noircis.

— Je me vengerai, cria-t-il, infâmes! dussé-je me perdre avec vous!

Darine eut un sourire froid.

— Venez, mes amis, dit-il à Bello et à Poleno. Laissez-lui la nuit pour réfléchir. Demain, Dakouss, on vous rendra la liberté. Si cependant vous désirez aller en Sibérie, à votre aise; venez demain à mon parquet, je vous ferai arrêter.

Dakouss voulut se précipiter sur lui. D'un mouvement brusque il s'était reculé vers la porte.

— Je me vengerai, misérables! cria-t-il.

Mais soudain il se trouva seul dans la pièce mystérieuse. Darine avait ouvert la porte, et, après avoir fait passer devant lui ses deux complices, il l'avait vivement refermée.

Dakouss frappa les murs de ses poings et ébranla la pièce de ses cris pendant une heure; puis, exténué, mourant, en proie à des souffrances atroces, à une fièvre ardente, il s'assit sur une chaise et se mit à pleurer. Tout à coup il prit une envie démesurée au malheureux médecin de voir par lui-même les ravages que le vitriol avait faits sur sa figure. Il sentait des piqûres et des brûlures sur tout le visage; sa main touchait des rugosités, des croûtes qui lui causaient une douleur atroce. Il regarda alors ce qu'il pouvait voir de son visage, en abaissant tout à fait le regard pour apercevoir une portion de sa joue. Il lui parut qu'elle était noire comme l'encre. Il n'y avait pas de glace dans la pièce mystérieuse, et Dakouss ne put rien voir de plus. Il souffrait horriblement; ses douleurs devenaient plus cuisantes. La pensée d'être défiguré lui rendait la vie insupportable. Il se mit à frapper désespérément la porte de la salle, porte dont il ne connaissait pas le secret. Bientôt, reconnaissant l'inutilité de ses tentatives, il s'affaissa, haletant, désespéré, dans un fauteuil. Alors la bougie que Darine avait allumée dans un des candélabres rendit une longue lueur, puis crépita et s'éteignit. Dakouss resta dans l'obscurité; la peur vint ajouter encore à l'intensité de ses douleurs.

Il poussa un cri d'épouvantable angoisse et s'évanouit.

Prince Joseph Lubomirsky.

La suite au prochain numéro.

MARIE STUART

SON PROCÈS ET SON EXÉCUTION

D'APRÈS

LE JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, SON MÉDECIN; LA CORRESPONDANCE D'AMYAS PAULET, SON GEÔLIER, ET AUTRES DOCUMENTS NOUVEAUX

IV[1]

PARTIE DE CHASSE AU CERF SIMULÉE. — TRANSLATION DE MARIE STUART A TIXALL. — VISITE DE SES PAPIERS A CHARTLEY.

Lorsque Walsingham eut fait arrêter Ballard, Savage, Babington et leurs complices, il jugea que le moment était venu d'impliquer dans leur complot la reine d'Écosse. Il avait alors entre les mains les lettres chiffrées de Babington à Marie et celles de Marie à Babington, et ce qui prouve à quel point il trouvait insuffisantes les charges qu'elles pouvaient contenir contre elle, c'est que, d'une part, ces lettres ne furent produites au procès qu'en copies, de l'autre, qu'il résolut de s'emparer des papiers de la reine avant qu'elle pût les faire disparaître, et d'arrêter ses secrétaires avant qu'il lui fût possible de se concerter avec eux. Il fit donc partir en toute hâte pour Chartley sir William Waad, sous-secrétaire d'État, afin qu'il pût s'entendre avec Paulet sur les moyens d'exécuter cette double décision. Afin de n'éveiller aucun soupçon, Waad et Paulet se virent en pleins champs[2], dans le plus grand secret (3 août). Là ils convinrent des moyens d'accomplir leur mission; mais, avant de mettre

[1] Voir *le Correspondant* du 10 mai 1875.
[2] *Lettre de Paulet à Walsingham*, 3 août 1586 : *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 249.

la main à l'œuvre, ils jugèrent prudent de les soumettre à l'approbation de Walsingham. Waad adressa donc à ce dernier un mémoire auquel Paulet joignit ses propres réflexions. Ils proposaient l'un et l'autre d'attirer hors de Chartley la reine d'Écosse, sous prétexte d'une chasse au cerf, dans le vaste parc de sir Walter Aston, un gentilhomme du voisinage, et pendant qu'on la conduirait à une autre résidence, de s'emparer de ses papiers et d'arrêter ses deux secrétaires. Ils entraient dans de nombreux détails sur les moyens qui leur paraissaient les meilleurs pour exécuter ce double projet; puis ils conseillaient de transférer la reine d'Écosse dans la maison de sir Walter Aston[1] en ne lui laissant que trois dames d'honneur, son cuisinier, son boulanger et deux grooms pour la servir[2]. Le plan de Waad et de Paulet fut adopté; mais ce dernier ne reçut des ordres définitifs que le 10 août (v. s.). Le 9, Walsingham lui envoya par sir Thomas Gorges, gentilhomme pensionnaire d'Élisabeth, les instructions suivantes, rédigées de sa propre main, et au nom de sa maîtresse: « Il faut, en toute hâte que, sous prétexte d'une partie de chasse ou d'une promenade, vous conduisiez la reine, confiée à votre garde, dans quelque maison peu éloignée du lieu qu'elle habite, afin qu'elle y reste quelque temps jusqu'à ce que nous vous fassions savoir quel est notre bon plaisir. Et, afin qu'elle ne puisse avoir aucun moyen de communiquer avec qui que ce soit, vous donnerez l'ordre aux propriétaires de quitter la maison où elle sera transférée, en n'y laissant que le nombre de leurs serviteurs strictement nécessaire pour l'approvisionnement. Vous retournerez sur-le-champ à Chartley pour faire arrêter les secrétaires Nau et Curle, et vous les confierez à des gentilshommes sûrs de ce comté ou des comtés adjacents, puis ils seront conduits à Londres, sous bonne escorte, afin que l'on puisse statuer à leur égard. Vous donnerez des ordres pour qu'ils soient conduits séparément, et qu'ils ne puissent, en chemin, communiquer avec personne, en ayant soin de les faire garder constamment à vue. Dès que la reine d'Écosse aura quitté Chartley, vous fouillerez tous les papiers qui seront soit dans son propre logis, soit chez ses serviteurs, en ayant bien soin de visiter les lieux les plus secrets... Vous emploierez à cet effet, outre notre serviteur Waad, deux gentilshommes honorables de ce comté, et nous vous proposons John Manners l'aîné et sir Walter Aston, avec défense expresse de leur faire savoir quoi que ce soit, jusqu'à ce que ladite reine soit

[1] « La maison de sir Walter Aston, disait Paulet, semble la plus convenable, parce qu'on peut l'y mener directement du parc avec la seule assistance de mes hommes. »

[2] *Mémoire de Waad annoté par Paulet, The Letter-Books of Amias Poulet*, p. 249 à 252.

éloignée... Ne négligez pas de faire le guet avec de bons soldats autour de la maison où elle sera enfermée. S'il est besoin, pour renforcer votre troupe, de faire appel aux gentilshommes du voisinage, usez-en à votre discrétion, et, par nos lettres ci-jointes, nous vous donnons pleins pouvoirs de les requérir. Comme notre intention n'est pas qu'elle garde une suite aussi nombreuse qu'elle l'a eue jusqu'à présent, nous trouvons bon que vous choisissiez, dans son entourage, ce qui sera absolument nécessaire soit en hommes, soit en femmes. Quant à ceux de la suite qui ne devront pas l'accompagner, ils resteront à Chartley, de telle façon que personne ne puisse avoir le moindre contact avec eux jusqu'à ce que nous vous fassions connaître notre bon plaisir à leur égard.

« Pour vous aider, nous avons jugé utile de vous envoyer notre serviteur, Thomas Gorges, qui nous est fidèlement dévoué, et vous en userez envers lui comme il convient à une personne de sa condition. Il ne sait rien de ce qu'il doit faire; nous vous laissons la direction de tout, et nous pensons qu'il devra dire à cette reine ce qui est exprimé dans les lettres que nous vous envoyons[1]. »

A ces instructions était jointe la lettre suivante adressée à Paulet par Élisabeth :

« Très-féal, etc. Nous avons récemment découvert des complots tendant non-seulement à troubler notre État, mais encore à mettre en péril notre personne, et nous avons par là juste motif de mettre en jugement la reine qui vous est confiée, et ses deux secrétaires, associés aux dits complots, Nau et Curle, auxquels cette reine, d'une façon indigne d'une princesse, et contrairement à toutes les protestations d'amitié qu'elle nous a faites, prêtait son concours et assistance. Notre bon plaisir est donc d'abord que vous fassiez arrêter les deux secrétaires, que vous nous enverrez sous bonne et fidèle escorte, que vous conduisiez ladite reine dans un lieu que vous jugerez convenable, et que vous veilliez à ce qu'elle soit bien gardée, avec tels serviteurs de sa suite que vous croirez nécessaires, jusqu'à ce que vous receviez de nouveaux ordres[2]. »

Jusqu'à présent, les historiens n'avaient pu nous donner que fort peu de détails sur ce dramatique épisode; c'est Bourgoing qui va nous les faire connaître pour la première fois.

Marie ignorait la découverte du complot; elle semblait vivre dans la plus complète sécurité. La belle saison et peut-être aussi l'espoir d'une prochaine délivrance avaient un peu raffermi sa santé languissante. Lorsque le farouche puritain, à la garde duquel elle était

[1] *The Letter-Books of sir Amias Poulet, Keeper of Mary Queen of Scots*, edited by John Morris, etc., p. 252 à 255.
[2] *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 255.

confiée, daignait le lui permettre, elle faisait de loin en loin quelques courses à cheval dans les environs, sous la rigoureuse surveillance de vingt cavaliers armés jusqu'aux dents, qui ne la perdaient jamais de vue. Depuis longtemps des douleurs chroniques de rhumatisme lui interdisaient toute promenade à pied[1]. Le 11 août (v. s.), elle fit demander à son geôlier, par son secrétaire Curle, la permission d'aller se promener après son dîner. Paulet fut enchanté d'être ainsi prévenu, mais comme il n'avait pas encore mis la dernière main aux préparatifs du guet-apens qu'il méditait, il répondit sournoisement que la reine pouvait faire une excursion, si tel était son désir, mais qu'il l'engageait à attendre jusqu'au lendemain. Ce jour-là, disait-il, un gentilhomme du voisinage, sir Walter Aston, avait dessein d'offrir à Sa Grâce, dans son parc de Tixall, situé à trois milles, une chasse au cerf, et la reine, comme elle l'avait fait depuis peu[2], pourrait se donner le plaisir de tuer la bête de sa propre main. Quelques jours auparavant, Marie s'était vantée, dans une lettre à Morgan, qu'elle ferait bien voir à ses ennemis, qui la représentaient « comme bridée et abattue, » qu'elle était encore capable de galoper derrière une meute, de manier l'arbalète et d'abattre des cerfs et des daims[3]. Aux jours de sa jeunesse et de sa liberté, elle avait aimé la chasse à courre avec délices; aux jours de la captivité, lorsque à de rares intervalles, ce passe-temps lui était offert, elle s'y livrait avec toute la passion du prisonnier qui, durant quelques heures, y perd le souvenir de ses malheurs. Ce fut donc avec la joie la plus vive qu'elle accueillit l'offre de Paulet, et, bien que le jour fixé fût un vendredi, un jour de jeûne, après quelque hésitation, elle aima mieux passer outre que de perdre l'occasion d'une distraction si agréable. Mais il plut ce jour-là et le samedi suivant; et, le dimanche et le lundi, à cause des fêtes de l'Assomption, Marie fut encore obligée de rester au château. Enfin, le mardi matin, 16 août, comme elle n'avait garde

[1] « Je n'ai pas vu cette reine, écrivait Paulet à Walsingham, le 25 avril, depuis le départ de Cherelles, ce que j'attribue ou à sa grande correspondance ou à ce qu'elle ne veut pas laisser découvrir qu'elle boîte. Elle m'a prié le 21, dans l'après-midi, de me rendre auprès d'elle, et je l'ai trouvée assise sur le côté de son lit, et incapable de se servir de ses pieds. » (*The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 175).

[2] *Journal inédit de Bourgoing.* Il est fort probable que ce Journal manuscrit, que nous avons découvert entre les mains d'un habitant de Cluny, fut donné à l'abbaye de cette ville par le bâtard Claude de Guise, neveu du cardinal Charles de Lorraine. Ce qui vient à l'appui de notre supposition, c'est que Claude de Guise fut abbé de Cluny de 1575 à 1612, époque de sa mort, et qu'il était cousin de Marie Stuart.

[3] *Marie à Morgan*, 27 juillet 1586. Labanoff, t. VI, p. 421. Ce jour-là, Marie Stuart devait chasser au cerf.

d'oublier l'offre de sir Amyas, elle le fit prier de tenir sa promesse. Paulet parut s'exécuter de fort bonne grâce, et aussitôt la reine se mit en équipage de chasse. Elle était suivie des principaux de ses serviteurs, tels que Nau et Curle, ses secrétaires, Melvil, son maître d'hôtel, Bourgoing, son médecin, Bastien Pages, son porte-manteau. Armés de leurs dagues et de leurs épées, ils étaient « tous à cheval et en honnête appareil pour lui faire honneur. » Le valet de chambre de la reine, Annibal Stuart, portait « les arbalètes et flèches » de sa maîtresse. Au moment du départ, un certain nombre de valets de pied, qui n'avaient point été autorisés à suivre la chasse, se disposaient à escorter la reine, lorsque Paulet, que la récente découverte de la conspiration rendait de plus en plus défiant, les obligea de rentrer au château[1].

Pendant ce temps-là, Marie était partie au galop avec sa petite troupe. Le grand air, les aboiements des chiens, le son des trompes, l'attrait d'une course impétueuse à travers les hautes futaies, tout lui faisait oublier les tristesses de l'heure présente, tout lui rappelait sans doute les souvenirs lointains des grandes chasses de Saint-Germain et de Fontainebleau. A peine avait-elle fait un mille, qu'elle fut avertie par Nau que sir Amyas était déjà bien loin derrière elle. Aussitôt elle fit halte pour l'attendre, et, dès qu'il l'eut rejointe, elle le remercia gracieusement de la distraction qu'il voulait bien lui donner. Elle s'excusa de la façon la plus délicate pour l'avoir ainsi devancé : « Je crains, lui dit-elle, qu'étant malade et mal commode de votre corps, vous ne puissiez aller si fort et suivre un si grand train[2]. »

On se remit en marche; mais à peine avait-on fait quelques centaines de pas à travers la campagne, que sir Amyas, s'approchant de la reine, lui dit brusquement : « Madame, voici un des pensionnaires de la reine, ma maîtresse, qui a un message à vous faire de sa part[3]. » Et soudain un homme d'environ cinquante ans, « vêtu de serge verte passementée, » à la tête d'une troupe de cavaliers, barra le passage à la reine. C'était sir Thomas Gorges, l'envoyé d'Élisabeth. Il descendit de cheval, et, s'approchant de la reine: « Madame, lui dit-il, la reine, ma maîtresse, trouve fort étrange que, contre l'accord et pacte que vous avez fait ensemble, vous ayez conspiré contre elle et son État, ce qu'elle n'eût jamais pensé, si elle ne l'eût vu elle-même et le tient pour sûr. Et comme elle sait que quelques-uns de vos serviteurs sont coupables de ce crime, vous

[1] *Journal inédit de Bourgoing.*
[2] *Ibidem.*
[3] Les gentilshommes pensionnaires d'Élisabeth étaient ses gardes du corps.

ne trouverez pas mauvais s'ils sont séparés de vous. Le reste, le sieur Amyas vous le dira[1].

— Bien loin d'avoir conspiré contre la reine d'Angleterre, dit Marie, contenant à peine son émotion, je n'en ai même jamais eu la pensée. On l'a mal renseignée; je me suis toujours montrée envers elle bonne sœur et bonne amie, et je sais bien que ce n'est pas la première fois que j'ai été desservie auprès d'elle et que l'on m'a rendu de mauvais offices[2]. »

Ces paroles échangées, sir Thomas Gorges remonta à cheval.

« Je vois bien qu'il faut retourner au logis, » dit la reine.

Et elle appela Nau, son secrétaire. Mais à peine celui-ci se fut-il approché de sa maîtresse, que Gorges, poussant vivement son cheval entre eux, s'écria :

« Arrêtez! arrêtez! ne le laissez pas parler à elle[3]. »

Non moins surprise qu'indignée de cet acte de violence, Marie éclata en reproches amers contre sir Thomas et sa maîtresse, et, ne pouvant plus maîtriser sa juste colère, elle ordonna à ses serviteurs de tirer l'épée[4] : « Souffrirez-vous, si vous êtes des hommes, s'écria-t-elle, que des traîtres portent la main sur votre reine, sans prendre sa défense? » Mais ses gens n'étaient qu'une poignée, et toute résistance eût été aussi dangereuse qu'inutile. Nau, malgré les plus énergiques protestations, fut entraîné loin de sa maîtresse; il en fut de même de Curle, et l'un et l'autre, après avoir été désarmés sur un ordre de Paulet, furent emmenés sur-le-champ par Thomas Gorges dans un village voisin, et mis au secret, en attendant qu'on les conduisît à Londres[5]. En même temps, sir Amyas commanda que l'on enlevât à tous les autres serviteurs de la reine leurs épées et leurs dagues, que d'habitude on leur avait laissées

[1] *Journal inédit de Bourgoing*. Comme on le voit par ces paroles de Gorges, ce ne fut pas lui qui signifia à la reine l'ordre de sa translation à Tixall, comme le supposent la plupart des historiens, mais ce fut Paulet qui fut chargé d'exécuter cet ordre, sans faire connaître à Marie le lieu où on devait la séquestrer (*Mémoire de Waad, State Paper Office*).

[2] *Journal inédit de Bourgoing*.

[3] *Journal inédit de Bourgoing*.

[4] Cela « la mit en telle colère qu'elle l'outragea fort (sir Thomas Gorges) de parolles et sa maistresse; même voulut que les siens se missent en défense. » (*D'Esneval à Courcelles*, 7 octobre 1586. *Mss. Scotland*. — *Reign of Elisabeth*, by James Anthony Froude, vol. VI. — *Lives of the queens of Scotland*, etc., by Agnes Strickland, vol. VII, p. 408. — *Histoire de Marie Stuart*, par Jules Gauthier, t. II).

[5] Ce fut le 19 août (n. s.) que Nau et Curle furent conduits à Londres sur des chevaux de Marie Stuart, que l'on envoya chercher à Chartley. En route, ils furent traités fort rudement (*Journal inédit de Bourgoing*).

jusque-là, lorsqu'ils montaient à cheval, et tous furent confiés à la garde des hommes de l'escorte.

Melvil, le maître d'hôtel de Marie, celui de tous ses serviteurs en qui elle avait le plus de confiance, fut aussi éloigné d'elle et remis entre les mains d'un gentilhomme du voisinage. Il en fut de même de Didier, le sommelier de la reine, qui, par erreur, et à l'insu de sir Amyas, fut reconduit à Chartley.

Déjà l'escorte de Paulet avait parcouru un ou deux milles, en pressant le pas, lorsque le fidèle médecin de la reine, à qui nous devons ces dramatiques détails, inconnus jusqu'à ce jour, parvint à se glisser auprès d'elle. Il l'avertit à voix basse qu'on ne suivait pas le même chemin par lequel on était venu, et qu'on la conduisait autre part qu'à Chartley. A ces mots, la reine appela sir Amyas: « Quoi! lui dit-elle avec étonnement, nous n'allons pas au logis! » Paulet ayant répondu que non, la reine, de plus en plus surprise, lui demanda avec vivacité où il la menait. Et comme il se bornait à lui dire que ce n'était pas loin : « J'entends retourner à Chartley, lui dit Marie d'un ton résolu, et je ne passerai pas outre! » Aussitôt elle descendit de cheval, « et fort indisposée, dit Bourgoing, ne pouvant cheminer ni aller, » sous l'étreinte de la plus vive émotion, elle s'assit par terre. Là, s'appuyant sur le sein d'une de ses filles de chambre, Élisabeth Curle, elle interrogeait avec inquiétude sir Amyas, pour savoir où il la voulait conduire.

« Votre Grâce sera en un bon lieu, et plus beau que Chartley, lui répondit Paulet pour la rassurer; mais vous ne pouvez retourner au logis, et c'est peine perdue de demeurer là et de résister[1].

— Je mourrai plutôt là! » lui répliqua la reine avec feu[2].

Paulet la menaça d'envoyer chercher son coche et de l'y faire entrer de vive force. Il en donna même l'ordre incontinent; mais comme les chevaux du coche avaient été transformés en chevaux de selle pour emmener Nau et Bastien, l'argentier de la reine, il dut renoncer à ce moyen d'exécuter ses menaces.

Pendant ce temps là, les soldats de l'escorte qui marchaient en avant, ne s'étant pas aperçus de l'altercation de Paulet avec la reine, avaient continué leur chemin. Bientôt ils furent à une telle distance que sir Amyas les perdit de vue. Il ne restait plus autour de lui que huit ou dix cavaliers, ce dont il ne laissa pas que d'être as-

4

[1] *Journal inédit de Bourgoing.* Le plus souvent, dans le Journal, les dialogues entre les interlocuteurs sont à la troisième personne de l'imparfait de l'indicatif. Afin de donner plus de mouvement au récit, nous les avons mis à la première personne du présent, avec fort peu de changements.

[2] *Journal inédit de Bourgoing.*

sez inquiet, bien qu'il essayât de garder son sang-froid et de faire bonne contenance[1].

La reine, toujours assise à terre, ne pouvait contenir ses larmes et son indignation. « C'est une grande pitié que je sois menée de la sorte ! s'écria-t-elle en interpellant Paulet avec véhémence. Je suis princesse libre, étrangère, et c'est procéder traîtreusement avec moi. On vous a donné une charge de geôlier; un honnête homme ne se fût point chargé d'une telle commission. » Et elle ajoutait, en élevant la voix « aussi haut qu'elle pouvait » : « Je suis reine aussi bien que la reine d'Angleterre, d'aussi bonne maison qu'elle. De quel droit me traiter de la sorte, à la sollicitation de mes ennemis, qui ne demandent que ma ruine? Qu'ai-je fait pour subir un tel traitement? Je ne pense pas que la reine votre maîtresse en ait connaissance; mais « c'est son mauvais conseil, » dans lequel je compte d'implacables ennemis, qui, seul, a pu donner de tels ordres[2]. »

Puis, comme si elle eût entrevu dans un éclair le sinistre dénouement de sa destinée, elle s'écria d'un ton menaçant : « Que l'on prenne bien garde à ce que l'on fera ; il peut advenir que cet acte soit cause de répandre beaucoup de sang et de la mort de beaucoup ; les rois et princes étrangers s'en pourront ressentir quelque jour et en prendre vengeance sur l'Angleterre[3]. »

Sir Amyas, qui ne se sentait pas suffisamment en force pour user de violence, prit un ton moitié doux, moitié ferme. Il engagea la reine à s'apaiser, à ne pas « se molester » davantage, lui assurant que ce que l'on faisait était « pour juste cause et qu'il n'y avait point de remède ; » — « que plus elle demeurerait là, » plus elle aggraverait sa situation, « et qu'il fallait passer outre. »

Alors le vieux médecin de Marie, s'approchant de sa maîtresse, la supplia, de concert avec les serviteurs qui étaient restés auprès d'elle, de s'armer de courage, de supporter « d'un cœur royal » cette nouvelle épreuve et de céder à la force. Il ajouta à voix basse, en se penchant à l'oreille de la reine, que puisqu'elle était entre les mains de ses ennemis, il n'était pas prudent qu'elle restât plus longtemps parmi eux, « de nuit, par les chemins, » lui insinuant — ce qu'elle avait eu déjà tant de sérieux motifs de craindre — qu'elle s'exposerait à être daguée à l'écart.

La reine demanda à son geôlier « si elle avait à aller loin? »

« — A trois milles environ, lui répondit Paulet, qui, pour la décider au départ, répéta qu'elle « serait en un beau lieu où elle

[1] *Journal inédit de Bourgoing.*
[2] *Journal inédit de Bourgoing.*
[3] *Ibidem.*

serait bien et mieux logée » qu'à Chartley, « et qu'elle n'aurait faute de rien[1]. »

Enfin, cédant aux instances de ses serviteurs, et comprenant d'ailleurs que toute résistance était impossible, la malheureuse princesse se faisant soulever et soutenir par dessous les bras, se rendit à l'écart, « à une trentaine de pas, au bord d'un pâtis, » et, s'agenouillant au pied d'un arbre, elle adressa à Dieu cette fervente prière, dont Bourgoing a pieusement conservé le texte :

« Je vous supplie, Seigneur, s'écria-t-elle, d'avoir pitié de votre peuple et de ceux qui travaillent pour moi. Accordez-moi le pardon de mes offenses, que je reconnais être grandes et mériter punition. Qu'il vous plaise vous souvenir de votre serviteur David, sur lequel vous avez étendu votre miséricorde et l'avez délivré de ses ennemis, et que sur moi votre main soit étendue, personne inutile à tous, et qui ne sers de rien, réservant votre peuple fidèle et le délivrant de la main de Pharaon, Faites votre volonté de moi qui ne désire rien en ce monde, biens, honneurs, puissance ou règne mondain, mais uniquement l'honneur de votre saint nom et votre gloire, et la liberté de votre Église et du peuple chrétien, vous offrant mon cœur, car vous connaissez bien quelle est ma volonté et mon intention[2]. »

Bourgoing, soutenant sa maîtresse par dessous les bras, la ramena vers Paulet, et, chemin faisant, il lui fit part de ses conjectures : « Peut-être la reine Élisabeth était-elle gravement malade ou morte? Peut-être l'Angleterre voulait-elle appeler au trône S. M. Marie Stuart, ou ses amis la mettre en sûreté, ou ses ennemis en plus sûre garde? Tout ce qu'ils voyaient devait se passer par ordre du conseil privé. »

Marie, dans l'espoir d'arracher à sir Amyas son secret, lui demanda en vertu de quel pouvoir il agissait de la sorte, et soutint énergiquement que le conseil d'Angleterre n'avait aucune autorité sur elle.

« — Ce n'est point par ordre du conseil, lui répondit rudement Paulet, mais par ordre d'une personne qui a autant d'autorité que le conseil et qui est le conseil même. » Et aussitôt il tira de son sein une lettre, signée de la main d'Élisabeth, par laquelle il lui était enjoint de conduire Marie en un lieu sûr et de lui laisser tel nombre de serviteurs qu'il aviserait[3].

[1] Comme la reine se plaignait d'être privée « de ses gens pour la servir, et de ses habillements et garnitures de nuit, » Paulet lui assura : « qu'elle aurait ses gens, filles et serviteurs et garnitures, et qu'ils y seraient aussitôt qu'elle-même. » (*Journal inédit de Bourgoing.*)

[2] *Journal inédit de Bourgoing.*

[3] *Journal inédit de Bourgoing* Ces détails étaient inconnus jusqu'à ce jour

La reine se plaignit de nouveau d'être victime de ses ennemis, et, protestant contre cette violence, elle prit Dieu à témoin. Enfin, cédant à de nouvelles instances de ses serviteurs, elle remonta à cheval.

Chemin faisant, le vieux médecin de Marie, l'âme agitée par les plus sombres pressentiments et craignant que Paulet ne fût chargé de l'horrible mission de faire massacrer sa maîtresse dans un lieu écarté, l'accosta tout tremblant et, d'une voix émue, lui fit part de ses appréhensions. Il le supplia de se comporter en homme de bien; il lui fit observer que les rois et les princes donnent souvent, au moment de leur colère, des ordres impitoyables dont ils se repentent dès qu'on les a exécutés. En suspendant l'effet de leurs vengeances, lui dit-il, leurs ministres sont moins exposés à la défaveur qu'en les accomplissant aveuglément, sans leur laisser le temps de faire un retour sur eux-mêmes. Alors, les princes sont reconnaissants de ce que leurs serviteurs leur ont épargné des fautes et des crimes qui eussent compromis l'État et entaché à jamais leur mémoire. Il fit un véhément appel aux sentiments d'honneur du vieux puritain, ajoutant qu'il « le connaissait pour sage et avisé; » que s'il agissait « avec douceur et courtoisie » à l'égard de la grande et infortunée princesse dont le sort était entre ses mains, il s'acquerrait beaucoup d'honneur, tandis que, s'il exécutait la secrète mission dont il semblait être chargé, il n'aurait sans doute à attendre plus tard de la reine d'Angleterre ni grâce, ni reconnaissance, « et que ce lui serait une perpétuelle honte et reproche, à lui et sa postérité, d'avoir été employé en acte de cruauté. »

Malgré le sombre et implacable fanatisme qui l'animait, Paulet n'était pas un meurtrier. Plus tard, il en donna la preuve. D'ailleurs, à cette époque, il n'avait point encore reçu par l'ordre d'Élisabeth l'affreuse invitation, à laquelle il sut résister, de faire disparaître sa captive par le fer ou le poison. Il répondit à Bourgoing qu'il prenait ses observations en bonne part; mais comme il avait été cruellement offensé d'une parole violente de Marie : « La reine d'Écosse, s'écria-t-il d'un ton fier et indigné, la reine d'Écosse me fait grand tort; je ne suis point geôlier, je suis gentilhomme, encore que je n'aie pas grand moyen; je suis noble et homme de bien. Les geôliers, poursuivit-il d'un ton de plus en plus colère, sont ordonnés pour les criminels, et si je suis geôlier, il faut qu'elle (*sic*) soit gardée comme une criminelle[1]. »

Vainement Bourgoing essaya de le calmer en lui disant « qu'il

Voir la lettre d'Élisabeth à Paulet, dans *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc. p. 255; c'est celle que nous avons donnée plus haut.

[1] *Ibidem.*

avait affaire à une reine » réduite à la dernière affliction; « qu'il ne fallait pas prendre garde à ses propos; » qu'il n'y avait personne qui, « se voyant dans une telle détresse, n'eût occasion de dire du pis qu'elle pourrait, ne trouvant ni remède, ni secours et... si près du danger! »

« — Votre maîtresse n'aura point de mal, se contenta de répondre Paulet d'un ton brusque, et je ne fais pas du pis que je puis. » Et il allait toujours répétant avec indignation ce mot de *geôlier*, et il ajoutait que la reine d'Écosse « avait été mal conseillée, » et que c'était une terrible affaire que celle dans laquelle elle était impliquée[1].

Après avoir répondu à Paulet que ce pourrait bien être la reine d'Angleterre elle-même qui aurait été mal conseillée par les ennemis de la reine d'Écosse, lesquels inventaient mille calomnies pour la perdre, Bourgoing se rapprocha de sa maîtresse. Il lui raconta brièvement sa conversation avec Paulet et lui assura, « de sa part, qu'elle n'aurait point de mal, » ni faute de rien au logis où on la conduisait[2].

Lorsque l'on eut cheminé quelque espace de temps, sir Amyas s'étant aperçu que Lawrence, serviteur de Curle, tenait la bride du cheval de la reine et causait avec elle à voix basse, craignit sans doute qu'elle ne le chargeât de quelque mission secrète, et, sur-le-champ, il le fit conduire à Chartley. Pour le même motif, il fit diriger sur le même lieu le valet de Melvil et celui de Nau.

Le triste cortége était sur le point d'arriver à Tixall, lorsque sir Amyas, s'approchant de la reine, lui déclara que la jeune Élisabeth Pierrepont (une de ses dames d'honneur, qu'elle aimait tendrement et qui, depuis l'âge de quatre ans, partageait sa *table* et son lit) ne pouvait rester auprès d'elle[3]. A ce nouveau coup l'infortunée princesse ne put retenir ses larmes et ses sanglots, et la jeune fille qui, de son côté, pleurait et se lamentait bien fort, fut

[1] *Journal inédit de Bourgoing.*
[2] *Ibidem.*
[3] Élisabeth ou Bess Pierrepont, fille de Pierrepont, nièce de Henry Cavendish, était la petite fille de la comtesse de Shrewsbury. Depuis l'âge de quatre ans, Marie l'avait élevée auprès d'elle et, suivant les usages du seizième siècle, elle lui avait fait partager son lit et sa table. Marie avait voulu la marier à lord Percy, depuis duc de Northumberland, mais le mariage n'eut pas lieu. Nau, le secrétaire de Marie Stuart, était éperdument amoureux de cette jeune fille, alors âgée de dix-sept ans, et il paraît que Bess ne fut pas insensible à son amour, car elle lui avait souscrit, fort secrètement, et à l'insu de sa maîtresse, une promesse de mariage. Comme on le verra bientôt, la reine en fut très-irritée, la position de Nau ne correspondant nullement à celle de mistress Élisabeth Pierrepont, qui appartenait à une noble race.

confiée à la garde d'un gentilhomme du voisinage, M. Chatam[1], chez lequel on avait déjà conduit prisonnier le fidèle Melvil, maître d'hôtel de la reine. Il ne restait plus auprès d'elle que son médecin et Élisabeth Curle, une de ses femmes.

Arrivée à Tixall, Marie fut conduite dans une vaste maison, desservie par une centaine de domestiques, et appartenant à sir Walter Aston, juge de paix de la contrée et l'un des plus riches gentilshommes des environs[2]. Là, pendant neuf jours, elle fut enfermée et mise au secret dans une chambre étroite. Son premier soin fut d'envoyer Bourgoing auprès de Paulet pour réclamer son sommelier, Didier, l'unique gardien de sa coupe. Dans l'affreuse situation où elle se trouvait, elle eût enduré la soif la plus ardente plutôt que d'accepter un breuvage d'une autre main que de la sienne. Or, nous avons vu plus haut qu'un des soldats de l'escorte de Paulet avait, sans ordre et par excès de zèle, éloigné de la reine son vieil échanson, au moment de l'arrestation de Melvil. Sir Amyas, surpris de ce contre-temps, promit de l'envoyer chercher sur l'heure. En même temps, il donna l'ordre de faire venir auprès de Marie deux de ses femmes de chambre, Jeanne Kennedy et Gillis Mowbray, ainsi que plusieurs de ses serviteurs, tels que Gorion, son pharmacien, Gervais, son chirurgien, et Martin, son écuyer de cuisine, qui tous, restés à Chartley, sans prendre part à la prétendue partie de chasse, y avaient été enfermés par Waad[3].

Après souper, Marie envoya demander à sir Amyas de l'encre et du papier, pour écrire à la reine d'Angleterre, afin de protester contre la dernière violence dont elle était victime et pour qu'elle lui en

[1] Suivant le *Journal de Bourgoing*; *Treutham*, suivant la correspondance de Paulet, qui devait être mieux renseigné.

[2] John Morris, *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 273.

[3] *Journal inédit de Bourgoing*. Jusqu'à présent, faute de documents, les historiens avaient supposé que Marie, pendant sa séquestration à Tixall, qui dura neuf jours, du 16 au 25 août (vieux style), et non quinze ou dix-sept jours, comme plusieurs d'entre eux l'ont écrit, avait été séparée de tous ses serviteurs, servie par des mains étrangères, et s'était trouvée privée des choses les plus nécessaires à la vie. « Là, dit Miss Strickland, elle passa dix-sept jours, dans une entière solitude, séparée de ses gens, confinée dans deux petites chambres, sans livres, sans plumes, ni encre, ni papier. Il n'y a même aucune preuve que pendant cette terrible période d'horreur et de suspens, lui ait été accordé l'aide d'une seule femme, même le confort d'un changement de vêtement. La manière dont elle la traversa est restée un mystère, sur lequel aucune lumière n'a été apportée. » (Miss Strickland, *Lives of the queens of Scotland*, vol. VII, p. 408). Le *Journal de Bourgoing* est le seul document qui donne des détails sur le séjour de Marie Stuart à Tixall, et qui en fixe la durée d'une manière certaine. Camden a dit, par erreur quelle fut transférée, pendant cette période, de cette habitation dans une autre.

fit connaître le motif. Paulet s'y refı
cha aussitôt Bourgoing pour lui di
étrange qu'il l'empêchât de corresp
c'était la chose du monde qu'elle av
jusque-là, et que la reine même «
écrire en quelque affaire ou acciden
fit demander en même temps s'il agis
et comme il persistait dans son re
explication, Marie prit à témoins tou
protesta avec force contre ce déni d
témoignage qu'elle voudra, répondit
n'enverra aucune lettre jusqu'à ce qı
Alors la reine l'ayant fait prier de v
d'aller elle-même vers lui, il ne répo
un nouveau refus.

Pendant la translation de Marie à T
seil privé, assisté d'un gentilhomme,
gistrat, Richard Bagot, pénétrait dar
durèrent trois jours et furent des plu
soir, les commissaires emportèrent t
de toute sorte, pêle-mêle, et sans avoi
Non-seulement ils avaient fait main l
dances de la reine et sur tous ses chifl

[1] *Journal inédit de Bourgoing*. Paulet, da
gham, peu de jours après, le 27 août, par
Marie, à Tixall, d'écrire à Élisabeth, et du r
(*The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 2

[2] Suivant les instructions qu'il avait reçue
toutes les clefs de la chambre et du cabinet
gens, de tous les coffres, et, le premier jour
trait, il apposa son sceau à toutes les serrur
que les deux suivantes, il poussa les précaut
ment dans leurs chambres tous les serviteu
château, ne leur laissant la liberté de descen
commun que pendant le jour.

Le 17 août, sir Amyas, sans égard pour l'é
motions avait brisée et qui se trouvait fort so
lui, et, sous prétexte qu'il devait assister de
piers et répondre à l'interrogatoire des commi
par sir Walter Aston. Ce fut en vain que le
impatience de retourner à Tixall, pour y don
tous ses coffres et supplia les commissaires d
caments. Bien qu'une visite minutieuse des p
duit le résultat qu'espéraient les commissaire
sans doute, qu'il ne révélât à sa maîtresse l
daient (*Journal inédit de Bourgoing*).

de soixante, mais encore sur tous les documents relatifs à son douaire, à son domaine, sur les états de sa maison et même sur ses cassettes et ses écrins[1].

Élisabeth n'avait pas cru indigne d'elle de diriger elle-même toutes ces opérations, recommandant par dessus toutes choses que, tandis que Marie serait soumise au secret le plus rigoureux, on s'emparât de tous les objets qui se trouveraient dans ses meubles et qu'on les lui fît tenir, en mains propres. « Ces choses-là, disait-elle, étaient, selon son estimation, d'une bien plus grande valeur que Nau et Curle[2]. » Dans son impatience d'être en possession de ces papiers et de ces objets précieux, elle dépêcha de Windsor un envoyé[3] pour les recueillir des mains de Walsingham à qui ils avaient été remis par les commissaires. Espérait-elle découvrir dans ces cassettes quelque souvenir coupable de Marie pour Bothwell? S'il en fut ainsi, sa maligne curiosité fut bien trompée. Parmi toutes ces reliques du passé, pas une qui, de loin ou de près, rappelât l'odieux ravisseur. Élisabeth, à côté d'un portrait d'elle qu'elle avait envoyé autrefois à Marie, ne trouva que les miniatures de François II, de Lady Lennox, et, réunies dans le même cadre, celles de Darnley, de la reine d'Écosse et de leur fils[4]. Mais quel ne dut pas être son étonnement lorsqu'elle put lire de nombreuses lettres de plusieurs pairs de son royaume adressées à la reine d'Écosse, lettres toutes pleines de respect, d'amour et de dévouement pour leur future souveraine. Fidèle à sa devise : *Video et taceo*, elle sut cacher ses profonds ressentiments sous le masque de la dissimulation, et, sans mot dire, sans se plaindre, elle livra aux flammes ces correspondances qui venaient de jeter un si grand trouble dans son âme et dont la divulgation eut été, sans doute, pour elle, fort dangereuse. Le silence qu'elle garda n'en parût que plus terrible aux partisans secrets de Marie; soupçonnant qu'ils étaient découverts, pour

[1] Tous les détails qui précèdent sont empruntés au *Journal de Bourgoing*. — *Mémoire de Waad. Mendoza à Philippe II*, 26 septembre 1586. — *Apologie et confession de Nau*. — *Camdeni annales*, etc. Jules Gauthier, t. II.

[2] *Lettre de Nicasius Yetsweirt à Walsingham*, 11 août 1586; *The letter-Books of Amias Poulet*, p. 262.

[3] Tytler. t. VIII; Thorpe, t, II, p. 1007.

[4] Tytler, t. VIII, et Miss Strickland, t. VII. *Inventaire des joyaux appartenant à Marie Stuart, saisis à Chartley en août* 1586; dans Labanoff, t. VII, appendice. On trouve également cet *Inventaire* dans le volume publié par M. John Morris, *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 263. Les commissaires d'Élisabeth, probablement par son ordre, ne se contentèrent pas de faire main basse sur tous les diamants et autres pierreries de la reine d'Écosse, ils enlevèrent aussi toutes les parures ornées de perles et autres pierres précieuses. Tous ces bijoux devaient s'élever à une somme considérable. Ils devinrent la proie d'Élisabeth, avant qu'elle envoyât sa victime à l'échafaud.

faire oublier le passé, lors de son procès, ils se montrèrent impitoyables[1].

Tous les papiers saisis à Chartley furent soumis à l'examen minutieux d'une commission composée de Burghley, de sir Francis Knollys, de Cobham et de Shreswsbury. Les deux derniers pour avoir plus d'une fois défendu la cause de la reine d'Écosse, avaient été condamnés à en faire partie. Malgré les plus actives perquisitions, on ne put trouver une seule ligne qui fournît la preuve que Marie avait conspiré contre la vie de la reine d'Angleterre. Pas une seule de ces pièces ne fut, d'ailleurs, produite contre elle lors de son procès[2].

En attendant, avide de tout savoir, Élisabeth faisait demander à Paulet par Walsingham un récit complet de tous les derniers événements qui venaient de se passer à Chartley et à Tixall. Ce n'est pas, lui disait-elle, qu'elle le suspectât d'avoir rien omis dans l'accomplissement de ses devoirs, mais parce qu'elle aurait grand plaisir à lire ce récit[3].

Le 22 août, Paulet écrivait de Tixall, à Walsingham : « Comme vous me laissez le choix, ou de demeurer ici ou de retourner à Chartley, lorsque cette maison aura été consciencieusement fouillée, ce qui a été fait par M. Waad et les autres commissaires, je ne vois plus de raison pour prolonger notre séjour ici, mais plutôt un juste motif pour que nous retournions à Chartley, soit pour diminuer les charges de Sa Majesté et pour éviter l'agitation occasionnée dans ce comté par les gardes extraordinaires autour de cette maison de Tixall et dans les villes voisines, soit pour la sûreté de la charge qui m'est confiée, la maison de Chartley étant bien autrement forte, puisqu'elle est entourée d'eau. J'ai donc résolu de retourner à Chartley aussitôt que possible, et pour cela je demande l'assistance des gentilshommes bien pensants de ce pays pour me fournir une escorte de cent cavaliers au moment du retour.

« Je vous avoue, ajoutait-il, que je me sens tout disposé à éloigner le prêtre (Du Préau, l'aumônier de Marie Stuart), et pourtant je ne voudrais pas le mettre en liberté sans des ordres spéciaux de

[1] *Camdeni Annales*, etc., Tytler, t. VIII ; Miss Strickland, t. VIII ; Froude, t. XII ; Jules Gauthier, t. II.

[2] *Histoire de Marie Stuart*, par J. Gauthier, t. II ; *Mary queen of Scots and her latest english historian*, etc., James F. Meline, London, 1872. M. Froude, avec la plus insigne mauvaise foi, n'en soutient pas moins « que pendant l'examen des papiers saisis à Chartley, on trouva la preuve que les pires soupçons formés contre elle étaient au-dessous de la vérité ! » (Froude's *History of Elisabeth*, vol. VI.)

[3] *Nicasius Yetsweirt à Walsingham*, Windsor, 19 août 1586, *The Letter-Books of Amias Poulet*, p. 260 ; *State papers office*.

votre part, et même je ne pense pas qu'on doive lui permettre de se retirer en France, jusqu'à ce que l'affaire en main soit terminée. Je le transporterai dans la maison de M. Gressley (un gentilhomme du voisinage), où il restera jusqu'à ce que vous décidiez ce qui doit être fait de lui. Si je le laissais à Chartley jusqu'à l'arrivée de cette dame (c'est ainsl qu'il désignait la reine d'Écosse), je ne pourrais plus l'en éloigner qu'avec la plus grande difficulté. — Veuillez vous rappeler de m'envoyer vos instructions touchant mistress Pierrepont, Melvil et Pasquier qui sont confiés à MM. Treutham, Bagot et Litleton.

« Je ne manquerai pas, suivant votre avis, de raconter à Sa Majesté, dès que je le pourrai, toutes les circonstances qui se sont présentées depuis la prétendue partie de chasse, bien que je ne doute pas que Sa Majesté n'en ait été informée par M. Gorges et par M. Waad, sans omettre ce qui s'est passé avant leur départ. Depuis la venue de cette dame ici (à Tixall), je ne lui ai pas parlé et je ne l'ai pas vue. Sa Majesté peut croire que j'ai une si bonne expérience du fidèle dévouement envers elle de M. Darrell, et de sa froide indifférence pour cette Dame, que je voudrais lui laisser plutôt qu'à tout autre la garde de Chartley, car je sais à quel point il a fidèlement rempli son devoir. Je puis vous assurer que tous les gens de cette Dame (*lady*), depuis qu'ils sont ici, n'ont eu aucune correspondance, et, dans ce dessein, je leur refuse plumes, encre, papier; et, dès le lendemain de mon arrivée ici, j'ai éloigné les serviteurs de sir Walter Aston. Cette Lady n'est pas sortie de sa chambre et de la galerie, et aucune personne de sa suite, depuis notre arrivée, n'a passé le vestibule. Je n'ai pas l'intention, pendant mon séjour ici, d'avoir une conversation avec cette Dame. Mais lorsque j'aurai causé avec elle, il se peut que j'aie bien des choses à vous apprendre. — Je vous prie d'écrire deux ou trois mots de remerciements, de la part de Sa Majesté, à sir Walter Aston, qui vraiment l'a bien mérité, comme le sait le Tout-Puissant[1]. »

Paulet envoya à Élisabeth un récit détaillé des événements qui se passèrent lors de la translation de Marie Stuart à Tixall; mais comme cette lettre ne fut pas remise à Walsingham, elle ne se trouve pas au *State Papers*[2].

Le 24 août, Paulet adressait les lignes suivantes à Walsingham: « Comme vous m'avez requis, par ordre de Sa Majesté, de lui écrire tout ce qui s'est passé entre cette Dame et moi, lorsque j'ai exécuté

[1] *Paulet à Walsingham*, 22 août; *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 268 à 270.

[2] Morris, *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, p. 270.

vos (derniers) ordres, et aussi com
puis l'arrestation de ses secrétaires,
le meilleur... et par conséquent je
pour Son Altesse[1]... Mon intention
Chartley dès demain, parce que tou
sans danger imminent, et sans gra
surtout pour l'hiver, par la raison q
provisions. J'entends dire que tous l
que Dieu en soit loué, etc[2]. »

Walsingham se hâtait de répon
M. Waad sont arrivés à Londres, di
prises, et Sa Majesté a été merveille
que vous avez ordonnées pendant l
maison (de Chartley). Elle s'est expr
les termes les plus gracieux, soit ave
en son particulier. Il est impossible
dignement les services d'un bon se
retour à Chartley pour toutes les ra
sur la force de cette maison, ce q
guets continuels. Mais, sur le rappo
désire que votre hôtesse soit pron
qu'elle ne jouisse plus de la liberté
présent, et qu'elle soit traitée comme
la servir que quelques personnes ab
jesté désire que vous songiez à comb
doit être réduit... Quant au jeune Pa
désire qu'il soit envoyé ici sous bon
rez bon; car il est à croire qu'il
frées[3]... »

[1] « Je vous prie de me dire, poursuivait
de cette famille écossaise (la suite de Marie
je vous enverrai leurs noms, surnoms et c
chir si vous devez les garder ou les renvoye

[2] De Tixall, 24 août. Nous ferons remarq
going, dans son *Journal*, se sert toujours d
jours en retard sur le calendrier grégorien
glais correspond au 20 août du calendrier

[3] *Walsingham à Paulet*, 25 août 1586; *The*
pp. 271 et 272. Paulet lui répondait le 27 ao
envoyer Pasquier en toute diligence, et je
humble opinion touchant la maison de cett
p. 277). Le 29, il lui écrivait : « Pasquier v
serviteurs. Je ne doute pas qu'ils s'acquitte
et, en vérité, je n'ai pas trouvé de meilleur
Letter-Books of Amias Poulet, etc., p. 269.)

Après une rigoureuse séquestration de neuf jours, Marie fut ramenée à Chartley, le 25 août[1], par une escorte à cheval de cent quarante gentilshommes, qu'Élisabeth, sur la demande de Paulet, donna l'ordre de réunir dans les environs de Tixall, de crainte d'un coup de main.

Lorsque Marie se dirigea vers son coche, elle fut entourée d'une foule de pauvres qui lui demandèrent l'aumône. « Hélas! leur dit-elle avec tristesse, je n'ai rien pour vous, je suis une mendiante comme vous ; tout ce que je possédais m'a été pris[2]. »

En arrivant à Chartley, elle fut accueillie par ses fidèles serviteurs avec des transports de joie inexprimables. Croyant l'avoir perdue sans retour, ils pleuraient de bonheur de la revoir; ils l'entouraient, la pressaient familièrement de questions, et la reine, non moins émue, et mêlant ses larmes à celles de ces braves gens, qui l'écoutaient, suivant la naïve expression de Bourgoing, « *en bonne dévotion*, » leur répondait à tous avec la plus grande bienveillance[3]. »

Ayant appris que la femme de son secrétaire Curle, Barbara Mowbray, une de ses filles de chambre qu'elle aimait particulièrement, venait d'accoucher, elle s'empressa d'aller la visiter, et, pour la rassurer dans l'état où elle se trouvait, elle lui promit « qu'elle répondrait pour son mari[4]. » La petite fille qui venait de naître la veille n'avait pu être baptisée; car, ce jour-là même, Du Préau, l'aumônier de la reine, sur un ordre barbare provoqué par Paulet, avait été transféré à quelque distance de Chartley[5], au moment même où Marie avait le plus besoin de son assistance et de ses consolations[6]. La reine pria sir Amyas qui, sans pudeur, l'avait suivie jusque dans la chambre de l'accouchée, de permettre au moins au ministre protestant de baptiser l'enfant, avec tel parrain qu'il plai-

[1] La date donnée par le *Journal de Bourgoing*, correspond parfaitement à celle que Paulet a fixée dans la lettre précédente, pour reconduire Marie à Chartley et à celle qu'il donne dans une autre lettre adressée à Walsingham, le 27 août : « Le 25 courant, dit-il, cette dame fut ramenée ici, conduite par sir W. Aston, M. Bagot, M. Gresley, M. Littleton, M. Chetwynd et autres, au nombre de cent quarante au moins. » (*The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 275.)

[2] *Paulet à Walsingham*, Chartley, 27 août 1586; *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., pp. 273 à 277.

[3] *Journal inédit de Bourgoing.*

[4] *Amyas Paulet à Walsingham*, 27 août; *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc. p. 275

[5] Paulet, avant le retour de Marie à Chartley, avait envoyé Du Préau chez M. Gresley. « Vous avez bien fait de séquestrer ce prêtre dans la maison de mon cousin Gresley, écrivait Walsingham à Paulet, le 25 août. Je saurai de Sa Majesté ce qu'on doit faire de lui. » (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 272.

[6] *Journal inédit de Bourgoing.*

rait à Paulet de choisir, pourvu que la petite fille portât le nom de Marie[1]. A ce nom, qu'il abhorrait, le vieux puritain, en qui le fanatisme avait étouffé tout sentiment de pitié, répondit à la demande de la reine par un refus brutal. Mais elle, se souvenant alors que l'Église catholique permet aux laïques et même aux femmes d'administrer le baptême, en cas d'urgence, elle prit l'enfant sur ses genoux, se fit apporter de l'eau, et, la répandant sur la tête du nouveau-né, au grand scandale du vieux puritain, elle prononça les paroles sacramentelles[2].

Lorsque, rentrée chez elle, la reine s'aperçut que ses armoires avaient été forcées, que ses papiers les plus secrets avaient été saisis, que ses cassettes et ses écrins avaient disparu, elle ne put contenir son indignation : « Il y a deux choses, s'écria-t-elle d'une voix frémissante de colère, que l'on ne pourra me ravir : mon sang anglais et ma religion catholique, que je garderai jusqu'à la mort[3]. » Puis, se tournant vers l'escorte de Paulet, elle ajouta : « Plusieurs de vous le regretteront[4]. » Le vieux puritain, alors absent[5], fut troublé par cette menace, qui lui fut rapportée. Tout brave qu'il était, « il y avait quelque chose dans cette noble femme qui lui en imposait et l'effrayait. Il avait hâte de se dégager de la grave responsabilité qui pesait sur sa tête. Il craignait un soulèvement dans le comté. Il demanda le départ de la reine pour une place plus forte ; il en fit une question d'urgente nécessité. « Je vous supplie de tout mon cœur, écrivait-il à Walsingham dans un *post-scriptum* de cette même lettre, d'avancer autant que possible notre change-

[1] « L'enfant de Curle n'étant pas baptisé, elle demanda que le ministre pût lui administrer le sacrement avec des parrains et marraines que je procurerais, et qu'il portât le nom de Marie. Ceci ayant été refusé, elle vint dans la chambre de la femme de Curle, et plaçant l'enfant sur ses genoux, elle prit de l'eau dans une cuvette, et en jeta sur la tête de l'enfant, en disant : Je te baptise, etc, et en nommant l'enfant de son propre nom, Marie. Cela ne doit pas étonner de la part d'une femme qui ne se fait pas conscience d'enfreindre toutes les lois divines et humaines. » (Lettre de Paulet à Walsingham, 27 août ; (*The Letter-Books*, etc., p. 275).

[2] *Paulet à Walsingham*, 27 août 1586 ; *State papers office*.

[3] *Paulet à Walsingham*, 27 août : *The Letters-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 276.

[4] *Ibidem*.

[5] « Elle ajouta encore ces mots, dit Paulet : « Plusieurs de vous le regretteront ! » C'était à propos de la saisie de ses papiers. Je n'étais pas présent lorsqu'elle dit cela, mais ces propos me sont revenus. Elle seule sait ce qu'ils signifient. Je pourrais être inquiet pour d'autres choses, mais je sais bien qu'il n'y a rien dans ses papiers qui puisse m'inspirer des craintes pour moi-même. » (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 276; Lettre du 27 août à Walsingham).

ment de résidence, car il y va grandement du service de Sa Majesté[1]. »

De retour à Chartley, Marie Stuart fit une nouvelle tentative auprès de Paulet pour qu'il transmît une lettre d'elle à Élisabeth. Il s'y refusa, comme à Tixall. « J'avais cru, écrivait-il à Walsingham[2], qu'elle aurait désiré me parler; je me suis trompé, elle ne désire ni me voir ni m'entretenir. Elle m'a fait demander si je voulais envoyer ses lettres à Sa Majesté, ce que j'ai refusé, en disant que pas une lettre ne sortirait d'ici sans ordre d'en haut. Je ne doute pas qu'elle n'ait besoin d'écrire après l'examen de ses serviteurs. Elle m'a fait la même demande chez sir Walter Aston; j'ai refusé, en attendant vos instructions[3]. »

Marie Stuart fut très-courroucée d'apprendre que l'on avait trouvé dans un coffre une promesse de mariage, sur parchemin, entre Elisabeth Pierrepont, une de ses demoiselles d'honneur, et son secrétaire Nau, qui était éperdûment amoureux de cette jeune fille. Marie, qui savait à quoi s'en tenir sur la passion de Nau, avait fait jurer à Melvil, protecteur d'Élisabeth Pierrepont, que Nau ne l'épouserait jamais[4]. Nau, qui se trouvait prisonnier avec Curle dans l'hôtel de Walsingham, ne cessait, même au milieu des craintes de la torture et en face de la mort qui le menaçait, de parler de son amour aux geôliers qui le gardaient à vue. Il est fort probable que Walsingham, instruit de la passion de Nau par Paulet et par ses espions, essaya d'arracher des aveux ou de fausses déclarations au prisonnier, en lui donnant l'espoir qu'il lui ferait épouser mistress Élisabeth Pierrepont[5].

[1] Lettre du 27 août, *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 277. Froude's *History of England*, t. XII.

[2] *Paulet à Walsingham*, 27 août 1586; *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 277.

[3] *Journal inédit de Bourgoing.*

[4] Miss Strickland, d'après des documents contemporains, donne de curieux détails sur cet épisode, t. VII.

Nicasius Yetsweirt, secrétaire d'Élisabeth, écrivait à Walsingham, le 19 août : « Sa Majesté désire que je vous fasse savoir toute la reconnaissance qu'elle vous garde pour toutes les peines et soucis que vous prenez, et aussi parce que vous gardez en votre logis Nau et Curle, comme vous l'avez écrit à Sa Majesté. Cette garde ne pouvant être sûre, elle vous engage à ne pas leur donner une nourriture trop abondante, mais telle qu'il convient à des prisonniers. Sa Majesté pense qu'il est inutile qu'ils aient quelqu'un pour les servir dans leurs chambres, et que leurs repas pourront leur être portés par ceux que vous choisirez. On peut les laisser dans leurs chambres, sous les verroux ou sous clef, car Sa Majesté ne présume pas qu'ils aient l'intention de se pendre ou de se tuer... Pour ce qui concerne les trois prisonniers, Babington, Barnwell et Sauage restant chez le vice-chambellan (sir Christophe Hatton), Sa Majesté n'a pas l'intention de les

Depuis le retour de Marie Stuart à
de jour qu'elle ne visitât avec la plus
de Curle. Mais sir Amyas, craignant sa
que confidence pour la transmettre
reusement ces visites, ainsi qu'à tout

Chaque jour, quelque nouvel acte
par Élisabeth, venait frapper Marie d
reine.

V

MESURES DE RIGUEUR ORDONNÉES PAR ÉLIS
PROCÈS DE BABINGTON ET DE SES COM
NOUVELLES PERQUISITIONS A CHARTLEY. —
DE MARIE STUART. — ABSENCE DE PREUVES
MINISTRES D'ÉLISABETH QUI N'EN PRENNENT
FAIRE CONDAMNER ET METTRE A MORT.

Le 4 septembre, Walsingham écriva
la lettre de M. Waad contenant des in
la manière dont vous devez vous cond
Stuart), sur quoi j'ai pris occasion de
de faire était mise à exécution avant
bien la plonger dans la maladie et fai
n'ayant pas reçu de réponse à ma lettr
connaître quel est le bon plaisir de S
reine, envers laquelle elle n'est nulle
l'indulgence. Nous sommes en pourpar
à la Tour, ce que l'on juge fort nécess
procès suivant le dernier Statut édicté
ainsi, il est inutile de réparer et meubl
vous ferez bien de suspendre la saisie
ses serviteurs [3]. »

Mais Elisabeth était impatiente d'use
même Walsingham écrivait de nouvea
siste à vouloir que l'argent de cette

envoyer à la Tour, avant qu'ils aient été exami
Poulet, etc., pp. 260-261.)

[1] On avait projeté déjà de transférer Marie,
lui enlever, préalablement, la plupart de ses

[2] Le projet de traduire Marie devant une ha

[3] *Walsingham à Paulet, The Letter-Books of*

teurs éloignés... et par conséquent, puisqu'elle le veut ainsi, je ne vois pas pourquoi on différerait. S'il en arrive quelque inconvénient, Sa Majesté ne pourra blâmer qu'elle-même. Je suis absent de la cour en raison d'une inflammation que j'ai à la jambe droite, à cause d'un clou, et par conséquent je ne puis débattre cette affaire avec Sa Majesté comme je le voudrais. Cette après-midi, le chancelier, le trésorier et le vice-chambellan se réunissent à Londres, et vous serez promptement averti de la décision prise, soit pour transférer cette Dame à Fotheringay, soit pour qu'elle soit directement conduite à la Tour[1]. »

En conséquence des ordres qu'il venait de recevoir, Paulet, le 9 septembre, envoya chercher Bourgoing, le médecin de la reine, pour lui annoncer qu'il avait à parler à sa maîtresse. Les terribles émotions que venait de traverser Marie, avaient ranimé ses douleurs de rhumatisme. Elle fit répondre à Paulet « qu'étant prise d'un bras et d'une jambe, couchée au lit et en mauvais point pour parler d'affaires, » elle le priait de la laisser reposer pour ce jour-là et de remettre sa visite au lendemain[2].

Le dur geôlier n'était pas homme à se laisser attendrir pour si peu. Il dit hypocritement à Bourgoing qu'il ne s'agissait que d'une affaire de peu d'importance, mais qu'il était pourtant nécessaire qu'il pût en parler à la reine hors de la présence de ses serviteurs. « Je vous promets d'ailleurs, ajouta-t-il, que mon compagnon, M. Richard Bagot et moi, aurons bientôt fait, et que nous ne molesterons point Sa Grâce, s'il lui plait d'être tranquille[3] et de ne se troubler point elle-même[4]. » Et aussitôt, sans attendre une réponse, sir Amyas suivi de son fils Georges, de Richard Bagot[5], de ses serviteurs et d'une nombreuse suite de ses gardes, armés de dagues et d'épées, se présenta à la porte de la reine. Il laissa son escorte dans l'antichambre, et ayant pénétré seul avec Bagot dans la chambre de l'auguste prisonnière, il en fit sortir ses femmes et ses serviteurs, non moins surpris qu'alarmés d'une action si étrange et si menaçante. Bourgoing, « fort triste et pensif, » s'était attaché à la porte, et à force d'instances, il avait obtenu la permission d'y rester avec le chirurgien Gervais. Alors sir Amyas s'acquitta de son message. Il dit à la reine d'un ton rude qu'elle était formellement accusée d'avoir suscité les troubles qui venaient d'agiter

[1] *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., (5 septembre 1586), pp. 286-287.
[2] *Journal inédit de Bourgoing.*
[3] « *Quiète* » du latin *quieta*, tranquille.
[4] *Journal inédit de Bourgoing.*
[5] Le magistrat qui avait assisté Waad dans la perquisition des papiers de la reine, à Chartley.

ce qu'on voudra, » s'il se peut prouver que j'ai to
qui que ce soit. Ce n'est point à vous ni au Cons
ner; il n'a point d'autorité sur moi, et je ne vous l
argent. »

— Il faut que je l'aie, répondit froidement Pau
pour témoin M. Bagot, gentilhomme respectable
vous sera fait aucun tort et vous ne perdrez rien
blez pas davantage; mieux vaut donner cet arg
lonté que si vous y étiez forcée et en faisiez plu

Marie lui répondit d'un ton de résolution en
tué qu'elle s'y refusait absolument. Et comme il
elle ne le lui livrait, il le prendrait de vive force :
faire s'écria-t-elle, mais je ne reconnais à person
commander. »

— Je ferai rompre la porte, dit Paulet d'un ton

— Ne l'épargnez pas, lui répliqua Marie.

Il insista avec force pour qu'elle commandât à
de lui livrer la clé.

— Je n'en ferai rien, lui déclara-t-elle d'un ton
énergique.

Exaspéré de ce refus, Paulet sortit pour demand
beth, mais cette courageuse fille refusa de la lui c
d'un ordre formel de sa maîtresse. Alors, ne pouva
sa colère, l'impitoyable geôlier chassa tous les ser
de l'antichambre. Ces pauvres gens, qui ne pou
compte du motif de ces violences et qui craignai
leur maîtresse ne fût en extrême danger, lui demand

mal, qu'on me croie sur ma parole et mon serment, et que personne ne s'en fâche ou trouble davantage. »

Il ne tarda pas à revenir, escorté de ses gardes, armés de barres de fer[1], et, comme il faisait mine de vouloir enfoncer la porte du cabinet, la reine, fatiguée de cette lutte, fit appeler Élisabeth Curle, et lui donna ordre de livrer la clé. L'infortunée reine, dit Bourgoing, à qui nous devons, dans tous ses détails, le récit de cette émouvante scène, la reine, « voyant tel effort, et toute seule en sa chambre, dont personne de ses serviteurs n'osait approcher, gardés qu'ils étaient par les gens du sieur Amyas, tout impotente qu'elle était des bras et des jambes, sans pantoufles et sans souliers, se leva de son lit et les suivit, se traînant le mieux qu'elle put, dans son cabinet. » « Cet argent que vous prenez, leur dit-elle avec des « larmes dans la voix, était par moi réservé tant pour mes funérail-« les, quand je viendrai à mourir, que pour subvenir aux besoins « et aux dépenses de mes serviteurs afin de regagner leur pays après « ma mort. Et, pour preuve de ce que j'avance, ajouta-t-elle, je vous « engage à consulter un double de mon testament, écrit depuis peu « de ma propre main, qui est parmi les papiers que l'on m'a enlevés, « et dans lequel se trouvent les noms de mes gens à qui j'entends « que soit distribué cet argent, mis en réserve, avec assignation de « la part de chacun. J'ai juré à mon conseil de ne pas distraire un « denier de cette somme qui, pour moi, est chose sacrée, et je veux « garder mon serment. Je ne sais quel sort m'est réservé, mais ayez « pitié de mes pauvres serviteurs, dénués de toute ressource, et leur « laissez ce que j'ai promis leur distribuer. »

Et, comme ils refusaient de se rendre à ces touchantes instances : « — Je vous prie, pour le moins, dit la reine, de m'en délivrer une partie, car, étant malade, il n'y a point de raison de me laisser sans argent.

« — Vous n'aurez faute de rien, lui répondit dérisoirement Paulet, demandez, et l'on vous fournira de tout, mais d'argent on n'en laissera point entre vos mains[1]. »

Et, à ces mots, sir Amyas et Bagot firent main basse sur « cinq rouleaux de grosse toile, contenant cinq mille écus, monnaie de France, et sur deux sacs de cuir, dans l'un desquels il y avait, en or, cent quatre livres deux schellings, et, dans l'autre, trois livres sterlings en argent[2]. » « Et ainsi s'en allèrent, dit Bourgoing, et

[1] *Journal inédit de Bourgoing.*

[2] *Lettre de Paulet à Walsingham*, du 10 septembre 1596 : « Lequel sac d'argent lui fut laissé (celui qui contenait les trois livres sterling), elle affirmant qu'elle n'avait pas plus d'argent que cela dans cette maison, et qu'elle était endettée pour les gages de ses domestiques. »

il éloigna de la reine tous ceux de ses gens qui
rigoureusement indispensables. Le sort tomba, c
d'entre eux : Bastien Pages, un de ses deux val
homme intelligent et des plus dévoués ; Barbara
ses femmes, celle qu'elle avait mariée à son se
trois autres vieux serviteurs[3]. Depuis cette pénil
cun d'eux n'eut la consolation de revoir la r
étroitement enfermés dans leurs chambres et gar
domestiques de Paulet, sans qu'il leur fût permis
ni nuit. Peu de jours après, Marie Pages, fille de
de Marie Stuart, fut arrachée de vive force au c
maitresse[4].

[1] *Lettre de Paulet*, du 10 septembre 1586.

[2] Voici comment sir Amyas rendait compte de son odie
ma plus ample décharge en ces affaires d'argent, j'ai jugé :
l'assistance de M. Richard Bagot, lequel étant venu me t
matin, nous nous transportâmes chez cette reine, que nou
lit, tourmentée, suivant son ancienne habitude, d'une fluxi
bée sur un côté du col, et qui l'avait privée de l'usage d'
laquelle reine je déclarai qu'à l'occasion de ses dernière
crainte qu'elle n'y persistât, en corrompant quelques me
État, j'avais reçu un ordre exprès de prendre son argent,
mains, et d'en demeurer responsable lorsque j'en serais r
de me remettre tranquillement ledit argent. Après bien d
exclamations, et plusieurs paroles dures qu'elle proféra con
ter les injures qu'elle me dit, en protestant que S. M. la Re
corps, mais qu'elle n'aurait jamais son cœur, et refusa
j'appelai mes domestiques, et j'envoyai chercher des barres
la porte, sur quoi elle céda, etc., etc. (*Histoire d'Écosse*, p
tion de Campenon, t. III, pièces historiques. *The Letter-Boo*
pp. 288-289). Tous les détails donnés par Paulet, dans sa

« Je laisse à d'autres des excuses à leur sotte compassion, écrivait à la cour, à ce propos, l'impitoyable geôlier. Quant à moi, je renonce à toutes les joies du ciel, si, dans aucune chose que j'ai pu dire, faire ou écrire, j'ai jamais eu en vue d'autre objet que le service de Sa Majesté la reine [1]. »

Marie Stuart, par sa douceur, par une générosité d'âme, qui se révélait dans ses moindres actions, et qui allait toujours au-devant des besoins de ses serviteurs, avait conquis à ce point leur affection et leur dévouement qu'il n'y eut jamais, parmi eux, d'exemple d'une trahison, si ce n'est celle de Buchanan. Rien ne paraissait donc plus cruel, à ces braves gens, que d'être séparés d'une telle maîtresse. Ce n'était pas non plus sans la plus vive peine que Marie, suivant sa touchante expression, voyait diminuer, chaque jour, « *son petit troupeau.* » Des nombreux domestiques qui lui avaient été laissés autrefois, il ne restait plus maintenant auprès d'elle que Bourgoing son médecin ordinaire, Jacques Gervais son chirurgien, Pierre Gorion son pharmacien, Annibal Stuart son dernier valet de chambre, sept hommes de service [2] et quatre de ses femmes : Jeanne Kennedy, Renée Beauregard, Gillis Mowbray et Élisabeth Curle. Mais sir Amyas trouva que, dans ce nombre, il y avait encore des bouches inutiles, et, autant pour se donner le cruel plaisir de tourmenter sa victime que pour complaire à la sordide avarice d'Élisabeth, il supprima le cocher et deux palefreniers, qui, en l'absence de Melvil, servaient la reine à table. Sans autre motif que son caprice, il les fit enfermer et mettre au secret [3].

A tous les instants, Marie et ses fidèles serviteurs vivaient non-seulement dans la crainte de quelque nouvelle séparation, mais dans l'angoisse de quelque tragique événement. « Je m'attends à quelque poison ou telle autre mort secrète, écrivait la reine, à cette époque, au duc de Guise. Si Dieu et vous après lui, ajoutait-elle, ne trouvez moyen de secourir votre pauvre cousine, à ce coup, c'en est fait. Ce porteur vous dira comme je suis traitée et mes deux se-

charges de Sa Majesté sont un peu allégées par le départ de ces gens, et mon administration sera plus facile. Ce sont tous, excepté Bastien, des âmes si candides et si simples, qu'ils ne sont nullement à craindre, et là dessus mon opinion était que tous ceux que l'on renvoie restassent avec leur maîtresse, jusqu'au déménagement, et qu'alors on les renvoyât soudainement.... (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., (lettre du 10 septembre 1586), p. 291).

[1] *Lettre de Paulet*, du 10 septembre, citée plus haut. (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., pp. 288, 289, 290.)

[2] Un sommelier, un panetier, un écuyer de cuisine, un cocher, et deux ou trois autres hommes de peine.

[3] *Journal inédit de Bourgoing.* Miss Strickland, t. VII. Labanoff, t. VIII. *Liste des serviteurs de Marie Stuart, à Chartley*, en date du 29 août 1386.

le
ctio
accom
, con
en
nitabl
sor qui
ante, qu
écompen
accord
Votre
s contr
-là, de
enve
il de

été pleinement avoué par ceux qui avaient comploté mon innocente mort, qu'elle ne songe plus qu'au repentir; qu'elle ne se laisse point posséder par le démon, afin de ne pas perdre son âme pour laquelle je prie, les mains levées vers Celui qui peut à la fois sauver et perdre. Avec mon adieu le plus affectueux et mes prières pour ta longue vie, votre (*sic*) très-assurée et affectionnée souveraine, comme l'ont si bien mérité vos bons services.

« Elisabetha Regina[1]. »

Cette lettre, comme on le verra plus tard, cachait une insidieuse provocation au meurtre de la reine d'Écosse. Paulet feignit de ne pas comprendre. Aussi n'eut-il jamais la récompense promise[2].

Pendant ce temps-là une véritable panique, habilement suscitée et entretenue par Walsingham, s'était emparée de l'Angleterre protestante. Il n'était bruit que d'assassinats, d'invasion, de trône vacant, de succession royale disputée. Des prophéties menaçantes annonçaient de grands changements. Tantôt courait la nouvelle que le duc de Parme avait débarqué à Newcastle, tantôt que le duc de Guise s'était jeté sur les côtes de Sussex. Dans l'imagination du peuple, les flottes de Philippe II cinglaient déjà vers l'Angleterre. De jeunes avocats, soi-disant catholiques, formaient des rassemblements parmi le peuple, et poussaient l'audace jusqu'à faire des quêtes pour célébrer des messes. On distribuait de grandes feuilles imprimées dénonçant l'anglicanisme « comme une religion politique digne de l'approbation de Machiavel[3]. » C'étaient autant de manœuvres de Walsingham[4].

Élisabeth et ses ministres n'étaient pas au fond sans inquiétudes du côté de l'Espagne et de la France. Ce qui, sur un point, semblait justifier leurs craintes, c'est que la Ligue avait alors en Normandie une armée qui, d'un moment à l'autre, pouvait fondre sur l'Angleterre. Des courriers furent expédiés à toute bride pour faire appel à la noblesse dévouée, et, en peu de jours, trois cents des principaux gentilshommes des comtés du nord se rendaient à Londres avec leur suite en armes. Des ordres furent transmis en Écosse pour y organiser la défense, et de fortes garnisons jetées dans Portsmouth et dans Plymouth. On passa la revue de chaque corps, et bientôt neuf mille miliciens furent rassemblés pour couvrir la côte sud. A Cha-

[1] *Élisabeth à Paulet*, août 1586. Mss. *Mary Queen of Scots;* Howell's *State Trials*, etc. Froude's *History of England*, etc., vol. XII; *The Letter-Books of* [illegible] *Paulet*, pp. 266–267.

[2] [illegible] Gauthier, t. II.

[3] Froude's *History of England*, etc., *Reign of Élisabeth*, vol. VI.

[4] [illegible] qui le prouve, c'est que M. Froude, lui-même, avoue qu'en ce moment [illegible] catholiques n'étaient pas moins terrifiés que les protestants.

tham, à Portsmouth, les flottes, grâ
kins, furent équipées et envoyées e
France[1].

« Parmi les catholiques, la terre
Après tant d'efforts restés infructue
plus recours aux conspirations. Bien
fût qu'un acte isolé, ils n'en furent
cité dans la conjuration ourdie con
leurs chefs furent arrêtés, eux-mêm
venimeuses, des traîtres, des ennemi
trer ni dans les rues des villes, ni
giaient, tout tremblants, au fond de
d'un moment à l'autre à l'exécution
entière extermination[2]. »

Walsingham n'avait rien négligé p
testants la terreur et le désir de la v
lérance dont Marie avait donné tant
bytériens écossais, rien n'avait pu c
les craintes des puritains et des an
considérer l'avénement au trône de
qu'il fallait conjurer à tout prix. Les
catholique se croyaient surtout mena
possessions, comme au temps de Mar
ils, devait succéder à Élisabeth, plus
tolérance précaire sans cesse menacée
et par le feu, peut-être même, comme
un immense massacre. La conspirati
signal d'une nouvelle Saint-Barthélem

[1] *Notes des choses devant être mises à exéc*
gham, et analysées, pour la première fois,
d'Élisabeth, t. VI.

[2] Froude's *History of England*, vol. XII : *A*
singham, août 1586, manuscrits particuliers

« A l'intérieur, dit M. Froude, que l'on vo
rant du patriotisme de ses adversaires, la p
l'espoir qu'un jour viendrait où Marie, hériti
terre, rétablirait le culte proscrit, avait ga
trop bien que s'ils avaient recours à la viol
ment mise à mort, et que ce qu'ils pouvai
reux, c'était une nouvelle guerre des *Deux R*
gieux. Ils avaient donc préféré attendre p
droits légitimes, et les nombreux seigneurs
tout en restant catholiques, qu'avant tout
secrète des émissaires de la cour de Rome
prise sur eux. » (Froude's *History of Englan*

Stuart pouvait conjurer. Élisabeth, Burghley et Walsingham, qui, entre tous, avaient le plus à craindre du triomphe de sa cause, et qui n'avaient jamais cessé de poursuivre sa mort, mirent à profit la fermentation des esprits. La conspiration de Babington leur offrait une occasion trop favorable d'exécuter leurs sinistres desseins, pour la laisser échapper.

Babington et ses complices, au nombre de quatorze, avaient été jetés dans la Tour. Afin de découvrir, le plus promptement possible, toute la vérité et de conjurer le péril par la terreur des supplices, leur procès fut instruit d'une manière sommaire. Les débats étaient sur le point de s'ouvrir, le 13 septembre, lorsque Élisabeth, sous l'étreinte d'une angoisse mortelle, envoya message sur message à Burghley[1] pour lui recommander expressément que, dans l'acte d'accusation et dans les pièces qui seraient lues au procès, aucun mot ne laissât supposer la complicité de la reine d'Écosse et sa mise ultérieure en jugement. Elle craignait que quelque conjuré, échappé à l'œil pénétrant de Walsingham, et poussé par le désespoir et la vengeance, ne vînt la frapper jusque dans son palais à peine gardé par ses gentilshommes pensionnaires. En ce moment, elle hésitait encore à traduire Marie Stuart devant une haute cour[2], tout en désirant qu'une dague complaisante la débarrassât en secret de sa rivale et lui épargnât la signature d'un warant d'exécution à mort.

L'interrogatoire des accusés dura trois jours. Jeunes et riches pour la plupart, appartenant à d'honorables familles, et jusque-là ne s'étant point mêlés d'intrigues politiques, peut-être, sans les conseils de Morgan et les coupables provocations des agents de Walsingham, n'eussent-ils jamais songé à entrer dans une conspiration si criminelle[3]. Babington, Ballard, Savage et trois de leurs complices firent les aveux les plus complets. Les autres soutinrent

[1] *Lettre de Burghley à Hatton*, 12 septembre 1586, citée par Tytler, t. VIII, p. 299. « Elle (Élisabeth) a l'idée, écrivait Burghley à Hatton, que sa vie est en danger, si quelque révélation implique la reine d'Écosse dans le procès; que cela pourrait conduire à quelque tentative désespérée les amis de cette princesse, qui sont encore nombreux à Londres, et que, par conséquent, il faut éviter toute provocation inutile. » Ce fut, sans doute, à cause de ces instructions à Hatton, qui faisait partie de la commission spéciale, chargée d'examiner l'affaire de Babington, qu'au procés de ce dernier, on ne fit aucune recherche sur la prétendue complicité de la reine d'Écosse avec les conjurés. (Hosack, t. II, p. 396.)

[2] « Élisabeth, dit M. Mignet, n'osa pas y comprendre encore (dans le procès) la reine d'Écosse, dont la lettre n'avait pas été trouvée en minute originale, ainsi qu'on l'avait espéré. » Cette minute ne fut jamais découverte et Marie n'en fut pas moins condamnée à mort.

[3] *Hist. de Marie Stuart*, par Jules Gauthier, t. II.

n'avoir pas donné leur consentement au meurtre de la reine; tout en avouant qu'ils avaient connu le complot, ils nièrent l'avoir approuvé. D'autres allèrent plus loin; ils prétendirent l'avoir condamné comme un acte impie; s'ils avaient gardé le silence, c'était, disaient-ils, pour ne pas trahir leurs amis[1]. Reconnus coupables de haute trahison, ils furent tous condamnés à mort[2]. Rendue encore plus cruelle par l'effroi du danger qu'elle avait couru, Élisabeth, avant le jugement, demanda à son conseil que l'on inventât quelque supplice raffiné pour augmenter les tourments des coupables, et pour frapper le peuple d'une plus grande terreur[3].

Il lui fut répondu par Burghley que le mode d'exécution prescrit par la loi serait aussi terrible que tout ce que l'on pourrait imaginer, pourvu que le bourreau, en présence de la multitude, prît soin de traîner le supplice en longueur jusqu'aux dernières limites de la souffrance humaine[4]. Qui le croirait? Élisabeth fut peu satisfaite de cette réponse, et chargea Burghley de témoigner tout son mécontentement aux juges et aux membres de son conseil.

Sept des conjurés furent exécutés, le 20 septembre, d'après l'atroce procédé de Burghley[5]. Le bourreau, après avoir détaché, vivants encore, les patients de la potence, les éventra et leur

[1] *Histoire de Marie Stuart*, par Jules Gauthier. — Savage, dans sa confession qui nous reste écrite de la main de Phelipps (*Record Office; Mss. Mary queen of Scots*, vol. XIX, 381) affirma que ce fut Gilbert Gifford, qui le sollicita pour commettre le meurtre d'Élisabeth, en lui disant que le docteur Allen, supérieur du séminaire de Reims, approuvait ce projet. C'est ce qui est confirmé par l'ambassadeur de France. Les conversations de Gifford avec Savage, consignées dans la déposition de ce dernier, ont été supprimées, on devine pourquoi, dans les *State Trials*.

[2] En vertu des statuts barbares d'Édouard III, on les jugea sommairement hors de la présence des témoins. Froude, t. XII.

[3] « Elle me commanda alors, disait Burghley à Hatton, dans sa lettre du 12 septembre, d'écrire que, lorsque les juges auraient prononcé leur sentence sur le genre de supplice qu'auraient à subir les condamnés, conformément à la loi, on ajoutât à la fin de ladite sentence, cette disposition : « 'Que considérant l'horrible trahison commise contre la personne de la reine, comme une chose inouïe, on en référera *pour les supplices à Sa Majesté et à son Conseil.* » (Tytler, t. VIII, p. 299; Hosack, t. II, p. 396.)

[4] « J'ai dit à Sa Majesté, écrivait Burghley à Hatton, que si l'exécution était bien et dûment faite avec toute l'extension des peines imposées par la loi, en vue de tout le peuple, leur genre de mort serait aussi terrible que pourrait l'être aucune invention nouvelle. Mais, malgré cela, Sa Majesté ne fut pas satisfaite, et m'a commandé de vous en écrire pour que vous le déclariez aux juges et aux membres du conseil. » (12 septembre 1586; Egerton, Mss du *British Museum*; papiers de la conspiration de Babington, de la collection de M. Leigh.)

[5] Babington, Savage, Ballard, Barnwell, Tilney, Abington, Tichbourne. Ils furent conduits et exécutés à Saint-Gilles-aux-Champs, où ils avaient tenu leurs réunions, Howell, *State Trials*.

coupa les extrémités des membres[1]. Dans l'espoir d'animer la foule contre eux, Burghley fit courir le bruit que leur dessein avait été d'incendier Londres, d'enclouer tous les canons, de détruire la flotte, et de marier la reine d'Écosse avec Babington. Mais le peuple, à la vue de ces malheureux jeunes gens livrés à un supplice aussi atroce qu'inusité jusque-là, passa bientôt de la pitié à la fureur, et devint si menaçant que, le lendemain, Élisabeth dut faire exécuter les autres condamnés suivant l'usage ordinaire[2].

Le matin du jour fixé pour son exécution, Babington fit une déclaration qui existe encore. Comme c'est la seule confession originale qui nous reste de tout ce procès, il est utile de la mettre sous les yeux du lecteur. Le papier sur lequel elle est écrite contient plusieurs alphabets en chiffres, et, sur le verso, on lit les lignes suivantes : « *Je reconnais que le dernier des alphabets écrits sur ce papier est celui dont je me suis servi pour écrire à la reine d'Écosse. Reconnu le* 20 *septembre* 1586. *Signé : Anthonie Babington*[3]. » Sans aucun doute, l'acte est authentique, et peut être considéré comme une confession que Babington fit de son crime, ce que, en fait, il avait déjà admis dans le procès. Qu'est-ce que cela prouve contre la reine d'Écosse? Absolument rien. La question n'est pas de savoir ce qu'il lui écrivit, mais ce qu'elle lui écrivit. Or, sur ce point essentiel, la confession de Babington, qui a donné lieu à tant de fausses interprétations, nous laisse dans l'obscurité la plus complète. Le docteur Lingard lui-même qui, dans son Histoire, est constamment favorable à Marie Stuart, était sous cette impression

[1] « Ballard fut exécuté le premier, il fut éventré et ses boyaux furent tirés pendant qu'il était en vie. Babington contempla l'exécution de Ballard sans être abattu le moins du monde; les autres détournaient la tête et priaient à genoux. Babington, ayant été tiré des fourches patibulaires encore en vie, et sur le point d'être éventré ou écartelé, cria à plusieurs reprises, en latin : *Parce mihi, Domine Jesu*. Savage brisa la corde, tomba de la potence, et fut saisi par l'exécuteur. On lui coupa les extrémités et on l'éventra tout en vie. Barnwell, Tichbourne, Tilney et Abington furent exécutés avec la même cruauté. » (Howell, *State Trials*, t. I, p. 1157 ; Hosack, t. II, p. 405, note.)

[2] Salisbury, Doun, Jones, Charnock, Travers, Gage, Bellamy, (Howell's *State Trials*, t. I, *Mendoza à Philippe II*, 20 octobre 1586; papiers de Simancas, Camden, Tytler, t. VIII, Jules Gauthier, t. II). Ces derniers complices de Babington, dit M. Hosack, furent condamnés sur des preuves insuffisantes (t. II, p. 400). « Gilbert Gifford, mourut peu de temps après, dans une prison française. Digne fin de son infâme carrière ! » (Hosack, t. II, p. 406). Il y avait été enfermé, dit Camden, *pour vie déshonnête*.

[3] *Record office; Domestic series*. La suscription de Babington est d'une très-belle et très-nette écriture. Le reste est écrit d'une main différente, mais attesté par l'attorney-général Popham, le solliciteur général Egerton, lord Hunsdon, sir Francis Knollys et autres personnes notables. (Hosack, t. II, p. 402, note.)

Walsingham ordonna aussitôt à Phelipps, qui s'était de nouveau glissé dans Chartley, d'en faire la recherche sur les indications que venaient de lui donner, disait-il, Nau et Curle. « Je vous prie, lui écrivait-il [1], de découvrir les minutes qui ont été écrites par Nau, lequel n'est pas si fortement accusé que Curle, lui qui a écrit les lettres adressées à Englefield et à Charles Paget, et qu'il a déclarées siennes. Nau dit que les minutes ont été faites par la reine leur maîtresse. Curle et Nau sont résolus à rejeter tout le poids sur elle. Ils seront amenés à confesser qu'ils ont connu les lettres échangées entre elle et Babington. Je voudrais, par Dieu! que ces minutes fussent trouvées [2]. » Peu après, Walsingham écrivit à Élisabeth que ces minutes n'existaient plus [3]. Peu convaincue, elle ordonna que l'on fît à Chartley les recherches les plus minutieuses, ces minutes devant se trouver, disait-elle, dans les cartons de Pasquier, l'un des serviteurs de Marie Stuart, qui avait été arrêté en même temps que Nau et Curle [4]. Ces nouvelles perquisitions, vraies ou feintes, n'ame-

[1] *Post-scriptum autographe* d'une lettre de Walsingham à Phelipps, du 3 septembre 1586 : *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 284. — Il est digne de remarque que, tandis que, dans ses premiers interrogatoires, Nau jura qu'il avait écrit la lettre de Marie à Babington, d'après une minute de la main de la reine, dans l'interrogatoire du 21 septembre, dont il ne nous reste qu'une analyse de la main de Phelipps, Nau dit que sa maîtresse *dicta* la lettre adressée à Babington, et Curle, pour la première fois, dit qu'il brûla la version anglaise de cette lettre par l'ordre de Marie. Une telle contradiction ne peut que redoubler la défiance contre Phelipps. Le post-scriptum que nous venons de citer est d'une grande importance, en ce qu'il prouve que les minutes de la lettre de Marie à Babington, ne furent pas trouvées dans les papiers saisis à Chartley, soit la minute écrite en français par Nau, soit celle traduite en anglais par Curle, soit enfin les notes autographes de la Reine, si tant est qu'elle en écrivit, comme le dit Nau ou comme on le lui a fait dire. (John Morris, *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc..) Ce qu'il y a de certain, c'est que si ces minutes furent retrouvées plus tard en totalité ou en partie, elles ne furent pas produites lors du procès, par la raison bien simple qu'elles auraient probablement fourni la preuve des interpolations que les faussaires glissèrent dans la réponse de Marie à Babington.

[2] *I would to God those minutes were found.*

[3] Tytler, t. VIII, appendice n° 1.

[4] « Sa Majesté, écrivait Waad à Phelipps, le 7 septembre, désire que vous veniez immédiatement ici (à Windsor), car, d'après la confession de Nau, il paraîtrait que nous n'avons pas cherché suffisamment ; il assure, en effet, que nous devions trouver, parmi les minutes qui étaient dans le coffre de Pasquier, les copies des lettres manquantes, en anglais et en français. Je soupçonne un paquet que vous aurez déchiffré. Il faut apporter les minutes des lettres que vous aviez ici. » (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 287).

S'il fallait s'en rapporter à la déclaration, plus que suspecte, attribuée à Nau, et dont il ne reste qu'une copie, il prétendit, dit M. Hosack, que « la minute de la lettre adressée à Babington par la Reine, était de la propre main de cette princesse, qu'elle se trouvait parmi les papiers saisis à Chartley, et qu'elle était

nèrent aucun résultat connu de l'histoire[1]. Il est donc de toute évidence qu'à moins que ces notes, écrites de la main de Marie Stuart, n'eussent été retrouvées, et ne continssent son adhésion formelle

alors entre les mains de Walsingham. La production de cette minute aurait tranché la question du crime ou de l'innocence de Marie. Mais elle n'eut jamais lieu. Le jour qui suivit la date de la déclaration de Nau, Walsingham informa Phelipps qu'il était impossible de la trouver. Il ne mit pas en doute l'assertion de Nau, et, en vérité, Nau n'avait aucun motif pour affirmer que les minutes en question existaient, si elles eussent été détruites. Mais Walsingham avait un motif important pour les détruire, si elles ne contenaient rien qui fût de nature à impliquer Marie dans le complot contre la vie d'Elisabeth. Or, poursuit M. Hosack, nous avons déjà vu que, sans hésiter, Walsingham et ses collègues pouvaient supprimer les pièces qu'il ne leur semblait pas opportun de produire. (*Mary queen of Scots and her accusers*, t. II, p. 393.)

[1] Dans une lettre de Walsingham à Phelipps, en date du 4 septembre 1586, on voit que le secrétaire, à défaut de la minute de la réponse de Marie, qu'il n'avait pu retrouver, disait-il, faisait tous ses efforts pour corrompre Curle. La lettre est trop essentielle pour ne pas en citer un fragment : « Ce matin, dit-il à Phellipps, j'ai reçu la lettre de Fra. Mills, et, cette après-midi, il m'a rendu compte de ses entrevues avec Curle, comme il est dit dans l'incluse, et par laquelle vous verrez que Curle témoigne de la réception de la lettre de Babington et de la réponse de sa maîtresse, dont il accuse Nau d'avoir été le principal instrument. J'ai pris sur moi de lui faire espérer de l'indulgence, s'il agissait ouvertement, m'y trouvant porté, *parce que la minute de sa réponse* (sic) *n'existe pas*, et que j'ai compris que Nau n'en confesserait pas plus que nous ne pouvions l'accuser. S'il plaisait à Sa Majesté de recevoir Curle en grâce, au cas où il révèlerait des choses intéressantes pour elle, on pourrait faire valoir ce motif qu'il est étranger, et qu'il n'a agi que d'après l'ordre de sa maitresse. Si Sa Majesté le permet, je désirerais le garder encore quelque temps chez moi, etc. » (*The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., pp. 284-285.)

M. Froude, dans son *Histoire d'Elisabeth*, soutient que la minute de Nau, qui avait échappé aux recherches faites à Chartley, fut trouvée dans un rouleau de papiers qu'il montra ou désigna lui-même. Rien n'est moins exact, d'après la lettre de Walsingham à Phelipps, du 4 septembre, que nous venons de citer. Rien ne prouve que les nouvelles perquisitions auxquelles se livrèrent ou feignirent de se livrer Waad et Phelipps aient amené cette découverte. Il est dit dans les papiers fort suspects d'Hardwick, et sans la moindre preuve authentique, « que l'on produisit un papier écrit par Nau, contenant deux courtes minutes et des notes des principaux points de la lettre de Babington et de la lettre de la reine d'Écosse à Babington, trouvée parmi ses papiers à Chartley. Ces notes étant montrées à Nau, il confessa, en les voyant, qu'elles étaient de sa main et déclara qu'après avoir lu la lettre de Babington à la reine, et reçu son ordre pour y répondre, il écrivit ces mêmes notes pour lui servir de Mémoire dans la composition des autres lettres, etc., etc.. Dans ce papier, est-il dit, parmi d'autres passages, se trouvent ces mots en français, *le coup*, ce qui ne peut guère vouloir dire autre chose que *le coup* pour l'assassinat de la reine Élisabeth, etc. » Or, on vient de voir que Walsingham, lui-même, atteste que l'on ne put retrouver à Chartley les minutes des lettres en question. Ces deux mots, *le coup*, se trouvent, en effet, dans la copie que nous connaissons de la prétendue lettre de Marie à Babington, mais ils peuvent aussi bien signifier *un coup* de main sur Chartley que le meurtre d'Élisabeth.

au meurtre de la reine d'Angleterre, Walsingham lui-même considérait comme insuffisantes les preuves qu'il avait en sa possession[1]. Ce fut cependant sur de telles preuves que Marie fut condamnée à mort.

On prétendit plus tard, sur une prétendue déclaration de Curle, « que la lettre de Babington à la reine d'Écosse, et la minute de la réponse de celle-ci, furent toutes deux brûlées par ledit Curle, sur un ordre de sa maîtresse[2]. » Mais cette histoire, dit M. Hosack, ne fut pas répétée à Fotheringay, en présence de la reine d'Écosse. Elle ne fut affirmée que hors de sa présence, à la Chambre Étoilée de Westminster, où la contradiction était impossible. A Fotheringay, elle ne cessa de demander à ses accusateurs de produire ses lettres, et jamais ils n'osèrent lui répondre qu'elle avait ordonné de les détruire[3]. » Nous ferons observer d'ailleurs qu'à part une confession de Nau dont l'original est au *Record office*, toutes les autres confessions des deux secrétaires n'existent plus qu'en copie, et qu'elles n'offrent, par conséquent, aucune garantie d'authenticité[4].

Walsingham avait, ou avait eu en main, l'expédition de la lettre de Marie adressée à Babington, écrite et chiffrée de la main de Curle. Mais cette lettre, non signée par elle, et de la main d'un secrétaire, à supposer qu'elle eût contenu un passage exprimant le consentement de Marie au meurtre d'Élisabeth, cette lettre ne pouvait servir que de preuve indirecte; elle était discutable, suspecte, et laissait place au doute. Nau, homme fort entreprenant et des plus audacieux, ne pouvait-il pas, sans avoir consulté sa maîtresse, avoir dicté à Curle, qui lui obéissait aveuglément, les parties incriminées de la lettre? ou bien la lettre tombée aux mains de Walsingham et de Phelipps, et restée pendant longtemps en leur pos-

[1] Tytler, t. VIII.
[2] *Hardwick's papers.*
[3] Hosack, t. II, 394.
Dans les papiers d'Hardwick, on lit ce qui suit, à propos du procès de Westminster : « On présenta aussi un papier écrit par Nau, contenant les minutes et notes des principaux points de la lettre de Babington à la reine et de la lettre de la reine à Babington... Dans ce papier, entre autres choses, est contenu le mot *coup*, ce qui ne peut guère vouloir dire autre chose que *le coup* pour tuer Sa Majesté. » Si cette minute de Nau fut véritablement produite à Westminster, ce que l'on ne peut savoir, puisqu'elle n'existe plus, elle prouverait que le mot *coup* fut le seul qui fixa l'attention des commissaires, et qu'il n'y était nullement question des *six gentilshommes* qui devaient expédier Élisabeth, ce qui eût été infailliblement signalé. Cette analyse de la minute de Nau, si cette dernière est véritable, prouverait donc, à elle seule, les interpolations de Phelipps, puisqu'elle n'en fait aucune mention. Quant au mot *coup*, il peut très-bien s'appliquer, disons-le encore, au coup de main sur Chartley pour délivrer la reine.
[4] Hosack, t. II.

session, fut-elle altérée et interpolée par eux? Marie, lors de son procès, s'arrêta tour à tour à ces deux suppositions, et déclara formellement qu'elle n'avait point écrit « *une telle lettre.* » Pourquoi Walsingham ne produisit-il pas aux débats de Fotheringay et de la Chambre Etoilée l'expédition, de la main de Curle, qu'il avait ou avait eu en sa possession grâce à Phelipps? Pourquoi tenir dans l'ombre la pièce essentielle de l'accusation, la seule qui, à défaut d'une minute originale de la main de Marie, pouvait, par voie d'induction, faire croire à sa culpabilité? C'est que, évidemment, cette expédition, de la main de Curle, ne renfermait aucun passage de nature à compromettre gravement la reine d'Écosse. Si donc, à la place de cette dépêche, on n'en lut qu'une copie ou qu'une prétendue copie, c'est que cette copie était altérée, c'est qu'elle contenait des passages interpolés par Phelipps, et capables d'entraîner pour Marie la peine capitale. Il serait incompréhensible que Walsingham ait pu envoyer à Babington une dépêche de la main d'un secrétaire de Marie Stuart, contenant contre elle un indice, sinon une preuve, de complicité, alors qu'il était au pouvoir de Babington de faire disparaître cette dépêche, d'anéantir la pièce la plus importante du procès, de garder sur ce point — comme il le fit — un silence absolu, ce qui devait réduire l'accusation à néant. Walsingham était trop habile pour commettre une telle imprudence, et lorsque Phelipps affirme le contraire, on sait ce que vaut une assertion de ce faussaire émérite.

Tous les efforts de Burghley et de Walsingham pour établir d'une manière certaine la complicité de la reine d'Écosse dans la question du meurtre avaient échoué jusque-là. Burghley écrivait à Hatton, l'un des mignons d'Élisabeth, pour lui dire qu'il était à craindre que les secrétaires de la reine d'Écosse, bien que mis au secret, ne restassent silencieux. « Ils refusent, disait-il, d'impliquer leur maîtresse dans le complot, parce que cela peut leur causer malheur et ruine; mais assurez-leur qu'ils auront la vie sauve, et nous obtiendrons d'eux toute la vérité... Alors, ajoutait-il avec le plus révoltant cynisme, ils laisseront échapper quelque aveu à la charge de leur maîtresse, s'ils sont persuadés qu'on leur laissera la vie, et que le coup ne tombera qu'entre sa tête et ses épaules[1]. »

Curle, sous l'empire de l'espérance ou de la crainte, avait déclaré que sa maîtresse avait répondu à la lettre qu'elle avait reçue de Babington; mais il refusait avec persistance d'en dire davan-

[1] *Lettre de Burghley à sir Christophe Hatton*, du 4 septembre 1586, découverte par Leigh, et citée par Tytler, t. VIII, et par Miss Strickland, t. VII.

son État[1]. »

Curle et Nau étaient enfermés dans un terril
leur était impossible de sortir. S'ils reconnaiss
pondance de la reine avec Babington était éc
main, que ces lettres eussent été en caractère
chiffres, qu'elles continssent une allusion au m
ou simplement un mot sur l'invasion, dans l'un
cas, ils restaient convaincus de haute trahison
silence obstiné, l'horrible spectacle de la Tour
dressait devant eux. En de telles circonstances,
on devait s'y attendre : après avoir nié d'abord,
révélations partielles qui accrurent les préso
pourtant n'étaient pas décisives contre leur maît

Le 5 septembre, Curle, travaillé par Walsingh
reconnut ou crut reconnaître la copie de la prem
sée par la reine à Babington le 25 juin[3]. Quant à
était censée avoir écrite à Babington le 17 juillet
quelle allait dépendre son sort, on montra aux
non l'original en chiffres que Phelipps prétendait
bington, non une copie chiffrée, non pas même
chiffrement, — « bien que l'exactitude en telle m
capital, la seule question à résoudre, » — mais
trait des points principaux. Le rapport officiel ét
dirent affirmativement; mais — à supposer q
soient authentiques — ce fut en termes si ambi
possible d'appliquer leurs aveux aux passages re
que depuis on a démontré être faux : « *C'était cel*
disaient-ils[4]. Nau, sans doute dans l'espoir de la

aussi d'obtenir la main d'Élisabeth Pierrepont, dont il était éperdument amoureux, et que l'habile Walsingham ne dut pas négliger de lui promettre, Nau entra ou était censé entrer dans de nouveaux détails sur la correspondance de Marie. « La reine, dit-il, ne voulait jamais permettre que quoi que ce fût de secret ou d'important fût écrit ailleurs que dans son cabinet. Sa pratique habituelle était de dicter les points principaux ; lui, Nau, les transcrivait sur le papier et les lisait de nouveau à la reine ; puis il rédigeait les lettres, et, après les avoir soumises à une nouvelle révision de sa maîtresse, il les délivrait à Curle pour qu'il les mît en chiffres... C'est de cette manière, disait-il, qu'avaient été écrites les lettres interceptées de la reine à l'archevêque de Glasgow, à Charles Paget et à Mendoza, l'ambassadeur d'Espagne ; mais quant à la lettre de la reine à Babington [1], il déclarait que sa maîtresse la lui avait remise écrite, pour la plus grande partie, de sa propre main [2]... C'était Curle, ajoutait-il, qui finalement traduisait les lettres en anglais et les mettait en chiffres ; et ce même procédé avait eu lieu pour cette lettre-ci comme pour toutes les autres. » Une telle preuve était loin d'être concluante. Burghley menaça Nau de la Tour, et la crainte de la torture lui dicta, le 10 septembre, une demande en grâce à Élisabeth, accompagnée d'une longue déclaration dans laquelle il s'efforçait de disculper sa maîtresse [3]. Dans l'espoir qu'on lui avait donné, disait-il, de s'échapper, « elle s'est laissée aller à l'accepter, et... à donner avis pour le support étranger, *sans se mêler aucunement du troisième point* (c'est-à-dire du projet d'assassinat d'Élisabeth), ne s'estimant, ès termes où elle se croyait, être obligée de le

de sa main : *C'est la copie des lettres de la reine d'Écosse dernièrement à moi envoyées*. Signé Anthonie Babington. » — « Telle ou semblable me semble avoir été la réponse écrite en français par M. Nau, laquelle j'ai traduite et mise en chiffre, comme j'en fais mention au pied d'une copie de la lettre de M. Babington, laquelle M. Nau a signée le premier. Signé : Gilbert Curle, 5 septembre 1586. » — « Je pense de vrai que c'est la lettre écrite par Sa Majesté à Babington, comme il me souvient, 6 septembre 1586. Signé : Nau. » Les mêmes attestations de Curle et de Nau, en termes à peu près semblables, se trouvent dans le registre où sont insérés leurs dépositions. (Voir l'*Histoire de Marie Stuart*, de Jules Gauthier, t. II.) Quant à Babington, si sa déclaration est sans réserve, c'est que nous n'en avons qu'une copie, attestée comme authentique par Phelipps. C'est là l'unique garantie que nous offre cette lettre, contresignée par un faussaire de profession.

[1] Celle du 17 juillet 1586. Labanoff, t. VI, p. 383.

[2] Si la reine rédigea en minute la substance de la lettre, Nau, évidemment, comme il est dit dans les papiers d'Hardwick, n'en rédigea pas de son côté une minute. Il y a contradiction manifeste.

[3] Labanoff, t, VII, p. 194 et 209. C'est la seule déclaration des secrétaires qui existe en original.

révéler, n'étant chose par elle oncques désirée, inventée, préparée ni pratiquée... Car il est très-véritable, ajoutait Nau, que Babington lui écrivit ladite longue lettre comme tout un nouveau sujet dont elle n'avait oncques ouï parler[1]. »

La déclaration de Nau prouvait, il est vrai, que Marie avait eu connaissance de la conspiration de Babington dans toutes ses parties; mais elle ne contenait pas le moindre indice que la reine eût consenti au projet de meurtre, ce qui était le point essentiel pour l'accusation. Burghley, aussi déconcerté que mécontent du Mémoire autographe de Nau, le mit de côté, comme une pièce « *de peu de valeur*[2], » disait-il, et il se garda bien de le produire au procès, où il eût été justement considéré comme une pièce à décharge.

Un nouvel et dernier interrogatoire lui parut nécessaire pour arracher enfin à Curle et à Nau le mot fatal qui eût perdu leur maîtresse. Mais avant de le leur faire subir, il voulut les terrifier l'un et l'autre par le spectacle de Ballard appliqué à la torture. Le lendemain même de cette exécution, Nau et Curle comparurent devant le chancelier Bromley, assisté de Burghley et de Hatton, et ils furent interrogés de nouveau par des commissaires délégués à cet effet[3]. Il n'existe aucun procès-verbal authentique de ce dernier interrogatoire[4]; « mais dans une minute originale, *dressée et arrangée par Phelipps*[5], on suppose que Nau prétendit que Curle avait

[1] *Mémoire autographe de Nau présenté à la reine Élisabeth*, le 10 septembre 1586. (Labanoff, t. VIII, p. 196 et suiv.) La lettre de Nau et son Mémoire se trouvent au State Paper Office, *Mary queen of Scots*, vol. XIX. « Nau et Curle jurèrent-ils d'une façon identique sur les prétendus passages des lettres chiffrées qui furent produites pour établir la complicité de Marie dans le complot? Témoignèrent-ils que l'un ou l'autre écrivit *ces passages* sous la dictée ou d'après les notes de Marie Stuart? Il n'y a pas d'autre question à faire ici, dit judicieusement M. Meline, à qui nous empruntons ces lignes, et quand M. Froude dit que la copie du chiffre de Phelipps fut examinée par le Conseil privé et le déchiffrement vérifié, il déplace la discussion, de même qu'instinctivement il se dérobe à l'examen, en ce qui touche l'origine des lettres de la cassette. Néanmoins, il se dédommage de l'insuffisance de son livre sur ce point, par la violence d'un autre passage, où il soutient que, pendant l'examen des papiers de Marie, saisis à Chartley, on trouva la preuve « *que les pires soupçons formés contre elle*, étaient au-dessous de la réalité. » Et la vérité est, ajoute M. Meline, qui surprend une fois de plus en flagrant délit de mauvaise foi l'historien trop partial d'Élisabeth, la vérité est que pas une ligne, que pas un mot de tous les papiers et correspondances de Marie, accumulés depuis bien des années, ne fut jamais produit contre elle. » (*Mary queen of Scots and her latest english historian*, etc., by James F. Meline, London, 1872.)

[2] 10 septembre, *State Papers Office;* Mss.

[3] *Apologie de Nau.* Harl. Mss. cité par Jules Gauthier, t. II

[4] Tytler, t. VIII.

[5] *State paper office*, Mss. 21 sept. 1586, cité par M. Tytler, t. VIII.

déchiffré la lettre de Babington à Marie; que lui, Nau, plus tard, avait pris note, sous la dictée de Marie[1], des points de sa propre réponse, dans laquelle sa maîtresse requérait Babington de bien examiner quelles forces il pouvait lever, de quelles villes il pouvait s'assurer, où se trouvaient les meilleures places pour s'assembler, quelles forces étrangères il pouvait espérer, quelles sommes d'argent il faudrait; *quels étaient les moyens par lesquels les six gentilshommes entendaient procéder*, et de quelle manière elle pouvait être délivrée du pouvoir sous lequel elle se trouvait[2]. » Nau était censé avoir ajouté : qu'il y avait une autre clause dans la lettre de sa maîtresse à Babington par laquelle elle l'avisait de faire en sorte que les six gentilshommes eussent auprès d'eux quatre hommes solides avec de bons et rapides chevaux, afin, dès que leur projet serait exécuté, d'en donner avis au parti désigné pour enlever la reine d'Écosse. Cette déclaration de Nau, d'après la même pièce, aurait été corroborée par Curle, lequel aurait ajouté que sa maîtresse avait désiré qu'il brûlât la minute anglaise des lettres envoyées à Babington[3]. » Le document que nous venons d'analyser n'offre d'autre garantie que d'avoir été rédigé et contresigné par Phelipps, le faussaire en titre de Walsingham. Il faut noter encore une fois que ce ne fut ni l'original ni la copie intégrale de la lettre prétendue de Marie à Babington qui leur fut présentée, « et sur la fidélité de laquelle reposait toute la question[4], » mais un extrait seulement des points principaux, et, entre autres, celui qui était relatif au meurtre[5]. Cette lettre, dont plusieurs passages avaient été interpolés, fut énergiquement qualifiée de faux par Marie Stuart devant les commissaires d'Élisabeth et par Nau dans son *Apologie*, qui est authentique. Il y déclare que, malgré les menaces de Walsingham, il soutint constamment « que les principaux chefs d'accusation contre sa maîtresse étaient faux, calomnieux et supposés[6]. » Ce fut sans doute ce procès-verbal sans authenticité du dernier interrogatoire de Nau, que Phelipps avait rédigé *et arrangé* comme il l'avait voulu, suivant l'expression de Tytler, qui servit de base principale à l'accusation. C'est ce qui explique, d'ailleurs,

[1] Le lecteur saisira facilement la contradiction qui existe entre cette déclaration de Nau et celle où on lui fait dire que sa maîtresse lui remit une minute autographe.

[2] *State Papers Office;* 21 septembre 1586. Mss. cité par Tytler, t. VIII.

[3] Tytler, t. VIII.

[4] *Hist. de Marie Stuart*, par M. Jules Gauthier, t. II; *Mary queen of Scots*, etc., by James F. Meline, London. 1872.

[5] Hardwick; Lingard; Jules Gauthier.

[6] *Apologie de Nau.* Harl. Mss. et Raumer, cité par M Jules Gauthier.

pour quel motif le gouvernement anglais se refusa constamment à la confrontation de Nau et de Curle avec l'accusée.

Walsingham avait frappé Élisabeth d'une telle terreur par la découverte soudaine du complot de Babington, il l'avait si perfidement convaincue de la complicité de Marie, qu'elle ne respirait plus que vengeance[1]. Mais par quel moyen se délivrer de celle qu'elle ne nommait plus que sa *meurtrière*? Leicester, un de ses mignons, qui se trouvait alors dans les Pays-Bas, lui conseillait le poison. Il avait même adressé à Walsingham un ministre anglican, fort habile casuiste, pour lui démontrer la légitimité du moyen[2].

Élisabeth, sur ce point, n'avait pas plus de scrupule que certains princes de son temps, tels que César Borgia, Philippe II, Catherine de Médicis. Si elle eût trouvé sous sa main un de ces empoisonneurs italiens qui donnaient si mystérieusement la mort, nul doute qu'elle n'eut fait appel à son art diabolique; mais autour d'elle, pas un instrument docile sur qui elle pût compter. Tel de ses ministres[3], qui devait embrasser comme elle avec chaleur la pensée du crime, était retenu par la crainte, une fois le crime accompli, d'être désavoué et puni d'un excès de zèle. Elle fut donc contrainte, à son corps défendant, d'avoir recours au conseil privé pour qu'il délibérât sur les moyens juridiques de faire périr la reine d'Écosse. Deux voix seulement plaidèrent timidement la cause de Marie; elles furent étouffées par la majorité qui, au nom du salut de l'État, conclut à demander la mort.

« Quelques-uns des ministres de la reine, dit Hume, désapprouvèrent cette procédure. Ils pensaient qu'une femme rigoureusement gardée en prison, devenue infirme et probablement à la veille de calmer toutes les inquiétudes par sa mort naturelle, était dans un état à rassurer le gouvernement, sans qu'on eût recours à des moyens dont l'histoire fournissait à peine un exemple. » Puis, avec cette sûreté de coup d'œil qui va au fond des choses sans s'arrêter aux surfaces, le célèbre historien ajoute : « La situation de l'Angleterre et des ministres anglais avait été fort critique jusqu'alors. Aucun successeur à la couronne n'était encore désigné; celle à qui elle devait appartenir par les droits du sang, et en faveur

[1] *Journal inédit de Bourgoing.*

[2] *Dépêche de Châteauneuf*, du 13 septembre 1586, dans Egerton, citée par M. Jules Gauthier, t. II, Camdem, Chalmers, Miss Strickland.

[3] Walsingham avait refusé l'offre de Leicester d'empoisonner la reine, non par scrupule, mais pour ne pas se compromettre. Plus tard, lorsque Élisabeth lui donnera l'ordre d'écrire à Paulet pour lui conseiller d'assassiner Marie, il sera de plus facile composition.

de qui le peuple paraissait généralement déclaré[1], était ennemie de la religion du pays par les préjugés de son enfance, ennemie du ministère et de la principale noblesse par le ressentiment des injures multipliées qu'elle en avait reçues. La sûreté des ministres aussi bien que celle du royaume semblaient dépendre uniquement des jours de la reine Élisabeth, et la reine commençait à vieillir. Il n'est donc pas surprenant que tous ses conseillers, n'ignorant pas qu'ils ne pouvaient être qu'odieux à la reine d'Écosse, cherchassent à procéder contre elle avec la dernière rigueur; aussi furent-ils plus attentifs que leur maîtresse même à empêcher que Marie lui succédât jamais. » Là, en effet, était pour eux toute la question; la conspiration prétendue de Marie, contre la vie d'Élisabeth, ne fut qu'un prétexte pour mettre à exécution un dessein depuis longtemps arrêté.

Pendant ce temps-là, Élisabeth, l'âme inquiète « et variable comme le temps[2], » n'osait prendre une décision. Quelle dangereuse atteinte portée à l'inviolabilité royale, si elle osait traduire devant une haute cour de justice, composée de ses propres sujets, une autre souveraine, son égale! Car, enfin, « l'abdication de Marie à Lochleven n'avait jamais été reconnue d'une manière formelle, et, suivant la loi anglaise, elle était encore reine régnante[3]. » Quel échec Élisabeth allait porter, dans le présent et dans l'avenir, à la gloire de son règne dont elle se montrait déjà si jalouse! A quelles terribles représailles ne s'exposerait-elle pas, si elle faisait couler sur un échafaud le sang d'une princesse, sa proche parente, belle-sœur du roi de France, cousine des Guises, mère du roi d'Écosse, l'alliée et la protégée du plus puissant monarque de l'Europe! Malgré ces hautes considérations et ces craintes, elle était au fond fermement résolue à poursuivre jusqu'au bout le dessein qu'elle méditait depuis longues années. Son unique souci était de sauver les apparences, de dégager, s'il était possible, sa responsabilité, ou tout au moins de la faire partager à ses ministres et aux États du royaume. Tel fut le plan qu'elle suivit jusqu'à la fin avec une inflexible résolution, soigneusement déguisée sous le voile de la plus profonde hypocrisie.

A la date du 24 septembre, elle eut un long entretien avec Burghley, l'homme de son temps le mieux fait pour justifier le crime et pour en dissimuler l'horreur au nom de la nécessité. Burghley

[1] Ce passage de Hume est d'autant plus digne d'attention, que l'on sait à quel point il était hostile aux idées que représentait Marie Stuart.

[2] *Burghley à Walsingham*, 10-20 septembre. Mss. particuliers, cités par M. Froude.

[3] M. Mignet, t. II.

n'eut pas de peine à dissiper les faux scrupules dont sa maîtresse faisait étalage même devant lui[1]. Il lui soutint que Marie, par son abdication, avait cessé d'être reine, et Élisabeth feignit de se rendre à ce misérable argument. Enfin, après de longues hésitations, plus apparentes que réelles, et une discussion importante au sein du conseil privé, il fut résolu que Marie Stuart serait jugée en vertu du Statut publié l'année précédente[2], à la suite de l'acte d'association, loi d'exception spécialement promulguée contre elle, et dans l'unique dessein de la faire périr. Ce Statut permettait de mettre à mort « ou de faire condamner à la peine capitale quiconque aurait revendiqué la couronne d'Angleterre, ou cherché à l'enlever à la reine Élisabeth, par une invasion étrangère ou par un complot contre sa personne[3]. »

Conformément à ce Statut, ce ne fut pas devant un tribunal régulier, mais devant un tribunal exceptionnel, que dut comparaître Marie Stuart. Le 5 octobre, Élisabeth désigna elle-même les membres qui devaient en faire partie. Elle en fixa le nombre à quarante-six. Cette haute cour ou commission se composait de grands officiers de la couronne, de pairs du royaume, de membres du conseil privé, et d'un certain nombre d'hommes de lois. Il fut de plus résolu, au sein du conseil, que la condamnation à mort de Marie Stuart, arrêtée et fixée d'avance, serait ratifiée par le Parlement[4]. « De cette façon, disait le prudent Burghley, la responsabilité sera partagée et tout le monde sera content[5]. »

CHANTELAUZE.

[1] Froude's *History of England; Reign of Élisabeth*, t. VI.
[2] Le statut de la vingt-septième année du règne d'Élisabeth
[3] Howell; M. Mignet.
[4] *Hist. de Marie Stuart*, par Jules Gauthier. t. II
[5] Ellis, t. III.

La suite prochainement.

LES AÇORES

A trois cent cinquante lieues à l'ouest du Portugal, et par la latitude moyenne de ce royaume, s'étend l'archipel des Açores, dont les neuf îles sont échelonnées dans l'Océan sur une largeur de cent quarante lieues. Quand on les a perdues de vue, on a franchi de ce côté la limite géographique de l'Europe; c'est la dernière étape du voyageur du vieux monde se dirigeant vers le nouveau. Comme des sœurs jumelles sorties ensemble et récemment des mains du Créateur, les Açores ont une physionomie à part, au milieu des autres archipels atlantiques. Le trait caractéristique qui les distingue se rencontre dans leur sol encore tout imprégné de la chaleur terrestre, et qui semble dû à son dernier effort générateur.

Toutefois, il serait aussi difficile de préciser la date de l'éruption qui leur donna naissance, que de retrouver la trace de leurs premiers habitants. Il est probable qu'elles furent connues des anciens, et l'on en trouve une preuve dans ces monnaies phéniciennes déterrées, dans l'une d'elles, par les Européens de notre ère qui, les premiers, y abordèrent. Si l'on refuse aux galères de Tyr et de Carthage la gloire d'avoir poussé aussi loin leurs courses aventureuses, ne pourrait-on pas, pour affirmer l'âge de l'archipel, s'appuyer de ce passage si connu de Pline qui place : « sur la limite de l'Occident, des îles dont rien n'altère, dit-on, le climat et la tranquille atmosphère. Tout y pousse sans culture, ajoute-t-il, et l'on assure qu'elles sont les Champs-Élysées, séjour des âmes heureuses. » Ces paroles pourraient s'appliquer également au groupe des Canaries, qui même, grâce aux vents alizés, étaient plus faciles à atteindre que celui des Açores aux voiliers sortant de la Méditerranée. Toutefois, pour changer leur route naturelle et les faire dévier dans l'ouest, il suffisait d'une légère perturbation dans les vents, et elle dut plus d'une fois se produire. Après Pline, le document le plus ancien que l'on possède sur les Açores, et dans lequel, cette fois, il

n'est plus possible de les méconnaître, est une relation arabe du commencement du douzième siècle. Il s'agit d'une expédition de Marocains, partie de Lisbonne à la recherche de pays nouveaux. « Après onze jours de traversée, dit l'un des voyageurs, nous parvînmes à une mer dont les ondes épaisses exhalaient une odeur fétide, cachaient de nombreux récifs et n'étaient éclairées que faiblement. » Comment ne pas reconnaître l'archipel açorien à cette description? Les volcans étaient sans doute en enfantement lors de l'arrivée de l'expédition, et lançaient des pierres mêlées à des vapeurs de soufre : de là, l'odeur fétide et les récifs cachés. Quant au manque de lumière, on peut l'attribuer à ces brumes épaisses si fréquentes dans la navigation, et qui voilent le soleil lui-même. Les Marocains, du reste, ne prirent pas le loisir d'étudier de près aucun de ces phénomènes, et se dirigèrent vers d'autres parages d'un aspect moins effrayant.

Des traditions et des confus souvenirs du passé, il était resté dans les esprits, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, l'idée vague qu'il y avait par delà la mer des terres assez rapprochées et merveilleuses. Cette croyance persista au milieu du chaos de la période d'invasion et pendant le moyen âge. Au quinzième siècle, on la voit préoccupant plus d'un aventurier qui, les yeux fixés sur une carte du siècle précédent, où les Açores étaient vaguement indiquées sous le nom d'île des Démons, songeait à les retrouver. Cette recherche équivalait à une découverte, car un pays n'est réellement connu que le jour où on a cessé de l'oublier et où il reprend sa place dans la mémoire de ceux qui en ont désappris le chemin. C'est à l'infant don Henry de Portugal, dans la première moitié du quinzième siècle, que revient cet honneur. Du haut de son observatoire du cap Saint-Vincent, il traçait aux navires la nouvelle route à suivre, et la ville de Lagos, située près de là, servait de quartier général aux hommes que l'appât du danger et de la fortune rangeait en foule sous ses ordres. Portugais et étrangers étaient également reçus, et c'est là que Colomb vint, plus tard, offrir des services qui furent refusés. Pedro de Valesco, envoyé par Don Henry, fut le premier voyageur qui aborda les Açores. Dix ans après, en 1440, il fut suivi par Gonzalès Velho Cabral, aïeul maternel de Camoëns, qui y planta le drapeau portugais. En 1448, J. Vanderberg, de la ville de Bruges, visita avec soin toutes les îles, et, à son retour, écrivit ce qu'il avait vu. Il dit, mais assez vaguement, avoir rencontré des vestiges d'une antique race d'hommes possesseurs du sol. Aujourd'hui encore, on prétend la reconnaître, mélangée aux populations des campagnes qui, depuis des siècles, ne peuvent arriver à se l'assimiler; mais cette appréciation me paraît hasardée. Dans tous les cas, cette population primitive dut être très-clairsemée et n'offrit aucune résis-

tance à la conquête. Ce ne fut pas comme aux Canaries où, vers la même époque, les Espagnols avaient à lutter contre les Guanches, peuplade guerrière venue de la côte d'Afrique. Ces Guanches, fort civilisés, obéissaient à des rois et étaient soumis à une sorte de régime féodal. Le chapelain de Jean de Béthencourt, l'un des conquérants, raconte des Canariens : « Que ces grands mangeurs de viande espoussaient plusieurs femmes, dont le roy et seigneur en avait la première prisote. » Et il s'extasie sur une civilisation aussi avancée!

De cette différence entre la prise de possession des deux archipels, il résulte qu'aux Canaries, elle laissa des traces sanglantes non encore effacées, tandis qu'aux Açores, on s'en souvient à peine. Singulière loi de la Providence que celle de la conquête : partout où il y a résistance, qu'il s'agisse des hommes du moyen âge et des chefs guanches, ou de ceux de ce temps-ci et des mandarins du Céleste Empire, les cruautés sont les mêmes : on dirait les mêmes hommes, parce que les mêmes passions les agitent. La destruction ou l'absorption des races anciennes par les nouvelles n'est pas même un argument pour la perfectibilité indéfinie.

Aussitôt le pavillon portugais reconnu aux Açores, elles furent soumises au régime des colonies, et on leur donna un gouverneur général. Les colons, encouragés par la couronne, y vinrent en grand nombre, et on leur distribua les terres. Au dix-huitième siècle, la population s'étant sensiblement accrue, et les difficultés de communication rendant impossible l'unité administrative, on scinda l'archipel en deux colonies, et chacune eut son gouverneur; en 1822, on en forma trois. Enfin, en 1832, ces colonies, transformées en provinces du royaume de Portugal, formèrent une préfecture ou district et deux sous-préfectures. Depuis 1836, les deux sous-préfectures sont devenues districts, et la bonne gestion des affaires n'a pu que gagner à ce nouvel ordre de choses. En dessous du district, il y a la paroisse ou commune. Le premier est présidé par un gouverneur civil, assisté d'une sorte de conseil général ou junte provinciale, le second par un maire assisté de *vereadores* ou conseillers municipaux. Chaque district, suivant sa population, est de plus représenté par des députés qui siégent aux Cortès de Lisbonne. Tous ces magistrats, sauf le gouverneur civil, nommé par le roi, sont électifs, mais par le suffrage restreint. Comme l'organisation administrative, le système judiciaire, financier, militaire, etc., est analogue au nôtre. Le plus clair résultat des guerres du premier Empire est d'avoir porté nos institutions dans le monde entier. Mais l'influence du clergé est, aux Açores, légalement bien plus considérable que chez nous, et c'est le prêtre qui est officiellement chargé de l'état civil.

En 1758, lorsque Joseph Ier eut expulsé les Jésuites du Portugal et des colonies, cette mesure fut exécutée aux Açores d'une façon si rigoureuse que la passion y fit taire la voix de l'humanité. Plus tard, lors des circonstances difficiles qu'eut à traverser la maison de Bragance, les Açoriens lui demeurèrent très-attachés. Ce fut à Angra, capitale générale de la colonie à cette époque, que dona Maria II établit le siége de son gouvernement pendant l'usurpation de don Miguel. Quand Pedro IV revint du Brésil avec la flotte qui devait l'aider à reconquérir ses États, il relâcha aux Açores et reçut des habitants un accueil chaleureux. Vainqueur de son rival, il se souvint des sympathies qu'il avait trouvées, et accorda à la colonie de nombreux avantages avec des promesses plus brillantes encore. Bien que celles-ci ne se soient pas complétement réalisées, les Açoriens n'en conservent pas moins, pour la mémoire de leur ancien souverain, une profonde vénération. Ils associent son nom à celui de la liberté constitutionnelle dont il fut le fondateur en Portugal.

Les neuf îles composant l'archipel des Açores ont une population totale de 356,000 âmes. L'aspect général en est riche et accidenté: on y trouve quantité de vallons et de montagnes qui sont le résultat de forces volcaniques. Celles-ci ont formé ces pics élevés surmontés de cônes élégants qui, dès l'arrivée, frappent le regard. Çà et là, au milieu de laves issues des éruptions modernes, et des scories, débris d'un autre âge, la végétation se fraie un passage: plus loin, des rochers abrupts surplombent des abîmes insondables. Leurs têtes abattues par la foudre et qui gisent à leurs pieds, donnent un air de grandeur à ces géants de pierre, décapités comme si le ciel les avait punis d'avoir osé lever la tête vers lui. Dans certaines îles, de véritables champs de pierre couvrent le sol; celles-ci sont quelquefois réunies sur plusieurs lignes, comme une armée rangée en bataille et pétrifiée au moment du combat. Au milieu de ce chaos grandiose on rencontre des laves entassées par les siècles et déjà entrées en voie de transformation : peu à peu leurs molécules se désagrégent et forment un humus fertile. Quand, après six jours de traversée, le bateau à vapeur qui, en quittant le Tage, vous mène en vue de ces côtes si récemment ravagées par le feu souterrain, la première impression est pénible. A mesure que l'on approche, on croit entendre un lointain gémissement de la terre en travail, et l'on se demande comment l'homme est assez osé pour établir sa demeure au milieu de ces rochers croulants. Vient-on à séjourner dans l'archipel, cette première impression disparait. La température agréable, la nature variée de ses fruits, où se confondent ceux des tropiques et ceux des pays tempérés, les sites pitto-

resques qui se révèlent à chaque pas font comprendre l'intérêt qu'il inspire. Ces îles seraient même le séjour le plus agréable du monde, si la violence des vents n'était à craindre pendant l'hiver. Malgré tout, si l'on excepte certaines hauteurs de plus de 900 mètres au-dessus de la mer, où, à cette époque, l'atmosphère se refroidit sensiblement, la température ne varie jamais qu'entre 15 et 20°. La moyenne donne à peu près la température du Midi de la France au printemps. Cette douceur de l'air influe sur la végétation; et la richesse de celle-ci frappa les explorateurs dès leur arrivée, comme cela ressort des noms qu'ils donnèrent à certaines îles. *Florès* n'indique-t-il pas une végétation luxuriante; *Fayal*, la richesse de cette île en bois de faya, dont alors elle possédait des forêts; *Graciosa*, enfin, ne s'applique-t-il pas à la fois au charme des points de vue et à la fertilité du sol? Aujourd'hui la scène a changé. Les premiers possesseurs, avides de jouissances rapides, détruisirent, sans les remplacer, bien des sources de production, et l'on se ressent encore de cette imprévoyance. Par compensation, les destinées de l'archipel ont grandi, et l'avenir lui promet des jours prospères. Les animaux domestiques de l'Europe s'y trouvent, mais tous sont d'importation, sauf les chèvres sauvages, que les premiers colons rencontrèrent en grande quantité. On aperçoit encore sur le dos de ces animaux un poil d'un rouge feu tout particulier et qui leur donne un aspect repoussant.

Si la terre est fertile, la mer ne l'est pas moins. On y trouve de nombreux poissons et des crustacés dont les habitants de la classe pauvre font leur nourriture habituelle. Leurs procédés de pêche sont d'une simplicité primitive, et si, au point de vue du rendement, on peut désirer mieux, l'artiste ne saurait s'en plaindre. Rien de joli comme les bateaux allant le soir à la pêche, une torche de résine à l'avant, et les ondes devenues lumineuses attirant le poisson comme un magique miroir. On s'en empare alors à l'aide de carrelets analogues à ceux de nos rivières. Il y a en outre dans la mer des Açores des mollusques de grandes dimensions. Ce sont, à n'en pas douter, les pieuvres géantes ou poulpes marins. Après l'auteur des *Travailleurs de la mer*, qui a mis son talent au service de la pieuvre, il est difficile à un modeste écrivain de venir en parler. Je dirai cependant, d'après les pêcheurs, que ce mollusque, dont la taille peut atteindre celle de la baleine, est en guerre continuelle avec elle et avec eux. La tradition rapporte que certains pêcheurs du vieux temps virent un jour une pieuvre à laquelle leur imagination surexcitée donna les dimensions d'une île, qui s'affaissa à leur approche, lançant de tous côtés l'eau et l'écume. Croyant à l'apparition d'un dieu marin irrité de leur curiosité, ils sacrifièrent l'un

des leurs pour apaiser sa colère. Il y a quelques années, un bâtiment français de la marine de l'État fit, dans la mer des Açores, la capture d'un immense céphalopode que, malgré ses efforts, il ne put avoir intégralement. Les balles glissaient sur son corps visqueux et quand on voulut s'en emparer avec des cordes, sa masse gluante se brisa comme du verre. On ne parvint à monter à bord que des morceaux, qui mesuraient encore deux et trois mètres.

Je comprends donc que la pieuvre ait le don d'exciter l'imagination des pêcheurs et même des poëtes. On demeure saisi d'épouvante en pensant que l'on pourrait être la proie d'un pareil monstre, sentir ce corps froid en contact avec le sien, se voir enlacer en même temps par ces tentacules hideux contournés comme les anneaux des vipères, mourir dans de pareils embrassements, quelles effroyables sensations !

Moins connues que leurs voisines les Canaries, les Açores ont cependant un intérêt plus réel et bien plus d'avenir. Leur histoire et leurs ressources, les agitations souterraines qui les ébranlent, la pêche à la baleine qui s'y est longtemps donné rendez-vous, enfin l'influence du gulf-stream sur leur climat, telles sont les principales questions que je voudrais élucider dans ce travail, consacré à un sol fort peu connu, sur lequel la nature semble nous convier à venir étudier le mystère de ses forces créatrices.

Le district de Ponte-Delgada, le plus oriental de l'archipel, compte 208,000 habitants. Il comprend les îles de San Miguel et de Santa Maria, ainsi que l'ilot désert des Formigas, ilot où les rochers, aussi pressés que des fourmis, sont un danger constant pour les marins. Quand, la nuit, on aperçoit leurs têtes noires cerclées par l'écume de la mer comme par une cravate de neige, on se hâte de fuir, s'il en est temps encore. Bientôt on les a laissées dans le sud, et on est en quelques heures à San Miguel, la plus grande des îles de l'archipel. Elle a 13,200 kilomètres carrés de superficie et 45 kilomètres de long sur 14 de large. La population est de 190,000 âmes. Les fréquents tremblements de terre qui en ont bouleversé le sol y ont laissé des traces ineffaçables. Velho Cabral, lors de son premier voyage, avait remarqué, comme signe de reconnaissance, un sommet élevé visible de fort loin. Quand il revint, l'année suivante, le sommet avait disparu ; la terre dont il était sorti, semblable à Saturne, l'avait dévoré. A cette époque, l'île était couverte de vaste plaines verdoyantes, entrecoupées de temps à autre de pics élevés couverts de beaux arbres. Aujourd'hui, ce n'est plus cela ; les plaines sont devenues montagnes, et les pics surgissent, nombreux, à la place des vallées. Ils se serrent les uns contre les autres, comme s'ils craignaient que la force qui les a créés ne

se prît tout à coup à les renverser. Dans ces pays aucune montagne n'est primitive; il suffit, pour s'en convaincre, de regarder la forme particulière des cônes qui terminent les hauteurs, et les accumulations de lave et de sables volcaniques qui gisent à leurs pieds, jusque dans la mer. Celle-ci bat avec violence toutes ces scories, comme pour reconquérir son domaine perdu.

A leur arrivée à San Miguel, les colons amenés par Cabral trouvèrent la mer couverte de pierres ponces qui ne laissèrent pas de les étonner. C'étaient les restes d'une éruption récente, et le flot ne les avait pas encore entraînés. Leur étonnement redoubla quand, en débarquant, ils aperçurent à un sommet élevé et le recouvrant comme d'une couronne, des gerbes de feu sortant de dessous terre. Les plus hardis y montèrent et purent aisément se convaincre qu'il n'y avait dans ce feu rien que de naturel, et qu'ils avaient affaire à un volcan. Peu à peu les gerbes lumineuses s'évanouirent, et à leur place jaillirent de gros bouillons d'une eau fumante qui se creusa un lit à travers les débris. Les pâturages étaient gras à l'entour, et malgré la terreur un peu superstitieuse que leur inspiraient ces bouches chaudes vomissant l'eau avec fracas, ils s'enhardirent assez pour y conduire leurs troupeaux. Ils leur donnèrent un nom, et chaque cascade eut le sien : Bouche de l'Enfer, Bouche de Vulcain, Bouche du Tambour, etc. Certains jours le bruit était plus fort, et ces jours-là les pâtres, avertis par l'expérience, s'éloignaient. Quand les choses reprenaient un calme relatif, les troupeaux revenaient et les bergers ramassaient le soufre déposé sur le sol par les eaux rentrées dans leur lit. Les pauvres, toujours ingénieux quand il s'agit de vivre, avaient trouvé un singulier moyen de faire cuire leurs aliments : ils établissaient leurs tentes près des fentes fumantes, et ils faisaient la cuisine au-dessus. Les malheureux n'étaient pas seuls à user de ces fourneaux économiques : les animaux en faisaient aussi leur profit. L'instinct des bestiaux, dit l'un des chroniqueurs de ce temps, leur a appris à s'approcher de ces lieux qui exhalent des vapeurs sulfureuses, à s'étendre sur cette terre couverte de soufre, et à se débarrasser ainsi des insectes qui les incommodent. Combien il est fâcheux qu'il n'y ait pas de soufrières où les hommes atteints de vermine morale puissent s'étendre et se relever purgés!

Plus d'une fois les secousses du sol, à San Miguel, ont eu leur contre-coup dans la mer environnante. C'est surtout le canal entre cette île et celle de Terceira qui est le théâtre des révolutions sous-marines. Le premier fait connu est de 1638. On vit tout à coup de la fumée sortir des eaux du milieu du canal, puis la mer bouillonner avec force. La sonde donna 144 mètres de fond, c'est-à-dire un exhaussement considérable, puis tout reprit l'aspect accoutumé

En 1720, ce n'est plus un bas-fond qui apparaît, c'est une île entière. Le fait est signalé d'abord dans une lettre écrite au Régent, par M. de Montagnac, consul de France, puis par un capitaine anglais qui n'avait pu s'approcher de l'île nouvelle à plus de deux lieues, à cause de la chaleur. L'île existait encore en 1721, et M. de Montagnac envoya un pêcheur pour l'observer. Celui-ci en approcha à 200 mètres, et à cette distance la sonde ne donna que 7 mètres d'eau; la chaleur était telle qu'elle fondit le plomb. L'île encore incandescente se voyait à huit lieues au large, et paraissait avoir quatre kilomètres de tour. A la fin de 1721, on la vit s'affaisser graduellement, puis disparaître. En 1821, un nouvel îlot parut à peu près dans les mêmes conditions qu'en 1720. Le commandant d'un navire de la marine anglaise, témoin du fait, se hâta d'y planter le pavillon britannique. Après un mois d'existence, et sans respect pour le roi d'Angleterre, l'îlot s'en alla comme il était venu. En 1842, nouveaux indices qui font encore espérer une terre nouvelle; mais on l'attendit vainement. Depuis lors l'hydrographie des eaux de San Miguel a été faite avec beaucoup de soin, par ordre de l'amirauté anglaise; dernièrement encore, M. Grasset, commandant de la corvette française *la Cornélie*, a sondé, à plusieurs reprises, en différents points, et toujours le résultat a été le même: on n'a pas trouvé le fond avec plus de 300 mètres de ligne. On est effrayé quand on songe à la prodigieuse force d'expansion qu'il a fallu pour soulever le lit de la mer à une pareille hauteur, et l'on se demande, sans pouvoir répondre à cette question, à quelles causes attribuer ces révolutions infernales si capricieuses, qu'elles ont un peu l'air d'un décor d'opéra. Il est probable que la science ne pénétrera jamais le secret de ce phénomène; car, moins heureux que les anciens, quand nous descendons aux enfers nous n'en revenons pas.

Tout dernièrement, en 1867, les signes précurseurs d'une éruption se montrèrent sur la mer, mais ce fut encore un avortement. M. le chimiste Fouqué s'était empressé d'accourir sur les lieux dès qu'il eut connaissance de ce qui se passait, et il a rapporté de son voyage des données précieuses. J'ai emprunté plusieurs détails intéressants à la narration qu'il en a écrite : « Les volcans terrestres, dit-il en terminant un de ses excellents articles, vomissent des cendres et des laves; ceux des Açores produisent, en outre, des mondes. » M. Fouqué a pu recueillir avec beaucoup de peine, et par des procédés fort ingénieux, les gaz qui s'échappaient de la mer au moment de son arrivée. L'analyse lui a montré l'hydrogène dominant, et il en a conclu, non sans quelque vraisemblance, que le centre de la terre est un immense réservoir de ce gaz. Si cela était,

et que l'on parvînt à l'emmagasiner à bas prix, les machines à vapeur, qui se nourrissent aujourd'hui de charbon, pourraient chauffer à l'hydrogène. Quel progrès pour l'industrie et quel coup porté à nos bons voisins les Anglais! Le mouvement de 1867 éclata, dans la nuit du 1er au 2 juin, avec un bruit de canonnade, de l'eau et de la boue sortirent de la mer et s'élevèrent à une grande hauteur. Quels moments pour ceux qui sont à terre et qui sentent celle-ci osciller sous leurs pas! Quand on est tout tranquillement occupé de ses affaires, et que les premières secousses du tremblement de terre se font sentir, on est saisi d'une véritable panique. Chacun abandonne sa maison dans le costume où il a été surpris. La nuit, les femmes oublient leur pudeur et leurs faux cheveux, les hommes leur vaillance et leur bonnet de coton. On fuit au plus vite, sans s'inquiéter de son voisin, même quelquefois des siens. Quelle preuve de la faiblesse de notre nature qui, à la vue d'un danger inattendu, a pour première pensée d'oublier ce qu'elle a de plus cher!

Il m'a été donné de voir, en Amérique, un de ces phénomènes épouvantables, et bien que, pour trouver aux Açores quelque chose d'approchant, il faille remonter au seizième siècle, je n'hésite pas à rappeler ici l'ineffaçable impression d'horreur que me laissa ce spectacle. Arrivé à Arica, deux jours après la destruction de cette grande ville, l'une des plus florissantes du Pérou, nous ressentions à bord des secousses encore assez violentes pour faire craindre la rupture des chaînes du navire mouillé dans la baie. Heureusement nos appréhensions ne furent point confirmées, et j'eus tout le loisir de contempler l'affreux spectacle que j'avais devant les yeux. Autour de la baie, là où la veille encore était une ville de 20,000 âmes, on ne voyait plus que d'immenses dunes de sable percées de distance en distance par un clocher en ruines ou par quelques cheminées dont les pierres branlantes vous avertissaient de passer au large. Le *tremblor*, comme disent les Espagnols, avait commencé à Arica par quelques secousses violentes qui avaient fait jaillir du sol une eau noirâtre. Bientôt un nouvel ennemi, la mer, se joint au feu souterrain pour l'aider dans son œuvre de destruction. Trois lames immenses, comme le désastre qu'elles vont produire, s'engouffrent en tourbillonnant dans la baie; en un instant elles ont dépassé le rivage, entraînant des monceaux de sable, et tout ce qui a résisté aux oscillations du sol est renversé par ce bélier de poussière et enfoui sous ses flots. Ce qui restait des habitants s'était réfugié sur une hauteur voisine de l'ancienne Arica. Unis dans un commun malheur, ils formaient une sorte de camp dont les tentes, faites d'étoffes précieuses maculées par la boue ou de guenilles arrachées

par le pauvre à sa masure anéantie, contrastaient entre elles de la manière la plus pittoresque et la plus triste. Tout ce monde avait le même sentiment peint sur le visage : tous avaient faim. Les maigres provisions sauvées du naufrage étaient épuisées, et Arica est à la limite d'un désert. Heureusement, à la première nouvelle de l'événement, les marines de guerre étaient accourues bondant leurs entreponts de provisions de bouche ; on était au Pérou, et seule, la marine péruvienne était absente. Le soir, il n'était pas toujours prudent de descendre à terre, car le camp de la faim était devenu un repaire de bandits. Quelquefois on s'y hasardait, malgré tout, attiré par le regard incandescent d'une brune Péruvienne : mais c'était pure charité. En échange de l'hospitalité, sous une tente souvent plafonnée par les seules étoiles, on apportait un peu de pain. Sous ce beau ciel du Pérou, où il ne pleut jamais, ces petites équipées, tenant le milieu entre une bonne action et une aventure, avaient une saveur toute particulière. Depuis, sous un autre ciel, au bruit du canon étranger, j'ai vu d'autres femmes souffrir aussi de faim. Je comparai alors ces grandes misères dans des lieux si différents, et pensant à Musset j'ai cru à Rolla.

Un peu au sud du camp, et à environ deux kilomètres plus loin, on jouissait d'un autre spectacle. Celui-là était plus gai, bien que la mort y eût encore le principal rôle. Il est vrai qu'elle remontait à bien des années, et que nos impressions de respect des choses humaines durent peu quand le temps et la curiosité s'en mêlent. Il s'agissait des Incas, anciens possesseurs du Pérou, lors de la conquête de Pizarre. Le *tremblor* avait découvert un de leurs cimetières, et ces cadavres semblaient sortir de leurs tombeaux, après trois siècles, pour contempler la ruine de leurs vainqueurs. Chaque corps, couché dans une natte de paille finement tissée, était momifié par le salpêtre du sol. Les femmes avaient conservé intacts leurs cheveux admirablement beaux de nuance *omnibus* pour la plupart. Il y en avait assez pour faire la fortune d'un artiste capillaire. J'ai rapporté, sans le moindre scrupule, une tête appartenant, je pense, à un guerrier, car sa natte, outre sa personne, renfermait des flèches et d'autres attributs de guerre. Cette tête a fait, depuis, le bonheur d'un naturaliste de mes amis qui lui a découvert toutes espèces de qualités que je ne lui soupçonnais pas.

On comprend maintenant, sans peine, toutes les angoisses des malheureux vivant sur un sol volcanique qui, d'un jour à l'autre, peut les engloutir. Qu'il s'agisse du Pérou ou des Açores, les craintes et les dangers sont les mêmes, et je les ai trouvés aussi vives dans les deux pays. Cependant, par un contact étrange, en attendant que la lave leur serve de tombeau, les Miguelistes l'emploient à

construire leurs maisons. Singulière insouciance du cœur humain, qui, lorsqu'il vit près du danger, semble s'apprivoiser avec lui!

Tout voyageur qui débarque à San Miguel doit visiter l'île dans tous ses recoins. Le pied glisse parfois sur des amas de lave brune ou noire; mais l'intérêt de la promenade vous dédommage bien de vos peines. Souvent, grâce à la fluidité de leur composition, les laves basaltiques se solidifient à l'air extérieur, tandis que leur masse intérieure reste à l'état liquide. La lave initiale se trouve ainsi former une vraie gaîne qui, avec le temps, durcit, tandis que la lave nouvelle continue son mouvement et s'échappe à l'extérieur, protégée par la première enveloppe. Il reste, en définitive, un beau tunnel de lave que l'on peut visiter après le refroidissement. Ils sont nombreux aux Açores, ces cylindres, et spécialement à San Miguel. Il y en a de plus de 1,000 mètres de long, avec des voûtes hautes en proportion. On en voit dont l'intérieur est orné de beaux stalactites de lave qui, s'ils n'ont pas l'éclat de ceux formés par l'eau, ont un caractère propre qui ne laisse pas d'étonner. A voir ces belles colonnes grises, on dirait de la fonte, spectacle original, quand on songe que la nature est ici le forgeron. A la longue, ces tunnels se remplissent d'eau, et il y en a qui servent d'aqueducs. A Angra, il en est un qui mène en ville un gros ruisseau assez fourni pour faire marcher plus d'un moulin.

Les sources thermales sont un autre but d'excursion. Ces fluctuations d'un sol aussi tourmenté que celui de l'île ont fait jaillir en plusieurs points des eaux sulfureuses de premier choix, sortant, pour ainsi dire, toutes fraîches de la grande officine. C'est dans la vallée de *Furnas* que l'on trouve les plus belles et les plus nombreuses. Dès le seizième siècle, les eaux de Furnas ou des Cavernes étaient réputées pour leurs propriétés curatives. Les moines venus dans l'archipel en même temps que les colons, s'étaient hâtés d'élever dans la vallée un ermitage destiné à secourir les lépreux et les galeux. Les cabanes étaient en branchages, et des cuves en bois peint remplaçaient les baignoires. Mais cette simplicité n'empêchait pas les effets thérapeutiques d'être excellents. Les malades étaient nombreux, et j'aime à croire, dans leur intérêt, bien que l'auteur dont je tire ces renseignements n'en dise rien, que les baignoires étaient souvent repeintes. A cette époque, l'eau était assez chaude pour qu'un animal y fût instantanément dépouillé et transformé en un parfait squelette.

La junte générale du district de Ponte-Delgada s'entendit, en 1872, avec M. Fouqué, venu une seconde fois aux Açores pour faire des recherches sur les eaux sulfureuses du district. Ce savant étudia particulièrement celles de la vallée de Furnas, et il trouva à la source

principale une température de plus (
tres d'eau par minute, et sort de 1
examina aussi d'autres sources secoı
sans désavantage, aux meilleures d
nombre est si considérable, qu'elles
fond de la vallée, une véritable riviè
de la mer, d'autres sources sont ré
en vingt-quatre heures par celle-ci
propriétés des eaux thermales et des
si cela était, beaucoup de nos étiolés
San Miguel la santé qu'ils vont en
l'Allemagne.

La paroisse de Furnas, compren
qu'elle possède, a fait élever à la g
hydrothérapique, et il s'est impro
d'eaux. Les baigneurs y trouvent de
mot, tout ce qui constitue le confoı
blier le service de santé, dont le dir
qui concerne les améliorations de tc
homme a poussé le sybaritisme jusqu
le village des villas désagréables à l
peu *haussmanique*, à mon sens; ma
teur est de ne pas attrister le regar
profonde observation du cœur des m

On peut faire d'agréables excursio
tourent le village de Furnas, et même
fawhunte, le tout pour varier les d
ces lieux la nature est encore neuve,
le bon air que l'on y respire ne peu
Ponte-Delgada, on est à Furnas en si
faire les 40 kilomètres qui séparen
faut compter avec les chemins qui s
dont l'entretien laisse un peu à désiı

Dans plusieurs des îles de l'archi
cupe en particulier, certains cratère
mène remarquable. Le fond en a été
des étangs et même des lacs. A San
lui de *Siete Citades*, dont la base, é
du niveau de la mer, ne mesure pas
mètre, n'est pas complétement env
quatre étangs dont les bords sont se
Un village s'est fondé dans cette pl
me semble que pour vivre ainsi, en

pes, il doit falloir une organisation toute particulière. Comme compensation, les habitants de Siete Citades vivent libres dans leur gouffre, et l'autorité du corrégidor ne les atteint guère. Peut-être y a-t-il là plus de gens heureux que dans Paris, et dès lors il ne faut pas les plaindre. Cette population, retirée de la surface du globe, prospère et augmente, et le feu souterrain qu'une croûte légère sépare à peine de leur couche nuptiale, paraît favoriser leurs amours.

La capitale de San Miguel, Ponte-Delgada, est située sur la côte méridionale. Vue de la mer, elle présente un panorama ravissant dans son cadre de verdure et de bois d'orangers, du milieu desquels s'élancent les tourelles de gracieuses villas. L'art anglais, avec ses contours sinueux, a tracé les parcs; le goût italien les a peuplés de statues, et souvent une volière, remplie d'oiseaux rares, ou une faisanderie soigneusement entretenue, achève de donner grand air à ces séjours délicieux. Dans les parcs, la nature tropicale, toute grelottante dans nos serres, se mélange, vigoureuse et sans transition, à celle de nos climats. C'est avec un vif sentiment de plaisir que j'ai parcouru ces beaux jardins, libéralement ouverts aux étrangers. Quand on a soi-même donné tous ses soins à des plantes frileuses, arrachées à la mort à force de tendresse, c'est une véritable jouissance de retrouver toutes ces belles amies sur leur terre natale. Elles rappellent la patrie absente, et avec elle le passé, qui vaut mieux que l'avenir incertain. On voit là, dans un même carré de terre, et ployant sous le même vent, le cotonnier et le caféier, le chanvre et le pêcher, l'ananas et le fraisier. Plus loin, à côté de l'aloès à la longue quenouille fleurissant bruyamment, la violette emprunte à un autre climat de nouveaux parfums. Toutes les fleurs, tous les fruits des deux mondes, poussent dans l'île, et on ne se figure pas autrement le Paradis terrestre. Du haut de la terrasse des villas, la vue s'étend sur un pays bien cultivé, dont les riches propriétaires vivent à Lisbonne les trois quarts de l'année. Ils viennent à San Miguel en villégiature, et seulement pour quelques mois.

La population de Punte-Delgada diffère essentiellement de celle des autres villes des Açores. Le sang en est plus vif, et l'on ressent sur ses quais quelque chose qui rappelle l'indéfinissable sensation causée par le bruit des villes industrielles ou par l'agitation de nos boulevards. Les habitants, habilement dirigés par leur municipalité, ne perdent pas leur temps dans la paresse ou dans les efforts d'un travail improductif. Les idées les plus saines y ont cours en économie politique, et Punte-Delgada est aux Açores la ville qui a le plus d'avenir. On l'a si bien compris, que l'on travaille aujourd'hui activement à y créer un port indispensable au commerce ma-

Une montagne de lave a été presque toute ent
mer pour former une digue, comme à Cherbour
déjà elle peut abriter plus de cent cinquante nav
travaux, j'étais accompagné par un ingénieur
élève de notre École centrale, qui en est chargé.
mière fois que je rencontre ainsi à l'étranger des él
écoles françaises. La plupart sont reconnaissants
ils ont été traités chez nous, et ce n'est pas la
nière de relever le nom de notre pauvre pays. J
remarque que ceux qui viennent en France pour
prit nous estiment et nous aiment, mais que ce
chercher les plaisirs des sens s'en vont repus et

Dans un an, au plus tard, les Açores posséde
port où l'eau et le charbon seront faciles à fa
rendu aux nations maritimes.

Le commerce principal de San Miguel à l'expo
blés, fruits, bétail, etc. Chaque année on expé
240,000 caisses d'oranges représentant une valeu
francs. On envoie aussi en Portugal de la pouzz
grande quantité dans l'île. Cet argile soumis à d
tures dans l'intérieur de la terre et rejeté par les
fabrication de la chaux hydraulique. Le budget
principale ressource des douanes. C'est, partie av
partie à l'aide de lourdes charges que se sont impo
que le travail de la jetée a pu avancer rapidement
de leur intelligence pratique.

L'île de Santa-Maria est la plus méridionale du

Gorge et renferme 72,000 âmes. Graciosa est la plus septentrionale de l'archipel et son méridien le coupe en deux parties égales. Bien qu'elle soit la plus fertile des Açores, et peut-être à cause de cela, l'agriculture y est peu avancée et l'industrie presque nulle. Graciosa, autrefois très-boisée, est maintenant complétement dénudée, et l'on chercherait en vain à s'y abriter contre les rayons du soleil. La Caldeira ou cratère principal que l'on voit tout au sommet a 4,000 mètres d'ouverture et seulement 2,000 à sa partie inférieure. Les autres montagnes de l'île y déversent, comme dans un réservoir, leurs eaux qu'il faudrait peu d'habileté pour utiliser. L'île compte 20,000 âmes réparties en plusieurs villages et deux villes, Praya la nouvelle capitale, et Santa-Cruz l'ancienne. C'est à cette dernière que Chateaubriand, poussé par son étoile vers la forêt du Nouveau-Monde, s'arrêta pour la première fois en quittant la France. « Au sommet d'un tertre, dit-il en parlant de Santa-Cruz, on voyait une abbaye, monument d'un ancien monde sur un sol nouveau; au pied de ce tertre, dans une anse caillouteuse, miroitaient les toits rouges de la ville... Quand on vit approcher notre navire couvert des trois couleurs on nous hêla successivement en plusieurs langues, nous prenant pour des pirates de Tunis ou d'Alger, Neptune n'ayant pas encore reconnu ce pavillon si glorieusement porté par Cybèle. » Les années se sont écoulées depuis ce voyage, mais la description n'a pu vieillir; l'abbaye est en ruines, il est vrai, mais les toits rouges miroitent toujours au soleil et se reflètent dans les eaux. Seules, les idées ont changé, et un navire qui se montrerait aujourd'hui, non plus avec les trois couleurs, mais avec le drapeau fleurdelisé, ne serait pas pris pour un pirate, mais pour... un revenant. Les moines qui reçurent si bien le pauvre voyageur ont disparu, et quand on descend à terre, on ne trouve plus bon gîte et bonne table comme en 1790. Pour pouvoir reposer sa tête, il faut avoir recours à l'hospitalité de quelques naturels, hospitalité qui, je dois le dire, est toute écossaise.

La troisième île en partant de l'est, c'est Terceira, peuplée de 45,000 âmes. Elle a pour capitale Angra, l'ancienne capitale générale de l'archipel, administrativement constituée de nos jours, comme Punte-Delgada. On y trouve un évêque et un brigadier général qui, l'un et l'autre, centralisent dans leur sphère le service des trois districts. Sur des versants opposés de l'île se voient deux longs rubans de lave qui, partant du plus haut somt let, plongent dans la mer. Ils attestent d'antiques désastres qui, depuis le dix-huitième siècle, ne se sont pas reproduits. La baie d'Angra est défendue à son entrée par une montagne tronçonique à base d'ellipse, forme souvent reproduite aux Açores. Cette singulière proéminence

se nomme le mont Brazil, du nom de
en grande quantité, et qui, de l'autr
tisé un vaste empire.

Angra est une grande ville de 20,
d'ancienne capitale générale, est la
fondée lors de sa découverte, par le c
été entourée par lui de forteresses gr
pour le temps inexpugnables. Tous
guère contre les nouveaux engins de
convaincu, car on laisse les murs se lé
mencement de ce siècle, dona Maria f
prises de don Miguel, par un régimen
souveraine. En mémoire du séjour de
habitants ont élevé un monument fort
belle vue sur la mer et la ville. J'étai
du ciel lorsque la mer se couvrit tout
nommée mouton, par les marins. Qu
nutes, je fus descendu au port, la ter
muraille qui sert de quai, tout en prot
les fureurs de la vague, était couverte
surpris au large, accostait à temps pour
reux de s'en tirer sain et sauf, car l'
coup de foudre, surtout celui de sud-es
Charpentier. Quand il a soufflé, il est
réparer les maisons. Dès qu'il comm
merce quittent leurs bâtiments qu'ils la
si les amarres viennent alors à se casse

Angra aujourd'hui, est triste et mor
d'avoir perdu son importance passée.
les rues comme des ombres, et en pa
menades, largement tracées, mais dése
tivement mes pas pour me mettre au
structions publiques ont quelque chos
rappelle la manière des Espagnols au
beau soleil, on a froid en arpentant
pousse à travers les pavés et on deman
tacle quelconque qui vous arrache à l'i
on est obsédé. Heureusement, chez les P
fréquents : ce sont d'abord les fêtes re
grande pompe. Le jour de mon arrivée
neur d'un saint très-vénéré ; c'était un
tin, les rues furent ornées de draps bla
suspendus dans les airs, et des arcs de

endroit; on attendait une procession. Elle sortit bientôt au bruit des cloches et des chants particuliers à ces malheureux, qu'une opération barbare devrait rendre indigne de l'honneur de répéter les hymnes sacrées. Une multitude énorme la suivait, mais on lisait sur les physionomies plus de fanatisme inintelligent que de piété véritable.

Comme c'était jour de liesse à Angra, il y eut, après la procession, course de taureaux et combats de coqs. Je suivis la foule; l'amphithéâtre est un vaste cirque à ciel ouvert avec des gradins intérieurs qui servent de siéges. Le beau temps fait nécessairement partie du programme, et la direction des jeux fort prévoyante, exige double prix de places qui tournent le dos au soleil; aux autres, on a pour moitié prix un bon coup de soleil en plus. Je fais grâce à mes lecteurs de ce spectacle si souvent décrit, spectacle digne de Rome idolâtre et qu'il conviendrait d'interdire dans toutes les possessions portugaises, puisqu'il n'est point imposé, dans ce pays de mœurs douces et humaines, par l'impérieuse exigence d'un vieux sentiment national. Il serait facile d'opérer aux Açores une réforme assurément périlleuse en Espagne, terre des *pronunciamentos*, où un torréador, mis en retraite, pourrait fort bien en tenter un avec des chances sérieuses de succès.

Les combats de coqs sont moins sauvages, mais ils le sont beaucoup trop encore. Armés d'éperons acérés, il n'est pas de ruses que ces volatiles n'emploient pour arriver à la victoire. L'un d'eux, appartenant sans doute à un professeur d'histoire romaine, se sentant trop faible contre un ennemi gras et dodu, prit la fuite; puis, revenant tout à coup sur son adversaire, mis hors d'haleine par la poursuite, il s'en rendit facilement maître. Le vainqueur est toujours fort applaudi quand il se huche sur le corps du vaincu pour chanter victoire. Un coq de combat est un capital précieux, et on parie sur ses ergots, comme à Epsom, sur les jambes d'un favori. Il faut voir le propriétaire, après le combat, soigner son oiseau et panser ses blessures; une mère n'a pas plus de soins pour ses enfants. On remplace parfois les éperons par des lames de couteau, et quand les deux coqs font coup double, l'assistance se pâme d'aise. Deux choses réussissent toujours sur les masses : les discours où l'on vante la liberté et les spectacles où coule le sang.

Le Portugais qui vient d'assister à une course de taureaux ou à un duel de coqs, aussitôt dans la rue, oublie son émotion, et c'est à peine si de temps à autre il prononce quelques mots. Il est évident que l'enthousiasme n'existe chez cette nation qu'à l'état latent, et que, pour la dégager, il faut un levier puissant. Outre son arène pour les taureaux, Angra possède un théâtre où, l'hiver, quelque

troupe de passage donne des repré
cette année 1875, des artistes de Par
Fille de madame Angot. A l'étrange
et souvent même d'à-côté, s'intitule
de ne pas me trouver aux Açores
bouffe, en dehors de notre frontière
lier. Beaucoup de traits discrets p
mais le public n'en rit pas moins de
suffit. J'ai vu un soir *la Grande Duch*
cipales villes d'Espagne; Offenbach lı
sa musique dans l'espèce de pot-p
plus, la *Grande Duchesse* s'était fait
scénité tenait lieu d'esprit. Tout es
pièce se présente avec l'apostille du
vainqueurs eux-mêmes, qui ne se f
une Babylone, et la France une pro
d'alourdir nos sottises et de soulign
de les rendre insupportables pour de

C'est là, convenons-en, une triste
rons hardiment la royauté du gran
viser si haut nous est interdit — la
du vaudeville de M. Scribe?

LA LOI ÉLECTORALE

ET LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Dans un pays aussi souvent bouleversé que le nôtre, l'histoire parlementaire offre de nombreux exemples de projets longuement étudiés par des commissions, à demi discutés même par les Assemblées, et qui, avant le vote, sont mis à néant par l'explosion soudaine d'une révolution ou d'un coup d'État. Il est, au contraire, sans précédent qu'après deux ans de travaux, une commission solennellement nommée disparaisse tout entière sans secousses violentes, au moment où le débat allait s'ouvrir sur une question d'une importance vitale, et qui semblait engagée par une première lecture. C'est cependant ce qui s'est produit pour la Commission des Trentes, que l'enchaînement des circonstances a décidé à résigner sa tâche.

Une récente et décisive défaite lui présageait de nouveaux échecs : elle s'est retirée devant ses adversaires victorieux, en leur laissant le soin de continuer ce qu'ils avaient commencé, et notamment de préparer à nouveau la loi électorale, l'une des plus essentielles à la mise en œuvre de notre nouvelle Constitution, et celle qui, sans contredit, préoccupe le plus l'opinion publique.

Il n'est pas douteux que les élections sénatoriales ne donnent lieu à des luttes très-vives ; aucun parti n'épargnera ses efforts ; mais l'importance qui s'attachera à ce premier scrutin se mesurera moins encore à ses résultats immédiats qu'à son effet probable sur l'élection des députés. Malgré les affirmations d'un discours récent, il est peu vraisemblable que les « grandes batailles » se livrent au Sénat, et il serait déplorable qu'il en fût autrement. Une Chambre haute, quel que soit son nom, et quelle que soit la forme du gouvernement, n'est pas la locomotive qui entraîne le pays, c'est le frein qui prévient les déraillements. Mais, dans le gros du public, ce rôle

cerne la Chambre des députés, dont le rôle et l'
coup plus connus. Dans son passé, qui, depuis
gouvernement représentatif, résume la vie de
l'image de l'avenir. La Chambre prochaine, la p
le régime nouveau, exercera une influence déci
le sort des institutions, considérable, en tout ca
du pays, chacun le comprend ; chacun sait auss
dépendra de sa composition, et cette compositio
forme du scrutin, autant ou plus que de l'étend
toral. La préparation d'une loi électorale est do
sionner l'esprit public au plus haut degré.

I

Lorsqu'au mois de mai 1873, et à la veille de di
vernement de M. Thiers apportait à l'Assemblée n
d'organisation constitutionnelle, sa pensée, en ce
régime électoral, pouvait se résumer dans cette
changer au droit existant, mais chercher dans so
mieux réglé des garanties de sincérité pour les éle
pour le pays. En effet, si le suffrage demeurait di
tous les citoyens, deux innovations en modifiaient

Nos dernières législations n'avaient demandé à l
résidence de six mois ; le projet en portait la duré
n'en permettait la preuve que par l'inscription de
registre spécial sévèrement contrôlé. « Notre pr
l'exposé de motif signé de M. Dufaure, n'a d'autre

D'autre part, le scrutin de liste était supprimé : chaque arrondissement devait élire son représentant, et au-dessus d'une population de cent mille âmes, un député de plus par groupe ou fraction de groupe de la même importance. Sur ce point, le vice-président du conseil n'était pas moins affirmatif. Après avoir rappelé que, « dans tous les pays célèbres par leur liberté, et notamment en Amérique, on se garde de donner à élire une députation nombreuse à chaque corps électoral, » il mettait en relief les dangers du scrutin de liste « imposant aux masses qui les ignorent des noms désignés arbitrairement, tantôt par les partis, tantôt par l'autorité. » Puis, en termes excellents et qu'il faut reproduire littéralement, il justifiait l'élection par arrondissement. « Elle est favorable aux influences permanentes de la société. Elle leur fait une juste part dans la représentation, qu'elle rend plus complète et plus vraie. Elle sert le suffrage universel en l'éclairant davantage sur ses choix. La volonté des électeurs est plus libre, leur choix est plus spontané, et il se forme, entre eux et leurs élus, un lien plus étroit, plus intime. Le plus souvent ils se sont connus dès longtemps, et ils ne deviendront pas étrangers les uns aux autres, après l'expiration du mandat. Aussi les devoirs d'un mandataire envers ses commettants s'imposent-ils à lui d'une manière plus distincte. Il a besoin de conserver toujours ses droits à leur estime, et l'honneur de son avenir dépend de la conduite qu'il aura tenue pendant la durée de sa mission. Lui aussi ménage la popularité, mais la bonne, la vraie, la popularité durable.

« Le gouvernement recommande donc avec instance à l'attention de l'Assemblée l'élection par arrondissement. Il y voit le moyen le plus efficace d'écarter les inconvénients que l'on a pu reprocher à la pratique ordinaire du suffrage universel, et la meilleure digue à opposer à ces entraînements de l'opinion qui inspirent de si vives alarmes. Il ne fait aucune difficulté de déclarer que si le système qu'il propose n'était pas adopté, il regarderait comme sérieusement compromis le succès de l'œuvre de réorganisation politique que vous allez entreprendre. »

L'éminent garde des sceaux faisait donc, du vote de l'Assemblée, une question de la plus haute gravité pour la paix et le salut de l'État.

Le cabinet du 24 mai ne changea rien à ces propositions, et la Commission des Trente fut nommée. On aurait pu croire qu'entraînée par les événements, elle concluerait à des réformes bien plus complètes, et les incitations ne lui manquèrent pas dans le cours laborieux de ses longs travaux. La théorie de la représentation des intérêts, substituée ou jointe à la représentation du nombre, lui fut

présentée sous toutes ses formes. Votes su
taines catégories d'électeurs, collége uniq
divisé en deux sections représentant l'un
les intérêts, répartition des électeurs de c
groupes correspondant, comme en Pruss
des contributions directes, élection à deu
dition des plus imposés aux élus des as
toutes les combinaisons qui pouvaient m
l'action du suffrage universel lui furent s
primer, personne ne l'avait tenté : la pro
bornait à demander une contribution de

Rejetant tous ces systèmes comme inco
politiques ou comme arbitraires et irré
s'arrêta à un projet qui lui parut concilie
les exigences de notre état social. Elle ad
et le scrutin d'arrondissement, distingua
commune, auxquels elle ne demandait q
de ceux venus du dehors auxquels elle in
les incapacités, reculait à vingt-cinq ans l
soumettait l'éligibilité à la préexistence c
candidats et le corps électoral, et la sus
les membres de l'armée active. C'était bea
nières législations ; c'était peu, comparé
circonstances avaient fait naître dans cer
que justifiait pour un plus grand nombre

Mais cette œuvre destinée à tant d'inc
jour, sous sa première forme, qu'elle fut
torat municipal prit le pas sur la loi pol
quelle crise, et ce fut sur ce terrain, plus
restrictions, que le débat s'engagea entre
tisans du maintien intégral du suffrage uni
en sortit vainqueur, à cette exception pré
cile fut fixée à deux ans pour les électeur
la commune, ni leur naissance, ni leur in
des contributions. L'identité des listes éle
grés d'élection ayant été admise en prin
Commission des Trente dut renoncer à de
condamnées.

Rechercher s'il y avait rien à en regrett
les redites sur le suffrage universel. Il s
homme d'État, qui assurément n'avait p
vif, lui a reconnu ce mérite « de ne laisse
publique ni un drapeau à déployer ni

paraphrase moderne de ce mot de la Bruyère : « Il y a de certains maux dans la République qui y sont soufferts parce qu'ils préviennent ou empêchent de plus grands maux. » Ajoutons seulement qu'en face du suffrage universel, les dernières mesures sont plus dangereuses qu'efficaces : l'application même de la loi sur l'électorat municipal en fournirait une preuve. L'exigence d'une résidence de deux ans n'a fait disparaître que 360,000 électeurs sur 9,900,000, et dans les villes, seules atteintes par cette mesure, la signification du scrutin n'a fait que s'accentuer. De pareilles restrictions, au lieu d'amender les tendances du vote populaire, les poussent à l'extrême.

A l'heure où ce travail doit être livré à l'impression, les nouveaux Trente abordent à peine leur tâche. Le projet de leurs devanciers servira, dit-on, de base à leurs études ; mais aucune décision n'est prise. Ce qu'on peut conjecturer, c'est qu'ils y apporteront de larges et profondes modifications, et s'il est probable que des propositions successivement adoptées ou écartées depuis deux ans, seront reprises devant l'Assemblée, le groupement actuel des partis donne lieu de penser que, la plupart seront définitivement rejetées. Toute discussion à leur sujet manquerait donc de base certaine ou s'attacherait inutilement à des théories qui n'ont pas chance d'être mises en pratique.

Jusqu'à présent les journaux de toutes nuances, s'occupent exclusivement du mode du scrutin ; c'est aussi le seul point sur lequel se soient prononcés certains groupes parlementaires et les quelques députés qui ont fait connaître individuellement leur opinion. De l'avis de tous, c'est là la question qui prime toutes les autres, toutes celles du moins que comporte la situation, et il paraît certain que les efforts suprêmes se porteront sur un terrain où chaque parti veut camper après la bataille. Nous nous bornerons à l'étudier.

II

Par une fortune singulière, le scrutin de liste, qui a donné en moins de vingt-trois ans, et malgré une longue interruption, trois assemblées à la France, n'a jamais été jusqu'ici l'objet d'un véritable débat parlementaire. Né de l'insurrection de Février, rétabli par le gouvernement de la Défense nationale, ses origines mêmes l'ont soustrait au grand jour de la tribune. Les pouvoirs issus de l'émeute, n'ont pas pour habitude de discuter : ils imposent le régime de leur choix, et en l'absence de toute constitution, ce régime

de fait reste inattaqué aussi longtemps que la représentation nationale rétablie n'entreprend pas de poser les bases d'institutions nouvelles. C'est ce qui est arrivé depuis le 8 février 1871 ; ce fut aussi ce qui se passa à l'Assemblée de 1848, jusqu'au jour où elle s'occupa de la constitution. A ce moment la question se posa un instant. La Commission chargée de préparer le projet, avait proposé le scrutin de liste, sans toutefois le justifier d'un seul mot. Le rapporteur, Armand Marrast, exaltait le suffrage universel « en deçà duquel il n'y a que l'usurpation, l'oligarchie, la négation du droit, un retour sanglant vers le passé, » mais sur la forme du scrutin, il garda le plus absolu silence.

Lors de la discussion, deux représentants, MM. Maurat Ballange et Ferdinand de Lasteyrie proposèrent l'élection uninominale par circonscription. « La première condition d'une élection, dit M. Maurat, qui défendait l'amendement, c'est d'être sérieuse, sincère et vraie. Or, pour qu'une élection soit sincère, il faut que l'électeur connaisse le candidat pour lequel il vote, ou au moins qu'il puisse le connaître, et pour qu'il puisse le connaître, il faut qu'il ne soit pas trop éloigné, pour que sa pensée, ses investigations puissent se fixer sur lui. Vouloir contraindre les électeurs à voter pour une foule de candidats qu'ils ne connaissent pas, dont il leur est impossible d'apprécier le mérite, les opinions et le caractère, autant vaudrait leur demander de résoudre un problème de géométrie ou de faire un poëme épique... » Et, après avoir rappelé qu'en 1839, le scrutin de liste, étudié par une commission, avait été jugé impraticable sous le système censitaire, il fit ressortir combien la difficulté était plus grande avec le suffrage universel, moins éclairé et forcément livré à l'action « d'hommes agissant sans mission aucune, sans caractère aucun, sans garantie aucune. » Il terminait par ce tableau : « Lorsqu'il y a dans un département, dans un arrondissement ou dans un canton, un homme éminemment populaire, on s'en empare, on place son nom en tête des bulletins destinés à un département tout entier ou à certaines localités spéciales. On place à la suite des noms sur lesquels on veut rallier les suffrages. On répand avec profusion ces bulletins dans les campagnes, et les électeurs, ignorants, indifférents, qui ne connaissent pas les candidats, qui n'ont aucune préférence pour les uns ou pour les autres, voyant en tête de ce bulletin le candidat de leur choix, acceptent le surplus avec une complète indifférence, jettent le bulletin dans l'urne et en font ainsi sortir des majorités tout à fait inattendues. Et voilà pourtant ce qu'on appelle le suffrage universel direct. Je maintiens, moi, qu'il n'y a rien de moins universel et de moins direct qu'un pareil suffrage. »

Une attaque si vive n'obtint même pas l'honneur d'une réponse.

et un simple vote par assis et levé rejeta l'amendement sans laisser à l'histoire aucune indication sur le nombre ou sur les noms de ceux qui s'y étaient ralliés. A la distance où nous sommes, il est difficile de préciser les motifs d'un jugement aussi sommaire. Était-ce seulement le cas de dire avec Sosie :

Tous les discours sont des sottises,
Partant d'un homme sans éclat ;
Ce seraient paroles exquises,
Si c'était un grand qui parlât.

La raison ne serait pas suffisante ; mais nous venons de voir comment se discute une constitution. La majorité est formée d'avance, et la minorité qui cherche en vain à l'entamer, reste seule dans l'arène, sans pouvoir trouver le fer de ses adversaires. On jugeait mal d'ailleurs à cette époque une création toute récente dont les premiers résultats, on verra bientôt pourquoi, n'avaient pas été défavorables, en somme, au parti de l'ordre. Et puis, il faut bien reconnaître que les chambres hésitent toujours à briser le système électoral qui leur a donné naissance. Comme le disait M. Maurat : « Il y a peu d'hommes qui en s'examinant et surtout en se comparant à ceux qu'ils ont eu pour concurrents, ne soient disposés à se dire de la meilleure foi du monde et dans toute la naïveté de leur conscience, qu'un régime qui a produit de pareils résultats, est évidemment le meilleur de tous. » C'est un sentiment très-humain.

Une fois inscrit dans la Constitution, le scrutin de liste fut à l'abri de toute atteinte aussi longtemps qu'elle subsista elle-même. Après la chute de l'Empire, qui l'avait détruit affirmant avec raison qu'il faussait l'élection, le gouvernement du 4 Septembre l'a fait revivre sans explication, comme un héritage naturel de la République.

Ce n'est cependant rien moins qu'une tradition de notre première Révolution. Si les Constitutions de 1791 et de l'an III l'ont admis, c'était avec un mode de suffrage tout différent, le vote à deux degrés qui le justifie ou tout au moins l'explique par cela même qu'il met l'élection aux mains d'un petit nombre d'hommes réputés assez éclairés pour connaître et pour juger les candidats. Au contraire, lorsque la Convention créa pour la première fois, par l'acte constitutionnel, le suffrage direct et universel, elle établit en même temps le vote uninominal « par chaque réunion de cantons formant une population de 40,000 âmes. » Le temps ne prêtait pas aux longues discussions : on était au lendemain du 31 mai, le rapport de Hérault de Séchelles avait été une œuvre aussi rapide que peu débattue, et les séances de la Convention, sans cesse interrompues par les inci-

discussion, Pomneue s'écrie qu'il appuie l'artic
truit l'aristocratie des grandes villes et les repré
mentaires » (sic), et Ramel Nogaret ajoute que le
la représentation départementale « pour éviter
empêcher les députés de parler désormais au no
ment. » — Aucun doute n'est donc possible. Ce
c'est de voir les villes traitées de la sorte par
Jacobins d'aujourd'hui. Les sentiments ont bi
temps.

En 1848 déjà, nos gouvernants étaient loin
fiances, ou plutôt leurs méfiances avaient absolu
jet; c'était aux campagnes qu'elles s'adressaien
fit tous ses efforts pour retarder la convocation d
la crainte, c'est lui qui l'a écrit depuis, « qu'on
des paysans une arme avec laquelle ils se blessera
Il ne fut pas écouté, et ne trouva ses appréhensi
fiées par la composition de l'Assemblée nationale.
sentants, 150 étaient légitimistes, 300 orléanist
privilégiées allaient subjuguer les ouvriers au
sans. »

Rien ne prouve cependant avec certitude que
provisoire, en décrétant le scrutin de liste, eût ol
rations politiques très-arrêtées. Les hommes de
tard ont consacré leur plume à la glorification d
pouvoir, semblent avoir, en général, évité de s'expl
plus que ne l'avait fait Marrast.

Louis Blanc lui-même n'en dit rien. — Élias Re
tine, dans son *Histoire de la Révolution* de 1848,
pas davantage. L'un et l'autre se bornent à célé

science, sans violence, sans brigues, les noms dont la probité, les lumières, le talent et surtout la modération leur inspiraient le plus de confiance pour le salut commun et pour l'avenir de la République. Il en fut de même dans les villes. On voyait les citoyens riches et pauvres, soldats ou ouvriers, propriétaires ou prolétaires, sortir un à un du seuil de leur maison, le recueillement et la sérénité sur leur visage, porter leur suffrage écrit au scrutin, s'arrêter quelquefois pour le modifier sous une inspiration nouvelle ou sous un repentir soudain de leur conscience, le déposer dans l'urne et revenir avec la satisfaction peinte sur les traits, comme d'une pieuse cérémonie. »

On l'aura remarqué, Lamartine a pris si peu de souci du mode de scrutin qu'il le place au chef-lieu d'arrondissement, et l'erreur se retrouve, plus singulière, dans le récit presque identique de l'ancien chef de cabinet de Ledru-Rollin. Dans un autre écrit, toutefois, l'auteur des *Méditations* a été moins poëte, et voici sa version :

« Le premier gouvernement de la République, obligé de statuer d'urgence pour la première fois, en attendant l'Assemblée constituante, fit un décret provisoire. Le décret se rédigeait tout seul, nous ne fîmes que l'écrire. Le voici : « 1° La France est divisée en « autant de colléges électoraux qu'il y a de fois 45,000 âmes dans « la population générale de la République. 2° Chacune de ces « circonscriptions électorales de 45,000 âmes nomme un repré- « sentant. » Le décret fut adopté, inséré au procès-verbal. Le consentement avait été unanime. Toutes les nuances d'opinions s'étaient rencontrées dans ce bon sens et dans cette justice du décret. Je ne sais quel revirement subit et irréfléchi d'opinion s'opéra dans l'esprit de quelques-uns des hommes appelés à délibérer sur ce décret... Ce ne fut point une lutte entre des opinions politiques dissidentes... Ce fut simplement une vieille prédilection, soi-disant ingénieuse, tenace et obstinée de système chez certains hommes ; une monomanie d'invention ou une servilité d'imitation de je ne sais quelle théorie de l'opposition en Angleterre. La majorité, séduite par des sophismes spécieux, revint sur ses résolutions... Je discutai, je protestai, je déclarai que le scrutin de liste était à mes yeux l'élection des ténèbres, le bandeau sur les yeux du peuple, le triomphe assuré des cabales sur le mérite et sur les probités, que la France ne subirait pas longtemps ce mode d'élection, que l'Assemblée constituante le corrigerait infailliblement... »

Il se rendit pourtant, pour ne pas diviser le gouvernement sur une question de forme, « bien résolu à en appeler à l'Assemblée d'un mode de scrutin qui ne pouvait pas être définitif. » On a vu qu'il n'en fit rien, sans doute par une de ces transactions que les meilleurs

esprits acceptent vis-à-vis d'eux-mêmes et sont doublés d'un caractère faible. Mais, du *du Peuple*, il entreprit contre le scrutin de l rable de verve, de bon sens et de talent. Vi entièrement ; il faut nous borner à reprodu lignes : « Le scrutin de liste ne donnera ja songe de représentation nationale, car il e le mensonge organisé. Il est la guerre civile

Revenons à son berceau. L'auteur qui se nyme de Daniel Stern, n'a pas hésité, en d l'inventeur du scrutin de liste, à lui attrib chie « de soustraire par là la population de ces de clocher, c'est-à-dire à l'ascendant priétaires, et d'ouvrir l'accès de l'Assemblé

Mais à en croire M. Garnier-Pagès, ses col provisoire ne se décidèrent pas par ces co toute matérielle entraîna leur vote. Dans 2 mars, le suffrage universel avait été a jours après, il fut résolu « que la France de cercles électoraux qu'il y aurait de rep égard aux limites départementales, et pou à M. Mathieu, beau-frère de M. Arago, celu chargé d'ans il y a quelques mois. Le lend déclara que cette division « exigerait beauc ne pensait. » C'est alors que Marrast interv le scrutin de liste par département, et sout dividuel ne produirait qu'une « Assemblé nés à faire une République à son image, si monarchie. » Cependant on hésitait. On ré suffrage universel l'homme de dévouement l'ouvrier capable trouveraient des sympa riche égoïste ou le gros propriétaire. » — député, ajoutait-on, permet à chaque éle préciser individuellement celui à qui il ve tandis que « *le scrutin de liste est un scr trarie le choix éclairé de l'électeur.* » Pour partementales, on livrerait le sort du scrut *habitant du chef-lieu* » qui « *dresseraient l tion.* » — « Tous les arguments discutés, c la question de temps l'emporta. Le scrutin sible la publication de la loi dès le jour m

Quoi qu'il en soit, calculs politiques ou personne ne songeait à défendre le scruti

principes. Comment l'eût-on essayé? « J'ai une peine infinie à comprendre, disait M. Laboulaye à la même époque (dans ses *Questions constitutionnelles*), comment, dans un pays égalitaire comme le nôtre, l'électeur qui nomme trois membres a un droit aussi étendu que celui qui en choisit trente-quatre. » Aujourd'hui, l'opposition des termes serait plus forte encore, puisque, dans le département de la Seine, chaque bulletin dispose de 43 noms. Mais les chiffres importent peu; c'est la base même du système qui heurte le droit et le bon sens. Une proportionnalité, quelle qu'elle soit, établie entre l'action politique de l'électeur et la population de son département est la violation flagrante, du suffrage universel, c'est-à-dire du droit de tous les citoyens à peser d'un poids égal dans les destinées du pays.

Lorsque la valeur individuelle de l'homme, ses intérêts, sa part de charges dans l'impôt ont cessé de régler sa situation électorale, comment soutenir que son vote puisse être restreint ou élargi par un coefficient purement géographique?

Un tel procédé atteint, dans une certaine mesure, jusqu'à l'élu lui-même. Tous les députés ayant un suffrage égal, il est contraire à la raison, et non sans danger au point de vue politique, qu'un écart numérique trop considérable sépare les groupes d'électeurs de qui ils tiennent leur mandat. Ceux qui arrivent à l'Assemblée appuyés sur un nombre de voix exceptionnellement élevé peuvent être tentés de s'en prévaloir, et si eux-mêmes ne s'en targuent pas, la presse du moins ne manque pas de faire sonner bien haut les élections des grands départements, tandis qu'elle affecte de dédaigner celles des petits.

Les partisans du suffrage universel ont souvent invoqué l'autorité de l'auteur de *l'Esprit des Lois* proclamant le droit de « tous les citoyens » à choisir leurs représentants; mais s'ils ne mentionnent guère la réserve immédiate par laquelle il exclut « ceux qui sont dans un tel état de bassesse qu'ils sont réputés n'avoir point de volonté propre, » ils citent encore moins cette autre parole : « L'on connaît beaucoup mieux les besoins de sa ville que ceux des autres villes, et on juge mieux de la capacité de ses voisins que de celle de ses autres compatriotes. Il ne faut donc pas que les membres du Corps législatif soient tirés en général du corps de la nation, mais il convient que dans chaque lieu principal les habitants se choisissent un représentant. »

C'est là cependant la vérité. Plus le cercle du terrain électoral s'étend, plus l'élection tend à devenir une « jonglerie, » comme l'a écrit récemment M. Taine, ou, selon le mot énergique du feu duc de Broglie, « un mensonge effronté de la part des uns, une sotte duperie de la part des autres. » Que deviennent les droits des campagnes et

noms entièrement étrangers au département.
Mettons les choses au mieux : sur cent électe
a-t-il qui connaissent les candidats? A peine
peut-il vaguement apprécier les dix, vingt ou t
pour lesquels on le sollicite : tout le reste se gui
plus ou moins incertaine de l'un d'eux, ou sur l
ment plus significative de l'affiche ; on vote *à*
pression de Lamartine. Les populations, les p
surtout, sentent qu'elles seront mal représentées
ront peu défendus, leurs sentiments travestis p
faire? Dans l'impossibilité de se concerter à long
s'abstiennent ou acceptent la prédominance de
n'ont ni les passions ni les intérêts. Et le scrutin
duire ce que l'honorable M. Batbie avait appelé
avec une grande justesse, « une élection à deux
puisque ce sont en effet les électeurs primaires
souvent malgré eux, les propositions des assembl
Les élections partielles portent le mal à l'ex
comme on l'a dit, un scrutin de liste sans liste.
ment est mis en mouvement pour nommer un se
députation est nombreuse, plus les chances de
quentes. Voilà donc une population condamné
électorale presque incessante, et le choix de ce r
core bien plus à la merci du hasard.
Que le parti radical s'accommode de ces pro
nise, malgré le libéralisme dont il se vante et le r
pour la volonté populaire, cela ne saurait surpr
politique comme en matière économique, il fait
de ses principes, quand l'application ne se plie

les élections. Mais ici, ils attendent beaucoup du résultat. En dépit d'efforts incessants, c'est encore parmi les populations rurales qu'ils recrutent le moins de partisans. Le système qui les annule le plus sûrement est donc le meilleur. Il y a plus : grâce à une discipline exacte, les noms de leurs candidats ne sont presque jamais discutés; tous sortent de l'urne avec un nombre à très-peu près égal de suffrages. Les démocraties aiment les inconnus : pour les chefs, ce sont des soldats plus dociles; pour les masses, ce sont des égaux dans l'obscurité commune. Alexis de Tocqueville a dit, en parlant des États-Unis : « C'est un fait constant que, de nos jours, les hommes les plus remarquables sont rarement appelés aux fonctions publiques, et l'on est obligé de reconnaître qu'il en a été ainsi à mesure que la démocratie a dépassé toutes ses anciennes limites... Le peuple ne craint pas les grands talents, mais il les goûte peu. » Cela est également vrai de toutes les nations qui ont supprimé les hiérarchies sociales. Si l'envie ne domine pas les cœurs, ce qui n'est rien moins que certain, la médiocrité, du moins, attire les esprits, parce qu'elle ne les offusque pas.

Les conservateurs n'échappent pas toujours à cette tendance, qui tient au fond même de nos mœurs, et malheureusement ils se soumettent mal à un mot d'ordre. Ils critiquent la liste, en rayent un nom, puis un autre; tel candidat n'est pas personnellement connu, tel autre vit trop à Paris. Les hommes les plus estimés du public instruit sont souvent les moins épargnés, par cela même que leurs travaux et leurs mérites échappent à beaucoup d'intelligences; et chacun remplaçant à sa guise les noms biffés, les votes s'éparpillent. Au dépouillement, les petits bataillons sont battus par des forces restées compactes.

Le choix des conservateurs de l'Assemblée nationale semble donc facile et tout tracé, à quelque groupe qu'ils appartiennent et quelles que soient leurs origines et leurs tendances. Il y a là, avant tout, une question de bonne foi et de bon sens, et si l'expérience ne condamnait pas certaines illusions, la prédilection des radicaux pour le scrutin de liste devrait les dissiper. Et cependant l'entente ne paraît rien moins qu'assurée. Au bénéfice du scrutin de liste on plaide des avantages de fait. Le grand mirage dont on cherche à éblouir les yeux, c'est la réunion des nuances diverses sur un même bulletin. Aux minorités on promet la chance d'être représentées; à la majorité la certitude d'un triomphe général. Et comme chaque fraction de l'opinion, facilement aveuglée sur sa situation dans le pays, croit pouvoir se considérer comme assurée des sympathies les plus nombreuses, la perspective est tentante : on s'inquiète peu des reliefs de succès qu'on abandonne à des adversaires plus faibles. L'an dernier on voulait fonder un gouvernement; à l'heure

actuelle, on veut le diriger ou le réviser. Voilà le secret de la faveur qui risque d'être accordée à un système, disons mieux, à un marché dont chacun ne vante le mérite transactionnel qu'avec l'espérance d'en recueillir à peu près tous les avantages.

Ce serait en effet bien peu de chose que la part laissée par le vainqueur, et c'est là le seul point vrai de ce calcul. L'exposé des motifs de M. Dufaure affirmait qu'avec le scrutin de liste « le vœu des minorités n'a aucune chance de se faire entendre, » et en donnait cette raison que « l'esprit de parti y domine sans résistance. » Est-ce donc inexact, et le bulletin multiple serait-il cet arc-en-ciel politique que les habiles s'efforcent de faire luire au milieu de nos orages? Sur ce point, l'expérience du passé serait un guide insuffisant. Le même traitement, appliqué aux divers âges d'une nation, produit des résultats très-différents. Il ne faut donc accepter que sous bénéfice d'inventaire les exemples, souvent cités, des élections de 1848, de 1849, et du 8 février 1871. La révolution de février avait trouvé le pays fort peu préparé aux pratiques républicaines, et en quelques semaines, le gouvernement insurrectionnel ne put agir suffisamment sur les esprits. Les populations résistaient aux pressions des commissaires de Ledru-Rollin. Leurs amis eux-mêmes manquaient encore de discipline. Grâce à ce défaut d'éducation politique et à cette répulsion, on vit sortir du même scrutin des noms qui ne devaient assurément pas leur succès à une entente préalable, ceux de Félix Pyat, par exemple, et de M. de Vogué, dans le Cher. En 1849, les conservateurs avaient pu s'organiser, et le pays, effrayé par le récent souvenir des journées de juin, accepta toutes les transactions qui grossissaient l'armée de l'ordre. Les partis eux-mêmes n'en étaient pas à songer à une victoire isolée : on voulait vivre, et on s'unissait. C'est ce qui eut lieu plus tard, au 8 février 1871. Après avoir défendu le sol envahi, les honnêtes gens ne pensèrent qu'au salut commun devant le scrutin, et ils furent acclamés, sans distinction, par le peuple, qui, suivant l'observation de Tocqueville, « oublie pour un temps ses passions envieuses lorsqu'il est frappé de ses propres périls. » Mais, dès le 2 juillet suivant, et malgré la redoutable épreuve de la Commune, les courants avaient changé. *Il pericolo passato*, disent les Italiens, *gabbato il santo*. L'union devenait difficile entre les conservateurs, en même temps que les masses s'éloignaient d'eux. Grâce à nos divisions politiques, les partis se rapprochent, ou s'isolent pour mieux s'affirmer, selon que le cours des événements ramène des incidents qu'ils croient contraires ou favorables à leurs espérances. Rien n'est donc plus mobile que le terrain où ils se rencontrent accidentellement et le plus souvent fractionnés. Jusqu'au mois d'août 1873, les partisans de la royauté n'étaient pas complétement unis, mais l'empire

semblait enseveli sous ses ruines, et, d'un autre côté, l'impatience radicale cédait, en général, le pas aux républicains modérés. Dans ces conditions, partisans et adversaires de la république pouvaient s'entendre, chacun dans leur camp. Plus tard, l'échec de la restauration monarchique jeta quelque trouble dans les rangs de ceux qui en avaient ensemble désiré le succès ; mais l'alliance se fût conclue aisément tout au moins entre le centre droit et la droite modérée. Par contre, l'élément de l'appel au peuple surgissait partout, prétendant personnifier seul le parti de l'ordre, et dans un grand nombre d'élections les deux républiques séparaient leurs couleurs. Cette nouvelle phase s'est fermée le 26 février dernier. Où en serons-nous dans six mois, dans un an? Sans doute à d'autres étapes, assez distinctes les unes des autres, suivant les événements qui se seront produits et l'impulsion que le gouvernement aura, d'ici-là, imprimé au pays.

Ce qui nous paraît certain, c'est que le suffrage universel, si l'on s'adresse exclusivement à son sens politique, sera toujours peu en état de comprendre la nécessité des transactions. Il s'en est fait à l'Assemblée, il doit s'en faire encore dans les Chambres futures; mais jusqu'au jour où il ne restera plus trace de nos divisions, les masses n'y croiront pas. Le vote populaire est enthousiaste ou méfiant; il ne saisit pas les nuances, il va volontiers aux extrêmes : il aura grand'peine à se porter à la fois sur des noms d'origine et de notoriété diverses qui continueront quand même à représenter pour lui des époques différentes et des régimes opposés.

Il en sera tout autrement, si on le met en mesure de consulter, non plus ses préjugés, mais ses intérêts ; de voter pour un homme, et non plus pour une formule. Pour cela, ce n'est pas au bruit des *courants* qu'il faut écouter sa voix : c'est en se rapprochant de lui, et en ne l'isolant pas de la vie de tous les jours. Il est de mode de railler les intérêts locaux ; mais est-ce que ce n'est pas de leurs résultantes que se constitue, en définitive, l'intérêt général, et dans quelle loi de finances, de commerce ou d'administration ne faut-il pas en tenir compte, sous peine d'exposer le pays à la ruine?

En ouvrant, au delà de 1880, une porte à la révision, la Constitution nouvelle laisse une part éventuelle de pouvoir réformateur aux chambres futures; ce rôle lointain ne doit pas nous cacher le présent. Ce que la France, avide de travail et d'épargne, demande ardemment, ce n'est pas une prétendue consécration plébiscitaire de sa forme gouvernementale, ce n'est pas non plus sa destruction, c'est le repos, le calme, l'ordre.

La loi électorale, au lieu de favoriser les passions, doit tendre à défendre ces intérêts trop négligés, et le scrutin uninominal a grande chance d'atteindre à ce but. Ceci n'est pas une hypothèse en l'air :

la preuve est faite. Il suffit de comparer les élections des conseils généraux, depuis trois ans, avec les élections de l'Assemblée nationale ou même avec celles des conseils municipaux qui, cependant, pourraient offrir les avantages tant prônés du scrutin de liste. Qu'ont-elles donné les unes et les autres? Ici les progrès croissants de l'opinion la plus avancée, à peine interrompus, depuis deux ans, sur le terrain politique, par les succès des candidats de l'appel au peuple : voilà le scrutin de liste. Là, souvent à la même heure et au même lieu, des choix d'affaires, des hommes élus pour leur capacité personnelle, sans préoccupation exclusive de couleur politique, et les conservateurs de toutes nuances gagnant du terrain jusqu'à conquérir la majorité des siéges dans des départements dont la députation accuse, en apparence, une toute autre tendance, voilà le scrutin individuel. A Paris même, le vote par quartier fait entrer au conseil municipal des hommes qui assurément disparaîtraient devant le scrutin de liste, et si l'on examine, dans leurs résultats, arrondissement par arrondissement, les élections des députés, on verra, le plus souvent, les candidats l'emporter, de part et d'autre, là où ils sont connus. Qui assure, en définitive, le succès? Les arrondissements qui votent sans pouvoir juger les hommes en connaissance de cause.

Le vote par circonscription restreinte livrera-t-il le suffrage à la corruption? cela se dit parfois et l'accusation n'est pas nouvelle : c'est l'épée de chevet de toutes les oppositions qui ne reconnaissent qu'à elles-mêmes le droit d'être pures et intègres. On crie à la corruption en matière électorale, comme on crie en temps de guerre à la trahison, pour justifier un échec. Il n'y a, ce semble, que trois formes possibles à la corruption : l'achat à prix d'argent des suffrages par un candidat : dans combien d'arrondissements la fortune d'un homme suffirait-elle à gagner la majorité des voix? Des faveurs individuelles que l'élu obtient ou obtiendra pour tels ou tels de ses électeurs; l'imputation, lorsqu'il s'agit du suffrage universel, ne résiste pas à l'examen; enfin, les subventions ou les promesses accordées à quelques communes ou à l'arrondissement tout entier; là il y avait, en effet, un levier très-puissant pour le gouvernement, et les candidatures officielles en ont jadis montré la force, mais il n'existe plus. Les conseils généraux et l'Assemblée dispensent seuls désormais les largesses de l'État.

Ce qui reste, au contraire, debout, ce sont les prédications incessantes dont les programmes radicaux troublent et agitent les esprits, les promesses irréalisables, leurs auteurs le savent mieux que personne, de réformes sociales ou économiques dont ils cherchent à éblouir les ignorants : c'est aussi trop souvent la calomnie répandue à pleines mains contre des adversaires qui se voient transformer en

partisans de tous les abus ou en suppôts de je ne sais quelle tyrannie. A mesure que le cercle électoral s'agrandit, la crédulité augmente, le mensonge plus facile cesse de rencontrer l'obstacle de la notoriété personnelle. Resserrez la circonscription, mettez en présence les électeurs et le candidat : l'arme de Basile s'émousse.

Il faut enfin tenir compte d'un sentiment très-général et qui n'a rien de blâmable. Les hommes qui ne sont pas enrôlés dans un parti ardent, — et plus des neuf dixièmes des honnêtes gens en sont là, — ne prennent d'intérêt actif à une élection que lorsqu'ils espèrent qu'ils auront *leur* député, un concitoyen qu'ils connaîtront pour la plupart d'avance, et à qui ils iront demander un jour ou l'autre conseil ou appui. Et pourquoi pas, si cet appui n'est que la défense de titres sérieux ou de prétentions légitimes? Il peut y avoir des abus, c'est clair; mais, comme le disait M. Laboulaye dans une discussion récente : « On n'abuse que des bonnes choses. » Est-ce une raison pour en proscrire l'usage?

Une autre considération, d'ordre secondaire celle-là, exerce, paraît-il, une influence sérieuse en faveur du scrutin de liste : c'est la question d'argent. Dans une élection d'arrondissement, dit-on, la lutte prend un caractère personnel qui demanderait à chacun des candidats des efforts et des sacrifices pécuniaires dont les comités dispensent, en grande partie, les candidats dans une élection départementale. M. Vacherot qui, dans un remarquable travail publié, il y a quelques mois, par la *Revue des Deux-Mondes*, a relevé l'objection, ne s'y est pourtant pas arrêté. Tout en admettant l'action financière de ces comités, dans une mesure que nous ne croyons pas justifiée par les faits, l'honorable député se montre convaincu qu'il n'y a pas de parti assez dénué de ressources « pour ne pas venir en aide à la modeste condition du candidat dont il attend de sérieux services. » Il a d'autant plus raison, suivant nous, que l'élection par circonscription excitera incontestablement le zèle et l'action personnelle des électeurs. Quant aux « ambitions ridicules, à des prétentions peu justifiées, » que cette difficulté les arrête, l'honorable député ne voit là qu'un bien « pour le pays et pour le parti qu'on n'a pas le talent de servir. » Les plus scrupuleux peuvent se ranger à ce jugement.

Certains esprits modérés qui, par raison, inclineraient au scrutin uninominal sont encore arrêtés par la crainte d'un succès plus facile pour les partisans de l'appel au peuple. On pourrait penser, au contraire, que leurs chances grandiraient dans des élections départementales où l'idée sur laquelle ils s'appuient ne se heurterait pas, comme dans les circonscriptions, à des notoriétés locales et personnelles. Jusqu'à présent, leurs organes semblent divisés d'opinion à ce sujet. Mais de quelque côté que soient pour eux les pro-

babilités de succès, s'arrêter à les mesurer serait un calcul indigne du législateur. Rapetisser les lois aux intérêts des partis et aux prévisions de l'heure présente, c'est vouer le pays aux changements incessants qui lui font perdre le respect de la légalité, c'est créer de dangereux précédents aux excès de l'avenir, et, le plus souvent, l'arme se retourne contre ceux même qui l'avaient forgée. Un vent souffle, un courant passe, et l'effet attendu se change en un effet contraire. Les enseignements du passé abondent à cet égard, aussi bien pour les lois d'administration départementale et communale que pour les lois électorales.

Pour nous, le scrutin uninominal doit être adopté parce qu'il est la forme de suffrage la plus rationnelle, la garantie la plus sûre de la sincérité et de l'honnêteté des élections, et, en même temps, la véritable digue contre les envahissements des candidatures nomades. A l'exception de quelques villes qui iraient encore chercher au loin des coryphées de la politique, les populations heureuses, de retrouver le cadre ancien de leurs relations électorales, ne s'adresseraient qu'à des hommes connus d'elles et vivant au milieu d'elles.

Est-il besoin de nous arrêter à l'examen d'un système mixte, quelquefois mis en avant, et qui consisterait à diviser les départements en plusieurs vastes circonscriptions, dont chacune élirait au scrutin de liste, un nombre de députés proportionnel à sa population? Nous ne le croyons pas; ce qui précède suffit à établir qu'une pareille combinaison n'échapperait que dans une bien faible mesure aux inconvénients que nous avons signalés dans le scrutin de liste.

III

Si le scrutin uninominal est admis, il restera à déterminer l'étendue de sa circonscription.

Sous le gouvernement de Juillet, aucune règle absolue n'avait présidé à la délimitation des collèges électoraux. La Charte s'était bornée à en renvoyer l'étude à une loi spéciale, et lorsque cette loi fut présentée en 1831, le ministre de l'intérieur déclara que la principale préoccupation du cabinet avait été de conserver un nombre de députés égal à celui qu'envoyaient à la Chambre les lois de la Restauration. Le tableau, joint au projet, fut débattu, collège après collège. Il y en eut, en définitive, environ quatre cent cinquante.

Chaque arrondissement avait au moins un représentant; le surplus était réparti entre les villes avec ou sans addition des cantons ruraux, dont elles étaient le chef-lieu : solution équitable, en somme, puisqu'elle donnait une représentation distincte à des inté-

rêts souvent différents, sinon même opposés, et qui eut le mérite de subsister sans changement pendant toute la durée du règne.

Sous l'Empire, on fut bien loin de cette fixité. La Constitution ayant établi qu'il y aurait un député par 35,000 électeurs, une première division de la France donna 261 circonscriptions, dont le tableau devait être révisé tous les cinq ans par décret. Plus tard, en 1857, un sénatus-consulte accorda un député de plus aux départements où le nombre des électeurs dépasserait de 17,500 l'unité constitutionnelle, et, à sa dernière législature, le Corps législatif comptait environ 280 membres.

Dès le principe, les circonscriptions avaient été tracées avec un habile arbitraire. La plupart des villes de quelque importance étaient divisées en plusieurs tronçons, dont chacun formait comme l'étroit sommet d'une figure géométrique électorale, qui appuyait solidement sa large base dans la campagne. Les révisions quinquennales servirent encore au gouvernement à opérer, jusque dans les cantons ruraux, des combinaisons de territoires et de populations destinées à assurer des élections dynastiques et, spécialement, le succès de tel ou tel candidat officiel.

Tant que l'opposition fut à peu près nulle au Corps législatif, ces caprices administratifs ne rencontrèrent guères de résistance, mais il n'en fut plus de même lorsque ses rangs se furent élargis. Elle les attaqua vivement en plusieurs circonstances; toutefois la bataille décisive ne s'engagea qu'en 1869 sur une élection de la Haute-Garonne, où le marquis de Campaigno venait de l'emporter avec 187 voix de majorité seulement, sur ses deux concurrents, M. de Rémusat et M. Duportal, dans une circonscription récemment agrandie par l'adjonction inattendue d'un canton distrait de l'arrondissement voisin. M. Thiers qui venait de rentrer à la Chambre, malgré des efforts analogues tentés par le gouvernement pour modifier son ancien terrain électoral, dénonça avec la plus grande énergie « les procédés scandaleux » employés « dans un but exclusivement et patemment électoral » pour combattre « des hommes qu'on honorait d'une haine profonde. » Et nonobstant la défense du commissaire du gouvernement, nonobstant la parfaite honorabilité de l'élu, qui déclarait lui-même avoir regretté la mesure prise, l'élection ne fut validée que par 120 voix contre 91, 58 députés s'étant abtenus. Moralement, les remaniements de circonscriptions par décret étaient condamnés par la Chambre, comme ils l'avaient déjà été par le programme alors fort connu d'un groupe de députés libéraux. La corde trop tendue par le gouvernement se brisait entre ses mains.

Sagement réglé par le Corps législatif, le groupement des populations par circonscriptions électorales distinctes des arrondisse-

ments administratifs, aurait eu de sérieuses raisons d'être et de véritables avantages. Il eût fallu seulement les faire moins vastes. On compte, en général, un électeur par quatre habitants. Une circonscription qui comprenait de 35,000 à 52,000 électeurs embrassait donc une population de 140,000 à 200,000 âmes, presque toujours répartie sur une très-grande superficie de territoire et entre un très-grand nombre de communes. Dans un rayon si étendu, l'influence légitime des hommes les plus recommandables se perd; c'est ce qu'on avait voulu, et l'administration avait beau jeu. Tant que le gouvernement pratiquait ouvertement la candidature officielle; mais le jour où il y aurait renoncé, suivant la promesse du 2 janvier, il se serait bien vite aperçu que l'action des journaux et des comités les plus avancés remplaçait exclusivement l'influence des préfets. Il y a des consignes et des pressions que des forces organisées peuvent seules transmettre et exercer à une certaine distance.

Au contraire, que les colléges électoraux n'eussent compris que 20,000 électeurs, soit environ 80,000 habitants, la pensée de les former de cantons rapprochés les uns des autres, sans égard à d'autres limites que celles du département, était bonne et pratique. Il arrive souvent aujourd'hui que des populations qui dépendent d'arrondissements différents aient entre elles des relations infiniment plus fréquentes que tels ou tels cantons du même arrondissement. A l'origine, nos circonscriptions administratives ont été presque toutes très-judicieusement tracées, et ont donné satisfaction aux besoins de l'époque; mais, depuis quatre-vingts ans, les centres d'affaires se sont multipliés et déplacés avec le développement et la transformation de l'industrie et de l'agriculture elle-même; les chemins de fer surtout ont profondément modifié les rapports commerciaux et les habitudes, en supprimant les distances. L'arrondissement n'est donc plus une unité toujours parfaite au temps actuel : le véritable centre d'une circonscription devrait être le marché où se rendent habituellement les habitants de plusieurs cantons.

Malheureusement, le souvenir des abus pèse sur les esprits, et l'opinion publique, qui juge volontiers sur les surfaces, s'inquiéterait de l'étiquette plus que du fond, si la loi nouvelle adoptait, même en le préservant de tout excès, un système qui présenterait quelque analogie avec ce passé récent. Ce ne sera pas le seul exemple d'un principe juste compromis par des pratiques excessives.

L'arrondissement reste, par suite, le seul terrain probable du scrutin individuel. Il aura du moins ce mérite de présenter des cadres tout faits et de grouper les électeurs autour d'un centre où les appellent encore certaines affaires administratives ou judiciaires. Il facilitera en outre beaucoup la répartition des députés entre les dé-

partements, et c'est un côté de la question qui a son intérêt. Cependant les débats ne seront qu'en partie évités, si, comme le proposait la première commission (d'accord avec le projet du gouvernement), au-dessus de 100,000 habitants, tout groupe ou toute fraction de groupe de pareille importance doit élire un député. Il faudra bien alors arriver à des délimitations qui soulèveront forcément, quelles qu'elles soient, de vives discussions.

Mais ce ne sont là que des difficultés de détail : une critique plus générale s'adresse à ce chiffre de 100,000 habitants pris pour unité. Pourquoi l'avait-on admis? Ni l'exposé de motifs, ni le rapport de l'honorable M. Batbie, ne l'expliquaient, et l'on est tenté de se demander si la séduction du nombre rond ne l'avait pas déterminé. Il paraît, en effet peu d'accord avec la population ordinaire des arrondissements. D'après le recensement de 1872, quarante environ comptent moins de 50,000 habitants, et si de la population totale de la France on déduit Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Marseille, la moyenne générale est de 87,000 âmes, faussée encore par quelques arrondissements tout à fait exceptionnels. La moyenne vraie descend donc, à fort peu près, à 80,000. M. le marquis de Castellane, membre de l'Assemblée nationale, ayant constaté ce fait, en a conclu que ce chiffre de 80,000 habitants devait être pris pour base de la représentation multiple; mais il n'accorde un député de plus à l'arrondissement qu'autant que l'excédant de sa population dépasse de 50,000 cette unité; et, poussant à l'extrême l'idée qu'un groupe de moins de 50,000 âmes n'a pas d'intérêts assez considérables pour justifier une représentation spéciale, il propose de réunir ceux qui seraient dans ce cas à un des arrondissements voisins, pour n'en former qu'un seul arrondissement électoral dans lequel « l'élection se ferait au scrutin de liste; ou, si le chiffre combiné de leur population n'atteignait pas 130,000, au scrutin uninominal. »

Cette dernière proposition vient d'être reprise ou imitée, mais elle nous semble tout à fait inadmissible. Elle atteindrait à la fois le vote par arrondissement et le scrutin individuel, et l'on ne peut pas plus songer à créer une classe de parias du suffrage universel que comprendre le fonctionnement simultané de deux systèmes différents. Au contraire, il serait rationnel et libéral d'abaisser jusqu'au chiffre moyen de la population des arrondissements le point de départ de la représentation supplémentaire. Cinquante-cinq arrondissements, qui comptent de 80,000 à 100,000 habitants, auraient ainsi deux députés au lieu d'un, si l'on admet toute fraction supérieure à l'unité comme une unité nouvelle.

Il semble, il est vrai, qu'il y ait exagération à aller jusque-là. Deux députés au lieu d'un, à cause d'un très-faible écart de popu-

lation, n'est-ce pas excessif? On se sent porté à reculer plus loin la ligne de démarcation ; mais, à quelque nombre nouveau qu'on la fixe, le même inconvénient apparaît, les députés ne pouvant se fractionner comme les groupes de population, et, dans cette situation, on ne saurait hésiter à adopter la mesure qui donne la plus large satisfaction aux intérêts de tous ordres qui s'attachent à la représentation nationale.

Déduction faite des colonies et de l'Algérie, le projet de M. Dufaure donnait à la France 537 députés. Avec la combinaison qu'on vient d'indiquer, leur nombre resterait encore au-dessous de 600, soit environ 1 député par 60,000 âmes, proportion inférieure à celles de presque toutes les Assemblées représentatives en Europe[1]. On serait loin du chiffre de nos dernières Assemblées républicaines dont l'histoire éveille certaines craintes et certains préjugés à l'égard des Chambres nombreuses. La Constituante de 1848 comptait 900 membres; la Législative 750, comme l'Assemblée actuelle. A ces limites extrêmes, les réunions d'hommes deviennent difficiles à diriger. Mais une Assemblée de 600 membres n'est pas, numériquement ingouvernable, et l'on peut penser qu'étant donné le *scrutin uninominal*, le nombre même des députés, maintenu toutefois dans une sage mesure, ne serait qu'une garantie de plus du calme de leurs délibérations, puisque la multiplicité des circonscriptions, en diminuant leur étendue, y faciliterait le succès des hommes d'ordre.

Quelques avantages qu'on pût trouver dans une modification de cette nature apportée à l'ancien projet, ce ne serait là, évidemment, qu'un point très-accessoire de la question si grave qui va se débattre et dont la solution est attendue avec des espérances très-différentes, mais avec une égale impatience par toutes les fractions de l'opinion publique.

« Au-delà du suffrage universel, disait Armand Marrast, il ne peut y avoir que le chaos et l'abîme. » Nous ne voulons pas appliquer ce mot au suffrage uninominal. Lors même que, pour le malheur du pays, le scrutin de liste l'emporterait, les conservateurs ne devraient ni se retirer de la lutte ni même désespérer du succès ; mais ce serait l'inconnu avec tous ses hasards et tous ses périls.

F. de la Coste.

[1] En Angleterre, Hongrie, Belgique, Pays-Bas, Italie, 1 sur 45 ou 50,000 habitants. En Prusse, 1 sur 54,000. Dans les petits États, Danemark, Suisse, Suède, etc., la proportion varie de 1 pour 30,000 jusqu'à 1 pour 15,000. L'Autriche seule ne compte que 1 député pour 80,000 habitants. Pour le Reichstag de la Confédération du Nord il y a 1 député par 100,000 âmes, mais le rôle de cette Assemblée est absolument exceptionnel.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Anglais et l'Inde*, par M. de Valbezen. 2 vol. — II. *La guerre de France* 1870-1871, par M. Ch. de Mazade. 2 vol. — III. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, par M. Albert Sorel. 2 vol. — IV. *Dictionnaire des sciences philosophiques*, par M. Franck. — V. Œuvres complètes de M. Autran, t. II, *La Vie rurale*. — VI. *Deux incidents de la question catholique en Angleterre*, par Mme Craven. 1 vol. — VII. *François Ier et Charles-Quint* par M. Mignet. 2 vol.

I.

L'Angleterre a couru, il y a dix-huit ans, le plus grand peut-être des périls dont elle ait jamais été menacée. Elle a été, en 1857, sans que l'Europe s'en doutât et sans que peut-être elle en eût bien conscience elle-même, plus près de sa perte qu'à l'époque où la *grande Armada* sortait des ports de l'Espagne, et qu'à celle où Napoléon préparait à Boulogne la flotte qui devait jeter sur les côtes britanniques la formidable armée qui venait de vaincre l'Europe. Et cependant le coup ne portait pas, comme alors, au cœur. Ce n'était pas au siége de sa puissance que l'orgueilleuse reine des mers était attaquée; c'était dans l'une de ses plus lointaines possessions coloniales qu'elle venait d'être atteinte. Nous voulons parler, on le voit, de la révolte de l'Inde, en 1857. L'Inde, on le sait, faillit alors échapper à la Grande-Bretagne. Or, la perte de l'Inde était, pour l'Angleterre, la mort à brève échéance. Cela paraît étrange à dire, et rien n'est plus vrai pourtant. L'Angleterre vit par l'Inde; là est son sort.

Rome n'est plus à Rome...

Amputé de ce côté, ce mollusque aux mille bras agiterait vainement ses autres membres; la vie ne se renouvellerait plus en lui, et c'en serait bientôt fait de sa puissance en Europe.

Voilà ce qui, même après bientôt vingt ans passés, et le péril disparu, donne un intérêt si vif encore au récit que publie aujourd'hui de cette redoutable insurrection M. de Valbezen, ancien consul général de France

à Calcutta[1]. Nous n'avons jamais connu qu'assez imparfaitement ces événements en France, parce que nous ne nous en sommes guère occupés qu'au moment où ils se passaient, et qu'alors on n'avait, à cet égard, que des renseignements incomplets, et naturellement altérés par l'émotion. M. de Valbezen, qui les a vus de près, croyons-nous, ou que, du reste, ses fonctions officielles et sa connaissance des populations et des lieux ont mis en position de les étudier mieux que personne, a consacré tout le temps qui s'est écoulé depuis à en retracer un récit impartial et exempt d'exagération. Aucun des innombrables documents, lettres, relations, mémoires, rapports publiés sur cette guerre ne lui est resté inconnu. C'est de leur collation et de leur contrôle qu'est sorti le livre que nous signalons à nos lecteurs. Les Anglais sont prolixes en ce genre de relations, et ne s'y distinguent point toujours par la modération et l'équité, on le sait; à toutes les époques, leurs mémoires historiques ont été des thèses politiques ou des pamphlets. Dégager de ce chaos une narration claire, rapide, colorée et sobre à la fois, et dont la moralité politique sortit d'elle-même : tel est l'objet que s'était proposé l'auteur. Grand a été l'effort qu'il lui a fallu faire pour contenir le flot des événements et celui des réflexions qui se pressaient sous sa plume. Quoiqu'il n'y soit pas arrivé toujours, ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche. Il se peut que la part faite, dans le récit, aux opérations de guerre soit un peu large pour une œuvre qui n'est pas essentiellement militaire ; du moins ne pouvons-nous qu'applaudir aux haltes fréquentes que fait M. de Valbezen pour flétrir les odieuses et impolitiques vengeances auxquelles, le jour de la victoire, s'abandonnèrent les Anglais de toutes les classes et de tous les grades, et où la civilisation chrétienne descendit un moment au niveau de la vieille barbarie orientale.

La sauvage revanche des Anglais paraîtra d'autant moins excusable aux yeux de l'histoire que l'insurrection avait été amenée par leur imprudence, leur incurie, leur aveugle confiance en eux-mêmes. Assurément tout n'était pas égoïsme dans la conduite que tenait l'Angleterre avec les populations de l'Inde depuis l'achèvement de sa conquête : il y avait du désintéressement dans quelques-unes des mesures qu'elle avait prises et des établissements qu'elle était en train de fonder. La prospérité, le bien-être, le progrès de la race indigène étaient entrés avec son intérêt dans les idées dont elle s'était inspirée dans les derniers temps. Mais l'état de tutelle où elle avait réduit et où elle retenait ces vieilles nations devait lui imposer, ce semble, dans leur intérêt comme dans le sien même, de les surveiller de plus près et de les soustraire non-seulement à la velléité, mais à la tentation de secouer leur joug.

Ainsi n'avaient pas fait les Anglais, et souvent pour des raisons mé-

[1] *Les Anglais et l'Inde*, nouvelles études, 2 vol. in-8 avec cartes et plans. — Eugène Plon et Cie, édit.

quines. Le corps des marchands, qui composait l'honorable Compagnie des Indes, avait fait souvent, dans les moyens à prendre pour la conservation de ses conquêtes, de véritables économies d'épicier ; elle rognait sans cesse, dans l'intérêt de son budget, sur le nombre des soldats européens demandés par les commandants de provinces. Ceux-ci, de leur côté, s'étaient laissés grossièrement abuser par leurs subordonnés sur les dispositions des troupes indigènes qu'ils avaient formées, et qui constituaient plus des neuf dixièmes de la force militaire dont ils disposaient. Bien qu'en contact journalier avec leurs soldats, les officiers n'avaient point appris à les connaître et n'étaient pas parvenus à percer l'épaisse couche de dissimulation sous laquelle ces natures orientales savent cacher leurs véritables sentiments. Même après les premières insurrections, même après la terrible affaire de Delhi où les cipayes avaient cependant assez montré ce qu'ils avaient dans le cœur d'implacable haine contre leurs dominateurs, les officiers des régiments non encore révoltés nourrissaient une confiance absolue dans la fidélité de leurs soldats. « Réduit aux informations des chefs de corps, le secrétaire général de la guerre devait nécessairement, dit M. de Valbezen, partager l'erreur de ses officiers. Il faut ajouter, poursuit-il, que les hommes d'État anglo-indiens, arrivés pour la plupart au sommet de la hiérarchie par la filière des administrations centrales, ne connaissaient pas ou ne connaissaient plus intimement le pays confié à leurs soins. Les préjugés, les instincts, les besoins de ces hommes de l'Asie, si différents des hommes de l'Europe, avaient disparu à leurs yeux éblouis par le spectacle de la capitale du Grand-Empire. Autour d'eux toutes les ressources, tous les luxes du génie mondain : institutions scientifiques, communications rapides et incessantes avec tous les points du globe ; sur l'Huoglay les chefs-d'œuvre de l'architecture navale, et, sur ses bords un mouvement de marchandises digne d'un des plus grands entrepôts du monde commercial. Devant le splendide couronnement de l'édifice, les hauts fonctionnaires de l'État oubliaient fatalement le sable mouvant sur lequel il avait été élevé. »

Le premier acte de ce drame de sang n'avait pas suffi à les éclairer. Il fallait, pour leur ouvrir les yeux, que la traînée de feu s'étendît de Delhi à Allahabad, d'Allahabad à Lucknow, de Lucknow à Cawnpore, et qu'à peu près tous les régiments de cipayes eussent tourné contre leurs maîtres les armes que ceux-ci leur avaient remises entre les mains et dont ils leur avaient enseigné l'usage. Cet incendie fut affreux; la férocité native des vieilles populations asiatiques éclata avec d'autant plus de violence qu'elle était depuis plus longtemps contenue. C'est alors qu'apparaît ce tigre à face humaine, cet abominable Nana-Sahib, qui se vautra dans le sang anglais et qu'après une disparition de dix-huit ans on a cru avoir retrouvé, il y a quelques mois.

Quelles furent les véritables causes de ce soulèvement? M. de Valbezen ne les signale pas avec une très-grande précision. Assurément, elles n'avaient pas leur origine dans les entreprises des Anglais sur la religion des indigènes : si chrétiens que soient nos voisins, ils se gardent de rien faire pour amener à la foi les populations qu'ils exploitent dans les deux presqu'îles indiennes, parce qu'ils sont convaincus que la moindre tentative à cet égard amènerait infailliblement la ruine de leur empire. La répugnance que témoignèrent les cipayes à se servir des cartouches enduites de graisse de vache ne fut, de leur part, qu'un prétexte, car, une fois engagés dans la révolte, ils n'hésitèrent pas à faire usage contre leurs ennemis de ces mêmes engins de guerre auxquelles ils refusaient de toucher pour eux. Non, selon M. de Valbezen, la raison déterminante de leur prise d'armes fut la crainte de perdre leurs castes et d'être amenés à cette promiscuité des rangs qui caractérise la société européenne, et dont la seule pensée révolte les Hindous.

« Autrefois, dit-il, la caste était la base de la loi et de la religion indiennes ; aujourd'hui la caste est devenue toute-puissante et absorbe la loi et la religion... Les terreurs de l'esprit de caste peuvent seules expliquer le caractère et les faiblesses de l'insurrection. *Il* y a des explosions instantanées dans certains corps préparés de longue main à l'infection du poison; dans d'autres, au contraire, son action ne se manifeste que lentement; de légères circonstances suffisent pour arrêter le mal. Les armées de Bombay et de Madras, où la discipline militaire a fait justice de l'esprit de caste, échappèrent à la contagion. D'un autre côté, des régiments, restés fidèles dans des circonstances périlleuses, cèdent subitement au mal, comme sous l'influence d'une sorte de *malaria*, se révoltent au moment même où le succès est impossible et où la lutte les conduira infailliblement au déshonneur et à la mort. La panique est une maladie qui se propage d'elle-même, et contre laquelle il n'y a d'autre remède que la rectitude et la fermeté de l'esprit. »

Le succès des Anglais tint à ce que, de bonne heure, ils distinguèrent le véritable caractère de l'insurrection, qu'ils surent discerner qu'il ne s'agissait ni d'indépendance nationale, ni de question religieuse, mais seulement d'une terreur folle excitée par les maladives susceptibilités des préjugés de caste. Sir Lawrence et quelques-uns des habiles généraux qui le secondèrent, surent calmer à temps ces vaines épouvantes et maintenir dans l'obéissance une portion des régiments indigènes à l'aide desquels ils écrasèrent les insurgés.

Une chose aurait pu compromettre l'habileté des mesures prises par les autorités supérieures : c'est l'inhumaine et imbécile fureur de représailles auxquelles la masse de la population anglaise se livra d'abord. Elle descendit là un moment aussi bas que les brutes ivres de sang avec lesquelles elle était aux prises. Mais ajoutons, avec M. de Valbezen, pour être

justes, qu'elle se releva vite, et qu'après quelques instants d'égarement et de défaillance, les Anglais se retrouvèrent et se montrèrent ce qu'ils sont, une race forte devant le péril. Surpris comme jamais on ne le fut nulle part, les Anglais firent partout vaillamment tête à l'orage. « Nous ne faisons pas allusion, en parlant ainsi, dit M. de Valbezen, aux Canning, aux Lawrence, aux Outram, aux Nicholson, aux hommes d'État ou d'épée qui ont conquis là, par leurs travaux, une gloire immortelle, mais à cette bourgeoisie anglaise, si l'on peut employer le mot, que les besoins de la vie avaient éparpillés sur le sol de l'Inde dans les services publics et les exploitations privées; à ces communautés européennes qui, pendant de longs jours de terreur, furent cernés de toutes parts par des milliers de cypayes, renforcés de tout le personnel impur des grandes villes et des prisons; à ces modestes officiers, planteurs, ingénieurs de chemins de fer, dont le courage et le sang-froid désarmèrent souvent l'insurrection prête à éclater. A Cawnpore, Sangor, Lucknow, hommes, femmes, enfants bravent avec une héroïque énergie les horreurs d'un long siége et d'un combat sans merci. Ces faits de chaque jour font éloquemment l'éloge de la branche de la famille anglo-saxonne exilée sur la terre de l'Inde. Dans cette crise terrible, chefs civils et militaires, officiers, soldats, planteurs, négociants, femmes et enfants, tous firent également leur devoir et méritèrent bien de la patrie. Jamais la supériorité de la peau blanche sur la peau jaune, de la race européenne sur les races asiatiques ne s'était plus glorieusement attestée. »

D'autre part, à la considérer du point de vue militaire, la lutte contre l'insurrection indienne de 1857 fait le plus grand honnneur aux officiers supérieurs de l'armée anglaise. La situation demandait des hommes, les hommes se trouvèrent : bonheur qui n'arrive pas toujours, et que nous avons vu, hélas ! manquer ailleurs, et dans des circonstances encore plus capitales.

Ce côté militaire des événements prend une large place dans le récit de M. de Valbezen, qui s'y montre connaisseur et habile. Des cartes et des plans dressés d'après les meilleures relations anglaises permettent de suivre de près le détail des opérations et d'en apprécier la conception et la conduite. Nous ne suivrons pas naturellement l'auteur sur ce terrain spécial, où il intéressera particulièrement les hommes de guerre, et ceux, notamment, qui, dans notre grande colonie africaine, peuvent toujours se trouver dans une situation analogue à celle où se virent un jour les Anglais dans leurs établissements de l'Inde. L'Algérie, c'est — ou ce sera, il faut l'espérer — pour la France, au point de vue des avantages, ce que l'Inde est pour l'Angleterre, sans que jamais la perte de cette colonie, si elle arrivait, pût exposer au même point la métropole. A cela près, les analogies entre les deux établissements sont trop frappantes

pour qu'on ne voie pas du premier coup d'œil ce que les événements survenus dans l'une peuvent contenir de leçons pour l'autre.

Il est un autre point de ressemblance que M. de Valbezen n'a fait que toucher, ce sont les ressources militaires que ces deux colonies peuvent offrir aux deux pays. Quelle force ne pourraient pas donner un jour, dans une guerre européenne, à l'Angleterre et à la France, les bandes disciplinées de l'Inde et de l'Afrique! N'y aurait-il pas là, pour les deux gouvernements, en vue de certaines éventualités, une règle particulière de conduite à tenir vis-à-vis de leurs deux grandes conquêtes? M. de Valbezen ne fait que l'insinuer, et il a raison; car il a entendu ne faire que de l'histoire. Mais où mieux que dans l'histoire, la politique peut-elle s'inspirer?

II

Nous disions tout à l'heure qu'il n'est point vrai, comme le croit le vulgaire, que les grandes crises enfantent toujours des grands hommes pour les terminer. Les événements de 1870 ont donné, chez nous, un triste démenti à ce bourgeois adage. Une catastrophe terrible s'est accomplie qui a remué la France jusque dans ses fondements, et a ouvert un libre jeu à toutes ses forces vives, sans qu'il se soit produit une individualité supérieure et qui répondît à la grandeur et à l'imminence des besoins. Le fait de cette humiliante stérilité est celui qui ressort le plus vivement de l'histoire de la guerre de France en 1870-71, qu'a récemment publiée M. de Mazade[1]. Cette histoire, qui vient après tant d'autres auxquelles leur empressement a enlevé un peu d'autorité, se distingue à la fois par plus d'exactitude et d'étendue dans les renseignements, et par plus de modération dans l'appréciation des hommes et des faits. A l'avantage d'arriver le dernier et de profiter, dans l'apaisement des émotions amenées par le temps, des renseignements accumulés de toutes parts, l'auteur joint celui d'être en dehors des partis belligérants et de n'écrire que sous la pure inspiration du patriotisme et de la raison. Cela ne veut pas dire sans doute que M. de Mazade soit sans opinion personnelle sur les questions politiques qui nous divisent et s'enferme dans une béate indifférence. Nullement; il ne fait pas un secret de ses sympathies en pareille matière. Mais c'est d'un point de vue et d'un intérêt plus élevés que l'intérêt et le point de vue des partis qu'il s'est placé pour juger les événements qu'il raconte. Là est la source et la raison des jugements qu'il a portés sur les hommes et leurs œuvres : la couleur de leur drapeau y est étrangère.

[1] *La guerre de France* (1870-1871), par M. Ch. de Mazade. — 2 vol. in-8, E. Plon Cie, édit.

Malheureusement, nous l'avons dit, ce que l'historien rencontre le moins dans ce brusque remous de la France qui a soulevé et mêlé toutes les couches de la société, et a offert ainsi aux capacités une occasion unique de se produire, ce sont les hommes. Jamais peut-être il n'y eut une telle explosion de médiocrités. Que, sous le régime impérial, il en ait été ainsi, cela se conçoit et s'explique : ce qu'il fallait à César, c'étaient des serviteurs ; et il en eut qui se piquèrent de cette première des vertus de cour, qu'un diplomate célèbre appelait le premier des défauts en politique : le zèle. Quand, en effet, malgré une monstrueuse accumulation de fautes, tout pouvait encore être sauvé, un excès de zèle perdit tout. « Une dernière faute, qui se mêlait à toutes les autres pour les compliquer et les aggraver, dit M. de Mazade en racontant les dernières négociations de l'affaire Hohenzollern, c'était l'impatience presque puérile avec laquelle on se précipitait vers un dénouement. La négociation est à peine ouverte, que déjà on ne se contient plus. On traite les questions les plus redoutables, on fonde les résolutions les plus graves, sur des télégrammes nécessairement incomplets, souvent altérés dans leur transmission. Le 2 juillet, à deux heures et demie, arrivait la renonciation du prince Antoine de Hohenzollern, au nom de son fils, le prince Léopold. C'est sous l'impression de cette dépêche, qui n'avait rien d'officiel et dont on n'avait pas communication directe, que M. le duc de Gramont formulait sa demande de garantie pour l'avenir. Si le diplomate avait pris la peine d'attendre, il aurait eu, dès le lendemain, 13, un élément de décision authentique dans la communication officielle que M. Benedetti lui transmettait d'Ems, et qui disait : « Le roi a reçu la réponse du prince de Hohenzollern. Elle est du prince Antoine et elle annonce que le prince Léopold, son fils, se désiste de sa candidature à la couronne d'Espagne. Le roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'empereur qu'il approuve cette résolution. »

Le contenu de cette dépêche était tel qu'on n'en eût point réclamé, sans doute, de nouvelles. La guerre pouvait être suspendue et le bouleversement de l'équilibre européen ne point arriver. Érigée en système, l'attribution des grands événements à de petites causes est puérile, sans doute ; mais, bien que fausse en général, cette conception de l'histoire est vraie dans plus d'un cas, et l'on ne saurait contester qu'en particulier la catastrophe de 1870 n'ait tenu au défaut de proportion entre les hommes et les événements.

Mais ces hommes que l'Empire n'avait pas, la République, qui usurpa bruyamment sa succession, allait-elle les donner ? On n'avait pas été énervé, atrophié par l'esprit de cour dans les couches nouvelles que le 4 Septembre amena à la surface, dans cet « élément civil » dont, depuis si longtemps, on disait merveille, et qui allait faire son entrée en scène. L'occasion lui était belle pour faire ses preuves. La France montra la

plus étonnante docilité et se prêta avec le plus admirable dévouement à à ce que le 4 Septembre demanda d'elle, ne disputant ni son or ni son sang au nouveau pouvoir qui lui promettait de la sauver.

Or, défalcation faite des non-valeurs, ce pouvoir se concentrait et se personnifiait en deux individualités loquaces, sorties l'une et l'autre du barreau, et de sang étranger et juif, au moins pour l'une d'*elles*[1]. C'est ce que « l'élément civil » avait de mieux, paraît-il ! M. Crémieux, un vieillard, doublé de M. Glais-Bizoin, autre barbon frivole, et M. Gambetta, un avocat naguère inconnu de la France, que lui-même ne connaissait pas : voilà la fine fleur, la quintessence, le dessus du panier de la Révolution qui, après des années de fermentation, venait enfin d'éclore! Ces deux têtes furent bientôt réduites à une seule ; M. Crémieux et son acolyte s'usèrent vite dans le ridicule de leurs prétentions réciproques. Le jour où M. Gambetta tomba littéralement des nues au milieu d'eux, leur triste et grotesque rôle fut fini, et la dictature de M. Gambetta commença. Elle eut son côté bouffon aussi; les âneries géographiques du nouveau César firent rire, même dans ces jours de deuil — et on ne les connut pas toutes alors ! M. de Mazade nous en apprend d'*ineffables*. Ce qu'il reproche surtout au tribun, c'est de s'être trompé *de date*, « de s'être cru revenu à 1792, de s'être figuré qu'en parlant le langage ou en employant quelques-uns des procédés de cette époque, il allait en renouveler les miracles. »

Ces « miracles, » si miracles il y eut — se défier de cette légende-là ! — vinrent de ce que les choses se firent, plus qu'on ne le croit, dans les conditions normales; que chacun resta dans son métier, et que la guerre, notamment, fut menée par les hommes de guerre. La ridicule et coupable prétention de M. Gambetta fut d'usurper, avec la dictature politique pour laquelle il pouvait avoir quelque aptitude, la dictature militaire où, dès le premier jour, il révéla une incapacité complète. Avec le pouvoir sans limite dont ils jouissaient, M. Gambetta et son acolyte — ces messieurs avaient tous leur doublure — auraient pu, nous ne disons pas sauver la France, mais changer singulièrement les conditions du traité par lequel il était dès lors évident qu'on devrait finir. Nos armées étaient brisées, il est vrai, mais les débris en étaient encore redoutables, et s'il restait des hommes quelque part, c'était dans le corps de nos officiers généraux. Ceux-ci demeurèrent dans leur rôle; M. Gambetta et M. de Freycinet « n'avaient tout simplement, dit M. de Mazade, qu'à garder le leur, à organiser les forces nationales, à préparer les armées, à les approvisionner, en laissant aux chefs militaires le droit et la responsabilité de l'action. Mais cela ne suffisait pas pour faire un Carnot ! s'écrie-

[1] Voir dans une revue russe, le *Rousskii Viestnik*, un article sur l'origine probablement juive de M. Gambetta.

t-il. Au lieu d'administration, on faisait de la stratégie ; on écrivait aux généraux pour leur expliquer comment « trois ou quatre bons chevaux valaient mieux que trois cents médiocres pour faire des reconnaissances ; » comment il fallait manœuvrer « de manière à prendre l'ennemi entre deux feux et à lui infliger enfin une de ces surprises dont nous avons été si souvent vaincus. » Loin de soutenir ces chefs militaires, qui étaient aussi embarrassés que malheureux, et qui ne marchandaient pas leur dévouement, on les laissait maltraiter, on les entourait de suspicion, et on les brisait. Lorsque, après tant de déceptions, on aurait dû parler au pays le langage d'une virile sincérité, on le nourrissait de proclamations tribunitiennes et de bulletins qui transformaient des escarmouches en batailles, des défaites en victoires, qui trompaient Paris sur la province et la province sur Paris. »

Là est toute la seconde partie du livre de M. de Mazade, intitulée : *l'Invasion et la Défense nationale.* Chaque page témoigne de la déplorable intervention du dictateur dans les choses de la guerre, depuis le récit de la bataille de Coulmiers et de la reprise d'Orléans, — dernier sourire de la victoire dont on s'exagéra l'importance dans le gouvernement, et dont, par présomption, par incapacité, par ignorance, par esprit de rivalité, on perdit tout le bénéfice, — jusqu'à celui de la lamentable déroute du Mans et de la fantaisiste expédition de Belfort, où M. Gambetta donna, pour la seconde fois, de si jolies preuves de ses connaissances géographiques, et où se révéla, dans les récriminations de Garibaldi et de Crémer, l'édifiant et désintéressé concours que se prêtaient les bandits appelés à titre d'auxiliaires et les petits officiers improvisés généraux par décrets.

Après le récit de ces désastres, qu'augmenta et précipita, s'il ne les créa, ce gouvernement, qu'un de ses représentants à l'étranger, M. Lanfrey, appelait, avec une cruelle mais saisissante justesse, « la dictature de l'incapacité, » M. de Mazade aborde celui de la défense de Paris, qu'il avait suspendu au lendemain du coup de main du 4 Septembre pour suivre en province les exploits des délégués de Paris et ceux de l'autocrate qui était venu du haut des airs arracher brusquement le sceptre à leurs mains séniles. Ce troisième acte du drame, avec l'épilogue de la Commune qui le termine, remplit tout le second volume de l'ouvrage. Pour la plus grande partie des lecteurs, ce volume sera le plus intéressant des deux. Restreint fut, en effet, le nombre des témoins, des acteurs et des victimes des deux siéges de la capitale. Ce qu'on en a su au dehors — et quelquefois au dedans — n'a été jusqu'ici ni complet ni très-net. La passion, l'esprit de parti, les ressentiments personnels ont grossi, diminué ou défiguré trop souvent les faits. Les rétablir dans leur intégrité et les remettre sous leur vrai jour devenait nécessaire. C'est une tâche dont M. de Mazade s'est acquitté avec cette modération étudiée que nous avons déjà

L'histoire de cette lamentable guerre de 1870 n'e
dans les combats, les siéges, les batailles que vient d
zade; elle est aussi dans les négociations qui l'ont ar
et suivie. Ces faits, d'un caractère moins dramati
moins vif intérêt, viennent de trouver un historien
plus désintéressé que la plupart de ceux qui ont entre
naître. C'est, en effet, par la richesse et la nouveau
ainsi que par la réserve toute diplomatique du langa
l'ouvrage que M. Albert Sorel publie aujourd'hui so
diplomatique de la guerre franco-allemande[1]. Au lieu
des plaidoyers personnels qu'on a apportés depuis tro
l'opinion publique, voici un Mémoire à consulter ple
tiques et d'une entière neutralité.

L'auteur, qu'on dirait nourri dans les chancelleries
les détours, en a froide modération, n'a pas cru p
jeu de celles de l'Europe dans la guerre franco-aller
ter au delà des événements qui y ont directement d
donc pas seulement à la candidature Hohenzollern,
taille de Sadowa qu'il s'est arrêté dans la recherche
a eu à raconter les effets. « Les crises que l'Europe
ont été préparées par la Révolution française, dit-il. C
le principe de la souveraineté du peuple ; elle le vi
propagea toujours. Tantôt pour imiter son exemple,
son joug, les nations apprirent à se grouper selon leu
leurs intérêts. » Napoléon III, émanation mystique
favorisa ce mouvement qui, en se développant, deva
ne pouvait pousser à l'agrandissement des autres sans

aurait pu s'en tirer, car il avait encore, quoique amoindri aux yeux des souverains, une puissance énorme : le prestige de son nom, de ses succès militaires et celui de la nation qui l'avait mis à sa tête. Mais, des hommes, il n'en avait plus, ayant perdu ou annulé, par l'interposition des médiocrités de cour, ceux de quelque mérite qui s'étaient donnés à lui ; et lui-même, malade et déjà désabusé, ne savait pas résister au fatalisme qui était, au fond, son unique croyance. Ces négociations de l'affaire Hohenzollern furent, chacun le sait, conduites de la façon la plus misérable. Si l'on en voulait des preuves irréfragables, on les trouverait surabondantes dans l'ouvrage de M. Sorel.

Il ne faudrait pas croire, pourtant, qu'en face des dangers qu'il voyait arriver, Napoléon III ne cherchât point à les prévenir et ne négociât point dans ce but. Sa diplomatie, c'est une justice à lui rendre, fit en ce moment de grands efforts pour obtenir des alliances en Europe. M. Sorel raconte, avec des détails très-curieux et la plupart assez peu connus, les démarches qui furent faites dans ce but auprès de la Russie, du Danemark, de l'Autriche et de l'Italie. Bien que contrariées par l'Angleterre, où prévalait l'école utilitaire et égoïste de Manchester, ces démarches ne furent pas sans succès, en Autriche et en Italie particulièrement, secondées là par la haine et la crainte de la Prusse, ici par l'espoir d'obtenir, en retour, l'entière possession de la Péninsule; mais l'effet des bonnes dispositions que l'on témoignait dans l'un comme dans l'autre endroit, était subordonné à une condition expresse, *c'est que la France entrerait dans l'Allemagne du Sud !* « Dans ce cas, dit M. Sorel, l'Italie aurait obtenu le passage d'une armée de secours par le Tyrol autrichien ; elle aurait tendu, vers Munich, la main aux troupes françaises, et les forces austro-hongroises auraient soutenu les mouvements combinés des deux armées. »

On sait, hélas ! ce qu'il en fut de cette « entrée en Allemagne » dont se flattait notre suffisance aveuglée par les affirmations des courtisans de l'empereur sur l'état de nos armements, et que, à Vienne et à Florence, on croyait très-possible. Au lieu de franchir le Rhin et de se jeter entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud, notre armée, écrasée à Vœrth, fut obligée de se replier en désordre sur les Vosges dont elle ne put même défendre les passages, ne parvenant qu'à grand'peine à se reformer devant Châlons. « Le corps de la France était entamé ! » C'en fut fait tout de suite des projets d'alliance avec la France. « Tout le prestige napoléonien, le mirage de l'Exposition de 1867 s'évanouirent sous les décharges de l'artillerie prussienne. Les politiques se félicitèrent de leur prudence; les jalousies concentrées, les inimitiés latentes éclatèrent au grand jour ; les amis douteux se détournèrent de la France, les sympathies naissantes furent étouffées dans leur germe. »

Ce qui n'avait pu se faire jusque-là se réalisa immédiatement ; une al-

liance se forma : *la ligue des neutres* — neutre de noms, mais hostile de fait — dont l'Italie, notre obligée, eut la glorieuse initiative. « Elle se sentait, dit M. Sorel, plus étroitement liée à la cause de la France et plus compromise par les réserves dont elle avait enveloppé naguère sa déclaration de neutralité. Elle chercha les moyens de s'affranchir des obligations virtuelles qu'elle avait contractées avec la France et de se garantir contre de nouvelles sollicitudes de Napoléon III. Le procédé qu'elle employa est fort ingénieux et fait grand honneur à ses diplomates, » ajoute l'historien avec une sanglante ironie.

La première puissance à laquelle l'Italie s'adressa pour trouver un complice dans le généreux dessein de faire ses affaires au moyen des malheurs de Napoléon fut l'Angleterre qui, si elle n'eut pas, observe M. Sorel, le mérite de l'invention, s'employa du moins, avec la plus grande activité, à faire aboutir la combinaison qui lui avait été si finement suggérée. Elle ne parvint pas à y faire entrer complétement l'Autriche, mais elle y attira la Russie qui vit, dans cette accession, un moyen d'arriver au but vers lequel elle marchait en silence, l'annulation du traité de Paris et la reprise de son ancienne situation dans la mer Noire. La conduite de la Russie, dans cette affaire où, pour prix *de son étroite* et mercantile politique, l'Angleterre avala une si amère pilule, a été très-finement comprise et très-habilement exposée par l'auteur de la *Guerre franco-allemande*. Quelle que fût la courtoisie de ses procédés envers Napoléon, le gouvernement du tsar nourrissait un profond ressentiment de la guerre de Crimée. « Depuis qu'elle avait été contrainte de signer le traité de Paris, la Russie n'avait qu'une pensée : l'annuler, » dit M. Sorel. Si blessée qu'elle fût, elle n'avait point fait éclater sa colère, elle n'avait pas assigné de terme précis à l'accomplissement de sa tâche, elle s'était bien gardée de parler de « revanche, » surtout de revanche par les armes : méditant une œuvre politique et non un renom national, elle avait étouffé, en apparence, toute passion et toute rancune ; elle s'était recueillie et avait attendu les circonstances. »

Belle conduite que devraient prendre pour exemple tous ceux qui, pour trop de présomption aussi, ont éprouvé des revers qu'il y a obligation de réparer.

Il n'y eut pas loin de la défaite de Wœrth aux désastres de Sedan. La diplomatie, dont l'activité avait été considérable tant qu'avait régné Napoléon, fut presque paralysée par sa chute. Toute négociation cessa ; le canon seul, durant quelque temps, fit entendre sa voix. D'ailleurs au nom de qui et avec qui traiter? Où était et quel était le gouvernement de la France? M. de Bismark paraît avoir franchement hésité lui-même à ce sujet. Le gouvernement qui s'était imposé chez nous n'obtint des gouvernements étrangers que des intermédiaires officieux, et le négociateur improvisé qui se présenta sous leur patronnage, au ministre prussien

n'était pas de force à lutter avec lui. Il paraît toutefois résulter du récit que fait M. Sorel de la fameuse entrevue de Ferrières que si M. Jules Favre s'y montra diplomate un peu novice, il y fit du reste aussi bonne figure que sa fausse position le pouvait permettre. Il était encore dans l'illusion et avait de l'espoir. M. Thiers, qui n'en avait plus quand, peu après, il partit pour sa mission circulaire, n'y fit pas toujours preuve, semble-t-il, d'autant d'habileté qu'on aurait cru pouvoir l'attendre de lui ; il se montra trop tôt résigné à des sacrifices illimités, et, devancé par la Prusse à Saint-Pétersbourg dans les ouvertures qu'il voulait faire sur le chapitre du traité de Paris, « il ne paraît pas qu'il ait songé à faire lever l'interdit placé par la Russie sur l'Autriche, et à se ménager ainsi, pour son retour à Vienne, un puissant argument auprès de M. de Beust. » Du reste, il aurait fait mieux qu'il n'eût rien obtenu de plus : « Les cabinets persistaient à ne pas reconnaître le gouvernement de Paris. »

Nous n'avons signalé jusqu'ici que la première période des négociations entreprises pour arrêter la guerre ; la seconde, celle pendant laquelle on aurait pu empêcher qu'elle ne finît par une catastrophe, est plus douloureuse encore à lire. Il y eut des efforts sérieux, mais les obstacles étaient insurmontables. Ils venaient de deux côtés : de l'origine révolutionnaire du gouvernement et de l'incapacité des hommes qui le composaient. M. Sorel, qui, en sa qualité d'attaché à la délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux, les a vus fréquemment de près, en parle exactement comme M. de Mazade. Et cependant, ajoute-t-il après le triste portrait qu'il en fait : « Quand on considère les résultats qu'ils ont atteints sans génie, sans connaissances spéciales, sans aucune supériorité d'esprit ou de caractère, on se demande ce qui serait advenu de la France si elle avait été conduite par des maîtres dignes d'elle. »

Il y eut un autre ordre de négociations sur lesquelles s'étend avec grand intérêt l'auteur, et que nous ne pouvons qu'indiquer : ce sont celles qu'à plusieurs reprises M. de Bismark entretint avec le pouvoir déchu. Ce qu'il y a de remarquable dans les démarches faites de ce côté, c'est le motif qui les dicta. M. de Bismark ne désirait pas la continuation de la guerre, dont la résistance de Paris pouvait rendre l'issue incertaine. Fâché d'avoir rompu trop brusquement avec M. Jules Favre, il voulut voir si en traitant avec Napoléon, il ne pourrait pas arriver à la paix. Mais, il faut le dire à la gloire du souverain tombé, de ce côté aussi, les conditions préliminaires que l'orgueilleux vainqueur mettait au traité amenèrent un échec.

La guerre continuant, malgré la chute de Metz, la diplomatie se remit en mouvement dans toute l'Europe; ses opérations vont parallèlement avec celles des armées. Elles sont menées du côté de la France par M. Thiers et M. de Chaudordy, deux hommes d'âge, de notoriété et d'au-

torité inégales, mais dont le plus célèbre ne se montra pas le plus habile, ainsi que l'on s'en convaincra en lisant l'*Histoire de la guerre franco-allemande*.

Tandis que la France se bat avec le courage du désespoir et travaille en vain à amener en sa faveur une intervention européenne, la Prusse, exploitant le mouvement naissant de la démagogie allemande et la pusillanimité de la plupart des princes de la Confédération, restaure à son profit, du moins pour le moment, le vieil édifice de l'empire germanique, dont la féodale inauguration a lieu dans le palais même de Louis XIV. C'est le moment que la Russie choisit pour découvrir son jeu. Pendant que M. de Bismark, agent inconscient d'une révolution populaire, place sur la tête de son maître, aussi inquiet au moins que joyeux, la couronne que le pape avait mise sur le front de Charlemagne, le prince Gortschakoff déclare que le tzar ne saurait plus longtemps se considérer comme lié aux obligations du traité de Paris, en tant qu'elles restreignent ses droits de souveraineté dans la mer Noire, et rouvre ainsi à la Russie les portes de l'Orient. L'Angleterre comprend, mais un peu tard, la faute qu'elle a faite en nous laissant écraser. Écrasés, nous l'étions, en effet; car, pendant que la conférence de Londres réclamait la présence de M. Jules Favre à ses réunions, M. Jules Favre était contraint de signer la capitulation de Paris et l'armistice.

Nous ne saurions dire tout ce qu'a de douloureux et de saisissant le tableau développé de ces négociations distinctes et pourtant convergentes dont nous venons de retracer le canevas, sans pouvoir, à notre grand regret, noter et faire ressortir les points obscurs ou mal éclairés que, grâce à des documents de source étrangère et peu connus, M. Sorel est parvenu à mettre en meilleur jour. Résumés avec sagacité et cités avec un discret à-propos, ces documents avivent un récit condamné par sa nature à un peu de froideur. Par là, et par suite aussi de la liberté que, tout contemporain qu'il est des hommes dont il raconte les actes, l'auteur a cru pouvoir prendre de les juger d'un mot en passant, l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, encore qu'écrite pour la France et pour un public spécial, sera lue, croyons-nous, partout et par tous.

IV

Nous avons tout réduit en dictionnaires; il y en a pour les lettres, pour les sciences, pour les arts, pour l'industrie, pour l'histoire, en un mot pour tous les objets sur lesquels se porte l'activité humaine. On peut voir là, si l'on veut, un signe de décadence et soutenir qu'une génération ne se livre à ces travaux d'inventaires et de classifications que lors-

qu'elle se sent hors d'état de produire ; mais on peut y voir aussi un perfectionnement de l'outillage intellectuel, une amélioration précieuse des instruments d'étude. Pour nous, c'est sous ce rapport que nous avons toujours considéré ces travaux et, à ce titre, que nous avons signalé ici tous ceux qui ont paru depuis une vingtaine d'années, quand ils restaient dans leur condition de simples indicateurs et d'auxiliaires mnémoniques.

Cette condition peut-elle s'imposer à tous les ouvrages de ce genre? Voici, par exemple, le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, de M. Franck, dont une édition nouvelle est en voie de publication[1]. Peut-on lui demander de s'interdire toute appréciation, toute immixtion dans les questions de controverse? Non sans doute; mais ce qu'on peut en exiger, c'est une exposition loyale et une discussion modérée. Or, on doit, dès aujourd'hui, rendre à M. Franck et à ses collaborateurs la justice de reconnaître qu'ils n'ont manqué en rien à ce que, sous ce rapport, commandait leur sujet. Quelques articles nouveaux, ceux, par exemple, qui sont consacrés à Balmès, à Ballanche, à Buchez, à Victor Cousin, à Auguste Comte, à l'abbé Bautain, en témoignent particulièrement. Ces articles accusent, chez leurs auteurs, un véritable fond d'équité, un vrai talent philosophique. Il en est de très-étendus, du moins relativement, et où l'homme et le système sont jugés à la fois avec tout le développement que réclame leur rôle ou leur influence. Tel est, entre autres, l'article sur M. Victor Cousin, dû, croyons-nous, à la plume de M. Franck lui-même. Les livraisons à venir nous en offriront sans doute plusieurs de ce genre : en pareille matière, les idées qui ont cours ou dont il reste quelque chose veulent être sérieusement examinées.

Le jour n'est pas venu — l'espace nous manquerait d'ailleurs — de comparer cette édition nouvelle du *Dictionnaire des sciences philosophiques* avec la précédente ; mais nous n'hésitons pas à dire que, dans le fond ainsi que dans la forme, elle lui est très-supérieure. Qu'au gré des hommes spéciaux, l'ouvrage soit encore incomplet et ne donne pas des études philosophiques actuelles, à l'étranger notamment où elles sont en ce moment plus vivement poussées que chez nous, une idée suffisante : on l'a dit et cela se peut ; mais il ne faut pas oublier que ce livre, comme tous ceux du même genre, est fait surtout pour la jeunesse des écoles et pour les hommes jetés dans les carrières actives beaucoup plus que pour les gens d'étude qui font de la philosophie leur spécialité. Nous ne le signalons pas, du reste, sans réserve même à ces deux classes de lecteurs. Assurément, nous sommes d'accord sur plusieurs points fondamentaux avec les rédacteurs du *Dictionnaire des sciences philosophiques ;* outre leur savoir, leur talent et leur sincérité, nous reconnaissons et

[1] *Dictionnaire des sciences philosophiques*, par M. Franck. — Librairie Hachette. L'ouvrage aura 10 livraisons.

proclamons volontiers l'élévation de leurs doctrines. Ils s'inscrivent partout formellement contre le matérialisme et l'athéisme, et professent pour le christianisme un respect qui n'est point feint. Toutefois, ils n'accordent qu'une autorité secondaire à la vérité révélée. Volontiers ils diraient comme l'hérésiarque Béranger dans la notice qu'ils lui consacrent: « Il faut se servir des autorités sacrées quand il y a lieu, quoiqu'on ne puisse nier sans absurdité qu'il est infiniment supérieur de se servir de la raison pour découvrir la vérité. » Donc, pour spiritualistes ils le sont, et c'est quelque chose en ce temps-ci; mais nous tenons, nous, que, même en philosophie, on peut demander davantage.

V

L'édition complète et définitive des œuvres de M. Autran[1] se poursuit avec régularité. Le premier volume, que nous avons annoncé, il y a quelques mois, comprend *les Poëmes de la mer;* le deuxième, qui vient de paraître, contient *la Vie rurale.* Ce titre rappelle celui de tous les poëmes de l'auteur qui a eu le plus de succès; cinq mille exemplaires s'en écoulèrent en quelques semaines, et bientôt il devint introuvable. L'accueil du public, au lieu d'enivrer le poëte, l'avait inquiété; il craignit qu'il n'y eût chez ses lecteurs un excès de bienveillance, et, de peur de n'en être pas suffisamment digne, il retira son œuvre, afin de la refondre et de la développer. Ces applaudissements unanimes lui apprenaient qu'il avait rencontré un sujet sympathique à plus d'âmes qu'il ne l'avait cru, et il y vit une invitation à s'y attacher davantage. Voilà pourquoi M. Autran reprenait, à peine publié, son gracieux essai, comme fait, d'une belle enfant trop tôt lancée dans le monde, une mère intelligente et sagement ambitieuse de triomphes pour sa fille. Depuis lors, — il y a de cela quinze ans, — le poëte n'a cessé d'ajouter à ces premiers chants de *la Vie rurale* qui, d'un simple recueil de mélodies qu'elle formait d'abord, est devenue une grande symphonie où se peignent toutes les phases de la vie à la campagne, nous voulons dire toutes les impressions qu'elle fait naître aux différentes époques de l'année. Car, il ne faut pas s'y tromper, M. Autran n'est pas un continuateur de Saint-Lambert ou de Delille; il n'appartient pas à la défunte école descriptive du dix-huitième siècle et de l'Empire; il ne s'agit point, pour lui, de lutter avec le paysagiste ou le décorateur et de mettre la peinture à la place de la poésie. M. Autran peint, sans doute, mais ce n'est pas pour peindre; c'est pour émouvoir. Que d'autres cr-

[1] *Œuvres complètes de M. Autran,* de l'Académie française. Tome II. Grand in-8. Michel Lévy, édit.

pient la campagne, lui, il la fait parler; il est son interpréte; il nous transmet ce qu'elle dit, ce qu'elle enseigne, ce qu'elle inspire. Or, à la campagne, tout a un langage, non-seulement les monts, les vallées, les moissons, les troupeaux, mais les plus humbles détails de la vie du paysan. Et ce langage est pur, élevé, fortifiant. M. Autran le saisit à merveille, même dans les plus modestes objets, témoin cette charmante pièce : *Les images à un sou*, que nous voudrions pouvoir citer toute entière :

Salut, Vierge! — tableau qui n'es d'aucune école;
Pierre, muni des clefs que Jésus te donna.
Salut, jeune vainqueur passant le pont d'Arcole!
Salut bon saint Joseph! — Salut, fier Masséna!
Je vous aime, dessins naïfs, simples ébauches,
Suspendus au foyer du travailleur des champs.
Dures sont vos couleurs, vos traits sont lourds et gauches,
Mais vous n'en êtes pas à mes yeux moins touchants.

. . . .

Dans notre vieille France, il n'est pas de chaumière
Où l'on ne vous retrouve aux murs crépis de chaux,
Symboles de foi pure ou de vertu guerrière,
Apôtres et martyrs, et vous, fiers maréchaux.

De deux religions vous nourrissez la flamme;
Chacun de vous répand de sublimes leçons :
Vierges, à la pudeur vous élevez les femmes;
Soldats, vous enseignez la bravoure aux garçons.

Que serait-ce, si la place nous permettait de faire entendre le poëte traduisant les leçons que nous donnent les saisons : *la Terre en fleurs, les Moissons qui mûrissent, les Arbres qui s'effeuillent?* Chacune de ces phases de l'année est pleine d'incidents et de détails que M. Autran excelle à décrire et d'intimes confidences dont il aime à se faire l'intermédiaire.

Quand ce poëme parut, pour la première fois, sous sa forme et dans ses proportions élémentaires, grand fut, nous l'avons dit, le nombre des lecteurs qu'il trouva. Plus grand sera-t-il encore aujourd'hui que le poëte y a mis la dernière main. Les événements par lesquels nous avons passé, les catastrophes que nous avons subies ont tourné bien des esprits cultivés vers la solitude des champs et ouvert aux joies de la nature grand nombre d'âmes qui, revenues des décevantes ambitions de la politique, s'écrient avec Virgile, au lendemain des révolutions de Rome :

Sylvam amem inglorius!

C'est surtout pour ces âmes avides d'ombre, de silence et de paix, qu'est écrite *la Vie rurale*.

VI

Les journaux ont parlé, ces jours-ci, d'une interpellation qui doit être faite à la Chambre des Communes en Angleterre au sujet des jésuites, dont le gouvernement de M. Disraëli, contrairement aux prescriptions formelles de la loi, tolère publiquement l'existence. Nous ne sachions pas que le ministère s'en soit autrement ému. Et, en effet, si la tolérance dont il s'agit est un crime, ce crime retombe aussi bien sur la tête de M. Gladstone que sur celle de son successeur au pouvoir. Le fait est que les restrictions mises à l'acte d'émancipation des catholiques en 1829 n'ont jamais été observées; ce fut une satisfaction accordée, pour la forme, au vieil esprit antipapiste, et qu'aucun gouvernement n'a jamais prise au sérieux. L'hydrophobie anglicane est passée ; seulement, comme les fièvres chroniques, elle est sujette à retour. L'accès que nous voyons revenir aujourd'hui, et dont *le Correspondant*, par la plume de madame Craven et de M. l'abbé Martin, a déjà signalé plusieurs fois les symptômes, s'était produit beaucoup plus vif il y a vingt-cinq ans. Il eut alors pour cause la publication d'une lettre pastorale de Mgr Wiseman, dans laquelle le prélat informait les catholiques anglais que le souverain pontife avait résolu de rétablir chez eux la hiérarchie épiscopale, et que l'Église catholique serait désormais gouvernée, en Angleterre, par ses propres pasteurs, et non plus par des vicaires apostoliques nommés par le pape. Ce qu'il y eut de singulier, et ce qui montre bien tout ce qu'avait d'aveugle la colère que fit éclater cette lettre, c'est qu'un des griefs des anglicans contre elle, était la désignation du lieu où elle avait été écrite. « De la porte Flaminienne, » portait-elle. « La porte Flaminienne ! » Cela sentait la dictature romaine. Évidemment le pape reprenait, vis-à-vis de l'Angleterre, ses prétentions à la suzeraineté et traitait la reine Victoria en vassale !

Madame Craven raconte, avec beaucoup d'intérêt, cette panique dans un petit volume récemment publié sous ce titre : *Deux incidents de la question catholique en Angleterre*[1], et montre combien superficielle était, en réalité, l'émotion de nos voisins, puisqu'il suffit, pour la calmer, de la satisfaction illusoire d'un bill qui ne fut jamais appliqué. Défense avait été faite aux nouveaux évêques de prendre les titres de leurs diocèses, et aux particuliers de les leur donner publiquement. Or, avant que se fussent éteints les derniers échos de la tempête que ces titres avaient excités, les protestants comme les catholiques les donnaient aux prélats.

Dans les débats passionnés que fit naître cette affaire, le pape, les évêques,

[1] In-12, librairie Didier.

les jésuites ne furent pas seuls dénoncés : on signala comme un danger grave, comme un scandale, les ordres religieux de femmes les plus inoffensifs et les plus vénérés ; les servantes des malades, les institutrices des pauvres furent attaquées au sein même du Parlement en termes si grossiers, qu'une plume honnête ne saurait les reproduire en français. Indignée de ces outrages, madame Craven, alors en Angleterre, y répondit sur-le-champ par un petit écrit qui n'avait été destiné qu'à un cercle intime d'amis, mais qui passa bientôt de mains en mains et fit une vive impression. Livrée quelques années après, chez nous, à la publicité, cette protestation chaleureuse contre d'odieuses calomnies causa une vive satisfaction à tous les amis des « bonnes sœurs, » et fut enlevée si complétement que, depuis bien des années, elle est introuvable. Sa réimpression, précédée d'une introduction historique sur le paroxysme religieux qui en fut l'occasion, forme le premier des deux *incidents* racontés dans ce volume. Le second est le récit de l'attaque inopinée de M. Gladstone et de la polémique non encore éteinte qui s'en est suivie. Publié ici d'abord, mais un peu trop tôt, avant que tous les champions eussent paru dans la lice, avant, surtout, que le R. P. Newman fût intervenu et eût confondu les agresseurs, cet écrit reparaît ici avec des additions complémentaires qui mènent jusqu'à ce jour l'histoire de cette rechute de l'anglicanisme dans ses terreurs et ses colères intermittentes.

Rapprochés ainsi l'un de l'autre, ces deux écrits, que près de vingt-cinq ans séparent, sont curieux à comparer, car ils offrent, à deux dates éloignées, la preuve manifeste d'un affaiblissement graduel dans la fièvre d'intolérance qui a si longtemps dévoré l'Angleterre, et permettent d'en prévoir la prochaine et entière guérison.

VII

Nous venons de lire d'un trait les deux volumes publiés il y a quelques jours par M. Mignet, sous ce titre : *François Ier et Charles-Quint* (librairie Didier et Ce). Est-ce le commencement de cette grande histoire du dix-septième siècle à laquelle le célèbre écrivain travaille depuis plus de quarante ans? Nous ne savons. En tout cas, le livre n'en est qu'à son début ; les deux volumes parus ne conduisent les événements qu'à la paix de Cambrai (1529) ; mais c'est déjà une œuvre de premier ordre et hors de pair, qui se distingue, même à côté des autres travaux de l'auteur, par l'étendue et la solidité des recherches, la savante ordonnance du récit et la mâle beauté du langage. La place et le temps nous manquent pour en parler convenablement aujourd'hui. Nous y reviendrons prochainement.

P. Douhaire.

QUINZAINE POLITIQUE

24 juin 1875.

Pour la France, toute l'histoire de ces deux semaines, c'est au pied de la tribune et dans l'Assemblée qu'il faudrait l'écrire. Quels autres événements, en effet, ont ému et dû émouvoir l'attention publique, autant que ces longues luttes oratoires par lesquelles la liberté de l'enseignement supérieur a été conquise, et que ces débats brefs et passionnés où la loi des pouvoirs publics a été discutée pour la première fois?

Si, dans notre pays, les libertés devaient vivre en raison de la foi qui les a demandées et de la patience qui les a préparées, pas une peut-être ne mériterait de durer plus que la liberté de l'enseignement supérieur. Il y a plus de quarante ans, en effet, que, sans avoir pour escorte ces grands bruits de la foule qui porte en grondant ses idées, sans avoir non plus pour se faire entendre la puissante voix d'un gouvernement, cette liberté frappe pacifiquement au seuil de nos assemblées et prie la loi de l'admettre, de l'autoriser et de la consacrer. La voici donc légitime enfin : elle donne à la France un droit qui lui manquait, un droit que le savoir et l'éloquence, chez le peuple le plus lettré du monde, pouvaient envier à l'Angleterre, à la Belgique, aux États-Unis et même à l'Allemagne. Désormais, simple individu ou corporation, on pourra élever une chaire pour professer : ce sera le droit de la philosophie et de la religion, celui de l'erreur et la vérité, celui de la fantaisie et de la science : en un mot, ce sera la liberté. Pourquoi cette liberté nous restait étrangère, pourquoi elle n'était pas encore au nombre de celles que, depuis un siècle, la France a possédées et perdues vingt fois, on le sait assez. Mais, dès qu'elle se trouve acceptée et qu'elle prend rang à côté des libertés que notre nation s'est toujours enorgueillie d'avoir aimées, comment s'appeler vraiment libéral sans applaudir à son avénement et sans la saluer de ses espérances?

L'illustre évêque d'Orléans, qui a été l'infatigable champion de

cette liberté et qui a la joie, dans sa vieillesse, de voir triompher par ses laborieux efforts une cause à laquelle tant de vœux et tant de combats avaient trop peu servi jusqu'à ce jour; M. Chesnelong, M. Wallon, M. Laboulaye, M. Jules Ferry et M. Jules Simon, ont pris à ce mémorable débat la part principale. On peut dire que leurs discours, ceux surtout de Mgr Dupanloup et celui de M. Jules Simon, ont été écoutés avec avidité par la France entière. Tous deux, par un rare accord, ont proclamé juste et nécessaire la liberté de l'enseignement supérieur; mais tandis que M. Jules Simon voulait maintenir aux mains de l'État le droit de conférer les grades, l'évêque d'Orléans en réclamait le partage et l'obtenait de l'Assemblée avec les suffrages d'une majorité trop forte et trop constante, ce semble, pour démentir ce vote dans la troisième délibération. En même temps que la demande de M. Jules Simon, celle de la commission succombait : elle voulait, on s'en souvient, réserver à une loi spéciale le soin de permettre la collation des grades aux universités libres dont l'expérience aurait suffisamment attesté les mérites et les services. Quant à la proposition de M. Raoul Duval, qui avait imaginé de former une sorte de jury d'État ambulatoire, elle avait à peine l'honneur d'être regardée comme sérieuse.

Certes, eussions-nous la plus sommaire concision, nous ne saurions entasser ici, en quelques phrases, les mille arguments déployés dans cette vaste discussion. Au surplus, nous permettra-t-on de le dire? Dans cette bouillante agitation d'idées, dans cette suite de brillants discours, peu de vérités ont été mises en lumière, qui puissent déjà diriger l'opinion publique en planant sur elle et en l'éclairant.

On a affirmé, avec raison, que la liberté de l'enseignement supérieur n'implique pas rigoureusement le droit de conférer les grades : cette liberté, c'est le principe; ce droit, c'est un procédé. La liberté de l'enseignement supérieur pourrait avoir ses bienfaisants effets, même dépourvue du droit de conférer les grades; car il ne faut qu'une chaire libre, une âme libre et une libre éloquence, pour enseigner, pour répandre sa doctrine, pour instruire une génération, pour rendre au bien et au beau, dans toute une société, leur empire perdu ou leur puissance altérée; et ce fut là l'ambition généreuse de ceux qui, les premiers, ont revendiqué en France cette noble et virile liberté. Mais si la liberté de l'enseignement et la collation des grades sont des choses distinctes, s'ensuit-il que, pour avoir pu nier en théorie leur connexité, on puisse si facilement les séparer dans la pratique? S'ensuit-il surtout que, si la collation des grades n'est pas nécessairement inhérente à la liberté de l'enseignement, ce droit, qui n'appartient pas obligatoirement à l'Université

libre ou au simple individu, appartienne fatalement à l'État, et à l'État seul? C'est cette dernière conclusion, que M. Jules Simon, par un jeu de sa subtile dialectique, a fait entrer dans son séduisant discours, mais que sa logique n'avait pas pris le soin préalable d'y montrer contenue et qu'il n'en a déduite qu'à l'aide d'un habile sophisme.

Mais qu'est-ce qu'un grade? Peut-être est-ce cette définition qui a le plus manqué dans ce débat. Pour les uns, le grade, c'est un certificat d'études; et ceux-là diminuent trop, à notre avis, l'idée du grade et sa valeur; car si le grade n'est qu'un signe choisi pour constater les études faites, rien ne peut dès lors empêcher qu'une association de certains instructeurs, trop connus des mauvais écoliers ou des élèves d'arrière-saison, ne se forme sous le nom trompeur d'université libre et ne vende habilement des diplômes. Pourrait-on disputer légitimement à une association de ce genre ou à une autre le droit de distribuer de simples certificats d'études? Pour les autres, le grade, c'est la marque de l'État attestant sa confiance et vérifiant le titre, si bien qu'un diplôme frappé de son sceau invite la société à donner au diplômé son estime et son crédit. Ceux-là oublient que l'État est variable en France, et qu'il peut, non-seulement, selon les temps et selon ses maîtres, changer les conditions du grade, mais les fixer au point d'entraver les progrès des méthodes, ou les rendre tyranniques au point d'opprimer les consciences. Avec la première définition, on créera une liberté qui peut aisément se changer en licence. Avec la seconde, on maintient une autorité qui peut, selon l'heure, être arbitraire et despotique.

A vrai dire, ces deux définitions dépendent l'une et l'autre de l'idée même qu'on se forme de l'état politique et social qui nous convient comme le meilleur. Il y a dans la première une inspiration de l'esprit libéral qui a conçu le dessein d'une grande décentralisation, mais qui a peut-être trop relâché, sinon dissous, quelques-uns des liens par lesquels l'ordre se consolide dans notre pays. Il y a dans la seconde un fond de cette doctrine gouvernementale qui veut attacher ou ramener à l'État, comme à un centre unique et inflexible, toutes les forces de la nation, mais qui les enchaîne aussi dans trop de règlements, stérilise souvent ce qu'il y a de puissance féconde dans la liberté, et, sans le vouloir, facilite les révolutions et simplifie les coups d'État. Dans laquelle de ces conceptions est l'absolue vérité? Où sera la mesure?

Pour nous, qui ne nous croyons suspects de manquer ni d'amour pour la liberté ni de respect pour l'ordre, il nous semble que ce n'est pas avec tel ou tel dogmatisme tranchant qu'on fait bien les définitions et les lois de ce genre : c'est plutôt, au con-

traire, avec un certain sentiment des nécessités que créent la situation politique du pays, les mœurs de la société et son état intellectuel. Eh bien! sans disputer de l'excellence métaphysique de l'une ou l'autre opinion, nous disons que le temps n'est pas propice pour ôter complétement et tout à coup à l'État l'un de ses attributs traditionnels : car nous sommes dans une république où l'État a plus besoin d'autorité que la nation de droits nouveaux. Nous disons que depuis longtemps règne dans nos habitudes françaises l'idée qu'il faut recevoir de l'État les grades, la consécration officielle de nos capacités et la faveur publique qui s'y attache : or on ne change pas si aisément, même avec une loi, une idée si profondément empreinte dans l'esprit d'une société; et c'est une témérité de le vouloir. Enfin nous disons que, pour cette liberté nouvelle à laquelle aucun essai ne nous a vraiment préparés, les aptitudes et les dispositions de la France sont encore incertaines : l'expérience seule nous éclairera; aujourd'hui, nul ne sait bien ce que deviendra cette liberté parmi tant d'audaces ou du charlatanisme ou du fanatisme, parmi tant de changements rapides de nos gouvernements, parmi tant de violences de nos partis, parmi tant de contentions de nos sectes; mais en attendant que l'expérience nous l'apprenne, il eût été dangereux de déposséder l'État de ce droit, jadis réputé régalien, de conférer les grades. L'Assemblée n'a pas voulu proclamer que l'État dût en être dépouillé : elle a seulement déclaré qu'il pouvait le déléguer ou le partager. C'était juste et c'est prudent.

Évidemment, la vue de ces difficultés, la prévision de ces périls et la sage pensée de se confier au temps conseillaient de restreindre le vœu, à nos yeux excessif, de ceux qui voudraient attribuer aux universités libres le droit absolu de conférer les grades. D'autre part, on a cru nécessaire à ces universités l'honneur de participer à un droit qui relève tant la force et la dignité du professorat. Et c'est ainsi que, moins encore par une imitation de la Belgique que par une nécessité de transaction, l'Assemblée a accepté le système du jury mixte. Il serait aisé d'énumérer d'avance les inconvénients de ce système; mais au moins est-il équitable, et on n'en a pas proposé de meilleur pour concilier les besoins de l'État et ceux de la nouvelle liberté.

Qu'on ne se le dissimule pas. Nous sommes un peuple dont l'impatiente logique se contente mal ou peu longtemps de ces règles moyennes et de ces mesures tempérées, même prescrites par l'équité: le désir de répartir mieux ou autrement la collation des grades pourra provoquer, pendant la pratique de la loi, des querelles incessantes et des réformes prématurées. Ce sera l'un des dangers

auxquels cette loi sera exposée. Que ceux donc à qui la liberté de l'enseignement supérieur est chère, prennent garde aux abus possibles dans la collation des grades. Mais le plus grave péril de la loi, c'est la liberté même; car se servir trop ou ne pas se servir de cette liberté peut également lui être funeste. Il est mille fois certain que toutes les doctrines, à une heure ou à une autre, auront leurs chaires et appelleront les auditeurs. L'opinion publique saura-t-elle en supporter les hardiesses? Et si les honnêtes gens s'indignent, auront-ils la vaillante sagesse d'employer la liberté seulement contre la liberté, c'est-à-dire d'enseigner à leur tour, de réfuter et de prouver? La loi ouvre l'arène pour ces combats de la vérité et ces luttes de la parole : que les catholiques y descendent comme les protestants et les positivistes; s'ils restent immobiles et muets, ils n'auront pas le droit de se plaindre. Puissent donc les uns courageusement user et les autres ne pas follement abuser de cette liberté, peut-être plus délicate en France qu'en aucun autre lieu! Bien pratiquée, elle stimulerait l'activité intellectuelle de la France, et peut-être aurait-elle aussi l'honneur d'en accroître les richesses littéraires et les ressources scientifiques.

La loi sur les pouvoirs publics a été discutée ensuite. Bien que dix grandes questions pussent s'y agiter, le débat a été court; mais il a eu quelque chose de vibrant : les sonores déclamations de MM. Louis Blanc et Madier de Montjau, les violentes paroles de M. du Temple délirant, l'énergique et fier discours de M. Buffet.

Vieille plainte que celle de M. Louis Blanc et de M. Madier de Montjau, comparant la réalité à l'idéal et s'écriant que cette république n'est qu'une monarchie déguisée. Ils ne se trompent pas : la république du 25 février est monarchique, et M. Laboulaye, dans son rapport, l'avait bien constaté. Elle est monarchique, parce que des monarchistes l'ont faite ou laissé faire; monarchique, parce que toutes les sûretés qu'elle donne à l'ordre, elle les emprunte à la monarchie; monarchique enfin, parce que les principaux traits de ses lois sont pris à la monarchie, et que, si elle avait dû en avoir d'autres, elle n'eût pas existé et ne pourrait peut-être pas vivre un jour. Tout cela, nous le savions; et la plupart des conservateurs qui ont aidé à créer ou qui aident à maintenir cette république, née, non pas d'une majestueuse et pure abstraction comme l'eût voulu l'idéalisme de M. Louis Blanc, mais d'une étroite et précaire nécessité, la plupart des conservateurs, disons-nous, supportent seulement, dans la république parlementaire et monarchique du 25 février, les conditions que les doctrinaires du radicalisme n'y supportent pas. Si donc M. Louis Blanc et M. Madier de Montjau ont cru révéler quelque chose, ils s'abusent; ils n'ont rien appris à personne, pas

même aux républicains. Nous comprenons même que les républicains soient irrités contre ces deux vieux rhéteurs de leur parti, à qui la captieuse politique de M. Gambetta n'a pu imposer sa discipline, surtout la discipline du silence : tous deux sont venus péremptoirement prouver que, sans le peu de garanties monarchiques dont on a entouré la république du 25 février, celle-ci n'aurait pu s'élever ni rester un instant debout. C'est une démonstration dont les conservateurs pourraient remercier la candide franchise de M. Louis Blanc et l'intempérante indiscrétion de M. Madier de Montjau.

Pour une autre cause encore, nous comprenons que, par leur véhément et naïf langage, ces deux songeurs de la démocratie radicale aient mécontenté les républicains. Ceux-ci aiment qu'on se taise sur l'avenir de la république ; ils se disent qu'à peindre la république conservatrice d'aujourd'hui comme un état provisoire qu'on perfectionnera bientôt selon les doctrines de 1793 ou de 1848, on peut exciter un double effroi : la peur de ce changement permanent qui, selon M. Naquet, est la loi même de la république et son destin; la peur des folies et des fureurs qui ont composé tout le règne de nos vraies républiques d'autrefois. Or, M. Louis Blanc et M. Madier de Montjau ont eu justement l'imprudence de soulever le voile derrière lequel M. Gambetta veut qu'on laisse le mystère de la république; et la perspective qu'ils nous ont montrée n'a rien où le regard de la France puisse se reposer avec plaisir. Qu'avez-vous donc fait? s'écrient les républicains. Vous avez voulu qu'on pût, à travers les nuages du jour, contempler le soleil radieux de la divine république, celui dont la lumière luira un jour sur nos assemblées et nos lois ; et ce sont les signes de l'orage que la France découvre au fond de l'espace, là même où vous ne voyez, vous, que l'infinie sérénité d'un beau ciel !

Les républicains, on l'avouera, sont sagaces dans ces reproches. Mais c'est précisément parce que M. Louis Blanc et M. Madier de Montjau éveillent toutes ces craintes ; c'est aussi parce que les regrets et les espérances trahis par l'un et par l'autre, sont, on le sait, le secret sentiment des républicains qui blâment cette hardiesse intempestive; c'est pour ces raisons que M. Buffet a dû parler avec la vigueur et la netteté de son loyal langage. Il fallait rassurer les conservateurs, en attestant hautement qu'il y a au gouvernement de la France des hommes qui, non seulement ne favoriseront pas les rêves de M. Louis Blanc et de M. Madier de Montjau, mais qui résisteront fermement à tous les desseins du radicalisme. Au courageux défi que M. Buffet a porté à la gauche, celle-ci n'a pas pu répondre : elle n'ose pas encore venir l'attaquer à la tribune. Aux vérités qu'il lui a dites avec ce tour du dilemme que ce redou-

table dialecticien excelle à donner à son discours, la gauche n'a pas répliqué non plus : non, ce n'est pas le principe absolu de la république qui a fait la constitution du 25 février ; non, la France ne sacrifiera à ce principe ni sa sûreté ni son honneur : la république sera la servante de la France, non sa maîtresse. Et si, dans les garanties d'ordre et de paix que les conservateurs attachent à la présidence de la république, les républicains voient des conditions inconciliables avec leur principe, qu'est-ce que la France en conclura ? M. Buffet s'est contenté de le demander ; les républicains n'ignorent pas quel serait le jugement de la France et quel serait son arrêt ; ils sont restés muets, et leur politique le leur commandait.

Les déclarations de M. Buffet répétant devant l'Assemblée son juste et franc programme du 12 mars ; l'avantage repris par la droite dans l'élection qui a renouvelé les bureaux de la Chambre : certains essais de reconstituer une majorité conservatrice qui fût compacte comme au 24 mai, essais que rend infructueux, il est vrai, le dégoût de servir de dupes au bonapartisme ; les votes recueillis par la loi de l'enseignement supérieur ; les impressions produites dans le pays par ces deux manifestations de spiritisme républicain et radical que M. Louis Blanc et M. Madier de Montjau sont venus faire à la tribune : voilà bien des avertissements qui, après la faute que la gauche a commise dans la nomination des Trente, viennent lui marquer la nécessité d'un peu plus de retenue et de prudence. La fameuse sagesse de M. Gambetta devra donc se remettre à l'œuvre.

A l'extérieur, il n'est survenu aucun événement grave qui intéresse directement la France. De toutes les menaces qui ont retenti un instant aux portes de notre patrie, il ne reste heureusement qu'un souvenir. Les journaux allemands ne rivalisent plus que d'insultes vis-à-vis de l'Angleterre qui a osé prier l'Allemagne de respecter la paix européenne ; ou bien ils s'épuisent à complimenter l'Autriche qui, sans doute, pour ne rien faire d'inutile, s'est abstenue de participer à la démarche de l'Angleterre et de la Russie. Quant à M. de Bismark, il est en villégiature, et, comme toujours, on se demande pourquoi. Mais que les libéraux-nationaux se rassurent à Berlin : de Varzin ou d'ailleurs, M. de Bismark sait guetter la proie ; et nous sommes bien certains qu'en ce moment même il est, dans sa retraite, singulièrement attentif aux élections que les patriotes et les catholiques bavarois préparent en haine de sa politique.

L'Allemagne va, par une loi nouvelle dans le droit moderne, amender son code criminel en le corrigeant comme elle voulait que

la Belgique le fît : d'après cette loi, la proposition de commettre un crime serait désormais punissable comme crime; et le Parlement allemand donnera, sans doute, sa sanction à cette maxime. On sait que le législateur français professe un sentiment tout contraire : chez nous, la loi punit seulement quand il y a eu dans le fait punissable intention et possibilité de nuire. La législation allemande, qui va faire ainsi pénétrer ses peines jusque dans cette région obscure et variable de l'âme où passent par tourbillons et par fumées tant d'idées folles, et où se débattent intimement tant de volontés aveugles et changeantes, cette législation devient presque draconienne. Or, de son côté et simultanément, la Belgique, prenant une initiative dont M. de Bismark vient de la féliciter officiellement, réforme dans le même sens que l'Allemagne son code criminel, jusqu'à ce moment conforme au nôtre dans ses principes généraux. La simple proposition de commettre un crime punissable par la peine de mort ou par les travaux forcés, sera punie d'un emprisonnement de trois mois à cinq ans, à moins de circonstances atténuantes. Quiconque proposera de participer à un crime de ce genre encourra des peines semblables. L'acceptation d'une offre criminelle équivaudra à l'offre elle-même. Le coupable pourra, de plus, être interdit et placé sous la surveillance de la haute police. Toutefois, la proposition verbale ne sera punie que si elle est subordonnée à des dons ou à des promesses. Loin de nous la pensée de blâmer la Belgique, parce qu'elle opère dans ses lois une réforme si impérieusement demandée par M. de Bismarck : elle connaît ses nécessités, et nous savons trop, par expérience, combien le poids de ces nécessités peut écraser un peuple, quelque impatient et quelque fier qu'il soit par tempérament. Mais n'est-il pas vrai que ce fait seul est un grave et triste témoignage de l'état où se trouve actuellement la liberté des nations faibles, dans cette Europe dominée par les victoires de Sadowa et de Sedan?

La Suisse pratique, on le sait, la politique religieuse de M. de Bismark : cette république opprime la liberté de conscience, la première des libertés devant Dieu; cette république proscrit les prêtres et viole leurs églises; cette république ne respecte plus même le droit de propriété, dès que ce droit, ce sont des catholiques qui l'invoquent pour garder leurs autels : elle fait donc bien mentir le nom de république aux maximes et aux promesses de nos idéalistes républicains! Et ce n'est pas nous, c'est un pasteur protestant, M. de Pressensé, qui élève contre elle ce cri de la justice indignée : « Genève serait absolument déshonorée par les vulgaires fanatiques qui dominent son Grand-Conseil, si l'on ne savait qu'ils ne la représentent pas véritablement, et que tout ce

qu'elle compte d'hommes éminents proteste contre ces saturnales d'une démagogie sans vergogne. Après avoir fait crocheter l'église Notre-Dame, bâtie par les deniers du catholicisme orthodoxe, au mépris de la justice du pays dessaisie de ses droits par un vote de l'Assemblée législative, cette même Assemblée vient de donner un préavis favorable à la spoliation et à l'expulsion des Sœurs de charité, dont les droits étaient garantis par une loi spéciale, et se fondant sur ce que leurs vertus mêmes devenaient un piége en attirant à leur cause de dangereuses sympathies. Ce qu'il y a de plus odieux, c'est que cette expulsion est réclamée au profit et sur l'instigation de ce néo-catholicisme génevois qui n'a d'autre raison d'être que la haine de l'ultramontanisme, sous la protection et avec le traitement de l'État. Il sort absolument flétri de ses derniers exploits de persécuteur. Genève, qui compte tant d'illustres citoyens aussi libéraux qu'éminents, est momentanément dominée par quelques tribuns qui ont pris à tâche de se faire les imitateurs de la politique allemande dans les affaires religieuses, et qui ne parviennent qu'à en être les singes grotesques et malfaisants. »

Il faut tenir l'Église en servitude, de peur qu'étant libre elle ne devienne puissante : telle est la doctrine de ces républicains suisses, qu'appellent encore fils de Guillaume Tell et de Zwingle certains déclamateurs dont la flatterie est maintenant bien ridicule. Avec eux, la Suisse ne veut même plus terminer la lutte de l'Église et de l'État, comme si elle craignait que la paix lui fît perdre l'orgueilleux plaisir de cette souveraineté persécutrice ; elle rejette dédaigneusement aujourd'hui l'avis de ceux qui lui conseillent de séparer l'Église de l'Etat. M. Georges Fazy lui proposait de proclamer la neutralité du gouvernement vis-à-vis des diverses religions : l'État n'en salariait aucune; mais il leur donnait à toutes le droit de former des associations indépendantes, soumises aux règles du droit commun et protégées par les lois générales du pays. « L'État et les Communes, disait l'article 2, ne subventionneront aucun culte. L'État ne peut instituer de religion officielle, ni consacrer aucune distinction entre les citoyens, eu égard au culte qu'ils professent. Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte. » Cette commode indifférence où l'Etat eût pu retirer tous ses intérêts comme dans un tranquille abri, le Grand-Conseil de Genève n'en a pas voulu : on émancipait ainsi l'Église! Sur la demande de M. Carteret, ce zélé prédicateur de tyrannie religieuse, qui jadis était l'apôtre de ceux qui réclamaient la séparation de l'Église et de l'État en Suisse, le Grand-Conseil n'a pas même daigné examiner la proposition de M. Georges Fazy.

De diverses parts, on nous annonce un rapprochement de l'Angleterre et de la Russie. On assure qu'elles s'accorderaient enfin, en Orient ; du moins cet accord se négocie, dit-on. Déjà les journalistes parlent à Londres et à Saint-Pétersbourg comme de vrais diplomates. La Russie ne songe pas à envahir un jour l'Inde; l'Angleterre n'est pas envieuse des territoires que la Russie s'est acquis dans l'Asie centrale. La Russie considère l'Himalaya comme l'infranchissable frontière de l'Inde et l'Afghanistan comme un avant-poste anglais; l'Angleterre, de son côté, ne veut laisser dépasser la limite de l'Afghanistan ni à son influence ni à ses forces. L'intérêt des deux puissances, c'est de maintenir dans l'ordre toutes ces populations belliqueuses, barbares, fanatiques, la plupart nomades et toutes pillardes, que peut toujours aisément soulever le moindre souffle venu de la Mecque : la Russie et l'Angleterre, en cessant leurs rivalités dans l'Asie centrale, en joignant leurs efforts pour y assurer la paix, garantiraient leurs conquêtes; elles pourraient, en toute sécurité, développer leur commerce dans ces régions et y porter la civilisation, au profit du monde entier. Qui sait même si cette entente accomplie dans l'Asie centrale ne leur rendrait pas facile dans le reste de l'Orient le règlement des difficultés que la Turquie y laisse subsister? Telles sont les idées qu'ont échangées les journaux anglais et russes, abandonnant pour un instant leurs défiances traditionnelles. L'origine de ces vœux est dans la satisfaction mutuelle qu'ont ressentie la Russie et l'Angleterre, au lendemain de l'intervention efficace par laquelle toutes deux, au mois de mai, ont préservé à Berlin la fortune précaire de la France menacée, et gardé la trêve de l'Europe. Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions de journaux? On peut croire que l'opinion publique a bien répondu ainsi à des sentiments réels des deux cours, et que la diplomatie anglaise et russe essaie, en effet, d'opérer cet accord. Nous désirons vivement qu'il se réalise. Libres de tous les soupçons qui peuvent les précipiter l'une contre l'autre en Asie, la Russie et l'Angleterre seraient mieux en mesure de prendre, en Europe, une attitude indépendante et forte, c'est-à-dire de contrebalancer la prépondérance de l'Allemagne. Leur alliance serait pour l'Europe et la France, dans les circonstances actuelles, un gage de paix et de repos qu'en dépit de sa mauvaise humeur, M. de Bismark jugerait, nous n'en doutons pas, digne d'un certain respect.

Que se passe-t-il en Grèce? Voilà une question nouvelle, une question qu'aucune réponse précise n'a, ce semble, satisfaite. On dit Georges Ier prêt à quitter l'ingouvernable nation dont il est le roi constitutionnel. Est-il vrai qu'il y soit résolu? Assurément, le peuple d'Athènes est bien aussi turbulent, aussi mobile, aussi ba-

vard qu'au temps d'Aristophane, q
ou au Pnyx; il fatigue toujours ses n
Que Georges I[er], comme Othon, soit
ou quatre ambitieux jouant au parl
pouvoir et se doter avec leurs amis
de voir parlement sur parlement s
conçoit. Mais une abdication serait tı
essayé vainement de gouverner avec
qui se démènent à Athènes, le roi
mer un ministère « en dehors des
taires. » C'était une épreuve à tent
Chambre, et il en a appelé à la nat
sage que ses représentants? M. Tri
vouloir contraindre en rien la liber
liberté des candidats, aura-t-il l'art d
soit favorable? Attendons. Et bien qu
conduite et son habitude d'être en ré
mour que l'Europe eut un instant p
dégradée d'Homère et de Platon, de
souhaitons que son prince se résigne
souhaitons qu'elle retrouve la paix,
terre et ce beau ciel de la vieille Hell
jours sourire.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COM

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME

(SOIXANTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1875.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON — 10 AVRIL 1875

2e LIVRAISON — 25 AVRIL 1875

3e LIVRAISON — 10 MAI 1875

4e LIVRAISON — 25 MAI 1875

5ᵉ LIVRAISON — 10 JUIN

6ᵉ LIVRAISON — 25 JUIN

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE







